
5-6
MAGASIN
PITTORESQUE
5me ANNÉE
1837
J.JACKSON.S.

LE MAGASIN

PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. EDOUARD CHARTON.

CINQUIÈME ANNÉE.

1837.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.

PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.

LIVRAISONS. ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.

PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

31 décembre 1837

Le *Magasin pittoresque*, depuis le jour de sa fondation jusqu'à la fin de 1836, a été dirigé par deux rédacteurs en chef. Vers cette dernière époque, l'un d'eux, M. Euryale Cazeaux fut appelé à d'importantes fonctions industrielles, et, sans cesser de coopérer à la rédaction, il dut naturellement désirer d'être déchargé pour l'avenir, à l'égard du public, de la responsabilité de la direction, acceptée tout entière par son collaborateur et ami. Ces circonstances expliquent comment il est devenu convenable de nommer, en tête de ce cinquième volume, celui des deux rédacteurs-fondateurs qui reste seul moralement responsable. Quant aux éditions nouvelles des quatre premiers volumes, elles seront signées à la fois par MM. Euryale Cazeaux et Edouard Charton.

En déclarant ce fait qui date aujourd'hui d'une année, il est à peine utile d'ajouter qu'il ne s'en est suivi aucune sorte de modification dans la tendance du recueil. Les anciens rédacteurs concourent, comme par le passé, à entretenir la variété du recueil et à conserver l'esprit qu'ils savent devoir y dominer; et puisque deux noms ont été prononcés, peut-être ne sera-ce point une grave indiscrétion de remercier ici nominativement, parmi les collaborateurs les plus zélés, M. Jean Reynaud, directeur de l'*Encyclopédie nouvelle*, auteur de plus de la sixième partie du volume que nous offrons au public, et MM. Charles Didier, Emile Souvestre, Hippolyte Fortoul, Jules Aycard, X. Marmier, le docteur Roulin, Hippolyte Carnot, Léonce de Lapreugne, Alexandre Saint-Chéron, Achille Jubinal, P. Roland, J. Mongin, X. Joncières, Abel Transon, Ferry père et fils, François Desportes, Dujardin, Ariste Bouë, Fellmann, Léon Vaudoyer, du Belloy, Anatole Chabouillet, Bonnet, Alby, Bussière, G. Laviron, Aug. Chevalier, Drouot, Peffault-Latour, Morville, Joannis, Samuel Bernard, Cor, Genevez, Kazymirsky, Nestor Lhôte, Oger, C. Ménétrier, Auguste Vallet, Félix Mornand, Husson, Tom Urbain. Nous regrettons sincèrement qu'il ne nous soit pas possible de joindre ici à ces noms ceux de tous les écrivains qui, par intervalles plus rares, veulent bien nous prêter le secours de leur plume.

Bien que le *Magasin pittoresque* se soit imposé comme une loi de ne jamais se laisser entraîner à aucun des débats de la concurrence, il a été encore plusieurs fois injurieusement attaqué : on n'a point engagé de polémique pour le défendre; mais il paraît être dans les droits d'une légitime défense d'opposer à des censures passionnées, une apologie tracée spontanément avec calme et désintéressement, par une main entièrement inconnue à la direction. Les éloges de l'écrivain que nous allons invoquer nous sont d'autant plus précieux que, par leur nature et par leur expression, ils sont les seuls que nous ayons réellement enviés, les seuls encore que nous nous proposerons toujours pour but et que nous espérons pour récompense. Nous citerons seulement quelques extraits :

« Plusieurs publications qui ont pris naissance ces dernières années, témoignent du désir » d'améliorer les masses par la diffusion des lumières, et de répandre parmi les diffé- » rentes classes de saines notions intellectuelles ou morales. Plusieurs d'entre elles ont » manqué le but, et concouru bien plus à fausser les idées, à créer un esprit de vaine » curiosité, à entretenir de sots préjugés, ou à bourrer les intelligences d'un savoir super- » ficiel autant qu'inutile, qu'à produire les admirables résultats qu'elles promettaient.

» Parmi ces publications, il en est une dont nous avons suivi avec intérêt le succès prodi- » gieux, parce qu'elle nous a semblé réunir dans la plus juste mesure toutes les conditions » requises, et tenir avec conscience les promesses de son prospectus, surtout la plus difficile » à tenir dans ce genre d'ouvrages, celle de ne pas sacrifier trop l'utile à l'agréable, l'in- » structif au divertissant, le réel à l'incroyable, et l'ordinaire au miracle : c'est le *Magasin* » *pittoresque*. Ce recueil, aujourd'hui l'un des plus répandus qui existent, a, selon nous,

» accompli avec un succès méritoire la tâche difficile de populariser l'instruction saine et » en quelque degré solide, et de répandre, au moyen de cette instruction, des idées justes, » des vérités utiles, et une foule de notions dont l'ensemble constitue, sinon des principes » moraux, des doctrines sociales ou politiques, du moins les véritables bases sur lesquelles » ces principes et ces doctrines s'appuient dans l'intelligence des masses. Ces notions, clas- » sées sans trop de rigueur, se suivent sans uniformité; elles sont énoncées sans abus d'es- » prit, sans emphase de style, mais avec une clarté élégante et soutenue, et avec un soin » de détail et un respect de la vérité qui honoreraient de plus importants ouvrages (*Biblio- » thèque universelle de Genève*, 1836). »

Encouragé par l'espoir que notre pensée est comprise dans une partie notable du public de la même manière que par le rédacteur genévois, et avançant avec confiance dans la carrière que nous nous sommes ouverte, nous avons commencé, cette année, de publier, à côté du *Magasin pittoresque*, une série de petits traités, sous le nom de *Bibliothèque du Magasin pittoresque.* Dès l'origine de notre entreprise, quelques uns de nos abonnés nous avaient manifesté le désir de voir joindre aux articles que nous assemblons de toutes parts, selon la circonstance et avec un désordre apparent, d'autres séries d'articles où des matières spéciales seraient traitées d'une façon plus suivie et plus abondante. Nous n'avons pu déférer à ce vœu, et il nous a fallu conserver à notre recueil la diversité de sujets, de recherches et de souvenirs, qui est sa physionomie particulière. Mais depuis nous avons sérieusement songé à réaliser ce que le souhait qu'on nous exprimait avait de raisonnable et de fondé. Nous avons désiré d'entreprendre avec nos lecteurs des relations plus intimes, et de leur faire comprendre d'une manière plus explicite les intentions qui nous animent. Les mêmes plumes qui ont écrit les articles du *Magasin* se sont chargées de rédiger la *Bibliothèque* qui doit l'accompagner. Ce seront les mêmes hommes parlant plus longuement et plus à fond. Ils espèrent que la bienveillance qu'ils ont rencontrée jusqu'à présent ne les abandonnera pas au moment où ils vont manifester davantage les vues qui ont été si bien accueillies jusqu'à ce jour.

La *Bibliothèque du Magasin pittoresque* différera des publications du même genre. Elle ne contiendra pas seulement des traités faits par des hommes spéciaux; on y retrouvera cette unité de sentiments qui existe au milieu de la variété des articles du *Magasin pittoresque*, et qui, nous pouvons le dire, ne se rencontre dans aucune entreprise semblable. On ne cherchera pas non plus à multiplier les ouvrages en se jetant en dehors de ce qui est d'une nécessité commune et d'une application générale. Toutes les sciences, toutes les études, toutes les idées qui font l'orgueil de notre civilisation, seront mises à la portée de tout le monde, et seront présentées toujours par le côté qui s'adresse directement à la moralité humaine, et dans le rapport qu'elles ont avec le bonheur des individus et le progrès de la société.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1837.



COSTUMES DU CANTON DE BERNE.

(Bernois et Bernoise.)

Le canton de Berne, qui est le plus grand de toute la confédération suisse, est aussi le seul qui s'étende du Jura jusqu'aux Alpes; non seulement il occupe les campagnes qui séparent ces deux grandes chaînes, mais il s'élance, au nord-ouest et au sud-est, sur les montagnes, et pose ses frontières sur leurs cimes les plus élevées.

Le Jura et les Alpes se rencontrent à quelques lieues de Genève, et se considèrent, face à face, à travers le Rhône dont le lit sépare leurs pieds. Mais en se dirigeant vers l'orient, la distance devient de plus en plus grande; le Jura prend la route du nord et les Alpes suivent celle de l'est, de façon à former un angle aigu à leur point de rencontre. La courbe du lac de Genève, qui est si gracieuse, même pour les yeux qui ne l'ont vue que sur les cartes de géographie, est, en grande partie, déterminée par la direction de ces montagnes. On peut ainsi considérer le canton de Berne comme la base d'un triangle dont la petite république de Genève couronne le sommet.

Mais le canton de Berne a aussi la forme triangulaire. Il appuie son sommet sur le Chasseral, une des plus hautes cimes jurassiques, au pied de laquelle est creusé le bassin du lac de Bienne, célèbre par le séjour de Rousseau; il prolonge sa base sur toute la chaîne des grandes Alpes, qui s'étend depuis le Titlis jusqu'à la Dent de Jaman, en passant par le Schrékhorn, la Jungfrau et la Gemmi, et qui écoule toutes ses neiges et toutes ses eaux dans les deux lacs de Brienz et de Thoune.

Il y a entre les mœurs du Jura et celles des Alpes toute la différence qui existe entre les paysages de ces deux chaînes. Sur le Jura, tout est calme, mélancolique et verdoyant;

sur les Alpes, tout est neigeux, sauvage, audacieux. Le Jura semble fait pour être la demeure des bergers et des bûcherons; les Alpes sont la patrie des hardis chasseurs. La plaine, toute sillonnée de collines, qui s'étend du Jura aux Alpes, et qui est divisée en deux grandes parties par les rivières de l'Aar et de l'Emmen, se relève insensiblement du côté du Midi, et présente partout les principaux caractères du paysage alpestre.

La ville de Berne est bâtie au centre de cette plaine; l'Aar se replie autour d'elle et semble lui avoir voulu creuser d'immenses fossés. Ainsi isolée sur sa colline, la capitale du canton voit luire au midi les pics glacés de l'Oberland, et les immenses rideaux verts des forêts du Jura se déployer au nord. Des bois épais entourent la ville. Les écureuils y abondent; ils grimpent aux arbres et se suspendent aux branches comme dans un asile sûr. Autrefois aussi on y a fait sans doute la chasse aux ours; car cet animal des climats neigeux est le seigneur de cette ville républicaine. Tout ce qu'on a dit sur les ours de Berne n'est point exagéré. Ils sont peints sur les armoiries du canton; ils sont sculptés sur les portes et sur les fontaines de la ville; on en nourrit dans les fossés, qui deviennent le plus bel ornement des fêtes publiques. Les maisons de la ville sont en général basses et d'une construction massive; les arcades, qui règnent de chaque côté des rues, sont tellement surbaissées qu'elles n'ont point l'air d'être destinées à laisser passer des hommes; les trappes qui s'ouvrent sous les piliers et qui conduisent à des boutiques souterraines, complètent le caractère étrange de cette architecture, et il semble, en vérité, que le modèle en ait été pris sur les tannières des ours.

La foule qui circule dans les rues de cette singulière ville n'est guère plus belle; on dirait que les mères de tout ce peuple ont passé le temps de leur grossesse accoudées sur les remparts, et occupées à jeter des morceaux de pain dans l'auge des seigneurs de Berne; nulle part je n'ai vu l'enfance plus déshéritée de sa grâce ordinaire, ni la vieillesse plus hideuse; toutes ces figures grognent et grimacent.

Les modes françaises ont envahi tous les pays civilisés; et si Berne a un peu l'apparence d'une ville d'ours, elle ne manque pas de tous les goûts, de toutes les frivolités, de tous les plaisirs de la civilisation. Il faut rendre cette justice aux dames de Berne, qu'elles portent très bien les toilettes de Paris; elles n'ignorent pas leur mérite sur ce point, et prennent plaisir à se faire admirer des passants en se tenant tout le long de la journée penchées sur les coussins rouges qui couvrent leurs fenêtres. Le costume indigène n'est plus porté que par les servantes qui descendent des Alpes pour gagner leur dot à la ville, ou par les paysannes qui apportent au marché les denrées de la campagne.

C'est un fait à peu près général en Europe, et dont les exceptions s'effacent chaque jour: le costume des hommes a cessé d'être une parure. Aussi voyons-nous leur vêtement se simplifier et devenir presque partout uniforme. La commodité est l'unique règle qu'il suive, et l'élégance n'est plus comptée pour grand'chose. Si le chasseur des Alpes serre ses jambes dans des guêtres, et tout le reste de son corps dans un habit juste et court, ce n'est point qu'il ait envie de dessiner sa taille et de faire voir la souplesse ou la vigueur de ses proportions; mais, sur les glaciers qu'il affronte, dans les fentes où il se glisse, sur les hauteurs qu'il escalade, il a besoin d'un vêtement qui ne l'embarrasse point, et qui ne laisse aucune prise aux buissons et au vent. Ici l'utilité et la grâce se rencontrent; mais c'est la première qui a sauvé l'autre des réformes du temps.

Le costume des femmes n'a point subi la même révolution, et probablement en sera toujours préservé. En effet, ce n'est point l'utilité, mais la grâce qui lui sert de règle. Toutes les femmes de la haute société, quels que soient leur pays et leur rang, ont aujourd'hui adopté la même mise; c'est le plaisir de la toilette qui les a décidées à rivaliser ainsi entre elles d'un bout de l'Europe à l'autre; et ce n'est pas pour simplifier leur costume qu'elles le changent si souvent au gré du caprice d'une marchande de Londres ou de Paris. La beauté des formes ne sera jamais indifférente aux femmes; et elles seront toujours avides des innovations qui promettront de leur prêter quelque agrément, ou de mieux faire briller quelqu'un de leurs charmes.

Mais tandis que les femmes des hautes classes se procurent ainsi, au prix de leur fortune, le plaisir d'étudier les contours de leur corps, et d'en mettre l'élégance en saillie par des ornements accessoires, les femmes des classes inférieures ont une autre manière de satisfaire au besoin de la parure: elles gardent le costume des anciens jours, et parent ainsi leurs corps de la poésie traditionnelle des ancêtres. Dans les lieux où la nature n'a rien à dire à l'esprit du peuple, elles perdent peu à peu le souvenir de ces riches modes du temps passé; mais celles qui vivent dans de beaux lieux, au milieu des magnifiques ruines des siècles écoulés, ou bien au bord des lacs, au pied des montagnes dont Dieu a dessiné les admirables sculptures, au milieu des vastes horizons que la lumière inonde; celles-là, pleines du sentiment du beau, conservent jusqu'au dernier jour les antiques parures qui semblent avoir été faites à dessein par quelque artiste pour ces classes laborieuses, et réunir le plus grand éclat à la plus grande économie possible.

Dès qu'on entre à Thoune, qui est la porte de l'Oberland, et qui semble veiller sur le seuil de la région des lacs et des glaciers, on voit le vieux costume bernois dans toute sa grâce. La jupe est ample, d'une couleur foncée et bordée intérieurement d'une lisière rouge. Le corsage est en soie noire, plus souvent en velours; il est carré et ne monte pas au-dessus du sein. La poitrine est entièrement couverte d'une sorte de petite chemise plissée, très blanche; le cou est pris dans une cravate de velours, assez semblable à celles que les dames portaient l'année dernière à Paris. Des chaînes en argent sont attachées aux coins de cette cravate, descendent sur la poitrine et sur le corset, et vont s'attacher à la ceinture. Les manches sont à gigot, et ordinairement d'une blancheur qui rivalise avec celle des glaciers. La coiffure se compose d'une coiffe de satin noir très étroite, très courte, posée sur le haut de la tête, et à laquelle s'ajustent de magnifiques dentelles noires, qui retombent sur les cheveux, et encadrent les plus fraîches et les plus jolies figures qu'on puisse voir.

Dans l'Emmenthal, qui est moins fréquenté que les grandes vallées de l'Aar, le costume indigène est porté plus fréquemment. Les femmes les plus distinguées des bourgades qu'arrose l'Emmen se font gloire d'ajouter encore à sa magnificence. Quant aux femmes du peuple, quelle que soit leur misère, elles tiennent religieusement aux modes de leurs aïeules; n'étant pas assez riches pour se charger la tête de dentelles noires, elles mettent à leur place une sorte d'étoffe transparente, tissée avec les crins noirs des chevaux, et qui se tient en l'air comme une crête. Sur une tête jeune, cette coiffure ressemble aux ailes d'une abeille; mais elle va horriblement mal aux têtes vieilles, et a l'air de leur prêter des ailes de chauve-souris.

Le costume bernois est celui de tous les costumes suisses qui s'est conservé le plus complétement. Dans les autres Etats de la confédération, il ne reste guère plus de l'ancienne toilette que la coiffure; c'est par la manière de tresser leurs cheveux, de les parer de rubans, d'aiguilles et de linge, que les femmes des divers cantons se distinguent les unes des autres; et ce n'est déjà plus qu'autour de leurs yeux, dernier et invincible retranchement de la coquetterie, qu'elles conservent la tradition des ornements antiques, et le soin de la parure.

TRANSPORT EN FRANCE ET ÉRECTION DE L'OBÉLISQUE DE LUXOR.

Tout en poursuivant son but d'instruction générale, indépendante des temps et des lieux, le *Magasin pittoresque* n'a jamais négligé aucune occasion de consigner dans ses colonnes les faits les plus saillants qui se passent en France et sous nos yeux. Si donc il vise, dans le choix et la rédaction de ses articles, à former un *livre* de durée, susceptible pendant long-temps d'être consulté avec fruit, il tient aussi à pouvoir être considéré chaque année comme une sorte de *revue contemporaine* destinée à conserver la mémoire de ces grands événements de l'art, de la science ou de l'industrie dont chacun doit se servir pour jalonner sa vie et classer ses souvenirs. A ces différents titres, nous devions demander au crayon de nos artistes les dessins nécessaires pour fixer la trace des opérations successives et représenter l'appareil mobile à l'aide duquel l'aiguille de Luxor a été dressée sur son piédestal.

Déjà dans notre première année (1833, pag. 393), nous avons reproduit le dessin du grand ouvrage de l'Institut d'Egypte, où l'on voit l'entrée du palais de Luxor décorée de ses deux obélisques, et nous avons donné quelques détails généraux sur ces monuments remarquables.

C'est à Napoléon que remonte l'idée de transporter à Paris quelques uns des monolithes de l'Egypte, tant pour éterniser que pour rendre plus populaire le souvenir de son audacieuse campagne; héritant de cette idée, le gouvernement de la Restauration avait obtenu de Méhémet-Ali celle des deux aiguilles de Cléopâtre qui était restée debout à Alexandrie; l'autre appartenait déjà aux Anglais; mais MM. Delaborde et Champollion jeune insistèrent vivement pour que l'on demandât au Pacha les obélisques de Luxor parfaitement conservés, au lieu de l'aiguille dégradée de Cléopâtre, et ils obtinrent cette modification au projet primitif.

Il fallait construire un navire qui pût à la fois tenir la mer et naviguer dans le Nil où il ne reste que fort peu d'eau sur les bancs, qui fût assez étroit pour passer entre les arches de tous les ponts qui traversent la Seine, qui pût porter l'obélisque et tous les agrès nécessaires à l'abattage, qui logeât enfin 136 hommes d'équipage et leurs vivres. C'étaient autant de conditions inconciliables; mais heureusement ce qui est théoriquement impossible devient souvent exécutable, tant à l'aide de ce mystérieux défaut de précision que l'on remarque dans les phénomènes naturels dont nous croyons connaître le plus exactement les lois, qu'à l'aide de la volonté et de la puissance de l'homme dont le dévonement incalculable vient combler les lacunes des calculs.

Ce fut le 15 avril 1830 que le navire quitta Toulon; il ne put sauter la barre du Nil, le 17 juin, qu'en se déchargeant presque totalement pour ne plus tirer que six pieds d'eau, encore manqua-t-il d'y rester échoué. Il remonta le fleuve à l'aide des populations arabes du littoral, que les Turcs du pacha chassaient devant eux à coups de bâton, et mouilla le 14 août vis-à-vis le village de Luxor, après avoir parcouru 120 lieues de rivière. L'ingénieur Lebas y était déjà depuis un mois à faire les préparatifs d'abattage et de transport; il fallait construire un chemin du temple au fleuve, déblayer les bases de obélisques, acheter et démolir une trentaine de maisons qui gênaient.

Le navire fut échoué et à demi enterré dans le sable pour éviter les dangereux effets du soleil. L'équipage, mis à terre, installé dans une des salles du palais des Pharaons, accrocha ses hamacs le long de ces vénérables murs tout couverts de sculpture. Il y avait plus d'honneur que de plaisir à habiter ces logements; car souvent on voyait les scorpions sortir des crevasses, les serpents se glisser entre les planches, et les lézards, *geckos*, courir à l'aise par une température de 50° à 53° Réaumur. Un jardin fut disposé auprès de l'habitation, et reçut les graines de tout genre apportées d'Europe; on arrosait avec l'eau du Nil, et l'on obtenait des résultats merveilleux; car semant le 1er du mois, on pouvait servir le 30 des haricots verts sur la table de l'état-major. Dans les moments de loisir, les officiers allaient à la chasse pour récolter des objets d'histoire naturelle.

Le courage et la persévérance de l'équipage furent remarquablement récompensés par le succès; le choléra même, qui vint fondre en Egypte et atteignit le village de Luxor, respecta les marins français; pas un d'eux n'y succomba, tandis qu'aux environs un huitième de la population disparaissait.

Enfin arriva le fameux jour où l'on ébranla l'obélisque sur sa base, par une opération semblable à celle de l'érection, que nous décrirons plus loin. Ce fut le 1er novembre 1831; toute la population des environs accourut; trois voyageurs anglais assistèrent à ce spectacle; l'appareil fonctionna admirablement, et en 25 minutes l'obélisque fut couché dans la poussière.

L'obélisque abattu, on le fit avancer sur un chemin en bois composé de quatre pièces qui pouvaient se mettre bout à bont; trois de ces pièces formaient la longueur du monolithe, de sorte que lorsqu'il était arrivé à l'extrémité du glissoir on retirait la pièce de derrière, devenue inutile, et on venait la porter en avant.

Pour loger l'obélisque, on coupa en travers l'avant du navire, que l'on mit de côté: le fond de cale se trouvait alors former le prolongement du chemin de bois. L'entrée à bord s'opéra le 17 novembre. L'obélisque étant parfaitement assujetti contre les mouvements du roulis, on rajusta au navire la partie de l'avant précédemment sciée.

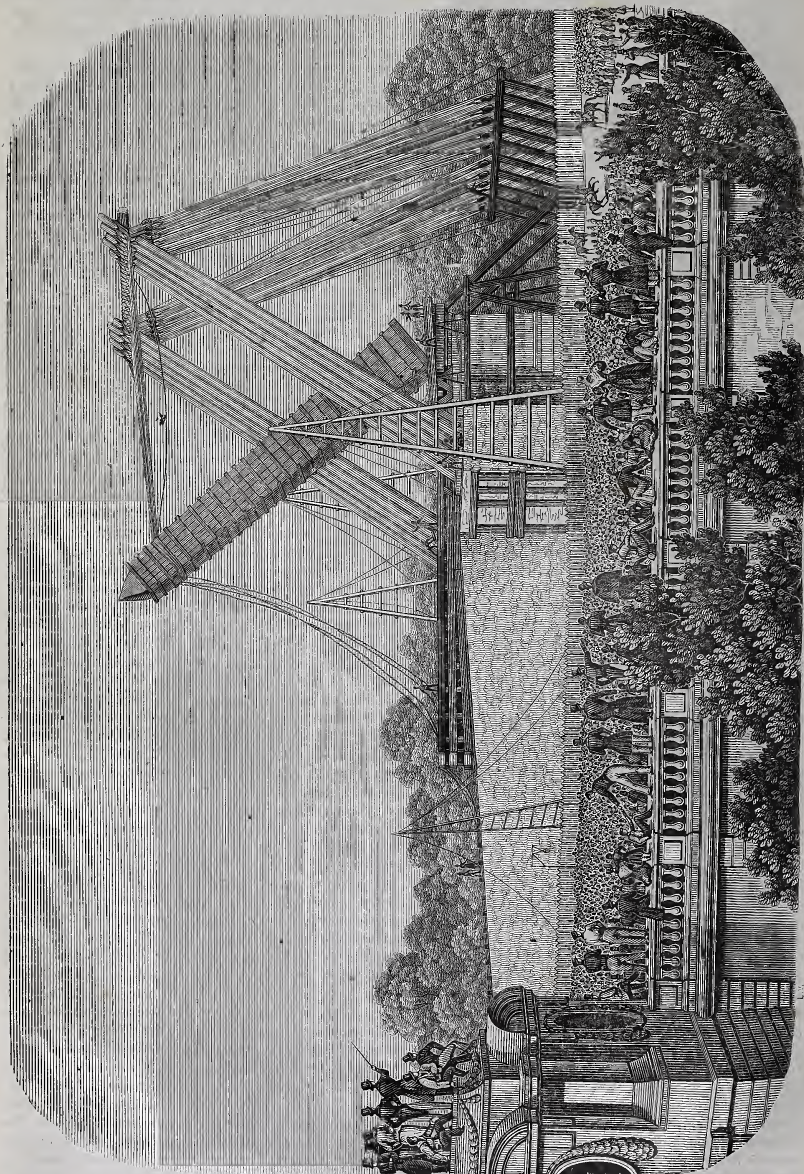
Le 25 août suivant, la crue des eaux permit à l'expédition de redescendre le cours du fleuve. Le navire courut encore plus de dangers que la première fois pour franchir la barre de l'embouchure; il y réussit cependant le 1er janvier 1833, et se rendit à Alexandrie, d'où il fit voile pour la France trois mois après, remorqué par le bateau à vapeur *le Sphinx*, qui toucha à Zante, à Toulon, à Gibraltar, à la Corogne, à Cherbourg, et arriva au Havre le 15 septembre. A Rouen, il fallut dématér le navire, raser les bastingages pour le faire passer sous les ponts de la Seine; on le remorqua avec seize et même trente chevaux; enfin, le 23 décembre, jour de l'ouverture des Chambres, on le mouilla auprès du pont Louis XV, et le 8 juillet suivant on déposa sur le sol de France l'obélisque emmailloté dans ses planches et poutrelles.

Nous voilà donc en possession du monument légué par le grand Sésostris à la postérité. Où le mettrons-nous? Le capitaine de l'expédition, M. Verninhac de Saint-Maur, et son lieutenant Joannis, qui ont chacun publié une relation du voyage, demandaient qu'on assignât à l'obélisque le centre de la cour carrée du Louvre: cet avis n'a point prévalu; malgré de graves objections soulevées par les artistes, on s'est décidé à l'établir au centre de la place de la Concorde, où il coupe en deux la vue de l'arc de triomphe, de la Madeleine, de la Chambre des députés, du grand pavillon des Tuileries. Nous le croyons cependant encore mieux placé là qu'au Louvre, car il faut de l'air et de l'espace à cette pierre vénérable; mais si la dépense n'eût point dû empêcher d'aller chercher la seconde, qui reste toute seule à la porte du temple de Luxor, il nous semble qu'il eût été fort bien de placer les deux aiguilles aux coins des Champs-Elysées, à l'entrée de la place Louis XV; deux pyramides dans cette position ne masqueraient aucun monument; et vues des Tuileries elles paraîtraient dépendre de l'arc de l'Etoile dont elles formeraient en quelque sorte un complément de décoration.

C'est le 25 octobre 1836 qu'on a dressé l'obélisque sur son piédestal. A l'aide de trois gravures que nous donnons,

on comprendra facilement tout le mécanisme de l'opération, et il ne sera pas besoin de longues explications.

Le piédestal était adossé au centre de la place de la Concorde; une maçonnerie partant à fleur de terre, non loin du quai, et s'élevant graduellement jusqu'à la hauteur du piédestal, avait servi de chemin pour faire monter l'obélisque, couché sur le train de bois ou *ber* que l'on aperçoit au-dessous de lui, et le placer ainsi qu'on le voit dans la figure nº 1 (page 5).



Dans la figure nº 2 on distingue : 1º les cordages qui ceignent comme d'une cravate le sommet de la pyramide, et qui s'élèvent jusqu'à la double traverse horizontale dis-

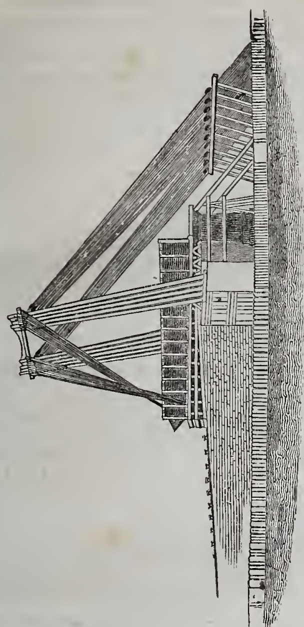


Fig. 1.

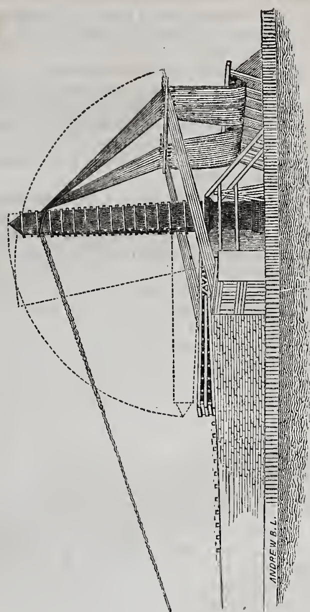
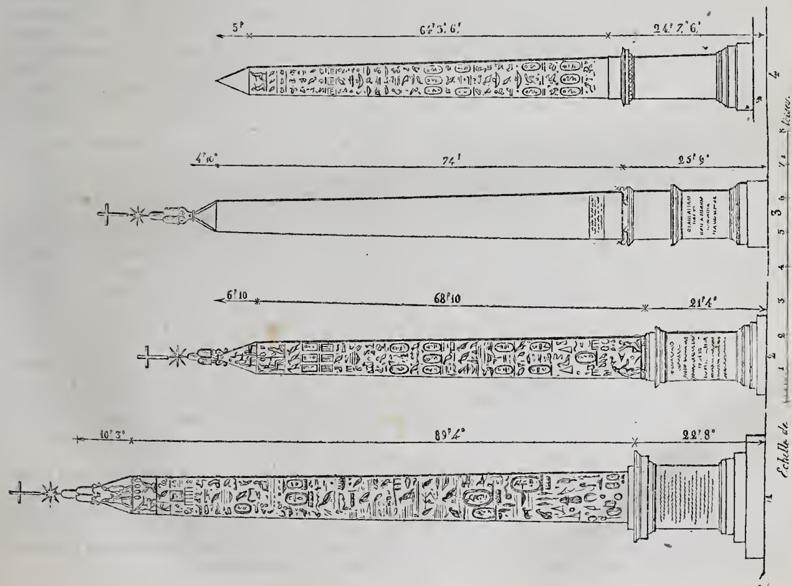


Fig. 2.



(Les trois principaux obélisques de Rome comparés à l'obélisque de Luxor.)

posée au haut de l'appareil où elles sont fixées; cette traverse réunit les têtes de dix gros mâts de sapin, ou *bigues*, longs de 65 pieds : cinq à droite et cinq à gauche de l'obélisque; les pieds de ces bigues sont assemblés dans une pièce de bois faisant fonction de charnière, et couchée horizontalement sur un mur perpendiculaire au plan incliné.

Ainsi, les dix bigues peuvent tourner autour de leurs pieds, et passer graduellement de la position presque verticale qu'elles ont dans la figure n° 1, à la position presque horizontale où on les voit dans la figure n° 2.

Le lecteur devine sans doute maintenant tout le mécanisme de l'appareil.

Du sommet des dix bigues partent à droite des câbles qui descendent sur la place de la Concorde, où ils sont enroulés autour des cabestans. En faisant tourner les cabestans, on obligea le chevalet formé par les dix bigues à tourner autour de la charnière, à se rabattre graduellement vers la droite, et à entraîner dans ce mouvement l'obélisque, auquel il était invariablement fixé par les cordages de gauche. Nous épargnerons au lecteur le détail des moufles, des poulies de renvoi, et autres machines, accessoires obligés de la manœuvre; les cabestans sont cachés derrière la barrière de planches qui règne tout autour du siége des opérations.

Ce que nous venons d'exposer montre bien la première phase de l'érection, celle où l'obélisque s'enlève en tournant autour d'une des arêtes de sa base, et atteint la position presque verticale de la figure n° 2; mais arrivé là on aurait vu l'obélisque se mettre tout seul d'aplomb sur sa base sans le secours des cabestans; malheureusement il se serait redressé trop vite, et dépassant la position d'équilibre, il aurait abandonné son piédestal pour tomber à droite sur la place. C'est afin de parer à cet accident que l'on voit tendues (fig. n° 2) des chaînes de retenue en fer qui, fixées au sommet de l'obélisque, vont passer dans des poulies disposées au bas du plan incliné; au moment où l'obélisque a roidi les chaînes, il n'y a plus qu'à les filer peu à peu pour faire descendre graduellement le monument sur sa base.

Comme l'arête sur laquelle la pierre devait tourner se serait écrasée sous le poids, on avait, dès l'opération d'abattage en Egypte, pris la précaution de l'encastrer dans un énorme madrier arrondi à l'extérieur, qui se logeait et tournait dans une autre pièce creusée en gouttière. La même nécessité s'est fait sentir lors de l'érection; mais pour l'ajustement de l'obélisque sur le piédestal, on a dû subir l'inconvénient de pratiquer une brèche dans la partie supérieure du piédestal, afin d'y loger les madriers de rotation; on doit rapporter ensuite une pièce de granit semblable à la portion enlevée. Cette mutilation a dû paraître fâcheuse aux artistes, qui malheureusement n'ont pas proposé de remède conciliable avec la simplicité du système d'érection. Ce mécompte eût été plus grave si le piédestal se recommandait par le côté artistique, mais il nous semble mal approprié au monument qu'il porte; nous eussions préféré à un piédestal imité de l'Italie ou de la Grèce, un piédestal imité de l'Egypte, semblable à celui qui à Luxor soutenait l'obélisque.

La simplicité est le grand mérite de cette opération, comme la précision des manœuvres en fait la grande difficulté. C'est sous ces deux points de vue qu'il faut comparer la mécanique d'aujourd'hui à la mécanique des temps passés. Faire avec des machines et avec peu de monde ce qui ne s'exécutait que par des milliers de bras, tel est le problème à résoudre. Ajoutons que cette dernière condition était surtout importante en Egypte.

L'idée du mode d'abattage appartient à M. Mimerel, ingénieur de la marine, que des raisons d'avancement empêchèrent de partir avec l'expédition; M. Lebas, aussi ingénieur de la marine, a fort habilement modifié et mis à exécution les plans de son prédécesseur, tant dans l'abattage en Egypte que dans l'érection à Paris.

LES TROIS PRINCIPAUX OBÉLISQUES DE ROME COMPARÉS A L'OBÉLISQUE DE LUXOR.

1. *Obélisque de la place Saint-Jean-de-Latran.*

Cet obélisque est le plus grand qui existe à Rome; ce fut Constantin-le-Grand qui, des ruines de Thèbes dans la Haute-Egypte, le fit transporter à Alexandrie. Constance, son fils, le fit conduire d'Alexandrie à Rome sur un vaisseau, et l'éleva au milieu du grand cirque. Après la ruine et la destruction de ce monument, cet obélisque resta enfoui à 16 pieds du sol. Sixte-Quint, l'ayant fait déterrer, le trouva cassé en trois morceaux; il les fit réunir, ordonna sa restauration, et chargea le chevalier Fontana de le dresser sur la place de Saint-Jean-de-Latran.

Cet obélisque est de granit rouge; les hiéroglyphes dont il est orné indiquent que ce monument avait été élevé par le roi Theutmosis en l'honneur du Soleil. Il est maintenant consacré à la Sainte-Croix, dont l'image décore son sommet comme ceux de presque tous les autres obélisques de Rome.

2. *Obélisque de la place du Peuple.*

C'est le premier monument qui frappe le voyageur en entrant dans la ville de Rome. Auguste, après la bataille d'Actium et la conquête de l'Egypte, le fit transporter et placer dans le grand cirque, et le dédia au Soleil. Il fit à cet effet placer un globe d'or à son sommet. Ce fut aussi Sixte-Quint qui, en 1589, le fit extraire des décombres du grand cirque où il restait enseveli et cassé en trois blocs, et qui chargea Fontana de l'élever sur la place où on le voit aujourd'hui. Il est, comme le premier, en granit rouge et orné d'hiéroglyphes.

3. *Obélisque de la place de Saint-Pierre.*

Cet obélisque n'est pas le plus grand de Rome et il n'a pas d'hyérogliphes, mais il a le mérite, n'ayant pas été renversé, de s'être parfaitement conservé, et d'être, ainsi que le nôtre, d'un seul morceau. Ce fut Caligula qui le fit transporter à Rome sur un vaisseau qui fut ensuite coulé à fond pour la construction du port d'Ostie. Cet empereur le fit placer dans son cirque du Vatican, qui plus tard fut orné par Néron, dont il prit ensuite le nom. Malgré les dévastations dont ce cirque fut l'objet dans les siècles barbares, l'obélisque resta debout dans l'emplacement où il avait été primitivement élevé, et sur lequel se trouve aujourd'hui la sacristie de Saint-Pierre.

En 1586, Sixte-Quint, voyant qu'il était digne d'être placé en face de la basilique, le fit transporter sur cette place sous la direction de Fontana, qui réussit parfaitement dans cette importante opération. Le système qu'il adopta, pour poser l'obélisque sur son piédestal, consistait dans un vaste château de charpente, au sommet duquel l'obélisque fut suspendu, à l'aide de brides de fer passées sous sa base. Il eut recours, pour soulever cet énorme poids, à 50 cabestans, 140 chevaux et 900 hommes. La dépense peut être évaluée à 214 000 livres environ. Sur deux faces de l'obélisque on lit la dédicace qui en fut faite par Caligula à Auguste et à Tibère.

Le mode d'enlèvement employé par Fontana l'obligea de poser la base de cet obélisque sur quatre lions de bronze placés aux angles, et qui, laissant le dessous à jour, ont permis de retirer les embrasses de fer qui avaient servi de supports. Ce monolyte, ainsi posé sur quatre points d'appui d'un petit volume, et isolé dans le milieu de sa base, produit un très bel effet.

Il existe à Rome huit autres obélisques moins importants que ceux que nous venons de décrire; ils ont tous été trouvés dans les ruines des anciens cirques, sur la *spina* desquels les Romains avaient l'usage de les placer; aujourd'hui ils décorent d'une manière très monumentale et pittoresque les principales places de la ville.

4. Obélisque de Luxor.

L'obélisque de Luxor pèse 460 milliers.

Le piédestal, qui est composé de cinq blocs, pèse le même poids, 460 milliers. Le dé seul, qui a 5 mètres de haut sur 5 de large, pèse 200 milliers.

Les dépenses totales du transport et de l'érection du monument, s'élèvent à 1 550 000 francs.

La couronne royale de Bohême. — La couronne dont on ceint le front des rois de Bohême a appartenu à Charles IV. Elle est entièrement d'or, et on y a enchâssé 19 rubis, 29 rubis balais, 25 émeraudes, 24 saphirs et 20 perles : tous ces joyaux sont d'une grosseur remarquable. Une croix de saphir surmonte la couronne. Charles IV, empereur et roi de Bohême, a ordonné par des lettres-patentes que tous ses successeurs seraient, lors de leur avénement au trône, couronnés à Prague ; qu'on y conserverait la couronne impériale ; qu'aussitôt après le couronnement, le roi remettrait lui-même la couronne à trois dignitaires de la cathédrale, qui sont le doyen, le conservateur et le sacristain ; que ceux-ci prêteraient un serment solennel de la conserver ; qu'il ne pourrait être nommé à aucune de ces trois places que des prêtres nés dans les Etats de Bohême. L'empereur actuel, Ferdinand, a été couronné le 9 septembre, jour anniversaire du couronnement de l'empereur Charles IV.

Serment de confédération des grands de Castille entre eux, pendant le moyen âge. — L'histoire de tous les pays, pendant le moyen âge, est celle des guerres de la noblesse, soit entre ses membres, soit contre ses souverains. Souvent des confédérations avaient lieu, et ceux qui entraient dans ces confédérations prêtaient un serment moitié militaire moitié religieux, qui les engageait les uns envers les autres. A la violation de ce serment était attachée une note d'infamie, et de plus on croyait que Dieu vengeait souvent par des peines temporelles l'outrage fait à lui ou aux saints dont les confédérés avaient pris le nom et souvent les reliques pour garants de leur sincérité. Les usages variaient selon le pays ; pour en donner une idée à nos lecteurs, nous reproduisons le mode de confédération des grands de Castille.

A un jour convenu ils s'assemblaient, et on lisait publiquement les articles de la confédération. Alors l'un des seigneurs prononçait, au nom de tous, ce serment : « Je jure, par » le Seigneur Dieu tout-puissant et par la très sainte Vierge » sa mère, que tous en général et chacun en particulier nous » observerons ponctuellement et fidèlement tous les articles » dont nous sommes convenus ensemble, tels qu'ils sont » exprimés dans le mémoire dont on vient de faire publi» quement la lecture ; que nous agirons tous en cela sincè» rement et de très bonne foi : que nous ne nous séparerons » jamais les uns des autres pour passer chez les ennemis, et » que jamais en aucune manière nous ne contreviendrons » à aucun des articles réglés ; le premier de nous qui osera » violer avec connaissance de cause le moindre de ces arti» cles, que le Seigneur tout-puissant lui ôte la vie, et qu'a» près sa mort, il lui fasse subir dans l'enfer les plus affreux » supplices ; qu'à l'heure même les forces et la parole lui » manquent ; qu'au jour d'une bataille les armes lui devien» nent inutiles ; qu'il ne puisse se servir de ses éperons ; que » son cheval tombe mort ; que tous ses vassaux le trahis» sent ; que tout l'abandonne lorsqu'il aura le plus besoin de » secours !... »

A ces affreuses malédictions tous les confédérés répondaient *amen*, et quelquefois, pour rendre le serment encore plus redoutable, ils partageaient entre eux l'hostie, symbole du corps de la sublime victime qui mourut sur la croix en pardonnant à ses bourreaux, et dont toute la doctrine enseigne l'amour des ennemis et l'oubli des injures.

Regarde bien au-dedans de toi ; il y a une source qui jaillira toujours si tu creuses toujours. MARC-AURÈLE.

Le duc de La Vauguyon, gouverneur des quatre petits-fils de Louis XV, appelait ses élèves ses quatre F : le Fin (le duc de Bourgogne), le Faible (Louis XVI), le Faux (Louis XVIII), le Franc (Charles X).

LES ÉCOLES PRIMAIRES EN ÉGYPTE.

Les écoles primaires ne doivent, en Egypte, leur existence qu'à la charité ; ce sont des fondations que les riches entretiennent en leur affectant une partie de leur héritage. Quand un musulman pieux fait construire une mosquée, il a toujours soin d'établir à côté une école publique, où les enfants pauvres reçoivent gratuitement l'instruction ; il va quelquefois jusqu'à assurer aux plus indigents la nourriture et le vêtement. On rencontre au Caire plus de quatre cents écoles primaires ; aussi les habitants savent-ils tous généralement lire. C'est dans les campagnes où les travaux de l'agriculture réclament de bonne heure les enfants, qu'on trouve le plus d'ignorance.

Le nombre d'élèves réunis dans chaque école varie de trente à cinquante ; un maître, auquel on alloue une modique rétribution, est chargé de l'enseignement. On choisit ordinairement, pour ces fonctions, les cheykhs malheureux attachés aux mosquées, et qui n'ont d'autre moyen d'existence que de copier des manuscrits, et d'aller, à l'époque des solennités religieuses, chanter le Coran chez les personnes riches. Quand ces cheykhs deviennent aveugles, ce qui arrive très fréquemment, on les emploie comme muezzins, et ils montent sur les minarets pour appeler les fidèles à la prière. Il faut qu'un muezzin soit aveugle, pour qu'il ne puisse pas voir ce qui se passe sur les terrasses des maisons, où les femmes se tiennent souvent sans voiles. Les cheykhs aveugles apprennent aussi aux jeunes filles, dans le harem, à réciter le Coran. Il n'y a pas, à proprement parler, de corps enseignant en Egypte. C'est le clergé qui fournit les prêtres pour les mosquées, les jurisconsultes qui interprètent et appliquent les lois, et les instituteurs de la jeunesse.

« Fais jouer l'enfant pendant sept ans, dit le Coran, in» struis-le et corrige-le les sept années suivantes ; conduis-le » sept autres années dans le monde pour qu'il en adopte les » usages : il est alors homme parfait. » D'après ce précepte, les parents envoient leurs enfants dans les écoles à l'âge de sept ans. On leur apprend alors à lire et à écrire en même temps. Chaque écolier apporte une petite planche enduite d'un vernis blanc, ou bien une feuille de ferblanc sur laquelle le maître trace les lettres de l'alphabet ; à mesure que l'enfant sait sa leçon, le maître l'efface avec un linge mouillé, et lui en écrit une nouvelle. On sait qu'en Orient on se sert, pour écrire, de plumes de roseau, et d'une encre épaisse et très noire qu'il est facile de décomposer avec de l'eau. L'enseignement n'est jamais collectif ; le maître appelle successivement auprès de lui chaque écolier et lui montre sa leçon ; il le renvoie ensuite à sa place pour qu'il étudie.

Rien de plus bruyant qu'une école publique, où les enfants apprennent à écrire les caractères de l'alphabet, les syllabes et les mots, en même temps qu'ils s'exercent à les prononcer. Tous les écoliers, réunis dans la même salle, et assis pêle-mêle sur une natte, récitent et étudient à haute voix les leçons qui leur ont été données. Les enfants, outre

l'usage qui leur est commun dans tous les pays, de chanter en lisant, ont encore en Egypte l'habitude de balancer continuellement la tête et la partie supérieure du corps. Ce mouvement perpétuel, joint aux sons discordants de toutes les voix, fait des écoles arabes un spectacle assez curieux, mais bientôt étourdissant, pour les étrangers. C'est au milieu de ce tumulte que le maître donne ses leçons. Il semble que le bruit et le mouvement soient nécessaires aux enfants égyptiens pour apprendre, car dans toutes les écoles organisées par des Européens, où les écoliers sont assis sur des bancs et devant des tables, et où ils sont obligés d'écouter en silence l'enseignement que le professeur fait pour tous, la moitié des élèves s'endort, et l'autre moitié, croisant ses jambes sur le banc, s'ennuie, rit et cause.

Les professeurs de grammaire, de même que les instituteurs primaires, n'ont aucune méthode régulière pour enseigner. On met un livre entre les mains de l'élève, il l'apprend par cœur; et quand il le sait, on lui donne à apprendre un autre livre qui contient l'explication détaillée du premier, puis un troisième qui est le commentaire du second; celui qui a lu le plus de livres est le plus savant. Avec ce mode d'études il est très rare de trouver un homme qui connaisse parfaitement sa langue; une vaste et facile mémoire peut seule aider à retenir ces innombrables commentaires de la grammaire, qu'on n'a pas songé encore à classifier en syntaxe régulière. Les Arabes sont aussi tout étonnés de voir des étrangers qui ne sont jamais venus au milieu d'eux, et qui cependant, comme M. Sylvestre de Sacy, par exemple, savent mieux qu'aucun de leurs savants la grammaire arabe; mais il leur est impossible d'apprécier la valeur d'une méthode dans les études.

Il arrive souvent que les personnes riches envoient leurs enfants dans les écoles publiques; on leur apporte ordinairement leur repas, et ils le partagent avec leurs camarades indigents. C'est ainsi que de bonne heure on leur apprend la bienfaisance envers leurs semblables; ce qui est une des vertus le plus en honneur chez les musulmans. On corrige les écoliers turbulents avec un bâton de dattier, appelé dans le pays *djérid*. On les frappe sur la plante des pieds; mais comme la plupart d'entre eux marchent pieds nus, cette punition est loin de leur être aussi sensible que la *férule* de nos écoles, surtout quand celle-ci est appliquée sur le bout des doigts.

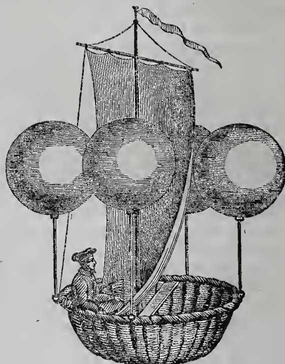
Comme on le voit par notre gravure, le vêtement des enfants pauvres est très simple; il ne se compose que d'une chemise longue qui descend jusque sur les talons. Cette espèce de robe est de coton et teinte en bleu; leur petit bonnet est en laine rouge et se nomme *tarbouch*. L'enfant que nous avons sous les yeux est bien assis; ses coudes appuyés sur ses jambes doivent faciliter son balancement; bientôt peut-être, quand il saura sa leçon, il l'épèlera avec son doigt et en criant de toute sa force pour se faire remarquer. Il est probable que sa planche appartient à l'école; elle serait plus petite si elle était à lui, et il la pendrait à son cou par une ficelle à la fin de la classe pour l'emporter chez lui.



(Un Écolier égyptien.)

Les enfants arabes sont loin d'avoir la turbulence de nos écoliers; ils deviennent de bonne heure graves et peu joueurs. Quand ils sortent de l'école, ils se réunissent plusieurs, et entrelaçant leurs bras, ils se rendent tranquillement chez leurs parents. Ce n'est pas comme chez nous une irruption tumultueuse qui crie, court et fait mille espiégleries. Cette gravité précoce justifie le précepte du Coran, et il est rare de trouver un jeune homme de vingt et un ans qui ne soit déjà établi, et dont la vie ne soit faite.

Le ballon de Lana. — L'espoir d'inventer une machine pour s'élever et naviguer dans les airs paraît presque aussi ancien que le monde civilisé. Nous avons déjà rappelé un passage de Bergerac qui montre que les esprits de son temps étaient occupés de la recherche des aérostats (Histoire comique des Etats et Empire de la Lune, 1834, p. 258). En 1670, plus d'un siècle avant l'admirable découverte des frères Montgolfier, François Lana, jésuite très savant, construisit l'appareil que notre gravure représente. La légèreté spécifique de l'air échauffé et du gaz hydrogène n'étant pas encore découverte, il n'eut d'autre idée pour faire élever ses ballons que de les vider complétement d'air. Mais en supposant même que ces quatre ballons qui surmontent sa nacelle eussent été assez légers pour l'enlever, il est de toute évidence que la pression atmosphérique extérieure eût suffi pour les détruire. (V. Aérostation, 1833, p. 163.)



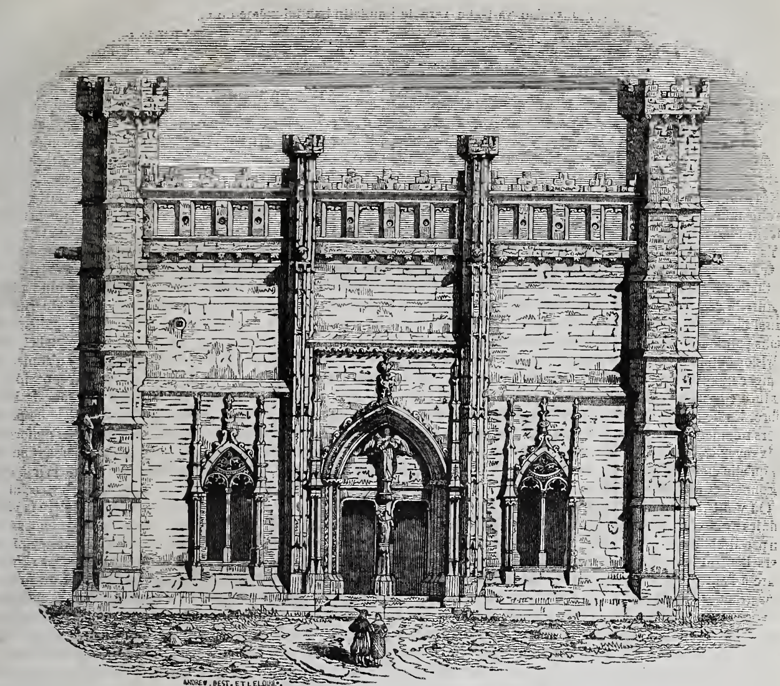
(Ballon de 1670.)

Quant à l'idée de se servir d'une voile pour diriger le ballon comme on dirige un navire, c'était aussi une illusion; car la nacelle aérostatique, et les quatre globes de la voile étant tous plongés entièrement dans l'air, auraient toujours dû suivre la direction du courant atmosphérique quel qu'il fût. Lorsqu'un navire est plongé dans la mer et que ses voiles reçoivent l'impulsion du vent, il faut considérer qu'il y a réellement deux forces : la force active du vent et la force passive de la résistance de l'eau; en corrigeant ces deux forces l'une par l'autre, on peut être jusqu'à un certain point maître de suivre la direction qu'on veut; on finit même, en louvoyant, par remonter dans le lit du vent; mais lorsqu'on n'est soumis qu'à une seule force, il faut lui obéir entièrement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA BOURSE DE PALMA
DANS L'ILE DE MAYORQUE.



(*La Lonja*, ou Bourse de Palma, dans l'île de Mayorque.)

Le monument dont nous offrons ici le dessin peut donner à nos lecteurs une idée de l'importance de Palma, qui sera l'objet d'une notice plus étendue dans une prochaine livraison. Palma est la capitale de l'île Mayorque, la plus grande des Baléares. Ses maisons sont, pour la plupart, ornées, dans leurs cours intérieures, de colonnes de marbre, et portent généralement le cachet de l'élégance mauresque. Ses églises, dont plusieurs appartiennent à ces treizième et quatorzième siècles si féconds en chefs-d'œuvre de l'art chrétien, laissent percer quelquefois dans l'épanouissement profane de leurs ogives, dans la coupe des trèfles de leurs galeries intérieures, l'influence de l'Orient; mais elles gagnent en élégance ce qu'elles perdent en pureté. L'hôtel-de-ville, le palais royal, la salle de spectacle, les hôpitaux, sont aussi des édifices remarquables, et, ce qui est rare en Europe, l'art moderne à Palma ne dépare pas trop l'art ancien. Parmi tous ces monuments publics, un de ceux qui attirent le plus l'attention des rares voyageurs que le commerce n'attire pas seul à Palma, c'est *la Lonja*, ou la Bourse, dont la façade est représentée en tête de cet article. Ce monument, dont la construction remonte au quatorzième siècle, époque où l'île de Mayorque était déjà rentrée, depuis cent ans au moins, sous la domination chrétienne, n'offre que peu de réminiscences de l'art mauresque, et, à part ses créneaux qui sont arabes, il offre un des modèles les plus purs du style appelé gothique appliqué à l'architecture civile. Sa disposition intérieure est remarquable par un de ces tours de force qui sont une des prédilections de l'art au moyen âge; elle consiste en une salle unique d'une grande étendue, dont la voûte surbaissée est supportée par six colonnes seulement.

Là se rassemblaient autrefois les marchands et surtout les juifs, à qui l'aménité des mœurs des Mayorcains rend supportable le préjugé qui pèse encore sur eux dans toute l'Espagne. Maintenant on y donne les fêtes publiques et les bals masqués, dont les habitants de l'île préfèrent le divertissement à tout autre.

La Lonja est réellement, avec la cathédrale, le monument le plus intéressant de Palma; aussi est-elle indiquée aux voyageurs, par les indigènes, comme la gloire de la ville. Cependant l'administration actuelle l'a laissé déchoir quelque peu de son ancienne splendeur. Le jardin botanique, qui faisait partie de ses dépendances, est aujourd'hui en friche; quelques statues qui le décoraient ont disparu ou étalent des membres mutilés, comme les nombreux mendiants de toute ville espagnole, et la fontaine jaillissante qu'on admirait dans une cour intérieure, verse goutte à goutte, dans son bassin fêlé, juste autant d'eau qu'il en faut à la femme du concierge pour un savonnage hebdomadaire.

DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.

La nationalité française est la plus belle nationalité du continent. Elle est ferme, vigoureuse, parfaitement définie, et présente toutes les conditions désirables de grandeur et de durée. La configuration géographique, la fraternité politique, l'unité de mœurs et de langage, qui sont les trois principes

fondamentaux de la nationalité, se trouvent ici tous trois admirablement réunis.

Qu'est-ce que l'Allemagne? Jusqu'où va-t-elle vers le nord, vers l'est, vers le midi? Qu'est-ce que la Russie? Où commence-t-elle, où se termine-t-elle? Qu'est-ce que la Prusse, l'Autriche, la Hollande? La plupart des puissances établies comme nous sur le sol de l'Europe auraient besoin de s'entourer de murailles comme la Chine pour dessiner clairement leurs frontières : la nature ne leur en a pas donné. La France est, au contraire, parfaitement marquée sur le globe; une île n'est pas plus nette dans sa forme. Son territoire est un grand pentagone : trois côtés sont bordés par la mer; un autre par les Pyrénées, droite muraille de montagnes à peine percée de quelques étroites ouvertures; le cinquième par les Alpes et le Jura, puis par un large et puissant fleuve qui le côtoie jusqu'à la mer, et termine l'enceinte. A un point de vue purement militaire, on pourrait dire que la France est une forteresse naturelle : le local qu'elle occupe est aussi bien tranché et aussi bien défendu qu'une forte citadelle. Quelques révolutions politiques, quelques conquêtes, quelques invasions ou divisions que l'on veuille imaginer, il n'y a donc pas de danger que la France s'efface. Il faudrait pour cela que la nature elle-même s'ébranlât, que la mer perdît son équilibre, les fleuves leurs eaux, les montagnes la sublimité de leurs sommets : autrement la fumée des combats dissipée, la paix revenue, l'ordre intérieur rétabli, la France se retrouve ce qu'elle était, et le soleil, en se levant sur le monde, la reconnaît et nous la montre.

Où y a-t-il des citoyens plus habitués à vivre ensemble que les Français? Quel peuple se fait, et avec autant de droit, un pareil honneur de son nom? Quel drapeau est plus universellement et plus pieusement salué d'un bout du territoire à l'autre? Quelle nation des temps modernes a fait de plus grandes choses en commun, soit en guerre, soit en science et en beaux-arts, soit en constructions monumentales? La révolution de 1789 a mis le dernier sceau à l'unité politique de cet illustre peuple! Malheur à ceux qui osent encore se révolter contre la volonté de tous, et rappeler, par leurs téméraires tentatives, un ordre condamné et laissé en arrière; sauf des nuances, nous sommes tous d'accord et tous frères! La France n'est désormais qu'un seul corps de nation compacte, unitaire, régulièrement rangé autour de sa capitale comme autour d'une tête. Et quel pays d'Europe voudrait-on comparer à la France sous ce rapport? est-ce l'Espagne, dont les provinces posées l'une à côté de l'autre comme des compartiments sans liaison, gardent encore, pour ainsi dire, leur individualité de royaumes, privées jusqu'ici du Portugal, leur dépendance naturelle isolée sous une couronne étrangère? Est-ce l'Autriche, partagée en tant de races différentes et qui ne sait comment se tenir à l'égard de la Bohême, de la Hongrie, de ses possessions d'Italie? La Prusse, composée de pièces mal soudées, sans unité nationale, sinon dans un duché, et qui n'existe que par ses armes et par la sagesse de son administration intérieure? L'Italie, déchirée dans toute son étendue par des jalousies malheureuses, et pareille à un faisceau délié? Serait-ce même la Grande-Bretagne avec toute la force de son orgueil insulaire, la Grande-Bretagne avec ses priviléges héréditaires et ses pauvres taxés, la Grande-Bretagne qui opprime l'Irlande et que l'Irlande menace d'embraser? Serait-ce la Russie, qu'on ose à peine nommer là où l'on cherche des nationalités, et dont les diverses parties ne font corps que par l'étreinte et la communauté de la barbarie? Non, nul pays au monde n'offre une union plus solide et plus belle que le peuple français.

Je viens à la langue qui est chose capitale, et je constate l'excellence de la nôtre, en ce que toutes les nations s'accordent à reconnaître sa souveraineté. Ses origines sont si nombreuses, les sources dont elle dérive sont si variées, que chacun en Europe peut pour ainsi dire s'y rattacher par droit de parenté. Primitivement celtique, puis mariée au latin issu lui-même du celtique et du pélasge, elle a été plus tard enrichie de nouveau par le mélange des langues germaniques. Les Visigoths prennent pied dans le midi, les Bourguignons dans l'est, les Francs dans le centre, les Scandinaves dans le nord. De tous ces dialectes unis, combinés, harmonisés en un seul, sort notre langue, reine actuelle du monde civilisé. Il existe encore, à la vérité, quelques patois; mais, proscrits de l'intérieur des villes, refoulés dans les campagnes les plus arriérées, ils disparaissent chaque jour. La langue dans sa pureté règne depuis l'Espagne jusqu'à la mer du Nord, même dans ces Pays-Bas que la politique nous refuse, mais que la langue, aussi bien que le droit de géographie, nous assure en nous les attachant par la plus indestructible communauté. Deux grands avantages distinguent la langue française de toutes les autres langues de l'Europe, et lui confèrent cette supériorité qui l'a fait adopter presque partout : ces avantages sont sa régularité et sa clarté. — « La marche simple, naturelle et régulière de sa construction, dit un savant historien, est tellement conforme aux principes de la logique, qu'elle n'admet le plus souvent qu'une seule manière d'exprimer une idée, et que quelquefois il suffit de traduire en français une proposition qui paraissait exacte en telle autre langue pour en sentir sur-le-champ la fausseté. Cette marche uniforme lui donne une grande clarté; et si les langues ne sont autre chose que des instruments inventés pour nous servir à exprimer nos idées, sans doute le plus parfait est celui à l'aide duquel les idées sont présentées de la manière la plus lumineuse. La langue française est la seule de toutes les langues vivantes qui soit fixée; seconde propriété qui la distingue. Elle doit cet avantage, que les étrangers essaieront vainement de nous faire regarder comme un inconvénient, à deux circonstances : d'abord à l'établissement de l'Académie française qui, dès sa fondation, s'est arrogé une espèce de législation sur la langue, empire bien légitime, puisque la nation s'y est réunie si spontanément; ensuite au hasard heureux qui a fait naître, presqu'à la même époque, les plus beaux génies dont les productions ont illustré cette langue. Indépendantes de toute autorité, la plupart des autres langues varient continuellement au gré des écrivains, tandis que des règles sûres et invariables ont prescrit des bornes insurmontables à l'audace de ceux qui ont essayé de changer la langue française. Elle paraît avoir atteint sa perfection, et toutes les tentatives que l'on a faites pour la porter à un plus haut degré ont été infructueuses. »

Perfectionnée à la cour de Louis XIV et dans les salons les plus brillants qu'il y ait jamais eu, elle est demeurée la plus propre à la conversation familière : aucune autre langue n'approche d'elle pour ce genre de discours, aucune ne lui donne plus de souplesse, de grâce, de légèreté : aussi le peuple français est-il le peuple conversant par excellence. Rien n'égale non plus le charme de la langue française dans les correspondances; elle semble, par sa vivacité, remplacer la parole et tenir compte de toutes ces inflexions riches et variées qu'on croirait la plume incapable d'atteindre. Enfin sa clarté est si grande, que les idées exprimées avec soin dans cet idiome ne sauraient se prêter à aucun autre sens que celui qui leur appartient réellement, et ne peuvent par conséquent, en aucun cas, devenir la source des malentendus. Cette propriété est d'une haute importance, et c'est elle qui est cause que la langue française a été universellement adoptée pour les transactions diplomatiques. La loyauté du caractère français s'est empreinte sur la langue, et il n'y a plus de chicane possible quand on s'est une fois entendu en français. Combien de traités de paix pourraient, s'ils étaient écrits en russe ou en allemand, fournir des motifs de contestation, exciter les

querelles et allumer la guerre, qui, écrits en français, demeurent fixes et ne tolèrent nulle contradiction!

Si nous avons loué notre pays, ce n'est pas pour une folle satisfaction de vanité, mais afin qu'il en résultât le sentiment de ce que nous devons faire pour être dignes de lui, et de la noble et courageuse loyauté avec laquelle nous devons constamment nous efforcer d'agir, pour maintenir en Europe la nationalité française au point où elle a le droit de se placer. Avec un moindre empire que les Romains, nous pouvons, par la seule force de la considération que nous inspirons, prétendre à la même puissance. Appliquons-nous au perfectionnement de notre territoire, à l'agriculture, à l'industrie, à l'établissement des voies de communication de toute espèce, au progrès des sciences, à l'amélioration de nos institutions et de nos lois, à la propagation de l'instruction dans tous les rangs, au perfectionnement de notre littérature et de notre langue : c'est ainsi, mieux que par les armes, que nous ferons grandir notre nationalité, et que nous acquitterons notre part de responsabilité dans les affaires du monde.

MÉTOPES DE SÉLINONTE.

Sélinonte, ville de l'ancienne Sicile, était située au midi de la Sicile, sur le territoire nommé aujourd'hui Terra degli Pulci, près de l'embouchure du fleuve de *Sélinos*; il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Des Mégariens, selon Thucidide, cent ans après la fondation de leur ville natale, abordèrent en Sicile et fondèrent cette autre ville, qu'ils appelèrent Σελινουντινων (ville des Selinontins), nom qu'ils empruntèrent à l'ache (*Selinon*), dont la feuille leur servit de symbole, et pour ainsi dire d'armes parlantes; car ils la placèrent souvent sur leurs monnaies sans y mettre aucune légende. Cette herbe était un symbole d'honneur; c'est elle que Pindare surnomma herbe du lion : on en formait les couronnes des vainqueurs des jeux néméens.

Le voisinage de Carthage avait fait de Sélinonte une des plus commerçantes villes du monde; aussi, peu après sa fondation, la colonie qui l'habitait prit-elle rang parmi les premières cités de la Sicile. Mais Sélinonte n'était pas destinée à une longue existence; sa situation près des marais, dont les vapeurs méphitiques décimaient la population, était une cause de destruction inévitable, et la guerre, plus funeste encore, hâta la ruine de cette florissante cité. Annibal, oubliant l'hospitalité que son père avait reçue dans Sélinonte, en abandonna les maisons au pillage, en fit raser les murailles et réduisit les habitans à la servitude; il n'échappa à ce sort cruel que deux milles hommes qui se réfugièrent à Agrigente. Ermocrate, banni de Syracuse, essaya de relever cette malheureuse ville, mais ce fut en vain; Sélinonte ne devait plus vivre que dans les écrits des poëtes et des historiens, et sur les cartes de géographie.

Sélinonte s'élevait sur les bords de la Méditerranée; ses vestiges occupent à l'ouest le sommet d'une colline peu élevée et à l'est une partie d'une grande plaine située un peu au-dessous du niveau de la mer. Entre ces groupes de ruines, se trouve une vallée profonde dans laquelle séjournent les eaux pluviales. A l'ouest de la ville on voit serpenter le fleuve *Madiuni*, que les anciens appelaient le Sélinos. La partie de Sélinonte habitée primitivement, était la colline qui regarde la mer; les restes de construction qui couvrent cette colline, ou *Acropole* (ville haute), sont celles de trois grands temples, d'un temple de moindre importance, d'une citerne circulaire, d'une maison située hors des murs, et enfin celles d'un vaste édifice placé au N.-E. de la ville, et qui en était distant de 40 palmes. Dans la plaine, on voit les ruines de 5 temples et quelques vestiges de fabriques; on les désigne généralement sous le nom de ruines en dehors de l'Acropole.

La métope dont nous donnons la gravure (on appelle métope, l'intervalle carré entre les triglyphes ou ornemens d'une frise d'ordre dorique), faisait partie du plus grand des temples de l'Acropole. Ce temple est soutenu, dans sa longueur, par 17 colonnes, disposition dont on n'a pas d'autre exemple; du reste, il est du genre d'édifices que les anciens appelaient périptères et exastiles. La hauteur des colonnes, y compris le chapiteau, est d'un peu plus de cinq mètres. La longueur du temple est de 246 palmes siciliennes; le diamètre des colonnes de 7 palmes $\frac{2}{10}$, et la largeur de chacune des métopes de 4 palmes $\frac{2}{10}$.

La longueur de ce temple, qui dépasse les proportions classiques de l'architecture grecque, la différence qui existe entre les diamètres des colonnes de la façade et de celles des ailes, et surtout les sculptures des métopes, dont le travail est évidemment d'une époque très reculée, font regarder ce temple comme le plus ancien de ceux de Sélinonte, et même comme un des plus anciens temples connus. On ne sait pas à quel dieu il a été consacré; quelques auteurs ont supposé qu'il avait été dédié à Jupiter Agorien; mais ils ne se fondent que sur l'autorité d'Hérodote, et ils n'ont pas remarqué qu'il a parlé non pas d'un temple, mais seulement d'un autel.

Le sujet de la métope est la fable de Persée et Méduse, fable antérieure à Homère, si l'on ajoute foi au témoignage de Pausanias, qui, dans sa *Périgèse*, dit avoir vu à Argos, près du Céphyse, une tête de Méduse sculptée dans la pierre, et que les anciens disaient être l'ouvrage des Cyclopes. Les murailles de Tyrinthe à Argos et celles de Mycènes, au sommet desquelles on remarque encore deux lions sculptés, sont, en effet, de ceux que les auteurs attribuaient aux Cyclopes, c'est-à-dire qu'ils sont le produit des arts des temps les plus reculés de la Grèce, des temps héroïques, et en un mot, qu'ils sont du style qu'on appelle *style archaïque*. Homère, lorsque dans l'*Iliade* il parle de Persée, ne dit pas un mot de son combat avec Méduse; mais il compare le regard d'Hector poursuivant les Grecs à celui de cette Gorgone. Hésiode est le premier poëte qui se soit étendu sur l'entreprise de Persée contre Méduse. Depuis, les poëtes qui l'ont raconté ont ajouté que Minerve posa sur son égide la tête de Méduse que Persée lui avait remise.

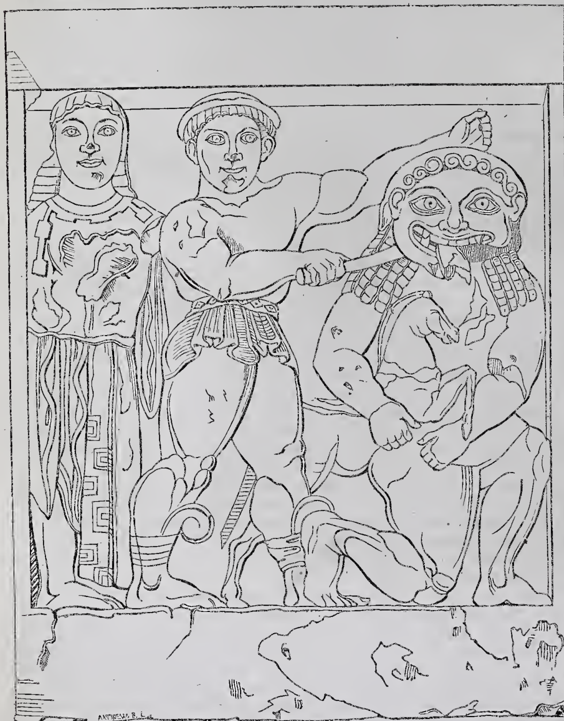
Ce groupe est traité dans le style le plus ancien; l'incorrection de la composition est telle que les figures des trois personnages, Minerve, Persée et Méduse, en dépit des exigences de l'action, sont toutes trois de face; leurs pieds sont de profil, parce que l'artiste n'aurait pas su se tirer du raccourci. On ne peut pourtant refuser à l'auteur de ces anciens bas-reliefs, le mouvement et l'énergie. Il a choisi le moment où Persée, encouragé par la présence de Minerve sa protectrice, plonge dans le cou de Méduse l'épée que lui avait donnée Mercure, tandis que de la main gauche il saisit la tête de la Gorgone. Il est à remarquer qu'ici, contrairement aux récits des poëtes, Persée n'est pas protégé contre la propriété funeste du regard de Méduse par l'égide de Minerve : seulement il détourne la tête pour éviter d'être changé en pierre. Du sang qui s'échappe de la bouche de Méduse se forme instantément le cheval ailé Pégase, que la malheureuse Gorgone, dans un transport d'amour maternelle, semble vouloir presser contre son sein.

Persée est représenté nu, sauf un voile léger lié par une ceinture autour de ses flancs. Il a les cheveux courts et frisés, et porte un casque dont la forme se rapproche beaucoup de celle d'un bassin renversé ou de celle du pétase de Mercure. C'est le même que l'on voit ordinairement couvrir la tête de Pluton. Ouvrage des Cyclopes, ce casque, disait-on, avait été fabriqué pendant la guerre qu'ils curent contre les Titans. Ils l'avaient donné à Pluton, et c'était un don précieux; il avait la propriété de rendre

invisible celui qui le portait. Il serait long de suivre la trace des différents possesseurs de ce pétase; il nous suffira de rappeler que, lorsque Persée entreprit de combattre Méduse, il lui fut donné par les Nymphes. La propriété magique de ce casque fut très utile à son nouveau maître, car lorsqu'il eut tué Méduse, il ne réussit à se soustraire à la vengeance des deux Gorgones sœurs de Méduse, Stenyo et Euryale, qu'en se rendant invisible à leurs yeux. Ses pieds sont chaussés de *talonnières ailées*, autre don que les Nymphes avaient obtenu pour lui de Mercure. Ces souliers sont liés par des courroies qui font plusieurs tours sur ses jambes.

A droite du héros, on voit une figure debout qui ne peut être que Minerve, quoiqu'elle soit représentée sans aucun des attributs qui la caractérisent.

La Déesse est vêtue de la tunique dorienne, qui descend jusqu'aux pieds en formant de longs plis verticaux; sur cette tunique pendent des deux côtés les bordures du *peplura*, qui sont ornées d'un *méandre* peint en rouge (bordure connue sous le nom de grecque). Sur le méandre on voit une espèce de collier dentelé, aussi peint en rouge, et dont les extrémités flottent sur l'avant-bras. Sa tête est couverte de cheveux qui descendent sur les épaules, en formant de larges anneaux horizontaux, qui rappellent les grandes perruques à marteaux. Minerve ne porte pas de casque; peut-être l'espace a-t-il forcé l'artiste à le supprimer. Ses yeux et ses sourcils sont peints en noir; les vêtements conservent quelques traces de couleur, surtout dans la partie inférieure. De la main droite elle présente au héros un cercle placé dessus la tête de Percée, qui doit être le bouclier de fer poli que, suivant Apollodore, Minerve prêta au guerrier pour qu'il pût y voir reflétée la tête de la Gorgone qu'il devait immoler sans être exposé au danger d'être changé en pierre. Ce fait a été l'occasion de deux fables différentes. Quelques poëtes ont dit que dès le moment où l'image de la Gorgone se refléta dans le bouclier de Minerve, il acquit le même pouvoir que cette tête elle-même; d'autres ont prétendu qu'après la mort de la Gorgone, Persée offrit sa tête à Minerve, en reconnaissance de sa céleste protection: cette Déesse la plaça sur son égide, et alors seulement elle acquit ce redoutable don. Sur cette métope, qui a été peinte entièrement et qui a gardé jusqu'à nos jours quelques traces de coloris, la Méduse, comme sur tous les monuments de style archaïque pur, est représentée sous une forme monstrueuse et avec des proportions gigantesques. Sa tête ronde et écrasée s'élève au-dessus des épaules, sans en être séparée par un cou; ses traits sont hideux et difformes. Les yeux, peints en rouge, sortent des orbites et s'étendent jusqu'aux oreilles; la bouche, qui se prolonge dans toute la largeur de la figure, est armée de deux rangées de dents d'une longueur démesurée, du milieu desquelles sort la langue. La chevelure tombe sur son front et sur ses épaules en boucles épaisses et pressées. Les formes de Pégase naissant sont élégantes et sveltes; une de ses ailes, sur lesquelles on voit encore des traces de coloris, se déploie sous le bras de la Gorgone sa mère.



(Art archaïque; Métope de Sélinonte. — Persée égorgeant Méduse; Naissance de Pégase.)

Jusqu'à l'époque d'Eschyle et de Pindare, on représenta la tête de Méduse sans serpents mêlés aux cheveux. On n'était pas d'accord sur son pouvoir; les uns lui attribuaient celui de donner la mort, d'autres celui de changer en pierre ceux qui la fixaient. Hésiode, qui le premier parla de ses amours avec Neptune, a sans doute causé le changement survenu dans le type consacré de la tête de Méduse, qu'on représenta depuis avec de beaux traits; toutefois, ce passage ne fut pas subit: on commença par la rendre seulement moins hideuse, et ce n'est qu'après un assez long intervalle qu'on arriva à la retracer avec l'*os pulcherrimum* (le beau visage) que lui donne Ovide. Ce poëte est le premier qui ait dit que ce fut par vengeance que Minerve changea en serpents les beaux cheveux de la Gorgone. Cicéron dit que la tête de Méduse, qu'on voyait de son temps au dessus du temple de Minerve à Syracuse, était de la plus parfaite beauté.

PÈLERINAGE DE MARIAZELL.

La Styrie est l'une des contrées les plus pittoresques et les moins connues de l'Allemagne. D'un côté, de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neige, la traversent; de l'autre, on aperçoit, le long du fleuve qui les sillonne, de vastes prairies, des champs de blés et des coteaux de vignes. Cette province est divisée en haute et basse Styrie:

l'une est sombre et froide comme les pays du nord ; l'autre riante et animée comme nos belles plaines du midi. Toutes deux furent réunies à l'Autriche au douzième siècle, et Gratz en est la capitale. Parmi les villes nombreuses de la Styrie, il en est une fort petite, mal bâtie, et qui jouit cependant d'une grande célébrité dans toute l'Autriche; c'est Mariazell. La piété des fidèles a fait de ce bourg un lieu de bénédictions. Au huitième ou neuvième siècle, on trouva dans les champs de Mariazell une image de la Vierge, et cette image fit des miracles. Le peuple lui bâtit une chapelle au-dessus de la montagne, comme celle de Notre-Dame de la Garde à Marseille, comme celle de Fourvière à Lyon. La chapelle est étroite et sombre, mais elle est enrichie de tous les dons qui y ont été déposés par tant de générations, et au fond de la nef est la châsse devant laquelle la foule s'en va pieusement se prosterner. Tous les empereurs d'Autriche ont aimé le culte de la Vierge de Mariazell. Marie-Thérèse, cette reine que les Hongrois appelaient leur roi, avait suspendu sur les murailles de la chapelle les médailles en argent de son époux, de ses enfants, et le peuple autrichien a conservé religieusement les croyances et les adorations de ses ancêtres.

Chaque année, au mois de juin ou de juillet, les pèlerins de la haute et de la basse Styrie s'en vont de toutes les villes et de tous les villages à Mariazell. Il en vient aussi de la Carinthie, de la Bohême, du Tyrol, et des autres provinces. Ceux de l'Autriche se rassemblent à Vienne. Un édit émané de la chancellerie prescrit le jour de réunion. Sur la place où s'élève la vieille cathédrale de Saint-Etienne, on les voit arriver à la file l'un de l'autre, hommes et femmes, enfants et vieillards. Ils se divisent par cohortes et marchent précédés d'une bannière. Leur pèlerinage dure quatre jours. Ils partent avec un chapelet à la main, et s'en reviennent avec des images, des livres de prières et des rosaires bénits. Les hommes portent sur la tête de larges chapeaux de paille, et à la main des bâtons ornés de fleurs.



(Pèlerinage de Mariazell, en Styrie.)

Les femmes portent, comme en un jour de fête, leur plus belle robe et leur bonnet de dentelle. Mais plusieurs accomplissent leur pèlerinage pieds nus. La procession s'en va ainsi par les vallées et par les coteaux, chantant et priant, avec ses chefs de cohortes, et ses grandes croix, qui de loin invitent les passants à se joindre à elle. Mais près de la ville consacrée le tableau s'agrandit et se revêt d'une nouvelle couleur. Là sont les voyageurs de la Bohême et ceux du Tyrol, et toute cette foule réunie, confondue, présente un singulier mélange de physionomie, de costume, de langage. Les pèlerins montent deux à deux la montagne de Mariazell, et c'est chose curieuse que de voir flotter tous ces vêtements, onduler tous ces voiles. Tout le jour la foule se presse dans l'étroite chapelle, tout le jour le malade qui implore sa guérison, la pauvre mère qui a fait un vœu s'agenouille et prie. Le soir, les auberges de Mariazell s'ouvrent en vain pour tant d'étrangers. L'air est calme, le ciel est pur. Les pèlerins dressent leurs tentes dans la plaine ou s'asseient sur la colline. Aux tintements de l'*Angelus*, on fait un grand silence : chacun se découvre la tête et prie. Puis tout-à-coup, au milieu de ce silence, des voix harmonieuses, ces voix des paysans d'Allemagne, si pures et si belles, entonnent leur cantique : elles se forment en chœur et se répondent d'un bout de la vallée à l'autre, puis s'arrêtent après quelques strophes, et reprennent leur oraison musicale avec une nouvelle ferveur et de nouvelles mélodies. Nous avons entendu une fois, sur les bords du Danube, ces chants religieux de la famille allemande, et jamais rien n'a pu nous en faire oublier la suavité et le charme.

LAZARETS.

(Premier article.)

ÉTABLISSEMENT DES LAZARETS

On a long-temps recherché de quelle contrée du Levant la peste était originaire. Deux peuples ont principalement entretenu des relations avec le Levant, au moyen-âge; ce sont les Vénitiens et les Génois. Les premiers, s'il faut en croire leurs historiens, et surtout Gallicciosi, auraient eu la peste soixante-neuf fois en huit siècles, et la mortalité se serait élevée dans ces différentes irruptions à 517,256 décès; tandis que Venise, qui perdit seule 505,000 âmes, était ainsi décimée, et que le grand conseil était obligé, pour repeupler la ville, d'accorder le droit de cité aux étrangers qui venaient y fixer leur résidence, Gênes n'avait que rarement la peste, puisqu'on n'en cite que sept irruptions, qui, toutes, sauf une, lui vinrent par terre. Il est prouvé qu'à Venise les importations de la maladie ont toujours suivi les plus grands mouvements commerciaux. Le xe siècle, qui a vu naître l'importance commerciale de cette ville, est celui où la peste commença à s'y montrer. Deux irruptions, l'une en 938, l'autre en 991, signalent cette époque; au xie siècle, les relations maritimes se développent: cinq invasions en sont la conséquence. Jérusalem ayant eté conquise par les Croisés, en 1099, l'industrie de Venise prit une extension plus grande: ses vaisseaux allaient en Asie, et revenaient chargés de marchandises et des richesses de l'Orient; mais en même temps ils rapportaient la peste. Une fois, en 1172, elle fut apportée par l'armée navale, qui avait passé l'hiver à Scio, où elle avait contracté la maladie. Le peuple irrité s'en prit au doge, qui fut frappé dans une sédition et mourut de ses blessures. Après la reprise de Constantinople par les Grecs, une guerre maritime éclata entre Venise et Gênes. Tant que dura la guerre, Venise n'eut pas la peste; mais pendant la paix qui suivit cette lutte, elle l'eut quatre fois. Sur la fin de 1293, la guerre éclata de nouveau entre les deux républiques; les Vénitiens ne purent encore alors faire beaucoup de commerce avec le Levant: la peste ne se montra pas sur leur territoire. Au commencement du quatorzième siècle, la guerre était terminée depuis un an, et Venise put reprendre la route de l'Orient que ne lui fermaient plus les armements génois: elle eut la peste en 1301 et 1307.

Pourquoi Gênes était-elle épargnée pendant que Venise avait tant à souffrir? Ce que nous appelons le Levant était alors divisé en deux parties bien distinctes: l'une se trouvait sous la domination des Sarrazins; l'autre constituait l'empire grec. Or, les relations de Constantinople avec l'Égypte et la Syrie étaient bien loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui: aussi la peste venait-elle rarement dans ces temps-là à Constantinople, du moins relativement à ce que nous avons vu depuis. Gênes dirigeait presque toutes ses opérations vers le Bosphore et la mer Noire, où elle avait ses brillantes colonies. Si Constantinople était alors exempte, Gênes ne pouvait donc pas recevoir la peste. Venise, au contraire, portait principalement ses spéculations en Syrie et en Égypte, où, selon Formaleoni, elle faisait des bénéfices qui s'élevaient jusqu'à 60 pour 100; Venise avait fréquemment la peste, et chose bien concluante, c'est que cette maladie n'a paru qu'une fois à Venise pendant tout le temps que les Français et les Vénitiens ont possédé Constantinople. Tous ces faits viennent donc à l'appui de cette assertion bien fondée, que la peste est originaire d'Égypte.

Ce fut en 1403 que les Vénitiens, qui déjà, depuis 1348, avaient des *provéditeurs de la santé*, conçurent les premiers l'idée d'isoler leurs malades, et créèrent un hôpital dans une île appartenant aux Pères augustins, et appelée Sainte-Marie-de-*Nazareth*, d'où l'on croit qu'est venu le nom de *lazaret*.

L'installation de cet établissement parut tellement utile que, pour faire face aux dépenses qu'elle nécessitait, le grand conseil prescrivit aux notaires de Venise présents et futurs, de ne pas manquer, en recevant les testaments, de demander aux testateurs s'ils étaient dans l'intention de laisser quelque legs à l'hôpital de *Sainte-Marie-de-Nazareth*; les notaires devaient enregistrer les réponses. Bientôt on s'aperçut de l'avantage de cet isolement; mais il fallut du temps pour en venir aux mesures préventives. Ce ne fut qu'en 1485 que le magistrat de santé fut créé, et tout annonce que c'est de cette époque que doit dater la purification des marchandises. Le seul moyen de concilier les deux intérêts du commerce et de la santé publique était, en effet, de s'assurer, par avance, que les personnes ou les marchandises arrivant des lieux suspects ne renfermaient aucun germe de maladie, et c'était à Venise, pays de lagunes, pays d'îles et de mer, que devait se présenter d'abord l'idée de la séquestration. Les essais du système d'isolement ayant réussi, Gênes imita Venise; à Marseille, les premières mesures de sûreté datent de la peste de 1476: on les doit au roi René.

Pour convaincre de leur importance et de leur utilité, il suffit de citer deux faits récents qui prouveront qu'on ne peut exercer une surveillance trop minutieuse et sur les hommes et sur les objets provenant des endroits infectés. Les hardes surtout paraissent plus dangereuses que les marchandises et même que les hommes, et pourtant les hardes des équipages et des passagers font moins de quarantaine que les marchandises.

Le 2 mai 1814, la peste fut introduite à Gozzo de la manière suivante. Lorsqu'on posa pour la première fois le cordon de troupes qui cernait Curmi (île de Malte), il embrassait un espace de plus d'un quart de mille au-delà du village, et cet espace était tout couvert de jardins et de petites maisons où la maladie s'était également montrée. La première opération fut donc de purifier ces maisons, et d'envoyer au lazaret tous les gens qui pouvaient inspirer quelque crainte, afin de pouvoir resserrer le cordon et le placer sur la limite même de Curmi. Il arriva qu'une des personnes envoyées au lazaret en sortit après quarante jours, et qu'elle se rendit aussitôt dans sa maison, qui dès le commencement s'était trouvée en dedans du cordon, mais qui alors se trouvait en dehors par suite du mouvement qu'on avait fait faire aux troupes pour les rapprocher du village. Cette personne, avant de quitter son domicile, avait caché une petite caisse dans son jardin. Elle la déterra, la porta à La Valette, et partit ensuite pour l'île de Gozzo où elle avait des parents, dans le bourg même qui fut envahi le premier. Là, elle ouvrit sa caisse, en retira une *faldetta* (sorte de vêtement de soie que portent les femmes du pays), la donna à une de ses parentes, et la peste se déclara.

Voici un autre fait dont la véracité est aussi incontestable. Une barque, partie des côtes septentrionales de l'Adriatique se rendit à Parga, et vint ensuite dans le district de Leftimo (île de Corfou), pour une opération de contrebande. Les marchandises à débarquer consistaient en deux caisses, dont l'une contenait des *berrettes* (coiffures que portent les Grecs). Cette caisse ne fut pas ouverte. L'homme auquel appartenaient ces marchandises séjourna quelque temps dans un village du district dont il s'agit, et bientôt sa femme mourut. Cependant, quelle que fût la nature du mal auquel elle succomba, sa mort n'eut aucune conséquence fâcheuse pour l'état sanitaire du pays. Mais le mari se rendit, immédiatement après le décès, dans une maison appelée la maison *Polita*, où il déposa sa caisse et la mit en gage pour une somme remboursable dans six mois. Il fut stipulé qu'elle deviendrait la propriété du prêteur, si l'argent n'était pas remis à l'époque fixée. A l'expiration du délai, le dépositaire de la caisse l'ouvrit en présence d'un habitant d'un village voisin et de cinq ou six autres personnes. Il s'éleva tout-à-coup une alarme générale· car

d'un côté huit ou neuf personnes tombèrent malades dans la maison *Polita*, de l'autre, toute la famille chez laquelle demeurait l'étranger périt, aussi bien que lui. On crut qu'il s'agissait d'un sort jeté, et qu'il convenait d'exorciser la maison. On appela donc les *papas* des environs, lesquels ayant procédé à la cérémonie s'en retournèrent, et portèrent tous la peste dans leurs villages respectifs.

LA GUIRLANDE DE JULIE.

On désigne sous ce nom un album composé, en 1641, par les soins du duc de Montausier, en l'honneur de mademoiselle Julie d'Angennes de Rambouillet, dont il était vivement épris, et qu'il épousa quelques années après. Les meilleurs écrivains de l'époque et les artistes les plus célèbres concoururent à cette offrande poétique devenue si célèbre. Sur la première feuille de vélin, *in-folio*, se trouve, en guise de frontispice, une guirlande de fleurs peinte par Robertet, avec cette inscription au milieu, écrite de la main de Jarry, célèbre calligraphe et noteur de la chapelle du roi : *Guirlande de Julie pour mademoiselle Julie-Lucine d'Angennes.* A la feuille suivante, il y a un zéphyr qui épand des fleurs. Toutes les fleurs qui composent la guirlande sont peintes à la suite, chacune sur une feuille particulière, au bas de laquelle se trouve un madrigal qui se rapporte à la fleur : le tout enluminé par Robertet et écrit par Jarry. La reliure, en maroquin du Levant, est couverte des chiffres de mademoiselle de Rambouillet. Dix-huit poëtes travaillèrent à cette œuvre galante : ce sont le duc de Montausier, Arnauld d'Andilly père et fils, Conrard; madame de Scudéry, qu'il ne faut pas confondre avec Madeleine de Scudéry, sa belle-sœur, l'auteur de *Clélie;* Malleville, Colletet, Hubert, Arnaut de Corberville, Tallemant des Réaux, Martin, Gombeau, Godeau, le marquis de Briote, Montmor, Desmarets de Saint-Sorlin, et deux anonymes. Tout le monde admira cette galanterie, et l'on ne parla que de cette guirlande : les peintures néanmoins sont assez médiocres, et les madrigaux le sont encore plus : les deux meilleurs sont celui de Desmarets et celui de Tallemant. Dans le premier, la violette s'exprime ainsi :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Tallemant fait dire au lys :

Devant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Le ciel, par un honneur insigne,
Fit choix de moi seul autrefois
Comme de la fleur la plus digne,
Pour faire présent à nos rois.

Mais si j'obtenais ma requête,
Mon sort serait plus glorieux
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

La duchesse de Montausier garda précieusement jusqu'à sa mort ce gage de la tendresse de son mari; quand elle mourut, en 1671, sa guirlande resta au duc : il aimait à montrer à ses amis le monument littéraire qu'il avait élevé avant son mariage à celle qu'il venait de perdre. Elle passa, après lui, à la duchesse de Crussol-d'Uzès, et ensuite aux héritiers de cette dame. Ce précieux manuscrit fut acheté, il y a quarante ans, à la vente de la bibliothèque de M. de La Vallière, 14 510 francs, et porté en Angleterre, d'où la fille du duc de La Vallière l'a fait revenir. Il appartenait en dernier lieu à madame de Châtillon qui l'a légué à sa fille, entre les mains de laquelle il se trouve aujourd'hui.

GASPARD HAUSER.

Il s'est passé, il y a quelques années, en Allemagne, un fait qui, par le mystère dont il est encore enveloppé, rappelle l'étrange roman du Masque de fer, et par ses détails intéresse les médecins et les physiologistes. Nous voulons parler de l'histoire de Gaspard Hauser. Elle a été racontée plusieurs fois, mais par fragments. On nous saura peut-être gré de la reproduire ici en entier.

Le 26 mai 1828, dans une rue de Nuremberg, un bourgeois fut accosté par un jeune homme qui tenait une lettre à la main, et qui lui demanda l'adresse d'un capitaine de cavalerie. Ce jeune homme était d'une taille moyenne et bien proportionnée; il avait les cheveux blonds, la figure ovale. Mais il y avait dans l'expression de son regard, dans sa démarche, dans ses vêtements, quelque chose d'inaccoutumé : c'était Gaspard Hauser. Le bourgeois lui adressa différentes questions, et Gaspard ne le comprit pas et lui répondit d'une façon peu intelligible. Il parlait un dialecte allemand en usage seulement dans une province reculée de la Bavière, et il le parlait mal. Pour expliquer sa position, il montra sa lettre. Cette lettre ne portait aucune date, aucune indication de lieu, et elle était ainsi conçue :

« Monsieur le capitaine, je vous adresse un enfant qui pourrait servir fidèlement son roi et sa patrie. Il m'a été remis le 7 octobre 1812. Sa mère m'a prié de l'élever, mais sans me donner aucun renseignement sur lui, et je n'ai pas déclaré à la justice qu'il me fût confié. Je suis un pauvre ouvrier, père de dix enfants; je ne puis conserver celui-ci plus long-temps. Je l'ai pourtant regardé comme mon fils, et je l'ai élevé chétiennement; mais dès le jour où je l'ai reçu, il n'a pas fait un seul pas hors de ma demeure. Personne ne l'a vu, et lui-même ignore complétement le nom du lieu où il a vécu. Interrogez-le à ce sujet, il ne pourra vous répondre. Je lui ai appris à lire et à écrire. Je l'ai conduit jusqu'à la place même, et il doit de là se rendre auprès de vous. Je lui ai dit que quand il serait devenu soldat comme son père, j'irais le rechercher. Je l'ai fait voyager de nuit, et je n'ai pu lui donner un seul kreuzer (un liard). Je vous salue très humblement. Je ne me nomme pas, car j'ai peur d'être puni. »

Un petit billet d'une écriture plus ancienne était joint à la lettre, et contenait ce qui suit : « L'enfant a été baptisé, il s'appelle Gaspard; conservez-lui son nom; il est né le 30 avril 1812. Elevez-le jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et envoyez-le à Nuremberg pour qu'il entre dans le 6e régiment de cavalerie, où son père a servi. Pour moi, je ne puis le garder. Je suis une pauvre femme, et mon père est mort.»

Cette lettre, ces réponses embarrassées de Gaspard, avaient un tel caractère de singularité, que le bon bourgeois de Nuremberg, ne sachant comment résoudre cette énigme, conduisit Gaspard à la police. Là, on le prit d'abord pour un imposteur. On lui adressa une longue suite de questions, on le soumit à diverses épreuves, on le fit surveiller par plusieurs personnes, et il ne se démentit pas un seul instant. L'aspect d'une montagne l'étonna, la vue d'une tour lui fit peur; l'odeur de la viande et de la bière lui causa un profond dégoût, l'odeur du tabac le fit pleurer. Enfin, après toutes les expériences, on resta bien convaincu que c'était un pauvre enfant, d'une nature exceptionnelle et d'une ignorance plus que sauvage. On le plaça dans la maison d'un professeur qui fut chargé de l'instruire, et il passa successivement et péniblement par tous les degrés d'une vie de civilisation. Il lui fut très difficile de s'habituer aux mets qu'on lui présentait. Tout, excepté le pain et l'eau, excitait en lui une forte répugnance; mais

quand il se coucha dans un de ces bons lits allemands, si doux et si chauds, il dit n'avoir jamais éprouvé une telle jouissance. Peu à peu il s'habitua à sa nouvelle existence, il recueillit ses souvenirs, et raconta ce qui lui était arrivé.



(Gaspard Hauser.)

Il était, dit-il, renfermé dans une hutte de cinq à six pieds de largeur, hermétiquement fermée; deux fenêtres étroites laissaient seulement arriver un rayon de lumière jusqu'à lui. Là il avait pour lit un peu de paille répandue sur le sol, pour vêtement un pantalon et une chemise; pour nourriture de l'eau et du pain; pour distraction deux chevaux et un chien en bois. Il passait son temps à enlacer de différentes manières des cordons de soie autour de ses jouets, puis il dormait. Pendant son sommeil, ses provisions étaient régulièrement renouvelées. Il avait toujours assez de pain, mais il épuisait très vite sa cruche d'eau. L'eau exerçait sur lui une très grande influence, l'eau lui donnait une nouvelle énergie. Son premier besoin, sa première pensée en s'éveillant, c'était de boire; sa plus grande douleur, c'était de trouver sa cruche à sec; et quand il entra à Nuremberg dans la maison du professeur Daumas, il vida en un instant, avec les démonstrations d'une grande joie, cinq à six verres d'eau. Pendant plusieurs années, il ne vit rien et n'entendit rien. Sa prison était son monde; ses deux chevaux et son chien étaient ses seuls amis. Toutes ses idées alors ne reposaient que sur des émotions physiques, et il vivait sans s'en rendre compte, tantôt jouant avec ses animaux, tantôt dormant. Un jour un homme lui apparut, et ce fut pour lui une surprise singulière, car jamais il n'avait rien imaginé de semblable. Cet homme lui apprit à lire, à écrire, et à marcher de long en large dans son étroite prison : ce dernier exercice fut pour lui le plus difficile. Jusque là, il était constamment resté couché ou assis; ses jambes étaient roides et engourdies; et quand il essaya pour la première fois de les mettre en mouvement, il éprouva une telle douleur qu'il tomba par terre, et fondit en larmes; le lendemain, même tentative et même douleur : les menaces seules de celui qui lui servait de maître purent le décider à se tenir debout et à se mettre en mouvement. Enfin, il suivit docilement les leçons qui lui étaient données, et quand son mystérieux instituteur le crut assez savant, il lui apporta un habit, un chapeau, et lui fit prendre le chemin de Nuremberg.

Gaspard était depuis un an chez le professeur Daumas. Le bruit de ses aventures s'était répandu à travers l'Allemagne. On annonça qu'il allait écrire son histoire, et cette nouvelle causa sans doute à ceux qui l'avaient traité avec tant de barbarie assez de terreur pour les décider à commettre un nouveau crime. Un jour, on le trouve baigné dans son sang; il avait une large plaie à la tête, et raconta qu'un homme couvert d'un manteau noir s'était jeté sur lui au moment où il était seul, et l'avait terrassé. Pendant trois semaines il fut en proie aux crises les plus violentes; l'art des médecins le sauva, mais les perquisitions de la police ne purent découvrir son meurtrier.

En 1831, le comte Stanhope, touché de tant d'infortunes, adopta Gaspard pour son fils, et résolut de l'emmener en Angleterre afin de le dérober à la haine de ses ennemis. En attendant il le plaça à Anspach, chez un maître d'école; mais le sort le plus cruel et le plus inexplicable avait marqué d'un sceau fatal le malheureux Hauser. Deux ans après son arrivée à Anspach il fut assassiné, et toutes les recherches faites pour découvrir son assassin furent aussi infructueuses que la première fois.

Gaspard fut enterré à Anspach. Sur sa tombe on a gravé cette épitaphe :

Hic jacet Caspard Hauser, enigma sui temporis.
Ignota nativitas, Occulta mors.

Ici repose Gaspard Hauser, l'énigme de son temps.
Sa naissance est ignorée, et la cause de sa mort inconnue.

On a fait en Allemagne une foule de conjectures sur cette douloureuse histoire; mais ce ne sont que des conjectures. Quelques personnes persistent encore à regarder Gaspard Hauser comme un imposteur. Pauvre, douce et innocente victime! pauvre malheureux Hauser! on l'accuse d'avoir vécu inconnu ou sauvage pour inspirer quelque pitié, et de s'être tué pour ne pas se démentir!...

Cloches en Espagne. — L'Espagne a 60 églises cathédrales, 89 collégiales, 19 000 paroissiales, 3 000 églises de couvents, 5 ermitages et 2 000 chapelles. Le nombre des cloches de toute grandeur s'élève à 84 108. Leur poids total est de 3 651 430 *arrobas* (91 285 750 livres de France). La valeur de ces cloches fondues serait au moins de sept millions de francs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LOUIS XIV ET COLBERT.



(Louis XIV et Colbert à Versailles, d'après une gravure de Sébastien Leclerc. — Voyez page 19.)

Si l'on voulait, à tout prix, borner l'histoire des nations à celle des hommes qui les ont gouvernées, il serait mieux de s'attacher à l'administration des ministres qu'au règne des rois. En effet, les ministres sont, bien plus que les souverains, les représentants immédiats des idées et des sentiments de chaque époque ; car c'est ordinairement leur mérite, et l'utilité dont ils peuvent être, qui les font appeler à la direction des affaires. En adoptant ce point de vue, il serait facile de se faire promptement, sur l'histoire du dix-septième siècle, une idée plus nette et plus vraie que celle qu'on en conçoit communément.

En 1610, Louis XIII arrive au trône âgé de neuf ans. Les favoris de la Régente forcent Sully à la retraite, et accroissent par là les bruits de leur participation à la mort d'Henri IV. Dès lors la cour se trouve livrée à des cabales et à des incertitudes sans fin. On voit se succéder l'autorité de Concini et celle de Luynes ; et si les quatorze années passées dans ces hésitations comptent pour le règne de Louis XIII, elles sont perdues pour la prospérité du royaume. Mais, en 1624, Richelieu entre au ministère ; aussitôt tout change, tout se fixe, et prend une physionomie grande et durable. Au-dehors, la guerre entreprise contre la maison d'Autriche; au-dedans, la guerre soutenue contre les grands seigneurs. Voilà quelque chose d'éclatant et de significatif ! Le nom seul de Richelieu rappelle aussitôt et résume tous ces souvenirs.

Richelieu meurt en 1642, après un ministère de dix-huit ans; Louis XIII le suit de près dans la tombe. Aussitôt commence une nouvelle époque d'agitation et de développement. La minorité de Louis XIV est à la fois plus longue et plus orageuse que celle de son père. Cependant sa fortune est diverse, et éprouve alternativement des améliorations et des revers. Pendant les cinq premières années, il semble que les victoires remportées en Allemagne par nos armées puissent consolider le crédit et faciliter le rétablissement des finances; mais la paix étant faite au-dehors, en 1648, la guerre éclate au dedans, et la Fronde remue la cour, le parlement et le peuple. Au bout de cinq ans, tout ce tumulte est assoupi, et l'on voit commencer une nouvelle époque de tyrannie et de déprédations, qui dure jusqu'au mariage de Louis XIV, en 1661. Quel est le nom qui résume ces traverses différentes et difficiles, où la finesse, la persévérance et la cupidité jouèrent les premiers rôles ? Est-ce le nom d'un prince et d'un roi ? C'est le nom de Mazarin, illustre parvenu, qui, à l'exemple de Richelieu son maître, gouverna la France pendant dix-huit ans.

Colbert peut représenter à lui seul l'éclat et la prospérité de l'époque qui suivit immédiatement la mort de Mazarin et la disgrâce de Fouquet. Le traité de Westphalie avait pacifié l'Europe, et le mariage du roi avec une infante d'Espagne venait d'ajouter le dernier sceau à la suprématie que la France avait conquise dans la guerre de Trente Ans; ainsi après avoir employé en Allemagne la force des armes pour ébranler la puissance de la race de Charles-Quint, la diplomatie avait réussi à attacher, par une alliance, au trône de Louis XIV, ce qui restait encore en Espagne de cette race redoutable, bien que dégénérée. Cependant le jeune roi était né avec des instincts de grandeur et de gloire militaire qui supportaient difficilement la paix; il cherchait toutes les issues qui pouvaient le conduire à une guerre, et il préparait des prétextes à son désir de conquêtes. Mais un homme fut placé auprès de lui par la Providence pour contenir cette ardeur pendant quelques années encore, et pour tourner au bien pacifique et intérieur de la nation toute cette impatience des grandes choses. Cet homme, c'est Colbert. Depuis 1661 jusqu'en 1671, il fut tout-puissant sur l'esprit du roi, et répandit largement ses bienfaits sur le pays. Mais à partir de cette époque, Louis XIV ayant enfin trouvé l'occasion de recommencer la guerre, et voulant donner carrière à sa passion dominante, accorda toute sa confiance à Louvois, dont le nom représente ainsi la dernière, et sans doute la plus malheureuse époque du dix-septième siècle. Colbert resta au ministère jusqu'à sa mort, qui arriva en 1683 ; mais, dès les campagnes de l'année 1672, sa politique et ses plans cessèrent de prévaloir.

Jean-Baptiste Colbert était né à Reims en 1619. Lorsqu'il fut ministre, Ménage dressa pour lui une généalogie qui le faisait descendre des rois d'Ecosse. Cependant son

père, après avoir été, à ce que l'on croit, marchand de draps, devint maître-d'hôtel ordinaire du roi. Par sa mère, qui était fille de Henri Pussort, Colbert tenait à une famille du parlement. Il commença à travailler, en qualité de commis, dans la maison des banquiers italiens que Mazarin avait appelés auprès de lui. Son éducation ne fut pas très soignée; il était peu lettré, ce qui ne l'empêcha point de protéger dignement les lettres, et même d'être de l'Académie française, qui le dispensa toutefois de prononcer le discours dont elle fait une obligation à tous les récipiendaires, depuis 1640. A l'âge de vingt-neuf ans, il fut employé par Mazarin, et il gagna si bien sa confiance, que lorsque le ministre, pour désarmer la Fronde, passa la frontière et se retira à Bruhl chez l'archevêque de Cologne, il laissa Colbert à Paris à la tête de sa maison, et le fit son intermédiaire pour tous les ordres qu'il ne cessait d'envoyer à la cour du lieu de son exil. Aussi, dès que le pouvoir de Mazarin eût été complétement rétabli, la fortune de Colbert ne tarda point de s'élever. Il fut, en 1654, nommé secrétaire des commandements de la reine; et on saisissait toutes les occasions de mettre ses talents politiques à l'épreuve.

Mazarin s'acheminait vers la tombe; Fouquet, qui était son collègue depuis quelques années, convoitait ouvertement sa succession; il trouva deux obstacles contre lesquels il se brisa: l'orgueil de Louis XIV qui ne voulait plus avoir de premier ministre, et l'ambition de Colbert, qui fournit au roi les moyens de se defaire de ce rival que tous deux redoutaient. Colbert était ambitieux; aucune autre passion violente ne le détournait de celle-là, qui finit par le posséder tout entier. Il déploya une habileté diabolique dans toutes ces intrigues qui se terminèrent par la chute et par la condamnation de Fouquet. Il obtint le pouvoir qu'il avait souhaité, mais il n'en put jouir qu'à la condition d'en laisser à Louis XIV tous les signes extérieurs et tout l'éclat. On ne se borna point à supprimer la charge de premier ministre, on supprima encore celle de surintendant des finances que Fouquet avait eue, et qui consistait à avoir une autorité directe sur le trésor. Désormais la signature du roi fut nécessaire pour ouvrir les coffres de l'Etat. Colbert ne fut chargé que de la surveillance, et prit le titre de contrôleur-général; il y joignit la commission de la marine et l'emploi de surintendant des bâtiments du roi.

Le désordre introduit dans les finances par les entreprises de Richelieu, par les dilapidations de Mazarin, et par les prodigalités de Fouquet, devait être le premier objet des soins de Colbert. Le contrôleur-général trouva moyen d'accroître les ressources; au lieu d'augmenter l'impôt, il l'étendit; il vérifia et supprima une foule de titres nobiliaires et de priviléges indûment acquis, et qui dispensaient de la contribution; et pendant qu'il frappait ainsi la classe riche, il diminuait l'impôt du sel qui pèse sur les pauvres. Les bienfaits de son administration sont appréciables dans la langue exacte des mathématiques: du commencement jusqu'à la fin de son administration, tout en réduisant la taille de 53 millions à 35, il éleva les revenus de 89 millions à 115, et comme il abaissa à 32 millions la dette qui était de 52, il porta à 85 millions le revenu disponible, qui n'était que de 32 millions avant lui.

Ce n'est pas seulement sur l'ordre des finances, mais sur la richesse et la facilité de la production que Colbert voulut fonder la prospérité nationale. Les manufactures furent surtout l'objet de ses encouragements; et on peut dire qu'il est le fondateur de l'industrie française. Les fabriques de draps d'Elbeuf, de Louviers, d'Abbeville, de Sedan, lui doivent leur richesse et leur renommée; si Lyon est la capitale de notre industrie, c'est à lui qu'elle en est redevable. En dehors de ce grand foyer de la fabrication des soies, admirablement choisi aux frontières italiennes et à la tête de tout le midi du royaume, il établit tout près de Paris, à Saint-Maur, une fabrique de plus grand luxe, où l'on tissait des étoffes d'or et d'argent. Il créa au faubourg Saint-Antoine une manufacture de glaces qui nous affranchit du tribut que nous payions jusqu'alors à Venise; il institua aux Gobelins cette industrie qui rivalise avec les arts les plus élégants et les plus corrects. Il facilita les communications entre tous les centres de prospérité qu'il avait créés; il ouvrit des routes intérieures; il commença et vit achever le canal du Languedoc, par lequel Riquet unit la Méditerranée et l'Océan.

Il régla l'établissement des douanes; mais il n'épargna rien pour former des relations avec les nations et les denrées les plus éloignées. Il mit notre marine sur le pied de ne point redouter celle de l'Angleterre et celle de la Hollande. Grâce à ses soins, en 1672, nous comptions 60 vaisseaux de ligne et 40 frégates; en 1681, nous avions déjà 198 vaisseaux de guerre et 160,000 hommes sur mer. Il garnit et fortifia les ports que nous avions; il gagna la rade de Cherbourg sur l'océan, et racheta celle de Dunkerque des mains des Anglais. Il fonda les compagnies des Deux-Indes pour occuper les mers lointaines, et envoya Duquesne pour purger de la piraterie celles qui mouillent nos côtes.

Il voulut que Paris fût digne d'être la capitale d'un tel royaume. Sur les plans de Perrault, il fit achever le Louvre en 1664, et bâtir l'Observatoire en 1667. Il fit construire les arcs de triomphe de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin pour perpétuer le souvenir de nos victoires, et le magnifique hôtel des Invalides pour abriter les glorieux débris de nos armées. Il fit la plupart des quais et des boulevards; il réunit au palais des Tuileries le jardin qui en était séparé par une rue, et dont il confia le dessin à Lenôtre. Il mit au rang des dépenses publiques le pavage et l'éclairage de Paris, qui, auparavant, était au compte des bourgeois. Il établit dans la ville 24 corps-de-garde pour la sûreté des habitans que les meurtres continuels effrayaient. Il mit le plus d'économie qu'il put aux constructions de Versailles, qu'il ne pouvait voir sans quelque chagrin.

Enfin, il voulut qu'au milieu de ce luxe matériel qui se déployait partout, l'intelligence fît briller ses lumières les plus vives; il fonda, en 1663, l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en 1664, l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture; en 1666, l'Académie des sciences qui a conservé le premier rang parmi les corps savants du monde entier; il créa l'Académie de France à Rome; il fit transporter la Bibliothèque du roi dans deux bâtimens qui étaient près de son hôtel rue Vivienne; il l'augmenta considérablement, et lui fit don d'un fonds de manuscrits infiniment précieux; il gratifia de pensions soixante écrivains, les meilleurs de l'Europe, et qu'il choisit aussi bien hors de France qu'au dedans. Il introduisit ainsi l'ordre partout, comme il avait fait pour les finances. Il essaya de discipliner les sciences, les lettres et les arts; et il déposa encore dans les grandes ordonnances, dans le code Noir, etc., et dans la plupart des monuments législatifs du règne de Louis XIV, cet esprit de réglementation qui forme, à vrai dire, son caractère distinctif.

A voir ce qui reste encore debout des établissements que Colbert a fondés, et combien peu les pouvoirs subséquents en ont ajouté à ceux-là, on peut juger de la puissance du génie de cet homme, et mesurer la reconnaissance que nous lui devons. Mais notre estime pour lui s'accroîtra encore si nous songeons qu'il dut renoncer à tirer de toutes ces grandes entreprises aucun autre plaisir que celui de leur utilité, et qu'il en dut reporter toute la gloire à Louis XIV, qui n'avait que la peine de les ordonner. Notre gravure représente bien le roi et le ministre dans la position qu'ils eurent toujours l'un vis-à-vis de l'autre. Louis XIV fait un geste de commandement qui semble s'attribuer la direction et toute la magnificence de son règne; mais Colbert poursuit avec calme la déduction de sa pensée; il tient les yeux levés

pour épier les dispositions du roi, et pour lui mieux faire subir l'influence de sa conviction profonde.

Sébastien Leclerc. — La gravure qui précède cet article est réduite d'après celle de Sébastien Leclerc, né à Metz en 1637, mort à Paris en 1714. Leclerc fut d'abord aide de cuisine à l'abbaye de Saint-Arnoul; dans ses moments de loisir il s'étudiait à dessiner. Le prieur de la maison ayant vu ses essais, présagea ses grands talents et le fit instruire. Dans la suite il devint ingénieur-géographe du maréchal de La Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, et le pape Clément XI le fit chevalier romain. Il a été directeur des Gobelins.

LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE.

(Voyez — Vers de Guillaume de Machault; Vers d'Eustache Deschamps; Cris des petits Métiers de Paris, 1834, p. 31, 34; — le Roi Artus, l'Enchanteur Merlin et le Chat sauvage; le Jeu du Pèlerin; la Fille du roi d'Aragon; Poésies d'Olivier Basselin; le Graal; les trois Morts et les trois Vivants; Robert Courte-Botte; 1835, p. 101, 126, 174, 234, 219, 259, 287; — Roman de Roncisvals; Lambert Licors, l'Alexandriade; Satire politique du treizième siècle; Poésies de Charles d'Orléans; Contenances de table au quinzième siècle; Poëmes du moyen âge; 1836, p. 10, 98, 231, 238, 290, 334.)

LA MORT DE TRISTAN.

Un des plus célèbres épisodes des romans de la Table-Ronde, le récit de la mort de Tristan du Léonais (dans le roman du même nom, composé vers la fin du douzième siècle, par Luce de Gast, d'après les anciennes chroniques bretonnes), a été dénaturé par les *arrangeurs* du seizième siècle. Leur version a été elle-même *arrangée* par les auteurs modernes, notamment par M. Marchangy, dans sa Gaule poétique. M. Paulin Pâris a publié le texte original de cet épisode dans son ouvrage sur les manuscrits français in-folio de la Bibliothèque du roi. Afin de faciliter la lecture de l'extrait que nous en faisons, nous croyons devoir rajeunir l'orthographe de quelques mots et en traduire quelques autres, mais en ayant soin de faire imprimer en caractères italiques les mots changés.

. . . .

« .... Voyez mes bras, chière dame! Ce ne sont pas » les bras de Tristans, ce sont les bras d'un homme mort. » Dès-ores-mais *sache* li mondes que Tristans est à déclin; » lui, qui tant valut et qui tant fut *redouté*, gist mort. »

L'en demain, quant il ajourna (fit jour), Tristans dit : « Jamès autre jour ne verrai!... » Puis dit à Sagremor : « Biaus amis, s'il vous plaist, apportés-moy mon espée et » mon escu; je les veux veoir *avant que* l'âme me parte du » corps. » Puis dit : « Hélas! » Et plus ne dit.

Sagremor apporte l'escu et l'espée, et quant Tristans le vit, il dit à Sagremor : « Biaus amis, *tirez* l'espée hors du » *fourreau*, la verrai plus clèrement. »

Quant Tristans vit l'espée que il tenoit à si bonne, il soupire fort, puis dit : « Ha! Espée que ferés-vous dès-ores-» mais? A cestui point départés vous de vostre seigneur; » certes, si bon n'aurés *jamais, ni* tant ne serés *redoutée* » comme vous avés esté. Vous perdés vostre honneur. — » Sagremor, dous amis, dès-ores-mais je *recommande* à » Dieu toute chevalerie; *aujourd'hui* je pren congié à èle; » moult (beaucoup) l'ai âmée et honnorée, mais ne sera » plus honnorée par moy. » Lors se tait. — Enfin il recommence à parler: « Biaus amis, fait-il, je ne puis plus ce fait » celer; *voulés-vous ouïr la plus grande* merveille du » monde?... Hélas! Comment le dirai-je? *Voulés-vous* ouïr » toute la plus honteuse parole que Tristans dit?... Hélas! » Comment *sortira-t-elle* de ma bouche? » Lors se tait. — » Sagremor, ne le puis céler, JE SUIS VAINCUS! »

Lors commence à pleurer trop durement plus qu'il ne fist autrefois, et, quant il a assés efforciement plouré, il regarde Sagremor et puis li dit : « Sagremor, je puis bien » rendre mes armes; je les vous rent; je vous rent ma che-» valerie; je la laisse outre mon gré. »

Quant il a dite ceste parole, il recommence son pleur*, puis dit à Sagremor : « *Mettez* près de moy ceste espée; » que je la puisse toucher. » Et il commence à baisier *la lame et la poignée*; après, baise son escu, et dit : « Hélas! » Comme il me griève que je me desparte de mes armes! » Pourquoi sui-je si tost mort? Adieu, bonne espée, je » vous *recommande* à Dieu; je ne vous puis plus regarder. » Li cuer me criève de douleur. Sagremor, Je vous baille » mon cuer et mes armes; *au lieu* de moy les honorés, se » vous onques Tristans amastes (si jamais vous aimâtes » Tristan). »

Tristans se tourne vers la royne et li dit : « Dame, je me » muir! Certes, tant me suis combattus contre la mort » comme j'ai pu. Ma chière dame! Et quant je muere que » ferés vous? Comment durerés vous après moy? Comment » pourra ce estre que Iseult vive sans Tristans. Ce sera » aussi grant merveille comme du poisson qui vit sans aigue » (eau), et comme du corps qui vit sans âme. Chière dame, » que ferés vous quant je *meurs*? Ne mourrés vous avoec » moy? Ha! Bele douce amie que je ai plus âmée *que* moy, » faites ce que vous requiers : que nous meurions ensemble! » La royne qui tant avait deuil que *peu s'en fallait* que li cuer ne li crevoit ne sait ce qu'èle doit respondre. — Enfin li respont : « Amis, il n'est nule chose en cest monde que » je amasse tant comme faire vous compaignie à ceste mort, » mais je ne sais comment ce puisse estre; *si* vous le savés, » dites le, jel ferai errament (tout de suite). *Si* pour dou-» leur et angoisse *pouvait* nule femme morir, je fusse morte » plusieurs fois depuis que vins céans. » — « Hé! douce » amie, voudriés vous doncques morir avoec moy? » — « Amis, *jamais* rien tant ne desirai. » — « Ce seroit honte, » fait Tristans, si Tristans moroit sans Iseult... *approchez-» vous de moi*, se il vous plaist, car ma in approuche. »

La royne pleure mout fort quand èle entent ceste parole. Dinas, qui est près de Tristans, et Sagremor pleurent, et *tous les autres*. Tristans regarde entour soy, et dist : « Je muire, » à Dieu soyés *tous recommandés*. Amie, *approchez-vous » de moi.* » Iseult *s'abaisse sur sa poitrine;* Tristans la prent entre ses bras, et l'estraint de tant de force que il li fist le cuer partir. *Tous deux moururent au même instant.*

L'ÉGLISE D'AVON.

LA TOMBE DE MONALDESCHI.

La ville de Fontainebleau, comme celle de Versailles, doit son origine à la résidence royale qui fut établie au milieu de ses bois. Mais il y a cette différence entre elles deux, que Versailles doit aussi toute sa prospérité au séjour que la cour a fait chez elle au siècle passé, tandis que Fontainebleau n'a pris un véritable accroissement que depuis la révolution. Il n'y a pas trace des premières maisons qui dûrent s'élever, au seizième siècle, autour du château de François Ier et d'Henri II; et il faut en tirer cette conclusion, qu'elles n'étaient pas nombreuses. L'église paroissiale, l'hôpital, et les autres constructions publiques datent de la dernière moitié du dix-huitième siècle, et sont assez rapprochées du palais, pour laisser voir combien la ville s'est étendue depuis le commencement de ce siècle-ci.

Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'au milieu du dix-

* Bossuet, en parlant de l'Enfer, a dit : « C'est là que règne *un » pleur* éternel. » Les grammairiens, en considération de la beauté du trait, lui ont pardonné le mot *pleur* au singulier; mais on voit qu'à défaut de l'autorité de son génie Bossuet aurait eu celle de nos vieux auteurs. — La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie a admis *pleur* au singulier.

septième siècle, Fontainebleau ne formait pas une paroisse indépendante; les habitants qui pouvaient être établis autour de la résidence royale, n'avaient d'autre église que celle du village d'Avon, qui était alors plus considérable sans aucun doute que Fontainebleau, et à qui la ville, grandement accrue depuis ce temps-là, n'épargne guère l'insulte de sa supériorité et de son faste.

Le château de Fontainebleau est perdu au milieu d'une immense forêt, comme un vaisseau au milieu de l'Océan; en ouvrant les fenêtres de son palais, François Ier n'apercevait partout que le bois et le ciel, comme le matelot ne voit de son bord que le ciel et l'eau. La forêt est aussi pleine de profondeurs et de cimes, comme une grosse mer lorsqu'elle entr'ouvre son sein et soulève ses vagues. Et cela fait une variété de sites, de végétation, et d'aspect qu'on ne se lasse pas d'admirer, et dont on n'a jamais fini de sonder tous les mystères.

Un immense parc a été ménagé derrière le palais; il est clos, planté d'arbres robustes et gigantesques, qu'on s'étonne de voir soumis à l'alignement. De grands bassins ont été creusés devant les cours intérieures; l'eau s'en échappe par un canal large et profond qui traverse en ligne droite toute la longueur du parc, et qui était sans doute destiné à porter les barques dorées, aujourd'hui immobiles sous les saules pleureurs de la rive. Les grandes allées accompagnent le canal jusqu'à sa fin; et, par-delà les murs d'enceinte, les maisons de la ville semblent se détacher les unes des autres et se hâter pour tâcher de suivre aussi, jusqu'au bout, les allées qui marchent plus vite qu'elles et qui font de plus longues enjambées.

C'est à l'extrémité du canal et des allées, et pas bien loin des dernières maisonnettes de la ville, que le village d'Avon est enfoui, au pied des terrassements du parc. L'art qui a élevé tous les jardins royaux du voisinage, s'est arrêté aux portes de ces modestes habitations. Là haut, la puissance des princes et leur or ont tout remué, tout aplani, tout



(L'Eglise d'Avon, près Fontainebleau.)

grandi, tout orné; là bas, tout est resté chétif, humble et immobile. Là haut, vous voyez l'empreinte magnifique que le seizième siècle a laissée sur la terre et sur les constructions qui la couvrent; là bas, on est en face de cet éternel élément populaire, qui est la racine du genre humain, et qui semble condamné à des privations éternelles.

Si on descend à Avon au milieu du jour, on trouve toutes les portes ouvertes. Les hommes sont absents; le travail les a dispersés dans la campagne. Il ne reste que les femmes assises devant leurs portes, comme aux temps antiques, et leurs enfants qui crient et se traînent au milieu du fumier. Mais sitôt qu'ils aperçoivent un étranger, ces marmots deviennent silencieux, se redressent, et le considèrent avec un étonnement grave et profond qui semble lui dire: Homme heureux, tu es d'une autre race que nous! Les cheveux des enfants et des femmes sont extraordinairement blonds; et ce n'est pas le seul témoignage que les habitants de ce pays, peu visité, ont conservé de leur origine gauloise. Ils ont presque tous les yeux bleus, les lèvres épaisses, le teint roux; toute leur physionomie est sauvage et primitive. Ce sont bien là les hommes couleur de lait, comme les Grecs les avaient nommés. Souvent on trouve ainsi cachée au détour d'un bois, ou nichée sur un rocher comme dans une aire, quelque pauvre colonie fondée par les premières générations des hommes, qui s'est conservée sans mélange, et qui porte dans sa misère l'assurance de sa durée. D'autres ont fait plus de bruit au monde, et ont été plus heureux; mais ils ont passé, et, n'étant jamais rassasiés, ils se sont dévorés entre eux; la petite colonie a toujours souffert, mais elle vit toujours!

L'église d'Avon est petite; elle est relevée au-dessus des rues humides par un vieux terrassement qui, autrefois, soutenait probablement le cimetière extérieur. Si basse que soit sa voûte, on a été obligé de l'étayer au-dehors par des contre-forts et des appuis. Le lierre grimpe le long de la maçonnerie et s'insinue à travers les pierres disjointes par la pluie; et, comme pour achever d'envelopper cette pauvre église, la mousse couvre son toit. Un auvent abrite la porte d'entrée, et couvrirait au besoin les jardiniers qui ne trouveraient pas au-dedans une place où poser leurs genoux. Mais des esprits plus élevés sont venus quelquefois prier parmi ce peuple; et l'on voit à côté de la porte d'entrée une épitaphe qui porte le nom du naturaliste Daubenton.

Le pavé de l'église est semé d'autres tombes. Autrefois on enterrait les morts dans les temples, et c'était sur les

cendres de leurs ancêtres que les générations nouvelles adoraient Dieu. En courbant le front, on avait sous ses



(Tombeau de Monaldeschi dans l'Eglise d'Avon.)

yeux le nom d'un homme qui avait, lui aussi, été plein de vie et d'espérance, et qui était mort. Cela était, certes, grand et touchant! Et je ne sais que penser du culte qui a renoncé à toute cette poésie, pour obéir à une mesure de salubrité.

Lorsque Béranger demeurait à Fontainebleau, il me conduisit un jour à l'église d'Avon. Nous cherchions la tombe de Monaldeschi, qui était né en Italie, et avait été chercher la reine Christine jusqu'en Suède, pour venir expirer, par son ordre, dans ce coin. Des maçons étaient occupés auprès de la porte, et il nous sembla qu'ils réparaient le bénitier. Nous avançâmes dans l'église, lisant toutes les inscriptions funéraires qui prêtent une voix si éloquente à la pierre où les fidèles ont l'habitude de s'agenouiller. Sous le chemin ouvert entre les deux rangées de bancs qui s'étendent à droite et à gauche, nous vîmes des noms de tous les âges, de tous les sexes et de tous les siècles; plus haut, à l'endroit où le prêtre officie, le nom et les vertus de l'un de ses prédécesseurs; plus loin à l'écart, au pied d'une niche où les jeunes filles adorent la Vierge, le souvenir d'une jeune fille qui l'avait aussi adorée; partout, les tombes silencieuses de cette foule pieuse et obscure qui avait fait retentir l'église de ses chants! Mais nous ne trouvions pas la tombe de Monaldeschi.

Nous allions sortir, lorsqu'un des maçons qui travaillaient là et qui nous avait suivis des yeux, nous arrêta à la porte, et écartant, avec la main, un tas de plâtras, nous laissa voir une pierre, de deux pieds carrés, et sur laquelle est écrit : Monadelxi. Comme nous nous étonnions de cette singulière façon d'écrire le nom du favori de Christine, cet honnête ouvrier nous montra une plaque de marbre qu'il venait de sceller dans le pavé, et où se trouve cette inscription : *Ici fut inhumé, le* 15 *octobre* 1657, *à six heures du soir, le corps de Monaldeschi, mis à mort, dans la galerie des Cerfs, à quatre heures et demie, le même jour.*

Qu'était-il besoin de rectifier l'orthographe du nom que le père Lebel avait fait écrire sur cette tombe? Fallait-il réveiller le souvenir de ce crime, qu'effaçaient chaque jour, sous leurs pieds, les braves gens qui venaient prendre de l'eau bénite dans ce bénitier? Que ne laissait-on peser sur la tombe de cet homme, l'incertitude qui plane encore sur sa mort? Pourquoi donner tant d'éclat aux crimes des princes de la terre? Pense-t-on que notre curiosité les justifie?

MOEURS ESPAGNOLES.

LES MARAGATOS.

Les Maragatos occupent les montagnes d'Astorga, au nord de la Vieille-Castille. C'est une peuplade séparée de ses voisins par le caractère, le costume et les mœurs. Ils ne vivent qu'entre eux, et professent un mépris profond pour tout ce qui leur est étranger. Presque tous les Maragatos sont *arrieros*, c'est-à-dire muletiers. Ils sont francs de cœur, d'une probité reconnue, mais sérieux et taciturnes; on remarque qu'ils ne chantent jamais sur les chemins en conduisant leurs mules; ils sont d'un tempérament sec, maigres de visage, quoique forts et vigoureux; leurs femmes sont robustes et d'un courage à toute épreuve.

On a beaucoup discuté en Espagne sur cette petite tribu. La ténacité de ses mœurs et de ses occupations héréditaires atteste une haute antiquité; mais on ne sait rien de précis sur son origine. On lit dans Mariana que don Alonzo, roi de Léon, qui régnait vers le milieu du huitième siècle, eut d'une obscure maîtresse un bâtard nommé Maragato. Alonzo mort, sa couronne passa à Alonzo II, son petit-fils. C'était en 783. Malgré sa naissance illégitime, Maragato fit valoir ses droits au trône, et prétendit à la succession de son père. Il se fit un parti; mais, ne se croyant pas assez fort pour soutenir ses prétentions par les armes, il eut recours aux Maures, et s'engagea, s'ils l'assistaient dans son entreprise, à leur payer un tribut annuel



(Costume d'une Maragata.)

de 50 filles nobles et 50 filles du peuple. A ces conditions le roi de Cordoue, Abdéram, lui envoya des secours considérables. Alonzo n'était pas de force à lutter : il quitta sa capitale et se réfugia dans les montagnes de Biscaye. Mais

ragato monta sur le trône de Léon, et l'occupa près de six ans.

Durant son règne, il céda des terres et plusieurs places aux Maures qui le maintenaient dans sa domination, et l'on veut que les Maragatos actuels soient les descendants des auxiliaires mahométans de l'usurpateur ; mais cette opinion n'est guère fondée que sur un rapport de nom; aucun monument historique ne vient à l'appui. Seulement les femmes ont conservé, dans leur costume, quelque chose de moresque.

Ce costume est tout-à-fait original, et ne ressemble à rien en Espagne. Elles portent sur la tête une espèce de chapeau blanc qui ressemble assez, par la couleur et par la forme, à celui des femmes maures; leurs cheveux, qu'elles ont la mauvaise habitude de peindre, sont séparés en deux sur le front et pendent des deux côtés du visage. Elles portent des anneaux d'oreilles énormes et de grands chapelets de corail qui retombent sur la poitrine en forme de collier, et auxquels sont suspendus par centaines des médailles d'argent et des portraits de saints. Leurs robes brunes sont boutonnées de haut en bas, et les manches en sont larges et ouvertes par derrière.

Quant aux hommes, ils portent un chapeau pyramidal, une jaquette serrée au corps par une ceinture, et de larges culottes attachées sur le genou, mais qui pendent pardessus la jarretière jusqu'à mi-jambe. Ils ont une fraise au cou, et des bottines de drap fixées avec des boutons. On retrouve un costume à peu près semblable sur plusieurs médailles inconnues de la péninsule ibérique. Il en existe une entre autres qu'on dit celtibérienne, et qui porte en effigie un homme à cheval exactement vêtu comme un Maragato moderne. Les antiquaires font remonter ce monument à l'époque de la domination carthaginoise.

Les Maragatos sont dispersés dans des villages liés entre eux par une espèce de pacte tacite, et soumis à des règles fixes dont personne ne s'écarte. Si quelqu'un faisait infraction aux usages et au costume de la société, il en serait chassé; ils ne se marient qu'entre eux. Quand une jeune fille est fiancée, elle ne peut plus parler à d'autre garçon que son prétendu, sous peine d'une amende qui ordinairement se paie en vin. Tous les jeunes gens la poursuivent pour la faire tomber en faute, en l'obligeant, par leurs importunités, à leur adresser la parole. Après le mariage, les femmes cessent de peindre leurs cheveux; et tandis que leurs maris sont occupés à faire le commerce et à parcourir avec leurs mules les montagnes de Galice, elles s'adonnent aux travaux de l'agriculture et aux soins domestiques.

Cette tribu pourrait vivre dans l'abondance, car elle est composée d'hommes actifs, industrieux; mais ils ont des besoins bornés, et croient qu'il est plus chrétien de vivre dans la pauvreté. Il semble que les Maragatos soient le type de ces muletiers yangois dont il est parlé dans don Quichotte.

Les mœurs maragatos se modifient de jour en jour. Le cours des siècles et le frottement des hommes leur ont déjà beaucoup enlevé de leur originalité primitive. C'est une médaille ancienne déjà fort altérée, et qui finira par perdre tout-à-fait son relief. Le costume des femmes a subi surtout des changements notables, et l'on peut prévoir le jour où, le grand niveau passant sur cette caste oubliée, elle se fondra dans ses voisins.

Une opinion sur l'origine des noms de famille Le Roi et Le Prince. — Les poëtes couronnés dans les cours d'amour, aux jeux sous l'ormeau, etc., portaient le titre de rois; les ouvrages du *roi* Adenez, du *roi* de Cambrai, du *roi* de Lille nous sont parvenus. — On créait aussi des royautés, non seulement dans les repas de la fête de l'Epiphanie, mais encore pour les métiers et professions : Paris avait son roi des merciers, puissante notabilité marchande; Lyon, son roi des bouchers; Lille, son roi de l'épinette, etc. — Dans certaines localités, le jeudi gras, les écoliers faisaient combattre des coqs bien abreuvés de vin; le coq victorieux, et, par suite, son heureux possesseur étaient proclamés rois des poules. On a trouvé, à la date du 10 février 1475, ce titre accolé au nom d'un parrain dans le registre baptistaire d'une paroisse de la Bourgogne.

Presque toutes les villes de France ont eu leur compagnie de fous ou de sots (sot dans le sens de fou). Ces fous, montés sur un âne, tenant la queue en guise de bride, ne pouvaient, sous peine d'amende, faire de folies sans la permission de leur chef que l'on nommait *prince des sots*.

La ville de Soissons avait un prince de la jeunesse.

« On peut être persuadé, dit M. Crapelet, que ce sont des principautés et des royautés de ce genre qui ont rendu les noms de Le Prince et de Le Roi si communs en France. »

(Voy. sur l'origine des noms propres en France, 1834, page 3.)

MOEURS RUSSES.

(Voy. 1834, p. 293.)

COMMENT UN BANQUIER FAILLIT ÊTRE EMPAILLÉ.

J.-J. Rousseau a dit : « Les Russes ne seront jamais civilisés pour l'avoir été trop tôt. » Quelle que soit la puissance actuelle de la Russie, et malgré les progrès récents de sa civilisation, à voir les choses de près et à bien des égards, ce jugement sévère de Rousseau peut paraître vrai encore aujourd'hui.

La cour de Saint-Pétersbourg est l'une des plus brillantes cours qu'on puisse voir. Une jeunesse présomptueuse que les armes, l'ardeur des passions et la vanité ont poussée et répandue dans toutes les capitales de l'Europe, s'est habituée à copier les étrangers, à se vêtir, à se loger, à se nourrir, à saluer, à faire les honneurs d'un bal et d'un dîner comme les Français, les Anglais et les Allemands. Tout ce qu'exigent la politesse et la décence est déjà passablement imité, et depuis long-temps. Les femmes ont devancé les hommes, et il n'est pas rare de voir en Russie un grand nombre de dames élégantes, de jeunes filles remarquables par leurs grâces, parlant bien cinq ou six langues, jouant de plusieurs instruments et familières avec les ouvrages des poëtes et des romanciers les plus célèbres en France, en Italie et en Angleterre. Mais malgré tous les prestiges du luxe le plus éblouissant, là où on ne voit aucune borne à l'autorité, il ne peut exister, de quelque beau nom qu'on les décore, qu'un maître plus ou moins redoutable et des esclaves plus ou moins abrutis. Si on ne s'arrête pas à la superficie des choses, on découvre bientôt, en frémissant, sous cette légère écorce de politesse, une révoltante brutalité et une précoce corruption. Tous les raffinements de la civilisation sont là, mais ils y sont bien souvent prostitués à des vices de sauvages.

L'aspect de Pétersbourg frappe l'esprit d'un double étonnement : on y voit réunis deux âges, deux mondes, le dixième et le dix-neuvième siècles, les mœurs de l'Asie et celles de notre Occident, la grossièreté des Scythes et l'urbanité française, une noblesse brillante, fière, et un peuple plongé dans la servitude. D'un côté, des habits magnifiques, des modes parisiennes, des théâtres qui n'ont rien à envier à ceux du Midi, de superbes équipages aussi élégants et plus riches que ceux de nos *dandys*; de l'autre, de misérables costumes rustiques, qui rappellent ceux des anciens Daces, des Roxolans et des Goths, des cochers vêtus de peaux de mouton, des paysans assez semblables à des ours, de longues barbes, des bonnets fourrés, et, pour chaussures, d'épaisses bandes de laine qui forment autour

des pieds et des jambes une sorte de grossier cothurne.

Le peuple russe, végétant dans l'esclavage, ne connaît pas les jouissances morales; mais il ne manque pas d'une sorte de grossier bonheur matériel. Les serfs n'éprouvent jamais le tourment de la misère et l'effroi de voir leurs enfants manquer de pain; funeste plaie des peuples civilisés, mille fois plus dignes d'envie toutefois parce qu'ils n'ont pas à courber la tête sous le bâton d'un homme, leur seigneur et maître, maître de leurs femmes et de leurs enfants.

Les marchands des villes, quand ils sont enrichis, étalent à leur table un luxe sans mesure et sans goût; ils vous servent d'effroyables piles de viandes, de volailles, de poissons, d'œufs, de pâtisseries entassées sans ordre, offertes aux convives avec importunité, et capables d'effrayer, par leur masse, l'estomac le plus intrépide. Ils y ajoutent de grands gobelets d'eau-de-vie de grain dont un palais européen ne pourrait soutenir l'âpreté.

Cependant ces marchands ne sont guère moins à plaindre que les paysans, puisque leur destinée dépend aussi des chances capricieuses du sort, qui leur donne à son gré un bon ou mauvais maître. Cette vérité n'a pas besoin de preuve, et cependant nous ne pouvons nous empêcher de citer à ce propos une anecdote qui pourra paraître un peu folle, mais qui montre bien que, dans un pays où l'obéissance est passive et la remontrance interdite, le prince ou le maître le plus juste et le plus sage doit trembler des suites d'une volonté irréfléchie ou d'un ordre donné avec trop de précipitation.

Un étranger très riche, nommé Suderland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie. Il jouissait, auprès de l'impératrice Catherine, d'une assez grande faveur. Un matin, on lui annonce que sa maison est entourée de gardes, et que le maître de police demande à lui parler. Cet officier, nommé Reliew, entre avec l'air consterné : « Monsieur » Suderland, dit-il, je me vois, avec un vrai chagrin, chargé » par ma gracieuse souveraine d'exécuter un ordre sévère » contre vous. — Contre moi! répond le banquier étonné; » et quel peut être cet ordre? — Monsieur, monsieur, j'hé» site à vous le faire connaître : armez-vous de courage. » — Eh quoi! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays? » — Non, monsieur, il s'agit de pis que cela. — Ah! mon » Dieu, s'écrie Suderland tremblant, est-il question de » m'envoyer en Sibérie? — De bien pis, monsieur. — » Bonté divine! voudrait-on me *knouter*? — Pis que cela. » — Eh quoi! dit le banquier en sanglotant, ma vie est» elle en péril? L'impératrice si bonne, si clémente, qui » me parlait si doucement encore il y a deux jours, elle » voudrait...., mais je ne puis le croire. Ah! de grâce, » achevez; la mort serait moins cruelle que cette attente » insupportable. — Eh bien! mon cher, dit enfin l'officier » de police sans s'émouvoir, ma gracieuse souveraine m'a » donné l'ordre de vous faire empailler. — Empailler! » s'écrie Suderland en regardant fixement son interlo» cuteur; mais vous avez perdu la raison, ou l'impératrice » n'aurait pas conservé la sienne. — Mon pauvre ami, j'ai » fait ce qu'ordinairement nous n'osons jamais tenter; j'ai » marqué ma surprise, mais mon auguste souveraine, d'un » ton irrité, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur-le» champ l'ordre qu'elle m'avait donné, en ajoutant ces pa» roles qui retentissent encore à mon oreille : *Allez, et* » *n'oubliez pas que votre devoir est de vous acquitter,* » *sans murmure, des commissions dont je daigne vous* » *charger.* »

Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui accorde un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires. Alors Suderland le prie, le conjure, le presse, long-temps en vain, de lui laisser écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède en tremblant à l'importunité de ses prières, se charge de son billet, sort, et n'osant aller au palais, se rend précipitamment chez le comte de Bruce, et lui raconte tout.

Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court chez l'impératrice. Introduit chez cette princesse, il lui expose le fait avec une gravité respectueuse.

Catherine, en entendant cet étrange récit, s'écrie : » Juste ciel! quelle horreur! en vérité, Reliew a perdu la » tête. Comte, partez, courez, et ordonnez à cet insensé » d'aller tout de suite délivrer mon pauvre banquier de ses » folles terreurs, et de le mettre en liberté. »

Le comte sort, exécute l'ordre, revient, et trouve avec surprise Catherine riant aux éclats. « Je devine à présent, » dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconce» vable : j'avais depuis quelques années un joli chien que » j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Suder-* » *land* parce que c'était celui d'un Anglais qui m'en avait » fait présent. Ce chien vient de mourir; j'ai ordonné à » Reliew de le faire empailler; et, comme il hésitait, je » me suis mise en colère contre lui, pensant que par une » vanité sotte il croyoit une telle commission au-dessous de » sa dignité; voilà le mot de cette ridicule énigme. »

Le dénouement fut heureux; mais le danger que courait le pauvre banquier Suderland n'en donne pas moins lieu à réfléchir tristement au sort des hommes qui peuvent se croire obligés d'obéir à une volonté absolue, quelque absurde que puisse être son objet. Or notez que ce fait, s'il est vrai, s'est passé sous le règne de Catherine II, qui certes a été et est encore citée comme un modèle de raison, de prudence et de bonté en Russie.

DES PÉREMPTIONS.

(Voyez *de la Prescription*, 1834, p. 11.)

Il y a trois ans, à l'approche du trentième anniversaire du Code civil, nous avons publié des notions sommaires sur la prescription; le but d'utilité spéciale que nous nous sommes alors proposé particulièrement risquerait d'être manqué, si nous n'avertissions pas aujourd'hui nos lecteurs des dangers que leurs intérêts peuvent courir de nouveau.

En effet, toute demande formée pour interrompre une des prescriptions de la nature de celles mentionnées vers la fin de notre article de 1834, est exposée à être frappée de nullité si la procédure n'a pas été suivie; il est urgent d'agir pour prévenir cette nullité, nommée en droit *péremption*, car la prescription en serait la conséquence.

C'est ici l'occasion de dire un mot des péremptions en général, et de propager la connaissance de quelques unes de ces dispositions légales si dangereuses à ignorer, qui viennent à l'improviste, et, pour ainsi dire, brutalement paralyser des droits laissés inactifs, bien souvent parce qu'on s'est fié à son débiteur, ou par défaut de prudence procédurière.

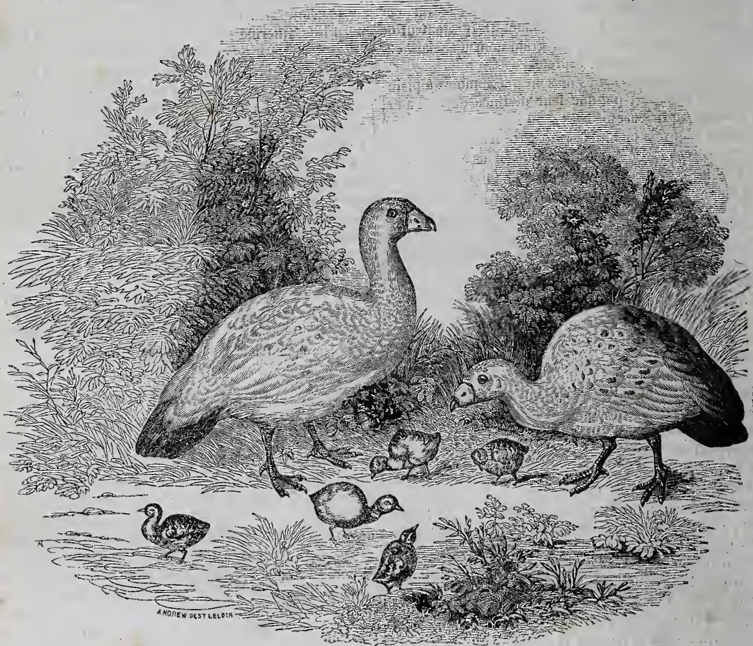
Toute instance judiciaire interrompue pendant trois ans (trois ans et demi dans certains cas) est périmée, c'est-à-dire éteinte; — on ne peut plus se prévaloir d'aucun des actes signifiés de part et d'autre; — s'il s'agit d'une créance qui, par elle-même, ne produisait pas d'intérêts, ceux que la demande avait fait courir cessent d'être dus; — les frais de la procédure sont payés par le demandeur principal; — la péremption de l'instance en appel donne au premier jugement le caractère de sentence définitive.

La péremption des instances ne s'opère pas de plein droit : elle doit être requise; tant qu'elle ne l'a pas été, un seul acte de procédure suffit pour l'interrompre. — Si le droit qui faisait l'objet de la demande n'est pas prescrit, la demande peut être formée de nouveau.

Plusieurs autres espèces de péremptions sont établies par la loi : les plus essentielles à connaître sont la péremption des jugements par défaut, et celle des inscriptions hypothécaires. —Les jugements par défaut sont comme non avenus s'ils ne sont pas exécutés dans les six mois de leur obtention (la signification d'un jugement n'est pas un acte d'exécution). — Les inscriptions hypothécaires qui n'ont pas été renouvelées dans les dix années de leur date sont sans effet.

CÉRÉOPSIS DE L'AUSTRALASIE.

La place de cet oiseau n'est pas encore fixée définitivement dans la nomenclature ornithologique. Est-ce un cygne, une oie, un canard ? Il a été décrit sous ces trois dénominations par des naturalistes, dont le nom est une autorité (Labillardière, Vieillot, Riche). On ne peut douter que ce soit un oiseau nageur, car ses pieds sont palmés ; mais en l'admettant dans cette nombreuse famille, on reconnaîtra qu'il est moins bien organisé pour la natation que les canards, les oies et les cygnes ; que les membranes entre ses doigts sont trop étroites ; que son bec n'est pas tel qu'il le faudrait pour que l'oiseau cherchât ses aliments dans l'eau. En effet le céréopsis ne cherche sa subsistance que sur la terre où il se nourrit principalement d'herbes et sans doute aussi d'insectes. Ce bec, comme on le voit dans la gravure, se rapproche de celui des *gallinacés*; mais le



(Céréopsis de l'Australasie.)

caractère qui le distingue est la membrane épaisse et bombée qui en couvre la base, comme la *cire* des oiseaux de proie. Le nom de *céréopsis*, tiré de cette structure particulière, doit donc être conservé jusqu'à ce que l'oiseau qui le porte, introduit dans nos basses cours, ait reçu dans chaque langue un autre nom vulgaire et qui n'ait pas besoin d'interprétation. L'origine grecque de celui-ci lui interdit presque l'entrée des fermes et des marchés publics.

Cet oiseau serait, pour les basses cours, une acquisition précieuse et très facile. Dans les îles où il n'avait pas encore senti le funeste pouvoir de l'homme il se laissait non seulement approcher, mais prendre à la main, et ce n'était qu'après en avoir vu disparaître plusieurs que la troupe se déterminait à fuir. On les apprivoise avec une extrême facilité ; et quoiqu'ils viennent de pays assez chauds, ils supportent très bien le climat de l'Angleterre où les individus représentés ici sont actuellement vivants dans les jardins de la société zoologique. On voit qu'ils y ont multiplié, ce qui a fait connaître quelques unes de leurs habitudes durant l'incubation et l'éducation des poussins ; ils laissent alors approcher les hommes, mais ils repoussent avec force et courage toute espèce de volaille, et ne craignent point de livrer des combats pour l'écarter. Le cygne noir de l'Australasie a donné lieu à la même observation ; on l'a vu, dans le même local, aux prises avec un cygne domestique plus grand et plus fort en apparence, mais qui fut terrassé et tué.

Ajoutons, pour l'instruction des gourmands, que le céréopsis serait pour eux un excellent mets de plus. Il n'exige pas plus de soins que les autres habitants d'une basse-cour, et sa nourriture n'est pas dispendieuse : les prés et les gazons suffisent à lui en fournir la plus grande partie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LES TOURS DE SAINT-VINCENT DE MACON.



(Vue des tours de Saint-Vincent de Mâcon, département de Saône-et-Loire.)

Dès le seizième siècle, l'ancienne cathédrale de Mâcon était riche et puissante. Consacrée d'abord sous le vocable de saint Barthélemy, elle le fut ensuite sous celui de saint Protais et saint Gervais. En 541, le roi Childebert, passant par Mâcon à son retour d'Espagne, s'arrêta pour faire sa prière dans cette église. Il rapportait un butin immense:

or, argent, pierreries, armes de prix, et un os du bras de saint Vincent, que la ville de Sarragosse avait cédé au vainqueur pour se racheter du pillage. Cette relique, que le prince donna aux Mâconnais, les engagea à changer encore une fois le nom de leur cathédrale qui, depuis, porta le nom de Saint-Vincent. Gontran, Pépin, Charlemagne, Louis-le-Bègue, Louis-le-Jeune, Philippe-Auguste, Philippe III, l'enrichirent plus tard de leurs dons.

Les Sarrasins en 742, les Hongrois en 937, les Brabançons en 1140, les protestants dans le seizième siècle, la révolution en 1794, ont successivement brûlé, démoli, mutilé ce bel édifice.

Quand les protestants s'emparèrent de la ville, ils pillèrent l'église Saint-Vincent, brûlèrent ses archives, fondirent son argenterie pour en faire des écus, ses cloches pour en faire des canons; les statues de saints dont elle était ornée furent brisées et jetées du haut du pont dans la Saône.

Les catholiques reprirent Mâcon, et à leur tour brisèrent, démolirent, et sous la conduite de Guillaume de Saint-Point, firent sauter dans la rivière par-dessus le pont, à défaut de statues calvinistes, bon nombre des protestants eux-mêmes.

Au nom de ce dernier parti, le duc de Nevers, à la tête de 14 000 hommes, revint mettre le siége devant la place, et s'en empara après des combats sanglants, qui faillirent être suivis du massacre général des assiégés. Sur la prière du duc de Nevers, on se contenta de les bannir du royaume après leur avoir fait payer une contribution de 50 000 écus.

La cathédrale, dévastée, servait encore au culte en 1789. Sa ruine fut consommée quelques années après, et vendue comme propriété nationale; il ne s'en est conservé que deux tours élégantes, qui dominent gracieusement la ville, et que l'on découvre de loin, en descendant la Saône.

En 1810, une nouvelle église fut construite sous le même nom de Saint-Vincent; elle a été ouverte au culte en 1816. Elle n'a de commun que le nom avec l'antique cathédrale, dont elle ne rappelle point l'imposante grandeur.

Mâcon, chef-lieu du département de Saône-et-Loire, située sur la rive droite de la Saône, au penchant d'un coteau fertile en bons vins, a la forme d'un triangle dont le quai est la base, et le faubourg de Barre le sommet. Cette ville avait déjà quelque importance avant l'invasion des Romains, qui lui en donnèrent une bien plus grande. Jules-César la nomma Matisco, la fortifia, y cantonna ses légions, et y établit des approvisionnements militaires, et des manufactures de flèches et de javelots. Agrippa, gendre d'Auguste, fit ouvrir un chemin qui la mettait en communication directe avec Autun, l'une des principales villes des Gaules. Peu à peu, sous la domination romaine, Mâcon s'embellit de temples et d'édifices somptueux que les ravages du temps ont fait disparaître. Elle eut beaucoup à souffrir du passage des Huns, en 451. Quand l'empire croula sous les coups des barbares, elle tomba au pouvoir des Bourguignons, à qui Clovis l'enleva quelque temps après. Elle fit ensuite partie du nouveau royaume de Bourgogne, que possédèrent Lothaire, Gontran et leurs successeurs. Plusieurs conciles se tinrent à Mâcon, deux entre autres, sous Gontran, pour légaliser et ordonner l'observance du dimanche.

Dans le temps où Galas se rendit formidable à la Bourgogne, on commença autour de la ville des fortifications qui ne furent jamais achevées, et qui, dans le dernier siècle, ont été démolies.

+420. En 1120, la ville fut prise par les Maures qui la détruisirent. Les rares habitants que le fer avait épargnés, au lieu de relever leurs maisons qui se trouvaient sur la hauteur, en construisirent d'autres un peu plus bas et plus près de la Saône. Au onzième siècle on éleva le pont de treize arches qui traverse la rivière et joint la ville à son faubourg : ce pont était défendu par des redoutes. L'Hôtel-de-Ville, autrefois le palais épiscopal, qui contient une salle de spectacle et la bibliothèque, a été bâti en 1618. L'hôpital, construit sur la Place d'Armes, d'après les plans du célèbre Soufflot, a été achevé en 1770. On peut citer comme un des embellissements de la ville son quai, près duquel se prolongent des allées de verdure qui servent de promenades.

La beauté n'est vraiment irrésistible que lorsqu'elle nous explique quelque chose de moins passager qu'elle, qu'en nous faisant rêver à ce qui fait le charme de la vie au-delà du moment fugitif où nous sommes séduits par elle; il faut que l'âme la retrouve quand les sens l'ont assez aperçue. L'âme ne se lasse jamais : plus elle admire, et plus elle s'exalte.

MADAME DE KRUDNER.

MÉHÉMED-ALI, VICE-ROI D'ÉGYPTE.

Mehémed-Ali est né à la Cavale, dans la Roumélie (la Macédoine) l'an de l'hégire 1182 (1769 de l'ère chrétienne). Il perdit jeune encore son père Ibrahim-Aga, chef de la garde préposée à la sûreté des routes. Le collecteur des impôts de Praousta, vieil ami de ses parents, recueillit cet orphelin et le fit élever avec son fils Ali-Aga. M. Lion, négociant français établi à la Cavale, donna aussi fréquemment des preuves d'une bienveillance particulière au jeune Mehémed-Ali; et peut-être est-ce dans ces souvenirs de son enfance que l'on pourrait trouver le germe de cette sympathie qu'il a toujours conservée pour la nation française.

En plusieurs occasions, le jeune Méhémed-Ali rendit d'importants services à son bienfaiteur pour la perception des impôts; celui-ci, pour lui en témoigner sa reconnaissance, lui fit épouser une de ses parentes assez riches qui venait de divorcer.

L'invasion des Français en Egypte obligea la Porte de faire dans tout l'empire de nombreux armements; le collecteur de Praousta reçut ordre de fournir un contingent, et forma un corps de 300 hommes, dont il confia le commandement à son fils Ali-Aga. Méhémed-Ali, comme plus expérimenté et plus âgé, fut chargé de servir de mentor à son ami d'enfance; il accepta avec empressement une mission qui lui offrait des chances de fortune.

Les commencements de l'expédition furent difficiles, et ce n'est qu'après d'énormes fatigues que la petite troupe d'Ali-Aga, réunie à tous les volontaires de la Roumélie, parvint à rallier l'escadre du capitan pacha dans la rade de Marmarizza en Caramanie. Débarqué ensuite sur la presqu'île d'Aboukir, l'armée turque fut bientôt attaquée par les Français qui les mirent dans une déroute complète. Ali-Aga, dégoûté, par cet échec, de son nouveau métier, quitta l'armée pour retourner à la Cavale auprès de son père, et laissa le commandement de ses Macédoniens à Mehémed-Ali. Celui-ci s'étant fait remarquer pendant la campagne, par son courage entreprenant et la sagacité de son jugement, demeura en Egypte quand les Français eurent évacué le pays. Parvenu successivement au grade de *bin-bachi* (chef de mille hommes) et de *capi boulouk bachi* (chef de la police du palais), son activité lui mérita la confiance des gouverneurs qui l'enrichirent par leurs largesses et commencèrent à le faire connaître du divan de Constantinople.

Si les beys des mamlouks et les pachas délégués du Sultan avaient un instant uni leurs efforts pour expulser de l'Egypte les Français, leurs ennemis communs, la question de possession vint rompre cette alliance formée en présence du danger. Méhémed-Ali sut habilement profiter de cette position. Avec sa réputation de bravoure et d'habileté, il lui fut facile de rassembler un corps assez nombreux d'Albanais, aventuriers turbulents et pillards, toujours prêts

à se vendre au premier audacieux qui leur promet de l'argent. Méhémed-Ali entretint alors la rivalité des partis, sema la division entre les principaux chefs, et sut gagner par ses caresses et imposer par l'influence qu'il avait acquise à ceux que ses promesses n'avaient pas séduits. Il chercha surtout à s'attacher les cheykhs et les ulémas, en se montrant observateur scrupuleux des préceptes de la religion.

Après avoir persuadé aux cheykhs du Caire, fatigués aussi bien que le peuple des commotions sans cesse renaissantes et des incertitudes de l'autorité, qu'il pouvait seul ramener la tranquillité, il suscita en secret une sédition. Quelques jours lui suffirent, aidé par le peuple, pour se rendre maître de la ville. La Porte fut obligée de sanctionner cette usurpation, après avoir vainement nommé à sa place des pachas qui ne purent faire reconnaître leur autorité. Méhémed-Ali reçut le firman d'investiture le 14 mai 1805. Cependant il ne commanda pendant sept années consécutives que la Basse-Egypte, la Haute-Egypte étant occupée par les beys des mamlouks.

C'est après son avénement au pouvoir que Méhémed-Ali, déjà âgé de plus de quarante-cinq ans, eut le courage d'apprendre à lire et à écrire; il reçut les premières leçons d'une esclave de son harem.

Déjà sa puissance commençait à s'affermir, lorsque le 17 mars 1807 les Anglais débarquèrent en Egypte appelés par les beys. Mais ils n'y firent pas un long séjour, et leur expulsion est une des entreprises dans lesquelles Méhémed-Ali a déployé le plus d'adresse et de génie. Cependant la présence des Anglais avait relevé le courage des beys et ranimé leurs espérances; par leurs intrigues ils firent éclater, dans l'armée même du pacha, une insurrection assez sérieuse pour lui faire craindre de voir s'évanouir en un instant le fruit de ses longues combinaisons. Parvenu, à force de sacrifices, à conjurer l'orage, il comprit qu'il ne pouvait plus exister de trève entre les mamlouks et lui. Il n'avait pas pu les détruire par la guerre, il résolut de les combattre par la ruse. En effet, il traita avec eux et sut si bien dissimuler ses intentions perfides, qu'il attira au Caire presque tous les beys, à qui, pour dissiper leurs soupçons, il avait rendu leurs biens et fait de riches présents. Le 11 mars 1811, il les convoqua tous à la citadelle du Caire pour assister au départ d'un de ses fils qui allait en Arabie pour réduire les Wabites. A peine eurent-ils franchi la porte de la citadelle qu'on la ferma derrière eux, et ils furent tous impitoyablement fusillés du haut des murailles. C'est par cette trahison que Méhémed-Ali se défit presque d'un seul coup de ses adversaires, et qu'il demeura enfin maître sans concurrents et sans obstacles du gouvernement de l'Egypte.

UN BANQUET A LA COUR DE DOMITIEN.

On sait que Dion Cassius avait écrit en huit décades, c'est-à-dire en quatre-vingts livres, toute l'histoire romaine, depuis l'arrivée d'Enée en Italie jusqu'à l'empereur Alexandre Sévère; mais il ne reste qu'une très petite partie de ce grand ouvrage. Ce qui peut dédommager de cette perte, c'est un abrégé de Dion depuis le trente-cinquième livre et le temps de Pompée jusqu'à la fin de l'ouvrage, composé par Jean Xiphilin, patriarche de Constantinople, dans le onzième siècle. On lit dans cet abrégé, livre LXVII :

« Voici comment Domitien traita les principaux d'entre les sénateurs et les chevaliers qu'il avait invités à souper. Il fit préparer une salle dont le plafond, les murs et le plancher étaient tout noirs. Les chaises étaient de la même couleur. Les convives furent introduits seuls pendant la nuit, sans être accompagnés de leurs gens.

» Dabord on mit devant chacun d'eux une petite colonne pareille à celles qu'on place sur les tombeaux, et sur laquelle était gravé son nom, avec une lampe telle qu'on en suspend dans les sépulcres. De jeunes esclaves nus et le corps noirci, semblables à des fantômes, entrèrent dans la salle; ils exécutèrent autour des convives des danses lugubres, et se placèrent ensuite à leurs pieds; alors on apporta ce qu'on a coutume de servir dans les repas funèbres; chaque chose était noire ainsi que la vaisselle. Saisis de crainte et tremblants, ils s'attendaient à être bientôt égorgés. Ce qui ajoutait encore à leur effroi, c'était le silence qui régnait parmi eux comme s'ils fussent déjà morts, et les discours de Domitien qui, pour s'égayer, ne parlait que de morts et de meurtres.

» Enfin, il les congédia. Ayant d'abord renvoyé leurs gens qui les attendaient dans le vestibule, il les fit reconduire par des inconnus, les uns dans des litières, les autres dans des voitures, ce qui les glaça de crainte.

» Arrivés chez eux, à peine commençaient-ils à respirer qu'on les avertit que quelqu'un les demandait de la part de l'empereur. Ils se crurent alors perdus; mais c'étaient des envoyés de Domitien, qui apportaient successivement, l'un la petite colonne dont j'ai parlé, et qui était d'argent; un autre, l'un des vases qui avaient servi dans le repas; un troisième, quelqu'autre objet précieux artistément travaillé; enfin, ils reçurent, mais lavé et paré, l'esclave qui avait joué le rôle de spectre et les avait servis. Ils passèrent ainsi toute la nuit dans la crainte, recevant successivement divers présents. »

Épreuves d'un maître coupeur de bourses. — Dans son cinquième livre, Sauval expose la manière de recevoir, parmi les voleurs, sous Louis XIII, un maître coupeur de bourses (*Antiquités de Paris*).

Pour devenir maître coupeur de bourses, il faut, entre autres choses, faire deux chefs-d'œuvre, en présence des frères. Le jour pris pour la première épreuve, on attache aux solives d'une chambre une corde à laquelle pend un mannequin chargé de grelots, et portant une bourse. Celui qui veut être passé maître, doit mettre le pied droit sur une assiette, tenir le pied gauche en l'air, et couper la bourse, sans balancer le corps, sans que le mannequin fasse le moindre mouvement, et sans faire sonner les grelots. S'il manque à la moindre de ces choses, s'il ne déploie pas toute l'adresse qu'on exige, on ne le reçoit point et on l'assomme de coups. On continue de le bien étriller les jours suivants, afin de l'endurcir et de le rendre en quelque sorte insensible aux mauvais traitements. C'est ce qui faisait dire au comédien Hauteroche, qu'il fallait montrer de la vertu et du courage pour être reçu fripon.

Quand l'aspirant au noble métier de coupeur de bourses réussit dans sa première épreuve, on exige qu'il fasse un second tour d'adresse plus périlleux que le premier. Ses compagnons le conduisent dans un lieu public, comme la Place-Royale, ou quelque église. S'ils y voient une dévote à genoux devant la Vierge, avec sa bourse au côté, ou un promeneur facile à voler, ils lui ordonnent de faire ce vol en leur présence, et à la vue de tout le monde. A peine est-il parti, qu'ils disent aux passants, en le montrant du doigt: Voilà un coupeur de bourses qui va voler cette personne. A cet avis chacun s'arrête pour l'examiner; et aussitôt qu'il a fait le vol, ses compagnons se joignent aux passants, le prennent, l'injurient, le frappent, l'assomment sans qu'il ose, ni déclarer ses compagnons, ni laisser voir qu'il les connaît.

Cependant le bruit qui se fait amasse beaucoup de monde, les fripons pressent, fouillent, vident les poches, coupent les bourses, finissent par tirer subtilement leur nouveau camarade des mains de la foule, et se sauvent avec lui et leurs vols, pendant que chacun se plaint qu'il est volé, sans savoir à qui s'en prendre. Après cette expérience, on

enrôle le candidat dans une compagnie; et on lui donne la patente de maître coupeur de bourses.

TOMBEAU DE MONTAIGNE.

(Voyez 1834, p. 373.)

Il y avait sept ans que Montaigne avait cessé les fonctions de maire de Bordeaux, et que, débarrassé de tout souci des fonctions publiques, il vivait délicieusement en gentilhomme dans son château du Périgord, lorsqu'une paralysie sur la langue, suite d'une violente esquinancie, lui ôta l'usage de la parole, et lui donna à connaître que l'heure était venue d'abandonner ses amis.

On pense bien qu'il se garda d'appeler des médecins, lui chez qui l'antipathie pour la médecine était héréditaire, et qui se glorifiait de ce que son père avait vécu soixante-quatorze ans, son aïeul soixante-neuf, et son bisaïeul quatre-vingts sans avoir jamais goûté de médecine; mais il songea à mettre en précepte cet autre passage de ses écrits : « *Faites ordonner une purgation à votre cervelle, elle y sera mieux ordonnée qu'à votre estomac.* » Il demanda par écrit à sa femme qu'elle fît venir ceux de ses voisins qu'il aimait le plus; et lorsqu'il vit ses amis réunis autour de son lit de mort, il exprima le désir de faire dire une messe dans sa chambre. Au moment de l'élévation, il voulut se faire soulever, et en ce moment une faiblesse l'emporta.



(Tombeau de Montaigne, dans la chapelle du collége royal, à Bordeaux.)

Ce jour était le 13 septembre 1592; Montaigne était alors âgé de cinquante-neuf ans.

Cette mort si caractéristique est bien la continuation de la vie du philosophe : audace dans les idées, timidité dans les actes. Les écrits de Montaigne respirent la passion de l'indépendance, l'horreur de la contrainte, l'impatience des devoirs sociaux de toute espèce, le doute sur divers principes de vertu les moins contestés de son temps; et cependant sa vie entière a été celle d'un homme soumis, obéissant aux lois, pratiquant exactement ses devoirs sociaux et de famille, agissant dans une ligne de conduite aussi directe que l'homme le plus fermement assis sur ces principes.

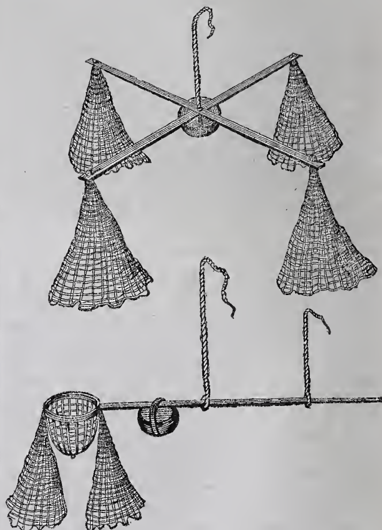
En 1614, Françoise de La Chassaigne, épouse de Montaigne, fit transporter à Bordeaux le corps de son mari dans l'église des Feuillants, maintenant chapelle du Collége royal, où s'éleva bientôt par ses soins le mausolée en marbre blanc que nous reproduisons tel qu'il se trouve actuellement depuis la restauration qui en fut faite en 1803. Deux inscriptions assez confuses, l'une en grec, l'autre en latin, furent gravées par ordre de Françoise de La Chassaigne sur les deux grandes plaques de marbre noir qui décorent les deux faces du tombeau. Au-dessous de la plaque, on distingue les armes de Montaigne, « qui étaient d'azur, semé de trèfles d'or, à une patte de lion de même, armé de gueules mises en fasce. »

LE CORAIL.



(Branche de corail.)

Le corail est une des productions marines qui ont toujours le plus fixé l'attention. De tout temps on l'a employé comme parure; les anciens le regardaient comme une pierre très précieuse et lui attribuaient de merveilleuses vertus. Les Romains aussi le portaient comme amulettes, et comme ornement agréable aux dieux. Ils en attachaient des colliers à leurs nouveau-nés pour les préserver de maladies contagieuses.



(Filets pour la pêche du corail.)

On employait diverses préparations de corail dans un grand nombre de circonstances, pour conjurer le malheur. Les Gaulois décoraient leurs instruments de guerre de

grains de corail : leurs casques et leurs boucliers en étaient presque toujours garnis. Enfin les Indiens avaient et ont encore pour le corail la même passion que les Européens pour les perles.

Cependant Pline, Dioscoride, et les naturalistes de la renaissance, le regardaient comme un arbrisseau pourvu de racines, de branches, mais non de feuilles. Marsigli, en 1703, ayant eu occasion d'observer le corail au sortir de la mer, et ayant remarqué à sa surface de petits corps blancs rayonnés, les prit pour la fleur. Il publia cette découverte, et alors il ne manqua plus rien pour que le corail fût une plante marine. Tous les naturalistes de ce temps avaient adopté cette opinion, et nul ne croyait qu'il pût en être autrement; lorsqu'un médecin de Marseille, Peysonnet, démontra que le corail n'était pas une plante, mais bien le produit d'animaux. Tous les savants n'adoptèrent pas cette opinion, et Réaumur lui-même, alors chef des naturalistes, la combattit. L'Institut, ayant à prononcer sur cette question, envoya plusieurs de ses membres, et entre autres le célèbre botaniste Bernard de Jussieu, pour vérifier sur les lieux mêmes les observations de Peysonnet. Mais tous revinrent persuadés que le corail devait passer du règne végétal au règne animal.

Le corail, dont on voit à la page précédente une branche couverte d'animaux, a la forme d'un arbre n'ayant que le tronc et les branches. Il est toujours fixé aux rochers par un large empâtement, et ne s'élève pas à plus d'un pied et demi. Sa surface est couverte de tubercules, au centre desquels est



(Pêche du corail.)

une loge qui renferme l'animal, connu vulgairement sous le nom de lait du corail. Cet animal est d'un blanc de lait. Il est pourvu de huit tentacules qui entourent sa bouche. Il peut se loger entièrement dans la niche qu'il habite, et dès qu'il est tourmenté il rentre entièrement. Toute la surface qui renferme ces animaux, et qui est beaucoup plus tendre que le centre, est nommée écorce à polypiers. Elle est moins rouge que l'intérieur, et peut être enlevée facilement. L'axe intérieur, au contraire, est d'une très grande dureté, et c'est de cette partie seulement que l'on fait usage dans les arts.

La mer Méditerranée est la seule où l'on trouve le corail, qui est l'objet d'un commerce très étendu. Chaque année un grand nombre de barques se rendent sur les côtes de Sicile pour en faire la pêche. Le gouvernement napolitain est obligé de marquer les limites de cette pêche, pour qu'on n'en détruise pas trop. Maintenant on pêche aussi sur les côtes d'Afrique, près de Bone, le corail en abondance.

Le corail se trouve dans la mer, depuis 15 pieds de profondeur jusqu'à 300. Mais à cette distance il est très petit et de peu de valeur. Pour l'arracher du fond où il est toujours fortement fixé aux rochers, les pêcheurs se servent de deux instruments : le premier est formé de deux poutres en croix dont les extrémités sont garnies de rets. Lorsque l'instrument est introduit dans un banc de corail, ces rets enlacent les rameaux, et les pêcheurs, en l'amenant

à eux, retirent les parties fixées aux filets. Le second instrument, qui est beaucoup moins employé que le premier, est une espèce de cuillère de fer, d'un pied et demi de diamètre, ayant au fond et de chaque côté des sacs de rets pour recevoir les branches qu'on brise, et qui seraient perdues sans cette précaution. On attache cet instrument à une poutre quelquefois plus longue que la barque : descendu au moyen d'une corde au fond de l'eau, on l'introduit dans les cavités où le premier instrument n'a pu pénétrer.

Le corail, lorsqu'il a été travaillé, subit souvent des altérations dans sa couleur. La transpiration de certaines personnes le fait pâlir. On donne, dans le commerce, différents noms à ses nombreuses variétés : les unes sont le corail *écume de sang*, *fleur de sang*, *premier*, *deuxième*, *et troisième sang*, etc., etc.

Quoiqu'en France il soit peu d'usage aujourd'hui de se parer de corail, on n'en travaille pas moins une grande quantité qu'on expédie dans presque toutes les parties du monde. En Asie et en Afrique on l'estime de même qu'au temps des anciens; et l'Amérique le recherche avec autant d'empressement. Comme on ne le trouve que dans la mer Méditerranée, il sera toujours pour nous un sujet de commerce très étendu.

TRADITIONS DU PAYS DE BADE.

LE FOSSÉ DU COQ.

Au haut d'une colline, près du château de Windeck, on aperçoit les restes d'un fossé qui semble avoir appartenu jadis à quelque fortification. Quand on demande aux gens du pays l'origine de ce fossé, ils racontent cette tradition :

« Il y avait une fois, dans la forêt de Windeck, une vieille femme qui vivait toute seule dans une cabane en bois qu'elle s'était elle-même construite. On ne lui connaissait ni parents, ni amis, mais elle possédait de merveilleux secrets. Elle avait étudié la vertu des plantes, et plus d'une fois ses mains habiles avaient guéri les plaies envenimées. Les paysans venaient la consulter de bien loin, les chevaliers eux-mêmes ne dédaignaient pas d'avoir recours à sa science. Tous ceux à qui elle donnait des remèdes ou des conseils, lui offraient quelque présent; mais elle les repoussait avec fierté. Ainsi elle était toujours restée pauvre, et elle ne possédait rien au monde que sa chétive cabane, et un grand coq blanc, d'une grosseur et d'une force extraordinaires. Un matin, elle était assise devant sa demeure, et elle vit venir à elle deux beaux enfants. La vieille femme, qui avait l'âme bonne et généreuse, les invita à se reposer, et leur donna des fruits et un morceau de pain. Le plus jeune de ces enfants avait le regard vif, et l'expression de son visage indiquait déjà un caractère hardi et résolu. Mais l'autre avait une contenance embarrassée et baissait timidement les yeux. Sous sa jaquette bleue, sous son chapeau de feutre, la vieille femme reconnut une jeune fille. Elle lui demanda son nom, le but de son voyage, et la jeune fille répondit : « Je m'appelle Imma d'Erxtein. Vous savez qu'il y a eu une grande guerre entre les gens de Strasbourg et ceux de ce pays. Dans une des dernières batailles, mon oncle, le doyen du chapitre de Strasbourg a été fait prisonnier et conduit au château de Windeck. C'est lui qui est notre tuteur, c'est lui qui nous a servi de père; et je me suis mise en route avec mon frère pour tâcher de le délivrer.

» — Apportez-vous de quoi payer sa rançon? demanda la vieille femme.

» — J'apporte cette croix en diamants, dit la jeune fille, et si cela ne suffit pas, mon frère et moi nous prierons le seigneur Reinhard de lui rendre la liberté et de nous mettre en prison à sa place. »

» La vieille femme écouta ce récit avec émotion, puis, après avoir réfléchi un instant : Tenez, dit-elle, j'ai un moyen de délivrer votre oncle. Je sais qu'on doit attaquer cette nuit le château de Windeck. Deux espions sont venus l'observer et en connaissent maintenant le côté faible. Dites au seigneur Reinhard de se tenir sur ses gardes; qu'il arme tous ses hommes, et qu'il fasse creuser un grand fossé devant son château. Mais comme il n'aurait pas le temps d'exécuter un tel travail avant l'arrivée de ses ennemis, portez-lui mon coq blanc, et dites-lui de le placer à l'endroit où est mort autrefois son aïeul, et où l'on a élevé une croix de pierre.

» La jeune fille regarda avec une sorte de frayeur ce coq monstrueux qui se promenait le long du sentier en poussant des cris aigus, et en agitant comme un panache sa crête rouge. Mais son frère le prit bravement par les deux ailes; et l'un et l'autre, remerciant la bonne vieille femme, et promettant de venir la revoir, se dirigèrent vers le château de Windeck.

» Au moment où ils commençaient à gravir la montagne, ils rencontrèrent un jeune chevalier à la figure noble, à la démarche majestueuse, qui s'approcha d'eux, et leur demanda d'une voix pleine de douceur où ils allaient. C'était Reinhard. La jeune fille lui raconta son départ et son entretien avec la vieille femme. Mais le regard du chevalier l'intimidait, et son frère fut obligé de continuer le récit. Quant le chevalier les eut écoutés tous deux, il les pria d'entrer dans son château; puis il réfléchit à l'avis qui venait de lui être donné, et il n'hésita pas à suivre les conseils de la vieille femme, car il la connaissait pour une femme expérimentée : quelques uns disaient même qu'elle était sorcière. Au coucher du soleil, il prit le coq blanc sous son bras, et le mit à l'endroit indiqué. Il y retourna à minuit; alors le coq avait disparu. Mais sur toute la partie la plus faible du château le chevalier aperçut un large et profond fossé, creusé avec soin et revêtu d'une palissade. Une grande épée brillait au pied de la croix; c'était celle qui avait été enterrée avec son aïeul Le chevalier la saisit, et au même instant une nouvelle ardeur l'enflamma. La trompette a sonné. Le cri de guerre a retenti. Les gens de Strasbourg s'avancent en bon ordre. De loin, aux rayons du soleil, on voit reluire leurs armures et leurs casques d'acier. Trois chefs renommés les commandent, et les soldats les suivent avec intrépidité. Mais Reinhard marche au-devant d'eux avec sa troupe. Le fossé magique le défend, et nulle cuirasse, nulle armure ne résiste à la puissante épée de son aïeul. La bataille dura long-temps, et le sang ruissela le long de la colline. Après avoir fait d'héroïques efforts, les Strasbourgeois furent obligés de se retirer, et Reinhard rentra triomphant dans son château. Le soir même il rendit la liberté à son prisonnnier. Quelque temps après, une grande fête se préparait à la cathédrale de Strasbourg. Toutes les cloches sonnaient. Tous les diacres avaient revêtu l'étole et le surplis. Puis des chevaliers, couverts de leurs plus belles armures, s'avancèrent le long de la grande nef. Puis, on vit venir Reinhard, conduisant par la main la blonde Imma; leurs mains échangèrent l'anneau de mariage; et le vieux doyen bénit à la fois l'ennemi qui lui avait fait grâce, et la jeune fille qui était allée la demander.

Noirs et blancs.—Les peuples noirs, dit Burckhardt, sont persuadés que la blancheur de la peau est l'effet d'une maladie et un symptôme de faiblesse; et il n'y a pas le moindre doute qu'un homme blanc ne soit un être très inférieur à leurs yeux. Les jours de marché, continue ce voyageur, j'entendais crier autour de moi : *Dieu nous préserve du Diable!* Une fille de campagne, à laquelle j'avais acheté des ognons, me dit un jour qu'elle m'en donnerait davantage si je voulais me décoiffer et lui montrer ma tête. J'en exigeai huit qu'elle me livra sur-le-champ. Quand elle vit mon turban ôté, ma tête blanche et tout-à-fait rasée, elle recula d'horreur, et, sur ce que je lui demandai, par plaisanterie,

si elle voudrait d'un mari qui eût une tête semblable, elle exprima le plus grand dégoût, et jura qu'elle préfèrerait le plus laid des esclaves amenés du Darfour.

Triomphe singulier à Rome—On sait combien la cérémonie du *triomphe* fut ridiculement prodiguée vers les derniers temps de l'empire romain. Tous les empereurs se faisaient décerner successivement cet honneur, les uns pour des exploits imaginaires, les autres sans alléguer d'autre droit que leur volonté. En voyant profaner ainsi une auguste cérémonie, le peuple s'accoutuma à s'en jouer, et dans plusieurs occasions il accorda le triomphe, de sa propre autorité, à des baladins ou à des chanteurs.

Cet honneur ainsi avili fut dédaigné de tous, et l'usage s'en perdit. Il y avait déjà long-temps que le triomphe était tombé en désuétude lorsque, sous le règne de Théodose, on le rétablit en faveur d'un homme du peuple dont l'histoire n'a point conservé le nom; la raison qui lui fit accorder un tel honneur mérite d'autant plus d'être rapportée, qu'elle montre à quel degré d'avilissement et de frivolité le peuple romain était alors descendu.

Un ouvrier qui avait déjà épousé vingt femmes, et les avait toutes vu porter sur le bûcher, en épousa une qui de son côté avait vu mourir vingt-deux maris. Le public, averti de cette union, en attendait l'issue avec la même impatience que la fin d'un combat de gladiateurs; enfin la femme mourut! Aussitôt le peuple se précipita vers la demeure du mari, on lui plaça une couronne sur la tête, on lui mit une palme dans la main comme à un vainqueur, et, porté sur un char de triomphe, il conduisit lui-même la pompe funèbre au milieu des acclamations de la foule et des applaudissements des sénateurs!

ANNE DE BRETAGNE.

Anne, duchesse de Bretagne, et qui monta deux fois sur le trône de France, s'est acquis par ses hautes capacités une réputation et une gloire qui lui appartiennent en propre. La force d'âme avec laquelle elle supporta, à la mort de son père, les plus grands revers, son habileté dans la direction de son duché, sa sage et prudente régence pendant les guerres d'Italie, la protection qu'elle accorda aux arts, aux sciences et à toutes les entreprises utiles, l'ont placée au rang des femmes les plus illustres. Si quelquefois son esprit d'indépendance bretonne revêtit un caractère dominateur et orgueilleux, on doit pardonner cette faiblesse humaine à une intelligence qui, presque toujours, comprit si dignement la mission de la reine et celle de la femme.

Fille unique de François II, duc de Bretagne, Anne, toute jeune encore, succéda à son père dans un moment où les prétentions de la France sur le duché de Bretagne (prétentions qui s'appuyaient déjà sur plusieurs victoires) rendaient la conservation de cette province à peu près impossible. A la mort de François II, des dissensions, fondées sur des intérêts individuels, éclatèrent dans le conseil de la jeune duchesse, et lui rendirent l'administration souveraine encore plus difficile. Ceux mêmes à qui leur position faisait une inviolable obligation de la proteger, se soulevèrent contre elle. Son tuteur, le maréchal de Rieux, mécontent de ce qu'elle refusait la main d'Alain d'Albret, protégé par lui, lui fit fermer les portes de Nantes au moment où elle se réfugiait dans cette ville pour échapper à un parti de l'armée française qui avait voulu l'enlever à Redon. Avertie à temps de cette lâche trahison, et indignée d'une semblable déloyauté, Anne monte à cheval l'épée à la main, et suivie de Dunois et de ses principaux officiers, elle se présente aux portes de la ville, ordonne qu'on les lui ouvre, et impose tellement aux rebelles que les ponts-levis s'abaissèrent devant elle. Mais cette généreuse fermeté, qui suffisait à arrêter des révoltes intestines, était impuissante contre le roi de France et ses armées; la duchesse comprit qu'il fallait chercher un protecteur qui pût la défendre elle et son peuple. Dans un âge où les intérêts de cœur dominent tous les autres, elle n'écouta que la raison, et sacrifiant son affection pour le duc d'Orléans (depuis Louis XII), elle se décida à accepter la main de Maximilien d'Autriche.

Mais ce dévouement à la cause publique n'eut point l'effet que la duchesse en espérait. Maximilien n'envoya pas les secours sur lesquels elle avait compté. L'armée française s'était déjà emparé des principales places de la Bretagne, et Anne se vit forcée, après quelques triomphes sans importance et de rudes défaites, à demander la paix. On la lui accorda, mais à des conditions qui rendaient la France maîtresse d'une grande partie du duché.

Charles VIII, pour consolider les droits que la guerre venait de lui donner sur cette belle province, demanda la main de la duchesse, qui l'accepta.

Devenue reine d'une des premières nations de l'Europe, Anne se montra en tout digne d'occuper le trône sur lequel elle était montée. Pendant les guerres d'Italie, Charles VIII, qui ne quittait point le commandement de ses armées, la nomma régente du royaume, et elle l'administra avec un talent et une prudence remarquables.

A la mort de Charles VIII, Anne se rendit à Nantes pour reprendre possession, aux termes de son contrat de mariage, du duché de Bretagne. Ce fut la première reine de France qui porta le deuil de son époux en noir; jusque là elles l'avaient porté en blanc; de là, sans doute, le surnom de *Blanche* donné à plusieurs veuves de nos rois.

Les mêmes causes politiques qui l'avaient décidé à accepter la main de Charles VIII se réunirent à ses sentiments personnels pour lui faire accepter celle du duc d'Orléans, devenu roi de France sous le nom de Louis XII. Mais, en contractant cette nouvelle union, elle n'oublia point les intérêts de son peuple, et elle obtint, par un traité particulier, que la Bretagne serait gouvernée comme elle l'avait été sous les ducs, et que ses droits et priviléges lui seraient maintenus.

La reine contribua immensément aux progrès de la marine française. Douze vaisseaux de ligne furent construits et équipés par ses ordres lors de l'expédition des princes chrétiens contre l'empire turc. Du reste, elle ne fut pas seulement remarquable par ses talents politiques et par son énergie, ce fut encore une des femmes les plus lettrées de son époque. Elevée par Françoise de Dinan, Anne fut de bonne heure initiée à des connaissances étrangères à la plupart des femmes. Elle composa sur les principaux événements de sa vie et sur la bataille de Saint-Aubin, qui valut à l'armée française un si mémorable triomphe sur le duc François II, des mémoires fort curieux. Elle se montra toujours protectrice éclairée des arts et des sciences; on peut même dire qu'elle prépara grandement cette époque de la renaissance, qui valut à François Ier le glorieux surnom de *Restaurateur des lettres*. On conserve encore un grand nombre de lettres en vers latins qu'Anne de Bretagne et Louis XII s'écrivaient pendant cette malheureuse guerre du Milanais entreprise contre la volonté de la première. On voit par cette correspondance, qui témoigne de la vive affection des deux époux, que, malgré l'opposition qu'Anne avait mise à cette expédition, elle fit tous ses efforts pour en assurer le succès. Ces lettres sont ornées de miniatures relatives au sujet traité dans chacune d'elles.

Anne profita du retour de Louis XII en France pour venir visiter ses Etats de Bretagne. Elle fut reçue avec de grands honneurs dans toutes les villes de cette province, et particulièrement à Brest, Saint-Paul-de-Léon et Morlaix. Le dessin qui accompagne cet article représente son entrée dans cette dernière ville, avec toutes les circonstances qui s'y rattachent. Sur la droite du tableau on voit la reine ac-

compagnée d'un de ses pages qui caresse une levrette. Elle reçoit les félicitations des notables de Morlaix, qui lui présentent à genoux une hermine apprivoisée, et un petit bâtiment d'or, enrichi de pierreries. « Anne ayant » reçu l'hermine, rapporte un historien du temps, le gentil » animal la caressa fort, puis se cacha précipitamment dans » sa collerette, ce qui mit la reine en émoi; mais le vicomte » de Rohan qui était près d'elle, lui dit : — Que craignez- » vous, madame? ce sont vos armes. » On sait, en effet, que les hermines avaient été prises pour armes par les ducs de Bretagne, à cause de leur blancheur, et qu'ils y avaient joint la fameuse devise : *Potius mori quam fœdari*. Le dessin qui accompagne cet article reproduit l'ancien Morlaix; le groupe de paysans qui se trouve à gauche est adossé aux écluses du *moulin du Duc*. Dans le fond, des cavaliers sortent de l'ancienne *porte Notre-Dame*, qui donnait entrée *au Pavé*, vieux quartier encore existant. Au loin, également dans le fond, apparaissent la porte *Bourette* et la vieille église de *Notre-Dame-du-Mur*.

La reine Anne mourut dans sa trente-sixième année. Elle avait demandé par son testament que son cœur fût envoyé à ses premiers sujets. Renfermé dans une boîte d'or,



(Entrée d'Anne de Bretagne à Morlaix.)

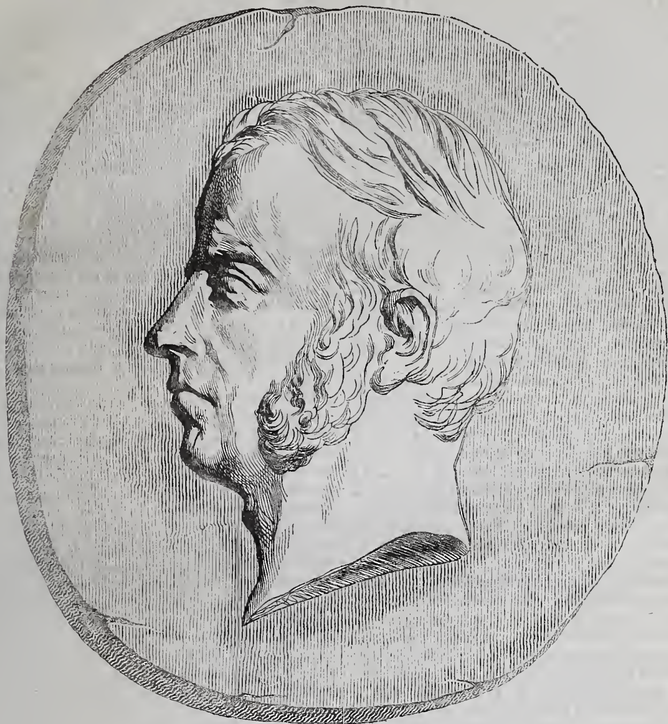
il fut placé dans le monument funèbre élevé par ses soins à François II et à Marguerite de Foix, à Nantes. Les vers suivants étaient gravés sur le couvercle de la boîte :

En ce petit vaisseau de fin or pur et munde
Repose un plus grand cueur que oncque dame eut au monde;
Anne fust le nom d'elle, en France deux fois reyne,
Duchesse des Bretons royale et souveraine.
Ce cueur fut si très hault, que de la terre aux cieux
Sa vertu libéralle accroissoit mieulx et mieulx.
Mais Dieux en a repris sa portion meilleure,
Et cette part terrestre en grand deuil nous demeure.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

MINA.



(Mina, d'après le médaillon de M. David.)

Don Francisco Espoz y Mina naquit en Navarre dans le petit village d'Idozin, le 17 juin 1781. Juan-Estevan Espoz y Mina, et Maria-Teresa Ylundain y Ardaiz, ses père et mère, étaient de simples laboureurs. Il nous apprend lui-même dans l'Histoire de sa vie, publiée à Londres en 1824, qu'il ne reçut d'autre éducation que celle qu'ils lui donnèrent. Quand il sut lire et écrire (car c'est à cela que se borna cette éducation domestique), il s'adonna aux travaux des champs. Son père mort, il le remplaça et se mit à la tête de son petit patrimoine. Il vécut ainsi jusqu'à vingt-six ans.

L'invasion de 1808 le tira de cette vie champêtre, et le jeta de sa chaumière dans les camps. Il entra en qualité de volontaire dans le bataillon de Doyle, le 8 février 1809. Peu de temps après, il passa dans la *guerrilla* de son neveu, Xavier Mina. Cette bande ayant été dissoute en 1810, et Xavier fait prisonnier par l'armée française*, sept hommes reconnurent l'oncle pour leur chef. Tels furent les débuts de cet homme dont la renommée devait être si grande.

A peine à la tête de sa petite troupe, il fut nommé, par la junte aragonnaise, commandant en chef des guerrillas de Navarre. La régence qui gouvernait le royaume en l'absence de Ferdinand le confirma dans ce poste honorable, et l'éleva successivement aux grades de colonel, de brigadier, de maréchal-de-camp, de commandant général du haut Aragon. Sa première mesure comme dictateur des guerrillas navarraises fut de désarmer tous les chefs de bande qui répandaient le ravage et l'effroi dans la contrée; de ce nombre était un nommé Echevarria, qui, à la tête de six à sept cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux, rançonnait la Navarre et la dévastait sous le masque du bien public. Il arrêta en personne cet audacieux bandit; il le fit fusiller avec trois de ses complices, et réunit sa troupe à la sienne.

A partir de cette époque, Mina prend une attitude plus

* Xavier Mina était aussi né en Navarre en 1789. L'invasion française le trouva au collége de Logrono, où il se destinait à la carrière ecclésiastique. Il sortit du collége pour se mettre à la tête d'une bande de contrebandiers qui, sous prétexte de faire la guerre aux Français, commirent toutes sortes de cruautés et répandirent la terreur dans le pays. Fait prisonnier dans une embuscade, Xavier fut conduit en France et enfermé dans le château de Vincennes. Il y demeura prisonnier jusqu'en 1814, époque à laquelle il retourna en Espagne; mais, ayant pris part avec son oncle à l'expédition de Pampelune, il fut obligé de s'expatrier et revint en France une seconde fois. En 1816, il s'embarqua pour le Mexique avec l'intention d'y proclamer l'indépendance et d'arracher cette importante colonie au joug de Ferdinand VII. L'expédition était trop mal combinée pour réussir; elle échoua. Après quelques succès sans importance, Mina fut obligé de se rendre, avec vingt-cinq de ses compagnons, dans le défilé de Venaditto. Traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté le 13 novembre 1817, devant le fort Saint-Grégoire.

régulière. A force de fatigue et d'activité, il réussit à organiser un corps de partisans qui fit essuyer à l'armée française des pertes incalculables. Plusieurs fois trahi et battu partiellement, il se rallia toujours, et devint formidable au point de mériter, de la part de l'ennemi lui-même, le titre de *roi de Navarre*. Il dit dans ses Mémoires que, durant cette campagne, il eut à soutenir cent quarante-trois combats, sans compter les escarmouches et les petites rencontres. Les actions les plus importantes furent, celle de Rocafort y Sanguesa, où, avec trois mille hommes, il en défit cinq mille, et s'empara de toute l'artillerie ennemie; celle d'Arlaban, où il prit tout un convoi qui retournait en France, et délivra plus de sept cents prisonniers espagnols. Masséna, auquel ce convoi servait d'escorte, n'échappa que par un heureux hasard qui l'avait retenu quelques heures en arrière. On cite encore le combat de Maneria, où il détruisit de fond en comble la division du général Abbé, forte de 7000 hommes, et les engagements d'Egea, d'Ayerbe, de Plasencia; la seconde affaire d'Arlaban, où périt un secrétaire de Joseph; la prise du château d'Aljaferia et l'entrée à Saragosse en 1813; enfin la prise de Jaca au mois de février 1814.

Indépendamment de ces affaires locales, Mina avait contribué puissamment à la victoire de Salamanque remportée sur les Français par les troupes anglo-portugaises, en arrêtant en Navarre, pendant cinquante-trois jours, la marche de 26000 hommes et 80 pièces de canon destinés à joindre l'armée du maréchal Marmont, et plus tard il assura le gain de la bataille de Vittoria en empêchant les divisions de Clausel et de Foy, fortes de 28000 hommes, de rejoindre l'armée principale. Il avait intercepté leur correspondance, de manière que l'ordre qui appelait ces deux généraux ne leur parvint pas.

Exaspérés par les désastres essuyés en Navarre, les Français sortirent de leur caractère, et commencèrent une guerre de barbares, pendant et fusillant autant d'officiers et de soldats qu'ils en pouvaient prendre, et enlevant en France un grand nombre de familles espagnoles; la tête de Mina lui-même avait été mise à prix. Dans cette circonstance, Mina usa de représailles, et le 14 décembre 1811 il publia une proclamation dont le premier article est ainsi conçu: « En Navarre, on déclare guerre à mort et sans » quartier, sans distinction de soldats ni d'officiers, y com» pris même l'empereur des Français. » Cette guerre atroce se soutint quelque temps. Pour un officier espagnol exécuté par l'ennemi, Mina en faisait fusiller quatre, et vingt soldats pour un. Il tenait toujours en réserve dans la vallée de Roncal un nombre considérable de prisonniers dévoués à ces horribles exécutions. Comme l'avantage n'était pas du côté des Français, il fallut bien faire cesser cet affreux carnage. Aux premières ouvertures des généraux français, Mina s'empressa d'adhérer à leur demande.

Telle était la vigilance de ce partisan agile et intrépide, que, dans le cours d'une si longue campagne, ayant à combattre un ennemi presque toujours supérieur en nombre, il ne fut surpris qu'une seule fois, le 23 avril 1812. Trahi par Malcarado, un de ses officiers, qui avait des intelligences avec le général Panetier, il se vit entouré au village de Robres par 1200 hommes; attaqué par cinq hussards au seuil même de la maison où il était logé, il se défendit avec la barre de la porte, la seule arme qu'il eût sous la main, tandis qu'on lui préparait son cheval, et ayant réussi à rallier quelques uns des siens, il soutint le combat pendant trois quarts d'heure, et donna le temps à tout son corps de se mettre en sûreté; le lendemain il fit fusiller Malcarado et pendre trois alcaldes et un curé qui avaient trempé dans le complot.

Au milieu de tant de travaux, de fatigues, de combats toujours renaissants, Mina parvint à organiser une division de neuf régiments d'infanterie et deux de cavalerie, qui, à la fin de la campagne, formaient un ensemble de 13500 hommes. Il résulte des rôles officiels qu'il ne perdit pas en tout plus de 5000 hommes, tandis que la perte des Français, entre les morts et les prisonniers, a été portée au chiffre énorme de 40000.

Aussi brave que prudent, Mina paya toujours de sa personne. Il eut quatre chevaux tués sous lui, et reçut plusieurs blessures, dont une balle au genou qu'il garda toute sa vie. Il avait établi pour son armée des fabriques ambulantes d'armes et de munitions qu'il transportait avec lui ou cachait dans le sein des montagnes. Pour couvrir tant de dépenses, il n'avait que le produit d'une douane que lui-même avait établie sur la frontière de France, et une contribution mensuelle de cent onces que la douane d'Irun avait consenti à lui payer afin qu'il n'entravât pas ses opérations. Il joignait à ses revenus les prises faites sur l'ennemi, les amendes dont il frappait des Espagnols suspects, et quelques dons volontaires; mais il ne reçut jamais de subsides du gouvernement, ni en argent ni en hommes, et jamais il ne frappa la population de contributions d'aucune espèce. Il doit en grande partie à cette circonstance la popularité qui de ses montagnes se répandit dans l'Espagne entière.

Cet homme infatigable, et l'on peut dire extraordinaire, porta ses vues plus loin qu'on eût dû l'attendre d'un chef de partisans. Non content de défendre le territoire par les armes, il songea à ne pas laisser périr, dans cette grande tourmente, les institutions civiles. Dans ce but, il forma un tribunal de justice qui siégeait dans son camp, et auquel les peuples d'Alava et Guipuzcoa, et même ceux du haut Aragon, venaient soumettre leurs différends; il y joignit même le tribunal ecclésiastique de Pampelune alors occupé par les Français. Nommé chef politique de la Navarre en 1813, il profita de sa double autorité civile et militaire pour favoriser tout ce qui pouvait consolider les libertés publiques et pour bander les plaies qu'une guerre si longue et si acharnée avait faites à son pays. Ainsi armé en même temps de l'épée du soldat et du glaive du magistrat, il réunit long-temps dans sa personne toute la force de l'Etat, et on lui rendit cette justice, qu'il n'avait abusé d'aucune de ces deux dictatures. Citoyen vertueux, il n'usa jamais de son immense pouvoir pour opprimer ses compatriotes; il s'en servit toujours au contraire pour les protéger. Il voulait l'indépendance de sa patrie, il voulait aussi sa liberté, et sa vie tout entière fut consacrée à ce double but. Comme militaire, sa réputation est non moins solidement établie. Homme des montagnes, il en connaissait toutes les ressources, tous les secrets. Il échappait par miracle aux situations les plus désespérées, et lorsqu'on le croyait perdu sur un point, il reparaissait sur un autre plus puissant que jamais. Sa présence d'esprit et son sang-froid égalaient son audace et sa résolution, et il savait se tirer des plus mauvais pas, non seulement avec honneur, mais avec éclat. Il joignait à ses qualités naturelles et acquises la pratique des hommes, et, ce qui est plus rare encore, le don du commandement. C'est ainsi que la nature et l'observation suppléèrent chez lui au vice de sa première éducation; il dut même peut-être à l'inculture primitive de son esprit ce je ne sais quoi d'inattendu, d'inspiré, qui frappe les masses et les entraîne. L'étude et la culture enlèvent tant de fois à l'esprit son énergie native et sa spontanéité, qu'on ne saurait en vérité décider si elles ne nuisent pas plutôt aux hommes d'action qu'elles ne les servent.

En 1814, Mina ayant passé la frontière, était occupé à bloquer Saint-Jean-Pied-de-Port, lorsque la paix termina la campagne d'invasion. Le partisan victorieux pouvait alors aspirer à tout; Ferdinand, restauré sur son trône, désira le connaître; mais pendant le mois que Mina passa à Madrid, il put se convaincre qu'il y a deux fortunes: celle des combats et celle des cours; il était trop franc et trop

simple pour obtenir jamais les faveurs de la dernière. Il parla à Ferdinand d'institutions et de libertés politiques : les courtisans s'alarmèrent de ce langage trop sincère, et, pour l'éloigner de la capitale, ils firent courir le bruit en Navarre que sa division allait cesser d'être considérée comme troupe de ligne, mais qu'elle serait traitée comme corps franc. De là force désertions : Mina fut renvoyé dans sa province pour sévir contre les transfuges; il n'eut pas besoin de recourir aux mesures rigoureuses pour les réduire au devoir; sa présence suffit pour calmer les esprits, une simple proclamation ramena sous les drapeaux 2 500 déserteurs. Sûr de l'attachement de ses compagnons d'armes, et indigné du joug que le parjure Ferdinand faisait peser sur l'Espagne, Mina conçut le projet hardi de s'emparer de Pampelune, afin d'y rétablir la constitution des Cortès si perfidement abolie. La tentative eut lieu dans la nuit du 25 au 26 septembre : elle échoua; et le 4 octobre, Mina, réduit au rôle de fugitif et de proscrit, se réfugia en France, où il fut reçu avec une distinction marquée par tous les officiers qui l'avaient combattu.

Il était à peine arrivé à Paris qu'il fut arrêté sur la demande du comte de Casa-Florès, ambassadeur d'Espagne; mais il fut élargi presque aussitôt, et, cinq jours plus tard, il eut la satisfaction de voir renvoyer par Louis XVIII l'ambassadeur qui l'avait dénoncé. Le noble exilé fixa sa résidence à Bar-sur-Aube, où il vécut avec quelques uns de ses compagnons d'infortune d'une modique pension que lui faisait le gouvernement français. Pendant les Cent Jours, Napoléon voulut l'attacher à son service, et lui refusa le passeport qu'il avait demandé pour quitter la France; mais inflexible dans sa résolution et dans son inimitié, Mina ne consentit jamais à transiger avec l'homme qui avait été l'ennemi de son pays; il s'échappa clandestinement de Bar-sur-Aube, et quoique serré de près par les gendarmes, il réussit à gagner la frontière et se retira à Bâle. Il passa de là à Gand, et sans avoir toutefois combattu à Waterloo, il revint à Paris avec l'émigration de la seconde restauration. Arrêté en 1816 par M. de Cazes avec le comte de Toreno et quelques autres proscrits espagnols qu'on accusait de conspirer contre les Bourbons, il ne fut relâché qu'après deux longs mois de captivité; mais depuis cette épreuve les persécutions cessèrent, et il vécut paisiblement à Paris jusqu'en 1820.

La fin à une prochaine livraison.

LE PREMIER VAISSEAU DE LIGNE
CONSTRUIT EN FRANCE.

La France n'eut guère de marine militaire avant Louis XIV; Richelieu tourna bien ses vues de ce côté, à propos du siége de La Rochelle que les protestants défendirent contre lui; mais d'autres préoccupations l'empêchèrent de donner une grande attention à notre puissance maritime. Sous Louis XIII, en effet, les vaisseaux de guerre ressemblaient encore plus aux galères du moyen âge qu'aux grands navires que nous admirons maintenant dans nos ports militaires.

Le premier vaisseau de ligne vraiment digne de ce nom qui ait été construit en France, le fut, selon le contre-amiral Thévenard, près de la Roche-Bernard en Bretagne. Ce fut sur la rive gauche de la Vilaine, dans un endroit où l'on trouvait encore, il y a quelques années, des vestiges de chantiers, qu'un constructeur de Dieppe, nommé Morin, entreprit ce gigantesque travail. Il l'exécuta *au marché*, et s'en tira à la satisfaction du roi.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1657 un simple ouvrier exécutait un vaisseau de ligne, cette œuvre merveilleuse à la construction de laquelle tant de professions, de sciences et de talents concourent aujourd'hui. Les dimensions qu'il donna à son navire sont, à peu de chose près, celles d'un vaisseau de 74 construit de nos jours. Sa quille avait 120 pieds, son grand mât 116 pieds. Il portait 76 canons de bronze, et fut nommé *la Couronne*. On employa pour ses voiles 56 000 pieds de toile; son gros câble pesait 14 000 livres, et sa grande ancre 4,855 livres. Tout cela était énorme pour l'époque. L'état-major nommé par le roi ne se composait que de trois officiers : un capitaine qui recevait 500 francs par mois, un lieutenant payé 100 francs, et un enseigne au prix de 50 francs. Le capitaine engageait lui-même ses marins, et choisissait parmi eux les officiers inférieurs. Il avait aussi à sa charge le paiement et la nourriture de l'équipage, moyennant une somme convenue que lui payait le gouvernement. L'équipage de *la Couronne* montait à 650 hommes; tous les matelots qui en firent partie dûrent justifier d'un certificat de long cours.

Ce premier vaisseau de ligne coûta 50 000 francs, monnaie d'alors. Il n'est pas sans intérêt de vérifier le prix des différents objets qui servirent à son armement; on voit par cet examen combien ces prix ont changé depuis. La poudre à canon se payait 14 sous la livre, le biscuit 5 liards, le lard 2 sous 6 deniers, le beurre 5 sous, les pois 1 sou seulement.

Il est bon de remarquer que le plus grand vaisseau que l'on eût vu en France avant *la Couronne* avait été également construit en Bretagne, au bas de la rivière de Morlaix. Ce navire, qui fut nommé *la Cordelière*, sortit du chantier en 1515, et se rendit redoutable dans l'Océan.

Le célèbre Primauguet montait *la Cordelière*, dix ans plus tard, dans un combat contre les Anglais, lorsqu'elle prit feu subitement. Voulant au moins que sa perte entraînât celle de son ennemi, le capitaine breton accrocha le vaisseau *la Régente*; l'incendie se communiqua, et les deux navires s'abîmèrent ensemble dans les flots.

Du méchant, comme du mauvais chien, le silence est plus redoutable que la voix.

Veillez, car la paresse de l'âme touche à la mort.

Sachez bien que toute feinte se découvre.

Soyez persuadé que vos seuls trésors sont ceux que vous portez dans votre cœur.

Nés de Dieu, attachons-nous à lui, comme la plante à sa racine, pour ne point nous dessécher.

DÉMOPHILE, *philosophe pythagoricien.*

HOTEL-DE-VILLE DE LA FERTÉ-BERNARD.

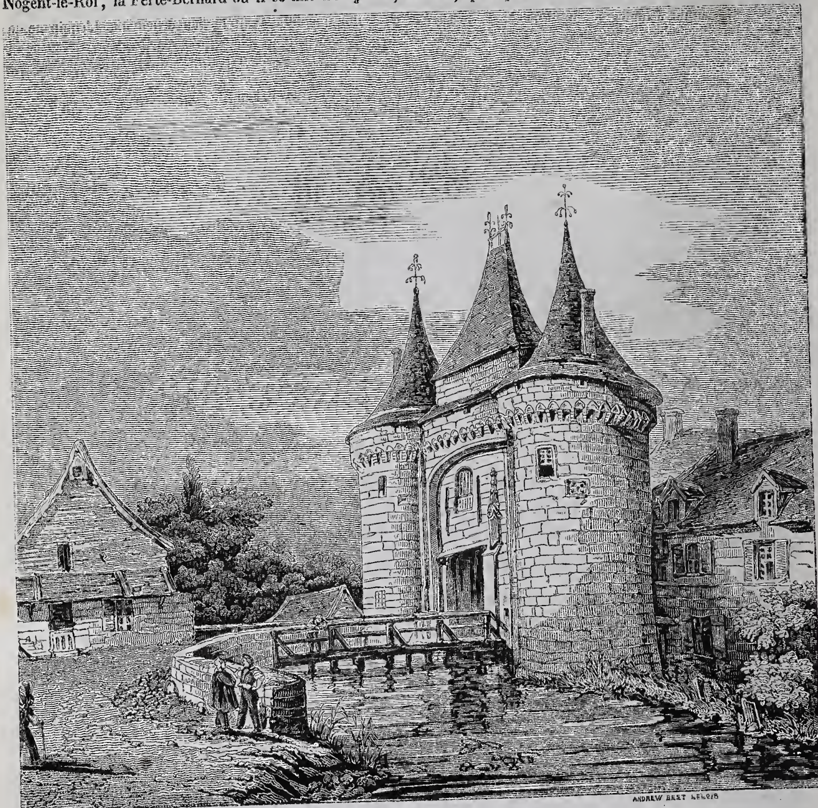
La Ferté-Bernard est une jolie ville située dans un vallon fertile et pittoresque, arrosé par l'Huisne ou Huigne, qui serpente tout autour, et qui en fait à la fois une île charmante et une place fortifiée. On la trouve désignée, dans les anciennes chartes, sous le nom de *Firmitas-Bernardi*; ce nom de la Ferté, qui a été donné à un grand nombre de lieux en France, signifiait en latin du moyen âge *forteresse*, ou littéralement *fermeté*.

Cette ville fut de bonne heure fortifiée; car un petit traité, imprimé au Mans en 1645, nous apprend que, vers le onzième siècle, Herbert, comte du Maine, *lequel*, dit l'opuscule, *fut nommé Eveille-Chien, d'autant qu'il faisoit plusieurs exploits de guerre d'un grand matin, et réveilloit les Angevins et leurs chiens*, se trouvant en guerre avec un évêque du Mans, nommé dans les chroniques Duesgandus, ce dernier, après avoir excommunié le comte, se retira dans la ville de la Ferté-Bernard, où il se fortifia. « Mais, dit le même ouvrage, le comte Herbert l'assiégea avec une forte armée de Manceaux ses subjects, et des Bretons que le comte Allain lui envoya, en sorte que l'évêque fut contraint de se rendre au comte Herbert, et s'accorder avec lui par l'entremise de Fuldebert, évêque

de Chartres, qui vint au Mans pour faire cette réconciliation.

Lors des querelles entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre, au sujet du Vexin, une entrevue eut lieu à la Ferté-Bernard entre les deux compétiteurs. Le cardinal-légat, Jean d'Agnane, député par le pape Clément III, Richard comte de Poitiers, plusieurs évêques et beaucoup d'autres seigneurs, assistèrent à cette entrevue, de laquelle on attendait une pacification définitive. Mais, bien loin d'un pareil résultat, la guerre recommença plus vive qu'auparavant : Philippe Auguste prit et ravagea Nogent-le-Roi, la Ferté-Bernard où il se tint trois jours, Montfort-le-Rotrou, le Mans, Vendôme, Tours, et toutes les places circonvoisines. Ce fut, dit-on, à la suite de ces échecs terribles que Henri II, voyant pâlir son étoile jusque là si brillante, mourut à Chinon presque en démence en 1189.

Aussi long-temps que la Normandie, la Bretagne et le Perche furent en la possession des Anglais, la Ferté-Bernard fut une place frontière, l'une des clefs de la France, et par conséquent une ville d'une haute importance. En 1424, le comte de Salisbury, général Anglais, que nos chroniques appellent Salbry ou Salaberry, prit par composition, après quatre mois de siége, la ville de la Ferté, alors



(Hôtel-de-Ville de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe.)

gouvernée par Louis, seigneur d'Avangous, qui fut fait prisonnier; mais, en 1426, une trève fut conclue dans la même ville entre Charles VII et le jeune roi d'Angleterre Henri VI; et par l'entremise de Châtelain, 59ᵉ évêque du Mans, Louis d'Avangous, délivré, fut réintégré dans ses fonctions.

Les fortifications et les murs de clôture qui entouraient la ville subsistent encore aujourd'hui; l'une des deux portes de la Ferté-Bernard, située sur un plateau à son extrémité occidentale, est un monument très pittoresque. C'est une espèce de pavillon carré flanqué de deux grosses tours rondes où l'on remarque encore des meurtrières, la coulisse d'une herse, et les chaines auxquelles était attaché le pont-levis. Avant la révolution, les portes de la ville étaient fermées tous les soirs, comme cela se pratique dans les places de guerre. Ce monument, où jadis s'exerçait la juridiction, est aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville, et les tours servent de prison.

Un autre édifice remarquable que possède la Ferté-Bernard, est l'église de Notre-Dame-des-Marais, que l'on voit sur la place de la Lice. S'il faut en croire l'abbé d'Espilly, cette église fut construite vers la fin du seizième siècle; la richesse, la grandeur, la dignité de ses proportions lui donnent tous les caractères d'une cathédrale. Il y

a dans le royaume, ajoute l'auteur que nous venons de citer, plus de soixante églises cathédrales qui ne sont pas si belles.

La Ferté-Bernard a donné le jour à Robert Garnier, poëte renommé de la dernière moitié du seizième siècle.

PAYSANS NORWÉGIENS.

La Norwége formait autrefois l'un des trois royaumes scandinaves. Elle avait été peuplée par les mêmes hommes qui peuplèrent la Suède et le Danemarck; elle parlait la même langue; elle adorait les mêmes dieux. Les Norwégiens étaient alors d'intrépides navigateurs. Ce sont eux qui ont découvert les îles Shetland, les îles Feroé, l'Islande. Ils menaient une vie aventureuse, une vie de pirates, et les côtes de la mer Baltique, comme les côtes de France, ont été souvent ravagées par eux. Leurs exploits furent chantés par les scaldes; leur histoire a été écrite par Snorri Sturleson, sous le titre de *Heimskringla*. Au quatrième siècle, la Norwége se convertit au christianisme. En 1380, elle fut réunie au Danemarck. Le congrès de Vienne l'enleva à ses anciens rois pour la joindre à la Suède. Les Norwégiens se révoltèrent d'abord contre cette mesure. Un grand nombre d'entre eux prirent les armes et déclarèrent qu'ils défendraient à tout jamais la légitimité du roi de Danemarck. Mais leur ardeur belliqueuse ne dura pas longtemps. Le prince royal de Suède les soumit après quelques légères escarmouches, et au mois d'octobre 1814, la souveraineté de la Suède fut solennellement reconnue.

Peu de pays sont aussi pittoresques, aussi curieux à parcourir que la Norwége. Elle est coupée par de hautes chaînes de montagnes, traversée par d'épaisses forêts, et les longues plaines de verdure, les lacs sillonnés par les barques du pêcheur, les baies où la mer se jette en gémissant, la plage déserte et les champs cultivés surprennent à tout instant les regards du voyageur, et varient sans cesse



(Costumes des paysans norwégiens.)

le paysage. Les habitations norwégiennes augmentent encore l'effet de cette nature étrange. Ce sont des cabanes en bois, très basses, revêtues de mousse sur les côtés, et couvertes d'un toit de gazon. L'été, c'est une charmante chose que de voir ces murailles toutes vertes, et ces toits chargés de fleurs comme des terrasses italiennes. Le pays est peu productif; quelques provinces sont même si stériles que les habitans n'ont pour toute nourriture que du poisson sec et une espèce de galette faite avec de l'écorce de pin. Cependant la Norwége n'est guère moins peuplée que les autres Etats du nord. On y compte 1 100 000 habitants. Elle est gouvernée par un vice-roi, et trois députés la représentent en Suède.

Elle a au dehors un commerce fort étendu. Sa principale richesse consiste dans ses bois de construction qu'elle envoie au loin, et dans la pêche du hareng. Les paysans exploitent encore des mines de fer et de cuivre, et vendent chaque année, pour des sommes assez considérables, du beurre, du sel, de la résine et des fourrures.

Le paysan norwégien est actif et industrieux. Toutes les habitations étant éloignées l'une de l'autre, il est obligé de pourvoir lui-même à tous ses besoins. Il construit ses bateaux, il bâtit sa cabane. Il est tout à la fois serrurier, charpentier, maçon, et l'on en voit beaucoup qui joignent à ces métiers celui de tisserand, de cordonnier, de tailleur. Les femmes les secondent avec zèle dans cette vie laborieuse : ce sont elles qui filent la laine, prennent soin de l'intérieur de la ferme, des bestiaux, et préparent le poisson.

Toutes les fatigues auxquelles le paysan norwégien est condamné, toutes les privations qu'il doit subir, ne l'empêchent pas d'être hospitalier et généreux. Les étrangers qui ont visité la Norwége parlent tous de l'accueil désintéressé qu'on leur a fait, de la franche et honnête cordialité avec laquelle on les a reçus dans la plus pauvre cabane de pêcheur comme dans la maison du riche marchand.

Ces hommes qui vivent ainsi dans des habitations isolées, dans un cercle de travaux pénibles, sont cependant éclairés et instruits. Après avoir fabriqué leurs instruments, re-

cueilli leur poisson, ils trouvent encore le temps de se livrer aux occupations de l'esprit. Les soirées d'hiver sont longues dans ces contrées du Nord, et les habitants les emploient à s'instruire. Tous les Norwégiens savent au moins lire et écrire. Ils n'ont point d'écoles publiques, mais il y a dans chaque district des instituteurs qui s'en vont de village en village, de ferme en ferme, s'arrêtant au milieu de chaque famille, auprès de chaque enfant autant de jours qu'il faut pour former des élèves, et continuant leur route quand ils ont répandu autour d'eux assez de germes d'instruction. Ces maîtres d'école ambulants sont nourris et payés par le paysan chez lequel ils s'arrêtent. Ils ne reçoivent qu'un modique salaire, mais ils appartiennent, on peut le dire, à toutes les familles où ils ont porté leurs leçons, et lorsqu'ils sont vieux ils viennent demander un asile à leurs anciens élèves, et achèvent paisiblement leur vie sous le toit où ils ont enseigné.

La vie des prêtres est aussi errante, aussi dévouée. Quelques uns d'entre eux ont souvent cinq à six paroisses à desservir. Ils s'en vont de l'une à l'autre prêcher dans les églises, consoler les malades. Il en est qui doivent célébrer l'office religieux dans plusieurs petites îles, et ils passent la plus grande partie de leur temps sur l'eau, et couchent souvent dans leur barque, toujours prêts à mettre à la voile quand le devoir les appelle à voguer comme des missionnaires, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud.

Les Norwégiens aiment passionnément la musique et la danse. Leur principal instrument de musique ressemble beaucoup à celui des Suisses. C'est une grande corne en bois dont eux seuls savent se servir, et dont ils tirent des sons éclatants et harmonieux. Souvent, au milieu de ces vallées sauvages de la Norwége, le voyageur s'arrête tout-à-coup surpris par les accords de deux instruments invisibles qui retentissent l'un après l'autre et changent à tout instant leurs notes suaves et mélancoliques. Ce sont les bergers des montagnes qui font retentir au haut des rochers leur cornemuse champêtre, et reprennent successivement, comme des gondoliers de Venise, toutes les strophes de leur chant national.

L'hiver est la saison où les paysans norwégiens se réunissent le plus souvent, et se livrent au plaisir de danser, de boire, de chanter ensemble. Alors la neige aplanit toutes les routes, couvre tous les ravins. Avec leurs traîneaux ils s'en vont rapidement d'un village à l'autre; avec leurs patins ils traversent les lacs et les rivières, et franchissent en un instant les distances les plus éloignées. Ces patins sont faits avec du bois très dur et recouverts en peau de phoque. Ils ont jusqu'à six ou sept pieds de longueur. Les paysans s'en servent avec une habileté merveilleuse. Une fois qu'ils ont noué à leurs talons cette étonnante chaussure, ils ne craignent plus ni d'enfoncer dans la neige, ni de s'aventurer sur les glaces. Ils entreprennent ainsi des voyages de plusieurs jours en remontant les fleuves, en sillonnant les prairies en droite ligne. Dans les guerres que la Norwége a eu quelquefois à soutenir, cette adresse à patiner a bien souvent déconcerté l'ennemi. On voyait des bataillons entiers apparaître tout-à-coup comme une troupe d'oiseaux au bord d'une rivière; puis, quand on croyait les surprendre, ils faisaient volte-face et disparaissaient. (Voy. Régiment des patineurs en Norwége, 1835, p. 59.)

Les Norwégiens ont conservé dans leurs mœurs, dans leurs habitudes un caractère traditionnel. Ils sont crédules et superstitieux comme l'étaient leurs pères. Ils croient aux mauvais génies qui habitent dans l'air, aux nains qui peuplent les grottes des montagnes, et à l'esprit infernal qui apparaît quelquefois sous la forme d'un cheval noir.

Leur costume est encore celui de leurs pères. Depuis plusieurs siècles il n'a subi aucune modification. Mais ce costume est très varié, et chaque province a le sien. Ici les hommes portent de grands bonnets rouges comme les bonnets phrygiens, et des camisoles courtes; là ce sont des chapeaux à larges bords, et des habits qui descendent jusqu'aux genoux. Tous portent de longs cheveux. Le costume des femmes n'est pas moins varié: les unes ont un corset en drap échancré sur la poitrine comme celui des Bernoises, et laissent leurs cheveux tomber sur l'épaule. D'autres ont un large bonnet évasé et une grande veste descendant sur les hanches, une cravate en soie autour du cou, et un jupon en drap. Elles ont généralement la taille élégante, les cheveux blonds, la figure fort douce.

LES LAZARETS.

(Deuxième article. — Voy. p. 14.)

Intérieur des lazarets. — Modes de purification.

Un lazaret est un vaste établissement isolé, entouré de murs, et au centre duquel existent des bâtiments pour loger les passagers et des hangars pour abriter les marchandises. Les bâtiments d'habitation ne se composent que de chambres entièrement nues, souvent blanchies à la chaux pour la salubrité. Il s'y trouve bien quelques crochets en fer pour appendre les hardes, mais pas le moindre petit meuble. Les passagers se procurent chez le concierge, en payant, le mobilier indispensable. Le lazaret renferme le logement du directeur qui est chargé de la police de l'établissement, celui du concierge, qui surveille les portes et qui loue des meubles aux quarantenaires, et d'un restaurateur qui leur fournit les vivres. Il y a un hôpital où peuvent se faire traiter les malades; une chapelle où, tous les dimanches, un prêtre dit la messe, et un parloir, longue galerie avec une double grille au milieu, où les quarantenaires peuvent voir les parents et amis qui attendent leur arrivée. On ne paie rien pour le séjour au lazaret; mais, aussitôt introduit dans ce lieu, un garde est donné à chaque passager ou à chaque société de passagers, sur le pied de 4 fr. par jour. Ce garde est chargé de surveiller tous les mouvements des personnes auxquelles il est attaché, et moyennant une gratification, il leur sert de domestique. Dès que l'on est entré au lazaret, il n'y a pas moyen d'en sortir avant d'avoir terminé sa quarantaine. Des factionnaires, l'arme chargée, entourent l'établissement, et ont la consigne de tirer sur tout individu qui tenterait de s'évader ou de faire passer hors des murs quelque chose frauduleusement. Du reste, les quarantenaires ont la liberté de se promener dans certaines parties de l'enclos, pourvu qu'ils ne touchent à aucune personne d'une autre quarantaine. A cet effet, il y a aux portes extérieures et dans les avenues du lazaret, quantité de gardiens armés d'un long bâton terminé par un crochet comme ceux des chiffonniers, au moyen duquel ils retiennent les personnes qui voudraient sortir, ou qui, par mégarde, seraient sur le point de toucher d'autres personnes d'une autre quarantaine ou des objets quelconques exposés à l'air pour se purifier. Le crochet sert aussi aux gardiens pour ramasser les choses que le vent aurait fait voler dans les chemins, et qui obligeraient à faire une quarantaine de rigueur le reclus qui marcherait dessus. Si par inadvertance on touche une personne ou des marchandises soumises à une autre quarantaine que celle que l'on fait soi-même, on est obligé de subir une prolongation de temps égale à ce qui resterait à faire à la personne ou à l'objet touché.

Toutes ces mesures de précaution ne s'appliquent qu'aux passagers venant des contrées où la santé n'offre aucun soupçon de peste ni de maladie contagieuse; mais dans les temps où l'état sanitaire aux Grandes-Indes et dans le Levant est plus que suspect, les réglements aux lazarets sont bien plus rigoureux.

Les personnes qui viennent de l'Inde font une quarantaine de 50 jours; elles passent les 25 premiers jours en-

fermées dans un petit enclos où est leur logement, sans avoir de communication avec qui que ce soit, excepté leur garde; et les 25 autres jours dans un enclos plus grand, où elles peuvent alors se promener. Les personnes venant du Levant ou de l'Amérique font moitié de leur quarantaine dans leur logement, dont elles ne peuvent s'éloigner; et pendant l'autre moitié il leur est permis de se promener dans les avenues. Néanmoins si durant ce terme fixé il se déclarait un cas de peste, les passagers ne pourraient quitter le lazaret que 50 jours après la mort ou le rétablissement du malade.

Dans chaque lazaret il y a une boîte aux lettres confiée au concierge. Lors de la levée, ce dernier ouvre la boîte, prend les lettres avec une pincette faite exprès, les met dans un vase en cuivre percé de plusieurs trous, et place ensuite ce vase sur la tablette d'une petite armoire doublée en plomb; sous cette tablette, qui est en fer et aussi percée, il y a un bassin rempli de sel marin et d'acide sulfurique; puis aussitôt on ferme hermétiquement l'armoire, où les lettres se parfument ainsi en une ou deux heures. Cette formalité n'est que pour les lettres des passagers dont la quarantaine n'excède pas un mois; mais celles qui proviennent des quarantaines venant des Indes ou d'un pays dont l'état sanitaire est suspect, de même que toutes celles arrivant par mer de l'étranger, sont l'objet de bien d'autres préparatifs.

D'abord le porteur des lettres (c'est un officier du navire qui en est ordinairement chargé) est annoncé par un garde au concierge, qui est retranché derrière une grille. Celui-ci place en dehors de sa grille un vase plein de vinaigre, dans lequel le porteur des dépêches les jette, et se recule; au bout de quelques instants le concierge les en retire avec une pincette, puis les perce avec un instrument tranchant; on les met dans un bassin de fer-blanc percé de trous; on verse de nouveau du vinaigre dessus, ensuite on les jette dans l'armoire dont nous avons parlé pour subir la fumigation.

A Marseille, depuis quelques années, on emploie le chlore avec le plus grand succès pour la purification des lettres. A Gênes, on passe les lettres dans une flamme légère. A Livourne, on conserve l'usage du vinaigre. A Trieste et à Venise, on n'avait employé, jusqu'à ces derniers temps, que la fumée d'une composition d'encens et de gomme; on y ajoute maintenant du sel de nitre et du soufre.

Comme l'argent est contaminable, durant la quarantaine lorsqu'on paie quelque chose, on le jette toujours dans un vase contenant du vinaigre, et placé à la porte de chaque employé du lazaret.

Le dernier jour de la quarantaine arrivé, il faut subir une opération, celle de la purification. A la pointe du jour, le garde entre dans la chambre de ses passagers portant une espèce de poêle, dans laquelle est du sel marin, de l'acide nitrique et une bouteille d'acide sulfurique. Après avoir fermé les portes et les fenêtres, il verse un peu d'acide dans la poêle, et aussitôt une fumée épaisse se répand partout, s'imprégnant dans le linge et dans les effets d'habillement. Cette cérémonie de fumigation, qui dure environ cinq minutes, étant terminée, on est admis à la libre pratique.

Quant à la purification des marchandises, elle a lieu par l'exposition à l'air; ensuite pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun miasme de maladies, une ou deux fois par jour, des hommes ayant la poitrine et les bras nus se mettent en contact avec elles, les brassent et les remuent dans tous les sens. Dans nos lazarets du Midi, dans ceux de Livourne et de Trieste, les portefaix couchent dans des chambres particulières tenant à l'enclos, où se trouve déposé le chargement auquel ils doivent donner des soins. A Gênes, ils couchent dans le magasin même où la purification a lieu; car à Gênes les cotons et les laines sont quelquefois mis en purge dans des magasins fermés.

La quarantaine est plus ou moins longue, selon la distance et l'état sanitaire des lieux d'où viennent les navires. Ainsi pour les bâtiments venant des Grandes-Indes, elle est ordinairement, quant aux colis ou marchandises, de 55 jours; quant aux personnes, de 40 jours. Pour les bâtiments venant des Echelles du Levant, marchandises, 45 jours; personnes, 30 jours. Pour les provenances de l'Algérie, marchandises et personnes, 7 jours. Les animaux de toute espèce ne sont assujettis qu'à la même quarantaine que les personnes.

De tous les lazarets qui existent, le plus grand, le plus beau, le plus sûr, est celui de Marseille. Après lui, viennent les trois lazarets de Livourne, de Varignano au golfe de la Spezzia, et de Trieste.

LES POSTES EN RUSSIE.

En Russie, les relais de postes ne sont point, ainsi que dans le reste de l'Europe, confiés à des entreprises particulières. Les distances étaient si immenses, que le gouvernement a dû aviser lui-même aux moyens de les faire parcourir. Toutes les maisons de relais appartiennent à la couronne, et chacune d'elles n'est desservie que par un commis. Les revenus de l'administration, quelque faibles qu'ils soient, suffisent au gouvernement pour payer les employés, qui sont en très petit nombre, et entretenir les maisons de poste en bon état; car là se bornent ses charges. Ce sont les seigneurs voisins de chaque relais qui sont obligés de fournir les chevaux, les postillons et les voitures. Cet impôt est proportionné pour eux au nombre de leurs *paysans*; c'est d'après cette évaluation seule que les subsides seigneuriaux sont établis. Celui qui ne possède que cinq cents *âmes* ne fournit à la maison de poste que deux chevaux, une voiture et un conducteur, tandis que celui qui possède cinq cents *paysans* est tenu à fournir six chevaux, deux hommes et deux voitures. On entend par cinq cents *paysans*, cinq cents familles, qui donnent un terme moyen de quinze cents *âmes*. La différence de cet impôt, toujours proportionné au nombre des *paysans*, porte non seulement sur la quantité d'hommes, de chevaux et de voitures à fournir, mais encore sur le temps qu'ils doivent être employés ainsi au service de l'Etat. Les uns y restent pendant six mois de l'année, d'autres en sont quittes pour un trimestre.

Les estafettes du gouvernement, les militaires, et les personnes expédiées en courrier, ne paient ni chevaux, ni guides, ni voitures; pour tous les autres voyageurs qui obtiennent la faveur d'une *padroche* (permission de se servir des postes de l'Etat), la taxe est si basse qu'ils peuvent faire d'immenses trajets à très peu de frais; ils sont même autorisés à s'arrêter dans les maisons de poste, et à y séjourner un ou plusieurs jours sans qu'on puisse exiger d'eux aucune rétribution. Ils y ont à peu près les mêmes priviléges que nos soldats dans les étapes. On doit leur cuire leurs provisions; seulement, s'ils veulent coucher, ce n'est que sur leur propre lit qu'ils peuvent le faire, car ces maisons ne sont point meublées. Du reste, la nécessité où se trouve le voyageur de porter son lit avec lui n'est point particulière à la Russie; il en est de même dans plusieurs parties de l'Allemagne.

Moyennant deux sous par relais de quatre lieues, les postillons russes sont très contents. Quelque froid qu'il fasse, ils sont toujours assis en dehors des traîneaux, chantant continuellement pendant les relais, ou bien caressant leurs chevaux et leur parlant longuement. A l'approche de chaque montée, ils leur font une petite harangue, puis leur crient *hourra*, et vous êtes conduits au grand galop jusqu'au sommet. Ces chevaux sont petits, mais bien faits, vigoureux, et l'on peut, grâce au système de poste établi en Russie, y voyager promptement, et surtout beaucoup plus économiquement que partout ailleurs.

LA LOUTRE DU ROI JEAN SOBIESKI.

(Traduit et extrait des Mémoires du chevalier Pack, Polonais.)

« L'un de mes plaisirs favoris était d'apprivoiser les animaux les plus opposés d'habitudes et de caractère, et de les rendre familiers entre eux. On voyait dans ma cour un renard jouer avec des lévriers : on voyait dans ma chambre un lièvre dormir en toute quiétude près d'un barbet.

» Mes parties de chasse faisaient l'admiration de tout le monde. Lorsque je sortais de mon château pour courir les plaines et les bois, on aurait pu me prendre pour le père Noé suivi de tous les animaux de l'arche. Dans mes meutes de chiens se trouvaient une martre, un blaireau, une loutre, un renard, et un lièvre portant à son cou un collier à sonnettes. Un faucon était perché sur mon épaule, et un corbeau, qui chassait les perdrix et les lièvres aussi bien que le faucon, planait dans les airs ou chevauchait sur le dos d'un lévrier qui faisait mille gambades pour se délivrer de ce cavalier incommode. Les bonnes gens du pays me soupçonnaient d'être nécromancien; Dieu leur pardonne! Aussitôt qu'un lièvre était lancé, toute la compagnie courait sus; son camarade apprivoisé suivait lui-même le mouvement général : cependant, dès que le pauvre sauvage attaqué par les chiens commençait à jeter les hauts cris, *monsieur l'apprivoisé* tournait les talons et filait doux jusqu'à la maison, où il se cachait si bien qu'on ne pouvait le revoir de la journée.



(La Loutre du roi Jean Sobieski.)

» Mes animaux devinrent bientôt célèbres dans toute la Pologne. La pièce la plus curieuse de ma ménagerie était une loutre. Je l'affectionnais singulièrement. Elle dormait toujours dans mon lit; c'était, du reste, un véritable cerbère. Si quelqu'un approchait de ma chambre, elle m'éveillait aussitôt par le grognement sourd qui était sa voix ordinaire; et s'il arrivait que, m'étant couché un peu entre deux vins, mon sommeil fût plus profond qu'à l'ordinaire, elle s'agitait tellement sur ma poitrine et faisait tant de bruit qu'elle finissait toujours par m'éveiller.

» Jamais elle ne mangeait de viande ou de poisson cru; le vendredi et le samedi, jours de jeûne, il fallait faire bouillir pour elle un poulet ou un pigeon, encore ne voulait-elle pas y toucher s'ils n'étaient accommodés au persil, car elle aimait extraordinairement cette herbe.

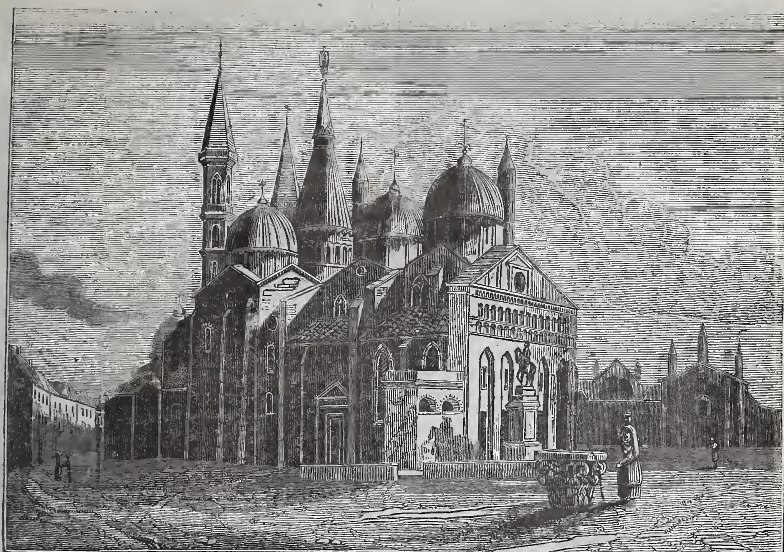
» De tous les chiens, le barbet était le seul qui eût conquis son amitié; elle jouait volontiers avec lui, mais elle chassait à coups de patte et à coups de dents les autres, et aucun d'eux n'était assez hardi pour lui faire de mal. Mais la plus précieuse de ses qualités était de me fournir autant de poisson qu'il en était besoin pour la consommation de la maison. Dès que je lui disais : « Ma petite bête, j'ai du monde, il me faut du poisson pour dîner, » elle plongeait dans l'étang, et en sortait pièce à pièce une ample pêche. Pendant le carême elle était infatigable. A cette époque de l'année, le nombre des convives de ma maison, toujours assez considérable, grossissait encore par l'arrivée d'étrangers. Elle suffisait à tout sans paraître contrariée par le service le plus pénible. En voyage j'avais toujours ma loutre près de moi, et si je passais au bord d'un étang ou d'une rivière, j'étais sûr d'avoir un plat de poisson pour mon dîner et pour mon souper. Mais il arriva que notre roi Jean, entendant parler de tous les côtés de ma bête merveilleuse, envoya plusieurs fois un de ses gentilshommes pour me la demander; il me fit offrir en échange deux beaux chevaux turcs et autant d'argent que je voudrais; c'était comme si l'on m'eût fait entrer du charbon ardent dans le cœur : je résistai long-temps, mais à la fin, voyant qu'il revenait toujours à la charge, je me décidai à lui en faire présent. Lorsque je mis ma chère loutre dans une cage pour l'envoyer à son nouveau maître, la pauvrette se prit à crier et à piauler si douloureusement que je me sauvai au plus vite en me bouchant les oreilles; jamais je n'ai autant souffert. Le roi la reçut maigre et triste comme une chouette. Aussitôt que quelqu'un voulait la caresser, elle montrait les dents. Le roi dit un jour à la reine : « Mariette, qu'en penses-tu? si je la caressais un peu? » La reine jeta un cri perçant en le priant de n'en rien faire; néanmoins le roi approcha sa main en disant : « Si elle ne me mord pas, ce sera un bon signe, et dans le cas contraire, qu'importe! on ne mettra pas cela dans les journaux. » Il la caressa donc, et, au lieu de le mordre, elle fit la mignonne; ce qui réjouit si fort le roi, que depuis ce moment il jouait sans cesse avec elle, et il renvoya son oiseau favori le casoar, et le lynx apprivoisé qu'il avait dans son parc. En envoyant la loutre, j'avais écrit une feuille entière d'instructions relatives à ses habitudes et à la manière de la nourrir : on suivit à la lettre mes conseils, et elle s'accoutuma peu à peu à sa nouvelle habitation. Mais un jour qu'elle flânait dans les bosquets et les prairies qui avoisinent la résidence royale de Villanova, un soldat du train l'aperçut, la tua roide d'un coup de bâton et vendit sa peau à un juif pour 12 sols. La disparition de la loutre fut suivie d'un terrible brouhaha au château. On fit des perquisitions de tous les côtés, et on n'apprit que trop tôt la vérité. Quand on montra la peau au roi, il se cacha les yeux avec les mains, et dans un premier mouvement de colère il ordonna de fusiller le malencontreux soldat, ce qui serait certainement arrivé sans l'intervention de monseigneur l'évêque, confesseur du roi. Le roi ne mangea point de toute cette journée et ne voulut parler à personne. Voilà quel fut le résultat de ce beau caprice royal; Jean n'en retira presque aucun plaisir, et il me priva du mien. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

PADOUE.



(Saint-Antoine de Padoue.)

Padoue, capitale du Padouan, l'une des plus anciennes et des plus importantes cités de la haute Italie, est située à sept lieues de Venise sur la Bacchiglione et la Brenta. Son enceinte d'environ 7 milles est défendue par quelques fortifications. En 568, Attila incendia Padoue et força les habitants à se réfugier dans les lagunes, où ils fondèrent Venise. Deux autres fois, cette ville fut ruinée par des tremblements de terre, et principalement par celui du 17 août 1756. A la suite de ces malheurs, sa population fut réduite à 30,000 âmes, nombre peu proportionné à son étendue, à la beauté du climat, et à la fertilité de son territoire. Après la mort du tyran Ezzelino, en 1406, Venise subjugua Padoue, et depuis l'a toujours asservie à ses destinées.

La partie ancienne de la ville est mal bâtie; le peu de largeur des rues et le manque d'élévation des portiques qui les bordent lui donnent un air triste et sombre. Padoue renferme cependant deux théâtres et plusieurs belles places, parmi lesquelles on distingue surtout celle *dei signori*. L'architecture des maisons est assez uniforme, et manque généralement de style, mais les édifices publics méritent d'être remarqués.

La cathédrale, fondée en 1123, fut achevée, en 1400, par l'évêque Etienne de Carrare, et restaurée, en 1524, par le célèbre architecte vénitien Jacques Sansovino. Sur la liste des chanoines de la cathédrale de Padoue est inscrit le nom glorieux de Pétrarque, qui, à sa mort, légua au chapitre sa bibliothèque, et une précieuse Vierge du Giotto.

Aujourd'hui les fidèles ont presque entièrement abandonné la cathédrale : leur piété les conduit de préférence dans l'église consacrée à saint Antoine de Padoue.

Né à Lisbonne, en 1195, saint Antoine fut jeté en Italie par une tempête, pendant un voyage qu'il avait entrepris pour aller convertir les infidèles. Ce fut en Italie qu'il étudia la théologie : il y prêcha avec beaucoup de succès; il enseigna ensuite à Montpellier, puis à Toulouse, et enfin à Padoue, où il mourut, en 1231, âgé seulement de trente-six ans.

L'église de Saint-Antoine est un des plus beaux monuments que l'art gothique ait élevés en Italie. Commencée en 1255 par Nicolas Pisano, elle fut achevée en 1307; elle est surmontée de six coupoles et de plusieurs clochers. L'autel de la chapelle de Sainte-Agathe est décoré d'un magnifique tableau de Thiépolo, représentant le martyre de la sainte. Dans une vaste chapelle derrière le chœur, nommée le Trésor de saint Antoine, on conserve, dit-on, 780 reliques, et entre autres, le menton et la langue de saint Antoine. Les armoires qui contiennent ces reliques sont surmontées d'une statue de saint Antoine dans une gloire, groupe énorme taillé dans un seul morceau de marbre. Dans le chœur on voit un crucifix de bronze, et un candélabre de même métal, haut de douze pieds, ouvrage d'André Riccio. C'est le plus beau qui soit en Italie; l'admirable candélabre d'André Bresciano, dans l'église de Santa-Maria della Salute, à Venise, ne peut pas lui être comparé. Le chœur est entouré de douze bas-reliefs de bronze d'un travail précieux, représentant des faits de l'Ancien-Testament. On montre un portrait de saint Antoine, qu'on dit être authentique. L'ancienne chapelle Saint-Antoine est ornée de peintures fort curieuses, qui datent du treizième siècle. La nouvelle chapelle est magnifique: elle est entièrement revêtue de bas-reliefs de marbre blanc, fouillés très profondément, et représentant la vie du saint; ils sont dus aux ciseaux de Minello di Bardi, Jérôme Campagna, Sansovino, Cataneo Danese, des Lombardo, et de Titien Aspetti. L'autel renferme le corps du saint pour lequel on a la plus grande vénération. Il est à remarquer que, dans toute l'Italie, les chapelles consacrées à saint Antoine de Padoue sont, après les autels dédiés à la Vierge, celles qui renferment la plus grande quantité d'*ex-voto*. A Rome, à l'église d'*Ara cœli*, non seulement

les murailles de la chapelle, mais encore tous les piliers environnants, en sont entièrement tapissés.

L'église Saint-Antoine de Padoue possède quatre orgues célèbres, vingt-six chapelles, et une foule de mausolées. Les plus beaux sont ceux des généraux Padouans Caterino Cornelio, Pietro Sala, et Alexandre Contarini. Sur la place est la statue équestre de ce même général Contarini, coulée en bronze par Donatello.

L'église de Sainte-Justine, construite sur les dessins d'André Riccio, mérite d'être citée même après Saint-Antoine. Devant la façade sont deux griffons tenant l'un un soldat armé, et l'autre un lion. Ces deux morceaux d'une sculpture grossière paraissent de la plus haute antiquité. Le tableau du maître-autel, représentant le martyre de la sainte, est un des chef-d'œuvres de Paul Véronèse. Dans une chapelle, on conserve précieusement un cercueil de bois, qu'on prétend avoir renfermé les restes de saint Luc.

Près le gymnase ou collége, est un tombeau antique qu'on dit être celui d'Antenor, un des Troyens qui se réfugia en Italie, lors de la prise de Troyes, et qui, selon Virgile, fut le fondateur de Padoue. Cette petite invention archéologique ne s'appuie que sur quatre vers latins assez médiocres, gravés après coup sur le monument, qui fut découvert au treizième siècle dans une fouille faite sur l'emplacement où l'on a élevé l'Hôpital des Enfants Trouvés. Ce mausolée est composé d'un sarcophage, placé sur quatre petites colonnes, et surmonté d'une sorte de baldaquin à quatre faces, soutenu par quatre piliers.

Le palais de Justice fut commencé par Pierre Cozzo, en 1172, et achevé en 1306. On y remarque une immense salle d'audience, dite le *Salone*. Sa longueur est de 300 pieds, sur une largeur et une hauteur de 100 pieds, sans autre soutien que les murailles. On voit encore sur les murs quelques restes de peintures du Giotto, retouchées par Zannoni. C'est dans cette salle qu'est placé le prétendu monument de Tite-Live, né à Padoue, monument qu'on a reconnu depuis avoir appartenu à un affranchi de Livie.

Une des curiosités de Padoue est un groupe que possède le palais Papafava, et qui représente la chute des anges rebelles. Ce groupe, d'un seul morceau de marbre de 8 pieds de hauteur, est composé de soixante-six personnages de 18 pouces de proportion. Tout est sculpté à jour; ce travail est un véritable tour de force, exécuté il y a environ 100 ans, avec autant de talent que de patience, par Agostino Favoletto.

DIALOGUE
SUR LES VRAIES JOUISSANCES.

LA MARQUISE.

... Pourquoi ne voulez-vous compter pour un bonheur que les sentiments vifs? cela est bien mal entendu; ils coûtent toujours trop et ne rendent que du chagrin.

SAINT-ALBAN.

Je l'ai souvent éprouvé.

LA MARQUISE.

Ou, ce qui est pis encore, ils dégoûtent des impressions douces qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille choses agréables qui sont de tous les instants; on en jouit bien, mais on a l'ingratitude de l'oublier.

SAINT-ALBAN.

Qui sait si ce n'est pas précisément parce qu'elles n'ont aucune suite fâcheuse?

LA MARQUISE.

Cela se peut, mais un repas, une promenade par un beau temps, faite avec des gens que l'on aime, et dont l'âme est riante et pure comme un beau jour... une lecture agréable, intéressante... une conversation douce...

SAINT-ALBAN.

Comme celle-ci, par exemple...

LA MARQUISE.

Une confidence faite ou reçue... que sais-je? Si l'on veut être juste, à chaque moment on trouvera une source continuelle de satisfaction... mieux que tout cela, une action vertueuse dont on a été témoin...

SAINT-ALBAN.

Ah! j'avoue qu'il n'y a rien qui réconcilie tant avec la vie qu'un mot honnête ou une belle action; mais il nous arrive une fois dans la vie d'en être le témoin, et tous les jours on a le spectacle des méchants sous les yeux.

LA MARQUISE.

Donnez-vous la peine de rechercher la vertu et vous la trouverez peut-être aussi commune dans le monde que le vice; mais elle reste ignorée, parce qu'elle veut l'être, et rarement ses témoins ont-ils intérêt de la mettre au jour.

SAINT-ALBAN.

Eh bien! lorsqu'on l'aura trouvée, on aura la consolation de savoir qu'elle existe. Cela est-il comparable à la douleur de la voir presque toujours persécutée?

LA MARQUISE.

Ne mérite-t-elle pas bien qu'on vive pour la défendre? mais il y a plus que cela; c'est que ce dégoût de la vie est faux, et n'existe que dans une tête dérangée ou mal organisée; encore n'est-il que momentané.

SAINT-ALBAN.

Je ne sais pas cela; il est dans la nature de naître, de s'accroître, de se détruire par degrés; pourquoi n'éprouverait-on pas le désir et le besoin de sa fin comme tous les autres?

LA MARQUISE.

Cette opération de la nature est la plus pénible de toutes. Elle est accompagnée d'angoisses et d'efforts violents qui la font redouter. Tout ce qu'on peut faire est de s'y soumettre, et non d'en hâter le moment, et en cela, on ne saurait trop admirer l'adresse de sa nature.

SAINT-ALBAN.

Il est certain qu'elle n'avait pas d'autre moyen de conserver son ouvrage qu'en lui imprimant le désir de la conservation.

LA MARQUISE.

Aussi a-t-elle rendu ce désir invincible. Tenez, voyez un malheureux condamné à une prison perpétuelle; du matin au soir, il n'a devant les yeux que les quatre murs et ses remords. Au bout d'un mois sa vie doit lui paraître écrite autour des murailles qui l'enferment. Quelle situation! cependant ces murs sont autour de lui, il a la faculté de mouvoir sa tête, et il ne tente pas de terminer son sort. Voilà le seul cas où il serait permis, ce semble, d'appeler la mort à son secours; et si l'on craint moins les tourments des remords que d'en voir la fin, nous en pouvons conclure que l'amour de la vie est profondément gravé dans le cœur de l'homme, et que de M. Saint-Alban ne se noiera pas aujourd'hui.

SAINT-ALBAN.

Votre opinion peut être vraie en général; je conviens même qu'à beaucoup d'égards mon sort peut paraître doux, et moi-même je l'ai souvent trouvé tel. Je n'ai jamais cru avoir à m'en plaindre auprès de Sérigni, auprès de vous madame, auprès de ma sœur, de ma mère. Mais lorsque je suis seul, et que je réfléchis sur la quantité de petites épines qui me blessent...

LA MARQUISE.

Eh! pour Dieu, restez donc auprès de votre mère, de votre sœur, de vos amis; occupez-vous de leur bonheur, et ne les calomniez pas comme vous le faites par des murmures injustes et déplacés; comparez leurs peines aux vôtres; croyez-vous qu'ils en soient exempts? Travaillez de concert à vous les adoucir réciproquement.

SAINT-ALBAN.

C'est l'espèce des miennes qui est insupportable ; qu'on m'en délivre, et je serai heureux.

LA MARQUISE.

Eh! si vous n'aviez pas celles-là, n'en auriez-vous pas d'autres ? DIDEROT.

Autodafé des livres défendus par le pape. — Voici comment Pierre Manuel, dans son ouvrage sur la Police de Paris, décrit les cérémonies qui, de son temps, c'est-à-dire au commencement de la Révolution française, s'observaient pour la destruction des livres condamnés par le Saint-Siége.

« On dresse dans une place publique un vaste échafaud, » et à trente pas un bûcher. Les cardinaux montent sur » l'échafaud : le livre proscrit est présenté, lié, garrotté de » petites chaines de fer, au cardinal-doyen ; celui-ci le » donne au grand inquisiteur, qui le rend au greffier ; le » greffier le donne au prevôt ; le prevôt à l'huissier ; l'huis- » sier à un archer, et l'archer au bourreau. Ce dernier » l'élève en l'air, en se tournant gravement vers les points » cardinaux ; ensuite il délie le prisonnier, il le déchire » feuille à feuille, et il trempe chaque lambeau dans la poix » bouillante ; enfin, il verse le tout dans un bûcher, et le » peuple, à ce signal, crie anathème aux philosophes. »

DE LA CRYPTOGRAPHIE.

Le mot cryptographie (comme l'indiquent les deux racines grecques de ce mot χρυπτός, *caché* ; et γράφη, *écriture*), est l'art d'écrire d'une manière secrète.

Pythagore, dit Cornélius Agrippa, était persuadé que des lettres de sang tracées sur un miroir et exposées aux rayons de la pleine lune, se reflétaient sur son disque et y devenaient visibles pour un ami absent. Il est certain que cette idée, poétiquement absurde, eut ses croyants, aussi bien que celle que l'on pouvait s'entendre à de grandes distances, en faisant un échange de sang.

Un procédé stéganographique, fort en usage chez les Lacédémoniens, était celui de la scytale dont Plutarque a parlé dans la vie de Lysandre.

La scytale était un bâton rond ou carré, dont le diamètre était environ de trois pouces et la longueur d'un pied et demi. On roulait en spirale autour de ce bâton une bande de parchemin large de deux pouces, en ayant soin d'en faire toucher partout les bords. La bande ainsi roulée, on l'arrêtait à ses deux extrémités avec de la cire, et l'on marquait d'un signe le commencement ; on écrivait ensuite en spirale précisément à tous les endroits où les bandes se touchaient. Il en résultait que lorsque le parchemin était déroulé, la plupart des lettres se trouvaient coupées, sans qu'il fût possible de les rassembler, à moins d'avoir un bâton entièrement semblable.

Archimède se servait, pour ses correspondances, de cette scytale, dont Aulu-Gelle lui attribue l'invention.

Le procédé de cryptographie employé par Jules-César était extrêmement simple, et consistait uniquement dans une transposition des lettres de l'alphabet. Il prenait, par exemple, B pour C, C pour B, D pour C, etc.

Une invention, qui date de cette époque et qui marque un progrès, est celle que Dion attribue à Mécènes, d'autres à Cicéron. Elle consistait à faire signifier à de simples mots des phrases tout entières. Le martyr Cyprien, pour aider dans leurs rapports ses frères persécutés, augmenta le nombre de ces signes.

A l'exemple d'Auguste et de César, Charlemagne inventa plusieurs alphabets pour pouvoir transmettre secrets et inconnus ses ordres à ses leudes : Trithène en a conservé plusieurs dans son Traité de cryptographie. De leur côté les Normands, à peine fixés sur le sol de France, adoptèrent pour leur usage un genre d'écriture incompréhensible aux indigènes en représentant les lettres latines par les signes numéraux des Grecs. Le moine Béda en a donné les tables.

Mathias, roi de Hongrie, inventa aussi des caractères secrets pour sa correspondance, et cette mesure prudente lui garantit, dit-on, souvent la victoire.

Parmi tous les moyens que l'on inventa au moyen âge, dans les époques de troubles et d'oppression, nous citerons quelques uns des plus faciles et des plus ingénieux.

ÉCRITURE TÉTRAGRAMMIQUE.

On distinguait une espèce d'écriture stéganographique, qui était appelée tétragrammique, du mot grec τισσαρις, qui veut dire quatre, parce qu'on n'y employait que quatre caractères.

Ces quatre caractères sont les quatre angles droits formés par une croix :

┘ └ ┐ ┌

abcdef	ghiklm
nopqrs	tuvxyz

Les 24 lettres de l'alphabet sont divisées entre les quatre angles de cette croix, de manière que l'angle supérieur à gauche a les six premières lettres, l'angle supérieur à droite les six qui suivent, l'angle inférieur à gauche les six autres, et l'angle restant, les six dernières. Chacun de ces angles désigne la première, la deuxième, la troisième, la quatrième, la cinquième ou la sixième lettre, suivant qu'il est marqué d'un point, de deux points, de trois points, etc. Ainsi ce caractère ·┘ exprimera un *a*, celui-ci └· un *g*, celui-là ·┐ un *n*, et cet autre ┌· un *t*. Ajoutez un second point à chacun de ces points, et le premier signifira *b*, le second *h*, le troisième o, et le quatrième *v*. Ainsi de suite.

└····· ┌·· ·┐ ····┘ └···· signifiera *lundi*.

PREMIER DAMIER.

	AA	BB	CC	AB	AC	BC	CB
A	a	d	g	l	o	r	u
B	b	e	h	m	p	s	x
C	c	f	i	n	q	t	z

On remplace le *j* par *i*, le *k* par *c*, et l'*y* par deux *i*.

Si l'on est convenu de la disposition de ce damier avec une personne à qui l'on veut écrire d'une manière secrète, on cherche d'abord dans les minuscules la lettre à déguiser. Quand on l'a trouvée, on met à sa place les deux majuscules qui se trouvent en haut du tableau, en tête de la même bande verticale, et ensuite la majuscule qui se trouve à gauche du tableau dans la même bande horizontale. *Exemple* : veut-on écrire ces trois mots : *on vous vole*, on cherche d'abord o dans les minuscules ; quand on l'a trouvé, on regarde quelles sont les majuscules placées en haut dans la même bande verticale, et l'on voit AC que l'on écrit ; ensuite on cherche quelle est la majuscule qui se trouve à gauche dans la même bande horizontale ; c'est la lettre A. On l'écrit à la suite des deux autres, et l'on a,

pour exprimer la lettre o, le mot ACA. On continue ainsi jusqu'à la fin, en séparant les mots et plaçant les signes de ponctuation; ou pour embrouiller, en unissant tous les mots ensemble et n'employant ni points ni virgules.

SECOND DAMIER OU CARRÉ INDÉCHIFFRABLE.

z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a
b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b
c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c
d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d
e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e
f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f
g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g
h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h
i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i
k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k
l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l
m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n
o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o
p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p
q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q
r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r
s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s
t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t
u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u
v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v
w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w
x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x
y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y
z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z

Voici le moyen de se servir de cette table. Chacun des correspondants doit en avoir un exemplaire. On est convenu primitivement d'un mot invariable qui doit servir de clef, par exemple *Paris*. Celui qui veut écrire répète ce mot au-dessus de la phrase à faire parvenir autant de fois qu'il est nécessaire. Par exemple, s'il se propose de transformer la phrase : *envoyez des vivres*, il écrira d'abord pour son propre usage deux lignes ainsi disposées:

P a r i s P a   r i s   P a r i s P.
e n v o y e z   d e s   v i v r e s.

Ensuite il cherchera, pour traduire la première lettre *e*, la lettre de l'intérieur de la table qui se trouvera à la fois opposée à la lettre *e* de la dernière bande verticale à sa droite, et à la lettre *p* de la dernière bande inférieure horizontale: il trouvera *u* qui se rencontre en effet au sommet de l'angle *e p* dans la dix-septième bande verticale en comptant de gauche à droite et dans la sixième bande horizontale en comptant de haut en bas. Pour traduire la lettre *n*, il cherchera de même la lettre de l'intérieur de la table qui se trouvera à la fois opposée à la lettre *n* de la dernière bande verticale à droite, et à la lettre *a* de la dernière bande inférieure horizontale, il trouvera o. Il fera le même travail pour *v*, et il trouvera au sommet de l'angle *vr* la lettre *n*, et ainsi de suite pour chaque lettre de la phrase, en sorte qu'il aura pour traduction :

u o n x r u a v o l l k n a x h.

Celui qui reçoit la lettre traduite, écrit le mot dont on est convenu pour se servir de clef au-dessus de l'écriture secrète, de cette manière :

P a r i s P a r i s P a r i s P.
B u o n x r u a v o l l k n a x h.

et il remonte de chacune des lettres du mot *Paris* prise dans la dernière bande horizontale jusqu'à ce qu'il rencontre dans l'intérieur de la table la lettre correspondante qu'il veut traduire. De cette lettre trouvée, il glisse jusqu'à la lettre de la dernière bande verticale. Ainsi de *p* il monte jusqu'à *u*, et de cette dernière lettre il va jusqu'à *e*, de *a* il monte jusqu'à *o*, et de cette dernière lettre il va jusqu'à *n*, et ainsi de suite.

Si l'on veut à la place des lettres employer des chiffres, on construit un tableau semblable, et l'on remplace les 24 lettres de l'alphabet par les 24 premiers chiffres, de manière que 1 correspond à *a*, 2 à *b*, etc.

On voit que la dernière bande horizontale de la table est, dans cet exemple, toujours consacrée à la recherche des lettres du mot qui sert de clef, tandis que la dernière bande verticale à droite est toujours consacrée à la recherche des lettres à traduire.

La télégraphie est un système cryptographique.

ARMES DES ANCIENS.

BALISTES, CATAPULTES, BÉLIERS, TOURS MOUVANTES *.

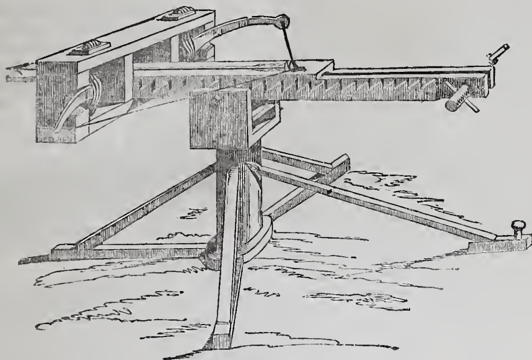
Les balistes étaient les canons de l'artillerie antique. Les auteurs anciens, et notamment Vitruve, nous ont laissé les éléments de leur description.

Une baliste n'était qu'une grosse arbalète. Un châssis de charpente lui donnait la solidité qui lui était nécessaire. Son ressort consistait en deux écheveaux, formés de cordes de boyaux ou de crins, et que deux bras, engagés dans leur centre, et tirés à l'aide d'un câble et d'un treuil, forçaient à se tordre. C'était par cette torsion progressive que l'on

* Cet article est en partie extrait de l'*Encyclopédie nouvelle*.

accumulait une force d'impulsion : cette force se dégageait tout entière à l'instant où le câble qui unissait les deux bras, étant parvenu à l'endroit de la détente, se redressait subitement en chassant le projectile devant lui. Ces machines lançaient à une distance prodigieuse des pierres, des carreaux ferrés pesant jusqu'à 60 livres, des flèches, et quelquefois même des torches allumées.

« Les balistes et les onagres, dit Vitruve, manœuvrés



(Baliste avec treuil.)

avec activité et par des gens habiles, sont au-dessus de tout. Il n'y a contre leurs coups aucun moyen de défense. Semblables à la foudre, ils brisent et mettent en poussière tout ce qu'ils frappent. »

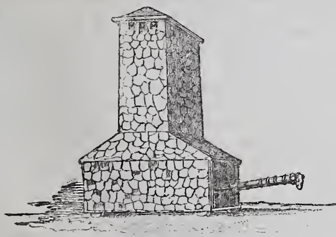


(Baliste.)

Dans les armées romaines, chaque légion traînait avec elle cinquante-cinq balistes roulantes.

Les catapultes, souvent confondues avec les balistes, n'étaient pas moins redoutables aux assiégés.

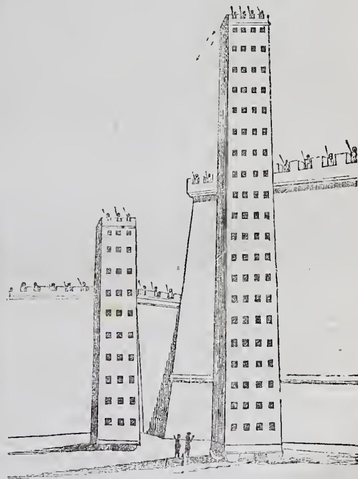
« Les traits, dit l'historien Josèphe, et la force des catapultes donnaient la mort à bien des gens. Les pierres poussées par les machines faisaient sauter les créneaux et rompaient les angles des tours. Il n'y avait pas de phalange si profonde dont une de ces pierres n'emportât toute la file d'un bout à l'autre. Il se passa cette nuit des choses qui faisaient voir la force prodigieuse de ces machines. » Un



(Bélier.)

homme, qui était à côté de Josèphe, reçut un coup de pierre qui lui emporta la tête à trois stades (c'est-à-dire à 375 pas).

Le bélier consistait en une poutre armée d'une tête de fer, avec laquelle en frappant à force de bras les murailles on finissait par les rompre et les ouvrir. On distinguait trois sortes de béliers : les uns étaient portés à bras; les autres suspendus et oscillants; les derniers enfin étaient posés sur un système de rouleaux : ceux-ci étaient les plus redoutables. Au siége de Jérusalem, on en vit un dont la tête égalait la grosseur de dix soldats, et qu'une force de quinze



(Tours mouvantes.)

cents hommes mettait en mouvement. Tantôt la tête était arrondie pour briser les pierres, tantôt elle était en forme de tarrière pour les percer et les disjoindre.

L'assiégeant qui voulait ouvrir la brèche, après s'être avancé jusqu'aux abords de la place par une galerie blindée, commençait par établir ses batteries de balistes et de catapultes pour tenir les remparts en respect; puis alors, le

comblement du fossé terminé, il faisait approcher le bélier. Pour le mettre à l'abri, ainsi que les hommes qui le faisaient jouer, on le plaçait sous le couvert d'une galerie ou d'une tour : on avait soin de recouvrir la charpente avec de l'argile ou avec des peaux pour la garantir des projectiles incendiaires. Les tours étaient souvent d'énormes constructions, et formaient un des moyens principaux de l'attaque. Le bélier occupait l'étage inférieur; l'étage supérieur, dominant le rempart, était garni d'archers; un pont-levis, placé soit à cet étage, soit dans le milieu, permettait à l'assaillant de se précipiter au moment venu dans les rangs de l'ennemi. Diades, l'ingénieur de l'expédition d'Alexandre, avait fait construire des tours de cette espèce qui avaient jusqu'à cinquante mètres de hauteur; elles avançaient sans moteurs extérieurs et par l'impulsion des hommes placés dans l'étage inférieur.

Il y avait aussi des tours roulantes sans béliers et sans pont-levis, divisées en nombreux étages, et percées de fenêtres; elles s'élevaient quelquefois si haut qu'elles dominaient les remparts. On donnait alors l'assaut du haut de ces tours. Ces prodigieux édifices étaient appelés par les Grecs *hélépoleis* (preneurs de villes).

MINA.

(Deuxième et dernier article. — Voy. p. 33.)

La pierre de la constitution ayant été relevée à l'île de Léon, Mina vint la proclamer une seconde fois en Navarre à travers mille périls, mille obstacles. C'était en plein hiver; il franchit seul, et après avoir échappé à grand'peine aux limiers de la police française, les montagnes couvertes de neige; quelques hommes se joignirent à lui, et redevenu comme autrefois chef de partisans, il marcha intrépidement sur Pampelune, qui lui ouvrit ses portes au cri de vive la liberté! Quand la constitution eut triomphé à Madrid, il fut nommé, par Ferdinand, capitaine-général de Navarre; mais il demanda sa translation en Galice et l'obtint. Il déploya dans ce gouvernement tant de zèle et d'activité, qu'il y prévint la formation des bandes insurgées qui désolaient les provinces voisines. De Galice il passa à Léon où il donna l'exemple de la subordination, en faisant le service comme simple soldat parmi les volontaires nationaux. Il eut le même succès dans cette province que dans l'autre; pas un factieux ne s'y montra.

En 1822, Mina reçut du ministre San-Miguel le commandement de l'armée de Catalogne. L'insurrection absolutiste et apostolique était devenue si alarmante que la province avait été déclarée en état de guerre. Mina se rendit à Madrid, afin de concerter avec le gouvernement ses plans d'opération; mais il ne tarda pas à s'apercevoir combien étaient fausses les notions qu'on avait sur le pays, et insuffisantes les forces qu'on mettait à sa disposition pour combattre les rebelles. Toutefois il accepta cette mission difficile, par cela même qu'elle était périlleuse. Il entra en Catalogne le 9 septembre avec 800 fantassins et 275 chevaux; le 10, il prit à Lérida le commandement de l'armée, ou plutôt il en forma une. La Catalogne était alors occupée par 30,000 factieux qui étaient maîtres de plusieurs places fortes, et qui même avaient à Urgel un gouvernement organisé sous le nom de Régence d'Espagne. Quoique Mina se fût mis en campagne avec des forces si inférieures, il remporta d'emblée des avantages signalés. En moins de six semaines il avait organisé une armée sortie pour ainsi dire de terre, au bruit de son nom; il avait fait lever le siége de Cervera et pris Castell-Fullit. Les factieux s'étaient fortifiés dans cette dernière place; il la fit raser de fond en comble, afin de punir l'obstination des assiégés et de donner une leçon au reste des rebelles. Après cette terrible expédition, il fit placer sur les ruines l'inscription suivante :

AQUI EXISTIO CASTEL-FULLIT.
PUEBLOS,
TOMAD EGEMPLO:
NO ABRIGUEIS A LOS ENEMIGOS DE LA PATRIA*.

Cette mesure de rigueur avait été jugée nécessaire pour frapper l'esprit des populations dès l'entrée de la campagne. Après ces débuts, Mina marcha de succès en succès; il prit Balaguer, battit les absolutistes dans toutes les rencontres, mit en fuite la régence d'Urgel, s'empara de tous ses papiers, passa au fil de l'épée la féroce bande de Romogosa, rejeta sur le territoire français les débris épars de la rébellion, et put, après six mois de marches obstinées et de victoires continues, écrire au gouvernement que la faction était détruite et les opérations terminées. De si grands services avaient été récompensés par le grade de lieutenant-général et par la grande-croix de Saint-Ferdinand : il avait reçu en même temps le commandement général et presque absolu de toute la Catalogne, où il n'avait jusqu'alors commandé que l'armée.

Cependant des troupes françaises, concentrées sur la frontière sous le nom de cordon sanitaire, menaçaient d'une invasion imminente la province si intrépidement et si heureusement pacifiée par Mina. Trop faible pour livrer des batailles rangées, il se flattait de pouvoir combattre l'ennemi en détail comme dans la campagne de 1812; mais l'argent et les hommes manquaient également, et l'armée française ayant passé brusquement la frontière le 13 et le 14 avril 1823, Mina fut pris au dépourvu; il lui fut impossible de lever des subsides qui lui avaient été promis, ni de rassembler une armée suffisante; toutefois il ne se découragea pas; les places furent approvisionnées, et avec 6,000 hommes seulement l'infatigable partisan tint en échec, pendant plus de deux mois, le maréchal Moncey, dont l'armée, forte de 20,000 fantassins et 2,500 chevaux, était appuyée par plus de 7,000 insurgés organisés militairement. Dans cette lutte inégale, Mina fit tout ce que le courage et le patriotisme pouvaient contre un ennemi si supérieur en nombre; mais ne recevant du gouvernement ni argent, ni renforts, presque abandonné par lui, il devait succomber. Il succomba en effet, mais avec gloire; il se soumit le dernier de tous ses collègues, et lorsque le gouvernement constitutionnel était déjà tombé à Madrid pour faire place au roi absolu. Le 1er novembre 1823, il entra en pourparlers avec le maréchal Moncey, qui venait encore d'être renforcé par la division du général Lauriston. Une capitulation aussi honorable pour l'armée constitutionnelle que pour son chef fut signée: Barcelone et les autres places furent remises aux Français, et Mina, malade d'une chute de cheval qu'il avait faite à la désastreuse retraite de Nuria, s'embarqua pour l'Angleterre sur un bâtiment français. Il débarqua à Plymouth le 30 novembre, et de là il se rendit à Londres, où il passa dans une retraite honorée et studieuse les sept années de sa seconde émigration.

La révolution de juillet vint tout d'un coup rejeter l'illustre émigré dans la vie aventureuse et dans les périlleux hasards de sa jeunesse. Il arrive en France; il perd deux mois dans une inaction forcée; mais enfin il ouvre les yeux et se jette dans une entreprise désespérée et d'une réussite impossible. Il fit preuve, en cette occasion, de la même résolution qui avait présidé à ses précédentes campagnes; mais cette fois la lutte était par trop inégale : mis en fuite à Vera et poursuivi par le général Llander, il passa, dit-on, trente heures dans une fente de rocher pour échapper aux battues dirigées contre lui, avec des hommes et des chiens. Il put enfin regagner heureusement la frontière de France.

Son exil dura quatre ans encore, et pourtant la popularité de son nom le désignait comme le chef naturel de la révo-

* Ici fut Castel-Fullit. Peuples, prenez exemple; ne soutenez pas les ennemis de la patrie.

lution qui se développait alors dans sa patrie. Ferdinand VII était mort, le ministère Zea et son despotisme éclairé avait été renversé pour faire place à Martinez de la Rosa et au statut royal. Plusieurs amnisties avaient été publiées, mais le nom de Mina avait été exclu de toutes les listes; il eut l'honneur d'être rappelé le dernier. L'importance tous les jours croissante de l'insurrection navarraise, les victoires de Zumalacarréguy, les défaites successives de tous les généraux envoyés contre lui, firent songer enfin au vainqueur d'Arlaban et de Castell-Fullit. Un décret spécial fit cesser son exil, et le mit à la tête de l'armée navarraise. Sa santé était dès lors fort altérée, et il souffrait déjà du mal qui l'a tué. Il était atteint d'un cancer à l'estomac. L'ordre de rappel le trouva aux eaux; c'était au mois de septembre 1834. Sans alléguer aucune des excuses que son état de maladie aurait suffisamment justifiées, il monta à cheval aussitôt qu'il le put; et, de proscrit devenu général, il vint prendre le commandement qui lui avait été confié.

Le choix de Mina était commandé par l'opinion et par ses glorieux antécédents: il était Navarrais; long-temps il avait fait la guerre dans ses montagnes; il connaissait le pays, ses ressources et ses ruses mieux que personne, mieux que Zumalacarréguy lui-même; son nom avait un antique prestige sur les populations; tout faisait espérer qu'il concilierait les esprits et ferait justice de la rebellion. Mais il fut entravé dans toutes ses mesures; suspect au gouvernement de Madrid à cause de ses opinions trop franchement libérales, il n'obtint pas la confiance qu'il méritait, et ne reçut pas l'assistance qui devait assurer le succès de ses armes. Au lieu de concentrer, comme autrefois, le pouvoir dans ses mains et de l'armer d'une unité forte et efficace, on morcela l'armée en deux corps, et l'on fit des provinces insurgées deux commandements. Long-temps Mina n'en eut qu'un seul, celui de Navarre; celui des provinces basques fut remis dans une autre main; et comme si ce n'eût pas été assez de défiance, on divisa encore la part qui lui avait été laissée; il y eut un vice-roi de Navarre, et Mina fut réduit au strict commandement des troupes. Ce ne fut pas tout, on lui donna pour supérieur son ennemi le plus acharné: ce même Llauder, qui, en 1830, l'avait traqué comme une bête fauve, fut appelé au ministère de la guerre, afin sans doute de le surveiller.

Toutefois, malgré tant d'injustice et de méfiance, Mina ne se laissa prendre ni par le dépit, ni par le découragement. Quoique malade, il commença les opérations; mais les rôles étaient changés. Il avait à lutter contre d'anciens amis, d'anciens compagnons d'armes auxquels lui-même avait autrefois enseigné la guerre; ses propres leçons tournaient contre lui, il se combattait pour ainsi dire lui-même dans ses disciples. Victime d'une position fausse et retenu à chaque pas par une main invisible, le vieux guerrier vit pâlir son étoile et chanceler sa fortune. Il ne put rencontrer son jeune rival, fils comme lui de la Navarre; et quelques succès partiels n'ajoutèrent rien à sa gloire. D'un autre côté, sa maladie faisant des progrès, il dut quitter le commandement de l'armée pour s'aller faire soigner à Montpellier par son ami le docteur Lallemand.

Il était encore dans cette ville, lorsqu'en août 1835 éclata le soulèvement des juntes. Les Catalans, qui n'avaient pas oublié les nobles et malheureux jours de 1823, rappelèrent Mina au milieu d'eux, et ils le nommèrent de leur propre autorité capitaine-général. Il accepta cette honorable distinction, et se rendit aussitôt à Barcelone. A son arrivée la province changea de face, les bandes carlistes qui l'infestaient furent rejetées dans les montagnes; et Mina recommençant contre eux sa tactique de 1823, purgea pour long-temps le sol catalan de ces dévastateurs acharnés. L'assaut du fort de Notre-Dame del Hortz, qui est l'événement capital de cette campagne, rappelle, par la bravoure des assiégeants et l'opiniâtreté des assiégés, la prise de Castell-Fullit, qui avait marqué si glorieusement les débuts de la campagne précédente. Le premier entre tous les capitaines-généraux, il créa dans sa province une *junte de défense et d'armement*, aliénant ainsi, dans l'intérêt du bien commun, une partie de son autorité, et repoussant le maniement des deniers publics avec autant d'empressement que d'autres le recherchent.

Il est mort à Barcelone, au mois de décembre 1836, du mal qui le minait depuis si long-temps, et il eut la satisfaction de laisser, en mourant, la province tranquille et un nom sans tache. Il était âgé de cinquante-cinq ans environ. Sa femme, Juana Vega, qu'il avait épousée en Galice, lui ferma les yeux.

Telle fut la vie de cet homme probe et courageux. On l'a baptisé le Lafayette espagnol, et il mérita ce titre par la fermeté, la constance de ses principes, et par l'unité de sa vie politique. Il eut aussi en commun, avec le vétéran de la liberté française, un désintéressement à toute épreuve et un bon sens modeste et sûr. L'esprit chez lui se traduisait non par des mots, mais par des actes. On en cite deux exemples assez piquants. Quand il vint prendre le commandement des troupes de Navarre en 1834, il fit assembler le chapitre de Pampelune, et dit aux chanoines: — «Vous avez, il y a quatre ans, offert 3,000 piastres à celui qui vous apporterait la tête du traître Mina; je vous l'apporte, payez-m'en le prix pour les frais de la guerre.» — Une autre fois, à Barcelone, il entendit des maçons qui parlaient politique en bâtissant un mur, et qui le blâmaient amèrement de ne pas agir contre les factieux. Il fit enlever, le soir, tous leurs outils. Quand les maçons, appelés par ses ordres, vinrent le lendemain auprès de lui, il leur dit d'aller achever le mur commencé: «Nous ne pouvons travailler, lui dirent-ils, sans truelle et sans équerre.—Achetez-en, leur répondit-il.— Mais nous sommes sans argent. — Eh bien! je suis comme vous: je n'ai ni truelle, ni équerre, ni argent, je ne puis pas non plus travailler.»

On a fait à Mina le double reproche de défiance et de cruauté: le premier est assez fondé. Sa longue vie de partisan, le mystère et le silence dont il était obligé de se couvrir, lui avaient donné des habitudes de circonspection qu'il porta ensuite dans les rapports sociaux, et qui le mettaient quelquefois en garde contre ses meilleurs amis. Quant à sa cruauté, on l'a beaucoup exagérée. Il faut songer d'abord qu'il appartenait à un pays dont les mœurs sont loin d'être douces, qu'il a constamment vécu dans le sein des guerres civiles, et qu'il s'est trouvé dans des positions exceptionnelles et extrêmes. Si l'on peut trouver dans sa vie quelques actes d'une rigueur excessive, on peut citer aussi de lui bien des traits de clémence et de générosité. Dans sa première rencontre avec les carlistes de Navarre, il avait fait vingt-six prisonniers: au lieu de les fusiller sur place, comme c'était l'usage de cette guerre atroce, il les renvoya tous pour donner aux rebelles une leçon d'humanité. A la même époque, il avait trouvé à Pampelune une fille de Zumalacarréguy, qu'on avait enlevée dans un village voisin et qu'on retenait en ôtage; il la fit rendre à son père. Ce ne sont certainement pas là des instincts cruels, ni des mœurs barbares.

La destinée de Mina a cela de particulièrement intéressant, qu'il dut sa gloire à lui-même et qu'il fut le fils de ses œuvres. Sans naissance, sans fortune, sans éducation, il s'éleva du sein du peuple, où il était né, aux premiers rangs de la hiérarchie sociale; il ne dut cette élévation extraordinaire ni à l'intrigue, ni à la faveur; il la dut à la vigueur ou à la suite de son caractère. Ce qu'il avait voulu dans sa jeunesse, il le voulut encore dans ses derniers jours; et cette inébranlable constance, dans un siècle si versatile et si fécond en défections, a concouru plus que tout le reste à fonder sa renommée et sa popularité. De tels hommes sont chers aux nations et méritent de l'être;

ils représentent pour elles, au milieu des vicissitudes politiques, le principe éternel, immuable, de la justice et de la vertu; ils sont comme les ancres qui servent à amarrer le vaisseau de l'Etat, et qui l'empêchent de dériver et de se perdre au milieu des tempêtes.

F. Espoz y Mina

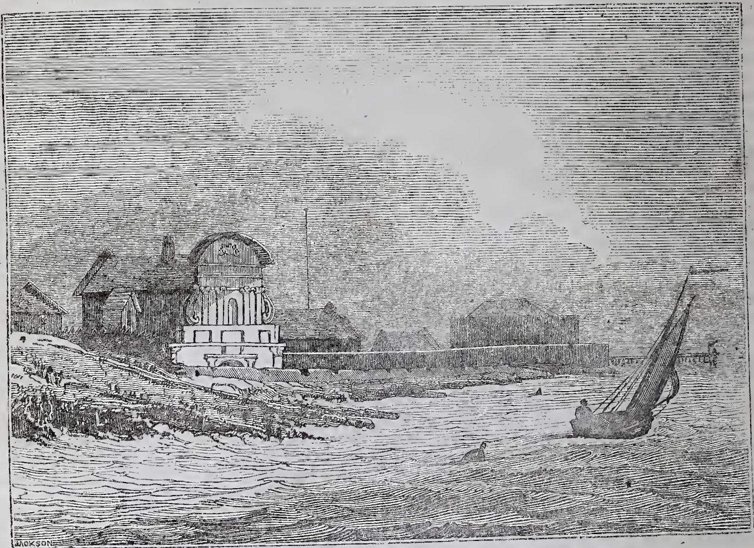
(Fac simile de la signature de Mina.)

LE FORT DE TILBURY.

Le voyageur qui aura une fois vu le fort de Tilbury ne l'oubliera pas facilement, encore qu'il n'y puisse rattacher que peu de souvenirs historiques.

Ce fort est pittoresquement situé sur les bords de la Tamise, vis-à-vis Gravesend, à vingt-sept milles de Londres. Il fut élevé d'abord par Henri VIII, et régulièrement construit sous Charles II, après que la flotte hollandaise eut pénétré dans le fleuve et brûlé vifs trois soldats anglais à Chatham. Un petit village se groupe derrière ses remparts comme pour trouver une protection contre les orages de la guerre. Autrefois ce village était presque aussi considérable qu'une ville: il s'appelait Tillaburgh, et au dix-septième siècle, l'évêque saxon Cedda y avait établi sa résidence. Aujourd'hui le nombre des habitants est au-dessous de 250.

On a découvert, en 1727, à Tilbury, une source d'eau que les médecins recommandent pour la cure des hémorrhagies, du scorbut et d'autres maladies de ce genre. Près de là, dans une colline où la craie domine, on remarque plusieurs cavernes curieuses que l'on appelle *Danes'holes*, c'est-à-dire les trous des Danois, parce que, suivant la tradition, elles servaient autrefois de refuge aux pirates de cette nation. Ces cavernes taillées dans la pierre sont très étroites à l'ouverture, et deviennent très spacieuses à la profondeur de vingt-cinq pieds.



(Le fort de Tilbury, sur la Tamise.)

C'est devant le fort de Tilbury que, dans sa comédie intitulée le *Critique* ou la *Représentation d'une tragédie*, Shéridan fait commencer la ridicule tragédie du journaliste Puff, l'*Armada espagnole.* On voit encore en effet, dans le voisinage de Tilbury, les traces d'un camp formé par la reine Elisabeth, en 1588, pour défendre l'Angleterre contre les entreprises de l'Armada.

Huit sangliers pour douze convives. — On lit dans Plutarque: « ... Le médecin Philotas, d'Amphisse, racontait à mon aïeul Lamprias, que, dans le temps où il suivait dans Alexandrie les écoles de médecine, il fit connaissance avec un officier de bouche de la maison d'Antoine qui lui proposa un jour de venir voir les préparatifs d'un de ces soupers si somptueux. Comme il était fort jeune, il accepta la proposition, et après avoir été introduit dans la cuisine, entre plusieurs choses qui le frappèrent, il vit à la broche huit sangliers. Il se récria sur le grand nombre de convives qu'il devait y avoir à souper; l'officier lui dit en riant qu'il n'y aurait que douze personnes. « Mais, ajouta-» t-il, chaque mets doit être servi à un degré de bonté qui » ne dure qu'un instant; peut-être Antoine va-t-il deman-» der tout à l'heure à souper, et un moment après il fera » dire qu'on diffère parce qu'il voudra boire, ou qu'il sera » retenu par une conversation intéressante; on prépare » donc plusieurs soupers, parce qu'on ne peut deviner à » quelle heure il voudra se mettre à table. »

La même chose avait lieu, dit-on, pour l'empereur Napoléon; mais c'était de simples poulets qu'on faisait sans cesse rôtir pour lui. Le gibier diminue. Heureusement l'appétit des conquérants semble diminuer aussi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

FABRICATION DU SUCRE. — ÉMANCIPATION DES NÈGRES.



(Vue d'une habitation sucrière à la Jamaïque.)

Nous avons déjà donné plusieurs articles sur la consommation du sucre et sur sa fabrication en divers lieux, soit aux colonies avec la canne, soit en France avec la betterave ou au Canada avec l'érable (1833, p. 79; 1835, p. 67, 230, 273). Nous reviendrons encore aujourd'hui sur ce sujet qui est à l'ordre du jour par suite de la rivalité survenue entre les planteurs de nos colonies et les fabricants de sucre indigène, rivalité dont il est difficile de calculer les résultats.

A la Jamaïque une habitation à sucre de 360 à 400 hectares demande environ 250 nègres, 80 bœufs et 60 mules. La valeur totale, y compris la terre, les bâtiments et les ustensiles, est de 700 à 800 000 francs. Pour en estimer le bénéfice, on calcule que chaque nègre employé à la culture de la canne rend environ 10 livres sterling, ou 250 francs par an : ce qui forme, pour un établissement travaillant avec 250 nègres, un revenu de 62 000 francs par an. Une habitation est divisée en trois parties, dont une est cultivée en cannes, l'autre destinée à la nourriture des bestiaux, et la troisième plantée en bois pour les constructions et l'alimentation des feux. Les principaux bâtiments sont : les moulins à eau ou à mules, un atelier pour les chaudières, des magasins capables de renfermer la moitié d'une récolte et contenant une citerne pour les mélasses de la capacité de 6 000 galons (27 000 litres), une distillerie, un hôpital pour les nègres, des magasins pour les provisions, des ateliers pour les charpentiers, tonneliers, charrons et forgerons, une étable capable de loger soixante mules; enfin la maison des surveillants et celle des blancs employés dans l'administration.

Les maisons des planteurs sont presque toutes bâties sur un même modèle; elles sont en bois, généralement à un seul étage, et élevées sur des piliers. Tout le long du bâtiment court une grande galerie, terminée à chaque extrémité par une pièce carrée, et de chaque côté de laquelle sont des chambres à coucher; il y a même quelques cabinets pour les provisions, et une sorte de salle d'attente. Les domestiques noirs ne couchent pas dans la maison, et vont passer la nuit dans leurs cases.

Les cases à nègres sont entourées chacune d'un jardin; elles consistent en deux chambres, l'une pour faire la cuisine, l'autre pour coucher; elles sont ordinairement bien garnies de chaises, de tables, et le lit est abondamment pourvu de couvertures : car, malgré la chaleur du climat, le nègre a toujours froid lorsque le soleil est couché. Les nègres d'une habitation sont partagés en trois bandes pour le travail. La première est composée des hommes et des femmes les plus robustes et de la meilleure santé; durant la récolte, c'est elle qui coupe les cannes, alimente les moulins et fait le travail de la sucrerie; elle est appelée le matin au travail par une cloche ou au son d'une conque. On estime que le propriétaire retire annuellement un profit de 25 livres sterling (625 fr.) par chacun de ces travailleurs d'élite. Dans une habitation bien gérée, il faut que cette première classe forme le tiers de tout le personnel, indépendamment des domestiques, charpentiers et autres artisans. La seconde classe, composée de jeunes garçons et de jeunes filles, de convalescents et des individus chétifs, est employée à des ouvrages moins pénibles, tels, par exemple, que le sarclage des cannes; enfin la troisième, formée de négrillons des deux sexes, est occupée, sous la conduite d'un nègre, à sarcler les plantes potagères, au travail des jardins, ou à quelque autre exercice qui les tienne en haleine.

Aujourd'hui, tout ce système est en voie de transformation dans les colonies anglaises par suite de la mesure d'émancipation récemment prononcée. Le marquis de Sligo, sous la direction duquel cette espèce de révolution a été accomplie à la Jamaïque, pense que si d'un côté les propriétaires ne pourront plus désormais retenir à leur profit une aussi grande portion du travail de leurs nègres, d'un autre côté ils se rédimeront de ce déficit en introduisant dans leurs domaines une culture plus perfectionnée et en empruntant le secours de la mécanique. « Jusqu'à présent, dit-il, la fabrication et la culture ont été conduites d'après les procédés et les méthodes les plus anciennes, et les améliorations modernes dues aux machines n'ont pénétré nulle part; à peine se servait-on ici de la charrue, qui partout où les circonstances nouvelles en ont impérieusement exigé l'emploi, a cependant satisfait aux besoins des cultivateurs. Il faudra aussi abandonner les moulins à bestiaux, qui sont d'un usage si général et qui expédient trop peu de besogne. »

D'après les plans d'émancipation, plus d'un demi-million de créatures humaines seront dans peu d'années arrachées à l'esclavage; l'accomplissement de cet acte d'humanité a coûté à l'Angleterre la somme énorme de 20 000 000 sterling (500 000 000 de francs), répartis entre les colons à titre d'indemnité. C'est une grande expérience dont on n'a jusqu'ici à déplorer aucun mauvais résultat, et qui réussira sans doute, pourvu qu'elle soit aussi bien conduite et menée à fin qu'elle a été sagement conçue, préparée et mise à exécution. A la Jamaïque, il existe une population de 310 000 esclaves qui, d'après les dépêches du marquis de Sligo, travaillent gaiement et se conduisent de mieux en mieux. Il paraît aussi que l'appât du salaire les encourage : on voit sur certains points le nègre, devenu apprenti, creuser en un jour 115 fosses dans une terre fort difficile à travailler, où il n'en creusait que 70 lors de l'esclavage. La loi oblige le nègre apprenti à travailler pour son ancien maître 7 heures et demie par jour ou 45 heures par semaine. Pendant le reste du temps il peut travailler à la tâche à son profit, d'après des conditions établies de gré à gré, et qui sont enregistrées par un magistrat spécialement préposé à cet effet.

Lorsqu'il s'exécute une expérience aussi importante que celle dont les colonies anglaises sont actuellement le théâtre, il faut bien prendre garde de ne pas se laisser entraîner dans des mesures qui, en apparence favorables à ceux qu'on émancipe, tourneraient cependant à leur plus grand détriment et au détriment de la société. Ainsi quelques personnages philanthropes avaient demandé qu'à l'expiration du temps d'apprentissage on fît entre les nègres une distribution de terre. Rien ne serait plus impolitique; car, sans parler de la ruine des propriétaires actuels qui ne trouveraient plus de bras pour cultiver, on jetterait le nègre dans une position à laquelle il ne peut être préparé, et on l'exposerait à la tentation de la paresse, tentation à laquelle il ne résisterait certainement pas : le climat fournirait à trop peu de frais de quoi apaiser sa faim, et le nègre a encore trop peu de besoins au-delà de celui de la faim pour qu'il se soumît au travail en vue de jouissances qu'il ne sait point apprécier.

Que d'Européens, grand Dieu! qui ont reçu tous les bienfaits de l'éducation et ont les meilleurs exemples sous les yeux, qui reçoivent chaque jour les plus belles leçons de morale à la tribune, au théâtre, dans les journaux et dans les livres, et qui ne travaillent point parce qu'ils n'ont pas besoin de travailler, et que leurs parents leur ont fait des rentes! Pourquoi en exigerait-on davantage du nègre, à qui le climat paierait le travail à raison de 100 pour 10, et ferait ainsi une sorte de rente perpétuelle? Certainement, des hommes sortis de l'esclavage, et conservant encore pour long-temps les vices et les imperfections de leur funeste origine, tomberaient bientôt, par l'oisiveté, dans un état de dégradation pire que celui dont la justice et l'humanité ont exigé qu'on les fît sortir.

Une des mesures les plus sages que le gouvernement anglais ait prises pour préparer l'émancipation, a été celle qui, depuis plusieurs années, a successivement obligé le planteur à améliorer la nourriture et les vêtements, en un mot, les conditions matérielles de l'esclave. En Europe, le développement sensuel chez les individus est probablement trop prédominant relativement au développement intellectuel, c'est-à-dire qu'on apprécie beaucoup plus par la souffrance la privation de certains besoins matériels que la privation de certains besoins de l'esprit et du cœur; et, sans doute, il y a lieu pour le philosophe de chercher à rétablir l'équilibre. Eh bien! je crois qu'à l'égard du nègre il faut faire presque le contraire, et tout en lui donnant une éducation intellectuelle et morale, la diriger sur des faits inévitables de l'ordre physique et sur les profits immédiats qu'on pourrait retirer de ses appétits matériels. Par exemple (pour qu'on ne se méprenne point sur ma pensée), je préférerais que dans leurs écoles, aux leçons d'histoire et de géographie, on substituât, au commencement, des leçons sur les métiers, sur le tissage des vêtements, sur la fabrication d'ornements et d'affiquets, sur la préparation des aliments, sur le confortable de leurs demeures, etc.

Les jouissances du confortable une fois acquises par l'émancipé, il faudrait bien qu'il finît par les demander au travail, et les planteurs n'auraient plus aucun souci; car, en général, la question de l'esclave et de l'apprentissage ne les touche autant (indemnité payée toutefois) que parce qu'ils craignent de manquer de bras dans la nouvelle condition des nègres. Et l'humanité ainsi que la société seraient satisfaites : on aurait augmenté la masse des travailleurs; de l'homme qui aime le travail à l'homme moral il n'y a qu'un pas; car l'habitude du travail est une éducation morale instinctive et latente.

RÈGLES DE L'ART DE PATINER.

(Voyez 1836, p. 8.)

Choisissez une glace assise sur une eau peu profonde, s'il est possible; évitez de passer sur les courants qui minent incessamment la glace et la réduisent à une faible épaisseur. Ne vous aventurez qu'avec précaution dans de certaines prairies inondées, et dont l'eau se retirant à la mer basse, laisse des voûtes de glace qui recouvrent des excavations, et qui, n'étant plus soutenues, se brisent sous les pieds. En passant sur une glace faible, ne craignez pas de précipiter votre course, car c'est le seul moyen de diminuer la pression de votre poids, et si vous vous sentez enfoncer, écartez de suite les bras pour obtenir un support plus étendu. Après l'immersion, continuez à patiner en redoublant d'activité pour vous réchauffer et vous sécher en courant.

Craignez aussi sur la glace d'augmenter par votre poids celui d'un rassemblement de personnes que vous verriez accourir imprudemment vers un même point.

On distingue deux sortes de patins : les patins *cannelés* et les patins *non cannelés*. Ceux-ci, appelés *patins hollandais*, sont plats en dessous de la lame, et ont ordinairement, par élégance, un grand *bec* recourbé en avant du pied. Les autres patins sont taillés sur des dimensions plus modestes, et le dessous est creusé d'une rigole, quelquefois de deux, ce qui est fort inutile. Cette rigole ou *cannelure* permet de poser le pied à plat sur la glace; avec les autres patins, il faut pour s'y tenir couper la glace avec la *carre* ou tranchant de la lame.

Muni de patins hollandais, on fait ce qu'on appelle de grands pas, et avec les patins cannelés, qui, nécessairement, coupent davantage la glace, on est plus solide; mais

aussi faut-il se borner à aller moins vite, et à faire de petits pas.

Le choix du patin est important, car une fois habitué à un genre de patin, on est fort maladroit quand on veut en changer.

La première fois, on peut chausser d'abord des patins cannelés. On essaie de marcher sans soutien, mais les pieds un peu en dehors, puis on glisse alternativement sur un pied en poussant de l'autre avec la carre du patin. On fait ainsi des pas aussi allongés que possible, et l'on profite quelquefois d'un élan pour glisser les pieds joints. On s'arrête en levant un peu la pointe des pieds, ce qui permet au patin de creuser davantage la glace avec le talon qu'on appelle *l'arrêt*, et qui, pour l'ordinaire, est coupé à angle droit. Quelques patins n'ont pas d'arrêt, ils sont arrondis par derrière comme par devant : c'est un raffinement plus dangereux qu'utile. Cependant il sert à patiner en arrière avec plus de sécurité, surtout sur une glace un peu sale.

On va en arrière en faisant l'inverse de ce qu'on fait pour aller en avant : on tient la pointe des pieds en dedans, le bas du corps en arrière et la tête haute; on fait de petits pas en glissant, et l'on finit par se hasarder de plus en plus sur un pied. Pour s'arrêter on pose brusquement en arrière, et sur la carre du patin, le pied qui est en l'air.

Quand on patine en avant et qu'on veut faire la *révérence*, on porte le corps sur le pied du côté où l'on va, les genoux ployés, le pied qui est en arrière tourné en dehors et suivant un peu, sur la pointe, les traces du premier patin.

En faisant la révérence, on passe facilement en arrière en appuyant un peu sur le pied qui suit au moment où l'on fait un petit saut pour changer de direction du pied qui était en avant. Ce pas est un excellent moyen pour se donner une forte impulsion qu'on voudrait faire servir à parcourir un grand espace en arrière.

Dans tous les cas que nous venons d'indiquer, le centre de gravité se trouve en dedans, c'est-à-dire du côté où le pied est en l'air, tout prêt à poser sur la glace si le manque d'équilibre l'exigeait. On fait ainsi ce qu'on appelle des *dedans* en avant ou en arrière, et c'est toujours la carre du dedans du patin qui porte sur la glace.

Si l'on en restait là, on ne serait pas réputé bon patineur. Il faut, pour acquérir ce titre, faire les *dehors*, c'est-à-dire patiner dans toutes les directions et prendre toutes les attitudes possibles, le corps penché sur la hanche et portant sur la carre du dehors. Cette position, que l'œil du spectateur suit toujours avec plaisir, est aussi la plus agréable au patineur.

Pour s'habituer à faire les dehors, il faut s'exercer à un pas transitoire qu'on appelle le *manége*, et qui consiste à tourner autour d'un même centre, en passant continuellement la jambe du dehors du cercle par dessus l'autre pour la poser en dedans.

Dans cette suite de dedans et de dehors, comme le pied qui doit faire le dedans est toujours prêt à poser si l'on manquait l'équilibre, on prend de la hardiesse, et l'on s'abandonne de plus en plus facilement sur la carre du dehors.

Quand on a acquis un peu de confiance, on fait le cercle sans passer la jambe par dessus l'autre, mais en se poussant avec cette même jambe pour se livrer sur la carre.

Une fois parvenu à faire le dehors avec facilité et confiance, il ne reste plus qu'à savoir prendre les poses gracieuses qui suivent invariablement les règles de l'équilibre, et à savoir entrelacer les pas.

On peut s'abandonner avec grâce et conserver toujours les bras dans une même position, qui dénote l'absence de toute crainte.

On les croise sur la poitrine, ou bien on tient les mains derrière le dos, ou on en laisse une derrière et l'autre en avant passée dans le gilet. On peut encore mettre ses mains dans ses poches ou les poings sur les hanches. Toutes ces positions procurent au patineur l'avantage de ne plus s'occuper de ses bras ; car aussitôt qu'on varie les positions des bras, on ne peut le faire avec convenance et sans perdre l'équilibre qu'en les subordonnant aux attitudes du corps.

Voici ces attitudes et la pose correspondante des bras.

Le *dehors en avant* se fait les bras et les jarrets tendus sans les roidir. Le bras opposé au pied qui est en avant se porte aussi en avant à la hauteur de la tête, et l'autre en arrière près de la cuisse. On tient les mains ouvertes; le pied qui a donné l'élan reste en arrière la pointe basse. Le pied qui pose sur la glace doit être tourné *en dedans* pour résister à la tendance continuelle du corps à se porter vers le centre de la courbe, que l'on doit chercher à décrire aussi grande que possible, et qu'on termine par une pirouette ou par plusieurs tours sur soi-même.

Le *dedans en avant* ne diffère du dehors que par le changement des jambes. La pose des bras et du corps reste la même, mais le pied qui pose sur la glace doit être tourné en dehors.

Cette attitude, plus naturelle que celle du dehors en ce que la pose des bras ne se croise pas avec celle des jambes, offre cependant quelque chose de moins agréable, et présente plus de difficulté dans l'exécution.

Le *dehors en arrière* est l'attitude la plus belle, la plus gracieuse et la plus hardie que puisse prendre le patineur. Rien ne choque l'œil dans le développement de ses membres. Cette attitude est la même que celle du dedans en avant ; mais le corps a plus d'abandon, et la tête qui, au moment de l'élan, est tournée en dedans du cercle que l'on va décrire, pour permettre à l'œil d'en mesurer l'étendue, se porte tout-à-coup du côté opposé, c'est-à-dire en dehors du cercle que l'on décrit.

Le *dedans en arrière* est encore moins gracieux que le dedans en avant. Cela tient à la difficulté de conserver l'équilibre. Les dedans, en général, doivent être réservés pour les petits pas et pour la course qui précède l'élan.

Ces quatre pas forment la base de tous les autres pas que le patineur peut exécuter, ils en sont les éléments. On ne peut rien faire sans un élan qui donne l'impulsion, et dans cette impulsion on se trouve nécessairement, soit en avant, soit en arrière, sur la carre du dedans ou du dehors, et l'on décrit ainsi des cercles ou parties de cercles qu'on agrandit ou qu'on diminue par les mouvements du corps et des bras; on peut s'arrêter brusquement si l'impulsion n'est pas trop forte. On finit un pas par la pirouette, et l'on a recours au *crochet* pour tourner sur soi-même et changer de direction.

ART ÉGYPTIEN.

LE JEUNE MEMNON.

Strabon a fait mention d'un vaste temple, situé à Thèbes, sur la rive occidentale du Nil, et qu'on appelait *Memnonium*, ou temple de Memnon.

En 1757, Norden, voyageur danois, crut avoir découvert les ruines de ce temple, et ayant remarqué, parmi les restes de sculpture qui jonchaient le sol, une statue colossale assise sur une chaise, il s'imagina que cette statue était, « ne plus ne moins, comme dit un personnage de » Molière, que la statue de Memnon qui rendait un son » harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons » du soleil. »

Mais la science a positivement établi depuis qu'il fallait attribuer cette merveilleuse tradition aux colosses *Châma* et *Tâma*, qu'on voit encore à une lieue du Nil, vis-à-vis de Louqsor, et à quelques centaines de pas des ruines de Medinet-Abou. (Voyez ces deux colosses, 1834, p. 84.)

On a cependant conservé à la statue découverte par Norden le nom de statue du *jeune Memnon*.

Belzoni, en 1815, fut invité par le consul anglais Salt,

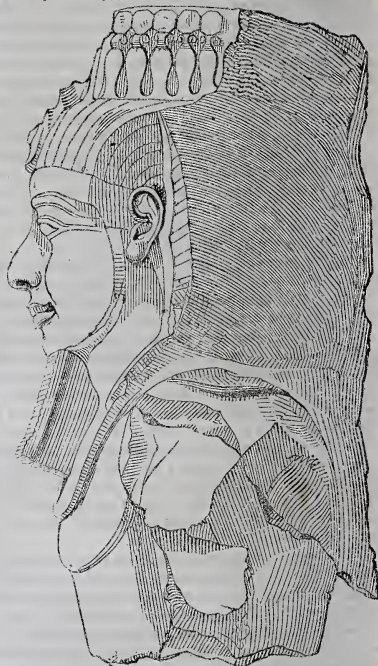
et par Levis Burckardt, à visiter le jeune Memnon, et à le transporter de Thèbes à Alexandrie.

La statue n'était plus telle que l'avait trouvée Norden. Elle avait été mutilée : on ignore dans quelle circonstance. Le morceau qui était le mieux conservé est celui que notre gravure représente. Comme le colosse, pendant le cours des siècles, était resté enfoui le visage contre terre, les traits n'avaient pas été altérés. Par les soins de Belzoni, ce fragment, qui a environ huit pieds de hauteur, arriva sans accident à Alexandrie, et de là fut embarqué pour Londres. On l'a déposé depuis dans le *Bristish Museum.*

Le colosse entier assis devait avoir plus de vingt pieds de hauteur, c'est-à-dire, à peu près le tiers de celle des véritables colosses de Memnon.

Le caractère de la figure a du charme. Ce n'est pas la beauté telle que notre civilisation la comprend. Le front n'a pas ce développement large et fier où nous aimons à lire la pensée; les lèvres sont trop épaisses, le nez est d'une rondeur trop éminente, l'oreille, comme dans toutes les sculptures égyptiennes, est attachée trop haut; mais





(Tête de la statue dite *le jeune Memnon*, vue de face et de profil.)

un sentiment assez rare d'aménité et de calme respire sur tout le visage. Nous donnons à la fois la figure vue de profil et de face pour donner une idée plus complète du type égyptien : il serait difficile d'en trouver un exemple moins fruste et d'un travail plus large. Les ornements qui décorent la tête sont les attributs ordinaires des divinités et des rois.

HEIDELBERG.

(Voyez 1835, p. 92, la Grosse tonne de Heidelberg; et p. 180, la statue du bouffon Perkeo.)

Le château de Heidelberg est situé sur la pente des montagnes qui dominent la ville du côté du midi et qui se lient à la chaîne de la forêt Noire. Tout est merveilleux en cet endroit; si, du milieu des ruines qui se disputent votre admiration, vous jetez les yeux sur le panorama qui se déroule devant vous, votre enthousiasme ne peut plus garder de borne, et vous demandez au génie de l'homme pourquoi il a fait tant de frais dans un lieu où la nature avait déjà épuisé tous ses charmes et toute sa magnificence.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'immense plaine qui s'étend à l'ouest, de l'autre côté du Necker; la lumière l'inonde et envahit ses retraites les plus cachées; la terre rend au soleil tous les rayons qu'il lui envoie, et dans le lointain, elle se confond avec le ciel. On croit voir l'Océan lui-même rouler ses vagues lumineuses et infinies. Les clochers dont les aiguilles brillent, çà et là, comme de grands mâts, vous avertissent que des villes puissantes sont semées dans cette immense mer; des vapeurs s'élèvent de leur sein, pour vous dire que des hommes y respirent et remuent la poussière autour d'eux; et le Rhin, qui se replie aux bords de l'horizon pour faire une ceinture à ces cités, reluit comme un serpent aux écailles d'argent.

Souffrez que vos yeux soient éblouis par ce spectacle; et lorsque votre âme se sera pénétrée du sentiment de ses splendeurs, tournez votre regard vers le levant. Une vallée étroite, toute pleine d'ombre et de fraîcheur, s'ouvre sous vos pieds comme une verte corbeille. Le Necker, dont on ne devine la pente qu'à l'écume qu'il pousse contre les rochers qui se rencontrent au milieu de son lit, reproduit dans ses flots le paysage de ses bords; la verdure des collines qu'il arrose prend dans son eau transparente une couleur plus tendre et plus douce; ses anses cachent de petites maisons silencieuses, où l'on voudrait abriter ses ennuis; et les batelets qui glissent sur sa surface sans presque en altérer l'éclat, vous font souvenir

des émotions les plus heureuses et les plus pures de la vie.

Heidelberg est au pied du château, entre ces deux admirables vues, entre l'immense plaine étincelante et les romantiques abris de la vallée, comme un homme placé entre les grandes perspectives de l'ambition et les désirs modestes de la solitude.

Mais ce n'est pas le seul contraste que la ville ait sous les yeux, et l'histoire s'est chargée de lui en fournir un autre qui nous semble plus saisissant encore.

En 1521, Luther, s'échappant de la diète de Worms, arriva à Neuenheim, qui est un faubourg de Heidelberg, situé de l'autre côté du Necker; il passa la nuit dans une pauvre maison, à l'extrémité de ce village; le lendemain, il se leva de grand matin, remercia le paysan qui lui avait donné l'hospitalité, et continua sa fuite. Si l'ombre de Luther a depuis lors visité cette vallée, elle a eu lieu sans doute d'être satisfaite. La petite maison où il a posé sa tête proscrite est encore debout; les étrangers vont la visiter comme une sainte relique; les propriétaires qui la possèdent l'ont reçue avec la charge de conserver sa vieille façade qui



(Vue de la ville de Heidelberg, prise des ruines du château.)

n'a pour ornement que le souvenir du réformateur. Et cependant le château qui, en 1521, élevait au ciel ses orgueilleuses tourelles, ses balcons sculptés, ses hautes terrasses, ses statues innombrables, ses vastes salles blasonnées, et ses pierres dorées plus belles que le marbre, cet immense et merveilleux château n'est plus qu'un monceau de ruines; sa plus grosse tour est restée renversée dans le fossé, comme un énorme guerrier tué dans le combat, qui s'est affaissé sur sa blessure et qu'on n'a pu emporter de dessus le champ de bataille! Et c'est le canon de la guerre de trente ans, allumée par le souffle de Luther, qui a troué ces grands murs et entassé ces riches décombres! et c'est la petite maison de Neuenheim qui a détruit le superbe château de Heidelberg! et c'est la fronde de David, le jeune berger, qui a tué le géant Goliath!

DE LA COMPTABILITÉ.

La richesse du négociant vient toujours de l'ordre qu'il apporte dans sa maison de commerce. Quatre choses constituent cet ordre : — l'économie intérieure et extérieure qu'on ne peut enseigner; — le rangement des marchandises qui, en évitant l'avarie, conserve net le bénéfice : on y apporte toujours un grand soin lorsqu'on a le désir de faire une bonne maison; — la ponctualité dans un engagement pris, écrit ou verbal, condition *sine quâ non* dans les affaires, et qu'un homme d'honneur remplit toujours exactement; — enfin, les écritures, dont la tenue régulière élève d'abord, et conserve ensuite, le crédit de la maison qu'elles représentent, en inspirant de la confiance aux autres négociants qui l'accordent toujours en échange de cette espèce de garantie morale.

Les écritures du commerce, lorsqu'elles sont tenues avec soin, empêchent souvent la perte, et préservent toujours de la fraude dont on voudrait nous rendre victime; elles offrent aussi au négociant un sûr rempart contre la médisance et la calomnie; car s'il se trouvait, dans un temps difficile, forcé de retarder ses paiements, il pourrait montrer par des chiffres quelle a été sa position à toutes les époques de sa gestion, donner la véritable cause de sa ruine, et prouver, ses livres à la main, qu'il n'y a pas eu de sa part dilapidation.

En conséquence, et sans vouloir offrir un cours où banquiers et commerçants pourront résoudre des questions particulières, nous allons donner quelques notions générales sur la comptabilité.

La *tenue des livres* est l'art d'inscrire méthodiquement, selon les usages et les règles établies par la loi, toutes les opérations du commerce, de la finance, ou d'une administration quelconque, de manière à constater clairement l'entrée et la sortie des objets, et à pouvoir ainsi établir la position d'un commerçant, d'un financier, ou d'un administrateur, soit pour lui-même, soit pour ses débiteurs, soit pour ses créanciers.

On distingue deux manières de tenir les livres : l'une *à partie simple*, l'autre *à partie double*. Chaque article inscrit sur le journal est, en terme de commerce, appelé *partie*. Nous expliquerons plus loin les mots *partie simple* et *partie double*.

Les écritures, soit à partie simple, soit à partie double, doivent toujours s'ouvrir par un inventaire dans lequel on fait figurer en première ligne ce que l'on possède : immeubles; rentes ou pensions; meubles, linge et bijoux; marchandises; espèces; effets à recevoir; ustensiles propres à l'exploitation du commerce ou de l'industrie; avances faites aux ouvriers sur des ouvrages à terminer; enfin tout ce qui peut avoir une valeur réelle, effective. Ces articles réunis et portés au prix coûtant forment l'ACTIF.

En second lieu, l'on dresse un état de ce que l'on doit à quel titre que ce soit : la dot de sa femme ou son douaire; ce qui reste dû sur l'achat des immeubles; sur le prix des marchandises, soit au cédant, soit aux ouvriers qui les ont confectionnées. Le total de tous ces articles forme le PASSIF.

La différence qui existe du *passif* à l'*actif* est le CAPITAL ou l'actif net, liquide du commerçant. Cet inventaire doit être inscrit littéralement sur un livre à ce destiné, ou sur le journal, au jour qui l'a vu dressé, ainsi que l'exige l'article 9 du Code de commerce.

Quelle que soit la manière dont les écritures sont tenues, il faut au moins trois livres principaux et quatre livres auxiliaires.

Les registres principaux sont : le *mémorial*, ou brouillard (brouillon); le *journal*; le *grand livre* pour la partie double, ou le *livre des comptes courants* pour la partie simple.

Les registres auxiliaires sont : le *livre de caisse;* celui *du magasin;* celui des *effets à recevoir;* celui des *effets à payer*. On peut en ajouter deux autres : l'un pour indiquer les *échéances*, l'autre pour *copier les lettres*.

Sur le *mémorial*, on inscrit au fur et à mesure, au moment où elles ont lieu, toutes les opérations, toutes les transactions dans un style simple, par exemple : acheté de un tel, telle chose; vendu à un tel, telle chose; reçu, payé, expédié, remis, escompté ou fait escompter, fait traite, etc. Ce livre devant servir à former les autres, on doit le tenir avec un grand soin, et donner à sa rédaction tout le détail nécessaire, afin d'y puiser plus tard des renseignements certains sur les négociations qui ont été faites. Pour éviter les erreurs qu'on pourrait faire à son préjudice, il faut commencer par passer écriture sur le brouillard toutes les fois qu'on paie, même avant d'avoir compté les espèces, et, lorsqu'on reçoit, compter et encaisser l'argent ou les billets avant d'écrire sur ce livre.

On tient les écritures à *partie simple* quand, sur le journal, on énonce seulement dans un article le sujet *débiteur* ou le sujet *créditeur*. Le débiteur étant celui qui reçoit, on dirait, par exemple, si le mémorial portait qu'on a livré en compte six grosses de plumes métalliques à Garnier, de Paris* :

DOIT GARNIER, de Paris, pour vente et livraison à lui faite de six grosses plumes métalliques à 9 fr. la grosse, payables à trois mois de ce jour. . . . . f. 54

Le créditeur étant celui qui donne, on dirait, si ce même Garnier avait remis son billet pour solder son article :

AVOIR GARNIER, de Paris, pour sa remise de ce jour en son billet à notre ordre au....., n° 1**, pour solde de notre fourniture du...... . . . . f. 54

Dans chacun de ces deux exemples la partie est simple, puisqu'il n'y a qu'un seul sujet énoncé : le premier est le débiteur, le second est le créditeur.

Le *journal à partie simple* n'est que le résumé des écritures du brouillard en ce qui concerne les ventes ou achats au comptant dont on peut se dispenser de donner le détail; il est la mise au net pour les autres articles avec cette différence que, lorsqu'on vend à quelqu'un ou qu'on achète de quelqu'un, et qu'il est débiteur ou créditeur, on passe l'article par : DOIT un tel; ou AVOIR un tel.

Le *livre des comptes courants* est le résumé succinct du journal, par *doit* et *avoir* à livre ouvert, le premier sur le recto, le second sur le verso qui lui fait face, afin de voir d'un seul coup-d'œil sa position vis-à-vis de la personne au nom de laquelle est ouvert le compte.

Les écritures sont à *partie double* lorsque, dans chaque partie ou article, le sujet débiteur et le sujet créditeur sont indiqués; ainsi, en prenant toujours le même fond pour exemple, on dirait :

GARNIER, de Paris, DOIT à MARCHANDISES GÉNÉRALES,
Pour vente faite audit Garnier de 6 grosses plumes métalliques à 9 fr. . . . . f. 54

Dans cet article la partie est *double*, puisque l'on énonce en même temps le *débiteur* (Garnier qui a reçu les 6 grosses de plumes) et le *créditeur* (le compte de marchandises générales qui a fourni ces 6 grosses de plumes).

Ou bien encore :

EFFETS A RECEVOIR DOIVENT à GARNIER, de Paris,
La remise faite par ledit Garnier, pour solde de notre fourniture du.....
N° 1. — Son billet à notre ordre au..... . . . . f. 54

Dans ce nouvel article le *débiteur* est le compte d'*effets à recevoir* qui a reçu le billet de 54 fr.; et, le *créditeur*, *Garnier* de Paris qui a donné cet effet.

Le *journal à partie double* étant, après le mémorial, le livre principal dans ce genre de comptabilité, on doit y apporter d'autant plus de soin qu'il *personnalise* pour ainsi dire tous les objets en ouvrant un compte : au Capital; aux Immeubles; aux Marchandises générales et quelquefois particulières; aux Effets à recevoir; aux Effets à payer; aux Meubles; au Matériel; aux Frais généraux; aux Pertes et Profits; et enfin aux différents négociants avec lesquels on fait des affaires à terme, lorsque, toutefois, le nombre n'en est pas assez considérable pour tenir un livre destiné spécialement au débit et au crédit des commettants, et pour avoir sur le grand livre à partie double un compte général aux débiteurs et créditeurs divers.

Il existe encore deux comptes qu'il est essentiel d'ouvrir : les factures à recevoir et les factures à payer, pour les achats ou les ventes qui ne sont réglées que le lendemain ou dans la huitaine; ces deux comptes généraux ne sont que pour les débiteurs ou créditeurs avec lesquels on a peu

* La grosse comprend douze douzaines.

** Ce numéro est celui de l'inscription au livre des effets à recevoir.

de relations, et dont le nombre d'affaires ne nécessite pas un compte spécial.

Quelques négociants renferment ces deux comptes dans un seul, intitulé : « Comptes de divers, » en portant au débit les factures à recevoir et au crédit les factures à payer; et par contre en passant au débit les factures payées et au crédit celles reçues. Mais nous pensons qu'il est plus régulier et surtout plus clair de suivre la première méthode, qui peut montrer par une addition ce qu'il reste encore, soit à recevoir, soit à payer.

Sur le *grand livre* (partie double) sont ouverts les comptes que nous venons de désigner. Comme sur le livre des comptes courants, ces comptes sont à livre ouvert, chacun a le recto et le verso, et présente à gauche le débit et à droite le crédit.

Les livres auxiliaires sont tenus de la même manière pour la partie simple et pour la partie double.

Le *livre de caisse* porte au débit les sommes reçues et au crédit les sommes données ou dépensées, en indiquant la date, de qui l'on a reçu ou à qui l'on a payé, et la somme encaissée ou déboursée. Dans la tenue des livres à partie simple, on peut remplacer le mot DOIT (gauche) par celui de RECETTES, et le mot AVOIR (droite) par celui de DÉPENSES.

Le *livre de magasin* peut être disposé de la manière suivante :

Gauche du registre. — *Droite du registre.*

Nº d'entrée.	DATE de l'entrée.	DÉSIGNATION DES OBJETS.	POIDS ou quantité.	Nº de sortie.	DATE de la sortie.	DÉSIGNATION DES OBJETS.	POIDS ou quantité.

Chaque page de ce registre est généralement divisée en cases contenant environ dix lignes au crayon, afin de faciliter l'inscription à la droite des différentes parties qui peuvent sortir d'une marchandise entrée en une seule fois. Les commissionnaires qui placent les objets, tels qu'ils sont expédiés ou livrés, peuvent se dispenser de cet arrangement, et laisser seulement en regard de l'entrée une ligne pour la sortie.

Le *livre des effets à recevoir* doit, dans tous les commerces, indiquer ce qui fait le fond de ces deux tableaux; on peut le disposer ainsi :

Gauche du registre. — *Droite du registre.*

NUMÉRO.	NATURE de l'effet.	PAR QUI souscrit ou tiré.	DATE de souscription.	LIEU de souscription.	ORDRE.	CÉDANT.	DATE de l'entrée.	NOM du tiré ou de l'accepteur.	DOMICILE du payeur.	ÉCHÉANCE.	S'IL A ÉTÉ encaissé, ou à qui négocié.	DATE de l'encaissem. ou de la négociat.	SOMMES.
													f. | c.

Les *effets à payer* peuvent être tenus en note sur le livre qui leur est destiné en le dressant de cette manière :

Gauche du registre. — *Droite du registre.*

DATE du mémorial.	NUMÉRO.	NATURE DES EFFETS, NOMS des souscripteurs, tireurs ou porteurs d'ordre.	Acceptations.	ÉCHÉANCES.	SOMMES.	DATE des paiements.	NOMS DES DERNIERS PORTEURS.	SOMMES.
					f. | c.			f. | c.

Le *registre des échéances* peut être tenu à livre ouvert comme les autres livres, en indiquant à gauche l'échéance des effets à recevoir, et à droite celle des effets à payer et des traites acceptées. Le mode suivant est le plus usité.

Gauche du registre. — *Droite du registre.*

DATE de l'encaissement ou de la négociation.	INDICATION par la lettre E ou N de l'encaissement ou de la négociation.	NATURE DES EFFETS, NOMS DES SOUSCRIPTEURS et des porteurs d'ordre, et lieu de paiement.	Nos d'inscription au livre des effets à recevoir.	SOMMES.	DATE du paiement.	NATURE DES EFFETS, NOMS DES PORTEURS D'ORDRE.	NUMÉROS au livre des effets à payer.	SOMMES.
				f. | c.				f. | c.

Tous ces livres auxiliaires sont, comme on le voit, bien faciles à tenir, et, des livres principaux, le journal à partie double est le seul présentant des difficultés; on peut les vaincre par l'habitude, surtout en ayant toujours présent à l'esprit la *personnification* des objets et cette double règle générale :

Tout compte ou tout sujet qui reçoit est DÉBITEUR.

Tout compte ou tout sujet qui fournit est CRÉDITEUR.

Voulant parler aux yeux, nous nous occuperons dans un prochain article de la passation des écritures au journal à partie double, et du report des articles au grand livre.

DE LA BRETAGNE.

(Voyez — 1833, Dol-men et men-hir, p. 71; Combat des Trente, p. 242; — 1834, Feux de la Saint-Jean, p. 71; Port de Saint-Malo, p. 76 et 132, Louages et Fiançailles, p. 135; Récolte du varech, p. 210; Luttes, p. 247; Le corsaire Surcouff, p.

247; — 1835, Les Kimri, p. 208; Le port de Brest, p. 369; — 1836, Le Léonais, p. 83; Le temple de Lanleff, p. 163; Un marché à Quimper, commerce des chevelures, p. 361.)

LUTTES EN BRETAGNE.

Nous avons déjà donné, à la page 247 du 2e volume du *Magasin pittoresque*, un article relatif aux luttes encore en usage en Bretagne; nous avons indiqué les règles principales de ces combats et les solennités qui les accompagnaient. De deux dessins que nous publions dans ce mois, le premier représente la lutte même.

Les deux combattants se sont saisis, et les spectateurs, réunis en rond, regardent avec un intérêt qu'il est facile de reconnaître à leurs attitudes et à leurs gestes variés.



(Premier dessin. — La lutte.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LUTTES EN BRETAGNE.

(Suite.)



(Deuxième dessin. — La promenade après la lutte.)

Ce second dessin représente la promenade qui suit la lutte. Le vainqueur, portant à bout de bras l'agneau qui était offert pour prix et qu'il vient de mériter, fait le tour du cercle accompagné du *sonneur* ou joueur de *bigniou* qui joue la marche triomphale, tandis que le vaincu, encore couvert de poussière, meurtri et humilié, le suit en baissant la tête.

On aperçoit dans le fond l'un des deux hérauts de la lice chargés de maintenir le rond au milieu duquel combattent les lutteurs; il est armé du fouet au moyen duquel il fait reculer les spectateurs trop curieux. Sur le devant, un paysan rejète en arrière sa chevelure pour indiquer qu'il accepte le combat contre le vainqueur, et qu'il vient lui disputer son prix.

LES SABÉENS,

OU CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN.

On a donné en Europe le nom de chrétiens de Saint-Jean à une secte religieuse assez remarquable, qui existe aujourd'hui en divers endroits de l'Asie, notamment autour de Bassora, dans quelques parties de l'Arabie, de la Perse et de la Syrie, et aussi dans l'Inde. C'est tout à fait à tort qu'on leur a donné le nom de chrétiens, car ils ne le sont nullement, et ne reconnaissent aucun des dogmes fondamentaux de la religion du Christ. Ils se soumettent cependant au baptême, et comme cet acte semble caractéristique du christianisme pour tous ceux qui n'en sont pas et qui n'en comprennent pas le sens, il en résulte qu'on a considéré les Sabéens comme une secte chrétienne particulière, tandis qu'il n'en était rien: ils n'ont de chrétien que l'apparence, car ils n'ont du baptême que la forme.

Cette secte porte le même nom que les anciens Sabéens ou Chaldéens, adorateurs du firmament, mais elle n'a avec cette religion antique que des rapports fort éloignés; elle provient directement du judaïsme, mêlé de certaines opinions chaldéennes touchant les anges et les démons, opinions qui, on le sait, s'étaient dans les temps infiltrées dans le judaïsme primitif lui-même: à ce mélange, qui ne constitue rien d'essentiellement différent du judaïsme, se joignent encore quelques pratiques et quelques préceptes de morale dont les analogues se retrouvent dans le christianisme.

Ce qu'il y a de très intéressant chez les Sabéens, c'est qu'ils proviennent directement de saint Jean-Baptiste, et que leur tradition peut servir, dans l'absence de renseignements plus étendus, à nous donner idée de ce qu'étaient les disciples de ce célèbre prophète qui baptisa de ses mains Jésus-Christ dans les eaux du Jourdain. Les Sabéens se donnent eux-mêmes le nom de *Mendaiïe de Jahiïa*, c'est-à-dire *disciples de Jean;* leur secte a été fondée par les partisans de ce prophète, qui après la mort de leur maître demeurèrent à part, et refusèrent de se joindre aux partisans de Jésus. Ils essayèrent de leur côté de fonder une religion, et conservèrent le baptême tel que leur maître avait coutume de l'administrer. Il est fait mention de ces disciples de Jean dans les Actes des apôtres, et il en résulte très clairement que, dès cette époque, ils s'étaient répandus comme les disciples du Christ hors de la Palestine: le dix-huitième chapitre de cet ouvrage renferme l'histoire d'un Juif fort instruit et fort éloquent qui vient à Ephèse un peu après saint Paul, et de là à Corinthe, et qui fait dans ces villes et avec beaucoup de zèle pour sa doctrine un grand nombre de prosélytes. Les Sabéens, issus de cette propagande, ont conservé l'usage de ce baptême de saint Jean jusqu'à nos jours, et la formule dont ils se servent dans cette cérémonie capitale, révèle leur origine avec une clarté qui ne souffre aucun doute. Ils se contentent de prononcer ces mots: « Je

te baptise du même baptême dont Jean a baptisé ses disciples. » Cette parole ne paraît avoir aucun sens théologique, mais sa signification historique est parfaitement claire. Les Sabéens reconnaissent que Jean a annoncé le Messie, ainsi que l'ont fait les autres prophètes israélites, mais ils nient que Jésus-Christ soit ce Messie, et ils attendent sa venue, ainsi que le font encore les Juifs. Ils affirment par conséquent que les disciples de Jésus ont dénaturé le baptême en l'administrant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et que Jésus n'avait pas qualité de leur conférer un tel droit. L'imitation et la commémoration de saint Jean forment les fondements principaux de leur culte. Dans leurs cérémonies religieuses, ils distribuent aux assistants du miel et des sauterelles en souvenir de la manière dont leur patron a vécu au désert, et cela leur tient lieu de communion; c'est une communion commémorative comme celle des calvinistes. Ils renouvellent tous les ans leur baptême : pour cela ils se rendent dans la rivière la plus voisine, s'y dépouillent et s'y baignent entièrement, et quand ils en sortent, le prêtre, placé sur le rivage, comme on a coutume de représenter saint Jean, leur verse de l'eau sur la tête avec un vase, en disant : « Je renouvelle votre baptême au nom du » Père et de notre Sauveur Jean; ainsi qu'il a baptisé les » Juifs dans le Jourdain et les a sauvés, ainsi il vous sauvera » vous-même. » Une autre fête fort importante pour eux est celle du *miracle*: elle a pour objet la commémoration d'un miracle attribué par eux à saint Jean, qui aurait jadis délivré la Galilée d'un monstre sorti du lac Tibériade. A cette époque tous ceux à qui leurs affaires le permettent, ou dont la dévotion est assez vive pour l'emporter sur toute autre considération, quittent leurs pays et vont en pèlerinage en Galilée sur les bords du lac, à l'endroit où, dit-on, saint Jean tua le monstre; les plus affairés ou les plus tièdes se contentent de célébrer la fête chez eux. Leurs deux autres fêtes principales sont celle de la Mort et celle de la Nativité de saint Jean.

Leurs livres sacrés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Divan*, traite de la chute des anges et de la création de l'homme; le second, nommé *Sedra-ladam*, est le livre d'Adam; le troisième, *Sedra-Jahiia*, est la révélation de saint Jean, donnée, selon eux, par ce prophète à leurs ancêtres; le dernier, intitulé *Cholasteh*, contient l'ensemble de leurs cérémonies religieuses. Ces livres sont conservés par eux avec grand soin et sont très rares; les tentatives que les Maronites, au milieu desquels ils vivent, ont faites pour détruire ces saintes écritures, sont cause que ceux qui les possèdent se montrent très scrupuleux à cet égard. La Bibliothèque royale possède cependant plusieurs manuscrits sabéens, apportés la plupart en France sous le règne de Louis XIV et par les ordres de Colbert. M. Sylvestre de Sacy a publié une notice bibliographique sur ces manuscrits, demeurés long-temps dans la poussière sans que l'on connût toute leur importance.

L'oraison que les Sabéens tiennent de saint Jean atteste des sentiments religieux fort élevés et d'une nature très supérieure à ceux de la religion juive ordinaire. Cette élévation d'idées explique la haute sympathie de Jésus-Christ pour saint Jean, sympathie dont il est fait une mention si expresse dans l'Evangile. Voici quelques passages de cette oraison :

« Que le Seigneur de la gloire soit adoré! Nous avons mal agi, pardonne-nous nos péchés! Toi qui es bon et » miséricordieux, aie pitié de nous; souverain roi de la » lumière, écoute notre voix suppliante! O toi qui sou- » tiens tous les bons créateurs de tout ce qui est bien, dis- » pensateur de tous les dons, donne-nous la force! Libé- » rateur des fidèles, délivre-nous de tout mal; sauveur des » âmes, sauve-nous de tout péché; exterminateur de toute » malice, déracine en nous la méchanceté et la colère! » Seigneur de toute gloire, que ta gloire repose sur nous! » Toi qui donnes la main aux pacifiques, donne-nous ta » main afin que nous ne tombions pas! Toi qui es la véra- » cité même, rends-nous véridiques! Toi qui conserves les » âmes, conserve-nous! Toi dont les apôtres de vérité ont » reçu leur mission, source de toute sagesse, que ta colère » ne s'appesantisse pas sur nous! Nous sommes de miséra- » bles pécheurs, que nos fautes ne t'irritent pas; pardonne- » nous nos fautes, nous sommes les esclaves du péché. Aie » pitié de nous, Seigneur de toute création et de toutes les » âmes. Que ton nom soit béni! »

Le passage de ces livres de saint Jean le Précurseur dans lequel sont contenus les commandements de Dieu est aussi fort remarquable; il contribue à montrer la solidité des fondements sur lesquels tous les chrétiens, d'après l'autorité de l'Evangile, se sont accordés à faire reposer la gloire de saint Jean. Il est évident que ces commandements, tirés en partie de ceux de Moïse, présentent cependant un caractère beaucoup plus tendre, plus élevé et plus évangélique.

« Vous vous abstiendrez de *péché* et de vol; vous n'ai- » merez pas le mensonge; vous ne vous rendrez pas cou- » pables d'homicide; vous ne convoiterez pas l'or et l'ar- » gent; vous n'adorerez pas Satan et ses idoles.— Le roi de » la lumière, le souverain arbitre du monde, jugera les âmes » de tous les hommes selon leurs œuvres. — Vous ne vous » ferez pas instruire dans les prestiges de Satan; vous ne » rendrez pas de faux témoignages; vous n'intervertirez » pas la justice; car quiconque intervertira la justice sera » jeté dans un brasier ardent. — Donnez l'aumône aux pau- » vres : quand vous aurez donné, ne le publiez pas; si vous » avez donné de la droite, vous le cacherez à la gauche, » et si vous avez donné de la gauche, vous le cacherez à » la droite. Quand vous verrez un homme nu, habillez-le; » quand vous verrez un fidèle dans le mal, délivrez-le. » Honorez vos pères et mères et les vieillards : malheur à » celui qui aura méprisé son père et sa mère! Dans votre » boire et dans votre manger; dans votre sortie et dans » votre rentrée; dans tout ce que vous ferez, honorez et » exaltez le nom du Seigneur! »

Les Sabéens sont très unis entre eux; le mariage y est très respecté, et les hommes et les femmes, au lieu de vivre séparés, comme le sont là plupart des Orientaux, vivent dans une intimité conjugale beaucoup plus parfaite et plus voisine de nos mœurs. Les hommes sont généralement adonnés à l'agriculture, et les femmes s'occupent de la fabrication des étoffes de soie. Pour leur habillement, leur nourriture, leur hospitalité, et en général toutes leurs façons extérieures, les Sabéens ressemblent aux Arabes qui les entourent. La religion suffit pour établir entre eux une ligne de démarcation profonde.

L'attention a été éveillée pour la première fois en Europe sur l'existence de cette secte si curieuse de tous points, et si intéressante sous le rapport de l'histoire des premiers temps du christianisme, dans le milieu du dix-septième siècle. Un carmélite, le père Ignace ab Jesu, que la cour de Rome avait envoyé en Orient pour y remplir une mission près des Nestoriens, eut occasion, dans le cours de son voyage, de rencontrer et d'étudier les Sabéens; à son retour à Rome, en 1652, il publia en latin un livre intitulé : Récit de l'origine des rites et des erreurs des chrétiens de Saint-Jean. Les voyageurs du dix-septième siècle, et particulièrement Kœmpfer, qui accompagna l'ambassade envoyée en Perse par le roi de Suède, en 1683, continuèrent à répandre dans l'Occident quelques notions sur les Sabéens. Le travail le plus savant, le plus exact et le plus complet sur ce sujet, est celui qui a été composé par Matthieu Norberg, dans le quatrième volume du Recueil de la Société de Gœttingen. Norberg avait puisé des renseignements dans les manuscrits de la Bibliothèque de Paris, et dans ses conversations à Constantinople avec plusieurs

Maronites instruits, qui avaient vu de près les Sabéens. Les manuscrits de Paris, qui sont les plus précieux monuments que l'on ait sur cette matière en Europe, se composent de sept volumes, plus un certain nombre de feuilles détachées; ils sont écrits en langue sabéenne, dialecte particulier des Syriens, et n'ont été ni publiés ni traduits en entier. L'illustre orientaliste M. de Sacy s'est contenté, ainsi que nous l'avons dit, de les faire connaître d'une manière générale.

LE TROCHILUS ET LE CROCODILE.

Lorsque le crocodile a besoin de repos et qu'il vient s'étendre sur le rivage pour dormir au soleil, il est obligé d'ouvrir sa gueule. Aussitôt après son arrivée, il est assailli par un nombre considérable de petits insectes communs en France, et plus encore en Egypte, et qu'on nomme *cousins*. Ces animaux, attirés par les restes de chair qui sont entre les dents du crocodile, et que cet animal ne peut extraire, puisqu'il n'a pas de langue mobile, viennent en si grande abondance que bientôt l'intérieur de la gueule a changé de couleur, et de rose qu'elle était, est souvent tout-à-fait brune, tant le nombre des insectes est considérable. Comme tout le monde le sait, les cousins sont pourvus à leur extrémité antérieure d'une trompe au bout de laquelle est un suçoir. Dès qu'un de ces insectes s'est placé sur une partie sensible il occasionne une démangeaison, et bientôt il lève une cloque qui fait beaucoup souffrir. Qu'on juge quels tourments pour le crocodile qui a un nombre incalculable de ces animaux fixés soit à son palais, soit à sa langue. Il lui serait tout-à-fait impossible de résister à de pareils tourments, si un petit oiseau, extrêmement commun sur les bords du Nil, ne venait à son secours. Cet animal, connu sous le nom de pluvier, en latin *trochilus*, se nourrit de ces petis insectes. Attiré par l'appât d'une abondante nourriture, il ne craint pas de pénétrer dans la gueule du crocodile, de s'y installer et de détruire un grand nombre de ceux qui s'y sont fixés. Le reptile, reconnaissant du service que l'oiseau lui rend, ne lui fait aucun mal, et il ne borne pas là sa reconnaissance, car lorsqu'il veut s'enfoncer dans les eaux, il a soin de faire un mouvement qui avertit l'oiseau de s'en aller. Celui-ci, prévenu, prend aussitôt son vol, et le crocodile disparaît.

Ce singulier fait, qui est hors de doute, était connu des anciens, et quoique Hérodote, Aristote, et plusieurs autres auteurs en aient parlé, les naturalistes de la renaissance ont douté de cette vérité, et quelques uns ont même prétendu que c'était un conte fait à plaisir. On doit à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, l'un des plus illustres savants de notre époque, d'avoir rendu justice aux auteurs anciens. Ayant fait partie de l'expédition scientifique d'Egypte, lors de la conquête de ce pays par les Français, il fut témoin lui-même, sur les bords du Nil, de ces rapports curieux de bonne amitié entre le pluvier et le reptile. Du reste, on a observé le même fait à Saint-Domingue : seulement, comme le pluvier n'existe pas dans ce pays, c'est un oiseau nommé todier qui, de même que lui, soulage le crocodile. Leurs habitudes étant les mêmes que pour l'oiseau qui vit en Egypte, rien n'est changé.

LE BERGER LORD CLIFFORD,

ÉPISODE DE LA GUERRE DES DEUX ROSES.

Les Cliffords, race puissante et belliqueuse des frontières du Nord, avaient embrassé le parti de Lancastre dans les longues guerres où cette maison et la maison d'York se disputèrent la couronne d'Angleterre. Plusieurs générations périrent dans ces guerres, qui bientôt donnèrent lieu à des haines personnelles et héréditaires.

John lord Clifford avait été tué à la bataille de Saint-Alban par Richard duc d'York, et son fils, qui se nommait également John, vengea cruellement son père à la bataille de Wakefield, en massacrant de sa propre main le jeune comte de Rutland, fils du duc d'York. Une longue suite de représailles barbares se termina à la bataille de Townton par la mort de lord Clifford et la disparition de ses enfants. Henri, l'aîné de ces enfants, n'avait alors que sept ans. Sa mère parvint à le soustraire, ainsi que ses frères, à la recherche rigoureuse de leurs ennemis. Elle résidait alors à Lonesborough dans le comté d'York, et confia le jeune Henri aux soins d'un berger qui avait épousé sa nourrice. L'enfant fut élevé sous le costume et dans les habitudes de berger. Cependant, le bruit s'étant répandu qu'il vivait encore, la cour ombrageuse fit faire de nouvelles recherches, et lady Clifford fit passer le berger fidèle et sa famille dans le Cumberland, où il demeurait tantôt sur le *territoire contesté* (ainsi nommé parce que l'Angleterre et l'Ecosse prétendaient y avoir également droit), et tantôt à Threlkield, près du château de son second mari. En ce dernier lieu, la tendre mère allait voir souvent en secret son fils, et sans doute elle lui révéla sa naissance et ses hautes destinées comme chef de la maison de Clifford, dans le cas où l'odieuse famille d'York cesserait d'occuper le trône.

Cette lutte, soutenue par une mère, une femme sans défense dont toute la force était dans son amour, ne dura pas moins de vingt-quatre ans; et l'enfant, ainsi soustrait à la vengeance de monarques aussi cruels que puissants, avait atteint sa trente-unième année, lorsque l'avénement de Henri VII ramena au pouvoir le parti de Lancastre. Alors le lord berger fut rétabli dans les honneurs et les domaines de sa famille; mais son éducation avait été si bien adaptée à sa condition extérieure, qu'on ne lui avait même pas appris à lire, et qu'il ne savait écrire que son nom.

La cour de Henri VII était une cour polie. L'ancien berger ne tarda pas à s'y trouver déplacé. Il se retira donc, et vécut solitairement dans ses domaines, livré tout entier à l'astronomie pour laquelle sa vie de berger lui avait donné un goût et une aptitude singulière.

Rien de remarquable ne signala une vie à laquelle avait préludé cette jeunesse romanesque, et le lord Clifford mourut tranquillement à l'âge de soixante-douze ans, sans laisser d'autre souvenir que celui de la persévérance d'une mère qui déploya toutes les ressources de la tendresse pour le sauver.

Des prénoms. — On ne saurait s'imaginer combien de petites difficultés la transposition des prénoms occasionne en affaires à ceux qui ont plusieurs saints pour patrons, et mauvaise mémoire; on prévient ces difficultés, et l'on donne à la mémoire un guide infaillible en classant les prénoms par ordre alphabétique sur les actes de naissance.

PALERME ET LA SICILE.

Le titre de capitale de la Sicile fut disputé long-temps à Palerme par l'infortunée Messine, dont les feux de l'Etna, les tremblements de terre et d'autres fléaux non moins redoutables, semblent avoir conspiré la destruction. Dans la même île, des cités encore plus illustres que Messine ne conservent presque rien de leur ancienne grandeur : Syracuse, Agrigente, Drépane, etc., ne sont plus que de misérables bourgades. De vastes ruines, une population rare, indolente, sans industrie, voilà ce qu'aperçoivent partout les voyageurs attirés dans cette contrée, où tant de souvenirs excitent leur curiosité. Les causes de la décadence de Messine sont des agents naturels; celles dont les autres villes et toute la Sicile ont éprouvé l'influence, ne tiennent qu'aux événements politiques; cette œuvre de destruction est uniquement l'ouvrage des hommes. Le sol n'a rien perdu de son antique fécondité, et le volcan, très affaibli, ne peut

plus porter ses laves jusqu'à sa cime pour les répandre sur ses flancs : de nouveaux cratères s'ouvrent encore de temps en temps, mais seulement vers la base de cette montagne gigantesque, en comparaison de laquelle l'impétueux Vésuve ne serait qu'un *volcan de cabinet*, suivant l'expression d'un savant naturaliste, Spallanzani. Cependant le volcan napolitain est encore dans son enfance; il ne compte encore qu'une trentaine de siècles d'éruptions, au lieu que l'Etna, dont la hauteur est plus que quadruple de celle du Vésuve, déployait toute sa puissance avant les temps historiques de la Sicile et de toute l'Europe. Ce redoutable colosse éprouve aujourd'hui les premières atteintes de la vieillesse; mais le temps qui s'écoulera jusqu'à son extinction totale peut être aussi long que son existence passée. On peut juger par là de la prodigieuse *ancienneté* de ces volcans qui brûlèrent autrefois en France, dont les feux avaient cessé long-temps avant la première éruption du Vésuve, et dont les laves décomposées et converties en terre végétale étaient couvertes de forêts à l'époque de l'entrée des Romains dans les Gaules. La Sicile est donc encore menacée par l'Etna, et ne pourra se croire en sûreté qu'après un nombre de siècles qui s'étend beaucoup au-delà des limites de la prévoyance humaine. Mais enfin le péril s'éloigne, et une moindre partie du territoire demeure encore exposée aux ravages du volcan; toutefois ces légères améliorations physiques ont peu d'importance en comparaison d'autres sources de bien qui peuvent s'ouvrir pour ce pays, telles que l'instruction, l'agriculture, l'industrie et les arts. La régénération de l'agriculture sicilienne intéresse l'Europe entière; car elle ne serait point sans influence sur les contrées voisines; et même en Afrique, des relations de bienveillance et de services mutuels s'établiraient entre les Français de l'Atlas et les Siciliens; les



(Vue du port et de la ville de Palerme.)

progrès faits dans l'une des deux contrées profiteraient à l'autre, et les ports de la Sicile, surtout celui de Palerme, seraient visités fréquemment par les vaisseaux français.

Ce port n'est pas, à beaucoup près, aussi spacieux que celui de Messine; quoiqu'il reçoive des vaisseaux, et de toutes les grandeurs, il paraît mieux disposé pour la marine marchande. Rien de plus pittoresque, de plus beau que ses environs, comme on peut en juger par l'inscription gravée sur la terrasse du palais de Ziza, près de la ville : « L'Europe est l'*ornement* (gloria) de la terre, l'Italie celui de l'Europe, la Sicile celui de l'Italie, et la contrée que l'on voit d'ici est l'ornement de la Sicile. » Les voyageurs approuvent surtout la dernière de ces comparaisons, et c'est assez louer les environs de Palerme. La ville elle-même ne dépare point un si beau pays; deux rues larges, longues, bien pavées et bordées de trottoirs, se coupent à angle droit et aboutissent à quatre portes d'une belle architecture. Une grande place octogone est à leur intersection, et laisse apercevoir à la fois les quatre portes principales. La ville est ainsi partagée en quatre quartiers à peu près égaux quant à l'étendue. Des places plus petites que celles du centre sont décorées par des obélisques, des fontaines, des édifices publics. Aucune ville n'est mieux pourvue d'eau que Palerme; plusieurs maisons particulières ont des fontaines dont les sources abondantes et placées dans les coteaux autour de la ville, portent l'eau jusqu'aux étages supérieurs.

La *Marina*, promenade publique, magnifique chaussée qui s'étend le long de la côte, aboutit au *Jardin des Plantes*, lieu consacré à l'instruction aussi bien qu'à la promenade, et à un autre jardin attenant, celui de *Flore*, où la nombreuse famille des orangers et une multitude d'autres arbres et arbustes odorants exhalent leurs parfums. On dit que cet emplacement est celui que l'inquisition couvrit autrefois de ses bûchers.

La population de Palerme est d'environ 200 000 habitants; cette population est très active, et son mouvement perpétuel, excepté durant les heures de la *sieste* en été, contraste singulièrement avec la nonchalance des habitants de l'intérieur plongés dans la misère, au milieu de trésors qu'ils ne savent ou ne veulent pas exploiter. Cette inactivité des Siciliens modernes se fait remarquer même sur les côtes où les pêcheries ne produisent pas, à beaucoup près, ce que l'on pourrait en tirer, sans trop de fatigues et de frais.

NOTRE-DAME DE PARIS.



(Vue intérieure de Notre-Dame de Paris.)

Cette gravure, exécutée par Quartley, complète la série des vues de Notre-Dame que nous nous étions proposés de publier. Tous les développements nécessaires du texte ont été imprimés avec les gravures représentant : 1° les bas-reliefs du portail (année 1833, p. 84); 2° la façade (année 1833, p. 356); 3° l'abside (année 1836, p. 5.)

DE LA CONSTRUCTION DES GLACIÈRES.

Chacun sait combien la glace est une chose utile et agréable; elle tempère les chaleurs de l'été, rend les boissons plus fraîches, et devient indispensable dans une foule de circonstances; grâce à elle, la chaleur devient pour ainsi dire un jeu, parce qu'on a le plaisir de la vaincre, et de jouir du contraste qu'on lui oppose : la glace est pour l'été ce que

le bois est pour l'hiver. Bien entendu que nous supposons, en parlant ainsi, que la glace soit commune, que l'on puisse en trouver partout, que son prix ne soit rien. Mais, chose étrange! cette matière que l'hiver nous fournit en si grande abondance, qui appartient alors à tout le monde, dont on peut faire, sans autre dépense que celle des charrois, autant d'approvisionnements que l'on veut, devient pendant l'été, par une inconcevable incurie, une matière de luxe; et même y a-t-il encore bien des endroits où dans cette saison il n'y a pas d'argent qui pût en procurer un atome. Les classes riches sont les seules qui aient l'habitude d'en demander, et les seules aussi pour qui on en fasse provision. De là, la rareté de la glace. Mais que tout le monde vienne à en demander, on en conservera pour tout le monde, et son prix deviendra à peu près le même que celui de l'eau. Tant de familles qui boivent chaud durant les plus grandes chaleurs boiront frais comme les gens de haute maison et n'en dépenseront pas davantage.

Il semblerait, en effet, à voir combien on consomme peu de glace durant l'été, surtout hors de Paris et des grandes villes, que la glace dût être un objet coûteux. La nature, dans la plupart des hivers, nous en donnant, sans aucuns frais de notre part, des masses si énormes, il faudrait croire, puisqu'elle est si coûteuse, que sa conservation demandât des soins tout spéciaux, et entraînât à de grandes dépenses. Et cependant il n'en est rien; il n'est ni plus difficile ni plus coûteux de mettre et de garder de la glace en magasin que d'y mettre et d'y garder toute autre marchandise; il suffit de prendre quelques précautions, qui ne sont pas d'un autre ordre que celles que l'on prend partout à l'égard des marchandises susceptibles de s'avarier par négligence. En un mot, la glace est une substance qui tire tout son prix de ce qu'on veut bien se donner la peine de la ramasser et de lui donner un abri.

Si tout le monde savait combien une glacière est facile à construire et combien cette construction coûte peu, il est probable que le nombre des glacières augmenterait, que l'on arriverait à trouver de la glace partout et à la payer fort peu. Que de maisons auraient leur glacière comme elles ont leur bûcher! Tandis que l'on ne remplit l'un qu'en payant le bois qu'on va prendre à la forêt, on remplirait l'autre bien plus économiquement en prenant la glace à la rivière ou dans un réservoir encore plus voisin. Et quel charme ajouté ainsi à l'été qui en a déjà tant! Les plus médiocres habitations de la campagne pourraient avoir leurs puits à glaces, et si les villageois, après leurs rudes travaux de la journée, ne trouvent que de l'eau à boire, du moins ils ne la boiraient pas tiède et gâtée, comme cela leur arrive trop souvent. Nous croyons donc être utiles au public, et à nos lecteurs en particulier, en donnant ici quelques détails techniques sur la construction des glacières.

S'il était était possible d'entourer un morceau de glace d'une enveloppe assez peu conductrice de la chaleur pour que la chaleur du dehors ne pût pas pénétrer jusqu'à la glace, il est évident que ce morceau de glace se conserverait indéfiniment et sans altération. Malheureusement la chaleur est douée à un très haut degré de la faculté de pénétrer les corps, et tandis qu'il y a un très grand nombre de substances qui refusent absolument passage à la lumière, il n'y en a aucune qui ne se laisse traverser au moins par quelques rayons de chaleur. La glace, quelque enveloppe qu'on lui fasse, commencera donc nécessairement par s'échauffer, et par suite à se fondre dès qu'elle se trouvera mise dans un milieu d'une température supérieure à zéro. Mais sa fusion sera d'autant moins rapide et d'autant moins considérable qu'elle sera elle-même plus froide, que les matières dont on l'aura entourée seront moins perméables à la chaleur, que le milieu dans lequel elle aura été placée ainsi que son enveloppe sera lui-même d'une température plus modérée. Appliquons donc ces principes bien simples à la construction et au remplissage d'une glacière; car une glacière n'est autre chose qu'un magasin destiné à renfermer de la glace, tout en retardant le plus possible sa fusion.

Il faudra profiter, pour rentrer la glace, du moment où le froid sera le plus intense; car il est bien aisé de comprendre qu'elle sera plus disposée à se fondre si on la dépose dans la glacière au moment du dégel, alors qu'elle n'a pour ainsi dire que peu à faire pour se mettre en eau, que si on l'y dépose lorsqu'elle est à une température de cinq ou six degrés au-dessous de zéro, ce qui arrive fréquemment dans nos hivers. Il faut tasser la glace à mesure qu'on la jette dans le magasin, de manière à laisser le moins d'intervalle possible entre les morceaux; cela est très facile puisque les faces des fragments sont en général unies et qu'on peut en faire une sorte de bâtisse; on utilise ainsi tout son espace, on empêche l'air de pouvoir circuler dans l'intérieur, et tous les morceaux de glace finissent par se souder en un seul bloc qui fait bien mieux résistance à l'action de la chaleur qu'une multitude de fragments qui seraient disjoints et exposés, chacun pour sa part, à son action. Voilà pour la glace; voici maintenant pour la glacière.

On peut la creuser dans le sein de la terre, on peut la mettre hors de terre et la couvrir par un remblai, ou enfin la laisser tout-à-fait hors de terre en la couvrant seulement avec de la paille. Les deux premières manières paraissent préférables.

Fig. 1, p. 64. — Notre premier dessin représente ce qu'on peut imaginer de plus simple; c'est un puits dont les parois sont simplement revêtues de maçonnerie. Sa partie supérieure est protégée par une petite voûte recouverte de terre; on y a ménagé une petite trappe par où l'on jette la glace quand on veut charger la glacière. Sa partie inférieure se termine par un conduit souterrain communiquant avec l'intérieur de la glacière par une grille. C'est par là que les eaux s'écoulent à mesure que la glace se fond. Ce point est de la plus haute importance; il faut absolument se débarrasser des eaux, car si on leur permettait de séjourner dans la glacière elles auraient bientôt fait de la mettre en eau tout entière. Mais c'est là que gît la difficulté; car si la glacière est creusée dans le sol, il arrivera très souvent que ce puisard inférieur, au lieu d'entraîner les eaux et de les perdre, tendra à en amener dans l'intérieur de la glacière et à la changer en un puits ordinaire; alors il se pourrait bien faire qu'en mars la glace fût déjà à sa fin, et la glacière très propre à servir de vivier pour les poissons. Il faudra donc consulter avec soin le niveau auquel se tiennent habituellement les eaux dans les puits ordinaires, et faire en sorte que le puisard d'écoulement de la glacière soit placé au-dessus de ce niveau. En creusant la glacière dans le fond d'une cave, lorsque les localités, principalement en ce qui touche le niveau des eaux de puits, le permetteront, on obtiendra les meilleures chances pour perdre le moins de glace possible par la fusion. Un petit couloir au fond de la cave, communiquant avec l'intérieur de la glacière par une double porte, sert au service : l'intervalle entre les deux portes, toujours très frais, est utile pour la conservation d'une multitude d'aliments pendant les fortes chaleurs.

Fig. 2, p. 64. — Voici une glacière de la seconde espèce plus économique que la précédente, plus capable de se prêter à toutes les circonstances de localité, et que nous recommandons plus volontiers. Cette glacière peut contenir 4 000 liv. de glace, ce qui est bien supérieur, même en faisant la part de la fusion, à la consommation d'une bonne maison. Sa construction, d'après son auteur, M. Hawkins, ne s'élève qu'à 157 fr. 20 c., c'est une bien faible somme pour un bien grand avantage. Elle est à moitié creusée dans le sol,

et carrée en tous sens : sa largeur est de 2 mètres, sa profondeur de 2 mètres ; le fond se termine en entonnoir. A cette faible profondeur les eaux se perdent ordinairement d'elles-mêmes; si le terrain n'était pas propre à les absorber, on s'en debarrasserait par un petit conduit, comme le représente notre dessin. Sur le fond on place un cadre formé de quatre pièces de bois d'un décimètre d'équarrissage, bordant bien exactement les parois verticales et appuyé sur le sol; et par dessus ce cadre un certain nombre de traverses horizontales recouvertes à leur tour par des lattes; les parois verticales sont garnies de la même manière ; on y dispose simplement des montants de 10 centimètres, revêtus de lattes sur toute leur hauteur. Enfin, on recouvre la glacière avec un couvercle formé de quatre grandes pièces croisées, séparées par un intervalle d'un mètre, et débordant un peu l'excavation de manière à former soutien par la terre. On peut ménager au centre de ce couvercle un petit conduit en planches s'élevant presque à la hauteur du sol et par lequel on jette la glace pendant l'hiver. Cette espèce de cage, bien simple, une fois posée dans l'intérieur de l'excavation, on n'a plus qu'à revêtir intérieurement toutes les faces avec des paillassons; on a eu soin de ménager une porte avec quelques gradins sur la face tournée au nord ; on recouvre cette porte de bottes de paille, ainsi que la porte inclinée placée tout-à-fait en dehors; enfin, après avoir mis de la paille au-dessus du lattis du couvercle, on fait un remblai d'environ un mètre d'épaisseur autour duquel on plante des arbustes ou des arbres capables d'entretenir toujours à la surface un ombrage suffisant, et de faire ainsi un nouveau rempart contre les rayons du soleil.

Certes, il n'y a pas à craindre pour une pareille construction de se voir entraîner à de bien grandes dépenses ni d'échoner. Si le terrain est solide, on peut même diminuer les frais, et se contenter de traverses tapissées de paillassons. Comme dans la glacière précédente, l'intervalle entre les deux portes peut être utilisé pour la conservation des aliments; mais il faut observer que l'on ne doit entrer dans la glacière que le plus rarement possible et de grand matin; chaque fois que l'on ouvre la porte, il se fond une certaine quantité de glace.

On comprend aisément que l'on peut construire sur ce même plan une glacière beaucoup plus vaste. Il se fond d'autant moins de glace à proportion que la glacière est plus grande et en contient davantage. Aussi dans une très petite glacière se fond-il énormément de glace. Pour en conserver une livre pour l'été, il faudrait peut-être en mettre mille pendant l'hiver. Il n'y a donc pas un avantage notable à construire une glacière sur des proportions plus restreintes que celles que nous venons d'indiquer. Si on a trop de glace pour soi, il en reste pour obliger ses voisins et des amis, et c'est une obligeance qui ne coûte pas cher.

On a construit des glacières tout-à-fait hors de terre; mais c'est un système qui ne paraît pas économique : donnons-en seulement une idée. Sur un sol perméable et élevé de quelques pouces, pour que l'eau s'en écoule facilement, on bâtit une cabane avec des poteaux revêtus de planches bien jointes en dedans et en dehors : le vide qui reste entre les planches est rempli avec du charbon pilé bien tassé, matière qui ne se laisse presque pas traverser par la chaleur; outre cela on revêt les planches de paillassons, on recouvre le tout en laissant une porte au sommet : voilà la glacière, ou, pour mieux dire, la caisse à glace. Autour de cette caisse on construit avec des solives et un double revêtement de planches une nouvelle enceinte séparée de la première par un couloir d'un mètre ou d'un demi-mètre de diamètre ; entre les planches on tasse encore du poussier de charbon, on le revêt encore de paillassons par dedans et par dehors, puis on recouvre tout le système d'un toit de chaume, dans lequel, du côté du nord, est ménagée une mansarde par laquelle on arrive jusqu'à l'ouverture placée au-dessus de la glace. On a soin de planter des arbres autour de cette chaumière et de la tenir constamment dans l'ombre. Il s'y perd fort peu de glace : et en effet, la chaleur, en essayant d'y pénétrer, est pour ainsi dire arrêtée à chaque pas. D'abord de la paille, puis une muraille de charbon, encore de la paille; alors toute une épaisseur d'air : l'air, lorsqu'il est bien en repos, est un des plus mauvais conducteurs de la chaleur ; puis de nouveau un mur de planches, de paille et de charbon. Tout cela vaut bien l'empêchement que produit la terre dans les glacières ordinaires.

Si l'on voulait construire une glacière pour avoir un réduit frais pendant l'été, et que l'on ne craignit pas, pour se procurer cet avantage, d'augmenter la fusion de la glace, il est évident que le petit couloir composé entre les deux enceintes dans le système précédent serait, en l'élargissant un peu, d'un admirable usage. On aurait au milieu de ses jardins un lieu où l'on pourrait à son aise, dans les plus grandes chaleurs, goûter la fraîcheur d'une température pareille à celle des matinées du printemps. On pourrait s'y procurer un demi-jour, mais toujours aux dépens de la glace. Il faut bien payer ses jouissances par quelque chose.

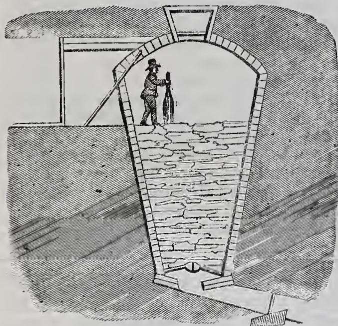
Le remplissage des glacières, surtout dans les maisons de campagne, n'est pas fort coûteux. On a si peu de travaux de labour et de jardinage dans les temps de grande gelée, que c'est plutôt un avantage qu'un inconvénient d'avoir quelque occupation à donner aux bras condamnés à l'oisiveté par la saison. S'il est nécessaire de faire quelques charrois, il n'y a pas de mal non plus à trouver de l'emploi pour les chevaux. Néanmoins, il faut bien se rappeler que, comme la principale dépense de la glacière provient du transport de la glace, il faudra faire en sorte de placer cette glacière le plus près possible de quelque grand réservoir où l'on soit sûr de trouver la quantité de glace qui sera nécessaire pour la remplir.

Il y a des pays où, même pendant l'hiver, le froid n'est jamais assez rigoureux pour que l'on puisse être sûr de trouver à recueillir dans les étangs ou dans les ruisseaux la quantité de glace qui est nécessaire. Alors on est obligé de la faire descendre des montagnes les plus voisines. Quelquefois si la montagne n'est pas trop éloignée, cette montagne forme une glacière naturelle ouverte à tout le pays, et l'on n'en a pas besoin d'autre. On y envoie chercher la glace à dos de mulets, et on l'apporte à la ville de grand matin enveloppée dans de la paille. Il s'établit alors une industrie de porteurs de glace, comme dans nos villes il y a celle de porteurs d'eau.

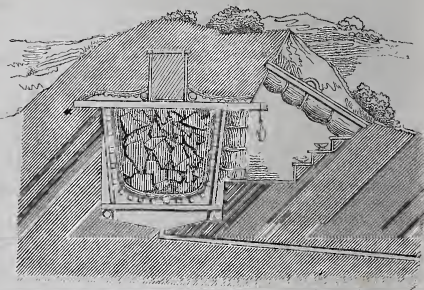
Au Bengale, où l'on n'a pas la ressource que fournit ailleurs la proximité des montagnes, et où l'ardeur du climat rend cependant la glace extrêmement désirable et presque nécessaire, on a recours à un procédé extrêmement ingénieux et qui peut réussir dans tous les pays de plaine où la pureté du ciel durant les nuits d'été n'est pas troublée par le moindre nuage. On prépare de grandes jarres plates en terre cuite, disons de grandes assiettes; on y met une petite couche d'eau, puis on les isole à une certaine hauteur au-dessus du sol sur une base de paille sèche au milieu de la plaine. L'eau placée dans ces jarres ne reçoit aucune chaleur de la plaine, puisqu'elle en est séparée par des corps très peu conducteurs, tandis qu'au contraire celle qu'elle possède rayonne en toute liberté vers les espaces célestes, qui, étant très froids, ne lui renvoient pour ainsi dire pas le moindre rayon en échange; l'eau se refroidit donc continuellement, et au matin elle se trouva glacée. C'est une grande merveille de l'industrie humaine que de forcer avec si peu de peine la nature à produire de la glace durant l'été et dans des pays chauds.

A Paris, l'hiver est généralement assez froid pour qu'il soit facile de ramasser dans les canaux ou dans la Seine toute la glace qu'il faut pour la consommation de cette

grande ville. Néanmoins, il arrive fort souvent qu'il ne se produit dans tout le cours de cette saison que de petites et passagères gelées, qui ne donnent nulle part des couches de glace assez épaisses pour qu'on en puisse faire de fortes provisions, comme il en est besoin. Alors on n'a d'autre ressource que de vivre sur les restes des années précédentes ou d'en envoyer chercher aux montagnes les plus voisines, c'est-à-dire à plus de cent lieues de distance. On a même été en chercher avec des bâtiments du Havre jusqu'en Norwége. On sait que la glace, quand elle est aussi rare et qu'il faut la faire venir de si loin, devient fort chère. On a construit, il y a quelques années, auprès de Paris, une immense glacière destinée à parer à ces inconvénients. Le projet de M. Lenoir, auteur de cette entreprise, a été d'appliquer en grand et pendant la saison froide le procédé du Bengale. L'eau, amenée par des pompes au sommet de gradins en charpente, en descendait par cascades et en nappes excessivement minces, se refroidissait par l'évaporation et le contact de l'air dans ce trajet, et arrivait alors dans d'immenses bassins de bois élevés à un mètre au-dessus du sol, et de plusieurs centaines de mètres de longueur; elle y coulait avec lenteur, en les remplissant sur une hauteur de quelques millimètres seulement, et finissait par s'y congeler. Des ouvriers la ramassaient lorsqu'elle avait acquis une épaisseur suffisante par la superposition de plusieurs couches successivement ajoutées l'une à l'autre, et la transportaient dans une vaste glacière construite tout auprès. Cette glacière est probablement la plus vaste qu'il y ait au monde. Elle se compose d'un énorme puits circulaire, séparé de la mass



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

du sol par une double enceinte de murailles, et, par conséquent, par une couche d'air assez épaisse et dont rien ne trouble jamais le repos. La couverture formée par une belle charpente, et surmontée par un pavillon où se trouvent les pompes pour l'épuisement des eaux de fusion, est assez épaisse pour s'opposer efficacement à l'introduction de la chaleur. Le diamètre de ce puits est de 35 mètres, sa profondeur de 10. Il peut contenir 88 millions de kilogr. de glace. C'est une glacière digne de la grande capitale qu'elle doit alimenter. Les voitures destinées au transport de la glace pendant l'été sont des glacières ambulantes revêtues d'un toit de chaume. Le procédé de M. Lenoir a parfaitement réussi, et l'on est arrivé à produire des masses de glace considérables dans des matinées où la température était de plusieurs degrés au-dessus de zéro. Mais cette glace revenait toujours plus chère que celle qu'on aurait ramassée dans la Seine. Il est peut-être fâcheux pour la prospérité de ce bel établissement que l'emplacement choisi pour sa construction ne réunisse pas toutes les conditions que l'on pourrait désirer. Il est situé dans le milieu de la plaine qui sépare Saint-Denis de Saint-Ouen; cette position dans le milieu d'une plaine, excellente pour la fabrication artificielle de la glace, n'est pas aussi avantageuse pour l'approvisionnement naturel. Or, dans le climat de Paris, la fabrication artificielle n'est que l'exception, et presque tous les ans, il est beaucoup plus économique, même à la glacière de Saint-Ouen, d'aller prendre la glace dans les bassins où elle se fait d'elle-même, que de la faire soi-même avec dépense. La meilleure situation pour une glacière serait donc le voisinage immédiat de Paris, peut-être même l'intérieur de la ville, dans quelque faubourg, sur les bords de la rivière ou du canal Saint-Martin. De cette manière les transports, tant pour amener la glace dans la glacière que pour la conduire de la glacière vers les consommateurs, seraient les moindres possibles, et ces transports sont l'élément principal de la valeur de la glace. La glacière la plus convenable pour une grande ville est une glacière assez grande pour renfermer toujours une réserve d'un an, car dans nos climats, sur deux hivers consécutifs, il y en a toujours un où le froid est assez fort pour permettre de faire provision d'autant de glace que l'on veut.

(Voy. Glacières naturelles, 1835, pag. 351.)

Quelqu'un a dit d'une belle et honorable vieillesse que c'était l'enfance de l'immortalité.

Je n'aspire point à lancer mon javelot au-delà du but.

PINDARE.

Les Scythes avaient coutume de dire à celui qui avait fait quelque belle action : *Tu es un homme.*

Boire comme un templier. — Dans les manuscrits antérieurs à la suppression de l'ordre des Templiers, ce proverbe n'a pas le même sens qu'aujourd'hui. *Boire comme un templier, boire comme un pape* (bibere templariter, bibere papaliter), étaient des locutions équivalentes à *bien vivre, vivre dans une grande aisance.*

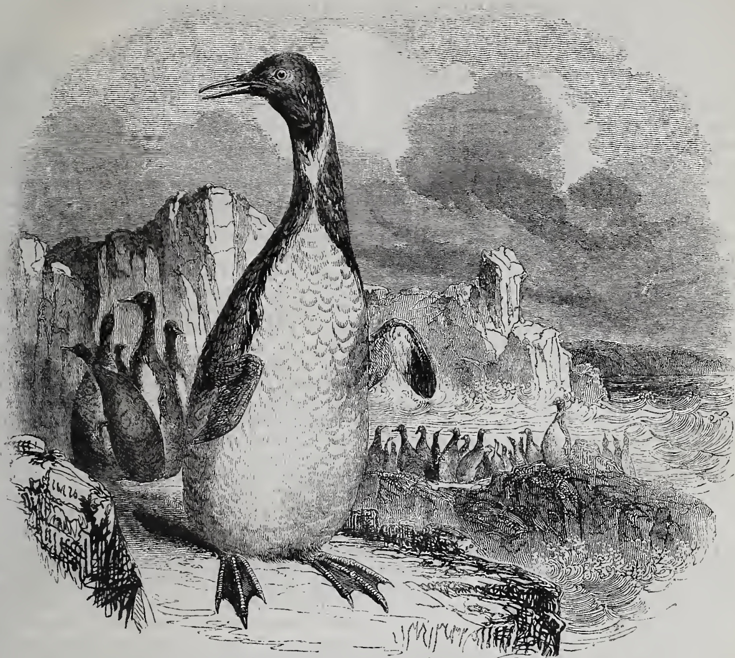
BALUZE, ROQUEFORT, CRAPELET.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE GRAND GORFOU DES ILES MALOUINES.

(Pingouin de Patagonie.)



(Le grand Gorfou des îles Malouines, ou Pingouin de Patagonie.)

Les côtes désertes de quelques îles dans les régions froides des deux hémisphères sont le refuge d'espèces emplumées ovipares, qui, munies d'un bec et de simulacres d'ailes inhabiles au vol, ont les pieds conformés comme ceux des oiseaux nageurs, et nagent en effet très bien et avec une grande vitesse. La mer fournit seule à leur subsistance, et il paraît qu'elles n'éprouvent point les atteintes de la disette, car presque tous les individus de ces espèces sont chargés d'une graisse qui les a fait nommer *pingouins*, mot dérivé du latin *pinguis*. On ne peut les exclure de la grande famille des oiseaux, quoique la faculté de voler leur ait été refusée. Entre les tribus de ces oiseaux imparfaits, on remarque des différences essentielles ; celles du nord appartiennent plus décidément à l'*ornithologie*, et peu s'en faut que celles du sud ne perdent le droit d'être admises dans la même classification, leurs plumes n'étant plus organisées comme celles des oiseaux, et sur quelques espèces ressemblant à des écailles de poisson, si l'on se borne à observer l'apparence. Les navigateurs français furent les premiers qui tinrent compte de ces différences, et ils imposèrent le nom de *manchots* à toutes ces espèces australes à ailes tronquées et déformées, dont les plumes ne sont plus qu'un duvet très serré. Les naturalistes, admettant cette distinction, ont conservé la dénomination de manchots, et ont affecté celle d'*alque*, pour les tribus analogues dans l'hémisphère boréal. Ainsi les *gorfous* trouvent leur place dans la première division. Ce genre d'oiseaux, très bien conformés pour chercher leur subsistance dans les eaux où ils passent au moins la moitié de leur vie, est caractérisé par l'épaisseur de la partie inférieure du corps, des jambes courtes, des pieds longs et palmés, trois doigts en avant, et un quatrième très court en arrière. La forme des ailerons justifie le nom de *manchot*, comme on peut en juger par notre gravure : on assure que les gorfous s'en servent quelquefois en guise de pattes pour hâter leur marche sur la terre, ce qui les convertit momentanément en quadrupèdes. Le haut du corps est assez grêle, le cou n'est pas sans élégance, et le bec est tel qu'il le faut pour saisir une proie en nageant, la retenir en dépit de ses efforts, arracher des coquillages, etc. Lorsque de loin on voit ces animaux à terre et en repos, on croirait qu'ils sont assis sur leur croupion : quand ils sont en mouvement, leur allure est d'une gaucherie dont aucun animal de notre Europe ne peut nous donner une idée ; à chaque pas, un balancement du corps, et presque un quart de conversion. Sans cette double oscillation, l'animal ne pourrait garder l'équilibre ni suivre une ligne droite.

Le grand gorfou doit à sa haute taille l'épithète qui caractérise son espèce : quelques uns n'ont pas moins de trois pieds de haut lorsqu'ils sont *assis* en repos, et pour peu qu'ils soient chargés de graisse, leur poids excède souvent trente livres. Cette grande espèce n'est pas confinée dans les îles Malouines ; on la trouve aussi dans les parages du détroit de Magellan, mais en moindre nombre, et les régions australes, encore plus rapprochées du pôle, ne sont pas un séjour qui lui convienne ; elles ne sont fréquentées que par les

petites espèces encore plus robustes, et qui résistent mieux aux hivers de ces tristes contrées. Toutes ces espèces se laissaient autrefois approcher et prendre sans défiance, ce qui les a fait taxer de stupidité, quoique l'on n'eût peut-être dû attribuer cette sécurité qu'à l'ignorance absolue du péril auquel sont exposés les animaux visités par l'homme. Ce n'est pas pour renouveler des provisions que le marin se livre à la poursuite des gorfous : la chair de ces espèces est fortement imprégnée de rancidité, et plus elle est grasse, plus cette mauvaise qualité devient insupportable. On a tenté vainement d'amener jusqu'en Europe quelques uns de ces oiseaux vivans; ils maigrissaient à vue d'œil faute d'une nourriture convenable, et périssaient tous dans la traversée. Il faudra donc se borner à les voir dans les collections des musées, et non dans les ménageries. Le grand gorfou est un assez bel oiseau ; ses couleurs ne manquent pas d'éclat, et font entre elles un agréable contraste sur les différentes parties du corps. Un noir velouté couvre la tête, et se termine en une sorte de cravate d'un jaune doré, qui, diminuant de largeur jusqu'au milieu du cou, va se terminer au blanc *argentin* de la poitrine et du ventre. Le dos et les ailerons, que l'on devrait nommer *nageoires*, sont d'un gris-bleuâtre, et un vernis brillant rehausse tout ce plumage. En détachant une plume, on voit qu'elle est noire depuis son insertion dans la peau jusqu'à une bordure de gris-bleuâtre qui la termine, et c'est par l'exacte réunion de toutes ces bordures que la couleur du dos devient uniforme. La queue est très courte; elle ne consiste qu'en une touffe de plumes déliées, roides, très élastiques et propres à servir de siége à l'oiseau lorsqu'il est assis. La mandibule supérieure est noire; l'inférieure est, à sa base, d'un rouge qui s'imprègne par teintes graduées de violet de plus en plus obscur, jusqu'à ce qu'il se confonde avec le noir de l'extrémité. L'œil est petit, saillant, muni d'une ample membrane clignotante; en somme, les gorfous sont mieux organisés pour nager et plonger que pour le séjour qu'ils font sur la terre.

Suivons-les pourtant dans le cours de leurs occupations hors de l'eau; nous observerons des faits nouveaux, un instinct dont aucune autre espèce d'oiseaux ne nous offre l'analogue. Les fondateurs de républiques auront certainement poussé leur œuvre aussi loin qu'elle peut aller, s'ils parviennent à faire suivre par une société humaine le régime que la nature prescrit aux gorfous. Dès qu'un emplacement a paru convenable pour un nid, les femelles se mettent toutes ensemble à le couvrir de bûchettes, et chacune y transporte son œuf (chacune n'en pond annuellement qu'un seul); les couveuses sont très assidues, très alertes, et ne souffrent point que des importuns viennent les déranger; les mâles se chargent alors de pourvoir à la subsistance de leurs compagnes. Lorsque les petits sont éclos, chaque couple se charge de son nourrisson, lui prodigue les aliments, en sorte que le jeune oiseau prend un embonpoint excessif, tandis que le père et la mère supportent la faim et sont exténués. Dans les temps ordinaires, les populations réunies et condensées sur un plus petit espace, observent un ordre et une police admirables : jour et nuit le séjour à terre et les occupations dans l'eau sont également partagées. On n'a pu observer comment s'exécute le travail au milieu des flots; mais la régularité du campement sur la terre donne lieu de penser que le même instinct d'ordre préside à toutes les opérations de ces républicains dans toute la force du terme. Une place distincte est assignée aux jeunes oiseaux ; ceux auxquels les incommodités de la mue imposent un régime particulier ont leur quartier séparé, ainsi que les femelles disposées à pondre, et le reste de l'espace est abandonné à ceux qui n'ont pas besoin de soins particuliers. Au moyen de ces *lois* simples, et sous l'empire de la nature, il semble qu'une bonne harmonie perpétuelle devrait régner parmi ces peuplades; il n'en est pas ainsi, car les combats ne sont pas moins fréquents ni moins acharnés parmi les gorfous que dans nos sociétés où tant de passions s'agitent en sens contraire, et condamnent la paix générale à un bannissement perpétuel.

Les gorfous, pingouins, manchots, etc., visités fréquemment par les navigateurs, n'ont plus cette confiance, cet abandon qu'ils montrèrent lors de la découverte de leur asile; ils ont appris à leurs dépens à craindre l'homme; ils fuient maintenant à son approche, disent les voyageurs modernes, et lorsqu'ils sont atteints, ils se défendent à grands coups de leur bec et de leurs nageoires. Le bec est l'arme dont ils savent faire le meilleur usage, comme l'ont éprouvé d'imprudents marins grièvement blessés par ces coups auxquels ils s'étaient exposés sans précaution. L'heureuse sécurité ayant disparu, l'instinct a fait connaître les moyens de défense, et en même temps ceux d'attaque.

Les terres occupées actuellement par les gorfous et autres manchots, ainsi que les habitations des alques dans l'hémisphère boréal, ne refusent pas absolument à l'homme les moyens d'y fixer sa demeure. L'Islandais se plaît dans sa froide patrie; le Lapon ne peut se décider à sortir de la sienne. Il viendra donc un temps où tout pays habitable contiendra la population qui pourra s'y procurer une subsistance suffisante : alors les tribus d'oiseaux nageurs, qui occupent encore actuellement quelques régions ignorées ou négligées, seront effacées de la liste des animaux vivants, et peut-être que leur existence ne sera pas révélée par l'intérieur de la terre, comme celle des grandes espèces antédiluviennes. Les *ornitholites* sont extrêmement rares, et ceux que l'on a trouvés appartiennent à des espèces de l'intérieur des terres plutôt qu'à des oiseaux de rivage ou nageurs. Le *dronte*, cette ébauche d'oiseau qui vivait paisiblement dans plusieurs îles des deux continents, est actuellement introuvable, et ne sera connu que par les narrations des voyageurs et les écrits des naturalistes (1834, p. 25); la même destinée attend un peu plus tard les gorfous, etc., espèces trop mal pourvues de moyens de conservation, et même d'autres espèces dont l'organisation est parfaite, dont les travaux industrieux ont frappé d'étonnement tous ceux qui ont pu les voir. L'imagination regrettera les castors lorsqu'il n'y en aura plus sur la terre, et qu'il ne sera plus temps de les y rétablir; elle regrettera peut-être aussi les inoffensifs gorfous, la singularité de leur forme et de leurs habitudes, ce qu'ils ajoutaient à la prodigieuse variété de la nature vivante; mais leur arrêt est prononcé : leur graisse huileuse peut être employée dans nos arts; des navires seront expédiés d'Europe pour aller remplir des futailles de cette marchandise, et bientôt on n'en trouvera plus ni aux Malouines ni ailleurs.

Le bonheur faux rend les hommes durs et superbes, et ce bonheur ne se communique point. Le vrai bonheur les rend doux et sensibles, et ce bonheur se partage toujours.

MONTESQUIEU.

CARICATURE ET LIBELLES

CONTRE LOUIS XIV.

Journal de Bruneau.

Antoine Bruneau, avocat au parlement de Paris, mort vers 1720, a écrit sur des feuillets blancs, intercalés dans un certain nombre de volumes de l'*Almanach historial*, in-8° (imprimé à Paris et à Troyes), une espèce de journal de ce qui s'est passé de son temps au Palais. Il s'y trouve plus d'une anecdote curieuse que l'on chercherait vainement ailleurs. En voici une, par exemple, qui se rapporte à l'année 1694; elle est relative à quelques pauvres diables

qu'il faut classer dans le martyrologe de la Presse. (V. 1835, p. 94, Supplice d'Estienne Dolet; 1836, p. 180, Supplice de Martin L'Hommet et d'un marchand de Rouen.)

Novembre. — Le vendredi 19, sur les 6 heures du soir, par sentence de M. de La Reynie, lieutenant de police au souverain, furent pendus à la Grève un compagnon imprimeur de chez la veuve Charmot, rue de la Vieille-Bouclerie, nommé Rambault, de Lyon, et un garçon relieur de chez Bourdon, bedeau de la communauté des libraires, nommé Larcher... Les deux pendus ayant eu la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation des auteurs, pour avoir imprimé, relié, vendu et débité des libelles infâmes contre le Roi, qui est, dit-on, son mariage avec madame de Maintenon, et l'*Ombre de M.* Scarron, qui était son mari; avec une planche gravée de la statue de la place des Victoires, mais au lieu des quatre figures qui sont aux angles du piédestal, c'étaient quatre femmes qui tenaient le Roi enchaîné, et les noms gravés: madame de La Vallière, madame de Fontanges, madame de Montespan et madame de Maintenon; le graveur est en fuite...

Décembre. — Le lundi 20, le nommé Chavance, garçon libraire, natif de Lyon, fut condamné, par sentence de M. de La Reynie, a être pendu et à la question, pour l'affaire des livres mentionnés en novembre; il eut la question, et jasa accusant les moines. La potence fut plantée à la Grève, et la charrette menée au Châtelet; survint un ordre de surseoir à l'exécution et au jugement de La Roque, autre accusé, fils d'un ministre de Vitré et de Rouen, qui a fait la préface de ces impudents livres. On dit que Chavance est parent ou allié du P. Lachaise, confesseur du Roi, qui a obtenu la surséance. La veuve Cailloué, imprimeur de Rouen, est morte à la Bastille où elle était pour cette affaire. La veuve Charmot et son fils ont été criés à ban, à leur porte, rue de la Vieille-Bouclerie, pour raison de ces impressions.

« Le journal historique de l'avocat Brnneau existe-t-il encore? C'est ce que nous ne pouvons affirmer, dit M. Jacq. Ch. Brunet, dans la livraison de décembre 1836 du Bulletin bibliographique de Techener; seulement, ajoute-t-il, nous en possédons un extrait écrit de la main du savant abbé de Saint-Léger, qui avait eu en communication treize volumes de l'Almanach annoté par Bruneau, savoir: les années 1661, 1663 à 1666 inclusivement, 1670, 1675, 1676, 1682, 1694, 1695, 1699 et 1703. Il est à croire que les Almanachs des autres années comprises entre 1661 et 1703 et ceux de plusieurs années postérieures à 1703 ont été également annotés; ce qui formerait une série de nouvelles pendant plus d'un demi-siècle. La partie que nous en connaissons est écrite avec un ton de vérité, nous pouvons même dire avec une naïveté qui en garantit l'exactitude. »

Le précieux journal de Bruneau est enfoui peut-être dans quelque bibliothèque de famille, ou dans une bibliothèque publique mal explorée. Nous désirons que la publicité donnée aujourd'hui par le *Magasin pittoresque* à ces remarques bibliographiques contribue à l'en faire exhumer.

PAYSANS ISLANDAIS.

En l'an 861, un pirate norwégien, nommé Nadodd, qui faisait voile vers les îles Féroé, fut surpris par une tempête et jeté sur une côte inconnue; c'était l'Islande. Dix ans après, un grand nombre de familles nobles, froissées par le despotisme de Harald aux beaux cheveux, quittèrent la Norwége et vinrent chercher un refuge sur cette plage nouvellement découverte, à laquelle on avait d'abord donné le nom de Terre de Neige, et qui fut ensuite appelée Terre de Glace (*Is*, glace; *land*, terre). Tous ces émigrés se distribuèrent comme des conquérants la terre où ils abordaient, et formèrent une sorte de gouvernement aristocratique qui avait pour chef suprême un président élu à vie par le peuple. Des rivalités d'ambition entravèrent ce gouvernement. Des guerres civiles ravagèrent l'Islande: la malheureuse contrée ainsi tourmentée par les discordes intérieures, ruinée par ses chefs et dévastée par les volcans, renonça d'elle-même à sa liberté de république, et se soumit à la domination de la Norwége. Puis, au quatorzième siècle, elle fut réunie au Danemarck, et elle lui appartient encore aujourd'hui. Telle est en quelques mots l'histoire politique de cette île d'Islande, jusqu'à présent si peu connue, et qui pourtant présente aux observations du voyageur, à la science du naturaliste, tant de points de vue étranges, tant de faits curieux à étudier.

Cette île est très grande, plus grande que le Danemarck et le Holstein, et cependant on n'y compte pas plus de 50,000 habitants; autrefois il y en avait, dit-on, le double: l'intempérie des saisons, les volcans, la peste, la famine, ont décimé sans cesse cette faible population. Puis, ce sol si vaste ne vaut pas dans toute son étendue une des belles plaines de la Beauce, une vallée de la Loire. De tous côtés on n'aperçoit que des montagnes nues et arides, des champs couverts d'une épaisse croûte de lave, ou des marécages. Pas un arbre, pas une plante, pas un épi de seigle ou d'avoine. De distance en distance, on rencontre un carré de verdure entouré d'un mur épais; au milieu s'élève une hutte en terre recouverte de gazon. Il n'y a là qu'une porte étroite par laquelle on n'entre qu'en courbant le dos, une fenêtre obscure des deux côtés, un trou au milieu du toit pour laisser passer la fumée. Cette demeure est divisée en cinq ou six compartiments: ici est la cuisine, là sont les provisions, plus loin la forge, et puis l'étable. Le sol sur lequel ces chambres sont construites est nu, les murailles nues; le froid n'y pénètre pas, mais une humidité puante ne les quitte jamais. C'est là que vit le paysan islandais. Il est pauvre et patient, laborieux et résigné. Dans le champ qu'il cultive, il ne récolte qu'un peu d'herbe pour nourrir pendant l'hiver quelques vaches, un ou deux chevaux; le reste de ses bestiaux, il l'envoie paître dans la neige, brouter la mousse des montagnes. L'hiver, par ces longues nuits d'Islande si sombres et si froides, il va à la pêche, et le produit de cette pêche doit pourvoir à tous ses besoins; il fait sécher le poisson pour le vendre, et ne garde pour lui que les têtes de morues et de saumons. Au printemps, les marchands danois débarquent sur la côte, et le pauvre pêcheur va leur porter le poisson qu'il a si péniblement amassé, les pains de suif préparés par sa femme, la laine de ses troupeaux. Il prend en échange le seigle, le sucre, l'eau-de-vie et tous les vêtements qui lui sont nécessaires. Dans l'été, il fait encore une seconde pêche, il moissonne son champ, et il emploie le reste de son temps à forger ses instruments, à fabriquer les ustensiles dont il a besoin. Sa femme, de son côté, le seconde avec zèle dans ses travaux: elle file la laine, elle fait les toiles à voile, elle prend soin de l'habitation, et ses enfants, quand ils commencent à grandir, suivent leur père à la pêche, et apprennent son métier de charpentier, de forgeron. Après avoir passé tout le jour dans de rudes travaux, ces pauvres gens n'ont pour toute nourriture que des têtes de poissons séchées au soleil et pilées, un peu de beurre rance, et une espèce de soupe faite avec de la farine de seigle; ils ne boivent que de l'eau mêlée avec du lait, et dans les grandes occasions un verre d'eau-de-vie ou de mauvaise bière. Cependant ils sont forts, robustes, et les femmes sont généralement remarquables par l'élégance de leur taille et la fraîcheur de leur visage.

Tous ces paysans islandais vivent isolés l'un de l'autre; une maison forme un village à part. Quelquefois on fait sept lieues sans en rencontrer une seule, et quand il s'en trouve trois ou quatre rapprochées l'une de l'autre, cela s'appelle une ville. C'est peut-être à cet état d'isolement

qu'il faut attribuer le peu de goût des Islandais pour la musique : ils ne la cultivent pas, parce que, pour la cultiver avec joie, il leur faudrait des concerts, des réunions, des fêtes publiques. Ils ne peignent pas non plus; mais ils cisèlent avec beaucoup d'art quelques uns des meubles dont ils se servent, et ils ont un goût prononcé pour l'étude. Quoiqu'ils n'aient point d'écoles élémentaires, ils savent tous lire et écrire; c'est le devoir des mères de famille d'instruire leurs enfants, et elles remplissent cette tâche avec zèle et intelligence. Chaque soir, l'hiver, elles donnent leurs leçons, et chaque soir les habitants de la cabane islandaise se réunissent autour d'un pâle flambeau, et se reposent de leurs fatigues en lisant leurs vieilles chroniques populaires, leurs *sagas*. L'Islande a produit plusieurs savants du plus haut mérite, et dès le onzième siècle elle a toujours eu des écoles latines. Les prêtres islandais sont instruits, et il n'est



(Femme islandaise en habits de fête.)

pas rare de trouver, même parmi les paysans, des hommes qui parlent assez bien le latin et le danois.

Les Islandais, qui ont conservé les coutumes, les traditions de leurs pères, ont aussi conservé leur ancien costume. Celui des hommes est fort simple, et se rapproche beaucoup du costume que portent les paysans dans plusieurs de nos provinces : il se compose d'une veste ronde en drap foulé et sans collet, d'un gilet orné de boutons de métal, d'une culotte en drap foncé à laquelle vient se joindre une grande paire de bas de laine. Ils laissent croître leurs cheveux, et portent un chapeau de feutre à larges bords.

Le costume des femmes est plus riche et plus élégant. Les jours ordinaires, elles ont un corset en drap noir étroitement serré, une robe de même étoffe, large et plissée; leurs souliers, comme ceux des hommes, sont faits avec un morceau de peau de mouton ployé en deux, attaché sur le pied avec des courroies. Elles laissent tomber leurs longs cheveux sur leurs épaules, et portent sur la tête un petit bonnet en drap noir avec une longue frange en soie. Les jours de fête, leur robe est enrichie de broderies d'argent et de bandes de velours; leurs souliers en peau de mouton sont ornés de rosettes; elles portent une ceinture en argent, un corset chargé de galons en argent, et au bout de leurs manches pendent des boutons en argent; elles ont autour du cou une cravate en soie, un collet en velours brodé. Ces jours-là elles cachent leurs cheveux, et s'enveloppent la tête d'un mouchoir en soie, au haut duquel s'élève une bande de toile empesée qui se recourbe en avant. Toutes ces broderies, tous ces ornements d'argent ont été achetés avec le produit de la pêche; mais s'il en coûte aux pauvres Islandais pour habiller ainsi leurs femmes, au moins, quand elles ont ce costume de cérémonie, elles le gardent. Il passe d'un siècle à l'autre sans modification; il n'y a point de journal des modes pour le consacrer.

UNE RUE DU CAIRE.

La ville du Caire est presque entièrement composée de rues tortueuses et très courtes, et d'obscurs embranchements en zig-zag aboutissant à des impasses innombrables. Chacune de ces ramifications forme un quartier séparé, et est fermée par une porte, que l'on n'ouvre pendant la nuit qu'aux habitants du quartier. On ne compte pas moins de trois cents rues au Caire; elles sont divisées en cinquante-trois quartiers, qui sont placés sous la surveillance d'une autorité appelée *Cheykh el harât* (cheykh du quartier). On a fait les rues très étroites à cause de la chaleur, il en est qui n'ont que deux pieds de large; souvent même les balcons des deux maisons opposées se touchent; plusieurs rues sont couvertes par le haut avec des nattes de jonc, afin que les rayons du soleil n'y pénètrent point. On prend surtout cette précaution pour les rues où il y a des boutiques, et qui sont, par conséquent, plus larges que les autres.

Il y a cependant, au Caire, plusieurs grandes rues spacieuses et commodes; ce sont celles-là qu'on a choisies de préférence pour y établir les bazars et les marchés, qui sont au nombre de cinquante six. Notre gravure représente une de ces rues qui conduit au bazar du *Khankhalili*, où l'on trouve toutes les marchandises de luxe qui viennent de Constantinople et de l'Asie Mineure. Nous voyons un épicier, assis dans sa boutique, entouré de nombreuses boîtes étiquetées, où sont renfermées ses drogues médicinales, aussi bien que les épiceries nécessaires aux assortiments de la cuisine. Sur un petit coffre, ordinairement en ébène, il a posé sa balance; dans les tiroirs sont l'encrier, les poids et les substances les plus précieuses. Son établissement est placé sous la protection du ciel, par une prière ou par une sentence extraites du Coran, qu'il a fait soigneusement écrire et qu'il a collées au-dessus de la boutique. Nous apercevons, appendues auprès de la pieuse enseigne, des lanternes en papier et en toile gommée, de l'autre côté de petites bougies jaunes.

Comme les rues ne sont pas éclairées la nuit, la police ordonne aux habitants de se munir de lanternes, deux heures après le coucher du soleil, sous peine d'aller dormir au corps-de-garde. Pour rendre cette mesure moins gênante, on fabrique de petites lanternes en papier qui ont à peine trois pouces de diamètre et qui se plient sur elles-mêmes, de sorte qu'on peut les porter dans la poche sans qu'elles incommodent le moins du monde. Celles qui sont faites avec de la toile, sont plus grandes et servent aux personnes riches qui les font porter devant elles par leurs domestiques. Les seigneurs marchent toujours précédés de torches appelées *Machalla*. Ce sont de petits réchauds en

fer, fixés à l'extrémité de bâtons longs de trois ou quatre pieds, et dans lesquels on fait brûler du bois résineux, qui donne une vive clarté.

Le paisible habitant, que nous voyons monté sur son âne, n'aura pas un *Machalla* à son service, s'il veut le soir aller rendre visite à un ami. Son ânier le précédera avec la lanterne de toile, retournant souvent la tête pour adresser des conseils à la bête, lorsqu'il faut traverser un passage difficile. C'est une chose curieuse à étudier que les mœurs des âniers du Caire, et la sympathie qui règne entre eux et leurs bourriques. Un ânier est toujours vêtu légèrement : son caleçon ne dépasse pas le genou, sa chemise s'arrête même au-dessus; c'est le seul vêtement qu'il porte. Comme les manches de la chemise sont très larges, il les noue ensemble par les extrémités et les rejette derrière ses épaules; une corde, qui se croise sur la poitrine et sur le dos en passant sous les bras, maintient les manches et les empêche



(Une rue du Caire. — Boutique d'épicier.)

de flotter; il a de plus une ceinture fortement serrée autour des reins pour faciliter sa course. Sa tête n'est couverte que d'un simple bonnet rouge; rarement il se coiffe du turban, surtout quand il n'est pas encore marié; ainsi vêtu, armé d'un petit bâton, qu'il enfonce souvent dans sa chemise, derrière le dos, les pieds nus, il court pendant de longues heures après son âne, l'animant tantôt avec son bâton, tantôt par mille cris extraordinaires et intraduisibles; plus souvent il lui parle, l'encourage, l'injurie, et presque toujours l'animal le comprend avec une rare intelligence. Quelques uns portent de larges souliers qui font quand ils courent un grand bruit sur le sol; dès que l'âne n'entend plus le retentissement des pas de son maître, rien au monde ne saurait le déterminer à prendre le galop ou le trot. Les voix des âniers qui crient pour avertir les passants de garer leur tête, ou leur dos, ou leurs jambes, donnent aux rues fréquentées une animation et une vie singulières.

A côté de cet âne, qui ne nous montre que son dos, nous distinguons le long cou et la tête grâve d'un dromadaire. Le bédouin qui le conduit le tient par la bride et semble attendre que le passage soit libre pour s'avancer. Il y aurait à faire des rapprochements pleins d'intérêt entre l'habitant des villes avec son âne, et le bédouin du désert avec son dromadaire. De part et d'autre, les hommes semblent porter une affection véritable aux animaux que la Providence leur a accordés pour les aider à travailler et à se faire une vie heureuse. Le dromadaire ne montre pas moins d'intelligence que l'âne à la voix de son maître, lui aussi aime voir pendre à sa selle des franges de laine; il est fier d'une bride de soie, et on le voit secouer sa tête avec ivresse lorsque son maître vient fumer auprès de lui, et lui souffler amicalement quelques bouffées de tabac dans les naseaux. Docile au moindre commandement, il s'agenouille ou se relève, modère ou précipite sa course. Il a de plus que l'âne l'avantage de pouvoir voyager plusieurs jours sans boire et en ne mangeant que quelques poignées de fèves. Cependant, il est une époque de l'année où les dromadaires deviennent capricieux, fantasques, difficiles à conduire; il est alors très dangereux de les monter. Mais pour remédier au défaut de mars, on leur perce une narine dans laquelle on passe une petite bride. Et comme ils ont la narine très sensible, dès qu'ils commencent à sauter pour tâcher de renverser celui qui les monte, on peut les dompter promptement.

Au-dessus du dromadaire, nous remarquons des bouteilles faites avec de la peau, nommées *zinzamieh*, et qui servent pour porter de l'eau aux personnes qui traversent le désert. On suspend la zinzamieh à la selle du dromadaire, de façon à pouvoir se désaltérer quand la soif se fait sentir. Le bouchon est en bois, et on perce au milieu un trou très petit par lequel l'eau ne peut sortir que goutte à goutte. Les Arabes prétendent qu'il faut de cette manière moins d'eau pour apaiser la soif.

Sur le premier plan de notre gravure est une femme qui cache à peine la nudité de son corps sous de misérables haillons, et qui a grand soin cependant de couvrir son visage avec son voile. Pour les femmes égyptiennes, le visage est la partie la plus noble de leur corps. Cette femme est sans doute une de ces malheureuses folles que les Musulmans regardent comme des êtres privilégiés et favorisés du ciel. Elles parcourent impunément les rues sans crainte de voir les enfants ou les chiens s'ameuter derrière elles; partout où elles tendent la main pour demander, elles sont sûres de recevoir une aumône; ici du pain, là des vêtements, partout des exclamations de compassion. Il est peu de nations chez lesquelles la charité soit aussi généralement honorée et pratiquée que chez les orientaux. Il faut déclarer cependant que la charité chrétienne, qui console les souffrances de l'âme en même temps qu'elle soulage les douleurs physiques, est bien supérieure à la charité des Musulmans, qui ne comprend et n'allége chez les malheureux que les besoins matériels. Regrettons seulement que la sainte loi de l'Evangile ne soit pas plus pratiquée parmi les hommes.

Disons un mot sur les boutiques. Elles sont toutes peu profondes et n'ont pas de communications avec l'intérieur des maisons; ce ne sont à proprement parler que des niches pratiquées dans la muraille, et qui ont à peine trois ou quatre pieds de profondeur Elles se prolongent sur la rue par un avancement en maçonnerie, sur lequel le marchand étend un tapis et s'assied. La petite balustrade en bois indique cet espèce de banc, sur notre gravure. Comme on le voit par la boutique qui touche celle de l'épicier, on ne se sert que de serrures en bois pour fermer les boutiques. Les portes ne s'ouvrent pas comme chez nous à droite

et à gauche, mais bien par le milieu; la partie supérienre est issée au moyen d'une corde; c'est sur elle que les marchands placardent leurs enseignes; la partie inférieure est abaissée sur le banc appelé *mestabé*. Les marchands ferment leurs boutiques quelque temps avant le coucher du soleil, et se retirent dans leurs maisons qui sont souvent assez éloignées du bazar. La nuit, des gardiens payés en commun veillent à la sûreté des boutiques.

Il nous reste à parler des maisons. Le balcon est construit en bois et entièrement grillé; quelques étroites fenêtres, qui s'ouvrent très rarement, permettent de voir dans la rue. L'espèce de petite cage que l'on voit au milieu du balcon est le lieu où l'on met les vases en argile très poreuse, qui servent de carafes, pour faire rafraîchir l'eau. Les maisons n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée et un premier étage. Chaque appartement a un balcon où l'on établit un divan. C'est le soir seulement que les femmes viennent s'y installer pour respirer la fraîcheur embaumée de la nuit.

CHASSE DE L'ÉLAN.

Les Polonais ont différentes manières de chasser les élans selon que les chasseurs se trouvent en plus ou moins grand nombre. Dans le cas où ils sont peu nombreux et dépourvus de meutes, ils font, plusieurs heures à l'avance, cerner par des paysans le point qu'ils présument être occupé par l'animal. Ces paysans, munis de petites trompettes qu'ils font eux-mêmes avec de l'écorce de bouleau, et sur lesquelles ils doivent imiter à peu près ces sons : *yhyff, yhyff, frou, frou*, cherchent à attirer l'élan dans un très petit cercle entouré par les chasseurs immobliles et cachés. Ceux-ci, armés de fusils de fort calibre, à un seul coup, tirent sur l'animal; cette manière est la moins communément employée, car elle réussit rarement, l'élan trouvant presque toujours une issue pour la fuite.

Lorsque les chasseurs sont en grand nombre, et qu'ils ont à leur disposition assez de chiens dressés, la chasse offre plus de chances de réussite, et a en même temps un plus grand intérêt. Comme on sait que les élans se tiennent de préférence dans les parties les plus humides et les plus sombres de la forêt, c'est autour de ces lieux que sont postés les paysans avec leurs petites trompettes de bouleau. Des chiens sont lancés à la poursuite de la bête aussitôt qu'elle a été attirée par les trompettes, ou que ses traces ont été reconnues. Des chasseurs, armés de gros fusils dont ils ne font usage qu'à trente ou quarante pas au plus, barrent tous les chemins de traverse, tandis que d'autres bien montés et armés de fortes carabines ou de pistolets, se placent à la lisière du bois, afin de poursuivre l'animal, si, après avoir échappé à ceux qui occupent la forêt, il voulait se jeter en plaine. L'élan a l'ouie et la vue parfaites; il montre une intelligence presque humaine dans l'instinct de sa conservation. Au moyen de sa vigueur, de sa haute taille et de la rapidité de sa course, dont nos animaux indigènes ne peuvent nous donner l'idée, il franchit presque tous les obstacles, déroute les chiens et leur fait souvent perdre sa piste. Il se réfugie habituellement dans les immenses ravins dont les forêts et les plaines de la Pologne sont semées. Aussi y place-t-on des valets et des chiens; mais s'il en trouve un seul de libre, il devient très difficile de l'en débusquer.

Il arrive souvent, et surtout quand on chasse plus d'un élan à la fois, qu'on emploie plusieurs jours, soit avant de les attendre, soit avant d'avoir complétement perdu leurs traces. Ces chasses ne peuvent être faites que par de grands seigneurs; car, outre les chasseurs qui en font partie, on y emploie souvent toute une armée de paysans et de valets.

Il y a soixante ou quatre-vingts ans, la chasse à l'élan était permise à toutes les époques de l'année; mais comme l'espèce diminuait visiblement, la chasse n'est maintenant ouverte que depuis le 15 octobre jusqu'au 15 décembre. Il arrive cependant encore assez fréquemment qu'on contrevienne à cet ordre.

Les forêts et les marais de Pinsk sont les points de la Pologne où l'on trouve le plus d'élans.

Condamnation d'un couteau. — Les Athéniens, dans une certaine fête, immolaient un bœuf. C'était la coutume que tous ceux qui étaient censés avoir eu part à la mort de l'animal fussent appelés en justice l'un après l'autre, et successivement déclarés absous de l'accusation, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au couteau qui était seul condamné comme ayant réellement tué le bœuf. Le jour où se faisait cette cérémonie était appelé la fête des *Diipolies* ou des *Buphonies;* Diipolies, parce qu'on les célébrait en l'honneur de Jupiter, *gardien de la ville;* Buphonies, parce qu'on y *sacrifiait un bœuf.*

Porphyre nous apprend comment se faisait cette singulière procédure :

« On intentait d'abord l'accusation contre les filles qui avaient apporté l'eau pour arroser la pierre sur laquelle on aiguisait le couteau; les filles rejetaient le crime sur celui qui avait aiguisé le couteau; celui-ci sur l'homme qui avait frappé le bœuf; cet autre sur le couteau qui, ne pouvant accuser personne, se trouvait ainsi le seul coupable, et était jeté à la mer.

RECHERCHES SUR NOTRE HISTOIRE LÉGISLATIVE ET SOCIALE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Voyez : — Condition des campagnards et des mercenaires; Privilége établi en leur faveur, 1834, p. 342; — Usuriers; Défense d'aller au cabaret; Punition des ivrognes, 1835, p. 191, 228 et 312; — Election des magistrats; Vénalité des charges, 1835, p. 395, et 1836, p. 62; — Privilége des plaideurs nobles; Discipline des troupes sous Henri III; Régime des prisons, 1836, p. 111, 258 et 278.)

EXPLOITATION DU PEUPLE PAR LES GENS DU ROI ET DES GRANDS.

Les chevaucheurs du roi étaient des officiers qui avaient le droit de s'emparer des chevaux pour les transports d'un lieu à l'autre, et des vivres nécessaires à sa majesté et à sa suite. Louis XII, par un édit de février 1509, réduisit leur nombre à cent vingt, ainsi qu'il avait été réglé par Charles VIII; il défendit en même temps *aux marchands, couriers, banquiers, et autres manières de gens*, de feindre d'être du nombre des chevaucheurs, en portant et faisant porter à leurs gens les armes et enseignes du roi, et d'épuiser, à l'aide de ces déguisements, les ressources de la couronne.

Un article de l'ordonnance de 1579, ordonna à tous les officiers de la maison du roi et autres de payer comptant les blés, vins et autres vivres dont ils s'empareraient. — « Les plus petits officiers des monarques sont trop grands et puissants pour faire le mal, dit ironiquement Jean Duret, commentateur de cette ordonnance; non seulement ceux de la maison du roi, mais les serviteurs des princes et grands seigneurs mettent ces injustices au catalogue de leurs droits. (l'enlèvement des denrées sans payer). »

PEINES CONTRE LES BRACONNIERS.

La célèbre ordonnance rendue, en mars 1515, par François Ier, sur les eaux et forêts, contient contre les braconniers les dispositions suivantes : « Ceux qui chasseront aux » grosses bêtes et icelles prendront, *pour la première foys* » seront condamnés à l'amende de 250 livres tournois; ceux

» qui n'auront pas de quoy payer seront battus de verges » jusques à effusion de sang; — *la seconde foys*, seront » battus de verges autour des forests et garennes où ils au- » ront délinqué, et bannis, sur peine de la hart, de quinze » lieues alentour desdites forests et garennes; — *la tierce* » *foys*, seront mis aux galères, ou battus de verges, et ban- » nis perpétuellement de nostre royaulme, et leurs biens » confisquez. »

Ces dispositions sont du nombre de celles qui justifient ces amères paroles de Duret : « Les ordonnances de nos roys ont quelques foys fait plus d'estat de tuer une beste qu'un homme : l'homicide a facilement grâce, et c'est un cas irrémissible de chasser aux bestes rousses. »

FAVEUR ACCORDÉE AU MENU PEUPLE.

« Les blez et autres grains qui s'exposeront en vente seront portez aux marchez publiques et non ailleurs, et à la vente et distribution d'iceux le menu populaire, vivant au jour la journée, sera, à quelque heure qu'il arrive ès-dits marchez, le premier préféré, et, après ledit populaire, ceux qui en voudront avoir pour la provision de leurs hostels. » (Edit de François Ier, 7 novembre 1544.)

LES CLERCS DES GREFFIERS.

« Si on ne baille rien au clerc du greffier, si on ne luy graisse les mains, il fera trîner et naqueter après luy la povre partie cinq ou six jours, laquelle despendra (dépensera) plus trois foys, attendant et séjournant, que l'argent qu'elle pourroit bailler ne monte. » (Du Chalard.) L'article 77 de l'ordonnance d'Orléans porta la peine de l'emprisonnement contre les clercs qui se feraient payer par les parties. Dans quelques greffes, cet abus existe encore sous le nom de *Droit de prompte expédition*.

LETTRES DE CACHET.

A l'aide des lettres de cachet, des hommes en crédit faisaient séquestrer les jeunes filles pour forcer leur consentement, et les épousaient contre le gré de leurs familles. L'ordonnance de 1560 statua qu'il serait procédé, comme en crime de rapt, contre *tels brasseurs de mariages* (expressions du commentateur). — L'auteur du Précis des Assemblées nationales, M. Henrion de Pensey, attribue à tort l'honneur de ce règlement à l'ordonnance de 1579, qui ne fit que le confirmer; l'abus avait prévalu sur la loi ancienne.

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE NOBLE.

« Noz pages (les pages de Charles IX) avec leurs escuyers, » qui ont le soing et garde de les addresser au maniement » des armes, auront un ou deux précepteurs qui les instrui- » ront ès bonnes et saintes lettres, sans permettre qu'ilz » employent le temps à autres actes que vertueux et hon- » nestes exercices; exhortant les princes de nostre sang, et » seigneurs qui ont pages à leur suite, de faire le semblable » à nostre exemple. (Ordonn. d'Orléans, art. 115.) »

« Chose ne sçauroit estre de plus grand profit à la république, dit le commentateur, que si les enfants nobles sont conduits par précepteurs vertueux qui les acheminent à la religion, à l'amour de leurs prochains, à exploits et actes louables, qui leur enseignent les bonnes lettres, la discipline militaire, les façonnent à manier les armes, à apprendre de combattre en combat singulier, en bataille rangée, à pied, à cheval, á l'espée, à parer, à rabattre, à jeter un coup feinct, à desmarcher, à entrer sur son ennemi de pied, de teste et de furie, à rouler la hache et la masse, à jouster à la lance à fer émoulu ou rabatu, et à jouer de tous autres harnoys belliques proprement et sans faute, pour secourir la république et la défendre. »

SUPERCHERIE DES NOBLES A L'ÉGARD DE LEURS VASSAUX.

L'ordonnance de Blois défendit aux nobles, sous peine d'être déclarés ignobles et roturiers, « de travailler leurs » subjects *sous la crainte des logis des gens de guerre.* » Duret explique le sens de ces dernières expressions : « Les porte-espées, dit-il, envoyeront un de leurs serviteurs s'ils sçavent des gens de guerre à trois lieues à la ronde, lequel fera croire à ceux de la paroisse que, sans le crédit de son maistre, le rendez-vous estoit au village. Pour récompense de ces ableuses paroles, n'irez-vous pas poullets, oisons, agneaux et veaux voir la cuisine; vous, vignerons, à la courvée, et les labourreurs au charroye; le foin, l'avoine à l'écurie? Et vous, femmes, serez-vous paresseuses à présenter beurre, fourmages et fruicts nouveaux? Vous monstrerez-vous manchettes à filler le chanvre de la maison aux veillées d'hyver? — Si les païsans s'endorment, les nobles tourneront la chance, monteront à cheval pour appeller les compagnies au village, et monstreront quelle est leur puissance, faisans ravager leur subjects et voisins. »

« Quelque matin, dit le grand législateur du seizième siècle, quelque matin (que Dieu ne veuille!) l'on sera tout esbahy que le paysan, après en avoir bien enduré, jouera à quitte ou double, ne vouldra plus estre gourmandé par le gentilhomme de son village, encore moins par ses valets, et ne vouldra plus faire de corvées extraordinaires, ne vouldra plus veoir l'espargne de son labeur et petit mesnaige ravaigé par son seigneur, par le picoureur soldat (le soldat maraudeur), par le concussionnaire et outraigeux sergent; le bourgeois et peuple des villes ne vouldra plus estre le jouet et le passe-temps des gros milords et de messieurs de la noblesse qui nourrissent encores ung nombre excessif de laquais barbus, insolens et outraigeux au possible, pour le voler, rapiner, mastiner et violenter; et tournera sa trop longue patience en fureur et désespoir; et le pis sera que l'on ne se prendra pas seulement aux valets et aux grands laquais qui sont façonnez aux mœurs et au goust de ceulx qui leur commandent, mais on s'adressera directement aux maistres, et on leur fera sentir à leurs despens qu'une prospérité et grande ou médiocre fortune conduicte par audace, par orgueil ou pétulance, n'est jamais guères loin d'une triste repentance, misère et désolation. » (Traité de la réformation de la justice par le chancelier L'Hospital, imprimée pour la première fois en 1825.)

Sainte Véronique. — Cultivée avec succès au fond des monastères, par quelques hommes d'élite, les langues anciennes n'en restèrent pas moins, pendant le moyen âge, inconnues à la plupart des prêtres et des moines; l'ignorance de ces derniers était même devenue proverbiale à l'époque de la réforme, et Erasme les a cruellement plaisantés à ce sujet.

Il résulta de cette ignorance que, ne comprenant plus certaines inscriptions, ils inventèrent des explications qui devinrent populaires, et passèrent ensuite dans le domaine public. Parmi les erreurs de ce genre, on peut placer au premier rang la légende de sainte Véronique.

Tout le monde sait la tradition relative à celle-ci. Pendant que Jésus-Christ portait sa croix vers le Calvaire il s'arrêta tout couvert d'une sueur de sang, afin de reprendre haleine un instant, et cette sainte femme lui présenta son mouchoir pour essuyer son visage, dont l'empreinte demeura sur le linge sanglant.

L'omission d'un fait de cette importance dans les Evangiles suffirait déjà pour le faire rejeter, si Thiers, dans son *Traité des superstitions*, et Baillet dans son ***Histoire des***

fêtes mobiles, ne nous avaient révélé l'origine curieuse de cette tradition.

Dès les premiers siècles du christianisme, les peintres représentaient la tête du Sauveur sur un linge qu'ils faisaient tenir quelquefois par un ange, plus souvent par une femme, symbole de la religion. Au-dessous de ces peintures on écrivait généralement : *Vera iconica*, c'est-à-dire, en basse latinité, *véritable image*, car *icona* ou *iconica* dérivant du grec εἰκών, signifie *image*. Mais les moines ne comprenant point ces deux mots latins crurent, en les réunissant, y trouver un nom de femme, et inventèrent l'histoire de *Veronica* (*sainte Véronique*).

Cette erreur, dont les catholiques instruits ont fait justice depuis long-temps, n'est point pourtant généralement détruite, et l'on voit encore dans un grand nombre d'églises et dans des gravures pieuses, sainte Véronique présentant au Christ son mouchoir miraculeux.

MILAN.

THEATRE DE LA SCALA.

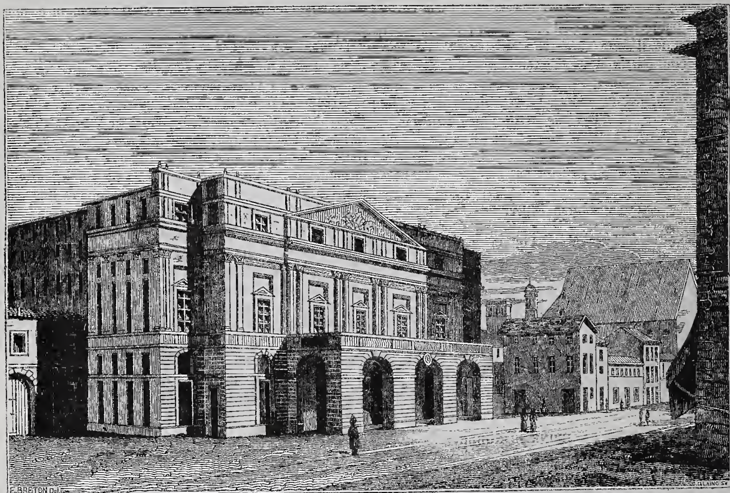
Le théâtre de *la Scala*, la plus grande salle de l'Italie et probablement du monde, a été élevé sur l'emplacement de l'antique église *Santa-Maria della Scala*, dont il a conservé le nom. Le célèbre architecte Piermarini, traça les dessins de cette salle, qui fut ouverte au public en 1778.

La façade est composée d'un avant-corps de cinq arcades, surmontées d'une terrasse, au-dessus de laquelle s'élève un ordre de colonnes composites, soutenant un attique et un fronton, dont le bas-relief représente la nuit cherchant à retarder le départ d'Apollon.

On entre par deux grandes portes dans le vestibule intérieur, au milieu duquel sont les trois entrées du parterre; aux deux côtés, de vastes escaliers conduisent aux loges. Dans le vestibule plusieurs salles servent de cafés et de corps-de-garde, et deux issues facilitent la sortie en cas d'accident.

Le parterre est vaste et de forme elliptique; suivant la mode italienne, une partie seulement en est garnie de banquettes; alentour s'élèvent six rangs de loges; les trois étages supérieurs sont composés de trente-neuf loges, tandis que les trois inférieurs en ont seulement trente-six, l'entrée du parterre et la loge impériale occupant l'espace des trois loges de face.

Derrière chaque loge est un petit salon, où les spectateurs peuvent se retirer pour causer ou se rafraîchir,



(Théâtre de la Scala, à Milan.)

disposition qu'on ne trouve guère dans les autres salles de l'Europe.

L'avant-scène est orné d'un bel ordre corinthien. Cette partie de l'édifice est presque la seule dans l'intérieur des théâtres d'Italie qui admette la décoration architecturale; car il ne s'y trouve ni galeries, ni amphithéâtres, dont la saillie ou la rentrée puissent varier la monotonie, ou la régularité des rangs de loges superposés. Toutefois, malgré l'absence de balcons et de galeries, malgré le petit nombre des banquettes du parterre, la vaste salle de la Scala peut contenir 3 200 spectateurs; ses dimensions sont vraiment gigantesques; la longueur de l'édifice n'est pas moindre de 169 brasses milanaises (310 pieds), sur une largeur de 64 brasses (117 pieds). Cette salle autrefois si magnifique avait été peinte en 1807 par le célèbre décorateur Perego; depuis cette époque, non seulement elle n'avait pas été entretenue, mais il y avait neuf ans qu'on hésitait à la faire nettoyer, lorsqu'en 1832, le plafond s'étant écroulé, nécessita une entière restauration.

Le foyer, galerie immense, est habituellement éclairé par une seule chandelle à chaque extrémité; il est vrai qu'il n'est pas d'usage de s'y promener comme en France.

Il y a des gens qui donnent d'un air de refus.

LA REINE CHRISTINE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

RUITER.



(Musée du Louvre; Ecole flamande. — Portrait de l'amiral Ruiter, par Jacques Jordaens.)

Michiel-Andriaenz Ruiter (Michel-Adrien), naquit à Flessingue, le 24 mars 1607, de parents pauvres. Une aventure insignifiante valut à son grand-père le surnom de *Ruiter*, qui signifie en hollandais *cavalier*; ce surnom se perpétua dans sa famille.

Un jour que l'on réparait le clocher le plus élevé de Flessingue, Ruiter, encore enfant, monta sur l'échafaud, grimpa jusqu'au dernier sommet de la flèche et s'assit sur la pointe. Cependant, les ouvriers, qui ne l'avaient point vu faire cette ascension périlleuse, retirèrent les planches et les échelles. Un cri d'effroi s'éleva au milieu des personnes témoins de l'événement: chacun crut l'enfant perdu. Mais Ruiter, avec adresse et sang-froid, brisa de ses talons quelques ardoises, se fraya un passage et bientôt reparut sain et sauf au pied de l'édifice.

Son père le plaça d'abord dans une corderie, afin qu'il y apprît cette profession. Avant l'âge de dix ans, il gagnait six sous par jour, salaire modique il est vrai, mais néanmoins assez élevé pour son âge et pour le temps. Son caractère vif et pétulant le força bientôt de quitter cette profession tranquille; résolu à courir la carrière de la mer, il s'engagea, en 1618, comme mousse, au service d'un contre-maître. En 1622, il reçut la paie de canonnier et fit preuve d'adresse et de courage à la défense de Berg-op-Zoom, assiégé par Spinola, général des troupes espagnoles. Bientôt il fut nommé bosseman d'un navire, c'est-à-dire préposé au soin des ancres et des cordages. Dans un combat livré par le vaisseau où il se trouvait contre un bâtiment espagnol, il sauta l'un des premiers à l'abordage et fut blessé d'un coup d'esponton à la tête: il ne tarda pas à être pris avec le vaisseau même par les Espagnols. Arrivé à terre, il trouva moyen de s'échapper. En traversant la France pour regagner son pays il fut obligé, pour subsister, de mendier son pain, et revit enfin Flessingue, épuisé de fatigue et de misère.

De 1631 à 1641, Ruiter se maria deux fois, et nous le retrouvons d'abord pilote à bord d'un navire de commerce, ensuite chargé d'escorter avec un vaisseau de guerre une flotte marchande de sa nation. C'était alors l'époque la plus brillante de la puissance maritime et commerciale de la Hollande. Ruiter fit dans cette période de sa vie plusieurs voyages au Groënland, à la terre Magellanique, au Brésil, aux Antilles, etc., et se forma, dans ces excursions lointaines, aux sciences de la guerre et de la navigation.

En 1641, les Portugais s'étant affranchis de la domination espagnole, les Pays-Bas, récemment insurgés contre la même couronne, envoyèrent une flotte à leur secours: Ruiter fut nommé contre-amiral et capitaine de vaisseau.

De retour à Flessingue, il reprit de l'emploi à bord d'un vaisseau marchand, armé d'autant de canons qu'il en pouvait porter, et qui fit voile pour l'Amérique. Dans la traversée, il fut attaqué par un vaisseau espagnol. Ruiter se défendit avec courage, et coula bas l'Espagnol.

En 1652, il remporta près des Dunes un avantage sur l'amiral Georges Askue, qui commandait la flotte anglaise. En 1664, il fut chargé par les Hollandais de conduire une expédition ayant pour but de reprendre aux Anglais les possessions que ces derniers leur avaient enlevées sur le littoral de l'Afrique. Il aborda près des côtes de Guinée, s'empara au nom de la Hollande de l'île de Gorée, et chassa le gouverneur anglais. C'est dans ce voyage qu'il rencontra le nègre Compani, devenu vice-roi dans ces parages, et

avec lequel il avait servi jadis comme simple garçon d'équipage. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette entrevue singulière (Voyez 1836, page 262).

Après cette campagne importante, les Etats-Généraux des Pays-Bas le nommèrent lieutenant-amiral-général de Hollande, grade le plus élevé auquel un marin pût alors parvenir, le titre d'amiral en chef étant inséparable de celui de gouverneur ou Stadhouder des Provinces-Unies. Ruiter, parvenu à ce poste éclatant, prouva, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre l'Angleterre et la France, qu'il n'était pas au-dessous de son nouveau titre.

Mais ce grand homme était destiné à traverser d'autres périls que ceux des éléments et de la guerre étrangère. Deux républicains austères et dévoués, Corneille et Jean de Witt étaient morts victimes de la calomnie et de la fureur populaires, pour avoir tenté de s'opposer à l'établissement du pouvoir absolu dans leur patrie. A la nouvelle de cette odieuse exécution, Ruiter ne put retenir ses larmes, et regretta douloureusement la perte de ces deux hommes qui avaient consacré au bien de leur patrie de si grands talents et une âme si haute. Les ennemis de Jean de Witt, insensibles à tant de gloire, osèrent persécuter encore leur victime dans la personne de Ruiter. Il fut accusé de complicité avec les deux frères : pendant qu'il défendait son pays à la tête de ses vaisseaux, la populace ameutée s'attroupa autour de sa maison; et plus tard il ne dut lui-même qu'à une circonstance fortuite le bonheur d'échapper à un attentat dirigé contre lui. La protection habile et courageuse d'un ami de sa maison sauva sa femme et ses enfants du danger qui les menaçait, et Ruiter se vit forcé d'invoquer pour sa famille la sauve-garde spéciale de l'Etat. Quant à lui, il méprisa le poignard de l'assassin comme il avait jusque là méprisé le feu des batailles; et, bravant l'un et l'autre, il continua d'exposer sa vie pour le service de son pays.

En 1673, les Pays-Bas, attaqués à la fois par terre et par mer, et par les nations les plus puissantes de l'Europe, se déterminèrent à soutenir contre elles une guerre désespérée, comme pour combler par un dernier sacrifice la mesure d'efforts et de douleurs au prix desquels ils devaient acheter leur indépendance. Ruiter fut revêtu du commandement de la flotte, et chargé de défendre la Hollande contre les forces combinées de France et d'Angleterre. Il combattit avec une valeur et une habileté prodigieuses, et mérita que le comte d'Estrées, amiral de la flotte française, écrivît à Louis XIV : « Je voudrais payer de ma vie la gloire » que Ruiter s'est acquise dans cette journée. »

Revenu de cette expédition, Ruiter, déjà avancé en âge, fatigué de tant de travaux, de tant de victoires, avait résolu de quitter la mer et de couler le reste de ses jours au sein du repos et des douceurs de la famille. Mais, en 1675, les Messinois révoltés contre Charles II avaient imploré l'assistance de Louis XIV: de son côté, l'Espagne, qui avait depuis long-temps renoncé à toute prétention sur les Provinces-Unies, implora leurs secours; et Ruiter fut encore désigné pour commander la flotte auxiliaire que les Etats jugèrent à propos d'envoyer. Malgré ses projets de retraite, malgré sa répugnance à se charger d'une entreprise qu'il reconnaissait téméraire, Ruiter, qu'avaient déjà gagné de sombres et secrets pressentiments, crut devoir obéir encore à cet appel de la patrie, accepta le commandement, et partit. La France lui opposa, pour le combattre, un héros digne de lui et comme lui fils de ses propres œuvres : c'était Duquêne. Un premier engagement eut lieu entre les deux armées, qui les contraignit mutuellement à l'admiration; mais il n'en résulta qu'un faible avantage, qui resta du côté des Français. Enfin, le 22 avril 1676, les deux flottes se livrèrent, en vue de Montgibet, près de Syracuse, un combat terrible. « Le bruit du canon que l'on » entendait de plusieurs lieues, dit un historien, avertis» sait que le fameux Ruiter et le grand Duquêne étaient » aux prises. » Ruiter fut atteint d'un boulet qui lui emporta la partie antérieure du pied gauche et lui fracassa les deux os de la jambe droite; il tomba sur le coup, et dans sa chute, il se fit à la tête une nouvelle blessure. Emporté sur son lit, il ne cessa de donner ses ordres, de ranimer le courage des siens, et de veiller au salut de la flotte qui opéra sa retraite; il succomba quelques jours après. Son corps transporté en Hollande y reçut de magnifiques funérailles.

Ainsi, pour résumer l'histoire de sa vie, d'abord apprenti cordier, puis mousse, matelot, contre-maître, pilote, capitaine, commandeur, contre-amiral, vice-amiral, et enfin lieutenant-amiral-général, Ruiter offre un exemple frappant du bienfait et de l'équité d'un ordre social qui ouvre à tous les hommes, quelle que soit leur naissance, le chemin de la fortune et de la gloire. Les historiens s'accordent à le représenter comme réunissant toutes les qualités et toutes les vertus qui forment non seulement l'illustre capitaine, le grand marin, mais encore le grand homme. Les souverains de l'Europe s'empressèrent à l'envi de lui offrir leur amitié et lui donnèrent maintes fois les témoignages éclatants de la haute estime qu'il leur avait inspirée. Le roi d'Espagne, après la campagne de Sicile, lui envoya pour lui et sa postérité le titre de duc avec une rente considérable. Ces magnifiques présents n'arrivèrent à leur destination qu'après la mort de celui à qui ils étaient adressés; et ses fils, peu jaloux d'échanger contre le nom d'une terre le nom glorieux que leur père leur avait légué, refusèrent ce vain titre contre lequel la vie de Ruiter était une illustre protestation. Le roi de Danemarck lui avait écrit pour lui demander son portrait, afin, disait-il, d'avoir plus souvent sous les yeux le modèle des capitaines de mer. Louis XIV lui fit la même demande, et plaça son portrait au milieu de ceux de ses propres généraux. Il lui envoya en échange le sien avec le collier de l'Ordre de Saint-Michel; et lorsqu'on lui apprit sa mort, il dit : « C'était » un ennemi redoutable; mais nous devons déplorer sa » perte : cet homme-là faisait honneur à l'humanité. »

On a composé pour mettre au-dessous du portrait de Ruiter ce distique latin, d'un goût assez barbare, et où les syllabes de son nom se trouvent répétées cinq fois :

Terruit Hispanos Ruiter, ter terruit Anglos,
Ter ruit in Gallos; territus ipse ruit.

« Ruiter terrifia les Espagnols; trois fois il terrifia les Anglais; trois fois il se rua sur les Français; terrifié lui-même, il mourut.

UNE VISITE CHEZ LES HUNS.

Attila est une des plus singulières figures qui aient passé en Europe. Rien ne saurait se comparer à cette horrible invasion de sauvages, et le peu de détails précis que l'histoire nous en a conservés est du plus haut prix. Nous avons déjà fait connaître (voyez 1836, page 140) un curieux manuscrit du passage de ces hordes conquérantes : c'est une corne à boire couverte d'ornements et de figures caractéristiques. Nous ajouterons aujourd'hui à ces notions en faisant connaître la physionomie d'Attila telle qu'elle résulte du récit d'un auteur contemporain de ces barbares.

Ce chef avait sa résidence principale dans la Germanie, au centre d'une espèce de camp fait de maisons de bois. Sa maison, construite comme les autres, mais plus grande, était de planches polies et ciselées en partie : elle avait vraisemblablement de l'analogie avec ces grands châlets de sapin que l'on voit dans quelques cantons de la Suisse. Elle était séparée du reste du camp par une palissade, et entourée des habitations de ses principaux lieutenants. Là, vivait sa famille avec une grande simplicité. On eût dit qu'il prenait à cœur de se distinguer du commun de sa nation par une rudesse plus grande. Il voulait de-

meurer Hun, et ne point se laisser corrompre, comme les autres barbares, par l'imitation du luxe des vaincus : l'énergie de sa nationalité sauvage était sa seule force. Chez lui, nul respect ni des peuples ni des empereurs : assis dans sa hutte guerrière, entouré de ses féroces compagnons, il méprisait l'univers, et il semblait que rien ne fût digne de s'égaler à lui.

La relation écrite par l'une des personnes attachées à l'ambassade qui lui fut envoyée par l'empereur de Constantinople, est ce qui donne l'idée la plus complète et la plus claire de son caractère et de ses habitudes. Tirant de sa superbe grossièreté une certaine majesté que toute la splendeur des dépouilles qu'il avait conquises eût été incapable de produire, Attila, après avoir d'abord renvoyé l'ambassade sans daigner l'entendre, se décida cependant à l'admettre devant lui. Il était assis sur une chaise de bois, vêtu du costume sauvage de sa nation. L'ambassadeur, s'approchant de lui avec les cérémonies de respect dues aux personnes souveraines, lui remit les lettres de l'empereur, en lui disant que les empereurs souhaitaient à lui et à tous les siens santé et prospérité. « Qu'il arrive aux Romains ce qu'ils me souhaitent, » répondit le Hun, bien averti de la sincérité du souhait que l'on faisait en sa faveur. Puis se tournant brusquement vers un des ambassadeurs qu'il connaissait déjà, il l'appela animal impudent, lui demandant comment il osait se présenter devant lui, et ajoutant qu'aucun ambassadeur n'aurait dû se présenter devant lui avant que tous ses transfuges ne lui eussent été remis. Celui-ci essayant de se justifier, le barbare, irrité qu'on osât chercher à prendre raison contre lui, et entrant en fureur à son discours, l'accabla d'injures et de reproches; l'insultant avec des cris de rage, et jurant que sans un reste de respect pour le caractère d'ambassadeur, il le ferait mettre en croix et le livrerait aux vautours; et revenant encore sur son prétendu grief : « Quelle est, dit-il, dans toute l'étendue de l'empire romain, la ville ou la maison qui pourrait rester debout, si j'avais décidé qu'elle serait détruite? » Là dessus il renvoya l'ambassade, gardant seulement près de lui, jusqu'au retour des autres, quelques uns de ceux qui avaient suivi le cortége. C'est à eux qu'il fit l'honneur d'une invitation à un festin dans l'intérieur de sa maison.

Attila était assis au milieu de la salle sur un lit bariolé, et sur le même lit, mais au-dessous de lui, était son fils aîné; des siéges de bois destinés aux autres convives étaient disposés le long des parois tout autour de la salle. Tout le monde s'étant assis, l'échanson d'Attila lui présenta une coupe de vin : en la recevant, Attila salua celui qui était assis à la première place; celui ci se leva aussitôt et resta debout jusqu'à ce qu'Attila, après avoir goûté le vin, eût rendu la coupe à l'échanson. La même cérémonie se renouvela pour tout le monde; chacun se levait à son tour, Attila seul ne se dérangeait pas.

Les cérémonies préliminaires achevées, le repas commença. L'intérieur de la salle était rempli de petites tables occupées par trois ou quatre convives et chargées de vaisselle d'or et d'argent. Chacun prit place, et les serviteurs commencèrent à apporter les mets : il y en avait à profusion; les Huns ne manquaient pas de captifs habiles dans l'art de la cuisine. Mais au milieu de ces convives servis avec le luxe le plus éblouissant et le plus sauvage, la plupart couverts de pierreries et de plaques d'or, Attila, dans le plus simple costume, assis à la manière de ses pères sur sa couche, mangeait quelques morceaux de viande sans assaisonnement dans une écuelle de bois. C'était la barbarie sentant sa force, et savourant les délices de sa puissance au-dessus des dépouilles et des humiliations de la civilisation momentanément vaincue. Quand tout le monde fut bien repu, on enleva les tables, et tous les convives reprirent place sur les siéges disposés autour de la salle. Alors entrèrent deux espèces de bardes qui se mirent à chanter devant Attila des vers dans lesquels ils célébraient ses vertus et ses exploits. Tous les regards, dit l'auteur de la narration, se fixaient sur eux; les uns étaient charmés par les vers, d'autres s'enflammaient à cette peinture des batailles; des larmes coulaient des yeux de ceux dont l'âge avait éteint les forces et qui ne pouvaient plus satisfaire leur soif de gloire et de combats.

Voilà quels étaient les barbares que le Nord vomit sur le Midi, et s'ils vainquirent, ce n'est pas qu'il y eût en eux une force surnaturelle, c'est que le Midi s'était laissé énerver par la corruption et l'immoralité.

INDIVIDUS NÉS EN FRANCE
DE PARENTS ÉTRANGERS.

En 1814 et 1815, un certain nombre d'habitants des départements détachés de notre territoire vinrent s'établir de ce côté-ci des nouvelles frontières; ceux d'entre eux qui ont omis de se conformer, dans les délais fixés, aux formalités requises par la loi de l'époque, sont étrangers, à moins, bien entendu, qu'ils n'aient été naturalisés; mais les enfants qu'ils ont pu avoir en France peuvent, de vingt et un ans à vingt-deux ans, réclamer la qualité de Français. Or, le double retour de Louis XVIII datant précisément de vingt et un et de vingt-deux ans, il en est nécessairement parmi eux qui sont dans l'année fatale; nous appelons leur attention sur ce qu'ils auraient à faire pour être Français devant la loi, comme ils le sont déjà par le lieu de leur naissance, par l'éducation sans doute, et par les circonstances diverses qui engendrent les sentiments de patrie.

L'article 9 du code civil est ainsi conçu :

« Tout individu né en France d'un étranger, pourra, » *dans l'année qui suivra l'époque de sa majorité*, réclamer la qualité de Français, pourvu que (dans le cas où il » résiderait en France), il déclare que son intention est d'y » fixer son domicile, et que (dans le cas où il résiderait en » pays étranger) il fasse sa soumission de fixer en France » son domicile, et qu'il l'y établisse *dans l'année à compter* » *de l'acte de soumission.* »

Une des conséquences de l'oubli de ces formalités est d'exposer ceux qu'elles concernent à se voir attardés dans leur carrière, s'ils se destinent à l'une de celles où la qualité de Français est nécessaire. En effet, faute d'avoir en temps utile accompli la condition qui suspendait leur qualité de Français, ils sont définitivement étrangers, et ne peuvent cesser de l'être que par la naturalisation, affaire d'au moins dix ans, sauf les cas exceptionnels dont nous n'avons point à parler ici.

Dans un livre qui jouit à bon droit d'une grande popularité, dans le Mémorial de Sainte-Hélène, nous lisons : « On doit au premier Consul cet article du code : *Tout* » *individu né en France est Français.* » On vient de voir que telle n'est pas la disposition du code civil.

Singulière découverte d'un trésor. — Le fait suivant est consigné dans les Mélanges de Castellani (*Cl. Castellani collect.*). Sur une grande route de la Pouille, au royaume de Naples, se trouvait une statue de marbre, portant cette inscription en dialecte napolitain : *Le premier jour de mai, au soleil levant, j'aurai une tête d'or.* Il y avait déjà deux cents ans que la statue était érigée, et personne n'avait encore trouvé le sens de cette mystérieuse inscription. Un étranger (un Sarrasin, dit Castellani), passant dans cette contrée, lut l'inscription, crut en deviner le sens, mais ne communiqua à personne ses soupçons. Le premier mai de cette année étant passé, il partit; mais l'année suivante il arriva dans le pays le dernier jour d'avril. Le lendemain, qui

était le premier mai, il se rendit sur le lieu avant le lever du soleil, et ayant remarqué l'endroit où aboutissait l'ombre de la tête de la statue, dans le moment précis où le soleil parut sur l'horizon, il fit creuser la terre, et trouva d'immenses trésors.

FRAGMENTS SUR LA CHINE.

(Voyez : — 1833, Portraits de Chinois célèbres. Fo-hi, fondateur de la monarchie chinoise, p. 306 ; Laot-seu, philosophe, p. 307; Koung-tseu ou Confucius, philosophe, p. 333. — 1834, Meng-tseu, philosophe, p. 53; Controverse chinoise, p. 102; Jonque chinoise, p. 241. — 1835, Noblesse des Chinois, p. 183; Piété filiale à la Chine, p. 121; Morale pratique de Confucius, p. 207; le Shaddock, p. 345; Porte de Péking, p. 368. — 1836, Jardins chinois, p. 169; Habitations chinoises, 383.)

Ces fragments sont extraits d'un ouvrage récemment écrits, par J. F. Davis, ancien président de la compagnie des Indes en Chine, et depuis surintendant de S. M. B. dans le même pays. Le long séjour de l'auteur parmi les Chinois, sa connaissance assez approfondie de leur langue, la confiance dont ses concitoyens et son gouvernement lui ont donné de si hauts témoignages, assurent à son livre une autorité que l'on ne peut pas accorder à toutes les relations des voyageurs. Ce livre vient d'être traduit en français, par M. Pichard, et édité par M. Paulin. Nous nous sommes proposés d'en détacher quelques passages pour continuer la série de nos renseignements sur cette nation la plus civilisée de l'Orient et assurément la plus curieuse à étudier de toutes celles qui couvrent notre globe.

PHYSIONOMIE DES CHINOIS. — UNE BELLE FEMME. — UN BEL HOMME. — LES ONGLES. — LES PETITS PIEDS.

Les Européens se sont fait une étrange idée de la physionomie chinoise, d'après les figures représentées sur les échantillons de manufactures sortis de Canton, et dont la plupart sont tracées dans un style grotesque; c'est comme si un Chinois de Péking qui aurait vu quelques unes de nos caricatures croyait se former de nous une image fort exacte. Il est résulté de ces fausses notions qu'on a attaché, dans l'esprit de beaucoup de personnes, une idée ridicule au nom d'un peuple grave, penseur, raisonnable, et même digne quelquefois de servir de modèle aux Européens.

Les Chinois du midi ont les traits moins angulaires que les habitants de Péking. Ceux qui ne sont point exposés à l'influence de l'atmosphère ont le teint aussi beau que les Espagnols et les Portugais; mais tel est l'effet du soleil sur leur peau, que beaucoup d'entre eux, qui vont nus jusqu'à la ceinture, paraissent, lorsqu'ils sont déshabillés, avoir le haut du corps d'un Asiatique et les membres inférieurs d'un Européen; ils ont en général bonne mine jusqu'à trente ans, mais passé cet âge, la proéminence des os de leurs joues donne à leur physionomie une expression dure qu'effaçait la jeunesse.

Une femme doit être mince et frêle ; un homme, au contraire, doit être puissant, non pas dans l'acception qui dénote une grande force musculaire, mais dans celle qui exprime la corpulence, l'obésité. Il est fort à la mode chez les hommes et les femmes de laisser croître les ongles de la main gauche, jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'aspect de griffes du bradype (voy. 1836, page 521). Un Anglais de Canton avait défendu à un de ses domestiques de donner dans ce travers, en se fondant sur ce que les doigts, pourvus d'un pareil ornement, ne pouvaient rien exécuter. Comme les ongles, en raison de leur fragilité, sont sujets à se casser lorsqu'ils sont très longs, ils les garantissent quelquefois au moyen de petits morceaux de bambou très amincis.

Mais celui de leurs goûts dont on peut le moins se rendre compte, est la mutilation des pieds des femmes, mutilation par laquelle les Chinois se distinguent de tous les autres peuples. On ne connaît rien de positif sur l'origine de cette coutume: on sait seulement qu'elle prit naissance vers la fin de la dynastie des Tang, ou à la fin du neuvième siècle de notre ère.

Les Tartares ont eu le bon esprit de ne point l'adopter; leurs femmes portent des souliers en tout semblables aux leurs, à l'exception de la semelle, qui est beaucoup plus épaisse. Le principe qui a dicté la mode des ongles démesurément longs, a sûrement dicté aussi celle de la mutilation des pieds; dès l'âge le plus tendre cette mode entraîne l'idée d'exemption du travail, puisque toutes les personnes du beau sexe sont percluses par suite de la petitesse de leurs pieds. Les Chinois sont passionnés pour l'air de faiblesse et de souffrance que la mutilation prête aux femmes; et ils comparent leur marche, lorsqu'elles s'en vont clopinant sur leurs talons, au balancement d'un saule agité par la brise. Il nous reste à ajouter que cette odieuse coutume est beaucoup plus répandue, dans la basse classe que l'on ne pourrait s'y attendre de gens qui ont besoin de travailler pour gagner leur vie.



(Petits pieds d'une Chinoise.)

COSTUMES MILITAIRES. — ARMES. — ARTILLERIE.

L'uniforme ordinaire du soldat chinois est une jaquette bleue à revers rouges, ou rouge bordé de blanc, passée sur un long jupon bleu. Le bonnet est fait de rattan ou lattes de bambou peintes ; il a une forme conique, et est à l'épreuve d'un coup de sabre. Les soldats portent quelquefois un autre



(Un bouclier chinois.)

bonnet de drap de soie, semblable à celui des mandarins mais sans boule au sommet. D'autres sont défendus par une grossière armure de drap, à boutons de métal, qui descend comme une tunique. Le casque est de fer; il ressemble à un entonnoir renversé, et porte, au sommet, une pointe

à laquelle est attachée une touffe de soie ou de crins de cheval.

Les armes principales de la cavalerie sont l'arc et la flèche. L'arc est en bois flexible et en corne ; la corde est en soie fortement tordue. La force de ces arcs s'estime d'après le poids nécessaire pour les bander (il varie depuis quatre-vingts jusqu'à cent livres). Lorsqu'on tire, la corde est tenue derrière un anneau de pierre ou d'agate placé au pouce de la main droite, dont la première phalange est inclinée, et maintenue dans cette position par la phalange médiane du doigt indicateur qui est appuyée sur elle. Leurs épées sont, en général, très mal faites ; ils les préfèrent cependant à leurs rouets à mèche : c'est, sans doute, parce que ces derniers ne sont pas meilleurs. Ils ont aussi des boucliers fabriqués avec du rattan tourné en spirale autour du centre.

Pour ce qui concerne l'artillerie, Duhalde remarque, avec quelque apparence de raison, que, « bien que l'usage de la poudre soit fort ancien en Chine, celui de l'artillerie y est tout moderne. » Il est positif qu'en 1621 la ville de Macao fut invitée à envoyer trois pièces de canon à Péking avec des hommes pour les servir, afin de les opposer aux Tartares : il est également certain que sous le dernier empereur de la dynastie chinoise, vers l'an 1636, à l'époque où les Mandchous menaçaient la Chine, l'empereur pria les jésuites de Péking d'apprendre à son peuple l'art de fondre les canons. Le plus habile dans cet art fut le fameux Ferdinand Verbiest, sous l'inspection duquel plusieurs centaines de pièces d'artillerie furent coulées pour l'empereur tartare Kang-hi, vers la fin du dix-septième siècle. On en fit un sujet d'accusation contre les jésuites à Rome ; mais ils se défendirent en disant que, par là, ils avaient avancé la cause du Christianime. Il est certain que, durant trois siècles, aucune mission n'a réussi aussi bien que la leur, tandis qu'à présent il n'y a pas, dans l'intérieur, une douzaine de missionnaires pour une population évaluée à plus de 300 000 000 d'âmes.

BESICLES. — PIERRE A THÉ. — KALEIDOSCOPE



(Besicles chinoises.)

On pourrait dresser une liste curieuse de toutes les découvertes utiles qu'ont faites les Chinois, sans qu'ils semblent avoir été guidés par la moindre connaissance scientifique ; il y en a quelques unes qui leur ont probablement été transmises par les missionnaires. Sans connaître un seul point de la théorie de l'optique, qui traite de la convergence et de la divergence des rayons de la lumière au moyen de lentilles de différentes formes, ils se servent de verres ou plutôt de cristaux convexes et concaves pour aider la vue.

Leur verre est ordinairement d'une qualité très inférieure, et à Canton ils sont contents d'avoir du verre cassé d'Europe pour le fondre et en tirer parti. Ils ne l'emploient point pour lunettes, mais le remplacent par du cristal de roche. Si quelque chose pouvait prouver qu'ils n'ont emprunté leurs besicles à aucun peuple, et qu'ils les ont réellement inventées, ce serait assurément leur grandeur, leur forme singulière, et la manière bizarre dont ils les ajustent. La gravure précédente en représente une paire; on voit qu'elle tient aux oreilles au moyen de cordons de soie.

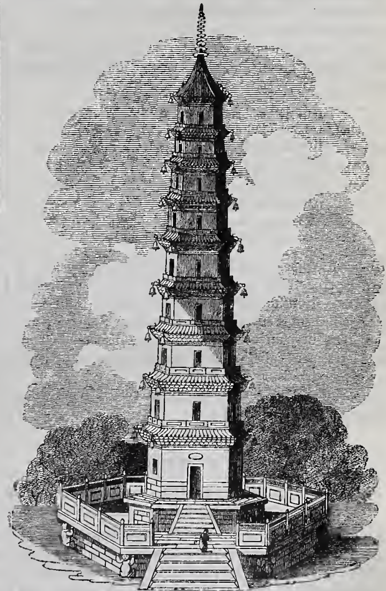
Pour affronter l'éclat du soleil, ils font usage d'un minéral qu'ils appellent tcha-chi ou « *pierre à thé*, » à cause de la ressemblance qui existe entre sa couleur transparente et celle d'une faible infusion de thé noir. C'est probablement du quartz fumeux ou bien du silex allié au cairngoran d'Ecosse.

Les Chinois ont voulu plusieurs fois imiter les télescopes européens ; mais comme la fabrication de ces sortes d'instruments exige certaines connaissances scientifiques, ils y ont complétement échoué.

La première fois qu'ils virent un kaléidoscope, ils en furent enchantés, et réussirent à l'imiter; cet objet se vendit très bien dans tout l'empire, et ils le nommèrent wan-hoatang ou « *tube de dix mille fleurs.* »

MONUMENTS CHINOIS.

Il y a peu de monuments antiques en Chine. Les édifices sont loin d'être construits solidement ; les colonnes, pour la plupart du temps en bois, se moisissent facilement par suite des extrêmes fréquents de l'humidité et de la sécheresse, du froid et du chaud. Les bâtiments à neuf étages, appelés pagodes, étant construits en bonne briques, sont ceux qui durent le plus long-temps. La tour de Nanking est à la tête de ces monuments, qui ont été consacrés à la religion,



(Pagode à neuf étages.)

comme les clochers le sont chez nous. C'est un édifice isolé, octogone, de 40pieds de diamètre à sa base, et de 200 pieds de hauteur totale; l'escalier en spirale, bâti dans la partie solide du mur, qui entoure un espace vide, s'élève jusqu'au sommet de l'édifice; à chacun des angles extérieurs pend une clochette de cuivre ; des images de Bouddha ou de la

déesse Knan-yin sont placées dans des niches, aux côtés de l'escalier.

PROVERBES DU MOYEN AGE.

Outre les proverbes du comte de Bretagne, petite pièce rimée due ainsi que celle de *Marcoul et de Salomon* à un même poëte, on possède une longue liste de dictons des douzième et treizième siècles. (Manuscrit 7218, Bibliothèque royale). En voici quelques uns; la plupart d'entre eux ont été frequemment cités, comme preuves historiques, par les écrivains qui se sont occupés de recherches sur les mœurs et les usages du moyen âge, et ont fourni au siècle dernier le sujet de plusieurs dissertations insérées au *Mercure de France*. — La cervoise (bière) de Cambrai; — les beuriers de Tournay; — les garsillers (débauchés) de Rouen; — les piaffeux d'Evreux; — les polissons de Beaumont-le-Roger; — les mangeurs de soupe de Louviers; — les jureurs de Brieux; — les sorcuidiés (présomptueux) de Coutances; — les pauvres orgueilleux de Tours: — les damoisels (jeunes gentilshommes) d'Amiens; — la bachelerie de Beauvez; — les sots de Ham; — les singes de Chauny; — les larrons de Vermand; — les beyeurs (curieux) de Saint-Quentin; — la nience (la bêtise) de Chaalons; — les chanteurs de Sens; — les chanoines de Paris; — les buveurs d'Auxerre; — les poissonniers de Nantes; — les plus sages marchands sont en Toscane; — les plus belles femmes sont en Flandre; — les plus beaux hommes en Allemagne; — les plus grands truands en Ecosse; — les meilleurs lanciers en Navarre; — les meilleurs archers en Anjou; — les meilleurs jongleurs en Gascogne; — les meilleurs danseurs en Lorraine; — les meilleurs médecins à Salerne, etc.

Voici encore quelques autres proverbes assez curieux, qui se trouvent en tête du manuscrit, 2566, Bibliothèque royale:

Pitié de Lombart,
Labour de Picart,
Humilité de Normant,
Patienche d'Alemant,
Larghece de François,
Loiauté d'Anglois,
Dévocion de Bourguignon,
Sens de Berrichon,
Ces huit coses ne valent pas un bouchon.

Une petite pièce intitulée: *Le dit des pays joyeux*, et imprimée en gothique au seizième siècle, fournit également ceux-ci: « — Nape de béguines, metz d'advocatz, lit de bourgeois, vin de confesseur, repas de chanoine. » Rabelais a dit: — « Il n'est desjeuner que d'escholiers, disner que d'advocatz, ressiner (collation) que de vignerons, et soupper que de marchands. »

Aujourd'hui la plupart de ces proverbes n'ont plus d'historique que leur antiquité.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LE CHAUFFAGE.

(Premier article.)

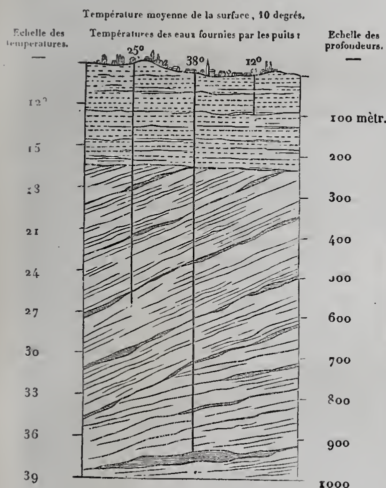
Nous ne parlerons ici que du chauffage domestique. Le chauffage considéré en général et dans ses nombreuses applications aux besoins de l'industrie, nous entrainerait beaucoup trop loin: nous pourrons d'ailleurs revenir plus tard sur cette matière. Mais en ce moment nous ne voulons traiter que du chauffage de l'intérieur des maisons.

De même que par l'éclairage les hommes ont vaincu l'incommodité de la nuit, de même par le chauffage ils ont triomphé de l'incommodité de l'hiver. Grâce au chauffage, des contrées vraiment inhabitables dans leur état naturel, pendant la saison froide, se sont couvertes d'une innombrable population, et sont devenues aussi prospères que celles que la nature avait douées du plus agréable climat. L'hiver, si rude pour les plantes et pour les animaux qui vivent dans leur indépendance primitive, a cessé en quelque sorte à l'égard des hommes; ils ont installé à demeure fixe dans le sein de leurs habitations la température du printemps, et la saison qui est celle du deuil pour la nature, est devenue celle des fêtes et des plaisirs pour leurs sociétés. C'est le chauffage qui a produit ces merveilles. Otez le chauffage à la Russie et à toutes les régions septentrionales de l'Europe, à l'Amérique du Nord, à l'Asie centrale, à la plus grande partie des Etats de la Chine, et le froid, pareil à une peste périodique, va tomber tous les ans sur la population de ces pays pour la décimer, l'anéantir bientôt, et replacer ainsi sous l'empire de la sauvagerie les meilleures parties de la terre. Nous-mêmes, qui nous glorifions avec tant de raison de l'admirable douceur du climat de la France, à quelle extrémité ne serions-nous pas réduits s'il nous fallait passer tous nos hivers sans feu, aussi impuissants contre le froid que ces malheureux dont le sort nous fait pitié, et à l'indigence desquels notre charité accorde chaque hiver un peu de bois à côté d'un peu de pain! Combien cette saison, qui nous paraît souvent si rapide, ne nous paraîtrait-elle pas au contraire lente et insupportable, et quelle désolante rupture ne s'établirait-il pas entre l'hiver et le printemps! Les anciens, voulant diviniser les saisons, avaient représenté le Printemps avec ses fleurs, l'Été avec ses épis, l'Automne avec ses fruits, trouvant ainsi dans la nature toutes les richesses nécessaires; mais ils peignirent l'Hiver avec son brasier, enseignant ainsi par une éloquente figure que cette saison, dénuée de tous biens par les dieux, avait été élevée par la puissance industrieuse de l'homme, au niveau de ses sœurs: et le brasier en effet, ce foyer de bien-être et de gaieté, qui attire autour de lui la famille, la concentre en une seule compagnie, et nous rend à tous la vie domestique si aimable et si pleine, n'était pas indigne d'un tel honneur, et avait bien mérité d'être placé par la mythologie à côté des fleurs, des fruits et des épis.

Mais quittons le domaine de la fable, et entrons directement dans le domaine de la réalité scientifique.

On peut produire artificiellement de la chaleur de plusieurs manières. D'abord on peut avoir recours à la température de l'intérieur de la terre, qui, dans l'hiver, est toujours supérieure à la température de l'extérieur. Que l'on prenne, par exemple, l'air qui a pénétré dans des caves ou dans des cavités plus profondes encore, et qu'on le fasse remonter par des canaux convenables dans l'intérieur des maisons, on y adoucira assurément, bien que d'une quantité fort limitée, la rigueur du froid. Dans quelques usines, et notamment dans des moulins, où l'eau, en se congelant sur les roues, les empêche de marcher, on évite cet inconvénient en faisant passer un filet d'eau dans la terre avant qu'il n'arrive sur la vanne; cette eau s'échauffe dans son trajet souterrain, et empêche l'eau froide avec laquelle elle se mêle de se solidifier dans les canaux qui servent à l'usine. — C'est là le mode de chauffage le plus économique que l'on puisse imaginer; malheureusement ses effets ne sont que d'une étendue bien restreinte. Il renferme cependant en germe le principe d'une immense révolution dans nos moyens de chauffage. On sait que plus on s'enfonce dans l'intérieur de la terre, et plus la température s'élève. Les eaux thermales ne sont vraisemblablement que des eaux remontant d'une très grande profondeur; et plus les puits artésiens (voy. 1833, p. 303) sont creusés profondément, plus les eaux qui en jaillissent sont d'une température élevée. Cette température demeure la même l'hiver comme l'été. Imaginons donc que l'on creuse un puits de cette espèce à une très grande profondeur, il en sortira de l'eau chaude, et l'on aura donné naissance à une source ther-

male artificielle. Comme la température de l'intérieur de la terre augmente d'un degré environ de trente en trente mètres de profondeur, on pourra même calculer à l'avance à quelle profondeur il faudra descendre pour obtenir des eaux douées de tel ou tel degré de chaleur; et ces eaux une fois amenées à la surface, rien ne sera plus facile que de les appliquer au chauffage des appartements, comme à une multitude d'autres usages, en les faisant circuler dans des tuyaux de conduite. Parmi le grand nombre de puits artésiens qui existent déjà, il y en a quelques uns dont la profondeur est assez grande pour permettre d'utiliser les eaux de cette manière. Mais la plupart ont une température trop peu supérieure à la température moyenne de l'atmosphère pour pouvoir rendre de bien grands services sous ce rapport : comme jusqu'ici on n'a demandé à ces puits que de l'eau et non point de la chaleur, on n'a point eu avantage à les creuser plus profondément qu'il ne le fallait pour le but qu'on s'était proposé. Mais maintenant que l'attention est eveillée sur ce nouveau genre d'utilité, on est en droit d'en espérer beaucoup. On perce en ce moment à Paris, sur la rive gauche de la Seine, un puits destiné à aller chercher de l'eau dans des couches profondes, et il est certain que ces eaux, si elles sont abondantes, pourront être appliquées avec bénéfice au chauffage des ateliers, des salles d'hôpitaux, et des grands établissements où l'on ne se propose que d'éviter le froid sans demander la chaleur. Que cet essai réussisse, comme on doit s'y attendre, et les imitations, partout où elles sont possibles, on peut s'y attendre plus sûrement encore, ne se feront pas désirer. Quelle diffé-



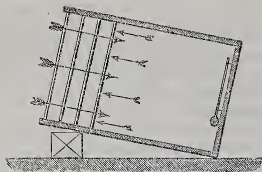
(Coupe faite dans la terre à 1000 mètres de profondeur, et montrant la structure intérieure, ainsi que trois puits artésiens aboutissant à des profondeurs différentes et amenant à la surface des eaux de températures différentes. — La température moyenne de la surface étant supposée de 10°, l'échelle indique la température souterraine aux diverses profondeurs.)

rence entre les points du territoire où l'on pourra ainsi puiser à volonté la chaleur, et ceux auxquels la nature du sol ne permettra pas la jouissance d'un pareil avantage ! De même que jusqu'ici les populations se sont partout groupées là où elles trouvaient de l'eau en suffisante abondance, peut-être dans l'avenir chercheront-elles avec le même soin les lieux où elles trouveront avec la même facilité toute la chaleur qu'il leur faut. Les puits artésiens ne feront peut-être pas moins de changement dans le monde que n'en ont déjà fait dans certains pays les mines de houille si longtemps négligées ! Contentons-nous de cet aperçu, et gardons l'espérance que l'homme pourra un jour triompher des variations de la chaleur solaire, et faire venir tous les hivers du sein de la terre, à la surface, une chaleur suffisante pour compenser celle que les révolutions de l'année lui enlèvent. Ainsi l'homme, par le seul accroissement de son génie, deviendrait maître de faire régner autour de lui un éternel printemps.

Si l'on avait toujours le soleil à sa disposition, quelque faibles que devinssent à certaines époques ses rayons, on pourrait toujours, à l'aide d'artifices très simples, tirer de ce foyer une chaleur suffisante. Les corps en lames minces et transparentes, les carreaux de vitre particulièrement, jouissent, à l'égard des rayons solaires, d'une propriété vraiment merveilleuse, et qui n'est peut-être pas assez généralement connue. De quelle comparaison me servir pour ne pas expliquer ce curieux et intéressant phénomène en termes trop savants? Trouverait-on mon expression trop familière si je m'avisais de dire qu'avec des carreaux de vitre on peut faire un véritable piége dans lequel les rayons solaires entrent d'abord sans trop d'obstacles, mais d'où, une fois qu'ils sont entrés, ils ne peuvent plus sortir? On en prend réellement ainsi tant que l'on veut; ils s'accumulent, se concentrent, et exhaussent d'eux-mêmes la température au degré que l'on veut. La machine est bien simple. Prenons une caisse de bois, ouverte par devant, fermons cette ouverture par une vitre, et exposons-la au soleil : les rayons viennent aussitôt y frapper; quelques uns sont repoussés, mais le grand nombre pénètre à cause de la transparence et arrive jusque dans l'intérieur. Si l'ouverture n'était pas fermée par un carreau, les rayons une fois arrivés sortiraient librement comme ils seraient entrés, et la température de l'intérieur de la caisse serait la même que celle du dehors. Mais dans notre machine voici ce qui a lieu. Quand les rayons entrés se présentent devant le carreau pour sortir, celui-ci leur refuse passage : c'est comme une soupape qui ne s'ouvrirait que de dehors en dedans; s'il n'y a qu'un carreau, bon nombre néanmoins parviennent à s'échapper; mais plus il y a de carreaux, plus la sortie est bien défendue, et plus il reste dans l'intérieur de rayons prisonniers. Il en arrive sans cesse de nouveaux, et plus on laisse la machine au soleil, plus il s'en rassemble, et plus la chaleur y augmente. Il faut remarquer cependant que plus la chaleur est forte, et plus il faut aussi de carreaux pour la garder, et cela paraît bien naturel si l'on continue la comparaison des rayons avec des prisonniers, et des carreaux avec les portes de leur prison. Il est assez facile de construire ainsi avec quelques carreaux une petite étuve dans laquelle on peut aisément, et à bien bon marché, faire cuire des œufs ou préparer du bouillon à la chaleur du soleil. Il est, au surplus, bien aisé de constater exactement, à l'aide d'un thermomètre, l'exhaussement de la température.

S'il était nécessaire de donner ici, et d'une manière précise, la théorie de ce curieux résultat des travaux de la physique moderne, nous nous trouverions, il faut en convenir, dans un certain embarras; mais nos lecteurs, nous l'espérons, se tiendront contents si nous parvenons à leur donner une idée de la chose; c'est ce qui nous semble facile. Assimilons tout corps échauffé à une sorte d'arc qui lancerait des flèches, et que les rayons de chaleur soient ces flèches. A mesure qu'un corps devient plus chaud sa force d'élasticité devient plus grande, de sorte que les flèches qu'il lance deviennent non seulement plus nombreuses mai plus roides. Il résulte évidemment de là que les rayons partis d'un foyer très ardent sont en état de traverser des obstacles devant lesquels ils demeureraient impuissants s'ils appartenaient à un foyer plus tempéré. Dès lors il est aisé de comprendre comment dans notre machine les rayons

provenus directement du soleil traversent en grand nombre la triple ou quadruple cuirasse qui leur est opposée, tandis que dans l'autre sens lancées par un foyer d'une tempéra-

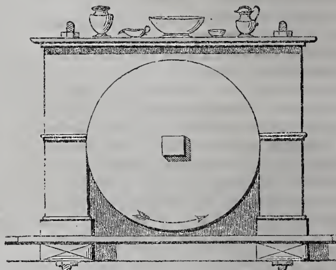


(Etuve chauffée par les rayons du so

ture égale seulement à celle de l'eau bouillante, par exemple, ils n'ont pas assez de force pour percer les parois transparentes et se faire passage au-dehors. Dans les autres directions, ne rencontrant que du bois, substance que la chaleur ne traverse que très lentement et avec beaucoup de peine, ils sont obligés de demeurer en grande partie dans l'enceinte que nous comparions avec quelque raison à un piége, et d'y servir, en compagnie des nouveaux venus qui ne cessent d'affluer, à l'exhaussement continuel de la température.

Si la nature, non contente de diminuer pendant l'hiver l'ardeur des rayons que nous recevons du soleil, n'ajoutait pas encore à cette rigueur en nous voilant presque constamment cet astre bienfaiteur derrière des nuages, il est certain que l'on pourrait construire d'après ce principe des habitations d'hiver très chaudes et très commodes. On y ferait régner à volonté, en fermant ou en ouvrant quelques fenêtres, la température de l'été ou celle du printemps. Il ne faudrait aviser à d'autres moyens de chauffage que pour les heures où le soleil demeurerait caché derrière l'horizon; et l'on pourrait même parer directement à cet inconvénient en employant des réservoirs faciles à imaginer, dans lesquels s'accumulerait et se conserverait pour la nuit la douce chaleur de la journée. Nous n'insisterons pas sur ce sujet. On sait d'ailleurs que ce moyen de chauffage, peu susceptible, à cause des variations de l'atmosphère, d'être appliqué aux besoins de l'homme, rend néanmoins d'excellents services aux végétaux délicats que nous avons pris sous notre protection, et que nous voulons tenir à peu de frais à l'abri des atteintes du froid : il forme le principe des serres tempérées. Les plantes rassemblées dans une telle enceinte et exposées aux rayons du soleil, durant une belle journée d'hiver, derrière la muraille diaphane, s'ouvrent à la douceur de la température qui les entoure, et se croient au printemps, tandis que les arbres situés en dehors se couvrent encore de givre et sommeillent, malgré les impuissants efforts du soleil, sous l'empire glacial de l'hiver.

Il ne manque donc pas de moyens d'avoir de la chaleur en dépit de l'hiver. Nous pourrions encore parler du frottement. C'est un procédé assez ingénieux qui a été proposé, et même, à ce qu'il paraît, employé quelque part en Amérique. Tout le monde sait qu'en frottant fortement deux corps l'un contre l'autre, une meule, par exemple, contre un sabot solide qui l'emboîterait, on parvient à élever considérablement leur température. Il y a des exemples que des voitures mal graissées se sont embrasées par l'effet du frottement des essieux. On conçoit donc que l'on puisse faire, d'après ce principe, un poêle de fonte susceptible d'échauffer tout un appartement par le seul fait d'un mouvement de rotation. Mais il faut ici considérer les dépenses, et faire attention que la force consommée par un pareil frottement coûterait, dans presque tous les cas, beaucoup plus cher que tout autre moyen propre à produire le même effet. Il pourrait bien arriver que la machine, quoique prenant sa haute température d'elle-même et sans le secours d'aucun feu, fût en définitive bien plus coûteuse que la plus mauvaise cheminée chargée avec le combustible le moins économique. Il y a cependant des lieux où la force étant en abondance et n'ayant presque aucune valeur, il pourrait devenir fort rationnel de l'utiliser de cette manière pour les besoins domestiques. Telles sont certaines localités des pays de montagnes, dans lesquelles des chutes d'eau très considérables et soustraites à l'action de la gelée par leur vitesse et leur température, se retrouvent pour ainsi dire à chaque pas et ne servent à rien qu'à récréer la vue. Les habitants, par un artifice très simple, pourraient les obliger à se changer en une source constante de chaleur, et résoudre bien simplement le problème en apparence bizarre de se chauffer sans feu, et de faire marcher une cuisine sans autre bûcher que le ruisseau du voisinage.



(Cheminée échauffée par le frottement d'une meule, et servant à la cuisson des aliments et au chauffage de la maison.)

Nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront de les avoir entretenus si long-temps du chauffage sans leur avoir dit seulement un mot de la méthode de chauffage dont ils font usage chaque jour, et qui, dans l'état actuel de notre industrie, est la seule méthode praticable, malgré ses imperfections, parce qu'elle est encore la plus économique : c'est du chauffage par combustion que nous parlons. Cette méthode est tellement exclusive, qu'il semble qu'on ne puisse parler de chauffage sans parler de feu en même temps, et que ces deux questions soient indissolublement unies. Nous avons voulu montrer le contraire. Il y a des voies ouvertes de tous côtés pour la satisfaction des besoins naturels de l'homme . la combustion est du domaine de la force chimique; les moyens que nous venons de passer en revue sont du domaine de la physique. Ayant dû diviser en deux articles le sujet que nous avions à traiter, on nous excusera sans doute d'avoir tenu à en réserver un tout spécial pour la chimie, et d'avoir fait à la physique, généralement si négligée en cette matière, les honneurs du premier. Si nous avons peu discouru de ce qui se fait, nous avons en revanche assez amplement traité de ce qui pourrait se faire, et un possible que l'on aura peut-être jugé de quelque intérêt, et qui du moins a servi à populariser quelques germes d'instruction, a pris la place que, dans notre prochain article, nous destinons à la pratique.

On ne peut satisfaire son mauvais caractère qu'aux dépens de son bonheur. MADAME NECKER

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

SALON DE 1837. — PEINTURE.

CHARLES Ier INSULTÉ PAR LES SOLDATS DE CROMWELL,

PAR M. PAUL DELAROCHE.



(Salon de 1837. — Charles Ier insulté par les soldats de Cromwell, peint par M. Delaroche. — Dessin de FRIEM. N, gravure de QUARTLEY.)

Charles Ier, captif, subit les insultes bruyantes de quelques uns des soldats préposés à sa garde. L'un veut le forcer à porter un toast à ses ennemis, un autre lui souffle une bouffée de tabac au visage; d'autres regardent avec une froide indifférence cette déplorable scène, qui excite toutefois chez plusieurs une indignation contenue avec peine. Près de la cheminée, Thomas Herbert, valet de chambre du roi, pleure et se tord les mains. Mais le roi est impassible : sa figure calme se détache noblement au milieu de la vulgarité de celles qui l'entourent; il a été forcé d'interrompre la lecture de la Bible, et semble méditer sur ce

Le *Magasin pittoresque* est le seul recueil qui ait obtenu l'autorisation de donner une esquisse de ce tableau. Cette autorisation lui a été accordée par MM. Rittner et Goupil, auxquels l'auteur a concédé le droit exclusif de gravure : l'artiste chargé par eux du soin de reproduire, dans une grande dimension, la belle composition de M. Paul Delaroche, est M. Martinet, déjà connu par une gravure très remarquable d'un portrait de Rembrandt.

qu'il vient de lire en attendant qu'on se lasse de le tourmenter.

Ce sujet excite dans l'âme de douloureuses impressions. Il est impossible de voir prodiguer l'outrage au malheur, de voir l'intelligence en proie à la brutalité, sans se sentir ému de pitié, moins encore pour la victime que pour ceux qui, emportés par d'aveugles passions, avilissent si misérablement en eux la dignité de la nature humaine.

Ce serait à nous une vaine tâche d'analyser les qualités qui ont mérité à ce tableau l'un des premiers rangs dans l'exposition de cette année. Le choix que nous en avons fait, parmi tant de productions remarquables, est un témoignage de notre sincère admiration. Nous nous contenterons d'en tirer occasion de donner quelques détails historiques sur les derniers jours de la vie de Charles Ier.

PROCÈS DE CHARLES Ier. — SA CAPTIVITÉ DANS LA MAISON DE ROBERT COTTON. — SA CONDAMNATION. — SON EXÉCUTION. — OPINION DES HISTORIENS ANGLAIS.

Le 2 janvier 1649, la Chambre des communes déclara que, « suivant les lois fondamentales du royaume, c'était » un acte de trahison de la part du roi d'Angleterre de » prendre les armes contre le parlement et le royaume » d'Angleterre. » On dressa aussitôt une ordonnance pour

l'érection de la cour de justice destinée à juger le roi, et on l'envoya à la Chambre des lords, qui rejeta unanimement la résolution.

Le 3 janvier, la Chambre des communes vota que « les » membres des communes pourraient, en tous cas, procé- » der à l'exercice des fonctions qui leur seraient confiées, » malgré le refus des lords de se joindre à eux. »

Le 10, une haute cour de justice fut définitivement constituée, et ouvrit ses portes. On lut publiquement l'acte de son installation.

Le 17 janvier, sur le rapport fait par le colonel Hutchinson, la cour ordonna ce qui suit : « Le roi logera, durant le procès, dans la maison de sir Robert Cotton. La chambre de ladite maison située après le cabinet sera la chambre à coucher du roi. La grande chambre précédant cette chambre à coucher servira au roi de salle à manger. Une garde, *composée de trente officiers et autres hommes d'élite*, demeurera toujours auprès du roi et sera placée dans son logis. Il y en aura toujours deux dans la chambre à coucher. On construira dans le jardin de sir Robert Cotton, près du bord de l'eau, un corps-de-garde pour deux cents fantassins; dix compagnies d'infanterie seront constamment sur pied pour garder la maison de sir Robert Cotton. Ces compagnies seront placées dans la cour des requêtes, la chambre peinte, et où il sera nécessaire, dans les autres lieux environnants. »

En conséquence, le 20, on transporta le roi dans une chaise à porteurs fermée, de Whitehall, à la maison de sir Robert Cotton, qui était située près de l'extrémité ouest de Westminster-Hall; pendant le trajet, entre deux haies de soldats, Thomas Herbert fut le seul qui précédât son maître tête nue.

Le même jour, le prisonnier comparut accompagné de trente-deux officiers armés de pertuisanes : dès son arrivée, il fut entouré de ses domestiques. Il garda tout le temps son chapeau sur sa tête, se leva et tourna le dos à la cour pendant une partie de l'accusation, et se mit à rire quand il entendit prononcer ces mots : « Charles Stuart, tyran, » traître. » Il refusa de reconnaître la compétence du tribunal, et déclara aux juges qu'aucune loi ne leur donnait le pouvoir de procéder ainsi contre leur souverain.

Il fut ramené dans la maison de sir Robert Cotton, qui lui avait fait arranger une chambre aussi bien que l'avait permis la brièveté du temps. Les officiers montaient la garde dans une pièce voisine. Herbert étendit une natte sur le plancher et dormit à côté du lit de son maître.

Le lundi 22, le roi parut pour la seconde fois devant la cour. Quelques soldats, à son arrivée, crièrent contre lui : *Justice, justice!* au retour, un soldat cria sur son passage : « Sire, que Dieu vous bénisse! » Le roi le remercia, mais un officier frappa de sa canne ce malheureux sur la tête : « La punition excède la faute, » dit le roi.

Le lendemain, le roi, conduit devant la cour, persista à la déclarer sans aucune juridiction légale et sans pouvoir pour procéder contre lui. Il y eut un moment où, voulant interrompre le procureur-général, il lui toucha de sa canne le bras. La pomme en était d'argent et tomba. Herbert se baissa, et ne pouvant l'atteindre, le roi la releva lui-même : « cet incident fut regardé par quelques personnes comme » d'un funeste présage, » disent les Mémoires de Herbert.

Le 27, le président de la cour était en robe rouge. La sentence du roi fut prononcée. En voici l'extrait, tel qu'il fut publié dans le compte-rendu officiel :

« Attendu que les communes d'Angleterre, réunies en parlement, ont nommé la présente haute cour de justice pour faire le procès à Charles Stuart, roi d'Angleterre, qui a été amené trois fois devant elle; que la première fois on lui a lu l'acte d'accusation qui le charge, au nom du peuple de l'Angleterre, de haute trahison, et autres crimes et méfaits; lequel acte lui ayant été lu, Charles Stuart a été requis de répondre, mais a refusé de le faire. (Ici sont rapportés les différents faits de son procès et son refus de répondre.) Pour toutes ces trahisons et crimes, la cour prononce que ledit Charles Stuart, en qualité de tyran, de traître, de meurtrier et d'ennemi public, sera mis à mort en séparant sa tête de son corps. »

Charles voulut parler, mais la cour se leva : il fut enlevé de la barre, placé dans une chaise à porteurs, et reconduit chez Robert de Cotton, ensuite à Witehall, et deux heures après au palais de Saint-James.

Il avait été exposé, pendant le procès, et en présence des juges, à de mauvais traitements de la part des soldats. On rapporte qu'une fois quelques uns d'entre eux brûlèrent du tabac dans leurs mains, et en portèrent la fumée au nez du roi, au point de l'obliger à se lever de sa chaise pour tâcher de la détourner avec sa main. Une autre fois, Garland, un des juges, lui cracha au visage, au pied de l'escalier.

Thomas Herbert publia, en 1678, sous le titre de *Threnodia Carolina*, des mémoires qui correspondent exactement, comme l'a remarqué M. Guizot, et par la nature des faits et par la situation de l'auteur, au *Journal de ce qui s'est passé au Temple*, par Cléry, valet de chambre de Louis XVI. En racontant les insultes faites au roi, Herbert cite les paroles suivantes prononcées par le docteur Andrews, évêque de Winchester, devant la reine Elisabeth, dans son sermon sur la Passion :

« Persécuter une âme dans la détresse, et vexer l'homme » déjà frappé au cœur, est un haut degré de méchanceté. » C'est la borne la plus reculée à laquelle puissent se porter » la malice et atteindre l'affliction. »

Parmi les citoyens mêmes qui considéraient la condamnation comme juste et nécessaire, le plus grand nombre étaient vivement affligés de ces grossièretés que le prince eut à endurer plusieurs fois, et dont il regarda toujours comme au-dessous de lui de se plaindre.

L'exécution eut lieu le mardi 30 janvier 1649. La rue qui borde le palais de Whitehall avait été choisie pour l'exécution. Le motif de ce choix, remarque David Hume, était de faire éclater plus fortement, à la vue de son propre palais, le triomphe de la justice populaire sur la majesté royale. L'échafaud était dressé contre la muraille de la salle des banquets. Le roi prononça un discours qui ne fut entendu que de peu de personnes. Le docteur Juxon, évêque de Londres, lui dit : « Il ne reste qu'un pas à faire : il est cruel et terrible, mais il est court. Il vous transportera de la terre au ciel, et vous y trouverez la consolation et le bonheur. » Le roi répondit : « Je vais d'une couronne corruptible à une couronne incorruptible. » Et l'évêque ajouta : « Vous changez une couronne terrestre pour une couronne éternelle. L'échange est bon ! » Ensuite Charles pencha la tête sur le billot, et reçut d'un homme masqué le coup fatal.

« Telle fut la fin de l'infortuné Charles Stuart, dit l'historien John Lingard; leçon effrayante pour les hommes chargés de la royauté, qui doit leur apprendre à veiller aux progrès de l'opinion publique, à modérer leurs prétentions, à se conformer aux vœux raisonnables de leurs sujets. S'il eût vécu à une époque plus éloignée, lorsque le sentiment de l'injure était facilement dompté par l'habitude de la soumission, son règne eût été marqué par moins de violations des libertés nationales. La résistance en fit un tyran. Le caractère du peuple refusa de céder aux usurpations de l'autorité, et un acte d'oppression le plaça dans la nécessité d'en commettre d'autres, jusqu'à ce qu'enfin il eut renouvelé et remis en vigueur les odieuses prérogatives qui n'étaient exercées qu'avec un extrême ménagement par ses prédécesseurs. Pendant quelques années, ses efforts parurent avoir du succès; mais l'insurrection d'Ecosse révéla l'illusion : il avait abjuré la véritable

autorité d'un roi en se résolvant à perdre la confiance et l'affection de ses sujets. »

Nous croyons devoir rapprocher de ces réflexions de Lingard celles que le même sujet a inspirées à David Hume.

« L'histoire, cette grande source de sagesse, fournit des exemples de tous les genres; et tous les préceptes de la prudence, comme ceux de la morale, peuvent être autorisés par cette variété d'événements que son vaste miroir est capable de nous présenter. De ces mémorables révolutions qui se sont passées dans un siècle si voisin du nôtre, les Anglais peuvent tirer naturellement la même leçon que Charles, dans ses dernières années, en tira lui-même, savoir : qu'il est très dangereux pour les princes de s'attribuer plus d'autorité qu'il ne leur en est accordé par les lois. Mais les mêmes scènes fournissent en Angleterre une autre instruction qui n'est pas moins naturelle ni moins utile, sur les mouvements du peuple, les fureurs du fanatisme et le danger des armées mercenaires. »

LE CORPS DU DUC CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE RETROUVÉ LE LENDEMAIN DE LA BATAILLE DE NANCY.

PAR M. EUGÈNE ROGER.



(Salon de 1837. — Le corps du duc Charles-le-Téméraire retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy, par M. E. Rogé.

Après avoir admiré l'œuvre principale de l'un des premiers artistes de notre temps, notre regard se fixe avec intérêt et curiosité sur les jeunes talents qui se produisent pour la première fois avec éclat dans la nouvelle Exposition, et qui, avec des convictions décidées, de l'intelligence et du travail, promettent de contribuer à diriger les arts dans une voie de plus en plus large et féconde

Le tableau de *Charles-le-Téméraire* nous paraît se distinguer, au milieu de la plupart des autres toiles du Salon, par deux qualités essentielles sans lesquelles les créations d'un artiste ne peuvent avoir qu'une vogue éphémère : l'élévation et la pureté du style. En présence de la scène représentée par M. Eugène Roger, on est saisi tout d'abord par la sagesse, l'habileté et l'harmonie de la disposition des personnages, par la vérité et la dignité de leur pose, de leur geste, de leur expression. Puis, il est impossible de ne pas admirer la pureté, la finesse du dessin, la délicatesse du modelé. Les artistes inhabiles cherchent à déguiser sous le luxe et le pittoresque des costumes leur ignorance du nu ; M. Eugène Roger a montré par l'exécution des magnifiques étoffes qui couvrent ses personnages et par celle des cadavres placés sur le premier plan de son tableau, qu'il sait réunir, et les plus sévères études du corps humain, et l'art ingénieux et brillant d'imiter les plus riches

ajustements. Les qualités que nous signalons dans le talent de M. Eugène Roger se retrouvent dans deux autres ouvrages qu'il a exposés : un charmant Intérieur du palais public de Sienne, et un Portrait d'homme.

C'est dans l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, que M. Eugène Roger a pris le sujet de son Charles-le-Téméraire. Voici cet épisode; ceux qui iront voir le tableau pourront s'assurer de la scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur a su reproduire cette scène :

« . . . . . Le lundi soir, le comte de Campo Basso, qui peut-être en savait plus que nul autre sur le sort du duc, amena au duc Réné un jeune page nommé J.-B. Colonna, d'une illustre maison romaine, qui, disait-il, avait vu de loin tomber son maître, et saurait bien retrouver la place.

» Le lendemain, mardi 7 janvier, sous la conduite de ce page, on se mit à chercher de nouveau le corps. Il se dirigea vers l'étang Saint-Jean, à environ trois portées de coulevrine de la ville; là, à demi enfoncés dans la vase du ruisseau qui remplit cet étang, près de la chapelle de Saint-Jean-de-l'Atre, étaient une douzaine de cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse de la maison du duc s'était comme les autres mise à cette triste recherche : elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face. Elle avança et retourna le corps : « Ah ! mon prince ! » s'écria-t-elle; on y courut. Dégageant cette tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva; les loups et les chiens avaient déjà commencé à dévorer l'autre joue, en outre on voyait qu'une grande blessure avait profondément fendu la tête depuis l'oreille jusqu'à la bouche.

» En cet état le corps était presque méconnaissable; cependant, en l'examinant avec soin, Mathieu Lupi son médecin portugais, Denis son chapelain, Olivier de La Marche son chambellan, et plusieurs valets de chambre le reconnurent à n'en pouvoir douter. Des marques certaines ne pouvaient donner lieu à aucune méprise. On retrouva au cou la cicatrice de sa blessure de Montlhéri; deux dents qui lui manquaient depuis une chute qu'il avait faite, ses ongles qu'il avait coutume de porter plus longs qu'aucune personne de sa cour, la trace de deux abcès qu'il avait eus l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre, un ongle retourné dans la chair à l'orteil gauche, l'anneau qu'on lui avait vu au doigt, étaient autant de signes assurés.

» . . . . . Outre la plaie de la tête, il était percé de deux coups de pique; l'un traversait les cuisses, l'autre s'enfonçait au bas des reins. »

(Voyez 1834, deuxième livraison, le récit de la bataille où Charles-le-Téméraire fut tué; et 1836, p. 254, l'inscription gravée sur une croix de pierre élevée à l'endroit où fut trouvé le corps.)

VOLCANS DE BOUE.

Les éruptions souterraines n'envoient pas toujours à la surface du globe des matières fondues et incandescentes; quelquefois, et dans certains pays, elles ne produisent que de la boue et pas la moindre trace de lave. Il sort donc du sein de la terre des masses de boue assez considérables pour former des montagnes. Ce phénomène singulier est causé par des eaux, qui, violemment comprimées dans les cavités intérieures de la croûte terrestre, s'en échappent en entraînant avec elles les débris des roches brisées et réduites en poussière. Ce sont ces débris, comparables aux cendres volcaniques, qui, mêlés avec l'eau, deviennent ces masses énormes de boue que la terre vomit tout-à-coup sur les campagnes.

Une des plus célèbres éruptions de ce genre est celle qui a eu lieu en 1797, près de Quito. L'explosion commença par un mouvement ondulatoire du sol sur une étendue de 170 lieues, du sud au nord, de Piura à Popayan, et de 140 de l'ouest à l'est, de la mer à la rivière Napo. Dans le milieu du pays ébranlé, sur un diamètre de près de 30 lieues, pas une maison ne resta debout; quantité de villages, bâtis dans les vallées, demeurèrent ensevelis sous les boues détachées du sommet des montagnes. Enfin, à la base du volcan du Tunguragua, la terre se crevassa et s'ouvrit en plusieurs lieux, et des torrents de boue s'en échappèrent. Les courants d'eau boueuse (on refuserait de le croire si le phénomène n'avait malheureusement laissé des traces trop évidentes) s'élevèrent dans les vallées jusqu'à 600 pieds de hauteur, et la boue déposée par eux, barrant le cours des rivières, donna naissance à des lacs.

C'est là le phénomène des éruptions boueuses dans toute sa force; mais il est souvent beaucoup plus modéré, et peut tout-à-fait se comparer à des sources thermales qui déposeraient de la boue près de leur orifice. Cette lave, en s'accumulant peu à peu comme la terre que rejette une taupe, finirait par produire des monticules plus ou moins élevés. Des dégagements boueux de cette espèce existent en très grand nombre en Crimée, et donnent à certains districts de ce pays, voisins de la Circassie, une physionomie toute particulière. Un voyageur français, M. de Verneuil, les a récemment visités, et en a fait une savante description d'après laquelle nous en dirons ici quelques mots.

La presqu'île de Tamare et la partie orientale de la Crimée près de l'emplacement de l'anciene capitale du royaume du Bosphore, offrent un assez grand nombre de collines qui ne sont évidemment que d'anciens volcans boueux. Ces collines sont ordinairement accompagnées de sources d'eau boueuse et de sources de naphte, espèce de bitume. Leur hauteur varie de 100 à 300 pieds au-dessus du niveau de la plaine : c'est à peu près la hauteur de la butte Montmartre. Quelques unes ont la forme conique du volcan de lave, d'autres sont allongées, d'autres enfin sont superposées sur des collines de même nature, mais bien plus anciennes. Au sommet on trouve fréquemment des cratères, mais bien différents des redoutables cratères du Vésuve et de l'Etna; ces cratères sont simplement des trous en entonnoir, de quelques pouces de diamètre, par lesquels suinte continuellement une eau chargée de boue. Les sources de bitume sont ordinairement situées sur les flancs de la colline. Parmi les collines visitées en détail par M. de Verneuil, il y en avait une où le bitume était si abondant, qu'on l'y puisait avec des seaux, comme de l'eau, dans plus de quarante puits. C'est une exploitation qui pourrait devenir très profitable, si elle rencontrait des débouchés convenables. Tels sont ces singuliers volcans dans leur état de repos. C'est le Vésuve dans ses beaux jours, dit notre voyageur; le Vésuve quand il permet aux dames de déjeuner dans son cratère.

Voici le spectacle d'une éruption décrit par un officier polonais stationné dans la forteresse de Fanagorie, qui en avait été le témoin. L'éruption commença à deux heures après midi, et dura jusqu'à huit heures. Elle avait été précédée pendant trois jours de bruits souterrains qui ressemblaient à des décharges d'artillerie, et qui, n'étant accompagnés d'aucun autre phénomène apparent, avaient fait croire à la garnison de Fanagorie que la forteresse d'Anapa était attaquée par les Circassiens. A deux heures l'éruption s'étant déclarée au sommet de la montagne Brûlée, l'officier qui a observé ces détails s'en approcha pour la considérer de plus près : il put venir se placer sans inconvénient jusqu'à quelques pas de distance. La terre était légèrement ébranlée, et du centre du cratère s'élevaient, à une trentaine de pieds de hauteur, des matières de terre liquide, affectant toutes sortes de formes, et accompagnées de gaz à odeur de soufre et de bitume. Par intervalle on apercevait des jets de flamme, mais ils étaient peu étendus et de peu de durée.

Ce sont là, comme on le voit, de véritables éruptions

en miniature, et qui ont sans doute quelque rapport avec les geysers d'Islande (voy. 1835, p. 224). Elles ne sont point à comparer aux puissantes éruptions dont Quito et quelques autres régions volcaniques ont été le théâtre, et font plutôt l'effet d'une curiosité naturelle que d'un prodige des forces souterraines.

Les éruptions volcaniques ordinaires sont fréquemment accompagnées de torrents de boue liquide; mais cette boue, plus funeste souvent dans ses effets que la lave elle-même, est d'une autre origine que celle qui appartient aux vrais volcans boueux. Tantôt, comme cela a lieu sur l'Etna et surtout dans les Andes, le cratère, extrêmement élevé, est couvert d'amas énormes de glace et de neige qui se fondent au moment où l'éruption se déclare, et se répandent en torrents dévastateurs dans les vallées. Tantôt, la vapeur d'eau qui se dégage en grande abondance par la bouche du volcan se condense dans l'atmosphère, et retombe en pluie mêlée à la cendre volcanique qu'elle entraîne avec elle sous forme de boue. C'est là une circonstance qui se présente fréquemment dans les éruptions du Vésuve, et, tandis que la lave coule lentement et se laisse en général aisément éviter, la boue, au contraire, descend sur les pentes de la montagne avec la vélocité d'un torrent. En 1822, une de ces alluvions, se présentant comme une avalanche, tomba sur les villages de Massa et de Saint-Sébastien, et y ensevelit plusieurs habitants dans l'intérieur de leurs maisons. Il paraît certain que c'est dans un torrent de cette espèce, et d'une température vraisemblablement fort peu élevée, que la malheureuse ville d'Herculanum a été engloutie. On a trouvé dans la masse du tuf des masques parfaitement conservés d'habitants surpris et enveloppés dans cette boue; ces moules sont aussi fidèles et aussi exacts que ceux qu'un mouleur en plâtre pourrait prendre, et l'on n'aperçoit dans les traits qu'ils représentent aucune déformation et aucune brûlure de la peau. On ne saurait avoir une meilleure mesure de la température de ce courant. Quant à Pompéia, il paraît qu'elle a été ensevelie plus simplement encore sous une pluie de cendres lente et de plusieurs jours de durée, accompagnée par instant d'une pluie ordinaire qui a servi à cimenter la cendre. Les bois et les papyrus se sont donc bien plutôt charbonnés par l'effet du temps que par l'effet de la chaleur.

TRADITIONS ALLEMANDES.

(Voyez p. 30.)

LE CHARBONNIER DU BRISGAW.

A une lieue de Fribourg s'élève une montagne qu'on appelle *Rosskopf*. On y arrive par un sentier mystérieux caché sous les rameaux d'arbres, et parsemé de fleurs. Quand un étranger arrive dans la contrée, les habitants du hameau lui montrent leur belle montagne, et lui parlent des points de vue qu'on y découvre. De là haut, on aperçoit d'un côté la forêt Noire avec ses massifs épais, ses vagues ondulations, et ses vallées où le paysan a bâti sa cabane, où le pâtre a cherché un refuge; de l'autre, la large plaine sillonnée par le Rhin, et à l'horizon, la flèche aiguë de la cathédrale de Strasbourg qui s'élance dans les airs.

Dans cette forêt qui entoure le Rosskopf, habitait jadis un charbonnier, honnête et laborieux. Il avait un fils, un luron et vigoureux jeune homme, qui travaillait aussi avec ardeur, et tous deux retirés dans leur humble demeure, tous deux vivaient contents, ne sachant rien du monde et n'enviant rien. Mais un jour Rodolphe, le jeune charbonnier, s'en alla porter du charbon à la ville voisine. L'un des plus puissants princes du pays y était, et on célébrait une grande fête en son honneur. Rodolphe entra à l'église et contempla avec surprise cette foule si élégante, si riche, qui inondait la nef et les stalles. Il prit ensuite le chemin du château, et son étonnement redoubla quand il aperçut les chevaliers avec leur armure étincelante, préparés pour le tournoi, et les dames de la cour assises sur leur balcon. Le soir, la ville était étincelante de lumières, les cloches sonnaient; le peuple s'en allait en chantant dans les rues, et le bruit de la danse, la musique des ménestrels, retentissaient dans les salles du château. Ce jour-là le pauvre Rodolphe s'en revint tout pensif. Pour la première fois sa forêt lui parut triste, sa chaumière lui sembla chétive et malpropre, et quand il essaya de se mettre au travail, le travail n'avait plus pour lui aucun attrait. Toujours il voyait étinceler devant lui les lumières du château; toujours il entendait les chants de la foule, le cri de guerre des chevaliers. La nuit, dans ses rêves, il assistait aux tournois, il combattait sur un cheval fougueux; une belle dame lui jetait un sourire, il remportait la victoire, et les hérauts proclamaient son nom. Ainsi poursuivi par les souvenirs d'un monde où il n'avait fait que passer, le jeune charbonnier ne se trouvait plus heureux. Son père ne tarda pas à remarquer sa tristesse, et lui en demanda le motif. Rodolphe lui dit : Je ne voudrais pas rester plus long-temps charbonnier. Je me sens fort, courageux; et depuis que j'ai assisté au tournoi du prince, je n'aspire plus qu'à porter les armes, dussé-je rester toute ma vie soldat. Le vieux charbonnier lui fit de sérieuses remontrances; mais elles furent inutiles. Rodolphe continua ses rêves; et plus d'une fois son dégoût pour le travail et sa vague tristesse amenèrent entre son père et lui des altercations assez vives. Un jour que tous deux soutenaient avec chaleur leur opinion, un vieil ermite qui les écoutait descendit de sa cellule, et leur demanda le sujet de leur querelle. Rodolphe lui raconta naïvement ce qui s'était passé. L'ermite prit la main du jeune homme, le regarda attentivement, et lui dit : Tout avec Dieu, mon fils, que ce soit là ta devise. Tu prospéreras, j'en ai l'assurance. Va-t'en demain avec ton père faire du charbon au pied de ces roches, ce sera le commencement de ta fortune.

Le lendemain les deux ouvriers suivirent les instructions de l'ermite, et à la place où ils avaient brûlé leur pile de bois, ils trouvèrent un lingot d'argent. Le jour suivant, ils recommencèrent et en trouvèrent encore un autre, et pendant plusieurs semaines, pendant plusieurs mois, la bénédiction de l'ermite les suivit. Toujours même travail, et toujours même résultat. Le vieux charbonnier, qui était prudent, ne parla point de ses trésors; il attendit l'heure où il pourrait s'en servir, et les enfouit dans une caverne.

Cependant une guerre violente éclate entre le duc Léopold qui gouvernait le pays, et un prince voisin. Après avoir remporté plusieurs victoires, Léopold fut vaincu dans une bataille décisive, et tout seul, abandonné de ses vassaux, manquant de soldats et d'argent, il prit la fuite, et se retira avec sa famille dans une forteresse. Quand le vieux charbonnier apprit cet événement, il appela son fils et lui dit : Le jour est venu où tu dois montrer ta valeur. Notre prince est dans l'infortune; va le trouver; offre-toi pour le servir, et porte-lui les trésors que nous avons amassés.

Rodolphe partit joyeux, et le duc reçut avec des larmes de bonheur le secours inattendu qui lui était envoyé par la Providence. Il donna une épée à Rodolphe, et promit de lui confier le commandement d'une partie de ses troupes. — Tout avec Dieu! s'écria Rodolphe en brandissant son glaive; et le courage du guerrier étincelait dans son regard.

Chaque jour, le jeune charbonnier s'en allait par des chemins détournés à la caverne où étaient enfouis ses trésors, et chaque jour il en rapportait quelque lingot. Le duc rassembla une armée et se remit en campagne. Rodolphe commandait l'aile gauche de l'armée, et combattit avec une héroïque bravoure. Il gagna la première bataille, et dans la seconde, il s'élança au-devant du prince ennemi et le fit

prisonnier. Cette fois la guerre était terminée. Le prisonnier accepta toutes les conditions qu'on lui imposait, et Léopold reprit possession de ses États. Mais dans la prospérité il se souvint des services que Rodolphe lui avait rendus. Il l'arma chevalier, et lui fit épouser une de ses filles. Le vieux charbonnier quitta sa chaumière pour habiter un palais, et l'ermite sortit de sa cellule pour bénir le mariage de son protégé.

Phrases dans le goût des Précieuses, tirées des lettres de Costar. — ... Si je pouvais refuser quelque chose à une si belle personne, je ferais plus que la nature qui ne lui a rien refusé. — ... Les chaînes dont vous m'attachez à vous pour toute ma vie sont précieuses sans être pesantes, et me parent sans me charger. — ... Je ne vous demande pas de ces jolies lettres que vous savez faire quand il vous plaît ; quoiqu'elles ne vous coûtent pas la moitié de ce qu'elles valent, elles vous coûteraient mille fois plus que je ne vaux. — ... Je suis ravi qu'il se divertisse, et je souffre que ce soit à mes dépens, étant certain que cette dépense ne me ruinera pas, et surtout qu'elle ne me ruinera pas auprès de vous.

Ces prétentieux non-sens de l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet sont donnés pour belles choses par Corbinelli, ancien secrétaire des commandements de Marie de Médicis, dans un recueil intitulé : *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps.* Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire du goût de remarquer que Corbinelli était un des courtisans les plus spirituels de son époque, et qu'il publia *les plus beaux endroits des plus célèbres auteurs*, en l'année 1681, huit ans après la mort de Molière. Ainsi les admirables moqueries de l'auteur des Précieuses ridicules, du Misanthrope et des Femmes savantes, n'avaient pas ruiné dans tous les esprits, le crédit de ce langage de mauvais goût.

LA TARENTULE.

Il est un genre d'araignée désigné en histoire naturelle sous le nom de lycose, et parmi les nombreuses espèces qui composent ce genre, il en est une qui est très commune aux environs de Tarente et qui a une grande célébrité. La robe de la lycose tarentule est d'une couleur grisâtre : le dessous de son abdomen entièrement noir est traversé dans son milieu par une ligne d'une couleur rouge livide. Cette espèce a été figurée par une foule d'auteurs, et il semble que plusieurs d'entre eux se soient plu à exagérer ses formes hideuses, afin d'inspirer plus d'horreur pour elle, et d'accréditer par ce moyen les absurdités débitées sur les propriétés de son venin. Il serait trop long de mentionner ici les noms des auteurs qui ont parlé de la tarentule ; selon les uns, son venin produit des symptômes qui approchent de la fièvre maligne ; selon d'autres, il ne cause que quelques taches érysipélateuses, des crampes légères et des fourmillements. La maladie que, suivant le vulgaire, la tarentule produit par sa morsure, a reçu le nom de *tarentismo*, et l'on ne peut, dit-on, la guérir que par le secours de la musique. Quelques auteurs ont poussé l'absurdité jusqu'à indiquer les airs qu'ils croient convenir aux *tarentolati* : c'est ainsi qu'ils appellent les malades. Samuel Hafenreffer, professeur d'Ulm, les a notés dans un traité des maladies de la peau ; Baglivi a aussi écrit sur les tarentules du midi de la France ; mais on est bien revenu de la frayeur qu'elles inspiraient dans son temps, et il est reconnu que le venin de ces araignées n'est dangereux que pour les insectes dont elles font leur nourriture.

La lycose tarentule habite de préférence les lieux découverts, secs, arides, incultes, exposés au soleil. Elle se tient ordinairement au moins quand elle est adulte, dans des conduits souterrains, dans de véritables clapiers qu'elle se creuse elle-même. Ces clapiers sont cylindriques et souvent d'un pouce de diamètre ; ils s'enfoncent jusqu'à plus d'un pied dans la profondeur du sol : leur direction est d'abord verticale, mais, à quatre ou cinq pouces du sol, le conduit se fléchit en angle obtus, il forme un cou horizontal, puis redevient perpendiculaire. C'est à l'origine de ce coude que la tarentule s'établit en sentinelle vigilante, et ne perd pas un instant de vue la porte de sa demeure ; c'est là, lorsqu'on lui fait la chasse, qu'on aperçoit ses yeux étincelants comme des diamants lumineux, comme ceux du chat dans l'obscurité.

L'orifice extérieur du terrier de la tarentule est ordinairement surmonté d'un tuyau construit de toutes pièces par elle. Ce tuyau, véritable ouvrage d'architecture, s'élève jusqu'à un pouce au-dessus du sol et a parfois deux pouces de diamètre, en sorte qu'il est plus large que le terrier lui-même ; il est principalement composé de fragments de bois sec unis par un peu de terre glaise, et si artistement disposés les uns au-dessus des autres, qu'ils forment un échafaudage en colonne droite dont l'intérieur est un cylindre creux ; ce qui établit surtout la solidité de cet édifice tubuleux, de ce bastion avancé, c'est qu'il est revêtu, tapissé en dedans d'un tissu ourdi par les filières de la lycose, et qui continue dans tout l'intérieur du terrier. Il est facile de concevoir combien ce revêtement si habilement fabriqué doit être utile, pour prévenir les éboulements, les déformations, pour l'entretien de la propreté, et pour faciliter aux griffes de la tarentule l'escalade de la forteresse. Nous avons laissé entrevoir que ce bastion du terrier n'existait pas toujours. En effet, nous avons souvent rencontré des trous de tarentule où il n'y en avait pas de trace, soit qu'il eût été détruit accidentellement par le mauvais temps, soit que la lycose ne rencontrât pas toujours des matériaux pour sa construction, soit enfin parce que le talent de l'architecte ne se déclare peut-être que dans les individus parvenus au dernier degré, à la période de perfection de leur développement physique et instinctif. La construction de ce tuyau a non seulement pour but de mettre le réduit à l'abri des inondations et de le prémunir contre la chute des corps étrangers qui, balayés par les vents, finiraient par l'obstruer, mais encore de tendre une embûche, en offrant aux mouches et aux autres insectes un point saillant de repos.

Les mois de mai et de juin sont le temps le plus favorable pour faire la chasse de la tarentule. La première fois que nous découvrîmes, en Espagne, les clapiers de cette araignée, et que nous constatâmes qu'ils étaient habités, en l'apercevant en arrêt au premier étage de sa demeure, c'est-à-dire au coude dont nous avons parlé, nous crûmes, pour nous en rendre maître, devoir l'attaquer de vive force et la poursuivre à outrance ; nous passâmes des heures entières à ouvrir la tranchée avec un couteau pour investir son domicile, et nous creusâmes à une profondeur de plus d'un pied sur deux de largeur, sans rencontrer la tarentule. Nous commençâmes cette opération dans d'autres clapiers, et toujours avec aussi peu de succès. Il nous eût fallu une pioche pour atteindre notre but, mais nous étions trop éloigné de toute habitation. Nous fûmes donc obligé de changer notre plan d'attaque, et nous recourûmes à la ruse : la nécessité est, dit-on, mère de l'industrie. Une fois nous eûmes l'idée, pour simuler un appât, de prendre un chaume de graminée surmonté d'un épillet et de l'agiter doucement à l'orifice du clapier. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que l'attention et les désirs de la lycose étaient éveillés. Séduite par cette amorce, elle s'avançait à pas mesurés en tâtonnant vers l'épillet : le relevant alors un peu en dehors du trou pour ne pas laisser à l'animal le temps de la réflexion, nous le vîmes s'élancer d'un seul trait hors de sa demeure, dont nous nous empressâmes de lui fermer l'en-

trée. La tarentule, déconcertée d'avoir perdu sa liberté, était fort gauche à éluder nos poursuites, et bientôt nous l'obligeâmes à entrer dans un cornet de papier où elle fut aussitôt enfermée. D'autres fois, se doutant du piége, ou moins pressée peut-être par la faim, la pauvre bête se tenait sur la réserve, immobile, à une petite distance de sa porte, qu'elle ne jugeait pas à propos de franchir. Sa patience lassait la nôtre. Dans ce cas, voici la tactique que nous employions : après avoir bien reconnu la direction du boyau et la position de la tarentule, nous enfoncions avec force et obliquement une lame de couteau, de manière à surprendre l'animal par derrière et à lui couper la retraite en lui barrant le clapier. Nous manquions rarement notre coup, surtout dans des terrains qui n'étaient pas pierreux. Dans



(Lycose tarentule de grandeur naturelle.)

cette situation critique, la tarentule effrayée quittait sa demeure pour gagner le large, ou bien elle s'obstinait à demeurer acculée contre la lame du couteau. Alors, en faisant exécuter à celle-ci un mouvement de bascule assez brusque, on lançait au loin et la terre et la lycose. En employant ce procédé de chasse, nous prenions parfois jusqu'à une quinzaine de tarentules dans l'espace d'une heure.

Dans quelques circonstances, où la tarentule était tout-à-fait désabusée du piége que nous lui tendions, nous n'étions pas surpris, lorsque nous enfoncions l'épillet jusqu'à la toucher dans son gîte, de la voir jouer avec une espèce de dédain avec cet épillet et le repousser à coups de pattes, sans se donner la peine de sortir de son réduit.

La tarentule, si hideuse au premier aspect, surtout lorsqu'on est frappé de l'idée du danger de sa piqûre, et, si sauvage en apparence, est cependant susceptible de s'apprivoiser, ainsi que nous en avons fait plusieurs fois l'expérience.

Le 7 mars, pendant notre séjour à Valence en Espagne, nous prîmes une tarentule mâle d'une belle taille sans la blesser, et nous l'emprisonnâmes dans un bocal de verre clos par un couvercle de papier, au centre duquel nous avions pratiqué une ouverture à panneau. Au fond du vase, nous avions fixé le cornet de papier dans lequel nous l'avions transportée, et qui devait lui servir de demeure habituelle. Elle s'habitua promptement à sa réclusion, et finit par devenir si familière, qu'elle venait saisir au bout de nos doigts la mouche que nous lui servions. Après avoir donné à sa victime le coup de la mort avec le crochet de ses mandibules, elle ne se contentait pas, comme la plupart des araignées, de lui sucer la tête, elle broyait tout son corps en l'enfonçant successivement dans sa bouche au moyen de ses palpes; elle rejetait ensuite les téguments triturés et les balayait loin de son gîte. Après son repas, elle manquait rarement de faire sa toilette, qui consistait à brosser, avec les tarses de ses pattes antérieures, ses palpes et ses mandibules tant en dehors qu'en dedans; ensuite elle reprenait son attitude de gravité immobile. Le soir et la nuit étaient pour elle le temps de la promenade; nous entendions souvent gratter le papier du cornet. Le 28 juin, notre tarentule changea de peau, et cette mue, qui fut la dernière, n'altéra d'une manière sensible, ni la couleur de sa robe, ni la grandeur de son corps. Le 14 juillet, nous fûmes obligé de quitter Valence, et nous restâmes absent jusqu'au 25; durant ce temps la tarentule jeûna. Nous la trouvâmes bien portante à notre retour. Le 20 août, nous fîmes encore une absence de neuf jours que notre prisonnière supporta sans aliments et sans altération de santé. Le 1er octobre, nous abandonnâmes encore la tarentule sans provisions. Le 22 de ce même mois, étant à vingt lieues de Valence, où nous devions rester, nous chargeâmes un domestique de nous l'apporter. Mais nous eûmes le regret d'apprendre qu'on ne l'avait pas trouvée dans son bocal, et nous avons ignoré son sort.

Nous terminerons ces observations sur la tarentule, par la description d'un combat singulier entre deux de ces animaux. Dans le mois de juin, un jour où nous avions fait une chasse heureuse aux lycoses, nous choisîmes deux mâles adultes bien vigoureux que nous mîmes en présence dans un large bocal, afin de nous procurer le spectacle d'un duel. Après avoir fait plusieurs fois le tour du cirque pour chercher à s'évader, ils ne tardèrent pas, comme à un signal donné, à se poster dans une attitude guerrière. Nous les vîmes avec surprise prendre leur distance, se retourner gravement sur leurs pattes de derrière, de manière à se présenter naturellement le bouclier de leur poitrine. Après s'être observés ainsi face à face pendant deux minutes, après s'être sans doute provoqués par des regards qui échappaient aux nôtres, nous les vîmes se précipiter en même temps l'un sur l'autre, s'entrelacer de leurs pattes, et chercher, dans une lutte obstinée, à se piquer avec les crochets des mandibules. Soit fatigue, soit convention, le combat fut suspendu. Il y eut une trêve de quelques instants, et chaque athlète, s'éloignant un peu, vint se replacer dans sa position menaçante. Mais la lutte ne tarda pas à recommencer avec plus d'acharnement entre les deux tarentules : une d'elles, après avoir long-temps balancé la victoire, fut enfin terrassée et blessée d'un trait mortel à la tête : elle devint la proie du vainqueur, qui lui déchira le crâne et la dévora. Nous avons conservé vivante, pendant plusieurs semaines, la tarentule victorieuse.

Note sur le code civil. — C'est une erreur assez commune de croire que ce code fut promulgué sous le titre de *code Napoléon*, et qu'il date de l'empire. La loi pour la réunion des lois civiles en un seul corps, sous le titre de *code civil des Français*, fut promulguée le 31 mars 1804, par le premier consul, et l'empereur ne supprima officiellement ce titre, pour y substituer celui de code Napoléon, que dans l'édition de 1807.

Bibliothèque manuscrite de Colbert. — Colbert ne donna pas sa collection de manuscrits à la Bibliothèque royale, comme nous l'avons dit à la page 48 de ce volume. Les 8446 volumes ou pièces qui composaient cette collection furent vendus à Louis XV par Charles-Léonor Colbert, comte de Seignelay, petit-fils du ministre de Louis XIV, moyennant 300 000 livres, dont la quittance fut passée le 27 mai 1732 pardevant Bronod et Junot, notaires à Paris. La Bibliothèque royale reçut les manuscrits dans le mois de septembre de la même année.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

FINMARK.



(Combat d'un Finmarkois et d'un Ours.)

La Finmark ou Laponie norvégienne est située entre l'océan Arctique glacial et la Russie. C'est une des contrées les plus désolantes du Nord. Le soleil n'y apparaît pas pendant trois mois de l'année : la terre ne produit que de la mousse et quelques chétifs bouleaux. Dans l'intérieur du pays, on ne trouve que de loin en loin quatre à cinq cabanes réunies qui forment un village, une bourgade. Les Finmarkois habitent de préférence sur les côtes, car la pêche est leur principale occupation et leur seule ressource. Mais dans toute cette contrée, qui a près de 150 lieues de long sur 70 de large, on ne compte pas 30 000 habitants. Les hommes de la Finmark laissent croître leur barbe. Ils portent de larges culottes et des souliers faits avec de l'écorce des arbres. Les femmes s'habillent comme les hommes, seulement elles portent des colliers de verre et de lourdes boucles d'oreilles. Les Finmarkois ont le goût de la danse et le sentiment de la musique. Ils attribuent l'invention du chant à un dieu qui pleura en jouant de la harpe pour la première fois. Les missions danoises ont répandu parmi ces hommes à demi sauvages quelques germes d'instruction. Ceux qui demeurent sur les côtes sont plus éclairés que ceux de l'intérieur du pays ; mais ils sont tous, en général, adroits, robustes, intelligents, et très braves. On en voit qui, sans autre arme qu'un couteau pendu à leurs ceintures, s'en vont l'hiver à la chasse des animaux féroces ; avec cette arme, ils ne craignent pas d'attaquer l'ours le plus puissant et le plus affamé. Quand l'animal se dresse contre eux pour les terrasser, ils lui plongent leur couteau dans le ventre et le renversent mort à leurs pieds.

L'ingratitude de nos propres enfants, n'est-ce pas comme si la bouche mordait la main qui lui porte la nourriture?

SHAKSPEARE.

DE LA COMPTABILITÉ.

(Deuxième article.)

Selon la promesse de notre premier article, pag. 53, nous devons nous occuper ici de la passation des écritures au journal à partie double; et comme en pareille matière aucun enseignement ne saurait être plus intelligible qu'un exemple détaillé, nous nous sommes déterminés à établir une comptabilité qui tiendra les trois livres principaux, le *mémorial*, le *journal* et le *grand livre*.

Remarquons d'abord que l'on se sert dans le commerce de diverses abréviations dont voici la clef:

n|, v|, l|, — notre, votre, leur.
s|, — son, sa, ses.
p|, — pour, par.
m|, mon, ma.
f^re, facture.

MÉMORIAL ou BROUILLARD.

Du 1er janvier 18...

(a) 1 — N° 1. (b)

Nous possédons ce jour les immeubles, valeurs, espèces, marchandises et ustensiles suivants, qui composent notre ACTIF :

1° Une maison à cinq étages, située à Paris, rue..., et dont le revenu annuel, sauf les non-valeurs, est de 5,500 f., achetée suivant acte passé le 1er octobre dernier en l'étude de Me Durand, notaire . . . . f. | 100,000 | »

2° Notre part pour 1/8e dans le navire *la France*, armé et équipé au Havre le 15 déc. dern. pour la Pointe-à-Pitre, sous les ordres du capitaine Girard . . . . | 80,000 | »

3° Nos espèces en caisse, comme suit : (c)

Un bon au porteur sur la Banque. . f.	2,000
Deux billets de banque de 1000 f. . .	2,000
300 pièces de 5 f.	1,500
10 *dito* de 2 f.	20
Sous et centimes.	3

| 5,523 | »

4° Notre argenterie, notre linge et nos meubles particuliers suivant détail à l'inventaire de ce jour . . . . | 6,000 | »

5° Les marchandises que nous mettons ce jour en magasin, savoir :

115 pièces gros de Naples, à 18 aunes par pièce et à 4 f. net l'aune. . . . f.	8,280
120 pièces toile Seulis, à 40 aunes par pièce et à 2 f. 30 c. l'aune.	11,040
120 pièces calicot ordinaire, à 32 aunes par pièce et à 1 f. 10 c. l'aune. . .	4,224

| 23,544 | »

6° Et enfin nos bureaux, casiers, chaises, tables, etc., estimés. . . . . | 800 | »

Ensemble. . . . . . f. | 215,867 | »

Du 2 janvier.

1 — N° 2.

Expédié à NOGAREL, d'Amiens, 40 pièces de gros de Naples à 75 f. la pièce, payables en son billet à trois mois . . . . | 3,000 | »

Du 3 janvier.

1 — N° 3.

Acheté de ROGIER, de Bordeaux, 2 tonn. sucre d'Orléans, payables à 8 jours contre escompte de 2 p. 0/0 (d).

Tonn. n°	30	pesant ort (e), 605 kil.;	tare (f),	44 k.
D°	31	*d°* 523 *d°*		39
		Ort, 1,128 kil.;	tare,	83 k.
A déduire. . . .		83 kil. de tare.		
Reste net		1,045 k. à 200 f. les 100 k.		

| 2,090 | »

Du 6 janvier.

1 — N° 4.

Reçu de NOGAREL, d'Amiens, par correspondance de ce jour, son billet à notre ordre au 2 avril prochain, pour solde de notre envoi du 2 courant. . . . . f. | 3,000 | »

1 — N° 5.

Vendu au comptant, à divers, les articles suivants :

1 tonn. sucre d'Orléans, n° 30, pesant 561 k., net, à 220 f. les 100 kil. . . f.	1,234	20
20 pièc. calicot à 37 f. 50 la pièce. .	750	»
15 pièc. gros de Naples à 76 f. la p.	1,140	»

| 3,124 | 20

Du 9 janvier.

1 — N° 6.

Expédié à WIDAW, de Nancy, moitié de port à sa charge et moitié à la nôtre, payable à 18 jours de date contre escompte de 3 p. 100 :

55 pièces gros de Naples à 76 f. 50 la pièce, f.	4,207	50
110 pièc. toile Senlis à 110 f. la pièc.	12,100	»
25 pièc. calicot à 38 f. la pièce.	950	»

| 17,257 | »

Voyez les chiffres et lettres de renvoi, page 93.

JOURNAL.

Du 1er janvier 18...

N° 1.

(1) » / 1 — Les suivants (2) DOIVENT (3) à CAPITAL, p/ le montant de n/ actif comme suit :

2 — NOTRE MAISON rue..., Ce que n/ avons compté à Me Durand en échange des titres de propriété et suiv. acte passé le 1er oct. dernier. . | 100,000 | »

3 — LE NAVIRE LA FRANCE, Notre part pour un huitième sur ce bâtiment, parti le 15 décembre dern. pour la Pointe-à-Pitre . . . . | 80,000 | »

4 — CAISSE, Nos espèces en caisse ce jour, suivant bordereau à l'inventaire . . . . | 5,523 | »

5 — MOBILIER, Ce que n/ possédons ce jour en argenterie, meubles, linge, etc., suivant détail à l'inventaire. . . . . | 6,000 | »

6 — MARCHANDISES GÉNÉRALES, (4) Pour les marchandises suivantes que n/ mettons en magasin :

100 pièces gros de Naples à 18 aunes p/ pièce et à 4 f. net l'aune, f.	8,280
120 pièc. toile Senlis à 40 aun. p/ pièc. et à 2 f. 30 c. l'aune,	11,040
120 pièc. calicot ord. à 32 aun. p/ pièc. et à 1 f. 10 c. l'aune,	4,224

| 23,544 | »

7 — MATÉRIEL, Ce que nous estimons nos bureaux, casiers, chaises, tables, etc. . . . . . | 800 | » | 215,867 | »

Du 2 janvier.

N° 2.

8 / 6 — NOGAREL, d'Amiens, DOIT à MARCHANDISES GÉNÉRALES, Pour expédition à lui faite de 40 pièces gros de Naples à 75 f. la pièce. | 3,000 | »

Du 3 janvier.

N° 3.

6 / 9 — MARCHAND. GÉN. DOIVENT à ROGIER, de Bordeaux, Pour notre achat de 2 tonn. sucre d'Orléans, suiv. facture d'achat n° 1 (5), payables à 8 jours contre escompte de 2 p. 100 : 1045 kilos poids net, à 200 f. les 100 kil. . . . . | 2,090 | »

N° 4.

10 / 8 — EFFETS A RECEVOIR DOIVENT à NOGAREL, d'Amiens, La remise faite par le créditeur pour solde de notre envoi du 2 courant, comme suit : N° 1 (6). Son billet à notre ordre au 2 avril prochain. . . . . | 3,000 | »

N° 5.

4 / 6 — CAISSE DOIT à MARCHAND. GÉNÉR., Pour vente au compt. des art. suiv. :

1 tonneau sucre d'Orléans, n° 30, du poids de 561 kil., net, à 220 f. les 100 kil. . . . . . . f.	1,234	20
20 pièc. calicot, à 37 f. 50 la pièce	750	»
15 pièces gros de Naples à 76 f. la pièce.	1,140	»

| 3,124 | 20

Du 9 janvier.

N° 6.

11 / 6 — WIDAW, de Nancy, DOIT à MARCHAND. GÉNÉR., Pour expédition faite audit des articles suivants, dont 1/2 port à notre charge et payable à 18 jours de date, contre escompte de 3 p. 100.

55 pièc. gros de Naples à 76 f. 50 la p.	4,207	50
110 pièc. toile Seulis à 110 f. la pièce.	12,100	»
25 pièc. calicot à 38 f. la pièce . . .	950	»

| 17,257 | 50

Du 11 janvier.

	N° 7.		
2	Compté à M. Bovard, pour le compte de Rogier, de Bordeaux, et pour solde de compte avec ce dernier;		
	Espèces. . . . . f. 2,048 20		
	Retenu pour escompte à 2 p. 100 s| 2,090 . . . . 41 80	2,090	»

Du 12 janvier.

	N° 8.		
2	Acheté comptant de Grandet de c|v les articles suivants, contre escompte de 1.1/2 p. 100:		
	100 ram. papier jésus mécan. à 26 f. 2,600 »		
	30 ram. colombier bis à envelopp. à 9 f. 50 . . . . 292 50		
	Ensemble. . . . . f. 2,892 50		
	Remis espèces . . . . f. 2,849 12		
	Fait escompte à 1 1/2 p. 100 s| 2,892 50. . . . . 43 38	2,892	50

Du 15 janvier.

	N° 9.		
2	Vendu comptant un tonneau sucre, n° 31, avarié par la mouille; savoir:		
	Pesant ort 523 kil.; tare 39 k.		
	mouille 42 k.		
	81 kil. à déduire.		
	ci 81 kil.		
	Reste net 442 kil. à 210 f. les 100 kil. . . .	928	20

Du 15 janvier.

	N° 10.		
2	Escompté à Gavani le billet Nogarel, d'Amiens, au 2 avril prochain, n° 1, comme suit:		
	Intérêts à 6 p. 100 l'an, pendant 77 jours, sur le montant de cet effet f. 3,000, f. 368 33		
	Change de place à 5/8 pour 100 sur f. 3,000. . . . . 18 75		
	Ensemble. . . . . . f. 387 08		
	Reçu espèces pour solde. 2,612 92	3,000	»

Du 15 janvier.

	N° 11.		
2	Reçu de Maréchal, principal locataire de notre maison rue..., pour trois mois de loyer, échus le 1er courant, conformém. aux condit. de l'acte passé entre nous le 1er oct. dernier. .	1,375	»

Du 15 janvier.

	N° 12.		
2	Payé aux suivants, pour appointements, gages et dépenses, comme suit:		
	A Auguste Girard, notre commis, pour quinze jours d'appointem., à 2,400 f. l'an 100 »		
	A Sophie, notre cuisinière, pour 15 jours de gage à 300 f. l'an. . . 12 50		
	Compté à ladite, pour dépenses de maison pendant ces 15 jours, suiv. détail au livre de caisse. 663 10		
	Au commissionnaire Nicolas, pour 3 voyages avec crochets et 2 courses ordinaires. 4 20	779	80

Du 11 janvier.

	N° 7.				
9 / »	Rogier, de Bordeaux, doit aux suivants, pour solde de notre achat du 3 courant:				
4	A Caisse, Espèces remises, pour compte dudit Rogier, à Bovard, de cette ville. .	2,048	20		
12	A Profits et pertes, Escompte (ou bonification) à 2 p. 100, s| 2,090 f.	41	80	2,090	»

Du 12 janvier.

	N° 8.				
* / »	Les Suivants doivent aux suivants (7), Ce que nous avons acheté à Grandet suivant facture d'achat n° 2, payable compt. contre escompte de 1.1/2 p. 100				
6	Marchandises générales, Pour 100 rames jésus mécanique à 26 fr. . . . . f. 2,600 »				
13	Frais généraux, Pour 30 rames colombier bis à enveloppes, à 9 f. 75. 292 50				
	f. 2,892 50				
4	A Caisse, Notre remise espèces audit Grandet . . . . f.	2,849	12		
12	A Profits et pertes, Pour escompte ou bonification à 1.1/2 p. 100 s| 2,892 f. 50 c. montant de la facture dudit Grandet. . .	43	38	2,892	50

Du 15 janvier.

	N° 9.				
« / 6	Les suivants doivent à Marchandises générales, Pour vente faite au comptant d'un tonneau sucre, n° 31, avarié par la mouille;				
4	Caisse, Autant reçu espèces pour lad. vente.	928	20		
12	Profits et pertes, Pour perte de 42 kilos avariés à 200 f. les 100 kil. prix d'achat . . .	84	»	1,012	20

Du 15 janvier.

	N° 10.				
» / 10	Les suivants doivent à Effets à recevoir, Pour notre négociation de l'effet n° 1. Billet Nogarel, d'Amiens, au 2 avril prochain.				
4	Caisse, Pour les espèces reçues	2,612	92		
12	Profits et pertes, Pour pertes à la négociation suivant bordereau	387	08	3,000	»

Du 15 janvier.

	N° 11.				
4 / 2	Caisse à Maison rue... Autant reçu de Maréchal, notre principal locataire, pour trois mois de loyer échus le 1er courant.			1,375	»

Du 15 janvier.

	N° 12.				
» / 4	Les suivants doivent à Caisse, Pour nos paiements de ce jour, comme suit:				
14	Appointements, Payé à Aug. Girard, n| commis, pour 15 jours d'appointements, à raison de 2,400 f. l'an	100	»		
15	Frais de maison, Compté à Sophie, n| cuisinière, pour 15 jours de gages, à 300 fr. l'an . . . . f. 12 50				
	D° à ladite, pour nos dépenses de ce mois, comme au livre de caisse 663 10	675	60		
13	Frais généraux, Ce que nous avons payé au commissionnaire Nicolas pour courses ordinaires et voyages avec crochets. . .	4	20	779	80

F° 1 (a) DOIT — **CAPITAL** — AVOIR F° 1

		b	c			18...		b	c		
						1 janv.	Par Divers, ce que nous possédons ce jour.	1	»	214,787	»

F° 2 — DOIT — **N\| MAISON, RUE...** — AVOIR — F° 2

18... 1 janv.	A Capital, ce que cette maison nous a coûté	1	1	100,000	»	18... 15 janv.	Par Caisse, pour 3 mois de loyer, échus le 1er courant.	2	4	1,375	»

F° 3 — DOIT — **LE NAVIRE LA FRANCE** — AVOIR — F° 3

18... 1 janv.	A Capital, notre part pour 1/8e sur ledit navire.	1	1	80,000	»						

F° 4 — DOIT — **CAISSE** — AVOIR — F° 4

18... 1 janv.	A Capital, ce que n| mettons en caisse ce jour	1	1	5,523	»	18... 11 janv.	Par Rogier, notre remise espèces en acquit de sa facture	2	9	2,048	20
8 *dito.*	A March. gén., p| vente au compt. .	1	6	3,124	20	12 *dito.*	Par Divers, pour divers achats . . .	2	»	2,849	12
15 *dito.*	A *dito* p| *dito* . .	2	6	928	20	15 *dito.*	Par Divers, nos paiements de ce jour.	2	»	779	80
Dito.	A Effets a recevoir, produit net de notre négociation	2	10	2,612	92						
Dito.	A Maison, rue..., pour 3 mois de loyer, échus le 1er courant	2	2	1,375	»						

F° 5 — DOIT — **MOBILIER** — AVOIR — F° 5

18... 1 janv.	A Capital, pour n| argenterie, n| meubles, etc..	1	1	6,000	»						

F° 6 — DOIVt — **MARCHANDISES GÉNÉRALES** — AVOIR — F° 6

18... 1 janv.	A Capital, ce que nous mettons en magasin ce jour.	1	1	23,544	»	18... 2 janv.	Par Nogarel, pour vente de 40 pièc. gros de Naples	1	8	3,000	»
3 *dito*.	A Rogier, pour achat de 2 ton. sucre.	1	9	2,090	»	8 *dito.*	Par Caisse, p| vente au comptant de divers articles.	1	4	3,124	20
12 *dito.*	A Divers, pour achat de 100 rames jésus mécanique.	2	»	2,600	»	9 *dito.*	Par Vidaw, p| vente audit de divers articles	2	11	17,257	50
						15 *dito.*	Par Divers, p| vente du tonn. n° 31, et avarie	2	»	1,012	20

F° 7 — DOIT — **MATÉRIEL** — AVOIR — F° 7

18... 1 janv.	A Capital, p| les ustensiles propres à l'exploitation de n| commerce. . .	1	1	800	»						

F° 8 — DOIT — **NOGAREL, D'AMIENS** — AVOIR — F° 8

18... 2 janv.	A Marchand. gén., pour vente de 40 pièces gros de Naples.	1	6	3,000	»	18... 6 janv.	Par Effets a recevoir, pour s| billet au 2 avril prochain.	1	10	3,000	»

F° 9 — DOIT — **ROGIER, DE BORDEAUX** — AVOIR — F° 9

18... 11 janv.	A Divers, p| n| remise espèces et bonification.	1	»	2,090	»	18... 3 janv.	Par Marchand. gén., pour achat à lui fait de 2 tonn. sucre.	1	6	2,090	»

F° 10 — DOIVt — **EFFETS A RECEVOIR** — AVOIR — F° 10

18... 6 janv.	A Nogarel, p| son billet à notre ordre au 2 avril prochain. . . .	1	8	3,000	»	18... 15 janv.	Par Divers, pour négociation de l'effet n° 1.	2	»	3,000	»

F° 11 — DOIT — **WIDAW, DE NANCY** — AVOIR — F° 11

18.. 9 janv.	A Marchand. gén., pour vente de divers articles	2	6	17,257	50						

F° 12 — DOIVt — **PROFITS ET PERTES** — AVOIR — F° 12

18... 15 janv.	A Marchand. gén., pour avarie sur 1 tonn. sucre.	2	6	84	»	18... 11 janv.	Par Rogier, p| bonificat. s| sa factre.	2	9	41	80
Dito.	A Effets a recevoir, pour perte à la négociation d'un effet.	2	10	387	08	12 *dito.*	Par Divers, pour *dito* sur la facture Grandet.	2	»	43	38

F° 13 — DOIVt — **FRAIS GÉNÉRAUX** — AVOIR — F° 13

18... 12 janv.	A Divers, p| 30 ram. col. bis à envel.	2	»	292	50						
15 *dito.*	A Caisse, pour frais de commissionn.	2	4	4	20						

F° 14 — DOIVt — **APPOINTEMENTS** — AVOIR — F° 14

18... 15 janv.	A Caisse, ce que n| avons payé à n| commis.	2	4	100	»						

F° 15 — DOIVt — **FRAIS DE MAISON** — AVOIR — F° 15

18... 15 janv.	A Caisse, pour gages de la domestique et dépenses de maison. . . .	2	4	675	60						

A l'aide de notre premier article et de l'exemple qui précède, nous espérons que l'on aura facilement compris le mécanisme de la tenue des livres à partie double. Il nous reste à parler du *pointage* et de la *balance des comptes*.

Notes du mémorial.

(a) Cette colonne sert à indiquer le numéro de la feuille sur laquelle on a passé écriture au journal.

(b) Ce numéro, porté au mémorial et au journal, indique l'article passé du premier de ces livres au second. Les professeurs de tenue des livres recommandaient autrefois comme règle ce numéro d'ordre; tout le commerce s'en dispense aujourd'hui, et le remplace par l'indication de la feuille du journal où l'article est passé. Nous le conservons ici comme indicateur.

(c) On peut se dispenser de désigner le détail de *Caisse*, d'*Effets à recevoir*, d'*Effets à payer*, lorsqu'on joint à l'inventaire des bordereaux reconnus conformes et signés par le chef de la maison.

(d) Ce signe °/₀ est usité dans le commerce pour indiquer le nombre 100.

(e) Pesé *ort*, avec l'emballage.

(f) Diminution de l'emballage.

Notes du journal.

(1) Cette colonne sert à indiquer le folio du grand livre sur lequel le compte est ouvert. Pour voir d'un seul coup d'œil si le compte est débiteur ou créditeur, on met, dans le premier cas, le folio du grand livre au-dessus d'une raie que l'on tire vis-à-vis l'article; dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'il est créditeur, on met le chiffre sous cette raie.

(2) *Les suivants* comprenant tous les comptes débiteurs de cet article, c'est comme si l'on disait : *Maison doit à Capital*, — *Le navire la France doit à Capital*, — *Caisse doit à Capital*, etc. — En retournant l'article, dans le cas enfin où *Capital* serait débiteur et les autres comptes créditeurs, on le passerait ainsi : *Capital doit aux suivants*, ce qui signifierait : *Capital doit à Maison*, *Capital doit au navire la France*, etc.

(3) On supprime généralement le mot *doit* dans la tenue de ce livre; car les premiers comptes (sous-entendus par *Divers*) sont toujours débiteurs. — Cependant nous l'avons conservé ici pour être plus intelligibles.

(4) Généralement on ne donne le détail ni au mémorial ni au journal; un état séparé des marchandises en magasin est faità l'appui de l'inventaire, qui ne porte que la somme totale.

(5) Numéro d'inscription au livre du magasin.

(6) Numéro d'inscription au livre des effets à recevoir.

(7) Quelques articles demandent à être passés de cette manière, afin d'éviter des répétitions qui sont non seulement longues, mais encore peu claires; dans ce cas c'est comme si l'on disait :

Marchandises générales { *A Caisse*, pour les espèces,
A Profits et pertes, pour la bonification,

sur les 100 rames jésus mécanique.

Frais généraux. . . . . { *A Caisse*, pour espèces,
A Profits et pertes, pour bonification,

sur les 30 rames colombier bis.

Notes du grand livre.

(*a*) Nous donnons à chaque compte un folio particulier, afin de pouvoir l'indiquer plus clairement au journal.

(*b*) *Débit et crédit.* Dans cette colonne, l'on indique le folio du journal d'où l'article est pris.

(*c*) *Débit et crédit.* On désigne dans cette colonne le folio du compte créditeur quand l'article est inscrit au débit, ou le compte débiteur lorsque l'inscription en est faite au crédit.

MONTEREAU.



(Vue de Montereau, département de Seine-et-Marne.)

La ville de Montereau-Fault-Yonne est située à l'endroit où l'Yonne tombe (*fault*) et se perd dans la Seine. Cette ville doit son origine à un petit monastère dont la chapelle était dédiée à saint Martin. On la trouve quelquefois désignée sous le nom de Mont Réau ou Montreau (Mont Royal, *Mons Regalis*). — En 1026, Raynard, comte de Sens, construisit, sur la pointe formée par la Seine et l'Yonne, un château pour rançonner les marchands qui descendaient ces deux rivières : ainsi fut établie la seigneurie de Montereau.

Au treizième siècle, Thibaut, comte de Champagne, s'étant révolté contre saint Louis, le roi de France punit son vassal en le forçant à lui céder Bray-sur-Seine et Montereau qu'il réunit à son domaine.

La mort tragique de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, attache à Montereau une sanglante célébrité. C'est là que les conseillers du Dauphin, qui fut depuis Charles VII, attirèrent le duc sous prétexte de parlementer, et l'assassinèrent lâchement. Cette odieuse exécution était une triste représaille du meurtre de Louis d'Orléans, assassiné quelque temps auparavant par les ordres du duc de Bourgogne. « Monseigneur le Daulphin, dit un chroniqueur, fist faire en dehors et près du chastel certaines lices et parlouers de boys, à l'entrée desquelles avoit un pont leveys avec portes bien fermans, et puis au dedens estoit figure de triangle en façon oblique et estrange... Au dedens des lices estoit Tenneguy du Chastel, Francoys de Grignot, le vicomte de Narbonne, et Présiotier, seigneur de Pouilly, chevaliers, qui avoient promis au duc de le conduire seurement, et à l'entrée lui faisoient grande révérence et usoyent de langaige très doulx et amiable. Mais quant fut le pont levé et qu'il ne povoit reculer, lui parlèrent rigoreusement en disant: « Sire, venez à monseigneur lequel vous avez trop longtemps tardé de visiter. » Adonc le duc fist révérence, ainsi qu'il appartenoit à monseigneur le Daulphin, lequel incontinent lui comença à parler rigoreusement en l'arguant de sa longue demeure, et que, à son occasion, les Anglois estoient présentement entrés au royaume du quel il avoit mal governé la police. Adonc se euida le duc excuser, mais ses excusations ne furent point admises pour quoy il demanda congié à monseigneur le Dauphin de s'en aler, lequel il lui donna. Mais premièrement qu'il fust à la porte pour s'en yssir des lices, lesdits chevaliers eurent argu et débat avec le duc, tellement qu'ils frappèrent sur luy et le misdrent à mort, aussi ledit seigneur de Noailles qui seul accompagnait le duc, et se cuida mettre au devant de lui pour le défendre. »

Le corps du duc fut d'abord enseveli dans l'église de Notre-Dame « *avec ses bottes et son pourpoint, ayant sa barrette tirée sur le visage.* » Il fut ensuite transporté au monastère des Chartreux de Dijon, où son fils, Philippe-le-Bon, lui fit ériger une magnifique sépulture. Ce tombeau se voit aujourd'hui dans le Musée de cette ville (voy. 1835, p. 255). L'année suivante, Philippe le-Bon, pour venger la mort de son père, appela les Anglais sur notre territoire, et de concert avec eux assiégea Montereau et s'en empara. En 1438, le dauphin, devenu roi de France, mit à son tour le siége devant cette ville qui était encore au pouvoir de l'ennemi. La victoire couronna ses efforts, et Montereau rentra sous son obéissance.

On voit, suspendue à la voûte de l'église de Montereau, une épée de bois imitée de celle que portait Jean-sans-Peur le jour où il fut assassiné. En 1521, François Ier passant par Dijon, voulut considérer les dépouilles de ce prince et se fit ouvrir son tombeau. A la vue de l'entaille que présentait le crâne du squelette, il s'étonna que l'arme dont s'était servi le meurtrier eût pu faire une aussi large ouverture : « Sire, lui dit le chartreux qui le conduisait, c'est le trou par lequel les Anglais sont entrés en France. » On faisait encore remarquer au dix-huitième siècle, sur le pont de la ville, un pavé qui portait, disait-on, les traces du sang de Jean-Sans-Peur. Vers 1750, ce pont tombant en ruines fut entièrement reconstruit.

Deux fois saccagé pendant les troubles de la Ligue, Montereau devint en 1814 le théâtre d'une des plus belles victoires remportées par Napoléon dans son admirable campagne de Champagne. Nous avons donné l'année dernière le récit de cette importante bataille. (Voyez 1836, p. 109.)

L'AVEUGLE D'ARMAGH.

Il y avait, en 1795, à Armagh, petite ville d'Irlande, un aveugle nommé William Kennedy, qui faisait l'admiration de tout le comté par son adresse prodigieuse. Il fabriquait toutes sortes d'instruments à corde, des pendules, des meubles, des métiers pour manufactures, et surtout d'excellentes cornemuses qui étaient fort recherchées dans le pays. On s'émerveillait qu'un homme privé de la lumière pût exécuter des ouvrages aussi compliqués, et lorsqu'il travaillait dans sa petite boutique, il y avait toujours près de lui quelque oisif qui le regardait faire. Parmi ceux-ci se trouvait souvent Georges Fitzel, le fils d'un voisin de William, qui avait déjà quinze ans et n'avait encore pris aucun état. Ce n'était pas que Georges fût un libertin; mais il aimait à regarder, en sifflant et les mains dans ses poches, les autres travailler sous ses yeux, et à dépenser ses jours selon son caprice, endormi dans les prairies ou debout contre la porte de son logis. Le père Fitzel était bien chagrin de cette humeur paresseuse de Georges, car il était pauvre et l'âge lui venait. Il avait souvent exprimé ses inquiétudes devant William Kennedy, et celui-ci lui avait promis de donner à Georges de bons conseils.

Un soir que les curieux rassemblés dans la boutique de Kennedy étaient en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, l'aveugle quitta son travail pour venir s'asseoir devant sa porte toute dorée par les rayons du soleil couchant. Il se fit un grand cercle autour de lui, et Georges s'étant assis à ses côtés : — Par saint Patrice! William, lui dit-il, je voudrais bien savoir comment vous avez pu sans y voir apprendre tant de métiers. — Oh! c'est une longue histoire, dit Kennedy en secouant la tête et relevant son bonnet de laine bleue avec une gravité importante. — Contez-la nous! s'écria Georges; contez-la nous, père Kennedy. — Je le veux bien, dit l'aveugle après un moment de réflexion; aussi bien, elle pourra être utile ici à quelqu'un. Le cercle se resserra autour de William. — Je vais vous raconter toute ma vie, reprit celui-ci; mais avant il faut vous asseoir à mes côtés, car en vous tenant ainsi tous devant moi, vous *m'ombragez l'ouïe*, et vous m'empêchez *d'entendre le grand air*. Tout les auditeurs se rangèrent, afin de laisser à William la libre possession de la brise et du soleil du soir; alors l'aveugle commença de cette voix grave, mais douce, qui lui était habituelle. Quand je suis né, en 1776, mes yeux étaient ouverts à la lumière comme les vôtres, et ce ne fut qu'à l'âge de cinq ans que je perdis la vue. J'étais encore bien jeune pour comprendre la grandeur de cette perte, cependant je la sentis par l'ennui qui s'empara subitement de moi. Jusqu'alors j'avais vécu avec d'autres êtres qui me ressemblaient, et au milieu de mille objets auxquels je m'intéressais; je me trouvai subitement seul et comme dans le vide. Cependant insensiblement le monde, qui était tout-à-coup devenu désert pour moi, se repeupla; jusqu'alors j'avais pris connaissance des choses par la vue, je m'accoutumai à en prendre connaissance par le toucher et par l'ouïe. A mesure que je grandissais, je sentais combien il était important pour moi de perfectionner ces moyens *de voir;* je m'accoutumai à juger la distance par le son et à deviner la nature des objets par le tact; mais ces exercices étaient pour moi plutôt une nécessité qu'un amusement. Vous avez quelquefois peut-être passé une nuit sans sommeil. Vous savez combien alors le temps paraît long, et quel ennui on éprouve au milieu des ténèbres qui vous environnent. Eh bien, figurez-vous une nuit pareille, mais sans fin... Telle était ma vie; j'avais bien quelques jeux avec lesquels je pouvais me distraire un instant, mais cette distraction était sans but et je m'en lassais vite. D'ailleurs, j'entendais toujours autour de moi tout le monde déplorer mon sort et

plaindre mes parents de la charge que Dieu leur avait imposée; cette pitié m'irritait : je ne pouvais m'habituer à l'idée d'être perpétuellement une cause d'affliction et de gêne pour ceux qui m'avaient donné la vie.

Faire du mal à ceux qu'on aime, même involontairement, est la plus grande douleur que l'on puisse éprouver. Mais était-il bien vrai que je ne pusse être utile à rien? N'était-ce point de l'ingratitude et de la lâcheté que d'accepter cette position d'impuissance qui devait faire souffrir mes parents? Toutes ces idées me préoccupaient, car on pense beaucoup quand on ne voit pas; je résolus de faire tous mes efforts pour tirer des facultés qui me restaient tout le parti possible, et pour les utiliser autant que je le pourrais. En conséquence, je me mis à étudier les jouets que l'on m'avait donnés, je les démontai pièce à pièce, et bientôt je les connus assez parfaitement pour en fabriquer de semblables. Ce fut là une première industrie; mais je ne voulus pas m'arrêter en si beau chemin. Je venais d'acquérir la certitude que la volonté réchauffée par le sentiment du devoir pouvait tout accomplir; je voulus adopter une profession qui pût me rendre indépendant, et j'étudiai la musique. Mes parents, qui virent mes efforts et mes progrès, m'envoyèrent à Armagh, où j'appris le violon. Cependant je ne m'en tins pas à cette étude, je savais que dans le monde on a souvent besoin de recourir à plusieurs moyens d'existence, et je devais prendre mes précautions plus qu'un autre. Je profitai donc du hasard qui m'avait fait loger chez un tapissier pour apprendre, pendant mes moments de loisir, à faire des meubles de diverses espèces; de retour dans mon village, j'ajoutai cette industrie à celle de ménétrier, et je gagnai en peu de temps plus d'argent qu'il ne m'en fallait pour vivre. Mais mon père et ma mère avaient fait des pertes et étaient devenus vieux; bientôt ils ne purent se suffire et ils eurent recours à moi : ce jour fut un des plus beaux de ma vie; moi, pauvre enfant aveugle, qui devais être toujours un fardeau pour ma famille, j'étais parvenu à force de courage à lui donner un appui! Je sus alors ce qu'un grand devoir accompli donne de force et de bonheur. Chaque soir je prenais sous le bras mon vieux père et ma vieille mère, et nous allions nous promener ensemble le long des prairies; ils me conduisaient, et je les soutenais; les passants s'arrêtaient pour nous voir, on se rangeait devant nous, et on saluait mes deux compagnons un peu à cause de moi... Jugez quelle joie de faire honorer ainsi mes vieux parents! Cependant je ne ralentissais ni mes efforts, ni mes essais; j'avais continué à m'occuper de musique, j'achetai quelques cornemuses irlandaises hors de service dans la vue de les accorder et de les perfectionner. Après beaucoup de peines, je parvins à en découvrir le mécanisme, et au bout de neuf mois j'en avais confectionné une de mon invention qui réussit parfaitement.

Il y avait, dans le village que j'habitais, un horloger qui aimait beaucoup la musique et qui avait toujours désiré l'apprendre. Il me proposa de lui donner des leçons de cornemuse; j'y consentis à condition que nous ferions échange de nos connaissances et qu'il m'apprendrait son état. Je me trouvai ainsi capable de soutenir ma famille par plusieurs industries que j'exerçais tour à tour et selon que j'y trouvais plus d'avantage. Ce fut vers cette époque que je perdis mon père, puis ma mère qui le suivit de près. Ne voulant plus habiter mon village, qui me rappelait cette perte douloureuse, je vins à Armagh, où je me suis marié et où je vis depuis plusieurs années heureux et à l'abri du besoin; la seule chose que je demande à Dieu maintenant, c'est la santé, car pour la fortune il m'en a donné une inépuisable, en m'accordant la persévérance et l'amour du travail. Souvent, quand je suis à mon atelier et que j'entends les chansons de mendiants qui pourraient gagner leur vie, ou d'ivrognes qui la perdent en débauche, je me dis tout bas à moi-même : — Les aveugles dans ce monde ne sont point ceux qui ne voient point le soleil, mais ceux qui ne voient point le devoir.

Quand William eut fini son histoire, tous les auditeurs se levèrent et chacun fit ses réflexions sur ce qu'il venait d'entendre : il n'y en eut qu'un qui resta assis et qui ne dit rien; c'était Georges Fitzel. Il demeura long-temps les deux coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, paraissant réfléchir profondément, et il fallut l'appeler deux fois pour le souper. Mais le lendemain, dès le matin, il revint avec son père dans la boutique de William Kennedy. — Voisin, dit le vieux Fitzel; voici un enfant que votre histoire a rendu sage : Georges veut aussi être utile, et il vient vous prier de le prendre pour apprenti.

HÉSIODE.

Quelques écrivains de l'antiquité pensent que ce célèbre poëte naquit à Cumes, ville d'Eolie, et fut élevé dans la ville d'Ascra, en Béotie: on ignore dans quel siècle il vivait. Quintilien et Philostrate assurent qu'il est antérieur à Homère; Varron et Plutarque disent qu'il était son contemporain, et qu'il remporta sur lui le prix de la poésie dans une joûte poétique; Velleius Paterculus prétend qu'il était postérieur de cent ans à Homère. Mais Homère lui-même, quand vivait-il? on n'en sait rien. On a contesté jusqu'à son existence.

Hésiode passe pour avoir composé le premier un poëme sur l'agriculture; ce poëme, intitulé *les Travaux et les Jours*, est rempli d'instructions devenues aujourd'hui plus curieuses qu'utiles. On y trouve, çà et là, des réflexions morales, dignes de Socrate et de Platon, et qui montrent bien que la sagesse de la Grèce n'est qu'un rameau détaché de l'antique sagesse de l'Orient. Hésiode commence par raconter la fable de *Pandore*, et s'il n'en est pas l'inventeur, c'est du moins le premier poëte grec où elle se trouve.

PANDORE.

Jupiter avait caché le feu, mais l'adroit fils de Japet le découvrit, et, par un heureux larcin, l'apporta aux hommes dans le tube creux d'un roseau, après avoir trompé tous les soins du dieu qui se plaît à lancer la foudre. Jupiter indigné lui adressa ces paroles :

« Fils de Japet, le plus rusé d'entre tous les mortels, tu t'applaudis d'avoir dérobé le feu du ciel et trompé tous mes soins; mais apprends que ton larcin sera la source des plus grands maux, et pour toi et pour tous les âges futurs. Les mortels paieront le présent que tu leur as fait par un présent plus funeste que je leur enverrai, mais dont ils auront l'âme ravie, chérissant eux-mêmes leur propre fléau. »

Telles furent les paroles du père des dieux et des hommes; il les accompagna d'un sourire, et donna l'ordre à Vulcain, à cet artiste sublime, de former un corps avec de l'argile pétrie dans l'eau, de lui communiquer la force et la voix humaines, et d'en faire une vierge dont l'éclatante beauté fût égale à celle des immortelles déesses. Jupiter ordonne en même temps à Minerve de former cette vierge aux arts de son sexe, et de lui apprendre à ourdir un merveilleux tissu. Il commande à la belle Vénus de répandre sur sa tête tous les charmes de la beauté... Il veut que Mercure, le messager des dieux et le meurtrier d'Argus, souffle dans son âme l'impudence et la perfidie.

Tels furent les ordres de Jupiter, et les dieux s'empressent d'obéir aux volontés du fils de Saturne. L'industrieux Vulcain eut bientôt formé avec de l'argile une nymphe semblable à une chaste vierge; la déesse aux yeux bleus la revêtit de riches habits et ceignit ses flancs d'une étroite ceinture. Les Grâces et la divine Persuasion ornèrent d'un collier d'or son cou gracieux. Les Heures à la belle chevelure la couronnèrent des fleurs du printemps; elle fut parée des plus beaux atours par les mains de Minerve. Le messager des dieux, le meurtrier d'Argus, mit dans son cou la perfidie, les discours séduisants et trompeurs. Enfin, elle reçut du héraut des dieux le don de la parole; et, comme tous les habitants de l'Olympe lui avaient fait un présent, elle fut nommée *Pandore*.

Après avoir ainsi comblé de perfections cette fatale beauté, Jupiter ordonne à Mercure de conduire à Epiméthée ce présent des dieux. Epiméthée oublie que Prométhée lui a recommandé de ne rien recevoir du maître de l'Olympe, dans la crainte que les présents de la colère ne devinssent funestes aux mortels: il accepte

le présent, et ne reconnaît sa faute que lorsqu'il n'est plus temps de remédier au mal. Auparavant, les hommes menaient une vie exempte de maux, de peines, de travaux, et de ces fâcheuses maladies qui amènent la vieillesse. Mais aujourd'hui, dès le premier instant qu'ils voient la lumière, ils commencent à vieillir dans le malheur.

Pandore, tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle, disperse tous les maux renfermés dans le vase, et remplit la terre d'une infinie multitude de misères; la seule Espérance reste dans l'urne sur les bords du vase: elle n'a pu s'envoler, Pandore ayant remis le couvercle par l'ordre du dieu qui est armé de l'égide et qui rassemble les nuages.

Cependant un déluge de maux fond sur les mortels. La terre en est remplie, la mer en est couverte; les maladies ne cessent d'attaquer les hommes, et pendant le jour et durant la nuit. Elles leur apportent en silence les douleurs; en silence, car le dieu dont les conseils sont pleins de sagesse les a privées de la voix qui les eût annoncées de loin.

Après l'allegorie de *Pandore*, vient une description des différents âges du monde, qu'Ovide a imitée dans ses *Métamorphoses*. Mais l'auteur grec en compte cinq au lieu de quatre, comme on les compte ordinairement: l'âge d'or, l'âge d'argent; l'âge d'airain; l'âge des demi-dieux et des héros, qui revient à ce que nous appelons les temps héroïques; et le siècle de fer, qui est, selon Hésiode, le siècle où il écrit. Les poëtes de tous les temps ont été naturellement amenés, par l'aspiration continuelle de leur âme vers un monde tout idéal et divin, à regarder le temps où ils ont vécu, où ils ont souffert, comme le pire de tous. Il n'y a que Voltaire qui ait dit du sien:

Ah! le bon temps que ce siècle de fer!

Encore était-ce dans un accès de gaieté, car ailleurs, il appelle le dix-huitième siècle, l'*égout des siècles*.

Voici la description de l'âge d'or:

Quand les hommes et les dieux furent nés, les célestes habitants de l'Olympe créèrent d'abord l'âge d'or pour les mortels. Ils obéissaient à Saturne qui régnait alors dans le ciel; ils menaient une vie semblable à celle des dieux, libres de toute inquiétude, exempts de travaux et de douleurs; les infirmités de la vieillesse leur étaient inconnues, leurs pieds et leurs mains conservaient toujours la même vigueur, et ils coulaient au sein des plaisirs une vie dont aucun accident ne troublait la félicité. Leur mort n'était qu'un doux sommeil. Tous les biens naissaient en foule autour d'eux; la terre, ouvrant d'elle-même son sein fertile, leur prodiguait toutes ses richesses. Au sein du repos et de la liberté, ils partageaient avec des amis vertueux les fruits d'un travail volontaire. Après que la terre eut enfermé les dépouilles de ces premiers mortels, on les appela génies tutélaires. Pleins de bonté, ils éloignent des hommes tous les maux, veillent à leur conservation, observent leurs actions bonnes ou mauvaises, et, couverts d'un nuage, ils parcourent la terre en répandant mille bienfaits.

On s'étonne, en lisant ce poëme, les *Travaux et les Jours*, d'y rencontrer çà et là des maximes et des allégories morales que l'on est ordinairement porté à regarder comme plus jeunes parmi les hommes. Telle est cette comparaison de la route du vice et de celle de la vertu:



(L'Age d'Or, dessin de Flaxman.)

Il est facile de se plonger dans le vice. Le chemin est court pour y arriver, et il est près de nous. Mais les dieux ont placé les travaux et les sueurs sur la voie qui conduit à la vertu; elle est longue et escarpée, et, dans les commencements, hérissée d'épines. Mais quand on est arrivé au sommet, elle devient facile, quoique toujours étroite, etc...

La *Théogonie*, autre ouvrage d'Hésiode, n'est presque qu'une nomenclature continuelle de dieux et de déesses de tout rang et de toute espèce. Le poëte, dont la voix n'est en général que douce et harmonieuse, prend tout-à-coup, vers la fin de son ouvrage, un ton plus élevé pour chanter la guerre des Dieux contre les Titans, tradition fabuleuse dont il a parlé le premier parmi les poëtes Grecs qui sont venus jusqu'à nous. Cette description et celle de l'hiver, dans les *Travaux et les Jours*, sont des morceaux comparables, dans leur genre, aux plus beaux endroits d'Homère. La peinture du Tartare, où les Titans sont précipités par la foudre de Jupiter, offre des traits de ressemblance avec l'Enfer de Milton, et des traits si frappants, qu'on ne peut douter que le poëte anglais ne se soit inspiré d'Hésiode.

Il ne nous reste qu'un fragment d'un autre ouvrage que ce grand poëte avait composé, et où il célébrait les héroïnes les plus illustres de l'antiquité. Ce fragment est admirable; c'est une description du bouclier d'Hercule.

Les anciens faisaient un si grand cas des vers d'Hésiode, qu'ils les faisaient apprendre par cœur à leurs enfants, et qu'on les grava dans un temple que les Muses avaient sur le mont Hélicon, et dont ce poëte avait été le grand-prêtre. Clément d'Alexandrie prétend qu'Hésiode avait beaucoup emprunté de Musée. Virgile, dans ses *Géorgiques*, se glorifie d'avoir pris pour modèle le vieillard d'Ascra.

Hésiode passe pour avoir été assassiné et jeté à la mer. Une ancienne tradition poétique nous montre son corps poussé par des dauphins jusqu'au rivage, où il fut inhumé dans le temple de Némée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

ABBAYE DE SAINTE-MARIE DE VALMAGNE,
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.



(Cloître de l'abbaye de Valmagne.)

A sept lieues de Montpellier, entre l'étang de Thau et les villages de Loupian, Villeveyrac, Saint-Pons-de-Mauchiens et Montagnac, il est une petite vallée où l'œil rencontre, pour toute décoration pittoresque, des rochers soulevés perpendiculairement en lames très minces, une source abondante qui jaillit de leurs flancs, et quelques oliviers ou amandiers au feuillage maigre et pâle : c'est là que s'élèvent les bâtiments délabrés de Sainte-Marie de Valmagne. Ce monastère n'a pas, dans le passé du Languedoc, une histoire bien éclatante ; mais il n'en fut pas moins, pour le pays au milieu duquel il s'éleva, au douzième siècle, un moyen puissant de culture et de civilisation ; et pendant plusieurs siècles, comme tant d'autres institutions semblables, il fut le seul abri de malheureux paysans contre la dureté des temps et l'oppression des forts.

Les fondateurs du monastère de Valmagne furent Raymond de Trencavel, vicomte de Béziers, Guillem Frezol, Guillem d'Omelas, frère de Guillem de Montpellier, Guillem de Montbazin, Adélaïde de Sainte-Eulalie, et quelques autres seigneurs. Les chartes de fondation, de l'an 1158, sont rapportées en partie dans l'histoire générale du Languedoc, et dans la *Gallia Christiana*. D'après ces chartes,

les seigneurs que nous avons nommés donnèrent, pour le salut de leur âme et de celle de leurs parents, à Dieu, à la Vierge Marie, à Foulques, abbé du monastère d'Ardorel, au diocèse de Castres, et à ses frères présents et futurs, tout ce qu'ils possédaient dans le territoire de Tortoreira, pour y construire une église dans le lieu appelé *Vallis magna* (grande vallée), et y fonder un monastère.

En 1139, Raimond, évêque d'Agde, sanctionna les donations faites à l'abbaye de Valmagne et l'attacha à son église. Pendant le douzième siècle ces donations continuèrent, et l'abbaye prit un accroissement rapide. Elle reçut alors, entre autres bienfaits, des terres à Montpellier, à Vairac et à Mèze, pour y fonder des maisons de pauvres, selon l'ordre de Cîteaux.

En 1172, Guillem de Montpellier légua dans son testament 500 sols melgoriens*, pour achever le dortoir de ce monastère.

Au treizième siècle, l'abbaye continua à recevoir, des seigneurs ses voisins, de nombreuses donations. En 1227, Bernard de Coxiaco, évêque de Béziers, lui légua 5 000 sols melgoriens pour la construction de son église.

De tous les abbés qui gouvernèrent Valmagne pendant ce siècle, celui dont les actes nous sont le mieux connus est Bertrand d'Auriac. En 1249, il traita avec le roi d'Aragon, seigneur de Montpellier, au sujet de fiefs de Cabrials et d'Omelas. D'après cet acte, le monastère de Valmagne tenait en fief le château de Cabrials du roi d'Aragon, qui s'y réservait la haute justice, la peine de sang, et les quartiers des cerfs, pourceaux, chevreuils et sangliers. Le monastère avait l'entière juridiction dans les causes civiles et dans toutes les autres, excepté les causes criminelles qui requéraient la peine de sang.

En 1256, saint Louis, dans des lettres à son sénéchal de Carcassonne, reconnaît et confirme les droits du monastère de Valmagne sur la métairie de Vairac. Ces droits avaient été établis par les dépositions d'un grand nombre de témoins, entendus devant le sénéchal de Carcassonne, et rédigés en forme de ban à la suite des lettres de saint Louis. Nous extrairons de cet acte quelques articles qui feront connaître comment le droit de justice civile et criminelle était alors exercé par l'abbaye; les faits dont il est ici question sont tous antérieurs à 1256.

« Hommes et femmes fustigés pour avoir volé du blé, » des hardes, un cochon, etc. » Cette peine était ordinairement infligée pendant le trajet du lieu où le crime avait été commis, à l'abbaye.

« Un homme qui avait volé un morceau de viande, » fustigé avec cette viande pendue au cou, les mains liées » derrière le dos; » le garde criait, en le fustigeant, que c'était par l'ordre du seigneur abbé de Valmagne.

« Un homme fustigé à Valmagne, pour avoir mal tra- » vaillé dans le territoire de Vairac, en ne couvrant pas la » semence comme on le doit. »

« Deux charretiers fustigés pour s'être battus à coups de » bâton et s'être fait du sang. »

« Un homme qui en avait blessé un autre avec une faux » et lui avait fait du sang, condamné à payer à l'abbaye » soixante sous et un denier. »

Boca de Mujol, garde de Vairac pour la maison de Valmagne, coupa une oreille à un homme qui avait volé du blé dans les cabanes des moissonneurs.

Enfin, un nommé Jean Fabre, de Loupian, pour avoir tué avec un couteau, Pierre Gros, de Poussan, fut condamné à servir l'abbaye pendant un an, ce dont il s'acquitta. L'un des témoins explique la légèreté de la peine, en disant que Pierre Gros avait autrefois arraché les yeux de la tête au père du meurtrier.

En 1257, Pierre, évêque d'Agde, accorda au même abbé la faculté de construire une nouvelle église. C'est celle qui est encore debout, et qui, commencée sans doute alors, ne dut être complétement édifiée que dans le quatorzième siècle.

L'église de Valmagne a 82 mètres de longueur et 24 mètres 33 centimètres de hauteur. La largeur des trois nefs est de 22 mètres; la largeur du transept est de 30 mètres. A l'intérieur, elle se rapproche assez, par l'effet général et par le style, de toutes les églises ogivales de la même époque.

Les ouvertures y sont rares; les roses de la façade et des transepts ne paraissent pas avoir jamais été ouvertes dans tous leurs compartiments; mais on a percé dans leur diamètre, en les faisant s'accorder avec les autres découpures, de hautes lancettes géminées. Le chœur, les neuf chapelles qui l'entourent et les bras de la croix sont d'une grande légèreté de construction; mais la nef, quoique formée d'arcades ogivales très pointues, manque de caractère et d'élégance. C'est là un défaut qui, dans les édifices du Nord, que nous devons toujours à cette époque prendre pour modèles, est un signe prononcé de décadence pour l'architecture ogivale, et ne se rencontre que dans les édifices de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle.

A l'extérieur, cette église ne présente pas la même ressemblance avec les édifices du Nord, et ne porte pas au même degré les qualités propres à l'architecture ogivale secondaire.

Le cloître a été construit à la même époque que l'église, mais il a subi dans des temps de décadence des réparations considérables, qui ont altéré, dans beaucoup de parties, sa beauté primitive. Le travail des sculptures, dans les constructions des treizième et quatorzième siècles, y est très soigné, et l'on ne saurait trop admirer la variété et la délicatesse des représentations fantastiques qui soutiennent les voussures. Mais ce qui distingue ce cloître entre tous ceux du Midi, c'est la fontaine entourée d'une galerie octogone qui en décore le préau; la voûte à jour, qui la surmonte, porte la date de 1768. Ce n'est là qu'une restauration dont il faut, du reste, louer l'habileté; les ogives de cette fontaine sont bien évidemment du quatorzième siècle.

Quand la révolution vint fondre sur cet établissement, il y avait long-temps qu'il ne remplissait plus le but pour lequel il avait été créé.

En 1790, dom Desbiez, prieur, et trois moines, derniers débris d'une congrégation nombreuse, prirent la fuite, emportant leur or, leur argenterie et leurs meubles les plus précieux. Quelques jours après, on célébrait à Valmagne un auto-da-fé révolutionnaire; on brûla les papiers, titres et chartes de l'abbaye; ensuite on la vendit elle-même aux enchères à vil prix.

(Cet article et le dessin d'après lequel a été exécutée notre gravure ont été extraits d'un ouvrage peu répandu intitulé : *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc, expliqués dans leur histoire et leur architecture.* On doit cet ouvrage, où la science est éclairée par une saine philosophie, à M. Jules Renouvier, de Montpellier.)

MÉMOIRES DU CHEVALIER PASCK,

POLONAIS.

(1630 — 1690.)

Né de parents nobles, Pasck était soldat par droit de naissance. Fils dévoué de la république polonaise, amant passionné de la liberté qu'elle garantissait alors à ses citoyens, « de cette liberté qui, toute bruyante qu'elle fût, » lui paraissait, cependant, préférable à un tranquille

* Le marc d'argent valait alors environ 50 sols melgoriens.

» esclavage, » il montait à cheval chaque fois que son pays était en danger. Or, en ce temps, la Pologne était rarement en paix: elle était souvent attaquée à la fois par les Russes, les Suédois, les Turcs, les Tartares et les Cosaques insurgés de l'Ukraine. C'est dire que notre chevalier passait presque toute sa vie sur les routes et dans les camps, emporté çà et là par les hasards de la guerre, à travers les escarmouches et les batailles, disputant à chaque heure sa tête à la mort, comme le matelot sur la mer orageuse.

Pendant sa longue carrière militaire, Pasck vit de près trois rois de Pologne : Jean Casimir, qui abdiqua après un règne difficile, vint chercher quelques jours de repos dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, comme simple religieux, et fut enterré dans l'église de cette abbaye; — Michel Wisniowiecki, dont le règne court et insignifiant mérite à peine une mention; — et Jean Sobieski, le dernier croisé de l'Europe, le dernier héros de la vieille Pologne.

S'il survenait un armistice ou un leurre de paix, le brave chevalier rentrait dans son *dwor* (château), et faisait labourer ses terres, partageant ses loisirs entre les chasses joyeuses, les bruyantes *diétines*, et les festins où le tokai coulait à pleins bords.

C'était dans ces intervalles que Pasck écrivait ses Mémoires, sans aucune prétention assurément à la gloire littéraire, et « uniquement, dit-il, pour faire savoir à ses enfants que sa » vie ne s'était pas toute passée au coin du feu. » Sa narration naïve et enjouée offre un tableau précieusement fidèle des événements et des mœurs de son époque; elle intéresse, elle instruit, elle fait souvent sourire et gémir presqu'au même instant. Il semble assez singulier qu'à notre époque, si avide de vieilles confidences historiques, aucun éditeur n'ait été sollicité du désir d'en gratifier le public, et n'ait songé à en demander une traduction à l'un des bons et fiers exilés jetés et divisés aujourd'hui sur le sol de la France. Pour nous, séduits par l'originalité de nombreux passages qu'un soir de cet hiver nous avons entendu traduire verbalement, nous avons aussitôt résolu de faire participer nos lecteurs à notre plaisir, autant du moins que le pouvaient permettre les limites de notre recueil. Déjà nous avons inséré un fragment sous le titre de la *Loutre du roi Jean Sobieski*, page 40; nous en publierons encore quelques autres sur divers sujets.

ATTAQUE ET PRISE D'UNE FORTERESSE DANOISE.

(Gustave-Adolphe, roi de Suède, ennemi acharné de la Pologne, était en guerre avec le roi de Danemark. Jean Casimir fit avec ce dernier un traité d'alliance et lui envoya un corps polonais de 6 000 hommes sous le commandement du woïewode (palatin) Etienne Czarnecki, « guerrier illustre, dit le chevalier Pasck, à qui la république doit son salut, qui avait toutes les allures et tout le bonheur des grands capitaines; pendant plus de vingt ans que je servis sous ses ordres, il ne nous arriva qu'une seule fois de fuir, et quant aux fuites de l'ennemi devant nous, je pourrais les compter par milliers. » Le chevalier Pasck faisait partie de cette expédition. Voici en quels termes il décrit la prise d'assaut de la forteresse danoise *Kolding*, occupée par les Suédois).

« Dès le soir, on alla chercher les haches pour faire les brèches aux portes, et on approcha plus de 500 pièces. Le matin, nous envoyâmes aux assiégés une trompette pour les sommer de se rendre, mais ils nous régalèrent d'une réponse peu satisfaisante. Agissez envers nous, dirent-ils, comme il plaira à votre fantaisie chevaleresque; nous n'avions pas peur de vous en Pologne; vous ne nous effrayez pas davantage ici. — Bientôt le signal de l'attaque générale fut donné. Je fis chanter à mon détachement le psaume : « Louons le Seigneur dans les hauteurs des cieux.» Wolski, dont le détachement se trouvait près du mien, fit la même chose, et Dieu permit que pas un de nos soldats ne fût tué, tandis que l'ennemi et la mort levèrent une bonne dîme sur les autres détachements. Chacun de nos soldats portait devant lui une grande gerbe de paille qui nous protégea contre les balles, et qui, jetée ensuite dans les fossés, servit de pont. Une fois les fossés traversés, je commandai le pas accéléré en faisant crier aux miens : « Jésus! Marie! » Les autres criaient : « Hourrah-ha, Hourrah-ha! » Mais j'avais confiance que Jésus et Marie nous protégeraient mieux que le sieur *Hourrah-ha*. — Les balles tombaient comme grêle : plus d'un soldat se prit à pousser des cris de douleur, plus d'un tomba à terre. Mais ce qui nous donnait bon espoir, c'est que les morts tombaient tous la tête vers l'ennemi, circonstance de bon augure et que plusieurs militaires regardent comme un signe certain de victoire. — J'aperçus une fenêtre entourée d'un grillage en fer, et j'ordonnai aussitôt d'y pratiquer une entrée. Dès que l'ouverture fut assez grande pour laisser passer une personne, Wolski, grand diable qui voulait être partout le premier, y entra par la tête, mais à l'instant même au dedans un Suédois le saisit par la chevelure. Wolski se mit à crier comme un aigle : je le pris par les jambes; les Suédois le tiraient de leur côté, nous le tirions du nôtre, si bien que notre brave compagnon faillit d'être écartelé :— Approchez et faites feu dans la fenêtre, dis-je tout bas aux miens; on déchargea quelques mousquetons et les Suédois surpris lâchèrent prise.—Nous entrâmes ensuite l'un après l'autre, et quand nous fûmes plus de 500 dans la forteresse, j'ordonnai de faire feu une seule fois, puis de fondre le sabre à la main sur les Suédois. C'était une belle mêlée, ma foi! Il fallait avoir la tête comme sur des ressorts et la tourner dans tous les sens; car au moment où vous abattiez un soldat, un autre était prêt à vous fendre le cou.

» . . . Tout était fini. Nos soldats se dispersèrent pour visiter les appartements et les magasins de provisions : quelques uns ouvrirent les caves aux munitions, et commencèrent à prendre la poudre, celui-ci dans un bonnet, celui-là dans un mouchoir, un autre dans sa poche. Un dragon vint aussi prendre sa part; mais le traître avait dans sa main une mèche allumée, et une étincelle tomba sur la poudre. — O Dieu tout-puissant! quel affreux vacarme! quelle dévastation! La cave aux poudres se trouvait au-dessous d'une grande tour dans laquelle était un magnifique salon où les rois de Danemark avaient coutume de se divertir, de dîner, danser, etc ; car la tour était dans une position délicieuse, et on pouvait voir de ses fenêtres une partie du royaume de Danemark et même les rivages de la Suède. C'est là que le commandant avec sa famille et plusieurs personnages de distinction s'étaient réfugiés, et c'est aussi de là qu'ils avaient envoyé demander quartier, mais un peu tard, car la poudre les fit voler jusqu'aux nues, et on ne put les apercevoir que lorsqu'ils commencèrent à retomber, comme une nuée d'insectes dans la mer. Ils voulaient, les pauvrets, se sauver devant les Polonais dans le ciel; mais ce n'est pas déjà si facile d'y entrer; saint Pierre leur a barré la porte en disant : « Halte-là, messieurs les luthériens ! vous soutenez que la grâce des saints n'est bonne à rien et que leur intervention est inutile, etc., etc. »

UNE CONTRIBUTION MILITAIRE.

« Notre drapeau (c'est-à-dire le régiment) devait être nourri par la province de Jutland : le commandant m'envoya percevoir les contributions. Dès que je fus arrivé, je présentai mes papiers en faisant semblant de ne comprendre aucune autre langue que celle de mon pays. *Sprechen si deutsch?* me demanda-t-on. Je répondis : *Nix.* On amena quelqu'un qui savait l'italien. *Parlate italiano?* me dit-il. *Nix* fut encore ma réponse. Ils faillirent perdre la

tête, ne sachant plus comment faire. A tout ce qu'ils me demandaient, je répondais toujours : *Geld* (argent). — Que voudriez-vous manger? — *Geld*. — Que désireriez-vous boire? — *Geld*. A la fin ils me conjurèrent de ne pas les presser tant pour avoir de l'argent ; mais ma réponse était toujours : *Geld*. Il y avait dans le voisinage un homme lettré qui avait beaucoup couru le monde et qui parlait plusieurs langues; on l'envoya chercher. — *Ego saluto dominationem vestram*, me dit-il en entrant. Je répondis toujours : *Geld*. — Parlez-vous français? — *Geld*. — *Parlate italiano?* — Encore une fois *Geld*. — Il ne comprend aucune langue humaine! dit le lettré dépité, et il sortit. Le soir on m'apporta en cadeau un superbe saumon, un bœuf bien gras, un daim, et cent écus dans une coupe d'argent. Alors, désignant les écus, je dis en bon latin : Voilà le seul et véritable interprète à l'aide duquel nous nous comprendrons toujours facilement. A ces mots, les Allemands sautèrent de joie; c'étaient des embrassements, des cris, une gaieté à n'en plus finir! Nous bûmes tous jusqu'à nous griser un peu pour établir une bonne harmonie, et les affaires s'arrangèrent parfaitement bien. Ils devaient payer dix écus par chaque charrue; mais bientôt on me donna l'ordre de doubler, puis de tripler la somme; à quoi je répondis qu'il fallait se contenter de vingt écus ou bien me rappeler, parce que je ne consentirais jamais à martyriser ces pauvres gens, qui étaient nos alliés et que la guerre avait déjà assez ruinés. — Ma conversation avec les Jutlandais fut racontée je ne sais par qui dans notre camp : elle fit beaucoup rire le woïewode et tout le monde, et depuis ce moment on appela souvent les écus des *interprètes*.»

La suite à une autre livraison.

LÉPIDOPTÈRES.

Le mot *lépidoptères* désigne, en histoire naturelle, une classe d'insectes connus plus communément sous celui de papillons : il tire son étymologie de deux mots grecs, qui signifient ailes à écailles.

Les lépidoptères se nourrissent uniquement du suc mielleux qu'ils savent extraire des fleurs à l'aide de leur trompe. Ce sont les animaux les plus pacifiques du monde; ils n'attaquent jamais les autres insectes, et ils n'ont même aucun organe pour se défendre. Leurs mœurs sont celles de l'âge d'or. Les femelles pondent des œufs sur les arbres ou sur les plantes, aux lieux où les petits doivent trouver la nourriture qui leur convient, et elles meurent aussitôt que la ponte est finie.



(Le Papillon Machaon.)



(La Vanesse Morio.)

Les naturalistes ont divisé les lépidoptères en quatre grandes familles, ainsi désignées : les diurnes, les crépusculaires, les nocturnes et les phalénites.

Comme type de la première famille, nous avons représenté le papillon machaon, espèce remarquable par sa couleur, qui est d'un beau jaune entremêlé de taches noires sur les ailes supérieures, de bleu et d'une belle lunule rougeâtre sur les ailes inférieures.

Cette espèce se trouve assez communément aux environs de Paris. Elle paraît depuis le commencement de mai jusque vers la mi-juin, et ensuite depuis la fin de juillet jusqu'en septembre. Elle fréquente les bois, les jardins, et surtout les champs de luzerne. On la prend sans peine lorsqu'elle est reposée, particulièrement au coucher du soleil.

Le morio à ailes anguleuses, d'un noir pourpre foncé, avec une bande jaunâtre ou blanchâtre au bord postérieur, et une suite de taches bleues au-dessus, appartient aussi à cette famille. Il se trouve dans toute l'Europe, dans l'Asie Mineure, dans l'Amérique Septentrionale. Il est assez commun aux environs de Paris, dans les bois de Meudon et de Romainville.

La seconde famille est celle des crépusculaires.

Les ailes de ces jolis papillons sont nuancées de vert, de blanc, de rose et de violet. C'est à cette famille qu'appartient le sphinx tête de mort (1833, p. 243).

La troisième famille est celle des nocturnes; elle se compose d'un très grand nombre d'espèces : parmi les plus remarquables est la coquette ou zeuzère du marronnier.

Dans cette espèce, toutes les ailes sont blanches, avec une multitude de points d'un noir bleu aux ailes supérieures, et de petits points noirâtres aux inférieures. On la trouve aux environs de Paris dans le mois de juillet.

Enfin la dernière famille est celle des phalénites. Nous figurons, pour exemple, la pyrale du hêtre.

Les œufs des papillons offrent une grande variété de formes; la plus commune est la forme ronde plus ou moins allongée. Parmi ces œufs on en voit de blancs, de verts, de jaunes, de bleus, de dorés, etc.; ils sont quelquefois rayés ou tachetés.

Des œufs naissent les larves ou chenilles (voyez *Métamorphoses des insectes*, 1835, p. 406). Les chenilles des diurnes sont, soit allongées et plus ou moins cylindriques, soit raccourcies, ovales et en forme de cloportes. Leur corps, composé de douze anneaux, non compris la tête, est mou et diversement coloré; chez quelques espèces il est chargé d'épines plus ou moins nombreuses, simples, ciliées ou branchues, ou bien de tubercules charnus d'où s'élèvent quelques poils : chez d'autres, il finit par une pointe en manière de fourche; enfin, il en est où l'on voit parfois sortir du cou une corne charnue, en Y, exhalant une odeur forte. La tête est revêtue d'une peau cornée ou écailleuse, et a de chaque côté six petits grains luisants qui

paraissent être des yeux lisses. Elle offre en outre deux antennes coniques, très courtes. A sa partie antérieure est la bouche, consistant en deux mandibules, deux mâchoires por-



(Le Sphinx du laurier-rose.)

tant chacune une palpe, deux lèvres, l'une supérieure, l'autre inférieure et qui a près de son extrémité deux autres palpes. On remarque sur chaque côté du corps neuf petites taches ordinairement ovales, et ressemblant à des boutonnières : ce sont des ouvertures qu'on appelle stigmates, et qui servent de passage à l'air pour la respiration. Si on les bouchait avec de l'huile ou une autre matière grasse, la chenille ne tarderait pas à périr. Les stigmates sont situés sur les anneaux ; mais comme ceux-ci sont plus nombreux, il n'y en a point sur le second, sur le troisième et sur le dernier d'entre eux. Les pattes sont invariablement au nombre de seize.

La matière soyeuse que filent les chenilles s'élabore dans deux vaisseaux intérieurs, dont les extrémités supérieures viennent, en s'amincissant, aboutir à la lèvre. Les chenilles rongent les feuilles des végétaux, ou se nourrissent de racines, de boutons de fleurs et de graines; les parties les plus dures des arbres ne résistent pas à quelques espèces, entre autres à celles qui produisent le genre des nocturnes que l'on nomme cossus. Plusieurs vivent exclusivement d'une seule matière, mais d'autres s'accommodent indifféremment de diverses sortes de nourritures. Quelques unes se nourrissent



(La Zeuzère du marronnier.)

en société, sous une tente de soie qu'elles filent en commun ; d'autres se fabriquent des fourreaux fixes ou portatifs; plusieurs se logent et se creusent des galeries dans le parenchyme des feuilles. Les chenilles changent ordinairement quatre fois de peau avant de passer à l'état de chrysalide ou de nymphe.

Certaines nymphes de diurnes ont des taches d'or et d'argent, ce qui leur a fait donner le nom de chrysalides, nom que l'on a ensuite généralisé en l'employant pour désigner le second état de tous les lépidoptères. Au moment de leur formation, les chrysalides sont molles et gluantes; mais en peu de temps leur peau acquiert de la dureté, et devient un abri sous lequel l'insecte se perfectionne, sans avoir besoin de nourriture; elles éclosent pour la plupart en peu de jours; quelques unes toutefois passent l'hiver, et l'insecte ne subit sa métamorphose qu'au printemps ou dans l'été de l'année suivante.

Quand l'insecte est parvenu à son point de perfection, il sort de sa chrysalide la tête la première, par une fente qui se fait sur le corselet. Il est d'abord mou et humide, ses ailes sont courtes et chiffonnées ; mais bientôt il s'accroche, reste immobile ; ses ailes se développent, se sèchent, s'affermissent; puis il rend une liqueur ordinairement roussâtre ou sanguinolente, ce qui diminue le volume de son corps. En ce troisième et dernier état, l'animal ressemble à celui qui lui a donné naissance. Comme lui, il prend son essor et recherche les fleurs.

Les ailes de l'insecte à l'état parfait sont au nombre de quatre, étendues, membraneuses, presque égales, variées ordinairement par les couleurs les plus brillantes et uniquement produites par de petites écailles ovales, allongées, coniques ou triangulaires, découpées à leurs bords, disposées en recouvrement les unes à la suite des autres, à peu près comme les tuiles qui forment le toit d'une maison. Ces écailles, implantées par une espèce de pédicule, se détachent facilement au moindre frottement : et alors l'aile ne présente plus qu'une membrane élastique, mince et transparente, qui n'est pas lisse, comme elle le paraît au premier aspect, mais parsemée de traits longitudinaux un peu enfoncés, marquant les endroits où les écailles étaient attachées. Les ailes inférieures, ordinairement plus petites que les supérieures,



(La Pyrale du hêtre.)

sont souvent plissées à leur bord interne, et semblent former un canal propre à recevoir et à garantir l'abdomen. Les quatre ailes sont quelquefois relevées perpendiculairement dans l'état de repos, et c'est ce qui a lieu pour les papillons diurnes; chez d'autres, elles sont horizontales et inclinées en manière de toit. Pour fixer les ailes supérieures dans cette dernière position, la nature a armé l'aile inférieure, près de son bord antérieur, d'un crin qui pénètre dans une boucle des ailes supérieures; cette disposition manque cependant dans quelques espèces; par exemple, chez les nocturnes.

Une trompe à laquelle on a donné le nom de langue, roulée en spirale, entre deux palpes hérissés d'écailles, forme la partie la plus importante de leur bouche; c'est l'instrument rétractile avec lequel ces insectes pompent le miel des fleurs, leur seule nourriture. Cette trompe est composée de deux filets tubulaires représentant les mâchoires : l'un et l'autre portent, près de leur base extérieure, un très petit palpe ayant la forme d'un tubercule.

Les palpes apparents ou inférieurs, ceux qui sont pour la trompe une sorte de gaîne, tiennent lieu des palpes labiaux des insectes broyeurs; ils sont cylindriques, composés de trois articles, et insérés sur une lèvre fixe, qui forme les parois de la portion de la cavité buccale inférieure de la trompe. Deux petites pièces à peine distinctes, situées, une de chaque côté, aux bords inférieur et supérieur du devant de la tête, près des yeux, semblent être un vestige de mandibules. Les antennes ont leur base près du bord interne des yeux. Elles sont mobiles, plus courtes que le corps, composées d'un grand nombre d'articles peu distincts, filiformes jusque près de leur extrémité, et terminées par un bouton plus ou moins allongé qu'on nomme massue.

La tête est transversale, les yeux sont immobiles, gros, demi-sphériques et à facettes. On découvre entre eux deux yeux lisses, mais cachés entre les écailles.

Les pattes, au nombre de six, sont attachées à la surface inférieure du corselet; les tarses sont composés de cinq articles et terminés par deux crochets : dans plusieurs lépidoptères diurnes, les deux pieds antérieurs sont beaucoup plus petits que les autres, inutiles au mouvement, et repliés de chaque côté sur la poitrine en manière de cordons ou de palatines; ils sont terminés par des tarses gros, dont les articles sont moins distincts et sans crochets apparents au bout. Quelquefois ce caractère n'est propre qu'à l'un des sexes. Les lépidoptères qui ont les pattes ainsi organisées sont nommés tétrapodes ; ceux dont les pattes sont également propres à la marche sont appelés hexapodes. L'abdomen, composé de six à sept anneaux, est attaché au thorax par une très petite portion de son diamètre, et n'offre à son extrémité ni aiguillon, ni tarière. Dans plusieurs femelles cependant les derniers anneaux se rétrécissent et se prolongent pour former une queue pointue et rétractile qui sert d'oviducte.

L'intestin des lépidoptères est court et simple, comme il convient à des animaux qui ne prennent qu'une nourriture liquide : il se compose simplement d'un jabot, d'un estomac dilaté, d'un tube grêle assez long, et d'un cloaque.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

LE CHAUFFAGE.

(Deuxième article. — Voyez p. 78.)

Sachons d'abord ce qui cause le feu, et comment les hommes le produisent.

Dans diverses circonstances, deux corps différents, poussés par certaines forces chimiques, s'unissent intimement l'un à l'autre pour en former un troisième : ce nouveau corps, bien que jouissant de propriétés entièrement différentes de celles des deux autres, n'est cependant que le résultat de leur union intime, et son poids est exactement égal à celui des deux corps qui se sont joints pour le former. Quand ce phénomène est accompagné d'un dégagement de chaleur et de lumière, on lui donne le nom de combustion. Cette chaleur et cette lumière sont dues à un frémissement d'une nature particulière qu'éprouvent les molécules des deux corps composants, à l'instant où elles se jettent l'une sur l'autre. Tous les corps qui, en se combinant, donnent lieu au phénomène de la combustion, c'est-à-dire à cette espèce de tressaillement moléculaire dont nous venons de parler, sont donc propres à nous fournir des foyers, soit de chaleur, soit de lumière. Ceux qui produisent plus de lumière que de chaleur conviennent à l'éclairage; ceux qui au contraire produisent proportionnellement plus de chaleur conviennent au chauffage.

Que l'on ne s'effraie point de ce début un peu sévère; nous cherchons à être aussi courts et aussi intelligibles que possible; mais ayant à cœur de donner à nos lecteurs l'intelligence des phénomènes, il faut bien que nous débutions par quelques considérations de science pure.

Un très grand nombre de corps, chauffés au contact de l'air, prennent tout-à-coup une tendance très vive à entrer en combinaison avec un gaz nommé oxigène qui se trouve dans l'air en grande abondance; les molécules du corps échauffé attirent donc à elles les molécules d'oxigène qui sont à leur portée et s'y attachent, et la chaleur qui se produit dans cet acte d'alliance suffisant pour tenir le corps à la température nécessaire, il en résulte que la combustion se poursuit d'elle-même sans qu'on ait besoin de continuer à chauffer extérieurement le corps que l'on voulait brûler. Il suffit, la plupart du temps de l'avoir chauffé en un point et un seul instant, de manière à ce qu'il ait pris feu, c'est-à-dire de manière que la combinaison commence : c'est ce que l'on appelle allumer; le feu se soutient ensuite de lui-même.

Cela n'a cependant pas lieu pour tous les corps. Il y en a qui, en se brûlant, ne produisent pas assez de chaleur pour se maintenir par là au degré de chaleur qui leur est nécessaire pour continuer à brûler; ils finissent donc par s'éteindre après avoir brûlé seulement un instant.

Tel est le fer, par exemple. Tous ceux qui ont vu des forgerons travailler ont pu remarquer que leurs barreaux de fer, à l'instant où ils sortent du feu, à la température du rouge blanc, brillent et lancent des étincelles : le barreau est à cet instant dans un véritable état de combustion; les molécules du fer, excitées par l'ardente chaleur qu'on leur a communiquée, attirent à elles avec vivacité les molécules de l'oxigène situées dans l'air, et entrent en combinaison avec elles en dégageant cette chaleur et cette lumière qu'on voit aux étincelles; le résultat de la combinaison est cette matière en écailles grises, connue sous le nom de crasse ou battiture, qui se détache du fer, et dans laquelle les chimistes savent retrouver le fer et l'oxigène. Mais la chaleur que produisent les molécules de fer en s'unissant aux molécules d'oxigène, n'est point assez forte pour maintenir le barreau à la haute température qui est nécessaire pour la continuation du feu. Le barreau, abandonné à lui-même hors du foyer, perd donc bientôt sa vive chaleur blanche, devient rouge, rouge sombre, cesse d'avoir de l'affinité pour l'oxigène, se refroidit entièrement et ne s'altère plus.

Mais au lieu d'un barreau de fer prenons un barreau de soufre, appliquons-le un instant sur des charbons par son extrémité; le voilà en feu. Les molécules du soufre n'ont pas besoin, comme celles du fer, d'une très forte chaleur pour se sentir portées vers les molécules d'oxigène; l'acte de la combinaison commence donc sans peine, et avec cette combinaison il se développe une chaleur assez grande pour maintenir constamment le barreau à la température qu'il lui faut pour que ses molécules puissent continuer à appeler à elles les molécules d'oxigène. Cette fois le feu ne s'éteindra donc plus tant que ni le soufre, ni l'oxigène ne manqueront; on ne pourra l'arrêter qu'en l'étouffant, c'est-à-dire en interposant quelque corps qui empêche les molécules d'oxigène d'approcher des molécules du soufre. Quant au corps produit par la combinaison des deux corps, il est encore ici bien sensible, quoiqu'il ne soit pas apparent : c'est une substance gazeuse et invisible qui se répand dans l'air et qui exerce sur les yeux et les poumons cette vive action que tout le monde connaît pour avoir respiré trop près d'une allumette enflammée; on peut la recueillir et en retirer le soufre par certains procédés.

Voilà donc la différence entre le fer et le soufre, c'est que le fer est un combustible non inflammable, et que le soufre est au contraire un combustible inflammable. Le soufre, par sa combustion, pourrait servir au chauffage, le fer ne le pourrait pas, puisque, pour brûler, il a besoin d'être lui-même chauffé. Remarquons en passant qu'il faut laisser au mot inflammable une certaine latitude, car il y a des corps dont la combustion s'entretient d'elle-même, et qui ne donnent aucune espèce de flamme : la flamme est toujours le résultat de la combustion d'un corps volatil.

Il y a plusieurs corps qui, à la rigueur, pourraient, par leur combustion, servir au chauffage : ainsi, parmi les solides, le soufre, comme nous venons de le voir; parmi les liquides, l'huile et l'esprit de vin; parmi les gaz, l'hydrogène. Mais de tous les corps, il n'en est aucun qui se prête mieux à toutes les conditions de ce genre de service que le charbon; et, chose admirable ! en même temps qu'il est le plus avantageux, il est aussi le plus commun et le plus économique : il y a entre les dispositions de la nature et les besoins de l'homme une harmonie préétablie, et dont

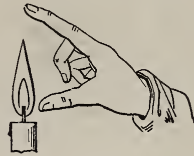
l'existence se révèle à tout instant et jusque dans les moindres détails.

Ainsi le charbon est dans nos sociétés le principe universel du chauffage, comme l'hydrogène est celui de l'éclairage. Tout le monde connaît le charbon; nous ne nous arrêterons pas à le décrire. C'est un corps fixe, c'est-à-dire que la plus grande chaleur ne peut ni le réduire en vapeur, ni le fondre. Quand il est chauffé un peu fortement au contact de l'air, ses molécules entrent en combinaison avec celles de l'oxigène en développant une lumière plus ou moins vive et une chaleur très intense. Le corps résultant de la combinaison de ces deux sortes de molécules est de même que celui que produit le soufre, gazeux et incolore, et comme de plus il est tout-à-fait inodore, il n'y a pour ainsi dire aucun moyen de s'apercevoir de sa présence: le phénomène est analogue à celui qui se passerait s'il se versait secrètement de l'esprit de vin dans de l'eau sans que l'on eût la faculté d'essayer le mélange par le goût; la pureté de l'eau ne paraîtrait nullement troublée, bien qu'elle le fût en réalité très essentiellement. Ainsi ce corps composé de charbon et d'oxigène se répand dans l'air à mesure que le charbon se brûle, sans qu'on puisse ni le voir ni le sentir; mais comme il est tout-à-fait impropre à la respiration, sa présence, s'il s'accumule, ne tarde pas à se trahir, car il commence par incommoder, puis par gêner les poumons et engourdir, et finalement il asphyxie. On le connaît sous le nom d'acide carbonique; c'est lui qui donne la mort à tant d'infortunés; c'est lui qui, dissous dans les eaux gazeuses, devient un des agents de la médecine; c'est lui, enfin, qui fait mousser la bière et pétiller le champagne. Mais ce n'est pas du gaz carbonique que nous devons nous occuper ici, mais seulement de la chaleur qui se produit lorsqu'il se forme, c'est-à-dire toutes les fois que le charbon se brûle.

Le problème du chauffage consiste donc à déterminer, le plus commodément possible, la combinaison du charbon avec l'oxigène et à utiliser en même temps la plus grande partie possible de la chaleur qui se produit durant cette combinaison.

Le charbon prend feu plus ou moins facilement suivant que ses molécules sont dans un état de division plus ou moins grand. Si elles sont très serrées l'une contre l'autre, on conçoit sans peine que la combinaison devienne plus difficile, puisqu'il y a moins de points de contact avec l'air: ainsi du linge brûlé, par exemple, qui n'est autre chose que du charbon extrêmement divisé, prend feu et se consume aussi bien que de l'amadou, tandis que le diamant, qui est du charbon à son maximum de condensation, ne prend feu que dans un foyer extrêmement ardent, et ne se consume que très lentement et très difficilement, et à condition de demeurer jusqu'à la fin dans le foyer. De même la braise prend feu avec une allumette et se consume d'elle-même, tandis qu'un morceau de coke ou même de charbon de bois tiré hors du foyer ne tarde pas à se refroidir et à s'éteindre. La différence dans l'inflammabilité tient donc uniquement à l'état particulier où se trouvent les molécules dans la matière charbonneuse que l'on destine à la combustion. Si cette matière est peu inflammable comme le coke et l'anthracite, elle ne peut brûler que dans de grands foyers et par grandes masses avec le secours d'un autre combustible propre à la mettre en feu en commençant. Si elle est très inflammable comme la braise, elle peut brûler même en morceaux isolés et dans le fond d'un chauffe-pieds.

Pour aviser aux meilleurs moyens d'utiliser la chaleur, il faut savoir que la chaleur produite par le corps qui brûle se répand au-dehors de deux manières: premièrement par les rayons de chaleur qui partent directement du corps en feu, secondement par la chaleur que les molécules, après s'être changées en gaz carbonique, emportent avec elles, c'est-à-dire par ce qu'on appelle le courant d'air. Il s'échappe par cette dernière voie une proportion énorme de chaleur. Il y a là-dessus une expérience bien facile à faire, et que chacun sans doute a faite plus d'une fois: il s'agit tout simplement de la flamme d'une chandelle; les molécules échauffées par la combustion prennent leur chemin dans le sens de la flamme et s'élèvent verticalement en raison de leur légèreté: or, cherchons le point où elles sont assez refroidies pour que leur température soit supportable à la main, et nous verrons que ce point est à une



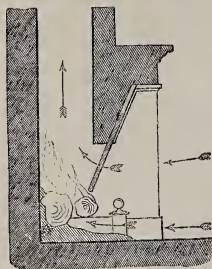
(Fig. 1.)

assez grande distance du foyer; cherchons au contraire latéralement, hors du chemin des molécules, quel est le point où la chaleur émanant directement de la flamme peut être supportée, et nos doigts pourront approcher presqu'au contact du feu dans ce sens sans éprouver aucun mal. La plus grande partie de la chaleur est donc emportée par le courant, et il ne s'en dégage qu'une très faible proportion par le rayonnement.

Qu'on veuille bien ne pas mépriser notre expérience à cause de sa simplicité: nous allons en déduire toute la théorie du chauffage par le feu. Prenons cette même flamme de chandelle, amplifions-la, entretenons-la par un moyen quelconque, en un mot, plaçons-la dans une cheminée, changeons-la en un feu. L'air destiné à nourrir ce feu arrive par la partie inférieure, se glisse entre les fragmens du combustible, se combine, s'échauffe et s'échappe tout ardent par le tuyau qui le jette dehors: toute cette chaleur est perdue; la seule chaleur dont l'appartement se ressente est cette chaleur latérale que nous avons démontrée être si peu de chose en comparaison de la chaleur ascendante. Il ne faut donc pas s'étonner du résultat décourageant pour l'économie domestique que nous allons énoncer: c'est qu'une cheminée ne livre guère à l'appartement qu'elle est destinée à échauffer que deux ou trois centièmes du total de la chaleur produite par le feu qu'on y fait; M. Clément a même observé des cheminées qui ne rendaient qu'un demi-centième. Comptons donc que dans nos cheminées nous brûlons au moins trente mesures de bois pour obtenir la quantité de chaleur qui résulte en réalité de la combustion d'une seule mesure. Tout le reste est jeté aussi inutilement dans l'atmosphère, par le conduit de la cheminée, que s'il nous fallait verser trente bouteilles de vin dans la rivière chaque fois que nous en voulons boire une seule.

Une perte notable de chaleur est causée par l'habitude où nous sommes d'avoir des cheminées avec de larges ouvertures. Il s'établit dans l'espace qui sépare le foyer du manteau un tirage très actif, qui entraîne sans aucune utilité pour l'entretien du feu une grande quantité d'air dans le tuyau: c'est comme un gouffre qui engloutit l'air de l'appartement à mesure qu'il s'échauffe et le met dehors en obligeant l'air froid à venir le remplacer en passant par les fentes des portes et des fenêtres. Dans ces vastes cheminées à manteau élevé, telles que les construisaient nos pères et telles qu'on en rencontre encore dans les campagnes, l'air de l'appartement était soutiré avec tant de force qu'il ne faisait qu'y passer, comme un vaste courant entrant d'un côté pour sortir à l'instant même de l'autre. On pouvait à force de feu échauffer les murailles du logis, on n'y échauf-

fait jamais l'air. On remédie à cet inconvénient en garnissant la partie antérieure de la cheminée d'une plaque mobile qui s'abaisse presque sur le foyer et intercepte, quand on le veut, le chemin de ce dommageable courant d'air. On y remédie encore plus efficacement en ajoutant à cette plaque des ventouses qui amènent pour l'entretien du feu l'air du dehors, et permettent à celui de l'intérieur de ne pas se renouveler plus souvent qu'il ne le faut pour la respiration.



(Fig. 2.)

Quant à l'air chaud qui est entraîné par le courant ascendant de la cheminée, il y a un moyen bien simple de le forcer de servir au chauffage, c'est de le faire circuler par des tuyaux dans l'intérieur de l'appartement jusqu'à ce qu'il ait perdu presque toute sa chaleur. Tout le monde sait comment on parvient à ce résultat avec des poêles de métal ou de faïence garnis de tuyaux plus ou moins allongés. L'industrie moderne a inventé des cheminées de diverses formes qui ont sous ce rapport le même avantage des poêles, et qui, pouvant cependant s'ouvrir entièrement par devant, laissent aux yeux le plaisir du feu tout aussi bien que les cheminées ordinaires. La construction des cheminées ayant été déjà le sujet d'un article inséré dans ce Recueil (1836, page 50), nous n'avons plus à en parler. Nous avons donné aussi simplement que nous l'avons pu la théorie du chauffage, et ces premiers principes nous semblent suffisants pour jeter sur la pratique toute la lumière que l'on peut désirer. Nous terminons seulement cet article en offrant à nos lecteurs la comparaison des divers appareils du chauffage, sous le rapport de l'économie de leur emploi.

L'élévation de température produite par la combustion de 10 kilogrammes de bois dans une cheminée ordinaire et dans un appartement d'une capacité de 100 cubes, est, d'après les expériences de M. Clément, de un degré et demi seulement. Il est aisé de calculer d'après cela la quantité de bois à brûler pour produire une température déterminée dans un appartement d'une capacité déterminée. Il est bien entendu qu'il s'agit d'une cheminée de qualité moyenne, ainsi que d'une vitesse moyenne de combustion.

La même chaleur obtenue avec 10 kil. de bois brûlés dans une cheminée ordinaire s'obtient dans une cheminée perfectionnée, à ventouses et à plaque mobile, avec 5 kil., dans une cheminée à la Désarnod, dite cheminée à la prussienne, avec 3 kil.; dans un poêle de Curendam en tole, avec 2 kil., dans un poêle de Désarnod en fonte ou en faïence, avec 1 kil. $\frac{1}{2}$. On voit qu'il est souvent facile de payer le prix d'une cheminée perfectionnée avec l'économie de combustible qu'on se trouve à même de faire dans le courant d'un seul hiver.

Les diverses qualités de combustible n'offrent pas moins de différence quant à l'économie qui résulte de leur emploi. Voici quelques indications qui pourront avoir leur utilité, et qui ne sont pas sans intérêt.

NATURE ET QUANTITÉ des combustibles.	VALEUR.		EAU PORTÉE de la température de la glace à celle de l'eau bouillante.	EAU PORTÉE de la température de la glace à celle de l'eau bouillante pour une dépense de 1 franc.
	fr.	c.	kilog.	kilog.
1 hectolitre de charbon de hêtre ou de chêne. . . .	4	»	1 875	460
1 hectolitre de houille. . .	4	40	4 800	1 090
1 hectolitre de coke. . . .	2	85	1 980	690
1 hectolitre de charbon de tourbe.	5	»	3 000	600
1 stère de bois de basse qualité.	15	»	6 000	400
1 stère de bois de hêtre ou de chêne.	18	»	12 000	675
1 corde de tourbe pesant 2 000 kilogrammes. . .	15	»	50 000	3 300

Les bonnes cheminées donnent donc une économie des deux tiers, et les bois de bonne qualité une autre économie d'un tiers.

Ainsi nous voilà conduits par le chauffage à un résultat analogue à celui que fournit l'étude de l'éclairage. Il y a économie dans l'emploi des appareils et même des qualités de bois qui, dans l'état actuel de notre société, n'appartiennent qu'aux classes riches ou aisées. Le pauvre, faute d'avertissement, en demeurant en dehors des découvertes et des presciptions de l'industrie moderne, demeure sous le poids d'énormes charges. L'homme riche, assis à l'aise près d'une cheminée perfectionnée, brûle pour un franc de bois, tandis que le pauvre, près de son foyer grossier, en brûle, résultat étrange! pour quatre francs avant d'obtenir le bénéfice de la même température. En supposant qu'il pût dépenser la même somme pour son chauffage, il aurait quatre fois moins chaud, et encore à condition de demeurer dans un appartement tapissé et bien clos. Aussi, malgré toute la dépense que le pauvre peut faire, le froid de l'hiver lui est-il bien dur. A la vérité, il lui reste la ressource de se servir d'un poêle. Mais de quelle jouissance ne se prive-t-il pas en enfermant ainsi son pauvre feu sous une épaisse muraille de fonte ou de terre cuite? C'est perdre la moitié du plaisir que procure le feu que de se réduire à sentir sa chaleur sans voir sa douce et égayante lueur. Autant la flamme qui pétille et la braise riante inspirent de gaieté, autant le poêle sombre et immobile inspire de tristesse. Laissons donc le poêle : c'est la cheminée de la misère, ce ne doit point être celle de notre peuple. Si la cheminée est un peu plus coûteuse, payons: l'argent n'est pas mal dépensé, quand il l'est pour un plaisir honnête, et qui contribue à entretenir la joie et la bonne humeur dans le sein des familles. La cheminée est quelque chose d'aussi national que la gaieté: et il ne faut renoncer, par préoccupation d'économie, ni à l'une ni à l'autre; nos pères ont souvent chanté les joyeux tisons qui, durant les veillées de l'hiver, les consolaient si bien de la rigueur du ciel : quand le ciel est sombre, tournons comme eux nos regards vers un coin de terre, si petit qu'il soit, qui nous rende le spectacle du vif et du brillant. Abandonnons aux Anglais leurs feux âpres de coke et de charbon de terre, aux Allemands leurs tristes poêles, aux Italiens leurs insignifiants brasiers, gardons en France, mais en les perfectionnant, nos bonnes cheminées; gardons-les comme le symbole des mœurs de nos pères, cultivons-les comme l'autel de nos dieux domestiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30

MOEURS DU BRÉSIL.



(Mœurs du Brésil. — Famille de Planteurs allant à l'Eglise.)

Le genre de vie, les mœurs, la position sociale du colon brésilien varient en proportion de l'aisance dont il jouit, et selon le plus ou moins d'éloignement qui sépare ses domaines de la côte, des grandes villes et des routes fréquentées.

La maison d'un colon aisé n'a qu'un étage; les murailles sont en terre glaise, et quelquefois blanchies. Les fondations, qui s'élèvent à peu près de deux pieds au-dessus du sol, sont en blocs de granit non taillés. Le toit, recouvert de larges tuiles creuses, dépasse de huit à douze pas les murailles de l'édifice, et est supporté par des colonnes de bois. Tout autour règne un balcon appelé *varanda*, qui rappelle les maisons des paysans de quelques cantons de la Suisse.

Le vêtement des hommes consiste ordinairement en une chemise de coton et en un pantalon de même étoffe. Le pied est nu, mais chaussé d'une sorte de grandes pantoufles (*tamanéas*), qui sont quelquefois garnies d'éperons; le colon est toujours prêt à monter à cheval; il est rare qu'il fasse à pied le plus court trajet. Dans l'intérieur de la maison, les dames ne sont guère vêtues que d'une tunique de coton blanc; s'il survient un étranger, elles s'enveloppent d'un grand châle.

La nourriture du colon est également simple. On commence le repas, qui a lieu vers le soir, par servir de la farine de manioc avec des oranges, puis viennent des fèves noires avec du lard ou de la viande salée; quelquefois on y ajoute une poule et du riz. Le dessert consiste en fromage et en fruits. La boisson la plus ordinaire est de l'eau. Cette frugalité est due à une température naturelle; car lorsqu'on reçoit des étrangers, ou dans les grandes occasions, il ne manque ni de plats fins, ni de vins d'Espagne, ni de friandises. Dans les plantations lointaines de l'intérieur du pays, les maîtres mangent patriarchalement à la même table que les esclaves.

La conversation est le seul délassement de la vie des colons, et comme leur esprit est fort peu cultivé, ce sont les événements que la journée a fait naître dans la famille, chez les voisins ou dans le district, qui font tous les frais de l'entretien.

Il est rare que parmi les meubles d'une plantation il ne se trouve pas une mandoline; la musique et la danse viennent à leur tour égayer la vie domestique.

La monotonie de cette existence n'est guère interrompue que par les fêtes de l'église; elles ont d'autant plus d'importance qu'elles sont une occasion de réunion pour tous les colons de la contrée: ils y viennent terminer leurs affaires et en négocier de nouvelles. Rien de plus animé que le dimanche dans un aldéa ou dans une petite bourgade qui possède l'image vénérée d'un saint. Les familles de colons y arrivent de toutes parts. Les hommes viennent à cheval, les dames également à cheval ou dans les litières. Les grandes fêtes de l'église sont célébrées avec beaucoup d'appareil: il y a des feux d'artifices, des danses et des spectacles qui rappellent les premiers essais mimiques, et dans lesquels les grossières plaisanteries des acteurs satisfont pleinement les spectateurs.

Ces détails sur les mœurs des planteurs brésiliens sont tirés du *Voyage pittoresque dans le Brésil*, par Maurice Rugendas. En voici quelques autres empruntés à un ouvrage que M. Ferdinand Denis publie actuellement dans l'*Univers pittoresque*.

« Le pays de Minas, situé au centre de l'empire brésilien, a conservé, en partie du moins, la naïveté des vieilles mœurs portugaises. Tandis que les gens riches de Rio et de San-Salvador suivent les modes de Paris ou de Londres, il n'est pas rare de voir à Villa-Rica, à Sabara, à Marianna, des veillards qui rappellent, par quelques portions de leur costume du moins, les modes du dix-septième siècle. Le chapeau à larges bords, le grand manteau, les guêtres de cuir, et, s'il est à cheval, la selle et les éperons mauresques, tout cela donne encore au Mineiro un aspect particulier, qui le distingue des autres habitants du Brésil. Il en est de même des femmes : comme à Saint-Paul, elles portent le chapeau de feutre; écuyères habiles, elles ne redoutent ni l'allure d'un cheval ombrageux, qu'elles montent souvent à la manière des hommes, ni les ravins nombreux ou les catingas dont Minas est entrecoupé. La séja qui roule assez rapidement dans les rues de Rio de Janeiro; la cadeira qui transporte, à San-Sal-

vador et à Pernambuco, les élégantes d'un quartier dans un autre; le hamac suspendu qui forme la litière habituelle d'une habitante de Maranham : tout cela n'est pas complétement inconnu à Minas, sans doute; mais ces divers moyens de transport seraient d'un usage prodigieusement difficile dans des vallées interrompues sans cesse par le travail des diverses exploitations, ou sur des routes prétendues royales, dont on a peine quelquefois à retrouver les traces : fût-ce donc sur l'*estrada real* qui conduit de Villa-Rica à Tijuco, on va généralement à cheval, ou bien à dos de mulet. Dans les habitations reculées, l'antique char aux roues massives et au bruit formidable, tel qu'on en rencontre encore à Rio, fait l'office de char-à-bancs; il n'est pas rare d'atteler des bœufs à cette voiture toute patriarchale; et, le dimanche, c'est de cette façon que des familles entières se rendent à la villa, voire même à l'arrayal, où le service divin est célébré. »

L'APPRENTI.

§ I.

Une de ces tristes scènes que la pauvreté traîne si souvent à sa suite avait lieu vers le milieu de janvier 18. . , dans l'une des plus misérables maisons du faubourg de Bâle, à Mulhouse. Au fond d'un grenier ouvert à tous les vents, où le givre entrait par les carreaux brisés, une femme d'une quarantaine d'années était étendue sur un lit en lambeaux : sa figure livide annonçait que les sources de l'existence étaient taries en elle. La veuve Kosmann, c'était le nom de la mourante, avait lutté pendant plusieurs années contre les plus dures privations, et avait usé un corps naturellement robuste dans un travail qui eût demandé des forces surhumaines. A la mort de son mari elle était restée chargée de deux enfants, dont l'aîné avait à peine quatre ans; ce n'avait été qu'en accumulant fatigues sur fatigues, misères sur misères, qu'en attendant bien souvent le salaire du lendemain pour satisfaire la faim du jour, qu'elle était parvenue à élever ses deux orphelins. Depuis long-temps déjà elle sentait que sa vigueur l'abandonnait; mais quand les forces lui manquèrent entièrement pour le travail, la plupart des personnes qui lui fournissaient de l'ouvrage, ignorant la cause de ce qu'elles appelaient sa négligence, cessèrent de l'employer. Encouragée et soutenue, la pauvre femme fût peut-être parvenue à surmonter son mal, mais, ainsi repoussée, la lutte lui devint impossible. Un soir, en rentrant plus accablée que de coutume dans sa mansarde, elle jeta un regard sur le bûcher et sur le buffet, vides tous deux, et dit à Frédéric, le plus jeune de ses fils :

— Garçon, Dieu peut-être aura pitié de nous; mais ces jours-ci ne compte point sur moi, car je me sens bien malade. Tu es un bon travailleur, ton chef de fabrique t'aime; quand il saura que toi et ton frère vous manquez de tout, il ne te refusera pas une avance. Je sais que c'est dur à faire, ces demandes; mais tu as du courage, Frédéric, et Dieu a dit qu'il fallait s'aider soi-même.

Frédéric regarda sa mère avec anxiété : le pain leur avait souvent manqué, et jamais elle ne lui avait parlé ainsi. Il fut effrayé de sa pâleur et de son abattement. Cependant il retint les pleurs qui lui venaient aux yeux; il s'approcha d'elle, l'engagea à se coucher, et lui dit qu'il allait se rendre chez M. Kartmann.

Mais l'avance qui fut faite par celui-ci suffit à peine pour satisfaire pendant quelques jours aux premiers besoins, et bientôt tout manqua de nouveau à la pauvre famille.

Le 20 janvier, la mansarde de la veuve Kosmann était encore plus froide que de coutume; l'œil aurait en vain cherché une étincelle dans le poêle entr'ouvert; seulement, deux cierges brûlaient sur une mauvaise table vermoulue placée auprès du lit, et on entendait encore dans la rue le bruit argentin de la sonnette qu'un enfant de chœur agitait devant le saint viatique. La mourante venait de recevoir les derniers secours de la religion. Ses deux fils étaient à genoux près d'elle. Frédéric paraissait absorbé par la douleur; François, l'aîné, pleurait aussi, mais on sentait que ces pleurs n'étaient dus qu'à l'émotion du moment, et à travers cette affliction passagère il était facile d'entrevoir l'insouciance et l'insensibilité.

Peu après le départ du prêtre, l'agonisante essaya de se soulever, et fit signe à ses deux enfants de l'écouter avec attention : puis, avançant vers eux ses bras défaillants, elle leur prit à chacun une main et les attira doucement sur sa couche.

— Dans quelques heures, leur dit-elle, vous serez entièrement orphelins, et vous n'aurez plus pour vous soutenir que vous-mêmes. Dieu est bon pour moi; il m'enlève au moment où mes bras devenaient trop faibles pour vous nourrir. J'aurais voulu rester encore quelque temps près de vous pour vous guider... mais, puisqu'il faut mourir, écoutez-moi : je n'ai à vous dicter que le testament du pauvre, celui des bons conseils. Avant que vous soyez en âge de gagner votre vie comme des hommes, vous aurez bien des mauvais jours à passer; quels que soient vos besoins, pourtant, rappelez-vous que la probité est votre seule richesse. Souvent j'aurais pu m'approprier le bien des autres quand vous manquiez de pain, mais quelque horribles que soient pour une mère les cris de faim que jette son enfant, j'ai mieux aimé les entendre que de faire une chose défendue par Dieu. D'ailleurs, l'avenir ne peut manquer de valoir mieux pour vous que le passé. Toi, Frédéric, tu es bien jeune encore, car c'est seulement à Noël dernier que tu as eu treize ans; mais tu possèdes une véritable fortune, l'amour du travail. Quant à toi, enfant, ajouta-t-elle en tournant ses regards éteints vers son fils aîné, ne t'irrite point de ce que je vais te dire, et n'y vois point un reproche du passé, mais seulement une prière pour l'avenir. Veille sur toi, François! tu n'aimes point le travail, et c'est cependant la seule garantie de probité qu'il y ait pour le pauvre. Quand on n'a pas le courage nécessaire pour gagner son pain de chaque jour on est bien près de le voler! Reste auprès de Frédéric, enfant, c'est ton compagnon naturel; écoute les avis qu'il te donnera, ne te blesse point de sa supériorité; lui-même sait bien que c'est à Dieu qu'il la doit, et il ne t'en fera point souffrir. Puis, serrant la main de François qui restait immobile dans la sienne : — Jure-moi, lui dit-elle, que tu ne te sépareras point de ton frère, et que tu n'iras point chercher un toit loin de la seule affection qui te reste.

François ému promit en pleurant, et bien qu'il n'y eût rien de profond et de senti dans cette promesse, elle parut contenter la mourante, car sa figure s'illumina d'un rapide rayon de joie.

— Je meurs tranquille, dit-elle. Oh! mes enfants bien-aimés! n'oubliez point que tout ce que j'ai souffert c'est pour vous deux, et que quand vous vous plaigniez, vos deux voix m'arrivaient au cœur en même temps; restez donc unis dans cette vie comme vous l'avez été dans mon amour. Puis, étendant ses mains glacées sur ces deux jeunes fronts qui se courbaient devant elle, elle prononça d'une voix inintelligible quelques mots qui ne s'adressaient qu'à Dieu et ne furent entendus que de lui seul; ensuite elle rendit le dernier soupir.

Le lendemain, les deux orphelins suivaient au cimetière cette femme aussi pauvre dans son convoi qu'elle l'avait été dans sa vie. Des porteurs, un seul prêtre et ses enfants la conduisaient à sa dernière demeure. Sans les larmes et l'abattement de Frédéric et de son frère, rien n'eût averti qu'il existait un lien de parenté entre le cadavre et les deux assistants, car l'argent leur avait manqué pour acheter un crêpe, de même qu'il leur avait manqué pour sauver leur mère de la mort.

§ II.

Abandonnés à eux-mêmes, les deux frères ne tardèrent pas à suivre deux routes différentes selon le caractère de chacun d'eux. François, que la mort de sa mère avait troublé, parce que la disparition de ceux qui nous soignent et nous aiment a quelque chose de saisissant même pour les cœurs les plus froids, ne trouva d'autre moyen d'échapper à sa tristesse que de chercher des distractions bruyantes. Le lendemain du jour où il avait descendu sa mère dans la fosse, il était au Tanevat avec des garçons de son âge, courant et se battant à coups de pelotes de neige, ou bien glissant sur les flaques d'eau glacée que l'on rencontrait dans les clairières. Frédéric comprit tout différemment ses devoirs; une fois sa première douleur apaisée, il songea à suivre les conseils de sa mère en travaillant avec courage. Il retourna à la fabrique les yeux rouges, le front pâle et le cœur bien triste, mais aussi bien résolu. En passant près de lui dans la journée, M. Kartmann s'arrêta.

— Vous avez été plusieurs jours sans venir, lui dit-il sévèrement; voudriez-vous, par hasard, renoncer à vos bonnes habitudes d'exactitude?

— Je soignais ma mère, monsieur.

— Elle est donc mieux maintenant?

— Elle est morte! répondit Frédéric en pleurant.

M. Kartmann laissa échapper une exclamation de surprise.

— Pauvre enfant! dit-il; et depuis quand?

— Depuis deux jours.

— Allez, reprit le fabricant avec un mouvement de tendre compassion; allez, Frédéric, vous pouvez ne revenir qu'à la fin de la semaine, et vous recevrez votre paie comme si vous aviez travaillé.

— Merci, monsieur, répondit l'enfant; en quelque lieu que soit ma mère maintenant, elle doit être heureuse de me voir à l'ouvrage; je lui obéis en faisant ce que je fais.

M. Kartmann passa la main sur la tête du jeune apprenti avec un doux intérêt, et lui dit:

— Vous passerez parmi les premiers apprentis, Frédéric, et j'augmente votre paie.

Mais le zèle de l'orphelin ne se borna point seulement aux travaux de la fabrique. M. Kartmann annonça qu'il allait instituer chez lui un cours primaire qui aurait lieu le soir, et qui devait, pour ses apprentis, remplacer les écoles publiques dont ils ne pouvaient profiter; cette nouvelle combla Frédéric de joie.

C'était la première voie d'instruction qui s'ouvrait devant lui. Plus d'une fois il avait entendu sa mère déplorer cette ignorance dont ses enfants n'avaient aucun moyen de sortir, et il avait facilement compris par ses propres observations combien l'instruction était utile dans la vie. Ce fut donc un véritable bonheur pour lui quand il entendit M. Kartmann parler de son projet; et quand arriva le 15 février, jour où les cours devaient s'ouvrir, il partit pour son atelier plus disposé que jamais au travail et le cœur plein des plus courageuses résolutions. Pendant tout le jour la pensée du soir ne le quitta pas une minute; il entrevoyait ce moment comme celui de la récompense promise à son activité, et jamais sa tâche ne lui parut plus légère.

Mais le pauvre enfant était loin de prévoir, dans sa généreuse impatience, tous les obstacles qui l'attendaient sur la route. Dieu seul pourrait dire quelle force d'âme il lui fallut pour surmonter les premiers dégoûts de l'étude; de quelle puissance de volonté il eut besoin pour dominer sa nature et la soumettre à un travail si éloigné de ses habitudes. Car on ne sait point assez de gré à l'enfant du peuple de l'instruction qu'il acquiert; mille obstacles inconnus au fils du riche viennent doubler pour lui les difficultés de l'étude, déjà si grandes en elles-mêmes. Rien, dans sa première éducation, ne le prépare aux travaux raisonnés; la vie, pour lui, se résume tout entière dans les faits matériels; c'est dans cette sphère que sont la plupart de ses besoins et de ses douleurs: Frédéric surtout avait été à cet égard placé dans les conditions les moins favorables. Né dans une ville manufacturière, on le mit tout petit encore devant une machine qu'il s'habitua à voir fonctionner sans chercher les relations qui existaient entre ses différentes parties, et dans le travail qui lui fut imposé il ne sentit jamais d'autres nécessités que celles de la force et de l'adresse manuelle. Son intelligence dut nécessairement contracter, par suite, des habitudes d'inaction: elle alla regardant de côté et d'autre, ne s'arrêtant sur un objet qu'aussi long-temps qu'elle y trouvait un motif d'amusement, et ne s'en faisant jamais une cause de réflexion. Aussi, quoiqu'il fût l'apprenti le plus laborieux de la fabrique, il était demeuré complétement étranger à tout travail de pensée: il lui fallut donc une volonté puissante pour fixer son esprit toujours vagabond. Pendant les premiers jours, et quoi qu'il fit pour la soumettre, il sentait constamment sa pensée lui échapper et courir à travers champs. Puis, la mémoire, cette faculté qui ne s'acquiert et ne s'entretient que par un continuel exercice, lui manquait presque entièrement. Cependant, quelque grands que fussent les obstacles, il devait finir par les briser, car c'était un de ces cœurs pleins de loyauté et de courage qui ne cherchent point des prétextes pour éluder un devoir pénible et qui l'accomplissent à tout prix. Peu à peu il réussit à effacer les mauvaises influences de sa première éducation; à force de le vouloir et d'y employer toutes ses facultés, il parvint à maîtriser sa pensée et à lui imposer une direction. Une fois qu'il eut remporté cette première victoire, qui mettait ainsi ses capacités intellectuelles au pouvoir de sa volonté, l'étude ne lui parut plus hérissée des mêmes difficultés; ce qui d'abord lui avait semblé d'une désolante obscurité s'offrit à lui sous une forme claire et précise, quand son esprit put sans trop de fatigue aller de la cause à l'effet et tirer des déductions: mais que d'efforts cachés, que de généreuses résistances pour arriver là!

Depuis quelque temps Frédéric et François avaient quitté leur grenier pour se mettre en pension chez une vieille femme, nommée Odile Ridler, qui avait été l'amie de leur mère. Une fois installé dans sa nouvelle demeure, notre jeune apprenti se mit à étudier avec plus d'ardeur qu'il ne l'avait fait jusque là; il put profiter du feu et de la lumière de son hôtesse pour travailler le soir et repasser les leçons qu'il avait reçues.

Mais ce qui lui profita le plus fut un travail dont il eut lui-même l'idée. Il pria Odile de lui prêter son livre d'heures et de lui désigner à quel endroit se trouvait une prière qu'il savait par cœur. Il étudia la forme des mots un à un, et arriva au bout de quelques semaines à les distinguer parfaitement entre eux sans avoir égard à leur place; il chercha alors ces mêmes mots dans toutes les pages du livre et les reconnut. Puis il les décomposa en syllabes, et trouva qu'il avait un nombre immense de celles-ci à sa disposition, et que pour lire la plupart des mots il n'avait besoin que de les combiner différemment entre elles. Souvent, au milieu de cette étude, le pauvre enfant, déjà tout brisé par le travail du jour, sentait ses yeux se fermer; mais, imitant sans le savoir un philosophe ancien, il avait fait promettre à la vieille Ridler, qui veillait jusqu'à onze heures, de l'éveiller quand elle verrait ainsi le sommeil s'emparer de lui.

La journée presque entière du dimanche était aussi employée de cette manière. Après avoir rempli ses devoirs religieux et fait une promenade, il rentrait à la maison et ne quittait son livre que le soir, pour aller avec Odile passer quelques heures chez des voisines.

Une si courageuse persévérance ne pouvait manquer d'avoir d'heureux et prompts résultats; aussi, vers la fin

du printemps, Frédéric lisait très couramment. Il essaya alors de donner quelques leçons à François, qui ne travaillait point dans la même fabrique que lui; mais tous ses efforts, toutes ses prières furent inutiles.

— A quoi ça me servira-t-il, de savoir lire, pour filer du coton ? répétait celui-ci.

Frédéric dut renoncer à vaincre la paresse de son frère, mais il continua pour son compte les études qu'il avait commencées. Il demanda instamment au chef de l'école à passer dans la première division, où il prit des notions d'écriture et de calcul, et, à l'aide de son propre travail beaucoup plus que des explications qu'il recevait, il fit dans ces nouvelles connaissances des progrès aussi rapides que ceux qu'il avait faits dans la lecture.

Deux ans environ se passèrent de cette sorte; M. Kartmann avait de nouveau augmenté sa paie.

Cependant les cours qui se faisaient à la fabrique ne s'étendaient point au-delà de la lecture, de l'écriture et du calcul, et Frédéric aurait voulu étudier la géométrie, indispensable, comme il le savait, pour les connaissances mécaniques; malheureusement il manquait de livres et ne pouvait en acheter. Enfin le jour de la Saint-Georges arriva, et avec lui une joie inattendue pour l'orphelin : c'était la fête de M. Kartmann. Quand tous ses ouvriers et apprentis vinrent la lui souhaiter, il fit avancer Frédéric, et lui mettant une pièce d'or dans la main :

— Prenez, mon ami, lui dit-il, c'est la récompense que je destinais à l'élève le plus studieux; je suis heureux qu'elle ait été méritée par vous.

Une pièce d'or!... c'était plus que Frédéric n'avait jamais osé désirer; c'était la réalisation de ses plus beaux rêves ! Le pauvre enfant se trouva si saisi de bonheur, que son trouble seul put témoigner de sa reconnaissance.

Deux heures après il était dans le petit jardin attenant à la maison d'Odile Ridler, assis sur un banc, et feuilletant avec une sorte d'enivrement des livres posés sur ses genoux; on voyait mille espérances, mille projets d'avenir passer dans son regard!... Il était heureux pour la première fois!

La suite à la prochaine livraison.

DE LA CONVERSATION

A LA FIN DU DERNIER SIÈCLE.

En 1789, un magistrat qu'une grande fortune, un grand état dans le monde, tous les avantages extérieurs et de nombreux succès avaient fait accueillir dans les plus brillantes sociétés de cette époque, Hérault de Séchelles résuma dans une note, trouvée parmi ses papiers après sa mort, les qualités de conversation qui distinguaient les hommes les plus célèbres de son temps; à tout l'attrait d'une confidence, cette note joint l'avantage de peindre d'une manière intime plus d'un personnage que l'on connaîtrait moins par la lecture de longues notices.

« Il m'a semblé, dit Hérault de Séchelles, que l'on » aurait eu un prodigieux avantage, soit comme homme » du monde, soit comme orateur, si l'on était venu à bout » de réunir :

» Le ton tantôt éloquent et fort, tantôt fin et délié, » toujours retenu de M. Thomas.

» L'air inspiré, l'expression enthousiaste et poétique de » l'abbé Arnaud.

» La tournure piquante, élégante, académique de » M. Delille.

» Je ne sais quoi, mais quelque chose dans la mémoire » effrontée et le courage honteux de l'abbé Maury.

» Les pinces mordicantes de l'esprit de Champfort.

» Le ton noble et poli, l'esprit de justice de M. Ducis.

« L'accent bas, calme, profond, gascon et léger, le ton » de découverte, l'œil roulant ou fixe, la manière de lever » la tête, de plier le front, de M. Garat.

» L'air d'un homme à part, isolé, le ton bonhomme, » qui conte des histoires et sème les vérités, de M. de » Buffon.

» Les manières sensibles, naturelles et simples de M. Gerbier.

» Les harangues longues et soudaines, la présence d'es» prit, la voix forte d'Epréménil.

» La manière de conter de d'Alembert.

» La parole vive et expansive de Lavater.

» L'entretien continu et bien français de Marmontel.

» Le feu d'artifice, les étincelles piquantes de Barthe.

» L'esprit sérieux, étendu, calculateur, géomètre, » instruit dans tous les genres, l'habitude constante et » l'amour des détails, de M. Condorcet.

» Le génie d'analyse, le scepticisme et l'intelligence cher» cheuse de M. de Lagrange.

» Le silence du célèbre Franklin. »

Ces remarques d'Hérault de Séchelles sont remplies de finesse, et quelques unes peuvent passer pour des portraits achevés : on y reconnaît l'influence des goûts littéraires de l'époque; mais la politique, on le sent déjà à quelques traits courts, précis, mais heurtés, va bientôt tout absorber :

Voici d'autres jugements pleins de vivacité sur quelques artistes du même temps.

Hérault de Séchelles énumère :

« La voix forte et mâle, le port noble, colère, le geste » majestueux, la beauté, la franchise fière et bonne de » Larive.

» La liberté, l'aisance, la grâce théâtrale et sociale de » Molé.

» L'attitude, et la voix politique soutenue, royale de » mademoiselle Clairon.

» La candeur jeune, intéressante de la déclamation de » Saint-Phal.

» Les beaux gestes, les mains, l'accent paternel, l'éclat » vigoureux, entraînant dans le débit de Brizard. »

Hérault de Séchelles, jeune, élégant, avait débuté à vingt ans comme avocat au Châtelet, aux applaudissements du monde; il n'avait pas tardé à être nommé, par la protection de la reine, avocat-général au parlement. Quand il écrivait cette note, il entrait dans la carrière politique. Bientôt, membre de l'assemblée législative, et entraîné par les orages politiques, il prit part aux mesures violentes de cette époque, et il mourut avec Danton.

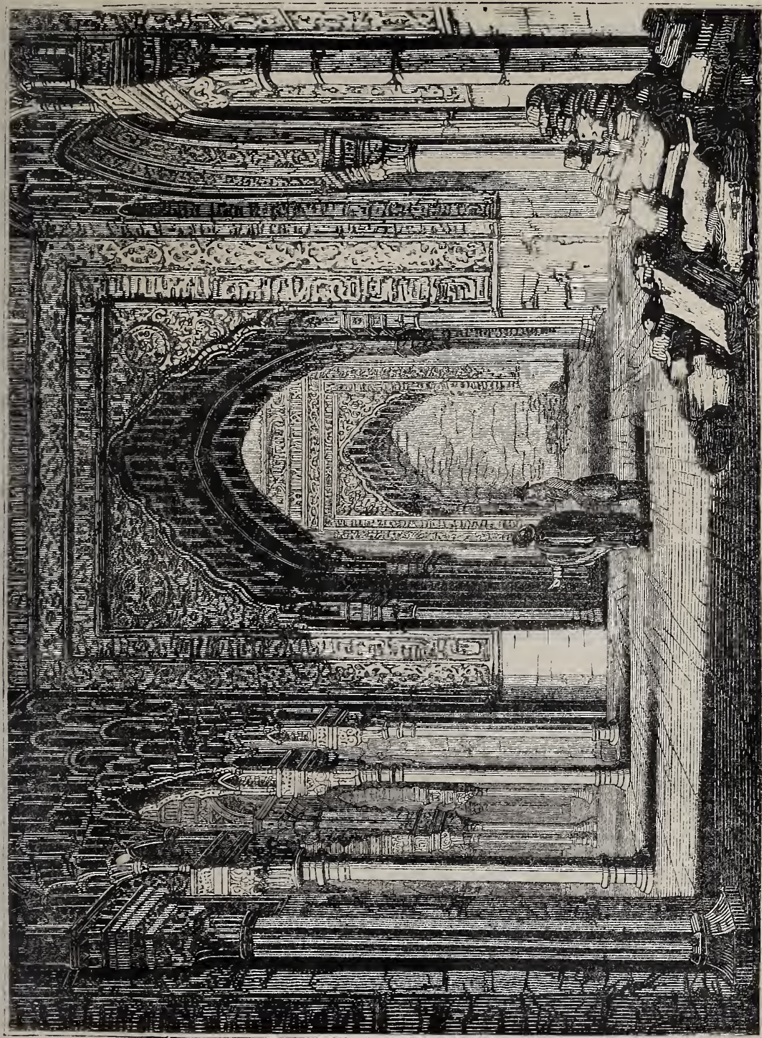
L'ALHAMBRA.

L'Alhambra est un des vestiges les moins incomplets du passage d'un peuple conquérant qui, par un rare privilége, a laissé dans le pays conquis de douces et poétiques traditions. C'est une tente dressée par lui sur la terre promise d'où ses fautes l'ont fait bannir, une tente si délicate et si frêle que le vent l'aurait abattue, si le vent pouvait briser seulement une fleur sous le ciel enchanté de Grenade ; une tente arabe que les peuples chrétiens ont laissée debout sur leur sol reconquis, parce qu'elle avait été hospitalière, et parce que le nom du Dieu qui est le Dieu de tous les peuples brille en lettres d'or sur toutes ses faces. L'Alhambra, cet édifice de briques et de plâtre, avec ses cloisons flexibles et brodées comme une riche étoffe, avec ses plafonds enluminés et minces comme les pages d'un missel, avec ses colonnettes grêles comme de faibles arbrisseaux, était jadis entouré d'une formidable ceinture de murailles qui le faisaient passer pour imprenable. Aujourd'hui les fortes murailles sont tombées, le frêle palais est debout. Le vainqueur n'a frappé que ce qui résistait, les charmes de la faiblesse ont trouvé grâce devant lui.

Cependant, il faut l'avouer, l'Alhambra a subi bien des

dégradations dans son ensemble et dans ses détails ; les unes viennent du temps et les autres des hommes : ces dernières sont les plus nombreuses et les plus graves, et l'empereur Charles-Quint en est le principal auteur. Ce prince qui ramassa le pinceau du Titien ne put se défendre d'une manie de propriétaire ; il abattit une partie de l'Alhambra pour faire place à un palais mesquin et triste qui n'offre même pas l'élégant caractère des édifices de la renaissance.

Tel qu'il est, cependant, il peut donner une juste idée de la magnificence et du goût des Arabes, et son ancienne



(Salle de la Justice, dans l'Alhambra, à Grenade.)

distribution peut encore être facilement restaurée dans ses moindres détails. Nous nous bornerons à le décrire tel qu'on peut le voir aujourd'hui.

L'Alhambra est situé sur l'une des deux collines qui dominent Grenade. Sa porte principale, pratiquée dans une tour carrée bâtie en briques rouges, comme l'était toute l'enceinte des fortifications, s'ouvre du côté de la rue Gomelez, qui est une des principales de la ville. En suivant cette rue, et avant de parvenir à l'entrée de l'Alhambra, on traverse une forêt dont les arbres sont, pour la plupart, contemporains des derniers rois maures de Grenade. Cette forêt, coupée de ruisseaux limpides, hérissée de rochers d'un aspect sauvage, dispose admirablement à la contemplation des beautés mélancoliques de l'Alhambra. A la tour

dont nous avons parlé plus haut est adossée une belle fontaine qui porte le nom de Charles-Quint, et qu'on laisse à gauche en passant sous la voûte en fer à cheval ou à cintre outre-passé de la porte principale. Cette tour, comme toutes les constructions extérieures des Maures, n'est décorée que d'un petit nombre d'ornements. Elle porte l'inscription de l'an 749 de l'hégire, qui est la 1338ᵉ de notre ère. On voit par cette inscription que les fortifications de l'Alhambra ne furent terminées que cent ans environ après le palais, dont l'érection remonte au règne d'Abu-Abdallah ben Naser, ou Elgaleb Billah, c'est-à-dire vainqueur par la faveur de Dieu. Ce grand prince régnait de 1231 à 1275. Le premier objet qui s'offre à la vue, quand on sort de la voûte sombre et étroite de la porte d'enceinte, est une longue esplanade d'arbres antiques, au bout de laquelle se déploie l'immense et riant panorama de la grande vallée où Grenade est posée entre deux collines qui la font ressembler à une grenade ouverte; ce rapport, auquel la ville doit peut-être son nom, a inspiré aux poëtes arabes et espagnols des jeux de mots que le caractère des langues méridionales admet plus volontiers que celui de la nôtre. Un poëte moderne a essayé de transplanter dans notre poésie quelques unes de ces fleurs exotiques qui pâlissent sous notre ciel:

Grenade a plus de merveilles
Que n'a de graines vermeilles
Le beau fruit de ses vallons.
Grenade la bien nommée,
Lorsque la guerre enflammée
Déroule ses pavillons,
Cent fois plus terrible éclate
Que la grenade écarlate
Sur le front des bataillons.

Cette belle et immense vallée, dont Grenade et ses deux collines occupent le centre, est bornée à l'orient et au midi par des montagnes couvertes de neige où s'alimente une multitude de ruisseaux qui courent dans la plaine. Au couchant et au nord elle s'étend à perte de vue. En face, sur la colline opposée, s'élève le Généralif, palais de campagne des rois maures, moins splendide et moins bien conservé que l'Alhambra. De cette esplanade, on passe dans la cour des bains, dont le vaste bassin, qui a la forme d'un parallélogramme allongé, servait de baignoire en été. Il est entouré d'un portique de minces colonnes, dont les chapitaux variés portent des arcades à cintre allongé surmontées d'une galerie supérieure du même style, mais dont les colonnettes sont moins élevées. Les ornements de ces deux galeries sont, comme ceux de chacune des cours ou des salles du palais, d'une grâce et d'une magnificence qui rappellent les plus précieux tissus de l'Orient; ils se composent généralement d'entrelacements où l'œil s'égare comme en un labyrinthe, et dont souvent la géométrie peut seule retrouver le secret; puis d'arabesques proprement dites où s'épanouissent mille fleurs idéales, et enfin d'inscriptions dont les caractères cufiques ressemblent eux-mêmes à une capricieuse décoration. Ces divers genres d'ornements, dont les couleurs, éclatantes comme celles de nos anciens vitraux, se relèvent souvent d'un fond d'or, et d'où la représentation des créatures vivantes est bannie, offrent l'accord piquant d'une variété infinie et d'une invariable régularité. C'est l'imagination orientale soumise aux lois de la symétrie, qui est à cette poésie des yeux ce que la rime et la mesure sont aux vers et à la musique.

Sur les noms Adam et Eve. — Dans la dernière livraison de 1835, nous avons cité un auteur brabançon qui prétendait que le flamand ancien était la langue primitive, la langue d'Adam, et nous avons dit que d'autres linguistes avaient revendiqué le même honneur pour le bas-breton (le celte). Le Brigant, l'un de ces celtomanes, disait sérieusement que le premier homme, ayant failli s'étrangler avec le fruit défendu, s'était écrié: *A tam!* (mots bas-bretons signifiant: Quel morceau!) et que la première femme lui avait dit: *Ev!* (bois!) Le Brigant affirmait que telle était l'origine de leurs noms.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

(Voyez: 1833, la Semaine, Calendrier historique; — 1835, Rois de France depuis Hugues Capet, p. 394; — 1836, Découvertes, Inventions, Événements remarquables dans les Arts et les Sciences au quinzième siècle, p. 6; Chronologie séculaire, p. 22 et 38; Maison de Lorraine-Guise, p. 45 et 64; Éphémérides des événements militaires de 1814, p. 86, 109 et 150; les De Thou, p. 187; Autographes, p. 210; Maison de Bourbon-Condé, p. 267; Peintres français homonymes, p. 394 et 395.)

CHRONOLOGIE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, DE 1789 A 1830.

La presse est la parole agrandie; c'est le moyen de communication entre le grand nombre, comme la parole est le moyen de communication entre quelques uns.
BENJAMIN CONSTANT.

1789, 26 *août*. — L'Assemblée nationale décrète en principe la liberté de la presse.

Dans le dernier état de la législation, nul ouvrage ne pouvait paraître sans approbation et privilége du roi, et l'examen préalable des livres était confié à des censeurs permanents, appelés censeurs royaux. Ces fonctionnaires, au nombre de 79, étaient partagés en dix classes pour chaque série des connaissances humaines; l'architecture elle-même avait un censeur.

1791, 17 *mars*. — Les maîtrises et jurandes étant supprimées, chacun peut exercer la profession d'imprimeur.

— 14 *septembre*. — La constitution déclare que la libre communication des pensées et des opinions fait partie des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; elle garantit à tous les Français la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier leurs pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant la publication.

1795, 22 *août*. — La constitution directoriale consacre de nouveau ces principes.

1797, 5 *septembre*, lendemain du coup d'état du 18 fructidor. — Les feuilles périodiques sont mises, pour un an, sous l'inspection de la police, qui les pourra prohiber. — La loi du 26 août suivant ajoute une nouvelle année à la première.

Depuis le commencement de la révolution, la liberté de la presse avait existé en droit, mais non point constamment en fait, tant la répression avait été terrible durant notre duel avec l'Europe, alors que l'Europe avait pour second une partie de la France elle-même.

— 30 *septembre*. — Les publications périodiques sont assujetties à l'impôt du timbre, à l'exception de celles relatives aux sciences et aux arts, ne paraissant qu'une fois par mois, et contenant deux feuilles d'impression au moins. En un sens, cet impôt est contraire au principe de la liberté de la presse; en effet, le prix des publications périodiques ayant augmenté, la vente a diminué par suite, et la propagation de la parole écrite a été proportionnellement restreinte.

1799, 1ᵉʳ *août*. — La liberté est rendue aux journaux.

— 13 *septembre*. — La constitution consulaire, muette à l'égard de la liberté de la presse, la maintient implicitement.

1800, 17 *février*. — Le dix-neuvième siècle commence par un coup d'état: les consuls, de leur propre autorité, suppriment tous les journaux imprimés à Paris, à l'exception de treize, parmi lesquels on remarque le *Journal des débats*; ils défendent tout nouveau journal, et se réservent

même de supprimer les feuilles conservées. — L'une de celles-ci, l'*Ami des Lois*, fut supprimée peu de temps après pour n'avoir pas parlé de l'Institut avec la décence convenable.

Depuis 1800 jusqu'en 1814, la liberté ne fut pas rendue aux journaux.

1804, 18 *mai*. — Aux termes de l'article 64 du sénatus-consulte qui constitue l'Empire, une commission de sept membres, nommée par le Sénat et choisie dans son sein, est chargée de veiller à la liberté de la presse; mais les publications périodiques sont formellement exceptées de la protection, bien vaine d'ailleurs, de cette commission.

1810, 5 *février*. — Napoléon, un mois après ses fiançailles avec une archiduchesse d'Autriche, rétablit la censure pour toutes les productions de la presse. — Quelques semaines après la victoire d'Austerlitz, le 22 janvier 1806, il avait fait imprimer dans le *Moniteur* : « Il n'existe point » de censure en France. Nous retomberions dans une étrange » situation si un simple commis s'arrogeait le droit d'empê- » cher l'impression d'un livre, ou de forcer un auteur à en » retrancher ou à y ajouter quelque chose. La liberté de la » pensée est la première conquête du siècle; l'empereur » veut qu'elle soit respectée.»

Le décret de 1810 statue en outre que les imprimeurs seront brevetés et assermentés, et qu'à dater du 1er janvier suivant le nombre des imprimeurs, dans chaque département, sera fixé, et celui des imprimeurs de Paris réduit à soixante. — Le nombre de ceux-ci fut porté à quatre-vingts le 11 février 1811; il est encore le même aujourd'hui. — Avant 1791, il n'y avait à Paris que trente-six imprimeries.

5 *août*. — Décret impérial : Il n'y aura qu'un seul journal politique dans chaque département, la Seine exceptée; ce journal sera sous l'autorité du préfet.

1811, 29 *avril*. — Les ouvrages connus en librairie sous le nom de *labeurs* sont soumis à un droit d'un centime par feuille d'impression. — Supposons un Voltaire en 70 vol. in-8°; 50 feuilles, ou 480 pages, terme moyen, par volume, 5,000 exemplaires; droit : 105,000 francs.

Le directeur-général de l'imprimerie fit savoir aux imprimeurs qu'ils devaient entendre par *ouvrage de labeur* tout ouvrage destiné à la vente.

Le décret exceptait les ouvrages des auteurs vivants; mais cette disposition ne fut pas respectée. Toullier nous apprend que les premiers volumes de son *Traité de droit civil* payèrent l'impôt.

Cet impôt sur la presse non périodique cessa en 1814; mais l'impôt sur les publications périodiques (le timbre) a été perçu sans interruption depuis son établissement.

L'ancienne monarchie, si rigoureuse qu'elle se fût montrée à l'égard de la presse, n'avait cependant jamais rangé les productions de la pensée dans la classe des marchandises imposables; elle avait même agi d'après des principes entièrement contraires. — Ainsi Louis XII exempta les libraires (expression qui comprenait alors les imprimeurs), relieurs, illumineurs et écrivains, de contribuer à un impôt de 30,000 livres dû par la ville de Paris; — ainsi Henri III exempta le commerce des livres d'une contribution commune à toutes les marchandises.

1814, 4 *juin*. — Article 8 de la Charte octroyée par Louis XVIII : « Les Français ont le droit de publier et de » faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois » qui doivent réprimer les abus de cette liberté. »

— 21 *octobre*. — Rétablissement de la censure pour les écrits de vingt feuilles et au-dessous. — Interdiction des journaux et écrits périodiques non autorisés par le roi. — Faculté accordée au gouvernement (art. 12 de la loi) de retirer le brevet à l'imprimeur qui aurait subi une seule condamnation pour contravention aux réglements.

1815, 24 *mars*. — Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, supprime la censure.

— 22 *avril*. — L'acte additionnel aux constitutions de l'empire applique le jury aux jugements en matière de presse. Cette garantie, détruite par le second retour de Louis XVIII, a été reconquise en 1830.

— 20 *juillet*. — Louis XVIII remet en vigueur la plupart des dispositions de la loi d'octobre 1814, notamment celles relatives aux journaux.

Cette violation de la Charte avait ouvert la série des lois d'exception qui furent faites, sur la matière qui nous occupe, depuis la rentrée des Bourbons jusqu'en juillet 1830. Énumérer ces lois diverses nous semble inutile, car chacun sait les alternatives de succès et de revers de la liberté d'écrire durant cette période de quinze ans, et l'histoire a enregistré le châtiment de la dernière et de la plus violente attaque de la restauration contre cette liberté.

1828, 18 *juillet*. — Les journaux sont assujettis à un cautionnement.

1830, 9 *août*. — La Charte émanée des Chambres et jurée par Louis-Philippe porte que la censure ne pourra jamais être rétablie. — Toutefois la liberté de la presse est-elle entièrement garantie par la loi? Nous répondrons à cette question en citant quelques lignes du discours prononcé, le 15 septembre 1830, par Benjamin Constant à la tribune des Députés : « L'état légal de la presse est que » nul ne peut exercer la profession d'imprimeur et de li- » braire sans des brevets révocables à volonté; je dis *à » volonté*, car, par l'article 12 de la loi du 21 octo- » bre 1814, le brevet peut être retiré à tout imprimeur » ou libraire convaincu, par un jugement, de contra- » vention aux réglements; et ce n'est pas le jugement » qui doit prononcer le retrait du brevet, c'est l'autorité » après un jugement quelconque pour la contravention la » plus légère. — Vouloir la liberté de la presse avec ces » dispositions, c'est vouloir naviguer sans vaisseau, labou- » rer sans charrue. »

Et en effet, en abusant de ces dispositions légales dont Benjamin Constant demanda en vain l'abrogation, le gouvernement pourrait mettre sous sa main, sinon la totalité, du moins une partie des presses du royaume, et intimider tellement les imprimeurs qu'ils ne voulussent plus travailler pour certains écrivains. Nous nous gardons bien de dire que rien de semblable soit à craindre aujourd'hui, mais, on ne peut le nier, elles sont mauvaises les lois qui pourraient fournir des armes contre la liberté de la parole écrite, contre un droit reconnu par la Charte de 1830, et respecté par les constitutions antérieures.

LES RUES DES VILLES ROMAINES.

Selon Isidore, les Carthaginois ont été les premiers qui aient pavé leur ville avec des pierres; ensuite, à leur imitation, Appius Claudius Cœcus fit paver les rues de Rome, 188 ans après l'expulsion des Tarquins.

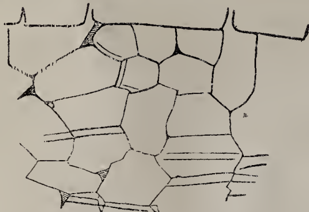
Sous les empereurs, le système de pavement était arrivé à un degré de perfection que ne paraissent avoir encore dépassé ni Londres ni Paris.

Comme les témoignages visibles sont préférables à toutes les indications tirées par interprétation des auteurs, c'est encore à Pompéi qu'il faut transporter le lecteur pour le mettre à même de comparer les analogies entre l'industrie antique et l'industrie moderne.

Les rues de Pompéi sont pavées de larges morceaux de lave irréguliers, mais parfaitement unis et assemblés avec art. Lorsqu'aux points de jonction la lave se brisait ou se séparait, on comblait les intervalles et l'on scellait les fragments avec des chevrons de fer. On trouve des vestiges de ce mode de réparation dans tous les quartiers de la ville.

Les sillons des roues sont encore marqués en sens divers dans les rues, et ont, en quelques endroits, jusqu'à un pouce de profondeur.

Dans les rues étroites où il y avait place seulement pour un char, les roues suivaient des ornières.

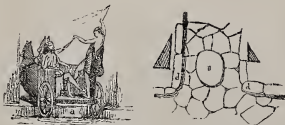


(Pavement d'une rue de Pompéi, traces des roues, réparations en fer, etc.)

Il y avait des trottoirs dans toutes les rues. Parmi ces trottoirs, les uns étaient en terre battue, d'autres étaient pavés de lave ou d'une mosaïque en brique. Ils s'élevaient à huit ou dix pouces au-dessus de la chaussée, et étaient protégés par des bornes et par des bordures en saillie.

Dans les rues étroites, on enjambait d'un trottoir à l'autre comme l'on saute un fossé.

Aux carrefours des rues plus larges, il y avait sur la chaussée des bornes plates de la même hauteur que les trottoirs. C'étaient des espèces de marche-pieds à l'usage des piétons, pour passer d'un côté de la rue à l'autre sans marcher sur la chaussée. On évitait ainsi à la fois la poussière, la boue, et la fatigue de descendre et de monter les trottoirs.



(Biga. — *a* Marche-pied dans une rue étroite; *d d* Trottoirs.)

Cette commodité accordée aux gens à pied nuisait fort peu aux gens à équipages. En effet, presque toutes les voitures étaient à deux chevaux (on les appelait *biga*), et le marche-pied n'occupait pas plus d'espace que l'intervalle qui séparait les pieds des chevaux et les roues.

UN CHEVAL MORT.

Voici, d'après M. Parent-Duchâtelet, le détail de la valeur d'un cheval abattu dans un atelier d'équarrissage des environs de Paris. L'industrie sait tout ennoblir et donner du prix aux choses qui semblaient le moins susceptible, d'en acquérir.

Les crins, tant courts que longs, pèsent 100 grammes sur un cheval moyen, et 220 sur un cheval en bon état. Le prix de ce crin est de 10 à 50 centimes.

La peau pèse de 24 à 34 kilogrammes, et vaut de 13 à 18 francs.

Le sang pèse de 18 à 21 kilogrammes, et peut être estimé, quand il est cuit et en poudre, à la somme de 2 francs 70 centimes à 3 francs 50 centimes.

La viande pèse de 166 à 203 kilogrammes, et peut être estimée, quand elle est appropriée aux engrais ou à la nourriture des animaux, à la somme de 35 à 45 francs.

Les viscères, boyaux, etc., peuvent valoir de 1 fr. 60 à 1 franc 80 centimes.

Les tendons, destinés à la confection de la colle-forte, pèsent ordinairement 2 kilogrammes, et se vendent, après leur dessication, 1 franc 20 centimes.

La graisse varie par sa quantité suivant l'état du cheval; cette quantité varie de 4 à 30 kilogrammes, qui, à 1 franc 20 centimes le kilogramme, représente une somme de 4 francs 80 centimes à 26 francs.

Les fers et les clous ont une valeur de 22 à 90 centimes.

Les cornes et sabots, réduits en poudre par la râpe et vendus dans le commerce, donnent par chaque cheval une valeur de 1 franc 50 à 2 francs.

Enfin, les os décharnés, pesant de 46 à 48 kilogrammes, peuvent être vendus, pour la confection du noir animal, de 2 francs 50 à 2 francs 40 centimes.

Ainsi un cheval qu'une maladie quelconque vient de faire périr, ou que son possesseur pour une cause quelconque se voit réduit à faire abattre, peut encore rapporter, comme on le voit en additionnant tous les chiffres que nous venons d'écrire, à celui qui s'occupe avec intelligence de cette industrie, de 62 à 110 francs. Or, à l'époque actuelle, les chevaux morts dans un bon état ne se vendent guère que 25 francs, et ceux qui sont en mauvais état ne sont pas payés plus de 10 francs. Lorsque l'on songe au nombre considérable des chevaux actuellement répandus sur notre territoire, et dont les dépouilles, dans la plupart de nos provinces, demeurent inutiles faute d'emploi ou d'industrie, on reconnaît qu'il se doit faire actuellement par ce défaut de soin une perte énorme.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de l'économie, c'est encore sous celui de l'hygiène et d'une bonne police que la question mérite d'être considérée. Quoi de plus hideux et de plus dégoûtant que ce spectacle, si fréquent dans nos campagnes, d'une charogne étendue dans un fossé et livrée sans aucune attention à la putréfaction, aux attaques des vers et des oiseaux voraces et à la dent des loups! Si les animaux n'ont pas droit à la sépulture, il est de notre dignité de ne pas faire de leurs cadavres un spectacle nuisible et repoussant pour tout le monde, et de notre intérêt de ne pas repousser le dernier service que leurs membres après leur mort peuvent encore nous rendre. Il n'est peut-être pas moins utile d'élever au voisinage de nos villes des ateliers d'équarrissage, bien entendus et disposés suivant tous les principes de la science industrielle, que d'y élever des abattoirs destinés à nous cacher la vue des ignobles tueries que l'on rencontre encore dans tant de villes.



(Un cheval mort.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

ARCHITECTURE GOTHIQUE ANGLAISE.



(Intérieur de la chapelle du collége du roi, à Cambridge.

Dans notre second volume, p. 5, nous avons déjà représenté, comme modèle de l'architecture gothique anglaise, la chapelle de Saint-Georges, au château de Windsor.

La première pierre de la chapelle du collége du roi, à Cambridge, fut posée en 1446 par Henri VI. Toute la partie de la construction qui est en pierre fut achevée sous le règne de Henri VII; les vitraux ne furent placés qu'au commencement du règne suivant, et la plus grande partie des travaux de boiserie ne furent achevés qu'en 1532.

A la première vue, dans cet intérieur, ce qui frappe surtout c'est l'unité de dessin. Par un effet semblable à celui que produit Saint-Pierre de Rome, la première fois que l'on y entre, on ne se fait pas d'abord une idée juste des magnifiques proportions de la chapelle. La grandeur et la simplicité de l'ensemble absorbent le regard, lui donnent une pleine satisfaction, et il semble que l'on ait tout vu, tout compris, tout admiré d'un seul coup d'œil : mais peu à peu les regards, attirés par les détails, s'égarent avec une nouvelle sorte de surprise dans la contemplation de leur richesse et de leur variété infinies.

Les fenêtres, hautes de près de 50 pieds, et où son

peints les principaux événements de la Bible, répandent sur toutes les sculptures une teinte diaprée qui multiplie encore, pour ainsi dire, les innombrables lignes des décorations.

On est confondu de la largeur des pierres travaillées qui composent les arches de la voûte, achevée plutôt que soutenue par les longs et sveltes piliers. Le célèbre architecte Christophe Wren ne parlait jamais de la construction de cette voûte sans une grande admiration. Il paraît que l'on élevait ces pierres, toutes taillées et sculptées, à l'aide d'un ancien instrument que nous trouvons décrit, sous le nom de *Lewis*, dans un ouvrage anglais d'archéologie.

Les armes que l'on voit représentées en profusion aux clefs de voûtes et contre les piliers, sont celles de la maison de Lancastre.

Dallaway, dans ses Observations sur l'architecture anglaise, trace une histoire de la construction des voûtes gothiques. A l'origine, ces voûtes étaient en bois; on imagina ensuite de couvrir le bois de panneaux où la peinture figurait une espèce de mosaïque. On voit encore des exemples de cette seconde manière dans les cathédrales de Peterborough et d'Ely. Enfin, les progrès de l'art firent succéder à ces essais, les voûtes en pierre sculptées: on en trouve des exemples qui remontent au règne de Henri III.

Le collége du roi, l'un des plus renommés de l'Université de Cambridge, a été fondé par Henri VI. Les autres colléges de cette université sont: le collége de Saint-Pierre, le plus ancien de tous, le collége de Pembroke, le collége de la Reine, le collége de Caïus, le collége de la Trinité, le collége de Corpus Christi ou de Benet, ceux de la Madeleine, de Sydnei, de Jésus, du Christ, et celui de Downing, le dernier qui ait été fondé.

L'APPRENTI.

(Suite. — Voyez p. 106.)

§ III.

Un soir d'été, après avoir quitté son atelier, Frédéric, selon son habitude, était allé s'asseoir dans le jardin de la bonne femme Ridler pour y étudier plus en repos, lorsque la nuit le força à fermer son livre. Ses pensées se portèrent alors naturellement sur l'objet qui l'intéressait le plus au monde; il se demanda pour la centième fois ce que son frère avait pu devenir depuis quinze jours qu'il ne l'avait point revu; il se rappelait avec douleur les dernières paroles de sa mère: — Restez unis dans cette vie comme vous l'avez été dans mon amour; — et il se disait que, dans le ciel même, son bonheur ne pourrait être parfait, puisque sa dernière espérance avait été trompée. Au milieu de ce chagrin une consolation lui restait, il pouvait se rendre la justice qu'il n'avait rien négligé pour obéir aux recommandations de la mourante; non seulement il avait aidé François de ses conseils, mais il n'avait cessé de s'imposer mille privations pour lui. Maintenant, hélas! il voyait que ses sacrifices étaient inutiles, et qu'il y a des âmes qui échappent à tous les liens. Ces réflexions l'attristaient profondément. Contre son ordinaire il n'attendait point avec impatience qu'Odile Ridler eût allumé sa petite lampe afin de continuer sa lecture, et, dominé par ses inquiétudes, il se promenait dans les étroites allées du jardin.

Tout-à-coup, une voix bien connue qui l'appelait d'un ton précautionneux se fit entendre à quelques pas de lui. Frédéric se retourna vivement et se trouva vis-à-vis de François dont les vêtements en lambeaux, la figure hâve et fatiguée annonçaient assez quelle avait dû être sa vie depuis sa disparition.

Son frère le regarda quelque temps avec une expression de tristesse et de pitié; mais, découragé par cette vue et ressentant cette crainte délicate qui vous rend embarrassé devant la faute d'autrui, il ne se sentit pas la force de lui faire une question.

François, que son caractère insouciant mettait à l'abri de ces hontes pudiques, fut le premier à rompre le silence.

— Tu me trouves bien changé, n'est-ce pas? lui demanda-t-il d'un ton qui indiquait plutôt l'ennui de s'être mis dans une fausse position que le remords de sa conduite; mais, dame! je n'ai pas voyagé au pays de Cocagne, depuis que je t'ai quitté; et je me suis couché plus d'une fois sur ma faim.

— Quelles raisons ont pu te tenir si long-temps éloigné de la maison? demanda Frédéric avec hésitation.

— La meilleure de toutes, l'ennui de dévider des bobines. Le contre-maître s'est aperçu que je n'avais pas grand penchant pour l'atelier; il a fait son rapport au chef, qui m'a poliment congédié, il y a quinze jours.

— C'était un malheur bien grand, pour nous qui n'avons d'autre ressource que nos bras, mais ce n'était pas une cause suffisante pour disparaître comme tu l'as fait.

— J'avais peur que la bonne femme Ridler, me sachant sans ouvrage, ne voulût pas me recevoir.

— Peut-être à ma prière eût-elle consenti à te garder. D'ailleurs, tu sais bien, François, que, malgré tes torts, je n'ai point oublié les dernières paroles de notre mère, et qu'aussi long-temps que j'aurai un morceau de pain et un lit tu en auras toujours ta part.

— Oui, mais je m'attendais aussi à avoir ma part de sermons, et je ne les aime guère. Puis, j'étais bien aise de voir un peu de pays. J'ai voulu faire une promenade en Suisse; on dit que c'est si beau et qu'on y vit pour rien! c'était tentant, vu ma position. Mais ces montagnards sont des brutes; quand je leur demandais à manger, ils me répondaient que j'étais en âge de gagner ma vie moi-même!.... comme si c'était la peine de quitter son pays pour aller travailler ailleurs.

— Je crois bien, répliqua Frédéric d'un ton sérieux, qu'il n'y a pas de pays où l'on soit dispensé de travailler, et je ne trouve pas que cette nécessité soit un malheur; mais ce qui en est un véritable, c'est de ne pas vouloir s'y soumettre.

— Elle est amusante, ta nécessité! bon pour toi qui remontrerais la sagesse au bon Dieu; quant à moi, j'étais né pour être riche, et l'on aurait dû me faire apprendre cet état-là.

— Ecoute, dit Frédéric, ces choses sont bonnes à dire en plaisantant; mais, tu le sais bien toi-même, tes plaintes sur ta position ne la changeront pas; il faut donc l'accepter telle qu'elle est. Ce n'est point au repos que nous devons tendre, nous autres fils d'ouvriers; notre but doit être de vivre sans avoir besoin de l'aumône du riche; pour cela nous n'avons de ressources que nos bras. Le faible seul a droit de se plaindre; car quand on a la force et la santé, le travail est facile.

— Ne t'ai-je pas dit, répliqua François d'un ton de mauvaise humeur, que j'avais été chassé de la fabrique? à quoi donc me servirait l'amour du travail puisque je n'ai plus d'ouvrage?

— Il y a à Mulhouse d'autres fabriques que celles où tu travaillais, et avec de la bonne volonté tu trouverais à t'employer ailleurs.

— Oui, que j'aille de porte en porte demander si on a besoin de moi, n'est-ce pas? c'est glorieux ce métier-là.

— Trouves-tu moins humiliant de tendre la main devant la charité du passant? Mais, puisque ces démarches te coûtent, je t'en épargnerai l'ennui. Demain matin je parlerai à M. Kartmann, et peut-être consentira-t-il à t'admettre dans ses ateliers. Dis-moi, cela te convient-il?

— Il faut bien que cela me convienne.

Frédéric ne voulut pas prolonger un tête-à-tête pénible, d'ailleurs François avait l'air fatigué, il l'engagea donc à rentrer dans la chambre d'Odile.

Celle-ci témoigna d'une manière fort peu gracieuse au vagabond l'étonnement qu'elle éprouvait de son retour, et l'engagea à chercher un asile ailleurs; mais Frédéric intercéda pour son frère, et obtint de la bonne femme Ridler la permission de lui faire partager son lit et son souper.

Ainsi, François sentait déjà l'influence de Frédéric s'étendre sur lui comme une protection.

La nuit qui suivit le retour du déserteur fut bien différente pour les deux frères; l'aîné dormit tranquillement, s'inquiétant peu du lendemain, tandis que le sommeil de Frédéric fut troublé par mille inquiètes pensées. Il songeait avec effroi à la manière dont M. Kartmann accueillerait la demande qu'il allait lui faire, de recevoir François dans ses ateliers; la confiance qu'il avait un moment témoignée à celui-ci disparaissait de plus en plus.

Le lendemain matin il se rendit avec son frère chez son chef. Celui-ci, en voyant l'embarras de l'enfant, comprit qu'il avait quelque demande à lui faire; il eut pitié de son trouble, et le reçut avec une bienveillance qui le rassura un peu. Frédéric expliqua d'une voix tremblante la cause de sa visite. Il aurait bien voulu cacher la mauvaise conduite de son frère; mais quand M. Kartmann lui demanda pourquoi il avait quitté l'atelier où il travaillait, il avoua tout, car il ne savait pas mentir.

— Ce sont de tristes antécédents, dit le chef de fabrique en secouant la tête; cependant, ajouta-t-il en se tournant vers François, je veux bien vous admettre chez moi; mais rappelez-vous que je ne vous reçois que par considération pour votre jeune frère, que je vous engage à imiter.

Ce jour-là comme la veille, c'était donc encore sur la recommandation d'un enfant moins âgé que lui qu'on voulait bien l'accueillir. Mais, dans le cœur de François, aucun sentiment de fierté ne se trouvait froissé par ce renversement de rôles; et quand il se trouva seul dans l'escalier avec Frédéric, il lui dit d'un ton dégagé:

— Diable! il paraît que tu es un personnage ici! tu n'as qu'à demander pour obtenir. Dorénavant je saurai à qui m'adresser.

— Je fais mon devoir et l'on m'en sait gré, répondit Frédéric; voilà tout le secret de mon influence.

§ IV.

Plusieurs mois se passèrent sans apporter aucun changement à la situation des deux frères. L'aîné, comme nous venons de le dire, avait été admis dans la fabrique de M. Kartmann, et, quoiqu'il montrât peu de zèle, il n'avait point encore mérité un renvoi. Quant à Frédéric, les qualités qui l'avaient fait remarquer de son chef prenaient chaque jour plus de développement; son intelligence, accrue par l'instruction qu'il avait acquise à force de persévérance, le plaçait au-dessus de tous les apprentis de son âge, et l'attention consciencieuse avec laquelle il s'acquittait de l'ouvrage qu'on lui confiait le rendait presque aussi utile qu'un homme. Employé comme *pinceauteur* dans les immenses ateliers de M. Kartmann, qui comprenaient la fabrication du coton depuis le filage jusqu'à l'impression, il avait souvent admiré les planches gravées, au moyen desquelles des toiles blanches se trouvaient transformées en élégantes indiennes; cette observation attentive avait fini par devenir pour lui le motif d'un vif désir et d'une vague espérance : être admis dans l'atelier de gravure pour y apprendre à composer ces planches précieuses fut bientôt le rêve de toutes ses heures. Sans se rendre encore bien compte de ses projets, il aimait à songer qu'il pourrait peut-être un jour changer sa position contre celle de graveur, car il avait cette ambition louable qui fait souhaiter à l'enfant de s'élever par son courage et son industrie. Il songea d'abord à obtenir de son chef la permission de détourner quelques heures de son travail pour apprendre l'état qu'il désirait; mais il s'effraya à l'idée de solliciter une telle faveur; son expérience l'avait convaincu, d'ailleurs, que tout est possible à une volonté ferme; il résolut donc de se rendre à l'atelier de gravure pendant l'heure des repas et de s'y exercer en secret. Un jeune apprenti de cet atelier, qu'il avait mis dans sa confidence, lui indiqua les moyens mécaniques de sa profession, et au bout de quelque temps Frédéric était capable de graver passablement un dessin peu compliqué.

Il continua ainsi pendant plusieurs mois à se rendre régulièrement à l'atelier sans que personne se doutât de quelle manière il employait ses récréations. Ses compagnons de travail étaient si peu accoutumés à l'avoir pour compagnon de leurs jeux, qu'aucun d'eux ne songeait à s'enquérir du motif de ses absences; il est même probable que Frédéric eût atteint son but sans éveiller l'attention de personne si un événement qui se passa vers le milieu de l'hiver de 18. . n'eût changé ses projets et donné une nouvelle direction à sa vie.

Un jour que, selon son habitude, il était monté à l'atelier après son dîner et qu'il était déjà à l'ouvrage, il entendit un bruit de pas qui le fit tressaillir; comme il était là sans autorisation, la crainte d'être surpris l'occupait toujours. Il se jeta précipitamment derrière un meuble qui lui avait déjà servi plusieurs fois dans de semblables occasions. Ce meuble lui cachait entièrement ce qui se passait dans l'appartement; cependant, au mouvement qui se fit, il présuma que plusieurs personnes y étaient entrées. Il ne songea d'abord qu'à se blottir de façon à n'être pas remarqué; mais, au bout de quelques minutes, les précautions qu'il entendait prendre et des paroles chuchotées à demi-voix, lui causèrent quelque inquiétude.

— As-tu bien fermé la porte? disait quelqu'un.

— Regarde dans ce cabinet s'il n'y a personne, reprit une autre voix.

— Pourquoi cette crainte d'être surpris? se demandait Frédéric avec effroi; et il n'osait respirer. Quelque chose l'avertissait que ce n'était point un hasard, mais une volonté providentielle qui le rendait témoin de cette scène : jamais il n'avait éprouvé une pareille anxiété.

Quand les nouveaux venus se crurent à l'abri de toute surprise, l'un d'eux prit la parole, et d'une voix basse mais bien articulée, et qui prouvait l'importance qu'il attachait à ses explications, il développa le projet qu'il avait conçu. Ce projet ne consistait en rien moins qu'à forcer, au milieu de la nuit, les fenêtres du comptoir de M. Kartmann et à enlever sa caisse. Frédéric reconnut, dans les explications qui furent données, que ceux qui tramaient ce complot étaient des ouvriers mêmes de la fabrique, et il ne put se défendre d'un léger mouvement d'horreur; mais songeant combien il lui importait de connaître tous les détails de cette affaire, il se tint plus immobile que jamais.

Les rôles furent distribués. — Un de nous, dit celui qui avait expliqué l'affaire, s'introduira le premier dans le comptoir par le carreau cassé; voyons, quel est le plus mince? Je crois que c'est toi, François.

A ce nom Frédéric sentit un horrible frisson parcourir tout son corps. Mais, quand il entendit la voix de son frère répondre aux instructions qu'on lui donnait, il laissa échapper malgré lui un cri de saisissement et de douleur.

Il se fit un silence subit parmi les ouvriers. — D'où vient ce cri? demanda-t-on. — Il est parti de la chambre même; — il y a quelqu'un ici.

Les perquisitions ne furent pas longues, et Frédéric se trouva bientôt en présence des conspirateurs. On l'inter-

rogea pour savoir ce qui l'avait porté à se cacher; il l'expliqua brièvement.

— Tu as entendu tout ce qu'on vient de dire, n'est-ce pas?

— Il est vrai, répondit Frédéric.

Alors s'éleva entre les ouvriers un débat sur la question de savoir ce que l'on ferait de l'enfant. Il y eut contre lui des imprécations, des menaces, et l'on alla même jusqu'à dire que le plus sûr était de le tuer; mais cette proposition, qui avait pour but d'effrayer Frédéric, le laissa sinon tranquille, du moins résolu. Enfin, il fut convenu qu'on l'enfermerait pour s'assurer de son silence jusqu'au lendemain; la difficulté était de trouver un lieu convenable. Un des ouvriers proposa une mansarde qu'il occupait dans l'établissement; il fit observer qu'elle était reléguée dans une partie de la maison qui ne servait point à l'exploitation, et n'avait qu'une croisée donnant sur une petite cour où on n'allait jamais. Cette proposition fut acceptée. On monta un escalier désert, on traversa un long corridor étroit, et on poussa Frédéric dans la chambre, en fermant la porte à double tour.

Rien ne peut peindre sa douleur lorsque, abandonné à lui-même, et après avoir fait une inspection rigoureuse de sa prison, il se fut assuré qu'il n'y avait bien réellement aucun moyen de fuir, et que ses signes ni ses appels ne pourraient être remarqués.

Il se laissa tomber sur une chaise et resta quelque temps dans un accablement désespéré; puis, se levant soudain, il se mit à parcourir la chambre tout égaré : les pensées se succédaient dans son esprit; il eût donné la moitié de sa vie pour pouvoir prévenir M. Kartmann du péril qui le menaçait, et pour détourner François du crime qu'il était prêt à commettre : il voyait son bienfaiteur et son frère sur le point de se perdre l'un par l'autre, et sans pouvoir les avertir ni les sauver.

Plusieurs heures se passèrent, pour lui, dans des alternatives d'abattement et de désespoir. A la fin il fut pris d'une espèce de fièvre d'angoisse; malgré le froid rigoureux de l'hiver il sentait une chaleur brûlante dans tout son corps, et principalement à la tête. Il ouvrit la fenêtre et vint s'y accouder, espérant que l'air du dehors le soulagerait. Il resta pendant long-temps dans la même position, regardant vaguement et suivant de l'œil, sans les voir, les nuages qui passaient dans le ciel. Après avoir erré sur tous les objets environnants, ses regards vinrent enfin s'attacher sur un tuyau de cheminée qui se trouvait à une des ailes de la maison; pendant quelque temps ils suivirent avec une distraction indifférente les tourbillons de fumée qui s'en échappaient. Mais, tout-à-coup, l'enfant tressaillit, il se pencha en avant et regarda avec anxiété; il n'en pouvait douter, cette fumée sortait du cabinet de M. Kartmann.

Il rentra précipitamment dans la chambre qui lui servait de prison, et, bénissant l'heureuse habitude qu'il avait contractée, afin de ne pas perdre de temps, de porter toujours sur lui ce qui était nécessaire pour écrire, il se mit à tracer un billet dans lequel il avertissait sommairement M. Kartmann de ce qu'il avait découvert, en lui faisant connaître le lieu où il était renfermé.

Son billet achevé, il se rapprocha de nouveau de la fenêtre. La maison, comme toutes celles qui servent à des exploitations de ce genre, était très élevée. Frédéric en mesura un instant la hauteur, mais sa résolution ne fut point ébranlée par cet examen.

Souvent, dans ses jeux d'enfant, il avait grimpé à des arbres et parcouru des toits; il était agile, hardi, et d'ailleurs, il y avait nécessité à tout hasarder. Il monta sur le relai de la croisée, descendit avec précautions dans le canal formé par les toits des deux corps de bâtiment qui se touchaient, et suivit sans grand danger ce chemin jusqu'à ce qu'il fût arrivé vis-à-vis la cheminée qu'il voulait atteindre : le plus difficile était de parvenir à celle-ci en gravissant un toit glissant et très incliné; cependant, l'apprenti y parvint. Voulant d'abord attirer l'attention des personnes qui travaillaient dans le cabinet de M. Kartmann, il jeta un à un, dans la cheminée, des débris de chaux durcie; puis, quand il jugea qu'il en était temps, il laissa tomber son billet, qu'il avait lié entre deux tuiles afin de le préserver des flammes, et regagna ensuite promptement sa chambre.

Il s'attendait à ce que M. Kartmann viendrait bientôt le délivrer, mais les heures s'écoulèrent sans que personne parût. Déjà toutes les horloges de la ville avaient sonné cinq heures; il était toujours auprès de la porte, l'oreille clouée à la serrure; et nul pas ne se faisait entendre dans le corridor. L'inquiétude commença à le saisir. D'où pouvait venir ce retard? son billet n'avait-il point été lu? Toutes les angoisses dont il avait été débarrassé pendant quelque temps lui revinrent. Enfin, quand la nuit fut close, il crut distinguer le bruit d'une marche précautionneuse et légère; une clef tourna doucement dans la serrure... Ce moment fut horrible pour l'enfant, car ce pouvaient être les ouvriers aussi bien qu'un envoyé de M. Kartmann; cependant la clef fut retirée sans que la porte s'ouvrît, et un second essai aussi infructueux fut fait avec une nouvelle clef : probablement on essayait des passe-partout; Frédéric se sentit un peu rassuré à cette pensée. Enfin, à force de tentatives, la porte tourna doucement sur ses gonds, et l'enfant reconnut la voix de M. Kartmann qui l'appelait.

— Venez, lui dit celui-ci en lui saisissant la main; et du silence, surtout... il ne faut point que l'on soupçonne votre délivrance... Toutes nos précautions sont prises.

Puis, le conduisant à travers les corridors obscurs, il le mena jusqu'à son cabinet.

La suite à la prochaine livraison.

LE KNOUT EN RUSSIE.

La peine de mort n'existe point en Russie; la législation de ce pays l'a remplacée par le knout, supplice horrible dont on punit les crimes capitaux et qui entraîne fréquemment la mort du condamné. Dans le cas où il résiste, celui qui a subi ce châtiment est presque toujours destiné à passer sa vie dans les mines qui, en Russie, tiennent lieu de bagnes.

Voici les détails relatifs à cette peine infamante :

On commence par dépouiller le patient de ses vêtements jusqu'à la ceinture, puis on l'attache au haut d'une échelle par les deux mains, que l'on a précédemment liées l'une à l'autre. Placé ainsi, les pieds pendants, sans cependant toucher à terre, le condamné présente le dos tout entier aux coups du bourreau. L'arme dont celui-ci le frappe est un fouet dont le manche peut avoir dix-huit pouces de long, et dont la corde, composée de fines lanières de cuir blanc fort souple, a environ deux pieds. La veille du supplice, on met cette corde à tremper dans du lait, afin de la rendre plus pesante et plus flexible. Chaque coup de ce fouet marque sa place, et fait couler le sang. Un homme qui en a reçu quinze a la peau entièrement enlevée, et ses chairs sont aussi profondément incisées qu'elles pourraient l'être au moyen d'un instrument tranchant. On dit même qu'un exécuteur habile peut, au troisième coup, tuer le coupable, et que des familles riches le paient pour qu'il en soit ainsi, lorsqu'elles veulent sauver un de leurs membres de la honte d'une flétrissure ou du malheur d'être envoyé aux mines. Quand le bourreau a infligé le nombre de coups prescrits par l'arrêt (nombre qui varie suivant l'importance du crime), il détache le supplicié, qui est presque toujours évanoui; puis, aidé de ses valets il lui coupe le nez, lui ouvre les narines avec un couteau, et le marque au front et sur

les joues avec un fer rouge. Ce supplice terminé, on conduit le patient à l'hôpital, où tous les soins nécessaires à sa guérison lui sont prodigués. S'il se rétablit, on le transporte en Sibérie; on le descend dans les mines du gouvernement, et il ne voit plus la lumière du jour.

LE PORC-ÉPIC.

Le porc-épic est un animal de la classe des rongeurs, pourvu, comme le *castor*, de très longues et très fortes dents incisives, à l'aide desquelles il peut couper les bois les plus durs. Son corps est couvert de piquants qui atteignent quelquefois jusqu'à plus d'un pied de longueur: Sur le cou, les épaules, la poitrine et le ventre, ces épines sont très courtes, très grêles, et colorées uniformément de brun-noirâtre, tandis que sur la partie supérieure elles sont mélangées de noir et de blanc. Sur la nuque se trouvent des soies et des piquants tous très longs, formant une espèce de huppe qui, quelquefois, a plus d'un pied de long. Les pattes sont pourvues de griffes fortes et longues qui permettent à ces animaux de creuser la terre la plus dure avec facilité. Leur queue est très difficile à apercevoir parce qu'elle est entourée de longs tuyaux creux de couleur blanche.

On trouve le porc-épic principalement dans le sud de l'Italie; il existe aussi en Espagne et en Grèce, mais il y est moins commun. Sa nourriture habituelle consiste en racines, en bourgeons et en fruits sauvages. Il lui serait facile, à l'exemple du castor, de détruire un grand nombre d'arbres pour se construire une demeure, mais il n'en fait rien : à



(Porc-épic d'Italie. — *Hystrix cristata.*)

l'aide de ses longues griffes, il se creuse des terriers auxquels il donne plusieurs issues. C'est loin des lieux habités qu'il choisit sa retraite; il ne sort que le soir, et reste tout le jour caché dans son gîte. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il redresse tous ses piquants; mais il n'est pas vrai, comme on l'a cru long temps, qu'il puisse lancer ses épines contre ses ennemis. S'il est menacé de trop près, il se précipite sur son adversaire à reculons, cherchant ainsi à préserver sa tête qui n'est pas pourvue de défenses, et il fait souvent des blessures très graves, parce que l'extrémité des épines pénètre facilement dans la chair.

Un gardien de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris voulait faire passer un porc-épic dans une cage qui était voisine de la sienne; il s'arma d'une planche pour se préserver de ses piquants; mais l'animal refusa de passer; tourmenté, il s'irrita, frappa fortement la terre avec sa patte, comme font les lapins, et se précipita de côté sur le gardien, qui fut heureusement défendu par la précaution qu'il avait prise; les épines de l'animal étaient entrées à plus d'un pouce dans la planche, et y étaient restées fixées.

Lorsque l'hiver arrive, ces animaux s'endorment comme les marmottes; toutefois ils se réveillent plus facilement que celles-ci, et dès les premiers beaux jours du printemps ils sortent de leur terrier.

Le Jardin des Plantes a long-temps eu des porcs-épics vivants: dans le jour ils étaient retirés au coin le plus obscur de leur cage; mais vers le soir, ils s'agitaient, et ils se promenaient toute la nuit. L'hiver, ils ne s'endormaient pas comme dans l'état de liberté, seulement ils mangeaient beaucoup moins.

HAITI.

Situation. — L'île d'Haïti est l'une des plus vastes îles connues. Elle s'étend du 17ᵉ au 20ᵉ degré de lat. N. et

du 68e au 75e degré de long. O., méridien de Greenwich. Située dans l'océan Atlantique, entre Porto-Rico à l'est, la Jamaïque et Cuba à l'ouest, elle est environnée de récifs qui en rendent l'accès difficile, et de petites îles dont les principales sont Gonave, Saona, la Tortue, et l'île à Vaches.

Dans la langue originaire, Haïti signifiait, dit-on, *pays de montagnes*. De hautes chaînes se prolongent, en effet, dans toutes les directions de l'île et y multiplient les sites pittoresques; mais leurs intervalles sont occupés par des plaines et des savanes qu'arrosent de nombreux cours d'eau, et où régnait autrefois la plus riche végétation.

Sol. — Le sol y est extrêmement fertile, surtout dans la partie sud-est qui avoisine Santo-Domingo. On y voit presque toujours un ciel pur. La température n'y est pas aussi élevée que pourrait le faire supposer sa situation géographique; on sait d'ailleurs que le continent américain, touchant presque au pôle, est moins soumis que les autres parties du globe à l'action de la chaleur, et que les vents d'est, rafraîchis par l'océan Atlantique, contribuent encore à modérer cette action.

Rivières. — Le territoire d'Haïti est baigné par quinze rivières, une infinité de ruisseaux et de torrents, et six grands fleuves, parmi lesquels on remarque l'Ozama, dont l'embouchure forme le port de Santo-Domingo; le Macoris, un des plus navigables; le Yaque, qui roule des parcelles d'or; l'Una, qui prend sa source dans une mine de cuivre; enfin l'Artibonite, le plus grand et le plus large de tous.

Mines. — Haïti possède des mines d'argent, de cuivre, de fer, de soufre, de talc, des carrières de marbre, des salines naturelles, des pierres précieuses, telles que le pyrite, assez dur pour couper le verre, mais principalement des mines d'or. Celles de Cibao surtout, en fixant les Espagnols dans l'île, causèrent l'anéantissement de sa population primitive. Dès l'année 1506 elles tarissaient faute de bras, et vers le milieu du seizième siècle il restait à peine, au dire des historiens de l'époque, cent cinquante individus d'un peuple naguère si nombreux et si florissant. Aujourd'hui ces mines sont à peu près inexploitées.

Population. — La population actuelle d'Haïti se compose de nègres et d'hommes de couleur; les blancs n'y entrent que pour un chiffre très peu élevé, et encore est-ce seulement dans la partie de l'île qui appartenait jadis à l'Espagne et où la révolution a passé presque inaperçue. Comme au temps de l'esclavage les nègres n'avaient aucun état civil, et comme il existe encore d'anciens nègres marrons qui vivent presque à l'état sauvage, on s'accorde difficilement à évaluer le chiffre de la population. Cependant les derniers recensements prescrits par le gouvernement ont donné le total approximatif de 935 000 habitants, répartis entre 33 paroisses, qui forment 66 communes, et se groupent elles-mêmes en 6 départements, 8 arrondissements financiers, et 36 arrondissements militaires.

Chefs-lieux. — Les chefs-lieux des arrondissements militaires sont : Aquin, Azua, le Borgne, le Cap-Haïtien, les Cayes, Santo-Domingo, le Fort-Liberté, Gonaives, Jérémie, la Grande-Rivière, Jacmel, San-Juan, Leogane, Limbé, Saint-Marc, Marmelade, le Cap Nicolas-Mole, Monte-Christi, Nippes, Port-au-Prince, Port-de-Paix, Port-Plate, Tiburon, la Vega, Mirebalais, Sant-Iago.

Cette dernière division est la plus importante, car le gouvernement d'Haïti est avant tout militaire. Quant à la distribution par départements, qui est la plus ancienne, elle est purement nominale et n'a aucun but administratif.

Parmi les villes que nous venons d'énumérer, quelques unes sont assez considérables et méritent une courte mention.

Santo-Domingo. — Des établissements fondés dans le Nouveau-Monde, Santo-Domingo est aujourd'hui le plus ancien. Bâtie, en 1494, par Bartholoméo Colombo, frère de Christophe, sous le nom de la Nueva-Isabella, sur la rive gauche de l'Ozama, et bientôt après renversée par un ouragan, cette ville fut reconstruite sur la rive opposée à celle du même fleuve, où on la voit aujourd'hui. Elle s'élève en forme de trapèze sur une petite plate-forme, d'où elle commande au port: elle est entourée de fortifications assez peu redoutables que le gouvernement s'efforce de réparer. Ses rues sont larges et se coupent à angles droits. Ses maisons, du style mauresque, sont, comme celles d'Espagne, percées d'une cour intérieure : l'aspect en est assez agréable. Malheureusement, et jusque dans les principales rues, se rencontrent çà et là de petites bicoques recouvertes en chaume. En somme, l'effet général est satisfaisant; mais il y a tout lieu de croire que les rapports pompeux faits dans le temps à Charles-Quint sur la splendeur de cette ville, et les luxuriantes descriptions que nous ont laissées Oviedo étaient au moins fort exagérées. Le principal monument de cette époque est une cathédrale en ruines : elle est d'architecture gothique et date de 1514. On y voyait autrefois les ossements de Christophe Colomb, transférés depuis à la Jamaïque, lors du traité de Bâle. Plusieurs couvents fondés par les Espagnols à Santo-Domingo ont reçu depuis leur départ une autre destination. Le port est excellent; les établissements publics sont dans un état prospère. Il n'en est pas de même des beaux-arts; le seul tableau qui soit exposé à Santo-Domingo, dû sans doute au pinceau d'un artiste indigène, représente le Crucifiement; au bas de la croix, on distingue, parmi les spectateurs éplorés, un soldat de la république d'Haïti en grand uniforme, avec armes et bagage. Au reste, on retrouve à Santo-Domingo les habitudes et les costumes de l'Espagne : les femmes y portent la mantille, et le soir, en entendant les guitares dans les rues, le voyageur peut se croire transporté au sein de la Castille ou de l'Andalousie.

Sant-Iago de los Caballeros a été fondée, en 1504, sur la rive droite de la rivière *Yaque*. Elle n'est pas fortifiée : ses rues sont régulièrement alignées; elle compte un assez grand nombre de maisons en pierre; sa position passe pour très salubre.

Gonaives. — On montre aux environs de Gonaives, ville chétive et d'un séjour ennuyeux, le quartier Louverture, maison de campagne où fut arrêté Toussaint par l'ordre du général Leclerc.

Saint-Marc. — Saint-Marc fut autrefois une des plus belles villes de la colonie; de nombreuses maisons en pierres de taille attestent son ancienne splendeur, mais elle est couverte de ruines.

Cap-Haïtien. — Le Cap-Haïtien a été long-temps la capitale de l'île. Avant la révolution, peu de cités européennes l'égalaient en prospérité et en magnificence. Bien que, depuis cette époque, elle ait été désolée par deux incendies c'est encore une belle ville : on y remarque surtout de larges places, de grands marchés, des quais spacieux d'assez imposantes fortifications maritimes, un arsenal bâti par Louis XV, et qui porte les initiales de ce monarque, un palais élevé par Christophe. Mais le mouvement et le commerce qui faisaient la gloire de cette ville ont presque entièrement disparu : on y voit de superbes maisons qui manquent de toitures, et les platanes croissent tristement au milieu des ruines. On montre aux environs du cap la résidence toute royale de Millot ou Sans-Souci, où le roi Christophe, apprenant la révolte de ses soldats, mit un terme à ses jours.

A peu de distance du Cap, dans l'arrondissement de la Grande-Rivière, le voyageur visite les ruines de l'habitation Gallifet, célèbre autrefois par ses immenses produits, et qui la première vit éclater l'insurrection des noirs.

Léogane. — En descendant vers le sud, on rencontre Léogane, ville assez considérable, mais qui, bâtie presque

tout entière en bois, ne se distingue en rien de la plupart des autres.

Les Cayes et Jacmel, villes de quelque importance, dont les habitants sont réputés plus sociables et plus civilisés que leurs compatriotes. Près de la première s'élève l'ancienne plantation Laborde, jadis comparable pour sa richesse à celle de Gallifet.

Port-au-Prince. — Le Port-au-Prince est la capitale actuelle. Bien que fondée seulement en 1749, il eût été difficile, trente ans après, de voir une cité plus florissante : le commerce y débordait ; les vaisseaux affluaient dans son port. Aujourd'hui, on y trouve rarement même un bateau pêcheur ; la population y est inactive, et ses environs n'offrent aucune trace de culture. Ses maisons, presque toutes en bois, n'ont pas ordinairement plus de deux étages, et bien que les rues soient tirées au cordeau, l'ensemble de la ville est irrégulier. Les édifices publics y sont mesquins, si l'on en excepte le palais du président, derrière lequel se trouve un Champ-de-Mars destiné aux exercices militaires. On n'y trouve ni théâtre, ni lieux d'amusement. On y donne, à la vérité, des concerts et des bals, où l'on exécute les danses d'Europe, et où chaque danseuse, au lieu de porter des fleurs dans ses cheveux, est invariablement coiffée d'un madras roulé en forme de turban. On sait que les nègres poussent l'amour de la danse jusqu'à la passion. Une des principales dispositions du Code rural a pour but de restreindre leurs danses nocturnes à la soirée du samedi au dimanche, mais elle n'est point exécutée.

Indolence du peuple. — Le défaut caractéristique du peuple haïtien est l'indolence. L'esclavage l'avait habitué à voir dans la liberté l'absence de tout travail ; passé subitement d'une situation extrême à l'autre, il a conservé ses goûts comme ses préjugés. Vivant sur un sol fertile qui pourvoit presque de lui-même à ses besoins les plus



(Carte d'Haïti.)

urgents, il ne cherche pas à étendre le cercle de ses jouissances. On cite des traits curieux de cette incroyable indolence : lorsqu'un nègre monte à cheval, exercice dont il est enthousiaste, et que, dans sa course vagabonde, il lui arrive de laisser tomber son chapeau ou son mouchoir, il ne mettra pas pied à terre pour ressaisir sa propriété ; l'idée ne lui en vient même pas : il fait gravement arrêter son cheval, puis, avec le bâton qui lui sert de cravache, il pique l'objet en question et s'efforce de l'attirer à lui. Ce manége ne réussit parfois qu'au bout d'une demi-heure ; mais peu lui importe, pourvu qu'il ne descende pas de cheval.

Stagnation de l'agriculture. — C'est en vain que le *Code rural*, publié le 6 mai 1826, inflige des peines sévères à l'oisiveté et au vagabondage, la loi reste presque sans effet ; la force active chargée de veiller à son exécution ne peut triompher de la force d'inertie qui lui est opposée par le peuple. Il résulte de là une funeste stagnation, soit dans l'agriculture, soit dans le commerce. Les grandes plantations de cannes à sucre et de caféiers ont presque entièrement disparu ; à leur place on voit des jardins potagers qui pourvoient, tant bien que mal, à la consommation journalière. Haïti, qui pourrait fournir du sucre au monde entier, n'en produit plus aujourd'hui. La fabrication de cette denrée coûte trop de soins et de préparatifs. La ville de Cayes et plusieurs autres tirent en contrebande une assez grande quantité de sucre de l'île de Cuba.

Commerce. — En somme, voici quelle est la situation commerciale d'Haïti : elle exporte de la mélasse et du tafia, trente ou quarante millions de livres de café, son principal produit, beaucoup moins de coton qu'en 1789 ; un peu de cacao, quelques cigares, 6 millions de livres de bois de teinture, et 2 500 000 pieds cubes d'acajou ; des écailles de tortue, de la cire, du poivre, des peaux et des cornes de bœuf.

En échange de ces produits, imperceptibles dans la consommation européenne, elle importe tous les objets manufacturés qui nécessitent quelque industrie, sans parler d'une foule de produits naturels nécessaires à son alimentation ; le tout pour la somme énorme de 5 millions de dollars (le dollar vaut environ 5 fr.).

Lois. — Un pareil état ne saurait être compris parmi les nations civilisées : la présence des Européens pourrait lui rendre un peu de vie ; mais l'article 38 de la constitution refuse *à tout blanc le droit de s'y établir comme maître ou propriétaire.* Triste suite de la méfiance inspirée par d'anciens excès !

Les auteurs de cette constitution ont évidemment cherché à s'inspirer de celle des Etats-Unis ; elle date de 1806, et a elle a été revue en 1816. On y a joint depuis un digeste composé d'un code civil, de trois codes de procédure civile, d'instruction criminelle, de commerce, d'un code pénal et d'un code rural : tous ces codes sont calqués sur ceux de France.

Président. — Son Excellence le général Jean-Pierre Boyer, président à vie, est investi du pouvoir exécutif, et touche une liste civile de 50 000 dollars.

Ministre. — L'administration se divise en trois départements : le premier est celui de la guerre, des relations étrangères et des domaines, confiés à un secrétaire-général, M. Suginac, qui passe pour un homme de beaucoup de talent ; les deux autres ministères sont celui des finances et celui de la justice. Le grand-juge est un militaire, c'est actuellement le général Voltaire. Il préside la haute-cour de justice, tribunal suprême de la république, et qui a le pas même sur le tribunal de cassation et la chambre des

comptes. Le jury avait d'abord été institué, mais un arrêté, signé Voltaire, l'a aboli en 1835.

Sénat. — Le pouvoir législatif est exercé par un sénat composé de vingt-quatre membres, âgés de trente ans au moins, nommés par les députés sur une liste de trois candidats qui leur est présentée par le président à chaque nouvelle vacance.

Les sénateurs sont inviolables, et reçoivent un traitement annuel de 1 600 dollars

Chambre des députés. — Les députés sont élus par le suffrage universel. Tout homme âgé de vingt-cinq ans est éligible. La chambre dure cinq ans; chacun de ses membres reçoit, pendant les sessions, 200 dollars par mois.

L'initiative en matière de législation appartient au pouvoir exécutif.

Il serait intéressant d'assister aux débats parlementaires qui peuvent avoir lieu dans ces assemblées de législateurs nègres. Malheureusement les étrangers sont difficilement admis aux séances du grand corps de l'Etat.

Religion. — Le catholicisme est la religion de l'île, mais il y règne plutôt de nom que de fait.

Absence d'éducation. — Le gouvernement, partant de ce faux principe, que, chez les classes pauvres, l'instruction ne sert qu'à rendre les privations plus amères, néglige l'éducation du peuple, qui seule pourrait étendre ses idées et accroître son industrie. On trouve à peine dans Haïti quelques petites écoles, où l'enseignement a lieu d'après la méthode mutuelle.

Armée. — Le chiffre de l'armée est très élevé eu égard à celui de la population, car le pays est tout militaire. L'entretien de cette armée absorbe presque tout le revenu public : elle se compose d'un corps de gendarmerie, d'un corps de police, et de trente-trois régiments de ligne, infanterie, cavalerie, artillerie; l'effectif est d'environ 30 000 hommes, sans compter un nombreux état-major, où figurent quinze



(Une Sentinelle haïtienne.)

généraux de division, et dix-huit généraux de brigade. Toutes ces troupes sont assez mal équipées : un habit bleu à revers et à collet rouge, voilà leur seul uniforme; le pantalon, *ad libitum*, est fort souvent en guenilles; la chaussure n'est pas non plus de stricte nécessité; les soldats portent



(Un Tambour haïtien.)

ordinairement, sous leurs shakos ou leurs tricornes, des madras ou des foulards noués autour de la tête.

Il n'est pas rare de voir les sentinelles haïtiennes assises sur une chaise et fumant leur cigare, tandis que leur fusil est appuyé contre un arbre ou une muraille, à trois ou quatre pas.

Garde nationale. — Tout homme âgé de quinze à soixante ans, s'il n'est pas soldat, est garde national.

Marine. — La marine haïtienne est peu florissante : elle se compose de quelques schooners, dont le président est grand-amiral en même temps que général en chef des armées de terre.

Finances. — La situation financière d'Haïti est peu satisfaisante : ses revenus ne s'élèvent guère qu'à deux ou trois millions de dollars, sur lesquels on devrait nous payer annuellement et pendant cinq années 30 millions de francs : non seulement ce paiement ne s'effectue pas, mais le trésor est en déficit. D'un autre côté, le peuple est trop malheureux pour qu'il faille songer à une augmentation d'impôt.

L'indemnité due à la France contribue, sans doute, à entretenir dans l'île quelque animosité contre le nom français. Suivant quelques écrivains anglais, notre nom n'est jamais prononcé avec plaisir par une bouche haïtienne. Qui sait cependant si, par la suite, cette île si belle, si vaste, si fertile, ne doit pas voir renaître, sous les auspices de la France même, sa splendeur et sa prospérité?

Le goût des dépenses superflues produit dans la conduite le dérèglement qui engendre beaucoup de vices, de désordres et de troubles dans les familles; il conduit aisément les femmes à la dépravation, les hommes à l'avidité, les uns et les autres au manque de délicatesse et de probité, et à l'oubli de tous les sentiments généreux et tendres. En un mot, il énerve les âmes en rapetissant les esprits, et il produit ces tristes effets, non seulement sur ceux qui en jouissent, mais encore sur tous ceux qui l'admirent ou qui servent à l'entretenir. DESTUTT TRACY.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

UN VILLAGE CASTILLAN.



(Le village de Villa-Vellid, dans la Vieille-Castille.)

Cette gravure représente le village de Villa-Vellid, situé à moitié chemin entre Medina de Rio Seco et la ville de Toro, dans la Vieille-Castille. Presque tous les villages de cette province et de la partie méridionale de celle de Léon ont à peu près la même forme, étant bâtis avec les mêmes matériaux et presque d'après un même plan. Ils se composent de cent, de trois cents maisons, ou même de quatre cents, et il faut compter, terme moyen, cinq habitants par chaque maison. En général, ils sont à la distance d'une lieue les uns des autres. Dans l'espace qui les sépare, on ne trouve ni chaumières, ni fermes isolées; à peine découvre-t-on, de loin en loin, quelques chênes nains, ou *echina*, qui fournissent aux villageois un peu de charbon. Aussi l'aspect général du pays est-il triste, monotone et aride, surtout en automne et en hiver.

La plupart des maisons n'ont qu'un étage. Elles sont pavées de briques : les murs des chambres sont lavés à la craie et ornés de quelques images de saints grossièrement colorées et importées de France. La seule fenêtre qui laisse pénétrer la lumière est le plus souvent sans vitres : quand arrivent les vents froids, on leur oppose un papier huilé. A l'extérieur, les murailles ont la couleur naturelle du terrain argileux qui sert à les construire ; des deux côtés de la porte, on voit presque toujours des dessins barbares de fleurs et d'hommes peints en rouge; c'est, dit-on, une coutume des Maures qui s'est conservée. Les rues ou plutôt les ruelles sont étroites et ressemblent à des ravins. Les églises sont très élevées et solidement bâties en pierres de taille; les autels sont richement ornés.

On compte à Villa-Vellid quatre-vingt dix maisons et environ 400 ou 500 habitants; cette pauvre population entretient deux grandes églises et plusieurs ecclésiastiques. Les prêtres sont ordinairement d'humeur joviale et familiers avec les villageois; le dimanche après le service, ils jouent aux cartes dans les familles de leurs paroissiens les plus aisés : pour la plupart, ils sont aimés. Il n'en est pas de même des moines, dont les fréquentes visites sont assez froidement reçues.

On ne voit, dans ces villages, d'autres boutiques que celles du tavernier et du marchand de tabac. Les fonctions de barbier et de chirurgien sont encore confondues comme au temps de Figaro : on paie en blé les services de la lancette et du rasoir; l'apothicaire est moins considéré et moins largement rétribué. Les tailleurs sont nomades, et ne séjournent qu'une ou deux fois par an dans chaque village : on ne leur donne guère d'autre salaire que l'hospitalité et la nourriture. Un seul boucher suffit à une douzaine de villages; en hiver, on mange rarement d'autre viande que du chevreau séché et fumé.

Les récoltes de blé et de vin sont assez abondantes pour excéder les besoins de la population; mais les marchés sont très éloignés les uns des autres et les transports difficiles; par suite on fait peu d'échanges de produits : et c'est un spectacle assez commun que celui de villageois, qui, très riches en farine et en vin, sont pauvres en toute autre sorte de denrées, dépourvus d'instruments de travail pour améliorer la culture, mal logés, et à peine couverts de haillons.

Le château figuré dans notre vignette est une ancienne forteresse mauresque, massive, peu élevée, et percée d'une seule porte : on en rencontre plusieurs semblables dans une seule journée de huit ou dix lieues.

La lourde croix de pierre, que l'on voit sur le premier plan, consacre le souvenir d'un meurtre commis à la place où elle a été élevée en 1819; on y lit ces mots : *Adios pobre !* c'est-à-dire, « Adieu, pauvre homme ! » Ces tristes monuments ne sont que trop communs aux bords des routes d'Espagne : ils accusent ensemble l'impuissance de la justice et l'infériorité de la civilisation. Certains départements de France sont jalonnés de croix de bois d'aussi déplorable

augure. Le voyageur, à leur rencontre, presse sa marche, craint la nuit, la lisière des bois, et songe qu'il traverse un pays où les cabarets doivent être moins rares que les écoles, et les huissiers plus occupés que les libraires.

L'APPRENTI.

(Suite. — Voyez p. 106, 114.)

§ V.

M. Kartmann étant sorti pour s'assurer si toutes les mesures étaient bien prises, Frédéric demeura seul dans son cabinet. Il aurait bien voulu voir son frère, mais son chef l'avait prévenu qu'il ne le laisserait point partir, et il n'osait avouer le mauvais dessein de François. Peut-être avait-il changé de résolution et ne devait-il plus prendre part au crime! dans ce cas, l'aveu de Frédéric l'eût déshonoré sans utilité. Le pauvre enfant résolut d'attendre l'événement, se confiant dans la bonté de Dieu.

M. Kartmann rentra enfin. Tout était disposé pour prévenir le vol. Les commis et quelques contre-maîtres de la fabrique étaient placés en embuscade sur les différents points de la cour où donnaient les croisées du comptoir, et ils étaient en nombre suffisant pour se rendre facilement maîtres des voleurs. M. Kartmann conduisit alors Frédéric au comptoir : l'enfant suivit sans observations espérant que le hasard lui fournirait peut-être l'occasion d'être utile à François s'il devait venir.

Une heure à peu près s'écoula sans que rien annonçât l'arrivée des ouvriers, heure d'angoisses horribles pour le malheureux Frédéric, que le plus léger bruissement faisait tressaillir et qui croyait à chaque instant voir son frère paraître. Cette obscurité et ce silence qui régnaient dans l'appartement et qui lui faisaient mieux comprendre la gravité de la circonstance, le glaçaient d'épouvante; c'était plus que les forces d'un enfant n'en pouvaient supporter : il avait tout épuisé dans cette affreuse journée, et son pauvre cœur n'y suffisait plus; mais il lui sembla qu'il allait se briser quand l'horloge voisine sonna une heure, et qu'un léger grincement de fer l'avertit qu'on se préparait à forcer les volets. M. Kartmann entendit ce bruit en même temps que lui, et se rapprocha de la croisée : Frédéric se leva aussi par un mouvement spontané, puis il retomba sur sa chaise accablé et sans forces.

Cette agonie se prolongea pendant long-temps. Les ouvriers, dans la crainte du bruit, n'ébranlaient les volets que faiblement, et ce ne fut qu'après de longs efforts qu'ils furent enlevés. Au même instant, les débris d'un carreau brisé tombèrent sur le parquet et M. Kartmann fit entendre un coup de sifflet. Le tumulte qui eut lieu aussitôt au dehors vint avertir que l'ordre donné par ce signal avait été exécuté. Bientôt on distingua des cris, et un coup de feu partit!... A ce bruit M. Kartmann sortit précipitamment du comptoir. Frédéric, jusque là, ne s'était senti la force de faire aucun mouvement. Le frôlement d'un corps qui cherchait à s'indroduire par l'ouverture faite à la croisée l'arracha tout-à-coup à sa stupeur, et François se trouva devant lui.

— Malheureux! s'écria-t-il; que viens-tu faire ici?

— Sauve-moi! lui dit François égaré; Frédéric, sauve-moi!

— Et comment le pourrais-je?...

Tout-à-coup, un souvenir traversa sa pensée; il se rappela qu'une porte donnait du comptoir sur le jardin, il la trouva à tâtons, entraîna François après lui, et le conduisit en courant vers une partie du mur de clôture qui était peu élevée.

— Pars, lui cria-t-il en lui montrant le passage, et surtout ne reste point à Mulhouse; tes complices sont arrêtés et ils te dénonceront.

— Adieu! cria François, du haut du mur; et il disparut

— Adieu! répéta Frédéric.

Puis, il ajouta en lui-même : Que Dieu le garde, et puisse-t-il lui inspirer de meilleures pensées.

§ VI.

Le lendemain de cette scène tous les coupables, à l'exception de François, furent remis entre les mains de la justice, et Frédéric, d'après l'ordre de M. Kartmann, se présenta le matin à son cabinet. Celui-ci le fit asseoir auprès de lui, et après l'avoir vivement remercié pour le service qu'il en avait reçu, lui dit de demander sans crainte la récompense qu'il avait méritée. L'enfant hésita pendant quelques instants, mais M. Kartmann l'ayant encouragé :

— J'aurais une bien grande faveur à vous demander, monsieur, dit Frédéric d'une voix tremblante... permettez-moi d'assister quelquefois aux leçons de vos enfants.

— Dès demain, dit M. Kartmann, vous les partagerez toutes. Il y a déjà long-temps que j'ai remarqué en vous ce louable désir de vous instruire, et je suis persuadé que, grâce à cette noble ambition, vous réussirez à vous faire une bonne position dans le monde. D'après ce que vous m'avez raconté hier, vous vouliez devenir graveur; j'espère qu'en travaillant vous pourrez arriver à mieux.

Mieux que graveur! pensa Frédéric. Oh! que de joies, que de délicieuses espérances ces paroles venaient donner au pauvre enfant! jusque là délaissé et n'ayant d'autres ressources que sa patience, il avait enfin trouvé une protection!... On lui parlait d'un but qu'il pouvait atteindre; on lui en facilitait les moyens. Comme l'étude allait lui devenir douce et facile! Il ne se sentait plus de bonheur; et ce fut à peine si son cœur, comprimé par un sentiment nouveau, lui permit d'articuler quelques phrases entrecoupées. Mais, il joignit les mains avec tant de ferveur, attacha sur M. Kartmann des yeux si attendris, que celui-ci comprit tout ce que ce geste et ce regard contenaient de profonde reconnaissance.

— Vous êtes un brave garçon, Frédéric, lui dit-il en lui serrant la main; et je suis sûr de n'avoir jamais qu'à me louer de ce que je fais aujourd'hui pour vous.

Le lendemain même de cette entrevue, M. Kartmann présenta Frédéric à ses deux fils et à leurs maîtres. Le service qu'il venait de rendre à cette famille, la preuve d'élévation de cœur qu'il avait donnée par le choix même de la récompense, parlaient trop puissamment en sa faveur pour qu'il ne fût pas accueilli avec empressement et bienveillance tant par les professeurs que par les élèves. On le loua hautement de sa noble émulation, chacun se fit une joie et un point d'honneur d'aider l'apprenti et de contribuer pour sa part à son instruction. Les enfants de M. Kartmann furent tout glorieux de pouvoir lui donner quelques conseils utiles : et ces caressantes attentions, ces affectueuses louanges, furent un bien doux encouragement pour cette âme depuis si long-temps isolée, et qui, jusque là, n'avait pu trouver d'appui qu'en elle-même.

L'habitude qu'avait contractée Frédéric de rattacher ses différentes observations à un centre commun et d'en faire un point de départ pour d'autres remarques, lui fut aussi utile dans ses nouvelles études qu'elle l'avait été pour ses premières. Cette méthode de toujours procéder par le raisonnement, l'avait accoutumé à trouver facilement les conséquences ou les causes logiques d'un fait, et le préparait surtout merveilleusement à l'étude des mathématiques et à celle des langues. Aussi fit-il de rapides progrès dans ces deux branches d'instruction; mais ce ne fut cependant pas au détriment de ses autres travaux. L'histoire, la géographie, le dessin, ne furent point négligés; le dessin, surtout, était, dans son application, trop fréquemment lié aux mathématiques pour qu'il ne s'en occupât pas avec zèle; et il fut bientôt assez habile pour copier les machines les plus compliquées.

Au bout de trois ans de leçon, Frédéric avait rattrapé les fils de M. Kartmann. Il savait déjà l'arithmétique, la géométrie et étudiait la statistique. Quoique loin de connaître toutes les ressources de la langue française, il l'écrivait avec correction, ce qui était immense pour un enfant accoutumé au mauvais langage des classes populaires, et qui, au lieu de trouver du secours dans ses propres habitudes, y rencontrait mille causes d'embarras.

Les fils de M. Kartmann, plus jeunes que lui, l'un de deux et l'autre de quatre ans, étaient fiers de ses progrès, et le traitaient en camarade beaucoup plus qu'en protégé. Si ces relations affectueuses étaient dues en partie à la bonté du cœur de ces enfants, la conduite de Frédéric contribuait aussi beaucoup à les maintenir. Il se montrait si modeste dans ses succès, si complaisant sans bassesse, si dignement reconnaissant, et en même temps si soigneux d'éviter tout nouveau service, qu'on aurait rougi de lui faire sentir sa position d'infériorité.

Quand Frédéric eut atteint sa dix-septième année, M. Kartmann le fit passer parmi les ouvriers. Il était si sobre, si rangé, que, tout en s'habillant beaucoup plus proprement que ses camarades d'atelier, il ne tarda pas à réaliser quelques économies qu'il employa à acheter les livres, les instruments de mathématiques, et les fournitures de classe dont il avait besoin. Ce fut une grande joie pour lui quand il put subvenir à ces dépenses, et diminuer ainsi la charge qu'avait bien voulu prendre son chef. Au milieu de tant de privations douloureuses que la pauvreté entraîne avec elle pour l'enfant de l'ouvrier, une des premières compensations qu'elle lui réserve est de lui révéler le sentiment de sa force et de sa valeur. Ainsi, la confiance de ce qu'il pouvait se faisait chaque jour sentir plus clairement à Frédéric, et lui donnait une sérénité, une noble confiance que sa position, jusque là dépendante, l'avait empêché d'éprouver : l'avenir ne l'inquiétait plus; car, quel qu'il fût, il avait maintenant des ressources qui ne devaient jamais lui manquer. Pourvu que la main de Dieu ne se retirât pas de lui, et que la maladie ne vînt point le frapper il ne craignait rien, car tous les moyens humains de réussite étaient en son pouvoir.

§ VII.

C'était par une de ces chaudes et claires soirées si communes à Mulhouse, à cette heure où les ouvriers quittant les fabriques, montent sur les coteaux qui bordent le canal, et y font entendre des chœurs qui, de là, vont se prolongeant dans toute la vallée.

Frédéric, un carton sur ses genoux, mettait au net une épure qu'il avait dessinée dans la journée. Lui, aussi, aurait aimé les chants, la promenade; et quand l'air était ainsi parfumé, il sentait souvent, après une longue journée de travail, le désir d'aller respirer dans les vignes, d'y courir, et d'y cueillir des fleurettes; mais, quelque innocents, quelque permis qu'eussent été ces plaisirs, il avait le plus souvent le courage d'y renoncer parce qu'ils s'opposaient à l'accomplissement de sa tâche. Les jours donc où la gaieté du temps l'invitait à sortir, il prenait ses livres ou son carton à dessin, et s'asseyait pour travailler sur un petit banc placé à la porte d'Odile Ridler. Il apercevait de là une petite échappée de campagne, il respirait un air plus frais, entendait le gazouillement de quelques oiseaux citadins, et pour lui, habitué à une réclusion continuelle, c'était du bien-être et de la joie.

Le soir dont nous parlons, Frédéric était donc assis à sa place ordinaire; il travaillait avec ardeur, car le jour baissait, et il voulait, avant que la nuit vînt, achever le dessin commencé : c'était l'épure d'une des machines les plus compliquées de la maison Kartmann. La respiration de quelqu'un qui se peuchait sur son épaule l'arracha tout-à-coup à son application; il releva la tête, et aperçut un étranger qui regardait très attentivement son dessin.

— Dans quelle fabrique se trouve la machine que représente cette épure? lui demanda celui-ci.

— Dans celle de M. Kartmann, répondit Frédéric.

— Et comment avez-vous pu vous la procurer?

— M. Kartmann me permet de partager les leçons de ses fils.

— Vous devez alors avoir dans vos cartons une grande partie des machines de cette maison.

— A peu près toutes, monsieur.

— Je serais curieux de les voir.

Frédéric ouvrit obligeamment son carton, et présenta ses dessins à l'étranger. Après que celui-ci les eut examinés avec la plus scrupuleuse attention :

— Je ne vois point dans tout cela, observa-t-il, l'épure de la grande machine que M. Kartmann reçut d'Angleterre il y a environ deux mois?

— Nous devons la copier après-demain, monsieur.

— Dites-moi, mon ami, pouvez-vous me donner une copie de ces dessins?

— J'ai bien peu de temps à moi; cependant, s'ils peuvent vous être agréables, je tâcherai de les copier.

— Je tiendrais surtout à avoir la nouvelle machine dont je vous parlais; mais, comme le temps a de la valeur, j'entends vous payer ce travail. Tenez, continua-t-il, en lui présentant trois pièces d'or, voilà d'abord un à-compte, plus tard nous nous entendrons pour un prix plus élevé.

La vue de cet or fit tressaillir Frédéric, et éveilla en lui un soupçon; on ne pouvait lui payer aussi chèrement des dessins dont on n'aurait point voulu faire usage. Ces épures allaient sans doute servir à la confection de machines qui créeraient une fatale concurrence pour son chef, qui amèneraient sa ruine peut-être!... Le pauvre enfant frémit à la pensée du mal qu'il aurait pu commettre ainsi par imprudence; et, ramassant à la hâte ses dessins épars, il les jeta dans son carton qu'il ferma soigneusement.

Son interlocuteur le regarda avec étonnement, et lui présenta de nouveau les trois pièces d'or.

— Je vous remercie, monsieur, dit Frédéric, mais je ne puis accepter un tel marché. Je réfléchis que je dispose d'une propriété qui ne m'appartient pas, et je ne veux ni ne dois le faire. Adressez-vous directement à M. Kartmann; il pourra, mieux que moi, juger si votre demande ne nuit en rien à ses intérêts

L'étranger sentit que Frédéric avait deviné ses intentions.

— Je comprends, lui dit-il, le motif de votre refus. Vous savez que les fabricants cachent leurs machines aux regards des autres industriels, et vous craignez que votre chef, apprenant que vous m'avez livré ces dessins, ne vous renvoie de ses ateliers; mais je puis vous faire de tels avantages que ce renvoi sera pour vous une fortune. Je vous offre dès maintenant, dans ma fabrique, des appointements doubles de ceux que vous recevez; et je vous paierai en outre, le jour où vous me remettrez l'épure que je vous demande, la somme que vous voudrez fixer vous-même.

Frédéric n'en entendit pas davantage, il saisit vivement son carton; et, jetant sur l'étranger un regard où la honte se mêlait à l'indignation :

— Je ne sais ni trahir, ni me vendre, monsieur, dit-il d'une voix tremblante Et il rentra brusquement chez la veuve Ridler.

Quelques jours après cette scène, M. Kartmann fit appeler Frédéric dans son cabinet.

— Où sont toutes les épures que vous avez dessinées avec mes enfants? demanda-t-il.

— Dans mon carton, monsieur.

— Apportez-les-moi.

Frédéric alla chercher son carton, qu'il remit en tremblant à son chef, car il y avait dans le ton de celui-ci quelque chose de bref et d'inquiet qui l'alarmait

M. Kartmann feuilleta tous les dessins ; la vue de chacun d'eux lui arrachait une nouvelle exclamation.

— Quelle imprudence à moi! murmurait-il, il y avait là de quoi me perdre.

Quand il eut tout examiné, il se tourna vers Frédéric.

— Quelqu'un vous a proposé d'acheter ces dessins? je le sais.

— Oui, monsieur.

— Et vous ne m'en avez point parlé?

— J'ai pensé que cela n'en valait pas la peine.

— Quelle récompense vous offrait-on?

— Celle que j'aurais demandée.

— Et vous avez refusé?

— Oui, monsieur.

— Sans hésitation?

— Hésiter eût été une lâcheté.

— Ta main, Frédéric! s'écria M. Kartmann en tendant la sienne au jeune ouvrier. — Tu es un noble cœur. Je connais jusqu'au moindre détail de cette affaire. J'avais agi imprudemment, mon ami, car quelqu'un de moins honnête que toi eût pu me perdre; mais je te remercie de ta probité. Aujourd'hui tu n'es plus un enfant; d'après tous les rapports que m'ont fait tes professeurs, et d'après ce que je vois moi-même, tu ne dois pas continuer à rester ouvrier; tu peux m'être beaucoup plus utile comme commis. A partir de demain tu viendras donc habiter ma maison; ma table sera la tienne; tu continueras à partager les leçons de mes enfants, et tu recevras des appointements conformes à ta nouvelle place : quand tu auras quelques années de plus, je verrai à te créer une position meilleure.

Dès le lendemain, en effet, Frédéric fit ses adieux à la bonne femme Ridler, mais il ne la quitta point sans verser quelques larmes, car son bonheur ne lui faisait point oublier qu'elle avait été bonne pour lui, il continua à se montrer reconnaissant des soins qu'elle lui avait donnés et il ne manqua jamais chaque semaine de venir visiter sa vieille hôtesse. Les cœurs forts savent ainsi traverser les périodes de bonheur sans céder, ni à l'ivresse, ni au désespoir, écueils des êtres faibles, et qui tuent jusqu'aux souvenirs les plus sacrés.

La suite à une autre livraison.

PREMIERS LIVRES

EN LANGUES LATINE, FRANÇAISE, GRECQUE ET HÉBRAÏQUE, IMPRIMÉS EN FRANCE

La première presse que la France ait possédée fut établie dans les bâtiments de la Sorbonne par Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, typographes allemands, que Jean de La Pierre, prieur de Sorbonne, et Guillaume Fichet, recteur de l'Université, attirèrent à Paris en l'année 1469, trente ans environ après la date assignée généralement à l'invention de l'imprimerie (1836, page 6). Louis XI se montra favorable à cette nouveauté; il empêcha le Parlement et l'Université de poursuivre comme sorciers les premiers imprimeurs, pour lesquels ce despote aurait été moins bon prince et la Sorbonne moins hospitalière si, vraiment sorciers, ils avaient tiré l'horoscope de l'art qu'ils apportaient chez nous.

Gering et ses associés donnèrent, en 1470, le premier livre imprimé en France : *Gasparini Pergamensis Epistolarum liber.*

Quatre ans plus tard, en 1474, parut le premier livre en langue française, *l'Aiguillon de l'Amour divin*, volume in-4° sorti des presses de Caron, ou Le Caron. — Déjà l'Italie avait vu se multiplier sous ses presses les œuvres de son Pétrarque, de son Dante, de son Boccace. Quant à la presse anglaise, elle ne parait avoir débuté en anglais que de 1475 à 1480 par une histoire du chevalier Jason.

Nos premiers livres furent en beaux caractères romains, d'une correction remarquable et fort lisibles malgré de nombreuses abréviations. On ne remarque pas le même mérite dans les éditions en caractères gothiques, qui parurent quelque temps après.

En 1507, Gilles Gourmont imprima nos premiers livres grecs : un *Alphabetum græcum*, accompagné de divers traités d'auteurs grecs, et la Grammaire grecque de Chrysoloras. — Depuis long-temps l'Italie, hôtesse des Grecs fugitifs, imprimait le grec. La première édition, l'édition *princeps* d'Homère, avait paru à Florence dès 1488.

Notre premier imprimeur pour la langue de Démosthènes et d'Homère le fut aussi pour la langue des prophètes : Gourmont publia, en 1508, notre premier livre en hébreu : ce fut la Grammaire hébraïque de François Tissard, natif d'Amboise, professeur de l'Université. L'auteur dédia ce livre au duc de Valois, depuis François Ier, qui avait alors quatorze ans. « De tous les auteurs, Tissard est peut-être celui qui a le plus heureusement avisé une dédicace » (dit M. Crapelet dans son travail publié en 1836, sur les progrès de l'imprimerie au seizième siècle); en effet, cette nouveauté d'une grammaire hébraïque, qui fit grand bruit alors, fut remarquée comme un premier signe d'alliance du jeune prince avec les lettres.

Expliquons, d'après M. Crapelet, la cause du retard des presses françaises à reproduire les auteurs grecs.

La Sorbonne avait été bien éloignée de faire servir les presses établies chez elle à la propagation des études grecques. Le dicton *Græcum est, non legitur* (c'est du grec, cela ne se lit pas) fut pendant longues années en usage dans l'Université où l'on discourait beaucoup sur Aristote, mais sans le lire autrement que dans des versions défigurées et barbares.

Gourmont fut soutenu dans son entreprise hardie (ses éditions en grec et en hébreu) par le zèle, le désintéressement et le courage de François Tissard. Il fallait une certaine force de caractère pour braver, aussi ouvertement que le fit cet honorable professeur, le blâme et l'animadversion du clergé, quand on voit, plus de quarante ans encore après, les théologiens traiter d'hérétiques ceux qui savaient un peu de grec. Conrad d'Héresbach, homme droit, bon catholique et de mœurs paisibles, rapporte qu'il entendit un moine prononcer ces paroles en chaire : « On a trouvé » une nouvelle langue que l'on appelle grecque; il faut » s'en garantir avec soin; car cette langue enfante toutes » les hérésies; quant à la langue hébraïque, tous ceux qui » l'apprennent deviennent juifs aussitôt. » Tissard ne compromettait donc pas seulement sa fortune dont il aidait son imprimeur, il s'exposait encore à de violentes persécutions.

Le *Quarterly Review*, et par suite la *Revue britannique* (tome XXII, 1re série, p. 255), attribuent l'anathème contre le grec à Conrad d'Héresbach lui-même, lui qui, au contraire, publia une apologie des lettres grecques. La *Biographie universelle* contient deux articles contradictoires sur ce personnage dont elle fait deux individus : tome IX, Conrad, né à Héresbach; tome XX, Héresbach (Conrad).

FRESQUES DES NIEBELUNGEN.

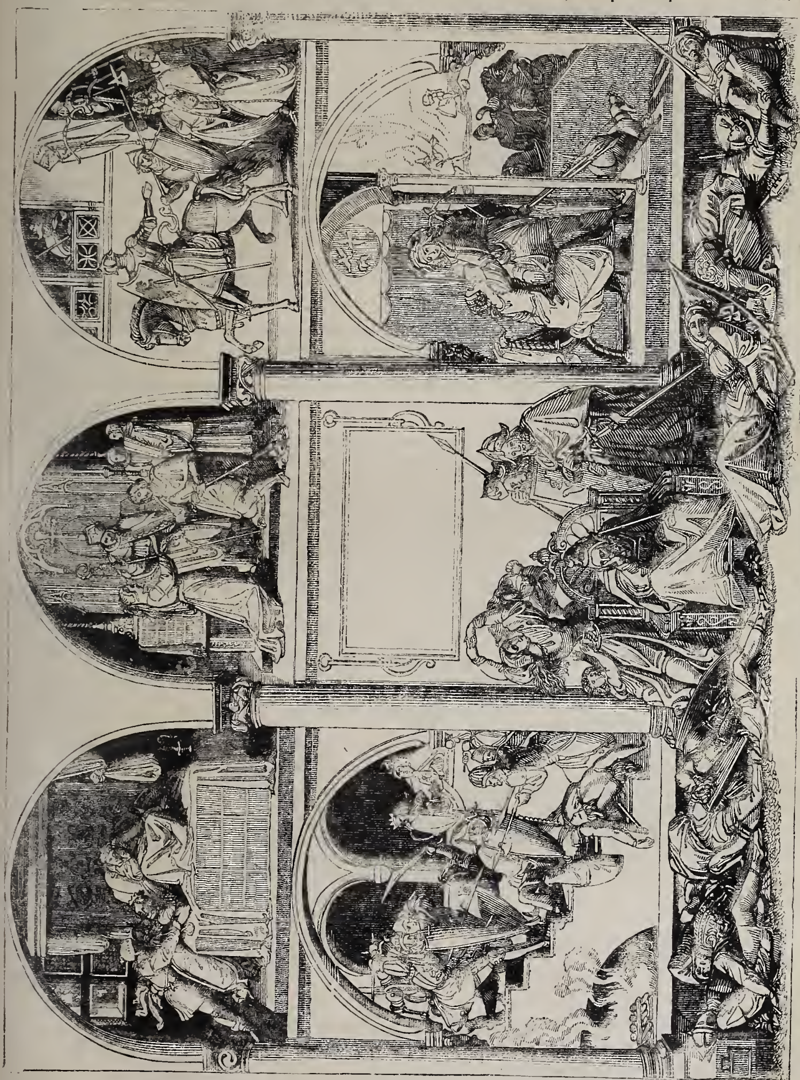
Ces fresques du peintre allemand Cornelius représentent les principales scènes du poëme des Niebelungen. Une analyse de ce poëme, qui nous avait été communiquée par M. X. Marmier, a été insérée dans les 18e et 19e livraisons de l'année 1836 : en y remontant, nos lecteurs comprendront les détails de la gravure que l'occasion nous permet de leur offrir aujourd'hui. Voici toutefois une explication sommaire des divers compartiments de l'œuvre de Cornelius, qui viendra en aide à leurs souvenirs.

1° Siegfried, vainqueur des Saxons et des Danois, fait passer les rois, ses prisonniers, sous le balcon du roi Gunter.

2° Mariage de Siegfried et de Chrimhild, fille de Gunter.

3° Siegfried lutte contre Brunhild, femme de Gunter, et se rend maître de la ceinture avec laquelle cette reine farouche, dans un accès de colère, avait lié et suspendu son mari à un clou de la muraille.

(Cette scène a été omise dans l'analyse du poëme. Suivant une des versions, le reproche que Chrimhild fit à



(Fresques des Niebelungen, par Cornelius.)

Brunehild de s'être laissé enlever cette ceinture fut la cause de la grande querelle de ces deux reines et des cruelles vengeances qui en furent la suite.)

4° Siegfried reçoit les adieux de Chrimhild, et part pour la chasse royale dans la forêt de Vasgovie. Au fond, Hagen, oncle de Chrimhild, le perce d'une flèche au moment où il se baisse pour boire dans une citerne, à l'imitation de Gunter.

5° Combat des Niebelungen dans le palais du roi des Huns que la veuve de Siegfried a épousé.

Les Huns incendient la salle où leurs ennemis sont renfermés.

6° Etzel (Attila), roi des Huns, et D etrich de Berne,

pleurent sur les cadavres de Chrimhild, de Gunter, de Hagen, et des autres héros morts dans le combat.

(Voyez la Notice sur Cornelius, 1836, p. 147.)

MÉMOIRES DU CHEVALIER PASCK.

(Voyez p. 98.)

ESPRITS DOMESTIQUES DES DANOIS.

En parlant des mœurs et des coutumes des Danois, le chevalier Pasck se moque souvent d'eux, et les accuse d'être superstitieux et crédules.

« Dans tout le royaume de la Suède, dit-il, et dans plusieurs provinces danoises, on se sert des diables comme en Turquie on se sert des esclaves : on leur fait exécuter toute espèce de travaux et on les appelle *esprits domestiques*. M. Rey, notre ambassadeur en Suède, allant à Stockholm, fut forcé de laisser, dans une petite ville de Fionie, son valet de chambre qui était tombé dangereusement malade. Un jour que cet homme se sentait un peu mieux et qu'il était tout seul dans la chambre, il entendit une musique agréable qui semblait venir de l'intérieur de la terre. Bientôt après il vit sortir par un trou de souris un tout petit bonhomme habillé à l'allemande, qui fut suivi de plusieurs autres, et de femmelettes toutes petites, parées comme des châsses, et enfin d'un orchestre. Toute cette société se mit à danser joyeusement dans la chambre : le malade effrayé n'osait faire un seul mouvement, ni respirer. Un de ces mirmidons, s'approchant de son lit, lui dit : « N'ayez pas peur, on ne vous fera pas de mal ; nous sommes des esprits domestiques ; un des nôtres se marie, nous ne ferons que passer par votre chambre, et, pour remerciement, vous aurez votre part de notre banquet. » Quelques minutes après, tous sortirent bras dessus bras dessous par la porte : or, le valet de chambre, ne se souciant pas de les revoir, poussa le verrou. Cependant les sons de la musique annoncèrent bientôt le retour de la noce. Trouvant la porte fermée, un des plus petits se faufila par une fente, et, après avoir menacé le malade du doigt, il ouvrit la porte à la noce : toute la compagnie entra aussitôt, fit quelques tours dans la chambre, et disparut en se fourrant dans le trou de souris par lequel elle était entrée. Une heure s'était écoulée, lorsqu'un des petits personnages revint et présenta au malade un gâteau aux confitures qu'il crut prudent de recevoir en faisant mille remercîements. Quelques instants après, le médecin et quelques autres personnes de la maison entrèrent dans la chambre, et voyant le gâteau, demandèrent qui l'avait donné. Le valet de chambre raconta toute l'aventure, et refusa de toucher le gâteau quoiqu'on l'y engageât beaucoup en l'assurant que cela ne lui ferait pas de mal ; comme il persistait dans son refus, le médecin lui-même mangea le gâteau. Ces hérétiques ont une confiance superstitieuse dans la protection des esprits ; cependant, si j'ai bonne mémoire, les sabres des Polonais s'ébréchaient rarement sur leur dos ; il est vrai qu'avant chaque bataille, nous frottions nos sabres aussi bien que nos balles avec les saintes huiles. »

COMPTABILITÉ.

(Dernier article. — Voyez p. 53 et 89.)

Après le report des écritures du journal au grand livre, on vérifie par appel les articles passés, et, sur chacun de ces livres, on marque un point au crayon avant la somme appelée. Ce *pointage* est généralement fait après la passation des écritures du jour.

Lorsque le nombre d'affaires est considérable, on dresse chaque mois une balance d'ordre, dont le total débiteur et le total créditeur doivent être égaux ; s'il en était autrement, c'est qu'il existerait des erreurs : on aurait oublié des chiffres en faisant les additions des comptes du grand livre, ou même en reportant du journal aux comptes ouverts, et ces omissions n'auraient point été constatées par le pointage : il faudrait alors les rectifier en pointant de nouveau.

Prenant toujours pour base la comptabilité fictive que nous avons établie, p. 90, nous dresserons comme modèle la balance suivante :

Balance préparatoire pour arriver à solder les comptes du grand livre au 15 janvier 18..

Folios du grand-livre.	TITRES DES COMPTES OUVERTS.	TOTAUX du DÉBIT.		TOTAUX du CRÉDIT.		SOLDES au DÉBIT.		SOLDES au CRÉDIT.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
1	CAPITAL	»	»	215 867	»	215 867	»	»	»
2	NOTRE MAISON, RUE...	100 000	»	1 375	»	»	»	98 625	»
3	LE NAVIRE LA FRANCE	80 000	»	»	»	»	»	80 000	»
4	CAISSE	13 563	52	5 677	12	»	»	7 886	20
5	MOBILIER	6 000	»	»	»	»	»	6 000	»
6	MARCHANDISES GÉNÉRALES	28 234	»	24 393	90	»	»	3 840	10
7	MATÉRIEL	800	»	»	»	»	»	800	»
8	NOGAREL, d'Amiens	3 000	»	3 000	»	»	»	»	»
9	ROGIER, de Bordeaux	2 090	»	2 090	»	»	»	»	»
10	EFFETS A RECEVOIR	3 000	»	3 000	»	»	»	»	»
11	WIDAW, de Nancy	17 257	50	»	»	»	»	17 257	50
12	PROFITS ET PERTES	471	08	85	18	»	»	385	90
13	FRAIS GÉNÉRAUX	296	70	»	»	»	»	296	70
14	APPOINTEMENTS	400	»	»	»	»	»	400	»
15	FRAIS DE MAISON	675	60	»	»	»	»	675	60
		255 488	20	255 488	20	215 867	»	215 867	»

Le total du débit, ainsi que celui du crédit, doivent être semblables à celui du journal (voy. p. 90 et 91).

La balance n'arrête point les comptes du grand livre ; aussi, pour arriver à l'inventaire qui doit présenter la position nouvelle, il faut réunir dans un même compte les dépenses, et dans un autre les recettes, en passant quelques *écritures d'ordre*.

Il y a différentes manières de solder les comptes ; quelques unes offrent l'avantage de donner la position nouvelle sans avoir besoin de dresser d'inventaire ; mais elles ne peuvent s'appliquer facilement qu'au commerce en gros, dont le bénéfice, toujours fait sur une forte partie de mar-

chandises, permet de passer de suite écriture du boni par profits et pertes. Chez un marchand de nouveautés, par exemple, où l'on vend deux aunes d'une étoffe à un prix, une aune, une demi-aune, un quart d'aune à des prix différents, il est difficile de créditer le compte des profits et pertes à chaque fois, et pour des sommes aussi minimes. Il y a cependant des moyens qui peuvent rendre ce travail possible; mais l'espace ne nous permet pas d'en traiter ici; c'est pourquoi nous choisirons le mode suivant qui solde tous les comptes pour laisser à l'inventaire l'ouverture de ces comptes à nouveau; c'est le mode le plus usité dans le commerce; il nous paraît posséder tout à la fois la clarté et la régularité désirables. On passera donc au journal les écritures suivantes:

	Du 15 janvier 18.				
—	FRAIS GÉNÉRAUX à DIVERS, Pour réunir dans un seul compte tous les frais nécessités par notre établissement:				
—	APPOINTEMENTS, Ce que nous avons payé du 1er au 18 janvier. . . . . fr.	100	»		
—	FRAIS DE MAISON, Ce que nous avons dépensé pendant ledit espace de temps.	675	60	775	60
	Du 15 janvier.				
—	CAPITAL à PROFITS ET PERTES, Pour solder ledit compte de son importance à ce jour.			215,867	»
	Du 15 janvier.				
—	BALANCE à DIVERS, Pour solder les comptes suivants qui restent débiteurs à nouveau.				
—	A NOTRE MAISON, rue..., Nos dépenses non couvertes. .	98,625	»		
—	AU NAVIRE LA FRANCE, Ce que nous avons déboursé. .	80,000	»		
—	A CAISSE, Les espèces restant en caisse. .	7,886	20		
—	A MOBILIER, L'argenterie, les meubles et le linge dont nous restons possesseurs.	6,000	»		
—	A MARCHANDISES GÉNÉRALES, Le solde de ce compte, sauf à l'augmenter sur notre prochain inventaire des bénéfices faits sur les marchandises vendues jusqu'à ce jour.	3,840	10		
—	A MATÉRIEL, Les meubles et ustensiles restant pour l'exploitation de notre commerce, sauf à diminuer 1/2 p. 100 sur cette somme pour 15 jours de service.	800	»		
—	A WIDAW, de Nancy, Ce qu'il nous doit ce jour. . . .	17,257	50	214,408	80
	Du 15 janvier.				
—	PROFITS ET PERTES à DIVERS, Pour solder les comptes suivants:				
—	A FRAIS GÉNÉRAUX, Le montant de nos frais divers du 1er courant à ce jour.	1,072	30		
—	A BALANCE (compte d'ordre), Le solde dudit compte de profits et pertes résultant de la balance de tous les autres.	214,408	80	215,481	10

Maintenant, en faisant l'inventaire, on trouve, par exemple, pour . . . . f. 7,800 » de marchandises en magasin, au lieu de . . . . . . 3,840 10 solde du compte ancien de Marchandises générales.

La différence, qui est de . . . . 3,959 90 constitue le bénéfice; mais en retirant de cette somme les pertes et les dépenses, savoir:

A reporter. 3,959 90

Report		3,959 90
Compte de frais généraux. . .	296 70	
d'appointements . . .	100 »	
de frais de maison. . .	675 60	
de profits et pertes, bénéfices déduits	385 90	
Diminution à faire de 1/2 p. 100 sur le matériel	4 »	
Ensemble.	1,462 20 ci	1,462 20
Il restera net de bénéfices . . . . f.		2,497 70

Pour avoir la preuve de ce calcul, il suffira d'en établir ainsi le compte:

L'inventaire, qui se compose de toutes les sommes de l'article intitulé *Balance à Divers*, est de f. . .	214,408 80
Plus l'augmentation sur les marchandises en magasin.	3,959 90
Ce qui présente l'actif à nouveau pour.	218,368 70
Il convient de diminuer 4 fr. sur cette somme pour réduire le matériel de 1/2 p. 100; ci	4 »
L'actif reste donc net, ce jour, à. . . . . f.	218,364 70
Le montant de l'actif, au 1er janvier, était de. . . .	215,867 »
Différence formant les bénéfices pendant ces quinze jours d'exercice. . . . . f.	2,497 70

ÉPISODE DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

Durant la guerre de l'indépendance américaine, le général Arnold avait été préposé par Washington à la garde du fort de West-Point, poste qui pouvait seul assurer les communications des colonies du Nord avec celles du Centre, et qui servait de base aux mouvements du général en chef. Dépensier et ami des plaisirs, Arnold avait sollicité du congrès une somme qui lui avait été refusée; il résolut de se la procurer par une trahison, et peut-être le désir de la vengeance le justifia-t-il à ses propres yeux. Quoi qu'il en soit, il négocia avec le général anglais Cliton, et l'importante place qu'il commandait allait être livrée à l'ennemi, lorsque le major André que Cliton envoyait vers lui pour traiter, fut arrêté dans les lignes américaines. André était déguisé en bourgeois; on trouva dans ses bottes les preuves du complot, et il fut condamné au gibet, supplice des espions.

Arnold parvint à s'échapper, et reçut, dans l'armée anglaise, le rang de brigadier-général, malgré la répugnance que les officiers témoignèrent pour servir sous lui. Bientôt les Américains attaquèrent le corps qu'il commandait, et peu s'en fallut qu'il ne tombât entre leurs mains. Il s'échappa pourtant et fit même quelques prisonniers aux insurgés. « Qu'eussiez-vous fait de moi, si j'avais été pris? demanda-t-il à l'un d'eux. — Nous aurions séparé de ton corps la jambe qui a été blessée au service de la patrie, répondit celui-ci, et nous aurions pendu le reste. »

EXTRAITS SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Il est rare que la fortune se fasse compagne du génie: mille routes conduiront l'homme vulgaire à son palais; une seule, longue et douteuse, s'ouvre à l'homme de lettres. Pourquoi le pays ne préparerait-il pas au génie vétéran, comme à la bravoure malheureuse, un asile, un refuge? A défaut de la gloire, la charité du moins devrait défendre l'homme de génie de la faim: ce ne serait pas là aumône, mais tribut. Il en est, même en nos temps éclairés, qui végètent dans l'obscurité, tandis que leur réputation brille et grandit au loin; et tels ont péri dans la pauvreté pendant que la vente de leurs œuvres enrichissait le libraire.

D'ISRAELI.

Nous avons parmi nous des hommes qui ont payé leur dette à leur époque et à la postérité; ceux-là n'accusent pas l'injustice du siècle, mais celle de *la loi*. Ils se plaignent que l'on prive les auteurs d'une part perpétuelle dans

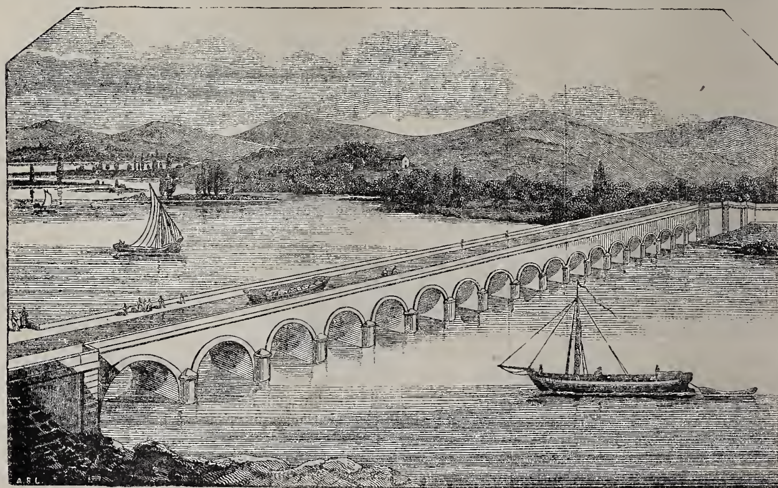
les produits de leurs travaux, quand ce droit, assuré à tout autre, est regardé, excepté pour eux, comme imprescriptible. Ils demandent d'après quels principes, sous quel prétexte de bien public, on a cru pouvoir, avec quelque apparence d'équité, les soumettre à cette injurieuse loi d'exception? serait-ce que le labeur est trop léger? la science trop commune? les talents vulgaires et facilement acquis? peut-être encore est-ce que le paiement actuel, toujours certain, toujours ample et complet, paraît une récompense plus que suffisante! Cet acte est d'une si étrange singularité dans sa cruelle injustice, qu'il frappe principalement sur les bons, sur les meilleurs ouvrages. Les livres dont la vogue est grande et soudaine font leur temps et tombent à plat; la loi n'atteint que ceux qui, se traçant péniblement et peu à peu leur route, arrivent plus tard à la popularité, mais la conservent. C'est alors, c'est juste au moment où l'œuvre prend une valeur que les enfants de l'homme de lettres sont privés de son héritage. Les derniers neveux de Milton sont morts dans la pauvreté; les descendants de Shakspeare végètent dans la misère, cachés dans les derniers rangs de la société; est-ce là notre justice envers eux? est-ce là notre reconnaissance pour la mémoire de ceux qui furent l'orgueil et la gloire de leur patrie? est-ce honorable? est-ce bien à nous qui révérons les noms de Milton et de Shakspeare? La plus simple justice suffisait pour que le bien-être de leurs descendants fût à jamais assuré; il ne fallait que laisser aux enfants un droit sur la vente des ouvrages de leurs ancêtres, il ne fallait que les laisser jouir de leur héritage naturel.

Persuadé, comme je le suis, que, si la société continue à marcher dans une voie progressive d'amélioration, nulle injustice mise en évidence ne pourra subsister, je ne mets pas en doute que les *droits littéraires* ne soient enfin reconnus, et que cette criante injustice ne soit redressée. A l'avenir, les auteurs qui auront bien mérité de la postérité n'auront plus à se reprocher d'avoir sacrifié à leur gloire et à celle de la nation, non seulement l'intérêt de leur propre fortune, mais l'existence même de leurs enfants.

SOUTHEY.

PONTS AQUEDUCS.

Quand un canal doit passer au-dessus d'une rivière, on est obligé d'établir des ponts pour le recevoir: ces ponts ont reçu le nom de *ponts aqueducs* ou *ponts canaux*; on en a élevé plusieurs en France dans ces dernières années. Le plus remarquable de tous, celui qui, par sa grandeur



(Pont aqueduc de l'Allier, près de Nevers.)

et les difficultés de sa construction, peut être le plus avantageusement comparé à ce que les Romains ont produit de plus grand en ce genre, a été élevé par M. Jullien, ingénieur, pour le passage du canal latéral à la Loire par dessus l'Allier, près de Nevers. Il est composé de dix-huit arches en anses de panier de 16 mètres d'ouverture chacune, et il est suivi de trois écluses accolées, destinées à opérer le raccordement du bief de la rive droite de l'Allier, placé sur un coteau, avec le bief de la rive gauche, situé dans une plaine. Pour donner toute la solidité désirable à sa fondation, qui repose sur un banc de sable fin de 15 mètres d'épaisseur, et pour se mettre à l'abri des affouillements, on a construit dans le lit de l'Allier un sol artificiel en béton coulé sous l'eau, s'étendant d'une rive à l'autre, et ayant 450 mètres de longueur sur 21 mètres 50 centimètres de largeur. Ce sol artificiel est défendu à l'*amont* et à l'*aval* par des files de pieux et pal-planches jointifs et par deux murs de garde de 2 mètres d'épaisseur chacun, descendant à 5 mètres au-dessous du fond de l'Allier. Il est entré dans ces fondations 25 000 mètres cubes de maçonnerie. Ce grand monument a été exécuté en cinq années, et a coûté 5 000 000.

En Angleterre, on a fait plusieurs ponts aqueducs en fonte; le plus beau est celui du canal d'Ellesmere, qui a 307 mètres de longueur, et qui est composé de dix-neuf arches de 14 mètres d'ouverture chacune.

(Cet article est extrait de l'Encyclopédie nouvelle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

NIDS SUSPENDUS.



(Loriot d'Amérique dit *Oiseau de Baltimore*. — Son nid suspendu.)

Si les diverses tribus d'animaux concouraient entre elles pour la palme de l'industrie, en prenant l'homme pour juge, la première couronne serait décernée aux insectes, et la seconde aux oiseaux. Quelques espèces emplumées déploient, en effet, dans la construction de leur nid, une adresse dont nos ouvriers se feraient honneur, une connaissance des matériaux qui pour nous serait le résultat de longues observations : de plus, le projet de l'édifice est si habilement conçu, qu'il nous serait quelquefois impossible, avec toutes les ressources de notre intelligence, de rien imaginer de mieux que ces œuvres de petits oiseaux architectes, maçons, couvreurs, tapissiers, etc. On a déjà parlé dans ce recueil du nid flottant de la fauvette des roseaux (voy. 1835, p. 156), de l'exquise prévoyance de la mésange polonaise, la rémiz, qui suspend le sien à l'extrémité d'une branche de saule, au-dessus d'une eau courante, et le soustrait ainsi aux atteintes de tous les ennemis qui pourraient menacer sa chère progéniture.

Notre continent pourrait mettre sous nos yeux plusieurs autres modèles d'architecture *aviculaire*, et nous y verrions que, parmi les oiseaux, aussi bien que dans notre espèce, la force dédaigne le travail, et ne se pique nullement d'ex-

celler dans ces arts, qu'elle regarde comme une ressource de la faiblesse. Mais quittons pour un moment les aimables ouvriers ailés qui habitent dans nos bois, les embellissent par la variété de leur plumage, les animent par leurs mouvements et leurs chansons; traversons l'Océan, et voyons si, relativement à l'art de la construction des nids, les oiseaux du Nouveau-Monde l'emportent ou non sur ceux de l'ancien.

Une espèce du genre *loriot* se présente d'abord pour soutenir les prétentions des faiseurs de nids dans l'Amérique du Nord, et même dans presque tout le continent américain, car il paraît que cette espèce s'est étendue jusqu'au Brésil. On le connaît assez généralement aux États-Unis sous le nom d'*oiseau de Baltimore*; mais beaucoup d'autres noms lui ont été donnés, dans les différentes parties de l'Union, d'après ce que ses habitudes ont de plus remarquable, et surtout d'après la forme singulière de son nid suspendu; quant à la grossseur et à la distribution des couleurs sur le plumage, il ressemble assez au loriot d'Europe, qui suspend aussi son nid dans l'enfourchement de deux branches, et qui est bien connu par ses déprédations dans les vergers à l'époque de la maturité des cerises. L'oiseau de Baltimore est aussi un grand consommateur de baies succulentes : il fréquente les jardins, les cultures, ne craint pas d'approcher des habitations; on le voit même dans les villes, emportant ce qui se trouve à sa convenance, soit pour la construction du berceau de sa progéniture soit pour sa nourriture et celle de ses petits. Fil, chanvre et matières analogues, soie, crin, tout filament d'une force suffisante est un butin qui le tente au point de lui faire quelquefois négliger le soin de sa propre sûreté, et qui excite souvent de très vifs débats entre les pillards de cette espèce. En effet, des nids d'un volume assez considérable, attachés à l'extrémité d'une branche flexible, et qui doivent résister aux plus violentes secousses des vents, ont besoin de ligatures fortes, élastiques, ce qui indique la nature des matériaux propres à les faire. Il fut un temps où les constructeurs n'avaient à leur disposition que les végétaux indigènes et quelques dépouilles des animaux du pays : depuis l'arrivée des Européens et les importations qu'ils ont faites, l'industrieux oiseau de Baltimore est devenu plus difficile sur le choix des matières qu'il fait entrer dans ses chefs-d'œuvre; les apprentis se contentent ordinairement de ce qui tombe sous leurs griffes ou leur bec, pourvu qu'ils puissent en tirer parti, et que le but de leur pénible travail soit atteint passablement; les maîtres de l'art sont plus exigeants, et n'épargnent ni recherches ni fatigues pour se procurer des matériaux dont l'excellence leur soit bien connue. Ces différences bien constatées entre les nids de divers individus de cette espèce d'oiseaux attestent que l'instinct des animaux est susceptible de quelques progrès, au moins entre des limites plus ou moins rapprochées, que l'expérience est réellement une institutrice universelle, et que l'homme n'est pas le seul qui sache profiter de ses leçons. Quelques uns des nids suspendus dont il s'agit étonnent par leur extrême perfection, et d'autres laissent apercevoir des traces de négligence ou de maladresse; on attribue ces derniers à de jeunes oiseaux encore inhabiles, et les plus parfaits à la maturité de talents exercés par une pratique de plusieurs années. Au printemps, l'époque des travaux de ces architectes ailés, les ménagères veillent soigneusement à la conservation du fil et des matières filamenteuses dont la préparation exige qu'on les expose à l'air : les voleurs sont aux aguets, et ne manquent point d'audace.

Le tissu du nid du loriot américain est plus solide qu'un simple feutrage, parce qu'il est entremêlé de fibres longitudinales qui s'opposent à toutes déchirures. La capacité intérieure est mesurée pour une jeune famille de quatre ou cinq petits, outre le couple qui leur a donné la vie. Une ouverture latérale est prolongée au dehors par un tube d'environ un demi-pouce de longueur, et celui-ci est fortifié à son extrémité par une sorte de bourrelet. Le diamètre de cette ouverture n'excède point les besoins d'une communication libre et prompte, et une sorte de porte la ferme, s'ouvrant également en dedans et en dehors, comme dans le nid de la petite mésange d'Europe. Il faut avouer que les précautions ne pouvaient être poussées plus loin. Plusieurs sortes d'arbres reçoivent le dépôt de ces habitations en l'air; il paraît que, pour d'assez bonnes raisons, les arbres fruitiers sont préférés à ceux qui n'offrent point d'aliments autour de l'habitation. Mais dans les villes des considérations d'une autre nature et d'une grande importance fixent le choix de l'oiseau; c'est aux branches de peupliers très élevés qu'il attache sa petite maison balancée par les vents. Du haut de cet observatoire, il découvre plus promptement ce qui peut lui être utile ou nuisible, toujours prêt à mettre ces avertissements à profit.

Une espèce de loriot, assez voisine de celle-ci, a été nommée *loriot des vergers*, parce qu'elle les fréquente beaucoup plus que les cultivateurs ne le voudraient. Les oiseaux de cette espèce n'attachent pourtant pas leurs nids à des arbres fruitiers, mais aux longs et flexibles rameaux du saule pleureur; et comme les vents ont beaucoup plus de prise sur ces arbres que sur les peupliers, les nids sont plus épais, toujours aussi élastiques en dehors, mais garnis en dedans d'un surplus de matières molles, et *matelassés* en quelque sorte pour amortir la violence des chocs. En vérité, les observations sur l'industrie des oiseaux portent à s'écrier avec le bon La Fontaine :

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont pas d'esprit.

L'APPRENTI.

(Fin. — Voyez p. 106, 114 et 122.)

§ VIII.

Plusieurs années s'écoulèrent encore sans que la situation de Frédéric subît de graves modifications. Son intelligence, qu'il avait continué à appliquer, soit à des études d'art, soit à des travaux plus sérieux, avait pris un développement remarquable; et notre petit ouvrier, qui, sept ans auparavant, ne connaissait pas une lettre, était maintenant cité comme un des jeunes gens de son âge le plus profondément instruits.

Chaque jour M. Kartmann se félicitait davantage de l'avoir attaché à sa maison; jamais les fonctions qu'il remplissait ne l'avaient été avec autant de probité et de dévouement : aussi ne voyait-il pas seulement en lui un simple commis; c'était un ami de la famille, c'était le compagnon le plus cher de ses fils, leur digne émule. Les événements qui nous restent à raconter vinrent encore fortifier cette confiance et cette affection, en montrant jusqu'à quel point elles étaient méritées.

Depuis plusieurs mois M. Kartmann paraissait triste, préoccupé, et Frédéric, entre les mains duquel passaient tous les comptes de la maison, commençait à apercevoir un certain embarras financier dans les affaires de son chef. Bientôt les confidences de celui-ci, les expressions d'inquiétudes qui lui échappaient, les nombreuses réclamations de ses bailleurs de fonds achevèrent d'éclairer Frédéric, et de le convaincre qu'il ne s'agissait point seulement d'une gêne momentanée, mais d'une de ces crises commerciales qui ébranlent les fortunes les plus solides. Le moment ne tarda pas à venir où M. Kartmann lui-même leva ses derniers doutes

Il rentra un jour, à l'heure du dîner, encore plus sombre et plus accablé que de coutume. Quand le repas fut

achevé, il pria son fils aîné et Frédéric de passer avec lui dans son cabinet.

— Avant deux mois, leur dit-il, cet établissement ne m'appartiendra plus. Après sa vente, il me restera encore de quoi satisfaire à mes engagements; si j'attendais plus long-temps, mes créances ne tarderaient pas à dépasser mes valeurs. Les nouvelles machines de M. Zinberger m'ont complètement ruiné; ses produits, plus beaux et d'un prix moins élevé que les miens, sont les seuls qui se vendent maintenant. Pendant quelque temps j'ai soutenu la concurrence, quelque ruineuse qu'elle fût pour moi, car j'espérais toujours faire subir des modifications heureuses à mes machines; mais toutes mes tentatives à cet égard ont été vaines : une lutte plus longue devient impossible. Aussitôt donc que mes livres seront en règle, j'annoncerai la mise en vente de cette manufacture. Il m'est affreux, sans doute, après tant d'années de travail, de voir s'évanouir tous les rêves d'aisance que j'avais formés pour mes enfants, mais, au milieu de tant d'espérances détruites, je me sens le cœur moins brisé quand je me répète que toutes mes dettes seront acquittées, et que ma famille et moi aurons seuls à souffrir de ce désastre.

Quant à toi, Frédéric, ajouta-t-il en tendant la main au jeune homme, tu ne cesseras point, je l'espère, d'être notre ami; mais, tu le vois, il faut que nous nous séparions. Je ne suis point inquiet de ton avenir, car avec tes talents les emplois ne te manqueront pas, seulement cette séparation est un chagrin de plus pour moi qui m'étais habitué à te considérer comme un troisième fils.

— Je vous quitterai, monsieur, dit Frédéric d'une voix triste mais ferme, quand je serai convaincu que je vous suis inutile; mais j'espère que ce jour n'arrivera pas sitôt. Songeons à vous, monsieur : peut-être le danger qui vous menace n'est-il point aussi imminent que vous le supposez. Ma jeunesse me rend encore bien inexpérimenté dans les affaires; cependant, si j'osais vous donner un conseil, je vous dirais de ne point trop vous hâter dans vos déterminations, car pour quiconque regarde long-temps et attentivement, le remède est bien souvent à côté du mal.

— Je crois qu'il n'y en a aucun pour moi, reprit M. Kartmann en secouant tristement la tête; tous deux, du reste, vous jugerez mieux cette question quand vous aurez vu mes livres particuliers; eux seuls peuvent constater ma position. Et il les ouvrit devant eux.

Frédéric les parcourut avec distraction. La question ne pouvait plus être dans une erreur de chiffres; il connaissait la grande cause du mal, et songeait déjà aux moyens de le réparer.

Rentré dans sa chambre après avoir pris congé de M. Kartmann, il se jeta tout égaré sur un fauteuil. Dans quinze jours, répétait-il, tous les comptes de la maison seront en règle et cet établissement en vente. Quinze jours, mon Dieu! rien que quinze jours! Comment, dans un temps si court, résoudre un tel problème, perfectionner des machines de manière à rendre la fabrication moins coûteuse et les produits plus parfaits? O mon Dieu! ne m'abandonnez pas, car vous savez seul tout ce que je dois à cet homme que je veux sauver,

Autant par goût que par nécessité de position, la mécanique était de toutes les sciences positives celle dont Frédéric s'était le plus occupé; il avait même dans cette partie des connaissances approfondies : mais la tâche qu'il s'imposait ne demandait-elle que de la science? il fallait trouver ce que le hasard seul peut-être avait fait rencontrer à un autre, s'épuiser dans des combinaisons qui pourraient bien le ramener simplement au point de départ! Mais qu'importent au courageux jeune homme ces chances de défaite? il veut sauver un homme, et il marche avec ardeur vers son but; et il repousse tous les doutes, toutes les craintes, comme de mauvaises pensées; et il se sent fort, car il sait ce que peut la volonté contre les obstacles.

Dix nuits se passèrent dans un travail continuel : nuits d'angoisse et de fièvre, pendant lesquelles Frédéric vit s'évanouir plus de vingt fois la solution du problème qu'il se croyait sur le point de saisir; cependant tant d'efforts infructueux, tant de cruelles déceptions n'amenèrent point le découragement. Il ne lui restait plus que quelques jours; mais, jusqu'à la dernière heure, il voulait espérer, car il puisait ses forces dans cette vertueuse confiance.

Enfin, que vous dirai-je? il n'y a que les mauvais sentiments qui soient stériles; les sentiments généreux portent toujours leurs fruits, et la reconnaissance donna du génie à Frédéric. Ce moyen dans la recherche duquel tant d'autres avaient échoué, il le trouva! à peine osait-il croire lui-même à sa découverte. Il parcourait avec une sorte d'égarement les lignes tracées devant lui; son calme, sa raison, qui ne l'avaient point abandonné au milieu de tant de recherches impuissantes, lui faisaient faute au moment de la joie. Il pressait avec une sorte de folie ses papiers contre sa poitrine; il croyait parfois que tout son bonheur n'était qu'une illusion que l'examen d'un autre tuerait; et il ne pouvait se lever de sa chaise, il n'osait quitter sa chambre, et aller demander s'il s'était trompé.

Une partie de la nuit se passa dans ce doute affreux de lui-même; enfin, quand le jour arriva, il voulut avoir le dernier mot sur ses espérances, et il s'élança vers la chambre de M. Kartmann.

— Tenez, dit-il en s'avançant vers le lit de son chef et lui présentant son travail, voyez ce plan de machine, et dites-moi si c'est seulement un rêve que j'ai fait!

Puis il tomba épuisé sur un siége, dans une horrible angoisse d'attente et d'espoir.

A mesure que M. Kartmann examinait les papiers, sa figure devenait plus pâle, ses mains plus tremblantes : on sentait dans tous ses traits cette contraction qui indique le passage d'une grande souffrance à un bonheur inespéré. Quand il eut parcouru toutes les pièces, il tourna vers Frédéric des regards humides.

— Non, ce n'est point un rêve que tu as fait, lui dit-il; c'est une œuvre de génie, et mieux que cela, une œuvre qui sauve une famille de la misère! C'est une grande leçon que tu as donnée aux enfants du peuple, Frédéric; tu as montré ce que peut la volonté aidée du dévouement.

Et, découvrant sa tête blanche, dans un de ces sublimes mouvements d'enthousiasme que l'attendrissement donne parfois aux hommes les plus calmes :

— Je te salue, ajouta-t-il, enfant du pauvre; sois béni, et accepte-moi pour père, toi qui m'as sauvé comme aurait pu le faire un fils!

CONCLUSION.

La maison Kartmann est aujourd'hui une des maisons les plus florissantes de Mulhouse. Toute sa prospérité est due à la découverte de Frédéric et aux soins actifs qu'il continue de donner à l'établissement : ses spéculations, jusqu'à ce jour, n'ont cessé de prouver son habileté et la sûreté de son jugement. M. Kartmann, dont il est devenu le gendre, a pour lui une confiance sans bornes.

Un seul chagrin est venu traverser son bonheur. Depuis le départ de son frère, il avait inutilement cherché à connaître son sort, lorsqu'à l'époque de son mariage un article de journal vint lui donner le premier et le dernier mot sur cette existence qu'il avait vue avec tant de douleur séparée de la sienne. On y disait que la diligence de Francfort à Paris avait été attaquée par une bande de voleurs; les voyageurs s'étaient courageusement défendus, et plusieurs bandits avaient été blessés à mort : on donnait leurs noms, parmi lesquels figurait celui de François Kosmann. Frédéric ne put retenir une cuisante larme au souvenir de

cet être qui était parti du même point que lui, que la même main mourante avait béni, et qui, par sa faute, s'était fait une destinée si différente de la sienne.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il s'opère en ce moment une espèce de restauration littéraire qui reporte le goût des esprits vers les monuments de la littérature du dix-septième siècle. Molière, Racine et Corneille sont ressuscités sur la scène française; l'industrie de la librairie n'essaie de se relever que par la réimpression et l'illustration des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. On ne pouvait oublier les Lettres de madame de Sévigné, qui sont, avec les Mémoires du duc de Saint-Simon, les plus fidèles et les plus spirituels représentants de la langue, des mœurs, des principaux évènements, des préoccupations intimes et journalières de ce grand siècle.

On a beaucoup agité la question de savoir si madame de Sévigné avait écrit avec la pensée que ses lettres seraient publiées. Nous ne le croyons pas; mais évidemment elle songeait, en les écrivant, à l'effet qu'elles devaient produire hors du cercle de l'intimité auquel elles s'adressaient. Elle dit quelque part : « Est-il possible que mes lettres vous » soient agréables au point que vous me le dites? Je ne les » sens point telles en sortant de mes mains, je crois qu'elles » le deviennent en passant par les vôtres; enfin, c'est un » grand bonheur que vous les aimiez; vous en êtes accablée » de manière que vous seriez fort à plaindre si cela était » autrement. *M. de Coulanges est bien en peine de savoir* » *laquelle de vos madames y prend goût*; nous trouvons » que c'est un bon signe pour elle; car mon style est si né-



(Madame de Sévigné.)

» gligé, qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour » pouvoir s'en accommoder. » Elle dit ailleurs : « Vous savez » que je n'ai qu'un trait de plume, ainsi mes lettres sont » fort négligées; mais c'est mon style, et peut-être qu'il » fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté... Mes lettres » sont écrites d'un trait; vous savez que je ne reprends » guère que pour faire plus mal... Si vous trouvez mille » fautes dans cette lettre, excusez-les, car le moyen de la » relire? »

Ces aveux et tout ce semblant de modestie suffisent pour montrer que madame de Sévigné, en écrivant ses lettres, se préoccupait beaucoup de l'effet qu'elles produiraient, ce qui ne leur enlève pas leur charme exquis de grâce, de vivacité, de naturel; l'art ne nuit jamais.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, est née le 5 février 1627, en Bourgogne. Ayant perdu sa mère dans l'âge le plus tendre, elle fut élevée par l'abbé de Coulanges, dont elle a immortalisé le nom sous le titre du *Bien Bon*. Ses premières années se passèrent à quatre lieues de Paris, dans le joli village de Sucy; Ménage et Chapelain, qui venaient souvent chez son aïeul, Coulanges le financier, cultivèrent son esprit. Elle avait une taille élégante, des cheveux blonds, une fraîcheur éblouissante, une expression de figure vive et spirituelle. A peine âgée de dix-huit ans, elle épousa, le 1er août 1644, Henri de Sévigné, maréchal de camp. Le marquis vivait peu avec sa femme, se livrait à de folles dépenses et à la débauche; en 1651, il fut tué en duel. Veuve à un âge si peu avancé, madame de Sévigné renonça à renouer de nouveaux liens, et se consacra tout entière à l'éducation de son fils et de sa

fille. En 1654, après avoir réparé le désordre de ses affaires, elle parut dans le monde, et fit les délices de l'*hôtel de Rambouillet*, dont son esprit délicat lui fit éviter le mauvais goût et le ridicule. Madame de Sévigné eut de nombreux et illustres prétendants à son amour; mais elle ne voulait que des amis, elle en eut beaucoup. Elle fut liée avec le surintendant Fouquet, et eut la gloire de partager avec La Fontaine et Pélisson le courage de rester fidèle à un ami, en dépit de la disgrâce de Louis XIV. La grande passion de madame de Sévigné fut pour sa fille, madame de Grignan, dont l'éloignement de sa mère nous a valu la plus nombreuse partie de ces lettres si naïves et si spirituelles, si pleines d'abandon et d'originalité. Son fils était indigne d'une telle mère par la légèreté et le désordre de sa vie. On a souvent reproché à madame de Sévigné de mettre de l'affectation dans l'expression de ses sentiments pour sa fille, on est même allé jusqu'à les mettre en doute. La mort de madame de Sévigné est la meilleure réponse à cet injurieux soupçon. Vers la fin de mai 1694, elle fit son dernier voyage en Provence, à Grignan. Au mois d'octobre 1695, madame de Grignan fut atteinte d'une grave maladie; sa mère, qui était encore auprès d'elle, en fut très accablée : elle lui prodigua les soins les plus assidus et les plus touchants; elle se relevait les nuits pour aller voir si sa fille dormait, et s'oubliait ainsi elle-même pour ne songer qu'à l'état de madame de Grignan. Excédée enfin de fatigues, elle tomba malade, le 6 avril 1696, d'une fièvre continue, qui l'emporta le quatorzième jour, à l'âge de soixante-dix ans et deux mois.

Elle expira calme et résignée. Dans la vie privée, elle était simple et bonne, naturelle et obligeante : elle a vécu avec les personnages les plus distingués du siècle de Louis XIV. On a beaucoup reproché à madame de Sévigné de ne pas aimer Racine, on lui a même fait dire une phrase qui lui est généralement attribuée : « Racine passera comme le café. » Madame de Sévigné n'a jamais écrit ce jugement, il ne se trouve dans aucune de ses lettres. C'est en 1696 que ces lettres célèbres commencèrent à être connues par la publication des Mémoires de Bussy-Rabutin, son cousin, qui en avait inséré plusieurs. Successivement, tous ceux qui en possédaient les publièrent. L'édition la plus complète et la plus fidèle, qui reproduit le véritable texte de madame de Sévigné, a paru en 1818; elle a été faite par M. de Montmerqué.

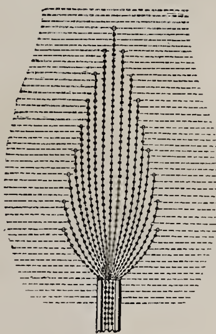
ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DES MATIÈRES PROPRES A L'ÉCLAIRAGE.

L'éclairage est une des plus belles choses que fasse l'homme. Si le soleil nous semble un astre admirable à cause de la lumière qu'il nous donne, les matières à l'aide desquelles nous le remplaçons pour ce service méritent bien, malgré leur vulgarité, une partie de l'admiration que le genre humain a vouée de tout temps à ce grand luminaire. L'éclairage, avec l'alimentation et le chauffage, constituent les trois principales questions de l'économie domestique. Et comme tout ce qui se répète beaucoup, quel que soit son peu d'apparence dans le particulier, devient nécessairement, par cette multiplication, d'une valeur immense, l'éclairage, qui se renouvelle chaque soir et dans chaque maison, est un sujet dont l'importance n'est pas moindre peut-être que celle de maintes questions politiques. Une chandelle, si singulier que cela puisse paraître à ceux qui ne réfléchissent point, est une éminente chose. Et si nous disons cela de la lumière d'une chandelle, que sera-ce de celle des lampes perfectionnées et de celle du gaz? Qu'il nous soit donc permis, sans offenser les délicats, de dire ici quelque chose de l'éclairage par l'huile et par le suif.

On pourrait, à la rigueur, s'éclairer avec du charbon, mais il est plus avantageux sous tous les rapports de s'éclairer avec une substance donnant de la flamme. Une flamme plus ou moins vive, plus ou moins étendue, voilà le principe fondamental de l'éclairage. Commençons donc par dire ce que c'est qu'une flamme; car il ne manque pas de gens qui, depuis leur enfance, voient de la flamme et n'ont jamais eu moyen d'apprendre de qui que ce soit ce que c'est.

Concevons une multitude de petites molécules de charbon qu'on chasserait dans l'air par une étroite ouverture, et qu'on enflammerait à mesure de leur sortie; il en résulterait près de l'ouverture une vive combustion, et par conséquent une lumière intense; mais à quelque distance de l'ouverture, toutes ces molécules de charbon ayant achevé de se brûler, c'est-à-dire de se combiner avec les molécules de l'air et de se dissoudre en quelque sorte comme du sucre que l'on jette dans l'eau; à quelque distance, dis-je, de l'ouverture, tout le charbon étant usé, on n'apercevrait plus rien, et la lumière serait complètement interrompue. On aurait donc ainsi devant cette petite ouverture une traînée de feu plus ou moins étendue, capable d'éclairer, et faisant l'effet d'une flamme. Aux molécules de charbon on peut substituer telles autres molécules que l'on voudra, et l'effet produit sera toujours le même, pourvu que ces molécules soient de nature à se combiner avec l'oxigène de l'air en y produisant de la lumière. Substituons donc à nos molécules de charbon des molécules d'hydrogène : elles jouissent de la même propriété, elles brûlent facilement et avec lumière; mais elles vont nous offrir un avantage, c'est qu'en les déterminant à sortir du réservoir, soit par une pression, soit, ce qui est plus simple encore, par l'échauffement de la masse, elles se dégageront par l'ouverture d'une manière continue et sans laisser aucun intervalle entre elles : de façon qu'une fois qu'on aura réussi à en allumer une seule, la flamme ne s'arrêtera plus, parce que cette molécule enflammée allumera celle qui la suit, celle-ci de même, et le feu ne cessera plus que lorsqu'on l'éteindra de force ou que l'hydrogène du réservoir aura été entièrement brûlé.



(Fig. 1.)

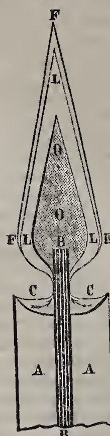
Sans prétendre assigner une forme réelle aux molécules, représentons les molécules, ou, si l'on veut, la place occupée par les molécules d'oxigène, par des flèches —, et la place occupée par les molécules d'hydrogène par de petits cercles o, et enfin contentons-nous de marquer quelques unes de ces molécules, et le dessin fournira aux yeux une représentation familière du phénomène de la flamme. Les molécules d'hydrogène sortent par un petit conduit, montent dans l'air en s'y éparpillant dans tous les sens, rencontrent les molécules d'oxigène, et deviennent lumineuses à mesure qu'elles se joignent ensemble : concevons, pour fixer les idées, que la lumière soit produite pendant

tout le temps que les petites flèches — emploient à traverser les petits cercles o, et qu'elles redeviennent de nouveau obscures quand le transpercement est achevé, il en résultera que tout autour du faisceau d'hydrogène les molécules paraîtront lumineuses et persisteront à le demeurer pendant une partie de leur ascension ; ce sera comme une frontière sur laquelle règnerait l'incendie. On comprend aisément pourquoi la flamme prend une figure allongée, et pourquoi elle s'allonge d'autant plus que l'air est plus rare; car les molécules qui sont au centre du jet sont naturellement obligées de monter à une certaine hauteur avant de trouver des molécules d'oxigène disponibles et avec lesquelles elles puissent contracter leur lumineuse alliance, et moins il y a de molécules d'oxigène, plus elles sont obligées de monter pour les trouver. On comprend aussi facilement pourquoi la flamme s'évanouit sur leur pointe située dans l'axe du mouvement.

Ce phénomène, tel que nous venons de le décrire, est celui qui se produit à l'extrémité de tous les becs à gaz dans l'éclairage à l'hydrogène. En sortant du bec, les molécules d'hydrogène se combinent avec les premières molécules d'air qui se rencontrent, s'échauffent, s'élèvent, en continuant à se combiner avec l'air tout le long de leur trajet, diminuent par conséquent à mesure qu'elles s'élèvent, et finissent par mourir en un fer de lance plus ou moins allongé, suivant le degré d'énergie de la combustion. On active cette combustion en emprisonnant la flamme dans un verre, qui la fixe et détermine un courant d'air très rapide qui glisse continuellement autour d'elle. Le bec d'où sort le gaz communique par des conduits avec un immense réservoir que l'on nomme gazomètre, et dans lequel on emmagasine le gaz fabriqué dans une usine située à côté.

On conçoit aisément que cette grande fabrication, sur laquelle nous aurons occasion de revenir, demande de volumineux appareils, des dépenses considérables, des constructions étendues Y aurait-il donc moyen d'avoir une petite fabrique de gaz chez soi, à peu de frais, sans embarras, sans danger? bien mieux, une petite fabrique qui fonctionnerait d'elle-même sous nos yeux, sans aucune dépense d'instruments et de main-d'œuvre, sans autres frais que ceux du gaz réellement utilisé par l'éclairage? Certes, si nous ne connaissions que les gazomètres et qu'on vînt nous proposer une pareille invention, nous ne saurions trouver assez de termes pour exprimer notre admiration pour la machine, notre reconnaissance pour son auteur. Or, cette invention existe depuis des siècles, nous en faisons usage tous les jours, nos yeux y sont habitués depuis notre enfance, et c'est à peine si nous avons trouvé une minute dans notre vie pour nous apercevoir que c'était là une des plus belles choses du monde. J'ai été si loin dans mon expression, sans dépasser cependant, j'en ai conscience, les limites du vrai, que je n'ose pas dire maintenant que ma merveilleuse machine est tout uniment une chandelle. Il faut bien pourtant que je me justifie. Je trace un petit dessin représentant une chandelle coupée en travers, et qui me suffira, je l'espère, pour en venir à bout.

Le suif est une graisse avec laquelle on peut fabriquer très aisément l'hydrogène : il suffit de le soumettre à une forte chaleur dans un tuyau; il se décompose, et se change en une espèce d'hydrogène que l'on nomme l'hydrogène carboné, et qui est précisément celui qui donne le plus de lumière. Mettons donc notre chandelle par bâtons, cela nous donnera un objet d'une forme assez commode pour le porter et le placer partout où nous voudrons. Dans le milieu de mon bâton et dans toute sa longueur j'ai eu la précaution, au moment du moulage, de faire courir une mèche de coton; c'est là le tuyau ou plutôt l'assemblage de tuyaux dont nous avons besoin pour notre fabrication d'hydrogène. Voilà donc les fondements de ma petite usine domestique tout trouvés; que dis-je? c'est ma petite usine tout entière, avec ses réservoirs et ses magasins, et je n'ai qu'à donner le signal pour que le jeu commence et se continue, à moins que l'on n'y souffle, sans encombre.



(Fig. 2.)

AA Le bâton de suif coupé transversalement.
BB La mèche.
CC Le suif fondu montant dans la mèche.
OO Le gaz non mêlé d'oxigène et obscur.
LL La zone dans laquelle la combinaison des deux sortes de molécules commence.
FF La zone dans laquelle cette combinaison s'achève.

Chacun peut aisément remarquer que l'intérieur de la flamme est sombre, et de plus la chaleur y est si peu forte, qu'on peut, en opérant avec précaution, y introduire un grain de poudre sans qu'il y prenne feu.

Je mets le feu à la partie supérieure de ma mèche de coton : sous l'action de la chaleur, le suif se fond tout autour de la mèche, et si j'ai bien calculé la largeur que j'ai donnée à mon bâton, les bords ne se fondront point, et feront une digue solide qui empêchera la matière fondue de s'écouler au dehors. La voilà donc emprisonnée dans un petit godet, et formant un bain d'une profondeur suffisante tout autour de nos tuyaux; elle les imbibe, et comme ils sont très minces, la force de capillarité s'y fait sentir, et oblige le liquide à monter jusqu'en haut. Mais à mesure qu'il monte, la chaleur augmente, il se réduit en vapeurs, se décompose, finalement se change en hydrogène. L'extrémité de chaque fil de coton devient donc un petit bec, ou plutôt un ensemble de petits becs à gaz, où le même phénomène de flamme que nous avons décrit tout à l'heure va se produire.

Toute cette usine, qui, dans les ateliers pour la fabrication du gaz, occupe tant de place, tant d'instruments, tant de bras, se trouve ici concentrée dans l'espace qui s'étend entre la flamme et la chandelle. Mais voici qui n'est pas moins curieux. A mesure que le suif se brûle, le niveau du petit réservoir s'abaisse, la flamme s'en rapproche, une partie de la digue se fond et coule dans le centre, le réservoir se creuse plus avant et se remplit du produit même de l'excavation; en même temps, la mèche devenue plus longue se charbonne au point où le suif ne peut plus monter, et se réduit d'elle-même à une juste longueur : tout l'établissement descend donc à mesure que la chandelle se consume, et se maintient toujours au niveau convenable pour la fabrication et la combustion de l'hydrogène. Je ne sais si l'on trouvera cet ordre assez beau, dans son élégante simplicité, pour justifier l'admiration que nous sentons.

Le suif a des inconvénients : il est très prompt à se mettre en fusion, de sorte que, le moindre courant d'air qui jette la flamme de côté faisant brèche dans les parois de la digue, le liquide se précipite par l'ouverture, et coule désagréablement en se figeant tout le long du magasin cylindrique, souvent même en faisant inondation jusque sur le chandelier qui sert de support. En outre, les vapeurs, et il s'en dégage toujours quelques unes qui se refroidissent

avant d'avoir eu le temps de brûler, ont une odeur repoussante et qui sied fort peu au luxe d'un salon. Enfin, comme la mèche est fort grosse et fort imbibée de matière graisseuse, elle ne se consume que très difficilement, forme un énorme charbon qui reste debout au centre de la flamme, gêne l'épanouissement du suif par les petits canaux, et réclame impérieusement l'emploi de la mouchette, qui le ramène à de justes proportions à mesure qu'il lui arrive de dépasser les bornes. La cire n'offre pas tous ces inconvénients : elle donne par sa décomposition un très beau gaz, ne répand presque aucune odeur pendant sa combustion, et une odeur qui n'a rien d'incommode quand on éteint la flamme, ne demande qu'une mèche très fine et qui se rogne d'elle-même en se consumant complètement à mesure que le niveau du liquide s'abaisse ; de plus, elle résiste assez bien à la chaleur pour ne jamais couler, sinon occasionnellement, quand le bâton a une largeur suffisante ; enfin, elle n'a pas l'aspect gras et repoussant de la chandelle, et présente, au contraire, surtout dans un riche flambeau, une figure parfaitement élégante et agréable à voir. Il est certainement malheureux que l'éducation des abeilles ne soit pas plus répandue et plus avancée qu'elle ne l'est : on pourrait avoir la cire à bien moins de frais, puisque la nature nous la livre en quelque sorte par une libéralité gratuite, et ne nous demande que de laisser faire les industrieux insectes que sa munificence nous a donnés.

On comprend suffisamment, d'après ce que nous venons de dire, le mécanisme de l'éclairage à l'huile. L'huile joue le même rôle que le suif et la cire fondus : seulement le réservoir, n'ayant plus besoin d'être échauffé pour demeurer liquide, n'a plus besoin non plus d'être placé aussi près de la mèche ; on l'en éloigne autant que l'on veut, et on lui donne la forme et l'étendue que l'on juge convenir le mieux. Si la lampe doit marcher toute seule, il faut que le réservoir soit au-dessus de la mèche, pour que l'huile s'y porte d'elle-même par des conduits ; ce sont là les lampes astrales ordinaires. Si, au contraire, on prend la peine de jeter l'huile de bas en haut sur la mèche avec un mécanisme d'horlogerie faisant jouer des pompes, on peut mettre le réservoir tout au bas de la colonne qui supporte la flamme : ce sont là les lampes Carcel et leurs variétés.

Nous pensons qu'on nous saura gré en terminant cet article d'y joindre, comme dans notre précédent article sur le chauffage (voy. p. 102.) quelques indications que l'on ne consultera pas sans intérêt ni sans fruit sur les intensités comparatives des diverses lumières et leurs valeurs économiques. Nous les extrayons des observations publiées sur cette question par M. Peclet.

NATURE de L'ÉCLAIRAGE.	INTENSITÉ de la lumière comparée à celle d'une lampe à mouvement brûlant 42 grammes d'huile par heure.	CONSOMMATION par heure.	PRIX du kilogramme.	PRIX de la lumière par heure.	QUANTITÉ de combustible nécessaire pour fournir une lumière égale à celle d'une lampe à mouvement brûlant 42 grammes par heure.	DÉPENSE par heure à égalité de lumière.
LAMPES.						
		gr.		fr.	gr.	fr.
Lampe à mouvement d'horlogerie. .	100	42	fr. 1, 40	0, 06	42, 00	0, 058
— à mèche plate.	12	11		0, 015	88, 16	0, 123
— astrale, bec en fer-blanc.	31	26, 71		0, 04	86, 16	0, 120
— sinombre, réservoir annulaire, n° 1.	85	43, 00		0, 06	50, 58	0, 070
— de Girard, bec en fer-blanc. . . .	64	34, 71		0, 05	47, 77	0, 066
— hydrostatique de Thilorier, n° 1. .	108	52, 14		0, 07	47, 50	0, 076
n° 2. .	80	36, 61		0. 05	45, 76	0, 066
n° 3. .	75	31, 85		0, 04	42, 46	0, 064
n° 4. .	45	17, 26		0, 02	55, 53	0, 059
BOUGIES.						
Bougie de cire, de 8.	16	8, 71	7, 60	0, 06	64, 05	0, 486
— de blanc de baleine, de 6.	14	8, 92	7, 60	0, 06	61, 94	0, 478
— d'acide stéarique, de 5.	14	8, 35	6, 60	0, 05	65, 24	0, 574
CHANDELLES.						
Chandelle de 6 à la livre.	11	8, 51	1, 40	0, 012	70, 35	0, 098
— de 8.	9	7, 51	1, 40	0, 010	85, 93	0, 120
— économique de 6.	7	7, 42	2, 40	0, 017	98, 93	0, 257
BECS DE GAZ.						
Bec de gaz de la houille.	127	136 litres.	5 c. les 136	0, 05	107 litres.	0, 039
— de gaz de l'huile.	127	38	5 c. les 38	0, 05	30	0, 039

Il résulte de ce tableau que la lumière la plus économique, à intensité égale, est celle des lampes perfectionnées : une lampe Carcel, pour donner la même quantité de lumière, ne brûle pas même moitié de ce que brûle une lampe astrale ordinaire. L'éclairage qui coûte le moins cher est donc celui dont on fait usage dans les salons ; l'éclairage qui coûte le plus cher est celui que produisent les pauvres gens avec leurs mauvaises lampes à mèche plate. La lumière qu'on obtient des chandelles coûte à peu près le même prix que celle qu'on obtient des lampes ordinaires ; celle que l'on obtient des chandelles dites économiques coûte le double de celle qu'on obtient des chandelles communes, ce qui montre suffisamment combien ces sortes de chandelles méritent peu le titre que les vendeurs leur donnent : en s'en servant, on paie à peu près 25 centimes la quantité de lumière que l'on se procurerait avec 5 centimes à l'aide d'une lampe à mouvement. Avec de la bougie, cette même quantité de lumière se paie 45 centimes ; la bougie est donc

vraiment d'un luxe ruineux, puisque sa consommation demande une dépense presque dix fois plus forte que celle qui est réellement nécessaire. Enfin, aucune lumière, à intensité égale, n'est plus économique que celle du gaz : son prix à Paris est environ la moitié de celui de la lumière d'une lampe à mouvement, le tiers de celui de la lumière d'une chandelle, le douzième de celui de la lumière d'une bougie.

TRADITIONS ALLEMANDES.

(Voyez p. 30 et 86).

LE TOURNOIS.

En 1219, il y eut à Worms un grand tournois. Cette fête chevaleresque avait été ordonnée par l'empereur lui-même. Tous les princes des bords du Rhin, les électeurs, les évêques, y assistaient; les guerriers les plus hardis voulaient y montrer leur valeur, et la fille d'un comte de Westphalie, la belle Bilhild, devait donner l'écharpe d'or à celui qui serait victorieux. Un homme d'un courage éprouvé, d'un caractère audacieux, le chevalier de Wolfseck, aimait Bilhild. Il l'avait vue un jour dans le palais de l'empereur, et dès ce moment jamais il n'avait pu l'oublier. L'aspect de celle qui exerçait sur lui un pouvoir mystérieux, l'espoir d'être couronné par elle, enflammèrent son ardeur. Il s'élança le premier dans la lice. Il combattit avec intrépidité. Déjà il avait subjugué l'un après l'autre tous ses adversaires, déjà il tournait ses regards vers l'estrade élevée d'où sa belle Bilhild semblait lui sourire, quand tout-à-coup la trompette sonne, un chevalier nouveau franchit la barrière et demande le combat. C'était Wartenberg, le plus brave, le plus aimé de tous les chevaliers. A l'instant où il parut, chacun le suivit de ses vœux, car c'était un homme à l'âme noble et généreuse, mais Wolfseck était redouté et haï.

Le combat s'engage. Les deux adversaires s'élancent l'un contre l'autre avec impétuosité. Ils brisent leurs lances et prennent leur glaive. Mais Wolfseck tombe par terre, la belle Bilhild donne à Wartenberg le prix de la victoire. Wolfseck se relève avec colère : « Tu ne m'aurais pas vaincu, dit-il au chevalier, si tu n'avais employé la magie. On t'a vu souvent, la nuit, errer dans ton parc et invoquer le démon des sorciers. Moi, je suis victime d'une de tes conjurations. — Je t'ai vaincu, s'écrie le noble Wartenberg, par la force et le courage; celui qui m'accuse d'employer la sorcellerie en a menti, et je t'appelle à un nouveau combat d'ici à trois jours. »

Wolfseck accepte et s'éloigne en proférant des paroles de vengeance. Le lendemain, Wartenberg était seul au bord de la forêt, rêvant à celle qu'il aimait. Une flèche, lancée par une main invisible, lui traverse la poitrine; trois hommes masqués se jettent sur lui et le tuent à coups de poignard. Le malheureux resta là. Personne ne lui porta secours, et personne ne lui rendit les derniers devoirs.

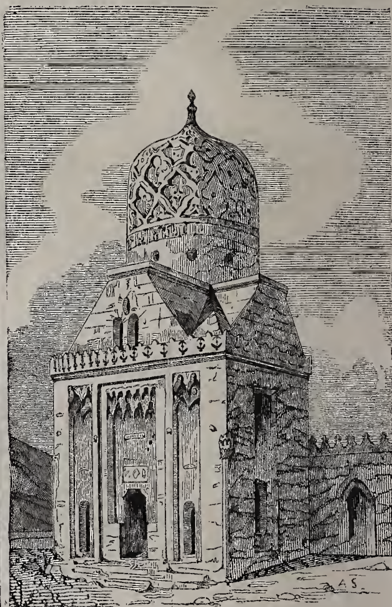
Le jour du combat est venu. Wolfseck franchit avec orgueil la barrière; mais les juges du camp appellent vainement Wartenberg, personne ne paraît. Les trois sommations étaient faites; l'un des juges s'écrie : Puisque Wartenberg n'est pas venu se justifier de l'accusation portée contre lui, il se déclare par là même.....

Le juge en était là de sa sentence, quand tout d'un coup la trompette sonne, la barrière s'ouvre, et un chevalier inconnu s'élance dans la lice. Mais noire est son armure, noir son casque, noir aussi son coursier; sa cuirasse jette une lueur sinistre, et à travers sa visière, ses yeux brillent comme deux charbons ardents. A l'aspect de cet homme étrange, Wolfseck se sent saisi d'une indéfinissable terreur. Il eût voulu renoncer à ce combat, mais l'heure fatale avait sonné. Il cherche à ranimer son courage, il lève la tête avec une fausse fierté, et marche au-devant de son ennemi. Le premier choc du chevalier noir le fait rouler dans la poussière. On s'empresse de lui porter secours, on lui ôte sa cuirasse, et l'on aperçoit sur son cœur une large tache rouge. — Hélas! dit-il, c'est là que Wartenberg a été frappé par mes ordres, c'est par là qu'il est mort.

Après avoir confessé ce crime, il expire. Pendant ce temps, le chevalier mystérieux, le revenant de l'autre monde avait disparu, et jamais on ne le revit.

UN TOMBEAU DANS LE DÉSERT.

(Voyez : Cimetières au Caire, 1834, p. 369; — Morts, Funérailles, Cimetières musulmans, 1835, p. 319.)



(Tombeau *dit* de Malek-Adel, en Egypte).

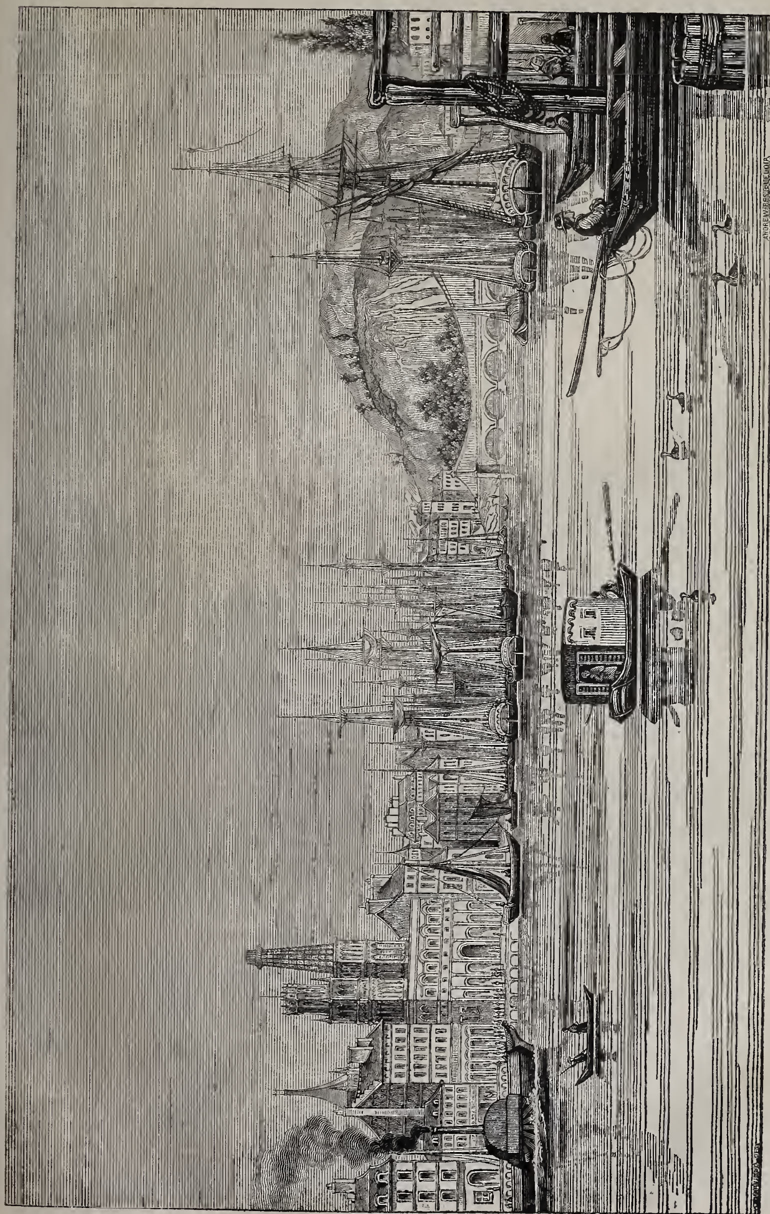
Ce monument est situé dans la direction de l'est de la citadelle qui domine le Caire, au fond d'une vallée de sable se prolongeant sous le versant occidental du Mokattam, à quelque distance de la nécropole connue sous le nom de *Tombeaux des Califes*. On commence à l'apercevoir en sortant par Bab el Nasr (la Porte de la Victoire), tandis qu'on distingue à peine encore les sommets des minarets épars dans le désert. Cette tombe, qui est carrée et se termine en dôme, est revêtue dans l'intérieur d'inscriptions en lettres d'or à demi effacées; dans ses petites proportions, elle est chargée de toutes les richesses de l'art arabe; sa coupole est ornée d'un dessin élégant, travaillé avec une grande finesse. Selon quelques cheikhs versés dans l'histoire de leur pays, ce serait le tombeau de Malek-Adel, frère du grand Saladin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

NORMANDIE.

ROUEN.



(Vue du port et de la ville de Rouen, département de la Seine-Inférieure.)

La plupart des grandes villes sont venues s'asseoir auprès de grands cours d'eau navigables, fleuves ou rivières, pour profiter des immenses avantages que leur assuraient naturellement ces grandes routes liquides, établies pour les hommes avant même qu'il y eût des hommes. Car les villes ne sont pas nées au hasard sur la surface du globe; elles y ont germé, elles y ont pris racine et s'y sont épanouies d'après certaines lois qu'il est intéressant d'étudier et possible de connaître. De même qu'on ne voit pas les fleurs et les fruits venir décorer le tronc noueux des arbres à travers sa dure écorce, mais bien se ranger dans un certain ordre à l'extrémité plus tendre des rameaux flexibles où ils pendent en grappes ou s'étalent en riants bouquets; de même les villes, quand elles sont libres de suivre leur humeur, leur goût, le caprice de leur fantaisie, ne vont pas naître au milieu des rochers arides, mais bien sur le littoral des mers, au fond des golfes hospitaliers, ou dans de riches et fertiles plaines et au bord des grands fleuves. Telles sont, pour ne parler que de la France, et après Paris, Marseille, si mollement assise au soleil sur son rivage que dore tant de lumière; Lyon, adossé à une colline pour mieux baigner ses pieds dans les eaux de la Saône et dans celles du Rhône impétueux que lui versent les Alpes; Arles, jadis si florissante qu'on l'appelait la *Rome des Gaules;* Bordeaux, le Havre, Nantes, la Rochelle, Orléans, Troyes, Avignon la papale; Brest et Toulon, nos grands arsenaux maritimes, et Beaucaire si renommé pour sa foire, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Il n'y a guère que les châteaux forts bâtis depuis les invasions barbares et durant tout le moyen âge qui aient affecté de se percher au sommet inaccessible des monts pour y voir de plus loin, comme font les oiseaux de proie. Mais ce fut là un effet en quelque sorte factice de circonstances tout exceptionnelles. Aujourd'hui les malheureuses villes nées de ces châteaux féodaux s'ennuient de vivres solitaires sur leurs rocs désolés, et, se voyant impitoyablement boudées par la civilisation nouvelle, elles s'essaient gauchement à descendre dans la plaine. Force leur est bien de descendre, leurs habitants ne veulent plus remonter si haut quand ils en sont une fois sortis. Ces citadelles, désormais inutiles au milieu de la France unie, ne ressemblent pas mal à ces arbres qu'un propriétaire jaloux de son bien a, depuis longues années, taillés de manière à les faire monter bien haut dans les airs pour dérober leurs produits à la main du passant, et qui ont si bien profité de ses soins, qu'il ne peut plus lui-même goûter aucun de ces beaux fruits qu'il voit d'en bas et qu'il admire de loin.

L'avantage de cette situation auprès de ces grandes routes des eaux, immense en tout temps, devait être surtout précieux alors que d'épaisses forêts, la plupart du temps difficiles à traverser et impraticables en bien des endroits, couvraient la plus grande partie des terres. On conçoit que ces chemins qui marchent devaient être d'autant plus importants pour communiquer sans peine d'un point à un autre, pour recevoir à peu de frais et transmettre au loin les fruits de la terre et tous les produits de l'industrie naissante, qu'il y avait moins d'autres voies de communication; aussi les villes les plus anciennes sont-elles, pour la plupart, abordables par eau.

Parmi ces villes, l'une des plus importantes, c'est sans contredit Rouen, capitale de l'ancien duché de Normandie, qui sera toujours, par sa position entre le Havre et Paris, l'un des plus riches entrepôts de notre commerce.

César ne parle point de Rouen dans ses Commentaires, et aucun écrivain antérieur à Ptolémée n'en fait mention. Du temps de ce dernier, c'est-à-dire dans les premières années du second siècle, Rouen (*Rothomagus*) était la capitale du pays des Veloeasses.

Rouen, aujourd'hui chef-lieu du département de la Seine-Inférieure, est assis en amphithéâtre aux pieds de riches coteaux qui l'environnent de toutes parts, excepté au midi, où la Seine borne son enceinte et baigne ses quais; aussi, quel que soit le point de vue que l'on choisisse pour considérer cette ville, elle offre un effet pittoresque. Mais c'est quand on y arrive par Dieppe que son aspect est magnifique et saisissant. On vient de traverser mille sites champêtres, charmants de fraîcheur et de calme, et on tombe au milieu d'une population immense, laborieuse, qui se hâte de toutes parts sur ces quais encombrés de marchandises, qui s'empresse avec bruit et forme partout mille groupes variés, sans cesse évanouis, sans cesse renaissants, d'hommes, de femmes et d'enfants, offrant généralement le tableau de la santé et du bonheur que l'on doit au travail. La Seine, assez large et profonde en cet endroit, y est couverte de navires, la plupart de deux à trois cents tonneaux, et sillonnée en tout sens par un grand nombre de bateaux, soit à voiles, soit à vapeur, les uns arrivant, les autres partant, criant tous à la vieille ville un adieu ou un joyeux salut, y laissant un regret ou y apportant une espérance. Un rideau d'assez belles maisons, neuves et hautes, dérobe au premier regard l'aspect des rues pauvres et délabrées, et vous laisse un moment croire à l'aisance et au bien-être de tous les Rouennais. Partout, sur le pavé glissant, retentit le sabot des Cauchoises diligentes, pimpantes, à la haute stature, au parler vif et sensé, au teint frais et animé, au bonnet coquettement relevé en huppe bouffante d'une éclatante blancheur. Cette population normande n'apporte dans ses relations de commerce, dans ses salons et ses réunions publiques, ni le flegme taciturne des Hollandais, ni l'esprit sémillant et l'élégance un peu frivole des Parisiens, ni la loquacité et l'ardente imagination des méridionaux. C'est un grand fond de bon sens et de finesse, d'activité réfléchie et de persévérance, qui va quelquefois jusqu'à la ténacité la plus indomptable; c'est une manière de parler et de raisonner qui va droit au fait, l'examine avec un calme en apparence désintéressé, en rend compte avec adresse, sinon avec éloquence, et presque toujours avec une précision prodigue de sens et économe de paroles.

On peut marcher long-temps dans Rouen, pourvu qu'on suive une certaine ligne, sans que le charme cesse. Depuis la démolition des murs qui formaient l'enceinte de l'ancienne ville, des boulevards plantés d'arbres ont ajouté à la salubrité de l'air et à l'agrément des promenades. C'est toujours la même vie, le même spectacle de jeunesse et d'activité féconde; çà et là hennissent des chevaux forts et bien nourris qui s'indignent d'être attelés et piaffent d'impatience. Partout, aux approches des quais, les manufactures, les ateliers, les usines se partagent le sol; les machines les plus ingénieuses, les plus nouvellement inventées se disputent le moindre cours d'eau. Trois petites rivières traversent Rouen; avant de se jeter dans la Seine, elles donnent le mouvement à deux cent quarante établissements industriels.

Mais si l'on dépasse cette zone d'industrie et de luxe qui entoure Rouen comme une riche ceinture, si l'on s'enfonce un peu dans la vieille cité, tout change d'aspect; la population n'y est pas moins nombreuse; elle s'agite immense dans un espace étroit, en bourdonnant comme les abeilles industrieuses dans leurs ruches. Mais quelles rues tortueuses, inégales et montantes! quelles maisons sales et à demi ruinées! quelles portes basses où l'on n'entre qu'en baissant la tête et en descendant deux ou trois marches usées! On se frotte les yeux, on croit rêver, on se voit rejeté au milieu du seizième siècle; mais, comme au seizième siècle, on peut admirer çà et là, sur ces maisons en saillie, une multitude d'ornements capricieux et bizarres. Combien de ruines, ou plutôt combien de fragments de vieilles églises dont l'artiste peut encore deviner et reconstruire dans son imagination l'architecture délicate! Et

que de souvenirs se pressent dans la mémoire, à la vue de toutes ces pierres noircies et tant de fois remuées par le temps ! Quel mélange de tous les siècles ! Ici, dans cette maison de chétive apparence, naquit le grand Corneille. Là, sur ce vieux Marché aux Veaux, mourut Jeanne d'Arc; l'endroit où fut brûlée cette héroïque fille a retenu le nom de *place de la Pucelle* (Voyez Monument de Jeanne d'Arc à Rouen, 1833, p. 141; Maison de Jeanne d'Arc à Saint-Remy, 1834, p. 43 et 119). Au détour d'une rue, on s'arrête frappé d'étonnement devant un portail gothique d'une immense largeur, imposant d'ensemble et chargé d'une profusion infinie de sculptures merveilleuses; c'est le portail de la cathédrale, dont l'érection fut commencée vers 1200. En entrant par le grand portail du milieu, il est impossible de n'être pas frappé de la beauté et de la longueur du vaisseau, aussi bien que de la légèreté aérienne d'une galerie qui règne tout autour dans la partie supérieure. Dans une des chapelles latérales et aux environs du chœur, repose le fameux Rollon, duc de Normandie, mort en 931, et dans la chapelle latérale opposée est le tombeau de son fils Longue-Epée, tué par trahison en 944. A l'extrémité du chœur, derrière le maître-autel, on lit des inscriptions funèbres qui se rapportent à Richard Ier, à son frère, et à Jean, duc de Bedfort. Voici celle du duc de Bedfort, le même qui fit périr Jeanne d'Arc :

JOANNES DUX BETFORDI.
Ad dextrum Altaris latus
jacet
JOANNES DUX BETFORDI
Normanniæ pro Rex.
Obiit anno
M CCCC XXXV.

(JEAN DUC DE BEDFORT. — Au côté droit de l'autel gît JEAN DUC DE BEDFORT, vice-roi de Normandie, mort en l'année 1435.)

On sait que ce duc de Bedfort mérita d'être compté au nombre des meilleurs généraux anglais. On conseillait à Louis XI de détruire son monument : « Quel honneur en résultera-t-il pour moi ou pour vous ? répondit ce prince. Laissons en paix l'âme d'un homme, qui, de son vivant, eût troublé le plus brave d'entre vous. » A la bonne heure; mais il faudrait pouvoir oublier, pour la gloire de ce duc, le supplice de Jeanne, que les mœurs du temps ne justifient qu'à demi. Dunois, Lahire, où étiez-vous, quand Jeanne expiait dans les flammes la gloire d'avoir sauvé la France ? Lahire était mort, mais Dunois vivait, et il le souffrit.

Parmi cette multitude d'églises qu'on rencontre à chaque pas dans l'enceinte de la vieille cité, il y en a une qui plus que toutes les autres, sans excepter même la cathédrale, mérite d'attirer l'attention : c'est l'ancienne abbaye de Saint-Ouen, l'une des plus belles de France, quoique les antiquaires lui reprochent de n'avoir été commencée que bien tard, au quatorzième siècle, en 1318. Nul édifice, peut-être, ne frappe plus les yeux et ne parle mieux à l'imagination de la grandeur infinie de Dieu. L'harmonie parfaite des proportions entretient cette haute pensée religieuse dont on est d'abord saisi : l'âme recueillie s'y nourrit en silence des impressions profondes de la grandeur, de l'immensité, de l'éternité ; et le jour mystérieux qui plonge mollement à travers les vitraux diversement coloriés, et baigne à peine les vieux murs et les sculptures sacrées, prolonge cette sorte de ravissement. Cette église est un véritable chef-d'œuvre ; tous les voyageurs en parlent avec un profond sentiment d'admiration. L'anglais Dibdin, dans son Voyage archéologique, déclare qu'il n'est rien d'aussi beau peut-être, et assurément rien de plus beau que l'église de Saint-Ouen.

A tout prendre, Rouen est véritablement une des premières villes de France, et l'une des plus commerçantes qu'il y ait au monde dans l'intérieur des terres. Les deux branches d'industrie les plus anciennes dans ses murs sont la fabrication de la toile et la teinturerie. Jusqu'en 1787 environ, on filait encore le coton à la main ; depuis, les avantages résultant de l'emploi des mécaniques ont été appréciés ; les filatures hydrauliques et à manége se sont multipliées.

Parmi toutes les étoffes qui sortent des fabriques de cette ville, il faut distinguer les *rouenneries ;* c'est le nom qu'on donne à ces toiles rayées ou à carreaux qui servent à l'habillement des femmes, et dont la fabrication a pris depuis quelques années une extension immense.

A Darnetal, petite ville ou plutôt grande fabrique aux portes de Rouen, on fabrique, depuis à peu près vingt-cinq ans, un nankin absolument pareil à celui des Indes; il en a la teinte, le grain et l'odeur. Six cent mille pièces sont annuellement fabriquées, et le prix de la plus belle n'excède pas 4 francs.

On sait que les toiles peintes forment une branche considérable du département de la Seine-Inférieure. Le seul arrondissement de Rouen en compte plus de trente imprimeries.

Le filage de la laine est aussi fort ancien dans le département. Depuis vingt-cinq ans à peu près, la laine est soumise pour cette première préparation aux grands systèmes imaginés pour le coton, mus soit par les chevaux, soit par la vapeur. A Darnetal, ce filage occupe plus de sept cents ouvriers, et la quantité de laine filée annuellement s'élève à 180 000 kilogrammes.

La faïencerie de Rouen jouit aussi d'une certaine réputation. La première fabrique de cette nature fut établie en 1673, dans le faubourg Saint-Sever.

De cette immense quantité de produits qui sortent annuellement de toutes ses fabriques résultent nécessairement pour Rouen les relations commerciales les plus étendues, soit à l'intérieur du royaume, soit avec les divers pays d'Europe, soit avec les colonies, l'Inde et l'Amérique. En 1829, il est entré dans le port de Rouen 3 328 navires, et il en est sorti 3 297.

Telle est l'importance commerciale et manufacturière de Rouen, que cette ville doit principalement à son heureuse position sur un grand fleuve, entre la mer et la capitale du royaume.

Si les villes placées, comme Rouen, au bord de l'eau, ne devaient à cette situation d'autre avantage que celui d'offrir un accès plus facile, on pourrait croire que le perfectionnement des autres routes, et, par exemple, l'introduction des chemins de fer, pourraient leur enlever ce privilége en assurant aux autres villes des facilités à peu près égales pour les voyages, pour l'importation et l'exportation ; mais les fleuves ne passent pas seulement dans nos villes comme des coursiers dociles, sans cesse courant, infatigables, et qu'on peut monter à toute heure; ils y serpentent avec amour, comme pour nous y offrir partout des réservoirs de boisson salutaire pour notre soif, d'abondante et saine nourriture pour notre faim. Ils y sont d'intarissables sources de fécondité et de vie pour nos jardins, de fraîcheur et de propreté pour notre corps, de beauté pour nos monuments, de salubrité pour nos rues et nos places publiques. Il y a plus, et un jour ce sera là, sans doute, le plus grand bienfait des fleuves, ils y coulent comme des torrents de force divine que l'Eternel nous envoie et dont nous avons trop long-temps méconnu la bonne volonté et négligé les secours. Chacun de leurs flots est comme un bœuf puissant prêt à soulever en passant les fardeaux les plus lourds, et qui ne demande qu'à tourner les roues que nous mettrons devant lui ou à mouvoir telle machine que notre génie inventera pour nos besoins. L'éternel Dieu nous a prodigué cette force et l'a versée à nos

pieds dans sa bonté ; à nous de la connaître, de la dominer par l'intelligence, et de l'appliquer humainement au service de nos manufactures et de nos ateliers. On a dit depuis long-temps parmi les hommes : *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Le ciel nous aide puissamment ; sachons nous aider aussi nous-mêmes les uns les autres.



(Costumes. — Un Fermier normand.)

LE BOIS FLOTTÉ DU MISSISSIPI.

Un des fleuves les plus remarquables du monde, tant par l'étendue de son cours et le volume de ses eaux, que par les singularités qu'il présente, est le grand fleuve de l'Amérique du Nord, le Mississipi. La quantité de bois qu'il arrache durant ses crues aux contrées arrosées par ses eaux, et qu'il charrie ensuite dans son lit, est une chose vraiment extraordinaire. Les troncs d'arbres obstruent la navigation et la rendent très dangereuse. Ces troncs finissent par s'engraver à moitié dans le fond de la rivière ; le sommet seul se relève, et, inclinés par la force du courant, ces troncs énormes se tiennent sous l'eau comme autant de lances en arrêt, contre lesquelles les bateaux qui remontent avec vitesse, les bateaux à vapeur, par exemple, viennent donner brusquement et quelquefois se crever. La plupart du temps ces pieux formidables, dit le capitaine Hall en parlant de la navigation du Mississipi, demeurent tellement tranquilles qu'on ne peut reconnaître leur présence que par un léger remous qui se produit à la surface du courant, et que l'expérience apprend à distinguer ; d'autres fois ils se balancent verticalement, tantôt montrant leur tête à la lumière, et tantôt la replongeant dans le fleuve. Les bateaux à vapeur sont construits sur un plan particulier, à cause de la multitude d'accidents qui proviennent de la rencontre fortuite de ces troncs d'arbres ; leur partie antérieure, la seule qui soit exposée au danger du choc, est disposée de manière à pouvoir s'effondrer sans compromettre la sûreté de la partie postérieure où se trouvent les passagers et les marchandises. Rien n'est plus commun que de rencontrer d'immenses radeaux formés dans la partie supérieure du fleuve ou de ses affluents, et suivant tranquillement leur route vers la mer, où ils vont s'échouer ou s'enfoncer dans la baie du Mexique, à peu de distance des embouchures du fleuve. On ne peut se faire une idée de la quantité de mètres cubes qui s'enfouissent ainsi dans les sables de la mer dans l'espace d'une centaine d'années. L'étude de ces phénomènes est importante, parce qu'elle peut servir à donner l'explication de ces grandes couches de combustible (voy. la Houille, 1835, p. 97 et 308), que nous allons maintenant chercher dans les entrailles de la terre, et qui y ont jadis été déposées par l'action des eaux.

Dans un des bras du Mississipi, il existe un immense radeau de cette espèce, qui, s'étant arrêté sans pouvoir passer outre, forme aujourd'hui barrage, et s'accroît tous les ans du produit de tout le bois qui arrive dans cette direction. Ses dimensions, mesurées par un voyageur il y a une vingtaine d'années, étaient de trois lieues et demie de longueur sur six cents pieds de largeur et huit d'épaisseur. Cette masse énorme est le résultat du bois qui s'est accumulé dans une seule branche du Mississipi dans un intervalle de trente-huit ans ; car le barrage n'est pas d'une

date plus ancienne. Le radeau, quoique arrêté et empêché d'avancer, est cependant libre comme un immense bateau tenu à l'ancre, et il s'élève ou s'abaisse suivant la hauteur des eaux du fleuve. Il est entièrement couvert de broussailles et de végétations fleuries, et il réalise parfaitement l'île fabuleuse de Délos, ou ces jardins flottants dont les industrieux habitants du pays de Cachemire couvrent les eaux enchanteresses de leur lac. « Cette masse qui s'accroît d'année en année, dit à ce sujet un minéralogiste, finira sans doute par obstruer entièrement le fleuve (et demeurera alors au milieu des sables), ou par couler à fond, ou par s'en aller en débâcle échouer quelque part à la côte. Dans tous les cas, ce sera une couche puissante de combustible que nous aurons vue se créer, et que nos neveux, trop éclairés pour en rapporter l'origine, suivant l'exemple de leurs ancêtres, à une épouvantable révolution du globe, exploiteront peut-être un jour. »

Tous les arbres arrachés par le Mississipi dans sa course ne s'arrêtent pas dans son lit ou dans les sables de son embouchure; non seulement il y en a qui s'éparpillent çà et là dans le golfe du Mexique, mais il y en a, chose étrange! qui vont sur les côtes de l'Islande, du Spitzberg et du Groënland fournir à ces contrées glacées le bois dont la rigueur de leur climat les prive. Ces troncs, charriés par un seul courant, se répartissent sur un espace quarante fois plus considérable que le territoire de la France; les courants de la mer et les vents les échouent sur toutes les côtes de l'Amérique du Nord; les navigateurs en rencontrent au milieu de la haute mer; l'auteur d'une histoire du Groënland affirme que le bois qui vient s'échouer sur les côtes de l'île de Jean de Maryen égale quelquefois la superficie entière de l'île; dans les baies de l'Islande et du Spitzberg, on trouve, au milieu de mille autres espèces de bois, des amas de bois de campêche et de bois de Fernambouc comme on en trouve dans les ports des nations civilisées, et c'est le commerce bienfaisant de la nature qui s'est chargé de l'y apporter sans aucuns frais de notre part. Tout ce bois dont profitent les populations septentrionales ne vient sans doute pas du Mississipi; les autres fleuves en versent de leur côté dans la mer sur les mêmes routes: mais de tous ces flottages naturels, aucun n'est plus actif et plus puissant que celui de ce grand fleuve, nourri par tant de tributaires et laissé libre de dévaster à son gré les forêts vierges les plus magnifiques du monde, et aboutissant directement sur le plus grand courant qu'il y ait dans l'Océan, le fameux courant du golfe du Mexique.

SUR LES ANA.

Ana, mot grec qui signifie *sur*, s'ajoute au nom propre de certaines personnes pour indiquer un recueil de leurs pensées détachées, de leurs observations, ou d'anecdotes recueillies par elles ou sur elles. On entend aussi généralement par ana un recueil de ce qu'il y a de moins connu et de plus curieux parmi les saillies de l'esprit de société, les élans de l'imagination, les faits de l'histoire dans une mesure légère et badine, les usages singuliers, les actes d'héroïsme, de vertu, les écarts des passions; on y mentionne surtout les reparties, les dictons, les épigrammes et bons mots: les ana sont plus spécialement connus sous ces derniers rapports. Les singularités des arts, des sciences, de la littérature, y occupent quelquefois une place.

On a rédigé sous la forme de dictionnaires les compilations de ce genre les plus savantes et les plus étudiées. Le Dictionnaire des ana de l'Encyclopédie méthodique, ou *Encyclopédiana*, est l'un des plus remarquables.

Les ana florissaient surtout aux seizième et dix-septième siècles. Quand le président Pasquier, au seizième siècle, accumulait des sonnets sur une puce, que d'ana ne défrayait-on pas avec les menus de ces entretiens! Les ana étaient à vrai dire les journaux du temps. Insensiblement les publications successives du Mercure de France, de la Gazette de France, du Journal des Savants, portèrent dans le cours du dix-septième siècle une rude atteinte aux ana; de son côté le théâtre contribua à leur décadence. La comédie de Boursault (le Mercure galant) n'est-elle pas un ana mis en scène? Toutefois ils pouvaient espérer vivre long-temps encore au sein d'une société spirituelle, élégante et polie, qui avait une si grande prédilection pour toutes les recherches du bel esprit, si les journaux à la main ne fussent venus leur enlever toute originalité. On sait à quel point ces derniers pullulèrent sous le règne de Louis XV. Le Grand-Livre de madame Doublet, la Clef de Versailles, et mille autres recueils manuscrits, qui, après avoir fait fureur dans les salons, se traduisaient pour le public en ces innombrables *espions* dont nous ne connaissons guère que les titres, remplaçaient trop avantageusement les ana pour ne pas les faire tomber dans l'oubli. Dès lors ils se traînèrent dans la trivialité; M. de Bièvre fut, à la fin du dernier siècle, leur providence; et dans les premières années du dix-neuvième siècle, ils devinrent du goût le plus commun, et ne se sont pas relevés depuis.

Il ne faudrait cependant pas juger des ana sur ces tristes productions qui encombrent aujourd'hui les échoppes des brocanteurs de livres; triviales et insipides compilations, quand elles ne sont pas déshonnêtes. Les plus connus des ana célèbres sont : *Menagiana*, *Scaligeriana*, *Anonymiana*, *Arlequiniana*, *Boursautiana*, *Ancilloniana*, *Calviniana*, *Borboniana*, *Grotiana*, *Ségraisiana*, *Casauboniana*; ils appartiennent tous aux seizième et dix-septième siècles. Nous citerons de chacune de ces compilations quelques traits fort courts et choisis dans les reparties et bons mots :

— Le père de Ménage avait cédé à son fils la charge d'avocat du roi à Angers. Ménage ne tarda pas à l'en remercier. Comme à cette occasion il s'était brouillé avec son père, il disait qu'il était mal avec lui parce qu'il lui avait rendu un mauvais office.

— Un jour qu'il y avait peu de spectateurs à la comédie italienne, Colombine voulait dire une scène tout bas à Arlequin : Parlez plus haut, dit Carlin, nous sommes entre nous, et personne ne nous écoute.

Les saillies des Arlequins sont innombrables; aussi Boileau disait-il du Théâtre italien : Il y a du sel partout; c'est un grenier à sel.

— Segrais savait mille choses agréables, mais il ne tarissait pas; aussi disait-on de lui qu'il n'y avait qu'à monter Segrais, et le laisser aller.

— La première fois que Casaubon vint en Sorbonne, elle n'avait pas encore été rebâtie. On lui dit : Voilà une salle où depuis 400 ans l'on dispute. Il demanda : Qu'a-t-on décidé?

Pour mettre un peu d'ordre dans nos citations, nous les classerons sous quelque ordre apparent de conditions.

— Un avocat ayant ainsi commencé son plaidoyer : Les rois, nos prédécesseurs... — Avocat, couvrez-vous, lui dit le président, vous êtes de trop bonne famille pour rester découvert.

— Un avocat est souvent dans la nécessité d'employer toutes sortes de moyens dans ses plaidoiries, parce que chaque juge a ses principes. Or, le célèbre avocat Dumont, plaidant à la grand'chambre, mêlait à des moyens victorieux d'autres moyens captieux. M. le président Du Harlay lui en fit des reproches. Dumont lui répondit : Ne voyez-vous pas que tel moyen est pour M. un tel, cet autre pour M. tel? L'avocat gagna son procès. M. Du Harlay lui dit alors : Me Dumont, vos paquets ont été à leur adresse.

—Le célèbre Vernage, renonçant à la médecine après une pratique de trente années, disait : Je me retire, je suis las de deviner.

— Dumoulin, mourant, disait : Je laisse après moi trois grands médecins. Et comme ses collègues et amis qui l'entouraient le pressaient de s'expliquer, chacun croyant être du nombre, Dumoulin ajouta : L'eau, l'exercice et la diète.

— Pope était bossu et avait les jambes torses; le roi d'Angleterre l'apercevant, dit à quelques courtisans : « Je voudrais bien savoir à quoi nous sert ce petit homme qui marche de travers. » Ce propos ayant été rapporté au poëte, il répondit : A vous faire marcher droit, majesté.

— Un jour Chapelle soupait chez Segrais, Despréaux y lut son *Lutrin*. Chapelle critiqua vivement Despréaux. Celui-ci lui dit : « Tais-toi, Chapelle, tu es ivre. — Je ne suis pas si ivre de vin que toi de tes vers, répliqua Chapelle.

— Voltaire plaisantait quelquefois sur le style de certains auteurs, style tout hérissé d'épithètes. « Je voudrais, disait-il, leur faire entendre que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif, encore qu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas. »

— Duclos disait : « Quand je dine à Versailles, il me semble que je mange à l'office; on croit voir des valets qui s'entretiennent de ce que font leurs maîtres. »

— D'Alembert pleurait la mort de mademoiselle de l'Espinasse; il apprit celle de madame Geoffrin; il dit : « Hélas! je passais toutes mes soirées chez l'amie que j'avais perdue, et toutes mes matinées avec celle qui me restait encore. Il n'y a plus pour moi ni soir ni matin. »

— Un comédien dit à un officier qui l'humiliait : « Avec quatre aunes de drap, le roi peut faire en deux minutes un homme comme vous, et il faut un effort de la nature et vingt ans de travail pour faire un homme comme moi. »

Les ana contiennent aussi des jugements critiques; en voici quelques exemples :

— On a dit de Montaigne qu'il connaissait bien les petitesses des hommes, mais qu'il en ignorait les grandeurs... C'est un guide qui égare, mais qui nous mène en des pays plus agréables qu'il n'avait promis.

— On a dit de Bayle qu'il était l'avocat-général des philosophes, mais qu'il ne donnait point de conclusions.

On trouve dans les ana des traits touchants.

— La femme d'un noble Vénitien avait perdu son fils unique, et s'abandonnait à la douleur. Un religieux lui dit : « Souvenez-vous d'Abraham à qui Dieu commanda de sacrifier son fils, et qui obéit. — Ah ! mon père, s'écria-t-elle, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère ! »

Enfin, des maximes morales rachètent quelquefois la frivolité du fond et le décousu de la forme. En voici quelques unes :

— L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité.

— Où règne une honnête aisance, fruit du travail et de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs.

— Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux.

— Attachez-vous à la vertu, vous n'aurez pas à vous plaindre de l'infortune.

— Que de désirs retranchés s'ils venaient tous d'une âme qui sût mesurer, calculer, apprécier!

— Travaillons à nous vaincre nous-mêmes plutôt que la fortune, parce que l'on change ses désirs plutôt que l'ordre du monde, et que rien n'est en notre pouvoir que nos pensées.

Maintenant on demandera quelle peut être l'utilité réelle de ces recueils : ils ne satisfont bien à vrai dire que la curiosité, et nous sommes loin de croire qu'ils vaillent la peine d'être ressuscités. Mais, tels qu'ils nous sont parvenus, les meilleurs d'entre tous représentent trop vivement leur époque pour ne pas mériter d'être interrogés quelquefois.

LES DOMESTIQUES CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Les Arabes égyptiens ont plusieurs excellentes qualités qui doivent les faire aimer des étrangers : d'abord ils sont bienveillants et affables dans leurs rapports avec les voyageurs; ils exercent toujours l'hospitalité avec franchise et cordialité; ils se montrent tolérants envers les personnes qui suivent une religion différente de la leur; enfin leur générosité ne se lasse jamais à soulager les infortunes de leurs semblables. Mais quand on demeure quelque temps au milieu d'eux, on ne tarde pas à découvrir dans leur caractère de mauvais penchants : ils sont généralement enclins au vol, et ils poussent l'audace du mensonge à un point inouï. Il semble que l'Egyptien, toutes les fois qu'il n'est pas dans sa maison, et que l'homme avec lequel il est en rapport n'est ni son parent, ni son ami, ni son hôte, se regarde comme dispensé d'observer la loyauté et la probité. Les vices que nous venons de signaler dominent surtout dans les classes inférieures, parmi les hommes qui servent de domestiques chez les personnes riches.

Si le désert est pour le Bédouin une mer sur laquelle il se livre à toutes sortes de brigandages et de rapines, les domestiques ont choisi l'intérieur des maisons, les vergers et les jardins pour théâtre de leurs vols. Dans le désert, le Bédouin est comme une bête féroce qui se précipite sur le voyageur, l'égorge, puis le dépouille; le domestique est comme un rat dévastateur, logé dans le lieu où sont enfermées les provisions, qui rogne, dévore à petit bruit, détruit pièce par pièce, enlève morceau par morceau, débris par débris. Les Bédouins pillent les caravanes par un reste d'habitudes guerrières; ils étaient accoutumés à faire du butin sur leurs ennemis, aujourd'hui ils se croient en guerre légitime avec tout homme qui n'est pas de leur tribu. Mais les domestiques, qui ne font que marauder dans le bien d'autrui, obéissent à un penchant irrésistible. On peut leur confier avec toute sécurité des sommes considérables, des bijoux, des objets de prix, ils ne voleront rien; mais ils ne sauraient s'empêcher d'économiser chaque jour sur la dépense quelques sous à leur profit. Ils ne volent pas pour s'enrichir, pour assurer leur avenir; ils ne songent qu'à satisfaire un désir présent : c'est pour acheter une pipe de tabac, quelques dattes, une canne à sucre, ou une bague en cuivre.

Presque tous les petits marchands prêtent la main aux domestiques pour voler leurs maîtres, et, comme on le pense bien, ils partagent avec eux le profit. S'ils se montrent ingénieux dans les moyens qu'ils emploient pour écorner les plus minces provisions, rien n'égale l'effronterie avec laquelle ils nient leurs fautes. Vous auriez vous-même surpris le voleur en flagrant délit, qu'il invoque aussitôt les choses les plus sacrées pour vous détromper : il jure par votre vie, celle de vos enfants, celle de son prophète; par sa religion, et même par la maison de Dieu (le temple de la Mecque). Si vous persistez à l'accuser, il rejettera avec beaucoup d'aplomb le crime sur le diable ou les génies; il ira même jusqu'à recevoir plusieurs centaines de coups de bâton avant de confesser qu'il est le voleur, et quelquefois ce qu'il a pris vaut à peine deux ou trois sous.

Voici un fait que nous avons entendu raconter par un Turc de Constantinople, pour prouver que rien ne saurait détourner les Arabes du vol : « Un étranger nouvellement arrivé au Caire, et obligé de régler ses dépenses avec beaucoup d'économie, contrôlait chaque jour les achats que faisait son domestique; il ne tarda pas à s'apercevoir que celui-ci le volait. Il le renvoya aussitôt, et prit à son service un homme âgé; mais, après quelque temps, il découvrit que le vieux était encore plus voleur que le premier. Il

changea de nouveau. Il choisit successivement des jeunes gens, des hommes mariés, des femmes, des noirs, des paysans; toujours il était volé. Il résolut alors de prendre à son service un jeune enfant, qu'il espérait élever selon son goût, et surtout de le préserver de la funeste habitude du vol. Dès le premier jour que l'enfant entra dans sa maison, il alla lui-même au bazar et choisit chez un marchand une très belle pomme. Il pria le marchand de la lui mettre à part, et de la donner à un enfant qui viendrait lui en apporter le prix convenu. « Pour cette fois, si je suis volé, se dit-il, je renonce à avoir un domestique. »

Arrivé chez lui il donne un sou à l'enfant, lui commande d'aller chercher la pomme; et il lui indique le marchand de manière à ce qu'il ne puisse pas se tromper. L'enfant obéit et rapporta le fruit que son maître reconnut parfaitement. En ce moment entra un ami de cet homme, qui aussitôt s'écria : Enfin en voici un qui ne me vole pas! — Comment, répond l'ami, qu'est-ce que c'est? — Un prodige, mon frère! j'ai envoyé acheter cette pomme par mon jeune domestique, et il m'a fidèlement apporté celle que j'avais choisie. — Cet enfant est votre domestique? — Oui. — Eh bien! lui aussi est un voleur. — Comment! que dites-vous? — En venant chez vous, je l'ai rencontré dans la rue; il piquait votre pomme avec une épingle, puis il suçait le jus. — Est-il possible! s'écria le maître. Je ne pourrai donc pas rencontrer un seul homme fidèle en Egypte? — Non, mon ami, répondit l'autre; contentez-vous de ces domestiques qui sucent vos pommes et qui ne touchent pas à l'argent que vous avez en réserve. Souvent ceux qui vous paraissent les plus probes n'attendent qu'une occasion favorable pour vous enlever tout ce que vous possédez de plus précieux.

Cordelière. — Jadis on appelait ainsi une ceinture que les reines de France donnaient, comme décoration, aux femmes titrées dont la conduite était irréprochable.

LE DINOTHERIUM.

Autant quelques animaux fossiles sont connus avec exactitude, parce qu'on en possède tous les ossements, autant la détermination de quelques autres est incertaine parce qu'on n'en a encore trouvé que des fragments. Chaque année cependant amène quelques découvertes nouvelles, et, avant la fin du siècle, peut-être aurons-nous déterré du sein de la terre une population animale aussi vaste et aussi complexe que celle qui s'agite aujourd'hui à sa surface. Les espèces aujourd'hui indéterminées à cause de l'insuffisance des éléments se seront complétées, et auront pris place à côté de celles sur lesquelles nous avons dès à présent les lumières qu'il faut, tandis que de nouvelles organisations que nous ne soupçonnions même pas auront d'un autre côté commencé à se faire jour.

Les premiers indices que l'on ait eus du dinotherium remontent à 1827; on avait trouvé à l'état fossile (voy. Animaux fossiles, 1834, p. 378), dans certains terrains en Allemagne, quelques dents molaires, et quelques fragments de mâchoires de cette race perdue. M. Cuvier, se fondant sur l'analogie que ces dents, quoique d'une dimension colossale, présentaient avec les dents des tapirs, se crut autorisé à considérer les animaux auxquels elles avaient appartenu comme des animaux de la classe des tapirs (voy. 1834, p. 216), et les désigna sous le nom de tapirs gigantesques: il évaluait leur taille à 18 pieds de longueur. De nouveaux debris, trouvés en 1829, avaient à peu près détruit l'opinion de M. Cuvier, mais sans donner toutefois une base suffisante pour des conjectures plus certaines. Cependant M. Kaup, directeur du Musée de Darmstadt, énonça dès lors l'opinion que le dinotherium n'était point un tapir, mais une espèce particulière et gigantesque de la classe des paresseux (voy. 1836, p. 321). On en était là, lorsque tout récemment la découverte d'un crâne entier de dinotherium, dans ces mêmes terrains, est venue jeter sur la question de nouvelles lueurs, mais qui, malheureusement, ainsi qu'on va le voir, ne sont pas encore assez vives pour la résoudre complètement.

Ce crâne, apporté à Paris par le directeur du Musée de Darmstadt, présenté aux observations de l'Académie des sciences, et offert aujourd'hui en spectacle à la curiosité publique, mérite en effet, par sa singularité, d'attirer l'attention. Nous en avons fait représenter un profil. La longueur totale de la tête est de 1 mètre 10 centimètres. On doit y remarquer principalement trois choses: la petitesse de la partie du crâne destinée à contenir la cervelle; l'absence complète des os du nez et l'énorme cavité située à la partie antérieure du museau; enfin la singularité des canines de la mâchoire inférieure, recourbées par le bas et en dedans en manière de défenses. La tête est analogue, par sa longueur, à celle des éléphants et d'un grand nombre de cétacés; le peu de développement de la cervelle peut se comparer avec ce qui s'observe chez les cétacés et quelques mammifères terrestres des dernières classes; la cavité de la partie antérieure du museau, cavité destinée à donner appui à quelque muscle considérable situé dans cette partie chez l'animal vivant, ressemble à ce qui a lieu dans la tête de l'éléphant à l'endroit où les muscles de la trompe prennent leur appui. Mais, dans aucun animal connu, soit des espèces vivantes, soit des espèces fossiles, il n'existe de défenses placées comme elles le sont ici, et c'est ce caractère qui fait la principale singularité du dinotherium.

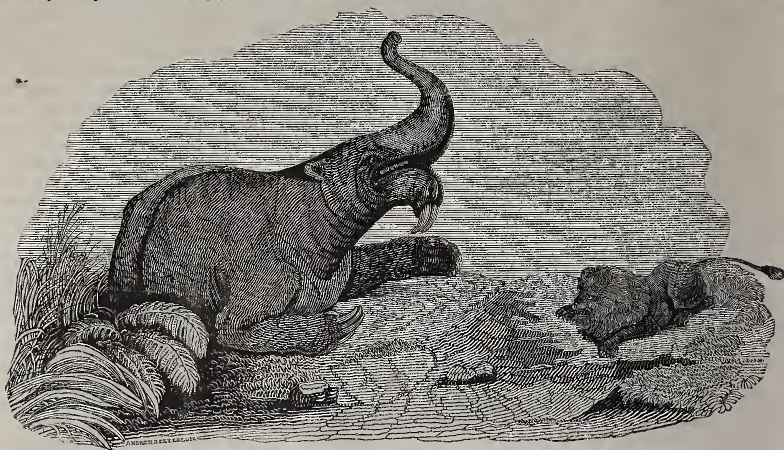
M. Kaup, se fondant sur quelques autres ossements trouvés dans les mêmes terrains que ce crâne, et qu'il a supposé appartenir également au dinotherium, est arrivé



(Tête fossile du Dinotherium.)

à des idées assez étranges sur la nature de ce grand animal. Le dinotherium, selon lui, était muni de pattes armées de longues griffes destinées à fouir la terre; sa marche était lente et pénible à cause de l'énormité de son corps et de la disposition peu commode de ses pattes; ses défenses lui servaient à pénétrer dans la terre entamé

par ses griffes et à en arracher les racines formant sa nourriture ; enfin, sa trompe, à porter ces divers objets dans l'intérieur de sa bouche. Il y a d'autres savants allemands dont l'imagination est allée plus loin. La taille gigantesque du dinotherium, qui le met au-dessus de ces éléphants que nous regardons, à bon droit, comme des colosses, ne les a pas empêchés de le ranger à côté des fourmiliers (voy, 1836, p. 339); ils pensent que le canal long et étroit qui se voit à la mâchoire inférieure servait à loger une langue semblable à celle avec laquelle le fourmilier attrape sa nourriture, et que les formidables défenses dont cette mâchoire est armée étaient faites pour porter la guerre et le bouleversement au sein des malheureux nids de fourmis sur lesquelles l'énorme animal assouvissait sa faim.



(Dinotherium repoussant les attaques d'un Lion, d'apres l'hypothese de M. Kaup.)

— C'est bien du bruit pour peu de chose, observera peut-être le bon sens de quelque curieux. — Le combat d'un dinotherium avec une fourmi, voire avec tout un royaume de fourmis, serait en effet, il faut en convenir, d'une proportion assez choquante et peu conforme à l'ordre ordinaire des arrangements de la nature : quand les baleines dévorent des mollusques, elles les ramassent comme le bœuf ramasse les brins d'herbes, et ne vont pas les quêtant çà et là, et leur tendant patiemment la langue pour les happer comme aux gluaux; et à tout prendre, il est plus rationnel de mettre, comme M. Kaup, le dinotherium aux prises avec les lions qu'avec les fourmis. Mais enfin, ne reste-t-il pas à ceux qui font du dinotherium un fourmilier gigantesque la ressource toute simple d'établir du même coup, à l'usage de leur myrmécophage, des fourmis d'une espèce particulière, et d'assez belle taille pour répondre à un appétit qui, à en juger par le volume des mâchoires que l'animal mettait en jeu, ne devait pas être d'une ardeur et d'une exigence médiocres.

Nous avons joint à cet article un dessin du dinotherium tel que l'entend M. le docteur Kaup : la nature, si elle a suivi ce modèle, n'aurait pas construit, tout le monde en sera d'accord, une bien élégante créature. On comprend à la seule inspection quelle consommation de fourmis ferait une bête de cette taille : elle aurait eu bientôt fait d'en dépeupler l'univers; et les lions, comme il y paraît par le croquis, n'auraient certes pas eu beau jeu à venir le troubler dans la digestion de ses modestes repas.

M. de Blainville, dans une savante analyse lue à l'Académie des sciences, a émis, sur le dinotherium, des idées beaucoup moins extraordinaires et qui paraissent beaucoup plus justes. Il le considère non pas comme un animal terrestre, mais comme un animal aquatique analogue aux lamantins, espèces de cétacés assez puissantes, habitant tantôt la mer et tantôt les fleuves qui s'y jettent, jusqu'à une assez grande distance au-dessus de leur embouchure. Sa grande taille n'aurait plus dès lors rien d'étonnant puisqu'elle est assez commune chez les animaux de cette classe; la petitesse de son cerveau deviendrait tout aussi naturelle; ses grandes dents, bien que toujours étranges par leur insertion dans la mâchoire inférieure, n'auraient plus rien d'inouï non plus, puisque les morses (voy. 1833, pag. 336) en ont d'à peu près semblables qui partent de la mâchoire supérieure. Ces dents sont d'un grand secours à ces animaux, qui, vivant habituellement dans la mer, ont besoin de se prendre par là aux rochers, soit pour y monter, soit pour s'y tenir cramponnés et comme à l'ancre, tandis qu'ils broutent les herbes marines qui y croissent; elles auraient rendu au dinotherium un service semblable. Enfin, la grande cavité de la partie antérieure du museau aurait été nécessitée, non pour donner appui à une trompe, mais pour donner appui à une lèvre assez vaste pour recouvrir le long avancement de la mâchoire inférieure, de l'extrémité duquel sortent les deux défenses. On conçoit aisément comment ces animaux, remontant le Rhin dans un temps où son embouchure était beaucoup plus au sud qu'elle ne l'est aujourd'hui, ou habitant dans de grands lacs, ont pu laisser leur dépouille au lieu où on les trouve.

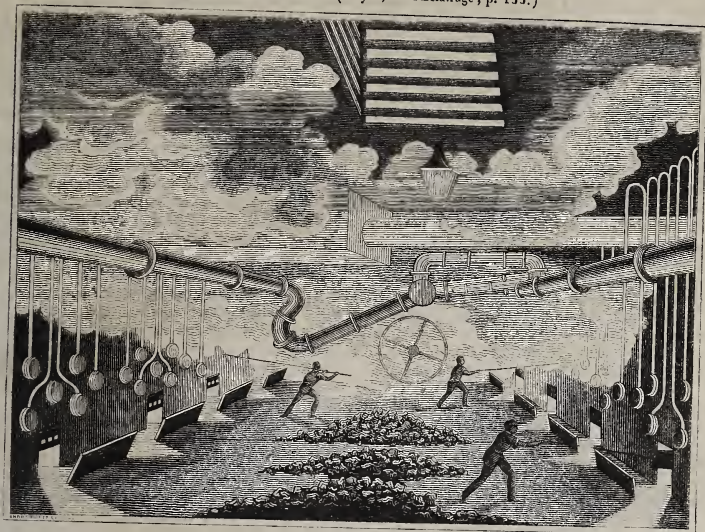
Jusqu'à ce que la découverte du corps entier du dinotherium soit peut être venue forcer M. de Blainville lui-même à prendre de cet animal une autre opinion, c'est vraisemblablement l'idée qu'il a émise qui obtiendra faveur. Quoi qu'il en soit, l'exhibition de ce crâne fossile dans l'un des quartiers les plus fréquentés de la capitale aura du moins servi à exciter plus d'une conversation intéressante, et à répandre dans plus d'un salon des considérations qui, sans cela, n'y auraient peut-être jamais reçu l'hospitalité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

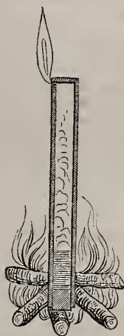
INDUSTRIE DOMESTIQUE.

ÉCLAIRAGE AU GAZ. — (Voyez, sur l'Eclairage, p. 133.)



(Intérieur d'un atelier de fabrication de gaz hydrogène.)

L'éclairage, quelle que soit la matière que l'on emploie pour le produire, est toujours au fond un éclairage au gaz, en ce sens qu'il est toujours le résultat de la combustion d'un gaz. Ce n'est réellement ni le suif, ni l'huile, ni la cire, ni l'huile qui se brûlent; ce qui se brûle c'est le gaz hydrogène provenant de la décomposition que ces substances éprouvent par le fait de la chaleur. Enfermons du suif, de l'huile, un corps gras quelconque dans un canon de fusil bien bouché à son extrémité, et chauffons-le fortement; nous en verrons bientôt déboucher par l'ouverture de la lumière un jet d'hydrogène, que nous pourrons enflammer à sa sortie, et qui continuera à brûler tant qu'il restera de la matière grasse dans le canon. Ce courant une fois tari et la flamme tombée, si nous cherchons dans le canon nous n'y trouverons plus rien : toute la matière grasse qu'il contenait s'est donc métamorphosée par l'action de la chaleur et s'est dégagée, sous forme de gaz, par l'ouverture de la lumière. On aurait pu recueillir ce gaz en le faisant arriver dans une cloche à mesure de sa sortie, et en le pesant, on aurait reconnu que son poids était exactement le même que celui de la matière grasse primitivement renfermée dans le canon. Ce n'est donc là qu'une méthode particulière de brûler son huile ou sa chandelle. Et, remarquons en passant, que cette méthode n'est guère économique, car il faut ici, pour décomposer la matière grasse et en tirer le gaz, un feu à part, tandis qu'en employant l'ingénieux artifice de la mèche (voy. 1837, p. 138); la flamme sert de foyer calorifique en même temps que de foyer lumineux et prépare elle-même tout le gaz qu'il lui faut.



Nous venons d'exposer tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre la fabrication du gaz destiné à l'éclairage. Une manufacture de gaz n'est autre chose que le canon de fusil que nous venons de prendre pour exemple. Amplifions ce tube, réunissons-en un grand nombre dans des foyers convenablement chauffés, et à l'ouverture des tubes adaptons des tuyaux qui puissent conduire le gaz jusque dans les lieux où l'on veut le faire sortir et l'enflammer, nous aurons établi tout un système d'éclairage par le gaz. Augmentons les proportions de ce système de manière à dégager autant de gaz que nous le voudrons, à envoyer ce gaz avec nos tuyaux dans toutes directions et à toutes distances, à éclairer avec les produits d'un seul atelier une ville toute entière; quelque gigantesque établissement que nous fassions, ce sera toujours en principe le canon de fusil posé dans un brasier, que dis-je? ce sera toujours en principe la mèche de chandelle décomposée en ses diverses parties, construite avec des matériaux différents et agrandie jusqu'à des dimensions plus imposantes. Nos lecteurs aperçoivent en tête de cet article l'intérieur d'une fabrique de gaz : ils y voient les nombreux tuyaux où la décomposition s'opère et du sein desquels le gaz, conduit par de nouveaux tuyaux, s'élance pour aller produire ses jets de flamme au débouché de chacun des mille orifices par où il s'épanche. On va peut-être trouver notre ton trop hardi, mais qu'on nous permette d'imaginer un instant que nous réduisions nos personnes à ne plus être que des infiniment petits, et que nous puissions nous transporter sans trop de gêne, comme simples spectateurs, dans l'intérieur d'une mèche de chandelle (faisons-le d'esprit, et prenons une bougie pour les trop délicats); le spectacle que nous y trouverions serait à peu près le même que celui de l'usine, mais il serait bien plus digne

encore par son harmonie et sa grandeur de nous frapper d'étonnement : un prodigieux entassement de tuyaux rangés parallèlement l'un à côté de l'autre et s'élevant comme une énorme tour ; un mouvement et un tapage immense ; la matière destinée à la décomposition s'élevant en bouillonnant, par mille corps de pompes, des parties inférieures de l'édifice ; débouchant au niveau de notre étage dans des tuyaux à demi calcinés par une chaleur intense ; s'y décomposant à l'instant même, se résolvant en gaz, et se dégageant par les tuyaux situés à l'étage supérieur jusqu'aux mille orifices placés dans la partie supérieure de l'appareil, et livrant tous passage à un jet de lumière : voilà ce qu'est en miniature une mèche de chandelle. Certes si la délicatesse du monde microscopique n'est pas moins admirable que les traits, plus apparents pour nos organes, des grands établissements de l'industrie, nous sommes bien fondés à affirmer que le merveilleux, sous le rapport de la fabrication du gaz, n'est pas le privilége de l'usine bâtie avec le fer, la charpente et la maçonnerie, de l'usine activée par les bras de cent manœuvres et servant à éclairer, du produit de ses nombreux tuyaux, les rues et les maisons de toute une capitale ; et nous pouvons donner autant d'admiration à l'usine modeste, qui, placée dans un flambeau, s'asseoit sur une table et sert à l'éclairage d'un coin d'appartement.

Si de la question de pure théorie nous passons à celle de la pratique, nous éprouverons plus de respect encore pour l'éclairage vulgaire ; et après avoir suffisamment étudié le détail économique des deux systèmes, nous nous étonnerons, peut-être, que le nouveau système, si inférieur à l'ancien à tant d'égards, ait pu entrer en concurrence avec lui comme il l'a fait : ce n'est en effet que par une analyse minutieuse de la dépense que l'on peut arriver à discerner ce qui donne à l'éclairage par le gaz, dans certaines circonstances, une supériorité réelle. Supposons, comme le disaient avec une certaine apparence de raison, dans l'origine, les adversaires de ce mode d'éclairage, supposons que depuis le commencement du monde les hommes, pour s'éclairer, eussent été réduits à construire au centre de leurs villes d'immenses appareils, de sillonner toutes leurs rues par des canaux souterrains, d'y rattacher, à la porte de chaque maison, d'autres tuyaux se ramifiant dans l'intérieur des appartements pour y porter les éléments de la lumière ; qu'ils n'eussent à leur disposition d'autre matière lumineuse qu'un gaz, occupant une étendue incommode, comme celle de cinq ou six mille litres, par exemple, pour une seule lampe et une seule soirée ; que ces lumières fussent de toute nécessité établies à demeure fixe, et qu'il n'y eût presque aucun moyen praticable de les déplacer et de les transporter à son gré ; enfin, que la moindre imprudence, la moindre fuite dans les tuyaux pût faire encourir la chance des plus terribles explosions : supposons, dis je, que l'industrie humaine en fût à ce point relativement à l'éclairage, et qu'on vînt tout-à-coup annoncer la découverte d'un procédé nouveau, permettant à tout le monde de faire sa lumière chez soi, comme on y fait son feu, sans aucun frais de fabrication, aucun frais de distribution et de tuyaux de conduite, aucune autre dépense que celle de la matière première ; promettant de condenser avec la plus grande facilité, soit sous la forme de baguettes élégantes, soit sous celle d'un liquide aisément maniable, les gaz volumineux employés jusqu'alors à l'éclairage ; de produire en tous lieux, et en toutes circonstances, toute la lumière nécessaire ; et non seulement de la produire ainsi en tous lieux, mais, une fois produite, de la transporter partout ailleurs à son gré et sans aucune peine ; permettant enfin d'assurer, avec toute certitude, les locaux éclairés contre tous les dangers d'explosion ; quels transports unanimes d'admiration cette découverte n'exciterait-elle pas ? De quelle gloire et de quelles récompenses la reconnaissance universelle n'en comblerait-elle pas l'auteur ? Et quelle marque notable ne ferait pas dans les annales du genre humain l'époque de cette invention bienfaisante ? Or, cette invention existe, elle a été connue, pour ainsi dire, de tout temps, et chacun ne voit-il pas qu'elle n'est autre chose que la lampe et la chandelle, et que nous n'avons fait, dans notre hypothèse, que renverser les choses ? Ce que nous supposions le nouveau était l'ancien, ce que nous supposions l'ancien était précisément la nouveauté.

Pour tempérer l'apparente sévérité de ce raisonnement et revenir au vrai, il est nécessaire que nous fassions remarquer, à ceux qui veulent bien nous lire, deux choses principales : la première, que l'éclairage au gaz n'a rien d'exclusif, ne porte en réalité nulle atteinte à l'éclairage ordinaire, et le laisse régner en souverain dans tous les cas où les conditions qui lui sont propres peuvent être de quelque utilité ; la seconde, que l'éclairage au gaz, dans certaines circonstances qu'il est important d'analyser avec soin, a réellement l'avantage d'une économie très notable. Il n'est donc nullement question de donner à aucun des deux systèmes une supériorité absolue ; ils doivent au contraire subsister tous deux l'un près de l'autre, mais sans empiétement et chacun dans son domaine à part. Occupons-nous donc de déterminer celui de l'éclairage au gaz.

Le gaz propre à l'éclairage peut être tiré de substances qui ne seraient pas susceptibles de servir à l'éclairage direct. C'est là ce qui constitue le point fondamental de la question. Beaucoup de substances peuvent le fournir ; mais les seules qui soient en usage à cause du peu d'élévation de leur prix, sont les huiles de basse qualité et les houilles. Les huiles sont évidemment plus coûteuses que les houilles, mais comme le gaz qu'elles produisent est plus lumineux que celui que l'on tire de la houille, il en résulte que, dans beaucoup de circonstances, la fabrication à l'huile mérite la préférence sur la fabrication à la houille. C'est une affaire de calcul. La balance varie suivant les localités : au voisinage des mines de houille, la houille coûte fort peu, son emploi présente de l'avantage ; loin des mines, le transport augmentant beaucoup la valeur de cette substance, elle perd sa supériorité et l'huile prend le dessus : mais ce qui peut donner une idée de l'excellence de l'huile, c'est que, même à Londres où la houille est, certes, assez commune, on trouve avantage à alimenter l'éclairage avec de l'huile.

Soit que l'on fabrique le gaz avec de la houille, soit qu'on le fabrique avec de l'huile, le procédé est toujours à peu près le même, et nous en avons précédemment exposé le principe. La fabrication à la houille est néanmoins un peu plus compliquée que l'autre, parce que le gaz de la houille au moment de sa production, se trouvant mélangé de diverses autres substances, a besoin de purification.

Voici, en quelques mots, tout le travail. Les cylindres dans lesquels on opère la décomposition de la houille sont en fonte, et d'une forme légèrement aplatie pour mieux recevoir l'action du feu. La partie postérieure se détruisant bien plus rapidement que la partie antérieure, on fait ces cylindres de deux pièces ; celle qui est en avant porte deux ouvertures ; l'une garnie d'un tube, et servant à donner passage au gaz à mesure qu'il se forme, l'autre destinée au chargement et au déchargement de la houille, occupant toute la partie antérieure et maintenue, serrée à l'aide d'une vis. On réunit les deux pièces avec du mastic et on fixe horizontalement le cylindre dans un fourneau, en l'engageant dans la maçonnerie par ses deux extrémités. Chaque fourneau contient ordinairement cinq cylindres. Le foyer contient un feu capable de porter tous ces cylindres ainsi que la houille qu'ils renferment à la chaleur rouge. A cette chaleur le gaz commence à se dégager, et ce dégagement, quand l'opération est bien conduite, dure six heures. Après

ce temps on ouvre les cylindres, et on en retire le coke que la décomposition de la houille y a produit.

Quant au gaz, afin de le débarrasser du goudron qu'il entraîne avec lui à cause de la chaleur, et qui obstruerait les tuyaux, on le fait passer, à mesure qu'il se dégage, dans un vaste appareil continuellement arrosé d'eau froide : le goudron se dépose, et le gaz sort de là pour entrer dans le dépurateur. Ce dépurateur est une grande caisse remplie avec de la chaux vive très divisée, laquelle absorbe divers gaz nuisibles à l'éclairage que la calcination de la houille produit en même temps que l'hydrogène. Le gaz épuré arrive enfin dans le gazomètre. On nomme ainsi le lieu où l'on emmagasine le gaz; ce magasin est formé par une cloche immense de tôle vernie, plongée dans un bassin rempli d'eau : le gaz arrivant sous la cloche chasse l'eau qui s'y trouvait d'abord et s'y loge à sa place. Ce n'est que par ce procédé que l'on peut parvenir à se procurer un réservoir immense plein de gaz hydrogène et entièrement privé d'air. Le gazomètre est un des appareils les plus essentiels et les plus coûteux d'une usine à gaz. Celui de la Compagnie française, à Paris, a 100 pieds de diamètre sur 50 de hauteur : c'est presque une tour renversée et suspendue avec des chaînes par sa base. En faisant peser le gazomètre sur l'eau, on comprime le gaz qu'il renferme et on l'oblige à en sortir avec autant de vitesse que l'on veut. On calcule qu'avec une pression équivalente seulement à celle d'un pouce d'eau, un conduit de 6 pouces de diamètre peut débiter par heure six mille pieds cubes de gaz, c'est-à-dire desservir quarante becs.

La fabrication du gaz de l'huile est plus simple et ne nécessite pas des appareils aussi considérables que la fabrication du gaz de la houille. Comme l'huile se tranforme en gaz sans laisser aucun résidu, il n'y a pas besoin de décharger continuellement les cylindres comme dans le travail précédent, et il n'en faut pas non plus un si grand nombre. L'huile tombe dans le cylindre échauffé par un canal situé à l'une de ses extrémités, et le gaz produit par la décomposition se dégage par l'autre bout. On remplit le cylindre de morceaux de coke qui font éponge, et qui absorbent l'huile à mesure qu'elle tombe, pour la décomposer aussitôt en vertu de la haute température à laquelle ils sont portés. Il faut avoir soin de maintenir constamment l'appareil au rouge naissant : si la température est plus forte le gaz perd de sa qualité, si elle l'est moins il sort avec le gaz de l'huile en vapeur qui échappe à la décomposition.

La différence essentielle entre le gaz obtenu par la distillation de la houille et le gaz obtenu par la distillation de l'huile, consiste, ainsi que nous l'avons dit précédemment, en ce que le premier est moins lumineux que le second. Celui-ci se comporte donc à peu près comme du gaz de la houille que l'on aurait condensé; c'est pourquoi il cause bien moins d'embarras.

Nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les questions que soulève le grand problème de l'éclairage, mais notre intention ayant été de considérer simplement ce sujet dans ses rapports avec l'économie domestique et non point au point de vue de l'industrie générale, nous avons dû nécessairement nous borner. Nous avons cherché, en donnant l'intelligence du mode ancien et celle du mode nouveau, à soutenir, comme ils le méritent, l'honneur et la beauté d'une invention qui, depuis les temps les plus anciens, a rendu chaque nuit de si nombreux et de si éminents services au genre humain, et qui, aujourd'hui, par suite du prestige qu'exercent inévitablement toutes les nouveautés, semble pour les esprits peu réfléchis ou mal instruits, être devenue, en comparaison de l'invention moderne quelque chose de peu regrettable et de vraiment grossier. Gardons notre admiration pour toutes deux, et sachons faire à chacune sa part et son domaine propre.

DES AVEUGLES-NÉS.

Les anciens n'eurent aucune institution en faveur des aveugles de naissance. Il est même probable que dans beaucoup de vieilles républiques les enfants qui naissaient privés de la vue étaient tués ou abandonnés. En tout cas, la cécité dut être plus rare chez les anciens que chez les modernes, puisque la variole, qui entre pour un tiers comme cause productrice des cécités de naissance, n'était point autrefois connue.

Dès ces temps reculés pourtant, des aveugles se firent remarquer par leur haute intelligence. Diodote, philosophe stoïcien, qui fut le maître de Cicéron, était fort célèbre pour la clarté avec laquelle il décrivait les figures les plus compliquées de géométrie.

Ce fut seulement dans le treizième siècle que saint Louis, de retour de la Palestine, fonda un hospice des Quinze-Vingts en faveur des chevaliers auxquels les Arabes avaient crevé les yeux. Une bulle de Clément IV, datée de 1265, recommande cette belle institution au monde chrétien. Mais il y avait encore loin de cet hospice d'aveugles, n'ayant d'autre but que de soulager la misère de ces infortunés, à un établissement qui pût les instruire et les rendre capables de devenir membres actifs de la société. On est parvenu enfin à ce beau résultat par la création d'établissements dans lesquels les aveugles-nés reçoivent, au moyen d'enseignements appropriés à leur infirmité, une instruction aussi étendue que variée. M. Dufau, l'un des professeurs de l'institution de Paris, a publié à ce sujet un ouvrage plein de science et de recherches, auquel nous empruntons les explications qui vont suivre sur les méthodes suivies pour l'émancipation intellectuelle des aveugles-nés.

Ce fut seulement en 1785, peu de temps après que l'abbé de l'Epée eut trouvé pour les sourds et muets le moyen de suppléer à la parole et à l'ouïe, que Valentin Haüy, frère du célèbre physicien, songea à rendre, pour ainsi dire, la vue aux aveugles-nés, en les soumettant à un nouveau système d'éducation qu'il avait inventé. Il ramassa d'abord dans la rue quelques jeunes mendiants privés de la vue, auxquels il fut obligé de promettre un salaire journalier pour qu'ils consentissent à recevoir ses leçons; mais bientôt les succès qu'il obtint fixèrent sur lui l'attention publique. Bailly et La Rochefaucault-Liancourt prirent à cœur la nouvelle découverte, et, grâce à leurs secours, Valentin Haüy put former une institution gratuite d'aveugles-nés, rue Notre-Dame des Victoires. En 1765, il s'y trouvait déjà vingt-cinq élèves dont les progrès faisaient l'admiration de tous les visiteurs. L'Académie des Sciences fit un rapport sur l'invention de Haüy, et l'on fit venir à Versailles l'instituteur et ses aveugles, qui accomplirent leurs exercices devant le roi et sa cour.

Ce ne fut pourtant qu'en l'an III que l'institution des aveugles-nés devint établissement de l'Etat. Le nombre des élèves fut porté à quatre-vingt-six (un par département), et le taux de la pension fixé à 500 livres. En l'an IX, l'institution fut annexée à l'hôpital des Quinze-Vingts, dont on la sépara de nouveau en 1816 : elle fut alors transférée dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor, où elle se trouve actuellement. Elle renferme quatre-vingt-dix aveugles-nés. Son organisation reconnue vicieuse depuis long-temps appelle de promptes réformes que l'autorité paraît, du reste, disposée à effectuer.

L'instruction donnée aux aveugles de l'institution de Paris est, comme nous l'avons dit plus haut, étendue et variée; elle embrasse la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, les mathématiques et la musique. L'enseignement des aveugles a pour base le *relief* par lequel on rend sensibles aux doigts des lettres, des lignes, des notes ordinairement gravées pour les yeux.

On se sert, pour apprendre à lire aux aveugles, de livres

en caractères saillants; ils reconnaissent la lettre avec les doigts et lisent ainsi rapidement. Ces livres à lettres saillantes ont été confectionnés de diverses manières : voici quel est aujourd'hui le système adopté à l'institution de Paris. On compose dans un châssis avec des caractères mobiles, de même qu'on le ferait pour l'impression ordinaire, la page que l'on veut reproduire; le châssis est ensuite posé sur une presse particulière dont le rouleau en passant sur un fort papier humide qui y est adapté, amène une saillie de lettres suffisante pour les rendre sensibles au doigt exercé de l'élève. Il suit seulement de ce système de composition que les mots se lisent de gauche à droite dans le livre comme sur le châssis (ou forme). Lorsque deux feuilles sont tirées, on les colle ensemble, et elles forment le recto et le verso d'un feuillet du volume. La bibliothèque de l'institution de Paris contient un assez bon nombre de nos ouvrages classiques ainsi reproduits en relief et imprimés par les aveugles eux-mêmes.

Les divers systèmes d'écriture proposés jusqu'à présent pour l'usage des aveugles ont des inconvénients fort graves, et c'est un problème qui attend sa solution. Le plus souvent, pour apprendre à écrire, les aveugles habituent leur main à la forme des lettres en parcourant avec une pointe de fer des caractères taillés en creux dans le bois. Quand ils en connaissent bien la forme, on leur donne le châssis à triangle inventé par Haüy, sous lequel se place le papier, et qui retient tellement la main, qu'elle ne peut tracer que des lignes droites. Il est rare pourtant que cette méthode amène l'aveugle à écrire lisiblement. On a plusieurs fois essayé de composer une encre au moyen de laquelle l'écriture pût offrir, quand elle est sèche, un relief suffisant pour que l'aveugle se relût; mais on n'y est point parvenu. M. Charles Barbier a enfin inventé l'*écriture en points* ; dans cette écriture, tous les sons et toutes les articulations sont figurés par *trois points* placés dans des positions relativement différentes. On conçoit toute la simplicité d'un pareil système, et combien il facilite l'écriture aux aveugles; mais il en résulte que les clairvoyants ne peuvent lire ce qu'ils ont écrit, ce qui diminue de beaucoup l'utilité de l'invention. De plus, l'écriture est, dans le système de M. Barbier, purement *sonographique* ; de sorte que, lorsqu'il s'agit de la grammaire, elle devient un embarras. Pour y échapper, on a imaginé d'adapter à chaque lettre de l'alphabet un signe convenu, formé d'un certain nombre de points, ce qui permet aux aveugles d'écrire correctement tous les mots de la langue, en leur laissant toutefois les facilités que leur donnent l'invention de M. Barbier. C'est là le système qui a été, en définitive, généralement adopté, et les élèves écrivent ordinairement leurs devoirs en cette sorte d'écriture.

Une fois les notions de lecture et d'écriture acquises par les aveugles-nés, ils se trouvent, pour ainsi dire, dans les mêmes conditions que les clairvoyants; les traités de grammaire composés en relief leur sont soumis, et ils y lisent les règles du langage. Ils peuvent apprendre de la même manière les langues anciennes et les langues vivantes au moyen de traductions interlinéaires.

La géographie leur est enseignée par des cartes sur lesquelles tout est marqué en relief. Voici comment elles se confectionnent: on colle une carte géographique sur une feuille de carton, puis on adapte avec de la colle-forte un fil de fer à chacune des lignes de démarcation qu'on veut rendre saillantes pour le doigt de l'aveugle; des têtes de petits clous figurent isolément des villes, et par groupe des montagnes. Ceci fait, on recouvre le tout d'une nouvelle carte semblable à celle sur laquelle a été faite l'opération, de manière à ce que les distributions des deux cartes se correspondent exactement; le relief du fil de fer et des clous se forme sur cette seconde carte que l'aveugle étudie du toucher, et que le maître suit des yeux.

Pour l'étude de l'arithmétique, les aveugles se servent de chiffres en relief à l'instar des lettres; pour l'étude de la géométrie, on se sert de tableaux en relief faits à l'imitation des cartes de géographie; pour l'enseignement de la musique, on avait d'abord exécuté l'annotation en relief; mais l'aveugle ne pouvait se servir de ces partitions que lorsqu'il chantait et n'avait pas besoin de ses deux mains; on en est donc revenu à l'enseignement de mémoire. On apprend aux élèves une phrase musicale, puis la suivante, et ainsi de suite; ils arrivent de cette manière à exécuter des morceaux d'ensemble avec une rare précision.

Cependant le désir d'affranchir les aveugles de la nécessité d'avoir recours aux clairvoyants pour lire la musique, a fait chercher divers systèmes de notation. L'un des plus singuliers sans doute est celui dont parle Guillié dans son *Essai sur l'instruction des aveugles.* Il avait été inventé, à son usage, par un aveugle habile sur le violon, et qu'il eut l'occasion de voir à Bordeaux. « Cet aveugle, dit Guillié, » représentait les mesures par des moules de boutons, la » valeur des notes par des morceaux de liége plus ou moins » épais, une ronde par un anneau, une noire par une pièce » de monnaie, les silences par des lanières de cuir den» telées, etc., etc. Nous ne nous rappelons pas la série » confuse de tous les signes qu'il reconnaissait pourtant » assez bien ; mais nous ne pûmes retenir nos rires lorsque » nous ayant parlé du deuxième concerto de Jarnowick » qu'il jouait alors, il alla chercher dans une armoire une » espèce de chapelet long de sept ou huit toises, formé des » objets dont nous avons parlé, qu'il nous dit être ce con» certo; et sur lequel il nous fit distinguer les passages les » plus difficiles. Il avait plusieurs armoires remplies de cette » singulière musique. »

CATHÉDRALE DE FLORENCE.

Sainte-Marie des Fleurs, à Florence, est une des plus anciennes et des plus belles cathédrales d'Italie et même d'Europe. Elle a été commencée, en 1298, par Arnolfo di Lapo, sous la direction de son maître Cimabué, et les travaux durèrent cent soixante ans. Le décret de la république florentine, qui ordonna la reconstruction de ce temple est mémorable : un sénatus-consulte de l'ancienne Rome ne serait pas plus noble que ce décret de la commune de Florence, au treizième siècle : « La haute sagesse d'un peuple » d'illustre origine exigeant qu'il procède dans les choses » concernant son administration de manière à ce que la » prudence et la magnanimité de ses vues éclatent dans les » ouvrages qu'il fait exécuter au dehors, il est ordonné à » Arnolphe, chef-maître (*capo maestro*) de notre commune, » de tracer un modèle ou dessin pour la restauration de » *Santa-Reparata*, lequel porte l'empreinte d'une pompe » et d'une magnificence telles, que l'art et la puissance des » hommes ne puissent rien imaginer de plus grand ou de » plus beau, et cela d'après la résolution prise en conseil » privé et public par les personnages les plus habiles de cette » ville, de n'entreprendre pour la commune aucun ouvrage » dont l'exécution ne doive répondre à des sentiments d'au» tant plus grands et plus généreux, qu'ils sont le résultat » des délibérations d'une réunion de citoyens dont les inten» tions ne forment, sous ce rapport, qu'une seule et même » volonté. » Arnolfo di Lapo, un des grands hommes de l'architecture moderne, le créateur de l'école d'architecture florentine, était digne du choix de ses concitoyens. Il eut pour successeurs Giotto, Thadée, Gaddi, Orcagna, Laurent Filippi, et enfin l'illustre Brunelleschi, l'auteur de la prodigieuse coupole de Sainte-Marie des Fleurs, qui fit l'admiration de Michel-Ange, et servit de modèle pour celle de Saint-Pierre de Rome.

Quoique sans façade, Sainte-Marie des Fleurs est d'un as

pect noble et harmonieux; le marbre de diverses couleurs dont tout l'édifice est incrusté, produit le plus brillant effet: Au-dessus des portes latérales sont plusieurs bas-reliefs remarquables : une *Vierge* en marbre avec deux anges, de Jean de Pise; une *Annonciation* en mosaïque, de Ghirlandaio; une *Assomption*, appelée à Florence la *Mondorla*, parce que la Vierge est représentée sur un médaillon qui a la forme d'une amande (*mondorla*) : c'est une des bonnes



(Cathédrale de Florence.)

sculptures du quinzième siècle, ouvrage de Nanni di Antonio di Ranco.

A l'entrée de l'église on est frappé de la beauté, de l'éclat du pavé, et de la variété des couleurs des marbres qui le composent, ouvrage charmant qui semble un parterre émaillé de fleurs. Cette décoration est digne de Florence une des

villes de l'Europe où le luxe des fleurs est porté au plus haut point, et qui a conservé le lys pour armoiries.

Sainte-Marie des Fleurs possède d'illustres tombeaux : tel est celui de Brunelleschi ; la sépulture de sa famille était à l'église Saint-Marc ; il a été convenablement enseveli dans les murs qui parlent si haut de sa gloire ; le tombeau de Giotto, le restaurateur de la peinture, tout-à-fait semblable à celui de Brunelleschi, est à côté ; le mausolée de Marsile Ficin, le premier interprète de Platon, le chef de l'académie platonicienne fondée par Côme de Médicis dans son pays, le représente tenant un in-folio entre les mains; le monument de Pierre Farnèse, général des Florentins, par Jacques Orcagna, est très beau ; on le voit dans un bas-relief, le fer à la main, combattant sur un mulet, son cheval ayant été tué, et remportant la victoire sur cette nouvelle et peu noble monture. La châsse en bronze de saint Zanobi, un des premiers prédicateurs du christianisme en Toscane, contemporain de saint Ambroise, et descendant de Zénobie, la reine de Palmyre, est ornée de bas-reliefs célèbres de Ghiberti, représentant divers miracles du saint. Il est impossible de rien imaginer de plus pur et de plus gracieux que les dix anges qui soutiennent la couronne de la partie supérieure de cette châsse d'une si élégante simplicité. On voit encore un grand nombre de statues et de bas-reliefs qu'il serait trop long d'énumérer; près d'une porte de la nef latérale, une vieille peinture d'auteurs incertains, contre le mur, représente le Dante debout, en robe rouge, avec une couronne de laurier par dessus son bonnet, et tenant un livre ouvert à la main ; d'un côté est une vue de l'ancienne Florence, et de l'autre une représentation des trois parties de son poëme ; unique et chétif monument élevé par la république florentine à l'homme qui avait tant illustré sa patrie.

Le chœur, en marbre, exécuté par ordre de Côme Ier, et orné de quatre-vingt-huit figures en bas-reliefs, de Bandinelli et de son élève Jean dell' Opera, est admirable ; le maître-autel et les sculptures qui le décorent sont aussi de Bandinelli; le crucifix, en bois, très beau, est de Benoît de Maiano ; derrière cet autel, une *Piété*, groupe inachevé transporté de Rome, et que Michel-Ange destinait au tombeau qu'il voulait se préparer à Sainte-Marie Majeure, est son dernier ouvrage; l'inscription fort simple qui indique ce fait touche vivement, puisqu'elle marque le dernier terme de la vie glorieuse et de l'infatigable vieillesse de ce grand homme.

Le *campanile* du dôme de Florence, qui, après plus de cinq siècles, est encore si ferme et si droit, ce merveilleux clocher, si orné, si brillant, si léger, le plus beau des clochers, d'une architecture gothique allemande, est l'ouvrage de Giotto. Charles-Quint disait de ce magnifique morceau, *qu'il devrait être conservé dans un étui*. — *Beau comme le campanile*, dit avec orgueil le peuple de Florence. Ce campanile est une tour haute de deux cent cinquante-deux pieds italiens, incrustée de marbres précieux, travaillés en bas-reliefs et en groupes parfaitement sculptés.

Le baptistère, placé auprès du dôme et du campanile, est, ainsi qu'eux, détaché de tout autre bâtiment ; on l'appelle *il tempio di San-Giovanni*. Ce monument est très célèbre, surtout à cause des portes de bronze que Michel-Ange déclarait *dignes d'être celles du Paradis*. Les citoyens de Florence, voulant consacrer par quelque grand ouvrage la mémoire de la cessation de la fatale peste de 1400, invitèrent tous les artistes d'Italie à présenter des dessins de portes en bronze, pour le temple de saint Jean, qui fussent plus belles encore que celles qui avaient déjà été faites par André Pisano, sur les dessins de Giotto. Tous les génies contemporains se levèrent à cet appel avec une glorieuse émulation. Le concours fut ouvert : parmi les candidats étaient ces grands maîtres de l'art, Brunelleschi et Donatello, et cependant ce fut par ces illustres candidats que la palme de la supériorité fut justement et généreusement accordée à un homme à peine âgé de vingt-trois ans. Ce jeune artiste était Lorenzo Ghiberti, qui, dans l'exécution des *Mezzi rilievi* de ces portes et dans celle du monument de San-Zenobio, dans le dôme, resta sans rivaux à cette époque si bien nommée l'âge d'or de la sculpture. On entre dans le baptistère par trois grandes portes : l'une d'Arnolfo di Lapo, l'autre d'Andrea Pisano ; la troisième, la plus belle, de Lorenzo Ghiberti. Les murs du temple sont couverts, en dedans et en dehors, de sculptures par les artistes les plus éminents des beaux siècles de l'art florentin, par San-Severino, Vincenzio Danti, Spinazzi, Rustici, etc. Deux colonnes de porphyre s'élèvent devant la principale entrée ; elles ont été données aux Florentins par les Pisans, en 1117; et les chaînes de fer qui sont suspendues à la muraille sont un trophée de la conquête de Pise par les Florentins, en 1362. Dans l'intérieur du baptistère on voit encore une statue en bois, par Donatello, admirable de douleur et de componction ; un mausolée d'une noble simplicité est celui de Balthasar Cossa, pirate, général, poëte et pape sous le nom de Jean XXIII.

Intérieur des maisons à Alger. — A Alger, toutes les maisons sont carrées, massives, sans fenêtres sur la rue ; construites sur un même modèle, elles ne diffèrent entre elles que par les dimensions, les décors et la richesse des matériaux. Grandes portes ; appartements spacieux, plus longs que larges, d'une hauteur remarquable ; plafonds en bois sculptés, peints, dorés, avec de petites lucarnes oblongues, destinées au passage de l'air ; murs blancs, enrichis de banderoles de faïence peintes, de briques vernissées, d'inscriptions et de sentences tirées du Coran, rehaussées d'or et de couleurs vives; tapis précieux et coussins d'étoffes d'or et de soie ; galeries ornées de colonnes de marbre, habilement travaillées par des sculpteurs italiens; pavés hexagones aussi en marbre blanc; cours cloîtrées, souvent rafraîchies par des fontaines d'eau jaillissantes; croisées basses, grillées en cuivre sur les cours intérieures, et ne laissant pénétrer dans les appartements qu'un faible jour : tels sont à peu près les ornements et les distributions que l'on trouve partout. Le rez-de-chaussée est occupé par les esclaves. Au premier étage se trouvent quatre grandes chambres de maître, et au-dessus une terrasse plate qui sert à la fois de toiture et de promenade. Parfois sur cette terrasse s'élève un pavillon où les Algériennes viennent, entourées de leur famille, respirer la fraîcheur du soir, et jouir de cette vue admirable que donne la position de la ville placée sur une montagne et dominant la mer de tous côtés. — Les maisons de campagne, construites comme celles de la ville, sont, comme elles, blanchies à la chaux deux fois par an, et ont presque toutes des puits. Des murs de douze pieds de haut et des palissades de cactiers épineux et d'aloès impénétrables les entourent et mettent l'habitant à l'abri de toute insulte. C'est à travers ces haies qu'il faut chercher le sentier tortueux qui conduit à l'entrée de la maison.

(Voyez Maisons du Caire, 1834, p. 249.)

L'AMOUR DANS LE MARIAGE.

(Extrait du poëme des Saisons, par Thompson.)

Heureux, et les plus heureux des mortels, ceux que la bienfaisante Destinée a réunis, et qui confondent dans un même sort leurs cœurs, leurs fortunes et leurs existences! Ce n'est pas le dur lien des lois humaines, ce lien si souvent étranger aux choix du cœur, qui forme le nœud de leur vie, c'est l'harmonie elle-même, accordant toutes leurs passions dans le sentiment de l'amour. L'amitié exerce dans leur sein sa plus douce puissance, la parfaite estime aninée par le désir, l'inexprimable sympathie des âmes, la pensé rencontrant la pensée, la volonté prévenant la volonté par une confiance sans bornes. Que leur importent le monde et

ses plaisirs, et sa folie! Chacun des deux n'embrasse-t-il pas, dans l'objet qu'il aime, tout ce que l'imagination peut se créer, tout ce qu'un cœur abandonné à l'espérance pourrait souhaiter? Ne goûtent-ils pas un charme plus puissant encore que celui de la beauté, ou dans les sentiments, ou dans les traits animés par ces sentiments mêmes? Vérité, bonté, honneur, tendresse, amour, les plus riches bienfaits de l'indulgence du ciel leur sont accordés; et près d'eux bientôt s'élève leur postérité souriante, la fleur de l'enfance s'épanouit sous leurs yeux, et chaque jour qui s'écoule développe une nouvelle grâce. La vertu du père et la beauté de la mère s'aperçoivent déjà dans les enfants! leur faible raison grandit à chaque moment; elle réclame bientôt le secours de soins assidus. Délicieuse tâche de cultiver la pensée tendre encore, d'enseigner à la jeune idée comment elle doit croître, de verser des instructions toujours nouvelles dans l'esprit, d'inspirer les sentiments généreux, et de fixer un noble dessein dans une âme enflammée! Ah! parlez de vos joies, vous qu'une larme soudaine surprend souvent quand vous regardez autour de vous, et que rien ne frappe vos regards que des tableaux de félicité, toutes les affections variées de la nature se pressent sur votre cœur. Le contentement de l'âme, le repos de la campagne, une fortune qui suffit à l'élégant nécessaire, l'amitié, des livres, la retraite, le travail et le loisir, une vie utile, une vertu progressive et le ciel approbateur: telles sont les jouissances incomparables d'un amour vertueux; c'est ainsi que s'écoulent les moments de ces fortunés époux. Les saisons qui parcourent sans cesse ce monde en discorde, retrouvent à leur retour ces deux êtres toujours heureux; et le printemps applaudissant à leurs belles destinées, répand sur leur tête sa guirlande de roses, jusqu'à ce qu'enfin, après le long jour printanier de la vie, arrive le soir serein et doux. Toujours plus amoureux, puisque leur cœur renferme plus de souvenirs, plus de preuves de leur amour mutuel, ils tombent dans un sommeil qui les réunit encore; affranchis ensemble, leurs paisibles esprits s'envolent vers des lieux où règnent l'amour et le bonheur immortel.

(*Traduction de* MADAME DE STAEL.)

JEAN BOKOLD
ET LES ANABAPTISTES.

La secte des anabaptistes de Munster est une des plus singulières qui aient jamais existé. Il n'y a peut-être pas d'histoire qui montre par de plus frappantes leçons dans quels désordres tombe nécessairement une réforme, toutes les fois qu'elle veut trop se hâter et franchir d'un seul bond l'intervalle qui existe toujours entre ce qui est et ce qui devrait être. Les meilleurs sentiments n'y peuvent rien quand les idées ne sont pas suffisamment nourries par la réflexion, quand les moyens ne sont pas préparés, quand les circonstances n'appellent pas et ne soutiennent pas. Les choses bien bâties sont celles qui se bâtissent lentement et en silence: celles qui se font avec précipitation sont nécessairement manquées et imparfaites; Dieu a mis lui-même du temps pour amener la création de la terre à son terme. Il ne faut pas avoir peur de corriger le passé, mais il ne faut le faire que quand on est sûr d'avoir la main assez ferme pour le corriger sans tomber soi-même dans des vices plus grands encore que l'on voulait effacer. Qu'on nous pardonne ce préambule, qui sert à montrer le côté instructif que peuvent avoir les anabaptistes: plaise à Dieu que les hommes dans leurs entreprises de rénovation n'aient plus jamais besoin des enseignements que cet exemple renferme!

Dans toute révolution, il y a un parti plus excessif que tous les autres, et qui veut marcher sans retard au-delà de toutes les barrières qu'il aperçoit: tels furent les anabaptistes à l'égard des protestants. Luther prêchait encore la révolte contre la domination du clergé, que déjà quelques hommes, poussant plus loin que lui, prêchaient la révolte contre les princes, le retour dans la vie civile aussi bien que dans la vie religieuse à la loi de Dieu, l'établissement de la cité céleste sur la terre. On leur donna le nom d'anabaptistes, parce qu'ils soutenaient que le baptême devait être renouvelé. Le plus fameux des prophètes de cette foi nouvelle fut Jean Bokold, ou Jean de Leyde, comme on le nommait du nom de son pays. C'était un homme peu instruit, mais vigoureux, enthousiaste, plein de hardiesse et de courage. Il était tailleur de son métier et exerçait paisiblement sa profession dans sa ville natale, lorsque les prédications des protestants vinrent tout-à-coup éveiller en lui de nouvelles idées et une ambition qu'il n'avait point connue jusque là. Il se rendit à Munster en Westphalie, vers le commencement de l'an 1533, et fit si bien par ses discours qu'il se rendit maître en peu de temps des ministres luthériens qui occupaient alors la ville après en avoir chassé le clergé, et finalement de la ville elle-même. Munster devint donc le rendez-vous commun des anabaptistes disséminés dans la Hollande et d'autres provinces du nord-ouest de l'Allemagne, et persécutés presque partout. En un clin d'œil la ville fut pleine de monde; les prédications de Jean Bokold et de ses partisans excitaient un enthousiasme infini, et l'ancien évêque de Munster étant venu avec l'évêque de Cologne, le duc de Gueldre, et le landgrave de Hesse, mettre le siége devant la place pour la forcer, personne ne mit en doute que quelque nouvel ange du Seigneur ne vînt, comme au temps de Jérusalem, exterminer cette armée qui osait menacer la ville sainte. Il n'en fut rien cependant; mais comme les religionnaires ne manquaient pas de résolution et d'énergie, ils firent si bonne contenance que l'évêque fut obligé de renoncer à l'idée d'enlever Munster de vive force, et prit parti de convertir le siége en un blocus, espérant que, tôt ou tard, les désordres qui éclateraient à la suite de la famine rendraient sa tâche facile.

Jean Bokold, laissé libre dans la place, commença à songer qu'il était temps de quitter le domaine de la spéculation purement religieuse pour s'occuper de l'administration des choses temporelles. Ce n'était pas assez d'avoir pompeusement annoncé le règne de Dieu, il fallait se mettre en état de l'instituer. Se souvenant de l'exemple des apôtres, Jean Bokold avait dès le principe établi une vaste communauté de tous les biens; un édit par lequel il était ordonné à tous les citoyens d'apporter au trésor tout l'or et tout l'argent qu'ils possédaient, avait été promulgué; on avait ensuite partagé les logements qui ne manquaient pas, attendu que beaucoup de gens riches s'étaient enfui de la ville au premier signe de trouble; enfin, on avait rassemblé en un seul magasin tous les vivres trouvés dans les maisons, et on en faisait quotidiennement la distribution. Tout ce gouvernement était fort simple tant qu'il ne s'agissait que de répartir les richesses que l'on possédait, mais les difficultés auraient été bien différentes si, au lieu de consommer, il avait fallu produire. Pour le moment ce n'était pas ce dont il s'agissait. Il suffisait que l'on pût empêcher les séditions, qui ne laissaient pas d'être fréquentes dans une multitude livrée à tout l'arbitraire d'une révolution aussi capitale que celle-ci entraînait; pour cela, il fallait de toute nécessité, en attendant que l'on pût installer la liberté, une autorité ferme et absolue. Un orfèvre qui était devenu prophète à l'imitation des anciens prophètes de la Judée, et qui jouissait d'un grand crédit dans le peuple, déclara que, d'après ce que Dieu lui avait révélé, Jean de Leyde devait monter sur le trône de David, tirer l'épée contre les rois, offrant la paix à ceux qui voudraient se soumettre et exterminant les autres sans pitié, comme jadis Moïse sur le chemin de la terre promise; et le peuple ayant accepté cette prophétie avec enthousiasme,

Jean de Leyde se proclama roi de la Jérusalem nouvelle au nom de Dieu.

Afin d'imprimer plus vivement dans les esprits le sentiment de sa grandeur et se montrer digne, à tous égards, de porter le sceptre sacré de Salomon, il commença à entourer sa personne d'une pompe aussi splendide que celle dont les rois ont coutume d'user. Il était alors âgé de vingt-cinq ans, bien fait, beau de visage, de manières hautes et dégagées; il portait un riche costume fait avec ces étoffes brochées d'or et d'argent qui servent aux prêtres dans les cérémonies de l'église romaine; sa tête était ornée soit d'une toque de velours garnie de pierreries, soit d'une couronne d'or; sur sa poitrine descendait un magnifique collier auquel était suspendu un globe, symbole de celui de l'univers: on y lisait cette inscription: *Roi de la justice sur le monde;* sa ceinture, qui était également fort riche, offrait aux yeux cette autre inscription: *La puissance de Dieu est ma force.* Trente chevaux richement caparaçonnés et couverts de housses de drap d'or marchaient à la suite du sien, dont la parure était éblouissante. Deux pages portant, l'un la Bible surmontée de la couronne d'or, et l'autre un glaive nu, marchaient à ses côtés. Derrière lui venait sa garde armée de hallebardes. Son trône, élevé sur une vaste estrade et recouvert d'un dais splendide, avait été placé à l'extrémité de la grande place de Munster, et à certains jours marqués il venait s'y asseoir et donner au peuple le spectacle de sa personne et de sa magnificence.



(Jean Bokold, *dit* Jean de Leyde.)

Voulant changer de fond en comble et d'un seul coup tout l'état de la société, il était naturel que les anabaptistes s'attaquassent au mariage. Non seulement le divorce, suivant l'autorité de l'ancienne loi de Moïse, avait été rendu d'une facilité extrême, mais la polygamie avait même été instituée. Jean Bokold en trouvait la justification dans Salomon, dont il voulait reproduire le royaume. Il avait donc quinze femmes, ce qui est peu relativement aux mœurs de l'Orient, mais passablement exorbitant, il faut en convenir, relativement aux nôtres et à celles de nos ancêtres. Toutes ces femmes, qui lui faisaient cortége chaque fois qu'il paraissait en public, étaient comme lui superbement vêtues d'étoffes d'or, d'argent et de soie. On comprend aisément comment la dévastation des monastères, des sacristies et des trésors des églises avaient pu fournir ample matière à tant de magnificence.

Enfermés ainsi chez eux sans communication avec le reste du monde, et sans rien qui pût les arrêter dans le torrent de leurs extravagances, les anabaptistes ne tardèrent pas à se laisser si bien entraîner par leur enthousiasme, que le moment où toute la terre allait se transformer comme ils venaient de voir se transformer la ville de Munster, leur semblait venu. C'était, à vrai dire, une population devenue folle, mais dans la folie de laquelle flottaient de grandes choses. Le courage et l'espérance y étaient infinis. Jean Bokold, dans une des assemblées du peuple, ayant dit qu'il fallait que la parole nouvelle fût annoncée aux quatre coins du monde, afin que tous les hommes eussent à se réunir dans la bergerie du Père, car il se donnait à lui-même ce nom de Père, vingt-huit missionnaires partirent aussitôt, et, trompant la vigilance des troupes chargées du blocus, arrivèrent en diverses villes de l'Allemagne ou de Hollande, où, après avoir déclaré qu'ils venaient livrer leurs têtes, ils s'acquittèrent en présence des magistrats de leur périlleuse mission. Tous, à l'exception d'un seul traître, furent torturés et brûlés.

Cependant la famine s'étant bientôt déclarée dans la ville, attendu qu'il n'y avait aucun moyen de renouveler les vivres et qu'on en consommait beaucoup, la nouvelle Jérusalem tomba bientôt de sa théâtrale splendeur au dernier degré de la désolation et de la misère. La faim emportait chaque jour une assez grande quantité de monde; tout ce qui pouvait se manger avait été mangé; les prophètes avaient beau affirmer que Dieu ne laisserait pas ses saints périr sans secours, et rappeler le miracle d'Elie nourri dans le désert, il n'y avait pas d'oiseaux qui vinssent apporter des vivres de la part du ciel dans cette cité malheureuse. Tant de souffrances avaient amené un découragement extrême, et il n'y avait plus que fort peu de gens assez vigoureux pour porter les armes. L'armée assiégeante en profita. Le 25 juin, dans la nuit de la Saint-Jean, les troupes de l'évêque ayant forcé une porte, se jetèrent vigoureusement dans la ville: il y eut un affreux carnage; Jean Bokold, qui, au premier bruit, s'était bravement porté en avant l'épée à la main, fut, malgré ses efforts désespérés, entouré par une compagnie, désarmé et fait prisonnier. Le lendemain l'évêque étant venu dans la ville, fit tuer tous les hommes; il avait d'abord commandé qu'on épargnât les femmes, puis il se ravisa et les fit tuer aussi. Jean Bokold se montra, par son courage dans l'adversité, digne de la grandeur qu'il avait usurpée. L'évêque lui ayant demandé de quel droit il avait osé se faire souverain dans une ville qui n'était pas à lui: « Du droit, répondit-il, que possède tout homme qui sait s'élever au-dessus des autres et s'en faire reconnaître pour chef. » On le promena pendant quelque temps de ville en ville pour le montrer aux grands comme une curiosité; puis, en janvier 1536, on le ramena à Munster pour son supplice. Les tortures que l'évêque fit infliger à ce malheureux seraient affreuses à rapporter en détail, quoique les historiens du temps nous en aient fidèlement transmis le souvenir. Les bourreaux le tenaillèrent aussi long-temps qu'il put le supporter avec des pinces ardentes; puis, quand ses forces commencèrent à s'éteindre, ils lui ouvrirent le ventre et lui arrachèrent les entrailles. L'échafaud était dressé à la place où avait été dressé son trône. Pendant cet affreux supplice, Jean Bokold ne cessa d'implorer la miséricorde de Dieu. Son cadavre, après sa mort, fut hissé, pour servir d'exemple, au sommet de la grande tour de Munster.

Son erreur a été assez expiée pour que la postérité la lui pardonne en faveur de ses intentions qui étaient bonnes, et dictées par un amour sincère de Dieu et du genre humain.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, nº 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, nº 30.

MAISONS DE JEU.



(Une Maison de jeu, par Hogarth.)

La gravure d'Hogarth que nous reproduisons fait partie de la *Vie du Libertin* (voyez sur Hogarth et sur ses œuvres, 1835, p. 377). On devine toute la scène sans qu'il soit à peine besoin de donner aucune explication. — Le feu vient de prendre à la maison : déjà les flammes percent et dévorent au fond les lambris : le guet arrive au secours. Mais les joueurs ont tous l'esprit tellement possédé par leur malheureuse passion qu'ils ne voient et n'entendent rien. On distingue parmi les personnages principaux de cette scène, le *libertin* à genoux et en proie au plus violent désespoir ; à sa droite, un vieil usurier qui prête 500 livres sterling à un lord, comme l'indique le papier sur lequel il écrit ; à sa gauche, un homme si fort absorbé dans une triste méditation, que le petit garçon qui lui apporte des rafraîchissements est obligé de crier de toutes ses forces et de le secouer avec violence : il est assis devant une cheminée grillée de peur des accidents que pourrait causer la rage des joueurs. On voit au second plan un homme en deuil, c'est-à-dire un héritier, qui frappe du pied et se désole ; une autre victime du jeu serrant les poings ; des joueurs désolés qui s'embrassent ; et des joueurs heureux qui se partagent le gain.

SUR UN LIVRE DE DUSSAULX.

Lorsque, vers 1778, les loteries autorisées, publiques ou particulières, étaient en pleine vigueur, loterie royale de l'Hôtel-de-Ville, loterie de Saint-Sulpice, etc.; lorsque indépendamment de cent maisons de jeux connues, où l'on se ruinait tous les jours, il existait dix fois plus de réduits subalternes et de tripots autorisés que l'on n'en comptait du temps de la Régence ; lorsqu'à la fermeture légale des hôtels de Gèvres et de Soissons avait succédé l'ouverture de l'hôtel d'Angleterre, vaste, impure caverne de la rue Plâtrière, si vivement flétrie par M. Pasquier dans son

discours contre la ferme des jeux (Chambre des Pairs, mai 1836); lorsque le jeu, ce vice meurtrier, après avoir rompu mille digues, assiégeait la société de toutes parts et sous mille formes, jeux de hasard, de finance, de commerce, de toute espèce enfin, un homme de lettres courageux, comprenant la dignité de sa profession, osa élever la voix et protester contre ce scandale. Il ne s'annonça pas comme un illuminé, dans ce siècle incrédule; il ne se proclama point comme apôtre sans tache, au milieu de la corruption générale, et mettant à nu sa conscience, il osa dire: « Je certifie l'exactitude de tout ce que j'avance, » en qualité d'acteur ou de spectateur; je vais montrer à » la jeunesse la route que j'ai suivie trop tard: mais enfin, » je l'ai suivie, lorsque, fatigué de mes erreurs, je compris » qu'il était plus sûr et plus honnête d'aller au secours » de mes compatriotes que de les dépouiller. » Puis ayant refondu dans un nouvel ordre et avec de nouveaux développements le sujet de deux ouvrages précédents (*Lettres et réflexions sur la passion du jeu*, 1775; — *Discours sur la passion du jeu dans les différents siècles*, lu à l'Académie de Nancy, 1775), il publia, en 1779, son livre *De la passion du jeu.* Il appartenait à l'homme, qui, à l'âge de vingt et un ans, nous avait donné la meilleure traduction en prose que nous ayons de Juvénal, à cet homme dont on a écrit qu'il était *simple comme la nature, et qu'il ne rampa jamais*, d'éclairer, dans son âge mûr, ses concitoyens sur les funestes effets de cette passion qu'il n'avait que trop éprouvée.

Aujourd'hui que la loterie est depuis quelque temps abolie, que la Chambre vient d'ordonner dans un court délai la fermeture des maisons de jeux, nous avons cru qu'il serait utile de présenter à nos lecteurs un extrait de l'ouvrage de Jean Dusaulx; c'est un excellent mémoire sur le passé, qui contient encore d'utiles enseignements pour l'avenir.

Sans nous aventurer avec l'auteur dans des recherches sur le jeu dans l'antiquité, nous dirons qu'en France, accueilli d'abord par la noblesse, des courtisans avides l'introduisirent auprès du trône: sous François Ier il commença à régner à la cour, et s'y fortifia sous Henri II; l'exemple de Henri IV le consacra; Mazarin aggrava le mal; on vit alors des seigneurs français parcourir l'Europe en vrais chevaliers d'industrie; bientôt la frénésie du jeu devint un vice de gouvernement. La première loterie tirée en France le fut à l'occasion des fêtes de la paix et du mariage de Louis XIV. Le parlement l'autorisa sans prévoir les conséquences de cette autorisation (voy. sur la loterie, 1834, p. 118). En 1615, le parlement de Paris supplia le roi de renouveler les anciennes lois portées contre le jeu; ces remontrances se succédèrent sous Louis XIV, mais avec peu de succès; enfin, sous Louis XV, on s'avisa, ne sachant plus comment s'y prendre, de capituler avec les joueurs. Malgré la voix de d'Aguesseau, les magistrats autorisèrent les jeux publics. « Je doute, dit l'abbé de Saint-Pierre, que, sous M. d'Argenson, les jeux des hôtels de Gèvres et de Soissons, défendus par les lois, eussent duré si longtemps: il n'aurait pas souffert que le valet y jouât l'argent de son maître, le fils celui de son père, et le père le patrimoine de ses enfants; il aurait, avec tous les gens de bien, détesté ces abominables jeux, comme étant la source des plus grandes calamités. » (Annales de Saint-Pierre, année 1731.) Pour donner une idée de la passion du jeu, Voltaire dit que, de son temps, le centième de l'argent des cartes eût pu suffire à construire des salles plus belles que le théâtre de Pompée; on sent ce qu'il en faut conclure: tous les jeux étaient donc à cette époque, à peu d'exceptions près, sous l'égide de la loi, comme on les a vu prospérer de nos jours sous forme de loterie, cette bourse du menu peuple; de jeux publics, cette autre bourse de la petite propriété; enfin de jeux d'actions sur l'Etat, ou bourse proprement dite. Mais ce n'est pas seulement l'histoire des jeux de toute espèce qu'on doit chercher dans le livre de Dussaulx; l'auteur va plus haut, il se fait moraliste, médecin même, et ses tableaux sont effrayants de vérité. Tour à tour il retrace cette égalité déshonorante qui règne parmi les joueurs; le danger des liaisons au jeu; il peint les joueurs, leurs vicissitudes; un joueur ne présente à l'imagination qu'un assemblage d'actions bizarres et d'habitudes vicieuses: plein de sa chimère, insensible à tout ce qui devrait l'intéresser, errant à travers le chaos des chances et du hasard, où l'esprit cherche en vain la lumière, le joueur vit en quelque sorte hors de ce monde. On a vu un de ces maniaques briser la table de jeu, manger les cartes et avaler une bougie ardente. Un joueur, à Naples, mordit la table avec tant de rage, que ses dents la pénétrèrent, et qu'il resta mort sur la place; un autre mourut au milieu d'une partie, ses adversaires résolurent de le fouiller et de se payer: un gentilhomme voulut jouer jusqu'à son épée! A Moskou, on joue non seulement son or, mais les serfs; un Vénitien joua sa femme; un Chinois, sa femme et ses enfants, il les perdit. Les Germains, au rapport de Tacite, se jouaient eux-mêmes en un seul coup. Les Huns, nous dit saint Ambroise, se donnaient la mort pour s'acquitter envers le gagnant. Mais arrêtons-nous devant ces fureurs de la passion la plus violente; Dussaulx peut nous pénétrer d'une horreur plus grande encore, écoutons-le parler: « Un père de famille, après avoir perdu avec sérénité la moitié de sa fortune, joua le reste, et le perdit sans murmurer; on le regarde, sa figure ne change » point; on aperçoit seulement qu'elle devient immobile: cet » homme vivait à son insu: deux ruisseaux de larmes s'échappent de ses yeux et sans que ses traits en soient altérés; il ne parut d'abord que ridicule.... Je ne sais quelle » idée *cette statue pleurante* réveilla tout-à-coup dans » l'âme des spectateurs; quoique joueurs, ils finirent tous » par être saisis de terreur et de pitié. »

Oh! combien perfide était la précaution fort en usage chez les Vénitiens, d'avoir des masques riants pour les joueurs!

A l'époque où parut l'ouvrage de Dussaulx, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, la république de Venise, celle de Gênes, avaient fait d'heureuses tentatives pour extirper les jeux publics; la ville libre de Hambourg y avait pleinement réussi. Mais en France, le mal était sans remède: cependant on remarqua l'indulgence de la censure, qui avait accueilli ce livre, bien qu'il fût semé de réflexions hardies contre les loteries, les jeux publics et les établissements où l'on substitue le hasard au travail et à l'industrie.

Parmi les traits piquants semés dans cet ouvrage, nous remarquons celui-ci. M. Sallo, conseiller au parlement de Paris, l'auteur du premier journal qui ait paru en France, perdit, au rapport de Vigneul de Marville, 100 000 écus au jeu; pour faire diversion à sa douleur, il imagina le journal des *Savants* (1665), dont il n'exécuta que treize cahiers, car il ne tarda pas à mourir de langueur.

Nous venons de donner à nos lecteurs un aperçu du livre de Dussaulx, qui aimait à attribuer à l'influence de Jean-Jacques Rousseau *la plus belle partie de son existence morale.* Voici comment l'auteur de l'article de Dussaulx, dans la *Biographie universelle*, rend compte de ce livre: « Un style haché, inégal, tendant souvent à la prétention, » une division en chapitres, tantôt longs, tantôt courts, » ont nui au succès de cet ouvrage, qu'on s'accorde à trouver bon, mais que personne ne lit. » Nous affirmons aujourd'hui qu'il serait bien digne d'être lu; les défauts qu'on lui reproche sont du temps, mais sa moralité est supérieure et digne d'un siècle voué au progrès.

Dussaulx fut fidèle à la cause qu'il avait évoquée, il vota dans la Convention pour l'abolition des jeux, et en 1797, au conseil des Anciens, il se prononça fortement contre

le rétablissement des loteries, mais il échoua; bientôt après il fit ses adieux à l'assemblée, en disant : « Mes mains » sont aussi pures que mon cœur. »

Affanchissement d'un serf pour être prêtre. — On trouve dans les archives de Notre-Dame de Paris le fait suivant :

En 1402, un serf de l'église de Notre-Dame de Paris, nommé Jean Robinet, né à Vaudoy en Brie, ayant le désir d'embrasser l'état ecclésiastique et en ayant obtenu la permission, se présenta un soir, pendant vêpres, dans le chœur, à tous messieurs les chanoines, une serviette au cou, et tenant un bassin et des ciseaux : chaque chanoine lui coupa un peu de ses cheveux en signe d'affranchissement pour être prêtre (*in signum manumissionis ad tonsuram clericum*), après quoi il fut renvoyé à l'évêque de Meaux dont il était diocésain.

SINGULARITÉS

DE QUELQUES AUTEURS ET SAVANTS ITALIENS.

Jacob Claverio était un noble romain ami des Farnèse et notamment d'un personnage éminent de cette famille, le cardinal Alexandre. L'esprit, la grâce et le savoir qui ornèrent son âge mûr, justifièrent les heureuses dispositions qu'il avait montrées dans sa jeunesse; mais la vanité, qui, contenue dans certaines bornes, est le mobile des belles actions, était devenue chez lui ce que dans notre siècle on appellerait une *monomanie.* Brûlant d'une soif de louanges inextinguible, il n'était puérils et risibles expédients dont il ne s'avisât pour s'en procurer.

Dans l'espoir de parvenir à une haute dignité ecclésiastique, il était entré dans les ordres, et ses supérieurs l'envoyaient chaque année comme confesseur et prédicateur dans une ville d'Italie où existait un collége célèbre. La demeure de Claverio se trouvant précisément près du collége, il s'enquérait avec soin de tous les écoliers qui passaient chaque jour sous ses fenêtres, et lorsqu'on lui en désignait quelqu'un qui montrait des talents pour la poésie ou l'éloquence, il l'arrêtait, le faisait monter chez lui, et après l'avoir bien loué, bien caressé et bien régalé de conserves et de pâtisseries, il lui arrachait la promesse d'une pièce en vers ou en prose à sa propre louange, dont il lui dictait l'ordonnance et la matière. Il obtint ainsi de jeunes gens, qui, dans la suite devinrent célèbres, une collection de fort jolis vers en son honneur. Les poëtes du temps n'échappèrent point à ses importunités. Annibal Caro, le Tasse, Benoit Varchi, Jules-César Stella, Feliciani, furent mis à contribution. On a d'eux des vers qui le célèbrent. Pour lui, ramassant cette précieuse matière, il en forma deux volumes, l'un en latin, l'autre en italien, et en tête de chacun d'eux on lisait tout au long le détail de sa vie. Quoiqu'il fût plein d'esprit et de connaissances, cette infatuation de lui-même le rendit la risée de son temps. Il mourut assez vieux à Rome, en 1600.

Nicolas Masini de Cesène, qui vivait à peu près au même temps, avait un autre genre d'originalité; il atteignait une portée encore plus haute quant aux qualités intellectuelles. Il était versé dans les belles lettres et dans les connaissances abstraites. Les mathématiques, la philosophie, la médecine lui étaient familières. Il excellait dans ce dernier art, et opéra des cures si merveilleuses que les plus grands seigneurs et les princes de son temps avaient recours à lui.

Le pape Clément VIII, frappé de ses qualités, lui écrivit qu'il le créait son premier médecin, et qu'il le priait de venir demeurer à Rome, pour y remplir sa charge. Mais Masini avait une servante, nommée *Sainte*, qu'il consultait sur toutes choses et dont il suivait aveuglément les conseils. Il prit donc l'opinion de cette femme, puis écrivit au pape qu'il ne pouvait se rendre à ses désirs, parce que sa servante n'était pas d'avis de déménager; ce qui fit dire aux plaisants de Rome, que Masini avait plus de déférence pour sa Sainte que pour Sa Sainteté. Mais ce qui faisait surtout rire de lui, c'était le soin minutieux avec lequel il dressait de sa main une liste exacte de tout ce qui devait l'accompagner quant il projetait un voyage. Hommes, chevaux, chiens, menue vaisselle, courroies, les objets les plus insignifiants, tout y était couché; et quand venait le jour du départ, prenant sa liste du plus grand sérieux du monde, il faisait à haute voix l'appel nominal, commençant par lui-même : Nicolas ! à quoi il répondait présent ! ainsi de suite de ses amis et serviteurs; puis, comme il aurait été difficile aux chiens et aux chevaux de faire la réponse catégorique obligée, un valet à qui il avait donné cet emploi répondait pour eux en imitant le hennissement des chevaux et l'aboiement des chiens. Des animaux il passait aux paquets, et il ne se mettait en route que toute cette cérémonie terminée.

Il ne pouvait souffrir qu'on fit usage d'eau froide et de vin à la glace; aussi exhala-t-il son aversion dans un livre intitulé : *De l'abus des boissons froides.* Il y établit comme premier principe hygiénique indispensable, la privation absolue des liquides à l'état froid; assertion singulièrement fausse dans son application générale et que démentent la raison et l'expérience.

Sa manière d'écrire, du reste, était pleine d'élégance et de correction, et accuse une érudition étendue. Il composa plusieurs ouvrages que ses héritiers ont laissé périr manuscrits sur les rayons de leurs bibliothèques.

André Baccio de Saint-Elpidio, autre personnage célèbre, auteur de plusieurs traités de médecine fort estimés, était professeur de cette science à Rome; lorsqu'il se trouvait auprès d'un malade, comme un acteur qui, sur la scène, oublie entièrement son rôle, il hésitait, il bégayait et montrait une incapacité si absolue qu'il n'était petit ni grand qui voulût se confier à lui; aussi, avec toute sa science, eut-il souvent à lutter contre la pauvreté. Enfin, Sixte-Quint, moins pour profiter de ses services que de sa conversation instructive, lui donna le titre et les émoluments de premier médecin.

Rutilius Gracchus, né à Rome, vers la fin du dixième siècle, d'une famille noble mais fort pauvre, avait un goût vif pour les sciences et la poésie. Ses essais dans ce dernier genre ne sont pas indignes des meilleurs poëtes de son temps. Tout-à-coup il manifesta certains égarements d'esprit qui ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût favori Les pièces qu'il produisit alors sont empreintes d'un mélange de folie et de génie qui arrachait l'admiration avec le rire.

Son plus grand plaisir était d'expliquer les évangiles au peuple assemblé : il s'en acquittait à la satisfaction générale; puis, parlant de l'enfant du centurion malade, il prenait un air mystérieux, et recommandait aux assistants et surtout aux femmes, si elles avaient amené des enfants, le plus grand silence. Cet enfant dort ici à côté, disait-il, il serait incivil et cruel de troubler le peu de repos qu'il goûte. Une fois, il leur dit qu'il était l'antechrist. Mais ne croyez pas, ajoutait-il, que ce soit ce monstre féroce et diabolique dont on vous fait peur! je suis un antechrist doux et humain, et particulièrement ami de Jésus. Demandez-moi toutes le grâces possibles, je vous les accorderai.

Un jour de carnaval, il lui prit la fantaisie de remplir le personnage d'Hercule, puis il s'imagina tout de bon qu'il était ce héros lui-même. En conséquence, conformément aux traditions antiques, il se mit nu comme la main, jeta sur ses épaules une peau de lion, monta à cheval, et, par un froid de plusieurs degrés, malgré la neige qui tombait en abondance, il fit ainsi le tour de la ville. A la vue de cet homme nu par une pareille saison, couvert de neige et

dans cet équipage, c'était de tous les côtés un rire inextinguible.

A la suite de cette équipée on l'enferma dans une maison d'aliénés. Là, il se conduisit d'une façon exemplaire et pleine de sens, se livrant tranquillement à ses travaux littéraires; mais un jour, étant entré dans l'office en l'absence du cuisinier, il dévora à lui seul le repas préparé pour toute la maison. Ce fait le fit exclure par les administrateurs qui ne voulurent plus nourrir un fou si vorace.

Il entendit un jour un professeur de physique qui démontrait que deux actions naturelles contradictoires ne pouvaient avoir lieu en même temps, comme la sensation, par exemple, du froid et du chaud. Un exemple bien simple, dit le fou subtil, va confondre votre raisonnement; et, se saisissant d'un marteau et d'un clou, il enfonça celui-ci dans un mur. Voyez, dit-il, j'ouvre et je ferme; j'écarte et j'obstrue. Qu'y a-t il de plus contradictoire que le vide et le plein; cependant ils s'opèrent simultanément

Le trait le plus connu de lui est celui-ci : Voulant mettre dans les saluts des degrés proportionnels à la qualité des personnes, il se fit faire trois chapeaux qui s'emboîtaient les uns sur les autres. Pour un ami il en ôtait un, pour une personne plus qualifiée, deux; l'un de la main droite, l'autre de la gauche. Enfin, devant un haut dignitaire, il allait jusqu'au troisième qu'il rejetait en arrière. Pour prix de cette importante découverte, il demanda à être nourri aux frais de l'Etat.

Il mourut enfin tel qu'il avait vécu, mettant toujours du raisonnement dans sa folie. Venez, disait-il à ses amis, venez voir le soleil du siècle qui s'éteint; et pour rendre la chose plus touchante, il s'était fabriqué sur son lit de mort une couronne de rayons avec des lames de cuivre. Il ne laissait pas d'être économe et bon dispensateur du peu qu'il possédait, sachant s'en contenter, et ne dînant chez personne que sur de pressantes invitations.

Histoire du mot Noise. — Dès le seizième siècle, *noise* signifiait, comme aujourd'hui, *dispute sérieuse sur un sujet frivole;* témoin ces vers de Charles IX à Ronsard :

Et croi, si tu ne viens me trouver à Amboise,
Qu'entre nous aviendra une bien grande noise.

A une époque plus reculée, ce mot avait un sens différent : il signifiait bruit, tumulte, cris de joie, etc. *Noises de femmes* (causeries bruyantes) était une locution populaire. Joinville dit dans son histoire de Louis IX :

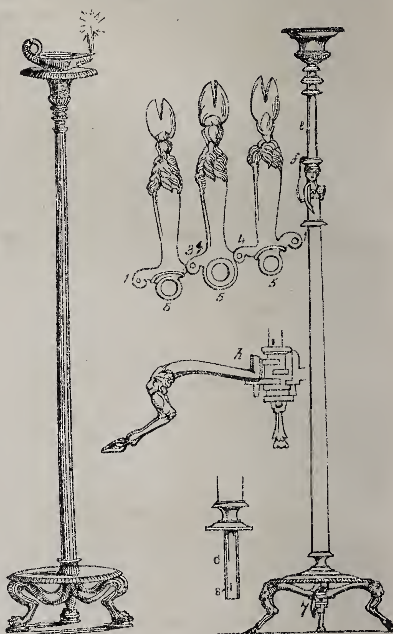
« La *noise* que ils (les Sarrazins) menoient de leurs cors sarrazinnoiz estoit espouvantable à escouter. »

Les Anglais nous ont emprunté cette expression, et l'emploient dans sa première acception : *A great noise*, un grand bruit; *the noise of drums*, le bruit des tambours.

CANDÉLABRES.

Parmi les objets d'ameublement en usage chez les anciens, il en était peu de plus élégants que les hautes et minces tiges appelées *candélabres*, qui servaient à supporter et à exhausser les lampes; c'étaient peut-être, dans leur forme primitive, des roseaux ou des bâtons fixés sur un pied pour élever la lumière à une hauteur convenable; du moins cette origine répond à ce que l'on sait des coutumes si simples des premiers Romains; et l'hypothèse est de plus en quelque sorte justifiée par la forme même de beaucoup de candélabres anciens, dont quelques uns représentent une tige bourgeonnante, d'autres un bâton noueux grossièrement dégarni de ses épines. La plupart de ceux qui ont été trouvés dans les villes ensevelies sont en bronze; plusieurs pourtant sont en fer. Ils se ressemblent beaucoup quant à la forme générale et à l'apparence, mais les détails d'ornements sont variés à l'infini. Ils reposent tous sur trois pieds; ce sont ordinairement des pattes de lions ou de griffons que surmonte un fût léger, uni ou cannelé, selon le caprice de l'ouvrier. Cet ensemble supporte ou un plateau assez large pour soutenir une lampe, ou une bobèche où l'on pouvait mettre une chandelle de cire, comme faisaient quelquefois les Romains, au lieu de se servir d'huile pour éclairer leurs appartements. Le fût de quelques unes était carré et glissait dans une tige creuse comme celui d'un pupitre à musique; ce qui permettait d'élever et d'abaisser la lumière à volonté.

Des deux premiers candélabres que nous représentons, l'un est de la forme la plus simple; l'autre est d'une con-



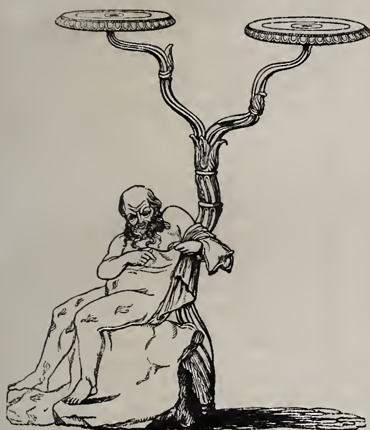
(Candélabres antiques.)

struction ingénieuse; on pouvait le démonter pour la commodité du transport. La base est formée de trois pieds de chèvres : aux deux côtés de l'extrémité de ces pieds est adapté un petit anneau. La patte du milieu est attachée aux pattes latérales par de petits clous rivés, 3, 4, autour desquels les anneaux se meuvent; de sorte que les trois pattes demeurent parallèles quand le candélabre est démonté, tandis que, lorsqu'il est monté, elles peuvent être maintenues à égales distances sur la circonférence d'un cercle. Dans ce dernier cas, les deux anneaux extérieurs se couvrent l'un l'autre, et sont unis par une cheville mobile. Les larges anneaux 5, 5, 5, se trouvent placés à différentes hauteurs, comme on le voit en *h*, de manière à être superposés les uns aux autres dans la même ligne verticale la cheville ronde C, qui termine la tige, vient traverser ces anneaux et est fixée par une cheville 7, qui s'introduit dans le trou 8, et tient toutes les parties unies et serrées. La tige est carrée et creuse : elle se termine par deux bustes

placés dos à dos et surmontés d'une espèce de chapiteau. Un petit fût *e* joue dans ce chapiteau, et se monte à la hauteur désirée au moyen d'un écrou *f*. Les bustes représentent Mercure et Persée.

Les plus riches candélabres sont remarquables par la profusion des ornements délicats qui les entourent. Ordinairement les parties en relief paraissent fondues au moule. Quelques unes sont agréablement damasquinées ou marquetées de divers métaux.

Le troisième candélabre est, pour la simplicité du dessin et la délicatesse de l'exécution, l'un des plus curieux monuments de la collection de Naples. La tige est formée d'une plante liliacée, divisée en deux branches, dont chacune supporte un disque plat qui représente la fleur. C'est sur ces disques que les lampes étaient placées. A la base, une masse de bronze donne de la stabilité à l'ensemble; un Silène est assis sur ce bloc; il s'efforce de verser du vin d'une outre qu'il tient de la main gauche, dans une coupe qu'il tient de la droite. Tous les traits caractéristiques du compagnon adulateur de Bacchus sont rendus, dans cette figure,



(Autre candélabre antique.)

avec une grande habileté. Les oreilles pointues, la queue de chèvre, la peau velue, le nez plat, et l'extrême courbure du corps, ne laissent aucun doute sur le sujet de cette représentation. La tête surtout est admirable de travail et d'expression.

Les candélabres employés dans les temples étaient souvent en or et enrichis de pierres précieuses. Cicéron parle d'un de ces candélabres ornés des plus belles pierreries, qu'un fils d'Antiochus avait destiné au temple de Jupiter-Capitolin à Rome. Les candélabres les plus estimés pour leur forme venaient de Tarente; les plus estimés pour leurs ornements venaient d'Egine.

Dans une peinture d'Herculanum, on voit deux candélabres très riches et très ornés, soutenant deux lampes en forme de colombes. Sur le portique du Panthéon, on remarque de beaux candélabres sculptés, au-dessus desquels sont placées des lampes triangulaires d'une très belle forme.

Le Musée de sculpture antique au Louvre possède de beaux candélabres. On en admire quatre en marbre pentélique dans la salle de la Paix. La base triangulaire du premier, qui a six pieds et demi, est ornée de têtes et de pieds taureaux. Sur le petit autel triangulaire qui sert de base au second, sont sculptés les bustes du soleil et de la lune personnifiés. Les socles de la base triangulaire du troisième représentent divers emblèmes de sacrifices, une couronne, un vase, un patère et des lyres. La base du quatrième est un petit autel hexagone : des figures d'attaches, ou télamons à genoux, soutenant une corniche, ornent trois des pans. On voit un cinquième candélabre dans la salle du Centaure, qui a près de 10 pieds; il est orné de feuillages, de cannelures et de bas-reliefs disposés alternativement par bandes horizontales. Il se termine par le bas en forme de balustrade ou de colonne égyptienne, et il repose sur une base quadrangulaire. Enfin, l'une des salles est connue sous le nom de « Salle du candélabre; » elle renferme un superbe candélabre haut de 11 pieds, qui a été formé de différents fragments d'autels, de candélabres et de trépieds antiques, par l'architecte Piranesi.

Les candélabres servaient quelquefois d'ornements à la frise des frontons des temples : on en voit, au portique du Panthéon à Rome, qui supportent des guirlandes.

GRÉTRY.

André-Ernest-Modeste Grétry est né à Liége le 11 février 1741. Son père, pauvre musicien, était violoniste à la collégiale de cette ville.

Il n'avait pas sept ans lorsque son père, qui voulait en faire un enfant de chœur, le confia à un maître de musique de sa collégiale.

« Je ne me rappelle qu'avec peine, dit Grétry dans ses mémoires, tout ce que j'ai souffert pendant ce temps.

» Je faisais six voyages par jour, environ d'un mille, pour me rendre aux trois offices : j'eusse fait ce trajet avec joie; mais j'avais vu punir rigoureusement la moindre négligence, même involontaire; et la crainte de subir un pareil traitement me rendait mes devoirs insupportables : ce que je craignais arriva. Un jour que la pendule de mon père s'était arrêtée, j'arrivai trop tard aux matines, qui se chantaient entre cinq et six heures du matin. Je fus puni pour la première fois; on me fit tenir deux heures à genoux au milieu de la classe. Que de mauvaises nuits je passai ensuite! cent fois le sommeil fermait mes yeux, et cent fois la frayeur m'éveillait.

» Je prenais enfin mon parti; et, sans consulter ni l'heure ni le temps, je me mettais en route souvent dès trois heures du matin, à travers les neiges et les frimas : j'allais m'asseoir à la porte de l'église, tenant sur mes genoux ma petite lanterne à laquelle je réchauffais mes doigts. Je m'endormais alors plus tranquillement; j'étais sûr qu'on ne pourrait ouvrir la porte sans m'éveiller. »

Grétry passa de la sorte quatre à cinq années. Après ce temps, il arriva à Liége une troupe de chanteurs italiens qui s'y établirent; on représentait les opéras de *Pergoleze*, de *Buranello*, etc. Son pere pria le directeur, nommé Resta, de donner à son fils entrée à l'orchestre. Grétry assista pendant un an à toutes les représentations, souvent même aux répétitions; c'est là qu'il prit le goût passionné de la musique.

Les progrès qu'il fit furent si rapides que dans toute la ville on désira l'entendre; enfin un jour fut fixé pour satisfaire cette curiosité.

Ce fut un dimanche; le motet qu'il chanta était un air italien traduit en latin sur ces paroles de la Vierge : *Non semper super prata casta florescit rosa.* Il eut à peine chanté quatre mesures que l'orchestre s'éteignit jusqu'au pianissimo, de peur de ne pas l'entendre; le succès fut inouï. Dès que le motet fut fini, chacun félicita le père du jeune artiste; on parlait si haut que l'office était interrompu. Grétry aperçut dans ce moment sa mère dans l'église; elle essuyait ses larmes, et il ne put retenir les siennes.

Ce petit triomphe décida de son avenir : Grétry demanda un maître de clavecin à son père, qui lui donna M. Renekin, célèbre organiste de Saint-Pierre à Liége. Cet homme était

en tout l'opposé de son premier maître; aussi son élève étudia-t-il l'harmonie avec les plus grands soins.

Il reçut ensuite quelques leçons de composition d'un autre maître, et son départ pour Rome fut résolu.

A dix-huit ans, il prit la route d'Italie. Arrivé à Rome, il choisit pour maître de contre-point Casali, qui, avec Orisicchio, l'abbé Lustrini, Joanini del violoncello, étaient les maîtres de chapelle le plus en vogue.

Il étudia quatre ou cinq ans sous ce nouveau maître.

Sa manière d'écrire l'*harmonie* dans ses ouvrages de théâtre, et son embarras visible en parlant de cette science dans ses *Essais sur la musique*, prouvent que son temps fut assez mal employé. Ce n'était pas à être *harmoniste* qu'il était destiné; son génie le portait à la musique dramatique. Grétry excellait à peindre les sentimens de l'âme; mais la délicatesse de son organisation ne lui permettait pas de soutenir long-temps un sujet élevé.

Dès qu'il eut fait entendre à Rome quelques scènes italiennes et quelques symphonies, le directeur du théâtre d'Aliberti le chargea de mettre en musique deux intermèdes intitulés le *Vendemmiatrice* (les Vendangeuses). Ils furent repris avec succès au carnaval de 1765, et le célèbre Piccini y applaudit, *parceque* le jeune compositeur *ne suivait pas la route commune*.

Depuis long-temps ses parents le pressaient de revenir à Liége. Une place de maître de chapelle vint à vaquer dans cette ville; Grétry envoya un morceau de musique pour le concours, et obtint la place, mais ne put se décider à partir.

Ce fut vers cette époque qu'une personne attachée à l'ambassade de France à Rome lui prêta une partition de *Rose et Colas*; charmé par la musique naturelle et gracieuse de Monsigny, et par le genre de l'ouvrage, il sentit presque tout-à-coup sa vocation : l'opéra comique français devint sa passion.

Il vit que Paris seul pouvait être le théâtre de sa réputation; il partit de Rome le 1er janvier 1767, après neuf ans de séjour. Il arriva à Genève avec d'heureux pressentiments; il s'y arrêta dans l'intention de voir Voltaire, et d'en obtenir un opéra comique. Il écrivit au grand homme, et eut le bonheur d'être bien accueilli. Voltaire lui fit dire qu'il était malade et qu'il voulait le voir le plus tôt qu'il lui serait possible. Grétry se présenta; il voulut s'excuser sur la liberté qu'il avait prise d'écrire. — « Comment donc, monsieur, dit Voltaire en lui serrant la main, j'ai été enchanté de votre lettre : on m'avait parlé de vous plusieurs fois; je désirais vous voir. Vous êtes musicien, et vous avez de l'esprit! cela est trop rare, monsieur, pour que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt; mais, ajouta-t-il, je suis vieux et je ne connais guère l'opéra comique, qui, aujourd'hui, est à la mode à Paris, et pour lequel on abandonne Zaïre et Mahomet. » Grétry n'obtint qu'une promesse vague pour un temps éloigné. Il y avait alors momentanément à Genève un Opéra-Comique français; Grétry voulut essayer son talent dans ce genre, et mit en musique le petit opéra d'*Isabelle et Gertrude*, de Favart. L'ouvrage fut joué avec succès et eut six représentations, ce qui est beaucoup pour une ville comme Genève.

La nécessité de pourvoir à son existence l'obligeait à donner des leçons; les femmes les plus riches de la ville voulurent l'avoir pour maître, en sorte qu'il jouissait d'une certaine aisance. Mais près d'une année s'était écoulée sans aucun résultat pour sa gloire; il avait vingt-huit ans. Voltaire lui conseilla d'aller directement au but, et de se rendre à Paris, *seul endroit*, disait-il, *pour aller promptement à l'immortalité*. Il suivit ce conseil, et arriva bientôt dans la grande ville, plein d'espoir et d'illusions qui furent bien vite dissipées.

Ce qu'il y a de plus difficile pour un artiste qui s'est voué à la musique dramatique, et qui n'a pas encore un nom, c'est d'inspirer assez de confiance pour qu'un auteur risque un *libretto* sur l'espoir de son mérite.

Grétry perdit près de deux ans à d'infructueuses sollicitations.

Déjà le découragement s'emparait de lui, lorsque, en 1769, Marmontel lui confia sa pièce du *Huron*; il en composa la musique en peu de temps; l'excellent acteur Cailleau en fut si satisfait qu'il fit toutes les démarches pour la réception. L'ouvrage eut un succès complet; et le compositeur, jusque là délaissé, fut accablé de sollicitations pour mettre une foule de pièces en musique.

La mélodie du *Huron* est agréable et facile, et déjà l'on y remarque le talent naturel de l'auteur pour l'expression des paroles; mais le peu d'élégance des formes musicales y est d'autant plus frappante que cet auteur arrivait d'Italie où il avait passé neuf ans, à l'époque où Piccini, Jomelli, Mayo et Galuppi produisaient des modèles de perfection en ce genre.

Quelques mois après le *Huron* (5 janvier 1769) parut *Lucile*, où l'on trouve le quatuor si connu : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, etc.

Vint ensuite le *Tableau parlant* (20 septembre 1769), qui a survécu à toutes les révolutions que la musique a subies depuis lors, et qui donna à Grétry le premier rang parmi les compositeurs français.

Rien de plus gracieux que le *Cantabile* de Colombine et de Pierrot : ce morceau serait un chef-d'œuvre, si la modulation en était plus variée.

Trois autres opéras : *Sylvain*, les *Deux Avares* et *l'Amitié à l'épreuve*, furent composés par Grétry cette même année. Le premier surtout fut très vanté pour son duo : *Dans le sein d'un père*. Cependant, quoiqu'on y trouve une assez belle phrase, ce duo manque de plan et n'est point écrit dans la portée naturelle des voix. *Sylvain* a beaucoup veilli; on ne joue plus les *Deux Avares* parce que le genre n'est plus du goût de l'époque; on y trouve cependant un duo du meilleur comique, celui : *Prendre ainsi cet or, ces bijoux*.

L'Amitié à l'épreuve n'a point réussi, quoique la musique soit fort bonne et l'une des mieux écrites de l'auteur. *Zémire et Azor* fut joué, en novembre 1771, avec le plus grand succès; le talent de Grétry s'y montre dans toute sa fraîcheur; jamais il n'avait déployé cette richesse de mélodie et cette foule de motifs heureux. Rien de plus gracieux et de plus élégant que l'air : *Les esprits dont on nous fait peur*; rien de plus suave que le rondeau : *Du moment qu'on aime*. Malgré les vicissitudes de la mode, de pareilles conceptions ne peuvent cesser de plaire.

L'Ami de la maison renferme aussi une foule de phrases charmantes. Il fut moins heureux dans *le Magnifique*.

La *Rosière de Salency* fut jouée en 1777; on connaît l'air : *Ma barque légère*; là tout est frais, élégant, dramatique; l'ouvrage petille de traits heureux.

La *Fausse Magie* est une très mauvaise pièce que Marmontel a écrite pour Grétry, et que la musique seule a sauvée. Quelques motifs spirituels, comme le duo : *Quoi? c'est vous qu'elle préfère*, ont pu seuls la faire pardonner.

La renommée de Grétry augmentait à chacune de ses productions. Le *Jugement de Midas* (1778); *l'Amant jaloux* (même année); les *Evénements imprévus* (1779); *Aucassin et Nicolette* (même année), et surtout *Richard-Cœur-de-Lion*, mirent le sceau à sa gloire. Dès lors il n'eut plus de rivaux en France pour l'opéra comique

La *Caravane du Caire*, *Panurge*, et *Anacréon chez Polycrate*, introduisirent à l'opéra le genre bouffe ou de demi-caractère. Grétry était plus apte à traiter ce genre que celui de la tragédie; aussi réussit-il complétement. Peu d'ouvrages ont eu le succès qu'ont obtenu ces opéras.

C'est à cette époque qu'une nouvelle impulsion fut donnée à la musique par Méhul et par Chérubini; un nouveau

genre s'introduisit sur la scène de l'Opéra-Comique; cette musique, d'une facture plus large, d'une harmonie plus riche, devint tout-à-coup à la mode, et fit oublier pendant quelques années le *Tableau parlant*, la *Fausse Magie*, l'*Amant jaloux*.

Grétry fut tres sensible à cette disgrâce à laquelle il ne s'attendait pas.

Il n'aimait pas la musique nouvelle, mais il regrettait que des études plus fortes ne lui permissent pas de lutter avec ses nouveaux adversaires.

Toutefois, comme l'amour-propre ne se rend jamais complétement justice, il ne se considéra pas comme vaincu, et voulut rentrer en lice en imitant, autant que possible, un genre qu'il détestait; c'est à ses efforts, pour y parvenir, qu'il faut attribuer *Pierre-le-Grand*, *Lisbeth*, *Guillaume-Tell* et *Elisca*.

Quoique ces productions nous retracent son ancienne manière, on voit aisément que leur auteur se tourmente pour être autre que la nature ne l'avait fait. Les mélodies n'ont plus l'abandon, le naturel, ni la verve qui distinguent les œuvres de sa jeunesse; en un mot, il n'est plus qu'imitateur inhabile, au lieu d'inventeur qu'il était.

La musique de Grétry était à peu près oubliée lorsque le fameux chanteur Elleviou entreprit de la remettre à la mode, et de la substituer aux grandes conceptions harmoniques alors en vogue, et qui n'étaient pas de nature à faire briller ses facultés personnelles. Le talent dont il fit preuve dans *Richard*, dans l'*Ami de la maison*, dans *le Tableau*, et dans *Zémire et Azor*, fut tel qu'on ne voulut plus voir que ces ouvrages. Depuis lors, les œuvres de Grétry n'ont cessé de plaire au public français jusqu'à la nouvelle révolution opérée dans la musique dramatique, par Rossini, Meyerbeer et leurs écoles.

L'effet de ces changements a été de rendre le spectateur plus instruit en ce qui concerne l'harmonie et les effets de l'orchestre, et conséquemment plus exigeant sous ces rapports.

Rien ne pouvait nuire davantage à la musique de Grétry; car ces parties de l'art sont précisément le côté faible de ses ouvrages.

Ce qui a pu contribuer à empêcher Grétry de suivre les progrès de l'art musical, c'est le dédain qu'il avait pour toute autre musique que la sienne, dédain qu'il ne prenait même pas la peine de dissimuler.

Un de ses amis entrait chez lui en fredonnant un motet: Qu'est-ce que cela? demanda-t-il. — C'est, lui répond son ami, un rondeau de cet opéra que nous avons vu l'autre jour dans votre loge. — Ah! oui, je m'en souviens; ce jour où nous sommes arrivés trop tôt à *Richard!*

Grétry aimait l'adulation, et tout en rendant hommage au talent de ses confrères, leurs succès le contrariaient. Il était souvent livré à une humeur noire qui le rendait impatient et dur.

Un jour, un artiste était chez Grétry; c'était en hiver. Comme à son ordinaire, il était assis dans un fauteuil près du feu, s'occupant peu des personnes qui étaient derrière lui. On annonça madame la comtesse de M..... épouse de l'ambassadeur d'une cour étrangère. Il la laisse entrer, et presque sans se déranger, il demande à cette dame ce qu'elle désirait. Etonnée de cette réception, elle lui dit qu'elle venait solliciter son suffrage pour un protégé, homme de mérite, à qui elle portait le plus grand intérêt, et qui devait sous peu de jours être présenté à l'Institut. « Je ne le connais que très peu, répondit-il sèchement; mais protégé par vous, madame, et sans doute par la cour, il peut se passer de mérite; il y en a tant comme lui à l'Institut, que mon suffrage lui serait inutile; cependant, madame, je verrai et j'agirai suivant ma conscience · voilà tout ce que je puis vous promettre. »

La dame sortit. Ne le voyant pas se lever, l'artiste, témoin de cette scène, crut de son devoir d'accompagner cette dame jusqu'à sa voiture « Il n'est pas poli M. Grétry, lui dit-elle en descendant; il est peu galant auprès des dames.» Il l'excusa de son mieux et remonta. « D'où viens-tu donc? lui dit Grétry; de reconduire la comtesse sans doute? cela ne te regardait pas: elle sait le chemin de mon appartement, car voilà trois fois qu'elle vient; et si je ne l'ai pas mieux reçue, j'ai eu mes raisons pour cela. Je n'aime pas cette dame, c'est un pilier des Bouffes. Dernièrement j'étais à Feydeau; on y jouait *Lucile*: elle n'a pas appaudi une seule fois. »

Grétry était compatissant et charitable, et donnait beaucoup aux pauvres. Dans ses promenades journalières, il s'arrêtait avec plaisir pour faire des aumônes. Son appartement était modeste et meublé à l'antique; il n'avait pour instrument qu'une espèce de clavier nommé épinette, qui, ainsi que l'écritoire dont il se servait, avait appartenu à J.-J. Rousseau. « Si Jean-Jacques a fait là-dessus son *Devin du village*, disait-il, j'y ai composé, moi, plusieurs opéras. On fera cas un jour de ce mauvais instrument. » (Il fut vendu fort cher après sa mort.)

Il affectionnait ses partitions du *Sylvain*, du *Tableau parlant* et de la *Fausse Magie*; il ne pouvait supporter que l'on changeât quelques traits dans ses chants, ou que l'on passât un morceau dans ses ouvrages. Lorsque Martin chanta dans l'*Epreuve villageoise* le rôle de Lafrance qu'il avait rajeuni de fioritures à la mode, Grétry disait: « Allons entendre l'*Epreuve villageoise*, musique de M. Martin. »

Grétry avait fait l'acquisition de l'Ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, où il passa les dernières années de sa vie, et où il est mort le 24 septembre 1813.

Tout Paris se rappelle le convoi pompeux qui eut lieu le jour de ses funérailles. Le cortége s'arrêta devant les deux théâtres lyriques, et fit aussi une station devant le Théâtre-Français. On prononça des discours, et le soir même on exécuta, au théâtre de l'Opéra-Comique, une sorte d'apothéose musicale.

GRENOUILLE-TAUREAU

Les anglo-américains des Etats-Unis ont donné le nom de *Grenouille-taureau* à un habitante des marais de leur pays, dont le cri très sonore, imitant le mugissement d'un bœuf, est fort incommode durant les nuits. Cette espèce, répandue dans tout le nord de l'Amérique, n'est pas connue dans la partie méridionale du même continent: mais les marais pestilentiels de la Colombie, de la Guiane, etc., remplis d'une population hideuse, dégoûtante, et qu'on n'attaque pas sans péril, ne gagnent que peu de chose à être moins bruyants que ceux du nord.

La grenouille-*taureau* surpasse beaucoup en grandeur toutes les espèces européennes. Son corps (les pattes non comprises) atteint plus de six pouces de long sur une largeur de quatre: on trouve fréquemment des individus du poids de deux livres; sa couleur dominante est un vert léger; des taches de brun plus ou moins foncé, sont semées sur les flancs, la tête, et le dessous du corps est en général blanchâtre. Toutes les eaux stagnantes qui n'ont pas trop de profondeur sont un séjour qui lui convient, où elle se plaît à montrer sa tête au milieu des *nympheas* et autres plantes qui étendent leurs feuilles sur la surface du liquide. Ces tapis flottants peuvent être chargés de têtes de grenouille sans que le spectateur placé sur le bord de l'eau aperçoive un seul de ces animaux, parce que le vert de leur peau se confond avec celui des feuilles. Toujours alertes et prêtes à plonger à la moindre apparence de danger, les curieux ne les approchent que très difficilement, et si l'on parvient à se mettre à portée d'en saisir quelqu'une, elle échapperait à coup sûr si on ne la frappait pas assez rudement pour l'étourdir. Avec ce naturel d'une excessive ti-

midité, croirait-on qu'une grenouille-taureau fût susceptible d'une certaine éducation, et en quelque sorte d'instruction ; qu'elle pût se familiariser, s'apprivoiser, venir à l'appel, et ne point se tromper sur le signal, distinguer ce dont il s'agit et se disposer en conséquence? L'épreuve en a été faite et avec succès.

Un colon américain était établi près de Buffalo, vers l'extrémité du lac Erié; sa culture était placée dans une région entrecoupée de petits lacs et de bois; toutes les pièces d'eau sont extrêmement poissonneuses, les truites saumonées y foisonnent, et le colon s'amusait souvent à prendre de ces excellents poissons à l'aide de lignes amorcées



(Grenouille-taureau.)

avec une de ces espèces de petite taille qui, dans les eaux, sont l'aliment ordinaire des fortes races qui s'arrogent l'empire des lacs, des rivières, et des mers. Un jour que notre pêcheur était occupé à faire sa provision de cette sorte d'amorce, il vit une grosse grenouille-taureau perchée sur une pièce de bois, débris d'un arbre tombé de vétusté et enseveli dans le lac; il voulut essayer de partager sa capture entre cette convive et les truites saumonées, et parvint effectivement, au moyen de minutieuses précautions, à faire accepter ce repas dont la grenouille parut très satisfaite. Cette première entrevue ayant réussi, l'observateur régala chaque matin sa nouvelle connaissance comme il l'avait fait pour nouer la partie, et il vit que la confiance allait toujours croissant. L'animal aquatique ne craignait plus de quitter son séjour habituel, et de venir trouver sur la terre son libéral pourvoyeur; mais jusqu'alors il n'avait rien perdu de son indépendance, et il s'agissait de l'accoutumer à la captivité. Pour en venir à bout, le colon s'y prit d'une manière peu délicate; il offrit à sa grenouille, au bout d'une ligne, un morceau beaucoup trop gros pour qu'elle pût l'avaler facilement, et la bête vorace se laissa emporter de la sorte, après une faible résistance. La voilà donc déposée dans un bateau, entre les mains d'un homme dont le premier soin fut de la débarrasser de la ligne et de l'énorme appât que décidément elle ne pouvait avaler. Ces opérations furent pénibles, l'angoisse de l'animal était extrême; l'observateur en eut pitié, et après une heure de ces rudes épreuves, il remit la grenouille dans ses eaux natales. Il s'attendait à ne plus la revoir... le lendemain elle avait repris sa station d'attente, et les visites journalières continuant, la grenouille en vint bientôt à grimper elle-même dans le bateau du colon, à recevoir sa pitance sur les genoux de son pourvoyeur, à se laisser manier, caresser; elle ne manquai pas d'accourir au nom de *Ralph* qui lui avait été donné. Son éducation paraissait assez avancée pour que l'on pût tenter de resserrer les liens de la dépendance : l'instituteur prit sa pupille, et lui faisant quitter le lac où elle avait vécu jusqu'alors, il l'établit près de sa demeure, dans un petit ruisseau peu profond, avec une large pierre dont la surface plate s'élevait un peu au-dessus de l'eau; les murailles de sa prison étaient une barrique défoncée. Il faut avouer que cette habitation ne valait point celle que la recluse avait quittée; mais elle y était largement traitée suivant ses goûts, visitée fréquemment; elle prenait patience. Cependant un beau jour la prison se trouva vide; le colon pensa que sa grenouille était devenue la proie d'une loutre ou de quelque autre animal vorace; mais *Ralph* n'avait voulu que se promener quelque peu, se délasser d'un trop long repos. Après avoir franchi l'enceinte de son étroite reclusion, la grenouille, rendue à la liberté, n'en usa point pour s'affranchir totalement, son patron la retrouva bientôt sur le bord de l'eau; elle reconnut sa voix, fut docile à l'appel, et se laissa reporter paisiblement dans sa cellule. Le lendemain, promenade nouvelle, et tout se passa de la même manière que la veille. Mais comment la recluse parvenait-elle à s'échapper ainsi pour vaguer plus à son aise? L'observateur choisit un poste où il pouvait tout voir sans être vu, et fut bientôt témoin d'un spectacle auquel il était loin de s'attendre. Durant les premiers temps de sa captivité, la grenouille prisonnière s'était exercée à sauter jusque sur le bord supérieur de la barrique, à plus de trois pieds au-dessus de la pierre où elle se tenait dans les moments de repos; elle était parvenue à faire ce tour de force, et sautant lestement dans l'eau, elle était libre. Cette observation fut encore fatale à la pauvre bête; car au lieu de la pierre qui lui donnait un point fixe d'où elle pouvait s'élancer, on ne lui laissa pour se reposer hors de l'eau qu'un bois flottant et mobile, en sorte que ses efforts et son adresse devinrent infructueux. L'épreuve n'alla pas plus loin. L'histoire de ralph finit au moment où, selon toutes les probabilités, elle allait prendre un plus haut degré d'intérêt. Son premier instituteur fit présent de son élève à la sœur d'un ami; cette nouvelle maîtresse promettait d'observer avec une extrême attention tout ce qui serait relatif à son pensionnaire aquatique; mais un violent orage ayant emporté au loin la barrique-prison, on ne sait aujourd'hui ce qu'est devenue la prisonnière.

On a déjà pu voir que cette espèce de grenouille est très vorace. Voici un fait qui prouve que ses déprédations peuvent causer beaucoup de dommages. Un colon voisin du théâtre des exploits de Ralph avait le projet d'élever des canetons, et avait fait provision de bonnes couveuses. Tout alla bien jusqu'au moment où les jeunes oiseaux commencèrent à fréquenter les eaux; mais depuis lors on s'aperçut que leur nombre diminuait journellement. On rechercha la cause de ces pertes, et l'on découvrit que des grenouilles-taureau, embusquées dans les eaux fréquentées par les canetons, savaient à merveille les saisir pas les pattes, les entraîner sous l'eau, et les noyer pour les manger ensuite à leur aise.

Le tapage nocturne de ces grenouilles se fait entendre à plus d'une lieue de distance. On en mange en Amérique en les préparant à peu près comme celles d'Europe, au volume près. Les uns trouvent que cet aliment est toujours coriace; d'autres le jugent digne de paraître sur la table des gourmets les plus délicats. Comme il est question d'un goût fort innocent, on peut conclure que tout le monde a raison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30

LE TOMBEAU D'ANDREAS HOFER,

A INSPRUCK.

Voyez 1836, p. 26.)



(Monument d'Andreas Hofer, à Inspruck.)

La vie et la mort d'Andreas Hofer ont été racontées dans notre quatrième livraison de l'année dernière

En 1823, par ordre de l'empereur d'Autriche, le corps du héros tyrolien fut transporté de Mantoue, où il avait été fusillé, à Inspruck, pour y être enterré dans la cathédrale de Sainte-Croix. Le 22 février, six compagnons d'armes du brave Hofer entrèrent dans l'église portant son cercueil, sur lequel étaient déposés son chapeau de paysan et son sabre ; un concours immense de Tyroliens les suivaient tristement.

Depuis, on a élevé sur la tombe, dans l'intérieur de Sainte-Croix, le monument que représente notre gravure.

Ce monument est exécuté en beau marbre blanc de Carrare. La statue seule a environ 7 pieds de haut : elle repose, ainsi que la base qui imite un rocher, sur un dé ou parallélogramme de marbre blanc et de la même hauteur.

Aucun voyageur ami de la liberté et susceptible d'admiration pour la vertu, d'enthousiasme pour la gloire, ne s'arrête devant ce simple et beau mausolée sans une profonde émotion.

Les journaux allemands ont annoncé la mort de la veuve d'Andreas Hofer il y a peu de mois. Elle était âgée de soixante-douze ans, et, depuis le jour de l'exécution de son mari, elle avait toujours vécu dans la retraite avec ses filles.

DE L'HUMANITÉ DANS LA GUERRE.

La guerre est une chose si atroce, que l'accord général des hommes, depuis qu'ils ont commencé à prendre connaissance d'eux-mêmes, a été de diminuer, autant que possible, les horreurs qui accompagnent toujours le mouvement des armes. Ces abominables guerres d'extermination durant lesquelles on détruit les récoltes, on abat les arbres fruitiers, on incendie les villages, on enlève les troupeaux, on violente et l'on massacre les populations, sont condamnées par le droit public de tous les peuples, et n'ont place que chez ces tribus sauvages où l'humanité et la pitié sont des sentiments inconnus. Si malheureusement de pareils excès ont eu lieu dans des temps où la douceur générale des mœurs semblait devoir les rendre impossibles, l'histoire les inscrit sur des pages de deuil, et prononce sur les coupables son sévère anathème.

Quand une horde sauvage tombe en pays ennemi, tout lui est permis; car, de même qu'une troupe d'animaux fé-

roces, elle ne connaît aucun droit; elle pille, dévaste, ravage, fait couler partout le sang à son gré : mais il n'en est pas de même d'une armée. Une armée doit se considérer comme chargée d'une grave mission par la nation qu'elle représente, et ne doit rien faire qui ne soit digne d'un haut et noble caractère. Si elle cause du mal au peuple contre lequel elle combat, il faut que ce mal soit juste et puisse être considéré, de la part du vaincu comme de la part du vainqueur, comme une peine infligée par une magistrature suprême. Il n'y a d'autre vengeance permise, en temps de guerre, que cette vengeance que l'on a nommée la vengeance de la loi et pour laquelle la justice prête son noble glaive : toute autre vengeance est odieuse et déshonore. Polybe remarque avec raison que, si l'on ne veut pas faire durer éternellement la guerre, il faut l'arrêter quand la peine est égale au dommage, car autrement l'injustice réveille nécessairement une guerre nouvelle. « L'équité, dit un jurisconsulte célèbre, ne permet pas que, pour une maison incendiée ou quelques troupeaux enlevés, tout un pays soit livré à la dévastation. » A-t-on jamais imaginé, en effet, que le droit des armes pût autoriser une armée à incendier des maisons, à ruiner des villages, à livrer au soldat tout une population, pour venger le meurtre d'un homme ou le pillage d'une ferme? Les Huns et les autres barbares ont souvent fait cela dans leurs invasions; mais ce n'est pas là que les peuples policés ont jamais été choisir leurs exemples.

Un des hommes qui ont le plus durement mené la guerre contre les personnes, l'illustre fondateur de la nationalité juive, a posé, dans sa loi, des préceptes formels à l'égard du respect dû aux biens de la terre : il défend que rien d'utile soit jamais vainement perdu. « Vous ne couperez point, dit-il (*Deuter.* chap. 20), les arbres dont on peut se nourrir, et vous ne porterez point la hache dans la campagne; cela est plante et non pas homme, et ne peut augmenter le nombre de ceux qui combattent contre vous. » S'il faut des arbres pour les besoins du camp, il ordonne que l'on ne prenne que des arbres sauvages et stériles. Cette belle loi, comme l'ont remarqué tous les interprètes anciens et modernes, s'étend naturellement à tout ce qui porte fruit, aux moissons, aux animaux domestiques, aux provisions, aux maisons elles-mêmes. « Moïse, dit à cette occasion un auteur grec des premiers siècles du christianisme, a défendu avec une profonde sagesse de couper des arbres ou de ruiner des récoltes, en un mot d'anéantir aucun fruit, afin que le développement du genre humain ne pût jamais être entravé par le défaut de nourriture. Mais, allant plus loin, il a défendu de dévaster, en aucune manière, la terre de l'ennemi; considérant, sans doute, qu'il y aurait de l'iniquité à ce que la colère prît son cours contre des objets qui ne sauraient la provoquer. Et, par là, il nous donne cet enseignement, de ne pas regarder seulement le présent, puisque rien ne demeure éternellement dans le même état, et de faire attention que, par le changement naturel des choses, il se peut faire que ceux qui sont maintenant nos ennemis, venant à des négociations et à des traités, se trouvent tout à l'heure nos alliés. »

Toute l'antiquité païenne est d'accord avec Moïse sur ce point. Chez les Indiens, dit Diodore de Sicile, ceux qui cultivent la campagne sont comme sacrés en temps de guerre, et ils labourent leurs champs, sans être inquiétés, à côté des camps et des corps d'armée : l'ennemi ne fait aucun mal ni aux moissons, ni aux arbres. Les pythagoriciens, au rapport de Jamblique, professaient cet axiome qui a la même origine et le même fondement : — « Qu'il soit défendu de couper ou de gâter aucun végétal portant fruit. » Et Platon, dans le cinquième livre de la République : — « Que la terre ne soit pas dévastée, que les maisons ne soient point brûlées. » Cicéron, malgré son patriotisme, ne se fait pas faute de blâmer la ruine de Corinthe, accomplie par les Romains pour punir l'insulte que leurs ambassadeurs avaient reçue dans cette ville; et, dans un discours aux pontifes, il nomme horrible, méchante, condamnable à tous égards, une guerre qui s'adresse aux murailles et aux foyers domestiques. Dans son plaidoyer contre Verrès, se sentant soutenu par l'approbation de la conscience publique, il loue hautement Marcellus qu'il oppose à Verrès, et rappelle au peuple romain que ce général, envoyé contre les Syracusains, « respecta si bien tous les édifices publics et privés, sacrés et profanes, qu'on eût dit qu'il était venu avec son armée non pour soumettre la ville, mais pour la protéger. » Les historiens racontent que la chose dont Alexandre-le-Grand se repentit le plus vivement jusqu'à la fin de sa vie, lui qui avait à se repentir de tant de choses, fut la destruction de la ville de Thèbes, ordonnée par lui dans la fougue de la jeunesse et de la colère. Aussi, dans son expédition d'Asie, se conduisit-il tout différemment à l'égard des villes conquises et des propriétés de l'ennemi. Il sentait que sa mission n'était pas de détruire des Etats, mais d'en fonder. Il se rappelait peut-être ces sages paroles de Crésus vaincu à Cyrus, son vainqueur, pour l'engager à ne point laisser ravager la Lydie par ses soldats : « Ce n'est pas ma ville, ce ne sont pas mes possessions que tu dévastes : ces choses ne m'appartiennent plus; elles sont désormais à toi, et c'est ton propre bien qui se perd. » (Hérod., liv. I.)

Non seulement il n'est pas permis de dévaster les biens de l'ennemi, mais il ne l'est pas non plus de s'en emparer arbitrairement. La guerre n'institue pas plus le droit de pillage, que le droit d'incendie et d'assassinat. Sans doute il est de bon droit que ceux qui par leur faute ont provoqué une guerre juste restituent, lorsqu'ils sont vaincus, les frais de la guerre à ceux qui se sont vus réduits à la soutenir contre eux : mais il y a là une mesure et un ordre. Enlève-t-on capricieusement et sans autre forme de procès les bestiaux, les instruments de labourage, les provisions destinées à soutenir l'existence de la population vaincue? Une nation doit-elle imiter ces créanciers avares qui aiment mieux faire périr de faim leur débiteur en lui extorquant au plus tôt tout ce qu'ils peuvent en tirer, que de lui laisser quelque répit et les ressources nécessaires pour s'acquitter amplement plus tard de sa dette? De tout temps il a été reçu chez les grandes nations que l'on ne devait point profiter de la victoire pour charger les vaincus au-delà de ce qu'ils peuvent payer. Rappelons encore ici le droit antique, et les nombreux exemples de munificence à l'égard des vaincus que nous ont laissés les Romains. Appliquons à l'humanité tout entière ce droit canonique que l'Eglise n'avait institué que pour les guerres de la chrétienté, et qui prescrivait de respecter non seulement la personne des cultivateurs, mais leurs habitations, leurs troupeaux, leurs ustensiles.

Dans quel état de barbarie tomberions-nous, si les hommes armés arrivaient à penser que tout ce qui est dans leur pouvoir est aussi dans leur droit, et qu'il n'y a d'autre limite à la liberté de leurs actions que l'étendue de la force dont ils disposent? Y a-t-il aujourd'hui sur le globe des races tellement ennemies de la communauté humaine et tellement dégradées par la Providence, que les destinées du monde ne puissent suivre leur chemin au-delà du point où elles sont aujourd'hui, que ces races barbares n'aient été préalablement anéanties? Quelle nation, à moins de vouloir se livrer elle-même à la réprobation de l'Europe et à une éternelle infamie, oserait dire aujourd'hui en quittant le territoire des vaincus, ce que disaient avec orgueil les Hébreux : « Dieu nous les a livrés, et nous avons pris toutes » leurs villes; nous en avons tué tous les habitants, les » hommes, les femmes et les petits enfants. Nous n'y avons » rien laissé; les troupeaux sont devenus notre butin, et » nous avons fait notre profit de la dépouille des maisons. » (*Deut.*, ch. 2.) Les conditions du monde après dix-huit siè-

cles de christianisme, ne sont plus ce qu'elles étaient quinze siècles avant l'établissement de cette religion de fraternité universelle. Au dix-neuvième siècle le rôle de la politique n'est plus l'extermination des rebelles, mais leur conversion. Les nations plus faibles que nous par leur force comme par leur intelligence, doivent être considérées par nous comme des enfants que l'on soumet avec sagesse, que l'on châtie sans colère, que l'on améliore par une éducation progressive et par les bons exemples. Notre mission est de propager la civilisation et non de conquérir des territoires; et selon cette forte expression d'un ancien, pourrions-nous nous vanter d'avoir fait régner la paix, là où nous n'aurions réussi qu'à faire régner la solitude?

DE LA VARIÉTÉ DES ÊTRES ORGANISÉS.

On ne saurait se faire une idée de la multitude d'êtres organisés qui ont comme nous la terre pour séjour, qui comme nous y naissent, s'y développent, et y meurent après avoir, comme nous, donné l'existence à de nouveaux êtres de même nature qu'eux, et destinés à leur succéder dans la création. Les anciens naturalistes n'ont pas même soupçonné que l'on pût jamais découvrir autant d'individualités différentes, et peut-être, dans les régions encore inexplorées du globe, y en a-t-il plus que nous ne le pensons nous-mêmes aujourd'hui. En tous cas, voici un aperçu approximatif de ce que l'on pourrait nommer les différentes castes de cette population immense.

M. de Candolle estime que le nombre des plantes terrestres est de 110 000 à 120 000 espèces différentes. Cette estimation est peut-être un peu forte, et un botaniste anglais estime que ce nombre doit être réduit à 90 000 espèces, dont 80 000 de plantes phanérogames et 10 000 de plantes cryptogames : 45 000 espèces seraient encore inconnues. On peut donc adopter, sans trop d'erreur relativement à l'état actuel, le chiffre moyen de 100 000 espèces de végétaux.

Linné, d'après ses calculs et ses comparaisons, avait estimé que chaque espèce de plante phanérogame correspondait à quatre ou cinq espèces différentes d'insectes. Mais il est certain que cette proportion est beaucoup trop faible : il y a des pays septentrionaux, l'Angleterre, par exemple, où le nombre des espèces d'insectes est presque décuple de celui des espèces de plantes; et l'on sait que les insectes sont infiniment plus nombreux dans les climats tropicaux que dans les climats tempérés. Aussi y a-t-il des naturalistes qui pensent que l'on peut hardiment porter à 5 ou 600 000 le nombre probable des espèces d'insectes qui habitent le globe.

Les mammifères peuvent être considérés, sauf bien peu d'exceptions, comme étant tous connus, et le nombre de leurs espèces est d'environ 800; les oiseaux ne sont certainement pas tous connus, mais on peut évaluer à 6 000 le nombre des espèces actuellement déterminées. Enfin, M. Cuvier porte aussi au chiffre de 6 000 le nombre des espèces de poissons étudiées jusqu'à présent, et il y a un nombre immense de ces animaux qui demeurent dérobés jusqu'à présent aux investigations des naturalistes. Pour achever le total des espèces d'animaux vertébrés, il faudrait encore pouvoir mettre ici le nombre des espèces de reptiles qui est très considérable aussi : mettons-le en somme à 3 000.

Il faut maintenant parler des mollusques. Mais si leur nombre est appréciable lorsqu'on se borne aux espèces terrestres, il devient tout-à-fait inappréciable quand on veut tenir compte des espèces qui habitent la mer. Il faut songer que la mer est occupée par des êtres organisés jusque dans des profondeurs où nos yeux n'apercevraient plus aucune lumière, et où règne, relativement aux habitants de la surface, une obscurité absolue. Il est possible que l'Océan, dans ses plus grandes profondeurs, soit désert : cela est même probable, mais la surface habitable du fond des mers reste toujours au moins le double de la surface des continents et des îles. Aux mollusques il faut encore joindre cette foule infinie de zoophytes, que Lamark croyait ne pouvoir mieux comparer qu'à celle des insectes qui vivent dans l'air, et ces animaux parasites qui sont souvent au nombre de trois ou quatre pour chaque espèce qu'ils exploitent.

Parlons aussi de ces plantes marines que l'on ne connaît encore que si imparfaitement, et dont le nombre peut être comparable à celui des plantes terrestres, car la libéralité du Tout-Puissant ne s'étend pas moins dans les régions inaccessibles à l'homme que dans celles qui sont de son domaine.

Estimons, en résumé, que le nombre des espèces animales et végétales qui habitent les eaux est égal à celui des espèces qui sont organisées pour l'existence atmosphérique, et nous aurons un compte d'environ 2 000 000 d'espèces différentes pour le nombre total des espèces animales qui sont répandues sur la terre. Laissons maintenant descendre notre imagination au sein de ce monde microscopique qui est répandu de toutes parts dans le grand monde, que nous ne connaissons que d'hier et sur quelques points, qui est plus nombreux en individus, et qui est peut-être plus nombreux aussi en espèces que le monde apparent dont nous venons de parler.

Quelle prodigalité infinie de créatures! En supposant que toutes les espèces fussent réunies par couples en une seule collection, et que l'on voulût les examiner l'une après l'autre, on trouverait là une occupation plus longue qu'on ne l'imagine sans doute à première vue. En réduisant le nombre des espèces à deux millions, et en admettant que le curieux demeurât continuellement appliqué à ce travail sans jouir de repos et pendant dix heures par jour, et qu'il ne fallût qu'une minute pour examiner chaque espèce, mâle et femelle, lire ou prononcer leur nom, les considérer, et graver suffisamment leur figure dans sa mémoire, il faudrait environ vingt ans d'assiduité, disons toute la vie d'un homme, pour arriver à la fin de cette immense et fatigante revue. Notre esprit n'est pas même en état d'entrevoir la raison de l'existence de tant de races différentes! Nous ne savons nous expliquer, outre le rôle de notre espèce, espèce immortelle et capable de seconder le Créateur, que le rôle des animaux utiles qui nous servent à vivre.

LES COMMENTATEURS JUIFS.

L'Ecriture-Sainte a été, de la part des docteurs juifs, l'objet d'un grand nombre de commentaires. Il est impossible d'imaginer toutes les fables que le développement de ce qui est écrit dans la Bible, au sujet du paradis terrestre et de ses premiers habitants, ont fourni à quelques uns d'entre eux. Il y en a qui sont allés jusqu'à calculer la taille d'Adam, qui était selon eux de douze cents pieds, et qui ont prétendu suivre de génération en génération la décroissance de cette taille jusqu'à celle des hommes de notre temps; d'autres ont affirmé qu'Adam possédait parfaitement l'algèbre et la géométrie, la connaissance des beaux-arts, et, en général, tout ce qui est du ressort de l'esprit du genre humain; il n'y a pas jusqu'à l'alchimie qui n'ait revendiqué Adam pour l'enrôler dans sa tradition et en faire un de ses ancêtres. Au surplus, il faut convenir que dans toutes ces rêveries, qui ne sont que l'ouvrage de quelques individus, et n'ont jamais reçu l'assentiment général des Juifs, éclate une imagination tout-à-fait orientale et digne de rivaliser avec celle des Arabes. Il est même évident qu'une grande partie des idées les plus curieuses des *Mille et une Nuits*, notamment ce qui regarde la magie et l'anneau tant vanté de Salomon, est un reflet de cette poésie hébraïque secondaire. Les écritures juives ne s'arrêtent point, comme

celles que les chrétiens ont adoptées, à la venue de Jésus-Christ : elles se continuent au-delà, comme cela était naturel, puisque les Juifs ne reconnaissent nullement la réalité de l'événement qui est la base fondamentale de la religion chrétienne. La religion de l'attente du Messie s'est développée chez les Juifs par la force même qui faisait prospérer autour d'eux celle de la venue du Christ. Le principal corps de ces écritures juives et non chrétiennes est connu sous le nom de *Talmud*. Le texte, qui porte proprement le nom de *Mischna*, a été développé par une quantité considérable de commentaires, les uns sérieux, les autres pleins d'une imagination exubérante.

Voici, d'après le Talmud et ses commentaires, une idée du grand banquet que le Messie doit servir aux élus dans le paradis au jour du jugement : c'est le *banquet du léviathan*. Le premier plat du repas est le *béhémoth* ou bœuf sauvage : cet animal a été créé avec les autres animaux le cinquième jour de la création; mais Dieu lui a ôté la faculté de se reproduire, parce que l'espèce en se multipliant aurait immanquablement changé le monde en un désert; il mange tous les jours l'herbe qui croît sur mille montagnes constituant son pâturage; mais chaque nuit cette herbe se renouvelle. Après le *béhémoth* vient le *léviathan* : celui-ci est un poisson qui date aussi de l'époque de la création; il est d'une taille si énorme que la terre repose sur une de ses écailles (suivant les Indiens, elle repose sur une écaille de tortue). Le léviathan mange chaque jour un poisson qui a cinq cents lieues de longueur. Au moment du repas, ce poisson sera tué par l'ange Gabriel. Sa femelle, mise à mort par Dieu dès le jour de la création, sera servie comme salaison. Selon d'autres commentateurs, Dieu procurera aux élus le spectacle d'un combat entre le béhémoth et le léviathan, dans lequel ces deux animaux géants se tueront l'un l'autre. Le banquet sera terminé par la distribution de la chair de l'oiseau *ziz-sadai*. Cet oiseau, qui paraît avoir inspiré aux conteurs arabes l'invention de leur fameux oiseau *roch* dont se souviennent à coup sûr tous ceux qui ont lu les *Mille et une Nuits*, éclipse le soleil chaque fois qu'il lui arrive d'ouvrir ses grandes ailes; un œuf qui tombe de son nid écrase trois cents cèdres, et inonde soixante villages s'il se casse. La peau du léviathan, plus riche et plus éblouissante que les pierres précieuses, sera distribuée aux convives en quantité proportionnée à leurs mérites, et leur servira à se faire de riches et merveilleuses parures. En voilà sans doute assez pour donner une idée de ces débordements singuliers d'imagination.

Il existe d'autres commentaires d'un autre caractère et beaucoup plus sérieux; mais quelques uns sont tellement obscurs, qu'il est presque impossible d'y rien entendre. On dirait que leurs auteurs avaient à cœur de s'entourer de tant de voiles que les adeptes seuls pussent comprendre leurs paroles, et qu'ils avaient inventé une sorte de moyen d'écrire en chiffres non avec des caractères, mais avec des pensées. En voici un des exemples les plus curieux que l'on puisse citer. Aben-Ezra, dans son commentaire sur le Pentateuque, écrit ces paroles singulières, et auxquelles, au premier abord, on ne saurait trouver aucun sens. — « Au-delà du » Jourdain, pourvu que tu entendes le mystère des douze, » Moïse a aussi écrit la loi; et alors le Cananéen était en ce » pays-là, ce qui sera manifesté sur la montagne de Dieu; » et lorsque tu découvriras son lit de fer, tu connaîtras la » vérité. » N'est-ce pas là ce qu'on peut raisonnablement nommer un véritable amphigouri? Eh bien, la prétention d'Aben-Ezra, prétention qu'il ne saurait, sous aucun prétexte, nous appartenir de discuter ici, est d'établir par cette phrase que les livres du Pentateuque ne sont pas de la main de Moïse; mais si le Pentateuque a besoin de commentaires, il faut avouer que ce commentaire-ci en a bien plus besoin encore, car il faut déchiqueter la phrase morceau par morceau pour lui trouver un sens. Par ces mots « au-delà du Jourdain, » Aben-Ezra insinue que, puisque dans le Deutéronome, les lieux situés entre le Jourdain et le désert sont désignés comme étant *au-delà* du Jourdain, ce livre n'a pas été écrit par Moïse, qui, étant toujours resté entre le Jourdain et le désert, aurait plutôt nommé ces lieux *en deçà* du Jourdain, et que son rédacteur a dû être un habitant de Jérusalem ou de quelque autre lieu situé sur le côté du torrent opposé au désert. Par le « mystère des douze, » il entend vraisemblablement que le livre de Moïse ayant été écrit sur le pourtour d'un autel composé de douze pierres, comme cela est raconté dans le livre de Josué, devait être nécessairement d'une étendue moins considérable que celui que nous possédons aujourd'hui. « Moïse a aussi écrit la loi, » signifie que l'écrivain parle de Moïse à la troisième personne, comme de quelqu'un dont on rapporte l'histoire. Enfin, il y a un sens analogue dans toutes les autres parties de cette phrase singulière : le lit de fer est le lit de Og, roi de Basan, qui fut défait par les Hébreux, sous la conduite de Moïse; ce lit fut trouvé, comme cela est raconté dans le livre de Samuel, sous le règne de David, à la prise de la ville de Rabah, et il est écrit dans le Deutéronome, à la suite du récit de la victoire remportée par Moïse sur le roi Og : « On montre encore, dans la ville de Rabah des Ammonéens, le lit de ce roi, qui est de neuf coudées de longueur et de quatre de largeur. » Aben-Ezra, en découvrant le lit de fer, entend découvrir que cette note sur le lit du roi Og est d'une main bien postérieure à Moïse.

Aben-ezra est un des Juifs les plus savants qui aient jamais existé; il a joui dans son temps d'une immense réputation, et les hébraïsants ont encore pour ses ouvrages une estime profonde. Sa tendance constante, à l'opposé des commentateurs dont nous avons d'abord parlé, et qui semblent n'avoir eu à tâche que de rendre les récits de la Bible encore plus merveilleux, a été de simplifier autant que possible ces récits, et de les ramener à l'ordre naturel. Ainsi, il ne craignait pas de professer l'opinion que le passage de la mer Rouge n'avait rien eu de miraculeux, et avait tenu simplement à ce que Moïse, profitant de connaissances locales que n'avaient point les Egyptiens, avait saisi le moment de la marée basse pour faire passer aux siens un bras de mer dans lequel les Egyptiens, venus trop tard, s'étaient noyés. On conçoit que les opinions d'Aben Ezra ait été réprouvées non seulement par l'Eglise, mais par un grand nombre de ses coreligionnaires trop attachés à leurs gloires nationales pour consentir à les abandonner ainsi.

La vie d'Aben-Ezra est extrêmement curieuse; il vécut constamment errant, visitant les diverses écoles que les Juifs avaient de son temps dans toute l'étendue de la chrétienté, et y faisant des enseignements oraux sur l'Ecriture. Il était né à Tolède, en 1119, d'une famille distinguée parmi les Israélites. Il habita d'abord Cordoue, où il écrivit en arabe son Traité sur les êtres animés, dans lequel il démontre l'existence de Dieu par l'admirable structure des êtres qu'il a créés. De là il vint en France, où régnait alors Louis VII, père de Philippe-Auguste, et habita successivement Marseille, Montpellier, Lyon, Orléans, Paris. Il alla ensuite en Italie, et fixa son séjour à Rome, toujours occupé de ses travaux sur la Bible. Déjà âgé, il s'embarqua pour l'Orient, et alla rendre visite à la Palestine, cet illustre théâtre des événements dont il s'était occupé toute sa vie, et il n'est pas douteux que ce voyage n'ait été pour lui l'occasion d'études profondes sur la géographie sacrée. A son retour d'Orient, Aben-Ezra se rendit en Angleterre, et après être revenu en Italie où était sa famille, il repartait de nouveau pour l'Orient, lorsqu'il mourut à Rhodes, âgé de soixante-quinze ans. Une histoire d'Aben-Ezra serait bien intéressante et bien capable de nous faire connaître à fond cette situation extraordinaire de la

race juive durant le moyen âge. La vie de ce grand érudit a été traversée d'angoisses et de souffrances de toutes sortes : on connaît le mépris qu'il y avait alors parmi les peuples chrétiens pour les Israélites. Voici la traduction de quelques vers d'une élévation de style assez remarquable, qu'Aben-Ezra avait composées sur ses malheurs.

« Si mes larmes devaient couler en proportion de mes » malheurs, aucun pied humain ne pourrait se poser à sec » sur la terre. Mais la réconciliation divine ne s'est pas faite » seulement avec les eaux du déluge, et voici que l'arc-en- » ciel s'est déployé à mes yeux. »

RUINES D'UN AMPHITHÉATRE
ET D'UN THÉATRE GRECS A SYRACUSE.

(Voyez, sur la construction et la distribution des amphithéâtres et des théâtres anciens, 1835, p. 265 et suiv., 329 et suiv.)

L'ancien amphithéâtre de Syracuse, dit l'abbé Saint-Non, était bâti sur un terrain inégal, moitié taillé dans le roc, et moitié construit en grosses pierres, avec des corridors voûtés; cet édifice était d'une forme ovale fort allongée dans son plus grand diamètre, et fort resserrée sur l'autre. Il paraît qu'en tout c'était un monument médiocre, et qu'il y a lieu de croire qu'il fut élevé par les Romains, ainsi que celui dont on voit quelques restes à Tarente, et pour l'usage seul de la colonie qui y fut établie.

Près des ruines de cet ancien amphithéâtre, ajoute le même voyageur, l'on retrouve celles d'un autre monument, qui, quoique bien délabré, offre encore un aspect bien intéressant; c'est le théâtre de Syracuse.

Le peu qui existe de cet édifice suffit pour faire voir qu'il avait été construit avec le plus grand soin, et disposé pour que le spectateur y fût placé et assis très à l'aise. On remarque encore que chaque gradin était entaillé dans son épaisseur, et formait à l'extrémité de la pierre une espèce de rebord pour y appuyer les pieds et ne pas gêner le spectateur qui était assis plus bas. Il paraît qu'autour du théâtre il régnait une galerie circulaire, dont on aperçoit encore la plate-forme en quelques endroits; elle portait vraisemblablement un ordre d'architecture avec un corridor ou rang de loges couvertes.



(Ruines d'un Théâtre grec, à Syracuse.)

Diodore, en parlant des différents édifices qui ornaient plusieurs villes de la Sicile dans ses beaux jours, et entre autres du théâtre d'Argyrium, comme un des plus remarquables, dit que celui de Syracuse était supérieur à tous les édifices de ce genre dans la Sicile.

C'était à ce théâtre que, suivant l'usage des anciens Grecs, toute la république des Syracusains se rassemblait pour traiter des affaires publiques; et nous voyons à ce sujet dans Plutarque, que lorsque, vers la fin du règne de Timoléon, il se présentait quelque affaire importante où l'on désirait le consulter, on le faisait prier de la part de l'assemblée de se rendre au théâtre; quand il paraissait porté dans la litière, parce qu'il était très âgé et aveugle le peuple le saluait par des applaudissements universels. Timoléon y répondait, dit l'historien, en saluant également l'assemblée, et quand le silence était rétabli, après avoir attentivement écouté ce qu'on avait à lui demander, il disait son sentiment.

Au reste, la situation de cet édifice était parfaitement belle; il était placé presqu'au centre des quartiers principaux de Syracuse, et sur une partie un peu élevée; les spectateurs avaient le coup d'œil de la pleine mer, celui de l'île d'Ortygie, du grand port, des belles campagnes

qu'arrose l'Anapus, du quartier où était élevé le superbe temple de Jupiter Olympien, du faubourg de l'Achradine, et enfin de la Néapolis.

LA CHASSE EN ÉGYPTE.

(Premier article.)

Un de mes souvenirs que j'aime, est celui des grands espaces de l'Egypte que j'ai parcourus le fusil sur l'épaule, et de mes chasses dans la plaine et le désert, au bord des lacs et dans les forêts. L'Egypte est peu connue sous ce rapport; et peut-être n'est-il pas sans intérêt de savoir qu'elle abonde en gibier de toute espèce, et que, dans certaines parties, les lièvres et les sangliers foisonnent.

Les Arabes ont peu de goût pour la chasse. Cela tient-il à leur paresse, à leur pauvreté, à la douceur de leur caractère, ou bien à ces trois causes réunies? J'incline pour cette dernière opinion. En outre, ils n'apprécient en aucune manière le gibier; leur palais rejetterait avec dégoût la viande faisandée; le mouton est pour eux la nourriture par excellence. Leur aversion pour ce genre d'exercice provient aussi de leurs idées particulières sur la vie future des animaux, qui, selon eux, doivent comparaître au jugement dernier, et recevoir comme les hommes la récompense de leurs œuvres. Aussi leur répugnance pour le chien et le cochon, déclarés immondes par le Coran, est-elle empreinte d'un esprit de tolérance; leur contact est, à la vérité, une souillure, qui exige une ablution spéciale; cependant ils regarderaient de mauvais œil quiconque tuerait ou maltraiterait même ces animaux; ils diffèrent en cela des Juifs, leurs ancêtres, qui passaient tout au fil de l'épée, dans les villes prises d'assaut, tout jusqu'aux ânes des Philistins.

Ils savent que le Prophète affectionnait particulièrement les chats, à cause de la gravité et de la dignité de leur maintien. Les mères racontent à leurs enfants que l'apôtre de Dieu aima mieux couper un pan de son caftan, que de troubler le sommeil de son chat favori, endormi sur son manteau. Aussi le chat est-il l'ami de la maison; souvent, par esprit de piété, on lui laisse par testament une rente viagère. Il existe au Caire, près de Babel Nasz, porte de la Victoire, un hôpital de ces animaux; on y recueille les chats malades et sans asile; j'ai vu plus d'une fois les fenêtres encombrées d'hommes et de femmes qui leur donnaient à manger à travers les barreaux : je me suis souvent arrêté devant ce curieux spectacle; ces chats avaient sur leurs bonnes faces une véritable expression de béatitude.

Parmi les oiseaux sacrés, l'ibis blanc est un de ceux qu'il serait sacrilége de tuer, parce qu'il est vénéré comme un symbole d'innocence et un signe de bénédiction pour les travaux champêtres; ce que j'en sais, c'est par expérience. Ornythologiste par désœuvrement, je battais un jour les champs pour augmenter ma collection; j'aperçus derrière une charrue une bande d'ibis qui tranchaient sur la couleur noire de la terre; m'approcher, viser de manière à ne pas les massacrer, en laisser quatre sur la place, courir joyeux pour les prendre, ce fut l'affaire d'un instant; mais je m'arrêtai troublé en voyant un fellah lâcher ses bœufs, se prosterner la face contre terre, lever les yeux au ciel. «Respectable chek, lui dis-je en m'approchant, » ne détourne pas tes yeux avec horreur; si j'ai mal fait, » instruis-moi. Dieu punit la méchanceté et non l'ignorance.» Il me regarda, sa figure s'adoucit. «Oui, sans » doute, tu as fait une mauvaise action en tuant ces oiseaux que Dieu nous envoie tous les ans, avec leurs robes » blanches, pour bénir notre travail. Ils suivaient ma charrue depuis le premier jour. Mais si tu ne savais pas ces » choses, que Dieu te pardonne! — Mon chek, repris-je, » pour réparer mes fautes, je peux rendre à ces oiseaux une » apparence de vie; mon pouvoir ne va pas au-delà. Dieu » seul pourrait les ressusciter. »

Ces dernières paroles, en le remplissant d'étonnement, lui touchèrent le cœur et me valurent son amitié; je le revis quelques jours après à sa charrue; il était content; les ibis étaient revenus en foule. Quand j'eus fini d'empailler ceux que j'avais tués, je les lui montrai, selon ma promesse; il fut émerveillé, et faillit me prendre pour un magicien.

Ainsi, grâce à la misère des Egyptiens, misère qui ne leur permet pas l'achat d'un fusil, de la poudre et du plomb, grâce à leur nonchalance qui répugne à tous les exercices violents, à leur mansuétude et à leurs idées religieuses, le gibier croît et multiplie chez eux comme les étoiles du ciel et comme les sables de la mer.

Imaginez-vous les canards et les sarcelles vous regardant passer au bord des lacs, les lièvres sautillant dans vos jambes, des bécasses et bécassines ne se donnant pas la peine de se cacher dans les joncs des marécages; des vols de pluviers et de vanneaux à obscurcir l'air, des perdrix et des cailles vous narguant sur votre chemin, et des files d'oies sauvages qui ricanent en passant sur vos têtes.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

ÉCLAIRAGE AU GAZ.

(Voyez p. 133 et 145.)

Quelques notions précises sur l'économie qui peut résulter sur l'emploi du gaz ayant paru un complément nécessaire à notre premier article sur ce sujet, nous essaierons de les réunir ici avec le caractère de simplicité et de brièveté qui convient à la nature de ce recueil. Elles intéressent les villes et les grands établissements, comme celles que nous avons précédemment données intéressaient les ménages. Notre examen principal doit porter sur la comparaison des deux sortes de gaz qui servent à l'éclairage, celui de l'huile et celui de la houille; l'un provenant d'une matière plus coûteuse, mais plus abondant et plus lumineux; l'autre provenant d'une matière plus commune, mais aussi plus rare et d'un moins bon service : notre but sera de déterminer les conditions de l'emploi de chacun de ces gaz.

On avait cru, dans l'origine, que l'huile transformée en gaz développait par sa combustion beaucoup plus de lumière que l'huile brûlée directement dans une lampe. M. Taylor, l'inventeur de la méthode, avait même annoncé, au premier abord, que le gaz donnait un bénéfice de 54 p. 100. Si cela était exact, l'avantage de consommer, sous forme de gaz, l'huile destinée à l'éclairage, au lieu de la consommer en nature, serait certainement bien démontré. Mais MM. Payen et Bérard, en étudiant cette question par de nombreuses expériences et avec toute l'attention qu'elle réclamait, se sont assuré que c'est précisément le contraire qui a lieu, et qu'en brûlant dans une lampe bien construite une quantité d'huile déterminée, on en tirait plus de lumière que du gaz fourni par la décomposition d'une quantité d'huile égale à celle-ci.

L'éclairage au gaz de l'huile ne peut donc avoir d'avantage sur l'éclairage à l'huile que parce que l'on peut employer pour le premier des huiles trop grossières pour convenir au second. En effet, on se sert d'huiles brutes de poisson qui sont beaucoup trop fétides pour avoir jamais accès dans l'intérieur de nos maisons, et qui sont à bien plus bas prix que les huiles de graines dont nous faisons généralement usage pour nos lampes. Pour que l'éclairage au gaz offre sur l'éclairage à l'huile un bénéfice digne d'attention, il faut que la valeur des huiles dont on se sert pour fabriquer le gaz ne dépasse pas le tiers de la valeur de l'huile dont on se sert pour les lampes: en outre, pour couvrir les frais de l'appareil, du chauffage, des fourneaux et de la

main-d'œuvre, il faut avoir au moins deux cents becs à alimenter. Voici la comparaison de la dépense de deux cents becs, consommant chacun 160 litres de gaz par jour et brûlant pendant quatre heures, avec deux cents lampes consommant 120 grammes d'huile par jour et brûlant aussi pendant quatre heures : le compte est fait pour une moyenne de trois cents jours.

Gaz.		*Lampes.*	
18 000 kil. d'huile à 45 cent.	8 100 f.	7 200 kil. à 1 f. 40 c.	10 080 f.
Chauffage	1 000	Mèches	300
Intérêt de l'appareil à 10 p. 100.	1 500	Intérêt des lampes à 10 p. 100.	300
	10 600 f.		10 680 f.

La dépense est à très peu près la même ; mais il faut remarquer que la lumière fournie par le gaz, en donnant à chaque bec une consommation de 40 litres par heure, comme nous l'avons fait, est au moins deux fois plus forte que celle des lampes ; de sorte qu'on aura pour 16 000 francs, en employant le gaz, une quantité de lumière que l'on n'aurait que pour 20 000 francs en employant des lampes.

Pour comparer l'éclairage au gaz de l'huile avec l'éclairage au gaz de la houille, il faut savoir qu'un litre de gaz de l'huile bien préparé fournit une quantité de lumière bien supérieure à celle que l'on peut produire avec un litre de gaz de la houille. On peut estimer que le pouvoir éclairant du gaz de l'huile est, en général, le triple de celui du gaz de la houille; il peut même, dans des circonstances favorables, devenir le quadruple de l'autre. Ainsi, tandis qu'on alimente avec 38 litres de gaz de l'huile un bec ordinaire il en faut 140 environ de gaz de la houille pour produire le même effet. La lumière d'un pareil bec équivaut à celle de douze chandelles de six à la livre, de neuf bougies de cinq à la livre, ou enfin, à peu près le quart en sus de celle d'une lampe Carcel brûlant 42 grammes d'huile par heure.

Il est aisé d'après cela de déterminer pour une localité quelconque si l'avantage se trouve du côté de l'huile ou du côté de la houille. Voici, pour Paris, les principaux éléments de ce calcul.

Un kilogramme de houille fournit 200 litres de gaz ; un kilogramme d'huile en fournit 800 litres, dont la lumière équivaut à celle de 2 800 litres de gaz de la houille : un kilogramme d'huile équivaut donc à 14 kilogrammes de houille, qui, à Paris abstraction faite du coke que l'on en retire, ont une valeur de 40 centimes. Il faut donc, pour avoir avantage à employer l'huile, que sa valeur ne soit guère que de 40 centimes le kilogramme. Comme les appareils et les frais de main d'œuvre sont moins considérables pour la fabrication à l'huile que pour la fabrication à la houille, il y a là, pour l'huile, un avantage qui n'est pas à négliger, et qui lui donne la supériorité dans tous les petits établissements, excepté cependant dans le voisinage des mines de houille.

Pour donner à nos lecteurs une idée précise de l'importance et de l'étendue d'une grande usine pour l'éclairage, nous placerons sous leurs yeux les comptes de l'usine royale de Paris, tels qu'ils ont été publiés dans le Traité de chimie industrielle par M. Dumas, membre de l'Institut.

Dépenses.

Intérêts, à 5 p. 100 de 1 200 000 fr. formant le capital d'établissement	60 000 fr.
Matière première (22 950 quint. métr de houille à 4 fr. 40 c. l'hectolitre)	126 222
Combustible (20 081 hectol. à 2 fr. 85 c.)	57 230
Main-d'œuvre	50 000
Frais généraux	45 000
	340 000 fr.

Recettes.

Lumière 2 400 becs, à 93 fr. 90 c. par an)	225 360 fr.
Coke (40 161 hect. à 2 fr. 85 c.)	114 461
Cornues vendues comme vieille fonte	3 600
Goudron	1 200
	344 632 fr.
Bénéfice net, intérêts payés	4 579 fr.

On voit que cette fabrication n'est pas très fructueuse, car les grands appareils de premier établissement étant exposés à se détériorer, l'intérêt de 5 p. 100 n'est pas assez fort pour des fonds ainsi engagés ; et, comme le fait remarquer M. Dumas, si l'on portait cet intérêt à 8 p. 100, on trouverait dans les recettes de l'établissement un déficit annuel de 32 000 francs. Il est important toutefois de remarquer que l'on ne saurait rien conclure du résultat que nous venons d'exposer contre l'avantage réel de l'éclairage au gaz de la houille pour la ville de Paris; au lieu de prouver que la lumière obtenue par ce procédé est trop coûteuse, il pourrait en effet prouver tout aussi bien que les consommateurs le paient trop bon marché. C'est en effet ce qui a lieu : la concurrence a obligé les fabricants à réduire leurs prix jusqu'à cesser presque entièrement d'avoir aucun bénéfice, de manière à gagner seulement assez pour pouvoir payer strictement les intérêts de leurs fonds et continuer à marcher.

Dans l'état actuel de la fabrication et de la vente du gaz de la houille, il y a donc bénéfice à le consommer et perte à le produire. En effet, on a démontré par des expériences certaines que le bec de gaz, payé 5 centimes seulement par heure (voy. Eclairage, p. 155), donnait deux fois plus de lumière qu'une lampe coûtant 10 centimes par heure. En évaluant donc à 10 centimes par heure la valeur des 2 400 becs desservis par l'usine royale, on trouverait que le bénéfice annuel de cette usine s'élève à 200 000 francs. Ce chiffre représente donc l'avantage réel qu'un industriel trouverait à s'éclairer au gaz, au lieu de s'éclairer à l'huile, s'il faisait lui-même le gaz nécessaire à sa consommation, et si sa consommation, il est essentiel de le remarquer, s'élevait au moins à 2 400 becs.

Il résulte de là que pour une consommation moindre de 200 becs, il convient en général de se servir de lampes; que pour une consommation de 200 becs, il peut être avantageux d'établir un appareil pour l'éclairage au gaz de l'huile; que pour une consommation plus considérable, il faut se servir du gaz de la houille; enfin, qu'en supposant que les frais généraux et le capital d'établissement de l'usine dont nous avons donné les comptes puissent suffire pour l'alimentation de 4 ou 5 000 becs, on pourrait trouver, même à Paris, du bénéfice à livrer au consommateur la lumière à raison de 5 centimes seulement par bec et par heure.

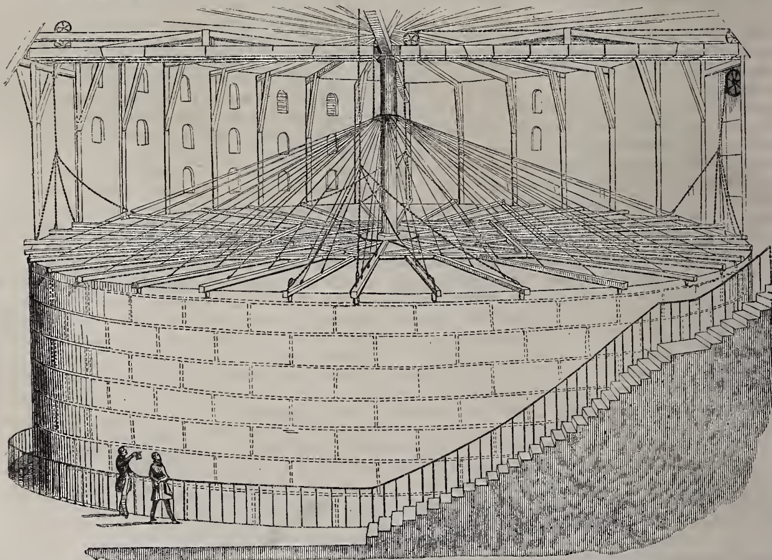
Nous avons pensé que ces données pourraient intéresser un grand nombre de nos lecteurs en leur permettant de faire, chacun pour sa localité, ne fût-ce que par curiosité, la comparaison, sous le rapport économique, de l'éclairage au gaz avec l'éclairage ordinaire. Il est certain que les pays voisins de la houille, déjà si favorablement partagés à tant d'égards, le sont relativement à l'éclairage d'une manière toute spéciale. Les économies qu'une ville bien placée peut faire en s'éclairant, au moins en grande partie, par la lumière du gaz, au lieu de s'éclairer par celle des lampes, sont certainement dignes de la plus haute attention de la part des magistrats municipaux.

Le plus grand inconvénient de l'emploi du gaz est, comme nous l'avons dit, de ne pouvoir convenir qu'à des lumières fixes comme celles des voies publiques, des salles de spectacle, des cafés et des autres lieux habituels de réunions nocturnes. On a, dans ces dernières années, essayé de détruire cette gêne, qui est considérable, en établissant

des réservoirs de gaz portatifs. On comprimait le gaz dans un cylindre avec une pression égale à celle d'une colonne d'eau de 1 000 à 1 200 pieds de hauteur, de manière à diminuer notablement son volume; puis, en mettant ce cylindre en communication avec un bec à robinet et en laissant dégager le gaz par cet orifice, on se procurait une lumière transportable à volonté. En se servant du gaz de l'huile, on pouvait, avec un réservoir d'une capacité de trois ou quatre litres seulement, se procurer une lumière égale à celle d'une bonne lampe pendant 6 ou 8 heures. Mais ce procédé a eu peu de succès. Cela tient probablement au trop grand volume des lampes qu'il nécessite, au danger de l'explosion des réservoirs remplis par un gaz fortement comprimé, enfin à l'incommodité de la distribution quotidienne. Il faudrait avoir chaque matin son porteur de gaz, comme on a son porteur d'eau : or, la tendance de la civilisation est de remplacer les porteurs d'eau par des tuyaux de distribution comparables à ceux qui sont en usage pour la distribution du gaz ; on ferait donc pour le gaz ce qu'on cherche maintenant à éviter pour l'eau.

Nous terminerons cet article par quelques mots sur l'histoire de l'éclairage au gaz, qui compléteront les notions qu'il nous a paru utile de répandre sur cet intéressant sujet.

La première idée de cette industrie appartient à un ingénieur français nommé Lebon, qui, en 1785, proposa de tirer parti, pour l'éclairage des maisons, des gaz qui proviennent de la distillation des bois. Il proposait d'établir dans chaque maison, comme meuble de ménage, un appareil fort ingénieux qu'il nommait *thermolampe*. On distillait le bois, comme dans la fabrication du gaz de la houille on distille la houille : on se procurait ainsi, 1° du charbon de bois, résidu de la distillation du bois; 2° de la chaleur produite par le feu entretenu dans le fourneau, et répandue dans les appartements par un calorifère; 3° du vinaigre et du goudron provenant de la condensation de la fumée; 4° enfin du gaz hydrogène, dégagé par la distillation du



(Gazomètre de la Compagnie française d'éclairage par le gaz, à Paris. — Ce dessin représente la cloche en plaques de tôle dans laquelle arrive le gaz et du sommet de laquelle il sort par un tuyau. L'appareil de suspension est indiqué par les cordes qui se réunissent à la colonne centrale, p. 147.)

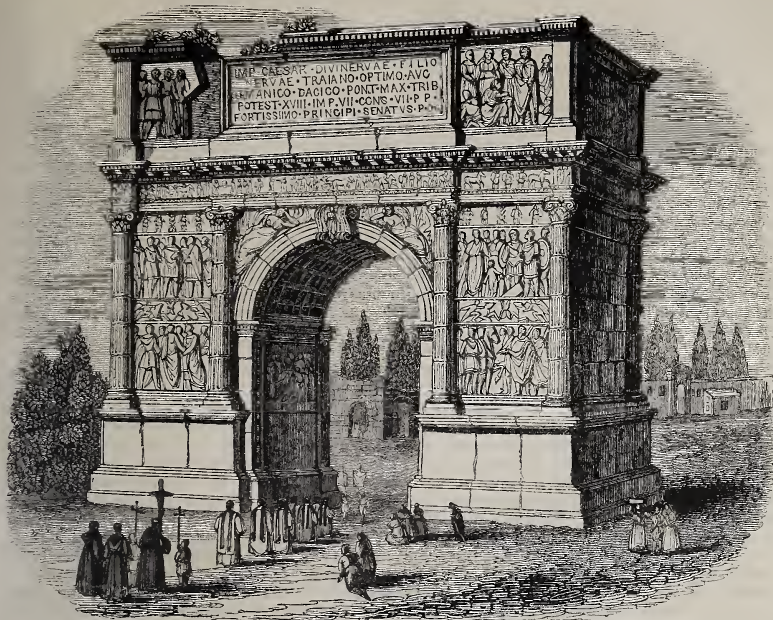
bois, et appliqué à l'éclairage des appartements. Cette invention ne fut pas adoptée, bien que Lebon eût indiqué la houille comme très propre à remplacer le bois dans ce genre d'appareil. La France eut donc, en cette circonstance comme en tant d'autres, l'honneur de l'invention : les Anglais eurent celui de l'application. Les premiers essais pour l'éclairage en grand par le gaz de la houille, furent faits au commencement du dix-neuvième siècle par un ingénieur anglais nommé Murdock, dans les ateliers du célèbre Watt, près de Soho, et dans les filatures de coton de MM. Philips et Lee, à Manchester. Ces essais ayant parfaitement réussi, ce mode d'éclairage se répandit rapidement dans la plupart des villes manufacturières, où l'on a tant de besoin de se débarrasser des inconvénients de la nuit, et tant besoin aussi d'user d'économie.

L'éclairage au gaz de l'huile est d'invention plus récente : il paraissait si naturel de brûler de l'huile dans les lampes qu'il était difficile de s'aviser de l'avantage qu'il pouvait y avoir à la brûler dans des appareils infiniment plus compliqués. C'est à Londres, et par le célèbre ingénieur M. Taylor, que ce procédé fut mis pour la première fois en pratique; le bas prix des huiles de morues auxquelles il donnait un genre d'utilité tout nouveau, fut cause qu'il eut du succès et put même entrer avec avantage en concurrence avec l'ancien procédé. En France, on a proposé d'employer les graines ogéalineuses en nature, l'huile de térébenthine les matières grasses des eaux de savon qui sortent des fabriques; mais aucun de ces procédés n'a été jusqu'ici sanctionné par l'usage. On se sert soit de la houille, soit des huiles brutes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

ARC DE TRAJAN, A BÉNÉVENT.



(La Porte d'Or, ou **Arc de Trajan**, à Bénévent.)

Cet arc, construit en marbre de Paros et admirablement conservé, a quarante-huit pieds de hauteur. Il est par conséquent plus haut de quelques pieds que l'arc du Carrousel et moins haut que l'arc de l'Étoile de deux tiers environ. (Voyez, 1836, page 408, hauteur comparée de plusieurs arcs antiques et modernes.)

Le surnom de *Porte d'Or*, donné à ce beau monument, est peut-être venu des Romains eux-mêmes. Il est du moins certain qu'il était populaire dès le commencement du moyen âge: on le trouve notamment dans un acte de donation religieuse de 774. Pour expliquer ce riche surnom, les uns ont supposé que les décorations de l'arc avaient pu être primitivement dorées; d'autres que l'inscription, qui semble aujourd'hui avoir été gravée en creux, était au contraire en saillie et en lettres d'or; d'autres enfin que l'on avait voulu seulement indiquer par ces mots la magnificence et le mérite incomparable d'art de l'édifice.

On croit que l'architecte qui présida à sa construction fut Apollodore, auquel Trajan confia le soin de tracer le plan du forum qui porte le nom de cet empereur. Cet artiste célèbre fut exilé de Rome et ensuite condamné à mort, dit-on, par Adrien. Dion Cassius rapporte qu'un jour Trajan et Apollodore conférant ensemble sur le plan d'un monument, Adrien vint étourdiment donner son avis. L'architecte impatienté l'interrompit vivement et le pria de se retirer: « Allez peindre des citrouilles, lui dit-il; vous n'entendez rien à l'architecture. » Adrien garda un long ressentiment de cette injure, et, suivant Dion, il s'en vengea cruellement lorsqu'il parvint à l'empire.

Nous avons dit que cet arc sert aujourd'hui de porte à la ville de Bénévent, appelée autrefois *Malventum* (1836, page 407). L'ordre qui le décore est composite : les colonnes posent sur un stylobate commun : leur base est attique et de la plus belle proportion; l'entablement est bien profilé. Serlio remarque que l'architrave, la frise et la corniche sont dans les plus beaux rapports entre eux, et admirablement proportionnées à la masse totale de l'édifice.

La frise est ornée, comme à l'arc de Titus, à Rome, auquel il ressemble sous presque tous les rapports, de figures allusives au triomphe. Les trumeaux des entre-colonnements sont divisés avec beaucoup de goût en bas-reliefs séparés par de petites frises. Sur le milieu de l'avant-corps de l'attique est placée l'inscription, et dans les renfoncements sont de gros bas-reliefs du même goût que ceux de l'arc Constantin, à Rome. Ils représentent différentes actions de la vie de l'empereur Trajan, et ne le cèdent point à ceux de Rome par la beauté de l'ordonnance, la grandeur du style et la sage hardiesse de l'exécution. Ce monument est toutefois moins connu des voyageurs, parce qu'il ne se trouve point sur la route qu'ils parcourent le plus ordinairement.

Voici le texte de l'inscription qu'on lit sur l'attique :

Imperatori Cæsari divi Nervæ filio
Nervæ Trajano optimo, Augusto
Germanico, Dacico, pontifici maximo, (ex) tribuniciâ
Potestate XVIII, imperatori VII, consuli VII, patri patriæ,
Fortissimo principi, Senatus Populusque Romanus.

« Le sénat et le peuple romain (ont dédié ce monument) à l'empereur César Nerva Trajan, très bon, Auguste, le Germanique, le Dacique, grand pontife, exerçant le pouvoir tribunicien pour la dix-neuvième fois, empereur pour la septième fois, consul pour la septième fois, père de la patrie, prince très courageux, fils du divin Nerva. »

Quelques commentaires sur cette inscription peuvent

offrir de l'intérêt à la fois sous les rapports archéologique et historique.

L'épithète *optimus* (très bon) n'avait jamais été ajoutée au nom d'aucun des prédécesseurs de Trajan. L'amour et l'admiration du peuple lui décernèrent ce précieux éloge que la flatterie prodigua depuis à d'autres princes.

Outre les surnoms de *Germanique* et de *Dacique*, Trajan obtint ceux d'*Arménique* et de *Parthique*. Il avait fait éprouver sa valeur aux peuples de Germanie, pendant la première année de son règne. Il était à Cologne lorsqu'il reçut la nouvelle qu'il était associé à l'empire, et il ne revint à Rome que plus d'un an après la mort de Nerva. Après avoir établi sa puissance en Italie par ses vertus, il emmena les légions au-delà du Danube contre les Daces, et réduisit leur roi Décébale à racheter son royaume sous de tristes conditions. Deux années de paix suivirent. Décébale recommença les hostilités : il fut cette fois traité sans pitié; vaincu et sans espoir, il se donna la mort. La Dacie devint une province romaine. Priscien rapporte que Trajan écrivit lui-même l'histoire de ses deux guerres contre les Daces. Après un autre intervalle de paix de huit années, Trajan commença ses excursions en Asie, entra en conquérant dans l'Arménie, et poursuivit sans relâche Chosroès, le roi des Parthes. Il étendit les bornes de l'Empire au-delà du Tigre. Chaque jour, on recevait à Rome la nouvelle que les armées venaient de soumettre des peuples dont les noms même avaient été jusque là inconnus. Tel fut l'enthousiasme général, que le sénat, en confirmant à Trajan le titre de « Parthique, » lui décerna « autant de triomphes qu'il en voudrait. »

Le titre de « grand pontife » était commun à tous les empereurs : ils réunissaient en leur personne le sacerdoce et l'empire.

Les empereurs cumulaient aussi le pouvoir des tribuns, qui étaient renouvelés tous les ans, et comme cette fiction datait de leur avénement, l'indication du nombre de ces simulacres de tribunicie est en même temps l'indication de l'année même où le prince a occupé le trône : l'inscription serait donc de la dix-neuvième année du règne de Trajan.

Les mots « empereur pour la septième fois, » signifient que l'armée avait décerné ou avait été supposée avoir décerné à Trajan le titre d'empereur sept fois, vraisemblablement après sept victoires.

Pour comprendre les mots « consul pour la septième fois, » il faut se rappeler que les empereurs étaient quelquefois consuls avant de parvenir au trône et même durant leur règne. Trajan avait été consul pour la première fois sous Domitien l'an 91 de notre ère. Après son consulat, il s'était retiré en Espagne, et c'était de cette province qu'il avait reçu l'ordre de revenir pour se mettre à la tête des légions de la Basse-Germanie.

Le sénat décerna à Trajan le titre de « père de la patrie » lorsque ce prince n'était encore que dans la deuxième année de son règne.

Le titre de « divin, » que l'inscription donne à Nerva, n'était décerné aux empereurs qu'après leur mort. Trajan était seulement fils adoptif de Nerva : ses ancêtres, originaires d'Italica, près de Séville, en Espagne, étaient fort obscurs : mais son père, Titus Trajanus, avait servi avec distinction, sous Vespasien et sous Titus, dans la guerre contre les Juifs.

Trajan fut appelé à la puissance souveraine l'an 98 de J.-C.; il mourut le 11 août 117, à l'âge de soixante-douze ans, après un règne de vingt ans.

Les lettres que cet empereur a écrites à Pline le Jeune donnent une haute idée de son caractère et de sa grandeur d'âme. Parmi les plus beaux éloges qu'on ait faits de lui, on doit citer celui de Tacite : « Si le ciel m'accorde une longue » vie, dit ce sévère historien, j'écrirai dans ma vieillesse les » règnes de Nerva et de Trajan, temps heureux où l'on » peut penser comme l'on veut et parler comme l'on pense. »

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

JEAN-PAUL RICHTER.

Jean-Paul-Frédéric Richter, célèbre écrivain allemand dont nous avons cité plusieurs pensées, était né à Wunsiedel, dans le Bayreuth, au mois de mars 1763. On le connaît encore peu en France, quoique son nom ait été souvent prononcé depuis quelques années. Voici quelques détails sur sa vie et sur ses ouvrages, empruntés à un recueil étranger.

Le père de Jean-Paul était ministre de l'Evangile à Schwarzbach-sur-la-Saale. L'éducation de Richter fut tout-à-fait négligée, mais son intelligence et son infatigable application suppléèrent à ce malheur. Ne pouvant acheter des livres, il empruntait tous ceux qu'il trouvait, et il en transcrivait souvent une grande partie. Il conserva toute sa vie cette habitude d'extraire, qui influa beaucoup sur sa manière d'écrire et sur la direction de ses travaux. En 1780 il se rendit à l'université de Leipsig; il était destiné à la théologie, mais son goût pour la poésie le détourna de cette science, et il l'abandonna tout-à-fait. Alors, ne sachant plus que faire, il accepta une place de précepteur dans une famille riche; il prit ensuite chez lui des élèves. Enfin il se mit à voyager en Allemagne, s'arrêtant çà et là pour écrire et pour professer. Il publia, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, des livres étranges; par exemple : *Récréations biographiques sous le crâne d'une géante*, *Choix de papiers du Diable*, *Procès du Groenland*, etc. Malgré leur extravagance apparente, ces productions, qu'on ne saurait analyser ni décrire, annonçaient de brillantes facultés dans leur auteur; elles étaient empreintes d'une vigueur peu commune, et en même temps d'une pureté et d'une bonté de cœur singulières. Peu à peu Jean-Paul commença à être regardé, non plus comme un cerveau brûlé, à la fois enthousiaste et bouffon, mais comme un homme d'une gaieté, d'une sensibilité et d'une pénétration infinies. Ses écrits lui procurèrent des amis et de la renommée; il se maria, et parvint à peu près à la fortune : le roi de Bavière lui fit une pension en 1802. Avec Caroline Mayer, sa bonne épouse, il se fixa à Bayreuth, capitale de la province où il était né; il y vécut entouré d'hommages et devint chaque jour plus célèbre. Il mourut le 14 novembre 1825, aimé et admiré par tous ses compatriotes.

Colossal, bizarre au moral comme au physique, plein de feu, de force et d'impétuosité, Richter était en même temps doux, simple et humain au plus haut degré. Il aimait passionnément la campagne, l'air et le ciel : c'était au milieu des forêts et des prairies qu'il étudiait, souvent même qu'il écrivait. Il portait presque toujours une fleur à son habit.

Ses œuvres, qui composent environ soixante volumes, embrassent une variété infinie de sujets. Les plus hautes questions philosophiques y sont souvent traitées au milieu des descriptions poétiques les plus passionnées. Voici les titres de ses principaux ouvrages d'imagination : *la Loge invisible*, *l'Avoine sauvage*, *la Vie de Fixlein*, *le Ministre pendant le jubilé*, *le Voyage de Schmelze à Flatz*, *le Voyage de Katzenberger au bain*, *la Vie de Fibel*, *Hesperus*, et *Titan*. Ces deux derniers ouvrages sont surtout très estimés. Il faut ajouter un traité extrêmement remarquable sur l'éducation intitulé *Levana*, et une belle introduction à l'esthétique. Lorsque la mort surprit Jean-Paul, il achevait un discours sur l'immortalité de l'âme, sous le titre de *Campaner thal;* on porta le manuscrit inachevé sur son cercueil. Ses amis chantèrent, en lui rendant les derniers honneurs, l'hymne de Klopstock *Auferstehen wirst der*, « Elève-toi, mon âme. »

Nous donnons un extrait d'une nouvelle de Richter qui a paru autrefois en entier dans la Revue germanique. Le

récit original est entremêlé de digressions et de dissertations très spirituelles, très humoristes, quelquefois profondes, souvent obscures; nous n'aurions pu les admettre qu'à la condition de les commenter. Le style de Jean-Paul est une espèce de langue particulière qui demande à être étudiée et méditée. Nous croyons que, même après les retranchements nombreux que nous nous sommes permis, on y trouvera encore des détails singuliers, naïfs, simples, et des images douces et honnêtes, qui pourront donner une idée partielle, éloignée, et cependant juste, du génie de Jean-Paul.

Maria Wuz n'est pas un modèle à imiter : il est original, peu réfléchi, puéril, mais il est bon; avec ses défauts et ses qualités, c'est une personnification ironique qu'il est impossible de ne pas aimer.

VIE DE L'HEUREUX MAITRE D'ÉCOLE MARIA WUZ D'AUENTHAL,

Espèce d'idylle, par Jean-Paul Richter.

(Extraits.)

Que ta vie et ta mort ont été paisibles et calmes, heureux maître d'école Wuz! Les événements de ta vie ont été comme le balancement d'un lis, et tes derniers instants ont été semblables à la chute de ses feuilles.

Mais avant de continuer, rapprochons la table du poêle, tirons les rideaux, mettons les bonnets de nuit, et que personne ne songe au grand monde vis-à-vis, ni au palais royal; car je raconte l'histoire candide de l'heureux Wuz. — Et toi, mon cher Christian, toi qui savoures avec délices les plaisirs de la vie de famille, assieds-toi sur le bras de mon fauteuil sans craindre de heurter mon épaule; tu ne me dérangeras pas.

Depuis un temps immémorial, les Wuz étaient maîtres d'école à Auenthal, et je ne pense pas qu'aucun d'eux ait été dénoncé à l'autorité. Dès l'âge de huit ou neuf ans, Maria Wuz enseignait l'*a b c* dans l'école de son père, tandis que lui-même apprenait encore à épeler, — ce qui ne vaut rien.

Son caractère avait quelque chose de folâtre et d'enfantin; je veux dire lorsque ses affaires allaient bien, et non pas lorsqu'elles allaient mal. Déjà, dans son enfance, il était passablement enfant. Il y a, en effet, deux espèces de jeux d'enfant, les jeux sérieux et les jeux puérils : les premiers consistent à imiter les soldats, les artisans; les seconds, à singer les bêtes. Or Wuz n'était jamais autre chose au jeu qu'un lièvre, qu'une tourterelle ou son petit, qu'un ours, qu'un cheval ou sa charrette. Mais, croyez-moi, un ange qui assisterait à la plupart de nos graves débats n'y verrait que des jeux d'enfants, et tout au plus de l'espèce de ceux que préférait Wuz.

Toute sa vie Wuz aima se rappeler ce qu'il avait été dans son enfance. Ainsi, dans son âge mûr, au mois de décembre, le soir, il demandait la lumière un peu plus tard qu'à l'ordinaire, et employait cette heure à récapituler, jour par jour, ses premières années. Tandis que le vent couvrait ses fenêtres d'un rideau de neige, et que le feu perçait à travers les fentes du poêle, Wuz fermait les yeux, et faisait descendre le printemps de sa vie au milieu des frimas. Il s'imaginait encore se nicher avec sa sœur dans un tas de foin, ou rentrer sur un chariot chargé de gerbes, en devinant, sans regarder, les lieux devant lesquels il passait. Il se voyait, le dimanche de la Trinité, bégayant sur les orgues (son maximum d'alors) le cantique *Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux!* et allongeant vainement ses petites jambes pour atteindre la pédale; son père tirait les registres. Il riait de plaisir en se souvenant combien il s'amusait lorsque, vers l'heure du souper, les volets fermés, il se cachait entre les jambes de son père, et épiait, les paupières à demi fermées, l'effet de la lumière revenant de la cuisine.

Dans sa dixième année, il entra au collége de Scheerau comme élève de septième. Son examinateur me rendra le témoignage que je ne cherche pas à exagérer son mérite, en affirmant qu'il ne lui manquait plus que d'apprendre un seul feuillet pour savoir la quatrième déclinaison, et qu'il récitait, sans faute, les exceptions *thorax*, *caudex*, *pullex que*, — il n'y avait que la règle qu'il ne sût pas.

De toutes les cellules du collége, une seule était aussi bien arrangée que la cuisine de parade d'une Nurembergeoise : c'était la sienne; car les âmes contentes aiment l'ordre par-dessus tout. Il employa deux kreutzers de ses menus plaisirs à l'achat de clous pour y suspendre ses effets; il alignait ses cahiers comme un régiment prussien, et sortait du lit, au clair de lune, pour ranger ses souliers. Quand tout était symétriquement disposé, il se frottait les mains, levait les épaules, sautait en l'air, secouait fortement la tête et riait aux éclats.

Les colléges comme celui de Scheerau ne sont que des couvents protestants de garçons : les bienheureux reclus de ces établissements sont soumis à un régime de discipline sévère : il n'y avait que notre futur maître d'école qui ne s'en chagrinât pas. Il courait d'une jouissance à l'autre. Au lever, il voyait venir le déjeuner; dans la matinée, il sentait l'odeur du dîner; après midi, il songeait au goûter, et ainsi de suite; de sorte que les sujets de satisfaction ne lui manquaient jamais. Avait-il bu, il disait : cela fait du bien à Wuz; avait-il éternué, il disait : Dieu te bénisse, Wuz! Au froid de novembre, il s'asseyait dans la rue en s'applaudissant de pouvoir cacher ses mains sous son manteau. La journée était-elle par trop orageuse, il avait le bon esprit de s'en moquer. N'allez pas cependant vous imaginer que ce fût par suite de la résignation qui se soumet à la nécessité, de l'apathie qui demeure indifférente à tout, de la philosophie qui digère, de la religion qui supporte l'adversité. — Il n'avait besoin, pour se consoler, que de songer à son lit. — Que m'importent après tout, disait-il, les tracasseries de la journée! le soir, je me blottis sous ma couverture, et j'enfonce mon nez dans l'oreiller pendant huit heures de suite. — En effet, dès qu'après les peines du jour il se trouvait entre ses deux draps, il relevait les jambes en disant : N'avais-je pas raison de croire que tout se passerait bien!

Il entrait aussi dans sa théorie du bonheur de savoir se ménager avec adresse des sujets de satisfaction pour le réveil du matin. Dans ce but, il tenait en réserve des boulettes beurrées et grillées, des pages de Robinson, des oiseaux ou des plantes pour s'en occuper au sortir du lit.

En été, aux vacances, tous les dimanches, après l'office du soir, il prenait la route d'Auenthal, et plaignait ceux qu'il rencontrait dans les rues d'être obligés de rester en ville. Arrivé dans la campagne, son cœur épanoui se laissait charmer par le concert des oiseaux et par de douces rêveries. Quelquefois il galopait pour calmer son effervescence. Comme aux moments qui précèdent et suivent le coucher du soleil, il avait toujours éprouvé un désir vague et voluptueux, il ne faisait son entrée à Auenthal que quand les derniers rayons doraient les épis et prolongeaient son ombre jusqu'au pied de la montagne. Alors il franchissait les premières maisons du village aux sons de la cloche du soir, si riches en précieux souvenirs, et son cœur s'ouvrait à tous les hommes, même au préfet.

(*La suite à une autre livraison*).

UNE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE AU CAIRE.

Les fêtes où les musulmans célèbrent, chaque année, la naissance du prophète durent dix jours et dix nuits. Parmi les cérémonies religieuses qui ont lieu à cette époque, il en est une fort singulière qu'un voyageur anglais (M. Lane) raconte dans les termes suivants :

« Le sheykh des derviches Saadi'yeh, qui est le *khati'b* (prédicateur) de la mosquée de Hhasaney'n, ayant achevé les prières du soir, se rendit à cheval depuis la mosquée jusqu'à la maison d'El-Bekri, le supérieur de tous les ordres de derviches en Egypte. Ce sheykh est un homme à barbe grise, d'un extérieur distingué et d'une physionomie aimable. Ce soir-là, il portait un béniche blanc, et un turban en mousseline d'une couleur olive foncée qu'une bande de mousseline blanche traversait obliquement au milieu du front. A peine fut-il dehors qu'une foule de derviches Saadi'yeh s'empressèrent de le suivre et de se ranger derrière son cheval. A quelque distance de la maison d'El-Bekri, la procession s'arrêta. Des derviches et d'autres fidèles, au nombre de plus de soixante, se couchèrent à plat ventre sur terre, les



(Cérémonie du Do'seh, au Caire.)

uns contre les autres, se serrant de près, les jambes tendues et les bras pliés sous leurs fronts. Ils murmuraient tous le mot : Allah! Une douzaine d'autres derviches, presque tous déchaussés, se mirent aussitôt à courir sur le dos de leurs compagnons, en frappant des *ba'zes* ou petits tambours de forme hémisphérique, et en criant aussi : Allah! Le sheykh fit alors avancer son cheval, qui hésita pendant quelques minutes à monter sur les premiers de ces hommes prosternés. Mais, à la fin, tiré en avant et excité, il commença à fouler ce plancher vivant sans trop paraître effrayé et en levant ses pieds très haut. Un long cri fut immédiatement poussé par les spectateurs : Allah, la, la, la, la, lah! Chacun des hommes couchés à terre était frappé deux fois, une fois par l'un des pieds de devant, une seconde fois par l'un des pieds de derrière. Aucun d'eux ne parut éprouver la moindre souffrance. — Le peuple considère cette cérémonie comme miraculeuse, et croit qu'elle ne s'accomplit sans accident qu'en vertu d'un pouvoir surnaturel accordé, par privilége, aux sheykhs des derviches Saadi'yeh. Suivant la tradition, le second sheykh de l'ordre aurait fait une course à cheval sur un amas de bouteilles de verre sans en casser une seule. Les fidèles croient aussi que les patients récitent mentalement une prière mystérieuse qui les préserve de la douleur. Selon quelques personnes, le cheval que le sheykh monte en cette occasion est déferré : je crus m'apercevoir que, cette fois du moins, il n'en était pas ainsi. Seulement le cheval était d'une taille moyenne. On ajoutait encore qu'il était dressé à cette marche ; le fait est possible et vraisemblable : on sait quelle répugnance naturelle ont les chevaux à fouler les hommes. »

Le même voyageur vit répéter cette cérémonie à la fête du Mirag, c'est-à-dire de l'aniversaire de l'ascension du prophète. Cette fois le nombre des derviches couchés à terre était au moins de cent. D'autres derviches coururent d'abord, pieds nus, sur leur corps, avec des tambours et des bannières. Le sheykh s'avança ensuite, monté sur le même petit cheval gris. Il était vêtu d'une pelisse bleu clair, bordée d'hermine, et la tête ceinte d'un mouckl'eh noir, sorte de large turban d'apparat qui n'est porté que par les personnes exerçant des professions savantes ou religieuses. Il chevaucha à l'amble sur les derviches en marmotant une prière. Deux hommes, leurs chaussures à la main, guidaient le cheval. Une fois, le cheval se cabra et frappa, ou peu s'en fallut, plusieurs têtes. Aucun des malheureux derviches ne trahit par un seul mouvement sa douleur. A mesure que le cheval s'avançait, derrière lui les hommes se relevaient vivement et se mêlaient en riant à la foule qui suivait le sheykh. Notre voyageur remarqua toutefois que l'un d'eux riait d'un mauvais rire : quoiqu'il ne portât pas sa main derrière lui, il paraissait être blessé : on eût dit qu'il allait s'évanouir, et des larmes roulaient dans ses yeux.

STOCKHOLM.

Il y a environ trois cents ans, le vice-roi Berger Iarl, ou comte Berger, qui gouvernait alors la Suède, résolut de s'immortaliser par la fondation d'une grande cité. Mais, embarrassé sur le choix d'un emplacement convenable, il ne voulut pas se fier aux conseils de son goût et de son jugement ; il préféra s'en rapporter au hasard. Il lança sur l'eau, à une extrémité du lac Malar, un morceau de bois ou long bâton, en faisant le serment qu'à l'endroit où il s'arrêterait il bâtirait une ville. Or, il advint qu'après avoir long-temps flotté de côté et d'autre au gré de la vague et du vent, le soliveau fut tout-à-coup arrêté, dans son paresseux et insouciant voyage, par une petite île. Fidèle à son serment, le vice-roi y fit élever une ville qui prit le nom de Stockholm (littéralement *île de bois* ou *de bâton*). — C'est ainsi que la tradition populaire raconte la fondation de la capitale de la Suède ; mais il ne faut pas toujours ajouter une foi entière aux traditions.

Stockholm est bâti sur sept petites îles, à l'endroit où les eaux du lac Malar, le plus pittoresque des lacs de Suède, se mêlent à l'un des bras de la mer Baltique. Sous un certain rapport, la ville a l'aspect de Venise ; mais l'eau qui bat les murs de ses rues est plus claire et plus profonde que celle des canaux et des lagunes de la ville italienne : les vaisseaux de toute grandeur passent entre deux rangs de maisons devant les fenêtres des habitants.

On voit de toutes parts des jardins, des bouquets d'arbres, des dômes d'églises ; en quelques endroits, des ponts ont été jetés d'une île à l'autre ; mais les moyens les plus ordinaires de communication sont des batelets de diverses grandeurs qui circulent partout et dans tous les sens comme les voitures dans les rues de Paris. Ces batelets sont tous conduits par des femmes. L'inégalité des rochers sur lesquels sont assises les maisons, rend

les rues d'un difficile accès. Une grande partie des maisons sont disposées, ainsi que les gradins d'un amphithéâtre, sur le penchant d'une haute colline : un vaste palais couronne et domine l'ensemble de cette vue. En général, les maisons sont construites en briques, mais elles sont extérieurement couvertes de stuc ou blanchies. Les quartiers pauvres, bâtis en bois, forment la partie basse de la ville, et sont presque entièrement masqués. La plus belle et la plus large rue est celle que l'on nomme *Drottning-Gatan*, ou rue de la Reine : elle traverse le quartier du Nord, *Norrmalm*, qui est le plus riche en édifices.

Mais, pour avoir une juste idée de la grandeur et du mouvement de Stockholm, ce n'est pas dans les rues qu'il faut l'étudier, c'est sur les quais. Ils sont décorés de magnifiques monuments. L'activité commerciale y bourdonne sans cesse. A leur extrémité, on découvre d'un côté les eaux claires de la Baltique; de l'autre, les eaux calmes et romantiques du lac Malar, qui s'étend à plus de vingt-cinq lieues dans l'intérieur des terres.

Le Slottet, ou palais du roi, est situé au sommet de l'île centrale que l'on appelle le Staden ou la Cité. Deux lions de bronze, d'une dimension colossale, semblent en défendre l'entrée. Sous l'une des faces règnent une belle terrasse et un jardin.

Le nombre des statues et des colonnes élevées çà et là sur les places de la ville, en l'honneur des grands hommes suédois, est considérable. On remarque entre autres les statues équestres de Gustave-Vasa et de Gustave-Adolphe ; une statue de bronze de Gustave III, qui repose sur un piedestal de porphyre. Sur la place dite *Slotsbacken*, où se trouve cette dernière statue, on voit aussi un obélisque de granit, érigé par le dernier roi en l'honneur de la milice bourgeoise de Stockholm.

Parmi les édifices religieux, la Riddarhuskyrken mérite



(Une vue de la ville de Stockholm.)

d'être citée pour le grand nombre de tombes royales, de sarcophages et de trophées qu'elle renferme. C'est le lieu de sépulture de la plupart des rois de Suède ; c'est là qu'ont été ensevelis Gustave-Adolphe et Charles XII.

Dans une salle du grand arsenal, on conserve une suite d'effigies royales en pied et à cheval, faites de bois et de cire. Cette galerie, d'un goût barbare, fait peu d'honneur au goût national. Nous avons déjà exprimé le dégoût que nous avons éprouvé en présence de semblables œuvres dans l'abbaye de Westminster. Les gardiens de l'arsenal montrent aussi aux voyageurs : — un bateau que l'on prétend avoir été construit par Pierre-le-Grand dans les chantiers de Sardam ; — la chemise sanglante que portait Gustave-Adolphe lorqu'il périt à Lutzen en 1682 ; — l'habillement complet de Charles XII lorsqu'il fut tué à Frédéricshall en 1718 ; savoir, un habit de drap bleu aussi commun que celui des simples soldats ; une large ceinture de peau de buffle, d'où pendait une rapière de cinq pieds de long ; des bottes et des gants extrêmement étroits et petits, et un chapeau percé, vers l'endroit qui touche la tempe, d'un trou d'un pouce carré : c'est le trou de la balle qui donna la mort au héros. D'après l'ensemble de son costume, il devait être maigre et d'une petite taille.

La population de Stockholm est de 80 000 âmes. L'un des principaux articles de son commerce à l'extérieur est le fer en barre; on le tire des magnifiques mines de Danmora, situées entre Stockholm et Upsala. On en exporte dans les divers royaumes d'Europe de trente à quarante mille tonneaux chaque année.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES BOIS D'ÉBÉNISTERIE.

Cette facilité d'achat et de transport qui met chaque peuple en possession des productions des contrées les plus lointaines aussi bien que de celles de son propre sol, est peut-être un des plus beaux résultats de la civilisation. Grâce à l'activité du commerce, les richesses de tous les climats se mêlent et se répartissent dans tous les pays, comme si chaque pays jouissait du privilége d'avoir à sa disposition tous les climats. La nature a divisé le globe en régions différentes, donnant à chacune sa part spéciale; mais l'homme, tout en se soumettant aux lois de la nature qu'il n'était pas en son pouvoir de changer, a si bien tiré parti de ses propres forces, qu'il a confondu à son gré toutes ces

divisions, et s'est rendu, quant à ses jouissances, non plus l'habitant de telle ou telle région, mais l'habitant de l'univers. Rien n'atteste mieux, pour qui considère le fond des choses, la puissance industrielle de l'homme civilisé que l'intérieur de la plus modeste maison. Les prodiges de ce génie éclatent de tous côtés et dans les moindres choses. N'y a-t-il pas de quoi s'émerveiller, par exemple, qu'un navire ait doublé la pointe d'Afrique, navigué à travers mille dangers jusque dans l'archipel de l'Inde, trafiqué avec des peuples que la nature semblait avoir séparés de nous pour toujours, et qui pour nous satisfaire se sont faits nos fermiers; qu'il soit enfin revenu parmi nous, ayant ainsi accompli sur les eaux, avec un art et des procédés admirables, une traversée presque égale à la circonférence entière du globe, afin que nous puissions, dans le but de contenter notre moindre appétit, d'habitude, et sans y prendre seulement garde, assaisonner nos mets avec unpeu de poivre? Ainsi le plus pauvre paysan entretient à sa solde des navires qui, en ce moment même, battus peut-être par les tempêtes ou par les vents contraires, s'efforcent à grand'peine de gagner la route de l'Orient pour y aller chercher les marchandises qu'il lui faut, et dont l'année prochaine il achètera une portion pour quelques centimes chez le marchand de son village! Qui voudrait faire l'histoire de tous les objets que sa maison renferme, y verrait éclater la grandeur de l'homme en traits non moins brillants que dans l'histoire de Rome et des plus florissants empires. Une porcelaine ou un ruban nous amènent la Chine dans l'esprit, un peu de tabac nous y met l'Amérique, un petit poisson ou quelques gouttes d'huile nous conduisent en imagination, à travers les îles de glace, jusque dans nos pêcheries de l'océan polaire; l'argent, le cuivre, la moindre pièce de métal, nous font descendre dans les entrailles profondes de la terre: nous faisons le tour du monde et de l'humanité en faisant le tour de notre appartement.

Nous parlerons ici des bois exotiques qui sont employés dans l'ébénisterie, et qui forment aujourd'hui le principal des meubles les plus ordinaires et les plus répandus. Rien n'égale la beauté de la plupart de ces substances, lorsqu'on les considère avec attention, et surtout lorsqu'on les compare aux bois grossiers dont se servaient nos ancêtres et dont on se sert encore dans nos campagnes. Si les bois précieux se rapprochent du marbre et des autres pierres d'ornement par l'usage auquel on les destine, on peut les regarder comme se rapprochant des fourrures par la finesse et l'onctuosité de leurs fibres, le charme et la douceur de leurs nuances, la délicatesse de leur physionomie. Et, en effet, les bois, dépouille des végétaux, ne sont-ils pas comme un intermédiaire entre la dépouille des animaux et celles de la nature souterraine? Il faut bien que toutes les parties de la création nous paient le tribut qu'elles nous doivent.

L'acajou est le bois le plus communément employé pour la fabrication des meubles; il est devenu d'un usage tellement général qu'il n'y a peut-être pas en France une seule espèce de bois, sauf les bois employés à la charpente et à la menuiserie, qui vienne frapper aussi habituellement nos yeux dans l'intérieur des maisons. Grâce à l'art du placage, l'acajou s'est multiplié de manière à se mettre à la portée de toutes les fortunes et à satisfaire toutes les exigences. Il a fait comme l'or, qui, à force de s'étaler sous forme de dorures, a fini par devenir aussi commun à la vue que le plus vil métal. On peut regarder ce bois comme la matière première de l'ébénisterie, qui aurait bien mieux fait assurément de prendre dans l'acajou que dans l'ébène, aujourd'hui presque oublié par elle, la racine de son nom. L'histoire naturelle de l'accajou ayant déjà fait le sujet d'un article inséré dans ce recueil (voy. 1835, p. 29), nous n'en parlerons ici que sous le rapport technique. On en distingue plusieurs variétés.

L'*acajou moucheté*, formé par une multitude de petits nœuds de couleur sombre, d'un contour plus ou moins net, se détachant sur un fond clair, est pour ainsi dire, en fait de bois d'ornement, ce qu'est en fait de fourrures une peau de panthère. Il a été pendant long-temps en faveur, et il nous semble qu'il méritait assez par ses qualités cette distinction. Mais frappé chez nous par l'arrêt un peu capricieux et peut-être révocable de la mode, il n'est plus maintenant recherché que par l'Angleterre.

L'*acajou ronceux* lui a succédé. Tout le monde connaît l'effet de ces belles palmes si riches de couleur et de dessin, et qui s'étalent si somptueusement sur les meubles à larges pans: ces palmes sont les *ronces*; elles se forment dans tous les arbres dont le tronc se divise en deux ou plusieurs branches, et ce sont elles qui constituent la principale valeur de l'acajou. On distingue les ronces larges, les ronces étroites, les ronces flammées et les ronces fleuries. Ces dernières sont les plus belles, mais elles sont aussi les plus rares: leur désavantage est d'être souvent un peu trop ramassées, et, à cause de cela, les ronces larges et bien découpées leur sont quelquefois préférables. Elles se produisent aussi dans les troncs où plusieurs branches viennent se joindre au même endroit. Aux variétés déterminées par la forme des veines, il faut encore joindre celles qui sont causées par les différences dans le grain et l'éclat du bois, et surtout par les différences qui existent dans la couleur: il y a bon nombre de qualités diverses sous ce rapport; mais comme nous n'écrivons ni pour les ébénistes ni pour les grands amateurs de meubles, nous n'avons pas besoin d'entrer plus avant dans ce détail. Qu'il nous suffise de dire que l'acajou en pièces brutes que l'on estime le plus est celui dont le grain est fin et soyeux, la teinte générale blonde, et les ronces d'une nuance rose ou rouge-cerise; c'est celui qui, mis en œuvre, présente les reflets les plus chatoyants et les plus agréables à l'œil, et, toutes choses égales d'ailleurs, les veines les mieux peintes. Le prix de l'acajou ronceux varie à Paris, suivant sa qualité, de 80 à 100 fr. le quintal métrique.

L'*acajou moiré* est le résultat d'une coupure en long faite dans un tronc d'acajou dont les fibres sont légèrement ondulées. Il présente une série de rubans contournés plus ou moins réguliers dans leur ensemble, et fait un fort bel effet dans les grands meubles: on l'emploie quelquefois massif, ce que l'on ne fait guère pour l'acajou ronceux. Son prix moyen est d'environ 140 fr. le quintal métrique.

L'acajou uni est la dernière qualité; il est d'une teinte rougeâtre uniforme plus ou moins foncée. On l'emploie massif. Son prix, suivant la couleur et la finesse du grain, varie de 50 à 70 fr. le quintal.

Il y a en outre un très grand nombre d'autres espèces de bois qui nous viennent d'Amérique comme l'acajou, et qui rendent dans l'ébénisterie à peu près les mêmes services. Ils sont moins beaux, mais aussi moins coûteux. Le *calcédrat* est un des plus communs: il est très fréquemment employé pour les tables et les fauteuils. Bien qu'il ait l'aspect de l'acajou, qu'il se polisse et se vernisse très bien, il n'est pas difficile de le distinguer de l'acajou à cause de sa couleur qui est beaucoup plus foncée, surtout en vieillissant, de sa nuance qui est violacée, de son grain qui est gros et apparent, de ses pores qui sont plus prononcées que dans l'acajou; enfin à cause des larges nervures fortement colorées que l'on aperçoit dans les tranches. Le prix de ce bois varie de 14 fr. à 40 fr. le quintal, ce qui donne aux meubles qui en sont faits une valeur notablement différente de celle des vrais meubles d'acajou. L'*onduras* est d'une couleur moins foncée et d'un grain plus fin que le calcédrat, et se débite fréquemment dans le commerce sous le nom d'acajou; mais son prix est moitié moindre. Enfin on peut dire que tous les bois d'Amérique dont la teinte est rougeâtre et le grain assez fin s'emploient dans l'ébénisterie sous le nom d'acajou: fraude véritable et dont ne peuvent s'apercevoir que ceux qui ont pris plaisir à contempler quelque

fois et à analyser avec un esprit observateur les beautés d'une belle feuille d'acajou véritable.

Le *palissandre* n'est en faveur que depuis peu d'années; mais il est déjà fort recherché et justifie très bien par ses qualités la faveur dont il jouit. Sa teinte est un brun foncé d'une nuance chaude et un peu fauve, traversée irrégulièrement par des bandes noires plus ou moins larges.

Malgré cette couleur sombre, la transparence du bois est assez grande pour laisser parfaitement apprécier la délicatesse et le tissu des fibres. Il se polit parfaitement bien et répand une odeur suave. Aucun bois n'est plus propre aux incrustations: sa couleur l'y dispose en le rendant capable de fournir des fonds de la plus grande beauté, et sa contexture s'y prête en lui permettant de se tailler et de se laisser inciser avec toute la netteté désirable. On y découpe des arabesques, des feuillages, des rinceaux, puis on y incruste des filets de marronnier, qui, par leur blancheur, tranchant sur le fond noir du bois, rappellent la splendide incrustation d'ivoire sur ébène usitée dans les salons aristocratiques de nos pères. On incruste aussi le palissandre avec des ornements de cuivre ciselé. Pour les parties très délicates, on incruste en quelque sorte, par un ingénieux artifice, le palissandre dans le cuivre; c'est-à-dire qu'on creuse le métal, et puis qu'on le remplit avec un mastic composé de poussière de palissandre et de colle forte qui fait illusion et représente parfaitement l'effet d'un bois qu'on aurait découpé en dentelle. Le prix du palissandre est d'environ 100 francs les 100 kilogrammes: il y a du choix suivant la teinte et la netteté des nervures, mais il y en a bien moins que pour le bois d'acajou.

Le *bois d'amarante* est rarement employé seul, parce qu'il est trop uniforme dans sa teinte et qu'il en résulte un effet un peu triste. Cependant, on s'en est quelquefois servi avec succès, et dans certains ameublements ce caractère grave se trouvait bien placé. La teinte de ce bois est d'un rouge violacé assez intense. Il sert, en général, à faire des arabesques et des filets que l'on fait trancher sur des fonds en bois plus clairs, et convient parfaitement à cette destination.

Le *bois d'amboine* est un des plus précieux qui existent; il se vendait autrefois sur le pied de 4 000 fr. les 100 kilogrammes: c'était véritablement une substance précieuse; aujourd'hui il ne vaut guère que 1 400 fr., et c'est encore, il faut en convenir, un fort beau prix pour du bois. Il offre à peu près le même aspect que la loupe d'orme de belle qualité, mais il est cependant encore plus délicat. Sa cherté est cause qu'on ne l'emploie pas pour les meubles; on se contente d'en faire des boîtes, des caisses de pendules, ou d'en incruster quelques bandes minces et légères dans des meubles d'un autre bois.

Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de tous les autres bois de couleur foncée dont l'ébénisterie fait usage; il nous suffit d'avoir parlé des principaux, et nous nous contenterons d'en mentionner succinctement quelques autres. L'ébène noire, que le commerce tire de l'île de France; l'ébène de Portugal, venant d'Amérique, veinée de noir et de fauve; l'ébène verte, d'un vert olive foncé, fournie par Madagascar; le bois de gayac, vert brun, varié, venant d'Amérique; le bois de grenadille, vert foncé, de Cochinchine; le bois de fer, noir brun, très dense et très pesant, production de l'Amérique; le bois d'amourette, de la Chine, veiné de rouge et de noir, bois de luxe; le bois d'Agra ou de senteur, brun foncé, de la Chine également; le cormier des îles, brun foncé, venant des Antilles; l'aloès et ses nombreuses variétés, venant de l'Inde et de la Cochinchine; le bois de cocotier, rouge-brun, venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique; le bois de corail, ou condori, d'une belle nuance rouge, et le santal avec ses variétés, passant du rouge foncé au jaune pâle, tous de l'Inde; le bambou de diverses nuances et de divers pays; le bois de lettres, rouge varié, d'Amérique; le bois de perdrix, gris-brun, de la Martinique.

En voilà assez pour donner une idée du luxe et de la variété des bois dont l'industrie dispose; il nous reste seulement à ajouter quelques mots sur les bois de couleur claire.

Si l'acajou peut être regardé comme le type des bois de couleur foncée, l'érable est celui des bois de couleur claire; et si l'on veut comparer le premier à la martre, on peut comparer le second à l'hermine. Le plus bel érable nous arrive d'Amérique. Il est très difficile à employer et demande des mains habiles, car la moindre maladresse fait sur sa belle robe blanche une tache irréparable, et l'on n'a pas, comme pour les bois de couleur foncée, la ressource des pièces ou du mastic. Mais aussi, plus il est délicat, plus il a d'apparence. On distingue, comme dans l'acajou, plusieurs variétés.

La loupe d'érable de couleur variée est un bois excessivement rare et que l'on n'emploie que pour des fûts de pendule ou des coffrets précieux. La loupe d'érable argenté est plus employée, bien qu'assez précieuse aussi. L'érable moucheté est quelquefois très blanc et parsemé de mouches assez régulières, et généralement assez rapprochées; son prix est à peu près le même que celui de l'acajou ordinaire, c'est-à-dire de 40 à 50 fr. le quintal. L'érable gris ondulé présente des membrures en zigzag d'un bel effet, et vaut à peu près le même prix que le précédent. Enfin l'érable argenté uni, qui est très recherché quand il est d'un beau blanc et bien poli, malgré l'uniformité de ses teintes, est placé dans le commerce à peu près sur le même pied que les deux autres. Ce dernier, comme la variété mouchetée, s'emploie fréquemment massif: les autres sont des bois de placage.

Le *bois de citron*, que l'on entend fréquemment nommer par des personnes mal instruites bois de *citronnier*, est également connu sous le nom de *bois de jasmin*, *bois jaune*, *bois rose des Antilles*, etc.; il arrive en grande partie des Antilles, et n'a aucune espèce de rapport, il faut bien le dire, avec le citronnier; le nom de bois de citron lui a été donné soit à cause de sa couleur, soit à cause de la légère odeur qu'il exhale pendant qu'on le travaille. Il est d'un grain très fin et d'une couleur jaune tendre qui est fort agréable. C'est un bois délicat et qui contraste très bien avec le palissandre. Les meubles faits avec le bois de citron sont fort recherchés et avec raison, mais leur délicatesse les rend plus convenables pour des meubles de dames que pour des meubles d'un caractère plus sévère.

Enfin, pour les bois de couleur claire, nous mentionnerons encore le bois de cèdre, si estimé chez les anciens; il y en a de plusieurs couleurs, mais le plus ordinaire est le rose veiné. Nous citerons aussi le cannelier blanc de Ceylan, le gommier blanc varié de la Guadeloupe, le laurier gris de l'île de France, le bois rose des Antilles, le balsamier rose de la Jamaïque, le cyprès jaunâtre de la Grèce.

Dans un autre article, nous examinerons nos bois indigènes dont nous nous sommes à dessein abstenu de parler cette fois, et nous montrerons le parti qu'avec un peu d'attention et de goût pour les choses de notre pays, nous pourrions en tirer.

VARIATIONS DE L'ÉCRITURE EN FRANCE.

(Voyez 1835, Note palæographique, p. 174.)

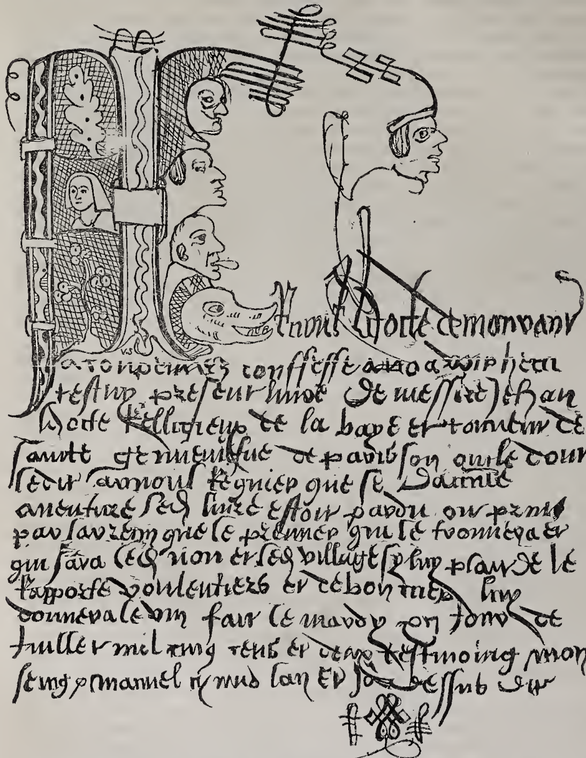
On ne sait si les Gaulois, qui se transmettaient de mémoire la plupart des traditions, eurent une écriture qui leur fût propre, et distincte de l'écriture grecque et romaine; ce qu'il y a de certain, c'est que l'une des plus anciennes écritures de nos ancêtres est celle que l'on désigne sous le nom de capitale. Le manuscrit 861, du fonds de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés (bibl. roy.), en contient un modèle fort remarquable. Cette écriture, dans ce manuscrit qui remonte au septième siècle, est étroite, haute, et mêlée quelquefois d'écriture onciale. Les bénédictins distinguèrent de ce

genre de capitale cinq espèces dont le fond était le même, mais qui variaient par les détails.

L'écriture mérovingienne, en usage sous les rois de la première race, était, dans les diplômes de ces souverains, extrêmement maigre et allongée; les caractères en ont quelquefois plusieurs pouces de hauteur, et sont tellement pressés qu'on ne peut les lire qu'avec la plus grande difficulté. Cette écriture conserve dans les fragments qui nous en sont parvenus, autres que les diplomes, le même caractère; mais elle est beaucoup moins élevée et les traits en sont plus gros.

Avec la seconde race, s'introduisit chez nous l'écriture carlovingienne qui ne fut que le renouvellement de la belle majuscule romaine. Le livre des Evangiles donné par Charlemagne à la ville de Toulouse, lorsqu'il revenait d'Espagne, et offert par cette cité à Napoléon, lorsqu'il revenait de la Péninsule, en offre un admirable exemple. Elle est large, recte, bien tracée, sur du vélin couleur de pourpre, et la plupart des caractères y sont en lettres d'or ou d'argent.

La minuscule carlovingienne, autrement dite minuscule romaine, régna en France depuis cette époque jusqu'au quatorzième siècle. C'est cette belle écriture si posée, si lisible, moins certaines abréviations, qui se retrouve dans nos chartes et nos manuscrits des dixième, onzième et douzième



Traduction.

Arnoul le docte, demourant à Conpenreez, confesse avoir reçu cestuy présent livre de messire Jehan le docte, relligieux de l'abaye et couvent de Saincte-Gennevièfve de Paris, son oncle, dont ledit Arnoul requier que se d'aucune aventure lèdit livre estoit pardu ou prins par larrecin, que le premier qui le trouvera ou qui sara ledit non et ledit village, sy lui plait de le rapporté, volentiers et de bon cuer lui donnera le vin. Fait le mardy XIIe jour de juillet mil cinq cens et deux; tesmoing mon seing manuel cy mis l'an et jour dessus dit.

(Fac-simile d'un fragment d'écriture du commencement du seizième siècle. — Ce fragment se trouve sur un des feuillets de garde d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui a appartenu à la vieille abbaye de ce nom. Un de nos collaborateurs, M. Jubinal, vient de publier une traduction de ce manuscrit, composé de mystères inédits du quinzième siècle.)

siècles. Au quatorzième, elle commence à se détériorer; on dirait qu'elle pressent l'approche d'un système nouveau. Un peu plus tard, alors que l'architecture se modifie complétement, que l'aiguille gothique, les trèfles à jour, les dentelures et les ornements fantastiques succèdent au plein cintre romain, l'écriture en France opère aussi sa révolution. Elle devient gothique, s'arrondit, se contourne, se décore de tremblements : cela dure trois siècles environ; puis, nous arrivons à la décadence de ce nouveau système, décadence amenée par l'invention de l'imprimerie qui se perfectionne chaque jour.

A dater de la fin du quinzième siècle, la science scripturale est perdue chez nous; il n'y a plus de règles ni de guide; chacun trace sa pensée à sa fantaisie, et prépare à son gré des tortures non aux Saumaises, mais aux paléographes futurs. La confusion est portée à tel point aux dix-septième et dix-huitième siècles, qu'à moins de se mettre sur les bancs de l'Ecole des Chartes ou d'avoir pâli sur le manuel de diplomatique des bénédictins, il est impossible, dans le plus grand nombre de cas, de déchiffrer ne fût-ce que quelques pages tracées de la main de nos trisaïeux.

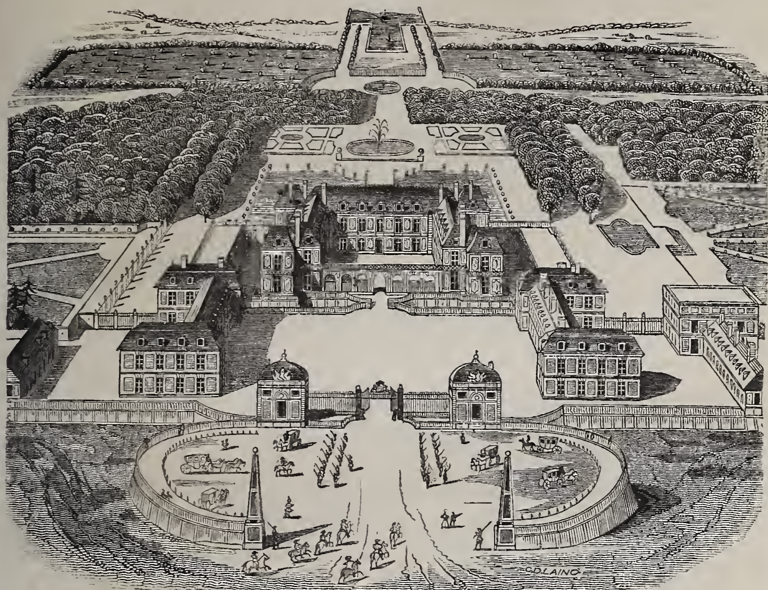
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

(Voyez, sur Versailles, 1835, p. 40; — 1836, p. 377.)

HISTOIRE DU CHATEAU DE VERSAILLES DEPUIS SON ORIGINE. — DESCRIPTION DU MUSÉE HISTORIQUE. — CORPS CENTRAL. — AILE DU SUD. — AILE DU NORD.



(Vue du château de Versailles sous Louis XIII, d'apres un ancien tableau.)

En 1561, Martial de Loménie, secrétaire des finances de Charles IX, fit l'acquisition du domaine de Versailles. Il n'en demeura pas long-temps le maître. L'Etoile rapporte dans ses Mémoires (tome I, p. 26), que la reine Catherine de Médicis — « fit étrangler, dans l'intérêt du » comte de Retz, pour lui faire avoir le château de Ver- » sailles, le secrétaire d'Etat Loménie, qui en était posses- » seur. » Ce crime n'est pas très authentique, mais il n'est pas invraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1575, Albert de Gondi, comte de Retz, l'un de ces Florentins qui suivirent la fortune de Catherine en France, devint propriétaire du château et de la seigneurie de Versailles. Ce fut son fils, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, oncle du cardinal de Retz, qui le vendit ensuite à Louis XIII. Voici un extrait de ce dernier contrat de vente:

« Le 8 avril 1632, fut présent l'illustrissime et révérendissime Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, seigneur de Versailles, reconnoit avoir vendu, cédé et transporté..... à Louis XIII, acceptant pour Sa Majesté, messire Charles de l'Aubespine, garde-des-sceaux et chancelier des ordres du roi, et messire Antoine Rusé, marquis d'Effiat, surintendant des finances, etc., la terre et seigneurie de Versailles, consistant en vieil château en ruine et une ferme de plusieurs édifices; consistant ladite ferme en terres labourables, en prés, bois, châtaigneraies, étangs et autres dépendances; haute, moyenne et basse justice... avec l'annexe de la grange Lessart, appartenances et dépendances d'icelle, sans aucune chose excepter, retenir, ni réserver par ledit sieur archevêque, de ce qu'il a possédé audit lieu de Versailles, et pour d'icelle terre et seigneurie de Versailles, et annexe de la grange Lessart, jouir par Sadite Majesté et ses successeurs rois, comme de choses appartenantes. Cette vente, cession et transport faits, aux charges et devoirs féodaux seulement, moyennant la somme de *soixante-six mille livres*, que ledit sieur archevêque reconnoit avoir reçues de Sadite Majesté, par les mains de..... *en pièces de seize sous*, de laquelle somme il se tient content, en quitte Sadite Majesté et tout autre, etc., etc. » (*Architecture françoise, par Blondel*, liv. 7, p. 95.)

Louis XIII n'eut pas l'intention de faire de Versailles une résidence royale, mais un rendez-vous de chasse. Son architecte construisit à cet effet le corps-de-logis principal et les deux ailes qui forment aujourd'hui la cour de marbre avec des bâtiments de dépendances disposés en avant-cour. Ce petit château, quoique peu étendu, offrait au regard un ensemble agréable et commode. La disposition de ses pavillons d'angle et les fossés qui l'entouraient rappelaient encore les constructions féodales des siècles précédents, comme on peut en juger par la vue et le plan que nous donnons d'après un tableau unique que l'on a fait venir récemment de Saint-Pétersbourg.

Il convient de remarquer que ce ne fut pas précisément sur l'emplacement du vieux château de Martial de Loménie que Louis XIII bâtit sa nouvelle habitation, mais sur un terrain qu'il acheta de Jean de Soisy, et que cette famille possédait depuis le quatorzième siècle. Il ne fit l'acquisition du château d'Albert de Gondy que pour le démolir, parce qu'il eût gêné la vue de la résidence royale. Si l'on en croit même quelques traditions, au sommet du plateau de Versailles, à la place même où l'on voit aujourd'hui le magni-

fique château, on ne voyait qu'un moulin à vent : un meunier régnait où régna Louis XIV.

Le vendeur de farine avait pour habitude
D'y vivre au jour le jour, exempt d'inquiétude;
Et de quelque côté que vînt souffler le vent,
Il y tournait son aile, et s'endormait content.

La résolution de Louis XIV, de transformer le petit château de son père en l'un des plus merveilleux palais de l'Europe, causa beaucoup de surprise parmi les courtisans : on fit des critiques, mais à demi-voix, comme l'on pense bien. Il reste cependant des témoignages de ces secrètes oppositions : le lieu parut surtout mal choisi. Versailles, « lieu ingrat, dit Saint-Simon, triste, sans vue, sans bois, » sans eaux, sans terre, parce que tout est sable mouvant et » marécage, sans air, par conséquent qui n'est pas bon. »

Enhardis par la cour, les architectes objectèrent à Louis XIV que le château de Louis XIII n'était pas solide ; il leur répondit : « Je vois où l'on en veut venir : si le châ- » teau est mauvais, il faudra bien l'abattre; mais je vous » déclare que ce sera pour le rebâtir tel qu'il est. » Le château ne fut donc pas abattu, et les deux édifices furent tellement liés ensemble qu'ils ne font qu'un même corps, et cependant tellement distincts que la vue de l'un ne laisse pas soupçonner l'existence de l'autre. Placés, à proprement parler, dos à dos, les deux édifices n'ont chacun qu'une façade.

Le sentiment héréditaire ou dynastique entra sans doute pour beaucoup dans cette volonté de Louis XIV. Il faisait remonter aussi haut que possible la date historique et royale de cet endroit qu'il choisissait pour sa future résidence : il imposait à ses successeurs le respect conservateur dont il donnait l'exemple. On verra ce motif formellement exprimé dans la suite par Napoléon.

Les constructions nouvelles commencèrent peu de temps après la mort du cardinal Mazarin. On suivit les plans de Leveau, qui furent continués et amendés par Mansard.

Le château fut ouvert au roi et à la cour dès le mois de février 1672, bien qu'il fût inachevé.

D'après l'estimation la plus modérée, celle de M. Janson, architecte, le total des dépenses, consistant en acquisition de terrain, constructions, rivière d'Eure, machine de Marly

et Clagny, ne se serait élevé qu'à	86 668 726 l.	2 s.
Celles de la chapelle à	5 260 341	19
Total général.	89 929 068	1

Il ne faut pas comprendre dans ces dépenses celles de la salle de l'Opéra, construite sous Louis XV, ni celles du rocher d'Apollon, construit sous Louis XVI.

En établissant la différence qui existe entre les valeurs d'alors et celles d'aujourd'hui, le prix des matières, des journées, etc., le total s'élèverait au moins à *quatre cents millions* de notre époque.

Au reste, il n'existe aucun moyen d'arriver à une évaluation exacte. Volney estimait que la dépense s'était élevée à quatre milliards six cent mille francs. Mirabeau, dans sa dix-neuvième lettre à ses commettants, porte le chiffre total à douze cents millions.

Dans le compte de M. Janson, les dépenses en statues et tableaux sont évaluées 6 517 000 fr.

Louis XIV habita le château de Versailles pendant cinquante-trois ans.

Le régent ne voulut pas cesser d'habiter son palais de Paris. Mais Louis XV, dont le règne fut aussi long que celui de Louis XIV, fit du château de Versailles sa résidence habituelle. Il y ajouta quelques dépendances, changea plusieurs distributions intérieures, et ordonna une restauration générale dont l'architecte Gabriel fut chargé, et qui se borna à la construction d'un seul pavillon et d'une partie de l'aile près de la chapelle, exécutés en 1772 et 1774.

A peine monté sur le trône, Louis XVI voulut rétablir le château de Versailles; il entreprit de replanter le parc, et il décora l'un des bosquets dans un goût nouveau dont les Anglais avaient amené la vogue en 1780. Il demanda aux architectes les plus célèbres de cette époque des projets pour restaurer d'une manière convenable ce grand édifice, où l'on voyait déjà les constructions de Louis XIII presqu'en ruines, et celles de Louis XV abandonnées sans avoir été achevées. — Ces projets n'eurent pas de suite. La révolution arriva ; on ne s'occupa plus des anciens monuments, à moins que ce ne fût pour les détruire. Le château de Versailles, dépouillé de ses richesses, resta pendant quinze ans abandonné sans entretien, après avoir servi d'hôpital et de caserne.

Lorsqu'en 1807, Napoléon voulut restaurer le château de Louis XIV, il fut effrayé de l'argent que cette entreprise engloutirait. M. Gondoin, architecte habile à qui nous devons l'Ecole de Médecine, avait, dans un volumineux travail, fait des plans, des devis et des projets qui auraient entraîné une dépense de près de cinquante millions. Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, les deux Trianons, venaient d'être rétablis et rendus habitables; il fallut ajourner Versailles, se contenter d'entretenir les bâtiments principaux, réparer les couvertures, les façades, et faire dans les grands appartements les premiers travaux nécessaires à leur conservation.

Quatre ans après, les succès obtenus contre la Prusse et l'Autriche, l'alliance qui venait de donner à Napoléon un successeur, ramenèrent les espérances de paix et permirent de s'occuper du rétablissement du château de Versailles. MM. Percier et Fontaine furent alors chargés de faire des projets et des devis. En juillet 1811, l'empereur vint à plusieurs reprises, de Trianon qu'il habitait, visiter le château de Versailles, pour connaître lui-même d'une manière exacte l'état des choses; mais, plus incertain encore après avoir tout vu, après avoir reconnu les difficultés auxquelles le mauvais choix de Louis XIV avait donné lieu, il ajourna encore. C'est à cette époque qu'après avoir visité les appartements jusque dans les plus petites pièces, effrayé du désordre et de la confusion de cette immense distribution et surtout des difficultés qui s'opposaient à ce qu'on pût jamais arriver à rien faire de bien, il s'écria en présence de M. Fontaine : « Pourquoi la révolution n'a-t-elle » pas démoli le château de Versailles? Je n'aurais pas au- » jourd'hui un tort de Louis XIV sur les bras, et un » vieux château mal fait, comme ils l'ont dit, un favori sans » mérite à rendre supportable. »

La campagne de 1812, qui fut le terme de nos gloires, fut aussi celui des grands projets de constructions au nombre desquels le château de Versailles était au premier rang.

Louis XVIII, en remontant sur le trône, voulut de suite faire remettre le château de Versailles en état d'être habité; on donna à ce sujet les ordres les plus pressants. Le parti adopté comme le plus facile et le moins dispendieux fut de conserver et rétablir la galerie, les grands appartements, les pièces d'apparat, et tout ce qu'a fait Louis XIV; d'achever du côté de Paris la façade commencée, d'après le plan de Gabriel, sous Louis XV; de pourvoir dans les intérieurs aux améliorations que les habitudes et les besoins d'aujourd'hui commandent.

Tel était le programme que l'on mettait à exécution, lorsque le retour de Napoléon en 1815 fit suspendre pendant trois mois seulement la continuation déjà fort avancée des restaurations de Versailles. Après les Cent-Jours les travaux furent repris avec activité, et en 1818 les façades du château et ses principales dépendances étaient entièrement rétablies; les peintures qui ornent les plafonds des grands appartements et les dorures étaient restaurées, les distributions étaient rendues plus commodes; en 1820, le pavillon correspondant à celui bâti sous Louis XV était élevé, les abords étaient dégagés, toutes les dépendances

étaient remises en état; on avait dépensé environ six millions. Il ne restait plus que les travaux nécessaires à son ameublement pour qu'il pût être habité. Mais ces travaux furent entièrement suspendus sous Charles X, et le château était dans l'état où l'avait laissé Louis XVIII, lorsque vint la révolution de Juillet.

Il nous souvient que peu après cette époque on proposa un grand nombre de projets différents relativement à la nouvelle destination qu'à la suite d'une révolution populaire il convenait de donner à un château qui est un des symboles les plus positifs et les plus expressifs de l'idée de monarchie absolue. Les uns voulaient que l'on en fît un refuge pour les pauvres ouvriers blessés et mutilés au service de l'industrie, un Hôtel des Invalides, rival de celui qu'avait fondé Louis XIV; d'autres qu'on y ouvrît un établissement modèle de tous les enseignements populaires; d'autres enfin que l'on y transportât les écoles supérieures de Paris, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole normale, etc. Aucun de ces plans ne fut adopté. Le nouveau roi résolut de transformer le château en un vaste musée historique.

Pour réaliser ce projet, il a fallu modifier l'ancienne distribution intérieure du château, et convertir en immenses galeries ou en salons des suites de petits appartements désormais inutiles. On a dû également redorer les lambris, restaurer les plafonds, remettre à neuf ou compléter l'ameublement, enfin, réunir un nombre considérable d'œuvres d'art anciennes ou nouvelles, déjà existantes ou exprès commandées, tableaux, bustes, statues, les distribuer par séries, en observant pour chacune de ces séries un ordre chronologique.

Nous nous proposons de donner en abrégé dans les colonnes suivantes un aperçu des richesses de cet immense musée, en parcourant, autant que possible, les salles et les galeries dans l'ordre naturel où elles s'offrent lorsqu'on les parcourt en réalité.

EXTÉRIEUR*.

L'ordonnance extérieure des bâtiments n'est pas changée; seulement l'aile Gabriel (66) est reliée avec l'aile droite du vieux palais.

La *cour de marbre* (72) est abaissée de manière à ne pas masquer la double vue du parc et de l'avenue de Paris.

Dans la *cour du palais* (75), se trouve la statue équestre de Louis XIV (74).— Louis XIV, en costume du temps, est sculpté par Petitot; le cheval est de Cartelier et avait été primitivement destiné à la statue de Louis XV, qui devait être érigée au milieu du rond-point des Champs-Elysées. On voit dans la même cour les seize statues colossales de Duguesclin, Bayard, Turenne, Condé, Duquesne, Duguay-Trouin, Tourville, Suffren, Suger, Sully, Richelieu, Colbert, Jourdan, Masséna, Montebello et Mortier.

INTÉRIEUR.

Le palais de Versailles se divise en trois corps de bâtiments principaux: *le corps central*, *l'aile du Sud*, *l'aile du Nord*.

CORPS CENTRAL.

Escalier de marbre (42). —On y a placé les bustes et les statues d'artistes et de littérateurs célèbres des dix-septième et dix-huitième siècles : Mansard, l'architecte du palais, Lenôtre, qui a tracé le dessin des jardins, le peintre Lebrun, le sculpteur Coysevox, les poëtes La Fontaine, Boileau, Racine, Molière, Delille; — Louis XIV et Louis-Philippe y sont aussi représentés.

* Une partie des détails qui suivent ont été empruntes au premier volume de l'ouvrage intitulé *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, par M. Vatout. — Nous devons le plan du palais à l'obligeance de M. Gavard, inventeur du diagraphe et éditeur des *Galeries historiques de Versailles*.

PREMIER ÉTAGE.

Ancienne salle des gardes (40). — Sur la cheminée, un tableau de Parrocel représente un combat où figurent des gardes du roi. D'autres tableaux rappellent des faits militaires du siècle de Louis XIV, entre autres la victoire remportée à Nerwinde, le 29 juillet 1693, par le maréchal de Luxembourg sur le roi Guillaume, et la victoire remportée à Cassel, le 11 avril 1677, par Philippe, duc d'Orléans, sur le prince d'Orange; ce dernier tableau est de Van der Meulen.

Ancienne salle du grand couvert (13). — On a conservé dans cette salle quelques anciens tableaux de l'histoire d'Alexandre par Piètre de Cortone et Parrocel. Parmi les tableaux nouvellement placés, on remarque les siéges de Tournay, de Dôle, de Lille et de Valenciennes. On remarque encore une vue du château de Versailles en 1669; et un petit lever de Louis XIV, qui a servi, en 1836, à recomposer la chambre de ce monarque (37).

Les anciens *petits appartements* de la reine Marie-Antoinette, qui, sous Louis XIV, étaient les dépendances du service intime de la reine, ont été restaurés et remeublés dans le goût de l'époque.

La pièce de *l'œil-de-bœuf* (58) n'était dans l'origine qu'une antichambre éclairée sur une petite cour par un œil-de-bœuf : plus tard, elle fut détruite pour former une partie du salon appelé *salon des nobles* ou *grande antichambre du roi*.

On y voit un tableau de Mignard représentant Louis XIV sous la figure de Jupiter, Anne d'Autriche en Cybèle, Marie-Thérèse en Junon, mademoiselle de Montpensier en Diane, Philippe d'Orléans en Neptune et Henriette d'Angleterre sous les traits de l'Aurore; cette salle est, de plus, ornée des portraits de Louis XIV, du duc de Bourgogne, d'Anne d'Autriche, de Philippe d'Orléans et de Marie-Anne de Bavière.

Chambre de Louis XIV (37). — Cette chambre, située au centre de l'édifice, de manière à dominer les cours et les avenues, est celle où est mort Louis XIV : elle est aujourd'hui telle qu'elle était dans les dernières années de ce monarque. On y a rétabli le lit et l'ameublement composés par Simon Delobel, tapissier. Le lit, et la balustrade que l'étiquette défendait de franchir, ont été retrouvés au Garde-Meuble. Le couvrepied, qui avait voyagé en deux morceaux d'Allemagne en Italie, a été racheté par ordre de Louis-Philippe.

Les tableaux qui ornent cette chambre sont, au plafond, *Jupiter qui foudroie les Titans*, tableau célèbre de Paul Véronèse, enlevé de la galerie du Conseil des Dix, à Venise, par l'armée française dans les premières campagnes d'Italie; le portrait de la mère de Louis XIV par Van Dyck; une sainte Cécile du Dominiquin; une Sainte-Famille de Raphaël; les portraits du grand dauphin et de la duchesse de Bourgogne.

Dans le coin de la chambre, à gauche de la cheminée, se trouve sur une table un coussin de velours, où, du temps de Louis XIV, on déposait tous les soirs un sac de soie verte renfermant une chemise, un mouchoir, et une petite épée longue à peine de deux pieds.

Cabinet du roi ou des ministres (31).—Cette pièce ne renferme aucun tableau, mais on y remarque une pendule faite en 1706 par Morand, qui n'était pas horloger. Voici comment Dargenville décrit cette pendule : « Lorsque l'heure va sonner, deux coqs chantent chacun trois fois en battant des ailes; en même temps, les portes de l'horloge s'ouvrent, et deux figures en sortent, portant chacune un timbre en manière de bouclier, sur lesquels deux amours frappent alternativement les quarts avec des masses. Une figure de Louis XIV, semblable à celle de la place des Victoires, sort du milieu de la décoration. Au-dessus d'elle s'élève

un nuage; une Victoire en descend, portant une couronne qu'elle tient sur la tête du roi. On entend un carillon fort agréable, à la fin duquel tout disparaît, et l'heure sonne. »

Chambre de Louis XV (55), où ce roi est mort de la petite vérole. A la place du lit, se trouve un grand tableau représentant le sacre de Louis XV à Reims, le 25 octobre 1722. On voit de plus les portraits des filles de ce roi, mesdames Adélaïde, Victoire, Louise et Sophie.

Le *cabinet des pendules* (52), ancien cabinet des ministres. C'est dans ce salon qu'est placée la pendule de Passmant, exécutée par Dauthiot : elle a sept pieds de hauteur, et elle marque régulièrement l'état du ciel, les phases de la lune, le cours des planètes, les jours, les mois et les années.

Les dessins des portes de ce salon sont du Poussin. Un modèle en bronze de la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon, et cinq tableaux en mosaïque, représentant les plans de plusieurs résidences royales et notamment de Versailles, attirent aussi l'attention.

Cabinet des chasses (53). — On arrive à ce cabinet par le cabinet des pendules ou par un petit escalier qui donne sur la cour de marbre. On y voit les portraits de Colbert, de Lebrun et de Van der Meulen, de Coysevox et de Puget, de Mansard et de Lenôtre, et enfin de Louis XIV entouré des attributs des sciences et des arts.

Salle du déjeuner (54). — Cette pièce est éclairée sur la cour des cerfs. Louis XIV avait l'habitude d'y déjeuner avant de partir pour la chasse.

Dans la salle où se confessait Louis XIV, on a suspendu un portrait représentant madame de Maintenon qui caresse mademoiselle de Blois (Françoise-Marie de Bourbon).

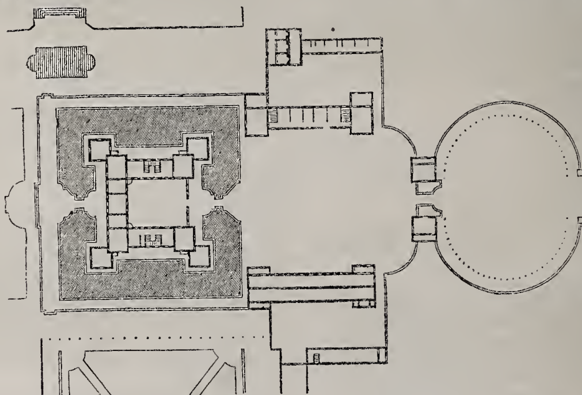
Dans la niche, près du confessionnal, on remarque une glace sans tain, derrière laquelle se tenait, l'épée à la main, pendant la confession, le capitaine des gardes, dont la consigne était de ne jamais perdre le roi de vue.

Salles de la vaisselle d'or et des bijoux (25). — Ces salles servaient de dépôt à la vaisselle d'or du roi, qui y était renfermée dans de petits buffets à glace d'une élégance extrême.

Ancien salon des porcelaines (27). — Quatre tableaux du règne de Louis XIV, parmi lesquels on remarque le siége de Cambray, de Van der Meulen ; et le siége de Naerden, dont le marquis de Rochefort se rendit maître le 22 juillet 1672.

Bibliothèque (28). — C'est dans une petite armoire de cette pièce, à côté de la porte-nord, que l'on découvrit le *livre rouge*.

On se propose de composer cette bibliothèque uniquement de livres relatifs à l'histoire de France.



PLAN ET DISTRIBUTION DU PALAIS ET DU MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

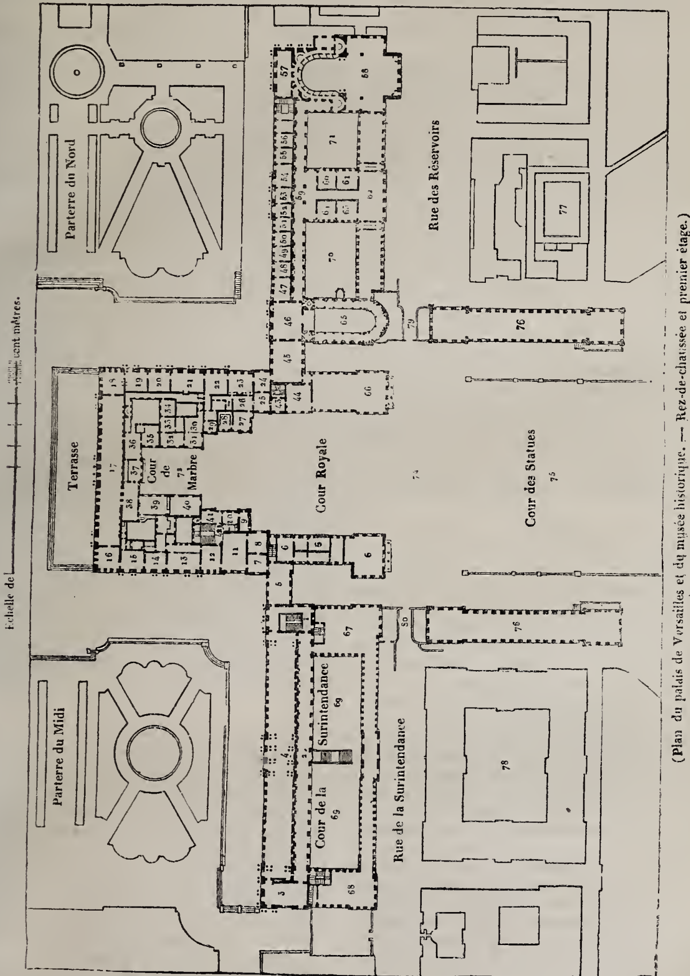
Rez-de-chaussée.

1 Escalier des Princes (aile du Sud).
2 Galerie de statues.
3 Salle de Marengo.
4 Salles du Directoire, du Consulat et de l'Empire.
4 Grand vestibule.
4 Salles de l'Empire.
5-45 Passage des cours au parc.
6 Pavillon Dufour.
10-42 Vestibule et escalier de Marbre.
11 Vestibule des Amiraux.
11 Salle des Amiraux.
12 Salle des Connétables.
13 à 17 Salles des Maréchaux.
17 Galerie de Louis XIII.
17 à 21 Salles des Maréchaux.
22-23 Salles des Guerriers célèbres.
31-32-35-36 Les Marines.
37 Vestibule de Louis XIII.
38 Salle des Rois de France.
39-40 Salles des Bosquets.
42-10 Vestibule et escalier de Marbre.
45-5 Passages des cours au parc.
46 Vestibule de la Chapelle (aile du Nord).
47 à 56 Salles de Charlemagne à Louis XVI.
58 L'Opéra.
59 Galerie de statues et tombeaux des rois de France.
60 à 64 Salles du pavillon Louis-Philippe.
65 La Chapelle.
66 Pavillon Gabriel.
67 Pavillon d'Orléans.
68 Pavillon de Monsieur.
69 Cour de l'aile du Midi.
70 Cour de la Chapelle.
71 Cour de l'Opéra.
72 Cour de Marbre.
73 Cour d'Honneur.
74 Statue équestre de Louis XIV.
75 Cour du Palais ou des Ministres.
76-76 Ailes des Ministres.
77 Le Château-d'Eau.
78 Le Grand-Commun.
79 Descente de la grille de la Chapelle.
80 Descente de la grille de l'Intendance.

Premier étage.

1 Escalier des Princes.
2 Galerie des Statues.
3 Salle de 1830.
4 Galerie des Batailles.
5 Salle de 1792.
6 Salle des Gouaches.
7 Salle de 1793.
8 Salle de 1794.
9-10 Salles de 1794 et 1795.
11 Salle du Sacre de Napoléon.
12 Salle des Gardes de la Reine.
13 Salle du Grand-Couvert.
14 Salon de la Reine.
15 Chambre à coucher de la Reine.
16 Salon de la Paix.
17 Galerie des Glaces.
18 Salon de la Guerre.
19 Salle d'Apollon.
20 Salle de Mercure.
21 Salle de Mars.
22 Salle de Diane.
23 Salle de Vénus.
24 Salle de l'Abondance.
25 Salle de la Vaisselle d'or.
26 Salle du Billard.
27 Salle des Porcelaines.
28 Bibliothèque de Louis XVI.
29 Cabinet de Louis XVI
30 Cabinet de Maintenon.

31 Cabinet du Roi ou des Ministres.
32 Grand cabinet des Pendules.
33 Cabinet des Chasses.
34 Salle du Déjeuner.
35 Chambre à coucher de Louis XV.
36 Salle du Conseil.
37 Chambre de Louis XIV.
38 L'OEil-de-Bœuf.
39 Ancienne salle du Graud-Couvert.
40 Ancienne salle des Gardes.
41 Vestibule supérieur de l'escalier de Marbre.
42 Escalier de Marbre.
43 Salle des Croisades.
44 Salle des Etats-Généraux.
45 Salon d'Hercule.
46 Salon de la Chapelle.
47 à 56 Dix salles du Directoire à Louis-Philippe.
57 Foyer de l'Opéra.
58 L'Opéra.
59 Galerie de statues et tombeaux.
60 Le pavillon Louis-Philippe.



(Plan du palais de Versailles et du musée historique. — Rez-de-chaussée et premier étage.)

Petite salle à manger de Louis XV (29). — Le siége de Luxembourg, en 1684; le siége de Maëstricht, en 1693; la bataille de Cassano, où le prince Eugène fut vaincu par le duc de Vendôme, le 16 août 1705.

Salle des Croisades (43). — Dans une salle qui était autrefois une dépendance de la salle de comédie de Marie-Antoinette, on a réuni des tableaux où est retracée l'histoire des croisades.

Salle des Etats Généraux (44). — Trois grands tableaux représentent les assemblées des Etats de 1506, sous Louis XII; les États de 1614, sous Louis XIII; les Etats de 1789, sous Louis XVI.

La procession des États-Généraux qui eut lieu à Versailles, le 4 août 1789, est représentée sur la frise qui entoure cette salle.

Salon d'Hercule (45). — Sur la cheminée, un Louis XIV

à cheval, couronné par la Victoire. En face, le passage du Rhin, à Tolhuis, le 12 juin 1692, par Lebrun.

GRANDS APPARTEMENTS.

Salle de l'Abondance (24). — Le siége de Fribourg, rendu au maréchal de Créqui en 1677; la prise de Valenciennes; Charleroy, emporté par le maréchal de Turenne, et l'entrée du roi à Ypres, le 25 mars 1678. Ces tableaux sont tous de Van der Meulen.

Salon de Vénus (23). — Le groupe des trois Grâces, de Pradier.

Salon de Diane (22). — Un portrait de Louis XIV, en habits royaux, par Rigaud. Un portrait en pied de la reine, sa femme, Marie-Thérèse. Le buste en marbre blanc de Louis XIV, par le cavalier Bernin.

Salon de Mars (21). — Le sacre de Louis XIV à Reims, le 7 juin 1654, et son mariage, le 9 juin 1660, avec Marie-Thérèse d'Autriche. Le portrait de Mazarin; le portrait de la duchesse de Longueville. (Voyez 1835, page 308.)

Salon de Mercure (20). — Le tableau où Colbert présente au roi l'Académie des sciences, fondée en 1666; les portraits de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de sa famille; de Marie de Bourbon, sa première femme; d'Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise; de Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, et de Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois.

Salon d'Apollon (salle du trône) (19). — La reddition de Douay, de Tournay, de Mons, à Louis XIV. Les portraits des deux duchesses d'Orléans, épouses de Philippe, frère du roi, Charlotte de Bavière et Henriette; de la mère de Henriette, veuve de Charles Ier; d'Anne de Gonzague, princesse palatine; de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, morte empoisonnée.

Salon de la guerre (18). — Ce salon, décoré par Lebrun, forme avec celui de la paix (16) le complément de la galerie des glaces.

Grande galerie des glaces (17). — Cette galerie où Lebrun à fait l'apothéose de Louis XIV, est restaurée et ornée de candélabres.

Chambre à coucher de la reine (15). — Parmi les tableaux nouvellement placés dans cette chambre, on remarque l'établissement de l'Hôtel royal des Invalides, en 1674.

Salon de la reine (14). — Un tableau représentant une visite de Louis XIV à la manufacture des Gobelins.

Salon du grand couvert de la reine (13). — Au plafond, saint Marc couronnant les vertus Théologales, par Paul Véronèse; — le mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie, par Antoine Dieu; la réception du doge de Gênes; Philippe, duc d'Anjou, déclaré roi d'Espagne, l'un des plus beaux tableaux de Gérard.

Salle des gardes de la reine (12). — La famille du grand-dauphin, d'après l'original de Mignard, au Louvre; la statue de la duchesse de Bourgogne en Diane chasseresse, par Coysevox.

Salle du sacre de Napoléon (11). — La distribution des aigles, par David; le couronnement de Napoléon, par David; — au-dessus des portes, les quatre figures allégoriques de Gérard: le Génie, le Courage, la Force et la Providence; — la bataille d'Aboukir, par Gros. — Portraits de Bonaparte, général; de Napoléon, empereur, et de ses deux femmes.

Salle de 1792 (ancienne salle des Cent-Suisses) (5). — Cette pièce sert de communication entre le corps central du palais et l'aile du Sud. Parmi les tableaux qui conservent dans cette salle la mémoire de l'enthousiasme et des premières victoires de l'armée républicaine, on remarque « le Départ des enfants de Paris, » par Coignet, et Jemmapes et Valmy, par Horace Vernet.

Salles des gouaches (6). — Dans la première de ces salles, on voit le croquis au crayon des personnages les plus marquants de l'expédition d'Egypte: Kléber Rampon, Lanusse, Dugua, Lagrange, Davoust, Damas surnommé Damas-Queue. Régnier, Vial, Leclercq, Fourrier, membre de l'Institut; ils ont été dessinés sur les lieux, dans leurs costumes.

Les autres salles ont été consacrées à recevoir une collection de plus de trois cents gouaches, représentant dans tous leurs détails nos campagnes, depuis 1793 jusqu'en 1809; elles ont été exécutées par Bagetti, Morel, Puissant et Siméon Fort.

Salles des campagnes de 1793, 1794 *et* 1795 (7, 8, 9, 10). — Ces quatre salles, consacrées à la gloire des trois grandes années dont elles portent les noms, faisaient partie du château de Louis XIII et étaient comprises dans l'ancienne chapelle.

« La Convention proclama la patrie en danger, et les volontaires en foule se pressèrent sous le drapeau national. Un million deux cent mille hommes couvraient la frontière ou remplissaient nos places; au nord, 250 000; 40 000 dans les Ardennes; 120 000 sur le Rhin et la Moselle; 100 000 aux Alpes; 120 000 aux Pyrénées, 80 000 depuis Cherbourg jusqu'à la Rochelle. »

« La prise d'Anvers et de Bréda, de Mayenee et de Ménin, avait déjà prouvé ce que peuvent des soldats mal vêtus, mal équipés, mais brûlants de patriotisme; Houchard à Houdsehoot, Jourdan à Watignies, Dugommier à Peyrestortes, avaient voilé sous des lauriers les plaies de 93, lorsque s'ouvrit la campagne de 1794. Tandis que, sur les Alpes, Masséna repousse les Piémontais par-delà le col de Tende, Souham et Moreau remportent la victoire de Turcoing; le triomphe libérateur de Fleurus fait reculer Cobourg et trembler l'Europe; Kléber, à Aldenhoven, passe la Roër à la nage, et Maëstricht ouvre ses portes à notre armée. L'année 1795 commence par la conquête de la Hollande, et nous retrouve vainqueurs sur le Rhin, sur la Meuse, aux Alpes, aux Pyrénées. Les hommes de 1792 ont grandi; de héros ils sont devenus grands capitaines; Jourdan, Hoche, Pichegru, Moreau, Kléber, Marceau, Saint-Cyr, Desaix, Championnet, Lefèvre, Augereau, Bernadotte, Masséna, soutiennent partout l'éclat de nos armes; partout la république française fait respecter son territoire: la bataille de Loano, gagnée par Scherer, ouvre le chemin de l'Italie, et le siége de Toulon apparaît en 1793 comme le premier rayon de la gloire qui, sous Bonaparte, va immortaliser l'armée d'Arcole et de Lodi. »

(*Souvenirs historiques des résidences royales de France.*)

REZ-DE-CHAUSSÉE.

Salle des amiraux de France (11). — Au bas de l'escalier de marbre, après avoir traversé les vestibules où se trouvent les statues de Descartes, du Poussin, du grand Corneille et de Voltaire, on entre dans la salle où sont rassemblés les portraits de tous les amiraux de France, au nombre de soixante-trois, depuis l'année 1270 jusqu'en 1814. Cette collection vient du duc de Penthièvre, dont le père, le comte de Toulouse, fut amiral de France. — Entre les deux croisées on voit un tableau de Paul Guérin, représentant Anne d'Autriche, avec les attributs de la régence et entourée des deux princes ses fils encore enfants. Elle s'était réservé la charge d'amiral de France, devenue vacante par la mort du cardinal de Richelieu.

Salle des connétables (12). — Collection des portraits de tous les connétables, au nombre de trente-neuf, depuis Albéric (1060), jusqu'à Lesdiguières (1622).

Salle des maréchaux (13 à 17). — Quatorze salles, interrompues, au milieu de la façade de l'ouest, par la galerie dite de Louis XIII, renferment ce qu'on a pu réunir de portraits authentiques en buste des maréchaux: on a suppléé les absents par un écusson de même grandeur que les bustes et où sont inscrits leurs noms, leurs titres, l'époque de leur promotion, l'année de leur mort. — Le premier maré-

chal créé en France est de 1185. — Un grand nombre de portraits en pied de maréchaux, rangés comme les autres, par ordre chronologique, sont réunis dans les mêmes pièces.

Les sept premières salles contiennent cent quarante-deux portraits, depuis Pierre Ier jusqu'au duc Antoine d'Aumont.

Galerie de Louis XIII (17). — Cette galerie, précédée d'un élégant vestibule, a été formée par la destruction de plusieurs petites chambres construites sous Louis XV.

Dans le vestibule, on voit les bustes de Fénelon et de Bossuet; les chanceliers L'Hopital et d'Agnesseau y sont également représentés. Les statues de Louis XIII et d'Anne d'Autriche ornent la galerie. Les panneaux sont décorés de sujets historiques relatifs aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, ainsi que de portraits de la même époque. — Parmi les grands tableaux, on remarque la Bataille de Rocroy par Scheffer; la Réparation faite à Louis XIV au nom du pape Alexandre VII, par Ziegler; l'Entrée du roi à Dunkerque, par Van der Meulen; l'Entrevue de Louis XIV et de Philippe IV dans l'île des Faisans.

Salles des maréchaux (17 à 21). (Les six dernières salles.) — Ces salles contiennent les portraits des maréchaux, depuis Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbault (1651), jusqu'au maréchal Grouchy (1831).

Salles des guerriers célèbres (22 — 23). — Ces deux salles renferment les portraits des guerriers français qui, sans avoir été revêtus des dignités de grand-amiral, connétable ou maréchal, ont commandé des armées: Dunois, Jean-sans-Peur, Bayard, François de Guise, Henri-le-Balafré, le grand Condé, Dumourier, Hoche, Marceau, Joubert, Eugène Beauharnais, etc.

VESTIBULE DE LOUIS XV.

Salle des marines (31, 32, 35, 36). — Le vestibule où l'on entre en sortant de la dernière salle des guerriers célèbres, renferme une collection de batailles navales françaises, presque entièrement peinte par MM. Gudin, Langlois, Garneray, Crépin, Gilbert; entre autres, la bataille de Malaga où le comte de Toulouse, en 1705, battit les Anglais; le combat du *Formidable* dans la rade d'Algésiras, le 5 juillet 1801; la bataille de Navarin; la prise d'Alger.

Salle des rois de France (38). (Au pourtour de la cour de marbre, vieux palais.) — Cette salle, qui remplace d'anciennes petites pièces obscures du vieux palais, est consacrée à la représentation des soixante-douze rois de France.

AILE DU SUD.

REZ-DE-CHAUSSÉE.

Galerie de l'empire ou de Napoléon (4). — Au bas de l'*escalier des princes* (1), dans un des vestibules, le buste colossal de Napoléon. — La galerie se compose de douze salles séparées par un vestibule à colonnes, de création nouvelle, et terminées par une salle de plus grande dimension, la *salle de Marengo* (3). Les douze salles sont décorées d'attributs militaires, de médaillons, et, chacune d'elles, est désignée par l'année à laquelle se rapportent les sujets des tableaux qui représentent les victoires de Napoléon, depuis 1796 jusqu'en 1809.

Galerie de sculpture ou des statues (2). — Cette belle et grande galerie, nouvellement créée, a succédé aux corridors et aux gardes-robes qui faisaient face aux cours de la surintendance; elle est construite en pierre, dallée en marbre, voûtée à doubles arceaux, et a 100 mètres de longueur. On y voit des statues et des bustes de généraux célèbres, depuis 1790 jusqu'en 1815. Les statues sont dans des niches; les bustes sont placés devant les pilastres: au bout de cette galerie se trouve l'escalier des princes par lequel on monte au premier étage de l'aile du sud.

PREMIER ÉTAGE.

Grande galerie des batailles (4). — On monte au premier étage par l'*escalier des princes* (1). — La vaste galerie des batailles, de création nouvelle, a 120 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur; elle est toute recouverte en fer. Le plafond, à voussures, est soutenu aux extrémités et dans le milieu par des groupes de colonnes au nombre de trente-deux. Les deux grands vaisseaux de cette galerie reçoivent le jour d'en haut, et sont interrompus, sans être séparés, par un vestibule à jour et à colonnes, éclairé par des croisées sur les jardins. Dans le haut des deux autres petits vestibules à colonnes qui terminent la galerie, on voit des figures allégoriques peintes à fresque, par Albert de Pujol. Sur les pans de murailles de la galerie, les tableaux retracent nos grandes batailles depuis Tolbiac, sous Clovis, jusqu'à Wagram, sous Napoléon. Les tableaux sont dus au pinceau de A. Scheffer, H. Scheffer, Steuben, Schnetz, Horace Vernet, Delacroix, Champmartin, Ferou, Fragonard, Picot, Gérard, Heim, Franque, Larivière, Alaux, Devéria, Monvoisin, Couder, Mauzaisse, Cogniet, Bouchot, Schoppin.

Salle de 1830 (5). — Cette salle, également nouvelle, a été formée de l'ancien appartement occupé, sous Louis XV, par Louis-Philippe-d'Orléans, grand-père du roi actuel. — Des tableaux de Gérard, Scheffer, Picot, Larivière, Court, Devéria, représentent quelques faits de la révolution de Juillet: le Roi à l'Hôtel-de-Ville; le Serment à la Chambre des députés; la Distribution des drapeaux à la garde nationale; le Roi recevant le duc d'Orléans.

Galerie de sculpture (2). — Cette galerie est nouvelle: elle a le même caractère d'architecture et le même aspect que celle du rez-de-chaussée; elle renferme une collection de bustes et de statues de personnages célèbres depuis 1500 jusqu'en 1790. C'est encore Louis XIV qui y domine: il est entouré des génies qui ont illustré son règne.

ATTIQUE.

Par la galerie de sculpture du premier étage, on revient à l'escalier des princes, et on monte à l'Attique par l'escalier du pavillon d'Orléans. Cette partie du palais est destinée à une collection des personnages, qui, depuis 1790 jusqu'à nos jours, se sont illustrés dans les assemblées politiques ou judiciaires, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts.

AILE DU NORD.

REZ-DE CHAUSSÉE.

Galerie de l'histoire de France (47 à 56). — Après avoir traversé le *vestibule de la chapelle* (46) où, à la place d'Alexandre visitant Diogène, on voit aujourd'hui un bas-relief représentant *Louis XIV couronné par la Victoire*, on entre dans onze pièces de plain-pied qui donnent sur le jardin.

Parmi les tableaux et médaillons historiques de cette galerie nous signalerons, dans la première salle, le Baptême de Clovis, Charlemagne, saint Louis choisi, en 1255, pour médiateur entre Henri d'Angleterre et les barons de son royaume; dans la seconde, les Anglais à Randan, venant déposer les clefs de la forteresse sur le cercueil de Duguesclin; dans la troisième, la Clémence de Louis XII; dans la quatrième, Gaston de Foix mourant à Ravennes; Henri III fondant l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1579; Henri IV; le cardinal de Richelieu en costume de guerrier sous les murs de Pignerol, en 1630; Louis XIV faisant son entrée à Arras, en 1667, avec Marie-Thérèse; dans la huitième salle, la Mort de Turenne; Dangeau reçu par Louis XIV, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare; les Plénipotentiaires du congrès de Rastadt, en 1714; dans la neuvième, la Réception de Méhémet Effendi, en 1721;

enfin, dans la dernière pièce de ce rez-de-chaussée, la Victoire remportée à Lawfeldt, par le maréchal de Saxe.

Galerie des statues et tombeaux des rois de France (59).— Tous les rois, depuis Clovis jusqu'au fils de François Ier; plusieurs reines et princesses; Valentine de Milan; Blanche de Castille, belle statue due au ciseau de M. Etex, etc.

La chapelle (65). — Cette salle si riche n'avait souffert aucun endommagement; il a suffi de redorer et de réinstaller les objets nécessaires au culte. On a placé en outre, des deux côtés du maître-autel, les statues en marbre de Louis XIII et de Louis XIV.

PREMIER ÉTAGE.

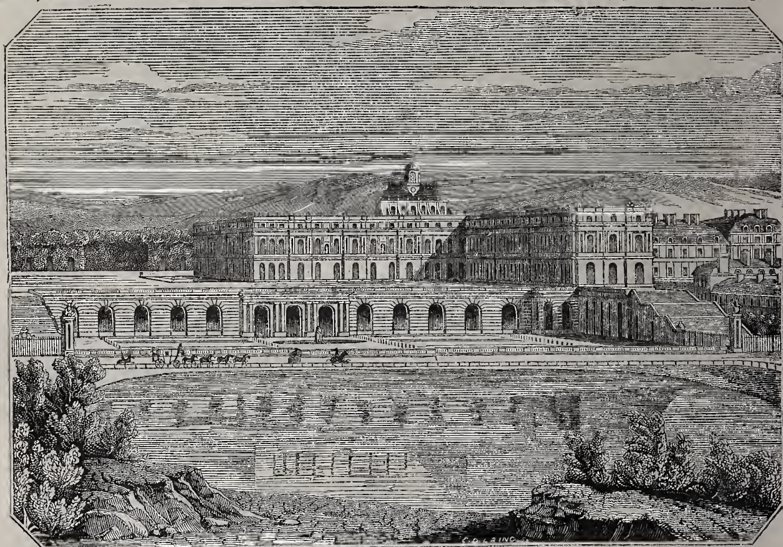
Deuxième galerie de l'histoire de France (47 à 56). — Dans la première pièce, on admire le chef-d'œuvre de Gros, *la Peste de Jaffa;* dans la seconde pièce, on voit Napoléon au camp de Boulogne, Napoléon devant le tombeau du grand Frédéric; dans la quatrième salle, on voit les Invalides recevant, en 1808, la croix des mains de l'empereur, le Bivouac de Wagram, Napoléon blessé, remontant à cheval, sous les murs de Ratisbonne. Dans les salles huit et neuf, on a placé le portrait de Louis XVIII, par Gérard; la prise du Trocadéro, par Paul Delaroche; le grand tableau du sacre de Charles X, par Gérard; et la conquête d'Alger. La dernière est consacrée à des souvenirs de 1830 Louis-Philippe; madame Adélaïde visitant l'Hôtel-Dieu; l duc d'Orléans à Anvers et à Mascara, etc.

Deuxième galerie des statues et tombeaux des rois de France (59). — Outre la représentation des rois et princes de la maison de France, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV, on remarque dans cette galerie, qui a le même caractère que celle du rez-de-chaussée, le mausolée du cardinal Mazarin, et les tombeaux imités de celui du duc de Montpensier, à Wesminster, et de celui du comte de Beaujolais, à Malte.

ATTIQUE.

Galeries de portraits jusqu'en 1792. — Ces galeries du second étage sont ouvertes à une collection de portraits des hommes célèbres de l'Histoire universelle : on y a joint une collection générale des médailles françaises.

Dans cette immense galerie, qui se compose en grande



(Vue du château de Versailles, prise du côté de l'Orangerie.)

partie d'originaux, nous nous contenterons de citer un riche portrait de saint Louis de Sicile, évêque de Toulouse, mort en 1298; le tableau de la Famille des Ursins; l'Assemblée du parlement de Bourgogne, créée à Dijon par Charles-le-Téméraire. On remarquera aussi un portrait de Charles XII, sur lequel on lit l'inscription suivante :

« Voicy l'unique portrait que Charles XII de glorieuse » mémoire, roi de Suède, a jamais permis qu'aucun peintre tirât de luy après son avènement à la couronne. — » On croiroit même qu'il se fût repenti d'avoir donné cette » permission, puisque le portrait étant achevé, il en coupa » lui-même le visage avec un canif, et qu'on a pourtant » tâché de raccommoder ayant eu l'honneur de servir un » si grand monarche, en qualité de son peintre, et étant » le seul qui ait pu donner à la postérité ses véritables » traits par le présent portrait que je fis à Lund en Scanie, » l'an 1718, la même année que ce héros fut tué au siége » de Frédricshall en Norwège; je me fais gloire d'y sous» crire mon nom. DAVID VON GRAFT. »

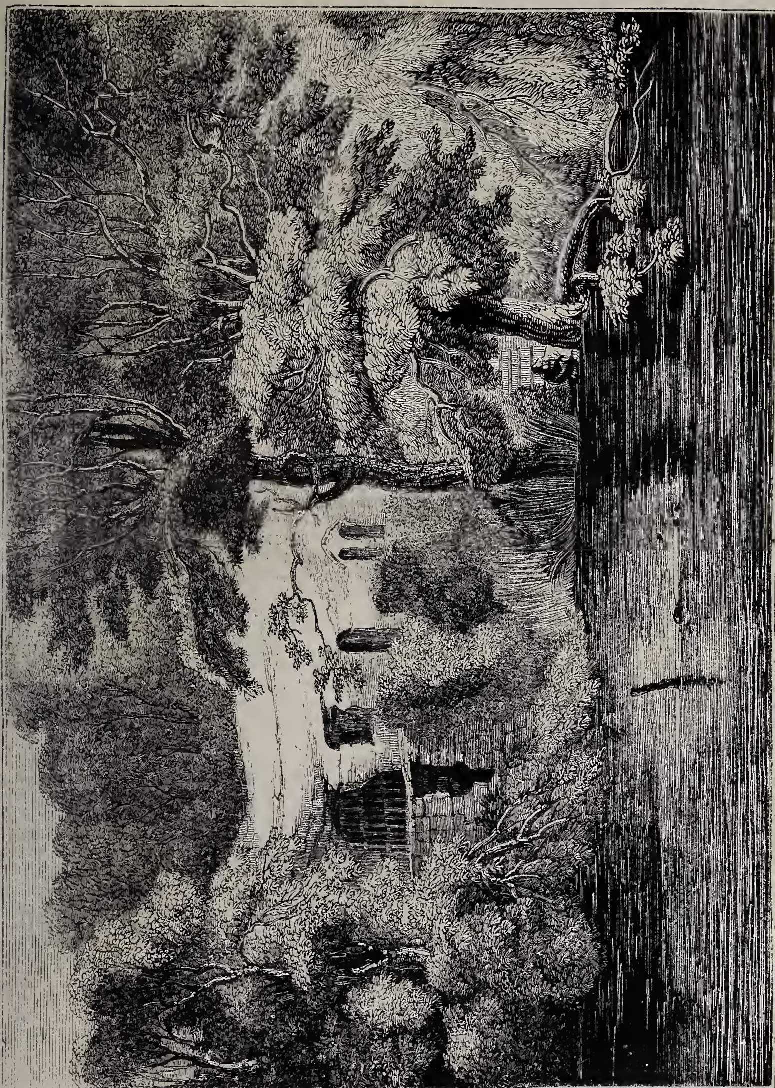
L'opéra (58). — La salle de l'opéra se trouve à l'entresol d'un superbe escalier nouvellement construit par ordre d Louis-Philippe, à l'extrémité de l'aile du nord. Elle étai dans un état de détérioration presque complet : elle est réparée avec luxe.

On estime à quatre mille environ le nombre des statues ou tableaux qui composent le musée historique de Versailles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

L'ERMITAGE DE WARKWORTH,
DANS LE COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.



(L'ermitage de Warkworth dans le Northumberland.)

L'ermitage de Warkworth est situé à la distance d'environ un demi mille au-dessus du château de ce nom, dans le Northumberland, sur les bords de la rivière du Coquet. Cette vénérable structure se compose de trois pièces creusées dans le roc solide, et se projette sur les bords de la rivière qu'ombragent d'anciens arbres touffus, nobles rejetons des belles forêts qui servaient jadis de retraite aux reclus de cette solitude romantique. M. Grose, dans son livre des Antiquités, voulant distinguer les trois pièces, les appelle la chapelle, la sacristie et le vestibule. La première se voit intacte; mais les deux autres n'offrent plus que des ruines.

La chapelle, qui a dix-huit pieds de longueur et environ sept pieds et demi de largeur et de hauteur, présente un

superbe modèle d'architecture gothique. Les côtés sont ornés de beaux piliers octogones qui forment plusieurs branches jusqu'au plafond, où ils se terminent en arcs pointus. A l'extrémité orientale est un simple autel; on y arrive par deux marches; on aperçoit, derrière, une petite niche où était probablement placé le crucifix. Le côté septentrional de la chapelle est orné d'une fenêtre gothique, taillée dans le roc, qui éclairait la sacristie.

La sacristie, salle simple et oblongue, est parallèle à la chapelle. On voit encore, à l'extrémité de l'est, les vestiges d'un autel où l'on célébrait la messe. Entre cette pièce et la chapelle est une petite ouverture d'où l'ermite pouvait se confesser et apercevoir l'hostie. Près de cette ouverture, est la porte de la chapelle; au-dessus est un petit écusson où sont sculptés les emblèmes de la passion: la croix, la couronne d'épines, les clous, la lance et l'éponge. Sur le côté méridional de l'autel est un cénotaphe qui supporte trois figures: la principale représente une dame (la Sainte-Vierge peut-être); un ange voltige au-dessus d'elle; l'autre figure est celle d'un guerrier, debout aux pieds de cette dame.

Une porte conduit de la sacristie au vestibule qui contient deux niches carrées où se plaçait le reclus pour se livrer à ses méditations. De là il jetait les regards sur la charmante rivière, dont les eaux murmurantes baignaient le pied de son ermitage. Au-dessus de la porte intérieure du vestibule est placé un second écusson où l'on voit sculpté un objet qui ressemble à un gantelet, ou au cimier du fondateur. A l'extérieur du rocher, auprès du vestibule, est un escalier tournant, construit en pierres; il mène à travers une porte arquée, sur le sommet de la hauteur, qui est de niveau avec l'ancien parc où était situé le verger de l'ermite. Le temps a détruit tous les vestiges de la culture originale; cependant des cerisiers, propagés par les rejetons de la plantation de l'anachorète s'élèvent çà et là dans le taillis voisin. On prétend que le jardin du reclus était situé au bas du verger et au pied de la colline; des fleurs et des buissons, qui croissent sur ce terrain, semblent confirmer cette tradition.

Le domicile privé de l'ermite était une petite structure carrée, située au pied du roc dans lequel la chapelle est taillée; il se composait d'un salon, au-dessous d'une chambre à coucher et d'une cuisine. Ce bâtiment ayant été construit en matériaux ordinaires, et non taillé dans le roc, est tombé en ruine depuis long-temps, tandis que l'ermitage excitera probablement la curiosité et l'admiration de la postérité la plus reculée. L'intérêt qu'il inspire s'accroît encore par le rapport qu'il a avec *l'Ermite de Warkworth*, belle imitation de l'ancienne musique des ménestrels, par le docteur Percy, ci-devant évêque de Dromore.

Sous le règne de Henri III cet ermitage contenait une cellule pour deux moines de l'ordre des bénédictins; le revenu de l'église de Braulinston leur fut approprié.

(*Beautés pittoresques du Northumberland, etc.*)

ÉTATS-GÉNÉRAUX.

(Voyez États-Généraux de 1484, de 1560, de 1588 et de 1789; 1834, p. 61; 1834, p. 342 et 217, 1835, p. 361.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1576.

Henri III avait convoqué les États-Généraux du royaume, en exécution de l'édit de mai 1576; le 6 décembre suivant, dans la grande salle du château de Blois, il en fit l'ouverture par une harangue qu'il prononça avec grâce et majesté; car, comme dit le vieil historien Matthieu, si jamais prince fut recommandé au monde pour bien faire, celui-ci le fut pour bien dire. Nous ne rapporterons qu'une particularité du cérémonial de la séance: Le Tiers-Etat avait prié le roi de le faire siéger honorablement, et non pas derrière le clergé et la noblesse; cependant le clergé fut placé sur les six premiers bancs à la droite du roi, la noblesse sur les six premiers bancs de gauche, et le Tiers-Etat fut relégué derrière les deux premiers ordres.

Aux termes de l'édit de mai, les calvinistes pouvaient, sauf quelques restrictions, exercer librement leur culte; *tous états, dignités, offices et charges publiques quelconques* leur étaient accessibles; tous les Français devaient *vivre ensemble comme frères, amis et concitoyens.* On espérait que les Etats réaliseraient cette paix écrite; mais les trois ordres demandèrent l'unité religieuse, et l'interdiction absolue de tout autre culte que le culte catholique romain; le Tiers pria, il est vrai, le roi de n'employer que *les plus doux et gracieux moyens, en paix et sans guerre;* c'était ne vouloir pas la guerre en déchirant un traité de paix: les protestants avaient repris les armes avant la fin des Etats.

Le membre le plus influent de l'assemblée fut l'illustre Jean Bodin; toutefois sa mémoire est pure de la révocation de l'édit de mai, qu'il s'efforça de faire maintenir (1836, p. 299).

Henri III, en présence des trois ordres, se proclama chef de la Ligue, dont les élections d'abord, puis les délibérations de l'assemblée lui avaient montré toute la force. Il espéra, par cette manœuvre, déconcerter les projets des meneurs qui, dans un mémoire tombé entre ses mains, réclamaient l'appui de la cour de Rome pour le détrôner, pour l'enfermer dans un monastère, et substituer à sa maison celle de Lorraine. Mais les princes lorrains restèrent les chefs réels de la sainte union; et, douze ans plus tard, Henri, pour sauver sa couronne, ne vit plus d'autre expédient que l'assassinat. Lui-même, peu de mois après, tomba sous le couteau de Jacques Clément (1834, p. 217; 1835, p. 169, 344).

Le célèbre jurisconsulte Guy Coquille, membre des États de 1576, a laissé quelques poésies latines où *il fit*, dit-il, *ses plaintes de ce qu'il y avait vu et qui ne lui plaisait pas.* Une de ses pièces est dirigée contre les voleurs financiers (*fiscales fures*): « Toutes ces fortunes faites en si peu de » jours, sans risques, sans labeurs, qui ne viennent ni d'hé» ritages, ni de donations authentiques, quelle en est la » source? C'est notre usage de prouver les crimes secrets » par les apparences et les conjectures. » — Une autre pièce s'arrête à un vers inachevé: « J'en suis resté là, dit » le poëte; le roi venait de nous congédier, la bourse vide » d'argent, le cœur vide d'espérance. — Blois, mars 1577. »

Une distinction négligée de la plupart des historiens, est essentielle pour apprécier ces États Généraux: triste épisode de nos troubles civils, ils méritent une belle place dans notre histoire sociale; leurs cahiers furent la base de l'ordonnance signée à Paris en 1579, et nommée ordonnance de Blois à cause de son origine. Suivant Guy Coquille, elle *renversa beaucoup de bonnes constitutions* de celle de 1560, mais ce reproche ne semble applicable qu'aux articles qui touchaient à la question religieuse et aux affaires du temps; or, à cet égard, ce qui avait été approuvé en 1560 à Orléans par une assemblée où dominait l'esprit de tolérance, n'avait pas pu l'être par la Ligue, toute-puissante à Blois*. Sur presque tous les autres points, l'assemblée nationale de 1576 continua l'œuvre de sa devancière; elle compléta les belles lois du règne de Charles IX; elle en renouvela plusieurs dispositions mises en oubli; enfin elle contribua, pour sa part, à acheminer la législation française vers les ordonnances de Colbert, de d'Aguesseau et vers nos codes actuels.

* Des 326 députés dont l'assemblée se composait, un seul était protestant. — Le formulaire de la Ligue, reproduit presque entièrement dans le fameux traité d'association signé à Péronne le 13 février 1577, portait que l'on ne devait obéissance au roi que *conformément aux articles qui lui seraient présentés par les Etats-Généraux.*

Notre recueil contient déjà plusieurs dispositions de l'édit de Blois, qui ne comprend pas moins de 363 articles (voy. p. 70); aujourd'hui nous rapporterons quelques uns des votes de l'assemblée. — Il ne tint pas à elle que l'uniformité de poids et mesures n'ait été établie dès lors; elle réclama cette réforme déjà votée aux États de 1560, votée ensuite aux seconds États de Blois, demandée en 1789 par soixante-sept cahiers des assemblées de bailliages, décrétée par l'Assemblée constituante, réalisée par la Convention. — Quelques vains édits avaient été rendus à cet égard par l'ancienne monarchie.

Le roi ayant demandé l'autorisation d'aliéner partie de son domaine, on lui répondit que la chose était impossible; que, s'il y avait nécessité, on pourrait vendre les biens de l'Eglise jusqu'à concurrence des besoins*. « Bientôt, avait dit » un député, les biens distraits du domaine seraient remplacés aux dépens du pauvre Tiers, et non aux dépens des » deux autres ordres. » La décision fut emportée par Bodin qui rappela que le domaine royal appartenait au peuple; que le roi en était simplement usufruitier; il ajouta que rien ne pouvait faire fléchir ces anciens principes avoués de tous, et que Sa Majesté entretenue et ses officiers payés, le surplus des revenus du domaine se devait garder pour les besoins de la république. — Suivant la Bibliothèque de Droit de M. Dupin, le discours de Bodin fut dénoncé à Henri III qui répondit: «C'est l'opinion d'un homme de bien.» Mais ce ne fut point alors que Henri III rendit cet hommage au caractère de Bodin, ce fut le 1er février, vingt jours avant l'affaire du domaine; c'est, du moins, ce qui résulte du journal de Bodin lui-même. Au reste, le suffrage de Henri III importe fort peu à la gloire du courageux orateur.

Le Tiers, peu soucieux des droits acquis contre le droit, demanda qu'il fût dressé registre de toutes les pensions et libéralités faites depuis quarante ans, et que les sommes excessives fussent restituées; à cette occasion, il s'éleva ainsi contre la prodigalité royale : « Vos pauvres » sujets vous supplient de modérer vos dons accoutumés, » vous proposant que, n'ayant vous-même deniers pour les » grandes affaires de votre royaume, il n'est pas raisonnable » de donner aux particuliers. Vous plaise considérer que, » pour lever les deniers sur votre peuple, il faut bien sou- » vent ôter aux pauvres gens leur lit et leur arracher le » pain de la main, de sorte qu'ils meurent de faim et de » froid, et couchent sur la dure pour les deniers qu'un im- » portun courtisan et hardi demandeur emporte en un mo- » ment. » Toujours, dans leurs remontrances, les députés du Tiers manifestaient pour *le pauvre peuple*, pour *le bonhomme***, cette chaleureuse sympathie dont nous aimons à multiplier les témoignages, parce qu'ils sont glorieux pour nos pères, parce qu'ils sont exemplaires pour leurs neveux.

Outre le droit de se plaindre et de supplier, le seul droit que l'autorité royale n'osa jamais contester ouvertement aux États-Généraux était celui de voter les impôts. L'assemblée de 1576 maintint avec fermeté cette vieille tradition qui, un jour, devait être féconde pour la liberté. « Vos pauvres » sujets, dit le Tiers-État, remontrent à Votre Majesté que » les tailles ne vous sont pas données de droit ordinaire; ils » vous supplient humblement de les abolir, sans les pou- » voir plus remettre que du consentement des États, ainsi » qu'il fut arrêté aux Etats tenus tant du temps du roi » Louis X que de Philippe de Valois. » Puis cette supplique prend la forme impérative d'une loi : « Ne devront et ne » pourront être levés emprunts ni subsides ci-après, si- » non du consentement des États-Généraux de toute la » France. »

Ce fut contre ce droit de voter l'impôt que la monarchie, après l'avoir fréquemment violé, puis complétement méconnu depuis Richelieu, se brisa le jour où le parlement de Paris, abjurant des fonctions usurpées, refusa d'enregistrer deux édits bursaux, et déclara solennellement que les seuls États-Généraux de la nation pouvaient consentir les subsides. Ce jour-là, le parlement fut l'écho de la vieille France, et l'organe de la nouvelle. — Les impôts arbitraires ne devaient plus reparaître que sous le gouvernement impérial.

* Quelques lecteurs s'étonneront sans doute de voir la vente des biens de l'Eglise indiquée comme ressource financière par une assemblée où dominait la sainte Ligue.

** *Le pauvre peuple, les pauvres gens, le bonhomme*, ces expressions naïves servaient d'ordinaire, dans les édits royaux et dans les cahiers des Etats, à désigner la partie de la nation que l'on a depuis appelée *basses classes, classes inférieures;* on disait aussi *le menu peuple*.

Vélin. — Le mot *vélin* signifie *peau de veau* (vitulinum), ainsi c'est une faute de dire d'un livre qu'il est imprimé *sur peau de vélin*.

Pensées détachées de Plutarque sur le contentement de l'esprit.

— On peut comparer l'homme qui n'est jamais content de son état à un malade inquiet que rien ne peut contenter, il se fâche contre sa femme, il accuse son médecin d'ignorance ou de négligence; son lit n'est jamais bien fait à sa fantaisie; un de ses amis sera venu le visiter, et c'est là une visite qui l'ennuie et le fatigue; un autre ne sera pas venu, ou il aura fait sa visite trop courte, etc., etc.

— S'il est permis de se servir ici d'une comparaison un peu basse, comme ce n'est pas le pied qui se fait à la forme du soulier, mais le soulier qui se fait à la forme du pied, ce ne sont pas de même les divers genres de vie que nous avons embrassés, mais ce sont les différentes dispositions de nos âmes qui rendent la vie plus ou moins heureuse.

— Platon compare notre vie au jeu de dés; ce n'est pas assez que le hasard favorise un des joueurs, il faut encore qu'il sache bien profiter des avantages que la fortune lui donne; or, il n'est pas en notre pouvoir de disposer des événements, tantôt heureux et tantôt malheureux, selon que la destinée les règle, mais une sage modération nous apprendra à tourner à notre avantage ces mêmes événements, de quelque nature qu'ils soient.

— Dans la vie humaine les choses sont arrangées de façon qu'il y a toujours bien moins de personnes dont nous aurions à ambitionner le sort, qu'il n'y en a qui puissent nous porter envie.

— On dit souvent que le maniement des affaires publiques et l'embarras des affaires domestiques, sont autant d'obstacles au contentement et à la tranquillité de l'esprit; mais ces biens, quelque précieux qu'ils soient, ne serait-ce pas nous les faire payer bien chèrement que de vouloir qu'une indolente oisiveté en fût le prix?

— Pour délivrer l'âme de tout ennui, pour lui ôter tout sujet d'inquietude et de mécontentement, il ne faut pas la condamner à vivre dans une froide indolence qui la rendrait insensible à tout ce qui pourrait intéresser ses parents, ses amis et sa patrie.

— Si l'éloignement des affaires était une des principales causes du contentement de l'esprit, il serait donc vrai que les femmes devraient jouir d'une bien plus grande tranquillité que les hommes, puisque, renfermées dans l'intérieur de leurs maisons, elles passent communément leur vie tout entière dans l'inaction, ou du moins sans d'autre embarras que celui de prendre soin de leur famille. Et cependant l'ambition, la jalousie, la superstition, et mille autres idées qu'elles se mettent en tête, ne les livrent-elles pas

continuellement à l'ennui, au trouble, à l'inquiétude, et souvent même aux plus violents transports de colère?

LA COROPHIE A LONGUES CORNES.

Ces petits crustacés se font remarquer par la gracilité de leur corps, la longueur de leur pattes et celle de leurs antennes. Leur couleur est légèrement jaunâtre; ils sont à peu près longs de huit lignes. C'est surtout à la fin de l'été et en automne qu'on les voit se répandre en grand nombre sur les bords de l'Océan. Ils ne sautent pas, comme la crevette de nos ruisseaux, et ne nagent pas sur le côté, mais sur le ventre et dans une position horizontale. Ils se nourrissent principalement d'annelides ou vers marins, et leur font une guerre sans relâche. Il est curieux d'observer à la marée montante les mouvements de myriades de ces crustacés s'agitant en tous sens, battant la vase de leurs grandes antennes, et la délayant pour tâcher d'y découvrir ou d'en faire sortir leur proie : ont-ils rencontré une néréide, une arénicole, souvent cent fois plus grosse que chacun d'eux, ils se réunissent et semblent agir d'accord pour l'attaquer et ensuite la dévorer; ils ne cessent leur carnage qu'après avoir fouillé toute la vase lorsqu'ils n'y trouvent plus de quoi assouvir leur voracité, ils se jettent



(Corophie à longues cornes.)

sur les mollusques et les poissons que la mer, en se retirant, a oubliés; ils font aussi leur pâture des moules qui sont détachées des palissades des bouchots. On appelle *bouchots*, dans le golfe de Gascogne et principalement dans les communes d'Esnandes et Charon, près La Rochelle, des espèces de parcs à moules artificiels, formés par des pieux et des palissades qui avancent quelquefois jusqu'à une lieue en mer. Ces palissades sont tapissées de fucus; les moules s'attachent à ces végétations marines et elle sont recueillies par des pêcheurs qui portent le nom de *boucheleux*. Lorsque la marée est basse, le boucheleux se rend à son bouchot; mais pour y arriver et afin de ne pas enfoncer dans la vase, il fait usage d'une sorte de nacelle qu'il dirige et qu'il pousse en mettant un pied dehors et l'appuyant obliquement sur le sol mou. Sans cette nacelle, la récolte des moules serait impossible. Or, pendant l'hiver, le vent qui règne le plus souvent du sud au nord-ouest rend la mer très grosse; la vase est délayée et inégalement amoncelée; le sol de l'intérieur des bouchots a l'aspect d'un champ fraîchement labouré et rayé de sillons presque égaux et souvent élevés de trois pieds. Lorsque la saison devient chaude, les sommets de ces sillons restant exposés à l'ardeur du soleil pendant le temps de la mer basse, s'égouttent, se durcissent, et les petites nacelles des boucheleux ne pouvant surmonter de semblables obstacles, la pêche des moules devient alors impraticable; il faudrait pouvoir aplanir ces champs de vase. Ce que des milliers d'hommes ne parviendraient pas à exécuter dans tout le cours de l'été, les corophies l'exécutent en quelques semaines; ils démolissent et aplanissent plusieurs lieues carrées couvertes de sillons; ils délayent la vase, qui est emportée hors des bouchots par la mer à chaque marée, et, peu de temps après leur arrivée, la surface de la vasière se trouve aussi plane qu'à la fin de l'automne précédent. A cette époque seulement le boucheleux peut recommencer la pêche des moules. Soit que les corophies s'enfoncent profondément dans la vase pour y passer l'hiver, soit qu'à la manière d'un grand nombre de crustacés, ils se retirent pendant la saison froide dans des mers plus profondes, ce qui est probable, ils ne commencent à paraître dans les bouchots que vers le milieu du mois de mai, et ce temps est celui où les vers marins dont ils se nourrissent sont le plus abondants. C'est vers la fin d'octobre qu'ils quittent les bouchots; l'émigration est générale, et il n'est pas rare alors de n'en plus pouvoir découvrir un seul sur toute l'étendue du rivage.

Hervé Primoguet. — Que l'on veuille bien excuser la sécheresse de ces recherches onomatologiques : il s'agit de savoir comment nommer un de nos marins les plus dignes de mémoire.

Nous avons nommé *Primauguet*, le capitaine de *la Cordelière*. (Voyez page 55.)

Suivant M. Eusèbe Salverte, il s'appelait, non pas *Primaudet*, comme Anquetil l'a écrit, mais bien *Hervé*; l'auteur de l'Essai sur les noms d'hommes cite à l'appui de son opinion ce vers de l'épitaphe que Germain de Brie, ou Brice, a mise à la suite de son poëme sur l'incendie de *la Cordelière* (*Cordigeræ navis conflagratio*) :

> Magnanimi manes *Hervei* nomenque verendum.

M. Salverte s'autorise aussi de ce vers de Thomas Morus :

> *Hervea* cum Deciis unum conferre duobus.

M. Sismondi hésite entre *Primaudet* et *Jean Harvey*.

Cependant Allain Bouchard, Jean Bouchet, du Haillan, d'Argentré, Martin du Bellay, enfin tous les anciens auteurs que nous avons consultés portent *Primoguet*; du Bellay écrit *Primauguet*.

Du Haillan et d'Argentré font précéder ce nom de celui de *Hervé*; ils écrivent *Hervé Primoguet*.

Nulle part ailleurs que dans les vers cités par M. Salverte, nous n'avons lu *Hervé* isolément; n'est-il pas probable que les deux poëtes s'en sont tenus à ce premier nom, parce qu'il était plus facile de le faire entrer dans un vers latin que le nom Primoguet? Quant au nom *Harvey*, nous ne l'avons trouvé que dans l'histoire des Français.

Le double incendie de *la Cordelière* et de *la Régente* est du 10 août 1513. Sur ce point M. Sismondi et les vieux annalistes sont d'accord, sauf du Haillan, qui semble dater de 1512. Plusieurs écrivains modernes donnent de fausses dates.

La Biographie universelle ne parle pas de Hervé Primoguet.

Idolâtres en France vers 1700. — Dans un village du Maine, nommé Saulge, situé à dix lieues du Mans, dans le doyenné de Brulon, aujourd'hui département de la Sarthe, se trouvaient des *Cryptes* ou souterrains antiques, œuvres en partie de la nature et en partie des hommes. Dans ces cryptes, les paysans du lieu allaient encore, au commencement du dix-huitième siècle, sacrifier des poules noires, malgré l'active surveillance des curés. Il fallut des ordres supérieurs pour faire cesser ces pratiques d'idolâtrie.

FONTAINES DE ROME.

Dans l'article qui accompagne la gravure représentant la fontaine de la place Barberini, à Rome (1835, page 289), nous avons décrit les principales fontaines de cette ville sans rivale, et quelques lignes y ont été naturellement consacrées au beau monument que nous reproduisons aujourd'hui. C'est au sommet du mont Janicule, à *S. Pietro in Montario*, qu'il a été élevé par ordre de Paul V, et d'après les dessins de l'architecte Jean Fontana. On le découvre de la hauteur de toutes les autres collines de Rome. Les six colonnes ioniques qui supportent l'entablement sont de granit rouge, et ont été tirées du forum de Nerva, ainsi que presque tous les autres ornements. M. Quatremère de Quincy distingue trois classes de fontaines de décoration : celles qui sont uniquement composées de sculpture, celles dont l'architecture seule fait les frais, et celles à l'exécution desquelles les deux arts concourent. Il cite la fontaine Pauline comme un modèle de la seconde classe, et il exprime l'opinion qu'elle doit sa réputation moins à la masse et au style de son architecture qu'aux torrents d'eau qui s'échappent par ses cinq arcades ornées de colonnes, genre de composition, ajoute-t-il, qui aurait pu convenir encore mieux à toute autre espèce d'édifice.



(La fontaine Pauline, à Rome. — Voyez 1835, p. 289.)

SUR LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Une langue est une espèce de monument auquel ont concouru toutes les générations qui ont successivement fait partie de la nation qui parle cette langue. Chaque génération y a laissé sa marque ; et l'étymologiste peut être comparé à un antiquaire qui, explorant les constructions d'une ville ancienne, y démêle au milieu d'un ensemble, au premier abord plein de confusion, les diverses formes qui appartiennent aux diverses époques du passé et en forment les vivants témoignages. Les mots qui composent les langues, considérés dans leurs racines, sont des signes dont l'origine peut être aisément reconnue. Ils peuvent donc servir à constater les parentés des nations et leurs relations mutuelles dans des temps dont l'histoire a perdu les souvenirs. Il y a des peuples conquérants, qui, plutôt destructeurs qu'édificateurs, n'ont laissé chez les peuples, au milieu desquels ils sont venus se perdre, d'autres monuments de leur passage que les modifications exercées par eux dans le langage; et l'on peut en quelque sorte apprécier le degré d'influence qu'ils ont eue en calculant le nombre de mots versé par eux dans le courant de la langue.

C'est ainsi que les anciennes révolutions qui ont amené en Europe une population venue d'Asie demeurent manifestement écrites dans les langues qui se sont conservées jusqu'à ce jour d'une part en Allemagne, et de l'autre dans l'Inde, et dont la parenté est évidente. Une ressemblance analogue dans les langues grecque et indienne, montre que la population de la Grèce est venue dans les temps obscurs de la haute antiquité ; et, cependant, l'histoire a complétement perdu le souvenir des événements dont ces langues nous attestent la réalité. Les langues sont comme des espèces de signes généalogiques qui s'écrivent dans la mémoire des hommes, et qui se transmettent d'eux-mêmes de génération en génération, en traversant ainsi sans se perdre les plus grandes distances, et sans que ceux qui les conservent et les communiquent ainsi à travers les âges aient conscience ni de leur signification historique, ni de leur importance. On pourrait presque comparer sous ce rapport les générations à ces hommes, qui, placés sur les télégraphes, se font les uns aux autres des signes dont ils ne connaissent pas le sens, et qui transportent fidèlement à l'une des extrémités de la ligne la connaissance parfaite de ce qui se fait à l'autre extrémité. Lorsque les Grecs, conversant entre eux et enseignant leur langue à leurs enfants, disaient selon leur ancienne forme, *esti, essi, esmi*, je suis, tu es, il est, ils ne se doutaient pas qu'ils transmettaient par là à la postérité la preuve de leur parenté avec les

Indiens, disant *osmi*, *osi*, *osti*, pour exprimer les mêmes idées; et bien d'autres mots de la langue grecque ont avec l'ancienne langue de l'Inde une ressemblance aussi caractéristique. Dans la langue latine on retrouve encore un plus grand nombre de racines semblables : serpent, en latin *serpens*, en indien *sarpah;* don, en latin *donum*, en indien *danan;* joug, en indien *yugan*, en latin *jugum;* veuve, en indien *vidhava*, en latin *vidua*, etc. Les langues germaniques ne renferment pas moins de preuves de la filiation particulière qui les rattache à l'Orient : la fin, en indien *anta*, en allemand *ende;* la sœur, *svastri* en indien, *schwester* en allemand; il marche, *shrityati* en indien, *schreitet* en allemand; il trouve, *findati* en indien, *findet* en allemand, etc.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces curieuses ressemblances mises dans tout leur jour par les travaux de la philologie moderne, et nous ne nous exposerons pas à lasser la patience de nos lecteurs en entassant des monceaux d'exemples devant eux. Ce que nous avons cité sera jugé suffisant, nous l'espérons, pour appuyer notre parole, et montrer que la ressemblance de ces diverses langues avec la langue sanscrite, l'ancienne langue de l'Inde, ne peut pas être un pur effet du hasard; il est impossible de concevoir comment des hommes séparés par des milliers de lieues, et sans rapports les uns avec les autres, auraient pu arriver à tomber d'accord dans une chose aussi arbitraire que le langage et donner aux mêmes objets les mêmes noms. De ce que les langages ont des rapports, on est en droit de conclure que les peuples en ont un aussi; et de ce que l'histoire ne fait point mention de ces rapports, on est en droit de conclure qu'ils appartiennent à ces temps sur lesquels l'histoire ne nous donne aucun enseignement de détail.

Il est essentiel de remarquer qu'il existe une très grande différence entre le degré de fixité des consonnes, et le degré de fixité des voyelles. En comparant les mots à des monuments, on pourrait dire que les consonnes sont les charpentes de ces édifices, tandis que les voyelles ne sont que les couleurs dont les diverses parties de la construction sont recouvertes : des édifices de même forme à cause de la ressemblance de leur charpente pourront être des nuances très différentes à cause du caprice qui aura présidé à leur décoration superficielle, et cependant personne n'hésitera, malgré cette diversité de nuances, à reconnaître l'exacte analogie des édifices dont les proportions et les dispositions générales seront les mêmes. De même qu'en considérant la colonne de la place Vendôme et la colonne Trajane, on ne peut s'empêcher, à cause des formes caractéristiques du piédestal, du fût, du chapiteau, du couronnement, d'y reconnaître un même type, bien que la couleur de l'une soit celle du marbre, et la couleur de l'autre celle du bronze; de même en considérant, par exemple, le mot indien *nama*, nom, et le mot latin *nomen*, on ne peut, à cause de la forme *nm*, qui est une charpente commune à ces deux mots, et malgré la différence des colorations qui est d'un côté un *a* et de l'autre un *o* et un *en*, s'empêcher de reconnaître que l'origine de *nama* et de *nomen* est manifestement la même. Il faut donc dans toutes recherches philologiques comme dans toutes recherches archéologiques, s'attacher exclusivement à ce qui est forme constitutive, c'est-à-dire à ce qui est consonne, et négliger ce qui est caractère accidentel, c'est-à-dire voyelle.

Revenons maintenant à la langue française et à ses rapports avec les langues des deux grandes nations qui ont successivement conquis et gouverné la Gaule, les Romains et les Germains. Notre courte digression sur les rapports du latin et du germain ne nous a pas, comme on le voit maintenant, autant écarté de notre sujet principal qu'il y paraîtrait d'abord. Avant de parler des mots empruntés aux romains et aux germains à l'époque de leurs conquêtes, remarquons que, dans la langue gauloise primitive, il y avait déjà, vu la communauté de l'origine primitive, un certain nombre de racines communes à ces deux autres langues, mais conservées avec bien moins de netteté que celles dont nous allons maintenant faire mention. Nous citerons d'abord quelques exemples des altérations que le français a fait éprouver à l'ordre et même au nombre des consonnes dans quelques uns des mots qu'il a évidemment imités du latin.

Quelquefois les mots latins *primitifs* sont tronqués au point qu'on a peine à les reconnaître; les mots *composés* ou *dérivés* se présentent, au contraire, avec si peu de changements, qu'il semble que l'importation ne soit que d'hier. Il serait possible que cette différence tînt à ce que les mots primitifs auraient été adoptés les premiers et lorsque la Gaule était encore fort éloignée des mœurs latines, et que les mots dérivés et composés n'auraient été introduits dans le langage que lorsque la civilisation se ressentait déjà davantage du contact du peuple conquérant. Les exemples sont nombreux : nous en citerons quelques uns des plus notables. Le mot primitif *boire*, provenant du primitif latin *bibere*, est fort écarté de sa source, tandis que les dérivés *imbiber*, *imbibition*, en sont demeurés très voisins. Il en est de même de *glaive* et *gladiateur*, venant tous deux de *gladium;* de *choir*, venant de *cadere*, ainsi que les dérivés *cadence*, *accident*, *coïncidence*, etc.; de *venger* et *revendiquer*, provenant tous deux de *vindicare*, etc.

Quelquefois les mots simples ont été tout-à-fait négligés et l'on n'a adopté que les mots composés. Les exemples de cette singularité sont extrêmement nombreux; chacun pouvant aisément s'amuser à en chercher, nous nous bornerons à en offrir quelques uns : nous n'avons pas l'analogue de *duco*, je conduis, mais nous avons en *conducteur* l'analogue de *conductor;* nous n'avons pas le mot simple *struo*, je construis, mais nous avons *structure*, *construction*, de *structura* et *constructio;* nous n'avons pas *voco*, j'appelle, et nous avons les dérivés *invoquer*, *convoquer*, *vocalisation;* ni *clamo*, je crie, tandis que nous avons *acclamation*, *clameur*, etc. Malgré la pauvreté de la langue française en adjectifs, nous avons négligé certains adjectifs très usuels en latin, comme *placabilis*, qui se laisse apaiser, *vincibilis*, qui se laisse vaincre, pour ne prendre que les négatifs *implacables*, *invincibles*. Peut-être cette particularité tient-elle à ce que les Gaulois avaient dans leur langue les mots simples, et qu'ils ne sentaient le besoin d'une richesse nouvelle qu'à l'égard des composés. Quelquefois cependant l'inverse a eu lieu, et l'on a adopté les mots simples à l'exclusion des composés.

Il y a des mots qui sont sensiblement différents, et qui cependant proviennent de la même racine; tels sont, acheter et accepter, dérivés d'*acceptare;* chaume et chalumeau, de *calamus;* vitre et verre, de *vitrum*, etc.

Les changements les plus ordinaires dans les mots empruntés à la langue latine sont une lettre ajoutée, une lettre enlevée, une lettre transposée. Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des consonnes, car les voyelles, ainsi que nous l'avons dit, n'ont aucune fixité.

Voici des exemples de mots où une lettre est ajoutée : nombre de *numerus*, humble de *humilis*, miel de *mel*, perdrix de *perdix*, tante de *amita*, tarir de *arere*. Voici des exemples de lettres enlevées : louer de *laudare*, lier de *ligare*, mesure de *mensura;* père, mère, frère, sœur, de *pater*, *mater*, *fratrer*, *soror*, etc. Voici des lettres changées : peindre de *pingere*, ramper de *repere*, journée de *diurnum*, etc.

Les mots de la langue française provenant des langues germaniques sont très nombreux. Ce sont des monuments de la conquête des Francs, comme les mots latins le sont de la conquête des Romains. Il y en a moins de cette origine que de la première, tant parce que la langue était déjà très riche à l'arrivée des Francs, que parce que les

Gaulois étaient plus civilisés que leurs vainqueurs, et avaient, par conséquent, bien plus à leur donner qu'à leur emprunter. Cependant on en compte environ un cinquième du nombre total de ceux de la langue. Beaucoup se rapportent aux objets particuliers introduits par les mœurs germaniques, c'est-à-dire aux choses du régime féodal. Nous nous bornerons à un très petit nombre d'exemples : dérober de *rauben*, éperon de *sporn*, flacon de *flasche*, harnois de *harnish*, hérault de *herold*, sabre de *sabel*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux Grecs qui ont long-temps habité Marseille, dont l'ancienne présence sur notre sol ne soit révélée par la langue. Les mots tirés directement du grec, sans l'intermédiaire du latin, sont en très petit nombre, comme cela doit être, puisque les Grecs n'ont jamais été qu'un accident pour la Gaule; la plupart se rapportent à la marine, ce qui devait être aussi puisque ceux à qui ils appartinrent étaient des hommes de mer. Tels sont : câble de *camilos*, caler de *calaô*, *halbran* (oiseau de mer) de *als* mer et *brentos* canard, môle de *môlos*, remorquer de *rumoulkeô*, etc.

Nous terminerons ces remarques par un court précis de l'histoire de la langue française.

A l'arrivée des Romains dans les Gaules, ce territoire était occupé par trois langues distinctes : au nord la langue belge ou kymrique, formée par un mélange du celtique avec le germain; au centre la langue celtique ou gauloise proprement dite; au midi la langue des Aquitains originaire d'Espagne. De ces langues, mariées avec le bas latin, se forma la langue romane.

Au cinquième siècle les Francs s'établirent dans le Nord, les Bourguignons dans l'Est, les Visigoths dans le Midi; et les Francs étant devenus les maîtres firent partout prédominer leur langue, qui, au reste, n'était pas essentiellement différente de celles des deux autres peuples conquérants, issus, comme les Francs, de la tige germanique. Pendant toute la durée de la dynastie carlovingienne, la langue franque ayant été celle de la cour, eut moyen par là de prendre autorité et de glisser dans l'ancien langage un grand nombre de mots que nous y retrouvons.

La différence entre les habitants du Nord, Belges, Gaulois et Francs, et ceux du Midi, Aquitains et Visigoths, dut naturellement se faire sentir par une différence correspondante entre la langue du Nord et celle du Midi. Aussi, vers le treizième siècle, les fusions des idiomes parlés dans les mêmes localités, d'une part dans le Nord, de l'autre dans le Midi, ayant eu le temps de s'effectuer, voit-on sur le sol de la France deux langues distinctes très régulièrement établies, la langue d'*oui* pour le Nord, la langue d'oc pour le Midi : la Loire formait la limite des territoires occupés par les deux langues.

La langue d'oc fut perfectionnée la première. Plusieurs circonstances contribuèrent à activer son développement : d'abord, les provinces du Midi avaient été beaucoup plus civilisées par l'influence des Romains que celles du Nord; les lettres et les arts y avaient été cultivés dès cette époque; plus tard les irruptions des barbares s'y étaient fait sentir d'une manière moins dévastatrice; enfin, au temps des Carlovingiens, il s'y était déjà formé des principautés presque indépendantes. Dès le douzième siècle la langue d'oc eut ses poëtes, les troubadours, qui l'enrichirent et la perfectionnèrent. Les cours des comtes de Provence, de Toulouse, de Barcelone, où la poésie était recherchée et honorée, où les mœurs jouissaient d'une certaine élégance, achevèrent de la polir.

Durant ce même temps, la langue du Nord, celle qui était destinée à devenir plus tard la langue française, n'était qu'un idiome grossier de soldats. Les circonstances politiques qui devaient la développer et la faire fleurir n'étaient point encore venues. Mais ce douzième siècle, qui avait vu l'apogée de la langue d'oc, devait voir aussi son déclin et l'aurore de la langue d'oui. Les comtes de Barcelone montèrent sur le trône d'Aragon, ceux de Provence sur celui de Naples, les comtes de Toulouse disparurent : adieu les protecteurs des troubadours; adieu les centres d'élégance et de beau parler. La langue d'oc, privée d'entretien et de culture, tomba au niveau des patois. La langue du Nord, au contraire, soutenue par l'influence d'une cour dont l'éclat et la puissance augmentaient chaque jour, s'éleva peu à peu, produisit ses historiens et ses poëtes, pères vénérables de notre langue actuelle. Les princes eux-mêmes s'y appliquèrent, et elle a rendu immortels, malgré sa rudesse encore mal déguisée, les noms des comtes de Flandres et de Champagne. Mais c'est à partir de Marot et de François I[er], que l'on voit la langue française prendre décidément ses allures modernes; et c'est par l'action toute-puissante des grands auteurs suscités par le génie de Richelieu et de Louis XIV, qu'elle s'est fixée et qu'elle a atteint un crédit et une splendeur qui la rendent digne d'être comparée à la langue latine.

LE BOUDDHISME.

(Voyez Abel Rémusat; Klaproth; l'Encyclopédie nouvelle; la Chine, par Davis.)

La religion de Bouddha est aujourd'hui, de toutes les religions du monde, celle qui compte le plus de sectateurs. Elle est répandue dans la plus grande partie de l'Asie, depuis les sources de l'Indus jusqu'à l'océan Pacifique, et même jusqu'au Japon.

La chronologie mongole met la naissance de Bouddha en l'an 961 avant Jésus-Christ. Ce calcul se rapproche de celui des Chinois, qui font naître Foe ou Bouddha en l'an 1027 avant l'ère chrétienne.

Les Japonais adoptent le même calcul que les Chinois. La grande Encyclopédie japonaise en diffère seulement de deux ans : elle rapporte cette naissance à l'an 1029. Une histoire persane la rapporte à l'an 1022. Dans d'autres pays de l'Asie, les bouddhistes donnent une moindre antiquité au fondateur de leur croyance. Les Siamois placent la mort de Bouddha en 744 avant Jésus-Christ; ils commencent à cette époque leur ère religieuse. Au Pégou, on rapporte sa naissance à l'an 638 avant notre ère, et les Cingalais le font naître en l'an 619. Il paraît que de toutes les dates, celle qui place la naissance de Bouddha en 1027 avant notre ère mérite le plus de confiance, parce qu'elle s'accorde avec la chronologie des successeurs de ce législateur conservée dans les livres chinois. On peut consulter à ce sujet un article d'Abel Rémusat, inséré dans le journal des *Savants*, 1821, et les préliminaires de la vie de Bouddha, d'après les livres mongols, qu'a publiés Klaproth, et qui se trouvent dans ses *Mélanges*.

Le Bouddhisme fit de rapides progrès dans tout l'Hindoustan. Bientôt même il franchit les limites de la presqu'île et passa à Ceylan. De là il se répandit, comme d'un second foyer, dans toute l'Inde située au-delà du Gange, chez les Birmans, au Pégou, à Siam. La Chine reçut Foe et son culte, le Japon Chaca ou Xara, dans le cours du premier siècle qui précéda notre ère. Plus tard, Bouddha fut porté au Thibet, et avec lui la civilisation et l'écriture. Il pénétra, sous les noms de Maha-Mouni et de Sakia-Mouni, dans toutes les contrées situées au nord de l'Inde, et jusque dans les steppes de l'Asie centrale, parmi les Mongols et les Calmouks. Kaschemir, un des siéges les plus antiques du Brahmanisme, l'échangea contre le Bouddhisme.

Clément d'Alexandrie, au troisième siècle, parle de Bouddha et de ses sectateurs; saint Jérôme en parle aussi sous le nom de Samanéens; et Porphyre, vers le milieu du second siècle, décrit sous ce même nom de Samanéens

les prêtres bouddhistes, avec toutes leurs institutions monacales.

C'est sur le Bouddhisme chinois que l'on a pu recueillir jusqu'ici le plus de documents. Voici ce qu'on lit dans Davis :

Lorsqu'on demande à un Chinois combien de systèmes philosophiques ou de croyances religieuses existent dans son pays, il répond : Trois, savoir : *Yu*, la doctrine de Confucius; *Fo*, ou le Bouddhisme, et la secte du *Tao* ou des rationalistes.

Il ne faut pas croire cependant que ces trois cultes soient sur un pied égal; le Confucianisme est l'orthodoxie ou la religion de l'État, et les deux autres, tolérées en tant qu'elles ne heurtent point la première, ont plutôt été discréditées qu'encouragées par le gouvernement.

La légende chinoise indique quel était le caractère de Bouddha comme réformateur : « Il visait, dit-elle, à enseigner aux hommes à s'amender et à pratiquer la vertu. » C'est le but primitif de toute religion comme de toute philosophie.



(Un grand-prêtre bouddhiste en Chine.)

Les cinq principaux préceptes, ou, pour mieux dire, les cinq principales défenses du Bouddhisme, s'adressent aux prêtres, du moins c'est ainsi qu'on doit les entendre.

1 Ne tuez point les créatures vivantes.

2 Ne dérobez point.

3 Ne vous mariez point.

4 Ne mentez point.

5 Ne buvez point de vin.

Les Samanéens, ho-changs ou prêtres, vivent ensemble dans des monastères attenants aux temples de Foe. Ils forment en Chine une société de mendiants.

Ils ont la tête complétement rasée. Selon leur réputation de sainteté, l'ancienneté de leurs services, etc., ils parviennent à divers grades religieux, depuis le plus bas, celui de serviteur, jusqu'à celui de prêtre officiant, et en dernier lieu de taï ho-chang, abbé ou chef de monastère.

Un voyageur, M. Gutzlaff, visita en 1833 un monastère de Foe, dans une île de l'archipel des Chusans, par 30° 3' de latitude et 121° de longitude. La réputation de ce temple était telle qu'on venait de fort loin pour le voir. Nous donnons un extrait de la relation.

« A peu de distance, l'île paraissait stérile et à peine habitable; mais à mesure que nous en approchions, nous aperçûmes les toits étincelants des plus hauts édifices. Un temple, bâti sur un roc faisant saillie sur la mer, qui couvrait incessamment de l'écume blanchâtre de ses flots sa base inébranlable, nous donna une idée du génie de ses habitants, qui choisissaient ainsi l'endroit le plus pittoresque pour y adorer leurs idoles. Dès que nous eûmes débarqué, une troupe de prêtres, sales et mal vêtus, vinrent à nous en chantant des cantiques. Quand nous leur offrîmes des livres, ils s'écrièrent : Louange à Bouddha! et reçurent avec empressement tous les livres que nous avions. Nous montâmes alors vers un grand temple entouré d'arbres et de bambous. Un portique élégant nous conduisit dans une cour spacieuse, qui était environnée d'une longue rangée de bâtiments assez semblables à des baraques, et où logeaient les prêtres. Les images de Bouddha et de ses disciples, celles de Kouan-yin, la déesse de la miséricorde, et d'autres idoles que l'on voit à l'entrée, présentent un coup d'œil imposant.

» Le grand-prêtre désira nous entretenir; c'était un vieillard sourd et cassé, qui paraissait avoir peu d'autorité, et qui nous débita quelques lieux communs. Nous suivîmes ensuite une route pavée. Durant notre marche nous aperçûmes plusieurs autres petits temples, mais nous ne nous arrêtâmes qu'au pied de quelques rochers, sur lesquels étaient gravées des inscriptions en très grosses lettres.

» Les excavations étaient remplies de petites images, d'idoles dorées. Tout d'un coup, nous découvrîmes un temple fort grand avec des tuiles jaunes. Ce qui nous le fit reconnaître pour une fondation impériale. C'est le plus vaste que j'aie jamais vu; les représentations des divinités étaient les mêmes que celles que nous venions d'examiner, mais exécutées avec infiniment plus de goût. L'intérieur contenait de nombreux spécimens de l'art chinois.

» Les statues colossales étaient en argile et assez bien dorées. Nous remarquâmes d'énormes tambours et de grosses cloches cylindriques. Nous assistâmes aux vêpres des prêtres qui les chantaient en pali, comme les ecclésiastiques catholiques chantent les leurs en latin. Ainsi que ces derniers, ils avaient des chapelets, et un desservant tenait à la main une clochette qu'il agitait pour régler le service. De temps en temps, ils battaient du tambour et sonnaient des cloches pour éveiller l'attention de Bouddha sur leurs prières.

» Quoique le gouvernement décrie quelquefois les doctrines bouddhiques comme dangereuses, nous vîmes plusieurs placards par lesquels on engageait le peuple à se rendre dans les temples de Foe pour y prier le ciel d'accorder un printemps fertile : ces exhortations étaient faites par l'empereur lui-même.

» On nous dit que l'île renfermait deux mille prêtres, bien qu'elle n'eût pas plus de douze mille carrés. On ne permet à aucune femme d'y résider, et l'on n'y souffre d'autres laïques que ceux qui servent les prêtres.

» L'île entière est des plus romantiques; les grandes inscriptions tracées dans le granit, les divers temples qui apparaissent de tous côtés, le pittoresque des lieux avec les rochers à pic, entr'ouverts ou détachés, et par dessus tout un immense mausolée renfermant les cendres de mille prêtres, tout enchante et surprend l'imagination. »

J'aime mieux qu'on dise des sottises sur des matières importantes que de s'en taire. Cela devient sujet de discussion et de dispute, et le vrai se découvre.

DIDEROT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

DUQUÊNE.



(Salon de 1837. — Extrait du tableau de M. Biard représentant Duquêne délivrant les captifs d'Alger.)

Abraham Duquêne naquit à Dieppe en 1610. Selon des auteurs dignes de foi, son père, qui se nommait comme lui, était né à Blangy, dans le comté d'Eu, de parents pauvres et obscurs. Charles Perrault et quelques autres le font descendre de race noble. Mais cette question est de nulle importance. Noble ou roturier, le père de Duquêne était un marin expérimenté, professant la religion réformée, et parvenu par son mérite au grade de capitaine de vaisseau. Il éleva lui-même son fils dans le métier de la mer et dans les principes de la réforme calviniste, à laquelle ils furent l'un et l'autre attachés toute leur vie. Après s'être instruit dans la théorie de son art, le jeune Duquêne voulut s'exercer à la pratique de la navigation, et servit dans la marine de guerre et de commerce sous la direction de son père. Mais, en 1635, ce dernier fut pris par les Espagnols avec le vaisseau qu'il montait, et mourut à Dunkerque par suite de ses blessures. Ce funeste événement, en privant tout-à-coup notre héros de son maître et de son appui, décida de sa carrière et peut-être aussi de son illustration. Dès ce jour, il voua aux Espagnols une haine implacable, et résolut de venger par ses exploits la perte cruelle qu'ils venaient de lui faire éprouver. En effet, il ne tarda pas à se signaler contre eux à l'attaque des îles Sainte-Marguerite, qui eut lieu en 1637; devant Gattari en Biscaye, en 1638; au port de Sainte-Ogue en 1639; à Tarragone et à Barcelone en 1642; au cap de Gattes, en 1643; il fut grièvement blessé dans ces quatre dernières rencontres.

En 1644, fatigué de l'inactivité où le laissait la paix que la France venait de signer, il se rendit en Suède où l'avaient précédé sa réputation et le souvenir de son père, qui avait autrefois servi sur les vaisseaux de la reine Christine. La Suède était alors en guerre avec le Danemarck. Elevé au grade de major-général, puis de vice-amiral, il mit en fuite la flotte ennemie en vue de Gothembourg. Dans une seconde affaire, il dispersa les vaisseaux danois, tua leur général, et se serait infailliblement emparé du roi de Danemarck, Christian, qui commandait sa flotte en personne, si ce dernier, blessé la veille du combat par un éclat de bois, ne s'était vu contraint d'abandonner le théâtre de la bataille pour se faire transporter à terre.

Il venait de terminer la guerre en forçant les Danois à demander la paix, lorsqu'en 1648, il fut rappelé en France et chargé de commander l'expédition que l'on se proposait d'envoyer à Naples. Par suite des troubles qui accompagnèrent la minorité de Louis XIV et de l'incurie des ministres, nos forces navales étaient alors presque anéanties. La marine française, que le génie de Richelieu avait subitement fait surgir de nos ports, avait aussi, pour ainsi dire, subitement disparu. Duquêne arme à ses frais une flottille et la dirige vers Bordeaux qui s'était révolté contre l'autorité royale. Il est rencontré dans la traversée par une escadre anglaise dont le commandant lui envoie l'ordre de baisser pavillon. « Le pavillon français, répond » Duquêne, ne sera jamais déshonoré, tant que je l'aurai » à ma garde: le canon décidera; et la fierté anglaise » pourra bien aujourd'hui le céder à la valeur française. » En effet, le combat s'engage, et Duquêne, bien qu'inférieur en forces, se retire honorablement, mais dangereusement blessé. Après s'être fait radouber à Brest, il revient auprès de Bordeaux, trouve la flotte espagnole qui veut s'opposer à son passage, la force à se retirer, et, malgré ses efforts, contraint la ville à se rendre. Pour récompenser ces éminents services, Anne d'Autriche, qui gouvernait alors pour Louis XIV enfant, nomma Duquêne chef d'es-

cadre, et, en attendant que ses frais d'armement lui fussent remboursés, détacha du domaine de la couronne le château et l'île d'Indret, près de Nantes, pour l'en gratifier.

Dans la guerre qui éclata en 1672, et particulièrement dans la bataille qui fut gagnée contre les Hollandais par le maréchal d'Estrées, le 30 mai 1673, il s'acquit un nom immortel. Mais ce qui mit le comble à sa gloire et le sceau à sa réputation de capitaine de mer, ce fut la campagne qu'il soutint, en 1676, contre le fameux Ruiter, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (page 73). Ainsi que nous l'avons dit, ce fut du côté de Duquêne que resta l'avantage dans ce terrible duel où les deux plus grands marins du dix-septième siècle vinrent lutter de science, de bravoure et de genie. On entendit souvent dire au célèbre amiral hollandais : « Je ne crains au » monde qu'un homme de mer, c'est M. Duquêne. » Après la défaite et la mort de Ruiter, son cœur fut mis sur une frégate qui devait le transporter en Hollande. Cette frégate tomba entre les mains des Français. Le capitaine fut amené devant Duquêne et lui présenta son épée; mais ce dernier ne voulut point la prendre : il passa sur l'autre bord, entra dans la chambre où était renfermé le cœur de son illustre adversaire, et s'approchant de la boîte où il était déposé, il leva les mains au ciel en s'écriant : « Voilà les restes d'un grand homme; il a trouvé » la mort au milieu des hasards qu'il a tant de fois bravés. » Puis, se tournant vers le capitaine : « Allez, monsieur, » lui dit-il, votre mission est trop respectable pour que » l'on vous arrête. » Et la frégate continua sa route sous la sauvegarde du général français.

Duquêne ne borna pas là le cours de ses exploits, et dans le cours de sa longue carrière, il ne descendit jamais du haut rang auquel il s'était élevé. En 1681, il attaqua les corsaires tripolitains qui avaient piraté sur nos côtes, les poursuivit jusque dans la rade de Chio où ils s'étaient réfugiés, et força le Grand-Seigneur, maître de cette île, à proposer sa médiation.

En 1682, Louis XIV, voulant châtier les Algériens des insultes et des brigandages qu'ils avaient fait éprouver à nos vaisseaux, l'envoya sur les côtes d'Afrique. A l'aide d'un nouveau procédé, qu'avait inventé un ingénieur nommé Renaud, il bombarda leur ville et causa de si horribles dégâts, que le dey Baba-Hussein s'empressa de demander la paix par l'intermédiaire du père Le Vacher, alors consul de France. Avant tout préliminaire, Duquêne ordonna qu'on lui rendît quatre cents esclaves français qui avaient été pris par les barbares. Les captifs furent rendus et l'on allait signer le traité, lorsqu'un Turc, nommé Meza-Morto, s'éleva violemment contre cet accommodement et gagna la soldatesque qui reprit aussitôt les armes. On recommença donc le bombardement. Les Algériens exaspérés eurent l'atroce barbarie de mettre le consul dans un mortier et de le tirer en guise d'obus. Ils firent subir à peu près le même sort à plusieurs esclaves français qu'ils attachèrent à la bouche de leurs canons. Les membres déchirés de ces malheureux arrivaient en lambeaux tout sanglants jusque sur nos vaisseaux. Toutefois, le mauvais temps ne permettant plus de tenir la mer dans ces parages, Duquêne fut obligé d'abandonner le port.

Les barbares n'ayant fait aucune soumission, Duquêne retourna devant Alger l'année suivante, et lança sur la ville des milliers de bombes qui la convertirent bientôt en un vaste foyer d'incendie. La populace ameutée murmura hautement et somma le dey de demander à capituler. Baba-Hussein, menacé dans son propre palais, fit venir un officier français, nommé de Beaujeu, qui, dix-huit mois auparavant, avait été fait prisonnier et vendu 12 000 écus. Introduit devant le dey au milieu du divan assemblé, on lui retire ses chaînes, et Baba-Hussein lui dit que, pour prix de sa liberté, on ne lui demande qu'un bon conseil dans les circonstances présentes. L'officier répondit courageusement que les Algériens n'avaient qu'un parti à prendre, c'est-à-dire de s'humilier devant le roi de France et d'implorer la paix. Le dey jura qu'il aimait mieux voir sa ville réduite en cendres que d'y consentir. Toutefois, il ne tarda pas à envoyer au général français un parlementaire afin de capituler. Avant de s'engager à aucune promesse, et de régler aucune condition de paix, Duquêne exigea qu'on amenât à son bord tous les esclaves, français ou autres, qui avaient été pris sur ses vaisseaux. L'envoyé consterné alla porter au dey cette réponse. Deux heures après, il reparut avec une lettre : Duquêne refusa d'en prendre connaissance, et répondit qu'il n'était point question d'entrer en pourparler, mais de se rendre et d'amener les captifs. Cependant, comme la nuit approchait, il accorda douze heures de sursis et consentit à tirer un coup de canon en signe de trêve.

Le lendemain, 29 mai 1683, vers dix heures du matin, une douzaine de chaloupes s'avancèrent vers la flotte et déposèrent à bord du vaisseau commandant cent cinquante esclaves, parmi lesquels se trouvait de Beaujeu. Les autres, que leurs patrons avaient emmenés hors de la ville, furent tous rendus dans l'intervalle de cinq jours, délai prescrit par Duquêne. Tels sont les faits qui ont inspiré à M. Biard l'une des plus belles toiles exposées cette année au musée du Louvre, et dont nous reproduisons une partie. Après cette mesure pleine de justice et d'humanité, des ôtages furent envoyés de part et d'autre, et l'on s'occupa des conditions de paix. Mais lorsqu'il s'agit de restituer les prises qui avaient été faites, la plus grave division éclata parmi les Algériens. Ceux qui n'avaient point pris part au butin voulaient à toute force que l'on souscrivît à cette condition; ceux, au contraire, dont le fruit du pillage constituait l'unique fortune, et qui n'avaient pas manqué de la mettre en sûreté, s'y refusaient opiniâtrement, s'inquiétant peu de voir Alger se consumer sous leurs yeux. Duquêne, voyant que l'on ne concluait rien, donna ordre de faire revenir les ôtages. Le dey épouvanté demanda une trêve d'un jour et renvoya un officier français en échange de Meza-Morto. Ce dernier avait promis à Duquêne qu'il userait de son ascendant sur ses compatriotes pour leur faire agréer les volontés du général français. Mais, bien loin de là, dès qu'il fut mis en liberté, il se rendit auprès des soldats, but avec eux, les souleva de nouveau contre Baba-Hussein, qui fut massacré par ses ordres, et se fit nommer dey à sa place. Alors les hostilités recommencèrent de part et d'autre. Après un bombardement continu de plusieurs jours, Duquêne laissa Tourville à la tête de quelques vaisseaux pour bloquer la ville, et regagna la France. Cet amiral ne tarda pas à recevoir des propositions de paix qui furent bientôt agréées. L'une des principales conditions fut que Meza-Morto enverrait à Louis XIV un ambassadeur pour lui demander pardon. En effet, un envoyé du nouveau dey vint à Versailles implorer la clémence du roi de France, et le traité fut définitivement ratifié.

Enfin, en 1684, Duquêne fut envoyé devant le port de Gênes pour punir cette république d'avoir, contrairement aux traités, prêté secours aux ennemis de la France. Il lança 14 000 bombes dans la ville, qu'il incendia, et l'année suivante, on vit arriver à Versailles, au milieu d'une pompe magnifique dont l'éclat rehaussait le triomphe du vainqueur, le doge de la république gênoise, accompagné de quatre sénateurs, pour s'humilier aux pieds de Louis XIV. Après cette expédition, Duquêne revint en France goûter au sein de sa famille les fruits tardifs de ses nombreux travaux. Il mourut à Paris, en 1688, plein de gloire et d'années, dans un état de vigueur et de santé dignes de l'âge d'or. Son cœur fut transporté en Suisse et

inhumé dans le temple d'Aubonne par les soins de son fils qui était baron de ce lieu. Louis XIV faisait un grand cas de Duquêne : on a remarqué qu'il fut seul excepté par le roi d'éprouver les effets de l'édit de 1685, portant révocation de celui de Nantes. Il fut encore gratifié par Louis XIV de la terre du Bouchet près d'Etampes, qui fut alors érigée en marquisat; et le roi, sentant bien qu'en cette circonstance c'était l'homme qui ennoblissait la terre, bien loin d'être ennobli par elle, ordonna que le nom de Bouchet fût changé en celui de Duquêne, afin de le transmettre à la postérité. Il avait été fait lieutenant-général des armées navales lorsqu'il partit pour combattre Ruiter, et ne parvint jamais, malgré sa gloire croissante, à un grade plus élevé. Lorsqu'il vint à la cour, après l'une de ses victoires, rendre compte de ses opérations, le roi le complimenta beaucoup, puis il lui dit : « Je voudrais, monsieur, que vous ne m'empêchassiez pas de récompenser les services que vous m'avez rendus comme ils méritent de l'être; mais vous êtes protestant, et vous savez mes intentions là-dessus. » Duquêne, de retour chez lui, rapporta ces paroles à sa femme. « Il fallait, répartit celle-ci, lui répondre : *Oui, sire, je suis protestant; mais mes services sont catholiques.* » — On ne peut que gémir, dit un biographe, de ce que Louis XIV ait cru sa conscience intéressée à ne pas élever Duquêne à la seule dignité militaire qui lui manquât, et que cette même opinion ait empêché qu'on élevât en France un tombeau à celui qui avait conquis à ce royaume l'empire de la mer.

PONT SUSPENDU A FRIBOURG EN SUISSE.

(Voyez 1833 : Ponts suspendus en cordes, p. 96; Pont suspendu en chaînes de Jarnac, p. 311; — 1834 : Ponts suspendus de l'île Barbe près de Lyon, et de Bercy, p. 357 et 358.)

Nous avons dit que l'art de suspendre des ponts à des chaînes ou à des câbles n'est pas une invention moderne : avant les essais européens, l'Amérique du Sud offrait déjà des ébauches remarquables de travaux analogues, et, en Asie, lorsque des voyageurs européens visitèrent pour la première fois la grande chaîne de l'Himalaïa, le sud du Thibet et les autres parties de l'Asie centrale, dont on connaît aujourd'hui la grande élévation au-dessus du niveau de l'océan, ils traversèrent fréquemment des rivières, des vallées étroites et d'une immense profondeur, sur des ponts dont ils admirèrent la structure, et qui différaient peu de ceux que l'on construit aujourd'hui. L'un de ces grands ouvrages établissait la communication entre les deux rives du Setleje, principal affluent du Sind (Indus); les habitants riverains s'étaient cotisés pour les frais de cette construction, qui avait duré près d'un demi-siècle; à l'approche d'une armée d'invasion, ce pont fut brûlé par ceux mêmes qui s'étaient réunis pour le bâtir.

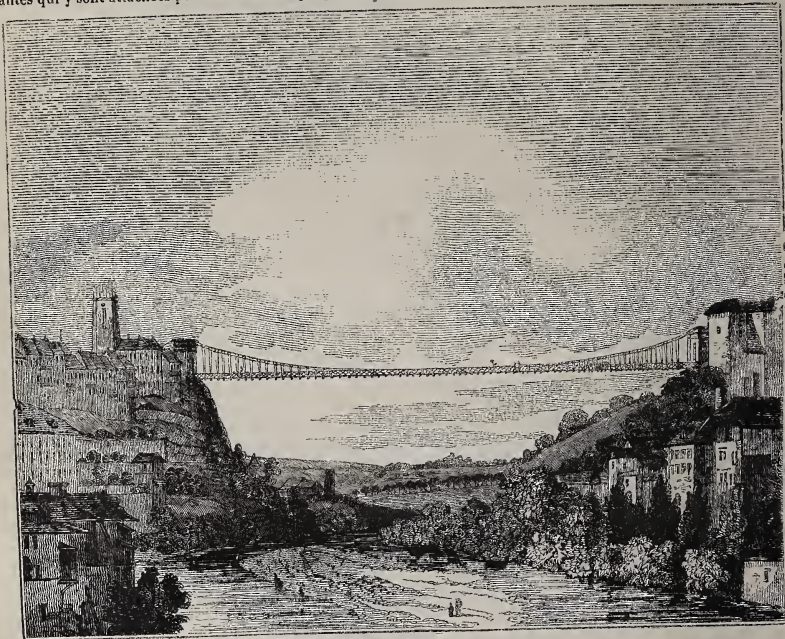
Les ingénieurs de l'Europe n'avaient donc qu'à imiter ceux de l'Inde, et avec le secours des arts perfectionnés, avec des connaissances plus étendues que celles des Asiatiques, il leur a été facile de surpasser leurs devanciers. Cependant un pont suspendu a été construit en Irlande dans un temps que l'on ne peut regarder comme moderne, car la date en est connue; c'est celui de *Carrick-a-Rede*, près de Ballintay. Sa structure rappelle l'enfance de l'art; mais elle a pu mettre sur la voie pour arriver au degré d'habileté qui a produit les chefs-d'œuvre que l'on admire aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, par exemple, le pont suspendu jeté par M. Telford, sur le détroit de Menai, pour joindre l'île d'Anglesey à la côte de Caernarvan. La longueur de ce pont est d'environ 168 mètres; il s'élève à plus de 30 mètres au-dessus de la mer, en sorte qu'il n'interrompt ni ne gêne le passage des vaisseaux dans le détroit. L'ingénieur a tout prévu pour garantir la solidité et la longue durée de cette belle construction, dont la dépense s'est élevée, dit-on, à 70 000 liv. st. (1 750 000 f.).

La France n'a, jusqu'à présent, rien que l'on puisse comparer à l'œuvre de M. Telford; mais un ingénieur français, M. Chaley, a surpassé, en Suisse, la merveille du détroit de Menai, au jugement des Anglais eux-mêmes. Le pont suspendu de Fribourg attirera les voyageurs dans ce canton jusqu'ici peu visité à cause de la difficulté des communications; on ne craindra plus de parcourir l'étroite vallée de la Sarine, et les courses dans la *Gruyère* deviendront plus fréquentes; on sait que cette partie de la Suisse attire depuis long-temps l'attention des agronomes. La ville de Fribourg sentira plus qu'aucune autre partie du canton les avantages d'une route commode et plus courte, qui multipliera ses relations avec la Suisse allemande.

Pour avoir une idée de l'isolement auquel cette ville était réduite par sa position topographique, il faut se rappeler qu'elle est composée de deux parties : la *ville basse*, au fond de l'étroite vallée de la Sarine, et la *ville haute*, qui est la plus grande, bâtie sur un rocher à plus de 150 mètres au-dessus du niveau de la rivière. L'ancienne route de Berne et de la Suisse allemande descendait au fond de la vallée par une pente très roide, dangereuse en tout temps, impraticable pendant l'hiver. On traversait ensuite, sur trois ponts de bois, le cours sinueux de la Sarine, et l'on arrivait au pied des roches opposées à celles de la descente; il fallait monter ensuite avec autant de fatigues et de périls jusqu'au sommet de ce côteau, et s'élever de 80 mètres au-dessus du point de départ dont on n'était pas éloigné de plus d'un quart de lieue. La vallée de la Sarine, à l'endroit où est située la ville de Fribourg, n'est guère que de 300 mètres de largeur, et elle est bordée par deux rochers hauts de plus de 50 mètres. On avait proposé plusieurs fois de franchir cet intervalle sur un pont de structure gigantesque; mais une aussi grande dépense eût ruiné le pays, quand même on eût pu conduire l'entreprise jusqu'à sa fin. Les merveilles opérées dans la Grande-Bretagne par les ponts suspendus ranimèrent l'espérance des Fribourgeois; ils voyaient ces constructions nouvelles pour l'Europe se multiplier en France sous la direction d'ingénieurs habiles, de Séguin, de Chaley, etc.; Genève même en offrait un modèle de petite dimension; enfin on connaissait un assez grand nombre de travaux de cette nature exécutés avec succès, pour être assuré que l'art nouveau n'avait pas atteint sa limite. On savait que le constructeur du pont sur le détroit de Menai n'avait pas craint de compromettre sa réputation en proposant de traverser la rivière de Mersey à Runcorn, près de Liverpool, sur un pont de plus de 300 mètres de longueur : ainsi, la possibilité de franchir de la même manière la vallée de la Sarine pour arriver à Fribourg, n'était plus une question d'art; il ne s'agissait que d'évaluer la dépense, et de la comparer aux ressources pécuniaires du canton. M. Chaley proposa de se charger de l'entreprise à ses risques et périls, et ne demanda qu'une somme de 300 000 francs, plus le péage sur le pont pendant quarante ans. Son offre fut acceptée, et le succès le plus complet a prouvé que les Fribourgeois savaient apprécier le talent et bien placer leur confiance. Les travaux de construction du pont de M. Telford avaient duré plus de cinq ans, ceux du pont de M. Chaley furent terminés en vingt-sept mois.

Entrons ici dans quelques détails sur cette grande et belle œuvre, dont la représentation pittoresque ne peut donner qu'une idée trop imparfaite. Au point de vue le plus convenable pour apercevoir l'ensemble des objets qui composent ce tableau, les câbles de suspension sont à peine visibles, et le spectateur peut croire que le pont n'est qu'une planche assez longue pour unir entre eux les deux rochers opposés; il est tenté d'attribuer à l'art de la charpenterie tout le mérite de ce travail dont la hardiesse l'étonne. Les deux portiques, destinés à soutenir à une hauteur suffisante les

câbles de suspension, ne semblent pas appartenir au pont, et comme on ne devine pas le motif de leur érection, on les condamnerait si l'on ne parvenait enfin, à force d'attention, à découvrir une ligne noire, qui, s'élevant en ligne légèrement courbée jusqu'au sommet de ces deux supports, en descend de part et d'autre, et se prolonge vers les rochers. L'artifice de la suspension est alors dévoilé, mais on ne voit pas encore comment l'ingénieur a surmonté les difficultés que lui opposait le poids énorme d'un plancher, ou *tablier*, de 346 mètres de longueur, sur une largeur moyenne de 8 mètres, assez solide pour que plusieurs voitures pesamment chargées pussent rouler dessus en même temps. Il fallait encore ajouter à cette charge le poids des câbles suspenseurs et des cordes pendantes qui y sont attachées pour soutenir chaque poutrelle du tablier. De plus, on devait se prémunir contre les balancements que des vents impétueux pourraient imprimer à un système de corps dont les uns sont essentiellement flexibles, et les autres, en raison de leur excessive longueur, n'opposent qu'une faible résistance aux forces qui tendent à les plier. C'est afin d'atteindre ce but que l'habile ingénieur a tout disposé pour éviter, autant qu'il était possible, les assemblages dont les points d'attache font une suite de parallélogrammes. Les cordes en fils de fer qui attachent les poutrelles aux câbles de suspension ne sont pas verticales, mais légèrement inclinées en dehors, en sorte que si on prolongeait en dessous du pont celles qui soutiennent une même poutrelle, elles se réuniraient à peu près au fond de la vallée. Il résulte de cette divergence des cordes d'attache que, plus elles ont de longueur, plus



(Vue du pont suspendu de Fribourg, en Suisse.)

les câbles de suspension sont écartés l'un de l'autre; l'accroissement de leur distance est d'environ 3 mètres, depuis le milieu du pont jusqu'au haut des portiques sur lesquels ces câbles passent pour descendre ensuite obliquement jusqu'aux *puits d'amarre*, où ils sont fixés et *amarrés* au rocher avec une solidité qui doit rassurer les plus timides.

M. Chaley avait acquis, par ses travaux antérieurs, une connaissance exacte de la résistance dont le fil de fer est capable lorsqu'on l'emploie à faire des câbles de suspension; il a donc pu soumettre à un calcul rigoureux ceux du pont de Fribourg. Il y en a quatre, deux de chaque côté du pont, et chacun est un faisceau de 1056 fils, ayant chacun un peu plus de 3 millimètres (une ligne et demie) de diamètre. La force de traction que chacun de ces faisceaux peut contrebalancer n'est pas au-dessous de 500 000 kilogrammes; ainsi, les quatre ensemble sont capables d'une résistance de 2 000 000 kilogrammes. 478 poutrelles portent le tablier et partagent son poids en un nombre égal de sections distribuées sur une longueur de 248 mètres, développement de la partie des câbles qui portent les cordes d'attache. Sur toute cette longueur, augmentée encore d'environ 4 mètres de chaque côté du pont, les câbles ont la forme cylindrique; mais, en s'approchant des portiques, ils s'épanouissent insensiblement en nappe de petits faisceaux parallèles, contigus, et qui couvrent sur toute sa longueur la surface des *rouleaux de friction* sur lesquels ils passent. La division de chaque câble suspenseur en quatre faisceaux se maintient au-delà des portiques, jusqu'aux puits d'amarre, où d'autres rouleaux de friction les courbent une seconde fois, et leur font prendre la direction verticale qui est celle des puits d'amarre. M. Chaley a donné les plus grands soins à la construction de ces puits, et quand même il aurait poussé les précautions beaucoup au-delà du nécessaire, on n'aura garde de l'en blâmer. La résistance à l'énorme pression exercée par la tension des câbles est confiée à des matériaux choisis, assemblés avec une scrupuleuse exactitude, appuyés sur le rocher par une très grande surface. Une galerie d'écoulement, pratiquée au fond de

chaque puits, ne sert pas uniquement à l'évacuation des eaux qui pourraient s'y introduire et le remplir; elle donne aussi le moyen de visiter toutes les parties du système d'amarre et d'y faire les réparations jugées nécessaires. Deux autres ouvertures verticales que l'on nomme *cheminées*, sont pratiquées dans chaque puits, et servent à l'érection des câbles d'amarre.

Les portiques ne sont pas immédiatement à l'entrée du pont; la prudence les a fait reculer d'environ dix mètres, afin que leurs fondations fussent absolument inébranlables. Cette disposition exigeait que la hauteur de ces supports fût augmentée, ainsi que la longueur et la grosseur des câbles de suspension et d'amarre. La dépense était donc notablement accrue, mais des motifs plus impérieux que le soin de l'économie dirigeaient l'ingénieur dans ses méditations et ses calculs. L'intervalle entre le tablier et le portique n'est pas demeuré sans utilité; M. Chaley en a profité pour établir sur le bord du rocher, à chaque extrémité du pont, une terrasse circulaire où les spectateurs peuvent contempler en toute sûreté la profonde vallée, la rivière et ses détours, et l'œuvre hardie qui franchit cet abîme. Les portiques sont décorés de pilastres doriques. La hauteur totale de ces supports des câbles suspenseurs est de 20 mètres, et ils sont encastrés de 5 mètres dans le roc. L'œil est satisfait de leur apparence extérieure, mais il n'aperçoit rien de ce qui mériterait le plus d'être bien connu : le constructeur devait charger d'un poids équivalent à plusieurs centaines de mètres cubes de rocher, des maçonneries non consolidées par le temps, et l'action de la pesanteur était encore moins à redouter que celle des chocs, des ébranlements causés par les tempêtes, etc. Pour satisfaire aux conditions imposées par le goût, M. Chaley a revêtu ses deux portiques de pierre calcaire du Jura; mais l'intérieur est en grès encore plus solide que cette pierre, dont les faces, soigneusement dressées, s'appliquent l'une sur l'autre dans toute leur étendue, et sont attachées l'une à l'autre par des crampons de fer. Au-dessus de la voûte du passage, des *tirants* de fer convertissent en une seule masse très compacte environ 225 mètres cubes de grès : la quantité de fer ainsi renfermée dans un portique n'est pas au-dessous de 25,000 kilogrammes. Au premier aspect, les spectateurs peu instruits ne comprendront point comment des câbles à peine visibles à la distance de 6 à 700 mètres avaient besoin de supports aussi volumineux, car les portiques ont 14 mètres de largeur et près de 6 mètres d'épaisseur; le mécanicien qui prendra la peine de suivre l'ingénieur dans ses calculs ne trouvera rien d'exagéré dans ces dimensions. Le passage ouvert au milieu des portiques a $5^m,76$ de largeur, et sa hauteur, sous la clef de la voûte, est de 13 mètres. L'un des portiques est actuellement l'une des portes de Fribourg, et peut être fermé; l'autre reste toujours ouvert.

La construction du *tablier* du pont était, dans tous ses détails, beaucoup plus facile que celle du système de suspension. Le bois de sapin en a fourni la matière, et par conséquent des réparations assez fréquentes y seront indispensables; l'ingénieur y a pourvu. Ajoutons, en terminant cette description, que ces travaux, dont la hardiesse étonne l'imagination, et qui semble portée jusqu'à la témérité, n'ont point causé d'accidents graves; aucun des ouvriers n'y a perdu la vie. M. Chaley n'a pas seulement bien mérité des arts; l'humanité lui doit aussi de justes éloges.

L'exécution de cette grande entreprise fut commencée en 1832, aussitôt que les travaux en plein air devinrent praticables. Le 23 août 1834, les piétons passèrent sur le pont, et le 8 octobre de la même année, le passage fut livré aux voitures, quelle que fût leur charge. Plusieurs jours après, un convoi d'artillerie composé de 15 pièces de gros calibre, de 50 chevaux et de 300 hommes passa et repassa sans que le pont fût ébranlé par cette rude épreuve. La confiance était bien établie; le 19 octobre, le pont fut inauguré, et une procession d'environ 2 000 personnes, précédée d'une musique militaire, le traversa deux fois joyeusement en battant la mesure avec une vigueur qui ne dut laisser aucun doute sur la solidité de la voie nouvelle. Le commerce la suit depuis plus de deux ans, et l'ingénieur qui l'a construite est en possession d'une renommée qu'il accroîtra sans doute encore par d'autres œuvres non moins remarquables.

UN CALENDRIER ROMAIN.



(Calendrier romain.)

On a trouvé à Pompéi un bloc de marbre carré, sur chaque côté duquel sont trois inscriptions relatives à trois mois de l'année, et disposées en colonnes perpendiculaires. A chaque tête de colonne est représenté le signe du zodiaque auquel répond le mois. On peut comprendre les renseignements de ce calendrier sous trois titres : astronomie, agriculture et religion. On lit d'abord le nom du mois; puis vient le nombre des jours; puis les nones, qui pendant huit mois de l'année tombaient le cinquième jour, et s'appelaient en conséquence *quintanæ;* le reste de l'année, elles commençaient le septième jour, et s'appelaient *septimanæ*. Les ides ne sont pas indiquées, parce qu'il s'écoulait toujours sept jours entre elles et les nones. Le nombre des heures du jour et de la nuit s'y trouve aussi; les nombres entiers sont indiqués par les chiffres ordinaires; les fractions par un S pour *semisis*, la demie, et par de petites lignes horizontales pour les quarts. Enfin, le signe du zodiaque dans lequel se trouve le soleil est nommé, et les jours des équinoxes et du solstice d'été sont aussi déterminés. Pour le solstice d'hiver, on lit : *hiemis initium*, commencement de l'hiver. Vient ensuite le chapitre de l'agriculture : on y rappelle au cultivateur les principales opérations qui doivent être faites dans le cours du mois. Le calendrier se termine par la partie religieuse; il indique quel dieu préside à ce mois, il donne la liste des fêtes religieuses qui tombent dans ce laps de temps, et avertit le cultivateur de ne point négliger le culte de ces divinités, protectrices de ses travaux.

Bible de Sixte V. — Un jour Louis XV traversant la grande galerie de Versailles, et apercevant parmi les spectateurs Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, se retourna vers son premier ministre : « Choiseul, lui dit-il, à quels signes reconnaît-on la véritable Bible de Sixte V? — Sire, répliqua le ministre, qui ne s'attendait guère à cette question, je n'en ai aucune connaissance. »

Mercier avait, quelque temps auparavant, donné au roi la petite instruction bibliographique dont il était en cet instant si fier.

La Bible connue sous le nom de *Bible de Sixte V*, et publiée en 1590 par les ordres de ce pontife, ne fut pas plutôt

sortie de la presse, qu'elle fit beaucoup de bruit dans l'Eglise à cause de la quantité de fautes qui avaient changé et défiguré le texte; par suite l'on fut obligé de faire imprimer séparément, sur de petites bandes de papier, les mots qui avaient été défigurés, et de coller ces corrections sur les passages mêmes répandus, de côté et d'autre, dans le courant du volume.

Cette édition fut supprimée, après la mort de Sixte-Quint, par les ordres de Grégoire XIV. Clément VIII fit faire, en 1592, une nouvelle édition de la Bible de 1590, dans laquelle il eut soin de faire corriger les fautes de la première, et cette réimpression est connue sous le nom de *Bible de Clément VIII*, ou *Bible de Sixte V corrigée*.

LA CHASSE EN ÉGYPTE.

(Deuxième article. — Voyez page 166.)

LA GAZELLE.

Les Bédouins et les Turcs, moins scrupuleux et plus actifs que les Arabes, font de grandes chasses dans le désert; ils y poursuivent et traquent la gazelle : il n'y a rien de sacré pour l'homme. J'avais vu ce petit animal, dans les maisons, si doux; j'aimais tant ses grands yeux, j'avais joué si souvent avec ses cornes gracieuses, que je ne pouvais croire qu'on lui fît la chasse dans un autre but que de le prendre vivant et de l'apprivoiser. Hamont, le directeur de l'école vétérinaire d'Abou-Zabel, eut à cœur de dissiper mes doutes; il arrangea une partie. La veille du jour convenu, il envoya des Arabes à une lieue dans le désert, avec l'ordre de creuser dans le sable autant de trous que nous étions de chasseurs, à la distance de cinq cents pas l'un de l'autre. Nous partîmes trois heures avant le jour; des says portaient nos fusils et couraient devant les chevaux. De mauvais présages me firent mal augurer du succès de l'expédition; le désert était plongé dans les ténèbres, des corbeaux avec leurs ailes plus noires que celles de la nuit s'envolèrent à notre gauche; nous perdîmes un instant la trace des pas qui devait nous guider à nos stations; il fallut descendre de cheval et nous crever les yeux pour la retrouver; on s'était muni fort heureusement d'une lanterne; sa bienfaisante lumière nous remit dans le vrai chemin; il n'y avait de plaisant dans tout cela qu'un certain Napolitain, qui s'était affublé d'un matelas pour dormir en attendant les gazelles; arrivé à la première station, notre homme se laissa glisser tout doucement de son âne, et se logea dans son trou, disant qu'il n'en pouvait plus. Avant de nous séparer, le maître de la chasse nous donna ses instructions. Il fallait se tapir dans sa cachette, ne pas montrer le bout du nez, avoir l'œil et l'oreille au guet, surtout à l'aube, moment où les gazelles reviennent du lac au désert, et tirer, si elles passaient à une portée de cent pas. Quand je fus blotti dans mon trou, ne voyant que les étoiles sur ma tête, autour de moi le désert sans couleur et sans forme, je me comparai à l'astrologue tombé au fond d'un puits; j'eus peur de ce silence et de cette effrayante immobilité. « C'est » bien la paix de la mort, me disais-je ; le désert est le » grand suaire que Dieu étendra sur la fin du monde ; » et pour trouver quelque part les signes de la vie, j'écoutais les battements pressés de mon cœur, et je suivais des yeux la marche paisible des astres.

Un crépuscule de quelques instants précéda le soleil; une abondante rosée nous trempa jusqu'à la moelle des os, malgré nos burnous; il s'éleva un petit souffle glacial qui fit trembler les plantes jaunes du désert. Je ne vis pas l'ombre d'une gazelle; un coup de fusil retentit dans le lointain. Je bénis le soleil qui vint me relever du poste; c'était le signal convenu de notre réunion. Nous nous réchauffâmes avec quelques bouteilles d'un chypre généreux.

« Où est donc notre Napolitain? s'écria quelqu'un; se » serait-il fait une mauvaise affaire avec quelque hyène » affamée? Personne de nous n'a tiré : c'est donc lui qui » aura les honneurs de la chasse. — Il est trop maladroit! » dit un autre. »

On commençait à faire des conjectures alarmantes, quand nous le vîmes arriver tout essoufflé. « Ah! messieurs, s'é» cria-t-il, je viens d'être témoin d'une chose miraculeuse, » digne d'être rapportée dans les journaux de toute l'Eu» rope. — Quoi donc, signor Pepe? racontez-nous cela.— » Ah! mes amis (il avala préalablement un grand verre de » chypre, pour gagner les avances que nous avions sur lui). » Le jour commençait à poindre; j'étais tout yeux et tout » oreille, je distingue deux gazelles, une grande et une » petite qui gambadait comme un enfant autour de sa mère; » je visai la plus jeune, dont la chair est plus tendre, la » grande se précipita au-devant du coup et tomba morte » ou blessée; j'accourais pour la prendre. Mais, que vois-je » alors? sancta Madona! La fille charge sa mère sur son » dos et s'enfuit à toutes jambes! »

Un grand éclat de rire accueillit cette farce italienne, débitée avec un sang-froid digne de *pulchinello*. « Ces » Français, dit notre homme entre ses dents, doutent de » tout; j'en ai conté bien d'autres aux lazzaroni. »

J'eus à subir une dernière épreuve, qui termina tristement la fête.

Au moment du départ, un domestique fut accusé d'avoir volé de la poudre et du plomb. Après qu'il eut protesté de son innocence par Dieu, par le prophète et par tous les saints, on le fouilla, et les preuves du délit furent trouvées dans ses poches. Il fut jugé, condamné et exécuté sur place; il se coucha à plat ventre; ses pieds furent enchevêtrés dans des courroies fixées à un bâton, dont les deux bouts étaient tenus par des says; le plus robuste d'entre eux servit de bourreau, et lui appliqua à tour de bras dix coups de courbach (nerf de bœuf) sur la plante des pieds; le pauvre diable criait, se tordait et mordait le sable; j'intercédai en sa faveur; il avait encore dix coups à recevoir; à ma prière, le reste de sa peine lui fut remis. Il se releva lestement, et sa marche fut aussi libre et aussi dégagée qu'auparavant. L'habitude de marcher pieds nus dès l'enfance endurcit; leur talon est une semelle plus épaisse que le cuir, qui les protége beaucoup dans ces occasions. Quand nous fûmes en route, je lui demandai pour quelle raison il avait commis ce vol. « Ce n'est » pas pour aller à la chasse, que tu as volé cette poudre » et ce plomb? pourquoi donc t'exposer, pour une ba» gatelle inutile, à être puni si rigoureusement et com» mettre une action désagréable à Dieu. — Mon cher mon» sieur, que Dieu vous bénisse! Mais, que voulez-vous? je » vais me marier, je ne suis pas riche; je voudrais faire » quelque fantaisie à mes noces; un mariage est bien triste » quand on n'y tire pas quelques coups de fusil. J'ai trouvé » cette poudre et ce plomb sous ma main et je n'ai pu ré» sister à la tentation. — Tiens, prends, lui dis-je en vi» dant ma poire dans sa blouse, et ne vole plus. » Il sauta, il trépigna; je ne pus l'empêcher de me baiser les pieds et les mains; sa joie était si franche, si naïve! j'étais sûr d'avoir fait un heureux à peu de frais. Nous arrivâmes à l'école d'Abou-Zabel, dont les blanches murailles se détachent agréablement sur la couleur fauve du désert et la verdure de la plaine. M. Hamont m'exprima ses regrets du peu de fruit de notre course, me promettant plus de bonheur une autre fois; je n'eus garde de le presser sur ce point, et je jurai intérieurement, comme le corbeau de la fable, qu'on ne m'y prendrait plus.

Plusieurs parties semblables me furent proposées, je les refusai toujours : cependant dans un grand dîner, chez Husseyn bey, colonel, la conversation s'étant engagée sur la chasse, je racontai la mienne et les ennuis qu'elle m'a

vait fait éprouver. « Mais c'est bon pour des culs de jatte, » dit Husseyn ; dans quelques jours les plus illustres chasseurs se réunissent pour faire une chasse royale, une » chasse au lévrier et au faucon, c'est assez vous dire. » Voulez-vous être des nôtres? Par les yeux noirs des houris, je vous promets que vous y trouverez du plaisir. » Je fus tenté, séduit, gagné et inscrit sur la liste des chasseurs, et quelques jours après, je caracolais sur une superbe jument medjdid, des écuries d'Husseyn, en compagnie de généraux et de colonels, suivi d'un attirail de domestiques, de lévriers et de faucons. On marcha toute une journée dans le désert; sur le soir, on dressa les tentes. Husseyn ordonnateur de la chasse, n'avait rien négligé; un excellent repas fut servi et couronné à la fin par un mou ou rôti apporté tout entier sur la sanic ; c'est un plat de pacha, disent les Arabes. Le champagne, le bordeaux et le bourgogne déridèrent la gravité turque. Husseyn prétendait que le précepte était vieux et tombé en désuétude, que Mahomet n'avait voulu proscrire que la mauvaise piquette de son temps, et que d'ailleurs, si le sultan, successeur du prophète, ne se faisait nullement scrupule de boire du vin, un sujet fidèle devait suivre son exemple. Le pur moka nous plongea dans une douce ivresse, et les bouffées du djebely nous enveloppèrent dans un nuage odorant. La nuit nous surprit dans notre kief; état de béatitude que les Orientaux seuls connaissent, ce bien-être que donne sur des tapis moelleux une heureuse digestion activée par le tabac et le café.

Mais Husseyn se leva et fit partir avec des torches allumées une foule de domestiques dans toutes les directions, pour battre le désert toute la nuit, et traquer les gazelles sur un point convenu. Cette illumination produisit un effet très pittoresque; on voyait à tous les points de l'horizon ces flammes paraître et disparaître à tout instant; elles ressemblaient à des feux follets courant et bondissant dans l'espace. Quand je n'en vis plus aucun, je rentrai dans la tente, et l'on ne tarda pas à s'endormir. Avant de fermer les yeux, je regardai le ciel ; il était suave et limpide; j'étais couché, et il me semblait qu'en me levant je toucherais de ma main les étoiles.

Le lendemain je me levai, quand le désert était déjà radieux; le soleil avait bu la rosée de la nuit; on fit les préparatifs, chacun regarda si son fusil était en bon état; les chevaux furent sellés. On monta précipitamment, quand on entendit des cris dans toutes les directions; c'étaient les domestiques qui revenaient; un grand troupeau de gazelles traqué de toutes parts arriva près des tentes; ce fut le signal du massacre. Les faucons furent lâchés; ils s'élevèrent dans l'air, planèrent un instant comme pour choisir chacun leur victime, et tombèrent perpendiculairement comme ferait une pierre, sur la tête des gazelles. C'était pitié de les voir se débattre et faire des bonds prodigieux; le faucon était à cheval cramponné entre les deux cornes, et chaque effort du pauvre animal ne faisait qu'enfoncer les serres cruelles plus avant dans sa tête; ses petits cris plaintifs, lorsque le faucon lui mangeait les yeux, me brisaient l'âme. Les lévriers furent lancés à la poursuite des fuyards, et les chasseurs les achevaient à coups de lance ou de fusil. Husseyn, qui était très adroit tireur, en tua deux, au grand galop de son cheval. Pour moi, je pouvais à bon droit me laver les mains de tout ce sang innocent. Le colonel, avec sa courtoisie ordinaire, m'en offrit deux, et j'eus la barbarie de trouver leur chair très délicate.

En retournant au Caire avec un chameau chargé des dépouilles opimes de la chasse, je m'enquis auprès d'Husseyn des moyens employés pour apprivoiser le faucon.

« Il faut les prendre jeunes, me dit-il, leur donner peu » à manger, et introduire des moutons dans le lieu où ils » sont renfermés; les faucons affamés se jettent sur eux, » s'attaquent aux parties molles et leur mangent les yeux » Quand on les a exercés quelque temps de cette manière, » on peut s'en servir à la chasse de la gazelle. »

Noble réponse d'un Américain. — Pendant la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, la Grande-Bretagne essaya plusieurs fois de traiter avec les insurgés, qui ne voulurent prêter attention à aucun autre arrangement qu'à la reconnaissance pure et simple de leur indépendance. Les commissaires envoyés ostensiblement pour traiter avaient presque toujours la mission secrète de corrompre quelques membres du congrès, pour obtenir un amendement par leur moyen. Un jour de semblables agents offrirent au général Reed une somme de 10 000 livres sterling (500 000 francs environ), et lui promirent une charge importante, s'il voulait donner sa voix dans le Congrès aux arrangements proposés par l'Angleterre. « Je ne mérite pas qu'on veuille m'acheter, » répondit le noble patriote; mais, tel que je suis, le roi de » la Grande-Bretagne lui-même ne serait pas assez riche » pour le faire. »

GROTTE DE SAINTE-ROSALIE.

Cette grotte est située un peu à l'ouest de Palerme et près de la cime âpre et escarpée du mont Pellegrino. Elle servit de corps de garde, disent les anciennes annales, aux soldats d'Hamilcar Barcas, qui défièrent long-temps les Romains du haut de ce fort naturel, isolé, presque inexpugnable. L'ouverture de la caverne est aujourd'hui masquée par une petite chapelle d'une architecture sévère. Lorsque l'on a traversé la chapelle, on pénètre sous une voûte basse, étroite, qui se prolonge dans les flancs du rocher, et devient à chaque pas plus froide et plus ténébreuse; le silence n'y est troublé que par les murmures des fidèles qui prient, ou, pendant le service, par les échos de la voix du prêtre qui s'élève de temps à autre dans la chapelle. Presqu'à l'extrémité, une belle jeune fille, religieusement inclinée, adore la croix vers laquelle se lèvent ses yeux demi-fermés. C'est une statue, mais si mystérieuse et si imprévue, dans cette retraite obscure, que, même à quelques pas, on croit encore voir une jeune sicilienne qui s'est oubliée dans une religieuse extase : une faible lumière que jettent plusieurs petites lampes d'argent, suspendues de distance en distance, favorise encore l'illusion ; les rayons vacillants semblent communiquer leur mouvement à la sainte effigie. L'expression délicate de ses traits, où respirent la simplicité et la résignation, son attitude douce et calme, les lignes flottantes et pures de ses vêtements, captivent et charment la vue long-temps encore après l'instant où l'erreur est dissipée. La tête et les mains ont été taillées dans le beau marbre de Paros : les vêtements sont de bronze doré, et des joyaux d'un grand prix y sont incrustés.

Cette statue représente la patronne de Palerme. Lorsque, dans un volume précédent (voy. 1834, p. 199), nous avons décrit la fête de sainte Rosalie et représenté le char somptueux qui lui est consacré et que quarante mules traînent chaque année, dans les rues, pendant cinq jours du mois de juillet, nous avons à peine indiqué en quelques lignes les principaux traits de la vie de cette sainte. Elle était, suivant la légende, la nièce du roi Guillaume-le-Bon, prince de la race normande, qui régna sur la Sicile de l'an 1150 à 1154, et auquel succéda son fils, surnommé Guillaume-le-Mauvais. Dès l'âge de seize ans, Rosalie, dont la beauté était merveilleuse, devint triste, exaltée, prit en dégoût la vie et les passions du monde, et se retira dans la solitude des montagnes. En ce temps, les guerres civiles et les crimes de toute espèce infestaient l'île : cette résolution

courageuse de la jeune princesse la sauva de la corruption; sa piété confiante et sa fierté la défendirent des outrages. Dans le cours de l'année 1159, elle disparut tout-à-coup : il fut impossible de découvrir de quelle manière ; on ne retrouva ni son corps, ni ses vêtements. Avait-elle péri d'une mort violente? Avait-elle entrepris secrètement un long pèlerinage? S'était-elle ouvert une tombe inaccessible? On ne sut pas résoudre ces doutes. La foi populaire fut qu'elle avait été enlevée au ciel en récompense de sa vertu. Mais cinq siècles après, il arriva que, pendant qu'une peste terrible ravageait Palerme, un homme renommé pour sa piété eut une vision : il rapporta qu'il lui avait paru être transporté dans la caverne du mont Pellegrino, qu'il y avait vu les ossements de Rosalie épars sans sépulture, et qu'une voix d'en-haut lui avait dit que si ces restes de la sainte étaient portés trois fois autour des murailles, la contagion cesserait sur-le-champ. Ces paroles émurent la ville; on envoya une députation sur la montagne; des ossements furent découverts à la place indiquée : on fit les trois processions, et la Sicile fut délivrée de la peste. Dans leur gratitude, les habitants de Palerme élevèrent la belle Rosalie au rang de leur sainte tutélaire. Ses os furent magnifiquement enfermés dans un reliquaire d'argent d'un travail précieux et orné de pierreries, et ensuite déposés dans la vieille cathédrale de la ville. Mais la sainte grotte ne fut pas négligée : on construisit un bel escalier, appelé *la Scala*, qui s'élève de terrasses en terrasses, à travers les escarpements et les précipices de la montagne. Enfin on bâtit l'église, et, à côté, un presbytère pour les prêtres voués au culte de la sainte. Dans la suite, un tavernier vint s'établir à peu de distance; ses rafraîchissements sont rarement dédaignés par les pèlerins et les voyageurs, lorsqu'ils arrivent au but de leur marche épuisés de fatigue et baignés de sueur. De cet endroit, on jouit de l'une des plus belles perspectives du monde. Presqu'au pied de la montagne s'étendent l'élégante Palerme (voy. page 60) et ses faubourgs, *la Bagaria* et *il Colle*, avec leurs riches villas et



(Chapelle souterraine de Sainte-Rosalie au mont Pellegrino.)

leurs verts ombrages; au loin, et bien qu'on en soit séparé par toute la longueur de l'île, on voit serpenter fièrement quelques crêtes supérieures de l'Etna; enfin, du côté de la mer, on découvre les îles Lipari gracieusement découpées sur le ciel, et le cône toujours fumant de Stromboli.

Les auteurs d'un grand opéra (*Robert-le-Diable*), ont agrandi beaucoup au-delà du réel la caverne de Sainte-Rosalie, lorsqu'ils ont supposé un vaste monastère fondé par la sainte, et où Robert, guidé par Bertram, va chercher au milieu des ombres des nonnes maudites,

> Le rameau toujours vert, talisman redouté
> Qui donne la richesse et l'immortalité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet rue Jacob, n° 30.

LES MILLE ET UNE NUITS.

LE PETIT BOSSU.



(Le bouffon du sultan de Casgar dans la boutique du tailleur.)

Loin d'être l'œuvre de quelque beau génie demeuré inconnu, *les Mille et une Nuits* ne sont même pas le produit de l'imagination d'un seul peuple. Si les nombreux tableaux dont se compose cette merveilleuse galerie présentent à l'observateur, considérés dans leur ensemble, un caractère de parenté, pour ainsi dire, tellement marqué qu'il se sent porté tout d'abord, sur une première impression, à voir en eux les enfants d'une même famille, il suffit d'un examen un peu plus attentif pour qu'il découvre dans la disposition des sujets, dans le coloris plus ou moins brillant dont ils sont revêtus, des dissemblances qui trahissent bientôt à ses yeux la diversité de leur origine.

Deux inspirations, en effet, sont en présence dans *les Mille et une Nuits*, inspirations sœurs, si l'on veut, mais évidemment distinctes. L'une, arabe et originale; l'autre, persane et de seconde main: celle-là plus vive dans ses allures, plus sobre d'ornements, plus impatiente du but; celle-ci procédant en quelque sorte avec cette somnolente et voluptueuse quiétude que procure l'ivresse de l'opium, et dans laquelle nous nous plaisons à nous représenter le glorieux sultan auquel s'adresse chaque nuit l'intarissable Schéhérazade.

Une preuve décisive à l'appui de ce que nous venons d'avancer touchant la fusion du génie persan et du génie arabe dans *les Mille et une Nuits*, c'est que le célèbre bibliographe Hadji Khalfa, quoique ne parlant pas de cet ouvrage tel que nous le connaissons, mentionne cependant sous leurs titres particuliers et en indiquant la nationalité de chacune d'elles, plusieurs des histoires merveilleuses qui en font partie.

Un passage de Massoudi, écrivain du milieu du quatrième siècle, nous apprend d'un autre côté que parmi les livres traduits à cette époque du persan en arabe, se trouvait le conte intitulé *Mille Contes*, qui, bien qu'il eût conservé son titre primitif dans la langue arabe, fut appelé par le peuple *les Mille et une Nuits*. Le même écrivain ajoute que ce conte renferme l'histoire du roi, de son visir et de ses deux filles Chyrzad et Dyuzad, personnages dans lesquels le lecteur a déjà reconnu, sans doute, le sultan Scharriah, son visir et ses deux filles, Schéhérazade et Dinarzade, noms persans dont l'orthographe varie dans les divers manuscrits. Cette charmante histoire, la première des *Mille et une Nuits*, a servi de canevas au recueil. Ce canevas trouvé, l'éditeur a pu le remplir sans beaucoup de peine en faisant entrer dans sa collection tous les contes qui avaient cours en Perse et en Arabie, et en étendant, pour justifier son titre, le récit de ses contes pendant mille nuits.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle ont été réunies en corps d'ouvrage toutes ces histoires qui, dans le principe, n'avaient entre elles d'autre lien que celui d'une langue et d'une inspiration à peu près communes. Ce qui nous paraît toutefois le plus vraisemblable, c'est que cette réunion s'est faite à une époque assez peu éloignée de nous, quoi qu'en aient dit certains commentateurs qui lui ont assigné pour date, les uns le deuxième ou troisième siècle, les autres le huitième siècle de l'hégire

Les Mille et une Nuits parurent en France pour la première fois vers l'année 1711. Le savant orientaliste français Galland en publia la traduction quelques années après son retour d'un voyage dans les Echelles du Levant. De fréquentes incorrections déparent son style, qui manque en général de mouvement et d'élégance, mais ces défauts graves, une simplicité naïve, toujours naturelle, souvent heureuse, les fait oublier, si elle ne les rachète.

Peu de livres ont obtenu un succès plus éclatant, plus légitime, plus durable. Toutes les langues de l'Europe se sont successivement enrichies de ces délicieuses histoires. Deux mots suffiront pour expliquer l'immense popularité qu'elles ont acquise. Outre le mérite déjà grand de tenir sans cesse en haleine la curiosité du lecteur, elles ont celui encore plus grand à nos yeux de lui offrir une peinture vraie et complète des usages et des croyances d'une nation sur laquelle il n'avait auparavant que des notions vagues; et il est à remarquer ici que la connaissance réciproque qu'ont les peuples de leurs mœurs, de leur origine, de leurs superstitions, et enfin des nombreuses faces de leur caractère particulier, se manifeste, non par le fait des récits graves, tels que les histoires, les chroniques et les annales, mais par la simple émission du conte, de l'anecdote ou du fabliau. Ainsi, qui dit mieux l'Espagne de Mariana ou de Cervantès? Si la question reste indécise, ce ne sera toujours pas pour le peuple, qui ne connaît que Cervantès, qui ne

connaît que par lui les grands seigneurs d'Espagne et ses muletiers, ses grandes dames et ses paysannes. *Don Quichotte* est la plus belle histoire d'Espagne pour le gros des nations.

Le merveilleux comme le comique des *Mille et une Nuits* a son originalité propre, son cachet particulier. Il occupe pour ainsi dire une place intermédiaire entre celui de l'Italie et celui des peuples de l'Inde. Moins sensuel que le premier, qui, s'il tient au ciel par une attache, se cramponne à la terre par cent autres, il ne tombe jamais dans les impossibilités extravagantes du second. Plus ingénieux que tendre, il parle rarement au cœur, mais il impressionne presque toujours agréablement l'esprit par des images gracieusement folles.

Le plus souvent, *les Mille et une Nuits* ont la transparence de l'allégorie; mais cette transparence trompe parfois le regard le plus exercé. De là vient que la moralité de quelques uns de ces contes nous échappe. L'allégorie est, à certains égards, fille du despotisme. Elle semble avoir été créée tout exprès à l'usage de ceux qui ont peur de parler, et qui ne peuvent cependant se taire. Le caractère que revêt, même dans ses pages les plus expansives, la gaieté orientale, est la conséquence naturelle de cette forme restrictive de littérature. Cette gaieté n'est ni la gaieté grecque, ni la gaieté latine. On ne saurait même la comparer à aucune des vivacités spontanées particulières à ceux qui de nos jours ont possédé la faculté d'exciter le rire. Le bouffon oriental n'est pas gai comme Sterne ou Rabelais, ni comme Voltaire ou Cervantès. On sent que le personnage chargé d'amuser le sultan a en perspective le bâton, un sabre à deux doigts de son cou, et, comme la belle Schéhérazade, le cordon suspendu sur sa tête. Il est plaisant sous peine de la vie.

Parmi les contes les plus comiques de la collection, celui du Bossu de Casgard est un des meilleurs exemples que nous puissions citer à l'appui de ces observations.

Notre dessin, où l'on a recherché la vérité des costumes et des physionomies, représente la première scène de ce charmant petit conte dont voici un résumé rapide.

Un bossu, bouffon favori du sultan de Casgard, royaume de Tartarie, s'échappe du palais de son maître après s'être enivré, et vient, sur le soir, chanter en s'accompagnant d'un tambour de basque, devant la boutique d'un tailleur. Le tailleur l'invite à entrer dans sa maison pour divertir sa femme, et par suite le retient à souper. Le bossu s'étrangle en avalant un os ou une arête de poisson. Grand effroi de ses hôtes, qui, pour se débarrasser de son corps, par crainte de la justice, vont le déposer contre la porte de la chambre d'un médecin juif, leur voisin, après avoir fait prévenir celui-ci par sa servante qu'un homme bien malade réclame sur-le-champ les secours de son art. Le médecin heurte en sortant le bouffon et le fait rouler jusqu'au bas de l'escalier. « Malheureux que je suis! s'écrie-t-il en découvrant que ce qui avait roulé était un homme mort; j'ai achevé de tuer le malade qu'on m'avait amené. » Et, pour s'en débarrasser à son tour, il imagine, avec l'aide de sa servante et au moyen d'une corde, de le descendre par une cheminée dans la maison d'un musulman son voisin. Le musulman rentre un instant après, aperçoit le petit bossu, le prend pour un voleur, s'arme d'un bâton, et l'en frappe jusqu'à ce qu'enfin, voyant qu'il est sans mouvement, il s'arrête pour le considérer. Croyant l'avoir tué, il le charge sur ses épaules, et va le poser au bout de la rue debout et appuyé contre une boutique. Survient un marchand chrétien, à moitié ivre, qui le touche du coude en passant, le fait choir sur lui, et, persuadé que c'est un voleur qui l'attaque, l'assomme de coups de poing en criant au secours. Arrêté comme assassin, le marchand chrétien va être pendu, lorsque le musulman, le médecin et le tailleur accourent successivement faire au lieutenant de police l'aveu du crime involontaire dont chacun d'eux croit s'être rendu coupable. Un ordre du sultan, qui a tout appris par un des officiers de son palais, les fait mettre tous les quatre en liberté. — Suivant une version du conte, le petit bossu revient lui-même à la vie, grâces à l'habileté du médecin de la cour qui lui tire du gosier l'arête de poisson.

Une auberge de Suisse en 1685. — Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main, et vous assurent qu'il ne pouvait venir personne chez eux qui leur fût plus agréable. — On entre ensuite dans la salle à manger, dans laquelle il y a une si grande quantité de mouches à cause du poêle où elles se cachent en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai. — L'odeur d'un tabac très violent n'est pas moins incommode... On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas, que ce que vous voulez; un pain désagréable fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil, des viandes imprégnées de poivre selon l'usage de la nation, ou d'autres épices de cette force. Chaque plat est soigneusement noté sur une table d'ardoise. — La forme des lits est fort incommode pour des Français; car ils sont plus courts que le corps, et tellement chargés d'oreillers qu'on y semble moins couché qu'assis. La matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'une légère couverture, vous êtes étouffé sous une pesante couette de plume. — Du reste, tout y est propre et net: chaque salle à manger d'une auberge catholique a toujours un crucifix dans le lieu le plus élevé. Quand vous êtes disposé à partir, l'hôte apporte le tableau de votre dépense écrit avec de la craie, et après avoir compté à demi-voix, il vous indique la somme sur laquelle on ne peut pas élever impunément la moindre contestation, tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation. Au moment du départ, c'est la coutume de porter aux partants une santé pour l'amour de saint Jean.

Extrait de MABILLON.

DE LA DESTRUCTION DES ANIMAUX SAUVAGES EN ANGLETERRE.

L'Angleterre étant isolée de toute terre, et l'une des îles les plus peuplées qu'il y ait au monde, présente les conditions les plus favorables que l'on puisse rencontrer pour l'observation de l'influence de l'espèce humaine sur les êtres sauvages. L'homme et les animaux se trouvent là en présence comme en champ clos. Les animaux qui habitent le reste du monde, empêchés par la mer, ne peuvent venir prendre part au combat et remplacer ceux qui succombent. Il ne s'agit là que de races véritablement indigènes, les autres sont hors de cause. Mais ce qui s'est réalisé en Angleterre doit inévitablement, par le progrès général des populations, se réaliser successivement dans toutes les autres parties de la terre. L'histoire de l'Angleterre, sous ce rapport, est en quelque sorte un abrégé de l'histoire future du globe tout entier: elle a donc quelque droit à l'intérêt du philosophe et du naturaliste.

Les zoologistes anglais n'ont pas manqué de s'inquiéter de cette question, et malgré la difficulté de réunir des renseignements bien certains, ils sont arrivés en compulsant les anciens auteurs à des données très satisfaisantes sur la disparition successive des animaux qui, dans les temps anciens, ont habité leur île. Tout le monde sait que les loups ont été extirpés en Angleterre, mais tout le monde ne sait pas qu'il y a bien d'autres espèces que l'impitoyable guerre des chasseurs en a chassées de la même manière. Offrons donc à nos lecteurs quelques détails sur ce sujet.

Les cerfs, les daims et les chevreuils étaient autrefois si abondants, que l'on voit dans d'anciennes chroniques que l'on en tuait, dans certaines occasions, jusqu'à cinq et six cents, et même jusqu'à un mille en une seule chasse. Aujourd'hui ces animaux seraient complétement détruits si des règlements sévères et une vigilance toute spéciale ne leur avaient donné dans quelques forêts un abri où ils se sont perpétués.

Les loutres, les martres et les hermines étaient en assez grand nombre pour que l'on pût avoir du profit à les poursuivre pour faire commerce de leur fourrure. Aujourd'hui, on ne trouve plus ces animaux que très rarement et dans des districts peu cultivés. Ils sont devenus une véritable curiosité.

Les renards et les chats sauvages ont été presque partout mis à mort pour la plus grande sûrete des basses-cours, et on ne les rencontre plus que dans quelques lieux où l'aristocratie les réserve précieusement pour ses plaisirs. La chasse au renard est, pour un bon gentilhomme, la réminiscence des chasses dirigées autrefois par ses ancêtres contre les ours et les loups, dans ces forêts sauvages sur l'emplacement desquelles s'élèvent aujourd'hui des manufactures florissantes. Les blaireaux ont, comme les renards, disparu entièrement des diverses localités où l'on sait par tradition qu'ils étaient autrefois fort nombreux.

Outre ces espèces qui ont été chassées de la plupart de leurs anciennes habitations et réduites à un très petit nombre d'individus et dans un très petit nombre de lieux, il y en a quelques autres qui ont été absolument extirpées.

La race de chevaux indigènes dont il est fait mention dans quelques auteurs d'une antiquité reculée s'est éteinte, et quelques chevaux des montagnes du nord de l'Ecosse en peuvent seuls donner une idée.

Les bœufs-sauvages, qui étaient assez communs dans les grandes forêts de l'Angleterre et de l'Ecosse, ne se trouvent plus dans leur état de liberté naturelle : ils ont cependant encore sur le sol de la Grande-Bretagne quelques représentants; mais c'est la haute aristocratie, qui, fidèle, même à l'égard de la nature sauvage, à son rôle d'agent conservateur, leur a donné l'hospitalité dans l'enceinte de quelques parcs; ces animaux, quoique s'y reproduisant dans une indépendance apparente, ne sont véritablement que des esclaves enfermés dans de vastes ménageries; ils sont comptés et d'un haut prix.

Les ours qui, autrefois dans le pays de Galles, comme on le voit dans des chants gaëliques, étaient un objet de chasse presque aussi commun que les chevreuils, ont entièrement disparu depuis fort long-temps; la chasse qu'on leur faisait soit à cause de leur fourrure, soit à cause du danger de leur présence, était trop active pour qu'ils pussent résister long-temps à l'accroissement de la population. Les derniers furent tués dans les montagnes d'Ecosse où ils avaient réussi à se retrancher mieux qu'ailleurs, vers le milieu du onzième siècle.

Les loups, vigoureusement poursuivis comme les ours, mais plus nombreux et plus cachés, se sont maintenus jusqu'à une époque beaucoup plus moderne; les derniers furent tués en Ecosse en 1680 seulement, et en Irlande en 1710; depuis long-temps l'Angleterre proprement dite s'était débarrassée des siens.

Les sangliers ont été également expulsés comme étant d'un voisinage incommode pour les plantations.

Le castor, cet animal si industrieux et si ardemment pourchassé de pays en pays que, bientôt peut-être, il n'en existera plus à la surface de la terre, était autrefois assez commun en Angleterre; on lui faisait la chasse à cause de sa fourrure, qui a toujours été estimée, même chez les populations les moins civilisées : on sait par des témoignages du temps qu'au neuvième siècle on commençait à se plaindre que cet animal devint rare, et qu'au douzième siècle on n'en trouvait plus que sur deux rivières situées l'une en Ecosse, l'autre dans le pays de Galles. Il ne restait plus, dès lors, que quelques coups à donner pour achever d'exterminer toute la race, et c'est une autre industrie que celle des castors qui se charge maintenant d'élever des digues et des barrages sur les rivières de la Grande-Bretagne.

Les oiseaux de proie indigènes n'ont pas été traités moins durement que les espèces précédentes. Les aigles, les faucons et les corbeaux ont cessé de se montrer dans les districts de grande culture.

Les nids des canards sauvages, des bécassines, des butors, aussi bien que ceux des vanneaux et des courlis, ont été détruits et ne se montrent plus. Cependant il est vrai de dire que, dans quelques districts, considérés comme de remarquables pays de chasse, on parvient encore à faire lever de temps à autre quelques uns de ces oiseaux. Quant au coq de bruyère que l'on rencontrait encore dans le dernier siècle au milieu des vastes forêts de sapin de l'Ecosse et de l'Irlande, il paraît avoir totalement disparu de ces dernières retraites depuis le commencement de ce siècle. Les outardes que l'on voyait jadis dans certains cantons par troupeaux de trente ou quarante individus ont successivement succombé. Bewick, qui écrivait dans le dernier siècle, dit qu'on les trouvait encore de son temps dans le Wiltshire et le Dorsetshire; aujourd'hui les habitants de ces contrées ne les connaissent plus. Les grues et les hérons sont aussi devenus d'une extrême rareté; ils ne touchent plus le sol de l'Angleterre qu'en passant et comme des voyageurs qui prennent pied à regret sur une terre inhospitalière.

Voilà les changements qui se sont opérés dans l'espace de quelques siècles dans la population animale de la Grande-Bretagne. Pour rendre ce tableau complet, il faudrait joindre à cet aperçu des races détruites un aperçu des races nouvelles qui y ont été introduites à leur place : les chevaux amenés d'Arabie, les cochons de Siam et de Cochinchine, les béliers d'Espagne, les bœufs de diverses contrées du continent; divers oiseaux, tels que les dindons, les paons, les canards de Barbarie, les perroquets, les pintades, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Inde; il faudrait parler aussi des races perfectionnées par les croisements et par la nourriture.

L'homme, en avançant, modifie profondément la nature, ou, pour mieux dire, se fait une nature à lui; il extirpe ce qui lui est nuisible, et implante et multiplie ce qui lui est utile. Qu'il examine donc avec attention ce qu'il veut conserver et ce qu'il est absolument nécessaire de détruire; mais l'arrêt une fois prononcé, que l'exécution ne se fasse pas attendre! Pourquoi, en France, ne mettrions-nous pas un peu plus d'activité à cette correction de la nature, dans laquelle les Anglais ont peut-être dépassé les bornes en la faisant inconsidérément? Nous sommes libres de faire tout ce que nous jugerons raisonnable. Nous pouvons presque nous considérer comme dans un grand parc : exterminons-y donc tous les animaux qui nous nuisent; les races auront bien de la peine à rentrer une fois que nous les aurons mises dehors : à moins de passer le Rhin à la nage, à moins de trouver, par le plus singulier des hasards, et sans rien qui les pousse sur des hauteurs glacées, le petit nombre de passages, qui, à travers les infranchissables murailles des Pyrénées et des Alpes, font communiquer la France avec les pays voisins, ces races resteront dans les limites où nous les aurons repoussées et ne viendront plus nous gêner. N'est-ce pas une honte qu'un aussi grand peuple que le peuple français permette à des loups de partager avec lui le sol de la patrie et de venir tous les hivers répandre en plus d'un endroit la terreur au sein des popu-

lations ? Et une louveterie bien conduite n'aurait-elle pas dû faire depuis long-temps un massacre complet de ces dangereux animaux? A voir tous ceux qui nous restent encore, on dirait qu'il y a des gens qui se font fête de conserver comme gibier de haute chasse les races les plus nuisibles, et qui regarderaient un des principaux charmes de leur pays comme détruit, si l'on en avait fait entièrement disparaître les sangliers et les loups. (Voy. Destruction des bêtes féroces à Rome, 1833, p. 43; 1835, p. 332.)

MONUMENTS ANTIQUES DE L'HINDOUSTAN.

(Voyez Indra-Sabah à Ellora, 1834, p. 61.)

TEMPLE DE KEYLAS, A ELLORA.

Les antiquités religieuses de Keylas présentent un caractère de grandeur et d'originalité dont la description ne peut donner qu'une faible idée. Vue de loin, la montagne sur laquelle reposent accumulées ces masses énormes semble une réunion de palais, une ville fantastique habitée par des géants; et si l'on parcourt l'intérieur de ces vastes cavernes, l'obscurité et le silence qui y règnent frappent l'esprit d'une sorte de terreur qui s'accroît encore à la vue des statues colossales dont elles sont peuplées.

Après avoir suivi une première galerie en portique soutenue par des piliers, on entre dans une vaste enceinte fermée de trois côtés par une autre galerie semblable à la première et formant péristyle; vers le milieu de cette vaste enceinte est le grand temple dont la masse pyramidale s'élève à 95 pieds; des sculptures d'un travail délicat décorent l'extérieur de ce monument, et des éléphants de grandeur naturelle, rangés de chaque côté des portes, semblent vouloir en défendre l'entrée. Deux obélisques sculptés avec soin sont placés en regard à 25 pieds environ de la ligne occupée par les éléphants. — Au-delà du grand temple, on en voit plusieurs autres de moindres proportions supportés par des éléphants, des lions et des monstres imaginaires, taillés dans le même bloc; ces animaux affectent divers mouvements; les uns paraissent vouloir lutter avec ceux qui sont près d'eux, les autres projettent une partie de leur corps en dehors de la masse, comme pour se soustraire au poids qui les accable; mais, la plupart ont perdu par la mutilation leurs extrémités les plus saillantes, telles que leurs trompes, les défenses, les oreilles; les lions qui soutiennent les portes



(Le Temple de Keylas, au village d'Ellora, dans l'Hindoustan.)

d'entrée sont beaucoup plus grands que nature, de manière à se trouver en proportion avec les éléphants, qui sont de grandeur naturelle. Les faces de ces monuments sont taillées en pilastres et en panneaux, comme on peut le voir par la gravure.

On distingue parmi les sculptures qui revêtent le rocher, près du grand temple, neuf rangs de figures de 1 pied de hauteur représentant des hommes qui combattent avec des massues et des épées; plusieurs guerriers sont dans des chars à deux et à quatre roues traînés les uns par des chevaux, les autres par des singes.

A peu de distance du grand temple un escalier conduit à un autre monument dont la porte principale a 6 pieds de largeur sur 11 de hauteur; les pieds-droits de cette porte sont décorés de statues colossales ainsi que les pièces intérieures du monument. La salle principale a 96 pieds de longueur sur 60 pieds de largeur et 15 d'élévation; quatre rangs de piliers soutiennent le plafond, où l'on a simulé, comme au temple d'Indra-Sabah, des poutres transversales appuyées sur les chapiteaux; ceux-ci n'ont aucun ornement tandis que les piliers sont décorés de sculptures délicates. Au fond de la salle, un bas-relief en forme de médaillon représente un homme entre deux femmes. Le sanctuaire de ce temple a 35 pieds environ d'étendue de chaque côté, et renferme un groupe de statues colossales dont les têtes touchent au plafond. La galerie en portique qui décore l'entrée de ce temple se prolonge et conduit successivement à cinq autres excavations du même style, mais moins étendues que la première; des animaux leur servent également de base comme au grand temple, et leur sommet est pyramidal; mais les panneaux qui revêtent leurs faces extérieures au lieu d'êtres simples sont enrichis de figures bizarres et grotesques dont un enduit de stuc appliqué à une époque plus récente a fait disparaître une grande partie; d'autres galeries et d'autres ouvrages de sculpture se présentent sur les diverses parties de la montagne; mais il suffit de la description que nous avons donnée plus haut pour en avoir une idée.

TEMPLE D'ÉLÉPHANTA.

L'île d'Eléphanta est située à l'est du port de Bombay. Cette île a pris son nom d'un éléphant colossal taillé dans la masse d'un rocher et dont on ne voit plus que les débris; il existait encore en 1814, époque à laquelle il s'est écroulé.

Le site pittoresque du temple attire de loin les regards. Son entrée principale se compose d'une façade en portique soutenue par deux colonnes dont une s'est écroulée et de

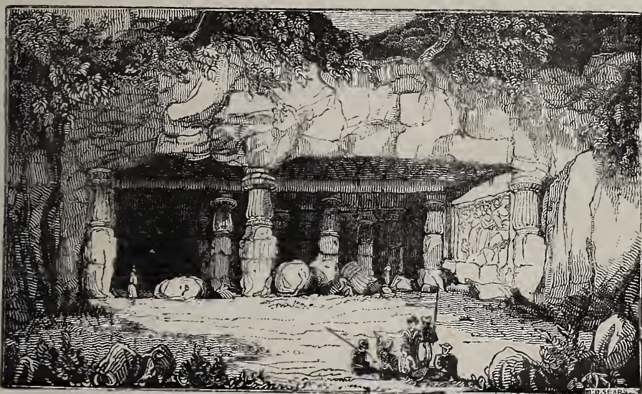
deux pilastres, formant ensemble trois ouvertures par lesquelles on pénètre dans l'intérieur.—On aperçoit, de là, les rangées de colonnes qui soutiennent son plafond et dont la forme, quoique moins belle que celle des édifices grecs, ne manque cependant pas d'élégance et de goût.

Les ténèbres qui règnent dans ce temple et qui enveloppent les figures sculptées sur les murailles, produisent sur l'âme une profonde impression. Ce monument se divise en trois parties principales : le grand temple qui occupe le centre et qui a 128 pieds de longueur sur une largeur de 126 pieds, et deux chapelles plus petites situées à droite et à gauche de l'entrée principale.

Le plan général du monument offre quelque analogie avec une croix : trois branches sont terminées par une sortie, tandis que le fond de la quatrième est occupé par la triple statue de la divinité environnée d'autres sculptures. La hauteur du plafond est d'environ 15 pieds, et les colonnes qui le supportent sont au nombre de vingt-six, non compris seize pilastres faisant partie de la masse du rocher. — Dans le fond de la chapelle de droite est une chambre plus petite où l'on trouve une pierre renversée et un réservoir carré avec une ouverture de chaque côté. La chapelle de gauche a un réservoir pareil, mais avec une ouverture seulement; les habitants de l'île se servent encore de cette seconde chapelle pour leur culte. — Outre ces deux chambres, une autre pièce placée à droite de l'aile principale et ayant environ 19 pieds en carré, semble avoir été destinée à renfermer les instruments des sacrifices. — Enfin, le sanctuaire qui occupe le fond méridional de la grande avenue a 12 pieds et demi de profondeur; là se trouve, faisant face à l'entrée principale, l'idole peinte en rouge du dieu Shiva, représenté avec une triple tête et dans des proportions colossales.

On trouve dans la partie droite ou occidentale du temple une pièce de 18 pieds carrés, précédée d'une petite antichambre. Une figure gigantesque de 14 pieds de hauteur est sculptée de chaque côté des portes, et l'on voit dans l'intérieur du sanctuaire l'image symbolique d'une divinité nommée Ling, figurée par une pierre presque informe; elle est encore un objet de vénération pour les habitants du pays, qui se plaisent à l'orner de guirlandes et de fleurs.

En sortant du grand temple par l'issue occidentale qui se trouve derrière cette chapelle, on entre dans une espèce de cour à ciel ouvert, dont le sol est encombré à une grande



(Entrée du temple de l'île d'Elephanta, dans l'Hindoustan.)

élévation de pierres et de débris. Cet exhaussement paraît provenir de l'éboulement des voûtes et de la partie supérieure du rocher. Au côté sud de cette cour, est une excavation inabordable à cause de l'eau dont elle est remplie et d'une grande quantité de décombres qui en obstruent l'entrée; elle paraît n'avoir été qu'ébauchée à en juger par l'état des piliers dont on aperçoit les restes; sur le côté ouest de la même cour, est une chapelle de 21 pieds et demi de largeur et 15 de profondeur, ayant deux colonnes et deux pilastres de façade; une figure, assise sur un trône de lotus, occupe la partie droite de cette chapelle. Une porte conduit de ce lieu dans un cabinet plus profond, auprès duquel on trouve une autre pièce irrégulière, et dont les parois sont couvertes de sculptures symboliques.

Revenant au côté opposé du grand temple, c'est-à-dire à son issue latérale de l'est, on pénètre dans une autre cour semblable à la première et, comme elle, encombrée des débris du plafond. — Le côté méridional de cette cour offre un temple régulièrement creusé dans le roc et dont la profondeur est de 85 pieds sur une largeur de 24 environ; deux colonnes et deux pilastres forment la façade du monument. — Enfin, on remarque au côté de cette cour qui fait face à l'issue du grand temple, une petite chapelle dont le plafond a conservé, malgré son état de dégradation, des traces de couleurs qui prouvent qu'elle était jadis décorée de peintures; il est impossible, aujourd'hui, de déterminer les sujets qu'on y avait représentés.

Sur les enfants. — Qui pourrait parler dignement de cette plénitude d'existence qu'on appelle l'enfance ? Nous ne pouvons contempler qu'avec plaisir, qu'avec admiration même, ces petits êtres qui circulent autour de nous : par malheur ils promettent plus qu'ils ne tiennent. Les premiers organes que la nature donne aux enfants sont calculés sur le premier état de l'être qui en est doué; il s'en sert sans prétention, de la manière la plus conforme aux divers buts qu'il doit atteindre. L'enfant, considéré en lui-même, ou en contact avec ses pareils, et dans des rapports en harmonie avec ses forces, paraît si avisé, si intelligent, que rien ne le surpasse; et en même temps il se montre si naïf, si peu gêné, si gai, qu'on voudrait presque ne pas désirer pour lui d'autre culture. Si les enfants continuaient à croître dans la même proportion, nous n'aurions que des hommes de génie; mais la croissance n'est pas seulement un développement; les divers systèmes organiques qui constituent l'homme sortent l'un de l'autre, se succèdent l'un à l'autre, se transforment l'un dans l'autre, s'excluent

même, s'absorbent réciproquement; de manière que de tant de talents et de forces manifestés de bonne heure, il ne reste presque plus rien après un certain temps. S'il est vrai que les talents de l'homme ont en général une tendance déterminée, il sera toujours difficile, même au connaisseur le plns expérimenté, de la déterminer d'avance; on peut seulement plus tard remarquer les faits qui ont prejugé ce qui est ensuite arrivé réellement.

GOETHE.

Le clocheteur des trépassés. —Autrefois, à Paris et dans les provinces, lorsqu'on menait en grande pompe un mort aux cimetières, ou plutôt aux églises, qui pour la plupart alors servaient de cimetières, un homme vêtu de noir précédait le cortége funèbre, et, tenant en main une sonnette qu'il agitait lentement, faisait retentir les rues de ses sons lugubres, en criant par intervalles :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

Cette coutume, qui s'est conservée long-temps dans les provinces, existait encore à Paris vers la fin du dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV, puisqu'un poëte de cette époque, Saint-Amand, auteur du *Moïse sauvé*, poëme si critiqué par Boileau, en parle ainsi dans une pièce de vers intitulée *la Nuit :*

Le clocheteur des trespassés,
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend les cœurs glacés,
Bien que le corps en sue,
Et mille chiens, oyant sa triste voix,
Lui répondent à longs abois.

Lugubre courrier du destin,
Effroi des âmes lâches,
Qui si souvent, soir et matin,
Et m'éveille et me fâches,
Va faire ailleurs, engeance de démon,
Ton vain et tragique sermon.

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

VIE DE L'HEUREUX MAITRE D'ÉCOLE MARIA WUZ D'AUENTHAL.

Espèce d'idylle, par Jean-Paul Richter.

(Suite. — Voyez page 170.)

Extraits.

Wuz écrivait lui-même sa bibliothèque : jamais il n'aurait pu en acheter une. Son encrier lui servait d'imprimerie. Tout livre nouveau dont il s'était procuré le titre pouvait être considéré comme lui appartenant; car aussitôt il se mettait à l'écrire pour en gratifier sa nombreuse bibliothèque, composée exclusivement de manuscrits, comme celles des païens. Les *Fragments physionomiques* de Lavater, par exemple, avaient à peine quitté la presse, que Wuz atteignit presque cet écrivain fécond en pliant son papier en quatre, en restant assis sur sa chaise pendant trois semaines, et en tenaillant sa tête jusqu'à ce qu'il en eût extrait les principes physionomiques. Cette œuvre avait pour titre *Fragments de Lavater*, et pour préface : Que les fragments imprimés méritaient toutes sortes d'égards, mais que certainement les caractères des manuscrits étaient aussi lisibles et plus lisibles peut-être que toute impression quelconque. Il n'avait rien de commun, ajoutait-il, avec ces maudits contrefacteurs qui ne volent que la moitié de l'original, attendu que jamais il ne se servait d'un original.

L'auteur qui, pour lui jouer un tour, aurait écrit un ouvrage solide, c'est-à dire in-folio oblong, ou un ouvrage ingénieux, c'est-à-dire in-seize, eût été bien attrapé; car Wuz ne se trouvait pas arrêté par ces divers formats; il les imitait à merveille.

Il n'ouvrait sa porte qu'à un seul livre imprimé, savoir, au catalogue de la foire de Leipzig, dans lequel le doyen, à sa prière, marquait les meilleurs articles, afin qu'il pû les rédiger avant que le catalogue de la foire de Saint Michel vînt grossir celui de la foire de Pâques.

Il écrivait sur tous les objets; mais lui-même confessait qu'il ne serait pas si sot de prendre cette peine de composer les meilleurs ouvrages, s'il n'avait eu qu'à ouvrir sa bourse pour les acheter : par malheur, sa bourse ne contenant que deux boutons de poignet noirs et un kreutzer rogné, il était obligé d'inventer tous les livres qu'il avait envie de lire...

(A travers plus d'une digression du genre de celle qui précède, l'auteur poursuivant, trois pas de côté et à peine un pas en avant, l'histoire de Maria Wuz, nous le montre sortant comme écolier du collége de Scheerau pour succéder immédiatement à son père comme instituteur public. Il prend occasion de cet événement pour critiquer très finement l'ignorance et l'asservissement de la plupart des maîtres d'école à cette époque. Il raconte comment M. de Erbern, le patron de l'église, menaçait de barrer le chemin à Wuz en lui opposant comme concurrent son cuisinier, qu'il aurait, dit-il, certainement investi de l'école, s'il avait pu le remplacer à l'office. Il fait aussi la satire de la préférence exclusive et exagérée que quelques uns de ses contemporains accordèrent tout-à-coup à l'enseignement matériel, industriel et pratique, sur l'enseignement de morale, de goût et de théorie : « Les hommes de cabinet, dit-il, ne cessant d'écrire sur les avantages des écoles industrielles, les communes se sont empressées de confier leurs chaires académiques à des professeurs d'habits et de souliers, capables de former des industriels. Il en résulte que les instituteurs, pour répondre aux vues des communes, font concourir les écoliers aux travaux de la maison, à fendre du bois, à porter de l'eau, et autres choses semblables; de sorte que leur enseignement se réduit pour ainsi dire à l'application des théories industrielles, et que le maître d'école gagne son pain... à la sueur du front de ses élèves.» Enfin, on arrive au récit d'une époque très importante de la vie du bon Wuz, celle de ses fiançailles : rien de plus innocent et de plus candide.)

A chaque visite, Wuz faisait présent à sa fiancée, Jeanne-Thérèse-Charlotte-Mariane-Clarisse-Héloïse-Justine, d'un pain d'épices. Or, il n'est pas aussi facile qu'on le pense de donner un pain d'épices à sa fiancée, parce que souvent on le mange avant qu'il arrive à son adresse. Wuz n'avait-il pas déjà payé trois kreutzers pour le premier? ne l'avait-il pas porté jusqu'à une lieue d'Auenthal? ne l'avait-il pas tiré plusieurs fois de sa poche pour voir s'il formait encore un carré parfait?... C'était pour son malheur; car, à la première inspection, il enleva les amandes du gâteau; et plus tard il rogna ses angles jusqu'à ce qu'enfin le carré, insensiblement arrondi, ne pouvait plus être offert à une demoiselle. — Sur quoi Wuz dit, en faisant une cabriole : Je le mangerai moi-même; et aussitôt la figure géométrique alla rejoindre ses angles détachés. — Je connais peu de docteurs, de sénats académiques et de magistrats qui n'apprissent avec plaisir comment Wuz se tira d'embarras. Ce fut au moyen d'un second pain d'épices dont il avait eu soin de se munir, et qui arriva sain et sauf à Auenthal. Par la suite, et pour ne pas courir le danger d'offrir à sa belle un pain d'épices mutilé, il avait soin d'augmenter son armée de réserve.

(A ces fantaisies enfantines succède bientôt un élan de vraie poésie : l'auteur peint le bonheur que Wuz éprouva pendant les huit semaines qui précédèrent le jour de son mariage.)

La description de ces huit semaines, l'âge d'or de Wuz, nous fera du bien à tous. Un jour y ressemblait à l'autre. Point de nuages derrière les maisons, point de ténèbres; le soleil couchant défleurissait comme une rose; le rouge du soir éclairait les nuits, et la nature jouait du soir au matin sur l'harmonica de Philomèle. Le songe du matin lui ayant procuré un réveil paisible, Wuz sortait de son lit pour respirer la nouvelle vie dispensée par le roi du firmament, et pour se jeter dans les bras de la nature. Après s'être enivré du plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer. il rentrait dans sa chambrette pour se remettre de son émotion. Là il se réjouissait de tout: des fenêtres éclairées par le soleil, de la chambre balayée, du déjeuner qu'il payait de son revenu, des sons de l'horloge à sept heures, qui ne l'appelaient plus en classe; de sa mère qui, tous les matins, remerciait le ciel de n'avoir pas été chassée de la maison par la misère.

(Le tableau des noces de Wuz est d'une originalité sans pareille. Mais l'ironie et la sensibilité y sont tellement entrelacées à chaque ligne, qu'il est impossible d'en rien extraire qui offre un sens complet. Il nous faut donc, à notre grand regret, passer tout-à-coup à la fin de la vie de Wuz.)

Je n'aurais su que peu de chose de Wuz, quoique j'aie passé trente fois devant sa maison, si, au 12 mai de l'année dernière, la vieille Justine ne m'avait accosté devant sa porte, pour me demander si je n'écrivais pas des livres? Pourquoi pas? lui répondis-je; j'en fais toujours pour le public allemand. — Entrez donc pour une heure chez mon homme, il est très malade.

Wuz était assis dans son lit et soutenu par des coussins. Un malade fait comme le voyageur. — Est-il autre chose? — Il connait bientôt son monde: quand on est voisin du ciel, on ne se gêne plus sur la terre.

Il me dit que sa vieille avait été, depuis trois jours, à la recherche d'un faiseur de livres, et qu'elle n'avait trouvé que moi; qu'il lui en fallait un pour inventorier sa bibliothèque et pour ajouter à sa biographie l'histoire de ses derniers moments, sa femme n'étant pas une femme lettrée, et son fils étant pour trois semaines à l'université de Heidelberg.

Sur le lit étaient étalés différents objets, un petit bonnet de taffetas vert, dont une bride avait été arrachée, une bague d'étain, une boîte remplie de livres mignons, une pendule, un cahier barbouillé. C'étaient les restes des jeux de son enfance. Wuz me dit en souriant: Quand je suis fatigué de lire ou de revoir mes livres, je contemple pendant des heures entières ces colifichets, et j'espère que cette occupation ne déshonore pas un auteur.

Je restai toute la journée, et vers le soir je dis que je pourrais veiller la nuit. L'agitation continuelle du malade m'avait donné la conviction que l'attaque se répèterait pendant cette nuit: je m'étais trompé, ce qui arrangeait parfaitement le maître d'école et moi; car il m'avait assuré, et il l'affirme dans ses derniers Traités, que rien n'était plus beau que de mourir pendant une belle journée, que l'âme y apercevait encore le soleil à travers les yeux mourants, et s'élançait avec délire dans l'azur des cieux; tandis que rien n'était plus dur que de quitter l'enveloppe terrestre au milieu d'une nuit orageuse, et de mourir quand la nature elle-même était moribonde.

A onze heures et demie, le sommeil et le songe s'approchèrent du lit de Wuz, comme deux amis d'enfance, pour lui faire leurs adieux.

J'étais seul dans la chambre, je n'entendais absolument rien que la respiration du malade et la pendule qui marquait les derniers instants de sa vie. La lune jetait ses pâles rayons sur les muguets et sur le bonnet vert de Wuz. Le cerisier du jardin, légèrement agité, projetait son ombre mourante sur les reflets de la lune qui pénétraient dans la chambre. Des étoiles tombantes sillonnaient de temps en temps la voûte silencieuse du ciel et passaient comme l'homme.

Vers les quatre heures du matin, Wuz ne nous voyait plus, quoique l'aurore éclairât déjà la chambre; ses yeux étaient pétrifiés; les convulsions se succédaient avec rapidité; une extase mettait le sourire sur ses lèvres; des rêves enchanteurs, inconnus à cette vie comme à l'autre, soutenaient son âme abattue; enfin, l'ange exterminateur le couvrit de son voile funèbre, et arracha l'âme régénérée de son envelop e terrestre... Rien n'est plus sublime que la mort! derrière un sombre rideau, elle opère son miracle et travaille pour une autre vie, pendant que les mortels en pleurs ne comprennent rien à cette scène immortelle.

Mon brave et digne homme (dit la veuve), si quelqu'un t'avait prédit, il y a quarante-trois ans, que tu mourrais le treize mai, et au premier jour de tes huit semaines... — Ses huit semaines, répliquai-je, recommencent et dureront plus long-temps que les premières.

Quand je partis, à onze heures, il me semblait que je marchais sur une terre consacrée et au milieu des morts: j'élevai les yeux au ciel, comme si je ne pouvais chercher le défunt que dans une seule contrée de l'univers; et quand, du haut de la montagne, je jetai un dernier regard sur la maison d'école, la seule qui ne fût pas couverte de fumée, et quand je vis le fossoyeur dans le cimetière, et quand il me vint en idée que Justine elle-même remplaçait son mari à l'église et tirait la corde... je sentis mon néant, et je jurai de mépriser, de mériter et de bien employer une vie aussi insignifiante.

Toutes les fois que je visite ton tombeau couvert de gazon, et toutes les fois que je m'afflige de voir sortir de sa surface les phalènes, les vers et les fourmis, tandis que ta tête repose immobile, et que le soleil ne pénètre pas jusque dans ton cercueil, je m'applaudis, ô mon cher Wuz, de pouvoir dire: Tu as mieux joui de la vie que nous tous!

C'en est assez, mes amis, — il est minuit; l'aiguille du mois indique un nouveau jour, et nous rappelle le double sommeil, celui de la nuit terrestre et celui de l'éternité.

Le plus grand village de l'Europe. — Le village de *Czaba*, situé à 18 milles allemands de Pesth en Hongrie, dans une vaste plaine, renferme 20,187 habitants, tous de race slave, et professant presque tous la religion protestante. Il compte 1923 maisons. Sa banlieue est de 7 milles carrés.

MOSAIQUE. — MARQUETERIE.

On appelle mosaïque une espèce de peinture faite avec de petits cubes de verre, de pierre, de bois, d'émail ou d'autres matières de différentes couleurs, fixés sur une surface par un mastic.

Un des grands avantages de la mosaïque est sa résistance à tout ce qui altère communément la beauté des peintures, et la facilité avec laquelle on peut la nettoyer en lui donnant un nouveau poli, sans risquer d'en détruire le coloris.

Lorsqu'on veut faire un ouvrage en mosaïque, on construit en pierres plates un fond cerclé avec des bandes de fer, et entouré d'un bord solide en pierre. Ce fond est couvert d'un mastic épais, dans lequel on implante, conformément au dessin tracé sur le fond, et au tableau que l'on copie, des cubes colorés. Ce mastic prend la dureté d'une pierre; lorsque l'ensemble a assez de consistance, on le polit comme une glace. Cependant, comme l'éclat que les mosaïques acquièrent alors empêche d'en très bien distinguer le dessin, on ne polit pas les grands morceaux qui doivent être vus de loin, tels que ceux placés dans des coupoles, des plafonds, etc. On ne peut distinguer, dans

l'éloignement, l'inégalité de la surface, ni les interstices des cubes dont la mosaïque est composée. On a trouvé l'art de donner à la couleur du verre tant de nuances différentes, qu'on peut s'en servir pour exécuter tous les ouvrages de peinture.

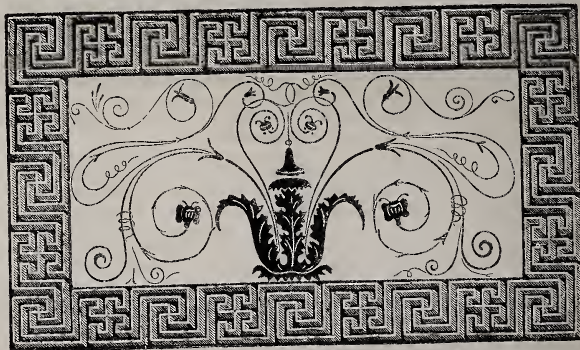
L'artiste en mosaïque a pendant son travail les cubes rangés dans des cases, suivant leurs différentes nuances, de même que l'imprimeur a ses caractères rangés dans les siennes.

On distingue aujourd'hui deux sortes de mosaïque, celle de Florence, appelée par les Italiens *commesso*, qui est exécutée en pierres assez grandes et ne sert qu'à copier des tableaux peu considérables ; et celle de Rome, où l'on emploie des pierres d'un très petit volume, ce qui donne aux ouvrages plus de finesse et de variété, et permet l'exécution de grands tableaux historiques. On a copié ainsi les plus beaux tableaux de Raphaël, et Clément VIII a fait décorer en mosaïque la coupole de l'église de Saint-Pierre.

Parmi les plus belles mosaïques conservées dans les pavés ou les murs des bâtiments anciens, on peut citer la belle Mosaïque *de Palestrine* appartenant à la famille Barberini, et représentant, suivant l'abbé Barthélemy, le voyage d'Adrien en Égypte ; suivant Winkelmann, Ménélas et Hélène ; la Mosaïque *des quatre Colombes* ou *du Capitole*, qui a été trouvée dans la villa Hadriani, et qui représente un vase rempli d'eau, sur le bord duquel sont quatre colombes, dont l'une est dans l'attitude de boire ; la mosaïque de la villa Albani, trouvée dans le territoire d'Urbino, et représentant une école de philosophes.

Nous avons donné les dessins de la célèbre mosaïque de Pompéi, représentant une bataille (1835, p. 41), d'une mosaïque en verre fort belle et d'un travail très fin (1835 p. 272) ; et de deux autres mosaïques trouvées à l'entrée d'une maison antique (1836, p. 296).

Les Italiens se servent souvent de mosaïques antiques pour orner les parquets de leurs appartements. Ils emploient des procédés très ingénieux pour enlever et transporter les petits cubes avec leur ciment ; ils coupent la mosaïque par quartier, l'étendent et la fixent sur de grandes feuilles de pierre nommées *peperino*, cerclées en fer, qu'ils numérotent ; et lorsqu'ils veulent ensuite s'en servir, ils placent les morceaux sur le parquet en suivant les numéros ; ces quartiers rapprochés forment un tout aussi uni qu'avant que la mosaïque eût été déplacée. Millin, auquel nous empruntons la plupart des détails de cet article, exprime le désir que l'exemple des Italiens soit imité en France, dans les villes où l'on découvre de temps à autre d'anciennes mosaïques. Il en a été découvert à Vienne en Dauphiné, à Lyon, à Riez, à Orange, à Aix, à Sens, etc.



(Bordure d'une mosaïque ancienne conservée au Musée de Naples.)

La mosaïque en bois s'appelle marqueterie. On applique sur un assemblage de menuiserie des feuilles de différents bois durs et précieux, de différentes couleurs, pour représenter des figures, des ornements, des fleurs, dont les extrémités sont quelquefois bordées de filets d'étain, de cuivre ou d'ivoire. Il y a aussi des mosaïques en lames de cuivre, gravées et chantournées sur un fond d'étain ou de bois. Les plus célèbres artistes en ce genre ont été Philippe Brunelleschi ; Benoît de Majano ; frère Jean de Véronne ; Jean Macé de Blois ; André Charles Boule et son fils. Les bois recherchés pour la marqueterie sont aussi ceux dont on se sert pour l'ébénisterie (voy. 1837 p. 175). — On débite tous ces bois en lames tellement minces, dit M. Francœur (Éléments de technologie, article *Ébénisterie*) qu'il en faut appliquer jusqu'à dix, quinze, et même vingt pour former l'épaisseur de deux centimètres et demi (1 pouce) : ces lames ou planches sont appelées placage. On en passe la surface à la ponce pour effacer les traits de scie et les aspérités. Il est très facile de les tailler et de les courber sur toutes les surfaces qu'elles doivent recouvrir. On maintient le placage en place, jusqu'à ce que la colle soit sèche, en se servant de petites presses à vis. Enfin on polit la surface, et on avive les couleurs avec de la potasse, ou une matière colorante dissoute dans l'essence de térébenthine. — L'artiste en marqueterie fait usage de couleurs : il peint le bois : il sait aussi obtenir les dégradations de teinte qu'il désire en soumettant plus ou moins la surface du bois à l'action du feu ; il donne ainsi à la couleur d'une même lame différentes nuances.

Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre qui nous rappelle à nous, et la bienveillance qui nous répand. Si l'un de ces deux ressorts venait à se briser, on serait ou méchant jusqu'à la fureur, ou généreux jusqu'à la folie. DIDEROT.

La calomnie. — Pybrac a écrit sur la calomnie le quatrain suivant, que répétait souvent le grand Condé :

Quand une fois ce monstre nous attache,
Il sait si bien ses cordillons nouer,
Que, bien qu'on puisse enfin les dénouer,
Restent toujours les marques de l'attache.

C'est cette même pensée que Beaumarchais fait développer par Basile dans le *Barbier de Séville*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

DE L'EAU.

(Premier article.)



(La fontaine de la place du Châtelet, à Paris.)

L'origine de l'eau est une chose tellement singulière, que si elle ne nous était attestée par les expériences les plus authentiques nous aurions certainement de la peine à y ajouter foi. Rien ne nous semble plus différent que l'eau et le feu, et cependant c'est dans le feu que l'eau prend naissance. Quand nous voulons repousser l'humidité, notre première idée est d'allumer du feu, et cependant nous ne pouvons faire du feu que nous ne fassions de l'eau par cela même. L'eau est le résultat de la combustion de l'hydrogène (voy. ECLAIRAGE, premier article, p. 133); et l'un des plus curieux phénomènes qu'il y ait dans la nature, c'est-à-dire la flamme, donne un des plus beaux produits qu'il y ait au monde, c'est-à-dire l'eau. Il suffit de mélanger de l'hydrogène avec l'oxigène; de déterminer, soit par la chaleur, soit par la pression, leurs molécules à contracter alliance les unes avec les autres, et aussitôt les deux gaz se transforment : leurs molécules se rapprochent et se condensent, il se forme de l'eau. En faisant cette opération dans un vase fermé, on s'aperçoit que les deux gaz, après une forte détonation et une vive illumination, ont tous deux disparu en ne laissant à leur place que du vide, et qu'une certaine quantité d'eau s'est déposée dans le vase bien qu'il n'y en eût point auparavant et qu'il soit demeuré parfaitement clos. Si l'on recueille cette eau et si on la pèse,

on s'aperçoit que son poids est exactement le même que celui des deux gaz que l'on avait enfermés dans le vase. Bien plus, si l'on soumet cette eau à certaines expériences que les chimistes ont inventées, elle se décompose, l'alliance qui unissait ensemble les molécules des deux espèces se rompt, et au lieu d'eau, on a d'un côté du gaz oxigène, et de l'autre du gaz hydrogène. On peut donc détruire l'eau comme on peut la former. Ces connaissances sur la vraie nature de l'eau sont une des plus belles découvertes du dix-huitième siècle. On y fut conduit en recherchant quelle espèce de suie donne le gaz hydrogène quand on le brûle : on reconnut avec surprise qu'au lieu de suie il ne se déposait par refroidissement dans la cheminée que de l'eau. Jusqu'alors tout le monde s'était accordé à considérer l'eau comme un élément primitif.

Ainsi il se forme continuellement de l'eau. Toutes les fois que nous voyons une flamme, nous pouvons être sûrs que de cette flamme s'épanche dans l'air un courant de vapeur d'eau; et presque toutes les sources de feu qu'il y a sur la terre sont aussi des sources d'eau. Celles-là sont à coup sûr les plus merveilleuses. Si les anciens, qui poétisaient tous les phénomènes du monde physique dans leur mythologie, avaient connu celui de la production de l'eau qui prend naissance dans l'air et avec le brillant de l'éclair, il n'est guère douteux qu'au lieu de regarder Neptune comme étant le frère de Jupiter, ils ne l'eussent regardé comme en étant le fils, et ne l'eussent fait naître au milieu de la foudre et des éclairs. La production de l'eau sur la terre aurait été en effet l'un des actes les plus magnifiques de la cosmogonie, si elle avait réellement eu lieu par le feu, ainsi que l'ont supposé quelques savants modernes. Représentons-nous la terre privée d'océan et entièrement à sec dans toute son étendue; représentons-nous en même temps autour de cette terre une atmosphère presque uniquement composée de gaz oxigène, et bien plus étendue que celle qui existe aujourd'hui autour de nous : supposons enfin qu'une comète, composée de gaz hydrogène, vienne à se jeter dans cette atmosphère et à se mélanger avec elle; alors un orage se forme, un coup de tonnerre éclate : c'est le signal; à l'heure même la combinaison des deux gaz commence, un effroyable incendie enveloppe un moment l'univers; le feu s'apaise, mais la comète d'hydrogène a disparu, une partie de l'atmosphère de la planète a disparu aussi, et des torrents de pluie se précipitant à la surface de la terre, se réunissant dans les creux et apportant un océan là où il n'en existait pas une trace, sont tout ce qui reste des deux gaz, qui, réunis autour du noyau de la planète, s'étendaient au loin dans l'espace. Certes, nous ne voudrions pas affirmer que ce fût ainsi que l'océan s'est fait; mais il est incontestable que, si, malheureusement pour nous, notre atmosphère venait, par une cause quelconque, à se remplir d'hydrogène, la révolution dont nous venons de parler s'y produirait immanquablement. Et ce serait en grand le même phénomène que celui de l'explosion du fer grison dans les mines.

L'eau est pour les hommes le liquide par excellence. S'il fallait énumérer tous les services qu'elle leur rend, ce compte ne finirait pas. Disons seulement que ces liquides si divers et si nombreux, que l'espèce humaine possède, pourraient disparaître, sans que l'espèce humaine fût obligée de disparaître en même temps; tandis que la disparition de l'eau serait pour tous les habitants de la terre un signal de mort. L'eau est pour les hommes, comme pour les animaux et pour les plantes, un des aliments principaux du corps; il ne nous est pas moins nécessaire de boire que de manger, et de quelque boisson que nous fassions usage, c'est toujours l'eau qui en constitue le fonds. Les chutes d'eau font mouvoir nos moulins et nos diverses mécaniques; les courants d'eau transportent, sans aucun effort de notre part, nos personnes et nos marchandises; la vapeur d'eau, par un artifice qu'on ne saurait trop admirer, met en jeu nos manufactures, nos bateaux, nos voitures, et remplace pour nous une partie des animaux domestiques. Il n'y a aucun agent sur la terre dont les usages soient plus multipliés et plus nombreux.

Rien n'est plus admirable que le mécanisme par lequel la Providence entretient des eaux courantes sur la terre, et arrose continuellement la surface des campagnes par des pluies bienfaisantes. On peut sous ce rapport comparer le globe à une espèce d'alambic : l'océan est la chaudière, les parties élevées de l'atmosphère sont le réfrigérant, enfin les continents sillonnés par les lits des torrents et des rivières sont une espèce de récipient qui ramène l'eau évaporée dans la chaudière d'où l'évaporation l'avait fait sortir. Et en effet, les rayons du soleil frappant sur les eaux de la mer, ces eaux se mettent en vapeur, se mêlent aux couches d'air qui les avoisinent, s'élèvent, par l'effet de la légèreté produite par la chaleur et dans les zones supérieures de l'atmosphère; là elles se refroidissent, se réunissent en fines gouttelettes sous forme de nuages, puis les circonstances météorologiques aidant, leur condensation s'achève, et les eaux se précipitent en pluie sur la terre. Ce que nous voyons se passer sur les toits se passe sur la terre : la terre se compose d'un système de pentes très compliquées, le long desquelles l'eau ruisselle comme sur les toits et vient enfin aboutir dans des canaux où elle se rassemble sur une certaine profondeur comme dans les gouttières. Toutes ces gouttières se versent dans une grande citerne, ou plutôt dans un grand bassin exposé au soleil, qui est l'océan. De là l'eau s'élève de nouveau pour retomber encore, et ce mouvement dure toujours. Remarquons ici combien il est heureux pour nous que les sels dissous dans l'eau de la mer ne soient point susceptibles de se volatiliser en même temps que l'eau qui les contient : si cela était, la pluie qui tombe sur nos campagnes, et par conséquent les ruisseaux et les rivières qui les parcourent, les sources même, produit des infiltrations de l'eau pluviale à travers le sol, seraient salées; nous ne pourrions nous procurer de l'eau douce que par des moyens très compliqués et très coûteux. Remarquons aussi combien il est nécessaire que l'océan soit salé, car une masse d'eau aussi considérable, abandonnée à elle-même, souillée à chaque instant par une multitude de matières végétales et animales qui y pourrissent, finirait nécessairement par se corrompre si elle ne renfermait aucun sel : figurons-nous l'état de la terre si l'océan, au lieu d'être un bassin parfaitement sain et limpide, était une vaste mare fétide et croupissante! Finissons enfin par remarquer combien il était nécessaire que les eaux douces fussent courantes; car, si elles étaient stagnantes, elles ne tarderaient pas à prendre mauvais goût et à manquer par conséquent leur objet. Les mares sont le fruit de notre maladresse. Depuis long-temps les géographes ont observé que tous les lacs sans écoulement étaient des lacs salés : cette règle de la nature est belle et sage, et atteste bien clairement la vigilance infinie avec laquelle la Providence a disposé toutes choses sur la terre pour le plus grand avantage des habitants qu'elle y a mis.

La réunion des hommes en cités étendues demande de leur part des soins tout spéciaux relativement à la quantité d'eau qu'il leur faut : la nature, dans la distribution de ses eaux, n'a fait aucun arrangement particulier en vue du service des villes, et les hommes sont à cet égard entièrement abandonnés à leur propre industrie. Cette industrie est une des plus essentielles au bien-être et même à l'existence des aggrégations populeuses. Une ville n'a pas moins besoin d'être arrosée qu'un jardin, et cette consommation d'eau sans laquelle les plantes ne peuvent vivre est encore plus nécessaire aux hommes qu'aux autres êtres. L'eau ne leur est pas seulement indispensable pour leur boisson, elle le leur est aussi pour l'entretien de la propreté sur

eux et dans leurs maisons et pour une foule de fabrications. Aussi peut-on poser ce principe général, que l'accroissement d'une ville est limité par la quantité d'eau que cette ville peut se procurer. Il y a certaines villes qui, par des raisons politiques valables au temps de la féodalité, ont été bâties soit sur des hauteurs, soit dans des lieux presque entièrement arides : ces villes subsistent parce qu'elles renferment des maisons qu'on ne pourrait abandonner sans dommage; mais quelle que soit leur industrie, quelles que soient les autres circonstances qui les favorisent, on peut prédire que ces villes ne se développeront jamais au-delà de leur état actuel, et qu'elles iront au contraire en s'effaçant comme tant d'autres qui ne sont déjà plus que des villages.

Si une nation s'organisait tout d'un coup, disant : Cherchons la place où je mettrai ma capitale, celles où je mettrai mes villes de second ordre, mes bourgs, mes hameaux; il serait peut-être possible de déterminer sur son territoire les diverses localités les plus convenables pour ces établissements sous le rapport de l'eau. Mais, en général, les villes ne sont pas dès leur origine ce qu'elles deviennent plus tard. On commence par un village bâti sur le bord de l'eau; on finit par une ville qui s'arrondit et dont quelques quartiers seulement sont au voisinage de l'eau : c'est alors que les habitants appellent l'industrie à leur secours.

Le procédé le plus simple et le plus habituellement suivi dans les lieux de médiocre opulence consiste à creuser des puits dans lesquels chacun, sans avoir un long chemin à faire, peut aller prendre l'eau qui lui est nécessaire. Mais les puits ont bien des désagréments; souvent l'eau qu'on y rencontre est d'une qualité mauvaise et impropre à presque tous les usages; souvent elle tarit durant les chaleurs, alors qu'on en a le plus grand besoin; souvent elle ne se trouve qu'à une assez grande profondeur, et demande, avant d'être à portée de celui qui la veut, un travail de bras incommode. Dans une ville bien ordonnée, les puits ne doivent jouer aucun rôle; les courants d'eau naturels eux-mêmes ne doivent pas être mis directement à contribution; c'est dans les fontaines d'eau vive répandues dans chaque quartier, éparpillées jusque dans l'intérieur des maisons, que les habitants doivent se trouver en état de puiser, sans aucune fatigue de leur part, toute l'eau que leurs besoins réclament. Il faut que l'art, aux endroits où sont les villes, sache corriger la nature, qui ordinairement ne fait jaillir les sources établies de sa main que sur des points écartés les uns des autres, et qu'il l'oblige à en faire jaillir à chaque pas. Une ville n'est vraiment policée que lorsque les eaux vives y abondent, et les plus beaux monuments qu'elle puisse offrir à l'admiration des étrangers sont ses fontaines. Aussi louons-nous ces princes qui, au lieu de construire, dans les villes où ils étaient jaloux de consacrer leur mémoire, de fastueux et stériles monuments, n'ont voulu, au lieu d'inscription, pour enrichir le pied de leurs statues, que le simple ornement d'un filet d'eau.

Le système le plus général pour la distribution de l'eau dans l'intérieur des villes n'est point de tirer parti de quelque courant d'eau sur le bord duquel la ville serait située; il consiste à chercher un courant d'eau plus ou moins distant de la ville, mais placé à un niveau supérieur, et à en faire arriver les eaux dans la ville par des canaux de dérivation ou par des aqueducs. Comme ces eaux descendent d'un niveau plus élevé que celui de la ville, rien n'est plus facile que de les faire jaillir par l'orifice des tuyaux de conduite, proportionnellement à la population, dans tous les quartiers, même dans les plus hauts. Si le niveau du réservoir supérieur est assez élevé, on peut sans aucune peine forcer l'eau à monter d'elle-même par des tuyaux d'ascension dans tous les étages des maisons. Il peut donc se faire qu'une ville placée loin de tous les cours d'eau soit plus favorablement partagée, par rapport à la facilité de son approvisionnement d'eau, qu'une ville traversée par une grande rivière. Un des plus beaux travaux qui aient jamais été faits dans le but d'utilité dont nous parlons est le canal de l'Ourcq, exécuté par ordre de Napoléon pour fournir à Paris toute l'eau dont cette grande cité a besoin. Il va chercher, à une distance d'une vingtaine de lieues, les eaux de la rivière de l'Ourcq, située à un niveau supérieur à celui de Paris, et les amène dans un immense bassin établi dans la partie la plus élevée de la ville. Ce canal est terminé, et les eaux de l'Ourcq sont arrivées, dominant toute la capitale, et ne demandant qu'un passage pour courir aussitôt dans tous les quartiers, dans toutes les maisons, et répondre abondamment à tous les besoins de la consommation et de la salubrité. Mais aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis l'empire n'a encore accompli la promesse que Napoléon avait faite à sa capitale de lui verser largement toute l'eau qu'elle demande. Paris, si bien traité sous tant d'autres rapports, reçoit aujourd'hui tout au plus dix-neuf litres d'eau par habitant, tandis que Londres en reçoit quatre-vingt-dix, et d'autres villes d'Angleterre jusqu'à cent. Que de villes en France s'estimeraient heureuses si elles avaient seulement autant d'eau que Paris en a maintenant! Songeons que presque partout, avec une dépense bien au-dessous de son utilité et bien promptement payée par ses fruits, on pourrait établir des fontaines. Assurément, les personnes douées d'un peu d'aisance ne sont jamais gênées par le manque d'eau, et l'eau, quelle que soit sa rareté dans leurs villes, n'est jamais pour elles un objet bien coûteux. Mais il n'en est pas de même des ménages pauvres; l'eau, quand elle n'est pas abondante et se trouve loin, devient pour eux une dépense; il faut la ménager quand la salubrité demanderait qu'elle fût prodiguée, et il sort de là bien des maux. Pourquoi donc ne pèse-t-on pas avec plus d'attention cette misère, l'une des plus pernicieuses à la classe pauvre déjà usée par tant d'autres misères, l'une des plus opposées au développement de tout amour de propreté dans cette importante partie de la population, l'une des plus capables d'altérer sa santé et de détériorer pour l'avenir la pureté de son sang?

Nous avons fait figurer en tête de cet article une des plus élégantes fontaines dont Napoléon ait enrichi la ville de Paris. Bâtie sur l'emplacement de l'ancien Châtelet, sur le bord même de la Seine, elle semble enseigner, par sa seule présence en cet endroit, que c'est dans les fontaines et non dans les rivières que le peuple doit remplir son urne.

Celui qui n'a jamais senti le charme d'une amitié franche et désintéressée, ignore tout le bonheur qu'un homme peut recevoir d'un homme.

Beaucoup de gens prennent des amis comme un joueur prend un jeu de cartes. Ils s'en servent tant qu'ils espèrent gagner. Quand leur partie est faite, ils les jettent au rebut, et en veulent de nouveaux, qu'ils traitent de même

YOUNG.

LE FAISAN CORNU DU NÉPAUL.

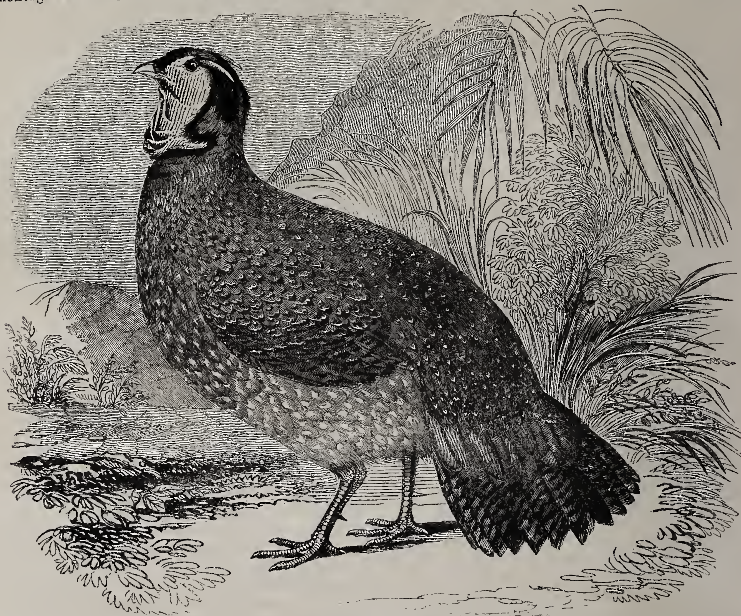
Les faisans occupent à bon droit un rang distingué parmi les *gallinacés*, division d'oiseaux dont l'espèce de nos basses-cours a fourni le type. Inconnus autrefois à l'Europe, confinés en Asie, ils commencent à se répandre vers l'ouest du continent.

L'*oiseau du Phase* (Phasianus avis) a eu le crédit de faire nommer *faisans* tous ses congénères : cet habitant de l'ancienne Colchide a trouvé jusqu'à présent dans les parcs la protection et la sécurité dont il avait besoin à une

aussi grande distance de son pays natal. Quant au *faisan doré* de la Chine, espèce réduite à l'état de domesticité, c'est une acquisition qui n'imposait aucune précaution. On se plaît à contempler la forme élégante de ce bel oiseau, le luxe de son plumage si brillant, orné de couleurs si magnifiques et si variées. Mais il nous manque encore deux espèces non moins intéressantes et qui sont peut-être susceptibles de subdivisions.

Ces deux espèces sont le *faisan cornu* qui n'a pas quitté les montagnes du Népaul, et l'orgueil de la famille des phasianides, le superbe *impeyan* qui refuse de même jusqu'à présent de s'écarter des neiges de l'Himalaïa.

Le faisan cornu se rapproche plus que l'impeyan des contrées chaudes : il est donc probable que l'on n'éprouvera pas autant de difficultés pour en faire la conquête et l'amener jusqu'en Europe. C'est un très bel oiseau, d'une forme élégante, dont le plumage régulièrement tacheté plaît à l'œil, quoique ses couleurs ne soient pas brillantes. Son caractère distinctif est une membrane chargée de caroncules d'un bleu rougeâtre, qui enveloppe sa tête et se



(Le Faisan cornu du Népaul.)

prolonge sur le jabot, comme celle du coq-dinde. Deux appendices de cette membrane, arrondis et dressés, ont l'apparence de cornes, mais elles sont mobiles, flexibles et changent de couleur suivant les affections de l'animal. Cette sorte d'ornement n'appartient qu'au mâle : la tête de la femelle porte une aigrette de plumes assez courtes, et ses couleurs sont, en général, plus ternes que celles du mâle.

BENJAMIN FRANKLIN.

Il y a peu d'hommes qui se soient placés aussi haut que Franklin parmi les bienfaiteurs de l'humanité ; il y en a peu dont la vie soit aussi pleine de bons exemples à suivre et d'utiles leçons à recueillir. Pour mieux dire, la vie de Benjamin Franklin ne fut qu'une longue leçon de philosophie pratique donnée aux enfants des hommes. Il faut lire ses *Mémoires* pour apprendre à bien le connaître et à l'aimer. Philosophe, il étudia la morale sur lui-même, et commença par appliquer sévèrement ses préceptes à sa propre vie. Politique généreux et habile, il consacra constamment tous ses efforts à éclairer les esprits et à civiliser les peuples. Personne autant que lui n'a contribué à préparer l'émancipation des Etats-Unis d'Amérique : immense événement dont les conséquences sur le sort du monde sont incalculables. Observateur patient et judicieux de la nature, il lui déroba plus d'un secret, et les usages les plus ordinaires de la vie se sont enrichis par les nombreuses applications qu'il a su faire des sciences. Il est inutile de rappeler que c'est à son génie investigateur qu'est due la découverte des paratonnerres, et l'Europe entière a redit à l'Amérique, fière d'avoir vu naître un tel homme, le beau vers de Turgot (1836, p. 212).

Quand on songe au grand nombre d'hommes qui ont travaillé silencieusement au bonheur de leurs semblables, et qui ont mené obscurément sur la terre, malheureux et méconnus, une vie si dure, c'est une consolation de pouvoir se dire qu'il n'en est pas toujours ainsi, et que l'humanité a aimé et glorifié de leur vivant même quelques uns de ses bienfaiteurs. Ainsi, bien long-temps avant la mort de Franklin, sa triple gloire de savant, de moraliste et de citoyen était universellement reconnue. En 1757, quand les colonies anglaises commencèrent à avoir de graves sujets de plaintes contre leur métropole, ce fut Franklin qu'elles envoyèrent à Londres, chargé de divers messages. Il déploya pour arriver à une pacification toute l'activité de son esprit, toutes les ressources de sa raison si exquise et si droite. Mais le rétablissement de la bonne harmonie n'était plus possible ; il dut retourner en Amé

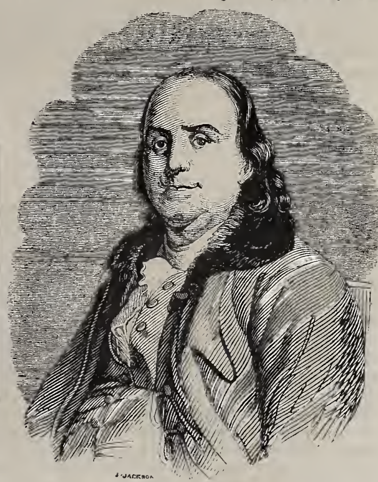
rique. Le lendemain de son arrivée à Philadelphie, il fut élu député de la Pensylvanie au congrès. Après cette déclaration mémorable du 14 juillet 1776, par laquelle les treize colonies de l'Amérique septentrionale proclamèrent leur indépendance, la Pensylvanie ayant aussitôt nommé une convention pour se donner une forme nouvelle de gouvernement, Franklin fut nommé président de cette assemblée. La constitution décrétée pour cet Etat fut presque tout entière son ouvrage. Quand l'Amérique, se sentant encore faible devant la puissance anglaise, tourna ses regards vers la France, ce fut Franklin qu'elle choisit pour commissaire et qu'elle envoya demander secours et protection à Paris. Bien que le docteur Franklin ne prît en arrivant dans cette capitale aucun caractère public, sa popularité fut immense. « Franklin, dit madame Campan dans ses Mémoires, avait paru à la cour avec le costume d'un cultivateur américain. Ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun, contrastaient avec les habits pailletés, brodés, les coiffures poudrées et embaumantes des courtisans de Versailles. Cette nouveauté charma toutes les têtes vives des femmes françaises. On donna des fêtes élégantes au docteur Franklin... J'ai assisté à l'une de ces fêtes, où la plus belle parmi trois cents femmes fut désignée pour aller poser sur la blanche chevelure du philosophe américain une couronne de laurier, et deux baisers aux joues de ce vieillard. »

Dans une séance de l'Académie des sciences, Franklin présenta son petit-fils à Voltaire, qui venait lui aussi d'être accueilli à Paris par le triomphe le plus éclatant, et qui devait mourir quelques jours après. « *God and Liberty!* Dieu et la Liberté! » s'écria Voltaire. Ces deux vieillards vénérables s'embrassèrent en pleurant, et tous les spectateurs partagèrent cette émotion sainte.

On connaît les événements de la guerre d'Amérique; on sait de quelle gloire s'y couvrirent les Français, et comment le nom de Lafayette s'y associa dans la reconnaissance des peuples à ceux de Franklin et de Washington. Franklin eut le bonheur de contribuer puissamment à l'affranchissement de sa patrie, et il contribua beaucoup au succès tant par l'habileté de ses négociations que par le crédit de sa popularité. Sa persévérance dans les négociations, sa fermeté à ne faire aucune concession dont la dignité de son pays pût souffrir, sa sagacité à découvrir les piéges diplomatiques, enfin son amour pour la paix et pour le bien-être de l'humanité, s'y manifestèrent avec éclat et ne se démentirent jamais. Le 3 avril 1783, un traité de commerce fut signé par Franklin entre les Etats-Unis et la Suède, et le 3 septembre de la même année se conclut enfin le traité de paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, dont l'indépendance fut reconnue solennellement.

Franklin continua de séjourner en France comme ministre plénipotentiaire de la république. Outre les soins multipliés de ses fonctions, il se plaisait à cultiver les sciences et l'amitié des savants les plus distingués. Mais, malgré les applaudissements qu'il recevait dans ce pays dont il aimait le séjour, il ne cessait de solliciter son rappel. Il éprouvait depuis deux ou trois ans des douleurs aiguës causées par la pierre, et il voulait mourir sur la terre libre de son Amérique. Il s'embarqua à la fin de juillet 1785.

L'arrivée de Franklin à Philadelphie présenta le spectacle d'un des plus beaux et des plus touchants triomphes qui aient jamais été décernés à aucun homme. Une immense population accourue de toutes parts et avide de voir le grand citoyen se pressait en foule sur son passage. Des milliers de bras se tendaient vers lui, au milieu des acclamations les plus vives et au bruit du canon et des cloches. Il fut porté plutôt que conduit jusqu'à la porte de sa maison. Toutes les mères bénissaient la mémoire de sa mère; tous les vieillards le montraient à leurs petits enfants, et leur enseignaient à redire son nom. De nombreuses députations le complimentèrent; la milice dont il avait donné la première idée, l'université qu'il avait créée, la société philosophique dont il était le fondateur, et dont tous les ans, pendant son absence, il avait été réélu président, lui présentèrent des adresses de félicitation. Il fut nommé à l'unanimité membre du conseil exécutif suprême de Philadelphie, et président de l'Etat de Pensylvanie. L'un des derniers écrits de cet homme infatigable dans le bien est un article de la *Gazette fédérale* contre la traite des nègres. La défense d'une cause aussi sainte méritait l'honneur d'occuper les derniers moments d'une si belle vie. Franklin mourut le 17 avril 1790, à l'âge de quatre-vingt-quatre



(Benjamin Franklin.)

ans. Ses funérailles furent célébrées par le plus grand concours de peuple qu'une cérémonie funèbre eût encore réuni sur le continent américain.

En France, quand on apprit la mort de Franklin l'assemblée constituante s'émut. Mirabeau était depuis plusieurs jours retenu chez lui par une indisposition; à cette nouvelle, il accourt, il demande la parole, et monte à la tribune au moment où une discussion venait de finir. On réclamait l'ordre du jour: « *Franklin est mort!* » dit Mirabeau, et aussitôt un religieux silence succède à l'agitation.

« Franklin est mort! Il est retourné au sein de la Divi» nité, le génie qui affranchit l'Amérique, et qui versa sur » l'Europe des torrents de lumière.

» Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se » disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, » tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

» Assez long-temps les cabinets politiques ont notifié la » mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge » funèbre; assez long-temps l'étiquette des cours a pro» clamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter » le deuil que de leurs bienfaiteurs. Les représentants des » nations ne doivent recommander à leurs hommages que » les héros de l'humanité.

» Le Congrès a ordonné dans les quatorze Etats de la » Confédération un deuil de deux mois pour la mort de » Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut » de vénération pour l'un des pères de la Constitution.

» Ne serait-il pas digne de nous, messieurs, de nous

» unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage » rendu à la face de l'univers, et aux droits de l'homme, » et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la » conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des au- » tels à ce vaste et puissant génie, qui, au profit des mor- » tels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut » dompter la foudre et les tyrans. La France éclairée et » libre doit un témoignage de souvenir et de regret à l'un » des plus grands hommes qui aient jamais servi la philo- » sophie et la liberté.

» Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale » portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Fran- » klin. »

L'ami de Franklin, Lafayette se leva pour appuyer la motion de Mirabeau; mais la proposition était déjà adoptée aux acclamations de l'Assemblée et des tribunes.

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Premier article.)

Outre leur importance littéraire, les chants nationaux ont un intérêt historique et psycologique dont on ne s'est peut-être pas assez occupé; ils révèlent les aventures privées d'un peuple, ses pensées habituelles, et, pour ainsi dire, les attitudes de son esprit: ce sont comme des mémoires particuliers dans lesquels les nations racontent leur âme.

C'est, en effet, sous l'inspiration des objets qui frappent ordinairement ses yeux, des sentiments qui agitent son cœur, que chaque peuple compose ces hymnes adoptées partout parce qu'elles répondent aux passions de tous. Aussi, de même que l'on trouve dans le timbre de voix d'un homme, dans ses habitudes de langage, dans les pensées qui lui sont familières, une indication de sa nature, on pourrait trouver dans les vieux chants une partie de l'histoire et du caractère des peuples.

Un recueil de tous les chants nationaux serait donc un livre d'une valeur immense qui lèverait bien des doutes; malheureusement ce recueil n'existe point, et il est devenu désormais impossible:

Il est certain, pourtant, que les peuples les plus anciens avaient des chroniques chantées. Chez les Germains il existait des bardes chargés de célébrer les hauts faits et d'en conserver la mémoire. Dans l'Hindostan, il existe encore des poëtes appelés *Banhtes*, ayant le même emploi; les habitants du Nouveau-Monde, avaient, lors de l'arrivée de Christophe Colomb, des chansons renfermant des leçons de morale et des annales de leur histoire; enfin, nous possédons encore plusieurs des cantiques populaires des Hébreux, entre autres celui qui raconte le passage de la mer Rouge:

Je chanterai un hymne à la gloire du Seigneur, parce qu'il a relevé sa grandeur, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

Les poëmes d'Homère, chantés par les rapsodes, étaient eux-mêmes des espèces de ballades historiques. On peut indiquer encore comme appartenant à la même époque la scolie d'Harmodius et d'Aristogiton, citée par Athénée. Chez les Latins, il existait des poésies populaires qui servirent à Tite-Live pour écrire ses décades, et à Virgile pour son Enéide.

La plupart des chants nationaux appartenant à ces temps anciens ont été perdus, mais il en existe un assez grand nombre relatifs aux peuples plus modernes. Nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'en rappeler quelques uns et de citer les plus remarquables.

POÉSIES SERVIENNES.

Les poésies serviennes n'appartiennent pas seulement à la petite contrée, qui, sur les cartes géographiques, porte actuellement le nom de Servie; on les chante dans la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro, la Dalmatie, la Slavonie et le midi de la Croatie. Ces six provinces, jointes à la Macédoine et à une partie de l'Albanie, formaient l'ancienne Servie célèbre par ses luttes guerrières. Mademoiselle Thérèse Jacob a publié, sous le pseudonyme de Talvy, une traduction allemande d'un grand nombre de chants serviens. On y trouve des chansonnettes pleines de grâce et des poëmes d'une grande étendue célébrant les aventures des héros serviens les plus illustres; parmi ceux-ci on remarque surtout ceux de *Marko fils de roi*, et de *Lazare*, dans lesquels la poésie opulente de l'Orient se mêle, d'une manière étrange, à la poésie sauvage d'Ossian. On croit généralement que les chants serviens qui nous restent ne remontent point au-delà du quinzième siècle.

Les deux citations suivantes, que nous empruntons à la traduction de madame Voïart, donneront une idée de l'originalité et de la grâce des poésies serviennes: la première est une chansonnette.

La jeune fille et le poisson.

« Une fillette, assise au bord de la mer, se parlait à elle-même et disait tout bas: —« Hélas! mon bon Dieu! y a-t-il » quelque chose de plus vaste que la mer? y a-t-il quelque » chose de plus long que les champs? y a-t-il quelque » chose de plus rapide qu'un coursier? quelque chose de » plus doux que le miel et de plus cher qu'un frère? » Hors de l'eau, un petit poisson répondit: — « Pauvre » fille, simple enfant! le ciel n'est-il pas plus vaste que » la mer? la mer n'est-elle pas plus vaste que les champs? » l'œil n'est-il pas plus rapide que le coursier? le sucre » n'est-il pas plus doux que le miel, et l'époux plus cher » que le frère? »

Le second morceau n'est que le fragment d'un long poëme intitulé: *La fondation de Scudar* (ou Scutari).

Voici le sujet de cette légende:

« Trois frères, Wukaschin le roi, Ugljescha le waivode, et Gojko, se réunissent pour bâtir une citadelle à Scudar; mais la willa (ou fée des forêts) s'oppose à cette fondation, et renverse les remparts à mesure qu'ils s'élèvent. Consultée par les trois frères, elle déclare qu'ils ne parviendront à élever la citadelle que lorsqu'ils auront trouvé deux frères, appelés Stojoin et Stojoina (c'est-à-dire *demeurant* et *demeurante*), et lorsqu'ils les auront ensevelis sous les fondations de leur forteresse. Les trois frères cherchent vainement Stojoin et Stojoina pendant trois ans; enfin, ne pouvant les rencontrer, ils s'adressent de nouveau à la willa qui leur dit: —Il reste un second moyen de bâtir votre citadelle, c'est d'enfermer dans ses fondations celle de vos femmes qui, demain, viendra la première apporter la nourriture aux maçons près de la Bojana où vous construisez. Les trois frères se promettent réciproquement de ne point avertir leurs épouses et de laisser le sort désigner celle qui doit périr. Mais Wukaschin le roi et Ujgleschа oublient leur serment; Gojko seul y est fidèle et n'avertit point son épouse.

. . . .

» Lorsque l'aube matinale apparut, diligemment les trois frères se levèrent et se rendirent aux constructions sur la Bojana.

» Voyez: du logis sortent deux nobles jeunes femmes, des trois belles-sœurs les deux aînées. L'une porte sa toile à blanchir; elle veut l'étendre encore une fois sur la prairie; elle porte sa toile au blanchissoir; mais elle s'arrête là, et ne va pas plus loin.

» La seconde porte une belle cruche de terre rouge; elle porte la cruche aux eaux fraîches de la fontaine; elle cause un moment avec les autres femmes, s'arrête quelque peu, mais ne va pas plus loin.

» La seule qui soit encore au logis, c'est l'épouse de Gojko; car elle a un petit enfant au berceau, un nourrisson qui n'a encore vu qu'une lune. Cependant l'heure du repas du matin arrive; la vieille mère de Gojko se lève, elle veut appeler les jeunes servantes, et porter avec elles le déjeuner sur la Bojana; alors la jeune épouse de Gojko lui dit:

— Demeure en paix, ma vieille mère, et berce-moi l'enfant dans le berceau, afin que je porte moi-même le repas à mon seigneur. Ce serait grand péché devant Dieu, et pour moi grande honte devant les hommes, si, au lieu de nous trois jeunes femmes, tu portais le manger! »

La jeune femme arrive aux constructions, et est livrée à Rad, le maître constructeur.

« En souriant l'aimable et nouvelle mariée les regardait et pensait qu'ils voulaient rire. Mais comme il s'agissait d'édifier la forteresse, ils jetèrent en hâte, les trois cents compagnons, pierres sur pierres autour d'elle et des arbres en quantité, de sorte qu'elle en avait déjà jusqu'au genou.

» En souriant, la svelte et nouvelle mariée voyait cela; elle espérait toujours qu'ils se jouaient entre eux; et ils jetaient en hâte, les trois cents compagnons, pierres sur pierres autour d'elle et des arbres en quantité, de telle sorte qu'elle en eut bientôt jusqu'à la ceinture. Ainsi entourée de pierres et de bois, la pauvrette vit alors quel destin l'attendait. Douloureusement irritée, elle s'écrie avec désespoir, elle implore ses beaux-frères. »

Mais ses prières demeurent sans résultat. Alors voyant qu'il faut mourir, elle s'adresse à Rad le maître constructeur:

— « O toi, mon frère en Dieu, cher maître, laisse une petite fenêtre à la hauteur de ma mamelle, afin que, lorsque mon nourrisson viendra, mon doux Johan, je lui donne sa nourriture.

» Et, conjuré au nom de Dieu, il prit pitié, le maître, et lui laissa une petite fenêtre à la hauteur de sa mamelle, afin qu'elle pût à son nourrisson Johan, quand il viendrait, présenter sa nourriture.

» Une fois encore elle implora le maître: Je te conjure, mon frère en Dieu, laisse une petite fenêtre devant mes yeux, que je voie de loin ma belle demeure, quand on m'apportera mon fils Johan, et quand on le reportera au logis.

» Et, comme un frère, le maître s'attendrit; il lui laissa une petite fenêtre devant les yeux afin qu'elle pût voir de loin sa belle demeure, quand on lui apporterait Johan et quand on le remporterait au logis.

» Ce fut de cette manière que fut bâtie Scudar. On apporta l'enfant à la place indiquée; la mère l'allaita toute une semaine, une semaine, alors sa voix s'éteignit; mais il demeura de la nourriture pour l'enfant, et durant toute une année sa mère l'allaita.

» Et comme il était alors, il est encore aujourd'hui. Les mères qui ont vu tarir leur lait visitent ce lieu pour le miracle et pour leur salut; elles viennent en ce lieu pour apaiser leur enfant. »

POÉSIES MAGYARES.

Tous les philologues s'accordent à donner à la langue hongroise une étymologie orientale. Le mot hongrois est d'origine mogole, il fut primitivement *ugur* ou *ingur*, qui signifie *étranger*. Les Hongrois se désignent eux et leur langue sous le nom de Magyar, nom qu'ils tirent probablement de la tribu dont ils sortent. Ce qui reste de la vieille littérature de ce peuple ne remonte pas au-delà du treizième siècle; encore, les ouvrages qui se rattachent à cette époque sont-ils seulement biographiques ou historiques. Simon Von Reza est le plus vieux de leurs chroniqueurs.

Le premier poëte hongrois dont la gloire ait été populaire est *Timodi*, qui vivait dans le seizième siècle. Son existence fut misérable si l'on en croit ce qu'il raconte lui-même. Le même vers revient souvent dans ses œuvres, vers que l'on peut traduire ainsi:

Ceci fut écrit dans la chambre du pauvre Tinodi, qui soufflait souvent dans ses doigts, car le froid glaçait son corps.

Balapa, mort à la fin du seizième siècle, a laissé des compositions énergiques. Un de ses chants guerriers, empreint d'une fierté et d'une audace remarquables, fut écrit sur le champ de bataille: il mourut au siége de Gran.

Erdosi fut le premier qui essaya de substituer la prosodie à la rime.

Zringi naquit dans le dix-septième siècle, le jour où Shakspeare et Cervantès moururent. C'était un soldat, comme la plupart des poëtes hongrois. En 1651, il publia un poëme épique sous le titre de *Zriniade*.

Les chansons de Beniezky, qui parurent au commencement du dix-septième siècle, ne sont pas non plus sans mérite.

On peut citer, comme appartenant à la même époque, Gyongyosi, poëte tout mythologique, et Kahari, poëte moraliste.

Les années qui suivirent ne virent rien paraître. La destruction de la cour transylvanienne amena l'anéantissement de la langue hongroise; l'espèce d'attraction que Vienne exerçait tira de la terre des Mayars tous ceux qui pouvaient y maintenir l'idiome de leurs aïeux; peu à peu le latin et l'allemand furent adoptés. Mais une réaction a enfin eu lieu; la vieille langue hongroise, oubliée un instant, commence à renaître. Faludi est le premier qui ait constaté avec talent ce retour vers la langue mère; aussi les Hongrois l'ont-ils surnommé le poëte magyar.

Après ces détails sur l'histoire de la poésie hongroise, détails que nous avons cru utile de donner parce qu'ils sont généralement peu connus, nous traduirons ici un chant populaire de la Hongrie; nous ignorons la date de sa composition.

La patience.

« Oh! pourquoi, pourquoi me plaindre, comme s'il n'y avait de douleurs que les miennes? Chaque être n'a-t-il pas ses soucis? — soucis nombreux. — Tout homme n'a-t-il pas aussi des chagrins à chanter? — Où est celui dont la joie n'ait jamais été brisée? Où est celui qui n'a jamais parlé le langage de la souffrance? Où sont les yeux qui n'ont jamais été mouillés par des larmes? Où est le cœur qui n'a jamais goûté aux amertumes de la vie?

» Non, je ne veux plus m'abandonner au désespoir; mais j'ordonne au bouton du chagrin de s'épanouir en une fleur de paix, car la paix est sœur jumelle de la vertu, et l'aigreur est bien proche parente du péché. Le bonheur durable n'est point un enfant de la terre, c'est un rêve. Mais le tranquille courage, mais les pensées sereines m'adoucissent le chemin, à moi, qui rencontre toujours une douleur sur ma route, tantôt la mienne propre, tantôt celle de mes frères.

» Ainsi, je me soumettrai, et quelque grandes que deviennent mes douleurs, je m'inclinerai patiemment devant elles. Il y a peut-être quelques existences plus doucement partagées que la mienne, et cependant je ne voudrais point maintenant faire un échange; car j'ai appris que la vie est bien ainsi, et que souvent une joie jaillit d'un

chagrin. Oui, la vie est bien, je le dirai à tous; et je voudrais crier à travers l'avenir: La vie est bien.

» Amis! j'ai triomphé, j'ai trouvé la vraie force; maintenant passons le verre à la ronde et engageons une nouvelle partie. Je resterai dans vos rangs, je serrerai encore chaque main d'amis. Et si l'absence nous sépare, si, exilé de vous, je sens le besoin de pleurer sur mes tristesses, je me répéterai que chaque peine est légère, et que les heures les plus sombres, celles de l'exil, ont encore leurs rayons de lumière. »

UNE IMAGE DE SIVA,

TROISIÈME DIEU DE LA TRINITÉ DES BRAHMANES.

Brahm est considéré par les Hindous comme l'unique dieu tout-puissant. Suivant les expressions du Véda: « Toute lumière et toute joie sont en lui; tout procède de » lui; c'est par lui que vit tout ce qui naît, c'est en lui que » tout doit retourner; il est Celui dont la gloire est si » grande qu'il ne peut avoir d'Image. »

Les trois puissances mystérieuses de Brahm forment une trinité sacrée: Brahma, qui est la puissance de *Création*; Wishnou, celle de la *Conservation*, et Siva, celle de la *Destruction*. Nous ne nous occuperons ici que de ce troisième dieu, dont nous donnons une représentation figurée, copiée d'après un original hindou.

Siva, dieu de la destruction, est souvent représenté comme un dieu terrible; cependant, à cette qualité de destructeur, il joint une qualité qui paraît d'abord opposée, mais qui s'y confond naturellement, d'après les idées de la philosophie indienne. Cette qualité, c'est la *reproduction*. On sait que les Indiens croient que rien de ce qui existe n'est détruit absolument, et que la mort n'est qu'une véritable transformation, après laquelle les éléments d'un être en reproduisent un autre, ou servent à la formation de plusieurs. On conçoit donc que le dieu de la destruction soit en même temps, pour ces peuples, celui de la reproduction et de la génération.

La création du monde étant une œuvre achevée et parfaite, Brahma, encore qu'il soit le premier des dieux, est regardé comme ne faisant rien; aussi ne reçoit-il que peu d'hommages. Il n'y a pas de temples qui lui soient spécialement consacrés. Quoique le nom de Brahma nous soit plus familier que ceux des autres dieux de l'Inde, on l'entend bien plus rarement prononcer dans l'Indoustan que celui de Siva et surtout celui de Wishnou.

Dans la mythologie indienne, outre les idées morales qu'expriment Brahma, Wishnou et Siva, ces trois dieux personnifient aussi trois choses physiques: la Terre, l'Eau, le Feu. Siva, qui représente le feu, est aussi le soleil. Comme dieu de la justice, il monte un taureau, symbole de la justice divine chez les Hindous. Comme dieu du feu, son principal attribut est un trident, semblable à celui du Neptune des Grecs; mais ici le trident est le signe de son pouvoir sur les trois divisions du temps, le passé, le présent et l'avenir. Siva est représenté de couleur blanche, ainsi que son taureau; il a les cheveux rouges. On le figure tantôt avec deux mains, d'autres fois avec quatre, huit ou même dix. Quelquefois aussi on lui donne cinq faces. Il a un troisième œil, qui voit en haut et en bas en même temps; cette distinction est particulière à Siva et à plusieurs de ses *avataras* ou incarnations, à sa femme *Parvati*, et à ses enfants.

Il n'y a peut-être pas de religion qui soit partagée en plus de sectes que celle des Hindous; chaque sectaire attribue telle ou telle qualité au dieu qu'il préfère, et la retire à celui qu'il néglige. La question apparente de l'un des grands schismes qui divisent les dévots à Siva et à Wishnou, est de savoir auquel de ces dieux on doit le Gange, ce fleuve qui est pour eux ce que le Nil est pour les Egyptiens. Les sectateurs de Siva prétendent que la source du Gange est dans la tête de ce dieu; ceux qui lui préfèrent Wishnou disent que ce fleuve sortit du pied de Wishnou, que de là il tomba sur la tête de Siva, d'où il se répandit sur la terre.

Nous ne donnerons pas à nos lecteurs la liste des mille noms de Siva, qui, comme Whisnou, porte le titre de dieu aux mille noms. Leur litanie se trouve tout au long dans le Padma-Purana, et le 69e chapitre du Purana de Siva est consacré à leur énumération.



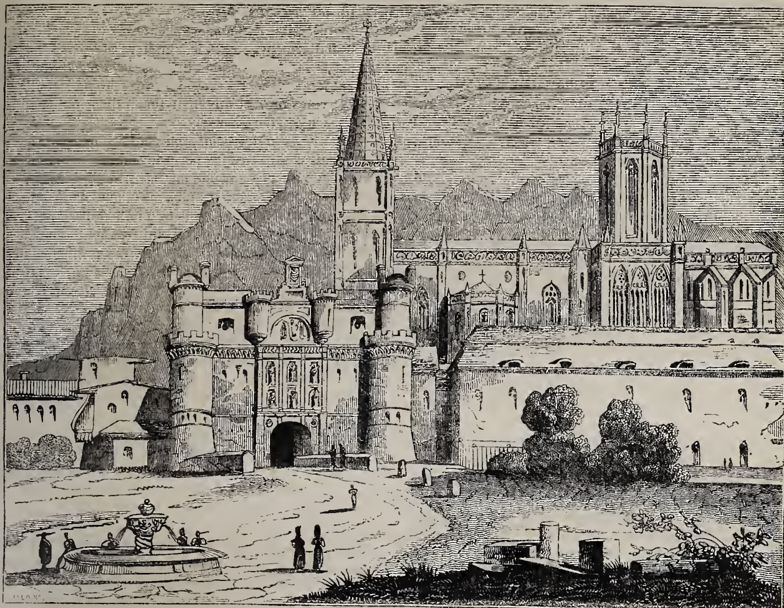
(Le dieu Siva.)

Le dessin qui accompagne cet article représente Siva sous la forme humaine, et, par conséquent, sans son troisième œil. Siva porte le *Kirîta*, coiffure réservée aux principaux dieux; ses cheveux tombent sur le devant en tresses, nommées *Djata*. Il porte les *Kundala*, pendants d'oreille, et il est revêtu de la pagne ou *Pata*. Ses bras sont ornés du *Kankana*, bracelet du poignet, et de l'*Angada*, bracelet du coude; ses pieds nus sont ornés du *Nûpura*, bracelet du pied; sur la poitrine, il porte l'*Upavîta* ou cordon brahmanique; par-dessus, on distingue le *Tchamara*, chasse-mouche. A son cou pend le *Radrâkcha*, chapelet. De la main gauche, il tient le *Kamandalu*, vase mystique; de la droite, il touche son chapelet. Enfin, près de lui, est le *Triçula*, trident.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

BURGOS.



(Une vue de Burgos, en Castille.)

Burgos, une des villes fortes de l'Espagne, est la capitale de cette province de Castille dont les souvenirs poétiques et chevaleresques caractérisent si bien la nationalité espagnole, qu'elle a plus que toute autre province contribué à fonder.

A ce titre, Burgos est le cœur de l'Espagne; car la Castille n'est ni romaine, ni mauresque. La Castille, c'est l'Espagne du Cid, c'est l'Espagne guerrière et chrétienne, c'est la Cantabrie insoumise, dont le sol a secoué le joug des monumens de l'invasion, dont la capitale est une ville moderne et déjà riche de monuments nationaux. Burgos n'a point assis ses murailles sur de vieux fondements romains, comme la plupart des villes espagnoles; elle n'a point couronné ses créneaux de la pile moresque, et si le trêfle arabe s'épanouit aux galeries aériennes de ses clochers et de ses tours, c'est réduit à trois feuilles, et converti en un religieux symbole.

Sur le territoire de l'ancienne Bardulie, dans une vallée sillonnée de deux fleuves, passage ouvert aux Arabes sur le royaume de Léon, des colons, envoyés par Alphonse I, fondèrent six bourgades qu'Alphonse III réunit en une seule ville protégée par un château fort.

La ville se groupa d'abord autour du château qui dominait la plaine; puis, quand les Bivar, les Gonzalez, les Porcellos, les Rasura, eurent assuré la vallée, la ville descendit jusqu'aux bords de l'Arlanzon: la colline fut délaissée; sur l'ancien séjour des premiers habitants, quelques humbles masures et des ruines vénérées attestent les mœurs simples de ces pères de la patrie.

Là, sur un pan de muraille, sont sculptés deux écussons accolés, dont l'un, entouré d'une chaîne, porte deux épées en sautoir avec une croix brochant sur le tout, et le second une tour également entourée d'une chaîne: ce sont les armes du Cid et de Chimène. — L'inscription suivante est gravée sur la pierre:

« Ici naquit en l'an mil vingt-six, et demeura Rodrigue » Diez de Bivar, appelé le Cid *campeador* (champion). » Il mourut en 1099, et son corps fut transporté au monas- » tère de Saint-Pierre de Cardena, auprès de cette ville. » C'est en l'honneur de la mémoire éternelle de ce héros » que ce monument fut érigé en 1784, sur les ruines de » sa demeure. »

Plus loin, la tradition indique au voyageur la place où fut le palais des Lara; mais, nul monument, nulle inscription ne rappelle la vengeance de Mudarra. Les monuments n'appartiennent qu'aux héros ou aux sages qui ont consacré leur génie ou leur bras à la patrie; la poésie, moins austère, exalte souvent les vertus et les crimes privés. Aussi le Romancero, qui est l'histoire poétique de l'Espagne, a-t-il recueilli seul la sanglante chronique des sept infants de Lara.

Le panorama de cette rue, la plus ancienne de Burgos, et qui, à ce titre, porte le nom de *Rue vieille*, bien que dans sa partie la moins élevée elle soit bordée d'habitations toutes modernes, offrirait en quelque sorte une histoire pittoresque de la ville et de toute la province. Les quinzième et seizième siècles y sont représentés au centre par les édifices privés les plus pompeux et du meilleur goût. Cette époque est en effet la période la plus brillante de l'histoire de la Castille après les temps héroïques de la fondation de Burgos, dont l'histoire est enveloppée de fables et d'invraisemblances. Toujours est il que, dépouillées de ces prestiges que repousse la critique moderne, les annales de la Castille et de Burgos offrent assez de faits héroïques constatés pour faire ressembler l'histoire à un roman. Ce roman est gravé sur la pierre des monuments de Burgos,

dont les principaux sont, la porte triomphale, qu'on appelle l'arc Sainte-Marie, et la cathédrale.

La porte triomphale appartient à un genre d'architecture qui se rapproche du style de notre renaissance. Postérieur à la cathédrale, qui est à peu près gothique, cet arc de triomphe sembla avoir été élevé par un architecte qui n'adoptait qu'à regret le système ogival abandonné de son temps. Mais il s'agissait de combiner l'effet de cet arc avec celui de la cathédrale devant laquelle il est placé; et d'ailleurs, il eût paru inconvenant de placer le Cid dans une niche à plein ceintre.

La statue de ce personnage n'est pas la seule qui décore la porte triomphale, monument collectif élevé aux six plus belles gloires de la Castille. Charles V et Fernando Gonzalez, fondateurs de la souveraineté de cette province, y figurent sur le même plan. Au-dessous sont placés don Diègue Porcellos, et à ses côtés Lain Calvo et Nuño Rasura, qui gouvernèrent la Castille sous le titre modeste de juges à une époque où cette province ne reconnut point de souverains. Cette période fut de courte durée; l'inconstance des Castillans, vaincue par les vertus de ces deux magistrats, l'emporta après eux sur les souvenirs de leur sage administration, et la forme primitive du gouvernement prévalut de nouveau.

La cathédrale, dont notre gravure représente l'aspect le plus avantageux, fut fondée par Ferdinand III, vers le milieu du quinzième siècle. Terminée avec un soin curieux dans toutes ses parties, elle est ornée de tableaux précieux dont le principal est de Michel-Ange; les ornements de l'un de ses clochers découpent sur l'azur du ciel l'inscription suivante:

Tota pulchra es, et macula non. « Tu es toute belle et » sans tache. »

Ces monuments et les souvenirs qu'ils rappellent font aujourd'hui toute la gloire et toute la richesse de Burgos qui, absorbée dès le seizième siècle par la grande unité de la monarchie espagnole, a perdu même la splendeur qu'elle devait sous le dernier siècle au commerce. Burgos, dont la population est maintenant réduite à 12 000 âmes, est cependant une des villes de l'Espagne où la pauvreté se fait le moins sentir aux habitants. Il lui reste un climat tempéré, un sol merveilleusement fertile, et l'honneur de parler la première dans les Cortès.

LES PARASITES.

Parasite signifie en grec *inspecteur du blé.* Ce nom fut donné à certains prêtres chargés de surveiller le blé recueilli dans les terres sacrées et de donner des repas dans les temples. Dans le principe, les *parasites* jouissaient à Athènes d'une grande considération, et prenaient séance parmi les magistrats. Dans la suite, ils se déshonorèrent par leur assiduité aux repas publics et leur intempérance; si bien que le nom de *parasite* devint injurieux, et s'appliqua à ces hommes vivant aux dépens d'autrui et que l'on était sûr de trouver à la table de tous les riches prodigues et de toutes les femmes en mauvais renom. Le nombre des parasites s'accrut à mesure que les mœurs se corrompirent, que la dignité se perdit, et sous le siècle d'Auguste, on en comptait à Rome plus de quarante mille!

On les divisait en trois classes: les *derisores*, les *adulatores* et les *plagipatidi.*

Les *derisores*, ou railleurs, qui avaient choisi pour rôle de se moquer de tout le monde et de toute chose, étaient en même temps des nouvellistes infatigables; tout leur était connu. *Ils savent*, dit Plaute, dans une de ses comédies, *ce que Junon a dit en secret à Jupiter.* On sent que ce métier demandait de grandes ressources dans l'esprit, beaucoup d'effronterie et assez de courage pour s'exposer à tout. Lucien le définit, dans son dialogue des Parasites: *l'art de boire, de manger et de dire ce qu'il faut pour obtenir ces deux avantages.*

Les parasites *adulatores* étaient ceux qui avaient recours à la flatterie pour se faire inviter; ils parcouraient les bains et les places publiques, accostant chacun, distribuant leurs éloges, s'extasiant à tout propos, et préparant par tous les moyens une invitation à dîner qui était le but de tous leurs efforts.

Quant aux *plagipatidi*, ou souffre-douleurs, que l'on nommait aussi *laconici* (en souvenir de la patience que les hommes de la Laconie mettaient à supporter tous les tourments), c'étaient les plus misérables de tous les parasites; on s'en faisait un jouet au milieu des festins, où ils se soumettaient à toutes les insultes. Plaute nous a laissé des détails effrayants sur les mauvais traitements qu'on leur faisait endurer. Après les avoir forcés à prendre leur repas sur une escabelle, et ne leur avoir fait servir que des mets gâtés et du vin aigri, les convives, rendus cruels par l'ivresse, s'amusaient quelquefois à leur briser sur la tête les plats du banquet. Les *plagipatidi* étaient, du reste, tellement accoutumés à ces mauvais traitements, qu'ils se faisaient gloire de leur insensibilité, et que quelques uns se surnommaient eux-mêmes par forfanterie *têtes de fer.*

Les parasites, se trouvant sans ressource à l'époque où les gens riches quittaient Rome pour la campagne, vivaient alors misérablement de noix et de lentilles. Aussi Plaute les compare plaisamment *aux limaçons qui, en été, rentrent au fond de leurs coquilles pour se nourrir de leur propre suc, quand il ne tombe plus de rosée.*

Quoique les parasites aient presque disparu dans notre société moderne, on en voyait cependant encore un certain nombre sous la monarchie absolue, et, il faut l'avouer, quoi qu'il en coûte, la plupart étaient des hommes de lettres qui, admis à la table des grands seigneurs, payaient leur écot en gaieté et en esprit. Montmaur fut le plus célèbre de ces parasites littéraires; mais s'il se montra peu difficile sur les égards que tout homme doit exiger, il ne descendit jamais à la bassesse des parasites antiques. A défaut de dignité, son esprit lui servait de bouclier. Un jour qu'il était invité dans une maison, et que l'on était convenu de lui chercher querelle à tout propos, un avocat célèbre, fils d'un huissier-audiencier, lui cria, dès qu'il l'aperçut: — *Guerre, guerre!* — Monsieur, lui répondit Montmaur, vous dégénérez bien; votre père s'enrouait à crier: *Paix, paix!*

Cependant, si l'adoucissement des mœurs a rendu le métier de parasite moins pénible qu'à Rome, assez d'humiliations lui sont encore attachées pour qu'on l'abandonne de plus en plus chaque jour. La race des *pique-assiettes* n'a plus à craindre les injures ou les coups, mais les épigrammes méprisantes, qui, à notre époque, sont aussi douloureuses à supporter. Un jour, un de ces hommes se trouvant à table, voulut prendre un fruit avec la pointe de son couteau, et eut la maladresse de briser l'assiette sur laquelle il était placé. — *Monsieur*, lui dit le maître de la maison, *on peut piquer l'assiette, mais il ne faut point la casser.* — Le parasite rougit, et cessa de dîner hors de chez lui. Que l'on compare ce fait aux brutalités romaines rapportées plus haut, et l'on pourra juger des heureux changements que la politesse moderne a introduits dans nos mœurs.

LES DEUX ÉCOLIERS DE WESTMINSTER.

Une bonne action laissée derrière soi dans la vie est une économie que l'on trouve tôt ou tard.

Cette maxime d'un poëte arabe trouve sans cesse son application. Il est rare, en effet, que le bien accompli n'apporte pas un jour sa récompense, soit en joie, soit en

bonne réputation. Quand on dit que les hommes de dévouement ne sont point ici-bas les plus heureux, on se trompe le plus souvent, et l'on confond le bonheur réel avec ses apparences : pour être vrai, il faudrait dire seulement qu'ils ne sont ni les plus riches, ni les plus puissants. Qui n'a, au moins une fois en sa vie, tiré parti d'un acte honorable qu'il croyait oublié? Quel homme de bien n'a rencontré, au moins une fois, dans le monde un inconnu dont sa bonne renommée lui avait fait un ami? Et n'est-ce donc rien que cette fraternité qui s'établit entre toutes les âmes honnêtes, et qui vous assure, après une bonne action, l'appui de tous ceux qui sont capables de vous comprendre et de vous imiter? Puis, qui peut dire ce que nous réserve le hasard des événements, et quel fruit nous rapportera dans l'avenir un bienfait? Il ne faut point être bon dans l'idée d'une récompense, car ce serait faire l'usure avec son cœur; mais sans prétendre au paiement du devoir rempli, on peut espérer que l'on trouvera chez les autres le dévouement qu'ils ont trouvé chez nous, et qu'à l'occasion, on moissonnera un peu de reconnaissance là où l'on a semé beaucoup de bienfaits.

L'anecdote suivante, qui nous est fournie par l'histoire d'Angleterre, nous semble présenter un touchant exemple de cette vérité.

C'était à l'époque des querelles du parlement et du roi. Les deux partis avaient pris les armes, et se faisaient la guerre avec acharnement; cependant l'armée du roi Charles avait été défaite plusieurs fois, et ceux de ses partisans qui avaient été pris les armes à la main étaient conduits devant les juges établis par Cromwell dans chaque ville, pour être condamnés comme rebelles.

Sir Patrick de Newcastle était un de ces juges. C'était un homme de mœurs austères, dont on citait le républicanisme solide, mais sans emportement, et auquel Cromwell accordait une estime toute particulière. Sa constitution maladive ne lui ayant point permis de se rendre aux armées, il s'était appliqué à servir la cause politique qu'il avait adoptée par ses lumières, et on le citait comme le magistrat le plus actif, le plus habile, mais aussi le plus rigoureusement équitable de tout le comté.

Un soir que sir Patrick avait réuni quelques amis, et qu'il soupait gaiement au milieu de sa famille, des soldats entrèrent avec un prisonnier royaliste qu'ils venaient de surprendre. C'était un officier qui, après la déroute de l'armée de Charles, avait cherché à regagner les côtes afin de trouver les moyens de s'embarquer pour la France. Sir Patrick ordonna de lui délier les mains; puis faisant apporter près du foyer une nouvelle table :

— C'est aujourd'hui mon jour de naissance, dit-il, je veux finir joyeusement le repas que j'ai commencé; servez des rafraîchissements au cavalier et à ceux qui l'ont conduit. En ce moment, je ne veux être que son hôte, dans une heure je redeviendrai son juge.

Les soldats remercièrent et s'assirent à table près de leur prisonnier, qui semblait avoir pris courageusement son parti, et se mit à souper avec eux de bon appétit.

Cependant Patrick était revenu prendre place au banquet avec ses amis, et avait repris l'entretien interrompu par l'arrivée des soldats.

— Or donc, je vous disais, continua-t-il, qu'à quinze ans j'étais encore si chétif que tout le monde méprisait ma faiblesse ou en abusait pour me faire souffrir. J'avais eu d'abord à supporter les mauvais traitements de ma belle-mère, il me fallut bientôt endurer ceux de mes camarades. Le courage n'est chez l'enfant que le sentiment de sa force. Ma faiblesse me rendit lâche : loin de m'endurcir au mal, les brutalités auxquelles j'étais en butte me rendirent plus sensible à la douleur, plus tremblant devant elle. Je vivais dans un continuel effroi; mais je redoutais par-dessus tout la férule du maître : deux fois j'avais subi ce châtiment cruel, et j'en avais conservé un souvenir si terrible, que la seule pensée d'y être exposé de nouveau me faisait trembler de tout mon corps.

Je suivais, comme je vous l'ai déjà dit, les cours du collége de Westminster; les deux classes de ce collége étaient séparées par un simple rideau auquel il nous était expressément défendu de toucher. Un jour d'été, le sommeil me gagna au milieu d'une explication que le professeur nous faisait de la Poétique d'Aristote; un mouvement qui se fit dans la classe me réveilla en sursaut, et ayant failli tomber, je me rattrapai au rideau qui se déchira sous ma main, et une vaste trouée laissa voir la classe voisine. Les deux professeurs se détournèrent au bruit, et aperçurent en même temps le dégât qui avait été fait. On pouvait accuser aussi bien que moi l'écolier qui se trouvait dans la seconde classe, de l'autre côté du rideau; mais mon trouble me trahit, et le professeur m'ordonna avec colère de venir recevoir douze coups de férule. Je me levai en chancelant comme un homme ivre; j'essayai de parler pour demander grâce, mais la peur avait glacé ma langue, mes genoux se dérobaient sous moi, une sueur froide ruisselait dans mes cheveux; enfin, arrivé près du professeur, je tombai à genoux. La terrible lanière était déjà levée sur moi, lorsque j'entendis quelqu'un dire : — Ne le frappez pas, je suis le seul coupable. — C'était l'écolier placé de l'autre côté du rideau qui venait de parler. On le fit venir dans notre classe, et il reçut les douze coups de férule. Mon premier mouvement avait été d'arrêter ce châtiment injuste, en le réclamant pour moi; mais la force me manqua, et, une fois le premier coup donné, j'eus honte de parler.

Après avoir subi sa punition, l'écolier passa près de moi, les mains saignantes, et me dit à demi-voix, avec un sourire que je n'oublierai de ma vie :

— Ne t'accroche plus au rideau, petit, car la férule fait mal.

Je tombai à genoux en poussant des sanglots, et l'on fut obligé de me faire sortir.

Depuis ce jour, j'eus en horreur ma lâcheté, et je fis tout pour la surmonter. J'espère enfin y être parvenu.

— Et vous ne connaissiez point ce généreux camarade? demanda un des convives; vous ne l'avez jamais revu ?

— Jamais, malheureusement. Il n'était point de ma classe, et je quittai le collége de Westminster peu après. Ah! Dieu m'est témoin, ajouta Patrick avec une larme dans les yeux, que j'ai souvent demandé dans mes prières à revoir celui qui avait ainsi souffert pour moi, et que je donnerais plusieurs années de ma vie pour pouvoir heurter ici une fois mon verre contre le sien.

Dans ce moment un verre s'avança vers celui de Patrick, il leva les yeux avec étonnement : c'était le prisonnier royaliste qui lui offrait un toast en souriant.

— En mémoire du rideau déchiré de Westminster, sir Patrick, dit l'officier; mais, sur ma parole, la mémoire vous a fait défaut; ce n'est point douze coups que je reçus, mais bien le double, pour avoir exposé un autre à la punition en ne déclarant point de suite ma faute.

— Cela est vrai, je me le rappelle maintenant, s'écria le juge.

— Et votre digne professeur vous donna à faire, si je ne me trompe, à cette occasion, un discours latin sur les *iniquités volontaires*.

— Je me le rappelle, je me le rappelle, répéta Patrick; mais est-il possible que ce soit vous?... Oui, ajouta-t-il après l'avoir regardé, je reconnais ces traits... c'est lui, c'est bien lui... et dans quelle situation, et sous quel uniforme!...

— Sous celui de mon roi, sir Patrick. Gentilhomme et Ecossais, j'ai obéi à ce que l'on m'a enseigné comme un devoir. J'ai suivi mon père dans l'armée de Charles · mon

père est mort, et je vais en faire autant. Tout est bien; je ne demande qu'une chose: Dieu sauve le roi!

Après ces mots, l'officier retourna près des soldats et continua tranquillement son repas.

Mais Patrick était sombre et préoccupé. Le soir même, après avoir donné tous les ordres nécessaires pour que le prisonnier fût bien traité, il partit sans dire où il allait, et fut trois jours absent. Enfin, le quatrième jour, il arriva, et dit qu'on lui amenât l'officier royaliste.

— Va-t-on enfin me juger? demanda gravement celui-ci. Il est temps d'en finir, ne fût-ce que par humanité; je suis si bien chez toi, sir Patrick, que si j'y reste encore longtemps je finirai par regretter la vie.

— Lord Derby, dit le juge d'un ton ému, il y a vingt ans que tu me dis en me montrant tes mains sanglantes: — Ne t'accroche plus au rideau, car la férule fait mal. — Voici ta lettre de grâce, signée par le protecteur, mais, à mon tour, je te dirai: — Ne prends plus les armes contre le parlement, car Cromwell est difficile à fléchir.

A ces mots, sir Patrick et lord Derby se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et ils vécurent depuis ce temps dans la plus grande intimité, malgré la différence de leurs opinions politiques.

LA GROTTE DE NEPTUNE.

Pour le voyageur à qui les album, les récits, les guides et les impressions de voyages n'ont pas numéroté les jouissances, et, d'avance, classé les plaisirs en journées; pour le voyageur indépendant et accessible au véritable enthousiasme, les environs de Rome sont peuplés de délicieuses surprises et d'utiles délassements. Aux graves souvenirs, aux studieuses promenades de la ville éternelle, à la solennité de la plaine où se dressent les sept collines, il faut l'op-



(Vue de la grotte de Neptune, près de Tivoli.)

position du loisir et des frais ombrages de la Riccia, de Frascati, de Tivoli, ou d'Albano. Heureux celui qui, à la fin d'une semaine de laborieuses explorations, a choisi pour retraite à tout hasard dans la Maremme, le jour du dimanche où la foule répandue dans les rues de Rome obstruerait à ses regards le Colysée et le Forum; heureux surtout si le hasard lui ouvre la voie Tiburtine. Au quatrième mille il rencontrera le Teverone. Qu'il ne demande point à ses notes ou à sa mémoire si le pont Mammo est ainsi nommé de Julia Mammea, la mère d'Alexandre Sévère; si, détruit par Totila, il fut reconstruit par Narsis avant que le barbare eût pris le temps d'en disperser les matériaux; qu'il contemple plutôt avec délices les eaux du fleuve, moins renommé mais plus limpide que le Tibre. Bientôt une forte odeur de soufre lui annoncera le lac appelé le Tartare où nagent des îles flottantes; il passera auprès des bains d'Agrippa et du mausolée de la famille Plautia, et il traversera le fertile marais qui fut jadis la villa Adriane; après s'être arrêté peut-être à examiner le théâtre grec, le Pœcile et les Thermes, poursuivi par la grande voix de Rome, par le sourd retentissement de cloches que le vent lui jettera en passant, il cherchera des lieux plus agrestes et précipitera ses pas dans la vallée de Canope où les prêtres de Séraphis célébraient d'odieux mystères. Là, la bienfaisante influence des eaux donne à la verdure plus d'éclat et à l'air plus de fraîcheur; les cyprès, les pins aux larges cimes qui font un désert autour d'eux et dont l'ombre est mortelle aux arbustes et aux herbages, sont déjà remplacés par des hêtres et par des chênes verts, et le bruit des cascatelles annonce bientôt Tivoli; Tivoli, l'ancienne Tibur, dont l'origine grecque remonte à 462 ans avant la fondation de Rome, et qui, détruite, puis reconstruite par Totila, prit, au huitième siècle, le nom qu'elle porte aujourd'hui; Tivoli qui, chantée par Horace, est encore, comme

au temps du poëte romain, un délicieux séjour. C'est là que l'ancien Anio se précipite d'un rocher élevé sur la pointe duquel on admire ce joli temple de la sibylle, dont nous avons donné une vue dans un des numéros de notre première année. La grotte de Neptune, que nous représentons aujourd'hui, offre une des retraites les plus solitaires et un des points de vue les plus favorables de cette grande chute dont l'art a dirigé de telle sorte les jeux, qu'Horace ne reconnaîtrait plus peut être ces lieux mêmes qu'il a décrits. Le lit du fleuve, étagé en amphithéâtre par une disposition naturelle que la main de l'homme a favorisée, ondule maintenant en ressauts où écument les cascatelles dont le bruit adouci ne se confond point, dans la grotte de Neptune, avec celui des forges voisines, souvent hostiles au charme de ces beaux lieux et au repos de cette contrée.

Marâtre, *parâtre.* — Les femmes et les philologues peuvent se plaindre de ce que notre langue a conservé le mot *marâtre*, dont elle n'a retenu que l'acception défavorable, sans conserver aussi l'ancien terme corrélatif *parâtre*. Ce terme était nécessaire, puisqu'il faut y suppléer aujourd'hui par sa définition : *Beau-père à l'égard des enfants d'un autre lit.* Il est resté dans quelques patois méridionaux.

RÈGLES DE L'ART DE NAGER.

Nager est la faculté de se maintenir sur l'eau, de s'y diriger en tous sens et d'y plonger.

Cette faculté dans l'homme n'est pas naturelle, c'est le résultat de combinaisons d'idées, c'est un art qu'il peut élever à une perfection plus ou moins grande.

L'homme qui, pour la première fois, tombe à l'eau, ou qui perd pied en y pénétrant de lui-même, précipite en vain ses mouvements locomoteurs : ces mouvements ne font que s'opposer les uns aux autres avec incohérence et sans aucun ensemble; l'homme se noie si l'on ne vient promptement à son secours.

Cependant un exercice réfléchi lui apprend peu à peu à connaître, à apprécier son action dans l'eau. Il observe ce qui se passe chez les animaux qui nagent, et il imite les mouvements soit du quadrupède, soit de la grenouille dont les membres ont un rapport plus direct avec les siens. Enfin, il finit par acquérir l'art de se maintenir sur l'eau, et de lutter contre ce fluide avec plus d'avantages même que les animaux terrestres.

Or, l'art de nager consiste dans l'heureuse application des principes suivants :

1° Repousser l'eau pour y trouver un point d'appui qui sera d'autant plus résistant que l'action sera plus vive et qu'on opposera une plus grande surface.

2° Détruire le moins possible l'effet produit en dissimulant les surfaces qui s'opposent à l'eau, et en ne brusquant point les mouvements de *retour* nécessaires pour recommencer l'action.

Il est un autre principe que nous indiquerons plus loin, et qui préside à la conservation de l'équilibre dans toutes les positions possibles.

Si l'homme ne nage pas dès sa première entrée dans l'eau, c'est parce que sa marche naturelle ne répond point aux deux conditions dont nous venons de parler; et s'il n'en est pas de même des animaux, cela tient à ce que la continuation de leurs mouvements ordinaires de locomotion présente dans l'eau alternativement une résistance d'avant en arrière dont l'effet n'est pas détruit par le mouvement contraire du retour des membres. Dans le premier cas, les membres s'allongent brusquement; dans le second, ils s'arrondissent et divisent l'eau avec plus de facilité. Ajoutons encore que la position horizontale, qui est habituelle chez les animaux, leur donne l'avantage de maintenir tout naturellement les voies aériennes au-dessus de la surface de l'eau et de présenter une résistance plus grande à tout effort qui tendrait à les enfoncer.

Certains écrivains ont prétendu que si l'homme n'avait pas peur, il se maintiendrait sur l'eau par sa seule légèreté spécifique. Cette opinion est loin de pouvoir être généralisée. Le fait est vrai pour quelques individus, et surtout quand il s'agit de l'eau de la mer; mais dans l'eau douce des rivières et des étangs, il en est peu qui jouissent de cet avantage.

Voici ce qui se passe : le nageur enfonce jusqu'à ce qu'il ait déplacé un volume d'eau égal au poids total de son corps. Si ce poids est plus grand que celui de l'eau, il gagnera le fond ; s'il est égal, il restera indifféremment à la place où une force étrangère l'aura fait pénétrer; et s'il est plus léger, une partie de son corps restera hors de l'eau. La facilité que nous avons à nous soutenir sur l'eau dépend donc de notre pesanteur spécifique. Plus nous serons léger, par rapport au fluide que nous déplaçons, plus nous nous élèverons à sa surface, d'où il résulte qu'en prenant de l'embonpoint on flotte mieux, puisque l'on acquiert un volume plus considérable par une augmentation du tissu cellulaire qui est plus léger que l'eau.

La pesanteur spécifique n'est pas également répartie dans toutes les régions du corps. Les jambes et les cuisses sont généralement plus lourdes que l'eau, tandis que la tête soutenue par la cavité de la poitrine est beaucoup plus légère. Il en résulte que le déplacement total qui fait flotter le corps entier se fait de manière à ce que la poitrine occupe toujours la partie supérieure. De plus, il est de loi générale que tous les corps allongés qui flottent se mettent en équilibre suivant leur plus grande dimension. Le corps du nageur subissant cette loi, sera incessamment sollicité à prendre la position horizontale, et la charpente osseuse qui occupe les parties postérieures étant plus lourdes que les parties antérieures, le nageur se trouvera naturellement sur le dos, renversant la tête en arrière pour mieux respirer.

Il est des personnes qui possèdent la faculté assez rare de rester, sans mouvement, les pieds aussi bien que la tête hors de l'eau. D'autres se soutiennent également, mais les pieds plus ou moins abaissés vers le fond; il en est dont les parties inférieures du corps seraient assez lourdes pour entraîner la tête, de manière à gêner et même à supprimer la respiration, si le nageur ne faisait rien pour se mettre à flot.

En aspirant, la poitrine se gonfle, acquiert plus de volume, et le corps s'élève d'autant; en chassant l'air des poumons, le contraire arrive et le corps enfonce. C'est au nageur à combiner ces deux actions pour rester sans bouger sur la surface de l'eau, dont la grande agitation meme ne pourrait l'empêcher de flotter. Mais la personne qui n'est pas familiarisée avec l'eau et qui a peur, fait des mouvements désordonnés, dont les uns tendent à l'enfoncer, et dont les autres en l'élevant déterminent, lorsqu'elle descend, une vitesse acquise qui lui fait dépasser la ligne de flottaison. Cette personne s'agitant ainsi sans posséder l'art de combiner ses mouvements se noierait infailliblement.

Maintenant si nous recherchons le centre de gravité du corps humain, nous verrons qu'il est situé un peu au-dessous du creux de l'estomac vers la partie postérieure. C'est à cet endroit que le corps, s'il était suspendu, se tiendrait en équilibre, et c'est là où se trouve, pour ainsi dire, le pivot de tous les mouvements.

La tête, étant habituellement hors de l'eau, est (comparativement aux autres parties du corps qui y sont plongées, et qui par conséquent ont perdu de leur poids(d'un poids énorme et d'autant plus grand qu'elle agit à

l'extrémité du levier. La position de la tête produit donc un grand effet pour rétablir ou déranger l'équilibre. C'est elle qui doit gouverner toutes les postures qu'on voudra prendre en la mettant en opposition avec les parties inférieures. Celles-ci, à leur tour, si la tête ne bouge pas, pourraient détruire et rétablir l'équilibre, quoique avec moins de puissance.

En mettant en pratique ce principe d'équilibrer le corps, le nageur peut prendre et conserver dans l'eau toutes les positions qu'il voudra, si sa légèreté spécifique lui permet de respirer sans recourir à des mouvements de natation.

Supposons le nageur immobile dans l'eau, les deux bras étendus le long du corps ou écartés d'une manière symétrique, par exemple dans la direction horizontale. On conçoit de suite, si l'on veut rassembler ce que nous avons dit, que la pesanteur spécifique le fera flotter la tête au-dessus de l'eau; le centre de gravité maintiendra la poitrine à la partie supérieure; et le nageur ainsi couché sur le dos, sentira ses pieds rester plus ou moins vers le fond. En portant sa tête en arrière, de manière à ce que les voies aériennes restent toujours libres, le corps fera un mouvement de bascule et les pieds arriveront à la surface. Certains nageurs, et ils sont rares, possèdent une constitution physique qui leur permet de se reposer ainsi autant qu'ils veulent dans un parfait repos et respirant à l'aise. Si, dans cette position, on baisse la tête comme pour regarder les pieds, ceux-ci enfoncent; de sorte qu'en faisant un plus grand effort pour se relever, on reprend naturellement la station verticale. On peut encore dépasser cette verticale pour se retourner sur le ventre; mais alors le centre de gravité occupant la partie supérieure du corps, sollicite celui-ci à se retourner, à moins qu'on ne forme balancier avec les bras pour opposer un contre poids suivant l'occurrence, ou bien encore que l'on ait recours aux mouvements de natation.

Le balancement du corps vers les parties latérales à droite ou à gauche se fait également d'après les mêmes principes d'équilibre, principes qui régissent les corps flottants, et dont s'inquiètent fort peu la plupart des nageurs. Cependant, leur observation est d'une haute importance, si l'on ne veut pas agir en aveugle et se laisser ballotter par l'eau au lieu d'en maîtriser l'action.

Revenons maintenant aux mouvements à effectuer pour la locomotion. Bien pénétré du principe que nous avons déjà énoncé en d'autres termes, savoir « que la résistance de l'eau s'accroît en raison de la grandeur des surfaces et de la rapidité des mouvements, » nous établirons, en règle générale, que ces mouvements de même que les poses du nageur, doivent se faire autant que possible sans gêner les habitudes du corps.

Action des mains.

Nous pouvons assurer que dans toute espèce de natation, l'action des mains se réduit à deux mouvements opposés, combinés en force et en direction, suivant l'effet qu'on veut produire.

La main ouverte et les doigts rapprochés chassent l'eau vivement pour y trouver un point d'appui qui soulève le corps ou le jette du côté opposé. Puis, dans les mouvements de retour nécessaires pour recommencer l'action, la main dissimule sa surface en n'offrant plus que sa partie tranchante afin de couper l'eau sans efforts et avec le moins de résistance possible.

Les bras agissent absolument comme des rames. Ils produisent le même effet. Ils se meuvent tantôt comme les avirons qui se trouvent sur les flancs du bateau, sauf que les mouvements de retour se font ordinairement dans l'eau au lieu d'en sortir. Nous appellerons ce mouvement *agir en aviron*. Tantôt les mains imitent le va et vient de la *godille* ou aviron qui agit seul derrière le canot en déployant des *demi-cercles* sans abandonner entièrement la résistance de l'eau. Le nageur étant sur le dos, les bras allongés le long du corps, et les mains exécutant de légers mouvements de godille, ses pieds s'élèveront toujours et se maintiendront au niveau de la tête.

L'emploi de la main agissant en aviron aide à précipiter les divers mouvements de bascule que l'on effectue avec la tête. Par exemple, quand on est sur le dos, en portant les bras en arrière, afin de les ramener fortement en avant et chassant l'eau du plat de la main, on reviendra tout-à-coup dans la position verticale.

Avec une pareille manœuvre, si l'on tenait la tête en arrière pour éviter le mouvement de bascule, on nagerait en arrière sans se servir des pieds; mais il est encore de règle générale de ne pas abuser de la force des bras qui ne doivent servir que rarement à la locomotion: cet emploi est du ressort des jambes. Les bras doivent servir habituellement à soulever la tête pour faciliter la respiration, à maintenir le corps en équilibre, et à le conserver dans la direction qu'on veut suivre.

Action des jambes.

Il est évident que si l'homme pouvait, ainsi que les animaux, nager comme il marche, il emploierait ses forces musculaires suivant le mode d'action auquel elles sont propres et en tirerait le plus grand avantage possible; mais la petite surface que présente la plante des pieds ne produit pas une résistance assez grande, et d'ailleurs cette surface étant à peu près la même au retour de la jambe, ce second mouvement, quoique fait avec moins de vivacité, détruirait en grande partie l'effet du premier. Le nageur est donc obligé de recourir à des mouvements en dehors de ses habitudes. Cette surface qui manque sous la plante des pieds, il la trouve sur les parties latérales et internes de ses jambes et de ses cuisses, en donnant un coup de jarret bien écarté et rapprochant vivement les jambes. L'action musculaire agit obliquement et produit un effet semblable à celui de la queue de poisson. Les jarrets tendus après ce mouvement sont dans les meilleures conditions pour laisser filer le corps en avant, et les mouvements de retour se font tout naturellement en rapprochant les talons près du corps pour reproduire une seconde impulsion. Cette action générale des bras et celle des jambes que nous avons voulu décrire une fois pour toutes, étant combinées ensemble pour concourir au même but, constituent les diverses méthodes de nager. Nous allons passer en revue les principales.

Faire la planche.

C'est se maintenir sur le dos, ainsi que nous l'avons dit; mais, ici, on sort du repos pour faire exécuter aux deux mains le double mouvement de la godille, c'est-à-dire que chaque main en se portant de côté et s'écartant du corps par un mouvement de demi-cercle enfonce et revient au point de départ par le même chemin, de manière à sentir la résistance de l'eau en descendant, et à l'éviter en remontant. On caresse, pour ainsi dire, le fluide par des mouvements plus ou moins développés et précipités.

Il est inutile d'entrer dans des détails d'exécution en faisant remarquer qu'en allongeant les bras l'action est plus directe pour soulever les jambes; qu'en les raccourcissant on agit plus particulièrement pour soulever le haut du corps; qu'en agissant plus fortement d'une main que de l'autre, on tournera du côté opposé, et ainsi de suite.

Cette natation est utile pour franchir, sans toucher le fond, un endroit où il y a peu d'eau, pour aborder conséquemment au rivage, pour éviter les herbes, et enfin pour laisser reposer un instant les jambes sans discontinuer l'action progressive.

Nager sur le dos

C'est faire la planche en ajoutant encore l'action des jambes, ainsi que nous l'avons décrite, afin d'avancer plus rapidement.

Quelques nageurs quittent les mouvements de la godille pour lancer les deux bras en arrière et hors de l'eau afin de les ramener vivement le long du corps. Ils effectuent ainsi le mouvement de l'aviron. Cette méthode est défectueuse à cause de la fatigue qu'on se donne pour un faible résultat, et que les bras étant dégagés de l'eau et se portant en arrière sont dans les conditions les plus favorables pour faire enfoncer la tête et la poitrine. Il est préférable de conserver les mouvements de la godille sans dégager les bras de l'eau, mais alors on agrandit et l'on force ces mouvements.

Faire la demoiselle.

C'est conserver la position verticale. Les bras font office de balancier pour maintenir l'équilibre, soutenir et diriger le corps pendant que les jambes actionnent comme de coutume. On peut les faire agir l'une après l'autre avec l'attention de réserver les mouvements vifs pour les impulsions de haut en bas.

La brasse.

La brasse est à juste titre la méthode classique; c'est de toutes les combinaisons de mouvements la plus importante et la mieux entendue pour obtenir une progression de longue durée. Nous allons la décrire suivant l'ordre et l'harmonie des mouvements. (Voy. les fig., p. 224.)

Point de départ. — Les mains jointes et rapprochées du corps. Les jarrets ployés, les talons réunis et la pointe du pied haute. (Voy. p. 224, fig. 1.)

Impulsion. — Un temps et deux mouvements :

Premier mouvement : Allongez les bras mollement en avant en donnant le coup de jarret bien écarté (fig. 2.)

Deuxième mouvement : Rapprochez vivement les jambes, les jarrets tendus, les talons sur la même ligne (fig. 3.)

Respiration. — Un temps et deux mouvements :

Premier mouvement : Ecartez les bras en sentant obliquement de haut en bas la résistance de l'eau avec le plat de la main. Pendant ce temps ployez les jarrets (fig. 4.)

Deuxième mouvement : Sentez encore la résistance de l'eau en enfonçant les mains d'avant en arrière pour les ramener sous la poitrine et près du corps.

Les talons toujours réunis, pour reprendre la position du départ.

On profite de la double action des mains pour renouveler l'air de la poitrine en commençant ici, comme en toute autre circonstance, par la respiration suivie promptement de l'aspiration.

Le bon nageur fera ces mouvements avec vigueur et souplesse. Au moment de l'impulsion, surtout quand il nage dans l'eau douce et qu'il veut aller vite, il enfoncera la tête pour soulever les jambes afin de présenter moins de résistance.

La marinière.

Le corps est légèrement penché sur le côté, le bras inférieur reste tendu en avant pour mieux fendre l'eau et soulever la tête par un mouvement de godille, pendant que le bras supérieur aide l'impulsion des jambes en se portant chaque fois avec force le long du corps et d'avant en arrière.

Cette méthode peut être fort utile au nageur, notamment au nageur militaire, pour voir ce qui se passe sur une rive. Elle est une modification de la brasse, et, plus vive que celle-ci, elle peut servir à franchir un courant, et à se porter promptement d'un endroit à un autre. Mais la respiration se trouve gênée, et la fatigue du bras qui vient ainsi empiéter sur le service des jambes fait quitter bientôt cette allure pour revenir à la brasse.

La coupe.

La Coupe est une marinière à deux mains; c'est la natation la plus difficile et la plus élégante. Aussi les forts nageurs s'empressent-ils de la développer de temps en temps devant les amateurs avec toute l'ostentation de gens qui veulent conserver leur rang.

Dans la *coupe*, chaque bras alternativement fait les mêmes mouvements.

Etablissons pour point de départ le bras tendu en avant, le second bras allongé en arrière le long du corps, les jarrets tendus et les jambes rapprochées; la tête enfoncée un peu pour faciliter le corps à s'étendre dans la position horizontale. La main de l'avant effectue un double mouvement de godille pour soulever la tête et laisser respirer. Après s'être portée en dehors puis en dedans, elle passe rapidement sous la poitrine pour faire effort dans l'eau avant de sortir en arrière. Pendant ce temps, le bras de l'arrière se dégage légèrement de l'eau, et passe tendue et horizontalement au-dessus de la surface pour se porter en avant en tenant la première phalange des doigts ployée, ce qui donne à la main une forme concave. Les jambes se rapprochent du corps au moment de la respiration; et lorsque le coup de jarret se donne, la main de l'avant s'ouvre et la tête se baisse.

Tous ces grands mouvements qui se font avec plus de précipitation et de force que ceux de la brasse sont nécessairement fatigants et gênent beaucoup la respiration. Néanmoins la coupe, de même que la marinière, est utile pour agir avec promptitude mais momentanément.

Plonger. — Sonder. — Faire le pied-devant ou la tête. — Dangers.

En terminant cette description des principales méthodes de nager, nous recommanderons avec instance aux personnes qui prennent goût à la natation de plonger souvent pour s'accoutumer à l'eau et n'être jamais effrayées ou désagréablement impressionnées si elles y tombaient par mégarde, ou si, en nageant, la vague venait à l'improviste leur passer sur la tête.

On ne doit pas craindre d'ouvrir les yeux au fond de l'eau pour s'accoutumer à y distinguer les objets. La légère cuisson qu'on ressent en arrivant à l'air si l'on sort d'une eau sale ou sablonneuse se dissipe presque aussitôt.

Il en est de même du bourdonnement désagréable occasionné par l'eau qui s'introduit dans les oreilles.

Si l'on veut *sonder* la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on se trouve, il faut s'élever autant que possible par de vigoureux coups de jarrets les bras en l'air. Le corps mis ainsi à découvert imprime une vitesse de descente qui suffit pour le faire pénétrer à une assez grande profondeur; puis, cet effet complètement détruit par la résistance de l'eau, la légèreté spécifique du nageur reprend le dessus et suffirait seule pour le ramener à la surface s'il ne faisait aucun mouvement; mais les bras, en s'abaissant rapidement, et les coups de jarrets que l'on peut ajouter accélèrent le retour à la surface.

Pour plonger long-temps et explorer le fond de l'eau, on fait la bascule la tête la première et les jambes en l'air. On nage entre deux eaux comme à l'ordinaire en se dirigeant au moyen des bras et en cherchant à résister contre l'effort de la poitrine qui, par sa légèreté, tend constamment à redresser le corps.

Le temps pendant lequel un homme peut rester dans l'eau dépend de son tempérament et de l'habitude qu'il a pu contracter dès son enfance. C'est beaucoup de rester une minute privé d'air, quelques personnes restent au fond de l'eau pendant deux et trois minutes.

Si l'on veut croire certains voyageurs et ajouter foi aux écrits des anciens, on apprendra que les pêcheurs d'huîtres, de perles et de corail, que les plongeurs employés à retirer du fond de la mer des objets naufragés et ceux qui se rendaient utiles dans les armées, restaient non pas des minutes mais des heures sous l'eau. Nous ne pouvons apprécier *à priori* jusqu'à quel point l'exercice, une constitution des plus favorables, et des moyens ingénieux peuvent amener l'homme à un résultat qui dépasse les faits ordinaires; mais il est probable que l'exagération entre pour beaucoup dans ces sortes de récits; il en est de même des trajets immenses que l'on dit avoir été effectués par des nageurs, et des profondeurs qu'ils ont pu atteindre au fond des eaux. En nous arrêtant seulement aux faits qui se passent sous nos yeux, nous avons acquis la certitude que l'homme peut rester de cinq à six heures au-dessus de l'eau, parcourir des espaces d'une à deux lieues, et supporter pendant quelques minutes la pression de l'eau à des profondeurs de plusieurs brasses. En admettant toujours qu'aucun auxiliaire ne vînt au secours du nageur, nous n'avons aucun procédé à indiquer pour augmenter la faculté naturelle de séjourner sous l'eau. Nous ne savons pas ce qu'on doit attendre de l'huile qu'on prétend qu'il faut mettre dans la bouche; mais il est possible que l'air renfermé dans les poumons et qui se dilate par la chaleur animale, produise une gêne qu'il soit possible de diminuer en le laissant de temps en temps échapper un peu par la bouche, comme on chasse une bouffée de tabac.

Nous conseillons aux baigneurs de ne jamais se mettre à l'eau pendant qu'ils seraient en sueur, et d'attendre trois à quatre heures après le repas.

Pour éviter la sensation désagréable de la fraîcheur de l'eau, il faut s'immerger subitement. On se jette à l'eau de toutes les manières quand la hauteur n'est pas grande, mais aussitôt qu'elle dépasse un ou deux pieds, on donne, avec d'autant plus de précaution que la chute sera grande, ce qu'on appelle un *pied-devant* ou une *tête;* toutes les autres manières de se jeter à l'eau ne sont que les modifications de celles-ci. En donnant le pied-devant, on doit pénétrer dans l'eau le corps droit et la tête penchée en arrière. On peut encore pour plus de précaution croiser les jambes, et porter une main sous le nez et l'autre à l'enfourchure, pour éviter l'effet du premier choc.

Dans le second cas, on se lance la tête la première, les bras en avant, et les jambes tendues et rapprochées.

Il faut toujours choisir un endroit suffisamment profond, et dans le doute, avoir soin de tomber obliquement en présentant les mains sur leur plat, ce qui ramène le corps à la surface sans lui donner le temps d'enfoncer.

Nous terminerons cet article en disant un mot sur les dangers ou prétendus dangers auxquels le nageur est exposé.

On a beaucoup parlé d'herbes et de tourbillons. Il est certain qu'il est pénible et désagréable de nager au milieu des herbes, mais on ne va pas exprès dans de pareils endroits, et si on en rencontre sur son passage, on les évitera en nageant sur le dos. Le danger de s'y trouver arrêté me paraît être plutôt dans l'imagination du nageur que dans la réalité; néanmoins, si pareille chose arrivait, il ne faudrait pas s'effrayer ni résister de vive force. On doit se dégager doucement et successivement avec les mains après avoir, avant chaque tentative, rempli sa poitrine d'air.

Les forts tourbillons sont excessivement rares. On les connaît et on les évite; si cependant on y était entraîné malgré soi, on se laisserait d'abord aller à l'impulsion de l'eau, puis on s'aiderait de quelques mouvements de brasse au moment où le courant lui-même, après vous avoir attiré vers le fond, vous reporterait plus loin à la surface; car il faut bien que l'eau courante ait son issue.

Les véritables dangers sont principalement dus à l'imprudence. On se baigne à la mer, près de l'embouchure d'un fleuve ou vers l'extrémité d'un promontoire, et l'on est entraîné au large par un courant que l'on n'a pas la puissance de vaincre; l'on veut encore aborder sur un fond de vase ou de sables mouvants, sur des rochers où l'on peut se blesser. Dans les rivières navigables, on ne prend pas soin d'éviter la corde de halage des bateaux. On approche trop près de ces bateaux qui peuvent passer sur le nageur ou le choquer en passant. On aborde sans attention des bateaux ou des *trains* en repos, mais du côté du courant dont la force, malgré vos efforts, vous pousse au-dessous.

Il est facile d'éviter tous ces dangers; et l'on peut dire, qu'avec des précautions convenables, le nageur n'a vraiment plus à craindre qu'un coup de sang, ce qu'il n'éviterait pas à terre, ou bien, étant isolé, une faiblesse, ou de fortes crampes. Il faut donc se mettre en état de parer aux circonstances imprévues, en ajoutant au sang-froid et à la prévoyance une assez grande habitude de l'eau pour ne point en être effrayé ou incommodé.

La Brasse. — Départ et aspiration.



(Quatrième mouvement.)

Impulsion.



(Premier mouvement.)



(Deuxième mouvement.)

Respiration.



(Troisième mouvement.)

La justice est la première vertu de celui qui commande, et la seule qui arrête la plainte de celui qui obéit.

Diderot.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

SUR L'ATTITUDE DU CORPS.



(Une Contredanse ridicule, illustration de l'ouvrage d'Hogarth intitulé *Analyse de la beauté.*)

Cette gravure a été publiée pour servir d'éclaircissement au livre de *l'Analyse de la beauté*, dont nous avons déjà indiqué les principaux axiomes (1835, p. 378). Voici l'explication qu'Hogarth lui même donne de cette planche dans le chapitre XVI, qui traite de *l'attitude*.

« L'idée générale d'une attitude et d'une action peut s'indiquer par un très petit nombre de coups de crayon. Il est facile, par exemple, de concevoir que l'attitude d'une personne attachée sur une croix peut être représentée par deux simples traits qui se coupent par le milieu en forme de X.

» Afin de montrer combien il faut peu de lignes pour exprimer ainsi une première pensée, j'ai tracé le croquis d'une contredanse où les attitudes, sauf celles de deux figures élégantes, sont toutes ridicules.

» Deux portions de cercle ont servi à indiquer la femme âgée et son partner au fond de la salle, à droite du lecteur. — Une courbe et deux lignes droites à angles droits représentent le gros homme qui danse de tout cœur en dépit de son ventre et s'évertue à allonger ses membres. — Voulant renfermer une figure dans un cercle, j'ai ensuite tracé le buste de la grosse femme que l'on aperçoit entre le personnage précédent et le maigre et long citoyen à perruque à bourse qui forme une sorte de *X*. — La partner de ce dernier, femme roide et guindée, vêtue en amazone, tire les coudes en arrière de manière à former un *D*; une ligne droite indique en bas la roideur de son jupon, qui est d'une forme mesquine, faute d'étoffe. — Un Z m'a donné la position angulaire que l'homme à perruque à nœuds affecte avec ses coudes et ses genoux. — Le buste de sa corpulente danseuse figure encore en *D* qui, changé en *P*, reproduit la forme droite des plis du derrière de la robe. — Un as de carreau m'a fourni l'esquisse de l'intrépide petit homme sautillant, à perruque à deux marteaux, qui vient ensuite — Un *L* double est la base de l'attitude des bras et des mains de la disgracieuse et maigre partner du petit homme. — Enfin deux lignes légèrement ondoyantes m'ont servi à indiquer les mouvements plus gracieux des deux figures qui semblent conduire la danse.

» La salle de danse est ornée avec intention de statues et de tableaux qui concourent à rendre ma pensée intelligible. A côté du joueur de basson dont l'on aperçoit l'instrument, à gauche, Henri VIII forme un *X* parfait avec ses bras et ses jambes. La figure de Charles I est composée de lignes moins variées que celles de la statue d'Edouard VI. Le médaillon que l'on voit au-dessus de sa tête offre la même espèce de lignes, tandis que celui qui est placé au-dessus de la reine Elisabeth, de même que la statue de cette princesse, sont dans un goût tout à-fait opposé, ainsi que les deux autres figures en bois au bout de la salle. »

Ces exemples ont surtout pour objet de démontrer, par les diverses combinaisons de lignes plus ou moins ondulées, le principe que veut établir l'auteur, c'est-à-dire « la supériorité de la ligne ondoyante pour exprimer la beauté, et de la ligne serpentine pour exprimer la grâce. » Dans le chapitre XVII où il traite *de l'action*, il applique ainsi sa théorie au divertissement de la danse. « Les lignes que forment plusieurs personnes dans une contredanse ou danse figurée font un agréable effet, lorsqu'on peut embrasser d'un seul coup d'œil toute la figure, ainsi que cela a lieu des loges hautes d'une salle de spectacle. La beauté de cette espèce de danse mystique, comme l'appellent les poëtes, dépend de ce que les danseurs se meuvent dans une variété de différentes lignes parmi lesquelles la ligne serpentine doit tenir la première place et qui sont disposées d'après les règles de la complication, etc. Les danses des peuples barbares ne

sont composées que de sauts, et de gambades brusques et désordonnées, en tournant en rond, ou en courant en avant et en arrière, avec des mouvements cnovulsifs et des attitudes forcées. »

On remarquera, par occasion, et tout en faisant la part de la caricature, les traits de mœurs conservés par Hogarth dans cette représentation d'un bal anglais au milieu du dernier siècle. Les costumes, le caractère de la danse, les chapeaux sur le plancher, les guêtres que l'on attache à l'homme qui sort du bal, pour garantir sa chaussure, sont autant de détails que ne dédaignera pas une curiosité réfléchie.

(Voyez, sur la danse, 1834, p. 202; 1836, p. 90 et 202.)

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.
(Deuxième article.)

CHANTS NATIONAUX DE LA BOHÊME.

Ce fut vers le sixième siècle que la langue bohémienne, qui n'est elle-même qu'une des branches du grand rejeton slave, commença à se constituer. Mais les plus anciens documents littéraires qu'on ait pu retrouver de cette langue remontent seulement au neuvième siècle, époque à laquelle la nation bohémienne se convertit au christianisme. Le plus vieux document qui existe de cette littérature est l'hymne suivante, composée dans le dixième siècle, par Adalbert, second évêque de Prague :

Seigneur, aie pitié de nous;
Jésus-Christ, aie pitié de nous.

Toi, sauveur du monde entier,
Sauve-nous et écoute nos voix, Seigneur.

Donne-nous à tous, ô Seigneur,
L'abondance et la paix sur cette terre.

Rien de plus primitif que ce chant, rien qui soit plus rigoureusement l'expression de ces besoins matériels qui seuls se font sentir dans la jeunesse soit de l'homme, soit des peuples. Les Bohémiens racontent que, dans le douzième siècle, ce cantique entonné par leurs soldats sur le champ de bataille effraya les chevaux des ennemis et jeta le désordre parmi ceux-ci.

Tout ce qui reste de vraiment curieux des anciens poëtes bohémiens a été publié en 1819, par *Hanka*, sous le titre de *Rukopis kralodworsky* (manuscrits de la cour de la reine). Le texte primitif est accompagné d'une version en langue moderne; les pièces de ce recueil ont généralement un air de parenté avec les poésies espagnoles composées lors de l'occupation des Maures. Nous citerons pour preuve le poëme suivant, qui appartient à la fin du quinzième siècle.

Défaite des Saxons.

« O toi, soleil ! toi, notre amour ! pourquoi nous regardes-tu ainsi tristement? pourquoi n'envoies-tu plus que de pâles rayons sur les Bohémiens opprimés? — Dis-nous où est allé notre prince, dis-nous où sont restées nos armées. — Lui!... il a fui à la cour d'Otto... Pauvre contrée orpheline!... Qui te sauvera, toi?... Qui détournera de toi la main du malheur? Regarde. — Les armées de nos ennemis approchent! Quelle longue ligne de bataillons descend le chemin de la montagne et se précipite sur nos vallées. Pauvre peuple!... Il fallait leur donner ton or, ton argent, tout ce que tu possédais; et tes cabanes, et les misérables huttes de tes pères, leurs soldats les brûlaient. — Ah! ils volaient notre or et notre argent, ravageaient et incendiaient nos demeures, chassaient nos troupes; et maintenant ils marchent sur Trosky. Ne pleure pas, ne pleure pas, paysan peureux; bientôt tu verras croître et reverdir dans les plaines de la Bohême l'herbe que l'ennemi a foulée de son pied; bientôt nous pourrons y cueillir des fleurs pour tresser les couronnes de nos héros. Regarde, la semence du printemps commence à éclore; bientôt le bonheur nous accompagnera. — Voilà déjà notre sort qui change.

» Regarde!... car Benesh Hermanow appelle tout le peuple au conseil, et le peuple chassera les Saxons. Parti de la forteresse escarpée, son torrent se précipite à travers les forêts et les champs; il s'avance ayant pour armes des fléaux, et fond sur l'ennemi. — Benesh, Benesh est le premier; pleins de courage et de fureur tous avancent. — Ils crient vengeance! — Vengeance sur les destructeurs de notre terre! — Vengeance sur la race saxonne! — Vengeance, éclate dans nos armées! — Vengeance, enflamme chaque cœur! — Vengeance, brille dans chaque regard! L'un et l'autre profèrent de sauvages menaces. Ils se mêlent les uns aux autres; les bâtons croisent les bâtons, les lances frappent les lances, et le choc des corps éclate dans l'air comme un craquement de la forêt; les épées en se heurtant envoient des jets de lumière semblables à ceux de la foudre: des sons affreux, des voix terribles épouvantent les daims de la forêt, les oiseaux du ciel; les échos de la vallée viennent frapper les derniers sommets des montagnes qui les renvoient de nouveau vers la terre : les fléaux et les sabres, en se choquant, imitent la voix solennelle de la mort. Les armées restèrent ainsi stables et invincibles, les pieds enracinés dans le sol. Benesh escalada une des roches de la montagne et leva son épée vers la droite de son armée; mais sa force sembla faiblir; alors son arme tourna vers le flanc gauche, là était sa vraie force; ses soldats gravirent les rochers entr'ouverts, et de là lancèrent d'énormes blocs de pierre sur l'ennemi. — Ecoutez, la bataille est rallumée; — écoutez vers la plaine. — Des gémissements! — Ah! ils se plaignent; ils fuient, les Germains!... Ils tombent!... — La bataille est gagnée. »

Les plus beaux chants bohémiens du quinzième siècle sont les hymnes hussites. On en cite une surtout, composée en 1480, par *John Von Trotznow*, plus communément connu sous le nom de Zizka : c'était le chant des armées hussites s'avançant vers l'ennemi.

Hymne des Hussites.

« Vous, champions, qui maintenez les éternelles lois de Dieu, implorez encore son nom, invoquez sa présence, et bientôt le bruit de vos pas tiendra vos ennemis immobiles de crainte.

» Pourquoi trembler et plier; celui pour qui vous combattez ne veille-t-il pas sur vous? vie, amour, tout ce qui est cher découle de sa sainte volonté; et il endurcira vos cœurs, et il vous donnera de la force contre le mal.

» Et vous recevrez du Christ mille béatitudes; en échange de cette vie terrestre sitôt passée, il vous donnera l'éternité. Car celui qui meurt pour la vérité vivra éternellement.

» Levez donc vos lances bien haut, vous, hommes aux fortes paroles, car la valeur vous tiendra lieu d'armes plus meurtrières; et vous combattrez bravement, serviteurs du Seigneur.

» Pourquoi redouteriez-vous vos ennemis, quel que soit leur nombre? Dieu pourrait-il vous abandonner? Non!... Pour lui et avec lui vous disperserez les vaines et orgueilleuses armées de vos ennemis.

» N'avez-vous pas compris votre ancien proverbe? — Ecoutez : « Bohémiens, il est glorieux de servir un noble » chef, de porter sa bannière et d'élever bien haut son » étendard de victoire. »

» Vous, profanateurs et bandits, voyez le péril qui vous entoure. Vous restez là suspendus sur un gouffre de ténèbres et de misères, où l'avarice et la fraude ne tarderont pas à vous abîmer.

» Pensez-y, pensez-y, tandis que vous le pouvez encore; fuyez le danger, profitez du jour, hommes im-

prudents. C'est à celui qui glisse de veiller sur les pas débiles d'autrui.

» Au moment du sanglant combat, un seul mot : — Prenez vos armes pour le bon droit; — et Dieu, votre seule vraie force, animera votre bras; — mais n'épargnez personne, ne faites grâce à qui que ce soit. »

Du reste, les Bohémiens ne célèbrent pas seulement dans leurs chants les faits glorieux de leur histoire; tout devient l'occasion de poésies et de fêtes pour ce peuple expansif et plein d'imagination.

A peine les premiers jours de printemps commencent-ils à briller, que toutes les populations affluent sur les places publiques et font retentir l'air de leurs chansons et du bruit de leurs rondes. Improvisateur comme l'italien, le bohémien crée des poëmes entiers au milieu de ses jeux. Souvent, du milieu de la foule, un vers est jeté par une voix de jeune fille, un second vers y répond; et, l'inspiration gagnant ainsi la foule, un poëme complet se trouve composé. Si l'œuvre a quelque mérite, elle est bientôt répétée de village en village, puis imprimée et répandue dans toute la Bohême; car, les grandes routes de ce pays sont continuellement parcourues, battues, par des chanteurs et des marchands de chansons, etc.

Le poëme suivant donnera, du reste, une idée de la grâce et de la ravissante originalité qui distinguent souvent ces poésies bohémiennes.

Chanson de mort du cavalier.

« Vous étoiles, si petites, si brillantes et si belles, vous, dont la douce lumière a éclairé ma route à travers la nuit;

» Et toi la plus belle de toutes, étoile du matin, dont la lueur m'aida si souvent à chercher le toit de ma fiancée;

» Toi, surtout, lune toute parée de nuages, comme vos douces clartés éveillent le souvenir de mes pures tendresses, hélas! bien loin de moi maintenant!

» Souvent, pendant que j'étais encore enfant, mon père disait : Pauvre garçon, il aura pour lot un pain bien amer!

» Ma mère pleurait sur moi et disait : Pauvre enfant il ne boira la vie qu'à des sources à demi desséchées!

» Et souvent les lèvres de mon frère murmuraient : Pauvre, pauvre garçon, prends garde, car tu as été jeté sur un mauvais coursier!

» Et ma mère aussi, elle, toute de tendresse et de bonté, répliquait : — Le sabre ne pend point gracieusement à son côté.

» Mes amis criaient : — Défie-toi, et ne va jamais à une bataille, car on y trouve les douleurs et la mort, et tu n'es point capable de faire tête à un ennemi.

» Et je suis venu sur le champ de bataille; j'ai fait tête à un ennemi; et maintenant je meurs, et mon regard se tourne encore vers celle que j'aimais.

» Je suis assis sur ma tombe; mes amis sont bien loin; et, avant qu'ils connaissent mon sort, les vers auront déjà entouré leur proie.

» Alors, élevez-moi une pierre, là-bas, dans l'herbe du bois, vers l'endroit où ma douce fiancée vient jouir de la solitude du soir.

» Et si cet ange vient me saluer de son doux souvenir, je ne demande point de larmes, point de soupirs, mais une prière de bénédiction. »

DE QUELQUES MOTS EN USAGE
DANS LA LANGUE FISCALE DE L'ANCIEN RÉGIME.

Aides. Droits auxquels étaient assujetties presque toutes les boissons, et que les gens du fisc allaient percevoir au domicile des particuliers. Il y avait une cour devant laquelle les affaires qui concernaient ces sortes de subsides étaient jugées en dernier ressort : c'était la *Cour des Aides*.

Aubaine. Droit qui conférait au roi la succession des biens d'un étranger qui mourait en France sans être naturalisé. On sait que ce droit a été aboli.

Capitation. Contribution personnelle qui se levait sur chaque tête sans exception; le Dauphin lui-même y était soumis. Il y avait deux sortes de capitations, la *capitation taillable*, qui s'imposait sur tous les taillables, au marc la livre de la taille, et la *capitation personnelle*, qui s'imposait sur les non taillables, d'après les rôles arrêtés par les intendants. Cette taxe doit son origine à l'époque de la guerre en 1695, elle a subsisté jusqu'à la révolution.

Corvée. Impôt en nature que l'on exigeait des paysans pour la construction et l'entretien des routes : il consistait en un nombre annuel de journées de travail, de chevaux, de bœufs et de voitures; il ne portait que sur le peuple, puisqu'on ne pouvait y assujettir que ceux qui travaillaient de leurs bras. Quand on réfléchit à la nature de cet impôt qui condamnait à travailler sans salaire des hommes qui n'avaient pour vivre que le salaire, qui arrêtait les travaux de la campagne, qui enlevait les animaux au labourage; quand on songe à la dureté des commandements, à la rigueur des amendes et des exactions, on ne peut s'empêcher de voir dans la corvée une des servitudes les plus cruelles et un des impôts les plus onéreux auxquels jamais un peuple ait pu être condamné.

Dîme. C'était la dixième partie de la récolte de chaque année que le paysan payait en nature au clergé. On appelait *grosses dîmes*, les dîmes qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin; *menues dîmes*, celles qui se levaient sur le menu grain et sur le menu bétail; *vertes dîmes*, celles qu'on levait sur les légumes. Voici quelle a été l'origine de la dîme. Le clergé possédait des terres considérables; Charles Martel l'en dépouilla pour les donner à ses capitaines. Pour indemniser le clergé, Charlemagne ordonna que les possesseurs des biens ecclésiastiques paieraient la dîme; peu à peu la dîme s'étendit sur tous les biens et fût payée par tous les cultivateurs du royaume. La quotité de cet impôt a varié suivant les temps et les lieux : c'était tantôt le dixème, tantôt le vingtième ou toute autre fraction de la récolte; mais on lui conservait toujours le nom primitif de dîme.

Domaine d'occident. C'était un droit de trois pour cent qui se percevait sur toutes les marchandises qui venaient d'Amérique.

Ferme générale. C'était une administration particulière composée de tous les fermiers généraux auxquels le gouvernement donnait à ferme, et par bail d'un nombre d'années fixe, les gabelles, la vente exclusive du tabac, les entrées de Paris, les droits de traite et le domaine d'occident. On leur donnait aussi la régie de divers autres droits variables suivant les circonstances.

Franc-fief. Droit qu'on exigeait de tous les roturiers lorsqu'ils prenaient la liberté d'acheter une terre seigneuriale. Ce tribut était, après celui de la *taille*, considéré comme le plus humiliant.

Gabelles. Impôt par lequel on exigeait de chaque famille qu'elle tirât des greniers de l'Etat, à un prix souvent exorbitant, une quantité fixe de sel par chaque tête d'individu, sans qu'aucun pût revendre la portion qui excédait sa consommation personnelle. Les gabelles ont toujours été un des revenus les plus considérables de l'Etat : les Etats-Généraux en réclamaient constamment l'abolition; mais l'impôt était si productif, que la difficulté de le remplacer empêchait toujours que leurs réclamations fussent écoutées. Dans les derniers temps il était affermé pour 54 millions.

Les gabelles n'étaient pas régies d'une manière égale et uniforme dans toutes les provinces. On distinguait les provinces de *grandes gabelles*, où l'impôt était de neuf à dix livres par tête d'habitant de tout sexe et de tout âge; les

banquise n'est point, comme on se le figure généralement, une mer de glace unie, compacte : c'est un amas de blocs gigantesques chassés par la tempête, emportés par le courant, qui flottent comme les vagues, s'agglomèrent, s'attachent l'un à l'autre, et quelquefois se disjoignent. A une certaine distance, on ne distingue pas, il est vrai, leurs aspérités, et toutes ces lignes échancrées, tortueuses, irrégulières, apparaissant comme une surface plate et continue. Mais, à mesure qu'on en approche, ces glaces se dessinent sous les formes les plus étranges, les plus variées. Les unes projettent dans les airs leurs pics aigus, comme des flèches de cathédrales; d'autres sont arrondis comme une tour, crénelées comme un rempart; celle-ci ouvre ses flancs aux flots impétueux qui la fatiguent, elle se creuse, se mine, s'élargit comme une voûte, et ressemble à une arche de pont; celle-là se dresse fièrement au milieu des autres comme un palais de roi; elle a ses murailles de granit, sa colonnade, sa terrasse italienne, et le soleil qui la colore, la rend éblouissante comme un de ces temples d'or où demeuraient les dieux scandinaves. Souvent aussi, au milieu de cet océan désert, sous ce rude ciel du Nord, on retrouve des formes de végétation empruntées à d'autres climats. On aperçoit des plantes qui semblent se balancer sur leur tige, des arbres qui penchent vers les vagues leur feuillage, et des animaux qui dorment sur leur lit de glace. Quelquefois les Européens ont vu, dans cette nature fantastique, l'image des lieux qu'ils venaient de quitter. Des maisons construites symétriquement, alignées comme dans une rue, leur apparaissaient de loin. Des bancs à dossier semblaient les appeler à prendre du repos, des tables se dressaient devant eux. Ni les bouteilles au long cou, ni les verres, ni la nappe effrangée, rien n'y manquait. Mais un instant après l'image trompeuse disparaissait comme par un enchantement, et une autre image venait la remplacer.

» Ce qui ajoutait encore à l'effet produit par tant de points de vue bizarres, c'est l'admirable couleur de ces glaces, c'est le bleu transparent, le bleu limpide et velouté qui les revêt. A côté de ces tons de couleurs si purs, si lumineux, l'azur du ciel paraissait pâle, et l'émeraude de la mer était terne.

» Mais, pour ceux qui devaient la franchir, cette banquise avait un aspect effrayant; de loin, le regard du matelot contemplait ces remparts de glace, élevés l'un derrière l'autre comme des chaînes de montagnes. On n'entrevoyait pas un espace libre, pas un chemin; seulement, de temps à autre une gorge étroite comme un défilé; c'était là qu'il fallait s'engager, c'était là qu'il fallait faire manœuvrer le bâtiment.

» Le capitaine, M. Tréhouart, donna l'exemple du courage et de la patience. Pendant tout le temps que *la Recherche* passa dans les glaces, on le vit nuit et jour au milieu de l'équipage, calculant les écueils, dirigeant les manœuvres, gouvernant son navire avec la sagacité d'un vieil officier et l'intrépide énergie d'un vrai soldat.

» Pendant huit jours, *la Recherche* louvoya au milieu des passages sans issue, des gorges perfides de la banquise, à chaque instant arrêtée par une nouvelle montagne, surprise par un nouveau danger. Un matin, une glace flottante vint la heurter, et lui enleva quatre pieds de son étrave. Il n'en fallait guère plus pour la faire sombrer; elle arriva cependant à vingt lieues de terre, mais les glaces l'empêchaient d'aborder. Depuis plusieurs jours, un brouillard continuel n'avait pas permis de prendre la hauteur du soleil. Des courants, dont on ne peut calculer la force, entraînaient le bâtiment, et les officiers ignoraient leur véritable position.

» Un coup de vent du nord leur fraya un passage. Les glaces furent emportées avec vitesse. Le 5, au matin, *la Recherche* manœuvrait plus à l'aise; les blocs flottants avaient disparu. Il ne restait autour du bâtiment que des masses gigantesques, les unes semblables à des montagnes, d'autres à des édifices en ruine. Le soir, un cri de joie retentit au haut des huniers. Un matelot venait d'apercevoir la terre du Groenland. Le calme arrêta le navire pendant la nuit; mais le lendemain la brise fraîchit, et après quelques heures de navigation, on découvrit très bien la côte élevée, spacieuse et couverte de neige.

» Cependant personne ne connaissait le point où il fallait aborder; on tira quelques coups de canon dans l'espoir d'attirer les Groenlandais; puis on attendit. Tout-à-coup l'œil exercé des marins distingue à l'horizon un point noirce; point grossit, s'avance, et l'on aperçoit un Esquimau dans sa pirogue. Il s'approche avec une sorte d'hésitation, mais aux signes d'amitié qu'on lui adresse il se rassure et vient se placer au pied du bâtiment. Les officiers lui crient : *Frederikshaab !* et il répond *pa-mi-ut*. Impossible de le comprendre. Le capitaine lui remet une lettre du gouverneur d'Islande pour le chef de l'établissement danois de Frederickshaab, lui montre le rivage et lui fait signe de la porter. L'Esquimau baisse la tête, agite sa rame, et le voilà parti.

» En quittant le bâtiment, il veut montrer son adresse; il se fait chavirer dans sa pirogue, il se relève d'un coup de rame; il lance un harpon à une longue distance, puis il fuit avec la rapidité de l'oiseau.

» Douze heures se passent, douze heures d'anxiété. Le capitaine se demandait si l'Esquimau l'avait compris, et après cette journée d'attente, ne le voyant pas revenir, il allait aviser au moyen de reconnaître la terre, quand on vit arriver un grand nombre de kaiaks. Un Groenlandais apportait une lettre du chef de l'établissement danois; il devait servir de pilote à nos compatriotes, et la *Recherche* entra dans le bassin de Frederikshaab, tantôt à la voile, tantôt remorquée par son embarcation ou par des pirogues groenlandaises qui l'escortaient avec une étonnante légèreté. A dix heures du soir, elle était dans le port, amarrée à de fortes encâblures. Les officiers oubliaient leurs inquiétudes, et les matelots chantaient, sous le ciel groenlandais, leur chanson de Bretagne ou de Normandie.

» Frederikshaab est un établissement de la société de commerce du Danemarck. On y arrive par un canal de deux lieues de longueur, très étroit, formé d'une haie continue de petites îles. Le sol est constamment couver de neige; la température dans les jours d'été a 0°. Sur la côte, on aperçoit un petit fort en terre, portant le pavillon danois; l'habitation du chef de l'établissement, construite avec une certaine élégance, meublée avec goût, confortable, une chapelle en terre, et cinq à six huttes d'Esquimaux, voilà tout. Un navire danois vient à peu près toutes les années apporter à cet établissement les denrées européennes, et prendre en échange l'huile, le phoque, le poisson, les peaux de lièvres blancs et de renards. Un prêtre qui demeure à vingt lieues de là vient aussi, une fois par an, faire un sermon à cette pauvre peuplade, baptiser les enfants, sanctionner les mariages.

» Le reste du temps, les habitants de Frederikshaab vivent dans une ignorance complète du monde extérieur, dans une solitude absolue.

» Le chef de l'établissement, M. Mœller et sa jeune femme, qu'il avait été chercher en Danemarck deux années auparavant, accueillirent nos compatriotes avec la plus touchante cordialité. Un employé subalterne de la société, M. Kauffeld, ne fut ni moins obligeant, ni moins empressé.

» *La Recherche* séjourna là quinze jours. Les officiers explorèrent les environs, tantôt pour faire des recherches d'histoire naturelle, tantôt pour observer les mœurs, la physionomie, le caractère des habitants. Sur les montagnes, ils trouvaient la gelinotte, le lièvre blanc, le renard bleu; ils pénétraient dans la hutte du Groenlandais; ils s'asseyaient à son foyer.

» Les hommes sont d'une taille au-dessous de la moyenne; ils ont les yeux noirs, petits, perçants, les pommettes saillantes, le teint cuivré. M. Méquet leur trouva beaucoup de ressemblance avec les Indiens de l'Amérique méridionale, les Galibis, qu'il avait vus quelques mois auparavant.

» Les femmes ont des cheveux noirs, relevés à la chinoise; leur figure est douce, souvent jolie.

» Les hommes et les femmes portent le même costume, une camisole en double peau de phoque ou de renne, le poil en dedans et le poil en dehors, des culottes en peau de phoque, et de grandes bottes fourrées en peau de lièvre ou de renard; tous ces vêtements sont cousus avec des boyaux de poisson, taillés avec art, ornés de petites bandes de peaux de différentes couleurs, quelquefois de grains de verre. Celui des femmes, surtout, est fait avec une sorte de coquetterie; elles ont, de plus que les hommes, un capuchon qui leur pend derrière le dos, et dans lequel, en voyage, elles placent leur enfant, afin d'avoir les mains libres et de ramer.

» La hutte des Esquimaux n'est autre chose qu'un mur en pierre élevé à deux ou trois pieds de terre, et recouvert en peaux de phoque; elle est fermée par un rideau de lanières de peaux transparentes qui y laissent pénétrer un peu de clarté. Au milieu de cette hutte on aperçoit une lampe de forme ovale, en pierre du pays; elle sert tout à la fois à les éclairer, à chauffer leur demeure et à cuire leurs aliments. L'hiver, ils se creusent des habitations plus solides dans les blocs de glace qu'ils taillent comme le roc.

» Les habitants de cette malheureuse contrée n'ont d'autre ressource que la pêche, et le phoque compose toute leur richesse : le phoque les nourrit, les habille, les chauffe, les éclaire, et leur donne de quoi acheter, auprès de l'agent de la compagnie danoise, les diverses denrées dont ils ont besoin. Si les phoques venaient à quitter les côtes du Groenland, il est certain que toute cette population serait condamnée à mourir. La Providence leur envoie aussi, par les courants de la Sibérie, les troncs d'arbres avec lesquels ils fabriquent leurs harpons et une partie de leurs ustensiles. La Providence n'oublie jamais ceux qu'elle semble le plus complétement abandonner : elle a placé sur ce sol humide du Groenland les plantes antiscorbutiques; elle a donné à l'Islande le lichen, préservatif de la phthisie.

» Les Esquimaux vont à la pêche dans leur kaiak; c'est un canot en peau de phoque, très étroit, aminci aux deux bouts, léger comme une écorce de liége, glissant sur l'eau comme un patin sur la glace. L'homme se place au milieu de cette frêle embarcation; il y entre jusqu'à la ceinture; il y est lié, et il le fait manœuvrer avec lui comme une partie de lui-même. Ce n'est plus un batelier ordinaire, ce n'est plus le pêcheur dans sa barque; c'est l'homme avec des nageoires, l'homme devenu poisson. Il tient d'une main une rame plate à deux pelles, avec laquelle il exécute les mouvements les plus rapides, les manœuvres les plus étranges; il a à côté de lui ses flèches et son harpon. Ainsi armé, il s'élance sur les vagues impétueuses, court à la poursuite des phoques, et ne craint pas même d'attaquer la baleine. Quelquefois aussi il a recours à la ruse; il endort l'oiseau de mer par des sifflements, et quand il le voit arrêté, battant de l'aile, la tête immobile, le regard fixe, il lui lance une de ses flèches, et rarement il manque son coup.

» Les Esquimaux ont encore une autre embarcation qu'ils appellent umiak; c'est leur grand bateau de voyage, leur yacht, leur navire; ils s'en servent pour aller d'une peuplade à l'autre, pour porter leurs denrées à la colonie. Les femmes s'y embarquent avec leurs enfants; elles emportent avec elles les ustensiles de ménage, les piquets pour construire la tente. Dès que l'umiak aborde sur la côte, le Groenlandais prend ses piquets, déroule ses peaux de phoque, et voilà la demeure faite : toute la famille couche là.

» La nouvelle de l'arrivée de *la Recherche* se répandit rapidement dans les habitations voisines de Frederikshaab, et l'on vit accourir dans leurs umiaks une quantité d'Esquimaux empressés de voir le grand vaisseau dont on leur avait parlé, et d'échanger leurs richesses groenlandaises contre des denrées européennes; ils donnaient avec joie, pour un pantalon de matelot, pour une veste bleue, leurs camisoles et leurs culottes de peaux de phoque.

» Dans le cours de ces relations journalières, nos compatriotes furent plus d'une fois frappés de l'honnêteté, de l'intelligence, de la discrétion des Esquimaux, et il n'est pas un mousse de *la Recherche* qui ne se plaise à faire leur éloge.

» Malheureusement le but pour lequel ce bâtiment avait été à Frederikshaab ne fut pas rempli. M. Mœller ne put donner à M. Tréhouart aucun renseignement sur *la Lilloise*, et toutes nos investigations en Islande et au Groenland pourraient nous faire désespérer du sort de nos malheureux compatriotes, si l'on devait désespérer avant le temps d'une noble entreprise soutenue avec courage.

» Le 20 août, le bâtiment était de retour à Reykiavik. »

Le devoir vient à bout de l'amour le plus ferme;
Les grands cœurs ont vers lui des retours éclatants,
Et quand on veut se vaincre, il y faut peu de temps :
Un jour y peut beaucoup; une heure y peut suffire,
Un de ces bons moments qu'un cœur n'ose en dédire :
S'il ne fuit pas toujours nos souhaits et nos soins,
Il arrive souvent quand on l'attend le moins.

CORNEILLE, *Suréna*, act. V, sc. I.

C'est une maxime que j'ai reçue par tradition héréditaire, non seulement de mon père, mais aussi de mon grand-père et de mon bisaïeul, qu'après ce que je dois à Dieu rien ne me doit être plus cher et plus sacré que l'amour et le respect dus à ma patrie.

DE THOU, *preface de l'Histoire de son temps.*

PARTICULARITÉS

SUR LES MŒURS DES ANCIENS PERSES.

Il n'est personne qui ne sache que les anciens Perses, sectateurs de Zoroastre (réformateur religieux qui vivait vers le temps de Cyrus, six siècles avant notre ère), adoraient le feu; mais on a, en général, peu de notions particulières sur leurs mœurs, et même sur leur culte.

Le feu sacré était entretenu dans des temples, et la loi défendait de se servir d'aucun instrument et même du souffle des lèvres pour le ranimer. Ce feu devait brûler perpétuellement; les rois et les grands lui jetaient pour aliment les objets les plus précieux, et chaque Persan croyait faire une offrande agréable à la divinité en sacrifiant aussi une partie de ce qu'il possédait. Outre le feu sacré, chaque maison devait entretenir un feu particulier, et des prêtres étaient préposés à l'inspection générale de tous ces feux. D'autres prêtres avaient également l'inspection des eaux publiques, et la religion punissait avec la plus grande rigueur les moindres infractions au culte et au respect dû aux éléments

Comme chez presque toutes les nations de l'Orient, les cadavres étaient considérés comme impurs, et il devenait très difficile de leur faire des funérailles, puisqu'on ne pouvait ni les brûler, ni les enterrer, ni même les jeter à l'eau sans souiller un élément. Or, chaque ville possédait hors des murs deux hautes tours bâties en pierre, l'une blanche et l'autre noire, et ces deux tours, couvertes d'une

plate-forme, étaient destinées à recevoir les morts. On avait soin d'y entretenir un grand nombre de vautours et de corbeaux, qui prévenaient l'infection en dévorant les corps dès qu'ils étaient exposés, et la construction des plate-formes, qui étaient creuses au centre, permettait d'y ensevelir les ossements.

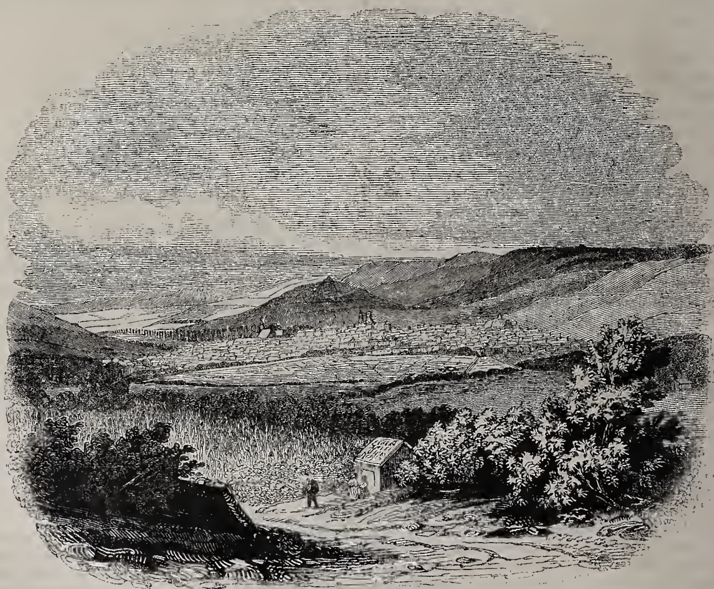
Chaque Persan était jugé après sa mort, et les prêtres étaient d'ordinaire chargés du jugement, ce qui dut puissamment contribuer à l'établissement et au maintien de leur crédit. S'ils déclaraient le défunt vertueux et décédé en état de grâce, il était exposé sur la tour blanche; tandis que si leur jugement lui était défavorable, on l'exposait sur la tour noire.

Cependant, ce jugement des prêtres n'était pas regardé comme entraînant nécessairement l'absolution ou la condamnation divine. Les Perses croyaient que le mort n'était jugé par l'Etre suprême que trois jours après avoir rendu le dernier soupir; ils croyaient en outre à l'efficacité des prières adressées à Dieu en sa faveur, et pendant les trois jours qui s'écoulaient entre la mort et le jugement divin, les parents et les amis du défunt ne cessaient d'intercéder pour lui. On supposait l'âme errante pendant ces trois jours, au bout desquels les anges lui annonçaient sa sentence. Au reste la mort n'était pas considérée comme un mal; et il était défendu de pleurer et de se lamenter.

Le deuil, qu'on portait seulement pendant les trois jours des funérailles, et qui était bleu ou noir, était accompagné du sacrifice de la barbe à la mort d'un chef ou même à celle d'un père de famille. Dans ce cas, les marques de douleur pouvaient s'étendre plus loin; on se frottait la tête avec de la terre, et on pouvait même se jeter de la poussière sur tout le corps, ce qui était le signe de la plus grande affliction. Une singulière marque de deuil en usage chez les grands, consistait à poser les selles à rebours sur le dos des chevaux de main.

La cérémonie des funérailles se terminait par un grand repas donné en l'honneur du défunt; et comme, grâce aux prières, ou d'après la décision des prêtres, on le croyait d'ordinaire dans un état de félicité éternelle, ce repas était une véritable fête.

STUTTGARD.



(Vue de la ville de Stuttgard.)

La ville de Stuttgard ou Stuttgart, capitale du royaume de Wurtemberg, est à demi entourée de collines. Aux environs, la terre doucement soulevée, ou *accidentée* suivant une expression qui sent un peu la recherche, est couverte de vignes, de jardins et de vergers : l'ensemble du paysage est agréable et annonce la fertilité, le travail et le goût de la vie champêtre. A l'extérieur comme à l'intérieur, la ville ne frappe guère que par la netteté des lignes et la propreté des maisons. Quelques vieux monuments épars lui donnent une sorte de caractère respectable; on remarque, entre autres, le vieux palais où résidaient autrefois les ducs de Wurtemberg. La résidence actuelle de la famille royale est un édifice magnifique, avec parc, muséum, jardin botanique et salle d'opéra. La reine actuelle est la sœur aînée de Guillaume IV, roi d'Angleterre.

Depuis 1772, les princes régnants professent la religion catholique; mais presque tout le pays est protestant, et frappe le voyageur par la simplicité un peu sévère dont la communion luthérienne y empreint les mœurs.

Ce fut Napoléon qui, en 1806, éleva le duché de Wurtemberg au titre de royaume et en agrandit le territoire aux dépens de l'Autriche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NOTRE-DAME DE LORETTE, A PARIS.

(Vue de Notre-Dame de Lorette, à Paris.)

L'église de Notre-Dame de Lorette, nouvelle paroisse de la Chaussée-d'Antin, est ouverte depuis plusieurs mois. Cet édifice, pour répondre à l'attente publique, devait surtout être riche : mais sa richesse, plus apparente que réelle, consiste principalement en caissons de bois peint à peine dorés sur leurs tranches, et en incrustations de marbres de couleurs, où les produits de nos carrières des Pyrénées sont enchâssés dans le platrage des murailles avec plus de parcimonie que le rubis et l'émeraude sur la poignée d'un sabre turc.

Quelques monuments de la renaissance offrent des exemples de ce genre d'ornements dont la chapelle des Médicis, à Florence, peut être regardée comme le type; mais, quelle richesse! quelle magnificence! Les marbres les plus rares, ceux dont les carrières n'existent plus aujourd'hui, et qui se vendent au poids, y revêtent entièrement les murs : le lapis lazuli, la cornaline, la sardoine, l'agathe, le grenat, la nacre, y représentent au naturel les divers émaux des blasons.

L'antique n'a pas été plus fidèlement imité que la renaissance dans l'exécution de Notre-Dame de Lorette; certes, les modèles de temples tétrastyles ne manquent pas en Grèce, ils ont été cent fois mesurés et reproduits par la gravure, et il n'en est aucun peut-être, dont la façade offre un aspect moins gracieux que celle de Notre-Dame de Lorette. La tour carrée qui sert de clocher à cette église rappelle assez malheureusement des élégantes campaniles de l'Italie.

D'après la disposition générale de l'édifice dont notre gravure peut donner une juste idée, on comprend que la grande nef, séparée des nefs latérales par une colonnade, n'a pu recevoir de peintures que dans sa partie supérieure où elles sont hors de vue, et que les nefs latérales, éclairées par les jours dont elles sont percées, doivent laisser dans une obscurité complète les tableaux qui décorent leurs parois.

Une série de tableaux représentant la vie entière de la Vierge, occupe dans la grande nef l'intervalle des croisées et conduit au chœur terminé par un hémicycle dont le cul-de-four représente, sur un fond d'or, la Vierge dans sa gloire entourée d'anges et d'apôtres.

Cette peinture, de M. Picot, est remarquable par la

correction du dessin et par le caractère assez religieux des têtes et des poses.

Aux deux côtés du chœur, sont les deux plus grands sujets de la décoration; l'un représente Jésus enseignant les docteurs; l'autre l'Adoration des bergers. La première de ces deux fresques est de M. Drolling, la seconde de M. Hesse. Aux pendentifs sont les quatre grands prophètes; le nom de M. Schnetz, qu'on lit au bas de chacune de ces peintures, rappelle les nombreux et légitimes succès de cet artiste distingué, et fait regretter que son talent, quelquefois inégal, ait subi en cette occasion la contagion de l'entourage. Plus isolé de ses confrères, dans une des chapelles latérales consacrée à Saint-Philibert, M. Schnetz a retrouvé dans la solitude et dans l'obscurité un des rayons qui jettent tant d'éclat sur son tableau des Vœux à la Madone.

Chacune des chapelles latérales est consacrée à un des saints de la légende. M. Alfred Johannot nous a montré Saint Hyacinthe; MM. Caminade, Langlois et Decaisne, Sainte Thérèse; M. Devéria et madame Dehérain, Sainte Geneviève; MM. Champmartin, Couder et Goyet, Saint Etienne. Le portrait du saint, par M. Goyet, est peut-être l'œuvre la plus remarquable de toute cette exposition religieuse.

MM. Etex, Granger, Dubois, Vialhon, Delorme, Blondel, Dejuinne, Perrin, Royer, ont exécuté divers travaux dans cette œuvre complexe, où l'absence d'une direction puissante et générale a paralysé de belles facultés et de grands moyens matériels.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

DE L'EAU.

(Deuxième article. — Voyez p. 209.)

On se tromperait beaucoup si l'on croyait facile de se procurer de l'eau pure. L'eau parfaitement pure est excessivement rare. L'eau des nuages l'est à peu près; l'eau de pluie ne l'est déjà plus : en traversant les zones inférieures de l'atmosphère, elle y rencontre diverses substances qui y flottent, elle s'incorpore avec elles, et arrive sur la terre avec un commencement de souillure. Cependant l'eau de pluie qui sort des gouttières au-dessus des toits de zinc ou d'ardoise, lorsqu'une première ondée a balayé l'atmosphère et les toits, peut-être regardée comme sensiblement pure. Elle ne l'est cependant pas assez pour les chimistes qui, ayant besoin dans leurs délicates analyses de n'employer que de l'eau rigoureusement pure, sont obligés d'avoir recours à de l'eau qu'ils épurent en la distillant dans un alambic. Mais, à part ces cas exceptionnels, on peut regarder l'eau dont nous parlons comme très pure; et en l'abritant des poussières qui pourraient s'y jeter et la gâter, on la met en état de se conserver très long-temps. C'est ce que l'on fait dans les pays où il n'y a ni puits ni fontaines: on recueille l'eau de pluie dans de grandes cavités souterraines, soigneusement muraillées, et l'on vient y puiser toute l'année. Ces cavités sont ce que l'on nomme les *citernes*. Quand on a un développement de toitures assez considérable pour les alimenter par le seul produit des gouttières, l'eau y est infiniment meilleure que quand on est réduit à y amener les eaux qui ont coulé sur le sol.

La plus impure de toutes les eaux est l'eau de mare. Elle provient des petits ruisseaux qui se forment sur le sol pendant la pluie, et qui, après y avoir coulé sur une certaine étendue, viennent se réunir dans un large bassin, situé à l'air libre, et sans dégorgeoir : ce bassin est ce que l'on nomme la *mare*. L'eau de pluie, en coulant ainsi sur le sol, à l'instant de sa chute, par mille petits filets, y ramasse toutes les poussières et toutes les substances solubles qui s'y étaient répandues durant la sécheresse, et elle entraîne tout cela dans le bassin. Au moment où elle y entre elle est déjà tellement impure, que la plupart du temps elle a déjà mauvais goût. Mais, après quelque temps de séjour, c'est bien pis. Exposée aux courants d'air et aux rayons du soleil, elle s'évapore peu à peu, et son niveau baisse: mais il ne s'évapore que de l'eau pure; les matières étrangères qui étaient mêlées avec l'eau qui s'en est allée, retombant dans l'eau qui reste, augmentent continuellement son impureté, et plus l'eau a séjourné dans une mare plus elle est détestable. Ajoutons à cela que l'on ne vide presque jamais les mares, de sorte que les eaux nouvelles qui y arrivent après une grande pluie, y trouvent une sorte de sirop d'ordures qui les y attend, et qui, dès leur arrivée, les rend tout-à-fait infectes. Il faut remarquer qu'une mare, à l'exception de ce qui a été bu par les hommes et par les animaux qui s'y désaltèrent, contient toutes les saletés qui, depuis son origine, y ont été introduites par les ruisseaux des jours de pluie. Des débris corrompus de matières animales et végétales sont la principale cause des défauts de l'eau de mare. Ce sont ces matières qui lui communiquent une saveur exécrable et qui la rendent souvent très insalubre.

L'eau de *puits* est très variable : tantôt elle ressemble à l'eau de mare, et tantôt à l'eau de source.

Si le puits est peu profond et creusé dans un terrain meuble, l'eau qui s'y rassemble est de l'eau pluviale qui s'est infiltrée dans ce terrain meuble, qui l'a lessivé, qui en a pris toutes les matières solubles. Le puits, dans ce cas, ne diffère guère d'une mare que parce que l'eau pluviale, au lieu d'être trouble en y arrivant, est à peu près limpide. Mais comme ce n'est pas le limon apparent qui cause le mal, attendu que ce limon ne tarde pas à se déposer, mais bien le limon invisible qui se dissout en ne se trahissant que par son goût et par son odeur, cette différence n'a pas une grande portée. Aussi, y a-t-il des puits, surtout dans l'intérieur des villes, dont les eaux ne sont guère plus saines et plus potables que celles des mares.

Au contraire, si le puits est un peu profond; s'il est creusé dans un terrain vierge, ou dans un massif de roche; s'il va jusqu'à la rencontre d'une véritable nappe d'eau souterraine, alors les eaux qui s'y réunissent sont tout-à-fait dans le même cas que les eaux de source. A proprement parler, le puits n'est alors qu'une source que l'on va chercher dans les entrailles de la terre. Les qualités et les inconvénients des eaux de source se retrouvent donc dans les eaux de puits de cette espèce.

Le principe de la différence qui existe entre les eaux superficielles et les eaux souterraines vient de la différence des chemins suivis par ces eaux après qu'elles sont tombées des nuages. Les eaux superficielles ramassent ce qui se trouve à la superficie, c'est-à-dire les débris des végétaux et des animaux; les eaux souterraines ramassent ce qui se trouve dans l'intérieur de la terre, c'est-à-dire les minéraux solubles. C'est uniquement dans les pays où l'intérieur de la terre ne contient pas de minéraux solubles, comme, par exemple, les pays formés par des terrains de grès et de granite, c'est, dis-je, uniquement dans certains pays que l'*eau de source* est pure. Dans tous les autres elle est plus ou moins chargée de matières étrangères : dans les pays calcaires, et ces pays sont en grande majorité, les eaux de sources sont calcaires; dans les pays gypseux elles sont gypseuses. Les eaux de sources contiennent même quelquefois bien plus de matières étrangères que les eaux de mare; mais comme ce sont des matières qui n'ont ni mauvais goût ni insalubrité, on s'aperçoit bien moins de leur présence. Lors même que la balance donnerait raison aux eaux de mare, il suffit, pour leur condamnation, que le palais leur donne tort. Les eaux de sources qui sortent

des terrains calcaires tiennent quelquefois en dissolution tant de matière calcaire, qu'elles en forment des dépôts considérables autour de l'orifice par lequel elles jaillissent : ces dépôts sont ce que l'on nomme du *tuf*. Quand elles en contiennent une moindre proportion, elle ne produisent pas des amas aussi considérables, mais elles font toujours quelque léger dépôt dans les vases où on les laisse séjourner. On s'en aperçoit aisément dans les carafes qui, après un certain temps, se revêtent intérieurement d'une pellicule fine et adhérente. Mais c'est surtout lorsqu'on y veut mettre du savon que les eaux de source trahissent promptement leur impureté ; elles se remplissent d'une multitude de petits flocons blanchâtres qui ne tardent pas à se précipiter dans le fond du vase. Ces flocons ne sont autre chose que la matière qui était en dissolution dans l'eau, et qui, se combinant avec certains principes contenus dans le savon, devient tout-à-coup insoluble et se sépare de l'eau. On peut donc en la faisant tomber à fond de cette matière en débarrasser entièrement l'eau de source ; et en effet, après que cette précipitation est achevée, l'eau de source devient parfaitement propre au savonnage. Mais l'inconvénient s'est fait payer, car pour amener l'eau à ce point, il a fallu dépenser en pure perte une certaine quantité de savon. C'est également la pierre calcaire tenue en dissolution dans les eaux de source qui est cause que ces eaux sont presque toujours impropres à la cuisson des aliments et surtout de certains légumes. En en séparant la matière calcaire à l'aide d'un peu de soude que l'on y projette jusqu'à ce qu'il ne s'y forme plus aucun précipité, et en assez petite quantité pour que cette soude ne donne point de goût, on parvient à la rendre aussi propre à tous les services que l'eau de pluie.

L'*eau de rivière* tient le milieu entre l'eau de source et l'eau de mare. Les eaux de sources, après avoir couru quelque temps sur la terre, abandonnent une partie des matières minerales qu'elles tenaient en dissolution, mais en revanche elles se chargent de diverses autres substances végétales et animales qu'elles rencontrent sur leur passage. A une certaine distance de leur point de départ elles doivent donc participer de la nature des eaux souterraines et de celle des eaux superficielles. Il faut ajouter à cela que les rivières reçoivent une grande quantité d'eau pluviale qui s'y jette comme dans les mares après avoir lavé la surface du sol. Cette surface, dans l'intérieur des villes surtout, est bien loin d'être nette, et il en résulte que les rivières ressemblent un peu à de grands égouts, disposés sur les continents par la prévoyance de la nature et qui transportent dans la mer toutes les balayures du monde. Aussi les matières animales et végétales en décomposition sont-elles ce qui domine dans la masse des impuretés de l'eau de rivière. Si l'on considérait avec trop d'attention la composition de cette sorte d'eau, on finirait par ne pouvoir plus en boire sans dégoût. Heureusement, l'habitude est une puissance qui nous mène. L'eau de Seine contient environ 15 kilogrammes de matières étrangères sur mille hectolitres. L'eau d'Arcueil, qui est une eau de source dont on fait usage dans plusieurs quartiers de Paris, en contient trois fois davantage ; mais ces matières étrangères consistent presque uniquement en pierre calcaire.

Dans tous les cas, rien n'est plus facile que de faire un essai comparatif des diverses sortes d'eau sous le rapport des matières étrangères non volatiles qu'elles contiennent. Il suffit de prendre une lame de verre bien propre et d'y déposer avec ordre une goutte à peu près de même volume de chaque sorte d'eau. En mettant la lame de verre près du feu, toutes ces gouttes d'eau s'évaporent, et laissent un résidu, dont on peut très suffisamment apprécier à vue d'œil la proportion relative en se contentant de considérer l'épaisseur de la trace qu'il forme. On est souvent étonné de voir des eaux que l'on était habitué à regarder comme tout-à-fait pures, trahir clairement leur impureté par cette simple épreuve.

Nous avons déjà indiqué comment on peut, au moyen d'un peu de soude, débarrasser les eaux des sels calcaires qu'elles contiennent. Pour les débarrasser des matières animales et végétales en putréfaction qui les infectent, il y a un moyen plus commode encore ; il suffit de les faire passer à travers une couche de charbon. Le charbon jouit de la propriété d'absorber très activement les gaz putrides, et il en débarrasse après très peu d'instants l'eau gâtée que l'on met en contact avec lui. Mais il faut remarquer que le charbon n'ayant prise que sur les matières en putréfaction n'empêche pas les matières qui ne sont pas encore corrompues de demeurer en dissolution dans l'eau ; de sorte que de l'eau qui était limpide et sans goût, après avoir été épurée par le charbon, peut devenir de nouveau, après quelque temps d'exposition à l'air, trouble et nauséabonde. Quant aux eaux simplement limoneuses, comme le sont souvent celles des rivières, on les clarifie en les faisant passer à travers un filtre de sable ou de pierre poreuse. Les meilleurs filtres consistent en une couche de charbon comprise entre deux couches de sable. Ils débarrassent l'eau des deux choses les plus repoussantes qu'elle contienne, la boue et les gaz putrides. Dans un bon filtre, l'eau d'égout devient potable ; mais ce n'est pas à dire qu'elle devienne propre ; il y reste mille choses, et d'une telle origine, qu'à cette seule idée le cœur se soulève involontairement. L'eau des claires fontaines mérite donc bien l'amour que de tout temps les hommes lui ont vouée : en elle tout rappelle la nature, rien ne rappelle la civilisation et ses immondices.

Faire voler le chat. — L'an 1641, à Verviers (Belgique), on imagina une expérience aerostatique assez ridicule. On attacha à quatre vessies gonflées d'air un chat, que préalablement on avait fait purger par un apothicaire nommé Saroléa, afin qu'il fût plus léger. On le porta ensuite en grande cérémonie sur la tour de l'église paroissiale, d'où il fut lancé en présence de la magistrature, qui avait pris la peine d'enjamber toutes les marches de la tour pour voir de plus près le chat fendre l'air. L'expérience ne dura qu'une minute. La pauvre bête lancée du haut du clocher, au lieu de voler, tomba lourdement sur ses quatre pattes. Depuis ce temps, quand quelqu'un dans le pays est convaincu d'une sottise, on dit *qu'il a fait voler le chat*.

(Extrait de l'Histoire du marquisat de Franchimont, par Detrooz.)

Aimer ce qui est grand, c'est presque être grand soi-même. MADAME NECKER.

LE TRICLINIUM,

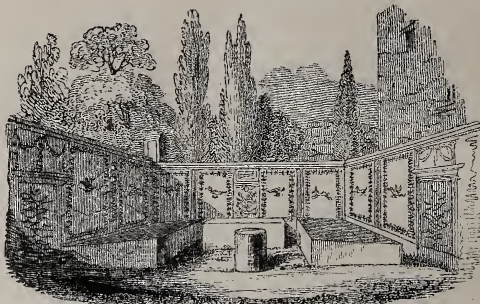
OU SALLE A MANGER DES ROMAINS.

Nous poursuivons notre étude de la vie privée des anciens.

En ce qui concerne seulement leurs repas, nous avons déjà réuni les documents les plus authentiques sur les marchands de comestibles, sur les tavernes, sur les cuisines publiques et particulières, sur les caves ; nous avons représenté, d'après des monuments et des peintures antiques, l'intérieur d'une cuisine, les ustensiles dont se servaient les cuisiniers, des vases à boire, des amphores, du gibier, des fruits, une scène de buveurs dans une taverne, un repas de famille (1835, p. 146, 301, 375 ; 1836, p. 92, 100, 404).

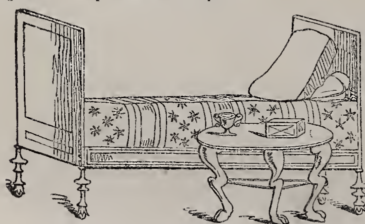
Aujourd'hui nous ajouterons quelques détails sur les salles à manger, sur la manière dont se plaçaient les convives, et sur le service.

On appelait la salle à manger *triclinium*, parce que l'on avait coutume de ne placer que *trois* lits autour d'une table; le quatrième côté restait vide pour faciliter le service, et pour les divertissements que les danseurs, les mimes, les palestrites, souvent même les gladiateurs, donnaient aux convives. Au reste, ce nombre *trois* pouvait avoir une autre signification : car, de même, sur chacun des lits il n'y avait d'ordinaire place que pour *trois* personnes (le nombre des Grâces), de manière à ce qu'il n'y eût que neuf convives (le nombre des Muses; voyez Aulu Gelle, liv. XIII, ch. 2). Cette règle ne pouvait pas être toujours observée; mais, quelque considérable que fût l'affluence des convives, on les admettait et on les plaçait d'après une combinaison trinaire, c'est-à-dire en prenant le chiffre trois pour racine. Ainsi, dans les grandes réunions, on ménageait de préférence neuf, quinze, ou trente places sur chaque lit.



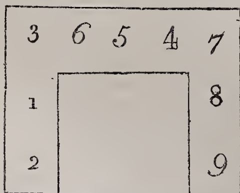
(Triclinium funéraire près de la villa de Diomedes.)

Il y avait, dans les maisons riches, des salles à manger d'hiver et d'été. Les trois lits étaient appelés *triclinaires*, pour les distinguer des lits à coucher, qui étaient faits comme les lits de France, si nous en jugeons d'après un fragment d'une peinture de Pompeï.



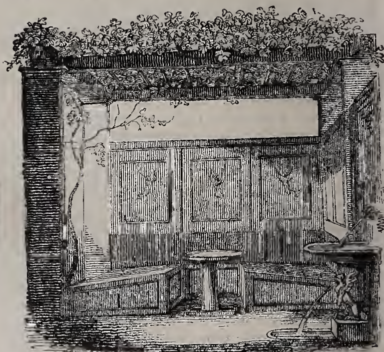
(Lit et table d'une maison romaine, d'après une peinture de Pompeï.)

La matière des lits triclinaires était de bois, de pierre, de marbre ou de bronze, quelquefois enrichis d'incrustations d'écaille ou d'argent, suivant la fortune des hôtes; ils étaient couverts de simples nattes ou de matelas de laine, de coussins et de tapis plus ou moins précieux. Ils avaient de deux à quatre pieds de hauteur, et étaient inclinés, la partie la plus élevée étant du côté de la table.



(Plan d'un triclinium, avec l'indication de l'ordre des places.)

Nous traçons un plan indiquant l'ordre dans lequel les convives prenaient place : — 1° place de l'hôte; — 2° place de sa femme ou d'un parent; — 3° place d'un ami intime, ou d'un convié privilégié; — 4° place consulaire ou place d'honneur. Il paraît que l'avantage de cette place consistait à être généralement la plus libre pour sortir du repas, la plus accessible à ceux qui survenaient pour parler d'affaires, la plus favorable pour étendre la main droite, sans gêne pour soi et pour les autres, vers toutes les parties de la table. La place de chaque lit la plus honorable était celle où l'on n'avait personne au-dessus de soi. — 5, 6, 7, 8, 9, les autres conviés.



(Triclinium d'été sous une treille, dans le petit jardin de la maison de Salluste.)

On restait à volonté à demi assis ou le bras gauche penché sur un coussin. La coutume de manger couché, qui nous paraîtrait aujourd'hui assez peu commode, n'était pas, au reste, aussi universelle qu'on le croit communément, et on a des preuves qu'il n'était pas très rare de prendre ses repas assis à la mode moderne. (Voy. 1836, p. 100.)

Il était d'usage d'apporter sa serviette avec soi : il est

plus d'une fois question, dans les poëtes satiriques, de convives qui volaient les serviettes de leurs voisins.

Les personnes amenées dans un grand repas par un convive, sans avoir été invitées, étaient appelées des *ombres*.

Les repas ordinaires étaient divisés en trois services. Le premier service se composait d'œufs frais, d'olives, d'huîtres et de mets légers; le second, de viandes faisandées, de poissons et de rôtis; le troisième, de pâtisseries, de conserves et de fruits.



(Corbeille de fruits, d'après une peinture du Panthéon de Pompeï; voy. 1836, p. 101.)

Dans une peinture antique de Pompeï, très curieuse, décrite par Donaldson, on remarque une table qui paraît servie pour un grand dîner. Au centre, sur un large plat, on voit quatre paons avec leurs queues déployées; à l'entour sont des homards, dont l'un tient dans ses pinces un œuf bleu, le second une huître, le troisième un rat farci, le quatrième un petit vase plein de sauterelles. Le premier plat est entouré de quatre plats de poissons sur lesquels sont des perdrix, des lièvres, des écureuils qui tiennent leurs têtes entre leurs pattes. Ensuite vient un rang circulaire de saucissons, doublé d'un rang de jaunes d'œufs, qui lui-même est suivi d'un cercle de pêches, de petits melons et de cerises, enfermés à leur tour dans un rang de légumes et de fruits divers; et le tout semble couvert d'une sorte de sauce verte.

Mazois, qui, dans le *Palais de Scaurus*, a réuni un grand nombre de détails tirés des monuments et des auteurs sur les mœurs privées des Romains sous l'empire, mais seulement des Romains millionnaires, consacre un chapitre entier au *Triclinium* : nous en reproduisons quelques extraits. On sait que le narrateur, dans le livre de Mazois, est un barbare, Merovir, fils du roi des Suèves.

« On soupe l'été entre la huitième et la neuvième heure, et l'hiver à la dixième : mais Scaurus a pour règle de ne prendre son repas qu'à la chute du jour. Aussitôt que nous eûmes été introduits dans la salle qui précède le triclinium, des esclaves nous revêtirent de robes fort belles, destinées uniquement aux repas. Nous entrâmes dans le triclinium; à peine assis, des esclaves égyptiens nous versèrent de l'eau froide sur les mains, tandis que d'autres,



(Peinture à fresque du triclinium de la maison du poëte tragique.)

nous ayant ôté nos sandales, se mirent à nous laver les pieds et à nous nettoyer les ongles.

» Le triclinium, ou salle à manger, est d'une longueur double de sa largeur et comme partagée en deux. La partie supérieure est occupée par la table et les lits; les murs sont ornés, jusqu'à une certaine hauteur, de tentures de prix. La décoration du reste de la salle est noble, et en même temps analogue à la disposition de cette pièce; des colonnes, entourées de lierre et de pampres, divisent les parois en compartiments bordés d'ornements capricieux; au centre de chaque panneau, on a peint avec une grâce admirable de jeunes faunes, ou des bacchantes, portant des thyrses, des coupes, et tout l'attirail des festins.

» La table, faite de bois de citre tiré du fond de la Mauritanie, et que l'on préfère à l'or, reposait sur des pieds d'ivoire; elle était recouverte d'un plateau d'argent massif, du poids de cinq cents livres, orné de ciselures et d'anaglyphes. Les lits triclinaires étaient de bronze, enrichis d'ornements en argent, en or pur, et en écailles de tortues mâles; les matelas, de laine des Gaules teinte en pourpre; les coussins précieux, rembourrés de plumes, étaient recouverts de tapis émaillés de différentes couleurs, tissus et brodés de soie mélangée avec des fils d'or. Ils avaient été fabriqués à Babylone, et ils coûtaient quatre millions de sesterces (environ huit cent mille francs).

» Le pavé en mosaïque représentait, par un singulier caprice de l'artiste, toutes sortes de débris de repas, comme s'ils fussent tombés naturellement à terre. Au fond de la salle on avait étalé des vases d'airain de Corinthe... Scaurus a des salles à manger d'été, d'automne, d'hiver et de printemps; car les Romains se font un sujet de volupté de la diversité des saisons. Le service est réglé de manière qu'il y a pour chaque triclinium un grand nombre de tables de différents genres, et chaque table a ses vases, ses plats et ses valets particuliers.

» Les convives arrivaient successivement. En attendant la venue du maître de la maison, de jeunes esclaves entrèrent en chantant, et répandirent sur le pavé de la sciure de bois teinte de safran et de minium, mêlée à une poudre brillante faite avec de la pierre spéculaire.

» Enfin, Scaurus arriva au son des flûtes... « Prenons place, dit-il, et livrons-nous à la joie, sans calculer ni le nombre des convives ni la rapidité des heures. » Lorsque tout le monde eut pris place, on présenta des couronnes de fleurs aux convives : ceux qui les distribuaient chantaient au son de la lyre : « Que chacun se pare de myrte vert et des fleurs que le printemps fait éclore. » Chrysippe m'apprit que ces colliers et les couronnes de fleurs dont on fait usage dans les festins, avaient pour but utile de prévenir l'ivresse en neutralisant les vapeurs du vin.

» A nos pieds étaient de jeunes esclaves prêts à obéir à tous nos ordres. Comme nous sommes étrangers, nous n'avions point apporté des serviettes; celles qu'on nous donna étaient tissues, ainsi que la nappe, d'une espèce de lin incombustible, qu'on jette au feu pour le blanchir.

» Je ne ferai point la description de tout ce qui nous fut servi. La multiplicité, la variété des plats exquis dont la table fut couverte à plusieurs reprises, sembleraient presque fabuleuses. L'on offrit successivement aux convives des œufs d'autruche, farcis avec des jaunes d'œufs de paon qui recelaient un bec figue; des ventres de truie, des jambons apportés d'Espagne, des lièvres singulièrement ornés d'ailes, de manière à représenter des animaux extraordinaires; des grues, manger détestable, mais que l'on sert par ostentation à cause de la difficulté qu'on éprouve à se procurer ces oiseaux voyageurs dans cette saison. On nous présenta aussi des volailles et des poissons faits de chair de verrat, et si bien imités, que l'œil y était trompé. On apporta au second service un énorme sanglier tout entier; il renfermait, non des guerriers comme le cheval de Troie, mais des grives en vie, qui prirent leur vol dès qu'on eut ouvert l'animal, dont les flancs leur servaient de prison. Un plat énorme était fait de seules langues d'oiseaux. Je goûtai successivement des foies d'oies grasses, des foies de mustelles qu'ils vont pêcher jusqu'en Réthie dans le lac de Constance; des scares pris sur les côtes de l'Asie-Mineure, et dont on ne mange que les intestins. On me montra d'énormes murènes, poissons pour lesquels les Romains ont une passion singulière.

» Cependant la salle du festin présentait un tableau animé. Un esclave, placé en face de Scaurus, dans l'espace laissé vide pour le service, découpait les viandes avec adresse. Divers domestiques égyptiens portaient, sur des plateaux d'argent, autour de la table, des pains ornés et ciselés agréablement. De jeunes échansons, la fleur des esclaves de l'Asie, versaient à la ronde diverses qualités de vins contenus dans des vases de cristal. Ces vins parfumés étaient rafraîchis et tempérés avec de la neige. Nos coupes étaient d'or et entourées de pierres précieuses; celle de Scaurus était d'un plus grand prix encore et faite de murrhin (voy. 1833, p. 373). Les convives du troisième lit et les ombres n'avaient que des coupes de verre (voy. 1835, p. 301). De jeunes filles, à demi couchées à nos pieds, agitaient autour de nous des éventails de plumes de paon.

» J'étais émerveillé de tant de luxe, de magnificence et de recherches voluptueuses, lorsque tout à-coup le plafond de la salle s'ouvrit avec un craquement affreux. Je voulus fuir, mais l'on me retint; et j'eus une grande confusion de mon épouvante en voyant descendre du plancher un service nouveau qui surpassait tous les autres en profusion et en délicatesse. A peine fut-il placé sur la table, qu'un jeune funambule se mit à voltiger sur une corde tendue au-dessus de nos têtes, et je ne saurais dire si j'éprouvais autant de plaisir que d'effroi en le voyant prendre toutes sortes de positions périlleuses, qui me faisaient craindre à chaque instant pour sa vie.

» Durant les intermèdes de ces spectacles, la conversation se soutenait agréablement. Scaurus et les convives les plus voisins agitaient diverses questions de politique, de philosophie ou d'histoire naturelle.

» Bientôt on introduisit trois jeunes esclaves espagnoles, vêtues de tuniques faites d'une étoffe blanche et légère; elles chantèrent en s'accompagnant de la lyre et exécutèrent des danses. Elles furent remplacées par de jeunes hommes armés auxquels on donne le nom d'Homéristes. Ils nous racontèrent combien la colère d'Achille fut douloureuse et funeste aux Grecs.

» Ces intermèdes n'empêchaient point les esclaves de remplir à chaque instant nos coupes. Scaurus s'étant fait apporter un vase qui contenait trois conges (trente-six livres pesant de liquide), le remplit d'un vin miellé, parfumé de nard, qu'on avait fait naviguer pour le rendre meilleur. Il prit ensuite une couronne de roses naturelles qui surmontait l'énorme cratère, et, l'ayant effeuillée dans le vase même, il s'écria : Buvons les couronnes! puis il porta ses lèvres au bord du vase, et le fit circuler ensuite de main en main parmi les convives; c'est ce qu'on appelle ici la coupe de l'amitié.

» Enfin, le chant aigu d'un coq du voisinage annonça l'approche de l'aurore; ce fut le signal de la retraite. Après avoir salué Scaurus en lui disant : « Les Dieux te soient propices! » chacun de nous partit à la lueur des flambeaux. Les esclaves refermèrent sur nous la porte de l'atrium, et nous sortîmes de la maison de Scaurus. »

Les Conciariotti. — Les conciariotti étaient des tanneurs, corroyeurs, etc., tous habitants d'un même quartier de Palerme; ils étaient unis entre eux par des statuts et jouissaient d'immunités qui restreignaient à leur égard l'action de la police. Offenser un des membres de cette confrérie, c'était la provoquer en masse; et ses vengeances furent souvent atroces. Dans les mouvements populaires, les conciariotti se chargeaient des massacres, des incendies, de tout ce qui suppose un caractère ou des habitudes de cruauté. On assure que ces hommes sont aujourd'hui des sujets aussi paisibles, aussi soumis aux lois que ceux dont on n'eut jamais à se plaindre. (Voy. sur Palerme, p. 60.)

INSTINCT DE LA NUMÉRATION.

JEDEDIAH BUXTON.

Il existait en Angleterre, vers le milieu du siècle dernier, un homme nommé Jedediah Buxton, doué d'une organisation fort extraordinaire. C'était un simple ouvrier privé de l'éducation la plus élémentaire; il n'apprit jamais à écrire. Toute la force de cet esprit inculte s'était portée d'elle-même vers les proportions et les relations des nombres. Il n'envisageait les objets que par les côtés où ils peuvent se rapporter à la numération, prenant toujours pour point de départ les unités du plus petit ordre de l'espèce.

Si l'on mentionnait devant lui un espace de temps quelconque, il supputait aussitôt de combien de secondes ce temps était composé. Quant aux distances, il avait adopté pour unité de mesure presque le point géométrique, l'épaisseur d'un cheveu, et il pouvait dire de combien de millions d'épaisseurs de cheveux se composait une distance donnée.

Il s'était habitué à multiplier, à soustraire de tête des nombres composés de beaucoup de chiffres; et, semblable à un livre de comptes-faits, il était ordinairement consulté pour cet objet par son voisinage. Interrompu, même pendant un long espace de temps, dans une opération arithmétique, il la reprenait plus tard où il l'avait laissée pour la mener heureusement à terme.

Cette faculté était devenue chez lui une préoccupation si exclusive qu'elle semblait atteindre la folie. S'il assistait au sermon avec la volonté de l'écouter, il n'en retenait pas un mot; sa tête, par un travail pareil à celui qui s'opère dans les rêves laborieux et fatigants d'un malade, avait cherché malgré lui des produits singuliers dont les facteurs étaient les assistants, le prédicateur et le sermon lui-même.

Il eut un jour la fantaisie de voir Londres : une sorte de petite renommée l'y avait devancé; on l'y régala fort, et comme il parla de comédie, on le mena au théâtre de Drury-Lane voir Richard III, joué par le célèbre Garrick. On pensait que cette nouveauté, cette pompe, le jeu animé et terrible de l'acteur réveilleraient chez lui quelque autre passion assoupie que celle des chiffres. Il parut écouter avec beaucoup d'attention, contempler les danses des ballets et être préoccupé des sons de la musique. Mais quand

on lui demanda ses impressions, il déclara qu'il savait maintenant qu'un homme pouvait prononcer de quinze à seize mille paroles par heure; que dans la danse il y avait eu un million et tant de pas de faits; quant aux sons des instruments, il faut, ajoutait-il, qu'il y en ait eu un nombre prodigieux d'émis : ils ont été si rapides à certains moments (pendant les ariettes), que je n'ai pu les retenir.

Il fut amené devant la Société royale de Londres : des membres lui proposèrent diverses questions qu'il résolut à sa manière. On lui demanda entre autres le produit de 4 565 multiplié par 578; et il trouva, en moins de temps qu'il ne fallut pour faire l'opération par chiffres, que c'était 1 725 570.

Cette faculté n'est cependant pas tellement extraordinaire que l'on ne puisse indiquer la clef, au moyen de laquelle on arrive à pénétrer quelque peu ce mystère. Cet homme n'avait jamais eu la moindre notion des quatre règles fondamentales de l'arithmétique; mais il les avait en quelque sorte inventées, et avait adopté des manières d'opérer qui nous sembleraient d'une longueur interminable, tandis que son aptitude et un exercice de tous les instants les lui avaient rendues faciles. A force de patience, il avait classé dans sa tête une longue série de résultats généraux, bases de ses calculs; par exemple, le nombre de secondes dans un mois, de minutes dans une année, d'épaisseurs de cheveux dans une lieue ou un mille, puis les produits à l'infini de tels nombres multipliés ou divisés par tels autres. Au moyen de cet alphabet fixe que sa mémoire enrichissait tous les jours et qui était pour lui un fil conducteur, composant et décomposant sans cesse, il se plongeait dans un labyrinthe, pour d'autres inextricable, de combinaisons compliquées, et parvenait rapidement, à la stupéfaction générale, à en trouver l'issue.

Quoi qu'il en soit, en songeant à ce qu'il a coûté d'efforts à l'esprit humain pour déterminer les manières d'opérer, qui rendent les calculs si faciles à la plume, on est effrayé de la tension prodigieuse où devait être le cerveau de Jedédiah Buxton pendant son travail.

Les voyageurs citent des exemples assez nombreux de nègres possédant à un haut degré cette faculté de Buxton.

Un fait analogue s'est passé tout récemment à l'Académie des sciences de Paris. Un enfant de dix ans à peine, émule et compatriote d'Archimède, car il est fils d'un berger des environs de Syracuse, a eu le même honneur que l'ouvrier anglais, et comme lui a plongé dans l'étonnement les savants et les physiologistes; mais il ne semble pas aussi irrésistiblement dominé par le seul instinct; chez lui l'aptitude naturelle a été saisie, cultivée et développée avec un succès merveilleux.

Il lui a été posé par MM. Arago et Coriolis quatre questions assez compliquées pour exiger de mathématiciens exercés un travail de plume de plus d'un quart d'heure peut-être.

Il lui fallait trouver : 1° la racine cubique de 3 796 416; 2° un nombre qui, porté au cube et augmenté de cinq fois le carré, fût égal à quarante fois ce nombre augmenté de cinquante; 3° un nombre qui, multiplié quatre fois par lui-même, égalât quatre fois ce nombre augmenté de 16 779; 4° la racine dixième de 282 475 249.

L'enfant résolut presque instantanément ces quatre questions. Les nombres 156 — 5 — 7 — et 7, qu'il trouva successivement, sont les nombres cherchés.

Les yeux du public et des académiciens se portaient avidement sur ce petit étranger qui est d'une taille moyenne, d'un teint bruni par le soleil de Sicile, et vêtu d'une simple blouse sur laquelle retombe une profusion de cheveux noirs.

Le travail de tête qu'il exécute ne semble nullement le fatiguer. On ne dirait même pas qu'il s'y livre; ses yeux bruns et calmes se promènent avec indifférence sur l'assemblée, jusqu'à ce qu'il ait trouvé la solution qu'il cherche.

Que cet enfant parvienne à ce résultat au moyen de méthodes prodigieusement rapides qu'il aurait apprises, ou de procédés intellectuels à lui particuliers, toujours est-il qu'on ne peut refuser une sorte d'admiration à cette faculté calculatrice d'un enfant de dix ans, si apte, si présente, si sûre, et qu'on ne doit pas le reléguer, comme a fait un journal, parmi les phénomènes vivants de nos foires.

JEAN DE LA VACQUERIE.

En 1476, Louis XI essaya de se rendre maître d'Arras par corruption et par menaces; mais Jean de La Vacquerie, parlant au nom de ses concitoyens, repoussa les ouvertures de ses émissaires avec une éloquente énergie. Louis, s'étant emparé de cette place l'année suivante, se souvint de La Vacquerie; loin de le proscrire, il lui donna un logement dans le palais du Louvre, pourvut à tous ses besoins, et l'éleva en 1481 à la première dignité de la magistrature après celle de chancelier. Le bourgeois d'Arras, devenu premier président du parlement de Paris, garda son caractère d'homme ferme et consciencieux; il ne crut pas avoir, comme on dit, *souscrit un pacte* avec Louis XI en acceptant ses bonnes grâces.

Pendant un hiver de disette (de 1481 à 1482), Louis ayant autorisé des commissaires à enlever les blés à un prix réputé raisonnable, et le *maximum* faisant disparaître des marchés le peu de grains qui restait encore, le premier président du parlement, à la tête d'un grand nombre de ses collègues en robes rouges, se rendit auprès du roi, et lui remontra fortement le funeste effet de ses édits.

Louis, peu endurant d'ordinaire, comme chacun sait, et qui mainte fois chargea son *compère* Tristan de répondre aux raisonneurs, s'emporta en menaces violentes.

« Sire, dit alors Jean de La Vacquerie, nous remettons » nos charges entre vos mains, et nous souffrirons tout ce » qu'il vous plaira, plutôt que d'offenser nos consciences » en vérifiant des édits que nous croyons contre le bien du » royaume. »

Louis écouta enfin les raisons qui lui étaient données, et retira les édits.

Cet acte de courage civil a placé La Vacquerie au premier rang des magistrats français. Sa noble pauvreté devenue proverbiale (voyez 1835, p. 285), sa résistance au duc d'Orléans lorsque ce prince voulut mettre le parlement dans son parti et le tourner contre madame de Beaujeu (1836, p. 62), complètent ce que la Biographie universelle et ses copistes nous apprennent de cet homme illustre. Vers la fin de sa vie, il adressa à Louis XII une belle parole rapportée par Du Chalard; nous la croyons presque inconnue.

« Du temps du roy Louis XII, dit ce jurisconsulte, un grand seigneur entra en armes avec violence aux prisons du Chastelet de Paris pour retirer un gentilhomme de sa maison détenu prisonnier, et de fait l'emmena. Le sieur de La Vacquerie, premier président du parlement de Paris, adverty du cas, s'en alla devers le roy, auquel (après la révérence faite) il dit : « Sire, je suis esbahy comme vous » faites si bonne chère, considéré le mal que vous devez » sentir.

» Pourquoi? dit le roy.

» Pour ce, dit-il, sire, qu'on vous a rompu le bras droit.

» Je ne vous entends pas, dit le roy.

» Vostre bras droit, dit le président, c'est vostre justice, » laquelle on a rompue et brisée. »

» Et luy conta de poinct à autre comme le fait estoit advenu : dont le roy fut marry (chagrin), et ayant fait venir le seigneur pardevant luy, il luy commanda de réparer la faute et luy en fit faire raison. »

COUVERTURE DE LA BIBLE DE SOUVIGNY, DITE *DE MOULINS*.





La Bible de Souvigny, qui appartenait avant la révolution au prieuré des Bénédictins de cette ville, est aujourd'hui le plus précieux manuscrit de la bibliothèque communale de Moulins. On trouvera dans notre deuxième volume (1834, page 75) une note sur cette célèbre Bib'e. — La couverture en bois de chêne, est revêtue de peau de truie. Les ornements que nous publions, et dont nous devons la communication aux éditeurs du *Trésor de numismatique et de glyptique*, sont en cuivre; ils sont placés aux coins et au centre: les artistes en admirent le goût, surtout en considérant qu'on ne saurait les faire remonter à une date moins ancienne que celle du douzième siècle. L'animal bizarre qu'on y voit représenté est souvent reproduit à l'intérieur dans les lettres initiales du texte. Le titre du manuscrit est: *Biblia maxima latina.*

(Voyez, sur Souvigny, 1834, p. 335; sur Moulins, 1833, p. 381.)







BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES FORÊTS DU NOUVEAU-MONDE.



(Vue prise dans une forêt du Nouveau-Monde, dessinée par *François*, gravee par *Sears.*)

« C'est sous les rayons ardents du soleil de la zone torride que se déploient les formes les plus majestueuses des végétaux; les plantes sont plus abondantes en sucs, d'une verdure plus fraiche, et parées de feuilles plus grandes et

plus brillantes que dans les climats du nord. Les végétaux qui vivent en société, et qui rendent si monotone l'aspect des montagnes de l'Europe, manquent presque entièrement dans les régions équatoriales. Des arbres deux fois aussi élevés que nos chênes s'y parent de fleurs aussi grandes et ausssi belles que nos lis... »

Ainsi s'exprime M. de Humboldt, dans ses *Tableaux de la nature*, et à chaque page de ce savant et poétique ouvrage on trouve des traits de ce genre qui laissent entrevoir, comme à la dérobée, la grandeur du spectacle que doivent offrir à des yeux européens les forêts du Nouveau-Monde. Mais en aucun endroit l'illustre voyageur ne s'arrête pour décrire et réunir en un seul tableau les impressions que ces majestueuses retraites firent naître en lui. Cependant c'était à un témoin véridique, irrécusable, que notre désir était d'emprunter quelques lignes pour accompagner notre dessin; nous aurions eu peur que la poésie d'imagination, si facile à émouvoir à de pareilles images, et toujours plus ou moins menteuse, ne se substituât malgré elle à la poésie de la vérité, en tout sujet préférable. Nous n'avons cherché ni loin, ni long-temps. Un de nos collaborateurs, un de nos amis a vu cette sublime nature qui semble défier le pinceau, et il l'a dépeinte avec éclat dans un livre qui, dès son apparition, s'est placé à un haut rang dans l'estime publique. Nous voulons parler de M. Ferdinand Denis, et des *Scènes de la nature sous les tropiques*. Nous ne pouvions recueillir pour nos lecteurs de paroles plus fidèles et plus élevées que les siennes.

« Sur les bords des lacs et des fleuves, la chaleur du soleil, mettant en action l'humidité bienfaisante de ces vastes réservoirs, donne des formes gigantesques à la végétation. Les arbres qui s'élèvent à peine en d'autres endroits à la surface de la terre, prenant majestueusement leur essor, embellissent bientôt les rivages dont ils attestent la fertilité. L'Amazone, le Gange, le Méchascébé, le Niger roulent leurs eaux au milieu de vastes forêts qui, se succédant d'âge en âge, ont toujours résisté aux efforts des hommes, parce que la nature n'a point connu de bornes dans ce qui pouvait perpétuer sa grandeur; il semble, en effet, qu'elle ait choisi les rives de ces fleuves immenses pour y déployer une magnificence inconnue en d'autres lieux. J'ai remarqué dans l'Amérique Méridionale que les arbres, en prenant un plus grand accroissement près des rivières, donnent un aspect particulier aux forêts: ce n'est plus la nature dans un désordre absolu; il semble que sa force et sa grandeur lui aient permis de répandre une sorte de régularité imposante dans la végétation. Les arbres, en s'élevant à une hauteur dont les regards sont fatigués, ne permettent plus aux faibles arbrisseaux de croître; alors la voûte des forêts s'agrandit; les troncs énormes qui la supportent forment d'immenses portiques en étalant majestueusement leurs branches; elles sont chargées, à leur sommet, d'une foule de plantes parasites dont l'air paraît être le domaine, et qui viennent mêler orgueilleusement leurs fleurs aux feuillages les plus élevés. Très souvent, près de l'humble fougère, une liane flexible entoure en serpentant l'arbre immense, le couvre de ses guirlandes, l'unit à tous les grands végétaux qui l'environnent, et semble braver l'éclat du jour avant d'embellir la mystérieuse obscurité des lieux qui l'ont vue naître.

» Dans les forêts moins majestueuses où les rayons du soleil pénètrent aisément, l'on découvre dans la végétation une variété extrême qui se montre à une distance bien moins considérable. Parmi tous les voyageurs qui ont décrit les forêts dans leurs détails, il n'en existe peut-être point de plus exact que M. Leprince de Neuwid; il a admiré en observateur exercé et comme un homme profondément rempli de son sujet.

» La vie, la végétation la plus abondante, dit-il sont répandues partout; on n'aperçoit pas le plus petit espace dépourvu de plantes. Le long de tous les troncs d'arbres, on voit fleurir, grimper, s'entortiller, s'attacher les grenadilles, les caladium, les dracontium, les poivres, les begonia, les vanilles, diverses fougères, des lichens, des mousses d'espèces variées. Les palmiers, les mélastomes, les bignonia, les rhexia, les mimosa, les inga, les fromagers, les houx, les lauriers, les myrtes, les eugenia, les jacaranda, les jatropha, les vismia, les quatèlés, les figuiers se montrent partout: la terre est jonchée de leurs fleurs et l'on est embarrassé de deviner de quel arbre elles sont tombées. Quelques unes des tiges gigantesques chargées de fleurs paraissent de loin blanches, jaune foncé, rouge éclatant, roses, violettes, bleu de ciel. Dans les endroits marécageux, s'élèvent en groupes serrés, sur de longs pétioles, les grandes et belles feuilles elliptiques des héliconia, qui ont quelquefois huit à dix pieds de haut, et sont ornées de fleurs bizarres, rouge foncé et couleur de feu; sur le point de division des branches des plus grands arbres, croissent des bromelia énormes, à fleurs en épis ou en panicules de couleur écarlate ou de teintes également belles. Il en descend de grosses touffes de racines semblables à des cordes, qui tombent jusqu'à terre et causent de nouveaux embarras aux voyageurs. Ces tiges de bromelia couvrent les arbres jusqu'à ce qu'elles meurent, après bien des années d'existence, et, déracinées par le vent, tombent à terre avec un grand bruit. Des milliers de plantes grimpantes de toutes les dimensions, depuis la plus mince jusqu'à la grosseur de la cuisse d'un homme, et dont le bois est dur et compacte; des bacchinia, des banisteria, des paullinia et d'autres, s'entrelacent autour des arbres, s'élèvent jusqu'à leurs cimes, où elles fleurissent et portent leurs fruits sans que l'homme puisse les apercevoir. Quelques uns de ces végétaux ont une forme si singulière, par exemple certains banisteria, qu'on ne peut les regarder sans étonnement. Quelquefois le tronc autour duquel ces plantes se sont entortillées meurt et tombe en poussière. L'on voit alors des tiges colossales entrelacées les unes les autres en se tenant debout, et l'on devine aisément la cause de ce phénomène. Il serait bien difficile de présenter fidèlement le tableau de ces forêts, car l'art restera toujours en arrière pour les peindre.

» Il y a dans les forêts du Nouveau-Monde une harmonie parfaitement d'accord avec ce qui frappe les regards; comme tout est grand, imposant et majestueux, le chant des oiseaux ou le cri des divers animaux a quelque chose de sauvage et de mélancolique. Ces cadences brillantes et soutenues, ce gazouillement léger, ces modulations si vives et si gaies se font entendre moins fréquemment que dans nos climats, ils sont remplacés par des chants plus graves et surtout plus mesurés. Tantôt c'est une voix qui imite le coup retentissant du marteau sur l'enclume; quelquefois les oreilles sont frappées d'un son qui ressemble à ce bruit que fait en se brisant la corde d'un violon. Les perroquets varient leurs croassements, les perruches joignent une espèce de sifflement à leur ramage; une foule d'oiseaux de proie poussent un cri funèbre. L'anheima (ou kamichi), au temps de ses amours, fait entendre un roucoulement plus fort et plus mélancolique que celui de notre colombe. Enfin il existe dans les forêts des sons étranges qui vous font tomber dans un profond étonnement. Mais souvent, au coucher du soleil, quand les oiseaux ont cessé leurs chants, on entend au sommet des arbres les plus élevés un bruit qui remplirait d'épouvante si l'on ignorait ce qui le cause: des murmures semblables à la voix humaine annoncent que les guaribas (*simia Belzebuth*) tiennent une de ces assemblées qui ont lieu pour saluer l'astre du jour. Leurs accents, prolongés de la manière la plus funèbre, ont fait croire à quelques hommes peu accoutumés à réfléchir que ces animaux rendaient hommage à Satan et

lui payaient un tribut qu'il exigeait. Ce chant a quelque chose d'imposant à l'heure où le jour fuit; il agrandit la scène en la remplissant de tristesse; et l'on n'est point surpris que le voyageur, déjà ému par la sombre horreur des forêts qu'il vient de parcourir, attache quelques idées de superstition à ces réunions mystérieuses qui épouvantent l'homme ignorant.

» Si c'est au lever du soleil que les habitants de l'air font entendre leur brillant ramage, j'ai remarqué fréquemment que les quadrupèdes, dans le Nouveau-Monde, choisissent l'heure où le jour va disparaître pour le saluer par leurs derniers cris. Ceux que la force et le courage rendent les plus terribles semblent alors se réjouir comme s'ils célébraient leur triomphe sur les victimes qu'ils ont immolées. Quand le jaguar et le tigre noir poussent leurs rugissements, ils emplissent les forêts d'un bruit majestueux, mais qui fait naître l'inquiétude. Les animaux paisibles en les entendant se taisent tout-à-coup, comme s'ils craignaient de mêler leurs voix à ces accents de domination. Si le vent vient alors à souffler avec plus de violence, qu'il agite la cime élevée des arbres, qu'il courbe en mugissant les palmiers, qu'il mêle avec bruit les festons des lianes, qu'il s'engouffre dans les sombres profondeurs de ces forêts primitives, il en sort un murmure si funèbre, les voix du guara, du couguar et du chat sauvage deviennent tellement effrayantes, que l'admiration disparaît pour faire place à la terreur. »

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez p. 214 et 226.)

POÉSIES RUSSES.

Le génie lyrique respire dans les chants héroïques des nations slavonnes plus que le génie épique. Les aventures des héros de la poésie slave n'ont rien de ce mouvement tout dramatique qui signale les poèmes des Germains. On aperçoit dans leurs mœurs, au milieu d'une grande barbarie, quelque chose de patriarcal, de simple, de naïf et de gracieux. Les slaves possèdent beaucoup de chants domestiques, d'hymnes de famille inconnus aux peuples héroïques, et spécialement aux Germains; leurs chants d'amour sont des idylles ravissantes de fraîcheur et de suavité. Ce grand mouvement connu sous le nom de migration des peuples, ce déluge qui a ébranlé toute l'Europe et l'a reconstruite sur de nouvelles bases, n'a pas ébranlé les tribus slaves. A proprement parler, l'ère des Slaves et le temps où ils marquent dans l'histoire ne datent que de Pierre-le-Grand. Excepté le chant d'Igor, qu'on attribue à un moine du quatorzième siècle, il ne s'est pas trouvé en Russie un seul fragment épique qui remontât à une certaine antiquité.

Cependant Kirscha-Danilow, Cosaque de nation et contemporain de Pierre-le-Grand, passe pour avoir compilé et retravaillé de vieilles poésies moscovites, auxquelles il enleva une grande partie de leur naïveté primitive. C'étaient, dit-on, d'anciennes traditions épiques sur le czar Wladimir et les guerriers ou chefs de tribus qui affluaient autour de son trône. Aucune de ces poésies ne remonte à une antiquité fort reculée, ni ne se rattache aux grandes pages de l'histoire. Mais comme il y a au milieu de ce travestissement moderne dû au cosaque Danilow un vieux germe national et une réelle tradition populaire; comme par le sujet, par les pensées et les images, ces chants coïncident fréquemment avec les contes et les fables qui ont cours parmi le peuple russe, il n'est pas sans intérêt de les connaître. Voici une de ces traditions rajeunies par Danilow, telle que M. de Busse l'a imitée d'après lui, après l'avoir toutefois recueillie de la bouche même des paysans russes.

Ilja le bojar et le brigand Rossignol.

Au sein des épaisses forêts de Murom, dans le village de Karatshajeff, était assis Ilja le bojar. Immobile comme un enfant nouveau-né, il resta trente ans sur son siége sans changer de place. Son père, d'une voix sévère, lui reprochait cette paresse, où le jeune homme s'obstinait. Il lui disait en vain : « Lève-toi; apprends à » agir, à travailler! » Ni ses bras ni ses pieds ne remuaient; on eût dit qu'il était né décrépit et caduc.

Mais le ciel voulait que ce grand guerrier recueillît et concentrât toutes ses forces dans un profond et redoutable silence; il voulait que ce courage, dont l'avenir devait s'étonner, se préparât ainsi dans le repos.

Trente ans viennent de s'accomplir. Ilja se lève de son siége. Il est debout; bojar gigantesque, il fait la joie et l'étonnement de ses parents. « Donne-moi un cheval, mon père, dit-il; voici assez » long-temps que je reste assis; je veux voir le pays. »

« Mon fils, je n'ai point de cheval à te donner; celui que j'ai est » mauvais et vieux. Reste à la maison, crois-moi; apprends à tra- » vailler! Pourquoi vas-tu ainsi courir les champs? »

Le jeune bojar persiste. Il demande le vieux cheval, dont il veut faire son coursier de bataille; c'est un animal hors de service. Pendant trois nuits, il le monte, et le mène sur une prairie devant le village, où il le baigne dans la rosée matinale et le frotte avec l'herbe humide. Le cheval caduc reprend des forces; il est capable d'entreprendre un long voyage. Ilja se présente alors devant ses parents, qu'il supplie de lui accorder leur bénédiction. Cette bénédiction sera son glaive, elle ceindra ses reins et les fortifiera Il prend congé d'eux avec tendresse, se tourne vers les quatre points cardinaux, s'incline humblement et prie; puis il s'élance gaiement sur son coursier, et quitte le sol natal.

Ilja frappe son cheval de grands coups de son kantshug enrichi d'or : aussitôt le cheval prend un élan de cinq verstes; son second élan embrasse un plus grand espace encore. Le bojar se dirige droit vers Kiew, à travers les sombres forêts de Brinsk et le marais profond de Smoleusk. Il a résolu d'arriver à Kiew, en dépit de tous les obstacles.

Depuis trente années un brigand hardi obstruait la route; terreur des voyageurs, il se plaçait sur le sommet des arbres, d'où il poussait de longs sifflements; on le nommait le Rossignol. Ilja poursuivait gaiement son chemin quand ces sifflements frappèrent son oreille. Bientôt ce qui ressemblait à un seul coup de sifflet se change en une multitude de sifflements affreux, qui paraissent lancés par les dards enflammés de cent serpents; puis ces bruits se transforment en longs hurlements, comme ceux que cent loups feraient entendre. Le cheval s'effraie et se cabre; le bojar reste immobile, et gronde son cheval.

« Vieille rosse! ne reconnais-tu pas le sifflement des oiseaux? le » sifflement des serpents t'effraie-t-il? les hurlements du loup te » font-ils trembler? Où est-il, ce brigand? où le vois-tu? »

Il veut avancer; alors roule du haut des cimes de neuf vieux chênes enlacés le Rossignol, le brigand qui s'oppose au passage du guerrier.

« D'où viens-tu, jeune homme? où vas-tu à travers ces bois? » Voici trente ans que je m'oppose à ce que l'on passe par cette » route, et il en sera ainsi éternellement. »

« Si tu m'avais parlé avec plus de bienveillance et d'honnêteté, » réplique le bojar, je te répondrais de même; mais ton arrogance » ne mérite pas d'autre réponse que celle-ci : Hors de mon chemin! » range-toi, brigand, devant mon cheval et son maître. »

Le Rossignol, aussi leste que le jeune oiseau, remonte sur la cime des arbres, et de là il lance au guerrier de Murom une flèche inutile. Le bojar alors saisit son arc puissant : sa flèche vole et ne manque pas son but; elle traverse neuf puissants rameaux de chêne, et va s'enfoncer dans l'œil droit du brigand, qui tombe et roule à terre en gémissant. Ilja lui jette un lacet autour du cou, l'attache en travers sur sa selle et l'entraîne.

Plus loin, bien plus loin dans les ténèbres de la forêt, au sein d'un fort qui résiste à l'attaque, habitent la femme du Rossignol et ses fils. Du haut de cette forteresse, son œil perçant a vu la défaite de son époux. Elle court vers ses enfants, éperdue et noyée de pleurs : « Mes enfans, vite, armez-vous, secourez votre père! » courez! un étranger, un bojar l'a fait prisonnier; il l'emmène » sur son cheval. »

Et les fils, ils étaient neuf, tous vaillants guerriers, saisissent leurs épées, revêtent à la hâte une armure noire et sombre. A la hâte ils couvrent leur chevelure d'un bonnet sous forme d'une tête de corbeau au bec menaçant On dirait qu'ils volent à travers la forêt comme une troupe de noirs oiseaux; ils courent délivrer leur père; la menace sur les lèvres, ils réclament sa liberté. La femme

s'approche aussi; mais elle, suppliante, apporte l'or et les pierres précieuses pour racheter son époux.

Ilja dit : « Vos menaces, j'en fais autant de cas que des croassements des corbeaux. Votre or, je n'en ai pas besoin, et il appartient de droit au vainqueur. Quant au Rossignol, quant à ce brigand, je l'emmène avec moi à Kiew, où le bon roi Wladimir le jugera. Je me le suis juré, j'accomplirai mon serment. »

Il dit, pousse son cheval qui vole comme le faucon, et disparaît comme l'éclair.

Ilja arrête son bon coursier dans la large cour du knjas; il l'attache aux piliers de chêne, s'avance vers la salle gaie et splendide, fait sa prière devant l'image du Sauveur, et salue ensuite le knjas et sa femme. Wladimir le knjas est à table, entouré de ses puissants bojars. Il ordonne, les serviteurs apportent une coupe pleine de vin, et la présentent au guerrier étranger. Cette coupe a la forme et la profondeur d'une outre. Ilja la saisit d'une main et la vide d'un coup. Le knjas Wladimir parle ensuite :

« Bojar étranger, ton nom, ta race? apprends-les-moi, que je puisse te nommer par ton nom, et te traiter selon la noblesse et la puissance de ta tribu. »

« Je suis Ilja de Murom, du village de Karatshajeff. Je suis venu de là, en droite ligne, à Kiew pour t'offrir mes services. »

« En droite ligne! s'écrient tous les bojars. Bon prince Wladimir, voici un étranger qui nous dit des folies. Il prétend être venu de chez lui en droite ligne jusqu'ici, et depuis trente ans le Rossignol, ce fameux brigand, obstrue le chemin. »

« Soleil lumineux, répond le bojar de Murom, knjas Wladimir, regarde par cette fenêtre élevée, et vois ce que j'ai fait, moi étranger! Dans ta cour se trouve le brigand lui-même, le Rossignol; je l'ai vaincu et enchaîné. Regarde. »

Le knjas Wladimir et les bojars descendent dans la cour. Ilja parle en ces mots au brigand : « Rossignol, siffle comme un oiseau, siffle comme un serpent; puis, pour amuser le knjas, tu mugiras comme mugissent les taureaux. » Rossignol obéit, il siffle; il siffle, et vous diriez l'ouragan dans une forêt de grands chênes. Il redouble d'efforts, il mugit; le knjas et les bojars pâlissent. « Ecoute, dit alors le knjas Wladimir, serviteur vaillant, serviteur nouveau, je reçois tes services avec joie; viens, assieds-toi à ma table, reste dans mes salles, bois le vin de mes coupes, sois mon ami et l'ami de ma race. »

Et Ilja, guerrier de Murom, qu'on a vu assis durant trente ans, immobile et silencieux comme l'enfant nouveau-né, devient, à la cour du knjas Wladimir, un vaillant et célèbre bojar, qui triompha de plus d'une armée, renversa plus d'une forteresse, et sur les exploits duquel on a chanté plus d'une chanson, et celle-ci entre autres.

Ce poëme n'est assurément pas de l'invention de Danilow. La tradition coïncide avec lui; l'accent national y respire au plus haut degré, et si les paroles n'en sont pas antiques, les idées appartiennent incontestablement aux anciens jours. Aux yeux de la science littéraire, ce poëme n'offre rien que de simple, rien que de facile à expliquer. Les trente années d'inactivité et de silence d'Ilja, opposées aux trente années de brigandage et d'activité du Rossignol, offrent le même caractère symbolique qu'une foule de poésies des temps primitifs. Il en est de même de ce nombre neuf qui reparait si souvent. Rossignol est assis sur neuf chênes, il a neuf enfants; la flèche d'Ilja traverse neuf rameaux. Ce passage rappelle le coup de flèche de Rama dans l'épopée indienne. Comme Hercule et Thésée, Ilja délivre son pays d'un monstre, et devient la terreur des brigands. Il fonde et fraie la route de Murom à Kiew, de même que Thésée fraie celle qui traverse l'isthme et va de Trœzène à Athènes. Les animaux dont le Rossignol imite les voix, rappellent les monstres domptés par les demi-dieux de la fable grecque.

Voilà ce que dit la science littéraire. Mais l'imagination pourrait facilement agrandir le cercle de cette tradition poétique, et lui donner une autre signification bien plus nette et bien autrement importante. Le Bojar Ilja, trente ans assis au foyer de son père, immobile et imbécile comme un nouveau né, figure admirablement la Russie elle-même et sa longue enfance ignorée de l'Europe. Le géant Rossignol qui lui barre le chemin, c'est l'héroïque Pologne. La route de Murom à Kiew, c'est la route du midi, c'est celle qui mène de Saint-Pétersbourg à Paris et à Rome, à Athènes et à Constantinople. Le cheval qui se cabre et qui recule en frissonnant d'épouvante, ne serait-ce pas l'armée russe défaite et repoussée par Kosciusko et Poniatowski? Rossignol vaincu, attaché en travers sur un cheval russe et emmené en servitude, malgré les trop faibles menaces et les larmes de sa famille, ne serait-ce pas la Pologne vaincue après tant de combats et lâchement opprimée?

DESCARTES.

« On ne s'imagine d'ordinaire Platon et Aristote qu'avec de grandes robes, et comme des personnages toujours graves et sérieux. C'étaient d'honnêtes gens, qui riaient comme les autres avec leurs amis; et quand ils ont fait leurs lois et leurs traités de politique, ç'a été en se jouant et pour se divertir. C'était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie. La plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement. » (*Pensées de Pascal.*)

Ce que Pascal a dit de Platon et d'Aristote, on peut le dire avec autant de vérité de l'un des plus grands philosophes de l'Europe moderne, de Descartes, qui détrôna dans l'école l'autorité despotique d'Aristote, et qui se trouva exposé à des attaques si rudes et si acharnées de la part des théologiens de son temps. Il semble aujourd'hui à la plupart des écoliers, qui n'ont encore entendu parler de ce grand *Cartesius* qu'à leur professeur de philosophie, que *Cartesius* devait être un formidable savant tout hérissé d'érudition, ne se nourrissant que de livres, étranger aux affaires de son pays, et vivant plus avec les anciens qu'avec ses contemporains. Il n'en est rien. Ce grand homme sut rester homme et citoyen tout en étant philosophe. Il employa si bien le temps qu'il passa sur la terre, sa vie fut si pleine, que, n'eût-il jamais écrit ni dit un seul mot de science, il eût laissé en mourant un souvenir honorable.

Doué d'une âme forte et d'une imagination ardente, René Descartes annonça de bonne heure son penchant pour la méditation. Il était né à La Haye en Touraine en 1596. Son père, qui était conseiller au parlement de Bretagne, l'appelait en riant *son petit philosophe.* Malgré la faiblesse de sa constitution, il avait fini ses *humanités* dès l'âge de seize ans. Avide de choses et non de mots, il regretta le temps qu'il y avait consacré, et, se persuadant même que la véritable science n'était point le partage de l'homme, il abandonna l'étude. Engagé par son inclination autant que par sa naissance à porter les armes, il servit en qualité de volontaire, et se distingua par son courage au siége de La Rochelle et en Hollande sous le prince Maurice. Cependant sa pensée ne sommeillait pas inutile. A l'âge de dix-neuf ans, on l'avait vu résoudre un problème de géométrie proposé en flamand dans une affiche qu'il s'était fait expliquer dans la rue. Après s'être trouvé à différents siéges, il fut amené à Paris par l'inquiète activité de son esprit, et il s'y adonna à la morale et aux mathématiques. Il avait la passion du jeu; à force de résolution et d'énergie, il parvint à la dominer, et la philosophie y gagna d'autant. Il se mit à penser avec toute l'ardeur d'un joueur avide et toute l'intrépidité qu'il avait déployée dans les armées. La philosophie péripatéticienne régnait alors en France; il était dangereux de l'attaquer: il l'attaqua, et devait finir par la vaincre. Convaincu que ce n'est que dans le grand livre du monde qu'on peut bien étudier les hommes et la nature, il se mit à voyager, visitant tous les savants célèbres, et recueillant partout des vérités. Il parcourut l'Italie, et il est à regretter qu'il n'ait point vu Galilée, dont il ne paraît pas avoir trop connu les ouvrages. L'amour de la liberté le ramena en Hollande, où il demeura vingt-cinq ans, fuyant la célébrité qu'il s'acquérait par ses travaux. Vivre caché, c'est vivre heu-

reux, disait-il. Un moment accablé par la multitude d'idées diverses et contraires qui s'étaient accumulées dans sa tête par la lecture et par les voyages, ce génie hardi ne s'était pas laissé abattre : il avait conçu le projet de se créer une philosophie par lui-même et sans secours étranger, et il réussit autant qu'un pareil projet est possible à un homme quel qu'il soit. C'est en Hollande qu'il composa la plupart de ses ouvrages (de 1629 à 1649), en même temps qu'il entretenait d'importantes correspondances scientifiques par toute l'Europe.

La fortune lui avait été de bonne heure indifférente. Bien qu'il n'eût que 7 000 livres de patrimoine, il ne voulut jamais accepter de secours d'aucun particulier. Une foule de personnes de tout rang lui firent offrir des sommes considérables; il refusa sans affectation, et se chargea de la reconnaissance envers elles sans accepter le bienfait. Il aimait mieux diminuer sa dépense que de perdre à augmenter ses revenus un temps qu'il savait être utile aux autres. Son habillement était extrêmement simple et sa table très frugale. Sa santé était toujours faible. Ne trouvant aucun moyen certain pour prolonger sa vie, il avait pris le parti plus digne et plus sage de ne pas craindre la mort; il vécut ainsi jusqu'à plus de cinquante ans. Un jour, en traversant l'Elbe, il s'était aperçu que les mariniers, le voyant seul et le jugeant faible, complotaient sa mort; sa présence d'esprit et son courage calme l'avaient sauvé : il avait tiré son épée, et ces misérables étaient tombés à ses pieds. Toujours maître de lui-même, quand on lui faisait une offense, il tâchait d'élever son âme si haut que l'offense ne pût parvenir jusqu'à elle. Accessible à tous les sentiments doux de la nature, il partageait ses loisirs entre la conversation de ses amis et la culture de son jardin : après avoir le matin rangé une planète, il allait le soir arroser une fleur. Il regretta toute sa vie une petite fille de cinq ans qu'il avait perdue et qui était morte entre ses bras. Bien qu'il fût étranger au ton léger de la conversation du



(René Descartes, d'après le portrait de François Hals, au Musée du Louvre.)

grand monde, il était impossible de l'approcher sans être séduit par la douceur de son commerce. Il traitait ses domestiques comme des amis malheureux qu'il était chargé de consoler et d'instruire pour les rendre meilleurs à la société. Un jour l'un d'eux, à qui il enseignait les mathématiques, voulut le remercier : *Que faites-vous?* lui dit-il; *vous êtes mon égal, j'acquitte une dette.*

Sur la foi de sa réputation, la reine de Suède Christine souhaitait depuis long-temps de le voir; mais il avait mis sa liberté à si haut prix, que tous les rois du monde n'auraient pu la lui acheter. Il céda néanmoins aux sollicitations de cette princesse, quand il fut bien sûr que c'était sa science et non ses flatteries qu'elle ambitionnait. Christine lui fit un accueil tel qu'il le méritait, et le dispensa de tous les assujettissements des courtisans. Elle le pria de l'entretenir souvent, ce que le philosophe fit bientôt tous les jours à cinq heures du matin, avec plus de zèle, sans doute, mais avec autant de simplicité qu'il en avait mis avec ses domestiques. Mais le changement de climat devint funeste à Descartes. — Il mourut à Stockholm, le 11 février 1650. Dans le délire de la fièvre, comme les médecins voulaient le saigner, il ne cessait de leur crier avec une sorte de dignité : *Epargnez le sang français!* Dans les dernières années de sa vie, il disait souvent ce mot de Sénèque : *Il est malheureux de mourir trop connu des autres, sans s'être connu soi-même.*

Descartes ne fut pas seulement un grand métaphysicien, un grand géomètre; ce fut aussi un grand physicien, et même un très grand physiologiste pour son temps. Il partagea avec Bacon la gloire d'avoir engendré le grand mouvement de la science en Europe durant les deux derniers siècles. Mais sa gloire est plus pure et mérite de rester plus entière que celle du célèbre chancelier d'Angleterre. (Voyez 1834, page 184.) Descartes fut le même dans toute sa vie, toujours vrai et digne, simple et généreux, libre et bon. Et si on remarqua avec le temps quel-

que changement en lui, ce fut l'effet de son désir sincère de s'élever à un état supérieur de l'âme, à une vie encore plus saine et plus parfaite.

Quand Descartes voulut trouver un point fixe et certain qui pût servir de base solide à la philosophie, il se dit que la pensée peut tout mettre en question, tout excepté elle-même. En effet, quand on douterait de toute chose, on ne pourrait au moins douter qu'on doute : or, douter, c'est penser ; d'où il suit qu'on ne peut douter qu'on pense, et que la pensée ne peut se renier elle-même, car elle ne le ferait qu'avec elle-même. *Je pense, donc je suis.* Quel est le caractère de la pensée? c'est d'être invisible, intangible, inétendue, simple. Or, la pensée une fois admise comme l'attribut fixe du sujet que je suis, comme de l'attribut au sujet la conclusion est bonne, la simplicité de l'une donne la simplicité de l'autre. La pensée est simple, donc l'âme est simple ; elle est simple, donc elle est immortelle. Mais la pensée nous trompe souvent, elle est imparfaite ; or, cette notion d'imparfait, de fini, de contingent, m'élève directement à celle de parfait, d'infini, de nécessaire. Cette idée de l'infini et du parfait est en moi, elle ne vient point de moi, je ne l'ai point faite et je ne puis la détruire ; elle se rapporte donc à un modèle étranger à moi et qui lui est propre. Il y a donc un être nécessaire, infini, parfait : Dieu existe donc. On voit que dès les premiers pas de la philosophie cartésienne se rencontrent l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu ; ce qui n'empêcha pas Descartes d'être toute sa vie accusé d'athéisme et persécuté par les théologiens.

Les théologiens avaient tort sans doute de persécuter ce grand homme ; mais Descartes, quand il disait : *Je pense, donc je suis*, pouvait-il bien se flatter de reconstruire sur cet argument Dieu et la société ?

Voici les principales règles de la méthode positive introduite par le génie de Descartes dans la philosophie :

Ne se fier qu'à l'évidence, c'est-à dire sortir de la tradition, de l'autorité du formalisme des écoles ;

Diviser les objets autant que faire se peut, c'est-à-dire analyser ;

Faire des dénombrements aussi étendus, aussi variés, aussi nombreux que possible, c'est à-dire épuiser l'observation avant de tirer aucune conclusion, ce qui est plus facile à conseiller qu'à mettre en pratique.

Malheur à l'homme qui, acceptant aveuglément cette méthode, la suivrait en tout et toujours à la lettre ! Il ne vivrait pas ; il abdiquerait sa vie au profit de sa raison, c'est-à-dire qu'il s'immolerait lui-même à l'une de ses facultés. S'il n'y avait pas au monde d'autre certitude que celle des géomètres, si l'homme ne savait que ce qu'il s'est démontré lui-même par le raisonnement, que serait donc la science humaine, que pourrait-elle jamais être, en tant que théologique et philosophique, sinon une énumération imparfaite, un sophisme éternel ? Heureusement il est une voie plus simple et plus sûre pour arriver à Dieu et à la vie morale.

Descartes est le véritable père de la science de l'âme, qui s'est intitulée de nos jours *psychologie moderne*. Mais, malgré les contradictions implicites que renfermait sa philosophie, contradictions qui seraient devenues évidentes chez lui comme elles le sont chez ses successeurs, s'il eût abordé les questions morales, il n'en faut pas moins reconnaître à sa gloire que son système anima puissamment les esprits à penser par eux-mêmes. Il donna le coup de grâce à la Scolastique, il répandit dans le monde philosophique une vie nouvelle, et lui apprit à se méfier de ses erreurs.

De nos jours, la pensée philosophique, après avoir tant protesté contre l'autorité et la tradition, semble avoir compris la nécessité de tenir religieusement compte de la tradition et de l'autorité. Dieu veuille qu'elle ne s'abîme pas sur cet autre écueil, et qu'elle ne trahisse pas, en se reniant elle-même, les nobles espérances qu'elle a fait naître, et qu'elle a elle-même nourries si long-temps.

Tolérance. — Dans une séance générale de toutes les classes de l'Institut, après la lecture du procès-verbal, Naigeon, très connu par sa profession d'athéisme, demande la parole pour une motion d'ordre, ce qu'on ne pouvait lui refuser ; mais qu'était cette motion d'ordre ? Son discours avait pour but d'engager les chimistes et les géomètres à montrer, les uns en opérant sur les éléments, les autres sur les lignes droites et courbes, que Dieu n'existe pas. Je présidais, dit Grégoire (l'évêque de Blois) ; l'estimable Baudin (des Ardennes) lisait dans mes yeux et moi dans les siens ; notre manière de penser était à l'unisson. Assurément j'aurais pu dire à Naigeon : Cela est étranger à l'objet de la séance. Je lui maintins la parole ; l'assemblée, plus impatiente que moi, voulut bien cependant l'entendre jusqu'à la fin. J'interpelle alors mes collègues : Quelqu'un demande-t-il la parole sur le discours qu'on vient d'entendre ? Dupont (de Nemours) se lève : « Certainement, dit-il, la liberté de penser et de parler doit être entière au sein de l'Institut ; mais il ne faut pas réclamer ce droit avec un ton d'intolérance. Je consens à tolérer l'athéisme de Naigeon, à condition qu'il tolérera mon théisme, car je crois en Dieu ; en conséquence je demande l'ordre du jour. » De toutes parts on appuie la proposition ; elle est adoptée ; et depuis oncques Naigeon n'a lu un seul mémoire à l'Institut.

Que serait il arrivé si je lui avais ôté la parole ? continue Grégoire. Il aurait crié à l'intolérance. Le président étant évêque, c'eût été un motif de plus pour décocher des diatribes nouvelles contre la religion, tandis que par la modération je tuai cette intrigue

---

Michel-Ange et Blaise de Césène. — Pendant que Michel-Ange peignait sa sublime fresque du Jugement dernier, dont M. Sigalon vient d'achever une si belle copie, le pape Paul III vint un jour le visiter dans la chapelle Sixtine. La suite du pontife était nombreuse ; beaucoup de ceux qui la composaient ne comprenaient pas l'œuvre de génie, et parmi eux se trouvait le maître des cérémonies du pape, Blaise de Césène. Paul lui demanda ce qu'il pensait de cette peinture ; et comme un maître des cérémonies n'est pas de droit homme de goût et bon juge en matière d'art, messer de Césène n'hésita pas à répondre que cette fresque était propre à décorer une taverne ou un cabaret, mais non une église.

Les artistes aiment peu la critique, et ne dédaignent pas toujours la vengeance. Celle de Michel-Ange ne se fit pas attendre ; le maître des cérémonies prit place dans le tableau, au milieu des damnés ; un serpent l'étreint et le dévore ; sa tête est armée d'une paire d'oreilles d'âne, sans doute en mémoire de son beau jugement.

Blaise de Césène était fort ressemblant ; la malice du peintre lui fut bientôt connue. Il supplia vainement Michel-Ange de le retirer du lieu de tourments où il l'avait plongé sans égard pour sa réputation. L'artiste fut inexorable. Le pauvre maître des cérémonies eut recours au pape pour obtenir justice.

Paul III se tira d'embarras avec esprit : « J'ai, dit-il à » messer Blaise, tout pouvoir sur la terre et dans le ciel ; » s'il vous avait mis dans le purgatoire, j'y pourrais encore » quelque chose ; mais vous êtes en enfer, il n'y a pas de » rémission. »

INDUSTRIE DOMESTIQUE

DU BOIS A BRULER.

Les plantes prennent dans l'atmosphère des particules de charbon qui y sont disséminées à l'état d'acide carbonique, elles déterminent la combinaison de ce charbon avec l'eau qu'elles puisent dans l'intérieur de la terre par leurs racines, et il en résulte du bois. Ainsi le bois est un composé d'eau et de charbon. S'il nous était donné de pouvoir imiter dans nos ateliers les effets de la force végétative, en mêlant dans certaines proportions de l'eau et du charbon et en déterminant leur combinaison, nous produirions du bois. Mais nous ne savons point répéter toutes les opérations de la nature, et jusqu'ici nous sommes obligés de nous contenter du bois qu'elle nous fournit. Néanmoins il est aisé de comprendre qu'il est d'une haute importance, pour nous permettre de régler avec intelligence l'emploi du bois, de savoir exactement quelles sont les substances qu'il renferme. C'est à MM. Gay-Lussac et Thénard que l'on doit la découverte de sa composition, et cette découverte, qui date du commencement de notre siècle, est une des plus intéressantes que ces chimistes aient faites.

Le bois parfaitement desséché dans une étuve, se compose de 52 parties de charbon et de 48 parties d'eau. Cette composition demeure la même, sauf des variations égales au plus à un centième, quelle que soit l'espèce de bois que l'on considère. Les bois diffèrent donc entre eux, non par leur composition réelle, mais par la consistance plus ou moins serrée de leur tissu. C'est ainsi qu'avec la même substance, du coton par exemple, nous pouvons faire une infinité de tissus les uns lourds et épais, les autres souples et légers, et très différents les uns des autres dans l'apparence quoique les mêmes dans le fond. L'eau et le charbon, dans cet état d'alliance dont nous venons de parler, et qui constitue le bois, ont tellement d'attachement l'un pour l'autre, qu'il faut une chaleur bien supérieure à celle de l'eau bouillante pour forcer l'eau à se dégager et à laisser dans l'isolement le charbon avec lequel elle se trouvait unie. A quelque degré de chaleur que l'on ait recours pour déterminer cette séparation des deux éléments dont l'association forme le bois, l'eau entraîne toujours avec elle à l'état de gaz une certaine quantité de charbon avec lequel elle se combine d'une autre manière. Ainsi, bien que le bois contienne environ en charbon la moitié de son poids, quand on le calcine on n'en retire jamais une quantité de charbon aussi considérable. La quantité que l'on en retire par la carbonisation est en général seulement un quart du poids total du bois.

Outre cette proportion d'eau dont nous venons de parler, et qui se trouve dans le bois à l'état de combinaison, il y a toujours une autre proportion qui s'y trouve simplement à l'état de mélange, c'est-à-dire qui, au lieu d'être solidement établie, ne fait qu'imbiber intimement le tissu du bois. C'est cette seconde proportion d'eau qui rend le bois plus ou moins humide, tandis que l'eau dont nous avons d'abord parlé, est ce qui fait que le bois est bois, et non pas charbon. Les bois que nous jugeons les plus secs contiennent eux-mêmes une proportion d'eau très notable. Pour chasser cette humidité, il faut de toute nécessité mettre le bois dans une étuve, et c'est ce que l'on fait dans certaines industries où l'on a besoin d'un combustible parfaitement sec. Dès que le bois est sorti de l'étuve et refroidi, il commence à attirer l'humidité qui est dans l'air et à la concentrer dans son intérieur; et après quelque temps, même sous les meilleurs abris, il contient de nouveau une certaine quantité d'eau dont il est pénétré comme une éponge. Les bois que l'on nomme secs, d'après leur apparence, renferment toujours une quantité d'eau hygrométrique à peu près égale au quart de leur poids. Il est aisé de le vérifier en les soumettant à la chaleur : il se dégage aussitôt de leur intérieur de la vapeur d'eau, et leur poids diminue d'environ un quart. La différence des bois verts et des bois secs consiste donc en ce que les premiers contiennent plus d'eau que les seconds, mais non pas en ce que les premiers seraient humides tandis que les seconds ne le seraient nullement. Les bois verts renferment ordinairement une proportion d'eau égale aux 4/10 de leur poids.

Les cendres sont des matières terreuses assez complexes dont la proportion varie en général de 1 à 5 centièmes du poids du bois. Elles ne jouent qu'un rôle peu important dans la combustion.

Il résulte de ce que nous avons dit que la véritable valeur d'un bois à brûler consiste dans son poids et non dans son volume. Cependant on est dans l'usage d'acheter le bois au volume, ce qui est une mauvaise mesure pour cette marchandise, puisqu'elle ne donne pas une idée exacte de sa valeur. On sait quelle quantité de charbon et par conséquent de chaleur représentent 100 kilogrammes de bois sec, tandis que l'on ignore absolument quelle quantité de charbon il peut y avoir dans un mètre cube de bois. Cette évaluation ne présente donc rien de précis à l'esprit. Joignez à cela que la quantité réelle de bois contenue dans une mesure d'un mètre cube dépend essentiellement de l'état de division du bois, c'est-à-dire de la grosseur des bûches. Cette cause de variation va si loin, que le poids d'une même mesure de bois peut varier du simple au double suivant qu'il s'agit de gros bois ou de menu bois. Une corde de bois vaut donc véritablement beaucoup plus qu'une corde de menu bois, et cependant, dans la dénomination dont on se sert, rien ne l'indique. Toutes choses égales d'ailleurs, on peut poser en principe que le meilleur bois pour le chauffage des cheminées est celui qui est le plus gros, le plus pesant et le plus sec. Dans les bois légers, la plus grande partie du charbon s'échappe à l'état de flamme sans jeter dans l'appartement beaucoup de chaleur, et quand la flamme est finie, au lieu de jouir d'un vif et ardent brasier, on n'a dans le foyer que quelques charbons légers et poreux, peu ardents, et qui se dissipent en un instant. Les bois lourds donnent au contraire peu de flamme, laissent par conséquent dans le foyer bien plus de charbon, et comme ce charbon est plus serré que celui du bois léger, il se soutient bien plus longtemps. Nous ne parlons ici que des cheminées, il est essentiel de le remarquer, car dans un poêle toutes les espèces de bois, pourvu qu'elles soient également sèches, produisent à peu près le même résultat. En effet, la chaleur qui est entraînée par la flamme, au lieu d'être en majeure parite perdue comme dans les cheminées, se communique aux parois du poêle et à ses tuyaux, et se trouve ainsi utilisée presque entièrement; néanmoins les bois denses conservent encore un avantage, c'est que leur combustion étant plus lente, il n'est pas nécessaire de recharger le poêle aussi souvent, ni de prendre autant de précautions pour rendre le feu uniforme.

On distingue dans le commerce cinq classes ou *essences* de bois. Voici comment on y distribue nos bois indigènes.

Bois durs. — Chêne, orme, hêtre, frêne, charme, acacia, châtaignier, érable, platane, sycomore.

Bois blancs ou *bois tendres.* — Bouleau, aune, peuplier, bourdaine, tremble, saule, marronnier, tilleul.

Bois de sauvageons. — Pommier, poirier, prunier, néflier, alisier, sorbier, mûrier, cornouiller, épine noire et blanche, micocoulier, noyer, fusain.

Bois d'arbres verts. — Pin, sapin, mélèze, houx, if, olivier, liége, yeuse.

Bois d'arbres de landes. — Genévrier, genêt, rosier, aubier, osier, troène, bruyère, lierre, ronce.

Tous ces bois ne sont pas également propres au chauffage, et quelques uns, comme le noyer, le peuplier, etc.,

sont trop spécialement utiles dans certaines industries pour être brûlés. Le chêne est le bois de chauffage par excellence, en ce sens qu'il est celui dont on brûle le plus. Le hêtre, le charme et l'orme sont incomparablement plus rares dans le commerce ; mais ils sont de meilleure qualité et généralement d'un prix plus élevé. Le bouleau est le bois le plus convenable pour les boulangers ; on en fait aussi un charbon très recherché. Le tremble est particulièrement employé pour la fabrication des allumettes ; il est, comme tous les bois blancs, mauvais pour le chauffage ordinaire.

La superficie boisée de la France dépasse sept millions d'hectares : c'est un peu plus du huitième de la superficie totale du pays. Bien qu'il y ait eu, par suite des progrès de la civilisation et de la population, d'immenses déboisements, il reste donc encore aujourd'hui en France une quantité de bois très suffisante pour bannir toute inquiétude à l'égard de l'avenir, surtout si l'on prend les meilleures mesures pour assurer la conservation de ces forêts. La proportion du chêne l'emporte tellement sur celle des autres espèces, que ce végétal couvre à lui seul quatre millions d'hectares, c'est-à-dire plus que toutes les autres espèces ensemble.

On coupe annuellement en France environ 550 000 hect., donnant un produit brut d'environ 170 millions de francs.



(Vue des chantiers de bois à brûler de l'île Louviers, à Paris.)

C'est un revenu peu considérable, mais qui, entre les mains de l'industrie et du commerce de transport, ne tarde pas à devenir une immense richesse. La plus grande partie de ce bois est employée pour la charpente, le charronnage, la menuiserie et autres usages. Le tiers de la coupe suffit pour fournir à la France son bois à brûler et son charbon de bois. La consommation annuelle est moyennement de quinze millions de stères de bois de chauffage, et de cinq millions de stères de bois de charbonnage. Cela revient à peine à un demi-stère de bois par habitant. Cette quantité est certainement bien faible ; et nos forêts n'étant guère susceptibles de donner davantage, on doit conclure de là que l'attention des économistes ne saurait se porter avec trop de sollicitude vers les couches de houille, dont l'exploitation est illimitée, et dont les produits suffisent au chauffage de l'Angleterre.

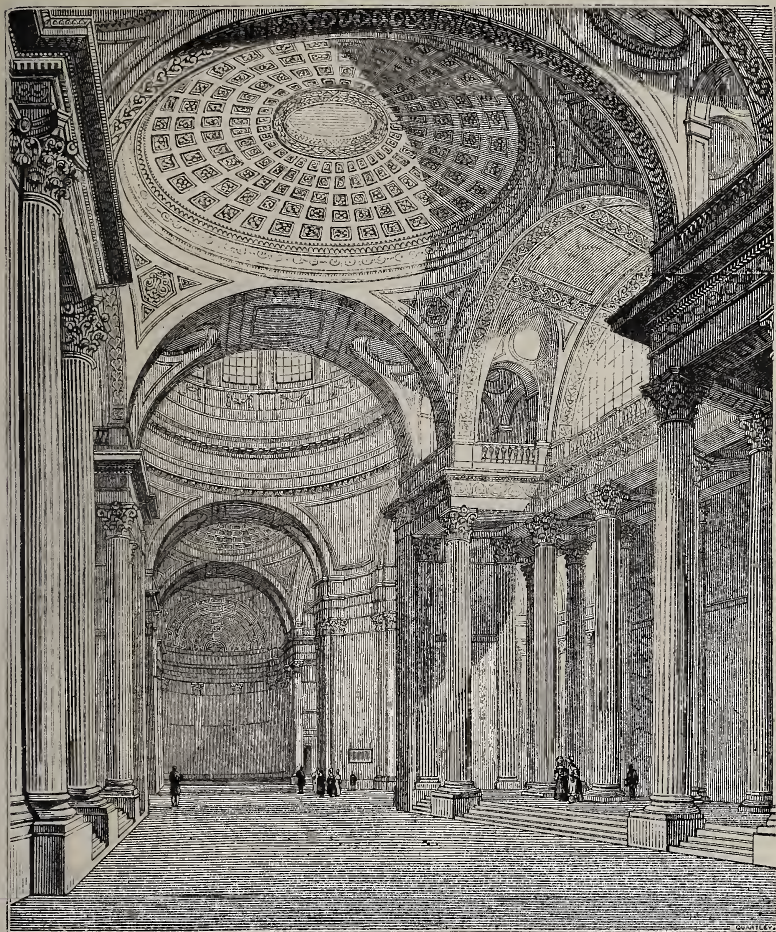
La consommation de Paris est un objet de la plus haute importance. Cette ville prend pour elle seule plus d'un quinzième du bois de chauffage qui s'exploite en France, et environ un vingt-cinquième de la somme totale du charbon de bois. L'administration a de tout temps attaché une grande importance à ce qui concerne ce commerce. Il existe, sous la protection du gouvernement, neuf compagnies de marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris. Deux de ces compagnies ont leur siége à Paris : l'une s'occupe du commerce des bois neufs, auxquels l'île Louviers est spécialement consacrée ; l'autre, qui est la plus considérable, a pour objet les bois flottés, dont les classes pauvres font une énorme consommation. Toute proportion gardée, c'est le bois le plus cher : son prix est en apparence inférieur à celui du beau bois, mais comme il donne infiniment moins de chaleur, il en résulte que son prix est véritablement supérieur.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PANTHÉON.

(Premier article.)



(Vue intérieure du Panthéon, autrefois église Sainte-Geneviève.)

Il est d'usage, lorsque l'on commence l'histoire d'un monument, de descendre à sa fondation, et de dire par quelle main et dans quel but sa première pierre a été posée.

La singulière destinée du temple qui immortalise l'architecte Soufflot commande en quelque sorte une marche opposée. Comme temple chrétien, il est sans passé et sans présent, il n'a point d'annales; comme temple dédié au génie et à la vertu, son existence a été mise en doute jusqu'à ce jour où sa vocation semble définitivement arrêtée par la dernière pierre que l'art vient de poser au faîte de son portique.

On comprendra donc que nous ayons hâte, dès ce premier article, d'entretenir nos lecteurs du fronton de M. David. Si des circonstances contraires à nos désirs et à nos efforts défendent à notre crayon de le représenter aux yeux, notre plume du moins tentera, dans une description scrupuleusement fidèle, de le représenter à la pensée.

LE FRONTON, PAR M. DAVID.

Au centre de la composition, la Patrie, élevée sur les marches d'un grand trépied, et le front entouré d'une couronne d'étoiles métalliques, distribue les palmes aux grands hommes qui se pressent à sa droite et à sa gauche. Sa tête, qui semble enfoncée dans le ciel, est penchée vers la terre, comme pour voir passer les générations qui font son orgueil. Droite, et tendant les bras d'une façon égale, elle a la forme de la balance, et donne l'idée même de la justice. Le mouvement des bras est d'une admirable beauté. M. David n'a

point voulu jeter cette figure allégorique, toute seule, au milieu des figures réelles et des costumes connus des grands hommes qui l'environnent. Il a complété avec deux figures symboliques son triangle central. A gauche, la Liberté, ceinte de son glaive qu'elle ne doit point quitter, assise sur les marches, un bras flottant à l'abandon, offre à la Patrie les couronnes que celle-ci distribue; mais elle ne lève pas seulement sa main vers la Patrie, elle attache aussi sur elle son regard inquiet: on dirait que, peu satisfaite du présent, elle l'interroge sur l'avenir. Cette figure est d'une beauté noble et attendrissante à la fois: dans cette vierge, que quelques poëtes se sont plu à nous montrer hurlante et hideuse, on est heureux de retrouver le charme et la mélancolie des plus touchantes créations de l'art. A droite, l'Histoire tourne le dos à la Patrie, et écrit sur ses tables les noms immortalisés. Nous ne saurions trop louer M. David d'avoir osé restaurer l'allégorie dans cet ouvrage capital. Déjà, dans une autre œuvre importante, M. Ingres avait personnifié l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sous les traits de deux femmes admirablement inspirées. Espérons que la supériorité de ces deux artistes, qui ont donné des gages à l'innovation, détruira les préventions fâcheuses que des esprits exagérés ont cherché à semer contre l'allégorie, qui n'est autre chose que l'intervention de la pensée dans les arts.

La forme même de sa composition imposait au sculpteur la nécessité de séparer en deux parties les grands hommes qu'il voulait représenter. Mais quelle division pouvait-il adopter? M. David a choisi une idée simple, populaire, à la portée de tout le monde. D'un côté il a placé les professions civiles, de l'autre les groupes militaires. Il a mis les premières à gauche, du côté de la Liberté, qui, en effet, a trouvé chez elles son plus sûr asile; les guerriers sont du côté de l'histoire, que les grands capitaines ont toujours regardée de préférence.

Les grands hommes qui représentent les différentes professions civiles sont rangés par groupes. Sur le devant du premier groupe, on voit Malesherbes avec le costume d'avocat; derrière lui, Mirabeau, le tribun des anciens jours; ensuite, Monge le mathématicien; à l'extrémité de la ligne, Fénelon, le modèle du clergé.

En tête du second groupe, Manuel, le tribun de nos luttes récentes, représente les députés. Quelle grande et belle leçon le statuaire a donnée là aux factions politiques! Le 4 mars 1823, les députés exclurent Manuel de leur sein; et c'est lui qu'on choisit aujourd'hui pour les représenter! Carnot, dont le nom résume à la fois la vertu et le génie des pouvoirs révolutionnaires; Berthollet le chimiste, qui s'associa dans la grande campagne d'Égypte aux travaux de Monge et à la fortune de Bonaparte; Laplace, qui, après Newton, et sans s'écarter de sa suite, trouva encore du génie à dépenser dans la description du système du monde, complètent ce second groupe.

Le troisième groupe se compose de Louis David, qui imprima aux arts de la France et de l'Europe un mouvement universel, que l'ignorance a méconnu et dont notre patriotisme s'enorgueillit; de Cuvier, qui a mérité cette place, sinon par la profondeur, du moins par l'universalité de son génie; de Lafayette enfin, noble et simple caractère, dont les événements n'altérèrent ni la candeur ni la persévérance. Peu d'espace suffit à toutes ces grandes figures, qui, bien que sur des plans différents, se détachent toutes avec un bonheur égal. Il est impossible d'avoir un style plus serré et plus lucide à la fois.

Voltaire et Rousseau, déjà récompensés, sont adossés à ces groupes, et assis près d'un autel où les palmes croissent en abondance. Le génie différent de ces deux hommes se peint dans les moindres détails. Voltaire se remue et s'agite encore au sein de l'immortalité qu'il a conquise. Rousseau poursuit sa méditation, amie des hommes et de la nature, comme s'il n'était pas sorti de l'île Saint-Pierre. Le sculpteur a placé sous les yeux du philosophe un objet bien capable d'entretenir sa rêverie: c'est un jeune homme qui meurt en déposant son manuscrit sur l'autel de la patrie. Ce jeune homme, c'est le médecin Bichat. C'est une belle idée que d'avoir donné place à la mort dans le banquet de l'immortalité. Consolante pensée! La patrie tient compte des existences interrompues.

Par une opposition de lignes tout-à-fait heureuse, Bichat, qui regarde le groupe de Rousseau et de Voltaire, est adossé aux enfants, espoir de la patrie, qui étudient les arts, et qui, penchés sur leurs ouvrages, forment le coin du fronton. Des instruments de science complètent cette extrémité.

De l'autre côté du socle, du haut duquel la Patrie distribue ses palmes nombreuses, nous retrouverons les mêmes lignes principales, les mêmes groupes importants. Mais, quelle variété dans les mouvements, dans les lignes accessoires, dans les costumes, et même dans la disposition générale! La même mélodie se poursuit toujours; mais elle est admirablement transformée. Ce n'est plus à quelques hommes d'élite, sortis de la foule, que M. David a confié le soin de représenter l'armée; il a voulu que ces masses puissantes à qui la France doit son salut et sa gloire, vinssent elles-mêmes figurer dans son œuvre, et que ces sublimes anonymes eussent leur place sur cette page illustre. Il a donc distribué, à leur rang, des soldats de diverses armes, physionomies vraies et idéales, personnages rudes mais héroïques, que le vieux Goëthe comparait aux guerriers d'Homère, dans les conversations que M. David a eues avec lui. Un canonnier, un dragon, un hussard, un lancier polonais, un marin de la garde, un jeune tambour, et un cuirassier qui tombe, lui aussi, en apportant son trophée, forment pour ainsi dire le cercle de cet élysée militaire.

Mais il y avait deux figures qui sollicitaient le génie de M. David, et qui lui demandaient une place distincte dans cette foule glorieuse. L'une de ces deux figures, c'est celle du général qui a discipliné le génie militaire de la révolution française, et qui, après avoir fait agenouiller l'Orient et l'Occident devant son incomparable fortune, a été s'éteindre dans les solitudes de l'Océan, comme un météore auquel l'infini rouvre son sein lorsqu'il a étonné et bouleversé le monde. C'est avec le costume du pont d'Arcole, et se précipitant vers l'immortalité, que M. David a représenté Bonaparte. Il s'est servi pour cette figure d'une gravure d'après Gros, qui est excessivement rare, et qui est la plus belle image que l'art nous ait laissée du grand homme.

Mais la figure de ce conquérant couronné n'a point fait oublier à M. David une autre figure non moins sublime. Derrière le général, qui sera bientôt l'empereur, il a sculpté, sous le coup d'une de ses plus belles inspirations, le soldat de la république, solitaire et mélancolique représentant de ces quatorze armées qui se levèrent en un seul jour, comme un seul homme, pour la défense désespérée de la patrie. Le vieux républicain s'appuie sur son fusil; il est fatigué de la marche qu'il a faite à travers les royaumes étrangers. Il ne sollicite pas de récompense: car ce ne fut pas pour une récompense qu'il se leva; mais il n'en reçoit pas; il voit la foule courir à d'autres idoles qu'à celles qui enflamment son noble cœur, et il est triste. Devant ce débris d'un temps héroïque auquel les dédains et les injures n'ont pas manqué, plus d'une larme pieuse coulera. L'artiste lui-même a dû en verser, en touchant de sa main cette face simple et auguste, et ce flanc dévoué toujours prêt à se placer entre la tyrannie et la liberté.

Un groupe d'élèves de nos écoles militaires, et des instrumens de guerre remplissent cette extrémité du fronton.

Après avoir analysé le sujet que M. David s'est tracé lui-même, il nous faudrait apprécier comment il l'a rendu, et dire ce que l'expression a ajouté à la pensée. Mais l'espace nous manque, et nous ne pouvons déroger aux habitudes

de notre recueil. Le fronton du Panthéon est, sans contredit, le plus beau morceau de sculpture que notre époque ait produit ; la manière en est grande, élégante, pathétique ; l'âme éclate toujours à travers la pierre. Le costume moderne y est employé avec audace, sans affectation, sans gaucherie. Les lignes sont naturelles et antiques cependant. Rien d'imité, rien de factice ; pas de pastiche, pas d'exagération ; mais une réunion heureuse de l'esprit et de l'enthousiasme, de l'inspiration et de la science. La pensée que M. David a gravée au fronton du Panthéon est bien la pensée du peuple. Reste à savoir à quelle époque on permettra au peuple de lire cette belle page que l'artiste a écrite sous son inspiration.

CONCHYLIOLOGIE.

(Voy. 1834, p. 173.)

Les coquilles, autrefois simple objet de curiosité, ont acquis depuis trente ou quarante ans un haut degré d'intérêt, parce que leur étude s'est trouvée liée, d'une part à la zoologie, dont elles représentent une classe presque entière, et d'autre part à la géologie, en lui fournissant des notions exactes et précises sur l'âge relatif des différentes couches du globe. Il est vraiment assez amusant de revoir aujourd'hui la liste des noms bizarres donnés aux coquilles par les amateurs pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. C'étaient le léopard, le drap-d'or, le taffetas, l'amiral-pierreux, le fromage-jaune, le fileur-couronné, le veau-panaché, le pâté, le marron-épineux, l'oreille de chien, etc.; et quand on songe que ces coquilles, ainsi décorées de noms fastueux ou ridicules, étaient un pur objet de caprice, sans que la moindre idée scientifique y fût rattachée, on doit trouver que La Bruyère, dans ses *Caractères*, avait raison de se moquer de la manie des coquilles, plus encore que de celle des fleurs ou des fruits. Cependant, parmi les dénominations plus ou moins pittoresques imposées aux coquilles, il en est qui ont mérité de rester dans la science, parce qu'elles ont l'avantage de peindre tout d'abord à l'esprit la forme ou le caractère des coquilles : par exemple : les cônes, les olives, les mitres, les harpes (fig. 3), les tonnes, les casques, les cadrans, les fuseaux, les peignes, les limes, etc. D'autres noms, dérivés du latin ou du grec, ont bien aussi cet avantage, mais seulement quand leur étymologie est bien connue. C'est ainsi que le nom de rostellaire, dérivé du mot latin *rostellum*, petit bec, signifie que la coquille est prolongée en bec; que celui de la scalaire est dérivé du mot latin *scala*, échelle, à cause de ses plis en échelons; que celui du *ptérocère*, tiré du grec, signifie que le bord, prolongé en aile, est armé de cornes, etc. Or, il n'y a rien de tel, en histoire naturelle, que ces noms qui renferment toute une description ; il se gravent plus aisément dans la mémoire et reviennent d'eux-mêmes à l'esprit quand on revoit l'objet auquel ils s'adaptent si bien.

Les coquilles qui, par leur éclat, par l'élégance de leurs formes et de leurs couleurs, font encore un des ornements des collections, étaient considérées autrefois comme la partie principale des animaux qui les produisent; tous les animaux mous alors étaient réunis pêle-mêle sous le nom de vers, sans qu'on daignât seulement s'enquérir de leur organisation. Plus tard, on sépara sous le nom de mollusques les animaux habitants de ces coquilles, et l'on réunit sous le même nom, pour en former une classe, d'autres animaux présentant une organisation absolument semblable, quoique privés de coquille.

Les mollusques sont des animaux pourvus de nerfs; ils ont un appareil très développé pour respirer l'air, soit dans l'atmosphère, soit dans l'eau, qui tient toujours cet air dissous, et des vaisseaux pour la circulation d'un sang incolore.

La coquille, chez eux, n'est qu'un appareil accessoire et destiné seulement à protéger ceux qui en sont pourvus; elle peut même être usée par le frottement ou rongée et perforée par des petits vers marins sans que le mollusque en souffre aucunement; c'est donc une simple sécrétion, produite par le tégument externe, nommé le manteau des mollusques, ou par une partie de ce manteau.

La division naturelle en coquilles BIVALVES, ou de deux pièces, comme les huîtres, les moules, les pétoncles (fig. 2), les tellines (fig. 1), et en coquilles UNIVALVES, ou d'une seule pièce, telles que les limaçons, les fuseaux, les cérites (fig. 4), les harpes (fig. 3), les turbos (fig. 5), etc., correspond à une division principale des mollusques.

Les mollusques dont la coquille est *bivalve* ou à deux valves n'ont point de tête distincte; entre les feuillets branchiaux est une simple ouverture servant de bouche pour l'introduction des aliments, qui sont toujours des débris organiques ou des animalcules amenés par le courant que produisent les branchies. En dehors des branchies est le manteau, couche membraneuse, charnue, surtout au bord, où elle produit le bord nouveau de la coquille, et qu'elle épaissit ensuite en déposant à l'intérieur des couches nacrées par le reste de sa surface. Les valves s'articulent par une sorte de charnière où l'on observe souvent des dents qui, par leur nombre et leur disposition, fournissent de bons caractères distinctifs; à la charnière se trouve aussi un fort ligament brunâtre, élastique, qui tiendrait toujours la coquille entrebâillée, si un ou deux muscles blancs intérieurs ne servaient à la fermer au gré de l'animal.

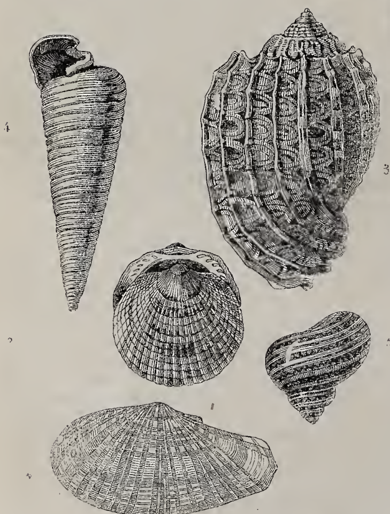
On distingue donc aussi des coquilles bivalves à un seul muscle d'attache, comme les huîtres et les limes, et ne montrant à l'intérieur qu'une seule trace ronde pour ce muscle; et les coquilles à deux muscles, telles que les tellines, les vénus, les pétoncles, etc., qui montrent deux traces correspondantes. Les tellines (fig. 1) se reconnaissent aisément à leur forme aplatie, plus étroite, anguleuse et un peu pliée du côté par où sortent des tubes particuliers formés par le manteau et servant à amener des courants d'eau à l'intérieur. Cette disposition du manteau est la même chez les vénus et les cythérées, qui sont de belles coquilles marines, et chez les cyclades, petites coquilles ovales, bleuâtres, de nos eaux douces; mais toutes celles-ci, plus bombées, n'ont point le pli des tellines et diffèrent aussi par le nombre des dents de la charnière : ainsi les tellines en ont deux au sommet de chaque valve et de plus une latérale de chaque côté; les autres en ont trois à chaque valve, mais les cythérées ont en outre une seule dent latérale et les cyclades en ont une de chaque côté. La telline que nous figurons ici est la telline vergetée (*Tellina virgata*); elle est agréablement nuancée de rose et de blanc et se trouve abondamment dans les mers équatoriales. D'autres petites espèces de nos mers (*Tellina fabula* et *T. tenuis*), ainsi que des petites lucines (*Lucina carnaria*, etc.), d'une jolie couleur rose, ou blanches demi-transparentes, s'employaient beaucoup autrefois pour faire des fleurs et des oiseaux artificiels dans les couvents de religieuses ; on voit encore de ces petits monuments de patience qui sont vraiment dignes d'attention. Les pétoncles (fig. 2) dont le nom latin *pectunculus* signifie petit peigne, ont une organisation bien différente; leur charnière est presque symétrique, garnie de chaque côté d'une rangée de petites dents, le manteau est tout ouvert et ne forme pas de tubes. Un pied musculeux, partant du ventre de l'animal, lui sert à s'avancer dans le sable. D'autres coquilles très voisines, les arches, ainsi nommées de leur forme analogue à celle de l'arche de Noé, diffèrent par leur forme transversale, inégalement prolongée en arrière et par leur charnière en ligne droite.

Une particularité curieuse des pétoncles et des arches, c'est que ces coquilles dans la mer sont revêtues d'une épaisse couche de poils écailleux brunâtres, qui s'enlèvent

par le frottement, de sorte que la coquille vivante ne ressemble nullement à cette même coquille dépouillée de ce qu'on nomme son drap marin.

Le pétoncle que nous représentons (fig. 2) est nommé pétoncle pectiniforme à cause de sa ressemblance avec les peignes. On l'avait autrefois nommé peigne sans oreilles, parce que les vrais peignes, qui d'ailleurs n'ont point de pied, et diffèrent par leur charnière sans dents, par leur ligament interne et par leur muscle unique, ont le bord cardinal ou de la charnière prolongé de chaque côté en manière d'oreille.

D'autres pétoncles diffèrent de celui-ci par l'absence des côtes rayonnantes; tel est le pétoncle large (*Pectunculus glycymeris*), le plus gros de tous, qui a souvent plus de six pouces de largeur, et qu'on trouve aussi fossile dans les terrains tertiaires, avec plusieurs espèces caractéristiques.



(Choix de coquilles. — Voy. 1834, p. 173.)

1 Telline vergetée. — 2 Pétoncle pectiniforme. — 3 Harpe bombée. — 4 Cérite télescope. — 5 Turbo rubané.

Les coquilles *univalves* sont habitées par des mollusques pourvus d'une tête distincte, avec des tentacules, et souvent des yeux; suivant qu'elles ont le bord de l'ouverture arrondi et continu en avant, ou interrompu par une échancrure ou un canal, elles présentent une première différence produite par un prolongement du manteau en un tube qui amène l'eau pour la respiration; une différence plus importante y correspond aussi dans les animaux; ceux des coquilles à ouverture entière sont herbivores, tandis que les autres sont carnassiers en général, et sont pourvus d'une trompe armée de dents à l'intérieur, pour pouvoir dévorer leur proie, même à travers l'épaisseur d'une coquille qu'ils percent avec leur trompe comme avec une tarière. La plupart de ces derniers ont la propriété de sécréter une couleur rouge, et l'un ou peut-être plusieurs d'entre eux ont été employés chez les anciens pour teindre la pourpre. On a nommé, par supposition, pourpre (*Purpura*), un genre de ces mollusques chez lesquels l'axe de la coquille, nommé la columelle, se prolonge en ligne droite de manière à former un commencement de canal.

La harpe (fig. 3), qui est un genre voisin, présente au contraire une columelle torse, infléchie, et une échancrure comme les buccins, les vis et les tonnes; mais elle se distingue par les plis longitudinaux qui rappellent la disposition des cordes d'une harpe, comme dans la tonne les cordons transverses ressemblent à des cercles.

L'espèce figurée ici est la harpe bombée (*Harpa ventricosa*); elle atteint trois et quatre pouces de longueur, ses cordons sont simplement tachés de brun-rougeâtre, tandis que dans la harpe noble ils présentent de petites lignes noires très fines en travers. Toutes ces belles coquilles viennent des mers équatoriales.

Les cérites (fig. 4), ainsi nommés du mot grec *keras*, corne, à cause de leur ressemblance avec les cornes droites et tordues des antilopes, ont l'ouverture munie d'une échancrure, et souvent dilatée en forme de cuillère, ce qui a fait nommer autrefois quelques espèces, comme les *cerithium palustre* et *sulcatum*, la grande et la petite cuillère à pot.

L'espèce que nous avons représentée est le cérite télescope, long de 3 à 4 pouces, noir, garni de quatre cordons transverses sur chaque tour; il vient des mers de l'Inde.

Il n'est peut-être pas de genre plus nombreux en espèces et surtout en espèces fossiles; on en trouve considérablement dans les différents terrains tertiaires, et surtout dans ceux des environs de Paris, où l'on remarque surtout le cérite géant qui n'avait pas moins de 20 pouces dans son entier développement; il était alors si pesant que l'animal, en rampant au fond de la mer, laissait traîner sa coquille et l'usait contre les pierres.

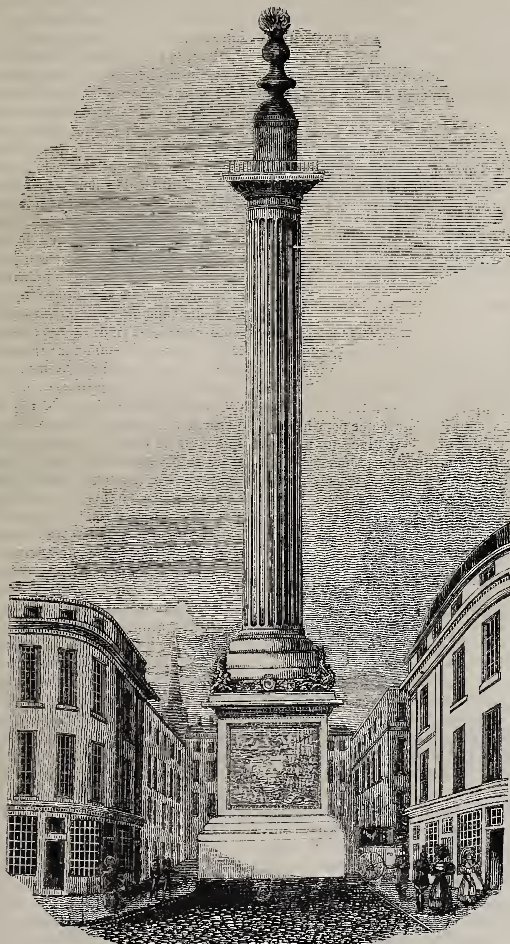
Les turbos ou sabots (fig. 5), ont l'ouverture ronde et fermée quand l'animal se retire par une pièce mobile pierreuse tenant au pied et nommée l'opercule. Ils ont l'intérieur de leur coquille nacré de même que les *Trochus* ou toupies, qui n'en diffèrent que par leur ouverture plus oblique et quadrangulaire, et par la nature cornée de l'opercule. Aussi, les marchands dépouillent souvent ces coquilles de leur couche externe pour leur donner un aspect nacré plus sé luisant. Le turbo-pie, ainsi nommé de sa coloration en blanc et en noir, est particulièrement soumis à cette transformation; mais celui que nous avons figuré, le turbo rubané (*Turbo petholatus*), n'a pas besoin de ce travestissement pour être une des belles coquilles de nos collections; il est long de 18 à 24 lignes, très luisant, brunâtre, avec des nuages bruns et de petites lignes foncées qui traversent des rubans vivement colorés en vert clair et en noir; sa largeur est de 20 ou 24 lignes. On rapportait autrefois à ce même genre, sous le nom de *Turbo littoreus*, le vigneau ou bigorneau, espèce excessivement commune sur les côtes de l'Océan où on la mange cuite; on en a fait le type du genre Littorine, qui diffère des vrais turbos par l'absence de la nacre intérieure, et par l'opercule corné.

Passage d'un auteur anglais sur les beautés de la France. — Plusieurs des parties montagneuses de la France reçoivent beaucoup d'agréments de la verdure luxuriante des châtaigniers; elle ajoute principalement à la beauté du Limousin, du Vivarais et de l'Auvergne. Les bois, les rochers, les torrents, la verdure des Pyrénées, ont tous les caractères du beau et du sublime. Rien dans les Alpes n'approche des scènes agréables des parties septentrionales du Dauphiné. le cours de l'Isère est une scène perpétuelle de beautés. Le Vivarais et une partie du Valay, sont très romantiques. La Seine est préférable à toutes les grandes rivières de France, parce qu'elle est partout agréable. La Loire, d'Angers à Nantes, est probablement une des plus belles rivières du monde; sa largeur, ses îles couvertes de bois, la hardiesse, la culture et la richesse de ses rives, tout conspire, avec l'activité d'un brillant commerce, à la ren-

dre supérieurement belle. La Garonne reçoit plus de beautés du pays par où elle passe qu'elle ne lui en donne. La Saône coule à travers une belle étendue de prairies. Eu égard à la beauté générale d'un pays, le Limousin est préférable à toute autre province de France : les collines, les vallées, les forêts, les enclos, les rivières, les lacs et les fermes éparses, forment mille paysages délicieux. La Touraine est abondante et agréable. Les territoires fertiles de la Flandre, de l'Artois et de l'Alsace, sont distingués par leur utilité. Beaucoup de parties de l'Angoumois sont riantes et très agréables.

ARTHUR YOUNG, *Voyage en France.*

LE MONUMENT, A LONDRES.



(Vue du *Monument*, à Londres.)

Le 2 septembre 1666, un affreux incendie éclata dans la ville de Londres. Il dura trois jours, et dévora 400 rues, 13 200 maisons, 89 églises, et plusieurs autres édifices publics.

En mémoire de ce désastre, le plus célèbre architecte que l'Angleterre ait produit, Christophe Wren, fut chargé par acte du Parlement, d'élever la colonne que représente notre gravure, et qui n'est désignée à Londres sous aucun autre nom que celui du *monument*. Les travaux, commencés en 1671, ne furent achevés qu'en 1677. La dépense ne fut pas moindre de 14 500 livres (monnaie anglaise).

Le Monument est une colonne cannelée, d'ordre dorique, en pierre de Portland. Sa hauteur est de 202 pieds anglais. Dans la plus grande largeur, le fût a 45 pieds de diamètre. L'escalier pratiqué dans l'intérieur a 344 marches de marbre noir. Au sommet, on voit une urne d'où s'échappent des

flammes. Le piédestal a 40 pieds de haut et couvre un espace de 28 pieds carrés. Sur sa face septentrionale, une inscription latine expose les détails de l'incendie : sur la face du midi, on lit que Charles II, touché de cet événement, fit remise au citoyens de leurs taxes. Sur la face de l'est, sont gravées les dates de la fondation et de l'inauguration de l'édifice ; sur la face de l'ouest, une sculpture allégorique de Gabriel Cibber représente Londres, sous la figure d'une femme, couchée sur des ruines, au milieu des flammes, et sauvée par le Temps, par la Providence, par le Roi, la Liberté, le Génie et la Science.

Il y avait autrefois autour de la base du piédestal une inscription qui accusait les papistes d'avoir été les auteurs de l'incendie. Cette accusation n'était fondée sur aucune preuve.

Utilité de la monnaie d'argent pour suppléer aux poids. — Notre monnaie d'argent peut, au besoin, servir dans les ménages pour vérifier la pesée des marchands. En effet,

6 fr.	25 c.	pèsent une once	(grammes, 31,5).
12	50	deux onces	(62,5).
25	»	un quarteron	(125,0).
50	»	une demi-livre	(250,0).
100	»	une livre	(500,0).

Le rapport de la livre nouvelle et de ses fractions avec les mesures décimales de pesanteur a été ainsi fixé en 1812, par un décret qui, aux termes d'une loi récente, ne sera en vigueur que jusqu'en 1840. La livre ancienne était d'un poids un peu plus faible que la nouvelle. En créant celle-ci, le législateur n'en a autorisé l'usage que pour le commerce de détail ; il a transigé avec la routine, qui ne pouvait pas s'habituer aux dénominations du système décimal.

Cet usage de la monnaie avait été indiqué dans le Manuel républicain publié en l'an VII par ordre du ministre de l'intérieur, qui était alors François de Neufchâteau.

LES CAVERNES.

Dans certaines localités, l'intérieur de la terre semble se livrer de lui-même à la curiosité de l'homme ; des ouvertures, tantôt larges et magnifiques, tantôt basses et étroites, débouchent sur la campagne : on y pénètre, et l'on se trouve transporté dans de longs et ténébreux corridors. Quels sont donc les détails de cette architecture ? — Tantôt le sol de la caverne demeure de niveau et pénètre à de grandes distances sous le massif des montagnes ; tantôt, se perdant dans la profondeur comme une avenue du monde souterrain, il y descend peu à peu ; tantôt il s'interrompt brusquement à un abîme caché dans la nuit et au fond duquel on entend avec effroi résonner, soit des eaux tumultueuses qui se précipitent, soit des pierres que l'on y laisse tomber, et qui, avant de se fixer, bondissent et retentissent long-temps de rocher en rocher. Ailleurs le corridor s'élargit, et vous conduit dans une salle immense, recouverte par une voûte d'une prodigieuse hauteur, dont la lumière des torches parvient à peine à illuminer le sommet : cherche-t-on une issue pour continuer sa route, on n'en trouve pas, ou, s'il en existe une, elle demeure cachée dans les parties élevées et obscures de la voûte ; ou bien encore on finit par la découvrir dans une anfractuosité, et ce n'est qu'une fente étroite ou une galerie si basse que, pour y pénétrer, il faut se coucher sur le ventre et ramper. On rampe donc, et, après quelque temps, on arrive dans une seconde salle plus vaste et plus magnifique encore que la première. C'est une surprenante succession de chambres plus ou moins spacieuses et de corridors conduisant de l'une dans l'autre. Quelquefois, d'une même salle partent plusieurs corridors, ramifiés eux-mêmes dans tous les sens, correspondant chacun à une série particulière d'appartements, et s'entrecroisant les uns les autres comme un labyrinthe dans lequel il faut user de beaucoup de précaution pour ne point s'égarer. La plupart du temps, une nuit épaisse règne partout. Cependant il y a des cavernes où une lueur brillante comme une étoile dans l'ombre se montre tout-à-coup au sommet d'une voûte que la lumière des torches n'atteint pas ; c'est une percée qui, semblable à une immense cheminée, traverse l'épaisseur des terrains supérieurs et va prendre jour sur la campagne. Dans d'autres, après avoir long-temps voyagé sous terre, on se relève insensiblement et l'on se retrouve bientôt au milieu de la campagne ou d'une forêt, à une grande distance du point où l'on était entré dans la sombre avenue. Ici c'est un silence sourd ; là un silence que la moindre clameur trouble énergiquement, du sein duquel les échos s'élancent en tumulte et s'empressent de répondre comme les voix d'une multitude de gnomes endormis, un silence dans la profondeur duquel la parole humaine retentit comme un tonnerre. Plus loin, on entend le bruit des eaux qui tombent goutte à goutte dans des conduits invisibles, ou qui coulent avec légèreté, comme un gracieux ruisseau, sur un lit de cailloux, ou qui se précipitent avec un mugissement confus, comme les torrents des montagnes, ou qui tombent d'aplomb dans un bassin, comme une étourdissante cascade. Tantôt ces eaux restent cachées dans des canaux souterrains où on les entend retentir sans pouvoir arriver vers elles ; tantôt elles débouchent tout-à-coup dans la galerie que l'on parcourt : alors c'est un torrent d'eau vive qu'il faut franchir en s'enfonçant dans l'effrayante obscurité qui couvre l'autre rive, ou une chute d'eau qui, du haut de la voûte, se précipite avec des nuages de vapeurs et des masses d'écume, ou enfin un lac sombre et paisible qui coupe tout-à-coup le chemin, et sur les eaux duquel un batelet qui vous attend vous fait silencieusement glisser dans la nuit, comme s'il avait charge de vous transporter dans le ténébreux royaume dont l'imagination de la Grèce avait fait la demeure des morts.

Les cavernes ont de tout temps frappé l'esprit des hommes : cela devait être. Quel est en effet le but de ces mystérieuses galeries ? quelle main les a creusées ? Les Grecs les regardaient comme servant de vestibules aux enfers ; dans la Gaule, on les regardait comme les palais des fées ; dans bien des villages encore, on les regarde comme les lieux de rendez-vous des sorciers et des esprits impurs de la terre.

Mais la science, en étudiant de près les cavernes, en a dissipé tout le merveilleux ; ou pour mieux dire tout ce faux merveilleux qui ne repose que sur le mensonge ; car en faisant connaître leur véritable origine, elle leur a donné ce droit caractère de merveilleux qui appartient aux productions normales de la nature. Pour comprendre la théorie des cavernes les plus compliquées, il suffit de savoir qu'il existe des rivières souterraines comme il en existe de superficielles, et que les cavernes sont les lits de ces rivières. La différence principale entre ces lits souterrains et les lits superficiels vient de ce que les premiers sont doubles, étant nécessairement recouverts d'une voûte que l'on peut regarder comme un lit supérieur, renversé sur le lit inférieur, et suivant exactement tous ses contours. Recouvrons en imagination une de nos rivières d'une voûte de hauteur variable, et faisons descendre le tout dans l'intérieur de la terre, nous aurons une caverne. Tarissons les eaux de la rivière, en leur donnant un autre cours, et ce lit se présentera à nos yeux comme un immense souterrain dans lequel nous pourrons pénétrer au gré de notre curiosité. Tantôt ce lit se ramifiera, comme la rivière qui parfois se partage en plusieurs branches ou se divise à l'endroit de ses affluents ; tantôt il y aura d'immenses salles et tantôt d'étroits couloirs, comme la rivière qui tantôt se verse

dans un lac et tantôt s'en échappe par un mince canal : tantôt enfin il y aura des abîmes, comme sur le cours de la rivière, dans les lieux où ses eaux tombent en cataracte ; et l'on verra le sol de la caverne tantôt descendre et tantôt monter comme le lit de la rivière qui tantôt s'approfondit et tantôt se rapproche de la surface. Remarquons cependant que les lits des rivières souterraines sont, en général, beaucoup plus accidentés que ceux des rivières superficielles. Cela tient à la différence des terrains dans lesquels les deux espèces de lits sont creusés. Les eaux souterraines, sollicitées par le besoin de se frayer un passage, se précipitent d'abord par la première fissure qu'elles rencontrent dans l'intérieur des rochers; mais, peu à peu sur leur passage, la pierre se ronge, la fissure s'agrandit, devient un véritable canal, une caverne : dans les conduits où la pierre était tendre, la caverne est large, dans les conduits où la pierre était dure, la caverne est étroite, et souvent même demeure réduite, comme dans l'origine, à une simple fente; enfin, de même que la fente primitive montait ou descendait irrégulièrement dans le massif du rocher, se croisant de mille manières avec d'autres fentes, de même la caverne, une fois son creusement achevé, est pleine d'inégalités dans ses allures et ses embranchements. Il faut dire aussi que les cours d'eau souterrains sont bien plus sujets à variation que les autres; il suffit qu'ils viennent à rencontrer sur leur chemin une fissure descendant plus directement dans la profondeur de la terre que celle qu'ils suivaient, pour abandonner aussitôt cette dernière, soit tout-à-fait, soit en partie, et se rejeter dans la nouvelle route. Aussi y a-t-il un grand nombre de cavernes, soit entièrement à sec, soit assez peu remplies d'eau pour qu'on puisse y pénétrer sans peine. Il y en a d'autres encore en exercice, qui sont gorgées jusqu'à la voûte par les eaux qu'elles conduisent, et dans lesquelles il est impossible d'entrer. Telles sont les sources depuis long-temps célèbres de plusieurs rivières qui, dès leur sortie du sein de la terre, sont déjà en état de porter bateau ou de faire manœuvrer des usines.

La caverne dont nous avons joint une vue à cet article est une des plus anciennes et des plus instructives dont on puisse invoquer l'exemple. Ouverte à la partie inférieure d'un bassin qui, probablement, formait autrefois un lac d'une certaine étendue, les eaux du lac se sont peu à peu écoulées par cette fente, qu'elles ont agrandie, et aujourd'hui il ne reste plus de cet ancien état de choses qu'une petite rivière qui sillonne le bas de la vallée, et va, suivant le chemin des anciennes eaux, se jeter dans la caverne, qu'elle n'occupe qu'en partie et dans l'intérieur de laquelle elle laisse un large et commode passage aux curieux. A une certaine distance de l'entrée, la caverne se ramifie en couloirs si étroits qu'il est impossible de pénétrer plus avant; les eaux seules, et les animaux qui les habitent, peuvent continuer leur route dans ces profondeurs ignorées. Cette caverne, connue sous le nom de *Caverne d'Adelsberg*, est située en Carinthie. C'est dans les eaux de la petite rivière qui s'y jette que l'on trouve ces singuliers animaux désignés par les naturalistes sous le nom de *protée* (voyez 1836, page 256).

Les cavernes ne doivent pas seulement leur antique renommée aux proportions générales de leur architecture ; elles la doivent aussi en grande partie aux bizarres et remarquables ornements dont leur intérieur est rempli. Rien de plus féerique que les descriptions de cavernes telles qu'on peut les lire dans les narrations de la plupart des gens de lettres qui les ont visitées. La magnificence des palais bâtis dans les airs par l'imagination orientale serait indigne, si l'on s'en rapportait aux récits emphatiques de ces voyageurs, d'être égalée à celle des ténébreux édifices dans lesquels ils sont descendus. Ce ne sont partout, à leur dire, que majestueuses colonnes d'albâtre tantôt isolées, tantôt à demi engagées dans la muraille, tantôt accouplées avec une étonnante richesse : là des autels, là des obélisques, là de curieux pendentifs étincelant de mille feux à la lumière des flambeaux; des nervures à toutes les voûtes, des corniches à toutes les murailles, des reliefs de toute espèce en tous lieux et jusque sur le sol ; on ne quitte une salle enrichie des plus splendides décorations de l'architecture que pour entrer dans une salle plus opulente encore :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

C'est à grand' peine que l'on regagne enfin le jour après avoir parcouru, sur la foi du voyageur, tant de merveilles; et en comparaison des beautés de l'intérieur de la terre, il semble que celles dont nous avons orné son extérieur ne soient qu'une pauvreté indigne de notre attention.

Commençons par dire qu'il y a beaucoup à rabattre dans ces pompeuses et classiques descriptions de l'intérieur des cavernes. Celui qui descendrait dans une caverne avec la tête remplie de ce qu'on lit sur ce sujet dans la plupart des livres où il en est question, s'exposerait à en revenir avec un désappointement et un désenchantement profonds. Les cavernes ne sont admirables que pour le voyageur qui les visite, en sachant bien ce qu'elles sont et en ne leur demandant pas ce qu'elles ne sauraient lui offrir. Il est parfaitement vrai, qu'en général, les murailles des cavernes ne sont point nues; il est parfaitement vrai aussi que la matière qui les décore est de l'albâtre : c'est en effet de l'intérieur des cavernes que nous vient l'albâtre dont nous faisons usage. Mais il ne faut pas croire que l'albâtre des cavernes soit poli, éclatant, toujours riche de couleurs, comme celui que l'on voit dans nos palais et dans nos temples ; sa surface, à l'état naturel, est brute et raboteuse et ne se distingue que par sa blancheur. Il ne faut pas croire non plus que les formes de ces masses d'albâtre soient aussi régulières que les termes dont la plupart des voyageurs se servent le feraient supposer : un massif allongé descend de la voûte de la caverne jusque sur le sol, on en fait une colonne; un autre massif s'élève sur le sol carrément ou en pointe, on en fait un autel ou une pyramide; il n'y a pas un mamelon qui, sous la plume de celui qui l'a vu, ne devienne un surprenant bas-relief. Mais au fond il n'y a ni colonnes, ni pilastres, ni pyramides, ni autels, parce qu'il n'y a nulle part, dans les formes de ces massifs d'albâtre, l'harmonie et la précision qui sont l'essence de ces divers éléments de notre architecture. Pour comprendre combien les descriptions de ces voyageurs enthousiastes sont exagérées, il suffit de savoir comment se forment ces divers entassements d'albâtre, sujet de tant d'admirations pompeuses. L'eau qui suinte entre les innombrables fissures qui traversent les rochers dans lesquels est creusée la caverne, se charge dans son trajet souterrain d'une certaine quantité de matière calcaire, principe de l'albâtre; arrivée au sommet de la voûte de la caverne, elle se réunit sous forme de gouttelettes qui y demeurent suspendues pendant un certain temps, puis finissent par tomber sur le sol quand elles deviennent trop volumineuses pour demeurer adhérentes au plafond. Ces gouttes d'eau par leur exposition à l'air abandonnent la matière calcaire qu'elles tenaient en dissolution, et cette matière calcaire en se réunissant sur les parties du rocher avec lesquelles l'eau se trouve en contact forme l'albâtre. Au point de la voûte qui donne passage à l'eau, il s'établit donc une petite proéminence d'albâtre à l'extrémité de laquelle une goutte d'eau demeure continuellement suspendue ; et par les nouveaux dépôts que cette eau abandonne constamment, la proéminence va sans cesse en augmentant, non seulement en saillie mais encore en diamètre. D'un autre côté l'eau en tombant sur le sol achève d'y déposer la matière calcaire qu'elle contenait, et y fait

un second dépôt situé précisément au-dessous de l'autre, et qui va en montant vers la voûte, tandis que celui de la voûte va au contraire en descendant vers le sol. A un certain point ces deux dépôts se rencontrent donc, et l'eau continuant à ruisseler sur leurs parois et à y déposer de l'albâtre, leur ensemble ne forme bientôt plus qu'un seul massif évasé à la base et au sommet et traversant la caverne sur toute sa hauteur comme un hardi pilier d'albâtre. Il est aisé de se figurer toutes les irrégularités d'une masse formée par un pareil système d'encroûtements successifs. Les paysans qui dans leur naïf bon sens prennent volontiers les choses par leur apparence simple et naturelle, nomment presque partout ces prétendues colonnes des *chandelles*, et cette expression rend parfaitement raison de leur mode de formation et de leur figure : ce sont de gigantesques chandelles d'une éclatante blancheur, et qui ont coulé dans tous les sens. Les géologues nomment la partie qui descend du plafond *stalactite* ; et celle qui repose sur le sol *stalagmite*. Il y en a de magnifiques dans certaines cavernes. Celui qui descend dans les profondes entrailles de la terre en suivant les capricieuses sinuosités d'une longue caverne, contemple d'un œil calme ces pendentifs colossaux accrochés comme par enchantement aux parties les plus inaccessibles de la voûte ; et en songeant que ces constructions magnifiques sont l'ouvrage d'une suite non interrompue de pauvres gouttes d'eau qui ont travaillé durant des siècles dans le silence et l'obscurité de ces retraites souterraines, il n'admire pas moins la majesté de la nature qui



(Entrée de la caverne d'Adelsberg, en Carinthie.)

fait servir de si minces agents à l'accomplissment de ses plus belles œuvres, que celui qui, sans connaître le phénomène qui a donné naissance à ces merveilles dont il s'étonne, s'imagine que des génies surnaturels en ont été les auteurs, ou qu'elles sont ainsi sorties toutes créées des mains de Dieu au jour de la création de la terre.

L'homme de cour et l'homme de guerre. — . . . . . Mieulx vault nostre mestier, et est mieulx convenable que d'aller baguenauder à la court, et regarder qui a les plus belles pointes, les plus gros bourrelets, ou le chapeau le plus pelé, à la façon de maintenant. Tous peuvent venir à povreté, et si c'est le plaisir de Dieu que tournes en povreté, chascun dira, si tu as été homme de court : « Voila ce mengeur de souppes, ce hûmeur de » brouets de court. Te souvient-il bien que, quant nous » allions devers luy, il ne tenoit compte de nous, et ne nous » daignoit salluer? Ce n'est que ung flatteur et menteur ; » lesses-le aller. » — Mais au regard de l'homme d'armes, chascun le plaint, et on l'invite à disner et à soupper ; on vient luy tenir compagnie ; et chascun de luy, par derrière : « Ha ! le bonhomme qui a si bien servi le roy et le royaume ! » C'est grand pitié qu'il ayt nécessité. » Tous le secourent et luy donnent du leur ; il meurt en grant et hault honneur pour luy et pour les siens. Aussi est-ce grant chose d'exposer son corps à la mort pour le bien d'autry ! — Par ces paroles fut le Jouvencel desmeu (détourné) d'aller à la court.

(Extrait du roman du *Jouvencel*, manuscrit inédit de Jean de Bueil ; quinzième siècle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES CHEVROTAINS.



(Le Kanchil.)

Le nom de chevrotain, quand les naturalistes ont commencé à en faire usage, se donnait à tous les ruminants de petite taille, et se trouvait ainsi appliqué à des animaux appartenant réellement à des genres bien distincts. Ainsi, dans la description de quelques anciens musées nous voyons figurer sous ce nom, auprès des espèces qui le conservent encore aujourd'hui, plusieurs gazelles et même des faons de cerfs étrangers, animaux dont la petite taille tenait seulement au jeune âge, mais qu'on pouvait prendre pour des individus adultes, tant qu'on n'en avait qu'une peau empaillée et qu'on manquait de renseignements sur l'origine de ces dépouilles.

C'était sans doute s'exposer à commettre de grandes erreurs que de porter seulement son attention sur la taille, caractère qui, comme le savent aujourd'hui les naturalistes, n'a qu'une très faible valeur, et qui, loin de pouvoir distinguer deux genres entre eux, est souvent insuffisant pour distinguer les espèces les unes des autres. Mais à cette époque, et même, on peut le dire, jusqu'à l'époque de Cuvier, on ne se faisait pas une idée bien nette de l'importance relative des différents caractères dont on peut faire usage pour classer les animaux, et de la nécessité de n'employer ceux de moindre valeur qu'après que tous les autres ont été épuisés.

Au reste, dans le cas dont nous parlons, les résultats de cette fausse marche étaient moins apparents qu'ils ne l'eussent été s'il se fût agi de mammifères d'un autre ordre; car, par cela seul que les individus qu'on réunissait sous le nom de chevrotains étaient des ruminants, il devait exister entre eux de très grandes conformités.

L'ordre des ruminants est, en effet, de tous ceux que comprend la classe des mammifères, le plus naturel et le mieux déterminé, et les animaux qui le composent ont tous entre eux de si nombreuses ressemblances qu'on les dirait construits sur un plan uniforme.

Ainsi, en même temps qu'ils ont tous cette faculté singulière qu'exprime le nom collectif sous lequel on les désigne (la faculté de ramener à la bouche leurs aliments pour les mâcher une seconde fois), ils ont aussi même disposition dans les organes qui concourent à cet acte; ils ont quatre estomacs. Leur système dentaire offre encore cette particularité, que la mâchoire inférieure seulement est garnie d'incisives, et que les molaires, séparées de celles-ci par un large intervalle, ont chacune la couronne marquée d'un double croissant, dont la convexité est tournée en dedans pour les supérieures, et en dehors pour les inférieures; le pied, au train de devant comme à celui de derrière, est terminé par deux doigts et par deux sabots qui se regardent par une face aplatie, en sorte qu'on dirait un sabot unique qui aurait été fendu; de là vient que, dans le langage vulgaire, les ruminants sont souvent désignés par le nom de *bêtes à pied fourchu*. Mais cette désignation s'appliquerait aussi bien à certains pachydermes, tels que les cochons; et les naturalistes, par conséquent, ont eu raison de préférer le nom de *ruminant*, qui ne permet pas d'incertitude, et qui se rattache à un trait de l'organisation plus important que ne l'est la structure du pied.

Les ruminants, considérés sous le point de vue économique, forment parmi les mammifères le groupe le plus important pour l'homme. Tous nous offrent une chair bonne à manger; toutes les espèces domestiques nous four-

nissent, dans leur lait, un aliment sain et agréable; plusieurs nous servent de bêtes de somme; la plupart enfin nous peuvent être utiles par leur cuir comme par leur graisse, qui se durcit en se refroidissant plus que celle des autres animaux, et constitue ce qu'on nomme le *suif*.

La plupart des ruminants ont la tête armée de cornes qui, chez les uns, sont portées sur un noyau osseux et ne tombent jamais, et qui chez d'autres tombent tous les ans; chez ces derniers elles sont, en général, un apanage exclusif du mâle. Le premier groupe comprend les bœufs, les chèvres, les moutons, les antilopes; l'autre constitue le genre cerf, dans lequel on ne connaît jusqu'à présent que le renne dont la femelle ait la tête armée comme le mâle. Au nombre des espèces cornues on peut encore compter la girafe, si remarquable par sa grande taille, son long cou, sa belle robe tachetée, et surtout par la disproportion apparente de son train de derrière avec le train de devant. Chez cette espèce, les deux sexes présentent des cornes coniques toujours recouvertes par une peau velue et qui ne tombent jamais; au milieu du front est une saillie qui forme réellement une troisième corne, quoique moins haute et plus large à sa base que les deux cornes du sommet de la tête.

Les espèces de ruminants, entièrement dénuées de cornes, constituent deux genres ou plutôt deux petites familles qui, malgré ce caractère commun, offrent entre elles si peu de ressemblance, que les auteurs, même les plus systématiques, n'ont jamais imaginé de les réunir. La première famille se compose du genre chameau et du genre lama; la seconde du genre musc et du genre chevrotain. Le nom de chevrotain servait naguère à désigner collectivement ces deux genres, que les naturalistes, à l'exemple de Linné, réunissaient en un seul; afin d'éviter la confusion, il a fallu un nom nouveau pour la famille, et on l'a fait dériver avec raison du nom de l'espèce la plus célèbre et la plus anciennement connue, du mot latin *moschus* (musc).

La famille des *Moschidées* se compose d'animaux qui ont de très grands rapports avec les cerfs, mais qui s'en distinguent à l'extérieur, en ce qu'ils manquent entièrement de cornes, ainsi que nous l'avons déjà dit, et à l'intérieur en ce que leurs jambes ont un plus grand nombre d'os distincts. Aucune espèce n'a de larmiers, pendant que chez la plupart des cerfs, ces cavités, situées au-dessous du grand angle de l'œil, sont très profondes et très apparentes. Chez toutes, les mâles portent à la mâchoire supérieure deux incisives très longues qui dépassent les lèvres et se laissent voir au dehors de la bouche. Au reste, ces dents ne constituent pas pour la famille un caractère distinctif, car on la retrouve dans un petit cerf qui, comme les chevrotains, appartient à l'Archipel de l'Inde, dans l'espèce du muntjac, dont un individu a été, il y a deux ou trois ans, amené vivant en France par M. Dussumier, et placé à la ménagerie du Muséum.

Des deux genres dans lesquels se divise la famille des moschidées, le premier ne contient qu'une seule espèce; le Musc, animal dont le nom est connu depuis long-temps, mais dont l'histoire resta entourée de beaucoup de fables jusqu'au moment où elle fut éclairée par les recherches de Buffon et celles de Daubenton.

Le musc habite des contrées que les voyageurs européens ont rarement occasion de visiter, et il se tient de préférence dans les lieux les plus inaccessibles. Tout ce que nous savons de ses habitudes, dans l'état de nature, repose donc sur le récit des chasseurs qui le poursuivent à cause du parfum précieux qu'il produit. Les renseignements obtenus de cette manière se réduisent à fort peu de chose, et nous le montrent comme un animal dont les mœurs ont quelque rapport avec celles des chamois et des bouquetins qui habitent nos Alpes. Il a le même amour pour les rochers escarpés, la même vigueur de jarret, la même facilité à conserver son équilibre au milieu des mouvements les plus violents; il paraît d'ailleurs être encore plus sauvage, et préférer la nuit au jour pour ses excursions. Les canines dont la mâchoire supérieure des mâles est armée n'ont pas moins de trois pouces de longueur; elles sont aiguës, tranchantes par leur bord postérieur, recourbées en faux et forment ainsi des armes redoutables. Il n'est guère douteux qu'ils ne s'en servent pour combattre, car souvent chez les vieux individus on les trouve brisées; mais ces armes leur servent-elles pour se défendre contre les animaux carnassiers, ou seulement dans les batailles qu'ils se livrent entre eux à certaines époques de l'année? en feraient-ils usage pour s'aider à gravir certains rochers lorsqu'ils ne peuvent arriver au sommet par un bond? C'est ce que l'on ignore jusqu'à présent.

Le musc adulte a la taille du chevreuil, et il en a à peu près l'encolure; il a cependant le train de derrière proportionnellement plus élevé, ce qui indique une plus grande facilité à bondir. Le poil du chevreuil est, comme on le sait, gros, rude et cassant; celui du musc l'est bien plus encore, et participe presque à la nature des piquants.

C'est dans une poche située sous l'abdomen, et qui se trouve seulement chez le mâle, que s'amasse la substance odorante connue sous le nom de musc. Comme ce parfum se vend toujours à un prix très élevé, les chasseurs, afin de n'en rien perdre, le vendent dans la bourse même où il est naturellement contenu; mais souvent, avant de fermer cette bourse, ils y ont introduit de la terre afin d'en augmenter le poids. Les marchands, au reste, préfèrent être trompés ainsi sur la quantité que de l'être sur la qualité; cependant il leur est plus difficile encore de se garder contre ce dernier genre de fraude qui se pratique en mêlant, lorsque l'animal vient d'être tué, une certaine quantité de son sang, dont l'odeur est fortement musquée, au vrai musc contenu dans le sac ventral. Parmi les moyens employés pour découvrir l'imposture, les voyageurs en indiquent un dont nous ne garantissons pas l'authenticité, et qui consiste à passer à travers la poche une aiguillée de fil frottée d'ail. Si le parfum est pur, disent-ils, le fil en sortant ne doit plus avoir d'autre odeur que celle du musc, l'odeur de l'ail aura complétement disparu.

On a long-temps confondu, en Europe, le musc avec la civette. Les deux animaux fournissent, il est vrai, un parfum de même nature; mais, à cela près, ils sont aussi différents que possible. L'un, avons-nous dit, est un herbivore, dont la taille atteint ou dépasse celle du chevreuil; l'autre, un carnassier que son organisation rapproche des hyènes, mais qui, pour la grandeur, est à peine comparable au renard. Le musc ne se plaît que sur les sommets glacés des montagnes de l'Asie, la civette habite les contrées les plus brûlantes de l'Afrique tropicale.

On ne compte jusqu'à présent dans le genre *Musc* qu'une seule espèce; dans le genre *Chevrotain* on en connaît déjà au moins quatre, et peut-être en découvrira-t on encore plusieurs autres quand on pourra explorer les diverses îles de l'archipel Indien. Toutes se distinguent du musc par l'absence de la bourse ventrale. Elles s'en distinguent aussi au premier coup d'œil par leur petite taille; le memina, qui est le plus grand de tous, atteint à peine 20 pouces de hauteur. Le *memina* est d'un gris olivâtre, marqué le long des flancs de taches blanches, à contours peu distincts, et disposées sur deux ou trois lignes parallèles. Il paraît qu'on le trouve à la fois à Ceylan et dans les parties voisines de la presqu'île de l'Inde.

Les autres espèces connues sont propres exclusivement aux îles de la Sonde. Buffon, à la vérité, en donne aussi à l'Afrique, mais c'est qu'il applique le nom de chevrotain à de véritables gazelles, entre autres à une

charmante espèce du Sénégal, la gazelle guevei. Il confond avec le memina de Ceylan un faon de cerf apporté de Surinam, faon qui offre, en effet, comme celui-ci des taches blanches disposées en lignes sur les flancs; mais ces taches sont beaucoup plus nettes, et forment des dessins plus élégants; de sorte que le naturaliste français, qui ne faisait ce rapprochement que sur une assez mauvaise figure, ne serait certainement pas tombé dans cette erreur s'il avait pu voir seulement la peau de l'animal.

L'île de Java possède trois espèces de chevrotains, nommées par les habitants pelandoc, napu et kanchil; les deux dernières sont aujourd'hui assez bien connues, grâce aux observations de Raffles.

Le *napu* est de très peu inférieur pour la taille au mémina; il est gros comme un fort lièvre, mais il n'a pas le corps à beaucoup près aussi long; ses jambes, bien fournies à la partie supérieure où se trouvent les muscles, sont en bas tellement déliées qu'il semblerait que l'animal est sans cesse exposé à les briser en marchant; il ne craint cependant pas de bondir, mais son agilité n'est pas comparable à celle du kanchil.

La robe du napu, brunâtre à la partie supérieure et blanche en dessous, n'offrirait rien de remarquable sans des bandes noirâtres qui viennent, des épaules et des flancs, converger, en s'amincissant, vers la partie antérieure de la poitrine, où elles forment une sorte d'étoile. Le museau, qui est nu, est noir et brillant, avec une légère teinte de couleur de chair; les oreilles sont aussi presque complétement nues; les yeux sont grands, noirs et brillants; le dessous du menton est blanc; la queue, assez courte, est blanche en dessous et à la pointe. On trouve ce chevrotain dans les taillis voisins de la mer; il ne s'enfonce guère dans les grandes forêts de l'intérieur, qui sont au contraire l'habitation favorite du kanchil.

Le napu, réduit en captivité, s'accoutume bientôt à son sort; il ne devient jamais familier, mais il est assez doux; il semble indifférent à tout ce qui se passe autour de lui, et manifeste d'ailleurs peu d'intelligence.

Le *kanchil* est d'un caractère tout différent, et rien ne peut le réconcilier avec l'esclavage. Dans sa prison, quelque temps qu'on l'y ait retenu, on le voit toujours impatient, inquiet, et si une occasion de s'échapper se présente, il en a bientôt profité; il sait même quelquefois la faire naître. Lorsqu'il a été pris au filet, et que tous ses efforts pour se dégager ont été impuissants, il n'entend pas plus tôt venir le chasseur qu'il se laisse tomber à terre, et feint d'être mort, et pendant tout le temps qu'on le dégage de ses liens, il reste dans l'immobilité la plus complète; mais une fois libre, il s'élance, et en un clin d'œil il a disparu. S'il est poursuivi par des chiens, il cherche d'abord à gagner du terrain; mais comme il ne soutiendrait pas aussi bien qu'eux une longue course, lorsqu'il est hors de leur vue il se sépare de la terre par un bond, et s'accrochant à quelque branche à l'aide des longs crochets qu'il porte à la mâchoire supérieure, il reste suspendu à huit ou dix pieds de hauteur, de sorte que ses ennemis, emportés par leur ardeur, passent sous l'arbre sans l'apercevoir.

Les Javanais racontent encore beaucoup d'autres choses surprenantes de cet animal, qui pour eux est le type de la ruse; aussi il n'est pas rare de leur entendre dire en parlant d'un adroit coquin : Il a autant de malice qu'un kanchil.

C'est cette espèce que représente la vignette placée en tête de notre article, qui d'ailleurs ne rend pas complétement la délicatesse et la grâce de l'animal.

Le troisième des chevrotains de l'île de Java, le *pelandoc*, est le moins élégant de tous; il a les formes trapues, et cependant il ne manque pas d'agilité, au moins pour bondir. Ce qui le rend surtout remarquable ce sont ses yeux qui sont très grands et très saillants. On sait peu de choses sur ses habitudes.

Les naturalistes parlent encore de deux ou trois autres espèces de chevrotains qui se trouveraient à Java, à Sumatra, ou dans les petites îles voisines; mais elles n'offrent pas, avec celles dont nous venons de parler, des différences assez marquées pour qu'on ne puisse, jusqu'à plus ample information, les considérer comme de simples variétés.

CONNAISSANCES GÉOLOGIQUES
DES PYTHAGORICIENS.

Aucun philosophe grec ne s'est élevé à des idées plus justes sur la nature de l'univers que Pythagore. On ne saurait comprendre comment, dans l'absence de moyens d'observation suffisants, il a pu connaître la véritable position de la terre parmi les planètes, et en vertu de quelle puissance de divination il a émis, sur le mouvement de la terre, ces admirables principes sous lesquels, vingt et un siècles plus tard, tant ces vérités étaient lourdes, Copernic et Galilée ont pensé succomber. Mais il est probable que ces hautes connaissances ne lui appartenaient point personnellement, et qu'il les avait acquises dans ses voyages en Egypte et en Orient. C'est donc, selon toute apparence, la science des prêtres antiques de Memphis, de Chaldée, peut-être de l'Inde, qui s'est transmise jusqu'à nous sous le nom de ce grand philosophe. Malheureusement il n'existe aucun corps d'ouvrage dans lequel on puisse trouver l'ensemble de la doctrine de Pythagore, et l'on est réduit à glaner çà et là, parmi les poëtes et les historiens de l'antiquité, quelques lambeaux épars de sa pensée. C'est une pénurie fâcheuse, mais sur laquelle il faut bien que l'histoire de la philosophie sache prendre son parti.

Nous nous proposons de donner ici en extrait (d'après un discours qu'Ovide, dans son poëme des Métamorphoses, attribue à ce philosophe) les principales idées que professait l'école pythagoricienne sur les révolutions du globe terrestre : nos lecteurs verront que ces principes sur la constance des changements, c'est-à-dire sur l'équilibre des altérations et des réparations, sont à peu près ceux que les travaux de la géologie moderne sont enfin parvenus à mettre en lumière.

Rien ne périt dans l'univers, dit Pythagore; les choses ne font que varier et changer de figure : naître, c'est devenir autre qu'on n'était auparavant; mourir, c'est cesser d'être ce qu'on était; tantôt les choses sont dans un lieu, tantôt elles sont transportées dans un autre; mais leur somme est toujours la même. Ainsi rien ne dure long-temps sous la même figure. Ce qui était autrefois une terre solide est aujourd'hui la mer, et des terres nouvelles se sont faites aux dépens de la mer. Des coquilles marines se rencontrent loin des rivages dans l'intérieur des continents. Les plateaux, par suite des creusements causés par les eaux, deviennent des vallées, et les collines descendent peu à peu sous forme d'alluvions dans les vallées. Tantôt de nouvelles sources jaillissent, tantôt d'anciennes sources se dessèchent; les tremblements de terre brisent l'écorce du globe, et il s'y fait des abîmes du sein desquels des fleuves souterrains s'élèvent, ou dans lesquels les fleuves superficiels s'engloutissent.

Après avoir énoncé ces principes généraux, le poëte les confirme en les appuyant par des exemples de changements dont il a été donné aux hommes d'être témoins.

Ainsi le Lycus, en Syrie, englouti dans un gouffre durant un tremblement de terre, remonte plus loin vers la surface, et se fait jour par une autre ouverture. La même chose a eu lieu en Arcadie pour l'Erasinus. Le Caïcus a été simplement détourné de son cours. L'Anigrus avait autrefois des eaux douces, ses eaux sont maintenant salées. Les poëtes rapportent cet événement à l'histoire

d'Hercule, et ils ont vraisemblablement voulu désigner par là certains événements volcaniques. L'Hypanis, fleuve de la Scythie, a vu ses eaux devenir saumâtres de la même manière.

Des îles, par l'accroissement naturel des continents, sont arrivées à faire corps avec eux. C'est ce qui a eu lieu pour l'île de Pharos, qui, par suite de l'extension du delta du Nil, est maintenant jointe à l'Egypte; c'est ce qui a eu lieu également pour l'île d'Antissa près de Lesbos, et pour Tyr. Au contraire, des péninsules ont été rompues par la mer et converties en îles. C'est ce qui a eu lieu pour l'île de Leucade, qui autrefois tenait à la Grèce; et si l'on peut s'en rapporter à la tradition, c'est aussi ce qui a eu lieu pour la Sicile, qui primitivement formait le prolongement de l'Italie.

Des portions de continent se sont abaissées au-dessous du niveau de la mer, et ont été submergées : c'est ce que l'on voit sur la côte de Grèce, où deux anciennes villes, Hélice et Buris, s'aperçoivent encore, avec leurs murailles à demi renversées, dans le fond des eaux.

Des plaines se sont soulevées et ont formé des collines. Près de Trézène, dans le Péloponèse, il existe une colline qui, par la force des vapeurs renfermées dans le sein de la terre, s'est dressée au milieu de la plaine, donnant le spectacle de la naissance d'une montagne.

Il y a des fontaines dont la température varie; d'autres fontaines qui, dans certaines circonstances, deviennent inflammables; il y en a enfin qui jouissent de la propriété de pétrifier les objets qu'on y dépose.

Quelques îles, après être demeurées flottantes pendant la haute antiquité, se sont enfin fixées, et occupent une position stable comme toutes les autres. Faisons remarquer ici à nos lecteurs, comme l'a observé un savant moderne, qu'il ne faut point regarder comme une fable entièrement chimérique ces récits des anciens touchant les îles flottantes. Il existe dans la Méditerranée, et particulièrement dans l'Archipel, des terrains volcaniques qui sont soumis à un mouvement d'oscillation extrêmement lent, mais continuel : un sommet qui, à une certaine époque, se trouvait au-dessus du niveau de la mer, s'abaisse au-dessous de ce niveau, et disparaît; des navigateurs, qui étaient habitués à le voir, passent dans ces parages et ne l'aperçoivent plus; ils sont portés à conclure de là que l'île s'est éloignée, et si à quelque temps de là une autre île s'élève dans ces mêmes lieux, à peu de distance de l'endroit qu'occupait la première, les navigateurs qui viennent à la rencontrer, ne manquent pas de dire que c'est la première île qui s'est transportée dans cet endroit. Au lieu de concevoir plusieurs îles pour expliquer ces phénomènes, ils n'en conçoivent qu'une seule, et se contentent d'en faire une île voyageuse. C'est ainsi que les Grecs ont dit que l'île de Délos était une île flottante. Pythagore cite en outre les îles Symplegades comme ayant, ainsi que Délos, changé de place depuis les temps anciens.

Tantôt il y a d'anciens volcans qui s'éteignent, tantôt il y en a de nouveaux qui s'allument.

Enfin, l'ordre même des générations est variable, et il arrive quelquefois que des animaux donnent naissance à des animaux d'une nature différente de la leur.

Voilà en résumé la substance des enseignements géologiques qu'Ovide met dans la bouche de Pythagore, et en voyant ces enseignements conserver autant de profondeur chez un poëte qui par lui-même en possède si peu, il est aisé de se faire idée de la grandeur qu'ils devaient avoir à leur source. Ils manifestent avec une puissante clarté, relativement à la terre, cet aphorisme fondamental : « Rien » ne périt dans l'univers; les choses ne font que varier et » changer de figure. »

LES ÉCOLES DU DIMANCHE.

Robert Raikes, fondateur des écoles du dimanche, naquit, en 1736, à Glocester (son nom ne se trouve dans aucune biographie française); il exerçait la profession d'imprimeur dans sa ville natale. Mû par un vif amour de l'humanité, il s'intéressa d'abord activement au sort des prisonniers; mais il reconnut que leur ignorance et leur abrutissement repoussaient presque invinciblement toute tentative d'amélioration morale; il comprit qu'il fallait avant tout songer à l'éducation des enfants du peuple. Touché de voir chaque dimanche les enfants de sa paroisse se livrer au désordre au milieu des rues, dans un grand état d'abandon et de misère, il choisit quatre femmes de son quartier qui tenaient de petites écoles de lecture, et leur paya un schelling (1 fr. 20 c.) par dimanche, sous condition de recevoir ce jour-là autant d'enfants qu'il en enverrait. Le pasteur de la paroisse s'offrit à les aider pour le maintien de l'ordre. Les enfants venaient à l'école à dix heures et y restaient jusqu'à midi : une heure après ils revenaient; on les conduisait tous ensemble au temple, puis ils rentraient à l'école, où ils étudiaient le catéchisme; à cinq heures et demie on les congédiait : ils s'en retournaient paisiblement chez eux. Cette institution eut le plus grand succès. Robert Raikes imprima un petit livre contenant des exhortations pieuses, et les distribua aux écoliers. Il leur donnait des exemplaires de la Bible pour les récompenser. Il entretenait des rapports assidus avec les familles de ses enfants, car il savait combien l'influence domestique est puissante pour féconder les leçons des écoles. L'institution de Raikes se propagea dans les villes et les bourgs de l'Angleterre. En 1785, il se forma une société centrale des écoles du dimanche, sous la direction de Williams Fox, pieux successeur du philanthrope de Glocester. Ces écoles furent introduites en 1800 dans le pays de Galles, et au bout de trois années, on y comptait déjà 177 écoles fréquentées par 8 000 enfants.

En 1803, on forma à Londres une vaste association qui existe encore aujourd'hui, sous le titre de : *Union des Ecoles du dimanche*. Cette société a publié un grand nombre d'ouvrages élémentaires et fondé des bibliothèques populaires dans les communes.

Le bien est une semence féconde : d'abord les écoles du dimanche étaient tenues par des maîtres salariés, ce qui limitait leur nombre dans le communes pauvres. Mais bientôt les instituteurs devinrent des volontaires zélés pour l'éducation religieuse, et cette tâche fut réclamée comme un honorable privilége. Plus tard les écoliers eux-mêmes devinrent maîtres à leur tour, et fournirent des instituteurs distingués.

En Angleterre, on compte aujourd'hui 15 000 écoles du dimanche, dirigées par 140 000 maîtres instruisant gratuitement 1 500 000 écoliers. Aux Etats-Unis, on compte 1 000 000 d'écoliers et 100 000 maîtres.

Lancaster, l'un des inventeurs de la méthode d'enseignement mutuel, eut l'occasion d'entretenir Raikes, et lui demanda s'il avait quelquefois retrouvé de ses élèves parmi les détenus du comté : Raikes avait surveillé l'éducation de plusieurs milliers d'enfants pauvres; quelle devait être la joie profonde du vénérable vieillard, qui avait consacré les forces de sa vie à une œuvre si belle, lorsqu'il répondait à Lancaster : « Jamais. »

FREYBOURG.

Freybourg, autrefois capitale du district de Brisgaw, est aujourd'hui l'une des principales villes du grand-duché de Bade. On rapporte qu'elle commença à être établie comme cité, dans l'année 1120, par Berchtold III, duc de Zaringen. De la maison de ce duc, elle tomba en inféodation

dans celle des comtes de Fürstenberg. Après de longs et sanglants débats entre ses citoyens et ses maîtres, elle fut enfin affranchie par le comte Egon, en 1386, moyennant le prix de 20 000 marcs d'argent, et ce fut alors qu'elle prit le nom de *Freybourg* ou *Fribourg*, c'est-à-dire bourg ou ville *libre*. Elle a été assiégée et soumise à nos armes en 1744 et en 1796. A la paix de Presbourg, en 1805, elle fut cédée au duché de Bade avec le district de Brisgaw.



(Cathédrale de Freybourg, dans le grand-duché de Bade.)

La population de Freybourg est d'environ dix mille âmes. Les rues sont larges, bien pavées et parcourues par des filets d'eau limpide. Ses places sont ornées de fontaines. On remarque divers établissements publics : un gymnase, une école normale, un muséum, indépendamment de l'amphithéâtre d'anatomie, du jardin botanique et de la bibliothèque de l'université, fondée depuis 1456, et fréquentée par six à huit cents écoliers. Nous avons déjà fait mention de la seconde université que possède le duché de Bade, celle de Heidelberg. (Voyez 1835, p. 180.)

La cathédrale de Freybourg est un des plus beaux monuments gothiques de l'Allemagne. On en admire surtout

l'aiguille, qui est tout entière construite de pierres sculptées et ornées avec une incroyable finesse de ciseau. La hauteur de l'édifice serait, suivant quelques relations, égale ou même supérieure à celle de Strasbourg, qui est de 457 pieds et demi. (Voyez la cathédrale de Strasbourg, 1834, page 69.)

ANQUETIL DUPERRON,

SES VOYAGES DANS L'INDE A LA RECHERCHE DES LIVRES DE ZOROASTRE.

(Premier article.)

Anquetil Duperron avait à peine vingt-deux ans, lorsqu'il eut occasion de voir à Paris quatre feuillets zends calqués sur le Vendidad-Sadé, l'une des parties du Zend-Avesta, appartenant à la bibliothèque d'Oxford (voyez sur la langue zend, dans laquelle sont écrits les livres de Zoroastre, réformateur de la Perse, 1834, p. 207) Aussitôt Anquetil forma le projet de se procurer et de traduire le code entier des Perses, et d'aller dans ce but étudier leur antique idiome dans le Guzarate ou le Kirman. Il communiqua son projet à plusieurs savants de l'époque, entre autres à l'abbé Sallier, conservateur de la Bibliothèque du Roi, à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* et au comte de Caylus, qui l'encouragèrent, lui promirent de parler au ministre en sa faveur, et d'engager la Compagnie des Indes à se prêter à ses vues. Mais l'ardeur du jeune Anquetil ne put supporter l'idée du delai qu'il prévoyait; et, manquant de fortune, il prit la plus étrange résolution que l'amour de la science puisse inspirer: il s'engagea à l'insu de ses parents comme soldat au service de la Compagnie des Indes. Son départ une fois résolu, les préparatifs en furent bientôt faits : deux chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, un étui de mathématiques, la Bible hébraïque de Leusdin, Montaigne et Charron, tel fut son bagage : après quoi et sans avoir pris congé de personne autre que de son frère, dont il se sépara après la scène d'adieux la plus touchante, il se mit en route à pied, avec quelques camarades, le 7 novembre 1754; ce fut avant le jour, sous le commandement d'un bas officier des invalides, et au son criard d'un mauvais tambour.

Le voyage de Paris à Lorient fut pour lui un apprentissage de fatigues qu'il fit avec plus de fermeté que ne semblaient le promettre les habitudes de sa vie passée et sa constitution délicate. Il avança dix jours, partie à pied, partie à cheval, au milieu des pluies, du froid, de la neige, et accompagné de dangers de plus d'une espèce; souvent il se vit obligé de porter sa valise au travers de champs labourés pour aller goûter quelques heures de repos dans une pauvre chaumière où il trouvait à peine, même en payant, le nécessaire d'un soldat de recrue. Forcé de se tenir en garde contre ses camarades, tous mauvais garnements qui s'expatriaient par suite de leurs désordres, et qui convoitaient son habillement, il fallait de plus qu'il servît de médiateur entre ces brutaux et les particuliers qu'ils avaient volés ou maltraités; il s'exposa fréquemment à être sacrifié au ressentiment des paysans qui le prenaient pour le chef de la troupe.

Cependant le départ d'Anquetil avait fait quelque bruit à Paris : le ministre en ayant été instruit, lui fit remettre à Lorient son engagement et le brevet d'une pension de 500 livres que le roi lui accordait. La Compagnie des Indes lui donna le passage gratuit sur un de ses vaisseaux, la table du capitaine et une chambre.

Une traversée de près de huit mois le conduisit à Pondichéry. Le 10 août 1755, « descendu à terre, dit-il, je me » rendis sur-le-champ au gouvernement. Je trouvai la ga- » lerie remplie d'employés et d'officiers revêtus d'habits » où l'or et l'argent étaient prodigués. Du milieu de ce » brillant cortége s'élevait un homme de près de six pieds, » maigre, en veste blanche et la tête surmontée d'un » bonnet blanc d'un pied de haut : c'était M. de Legrit, » gouverneur-général des établissements français dans » l'Inde. Je lui présente une lettre de M. de Saint-Ard, » il la lit, et sans trop me regarder : Il faut voir, me dit-il. » Je lui explique en deux mots l'objet de mon voyage, et » pour toute réponse il met la lettre dans sa poche, et con- » tinue, en arpentant la galerie, la conversation muette » qu'il a commencée avec deux conseillers. Comme je n'é- » tais ni employé ni militaire, personne ne se présenta » pour me tirer d'embarras. » Enfin, au milieu de ses perplexités, Anquetil se souvient qu'il a une lettre pour M. de Goupil, commandant les troupes; il y court, et l'accueil poli qu'il en reçoit lui fait bientôt oublier ses premières inquiétudes.

Ses petits fonds cependant étaient prêts à s'épuiser, lorsqu'il représenta vivement sa situation au gouverneur, qui, naturellement obligeant et instruit de la conduite qu'il tenait, prit sur lui de fixer son revenu à 65 roupies par mois, ce qui faisait 1 900 livres par an, ajoutant ainsi 1 400 livres à sa pension de 500. Tel est le revenu que Duperron toucha dans l'Inde jusqu'en 1760, que M. de Legrit le fit monter à 100 roupies par mois, 2 880 livres par an, à cause des *destours* (docteurs) parses qu'il était obligé de payer.

Le temps s'écoulait assez agréablement pour le jeune savant à Pondichéry, lorsque, dans une excursion faite à l'intérieur des terres, il fut surpris par la maladie du pays; les accès en furent des plus violents, et peu s'en fallut qu'il ne succombât. Son heureux tempérament le sauva. Une fois la force du mal passée, il résolut de quitter la côte pour changer d'air et de s'embarquer pour le Bengale.

Il mouilla à Schandernagor, le jeudi saint 22 avril, exténué par la fièvre qui l'avait repris. « J'allai sur-le-champ au gouvernement, raconte-t-il dans sa relation, saluer le directeur à qui je remis les lettres de M. de Legrit: je n'en reçus que des compliments vagues. Tout faible que j'étais je me traînai alors à la maison des jésuites, pour lesquels j'avais des lettres. La plupart étaient à l'office ou occupés aux fonctions de leur ministère; je m'adressai au P. Maury et lui demandai où était le supérieur, le P. Mozac. « Il est à l'église, me répondit-il. — Mais, mon Père, ajoutai-je, ne pourrais-je pas avoir l'honneur de lui parler ? — Dans trois heures, répond le P. Maury en me fermant sa porte. Je ne pus tenir contre une pareille réception, je me laissai tomber sur un méchant fauteuil qui était à la porte de sa chambre : ma chute l'effraya. — N'êtes-vous pas, me dit-il en me regardant de près, M...? — Oui, lui dis-je, mon Père, et je comptais, dans l'état que vous voyez peint sur mon visage, trouver en vous plus d'humanité. Le P. Mozac et le P. Boudier vinrent sur-le-champ, et réparèrent, par des politesses, la dureté de leur confrère. J'avais besoin de leur secours; et je ne sais réellement, n'étant ni militaire ni employé, ce que sans eux je serais devenu. »

Anquetil sortit encore une fois heureusement de ce mauvais pas. A cette époque, les Anglais étaient venus mettre le siége devant Schandernagor. Notre jeune savant alla trouver alors le nabab de Cassimbazar, à quelques journées de là, pour le déterminer à porter du secours à la place; mais, ayant appris en route que les ennemis faisaient de rapides progrès, et convaincu que le secours du nabab, qui traînait en longueur, ne pourrait arriver à temps, il résolut de rentrer dans la ville assiégée. Le premier jour il fit seize cosses à pied suivi de deux domestiques; leur attachement ne put tenir contre les fatigues d'une marche pendant laquelle les voyageurs n'avaient mangé que quelques petits concombres : ils l'abandonnèrent. S'étant embarqué sur le Gange, il arriva à la vue de Schandernagor, déguisé en Maure, au moment où cette place venait de se rendre; ce

fut après avoir passé au travers des *tchokis* (corps de-garde) anglais qui guettaient les fuyards, après avoir été bien des fois sur le point d'être trahi par ses guides, qu'il parvint au bout de cinq jours, presque mourant de faim, à regagner Cassimbazar.

Il suivit l'armée française en retraite, marchant à pied, prenant à peine le nécessaire. Les marques de bonté que lui donnait le chef des troupes, M. Low, quoique ménagées, lui nuisirent dans l'esprit de quelques membres de l'état-major, et leur mauvais vouloir éclata à Kalgan, où l'on arriva le 1er mai 1757. Là, de violentes explications ayant eu lieu, Duperron prit aussitôt le parti de quitter le camp et de retourner à Pondichéry. Cette résolution étonna ; le voyage était de plus de quatre cents lieues, au travers des côtes d'Orixa et du Coromandel, et par des pays où jamais aucun Européen n'avait passé. Ecoutons le récit de la situation pénible où il se trouvait en se dirigeant sur Moyoudabad.

« Je n'avais sur moi que deux roupies d'or, reste de ce que j'avais apporté de Schandernagor, et sept autres qu'un généreux ami avait glissées dans ma poche sans que je m'en aperçusse. J'étais en veste, la jambe enflée, un pistolet d'arçon à la ceinture, muni de deux pistolets de poche et m'appuyant sur mon épée; il fallut me consoler de la perte de mes manuscrits, et m'accoutumer à me voir, après vingt et un mois de séjour dans l'Inde, sans papiers, sans livres, sans effets, sans secours, muni d'un passeport au sceau d'un particulier, et qui n'avait de force que jusqu'à Balassor; obligé de tirer mes ressources de ma tête, parmi des peuples auxquels le nom même de Français était inconnu ou qui n'avaient plus de raison de le ménager. Cet état d'abandon presque désespérant me parut digne de mon courage et je continuai ma route. A quelque distance de là, à Radjmahal, ma jambe se trouva si enflée que je me vis dans la nécessité d'acheter un cheval; ma monture n'était pas brillante, elle me revenait à 18 livres: la selle consistait en un morceau de toile, deux cordes me servaient d'étriers.

» Plus loin, entre l'aldée de Donapour et Aurengabad, ayant été surpris par la nuit, un orage affreux et la difficulté des chemins vinrent ajouter à l'horreur de ma situation; au milieu d'une obscurité profonde mon cheval s'abattit, effrayé par le voisinage d'un éléphant sauvage tombé dans un piége qu'on lui avait tendu. Arrivé tard à Aurengabad, je fus obligé de passer le reste de la nuit dans un mauvais caravanserail ouvert à tous les vents.

» Lorsque je couchais dans les villes, c'était au pied de quelque arbre au milieu de la place publique, ou dans les galeries d'un caravanserail, exposé aux intempéries de l'air, ou bien à l'abri de quelque maison maure ou indienne. Mon lit, sous cet appentis, était une grande peau de bœuf étendue sur la terre; ma rondache, sous laquelle je mettais mes armes et mon petit bagage, me servait d'oreiller, et j'avais toujours sous la main un des piquets auxquels étaient attachées les cordes qui tenaient les pieds de mon cheval, de crainte que, pendant la nuit, on ne me l'enlevât; je prenais ensuite quatre à cinq heures de repos, c'est-à-dire depuis dix à onze heures du soir jusqu'à trois ou quatre du matin, ayant toujours le soin de m'endormir le dernier et de me réveiller le premier; sans cette précaution j'eusse été exposé à être volé, à être abandonné le soir de mes gens, et le matin à partir trop tard. »

Apologue en action. — Hérodote nous apprend qu'Amasis, roi d'Egypte, voyant dans les premiers jours de son règne que ses sujets ne faisaient pas grand cas de sa personne, parce qu'il était né dans la classe du peuple et d'une famille obscure et inconnue jusqu'à lui, employa un moyen ingénieux pour ramener les Egyptiens au respect qu'il prétendait lui être dû.

Parmi un grand nombre de meubles magnifiques, il possédait une cuvette d'or dans laquelle lui et quinze convives avaient coutume de se laver les pieds. Il ordonna de la briser et d'en faire la statue d'un dieu, qu'il plaça dans le lieu le plus fréquenté de la ville. Les Egyptiens s'empressèrent aussitôt autour de cette statue et lui donnèrent les marques de la plus grande vénération. Amasis, instruit de ce qui se passait, assembla les Egyptiens, et leur apprit d'où venait l'idole qu'ils adoraient. « Cette statue, leur dit-il, a été faite avec une cuvette qui servait à laver les pieds, et que l'on a souvent employée à des usages plus vils; cependant elle est l'objet de vos adorations. Il en est de moi comme de ce bassin : j'étais dans l'origine un simple plébéien; depuis si j'ai mérité d'être votre roi, comme tel j'ai droit aux respects et aux hommages. »

L'ILE DE CAPRI DANS LE GOLFE DE NAPLES.

S'il est dans le golfe de Naples quelque chose qui puisse disputer au Vésuve la première impression du voyageur, c'est l'aspect de l'île de Capri. Vue du môle ou du jardin royal, cette île offre l'image colossale d'une femme enveloppée d'un linceul.

On s'embarque d'ordinaire à la marine de Sorrente, au pied de la maison du Tasse, dans une barque à six rameurs. Après une traversée d'une heure et demie environ, on débarque au nord de Capri, sur une petite plage de sable formée de deux hauts promontoires, dont l'un, connu sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, est surmonté d'un petit ermitage en grande vénération parmi les pêcheurs de Capri et de Sorrente. Une sorte d'escalier taillé dans le roc est le seul chemin qui conduise dans l'intérieur de l'île par le bourg d'Anacapri qui en est la clef. Les habitants n'ont pas d'autre route pour aller puiser de l'eau dans la vallée, et ils franchissent ce trajet chaque jour. Le cicerone ne manque jamais d'objecter ce détail au voyageur, qui manque rarement de se plaindre de la roideur de l'escalier.

Anacapri est un misérable village dont les habitants ne vivent que de pêche. Le terrain qu'ils ont fertilisé sur le versant de la montagne, et que, grâce à une louable industrie, ils sont parvenus à soutenir par des terrasses habilement pratiquées, leur fournit de l'huile et du vin.

Mais on peut difficilement se figurer la sobriété de ce peuple laborieux qui vit presque sans communication avec les côtes. Les bateaux de pêche et leur voilure sont fabriqués dans l'intérieur de l'île, qui fournit ainsi à tous les besoins des habitants; aussi ces derniers n'ont-ils aucun des vices du caractère napolitain, et ne regardent-ils point chaque étranger comme une proie. La seule auberge qu'on rencontre dans l'île est toujours mal approvisionnée, et le peu d'empressement de l'hôtesse à accueillir les voyageurs n'est comparable qu'à la modestie du tribut qu'elle impose à leur bourse.

C'est au village d'Anacapri seulement qu'on commence à pénétrer dans l'intérieur de l'île par un sentier ombragé de beaux arbres, et qui laisse apercevoir, par de soudaines échappées, des points de vue dont le caractère se rapproche plutôt des paysages de l'Archipel que de ceux des environs de Naples. Au reste, Capri c'est déjà presque la Grèce; nous sommes en pleine odyssée à Capri; ces rochers où la mer écume sans cesse, ce sont les écueils des Syrènes; ces aloès et ces palmiers sont déjà l'Orient. Le village de Capri, capitale de l'île, avec ses toits blancs, ses terrasses et ses citernes, ressemble à un bourg de Paros.

Mais si la Grèce est à Capri, l'Italie n'en est pas absente; les myrtes, les genêts sauvages, la bruyère rose et le thym, les arbousiers couverts de fraises épineuses, les orangers surtout, les figuiers, les oliviers moins pâles que sur les côtes, couvrent partout le sol, que le doux ciel de Naples et ses fraiches ondées laissent plus vert et plus riant que les bords

mêmes de l'Eurotas. Et ce n'est pas seulement la tiède et fertile Italie qu'il faut admirer à Capri; la terre de l'antique Caprée est jonchée de souvenirs de la grandeur romaine; mais, non plus comme Baïa, des vestiges de la magnificence et du faste des mœurs privées; non plus, comme Herculanum ou Pompéia, des élégants détails de la vie domestique et des traces d'un goût qui guide encore le nôtre. L'empire romain, et l'horreur qui s'attache au plus dégradant de ses règnes, revivent seuls à Capri, où les ruines des douze palais de Tibère et celles d'un aqueduc ont été plus maltraitées que la plupart de celles qu'on voit encore dans toute autre partie de l'Italie.

Un seul de ces palais, que l'inquiétude et les remords du farouche empereur peuplaient tour à tour de victimes, est assez bien conservé pour qu'on en puisse deviner la distribution. Celui qu'il habitait au bord de la mer dans la saison des bains porte encore aujourd'hui le nom de Palais de la mer. Quelques marbres épars que les flots assiégent dans la tempête et rongent dans le calme, quelques mosaïques grossières, indiquent seuls la place où s'élevait ce palais d'un César dont l'histoire et la poésie ont légué à l'avenir une si sombre image.

Pour les ciceroni qui font voir ces ruines, la réputation de Tibère n'est point telle que parmi nous. Tibère est devenu, pour cette race de joyeux commentateurs, une espèce de personnage comique dans le genre de Pulcinella ou de Franca-Trippa; l'anecdote bien connue du turbot, dont l'assaisonnement fut voté par le sénat romain, leur a



(Vue de l'île de Capri, dans le golfe de Naples.)

paru d'un goût exquis, et, absous de tous ses crimes en faveur de cette épigramme, Tibère est devenu dans leurs récits le héros d'une foule de joyeusetés du même genre.

Des curiosités artistiques ou naturelles, qui n'abondent pas dans l'île de Capri, cette transformation d'une donnée historique n'est pas la moins intéressante. Avec le souvenir de la grotte d'Azur, c'est à peu près tout ce que le voyageur rapporte d'une journée passée à l'île de Capri. La grotte d'Azur est une grotte naturelle, dont l'entrée fort étroite n'est ouverte aux bateaux que dans les temps calmes; on la visite d'ordinaire en se rembarquant; elle doit son nom à un phénomène d'optique qui colore les parois d'une éclatante réverbération des flots. Quelques voyageurs, surpris dans cette caverne par le gros temps, y ont passé plusieurs jours sans communication avec l'extérieur.

Pépézuc, à Béziers (Hérault). — Le seul souvenir que conserve Béziers de son existence comme colonie romaine, est une statue antique étrangement mutilée, et que la croyance populaire a dépouillée même de sa véritable origine. — En allant de la place de l'Hôtel-de-Ville à la rue Française, on trouve, engagée dans l'angle d'une des premières maisons, une statue d'un très beau marbre, et que l'on reconnait pour avoir certainement représenté quelque César, malgré les altérations qu'elle a subies. La tête est moderne; les deux bras et un pied manquent; l'autre pied a été restauré.

La tradition a cru voir dans cette effigie celle d'un certain *Pierre Pétruc*, dont on a fait par corruption *Pépézuc*, lequel, lors du siége de Béziers, en 1167, sous Raymond Trincavel, aurait défendu la ville et repoussé les ennemis presque victorieux.

L'inoffensif *Pépézuc* jouit toute l'année d'une grande popularité auprès des Biterrois, surtout des enfants, aux provocations desquels il est sans cesse exposé. Le jour de l'Ascension, on le chamarre de papier doré, on lui met en tête un tricorne de même étoffe, le noir de fumée s'arrondit sous son nez en moustaches énormes, etc., et femmes et enfants de danser follement alentour, aux cris de *Vive Pépézuc!*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MONUMENTS DE PARIS.

(Voyez — 1833 : Fontaine des Innocents, p. 1; Galerie d'Orléans, 5; Saint-Sulpice, 131; Hôtel-de-Ville, 249; Maison de Beaumarchais, 317; Musée d'Artillerie, 359, 370; Ecole de Médecine, 400; Ecole Polytechnique, 407; Ecole de Droit, 412; — 1834 : Escalier de la Chambre des Pairs, 97; la Sainte-Chapelle, 121; Colonne de Daubenton, 128; Eléphant de la Bastille, 160; Maison de François Ier, 265; Arc de Gaillon, 284; Palais des Thermes, 305; la Chambre dorée, 361; Saint-Germain-l'Auxerrois, 385; — 1835 : Bourse, 72, 285; la Samaritaine, 259; — 1836 : Saint-Germain-des-Prés, 108; Edifice du quai d'Orsay, 287; Abbaye et Collège de Cluny, 291; — 1837 : Obélisque de Louqsor, 4; Fontaine du Châtelet, 209; — Notre-Dame, 1833, p. 84, 356; 1836, p. 5; 1837, p. 61; — Arc de l'Etoile, Arc du Carrousel, Porte Saint Denis, 1834, p. 172; 1835, p. 33; 1836, p. 408; Saint-Etienne-du-Mont, 1834, p. 41; 1836, p. 89.)

LA HALLE AUX BLÉS.



(Vue de la Halle aux blés, à Paris.)

Il y avait autrefois à Paris deux halles ou marchés au blé; l'une occupait une place irrégulière, comprise aujourd'hui entre les rues de la Lingerie, de la Cordonnerie et des Grands-Piliers, de la Tonnellerie et de la Friperie; l'autre était établie dans la Cité, vis-à-vis l'église de la Madeleine.

Ce dernier marché était la propriété des rois de France; mais en 1216, Philippe-Auguste, après avoir fait construire les halles dans l'emplacement où nous les voyons encore, donna le marché de la Cité à son échanson. Un chanoine de Notre-Dame de Paris et le chapitre de cette métropole en devinrent successivement propriétaires.

Vers le milieu du dix-septième siècle, le marché au blé fut transporté dans le quartier commun aux halles. Enfin en 1783, la ville fit construire une halle pour le commerce du blé sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons qu'elle avait acquis. M. de Viarmes était alors prévôt des marchands; il mit tous ses soins à la construction de cet édifice, qui fut entrepris sur les dessins de l'architecte Camus de Mézières et achevé en trois ans.

« Ce monument, dit Saint-Victor, formé d'un vaste portique circulaire qui règne autour d'une cour de 20 pieds de diamètre, est le seul de ce genre qui existe à Paris et

qui puisse nous donner une idée des théâtres et amphithéâtres des anciens, composés, il est vrai, les uns d'un simple demi-cercle, les autres dans une forme elliptique, mais dont la masse devait offrir à l'œil un aspect à peu près semblable à celui que présente le monument. »

On voit que, dans l'origine, la halle aux blés avait une cour intérieure réservée à la circulation et aux pourparlers des marchands; mais plus tard, l'augmentation de la population parisienne exigeant des approvisionnements plus considérables, on résolut de couvrir la cour. Ce projet fut exécuté par les architectes Legrand et Molinos, d'après le système de Philibert Delorme. La couverture se composait d'une charpente formée de planches de sapin; elle était élevée à 100 pieds au-dessus du sol et offrait 377 pieds de circonférence.

Cette coupole, qui produisait un effet remarquable, fut incendiée en 1802, et reconstruite, de 1811 à 1812, en fer fondu, telle qu'on la voit aujourd'hui, sous la direction de l'architecte Bellanger. En face de la rue Vannes, on aperçoit encore une colonne engagée dans le mur. Cette colonne, d'ordre dorique, est le seul débris qui soit resté de l'hôtel de Soissons; elle a 95 pieds d'élévation et fut construite en 1572, d'après les ordres de Catherine de Médicis, par l'architecte Bullant. L'escalier intérieur conduisait à un observatoire où cette reine superstitieuse venait consulter des astronomes. Ce monument, qu'on n'aperçoit plus qu'en partie, fut conservé par l'écrivain Bachaumont, qui l'acheta 800 livres au moment où l'on allait en faire la démolition, et le vendit ensuite à la ville à la condition qu'il serait conservé.

On a pratiqué dans le soubassement une fontaine publique fort utile au quartier. Le méridien qu'on peut apercevoir sur le fût de la colonne fut composé par un moine régulier de Sainte-Geneviève, le P. Pingé, de l'Académie des sciences.

La halle aux blés est ouverte tous les jours, mais on n'y tient que deux marchés chaque semaine, les mercredi et vendredi. La vente des grains et farines est faite par l'intermédiaire d'agents qu'on appelle *facteurs* et qui sont nommés par l'autorité municipale; ces agents sont astreints à un cautionnement; ils doivent déclarer la quantité des marchandises vendues, le nom de l'expéditeur, celui de l'acquéreur et le prix de la vente. Un employé de l'administration municipale consigne ces résultats dans des registres, qui deviennent ainsi le tableau du mouvement de cette marchandise.

En 1836, il a été vendu à la Halle 14 304 $\frac{1}{8}$ sacs de grains et 32 761 sacs de farine. Le droit municipal perçu, à raison de 60 cent. par sac de grains et de 1 fr. 25 c. par sac de farine, a produit, pour les grains.	8 626 f. 04 c.
et pour les farines	34 987 27
En outre, les places louées pour la vente en détail ont donné, à raison de 3 fr. par place et par jour pour les farines, et de 50 c. pour les grains.	3 000 »
Montant des perceptions municipales sur les grains et farines vendus à la Halle en 1836.	46 613 f. 31 c.

Les facteurs prélèvent pour rétribution une remise d'un dixième sur les marchandises vendues par sac. Il ne leur est rien alloué pour la vente en détail, qui se fait sans leur intermédiaire.

Taxes que supporte un Anglais. — Lord Brougham, dans un discours sur les impôts d'Angleterre prononcé avant sa nomination à la chancellerie, énumérait ainsi les diverses taxes anglaises :

« Nous payons des taxes sur tout ce qui entre dans la bouche, couvre le dos ou est placé sous nos pieds;

» Des taxes sur tout ce qui est agréable à voir, à entendre, à éprouver, à sentir et à goûter;

» Des taxes sur tout ce qui est sur la terre, dans l'eau et sous la terre;

» Des taxes sur tout ce qui vient de l'étranger ou croît chez nous;

» Des taxes sur les matières brutes, et sur la valeur que leur donne l'industrie de l'homme;

» Des taxes sur les sauces qui provoquent l'appétit de l'homme, et sur les drogues qui lui rendent la santé;

» Des taxes sur l'hermine qui couvre le juge, et sur la corde qui étrangle le criminel;

» Des taxes sur le bouquet de la mariée, et sur les clous du cercueil.

» Au lit, à bord d'un vaisseau, au couchant, au levant, il faut payer.

» L'écolier fouette sa poupée *taxée* avec un fouet *taxé*.

» L'homme adulte conduit son cheval *taxé*, avec une bride *taxée*, sur une route *taxée*.

» Enfin, l'Anglais à l'agonie, versant une médecine qu'il a payée 7 p. 100, dans une cuiller qui a payé 15 p. 100, se rejette sur un lit d'indienne qui a payé 22 p. 100; il fait son testament sur un timbre qui a coûté 8 liv. sterling, et il expire dans les bras d'un apothicaire qui a payé 100 liv. pour avoir le droit de le faire mourir.... Ses propriétés sont taxées de 2 à 10 p. 100; on exige encore des droits énormes pour l'enterrer dans le cimetière; ses vertus sont transmises à la postérité sur un marbre *taxé*; et ce n'est enfin que lorsqu'il est réuni à ses ancêtres qu'il ne paie plus de taxes. »

LES CAVERNES.

(Deuxième article. — Voyez p. 254.)

Nous avons déjà parlé de diverses choses, au premier abord surprenantes, qui se rencontrent dans les cavernes, et dont l'explication, quand on y regarde bien, est toute naturelle : celles dont il nous reste à parler ne sont ni moins remarquables ni moins simples.

Lorsque l'on fouille le sol des cavernes, même des cavernes les plus étroites et les plus basses, on y rencontre une prodigieuse quantité d'ossements, de crânes brisés, de mâchoires disloquées, confusément mêlés avec du limon, du sable et des cailloux. Quels sont les êtres auxquels ont appartenu ces ossements, et qui les a déposés dans ces singuliers ossuaires? Que l'anatomiste analyse ces débris, qu'il rapproche les uns des autres ceux qui ont fait partie des mêmes espèces, qu'il rétablisse, en un mot, ces squelettes rompus et confusément enterrés, quels animaux son imagination, éclairée par le flambeau de la science, verra-t-elle tout-à-coup se dresser devant elle dans l'obscurité de ces demeures profondes? Résurrection merveilleuse! Ces ossements qui, à l'appel de l'anatomie, reprennent vie, sont les ossements d'une multitude d'animaux étonnés, non seulement de se voir dans ces abîmes, mais de s'y voir ensemble : des rhinocéros, des hippopotames, des éléphants, des lions, des tigres, des cerfs, des sangliers, des ours, des hyènes, des chevaux, des écureuils et des lièvres, jusqu'à des oiseaux. Et que l'on remarque bien que ces rhinocéros, ces éléphants, ces lions, ces divers animaux que l'on ne trouve plus aujourd'hui qu'au voisinage de l'équateur, sont ensevelis en foule dans les cavernes de nos climats, même dans les cavernes de régions encore plus voisines du pôle. C'est en Angleterre, dans la célèbre caverne de Kirkdale, dans le Yorkshire, que l'attention fut appelée pour la première fois sur ce fait, à première vue si étrange.

Le premier point à établir, et il est amplement établi par plusieurs témoignages, c'est que jadis la chaleur était plus élevée dans nos pays et dans les pays du Nord qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que les éléphants, les lions, les hippotames, et leurs compagnons habituels, ont autrefois vécu dans nos campagnes.

Reste maintenant à expliquer, et cela est facile, comment les ossements de ces animaux sont ensevelis les uns avec les autres, et en si grand nombre, dans les

cavernes. Deux causes très différentes, qui quelquefois ont agi toutes deux dans le même endroit, y ont concouru. Il y a des cavernes dans lesquelles les courants d'eau superficiels viennent s'engouffrer par d'assez larges ouvertures, y engloutissant pêle-mêle tous les objets qu'ils charrient. Or, en même temps qu'ils y jettent du limon, du sable et des cailloux, ils ne peuvent manquer d'y jeter les cadavres des animaux qui habitent sur leur rivage, et qu'ils enlèvent vivants ou morts durant leurs crues. A la longue, l'intérieur des cavernes où se précipite un cours d'eau se remplit donc d'un vaste pêle-mêle d'ossements de toute espèce. Les cavernes qui s'ouvrent sur la campagne par un canal abrupte, comme ces abîmes que l'on rencontre en divers pays, jouent même, à l'égard des animaux qui vivent alentour, le rôle d'un véritable piége. Leur bord se garnit de broussailles perfides, et de temps en temps un animal, en voulant y chercher un refuge comme dans un hallier, ou emporté au travers par la précipitation de sa course, vient y donner tête baissée, et s'y perd pour toujours. Si dans le fond de la caverne il y a un cours d'eau, les ossements sont entraînés et se distribuent régulièrement sur le sol; sinon ils demeurent entassés en un vaste monceau. Que l'on calcule le nombre de têtes qui, dans un pays bien peuplé d'animaux, doivent se trouver réunis, après un intervalle de cinq ou six mille ans, dans une pareille fosse!

Les animaux carnassiers constituent une autre cause d'accumulation. Diverses espèces de ces animaux, les ours et les hyènes surtout, ont l'habitude de se retirer dans l'intérieur des cavernes, quand l'entrée de ces cavernes est facile : ils en font leur demeure habituelle; ils s'en partagent les réduits les plus obscurs; ils y naissent, ils y passent une partie de leur vie, ils y meurent. Ces cavernes sont donc leurs cimetières naturels, et l'on doit y trouver les ossements de toutes les générations qui s'y sont succédé. C'est ce qui explique l'énorme proportion d'ossements d'ours et d'hyènes que l'on trouve dans certaines cavernes. Mais ce ne sont pas seulement leurs ossements que l'on y doit rencontrer; il est évident que l'on doit y rencontrer aussi les ossements des animaux dont ils se sont nourris. On sait en effet que l'habitude de ces carnassiers est d'entraîner jusque dans l'intérieur de leur repaire les cadavres entiers ou en lambeaux qu'ils destinent à assouvir leur faim. De là la présence des ossements d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames, d'animaux de toute espèce. Les cavernes des hyènes sont de véritables charniers. Aussi en considérant avec attention ces anciens ossements, s'aperçoit-on qu'un grand nombre d'entre eux sont rongés, brisés, empreints de tous côtés par les dents des animaux voraces qui les ont anciennement entraînés dans ces retraites obscures. Quelquefois ils sont polis d'un côté, comme si le passage répété des hyènes et des ours, les foulant continuellement sous leurs pieds, avait fini par les user. On remarque même, dans les couloirs les plus étroits, que la pierre est usée à un niveau égal à la hauteur ordinaire des flancs de ces animaux, par suite du frottement exercé, par leurs allées et leurs venues, durant tant de siècles, dans l'intérieur de la caverne. Ajouterons-nous, pour donner à cette explication un dernier trait d'évidence, que l'on retrouve encore parmi les ossements brisés, et en grande abondance, la fiente des hyènes?

Au surplus, ce qui s'est fait autrefois dans les cavernes abandonnées aujourd'hui par les animaux sauvages comme par les eaux, et dont il est ici question, doit se passer encore dans les cavernes placées dans les circonstances convenables, dans les cavernes en activité, si l'on peut ainsi dire. C'est effectivement ce qui a lieu en divers pays, mais nulle part peut-être d'une manière plus remarquable qu'en Morée. La commission scientifique, envoyée dans ce pays par la France, y a réuni sur ce sujet de curieuses observations dont nous donnerons ici une idée.

Dans les cantons les plus élevés de la Morée, on rencontre des vallées, ou plutôt des bassins entourés de toutes parts, comme de vastes entonnoirs, par des montagnes. Si ces montagnes étaient parfaitement imperméables, ces bassins se rempliraient d'eau, formeraient des lacs, et n'auraient rien de plus extraordinaire que les lacs de la Suisse et des autres pays de montagnes. Mais ces montagnes sont d'une roche calcaire très fissurée et pleine de cavernes, et c'est là ce qui cause la singularité dont nous allons parler.

Dans la saison pluvieuse, qui occupe une partie de l'année, l'eau qui descend des montagnes se précipite de tous côtés dans le bassin central, et suivant la largeur des cavernes qu'elle y trouve, elle s'en échappe à mesure qu'elle y arrive en prenant son cours par les voies souterraines, ou s'y accumule de manière à former autour des cavernes des lacs temporaires. Dans le premier cas comme dans le second, elle entraîne dans les cavernes de l'argile, des cailloux, et tous les débris qu'elle enlève en parcourant la superficie des campagnes. Quand la sécheresse commence, les ruisseaux se tarissent, les lacs achèvent de s'écouler, les cavernes perdent leur eau. Tantôt, et cela arrive ordinairement quand elles sont situées tout au fond du lac, elles se bouchent entièrement par l'effet de la masse boueuse qui s'y réunit; tantôt, et cela a lieu communément quand elles sont larges et situées sur la pente des montagnes, elles restent ouvertes, au moins en partie, et l'on peut y entrer. Un des membres de la commission, dans une de ces cavernes devenue accessible depuis peu, et composée d'une suite de chambres assez vastes, remarqua des ossements humains ensevelis dans un limon encore humide, avec les débris des plantes et des animaux qui vivent à l'état sauvage dans le pays. « On ne doit point s'étonner, dit-il, de rencontrer des ossements humains dans de telles sépultures; car les meurtres ont été si nombreux dans les dernières guerres, que rien n'est plus commun que de rencontrer des squelettes étendus à la surface du sol dans les campagnes. » Les eaux, plus pieuses que les hommes, les y ramassent durant leurs inondations, et les enfouissent dans les cavernes où elles se rendent.

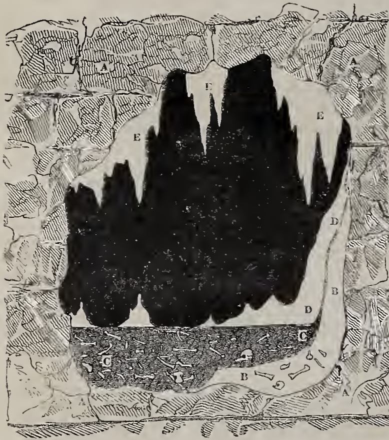
Durant l'été, les abords de ces cavernes, à cause de l'humidité qui y règne, se couvrent d'une végétation brillante qui en masque les approches, et les renards, ainsi que les chacals, viennent y faire leur demeure. Ils représentent parfaitement la population d'ours et d'hyènes qui occupait autrefois les cavernes de nos pays. Ils laissent là leurs ossements et toutes les traces indicatrices de leur séjour. La commission remarqua, près de l'entrée de l'une de ces cavernes, le cadavre à moitié dévoré d'un cheval, que les chacals avaient en partie entraîné, et sur les ossements duquel ils avaient imprimé la marque de leurs dents. Ce cadavre était dans ces lieux le représentant des cadavres d'éléphants et de rhinocéros, entraînés jadis par les hyènes dans les cavernes de l'ancien monde.

Les eaux qui entrent dans ces cavernes sont troubles et limoneuses; quand elles en sortent après avoir traversé la chaîne des montagnes, souvent à cinq ou six lieues du point où elles se sont engouffrées, elles sont parfaitement pures et limpides. Il est donc clair qu'elles ont déposé dans l'intérieur de la terre, comme dans un immense filtre, toutes les matières étrangères dont elles étaient chargées. Et comme ces eaux continuent à couler par l'orifice inférieur long temps après que leur courant a cessé à la partie supérieure, on est porté à conclure qu'elles se rendent dans d'immenses réservoirs, semblables à des lacs souterrains, où elles demeurent en réserve pendant tout l'été, et d'où elles ne s'échappent que peu à peu.

Quelques uns de ces cours d'eau souterrains ne se déchargent que dans la mer à une certaine distance du rivage. On voit au-dessus de leur embouchure un large bouillon d'eau douce s'élever au milieu de l'eau salée. Dans ce cas,

pendant la sécheresse, alors que les eaux douces sont entièrement taries, l'eau de la mer fait irruption à son tour dans la caverne, et y entraîne des débris d'animaux marins, des coquillages, des zoophytes, des poissons. Si un jour, à la suite de quelque tremblement de terre, le sol venait à se relever dans cette partie de la Grèce, et que le fond de la mer fût mis à sec, les observateurs, visitant l'intérieur de cette caverne, y trouveraient donc un curieux mélange d'ossements de chacals et de renards, d'ossements d'hommes, de chevaux, et de toutes sortes d'animaux terrestres régulièrement associés avec des lits alternatifs de sable et de coquilles marines.

Dans quelques cavernes, et principalement dans le midi de la France, on a trouvé des ossements humains dans le même limon que des ossements de tigres, d'éléphants et de rhinocéros, et cette découverte a soulevé parmi les géologues l'importante question de savoir si les hommes ont vécu dans la Gaule dans le même temps où il s'y trouvait



(Coupe de la caverne à ossements de Kirkdale.)

A A Couches de pierre calcaire dans lesquelles est creusée la caverne.

B B Stalagmite ancienne, déposée sur les parois de la caverne avant l'introduction du limon.

C C Couche de limon argilo-calcaire, contenant des ossements d'hyènes, de tigres, d'ours, de loups, de renards, de belettes, d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames, de chevaux, de bœufs, de daims, de lièvres, de lapins, de rats, de souris, de corbeaux, de pigeons, d'alouettes.

D D Stalagmites postérieures à l'introduction des ossements, et reposant sur le limon.

E E Stalactites suspendues à la voûte.

des tigres, des éléphants et des rhinocéros. Dans une caverne du département du Gard, on a trouvé avec ces ossements des débris appartenant aux premières époques de la civilisation : des poteries grossières, des colliers de coquillages, des dents percées d'un trou comme celles que les sauvages portent en amulettes, des hameçons taillés dans des coquillages, de petits instruments servant soit d'aiguilles, soit de fourchettes, construits avec des os pointus. On aurait été tenté de conclure de ce rapprochement que ces animaux, aujourd'hui habitants des climats tropicaux, avaient habité le sol de la Gaule au temps où les Gaulois, encore en petit nombre, commençaient à faire les premiers pas hors de l'état sauvage. Mais en continuant les recherches, on finit par découvrir, dans le limon de cette caverne, outre les objets que nous venons de mentionner, de petites urnes d'une assez belle poterie, des bracelets de bronze, et d'autres produits de l'industrie romaine. Il devint dès lors évident qu'il n'y avait aucune contemporanéité entre les monuments réunis successivement dans cet endroit, et mélangés postérieurement à leur ensevelissement par l'effet de quelque violente irruption des eaux dans l'intérieur de la caverne. Ainsi, à une certaine époque, les tigres ayant habité les ardentes campagnes de la Provence, leurs ossements s'étaient accumulés dans la caverne; plus tard, quelques familles celtiques ayant pris cette caverne pour en faire leur retraite, y avaient laissé divers témoignages de leur séjour; enfin, en dernier lieu, les Romains établis dans la Gaule l'ayant choisie pour en faire un lieu de sépulture, y avaient déposé des urnes et d'autres marques de leur dévotion envers les morts. Néanmoins, rien ne prouve jusqu'ici que certaines races d'hommes n'aient pas pu être contemporaines, dans nos contrées, des éléphants et des tigres. Certains crânes humains, qui offrent de grandes analogies de conformation avec ceux des races nègres, et que l'on a récemment découverts dans d'anciens terrains de transport sur les bords du Danube, permettraient de concevoir, sans aucune difficulté, comment les hommes et les animaux, qui habitent actuellement les climats intertropicaux, auraient pu exister simultanément dans nos contrées.

Comment jadis on devenait sorcier. — Un pastre, dans sa bergerie, raconte après souper, à sa femme et à ses enfants, les aventures du sabbat. Comme il est persuadé luy mesme qu'il y a esté, et que son imagination est modérément échauffée par les vapeurs du vin, il ne manque pas d'en parler d'une manière forte et vive. Son éloquence naturelle estant donc accompagnée de la disposition où est toute sa famille pour entendre parler d'un sujet aussi nouveau et aussi effrayant, il n'est pas naturellement possible que des imaginations aussi faibles que le sont celles des femmes et des enfants ne demeurent persuadées. C'est un mari, c'est un père qui parle de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait; on l'aime, on le respecte, et pourquoi ne le croirait-on pas? Le pastre le répète donc en différents jours. L'imagination de la mère et de ses enfants en reçoit peu à peu des traces plus profondes; ils s'y accoutument, et enfin la curiosité les prend d'y aller. Ils se frottent, ils se couchent, l'imagination s'échauffe encore de cette disposition de leur cœur, et les traces que le pastre avait formées dans leur cerveau s'ouvrent assez pour leur faire juger dans le sommeil, comme présentes, toutes les choses dont il leur avait fait la description. Ils se lèvent, ils s'entredemandent et ils s'entredisent ce qu'ils ont vu. Ils se fortifient de cette sorte les traces de leur vision; et celuy qui a l'imagination la plus forte persuadant mieux les autres, ne manque pas de régler en peu de mots l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà donc des sorciers achevés que le pastre a faits; et ils en feront un jour beaucoup d'autres, si, ayant l'imagination forte et vive, la crainte ne les retient pas de faire de pareilles histoires. MALEBRANCHE.

BOULOGNE-SUR-MER.

Boulogne, port maritime de seconde importance, était connue des Romains sous le nom de *Gissoriacum navale.* Sous leur domination, elle prit le nom d'*Itius portus*, puis celui de *Bononia*, d'où son nom moderne est dérivé. Constance Chlore, père de Constantin, l'assiégea pour en expulser Carausius, chef de pirates, et la détruisit en partie. Elle s'était rétablie, lorsqu'en 882 les Normands s'en emparèrent et la renversèrent de fond en comble. Depuis lors elle fut gouvernée par des comtes jusqu'en 1221, épo-

que à laquelle Philippe de Valois épousa Mahaut, comtesse de Boulogne. Sans cesse en butte aux attaques des Anglais, prise d'assaut par Henri VIII, qui, pour assurer sa conquête, la fortifia, Boulogne fut enfin rendue à la France par Edouard VI, son successeur, en 1550.

De nos jours, on sait que ce fut de Boulogne que devait partir la fameuse expédition projetée par Napoléon contre l'Angleterre. Sur une colline, à quelque distance de la ville, on voit la colonne élevée pour perpétuer le souvenir de cette expédition, et qui, terminée seulement en 1821, sous la restauration, a repris le nom de Colonne de la grande armée, depuis 1830.

Boulogne se divise en deux parties distinctes, la ville haute et la ville basse. Dans la ville haute, on remarque des tours et des remparts, débris des anciennes fortifications. La ville basse est riche d'élégantes constructions modernes où domine le goût anglais.

L'hôtel des bains est situé sur la plage, vis-à-vis le quai du Petit-Paradis. L'édifice, entouré d'une grille de fer, soutenu par des colonnes de stinkale, se compose de trois étages de voûtes, où se trouvent des salles de bains et des salons de réunion remarquables par leur riche décoration. Les baignoires, dont le poli se confond avec le marbre qui entoure les bords, sont, les unes à demeure fixe, les autres suspendues et mobiles comme des balançoires ou des hamacs. Au-dessus de la troisième voûte règne une terrasse où les baigneurs vont, après le bain, jouir du spectacle de la mer, bornée dans le lointain par les côtes d'Angleterre.



(Une vue des Bains de Boulogne sur-Mer.)

ANQUETIL DUPERRON.

SES VOYAGES DANS L'INDE A LA RECHERCHE DES LIVRES DE ZOROASTRE.

(Second et dernier article. —Voyez p. 262.)

Nous avons laissé Duperron monté sur un pauvre cheval, en assez dangereuse société, et s'acheminant vers Pondichéry. Voici comment il poursuit la relation de son voyage.

« Un jour, le soleil allait paraître lorsque je réveillai mes gens : ils s'habillent, et tandis que je m'éloigne un instant, ils disparaissent et me laissent seul au milieu d'un pays absolument inconnu pour moi. En proie à mille réflexions accablantes, je me jetai sur le cuir qui m'avait servi de lit; bientôt, honteux de ma faiblesse, je me lève, je selle mon cheval, et le prenant par la bride je m'abandonne au maître des événements. Deux Indous, touchés de ma situation, engagent alors un fakir à me servir de guide, et celui-ci se laisse persuader par la vue d'une roupie que je lui promets. » Après plusieurs jours de marche au travers des taillis, des sables, des bruyères, des ravins, et par des routes infestées de bêtes féroces et de voleurs, après avoir été arrêté par des soldats qui venaient lui demander ses passeports, et auxquels, pour toute réponse, il montrait ses pistolets, il arriva à Pioli, joli endroit situé sur la rivière du même nom et dans le voisinage de la mer. Là, il s'annonça comme capitaine français, s'exposant par là à être envoyé à Calcutta, mais aimant mieux en courir les risques que d'aller passer la nuit dans les champs livré aux tigres et aux ours qui son communs dans cette contrée. Ce titre lui valut cependant une réception bienveillante, ainsi qu'à Ballassor, où le radjah Ram Alkaras lui donna une escorte. A peine avait-il dépassé cette dernière ville, que de nouveaux dangers se présentèrent : toutes les aldées étaient presque désertes, le pays avait été pillé par les fakirs de Jagrenat. Notre voyageur se trouvait alors dans des forêts remplies de tigres; le jour baissait, tout était désolé à la ronde : « Je préférai m'exposer, dit-il, aux fakirs qu'aux tigres, et je continuai ma route. Ces fakirs sont des pèlerins qui se rendent à Jagrenat de toutes les parties de l'Asie, et qui y vont un à un de la presqu'île de l'Inde, du Bengale, de la Tartarie; il sont alors obligés de payer deux roupies par tête aux tchokis qui sont à l'entrée de la ville, et de présenter au moins une demi-roupie au premier brahme de la

pagode, pour être admis en la présence de Jagrenat. Leurs dévotions faites, ils se rassemblent et se forment une armée qui va mettant à contribution tous les pays qu'elle parcourt, pillant et brûlant toutes les aldées, et forçant même les radjahs à capituler. L'armée des fakirs que je rencontrai était environ de six mille pèlerins : je fus arrêté par l'avant-garde, composée de quatre cents hommes. Mon guide, après le compliment religieux *Namou Norogue*, c'est-à-dire, *Je vous invoque, je vous bénis, Vischnou*, leur montra le passeport du radjah Ram Alkaras, et leur dit que j'étais un Français échappé à la ruine de Schandernagor, qui tâchait de regagner Pondichéry par Ganjam. Mon attirail leur confirma ce rapport; ils baisèrent avec respect la tchape (sceau) du radjah et me souhaitèrent un bon voyage. »

Au milieu des difficultés de ce périlleux trajet, l'impétuosité du caractère d'Anquetil venait aggraver sa position, et un jour elle faillit le perdre. C'était à Pipli. « Lorsque j'entrai dans cette ville, un homme d'une physionomie fort commune s'avança vers moi, un gros bâton à la main, et prit la bride de mon cheval en me commandant de m'arrêter. Dans le premier moment, je lui donnai un soufflet de la main gauche et tirai le sabre de la droite. Cet homme court comme un furieux dans l'aldée et se rend chez le betha (lieutenant), demandant justice de l'affront que je lui ai fait. Je me trouvai bientôt entouré de troupes, au nombre de deux cents, et l'on me conduisit à la maison du betha qui m'attendait dans son divan, avec trois conseillers d'un âge avancé. Je vis en entrant dans la cour tout mon monde désarmé assis sur le sable, et à l'entrée du divan, l'homme que j'avais frappé qui criait comme un énergumène, montrant son visage et ses bras. Je montai seul et voulus entrer dans le divan ; mais on me fit rester dans le bas, entre quatre sentinelles. Je compris alors de quoi il était question, et prenant sur-le-champ mon parti, je mis la main sur mon pistolet d'arçon, prêt à frapper le premier qui oserait me toucher, les yeux fermés sur ce qui s'ensuivrait. Le betha, avec une gravité au-dessus de son âge, car c'était un tout jeune homme, fit venir mon guide et lui demanda qui j'étais et où j'allais. Celui-ci ayant voulu faire l'orateur, le betha, sans s'émouvoir, lui fit appliquer douze coups de fouet sur les épaules. L'affaire cependant s'accommoda, mais l'on me dit que depuis quatre à cinq tehokis je n'avais payé aucun droit, qu'un grand nombre de Bengalis que je menais avec moi s'en étaient de même dispensés, et qu'ainsi, indépendamment de la réparation que je devais à l'homme que j'avais frappé, il fallait payer six cents roupies. Quand je vis que l'affaire commençait à se civiliser, je crus qu'il fallait redoubler de fermeté. Je répondis que n'étant pas pèlerin de Jagrenat, je n'avais rien à payer. On réduisit par composition la somme à deux cents roupies. Je refusai de les payer, parce que je ne les devais pas, et surtout parce que je ne les avais pas. A ce refus, les conseillers se consultent avec le betha : les regards et l'air inquiet de l'interprète ne m'annonçaient rien que de sinistre, lorsque je vis arriver en diligence l'alkara de Ramapendel.

»A la lecture de la lettre du fruzdar de Barbati, adressée à son lieutenant résident à Pipli, tout changea de face. Les soldats prirent par les épaules le plaignant qui se débattait en demandant justice, et le mirent dehors. On me dit ensuite que je pouvais me retirer. J'appris après qu'il y avait cinq cents cavaliers mahrattes dans le fort. Ainsi, pour si peu que l'alkara de Ramapendel eût tardé, ce jour aurait été vraisemblablement le dernier de ma vie. »

Après avoir passé par Jagrenat, Anquetil arriva à Ganjam, première ville dépendante du soubah du Dekan. Cette partie de son voyage, semée de difficultés et de périls de toute espèce, avait été de quarante jours. Le chef du comptoir français du Ganjam eut toutes les peines du monde à le reconnaître, quoiqu'ils se fussent vus autrefois à Pondichéry, tant il était changé : le soleil des tropiques avait brûlé ses pieds, ses mains et son visage : il était devenu presque noir. Accueilli là avec les égards que réclamait sa position, il passa plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Le reste de son voyage s'effectua par Schikakel, capitale de la province de ce même nom, par Mazulipatam dans le Dekan, et par Poliacate, sans beaucoup d'accidents extraordinaires, mais il eut aussi ses fatigues et ses périls. Anquetil le fit partie sur mer, partie sur terre, quelquefois en palanquin, le plus souvent marchant pieds nus, au travers des ronces et des sables brûlants, habillé en Maure pour ne pas être pris pour un Feringui (Européen), à chaque instant prêt à être trahi et livré aux Anglais, et forcé de faire aller ses guides le pistolet à la main. Lorsqu'il parvint à Pondichéry, il comptait, depuis qu'il avait quitté Calgan, cent un jours, dont cinquante-six de marche et quarante-cinq de séjour en différents endroits. Jamais émotions plus vives ne signalèrent l'arrivée d'un voyageur : son frère et ses amis le reçurent avec transport, car M. de Leyret leur avait fait entendre plusieurs fois que l'on ne le reverrait plus, et sa mort, annoncée au Bengale, avait été confirmée pendant le cours de sa périlleuse exploration.

L'une des parties les plus intéressantes de la relation d'Anquetil est aussi celle de ses travaux littéraires et de ses rapports avec le pacha de Guzurate. Nous allons l'y suivre. On verra qu'il n'était pas toujours très scrupuleux dans ses transactions avec les Parses. Après avoir parcouru la côte de Malabar et avoir fait, dans l'intérieur de la presqu'île, des excursions où son aventureuse curiosité l'exposa souvent aux plus grands dangers, il se fixa à Surate.

« Là, après bien des allées et des venues, je vis paraître les destours parses pour lesquels j'avais entrepris ce voyage, et avec qui je devais m'instruire de la religion de Zoroastre. C'étaient les destours Daral et Kasus, chefs d'un des partis qui divisaient les parses de Surate. La lenteur de ces docteurs me désespérait ; ce ne fut qu'après un séjour de trois mois que je reçus le manuscrit qu'ils m'avaient vendu, encore était-il tronqué et altéré, comme je le découvris dans la suite. La rapidité des premiers pas que je fis dans la lecture de ces livres leur déplut; ils croyaient presque me voir échapper de leurs mains. Les réponses aux questions que je leur adressai devenaient de plus en plus réservées; ils affectaient un ton mystérieux qu'ils croyaient propre à donner du relief à leurs leçons. Leurs visites étaient interrompues par de longues absences, toujours sous prétexte des dangers qu'ils couraient en sortant de chez moi. J'étais alors dans la situation la plus triste. On me refusait tout à la loge française, et avec une sorte de mépris qui ne pouvait qu'éloigner les gens du pays. Il fallut faire des sommations en forme au chef français, me plaindre amèrement au conseil suprême et au gouverneur de Pondichéry. Il fallut me réduire même au kischen (mets indien, formé de riz cuit à l'eau sans crever, relevé de beurre et de sel, et mêlé avec des lentilles cuites de même simplement dans l'eau) pour pouvoir, en épargnant une partie de mes appointements, payer une partie de mes dettes, acheter les livres dont j'avais besoin et avec tout cela travailler.

» Mes docteurs ne pensaient pas que je voulusse, ni même que je pusse jamais traduire leurs livres : le Vendidad seul est un ouvrage partagé en 22 sections, et il y avait près de seize ans que Darab était à en expliquer six à ses disciples. Pour ne pas effaroucher ce dernier, qui croyait me tenir un an à l'alphabet, je le priai de me montrer quelques ouvrages zends rares et précieux, avec promesse d'acheter deux manuscrits persans qui l'embarrassaient. Lorsque je fus maître de ces livres, je le menaçai de l'abandonner, lui et Kasus, son parent, à Monischerdji, le chef de la faction

opposée et leur ennemi commun, s'il se refusait de m'aider à traduire le Vendidad en persan moderne. Le stratagème réussit; cependnat, lorsqu'il me vit écrire sous sa dictée, le retourner dans tous les sens, ne l'écouter qu'avec précaution, la crainte le saisit, parce qu'il sentit que j'allais savoir à fond les dogmes de sa religion. Je fus plus d'un mois sans le revoir. Il prétendait que sa mort était assurée si les autres destours avaient connaissance de ce qu'il faisait chez moi; mais les manuscrits que j'avais lui firent faire des réflexions, la peur de les perdre l'emporta sur ses scrupules, et il consentit à ce que je demandais. Ces difficultés une fois vaincues, il ne me restait plus que celles qui étaient inhérentes au genre d'études que j'avais entreprises et les embarras inséparables d'une guerre civile. Les Anglais faisaient alors le siége de la forteresse : il fallait mettre en sûreté ses propres effets, ceux du comptoir, être toujours sur le qui vive. Ces troubles éloignèrent mes destours, qui reparurent au bout de quelque temps. Les débuts de mon labeur furent assez ingrats; mais j'avais appris à mes dépens à avoir de la patience. Le persan moderne me servait de langue intermédiaire, parce que Darab, de peur d'être entendu par mon domestique, n'aurait pas voulu me développer en langue vulgaire les mystères de sa religion Plusieurs fois ma santé fut victime de mon application et du genre de vie que je menais. Un plat de riz et de lentilles faisait toute ma nourriture; le temps que je ne donnais pas à mon destours était employé à revoir ce que j'avais lu avez lui et à préparer le travail du lendemain. Le soir, je me délassais en prenant l'air une heure ou deux sur ma terrasse. »

Une maladie cruelle vint suspendre ce travail opiniâtre : Anquetil eut à subir plusieurs opérations douloureuses; la souffrance et l'épuisement lui causèrent une espèce de délire, et déjà sur son visage se manifestaient des taches noires, indices d'une prochaine dissolution. Au bout de quelque temps néanmoins, sa jeunesse ranima le reste de forces qui paraissaient s'éteindre, et peu après la nature reprit le dessus.

« J'étais dans une convalescence qui demandait le plus grand ménagement, lorsque je fus attaqué au milieu de Surate par un Français que de mauvais discours avaient animé contre moi. Je reçus trois coups d'épée, deux coups de sabre... et j'eus la force de me rendre à la loge tout couvert de sang. Il fallut ensuite souffrir les opérations les plus douloureuses; on employa le fer et le feu; la force de mon tempérament me sauva de nouveau. Les Anglais, malgré la guerre qui divisait les deux nations, crurent pouvoir m'accorder la protection de leur pavillon : recueilli dans leurs loges, j'y trouvai une chambre que l'on m'avait fait préparer.

» Sentant mes forces revenir, et voyant mes blessures entièrement guéries, je me remis sur-le-champ, avec Darab, à la traduction des livres zends, et mon application fut tellement soutenue, qu'au bout de quelques mois je fus entièrement au fait des antiques idiomes de l'histoire, de la religion et des usages des Perses, et que ma traduction se trouva presque terminée. »

Suivant le plan d'Anquetil, ce n'était là encore qu'une partie des travaux qu'il se proposait d'exécuter dans l'Asie. Ses projets embrassaient la connaissance des codes sacrés des Hindous et des Chinois. Mais divers obstacles vinrent le forcer de renoncer à ses études. En visitant les pagodes de Keneri et d'Elephanta, il tomba malade; il se hâta alors de revenir auprès de son frère, et voyant que son état de faiblesse ne lui permettait plus de réaliser le voyage qu'il méditait à Bénarès, ainsi qu'à la Chine, il prit le parti de retourner en Europe. Ses richesses littéraires étaient nombreuses. Avec de faibles épargnes, il avait réuni plus de 180 manuscrits dans presque tous les idiomes de l'Inde, une suite d'inscriptions, des objets d'histoire naturelle et une collection assez considérable des monnaies indiennes. La prise de Pondichéry par les Anglais vint précipiter son départ : sans fonds, sans amis, sans appui, isolés pour ainsi à Surate, les Français étaient devenus l'objet du mépris des nations indiennes, qui nous croyaient bannis pour jamais du pays.

Un vaisseau suédois qui était prêt à revenir en Europe par la Chine, et auquel il demanda le passage, le lui refusa. Mais ensuite, s'étant adressé aux Anglais, quoiqu'en guerre avec nous, le conseil suprême de Bombay lui accorda la traversée d'une voix unanime.

« Il fallait, dit-il, que mon départ de l'Inde fût marqué au même coin que celui de Paris; qu'il fût semé de difficultés comme le reste des opérations qui m'avaient tenu plus de six ans dans cette contrée. Ce fut le 15 mars 1761 que je quittai Surate dans un état de faiblesse que l'air de la mer ne pouvait qu'augmenter, sans autre ressource que l'humanité de nos ennemis, et un billet que mon frère m'avait passé en compte.

» Je fus plus d'un mois et demi sans presque manger : ma voix diminuait tous les jours avec mes forces; je me voyais anéantir avec une sorte d'indifférençe. Le capitaine ajouta la plaisanterie aux mauvais traitements qu'il me faisait endurer, et déjà j'entendais les arrangements d'un de mes camarades de voyage, qui avait jeté un dévolu sur ma chambre. A tous ces maux, vint se joindre la faim que nous fit subir l'avarice du capitaine. Enfin, après avoir été ballotté par plusieurs coups de vent et avoir couru quelques dangers, le vaisseau mouilla dans le port de Portsmouth le 17 novembre 1761. » Anquetil, regardé d'abord comme prisonnier de guerre, fut bientôt rendu à la liberté par les soins de M. Bignors, bibliothécaire du roi, qui écrivit en sa faveur à M. Stanley, l'un des commissaires-généraux de l'amirauté. Ce fut le 14 mars suivant qu'il revit Paris, et le lendemain il déposa à la Bibliothèque du roi les ouvrages de Zoroastre et ses autres manuscrits.

« J'avais passé près de huit ans hors de ma patrie, dit-il » en terminant sa relation, et près de six dans l'Inde : je » revenais en 1762 plus pauvre que lorsque je partis de » Paris en 1754, ma légitime ayant suppléé dans mes voya- » ges à la modieité de mes appointements. Mais j'étais riche » en monuments rares et anciens, en connaissances que » ma jeunesse (j'avais à peine trente ans) me donnait le » temps de rédiger à loisir; et c'était toute la fortune que » j'étais allé chercher aux Indes. »

L'abbé Barthélemy avait encouragé les débuts littéraires du jeune Anquetil : celui-ci, à son retour, dut encore à ses généreuses sollicitations d'être attaché à la Bibliothèque royale avec le titre et les appointements d'interprète pour les langues orientales. Reçu en 1763 au nombre des associés de l'Académie des belles-lettres, Duperron n'eut plus qu'à s'occuper de préparer la publication des précieux matériaux qu'il avait recueillis. Troublé bientôt après dans ses paisibles labeurs par les orages de la révolution, il se renferma dans son cabinet et ne vécut plus qu'avec ses livres chéris. Quand l'Institut fut réorganisé, il en fut nommé membre; mais il ne tarda pas à donner sa démission. Epuisé de travaux, courbé sous le poids des infirmités de la vieillesse, il mourut en 1805, après avoir publié entre autres ouvrages : le *Zend-Avesta*, ou Recueil des livres sacrés des Parses; *l'Inde en rapport avec l'Europe*, et la traduction latine faite du persan du *Oupnek'hat*, c'est-à-dire *Secrets qu'il ne faut pas révéler*. Anquetil a laissé aussi beaucoup de manuscrits et divers mémoires très intéressants sur les langues et les antiquités de la Perse, qui ont été insérés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

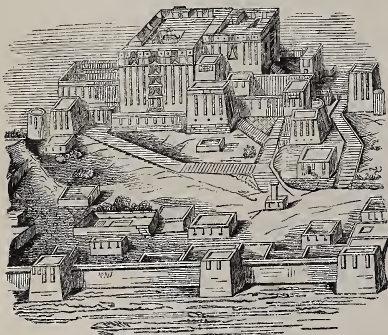
Charlemagne et les pirates scandinaves. — Un jour que Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule nar

bonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments : « Ce ne sont pas des marchands, dit-il, mais de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent; mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit un chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très long-temps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crois pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. » MICHELET.

Des inscriptions monumentales à Paris. — Nulle part on ne trouve, sur les monuments publics, des inscriptions aussi mauvaises et aussi ridicules que dans ce pays-ci, qui possède cependant une *Académie des inscriptions*. Je suis révolté de lire les discours latins rimés et non rimés, longs d'une aune et assaisonnés de basses flatteries, que l'on nomme ici des inscriptions, surtout ceux qui figurent sur les ouvrages d'une époque modèle en honteuse courtisanerie, je veux dire le siècle de Louis XIII et de Louis XIV.

J.-H. CAMPE, *Lettres écrites de Paris.*

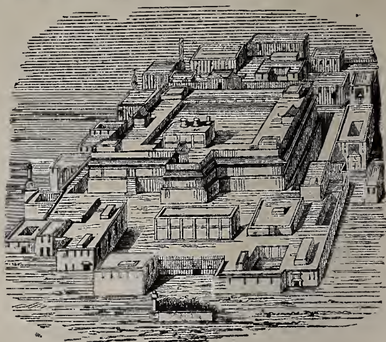
MONUMENTS DU TIBET



(Vue du temple principal de Khlassa, capitale du Tibet.)

Ce temple s'appelle en tibetain *Khlasseï-tziokan*, et en mongol *Tkhé-tjao*. Selon les traditions du pays, il fut construit par la princesse chinoise Wyn-Tchène, mariée au souverain du Tibet en 641. On y trouve encore aujourd'hui les statues de divinités révérées à cette époque. Au lieu d'une muraille, il est entouré d'un bâtiment à deux étages, qui, aussi bien que le temple lui-même, est couvert de tuiles dorées. Devant la porte principale de ce temple, se trouve un monument en pierre à moitié ruiné, élevé en 822 en commémoration de la paix conclue entre la Chine et le Tibet.

Le palais que représente notre seconde gravure sert de résidence à Dalaï-Lama. Les Tibetains l'appellent *Pobranmarbou* ou *Porune-marbou*, c'est-à-dire palais rouge. Cette dénomination lui vient de la couleur rouge dont tout son extérieur est enduit. Il est situé à une demi-lieue de la capitale, sur le sommet de la montagne Boudaly, qui est d'une hauteur assez considérable. Le corps principal du bâtiment a 367 pieds d'élévation, 22 étages, et contient plus de 10 000 chambres remplies, selon la coutume des Boudhistes, d'obélisques et d'autres ornements.



(Vue du palais de Boudaly, près Khlassa.)

On dit que ce palais fut construit vers le milieu du septième siècle de notre ère, quand le pays de Tibet était dans un état florissant. Ce fut le Dalaï-Lama de la cinquième génération qui le changea en monastère.

Cartel de la ville de Berne à la ville d'Yverdun, lors de la conquête du pays de Vaud (seizième siècle).

Advoyer, petit et grand conseils de la ville de Berne, mandons à vous les nobles, bourgeois et habitants généralement de la ville d'Yverdun, que vous doigez rendre à nous et faire la fidélité, comme la pluspart de vos circonvoisins ont fait, et si présentement cela ne volez faire, nos vous desfions et déclairons la guerre contre vous par les présentes; vous advertysant que employerons nos esforts à l'ayde de Dieu, de vous dommager et hostilement agrédir en corps et en biens, et pour aultant nostre honneur avoir bien pourvehu. Tesmoings nostre scel placqué à iscestes. Données à Berne le XI de febvrier, l'an 1536.

Réponse de la ville d'Yverdun au cartel de Berne.

Magnifiques et honorés seigneurs, l'advoyer, petit et grand conseils de la ville de Berne! nous, nobles, bourgeois et habitants généralement de la ville d'Yverdun, avons receu par vostre héraud présent porteur une lestre de notification, que nos nous doibgent rendre, et en desfault, nos desfier et déclairer la guerre, que trouvons fort estrange, vehuz que ne vous donnasmes jamais les occasions; pourquoi sommes résoluz et délibérez de non jamais le faire, sans la volonté de nostre trez redoubté prince et seigneur; ayant la fiance en Dieu, à nostre bon prince, que nous maintiendra à nostre bon droit. D'Yverdun, soubs le scel de la ville icy placqué, le XIIeme de febvrier, l'an 1536.

(Transcrit d'après les pièces originales.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

(Voyez 1835, p. 35, et 1836 p. 408.)



(1815, ou la Paix, groupe par M. Etex. — Côté de Neuilly.

Le soldat enferme son glaive dans le fourreau. Il baisse les yeux. Son front est triste. Il avait rêvé une mort victorieuse ou une paix glorieuse. Pourquoi faut-il que le hasard l'ait épargné dans les combats? pourquoi tout son sang n'a-t-il pas coulé avec celui de ses frères avant ce jour funeste? quelle vieillesse heureuse peut-il espérer avec le regret brûlant d'avoir vu la France vaincue et envahie! Malheur aux générations qui survivent à d'aussi grands désastres! Les blessures faites à l'honneur d'une nation sont longues à cicatriser. Défiante contre elle-même pour avoir été une fois vaincue, la France, plus tard, si elle est appelée aux armes par les cris des peuples opprimés, hésitera, comptera avec crainte les ennemis de la justice et de la liberté, mesurera les distances, et pesant le sang de ses veines, osera répondre qu'il est rare, qu'il n'appartient qu'à elle, et qu'elle n'en a plus à verser pour secourir et délivrer autrui.

A la droite du soldat, une jeune femme, sa compagne, tient sur ses genoux un nouveau-né qui lui tend les bras. Cette figure n'est plus aussi triste. Qui reprochera à une mère de sourire à la paix? la guerre ne dévorera pas cet enfant qui lui demande un baiser, ni cet autre plus grand qui, gravement attentif à son côté, a laissé les jeux belliqueux pour chercher dans un livre les éléments de l'instruction que n'effarouchera plus désormais le tumulte des batailles.

Cette opposition du soldat et de sa famille exprime d'une manière claire et vive la pensée la plus intime de la composition. Ce premier groupe est pour ainsi dire le cœur de toute la sculpture. Il caractérise vivement 1815, ce que cette année a causé d'amères douleurs, ce qu'elle a fait naître d'espérances. La mère console du père, le livre du glaive. Ainsi toujours, lorsqu'elle est fatiguée de vaincre par les armes, la France se relève pour vaincre par l'intelligence. Des victoires morales la vengeront de Waterloo.

Mais la pensée du groupe se continue et se complète. Déjà commencent les travaux de la paix. A la gauche du soldat, un laboureur ajuste le soc de sa charrue: au second plan, un autre, d'un bras vigoureux, rappelle et soumet au joug le taureau, symbole de l'agriculture: tout alentour la verdure, le blé naissent en abondance et forment un fonds rafraîchissant où se prophétisent au regard le repos et l'aisance du peuple.

Plus loin, derrière tous les personnages, au-dessus d'eux, entre les ombrages de l'olivier et du chêne, la figure allégorique de la *Paix*, calme et forte, s'élève pour bénir et protéger l'ère nouvelle où vient d'entrer la France.

Ce groupe, simplement conçu, vigoureusement exécuté, a cependant été, dans l'origine, l'objet de critiques virulentes. L'opinion du peuple, moins précipitée, plus naïve que celle des juges officiels, n'a pas été aussi défavorable à l'œuvre. Le langage vrai et intelligible de la pierre a éveillé ses sympathies plus sûrement que n'aurait su le faire une froide et muette élégance. La sévérité, dans les rangs difficiles à satisfaire, n'a pas été d'ailleurs générale. Dans sa pièce de vers sur l'*Arc de triomphe*, couronnée par l'Académie française le 9 août dernier, M. Boulay-Paty a consacré à la description des quatre groupes les deux strophes suivantes, où la *paix* a la plus large part d'éloges.

. . . Ici la Liberté, bravant et rois et czar,
Pousse sur la frontière un peuple qu'elle enflamme *;
Là le monde conquis cède à notre César **;
Bientôt, tenant encor son épée aguerrie,
Le Français, pas à pas défendant la patrie,
Meurt toujours invincible et par-devant blessé ***;
Enfin la Paix, forgeant le soc avec les armes,
Dans les yeux maternels tarit les longues larmes,
Et ses riches moissons cachent le sang versé ****.

* La Marseillaise, ou 1793, par M. Rude; — ** le Triomphe, ou 1810, par M. Cortot; — *** la Résistance, ou 1814, par M. Etex; — **** la Paix, ou 1815, par M. Etex.

La Paix est belle avec son front riant et calme,
Compagne des Beaux-Arts, sœur de la Liberté,
Reine ayant dans la main pour son sceptre une palme,
Et mère inépuisable en sa fécondité!
Qu'elle est belle la Paix! Comme la Paix impose,
Lorsqu'à ton ombre ainsi sans crainte elle repose,
Triomphal monument qu'elle vient de finir!
Avec respect de loin l'étranger la regarde,
Cette puissante Paix qui se met sous ta garde,
Souvenir du passé, garant de l'avenir.

LES DEUX MÉNAGES,

PAR HENRI ZSCHOKKE.

Je m'appelle Philippe. J'ai une honnête femme, deux fils, trois filles, et environ 1 800 francs de rente. J'étais un peu plus riche avant les événements de 1814 et de 1815.

A vingt-six ans, lorsque je me mariai, tout ce que mon père et ma mère m'avaient laissé de fortune servit à m'établir dans mon ménage: je m'étudiai à aller au-devant de tous les désirs de ma femme. J'achetai à l'extrémité d'un faubourg une maison toute neuve, et je pris soin qu'elle fût bien fournie et qu'il n'y manquât rien depuis la cave jusqu'au grenier; en même temps, je fis l'acquisition d'un cheval et d'un petit cabriolet. Dans les beaux jours du printemps et de l'été, nous nous promenions en voiture, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Après un an de mariage, Dieu nous envoya un enfant, et ma femme commença à ne plus se trouver aussi bien de cette sorte de promenade. J'avais souvent pensé que, lorsque les enfants viendraient, il faudrait éviter les dépenses superflues. Je supprimai donc le cabriolet et le cheval; mais, malgré ce sacrifice, je ne pus pas faire d'économie. Cela m'étonnait et me chagrinait, car je savais qu'un de nos voisins, nommé Georges, quoique son travail lui rapportât à peine une somme annuelle égale à tout mon revenu, trouvait moyen de mettre de côté chaque année 200 écus pour améliorer ses champs.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, dit un jour ma femme.

— Sans doute il économise plus que nous. Aurais-tu le courage de faire comme lui, ma chère amie?

Le dimanche suivant nous allâmes faire une visite au voisin Georges; et, après nous être entretenus de choses et d'autres, nous fîmes tourner la conversation sur l'économie.

— Nous retranchons beaucoup sur notre dépense de table, dit madame Georges. Les temps sont durs, tout est cher, mais on s'arrange; nous mangeons tant que nous avons faim. Si les mets ne flattent pas beaucoup le palais, ils font du bien à l'estomac. Déjà, depuis long-temps, le matin, nous ne prenons plus de café. Une soupe copieuse nous suffit, et nous nous portons à merveille. Le café et le sucre sont souvent hors de prix, tandis que notre soupe n'est jamais plus chère dans un temps que dans un autre. Au dîner, je sers des légumes et de la viande; au souper, un potage et de la viande froide: ajoutez à cela que nous avons tous deux notre verre de vin à chaque repas. De cette manière, nous entretenons notre santé et notre bonne humeur, sans jamais atteindre la dernière pièce de notre argent. Les morceaux les plus délicats ne sont pas aussi savoureux qu'est amère l'inquiétude de voir le coffre vide.

Quand nous revînmes à la maison, ma femme me dit. — C'est fort bien. Nous pouvons certainement épargner quelque chose; mais se nourrir si pauvrement, et faire ses repas de miettes sèches, c'est ne point vivre. On ne vient qu'une fois au monde; pourquoi se priver de tout? Nous mêlerons de la chicorée à notre café; par ce moyen, il ne nous coûtera pas plus cher que la soupe de madame

Georges, et du moins ce sera toujours du café. Quant au dîner, nous n'avons qu'à retrancher un plat.

Cette sage résolution fut aussitôt exécutée, et ma femme fit beaucoup de petites économies. Nous vécûmes ainsi plusieurs années, et cependant il ne me fut pas possible d'épargner la moindre somme. Il nous survint d'autres enfants; il fallut une bonne pour les soigner. Les enfants avaient toujours besoin de vêtements; il fallut payer à la journée une couturière qui ne sortait plus de la maison. Dieu sait quelles autres charges nous eûmes encore à supporter.

M. Georges avait, comme nous, cinq enfants, et cela ne l'empêchait pas de mettre de côté à la fin de chaque année 200 écus pour améliorer ses champs.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, disait ma femme.

— Sans doute il économise plus que nous. Aurais-tu le courage de faire comme lui, ma chère amie?

Nous fîmes une autre visite à nos voisins. Il fut bientôt question des affaires de ménage.

— Bon Dieu! dit madame Georges, avec tous nos enfants, cela va mieux que je n'espérais! On a beaucoup d'ouvrage, les journées sont courtes, mais on s'arrange. Chaque chose se fait à une heure fixe. A cinq heures, on se lève; à sept heures, on mange le potage; à midi, on se met à table; à sept du soir, on soupe; à neuf heures, on se couche. C'est en été comme en hiver. Il est incroyable, ma voisine, combien de travaux on peut achever entre deux nuits quand on aime à s'occuper, et quand on règle d'avance le temps que l'on doit employer à chaque affaire. En outre, nous sommes très sévères sur ce qui est de l'ordre et du rangement. Autour de nous rien ne s'égare, car il n'est rien qui n'ait sa place marquée; aussi on ne perd ni quarts d'heure ni minutes à chercher des clefs, des ciseaux et autres choses semblables. Je suis sûre de pouvoir trouver dans l'obscurité jusqu'à une aiguille ou une épingle. De cette manière j'ai toujours assez de loisir; si je m'ennuie, je fais des habits pour les enfants, et je n'ai besoin ni de bonne ni de couturière.

Nous retournâmes chez nous.

— Rappelle-toi ce que la voisine a dit des clefs, dis-je à ma femme.

Elle me comprit. Pendant quelque temps, tout se fit à la maison avec ordre, et l'on eut soin de consulter souvent la pendule. La propreté et la symétrie paraissaient vouloir pénétrer jusque dans les plus petits coins de l'appartement; mais peu à peu il fallut recommencer à chercher les clefs. Les enfants grandissaient et étaient bruyants; on ne pouvait suffire à les surveiller et à les entretenir propres. Malgré l'aide d'une domestique, ma femme avait toujours beaucoup à faire: trois ou quatre années s'écoulèrent ainsi. Je ne pouvais rien économiser, et pourtant ma femme et moi nous travaillions à perdre haleine.

Le voisin Georges allait son train, et chaque année, selon sa vieille habitude, il mettait 200 écus de côté.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, disait ma femme; il n'est pas plus à son aise que nous, ses enfants sont très bien habillés, et il a de l'argent de reste.

Nous visitâmes encore notre voisin, et je lui exprimai mon étonnement de voir qu'il pût encore aussi bien faire aller sa maison avec tant d'enfants.

— Rien n'est plus simple, répondit-il; ce que l'on perd d'un côté on le gagne d'un autre. Lorsque nous n'avions pas encore d'enfants, je sortais le soir pour jouer aux cartes avec mes amis et vider quelque pot de bière; ma femme rendait des visites, et de temps en temps invitait deux ou trois personnes à dîner; maintenant, nous restons chez nous. Est-il une compagnie qu'un père et une mère puissent préférer à celle de bons enfants qui jouent autour d'eux devant le foyer? Dans la belle saison, nous allons nous promener tous ensemble; ces petites parties ne coûtent pas la moitié de ce que coûtaient autrefois une soirée ou un dîner. Depuis que ma femme a cessé de faire des visites, elle a moins souvent besoin de robes neuves, de châles et de dentelles. Notre salon nous est devenu inutile; nous l'avons loué, et le prix du loyer est employé à habiller les enfants: nous avons aussi moins de meubles à nettoyer, moins de rideaux à défendre de la poussière, et toutes ces choses sont plus dispendieuses qu'on ne croit.

Nous rentrâmes au logis. Le conseil était sensé; aussi les visites et les dîners de cérémonie diminuèrent insensiblement, et nous gagnâmes à cette réforme de l'argent et du temps. Mais en croissant en âge, les enfants changent de goût: nos garçons voulaient des livres et de la monnaie pour leurs menus plaisirs, les filles demandaient des leçons de danse et de piano; tout cela était coûteux; les années se succédaient et je n'épargnais rien.

Mon voisin Georges ne changeait pas son ancienne méthode; il allait droit son chemin, et le jour de Noël n'arrivait jamais sans qu'il pût placer de nouveau 200 écus en bons grains, en terre ou en peupliers, et cependant ses garçons allaient à l'école, ses filles dansaient avec beaucoup de grâce, et même commençaient à jouer du piano.

— Je ne sais pas en vérité comment il s'y prend, répétait ma femme; est-il donc sorcier?

— Nous verrons, dis je.— Et nous allâmes le trouver.

— Non, dit notre voisine, nous en venons à bout sans sortilége; nous savons nous arranger: mes filles m'aident dans le ménage; elles sont chargées tour à tour, pendant un mois, de la cave et de la cuisine, ou du soin de coudre et de tricoter. Les travaux sont divisés entre elles, et elles se remplacent sans désordre et sans confusion. Or, comme nous avons tous notre part de l'ouvrage, chacun de nous a peu de chose à faire. Notre fils aîné prend des leçons de piano et de danse; il oublierait ce qu'il apprend, s'il ne répétait pas assidûment à la maison ce que lui enseigne son maître; mais, abandonné à lui-même, l'étourdi n'y songerait même pas. C'est pourquoi nous excitons son amour-propre; nous en faisons le professeur particulier de la maison. Il donne à ses sœurs des leçons de danse et de piano, à son frère des leçons de français, de calcul, d'histoire et de géographie. Pour être en état de jouer le soir ce rôle de maître, il faut, pendant le jour, à l'école, qu'il soit plus attentif que les autres. Ainsi stimulé, il fait des progrès; mon mari et moi nous l'aidons autant qu'il nous est possible et avec une véritable joie. Nous avons établi de bonne heure cette coutume parmi nos enfants; ils s'en faisaient une fête dans les premiers temps, parce que c'était nouveau pour eux. Aujourd'hui ils sont un peu moins empressés, mais ils en ont contracté l'habitude, et l'habitude, vous le savez, est une seconde nature.

A peine étions-nous de retour auprès de nos enfants, que nous voulûmes essayer d'imiter le jeu de nos voisins; mais il fallut y renoncer: il était trop tard pour faire de telles expériences; nous avions d'autres habitudes, et l'habitude est une seconde nature.

Sans doute mes fils mirent à profit l'instruction qu'on leur donna au collége; mais les fils de Georges apprirent tout aussi bien qu'eux; et, lorsque son aîné eut fait toutes ses classes, il l'envoya étudier dans une riche manufacture.

— Eh! monsieur Georges, pourquoi avez-vous fait cela? lui dis-je.

— D'où vient votre étonnement, mon voisin? me répondit-il; j'ai toujours pensé qu'il était bon qu'un jeune homme eût deux cordes à son arc. Mon fils apprendra une profession industrielle, afin que dans la suite, si une révolution, si quelque événement imprévu ne lui permet pas de tirer avantage de son instruction, ou le prive de la place qu'il occupera, il puisse partout vivre honorablement du travail de ses mains. Aussitôt qu'il sortira d'apprentissage, il ira achever ses études dans une académie, ensuite il fera un

voyage en Angleterre et en Allemagne. Les voyages coûtent de l'argent; il en gagnera en travaillant de sa profession, et avec ses économies il visitera dans les villes ce qui méritera d'être vu par un homme instruit. Vers l'âge de vingt-deux ans il reviendra auprès de nous; il choisira l'état qu'il aimera le mieux, et pour lequel il se sentira le plus de disposition. Dès lors, il ne sera plus à notre charge; il se suffira à lui-même: il est habitué à vivre durement; il saura se replier s'il trouve sa couverture trop petite, et ce sera, j'espère, un honnête citoyen et un bon père de famille.

L'idée n'était pas mauvaise, je la communiquai à ma femme; elle leva les yeux et les mains vers le plancher, puis elle dit: — Non, non, mon cher Philippe, il faut que notre fils étudie à fond le latin et le grec; il faut qu'il devienne avocat ou médecin: c'est ainsi qu'il pourra occuper un rang dans le monde, et faire un bon mariage. Et qui sait où le conduira dans ces temps-ci un beau mariage, surtout quand il sera en âge d'être éligible? Mais quels parents riches consentiraient jamais à donner leur fille à un artisan?

J'en parlai à mon fils, il me répondit: — Papa, vous voulez rire; on ne doit jamais courir deux lièvres à la fois. N'apprenons qu'une chose et apprenons-la bien. Vouloir être savant et bon ouvrier, c'est s'exposer à devenir, comme on dit, gaucher des deux mains.

Je gardai le silence. Mon fils, en restant au collége, me coûtait de l'argent; mes filles m'en coûtaient encore davantage; elles n'étaient plus des enfants, et il fallait qu'elles fussent mieux vêtues. Leur mère les envoyait dans les soirées, dans les bals, dans les concerts: tout le monde les trouvait très gentilles. Nous économisions tant qu'il nous était possible. Mais les petites filles avaient besoin tantôt de nouveaux chapeaux, tantôt de nouvelles robes, tantôt de nouveaux souliers: elles ne pouvaient pas paraître avec les mêmes costumes. Il est vrai qu'elles taillaient et cousaient elles-mêmes beaucoup de choses; mais le fil, les aiguilles, les rubans et les dentelles, l'indienne et la mousseline, elles ne pouvaient pas faire tout cela elles-mêmes. J'avais beau me priver chaque jour de ce qui ne m'était pas absolument nécessaire, je dépensais tous les ans juste 100 écus de plus que mon revenu.

M. Georges restait fidèle à son plan de conduite, et de douze mois en douze mois sa bourse s'emplissait exactement de 200 écus. Et cependant ses filles étaient parées avec beaucoup de goût, et les compliments ne leur manquaient pas plus qu'aux miennes.

— Bah! disait M. Georges, pourvu que les jeunes filles ne soient pas plus laides que le péché, elles trouvent toujours des adorateurs. Il ne faut pas s'en inquiéter: cela est tout naturel. Mes filles n'ont pas précisément une brillante éducation, elles ne vont pas souvent au spectacle, et elles ne lisent pas de romans. Elles jouent du piano, elles chantent ensemble à la maison, elles font des visites à leurs amies et en reçoivent; mais elles ne vont point dans les réunions nombreuses, et ne fréquentent pas les dames de haute volée. Une jeune fille qui ne sait pas si elle sera toujours dans l'aisance, si elle possèdera toujours ce qu'elle possède, ne doit pas s'accoutumer à un pareil genre de vie: des habitudes sédentaires et une tenue décente sans pruderie sont sa plus belle recommandation, de même que l'instruction, l'activité et l'application sont la plus belle recommandation d'un jeune homme. C'est un grand défaut trop commun aujourd'hui que celui d'élever les jeunes filles plutôt pour la courte durée des mois qui précèdent le mariage que pour le temps même du mariage. Il semble qu'on ne veuille faire d'elles que des fiancées, et qu'on se soucie peu de ce qu'elles seront lorsqu'elles auront à remplir les devoirs d'épouses. Aussi voyons-nous qu'il y a autant de différence entre les jeunes filles et les jeunes femmes, qu'entre l'été et l'hiver, ou le nouveau et le vieux Testament.

— Il a ma foi raison, pensai-je. Et je courus en parler à ma femme.

— Oui, me dit-elle, il a raison; mais nous aussi nous avons raison. Il a amassé liard sur liard: ses filles ne manqueront pas de maris. Nous sommes plus gênés, et nous ne pouvons pas agir de la même manière. C'est par leurs qualités personnelles, et non par leur fortune, que nos filles pourront plaire. Ses filles trouveront certainement des gens qui les rechercheront pour leur dot; elles peuvent dormir tranquilles; tandis qu'il faut que nous montrions les nôtres en public, dans les soirées, dans les concerts, dans les bals, dans les spectacles, dans les promenades: autrement, les pauvres enfants, assises au coin du feu, verraient s'en aller leur jeunesse sans pouvoir sortir du célibat. Qui serait tenté d'acheter des bijoux qu'un marchand n'exposerait jamais?

Le mal était fait; le parti le plus sage était de se résigner et d'attendre. Les trois filles du voisin se marièrent avantageusement presque dans la même année.— Mes filles se montraient partout, souriaient à tout le monde, et restaient filles. Elles avaient un assez grand nombre d'admirateurs; mais aucun d'eux ne se pressait de demander leur main. L'honnête homme qui désire une épouse suivant son cœur, la cherche plus volontiers au sein de la vie paisible, au milieu d'une famille simple et probe, que sur le terrain mouvant de la danse. S'il ne tient pas absolument à une dot considérable, ce n'est pas un motif pour qu'il veuille d'une fille que l'orgueil de sa mère a habituée à des dissipations de tout genre, et à des amusements dispendieux qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas entretenir; et s'il se décide à prendre une femme sans fortune, il veut au moins qu'elle sache conserver et ménager le peu qu'il possède, et il a raison.

Comme je l'ai dit, mes filles me coûtent encore beaucoup d'argent, et mes deux garçons ne m'en coûtent guère moins qu'elles. Tandis qu'ils se font voir et brillent à grands frais dans les salons, je vis pauvrement avec ma femme, et malgré toute notre frugalité, mon revenu ne suffisant plus depuis long-temps, nous avons été obligés, l'an passé, de vendre notre maison: maintenant nous logeons en garni.

M. Georges, aussitôt après le mariage de ses filles, a changé de manière de vivre. Il a acheté une petite maison de campagne, un cabriolet et un cheval, et il ne fait plus d'économies.

— A quoi bon épargner encore? me disait-il il y a peu de jours. Grâce à trente années d'ordre et de travail, nous avons agrandi notre patrimoine, et les sacrifices que nous avons faits en ont accru la valeur de telle sorte, que nous jouissons à présent d'un revenu de mille écus. Nous aurions pu conserver nos anciennes habitudes et nous contenter de très peu de chose; mais nous avançons en âge; j'ai cinquante-huit ans; ma femme en a quarante-cinq. Nos dents commencent à s'émousser: nous nous fatiguons plus vite qu'autrefois. Il faut que l'art remplace pour nous les bienfaits que nous retire la nature. Aussi notre table est mieux servie. Nous nous promenons souvent en voiture: nous visitons nos enfants, et nous jouons avec nos petits-enfants. Ah! c'est une heureuse vie que la nôtre! c'est un paradis, monsieur. Dieu veuille nous en laisser jouir long-temps!

Il s'arrêta, et dans ses yeux je vis briller une larme. Dans mes yeux aussi une larme brilla. Mais hélas! ce n'était pas une larme de joie: vous me comprenez. Je n'ai rien à ajouter. Ma vieillesse n'est pas heureuse. J'ai fait ce récit, parce que je crois qu'il peut être utile. Quoique Philippe soit un nom imaginaire, mon histoire est véritable: c'est l'histoire de beaucoup de pères de famille. Ils sont

comme moi, mécontents de leur sort : mais chacun d'eux se plaint à sa manière.

RESTES DE L'ABBAYE DE LONGPONT.

Le village de Longpont est situé à une extrémité de la forêt de Villers-Cotterets, dans une belle vallée, à trois lieues de Soissons. Au douzième siècle, époque où fut fondée l'abbaye, ce devait être un site sauvage, isolé au milieu de *longs* marais qui avaient nécessité la construction de plusieurs *ponts*. Un comte de Crépy avait divorcé au grand scandale de ses vassaux ; excommunié, chassé du sein de l'Eglise et des fidèles, il cherchait à rentrer en grâce auprès du pape. Saint Bernard sut faire tourner la piété et le remords de ce seigneur à l'extension et à la gloire de son ordre ; par ses conseils, un nouveau monastère s'éleva, et rien ne fut épargné pour le placer au premier rang.

C'était vers 1130, époque féconde en fondations religieuses. Peu d'années suffirent pour enrichir l'abbaye de Longpont ; les seigneurs du Valois s'empressaient à l'envi à lui léguer leurs terres ; plusieurs même y prirent l'habit de moine, et se soumirent aux austérités de la règle ; de sorte qu'on y compta bientôt plus de deux cents moines.

Un chroniqueur dépeint l'église comme un des plus beaux vaisseaux du royaume de France. « Elle est bâtie dans un » grand goût avec autant de solidité que de délicatesse. Elle » a trois cent vingt-huit pieds de long et quatre-vingt-huit » de large, sur quatre-vingt-quatre pieds d'élévation en » dedans œuvre. La croisée est longue de cent cinquante » pieds, n'ayant été bâtie que pour l'usage des religieux » consacrés à la solitude ; le chœur en occupe la plus grande



(Ruines de l'abbaye de Longpont, departement de l'Aisne.)

» partie. Au-dessus des arcades, par lesquelles la nef et le » chœur communiquent avec les bas-côtés, règne une gale- » rie fermée dans tout le contour de l'église ; cette galerie est » un ornement d'architecture commun aux grandes églises » bâties sur la fin du douzième siècle. La croisée est termi- » née par deux roses d'un beau travail ; une troisième rose, » qui sert d'ornement au grand portail, donne beaucoup de » jour à l'entrée de la nef. » Les lieux réguliers de l'abbaye de Longpont, selon le même écrivain, étaient spacieux, dégagés, bien voûtés ; ils passaient pour les plus beaux de l'ordre.

Le fondateur, Raoul de Crépy, ne vit point terminer cet édifice ; il ne fut achevé qu'en 1226, et dédié le 24 octobre de l'année suivante.

« La cérémonie se passa avec beaucoup de pompe ; elle » fut beaucoup relevée par la présence du roi saint Louis, » qui y parut avec la reine Blanche, sa mère, et avec les » principaux seigneurs de sa cour.

» Après la consécration, saint Louis fut conduit avec » la reine sa mère à un repas somptueux, dont Raoul, » comte de Soissons, avait été nommé l'ordonnateur. Raoul » fit en cette occasion les fonctions de sénéchal et de grand- » maître ; il servit le roi ; il dépeça et coupa les viandes » avec deux couteaux d'une figure extraordinaire, dont les » manches étaient couverts de lames d'or ciselées, et les » lames surdorées en plusieurs endroits. »

L'histoire et les chroniques mentionnent souvent l'abbaye de Longpont pour sa célébrité religieuse et pour la

magnificence de son édifice; elle brilla pendant deux siècles d'un éclat non interrompu, jusqu'à ce que les guerres civiles de la France, sous Charles VI et son successeur, vinrent troubler ses pieux exercices, et mettre en danger ses immenses richesses. Les différents partis la pillèrent tour à tour; en vain les religieux payaient des soldats, entretenaient de petits forts sur leur territoire, ces mercenaires eux-mêmes ou leurs amis arboraient l'étendard ennemi pour dévaster, sans scrupule de conscience, les terres de leurs patrons.

« Ils étaient de compagnie dans une ferme ou dans la » maison d'un paysan qui leur paraissait aisé. — Pour qui » tiens-tu, lui demandaient-ils; et selon sa réponse, ils » étaient Bourguignons ou Armagnacs. Alors le malheu- » reux paysan, torturé, supplicié, jurait en vain que la » veille il avait été dépouillé de tout. » Une fois, les Bourguignons entrèrent dans l'église de Longpont pendant le service du matin; l'immobilité de l'officiant, le sang-froid des religieux, ne les émurent aucunement; tout fut pillé et saccagé.

Ces pertes énormes ne purent être réparées avant le règne de François Ier. Vers cette époque, l'abbaye de Longpont fut attribuée à des abbés commanditaires, et devint, entre les mains du roi de France, une de ses plus riches faveurs. Ce nouveau régime fit baisser la ferveur religieuse; d'un autre côté, les moines se livrèrent davantage à l'étude.

Peu avant la révolution, l'église et les bâtiments du monastère avaient été complétement restaurés; mais en 1793 on fondit les cloches, les caves se transformèrent en ateliers, et l'on vendit les bâtiments de l'abbaye comme propriété nationale; on enleva la toiture de plomb de l'église qui resta abandonnée à la discrétion publique; chacun en tira des pierres pour construire ou augmenter sa demeure: les alentours de Longpont et le village lui-même ont été en grande partie construits avec des matériaux enlevés à l'ancienne église.

Les restes de cet édifice ont été acquis récemment par le propriétaire des bâtiments de l'abbaye, qui s'attache à les défendre d'une ruine totale. Ce sont des souvenirs encore intéressants, et peu d'artistes ou de voyageurs manquent à les visiter.

ANTHOLOGIE GRECQUE.

On désigne, en général, par le mot d'*Anthologie*, qui signifie littéralement *bouquet de fleurs*, un recueil varié de morceaux de poésie brillants et fleuris. Mais on l'emploie plus particulièrement pour désigner divers recueils d'anciennes épigrammes grecques.

Méléagre, natif de Gadare en Syrie, est le premier qui, ayant réuni les meilleures épigrammes de quarante-six poëtes grecs, s'avisa de donner à son recueil le nom d'Anthologie. Son ouvrage, composé environ soixante ans avant J.-C., était un véritable bouquet poétique, arrangé avec beaucoup d'art, et où chaque auteur représentait réellement une fleur: Anytès le lis, Sapho la rose, etc. Après Méléagre, et probablement sous le règne d'Auguste, Philippe de Thessalonique composa un autre recueil tiré seulement de quatorze poëtes. Diogenianus d'Héraclée, Strato de Sardes, tous deux contemporains d'Adrien, et Agathias, qui vivait sous Justinien, firent aussi des anthologies. De toutes ces collections aucune n'est arrivée jusqu'à nous; mais on doit peu les regretter, parce qu'il est très probable qu'elles sont en grande partie reproduites dans les deux recueils modernes qui nous restent.

De ces deux dernières anthologies, l'une est due à Constantin Céphalas qui la composa au dixième siècle; l'autre à Maxime Planude, moine grec de Constantinople, qui vivait quatre siècles plus tard. Bien que celle-ci soit mal ordonnée, sans art et sans goût, elle est la plus connue et la plus citée, parce qu'elle est imprimée depuis plus longtemps. Le manuscrit de l'autre, celle de Céphalas, qui est plus complète et bien supérieure, ne fut trouvé qu'en 1606, par Saumaise, dans la bibliothèque de Heidelberg.

On sait que ces épigrammes grecques sont loin d'être toutes ce que nous nommons aujourd'hui des épigrammes, c'est-à-dire des traits de satire renfermés en un petit nombre de mots d'un tour ingénieux et piquant, avec une chute imprévue qui étonne, ou mieux encore, une pointe spirituelle et acérée. En grec, *épigramme* signifie proprement *inscription*. C'était donc tout simplement un ou plusieurs vers que l'on gravait sous une statue ou sur un tombeau. Et plus tard, lorsque la simplicité naïve de l'épigramme s'altéra pour faire place à l'élégant badinage d'un esprit plus raffiné, ce ne furent pas seulement les traits de satire que les Grecs désignèrent sous ce nom, ce furent aussi les éloges délicats, les pensées originales, et en général les maximes finement exprimées de la morale, de la politesse et du goût. En un mot, l'épigramme grecque tenait à la fois du proverbe, de l'épigramme moderne, de l'épitaphe et du madrigal. En vieillissant, l'humeur de l'épigramme, long-temps si enjouée, si capricieuse, s'altéra de plus en plus. Chez les Latins, elle était déjà plus mordante, et préférait la médisance à l'éloge. Chez nous, elle est constamment mordante et ne pense qu'à nuire; mais à force d'esprit elle se fait souvent pardonner sa causticité.

La liste des poëtes qui ont contribué à l'Anthologie de Céphalas s'élève à plus de cent, parmi lesquels on remarque des noms illustres: Pausanias, Philoxène, Proclus, Thalès de Milet, Simonide, Pythagore, etc., etc. — Nous allons en traduire diverses épigrammes qui donneront une idée de l'ensemble.

En voici une qui était gravée *sur la tombe d'un vieillard.*

En portant tes pas devant ma tombe, passant, n'accuse pas les Destins de cruauté; car, n'étant pas mort, je ne mérite point de larmes. J'ai laissé les enfants de mes enfants; j'ai eu le bonheur d'avoir une femme qui a été ma fidèle compagne jusqu'au soir de ma vie; j'ai marié trois fils; souvent même j'ai porté entre mes bras leurs jeunes nourrissons, sans avoir eu à pleurer la maladie ou la mort d'aucun. Après avoir, pendant ma vie, offert des libations aux dieux pour me procurer un doux repos, ils m'ont fait entrer dans le séjour des âmes heureuses. CARPHYLIDE.

Sur la Niobé de Praxitèle.

De vivante que j'étais, les dieux m'avaient transformée en pierre; mais, pierre insensible, Praxitèle m'a rendue à la vie.

Sur la toilette d'une femme.

Vous avez acheté des tours de cheveux bien frisés, du fard, de la pommade, de la cire, des dents; avec le prix de ces choses, vous auriez pu avoir un masque. LUCILIUS

Sur Hérodote.

Hérodote a reçu chez lui les Muses; chacune l'a récompensé de son hospitalité en lui donnant un livre.

On sait qu'Hérodote ayant lu son histoire à la Grèce assemblée, le style en avait été trouvé si doux et si harmonieux, qu'on avait donné aux neuf livres qui la composent le nom des neuf Muses

Sur la vie humaine.

Notre vie est une navigation périlleuse; assaillis par la tempête, nous y sommes souvent plus malheureux que ceux qui font naufrage. La Fortune tient le gouvernail de notre vie, et nous voguons comme sur la mer, emportés tantôt d'un côté tantôt d'un autre. La traversée est heureuse pour les uns, malheureuse pour les autres;

mais tous cependant nous abordons au même port dans le sein de la terre. Palladas d'Alexandrie.

Sur le Jupiter de Phidias.

Ou Jupiter est descendu du ciel pour te montrer sa majesté suprême, ou bien toi-même, ô Phidias! tu es monté dans l'Olympe pour contempler le dieu. Philippe de Thessalonique.

Réponse d'un astrologue.

Le paysan Calligène, après avoir ensemencé son champ, alla consulter l'astrologue Aristophane, pour savoir si l'été serait bon pour lui, et s'il lui mûrirait une abondante récolte. L'astrologue, ayant pris ses jetons à calculer, en couvre la table, et comptant sur ses doigts recourbés, il fait au paysan la réponse suivante: « Si ton champ est suffisamment arrosé par la pluie, s'il n'y pousse » point une foule d'herbes et de fleurs parasites, si la gelée ne » fend pas tes sillons, si la grêle ne brise pas la tête de tes épis » naissants, si les jeunes cerfs ne les broutent pas, enfin si tu n'as » à te plaindre ni du ciel ni de la terre, je te prédis un bon été et » une riche moisson; crains seulement les sauterelles. »

Agathias.

Sur le tombeau des trois cents Spartiates morts aux Thermopyles.

Passant, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. Simonide.

Sur un portrait de Pythagore

C'est Pythagore lui-même que le peintre a représenté : il parlerait, si Pythagore pouvait consentir à parler.

Sur le tombeau de Sophocle.

Rampe paisiblement, ô lierre! sur la tombe de Sophocle; couvre-la dans le silence de tes rameaux verdoyants. Que partout l'on voie éclore la tendre rose! que la vigne chargée de raisins courbe ses grappes délicates autour de son mausolée, pour honorer la science et la sagesse de ce poëte harmonieux, aimé des Muses et des Grâces. Simmias de Thèbes.

Les épigrammes que nous avons traduites, sans mettre au bas le nom de l'auteur, sont véritablement et partout anonymes.

Voici encore une épigramme attribuée à Antipater de Thessalonique, qui vivait du temps d'Auguste. Elle célèbre l'invention alors nouvelle des *moulins à eau*, et nous semble, à plus d'un égard, remarquable.

Femmes, qui fatiguiez vos bras à moudre le blé, reposez-vous; laissez les coqs vigilants chanter au lever de l'aurore, et dormez à votre aise. Ce que faisaient vos mains laborieuses, les Naïades le feront; Cérès le leur a ordonné. Déjà elles obéissent, elles s'élancent jusqu'au haut d'une roue et font tourner un essieu; l'essieu, par les rayons qui l'entourent, fait tourner avec violence la masse pesante des meules qu'il entraîne. Nous voilà revenus à la vie heureuse, calme et facile de nos premiers pères; nous n'avons plus à nous inquiéter de nos repas, et nous allons jouir enfin sans peine des doux présents de Cérès.

La meilleure édition de l'anthologie est celle de Jacobs, *Leipzig*, 1813.

CALCUTTA.

ÉTAT DES DERNIÈRES CLASSES DE LA POPULATION.

Dans les faubourgs de Calcutta les égouts sont mal entretenus, l'eau ne peut y trouver un libre écoulement, et l'air ne circule pas librement au milieu des nombreux jardins, qui sont eux-mêmes remplis d'eaux stagnantes, où les feuilles des arbres et les autres substances végétales ne tardent pas à produire par leur décomposition la *malaria* et à amener des fièvres : il est peu d'ouvriers ou de paysans habitant les faubourgs qui échappent à leur action; les personnes des classes élevées elles-mêmes en sont fréquemment atteintes, et tous les ans ces maladies y font un grand nombre de victimes. Ceux qui ne peuvent se garantir de la *mal aria* par les vêtements ou par un lit élevé au-dessus du sol, et qui sont obligés de ne se nourrir que de végétaux, de coucher sur le sol humide et de marcher continuellement la tête et les jambes nues, sont toujours atteints les premiers.

Il vient à Calcutta, de différentes parties du Bengale, une foule d'Indiens pour y demander la charité, ou pour se livrer à diverses spéculations. S'ils ont quelques connaissances parmi les ouvriers ou autres gens des dernières classes, ils logent et vivent avec eux, ou bien ils se logent dans de misérables huttes ou dans de vieilles maisons dont le loyer est à très bas prix, où ils n'ont ni lit ni couvertures, et sont obligés de coucher, presque privés de vêtements, sur des nattes ou des feuilles dont ils recouvrent le terrain humide qui forme le plancher de ces huttes. Pendant l'été ils dorment en plein air sur les bords des rues, exposés à toutes les variations de l'atmosphère.

Lorsqu'ils contractent la fièvre ou le choléra, ils ne reçoivent de soins de personne, ne peuvent pas réclamer les secours de l'art, ni même se procurer les vêtements et les boissons que nécessite leur état. La maladie, abandonnée à elle-même dans des circonstances aussi fâcheuses et dans un dénuement aussi complet, fait de rapides progrès, et les êtres malheureux à la charge desquels se trouve le malade ou chez lesquels il loge, voyant le danger, vont chercher un *blinden* (c'est le docteur indien) pour qu'il lui fasse une prescription, et comme alors on ne peut donner au malade les soins que réclame son état, on loue un petit bateau sur lequel on le place pour le transporter par eau chez quelqu'un de ses parents dans la campagne. Mais comme l'état de faiblesse du malade et les secousses qu'il éprouve dans le trajet pour arriver au bateau aggravent beaucoup son état, les bateliers le déposent le plus souvent sur les bords du fleuve où il ne tarde pas à expirer, ou bien même, avant ce dernier moment, il devient la proie des bêtes féroces. Une autre manière encore de se débarrasser de ces infortunés, très fréquemment employée à Calcutta, c'est de les porter sur les bords du fleuve; là, on les confie à un homme qu'on paie pour les garder jusqu'à ce qu'ils soient morts. Ce dernier mode est ordinairement préféré parce qu'il entraîne le moins d'embarras et le moins de dépense, et aussi parce qu'il se rattache aux croyances religieuses des Indiens, d'après lesquelles le malade qui ne conserve plus d'espoir de guérison doit aller mourir auprès du fleuve sacré. Celui qui laisserait mourir un malade dans sa cabane et jetterait ensuite son corps dans le fleuve serait regardé comme ayant commis une action infâme et à la fois cruelle pour le malade et ses parents; mais s'il le laisse mourir sur les bords du Gange, sa famille et ses amis seront consolés par la certitude que l'on a fait pour lui tout ce qu'il était possible de faire. Alors on suppose qu'il a reçu tous les médicaments et tous les soins que réclame un mourant, et on ne soupçonnera pas son hôte de s'être approprié ce qui lui appartenait; car quand le malade meurt à la maison, la police a le droit de s'y introduire, soit pour constater la cause de la mort, soit pour s'informer s'il aurait laissé quelque héritage; et quand une fois les gens de la police sont entrés quelque part, ce n'est pas sans peine et sans dépense qu'on les en fait sortir.

LE BAOBAB.

La forme des malvacées, dit M. de Humboldt, présente des troncs assez courts, mais d'une grosseur monstrueuse; des feuilles lanugineuses, grandes, cordiformes, souvent

découpées; des fleurs superbes, et assez généralement d'un rouge pourpré. C'est à ce groupe de végétaux qu'appartient le baobab ou pain de singe (*Adansonia digitata*), qui est probablement le plus grand et le plus ancien des monuments organiques de notre planète.

Aloysio Cadamosto a parlé dès 1445 du grand âge du baobab, dont la hauteur, dit-il, n'est pas en proportion avec la grosseur.



(Le Baobab.)

Adanson a vu, dans l'île du Sénégal, près du village de Sor, un pain de singe dont il fit treize fois le tour en étendant ses bras autant qu'il lui était possible : il mesura ensuite, pour plus d'exactitude, avec une ficelle, et il trouva que la circonférence était de 65 pieds. De cet énorme tronc partaient quelques branches dont quelques unes s'étendaient horizontalement jusqu'à 55 pieds et touchaient la terre par leurs extrémités. « Chacune de ces branches, » écrit-il, aurait fait un des arbres monstrueux de l'Europe : » et tout l'ensemble de ce pain de singe paraissait moins » former un arbre qu'une forêt. »

Aux îles de la Madeleine, il remarqua d'autres baobabs sur lesquels étaient gravés des noms d'Européens; l'un de ces noms datait du quinzième siècle, l'autre du seizième. Ces arbres n'avaient que cinq ou six pieds de diamètre, et étaient par conséquent encore très jeunes. Ce n'est qu'après huit siècles qu'ils arrivent à leur grosseur définitive, c'est-à dire, à environ 25 pieds; encore n'est-ce là qu'un chiffre moyen.

En allant de Ben au cap Vert, Adanson rencontra d'autres pains de singe encore plus merveilleux. L'un avait soixante-seize pieds de circonférence; l'autre, soixante dix-sept. Aux branches de ces arbres étaient suspendus des nids qui avaient au moins trois pieds de longueur et qui ressemblaient à de grands paniers ovales, ouverts en bas, et tissus confusément de branches d'arbre A juger de la grosseur des oiseaux par celle de leurs nids, Adanson estime qu'elle ne devait pas être de beaucoup inférieure à celle de l'autruche. (Voyez, sur Adanson, 1835, p. 142.)

Le fruit du baobab est quelquefois rond, quelquefois oblong : la couleur de la coquille, d'abord verte, devient ensuite fauve, puis brune. Lorsqu'on la brise, on trouve une substance spongieuse d'une couleur plus pâle que le chocolat et renfermant un jus abondant.

L'écorce a environ un pouce d'épaisseur, sa couleur est gris-cendré; elle est douce et un peu grasse au toucher. Les feuilles, pendant la jeunesse de l'arbre, ont la forme longue : plus tard elles se divisent en trois parties : enfin dans la maturité du baobab, elles se découpent en cinq parties, et offrent à la vue à peu près l'apparence d'une main d'homme.

Les nègres du Sénégal réduisent en poudre l'écorce et les feuilles. Ils conservent précieusement cette poudre, et en mêlent quelques pincées à leurs aliments pour entretenir leurs corps dans un état de transpiration modérée et pour tempérer l'excessive chaleur intérieure. C'est encore un spécifique fort en usage pour guérir les fièvres qui règnent en Afrique pendant les mois de septembre et d'octobre.

En Abyssinie, les abeilles sauvages déposent leur miel dans les troncs des baobabs; ce miel tire de l'arbre un parfum et une saveur qui le font rechercher des indigènes.

Des voyageurs rapportent aussi que les tribus africaines ensevelissent leurs poëtes, leurs musiciens et leurs bouffons dans les baobabs que la vieillesse a creusés. On pourrait croire que ce sont des tombeaux privilégiés, des panthéons dont la nature a seule fait les frais. Mais il paraîtrait au contraire qu'ils choisissent ces sépulcres, par une sorte d'horreur superstitieuse, pour les restes de leurs artistes. Il est vrai qu'ils les honorent pendant leur vie, mais c'est par crainte, et parce qu'ils les croient en communication avec des Génies. Après leur mort, ils regardent leurs corps comme immondes, et ils ne veulent les confier ni à la terre de peur qu'elle refuse de porter des fruits, ni au courant de l'eau, de peur que les poissons n'en soient empoisonnés.

Un étui du seizième siècle. — Cet étui, qui nous a été communiqué par M. Edouard d'Anglemont, a été trouvé dans le Poitou, à Parthenay, en 1834. Il a été présenté à plusieurs archéologues réunis à Poitiers la même année, et a été reconnu comme ayant appartenu à Alice de Thouais, dame de Parthenay, qui vivait au seizième siècle.



(Etui à ciseaux du seizième siècle.)

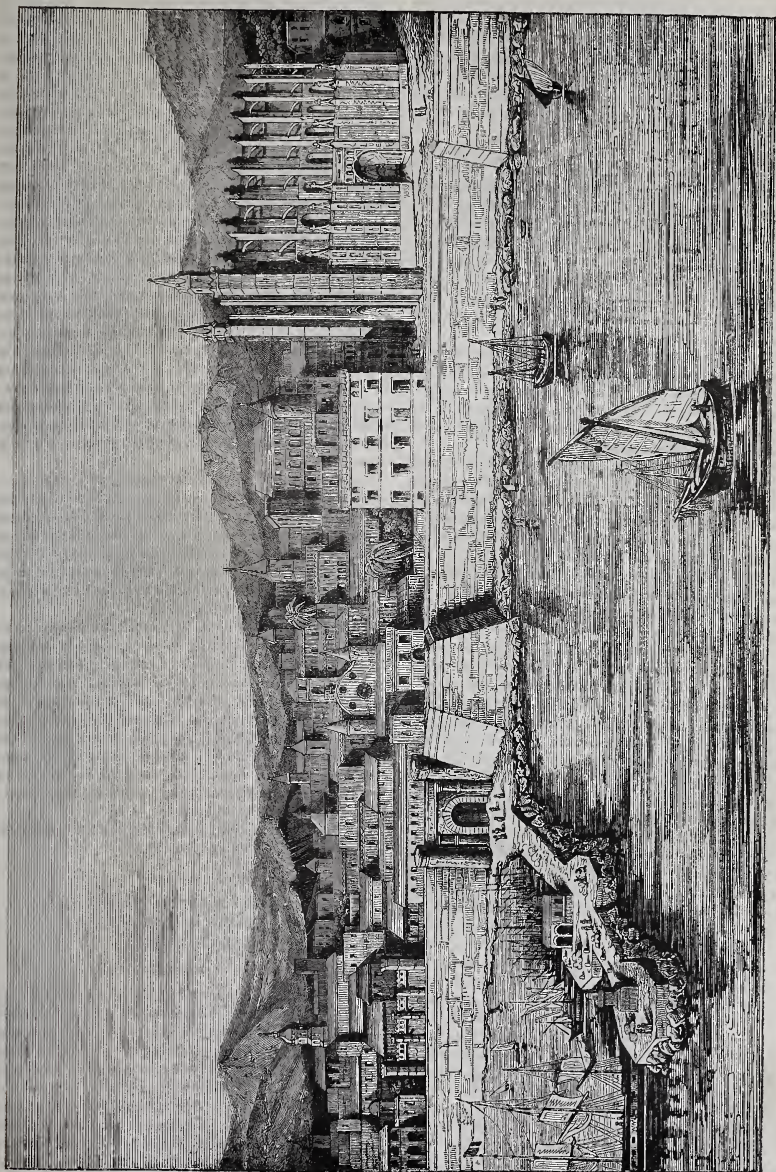
Offrande singulière de Philippe de Valois. — Après la bataille de Cassel, en 1328, Philippe VI, dit *de Valois*, entra dans l'église Notre-Dame, monté sur un superbe cheval et armé de toutes pièces : il mit pied à terre devant la statue de la Vierge, s'agenouilla, et lui fit offrande du cheval avec cent livres de rente.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ILES BALÉARES.

PALMA. (Voyez p. 9.)



(Vue de la ville de Palma, dans l'île de Mayorque.)

Les îles Baléares, séparées du continent européen par un espace de quarante lieues, sont rarement visitées par les voyageurs, bien qu'elles abondent en curiosités artistiques et naturelles, et que les plus brillants souvenirs

historiques s'attachent aux moindres de leurs monuments. Plusieurs îles de la Méditerranée ont rencontré dans les touristes la même indifférence, et la Sardaigne placée si près de nous, la Sardaigne séparée d'un département français par un canal de quelques lieues, n'a encore été l'objet d'aucune description suffisamment détaillée. Cependant nulle contrée en Europe n'offre peut-être aujourd'hui des mœurs aussi neuves, aussi primitives, des sites aussi agrestes et imposants que cette île. Il en est de même des îles Baléares, qui ont conservé plus de traces du séjour des Arabes que bien des provinces de l'Espagne.

Conquise en 798 par les Maures sur les Vandales, délivrée par une flotte de Charlemagne, reprise deux fois par les Maures, que Raymond Bérenger était parvenu à en chasser, Mayorque tomba définitivement au pouvoir du belliqueux don Jayme, petit-fils d'Alphonse II, roi d'Aragon. Cette dernière expédition, à laquelle les Espagnols donnèrent le nom de Croisade, et qui se termina par une bataille où périrent de part et d'autre plus de huit mille combattants, décida du sort de Mayorque et des îles Baléares, qui furent alors réunies au royaume d'Aragon et de Castille, et enfin à la couronne d'Espagne.

L'île de Mayorque, au dire d'un auteur espagnol qui nous a semblé voir un peu les choses en beau, contient deux cités, trente-deux villes, quelques centaines de villages, plusieurs milliers de belles maisons de plaisance, et des forteresses imposantes, qui témoignent des luttes acharnées dont elle a été le théâtre.

Palma et Alcudia, les deux cités, méritent assurément ce titre. Palma est une ville du premier ordre : elle est située au sud-ouest de l'île entre deux promontoires. On fait remonter sa fondation à plus d'un siècle avant l'ère chrétienne, et l'on attribue cette fondation à Quintus Cécilius Métellus, surnommé le *Baléarique*.

Voici les faits principaux de l'histoire de Palma. — Lors de la conquête de l'île par don Jayme, elle soutint un très long siége avec courage : elle fut prise le 31 décembre 1229. Le combat continua encore quelque temps dans les murs de la ville, et nombre d'Espagnols succombèrent, écrasés par les pierres, les poutres et les solives que les femmes et les enfants faisaient tomber sur eux. Le pillage dura huit jours, et le butin fut immense. Après avoir fait bénir la grande mosquée pour y rendre grâces à Dieu, don Jayme partagea la conquête entre les vainqueurs. Il laissa aux Maures qui s'étaient soumis les biens qu'ils possédaient, et réduisit les autres en esclavage. Sous ce prince, la ville fut agrandie et embellie; on construisit une belle cathédrale gothique; on éleva une citadelle, et on fortifia le port. Mais cette prospérité si rapide fut suivie de malheurs affreux : deux pestes successives ravagèrent Palma ; la seconde fut si désastreuse que le gouverneur fit publier une exemption d'impôts pour tous ceux qui viendraient fixer leur demeure dans la ville alors dépeuplée par la mort. — En 1391, la nouvelle s'étant répandue dans la ville qu'on massacrait les Juifs en Espagne, une foule nombreuse se porta au quartier qu'ils habitaient, et égorgea plusieurs de ces malheureux. En même temps des brigands profitèrent du trouble pour piller les maisons et forcer le trésor. — Dans les premières années du siècle suivant, un torrent redoutable, appelé la *Riora*, renversa un vaste pan de murailles : seize cents maisons furent détruites, et cinq mille cinq cents personnes furent noyées. Un petit tableau, suspendu à un pilier de l'église cathédrale, près de la chapelle de Saint-Pierre, conserve le souvenir de cet événement. — En 1444, le torrent de la *Riora* déborda de nouveau, inonda le couvent des Carmes, et emporta deux ponts avec quelques maisons. — En 1475, une peste ayant éclaté de nouveau, on créa les *morberos*, dont la charge fut de veiller à la salubrité de la ville. Ils étaient composés d'un gentilhomme, d'un bourgeois et d'un marchand. Cette institution fut établie soixante-deux ans après l'inquisition. — En 1485, Ferdinand-le-Catholique fonda l'université de la ville, qui n'avait auparavant que des chaires pour les langues arabe et hébraïque. — Jusqu'à cette époque, Palma avait conservé quelque puissance sur mer, malgré les impôts dont l'accablaient ses rois, malgré les pestes, les famines et les inondations, malgré les attaques des corsaires maures de Nice ou de Gênes, qui se renouvelaient sans cesse. Elle était en effet l'un des plus riches entrepôts de la navigation marchande dans l'Orient. Mais la découverte du Nouveau-Monde et le changement de la route des Indes lui portèrent un coup fatal. Son commerce depuis lors s'est presque entièrement limité aux besoins de l'intérieur de l'île. Cette ville, où peu de temps auparavant presque toutes les personnes de qualité possédaient des galères que les rois empruntaient fréquemment, où l'on voyait des citoyens militaires refuser d'être anoblis, et des gentilshommes abandonner leurs titres pour parvenir aux fonctions de la magistrature, cette ville ne trouva pas même, en 1515, un seul vaisseau pour repousser des pirates qui vinrent l'attaquer. Ce fut pour la défendre contre ces agressions que Ferdinand fit fortifier alors le château de Belver, ancien palais des rois de Palma, et construire le fort de Saint-Charles. — En 1521, à l'exemple des artisans de Valence, qui s'étaient ligués contre leurs seigneurs, ceux de Palma se soulevèrent contre les leurs. Il fallut des batailles pour les réduire. Cette révolte dura deux ans. Par suite, la ville fut écrasée d'impôts qui achevèrent de la ruiner.

Aujourd'hui Palma renferme trente-quatre mille habitants, dont deux mille prêtres ou moines. Nous avons dit dans un premier article quelle architecture y domine. Les maisons n'ont qu'un étage ; leurs balcons sont si larges qu'ils rendent les rues étroites. Parmi les places de la ville, la plus belle est celle des Bornes. De la promenade appelée le cours de la *Rambla*, on jouit d'une vue délicieuse sur les champs et les jardins d'alentour.

Outre les édifices dont nous avons fait mention en résumant l'histoire de la ville, on remarque, auprès du vaste palais du gouverneur, une tour carrée assez haute, qui sert de prison, et dont l'on attribue la fondation aux Carthaginois; l'hôtel-de-ville, d'architecture gothique, orné de riches sculptures ; un musée où sont réunis tous les portraits des hommes célèbres de la ville, depuis Annibal qui naquit dans les îles Baléares, jusqu'au roi Jayme II; l'immense palais désert de l'inquisition; et enfin, auprès du port, la *Lonja*, l'ancienne bourse de ce peuple marchand, représentée dans notre 2[e] livraison, p. 9.

Palma est la patrie du peintre Mezguida, du sculpteur Jean de Morz, et de Raymond Lulle.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Quatrième article.)

POÉSIES LITHUANIENNES.

Les Lithuaniens faisaient partie d'un peuple aujourd'hui éteint, qu'il est difficile de comprendre sous une dénomination générale suffisamment avérée, quoiqu'on lui donne communément les noms de *lettonien*. Les habitants de l'ancienne Prusse, les Courlandais, les Lithuaniens, les Livoniens, appartiennent à cette famille de nations, qui s'est trouvée en contact avec les tribus finnoises, qui a subi des influences gothiques, scandinaves et slavonnes, mais qui n'en compose pas moins une race distincte, très ancienne, offrant, dans les formes de son langage, de curieuses analogies avec les plus anciennes formes du grec, du latin, du germain et du slave.

On sait que la Lithuanie n'a été convertie au christia

nisme qu'au commencement du quinzième siècle. On trouve quelques reflets de la mythologie païenne dans les anciens chants populaires des Lithuaniens. Cette poésie semble s'être composée, 1° de chants héroïques nationaux, épiques ou lyriques, dont il ne reste plus qu'un vague souvenir; 2° de chants élégiaques (*randos*) sur la mort des parents et des amis; 3° de chants d'amour (*daïnos*), exprimant, avec une naïveté pleine de charme, les sentiments domestiques de ces peuples solitaires.

Les *daïnos* se distinguent en tout des chants des autres nations de l'Europe. Il ne faut leur demander rien d'idéal, rien de fantastique; l'imagination et la métaphysique de la pensée n'y ont aucune part; mais ils ont aussi leur grâce, une grâce inexprimable, peut-être d'autant plus touchante pour le cœur de chacun, qu'ils s'adressent moins à l'intelligence. C'est le chant libre des oiseaux dans les airs, c'est le cri joyeux de l'alouette matinale qui salue l'aurore, heureuse de voir se dissiper les froides ombres de la nuit. D'autres fois la gaieté fait place à une douleur simple, qui pleure sans excès, douce et affectueuse. En général, les chants des peuples à leur berceau sont plus tristes que gais : il semble que la douleur soit l'accord naturel de l'âme humaine; mais chez les Lithuaniens l'expression de la douleur est rarement tragique et déchirante; elle n'est jamais sauvage ni barbare. Nous citerons de préférence deux de ces *daïnos* mélancoliques; ils nous paraissent donner la plus haute idée de l'exquise délicatesse et de la touchante sensibilité particulières à la classe populaire.

Le départ de la jeune fille.

« Là, où notre sœur se tenait debout, notre sœur si » belle; là fleurissait la rose, là fleurissaient des lis éclatants, là notre sœur se plaignait d'une voix mélancolique. » Pourquoi, tendre sœur, te plaindre avec tant de tristesse? Tes jours n'appartiennent-ils pas à la première » jeunesse? Celui qui t'aime n'est-il pas adolescent? Sa » taille n'est-elle pas souple et gracieuse? N'est-il pas » tendre de cœur? — Quoique mes jours soient ceux de la » première jeunesse, quoique mon cœur ait pour ami un » adolescent généreux, cependant mon cœur s'afflige de ces » jours-ci. Il me faut partir pour une contrée lointaine; il » me faut quitter ma mère adorée. Oiseaux, n'élevez pas » votre voix matinale, afin que je puisse rester ici plus » long-temps, et adresser encore une parole caressante à » ma mère chérie! »

L'orpheline au tombeau de sa mère

« Ils m'envoyèrent dans la forêt, dans la petite forêt, y » cueillir des fruits sauvages, y chercher les fleurs de la » saison. Je n'ai pas cueilli les fruits, je n'ai pas cherché les » fleurs; j'ai gravi la colline solitaire, du côté du tombeau » de ma mère. J'y versais d'amères larmes sur la perte de » ma mère chérie. — Qui pleure pour moi là-haut? Qui » marche sur ma colline? — C'est moi, ô ma mère chérie! » moi isolée dans le monde, moi orpheline. Qui maintenant » peignera mes longs cheveux? Qui lavera mes joues? Qui » me dira des paroles d'amour? — Retourne vers ta demeure, ô ma fille! Là une autre mère, plus que moi heureuse, ornera ton front avec tes cheveux, répandra l'eau » sur ton beau visage; là un jeune époux t'adressera de » tendres paroles qui consoleront ta douleur. »

Nous nous garderons de commenter ces chants gracieux; c'est déjà leur nuire que de les citer traduits en français. Traduire un poëme de cette nature, c'est arracher une fleur de sa tige naturelle pour l'exposer presque flétrie à l'admiration, et désenchanter ceux qui s'attendaient à la beauté de la vie et à tout l'éclat de la fraîcheur.

MÉTIERS DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

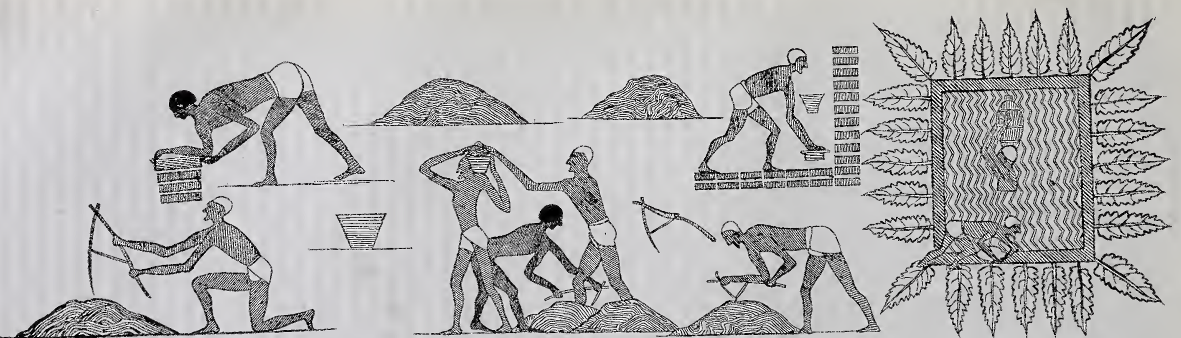
(Voyez 1836, p. 215.)

LES MAÇONS.

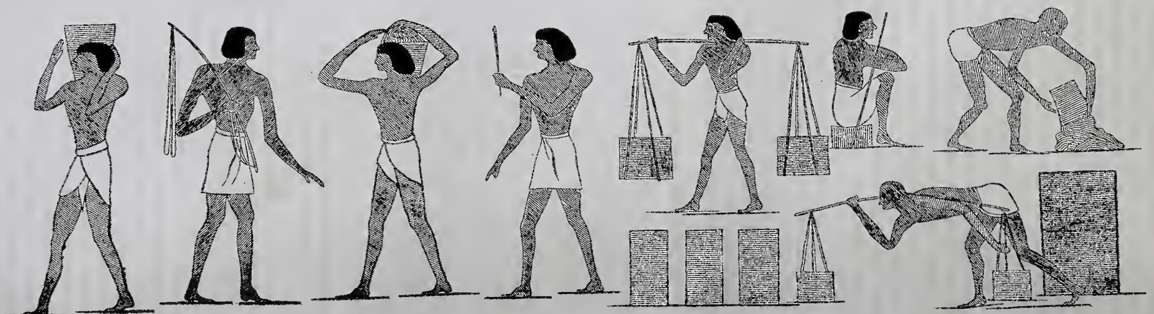
Dans un premier article, nous avons exposé l'opinion la plus récente et la plus vraisemblable sur les peintures qui décorent l'intérieur des hypogées ou tombeaux égyptiens. Nous avons surtout arrêté notre attention sur celles d'entre ces peintures qui retracent des scènes de la vie populaire, et comme exemple, nous en avons reproduit deux tirées des tombeaux de l'assassif à Thèbes. Aujourd'hui, nous continuons à explorer ce sujet, en donnant le dessin de trois bandes peintes qui se font suite dans un même tombeau, et qui représentent les travaux du maçon.

1. — A gauche de la première bande, on remarque un carré entouré de feuillages. Ce carré figure un lac ou reservoir d'eau formé par l'inondation du Nil; le lac est entouré d'une plantation d'arbres. Dans la peinture originale, le fond du carré est bleu et les zigzag sont jaunes; la bordure est grise; les arbres sont verts, ils ont le pied jaune. Toute la peinture a environ quatre pieds de large. Les personnages en action sont de deux sortes, les uns sont peints en rouge-brun, et les autres en jaune-rougeâtre. Cette dernière teinte, jointe à des barbes pointues, à des nez bombés, à la chétivité des individus, désigne jusqu'à l'évidence les Israélites qu'on occupait en Egypte aux ouvrages les plus grossiers. Un Israélite plongé jusqu'à mi-corps dans le lac rapporte sur sa tête un pot plein de limon; un second qui est sur le bord et au-dessous, est occupé à remplir un autre vase de la même matière. A droite du lac, en bas, un homme courbé remue un amas de limon au moyen d'une espèce de pioche, et y mêle probablement la paille hachée qui entrait à cette époque, comme elle entre encore aujourd'hui, dans la confection des briques crues. — Près de la tête de cet homme qu'on reconnaît pour un Israélite, on voit l'instrument dont il se sert, dessiné à part, sans doute pour qu'on puisse s'en faire une idée plus exacte. — Cet instrument est fort simple; il consiste en deux pièces de bois qu'on attache bout à bout par leurs extrémités, qu'on force à faire un angle en tordant leur ligature, et qu'on maintenait dans cette position anguleuse au moyen d'une corde qui va de l'un à l'autre et est arrêtée par une entaille à l'une des branches. — Au dessus de ce goujat se voit encore un Israélite faisant des briques. Il tient à la main un moule pour leur donner la forme; ce moule est parfaitement pareil à celui dont on se sert actuellement en Egypte. Devant lui est le pot plein d'eau nécessaire à ce travail, pour mouiller à chaque fois l'intérieur du moule, afin que la brique puisse s'en détacher. Derrière lui est un monceau de limon préparé où il puise pour continuer les rangées de briques qu'il a déjà commencées. — A droite et au-dessous est un groupe de trois hommes, deux Israélites debout et un Egyptien qui remue du limon. L'un des deux premiers met sur le dos de son camarade un pot plein de terre. — L'Egyptien se distingue facilement par sa teinte plus foncée, sa chevelure noire et sa coupe de figure différente. — Sur le même plan que ce groupe on voit encore un Israélite remuant du limon toujours avec le même instrument, puis au-dessus de lui un Egyptien commençant une rangée de grandes briques.

2. — L'Egyptien qui termine la première bande reçoit la terre nécessaire à son travail d'un autre travailleur qui vide un pot devant lui à gauche de la seconde bande. A droite de ce dernier, un autre Egyptien est assis les bras croisés et tenant un long bâton presque vertical. — Cet individu est, à n'en pas douter, chargé de conduire le travail et d'administrer la correction aux ouvriers paresseux. — Il fallait qu'il eût des Israélites sous ses ordres pour avoir un bâton aussi grand, car jamais les conduc-



(Peintures tirées des tombeaux de l'Assassif, à Thèbes. — 1° Fabrication de briques crues.)



(2° Transport des briques et du mortier.)


(3° Construction d'une maison.)

teurs des Egyptiens ne sont armés de pareils correcteurs. Aussi doit-on penser que les trois Egyptiens qui travaillent dans les rangs des Israélites sont en punition. — Ici finit le travail le plus grossier, celui du goujat et des faiseurs de briques; l'autre partie de ces peintures représente ce qui a rapport plus directement à l'art du maçon, aussi n'y voit-on figurer que des Egyptiens. Au-dessous du conducteur assis tenant le grand bâton, un homme charge sur son dos deux paniers ou seaux (probablement pleins de briques) suspendus au bout d'un long bâton. — A droite du même conducteur, un second individu déjà chargé se dirige vers les ouvriers de la troisième bande qui mettent tous les matériaux en œuvre. Au-dessous de ce porteur sont rangées des caisses de briques toutes préparées. — Quatre hommes enfin terminent cette seconde bande. Le premier est un conducteur de travaux; on voit à son petit bâton qu'il conduit seulement des Egyptiens; le deuxième porte sur son épaule un pot plein de mortier; le troisième homme vient de porter des briques, et tient encore à la main le bâton garni de lanières auxquelles il suspend les seaux; le quatrième enfin porte un seau sur son épaule.

3. — Le travail qu'on fait dans la troisième bande s'explique de lui-même; le premier personnage à gauche porte une caisse de briques sur son épaule vers le maître maçon; cette caisse est probablement une de celles apportées par le charroyeur de la première bande qui retourne à la provision. — Des deux personnages qui suivent, celui qui est debout verse son pot plein de mortier au grand amas général; celui qui est incliné prend probablement soit des briques, soit du limon pour les remettre au quatrième homme de cette suite, qui lui-même tient une brique, en attendant que le maître maçon la prenne. Ce maître maçon est représenté bâtissant une maison, ou bien un mur adjacent à une construction en grosses pierres.

Ici finit la scène, et il est, je crois, impossible de représenter avec plus de fidélité, plus de naïveté les détails d'un métier que ne l'a fait le peintre. Il est assurément d'un haut intérêt de retrouver de si minutieuses descriptions sur des murs qui ont quatre à cinq mille ans d'existence. On voit que les vêtements des artisans consistaient en une simple bande de toile qu'ils s'enveloppaient autour des reins. Les Egyptiens portaient la chevelure longue et touffue; du moins ils sont représentés de cette manière dans la peinture que nous reproduisons, à l'exception des deux premiers de la deuxième bande, qui, à ce qu'il paraît, avaient été rasés. Quant aux Israélites ils avaient la tête rasée, mais ils portaient une espèce de petite calotte blanche qui semble assez pareille à celle que les Arabes d'Egypte nomment aujourd'hui *raquié*. Aucun des personnages que l'on vient de passer en revue n'a la longue barbe, ce qui est du reste d'accord avec tous les documents que l'on a pu recueillir sur la physionomie de cette race ancienne, race que l'on pense reconnaître de nos jours dans les habitants de la Nubie inférieure ou Barbarins. Ces hommes effectivement, ainsi que les juifs, n'ont que des poils fort rares au menton.

JEAN VITELLI ou VITELLESCHI,

DE CORNETO.

Jean Vitelli sur lequel Machiavel et surtout le savant chroniqueur Paul Jove ont laissé des documents curieux, est une des physionomies les plus saillantes que nous présente l'Italie au quinzième siècle.

C'était un jeune gentilhomme originaire de Corneto, petite ville sur les frontières de Toscane. Il n'avait qu'une assez mince instruction; mais, en revanche, il était beau parleur, il plaçait dans la conversation le peu qu'il savait avec tant d'à-propos et un tact si fin, qu'il jetait, comme

on dit, de la poudre aux yeux et passait pour un prodige d'érudition. Il offrit ses services à un prince voisin à qui un bégaiement continuel avait valu le sobriquet de *Tartalie*. Ce Tartalie, l'un des bons capitaines du temps, se servit de Vitelli pour sa correspondance et ses négociations avec divers ducs et princes. Vitelli fit preuve dans cette place d'une habileté et d'un jugement qui lui valurent bientôt d'être admis aux délibérations les plus secrètes, comme une personne du meilleur conseil.

Mais il arriva que Tartalie, accusé de trahison, fut mis en jugement par ordre du pape Martin et décapité sur la place d'Aversa.

Les talents du secrétaire, restés ainsi sans emploi, cherchèrent un plus vaste champ. Il vint à Rome, et il se faufila à la cour du pape Martin, qui le remarqua bientôt, et le fit protonotaire.

Sous le pontificat d'Eugène, sa fortune prit un accroissement plus rapide. Ardent, actif, impétueux, tranchant, merveilleusement secondé par la réussite des entreprises qu'il conseillait, il acquit un crédit immense. Tout le conclave retentissait de ses louanges. Il semblait que le salut et la dignité de l'Etat résidassent en cette seule tête.

Ayant accompli avec courage et fidélité plusieurs missions périlleuses, il fut regardé comme le bras droit du souverain pontife, par qui tous les honneurs lui furent successivement conférés. On le vit unir au pouvoir de légat le commandement de toutes les troupes pontificales. Il devint évêque de Raccano, peu de temps après patriarche d'Alexandrie, puis archevêque de Florence, et enfin, sur la nouvelle d'une victoire impatiemment désirée, il reçut le chapeau de cardinal.

A ce degré de gloire et de puissance, Vitelli se riait facilement de la rage impuissante de ses ennemis et de ses envieux. L'homme d'Eglise déployant les talents et l'énergie d'un grand capitaine, n'avait pas rendu un mince service à l'Etat en écrasant presque jusqu'au dernier cette nuée de petits souverains acharnés à morceler les Etats du pape.

Il est vrai que ces hauts faits étaient souillés par bien des actes de violence et de cruauté. Générosité et pardon étaient pour lui des mots vides de sens. Vainqueur, il ne connaissait plus que la hache et la corde. Jacob de Vieo, gouverneur d'une ville et commandant d'un nombre considérable de places fortes, Trincio, prince de Foligny, furent par ses ordres massacrés de sang-froid après la victoire. Antoine de Pise, brave guerrier, érudit et littérateur distingué, subit une mort infâme pour avoir occupé l'ancienne Privernum, dans la campagne de Rome. Il fut pendu à un olivier.

Les circonstances de cette dernière mort ont quelque chose de repoussant. Antoine se jette à ses genoux et le supplie ardemment, s'il ne consent pas à épargner sa vie, de lui épargner du moins l'ignominie du supplice qu'il lui prépare. « Quand on a toujours marché comme moi, lui disait-il, dans le chemin de l'honneur et de la gloire, il serait affreux de mourir suspendu à une corde comme un brigand et un voleur. — C'est juste, dit ironiquement Vitelli; une distinction vous est due. Bourreau, ajoute-t-il, *une corde* (jouant grossièrement sur les mots) serait indigne de la qualité et du mérite de ce seigneur; tu en mettras *deux*, et tu choisiras la plus haute branche, pour que la pendaison soit plus magnifique. » On hisse donc l'infortuné avec une double corde autour du cou, et il termine misérablement sa noble carrière dans ce hideux supplice.

A Rome, une émeute a lieu. Le pontife, poursuivi par les mutins, est obligé de passer le Tibre en toute hâte; Saint-Jean-de-Latran est pillé et le sanctuaire violé. Le cas était grave; mais Vitelli procéda avec la plus grande violence à la recherche des coupables. Il fait établir des échafauds, ou plutôt une boucherie en permanence, dans le champ de Flore, et là, sur les plus légers indices, au milieu des frémissements de tous les Romains, pleins d'horreur pour cet homme sanguinaire, nombre d'infortunés, que n'ont pu sauver les prières des personnes de la plus haute dignité, sont traînés par les sbires de Vitelli, et mis à mort sans pitié.

Cependant tout astre a son déclin. Vitelli déchut peu après de sa faveur auprès du pape. Envoyé à Naples pour soutenir René d'Anjou contre le roi Alphonse, il battit et fit prisonnier Des Ursins, prince de Tarente, l'un de ses lieutenants; mais, à l'étonnement général, cet homme, ordinairement si habile, ne profite point de sa victoire et renvoie son prisonnier.

Un peu auparavant, ayant eu en tête François Sforce, qui occupait la marche d'Ancône, et que ni ses forces ni l'appui de ses habitants n'y pouvait maintenir, Vitelli, faisant une retraite inexplicable, avait gagné la mer et laissé échapper son adversaire.

Ces deux actes dénotaient une vénalité insolente; mais croyant racheter la perfidie envers son souverain par la perfidie envers ses ennemis, il n'hésita pas à commettre un lâche attentat qui mit le comble à sa mauvaise réputation et compromit le pape lui-même. Acculé près de Salerne par le roi Alphonse, Vitelli, pour sortir de cette dangereuse position, conclut avec le roi une suspension d'armes de trois mois; puis, avant l'expiration de la trêve, manquant traîtreusement à la foi jurée, il s'allie avec Jacob Candola et tombe à l'improviste sur Alphonse, qui prenait tranquillement ses quartiers d'hiver dans les bourgs voisins d'Aversa. C'était le jour de Noël, et Alphonse, assistant au service divin, venait de s'approcher pour communier de la table sainte. Il était déjà agenouillé devant l'autel, quand soudain on annonce à grands cris que les gens de Vitelli arrivent, tuant tout sur leur passage. Le roi est obligé de fuir, laissant le saint sacrifice inachevé. Les ennemis se montrent alors, foulent aux pieds l'appareil du culte, et pillent les riches ornements de la chapelle royale.

Cet acte qui souleva l'exécration universelle, fut odieux au pape, qui commença à ouvrir les yeux et à penser que l'habileté merveilleuse du cardinal ne pouvait balancer sa mauvaise foi et son insigne cruauté.

Pour lui, il cherchait à détourner l'odieux de ce forfait en tournant la chose en plaisanterie. « Moi! disait-il, je n'ai fait qu'exécuter de bonne foi ce que j'avais promis et ce que ce roi souhaitait! » Il faut savoir, pour comprendre cette énigme, que, peu de temps auparavant, Alphonse, avait envoyé un héraut lui annoncer « que pour lui ôter cette rage de guerroyer qui jurait avec ses titres d'archevêque et de patriarche, il le réduirait au point qu'il serait trop heureux de venir, comme le curé de la plus pauvre paroisse de village, lui dire la messe pour un écu. » Vitelli, déguisant la rage que lui inspirait cet insolent message, répondit, en se mordant les lèvres, qu'il ne demandait pas mieux que de devenir le chapelain de ce grand roi; mais que pour lui faire plus d'honneur, il n'entrerait pas en charge avant quelque solennité importante, comme la Noël prochaine, par exemple, et qu'alors il lui chanterait, et même gratis, une messe comme il n'en aurait jamais entendue. Quand Alphonse, sauvé presque miraculeusement, fut bien en sûreté au milieu des siens, il comprit toute l'ironie, et avoua que cet homme endiablé lui avait bien rendu la monnaie de sa pièce.

Quoique parvenu si haut, Vitelli n'était pas content encore, car il voyait un échelon de plus à gravir. Il osa porter ses vues vers la puissance souveraine du pontificat. Il était fortifié dans ces coupables espérances par l'appui qu'il comptait trouver dans ses troupes, la possession de toutes les places fortes, des amis prêts à tout, et de l'or à semer à pleines mains pour acheter les suffrages.

Les seuls ennemis qu'il redoutât étaient les Florentins et les Vénitiens. Il leur avait voué une haine implacable.

Il s'allia secrètement avec leur ennemi, Nicolao Picino, général renommé, qui, à la tête des troupes de Philippe de Milan, faisait une guerre acharnée aux deux républiques coalisées.

Mais ce plan avorta. Les dépêches de Vitelli à son allié furent interceptées près du mont Politien. Elles étaient en chiffres, il est vrai, et l'on ne pouvait précisément en connaître le contenu, mais ce mystère même faisait suspecter violemment la foi du cardinal.

Cette découverte fit éclater l'orage.

Le conseil d'Eugène était présidé par Ludovic de Padoue, patriarche d'Aquilée, qui de médecin était devenu cardinal, esprit vif, pénétrant, astucieux, et de plus ennemi personnel de Vitelli. Il fit un tableau entraînant des crimes et des mœurs dissolues de son rival, et conclut en disant que tant que ce cardinal aurait un souffle de vie, le pape serait toujours dans une espèce de tutelle. Bref, il obtint l'ordre de se saisir de sa personne; mais cette arrestation n'était pas des plus faciles.

Il avait parmi ses créatures un certain Antonio Rido, auquel il avait fait donner le commandement du château Saint-Ange, officier excellent, surtout pour un coup de main, et qui ne reculait devant aucune entreprise.

Ludovic de Padoue va le trouver, lui communique secrètement les ordres du pape, sans oublier ses propres intentions, lui recommandant d'agir avec vigueur en temps et lieu. Il n'attendit pas long-temps.

Vers le mois d'avril, Antonio reçoit une lettre de Vitelli qui lui enjoint de se trouver tel jour au pont d'Adrien, voisin du château, lors de son passage avec ses troupes, pour recevoir de lui certaines instructions importantes pour la défense de la place. Antonio trouva l'occasion excellente pour lui dresser une embuscade.

En effet, au jour dit, 4 000 hommes de cavalerie, 2 000 d'infanterie, s'avancent sous les ordres du comte Averso d'Anguillara. Vitelli les suit entouré d'un brillant cortége.

Antonio l'aborde sans armes, avec un visage riant, et, comme pour lui parler avec plus de secret, il se place immédiatement à ses côtés. Il fait alors marcher son cheval au petit pas et isole peu à peu Vitelli des siens en l'entretenant de supplément de solde, de batteries de canons à établir, etc. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'il se voie tout près de la porte de la citadelle : alors prenant ce moment, il saisit la bride de son cheval et fait un signal. Le pont-levis s'abaisse; des soldats accourent et entourent Vitelli. Le cardinal, surpris, éperonne son cheval, mais en vain; il tire alors avec fureur une sorte de cimeterre qui, par suite de ses habitudes militaires, pendait toujours à son côté, et se prépare à en frapper Antonio; mais, à l'instant, un soldat le blesse grièvement au bras dont il tenait son épée; un autre lui porte sur le cou un coup de faux qui l'abat et le renverse de cheval, et en un clin d'œil il est entraîné tout sanglant dans la citadelle.

On le place alors sur un lit magnifique et on bande ses blessures. Tout étourdi d'un si grand malheur, il laisse échapper des soupirs mêlés d'imprécations et de plaintes amères sur le traitement dont il est victime. Antonio, ne sachant que lui dire, lui conseille d'avoir bon courage, et lui insinue que le pape, ne désirant plus ses services militaires, veut peut-être l'employer dans l'administration civile; mais Vitelli, secouant la tête, lui répond d'une voix éteinte qu'il n'est pas dupe de ces paroles, et qu'on n'arrête pas de la sorte un homme de son importance pour l'épargner ensuite.

Cependant un héraut d'armes s'avance sur le rempart, et crie aux troupes de Vitelli de bannir toute appréhension et de cesser leurs cris et leur tumulte, que Vitelli est arrêté par l'ordre du pape et sur bonne cause. A ces mots, le comte Averso fait déployer les drapeaux et donne l'ordre du départ, puis il fait conduire les riches équipages de Vitelli, comme une proie qui lui est dévolue, dans sa citadelle de Ronciglione.

Peu après, Vitelli mourut, soit par suite de ses blessures, soit qu'il eût été secrètement empoisonné. On ne lui accorda ni tombeau, ni honneurs funèbres; cependant les habitants de Corneto réparèrent plus tard ce qu'ils crurent une injustice envers leur concitoyen, et lui élevèrent un tombeau de marbre qui subsistait encore du temps de Paul Jove, et qu'on visitait par curiosité. Le palais qu'il avait bâti dans sa ville natale fut changé en un hospice, où cependant on laissa son portrait obscurément suspendu à la muraille, comme un pâle souvenir de la puissance de l'ancien fondateur du monument.

Dôme de l'hôtel des Invalides. — La dorure du dôme de l'hôtel des Invalides, à Paris, a coûté 94 059 fr. La lanterne seule avec la flèche a été dorée à plein; elle a coûté 18 540 fr. Le pied superficiel est évalué à 3 fr. 56 cent., et le dôme sans la flèche en contient 21 210.

L'âme doit se roidir plus elle est menacée,
Et contre la Fortune aller tête baissée,
La choquer hardiment, et sans craindre la mort,
Se présenter de front à son plus rude effort.
Cette lâche ennemie a peur des grands courages,
Et sur ceux qu'elle abat redouble ses outrages.

P. Corneille, *Médée*, act. I, sc. v.

ARSENAUX DE LA TOUR DE LONDRES.

Un vaste bâtiment quadrangulaire, flanqué de quatre tourelles, s'élève comme une forteresse isolée dans le centre de la tour de Londres. On l'appelle la tour Blanche (*white tower*). C'est là que sont les arsenaux : on peut les désigner sous ces trois titres : l'arsenal des petites armes (*Small-arms armoury*), l'arsenal de la reine Elisabeth (*Queen Elisabeth's armoury*), et l'arsenal de cavalerie (*horse armoury*).

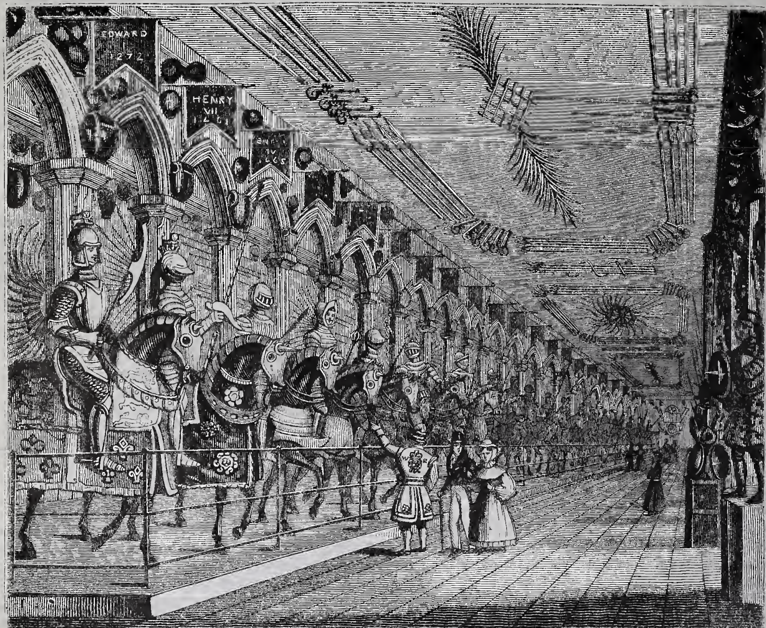
Le premier de ces arsenaux contient assez d'armes pour en fournir immédiatement cent cinquante mille soldats. Ces armes sont entretenues avec soin et rangées en faisceaux réguliers. Autour de la salle règne une longue corniche faite de vieilles cuirasses, de canons de pistolets, de balles, etc. On remarque aussi dans cet arsenal quelques armes historiques : la carabine et le bouclier du comte de Mar; le sabre que l'on porta devant le prétendant lorsqu'il fut proclamé roi en Ecosse; la hache de montagnard écossais avec laquelle le colonel Gardiner fut tué à Preston-pans, etc.

L'arsenal de la reine Elisabeth était encore appelé, il y a peu d'années, l'Arsenal espagnol, parce que l'on supposait à tort qu'il renfermait les armes et les instruments de torture pris à l'*Armada*. Toutes les armes de cette collection appartiennent, sauf peu d'exceptions, aux quinzième et seizième siècles. A l'entrée de la salle, on voit la reine Elisabeth sur un cheval conduit par un page. Cette figure est d'un goût assez barbare. Le cicerone ne manque pas de faire remarquer que la robe dont la reine est revêtue est celle qu'elle portait lorsqu'elle alla processionnellement rendre grâces à Dieu, dans l'église de Saint-Paul, pour la défaite de la flotte espagnole. Or, l'histoire dément le cicerone : ce ne fut pas à cheval qu'Elisabeth se rendit à Saint-Paul, mais « sur un char triomphal, orné des dépouilles et des » pavillons de l'ennemi. »

Le *horse armoury*, dont le classement fut confié, en 1825,

à un antiquaire distingué, le docteur Meyrick, est une collection précieuse surtout pour ceux qui se livrent aux études d'art et d'histoire. La salle a environ 140 pieds de longueur et 50 de largeur. Elle est divisée en deux allées séparées par des figures équestres, auxquelles font face des hommes d'armes à pied, des archers, des hallebardiers, etc. Les murs sont en outre chargés d'ornements formés d'armes de toute espèce.

Les figures équestres sont au nombre de vingt et une; elles sont rangées par ordre chronologique, et chacune d'elles représente un personnage historique revêtu des armes qui lui ont appartenu, ou du moins qui étaient en



(Le *Horse armoury*, dans la Tour de Londres).

usage à l'époque où il vivait. Voici la liste des vingt et une figures :

Edouard Ier	1272	Devereux, comte d'Essex	1581
Henri VI	1450	Jacques Ier	1605
Edouard IV	1465	Sir H. Vere, capitaine général	1606
Henri VII	1508	Thomas Howard, comte d'Arundel	1608
Henri VIII	1520	Henri, prince de Galles	1612
Charles Brandon, duc de Suffolk	1520	Villiers, duc de Buckingham	1618
Clinton, comte de Lincoln	1535	Charles, prince de Galles	1620
Edouard VI	1552	Wentworth, comte de Strafford	1635
Hastings, comte de Huntingdon	1555	Charles Ier	1640
Dudley, comte de Leicester	1560	Jacques II	1685
Lea, maître des arsenaux	1570		

Le cheval de Henri VII est presque entièrement cuirassé et bardé de fer comme son maître. Un écrivain anglais remarque à cette occasion que, pour supporter de tels poids, les chevaux devaient être nourris et dressés d'une manière particulière. Il ajoute, avec plus d'*humour* que de justice peut-être, que cette habitude des guerriers dene laisser à découvert aucune partie de leur corps et de celui de leurs coursiers, n'est pas propre à augmenter l'idée merveilleuse qu'on se fait généralement de leur courage.

L'armure d'Edouard VI est d'un ton brunâtre ; elle est richement relevée en bosse et dorée. Avant 1825, les guides l'attribuaient au prince Noir.

Le bras droit de Robert Devereux porte un sabre maltais d'un travail précieux. L'armure de cette figure, richement gravée et dorée, servit au Champion d'Angleterre, au couronnement de Georges II.

L'armure de Henri, prince de Galles, fils de Jacques Ier, est dorée et ornée de reliefs représentant des batailles et des siéges. Une masse d'acier est pendue à l'arçon de la selle, et un sabre de Tolède s'appuie sur l'étrier gauche.

Georges Villiers est armé d'un pistolet à roue, dont la monture est en ébène, incrustée d'ivoire et de nacre de perle.

L'armure de Charles, prince de Galles, est celle d'un enfant de douze ans ; elle est richement gravée et dorée.

L'armure de Charles Ier, d'un beau travail, avait été donnée à cet infortuné par la ville de Londres, lorsqu'il n'était encore que prince de Galles.

Ces détails suffiront sans doute pour faire juger que cet arsenal offrirait une instruction réelle au public, si l'on pouvait y entrer sans payer, et si les guides aux costumes gothiques n'entraînaient pas les visiteurs au pas de course en entremêlant leurs explications de contes ridicules.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES KAMICHIS.



(Le Kamichi.)

DES ARMES DES ANIMAUX.

Les armes dont la nature a pourvu les animaux nous présentent de très grandes différences, suivant que nous les observons chez des espèces qui n'ont occasion de combattre que pour leur propre défense, ou chez celles que leur organisation condamne à ne pouvoir vivre qu'en attaquant chaque jour la vie des autres.

Comme les carnassiers ne tuent que pour manger, il faut que, en même temps qu'ils blessent leur proie, ils aient le moyen de l'empêcher d'aller mourir loin d'eux, et leurs armes ont en effet la disposition et la forme nécessaires pour que cette double destination soit remplie; les ongles des oiseaux rapaces et des mammifères le plus essentiellement carnivores sont à la fois aigus et recourbés; le bec des uns et les longues canines des autres présentent le même caractère.

Chez les espèces non carnassières, les armes ont une destination et par suite une disposition toutes différentes. Les membres ne sont plus terminés par des crampons; ils ne seraient plus propres à retenir une victime, mais ils peuvent souvent l'être à battre et à repousser un agresseur. C'est ce que nous trouvons chez les oiseaux aussi bien que chez les mammifères. S'agit-il, en effet, de l'usage des membres postérieurs, nous voyons l'autruche et le casoar ruer comme le cheval ou l'âne; s'agit-il des membres antérieurs, de même que le renne et les espèces voisines frappent des pieds de devant, surtout à l'époque où leur tête est sans bois, de même le cygne, lorsqu'il est forcé de combattre, porte avec l'aile un coup si vigoureux, que parfois il n'en faut pas un second pour rompre le bras d'un homme, ou mettre hors de combat un chien vigoureux.

De pareils moyens de défense, tout redoutables qu'ils puissent devenir, ne sont pas les seuls qu'aient reçus en partage les animaux dont nous parlons, et plusieurs espèces, dont les habitudes ne sont rien moins que sanguinaires, sont munies d'armes propres à verser le sang. Mais ces armes résultent d'organes particuliers, ou si ce sont les mêmes organes que les carnassiers emploient à cet usage, ils sont autrement disposés; c'est ce que nous allons faire voir d'abord pour les dents.

Les peintres et les sculpteurs nous montrent quelquefois des bêtes féroces se repaissant de la chair d'un animal encore plein de vie, et qui se tord sous leurs morsures dans d'affreuses douleurs. Ce spectacle révoltant, nous sommes heureux de le dire, ne s'offre presque jamais dans la nature; les carnassiers ne commencent à dévorer leur proie qu'après l'avoir privée de sentiment; et, par un instinct singulier, ils savent où ils doivent frapper pour que la blessure soit promptement mortelle. C'est ordinairement avec leurs puissantes dents incisives qu'ils donnent le coup de grâce, le coup qui met fin aux douleurs, aux angoisses de la victime; et il est à remarquer que, quelque longues que soient ces dents, elles sont toujours recouvertes par les lèvres, comme pour empêcher qu'il ne se perde une goutte de sang. Au contraire, dans les animaux qui ne vivent point de chair, mais dont les dents antérieures offrent cependant un développement tel qu'elles constituent de véritables armes, dans l'éléphant, le babiroussa, le sanglier, le cerf muntjac, le musc et les chevrotains, nous voyons ces dents faire saillie hors de la bouche et dépasser plus ou moins les lèvres. Au reste, les mammifères dont la bouche est munie de défenses sont très peu nombreux, tandis que ceux qui ont le front armé de cornes sont en très grand nombre.

Ceux-ci appartiennent presque exclusivement à l'ordre des ruminants; cependant, parmi les mammifères terrestres, on peut encore citer les rhinocéros, dont la corne simple ou double, suivant les espèces, est placée sur la ligne médiane, et supportée, comme on le sait, non par les os du crâne, mais par ceux du nez.

Nous avons établi un rapprochement entre les mammifères et les oiseaux, sous le rapport des ongles considérés comme armes; le rapprochement peut encore se faire relativement aux cornes, mais d'une manière moins rigoureuse, c'est-à dire que si ces cornes ont chez les uns et les autres une semblable position, ce ne sont plus les mêmes usages, et qu'au contraire, si elles remplissent des usages analogues, elles sont placées sur une partie différente du corps.

Le *kamichi* porte à la tête une corne située sur la ligne médiane, comme celle du rhinocéros, et le *tragopan* en a deux placées en arrière des yeux comme celle du bouc *; mais ces appendices ne peuvent servir aucunement à leur défense; on ne peut y voir qu'un ornement comparable au cimier des casques de nos anciens chevaliers, et dont jusqu'à présent on ne connaît point l'utilité. Ce qui constitue, au contraire, bien réellement des armes, et des armes parfois très redoutables, ce sont ces protubérances plus ou moins développées que présentent, tantôt aux membres postérieurs, tantôt aux membres antérieurs, un grand nombre d'oiseaux, et qui, dans un cas comme dans l'autre, sont désignées indifféremment sous le nom d'*ergots*. Ces parties se composent d'un noyau osseux très solide, et d'un étui de nature cornée qui le recouvre dans toute son étendue, et se prolonge au-delà en se terminant par une pointe aiguë; c'est exactement ce que nous trouvons chez les ruminants à cornes persistantes. Jusqu'à ce jour, on ne connaît aucun oiseau qui présente, soit aux membres, soit à la tête, des organes assimilables aux cornes des cerfs, c'est-à-dire des parties purement osseuses, tombant à certaines époques pour renaître plus tard; mais on pourrait trouver dans les protubérances que certaines espèces portent à la base du bec ou à la région supérieure du crâne, quelque chose d'analogue aux cornes des girafes, et d'ailleurs tout aussi inutile comme moyen de protection.

L'ergot, lorsqu'il est placé à la jambe, reçoit le nom particulier d'éperon. Dans les espèces qui sont pourvues de cet organe, il est quelquefois difficile d'en reconnaître l'existence chez les femelles, où il est réduit communément à un simple tubercule. Chez les mâles, il atteint souvent un très grand développement, et comme il continue à croître à mesure qu'ils vieillissent, il fournit un moyen de juger de leur âge.

Les espèces qui ont plus d'un éperon à chaque jambe sont très peu nombreuses. On peut citer comme telles la perdrix rouge de Madagascar et l'éperonnier de la Chine. Chez ce dernier oiseau, les ergots présentent cette particularité qu'ils sont rarement au nombre régulier de deux ou de trois de chaque côté, et que le plus souvent il y en a trois à droite et deux à gauche.

Les éperons, quand ils sont aussi forts et aussi acérés que chez notre coq de basse-cour, peuvent faire de profondes blessures; ce sont des armes redoutables, mais qui le deviendraient bien davantage si elles étaient autrement disposées. En effet, elles sont bas placées et dirigées horizontalement, de sorte que l'animal pour en faire usage doit sauter en portant les jambes en avant et renversant le corps, ce qui l'expose à perdre l'équilibre. Les ergots, placés au pli de l'aile, les *épines*, comme on les nomme quelquefois, n'obligent point l'animal qui s'en sert à prendre une posture gênante. A terre, les mouvements qu'il fait pour frapper de l'aile n'entravent en aucune manière les mouvements de ses jambes; en l'air, ils se confondent avec ceux du vol.

* *Tragos* est le nom du bouc en grec. Voyez, pour la figure et la description du tragopan, ou faisan cornu du Népaul, notre 27e livraison, p. 211.

Les éperons appartiennent presque exclusivement à des espèces de l'ordre des gallinacés; les épines, au contraire, ne se rencontrent guère que parmi les échassiers. A la vérité, certains palmipèdes, tels que l'oie d'Egypte, et surtout l'oie de Gambie, ont le pli de l'aile armé; mais on peut remarquer que ce sont des animaux haut montés, qui passent à terre une partie de leur vie, qui y cherchent leur nourriture, et qui ainsi, par leur port comme par leurs habitudes, se rapprochent, jusqu'à un certain point, des oiseaux auxquels ce moyen de défense semble plus particulièrement réservé.

A quelque famille, à quelque genre qu'ils appartiennent, les oiseaux dont l'aile porte une ou plusieurs épines, sont tous originaires des pays chauds; et dans l'un comme dans l'autre hémisphère, on ne les voit guère s'avancer au-delà du 50e degré de latitude. Ainsi, quoiqu'il existe des pluviers et des vanneaux dans presque toutes les parties du monde, c'est entre les tropiques que se trouvent principalement les espèces armées: au Sénégal, dans la presqu'île et dans l'archipel de l'Inde, à la Nouvelle-Hollande, à la Guyane, au Brésil, au Pérou. Le vanneau à éperon de la Louisiane et celui du Chili sont les derniers que l'on rencontre, l'un vers le nord et l'autre vers le sud. Les jacanas sont répandus dans les parties les plus chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Quant aux kamichis, ils se trouvent uniquement dans la zone intertropicale du Nouveau Monde.

Nous ne connaissons pas les habitudes de l'oie de Gambie; mais si nous en jugeons par celles de l'oie de l'Egypte, ce doit être un oiseau querelleur et qui porterait le désordre dans nos basses cours, si on essayait de l'y introduire. Les kamichis, au contraire, sont d'un naturel très doux, et loin de chercher à tyranniser les oiseaux auxquels on les associe, ils sont toujours prêts à les défendre, et ils peuvent le faire très efficacement, car ils sont à la fois forts, vaillants et bien armés.

LES KAMICHIS.

On connaît aujourd'hui deux espèces de kamichis, qui toutes deux, comme nous l'avons dit, habitent les contrées chaudes de l'Amérique méridionale, mais qui paraissent ne pas se trouver réunies dans les mêmes cantons. Ce sont des oiseaux de grande taille et dont le port rappelle, à beaucoup d'égards, celui des gallinacés; la forme de leur bec ajoute encore à la ressemblance, aussi plusieurs naturalistes les ont-ils placés, parmi les oiseaux de cet ordre, dans la famille des alectors, quoique leur organisation intérieure s'oppose évidemment à ce rapprochement; d'autres auteurs, mais sans nulle apparence de raison, les ont rangés parmi les rapaces.

Les kamichis ont, comme tous les échassiers, une partie de la jambe dénuée de plumes et couverte d'écailles comme le tarse; la peau, autour de l'articulation qui joint ces deux parties, est très gonflée, et si l'on ne voyait l'animal marcher avec beaucoup d'aisance, on supposerait volontiers qu'il est goutteux. Les doigts sont démesurément longs, principalement celui du milieu qui est uni à l'externe par une membrane qui ne dépasse pas la première phalange; les ongles sont aussi très longs, surtout celui du pouce; ils sont grêles, terminés en pointe assez aiguë et légèrement recourbés.

Le nom de kamichi, qui sert aujourd'hui à désigner collectivement les deux espèces, n'appartient réellement qu'à la plus grande. Margraff, qui visitait le Brésil vers 1640, le trouva en usage parmi les indigènes, et il l'adopta dans la description qu'il nous a donnée de l'oiseau.

Le kamichi huppé a été connu beaucoup plus tard en Europe, et ce n'est qu'au commencement de ce siècle que d'Azara en a donné une description. Il l'avait observé au Paraguay, où on le nomme chaja.

Le kamichi cornu se trouve aussi à la Guyane française,

ou il est connu sous le nom de *camoucle*; c'est sous ce nom qu'on le trouve désigné dans l'ouvrage de Bajon, qui, en 1778, en a donné une description beaucoup plus complète que celle de Margraff.

Le camoucle, dit le chirurgien français, est plus gros et plus charnu qu'un dindon; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à la naissance de la queue, est d'environ deux pieds quatre pouces; ses jambes sont grosses, couvertes d'une peau noire et écailleuse; ses pieds sont composés de quatre doigts de longueur inégale; celui du milieu, qui est le plus long, a quatre pouces et demi; le plus court, situé en arrière, n'en a que deux; la longueur des ongles ne suit pas celle des doigts; l'ongle du doigt le plus court se trouve être le plus long; ceux des trois autres sont sensiblement égaux; ses ailes atteignent presque le bout de la queue, qui est longue de huit à neuf pouces et carrée; elles offrent une envergure de plus de cinq pieds; les grandes plumes ont quatorze à quinze pouces de long; elles sont beaucoup plus grosses que des plumes d'oies, mais plus molles, et l'on ne peut s'en servir pour écrire; chaque aile porte deux ergots très forts; le plus gros est situé à la partie supérieure de l'os qui forme la troisième partie des ailes des oiseaux, et près de son articulation avec l'os de la seconde partie; l'autre ergot est situé à l'extrémité opposée du même os; tous les deux sont formés par un prolongement de la substance osseuse et recouverts par une substance semblable à celle de la corne; l'ergot supérieur a près d'un pouce et demi de long; il est fort large à sa base et va en diminuant jusqu'à son extrémité; il offre dans sa longueur trois angles et trois faces qui se réunissent à sa pointe; le second ergot est beaucoup plus petit et se termine en pointe mousse; tous les deux sont concaves sur leur face la plus large, qui est tournée du côté du corps, et convexes de l'autre côté sur la ligne saillante qui se trouve à l'union des deux petites faces.

Le camoucle porte sur le sommet de la tête, vis-à-vis des deux yeux, une corne de deux pouces et demi de longueur; sa base, qui est osseuse et paraît être formée aux dépens de la table externe de l'os frontal, n'a que deux à trois lignes de haut; tout le reste, jusqu'à l'extrémité, est cartilagineux; cette corne est recouverte, comme les ergots, d'une substance pareille à celle des ongles, formée par l'épiderme, qui augmente d'épaisseur et de dureté à mesure qu'elle approche de la pointe. Le bec du camoucle est noir; la mandibule supérieure est grosse, longue de deux pouces et quelques lignes, recouvrant par son extrémité courbe la pointe de la mandibule inférieure, qui est plus courte et presque droite; les narines sont grandes et s'ouvrent vers la partie moyenne du bec; elles sont longues de neuf lignes et larges de trois à quatre; les yeux sont ronds, saillants et d'un brun très foncé; autour des paupières, il y a un espace dégarni de plumes et où l'on voit paraître une peau noire.

La couleur générale de l'oiseau adulte est un noir d'ardoise avec quelques petites taches grisâtres sur tout le dos, sur le dessus des ailes, de la queue, sur le cou, le jabot et une partie de la poitrine; les plumes du ventre, jusqu'à la naissance de la queue, forment une tache blanche qui représente la figure d'une poire dont la base est tournée en arrière et la pointe en avant; le dessus de la tête est couvert de petites plumes mêlées de blanc et de noir, courtes et fort douces, qui forment une espèce de duvet.

Quoique le port du camoucle et la forme de son bec semblent rapprocher cet oiseau des gallinacés, il me paraît, dit Bajon, s'en éloigner notablement par la disposition de ses parties intérieures; son jabot, assez mince, est ample, et je l'ai trouvé plusieurs fois, comme dans les oies, plein d'herbes mêlées avec des graines de différentes plantes; l'estomac est également très volumineux, mais la couche musculeuse y est très mince, et il ne ressemble nullement à un gésier.

Le camoucle est assez rare à la Guyane, où on ne le trouve que dans certains cantons voisins de la mer; il est toujours sur la terre, dans des marécages ou des savanes un peu noyées, et souvent le long des ruisseaux. Il se perche quelquefois sur des branches sèches; mais moins communément que sur la terre; sa nourriture est l'herbe tendre, qu'il mange à peu près comme font nos oies; il se nourrit aussi de graines de certaines plantes. D'après ces habitudes, on sera sans doute surpris que Barrère l'ait rangé dans la classe des aigles, d'autant que la forme de ses ongles et de son bec diffère entièrement de celle des mêmes parties chez les oiseaux carnivores.

Les camoucles font leur nid dans les broussailles ou dans les joncs; ils y pondent vers le mois de janvier ou de février deux œufs de la grosseur de ceux d'une oie: les petits, après être sortis du nid, suivent encore quelque temps leur mère.

La chair de ces oiseaux est noire mais de bon goût; celle des jeunes est tendre et recherchée comme aliment.

Le kamichi huppé ou chaja, dont nous avons maintenant à parler, ressemble à beaucoup d'égards au camoucle; pour le faire connaître il nous suffira d'indiquer les points par lesquels il diffère de celui-ci.

Le chaja est plus petit que le camoucle, son corps n'est pas plus gros que celui d'un coq ordinaire, mais il paraît beaucoup plus volumineux en raison d'une disposition singulière dont jusqu'à présent aucun autre oiseau n'a offert d'exemple. Le tissu cellulaire qui unit la peau à la chair est partout gonflé d'air; les pieds et les doigts participent à cette singulière disposition, de sorte que, partout, la peau s'enfonce sous la moindre pression en faisant entendre un craquement. La tête porte non plus une corne, mais une huppe formée de plumes étroites et longues de 2 ou 3 pouces. L'espace nu qui environne l'œil, au lieu d'être noir comme dans le camoucle, est d'un rouge vif: les pieds participent à cette couleur. Dans les deux espèces ils sont couverts d'écailles assez petites de forme hexagonale. Le cou, qui, dans le kamichi cornu, est couvert de plumes, est dans celui-ci revêtu d'une sorte de duvet qui s'avance jusque sur la tête et dont la couleur est un gris cendré, uniforme; au-dessous sont deux colliers, l'un blanc et l'autre noir; la poitrine, le dos, le ventre, sont gris foncé, les ailes et la queue sont noirâtres.

Les habitudes du chaja à l'état sauvage sont les mêmes que celles du camoucle, mais il paraît qu'il est plus susceptible de s'apprivoiser; quand il a été élevé avec des oiseaux de basse-cour, il ne cherche plus à s'en séparer, il les accompagne aux champs, les ramène le soir à la maison, et exerce sur eux pendant tout le jour une surveillance active. Si un oiseau de proie se présente, il se précipite vers lui, le frappe de ses éperons, et l'oblige communément à faire une honteuse retraite. Les habitants des campagnes voisines de Carthagène mettent à profit ces bonnes dispositions, et le chaja, qui dans ce pays porte le nom de chavaria, est pour leurs troupeaux de volailles ce que le chien, dans nos pays, est pour un troupeau de moutons. Il ne paraît pas cependant qu'on ait essayé de faire propager ces oiseaux en domesticité.

Les chajas se voient quelquefois réunis en troupes; cependant plus habituellement ils vivent par paires, qui ne se séparent point pendant le cours de l'année. Il en est de même des camoucles, et l'on assure, relativement à ces derniers, que lorsque l'un des deux conjoints est tué, l'autre reste à jamais dans le veuvage.

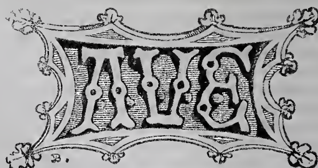
Nous ne nous rendons pas garant du fait; mais ce qui paraît mieux établi, c'est que le père et la mère prennent également soin de leur jeune famille, et qu'ils leur continuent cette protection jusqu'à ce qu'ils soient devenus assez forts pour se défendre eux-mêmes. D'Azara dit que les petits courent en sortant de la coque, et il est probable

qu'il en est de même de ceux du camoucle; ils sont d'abord tout couverts de duvet, et c'est ce que représente en effet la vignette placée en tête de l'article. La figure de l'oiseau adulte a été faite d'après un individu empaillé, et quoiqu'elle rende assez bien les formes de l'oiseau elle ne donne pas une juste idée de son port qui est très noble.

Les deux kamichis ont, l'un comme l'autre, une voix très forte, mais celle du camoucle est plus grave, celle du chaja plus éclatante. Le cri qu'ils poussent par intervalles pendant le jour, et quelquefois dans la nuit, s'entend euàn assez grande distance; il varie d'une espèce et même d'un sexe à l'autre. Les noms par lesquels on a désigné ces oiseaux dans la plupart des langues américaines sont des onomatopées, dans lesquelles on reconnait assez bien leur cri.

L'ÉGLISE DE SAINT-SÉVERIN, A PARIS.









(Sculptures de l'église Saint-Séverin, à Paris.)

Entre la rue Saint-Jacques et la rue de La Harpe, dans une rue étroite, la petite église de Saint-Séverin élève, entre les six étages des maisons qui l'environnent, une haute flèche ardoisée, plantée sur une large tour. C'est là tout ce qui révèle aujourd'hui son existence aux regards curieux. Ses murs latéraux sont bas et sombres, ses fenêtres sont grillées comme des fenêtres de prison, et ses gargouilles menacent ruine. Elle n'a d'ailleurs ni chevet ni arcs-boutants, ni façade remarquable, et son humble portail est caché dans un angle obscur de la tour.

L'origine de l'église de Saint-Séverin est incertaine. Bâtie primitivement vers le cinquième siècle au milieu des bois et des vignes qui entouraient Paris, elle fut mise sous l'invocation ou de saint Clément, ou de saint Laurent, ou de saint Martin, ou bien encore de saint Jean-Baptiste, et elle servit d'abord de baptistaire à Saint-Julien-le-Pauvre, qui était alors la métropole, et qui n'est aujourd'hui qu'une misérable nef tronquée, où viennent prier les malades de l'Hôtel-Dieu.

Plus tard, elle fut mise sous l'invocation de l'un des saints qui portent le nom de Séverin, soit de celui qui, abbé d'un monastère de Savoie, fut mandé à Paris par Tranquillinus, médecin de Clovis, pour guérir la *fiebure* de son roi; soit du Séverin qui, pauvre solitaire las du monde, se retira au fond d'un puits, vers la porte méridionale de l'église, auprès d'une chapelle, et fut tiré de cette sombre cellule par Clodoalde, devenu plus tard Saint-Cloud.

Dans la suite, au neuvième siècle, cet oratoire, cette chapelle ou ce baptistaire devinrent définitivement une basilique servant de paroisse aux femmes des rois de France qui habitaient le palais des Thermes. Elle souffrit beaucoup de l'invasion des Normands et Danois. Ses chanoines ne se défendirent pas en combattant comme eeux de Notre-Dame et de Saint-Germain-des-Prés. L'église naissante n'avait pas un trésor assez grand pour se racheter de la destruction comme celle de Saint-Etienne des-Grès; et quand les Barbares redescendirent le fleuve, Saint-Séverin ne faisait guère plus qu'un monceau de ruines.

Vers le milieu du onzième siècle, Henri I en fit don à Notre-Dame; peu à peu ce canton de Paris s'étant peuplé, il fallut une église paroissiale; alors on releva les ruines de Saint-Séverin, et une sentence arbitrale, rendue en 1210, est le premier monument qui en fasse connaître la cure archipresbytérale. — Cent ans après, le pape Clément VI décréta des indulgences pour la rebâtir; ses nefs s'agran

dirent, ses chapelles et ses piliers se multiplièrent, et enfin, en 1495, elle fut parachevée et solennellement bénite. Telle est en résumé l'histoire de ce monument trop peu connu et trop rarement visité. Il est riche en sculptures et en ornements du vieil art chrétien. Nous reproduisons quelques unes de ses décorations les plus curieuses.

Le premier jeu d'orgues de Paris fut dressé à Saint-Séverin, sous le roi Jean. La plupart des chapelles qui entourent l'édifice ont été bâties à différentes époques antérieures à sa dédicace. C'étaient des confréries particulières qui les élevaient; c'étaient des mourants qui léguaient tous leurs biens pour y faire dresser un pilier ou une portion de voûte; à l'un des piliers de l'aile méridionale, il y avait une plaque de cuivre rouge aujourd'hui enlevée, sur laquelle était gravée, en capitales gothiques, l'épitaphe suivante : « Les exécuteurs testamentaires de feu Antoine » de Compaigne, enlumineur de pincel, et de Ondete sa » femme, ont fait faire ce pilier du résidu des biens des » dits défunts, 1414. »

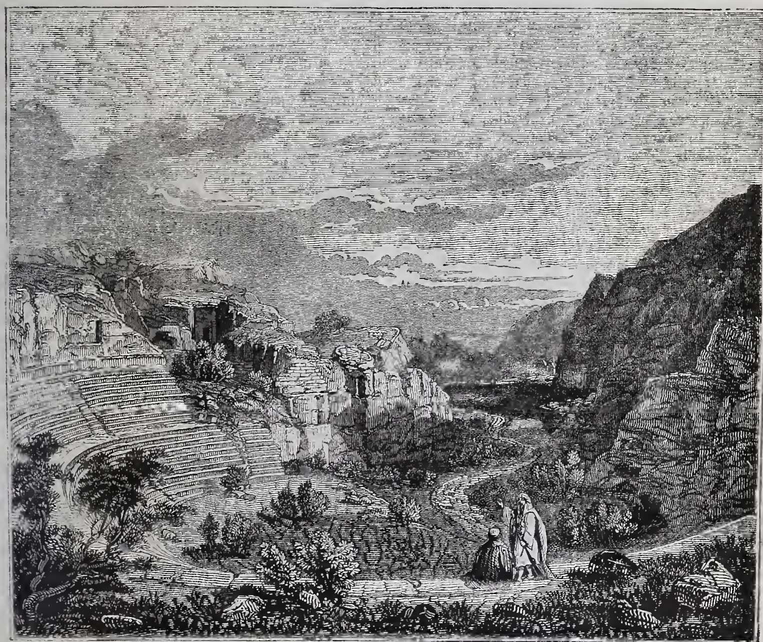
Les vitraux, malheureusement peu nombreux, portent des écussons de famille; le badigeonnage moderne a blanchi les nefs et recouvert les figures des saints, des apôtres et des sibylles, au-dessus des arcades du chœur, qu'avaient peintes Jacob Bunel de Blois et Philippe de Champagne. Près du portail, on voit une belle niche à clochetons avec un évêque décapité; de chaque côté sont sculptés en relief, sur le mur, deux lions. C'est là que la justice ecclésiastique rendait ses arrêts, et le greffier inscrivait : *Donné entre deux lions*. Plus bas, sont gravées les charges des fossoyeurs.

La porte de ce même côté était autrefois toute couverte de fers de cheval. Avant de partir pour de lointains voyages, les fidèles venaient invoquer saint Martin, faisaient rougir au feu la clef de sa chapelle, en marquaient les flancs de leur haquenée, et ensuite clouaient un fer à la porte de l'église.

Avant que le charnier de l'église ne fût détruit, on voyait sur un tombeau la statue d'un jeune homme ayant un bras à demi dévoré. C'est, dit une chronique, « Ennore de Embda, écolier de l'Université, qu'on a enterré tout vivant. »

RUINES DE PÉTRA.

(Voyez, sur Pétra, 1836, p. 368.)



(Ruines d'un théâtre antique à Pétra, d'après un dessin de M. Léon Delaborde.)

On suppose que Pétra, nommée Sela dans la Bible, dut sa fondation à la nécessité d'un entrepôt, sûr et commode, pour les caravanes qui traversaient les déserts de l'Arabie. Tandis que Palmyre offrait aux caravanes parties de Damas un point de repos admirablement situé, Pétra procurait, à l'autre extrémité, les mêmes avantages aux marchands venus de Gaza. Cette supposition explique en même temps l'importance et les richesses immenses acquises par les habitants de cette ville isolée au milieu des sables du désert.

On a long-temps été en doute sur l'origine des peuples qui élevèrent Pétra au degré de prospérité où elle était parvenue à l'époque de la domination romaine. Les savants travaux de M. Etienne Quatremère ont éclairé cette question, et l'on croit que ces peuples, appelés improprement Arabes-Nabatéens, n'étaient pas de la race arabe, et qu'ils ne dûrent ce nom qu'à leur long séjour dans l'Arabie-Pétrée. Ils étaient de race sémitique, c'est-à-dire que, selon les auteurs orientaux Masoudi, Makrizi et d'autres,

ils étaient de la grande famille des peuples araméens, qui ont fondé l'empire de Babylone et occupé la Syrie.

Ce fut sans doute à l'époque des expéditions de Nabuchodonosor contre la Judée que les Nabatéens s'établirent dans l'Arabie-Pétrée. On sait qu'ils parlaient le syriaque, et cette circonstance est d'un grand poids pour servir à démontrer leur étroite parenté avec les Araméens de la Syrie. D'ailleurs les Arabes, qui sont si scrupuleux sur leurs généalogies, et qui en tirent autant vanité que les gentilshommes de l'Occident, n'ont jamais reconnu les Nabatéens comme leurs frères.

On comprend facilement que la colonie d'un peuple puissant et déjà parvenu à une haute civilisation, ait promptement fait, d'une ville si favorablement située pour le commerce, une des plus opulentes et des plus belles cités du monde ancien.

Trois siècles avant notre ère, Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre, voulut ajouter l'Arabie-Pétrée à son empire. Athénée, l'un de ses généraux, partit de l'Idumée, et arriva en trois jours sous les murs de Pétra, dont il s'empara par surprise; mais cette ville lui fut bientôt reprise par les Nabatéens. Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, voulant venger Athénée, traversa le désert, et vint assiéger Pétra, qu'il croyait emporter d'un coup de main; mais les Nabatéens l'attendaient, résolus à bien défendre leur ville. Il comprit que le siége de ce rocher escarpé offrait peu de chances favorables; il écouta des propositions d'accommodement, et retourna en Syrie. Diodore dit que la lettre par laquelle les Nabatéens demandèrent la paix à Antigone était écrite en syriaque. Joseph peint les Nabatéens sous des couleurs moins brillantes que Diodore de Sicile; il en fait un peuple peu belliqueux. Judas Machabée, accompagné de son frère Jonathas, ayant traversé le Jourdain, et s'étant avancé à trois journées au-delà de ce fleuve, les deux frères rencontrèrent les Nabatéens, qui, loin de s'opposer à leur marche, venaient à eux avec les dispositions les plus amicales. Pompée, dans le cours de son expédition d'Orient, avait projeté de faire la guerre à Aréthas, roi des Nabatéens; le siége de Jérusalem l'empêcha de réaliser ce projet. Scaurus, lieutenant de Pompée, vint mettre le siége devant Pétra; mais la famine fit repentir ce général de cette entreprise téméraire. Il envoya comme ambassadeur à Aréthas, Antipater, qui était lié avec ce prince par les liens de l'hospitalité. Aréthas consentit à payer une somme d'argent pour racheter ses états du pillage. Plus tard, Aulus Gabinius défit complétement les Nabatéens. César, dans son expédition d'Egypte, demanda un corps de cavalerie à Malichus, roi des Nabatéens. Elius Gallus, dans son expédition de l'Arabie-Heureuse, comptait aussi principalement sur les secours des Nabatéens; mais Obéïda, leur roi, lui donna un guide, nommé Saleh; celui-ci prit toutes les mesures nécessaires pour affamer l'armée romaine, et réussit à faire manquer l'expédition, qui ne put être achevée que l'année suivante, et par l'aide d'autres guides. Germanicus, peu de temps avant sa mort, assista avec Pison à un festin qui leur fut donné par le roi des Nabatéens. Selon Joseph, *Sela* fut prise par le roi Amasias, qui fit précipiter dix mille de ses habitants du haut des rochers de Pétra. Hérode, chassé de la Judée par Antigone, avait résolu de chercher un asile à Pétra, chez le roi Malichus; mais ce prince refusa d'accueillir le fugitif. Sous Trajan, l'an 105 de J.-C., Pétra perdit son indépendance, et fut incorporée à l'empire romain. Elle devint alors la métropole de la troisième Palestine, nom imposé à l'Arabie-Pétrée par les Romains. On possède les monnaies de bronze frappées à Pétra sous les empereurs Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Septime-Sévère, et Géta. Sur les monnaies, Pétra est toujours appelée *Métropolis*. Le type du revers de ces médailles est une femme couronnée de tours et assise sur des rochers: c'est la personnification de la ville. Pétra était alors parvenue à son apogée. L'extension que prit chez les Romains le commerce qui se faisait directement de l'Egypte avec l'Inde amena la décadence de Pétra; elle céda son titre de métropole à Bostra, autre ville de l'Arabie-Pétrée. Cependant, sous les empereurs chrétiens, elle devint un siége épiscopal, et les actes des conciles nous ont conservé le nom de quelques uns de ses évêques. Enfin, les Nabatéens ayant vu tarir la source de leurs richesses, et n'étant plus en état d'entretenir des forces assez imposantes pour retenir dans le devoir les Arabes indociles qui faisaient la masse de leurs sujets, abandonnèrent ces déserts arides, et retournèrent dans leur patrie primitive. Dans le septième siècle, la ruine de Pétra était déjà presque consommée; car à peine si les historiens des conquêtes de l'Islamisme naissant en font mention. La grande caravane de la Mecque vient seule aujourd'hui ranimer dans ces déserts le souvenir de cette ancienne activité, mère de l'opulence.

Comme presque tous les monuments de Pétra, le théâtre dont nous donnons le dessin est taillé dans le roc. Voici la description que M. de Laborde en donne dans son ouvrage:

« . . . . Ce qui fixe le plus vivement l'attention, c'est un vaste théâtre assis dans la montagne, et que surmontent et abritent les rochers. Creuser un théâtre dans une montagne semble un travail pénible; mais le creuser dans le rocher est bien fait pour étonner davantage. Les gradins, quoique usés par les pas, et depuis par l'écoulement des pluies, se sont cependant bien conservés, et permettent d'en dresser un plan exact. On retrouve très bien l'emplacement de la scène, et même plusieurs bases des colonnes permettent quelques conjectures sur sa disposition. Ce qui étonne dans ce lieu de plaisir, c'est son entourage; ce qui surprend, en se reportant à l'ancienne population qui venait s'asseoir sur ces gradins, c'est son insouciance: partout, pour horizon, la mort et ses demeures, qui empiétaient jusque sus les parois d'un théâtre. Etrange direction d'esprit de tout un peuple qui s'habitue à l'idée de la mort, comme Mythridate au poison pour s'y rendre insensible! »

Dans les ruines d'Ouadi-Sabra, ville voisine de Pétra, on voit les ruines d'une *naumachie* (cirque pour des combats sur l'eau). Quels travaux, quelles peines inouïes pour faire venir assez d'eau au milieu du désert, pour pouvoir la prodiguer jusqu'à remplir un vaste cirque et y donner des jeux! Mais le plus beau monument des ruines de Pétra, et le mieux conservé, est sans contredit celui que les Arabes nomment le tombeau de Pharaon, *Kasr Pharaon*, auquel nous avons déjà consacré une gravure et un article. (Voy. 1836, p. 368.)

Livrée de la ville de Bremgarten, en Suisse. — La ville de Bremgarten, ancienne cité suisse qu'arrose la Reuss, appartenait, au quinzième siècle, à la maison d'Autriche. Sa livrée est veste et manteau blancs avec des manches rouges. Voici la raison de cette singularité:

A la bataille de Morgarten, un détachement de soldats de Bremgarten se battit avec beaucoup de valeur, et ne parvint à rapporter la bannière de la ville qu'après l'avoir arrachée à plusieurs reprises à l'ennemi: le petit nombre de ceux qui échappèrent au carnage, entre autres le chevalier *Wernard Schenk*, avaient les bras teints de sang. C'est en mémoire de cette action que Léopold décora la livrée de la ville de manches rouges.

CAMOENS.

(1er article.)

Luiz de Camoens, auteur de la première épopée moderne dans le goût de Virgile, est sans contredit le plus grand poëte qu'ait vu naître le Portugal.

Il naquit à Lisbonne en 1524. On croit qu'il perdit sa

mère étant encore en bas âge. Son père, marin de profession, dut le confier aux soins de quelques personnes étrangères. Envoyé à treize ans à l'université de Coïmbre, il y fit toutes ses classes, y compris la philosophie. Son génie poétique se laissa de bonne heure deviner. Son âme tendre et exaltée, privée de toute affection de famille, semble avoir dès lors cherché un aliment nécessaire à sa vie dans l'amour pieux de la patrie et dans le culte passionné des *Muses*.

Toute l'Europe était alors en pleine renaissance. Les grands poëtes de l'antiquité, sans cesse présents à la mémoire de l'enfant, se confondirent bientôt avec les héros portugais dans son admiration naïve, et tous ces grands noms unis dans son cœur lui devinrent comme une famille de frères, de glorieux aînés dont il étudiait religieusement les exemples et brûlait de suivre les leçons. Chanter l'histoire de son pays, la chanter dans un poëme aussi semblable que possible à l'Enéide, telle fut bientôt la grande, la seule idée de notre humaniste de Coïmbre. Cette idée survécut à l'enfance, elle domina toute la vie de l'homme ou plutôt elle devint sa vie. Pour la réaliser, rien ne lui coûta : dangers, humiliations, maladies, misère, privations de tout genre, il prévit tout, il affronta tout avec courage, il supporta tout avec résignation. Certes, cet homme héroïque ne serait pas un des plus grands poëtes de l'Europe moderne, qu'il n'en faudrait pas moins honorer avec respect la mémoire de ce culte si pieux à une idée si élevée, de cette volonté qui part du berceau et ne s'arrête qu'à la tombe, de cette sérénité calme et constante au milieu des traverses d'une longue vie qui ne fut guère qu'une longue tempête.

Camoens revint à Lisbonne à l'âge de vingt ans; il y devint amoureux d'une personne de haut rang dont les parents, puissants à la cour, obtinrent l'exil du poëte. Il se vit banni de Lisbonne, et n'y revint qu'au bout de deux ans, pendant lesquels il avait composé trois comédies et plusieurs sonnets. Il écrivit même dès lors plusieurs chants des Lusiades, ce poëme auquel il rêvait depuis son enfance.

Le retour du poëte à Lisbonne fut plus triste que ne l'avait été son exil : celle qu'il aimait l'avait oublié. Il avait vingt-cinq ans, point de fortune, beaucoup d'orgueil et de courage, une passion à vaincre et un poëme épique à faire. Il savait qu'Homère avait long-temps voyagé; on se battait pour son pays en Afrique, au Brésil et dans l'Inde : il se fit inscrire comme volontaire et passa en Afrique, non sans avoir adressé au Tage de poétiques adieux.

En toute rencontre, il se conduisit en brave, et ne tarda pas à se signaler dans un combat naval, où il perdit l'œil droit d'un coup de feu. Au milieu d'une vie si active, Camoens ne cessait pas de faire des vers; son grand cœur mettait sa gloire à être poëte et à disputer en même temps le prix du courage aux soldats qui n'étaient que soldats.

Il revint à Lisbonne en 1552, attiré sans doute par l'espoir de se voir distingué par ses concitoyens; mais personne ne mit de zèle à le servir. Il résolut de s'éloigner encore, et s'embarqua pour l'Inde en 1553. Il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres, qu'en mettant le pied sur le navire qui l'emportait, il ne put réprimer un mouvement d'orgueilleux dépit; il s'écria comme Scipion l'Africain, mais plus mal à propos que ce grand homme : *Ingrata patria, non ossa mea possidebis!* Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os! Ce mot est devenu le thème favori de ceux qui se sont crus obligés de répandre des larmes et des fleurs de rhétorique sur la mémoire de Camoens et sur le sort du poëte en général, du poëte toujours méconnu, toujours en droit d'accuser et de maudire l'ingratitude de son pays et de son siècle. On oublie trop que si chaque homme a le devoir de servir la patrie de son mieux et de se tenir prêt à se dévouer pour elle au besoin, la patrie ne peut tenir compte à personne de ce qui n'est encore que bonne intention; d'ailleurs, le simple accomplissement d'un devoir ne mérite point de récompense : la patrie ne peut et ne doit en avoir que pour les plus signalés services. Or, bien que Camoens fût sans contredit un grand poëte et qu'il aimât beaucoup son pays, on ne voit pas que le Portugal fût coupable d'ingratitude envers lui, alors qu'il était seul dans le secret de son génie et de sa vertu, n'ayant guère que vingt ans, n'ayant fait que quelques vers amoureux et une campagne à Ceuta, comme tant d'autres Portugais de son âge. A coup sûr Camoens, qui avait le sentiment exalté du devoir, eût rougi de honte en sa vénérable vieillesse s'il eût pu pressentir qu'une parole légère, qui lui était échappée en un moment de dépit, retentirait si long-temps dans la postérité, et lui vaudrait une si injuste ovation.

A la hauteur du cap de Bonne-Espérance, qui avait dû occuper déjà bien des fois l'imagination du jeune chantre de Gama, le vaisseau qui portait Camoens fut assailli d'une violente tempête. C'est sans doute au milieu du danger imminent qu'il courut là, et en face d'une mort prochaine, que le poëte vit pour la première fois se dresser devant lui le menaçant fantôme d'Adamastor, affreux gardien, selon son poëme, de ce terrible cap et de ces mers à peine connues. Quoi qu'il en soit, il arriva à Goa en septembre 1553. Deux mois après nous le retrouvons en mer, volontairement engagé dans une expédition contre le roi de Pimenta, alors en guerre avec le roi de Cochin, allié des Portugais. Presque tous les compagnons d'armes de Camoens périrent dans cette campagne, victimes d'un climat meurtrier; mais lui échappa à tous les dangers. De retour à Goa, un an après, il écrivit à Lisbonne une lettre qu'on a conservée, et dans laquelle il dit, à propos des périls qu'il a eu le bonheur de traverser : « Ma peau a le privilége de celle d'Achille, qui n'était vul- » nérable que par le talon; personne n'a vu les miens et » j'ai vu ceux de bien des gens. »

Toujours sans emploi et sans argent, notre poëte ne tarda pas à se mettre de nouveau en campagne. A cette époque, les Vénitiens n'avaient pas encore renoncé au commerce d'Alexandrie, et partant Alexandrie s'efforçait de conserver son commerce de l'Inde : le vice-roi des colonies portugaises, décidé à mettre un terme à cette concurrence fâcheuse pour ses compatriotes, envoyait des forces navales dans la mer Rouge contre les flottes marchandes de l'Egypte : Camoens fit partie de cette expédition qui ne réussit pas. On ne put rencontrer les Maures, et il fallut passer l'hiver dans l'île d'Ormuz, où le poëte n'eut que trop le loisir de rêver à l'Europe et aux rives fleuries du Tage, en face du cap Guardafui et en vue des sommets arides du mont Félix.

De retour à Goa, en octobre 1555, Camoens y trouva un nouveau gouverneur, dont l'administration était vicieuse et indigne; il se permit quelques plaisanteries qui irritèrent cet homme vindicatif et tout-puissant; et à quelque temps de là, comme il publia une satire, intitulée : *Sottises dans l'Inde*, qui n'était toutefois dirigée que contre la corruption des mœurs des colons en général, le gouverneur saisit ce prétexte pour l'exiler à Macao, sur les côtes de la Chine. A peine arrivé dans cette ville, située à trois mille lieues de sa patrie et à l'extrémité du monde connu, l'infortuné poëte apprit la mort de celle qu'il aimait. On trouve dans ses poésies l'expression bien vive de la longue et profonde douleur qu'il en ressentit. C'est à peu près vers ce temps que le souvenir de tant de maux déjà soufferts, et le pressentiment des douleurs qui l'attendaient encore, lui arracha le sonnet suivant :

SONNET LXXXIX.

Que pourrais-je donc demander encore au monde, lorsque, dans l'objet où j'ai placé un si grand amour, je n'ai vu que les

rigueurs, l'indifférence, et enfin la mort, que rien ne peut surpasser? Puisque je ne suis pas encore rassasié de la vie, puisque je sais déjà qu'une grande douleur ne tue pas, s'il existe une chose qui cause de plus grandes angoisses, je la verrai; car je puis tout voir. La mort, pour mon malheur, m'a déjà mis en sûreté contre tous les maux. J'ai déjà perdu ce qui m'avait enseigné à perdre la crainte. Je n'ai vu dans la vie que le manque d'amour; je n'ai vu dans la mort que la grande douleur qui m'est restée. Il semble que pour cela seul je sois né.

Il semblait en effet que l'infortuné dût épuiser le calice de sa douleur jusqu'à la dernière goutte. Tout lui manquait à la fois, et sa patrie d'Europe, dont il avait fait son ciel et son dieu, et Goa sa seconde patrie, qui lui offrait du moins l'image de la première, et d'où il se voyait chassé. On l'abreuvait d'humiliations, et l'indigence était le moindre de ses maux. Camoens dut souffrir d'une bien âpre et bien sèche douleur, co...né qu'il était, avec son imagination et son cœur, dans la solitude, en face de ces mers sauvages, si imposantes, mais si impitoyables, dont le gémissement immense et éternel humilie si fort la douleur humaine sans la consoler jamais. On montre encore à Macao, au sommet



(La Grotte de Camoens, à Macao.)

d'une montagne, une sorte de galerie naturelle formée par des rochers, où il se retirait souvent pour écrire ses vers; on l'appelle la grotte de Camoens.

L'ORIFLAMME.

L'oriflamme était une bannière qui, sous les anciens rois de France, était portée pendant la guerre en tête de nos armées; en temps de paix, elle était déposée dans l'église de Saint-Denis.

Suivant la tradition, l'oriflamme avait été donnée par Dieu à Clovis. Le dépôt en était confié à l'église Saint-Denis, parce que saint Denis était le patron de la France.

Plusieurs anciens auteurs écrivent *auriflamme.*

On a différentes descriptions de l'oriflamme qui ne s'accordent point parfaitement entre elles.

« . . . . . L'auriflamme, dit André Duchesnes, cette bannière de vermeil toute semée de fleurs-de-lys d'or, que l'on dit avoir esté envoyée du ciel au grand Clovis. »

Guillaume Guiart l'a décrite en ces termes dans son roman :

Oriflamme est une bannière,
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal roujoiant et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Un ancien inventaire de Saint-Denis en faisait cette autre description :

« Etendard d'un sandal fort épais, fendu par le milieu en forme de gonfanon, fort caduque, enveloppé d'un bâton couvert de cuivre doré, et un fer longuet aigu au bout. »

« C'était, dit enfin un auteur moderne, un étendard de taffetas rouge à trois pointes garnies de houppes vertes sans franges d'or, et suspendu à une lance de bois doré ou de bois blanchi. »

On peut comprendre ces différentes versions : la bannière s'usait; il fallait remplacer tantôt la lance, tantôt l'étoffe, et l'oriflamme changeait de siècle en siècle et se modifiait comme toutes choses, sans cesser cependant d'être elle-même.

Dulaure émet l'opinion que c'était primitivement la bannière que les moines de l'abbaye de Saint-Denis portaient lorsqu'ils allaient à la guerre contre les seigneurs de leur voisinage.

Lorsqu'une grande guerre était déclarée, le roi, avant son départ et après avoir communié à Notre-Dame, allait recevoir l'oriflamme des mains de l'abbé de Saint-Denis.

Suivant divers témoignages, l'oriflamme était exposée au fond du chœur, au-dessus de la châsse des martyrs saint Denis, Rustique et Eleuthère; suivant d'autres, elle était déposée dans un caveau où le roi descendait « sans chaperon et ceinture. »

Après la messe et la bénédiction, le roi remettait la bannière consacrée au comte de Vexin, qui, dit-on, avait seul le privilége de la porter à la guerre, et qui prêtait serment de la défendre au péril de sa vie et de la rendre à l'église. Cependant nous lisons dans Dom Millet qu' « à la bataille de Rosbec, sous Charles VI, le chevalier de Villiers portoit l'oriflamme. » Au commencement de cette bataille, dit-il, il faisait un tel brouillard que les combattants avaient peine à se reconnaître; les Français s'entre-tuaient par méprise; mais le chevalier de Villiers s'étant pris à élever fort haut l'oriflamme et à l'agiter dans l'air, le brouillard se dissipa comme de lui-même.

On voit que l'oriflamme était à peu près pour la France ce que le palladium était pour les Troïens, ce que l'arche était pour le peuple d'Israël, ce que le caroccio (voy. 1833, page 195) était pour les villes républicaines de l'Italie au moyen âge.

L'ancienne oriflamme aurait été tout-à-fait perdue, suivant une tradition, sous Philippe de Valois, pendant la guerre de Flandre. Nous venons de voir cependant qu'on en portait une sous Charles VI.

Sous Charles VII, la cornette blanche devint la principale bannière de France.

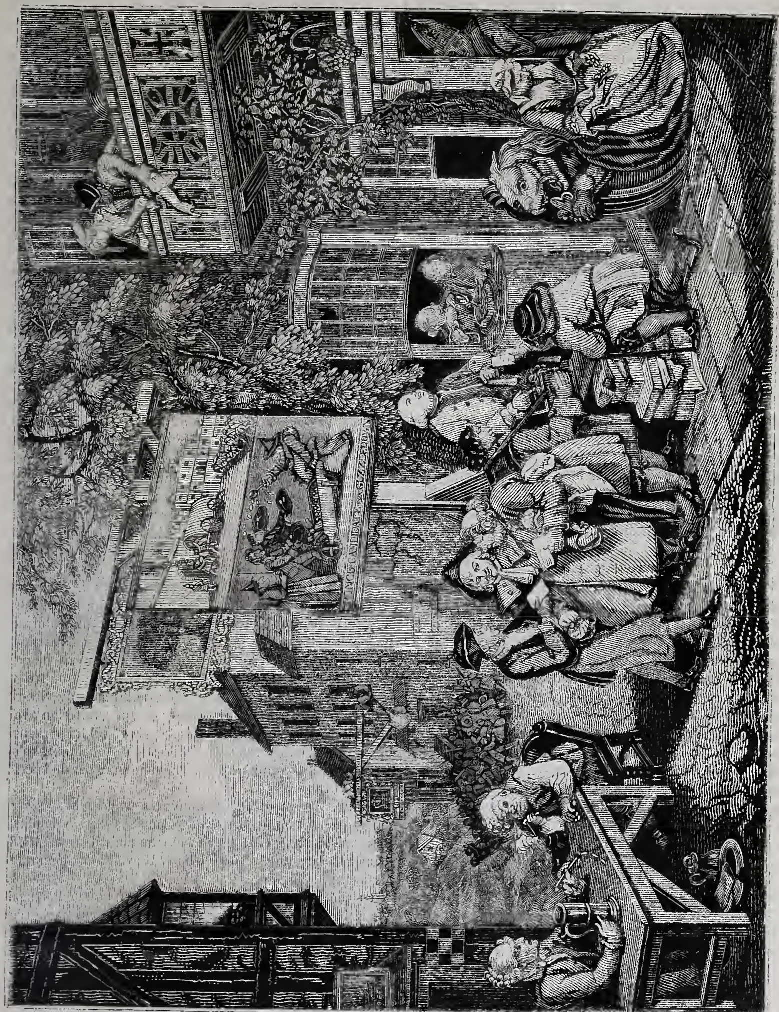
A Ivri, le panache blanc de Henri IV tint lieu de bannière.

Au commencement de la révolution, telle était encore la popularité de l'oriflamme, que, le 14 juillet 1790, à la fête de la confédération nationale, on vit un *porte-oriflamme* défiler dans la procession qui se rendit au Champ-de-Mars. Il était placé entre les députés des gardes nationales des quarante-deux premiers départements par ordre alphabétique et les députés des troupes de ligne. Cette nouvelle oriflamme était d'étoffe de soie bleue brodée en or. Après la cérémonie, elle fut suspendue au plafond de la salle de l'Assemblée nationale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA BRIGUE DES VOTES, PAR HOGARTH.



(La Brigue des votes, par Hogarth.)

Cette gravure fut publiée par Hogarth, dans le commencement de l'année 1757. Elle fait partie d'une suite de quatre planches où le peintre satirique a résumé les ridicules et les abus des élections anglaises au milieu du siècle dernier. Depuis ce temps, les costumes et la forme extérieure des intrigues électorales se sont quelque peu modifiés, mais les mêmes vices règnent toujours. La puissance de l'or est encore corruptrice. Combien d'exemples ne citerait-on pas, au-delà et en-deçà de la Manche, de citoyens qui sacrifient l'intérêt général à leur intérêt privé, qui vendent leur conscience pour obtenir une place ou une faveur, pour s'assurer un patronage ? Cette improbité qui tache nos mœurs politiques est l'un des obstacles les plus réels à l'établissement pacifique des institutions libérales, et l'un des plus grands sujets de joie pour les ennemis de la cause populaire.

Au milieu de la gravure, un groupe représente deux aubergistes, agents de deux candidats opposés, qui cherchent à séduire un électeur. L'électeur, plein de malice, reçoit des deux mains. — L'un des candidats achète à un colporteur juif des colifichets pour en faire cadeau à deux femmes d'électeurs qu'on voit à un balcon. — Un portefaix présente à ce candidat une lettre à genoux. — Deux campagnards affamés sont fort occupés dans l'office de l'auberge du Chêne-Royal. — La femme de l'aubergiste, assise devant la porte, compte l'argent qu'elle a déjà reçu pour l'in-

térêt qu'elle prend à l'une des élections : un grenadier regarde cet argent d'un œil avide. — En vidant un pot de bière devant la porte de la taverne de Porto-Bello, un savetier et un barbier discutent avec chaleur les intérêts de l'Etat. — Un homme monté sur la potence de l'enseigne de la Couronne s'efforce de scier cette potence, sans songer qu'il est placé de telle sorte qu'il doit nécessairement tomber avec la Couronne, s'il réussit dans son opération. Deux zélés compagnons l'aident puissamment en tirant une corde attachée à l'enseigne. La foule applaudit à leurs efforts; mais l'hôte de la Couronne ouvre une fenêtre et décharge une carabine contre les assaillants. — Un tableau pend devant l'enseigne du Chêne-Royal. On y distingue la façade de la Trésorerie d'où l'on jette une grande quantité d'or dans un sac qu'on doit hisser sur une voiture déjà chargée de guinées destinées à acheter des voix à un candidat du ministère. Au bas, Polichinelle, candidat de l'opposition, roule une brouette pleine d'or qu'il jette en l'air aux électeurs avec une cuillère de bois.

(Voy. sur Hogarth et ses œuvres, 1833, p. 392; 1834, p. 221 et 288; 1835, p. 19, 51, 119, 161, 217, 377; 1837, p. 153.)

Ordre de l'Estoile. — Jean, fils de Philippe VI, avait institué un ordre de l'Étoile pour les savants et les littérateurs. Mais la noblesse s'en tint pour offensée : on tourna en mépris l'institution, on en fit abus, et on la prodigua à ce point que, dès le dix-septième siècle, aucun homme instruit n'osant plus porter l'Étoile, on ne la voyait plus que sur les casaques du chevalier du guet et de ses archers.

Recherches indispensables. — Je n'ai qu'une chose à vous dire : c'est que celui qui ignore ce qu'il est, *pourquoi il a été fait, pourquoi il est dans un monde tel que celui-ci, de quelle société il fait partie*, ce qui est bien, ce qui est mal, ce qu'il est honnête ou ce qu'il est honteux de faire; qui ne suit ni sa propre raison ni celle d'autrui, qui ne sent ni le vrai ni le faux, et qui est incapable de discerner tout cela, ne parviendra jamais à régler ses désirs sur la nature des choses; ne fuira, ne recherchera, n'entreprendra, n'approuvera, ne rejettera rien comme il faut, et ne suspendra jamais son jugement à propos; il errera comme s'il était sourd et aveugle; ce sera un homme nul, quoiqu'il pense être quelque chose. ÉPICTÈTE.

CAMOENS.

(Second article. — Voyez p. 294.)

A Macao, Camoens dut bien des fois appeler son amie morte et rêver à la patrie absente; bien des fois en relisant les vers de Virgile, son poëte favori, il dut, comme les Troyennes exilées, pleurer en regardant la mer. Mais il ne faudrait pas croire que Camoens y passa tout son temps à gémir; il n'était pas de ces chantres efféminés qui se noient en des larmes continuelles, et qui laissent lâchement s'écouler toute leur vie dans l'abattement du désespoir et dans la langueur de plaintes inutiles. Il y avait deux hommes en lui, le poëte et le soldat; poëte, il aimait par-dessus tout l'élégie et il se sentait l'émule de Pétrarque; soldat, il n'aimait rien que sa patrie, comme un spartiate, et il avait au fond de l'âme la religion de l'héroïsme, l'exaltation du courage et de la constance stoïque. Quand le poëte avait laissé échapper quelques pleurs avec quelques vers élégiaques, le soldat se réveillait en lui. Alors il séchait ses larmes d'une main rude, et d'une voix mâle et sévère il s'exhortait lui-même à attendre de pied ferme le malheur, à le combattre et à le vaincre. Il ne se croyait pas en droit de maudire Dieu, parce qu'il avait plu à Dieu de le faire pauvre et exilé comme tant d'autres de ses frères. Il pleurait, mais il ne laissait pas les larmes aveugler long-temps ses yeux; et de ce qu'il était misérable, obscur et méconnu, il ne se hâtait pas de conclure qu'il fallût à jamais désespérer du salut de sa patrie et de la fortune du monde. On a dit que « le véritable homme de bien » est un artiste à sa manière, qui représente en sa noble » vie la partie la plus admirable du beau. » Tel fut Camoens : son poëme de *la Lusiade* est beau; mais sa vie fut un bien plus beau poëme.

Cependant le gouverneur de l'Inde portugaise fut remplacé par un vice-roi, Constantin de Sa. Celui-ci avait connu Camoens à Lisbonne; touché de son indigence, il le nomma curateur des successions vacantes à Macao, et cette place qui convenait si peu au génie du poëte, assura du moins son existence durant les derniers temps de son exil. Rappelé à Goa un an après, en 1560, Camoens s'embarqua avec joie; mais à peine parvenu à la hauteur de la baie de Camboje, sur les côtes de la Cochinchine, le vaisseau qui le portait toucha sur un écueil et se perdit avec tout l'équipage. Camoens, intrépide nageur, se sauva seul; grâce au calme de la mer, il put atteindre le rivage en fendant les flots d'une main, tandis que de l'autre il soutenait au-dessus de sa tête et préservait des atteintes de la vague sa *Lusiade*, son unique trésor. Ce fut sur cette côte étrangère, et sur les bords du fleuve Mécom, à peine habités par quelques familles chinoises, qu'il composa une touchante imitation du psaume *Super flumina Babylonis*. De nouveaux malheurs l'attendaient à Goa, où il ne put arriver qu'en 1561. Constantin de Sa ayant été rappelé, les ennemis de Camoens se réveillèrent, et le nouveau vice-roi ne sut pas long-temps fermer l'oreille à leurs perfides suggestions. Le poëte se vit accusé, par des marchands, de malversations dans l'exercice de sa charge à Macao; on l'emprisonna. Il parvint sans peine à se justifier, mais alors ce fut pour dettes qu'on le retint. Tandis qu'il dédaignait de solliciter aucune faveur pour lui-même, Camoens ne perdait aucune occasion d'être utile aux autres, et on trouve dans son recueil une ode où il réclame l'intérêt du vice-roi pour un savant peu fortuné; cette ode pourrait bien avoir été composée en prison. En même temps, s'il lui parvenait quelque glorieuse nouvelle du Portugal, quelque exploit éclatant de ses compatriotes, il ne manquait pas de le célébrer en beaux vers.

Enfin, après avoir fait de nouvelles campagnes sur mer, après mille et mille traverses, Camoens eut le bonheur de revoir Lisbonne. Il y prit terre au mois de mai 1570, seize ans après son second départ. Il avait alors quarante-six ans.

Le poëte n'avait rapporté des Indes, où tant de Portugais s'enrichissaient alors, que sa *Lusiade*, presque achevée; il se hâta d'en écrire le dernier chant à Lisbonne, et il la publia avec une dédicace et un épilogue où il adressait de mâles et sévères conseils au jeune roi alors régnant. Le poëme réussit, il en fut publié une seconde édition dans l'année. La gloire de l'auteur se répandit au loin; et le Tasse, qui préparait alors sa *Jérusalem délivrée*, composa un beau sonnet en l'honneur de son rival.

Malgré la célébrité que lui avait donnée son poëme, Camoens vivait dans la retraite, et sa pauvreté était extrême. Il avait obtenu, en récompense de ses services militaires, une pension de 100 francs environ par an, ce qui représentait bien plus en ce temps-là qu'aujourd'hui, mais ce qui était loin toutefois de suffire à ses besoins. Il n'est que trop vrai que, dans ses dernières années, le plus grand poëte qu'ait vu naître le Portugal, fut exposé aux plus cruels besoins et réduit à vivre d'aumônes.... Un pauvre esclave Javanais que Camoens avait ramené des Indes et qu'il avait toujours traité avec la plus grande douceur

était son seul ami, son unique société: cet homme ne l'abandonna jamais; il allait mendier toute la nuit dans les carrefours pour sa nourriture et celle de son maître: mais bientôt le pauvre javanais mourut. Alors tout fut finit. Malade et infirme, Camoens dut prendre le chemin de l'hôpital des pauvres. Il ne pouvait plus marcher, on l'y porta; son courage ne l'y abandonna pas un seul instant, mais ses forces étaient à bout; ne pouvant plus lutter contre sa destinée, il y céda noblement. Couché sur le misérable grabat où il devait expirer, il écrivait: « Loin d'accu» ser la cruauté du sort, je me range de son parti contre » moi-même. Il y aurait une sorte d'impudence à vouloir » tenir tête à tant de maux. » Ce fut alors que se répandit la nouvelle du désastre d'Alkacer-Kébir, qui frappa à mort la puissance portugaise. On dit, qu'en l'apprenant, le vieux soldat se redressa convulsivement sur son lit de douleur: « Ah! ma patrie! s'écria-t-il, ma patrie! que je » meure avec elle! » Et il retrouva quelques larmes dans ses yeux éteints. On lit avec attendrissement la même pensée dans la dernière lettre qu'il écrivit. « Enfin, je vais » sortir de la vie, et il sera manifeste à tous que j'ai tant » aimé ma patrie, que non seulement je me trouve heureux » de mourir dans son sein, mais encore de mourir avec » elle. » De tous les vœux de Camoens, c'est là le premier, c'est le seul qui ait été exaucé. Il ne survécut que peu de jours à ce désastre public, étant mort l'an 1579.

Telle fut la vie, telle fut la mort de Luiz de Camoens, grand poëte et grand citoyen, digne d'un meilleur sort et d'une meilleure patrie. Ses restes furent pauvrement enterrés dans l'église de Santa-Anna, sans que rien indiquât sa sépulture. Ses malheurs firent à Lisbonne une impression si profonde, qu'on eut peur de demeurer dans la maison qu'il avait habitée; elle resta vide.

Seize ans après la mort du poëte, un généreux Portugais, don Gonçalo Coutintro, indigné de tant d'ingratitude, fit chercher la sépulture de Camoens, et la couvrit d'une simple pierre, sur laquelle il écrivit cette épitaphe:

Ci-gît Luiz de Camoens,
le prince des poëtes de son temps;
Il vécut pauvre et misérablement, et mourut de même,
l'an 1579.

Cette humble tombe fut détruite par le tremblement de terre de 1755.

Une ville aérienne.— Ce n'est pas seulement le Christianisme et le Mosaïsme qui ont considéré l'orgueil comme l'une des plus grandes fautes dans laquelle l'homme pût tomber. La même idée se retrouve dans les religions de l'Inde, et la mythologie des Brahmes nous offre la fable suivante:

« L'un des anciens rois de l'Inde, Trisancou selon Cali» dasa, et selon d'autres auteurs Haristchandra, fils ou des» cendant de Trisancou, mérita, par sa piété et sa généro» sité sans bornes, d'être enlevé au ciel avec tous ses sujets. » Cependant le rusé Nârada (fils de Brahma, assez sem» blable au Mercure des Grecs) l'ayant engagé à faire le » récit de ses actions, il y mit tant d'orgueil, qu'à chaque » circonstance qu'il développait il descendait du *souarga* » (ciel des Indous) d'un degré, jusqu'à ce que, s'arrêtant » heureusement à temps, et rendant hommage aux dieux, » il fut fixé au milieu des airs avec sa capitale. »

LES GRAMINÉES.

Le gazon qui, dans nos climats tempérés, revêt d'une parure presque perpétuelle les pâturages et la lisière des bois et des champs, paraît d'abord tout formé d'une même espèce d'herbe, surtout si on le considère au commencement et à la fin de l'hiver, ou bien si les troupeaux en paissant l'ont empêché de s'allonger. Ce sont des feuilles étroites, d'un beau vert, partant d'une touffe de racines fibreuses, et différant à peine entre elles par leur largeur, par une teinte plus glauque, ou par un peu de duvet.

Mais si l'on parcourt la campagne dans l'été, ou même dès le mois de juin, quand l'humble gazon des prairies s'est mis à croître pour fournir à l'agriculture le tribut le plus sûr et le plus riche, on ne peut s'empêcher d'admirer la variété des nombreux végétaux concourant à former le tapis vert qu'on voyait si uniforme quelque temps auparavant. Nous ne parlons pas ici des plantes diverses, telles que les renoncules, les marguerites, les lychnis, les trèfles, qui, mêlées au gazon, l'ont émaillé de leurs fleurs au printemps; nous disons seulement que, parmi les herbes qui composent le gazon (en latin *gramen*), et que pour cette raison on nomme les graminées, on observe à l'instant de la floraison les différences les plus curieuses.

Leur tige, qu'on nomme le chaume, est formée de pièces allongées en tubes creux, réunies par des nœuds d'où part une feuille formant une gaîne autour de l'entre-nœud suivant. Tantôt ce chaume se termine par un véritable épi comme celui du blé, ou par quatre et cinq épis écartés comme les doigts d'un oiseau, et portant des fleurs d'un seul côté, ou par un épi composé de ramifications très rapprochées comme dans le vulpin, dans la fléole, etc. Dans le plus grand nombre des graminées, les fleurs, soutenues par des pédoncules délicats, ramifiés en s'écartant, forment une sorte de plumet, qu'on nomme une panicule; c'est ce qui a lieu dans l'avoine, dans les roseaux et dans les poa.

Les fleurs de graminée se ressemblent d'ailleurs en cela qu'elles sont formées d'écailles ou de paillettes herbacées, verdâtres, qui persistent jusqu'à la maturité de la graine, que souvent même elles enveloppent constamment, comme on le voit dans le mil, l'orge et l'avoine. A l'instant de la floraison, ces écailles s'entr'ouvrent et laissent sortir trois étamines, dont les antennes blanchâtres ou d'un gris violet sont soutenues par un filet mince et flexible que le vent peut agiter facilement.

Un examen plus attentif fait reconnaître que ces écailles forment à la fleur des graminées une double enveloppe; la première, qui peut être commune à plusieurs fleurs; elle se compose de deux écailles qu'on nomme les glumes, l'une inférieure ou externe par rapport à l'axe du chaume, l'autre supérieure ou interne. Chaque fleur en particulier est munie d'une ou plus ordinairement de deux autres écailles qu'on nomme les balles ou les paillettes, l'une extérieure, l'autre intérieure; puis viennent les trois étamines, dont la plus extérieure est accompagnée de deux petites écailles blanches, et enfin au centre, l'ovaire, ou la graine future, surmonté de deux styles plumeux. Cet ensemble se nomme un épillet, et l'on distingue des épillets uniflores et multiflores, c'est-à-dire à une ou à plusieurs fleurs. Dans ceux-ci, les petites fleurs partielles sont placées alternativement de chaque côté d'un axe partiel, et l'on observe que celles de l'extrémité sont avortées; dans les épillets à une seule fleur, au contraire, on remarque en dehors des balles des paillettes ou des poils qui semblent provenir de l'avortement d'autres fleurs qui auraient occupé le bas de l'épillet; et cela a fourni à quelques botanistes un caractère important pour diviser les graminées suivant que les fleurs de la base ou du sommet seulement de l'épillet se sont développées.

La différence de l'épi et de la panicule, consistant en ce que cette dernière a ses épillets tous portés sur des pédoncules particuliers, tandis que dans l'épi ils sont sessiles ou fixés immédiatement sur les dents ou entailles de l'axe, nommé rachis, a fourni aussi un bon caractère pour les grandes divisions de la nombreuse famille des graminées.

La forme et la grandeur relatives des glumes et des paillettes ont servi à distinguer les genres. En effet ces paillettes sont bombées ou comprimées en carène et tranchan-



1 Phleum pratense. — 2 Phleum nodosum. — 3 Alopecurus geniculatus. — 4 Anthoxanthum odoratum. — 5 Dactylis glomerata.



6 Avena elati r.



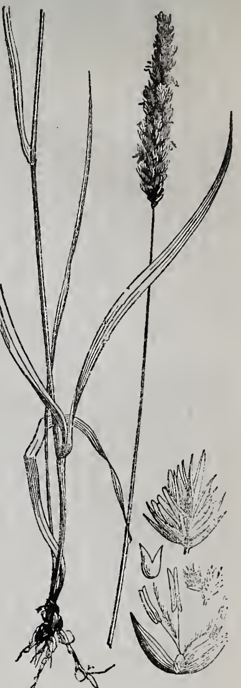
7 Festuca elatior.



8 Poa pratensis.



9 Lolium perenne.



10 Cynosurus cristatus.

tes, lisses ou rudes ou hérissées, égales ou inégales, tronquées ou obtuses ou aiguës; elles ont ou n'ont pas une arête simple ou plumeuse qui part du sommet, du milieu ou de la base des paillettes. On a employé également d'autres particularités plus ou moins essentielles; et enfin la forme, la couleur et la disposition des épillets, le nombre de leurs fleurs, la forme des feuilles ou des racines, la présence des poils ou du duvet sur diverses parties, ont fourni les caractères distinctifs des espèces.

Ainsi la fléole des prés (*Phleum pratense*, fig. 1) a ses fleurs en panicules serrés comme un épi régulièrement cylindrique; ses épillets uniflores se composent de deux glumes comprimées, égales, tronquées au sommet, avec une pointe formée par le prolongement de la carène; les deux paillettes sont beaucoup plus petites que les glumes et sans arête; sa racine est traçante, ce qui la distingue de la fléole noueuse (*Phleum nodosum*, fig. 2), dont la racine est bulbeuse, mais qui cependant n'en est peut-être qu'une simple variété. La fléole est une des meilleures herbes des prairies; c'est le *Thymothy grass* des Anglais.

Le vulpin (*Alopecurus*, fig. 3), dont la forme en queue de renard est rappelée à la fois par ses noms tirés du latin (*vulpes*) et du grec (*alopex*), a beaucoup de rapport avec la fléole par la disposition de sa panicule en épi, mais il en diffère parce que les glumes de ses épillets uniflores paraissent soudées à la base, et ne sont point tronquées ni terminées par une arête, et parce qu'on ne voit autour des étamines qu'une seule paillette portant une longue arête à sa base; aussi observe-t-on que l'épi du vulpin est plus soyeux que celui de la fléole, où les épillets plus rapprochés présentent en dehors les pointes des glumes. L'espèce de vulpin (*Alopecurus geniculatus*) que nous avons représentée diffère du vulpin des prés par ses dimensions beaucoup moindres, et surtout par les genoux que forme son chaume près du sol. On le trouve pendant tout l'été le long des fossés qui bordent les champs.

Une différence bien plus grande s'observe chez la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*, fig. 4), ainsi nommée à cause de l'odeur assez agréable que répandent ses racines, et du parfum qu'elle contribue à donner au foin. Cette graminée, en effet, au lieu d'avoir trois étamines comme toutes les autres graminées de nos pays, n'en a que deux; sa panicule forme un épi serré, inégal et comme interrompu; ses épillets, uniflores, ont deux glumes assez grandes, inégales, pointues; deux paillettes plus courtes, inégales, aiguës, portant une arête courte sur le dos; et de plus deux écailles blanches, très courtes, embrassant la base des étamines et l'ovaire.

Dans le *Dactylis glomerata* (fig. 5), la panicule est formée de plusieurs groupes d'épilets nombreux et très rapprochés, de manière à présenter à peu près la forme d'un doigt, comme l'exprime son nom dérivé du grec (*dactulos*, doigt); mais les épillets sont multiflores, ainsi que dans toutes les espèces suivantes. Les glumes sont carénées, terminées en pointe, et un peu inégales; les paillettes sont aussi carénées, courbées, et l'une d'elles se termine par une arête courte. Toute la plante est rude au toucher, et donne un foin de qualité médiocre. C'est une des graminées que les chiens recherchent pour se faire vomir.

Les avoines se reconnaissent à leur panicule lâche, flexible, et à l'arête torse et coudée que porte sur le dos leur paillette ou balle extérieure. Cette arête est surtout remarquable dans les espèces annuelles cultivées avec les céréales; elle se tord de plus en plus par la sécheresse et se détord par l'humidité, de sorte qu'on a pu la faire servir d'hygromètre. Elle est beaucoup moins prononcée dans les espèces vivaces qui font partie du gazon : ainsi, dans l'espèce que nous figurons ici (*Avena elatior*, fig. 6), connue sous le nom de fromental, et l'une des meilleures herbes des prairies, cette arête dépasse la paillette de la moitié de sa longueur seulement. Les glumes sont petites, lisses et aiguës; l'interne égale presque en longueur les paillettes des deux fleurs de l'épillet. L'une de ces fleurs ne contient que des étamines, et conséquemment est stérile; l'autre a des étamines et un ovaire, mais elle ne porte qu'une arête plus courte.

Les fétuques ont une panicule un peu étalée, et composée d'épillets multiflores, allongés, dont les paillettes sont souvent terminées par des arêtes. Cependant quelques espèces, et notamment la fétuque des prés (*Festuca elatior*, fig. 7), sont dépourvues d'arêtes. Les glumes sont concaves, aiguës, presque égales; les paillettes sont étroites, très aiguës, l'extérieure est concave et un peu plus longue.

Les *Poa* ou pâturins ne diffèrent guère des fétuques que par la forme plus courte de leurs épillets; par leurs paillettes toujours sans arête, scarieuses au bord, souvent velues en dehors à la base, et dont l'externe est carénée et embrasse l'interne qui est très étroite et plissée. Le poa des prés (*Poa pratensis*, fig. 8), a la racine rampante, le chaume et les feuilles sans poil, la panicule très étalée, et les épillets ovales, très petits.

Parmi les graminées à épi, nous citerons l'ivraie vivace (*Lolium perenne*, fig. 9), le *ray grass* des Anglais, si renommée par la finesse des gazons qu'elle produit. Elle est reconnaissable à ses épillets multiflores, munis d'une seule glume opposée à l'axe; tandis que dans les froments les épillets, munis de deux glumes, sont tournés en sens inverse; chaque fleur est munie de deux paillettes, dont l'interne est rude et ciliée.

Enfin nous terminerons en disant quelques mots de la cretelle (*Cynosurus cristatus*, fig. 10), ainsi nommée parce que chaque épillet contient à sa base une bractée en forme de crête, et parce que la disposition de ses épillets, d'un seul côté de l'axe, fait ressembler l'épi à une queue de chien, ce qu'expriment les mots grecs *cynos* (chien) et *oura* (queue). Les deux glumes de l'épillet sont égales, comprimées en carène, aiguës, et rudes sur le dos; les paillettes sont inégales, entières. Cette graminée, bien facile à reconnaître, a des feuilles étroites et des chaumes très grêles; elle vient surtout dans les prés secs et sur les pelouses.

DÉNOMBREMENT
DE LA POPULATION TERRESTRE.

La géographie, ou, pour mieux dire, la statistique est si peu avancée, que l'on ne connaît que très approximativement le nombre des membres des diverses nations de la terre. On ne connaît la valeur de la population, et encore avec d'assez grandes incertitudes, que pour les États européens et quelques uns de ceux du Nouveau-Monde; pour les autres on est réduit à une estimation que l'on ne peut regarder que comme une approximation très imparfaite. La seule chose que l'on puisse regarder comme certaine, c'est que la population actuelle du globe n'est ni au-dessus d'un milliard d'individus, ni au-dessous de sept cent millions.

Les divisions les plus essentielles à y établir sont celles qui portent, non sur les affinités politiques, mais sur les affinités religieuses. Il y a bien plus de rapports entre deux chrétiens vivant l'un sous l'autorité de la Russie et l'autre sous celle de la Turquie, qu'entre un brahme et un chrétien vivant tous deux sous l'autorité de l'Angleterre. Les marques de la religion sont à coup sûr les plus fortes qu'il y ait sur la terre. Peut-être disparaîtront-elles un jour pour faire place à une marque uniforme causée par une religion universelle : alors il ne resterait plus parmi les hommes que les divisions territoriales et politiques. Mais en attendant il est certain que les différences religieuses sont celles qui méritent le plus considération. Voici, d'après les

travaux les plus récents, ceux de MM. Hassel et Balbi, les résultats auxquels on arrive en classant la population humaine suivant cet ordre.

Donnons d'abord le compte de M. Hassel.

Bouddhisme	315 977 000 individus.
Christianisme avec toutes ses branches.	252 000 000
Mahométisme	120 105 000
Brahmanisme.	111 353 000
Judaïsme.	3 930 000
Les autres religions, toutes ensemble.	134 490 000
Total	937 855 000

Voici maintenant le compte de M. Balbi.

Bouddhisme	170 000 000 individus.
Eglise catholique.	139 000 000
Eglise grecque	62 000 000
Eglises protestantes	59 000 000
Mahométisme	96 000 000
Brahmanisme.	60 000 000
Judaïsme.	4 000 000
Magisme, fétichisme, etc.	147 000 000
Total	737 000 000

Il y a, comme on voit, entre ces deux tableaux de fort grandes différences, surtout en ce qui concerne le bouddhisme. Mais cette religion, si peu connue jusqu'ici, si importante, tant par ses singuliers rapports avec le christianisme qu'elle a précédé de huit cents ans, que par le nombre immense de ses sectateurs, règne dans des pays sur lesquels la géographie ne possède pas d'informations suffisantes; néanmoins, d'après la statistique officielle récemment publiée par le gouvernement chinois, il est à peu près certain qu'il faut augmenter le compte dressé par M. Balbi, et se rapprocher, malgré l'énorme prépondérance qu'il donne aux bouddhistes, de celui de M. Hassel.

Pour fixer maintenant les idées en traduisant ce tableau à l'imagination, supposons que tous les hommes existant aujourd'hui sur la terre soient réunis dans une grande plaine. En les rangeant régulièrement, et en comptant quatre individus par mètre carré, ils tiendraient tous dans un champ carré de quatre lieues de côté tout au plus. C'est là la figure que ferait aujourd'hui le genre humain sur la terre s'il y était réuni en une seule assemblée. C'est bien peu de chose. En supposant les hommes échelonnés par colonnes dans l'ordre de leurs religions, la colonne des bouddhistes aurait environ cinq kilomètres de profondeur; celle des chrétiens, en réunissant à l'Eglise romaine les Eglises grecque et protestantes, quatre kilomètres; les mahométans, deux kilomètres; les adorateurs de Brahma, un peu moins d'un kilomètre; les Juifs, soixante-huit mètres; tous les autres ensemble, un peu plus de deux kilomètres*.

Mais à côté du problème de savoir ce qui est aujourd'hui, on peut se proposer un autre problème, qui est de savoir ce qui pourrait être, c'est-à-dire quelle est la population totale que la terre est capable de nourrir. Mais si nous avons trouvé le premier problème difficile, et trop compliqué pour être rigoureusement résolu dans l'état actuel de nos connaissances, les mêmes embarras se présentent encore avec bien plus de force à l'occasion de celui-ci. On peut cependant, à l'aide d'approximations, y faire dès à présent quelques pas, comme dans le premier.

Un géographe anglais qui s'est livré à des calculs très suivis estime que le sol du Nouveau-Monde renferme en terres labourables quatre millions de milles carrés de qualité moyenne pouvant fournir à la subsistance de deux cents habitants chacun, et six millions de qualité supérieure pouvant supporter chacun une population de cinq cents personnes. D'après ce calcul, la population totale du Nouveau-Monde pourrait donc, par suite du développement de la paix et de la civilisation, aller en s'élevant jusqu'à environ quatre milliards d'habitants. En comptant que la surface de l'ancien monde est double de celle de l'Amérique, on trouverait que de son côté elle peut entretenir huit milliards d'habitants. Mais comme le sol est en général moins fertile dans l'ancien monde que dans le nouveau, qu'il s'y trouve quantité de déserts de sable et de steppes sèches et stériles qui ne peuvent pas être de beaucoup plus de ressource pour le genre humain que les déserts, il est probable que ce chiffre de huit milliards est trop fort. Il faudrait donc le diminuer. Mais en ajoutant à l'ancien monde, pour faire compensation, la surface de la Nouvelle-Hollande et de tous les archipels, il est probable que l'on peut sans trop d'erreur maintenir la valeur que nous venons de dire. Ainsi une somme de douze milliards d'individus formerait la limite de l'accroissement de la population du globe terrestre.

Voilà un point qui donne profondément à penser. Combien de temps le genre humain, qui est maintenant d'un milliard d'individus, mettra-t-il pour arriver à ce terme? Y arrivera-t-il jamais? Ne peut-il pas se faire que le nombre des naissances vienne à diminuer progressivement et à se mettre peu à peu en équilibre avec le nombre des morts, à mesure que la population se rapprochera du maximum? Ou bien les lois qui font aujourd'hui augmenter si rapidement la population dans les Etats tranquilles n'iront-elles pas au contraire en se développant à mesure que, par le progrès des saines idées de politique, le genre humain deviendra de plus en plus paisible? Alors n'est-il pas certain que nos descendants, par leur multiplication, arriveront à un terme où il n'y aura plus assez de place pour eux sur la terre, et où les champs ne pourront plus les nourrir? Transportons-nous à cet instant : il est évident qu'il faudra de toute nécessité qu'un grand changement se fasse sur la terre. La solution de cet embarras est inextricable pour notre esprit; mais comptons que la Providence, qui a si bien su trouver ce qui convenait le mieux au genre humain pour son développement sur la terre, saura bien trouver aussi ce qui conviendra le mieux pour le tirer de peine : sa main se fera sentir au bout comme elle s'est fait sentir à l'origine.

Reconnaissons que quelques chiffres que nous venons de remuer ont soulevé dans nos esprits de bien grandes choses, et nous donnent pour long-temps à réfléchir.

* Il est curieux de voir la faible figure que font les populations des principaux Etats de l'Europe quand on les rassemble ainsi par le calcul pour les traduire à l'imagination en un seul groupe. En supposant les populations régulièrement rangées comme nous l'avons supposé tout à l'heure, on trouve que la population totale de l'empire russe formerait un carré massif de 3 700 mètres de côté; celles de la France et de l'Autriche, chacune un bataillon de 3 000 mètres; celle de la Grande-Bretagne, de 2 500; celle de l'Espagne, de 1 800; celle de la Prusse, de 1 700; la population du royaume des Deux-Siciles comme celle de l'empire ottoman, un bataillon de 1 300 mètres; celle du royaume sarde, 1 000 mètres; celle du royaume de Suède et de Norwége comme celles des royaumes de Portugal et de Belgique, 900 mètres; celle de la Hollande, 800 mètres; celle du Danemarck, 200. — Il résulte de là cette loi facile à graver dans la mémoire, que la population d'un Etat est en général susceptible de tenir sans trop de gêne dans l'enceinte de sa capitale.

Anciennes formes des convocations de juges, des audiences, des épreuves et des jugements. — En Allemagne, pour convoquer les juges, on faisait circuler un marteau ou battant de porte : le juge faisait tenir ce marteau à la ferme du voisin, celui-ci à la ferme d'un autre, et ainsi de suite.

L'homme appelé en justice, dit la loi allemande, s'il est à table, ne doit pas prendre le temps d'essuyer son couteau.

L'assemblée de justice avait lieu au centre d'un lac, au milieu d'un pont, aux portes de la ville, au porche des églises, sous l'orme ou sous le chêne féodal, dans un cercle de pierres, devant l'aubépine, au milieu du cimetière. Ce n'est que bien tard qu'on a construit des maisons de justice.

Le soleil ouvrait et fermait l'audience; souvent on plaçait devant le tribunal un gantelet de fer, une épée, une corde, des ciseaux, un marteau et une hache.

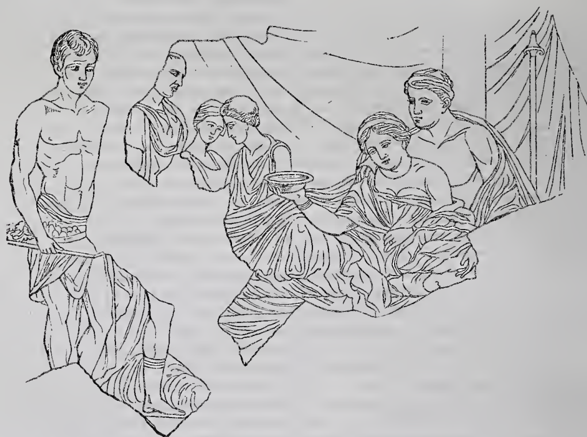
Quand un meurtre avait été commis, on déposait le cadavre à neuf pas du tribunal; on l'approchait ensuite de trois pas en trois pas, et chaque fois on criait sur lui. Cette coutume était tirée du Deutéronome.

On connaît les épreuves par lesquelles les accusés étaient admis à se justifier et les plaideurs à prouver leurs droits. Ces épreuves se retrouvent chez tous les peuples. Il y en avait neuf dans les Indes, parmi lesquelles on comptait le poison. Les Juifs avaient l'épreuve de l'eau amère que devait boire l'accusé. Au Tibet, l'épreuve se faisait ainsi : on jetait deux pierres, l'une blanche, l'autre noire, dans l'eau bouillante; les deux partis y plongeaient le bras en même temps, et celui qui retirait la pierre blanche l'emportait.

Les accusés se justifiaient souvent par le serment. Quelquefois on admettait en justice le témoignage des animaux. « Si un homme qui vit seul et sans serviteurs est attaqué après l'*Ave Maria* par un assassin, et qu'il parvienne à tuer le brigand, il tirera trois brins de son toit de chaume, prendra son chien, ou la chatte au foyer, ou le coq à l'échelle, les amènera devant le juge, jurera, et sera déclaré innocent. » (Jean de Muller.)

Après la sentence, la peine. Dans les lois germaniques, la peine c'est la composition ou compensation. Voici quelques anciens exemples bizarres. — Un maître de maison a un bon chien, quelqu'un le met méchamment à mort : quelle sera la composition? — On prendra le chien mort par la queue, de sorte que le nez de l'animal touche la terre, et dans cette position le meurtrier répandra sur lui du froment rouge jusqu'à ce qu'il en soit couvert; ce sera là la composition. — Si quelqu'un a tué ou soustrait le chat gardien d'un grenier, qu'on pende le chat en l'air par la queue, de manière que la tête aille toucher la terre unie et propre; puis qu'on répande sur lui des grains de blé jusqu'à ce qu'il en soit couvert.

FRAGMENT D'UNE PEINTURE ROMAINE.



(Musée de Naples. — Fragment d'une peinture romaine représentant Scipion, Massinissa et Sophonisbe.)

Ce fragment de peinture antique paraît représenter, soit le mariage de Massinissa et de Sophonisbe, soit la mort de Sophonisbe.

On l'estime surtout en ce qu'il offre un portrait de Scipion; c'est jusqu'ici, je crois, le seul portrait authentique que les peintures romaines nous aient transmis.

Scipion est le personnage que l'on voit entre l'esclave qui apporte des fruits et deux jeunes figures du second plan. On n'a pu conserver qu'une partie du buste; la moitié postérieure de la tête est détruite. C'est Visconti qui a reconnu ce portrait : tous les traits en sont parfaitement conformes aux bustes de Scipion, et notamment à un beau bronze du Musée de Naples.

La scène paraît se passer sous un portique ouvert sur un jardin. Une draperie verte est étendue entre les colonnes, comme pour faire un fond au tableau et servir à détacher les figures principales. La couche où est penchée Sophonisbe est de la même couleur que les draperies; mais elle est en partie couverte par un large manteau violet, qui reparaît sur les épaules de Massinissa et retombe aux pieds de Sophonisbe. Ces deux personnages ont le front ceint d'un diadème. Le ton de la chair de Massinissa est brun-olive clair. Le manteau de Sophonisbe est jaune, et sa tunique est verte. Scipion est en habit guerrier, et l'on distingue une partie de son manteau rouge. La couleur du candélabre placé derrière Massinissa paraît imiter l'ivoire.

Pourquoi Scipion assiste-t-il à cette scène? — Dans la réalité historique, il n'était point présent, ni lorsque Massinissa, prince numide, allié des Romains, épousa Sophonisbe à Cirtha, après avoir fait prisonnier son mari Siphax; ni lorsque, ce mariage ayant excité la méfiance de la politique romaine, Massinissa envoya lui-même du poison à Sophonisbe qu'il adorait en lui ordonnant de se donner la mort. — On peut expliquer le rôle que le peintre fait jouer à Scipion comme une licence de composition ayant pour objet d'ajouter de la grandeur à un sujet déjà grand par lui-même et qui a inspiré parmi les auteurs tragiques modernes, le Trissin, Mairet, Saint-Gelais, Claude Mermet, Mont-Chrestien, Corneille, Lagrange-Chancel et Voltaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHAMBÉRY.



(Vue des environs de Chambéry, capitale de la Savoie.)

A Pont-de-Beauvoisin, ancienne ville frontière de la France et de la Savoie, le voyageur qui se dirige vers l'Italie commence à se sentir en pays étranger. Cette impression que quelques uns aiment et recherchent autant que d'autres la redoutent, et qu'un écrivain anglais compare à l'émotion d'un faible nageur qui perd pied, est ici plus soudaine que sur le passage du Var, où les deux natures italienne et provençale se confondent si bien qu'on a peine à les distinguer. Que l'enthousiasme impatient du touriste n'aille cependant pas saluer l'Italie sur la foi des traités. Ce ne sont pas les brises italiennes que le mont Cenis souffle sur les eaux du Guier; l'Italie est bien loin encore, elle est bien au-delà des Alpes, en vain la cherche-t-on à Aigue-Belle et dans la Maurienne, on la pressent à peine à Suze qui est de l'autre côté des monts.

La Savoie n'est pas plus italienne que la Provenee n'est française. La nature et les mœurs ont donné à cette contrée une nationalité plus modeste mais aussi tranchée que celle de la Suisse qui l'avoisine.

Cette nationalité de la Savoie, respectée pendant les troubles du moyen âge, remonte à une haute antiquité. Avant la révolution de 1789, le duché de Savoie se composait de la Savoie proprement dite, du Génevois, de la Maurienne, de la Tarantaise, du Faucigny et du Chablais. Les derniers traités, en la restreignant à ses propres limites, en ont fait une province des états Sardes.

La famille des comtes, puis ducs de Savoie, l'une des plus anciennes et des plus riches maisons princières de l'Europe, semble avoir eu pour destinée de durer autant que la nationalité savoisienne qu'elle avait fondée. Frappée de stérilité à l'époque où croulèrent les constitutions féodales, elle s'éteignit récemment avec la personne du roi Charles-Emmanuel, en faveur de qui son frère Charles-Félix s'était démis de la couronne. La maison de Carignan, à laquelle appartient le roi régnant Charles-Albert, fut appelée par ce décès au trône de Sardaigne; et la jeune reine de Naples, unique rejeton de la famille de Savoie, n'a survécu que peu d'années aux derniers princes de son nom.

Si la Savoie offre dans sa physionomie générale un aspect étranger à la France et à l'Italie, Chambéry, qui en est la capitale, est, au contraire, une ville toute française par les mœurs de ses habitants à qui la courte occupation des Français et l'éclat de nos conquêtes ont laissé des souvenirs plus vivaces et plus profonds que ceux de l'ancienne et pacifique royauté savoisienne.

Chambéry est, du reste, une ville triste et peu faite pour arrêter les voyageurs, qui, forcés de donner quelques détails sur la capitale de la Savoie, sont réduits à mentionner le passage des légions de César lors de la première guerre des Gaules, et à citer des édifices et des promenades publiques dont un guide des voyageurs oserait seul aborder la description. Mais cette ressource une fois épuisée, le plus ingénieux discoureur serait promptement réduit au silence, à moins qu'il n'ouvrît une dissertation à l'effet de vérifier si Chambéry est ou non l'ancienne ville des Allobroges appelée Civarium, auquel cas il s'exposerait à manquer bientôt d'auditeurs.

L'ALHAMBRA.

(Deuxième article. — Voyez p. 108.)

La vie assise des Orientaux est en quelque sorte expliquée par la décoration intérieure de leurs édifices. On

comprend que leur penchant à la rêverie doit trouver un aliment inépuisable dans ces lignes éclatantes qui, parties d'un centre commun ou correspondant, se fuient, s'égarent, s'enroulent, s'embrassent, se traversent, s'enlacent, se rejoignent, invariablement soumises aux douces lois de l'harmonie, comme la danse des almées, comme tout ce qui est danse, peinture, musique, poésie ou plastique, comme tout ce qui est art. Mais à l'esprit actif et pénétrant des Maures de Grenade il fallait mieux qu'un jeu frivole, mieux qu'une excitation passagère et qu'une course dont le but était si promptement atteint; à ceux-là les inscriptions ouvraient les abîmes de la pensée. Les inscriptions de l'Alhambra, tirées pour la plupart du Coran, expriment quelquefois des pensées complètes, et quelquefois ne sont que des fragments ou des prémisses dont la conclusion ou le complément n'ont pas été omis sans but. Le plus grand nombre exprime les louanges de Dieu, et d'autres celles des artistes qui ont travaillé à la construction et à la décoration du palais; d'autres enfin glorifient les souverains arabes qui contribuèrent à l'embellissement de l'Alhambra. En voici quelques unes :

Ma structure, effet d'un art exquis, a déjà passé en proverbe, et ma louange est dans toutes les bouches.

Toutes les pierres brutes et grossières employées à la construction de ce palais tirent leur éclat de la lumière que l'ensemble de ce même palais jette sur elles.

Le symbolisme oriental joue un grand rôle dans la plupart de ces inscriptions, qui sont toutes en vers, et dont le sens parfois vulgaire prête à des interprétations variées.

Il en est d'autres où quelque grande pensée apparaît tout entière sous une forme rendue incomplète à dessein, comme dans celle-ci, par exemple :

Et peut-être la réalité n'a-t-elle pas plus de consistance que la vapeur légère qui plane sur les lions de la fontaine.

Pour cette fois, la pensée intime brille à travers l'image diaphane que nous offrent ses vers. N'y a-t-il pas là tout un monde de rêveries? Cette inscription n'est point extraite du Coran, le Coran n'admet point le mot *peut-être*; le mysticisme des fakirs est tout entier dans ces deux vers, et l'extase est au bout des rêveries dont ils ouvrent le vaste champ.

Ces ornements, ces inscriptions se retrouvent dans toutes les salles de l'Alhambra comme dans la cour des Bains, qui est la première de toutes. Nous ne nous étendrons donc pas sur la décoration des autres parties du palais, dont il suffira d'indiquer la distribution.

De cette première cour on passe dans celle des Lions, qui doit son nom à une fontaine dont le double bassin est supporté par des lions de marbre noir d'un travail assez grossier. On sait que le Coran proscrit l'imitation de l'homme et des créatures vivantes. Cette cour, qui est placée au centre des constructions principales du palais, est la plus magnifique de toutes, et elle est disposée de façon que presque toutes les salles ont vue sur la belle fontaine qui en occupe encore le centre, et dont le bassin mutilé n'est plus arrosé que par les eaux du ciel.

Le péristyle qui règne autour de la cour des Lions, et qui porte, comme celui de la cour des Bains, une galerie supérieure, est formé de colonnes accouplées dont les proportions sont d'une rare élégance et dont les chapiteaux offrent les formes les plus variées. Quatre avant-corps du même style, qui font saillie, servent de portiques à des salles qui s'ouvrent ainsi sur la plus belle cour du palais; de ce nombre est la salle des Abencerrages, dont l'histoire est trop connue pour que nous ne devions pas nous borner à la rappeler. Tous furent mis à mort dans cette salle, qui rappelle leurs malheurs et aussi leur gloire... mais non, tous ne périrent pas : un d'eux survécut aux infortunes de sa tribu et à l'expulsion de toute sa race; l'auteur d'*Atala* et de *René* nous l'a montré pleurant sur les ruines de l'Alhambra, et sa plume est de celles qui, même dans leurs écarts, donnent à des créations romanesques la vie et la réalité qui n'est due qu'aux faits et aux personnages historiques. Le gardien de l'Alhambra montre bien encore les traces du sang des Abencerrages, mais jusqu'ici personne n'a dit les avoir vues.

Près de la salle des Abencerrages, qui ne reçoit de jour que de sa porte principale, est une chambre plus petite où les rois maures rendaient cette justice expéditive dont la salle contiguë rappelle un des plus formidables exemples.

Puis on traverse, séparés par une galerie d'une grande magnificence, le cabinet de la Reine et la salle des Deux Sœurs : noms mystérieux, et qui éveillent mille pensées douces ou sombres quand le guide les prononce de sa voix monotone et indifférente. Quelles étaient ces sœurs et cette reine? Ces salles, dont les voûtes se hérissent de stalactites diaprées, doivent-elles leurs noms à l'infortune ou à la gloire de cette reine et de ces sœurs qui les ont habitées, comme la salle des Abencerrages doit le sien au sang généreux qui a baigné ses marbres? Le cabinet de la reine dut être un boudoir comme jamais reine de l'Occident n'en a rêvé. On voit encore la trace de quelques meubles et d'un divan placé près d'un balcon où croissent des fleurs dont l'éclat passager efface à peine la fraîcheur de ces fleurs séculaires qui s'épanouissent sur les murs de la salle. Tout près étaient les bains d'étuve ou de vapeur, dont les mule délices absorbaient la moitié de cette vie du harem, toute de loisir et de volupté; la salle des baignoires, contiguë à cette dernière, était décorée en faïence vernie dont les carreaux frais et brillants étalent leurs impérissables couleurs. Il y avait bien d'autres salles, que le palais de Charles-Quint a poussées du pied pour trôner à son aise, et dont nous laissons aux savants le soin de restituer la distribution; il y en a beaucoup d'autres aussi qu'on voit encore, mais dont nous ne parlerons pas, et qui toutes étalent le même goût, la même richesse que celles où nous venons de jeter un coup d'œil. Ces chambres, séparées par des galeries et par des passages d'une magnificence égale à celle des salles d'apparat, reçoivent presque toutes peu de jour et ne s'ouvrent que sur l'intérieur du palais, qui renfermait des jardins plus ou moins étendus.

On raconte qu'un roi de Maroc, traversant l'Espagne, voulut visiter l'Alhambra. Il n'avait point calculé ses forces. Sa fierté le soutint long-temps, mais elle céda enfin à l'impression que lui causèrent ces ruines de l'antique grandeur de sa race : il se prosterna et pleura devant des chrétiens, devant des Espagnols.

DIFFÉRENTES FORMES DE PROMULGUER ET DE PUBLIER LES LOIS.

Nous avons dit que les lois ne sont obligatoires qu'en vertu de leur promulgation et de leur publication. La promulgation est l'acte qui constate, à l'égard du peuple, l'existence de la loi. La publication est l'acte qui la porte à la connaissance du peuple.

Aux termes de l'Ancien-Testament, les lois étaient publiées devant le peuple assemblé, et déposées entre les mains des lévites, qui tous les sept ans en faisaient une nouvelle publication.

A Athènes, on gravait les lois sur des colonnes de pierre ou d'airain.

Chez les Romains, les lois des Douze Tables furent ainsi appelées parce qu'elles étaient également gravées sur douze tables d'airain. Ces tables étaient placées près de la tribune aux harangues, de manière à être exposées constamment aux regards, et à ce que personne ne les pût ignorer : c'était une promulgation permanente.

A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'au

temps de la république, avant que les lois fussent portées dans l'assemblée du peuple pour y être discutées, les projets de loi étaient préalablement publiés, afin que chaque citoyen pût en prendre connaissance pour les approuver, les combattre ou proposer des amendements.

Les préteurs employaient un autre mode dans la publication de leurs édits. On n'ignore pas quels changements et quels correctifs notables le droit prétorien apportait sans cesse dans le droit primitif des Romains, que l'on appelait droit civil. Le droit prétorien changeait d'ordinaire avec chaque préteur, et les préteurs publiaient, avant leur entrée en charge, l'édit suivant lequel ils se proposaient de juger pendant le cours de leur magistrature. Il eût été au moins inutile de graver sur l'airain des édits si mobiles. Aussi les préteurs se bornaient-ils à les faire écrire *in albo*, c'est-à-dire à les faire afficher, ou plutôt badigeonner sur les colonnes et les murs. Il y avait des peines très graves contre ceux qui se seraient permis de les effacer.

En France, au commencement de la monarchie, il y avait des assemblées municipales, des assemblées provinciales, des assemblées nationales. On peut dire qu'à l'origine la publication des lois avait lieu dans les assemblées nationales; mais par la suite, lorsque ces assemblées furent devenues rares, ou impossibles à cause de l'élargissement de l'empire, la promulgation se fit dans les assemblées de provinces, et voici de quelle manière. On lit dans l'édit de Pistes :

« Nous voulons que les archevêques et les comtes, chacun dans sa ville, reçoivent les capitulaires des mains de notre chancelier ou par ses envoyés, et que chacun les fasse transcrire dans son diocèse par les autres évêques, abbés ou comtes, et par nos autres fidèles, et qu'ils les relisent devant tous, dans leurs comtés. »

Les commissaires que le roi envoyait dans les provinces, sous le titre de *missi dominici*, étaient aussi chargés de la promulgation des lois.

Un édit de Charles-le-Chauve, de l'an 861, porte : « Nous vous mandons de faire lire, connaître et observer dans notre palais, dans les villes, dans les assemblées, dans les marchés, la présente constitution. »

En 1490, Charles VIII ordonna au parlement de Toulouse de faire relire et publier chaque année, à sa rentrée, les ordonnances de Charles VII.

François Ier, par son édit du mois de novembre 1539, prescrit que : « ses ordonnances seront attachées à un tableau, écrites sur du parchemin en grosses lettres, dans les seize quartiers de Paris et dans les faubourgs, aux lieux les plus éminents, afin que chacun puisse les connaître et les entendre; fait toutes défenses de les ôter, à peine de punition corporelle, et ordonne aux commissaires de quartier de les prendre sous leur garde et d'y veiller. »

Aussitôt qu'un édit ou une ordonnance étaient rendus, ils étaient adressés aux parlements, pour qu'ils eussent à les enregistrer. Mais l'enregistrement fait dans les parlements, dont le ressort était communément fort vaste, ne pouvait en donner une connaissance suffisante dans le ressort à compter du jour de l'enregistrement au greffe de cette cour ; aussi était-ce du jour de la publication faite dans les baillages, sénéchaussées et judicatures royales, que les édits et ordonnances devaient être observés dans l'étendue de ces juridictions.

Tel a été le mode de promulgation et de publication observé jusqu'en 1789.

A partir de cette époque, des changements divers ont été introduits et se sont succédé les uns aux autres. Enfin, la Convention, par une loi du 14 frimaire an XI, ordonna qu'un *Bulletin officiel* serait imprimé, dans lequel toutes les lois seraient transcrites; que ce Bulletin serait adressé à toutes les autorités constituées, et que la loi ne serait obligatoire dans chaque commune que du jour où le numéro du Bulletin qui la renfermerait y aurait été publiée à son de trompe et de tambour.

Une loi postérieure a supprimé les publications à son de trompe et de tambour, mais elle a conservé l'usage du *Bulletin officiel*, que le ministre est chargé d'adresser aux administrations départementales et municipales, aux tribunaux, et à un grand nombre de fonctionnaires publics.

Les lois sont obligatoires dans chaque département du jour où le *Bulletin* a été distribué au chef-lieu.

LÉON X.

(Voyez, sur les Médicis, 1835, p. 105 et 152.)

ARTISTES ET SAVANTS SOUS LE PONTIFICAT DE LÉON X.

Contrairement à ce qu'on remarque dans la plupart des familles princières, on, pour mieux dire, des familles de toutes classes, les hommes vulgaires semblent une exception dans celle des Médicis, surtout pendant cette brillante période qui date du vieux Côme et finit à Léon X.

Cependant la gloire de cette maison est plus éclatante que pure, et, souvent, en parcourant cette généalogie qui mérite si bien le nom de fastes, après avoir évoqué le brillant cortége de ces princes guerriers et poëtes, de cette foule bigarrée des insignes de toutes les dignités humaines, il ne reste qu'un éblouissement dont l'esprit est seul satisfait. C'est que le sentiment religieux aussi bien que l'instinct d'une haute morale manquaient à cette maison qu'une ambition héréditaire a fait marcher comme un seul homme vers un agrandissement tout personnel.

Côme l'ancien, dit le Père de la patrie, fut un homme froid, sage peut être, patient, et qui ne fit jamais une fausse démarche; mais ses vertus ressemblent trop à des talents, on lui voudrait plus d'enthousiasme et de spontanéité; il manque à sa vie politique une noble imprudence, à ses spéculations un revers.

Quand mourut Côme l'ancien, il n'y avait plus qu'à attendre; c'est ce que fit Pierre son fils, qui, d'ailleurs, n'eût point su mieux faire; mais, dès qu'il fallut agir, et faire œuvre de la tête et du bras, deux Médicis parurent sur la scène, l'un d'eux resta sur le champ de bataille; le poignard des Pazzi n'avait rien fait en immolant une seule victime, Laurent était debout pour continuer l'œuvre de Côme : il fut ce que celui-ci eût été sans doute à sa place, impitoyable pour les meurtriers de son frère, pour les derniers soutiens de la république. Laurent le magnifique, dont chacun sait le règne élégant, lettré, corrupteur, fut l'homme d'action de la famille; habile autant que brave, il sut dénouer et trancher. Côme avait fait de sa maison la première maison de Florence, Laurent en fit la première maison de l'Italie; il appartenait à Léon X d'en faire pour un temps la premiere maison du monde. Trois générations, trois actes déroulèrent cette trilogie dont Côme avait exposé les ressorts. La vie de Pierre est comme un intermède à ce grand drame à qui la mort d'Alexandre de Médicis tué par Lorenzino de Médicis ferait un sanglant épilogue.

Léon X est l'Auguste de la papauté dont Jules II est comme le César. Nous disons l'Auguste et non l'Octave, car la jeunesse de Jean de Médicis, fils de Laurent le magnifique, n'est ternie par aucune action honteuse. Il reçut du grec Chalcondyle, d'Ange Politien, de Bernard de Bibiena une éducation toute profane dans une cour plutôt attique que chrétienne, et qui, en professant hautement la philosophie platonicienne, n'avait en effet d'autre culte que celui du plaisir et des dons de l'esprit. Jean de Médicis entra dans les ordres à treize ans, et tel était l'ascendant de sa famille dans les affaires d'Italie, que son élévation future était déjà prévue et mesurée. Les Borgia, sous le pontificat d'Alexandre VI, balancèrent pour un instant cette influence; les Médicis furent bannis.

mais pour être bientôt rappelés ; Jean voulut, comme son père, visiter les divers Etats avec lesquels il espérait traiter un jour. Mais il ne borna point ses excursions à l'Italie ; en Allemagne, en Flandre, en France il fit admirer les grâces et la souplesse de son esprit ; comme le vieux Côme il connut son époque et sut lier des hommes tels qu'Erasme à la fortune des Médicis. Cependant Alexandre VI était mort, et César Borgia, déçu dans son immense ambition, demandait à genoux au pape Pie III la grâce de mourir en paix du poison qui le rongeait déjà. La maison de la Rovère jetait alors un vif éclat dans la personne de Jules II dont Jean de Médicis se fit aimer et près de qui il monta à cheval chaque fois que le fougueux pontife laissa la tiare pour le casque ; mais les Médicis n'avaient point perdu la partie; rappelés à Florence, ils virent bientôt leur puissance affermie par l'élection qui appela le cardinal Jean au souverain pontificat. Ce prélat devenu Léon X signala les débuts de son gouvernement par des actes de clémence, et ses premiers soins furent donnés moins aux affaires de l'Eglise qu'à celles de sa famille en qui il inféoda la souveraineté de Florence et de la Toscane. Du reste, il pour-


(Côme l'Ancien.)

suivit avec activité les projets de son prédécesseur et nourrit la ligue de Cambrai, c'est-à-dire l'association des divers états de l'Italie contre les entreprises des rois de France, de toutes les ressources de sa politique et de toute l'autorité de la cour de Rome. Bientôt, devant les succès des Français, la ligue devenue insuffisante dut chercher hors de l'Italie un appui supérieur; Léon X mit alors l'empire dans les intérêts de l'Eglise, et Florence, où étaient nées les factions des Guelfes et des Gibelins, réunit ainsi les deux camps sous un même drapeau. Cette alliance eut pour l'Eglise des chances diverses dont le résultat définitif fut d'enlever aux rois Charles VIII, Louis XII et François Ier toutes leurs conquêtes d'Italie. Dans ces longs débats, Léon X montra une adresse secondaire et une complication de moyens peu moraux à laquelle ne résista point la dignité de la tiare.

Quant à la conduite des affaires de l'Eglise, il n'y apporta, on peut le dire, ni toute l'habileté qu'on devait attendre de ses lumières, ni tout le zèle que lui imposait son caractère religieux, ne l'eût-il considéré que comme un rôle.

Par la publication du concordat, il s'aliéna l'Eglise de France dans laquelle il faillit susciter un schisme, et par celle des indulgences comme par le mauvais choix de ceux qui devaient en prêcher le tribut, il fit tomber l'autorité ecclésiastique dans un discrédit favorable à la réforme de Luther qu'il ne sut pas mieux combattre qu'il n'avait su la prévenir.

Léon X ne se montra véritablement grand que dans son administration intérieure qui donna aux états de l'Eglise et indirectement à toute l'Italie les plus beaux jours dont ait joui, dans les temps modernes, cette malheureuse nation. Par les encouragements éclairés qu'il accorda aux grands hommes dont le ciel pourvut l'Italie, il mérita que son époque gardât le nom de son pontificat. Les sciences comme les arts grandirent sous sa protection passionnée ; les langues orientales eurent des professeurs publics comme les langues grecque et latine, dont les chefs-d'œuvre imprimés par son ordre et sous ses yeux favorisèrent l'élan de la poésie nationale. Il fonda dans sa ville natale et à Rome les bibliothèques laurentienne et du Vatican, et il sut si bien s'entourer de capacités reconnues et déférer à leurs avis, qu'en voyant les noms des hommes qui prenaient part avec lui au maniement des affaires de Rome, on pourrait croire qu'il n'y avait pas mieux à faire que ce qui fut fait par de tels personnages, et que les événements dont Léon X ne put arrêter le cours avaient été préparés de longue main par les désordres des pontificats précédents. Léon X mourut en 1521, dans la quarante-cinquième année de son âge, dans la huitième de son pontificat.

Léon X, à son avènement, avait déjà trempé trop activement, trop personnellement, on peut le dire, dans la fermentation artistique et littéraire qui absorbait tous les esprits en Italie, pour n'en pas comprendre toute l'importance et toute la portée; en ce point, il continua l'œuvre politique des Médicis et il se déclara hautement le protecteur des lettres, des sciences et des arts. Son grand talent d'organisateur brilla dans la direction qu'il sut donner au mouvement de la pensée dont la découverte de l'imprimerie venait de faire en quelque sorte un élément nouveau ; l'art tout entier dont les diverses branches ont un objet unique fut absorbé par l'idée religieuse qui lui ouvrit un vaste champ. La littérature plus complexe dans ses voies et dans ses tendances fut divisée en deux camps ; dans l'un furent enrégimentés les esprits profonds, inquisiteurs; les beaux esprits s'enrôlèrent d'eux-mêmes dans le second. Ces derniers n'étaient point à craindre. Les trésors et les dignités de l'Eglise furent dévolus aux artistes et aux savants, les poëtes dûrent se payer souvent des éloges et de l'admiration sincère du pontife.

La littérature classique et la philosophie antique étaient une sorte de champ neutre où ne s'agitaient point les questions vitales et actuelles que souleva Luther placé en dehors de ce cercle d'attraction dont Léon X était le centre. Tous les esprits sérieux y furent convoqués, et les littératures grecque et latine dont quelques rares fragments étaient enfouis çà et là, sortirent de l'obscurité des cloîtres, imprimées, illustrées, commentées, et, on peut le dire, augmentées, car, au-dessous des grands noms d'Homère, de Virgile, de Tacite, brillaient ceux de *Sannazar*, de *Vida*, de *Fracastor*, de *Marone*, de *Navagero*, et de vingt autres poëtes et prosateurs grecs et latins qui seraient classiques aujourd'hui s'ils étaient contemporains de leurs modèles. La théologie dont les siècles précédents avaient usé le glaive jusqu'à la garde, reçut peu d'encouragements. Mais en revanche l'arène où le magnifique Laurent avait mis aux mains Aristote et Platon fut peuplée par Léon X d'une foule de nouveaux gladiateurs ; de beaux génies éprouvèrent leurs forces et leur activité dans ces luttes. La philosophie morale de Pontanus a survécu à ces élucubrations pour la plupart sans résultat. L'histoire et la politique eurent aussi de grands écrivains en langue vulgaire, Léon X s'associa en quelque sorte à leurs recherches, applaudit aux succès qui les rendirent populaires et gagna le plus austère de tous, celui dont les ouvrages souvent

mal interprétés ont rendu presque odieux en France le nom, Machiavel. Inghirami, Guichardin, Paul Jove, Nerli, Nardi sont des historiens souvent lus, souvent consultés encore aujourd'hui.

On tenta aussi la réformation du calendrier, mais cette œuvre importante ne fut terminée que sous le pontificat du pape Grégoire XIII, dont elle porte le nom.

De grandes découvertes venaient d'être accomplies à l'occident et à l'orient du monde. La pensée de Léon X suivit avec ardeur, comme toute l'Espagne, les hardis navigateurs qui donnaient les deux Indes à l'Europe ; et ce qui lui fait plus d'honneur encore, il s'intéressa vivement au sort des naturels de l'Amérique et intervint en leur faveur.

Bien que Léon X ait moins fait pour les poëtes que pour



(Portrait de Léon X, d'après la peinture sur bois par Raphaël, au Vatican. Le personnage qui est à droite du pape est Jules de Médicis, depuis Clément VII. L'autre personnage qui s'appuie sur le fauteuil est le cardinal Rossi.)

les savants, nous ne voulons cependant pas dire qu'il ait complétement négligé la poésie vers laquelle le portait si vivement sa propre organisation.

Si l'Arioste n'eut pas à se louer de la libéralité du pontife, il se montra du moins vivement flatté de la faveur qui l'accueillit au Vatican. Des poëtes moins connus à l'étranger, mais fort célèbres en Italie, florissaient alors dans les diverses cours de cette belle contrée, et cultivaient indifféremment la poésie latine ou nationale ; nous avons cité quelques uns de ceux qui brillèrent surtout dans la première. Sannazar, l'un d'entre eux, mérite ici une seconde mention ; après lui viennent Tebaldeo, Bernard Accolti, surnommé l'uni

que, Bembo le secrétaire, l'ami, le conseiller de Léon X, Beatiano, Molza, Trissin, à qui de belles poésies firent pardonner son long, correct et ennuyeux poëme intitulé : l'*Italie délivrée des Goths;* Trissin qui composa le premier des vers sans rimes, que la poétique nationale adopta et désigne sous le nom de vers blancs; Ruccelaï, auteur de la belle tragédie d'*Oreste* et d'un poëme didactique sur les abeilles; Louis Alamanni, qui composa de nouvelles géorgiques, des satires, des poëmes lyriques parmi lesquels la popularité a choisi un beau sonnet sur les malheurs de l'Italie, qui est traduit dans toutes les langues. Enfin, Berni et Théophile Folengi, célèbres, le premier par ses poésies burlesques connues sous la dénomination de *Berniesch*i; le second, par des vers macaroniques auxquels le génie indulgent de la langue italienne assigna un rang qui leur serait peut-être dénié par le goût de l'Europe moderne.

Les femmes se distinguèrent aussi dans la culture des lettres, même des sciences et de la politique. Victoire Colonna, Véronique Gambara, Constance d'Avalos, Tullie d'Aragon, Gaspara Stampa, Laure Battifera, tels sont les noms des plus célèbres de ces muses italiennes.

Il nous reste à parler des travaux artistiques du pontificat de Léon X à qui il fut donné de compléter ou de mener à fin la plupart des grands ouvrages conçus ou entrepris par ses prédécesseurs. L'Eglise de Saint Pierre, dont nous avons donné la description (voy. 1837, p. 292), commencée par Bramante sous Jules II, fut peu après terminée sous Léon X par Michel-Ange. Le Vatican, fondé par le pape Symmaque au commencement du sixième siècle, continué par Nicolas III, Nicolas V le grand pontife, Sixte IV qui érigea la chapelle Sixtine, Innocent VIII qui fit construire les galeries; le Vatican avait enfin été terminé par Jules II. Léon X le fit décorer des magnifiques peintures qui en font aujourd'hui une des merveilles du monde. Michel-Ange peignit la chapelle Sixtine qui en fait partie, et Raphael orna les salles et les galeries des belles fresques connues sous le nom de chambres et de loges (voy. 1836, p. 27). Michel-Ange était à lui seul toute son école, aussi a-t-il laissé bien des travaux inachevés après un demi-siècle de vie; Raphael qui mourut à trente-sept ans avait su se créer des mains intelligentes qu'animait sa pensée comme les siennes propres. J. F. Penni, Barthélemy Bagnacavallo, Pierin del Vaga, Pellegrino de Modène, Vincent de San-Geminiano, élèves chéris de Raphael, qu'on vit frappés d'impuissance et de nullité à la mort de ce grand homme, terminèrent sous son inspiration ces immenses travaux qu'il avait conçus et dont il fut toujours lui-même le principal exécuteur.

Dans une sphère inférieure à celle de ces divins artistes et de Léonard de Vinci leur émule, brillèrent Luca della Robbia, André Contucci, sculpteurs, et les peintres Sébastien del Piombo, Francia Bigio, André del Sarto, Baccio Baldini, André Mantegna, enfin Raimondi, Pontormo, les créateurs de la gravure; Pollajuollo et Sandro Botticelli, fameux par ces *nielles* si rares et si recherchées aujourd'hui par les amateurs de gravures.

Aux dispendieux et rares travaux de Saint-Pierre et du Vatican il faut encore ajouter, pour la gloire de Léon X, l'étude et la recherche des antiques qu'il favorisa de tout son pouvoir; les ponts et les chaussées dont il pourvut les états de l'Eglise, de magnifiques palais réédifiés, bâtis ou étendus, la reconstruction et l'embellissement de Sainte-Marie in Monticelli et du baptistère de Constantin, et enfin la belle collection d'antiques du Vatican.

Le clavecin de Raisin. — En 1664 un organiste de Troyes, nommé Raisin, cherchant les moyens de gagner un peu d'argent et de soutenir sa nombreuse famille, fit faire un clavecin plus grand que les clavecins ordinaires, et qui paraissait aller tout seul. Il jouait les airs que Raisin indiquait, et s'arrêtait dès qu'il le lui ordonnait. Tout Paris courut voir cette merveille; Louis XIV lui-même, curieux de connaître ce prodige, le fit venir à Saint-Germain. La Reine assista à ces exercices, mais cette machine étonnante lui causa une surprise mêlée d'effroi. Le Roi, pour détruire cette impression, ordonna qu'on ouvrît sur-le-champ le clavecin, et l'on en vit sortir un jeune enfant, fils de Raisin, qui commençait à se trouver fort mal de la privation d'air et de la longueur du concert.

Le malheureux Raisin essaya encore quelque temps d'attirer la foule; mais ses représentations avaient perdu leur principal attrait, et elles cessèrent bientôt d'être suivies. Il eut recours aux bontés de Louis XIV, auquel il exposa tout le tort que lui causait la divulgation de son secret. Le Roi touché de sa position lui permit d'établir à Paris une troupe dramatique d'enfants. C'est dans cette troupe que débuta le jeune Baron, dont Molière fit plus tard un comédien si admirable. Le jeune enfant que Raisin avait quelque temps renfermé dans l'harmonieux étui que Louis XIV fit détruire, devint aussi un excellent artiste. Il joua avec un égal succès les rôles à manteau, ceux des valets rusés, des petits maîtres et des ivrognes. Homme du monde, conteur aimable et plein d'esprit, il n'avait qu'un seul défaut, celui de boire avec excès. Il mourut en 1693, année où le vin manqua; et on fit à cette occasion le mauvais huitain suivant :

Quel astre pervers et malin,
Par une maudite influence,
Empêche désormais qu'en France,
On puisse recueillir du vin?
C'est avec raison que l'on crie
Contre les rigueurs du destin,
Qui nous ôte jusqu'au *Raisin*
De notre pauvre comédie.

LAGASCA,

PRÉSIDENT DES INDES OCCIDENTALES SOUS CHARLES-QUINT.

(Extrait du Traité de la réformation de la justice, par Michel L'Hospital.)

Je vous mets en avant pour une sublime vertu celle de Pierre Lagasca, Espaignol, docteur en droict, et président aux Indes l'an mil cinq cent quarante-cinq.

L'empereur considérant que tant de grands seigneurs et vaillans hommes qu'il avoit envoyez aux Indes pour gouverneurs, et ses vices roys s'estudioient à combattre par ambition les ungs contre les aultres, au lieu de faire son service, luy mangeoient son revenu, et oultre cela ruynoient les pauvres Indiens par leurs tyrannies et cruautez, se résoult d'y envoyer le docteur Lagasca, homme courtois et de bénigne nature, de peu d'apparence et de petite complexion, ayant un petit corps foible et fluet au possible, mais là dedans ung esprit fort et vigoureux, une prudence admirable, et ung couraige merveilleux. Il l'envoye, non en qualité ni esquipage de vice roy, mais seulement de président des Indes, avec ample pouvoir toutesfoys sur tout ce qui dépendoit du gouvernement.

Les vices roys et gouverneurs, estant advertis de l'advenue de Lagasca, s'en mocquoient à pleine gorge, ilz l'appeloient pédant, homme d'escritoire, et le nommoient Goliath, par dérision; somme, faisoient leur compte d'en passer bien leur temps, sçachant mesmement (surtout) le petit appareil avec lequel il venoit. — Mais Lagasca leur monstra bien qu'il ne fault pas mesurer les hommes à l'aulne.

Le docteur fait les praticques à petit bruit, desmet les

gouverneurs, chefs de partys, les capitaines et gens de commandement, assemble force gens de guerre, endure des travaux et incommoditez surpassant grandement, non son couraige, mais la constitution de sa personne; va trouver Pizarre (le frère du conquérant du Pérou), luy donne la bataille, le prend prisonnier avec plusieurs grands seigneurs et capitaines, et peu de jours après, leur ayant fait faire leur procès, leur faict trancher les testes; establit une nouvelle et plus doulce police parmy ces pauvres Indiens qu'on avoit maniés jusques alors comme bestes brutes, reigle les affaires de la justice, et ne laisse rien à quoy il ne pourveoit avec une grandeur de couraige et une prudence admirable.

Ayant eu moyen, parmy une si grande licence et si ample pouvoir, d'accommoder ses affaires à souhait et acquérir des richesses innumerables, le président Lagasca s'en retourna, au bout de quatre ou cinq ans, sans s'estre réservé pour son particulier ny pour aulcung des siens la valeur d'ung teston (monnaie d'alors), veoire mesme reporta en Espaigne le mesme manteau qu'il avoit lorsqu'il s'embarqua pour aller aux Indes. — Bel exemple pour les grands princes qui doibvent croire qu'il n'y a jamais de siècle si stérile de probité, d'intégrité, de fidélité, qu'il ne produise toujours quelque rare et éminente vertu quand ilz se vouldront donner le soing de la rechercher.

Se préparer des armes contre les passions. — Il est à propos que l'homme sage s'accoutume de bonne heure à réfléchir sérieusement sur les raisons qui peuvent lui servir le plus à réprimer ses passions, afin qu'ayant médité ces raisons long-temps, elles lui soient d'un plus grand secours dans les occasions où il sera obligé d'en faire usage; — car, de même qu'il est difficile de faire taire les aboiements d'un dogue à l'approche d'un étranger, de même il est difficile d'apaiser des passions révoltées, si, dans le moment qu'elles se soulèvent, on ne leur oppose les raisons dont on s'est servi souvent avec succès pour les dompter et pour les vaincre. PLUTARQUE.

LES GONDOLES DE VENISE.

On ne voit à Venise ni chevaux ni voitures; les gondoles sont le seul moyen de transport en usage dans cette ville, où l'incommodité des rues étroites, tortueuses, obscures et coupées de ponts sans garde-fous, contraint les habitants, comme les voyageurs, à faire par eau tous les trajets un peu considérables. Les gondoles sont des bateaux étroits, longs et d'une grande légèreté. Le peu d'agitation des canaux auxquels les plus fortes tempêtes communiquent à peine une faible émotion, permet de donner à la construction des gondoles moins de solidité que d'élégance. La poupe en est pourvue d'un fer plat, dentelé et recourbé comme un S. Le gondolier, armé d'une seule rame, est placé debout à l'arrière; il ne *godille* pas comme les rameurs qui placent dans une échancrure pratiquée au milieu de la poupe un aviron auquel ils impriment le mouvement de la queue d'un poisson; mais il use avec une merveilleuse habileté d'un procédé que les nègres rameurs de nos colonies expriment par le mot *pagayer*, et que beaucoup de voyageurs n'ont su ni imiter ni décrire.

Les gondoles sont peintes en noir, et le plus souvent recouvertes d'une étoffe de même couleur; elles sont parfois ornées de houppes et de franges.

La petite chambre qui occupe le centre de chaque gondole est tapissée d'un drap également noir, mais plus fin. Le siége du fond est très large et recouvert de maroquin noir; sur les côtés sont deux places qu'on hausse ou qu'on baisse à volonté. La place d'honneur, dans les gondoles, est à gauche.

« Les gondoles noires qui glissent sur les canaux, dit madame de Staël, ressemblent à des cercueils ou à des berceaux, à la première et à la dernière demeure de l'homme. Le soir, on ne voit passer que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles; car, de nuit, leur couleur noire empêche de les distinguer. On dirait que ce sont des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une petite étoile. »

Le nombre des gondoles, qui était, il y a plusieurs années, de 6 500, n'était plus, en 1827, que de 678. Philippe de Comines avance que, lorsqu'il passa à Venise, *il s'en finoit trente mille.*

Cette brillante époque des gondoles était aussi celle des galères, et ces deux voies ouvraient à la population pauvre et inférieure de Venise une ressource qui devait la vouer à peu près tout entière à l'honorable métier du rameur ou du gondolier; mais le gondolier, dont les fonctions étaient moins dangereuses et moins pénibles que celles du rameur des galères, devait être à celui-ci ce que sont nos marins de Seine aux équipages de haut bord. La profession de gondoliers était héréditaire à Venise, et tenue en fort grand honneur parmi les classes subalternes; c'était l'école et la retraite de la marine militaire et commerçante dont Venise est aujourd'hui privée. Aussi les gondoliers ont-ils voué une sorte de culte aux souvenirs de cette puissance maritime qui fit pendant tant de siècles la grandeur de leur belle patrie. Heureux encore aujourd'hui celui qui possède une parcelle des débris du fameux Bucentaure, dernière galère d'apparat qu'ait conservée la république, celle que montait le doge, quand à son avénement il épousait l'océan, *il mare*, au nom de la belle Venise. La précieuse relique repose sur le cœur du gondolier, auprès du scapulaire de Notre-Dame de Bon Secours, dont les deux lampes veillent chaque nuit dans une niche extérieure du dôme de Saint-Marc. Transmis de père en fils, les débris du Bucentaure conserveront long-temps, dans les générations populaires, le souvenir des anciennes grandeurs de la patrie.

Les gondoliers, qui jouent un si grand rôle dans les chroniques et dans les ouvrages d'imagination, excitent naturellement la curiosité de tous les étrangers. Bien qu'ils soient encore aujourd'hui la seule classe qui ait conservé, dans Venise, une physionomie nationale, en exceptant toutefois l'immuable Israël, ils ont dépouillé une partie des circonstances extérieures qui frappèrent les anciens voyageurs, ce qui ne déconcerte pas médiocrement les nouveaux. Le costume des gondoliers modernes ne diffère cependant pas beaucoup de celui de leurs pères; leur coiffure est surtout élégante, c'est une sorte de bonnet phrygien qui n'est pas parmi eux d'uniforme, mais qu'ils portent de préférence. « Souvent, dit madame de Staël, des gondoles » toujours noires sont conduites par des bateliers vêtus de » blanc avec des ceintures roses. » Il en est encore ainsi de nos jours; quelques voyageurs se plaisent même à parer leurs gondoliers de costumes plus riches encore, d'autres laissent traîner dans le sillage de leurs gondoles de somptueuses tapisseries qui garnissent les siéges disposés en dehors de la petite cabine où les hommes se renferment rarement en été.

Quant aux habitants de Venise, ils font souvent prendre à leurs gondoliers des livrées qui ne sont pas toujours sans élégance. Aussi, bien que Venise ait beaucoup perdu de sa splendeur, l'aspect du grand canal, dans la belle saison, est parfois des plus animés, et les errantes sérénades ne manquent pas toujours aux nuits de son beau ciel, quoi qu'en ait dit Byron.

A l'époque où Byron habitait Venise, de récentes convulsions pouvaient y avoir altéré la gaieté caractéristique des gens du peuple. Mais cette disposition, accompagnée d'une douceur et d'une bienveillance que tous les étrangers admirent, a triomphé depuis quelques années des tristes préoccupations du temps et de l'engourdissement de la misère.

Avec elle, la voix est revenue au gondolier, qui chante encore parfois les vers du Tasse, mais dans un dialecte qui les rend inintelligibles aux étrangers. Il faut le croire, beaucoup de ces derniers ignorent que la Jérusalem délivrée a été traduite en vénitien pour la classe populaire de Venise, qui, même aux beaux jours de son oligarchie, ne parlait pas le pur toscan.

Mais le Tasse, en devenant classique, a fini par passer de mode, et les gondoliers qui n'ont jamais été ce que quelques écrivains en ont fait, c'est-à-dire, des trouvères à luth et à guitare, mais seulement d'adroits et vigoureux rameurs qui chantent parfois pour se distraire, préfèrent aujourd'hui les mélodies populaires de la *Norma*, ou les délicieuses romances de *Perruchini* aux simples et primitives cantilènes de la Jérusalem.

La tradition n'est cependant pas entièrement perdue, mais les touristes qui ont gâté bien des choses lui ont beaucoup fait perdre de sa précieuse naïveté. Aujourd'hui ce n'est plus que la bourse à la main qu'on peut entendre chanter les vers du Tasse; quelques gondoliers vendent à l'aumône du voyageur la poésie déflorée de leurs concerts nautiques, et il faut être doué d'une grande puissance d'abstraction pour mener son illusion à travers les menaces d'un tel marché. Si toutefois on parvient à oublier au bout de quelques minutes l'inintelligible canzone dont la monotonie accompagne le bercement de la gondole, il semblera peut-être doux d'être tout-à-coup arraché à celui de la rêverie par les noms de *Clorinde* ou d'*Armide* que le dialecte de Venise n'a pu entièrement défigurer.

Les gondoliers n'ont, dans leurs mœurs et dans leurs habitudes, rien que d'honnête et d'intéressant; leur douceur et leur politesse contrastent avec la grossièreté des cochers de Paris et de Londres; une extrême sobriété explique en partie cette mansuétude qui étonne tous les étrangers. D'où vient donc que plusieurs écrivains voyageurs s'en sont pris aux gondoliers des désenchantements dont leur humeur était souvent la cause, et les ont voulu déshériter du prestige qui en a fait un des instruments littéraires les plus en vogue? de ce que la navigation des gondoles est féconde en accidents malencontreux pour ceux qu'un long usage n'a pas familiarisés avec certains procédés préservateurs dont nous indiquerons ici le principal dans l'intérêt des gondoliers comme des voyageurs. Ce procédé consiste à débarquer avec attention sur les dalles, que la mer en se retirant couvre d'un limon onctueux; on évite ainsi de tomber entre la gondole et le quai, ce qui indispose la muse comme la santé du poëte. Byron, pour avoir négligé cette précaution en sortant de sa gondole, que tous les étrangers voient encore aujourd'hui avec plus ou moins d'intérêt, tomba un jour dans le grand canal, accident que son rare talent de nageur rendit trop peu sérieux pour ne point paraître risible, et son amour-propre en souffrit beaucoup. Les Vénitiens attribuèrent à l'humeur qu'il éprouva en cette occasion les vers suivants qu'il composa à cette époque :



(Une Gondole, à Venise.)

> Les échos de Venise ne répètent plus les poésies du Tasse, le gondolier ne chante plus en parcourant l'Adriatique; rarement une douce mélodie vient charmer l'oreille de l'étranger

Le louage d'une gondole est de dix livres vénitiennes par jour, ou de cinq avec un seul rameur; mais si on la tient au mois, on paie trente ou quarante livres pour la gondole, et soixante-seize ou quatre-vingts livres pour le gondolier *.

* La livre ou *lire* vénitienne vaut un peu plus de dix sous de France.

Avis. — Le rédacteur de la notice sur la ville de Boulogne et sur ses bains, p. 269, a commis diverses erreurs qui seront rectifiées dans un prochain article.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PAYSAN DE CARIGLIANO.



(Le paysan de Carigliano. — Composition et dessin de M. de Saint-Germain, gravure de Quartley.)

L'*Angelus* du soir avait sonné à l'église de Carigliano; les troupeaux venaient de rentrer, et les portes des cabanes s'étaient refermées. C'était l'heure où les pères, de retour du travail, font danser leurs enfants sur leurs genoux, en attendant le repas du soir.

Dans une des plus petites maisons du village, un jeune homme et une jeune femme étaient assis devant une table où le souper avait été servi; mais ils ne mangeaient pas, et de grosses larmes coulaient le long des joues de la jeune femme.

— Margarita, dit tout-à-coup le mari en lui prenant la main, si tu pleures ainsi, comment veux-tu que j'aie du courage?

— C'est vrai, Pietro, on ne paie pas ses créanciers avec des larmes.

— Nous avons encore tout un mois devant nous, femme; une bonne occasion peut venir. Voilà que les troubles de Naples ont pris fin; Mazaniel a été tué et ses partisans sont en fuite : le commerce reprendra peut-être, et nous pourrons vendre la laine de nos moutons.

Margarita secoua doucement la tête; puis, voyant que son mari la regardait, elle tâcha de sourire, et lui répondit :

— Dieu t'entende, ami!

— Allons, reprit celui-ci d'une voix tendre, ta main dans la mienne, Margarita; et sois ce que doit être une vraie femme, douce et forte dans l'affliction. Dieu est bon pour nous, puisqu'il nous a préservés jusqu'à présent d'absence et de maladie. Apporte ici notre enfant.

La jeune femme se leva vivement, passa dans une chambre voisine, et reparut presque aussitôt, tenant dans ses bras une petite fille de trois ans.

— Mettez-vous là toutes deux, à mes côtés, dit Pietro; lorsque je vous vois cela me donne du courage, et je sens que je vous aime trop pour que vous tombiez dans la peine Quand je devrais suer du sang, toi et ton enfant vous serez heureuses.

Margarita attendrie embrassa son mari.

— Tu es bon comme un saint, Pietro, lui dit-elle, et je voudrais souffrir six mois pour racheter chacune de tes heures de souffrance.

Dieu a mis dans les affections de famille la consolation de toutes les douleurs. Margarita et Pietro se trouvèrent bientôt moins à plaindre, en sentant combien ils étaient précieux l'un pour l'autre. C'étaient des âmes simples et aimantes qui se consolent facilement du malheur par la tendresse.

Et cependant leur situation était bien triste. Mariés depuis quatre ans, tout leur avait d'abord réussi; mais, pendant les deux dernières années, des désastres de tout genre les avaient frappés. Leur récolte avait été détruite par la grêle, leur troupeau décimé par la maladie. Pour comble d'infortune, les troubles de Naples étaient survenus, et les avaient empêchés de vendre leur récolte. Pressés par la nécessité, ils s'étaient donc adressés à un usurier qui leur avait prêté à gros intérêts; mais, ne pouvant payer ces intérêts aux termes convenus, ils avaient renouvelé leurs emprunts, leurs dettes s'étaient accrues, si bien qu'au moment où commence notre récit il ne leur restait plus aucun moyen d'éviter la ruine qui les menaçait.

Cependant la vue de leur petite Laura avait un peu dissipé la tristesse des deux époux; la nuit était venue, ils commençaient à souper, lorsque la porte s'ouvrit tout-à-coup, et un étranger dont les vêtements étaient en désordre

et couverts de poussière entra précipitamment dans la cabane. A cette apparition inattendue, Margarita avait jeté un cri, et Pietro s'était levé presque effrayé.

— Que voulez-vous? demanda-t-il brusquement à l'inconnu.

Mais celui-ci regardait autour de lui d'un œil soupçonneux. Enfin il s'avança vers la table où les deux paysans étaient assis, et, rassuré sans doute par le doux visage de la jeune femme et la présence de l'enfant :

— Je suis un proscrit de Naples, dit-il; je cherche un asile.

Pietro se découvrit, et Margarita se leva avec un empressement plein de compassion et de respect.

— Soyez le bien-venu, dirent-ils ensemble à l'étranger, en lui montrant une place à côté d'eux.

Tout cela s'était passé rapidement, et avec autant de simplicité que s'il se fût agi d'un fait journalier et vulgaire. Ce n'était point, en effet, la première fois que la cabane de Pietro servait de retraite à un proscrit. A cette époque, les guerres civiles désolaient toutes les cités de l'Italie; chaque parti y perdait ou y reprenait successivement le pouvoir, et les montagnes étaient toujours pleines d'exilés fuyant la proscription du vainqueur. Etrangers à ces querelles, les paysans offraient tour à tour l'hospitalité aux vaincus de la veille et à ceux du lendemain. Ils ne s'informaient pas de l'opinion que le fugitif avait défendue, mais des périls qu'il courait; ils ne regardaient point à sa cocarde, mais à la pâleur que la souffrance avait répandue sur son front.

Après avoir fait souper l'étranger, Margarita se hâta de lui préparer un lit pour qu'il pût se reposer. Il y avait à l'extrémité de la cabane un réduit peu apparent et faiblement éclairé; ils pensèrent que ce lieu était le plus sûr, et ils y conduisirent l'inconnu.

Cependant Pietro passa une nuit fort inquiète; il craignait que l'on n'eût vu le proscrit entrer dans sa cabane et qu'il n'y fût découvert. Aussi que l'on juge de son effroi lorsque le lendemain, en sortant de grand matin, il aperçut des soldats arrivés pendant la nuit, et qui remplissaient le village. Pietro courut avertir l'étranger, en lui recommandant d'éviter tout ce qui pourrait trahir sa présence. Il ajouta que sans doute les soldats quitteraient Carigliano dans la journée, et qu'alors il pourrait s'échapper sûrement. Mais les soldats ne partirent point, et l'on sut bientôt qu'ils avaient été envoyés dans le village comme poste d'observation et pour arrêter les proscrits. Pietro fut donc obligé de garder son hôte.

Les jours s'écoulèrent sans améliorer la position des deux époux. La présence de l'étranger leur avait même occasionné un surcroît de dépense qui hâtait leur ruine; car c'est beaucoup pour le pauvre qu'une faim de plus à satisfaire. Cependant Pietro n'eut pas un seul instant la pensée de se débarrasser de cette charge nouvelle en engageant le proscrit à quitter sa maison; il savait trop que c'était l'envoyer à une mort certaine. Quelque onéreux que fût pour lui l'hôte que Dieu lui avait donné, il le garda sans rien dire, sans rien laisser paraître.

Margarita se taisait aussi, mais avec plus d'efforts. Son âme moins élevée comprenait moins facilement les dévouements généreux; elle était trop bonne pour ne point se résigner au sacrifice, mais trop faible pour ne point le regretter parfois. Aussi, lorsque le soir les réunissait tous autour du chétif repas qu'elle avait préparé, son regard demeurait fixé sur le proscrit; elle s'effrayait de sa faim, comptait chaque bouchée, et sentait en elle comme un sourd repentir de l'hospitalité qu'elle lui avait donnée. Mais si dans ce moment ses yeux rencontraient ceux de Pietro, elle baissait la tête en rougissant; car elle avait honte de l'éclair d'égoïsme qui avait traversé son âme.

Quant au proscrit, c'était un homme sombre, qui parlait peu, et semblait s'occuper de choses plus grandes que celles de la vie vulgaire. Sa reconnaissance ne s'exprimait jamais que par un geste ou par un regard. Le plus souvent, penché sur la table et le front dans une de ses mains, il traçait du doigt, devant lui, d'invisibles images dont il semblait chercher les formes et la pose. Cependant sa rêverie n'avait rien d'inquiet; elle était noble, calme et souriante. Il était aisé de voir que le passé qui avait creusé de larges rides sur son front encore jeune ne lui avait point laissé de remords; et que si ses lèvres demeuraient fermées, ce n'était point par prudence, mais parce qu'il y avait au fond de ce cœur beaucoup de ces grandes choses que la parole n'exprime pas.

Après avoir passé la journée entière dans sa retraite, le proscrit, comme nous l'avons déjà dit, en sortait le soir pour prendre part au repas de la famille. Un jour qu'ils étaient tous à table, on frappa à la porte de la maison: Pietro courut regarder par une lucarne placée au-dessus du seuil.

— C'est Pedrill! s'écria-t-il en revenant. Et vite, signor, retournez à votre cachette! cet homme est avare et méchant; s'il vous apercevait, tout serait perdu.

L'étranger se hâta de fuir, et Margarita, encore tremblante, alla ouvrir à Pedrill qui continuait à frapper.

— J'ai cru que vous ne vouliez point me recevoir, dit le vieil usurier en entrant et jetant autour de lui des regards scrutateurs.

— Pourquoi cela, maître Pedrill?

— C'est ce que vous pourriez dire mieux que moi, Pietro. Du dehors il me semblait entendre chuchoter ici; on eût dit qu'il y avait quelqu'un avec vous.

— Vous voyez, en effet, que je ne suis point seul, répondit le paysan en montrant sa femme et sa petite fille.

Mais Pedrill regardait toujours avec une curiosité soupçonneuse.

— Je venais, dit-il enfin, pour savoir si vous êtes en mesure de me payer ce qui m'est dû.

Margarita devint pâle, et serra son enfant dans ses bras.

— Je ne le puis, en vérité, répondit Pietro d'une voix basse et triste.

— Alors, mes enfants, votre maison et votre mobilier répondront pour vous; car je ne suis nullement disposé à perdre mon argent.

Tout en parlant ainsi, Pedrill s'était avancé vers le foyer, et il se trouvait dans ce moment vis-à-vis de la table, que le proscrit avait subitement quittée.

— Pardieu, dit-il tout-à-coup, il me semble, Pietro, que vous pouvez payer vos dettes, s'il vous reste de quoi acheter de telles coiffures.

En parlant ainsi, il montrait la toque de velours que l'étranger avait oubliée en se retirant. Margarita jeta un cri, Pietro embarrassé garda le silence.

— Trois couverts et trois chaises, ajouta à demi-voix Pedrill.

Puis, se tournant vers le jeune paysan :

— Il est clair que j'ai effarouché votre compagnie, mes enfants! reprit-il en ricanant.

Il s'assit ensuite et parla d'autre chose; mais au moment de sortir, il attira Pietro dans un coin, et lui dit :

— J'aurais pu vous donner encore quelque délai; mais votre imprudence compromettrait mes intérêts. Vous recevez des proscrits; si on le savait, vous seriez condamné à la prison et vos biens confisqués. Je ne veux pas courir cette chance; voyez donc à me payer dans huit jours comme vous l'aviez promis, sinon je fais tout vendre.

A ces mots Pedrill se retira, laissant Pietro et sa femme immobiles d'effroi.

Cependant, au bout d'un instant, le paysan reprit courage.

— Il ne me dénoncera pas, dit-il; car si l'on confisquait notre maison, il perdrait sa créance : nous n'avons donc

rien à craindre de ce côté. Quant à vendre tout ce qui est ici, voilà long-temps que nous sommes menacés de ce malheur, et nous avons eu le temps de nous habituer à une pareille idée. L'oiseau du ciel trouve une feuille pour se mettre à l'abri; Dieu ne sera pas moins bon pour nous que pour l'oiseau.

Cependant les huit jours s'écoulèrent dans une angoisse cruelle pour Pietro et pour sa femme. Sans moyen d'échapper au désastre qui les menaçait, ils ne pouvaient être sauvés que par un de ces miracles que l'on espère toujours, mais sur lesquels la raison défend de compter. Chacun d'eux s'efforçait de cacher ses angoisses, afin de ne pas attrister l'autre; chacun s'efforçait de causer et de sourire, mais cette causerie était distraite, ces sourires convulsifs; et au fond de cette tranquillité jouée on sentait s'agiter une douleur amère.

Le proscrit ne savait rien de ce qui se passait, Pietro n'ayant pas voulu ajouter à ses chagrins cette nouvelle inquiétude.

— Il sera toujours assez tôt pour l'avertir que nous ne pouvons plus lui donner asile, dit-il à Margarita; attendons au dernier instant.

Cependant Pedrill était revenu plusieurs fois sous prétexte de s'informer si Pietro pouvait le payer, mais en réalité pour savoir ce qui se passait chez lui. Un soir il avait failli surprendre l'étranger au moment où il sortait de sa retraite; mais il avait feint de ne rien voir, et n'avait fait aucune observation.

Les choses en étaient là, lorsqu'un malheur imprévu frappa la pauvre famille de Carigliano : leur petite fille tomba malade. Pietro et Margarita avaient réuni sur cette unique enfant toutes leurs espérances; c'était à la fois leur force et leur consolation. Cette frêle créature, née un an après leur mariage, et qui avait assisté à toutes leurs joies comme à toutes leurs souffrances, était leur passé et leur avenir; ils s'aimaient dans cet enfant, anneau vivant qui semblait réunir leurs deux existences. Que l'on juge de leur douleur en la voyant menacée de mort! toute autre inquiétude disparut dans cette grande douleur; et pendant les deux nuits qui s'écoulèrent, nuits de désespoir et de larmes, la pensée de leur ruine ne revint pas une seule fois au deux époux. Ah! que leur importaient la pauvreté et l'humiliation, pourvu que leur enfant pût vivre! le travail ou les hommes pouvaient leur rendre tous les biens perdus; mais il n'y a que Dieu qui puisse donner un enfant!

Margarita passa deux nuits en prières auprès du berceau de sa fille, demandant, comme Jésus-Christ au jardin des Olives, que *l'on éloignât d'elle ce calice.* Enfin elle fut exaucée, et le troisième jour la malade parut se ranimer. Oh! qui n'a connu cette joie d'une guérison inattendue, cette ivresse qui inonde l'âme près de l'être aimé qui vient d'échapper à la mort! Jamais peut-être bonheur si grand n'avait rempli les cœurs de Margarita et de Pietro.

Mais avec la tranquillité de l'âme revint la prévoyance et les inquiétudes d'esprit. On était à la veille du jour fatal indiqué par Pedrill pour le paiement de sa créance ou pour la vente de sa maison. Pietro comprit qu'il était temps d'avertir le proscrit de ce qui allait arriver. Il le fit avec une noble simplicité. L'étranger l'écouta sans rien dire; mais quand le paysan releva la tête, il aperçut une larme qui roulait sur ses joues sillonnées. Il recula étonné. Le proscrit lui tendit la main.

— Je suis aussi pauvre que toi, dit-il, et je ne puis te sauver.

— N'ayez point de souci de nous, signor, mon travail suffira pour nous faire vivre; et d'ailleurs, ne faut-il point que chacun ait ses peines ici-bas?

- Tu as raison; mais puisse Dieu être indulgent pour toi! Je partirai cette nuit.

Le soir vint, et Pietro allait fermer sa porte, lorsque Pedrill se présenta.

— Eh bien, dit-il, c'est demain que tu dois me payer; y as tu songé?

— Plus que je ne l'aurais voulu, murmura le paysan.

— Et à quoi t'es-tu décidé?

— A subir toutes les conséquences de mon malheur.

— C'est-à-dire que tu ne peux pas me satisfaire?

— C'est la vérité.

Le petit usurier garda un instant le silence : et il jeta les yeux autour de lui pour s'assurer que personne ne l'écoutait, et s'approchant davantage de Pietro :

— Que dirais-tu, reprit-il à demi-voix, si je te donnais un moyen de gagner du temps et de me payer en partie sans vendre ta maison?

— Sainte Vierge! est-ce possible? s'écria Pietro en reculant.

— Ecoute, ajouta Pedrill rapidement, tu caches ici quelqu'un. — Oh! ne cherche pas à le nier, j'en suis sûr. — On a promis vingt ducats à quiconque livrera un proscrit; va dénoncer le tien au commandant de Carigliano, et tu toucheras la somme convenue.

— Seigneur Dieu! que me proposez-vous là? dit Pietro en reculant.

— Un moyen simple et facile de retarder ta ruine, et peut-être de te tirer d'affaire.

— Une infâme trahison, Pedrill!

— Trahison, trahison... Je ne m'arrête point aux mots, vois-tu. Puisque le gouvernement encourage à dénoncer les proscrits, c'est qu'il trouve cela bien, n'est-ce pas? pourquoi veux-tu être plus honnête homme que le gouvernement?

— Assez, assez, Pedrill!

— D'ailleurs, songes-y bien, si tu refuses, tu es perdu; demain je mets en vente tout ce qu'il y a ici, et il ne te restera pas même un berceau pour ton enfant malade.

— Hors d'ici, Satan! s'écria Pietro en repoussant l'usurier; hors d'ici! tu espères me tenter en me parlant de mon enfant, mais je ne veux plus t'entendre!...

— Perds-toi donc, imbécille, grommela Pedrill en se retirant.

Mais après avoir fait quelques pas, il revint de nouveau.

— Réfléchis bien, Pietro, dit-il; ce que je t'ai proposé est dans ton intérêt. Mon cœur saigne quand je songe à la position dans laquelle tu vas te trouver.

Ecoute, ajouta-t-il plus bas, s'il te répugne de dénoncer toi-même ce proscrit, fais-le sortir de chez toi : je le livrerai, et nous partagerons les vingt ducats.

Pietro poussa Pedrill sans lui répondre, et referma la porte avec violence.

Ce que venait de lui dire cet homme l'avait jeté dans une singulière agitation. Il n'avait point balancé un seul instant à faire son devoir; mais la pensée que le lendemain sa femme et sa fille encore malade seraient sans asile le bouleversait.

Cependant il voulut avertir l'étranger de ce qui venait de se passer, non qu'il craignît les dénonciations de Pedrill, qui en livrant la retraite du proscrit se fût exposé à voir confisquer une maison qui allait lui appartenir; mais le vieil usurier pouvait espionner la fuite de l'étranger, et devenir la cause de sa perte. Pietro courut à l'endroit où celui-ci était caché, et l'appela sans recevoir de réponse. Surpris, il poussa la porte, entra; il n'y avait personne, mais la lucarne était ouverte, et l'étranger avait pris la fuite.

— Il aura voulu éviter de pénibles adieux, et empêcher que je ne m'expose en le conduisant hors du village, pensa Pietro. Brave homme! que le ciel le conduise!

Il vint annoncer à Margarita le départ de leur hôte.

La nuit s'écoula pour eux dans une triste attente, et ils

se levèrent au point du jour. Pedrill arriva bientôt, avec les gens de justice qui devaient lui prêter appui.

— La nuit vous aurait-elle rendu plus sage? demanda-t-il bas à Pietro; et trouvez-vous maintenant qu'il soit bon de gagner vingt ducats?

— L'homme que tu voulais livrer est loin d'ici et en sûreté, répondit le paysan avec mépris.

— C'est ce que je voulais savoir; puisque ta demeure ne renferme plus rien de suspect, je puis y faire entrer la justice.

En effet, les gens qui avaient accompagné Pedrill se répandirent aussitôt dans la maison. On somma Pietro, au nom de la loi, de payer la créance qui lui était présentée, ou de se reconnaître dépossédé de tout ce qui lui appartenait...

— Rien n'est plus à toi ici, ajouta brutalement l'homme de loi; va-t-en.

Pietro jeta autour de lui un regard éperdu. Cette demeure qu'il avait reçue de son père, où il avait grandi, où sa mère était morte, où il avait conduit sa jeune épouse le jour de leur mariage, il fallait la quitter. *Rien n'était plus à lui* dans cette maison où il laissait toutes ses habitudes et tous ses souvenirs!... — Pietro égaré ouvrit les bras comme s'il eût voulu embrasser les murs et tout ce qu'il allait abandonner; mais en se refermant ces bras rencontrèrent Margarita qui tenait son enfant.

— Venez! s'écria-t-il; venez, mes seuls, mes vrais trésors! puisque vous me restez, je n'ai rien perdu.

Et il sortit en les tenant pressées sur son cœur.

Cependant l'effort avait été trop grand; à quelques pas du seuil il s'arrêta, se laissa tomber sur un tertre de gazon, et tourna les yeux vers sa demeure. Margarita s'assit en silence à ses pieds, avec cette muette résignation que trouvent les femmes dans les douleurs sans remède. Oh! qui peut dire ce qui se passa alors dans le cœur de Pietro? Jusqu'à ce moment sa vie avait été pure de toute mauvaise action, jamais la calomnie elle-même n'avait osé le toucher de son souffle, et cependant tout avait tourné contre lui: le sort avait fait un mendiant de l'homme laborieux, aimant et généreux, et avait enrichi de ses dépouilles un lâche méprisé de tous. Qu'était-ce donc qu'un monde où la vertu n'était rien, et où les bons devenaient la proie des méchants? Oh! quels doutes devaient entrer dans un esprit simple, en face de telles iniquités! comme ses mains croisées avec rage devaient se lever vers le ciel pour invoquer la justice de Dieu! Hélas! le premier et le plus dangereux poison du malheur est le doute!... Mais après ce premier vacillement les âmes bien faites reprennent leur attitude; et l'on comprend que la force elle-même ne peut avoir qu'une base solide, la patience!

Pietro voyait transporter hors de sa maison des meubles qui tous lui rappelaient une habitude ou une affection: c'était le banc où il s'asseyait avec Margarita et sa fille sur ses genoux, un lit où sa mère était morte, le miroir dont sa femme se servait jeune fille. Tout cela s'entassait sous ses yeux, et déjà la vente commençait. Déjà des voisins avides de profiter de sa ruine achetaient à bas prix ces souvenirs, et chacun d'eux emportait comme un lambeau de sa vie; quand tout-à-coup les enchères furent suspendues. Il se fit un mouvement dans la foule qui se pressait à la porte de la maison, et l'on sembla s'interroger comme s'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Deux villageois passèrent rapidement près de Pietro.

— Pedrill a ordonné d'avertir le comte de Corsino, dit l'un d'eux.

— Que se passe-t-il donc? demanda Pietro.

Mais les villageois étaient déjà loin et ne l'entendaient plus.

Après avoir hésité quelque temps, le paysan se leva et s'approcha de la foule. Dans ce moment le comte de Corsino arrivait; Pietro entra avec lui dans la maison.

— Venez, signor comte! s'écria Pedrill; nous avons découvert ici des peintures extraordinaires et que nous avons voulu vous montrer avant d'y toucher.

On le conduisit aussitôt dans le lieu obscur où avait été caché le proscrit, et Pietro suivit ses pas. Alors, à la clarté des torches que l'on avait allumées et qui répandaient dans cet étroit réduit une vive lumière, le paysan aperçut pour la première fois de grandes figures qui couvraient les cloisons et les murs. La plupart n'étaient que grossièrement ébauchées; mais il y avait tant de hardiesse dans le trait, tant de fierté et de puissance dans les poses, qu'il était impossible de ne point reconnaître la main d'un maître. Le comte Corsino s'arrêta avec un cri d'extase devant cette merveilleuse composition; c'était un connaisseur habile, et qui avait consacré une partie de son immense fortune à se former une galerie de tableaux qui passait pour une des plus riches de l'Italie.

— Pietro, dit-il en apercevant près de lui le paysan qui contemplait avec stupéfaction les esquisses dont les murailles étaient couvertes, depuis quand possèdes-tu ce trésor?

— En vérité, je l'ignore, signor comte; car je vois comme vous ces dessins pour la première fois.

Corsino regarda de nouveau avec attention ces admirables ébauches, et s'écria:

— Par le ciel! il n'y a en Italie qu'un seul peintre qui ait pu dessiner ces figures, et ceci est de Salvator Rosa.

— C'était en effet son nom, murmura le paysan.

— Que veux-tu dire?

Pietro regarda autour de lui; voyant qu'il était seul avec Pedrill et le comte de Corsino, il raconta à celui-ci tout ce qui s'était passé, comment il avait recueilli un partisan de Mazaniel, et le long séjour du proscrit dans cet endroit caché. Quand il eut achevé:

— Plus de doute, dit le comte, ces dessins sont du grand Salvator! Pietro, je paie tes dettes et je t'achète ta maison. Mais pars sur-le-champ; car on saura que tu as donné asile à un proscrit, et tu serais inquiété.

Le soir même, Pietro, muni d'une forte somme, suivait joyeusement, avec sa femme et sa petite Laura, la grande route de Milan.

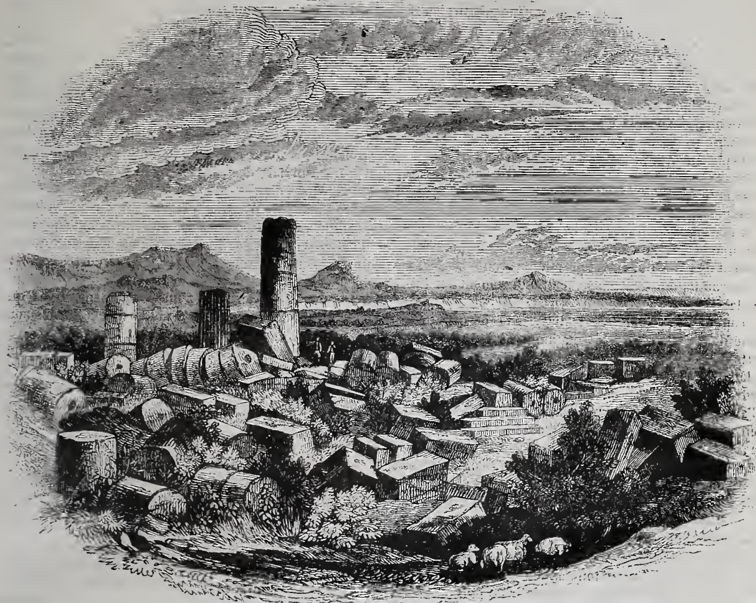
SÉLINONTE.

(Voyez, p. 11, Métopes de Sélinonte.)

Un article des premières pages de ce volume a été consacré à la description et à l'histoire de Sélinonte. Le dessin qu'il nous est donné de reproduire aujourd'hui, ajoutera, nous l'espérons, à l'intérêt de nos recherches sur cette antique cité de la Sicile.

Vues de la mer, et principalement de l'est du cap de Granitola, les ruines de *Selinuntum* offrent encore, dans la perspective confuse, l'aspect d'une ville florissante et somptueuse. Ce n'est que pas à pas, en approchant, que l'illusion cesse. Les lignes brisées, les tronçons de colonnes isolées, le désordre des débris affaissés qui jonchent le sol, et surtout le silence mortel qui augmente à mesure que l'on s'éloigne du bruit des vagues, amènent insensiblement à un désenchantement qui lui-même ne manque pas de grandeur. Bientôt d'autres impressions s'emparent de l'esprit et l'élèvent: l'admiration fait place au regret. Les proportions extraordinaires de quelques uns d'entre ces fragments que vingt-quatre siècles ont assez respectés pour permettre de reconstruire les édifices par la pensée, confondent l'imagination; il semble que cette poussière qu'on foule doit être mêlée de cendres de géants. L'endroit représenté dans notre gravure est plus que tout autre un objet de surprise et d'émotion pour le voyageur. On croit y reconnaître les restes de

trois temples d'ordre dorique : l'un devait être dédié à Neptune, un autre à Castor et Pollux; on n'est pas d'accord sur le culte du troisième. Les Siciliens modernes désignent cette partie des ruines en dehors de l'acropole, sous le nom de *la Marinella*. En renvoyant aux details du premier article, nous appellerons seulement l'attention du lecteur sur cette circonstance que la plupart des colonnes sont renversées dans une direction uniforme : de cette uni-



(Les Ruines de Sélinonte.)

formité remarquée dans un grand nombre de ruines célèbres, on a supposé ingénieusement que l'on pourrait conclure à la direction même de tremblements de terre fort anciens. Un architecte français, M. Charles Texier, a appliqué cette observation dans le cours de son excursion en Caramanie. Voici un passage d'une de ses lettres, datées de Smyrne et adressées en 1835 à M. Dureau de la Malle : « J'ai pu déterminer la direction du tremblement de terre qui a renversé *Téos* et le temple d'Apollon Didyme. Trois colonnes de ce temple sont encore debout; les autres sont abattues, toutes dans la même direction, et leurs tambours sont couchés par terre appuyés l'un sur l'autre comme une pile d'écus. Il est évident que tout le monument est tombé à la fois dans cette catastrophe, qui date au moins de deux mille ans. »

LA CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE

(Premier article.)

Quelques uns de nos lecteurs ont sans doute eu occasion de visiter des forges, et de voir comment on y fabrique le fer. On le tire du milieu du feu sous l'aspect d'une masse grossière, informe, tout hérissée d'aspérités; il est presque blanc tant il est chaud, et brille de loin dans l'obscurité comme une étoile. Dans cet état, il est malléable; toutes ses parties glissent avec facilité les unes sur les autres, sa surface cède au moindre effort qui s'exerce contre elle, et le forgeron parvient sans peine à lui donner telle figure qu'il désire : si ce n'était l'ardente chaleur et la vive lumière qui se projettent de toutes parts, on dirait une masse d'argile humide. — Ainsi était la terre, au dire des géologues, lorsque Dieu la tirant du néant lui donna sa première forme, cette forme sphérique que tout le monde connait, et qui est le principe de tant de beaux et admirables phénomènes que la géographie nous enseigne, tels que la diversité des climats, la variation des saisons, les alternatives du jour et de la nuit, la facilité de se transporter en tout pays, même aux antipodes, sans trouver nulle part de barrière et sans éprouver la moindre gêne, l'équilibre des mers, etc. — Certes, cette croyance scientifique n'est point indigne de la puissance de Dieu. Telle est en effet la grandeur de cet être souverain, que d'une seule chose et au premier abord toute simple, sa sagesse fait jaillir une multitude de conséquences, toutes merveilleusement enchainées les unes avec les autres, et produisant une harmonie que notre esprit peut reconnaître, mais qu'il n'aurait jamais inventée.

La terre, ce vaste globe sur la surface duquel nous marchons, qui porte nos forêts et nos fraiches prairies, qui souvent même se glace superficiellement quand le soleil lui retire ses rayons, la terre aurait donc été autrefois une masse tout en feu. La science a trouvé dans les temps modernes des preuves qui donnent un appui considérable à cette vérité que les anciens n'avaient fait que soupçonner, et cette vérité est d'une telle importance que nos lecteurs nous sauront sans doute quelque gré de leur expliquer ici quelques unes des raisons sur lesquelles elle se fonde.

Si l'on jetait dans l'espace, et à une distance suffisamment grande du soleil et des planètes, une masse quelconque de

matière liquide, fût-elle cent fois grosse comme la terre, cette masse prendrait, en vertu de certaines lois d'équilibre que les mathématiques établissent, la forme sphérique. Otez la différence des proportions c'est exactement le phénomène d'une goutte d'eau ; détachez, comme vous voudrez, la quantité d'eau dont se compose cette goutte ; jetez-la en l'air de toutes manières : vous aurez beau faire ; la goutte, dès qu'elle sera libre, prendra, malgré tous vos efforts, la forme globuleuse, et si le froid la surprend dans cet état de liberté, elle se solidifiera tout en gardant la forme qu'elle avait d'abord prise. Tout le monde sait que c'est là ce qui arrive aux grêlons. — Il serait donc possible que cette figure sphérique que nous voyons à la terre, dépendit de ce que cette planète ayant été primitivement lancée à l'état liquide dans l'espace, y aurait contracté la forme d'une goutte immense, et se serait peu à peu refroidie et prise en masse sans changer de figure, conservant ainsi, comme les grêlons, la marque de son premier état.

Voici une vérification singulière qui va donner un commencement de plausibilité à ce premier aperçu.

Si le noyau liquide était sans aucun mouvement sur lui-même, la forme qu'il prendrait serait exactement sphérique, comme nous venons de le dire ; mais il suffit qu'il soit doué d'un mouvement de rotation sur lui-même pour que cette forme change aussitôt. Dès qu'il se met à tourner, il s'aplatit dans le sens du diamètre autour duquel se fait son mouvement, et plus la vitesse de rotation augmente, plus l'aplatissement augmente aussi. C'est un fait que les mathématiques démontrent d'une manière générale, de même que le précédent ; mais il est aussi aisé de le constater soi-même par expérience, que de reconnaître comment les gouttes liquides prennent une forme globuleuse dans l'air. Il suffit d'attacher une petite goutte d'eau à un brin de paille ou à une aiguille, en gommant l'eau légèrement pour la rendre plus adhérente, et de faire tourner un instant l'aiguille entre ses doigts ; on voit aussitôt la goutte d'eau s'aplatir comme un disque tout autour de l'axe qui lui communique le mouvement, et s'aplatir de plus en plus à mesure que l'on tourne plus vite. — On comprend déjà qu'il résulte de là que la terre étant animée d'un mouvement de rotation qui lui fait faire une révolution complète sur elle-même en vingt-quatre heures, se trouverait, si elle était liquide, dans la même situation que la goutte d'eau que nous faisions tout à l'heure pirouetter en imagination entre nos doigts, et qu'elle devrait nécessairement perdre sa sphéricité et s'aplatir, comme la goutte d'eau, sur les deux pôles, qui sont les points autour desquels a lieu le mouvement. Or c'est précisément ce qui a eu lieu. La terre est aplatie à ses deux pôles et renflée à l'équateur, et cet aplatissement, auquel on ne voit aucun but comme aucune raison, qu'on n'aurait par conséquent jamais imaginé, devient une conséquence naturelle de l'ancienne liquidité de la terre. Il n'aurait pu être évité que si Dieu avait jugé d'empêcher les lois de la physique de suivre leur cours ordinaire. Cette question, au premier abord insoluble : « Pourquoi la terre est-elle aplatie aux deux pôles et renflée à l'équateur ? » reçoit donc une solution d'une simplicité extrême et tout-à-fait satisfaisante, dès que l'on se reporte aux premiers âges du monde, durant lesquels la terre n'était point encore solide comme elle l'est aujourd'hui.

Ce qu'il y a de bien remarquable dans cet accord entre le fait que nous observons et celui qui serait la conséquence naturelle de cet état primitif du globe que nous supposons, c'est que cet accord est parfait. Les géomètres ont pu calculer directement et par des règles certaines, la valeur de l'aplatissement que subirait un globe liquide semblable à la terre, et animé d'un mouvement de rotation s'achevant en vingt-quatre heures comme le sien ; cet aplatissement serait environ la trois centième partie du diamètre de ce globe : or, lorsqu'on a eu déterminé par des expérienees astronomiques la valeur numérique de l'aplatissement de la terre, on a appris que cet aplatissement était d'environ cinq lieues à chaque pôle, c'est-à-dire qu'il était précisément la trois centième partie du diamètre de la terre, qui est de trois mille lieues. Cet accord est certainement trop particulier pour être un pur effet du hasard : entre tant d'aplatissements différents que Dieu pouvait donner au globe terrestre, si quelque besoin, que nous ne savons pas, commandait qu'il fût aplati, comment sa sagesse aurait-elle précisément choisi l'aplatissement que ce globe devait nécessairement prendre de lui-même dans le cas où il aurait été originairement liquide ?

Il est donc presque permis de se considérer comme en droit de conclure en toute confiance le fait de la liquidité primitive du seul fait de l'aplatissement des deux pôles. Le grand Newton, dont le nom s'est fait connaître parmi les modernes par tant d'autres travaux, est un des premiers savants qui se soient occupés de cette importante question ; et d'autres astronomes illustres, venus après ce célèbre génie, et instruits à son école, ont achevé de résoudre le problème comme nous venons de le dire.

Admettons donc, comme d'une vérité démontrée, que la terre ait été anciennement liquide : démontrerons-nous maintenant qu'elle a été rendue liquide par l'effet de la chaleur, comme cette masse de fer dont nous invoquions l'image en commençant ? Ici les preuves abondent, et dans la prochaine livraison nous essaierons de les exposer dans un discours aussi simple que celui-ci.

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Cinquième article. — Voyez p. 282.)

POÉSIES GRECQUES.

Après la conquête de la Grèce par les Musulmans, quelques hommes énergiques, ne voulant point subir le joug des vainqueurs, se retirèrent dans les lieux les plus inaccessibles, et y défendirent leur indépendance. Ces proscrits armés ne formèrent cependant point, comme en Espagne, un peuple destiné à continuer la nationalité hellénique ; ils se séparèrent par bandes peu nombreuses, et chaque troupe eut son chef particulier. Les Klephtes vécurent d'abord de chasse et de ce qu'ils enlevaient aux Musulmans ; mais, comme il arrive dans toute existence exceptionnelle, le caprice devint bientôt leur seule morale et leur unique loi ; ils confondirent tous les habitants de la plaine, qui avaient accepté le joug ottoman, avec les vainqueurs eux-mêmes, et pillèrent indistinctement infidèles et chrétiens.

Cependant les Klephtes conservèrent, au milieu de leur vie peu régulière, un sentiment de patriotisme qui en fit pour ainsi dire les seuls continuateurs des anciens Grecs ; ils ne cessèrent de protester contre la conquête en faisant la guerre aux conquérants, et jusqu'au jour de l'insurrection, ou les vit combattre en petit nombre, mais sans paix ni trêve, les oppresseurs de leur patrie.

Ce fut sans doute ce sentiment profond d'indépendance patriotique qui leur conquit les sympathies de tous les Grecs ; on avait à souffrir parfois de leurs déprédations, mais eux seuls vengeaient les souffrances que les Turks faisaient endurer aux vaincus ; c'était en quelque sorte l'armée d'une nation qui n'existait plus, mais qui n'avait pas renoncé à revivre un jour.

Ce furent, en effet, les Klephtes qui jetèrent le premier cri de guerre lorsque le jour de la révolte fut venu, et ils soutinrent long-temps presque seuls le combat contre toutes les forces de l'empire ottoman.

On conçoit donc pourquoi les chants nationaux de la Grèce ne parlent que des aventures, des exploits et des amours des Klephtes ; c'étaient, en effet, les héros popu-

laires, les seuls dont le souvenir remuât de vives passions au cœur de la foule. On trouve bien de loin en loin, dans les poésies helléniques, quelques chansonnettes élégiaques; mais leur apparition est rare, comme on peut s'en assurer en parcourant le recueil des chants grecs traduits par M. Fauriel. Le plus souvent ces chants, composés seulement de trois ou quatre couplets, sont des hymnes ou des ballades de guerre.

« N'importe que les défilés soient aux Turks, que les » Albanais les occupent; Sterghias, tant qu'il est vivant, » ne tient pas compte des pachas. Aussi long-temps qu'il » neigera sur les montagnes, ne nous soumettons point » aux Turks. Allons nous cantonner dans les repaires » des loups; les esclaves habitent dans les villes, dans les » plaines, avec les infidèles; les braves ont pour villes la » solitude et les gorges des montagnes. Plutôt qu'avec les » Turks, vivons avec les bêtes sauvages. »

La guerre d'Ali Pacha contre les Souliotes a inspiré aussi plusieurs chants aux poëtes populaires de la Grèce. On sait que le pacha de Janina eut recours à toutes ses trahisons et à toutes ses forces pour anéantir cette vaillante peuplade qui avait conservé l'indépendance au milieu de ses rochers:

« Un oiseau s'est posé sur le haut du pont; il se lamente, » et dit à Ali Pacha : — Ce n'est point ici Janina pour y » faire des jets d'eau; ce n'est point ici Prévéza pour y bâtir » des forteresses; c'est ici Souli le fameux, Souli le re- » nommé, où vont en guerre les petits enfants, les femmes » et les filles; où la femme de Tsavellas combat, le sabre » à la main, son nourrisson à un bras, le fusil à l'autre, et » le tablier plein de cartouches. »

Tous ceux qui ont lu la traduction de M. Fauriel, à laquelle nous empruntons nos citations, se rappellent les pièces intitulées: *Kalia Kondas*, *Kitzos et sa mère*, le *Tombeau du Klephte*; ils ont aussi remarqué sans doute la *Leçon de Nannos* qui déclare à ses compagnons qu'il ne veut point dans sa bande des *Klephtes à chevreaux ou des Klephtes à moutons, mais des Klephtes à sabre et à mousquet*, ce qui prouve que, même dans les montagnes, le brigandage était peu en honneur; mais parmi toutes ces chansons, nous n'en connaissons aucune de plus naïve ni de plus poétique que la suivante. C'est un Klephte mourant qui parle à un de ses compagnons :

« Lance-toi là-bas vers le rivage, là-bas vers la rive; » fais des rames de tes mains, de ta poitrine un gouvernail, » et de ton leste corps fais un navire. Si Dieu et la Vierge » veulent que tu nages heureusement, que tu gagnes l'au- » tre bord, que tu arrives à nos quartiers, là où nous tenons » conseil, et où nous fîmes rôtir les deux chevreaux, Flo- » ras et Tombras, et si nos compagnons te font quelques » questions à mon sujet, ne dis pas que j'ai péri, que je » suis mort, pauvre infortuné! dis seulement que je me » suis marié dans les tristes pays étrangers. J'ai pris la » pierre plate pour belle-mère, la noire terre pour femme, » et les cailloux pour beaux-frères. »

LE PANTHÉON.

(Deuxième article, voyez p. 249.)

Depuis qu'on a découvert le fronton du Panthéon, on a pu juger plus sûrement de l'effet de cette grande page dont nous avons donné la description. La sculpture est dans un accord parfait avec les proportions de l'édifice; elle n'écrase point les colonnes du péristyle, comme dans d'autres monuments contemporains; elle orne la façade sans la charger. Lorsqu'on a observé de près le peu de profondeur des plans, on est émerveillé de voir comment les figures ressortent les unes sur les autres, et quel est le relief des groupes. Tous les personnages sont à leur aise dans l'espace qu'on leur a donné; ils y vivent et s'y remuent comme dans leur atmosphère naturelle. L'air circule en liberté autour de leurs fronts consacrés; une lumière abondante les baigne et rend tous leurs mouvements sensibles. Cependant leur vie est celle des immortels; tous les contours sont purs, toutes les agitations sont calmes, tous les reliefs sont doux. Il s'échappe de l'ensemble de la composition cette sorte d'irradiation fine et délicate qui convient à l'apothéose. On retrouve là une impression toute semblable à celle qu'on éprouve devant l'apothéose d'Homère qui orne l'une des salles du musée égyptien au Louvre. Et certainement le fronton de M. David et le plafond de M. Ingres sont les deux plus hautes expressions que l'art contemporain puisse transmettre à la postérité.

Les écoles se disputent, les systèmes se combattent, mais le véritable artiste produit, et ses œuvres tranchent les questions que la discussion est impuissante à résoudre. Ainsi a fait M. David. Dans son fronton, l'antique et le moderne se rencontrent sans se heurter. Le costume actuel et la draperie grecque, la vérité historique et le symbole s'y mêlent de manière à satisfaire les esprits droits et impartiaux. Ce n'est pas une théorie abstraite qui a accompli ce miracle, c'est un juste sentiment de la vie, et une étude complète de l'homme et de la nature.

Il suffit, pour s'en convaincre, de reconstruire cette belle page par la pensée. Dans le précédent article nous l'avons décomposée en la prenant par le centre; il faut en reformer l'ensemble en commençant notre analyse par l'extrémité. De ses angles inférieurs, on voit sortir, au milieu des instruments que la nature met dans leurs mains, les enfants qui entrent dans la vie, et qui représentent l'initiation de l'homme au travail et à la pensée. Peu à peu la ligne s'élève; les enfants grandissent et se font hommes; c'est leur destinée. Ils se répandent dans des carrières diverses; dans toutes ils trouvent à exercer leur courage; ils se trempent dans les épreuves et dans les combats; ils portent partout l'ardeur et la lumière de l'intelligence humaine; et leur nature se revêt de l'immortelle splendeur que donnent la vertu et le génie. Mais leur destinée est-elle finie à ce point? N'ont-ils grandi, n'ont-ils lutté, n'ont-ils triomphé que pour être des héros et pour se couronner de leur gloire? Non. Au-dessus d'eux, au-dessus de leur renommée et de leur éclat, il y a, dans les hauteurs de l'idéal, de grandes et saintes pensées sur lesquelles il faut qu'ils aient sans cesse l'œil fixé. A ces idées, les individus et les nations doivent compte de leur existence; tout sacrifice, qu'il soit éclatant ou ignoré, doit leur être facile pour les satisfaire; car toute la gloire humaine n'est qu'un reflet de leur splendeur divine, et les plus puissants dans ce monde ne sont tels que parce qu'ils sont leurs serviteurs les plus dévoués. Il appartient à l'art de donner une forme visible à ces idées qui couronnent et dominent toute la création; il convient donc qu'au-dessus de la reproduction historique des héros il élève les symboles qui sont l'expression des hautes généralités pour lesquelles ils ont combattu. Telle est en effet la vie; elle se compose de trois choses: elle a son initiation, ses luttes, son but. L'art, pour être vraiment grand, doit la représenter complétement et sous toutes ses faces diverses. C'est parce que M. David a compris et rendu la vie humaine de cette façon, qu'il a écrit une admirable page.

Mais l'œuvre de M. David ne soulève pas seulement une grande question d'art; elle se rattache à un grand problème politique. Le fronton est le lieu du temple où l'on écrit la pensée de sa destination; l'artiste s'est chargé de la graver en caractères ineffaçables. Mais comment la réalisera-t-on? Pourra-t-on même la réaliser? Et n'y a-t-il pas dans la forme et dans l'histoire du monument quelque chose qui s'oppose à ce qu'il représente parfaitement l'idée à laquelle on veut le consacrer?

Louis XV posa la première pierre de ce monument en 1764, et l'architecte Soufflot en avait dressé le plan de



(Le Fronton du Panthéon, par M. David. — Voyez la description, p. 249.)

façon à l'approprier au culte catholique ; toute la maçonnerie fut faite dans cet esprit. La révolution la trouva terminée, mais elle en voulut changer la destination, et de l'église de Sainte-Geneviève l'enthousiasme populaire fit le Panthéon. Les restes de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau furent transportés dans les caveaux du temple. L'empire continua en ce point la pensée de la révolution ; il plaça dans les cryptes ses sénateurs, ignorés aujourd'hui pour la plupart. Mais la restauration, pour obéir à son principe, enleva le monument de Soufflot au culte des grands hommes de la patrie, et voulut le rendre à la destination que Louis XV lui avait donnée. Dans le premier élan de la révolution de juillet, le peuple demanda que la pensée de la révolution et de l'empire fût restituée, et il mit le Panthéon au nombre de ses conquêtes. On le laissa faire ; et de sa main encore émue, il rétablit sur la façade cette inscription : *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante!*

Des deux cultes qui se sont disputé ce sanctuaire, lequel lui convient mieux ? Il faut à chaque idée une forme particulière. La forme du monument de Soufflot convient-elle mieux à l'église de Sainte-Geneviève, ou bien au Panthéon ? L'architecte avait-il tellement écrit dans le plan de son édifice sa destination catholique, qu'on ne puisse pas, sans offenser l'art et l'histoire, lui en donner une autre ? et lorsque la révolution changea celle qu'on lui avait d'abord imposée, fit-elle une chose déraisonnable ? Telle n'est point notre opinion.

Soufflot vivait dans un siècle où la foi religieuse n'était pas grande, et lorsqu'il traça son plan, il fut occupé de toute autre chose que du catholicisme. Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres lui offraient des modèles de majesté, qu'il voulait imiter de son mieux ; mais en copiant ces deux grands temples, auxquels l'art antique a tant contribué, il exagéra encore tout le côté païen de leur architecture. Le péristyle et la base du monument rappellent tout-à-fait les anciens ; le christianisme ne se montre que dans l'élévation de la coupole et dans la disposition des ailes qui se coupent en forme de croix.

Eh bien ! cette architecture mêlée, où toutes les civilisations antérieures se confondent, ne convient-elle pas parfaitement pour représenter une idée de notre époque, qui est l'héritière de toutes celles qui ont précédé, et qui rassemble dans son sein leurs meilleurs éléments pour leur donner une vie nouvelle ? Quant à nous, en passant sous les colonnes qui s'élèvent de toutes parts dans ce temple, il nous a toujours semblé qu'elles avaient été placées là tout exprès pour abriter des tombes de choix et des statues illustres ; elles forment comme un bois sacré, plein de dédales et d'ombre, où d'augustes morts reposeraient volontiers au milieu des souvenirs des plus glorieuses époques de l'histoire humaine.

Mais il faudrait accepter toutes les conséquences de cette idée, et la réaliser jusqu'au bout. Ce temple, destiné à garder les cendres et la mémoire des morts illustres, devrait servir de rendez-vous à toutes les grandes solennités patriotiques. Les prix mérités par le talent, le courage, ou la vertu, devraient être décernés là ; il serait bien de convier souvent la foule à se souvenir de la patrie et de la gloire, en face des tombeaux que la reconnaissance publique aurait consacrés. Enfin, il serait nécessaire de donner à une magistrature nouvelle, ou à la plus digne et à la plus impartiale qu'on pourrait trouver parmi celles qui existent, le soin d'ouvrir aux morts et aux vivants les portes saintes de ce temple national.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LYRE



(Le Menure-Lyre.)

C'est une bonne fortune pour un naturaliste que de trouver, lorsqu'il s'agit de désigner quelque nouvel animal, un nom qui exprime le caractère principal par lequel cette espèce se distingue de toutes les autres, et qui puisse ainsi la faire reconnaître dès qu'on la voit la première fois. C'est ce qu'on a tenté avec plus ou moins de succès dans beaucoup de noms formés de l'assemblage de deux ou trois mots grecs; mais de pareils noms, outre qu'ils offrent souvent un concours peu harmonieux de syllabes, n'ont aucun sens pour qui n'est pas helléniste, et le but serait beaucoup plus complétement rempli, si l'expression était empruntée à la langue vulgaire. Il ne faut pas se dissimuler, au reste, que les cas où la chose est faisable sont très rares, et que ce sont, comme je le disais tout à l'heure, des bonnes fortunes dont on profite quand on les rencontre, mais sur lesquelles il ne faut pas compter.

Jamais peut-être on n'a fait un plus heureux emploi de ce système de dénomination que pour l'oiseau dont nous avons à parler aujourd'hui. On l'a nommé la lyre, et personne sans doute ne sera tenté de demander pourquoi; chacun verra que ce nom lui a été donné, et avec juste raison, pour rappeler l'étrange disposition de la queue, disposition qu'on ne retrouve dans aucun autre oiseau, et qui doit au premier coup d'œil le faire reconnaître.

J'ai dit qu'on avait souvent essayé d'exprimer, à l'aide d'une combinaison de mots grecs, les traits saillants de la conformation des animaux, et j'oubliais d'avertir que c'est justement ce qui a eu lieu pour l'oiseau dont nous parlons. Les premiers voyageurs l'avaient appelé *faisan de montagne*; le général Daves, qui en donna une description au commencement de ce siècle, reconnut qu'il ne pouvait entrer ni dans le genre Faisan, ni dans aucun de ceux qu'avaient formé jusque là les naturalistes; comme il fallait cependant un mot nouveau pour désigner le nouveau genre, il proposa celui de *Menure* (queue en fer-à-cheval ou plus exactement queue en Croissant), et il distingua, par l'épithète de *superbe*, l'espèce qu'il décrivait.

Si le menure eût été connu des Grecs ou des Romains, il eût certainement figuré dans leur mythologie poétique et à tout aussi bon titre que le paon; mais dans son pays natal, la Nouvelle-Hollande, il ne s'est pas encore trouvé d'Ovide; et en Europe, quand on l'y a vu pour la première fois, on n'avait plus l'esprit tourné à la poésie; c'est beaucoup qu'on lui ait donné un nom à la fois noble et expressif.

Il a été au reste plus aisé de lui trouver un nom qu'une place parmi les oiseaux, et même aujourd'hui les naturalistes ne sont pas à cet égard parfaitement d'accord. Quelques uns, en effet, s'obstinent encore à le maintenir dans l'ordre des Gallinacées, ordre qui renferme plusieurs espèces à queue magnifique, telles que le paon, l'éperonnier, etc.; mais la

plupart le comprennent, malgré sa taille qui en est égale à celle du faisan, dans l'ordre des Passereaux. Vieillot l'y plaçait près des oiseaux de paradis; Cuvier, se fondant sur des caractères plus importants que ceux qui peuvent se tirer du développement et de la nature des plumes, en fait le type d'un genre particulier voisin du genre *Merle*. S'il est vrai, comme l'assurent Latham et Shaw, que la lyre ait un chant agréable, et possède même la faculté d'imiter celui des autres oiseaux, ce serait une nouvelle raison pour le croire bien à sa place dans un groupe où se trouve déjà le *moqueur*, le plus brillant de tous les musiciens ailés, et loin des gallinacées, dont la voix, qui ne peut jamais passer pour un chant, est souvent un cri très désagréable, témoin celle du paon, du dindon, de la pintade, etc.

Bennet, à qui nous devons des remarques intéressantes sur les habitudes de plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande, et qui a parlé de la lyre, ne dit rien de son talent musical. Cela ne prouve pas à la vérité que Shaw et Latham aient été mal informés, mais cela fait désirer de nouveaux renseignements à ce sujet. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'étonner s'il reste encore plusieurs points à éclaircir dans l'histoire d'un oiseau qui, comme celui-ci, est d'un naturel très défiant, et se plaît dans les lieux les plus retirés. Ajoutons qu'il est déjà devenu rare dans le voisinage des établissements anglais, parce que les naturels du pays, trouvant dans les belles plumes de sa queue un objet d'échange plus précieux qu'aucun de ceux qu'ils avaient à offrir aux Européens, ont commencé à lui faire une rude guerre. Il a ainsi disparu presque complétement du district d'Illawara, où il était autrefois assez commun.

Dans les lieux mêmes où les indigènes n'ont point de relations avec les blancs, ils recherchent encore les plumes de la lyre pour s'en faire un ornement; car, malgré l'état misérable dans lequel ils vivent, ils sont, comme tous les sauvages, très amoureux de la parure, et ils plantent dans leurs cheveux, toujours gras et en désordre, ces magnifiques panaches qui ne servent qu'à mieux faire ressortir leur laideur. Ils donnent à l'oiseau le nom de *balangara*, et aussi celui de *beleck-beleck*.

Le menure-lyre habite de préférence les cantons rocailleux qui se trouvent au pied des montagnes dans toute la Nouvelle-Galle du Sud. C'est un oiseau au vol pesant, mais à la course légère. Il est, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'un naturel défiant, et à peine a-t-il entrevu le chasseur, qu'il fuit avec une extrême rapidité, s'aidant de ses ailes pour franchir les troncs d'arbre, les quartiers de roc et les divers obstacles qui peuvent se trouver sur son passage. Il vole rarement sur les arbres, si ce n'est quand il veut s'y percher pour dormir, et alors il monte de branche en branche.

« De grand matin, dit Shaw, il commence à faire entendre sa voix dont le timbre est pur et agréable; il gagne peu à peu le sommet de quelque colline pierreuse, et là on peut le voir grattant la terre à la manière de notre coq, élevant sa queue, et imitant par intervalle les notes des oiseaux qui se trouvent dans le voisinage. » Après avoir continué cet exercice pendant deux heures environ, il redescend dans les vallées ou le plat pays.

Bennet dit aussi qu'il gratte la terre au pied des arbres et entre les racines, *comme le font tous les gallinacées*, pour y découvrir des graines et des insectes.

La femelle construit sur la terre, ou dans le creux de quelque rocher, un nid assez grossier, composé d'herbes ou de feuilles sèches; elle y dépose de douze à seize œufs de couleur blanche avec quelques menues taches bleuâtres : les petits sont difficiles à saisir, car, tout jeunes encore, ils courent très lestement, et savent se cacher dans les buissons ou entre les rochers. L'oiseau adulte, lui-même, fait plus d'usage de ses pieds que de ses ailes; cependant, le matin, quand il quitte l'arbre où il a passé la nuit, il vole quelquefois jusqu'à une centaine de pas : on ne le voit guère que le soir et le matin; il se tient presque toujours caché pendant la chaleur du jour.

La lyre, avons-nous dit, a reçu des premiers voyageurs et porte encore aujourd'hui, parmi les colons de la Nouvelle-Hollande, le nom de *faisan de montagne;* elle ne ressemble cependant guère au faisan que par la grosseur, et, comme on peut le voir dans notre figure, elle a une tout autre physionomie; mais il est parmi les gallinacées quelques oiseaux dont elle se rapproche beaucoup plus par les proportions élancées, par son port, par la forme générale de sa tête qui est ornée d'une huppe, enfin par la couleur de sa robe; ce sont des espèces de l'Amérique du Sud, parmi lesquelles on peut citer le *Yacou* de Cayenne, et mieux encore une espèce non décrite de la Nouvelle-Grenade, dont la queue a même un très grand développement, les plumes principales ayant la largeur de la main.

Le menure-lyre a la tête petite; mais les plumes de la partie supérieure sont chez le mâle assez développées pour former une huppe; la femelle est privée de cet ornement. Le bec est triangulaire à la base, légèrement comprimé et échancré vers la pointe. Les ailes sont courtes, arrondies, concaves; les pennes en sont molles et lâches. Les pieds sont longs, recouverts de larges plaques noires; les doigts, sensiblement égaux entre eux, sont aussi très longs et terminés par de grands ongles mousses à la pointe; l'ongle du pouce est le plus grand des quatre. La couleur générale du plumage est un brun fauve teint d'olive, et qui passe au roux sur la gorge et les ailes; le ventre et la poitrine sont d'un gris cendré. Malgré la modestie de cette robe, notre menure mérite réellement l'épithète de *superbe*, par laquelle l'a distingué Daves, et il doit, pour sa belle queue, prendre place à côté des oiseaux les plus magnifiquement parés. Cette parure, au reste, ainsi que cela a lieu chez la plupart des oiseaux dont les deux sexes diffèrent à l'extérieur, n'appartient qu'au mâle; la femelle n'a rien de remarquable dans sa queue, qui se compose de seize pennes toutes semblables entre elles, mais qui vont en diminuant de longueur, à mesure qu'elles sont plus voisines des bords. Les pennes de la queue du mâle sont aussi au nombre de seize, mais elles se présentent sous trois formes différentes. Les deux externes, recourbées en S, ont des barbes des deux côtés; seulement, du côté intérieur de la tige, ces barbes forment une bande large de plus de trois doigts, tandis que de l'autre côté elles font à peine le tiers de cette largeur, si ce n'est vers l'extrémité où elles s'allongent beaucoup. Les deux plumes du milieu, d'abord droites, s'inclinent gracieusement en dehors, vers leur tiers supérieur; elles ont du côté externe des barbes serrées, mais assez courtes; de l'autre, elles ne présentent que quelques filaments très clair-semés et très déliés; les douze autres pennes enfin se réduisent à une tige mince, garnie seulement de quelques barbes effilées, écartées les unes des autres, et dirigées presque transversalement. Ces pennes, qui font moins l'éventail qu'on ne le supposerait d'après notre vignette, figurent assez bien les cordes d'une lyre, tandis que les plumes externes représentent les deux branches de l'instrument.

Quel peut être pour le menure l'usage d'une queue dont les dimensions, la forme et la structure s'éloignent autant de ce qu'on observe chez la plupart des oiseaux? C'est une question qu'on est naturellement porté à faire, mais qui se lie à une question plus générale, et que nous aurons bientôt occasion de discuter, la question des changements qui peuvent résulter pour une fonction des modifications survenant dans la forme de l'organe?

CLÉANTHE.

Cléanthe, philosophe stoïcien, né à Assos, ville éolienne de l'Asie, se destina d'abord à la profession d'athlète, et s'exerça au pugilat. Entraîné par son goût pour la philoso-

phie, il se rendit à Athènes, où il arriva n'ayant que quatre drachmes (environ 5 fr. 50 c.); mais comme il était d'une forte complexion, il trouva le moyen de gagner sa vie en tirant de l'eau la nuit pour les jardiniers, en portant des fardeaux, et en se livrant à toutes sortes de travaux pénibles; le jour il étudiait. Il s'attacha d'abord à Cratès, philosophe cynique, qu'il quitta bientôt pour Zénon, le fondateur de la secte stoïcienne, dont les doctrines lui convenaient davantage. Zénon, voulant l'éprouver, lui demanda une obole par jour, et Cléanthe la lui apporta très exactement. Le maître conserva cet argent, et au bout de quelque temps, l'ayant montré à ses autres disciples, il leur dit : « Vous voyez que Cléanthe pourrait par son travail nourrir » un autre Cléanthe, tandis que des philosophes qui ont » comme lui bras et jambes ne sont pas honteux de mendier » pour vivre. »

L'Aréopage l'ayant appelé pour déclarer quel métier le faisait vivre, Cléanthe amena un jardinier et une bonne femme : il tirait de l'eau pour l'un et pétrissait pour l'autre. Les juges frappés d'admiration voulurent lui faire un présent; mais lui, qui avait un trésor dans son travail, ne voulut pas l'accepter.

Après la mort de Zénon, Cléanthe remplit sa place au Portique, et eut pour disciples le roi Antigone et Chrysippe, qui fut le successeur de Cléanthe. On ne sait pas précisément à quelle époque mourut cet homme vertueux; on ignore de même la date précise de sa naissance. On sait seulement qu'il vivait vers l'an 250 av. J.-C. Attaqué d'un mal que les médecins jugèrent incurable, il résolut de se laisser mourir de faim à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Au bout de quelques jours d'abstinence, son mal paraissant se guérir, on lui conseilla de prendre de la nourriture; mais il répondit qu'ayant fait la moitié du chemin, ce n'était pas la peine de revenir sur ses pas pour repartir dans quelques jours, et il se laissa mourir.

Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, où il ne faisait que développer la doctrine de son maître, à laquelle il n'avait rien ajouté. Il ne reste de lui que quelques fragments, entre autres un hymne à Jupiter qui nous a été conservé par Stobée, et qui est beau comme les plus belles prières chrétiennes. Nous essayons de traduire cet hymne.

Hymne de Cléanthe.

Père des dieux, Dieu souverain qu'on invoque sous des noms divers et qui règnes seul, tout-puissant, immuable Jupiter, source de la nature, loi suprême de l'univers, je te salue. C'est à toi que doivent s'adresser tous les mortels, car tu es notre père à tous; nous ne sommes qu'une ombre de toi-même, comme tout ce qui rampe sur la terre en attendant la mort. Je chanterai tes louanges, je ne cesserai de célébrer ta force. Tout cet univers qui entoure la terre t'obéit sans murmure. La foudre, toujours prête à exécuter tes arrêts, brûle dans tes invincibles mains et ne s'éteindra point; sous ses coups toute la nature tremble. De ce foyer éternel tu verses avec mesure la lumière et la flamme qui éclaire et alimente toute vie, qui anime tous les astres, les plus petits comme les plus grands. Ta puissance est universelle, suprême : sans toi, Dieu, rien ne se fait, ni au ciel, ni dans la mer, ni sur la terre, rien que les folles actions des méchants. Tu sais la convenance et la nécessité des choses en apparence les plus inutiles; tu fais concourir les plus opposées, tu mets l'ordre dans la confusion. Par toi le bien se mêle au mal en toute chose, et l'un et l'autre concourent à tes fins, si bien qu'il en résulte l'harmonie de l'ensemble, inaltérable harmonie que l'esprit des méchants, dans sa vanité, évite de voir et dédaigne. Oh! malheureux ceux qui se consument à vouloir sans cesse accroître leurs biens, et qui restent insensibles à la grande loi de Dieu! S'ils connaissaient cette loi, ils vivraient intelligents et sages. Mais ils se précipitent hors de la voie du bien dans divers excès, tourmentés les uns par les soucis rongeurs de l'ambition, les autres par l'ardeur immodérée du luxe, d'autres entraînés par leurs sens dans la débauche et la lubricité. . . . . O Jupiter, Dieu souverain qui parles par la foudre et passes dans l'orage, écarte des yeux de tes enfants ce fatal voile d'inexpérience qui les couvre, éclaire leur âme, laisse-leur entrevoir quelques uns des plans de cette sagesse dont tu gouvernes le monde : afin qu'honorés nous devenions dignes de t'honorer à notre tour, de chanter en des hymnes sans fin tes ouvrages merveilleux, comme il convient aux hommes; hommes et dieux peuvent-ils rien faire de plus beau que de célébrer tous en un chœur éternel l'universelle harmonie?

Comme presque tous les stoïciens, Cléanthe pensait qu'on ne doit s'applaudir ni se plaindre de sa destinée, ni se savoir gré de ses vertus, ni se prendre en dédain pour ses vices. Le mal moral ou physique ne lui paraissait pas moins nécessaire à la beauté de l'univers que le bien physique ou moral. La perfection, pour lui, était de subir volontairement une destinée inévitable. Quelqu'un l'ayant appelé *âne*, à cause de la lenteur excessive de son intelligence : « Oui, dit-il, je suis l'âne de Zénon, et il n'y a que moi qui » puisse porter le poids de sa pensée. »

Le sénat romain fit ériger une statue à Cléanthe dans la ville d'Assos, sa patrie.

LA DANSE MACABRE DE BALE.

Un des motifs de consolation que l'orgueil humain accepta peut-être le plus avidement au milieu des terreurs que l'idée de la mort devait naturellement exciter en lui, fut l'impartialité avec laquelle celle-ci s'attaquait à tous. Protestant contre toutes les suprématies de la terre, et jetant tôt ou tard à chacune un amer démenti, elle donnait au pauvre humilié la certitude de voir ses oppresseurs vaincus à leur tour, et dédommageait ainsi sa fierté de bien des blessures. Sans doute cette pensée qui va chercher la consolation dans la vengeance, était peu d'accord avec les grandes idées de charité que prêche l'Evangile, aussi ne vint-elle point aux chrétiens primitifs. Ce fut le moyen âge qui, le premier, donna une forme railleuse en même temps que terrible à ce grand principe d'égalité établi par la mort; et les danses macabres qui parurent dans le quatorzième siècle, nous paraissent la manifestation la plus explicite des consolations qu'il alla chercher dans ce principe.

Tout le monde sait que les danses macabres ou danses des morts représentaient, dans une série de tableaux, la mort s'attaquant indifféremment à toutes les classes de la société et entraînant avec elle, dans son branle terrible, des individus de tout âge et de toutes conditions. C'était un cadre singulièrement heureux pour recevoir les leçons ironiques que la faiblesse jetait à la puissance, et l'opprimé dût trouver un grand soulagement à placer ainsi constamment sous le regard de ses oppresseurs, l'avertissement de leur commune destinée. Aussi la peinture du moyen âge reproduisit-elle cette conception avec complaisance, et la plupart des édifices gothiques eurent leur danse macabre. Le temps a en partie détruit ces étranges tableaux, mais les documents historiques témoignent suffisamment de l'importance qu'ils eurent autrefois.

Selon quelques historiens, ce ne fut point la peinture qui la première conçut la pensée d'une danse bizarre dans laquelle la mort se faisait successivement le partner de tout être humain. Elle ne fit en cela que reproduire des mascarades qui, dans le treizième siècle, avaient lieu au temps du carnaval, ou, selon quelques autres, traduire par des images les poëmes d'un troubadour nommé *Macabrus*, qui aurait ainsi donné son nom à ces fantastiques conceptions. Quoi qu'il en soit, ce fut probablement l'immense mortalité que les maladies contagieuses amenaient à cette époque, qui développa cette idée accueillie par des instincts d'égalité et de rébellion.

La plus ancienne danse des morts que l'on connaisse est

celle de Minden, en Westphalie, exécutée vers 1580. En 1424, Paris avait, au cimetière des Innocents, une danse macabre sculptée. Ces compositions, qui, dans le principe, n'étaient destinées qu'à la décoration des lieux funèbres, ne tardèrent pas à prendre une telle extension, qu'on les retrouva jusque dans les palais des rois, les ponts couverts et les marchés. La miniature les reproduisit sur les marges des heures et des missels, et dans le seizième siècle elles devinrent l'ornement obligé des gardes d'épées et des fourreaux de poignards. Il reste encore aujourd'hui une quantité fort grande de vieux livres dont les marges sont couvertes de ces peintures. Quant aux fresques et aux sculptures, on n'en retrouve plus. Du reste, nous nous bornerons à parler ici de celle de ces danses dont il existe quelques débris à la bibliothèque de Bâle, et qui passe à juste titre pour une des plus remarquables.

A l'époque du concile de Bâle, et lorsque la peste venait de ravager cette ville, les dominicains, selon quelques historiens, et selon d'autres les pères du concile, voulant conserver une tradition parlante de cette grande calamité, firent peindre à fresque, sur un mur voisin de l'église de Saint-Jean, une danse des morts. Telle est l'origine que l'histoire attribue à la danse macabre de Bâle. Les Bâlois, qui veulent toujours faire honneur à leur grand peintre de tout ce que sa ville natale offre de remarquable, attribuèrent longtemps ces fresques à Holbein; mais leur infériorité et l'ancienneté des costumes qu'elles représentent prouvent suffisamment que ce travail n'est point de lui. Le nom de l'auteur ne nous est point parvenu, et le seul qui se rattache à cette œuvre est celui de Hugues Klauber, chargé de sa restauration en 1568. Dans le dix-septième siècle, on fit encore, à deux fois différentes, des réparations à ces peintures; mais au commencement du dix-neuvième, le mur sur lequel elles étaient appliquées ne parut plus digne d'être conservé, et on l'abattit après en avoir détaché un petit nombre de panneaux assez bien conservés que l'on voit





Le Marchand. (Danse macabre de Bâle.) Le Cuisinier.

encore dans la salle d'entrée de la bibliothèque de Bâle.

Mathieu Mézian, habile graveur, avait reproduit, vers le milieu du dix-septième siècle, les quarante-deux tableaux dont se composait cette ronde des morts, et ce sont ces planches qui ont servi pour l'édition publiée depuis peu à Bâle.

La pensée de l'ouvrage entier étant la même, il était assez difficile de mettre de la variété dans les différentes scènes qui le composent. Partout la mort se présente sous la même forme, cette forme hideuse de squelette que le moyen âge, dans sa tendance à agir sur les esprits par les sens, avait adoptée de préférence. Mais si la figure symbolique se reproduit sans cesse sous la même forme, il y a une variété fort spirituelle dans les diverses attitudes de cette figure et dans les attributs dont elle s'entoure. Ce qui nous a surtout frappés, ce sont les poses, les expressions des personnages auxquels la mort s'adresse. Le talent du peintre est cependant plus dans l'intention que dans l'exécution même, car souvent ses groupes choquent le regard par l'incorrection du dessin. Mais on trouve partout une compréhension et une raillerie très philosophiques des vices de chaque classe. La mort commence par se présenter au pape, en lui disant qu'elle n'accorde de dispense ni d'indulgence à personne, et qu'elle le prie d'ouvrir son bal. Puis, passant en revue les puissances spirituelles et temporelles de la terre, elle se plaît à briser successivement tous les signes extérieurs de leur force et à leur montrer le néant. Cardinaux et évêques, empereur, roi, reine, grand-duc et grande-duchesse, abbé et abbesse, comte et chevalier, seigneur et châtelaine, nul n'est épargné. Là, la mort se cache malicieusement derrière une grande dame placée devant son miroir, et lui montre son hideux reflet au moment où la coquette s'attend à voir sa gracieuse image. Ailleurs elle se présente à une châtelaine en troubadour et la mandoline à la main. Quelques pages après nous la voyons couverte d'une cuirasse, armée d'une lance, et offrant le combat à un chevalier. Elle se pose devant le médecin sous la forme d'un squelette encore plus décharné que les autres, et après l'avoir remercié des immenses services que son art lui a rendus, elle l'engage à

faire sur elle son dernier cours d'anatomie. Cependant il est à remarquer que la critique devient moins amère et plus sérieuse à mesure que le peintre descend vers les classes inférieures. Parfois même, quoique dans des cas fort rares, celui-ci rencontre une pensée touchante.

L'ouvrage primitif se composait de trente-neuf tableaux. Lorsque Hugues Klauber le répara, il y ajouta trois nouvelles cases, dont l'une, qui est en tête, représente son contemporain, le réformateur Occolampade, prêchant sur la mort et le jugement dernier à une foule d'hommes de toutes conditions. Les deux autres tableaux qui terminent l'œuvre sont le portrait de Hugues Klauber lui-même et celui de sa femme et de son enfant. Ce dernier est un des plus remarquables du recueil. On voit une jeune femme tenant un berceau vide sous son bras et posant sa main sur la tête d'un enfant qui semble se serrer contre elle avec effroi, tandis que la mort, placée derrière eux, les pousse tous deux vers la tombe.

Nous nous sommes contentés de reproduire quatre des tableaux de la danse de Bâle, ayant soin de choisir ceux qui résumaient pour ainsi dire toute la composition dans ses expressions les plus tranchées : la raillerie, le grotesque, le sérieux et le touchant. Le premier représente la mort s'adressant au marchand, qui, pour la désarmer, entasse l'or dans sa balance ; mais elle jette en riant, dans l'autre plateau, un crâne décharné, et lui montre qu'il est plus lourd que tout cet or. Dans le second tableau, la mort emporte en sautoir tout ce qui doit composer un excellent dîner, et traîne à sa suite le cuisinier.

Rien de plus touchant que la pensée du troisième tableau. Nous voyons un pauvre aveugle conduit par son chien. La mort tranche avec des ciseaux la lesse de l'animal et retire son bâton au mendiant, qui tombe dans la fosse funèbre. Enfin le dernier tableau représente Hugues Klauber au moment où il vient d'achever la restauration de la danse macabre, et où la mort l'avertit lui-même que son





L'Aveugle. (Danse macabre de Bâle.) Le Peintre.

heure fatale est venue. Un petit squelette placé dans un coin s'amuse à broyer des couleurs.

Des vers accompagnent, comme notes explicatives, chacune des scènes de la danse des morts de Bâle. Plus audacieux que le dessin même, ils complètent d'une manière sanglante la pensée du peintre, qui avait parfois affecté quelque réserve. Ces vers sont sans doute postérieurs aux fresques mêmes. On présume qu'ils furent composés à l'époque où Klauber retoucha ce travail, et ils témoignent en effet vivement de cette tendance hostile qui s'empara des esprits lors de la réforme religieuse.

CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE.

(Deuxième et dernier article. — Voyez p. 317.)

Si la terre a jadis possédé, comme nous le supposions en terminant notre premier article, un degré de chaleur éminent, il a nécessairement fallu qu'elle ait passé plus tard par une série de degrés intermédiaires pour arriver à l'état tempéré où nous la voyons aujourd'hui. En nous transportant par la pensée dans les temps anciens, nous voyons donc qu'une chaleur plus forte que celle qui règne aujourd'hui a dû constamment régner à la surface de la terre, et que cette chaleur doit avoir progressivement diminué à mesure que les époques se rapprochaient de la nôtre. Tous ces changements de climat ont effectivement eu lieu, et dans l'ordre successif et régulier suivant lequel, ayant pour cause un refroidissement séculaire du globe, ils devaient naturellement se produire.

Quand on examine les dépôts qui ont été formés par l'Océan dans les temps les plus reculés auxquels nous puissions remonter, on trouve dans ces dépôts des débris de plantes et de coquillages qui n'existent plus aujourd'hui sur la terre, et qui ne pourraient plus y subsister, parce qu'ils n'y rencontreraient plus une température suffisamment élevée. Il y a eu un temps où le climat qui appartient aujourd'hui aux régions équatoriales seulement, étendait son empire sur les régions polaires, tant la terre alors était chaude.

on rencontre jusque dans le Groënland d'un côté de l'équateur, et de l'autre jusque dans la terre de Van Diémen, des plantes carbonisées, mais parfaitement conservées, et qui sont des espèces analogues à celles qui croissent de nos jours sous les tropiques; dans des lieux où il ne vient plus maintenant que quelques lichens et quelques bouleaux rabougris, se déployaient autrefois des forêts de fougères en arbres, et se balançaient orgueilleusement sous le soleil des touffes de palmiers. Ce sont les débris de ces végétaux, auxquels aujourd'hui le régime de l'équateur peut seul convenir, qui constituent ces vastes amas de charbon que nous exploitons sous le nom de houille jusque dans les latitudes les plus septentrionales.

A mesure que l'on s'adresse à des dépôts moins anciennement formés, on découvre dans leur intérieur des végétaux qui se rapprochent de plus en plus de ceux qui croissent présentement à la surface dans le voisinage de ces mêmes dépôts. Enfin quand on arrive aux dépôts qui se sont faits depuis que l'on commence à avoir des témoignages directs du passé par les monuments de l'histoire, on n'observe plus aucune différence entre les débris qui y sont ensevelis et les êtres organisés qui vivent actuellement dans les mêmes lieux.

Donc la chaleur, après avoir été très forte dans les temps les plus anciens, a peu à peu diminué d'intensité, et permis à des climats de moins en moins ardents de s'établir successivement en chaque pays.

Chose digne de la plus sérieuse attention, cette décroissance de la chaleur est maintenant à son terme, car depuis trois ou quatre mille ans il ne s'est plus produit aucun changement sensible dans les productions, et par conséquent dans les climats de chaque pays, tandis que nous avons des preuves incontestables, puisque nous trouvons en fouillant la terre des troncs encore enracinés dans leur sol natal, tandis que nous avons, je le répète, des preuves incontestables que des palmiers ont jadis prospéré sous le ciel de la France, maintenant trop tempéré pour eux. Nous n'avons donc pas à craindre que, le refroidissement continuant, les chênes, les arbres à fruits, les céréales qui croissent aujourd'hui sur notre sol et y entretiennent la population, s'en éloignant un jour comme s'en sont éloignés autrefois les palmiers, ne finissent par le rendre désert et semblable aux régions glacées du Groënland et de la Laponie. Par un bienfait inappréciable de la Providence, l'état actuel de nos climats est un état permanent.

La minéralogie est venue également donner ses preuves: en étudiant les rochers de la formation la plus ancienne, ceux qui sont au-dessous de tous les autres et constituent ce que l'on pourrait nommer le noyau fondamental du globe, elle a reconnu que tous ces rochers avaient été anciennement fondus par la force du feu. Et qu'on n'imagine pas qu'une médiocre chaleur ait suffi pour cela; les plus ardentes chaleurs que nous sachions produire sont à peine assez vives pour faire rentrer dans leur état primitif de fusion quelques quartiers de ces rochers. A cette époque, la surface de la terre était donc partout incandescente, et l'Océan, dissipé par la chaleur, était tout entier en vapeurs, et formait autour de la planète une immense atmosphère traversée dans tous les sens par des rayons de chaleur et de lumière partis du globe lui-même. La terre était donc alors un soleil, tandis qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'un soleil encroûté.

Que l'on n'aille point se récrier ici! il n'y a pas même en cela singularité: ce qui a eu lieu quand la terre a passé, ainsi que les minéralogistes le prétendent, de l'état lumineux à l'état obscur, est une chose qui s'est fort souvent renouvelée depuis ce temps-là, et dont il nous a été donné d'être, durant ces répétitions plus modernes, les témoins oculaires. Ne sait-on pas que les étoiles, ces points si petits à cause de leur éloignement, mais si lumineux cependant, sont de véritables soleils? Eh bien! depuis que les astronomes examinent le ciel avec attention, on a vu à plusieurs reprises de ces soleils lointains s'affaiblir, changer de couleur, finalement s'obscurcir entièrement: il leur arrivait donc ce que la science nous dit être arrivé à la terre à la suite de l'époque durant laquelle les particules qui composent sa masse, fondues par la chaleur, s'arrangeaient dans la liberté de l'espace suivant la forme globulaire, et, obéissant à la loi d'aplatissement en un juste rapport avec leur mouvement général de rotation, donnaient lieu à ce sphéroïde légèrement comprimé qui est le nôtre. La masse terrestre a donc commencé par se couvrir d'une croûte, et le refroidissement augmentant, cette croûte s'est épaissie, a perdu une partie de son excessive chaleur, est devenue terne et obscure, enfin a permis à l'Océan tenu en suspension dans l'atmosphère de se déposer, et aux animaux de venir peupler ce monde que Dieu, suivant l'explication donnée à la Genèse par la géologie, leur avait si miraculeusement préparé.

Mais la terre ayant été jadis dans cet état général d'ignition, il se présente la question de savoir si elle est maintenant tout-à-fait refroidie, ou si ses parties intérieures ne conservent pas encore une partie de leur chaleur primitive. Qu'on me permette ici de comparer un instant la terre à un pain que l'on tire du four; et que l'on sache bien que je ne veux nullement plaisanter, car ma comparaison est rigoureuse, et ne serait pas désavouée par le mathématicien le plus sévère. Dans le temps où le pain était dans le four, toutes ses parties étaient au même degré de température, et c'est là aussi ce qui avait lieu sur la terre dans le temps où elle était entièrement en feu; mais une fois sorti du foyer de chaleur, et abandonné à son refroidissement naturel, l'égalité de température n'a pas tardé à se détruire. Les parties qui étaient les plus voisines de la surface se sont refroidies les premières, et les voici déjà tièdes ou même froides, tandis que celles du centre sont encore toutes chaudes. Il arrivera donc souvent qu'un pain, et un pain de gros volume surtout, paraîtra froid lorsqu'on se contentera de le tâter superficiellement, et brûlera fort bien les doigts quand on viendra à l'ouvrir. L'histoire de ce pain doit être exactement celle de la terre, si depuis l'époque de son incandescence elle n'a pas encore eu le temps de se refroidir entièrement. Laissons de côté la croûte dont nous connaissons bien, puisque nous la touchons constamment, la température modérée, et tâchons de pénétrer dans l'intérieur pour voir quelle est la chaleur qui y règne. L'expérience n'est pas commode, car la croûte de cette énorme masse est bien dure et bien épaisse, et ne se laisse pas aisément entamer; mais enfin cette expérience peut se faire à l'aide des nombreux souterrains que les travaux des mineurs ont creusés. Elle a été faite en effet à plusieurs reprises, par plusieurs savants, en toutes sortes de lieux de l'ancien monde et du nouveau; elle a partout conduit à ce résultat, que la chaleur est plus forte dans l'intérieur de la terre qu'à la surface, et qu'elle augmente proportionnellement à la quantité dont on s'enfonce; tellement qu'à une profondeur d'une lieue tout au plus nous serions arrêtés par la force de la chaleur qui serait déjà celle de l'eau bouillante, et à une vingtaine de lieues nous trouverions la planète dans son état primitif d'incandescence: de façon que si l'on pouvait débarrasser la terre d'une écorce qui n'a pas même, par rapport à sa masse totale, la même épaisseur relative qu'une écorce d'orange par rapport à l'orange entière, cet astre se présenterait de nouveau avec la chaleur et l'éclat étincelant d'un soleil

Il suffit de descendre à une cinquantaine de mètres au-dessous de la surface pour reconnaître les premiers signes de cette chaleur intérieure; la température y est déjà plus élevée qu'à la surface, comme on peut le constater avec un thermomètre, et l'accroissement est si rapide, que le thermomètre monte d'un degré à mesure qu'on s'enfonce

de vingt-cinq à trente mètres, c'est-à-dire d'environ deux fois la hauteur d'une maison. Dans quelques mines du nord de l'Allemagne, il existe des puits qui ont près de mille mètres de profondeur; il règne au fond de ces puits une chaleur étouffante, et bien qu'il y ait quelquefois à l'extérieur deux à trois pieds de neige joints à un froid rigoureux, les ouvriers mineurs sont obligés de se débarrasser de presque tous leurs vêtements pour pouvoir exécuter leur travail, et souffrent beaucoup.

On conçoit aisément quelle prodigieuse durée il faudra pour que la terre, continuant à se refroidir comme elle le fait maintenant, perde toute cette chaleur intérieure. On est certain, par des calculs très exacts, qu'il lui faudra pour cela plusieurs milliers de siècles. On peut se faire une idée de la durée de ce refroidissement en considérant combien le refroidissement d'un corps quelconque devient lent quand la masse de ce corps est un peu forte : comparons ce qu'il faut de temps pour le refroidissement de la masse d'eau contenue dans une bouilloire avec ce qu'il en faut pour le refroidissement de la masse d'eau d'une baignoire; pensons maintenant à la terre, et tenons compte de cette grosse enveloppe de pierre de vingt lieues d'épaisseur qui empêche la chaleur de sortir librement!

Combien de temps, d'autre part, n'a-t-il pas fallu pour que la masse du globe pût arriver à l'état de refroidissement où elle se trouve aujourd'hui! Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable, et c'est un point sur lequel nous revenons encore, parce qu'il est de la plus haute importance pour le genre humain tout entier, c'est que le refroidissement qui s'opère continuellement, quoique avec une lenteur excessive, dans l'intérieur du globe, n'importe en rien à la surface; la chaleur que nous éprouvons ici ne provient nullement de celle de l'intérieur dont nous sommes garantis par l'énorme enveloppe de pierre qui nous en sépare, et nous est uniquement fournie par les rayons du soleil. Un académicien illustre a démontré, par des calculs de la plus haute géométrie, que le seul changement thermométrique que puisse produire à la superficie le refroidissement complet des parties centrales de la terre, est un abaissement d'un trentième de degré dans la température moyenne des divers climats. Il faudra d'excellents thermomètres pour s'en apercevoir, et nos cultures n'en éprouveront aucune altération sensible.

Si cette idée d'un globe autrefois ardent et lumineux, et aujourd'hui encore ardent et lumineux dans son intérieur, semble trop extraordinaire à quelques uns de nos lecteurs pour entrer facilement dans leur croyance, nous les prierons de se reporter en imagination vers les volcans : il n'y a rien dans tout ce que nous venons de leur dire sur la foi des géologues qui ne se représente en petit dans ces volcans que tout le monde connaît si bien par les récits de tant de naturalistes et de voyageurs. Qu'on généralise les phénomènes qui se produisent dans les éruptions volcaniques; qu'on étende par la pensée les ruisseaux de lave vomis par les cratères jusqu'à en faire des fleuves, des lacs, des océans, on aura reproduit par la seule augmentation des phénomènes qui existent encore sous nos yeux l'ancien état de la terre. Il est donc vrai qu'il y a aujourd'hui encore nombre de lieux à la surface de notre globe dans lesquels l'incandescence primitive se perpétue; la terre, si on ne la regarde qu'en ces endroits, est ardente, et lance, comme le soleil, des rayons de lumière: mais si on en donne le temps à cette masse liquide, elle se refroidit, sa surface se recouvre d'une croûte obscure qui s'épaissit et finit bientôt par devenir extérieurement assez froide pour que l'on puisse y marcher; quand le voyageur la perce ou regarde à travers les gerçures qui s'y font, il aperçoit le feu à quelques pouces seulement de l'endroit où il repose en paix et sans inconvénient sur ses deux pieds; il y enfonce son bâton, et son bâton s'enflamme. L'histoire de la croûte qui s'est formée sur la lave est exactement l'histoire de celle qui s'est formée à la superficie de la terre, et sur laquelle reposent aujourd'hui nos pieds.

Cette analogie des phénomènes généraux de la terre avec les phénomènes particuliers des volcans est d'autant mieux fondée, qu'il est évident que les bouches volcaniques ne sont autre chose que des conduits qui mettent la surface de la terre en communication avec son intérieur; la substance des laves n'est pas autre que celle de ces rochers primitifs qui forment le noyau de la terre, et dont nous avons déjà parlé; la chaleur qui les tient en fusion n'est pas autre que celle qui a autrefois tenu en fusion la terre tout entière, et qui tient encore aujourd'hui en fusion tout son intérieur; enfin ce qui se passe dans ces soupiraux est exactement ce qui se passerait sur toute la terre si elle était privée de son enveloppe et mise à nu, et aussi ce qui s'est passé dans le temps où cette enveloppe n'existait point encore, et où le feu étendait partout son empire.

BOULOGNE-SUR-MER

(L'article de notre 34e livraison sur Boulogne ayant été l'objet d'une critique assez sévère dans un journal de cette ville, nous avons prié l'auteur même de la critique, M. François Morand, de nous aider à rectifier nos erreurs. Nous insérons aujourd'hui l'article que cet écrivain nous a envoyé. Archiviste de la ville de Boulogne, M. François Morand avait cru remplir un devoir en dénonçant notre inexactitude involontaire : pour venir ensuite à notre aide et pour être plus fidèle que nous à l'histoire, il n'a eu besoin que de puiser aux sources dont la garde lui est confiée. Nous lui adressons ici nos remerciements, en reconnaissant publiquement le double service qu'il nous a rendu.)

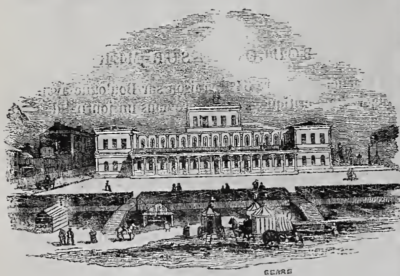
Boulogne-sur-Mer, pour une grande partie de la France et des pays étrangers, ne date guère que de huit ou dix ans; on n'y a pas oublié que, même après la popularité et la vie qu'elle avait reçues du séjour de la grande armée campée à ses portes, elle inspirait encore, en 1825, lors du voyage de la duchesse de Berri, si peu de confiance, quant à ses ressources les plus communes, que la maison de *Madame* se crut obligée, comme pour un voyage de long cours, d'entrer dans d'incroyables détails d'approvisionnements culinaires : on comptait n'y pas trouver un citron. La fortune de Boulogne se faisait alors dans le secret, soit que le temps ne fût pas encore venu pour elle de se divulguer, soit que des intérêts rivaux la couvrissent d'un voile. Enfin l'installation de l'*Etablissement des bains*, fondé en 1824 par M. Versial, actuellement directeur du Val-de-Grâce, à Paris, la rendit publique, et fit affluer dans Boulogne, par les mille canaux que l'industrie, l'amour des arts et l'intelligence hospitalière y avaient creusés en silence, tout cet éclat de prospérité que les étrangers y répandent aujourd'hui.

Il est bien entendu que, parmi les étrangers, Boulogne ne compte pas les Anglais, ses hôtes si constants, si inévitablement liés à son existence de tous les temps que, plutôt que de les en séparer un moment, l'histoire aime quelquefois mieux les lui faire subir comme un malheur. L'épisode de 1544 est là pour l'attester. Boulogne, après une héroïque résistance qui ne la sauva pas de la trahison, ouvrit ses portes aux Anglais qui l'assiégeaient. Quoi qu'en aient délibéré, pour se persuader que ce fût la *reconquérir*, ses anciens magistrats, qui poussent un peu loin l'hyperbole historique, Henri II racheta cette ville, en 1550, des mains de l'Angleterre : on assure même qu'il la paya un peu cher; mais depuis les représailles de Boulogne par les corsaires en temps de guerre, et par les fournisseurs lorsque les Anglais redevinrent nos amis, Il s'en faut de bien peu que le roi n'ait point repris *tous ses droits*.

Quant à son origine, Boulogne est une des plus anciennes

villes de France. Des historiens d'un très grand poids, dans la célèbre question de l'emplacement du *Portus-Iccius*, ont pris parti pour elle; mais les conjectures scientifiques ont prévalu en faveur de Wissant; et il n'est pas indifférent de remarquer, pour la garantie de l'histoire, que l'éclaircissement du fait qu'elle a provoqué a justement obtenu ses meilleurs arguments contre Boulogne de la discussion impartiale d'un écrivain né dans son sein. (Henry, *Essai sur l'arrondissement de Boulogne.*)

Caligula, qui vint chercher sur ses côtes un triomphe qu'y obtiennent chaque jour et à volonté ses plus simples pêcheurs, sans aller, comme lui, le dire à Rome, y fit construire un phare connu sous le nom de *Tour d'Ordre*, dont on peut lire la description au tome VI des Mémoires de l'Académie des inscriptions. Ce monument, placé sur un promontoire incessamment miné par la mer, s'écroula en 1644, et il ne laisse subsister aujourd'hui que des vestiges de ses ruines.



(Vue nouvelle de l'établissement des bains de mer de Boulogne, côté de la mer.)

L'obscurité où sont demeurées ensevelies les premières annales du Boulonnais n'offrirait à dire sur ses antiquités rien que de hasardé et de très peu satisfaisant. On sait qu'il fut exposé à beaucoup d'attaques, contre lesquelles il se défendit avec courage. Ses comtes, dont quelques uns furent puissants et redoutés, ne commencent à prendre date certaine que vers la dernière moitié du neuvième siècle; l'un d'eux, Renaud de Dammartin, est resté célèbre entre tous. La *Philippide* de Guillaume Lebreton a consacré ses brillantes qualités guerrières et la vaillance qu'il montra à Bouvines, où il combattit le dernier, et fut fait prisonnier de Philippe-Auguste, contre lequel il s'était ligué avec le roi d'Angleterre et le comte de Flandre. C'est à lui que l'on attribue le premier monument connu jusqu'ici des libertés municipales du Boulonnais; il les confirma avec Ide sa femme, et jura la commune dans une charte datée de 1203.

L'abbé Dubos, contredit, il est vrai, par Mably, classe Boulogne dans la liste des villes dont le droit de commune, conservé d'anciens temps, ne dut à la révolution du douzième siècle qu'une confirmation de son existence; il ne paraît pas, au reste, qu'aucun des mouvements populaires qui ont engendré l'établissement de beaucoup de communes du Nord se soit fait sentir dans le Boulonnais; mais, sous le règne de saint Louis, Boulogne perdit sa commune pour avoir fait injure à deux personnages au service du roi. Le roi, pour s'en *venger*, fit abattre le beffroi de la ville et briser le clocher; et comme son droit ne s'étendait guère au-delà, il s'en remit, pour le reste, à la justice du comte.

Le comté de Boulogne se trouvait alors dans la maison d'Auvergne. Robert, qui le possédait, eut égard à la noblesse de la ville *que elle avait eu de ancienneté.* Toute la communauté lui adressa en outre des supplications, et lui offrit beaucoup d'argent; il écouta les prières, prit l'argent, cet éternel réparateur des méfaits bourgeois devant la majesté seigneuriale, et rendit à la ville sa charte avec tous ses droits (1269). Elle réédifia son beffroi; et, dès lors, il n'est plus douteux qu'on doive rapporter au treizième siècl ce monument, tel que sa première tour carrée nous l'offre en partie aujourd'hui. Le Boulonnais, après plusieurs transmutations successives, notamment dans la maison de Bourgogne, était retourné à celle d'Auvergne, quand, en 1477, Louis XI le réunit à la couronne, et en fit un arrière-fief de *Notre-Dame de Boulogne.* Les priviléges qu'il avait obtenus de ses comtes lui furent conservés.

L'histoire a fixé, par la date de son siége en 1544, le grand fait des annales modernes de Boulogne. Le traité de *Cateau-Cambresis*, en 1559, lui rendit son siége épiscopal, qu'elle reçut, en partage avec Ipres et Saint-Omer, dans le démembrement de celui de Thérouanne. Au milieu des troubles que le fanatisme et l'ambition politique allumèrent postérieurement en France, ses services furent recherchés. Depuis, on sait comment son nom fut attaché à la grandeur militaire et à la pompe impériale de Napoléon et de son armée: elle est un des lieux de France où le souvenir du grand capitaine s'est le plus vivement conservé. Il y respire surtout dans la *colonne* que lui décernèrent, en l'an XIII, l'armée expéditionnaire et la flottille, et dans un autre monument plus modeste, qui présente à la postérité une des pages les plus éloquentes de l'histoire de ce siècle. Ce monument est un simple socle de marbre, posé sur l'emplacement même qu'occupait le trône de l'empereur lors de la distribution des croix (28 therm. an XII).

Le mouvement intellectuel, artistique et industriel de la France est secondé à Boulogne par des associations au nombre desquelles la *Société d'agriculture*, une des premières qui se soient formées en France, occupe un rang marqué. La *Société des amis des arts*, qui s'y est récemment constituée, vient de s'inaugurer, en quelque sorte, par une exposition de tableaux que des peintres renommés de la capitale ont enrichie de leurs œuvres. Le Musée et la Bibliothèque de cette ville forment deux des plus importants établissements publics de ce genre qu'on rencontre dans les départements, et ils offrent, avec le théâtre, aux nombreux étrangers qui la remplissent durant la saison d'été, toutes les occasions désirables d'étude et de délassement. On peut évaluer, sans exagération, de 8 à 10 000 âmes la population flottante que les paquebots, les chaises de poste et les voitures publiques y font affluer au temps des bains. Sa population effective, qui a plus que doublé en vingt ans, s'élève à plus de 25 000 âmes.

Boulogne a donné le jour à Godefroi de Bouillon; on conservait encore, en 1791, dans le trésor de la cathédrale, la couronne en vermeil qu'il avait refusé de porter comme roi de Jérusalem, et dont il fit hommage à Notre-Dame de Boulogne.

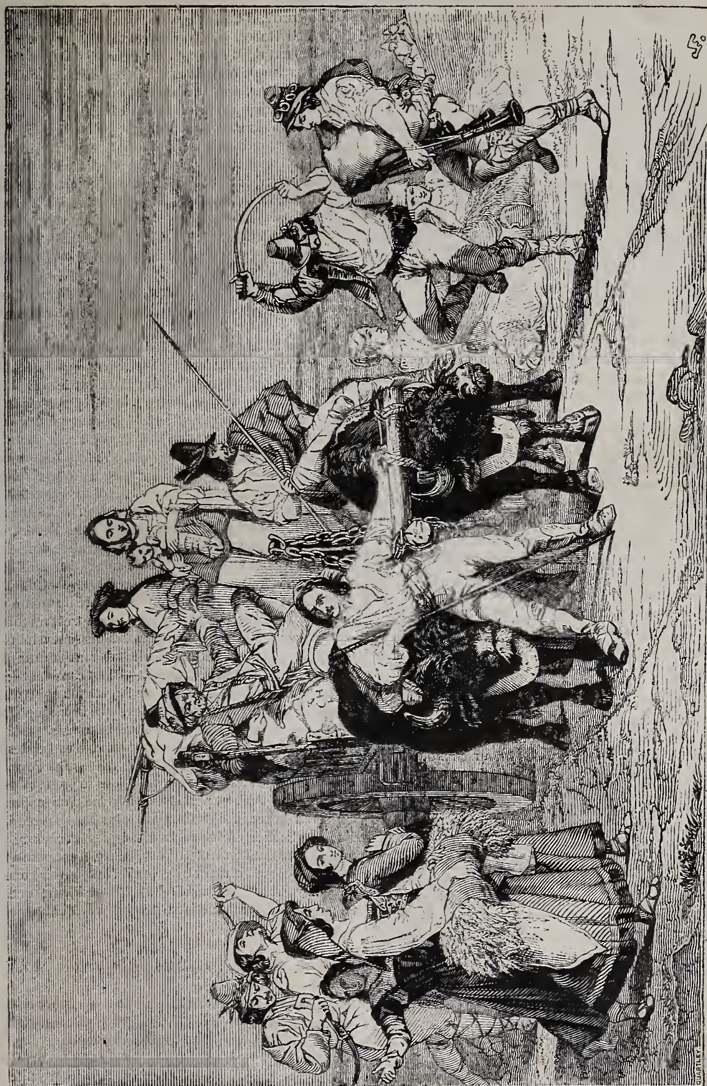
Le compositeur Monsigny, ainsi qu'on l'a récemment prouvé, n'est point né à Boulogne; mais l'auteur de *Gil-blas* y est mort en 1747 : elle est la ville natale de J.-J. Leuliette; et l'esprit d'observation, qui tire parti des contrastes dans les enfants de la même mère, doit remarquer qu'elle a donné naissance à deux champions des principes les plus opposés de la critique littéraire, personnifiés à un haut point dans l'érudition et le goût classique du vénérable M. Daunou, et dans la polémique ingénieuse du spirituel auteur des *Critiques et Portraits*, M. Sainte-Beuve.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES DU LOUVRE. — PEINTURE.
ÉCOLE FRANÇAISE — LÉOPOLD ROBERT.

(Voyez le portrait de Léopold Robert, sa vie et ses ouvrages, 1835, p. 360.)



(Musée du Louvre. — Les Moissonneurs, par Léopold Robert. — Gravure de Quartley.)

Il y a deux ans que Léopold est mort *, et son nom est déjà consacré dans la mémoire de tous ceux qui aiment et honorent les arts, comme si deux siècles avaient passé sur sa tombe. Peu de réputations ont rencontré moins d'oppositions que la sienne et se sont plus solidement établies en moins de temps. Son génie s'est révélé à tous et presque tout-à-coup par sa chaleur et par sa force secrètes, plus que par son éclat. Les génies brillants, hardis, fougueux, éton-

* 20 mars 1835.

nent, transportent, mais avec une sorte de violence dont plus tard l'on se méfie : il est de notre nature de faire expier toute atteinte même apparente à notre liberté. Les génies patients et simples élèvent et entraînent aussi loin sans que l'on songe à résister, sans que l'on sente aucun vertige, sans que, parvenus aux plus hautes régions de l'idéal, on soupçonne avoir quitté la réalité : il semble qu'avec eux on plonge le front aux cieux sans cesser d'appuyer les pieds sur la base inébranlable de la terre. Notre Poussin peut être cité comme l'un des plus sublimes exemples de cette puissance calme, douce et énergique, et notre Robert est bien de sa race.

La simplicité extrême des scènes que Robert a représentées dans ses tableaux est peut-être son titre le plus distinct et le plus nouveau à l'admiration. La grandeur acquise et reconnue des sujets sacrés ou historiques où s'inspirent ordinairement les peintres sérieux, est déjà pour eux une recommandation près du public et un soutien. La majesté de la religion, la pompe des rois, le renom des héros, ornent, imposent, appellent par avance une attention grave, et établissent tout d'abord entre l'œuvre et ceux dont elle frappe les regards des rapports d'un ordre élevé et faciles à être confondus par les esprits peu exercés avec les véritables émotions de l'art. Plus d'un talent médiocre n'a réussi à surprendre quelque temps la faveur publique que par le secours de cet intérêt d'emprunt. Aussi les célèbres écrivains qui ont voulu enseigner les poëtes, les artistes, et leur tracer une méthode, n'ont-ils jamais manqué de signaler le choix d'un sujet *noble* comme la première et la plus importante condition du succès. Et dans ceux qui se sont tour à tour accordés à donner et à suivre ce conseil, il ne faudrait pas voir seulement un artifice et un acte de prudence. Ces règles ont eu un fondement de bonne foi dans les opinions qui ont toujours gouverné le monde. C'est à peine si nous commençons à reconnaître que les sources de la grandeur et de la beauté ne sont pas toutes dans l'éloignement, qu'elles ne découlent pas toutes des rangs élevés de la société, qu'il peut en jaillir aussi de vives et abondantes pour l'art sous nos pieds et du milieu des rangs les plus obscurs. C'est à peine si nous sommes déshabitués des préjugés qui ont fait imaginer jusqu'ici, d'une part, tous les anciens avec des attitudes imposantes et solennelles, tous les héros fiers et nobles, tous les rois majestueux, toutes les princesses belles; et, d'autre part, nos contemporains relativement vulgaires dans leurs actions comme dans leurs costumes, les classes les plus malheureuses, hommes, femmes, enfants, rudes, grossiers, d'une beauté toujours plus ou moins commune et triviale, propres en somme à figurer seulement aux plans secondaires des tableaux ou dans les kermesses et les tavernes des peintres flamands. Supposerait-on, par exemple, que beaucoup d'artistes, même de la dernière génération, nés du souffle populaire de la révolution, et disciples de l'immortel auteur de *Léonidas*, eussent volontiers admis comme une chose vraisemblable qu'un peintre qui ne monterait jamais à aucun olympe, qui ne signerait son nom aux nuages d'aucune déesse, au pied d'aucune croix, dans le pli d'aucune pourpre impériale ou royale, sur l'épée d'aucun soldat illustre; qui resterait, en un mot, toujours éloigné des inspirations mythologiques, chrétiennes ou historiques, parviendrait cependant (pour avoir groupé simplement quelques pauvres gens revenant de la moisson, de la vendange, ou partant pour la pêche) à une gloire aussi sérieuse que pas un des plus illustres peintres d'histoire de l'Empire? Nous avons une fausse idée des préventions du passé, ou Robert eût été certainement condamné d'avance sur le programme seul de ses tableaux, et j'imagine qu'il en fût arrivé à peu près de même, s'il se fût agi alors, parmi les poëtes épiques et tragiques de la même époque, de tirer l'horoscope de l'auteur de *Jacques* et des *Contrebandiers*.

Le dimanche, au Musée, il est remarquable de voir quels groupes attentifs, silencieux, attendris, assiégent incessamment le tableau des *Moissonneurs*. On accourait de même, en 1833, à l'une de nos mairies, pour contempler les *Pêcheurs*; mais il fallait payer, et le peuple n'entrait pas; aujourd'hui c'est lui qui forme le véritable public de Robert. Si Robert eût jamais été témoin de ce religieux recueillement de la foule devant son art, s'il avait vu cette sorte de grave reconnaissance que ses tableaux impriment sur les physionomies, il n'aurait peut-être pas cédé à la cruelle tentation de chercher la paix dans la mort. Un si déplorable dessein ne tourmenterait jamais un artiste qui serait bien convaincu que les jouissances de l'art, pour une partie plus considérable qu'on ne suppose de la population, sont aussi bienfaisantes que les encouragements de la philosophie, ou les douces sollicitudes de l'amitié. De tous les malheurs qui peuvent persuader à une âme généreuse le renoncement à la vie, le plus invincible, et presque toujours le plus mensonger, est celui de se croire inutile au bonheur de ses semblables. Par une étrange contradiction, ceux dont l'existence est le moins réellement utile aux hommes sont précisément ceux qui ont le plus horreur de la mort.

Le hasard, ou une pieuse pensée, a exposé les *Moissonneurs* entre deux tableaux qui éveillent des souvenirs et des regrets à peu près semblables; l'un est le seul tableau de Géricault qui soit au Musée, le *Naufrage de la Méduse*; l'autre est également le seul tableau qui marque au Musée le rang du rare talent de Pagnest, un portrait de M. Nanteuil-Lanorville. Ces deux peintres sont sortis de la vie plus jeunes et moins récompensés que Robert. Pagnest est mort en 1819, à vingt-neuf ans, avant d'avoir pu jouir de son génie, génie laborieux et agité de scrupule comme celui de Robert; au dehors du Musée, il est connu du public par un beau dessin de grande dimension, où M. Grevedon a reproduit, avec une précieuse fidélité, les touches vigoureuses et naturelles du portrait de M. de Nanteuil. Géricault est mort en 1823, âgé de trente-deux ans : il avait été nié et méconnu par les maîtres, ses contemporains : aujourd'hui ses moindres dessins sont vendus à un prix que n'atteignent pas toujours les tableaux de ceux qui lui refusaient jusqu'au nom d'artiste. — Il est consolant de constater que la postérité ne s'est pas fait attendre pour rendre hommage à ces trois jeunes artistes, que beaucoup d'entre nous ont connus pauvres, tristes et découragés.

A peu de distance des *Moissonneurs* on a exposé les *Vendangeurs* ou le *Retour de la fête de la Madone de l'arc*. Pendant la semaine, les chevalets des élèves se pressent devant ces deux tableaux, et permettent à peine d'en approcher. On serait heureux d'espérer que plus tard la générosité d'un particulier enrichira le Musée des *Pêcheurs*. Pour comprendre entièrement Robert, et déplorer assez la cause mystérieuse qui l'a ravi au siècle, il faut pouvoir connaître et comparer ces trois admirables compositions, que nous avons cherché à caractériser dans un précédent article.

APPROVISIONNEMENT DE PARIS.

L'approvisionnement de la ville de Paris est un fait commercial des plus importants. Sur les quatre-vingt-six départements dont se compose la France, soixante apportent dans la capitale une partie plus ou moins considérable de leurs productions, et sur ce dernier chiffre quarante-cinq contribuent spécialement et d'une manière notable aux besoins de l'alimentation parisienne. On peut donc dire que la moitié de la France est intéressée à la prospérité de Paris, et que la consommation journalière de cette grande ville exerce une influence sur tout le commerce français.

Mais ce n'est point par les seuls efforts de l'industrie particulière que les matières approvisionnées se maintiennent constamment au niveau des besoins. Sans l'intervention active et continue de l'administration, Paris ne saurait être à l'abri de fluctuations fâcheuses dans les quantités nécessaires à la consommation; aussi le système de l'approvisionnement de la capitale a-t-il, dès long-temps, été l'objet de la sollicitude des économistes et des administrateurs; la matière en vaut la peine, et elle présente un problème économique dont la solution n'est pas sans difficulté. On sait que presque tous les objets qui servent à l'alimentation sont frappés à l'entrée de droits considérables; l'octroi est donc au premier abord un répulsif qui semble être un notable obstacle à ce que la marchandise afflue vers la capitale, et c'est ce qui a conduit à la nécessité d'imaginer un ensemble d'institutions municipales qui attire le producteur, en lui donnant une certitude d'écouler avantageusement ses produits. L'établissement d'un grenier de réserve garantit les Parisiens contre les ralentissements qui pourraient être causés dans les arrivages par l'effet d'une mauvaise récolte ou d'une maladie épidémique; la caisse de Poissy, sorte de banque spéciale, facilite les relations entre les marchands de bestiaux et les bouchers, et attire vers Paris, de tous les points de la France, les viandes, qui, après le pain, forment la matière la plus indispensable au consommateur. Les autres denrées et marchandises trouvent un moyen d'écoulement dans l'institution des halles et marchés.

Nous allons donner à nos lecteurs un aperçu de la consommation parisienne en divisant les denrées et marchandises par espèces; nous terminerons par quelques comparaisons et rapprochements qui sont de nature à faire connaître les diverses phases du mouvement commercial par lequel s'est opéré à plusieurs époques et s'opère encore aujourd'hui l'approvisionnement de Paris.

1. — Pain.

(Voyez Halle aux blés, p. 265.)

Ce n'est que par approximation que la consommation des farines peut être évaluée. La farine, en effet, ne sert pas seulement à confectionner le pain; elle est employée encore à une foule d'usages qui échappent à l'appréciation; elle sert à faire de la menue pâtisserie, de l'amidon, du vermicelle, des colles, et elle entre pour une grande partie dans la nourriture des chats et des chiens.

Néanmoins on estime que, lorsque le pain est à un prix moyen, il se consomme chaque jour 1 500 sacs pesant chacun 159 kilogrammes qui produisent 208 kilogrammes de pain.

Ainsi la consommation est en quantité de :

	Farine.		Pain.
Par jour.	1 500 sacs.	238 500 kil.	312 000 kil.
Par an	547 500	87 052 500	113 880 000

Ce qui donne pour chaque habitant de tout âge et de tout sexe une quantité de :

Par jour.	0k, 46025 de pain.
Par an.	167 , 00099

Telle est la moyenne de la quantité de pain consommée par chaque habitant; mais en ayant égard à la différence de l'âge et du sexe, on calcule que la consommation individuelle doit être répartie dans les proportions suivantes :

Enfants de 0 à 5 ans.	6 onces par jour.
de 5 à 10 ans	12
de 10 à 15 ans	18
Individus de 15 à 70 ans. Hommes. .	28
Femmes. .	14
de 70 et au-dessus.	8

Dans un certain rayon autour de Paris, 450 moulins sont uniquement occupés à moudre le blé nécessaire à la capitale.

Le pain est fabriqué par 600 boulangers employant chaque jour d'un et demi à six sacs de farine. Ces boulangers doivent fournir à la réserve 48 000 sacs qui assurent la consommation pour un mois. La charge de l'approvisionnement est répartie d'après les évaluations de la communauté des boulangers organisés en syndicat.

Les années abondantes en vins apportent une diminution dans la consommation du pain, qui augmente au contraire lorsque le vin est à un prix élevé.

2. — Viande de boucherie.

La viande de boucherie, suivant la dernière évaluation publiée par l'administration, s'est élevée pour une année :

En bœufs, à.	71 611
Vaches.	17 147
Veaux.	77 490
Moutons.	377 165
Total en nombre. . . .	543 413

Ce qui a donné en valeur :

Pour les bœufs, prix moyen. .	346 f. 55 c.		24 817 239 f.	50 c.
Vaches	199	78	3 425 628	75
Veaux.	90	33	6 999 560	60
Moutons	26	80	10 108 350	»
Total en valeur.			45 350 778 f.	85 c.

Nous n'avons compris dans ce calcul que la viande à la destination de la boucherie de Paris; mais les quantités vendues sur les marchés de Poissy, Sceaux et Paris sont beaucoup plus considérables. Il est assez curieux d'observer dans quelles proportions chaque partie de la France contribue à cet immense arrivage des bestiaux sur les marchés d'approvisionnement de la capitale. Le tableau suivant renferme à ce sujet des renseignements officiels.

PROVINCES.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons
Anjou.	12 134	42	»	19 302
Artois.	»	»	1 180	22 128
Berry.	6 437	54	»	86 569
Bourbonnais.	4 115	135	»	6 020
Bourgogne	4 566	296	»	21 412
Bretagne	1 992	»	»	»
Champagne.	1 379	7	5	45 378
Flandre.	33	»	»	18 900
Franche-Comté	665	1	»	»
Guyenne	3 073	6	»	»
Ile-de-France	702	15 209	79 120	210 019
Limousin	13 012	489	»	16 68[illegible]
Lorraine	»	»	»	58[illegible]
Maine.	5 583	96	»	»
Marche	2 684	6	»	»
Nivernais	1 409	67	»	2 996
Normandie	51 472	2 818	16 443	44 087
Orléanais	51	5	13 625	27 292
Picardie.	»	»	»	7 965
Poitou	10 425	44	»	37 828
Saintonge et Angoumois. .	4 802	12	»	559
Touraine	»	»	»	497
Pays étrangers.	»	»	»	109 866
Totaux	124 534	19 287	110 373	678 585

3. — Viande de porcs, volailles, gibiers et autres comestibles.

La statistique signale une grande augmentation dans la consommation de la viande de porcs. Il y a quarante ans

il se tuait à Paris seulement 35 000 porcs ; ce nombre s'élève aujourd'hui à 70 500.

La vente des autres comestibles donne les résultats suivants :

Viande à la main.	598 400	kilogrammes.
Abats et issues.	115 400	
Fromages secs	1 016 692	
Beurre.	3 116 770	
Œufs	74 929 261	(nombre.)
Huile d'olive.	6 228	hectolitres.
— Autre.	43 532	
Pommes de terre.	323 610	
Marée.	3 417 600	fr. (montant de la vente.)
Huitres	599 400	
Poisson d'eau douce	333 300	fr. (montant de la vente.)
Volaille et gibier	6 731 200	

Ce dernier article se compose ainsi :

Pigeons	931 000	(nombre.)
Canards	174 000	
Poulets.	1 289 000	
Chapons ou poulardes	251 000	
Dindons.	549 000	
Oies.	328 000	
Perdrix	131 000	
Lapins.	177 000	
Lièvres.	29 000	



(Le Marché à la volaille, à Paris.)

Le marché à la volaille se tenait depuis 1679 sur le quai des Augustins; mais comme il était devenu un embarras pour la circulation, on a construit, pour la vente de la volaille, du gibier et des agneaux, une halle qui consiste en un vaste bâtiment situé sur le même quai, au coin de la rue des Grands-Augustins. Ce marché occupe une partie de l'emplacement de l'ancien couvent des Augustins; il fut commencé en 1808 et achevé en 1811.

L'architecture extérieure du bâtiment n'a rien de remarquable. L'intérieur se divise en trois galeries. La première est consacrée à la vente en détail; elle est garnie de boutiques et comptoirs. La seconde est spécialement affectée à la vente en gros. Dans la troisième, où avait lieu précédemment la vente des agneaux, on a fait construire de petits pavillons où les marchands peuvent enfermer la volaille vivante. Avant peu l'administration municipale doit faire établir un grand réservoir en tôle d'où s'échapperont des conduits destinés à amener dans toutes les parties de l'édifice l'eau nécessaire à sa salubrité.

Le marché se tient les lundis et vendredis jusqu'à midi, et les mercredis et samedis jusqu'à deux heures pour la vente en gros, tous les jours pour le détail.

Le droit perçu sur la vente au profit de la ville est du dixième de la valeur, et un dixième de ce droit est abandonné aux facteurs. La perception a produit à la ville, en 1836, la somme considérable de 754 854 fr. 82 c.

Il est payé en outre, pour les boutiques de la première galerie, un droit de location qui se perçoit au profit des hospices. En 1836 ce droit s'est élevé à 13 257 fr. 50 c.

4. — Boissons.

Vins.	718 000	hectolitres.
Eaux-de-vie.	49 000	
Cidres, poirés	24 950	
Bière	77 000	hectolitres.
Vinaigre.	13 600	

Pour les vins on compte environ 450 000 bouteilles, et sur la quantité de 49 000 hectolitres d'eau-de-vie il est

fait environ 400 000 bouteilles de liqueurs et essences.

Voilà pour la consommation alimentaire de la capitale. Quant à la consommation industrielle, nous nous bornons à mentionner les objets les plus nécessaires aux besoins de la cité.

5. — Tabacs.

Les tabacs à fumer et à priser sont évalués à 708 793 kil., ce qui fait presque un kilogramme par chaque individu. Les cigares entrent pour une certaine proportion dans cette quantité, et cette dernière consommation s'accroît de jour en jour.

6. — Combustibles.

Bois dur	852 200	stères.
blanc	113 868	
Charbon de bois	1 668 147	hectolitres.
de terre	333 205	

7. — Fourrages.

Foin, luzerne	8 203 340	bottes de 5 kil.
Paille	10 433 740	
Avoine	871 060	hectolitres.

La consommation des fourrages a subi quelque diminution ces dernières années, et on doit l'attribuer à ce qu'un



(Halle au beurre, à Paris.)

La halle au beurre est située dans le quartier des halles, entre la rue du Marché aux Poirées et la rue de la Tonnellerie; c'est un vaste bâtiment de forme triangulaire et nu à l'extérieur; il a quatre entrées fermées de grilles.

Le beurre amené dans ce marché se vend aux enchères, par l'intermédiaire de facteurs pour lesquels on a placé au milieu de l'édifice une sorte de comptoir circulaire.

Le droit de vente est payé par l'acquéreur entre les mains des facteurs; il est de 2 et demi pour 100 sur la valeur de la chose achetée. La moitié de ce droit est attribuée aux facteurs, comme rétribution pour la vente et pour la perception.

La vente du beurre amené à la halle en 1836 a produit à la ville de Paris 191 029 fr. 28 c.

certain nombre de chevaux de fiacres, omnibus, cabriolets (environ 3 000), sont nourris à l'extérieur de la ville.

8. — Bois de construction et matériaux.

Chêne et bois dur. Charpente	24 400	stères.
Sciage	2 433 355	mètr. courants.
Sapins et bois blancs. Charpente	1 857	stères.
Sciage	3 275 500	mètr. courants.
Chaux	42 498	hectolitres.
Plâtre	1 027 943	
Ardoises. Grandes	5 798 493	(nombre.)
Petites	320 695	
Briques	2 729 840	
Tuiles	3 578 308	
Carreaux de terre cuite	3 910 280	
Lattes	96 257	

La douane constate encore la consommation d'une grande quantité de marchandises entrées aux entrepôts des Marais et de l'île des Cygnes; mais la statistique ne donnerait, en les reproduisant, que des résultats incomplets; car, outre que ces deux entrepôts sont des créations toutes récentes, la plus grande partie des marchandises arrive à Paris sans y passer.

La comparaison des diverses quantités consommées dans ces dernières années n'offrirait aucun intérêt pour le lecteur; nous nous contenterons de rapprocher quelques chiffres de la consommation de 1789, d'après Lavoisier, des résultats que nous avons enregistrés plus haut.

	En 1789.	En 1836.
Pain	100 500 000 kilogr.	113 880 000 kilogr.
Bœufs	70 000 têtes.	71 750 têtes.
Vaches.	18 000	8 500
Veaux	120 000	76 500
Moutons. . . .	360 000	339 050
Porcs	35 000	70 500
Vins	685 295 hectol.	718 000 hectol.

On voit que, malgré une augmentation considérable de population, la quantité de viande de boucherie consommée actuellement est inférieure au chiffre de 1789. Cette circonstance tient à ce que la consommation des viandes de charcuterie a doublé ainsi qu'aux accroissements de la consommation de la volaille. La statistique de Lavoisier ne nous permet pas de juger dans quelles proportions cet accroissement s'est opéré; mais il est certain qu'il est immense, et on doit l'attribuer principalement au perfectionnement du marché de la Vallée et à l'aisance de la population.

Nous terminerons par un aperçu de la consommation dans les hôpitaux et hospices de Paris. Ces établissements sont au nombre de vingt-sept, et leur population peut s'élever à 80 000 individus.

Pain blanc.	1 915 789, 57 kilogr.	
Pain moyen.	1 431 696, 80	
Vin de valides . . .	980 349, 44 litres.	
Vin de malades . . .	433 566, 35	
Viande	1 276 899, 01 kilogr.	
Légumes frais	522 276, 17	
Légumes secs	51 212, 35	
Pommes de terre .	303 879, 12	
OEufs	925 874	(nombre.)

JULES CÉSAR.

Ce n'est pas toujours dans les exploits les plus éclatants et les plus signalés que paraissent le plus les vertus ou les vices des hommes célèbres; souvent la moindre petite action, une simple parole, un rien font beaucoup mieux connaître l'âme et les mœurs de ces grands personnages que les combats les plus sanglants, les batailles rangées et les prises des villes. Que de tels exploits aient le droit d'étonner, d'exalter l'imagination, il y aurait folie à le nier: mais on peut contester aux généraux une partie de leur gloire, de même qu'ils peuvent rejeter sur d'autres une partie de leurs revers. Et soyons vrais; la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés contribuent à la victoire aussi certainement que le manque de toutes ces ressources peut amener la défaite. Mais la gloire qu'un grand homme s'acquiert par l'exercice de la vertu est tout entière à lui. Il n'est soldat, ni capitaine qui puisse en revendiquer sa part, ni qui ose détacher une seule feuille de lauriers de cette couronne, la plus belle de toutes.

En parcourant la biographie de César, il est impossible de n'être pas frappé de l'intelligence tout-à-fait supérieure et de la grandeur d'âme presque divine qui brillent dans toutes les actions de sa vie privée et jusque dans ses moindres paroles.

Dès l'enfance et à l'âge où les autres hommes jouant sous les yeux de leurs mères, n'existent pas encore pour la société, le front pensif du jeune César et l'intelligente fixité de son perçant regard trahirent aux yeux de Sylla triomphant le secret de sa vie, son génie, la constance de sa volonté et cette vaste ambition que devait égaler sa fortune. Le dictateur savait que l'âge des hommes ne se mesure pas toujours bien par le nombre des années; il voulait faire périr cet enfant; et comme ses amis l'en détournaient, alléguant sa grande jeunesse : « *Imprudens!* leur dit Sylla; *où vous ne voyez qu'un enfant, je vois plusieurs Marius.* »

Et César le savait déjà bien lui-même que sur sa tête reposerait un jour l'héritage de Marius, le grand plébéien. Ayant été pris par des pirates, près du rocher de Pharmacuse (aujourd'hui *Fermaco*) dans l'archipel Grec, ces pirates lui demandèrent vingt talents pour sa rançon, croyant demander une somme excessive. César se prit à rire en s'entendant ainsi évaluer par ces hommes grossiers : « Je vous en donnerai bien cinquante, » leur dit-il, et il envoya ses gens en divers pays pour lui avoir cet argent, cependant qu'il vivait tranquille et comme libre dans sa captivité, seul au milieu de ces brigands sanguinaires. Quand il voulait dormir ou méditer, il leur commandait de se taire, et ils se taisaient. Il était sans doute d'autant plus confiant qu'il avait eu l'habileté de leur prometire davantage. Il leur disait parfois, comme en badinant, que quelque jour il les ferait tous pendre. Sa rançon venue, il se racheta, et aussitôt après, ayant armé quelques vaisseaux du port de Melos (une des Cyclades), il poursuivit ces malfaiteurs, détruisit leurs navires, et après s'être emparé de tout le fruit de leurs rapines, il les fit tous pendre, fidèle à la promesse qu'il leur avait faite.

Il semble que ce jeune homme avait de bonne heure jeté de longs regards sur le train des affaires humaines, et que, dans son orgueil, la seule place qu'il eût jugée digne d'être la sienne, c'était la première. Cette idée fixe se trahit plus tard en lui lorsque, traversant une petite ville des Gaules, et ses amis lui disant : Se peut-il que dans une pareille bicoque, il y ait des brigues pour s'élever aux charges publiques et aux honneurs! Il répondit : Pourquoi non? quant à moi, *j'aimerais mieux être le premier ici que le second à Rome.*

Une fois qu'il eut levé les yeux sur cet absolu pouvoir déjà existant dans sa pensée, il ne le perdit plus de vue, il ne dit plus un seul mot, ne fit plus un seul mouvement, un seul geste qui n'eût pour but caché de l'en rapprocher. Caton et Cicéron, et tous les vieux défenseurs de l'ancienne république aristocratique et véritablement romaine, en voyant César mettre son éloquence au service du peuple et des étrangers, plaider pour chacun, se rendre agréable à tous par ses largesses excessives, par son affabilité, par la somptuosité de sa table, soupçonnèrent souvent et dénoncèrent plus d'une fois au sénat ses vues tyranniques. Puis quand ils considéraient sa personne, son corps grêle, sa mise qui semblait trahir à la fois beaucoup de mollesse et une paresseuse négligence, quand ils le voyaient ajuster ses cheveux avec tant de soin et ne les gratter que du bout du doigt, de peur d'en déranger l'ordre élégant, ils se rassuraient les uns les autres. *Non*, s'écriait Cicéron, *cet efféminé ne peut pas se mettre sérieusement dans l'esprit de bouleverser la république.* La suite prouva combien cette confiance était aveugle. César savait ce qu'il faisait, quand il portait sa ceinture lâche et sa robe flottante. En plaidant pour le peuple et en lui faisant des largesses, il n'avançait pas autant ses affaires qu'en grattant du bout de son doigt ses cheveux parfumés, puisque, ce faisant, il endormait la prudence de ses plus rudes adversaires.

Quand il brigua le souverain pontificat, il était bien résolu à tout entreprendre plutôt que d'échouer; sa mère le savait, et, le jour de l'élection venu, alarmée, elle l'accompagna en pleurant jusqu'à la porte de la rue, où César lui dit en l'embrassant : « Mère, vous verrez aujourd'hui votre fils ou souverain pontife, ou banni de Rome. » Il fut élu. Il mit constamment la même persistance, la même ténacité à faire chacun des pas qui devaient le mener à son but. Il s'était bien dit : je veux l'empire; l'empire m'est plus cher que la vie; je renoncerai à la vie plutôt que de renoncer à régner. Depuis, toutes les fois qu'entre l'empire et lui

la mort se présenta, sous quelque forme que ce fût, loin de reculer devant elle, il avança prudemment, mais il avança, n'oubliant jamais que son but n'était pas de conserver sa vie, mais de mourir plutôt que de perdre toute chance de régner. Son armée se mutine-t-elle ? César se présente à elle seul, et ne songe pas un instant à sa sûreté, quand l'autorité de son nom est en péril.

Malade ou bien portant, et quelque temps qu'il fît, César marchait toujours devant sa troupe, le plus souvent à pied, la tête découverte, au soleil et au vent comme sous la pluie ou la neige. (SUETON. *J. Cæsar*). Faut-il franchir un défilé ou passer un pont malgré les traits de l'ennemi, César, comme Napoléon à Arcole, comme Alexandre au passage du Granique, se précipitera aveuglément au plus fort de la mêlée. Et ce ne sera pas ici témérité ou aveugle entraînement d'un sang bouillant : en ces instants décisifs où une minute d'hésitation peut tout perdre, la prudence la plus réfléchie veut qu'on hasarde tout plutôt que de céder. Qu'importe la vitesse du torrent, et les angles plus ou moins tranchants de ces roches, et la pointe acérée de ces épées nues ? Tout cela n'est jamais qu'un aspect de la mort, et qu'est-ce que la mort elle-même pour César, au prix d'un échec qui mettrait bas sa naissante fortune? Plus tard quand son audace lui aura enfanté bien des victoires, il arrivera à compter sur elle comme sur une providence toute-puissante à qui il peut ordonner de le sauver de la fureur des flots comme des hasards de la guerre. *Que crains-tu ?* dira-t-il au pilote qui le passera dans sa barque et qui frémira en voyant l'abîme s'entr'ouvrir au souffle furieux de la tempête ? *que crains-tu, tu portes César et sa fortune.*

Un des actes les plus habiles de ce grand politique, ce fut de réconcilier Pompée et Crassus; il s'attira par là presque tous les partisans de l'un et de l'autre. Soutenu par le crédit de ces deux puissants personnages, il se fit nommer consul et porta des lois telles que le peuple ne pouvait pas en attendre de plus avantageuses de ses tribuns mêmes. Mais on se tromperait fort si on voyait dans l'habileté tout César, et dans le calcul tout le secret de sa fortune; avec l'habileté et bien au-dessus d'elle, il y avait en lui l'enthousiasme, par qui tout devient possible, le sentiment exalté de la gloire, l'amour sincère des grandes choses. Ainsi, en Espagne, après avoir lu la vie d'Alexandre, il pleura, s'accusant de n'avoir rien fait à l'âge où Alexandre était déjà immortel. C'est ainsi qu'Alexandre lui-même avait pleuré, en lisant Homère, de se trouver petit devant Achille. C'est ainsi que Homère nous montre Achille couché sur le rivage et pleurant, lui aussi, sur sa gloire insultée, méconnue ; c'est ce mélange de calcul et d'élan passionné, de réflexion et d'exaltation qui a fait les plus grands hommes. De nos jours, Napoléon en a été un magnifique exemple.

Ce double caractère brille partout dans les guerres des Gaules, dont César nous a laissé un si admirable récit, et qui l'ont placé à la tête des premiers capitaines de l'antiquité. D'un mot il enflammait les soldats, en même temps qu'il dirigeait leurs marches, leurs campements, leurs retraites avec une habileté surhumaine. En Catalogne, il contraignit par le seul avantage des postes cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat. Aussi, être soldat de César était un titre de gloire; mourir pour lui, un bonheur. Un de ses officiers ayant été fait prisonnier, on lui offrait la vie : *Les soldats de César*, s'écria-t-il fièrement, *n'ont pas coutume de recevoir la vie, mais de la donner aux autres*; et il se passa son épée au travers du corps. Ce mot rappelle le cri d'un autre brave combattant pour un autre César : *La garde meurt, elle ne se rend pas.* A Brunduse, on vit de vieux soldats, que César avait laissés derrière lui à leur insu, parce qu'ils étaient épuisés de fatigue, escalader les rochers qui bordaient la côte, et promener pendant des jours entiers leurs regards sur la mer du côté de l'Epire pour voir s'ils apercevraient les vaisseaux de César. On eût dit une troupe de faibles enfants abandonnés par leur mère.

L'activité de César est assez connue et proverbiale, grâce à ce vers de Lucain :

> Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Et comme il eut toujours à faire, on peut dire qu'il ne se reposa jamais. Pour lui se reposer c'était changer de travail. Fallait-il aller d'un lieu à un autre, il montait en char ou en litière, et pour ne pas perdre du temps il choisissait volontiers ce moment pour dormir. Il avait toujours avec lui un secrétaire, qui lui faisait des lectures dès qu'il s'éveillait, ou qui écrivait sous sa dictée des lettres ou des ordres.

On est heureux de trouver dans la vie de ces grands hommes de guerre qui ont inondé la terre de sang, des traits d'humanité et de bonté. Ainsi on ne lit pas sans attendrissement dans Plutarque que César, ayant été surpris en voyage par un orage violent et n'ayant trouvé d'autre retraite qu'une misérable chaumière, à peine suffisante pour une seule personne, y fit coucher un homme de sa suite qui était un peu incommodé, tandis que lui-même passa la nuit avec les autres, à peine couvert sous la saillie du toit.

Crassus ayant péri chez les Parthes, il ne restait à César pour devenir le plus grand que de perdre Pompée. De bonne heure, ayant eu le dessein de détruire tous ses rivaux, César avait fait comme un athlète qui va se préparer à la lutte loin de l'arène où il doit combattre, et qui double ses forces par un exercice constant, tandis que Pompée s'était endormi dans la vaine satisfaction de ses exploits passés. Dans toutes ses demandes au sénat, César eut soin de mettre de son côté toutes les apparences de sa justice ; on sait de reste comment s'engagea toute cette guerre et à qui demeura la victoire. La terre n'avait guère vu de duel plus mémorable, ni plus acharné. Toutefois il est impossible de ne pas reconnaître dans ces grandes âmes une généreuse modération de l'un envers l'autre au milieu même de ce combat à outrance. « En leurs plus aigres exploits, dit » Montaigne, ie descouvre quelque demourant de respect » et de bienveillance; et iuge ainsi que s'il leur eust été pos- » sible, chascun d'eulx eust desiré de faire son affaire sans » la ruyne de son compoignon, plutost qu'avecque sa » ruyne. Combien aultrement il en va de Marius et de » Sylla ! »

Les exemples de la douceur et de la clémence de César sont infinis, même sans compter ceux qui durant les guerres civiles, peuvent passer pour des moyens d'amadouer ses ennemis; admirables moyens qui montrent bien jusqu'où allait la grandeur de son courage et sa magnanime confiance! il lui est arrivé de renvoyer des armées tout entières à son ennemi, après les avoir vaincues. Il y a tel capitaine de Pompée que César prit trois, quatre fois les armes à la main, et remit toujours en liberté. Pompée déclarait ses ennemis tous ceux qui ne l'accompagnaient point à la guerre. César à la fois plus habile et plus généreux fit proclamer qu'il tenait pour amis tous ceux qui se tenaient tranquilles et qui ne s'armaient pas contre lui. A ceux de ses capitaines qui passaient de son camp à celui de Pompée, il renvoyait aussitôt leurs armes et leurs chevaux avec tout leur bagage. Les villes qu'il avait emportées de vive force, il les laissait libres de suivre tel parti qu'il leur plairait, ne leur donnant d'autre garnison que la mémoire de sa douceur et de sa clémence. Et au temps de sa domination, il ne démentit pas ces moyens hasardeux et fit bien voir combien ils étaient naturels à sa grande âme, alors que n'ayant plus besoin de feindre, il pardonna à tous ses ennemis. C'est alors que Cicéron écrivait : « César voudra-t-il ressembler à Phalaris ou à Pisistrate? je n'en sais rien, mais il en est le maître. »

César ne pouvait pas ressembler à Phalaris, mais ceux-là n'en étaient pas moins aveugles et imprudents jusqu'au crime qui avaient laissé un homme parvenir à cet effrayant degré de puissance.

Quand on présenta à César la tête de Pompée, qu se passa-t-il dans l'âme du vainqueur, dans cette âme généreuse, mais depuis si long-temps altérée de régner sans partage ? Les historiens disent qu'il en détourna ses regards avec un geste d'horreur et de désolation. Lucain n'a vu là que le jeu calculé d'un grand acteur :

« . . . . . Tutumque putavit
» Jàm bonus esse socer; lacrymas non sponte cadentes
» Effudit, gemitusque expressit pectore læto. »

Il crut alors qu'il pouvait sans péril se montrer bon parent; il versa des larmes forcées et d'un cœur tout rempli de joie, il gémit.



(Jules César, d'apres un buste antique.)

Mais Lucain n'est pas un grand poëte, il déclame souvent au lieu de sentir et de peindre. Il y avait eu entre César et Pompée une si longue intelligence, une si intime société dans le maniement des affaires publiques, tant de communauté de fortune, tant de services réciproques et d'alliances qu'il ne faut pas croire que le geste de César fût entièrement faux et n'exprimât rien de son cœur. Et pourtant qui oserait dire ce qui se passa dans l'âme de César à la vue de cette tête ? C'est bien ici que l'artiste grec, qui, ayant à peindre le sacrifice d'Iphigénie, voila la tête d'Agamemnon, eût à bon droit employé le même artifice. Dans la *Mort de Pompée*, Corneille a senti cette difficulté et ne l'a pas tranchée. Il fait dire à Achorée :

César, à cet aspect comme frappé du foudre,
Et comme ne sachant que croire ou que résoudre,
Immobile, et les yeux sur l'objet attachés,
Nous tient assez long-temps ses sentiments cachés;
Et je dirai, si j'ose en faire conjecture,
Que, par un mouvement commun à la nature,
Quelque maligne joie en son cœur s'élevoit,
Dont sa gloire indignée à peine le sauvoit.

Que cette réserve du génie est supérieure en vérité à la naïve et superficielle assurance des expressions de Lucain ! Le César de Lucain est un enfant qui n'a jamais qu'un sentiment et qu'une idée à la fois. Encore voit-on les enfants rire et pleurer parfois en même temps.

De retour à Rome, César fit relever les statues de Pompée, et raffermit par là les siennes. On a bien des fois écrit ce qu'osa alors son ambition triomphante pour son agrandissement personnel en richesse et en pouvoir, mais on a souvent négligé de dire quels vastes projets il méditait pour la gloire et le bonheur du peuple romain. Il avait non seulement le dessein d'aller venger sur les Parthes la honte et la mort de Crassus, mais il se proposait, après les avoir domptés, de traverser l'Hyrcanie le long de la mer Caspienne et du mont Caucase; de se jeter ensuite dans la Scythie, de soumettre tous les pays voisins de la Germanie, et la Germanie même, et de revenir enfin en Italie par les Gaules, après avoir arrondi l'empire, qui aurait été ainsi de tout côté borné par la mer. De plus, et tout en se préparant à ces gigantesques expéditions, il songeait à couper l'isthme de Corinthe, et faisait creuser un canal profond qui commençait à Rome même et devait aller jusqu'à Circeum pour unir les eaux du Tibre à la mer dans cette direction, et ouvrir au commerce une route plus commode et plus sûre. Il voulait en outre dessécher les marais Pontins et changer les terres qu'ils inondaient en campagnes fertiles. Il avait enfin le projet d'opposer des barrières à la mer la plus voisine de Rome en élevant sur ses bords de fortes digues, et de nettoyer et de rendre sûre la rade d'Ostie que des rochers couverts par les eaux rendaient dangereuse aux navigateurs.

Le poignard de Brutus mit fin à tous ces projets, et jeta César sans vie aux pieds de la statue de Pompée. Ce n'est pas ici le lieu, dans ces quelques lignes consacrées à César, de juger le fier élève de Caton. Il suffira de dire que l'homme qui a le plus admiré César, c'est peut-être Brutus; et l'homme qui a aimé le plus Brutus, c'est peut-être César. Dans *la Mort de César*, Voltaire a mis un mot profond dans la bouche de ce grand homme :

Si je n'étais César j'aurais été Brutus.

Il semble que César avait eu toute la vie l'horreur de mourir dans son lit, de maladie ou de vieillesse. On lui demandait un jour quelle mort il trouvait la plus souhaitable : La moins préméditée, répondit-il, et la plus courte. Une autre fois, un vieux soldat de sa garde, tout infirme et cassé, étant venu lui demander la permission de se tuer, César le regarda en souriant, et lui dit : « Tu penses donc être en vie, mon ami ? » César avait cinquante-six ans quand il mourut. Il avait survécu environ quatre ans à Pompée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MONREALE

L'ABBÉ VELLA.



(Cloître de l'abbaye des Bénédictins, à Monreale, en Sicile.)

Monreale est presqu'un faubourg de Palerme. En suivant le Cassaro *, et après avoir marché pendant trois quarts d'heure entre les groupes de maisons et de châteaux, on arrive au pied des collines que surmonte Monreale, ville dont la physionomie orientale n'est pas l'un des moindres ornements de la vallée. Ce sont les Normands qui, au douzième siècle, ont tracé cette élégante cité sur d'anciennes ruines carthaginoises, grecques, romaines et sarrasines. L'abbaye des Bénédictins et la cathédrale furent fondées sous le règne de Guillaume-le Bon : cependant le style moresque ou sarrasin domine dans ces édifices; lorsque les Normands s'emparèrent de l'île, ils n'avaient point d'architectes; ils ne trouvèrent que des artistes de la race Infidèle.

Les cloîtres du monastère de Monreale sont les chefs-d'œuvre de l'architecture sarrasine-normande : leur magnificence, leur étendue, le goût de leurs ornements, ont quelquefois fait appeler ce monastère *l'Alhambra de la Sicile.* Rien ne fut épargné, pour les enrichir et les décorer, par les successeurs du comte Ruggiero, ce vaillant soldat de fortune qui fut le premier roi normand des Siciliens. Les colonnes à torsades qui supportent les arcades sont presque entièrement couvertes de mosaïques ; on en compte cent vingt dans toute l'étendue des cloîtres ; elles sont toutes travaillées avec une grande finesse : quelques uns des chapiteaux surtout, représentant des animaux bizarres, sont sculptés avec beaucoup d'esprit. Au milieu de chaque division des cloîtres est une fontaine d'eau limpide et vive. Assis sous leurs portiques ombreux, les moines laissent errer leurs regards parmi les jardins et les bosquets du monastère, où abondent des plantes de mille couleurs, des arbres odoriférants, et où s'exhale la fraîcheur des eaux qui jaillissent de toutes parts et tombent dans des bassins de marbre. La puissance et la gloire de l'abbaye ne sont plus, mais le temps et les révolutions n'ont rien détruit des charmes d'un si paisible et si poétique séjour; et il n'a point de rival dans le midi de l'Europe, si ce n'est peut-être l'abbaye de Batalha en Portugal.

Après les cloîtres, ce qu'on admire le plus dans le monastère est un vaste et noble escalier au-dessus duquel sont (ou du moins étaient encore il y a peu d'années) deux toiles magnifiques, l'une de Velasquez, l'autre de Pietro Novelli, né à Monreale, et surnommé le *Monrealese*, ou, pour plus d'euphonie, le *Morealese.* Beaucoup d'autres peintures de ce maître, ainsi que de Gagini, né également dans la ville, ornent différentes parties de l'édifice.

Bien que la cathédrale, située près du monastère, appartienne au même style et à la même époque, on peut regretter d'y remarquer plus de lourdeur et moins de symétrie. A l'intérieur, elle est entièrement couverte d'une riche mosaïque. Elle renferme les tombes de Guillaume-le-Bon son fondateur, de Guillaume-le-Mauvais, et de plusieurs autres princes Siciliens.

Le paysage des environs de Monreale est d'une variété et d'une beauté magiques. Une lieue au-delà, on découvre le monastère de San-Martino, dans une solitude sauvage, au milieu des rocs et des montagnes. C'est encore un magnifique édifice, où l'on aurait à décrire de belles galeries, de riches fontaines, des peintures et des statues. Les moines conservent dans leur trésor, parmi les reliques, une coupe qu'ils prétendent être celle où l'on versa la ciguë à Socrate. Il fut beaucoup question de la bibliothèque de San-Martino au dernier siècle. Ce fut là qu'on découvrit les

* La plus grande rue de Palerme. Voyez *Palerme*, p. 59.

impostures littéraires de l'abbé Vella. Charles Villers a raconté l'histoire de cet habile fourbe, à peu près dans les termes suivants.

Joseph Vella était né, vers 1740, de parents pauvres, dans une chaumière de l'île de Malte. Ayant fait quelques études, et étant ordonné prêtre, il alla en Sicile pour y chercher fortune. Là, il obtint un petit vicariat, et il résidait à Palerme, en 1782, lorsque l'ambassadeur marocain, Mohammed Ben-Osman, retournant de Naples à Mékinès, fut poussé par un gros temps vers cette ville. Le magistrat de Palerme s'empressa de traiter avec distinction le seigneur africain, et de lui faire voir tout ce que la Sicile offrait d'intéressant; mais l'embarras était de lui trouver un interprète. L'abbé Vella s'offrit pour cet office, dont il s'acquitta tant bien que mal. Depuis ce jour, l'abbé acquit dans la Sicile un grand renom d'orientaliste : ce renom s'étendit peu à peu dans l'Italie; les félicitations, les encouragements, les présents même lui venaient de tous côtés; le métier lui sembla doux, et il se proposa de le continuer avec suite et méthode. D'abord il répandit qu'il tenait du grand-maître Pinto un manuscrit arabe renfermant dix-sept livres de Tite-Live, de ceux qu'on croyait perdus. On sait que des cent quarante-deux qu'a écrits cet historien, il n'en est venu à nous que trente-cinq; on sait aussi que, sous les califes, les Arabes cultivaient les lettres grecques et latines, qu'ils traduisirent la plupart des écrivains de ces deux nations, et que nous en avons connu plus d'un par la traduction arabe, avant de posséder l'original. Relativement aux ouvrages d'Aristote, par exemple, que ne devons-nous pas à Averroès? Vella fit donc grand bruit de son Tite-Live, mais sans jamais le montrer à personne, ni le faire imprimer, bien qu'il en fût vivement sollicité, et que lady Spencer, voyageant alors en Italie, offrît une somme considérable pour les frais. Cependant le nouvel érudit eut l'impudence de publier, comme essai de son grand travail, la traduction italienne du 60e livre de l'historien latin, lequel est un de ceux qui nous manquent. Mais ce 60e livre ne contenait qu'une page d'impression; et qu'était-il enfin? rien que l'Epitome connu de tout le monde, qui se trouve dans toutes les bonnes éditions de Tite-Live, et qu'on attribue à Florus.

Cette première supercherie redoubla le crédit de Vella, et lui attira des éloges même de plusieurs savants distingués. Il résolut de se hasarder davantage. Dans la bibliothèque de l'abbaye de San-Martino étaient trois manuscrits arabes que les moines avaient achetés, en 1744, à la vente d'un don La Farina, qui les avait apportés d'Espagne. Vella déclara que le plus volumineux des trois était un recueil de pièces et de chartres contenant l'histoire de Sicile. L'archevêque de Palerme, le roi de Naples, ravis de la découverte, comblèrent Vella de bienfaits, et firent remettre en ses mains le précieux volume. C'était, disait celui-ci, une histoire complète, depuis la première descente des Sarrasins en 827, renfermée dans des lettres authentiques et officielles des commandants arabes à leurs supérieurs en Afrique, les mulcis de Cairvan, et des émirs ou gouverneurs particuliers des districts de l'île au grand-émir qui résidait à Palerme; plus, une correspondance des chefs arabes avec d'autres princes de l'Europe. Il nomma ce recueil le *Codex Martinien*, nom sous lequel il est connu dans l'Europe savante, et en livra un commencement de traduction italienne (6 vol. in-4°), sous le titre de *Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi*. Cette singulière fiction de Vella fut aussitôt traduite en français, en allemand, etc.; et cependant que renfermait le fameux Codex, le manuscrit original? Pas une lettre, pas un mot de la Sicile, d'émirs ni de mulcis : c'était tout simplement, comme on l'a reconnu depuis, une vie de Mahomet, et quelques détails sur sa famille.

L'habile inventeur ne s'en tint pas là. L'histoire des princes normands qui remplacèrent les Arabes est aussi obscure et incomplète. Il découvrit donc un nouveau livre arabe qu'il fabriqua lui-même, et qu'il nomma le *Codex normand*. Là se lisaient les antiques lois du royaume, les titres sur lesquels devaient se fonder tous les droits. Ceux de la couronne y gagnaient beaucoup, et presque tous ceux des particuliers étaient anéantis. Par exemple, une loi de Roger déclarait que tous les bords de la mer appartenaient au roi, interdisait à tous ses successeurs d'en aliéner la plus petite portion, et prononçait la peine de confiscation de tous les biens pour quiconque s'en attribuait une parcelle. On sent combien toutes ces découvertes mirent les esprits en rumeur. Le premier volume du Codex normand parut en 1793, décoré d'un luxe vraiment royal, avec de magnifiques gravures et vignettes, sous le titre de *Libro del consiglio di Egitto*, en arabe et en italien.

Vella était devenu dans le royaume l'oracle universel pour ce qui concernait la géographie, l'histoire, les coutumes, les lois et la jurisprudence. Les grâces de la cour pleuvaient sur sa tête. Il obtint successivement l'abbaye de San-Pancrazio qui valait douze cents ducats de rente, une place de professeur en langue arabe, une pension de deux cent cinquante scudi par mois, etc. Les grands de Naples et de Sicile, qui lui adressaient questions sur questions touchant des antiquités orientales, le récompensaient magnifiquement de ses réponses. L'archevêque de Palerme acheta de lui, pour beaucoup d'argent, des titres prétendus originaux, des médailles arabes qu'il coulait lui-même, et sur lesquelles, tant dans les emblêmes que dans les devises, on a reconnu depuis les plus grossières erreurs.

Il n'était bruit dans toute l'Europe que du savant abbé Vella. A Paris, de Guignes, l'historien des Huns, fut le premier qui cria à la fraude. Eichhorn, orientaliste de l'université de Gottingue, s'en aperçut aussi; mais presque tous les érudits furent dupes de l'abbé sicilien. Quant à lui, il n'était pas fort tranquille. Il passa une fois plusieurs semaines enfermé chez lui pour y défigurer le manuscrit arabe qu'il avait décoré du titre de Codex martinien; et pour que personne à l'avenir ne pût le convaincre en déchiffrant cette pièce, il en avait transposé les feuillets et altéré les caractères, parmi lesquels il en avait interpolé d'arbitraires, tout-à-fait de son invention.

C'était à de pareilles précautions qu'il employait son temps, tandis qu'au dehors on respectait ses doctes veilles qu'on croyait si utilement occupées. Il se plaignait lui-même de ses travaux exorbitants, de l'affaiblissement de sa santé, et même de la perte d'un œil. Dans une lettre flatteuse que lui écrivit le pape en 1790, Sa Sainteté fait mention de cette circonstance, et invite le vénérable abbé à suspendre quelque peu son ardeur pour l'étude.

Cependant l'heure fatale où il devait être démasqué approchait. En 1794, un habile orientaliste allemand, le docteur Hager, faisant quelque séjour à Palerme dans le cours de ses voyages, s'assura que tout ce qui avait été avancé par Vella était controuvé, et que ses découvertes n'étaient que des fictions. Il dressa un mémoire qu'il envoya à Sa Majesté sicilienne, et où il mettait au grand jour la supercherie. On commença juridiquement une instruction contre le pauvre abbé. On voulut lui faire exhiber les pièces originales qu'il prétendait avoir traduites, la longue correspondance qu'il avait entretenue en Afrique, en Espagne et en Orient : il dit que quatre hommes masqués étaient venus lui enlever ses manuscrits de force pendant la nuit. Mais ses valets témoignèrent que c'était lui-même qui avait fait transporter hors de chez lui une caisse considérable. Il montra cependant cinq ou six feuilles venant, selon lui, de Maroc. On découvrit qu'elles étaient formées du papier qui se vendait publiquement à Palerme. Enfin, il fut obligé d'avouer ses tromperies, en soutenant toutefois qu'il avait

été trompé lui-même, et nommant plusieurs de ses collaborateurs, tant en Sicile qu'à Naples. Il fut privé de toutes ses charges et pensions, et relégué pour quinze ans dans une forteresse.

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Sixième article. — Voyez pages 214, 226, 243, 282 et 318.)

POÉSIES ESPAGNOLES.

Tous les voyageurs qui ont parcouru l'Espagne, ou seulement visité les versants des Pyrénées, ont entendu les *romanceros* populaires que chantent les muletiers, les guides et les contrebandiers. Ces ballades sont toutes historiques, ce qui les distingue des autres chants nationaux; elles résument en quelque sorte l'histoire d'Espagne, et offrent des documents précieux sur les événements les plus célèbres. Il est facile de deviner ce qui a donné ce caractère guerrier aux *romanceros*. De tous les peuples d'Europe, l'Espagnol est celui qui a eu le plus constamment les armes à la main, d'abord pour défendre sa liberté contre les Maures, ensuite pour vider ses querelles avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Qu'il faille en accuser les circonstances ou son caractère susceptible et batailleur, l'Espagne n'a jamais joui que de paix courtes et rares, entrecoupées le plus souvent d'émeutes ou de discordes. La poésie populaire, qui n'est que l'écho des préoccupations générales, devait donc y conserver une allure chevaleresque, et marcher comme la nation elle-même, toujours la moustache frisée et la rapière au côté.

M. Abel Hugo a publié en France un recueil de *romanceros* espagnols avec la traduction en regard. Les plus anciennes pièces citées dans cet ouvrage remontent au huitième siècle; de ce nombre est le fameux *romancero* du comte Julien, qui, pour venger l'honneur de sa fille et punir le roi d'Espagne, appelle les Maures dans sa patrie. « Que les » innocents paient pour leur maître coupable, s'écrie-t-il, » c'est bien; un royaume gouverné par un tyran doit s'at- » tendre à un pareil sort. Dieu donne un tyran à un peuple » quand il veut lui donner un bourreau. »

Les *romanceros* relatifs à Rodrigue, et qui forment comme autant de chants d'un court poëme épique, sont peut-être les plus remarquables de tous. On en jugera par le fragment suivant, qui a pour titre :

Rodrigue pendant la bataille.

« C'était le huitième jour de bataille, l'armée de Rodrigue » découragée fuyait devant les ennemis vainqueurs. Rodri- » gue quitte seul son camp, sort de sa tente royale; son » cheval fatigué pouvait à peine marcher. Il s'avance au » hasard sans suivre aucune route, presque évanoui de las- » situde, dévoré par la faim et par la soif. Le malheureux » roi allait, si couvert de sang qu'il en paraissait rouge » comme un charbon ardent. Ses armes sont faussées par » les pierres qui les ont frappées, le tranchant de son épée » est dentelé comme une scie, son casque déformé s'enfonce » sur sa tête enflée par la douleur. Il monte sur la plus » haute colline, et de là il voit son armée détruite et en dé- » route, ses étendards étendus sur la poussière; aucun chef » ne se montre au loin; la terre est couverte de sang qui » coule par ruisseaux. Il pleure, et dit : — Hier j'étais roi » de toute l'Espagne, aujourd'hui je ne le suis pas d'une » seule ville; hier j'avais des villes et des châteaux, et je » n'en ai aucun aujourd'hui; hier j'avais des courtisans, des » serviteurs, et aujourd'hui je suis seul, je ne possède même » pas une tour à créneaux. Malheureuse l'heure, malheu- » reux le jour où je suis né, et où j'héritai de ce grand em- » pire que je devais perdre en un jour! Mort, que ne viens- » tu retirer de mon corps une âme misérable! ce service » mériterait une récompense. »

Un autre *romancero*, du neuvième siècle, raconte comment une jeune fille entra dans le conseil du roi Don Ramire, et lui reprocha de continuer à payer le tribut de cent vierges chrétiennes que l'usurpateur Mauregat s'était engagé à fournir au roi de Cordoue.

« Si c'est la guerre qui t'épouvante, dit-elle, les filles » dont tu causes le malheur voudront elles-mêmes la faire. » Elles vaincront sans doute; car, femmes, elles montreront » le courage des hommes, puisque les hommes montrent la » faiblesse des femmes. »

On trouve aussi, parmi les chants populaires de l'Espagne, une ballade racontant le combat de Bernard, neveu d'Alphonse, contre Roland, neveu de Charlemagne. Il va sans dire que Roland est vaincu; c'est une nouvelle variante à la fable du lion terrassé par l'homme.

Le meurtre de Don Pèdre le Cruel par Henri de Transtamare, et les désastres de Don Sébastien II, roi de Portugal, ont aussi fourni plusieurs *romanceros* espagnols. Nous terminerons cette rapide notice par la pièce suivante, où respirent toute la vanité mais aussi toute la grandeur espagnoles.

Prise de Gibraltar.

« Quand le roi Ferdinand IV mit le siége devant Gibral- » tar, et qu'il jura sur un missel de mourir ou de la prendre; » après qu'il lui eut donné assaut par terre et par mer, et » que la ville et le château se furent rendus à discrétion, un » vieux Maure sortit de la ville. Il avait bien cent années » d'âge, et il demandait à voir le roi pour lui parler ouver- » tement. Il mit les deux genoux en terre; le roi lui ordonna » de se lever. Le Maure parla de cette façon; écoutez bien » ce qu'il va dire : — Je vivais joyeusement, et depuis lon- » gues années, en paix dans Séville, quand l'illustre Fer- » dinand vint la conquérir sur nous. De là je m'en vins à » Xérès, où nous pûmes mal résister à la royale colère de » ton sage aïeul Don Alphonse. Alors je choisis Gibraltar » pour demeure, comme le lieu le plus fort que les Maures » eussent jusqu'à la mer. Mais comme nous n'avons pu tenir » contre ta valeur, je viens t'annoncer que, si tu continues, » ton empire n'aura de bornes que les limites de l'univers. » Fixe bien ta pensée sur ce que je dis; cela doit arriver » ainsi, car je l'ai entendu prédire à un Maure très savant. »

(Voyez 1836, Bertrand Inigo, p. 125; les Quatre fils d'Arias Gonzalo, p. 298).

LA BONNE FEMME.

(Extrait abrégé du *Jardin des nobles*, manuscrit du quinzième siècle, par Pierre des Gros.)

La femme doit estre doulcement conduite, amiablement supportée, charitablement nourrie et diligemment confortée... La femme pense de gouverner le blé, la farine, la paste, le pain et le brevage. Elle garde l'uyle, les gresses, les potages, le bétail; elle pense du linge, du lange (de la laine), les garde des vers, les met au soleil, les netoye, les repaire et recoust, et met à point et adoube petis morseaux... Souventes foys, pour le bien de l'ostel (de la maison), se rompt le cuer et le corps de sollicitudes et labeurs... Si aulcun est malade, elle met sa diligence à le consoler, elle se haste de faire le lict, de mettre linceulx nets (draps blancs), de alumer le feu, de chauffer le malade, de lui faire broets confortatifs, de faire medicines; et jour ni nuict ne cessera de travailler; si le mary est malade ou aucun des enfans, de angoisse elle sera pleine et de anxiétés, le cuer tout nâvré de douleurs; toutes les aflictions, tourments, paines et passions que le mary sentira en corps, elle portera en cuer, doulcement le confortera, diligemment le servira; au médecin elle courra; rien pour sa santé

elle n'espargnera ; le boyre, le menger, le dormir, le repos elle oblyera ; plorera, lamentera, se déconfortera, nul ne la pourra consoler.

Quant ès choses espirituelles, femmes communément sont dévotes à l'église, piteuses (pitoyables) aux povres, aumosnières aux malades et indigens. Leurs enfans et famille instruisent en l'amour de Dieu, bonnes meurs leur enseignent et honesteté de vie, de conversation et exemple de toute bonté... Il est donc fol qui mal dit des femmes, si il veut généralement parler.

HUITRES.

PÊCHE ET USAGE DE CES COQUILLES.

(Voyez Huitre à perles, 1833, p. 40. — Bancs d'huitres, 1836, p. 163. — Consommation des huîtres à Paris, 1837, p. 332.)

Le genre des huitres est tellement surchargé d'espèces, que les naturalistes l'ont subdivisé en quatre *sous-genres*, dont chacun peut former, par la réunion des espèces qui lui appartiennent, une collection très nombreuse, où les formes, les couleurs et les dimensions varient beaucoup. Les caractères génériques sont : 1° une coquille bivalve composée de plusieurs feuillets ; la valve supérieure est plus plate que l'inférieure ; 2° un *bec* qui est quelquefois allongé, aplati, recourbé, terminé par un angle aigu ; 3° la surface extérieure chargée d'aspérités, et quelquefois de pointes. Celles où cette surface est le moins raboteuse



(Un Pêcheur d'huitres.)

forment le premier sous-genre; la nomenclature des espèces qu'il réunit est des plus bizarres : on y trouve la *selle polonaise*, la *vitre chinoise*, l'*hirondelle*, le *dévidoir*, l'*oreille de cochon*, etc., etc. Les coquilles couvertes de feuilles relevées, plissées et festonnées à l'extrémité, composent le second sous-genre, celui des *huîtres feuilletées*; le troisième est celui des *huîtres épineuses*; enfin le quatrième comprend les *térébratules*, huîtres dont la coquille inférieure est percée d'un petit trou.

Les huitres vivent attachées à tout ce qui peut leur offrir un point fixe. Leurs mouvements se réduisent à ouvrir et fermer leur coquille; quelques plantes paraissent plus animées que ces êtres placés au dernier degré de l'organisation animale. On assure cependant que les huîtres sont affectées très sensiblement par la lumière, et qu'elles ferment leur coquille lorsque l'ombre d'un bateau passant diminue subitement l'éclat du jour au fond de leurs eaux. Elles sont en quelque sorte vivipares. L'époque de la propagation est, pour les huîtres, le commencement d'un malaise qui se prolonge assez long-temps après que cette opération est terminée; durant cet intervalle, les amateurs de ce coquillage doivent s'en abstenir s'ils craignent les maladies causées par un aliment devenu malsain. Quelques huitres sont stériles, et quoiqu'elles ne compromettent jamais la santé des consommateurs, on ne les recherche pas; celles qui sont fécondes plaisent beaucoup plus aux gourmets. On reconnaît celles-ci à la frange noire qui les entoure.

Pêche des huîtres. — Si les roches ou les bancs couverts de ces coquillages ne sont qu'à une profondeur médiocre on les recueille avec la drague. Entre les tropiques, aux lieux où des palétuviers plongent dans la mer des branches qui se chargent d'huîtres, il suffit de couper le bois immergé. Mais dans quelques parages, la pêche ne peut être faite qu'en plongeant; car il est indispensable de détacher les coquillages, ce qui exige quelquefois une forte percussion. Les habitants de l'île Minorque ne profiteraient point des huitres dont leurs côtes sont bien pourvues, si des plongeurs intrépides, munis d'un marteau attaché à leur main droite, n'allaient point, après une courte prière, faire jusqu'à douze brasses de profondeur une petite récolte dont ils chargent leur bras gauche, manœuvre très pénible, et qui doit être suivie d'une longue pause, outre les fortifiants que les pêcheurs n'épargnent point. Il faut au moins deux associés pour cette pêche, qui n'est pas exempte de périls; en plongeant alternativement, ils parviennent à charger leur bateau.

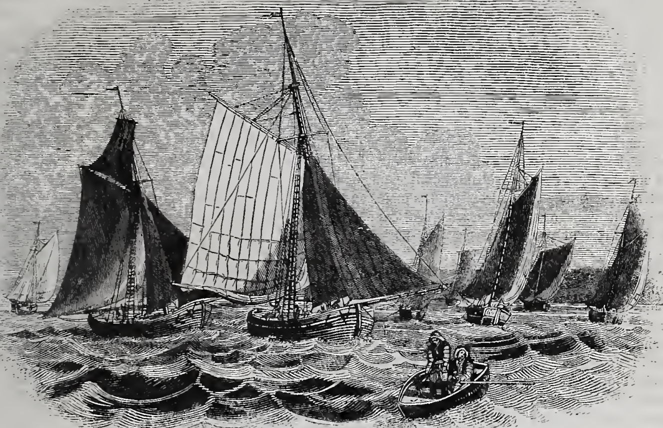
Sur les côtes de France et d'Angleterre, la pêche des huîtres n'est pas aussi laborieuse : la drague sillonne le fond de la mer, détache ce qui n'est pas trop adhérent, le ramasse dans une capacité disposée pour le contenir, et l'instrument est ramené par la corde que le pêcheur tient entre ses mains. Il est représenté dans le dessin ci-joint, ainsi que l'accoutrement du pêcheur. Une *flotte* de bateaux réunis pour cette pêche offre un coup d'œil agréable ; c'est par ce motif que nous en plaçons ici l'image. Ces bateaux sont montés par deux hommes qui suffisent pour toutes les manœuvres : ils sont munis de deux dragues plus ou moins pesantes, suivant la nature du fond et la résistance à vaincre; le poids moyen est à peu près de dix-huit livres.

En France, comme les connaisseurs estiment beaucoup les huitres *vertes*, et les paient en conséquence, l'industrie des pêcheurs s'attache à les satisfaire. On creuse des fosses ou parcs dans lesquels l'eau de la mer n'arrive qu'à l'époque des grandes marées de la nouvelle et de la pleine lune, en sorte que, dans l'intervalle, l'eau de ces parcs devient verdâtre par l'accumulation des conferves et autres plantes qui y croissent. On y dépose des huîtres qui, après un séjour de quelques semaines, ont pris la couleur des eaux où elles vivaient. Suivant la saison, la durée du parquage est plus ou moins longue, et peut s'étendre jusqu'à deux mois. Les huîtres que l'on regarde comme les plus propres à recevoir cette préparation ne doivent pas être trop grandes. On prétend que celles des côtes de l'Angleterre donnent les meilleures huitres vertes. Les marais salants de l'ouest de la France sont aussi des parcs où les huîtres verdissent et se perfectionnent, suivant la décision des gourmets.

Consommation des huîtres. — Il n'y a point de coquillage dont on fasse une si grande consommation; son éloge a retenti chez les anciens, et se soutient partout, en vers comme en prose. Le sage Montaigne a dit : « Être sujet à la colique, ou se priver de manger des huîtres, ce sont deux

maux pour un : puisqu'il faut choisir entre les deux, hasardons quelque chose à la suite du plaisir. » Horace a célébré celles que l'on mangeait à Rome; et comme selon toute apparence elles n'ont pas changé depuis le siècle d'Auguste, Cancale eût pu fournir au poëte romain un sujet plus digne de ses vers. Quant aux qualités diététiques des huîtres, les consommateurs s'en informent peu; on leur sait gré, au commencement d'un repas, d'exciter l'appétit au lieu de le satisfaire. Comme le nombre des espèces est très grand, il n'est pas étonnant que ce genre de coquillages offre encore plus de variétés de saveurs et de propriétés alimentaires. L'Espagne a des huîtres dont la chair est rouge; sur les côtes de la Dalmatie, on pêche une autre espèce à chair brune; il y en a même dont le premier aspect est repoussant par la couleur noire du mets que présente la coquille ouverte. La mer Rouge en fournit une plus agréable à l'œil, sans être plus rassurante pour le palais; l'arc-en-ciel semble y avoir déposé toutes ses teintes brillantes. Que l'on ajoute l'influence du terroir et des eaux sur chacune des espèces, et l'on aura plus qu'il ne faut pour concevoir comment les huîtres diffèrent autant les unes des autres, même dans des parages assez peu distants.

Lorsque la médecine n'était pas encore éclairée par les lumières de la chimie, on attribuait aux écailles d'huître des propriétés qui appartiennent également aux autres substances calcaires. L'agriculture ne peut les employer comme engrais si elles ne sont décomposées, et après cette décomposition, elles n'agissent qu'en raison de la chaux qu'elles contiennent. C'est donc mal à propos qu'on les a



(Flottille de pêcheurs d'huîtres.)

considérées comme un engrais propre à certaines terres, auxquelles il donnerait une fécondité qu'aucune autre matière n'eût pu leur communiquer. Quelques constructeurs ont pensé, avec aussi peu de raison, que ces coquilles fournissaient la meilleure chaux pour la composition des mortiers; c'est encore une erreur que l'analyse chimique et l'expérience ont fait disparaître. A l'avenir ces coquilles seront confondues avec les autres matières calcaires, si l'on en fait quelque usage.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

NOUVELLES ACQUISITIONS.

La ménagerie du Musée royal d'histoire naturelle s'est enrichie cette année d'un grand nombre d'animaux rares et curieux.

On y voit maintenant huit lions, tant mâles que femelles, jeunes ou adultes : en premier lieu, une lionne du Sénégal; un lion d'Alger, jeune, quoique d'une taille déjà assez remarquable, et dont le cou et le pourtour de la face commencent à s'ombrager d'une épaisse crinière. S'il n'était probable que l'esclavage nuira au développement de cet animal, on pourrait affirmer que ce sera un jour le plus bel ornement de la ménagerie. On remarque ensuite une petite lionne donnée au roi par l'empereur de Maroc. Un lion d'Alger placé auprès d'elle, et que l'on doit à Yousouf-Bey, se résigne difficilement à son sort; il y a quelques jours encore il faisait retentir l'air de hurlements épouvantables, et on le voyait se précipiter avec rage contre les barreaux qu'il s'efforçait d'ébranler. Maintenant il est plus calme, et les curieux qui s'arrêtent devant sa prison ne paraissent plus faire impression sur lui; mais s'il aperçoit quelqu'un courir au loin, aussitôt il s'anime, ses yeux étincellent, sa gueule s'entr'ouvre, et il cherche à se précipiter : les enfants surtout excitent ainsi sa colère. Au reste, quoique jeune, son aspect est infiniment plus sauvage que celui des lions plus grands, mais depuis plus long-temps enfermés à la ménagerie. Son poil est fauve et partout hérissé; ses membres sont admirablement disposés pour la course; tout son corps est robuste, et ses mouvements sont remarquables par leur souplesse. Une lionne et un lion du Sénégal, jeunes l'un et l'autre, sont placés dans une même cage; le mâle, dont le poil est d'une couleur brillante, a la tête assez grosse et est bien loin d'avoir l'aspect sauvage du précédent. Ensuite, après une lionne de Barbarie, d'une taille assez haute, et provenant de l'expédition d'Alger, on a exposé une dernière lionne rapportée de la presqu'île de l'Inde par M. Dussumier, et dont la longue queue est remarquable par le gros bouquet de poils qui la termine. Les tigres, les panthères et les jaguars ont pour représentants à la ménagerie un joli tigre femelle de l'Inde, remarquable par se belles couleurs; une pan-

thère mâle à longue queue, provenant de la côte de Malabar; une autre panthère femelle de l'Inde, d'une couleur terne, jeune et d'une taille médiocre; son aspect indolent contraste singulièrement avec le port sauvage des individus placés auprès d'elle. — Il y a deux jaguars, tous deux femelles, l'un provenant du Mexique, et l'autre du Brésil.

Pour clore la série des carnassiers, nous citerons les animaux suivants, qui ne le sont plus qu'à des degrés moindres. Une hyène femelle provenant du Sénégal, et qui depuis long-temps déjà se trouve au Muséum; elle a une patte de moins. Une autre hyène rayée du même sexe, rapportée par M. Dussumier de la côte de Coromandel, et dont les couleurs sont aussi tranchées que cela peut être chez ces animaux dont les couleurs sont comme on sait d'un jaune-brun. Enfin une hyène tachetée du cap: cet individu, qui est mâle, a le port lourd et épais, et sa tête est plus large que celle des précédents. — Le Muséum possède en outre deux renards isatis, rapportés récemment de l'expédition en Islande par M. Gaimard (voy. sur cette expédition p. 229); ces deux jolis petits animaux, sont remarquables par l'élégance de leur forme et la douceur de leurs regards. — Les ours sont en grand nombre; sans parler de ceux de France, qui sont depuis long-temps dans les fosses, et que par conséquent tout le monde a vus, la ménagerie renferme un ours de Russie, dont les ongles sont parvenus, depuis la captivité de l'animal, à une extrême longueur; deux ours noirs de l'Amérique Méridionale, l'un mâle, l'autre femelle; deux ours à grandes lèvres de l'Inde, dont les ongles sont naturellement très longs, et qui ne sont pas moins extraordinaires par la longueur de leur nez. Ce sont ces ours que les bateleurs dressent avec succès, aussi ont-ils reçu le nom d'ours jongleurs.

Les cerfs et les animaux qui s'en rapprochent sont en nombre considérable et remplissent la vallée Suisse. Les cerfs communs occupent plusieurs parcs, mais la ménagerie possède dans ce genre des animaux plus curieux: tels sont les cerfs-cochons mâles et femelles que M. Dussumier a rapportés de l'Inde, et qui, par la petitesse de leur taille, leur poil épais et long, contrastent singulièrement avec l'élégance habituelle des formes de la famille à laquelle ils appartiennent. Des cerfs et biches de la Louisiane, une antilope guévei, des chickarras ou antilopes à quatre cornes, mâle et femelle, donnés par M. Dussumier, tous jolis, d'une petite taille, mais élancés et d'une vivacité extrême; des axis mâle et femelle, au pelage roux et tacheté de blanc; des guibs, l'un mâle et l'autre femelle, donnés par M. Horace Vernet, et dont le mâle est, de tous les quadrupèdes que possède la ménagerie, le plus remarquable par la beauté et l'arrangement de ses couleurs; des moutons d'Abyssinie, remarquables par leur tête noire et par leur queue épaisse; des mouflons de Corse, des boucs et chèvres du Nepaul. Un lama et un alpaca, gracieux habitants des plus hautes chaînes de l'Amérique; des kanguroos, ceux de tous dont les formes frappent le plus d'étonnement par leur étrangeté et presque par leur anomalie; des pécaris du Brésil; des couaggas au nombre de trois; le daw, espèce de cheval sauvage du cap; l'hémione femelle, autre espèce de cheval rapportée de l'Inde par M. Dussumier (voy. 1835, p. 224); des zébus mâle et femelle, variétés de l'espèce bœuf que distingue une loupe graisseuse; enfin la giraffe, qu'à force de soins l'on est parvenu à conserver en bonne santé, et deux éléphants, dont l'un, quand il nous est arrivé, n'était pas gros comme un bœuf.

Les quadrumanes ou les singes sont aussi nombreux que jamais. On remarque des magots mâle et femelle, d'Afrique; de charmants sajous de Cayenne; un ouanderou du Malabar, à l'abondante chevelure grise; un rhésus mâle; des papions mâle et femelle, qui, pour la première fois, viennent de produire au Muséum; des callitriches des deux sexes; des grivets d'Afrique et leur petit, sont en ce genre les richesses actuelles du Muséum, qui, comme on sait, a perdu la plus précieuse de toutes, l'orang-outang, qui attirait une foule de curieux (voy. 1836, p. 225).

On peut citer aussi une foule d'oiseaux appartenant à des ordres différents de la classe.

Parmi les oiseaux de proie, qui sont en nombre vraiment considérable, nous signalerons un grand-duc qui s'y trouve depuis long-temps déjà; un petit aigle, de l'espèce dite variable, et venant du Groenland; un aigle à tête blanche adulte, et deux individus de la même espèce, mais jeunes et dont la tête est encore brune; car c'est une particularité remarquable de cette espèce, que les adultes seuls ont la tête blanche; ces deux individus ont été rapportés d'Islande. Trois gypaëtes qui sont réellement d'une magnificence extrême pour des oiseaux de proie; trois vautours de Malte, à face ignoble; un grand nombre de vautours provenant du nord de l'Afrique et des Pyrénées; un vautour brun, un vautour d'Egypte; deux individus de l'espèce du vautour royal du Brésil; deux charmants caracaras du même pays, donnés par l'Herminier; un condor du Chili.

Plusieurs genres de perroquets sont placés auprès des oiseaux de proie; entre autres, différents kakatoès dont quelques uns sont remarquables par le développement de leur huppe, deux aras d'espèce différente, des perroquets d'estime vulgaire, et de charmantes petites perruches

La faisanderie n'est pas moins bien partagée: les cignes, les argus, les paons y sont en grand nombre; on y voit différentes variétés du faisan commun, quelques individus de l'espèce dite faisan à collier, de beaux faisans argentés mâle et femelle, de magnifiques faisans dorés de l'un et de l'autre sexe, de jolies pintades, des catracas et des pénélopes de l'Amérique Méridionale; de magnifiques hoccos, et des hoccans qui, quoique moins riches, n'en sont pas moins des oiseaux remarquables, ils appartiennent également à l'Amérique du Sud; de beaux dindons sauvages, des grues couronnées du Sénégal, de beaux hérons, etc. Enfin nous devons citer, en terminant cette longue énumération, les oiseaux les plus rares du Muséum: son marabout, dont les curieux ne se lassent pas d'admirer les formes étonnantes; ses autruches, les unes provenant de l'Amérique, les autres de l'Afrique; ses trois casoars non moins curieux.

Cette magnifique collection va bientôt s'accroître encore, dit-on, d'un caïman pêché au Havre; on assure que déjà on prépare un bassin pour recevoir ce crocodile vivant. On parle aussi d'un jeune orang pour lequel le Muséum traite en ce moment: on doit espérer que l'administration s'efforcera ainsi de réparer la perte qu'elle a faite; et puisque nous en sommes à rappeler les décès, nous dirons que le phoque qui vivait il y a quelques mois dans le bassin de la faisanderie (voy. 1835, p. 288) est mort depuis long-temps, et que l'énorme bison que possédait la ménagerie, et qui y était né, a également cessé de vivre.

Il part de bons avis quelquefois de la haine;
On peut tirer du fruit de tout ce qui fait peine,
Et des plus grands desseins qui veut venir à bout,
Prête l'oreille à tout et fait profit de tout.

CORNEILLE, *Pulchérie*, act. III, sc. I.

De l'honneur. — Je distingue, dans ce qu'on appelle honneur, celui qui se tire de l'opinion publique et celui qui dérive de l'estime de soi-même. Le premier consiste en vains préjugés plus mobiles qu'une onde agitée; le second a sa base dans les vérités éternelles de la morale. L'honneur du monde peut être avantageux à la fortune, mais il ne pénètre point dans l'âme et n'influe en rien sur le vrai bon-

heur. L'honneur véritable, au contraire, en forme l'essence, parce qu'on ne trouve qu'en lui ce sentiment de satisfaction intérieure qui seul peut rendre heureux un être pensant. J.-J. ROUSSEAU.

DES TUTELLES.

Nul n'est censé ignorer la loi. Pour éviter les dangers auxquels ce principe, nécessaire à l'existence de toute société, expose les personnes qui n'ont pas étudié et pratiqué le Droit, il suffit ordinairement de consulter sa conscience ou de prendre conseil avant d'agir, mais la loi nous impose souvent des devoirs et nous accorde des droits à l'égard desquels notre attention et notre prudence ne sont pas suffisamment tenues en éveil par l'état seul des choses. Afin de donner aux lecteurs du *Magasin* quelques avertissements utiles dans cette direction, nous avons déjà parlé des Prescriptions, des Péremptions, des Individus nés en France de parents étrangers (1834, page 11; 1837, page 23 et 75); aujourd'hui, nous dirons un mot des Tutelles.

Le dernier mourant du père ou de la mère peut donner un tuteur à ses enfants, et leur léguer ainsi comme un second père dans la personne d'un ami; autrement le tuteur serait nommé par le conseil de famille; mais le mineur aurait-il autant de respect pour une autorité qui n'émanerait pas de son père ou de sa mère?

Les mères, prudentes presque toujours de toute leur sollicitude, et rarement engagées dans les chances commerciales, sont, pour la plupart, bonnes conservatrices de l'avoir de leurs enfants. Cependant la loi donne au mari le droit de désigner à sa femme un conseil dont elle devra prendre l'avis pour tous les actes de la tutelle, ou seulement pour certains actes spécifiés dans l'acte de nomination du conseil. Les droits maternels ne peuvent être soumis à ce contrôle que pour ce qui a rapport aux biens des enfants, nullement quant à l'administration de leur personne.

La mère, avant de se remarier, est tenue de convoquer le conseil de famille pour décider si elle restera tutrice; oublier cette formalité n'est pas sans danger pour elle et pour son second mari.

Lorsqu'un mineur est sans tuteur, ses parents, le juge de paix, ou toute personne y ayant intérêt, convoquent le conseil de famille, à l'effet d'en nommer un. S'il y avait un subrogé tuteur, la loi lui ordonne de convoquer ce conseil. — Les héritiers d'un tuteur sont tenus, jusqu'à son remplacement, de continuer sa gestion.

Les tuteurs, autres que le père ou la mère, font bien de veiller à ce que le conseil de famille fixe la limite des dépenses annuelles et la somme à laquelle commencera pour eux l'obligation de placer l'excédant des revenus et de l'actif de toute nature sur les dépenses. S'ils négligent de faire le placement dans les six mois qui leur sont accordés à cet effet, ils sont comptables des intérêts. — Faute par les tuteurs d'avoir fait fixer la somme à partir de laquelle l'emploi sera obligatoire, ils doivent les intérêts de toute somme reçue, quelque minime qu'elle soit. — Des difficultés existent sur la manière de compter les intérêts pupillaires; Toullier et M. Duranton ne s'accordent pas sur un point essentiel; mais il suffit de dire ici que le défaut d'emploi grève les tuteurs d'une dette dont la progression est fort rapide. — Quant aux pères et aux mères, la loi, se fiant à leur sollicitude pour les placements, ne leur applique pas toute la rigueur de ces dispositions.

Comme il arrive quelquefois que, dans la seule idée de simplifier leur gestion, des tuteurs placent sous leur propre nom les deniers pupillaires, il n'est pas inutile de dire que de tels placements sont nuls à l'égard des mineurs, et que, par conséquent, les tuteurs en courent seuls toutes les chances.

Un tuteur compromet ses intérêts si, dans les dix jours de sa nomination, il ne fait pas procéder à l'inventaire des biens dont l'administration lui est confiée, et si, dans le mois qui suit l'inventaire, il ne fait pas vendre aux enchères ceux des biens meubles qui ne produisent pas de revenus. — Les pères et les mères sont dispensés de vendre le mobilier, mais ils ne le sont pas de l'inventaire, dont le défaut leur fait perdre le droit d'usufruit que la loi leur accorde sur les biens de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils aient dix-huit ans accomplis ou soient émancipés. Ils doivent en outre faire faire, par un expert que nomme le subrogé-tuteur, et qui prête serment devant le juge de paix, l'estimation à juste valeur des meubles non vendus.

De la part d'un tuteur qui peut craindre qu'après lui la tutelle passe en des mains peu sûres, c'est prudence d'employer les fonds de son pupille, non point en obligations à terme, mais en valeurs qu'il est impossible de réaliser sans le consentement de conseil de famille et même des tribunaux: par exemple, en immeubles ou en rentes sur l'Etat. Les rentes offrent en outre un avantage unique, avantage bien précieux surtout pour le tuteur qui doit les intérêts des plus faibles sommes, faute d'avoir fait fixer celle où commence pour lui l'obligation d'emploi, c'est qu'une fois inscrit sur le grand-livre pour une rente de dix francs, on peut réunir au premier titre la rente la plus minime, pourvu qu'elle ne soit pas au-dessous d'un franc et qu'elle ne se fractionne point en centimes.

Défense est faite au tuteur d'acquérir les biens de son pupille et d'accepter la cession de droits ou de créances contre lui; mais il peut prendre ses biens à bail, si le conseil de famille a autorisé le tuteur à lui en passer acte. — D'un autre côté, il ne peut les donner à bail pour plus de neuf années, ni renouveler les baux plus de trois ans avant l'expiration de ceux courants, s'il s'agit de biens ruraux; plus de deux ans avant la même époque, s'il s'agit de maisons.

Tout tuteur doit rendre à son pupille devenu majeur le compte de sa gestion accompagné des pièces justificatives, et en retirer un récépissé soigneusement détaillé; c'est dix jours seulement après l'enregistrement de ce récépissé que le compte peut être arrêté et signé définitivement. En effet, tout traité (et l'on a étendu le sens du mot *traité* à l'arrêté de compte), tout traité intervenu entre les parties avant ce délai est frappé de nullité.

Les actions d'un pupille contre son tuteur, relativement aux faits de la tutelle, se prescrivent par dix ans, à compter de la majorité.

La plupart des règles applicables à la tutelle des mineurs s'appliquent à celle des interdits.

Si nous passons sous silence nombre de dispositions importantes, c'est que, renfermés dans le cercle d'utilité tracé au commencement de cet article, nous sommes loin d'avoir la prétention de dispenser de recourir à des conseils éclairés, au texte de la loi et aux traités de nos célèbres jurisconsultes; notre seul désir est de propager quelques notions dont la connaissance générale diminuerait le nombre des plus tristes de tous les procès, les procès de famille.

UNE CARICATURE CONTRE LES MÉDECINS.

Cette caricature contre les médecins français a été peinte par Brandoin, gravée par Caldwell, et publiée à Londres en 1771. — Un médecin opulent et corpulent est roulé en brouette par deux pauvres hères. Un apothicaire, non moins riche en santé, le suit à pied en riant de lui-même, à peu près comme à Rome un augure riait d'un augure; une fiole sort de sa poche avec cette inscription : *anodyne.* Enfin, un garçon apothicaire, fort laid visage, et habillé en coureur, précède et ouvre un passage au cortége. —

Cette gavure grotesque, aujourd'hui assez rare, offre quelque intérêt sous le double rapport des mœurs et des costumes.

Les satires contre les professions deviennent de moins en moins plaisantes. La vieille verve épigrammatique contre les médecins, les gens de robe, les tailleurs, etc., semble épuisée : on ne fait plus guère que répéter les bons ou mauvais mots de nos pères ; on n'a d'esprit moqueur qu'aux frais et dépens de la tradition : on n'invente plus. Cet amendement de nos mœurs est surtout remarquable depuis que la révolution a détruit les corporations, dont les rivalités acharnées suscitaient tant de haines, et fournissaient à la malignité publique tant d'occasions de s'exercer. On s'est promptement accoutumé à respecter davantage les professions lorsqu'on les a vues, dépouillées des priviléges et des monopoles, se respecter davantage elles-mêmes, et ne plus chercher à se faire valoir que par leur seule utilité; on ne rend plus responsable aucune d'elles des vices ou des travers des individus.

Mais ici, la profession hors de cause, on peut dire des ridicules que les auteurs comiques, les romanciers et les philosophes eux-mêmes s'accordaient à poursuivre dans un grand nombre de médecins, qu'ils n'étaient souvent que trop réels. L'affectation d'un langage inintelligible au vulgaire, la prétention à plus de science et de pouvoir qu'il n'en est accordé à l'homme, l'ostentation du matérialisme, l'orgueil et les impitoyables jalousies qui divisaient entre eux les disciples d'Esculape, offraient des traits plaisants de caractère trop frappants pour rester oubliés. Les médecins de Molière, comme ceux de Le Sage, étaient copiés d'après nature, le public les reconnaissait, et les médecins eux-mêmes nommaient tout haut ceux de leurs confrères qui avaient posé devant le peintre. Le docteur Guy Patin était fort réjoui de la plaisante scène de la consultation dans l'*Amour forcé*, et il la tenait pour très fidèle. Mais encore bien qu'il y eût quelque fondement au rire public, il faut reconnaître que ce rire n'était pas tout-à-fait innocent de prévention et d'ingratitude. L'homme en bonne santé devrait un peu plus se souvenir de l'homme malade. — Si l'on voulait regarder bien attentivement au fond de ces pensées amèrement railleuses contre les médecins, on trouverait peut-être qu'elles ont eu leur origine dans la crainte et la haine de la mort. De même que des peuples, humiliés et tous pâles de terreur sous le sceptre d'un tyran, le raillent cependant tout bas, de même les hommes rient sous la faux de la mort. Quel tyran a été plus qu'elle défié et raillé ? Quel chansonnier n'a pas hué de ses folles rimes la *camarde*? Quel poëte joyeux ne lui a lancé quelques flèches acérées ? Les danses macabres sont les caricatures d'un temps où la terreur de la mort était à son comble. Plus on a peur de la mort, plus on cherche à se dissimuler à soi-même l'effroi qu'elle inspire, à en affecter le mépris, et l'on rit d'elle à peu près comme les enfants chantent dans les ténèbres. Médire de ce que l'on ne peut vaincre, c'est une sorte de vengeance que l'on savoure. La satire est l'arme des petits et des faibles. Or, ainsi que les ministres et les courtisans de la tyrannie ont toujours eu leur large part de la haine et de la raillerie des peuples, ainsi les médecins ont été atteints par les mêmes traits qu'on décochait contre la mort. Mais il a été injuste de voir dans les médecins les ministres et les courtisans de la mort; ils combattent au contraire contre elle, ils forment l'avant-garde armée de la vie.



(Caricature du dix-huitième siècle. — Un médecin allant visiter ses malades.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHAPELLE DU CHANCELIER L'HOSPITAL
DANS L'ÉGLISE DE CHAMPMOTTEUX.
(Oise.)



(Statue de saint Michel, par M. Marochetti.)

Nous avons dit que le tombeau du chancelier L'Hospital, brisé pendant la révolution, avait été relevé et replacé dans l'église de Champmotteux, sous le ministère Lainé*: mais, à cette époque, on ne l'avait pas complétement restauré; on s'était contenté de l'encastrer dans le mur, et l'une de ses faces n'était pas visible; en outre, la chapelle et l'église elle-même menaçaient de tomber en ruines. En 1854, le préfet de l'Oise, M. Aubernon, averti par M. de Bizemont, propriétaire de Vignay, conçut le dessein d'une restauration plus parfaite et plus durable. Dans ce but, et pour donner une sorte de solennité à un nouvel hommage rendu aux restes du vertueux L'Hospital, il publia un projet de souscription qui eut un prompt succès. — S'il était permis de hasarder une légère critique à l'occasion d'une action en elle-même aussi louable, nous exprimerions le regret de n'avoir pas trouvé dans cette liste de souscription, un certain caractère de piété publique qui eût certainement ajouté à son utilité autant qu'à son éclat. On pourrait presque affirmer, en la parcourant, qu'elle n'a été offerte qu'à la signature d'un petit nombre de notabilités choisies avec intention dans les Chambres, dans la magistrature et le barreau. Il semble évident qu'on a voulu faire une souscription seulement professionnelle. Pourquoi n'a-t-on pas estimé nécessaire d'appeler et d'associer le peuple à cette œuvre? Pourquoi ne pas avoir profité d'une circonstance si favorable pour éveiller en lui de saines et nobles sympathies en l'honneur de l'un des hommes qui l'ont le plus aimé et qui ont le mieux servi la France? Eclairer la reconnaissance du peuple, l'étendre aux illustres morts des siècles passés, n'est-ce pas un des plus beaux moyens d'instruction publique dont il soit possible de faire usage? n'est-ce pas agrandir ensemble l'intelligence et la moralité, amender l'ingratitude et corriger les habitudes d'oubli, enseigner à mieux apprécier les services du présent, et préparer par là même aux grands hommes un avenir plus juste et plus heureux? Ajoutons que si, au lieu de redresser ce tombeau pour ainsi dire en comité de notables, on eût donné à la classe populaire un rôle plus important dans cette solennité, on lui eût ainsi laissé le mérite de réparer lui-même l'erreur commise pendant la révolution par crainte ou par ignorance. Remarquons enfin que, né de sang populaire, fils de médecin, Michel L'Hospital sera toujours un des plus dignes exemples qu'il convienne de rappeler, moins encore aux magistrats qu'au peuple, où germe et d'où sort toute magistrature.

La souscription produisit une somme de 12 185 fr. A l'aide de cette somme, on répara l'église, on reconstruisit son portail; à la chapelle on ajouta un hémicycle; son pourtour fut orné d'un revêtement en marbre du Languedoc; les vitraux communs de ses fenêtres furent remplacés par des vitraux de couleur; le tombeau fut détaché du mur et placé au centre, de manière à permettre de circuler alentour. Tous ces travaux furent exécutés sous la direction habile et désintéressée de M. Blondel fils.

Comme l'architecture, la statuaire voulut apporter son offrande. M. Marochetti fit concourir l'art de son ciseau à la souscription, et donna une statue de l'archange Michel, patron du chancelier. Cette statue, que nous représentons, est exécutée en pierre de Conflans; elle est placée dans une niche peu profonde, vis-à-vis le tombeau; elle repose sur un cul-de-lampe, et elle est surmontée d'un couronnement. Nous croyons inutile d'appeler l'attention sur la grâce et l'élégance qui recommandent cette sculpture.

L'inauguration eut lieu le 30 octobre 1836. MM. Aubernon, Dupin et Alexandre Delaborde prirent tour à tour la parole devant le tombeau. Citer ces allocutions, ce serait nous exposer à répéter en partie les faits biographiques et les éloges que l'on a déjà lus dans notre troisième volume (p. 394). Le discours de M. Dupin a été reproduit par la plupart des journaux.

* Année 1835, p. 394.

LA LOURDE CROIX.

Un caractère envieux et mécontent est pour l'homme une cause perpétuelle de souffrance; c'est un poison jeté sur ses plus douces joies, une épine attachée à sa chaussure, et dont il sent la piqûre à chaque nouveau pas dans la vie.

Robert Hope et Samuel Hullins habitaient porte à porte depuis plus de douze ans: il est probable que les voisins auraient vécu dans une parfaite intelligence, si Samuel, qui avait servi sous l'amiral Nelson, n'eût gagné à Trafalgar une petite pension qu'il avait payée par la perte d'une de ses jambes. Cette jambe de moins et cette pension de plus étaient pour Robert un motif continuel de jalousie; il accusait le sort de lui avoir laissé ses deux pieds, et il se plaignait amèrement à Dieu de n'avoir pu, comme il le disait, vendre ses jambes au même prix que Hullins. Toutes les fois qu'il allait payer son loyer, il répétait en grommelant que son voisin était bien heureux; qu'il était en état de solder une redevance puisque le roi lui faisait une bonne pension, tandis que lui, pauvre hère, avait grand'peine à nouer les deux bouts de l'année sans laisser en dehors des créanciers.

Robert se contenta d'abord de faire ses réflexions tout bas, et de s'adresser à lui-même ces doléances; mais peu à peu son mécontentement s'exprima plus haut, et ce fut bientôt son thème habituel et favori de conversation.

Une semaine qu'il s'était laissé arriérer pour son loyer, et qu'il s'avançait tristement vers la maison de M. Taylor afin de lui faire ses excuses sur ce retard, il rencontra le voisin Hullins, qui était aussi régulier qu'une horloge pour sa rente et qui venait de la payer. La vue seule de Samuel faisait sur Robert l'effet d'une maladie; aussi, quand il baissa la tête en réponse au salut d'Hullins, son regard ressemblait-il singulièrement à celui d'un taureau qui montre ses cornes à un chien. Arrivé chez le propriétaire, Hope ne manqua point d'être réprimandé; on lui cita l'exemple de son voisin qui payait toujours régulièrement, et jusqu'au dernier penny.

— Oui, oui, murmura Robert; il y en a qui naissent la bouche pleine d'argent; Hullins est bien heureux, lui, et je ne m'étonne pas que l'on paie régulièrement quand on a une pension comme la sienne.

— Hullins a une pension, il est vrai, reprit M. Taylor, mais son infirmité est une lourde croix, et, si vous en étiez affligé, vous vous plaindriez bien davantage.

— Non pas, répondit Hope; si j'avais été assez heureux pour perdre une jambe, comme lui, il y a vingt ans, c'eût été pour moi une journée fameusement productive. Je vendrais tous mes membres au même prix que Samuel. Diable! vous appelez sa jambe de chêne une lourde croix?... moi je pense que sa pension doit la lui rendre légère. La plus lourde croix que je connaisse c'est d'être obligé de travailler sans cesse pour solder son loyer.

M. Taylor était un homme de joyeuse humeur, mais bon observateur. Il avait remarqué depuis long-temps l'envieuse disposition de Robert, et il résolut de le convaincre que la plus légère croix devenait bientôt pesante pour un esprit mal fait.

— Je vois, dit-il à Hope, que vous êtes parfaitement disposé à ne rien faire; eh bien, je puis vous exempter de cette obligation de travail dont vous vous plaignez si douloureusement. La croix de votre voisin Samuel est bien facile à porter, dites-vous?... Voulez-vous en accepter une beaucoup plus légère, et je m'engage à vous tenir quitte de votre rente?

— Mais quelle espèce de croix me mettrez-vous sur l'é-

paule? demanda avec inquiétude Robert, qui craignait que la proposition ne fût pas acceptable.

— Celle-ci, dit M. Taylor en prenant un morceau de craie et traçant une croix blanche sur l'habit de Robert; pendant tout le temps que vous la porterez, je ne vous demanderai pas un penny de votre loyer.

Hope pensa d'abord que son propriétaire voulait plaisanter; mais s'étant assuré qu'il parlait sérieusement:

— Par Saint-George! s'écria-t-il, vous pouvez dire que vous avez vu mon dernier argent, car je suis disposé à porter une telle croix toute ma vie.

Robert sortit aussitôt en se félicitant de son bonheur, et, tout le long du chemin, il rit en lui-même de la folie de M. Taylor qui le rendait quitte de sa rente à si bon marché.

Il n'avait jamais été en si joyeuse disposition qu'au moment où il rentra chez lui; aussi ne trouva-t-il à redire sur rien, et son chien vint s'asseoir à ses pieds sans qu'il songeât à le punir de sa familiarité.

Comme il s'était assis en arrivant, sa femme n'avait point d'abord remarqué la croix blanche qu'il avait sur l'épaule; mais ayant passé derrière son mari pour remonter le poids de sa pendule à coucou, elle s'écria tout-à-coup d'une voix aigre:

— Eh! grand Dieu, Robert, où êtes-vous allé?... Vous avez là sur le dos une croix longue d'un pied: vous venez sans doute de la taverne, et quelque ivrogne de vos amis vous aura joué ce tour pour vous donner l'air d'un nigaud... comme si vous aviez besoin d'un accoutrement ridicule pour cela!... Levez-vous, et restez tranquille, que je brosse cette croix!

— Arrière! s'écria Hope en s'écartant vivement; mes habits n'ont pas besoin de vous; allez tricoter vos bas, et laissez ma veste en repos.

Cela ne sera point! s'écria mistress Hope d'une voix encore plus perçante; je ne veux pas que mon mari devienne la risée du village, et dussé-je mettre en pièces votre habit, vous ne garderez point cette croix ridicule.

En parlant ainsi, la ménagère s'efforçait de brosser l'épaule de Robert; et celui-ci, qui savait que toute résistance eût été inutile, s'enfuit en blasphémant, et repoussa la porte après lui avec violence.

— Quelle furie! murmura-t-il en s'éloignant; si elle avait été plus douce, je lui eusse appris quel bonheur m'était arrivé; mais elle ne mérite pas de le savoir.

— Oh! oh! Robert, cria le vieux Fox au moment où Hope tournait le coin de sa maison; qu'est-ce donc que cette croix blanche que vous portez sur le dos?

— Mêlez-vous de vos propres habits, répondit insolemment Hope en continuant sa route.

— Monsieur Hope, dit la petite Patty Steevens, la fille de l'épicière; un moment, s'il vous plaît, que j'efface la grande croix que l'on vous a faite sur l'épaule.

— Allez vendre vos harengs, paresseuse, répliqua Robert, et ne vous occupez point de ceux qui passent.

La petite fille, tout interdite, se hâta de rentrer dans la boutique de sa mère.

Dans ce moment Hope arrivait devant la maison du boucher, qui causait sur le seuil avec le forgeron son voisin.

— Vous êtes justement l'homme dont j'avais besoin, dit celui-ci en arrêtant Robert; et il se mit à lui parler d'affaires; mais à peine avait-il commencé, que la vieille Peggy Turton arriva habillée de son plaid bariolé et de son tablier bleu.

— Jésus! monsieur Hope, s'écria-t-elle en rassemblant son tablier dans ses mains, c'est une horreur que votre dos!

Robert se détourna pour lui répondre de le laisser en repos; mais le forgeron aperçut alors la marque faite par M. Taylor.

— Par le ciel! regardez, dit-il en riant, il pourrait servir d'enseigne au cabaret de la Croix-Blanche.

— Je suppose, ajouta le boucher, que sa femme lui a mis ce signe sur l'épaule de peur de le perdre.

Hope sentit qu'il n'y avait pour lui qu'un seul moyen d'échapper en même temps au tablier de Peggy et aux plaisanteries du boucher et du forgeron; aussi se hâta-t-il de vider la place, non sans avoir traité la bonne femme de vieille sorcière et ses deux voisins de fous désœuvrés; mais la croix commençait à peser sur son épaule plus qu'il ne l'avait d'abord supposé.

Du reste, le malheureux Robert semblait destiné ce jour-là aux fâcheuses rencontres; car à peine eut-il fait quelques pas qu'il se trouva en face de l'école. La classe finissait, et les écoliers s'élançaient dans ce moment sur la route, disposés à profiter de toutes les occasions d'espiégleries qui se présenteraient. Hope fut pris d'une terrible inquiétude, et il lui semblait déjà entendre des huées s'élever derrière lui. Ses craintes ne tardèrent point à se réaliser; à peine eut-il dépassé la porte de l'école qu'un long cri de moquerie s'éleva, et que cinquante écoliers au moins se mirent à le poursuivre en le montrant au doigt, et en faisant voler en l'air bonnets et casquettes.

— Regarde, regarde, s'écriait l'un, il a l'air d'un mouton marqué pour la boucherie.

— Ne vois-tu pas, répondait un autre, qu'il vient de se faire croisé, et qu'il part pour la Palestine?

Et les huées et les éclats de rire de recommencer plus fort.

Hope devint pâle de colère; il se détourna comme un dogue hargneux poursuivi par des enfants, et peut-être se fût-il cruellement vengé sur ses jeunes persécuteurs, si M. Johnson, le maître d'école, ne se fût tout-à-coup montré à la porte de sa maison.

Robert s'avança vers lui en se plaignant que sa classe ne fût composée que de vauriens et d'insolents. M. Johnson lui répondit doucement qu'il ne voudrait pour rien au monde encourager l'impertinence de ses élèves; mais que la croix blanche qu'il avait sur le dos pouvait faire rire des gens plus sages que des écoliers.

— Que vous importe cette croix? répliqua Robert d'un ton hargneux; mon dos n'est-il donc plus ma propriété?

Le maître d'école s'inclina en souriant, et Hope continua son chemin. Mais la croix était de plus en plus lourde à ses épaules.

Il commença à penser qu'il ne lui serait point si facile de rester quitte de son loyer envers M. Taylor. Si tant de railleries l'accablaient déjà, que serait-ce donc lorsqu'on saurait la cause du bizarre ornement qu'il portait; autant eût valu que son propriétaire lui attachât au dos une quittance générale. Tout en réfléchissant ainsi, Robert arriva près de la taverne; il allait passer outre, lorsqu'il aperçut M. Taylor lui-même à quelques pas, et de l'autre côté son voisin Hullins traînant sa jambe de bois, et causant avec Harry Stoke, le charpentier. Harry Stoke était le bel esprit du village, et pour rien au monde Hope n'eût voulu être plaisanté par lui devant Hullins. Il se réfugia donc dans la taverne; mais la place ne fut pas long-temps tenable. Les buveurs ne tardèrent point à apercevoir la croix et à railler Hope qui se fâcha; la querelle s'anima, et l'aubergiste, craignant quelque rixe sérieuse, fit mettre Robert à la porte par ses garçons.

Celui-ci avait quitté sa maison dans l'intention d'aller examiner de l'ouvrage qu'on lui proposait au village le plus voisin; mais son esprit avait été tellement bouleversé par le vieux Fox, Patty Steevens, le forgeron, le boucher, Peggy Turton et les écoliers, qu'il se décida à revenir chez lui, pensant qu'après tout il y serait plus tranquille.

Avez-vous jamais vu, dans le mois de septembre, une

jeune perdrix, la dernière de la couvée, atteinte par un coup de feu, et cherchant à s'enfuir dans le chaume, en traînant une aile blessée?... Tel était Robert en regagnant sa maison placée à l'autre bout du village. Parfois il marchait rapidement pour n'être point atteint; parfois il ne faisait qu'un pas par minute afin de ne point dépasser quelqu'un qu'il avait aperçu devant; tantôt dans le chemin, tantôt dans les champs, il se glissait derrière les buissons, rasant les murs, et fuyant les regards avec autant de soin qu'un Bohémien qui a volé une poule près de la grange d'un fermier. Dans ce moment la croix blanche était pour lui d'une pesanteur insupportable.

Enfin pourtant il atteignit sa demeure, et il espérait cette fois trouver un peu de repos. Mais dès que sa femme l'aperçut, elle se mit à lui crier :

— N'est-ce pas une honte que vous reveniez comme vous êtes parti? Cinq ou six de nos voisins m'ont déjà demandé si vous aviez perdu la raison... Et vite, laissez-moi passer ma manche sur cette croix.

— N'approche pas, femme! s'écria Robert exaspéré.

— Quand je devrais perdre mon âme, vous ne resterez pas ainsi, Hope; je ne veux pas que ceux qui m'appartiennent se rendent ridicules. Quittez cette veste; quittez-la sur-le-champ, vous-dis-je.

En parlant ainsi, mistress Hope voulut saisir le bras de son mari; mais celui-ci la repoussa rudement; mistress Hope, qui ne brillait pas par la patience, riposta par un soufflet, et il en résulta un véritable combat entre les deux époux, au grand scandale des voisins qui accoururent pour les séparer.

Il va sans dire que tout le monde donna tort à Robert, qui brava d'abord la réprobation générale, et trouva de la force de caractère dans sa fureur elle-même : mais plus un feu brûle avec impétuosité, plus vite il consume ce qui l'alimente; de même les gens passionnés épuisent bientôt leur énergie par la violence de leurs émotions. Robert, devenu plus calme, ne se sentit point le courage de continuer une lutte aussi pénible; il comprit qu'il n'y avait plus d'espérance de repos pour lui, soit au dehors, soit dans sa propre maison, aussi long-temps qu'il porterait cette croix sur ses habits, et il se décida à l'effacer le soir même de son propre mouvement.

Le lundi suivant, il se rendit de bonne heure chez son propriétaire, le loyer de sa semaine à la main.

— Ah! ah! Robert, dit M. Taylor dès qu'il l'aperçut, je pensais bien que vous ne tarderiez pas à vous repentir de votre marché. Ceci est une bonne leçon pour les caractères envieux et impatients, qui se plaignent sans cesse de Dieu et de la vie. Rappelez-vous ceci à l'occasion, sire Hope : celui qui nous a créés a proportionné es épreuves aux forces de chacun. Ne vous plaignez plus d'être moins heureux que les autres, car vous ne savez point ce que souffre le voisin. Toutes les croix sont lourdes; ce qui les rend légères, c'est la patience, le courage et la bonne volonté.

LISBONNE.

(Voyez, sur le tremblement de terre de Lisbonne, 1833, p. 185.)

Au rapport des voyageurs, aucun des spectacles du monde civilisé ne surpasse en magnificence extérieure Lisbonne, vue de quelque distance. Assise, comme l'ancienne Rome, sur sept collines, baignée par le beau fleuve du Tage, dont elle borde la rive droite, elle s'élève et se déroule en amphithéâtre dans un espace de plus de trois lieues, ou même de sept lieues, si, confondant avec elle les groupes de châteaux et d'habitations qui l'avoisinent, on embrasse d'un seul coup d'œil le rayon qui s'étend de Xabegras à Belem. Ses couvents, ses palais, à la faveur des accidents du terrain, ne sont point masqués et ensevelis au milieu des maisons, comme dans nos villes de vallées. Tous ses monuments, étagés avec art, ressortent, se détachent, se dessinent vigoureusement dans les airs, et réfléchissent aux yeux toutes les splendeurs d'un ciel enchanté.

Byron, qui avait séjourné à Lisbonne en 1809, s'écrie, dans le premier chant de Child Harold : « O Christ! c'est » un spectacle divin de voir ce que le ciel a fait pour » cette contrée ravissante! Que de fruits parfumés émail» lent partout les arbres! Que de riches perspectives s'ou» vrent de toutes parts sur les collines!... Que de beautés » déploient à nos regards Lisbonne et son image flottante » sur ce noble fleuve que les poëtes ont bien vainement » pavé de sable d'or! » Mais cet enthousiasme de Child Harold ne dure pas long-temps; et dès qu'il pénètre dans l'intérieur de la capitale du Portugal, qui de loin lui a apparu « comme une cité céleste, » il se sent pris de dégoût : « Cabanes et palais, dit-il, sont d'une saleté également repoussante. Les habitants semblent élevés dans la fange. Petits et grands s'inquiètent aussi peu du soin et de la propreté de leurs corps que de leurs vêtements, quoique souvent ils soient atteints de la plaie d'Egypte! »

Depuis 1809, il s'est fait plus d'une amélioration qui aurait peut-être apaisé cette indignation de l'illustre poëte, assez prompt ordinairement à s'indigner. Lisbonne se divise en deux villes. L'ancienne ville se compose des débris de l'horrible désastre de 1755, c'est un amas malpropre de rues étroites et tortueuses : rien n'y est changé; mais la nouvelle ville, qui s'accroît de jour en jour, commence à ne pas être indigne d'être relevée de l'anathème de Byron. Les maisons, hautes de trois à cinq étages, assez bien alignées, bordées par des trottoirs et séparées par de larges rues à la vérité non pavées, sont presque toutes adossées à des jardins. La police est aussi beaucoup plus vigilante qu'elle n'était il y a vingt ou trente ans; à cette époque la ville était peu sûre pour les étrangers, si l'on en juge surtout par ce que Byron écrit dans la note suivante de son poëme : « C'est un fait bien connu que, pendant l'année 1809, des assassinats se commettaient dans les rues de Lisbonne et dans ses environs; ce n'était pas seulement parmi leurs compatriotes que les Portugais cherchaient des victimes, nous apprenions chaque jour que quelques Anglais avaient été égorgés. Au lieu de faire effort pour la répression de ces délits, il nous fut recommandé de ne point nous mêler des disputes dont nous serions témoins, quand même nous verrions un de nos compatriotes attaqué. En allant au théâtre, j'ai été arrêté une fois à huit heures du soir, heure à laquelle il y a toujours beaucoup de monde dans les rues; c'était en face d'une boutique ouverte, et nous étions deux dans la voiture. Heureusement nous avions des armes; sans cette précaution nous aurions fourni le sujet d'une anecdote, au lieu d'en pouvoir raconter une nous-mêmes. » On conçoit qu'avec un tel état moral, Lisbonne ait inspiré pendant long-temps peu de confiance aux voyageurs, et cela explique peut-être comment jusqu'à ce jour on a si rarement écrit en France sur le Portugal.

Lisbonne n'est pas peuplée en proportion de sa vaste étendue; le nombre de ses habitants est de 260,000.

On compte dans les deux quartiers environ 500 rues, droites ou de traverse, et 60 places, pour la plupart étroites et mal disposées; les deux plus importantes de ces places sont celle du Commerce et celle du Rocio. On communique de l'une de ces deux places à l'autre par trois belles rues parallèles, rua d'Oro, rua de Plata et rua de Panno.

La place du Commerce (*praça do Commercio*), qu'on appelle aussi place du Palais (*terreiro de Paço*), ou bien encore place du Cheval-Noir, est un espace carré dont un côté est ouvert sur le Tage, tandis que les trois autres sont bornés par des constructions régulières et de la hauteur

uniforme de deux étages. Cette place est une sorte de Bourse; à certaines heures elle sert de rendez-vous aux marchands. Parmi les édifices qui l'entourent sont la Maison des Indes, la Douane, et la Bibliothèque nationale. Au centre s'élève la statue équestre du roi Joseph Ier. Le roi, le cheval et les serpents qu'il foule sont de bronze. On assure que le creux des yeux du cheval était autrefois rempli par deux diamants du plus haut prix; les gens du peuple racontent à ce propos que, lors de l'invasion française, le général Junot, ne pouvant emporter le cheval, se vengea en lui arrachant les yeux. Le piédestal est formé d'un seul bloc de marbre blanc que l'on tira de la carrière à l'aide de dix-huit paires de bœufs : les faces en sont ornées du profil en bronze du roi, et de sculptures représentant les triomphes du Portugal dans l'Inde et dans l'Amérique. Ce monument est élevé sur une plate-forme où l'on est conduit par sept ou huit degrés, et il est entouré d'un cercle de fer que supportent de distance en distance des piliers en marbre. Le dessin de la praça do Commercio appartenait à un plan général que le marquis de Pombal, premier ministre du roi Joseph, avait conçu pour la restauration entière de Lisbonne après l'événement de 1755. Ce vaste plan, inspiré par l'admirable position de la ville, fut malheureusement abandonné après la mort du marquis.

La place du Rocio s'étend devant le palais de l'Inquisition, occupé aujourd'hui par les ministères. C'est là que se font les revues des troupes et de la garde nationale; un peu plus loin on découvre les jardins publics, dont les arbres sont taillés de manière à représenter de grotesques figures, et souvent des tirebouchons.



(Vue de la place du Commerce, *praça do Commercio*, à Lisbonne.)

L'édifice le plus remarquable de Lisbonne est l'aqueduc de Bemfica (*Agoas livres*). Sa longueur est de 56580 pieds. La plus grande de ses arches a 206 pieds de hauteur et 100 d'ouverture. Il fournit à la ville presque toute l'eau qu'elle consomme. « C'est l'un des plus magnifiques » ouvrages de l'Europe moderne, dit Maltebrun; il sup» porte la comparaison avec ce que les anciens ont fait de » plus beau dans ce genre. »

On peut citer, entre autres monuments qui méritent l'attention : le monastère de St-Vicenti di Fora, fondé par Jean III; — celui de la Gracia, qui couronne le sommet d'une colline : depuis la suppression des ordres monastiques, il sert de caserne, et l'on pourrait y loger aisément cinq ou six mille hommes, s'il était en meilleur état; — la chapelle de St-Roque, située près du palais du marquis de Quintilla, l'un des plus opulents portugais de ce temps-ci; il doit sa fortune au monopole du tabac. Les piliers de l'autel de St-Roque sont formés d'un seul morceau de lapis-lazuli, le pavé et les murs sont revêtus de mosaïques d'un art exquis et d'une valeur inestimable. En opposition à l'anecdote sur le général Junot, que nous avons rapportée, on raconte qu'il avait ordonné de faire enlever ces mosaïques pour les envoyer en France, mais que les outils des ouvriers ayant endommagé le verre, il s'écria : « Arrêtez, » il ne sera pas dit que Junot aura été assez barbare pour » mutiler un tel chef-d'œuvre. » — L'Estrella, ou l'église des Etoiles, qui s'élève sur la colline de Buenos-Ayres, et où la reine et la cour entendent le plus souvent la messe. Ses colonnes sont d'ordre corinthien, son dôme est un modèle de noblesse, ses tours charment par leur élégance; mais le portique est mesquin et ne répond pas aux dimensions du reste de l'édifice. Il est de tradition que l'architecte, désespéré, comme le fut chez nous Soufflot, des critiques que ce défaut suscita, alla se précipiter du haut de l'aqueduc; — le couvent de Necessidades, qui est aujourd'hui la résidence royale, monument d'un aspect peu agréable; la façade en est peinte en rouge; — le couvent de San-Bento, où les Cortès tiennent leurs assemblées; — l'église

patronale ou cathédrale, qu'on appelle aussi le *Sé*; et les églises de Santa-Maria, da Roia, et de Coração de Jesus; — le château de St-Georges, patron protecteur du Portugal; — le vaste Palais-Royal, que l'on a commencé à construire dans le faubourg d'Ajuda; — le palais de Bemposta, où se donnent les audiences royales; — l'Arsenal de la marine; — le collége des Nobles; — le palais de Calhariz, où s'assemblent l'Académie des sciences et celle des fortifications; — le théâtre de San-Carlos, etc.

Cette énumération, tout imparfaite qu'elle soit, donne l'idée d'une grande et riche cité. Il faut cependant rappeler encore ici que Lisbonne doit plus à sa situation et au climat qu'à ses monuments; il n'en est peut-être pas un, à l'exception de l'aqueduc, qui satisfasse complétement l'imagination et qui puisse soutenir l'examen d'un homme de goût. Il est vrai qu'en général les voyageurs, s'ils ne font pas un long séjour dans la ville, trouvent à chaque pas trop d'occasions de curiosité et de surprise pour avoir le temps ou le désir de se laisser aller à des critiques d'art réfléchies. Imaginez en effet quelle étrange impression doit produire ce dédale de rues et d'édifices montant, descendant, tournant les collines, serpentant en tous sens, et où circule, où bourdonne et crie la population, qui diffère peut-être le plus par les mœurs et par les costumes de toutes les populations répandues sur la surface du reste de l'Europe. En expulsant les moines, on a effacé de la physionomie de la ville un trait caractéristique; mais combien n'en reste-t-il pas d'autres qu'il sera, hélas! plus long et plus difficile de détruire. La misère et la dégradation du peuple suffiront seules pendant bien des années encore à étonner les regards des habitants de pays plus heureux. Les Barqueiros et les Gallejos, que l'on pourrait comparer aux lazzaroni sans la dureté et presque la férocité de leurs visages, errent sans cesse sur les ports, cherchant du travail, et prêts à se mêler à toute querelle et à toute fermentation politique; on estime qu'ils sont au nombre de plus de vingt mille. On les voit souvent dormant ou mangeant sur la terre avec leurs familles en haillons et dévorées par la vermine. Ils font griller leur viande ou leur poisson au milieu de la voie publique, et la fumée aveugle les passants. Des Maures, des nègres, des enfants presque entièrement nus, fourmillent aussi de tous côtés; des mendiants poussent des clameurs déplorables; les marchandes de poisson et de volaille psalmodient ou glapissent pour attirer les chalands; les porteurs d'eau font entendre par-dessus tout sur des tons rauques et aigus leur cri : « Agoa, Agoa! » Ajoutez le bruit de voitures pesantes toutes tirées par des bœufs, et dont les roues et les essieux, qui ne sont jamais graissés, mêlent au tintamarre de la rue des gémissements qui se prolongent jusqu'à près d'une demi-lieue; viennent ensuite les mulets et les ânes, qui sont les montures les plus ordinaires des Portugais: quiconque peut nourrir une monture ne va pas volontiers à pied, même au marché; et comme c'est encore une peine d'enfourcher, on préfère se faire traîner, ne fût-ce que par des moutons. Des essaims de poules caquetant, des troupes de chiens aboyant, furetant, vagabondent et embarrassent la marche; les laitières conduisent les vaches beuglantes, pour les traire, à la porte des maisons et des palais. On gesticule, on se heurte, on se dispute; le peuple ne connaît aucune gêne, agit en pleine rue à peu près comme en état de nature; et parfois le désordre, l'infernal charivari, la saleté, l'impudence de la foule exaspèrent en quelque sorte jusqu'à l'effroi. Et pourtant, au milieu de cette repoussante confusion, il passe de bien jolies scènes, des couleurs ravissantes, d'élégants convois. De longues files de mules chargées d'oranges, de citrons, de figues, de majos, de roses et d'autres fleurs, exhalent de doux parfums et laissent derrière elles une longue trace odoriférante. Des matelots de tous les pays, aux costumes, aux visages divers, depuis le noir d'Afrique jusqu'au blanc pâle du Nord; de jeunes femmes voilées suivies de leurs pages, des prêtres en robe rouge, des soldats aux brillants uniformes, des équipages somptueux, traversent les rues et en varient agréablement le spectacle. D'ailleurs, il ne faut, pour apaiser en soi un mouvement de dégoût, que jeter les yeux vers le ciel toujours si pur de Lisbonne, sur les belles eaux du Tage, couvert de milliers de navires, ou encore au loin sur les riches campagnes.

Un allemand, voulant résumer en une phrase ses impressions sur la capitale du Portugal, s'est servi de cette comparaison bizarre : « Lisbonne, dit-il, me paraît une » femme sur le retour, assise dans un jardin de roses, et » rêvant à ce qu'elle était dans sa jeunesse, lorsque le » monde entier admirait sa beauté et se disputait son sou- » rire. Peut-être aussi rêve-t-elle à ses enfants, qui, dispersés » loin d'elle, ont fixé leur demeure au-delà de l'Océan, » sans souci de leur mère, pauvre, vieille, délaissée; et elle » jette un triste regard au-dessus des flots vers les rivages » du Brésil ou vers la plage africaine! »

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voyez Chauffage, p. 78 et 102; Bois à brûler, 247; Eclairage, p. 133, 145 et 166; Bois d'ébénisterie, 173; l'Eau, 209 et 234.)

LES FLEURS D'HIVER.

Nous avons déjà indiqué dans divers articles comment l'industrie humaine est parvenue à dissiper l'hiver, au moins en partie, dans l'intérieur des maisons. Ce n'était point assez d'y avoir amené, par le chauffage et l'éclairage, la chaleur et la lumière; il fallait encore y introduire le luxe et l'abondance des riantes saisons que le soleil féconde; remplacer la verdure des bois et des campagnes par l'éclat des tissus, des marbres, des bois d'ébénisterie, des tentures; reproduire les fruits en les adoucissant encore, et rassembler dans la même corbeille ceux de l'automne à côté de ceux de l'été et de ceux du printemps; conserver, pour les desserts de nos repas, dans leur fraîcheur native, tous les produits des jardins; construire, en un mot, avec les dépouilles de toutes les autres saisons, une saison nouvelle pleine d'opulence et de grandeur, et toute de l'homme. Nous dirons ici comment l'art a réussi à enrichir l'hiver des fleurs éphémères du printemps, et comment la civilisation, par une sorte de magie, a su contraindre Flore à sortir du tombeau où l'avait enseveli la nature pour comparaître avec son élégant entourage dans nos salons d'hiver, pour l'embellissement de nos fêtes.

Au premier rang des fleurs artificielles, on est en droit de placer celles que l'horticulture, par un renversement de saisons qu'elle a le pouvoir de commander, oblige à s'épanouir au sein de l'hiver, dans l'intérieur des serres chaudes. C'est la main de l'homme qui a donné naissance à ces fleurs, et elles sont bien à lui, quoique la nature en ait fait tous les frais. Elles servent de deux manières à la décoration de nos fêtes, soit séparées de la plante à laquelle elles appartiennent, et réunies en corbeilles d'ornement ou en bouquets, soit attachées encore à leur tige nourricière, et semées dans les salons comme dans un parterre fleuri de plantes et d'arbustes, vivant et s'épanouissant sous nos yeux. Dans les grandes villes, cette industrie, source de tant de jouissances et de douce gaieté, peut atteindre un développement considérable; la composition des bouquets, des guirlandes, des vases de fleurs, des couronnes, peut devenir un art véritable et des plus efficaces pour le sage embellissement des appartements. On sait à quel point de luxe et de prodigalité cet art avait été porté chez les Romains. Sans être aussi prodigues et aussi excessifs, nous déployons plus de goût, et nous disposons de bien plus de richesses. Le nombre et la beauté des fleurs d'ornement ont été plus que centuplés dans

les temps modernes; toutes les contrées de la terre ont fourni leur contingent à notre horticulture, et c'est en quelque sorte en faisant le tour du monde que nos fleuristes nous ont ramassé le riche et opulent bouquet qu'ils font continuellement fleurir dans leurs jardins pour la satisfaction de nos désirs. Paris, ce centre fortuné de la civilisation élégante, est le point où le commerce des fleurs, pendant l'hiver, a le plus d'importance. Sans l'imiter entièrement, ce qui certes n'est pas donné à tout le monde, beaucoup de villes pourraient profiter à son exemple de la délicate industrie qui tempère si bien l'aride sévérité de l'hiver. Une population qui se plaît à jouir des fleurs, et qui ne s'en sert pas comme d'un vain jouet que l'on regarde à peine, est comme une population qui se plaît à jouir de la musique; elle s'adoucit, et à plusieurs égards devient meilleure.

Voici, pour donner une idée du besoin de fleurs que la société parisienne éprouve durant la saison froide, un tableau de la vente des fleurs durant une semaine d'hiver ordinaire; nous l'empruntons à l'un des premiers horticulteurs de notre temps, M. Soulange Bodin, sur l'exactitude duquel on peut compter.

Location de caisses garnies de fleurs, arbustes et arbrisseaux, transportés d'une réunion à l'autre, et restant la propriété du jardinier fleuriste.	10 000 f.
Corbeilles, jardinières et plates-bandes d'appartement fournies pour les soirées.	6 000
Vente de fleurs détachées de camellia, de 10 à 24 fr. la douzaine	1 600
Fleurs de coiffures, de parures de toilette, branches choisies de camellia.	1 000
Vases de beaux camellia, chargés de fleurs, au prix moyen de 10 fr.	2 000
Bouquets de bal, au prix moyen de 5 fr.	20 000
TOTAL	40 000 f.

Quarante mille francs de fleurs en une semaine! s'écriera peut-être quelqu'un de nos lecteurs peu habitué au train des grandes villes. Cependant nous n'avons pas tenu compte dans cette somme du produit de la vente faite par les jardiniers sur les deux marchés aux fleurs qui existent aujourd'hui dans Paris; et que serait-ce si, au lieu de prendre une semaine courante, nous avions choisi une de ces semaines privilégiées dans lesquelles le carnaval entasse les bals et les soirées! Après tout, dépenser son argent pour se procurer le divertissant spectacle des bouquets et des fraîches guirlandes, n'est-ce pas lui donner un meilleur emploi que de l'appliquer à des excès dans le boire et dans le manger? Et si la richesse doit se résoudre en jouissances matérielles, ne faut-il pas préférer, comme moins grossières, les jouissances des fleurs à celles que l'on va chercher dans les viandes et dans le vin?

La culture en serre chaude n'est pas le seul procédé à l'aide duquel on puisse fournir à l'hiver les fleurs qu'il demande. Au lieu de demander à la chaleur d'en faire épanouir, on peut demander au froid d'en conserver. Rien n'est plus facile, pour quiconque possède une glacière (voyez page 61), que d'y mettre en réserve pour l'hiver autant de fleurs qu'il peut lui plaire d'en choisir dans ses jardins durant les saisons où la nature les fait naître. Le moyen est si simple, si économique, et peut convenir à tant de personnes qui peut-être ne le connaissent pas, que nous jugeons utile de l'indiquer ici. Il suffit de cueillir par un temps bien sec, et un peu avant l'épanouissement des boutons, les fleurs que l'on veut conserver, et de les enfermer dans un vase de verre ou de terre vernie, exactement fermé par un cuir huilé, de manière à empêcher strictement toute humidité de s'y introduire; on place ensuite ces vases dans l'antichambre de la glacière, en une partie où la température soit à peu près celle de la glace fondante, mais non pas plus froide, car les fleurs se gèleraient. Quand on veut faire épanouir les fleurs, en les plongeant pendant quelques instants dans de l'eau tiède ou dans une eau courante, on rend à leurs fibres, par cet échauffement lent et graduel, toute leur première souplesse, et on les prépare à un épanouissement que l'on détermine en les portant dans un appartement chaud, et en plongeant les tiges dans de l'eau tiède chargée d'une petite quantité de salpêtre. On obtient ainsi des fleurs pleines de vie et de fraîcheur, et qui semblent cueillies du matin. On peut même, si l'on n'a pas une glacière à sa disposition, se contenter de l'intérieur d'une cave, en ayant la précaution de brûler légèrement l'extrémité de la tige, et de la recouvrir aussitôt d'un peu de cire à cacheter, surtout en évitant avec grand soin l'humidité dans l'intérieur du vase. Cette méthode, pour certaines fleurs peu délicates, réussit d'une manière très satisfaisante.

Voilà, pour se fleurir durant l'hiver, le moyen le moins dispendieux et le plus simple; il ne demande ni l'attirail des serres, ni le tribut à payer aux jardiniers fleuristes, ni l'achat dispendieux ou la préparation difficile des *fleurs artificielles* proprement dites. Ces fleurs, création d'un art rival à certains égards de la peinture, et dont nous n'avons rien dit, forment un sujet à part, et digne par son étendue et son importance commerciale d'une considération spéciale : peut-être en ferons-nous quelque jour le sujet d'un autre article.

Oui, le cœur vraiment noble et bon
Sans pleurer un bien qui s'échappe,
Quand tout plaisir lui fait faux bond,
Au plaisir d'autrui se rattrape.
Il cache avec un soin touchant
Tout ce qu'il souffre à ce qu'il aime,
Et quelquefois, en le cachant,
Parvient à l'oublier lui-même.

DE LONGCHAMPS.

LE CHAT SAUVAGE.

Dans le chat sauvage, les proportions du corps diffèrent essentiellement de celles du chat domestique; les pattes sont proportionnellement plus longues et plus grosses, la queue plus courte, conique en sens contraire, car elle est plus grosse à son extrémité qu'à son origine. La tête est plus forte, et toute la structure de cet animal est telle que l'exigent un exercice violent, des bonds à une grande distance, la vigueur dans le combat. Les lèvres sont noires, ainsi que la plante des pieds; une bande noire s'étend le long de l'échine jusqu'à la queue, et des raies noires, plus ou moins larges et contournées, distribuées sur un pelage gris, imitent à peu près la robe du grand tigre des Indes orientales. Le mâle de cette espèce est plus grand que la femelle; on en a trouvé, dit-on, de la longueur de trente-quatre pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le chat sauvage est un grand destructeur de gibier, et lorsque des fermes sont à sa portée, il n'épargne pas la volaille; ses déprédations sont plus à craindre que celles du renard. Mais, quel que soit son appétit, ce besoin n'est satisfait qu'avec les précautions nécessaires pour éviter le danger. On a dit qu'il ne se tient durant le jour que dans les bois touffus et d'une grande étendue; on a pu le croire, parce qu'il fuit la rencontre des hommes, et ne manque pas de moyens de s'y dérober. Dans tout le cours des chasses royales, depuis l'époque de la restauration jusqu'en 1830, on n'en tua qu'un seul, comme on l'a vu dans le registre de ces chasses trouvé aux Tuileries après les journées de juillet. On avait cependant parcouru les forêts de Rambouillet, de Fontainebleau,

de Compiègne, etc. Faut-il en conclure que ces animaux sont effectivement très rares, ou relégués en des lieux où la population n'est pas condensée? On se tromperait, car ils ne craignent pas de s'établir dans le bois de Boulogne d'où ils font plus d'une visite aux maisons de campagne adjacentes, et vont encore plus loin, comme le prouvent les métis qui résultent de ces excursions. Madame Helvétius en nourrissait un dans sa maison d'Auteuil; cet individu ne fut jamais complétement apprivoisé, quelque soin que l'on prît pour le rassurer, et l'accoutumer au bruit des conversations, aux mouvements d'une assemblée. Des taches couleur de chair interrompaient le noir de ses lèvres comme pour attester la condition de sa mère; les proportions et la forme du corps ainsi que les couleurs du poil confirmaient les observations faites sur d'autres mélanges de races. Ces faits ne prouvent rien autre chose que ce que l'on savait déjà; on n'ignorait point que le chat sauvage est bien pourvu de moyens de conservation, et peu susceptible d'être modifié par la domesticité qu'il repousse. Cette humeur décidément sauvage a été reconnue partout où de jeunes animaux de cette espèce tirés des forêts furent soumis à des essais de civilisation.

Les Anglais qui sont parvenus à se débarrasser des loups, ont encore à supporter les rapines des chats sauvages. On trouve aussi cette espèce dans toute l'Europe tempérée, mais Pallas ne l'a pas observée dans la Russie asiatique;



(Le Chat sauvage.)

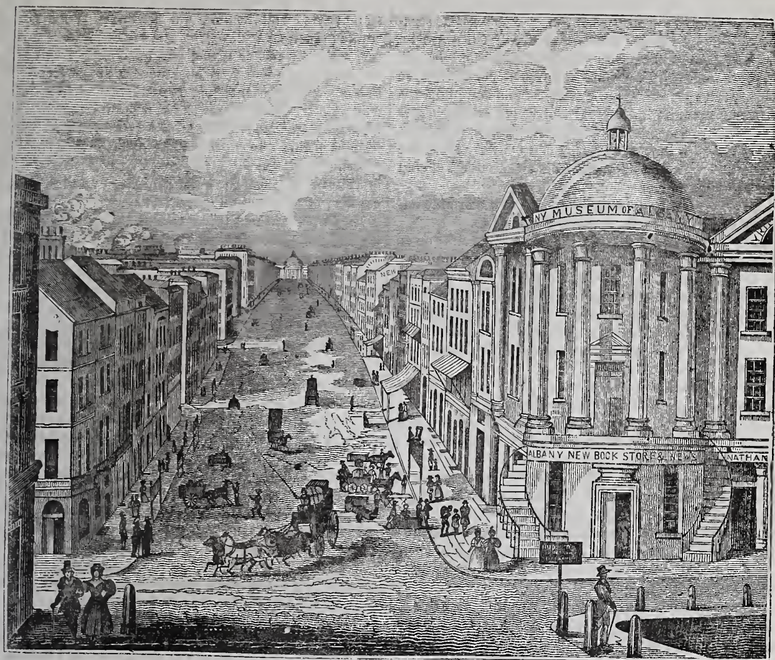
il paraît qu'elle n'a pas franchi la chaîne de l'Oural. S'il était bien constaté qu'elle n'existe nulle part en Asie, on ne pourrait plus douter qu'elle fût toujours distincte du chat domestique. M. Temminck a cru qu'une autre espèce encore sauvage dans l'Afrique du Nord, mais qui ne refuse point de vivre dans l'état de domesticité, pouvait être la souche de toutes les races obtenues et perpétuées par les soins de l'homme: avant d'adopter cette opinion, il faudrait pouvoir suivre la trace des migrations de ces races depuis l'Afrique jusqu'à la Chine, où l'espèce primitive est le plus déformée, où l'on voit des chats dont les oreilles sont pendantes, qui ne chassent point et ne servent plus qu'à l'amusement des salons. Tout semble attester que cette variété est très ancienne dans le pays qui en a la possession exclusive, et si on lui attribuait une origine africaine, il faudrait ajouter au temps de son existence en Chine celui qui se serait écoulé dans chacune des stations qu'elle aurait faites à travers le continent de l'Asie: on accumulerait ainsi des siècles en si grand nombre que l'imagination en serait effrayée.

Les peaux de chat sauvage seraient une fourrure très belle et très bonne, si l'on pouvait s'en procurer plus aisément. Tout bien considéré, on fera des vœux pour que ces animaux soient détruits partout: leur présence ne se manifeste que par le mal qu'ils nous font, et dont on accuse parfois injustement les renards. Presque toujours cachés, en embuscade, silencieux, on ne peut pas dire qu'ils donnent un air de vie aux forêts qu'ils habitent; et l'on ne saurait calculer de combien d'aimables oiseaux chanteurs un seul chat sauvage nous prive dans le cours d'une saison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALBANY.



(Une rue d'Albany, ville de l'Etat de New-York.)

Albany, siége de la législature de l'Etat de New-York, est, si l'on en excepte Jamestown, la plus ancienne ville des Etats-Unis. Elle fut fondée en 1607 par les Hollandais. On l'appela d'abord Fort-Orange, ensuite Williamstadt: le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné par Jacques II, qui, n'étant encore que duc d'York, l'avait reçue en présent de Charles II. Cette ville a toujours été florissante, et, depuis quelques années surtout, elle est parvenue à un degré de prospérité très remarquable : elle ne doit pas sa fortune à son territoire, généralement peu fertile, mais à sa situation au bord de l'Hudson, l'une des plus belles rivières du Nouveau-Monde. L'introduction des bateaux à vapeur a donné une impulsion extraordinaire à l'activité industrielle d'Albany. La distance qui la sépare de New-York est d'environ cinquante lieues : on fait ce trajet en douze heures, quelquefois en dix heures seulement. La marée permet à des vaisseaux de 80 tonneaux de remonter jusqu'à Albany ; ce serait assez pour donner à son port un avantage considérable; mais elle doit encore plus à ses deux canaux, Erie et Champlain, qui, projetés par le gouverneur De Witt-Clinton, ont été commencés en 1817, et exécutés au prix de neuf millions de dollars (45 000 000 francs). Le canal Erie a 120 lieues de longueur ; il ouvre la communication avec les lacs, et, par suite, avec les grands bassins du Mississipi, du Missouri et de l'Ohio. Le canal Champlain, qui a environ 20 lieues, unit l'Hudson au Saint-Laurent et au Canada par le lac Champlain et la rivière Richelieu ou Chambly. De plus, un chemin de fer facilite les relations entre Albany et la ville de Saragota, et unit la rivière Mohawh à l'Hudson.

En 1800, on ne comptait à Albany que 4 000 habitants; aujourd'hui on estime que ce nombre s'est élevé à 20 000. En 1824, on publiait dans la ville trois journaux quotidiens, trois journaux tous les deux jours, et trois journaux hebdomadaires.

La rue montueuse que représente notre gravure conduit au Capitole, édifice consacré aux assemblées législatives. On l'appelle rue de l'Etat, State street.

Le plus bel édifice d'Albany est l'Hôtel-de-Ville, construit en marbre blanc et surmonté d'un dôme. On peut citer encore l'Académie, située sur la même place que le Capitole et l'Hôtel-de-ville, douze églises, un théâtre, un arsenal, une prison, etc. La plupart des maisons sont bâties en briques et en pierre : quelques unes des plus anciennes rappellent l'origine hollandaise de la ville. Quelques descendants des premiers possesseurs existent encore, et ont hérité de richesses considérables.

Un voyageur, M. Stuart, a vu à Albany un bac d'une construction singulière et sans doute peu connue des Européens. Voici comment il le décrit : « Deux roues verticales, semblables à celles d'un bateau à vapeur, sont mises en mouvement par une large roue horizontale fixée au milieu du bac; cette dernière roue est mise elle-même en mouvement par des chevaux qui tournent avec elle, tandis que le bac avance et transporte à la fois les chevaux, les passagers et leurs marchandises. » On voit que les chevaux, dans cette machine, remplacent la vapeur, dont l'emploi serait trop dispendieux pour un si court trajet.

Cartes et tarocs (voyez 1836, p. 131 et 153). — Depuis les articles que nous avons publiés sur ce sujet, M. Duches-

nes aîné a écrit un opuscule intitulé : *Observations sur les cartes à jouer*. Des recherches nouvelles et d'un rare intérêt, des investigations lucides et consciencieuses, une sagacité de critique spéciale telle qu'on devait l'attendre du savant et modeste auteur du *Voyage d'un iconophile*, recommandent cette dissertation aux esprits curieux qui se sentent attirés vers ce genre d'études. Dans notre impossibilité de reproduire les faits rassemblés par M. Duchesnes et les déductions ingénieuses qu'il en tire, nous nous bornons à reproduire ses conclusions générales. On verra que notre collaborateur avait suivi la plupart des mêmes traces et était arrivé presque au même but.

« Les cartes, dit M. Duchesnes aîné, sont d'origine italienne, et inventées dans le quatorzième siècle.

» Les cartes tarocs sont les premières inventées; on en trouve des traces à la fin du quatorzième siècle.

» L'exemple le plus ancien qui existe est le jeu peint par Jacquemin Gringonneur pour le roi Charles VI, en 1392.

» Dès 1441 on trouve la preuve de cartes imprimées et peintes à Venise et dans d'autres parties de l'Europe.

» On ignore si ces cartes vénitiennes étaient *tarocs* ou *numérales*.

» Le jeu le plus ancien des *cartes numérales* est tiré de planches en bois gravées et coloriées au patron.

» Ce jeu a été fabriqué en France vers 1430, ce qui donne lieu de penser que c'est en France qu'ont été inventées les *cartes numérales*.

» On trouve des *cartes numérales* gravées sur cuivre en Allemagne, soit en 1466, soit en 1497, avec des changements très variés dans l'enseigne des couleurs.

» Les variations qui ont eu lieu dans les figures et dans les nombres, ainsi que dans les couleurs, ont pu être multipliées sans qu'on puisse tirer aucune conséquence de ces changements.

» L'existence des *cartes numérales* n'a pas fait abandonner l'usage des *cartes tarocs*, puisque nous trouvons un jeu de cartes de cette espèce qui doit avoir été gravé vers 1470 et recopié en 1485. »

Les végétaux qui, dans toutes les parties du monde, acquièrent la dimension la plus grande, sont l'if, le châtaignier, plusieurs espèces de bambous, les mimosa, les cæsalpinia, les figuiers, les acajous, les courbarils, le cyprès à feuilles d'acacia, et le platane occidental.

DE HUMBOLDT.

ANCIENS HOMMES DU NORD.

Il y avait autrefois dans les contrées du Nord des hommes que l'on traitait comme des souverains, et qui ne possédaient pas une ville et pas un coin de terre. C'étaient ces hommes qu'on a nommés rois de la mer et dont l'Europe entière avait peur. Pour toute richesse ils avaient leurs vaisseaux, pour armées leurs soldats vagabonds, et pour espoir leur épée. Ils s'élançaient sur l'Océan orageux, et pillaient les lieux où ils passaient. C'était pour eux un sujet d'orgueil de ne pas dormir sous le toit paisible, de ne pas vider leurs coupes de bière auprès du foyer de famille. La mer et ses rivages leur appartenaient par droit de conquête, et ils y amassaient parfois tant de butin, et ils prenaient à leur solde tant de monde, qu'ils pouvaient essayer de conquérir des provinces entières. Haki et Haybard étaient des rois de la mer. L'éclat de leurs exploits attira autour d'eux une foule d'hommes hardis; ils attaquèrent le roi d'Upsal, et Haki remporta la victoire.

Si l'on en croit les historiens, quand un de ces chefs de tribu, quand un prince avait plusieurs enfants, un seul pouvait rester dans la demeure paternelle et régner; les autres devaient s'élancer à travers l'Océan et brandir leur sceptre sur les vagues. Selon la coutume des contrées scandinaves, tout homme qui descendait d'une famille royale prenait en se dévouant à la vie de pirate le titre de roi; ainsi, les rois de la mer étaient alliés aux rois territoriaux. Quand leur frère aîné montait sur le trône, eux s'en allaient chercher au loin leur empire. Quand un prince était vaincu, chassé de ses États, il se dirigeait aussi vers le rivage et demandait un autre domaine aux flots. Quand les plus jeunes descendants d'une dynastie se préparaient à prendre cette vie aventureuse, l'aîné de la famille leur fournissait un vaisseau équipé; c'était là un droit de succession, et peut-être un calcul politique.

En énumérant tous les souverains qui apparaissent dans l'histoire de la Scandinavie, il semble qu'il devait y avoir sans cesse sur mer une armée de ces rois pirates; ils étaient en si grand nombre, qu'un roi danois en tua, dit Saxo le grammairien, plus de soixante et dix.

Mais ces hommes-là ne formaient qu'une faible partie de cette foule de pirates, qui, au neuvième siècle, se répandit sur la surface de l'Océan. Non seulement le plus jeune fils du roi, mais tout homme un peu riche équipait un vaisseau et sillonnait la mer pour s'enrichir par la force. La piraterie était pour eux une noble occupation, une source de richesses; elle était entourée de gloire, favorisée par une constante émulation, et l'on n'avait aucun respect pour celui qui s'en revenait l'hiver sans rien ramener dans ses vaisseaux. Il fallait que la piraterie fournît à ces habitants du Nord toutes les choses dont ils avaient besoin, habits, meubles, troupeaux; partout ils prenaient, et la contrée par laquelle ils passaient était bientôt une contrée ravagée et déserte.

On attachait tant d'honneur à ces déprédations, que les parents eux-mêmes cherchaient à faire des corsaires de leurs enfants. Une saga irlandaise rapporte qu'un chef de famille ne voulut pas laisser en mourant sa fortune à ses descendants, pour les obliger à se jeter à travers tous les hasards de la navigation, à chercher la gloire de pirate; il voulut qu'on enterrât avec lui son or, son argent, et toutes les choses précieuses qu'il possédait. Du reste, tous ces hommes-là n'attachaient pas un grand prix à la propriété dont ils avaient hérité; ce qu'ils aimaient par-dessus tout, c'était le bien conquis par leur valeur au milieu des dangers.

Souvent même les rois territoriaux se livraient à la piraterie. C'était là, pendant l'été, une de leurs joies; et tous ceux dont parle Snarre sont sans cesse occupés ou à défendre leur domaine, ou à attaquer celui des autres. Le peuple, enthousiaste des actes de courage, accueillait avec de bruyantes acclamations le pirate victorieux. Cependant, il devait savoir par expérience ce qu'il lui en coûtait de recevoir ces hôtes dangereux. Mais souvent ceux qui venaient de vaincre étaient vaincus en même temps. Ceux qui s'en étaient allés ravager un autre pays trouvaient souvent, à leur retour, leur famille égorgée et leur habitation réduite en cendres.

On désignait d'abord ces pirates sous le nom de Vikingr, ce qui signifiait peut-être primitivement rois des baies. C'était dans les baies qu'ils se réfugiaient pour attendre leurs ennemis et s'élancer sur leur proie. On préfère aujourd'hui naviguer en pleine mer, mais alors il n'en était pas de même. Les anciens marchands du Nord côtoyaient le rivage, et les pirates se tenaient dans les baies pour les voir venir. Quand deux pirates se rencontraient, ils attachaient leurs vaisseaux ensemble et s'élançaient sur la proue pour combattre.

Du reste, tous les hommes appartenant à une même troupe de corsaires étaient étroitement liés entre eux, et quand ils s'asseyaient à leur festin, la coupe passait de l'un à l'autre sans distinction de rang.

Mais ce qu'on raconte de leur barbarie est au-dessus de toute croyance. Souvent ils se nourrissaient de chair crue; souvent, on les a vus arracher l'enfant dans le sein de sa mère, et le porter au bout de leur lance. C'était pour eux une marque honorable de courage de ne jamais montrer le moindre signe de douleur; et quand ils voyaient mourir leurs parents ou leurs amis, ils ne versaient pas une larme.

Quelques uns de ces vikingr affectaient le paroxisme de la folie, et s'attiraient par là le respect du peuple. C'étaient les berserkir. Ces hommes tâchaient d'imiter les animaux; ils hurlaient comme des chiens, ils rongeaient tout ce qui se présentait à eux comme des loups; ils avaient, dit-on, la force des ours, et ils commettaient toute espèce de crimes avec une sorte d'exaltation frénétique: ils s'élançaient au-devant de leurs ennemis en poussant des cris de rage. Mais cet état d'exaltation factice était presque toujours suivi d'un abattement complet. Odin fut, dit-on, le premier qui pratiqua l'art des berserkir. Ceux qui s'y livrèrent ensuite s'associaient entre eux. Enfin, la fureur des berserkir devint si horrible qu'on les proscrivit par des lois sévères, et le nom de ces hommes ainsi abandonnés à l'enivrement du crime n'inspira plus au peuple qu'un sentiment d'horreur.

LE HARENG.

Ce poisson est une des espèces du genre *Clupea*, qui comprend l'alose, l'anchois, la sardine, etc. On en trouve rarement qui pèsent plus de six onces, et les plus gros ne sont pas dans les bandes immenses dont les voyages annuels alimentent les pêcheries. Le dos du hareng est d'un bleu verdâtre, et le reste du corps est d'un blanc argenté; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus, et l'une et l'autre sont armées de dents; la langue même est couverte de petites pointes assez fortes pour retenir une proie, ce qui indique assez clairement que cette espèce vit aux dépens de celles qui sont encore plus petites et plus faibles. Le hareng se laisse prendre aux mêmes amorces que les autres poissons goulus de sa taille, et même avec une mouche artificielle.

Les écailles des harengs sont phosphorescentes, en sorte que les bandes de ces poissons rendent la mer lumineuse pendant la nuit, et les indiquent aux pêcheurs. Leurs migrations annuelles s'étendent au moins à 40 degrés en latitude plus loin que celles d'aucune espèce d'oiseaux. On a prétendu qu'elles sont soumises à une discipline rigoureuse, que leurs évolutions étaient dirigées par un ou plusieurs chefs que l'on a décorés du nom de *harengs royaux*: on ne dit point comment on a fait ces observations et constaté ces merveilles, en sorte qu'il est encore permis d'en douter. Ce qui est certain, c'est que les mouvements des bandes de harengs sont réglés par les saisons; que pour les nations européennes qui s'adonnent à la pêche de ces poissons, l'époque du départ des grandes colonnes est le commencement de l'année. En partant de la zone glaciale, à plusieurs degrés au nord de l'Islande, les unes se dirigent vers l'Amérique, et la plus grande masse se rapproche de l'ancien continent. Sa marche est assez lente, car ce n'est que vers la fin d'avril ou au commencement de mai qu'elle atteint les îles Schetland. En poursuivant sa route vers le sud, elle vient à l'entrée de la mer Baltique, et s'engage en partie dans les belts qu'elle traverse pour continuer sa route jusqu'au golfe de Bothnie, tandis que le reste de la colonne longe les côtes du Danemarck, de l'Allemagne, de la Hollande, de la France, entoure la Grande-Bretagne et l'Irlande, et après une courte apparition sur les côtes d'Espagne, gagne le large et se soustrait aux atteintes des pêcheurs ainsi qu'aux recherches des naturalistes. Il est extrêmement probable que ces mouvements si bien réglés sont déterminés par des besoins impérieux, tels que ceux qui obligent les saumons, les aloses, etc., à quitter la mer pour remonter les fleuves, et revenir ensuite à leur séjour habituel. Le judicieux Humphry Davy exprime cette opinion dans son ouvrage intitulé *Salmonia*; c'est un traité complet des pêches usitées en Angleterre. Il est certain que les harengs abondent plus que partout ailleurs sur les parages qui leur offrent une nourriture plus abondante; dans tous les cas, la production des aliments a dû précéder l'arrivée des consommateurs. Quelques naturalistes ne craignent point d'affirmer que les régions polaires ne sont pas le rendez-vous général des harengs, comme on le pense communément; que l'espèce est réellement erratique, s'il n'y en a qu'une, mais que plus vraisemblablement on doit en reconnaître plusieurs qui diffèrent les unes des autres par la grandeur, l'époque du frai, peut-être aussi par les aliments de prédilection pour chacune. On peut donc compter sur la durée des ressources que la pêche du hareng procure aux nations qui peuvent s'y adonner, pourvu que le fond de la mer ne change point et ne perde rien de sa fécondité. La multiplication de ces poissons est une merveille des plus étonnantes; car, malgré les pertes que leur font éprouver d'innombrables ennemis et les filets des pêcheurs, on ne s'aperçoit point qu'ils deviennent plus rares.

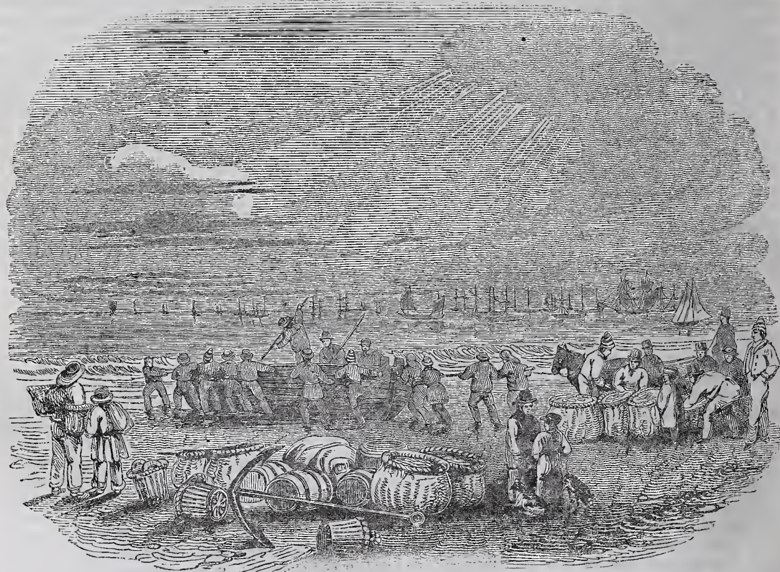
Pêche des harengs. L'histoire de cette pêche est très instructive; elle offre un exemple encourageant du pouvoir de l'industrie, de l'influence qu'elle exerce sur la prospérité et l'avenir des nations. Les *buyses*, bateaux pêcheurs hollandais, ont fait subsister plus de cinq cent mille individus, à peu près le quart de la population de la Hollande: ils ont mis le gouvernement dans une position respectable en lui fournissant les moyens de construire des vaisseaux de guerre avec des matériaux que le territoire ne produisait pas, d'entretenir une flotte nombreuse, de former des établissements aux îles de la Sonde, en Afrique et en Amérique. Suivant un dicton hollandais, *Amsterdam est fondée sur des arêtes de hareng.* La pêche, commencée dans ce pays au douzième siècle, y prit une si grande faveur, qu'au siècle suivant les Hollandais allaient pêcher jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne, et au commencement du dix-septième, deux mille bâtiments étaient employés à cette exploitation. Les Anglais se décidèrent enfin à puiser à la même source, et ils se réservèrent la pêche sur leurs côtes, partageant avec les Hollandais celle qui se faisait dans les mers du Nord. Les débouchés commerciaux furent aussi partagés sans que l'on eût à se concerter sur cet objet; le produit des pêches anglaises s'écoula vers le sud, tandis que les harengs de Hollande étaient débités vers le nord. Les Français, toujours prompts lorsqu'il s'agit d'entreprendre, et sachant moins persévérer après avoir commencé, furent véritablement les précurseurs des Hollandais; car, dès le neuvième siècle, des vaisseaux sortis de Dieppe allèrent prendre des harengs dans la mer du Nord, et les rapportèrent salés et encaqués. Cette expédition fut remarquable, puisque l'histoire en a conservé le souvenir; mais elle n'eut pas de suite. Après un oubli complet de plus de sept cents ans, il fallut que l'exemple et les succès de nos voisins nous remissent sur la voie et nous rendissent le mouvement; mais nous arrivions trop tard, les meilleurs postes étaient occupés. Les pêcheries françaises sont bornées au commerce intérieur, dont les demandes sont satisfaites par une exploitation médiocrement étendue. Le Danemarck et la Suède n'excèdent pas non plus les besoins de leur consommation, en sorte que les Anglais et les Hollandais jouissent paisiblement du monopole de l'exportation des harengs, ce qui occupe leurs vaisseaux et leurs marins lorsque les pêches sont terminées. Un autre avantage attache à cette sorte de monopole, c'est que l'art de préparer le poisson est trop négligé chez les peuples qui n'exploitent

les pêcheries que pour eux, au lieu qu'en Angleterre, et surtout en Hollande, il atteint la perfection dont il est susceptible. Le Flamand Guillaume Benkels enseigna cet art à ses compatriotes, et leur rendit un service dont la postérité se montra reconnaissante. Ce ut à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième, que son invention (car c'en était une à cette époque) fut mise à l'épreuve et couronnée par le succès. La tombe s'était fermée sur le bienfaiteur, lorsque la nation tout entière connut tout le prix du bienfait qu'elle avait reçu; elle proclama hautement sa vénération pour l'homme simple et modeste dont elle tenait ses richesses et sa puissance; le tombeau de Benkels, au village de Bieruliot, dans la Flandre hollandaise, devint un monument national : il fut visité, en 1536, par l'empereur Charles-Quint, accompagné de sa sœur, la reine de Hongrie, et cet hommage rendu par un puissant monarque à la mémoire d'un pêcheur qui servit si bien son pays et l'humanité, la recommanda plus fortement encore au respect des générations suivantes.



(Le Hareng.)

Les bâtiments équipés pour la pêche du hareng dans la mer du Nord sont du port de 50 à 80 tonneaux : on les charge de petits bateaux, de filets, d'une provision de sel, de cordages, de *caques*. On a remarqué que les bois résineux, tels que le pin et le sapin, ne conviennent point pour cette sorte de barils, parce que la résine communique au poisson une odeur et une saveur désagréables. On n'emploie pas non plus à cet usage les bois des vaisseaux démolis; le chêne est généralement préféré. Les filets ont jusqu'à 220 mètres de longueur, et la grandeur des mailles doit être telle que le hareng y soit retenu par ses ouïes lorsque sa tête y est engagée. C'est pendant la nuit que la pêche réussit le mieux; la phosphorescence des bandes de poissons les trahit alors, et le filet est plus difficilement évité. En Hollande, des règlements ont pourvu non seulement à la police des pêches en mer, sur les côtes et dans les ports, mais à tous les détails des opérations, et même de la fabrication des instruments. Le gouvernement considère cette pêche comme une œuvre nationale à laquelle il doit présider. Dans les autres Etats, on se confie à la surveillance et aux lumières des entrepreneurs. Dès que le poisson est pris, les pêcheurs soigneux le salent; les Hollandais prennent de plus la précaution de lui arracher les ouïes; d'autres pêcheurs trouvent plus commode d'entasser le poisson dans leur bateau avant de le soumettre à aucune



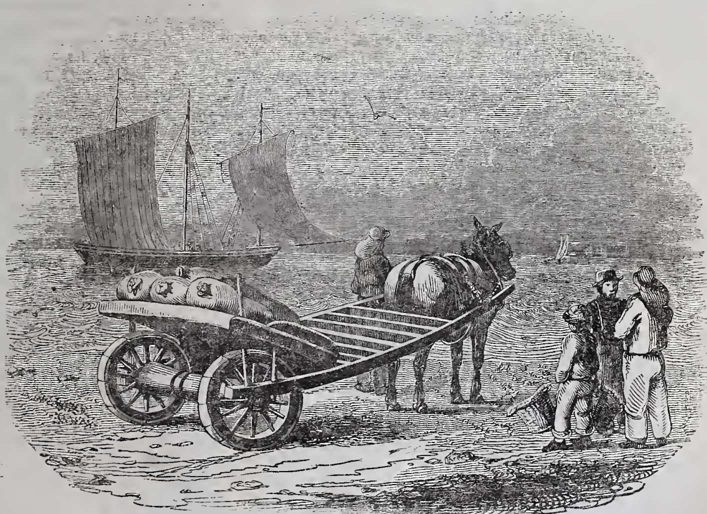
(Départ des pêcheurs de harengs.)

préparation. L'époque choisie pour la pêche est celle du frai; on fait le triage des harengs en trois parts : les *vierges* qui n'ont pas encore frayé, les *pleins* laités ou œuvés, et les *vides*, où l'on ne trouve plus de laites ni d'œufs : ces derniers sont moins estimés, parce qu'on ne peut les conserver aussi long-temps que les autres, et que d'ailleurs ils sont un peu coriaces.

Après une première salaison faite à bord des navires ou



(Retour des pêcheurs de hareng.)



(Chariot pour le transport des harengs, à Yarmouth.)

sur la côte, les harengs sont remaniés et salés de nouveau. Cette opération n'est pas la dernière; car, avant de mettre cette marchandise dans le commerce, les négociants de Hollande, de Hambourg et de Dantzig, font procéder à un dernier changement de sel et quelquefois de caque. On ne néglige rien pour que le *hareng de Hollande* ne cesse point de mériter son ancienne renommée. Les Anglais préparent leur poisson plus lestement que les Hollandais, et

prétendent cependant qu'ils réussissent aussi bien. Quant aux Français et aux peuples qui ne pêchent que pour eux-mêmes, ils avouent leur infériorité, et persistent dans leurs méthodes sans s'occuper des moyens de faire mieux; on se borne à une seule salaison. Les Hollandais ont soin de ne déposer leurs harengs que dans un sel qui ne soit pas déliquescent; nos pêcheurs de la Manche n'y regardent pas de si près, et ne redoutent point l'influence d'une petite quantité de *muriate de chaux* sur la bonté et la conservation du poisson salé.

Les *harengs saurs* ou fumés ne sont pas préparés à bord des bâtiments : ils exigent plus de main-d'œuvre que ceux que l'on conserve dans le sel, et cependant ils ont moins de valeur réelle pour les marchands et pour les consommateurs. Il faut les embrocher en laissant entre eux assez d'espace pour que l'air chaud et la fumée circulent tout à l'entour, suivre attentivement les progrès de dessiccation, empêcher que les poissons ne se dérangent de leur place et ne tombent les uns sur les autres, etc., travail qui n'a rien de pénible, si ce n'est en raison de l'assiduité qu'il exige et de sa durée. Les poissons bien desséchés sont triés et assortis d'après leur taille seulement; car ils sont à peu près tous de même qualité, les meilleurs ayant été réservés pour la salaison. Les propriétés particulières du bois dont les barriques sont faites n'ont plus d'influence sur cette matière, et d'ailleurs on ne la destine pas à une aussi longue durée. La pêche du hareng propre à recevoir cette préparation se prolonge plus que l'autre, que l'on peut nommer la *grande pêche*; plusieurs circonstances forcent quelquefois les harengs à se rapprocher des côtes hors des temps de la formation des bandes voyageuses, et les pêcheries les mettent à profit. Le plus souvent c'est pour échapper à la poursuite des tyrans de la mer que les harengs viennent se jeter dans les filets non moins redoutables pour eux. Il faut remarquer qu'avant d'être exposé à la fumée, le poisson a fait un séjour de peu de durée dans le sel, ce qui n'est peut-être utile, ni pour le conserver, ni pour l'améliorer.

Autour des Moluques et des archipels voisins de ces îles, une espèce du genre *clupea* se rapproche assez du hareng pour qu'on lui en ait imposé le nom et toutes ses conséquences; car on le sale et on le fume suivant les procédés hollandais. Mais il paraît constant que le véritable hareng, celui des côtes de l'Europe et de l'Amérique du Nord, a traversé la ligne, et qu'il s'est avancé vers le sud jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et sans doute au-delà. Les Hollandais n'avaient pas daigné s'en occuper et l'abandonnèrent aux Cafres et aux Nègres; les maîtres actuels de cette colonie lui accorderont sans doute plus d'attention. Comme l'ichtyologie du grand océan boréal est encore très incomplète, nous ignorons si le hareng y a pénétré par le nord : dans ce cas, il mériterait le titre de poisson cosmopolite.

Ce qu'il y a de plus fort au monde. — Un jour les courtisans de Darius eurent ensemble une grande dispute dans laquelle il s'agissait de savoir quelle était la chose la plus forte qui fût au monde. Le monarque persan prit intérêt à la querelle, et il promit que celui qui résoudrait la question dans un certain délai, serait revêtu de pourpre, qu'il boirait dans un coupe d'or, qu'il dormirait dans un lit d'or; enfin qu'il serait assis immédiatement après le roi. On proposa la question aux plus sages.

Le jour venu, trois hommes se présentèrent pour donner leurs solutions : le premier avança que le vin était ce qu'il y avait de plus fort au monde, opinion peu soutenable, ce nous semble, mais qui pourtant parut de quelque poids à la grave assemblée convoquée par Darius pour juger le débat. Le second dit que c'était le roi, et avant la conquête d'Alexandre, ceci pouvait paraître plausible aux Persans, habitués à adorer leur monarque. Enfin, un prince juif, qui pour lors était captif à la cour de Darius, Zorobabel, se leva et dit que les femmes étaient plus fortes que le vin et le roi, puisqu'il avait vu une des épouses de Darius enlever à ce prince la couronne qu'il avait sur la tête, et la placer sur la sienne propre, sans que le monarque osât l'en empêcher. Cependant, ajouta-t-il, il y a quelque chose de plus fort que tout ce que nous venons de dire : c'est la vérité!... On se tut un instant, et bientôt la justesse de ce que venait de dire ce juif fut reconnue de tous, et Zorobabel reçut les récompenses promises par Darius.

TRANSPORT DES MAISONS

SUIVANT LA MÉTHODE EMPLOYÉE AUX ÉTATS-UNIS.

Quelques descriptions de Moscou font mention d'un *marché aux maisons* dans cette ancienne capitale de la Russie, et racontent gravement que l'on va choisir, parmi les édifices de forme et de grandeur variées dont la place est toujours bien pourvue, une habitation que l'on fait conduire au lieu choisi pour y demeurer; on la dépose, et l'acheteur en prend possession. Les témoins oculaires n'ont rien aperçu de ces merveilles; ils n'ont trouvé qu'un vaste chantier de bois préparés pour bâtir à la manière du pays, de dimensions assorties, entaillés pour les assemblages, prêts à être mis en place; en sorte qu'avec ces matériaux une maison s'élève avec une célérité dont on n'a point d'exemple dans les pays où les constructeurs ne mettent en œuvre que des pierres, des briques et du mortier. Cette industrie des charpentiers russes n'étonne point l'imagination; on la conçoit sans effort : mais ce sont des maisons construites, meublées, que les habitants des Etats-Unis déplacent et font voyager dans l'état où ils les trouvent, pourvu que le voyage ne soit pas trop long, et que le chemin à parcourir n'oppose point d'obstacles. D'autres conditions sont imposées pour qu'un édifice soit transportable; il faut que sa masse ne soit pas trop lourde, qu'il soit construit solidement et qu'il ne s'élève pas très haut sur une base de peu d'étendue. Ainsi, les constructions en pierres ou en briques sont condamnées à rester en place; on ne tenterait pas non plus le transport de maisons un peu grandes, si elles étaient en bois trop épais, et, à plus forte raison, si l'on n'avait employé que des poutres superposées, tant pour le dehors que pour les divisions intérieures. On restreint donc l'opération du déplacement aux constructions en planches fixées sur un système de poutres et de poutrelles; et comme le cas de leur ambulance a été prévu, les constructeurs se sont attachés à les alléger autant que la solidité pouvait le permettre. Un habitant d'une ville naissante destinée à devenir le chef-lieu d'une grande division territoriale a transmis en Europe la description de ce travail exécuté sous ses yeux. Il s'agissait de transporter à près de cent mètres de distance un moulin avec ses deux paires de meules, ses agrès et ses magasins construits au-dessus. La place qui lui était destinée sur le même ruisseau promettait au propriétaire une plus grande chute d'eau et le moyen de faire tourner sa roue dans le temps où les sécheresses lui causaient de préjudiciables interruptions. Un ancien habitant du pays se chargea de faire ce déplacement pour un prix assez modique, environ 500 fr. de notre monnaie (100 dollars), et il en vint à bout sans d'autres machines que des leviers et des cordages, sans autre force que celle des bras de quarante hommes. Il s'agissait pourtant d'un édifice de cent quatre-vingt-six mètres carrés en superficie, contenant des mécanismes, des appartements meublés, des magasins remplis de blés et de farines. Des *rails* en bois formaient le chemin jusqu'au lieu d'arrivée. Rien ne fut endommagé dans ce trajet; les

objets les plus fragiles, les glaces, la vaisselle, etc., arrivèrent parfaitement intacts.

Le narrateur américain fait part à son correspondant en Europe de quelques autres faits intéressants. Il avait formé quelques liaisons avec un négociant qui possédait dans la même ville un grand magasin pour y déposer toutes sortes de marchandises. Comme la ville prenait un accroissement très rapide, cet homme pensa qu'il devait étendre ses spéculations, et se pourvoir d'un autre lieu de dépôt; en conséquence il vendit son magasin, qui devint la boutique et l'habitation d'une marchande de modes; mais la nouvelle propriétaire ne jugea pas convenable de rester où elle était; elle transporta donc sa maison et son commerce dans le quartier où elle devait trouver plus de débit. Au bout de quelques années, cette maison changea pour la seconde fois de propriétaire et de place; on y fit des souliers, des cordonniers y logèrent; mais ses courses n'étaient pas terminées. Sa nouvelle destinée ne fut pas heureuse; un épicier l'avait achetée pour aller la placer à portée des fainéants et des ivrognes, consommateurs de son eau-de-vie. Le bruit que ces réunions de buveurs causaient souvent ayant provoqué les plaintes des voisins, l'épicier se défit de sa boutique. Encore un déplacement à une très grande distance, car l'acquéreur ne s'accommodait nullement d'un voisinage tumultueux. Il était membre d'une société de tempérance, et sa maison devint l'asile du travail. Depuis cette époque, l'observateur avait perdu de vue cette aventurière d'une nouvelle espèce; son vagabondage n'est peut-être pas encore fini; il serait intéressant de mesurer le chemin qu'elle aura parcouru.

La patience. — La patience vous est nécessaire, quand l'inquiétude, la douleur et la tristesse, quand tous les maux enfin vous fendent le cœur. Troupe des élus! soyez patients.

La patience nous délivre de nos maux lorsqu'elle repose en nous : cet hôte généreux nous aide à porter fidèlement nos peines et nos douleurs.

La patience ne se lasse pas si la grâce de Dieu tarde à venir : elle se soutient gaiement, se console en disant : Qui l'empêchera? Il est le maître de la maison.

La patience conserve la vie, accroît le nombre des amis, chasse et éteint bien des tourments : elle arrête les larmes et calme les desirs trop ardents.

La patience est ce que je désire; elle charme mon cœur. Dieu, je te l'ai souvent demandée du fond de la prison de mon âme. Quand viendra l'heure du trépas, donne-moi une fin patiente; c'est tout ce dont j'ai besoin.

(Ce fragment est extrait des cent vingt cantiques de Paul Gerhard, né en 1606 à Grœfenhaynichen, petite ville de la Saxe électorale, et mort en 1676.)

C'est le devoir d'un homme d'honneur d'enseigner aux autres le bien qu'il n'a pu faire lui-même à cause de la malignité des temps, afin que ce bien puisse être fait par un autre plus aimé du ciel. MACHIAVEL.

GIRARDON.

La vocation de François Girardon ne se manifesta point par une tendance générale vers les arts du dessin, mais par une disposition particulière pour la sculpture. A peu près à l'époque où Pierre Puget crayonnait des galères sur les murs de l'atelier paternel ou ébauchait les pompeux ornements d'une marine toute de parade (voy. 1836, p. 337), Girardon, guidé par l'instinct de sa spécialité, modelait des figures de cire dans l'étude de procureur où son père l'avait placé.

Le père de Girardon était un pauvre ouvrier fondeur qui faisait peu de cas des arts en sa qualité de demi-artiste. Il avait rêvé pour son fils l'opulence de la chicane, et il le voyait avec désespoir embrasser les misères de l'intelligence; cependant il fallut céder, le jeune clerc indocile et inappliqué fut abandonné aux rigueurs de l'apprentissage chez un menuisier ciseleur à qui l'on avait recommandé de le dégoûter du dessin et de la sculpture, mais les obstacles doublent la force des vrais talents.

Après s'être formé la main aux premiers travaux de la pratique, Girardon se mit à étudier les statues et les ornements de la cathédrale de Troyes, sa ville natale. Bientôt il sculpta une Vierge qui excita l'étonnement de son père et l'admiration des habitants de Troyes.

Le sculpteur moderne Bosio a débuté dans la carrière des arts par des traits semblables à la plupart de ceux que nous venons de citer. Encore enfant, il se livrait à d'obscurs travaux de menuiserie dans l'atelier de son père, à Monaco, quand celui-ci fut chargé de la restauration d'une Vierge dont la tête avait été brisée. Le jeune Bosio, qui s'était exercé en secret, et sans autre modèle que la nature, à sculpter des figures en bois, se fit fort d'exécuter un travail que son père n'osait entreprendre; cet essai fut si heureux, que le prince de Monaco se chargea de l'avenir de Bosio et l'envoya étudier à Paris, où il est devenu l'un de nos premiers statuaires.

Un semblable patronage devait mettre Girardon sur la route d'une aussi brillante fortune.

Le chancelier Séguier faisait décorer le château de Saint-Liébault dont il était propriétaire et seigneur. Il distingua bientôt dans la foule des ouvriers le jeune Girardon, qui, aux germes d'un talent réel, joignait déjà les manières engageantes et la souplesse qui lui valurent plus tard les bonnes grâces de Lebrun et la faveur de Louis XIV.

Le chancelier plaça d'abord son protégé dans l'atelier de François Anguier, qui était le maître en réputation de cette époque, et quand il le crut en état de profiter du séjour de Rome, il l'envoya dans cette ville et l'y maintint à ses frais pendant quelques années.

Girardon se distingua promptement en Italie par des travaux moins brillants, moins faciles, mais plus étudiés, plus consciencieux que beaucoup de ceux qu'il exécuta dans la suite sous le couvert d'une réputation acquise.

Ces essais lui valurent une pension de mille écus que Louis XIV lui accorda pour l'engager à revenir en France où la création de Versailles et de Trianon appelait comme à un concours tous les talents nationaux. Girardon n'etait pas homme à se faire prier en pareil cas; son génie était ami de la faveur et de la cour autant que celui de Puget, son émule, paraissait contempteur de ces deux divinités du siècle. Il quitta Rome et les graves études et se rendit en toute hâte à Paris où il jugea d'un coup d'œil la seule place qui fût à prendre et les moyens de la conquérir. Le monde artiste était alors plus divisé par la jalousie que le monde littéraire et savant.

Un seul homme avait été investi de la direction générale des travaux d'art exécutés pour la couronne, afin qu'une même impulsion donnât à un si grand ensemble ce caractère d'unité qui exprime encore aujourd'hui la pensée royale et la préoccupation du siècle de Louis XIV.

Lebrun, que son génie épique avait fait juger digne d'une charge si importante, s'était si bien assimilé le système du prince, qu'il avait fait de son emploi une monarchie absolue. Il disait : L'art c'est moi, comme Louis disait : L'Etat c'est moi. Quelques grands hommes, tels que Puget, Le Sueur et Poussin avaient su se soustraire à cette dépendance en renonçant aux avantages de la soumission, mais le menu peuple des artistes la subissait en murmurant tout bas. Les statuaires surtout portaient impatiemment le joug d'un peintre qui ne pouvait avoir sur leur art que des idées générales; et Lebrun gémissait de ne point trouver parmi eux un génie assez souple pour déposer la volonté sans abdiquer l'intel-

ligence. Les choses en étaient à ce point quand Girardon arriva de Rome.

Il n'en est pas des artistes comme des littérateurs, à qui il suffit d'une plume pour se produire; aux artistes, et surtout aux statuaires, il faut de grands travaux à exécuter, des marbres à tailler et de l'or à jeter à la main-d'œuvre qui dégrossit ces marbres. Girardon pensa donc que, pour lui, la question principale était de se faire connaître; il résolut de ne point marchander ces premières conditions du succès, il mesura la faveur de Lebrun et la trouva aussi haute que bien assise; puis il jugea l'homme, et comprit que le favori de Louis XIV ne changerait point sa dictature en un consulat, il s'offrit donc sans faire de marché et fut accueilli avec empressement. De ce jour Girardon fut l'homme de Lebrun, un contrat tacite avait été conclu entre eux, et jamais depuis ils ne se manquèrent l'un à l'autre.

Girardon exécutait les statues et les groupes dessinés par Lebrun; et Versailles, Trianon, Paris, se peuplaient des statues et des groupes de Girardon, et les faveurs royales pleuvaient sur l'heureux statuaire.

En 1657, Girardon fut admis à l'Académie de peinture et de sculpture.

En 1659, il fut nommé professeur, en 1674 adjoint-recteur, et enfin chancelier en 1695, cinq ans après la mort de Lebrun à qui il succéda dans l'inspection générale des travaux de sculpture.



(La maison où est né Girardon, à Troyes.)

Peut-être trouva-t-on alors qu'il n'avait pas acheté trop cher à son prédécesseur la survivance d'une charge si brillante et si avantageuse, surtout quand on remarqua, dans ses ouvrages postérieurs à cette époque, une absence d'invention qui fit regretter le temps où il avait été simple exécuteur des pensées de Lebrun.

Girardon avait cinquante ans lorsque de l'héritage de Lebrun, scindé en deux parties égales, il reçut la part que réclamaient son beau talent et ses nombreux services; pendant vingt-cinq ans il remplit sa charge avec convenance et délicatesse. Si, en cherchant à servir ses rivaux auprès du prince, il n'alla jamais jusqu'à la persistance, ce qu'on ne pouvait attendre de ses habitudes de cour, il ne profita pas du moins de sa position pour leur nuire, et sut se maintenir en faveur sans se déshonorer par aucune bassesse.

Il ne remplaça pas Lebrun dans la haute estime du monarque, mais il parvint à se faire accepter comme unique dans la spécialité où cependant Puget le surpassait de toute l'élévation d'un génie créateur. Cette supériorité qu'il acquit dans l'opinion publique sur le premier sculpteur du siècle, Girardon ne l'acheta par aucune des brigues dont il fut accusé; il en fut redevable à l'engouement de toute la cour et de toute la littérature qui partageaient servilement toutes les sympathies du prince.

Tout ce qu'on a avancé sur l'inimitié et les différends de Puget et de Girardon est complétement faux: ce dernier ne fut élevé à l'inspection générale des travaux de sculpture qu'en 1690; or, Puget, à cette époque, était reparti depuis un an pour Marseille, cédant la place aux rivaux moins fiers qui s'accommodaient de la direction tracassière de Lebrun.

On faisait un grand cas de Puget à la cour, et Louis XIV avait exprimé plusieurs fois son estime pour le talent de ce grand homme; mais Puget passait pour intraitable, et on aimait mieux le savoir à Marseille qu'à Versailles. Les poëtes redoutaient ce génie indépendant qui semblait leur reprocher l'asservissement où ils maintenaient la pensée. Girardon était leur idole; à leurs yeux, il avait emprunté quelque chose de la grandeur du grand monarque dont il avait tant de fois représenté l'image; il était comme eux académicien. Il est vrai que les chefs-d'œuvre de l'Italie étaient peu connus en France, surtout des littérateurs qui ne voyageaient guère, à l'exception de Regnard. Boileau et La Fontaine lui-même ont enchéri sur tous les autres. Témoins ces vers de Boileau sur *le Phidias* de son siècle :

> Grâce au Phidias de notre âge,
> Me voilà sûr de vivre autant que l'univers;
> Et, ne connût-on plus ni mon nom, ni mes vers,
> Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
> De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

Girardon avait épousé Catherine Duchemin, qui peignait admirablement les fruits et les fleurs; cette dame, qui fut aussi de l'Académie, mourut en 1698. Son mari lui fit élever un monument noble et simple, où il fut inhumé lui-même en 1715; car il mourut dans la même année, et le même jour que Louis XIV.

Il nous reste à citer quelques uns des principaux ouvrages de Girardon : — Le mausolée du cardinal de Richelieu, qu'il exécuta sur le dessin de Lebrun. Ce beau monument, après avoir fait partie du musée des Petits-Augustins, a repris à la Sorbonne sa place d'origine. — On admire à Versailles les quatre figures des Bains d'Apollon qui l'emportèrent au concours sur le beau groupe des frères Marsy, et valurent à leur auteur un prix d'honneur de trois cents louis que le roi lui remit de sa main. — Une statue équestre de Louis XIV, placée jadis sur la place Vendôme, et qui fut renversée et brisée pendant la révolution. Un petit modèle en bronze, réparé avec soin et ciselé par Girardon lui-même, tel qu'on peut le voir au Musée de Versailles, a permis de répéter cette belle statue, qui est placée aujourd'hui dans l'ancienne cour d'honneur du château. — Viennent ensuite l'Enlèvement de Proserpine, les Fontaines de Saturne et du Nord pour le parc de Versailles, le tombeau de la princesse de Conti, celui de Louvois, et beaucoup d'autres travaux moins importants.

Reliures d'amateurs. — Le bibliophile anglais Dibdin raconte qu'un amateur fit relier en peau de cerf un Traité sur la chasse; qu'un autre fit couvrir d'une peau de renard l'histoire de Jacques II, par Fox (en anglais, *fox* veut dire renard); et que le docteur Asken, célèbre comme bibliophile et comme médecin, avait un livre relié en peau humaine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ENTREPOT DES VINS, A PARIS.

(Voyez les Halles au Blé, au Beurre, à la Volaille, p. 265, 332 et 333 ; — et Approvisionnement de Paris, 331.)



(Vue prise dans l'intérieur de l'Entrepôt des vins, à Paris.)

L'entrepôt des vins est situé sur le quai Saint-Bernard, entre la rue de Seine et celle des Fossés-Saint-Bernard. C'est un vaste bâtiment destiné à recevoir les vins, eaux-de-vie, huiles et vinaigres nécessaires à la consommation de Paris. Il se compose de cinq corps principaux de construction, et de deux maisons affectées au service de l'administration. Aux termes du décret qui l'a créé, il doit contenir, tant dans les magasins et celliers, que dans les cours, environ cent cinquante mille pièces de vin.

Commencé en 1808, l'entrepôt s'est successivement agrandi. Son entrée principale est sur le quai Saint-Bernard : une belle grille de clôture borde ce quai sur un long développement; une promenade intérieure, plantée de tilleuls, et que l'on aperçoit à travers cette grille, est d'un bel effet.

Au-devant de l'entrepôt est le port qui sert aux arrivages des marchandises. Ce port, créé en 1819 sous le nom de *port-annexe*, s'étend depuis le ruisseau de la rue de Pontoise jusqu'à la rue de Seine; il est vaste et bien tenu. Le talus pavé, par lequel les bateaux de la Seine opéraient leurs déchargements, va être remplacé par un mur qui doit rendre l'abordage plus facile; le port se trouvera borné par un mur de quai, qui aura le double avantage de former une clôture, et de garantir l'entrepôt d'inondations jusqu'à ce jour assez fréquentes.

L'entrepôt est placé administrativement sous l'autorité du préfet de la Seine; il a un conservateur des bâtiments, chargé de la police intérieure.

La perception des droits est opérée par les agents de l'octroi, d'après un tarif annexé au règlement du 22 mars 1833. Les droits ne sont perçus sur les marchandises qu'à leur sortie; mais on peut réexporter hors de la ville sans acquitter l'octroi; cette réexportation ne peut avoir lieu que par la rivière, ou par les barrières de Bercy ou de la Gare. Les convois doivent avoir quitté la ville en deux heures lorsqu'ils prennent la voie de terre. Malgré la surveillance active des employés, la fraude est parvenue quelquefois à substituer pendant ces trajets des tonnes vides aux tonnes pleines qui, entrées ainsi dans le commerce de Paris, échappaient à l'octroi.

Les perceptions faites, dans l'année 1836, d'après le tarif du 22 mars 1833, ont produit au trésor municipal une somme de 317 418 fr. 10 c.

L'entrepôt des vins est l'un des établissements qui importent le plus à l'approvisionnement de la capitale, et il intéresse un si grand nombre de négociants qu'on nous saura peut-être gré d'indiquer les divers actes d'administration qui le régissent. Voici ces règlements dans leur ordre chronologique :

Décret du 30 mars 1808, — portant création de l'entrepôt général;

Ordonnance royale du 27 octobre 1819, — autorisant l'établissement d'un port-annexe;

Id. — du 17 février 1830, — qui autorise l'agrandissement de ce port;

Id. — du 7 janvier 1833, — portant règlement sur le port-annexe;

Id. — du 22 mars 1833, — portant règlement sur l'entrepôt général;

Arrêté du préfet de la Seine, du 8 septembre 1836, — réglant le service de la conservation et les attributions du conservateur.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

(Voyez : — 1833, Notes sur la famille des Estienne et sur celle des Elzevir, p. 262 et 263. — 1834, Fabrication du papier, p. 103 et 142; Fonderie de caractères, p. 223; les Compositeurs, p. 279; Correction des épreuves, p. 311; Intérieur d'une imprimerie, p. 343; Presse mécanique, p. 383; Gravure sur bois, Stéréotypie, p. 405. — 1835, Commerce de librairie dans l'Inde, p. 35; Estienne Dolet, p. 94. — 1836, Invention de l'imprimerie, p. 6; Censure d'un livre d'Abeilard, p. 43; de la Reliure, p. 52; Martin L'Hommet, p. 180. — 1837, Libraires poursuivis à l'occasion d'un libelle contre Louis XIV, p. 66; Chronologie de la liberté de la presse de 1789 à 1830, p. 110; Premiers livres en langues latine, française, grecque et hébraïque imprimés en France, p. 124; Reliures d'amateurs, p. 360).

IMPRIMERIE ROYALE.

Le titre de fondateur de l'Imprimerie royale donné à François Ier par nombre d'écrivains, et même sur des médailles historiques, fait concevoir une idée fort exagérée de la part réellement prise par ce prince à la fondation de cet établissement. Il est vrai qu'il en posa comme la pierre d'attente, d'une part en faisant graver des poinçons de caractères hébreux, grecs et latins dont on fournissait des fontes aux divers typographes de Paris, et d'autre part en nommant des imprimeurs royaux qui, sans cesser de travailler chez eux et pour leur propre compte, étaient soutenus par la munificence royale, et jouissaient de certains priviléges; mais il y avait loin d'un tel état de choses à l'établissement public nommé l'*Imprimerie royale.*

Etendant le bienfait de François Ier, Louis XIII mit à la disposition de l'industrie privée une grande quantité de types d'alphabets orientaux gravés à Constantinople par les soins de Savary de Brèves, ambassadeur de France; en 1640, il fonda l'Imprimerie royale, à laquelle il affecta le rez-de-chaussée et l'entresol de la grande galerie du Louvre, et dont le premier imprimeur fut Sébastien Cramoisy.

Sans nous arrêter au détail des changements survenus à diverses époques dans l'organisation et les attributions de cet établissement, nous parlerons succinctement de son importance actuelle, tant comme instrument administratif que comme moyen de vivifier les sciences et les arts, et d'encourager ceux qui les cultivent.

L'Etat fait exécuter à l'Imprimerie royale toutes les impressions nécessaires aux services publics; il y trouve discrétion et sûreté, ce qui est d'une haute importance dans certains cas, surtout en temps de guerre; — les caractères employés étant reconnaissables à certains signes particuliers, les actes ministériels en reçoivent une première garantie d'authenticité; — au moyen de la conservation d'environ 5 000 formes qui restent toujours composées, non seulement le service demandé peut être exécuté immédiatement, mais encore on épargne la dépense des compositions nouvelles que chaque besoin nécessiterait; — enfin l'Etat bénéficie réellement de ce que gagnerait l'industrie privée s'il s'adressait à elle, puisque si, d'une part, les impressions sont payées par les différents ministères, d'un autre côté, l'excédant des recettes sur les dépenses est versé au Trésor public.

Les imprimeurs peuvent emprunter à l'Imprimerie royale les caractères spéciaux qui leur manquent (notre recueil en offre un exemple à la page 208 de notre deuxième année); ils peuvent même y faire imprimer à leurs frais, avec l'autorisation du garde des sceaux, les ouvrages dans lesquels il est nécessaire d'employer des caractères orientaux, ou quelques uns des signes particuliers qui existent dans l'établissement.

Mais de tels travaux d'érudition s'adressent à un public si peu nombreux, que la plupart des auteurs se ruineraient en les publiant à leurs frais; force leur serait donc de les garder en manuscrits, si l'Imprimerie royale ne les imprimait pas gratuitement. L'impression gratuite ne s'accordant toutefois que pour les livres dont autrement le public pourrait être privé, le tirage ne doit pas excéder 500 exemplaires, sauf à l'industrie particulière, si l'ouvrage obtenait un succès de vente, à en faire d'autres éditions. Un comité, dont les membres actuels sont MM. Daunou, Etienne Quatremère, Naudet, Silvestre de Sacy, Cousin, Arago et Vitet, prononçant sur les droits que les ouvrages peuvent avoir à l'impression gratuite, garantit que les admissions ne sont pas des faveurs et ne récompensent pas indirectement des services étrangers aux sciences et aux lettres.

Indépendamment de ces impressions, dont les frais sont prélevés sur les bénéfices de l'établissement, le gouvernement fait imprimer depuis trois ans, à l'aide de fonds spéciaux portés au budget, une précieuse collection de documents inédits sur l'histoire de France. Puissent des vues étroites d'économie ne point arrêter cette belle entreprise!

Quant au matériel, l'établissement possède les types de 56 corps de caractères orientaux, comprenant presque toutes les langues connues des peuples de l'Asie, tant anciens que modernes, et 16 corps de caractères des peuples européens qui n'emploient pas les caractères dits latins dont nous nous servons; elle possède en outre 126 000 groupes chinois de différentes grandeurs, gravés sur bois, et plus de 3 000 autres groupes qui, se décomposant, et se combinant ensemble d'après un nouveau système, suffisent à la composition des innombrables signes graphiques de cette langue singulière (1833, p. 306; 1834, p. 134). Il n'y a donc point à s'étonner de ce qu'on ait pu présenter à Pie VII, lorsqu'il visita l'établissement en 1805, l'Oraison dominicale imprimée en 150 langues ou dialectes. — L'Imprimerie royale ne possède qu'un exemplaire de la collection des 150 *Pater*, et ce fut avec peine qu'en l'année 1830 on en trouva un second dans Paris pour l'offrir au roi de Naples, qui avait exprimé le désir de posséder cette curiosité.

Le poids total des fontes de caractères s'élève à 400 000 kilogrammes environ.

On compte 120 presses à bras et 6 presses à vapeur, ce qui permettrait de tirer en un jour 278 000 feuilles, c'est-à-dire l'équivalent de 9 266 volumes in-8° de 480 pages, et, en une année, 3 382 090 de ces mêmes volumes. — La consommation annuelle en papier d'impression s'élève moyennement à 90 000 rames.

Des ateliers sont affectés aux nombreux travaux accessoires : fonderie, clichage, stéréotypage, séchage, satinage, pliage, piqûre, couture, rognure, réglure et reliure.

Le nombre des employés de tous genres varie entre 350 et 450. — Le directeur actuel est M. Lebrun, membre de l'Institut, auteur de la tragédie de *Marie Stuart.*

Depuis 1809, l'Imprimerie royale occupe l'ancien palais Cardinal, ainsi nommé parce qu'il appartenait au cardinal de Rohan, celui qui fut compromis dans la fameuse affaire du collier. C'est dans la pièce où ce prélat, de scandaleuse mémoire, fut obligé de garder les arrêts, que l'on a placé la bibliothèque destinée exclusivement aux ouvrages sortis des presses de l'établissement depuis sa fondation par Richelieu, ou imprimés auparavant avec les types royaux. Cette collection, commencée il y a peu d'années, se composait, au 1er janvier 1837, de 2 230 volumes, en y comprenant le Bulletin des Lois, et l'on évaluait à 309 le nombre de ceux qui restaient à retrouver.

On vient fréquemment, de différents pays, solliciter l'autorisation de faire imprimer dans cet établissement des ouvrages sur les langues de l'Orient : le roi de Prusse y a fait exécuter le catalogue des livres chinois de la bibliothè-

que de Berlin; le pacha d'Egypte, des livres de comptabilité.

En 1700, l'Université de Cambridge ayant demandé des fontes particulières des caractères grecs du roi, on lui répondit que l'on satisferait volontiers à ses désirs pourvu qu'elle s'obligeât d'exprimer sa reconnaissance dans une préface, et qu'elle mît sur le titre de chaque ouvrage : *Caracteribus græcis è typographico regio Parisiensi* (imprimé avec les caractères grecs de la typographie royale de Paris); mais cette Université anglaise refusa orgueilleusement de souscrire à ces conditions. — De nos jours, la Société biblique de Londres a fait exécuter par l'Imprimerie royale une Bible en turc, une autre en syriaque, une troisième en garschouny; et le comité des traductions orientales de la Société asiatique de la même ville, plusieurs de ses publications, des traductions françaises écrites par des orientalistes français. En admettant dans une magnifique collection d'ouvrages imprimés et publiés à Londres les produits de l'Imprimerie royale de France, et des textes en langue française rédigés par des Français, la Société asiatique s'est montrée pure de ces déplorables préventions de peuple à peuple et de cet égoïsme étroit et exclusif qui, trop long-temps, ont été regardés comme éléments essentiels de l'esprit national.

REMARQUES
SUR LE CARACTÈRE DE L'ODYSSÉE.

(Voyez 1836, p. 322).

Ceux qui nient l'existence d'un seul Homère, auteur et de l'Iliade et de l'Odyssée, tirent un de leurs principaux arguments du caractère différent de ces deux grands poëmes, qu'on pourrait appeler les livres sacrés des Grecs. Ceux qui, plus naïfs et plus crédules, croiraient blasphémer en niant ainsi le prince de la poésie européenne, reconnaissent cette différence, mais ils l'expliquent : ils attribuent l'ardente Iliade à la jeunesse du poëte, et voient dans l'Odyssée le fruit plus doux de la maturité, et çà et là les longs discours de la vieillesse raisonneuse et un peu morose. En effet, l'Iliade, pleine d'entraînement, n'est qu'un long cri de guerre; elle est fougueuse et bouillante comme son fier héros, Achille aux pieds légers; l'Odyssée, tranquille et sage comme Ulysse, nous retrace dans toute la naïveté de leurs charmes la peinture des vieilles mœurs, les affections douces et saintes du bonheur domestique.

Il est inutile de dire, et les petits enfants eux-mêmes savent que, dans le premier de ces poëmes, Homère a chanté quelques circonstances de la guerre de Troie; et dans le second, le retour d'Ulysse dans son royaume.

On trouve plus d'art et de savoir dans ce dernier poëme. Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'Ulysse avait quitté le rivage d'Ilion. D'injustes ravisseurs avaient envahi son palais d'Ithaque et dissipaient à l'envi ses biens; ils voulaient contraindre son épouse désolée à contracter un second hymen, et à faire un choix qu'elle ne pouvait plus différer sans s'exposer aux traitements les plus cruels. C'est à ce moment que s'ouvre la scène épique. Le jeune fils d'Ulysse, Télémaque, va dans le continent de la Grèce, interroger Nestor et Ménélas sur le sort du héros son père. Pendant qu'il est à Lacédémone, Ulysse part de l'île de Calypso, et après une navigation pénible, il est jeté par la tempête dans l'île des Phéaciens, voisine d'Ithaque. Minerve le dérobe au naufrage et à une mort certaine. Cette déesse amie le fait aborder près d'un fleuve qui lui offre un abri sur ses rives; et accablé de lassitude, il s'y endort au milieu des roseaux. Bientôt réveillé par les jeux et les cris d'une troupe de jeunes femmes, il s'avance vers elles, et s'adressant à la plus belle, à la plus noble, lui demande quelque secours. C'est Nausicaa, fille d'Alcinoüs, roi de cette île : elle est venue laver elle-même dans les pures eaux du fleuve la blanche parure destinée à ses noces. Heureuse, elle accueille gracieusement le pauvre naufragé et le console avec bonté sans le connaître. « Jupiter, lui dit elle, » distribue lui-même la félicité aux bons et aux méchants » comme il le veut; le sort qu'il lui a plu de te donner, tu » dois savoir le supporter. Mais maintenant, puisque tu es » arrivé sur notre terre et dans notre ville, tu ne manqueras » ni de vêtements ni d'aucune des choses qui conviennent » à un malheureux étranger. Je te montrerai le chemin de » notre ville... » Rappelant ensuite la troupe légère de ses suivantes qui se sont dispersées, timides, à l'aspect imprévu du suppliant : « Arrêtez-vous, mes servantes; où » fuyez-vous? Un malheureux sans asile vient à nous; il » nous faut prendre soin de lui; l'indigent et l'étranger » sont à Jupiter; si peu que l'on donne, il est toujours bon » de donner. C'est pourquoi, mes servantes, donnez à » notre hôte à boire et à manger, et baignez-le dans le » fleuve, là où le rivage est à l'abri du vent. »

On dit que l'immortel aveugle, pauvre et vieux, mendiait son pain en chantant à travers les naissantes cités de la Grèce. N'est-ce pas le souvenir de quelque ange de jeunesse et de grâce qui l'avait peut-être secouru lui-même, qu'il a voulu consacrer à jamais, en retraçant cette peinture avec tant de complaisance?

Ulysse arrive à la ville des Phéaciens. Minerve, sous la forme d'une jeune fille, guide ses pas vers le palais du roi.

Description du palais d'Alcinoüs.

Ulysse marche vers la royale demeure d'Alcinoüs. Avant d'en franchir le seuil, il s'arrête et considère ce brillant séjour, non sans être agité de diverses pensées. Le palais élevé du magnanime roi brillait d'un éclat aussi radieux que la lune ou le soleil. Des murs d'airain dont les corniches étaient d'un métal azuré formaient la longue façade et tout l'intérieur de la profonde enceinte. Des portes d'or fermaient l'édifice inébranlable : sur un seuil d'airain reposaient des pilastres d'argent, soutiens de linteaux qui éblouissaient la vue; les anneaux des portes étaient d'or. Aux deux côtés se dressaient ciselés plusieurs chiens vigilants; le chien est partout le fidèle compagnon de l'homme. Vulcain, avec un art admirable, les fit des métaux les plus précieux; gardiens immortels du palais d'Alcinoüs, ils conservaient une éternelle beauté. Dans l'intérieur du palais s'étendait une salle immense où l'œil se perdait; contre les murs brillaient adossés de longs rangs de trônes ornés de tapis où éclatait une fine broderie, ouvrage des femmes de ce palais.

C'est là que les princes des Phéaciens coulaient leurs jours dans une fête continuelle. Debout sur de riches piédestaux, de jeunes garçons formés d'or tenaient des torches allumées, éclairant, la nuit, les heureux banquets. Cinquante femmes, dans ce palais, se livraient à divers travaux : les unes brisaient sous la pierre le froment doré; d'autres tournaient le fuseau, ou faisaient voler la navette; leurs mains s'agitaient comme les branches d'un peuplier qui au moindre vent secoue son mobile feuillage. Le tissu des étoffes qu'elles travaillaient avec soin était si uni et jetait un lustre si brillant, qu'il semblait revêtu d'une couche de l'huile la plus fine; car autant les Phéaciens l'emportent sur tous les hommes dans l'art de guider le vol d'un vaisseau sur les mers, autant leurs femmes se distinguent de toutes celles de leur sexe par les ouvrages merveilleux qui sortent de leurs mains; industrie qu'elles doivent aux savantes leçons de Minerve elle-même.

Au palais touchait un jardin spacieux autour duquel régnait une haie vive. Là, toutes les espèces d'arbres portaient jusqu'au ciel leurs rameaux chargés de fleurs et de fruits : on y voyait la poire, l'orange, la pomme, la douce figue et l'olive toujours verte; les arbres, soit l'été, soit l'hiver, étaient éternellement chargés de fruits : tandis que les uns sortaient des boutons, les autres mûrissaient à la constante haleine du zéphir; la poire était poussée par une autre poire, la pomme par la pomme, la figue par la figue, et à peine une grappe de raisin avait disparu qu'une autre s'offrait à la main qui voudrait la cueillir. Enracinées bien avant dans la

terre, de longues souches de vigne portaient des raisins en toute saison. Les uns, dans un lieu découvert, séchaient au feu du soleil, tandis que les autres étaient coupés par les vendangeurs ou foulés aux pressoirs : dans ces vignobles les fleurs étaient confondues avec les grappes. Le jardin était terminé par un terrain où régnaient l'ordre et la culture, où, durant toute l'année, fleurissaient les plantes les plus variées. On voyait jaillir deux sources d'eau vive, dont l'une distribuait ses eaux dans tout le jardin; l'autre coulait en des canaux jusque sous le seuil de la cour, et remplissait devant le palais un large bassin à l'usage des citoyens.

Quel que soit le charme de ce tableau où la douce impression des beautés naturelles est d'autant plus touchante que le vieux poëte n'en pouvait plus jouir de ses yeux, on pourrait dire qu'il ne surpasse pas certains morceaux de l'Iliade tout-à-fait comparables, entre autres la description du bouclier d'Achille : cherchons donc d'autres beautés qui caractérisent plus particulièrement l'Odyssée.

Dans un temps où le commerce n'avait pas encore rapproché les peuples, on s'assemblait autour d'un étranger pour entendre le récit de ses aventures. Ulysse consent à satisfaire l'ignorance de ses hôtes et leur goût pour les récits merveilleux. Il leur raconte les prodiges qu'il a vus, il leur peint tous les maux qu'il a soufferts en ses longs voyages, et il obtient d'eux du secours pour retourner dans sa chère Ithaque. Il arrive inconnu, vêtu de haillons et comme un mendiant, chez Eumée, son ancien serviteur des champs et le gardien de ses troupeaux. A sa vue les chiens accourent contre lui; mais Eumée s'avance, et les chassant rudement : « O vieillard, dit-il, peu s'en est fallu



(Argus, le chien d'Ulysse, d'après Flaxman.)

» que ces chiens ne te fissent quelque blessure! et c'eût été » un opprobre pour moi. Les Dieux m'ont bien donné d'autres malheurs et d'autres gémissements; je pleure mon » divin maître, et je suis ici, élevant ses pores pour d'autres » repas que les siens. Et lui cependant, manquant peut-» être de nourriture, il erre misérablement dans les pays » étrangers, si toutefois il vit et voit encore la lumière du » soleil. Mais viens avec moi et entrons ensemble dans ma » maison, ô vieillard, afin que réconforté par le vin et la » nourriture, tu me dises à ton tour d'où tu es et quels sont » les maux que tu as supportés. » L'homme qui a peint avec tant d'intérêt les détails naïfs que nous ne faisons que rappeler ici, n'avait-il pas entendu plus d'une fois les chiens du riche aboyer contre ses haillons?

Ulysse se fait bientôt reconnaître à son fils Télémaque qui vient sous le toit d'Eumée, et après les plus tendres embrassements, l'un et l'autre prennent ensemble des mesures efficaces pour se venger de leurs communs ennemis et délivrer Pénélope. Télémaque charge Eumée de conduire à la ville l'étranger déguisé pour qu'il y demande sa subsistance. Ils entrent dans la ville, ils franchissent le seuil du palais, et sous les vêtements en lambeaux du pauvre mendiant, personne ne reconnaît l'auguste roi qui rentre chez les siens après vingt ans d'absence. Mais son vieux chien du moins le reconnaîtra.

Argus, le fidèle Argus était couché près de là; il lève la tête, il dresse l'oreille, il écoute. Ulysse l'avait jadis élevé lui-même; mais il n'avait pas joui du fruit de ses soins, emporté vers Ilion par les destins. Long-temps, jeune, sous les ordres d'une ardente jeunesse, Argus avait fait la guerre à la race légère des daims, des lièvres et des cerfs. Maintenant, accablé de vieillesse, privé de son maître, il était négligé, étendu sur un monceau de fumier qu'on avait laissé devant la porte de la cour jusqu'à ce que les serviteurs du roi vinssent l'enlever pour l'engrais de ses champs; là était abandonné le pauvre Argus, tout couvert d'insectes qui le dévoraient.

Il a reconnu Ulysse qui s'est approché de lui; il veut se traîner aux pieds de son maître, il n'en a plus la force. En signe de joie et pour caresser encore, il agite sa queue et baisse l'oreille. Ulysse le regarde, et ne peut retenir ses larmes; mais il les essuie furtivement, craignant qu'Eumée ne le reconnaisse à son émotion. « Avec quelle indignité, s'écrie-t-il, on traite ce malheureux ani-» mal! Se peut-il, Eumée, qu'on l'abandonne ainsi sur ce fumier? » Sa beauté doit avoir été frappante; j'ignore si la légèreté de sa » course répondait à cette apparence, ou s'il était sans valeur » comme ceux de sa race qui, nourris délicatement de la table des » rois, ne servent qu'à charmer leurs yeux. »

« Quelle est ton erreur! dit Eumée; c'est là le chien fidèle de » ce héros mort depuis si long-temps loin de sa patrie. Que ne » peux-tu le voir tel qu'il était lorsque Ulysse le quitta pour se

» rendre à Troie! tu l'eusses admiré, et au premier coup d'œil tu » eusses reconnu sa vigueur et la légèreté de sa course. En vain » fuyait dans la profondeur des bois la bête fauve qu'il avait aperçue; il n'en perdait pas la trace, elle était morte. Maintenant » son sort est bien misérable : le maître qui l'aimait est mort dans » une terre étrangère, et les femmes attachées à ce palais, indolentes, n'ont plus aucun soin de ce brave serviteur, et le laissent » périr, le voyant vieux. Voilà les esclaves : dès que leurs maîtres » sont absents, ou faibles et sans autorité chez eux, ils négligent » tous leurs devoirs. Le jour de l'esclavage (ainsi l'a voulu le puissant Jupiter), le jour de l'esclavage dépouille un mortel de la » moitié de sa vertu. »

En disant ces mots, il entre au palais, et porte ses pas vers les prétendants superbes. Argus, qui après vingt longues années a eu la joie de revoir enfin son maître chéri, Argus qui seul a reconnu l'exilé de retour, ne jouit qu'un moment de son bonheur; il devient la proie de la mort : à peine a-t-il jeté sur le royal mendiant un long et dernier regard, qu'il expire.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y a rien dans l'Iliade qui puisse être comparé à ce sublime morceau de poésie tant pour la vérité des détails familiers, que pour la simplicité si touchante de l'expression. Homère pleura peut-être plus d'une fois sur ce tableau que sa main avait tracé; il pensait peut-être en le créant à quelque autre Argus, seul compagnon de ses courses vagabondes, qu'il avait vu mourir à ses pieds de vieillesse et de faim sur quelque grève déserte, ou que quelque enfant mauvais cœur lui avait tué d'un coup de pierre, sans que le vieil aveugle eût seulement pu défendre son ami.



(Les filles de Pandarus, d'après Flaxman.)

Ulysse, toujours déguisé, admis par pitié dans son propre palais, entend, la nuit, la voix gémissante de son épouse, la malheureuse reine Pénélope, qui pleure et se lamente solitaire et se plaint à Diane de son sort.

« O déesse! ô fille de Jupiter! ô Diane, que ma faiblesse implore! Oh! que tout-à-l'heure tu daignasses enfoncer un de tes » traits dans mon cœur et m'arracher la vie! ou qu'une tempête » m'enlevât dans les airs et me précipitât dans les flots! ou qu'enfin » des vents furieux m'emportassent comme les filles de Pandarus! » Les dieux leur avaient ravi leurs parents; demeurées orphelines » dans le palais de leurs aïeux, Vénus les nourrit de nectar et » d'ambroisie, Junon leur donna la sagesse et la beauté, Diane un » port majestueux, et Minerve les talents .. Mais les Harpies enlevèrent ces jeunes beautés, et les mirent sous la main des Furies. » Oh! puissé-je subir un sort pareil! puisse Diane me percer de ses » traits! puissé-je descendre au séjour des ombres et y retrouver » mon Ulysse! Oh! que je ne sois pas condamnée à vivre sous les » lois d'un autre époux indigne de lui succéder!... »

Y a-t-il rien au monde qui fasse naître au cœur une émotion plus chaste et plus tendre que cette situation, où une épouse inconsolable appelle son ami dans le silence, et le croit mort, et ne soupçonne pas que son ami est là, dans son palais, là qui l'entend et qui, recueillant toutes ses plaintes en son cœur, s'apprête à sécher ses larmes et à venger toutes ses douleurs. Oui, sans doute, Homère a composé cet incomparable poëme dans un âge avancé; on croit le reconnaître à la multiplicité des récits, aux réflexions pleines de calme qui y abondent, au caractère paisible des personnages, et à je ne sais quelle chaleur douce comme celle du soleil à son couchant.

On sait comment le héros triomphe bientôt de tous ses ennemis, et embrasse à la fois, dans son palais reconquis, son épouse, son fils Télémaque, et Laërte, son vieux père, qui depuis long-temps n'espérait plus le revoir.

Bien que le premier but de la poésie soit de plaire, de charmer, de consoler des maux réels de la vie par des images rêvées et trop souvent chimériques, on peut dire qu'il résulte clairement de toute cette fable de l'Odyssée que la prudence, jointe au courage, triomphe tôt ou tard des plus grands obstacles.

La vertu est un état de guerre, et pour y vivre on a toujours quelque combat à rendre contre soi. J.-J. Rousseau.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

(Voyez 1837, p. 110.)

SCIENCES ET BEAUX-ARTS AU SEIZIÈME SIÈCLE.

1500. — Les sabords sont inventés par Descharges, constructeur de navires à Brest.

— Vincent Pinçon, Espagnol, découvre l'embouchure du fleuve des Amazones, le plus grand fleuve du monde.

Aux Espagnols et aux Portugais appartient la gloire de presque toutes les découvertes géographiques de ce siècle et du précédent; mais cette gloire est souillée du sang des paisibles et inoffensives populations des Deux-Indes.

1506. — On trouve à Rome le groupe de Laocoon (voy. 1835, p. 75).

Les chefs-d'œuvre de l'antiquité surgissent en foule du sol de l'Italie où ils avaient été foulés aux pieds depuis l'invasion des Barbares.

— Jules II commence la construction de Saint-Pierre de Rome sur les plans de Bramante (voy. 1834, p. 292). Jamais temple plus vaste et plus magnifique ne fut élevé à la divinité; mais sous la voûte sévère et demi-sombre des cathédrales construites dans le nord par l'art du moyen âge, on éprouve une émotion plus profondément religieuse que dans l'éclatante basilique, où revivent les différents styles architectoniques de l'antiquité païenne, où mille chefs-d'œuvre divers, statues, peintures, mosaïques, tombeaux, excitant l'admiration pour le travail de l'homme, détournent l'âme de la prière et du recueillement.

— La canne à sucre, trouvée depuis à l'état sauvage dans quelques parties de l'Amérique, est transportée des îles Canaries à Hispaniola d'où elle passera bientôt dans les îles voisines.

Deux ans plus tard, les Espagnols importeront en Amérique les nègres esclaves comme instruments de culture.

1507. — L'auteur anonyme d'un traité de cosmographie imprimé à Saint-Diez, en Lorraine, croyant sans doute que le Nouveau-Monde a été découvert par Améric Vespuce, propose, le premier, dit-on, la dénomination d'Amérique.

1510. — Alphonse d'Albuquerque s'empare de Goa qui devint la capitale des établissements portugais dans les Grandes-Indes.

La découverte de la route maritime des Grandes-Indes avait livré aux Portugais le commerce de l'Orient, exploité jusqu'alors par Venise; vers la fin de ce siècle, les comptoirs portugais passeront, comme le Portugal lui-même, aux mains des Espagnols.

1511. — Mort du Giorgion, le fondateur de l'école vénitienne, dont les plus grands maîtres furent le Titien (voy. 1833, p. 112), Paul Véronèse et le Tintoret.

Entre toutes les écoles d'Italie, celle de Venise se distingua par la puissance du coloris, et l'école romaine par la perfection du dessin.

1512. — Louis XII prescrit de n'employer que la langue française dans les actes publics. Son successeur renouvela plusieurs fois cette mesure, notamment par un édit de 1539, et ce fut seulement par suite de ce dernier édit que l'on abandonna généralement l'usage du latin dans les contrats et devant les tribunaux.

1513. — L'espagnol Balboa découvre la mer du Sud, et l'on acquiert ainsi la preuve que l'Amérique est un continent nouveau. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que Colomb avait cru aborder en Asie (voyez 1835, p. 298, 314).

— Jean de Médicis succède à Jules II, sous le nom de Léon X. On a donné son nom à son siècle quoiqu'il n'ait occupé le siége pontifical que huit ans et quelques mois. (Voyez 1837, p. 307.)

L'impulsion éclairée et puissante que Léon X donna aux sciences et aux arts, fut continuée par la plupart de ses successeurs dans le seizième siècle. En mettant à l'œuvre tous les talents qui florissaient en Italie, la papauté tendait à faire de la capitale du monde chrétien la capitale du monde savant et artiste, et à centraliser ainsi tous les principes de la vie morale de l'humanité.

1515. — Avénement de François Ier. L'éclat du règne de Léon X excita une noble émulation chez ce jeune prince qui aimait la gloire à l'égal des arts et des lettres. Il attira en France une brillante colonie d'artistes et de savants italiens qui activèrent le grand mouvement de la renaissance déjà commencé sous Charles VIII et sous Louis XII; il protégea les lettres grecques contre les accusations d'hérésie (voy. 1837, p. 124); il fit cultiver les diverses branches de l'histoire naturelle; son patronage et ses libéralités étaient acquis à tous les hommes de mérite, et, en admettant nombre d'entre eux à sa table et à sa familiarité, il entourait leur nom d'une sorte de prestige qui n'était pas sans influence pour la propagation de l'instruction et du bon goût.

Toutefois, sous ce règne, dont on a dit trop de mal et trop de bien, des hommes distingués à divers titres furent persécutés et même livrés au bourreau pour cause d'hérésie; et l'imprimerie fut supprimée dans tout le royaume, parce qu'elle contribuait à répandre les nouvelles doctrines religieuses. Mais quelques semaines après, le roi, cédant aux remontrances du Parlement, revint sur cette mesure.

Léonard de Vinci est attiré en France par François Ier. (Voy. 1834, p. 245 et 1835, p. 76.)

— Machiavel achève le livre du Prince, et le présente à Laurent II de Médicis. Où tendait, en écrivant le code de la tyrannie, cet homme de génie qui a donné maintes preuves de hautes vertus? question controversée à laquelle on a proposé de répondre par cette remarque de Montaigne : « C'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant, que l'homme. » Le publiciste florentin quel que fût son but, a dévoilé à ses contemporains et à la postérité la politique des cours italiennes au seizième siècle; politique abominable que Catherine de Médicis, fille de Laurent II, vint pratiquer en France.

1516. — L'Arioste publie le *Roland furieux*. Cet admirable poëme tient de l'épopée antique et des romans de chevalerie; c'est aussi un monument de la renaissance.

— Publication à Louvain de l'*Utopie* de Thomas Morus, l'un de ces beaux rêves de l'âme qui sont toujours, à quelques égards, des révélations de l'avenir. Aussi toutes les idées du chancelier de Henri VIII ne sont-elles plus des *utopies* (voy. 1833, p. 395.)

1517. — Luther commence sa lutte contre l'Eglise romaine. Sans l'invention récente de l'imprimerie qui lui permit de faire retentir au loin sa voix puissante, Luther aurait probablement succombé comme ses devanciers : Arnauld de Brescia, Savonarole (voy. 1836, p. 10), Jean Huss, Jérôme de Prague (voy. 1833, p. 142), etc. Son triomphe révéla le grand rôle réservé à la presse dans les affaires du monde.

En dehors de la question politique et religieuse, la réforme fut encore un événement de premier ordre : pour ce qui est de la science économique, elle rendit au travail bien des jours de l'année par la suppression d'un grand nombre de fêtes chômées, puis d'immenses territoires en faisant entrer dans la circulation les domaines des différents ordres ecclésiastiques, puis encore des milliers de bras par la sécularisation des moines; au point de vue philosophique, elle intronisa le droit d'examen qui aida merveilleusement au progrès, mais auquel on peut cependant reprocher d'avoir exagéré les droits de la raison individuelle, toujours trop disposée à conclure en faveur de l'égoïsme; pour ce qui est des beaux-arts, en rejetant les images et les saintes légendes, elle déflora l'idéal dont s'animaient les grands maîtres; en s'attaquant au commerce des indulgen-

ces et aux autres revenus ecclésiastiques, elle affaiblit la source des encouragements que leur prodiguait l'Eglise.

— Le premier vaisseau européen, un vaisseau portugais, aborde en Chine; depuis long-temps on avait quelques vagues notions de cette contrée.

1518. — Découverte du Mexique. Fernand Cortez en fait la conquête de 1519 à 1522.

Ce fut Cortez qui commença l'envahissement de l'intérieur du continent américain; jusqu'alors les Espagnols s'étaient bornés à occuper les côtes. Bientôt ils exploiteront les mines du Mexique, du Pérou, du Chili, etc., et verseront en Europe des masses énormes d'or et d'argent. Suivant des calculs qui paraissent modérés, l'argent a augmenté en Europe dans la proportion de onze douzièmes depuis la découverte du Nouveau-Monde.

1520. — Le Portugais Magellan trouve un passage entre la terre de Feu et la Patagonie, et par ce passage, que l'on a nommé détroit de Magellan, pénètre le premier dans la mer du Sud. Un des navires de sa flottille, le premier navire qui ait achevé le tour du monde, revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. Magellan ne le montait pas: il avait été massacré par les naturels des îles Philippines.

— Raphael meurt à trente-sept ans; il venait d'achever, sauf quelques détails, le tableau de la Transfiguration. En parlant de cette œuvre, Vasari a dit de la tête du Christ: « Ce fut le plus grand effort d'un art qui n'aurait pu » aller plus loin, et le dernier terme de la peinture marqua » aussi le dernier terme de la vie du peintre. » Nul artiste n'a encore prouvé que Vasari ait trop osé en fixant ainsi la limite de l'art.

1524. — Naissance, à Douai, de Jean de Bologne, l'un des plus grands sculpteurs modernes; l'Italie est remplie de ses ouvrages, et c'est Bologne et Florence qui possèdent les plus remarquables.

— Verazzano, commissionné par François Ier, explore une grande partie des côtes de l'Amérique du Nord.

1525. — Vers cette époque, commence à Lyon l'industrie manufacturière des soieries; les premières fabriques avaient été établies à Tours dès 1480 (voy. 1835, p. 154).

1526. — Une édition des *Colloques* d'Erasme est publiée à Paris. Le nombre prodigieux de vingt-quatre mille exemplaires tirés, dit-on, de cette seule édition d'un livre écrit en latin, montre que cette langue était alors bien plus cultivée que de nos jours. Les femmes elles-mêmes étudiaient les langues anciennes: l'Italienne Alessandra Scala faisait des vers latins et conversait en grec avec Ange Politien; Jeanne Grey lisait Platon dans le texte grec et a laissé des écrits en langue latine (voy. 1834, p. 99 et 275); Marguerite, sœur de François Ier, Marguerite, sœur de Henri II, Marguerite, sœur de Henri III, possédaient la langue latine comme des érudits de profession, et l'on sait que ce n'était pas aux dépens des grâces de leur sexe; trois sœurs anglaises, nommées Seymour, composèrent plus de cent distiques latins en l'honneur de la première des trois Marguerite, etc.

1528. — Mort d'Albert Durer, le plus célèbre parmi les fondateurs de l'art en Allemagne. Il cultiva la peinture, la sculpture et l'architecture, qui alors étaient regardées comme les trois branches d'un même art; en outre, il perfectionna la gravure sur bois et la gravure à l'eau forte.

— Fernel, natif de Clermont en Beauvoisis, mesure un arc du méridien. Il négligea l'astronomie pour la médecine, et son nom est un des plus glorieux que nous offre l'histoire de cette dernière science.

— Jules-César Scaliger, l'un des hommes qui contribuèrent le plus au grand mouvement des études, est naturalisé français. Joseph Juste Scaliger, son fils, muni comme lui d'un prodigieux savoir, rendit aussi de grands services aux lettres. On le regarde comme le véritable créateur de la science chronologique.

1529. — François Ier nomme professeur de droit à Bourges, André Alciat, qui fuyait Milan, sa ville natale, où il était persécuté par les partisans de la routine pour avoir substitué la méthode et le raisonnement dans l'étude des lois romaines à une glose servile et sans portée.

1530. — François Ier fonde le collége royal, appelé depuis Collége de France. Il désira en confier la direction à Erasme, mais il fit de vains efforts pour attirer à Paris ce savant hollandais.

Erasme était de son temps l'un des princes de l'intelligence; en correspondance suivie avec les lettrés de toute l'Europe, il les dirigeait comme d'un centre commun (voy. 1835, p. 41 et 250; 1836 p. 212).

1531. — Robert Estienne fait paraître son *Trésor de la langue latine*, prodige d'érudition qui ne peut se comparer qu'au *Trésor de la langue grecque*, publié en 1572 par son fils Henri. L'immense utilité de ces deux lexiques a été proclamée de siècle en siècle par les érudits de toutes les nations, et les auteurs de dictionnaires n'ont cessé d'y puiser.

La nombreuse et savante famille des Estienne, qui fit jouer ses presses durant près de deux siècles, est la plus belle gloire de l'imprimerie française.

— François Ier appelle en France le Primatice pour lui confier la direction des travaux du château de Fontainebleau et celle des beaux-arts.

Primatice apporta d'Italie un grand nombre de statues et de bustes antiques qui font encore le plus bel ornement du Musée du Louvre, et en outre quantité de creux qui furent coulés en bronze.

— Pizarre et Almagro font la conquête du Pérou sur lequel on avait des notions depuis plusieurs années.

— Apparition de la comète de Halley (voy. 1835, p. 88).

1533. — Mort du peintre Lucas de Leyde, que l'on regarde comme le chef de l'école hollandaise.

1534. — Ignace de Loyola et ses adeptes communient et se lient par des vœux solennels dans la chapelle souterraine de l'église de Montmartre. Telle est l'origine de la Compagnie de Jésus, qui s'est acquis plus de gloire par les services qu'elle a rendus aux études classiques et à certaines parties de la science que par ses principes de morale et sa conduite politique.

1535. — Jacques Cartier, de Saint-Malo, remonte le fleuve Saint-Laurent à une grande distance de son embouchure et donne aux contrées riveraines le nom de Nouvelle-France, après y avoir fondé la première colonie française en Amérique.

1540. — Mort de Guillaume Budée, appelé par Erasme le prodige de la France, et par Scaliger le premier helléniste de l'Europe. Pierre Danès et les trois frères du Bellay étaient, avec lui, les principaux conseillers littéraires de François Ier.

— Naissance de François Viète, à Fontenay-le-Comte, en Poitou. Il fit faire de grands progrès aux différentes parties des sciences mathématiques, notamment à l'algèbre qu'il éleva à une telle hauteur qu'on pourrait presque le regarder comme le créateur d'une science nouvelle. Suivant Fourrier, ce fut lui qui inventa l'application de l'algèbre à la géométrie.

(La fin à la prochaine livraison.)

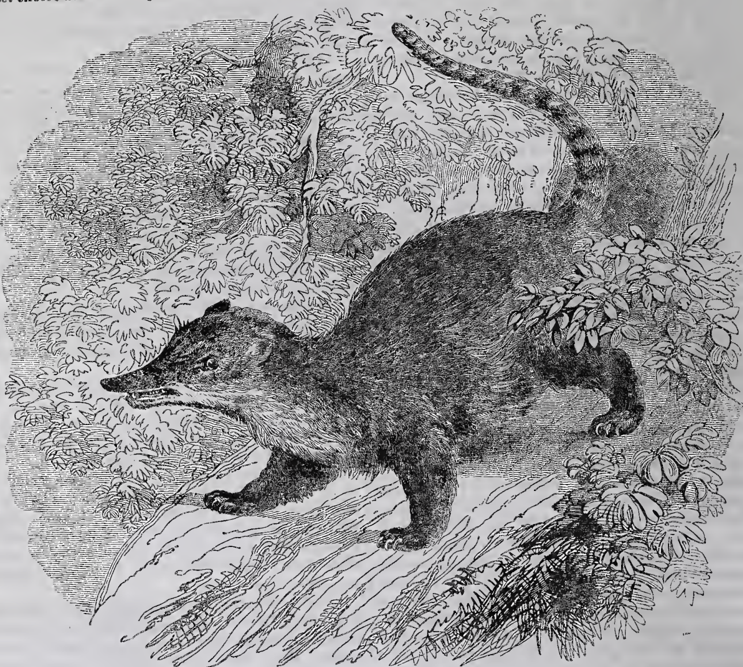
LE COATI.

Buffon et d'Arara ne reconnaissent qu'une seule espèce de coati; M. Frédéric Cuvier en distingue deux: le coati roux (*Viverra nasua*), qui est d'un beau fauve sur le corps; et le coati brun (*Viverra narica*), d'un brun noir mélangé d'un peu de gris sur toutes les parties supérieures du corps, et d'un jaune sale aux parties inférieures.

Avec les ours, les coatis sont, de tous les carnassiers,

ceux qui se rapprochent le plus des omnivores; ils se nourrissent presque indifféremment de fruits ou de matières animales; leur taille approche de celle du renard commun, mais leur corps est très allongé proportionnellement à leurs jambes, qui sont courtes; ils ont une queue qui a la longueur du corps et qu'ils portent étendue horizontalement ou relevée verticalement; leur tête est longue, et paraît l'être encore davantage à cause de la prolongation des narines; en retranchant le boutoir au niveau des incisives, elle est encore aussi effilée que celle d'un renard; la mobilité continuelle de leur boutoir, toujours fouissant, retournant ou touchant toutes choses, donne à la physionomie de ces animaux un caractère de turbulence particulier.

Les coatis se dirigent surtout par leur odorat; leur nez les aide dans la découverte des insectes, des vers, des reptiles; ils montent facilement aux arbres, où ils vont dénicher et surprendre les oiseaux, et, contrairement aux autres animaux, ils en descendent la tête la première et en s'accrochant par les pattes de derrière. Ils se laissent tomber comme des corps abandonnés lorsqu'ils entendent



(Le Coati.)

qu'on cherche à abattre l'arbre ou qu'on l'agite. Ils ne se creusent point de terrier, comme Buffon l'avait supposé. Cet illustre naturaliste croyait aussi les coatis sujets à se manger l'extrémité de la queue, à la manière des singes, des makis et de quelques autres animaux : cette remarque n'a pas été confirmée.

C'est surtout dans les forêts de l'Amérique du Nord que l'on trouve les coatis. Ils vivent seuls ou réunis par paires. Ceux qui vivent solitaires ont reçu des indigènes le nom de *mondé* ou *mondi*.

Il n'est pas rare de voir au Paraguay des coatis dans les maisons, mais on a soin de les élever attachés, parce qu'ils grimpent partout mieux que le chat, et qu'il n'est rien qu'ils ne retournent et ne mettent en confusion. On leur donne à manger du pain, de la chair crue ou cuite, des fruits, en un mot, de tout. On en a vu qui saisissaient des poussins et des poules, les tuaient et en mangaient un peu, en commençant par le bas du cou. Ils boivent à la manière des chiens, mais ils ont soin de relever l'extrémité de leurs museaux hors de l'eau; ils sont joueurs, aiment qu'on les gratte et qu'on les caresse, cependant ils ne prennent de véritable affection pour personne. Leur obstination est extrême; ils expriment leur colère par une sorte d'aboiement très aigre, et leur joie au contraire par un petit sifflement très doux.

Luigi Cornaro. — Un Vénitien fameux par ses vices, Luigi Cornaro, avait, à quarante ans, l'apparence de la vieillesse : il semblait menacé d'une mort prochaine. Tout-à-coup la crainte le saisit. Il eut recours aux médecins, qui lui conseillèrent la diète. C'était en 1506. Il réforma aussitôt sa vie et s'imposa un régime sévère : il s'étudia à réduire progressivement sa nourriture, et il parvint à pouvoir se contenter pour tout un jour de la moitié d'un jaune d'œuf. Sa vie se prolongea de cette manière jusqu'en 1566; il mourut centenaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA RIVIÈRE SAINT-CLAIR,
DANS LE HAUT-CANADA.



(Une vue de la rivière Saint-Clair, dans le Haut-Canada.)

La scène de l'Amérique du Nord que représente notre gravure a été dessinée à peu de distance de l'endroit où la rivière Saint-Clair sort du lac Huron. Cette rivière est la limite qui sépare le territoire des Etats-Unis du Haut-Canada, et ce sont les eaux mêlées du Lac-Supérieur, du Michigan et du Huron qui se pressent avec rapidité entre les bords resserrés de ce lit étroit. Le vaisseau, le bateau à vapeur qui disparaît dans le lointain, témoignent des élans extraordinaires de la civilisation la plus avancée vers ces pays, dont naguère le sol n'était foulé et les eaux agitées que par des peuplades sauvages. Les petites huttes qui fument sur la rive gauche sont encore aujourd'hui la propriété des Indiens Chippeways. Il y a quelques années, lorsque les Lennapi, une des tribus de cette race, vendirent à vil prix au gouvernement anglais le terrain qui borde la rivière, ils se réservèrent, par une clause expresse, un espace de cinq lieues carrées, où étaient « les os de leurs pères. » Les habitations qu'ils possèdent en ce lieu sont au nombre de trente; elles forment un hameau qui a une maison de commerce indienne, une école, et une chapelle desservie par un missionnaire anglais.

Les Chippeways, de jour en jour moins nombreux, habitent surtout les terres riveraines du Lac-Supérieur, du Michigan et du Huron. Ils ne sont pas agriculteurs : le sol est généralement infertile, le climat rigoureux; mais les lacs fournissent abondamment à leurs besoins : ils vivent des produits de la pêche. Toutes les tribus indiennes qui avoisinent les limites des Etats-Unis, au nord de l'Ohio et à l'est du Mississipi, parlent des dialectes de la langue de ce peuple.

MÉMOIRES INÉDITS DU CHEVALIER PASCK,
POLONAIS.
1650 — 1690.

(Troisième article. — Voyez p. 98 et 126.)

MAZEPPA.

Mazeppa est devenu un personnage poétique. On ne saurait se le représenter autrement qu'emporté, sanglant et demi-mort, sur un cheval fougueux, à travers les bois, les fleuves, les déserts, jusque dans l'Ukraine, où les Cosaques le délient, le rappellent au sentiment de l'existence, et le proclament leur *hetman:*

. . . . Il court, il vole, il tombe,
Et se relève roi!

Voltaire, le premier, donna ce tour à l'aventure de Mazeppa, dans l'histoire de Charles XII. Ensuite Byron, épris du sujet, composa un admirable poëme.

....Nous volions, nous volions, le coursier et moi, loin! loin! — sur les ailes du vent, laissant derrière nous toute habitation des hommes. Nous fendions les airs... point de ville, point de village; de tous côtés s'étendait une plaine immense, bornée par une noire

forêt. .... Nous arrivons à l'entrée de la forêt : elle était si vaste, que d'aucun côté je n'en pus découvrir les bornes. ....

M. Victor Hugo, s'inspirant aussi de ce terrible voyage et de son merveilleux dénouement, a consacré à Mazeppa une de ses plus belles odes dans les *Orientales*.

Ainsi, quand Mazeppa, qui rugit et qui pleure,
A vu ses bras, ses pieds, ses flancs qu'un sabre effleure,
Tous ses membres liés
Sur un fougueux cheval nourri d'herbes marines,
Qui fume, et fait jaillir le feu de ses narines
Et le feu de ses pieds;

Quand il s'est dans ses nœuds roulé comme un reptile,
Qu'il a bien réjoui de sa rage inutile
Ses bourreaux tout joyeux,
Et qu'il retombe enfin sur la croupe farouche,
La sueur sur le front, l'écume dans la bouche,
Et du sang dans les yeux:

Un cri part, et soudain voilà que par la plaine,
Et l'homme et le cheval, emportés, hors d'haleine,
Sur les sables mouvants,
Seuls, emplissant de bruit un tourbillon de poudre,
Pareil au noir nuage où serpente la foudre,
Volent avec les vents!

Ils vont. Dans les vallons comme un orage ils passent;
Comme ces ouragans qui dans les monts s'entassent,
Comme un globe de feu;
Puis déjà ne sont plus qu'un point noir dans la brume,
Puis s'effacent dans l'air comme un flocon d'écume
Au vaste océan bleu.

Ils vont; l'espace est grand. Dans le désert immense,
Dans l'horizon sans fin qui toujours recommence,
Ils se plongent tous deux.

. . . .

Enfin, après trois jours d'une course insensée,
Après avoir franchi fleuves à l'eau glacée,
Steppes, forêts, déserts,
Le cheval tombe aux cris de mille oiseaux de proie,
Et son ongle de fer sur la pierre qu'il broie
Eteint ses quatre éclairs.

. . . .

Les peintres ont à leur tour traduit les poëtes, de même que les poëtes avaient traduit l'historien. Deux tableaux de M. Horace Vernet qui ont pour sujet Mazeppa, ont eu entre autres un succès populaire. Quelle est cependant la part de vérité rigoureuse dans toutes ces œuvres qui émeuvent si vivement l'imagination. Quel est le fait réel sur lequel s'est exercée la verve de tant d'artistes? — Les mémoires du chevalier Pasck répondent à cette question, et révèlent, dans toute sa simplicité, l'anecdote qui, depuis un demi-siècle, s'est métamorphosée et élevée jusqu'à l'histoire et la poésie.

Le chevalier Pasck avait été lié assez intimement avec Mazeppa. Une fois même il était survenu quelque querelle entre eux deux, et Jean Casimir les avait réconciliés. Depuis ce temps ils avaient souvent *trinqué* ensemble: « C'était, dit Pasck, un jeune Cosaque de l'Ukraine ennobli; le roi l'aimait beaucoup et l'avait attaché à sa personne en qualité de page. » Or, voici les détails que notre chevalier donne sur la course forcée de son ami.

« ... Taliboski fit complétement déshabiller Mazeppa et ordonna à ses valets de l'attacher à son cheval dos sur dos, la tête tournée vers la queue, les pieds liés au-dessous du ventre, et chacun des bras attaché à une des jambes. — Le cheval, qui était naturellement fougueux, fut alors fouetté; on lui tira aussi quelques coups de pistolet aux oreilles, puis on le laissa courir. — Le chemin qui conduisait à la maison de Mazeppa était un sentier étroit; il fallait traverser un petit bois, plein de ronces, d'aubépines et de poiriers sauvages. — Le cheval, qui avait suivi plus d'une fois ce sentier, s'y précipita avec la rapidité d'une flèche; et il est facile d'imaginer combien de horions et d'égratignures Mazeppa eut à souffrir pendant cette course. — Arrivé à la porte de sa maison, il eut encore assez de force pour appeler le portier : celui-ci ayant reconnu sa voix, ouvrit la porte; mais dès qu'il l'eut aperçu il la referma bien vite en faisant des signes de croix. — Mazeppa fut obligé d'attendre encore long-temps. A la fin, ses domestiques, revenus de leur frayeur, le reconnurent et le firent entrer.—Il faillit mourir de ses blessures, et il demeura enfermé plusieurs mois, occupé à se frotter avec toute sorte d'onguents; une fois rétabli, il s'exila volontairement de Pologne. »

LE ROI JEAN CASIMIR ET LA FEMME D'UN GENTILHOMME.

Un passage des mémoires de Pasck montre combien, jadis, le pouvoir des rois de Pologne était limité, et quelles relations d'égalité existaient entre le chef de l'État et ses concitoyens.

« Jean Casimir, marié à une Française (Louise de Gonzague) et dominé par elle, désirait qu'après sa mort le trône de Pologne fût occupé par un prince français. — Entouré de Français, et n'agissant que sous leur influence, il blessa la susceptibilité de plusieurs nobles qui formèrent un parti dont le but était de choisir un roi piast, c'est-à-dire polonais. — Il en résulta une espèce de guerre civile qui, sans être sanglante, était assez dévastatrice pour mécontenter les habitants des pays où campait et manœuvrait l'armée royale.

» C'était une guerre de marches et de contre-marches inutiles; souvent les soldats restaient dans le camp plusieurs semaines les bras croisés. — Un jour, le roi, pris d'ennui, demanda si dans le voisinage du camp il n'y avait pas quelque château où il pourrait aller avec la reine afin de se distraire un peu. On lui indiqua aussitôt M. Sulkowski, homme plein d'urbanité, qui avait une fort jolie habitation à peu de distance. A l'instant même, le roi monta à cheval et la reine en voiture pour le visiter. — Pendant ce temps, je me trouvai moi-même par hasard au château de Sulkowski. Ne nous doutant de rien, nous vidions ensemble un flacon de bon vin de Hongrie et nous jouions aux cartes. Tout-à-coup un domestique entra en disant que le roi et la reine désiraient faire une visite à M. Sulkowski, mais qu'ils ne voulaient déranger personne. — Le maître de la maison répondit : « Je serai heureux de recevoir leurs majestés, et je les attends; » mais j'entendis sa femme qui marmottait entre ses dents: « Ah! je le recevrai bien, moi, » et encore quelques paroles que je ne pus comprendre.

» Comme le roi était encore loin, nous sortîmes tous pour aller au-devant de lui.

« Mon cher monsieur, me dit madame Sulkowski, désignez-moi le roi, car je ne le connais pas encore. Je sais qu'il s'habille à la française ; mais comme il est toujours entouré de Français, je ne puis le distinguer. » Ne sachant pas trop ce qu'elle voulait faire, je m'empressai de satisfaire son désir. Aussitôt, s'agenouillant et levant les mains et les yeux vers le ciel, elle s'écria: — Dieu tout-puissant et juste!... (le roi, qui allait descendre de cheval, s'arrêta tout court)... si jamais vous avez puni des rois injustes, dévastateurs de leur pays et prodigues du sang innocent, faites éclater votre colère sur la tête de Jean Casimir! Que la foudre l'écrase! que la terre l'engloutisse tout vivant! que la première balle de l'ennemi lui traverse le cœur! que tous les fléaux qui assaillirent Pharaon l'assaillissent à son tour pour le punir des malheurs qu'il a attirés

par la guerre civile sur nos contrées et sur la république entière! » Le mari éperdu lui couvrit la bouche de ses mains, mais elle cria encore plus fort: le roi, sans répondre, fit une pirouette pour repartir; Sulkowski s'élança, le saisit par l'étrier, et lui demandant pardon, le conjura de rester. — Non, non, je ne veux pas, dit le roi; je n'entrerai pas chez vous, vous avez une méchante femme; et il s'éloigna. Quand il fut de retour au camp, il rit beaucoup de cette aventure; mais la reine se fâcha tout rouge en disant: — Ah! je lui aurais appris à modérer sa langue! — Eh! reprit le roi, il faut que l'opprimé ait au moins la liberté de se plaindre. Je vois qu'il commence à être temps d'en finir avec cette guerre, car voilà les femmes qui se mettent à nous faire rougir pour elles. — Cette femme était si hardie que le lendemain elle vint demander une audience, en faisant annoncer qu'elle était la dame qui avait dit la veille des injures au roi, et qu'elle voulait maintenant lui faire une révérence. Le roi consentit à la recevoir. — Elle lui demanda pardon de son emportement, motivant sa conduite sur ce que les soldats avaient coupé un joli bosquet où elle aimait à se promener pendant les chaleurs de l'été. — S'il ne s'agit que de cela, dit le roi, je vous le ferai bien payer, mais ne soyez pas si méchante à l'avenir; et il ordonna de lui compter 2000 florins quoique le bosquet n'en valût pas 50. Après l'avoir ainsi apaisée, il ajouta: — Pardonnez-nous, madame, mais vous savez le proverbe: à la guerre comme à la guerre; vous voyez que nous poursuivons les traîtres et qu'ils nous échappent toujours. — Sur quoi elle reprit hardiment. — C'est une drôle de poursuite, sauf le respect dû à Votre Majesté; je ne suis qu'une femme, et je les atteindrais bien aujourd'hui même si cela m'était nécessaire. — Le roi rougit beaucoup, et lui fit encore quelque joli cadeau. »

L'ENFANT-OURS.

Pasck raconte ailleurs qu'étant un jour invité à dîner dans la même maison que le roi Jean Casimir et la famille royale, il vit un petit garçon âgé environ de douze ans, d'une ressemblance extraordinaire avec un ours. — « On l'avait découvert, dit-il, au fond des forêts vierges de la Lithuanie, dans une tanière. M. Oginski, grand veneur de la couronne, l'avait fait prendre tout vivant dans des filets, mais au prix de la vie de beaucoup de serfs-chasseurs, sans parler des chiens, car l'enfant sauvage avait été défendu avec courage par trois ours, et surtout par une ourse énorme qui paraissait être sa nourrice; elle était aussi furieuse que si on eût voulu lui ravir un de ses petits: ce n'avait été qu'après l'avoir abattue qu'on était parvenu à prendre l'enfant. Il avait tous les membres d'un homme, même les ongles des mains et des pieds; seulement il était entièrement couvert de poils d'ours, sans excepter la plus grande partie du visage, et toutes ses allures rappelaient parfaitement cet animal. — Les conjectures sur son histoire différaient beaucoup, mais la supposition la plus générale était, que quelque paysanne avait égaré son enfant dans la forêt en cherchant des champignons ou des baies, et qu'une ourse l'avait pris et élevé; car il y a dans les cris d'un enfant en détresse quelque chose que comprennent toutes les mères. Le lait d'une ourse, l'éloignement des hommes, les rigueurs des saisons, tout cela avait pu modifier la nature du petit paysan. — Ce pauvre être n'avait ni le langage ni les mœurs d'un homme. Au moment où l'on servit le dessert, la reine lui donna la pelure d'une poire bien sucrée. Il la mit aussitôt avec des signes de joie dans sa bouche, et après avoir sucé le sucre, il rejeta le reste sur sa main et le lança à la figure de la reine. Le roi rit un peu de cette scène burlesque, mais la reine, qui se fâchait pour des bagatelles, quitta aussitôt la table. — Je ne sais trop quelle fut la fin du petit homme-ours; seulement on m'a assuré que, quelque temps après, on l'avait confié à un Français, et qu'il commençait à articuler quelques phrases. »

AVIS SUR LES PLACES FORTES.

Cet avis, émis par Pasck, à l'occasion du siége de Vienne en 1683, est remarquable en ce qu'il date du dix-septième siècle, et qu'à part la singularité des expressions, il s'accorde entièrement avec les idées des plus célèbres tacticiens d'aujourd'hui.

« Vienne, sans cesse attaquée, ébranlée et démantelée de toutes parts, dégarnie de ses batteries, minée partout, était réduite aux dernières extrémités: sa garnison était cependant encore considérable. Son commandant, le général Staremberg, était un brave chevalier, — la poudre et les provisions ne manquaient pas; — mais que peut tout cela contre les moyens actuels d'attaque?... Je puis affirmer qu'il n'y a pas une forteresse sous le soleil capable d'y résister. — C'était toute une autre affaire quand on se lançait des pierres et des javelots, et qu'on battait les murailles avec des machines. Mais maintenant que peut-on opposer quand les bombes et les mitrailles commencent à siffler; quand les mortiers vomissent des boulets de la grosseur d'une tête humaine, quand on vous saupoudre d'une pluie de feu qui traverse comme une vrille votre cotte de mailles, votre peau d'élan, tout votre costume, et pénètre jusqu'aux os, quand on lance des feux qui empestent l'air nécessaire à respirer et l'eau à boire; — quand enfin au moment où vous vous croyez les pieds fermement posés sur cette terre que Dieu et la nature ont faite si solide, vous êtes en danger, vous et les grands bâtiments qui vous entourent, de voler tout-à-coup au milieu d'un tourbillon de fumée comme des mouches jusqu'aux nuages? — Les places fortes ne sont en vérité nécessaires aujourd'hui que pour arrêter le voiturin qui voudrait se sauver de l'auberge sans avoir payé son écot, ou pour empêcher les loups de venir croquer monsieur le bourgmestre dans son lit. En admirant la beauté et la force imposante des fortifications de Vienne, personne n'aurait pu dire qu'elles seraient ruinées en si peu de temps. — On hachait les Autrichiens dans toutes les sorties comme du bois dans une forêt, et ils n'avaient, les pauvrets! que leurs poitrines pour boucher les brèches faites à leurs murailles. — Leur dernier espoir était dans l'arrivée du roi Jean Sobieski à la tête des Polonais: heureusement il ne se fit pas beaucoup attendre. »

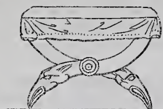
Histoire du mot riote. — Ce mot, qui n'est plus en usage, se trouve néanmoins dans quelques dictionnaires modernes avec l'acception de *querelle*. Au moyen âge, le sens en était plus énergique et plus étendu; il signifiait, suivant le glossaire de M. Roquefort, *bruit*, *tapage*, *combat*, *duel*. *Riot de jongleurs* était un de ces dictons dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (1837, p. 78).

Riote est du nombre des mots que les Anglais nous ont empruntés, et qui sont restés dans leur langue tandis qu'en France ils sont tombés en désuétude (voyez *rout*, *noise*, 1836, p. 290; 1837, p. 256). Chez eux *riot* signifie, en style de droit, *violence*, *émeute*, *désordre produit par plusieurs personnes*, et dans leur langage ordinaire, *débauche*, *excès*, *dérèglement*, sans doute parce que des querelles et du bruit en sont souvent la conséquence. En France, *l'heure de riote* était jadis l'heure du goûter.

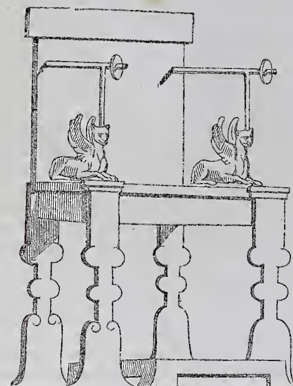
La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie n'a pas admis le substantif *riote*, mais on y trouve le verbe *rioter* avec l'acception toute moderne de *rire à demi*. Ce verbe avait dans notre vieille langue un sens en rapport avec celui du substantif dont il dérivait.

CHAISE CURULE. — BISELLIUM.

La chaise curule était, chez les Romains, une des marques de la dignité des dictateurs, consuls, préteurs, censeurs, etc. Ce siége était également un privilége des pontifes et des vestales. Sur la fin de la république et sous



(Chaise curule trouvée à Herculanum.)



(Autre chaise curule, d'après une peinture de Pompéi.)

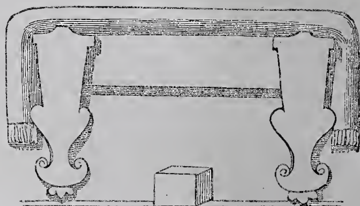
l'empire, on en fit l'honneur à des princes étrangers. Ces chaises étaient ordinairement d'ivoire, quelquefois de bronze.

La chaise curule n'était en usage qu'à Rome. Dans les municipes et dans les colonies, le siége d'honneur était appelé *bisellium;* ce nom indique qu'il était originairement destiné à deux magistrats, bien qu'il ne paraisse avoir été occupé le plus ordinairement que par une seule personne. C'était une distinction à laquelle on attachait un grand prix ; on ne l'accordait qu'à des citoyens d'un grand mérite ; suivant Fabretti, le titre seul de prêtre augustule y donnait des droits.

Sur un cénotaphe de Pompéi on lit cette inscription :

C. CALVENTIO . QVIETO
AVGVSTALI
HVIC . OB . MVNIFICENT . DECVRIONVM
DECRETO . ET POPVLI . CONSENSV . BISELII
HONOR . DATVS . EST.

A Caius Calventius Quietus, augustal. A lui, en récompense de sa munificence, l'honneur du bisellium fut accordé, par décret des décurions et avec le consentement du peuple.

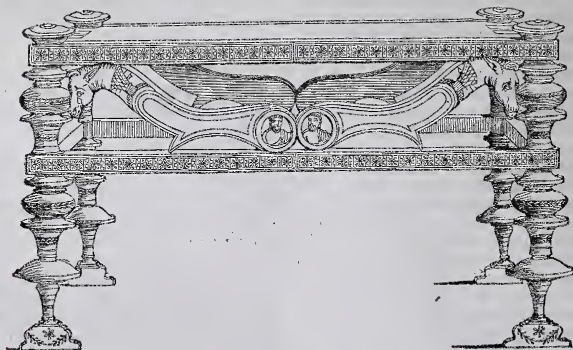


(Bisellium représenté sur une tombe.)

Au-dessous de cette inscription, on voit une représentation du bisellium et de son marchepied.

On a trouvé à Pompéi deux bisellium en bronze incrustés d'argent, d'un travail très fin comme ciselure, et comparable, sinon supérieur, à ce que l'art moderne a exécuté de plus élégant et de plus précieux.

Au théâtre, les bisellium étaient placés devant le premier gradin de l'amphithéâtre, sur les degrés de l'orchestre.



(Bisellium en bronze trouvé à Pompéi.)

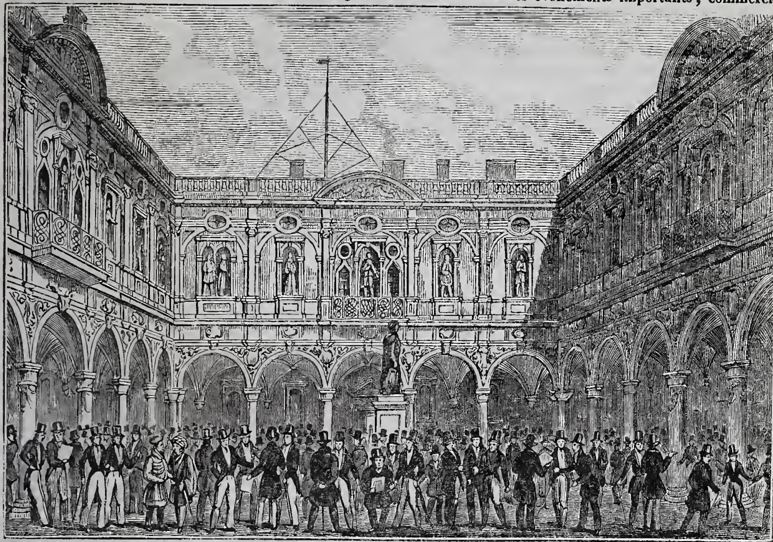
LA BOURSE DE LONDRES.

(Voyez l'intérieur de la Bourse de Paris, 1835, p. 285.)

Ce fut sir Thomas Gresham qui fonda la Bourse de Londres ; il en avait à la fois emprunté l'idée et le nom au continent, et l'on appela d'abord l'édifice *bourse* ou *burse.* Mais deux ans après sa fondation, la reine Elisabeth fit proclamer à son de trompe que ce nom serait désormais remplacé par celui de *the Royal Exchange.* Le grand incendie, dont le *monument* consacre le souvenir (v. p. 253), dévora entièrement la Bourse. On commença immédiatement de nouvelles constructions, qui ne coû-

tèrent pas moins de 60 000 livres sterling (1 500 000 fr.).

Les rez-de-chaussée du *Royal Exchange* sont occupés par les courtiers qu'on appelle *stokbrokers*, par des nouvellistes, des libraires, des marchands de musique, des opticiens, des marchands de tabac, etc. Leurs boutiques s'ouvrent à l'extérieur sur les rues. Le centre du bâtiment est une belle cour carrée, à ciel découvert, au milieu de laquelle s'élève une statue de Charles II. Les niches pratiquées dans les murs au-dessus des arcades, sont occupées par d'autres statues de rois anglais. Les galeries ouvertes sous ces arcades offrent aux marchands et aux agioteurs une promenade et un abri. Au premier étage, au-dessus des boutiques, une galerie conduit aux bureaux des marchands, des assureurs, etc., et à ceux de la société du café Lloyd. Ce dernier établissement se compose de deux suites d'appartements, dont l'une est ouverte au public, et l'autre seulement aux souscripteurs. Pour être inscrit sur la liste des souscripteurs du café Lloyd, il faut être présenté par six membres, et ensuite être admis par le conseil d'administration. La société du café Lloyd a des correspondants et des agents dans les principaux ports et dans les principales villes de toutes les parties du monde : elle reçoit tous les journaux qui s'impriment dans l'univers ; elle a les premières nouvelles de tous les événements importants, commerciaux



(Vue intérieure de la Bourse de Londres, *the Royal Exchange.*)

et maritimes, des grandes faillites, des marchés, des entreprises, de tous les départs de bâtiments, de leur fortune, de leurs pertes, de leurs arrivées. Aucun ministère n'est plus rapidement et plus sûrement informé. Tous les documents qui proviennent de ces vastes et actives relations, sont classés avec ordre, et il suffit de peu de minutes pour être au courant de l'état présent et universel du commerce. Les communications que le café Lloyd fait au public sont accueillies avec confiance.

Les opérations de la Bourse de Londres, la vente et l'achat des effets de commerce, les transactions pour l'importation et l'exportation de l'or et de l'argent, se font en général avec loyauté et sûreté. Feu Rotschild, dans les temps de calme, achetait chaque semaine pour 80 ou 100 mille livres sterling d'effets sur les marchandises de bâtiments anglais.

La banque est située, ainsi que le *Stock Exchange*, dont les principaux courtiers sont tous membres, à peu de distance de la Bourse.

La dette nationale de la Grande-Bretagne s'élève aujourd'hui de 700 000 000 à 800 000 000 livres sterling (de 17 à 20 milliards) : sur cette somme, on paie aux créanciers un intérêt annuel de 28 000 000 liv. (sept cents millions). On évalue à 2 ou 300 000 000 le nombre des individus intéressés au paiement régulier de cet intérêt. Le chiffre de créanciers inscrits ne dépasse pas, il est vrai, 280 000 ; mais beaucoup d'entre ces derniers ne sont que des agents d'affaires ou les représentants d'associations.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Deuxième article.)

1541. — Le jour de Noël, Michel-Ange découvre sa peinture du Jugement dernier.

— Mort de Paracelse, célèbre alchimiste suisse qui introduisit le premier la chimie dans la médecine (v. 1833, p. 95). Suivant M. Thénard, Paracelse découvrit le zinc, métal qui a acquis une grande importance dans l'industrie moderne, et qui entre comme élément dans la pile galvanique (v. 1836, p. 63).

1542. — Premières relations des Portugais avec le Japon.

1543. — Le premier index connu des livres prohibés est publié à Venise. L'Eglise, en prémunissant les fidèles contre les écrits qu'elle regardait comme contraires au dogme, usait d'un droit incontestable, mais ce droit recevait une extension exorbitante de la sanction pénale que le pouvoir temporel donnait alors aux index. Si cet état de choses eût duré, la marche de l'esprit humain aurait été bien ralentie, puisqu'aucune pensée n'aurait

pu être imprimée sans la permission de l'Eglise romaine.

— Copernic meurt comme on venait de lui remettre le premier exemplaire de l'ouvrage où il a publié son système de l'immobilité du soleil et du double mouvement de la terre (voy. 1834, p. 394). Galilée, au commencement du siècle suivant, complètera ce système en découvrant le mouvement de rotation du soleil sur lui-même (voy. 1835, p. 347).

1544. — Le poëte Clément Marot meurt à Turin (v. 1834, p. 303).

1545. — Une banque est établie à Lyon. Bodin blâmait cet établissement, et attribuait en partie les engagements énormes contractés par François Ier à la facilité qu'il avait eue d'y trouver des fonds.

1548. — Estienne de la Boëtie compose son discours de la *Servitude volontaire*. Les principes de liberté commencent à se formuler dans les esprits

— Pierre Lescot termine l'aile de la cour du Louvre comprise entre le pavillon de l'Horloge et la partie du palais parallèle à la Seine. Jean Goujon orna cette construction de bas-reliefs que la râpe du maçon a respectés lorsque, sous l'empire, on a gratté le Louvre.

1552. — Jodelle fait représenter devant Henri II la comédie de la *Rencontre*, et *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes. Cet auteur est le premier qui ait substitué en France des pièces de théâtre à peu près régulières aux mystères et aux moralités des confrères de la Passion (voy. 1835, p. 138). Mais il autorisa par son exemple et ses succès à puiser dans les Grecs à la fois le fond et la forme des tragédies; influence funeste qui détourna les meilleurs esprits de fonder la tragédie nationale. L'Espagne et l'Angleterre furent plus heureuses.

1553. — Année présumée de la mort de Rabelais. Sous sa plume, notre vieille langue est pleine de finesse, d'abondance et de verve; mais son livre est souillé d'un cynisme que le libre parler de l'époque ne saurait faire excuser complétement.

— En cherchant au nord-est un passage vers les Indes, l'Anglais Chancellor est poussé par les vents dans la mer Blanche où nul navigateur n'avait encore pénétré, et aborde près d'Arkhangel. Arkhangel, alors simple château du gouverneur de la province, devint le centre du commerce extérieur de la Russie, et conserva cet avantage jusqu'à la fondation de Pétersbourg.

— Supplice de Michel Servet. Il découvrit la circulation du sang dans les poumons. Le phénomène de la circulation avait été déjà entrevu par Galien et plusieurs autres naturalistes, mais c'était l'illustre Harvey qui devait, au commencement du dix-septième siècle, comprendre complétement cette vérité et la démontrer jusqu'à l'évidence.

1555. — Louis Carrache vient au monde comme pour sauver la peinture d'une ruine prochaine. Il fonda l'école bolonaise d'où sortirent Augustin et Annibal Carrache (voy. 1835, p. 347), le Dominiquin (voy. 1835, p. 281), le Guide (voy. 1834, p. 340), etc.

1560. — Dans une ville du Danemarck, un enfant de quatorze ans, stupéfait à la vue d'une éclipse qui avait été annoncée avec une précision rigoureuse, veut comprendre les calculs de la prédiction. Cet enfant, qui se nommait Tycho-Brahé, devint un des plus grands astronomes qui aient jamais existé (voy. 1833 p. 310; 1834, p. 338).

1562. — Naissance de Lope de Vega, poëte espagnol d'une fécondité prodigieuse; suivant M. Sismondi, il a produit 2200 pièces de théâtre, dont presque tous les sujets sont nationaux, et l'on a calculé qu'il a écrit plus de 21 millions 300 mille vers. Ses pièces ne sont nécessairement que des ébauches, mais on y reconnaît la touche du génie; cette mine inépuisable d'idées et d'intrigues théâtrales a été exploitée par toutes les littératures de l'Europe. Lope de Vega n'étant mort qu'en 1635, appartient pour partie au dix-septième siècle.

1564. — Philibert de Lorme (voy. 1836, p. 212), secondé de Jean Bullant, qui florissait déjà sous Louis XII, commence le palais des Tuileries pour Catherine de Médicis. L'harmonieux ensemble et beaucoup de parties de la construction primitive ont disparu par suite des adjonctions et réordonnancements opérés sous Henri IV et ses successeurs.

J. Bullant, qui était à la fois sculpteur et architecte, et Philibert de Lorme, avaient été étudier les grands modèles au-delà des Alpes, et, des premiers, ils répandirent en France le goût de l'architecture italienne.

Philibert de Lorme inventa un système de charpente qui a conservé son nom (v. 1837, p. 266).

1566. — Ordonnance de Moulins sur la réformation de la justice. Cette ordonnance et celles d'Orléans et de Blois sont les principaux monuments de la législation française au seizième siècle (voy. 1834, p. 342; 1837, p. 70 et 186).

1567. — Le poëte Ronsard publie la première édition du recueil de ses œuvres.

1572. — Jean Goujon, architecte, et l'un des plus grands sculpteurs de la renaissance, est atteint d'un coup de feu mortel le jour de la Saint-Barthélemy. Dans la première livraison de notre première année, nous avons, d'après l'opinion commune, attribué l'architecture de la fontaine des Innocents à Pierre Lescot et les sculptures à Jean Goujon; mais, suivant M. Quatremère de Quincy, tout l'ensemble de ce gracieux édifice, architecture et bas-reliefs, est de Jean Goujon.

— Le Camoens publie à Lisbonne son poëme de la *Lusiade* (voy. 1837, p. 294 et 298).

1575. — Le Tasse termine la *Jérusalem délivrée* (voy. 1834, p. 205 et 219.) Après sa mort, arrivée vingt ans plus tard, on porta son corps en triomphe. Rome moderne honorait ses grands écrivains comme la vieille Rome ses généraux vainqueurs: Pétrarque (voy. 1836, p. 193), Bembo, Berni, Trissino, l'Arioste, avaient été, comme le cadavre du Tasse, couronnés des lauriers du Capitole.

1576. — Bodin, que l'on peut regarder comme le père de la science politique en France, publie son traité de la *République*, dans lequel, loin d'adopter pour principe l'intérêt d'un seul, comme avait fait Machiavel, il prit pour point de départ l'intérêt général. Il écrivit son livre en français, « afin, dit-il, d'estre mieux entendu de tous » françois naturels; » pour les étrangers, il le traduisit en latin. Une traduction latine, déjà faite en Angleterre, servait de base à l'enseignement dans l'université de Cambridge.

Un livre de cette importance écrit en langue vulgaire est un des signes les plus remarquables du déclin de la langue latine comme langue scientifique universelle. A l'aide du latin, les lettrés de toute l'Europe avaient échangé immédiatement leurs pensées et travaillé, pour ainsi dire, ensemble; de là une puissante concentration intellectuelle qui avait été nécessaire pour renouer promptement et fortement la chaîne presque rompue de la tradition; mais le temps était venu de faire usage des idiômes vulgaires; autrement les lettrés auraient formé au milieu de l'Europe une sorte de caste orientale, et la vérité n'aurait pu pénétrer dans la masse humaine et en rejaillir.

1577. — Forbisher découvre le détroit qui porte son nom.

1580. — Montaigne donne les deux premiers livres de ses *Essais*. Les Essais de Montaigne sont une des plus belles productions de notre langue et de l'esprit humain. Le doute, le *que sais-je?* (c'était la devise de Montaigne) y attriste quelquefois; mais n'oublions pas que le doute devait être une des phases du progrès philosophique, et que l'auteur n'aurait pas toujours pu, sans risquer le bourreau pour ses livres et pour lui-même, opposer la

vérité à l'erreur, s'il eût trop pesé sur l'un des plateaux de la balance (v. 1834, p. 575; 1837, p. 28).

— Mort de Palladio. « Cet architecte, dit M. Quatremère de Quincy, sut imiter les anciens, non pas en opérant comme s'il eût été de leur siècle, mais en supposant la manière dont eux-mêmes opéreraient s'ils revivaient dans le sien. Palladio est le maître le plus universellement suivi dans toute l'Europe, et est devenu en quelque sorte le chef de l'école des modernes. »

1582. — Grégoire XIII, pour mettre fin au désordre produit jusqu'alors dans le calcul des temps par le calendrier de Jules-César, retranche les dix jours compris entre le 4 et le 15 octobre. Le calendrier *grégorien* fut presque immédiatement admis en France et dans les autres pays catholiques, mais il ne le fut que beaucoup plus tard dans les États protestants; l'Angleterre ne se décida à l'adopter qu'en 1752. La Russie s'obstine encore à se servir du calendrier *Julien*, qui retarde actuellement de douze jours sur le calendrier réformé.

1583. — Premiers établissements des Anglais dans l'Amérique du nord.

1585. — John Davis découvre le détroit de *Davis*.

1589. — On date généralement de cette époque les premiers essais d'optique qui amenèrent plus tard l'invention du télescope, mais il règne sur ce point trop d'incertitude pour que nous puissions rien préciser.

1590. — Alors, disent quelques auteurs, la pomme de terre fut apportée pour la première fois en Europe par un navigateur anglais; suivant d'autres, elle le fut, soit en 1563, soit seulement en 1623, mais M. Virey a établi dans le Journal de pharmacie (avril 1818) que l'honneur de la priorité revient aux Espagnols qui, dès le milieu du seizième siècle, avaient propagé ce précieux produit du sol américain dans leurs possessions d'Europe.

— Mort de Cujas. Ce grand homme porta la lumière de son génie dans le dédale des lois romaines. Il était si révéré en Allemagne que les professeurs de quelques universités se découvraient en le nommant.

Le nom de Cujas ne peut être séparé de celui de Charles Dumoulin, son contemporain, qui, de son côté, fut le plus profond commentateur de nos coutumes. Ces deux jurisconsultes, dont les plus célèbres continuateurs ont été Domat et Pothier (voy. 1834, p. 599), préparèrent notre législation actuelle, puisée presque uniquement aux sources du droit coutumier et du droit romain.

— Mort d'Ambroise Paré, l'un des pères de la chirurgie française.

— Mort de Germain Pilon (voy. 1833, p. 309; 1836, p. 213). Vers la même année moururent Bernard Palissy (voy. 1833, p. 383), et l'illustre Jean Cousin, architecte, statuaire, ciseleur en ivoire, graveur en médailles, peintre sur verre, peintre à l'huile; son *Jugement dernier*, qui fait partie du musée du Louvre, est, suivant quelques auteurs, le premier tableau peint à l'huile par un Français (voy. 1833, p. 543).

J. Bullant, P. Lescot, J. Goujon, Philibert de Lorme n'étaient plus; l'année précédente, Henri III était mort assassiné, de sorte qu'avec la branche des Valois disparut presque tout entière la brillante phalange des artistes français de la renaissance.

1591. — Premier voyage des Anglais aux Indes Orientales.

— Premières importations de thé en Europe par la compagnie hollandaise des Indes Orientales.

— 1593. Mort d'Amyot, l'un des meilleurs prosateurs de notre langue naïve et abondante du seizième siècle (voy. 1833, p. 248.)

— Publication de la *satire Ménippée*, chef-d'œuvre de style et de dialectique moqueuse. Pendant nos guerres de religion on combattit aussi à coups de pamphlets, et ce fut à la satire Ménippée que demeura la victoire; Passerat, Pierre Pithou, Rapin, Chrestien, Roy et Gillot, auteurs de ce livre, valurent une bonne armée à Henri IV, et achevèrent ce que sa vaillance et son changement de religion avaient commencé.

1595. — Shakspeare fait représenter la tragédie d'*Hamlet*. L'art dramatique moderne n'avait pas encore atteint une telle hauteur (voy. 1833, p. 179).

1596. — Date d'une ode de Malherbe à la gloire de Henri IV.

> Enfin Malherbe vint; et, le premier en France,
> Fit sentir dans les vers une juste cadence,
> D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
> Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
> Par ce sage écrivain la langue réparée
> N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
>
> BOILEAU, *Art poétique*, chant Ier.

1599. — Les professeurs du collége royal, qui n'étaient pas payés depuis long-temps, ayant présenté une requête à Henri IV, ce prince leur répondit : « J'aime mieux qu'on diminue de ma dépense et qu'on m'ôte de ma table pour en payer mes lecteurs. » Cependant, sous son règne, les lettres et les beaux-arts, que Sully regardait presque comme des frivolités, furent faiblement encouragés; ce ministre austère tourna toute son attention vers l'amélioration du commerce, et surtout vers celle des finances et de l'agriculture.

L'Amérique, la route maritime des Grandes-Indes, la peinture à l'huile, l'imprimerie, ces legs magnifiques du quinzième siècle n'ont pas été stériles pour le seizième siècle auquel on doit aussi de grandes découvertes. Devant les navires d'Europe ont incessamment reculé les limites du monde, et avec le monde ont grandi l'art de la navigation, les sciences naturelles, le commerce et l'agriculture; le système colonial, abandonné depuis des siècles, a été remis en vigueur; de problèmes en problèmes l'homme s'est élevé jusqu'à connaître en partie les lois organiques de l'univers visible; les législations se sont améliorées; la poésie et les beaux-arts ont adouci les mœurs, élevé les âmes; les grandes et fécondes pensées des morts et des vivants, multipliées sous la presse, sont devenues la propriété morale de tous. Ce sublime travail de l'humanité s'est continué dans les siècles suivants pour ne plus s'arrêter jamais, grâce à l'imprimerie, invention plus divine qu'humaine, comme disait le roi Louis XII. En considérant la grandeur des résultats obtenus si vite, car trois ou quatre siècles ne sont rien dans la vie de l'humanité, ayons bon cœur, sachons endurer des crises passagères, d'inévitables retardements, et n'oublions pas que si Colomb eût partagé le découragement et les impatiences de ses équipages, Colomb *le rêveur* n'aurait pas abordé au Nouveau-Monde.

LE PÊCHEUR DE CHEVRETTES.

(Voy. Pêche aux huîtres, p. 340; Pêche aux harengs, p. 355.)

La chevrette (*Crangon vulgaris*) est le crustacé connu à Paris sous le nom de *crevette*, et en d'autres lieux sous celui de *salicot* ou *salicoque*; dans nos provinces de l'ouest, le nom de *chevrette* est le plus en usage. L'animal qu'il désigne ressemble beaucoup à l'écrevisse, mais il n'est pas armé, comme celle-ci, de larges et fortes pinces. Son enveloppe crustacée est verdâtre, avec des taches grises. Sa queue est composée de quatre pièces en forme d'ailes, qui se replient ou s'écartent à volonté; chacune de ces pièces est plumeuse sur le bord, et les deux extérieures sont garnies de pointes saillantes en dehors; le côté qui est en contact avec les pièces intérieures n'a pas cet appareil défensif. Des pointes aiguës terminent cet

appareil admirablement bien construit pour une natation rapide. Remarquons en outre deux antennes aussi longues que le corps; des yeux saillants, à l'extrémité d'une protubérance en forme de tube très court; sur la tête, à la partie antérieure, un autre appareil de mouvement en forme d'éventail, à bords plumeux comme les pièces de la queue, transparent, flexible, très mince et d'un tissu très solide. La première paire de pattes est la plus longue, parce que chacune porte à son extrémité une pince avec laquelle l'animal peut saisir ses aliments. Trois autres de même grandeur (les pinces exceptées) viennent après les deux *bras* terminés par des *mains*, et sont suivies par cinq autres paires dont la longueur va décroissant, et qui diffèrent des précédentes en ce qu'elles sont garnies de soies courtes et roides. Les femelles portent leurs œufs comme les écrevisses; l'époque de la ponte est annoncée par un changement de couleur qu'elles éprouvent alors, et dont les mâles sont exempts.

On connaît peu les habitudes des chevrettes, et il faut avouer que ces habitantes des mers ne peuvent être observées aussi facilement que les écrevisses des rivières et des ruisseaux. On reproche mal à propos aux pêcheurs une ignorance aussi invincible pour eux que pour les naturalistes, dont le premier soin est de se mettre au fait des moyens d'observation qui peuvent être à leur portée. Les faits qui s'accomplissent sous les eaux de l'Océan, ou même dans la Méditerranée, ne peuvent être sous les yeux de l'homme que dans quelques circonstances très rares, et ceux que l'on parvient à découvrir n'ayant été vus qu'à la hâte par un petit nombre de témoins, sans que l'on ait eu le moyen de les considérer sous divers aspects, ne sont pas assez bien connus pour que la science en profite. L'histoire naturelle des animaux qui vivent dans l'air peut être complétée à l'aide du temps; il est difficile que l'on augmente sensiblement le peu de connaissances que nous avons sur les nombreuses populations de la mer.

La pêche des chevrettes est très facile, et peut être l'occupation d'enfants encore trop faibles pour manier la rame du batelier. Il ne s'agit que d'entrer dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux, muni d'une *truble*, filet prolongé en poche, et dont le bord est tendu par un demi-cercle en bois, et une corde qui fait le diamètre. Un bâton ou manche est attaché par l'un de ses bouts au milieu de la corde, le milieu du demi-cercle de bois y est aussi fixé solidement, et le pêcheur s'en sert pour ratisser le fond avec la corde de la truble, en tenant l'autre bout du manche appuyé contre sa poitrine. On ne peut exploiter de cette manière que des côtes très basses, en suivant le mouvement des eaux et par un temps très calme. Pour rendre la pêche plus fructueuse et mettre à contribution une plus grande étendue de mer, deux pêcheurs prennent un bateau, trois ou quatre filets disposés de manière qu'ils parcourent le fond comme des trubles de grande dimension; en les jetant et les retirant de temps en temps, on fait une ample collection de crustacés. Les bateaux employés pour cette manœuvre sont quelquefois du port de plusieurs tonneaux.

Les chevrettes, ainsi que les autres crustacés, ne sont mangeables qu'après la cuisson. Pour les envoyer un peu loin, on prend la précaution de les faire bouillir pendant une dizaine de minutes; une plus longue ébullition les ferait durcir, et leur saveur serait beaucoup moins agréable; cependant on supporte cet inconvénient lorsqu'il s'agit de faire parvenir ce comestible en des lieux très éloignés de la mer. On en consomme beaucoup plus en Angleterre qu'en France; les pêcheurs anglais ont soin que tous les marchés en soient bien pourvus. On ne le sert sur les tables somptueuses qu'après lui avoir fait subir une préparation, ce qu'attestent les pots qui le contiennent, et dans la capitale les marchands n'*empotent*, disent-ils, que des chevrettes de la baie de *Pagweil*, le parage le plus renommé par l'excellence de ce crustacé, au jugement de tous les connaisseurs. Les consommateurs moins opulents ne sont pas aussi difficiles; ils se contentent des chevrettes bouillies qu'on leur vend au *gallon*, mesure qui, pour cette sorte de marchandise, n'est pas la même que celle de même nom légalement fixée pour les liquides.

Les chevrettes rougissent en cuisant, comme les écrevisses, crabes, etc. Il faut pourtant en excepter une variété que l'on pêche dans la Garonne au-dessus du bec d'Ambez : celle-là blanchit par la cuisson, si elle a toujours vécu dans l'eau douce; mais après avoir passé quelques jours dans l'eau de mer, l'anomalie commence à disparaître, et au bout d'un séjour de quelques semaines, l'habitante des eaux douces ne diffère plus de celle des eaux salées.



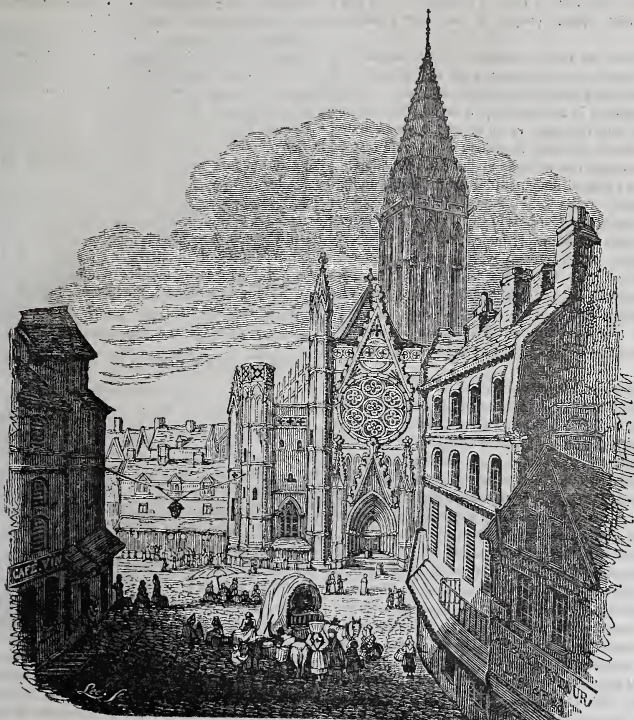
(Un petit pêcheur de crevettes.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CAEN,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



(Vue de l'église Saint-Pierre, à Caen.)

La ville de Caen, ancienne capitale de la Basse-Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département du Calvados et siége d'une cour royale, est assise au milieu des beaux herbages qui constituent la principale richesse territoriale de la contrée. La mer en est éloignée de trois lieues, et des navires d'un assez fort tonnage remontent, à l'aide des marées, jusque dans son port, formé par le confluent de l'Orne et de l'Odon.

Chaque cité a, comme les individus, un trait de physionomie qui la caractérise plus particulièrement; ce qui distingue surtout le chef-lieu du Calvados, c'est son excellent esprit d'éducation; peu de villes, en effet, possèdent proportionnellement un aussi grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, et ce n'est cependant qu'un faible reste de l'ancienne splendeur intellectuelle de la ville de Caen. Au moyen âge, son université jouissait d'une haute renommée, et les religieux de Saint-Etienne de Caen comptent parmi les plus célèbres conservateurs des sciences et des lettres.

Il faudrait beaucoup de pages pour faire connaître tout ce que cette ancienne cité normande et son histoire offrent d'intéressant; nous nous bornerons ici à quelques détails sur ses trois principaux monuments religieux : l'église Saint-Pierre, dont nous donnons une vue; l'abbaye de Saint-Etienne, dite l'abbaye aux Hommes; et l'abbaye de la Trinité, dite l'abbaye aux Dames. Cette dernière a été convertie en hôpital.

Eglise Saint-Pierre. — Cette paroisse, appelée dans les anciens actes *église de Darnetal*, est une de celles dont la fondation est attribuée à saint Regnobert, dans le septième siècle. La forme de l'église primitive est absolument inconnue. L'église actuelle est l'ouvrage de plusieurs siècles; le chœur et une partie de la nef sont de la fin du treizième siècle, le reste de la nef et la tour, de l'an 1308. Le portail qui est sous cette tour date par conséquent du même temps. L'aile droite est de 1410, et l'aile gauche est postérieure de quelques années. Les voûtes n'ont été faites qu'en 1521. Tous les connaisseurs admirent le beau travail des chapelles de l'abside ou rond-point.

La tour et sa flèche sont d'une légèreté et d'une élégance remarquables, et, au sentiment de l'Anglais Dibdin, la fameuse tour de Salisbury ne peut être comparée à celle de Saint-Pierre.

Parmi les curieux détails de cette église, on remarque le chapiteau d'un des derniers piliers du côté gauche de la nef; on y voit, entre autres sujets :

1° Le philosophe Aristote marchant à quatre pattes, et portant sur son dos une jeune femme ; elle avait exigé de lui qu'il la conduisît, dans cette posture, jusqu'au palais d'Alexandre. C'est un trait pris dans *le lai d'Aristote*, conte

mis en vers par le trouvère normand Henri d'Andely;

2° Tristan de Léonois, l'un des chevaliers de la Table-Ronde, traversant la mer sur son épée, en guise de nacelle, pour aller trouver sa dame, et celle-ci l'attendant avec son chien sur le côté opposé (voyez la mort de Tristan, page 19);

3° Virgile dans un panier, suspendu à une muraille. Dans le moyen âge, ce poëte passait pour un enchanteur. On lit dans un roman qu'ayant demandé un rendez-vous à une dame romaine, il ne l'obtint qu'à la condition qu'il entrerait chez elle de nuit, et de la manière représentée par le bas-relief. Lorsque le poëte fut à moitié hissé, la maligne personne fixa la corde et laissa notre Virgile dans son panier; le lendemain matin il fut la risée de toute la ville de Rome;

4° Enfin, Lancelot Du Lac dans une charrette. Ce paladin de la Table-Ronde errait depuis long-temps pour trouver la reine Genèvre, qu'on avait enlevée, lorsqu'il rencontra un nain conduisant une charrette. Il s'empresse de lui demander des nouvelles de la reine, mais le nain refuse de le satisfaire à moins qu'il ne traverse la ville monté dans son équipage. Alors c'était un déshonneur de monter dans une telle voiture, que l'usage réservait aux seuls criminels.

« Il ne faut pas blâmer rigoureusement de tels ornements dans une église, dit M. l'abbé de La Rue dans ses Essais historiques sur la ville de Caen, savant ouvrage où nous puisons la plupart des détails de notre article. L'artiste avait certainement un but moral. Ces traits de nos anciens romans montrent les folies de l'amour, et comme dans les siècles de chevalerie on ne se nourrissait l'esprit que de la lecture de ces ouvrages, l'architecte aura cru donner une leçon utile par des représentations de cette espèce. »

Abbaye aux Dames. — Le pape Nicolas II, craignant de susciter une guerre entre les Normands et les Flamands s'il eût cassé le mariage de Guillaume, duc de Normandie, avec Mathilde de Flandres sa cousine, leur en donna l'absolution; mais il leur enjoignit pour pénitence de construire deux monastères de l'un et de l'autre sexe. Guillaume édifia un monastère d'hommes sous l'invocation de saint Etienne, et Mathilde une abbaye de femmes. Le 18 juin 1066, l'église de cette dernière abbaye fut dédiée à la Sainte-Trinité. Dans la première charte de dotation, qui est du même jour, Guillaume ne prend pas le titre de roi; ce fut au mois d'octobre suivant qu'il conquit l'Angleterre.

En 1083, la reine Mathilde fut inhumée dans cette abbaye. En 1562, les protestants ayant renversé son tombeau, l'abbesse, Anne de Montmorency, recueillit les ossements et les replaça dans le cercueil. En 1708, un deuxième mausolée fut élevé sur ce cercueil, mais il fut abattu pendant la révolution à cause des armes de Normandie qui y figuraient. La dépouille de la reine avait été respectée, et en 1819 on construisit un troisième tombeau.

Nous choisissons dans les curieuses annales de cette célèbre abbaye l'épisode suivant, où l'on trouve le menu d'un banquet du vieux temps.

L'abbesse de Caen devait jadis, le jour de la Trinité, donner à dîner à tous les habitants de la paroisse de Vaux-sur-Seulles, et même à leurs domestiques, s'ils avaient un domicile d'un an et un jour dans cette paroisse.

Ce dîner avait lieu dans l'intérieur de l'abbaye. Les convives se lavaient les mains dans une cuve pleine d'eau; ensuite, lorsqu'ils étaient assis à terre, on étendait une toile devant eux; on leur servait chacun un pain de 21 à 22 onces, puis un morceau de lard *pelé et bouilli, ayant un demi-pied carré*, ensuite chacun *une ribelette de lard rôti sur le gril, et une esculée* (écuelle pleine) de *mortreux fait de pain et de lait*, et enfin à boire tant qu'ils voulaient, *cidre ou cervoise* (bière). Le dîner durait trois ou quatre heures. — Mais l'ivresse des paroissiens de Vaux-en-Seulles occasionnant de graves désordres, Charles VII convertit le dîner en une rente de 30 livres à payer au trésor de Vaux, et en un service solennel, le lendemain de la Trinité, pour les défunts de la paroisse, auquel assistaient six des habitants qui dînaient à table.

Abbaye aux Hommes. — Cette abbaye, remarquable par la régularité et le caractère grave de son architecture, fut dédiée à saint Etienne en l'année 1077. Les deux belles flèches qui la surmontent, et les bas-côtés de la nef, sont plus modernes de deux siècles.

Comme le tombeau de Mathilde, celui de Guillaume-le-Conquérant, inhumé dans cette abbaye, fut renversé deux fois et aux mêmes époques. C'est donc un troisième mausolée que l'on y voit aujourd'hui.

Le monastère de Saint-Etienne fournit dès son origine, et dans les siècles suivants, des hommes célèbres par leurs talents et par leurs vertus; on en fut redevable à saint Lanfranc, qui en fut le premier abbé. Il ouvrit à Caen une école où se formèrent nombre d'hommes versés dans les lettres, et qui en répandirent le goût, tant en Normandie qu'en Angleterre.

ANCIEN ROMAN DE BERTE AUX GRANDS PIEDS.

(Premier article).

Nous avons promis, en parlant des anciens romans français (voir Mag., 1836, p. 354), de donner une idée de celui de Berte. S'il est vrai que rien ne fasse mieux comprendre les mœurs et les sentiments intimes d'une époque que les compositions poétiques qui y prennent naissance, on conçoit que c'est surtout dans les œuvres de ce genre que l'on doit aller chercher le goût du moyen âge; car nulle part ailleurs il ne se révèle plus purement.

Le poëme dont il s'agit ici a été composé, il y a environ six cents ans, à la cour du roi de France Philippe-le-Hardi. Le poëte auquel il est dû se nommait Adenès, et exerçait dans cette cour les fonctions de Roi des ménestrels, c'est-à-dire de directeur des concerts et autres récréations de même espèce. Il était né dans le duché de Brabant, et avait quitté ce pays en 1274, à la suite de la princesse Marie, sa bienfaitrice, venue en France pour épouser le roi Philippe, fils et successeur de saint Louis. On a de lui plusieurs poëmes: *Cleomadès*, qui est un roman dont l'action se passe au temps des empereurs romains, et qui a par conséquent pour nous peu d'intérêt; *Ogier le Danois* et *Buevon de Comarchis*, qui sont des suites à d'anciens romans français sur ces mêmes personnages; enfin, *Berte aus grans piés*, qui est un roman entièrement original et fort curieux. C'est celui qui doit faire le sujet de cet article.

Berte est la femme de Pépin-le-Bref, et la mère de Charlemagne: le poëte la suppose fille du roi de Hongrie, et chante l'histoire imaginaire de ses malheurs. Mais peu importe que cette histoire soit fabuleuse, car l'intéressant n'est pas que le fond du récit soit véritable, mais que les détails relatifs aux mœurs et aux sentiments soient exacts. Il est même bien entendu que ces détails ne sauraient se rapporter à l'époque de Pépin-le-Bref qu'Adenès connaissait certainement bien moins que nous, mais à l'époque où Adenès vivait, et d'après laquelle il peignait celle qu'il avait adoptée pour sujet de ses chants. On a supposé que ce poëme n'était qu'une allusion lointaine aux malheurs de la reine Marie de Brabant, séparée long-temps du roi son époux par les intrigues d'un valet nommé Labrosse, condamné plus tard, pour ses criminelles menées, à être pendu à Montfaucon. Cela ne peut que lui donner plus d'intérêt, puisque cela devait pousser le poëte à réveiller sans cesse les cordes les plus délicates et les plus capables de produire une impression profonde et vraie sur ses contemporains.

Le roman s'ouvre par une séance royale. Le roi Pépin, entouré de ses barons, leur fait connaître la résolution qu'il a prise de se marier, et les consulte sur la femme qu'il doit choisir. On lui indique Berte, fille du roi de Hongrie, comme la plus parfaite et la plus digne. Le roi se décide à demander sa main, et envoie dans ce dessein des ambassadeurs en Hongrie. Rien n'est plus touchant que la séparation de la jeune princesse d'avec ses parents; il y a là des tableaux domestiques et des affections de famille de la plus douce pureté. Berte a été élevée avec une jeune fille de condition obscure, mais lui ressemblant trait pour trait, et affranchie à cause de cela, ainsi que toute sa famille, par la reine. La bonne reine, ne voulant pas laisser partir sa fille toute seule pour un pays si lointain, et croyant pouvoir mettre toute sa confiance dans une famille qu'elle a comblée de ses bienfaits, la fait partir pour la France avec les ambassadeurs et la fiancée.

Cette famille, la mère surtout, *l'orde vielle sorcière*, comme la nomme le poëte, voilà le germe du mal. C'est d'elle que vont naître tous les malheurs de Berte. Abusant de l'innocence et de la simplicité de la jeune princesse, la vieille Margiste lui substitue, après la cérémonie du mariage, sa fille Aliste, s'empare de sa personne, et après l'avoir garrottée et bâillonnée, l'envoie, sous la conduite d'un Hongrois et de trois hommes d'armes, dans une forêt lointaine, celle du Mans, pour qu'on l'y mette à mort, et que toute trace du crime soit ainsi effacée.

Rien n'est attendrissant comme la plainte de cette jeune princesse. Nulle part dans le poëme on ne sent mieux ce parfum tranquille et cette candeur toute virginale du christianisme du douzième siècle. Hélas! seigneur Dieu, s'écrie-t-elle, moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, quelle expiation faut-il donc que je subisse! Pourquoi suis-je ainsi abandonnée aux méchants!

Lasse! mès (jamais) ne verrai ma douce chière mère,
Ne mon père roi Flore, ma seror (sœur), ne mon frère!

Après cinq jours de marche, on est arrivé dans la forêt. Tybers, le Hongrois, fait mettre pied à terre à tout le monde, et, dégaînant son épée, se prépare à faire voler la tête de la princesse. Mais les hommes d'armes, touchés de sa beauté, de ses pleurs, s'opposent à ce que le Hongrois exécute son cruel dessein. Ils prennent le parti de la malheureuse prisonnière, brisent ses liens, et la laissent s'échapper dans la forêt en la mettant, pour dernier adieu, sous la garde du Seigneur.

Il est impossible de ne pas être frappé de la délicatesse avec laquelle le poëte peint la situation de Berte ainsi délaissée par un temps affreux, avec toutes ses terreurs de jeune fille, au milieu d'une sombre et sauvage forêt;

Les leus oy uller et li huans hua.

Les loups elle entend hurler et les chats-huants crier.

Elle songe à sa mère tranquille dans son beau palais de Hongrie, et se demande ce que deviendrait cette pauvre mère si elle pouvait se douter de la peine de sa malheureuse fille; elle se recommande à Dieu, le suppliant avant tout de la protéger contre toute rencontre funeste à son honneur; elle s'abrite comme elle peut sous son manteau, avançant avec précaution à travers le bois, timide, inquiète, gardant toujours l'espérance dans la force de sa prière et dans son innocence :

A destre et à senestre (à droite et à gauche) moult souvent
regardoit,
Et devant et derrière, et puis si s'arrestoit.
Quand s'estoit arrestée, piteusement plouroit;
A nus genous sur terre souvent s'agenoilloit;
La terre moult souvent par humbleté baisoit;
Ses très bèles mains blanches moult souvent détordoit;
A Dieu et à sa mère souvent se commandoit.

Enfin, après avoir passé la nuit dans le bois en s'abritant sous un toit de feuillage, elle se remet en marche au point du jour à demi morte de faim, de froid et de frayeur. C'est alors qu'elle fait un vœu touchant. Ne voyant aucune cause aux maux immérités qu'elle souffre, dont elle puisse humainement se rendre compte, elle imagine que c'est Dieu qui les lui envoie pour l'éprouver et la rendre digne, par cette épreuve, de mériter un jour les récompenses du paradis. Elle promet donc à Dieu, pourvu qu'il consente à lui maintenir la vie sauve, de se résigner à sa volonté, de demeurer vierge, et de ne jamais révéler à personne, ni la dignité de son rang, ni sa mésaventure. C'est là le nœud du poëme.

Or me veuillez, doux sire, de cest péril jeter (tirer).
Je veux par vostre amour ici en droit (régulièrement) vouer
Un vœu que je tenrai (tiendrai) à tous jours sans fausser;
Que jamais ne dirai, tant com porrai durer (tant que je
pourrai vivre),
Que soie fille à roy, ne qu'à Pepin le Ber
Soie fame espousée.

Cette prière faite, elle reprend courage et s'avance avec plus de hardiesse à travers l'épaisseur de la forêt. Enfin, ô bonheur long-temps attendu! elle trouve un sentier frayé; elle se croit sauvée; elle marche, marche long-temps: la joie et la confiance sont rentrées dans son cœur. Après bien de la peine, la voici arrivée à la porte d'un ermitage: elle frappe, l'ermite arrive, et ouvre une petite fenêtre. En la voyant si belle, il fait un signe de croix et implore la miséricorde de Dieu, prenant la vue de cette ravissante créature pour quelque embûche du démon. La malheureuse Berte a beau le supplier, il demeure insensible, alléguant ses vœux qui lui interdisent de donner accès dans son ermitage à aucune femme. Cependant, touché des larmes de la suppliante et de son état misérable, il lui donne un morceau de pain;

Noir est et plains de pailles, ne l'ot pas beluté.

Il est noir et plein de paille, on n'en a pas bluté la farine.

Puis s'humanisant peu à peu à sa vue et à ses paroles, il consent à sortir pour elle de son ermitage et à la mettre sur un chemin qui doit la conduire à une maison située à peu de distance, et dans laquelle il lui prédit qu'elle sera bien reçue.

Rien ne montre mieux les sentiments de douce charité que le christianisme avait su répandre autour de lui, que l'accueil que reçoit Berte dans cette maison. C'est l'hospitalité antique jointe à la fraternité du Christ. Berte, pour demeurer fidèle à son vœu, raconte à ses hôtes qu'elle est d'Alsace, et, qu'obligée de fuir sa belle-mère, elle s'est mise en route et égarée dans la forêt. Symons, le maître du logis qu'elle a rencontré dans le chemin, l'amène à sa femme.

Dame, esgardez (regardez), fait-il, dont je vous fais présent;
Trouvé l'ai en ce bois trop merveilleusement.

Constance remercie son mari : elle est trop heureuse de pouvoir obliger la pauvre femme toute morfondue et toute dolente que le hasard lui amène.

Par la main saisi Berte moult très courtoisement.
Berte pleure du froit et du mal qu'elle sent,
Et Constance en lermoie (larmoie) très piteusement;
En sa chambre l'enmaine, delez (devant) le feu l'estent (la place);
Et ses deux beles filles, sachiez (sachez-le), moult humblement,
La frotent et eschaufent de cœur soigneusement (avec des soins
de cœur),
Et de pitié en pleure chascune tendrement.

Nous voudrions pouvoir citer ici dans son entier cette scène charmante, et où le beau côté des mœurs saintes et honnêtes du moyen âge se montre si bien. Elle est pleine de détails simples et naïfs dont le tableau charme le cœur : ce sont les jeunes filles qui font chauffer des serviettes (usage qui n'est pas moderne, comme on le voit); c'est Symons qui s'éloigne après avoir bien rangé le feu; c'est Constance qui déshabille la malheureuse pour la mettre dans un bon lit.

Constance, dit Symons, je crois que ele ait fain.

Mais la pauvre Berte, quoique n'ayant pas mangé depuis la veille au matin, *dès yer main*, se sent si lasse que la nourriture ne lui fait pas envie : elle aime mieux se coucher. Ce n'est que le lendemain, et après avoir bien dormi, qu'elle commence à se remettre un peu.

Cel jour s'est bien chaufée Berte delez le feu,
Et à son plaisir a et mangié et béu.
L'une li aporte à mengier d'un poucin (poulet),
Et l'autre li retrempe de fresche eaue son vin.

Bientôt Berte, par sa douceur et la grâce enchanteresse de son parler et de son caractère, se fait tant aimer, qu'on ne voit plus en elle la pauvre fugitive d'Alsace, à qui on a ouvert pour un instant la porte de la maison. On ne peut plus s'en passer. Les deux jeunes filles savent broder à l'aiguille en or et en argent, et se croient habiles ouvrières; mais Berte a bientôt fait de leur en montrer davantage : elles sont dans le ravissement; elles courent à leur mère, la supplient de venir voir l'ouvrage de Berte : si on la renvoie, disent-elles, elles ne peuvent plus vivre. Constance accueille avec joie la prière de ses filles; elle leur promet qu'elle fera tous ses efforts pour leur conserver la compagne que Dieu leur a envoyée. « Elle est si pleine de grâce, dit Aiglante,

Qu'onques si douce chose ne vi ne n'accointai (ni ne rencontrai),
Elle est plus gracieuse que n'est la rose en mai.

En définitive Berte se trouve installée dans cette maison. Fidèle à son vœu, elle ne révèle à qui que ce soit le secret de son rang. Elle se trouble quelquefois quand elle entend parler devant elle de la reine; mais rien de plus ne lui échappe, et personne ne soupçonne en elle autre chose que ce qu'elle a raconté. Souvent elle soupire à la pensée de sa mère qu'elle ne verra plus,

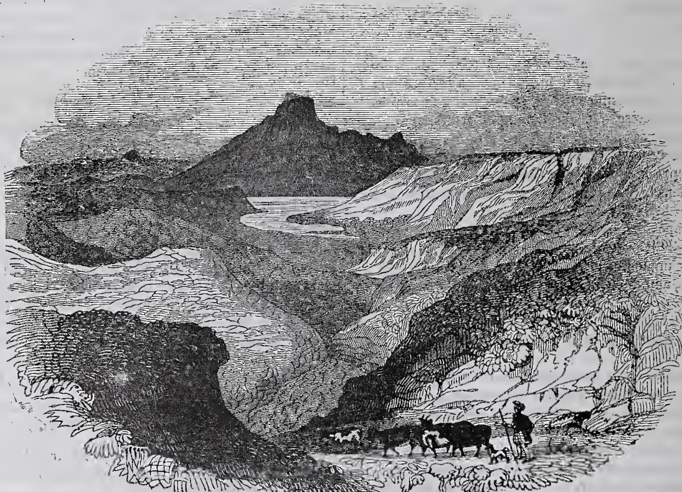
Et du bon roy son père le chevalier hardi.

Mais elle se résigne, se rappelle sa promesse à Dieu tandis qu'elle était égarée dans le bois, et continue sa vie de retraite et de dévotion au milieu de l'honnête famille où le sort l'a conduite. Elle y demeure neuf ans et demi, calme et heureuse comme dans un ermitage :

Symons en fait sa nièce, et Constance s'amie,
Chascuns li porte honor, douceur et compagnie.

Arrêtons ici ce premier article. Dans un suivant nous terminerons cette analyse. Nous espérons que cet échantillon du langage que parlaient nos pères, il y a six cents ans, aura offert quelque intérêt à nos lecteurs, et que, dans sa simplicité, l'esquisse de ce joli poëme du moyen âge leur aura paru digne de leur attention.

LACS D'ÉCOSSE.

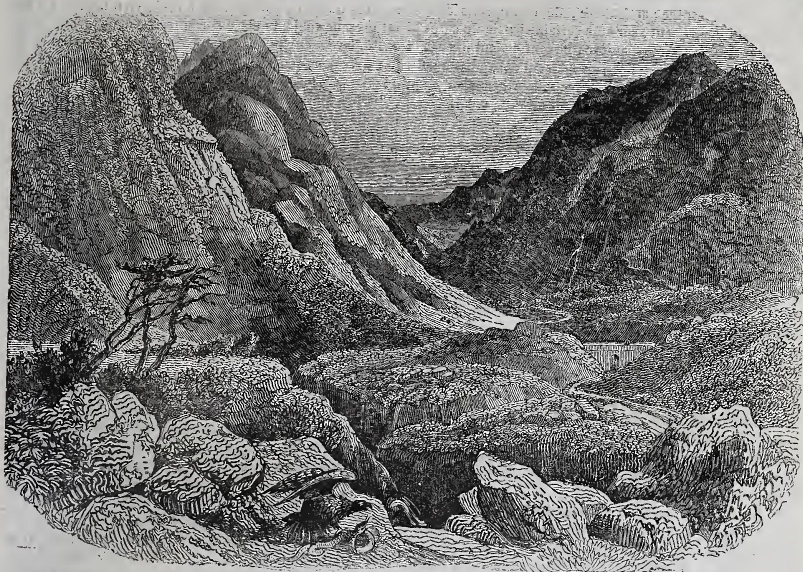


(Le lac Awe, dans la haute Ecosse.)

L'Écosse est divisée en deux parties : les collines et les plaines de la basse Ecosse (Lowlands) ont des formes simples et gracieuses; au contraire, la haute Ecosse (Highlands) offre l'aspect le plus sévère et le plus majestueux. Cette partie présente le même genre de beauté qu'on trouve dans la Suisse : des montagnes abruptes, des forêts admirables, des lacs en abondance. Les monts Grampiens sont les Alpes de ces contrées reculées.

Le Glencoë est une des vallées les plus romantiques des Highlands. C'est là qu'on place la naissance d'Ossian; les

poésies qu'on attribue au vieux barde semblent en effet avoir été inspirées par le spectacle de ce lieu sauvage. La vallée est resserrée entre deux murailles de rochers noirs, de trois mille pieds de hauteur, dont les sommets bizarres sont entrecoupés par des aiguilles et des flèches de la forme la plus hardie. Tout y est plein des noms qu'on retrouve dans les poésies ossianiques. Au nord s'élève le Dun-Fion, ou la *montagne de Fingal*. Le ruisseau de Cona prend sa



Le lac Glencoë, dans la haute Ecosse.)

source dans un petit lac qu'on voit au milieu de la vallée.

Il n'y a pas loin du Glencoë au lac Awe. Mais en allant de l'un à l'autre, on quitte le désert pour entrer dans un pays d'un aspect riche et élégant. Le lac Awe a trente milles de long sur environ un mille de largeur. Les hautes montagnes qui l'entourent sont chargées de bois magnifiques; à sa surface, sont éparses une foule de petites îles, les unes couvertes de prairies où paissent des troupeaux, les autres ombragées de grands arbres. Des ruines admirables sont semées sur ses bords; à son extrémité orientale, on aperçoit les débris de Kilchurn-Castle, debout sur un rocher qui s'avance au milieu des eaux; les restes d'un autre château, qui s'élèvent non loin de là dans la petite île de Fraoch-Elan, semblent flotter sur le lac.

Les Highlands, où Walter Scott a placé la plupart des scènes de ses romans, sont visités, dans la belle saison, par le monde fashionable. Pour voyager dans ce pays, il faut prendre encore plus de précautions que pour parcourir la Suisse; car il est beaucoup moins fréquenté. Quand on voyage avec ses voitures, il faut se servir de ses propres chevaux; il y a peu d'endroits où l'on trouve des chevaux de poste. Les voitures publiques ne sont pas moins rares; on peut se procurer plus facilement au printemps, dans les comtés de Perth et d'Argyll, des carrioles à un seul cheval, avec un siége mouvant suspendu en travers. C'est le véhicule le plus commode et le plus approprié à la nature du pays. Du reste, la plupart des routes sont très bonnes; souvent les plus lointaines et les plus sauvages parties de la contrée sont traversées par un chemin aussi doux que pourrait l'être celui du parc d'un gentleman. Voyager à pied est encore la meilleure manière de voir ce pays curieux; alors il faut se munir d'un léger bagage qu'on porte sur le dos; et de cette façon on se met dans une entière communication avec l'inculte et libre nature qu'on traverse.

Origine du point d'honneur. — Montesquieu, après avoir retracé les usages et les formes des combats judiciaires usités chez les Germains, explique de la manière suivante comment de ces usages se sont formés les articles particuliers de notre point d'honneur.

« L'accusateur, dit-il, commençait par déclarer devant le juge qu'un tel avait commis une telle action, et celui-ci répondait qu'il en avait menti; sur cela le juge ordonnait le duel. La maxime s'établit que lorsqu'on avait reçu un démenti il fallait se battre.

» Quand un homme avait déclaré qu'il combattrait, il ne pouvait plus s'en départir, et s'il le faisait il était condamné à une peine. De là suivit cette règle, que quand un homme s'était engagé par sa parole, l'honneur ne lui permettait plus de la rétracter.

» Les gentilshommes se battaient entre eux à cheval et avec leurs armes, et les vilains se battaient à pied et avec le bâton. De là il suivit que le bâton était l'instrument des outrages, parce qu'un homme qui en avait été battu avait été traité comme un vilain.

» Il n'y avait que les vilains qui combattissent à visage découvert; ainsi il n'y avait qu'eux qui pussent recevoir des coups sur la face. Un soufflet devint une injure qui devait être lavée par le sang, parce qu'un homme qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain.

» Les peuples germains n'étaient pas moins sensibles que nous au point d'honneur; ils l'étaient même plus : ainsi les parents les plus éloignés prenaient une part très vive aux injures; et tous leurs codes sont fondés là-dessus... Nos pères étaient extrêmement sensibles aux affronts; mais les affronts d'une espèce particulière, de recevoir les coups d'un certain instrument, sur une certaine partie du corps, et donnés d'une certaine manière, ne leur étaient pas connus. Tout cela était compris dans l'affront d'être battu; et dans ce cas la grandeur des excès faisait la grandeur des outrages. » *Esprit des lois*, l. XXVIII, c. 20.

L'OIE A CRAVATE.

Parmi les animaux qui nous sont le plus familiers, il en est peu dont le nom ne rappelle aussitôt à l'esprit quelque qualité ou quelque défaut, et ne figure souvent à ce titre dans les métaphores dont abonde le langage même le moins recherché. On entend dire chaque jour d'un homme, qu'il a la douceur du mouton; d'un autre, qu'il est courageux comme un lion; celui-ci est têtu comme un âne, celui-là bête comme une oie.

Il n'est pas bien certain que le mouton soit aussi doux qu'on le dit d'ordinaire, ni que le lion, qui attaque le plus souvent par surprise, ait d'autre courage que celui qui résulte du sentiment de sa force. Je passe condamnation sur l'entêtement de l'âne, sans d'ailleurs prétendre qu'il en vaille beaucoup moins pour ne pas se prêter toujours avec docilité à nos tyranniques exigences; mais quant à l'oie, je pense qu'on lui a fait grand tort en la prenant pour l'emblème de la stupidité.

L'oie, même dans l'état de dégradation où l'a réduite une longue servitude, a des qualités qui la recommandent à notre estime. La femelle a pour ses petits autant de tendresse qu'en a la poule pour les siens, et le mâle prend part à la défense de la famille, ce que ne fait point le coq, dont l'humeur belliqueuse est pour la basse-cour une cause de troubles bien plutôt qu'un motif de sécurité. Le jars certainement a l'air moins martial que le coq, il a un uniforme moins éclatant; mais au moment du danger il montre tout autant de courage. Qu'un étranger suspect, qu'un chien s'approche du troupeau, le jars se présente à l'instant, sifflant d'une manière menaçante, et tout prêt à frapper de l'aile ou du bec.

La vigilance du coq est proverbiale; celle de l'oie mériterait de le devenir. A quelque heure de la nuit que le renard, le putois ou la fouine se présente, l'oie l'a reconnu de loin, et a donné l'éveil au maître du logis. Ses cris plus d'une fois ont annoncé l'approche du voleur nocturne ou celle de l'ennemi; nos pères, les Gaulois, ont eu jadis au Capitole l'occasion de l'apprendre à leurs dépens.

Les qualités que je viens de signaler dans l'oie domestique se retrouvent à un très haut degré dans toutes les espèces qui appartiennent au même sous-genre; mais dans aucune elles ne sont aussi prononcées que dans l'oie à cravate.

Cette espèce, qui forme la liaison entre les oies et les cygnes, et que les naturalistes ont en effet rapportée tantôt à l'un et tantôt à l'autre de ces deux groupes, est originaire de l'Amérique septentrionale. Le nom d'oie du Canada, par lequel on la désigne quelquefois, ne lui convient pas trop; car, au Canada, c'est seulement un oiseau de passage, tandis qu'un peu plus au sud, dans certaines parties des Etats-Unis, on en rencontre toute l'année. Au reste, le plus grand nombre de ces oiseaux a, comme les oies sauvages de l'ancien continent, l'habitude de passer l'été dans les climats froids et l'hiver dans les climats tempérés.

L'époque de leur départ pour le Nord varie, et elle est d'autant plus tardive que le pays où les oiseaux ont passé l'hiver est plus froid. Avant de se mettre en voyage, les couples se forment, et à peine arrivés à la résidence d'été, le mâle et la femelle travaillent en commun à la construction de leur nid. Le lieu qu'ils choisissent à cet effet est voisin d'un lac ou d'une rivière, et communément couvert de roseaux ou abrité par quelque buisson bien fourré. Ce nid est presque toujours placé sur la terre; mais le fond en est assez élevé, et c'est sur un épais matelas d'herbes et de joncs secs que sont déposés les œufs, dont le nombre varie de cinq à huit.

La femelle n'a pas plus tôt pondu son premier œuf, que le mâle s'établit près d'elle en sentinelle vigilante; debout, la tête levée, il parcourt de l'œil au loin l'espace; il prête l'oreille au moindre bruit. Le renard, le raton ou l'opossum a beau se traîner entre les herbes, il est aperçu, battu et contraint à faire une honteuse retraite; l'homme même, s'il est sans armes, ne doit s'approcher qu'avec quelques précautions de ce nid si bien gardé. Voici en effet ce que raconte un homme qui a observé avec un soin tout particulier les mœurs des oiseaux américains, l'auteur de la *Biographie ornithologique*, M. Audubon :

« Lorsque j'habitais le Kentucky, dit notre auteur, j'ai eu, trois années de suite, occasion d'observer les allures d'un de ces jars qui avait son nid près d'un lac situé à peu de distance de la rivière Verte. L'animal était aisé à reconnaître à sa taille qui était très grande, et à la couleur de son ventre qui, au lieu d'être grisâtre ainsi que c'est le cas ordinaire, offrait un jaune paille très brillant. L'intrépidité de cet oiseau était vraiment extraordinaire. Toutes les fois qu'il m'arrivait de visiter son nid, il me voyait approcher avec un air de dédain, ou plutôt de défiance; car il se dressait de toute sa hauteur pour me regarder, et semblait me toiser de la tête aux pieds; puis, quand je n'étais plus qu'à quelques pas de distance, il secouait violemment la tête, et s'élançant aussitôt dans l'air, il se précipitait droit vers moi. Par deux fois différentes il m'a atteint de son aile le bras droit que j'avançais machinalement comme pour l'écarter, et avec une telle violence, que je craignis un moment d'avoir ce bras brisé. Après cette vigoureuse tentative pour défendre sa famille, il revenait aussitôt vers le nid, et passait plusieurs fois affectueusement sa tête et son cou autour de sa femelle, puis reprenait en me regardant son attitude menaçante. »

Les petits, deux ou trois jours après être sortis de la coquille, se dirigent vers l'eau conduits par le père et la mère, qui les surveillent constamment, et ne les quittent point jusqu'au printemps suivant. Au reste, dès que les jeunes ont pris leur développement, plusieurs familles se réunissent, et forment des troupes souvent très considérables. Cependant, malgré cet esprit de sociabilité, l'oie à cravate ne se mêle point avec les autres espèces, telles que l'oie de neige, l'oie rieuse ou à front blanc, qui se posent quelquefois sur les mêmes étangs, mais qui sont toujours obligées de se tenir à une distance respectueuse.

Le courage de l'oie à cravate ne se montre avec tout son avantage que pendant la saison de la ponte; quant à sa vigilance, elle est à toutes les époques à peu près la même. A quelque distance qu'on les trouve des habitations de l'homme, il est rare qu'on les surprenne. Chaque troupe a ses sentinelles qui veillent pendant que le reste repose. Qu'un bœuf ou un cerf s'approche, on le laisse venir sans paraître y prendre garde; mais que ce soit un ours ou un couguar, et aussitôt l'alarme est donnée. Si la troupe est en ce moment à terre et dans le voisinage de l'eau, chaque oiseau file sans bruit jusqu'à la rivière ou au lac prochain, et ne s'arrête que lorsqu'il est arrivé au milieu. Si l'ennemi les poursuit jusque dans cette retraite, toute la troupe, à un premier signal donné par le chef, serre les rangs, et au second s'envole toute à la fois.

L'oie du Canada a l'ouïe si délicate qu'elle distingue fort

bien, en entendant le craquement d'une branche sèche qui se brise sous les pieds, si c'est le pied d'un homme ou celui d'un cerf qui l'a rompue. De même elle ne s'émeut point du fracas produit par les tortues ou les crocodiles qui de la rive se laissent tomber dans l'eau; mais au plus léger bruit causé par la pagaye d'un Indien qui s'approche en canot, quoique encore hors de vue, elle s'envole, ou, si elle a des petits, elle les conduit au milieu des joncs, dans lesquels ceux-ci restent inaperçus, leur corps étant entièrement submergé, et la pointe de leur bec seulement se montrant au-dessus de l'eau.

Dans le temps de la mue, les adultes eux-mêmes ne pouvant pas voler ont recours à peu près au même moyen. Dès qu'ils reconnaissent l'approche du canot, ils s'efforcent de gagner la rive, puis sortant sans bruit, ils se glissent tête basse entre les herbes, et tâchent d'arriver jusqu'au bois. S'ils sont trop loin de terre pour y arriver avant que l'ennemi soit en vue, ils plongent pour y arriver, et tâchent d'échapper à sa vue en s'abritant derrière quelque tronc flottant ou sous quelque amas d'herbe.

« Un jour, dit l'auteur que j'ai déjà cité, étant sur la côte du Labrador pendant la saison de la mue, je vis, à une assez grande distance de terre, une de ces oies, et je cherchai à la prendre vivante. Dès qu'elle nous eut aperçus, elle s'efforça d'atteindre en nageant le rivage; mais quoique elle allât fort vite, notre barque manœuvrée par de vigoureux rameurs gagnait trop sur elle; déjà nous n'en étions plus qu'à quelques brasses lorsqu'elle plongea, et nous ne la vîmes plus. Comme il fallait bien qu'elle revînt à la surface pour respirer, nous nous attendions à la voir bientôt reparaître. Chacun de nous regardait de son côté, mais rien ne se montrait sur l'eau. Enfin, nous nous en allions un peu désappointés, et cette fois sans nous presser, lorsque, par le plus grand des hasards, l'homme qui tenait le gouvernail, ayant regardé sous la poupe, y aperçut notre oie qui ne laissait passer au-dessus de l'eau que le bec, et qui travaillait des pieds de manière à suivre tous les mouvements de la barque. On essaya de la prendre; mais elle passait en plongeant de l'avant à l'arrière, de tribord à babord avec une telle rapidité, que sans doute la chasse eût été longue. Mais j'avais été si charmé de trouver tant d'esprit dans une oie, que je ne permis pas qu'on la tourmentât plus long-temps, et je la laissai échapper. »

L'oie à cravate a le cou et le corps plus déliés et plus longs que l'oie domestique. La teinte dominante de son plumage est un brun obscur, plus clair sous le ventre, plus foncé à la queue et à la tête, qui sont même quelquefois presque entièrement noires; le cou est aussi de même couleur avec une sorte de collier blanc, qui a valu à l'animal le nom sous lequel on le désigne habituellement. Les pieds et le bec sont de couleur plombée.

Cette belle espèce vit très bien en Europe, et il y en avait autrefois des centaines sur le grand canal de Versailles. Si on n'a pas cherché davantage à les multiplier en France, cela tient sans doute à ce qu'on ne parvient pas aussi facilement à les engraisser que les oies communes. Cependant, même considérées comme oiseaux de basse-cour, elles mériteraient d'attirer l'attention; car les jeunes, pris à l'époque où ils commencent à pouvoir voler, sont un morceau fort délicat.

Les os du géant Teutobochus. — Le 11 janvier 1613, on trouva dans une sablonnière, près du château de Chaumon, entre les villes de Montricoux, Serres et Saint-Antoine, des ossements dont plusieurs furent brisés par les ouvriers. Un chirurgien de Beaurepaire, nommé Mazurier, averti de cette découverte, s'empara des os et songea à en faire son profit. Il publia les avoir trouvés dans un sépulcre long de trente pieds, sur lequel était écrit : *Teutobochus rex;* il ajoutait avoir trouvé en même temps une cinquantaine de médailles à l'effigie de Marius, contre lequel combattit ce Teutobochus, roi des Cimbres. Mazurier inséra tous ces contes dans une brochure au moyen de laquelle la curiosité du public étant excitée, il parvint à montrer pour de l'argent, tant à Paris que dans d'autres villes, les os du prétendu géant. Gassendi cite un jésuite de Tournon comme l'auteur de la brochure, et montre que les prétendues médailles antiques étaient controuvées; quant aux os, c'étaient des os d'éléphant. *Lettres sur les révolutions du globe.*

Promulgation des lois. — L'article inséré sur ce sujet, page 306 de cette année, a rappelé la législation antérieure au Code civil; voici les règles actuelles :

Règle générale. Les lois sont exécutoires *dans le département de la Seine*, un jour après que le bulletin officiel a été reçu de l'Imprimerie royale par le ministère de la Justice; et *dans les autres départements*, après le même délai augmenté d'autant de jours qu'il y a de fois 10 myriamètres (environ 20 lieues anciennes) entre Paris et le chef-lieu de chaque departement. — *Règle d'exception.* Lorsque le gouvernement veut abréger les delais de distance, il ordonne aux préfets de faire imprimer et afficher la loi qui est alors exécutoire à compter du jour de la publication par affiches. (Art. 1er du Code civil, interprété par les ordonnances du 27 novembre 1816, et du 18 janvier 1817.)

LES CONTREBANDIERS EN PORTUGAL.

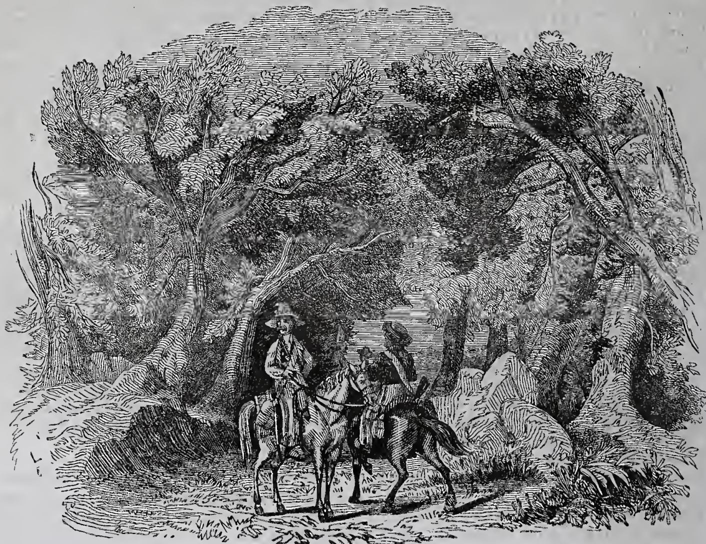
On a déjà vu dans notre article sur Lisbonne (p. 548) que le Portugal n'est pas un des royaumes de l'Europe les mieux administrés. L'incurie et l'inhabileté de l'autorité ne se trahissent pas moins en ce qui concerne ses propres intérêts, qu'en ce qui concerne ceux du peuple; on peut citer pour exemple la contrebande qu'on fait dans toute l'étendue du pays avec une audace et un succès qui accusent à la fois la mauvaise économie de certains impôts et l'impuissance de l'administration pour donner à ses prescriptions un caractère respectable.

Il n'est pas rare de rencontrer des troupes de contrebandiers, en plein jour, dans les villes et même dans les forteresses. On annonce dans les rapports de police l'arrivée de quinze ou vingt contrebandiers, comme s'il ne s'agissait que de marchands forains.

Le costume du contrebandier est en général pittoresque; il se compose le plus ordinairement d'une veste brune brodée et ornée de gros boutons argentés, d'une ceinture rouge, d'une chemise de couleur, d'une culotte courte et large, et d'un chapeau pointu à larges bords. Le cheval porte à la fois l'homme, ses armes et sa pacotille; les armes consistent en un coutelas, deux paires de pistolets, l'une placée à la ceinture, l'autre aux arçons, et enfin en un long fusil espagnol placé entre la cuisse et la selle, le canon en bas. Les marchandises sont divisées en petits ballots et attachées derrière la selle, qui est construite d'une manière particulière pour cet usage.

Les objets de contrebande sont principalement de manufacture espagnole; ce sont des cigares, du tabac, du chocolat, du savon, de la joaillerie, des rubans, de petits articles de toilette, etc. Toutes ces marchandises sont frappées aux frontières d'impôts très lourds, ce qui explique l'avantage que l'on trouve à les introduire en fraude. La vente des cigares et du tabac est monopolisée par le gouvernement, et a fait dans ces derniers temps, comme nous l'avons dit ailleurs, la fortune du marquis de Quintilla. Or, le tabac vendu très cher est cependant d'une qualité inférieure, parce qu'on ne laisse entrer dans le royaume que celui qui vient des colonies portugaises. Les cigares de

contrebande sont en conséquence très recherchées à la fois à cause de leur qualité supérieure et du bon marché. Par l'entremise des contrebandiers, les cigares de la Havane et ceux que l'on appelle les *gibraltars* reviennent à cinq centimes la pièce, tandis que le plus mauvais tabac à fumer, vendu par le gouvernement, coûte le même prix. Il est à propos de remarquer en passant que l'on ne surprend guère un Portugais sans cigare.



(Contrabandistas.)

Il ne faut pas demander si les contrebandiers sont aimés du peuple. Dans les auberges ils sont fêtés, et on les voit souvent devant la porte raclant de la guitare et chantant.

Par malheur, les contrebandiers ne se contentent pas toujours des profits de leur commerce illicite; ils se permettent quelquefois de faire une autre métier sur les routes, de détrousser les passants.

BIBLIOTHÈQUE
DU MAGASIN PITTORESQUE,

Série d'ouvrages séparés sur les sciences, l'histoire, les arts, la littérature, l'industrie, etc., publiés par volumes in-18 de 219 à 252 pages.—Tous les ouvrages seront rédigés par les rédacteurs du *Magasin pittoresque*.

Dès l'origine de notre entreprise, quelques uns de nos abonnés nous ont manifesté le désir de voir joindre aux articles que nous assemblons de toutes parts, selon la circonstance et avec un désordre apparent, d'autres séries d'articles où des matières spéciales seraient traitées d'une façon plus suivie et plus abondante. Nous n'avons pu déférer à ce vœu, et il nous a fallu conserver à notre recueil la diversité de sujets, de recherches et de souvenirs, qui est sa physionomie particulière. Cependant nous avons sérieusement songé à réaliser ce que le souhait qu'on nous exprimait avait de raisonnable et de fondé; et désormais, à côté du *Magasin pittoresque*, qui continuera ses études sommaires et variées, nous publierons une série de petits traités qui, sous le nom de *Bibliothèque du Magasin pittoresque*, offriront avec plus de méthode le même développement d'idées, et concourront ainsi au même but.

Nos nombreux lecteurs savent que notre pensée est de rendre l'instruction agréable et facile. L'accueil qu'ils ont fait à nos travaux, et la fidélité qu'ils nous ont montrée, devaient nous affermir dans notre résolution; nous avons désiré d'entreprendre avec eux des relations plus intimes, et de leur faire comprendre d'une manière plus explicite les intentions qui nous animent. Les mêmes plumes qui écrivent les articles du *Magasin* se sont chargées de rédiger la *Bibliothèque* qui doit l'accompagner. Ce seront les mêmes hommes parlant plus longuement et plus à fond. Ils espèrent que la bienveillance qu'ils ont rencontrée jusqu'à présent dans leurs lecteurs ne les abandonnera pas au moment où ils vont manifester davantage les vues qui ont été si bien accueillies jusqu'à ce jour.

La *Bibliothèque du Magasin pittoresque* différera essentiellement de toutes les publications du même genre. Elle ne contiendra pas seulement des traités faits par des hommes spéciaux; on y retrouvera cette unité de sentiments qui existe au milieu de la variété des articles du *Magasin pittoresque*, et qui, nous pouvons le dire, ne se rencontre dans aucune entreprise semblable. Nous ne chercherons pas non plus à multiplier nos ouvrages en nous jetant en dehors de ce qui est d'une nécessité commune et d'une application générale. Toutes les sciences, toutes les études, toutes les idées qui font l'orgueil de notre civilisation, seront mises, par nos collaborateurs, à la portée de tout le monde, et ils les présenteront toujours par le côté qui s'adresse directement à la moralité humaine, et dans le rapport qu'elles ont avec le bonheur des individus et le progrès de la société.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HAMLET.



(Hamlet et Horatio, d'après un tableau de M. Eugène Delacroix.)

HAMLET. Hélas! pauvre Yorick... Je l'ai connu, Horatio; c'était un garçon d'une gaieté infinie, d'une imagination charmante. Il m'a porté sur ses épaules plus de mille fois. Maintenant mon imagination en est repoussée, et il me fait soulever le cœur. — Là étaient ses lèvres, que j'ai baisées je ne sais combien de fois. Où sont maintenant vos railleries, vos facéties, vos chansons, vos éclairs de gaieté qui faisaient éclater de rire tous les convives? Ne vous reste-t-il plus une seule plaisanterie, pour vous moquer de la laide grimace que vous faites? Quoi! bouche close tout-à-fait? Allez-vous-en maintenant dans la chambre d'une belle dame, et dites-lui que, quand elle mettrait un pied de rouge, il faudra bien qu'elle en vienne à avoir cette figure; faites-la rire à ce propos-là. — Je te prie, Horatio, dis-moi une chose.

HORATIO. Quoi, mon seigneur?

HAMLET. Penses-tu qu'Alexaudre fit cette figure-là sous la terre?

HORATIO. Oui, la même.

HAMLET. Et sentait-il aussi mauvais? Pouah! (*Il jette le crâne.*)

HORATIO. Tout de même, mon seigneur.

HAMLET. A quels vils emplois nous pouvons descendre, Horatio! L'imagination ne peut-elle pas nous représenter la noble poussière d'Alexandre servant à entourer la bonde d'une barrique?

HORATIO. C'est considérer les choses trop subtilement que les considérer ainsi.

HAMLET. Non, ma foi, je n'en rabats point un iota. On peut sans excès et avec vraisemblance les conduire et les suivre jusqu'à ce point, et raisonner ainsi : Alexandre est mort, Alexandre est

enterré, Alexandre est retourné en poussière; la poussière c'est de la terre, la terre peut se pétrir; et avec cette pâte formée de lui on a pu entourer la bonde d'une barrique de bière.

Magnanime César, ta mortelle poussière
Pour réparer un mur est pétrie en ciment.
Cette argile vivante a fait trembler la terre!
A boucher une fente elle sert maintenant.*

Telle est la scène représentée par M. Eugène Delacroix. Il est inutile de dire que notre esquisse reproduit fort imparfaitement son tableau. Il ne nous était pas possible de rendre la teinte mélancolique répandue sur la toile : le paysage, beaucoup plus étendu que dans notre gravure, n'est qu'à demi éclairé par les dernières lueurs du jour ; on découvre de tous côtés des tombes, et l'isolement des deux personnages saisit tristement l'âme. La figure pensive d'Hamlet rappelle la froide nature du Nord : c'est une complexion pâle, presque maladive ; on sent que le corps est dévoré par l'esprit. Horatio, par contraste, ne porte sur ses traits plus mâles que l'expression d'une tristesse commune et distraite. A son attitude, ainsi qu'à sa physionomie, on sent que sa rêverie n'a rien de profond, et qu'il serait prêt à sortir de ce lieu lugubre où Hamlet semble arrêté pour toujours. Il pense, comme la plupart des hommes, que la mort est un de ces mystères qu'il ne faut pas trop approfondir : quel intérêt, quel charme douloureux trouverait-il à s'occuper de ce qui doit se passer au-delà des limites de l'existence temporelle ? L'heure où cette existence cessera ne s'offre à la réflexion d'Horatio que comme l'heure de la fin de toutes choses, en ce qui le concerne, comme l'heure du néant. N'a-t-il point grande raison de ne pas vouloir songer trop *subtilement* et trop uniquement à une chose si effrayante, et dont aucune attente, aucune poésie ne saurait adoucir l'amertume ?

* Traduction de Shakspeare, par M. Guizot.

PHILIPPE DE VERSALIIS.

LÉGENDE HISTORIQUE DU ONZIÈME SIÈCLE.

(Cette légende, dans laquelle est résumée, sous une forme animée et poétique, l'histoire générale de la fin du onzième siècle, fait partie d'un ouvrage nouveau que l'on se préparait à imprimer lorsque nous avons arrêté la composition de nos livraisons de décembre. L'ouvrage a pour titre : *Souvenirs historiques de Versailles*. L'auteur est M. Hippolyte Fortoul, notre collaborateur et notre ami. Nous lui devons, cette année, les articles suivants : — Costumes du canton de Berne, p. 1; Louis XIV et Colbert, p. 17; l'Eglise d'Avon et la Tombe de Monaldeschi, p. 20; Heidelberg, p. 52; le Panthéon, p. 249 et 320.)

Il fut un temps où, à cette heure du soir, on n'entendait dans la vallée de Versailles que la cloche du petit prieuré de Saint-Julien, qui sonnait l'*Angelus*; les bûcherons, qui liaient leurs fagots dans la forêt, s'agenouillaient au bord du sentier; le seigneur s'agenouillait dans son manoir. Toute pensée se recueillait et montait vers Dieu ! L'écho religieux des solitudes a depuis lors répété bien des bruits profanes ; et le temps, qui les a ouvertes de toutes parts, a fait pénétrer les passions les plus tumultueuses dans leur asile autrefois si paisible. Ces bois, où pas un chemin frayé ne menait, sont devenus le centre du monde et le rendez-vous de toutes les grandes routes de l'Europe ; où le silence régnait, on a entendu le cri de toutes les fêtes et de toutes les ivresses; et au culte de Dieu, on a vu, en ce même endroit, succéder l'idolâtrie d'un homme.

Un peu au-dessus du prieuré de Saint-Julien, les seigneurs de Versailles avaient assis leur donjon féodal. Le plus ancien de ces seigneurs dont il soit fait mention, s'appelle *Hugo de Versaliis*; il était contemporain des premiers rois capétiens. Le manoir et l'église s'élevaient donc ensemble sur le même penchant; le manoir protégeait l'église, et tous deux dominaient la vallée déserte. Ainsi se trouvaient réunis sur ce tertre les éléments qui, à cette époque, composaient toute la société. La religion et la féodalité, qui étaient alors les seules autorités puissantes sur la terre, avaient fait leur nid en commun au milieu de ces forêts, où la monarchie vint plus tard s'établir au-dessus d'elles.

Vers la fin du onzième siècle, le manoir était habité par un seigneur qui se nommait Philippe, comme le roi qui régnait alors dans Paris. Ce seigneur était dévoré d'un ennui profond, et rien ne pouvait le distraire de l'inexplicable tristesse qui s'était emparée de son âme. Il avait pourtant une femme dont la chronique a conservé le nom, et qui s'appelait Helvise ; mais il ne trouvait aucun bonheur auprès d'elle. Chaque jour Helvise bénissait son réveil, elle souriait à sa table et égayait toute sa maison ; mais elle ne parvenait pas à dissiper l'effroi secret de son mari. Le monde aussi s'ébranlait au même temps comme par un élan universel et imprévu. L'occident et l'orient étaient pleins de mouvement, d'aventures et de glorieuses mêlées. Mais la chance des hauts faits d'armes et des lointains exploits ne séduisait pas notre sire. Plus il entendait éclater au dehors le tumulte des armées et des nations qui s'agitaient, plus il sentait s'enfoncer dans son cœur le sentiment du néant des choses humaines. Chaque jour on lui annonçait quelque événement qui avait changé la face du monde ; lui seul ne changeait pas, et restait toujours en proie au même vide et aux mêmes désolations. Quelle était donc la terreur qui s'était emparée de cet esprit ? Croyait-il encore, comme les millénaires, que le monde allait finir, et craignait-il d'être surpris par la trompette du dernier jugement ? ou bien succombait-il sous la sainte tristesse que toutes les âmes sérieuses nourrissent ?

Et cependant Philippe de Versaliis n'avait qu'à mettre le pied hors de son donjon pour apprendre que les ducs de Normandie, ses voisins, venaient de conquérir le trône d'Angleterre, et qu'ils partageaient la terre et l'or des vaincus à qui voulait les suivre et les soutenir. — La terre et l'or des Saxons ne le tentaient pas; il n'avait nulle envie d'aller chercher fortune outre mer; il chevauchait tout seul à travers champs, n'écoutant que sa rêverie.

Un peu plus loin, il rencontrait des jeunes gens qui s'en allaient en poussant des cris de joie, et qui disaient « que c'était en Italie que le bonheur les attendait, que les Normands seraient bientôt maîtres du midi comme déjà ils l'étaient du nord; que les descendants de Tancrède d'Hauteville avaient chassé les Grecs et les Sarrasins de la Pouille ; qu'il fondaient un royaume en Sicile, le pays des enchantements, et que Dieu et le comte Roger feraient prospérer les gens qui leur viendraient en aide. » — Le soleil de la Sicile ne l'attirait point. Il détournait son cheval de cette bruyante compagnie, et le ramenait vers l'Ile de-France.

De nouvelles clameurs se faisaient bientôt entendre ; une autre compagnie de jeunes seigneurs lui coupait le chemin et lui disait : « Holà ! que faites-vous ici à promener votre monture dans des broussailles? Venez avec nous ! ne savez-vous pas que Henri de Bourgogne, le petit-fils de notre roi Robert, est parti pour combattre les Maures d'Espagne ? Son épée a été bénie par Dieu ; il a chassé les infidèles jusqu'à l'océan ; Alphonse, roi de Castille, lui a donné la main de sa fille, les terres de Galice qu'il a conquises et toutes celles qu'il pourra conquérir. Voilà encore un royaume qui se fonde dans les Espagnes ! voilà des combats et du butin pour la noblesse de France ! » — Pour toute réponse, il pressait les pas de son cheval et le poussait vers le midi.

Mais, de ce côté, ce n'était plus seulement d'illustres aventuriers qu'il rencontrait, il se trouvait environné de multitudes immenses qui couraient aux armes. Les nobles et les vilains, les vieillards et les jeunes gens étaient mêlés dans cette foule innombrable, et s'en allaient par grandes troupes confuses ; les prêtres marchaient en avant, portant

la croix d'une main et la massue de l'autre. La terre tremblait sous leurs pas; tous ensemble ils se précipitaient avec une foi si violente, qu'il ne semblait pas que rien pût leur résister, et ils s'écriaient : « Dieu le veut! Dieu le veut! Que les seigneurs descendent de leurs donjons, que les bourgeois sortent de leurs villes, que les manants quittent leurs campagnes! Le pape a ordonné la croisade, et Pierre l'Ermite l'a prêchée! Venez-vous-en délivrer le Saint-Sépulcre; venez-vous en combattre pour le Christ aux lieux où il est mort pour vous; venez-vous en verser votre sang sur le chemin de sa passion; venez-vous-en assiéger la porte de l'Orient qui a donné passage à toutes les générations humaines, et que Mahomet tient fermée devant nous; venez-vous-en porter la guerre dans le sein même de l'Asie qui nous l'a envoyée, et répondre à ses menaces par des coups dont elle ne se relève pas! Venez, traversons les montagnes, traversons les mers, traversons les empires, traversons le monde; affrontons toutes les fatigues, toutes les misères, toutes les morts, pour rendre libre la place où le corps du Christ a reposé pendant trois jours! Dieu le veut! Dieu le veut! » — Ces cris retentissaient à son oreille comme le tonnerre, mais ils ne pouvaient déchirer les tristes nuages qui pesaient sur son esprit; et, dégageant son cheval du milieu de ces flots de populations qui allaient inonder l'Orient, il regagnait son logis, et s'y enfermait plus sombre et plus dévoré que jamais.

A peine y était-il retiré, que les seigneurs de l'Ile-de-France, qui n'avaient pas quitté le pays, vinrent le trouver pour lui dire « qu'il y avait un coup à faire, et un parti à tirer des événements; que le roi Philippe avait été interdit par le pape, à cause de sa cupidité et de ses débauches; que, l'anathème pesant sur lui, il était bien permis de partager son patrimoine; que les guerres lointaines l'avaient privé de ses défenseurs, et qu'on pourrait bien pendant ce temps accroître, aux dépens de la puissance royale, celle des châtellenies. » — Il n'en voulut pas écouter davantage, refusa d'entrer dans la ligue de ses amis, et les laissa se révolter sans lui contre le roi. Quand il les eut congédiés, il fit fermer la porte, avec défense de l'ouvrir à personne.

Bientôt on vint frapper à sa porte close; sans l'ouvrir, il demanda du dedans ce qu'on lui voulait; et du dehors on lui répondit : « Les seigneurs vos amis vous font prier, messire, de venir à leur secours; ils sont en pressant danger. Les serfs se révoltent, et les villes refusent d'obéir; les bourgeois se rassemblent et demandent à grand bruit des franchises. Faudra-t-il que les seigneurs se laissent dépouiller de leurs droits, et ne voudrez-vous point nous aider à les maintenir? » — « Allez dire à mes amis, répliqua le seigneur Philippe, qu'ils souffrent que les communes se révoltent contre eux, puisqu'ils se révoltent eux-mêmes contre leur maître! » Là-dessus il remonta dans la salle, où il trouva Helvise sa femme, et il lui dit: « Tout ce que je vois m'attriste. L'injustice est parmi les hommes; la justice est l'œuvre de Dieu, et ne règne que dans le ciel. » Puis il donna un dernier baiser à Helvise, fit de riches donations au prieuré de Saint-Julien, et se retira dans l'abbaye de Marmoutiers en Touraine, où il prit le froc.

Quelle singulière légende que celle-là! Conçoit-on qu'un homme soit resté indifférent au spectacle de tant de dynasties puissantes, à l'irruption des croisades, à l'affranchissement des communes; et que, tandis que la vie de l'Europe s'épandait si vivement au dehors, il n'ait éprouvé d'autre besoin que celui de cacher la sienne au fond d'un cloître?

DES MACHINES A VAPEUR LOCOMOTIVES.

(Voyez la Description des chemins de fer, avec figures, 1834, p. 27 et 61; — et le Chemin de fer de Paris à Saint-Germain, 1836, p. 35.)

Quand un enfant s'est amusé quelques instants avec un jouet nouveau, quand il l'a bien tourné et observé en tous sens, il lui prend un désir impatient de l'ouvrir et d'en voir le mécanisme. Cette curiosité lui coûte souvent des larmes. Et cependant qu'il serait fâcheux qu'elle ne fût pas en lui! car ce n'est pas là seulement un aveugle instinct de la destruction, comme on le dit communément; c'est un des premiers signes du besoin de connaître, de comprendre, de pénétrer au-delà des formes extérieures, de remonter des effets aux causes, de s'élever, en un mot, de la contemplation à l'étude, qui seule sépare l'homme des autres êtres, qui seule le rend progressif et lui fait dérober un à un les secrets de l'univers et de sa propre nature. Combien de gens gagneraient à prendre un peu pour eux-mêmes de ce défaut qu'ils corrigent dans les enfants? Combien l'instruction, dans toutes les séries du savoir humain, se répandrait avec plus de rapidité et de profit, si l'on pouvait inspirer à la foule plus de honte de sa frivolité et de son insouciance? — Ces réflexions nous occupaient ces jours derniers dans un voyage sur le chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Chacun des voyageurs du wagon où nous étions assis exprimait à sa manière ses impressions. Celui-ci s'étonnait que, malgré tant de rapidité, il lui fût aussi aisé de respirer que s'il eût marché sur terre à pas lents; celui-là s'extasiait à la pensée qu'il ne sentait aucun mouvement : il lui semblait être assis dans sa chambre; un autre faisait remarquer qu'il était impossible d'avoir le temps de distinguer à trois pas, sur le sable, un insecte de la grosseur d'une abeille, ou de reconnaître les traits d'un ami; un autre enfin se réjouissait de l'attitude étonnée des habitants de la campagne, au passage de cette colonne de fumée et de cette longue traînée de voitures sans chevaux, glissant avec un léger bourdonnement, et disparaissant presque aussitôt dans le lointain. De plus graves déclaraient incalculables les bienfaits de cette invention. Pendant ce temps, la machine rasait le sol. On arrive : on descend. Le groupe du wagon chemine, sans se séparer, jusqu'à la locomotive. Là un jeune garçon d'environ douze ans s'arrête, et montrant du doigt la machine, demande à son père : « Comment il se fait que *cela qui* « *ne vit pas* puisse avancer tout seul ainsi qu'un cheval, » et entraîner si vite tant de voitures. » Le père fit l'aveu de son ignorance, et proposa la question de son fils à ses voisins : mais ceux-ci se hâtèrent de s'éloigner; évidemment ils auraient été fort embarrassés pour répondre. — Il est assez triste de penser que parmi les milliers de personnes qui font chaque jour le trajet de Paris à Saint-Germain, une vingtaine au plus peut-être ont pris la peine d'étudier le mystère du mouvement qui les emporte, et sont en état d'en parler avec quelque clarté. — Certes, ce ne serait pas avec une pareille indifférence que la France parviendrait à surpasser ses voisins dans les sciences d'application mécanique.—L'administration ne pourrait-elle pas, de son côté, stimuler et encourager sous ce rapport la curiosité publique? Chaque fois qu'une machine nouvelle, importante, est acceptée par la science et par l'industrie, n'y aurait-il pas utilité à en faire donner une explication publique, tous les dimanches, dans un local spécial, par exemple dans le Conservatoire des arts et métiers? Que de germes d'idées ingénieuses et de découvertes ne féconderait-on pas ainsi?

Il y a quelque temps, *le National* a publié une description détaillée des locomotives. Il nous a paru utile de répéter, pour le cercle plus étendu de nos abonnés, une partie de cette description dont l'auteur est M. Tom. Richard. Pour la comprendre, il suffira de prêter une légère application, et de recourir aux notions premières qui ont été exposées dans nos articles sur la construction des chemins de fer en général, et en particulier sur celui de Paris à Saint-Germain (1834, p. 27 et 61, 1836, p. 35).

La fig. 1 (voyez p. 389) est une vue de côté d'une des locomotives du chemin de fer de Liverpool à Manchester;

elle est placée sur ses rails, et la flèche indique le sens de la marche. Les locomotives du chemin de Saint-Germain paraissent avoir été calquées sur ce système.

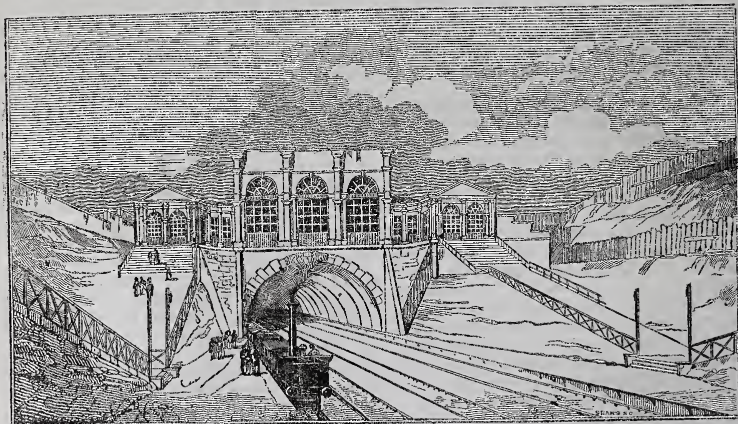
Cette machine a quatre roues comme une voiture ordinaire; quelques unes toutefois en ont six. Afin qu'il n'y ait point de déviation latérale, ces roues portent intérieurement, à l'espace compris entre les deux lignes de rails, des rebords saillants; ces rebords ou mentonnets suffisent pour maintenir la machine dans la voie.

Si l'on sciait la machine dans le sens de sa longueur, on obtiendrait ce qu'on appelle sa *coupe* (fig. 2, p. 390). On a laissé de côté, dans le dessin de cette figure, une foule de pièces accessoires qui n'étaient pas absolument indispensables à l'intelligence de l'ensemble.

Cela posé, nous allons examiner successivement *comment se forme la vapeur, — comment elle se distribue, — comment la pression qu'elle exerce se transmet aux roues et fait rouler la voiture sur les rails.*

Génération de la vapeur. — Pour former de la vapeur, il faut, en général, un foyer et une chaudière. En jetant un coup d'œil sur les fig. 1 et 2, on remarque facilement que la machine se compose de trois compartiments. Les deux compartiments extrêmes ont à peu près la même apparence, et se trouvent symétriquement placés par rapport au compartiment du milieu, lequel a la forme d'un grand cylindre d'un mètre de diamètre environ sur deux mètres de longueur. Le premier compartiment, celui de l'avant, porte deux cylindres et la cheminée C. On distingue l'un des deux cylindres, 1, 2, P, fig. 2. Ce compartiment est séparé des deux autres par une cloison *tt*. Le troisième, celui de l'arrière, porte le foyer *e*; le second, celui du milieu, porte la plus grande partie de l'eau et une centaine de tubes horizontaux *e' e''*, dont nous connaîtrons bientôt l'usage. Ces deux derniers compartiments sont entretenus constamment pleins d'eau jusqu'à une certaine hauteur *cd*.

Le foyer. — On voit dans le compartiment d'arrière une boîte carrée *e*, dont la coupe, perpendiculaire au plan du papier, est représentée fig. 5; c'est la boîte à feu. Cette boîte laisse partout, entre ses parois latérales et celles du compartiment qui la contient, un espace *qq*, lequel est en



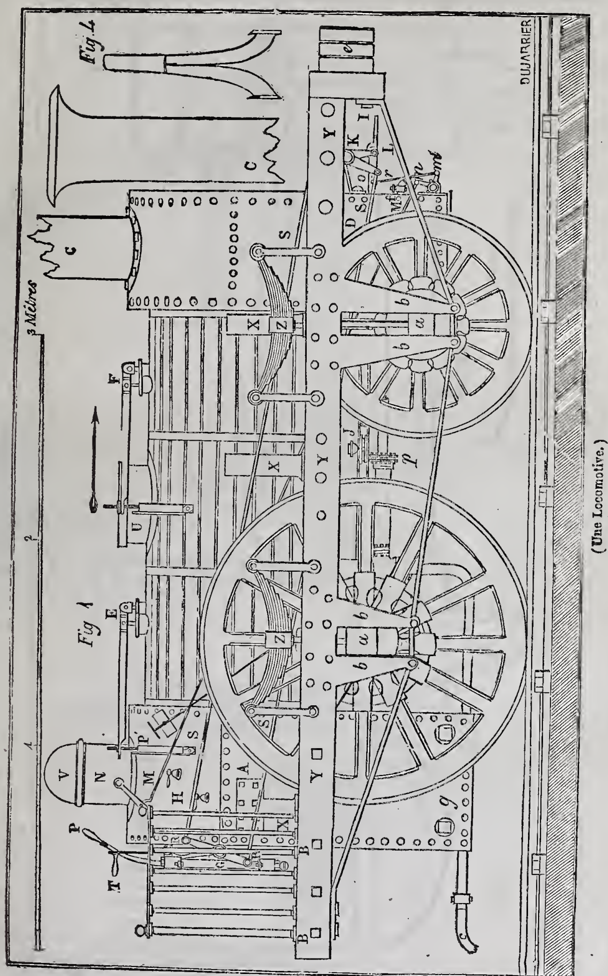
(Entrée du chemin de fer de Paris à Saint-Germain.)

libre communication avec le reste de la chaudière, et se trouve par conséquent rempli d'eau. Cette boîte intérieure est soutenue dans le compartiment qui la contient et réunie à lui par de forts rivets, qu'on distingue bien clairement sur les fig. 2 et 5. Cette boîte à feu serait environnée d'eau de toutes parts, si ce n'était l'ouverture *l*, qui forme la porte du foyer, et le dessous de la boîte, qui est occupé par une grille dont on voit les barreaux *nn* suivant leur longueur fig. 2, et suivant leur largeur fig. 5. Près de cette porte *l* est placée une forte planche de support qui, dans la fig. 1, se trouve en BB. Cette planche supporte le machiniste, qui peut, suivant le besoin, jeter du coke dans le foyer par la porte *l*. La provision de combustible pour les voyages un peu longs est placée dans un fourgon d'approvisionnement qui suit immédiatement la machine. Ce fourgon porte aussi l'eau qui doit remplacer celle qui s'est vaporisée dans la chaudière.

La partie inférieure *nn* du foyer, étant occupée par une grille, reste ainsi exposée à l'air extérieur qui alimente la combustion. Mais cette combustion serait assez lente, si l'on n'avait pris les moyens de l'activer par un tirage très fort; c'est dans ce but, et aussi pour augmenter la surface de chauffe, que le compartiment du milieu a été traversé par une centaine de tubes *e' e''* (fig. 2 et 5, dans la même planche, page 390), qui mettent en communication directe le premier et le dernier des compartiments. Il résulte de cette ingénieuse disposition que, dès que le feu est allumé sur la grille, toutes les parois intérieures du foyer *e* sont fortement chauffées, et que la flamme si l'on brûle de la houille, ou les produits de la combustion si l'on brûle du coke, se précipitent par les tubes, en échauffant l'eau qu'ils traversent, pour aller sortir à l'autre extrémité, se répandre dans le grand espace du compartiment des cylindres qu'ils trouvent libre, l'échauffer lui-même en passant, et s'échapper enfin par la cheminée C. Toutefois, ce tirage ne serait point encore assez actif pour produire la quantité de vapeur nécessaire à une marche rapide; nous verrons tout à l'heure comment on y a suppléé. Cette chaudière à tubes, forme à laquelle on doit la surprenante puissance des machines locomotives, est d'invention française; elle est due à M. Séguin, ingénieur civil à Annonay.

Distribution de la vapeur. — La vapeur occupe toute la partie de la chaudière comprise entre le niveau de l'eau *cd* et le segment cylindrique EF; elle s'accumule dans cet espace, où on lui laisse prendre une tension de 3, 4, 5 atmo-

sphères en sus de la pression atmosphérique. Les machines de Liverpool à Manchester travaillent généralement sous une tension de 50 livres par pouce carré anglais, ce qui revient à 3 k., 518 par centimètre carré, ou 3,4 atmosphères. La température de la vapeur correspondante à cette tension est de 148° centigrades, soit une fois et demie la chaleur de l'eau bouillante. Voyons comment cette vapeur se distribue aux pistons placés dans les cylindres 1, 2, P. Au-dessus du sommet de la chaudière, vers la partie qui se rapproche du foyer, s'élève un petit dôme en cuivre V (fig. 1 et 2). Sous ce dôme se trouve l'embouchure V (fig. 2) d'un tuyau vertical; ce tuyau est en communication avec un autre tuyau horizontal V′ V″ entièrement plongé dans la vapeur. Ce dernier enfin porte vers son extrémité deux



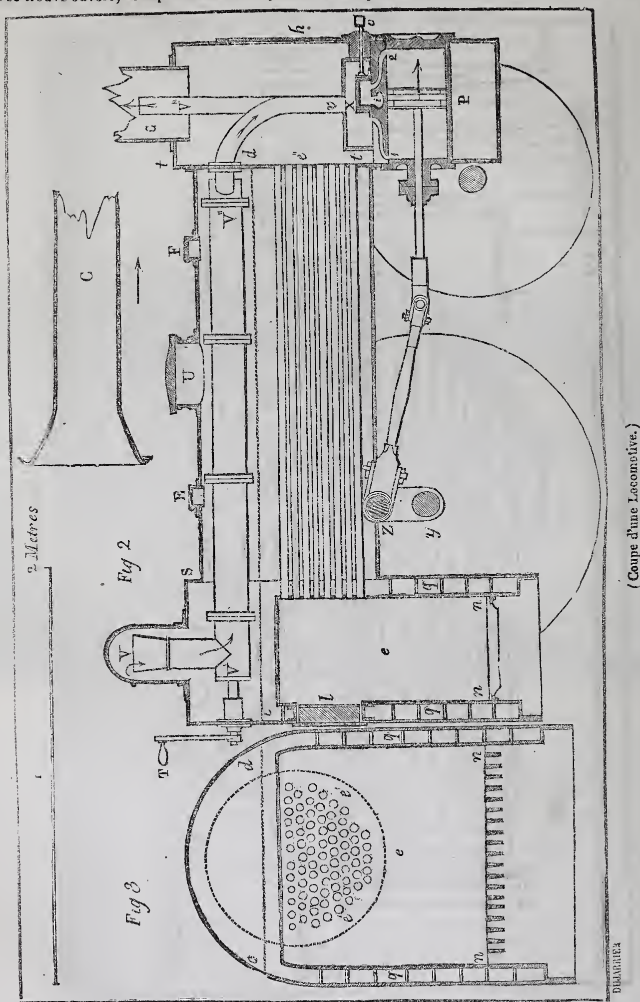
(Une Locomotive.)

tubes à double courbure *v*, qui communiquent chacun à une boîte X, dite boîte à tiroir, laquelle distribue, comme nous le verrons, la vapeur tantôt en avant, tantôt en arrière des pistons P, en la laissant passer successivement par le conduit 1 ou par le conduit 2.

Ce tube V, qui a environ 0^{m}, 15 de diamètre, s'élève vers la partie supérieure du dôme, afin que les secousses de la voiture ou le bouillonnement ne puissent projeter l'eau de manière à la faire pénétrer dans son ouverture, qui ne devrait admettre que de la vapeur. De plus, afin de régler l'émission de celle-ci, le tube horizontal porte en V′ un robinet que le conducteur ouvre plus ou moins à l'aide de la poignée extérieure T (fig. 1 et 2). On voit donc que dès que la vapeur est parvenue au degré de tension convenable, le conducteur n'a plus qu'à tourner le robinet T pour qu'elle se précipite par l'ouverture V, pour qu'elle tra-

verse le robinet, puis le tube horizontal, puis enfin l'un des tubes *v*. Nous allons la reprendre à ce point.

Chacun des tubes *v* aboutissant à une boîte à tiroir X, qui distribue la vapeur dans chaque cylindre, il suffit d'indiquer l'une de ces distributions. Or, la vapeur arrivée en *v* va se répandre dans tout l'espace X; elle traversera le conduit 1, qui se trouve ouvert, se répandra dans le cylindre, en arrière du piston P, et poussera évidemment celui-ci dans le sens de la flèche. Le piston P parviendra ainsi jusqu'au fond de son cylindre; arrivé là, il s'agit de le faire rétrograder, afin qu'il acquière le mouvement de va et vient qui doit faire marcher la machine. Eh bien, supposons que, par un moyen quelconque, la tige *o* soit à cet instant poussée de l'avant vers l'arrière, cette tige entraî-



(Coupe d'une Locomotive.)

nera la pièce X dans son mouvement, celle-ci rompra la communication entre la boîte et le conduit 1, en même temps elle démasquera l'ouverture du conduit 2, et en même temps aussi une communication s'établira entre l'arrière du piston et le petit conduit *i*; donc la vapeur qui était demeurée derrière le piston s'échappera par le petit canal de sortie *i* en passant par le conduit 1, et celle qui entre par le conduit 2 poussera, de l'avant à l'arrière, le piston P en sens inverse de la flèche, jusqu'à ce qu'il parvienne à l'autre bout du cylindre. Supposons encore maintenant que la tige *o* soit ramenée par une cause quelconque de l'arrière vers l'avant, dans la position indiquée par la figure, le conduit 1 sera démasqué et la vapeur se précipitera en arrière du piston; en même temps la communication s'établira par le conduit 2 entre l'avant du piston et le canal de sortie *i*; donc la vapeur de l'avant s'échap-

pera par ce canal, et celle de l'arrière poussera le piston dans le sens de la flèche, jusqu'à l'extrémité de sa course. Voilà donc le mouvement de va et vient des pistons P établi; ce mouvement se transmet à leurs tiges respectives. Nous le reprendrons tout à l'heure sur celles-ci, en expliquant comment s'effectue celui de la petite tige *o*, qui ouvre et ferme successivement les conduits 1, 2, *i*.

Voyons d'abord ce que devient la vapeur qui s'échappe par les conduits *i*. On pourrait croire que tout est fini pour elle, et qu'après avoir agi sur les pistons, elle n'a plus de service à rendre; il n'en est rien, et l'on va voir que c'est elle qui *souffle le feu*. Comme elle conserve encore une certaine élasticité, on en a tiré parti en mettant en communication chacun des canaux de sortie *i* correspondant à chaque piston, avec les extrémités inférieures de la pièce fig. 4 qui est représentée de face. Cette pièce est le soufflet, et son extrémité supérieure se voit en V''' dans la figure 2.

Lorsque la vapeur a produit son effet sur le piston, elle s'élance en passant par *i* à travers cette buse, chasse devant elle avec une grande vitesse la colonne d'air qui remplissait la cheminée C, et par conséquent laisse un vide derrière elle. Ce vide est aussitôt comblé par une masse d'air extérieur qui se précipite au travers du foyer pour aller remplir l'espace où ce vide a été fait; aussi à chaque aspiration ainsi produite voit-on le combustible que contient le foyer devenir blanc d'incandescence. C'est un effet analogue à celui d'un soufflet qui animerait constamment le feu en agissant par *inspiration* au lieu d'agir par *expiration* comme les soufflets ordinaires. Le courant artificiel créé dans le foyer par ce moyen est d'une telle efficacité, que si cette espèce de buse était rompue, la machine deviendrait à peu près inutile. Du reste cette pièce paraîtra bien autrement importante quand on saura qu'aucun système de soufflet mobile n'avait pu réussir. C'est donc à elle seule qu'on doit la possibilité de maintenir une très grande vitesse. Passons maintenant à la transmission du mouvement.

Transmission du mouvement. — Si l'on a suivi cette description avec quelque patience, l'on sait maintenant comment les tiges de chaque piston P ont un mouvement de va et vient horizontal, de l'arrière vers l'avant et de l'avant vers l'arrière. Il faut examiner comment on a transformé ce mouvement, pour faire avancer les roues sur les *rails*.

Pour cela on a invariablement fixé les roues de derrière, ou grandes roues, à leur essieu; ces roues et cet essieu ne faisant qu'un corps, il est clair que si l'on peut imprimer à l'essieu un mouvement de rotation, les roues tourneront avec lui et feront un tour entier en même temps que lui. Or, pour donner à l'arrière-train ce mouvement de rotation, il a suffi de *couder* l'essieu *y*, et de réunir sa coudure Z (fig. 2) à l'extrémité de la tige du piston, et comme il y a deux pistons, l'essieu aura deux coudures. Il suffit d'examiner un de ces deux systèmes pour comprendre l'autre. Le piston est, dans la position P (fig. 2), au milieu de sa course, et l'une des coudures de l'essieu est en ce moment au-dessus de l'essieu *y*. Le piston marche dans le sens de la flèche, il entraîne sa tige après lui; celle-ci tire l'une des extrémités de la *bielle* de communication; cette traction se transmet à la coudure Z, que l'autre extrémité de la bielle embrasse à frottement doux. Arrivé au fond antérieur de son cylindre, le piston a donc fait décrire à la coudure, à l'essieu et à la roue un quart de cercle; en revenant de l'avant à l'arrière, il fera décrire à *y* Z un autre demi-cercle; enfin, en revenant de l'arrière au milieu de sa course, il ramènera la coudure *y* Z par un quart de cercle dans la position où elle se trouve fig. 2. Donc, le piston aura parcouru deux fois la longueur de sa course, et la roue aura fait un tour entier. La tête de la tige de chaque piston glisse d'ailleurs entre des guides horizontaux J (fig. 1), qui assurent son mouvement dans l'axe du cylindre et la soutiennent en même temps. On voit aussi en J, au-dessus du guide, un petit godet à siphon, qui contient une mèche de coton constamment imbibée d'huile, destinée à faciliter le jeu des pièces. Ces godets se trouvent partout où il y a des joints de quelque importance.

Expliquons maintenant le mouvement de la tige *o*, qui ouvre passage à la vapeur, tantôt en arrière, tantôt en avant du piston. Attachons la tige o de la figure 2 à l'extrémité d'un levier à bascule tournant sur le point fixe K (fig. 1) (le cadre Y empêche de voir l'extrémité de ce levier et celui de la tige *o*); à l'autre bout L du levier à bascule, fixons une tige horizontale dont on voit l'extrémité en I, et dont le prolongement en arrière passe sous la voiture: il est clair que si l'on donne à cette tige un mouvement de va et vient vers l'avant et vers l'arrière, le point L du levier la suivra dans tous ces mouvements; mais ce levier tournant sur K, son autre extrémité prendra des positions inverses, de telle sorte que L marchant en avant, l'extrémité (invisible) marchera en arrière, et que L marchant en arrière, cette extrémité marchera en avant; mais elle est liée à la tige *o* (fig. 2): donc la tige o participera à tous ces mouvements; elle fera glisser le tiroir X tantôt en avant, tantôt en arrière; elle fermera et ouvrira successivement les passages 1, 2 et *i*. Reste à montrer comment la grande tige I L (fig. 1) peut se mouvoir de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant.

Pour cela, supposez qu'elle se prolonge au-dessous de la voiture jusqu'à une petite distance de l'essieu de derrière; que là elle se termine par un anneau à charnière qui puisse s'ouvrir et se fermer à volonté. Supposons-le ouvert; fixons maintenant irrévocablement sur l'essieu, entre les coudures dont il a été question plus haut, un disque d'un diamètre égal à celui de l'*intérieur* de l'anneau et qui tournera avec l'essieu; toutefois fixons ce disque de manière que son centre *ne corresponde pas* avec le centre de l'essieu, ce sera un *excentrique*. Fermons maintenant l'anneau de manière qu'il embrasse le disque sans le serrer trop fort, ou, en d'autres termes, de manière que le disque puisse tourner dans l'intérieur de l'anneau et sans le quitter; un peu de réflexion montrera alors, 1° que l'essieu en tournant entraînera le disque; 2° que, celui-ci étant enfilé par l'essieu ailleurs que par son centre, le point de sa circonférence le plus éloigné du centre de l'essieu passera une fois en avant, une fois en arrière de ce point à chaque tour de l'essieu; 3° qu'enfin l'anneau, et par suite la tige I L, marcheront aussi une fois en avant, une fois en arrière pour chaque tour de roue. On peut très facilement reproduire l'effet de cet excentrique en traçant au compas deux cercles concentriques sur une carte; on découpera le cercle intérieur qui représentera notre disque, on découpera ensuite le tour du cercle extérieur, ce qui figurera l'anneau, on laissera fixé à celui-ci une petite bandelette de la carte pour figurer la tige I L; cela fait on placera le disque intérieur, avec l'anneau qui l'embrasse, sur une table; on piquera le disque avec une épingle sur la table, par *tout autre point* que par son centre, on le fera tourner autour de l'épingle, en ayant soin de placer l'ongle contre le bord de la bandelette pour la maintenir, et l'on verra l'extrémité de cette bandelette se mouvoir comme la tige I L. Il est à peine nécessaire d'ajouter que puisqu'il y a deux pistons, il y a deux tiges *o*, partant deux grandes tiges I L, et deux excentriques entre les deux coudures de l'essieu; chaque excentrique forme d'ailleurs un angle droit avec la coudure qui lui correspond.

Voilà donc les roues qui tournent; de là à la progression de la voiture, il n'y a qu'un pas. Cependant il a fallu de nombreux essais pour le franchir: et l'auteur du *National* donne à ce sujet des détails curieux.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler des vitesses que peuvent prendre les locomotives. Nous nous bornerons à

dire que des vitesses de 20 et 25 lieues par heure, dont quelques journaux ont parlé, sont, en pratique, des absurdités manifestes. On s'en convaincra facilement, si l'on veut remarquer que, pour qu'une locomotive pût parcourir 20 lieues ou 80 000 mètres par heure, en supposant à ses roues de derrière un diamètre de 2 mètres, ce qui est considérable, il faudrait que ces roues fissent environ 212 tours par minute; de sorte que les pistons changeraient 424 fois de direction dans le même temps, ce qui détraquerait infailliblement la machine en un temps assez court. D'ailleurs, la vaporisation dans la chaudière ne serait jamais assez rapide pour fournir à la consommation de vapeur que de pareilles vitesses exigeraient; enfin, et si ces vitesses étaient jamais possibles, la charge traînée par la locomotive devrait être extrêmement faible, ce qui rendrait ces machines plus brillantes qu'utiles. Il ne paraît pas que, même pour de très courts espaces et d'assez faibles charges, on ait jamais pu dépasser 12 à 13 lieues : or, même à cette vitesse, les machines se détérioreraient rapidement. Huit lieues à l'heure sur chemin de *niveau* sont déjà une fort belle vitesse; on s'en contentera sans doute, si surtout l'on remarque qu'à cette vitesse elles peuvent encore traîner environ 100 000 kilogrammes. Pour doubler cette vitesse, même pendant un instant assez court, il faudrait alléger la charge des trois quarts, ou la réduire à 25 000 kilog. On peut admettre, en général, qu'une locomotive produira un effet utile d'autant plus grand qu'on la fera marcher à une moindre vitesse, car elle pourra traîner alors des charges énormes.

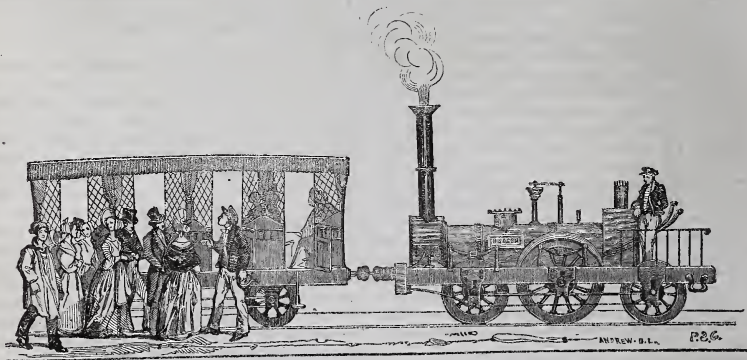
Mode de suspension de la voiture. — Tout l'ensemble de la chaudière, du foyer, de la cheminée, etc. (fig. 1), repose sur un cadre en bois très solide, et s'y trouve maintenu par des supports en fer X, X, X.

Ce cadre porte de chaque côté des ressorts Z, Z; on distingue au-dessous des Z des broches verticales qui traversent les jumelles Y, Y, et qui viennent porter en *a* sur l'extrémité des essieux des roues; *b b* sont des guides entre lesquels la boîte de roue *a* peut monter ou descendre à mesure que les ressorts ploient plus ou moins sous le poids de la machine.

Explosions. — Une chaudière pourrait surtout éclater :

1° Par suite de l'abaissement du niveau de l'eau qui donnerait lieu à une vaporisation excessive et instantanée;

2° Par suite d'un accroissement de tension de la vapeur provenant de ce qu'il se dépenserait moins de vapeur qu'il ne s'en produirait;



(Chemin de fer de Paris à Saint-Germain. — Une locomotive et un wagon.)

3° Par suite de dépôts formés dans la chaudière, et résultant de ce que l'eau d'alimentation contient des sels en dissolution.

On a dû, pour prévenir ces causes d'explosion, recourir à divers moyens : nous indiquerons ici les principaux.

1. — Fig. 1. G Tube de verre à l'arrière de la locomotive, servant à vérifier le niveau de l'eau dans la chaudière.

HH Robinets de sûreté affectés au même usage. L'un est placé au-dessus du niveau convenable, l'autre au-dessous. Le premier doit toujours donner de la vapeur, le second de l'eau; s'il en est autrement, on est averti que la quantité d'eau doit être augmentée ou diminuée.

p Pompes aspirantes et foulantes placées en dessous de la machine. Elles aspirent d'une part l'eau du fourgon d'approvisionnement par le tuyau flexible *c*, et d'autre part elles la refoulent dans la chaudière.

p' Robinet de sûreté qui sert à s'assurer si ces pompes fonctionnent régulièrement.

2. — Fig. 2 et 3. *nn* Grille du foyer, formée de barres isolées et simplement juxtaposées par leurs extrémités. Si l'on est averti par l'un des signes indiqués ci-dessus qu'une explosion est à craindre, on renverse immédiatement toutes ces barres à l'aide d'un crochet, et le feu tombe aussitôt sur la route.

Fig. 1 et 2. E F Soupapes de sûreté, servant à donner immédiatement issue à la quantité de vapeur qui se formerait au-delà des besoins de la machine.

3. — U Ouverture fermée par une plaque boulonnée, et servant à pénétrer dans la chaudière pour la nettoyer et empêcher qu'il ne s'y forme des dépôts.

Fig. 1. *g* Autre ouverture fermée par un bouchon métallique, et par laquelle on introduit un grattoir et on injecte de l'eau dans le double fond de la boîte du foyer, afin d'en chasser les dépôts.

Village éclairé par le gaz. — Le village de Fredonia, situé dans l'état de New-York, à une demi-lieue du lac Erié, est éclairé par une source naturelle de gaz hydrogène carboné. Il y a dix ans, en démolissant un vieux moulin, on vit sortir, de la surface d'un courant qui traverse le village, des bulles d'air fétide, et le hasard fit découvrir que cet air était inflammable. Une compagnie qu'on organisa aussitôt, établit à cet endroit un gazomètre qui fournit cent maisons d'une belle et vive lumière : chaque maison paie une rétribution annuelle d'un dollar et demi (7 francs 50 cent.).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

BÉLIER ET BREBIS VALAQUES.



(Belier et brebis valaques.)

Cette race ou variété de l'espèce ovine n'a pas obtenu jusqu'à présent l'attention qu'elle mérite : on s'est borné à la décrire sans rechercher si elle pouvait devenir utile. Cependant sa toison très longue, fine et non frisée, peut convenir à certains emplois mieux que la laine de nos moutons; les arts tireraient peut-être aussi quelque parti de ces longues cornes en tire-bouchon, larges à la base et pointues à l'extrémité. Dans la gravure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, le bélier est en avant et couché, la brebis est représentée debout. Les cornes du mâle sont plus droites et moins longues que celles de la femelle, anomalie singulière parmi les animaux cornus ; mais la forme et les dimensions de ces excroissances sont sujettes à de grandes variations purement individuelles, et ne peuvent être une distinction caractéristique des deux sexes. L'un et l'autre ont la tête couverte de poils courts et roides, d'un noir-brunâtre, et les longues soies du reste du corps sont blanches.

Ces animaux, plus communs sans doute en Valaquie que dans les contrées adjacentes, occupent quelques régions montagneuses de l'Asie occidentale, et s'étendent en Europe jusque dans l'empire d'Autriche. Les troupeaux à laine frisée vivent exclusivement dans l'Europe occidentale, en sorte que la brebis valaque n'y est connue que des naturalistes, et qu'on ne l'y voit que dans les ménageries. Sa belle apparence n'a pas séduit les cultivateurs; confinée jusqu'ici dans des pays où les arts ont fait peu de progrès, elle n'a pas été soumise aux épreuves qui précèdent les spéculations, quelque soit leur objet. On ne sait pas même si le mouton valaque obtiendrait l'estime des gastronomes, question qui a son importance dans les pays de haute civilisation. Il n'est donc pas surprenant que le mérinos espagnol, peu fait pour plaire aux yeux, soit recherché avec empressement dans les pays de grandes fabriques de draps. L'Angleterre peut se contenter des belles races qu'elle possède, de leurs toisons pour ses manufactures, de ses moutons dont Saint-Evremont a vanté l'excellente saveur. Au milieu de tant de richesses, on est moins porté à faire des acquisitions dont la valeur est encore inconnue; la race de Valaquie a pu rester dans l'oubli; cependant elle a quelques analogies avec l'une des races anglaises, celle de *heath*, dont la face et les jambes sont noires, le corps ramassé et chargé d'une laine longue et lâche. Sa tête est aussi chargée d'une paire de longues cornes en spirale. On lui attribuait le mérite d'être robuste et facile à nourrir. Il reste donc à faire, au profit de l'industrie agricole, des expériences sur des races ovines, parmi lesquelles celle dont il s'agit ne serait pas oubliée. On lui associerait la brebis dite d'Astracan, mais qu'on irait prendre dans la Tauride, et celle des steppes de l'Asie si remarquable par sa haute taille et sa large queue surchargée de graisse. On y joindrait peut-être l'humble race sibérienne en considération de sa fécondité, du peu de soin qu'elle exige et des aliments dont elle se contente; elle serait une ressource, une consolation pour les pauvres habitants des cantons stériles. Ces expériences ne seraient infructueuses que dans le cas où elles seraient abandonnées trop promptement: car elles imposeraient l'obligation de persévérer

de varier et de répéter les essais; elles voudraient un long temps et le courage d'attendre. On aurait à rechercher avant tout les moyens de procéder, à choisir les lieux, etc.; on parlerait peu, mais on agirait beaucoup. Nous n'avons encore sur cette matière que des dissertations très savantes sans doute, mais dont l'érudition seule a profité. On n'a pas désespéré de reconnaître jusqu'à la première origine de la prodigieuse variété que nous voyons parmi les animaux domestiques, tous provenants d'une souche commune, et l'on a demandé si le mouflon de Corse et de quelques autres contrées de l'Europe méridionale n'était point le mouton dans son état primitif, ou s'il fallait le reconnaître dans l'argali des steppes de l'Asie. La question est demeurée sans réponse.

.... Peut-être aurait-il été plus excusable dans quelques uns de ses mépris, s'il n'avait pas été visible qu'il tournait au profit de son amour-propre toute la considération qu'il croyait ôter au baronnet.

RICHARDSON, *Grandisson.*

ANCIEN ROMAN DE BERTE AUX GRANDS PIEDS.

(Second article.)

Cependant la reine Blanchefleurs prend le désir de revoir sa fille. Les nouvelles qu'elle en reçoit de temps à autre par des messagers ne lui suffisent pas. Elle veut, après une si longue séparation, pouvoir de nouveau la serrer dans ses bras. Elle est loin, hélas! de se douter que l'infortunée, chassée, par la trahison de ses gens, de la cour du roi Pépin, est maintenant cachée depuis huit ans dans un obscur manoir de la forêt du Mans, et que son indigne servante, effrontément assise sur le trône, passe pour elle et tient sa place.

A peine la reine a-t-elle mis le pied sur le sol de France, que de toutes parts des plaintes s'élèvent; à mesure qu'elle avance, les malédictions deviennent plus vives et plus violentes : le peuple se venge sur elle des maux que lui fait endurer la reine infâme qui est venue de Hongrie, et que l'on croit fille de Blanchefleurs. Cette malheureuse en effet, conseillée par sa mère, ne songe qu'à s'enrichir par mille exactions aux dépens du peuple. L'avarice est sa seule passion, et il n'est pas d'injustice qui l'arrête.

Tant estoit manvaise qu'à Dieu nis obéir
Ne vouloit, n' au moustier (à l'église) ne aler, ne venir.
Ainc puis (depuis) qu'ele leur dame voudrent (voulurent) faire mourir,
Ne porent une messe entierement oïr;
Car Diex ne le vouloit, ce sachiez sans mentir.

Rien n'égale la douleur de la pauvre reine en apprenant de telles nouvelles de sa fille. Elle ne peut revenir de son étonnement : comment cette fille, élevée dans des sentiments si pieux et si charitables, a-t-elle pu ainsi changer? comment l'avarice a-t-elle pu succéder à la générosité, la dureté du cœur à la tendresse? Blanchefleurs se promet bien de faire rendre à sa fille, avant de la quitter, tout ce qu'elle a si méchamment extorqué. Cette partie du poëme a quelque intérêt, parce qu'elle nous montre quel était le langage du peuple, il y a six ou sept cents ans, quand il croyait avoir un sujet légitime de plainte. Ce langage n'était pas aussi timide ni aussi humble qu'on pourrait le croire d'après l'idée que l'on se forme généralement des habitudes de l'ancienne monarchie.

Nous rapporterons ici pour exemple le discours que tient à Blanchefleurs un certain paysan, à qui la fausse Berte avait fait enlever son cheval. Blanchefleurs, tout affligée, suit son chemin vers Paris,

Mouit forment li ennuye (très fortement elle est peinée) de sa fille Bertain,
De qui la gent se plaignent de toutes parts à plain:

Tout-à-coup un paysan s'avance sur le milieu de la route, et prenant par la bride, pour l'arrêter, le cheval de la reine, il parle ainsi :

Dame, merci por Dieu! de vo (votre) fille me plain;
N'avoie (je n'avais) qu'un cheval qui me trouvoit mon pain,
Dont je me chevissoie et ma fame Margain,
Et mes petits enfans, qui or morront de fain.
Sixante (soixante) sols cousta, un an a, en certain.
Or me l'a fait tolir, Dieu lui doint (envoie) mal demain!
A meschief (contre le droit) l'ai nourri cest yver de mon gain.
Mais par ce saint seigneur qui d'Adan fist Evain,
Je la maudirai tant et á soir et à main (matin),
Que j'en aurai vengeance du père souverain.

Cette malédiction est certainement énergique et d'un beau style.

La nouvelle de l'arrivée de Blanchefleurs met, comme on le pense bien, le château en émoi. Aliste s'effraie; elle craint que le regard perçant d'une mère ne la démasque; elle veut rassembler tout son argent et s'enfuir en Italie ou en Sicile. Mais la vieille Margiste la rassure, et se charge de tout. Le plus grand danger serait que la reine Blanchefleurs aperçût les pieds d'Aliste, car c'est là qu'est la plus grande différence entre elle et la vraie Berte : celle-ci, fille de sang royal, a des pieds démesurément longs, ce qui était alors une marque de beauté et de haute condition, tandis qu'Aliste, fille de race serve, n'a que des pieds de dimensions médiocres. Mais on convient qu'Aliste feindra d'être malade, se tiendra dans son lit, et évitera même, si cela est possible, sous le prétexte des dangers d'une émotion trop vive, de voir la reine.

Nous passons les détails de l'entrée de Blanchefleurs dans Paris, de sa réception par le roi Pépin qui va au-devant d'elle juqu'à Montmartre, et lui annonce que la joie a tellement frappé sa fille qu'elle en est tombée malade; nous arrivons tout de suite au point fondamental qui est la découverte du crime. Il nous semble que l'art poétique et la connaissance profonde du cœur humain ne se révèlent nulle part dans le cours de ce poëme avec autant de puissance qu'en cet endroit : on se sent vraiment saisi par le poëte, tant les cordes délicates du cœur sont bien touchées.

A l'entrée du palais, la vieille Margiste s'en vient parmi les autres au-devant de la reine : la reine la reconnaît aussitôt, et sortant de sa préoccupation douloureuse :

— « Margiste, où est ma fille? Fai que me soit monstrée. »
— « Dame, ce dit Margiste, de malheure sui née :
Depuis qu'ele ot eut de vous la nouvele escoutée,
De la joie qu'ele ot fut si desnaturée (renversée),
Pour ce que longuement vous avoit désirée,
Que oncques puis (depuis) ne fut de son lit remuée.
Laissez-la reposer jusques à la vesprée (au soir). »

En entendant ce discours, Blanchefleurs est tout épouvantée : elle entre brusquement dans la salle. Le roi cherche à la consoler et à lui faire prendre patience; il la fait asseoir près de lui à un grand banquet;

Au mengier (dîner) sont assis chevaliers quatre cent.

Mais Blanchefleurs n'est occupée que de sa fille. Le repas est à peine achevé, qu'elle se rend dans l'appartement où elle doit la trouver. La vieille, tout effrayée, accourt à sa rencontre : « La reine repose; elle n'attend sa mère que le soir; les médecins s'opposent à l'entrevue. » Deux jours s'écoulent ainsi. Blanchefleurs n'y peut tenir : il faut qu'elle voie sa fille. Elle se fait ouvrir de force l'entrée de sa chambre;

mais elle trouve toutes les fenêtres soigneusement fermées ; les médecins, lui dit-on, ont sévèrement défendu la moindre clarté. N'importe ! Elle va s'asseoir près du lit où repose Aliste. Celle-ci commence l'entretien timidement, froidement, à voix basse ; elle demande des nouvelles de son père, et se plaint de ne pouvoir recevoir sa mère avec toutes les fêtes qu'elle aurait voulues. « Ma fille, lui dit la reine, tout cela ne peut me suffire, il faut que je vous voie ; mon cœur en a besoin. » Aliste refuse, prétextant sa santé.

« Fisicien (médecins) me dient que la clarté m'enpire
» Et le parler aussi, nule riens (aucune chose) ne m'est pire. »

A ces froides paroles, Blanchefleurs a reconnu que celle qui lui parle n'est point sa fille : Berte en la revoyant aurait éprouvé de bien autres transports.

« Aide Diex, fait-ele, qui oncques ne menti,
» Ce n'est mie ma fille que j'ai trouvée ci !
» Se fust demi-morte, par le cor saint Remi,
» M'eust-ele baisie assez et conjoï (fait accueil). »

Là-dessus elle ouvre la porte, et appelant ses gens :

« Venez avant, fait-ele, par Dieu, je vous empri ;
» N'ai pas trouvé ma fille, on m'a du tout menti. »

Alors elle se jette aux rideaux, les abat, les foule aux pieds ; puis ouvrant les fenêtres pour donner passage à la lumière, elle court au lit, en arrache la couverture à deux mains, et apercevant alors les pieds de la Serve,

Blanchefleur s'escrie : « Haro ! traï ! traï !
« Ce n'est mie ma fille ; lasse dolente aimi (que je suis malheureuse) !
» Murdri (tué) ont mon enfant Bertain qui m'aimoit si (vaut !) »

Cependant au bruit de cet événement, le roi accourt,

Où qu'elle voit Pepin en plorant li escrie :
« Frans rois, où est ma fille, la blonde, l'eschevie (aux longs cheveux),
» La douce, la courtoise, la très bien enseignie,
» Berte la débonnaire qui souef (délicatement) fut nourrie ?
» Se tost n'en oy nouveles, jà serai enragie.
» Rois, ce n'est pas ma fille que ci estoit couchie,
» C'est la fille (de) Margiste cui li cors Dieu maudie ! »

La vieille Margiste et son neveu Tybers sont mis à la torture, et avouent tous deux leur crime. La vieille est condamnée au feu, Tybers à être traîné sur la claie jusqu'à la potence de Montfaucon. Quant à Aliste, le roi, sur le conseil de ses seigneurs, lui fait grâce de la vie, et elle va s'enfermer pour la vie à l'abbaye de Montmartre.

Cependant on dépêche vers la forêt du Mans, afin de prendre des informations, et de retrouver, s'il se peut, la trace de l'infortunée Berte. Le bruit en vient aux oreilles de Symons. Il se demande alors si cette belle jeune fille qu'il a rencontrée si singulièrement dans la forêt ne serait pas la reine. Il lui raconte alors ce qui vient de se passer chez le roi, et lui communique son soupçon qu'elle est peut-être la reine. A ce discours, Berte se trouble ; mais se rappelant le vœu solennel qu'elle a fait, alors qu'elle était perdue dans la forêt, de ne jamais révéler son nom, et de mener jusqu'à sa mort, dans l'obscurité et la retraite, une vie sainte et pure, elle répond hardiment à Symons qu'il se trompe ; que si elle était la reine, elle n'aurait pas manqué de le dire depuis long-temps ; qu'il faudrait vraiment qu'elle fût folle pour mieux aimer demeurer dans un bois qu'aller jouir à la cour des honneurs de son rang. Toutes les apparences sont en faveur de ce qu'elle dit, et Symons laisse en effet de côté l'idée qu'il avait eue.

L'intérêt est donc de nouveau suspendu : le doute recommence ; on se demande comment le poëte sortira d'embarras, et comment Berte, après avoir si bien échappé aux recherches, finira par être reconnue, retrouvera ses parents et son époux, et remontera sur son trône. L'art avec lequel est conduit ce poëme se montre ici à découvert : c'est Berte qui sera forcée de se dévoiler elle-même.

Le roi Pépin se promène à l'aventure dans la forêt : tout-à-coup il aperçoit une jeune fille modestement vêtue et cheminant toute seule dans la forêt : c'est Berte qui revient d'une petite chapelle où elle est allée, selon ses habitudes, faire sa prière pour ses parents et pour le roi, et qui retourne à la maison de Symons. Son air rappelle vaguement au roi des traits connus, et séduit par la grâce de sa tournure et la douceur de son langage, il en devient amoureux ; il cherche d'abord à la tromper, se donnant pour un grand seigneur de la cour, et lui promettant de la conduire en France ; mais bientôt irrité de ses refus, il la menace et se prépare à l'enlever. Berte se voit placée entre la fidélité à son vœu et la perte de son honneur ; elle ne balance plus :

« Sire, ce a dit Berte, de (par) Dieu et de sa mère,
» Vous défens qu'envers moi n'aiez pensée amère.
» Royne suis de France, jà n'en soit nus doutère (que personne n'en doute) !
» Fame au rois Pepin sui, rois Floires est mon père,
» Et si est Blanchefleurs la royne ma mère ;
» La dame de Sassoigne (de Saxe) est ma suer ; j'ai un frère
» Qui est dux de Poullaine (duc de Pologne) et des pors de Grontère.
» De par Dieu vous défens, qui est vrai gouvernère (le vrai maître),
» Que ne me faciez chose qui à honte me père (me paraisse honteuse). »

Le roi est tout ébahi ; sans se faire connaître, il reconduit respectueusement la jeune fille jusque chez elle. Mais à peine se voit-elle en sûreté qu'elle revient à son vœu : ce qu'elle a dit au roi, prétend-elle, n'est qu'une ruse dont elle s'est servie ; il est bien évident que si elle était réellement la reine, elle n'hésiterait point à le dire. Mais son assertion ne convainc personne : on commence à soupçonner qu'elle a fait quelque vœu et qu'elle ne voudra pour rien au monde le violer : comment faire ? Pépin envoie en toute hâte un messager en Hongrie pour faire savoir au roi Floires et à Blanchefleurs ce qui est arrivé, et les engager à se rendre eux-mêmes en France. On sent que la fin du poëme approche. Les deux souverains se mettent en route. Accompagnés de Pépin, ils se rendent en secret, et sans que Berte soit prévenue, dans la forêt du Mans. La pauvre reine Blanchefleurs ne peut ni boire ni manger qu'elle n'ait revu sa fille. Rien n'est plus touchant que cet amour maternel si vertueux, et décrit en traits si tendres. Enfin on arrive au manoir de Symons. Berte est toute seule dans sa chambre où elle est à ouvrer dévotement un drap d'autel ; on entre, et elle reconnaît sa mère ; elle se lève et tombe sans connaissance à ses pieds. Son père la relève, et le lecteur devine sans peine quels sont les tendres baisers dont ses parents la couvrent. Pépin, en qui elle reconnaît le chevalier inconnu qui lui avait causé tant de frayeur dans la forêt, n'est plus repoussé :

« Douce amie, fait-il, por Dieu parlez à mi ! »
Forment se merveiles Berte, quant l'entendi ;
Moult debonnairement et à droit répondi :
« Sire, se c'est vous, dame Dieu en graci (remercie)
» Qui de la sainte vierge en Belleem nasqui. »

On se met en route pour Paris. Il est bien entendu que Berte ne se sépare pas de ses deux jeunes amies Isabelle et Ayglente : on emmène à la cour toute la famille de Symons, que le roi, dans sa reconnaissance, réecompense richement.

Par trestoutes les villes où Berte trespassoit (passait)
La gent encontre li (le monde à sa rencontre) de toutes pars
venoit,
Et prioit à Dieu, qui haut siet (est assis haut) et loins voit,
Qu'il confonde la Serve en quel lieu qu'elle soit.
Ce n'étoit pas merveille si on la désiroit,
Pour les bones nouveles que chascuns en disoit,
Et por le bel miracle que Diex i demonstroit (montrait en elle).
Encontre la royne chascuns s'agenoilloit,
Et ele, comme sage, vers eus s'umilioit.
Or fut bien Blanchefleurs de grant joie esmeue,
Quant ele voit sa fille qui si (ainsi) est receue,
Et voit comment chascuns en a grant joie eue.

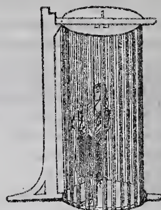
Ce petit échantillon de la littérature du moyen âge suffira-t-il pour donner à nos lecteurs une idée d'une partie, précieuse à bien des égards et généralement bien négligée, de nos richesses poétiques? Notre histoire littéraire, qui, dans l'opinion la plus vulgaire, ne remonte qu'au dix-septième siècle, le siècle d'or, qui, pour d'autres mieux instruits, s'avance tout au plus jusqu'au commencement du seizième, embrasse en réalité des temps bien plus anciens. La France peut hardiment s'honorer, et sous tous les rapports, de tous les siècles de son histoire. Les ménestrels dont les chants ont charmé tant d'illustres guerriers, répandu dans le peuple tant de nobles et tendres sentiments, les ménestrels, contemporains des savants artistes qui ont élevé les magnifiques cathédrales devant lesquelles nous nous étonnons encore aujourd'hui, n'étaient pas des génies d'un ordre méprisable; leur nom mérite dans l'histoire poétique une place honorable et distinguée, et la reconnaissance nationale ne saurait long-temps la leur refuser.

Châtiments du vieux temps. — Nous avons représenté dans notre second volume, p. 378, la *bouteille du bourreau*, pierre que l'on suspendait autrefois au cou des femmes querelleuses ou calomniatrices. Voici deux modes de châtiments non moins singuliers. Le premier, qu'on appelait la *chemise d'ivrogne*, était en usage à Newcastle-under-Tyne au temps de la république. Notre gravure est la meilleure explication que nous puissions en donner. Un baril était défoncé d'un côté et percé de trous, où le délinquant passait sa tête et ses deux mains; son corps, jusqu'aux genoux, était emprisonné à la place du vin qui lui avait fait commettre sa faute; et on le promenait, ainsi accoutré, dans les rues de la ville, plus ou moins long-temps, suivant que son ivrognerie avait été plus ou moins bruyante ou offensive.



(La Chemise d'ivrogne.)

Le second instrument de punition, beaucoup plus cruel, est cité par le capitaine Grose dans le second volume des *antiquités militaires* (military antiquities). C'était une grande cage de fer placée verticalement sur deux pivots, et exposée dans les carrefours et dans les camps. On y enfermait surtout les juifs, les querelleurs, les vivandières, etc. Tout passant pouvait faire tourner la cage. Les vertiges, les maux d'estomac, et quelquefois la mort, étaient les conséquences de ce supplice qui a quelque rapport avec l'ancien pilori.



(La Pirouette.)

LES COMMENTAIRES DE JULES CÉSAR
LA GUERRE DES GAULES.

(Voyez la vie et le portrait de Jules César, p. 336.)

Cet homme qui s'est acquis par son génie guerrier tant de gloire que l'Europe entière ne peut guère lui opposer dans l'antiquité qu'Alexandre, dans les temps modernes que Napoléon, Jules César n'avait pas moins d'esprit que de courage; il était savant et si éloquent qu'il n'y eut que l'envie d'occuper la première place dans le monde qui l'empêchât de conquérir la première place parmi les plus célèbres orateurs; il aimait les lettres, et fut sans contredit l'un des esprits les plus cultivés de ce siècle où vivaient Atticus et Cicéron. De tous ses écrits, assez nombreux, il ne nous est resté que ses Mémoires, que l'on est convenu d'appeler ses *Commentaires*, et qui méritent bien d'être regardés encore aujourd'hui comme le bréviaire des hommes de guerre. César n'enseigne pas, il inspire; il donne envie de faire comme lui; il dispose et forme au commandement; il souffle dans le cœur l'esprit guerrier et communique l'héroïsme. Son style, si l'on excepte quelques harangues plus travaillées, ne présente guère de périodes savantes; jamais de combinaisons préparées, peu ou point d'effets calculés : tout y naît spontanément, tout y vient à la hâte et du premier jet. L'illustre écrivain ne repousse pas l'élégance qu'il aime, on le sent; il la rencontre souvent, mais il ne se détourne jamais pour courir après elle : il précipite ses paroles droit à son but comme ses légions à la victoire, écrivant entre deux batailles, et mettant dans ses récits la même impatiente ardeur que dans ses expéditions. Notre Montaigne, juge éclairé, ne se lassait pas de lire les Commentaires : « Dieu sçait, dit-il, de quelle grâce et de quelle beauté il a orné cette riche matière, d'une façon de dire si pure, si délicate et si parfaite, qu'à mon goust il n'y a aulcuns escripts au monde qui puissent estre comparables aux siens en cette partie. »

César écrivain mérite singulièrement d'être étudié, non seulement pour la science de l'histoire, mais pour lui-même: tant il y a de raison et de solidité dans ses pensées, de perfection et d'excellence dans son langage! On ne peut se défendre de le lire avec un peu plus de respect qu'on ne lit les autres historiens, soit que la vivacité de ses peintures, l'extrême netteté de son style et la rapidité de son récit vous dominent et l'élèvent réellement bien au-dessus des autres, soit plutôt que le miracle de sa grandeur

apparaisse, pour ainsi dire, à travers ses paroles et en fasse briller l'énergique simplicité d'un éclat sans pareil. On ne regrette qu'une chose en le lisant, c'est qu'il parle si peu de lui, de César : tant de grandes choses ne peuvent avoir été faites, sans qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met. A y regarder de près cependant, on voit parfois son geste s'animer lorsqu'il s'agit de lui, alors sa parole devient à la fois plus brusque et plus vibrante ; toutes les fois qu'il parle de ce qu'a fait un autre, il se sert du passé, il dit : *Labiénus alla*, *Brutus ordonna;* parle-t-il de lui, c'est toujours au présent : *César ordonne*, *dispose*, *marche*, *taille en pièces*, *s'empare du camp :* on sent que l'écrivain est plus près de l'action et qu'il se retrouve sur le champ de bataille.

On trouve souvent, mêlées aux récits de César, des descriptions techniques, très détaillées, de machines de guerre, de lignes fortifiées. Il semble se complaire à ce genre de description, où malheureusement il n'est pas toujours parfaitement intelligible aujourd'hui. Lui qui passe si rapidement sur ses plus grands exploits et sur tant de marches prodigieuses de ses armées, il s'arrête long-temps, il insiste minutieusement sur la construction d'un pont, sur l'invention d'un nouvel engin de guerre. Il pensait sans doute que ses victoires le proclamaient assez à tous les yeux excellent capitaine; et il tenait par-dessus toute chose à se faire connaître pour un excellent ingénieur, bien sûr que c'était la seule science militaire qu'on pût oser lui contester. On pourrait dire encore, qu'ayant fait long-temps la guerre à des peuples moins avancés en civilisation que les Romains, il s'était de bonne heure et par expérience pénétré de cette idée : que l'arme la plus sûre et la plus redoutable, ce n'est ni le nombre des combattants, ni la force de leurs bras, mais bien la discipline des soldats, la science du général, les ressources de son esprit, en un mot la supériorité de son génie.



(César arrivant sur les côtes de la Grande-Bretagne, l'an 55 av. J.-C., d'après un dessin de Blakey, peintre anglais du dernier siécle.)

Toutefois, quelque grand que soit le mérite réel des Commentaires de César, et après l'avoir hautement reconnu, nous n'hésiterons pas à dire qu'on a trouvé l'art d'exagérer beaucoup ce mérite sous le rapport des enseignements qu'on peut puiser de nos jours dans cette lecture. L'art de la guerre est si différent de ce qu'il était il y a deux mille ans, qu'il n'y a qu'un étroit esprit de système ou une idolâtrie fanatique de l'antiquité qui puisse se vanter de trouver dans les Commentaires de grandes leçons de tactique directement applicables aux genres modernes. La façon de marcher, de camper, de manœuvrer en combattant est tout-à-fait différente. Les Romains exécutaient rarement leurs marches sur plusieurs colonnes; ils se formaient en bataille en ordre profond et serré; et une armée moderne qui voudrait, comme eux, camper en carré long fermé de murailles serait bientôt assiégée et enfermée dans son camp, d'où elle ne pourrait sortir qu'en défilant par les portes sous le canon de l'ennemi.

On sait que les Commentaires se composent de sept livres sur *la Guerre des Gaules*, et de trois livres sur *la Guerre Civile*. Nous ne nous occuperons ici que de ceux qui traitent de la guerre des Gaules.

La guerre des Gaules. — César débute par une division générale de la Gaule, qui n'a pas peu servi à en éclairer la géographie. Toute la Gaule, c'est-à-dire tout le pays compris entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée et les Alpes, est divisée en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nommaient Celtes, et en latin Gaulois. La Garonne sépare la Gaule proprement dite de l'Aquitaine ; la Seine (*Sequana*) et la Marne (*Matrona*) la séparent des Belges. Les Belges commencent à l'extrémité septentrionale de la Gaule et confinent à la partie inférieure du cours du Rhin (*Rhenus*). L'Aquitaine va depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées et jusqu'aux rives de l'Océan vers l'Espagne.

Toutes les nations gauloises auxquelles César eut affaire,

il les trouva neuves, franches, simples : s'il eut plus de peine à les dompter, il eut moins à craindre d'elles les armes cachées de la duplicité et de la trahison.

Le commencement du premier livre nous montre une de ces grandes transmigrations de nations entières dont nous n'avons plus d'exemples. Les Helvètes ou Suisses se préparent de sang-froid pendant deux ans à se transporter dans les Gaules, brûlant leurs douze villes, leurs quatre cents villages, et emportant leurs meubles; et cette masse se met en mouvement sur ses chariots, comme ferait aujourd'hui une petite horde de quelques centaines de Tartares; en comptant les femmes et les enfants, ils étaient trois cent soixante dix-huit mille. Ce cortége embarrassant leur faisait préférer les chemins plus faciles de la province romaine : ils voulaient aller s'établir dans l'occident de la Gaule, dans le pays des *Santones* (Saintes). Mais à peine arrivés vers Genève, ils y trouvèrent César déjà venu de Rome à leur rencontre; il leur barra le passage et les amusa assez longtemps pour élever du lac au Jura un mur de dix mille pas et de seize pieds de haut. Il leur fallut donc s'engager par les âpres vallées du Jura, traverser le pays des *Séquanes* (qui forme aujourd'hui les départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain), et remonter la rivière d'*Arar* (aujourd'hui la Saône). César les atteignit au moment où ils se préparaient à traverser l'Arar, attaqua la tribu des *Tigurins* (qui avaient occupé la partie septentrionale de la Suisse, c'est-à-dire aujourd'hui Zurich, Schaffouse, Appenzel), et l'extermina. Manquant de vivres, il fut obligé de se détourner vers *Bibracte* (Autun). Les Helvètes crurent qu'il fuyait et le poursuivirent; il se délivra d'eux par une victoire sanglante, et les contraignit à passer le Rhin, après avoir rendu les armes. Six mille d'entre eux s'étant enfuis la nuit pour échapper à cette honte, César les fait ramener par sa cavalerie et *traiter en ennemis;* ce qui veut dire décimer, sinon massacrer. Après ce récit, César s'étend avec complaisance sur tout ce qui pourra dans la suite justifier l'envahissement des Gaules qu'il médite. Il déclare avoir marché pour défendre la province romaine menacée par les Helvètes; il ne s'ingère dans les affaires des Gaulois qu'appelé par les peuples de l'état d'Autun; il vient comme auxiliaire (l'an 58 avant J.-C.)

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves (nom générique des peuples Germains qui s'étendaient de l'Elbe à la Baltique et à la Vistule) envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles : déjà cent vingt mille guerriers étaient passés. La Gaule allait devenir Germanie. Le chef des Suèves, Arioviste, menaçait César; l'entrevue du barbare et du général romain est un très beau morceau d'histoire. César a très bien peint la fierté sauvage et tudesque du chef des Suèves aux prises avec la tranquille fermeté d'un républicain civilisé. « Ceci, disait Arioviste, » est ma Gaule à moi; vous avez la vôtre. Laissez-moi » tranquille; vous y gagnerez. Ignorez-vous quels hommes » sont les Germains? Voilà plus de quatorze ans que nous » n'avons dormi sous un toit. » Ces paroles ne firent que trop d'impression sur l'armée romaine. Une terreur panique, dont le tableau est tracé de main de maître, s'empara bientôt du camp de César; il s'en tira en homme supérieur, sans s'irriter; après avoir réuni les officiers de tout grade et leur avoir adressé un discours qui est admirable, il offrit le congé à tous ceux qui auraient peur, et personne n'eut plus peur. Alors il marche à Arioviste, le force à accepter le combat dans le champ de bataille choisi par César même, et anéantit son armée; ce qui lui échappa là périt dans le Rhin. En une campagne César avait terminé heureusement deux guerres formidables.

Les Gaulois du nord, Belges et autres, jugèrent non sans vraisemblance que si les Romains avaient chassé les Suèves, ce n'était que pour leur succéder dans la domination des Gaules. Ils formèrent une vaste coalition, et César saisit ce prétexte pour pénétrer dans la Belgique. Pour un général moins hardi que lui, c'eût été une sombre et décourageante perspective que cette guerre dans les plaines bourbeuses, dans les forêts vierges de la Seine et de la Meuse. Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais, d'avancer avec ses légions, tantôt sur terre ferme, tantôt à gué ou à la nage. Les *Bellovaques* et les *Nerviens* (habitants du pays qui répondait à la Picardie, au Hainaut) venaient par cent mille fondre sur lui. Les Bellovaques finirent par se soumettre, et les Nerviens furent exterminés. Les alliés des Nerviens, les Cimbres qui occupaient *Aduat* (Namur) sentirent aussi le poids des armes romaines : cinquante-trois mille d'entre eux furent vendus comme esclaves. Ne cachant plus alors le projet de soumettre la Gaule, César entreprend la réduction de toutes les tribus des rivages. Il perce les forêts et les marécages des *Ménapes* et des *Morins* (Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants soumet les *Unelles*, *Eburoviens* et *Lexoviens* (Coutances, Evreux, Lisieux); un autre conquiert l'Aquitaine. César lui-même attaque les Vénètes, et autres tribus de notre Bretagne. Mais ces populations rudes et presque amphibies communiquaient sans cesse avec l'autre Bretagne (la Grande-Bretagne), et en tiraient des secours. Rien ne rebutera César; il passera en Bretagne. Mais voici que deux grandes tribus germaniques, les Usipiens et les Tenctères, fatigués au Nord par les incursions des Suèves, se hasardent à passer dans la Gaule. César fond sur eux à l'improviste et les massacre tous. Non content de ce succès, il veut en finir avec ces terribles Suèves près desquels aucun peuple n'osait habiter. En dix jours il jette un pont sur le Rhin, non loin de Cologne; malgré la largeur et l'impétuosité du fleuve immense, il le passe; il fouille toutes les forêts des Suèves, revient sur ses pas, traverse de nouveau toute la Gaule, et la même année s'embarque pour l'île Britannique.

Dans cette expédition la malveillance des Gaulois faillit lui devenir funeste. D'abord ils lui laissèrent ignorer les difficultés du débarquement; les hauts navires qu'on employait sur l'Océan tiraient beaucoup d'eau et ne pouvaient approcher du rivage. Il fallut donc, pour prendre terre, que le soldat se précipitât dans la mer et qu'il se formât en bataille au milieu des flots. Les Barbares, dont les falaises élevées du rivage étaient couvertes, avaient tout avantage (voyez la fig. p. 397); mais les machines de siége vinrent au secours et nettoyèrent le rivage par une grêle de pierres et de traits. On combattit rudement de part et d'autre. Dès que les Romains eurent pris terre, ils firent sur les Barbares une charge impétueuse qui les mit en fuite. Cependant l'équinoxe approchait; c'était le moment des grandes marées. En une nuit la flotte romaine fut mise hors de service. Les Barbares essayèrent de surprendre le camp; mais vigoureusement repoussés, ils offrirent de se soumettre. César se fit livrer des otages, et ses vaisseaux étant réparés, il dut partir et revint sur le continent. Quelques jours de plus, la saison ne lui eût guère permis le retour.

Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, tant d'audace, tant de victoires et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. On décréta vingt jours de supplications aux Dieux. *Au prix des exploits de César,* disait Cicéron, *qu'a fait Marius?* Toute la Gaule se trouvait soumise. Ces conquêtes firent tant de bruit chez les Barbares que les peuples qui habitaient de l'autre côté du Rhin envoyèrent à César des députations pour prendre ses ordres et lui offrirent des otages.

Tous les ans, après la campagne, César laissait l'armée dans ses quartiers d'hiver sous le commandement de ses

lieutenants, et revenait passer quelques mois dans son gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie; de là il dirigeait son parti dans Rome, faisait des levées pour recruter ses légions en Gaule, préparait ses succès militaires, et assurait son crédit et sa popularité avec l'argent des Gaules.

L'année suivante nous retrouvons encore César presque en même temps en Illyrie, à Trèves et en Bretagne. Cette fois il ne se retira pas sans avoir vaincu les Bretons, et assiégé le roi Caswallawn (*Cassibelanus*) dans l'enceinte marécageuse où il avait rassemblé ses hommes et ses troupeaux. Il écrivit à Rome qu'il avait imposé un tribut à la Bretagne, et y envoya en grande quantité les perles de peu de valeur qu'on recueillait sur les côtes de l'île.

Cependant la nécessité d'acheter Rome aux dépens des Gaules et de gorger d'or tant d'amis qui lui avaient fait continuer le commandement pour cinq années, avait poussé le conquérant aux mesures les plus violentes. Si l'on en croit Suétone, il dépouillait les lieux sacrés et mettait des villes au pillage sous le plus léger prétexte. La Gaule payait cher le calme et la culture dont la domination romaine devait lui faire connaître les bienfaits. La disette ayant obligé César à disperser ses troupes, l'insurrection éclata partout. Pour délivrer une de ses légions assiégées, César passa avec huit mille hommes à travers soixante mille Gaulois. L'année suivante il assemble à *Lutece* (Paris) les états de la Gaule; les Nerviens et les Trévires, les Sénonais et les Carnutes n'y ayant point paru, il les attaque séparément et les accable tous. Mais les Germains pouvaient venir au secours des Gaulois; César passe le Rhin, épouvante les Germains, et le voilà déjà de retour qui présente aux Gaulois un front formidable. Il tenta de frapper à la fois tous les partis divers qui divisaient la Gaule; mais son excessive rigueur les réconcilia entre eux et les souleva tous contre lui. Le signal partit de la terre druidique des Carnutes, de *Genabum* (Orléans); répété à grands cris à travers les champs et les villages, il parvint le soir même à cent cinquante milles, chez les Arvernes (Auvergnats). Le Vercingétorix ou général en chef de la confédération fut un jeune Arverne, intrépide et ardent, qui avait repoussé toutes les avances de César et qui n'avait cessé d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes et déclara que les lâches seraient brûlés vifs. Son plan était d'attaquer à la fois la province romaine au midi, et au nord les quartiers des légions. César était en Italie; il devina tout, il accourut et prévint tout. Ayant assuré, en passant, la Provence, et franchi les Cévennes à travers six pieds de neige, il apparut tout-à-coup au milieu des Arvernes. Le chef gaulois, déjà parti pour le nord, accourt pour défendre ses foyers. Alors César se dérobe, remonte le Rhône, la Saône, et court rallier ses légions. Le Vercingétorix croit l'attirer en mettant le siége devant *Gergovie* (Moulins); mais il apprend que César massacre tout dans *Genabum* (Orléans); il accourt, il arrive trop tard; déjà César est maître de *Noviodunum* (Nevers). Alors l'héroïque Gaulois déclare aux siens qu'il n'y a point de salut s'ils ne parviennent à affamer l'armée romaine; le seul moyen pour cela est de brûler eux-mêmes leurs villes. Ils accomplissent généreusement cette résolution cruelle. Vingt cités des *Bituriges* (du Berry) furent brûlées par leurs habitants. Mais quand il fallut mettre le feu à *Avaricum* (Bourges), les habitants embrassèrent les genoux du Vercingétorix et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle ville des Gaules. Ces ménagements firent leur malheur sans sauver Avaricum, qui périt par César après la plus opiniâtre résistance.

César ayant échoué au siége de Gergovie des Arvernes, l'armée gauloise le poursuivit et l'atteignit. Ses affaires allèrent bientôt si mal qu'il se serait vu réduit à regagner en vaincu la Province romaine, si la cavalerie germaine qu'il avait appelée à son secours en-deçà du Rhin ne lui eût rendu la victoire. Les Gaulois, toujours plus forts à l'attaque qu'à la résistance, se laissèrent aller à une terreur panique; alors le Vercingétorix fit une grande faute, peut-être inévitable en cette occurrence, ce fut de s'enfermer dans les murs d'*Alesia* (Sainte-Reine). Celui qui commande à tout un pays ne se doit jamais engager qu'à la dernière extrémité, et seulement quand il ne lui reste plus qu'à défendre sa dernière place. Atteint par César, le jeune chef renvoya ses cavaliers, les chargeant de répandre par toute la Gaule qu'il n'avait de vivres que pour trente jours seulement et leur recommandant d'amener à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. César n'hésita point d'assiéger cette immense armée. Il entoura la ville et le camp gaulois d'ouvrages gigantesques; d'abord trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large et d'autant de profondeur, un rempart de douze pieds, huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérissé de pieux et couvert de branchages et de feuilles, des palissades de cinq rangs d'arbres entrelaçant leurs branches. Prévoyant bien que les autres peuples des Gaules accourraient en nombre au secours du Vercingétorix, il fit répéter ces ouvrages du côté de la campagne, et les prolongea dans un circuit de quinze milles. Tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière vint s'y briser. Tout échoua contre tant d'habileté et d'activité, les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine aussi bien que les efforts héroïques de deux cent cinquante mille Gaulois qui attaquèrent les Romains du côté de la campagne : ces derniers furent tournés par la cavalerie de César qui les tailla en pièces et les dispersa. Le Vercingétorix conservant seul une âme constante au milieu de l'abattement universel, se livra comme l'auteur de toute la guerre à la vengeance des Romains. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus belle armure, et, victime généreuse, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain sans dire un seul mot. La guerre était finie. Après quelques résistances partielles où les soldats de César purent reconnaître encore en leurs ennemis les dignes enfants de Brennus, résistances qui furent bientôt éteintes dans des flots de sang, tout se soumit. Alors César changea de conduite, et montra pour les vaincus une extrême douceur. Il les ménagea au point d'exciter parfois la jalousie de la Province romaine. Il engagea à tout prix leurs meilleurs guerriers dans ses légions; il avait appris à connaître leur courage et leurs vertus militaires. Il en composa même une légion tout entière dont les soldats portaient une alouette sur leur casque, et qu'on appelait pour cette raison *alauda* (alouette). « Sous cet emblème, dit M. Michelet, sous cet emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaieté, ces intrépides soldats passèrent les Alpes en chantant, et jusqu'à Pharsale, poursuivirent de leurs bruyants défis les taciturnes légions de Pompée. L'alouette gauloise, conduite par l'aigle romaine, prit Rome pour la seconde fois et s'associa aux triomphes de la guerre civile. »

Les Auvergnats se vantaient d'avoir l'épée de Jules César, et, au temps de Plutarque, ils la montraient appendue à l'un de leurs temples; il paraît que César l'y avait vue lui-même, et s'était contenté de sourire en la voyant. Il n'avait pas voulu permettre à ses soldats de la reprendre, la considérant comme une chose sacrée qu'il serait dangereux de toucher.

Ce que les Auvergnats firent pour l'épée de César, l'imagination du peuple de nos campagnes le continue encore pour mille circonstances, vraies ou supposées, de la vie de ce grand homme. Trouve-t-on une médaille fruste et illisible? en quelque province que ce soit, à quelque époque

qu'appartienne la médaille, on en fait honneur à César, pour peu qu'elle semble romaine. En creusant la terre, entend-on sonner creux sous la bêche? c'est la tombe de quelques soldats de César; César a campé là. Cet homme est devenu une sorte d'Hercule de Rome auquel le peuple attribue d'abord tout ce que les Romains ont fait dans les Gaules même avant sa naissance, et après sa mort, même en des lieux où il ne mit jamais le pied.

Nous avons essayé d'éclairer pour tout le monde, en la résumant, l'histoire de ses guerres dans notre patrie. Nous l'avons fait au risque de détruire certains préjugés flatteurs pour ceux qui les nourrissent, au risque de blesser quelques amours-propres parmi les antiquaires de quelques villages, et même de certaines villes. Ce qui nous rassure et nous console, c'est que l'imagination n'accepte pas toujours comme infaillibles les jugements sévères de l'histoire; elle en appelle hardiment, elle les révise, elle les casse elle-même; et les médailles frustes restent toujours de précieux monuments, des reliques rares pour celui qui les possède.

Codex argenteus. — Dans un article consacré aux universités suédoises, M. X. Marmier a publié récemment des détails curieux sur le *Codex argenteus*. Ce célèbre manuscrit resta oublié, pendant plusieurs siècles, dans une bibliothèque de moines. A l'époque de la guerre de trente ans, il fut transporté à Prague, et tomba entre les mains du feld-maréchal Kœnigsmark, qui le donna à la reine Christine. La reine le donna à son bibliothécaire, Isaac Vossius. Vossius l'emporta en Hollande, et, en 1662, Puffendorf l'acheta au nom du comte de la Garde pour une somme de 400 rix. b. (800 fr.). Le comte le fit revêtir d'une magnifique reliure en argent, et le donna, en 1669, à l'université d'Upsal, en Suède, où il est encore aujourd'hui. Le *Codex argenteus* renferme les quatre Evangiles traduits par Ulphilas en langue méso-gothique. C'est un in-4° en parchemin violet. Le texte est écrit en lettres capitales d'argent, et les citations de l'Ancien Testament en lettres d'or. Les caractères ont été en partie effacés par le temps, on ne les distingue qu'en tournant le livre au jour. Une colonnade à plein cintre orne le bas de chaque page. L'ouvrage est incomplet; il commence au chapitre v de saint Matthieu, et finit à saint Jean, chapitre XIX. Mais c'est le monument le plus ancien et le plus considérable qui reste de la langue méso-gothique.

LES BATEAUX DE LAVEUSES A PARIS.



(Les Bateaux de laveuses sur la Seine, à Paris. — Le pont Notre-Dame.)

Le lavage du linge en bateau n'est guère pratiqué à Paris que pour la population ouvrière et indigente. Les bateaux affectés à cet usage sur la Seine sont au nombre de 71; ils peuvent contenir chacun environ 1500 laveuses. Ces bateaux appartiennent à des particuliers qui paient à la ville un droit de stationnement pour la surface occupée. Le prix de la place louée à chaque laveuse n'est pas fixe; il s'établit par convention suivant la quantité de linge; mais il est rare qu'il soit perçu moins de dix centimes pour chaque place.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COIFFURES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



(Une caricature de la fin du dix-huitième siècle.)

Quand on voit avec quelle simplicité les femmes se coiffent aujourd'hui, on a peine à comprendre comment, sur la fin du dernier siècle, elles avaient été amenées à donner à leur coiffure des formes si extraordinaires et si démesurées. L'art d'un perruquier ordinaire ne leur suffisait plus, et il fallait y joindre celui du serrurier pour ajuster tous les ressorts de ces machines énormes qu'elles portaient sur la tête.

La caricature s'était emparée de cette mode ridicule, et en avait fait justice. Celle que nous donnons fut accompagnée de bien d'autres. On représenta les femmes ainsi coiffées, suivies de maçons et de charpentiers pour agrandir les portes par où elles devaient passer. On eut l'idée aussi de cacher de la contrebande sous ces gigantesques chignons, et de les faire ouvrir par les commis aux barrières, qui en tiraient des provisions suffisantes pour garnir un marché.

Cependant il ne faut pas trop reprocher aux femmes cet attirail incommode qu'elles entassaient sur leur front; les hommes leur en avaient donné l'exemple; et, avant qu'elles n'inventassent au dix-huitième siècle toutes ces modes exagérées, l'autre sexe en avait fait autant au dix-septième siècle.

Sous Louis XIII, les hommes portaient des calottes; l'idée vint d'y joindre des cheveux postiches pour déguiser l'absence des cheveux naturels; puis on parvint à faire tenir les cheveux postiches sans calotte; et alors la perruque fut trouvée. Cette invention fut déclarée admirable; et Louis XIV était encore bien jeune, lorsqu'en 1656 il créa trente-huit charges de barbiers-perruquiers qui avaient le privilége exclusif de l'exploiter. Elle prospéra rapidement. En 1673, Louis XIV institua deux cents nouvelles charges. Jusqu'alors, les rois de France et les gentilshommes s'étaient distingués par la barbe et par la moustache. Louis XIV ne garda plus qu'un léger filet au-dessous de la lèvre inférieure; mais il remplaça l'ornement qui manquait au bas de la figure par celui qu'il ajouta sur le haut; et la perruque devint le signe de la noblesse.

Les perruquiers ne cessaient pas d'imaginer de nouvelles modes pour se rendre plus importants, et de s'éloigner toujours plus de la simplicité de la nature. Après avoir inventé la perruque, ils inventèrent la poudre. Louis XIV ne pouvait souffrir cette dernière création; peut-être voyait-il, dans ces frimas artificiels qu'on voulait jeter sur sa tête, l'image de la vieillesse qui lui était odieuse, et dont il se défendit jusqu'au bout; ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il consentit à ce qu'on le poudrât un peu, de manière à ne le

blanchir que légèrement. Mais Louis XV porta dès l'enfance cette poudre, symbole de vétusté, que son aïeul avait toujours repoussée.

Les femmes conservèrent long-temps plus de simplicité dans leurs coiffures. Sous Louis XIV, elles n'avaient ni perruque ni poudre; sous Louis XV, elles se poudrèrent; mais elles gardèrent leurs cheveux très bas par-devant, de manière à ce que leur front dominât et restât découvert.

Ce n'est guère qu'à partir de l'avénement de Louis XVI, que les coiffures des femmes prirent ces accroissements bizarres dont nous parlions en commençant; et une fois que cette mode fut prise, elle ne connut plus de borne; elle changea avec une rapidité merveilleuse, non pas pour se corriger, mais, au contraire, pour prendre des développements toujours plus singuliers et plus extravagants. La nomenclature de toutes ces coiffures est par elle-même fort curieuse. Les noms qu'on leur donnait venaient quelquefois de leur forme, comme ceux-ci : *le hérisson à quatre boucles*, *le parterre galant*, le *pouf à la Chancelière*, le *pouf à droite*, le *pouf à gauche*, le *bonnet à la fusée*, le *casque à la Minerve* ou *à la dragone*, *la Phrygienne*, *la Daunière*, *la coiffure au Colisée*, *à la laitière*, *à la baigneuse*, *à la marmotte*, *à la dormeuse*, *à la paresseuse*, *à la paysanne*, *aux clochettes*, *aux aigrettes*, *au fichu*, *la corbeille*, *le croissant*, *la Circassienne*, *l'Orientale*, le *bandeau d'amour*, le *chapeau en berceau d'amour orné de fleurs*. Quelquefois aussi ces noms étaient empruntés à des événements, comme le chapeau *à l'Anglaise*, *à l'Américaine*, *à la Voltaire*, *à la victoire*; quelquefois encore, aux succès du théâtre, comme *la Gabrielle de Vergy*, *la Cléopâtre*, *l'Euridice*, le *bonnet à la Raucour*.

On ne se bornait pas à faire des pyramides de cheveux comme dans la caricature que nous donnons; on jetait encore par-dessus tous ces crochets, ces poufs, ces chignons et ces tapis, des rubans en quantité, des fleurs, des fichus, des chapeaux, des bonnets, qui étaient construits en même temps que la chevelure, et qui avaient l'air d'un véritable étalage de marchandises de toute espèce. La révolution, qui déracina les tours de la Bastille, fit crouler aussi celles qu'on avait amoncelées sur la tête des femmes.

Premier livre français imprimé en France. — Nous avons dit, sur la foi de plusieurs bibliographes (voy. p. 124), que *l'Aiguillon de l'amour divin* avait été publié en 1474, et que cette traduction de saint Bonaventure était le premier livre imprimé en langue française; mais M. Brunet, qui fait autorité en pareille matière, a prouvé que cette date est une erreur, et il pense que le premier livre français est celui des Chroniqnes de Saint-Denis, publié en 1476 par Pasquier Bonhomme. (Voy, *Manuel du libraire*, 3[e] édit., t. I, p. 249.)

DU ROYAUME DE CAMBOGE.

Vers la fin du treizième siècle, un officier chinois ayant a remplir une mission diplomatique dans le royaume de Camboge, fut si frappé de la bizarrerie des mœurs des Cambogiens, qu'il composa une relation de son voyage. Cette partie de la presqu'île orientale de l'Inde étant encore fort peu connue aujourd'hui, il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'en pensait le voyageur chinois. Voici quelques unes de ses observations; il ne faut pas oublier en les lisant que c'est un chinois qui parle, et qui, trouvant tout simple et naturel tout ce qui est conforme aux coutumes de son pays, ne fait attention qu'aux choses qui s'en écartent, et qui par cela seul lui paraissent condamnables ou du moins singulières.

Quand le roi de Camboge vient à mourir, la reine, sa femme légitime, ne lui succède pas. Le jour où un nouveau roi monte sur le trône, on mutile tous ses frères : à l'un on coupe le nez, à l'autre on ôte un doigt, à l'autre une oreille. On pourvoit ensuite à leur subsistance, chacun dans un endroit séparé, sans leur permettre d'exercer aucune charge.

Les hommes sont d'une petite stature, et ont le teint de couleur noire, mais il y a des femmes qui sont blanches. Ils nouent leurs cheveux, et ont des pendants d'oreilles; ils ne vont pas nus; mais dans les pays dépendants de celui-là il y a des peuples qui vont entièrement nus, et qui même se moquent des hommes habillés; ils se ceignent de toile. La main droite chez eux est regardée comme pure, et la main gauche comme impure. Chaque matin ils font des ablutions : ils se servent de petits rameaux de peuplier pour se nettoyer les dents. Dans leurs aliments ils emploient beaucoup de beurre, de crème, de sucre en poudre, de riz, de millet. Avant l'heure du repas, ils ont coutume de prendre quelques morceaux de viande grillée, avec du pain, qu'ils mangent avec un peu de sel.

Quand les Cambogiens se marient, ils n'envoient à leurs femmes pour présent de noces qu'une robe. Les funérailles se font de cette manière : les enfants de l'un et de l'autre sexe passent sept jours sans manger ni raser leurs cheveux, et poussent de grands cris. On brûle le corps sur un bûcher fait de toutes sortes de bois aromatiques et on conserve les cendres dans une urne d'or ou d'argent. Les pauvres se servent d'une urne de terre cuite, peinte de différentes couleurs. Souvent ils ne brûlent pas le corps, mais ils le portent au milieu des montagnes, et laissent aux bêtes sauvages le soin de le dévorer.

L'usage est de tourner les portes des maisons du côté de l'orient : l'orient chez eux est le côté le plus respecté. Les champs, gras et fertiles, ne sont pas labourés et n'ont pas de limites. Chacun y sème ce qu'il veut. Les productions de la terre y mûrissent toute l'année. On fait bouillir l'eau de la mer pour en tirer du sel.

On coupe le nez aux criminels, ou on les fait mourir, selon la gravité du crime. On coupe les mains ou les pieds aux voleurs. Si un homme du pays tue un Chinois, on le fait mourir; si un Chinois tue un homme du pays, il peut se racheter avec de l'or.

La ville capitale peut avoir vingt li (deux lieues) de tour; elle a cinq portes, chacune double. Celle qui est tournée vers l'orient a deux ouvertures; les autres n'en ont qu'une. Au-delà des portes est un grand fossé, et, au-delà du fossé, des boulevards de communication, avec de grands ponts. De chaque côté du pont il y a cinquante-quatre statues de pierre représentant des divinités : elles sont très grandes; elles ressemblent à des statues de généraux et ont la physionomie menaçante. Les arches des ponts sont figurées en forme de serpent : chaque serpent a neuf têtes. Les cinquante-quatre statues tiennent toutes un serpent à la main.

Dans un endroit du royaume il y a une tour en or, entourée de vingt autres tours de pierre et de plus de cent maisons également en pierre, toutes tournées vers l'orient. Il y a aussi un pont en or, et deux figures de lions, faites de même métal, à droite et à gauche du pont; on y voit aussi une statue de Bouddha en or. Je pense que les éloges donnés par les marchands qui viennent de Camboge à la richesse de ce pays proviennent de l'admiration que leur ont inspirée ces monuments *.

Le lac oriental est à l'est de la ville, à dix li, et il peut avoir cent li de tours. Au milieu est une tour de pierre et un autre édifice de pierre. On voit dans la cour une statue

* Sur tous ces monuments d'or, c'est-à-dire dorés ou recouverts de plaques d'or, et quelquefois d'argent et de cuivre, on peut voir la Relation du Tonkin du P. Marini, celle du voyage du major Symes à Ava, etc.

en cuivre de Bouddha couché ; une fontaine dont l'eau ne s'arrête jamais, jaillit de son nombril.

Le palais du roi, les maisons des officiers et autres édifices principaux sont tous tournés vers l'orient. Le palais du roi est au nord de la tour et du pont d'or ; les tuiles qui recouvrent la façade du palais sont en plomb ; les colonnes et les poutres de traverse sont très grandes, et toutes couvertes de peintures qui représentent Bouddha. Dans le lieu où se tient le conseil, il y a une fenêtre à treillis d'or ; à gauche et à droite sont deux piliers carrés au haut desquels on a placé quarante ou cinquante miroirs qui font que les objets sont représentés aux côtés de la fenêtre de manière à apercevoir ceux qui sont en bas.

Après le palais, les maisons des princes de la famille royale et des grands officiers ont des dimensions et une hauteur plus considérables que celles des particuliers. Du reste, toutes sont couvertes en chaume. Il n'y a que les temples dont la façade et les corps de logis intérieurs peuvent être recouverts en tuiles. Les maisons des magistrats ont aussi des dimensions particulières réglées d'après le rang des professeurs.

Il y a dans ce pays des ministres, des généraux, des inspecteurs chargés d'observer le ciel, et d'autres grands officiers qui ont sous eux des adjoints, des juges et d'autres employés ; la plupart sont pris parmi les membres de la famille royale, et quand on n'en trouve pas, on choisit jusqu'à des femmes qui exercent des emplois. Leurs revenus et leurs honneurs sont réglés d'après leur rang. Au premier rang sont ceux qui ont le droit de se servir de chaises à porteurs ou de palanquins d'or et de quatre parasols à manche d'or ; puis ceux qui ont la chaise d'or et deux parasols ; les troisièmes ont la chaise d'or avec un seul parasol ; ceux du quatrième ordre n'ont que le parasol à manche d'or ; ceux du cinquième ordre ont un parasol à manche d'argent.

Les Tchou-Kou, ou prêtres de Bouddha, se rasent les cheveux, ils portent des habits jaunes et ont le bras droit nu. Ceux qui sont les moins élevés en dignité se ceignent d'un morceau de toile jaune et marchent pieds nus. Tous les prêtres mangent du poisson et de la viande ; seulement ils s'abstiennent de boire du vin. Ils offrent chaque jour un sacrifice, et recueillent ce qui est mis à part pour cela dans la maison de celui qui le fait offrir, car ils n'ont dans leur temple ni cuisine ni foyer. Les livres sacrés qu'ils récitent sont en grand nombre et tous écrits sur des feuilles de palmier qu'on place l'une sur l'autre bien régulièrement. On trace sur ces feuilles des lettres en noir sans se servir ni de pinceau ni d'encre, mais à l'aide de je ne sais quelle matière qui m'est inconnue.

Il y a dans le pays un grand nombre d'hommes de mauvaise vie (*cinœdi*), qui chaque jour vont en troupes de plusieurs dizaines dans les marchés et sur les places. Il y en a qui s'empressent d'inviter les chinois à venir loger chez eux ; mais la chère qu'on y fait est bien mauvaise et bien désagréable.

Les esclaves qu'on a dans les maisons sont des sauvages qu'on achète pour faire le service ; ceux qui en ont le plus en possèdent une centaine ; le moins qu'on en ait, c'est dix ou vingt. Ces sauvages sont des hommes qu'on trouve dans les montagnes et dans les lieux déserts : il y en a une tribu qu'on a coutume d'appeler *chiens*. Aussi dans une dispute, c'est une grave injure d'appeler son adversaire *chien*. Cette espèce d'hommes est méprisée par les autres au point qu'un esclave jeune et robuste n'est évalué qu'à cent morceaux de toile. Si on les frappe pour quelque faute, ils se prosternent à terre et reçoivent les coups sans oser faire le moindre mouvement. Jamais les maîtres ne s'allient avec eux. Il y eut un Chinois établi dans le pays qui, n'ayant pas de femme, en prit une sans s'embarrasser de ce qu'elle appartenait à cette classe d'individus. Son hôte l'ayant appris, ne voulut pas le lendemain s'asseoir près de lui.

Ordinairement les livres et les écritures publiques sont de peau de cerf ou de daim teinte en noir, et taillée de la grandeur dont on a besoin. Les traits des caractères sont distincts et l'on peut reconnaître l'écriture d'un homme. On écrit d'arrière en avant, et non pas de haut en bas.

Il y dans ce pays des hommes habiles dans l'astronomie et qui savent prédire les obscurcissements et les éclipses du soleil et de la lune. Ces peuples ne connaissent pas les noms de famille, et ne célèbrent pas les jours anniversaires de la naissance. Mais il y a parmi eux beaucoup de gens qui prennent le nom du jour où ils sont nés. Il y a deux jours très heureux, trois jours indifférents et quatre jours très malheureux ; à tel jour on peut aller du côté de l'orient, à tel autre on peut aller du côté de l'occident.

Il y a chez ce peuple beaucoup de procès, quoique sur des sujets de peu d'importance. Si un particulier a perdu quelque chose, qu'il soupçonne un homme de l'avoir volée, et que celui-ci nie le fait, on met de l'huile dans un chaudron, on la fait bouillir, et on dit à l'homme qu'on soupçonne, d'y tremper son bras nu ; s'il est innocent, il n'en reçoit aucun mal.

Si deux familles ont un procès, tel qu'on ne puisse discerner le vrai du faux, il y a devant le palais de petites tourelles en pierre au nombre de douze ; on fait asseoir les deux parties chacune sur une de ces tourelles. Les parents des deux familles sont placés dans l'intervalle, les plaideurs restent, tantôt un jour, tantôt trois, tantôt quatre. Celui des deux qui n'a pas le bon droit pour lui, ne manque pas de tomber malade et d'être contraint de se retirer ; ou il lui vient des ulcères et des furoncles, ou il est pris d'un catarrhe ou d'une fluxion de poitrine ; celui qui a la justice pour lui se retire sans éprouver le moindre accident. C'est ce qu'on nomme le jugement de Dieu *. Telle est la manière de discerner le vrai du faux dans ce pays.

Autrefois à la huitième lune on faisait *la récolte du fiel*. Le roi de Cochinchine exigeait chaque année une urne de fiel humain ; le fiel d'un grand nombre d'hommes était nécessaire pour la remplir. On envoyait de tous côtés des hommes qui assassinaient pendant la nuit pour remplir leur urne du fiel de leurs victimes. Il n'y avait que les Chinois dont ils ne prenaient pas le fiel, parce qu'une année qu'on avait pris par mégarde le fiel d'un Chinois, et qu'on l'avait mêlé avec ceux qui étaient déjà dans l'urne, le tout prit une mauvaise odeur et se gâta, de manière qu'on ne put s'en servir. Cet usage de *la récolte du fiel* a cessé depuis quelques années ; il n'en reste de trace que dans la charge de *collecteur de fiel*, officier qui se tient en dedans de la porte septentrionale **.

LES PANTINS.

En 1756, le jeu des pantins fut en France et surtout à Paris une véritable fureur : chacun avait son pantin dans sa poche, et l'on s'en amusait dans les salons, dans les spectacles et dans les promenades.

On fit à cette occasion plusieurs chansons ; le refrain ordinaire était : *Tout homme est un pantin.* On voulait dire par là que comme ces petites figures se mettaient en mouvement lorsqu'on en tirait le fil, de même il n'y avait pas d'homme que l'on ne pût mettre en jeu, si on parvenait

* Cette dénomination pourra sembler remarquable, si on compare les coutumes dont il est question avec les épreuves en usage dans le moyen âge en Europe.

** Sur cet usage abominable, qui paraît tenir à des idées de magie, on peut voir la Relation du royaume de Lao, par le P. Marini.

à toucher sa passion dominante, son goût particulier.

Que Pantin serait heureux
S'il avait l'art de vous plaire.

Ces deux vers sont le commencement d'une chanson très connue, faite sur les pantins.

L'auteur anonyme d'un poëme sur le luxe, publié en 1782, fixe la mode des pantins à 1750. Il prétend qu'un règlement de police proscrivit ce joujou, « parce que les femmes, vivement impressionnées par le spectacle continuel de ces petites figures, étaient exposées à mettre au monde des enfants à membres disloqués, des enfans pantins. »

Les modistes, les ouvrières habillaient les dames *à la pantin.*

D'Alembert définit les pantins, « de petites figures peintes sur du carton qui, par le moyen de petits fils que l'on tire, font de petites contorsions propres à amuser les enfants. »

» La postérité, ajoute-t-il, aura peine à croire qu'en France des personnes d'un âge mûr aient pu, dans un accès de vertige assez long, s'occuper de ces jouets ridicules, et les rechercher avec un empressement que dans d'autres pays on pardonnerait à peine à l'âge le plus tendre. »

A la cour, à la ville, on voyait jusqu'à des vieillards tirer de temps à autre des pantins pour les faire danser sérieusement d'une main tremblotante.

Ces amusements fourniraient un ample sujet de réflexions sur la nullité morale d'une partie des hautes classes à cette époque, et sur les misères qui remplissaient leurs loisirs. Nos patriciens parfilaient (1836, p. 239), faisaient de la tapisserie, jouaient au pantin, tombaient pour ainsi dire en enfance, tandis que le peuple se faisait homme.

Tout homme bien interrogé répond bien. PLATON

PÊCHE DES CHIPPEWAYS, DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

(Voyez sur les Chippeways, p. 369.)



(Indiens Chippeways pêchant sur la rivière américaine la Thamise.)

Les Indiens qui vivent aux bords des grands lacs et qui n'ont d'autres ressources pour subsister que la pêche, ne montrent pas moins d'énergie sauvage à la poursuite des habitants des eaux que les Indiens chasseurs dans leurs luttes avec les bêtes redoutables des forêts. Deux Chippeways montent un frêle canot, sans rames, et armés seulement de deux tridents. Ils enjambent toute la largeur du canot, posent un pied sur chaque bord, et là, debout, entraînés souvent par des courants d'une incroyable rapidité, ils plongent leurs tridents avec vigueur et transpercent les poissons. Le canot rencontre des tourbillons et tourbillonne avec eux ; il heurte des pointes de rochers ou des troncs d'arbres et bondit au-dessus de l'eau : les hardis pêcheurs restent impassibles en équilibre, ou bien jetés dans l'eau, remontent, reprennent leur place, et continuent leur travail.

Ils pêchent ainsi du poisson blanc, des truites saumonnées, des perches, des brochets, etc. Ils jettent leur proie dans le canot et la déchargent de temps à autre sur le rivage, où les femmes la reçoivent : elles vident le poisson, et le sèchent en le suspendant dans la fumée au-dessus du feu, comme on le voit dans la gravure. Les saisons les plus favorables pour ces pêches dans les courants sont le printemps et l'automne, lorsque les poissons voyagent par bandes nombreuses. Quelquefois le trident rencontre des brochets d'une telle taille qu'un combat s'engage entre eux et les pêcheurs. L'indien plonge, s'attache à sa victime e s'efforce de l'empêcher de gagner les eaux profondes : pèse de tout son poids sur elle, la saisit aux ouïes, l'épuise, la noie, et la ramène au bateau.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LES PÈLERINS AU DÉSERT.

(Voyez, sur les Pèlerins du moyen âge, 1836, p. 348.)



(Les Pèlerins au désert, d'après un tableau de Stilke, peintre allemand.)

Le lieu de la scène est un des déserts de l'Asie mineure, probablement celui qui s'étend de Jérusalem à Jaffa. L'époque est celle des croisades, peut-être de la première, à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. Un croisé dans la vigueur de l'âge, un baron, sa fille et leur esclave, sont surpris, au milieu des sables brûlants, par la fatigue et par la soif : déjà leurs chevaux ont succombé; au second plan, on en voit un étendu sans vie. Sur la figure et dans l'attitude de l'esclave, que l'énergie morale a abandonné avant les autres, on ne lit plus que l'expression de la souffrance physique. Le vieillard consterné demeure sourd aux encouragements du guerrier dont le regard semble chercher au loin quelque serviteur envoyé à la découverte d'un peu d'eau, ou un groupe de l'armée dispersée des chrétiens. Ce n'est pas pour lui sans doute que le vieux pèlerin redoute la mort : un de ses bras entoure tendrement sa fille, qui, de son côté, levant ses yeux avec une religieuse résignation, paraît s'oublier elle-même et appeler la pitié du ciel sur son père.

Cet épisode touchant a pu se rencontrer, dans la réalité, entièrement tel qu'il a plu au peintre de l'imaginer. Ni la présence de cette noble et délicate jeune fille, ni cette espèce d'opulence des vêtements qu'on serait tenté de considérer comme de purs ornements classiques, ne rendent l'événement invraisemblable. Un très grand nombre de jeunes femmes nobles désertèrent la paix et l'aisance des manoirs pour suivre en Palestine leurs pères ou leurs époux. Parmi les principaux croisés des premières expéditions, on cite entre autres, Florine, fille du duc de Bourgogne. Cette guerre était un pèlerinage; il n'importait quel fût l'âge ou le sexe pour aller à la délivrance du Saint-Sépulcre. Enfant, femme ou vieillard, on allait, armé de la foi, vers les régions de la lumière, à la conquête de la vie éternelle. Les nobles vendaient leurs domaines, réalisaient leur fortune, portaient avec eux en Orient tout ce qu'ils possédaient et emmenaient tout ce qu'ils aimaient, comme s'ils n'eussent dû jamais revenir. L'auteur de l'*Histoire des Croisades* a tracé un tableau curieux de la marche des premiers croisés :

« Des familles, des villages entiers partaient pour la Palestine; ils étaient suivis de leurs humbles pénates; ils emportaient leurs provisions, leurs ustensiles, leurs meubles; les plus pauvres marchaient sans prévoyance, et ne pouvaient croire que celui qui nourrit les petits des oiseaux laissât périr de misère des pèlerins revêtus de sa croix. Leur ignorance ajoutait à leur illusion, et prêtait à tout ce qu'ils voyaient un air d'enchantement et de prodige; ils croyaient

sans cesse toucher au terme de leur pèlerinage. Les enfants des villageois, lorsqu'une ville ou un château se présentait à leurs yeux, demandaient si *c'était là Jérusalem.* Beaucoup de grands seigneurs qui avaient passé leur vie dans leurs châteaux rustiques, n'en savaient guère plus que leurs vassaux; ils conduisaient avec eux leurs équipages de pêche et de chasse, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing; ils espéraient atteindre Jérusalem en faisant bonne chère, et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux. »

Si nous cherchons quelque date précise qui puisse être assignée à l'infortune de notre gravure, nous en trouverons plusieurs. Ne serait-ce point, par exemple, en 1097, avant l'arrivée à Antiochette, après la victoire remportée sur les Infidèles dans les vallées de Dorylée, sous la conduite des Bohemond, des Tancrède et des autres chefs illustres de cette période de gloire et de revers? « Les croisés, dit M. Michaud, traversaient alors la partie de la Phrygie que les anciens appelaient la Phrygie brûlée. Lorsque leur armée arriva dans le pays de Sauria, elle éprouva toutes les horreurs de la soif; les plus robustes soldats ne pouvaient résister à ce terrible fléau. On lit dans Guillaume de Tyr que cinq cents personnes périrent en un seul jour. On vit alors, dit Albert d'Aix, des femmes se désespérer auprès de leurs enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir, implorer la mort par leurs cris, et, dans l'excès de leur désespoir, se rouler par terre à la vue de l'armée. »

Au treizième chant de la *Jérusalem délivrée*, le Tasse a décrit en beaux vers ces affreuses souffrances. Voici comment les a traduits Baour-Lormian :

Souvent à leur mémoire un vain désir rappelle
Des bois de l'Occident la verdure éternelle,
L'ombre de ces vallons où, sur l'émail des fleurs,
D'un soleil en courroux ils fuyaient les chaleurs;
Et surtout ces ruisseaux, ces sources argentines,
En cascades tombant du sommet des collines,
Et qui, sous un berceau par Zéphyr agité,
Promenaient leur fraîcheur et leur limpidité.
Mais à ces souvenirs combien croît et s'allume
L'épouvantable horreur du feu qui les consume!
Ces guerriers dont l'audace eût bravé l'univers,
Qui, cent fois assiégés, battus par les revers,
Ont toujours dans leur âme étouffé le murmure;
Qui jamais n'ont fléchi sous la pesante armure,
Sur la terre étendus, en cris, en hurlements,
Et la nuit et le jour exhalent leurs tourments.
Le coursier languissant, et la tête penchée,
Broute à regret une herbe amère et desséchée.
Il ne se souvient plus de ces jours glorieux,
Où, dans les champs de mort, fier et victorieux,
A l'appel des clairons levant sa tête altière,
Il volait à travers le sang et la poussière.
Ces panaches, cet or dont il était si vain,
Ne sont qu'un vil fardeau qu'il porte avec dédain.
Haletant sous le poids d'une chaleur cruelle,
Loin de son maître, ici, voyez le chien fidèle
Dans la plaine au hasard péniblement courir,
Humer un air de feu, palpiter, et mourir.

Peut-être aussi est-ce en 1103, après la défaite des chrétiens près de Stancon, et pendant la fuite d'un corps d'armée à travers l'Asie mineure. Voici ce que rapporte encore M. Michaud :

« Le duc de Bavière, Guillaume de Poitiers, et le comte de Vermandois qui s'était réuni à leur armée, partirent vers le temps de la moisson, et traversèrent la province de Nicomédie. Arrivés dans la Lycaonie, ils trouvèrent le pays ravagé; les Turcs avaient comblé les puits et les citernes, brûlé les récoltes. La fatigue, les combats, les maladies, tout se réunit pour épuiser les forces des croisés. Leur désespoir les fit d'abord redouter des Turcs; ils s'emparèrent même d'une ville fortifiée; mais quelle victoire pouvait les délivrer de la misère, de la faim, de la chaleur dévorante? Errants dans des lieux inconnus, et pressés par la soif, ils s'approchèrent du fleuve Halis et s'y précipitèrent en désordre... Cent mille pèlerins furent moissonnés par le glaive musulman, ou périrent misérablement dans les montagnes voisines du Halis. Le comte de Poitiers, fuyant parmi les déserts, arriva presque nu à Antioche; le comte de Vermandois, percé de deux flèches, parvint avec une faible escorte jusqu'à la ville de Tarse, où il mourut de ses blessures. *La margrave Ida d'Autriche, avec plusieurs nobles dames*, disparut dans le tumulte du combat et de la fuite. »

Les chroniques du temps abondent en récits de malheurs semblables, et il ne serait pas impossible qu'avec un peu de patience on ne découvrît le sujet exact du tableau de M. Stiike, le commencement et la fin de ce drame, dont l'art ne peut et ne veut nous montrer qu'un seul instant. Mais ne vaut-il pas autant laisser chaque lecteur composer lui-même à son gré une légende? Si riche que soit l'histoire, l'esprit de l'homme n'est-il pas encore plus vaste et plus varié?

NUIT DU NOUVEL AN,

RÊVE, PAR JEAN-PAUL RICHTER.

(Voyez la Vie de Jean-Paul Richter, p. 170.)

Cette allégorie a déjà été traduite, mais à une époque où le nom de Jean-Paul était à peine connu en France; elle sera nouvelle pour la plupart de nos lecteurs. Ceux qui l'auraient lue dans un autre recueil, nous pardonneront peut-être de l'avoir reproduite, en considération du motif d'opportunité auquel nous avons cru devoir obéir.

Il était minuit, un nouvel an allait commencer. Debout près de sa fenêtre, un vieillard élevait vers l'éclatante, vers l'immuable voûte des cieux, des regards où se peignaient la tristesse et le désespoir; quelquefois aussi ses yeux se fixaient sur la surface paisible et silencieuse de la terre. Nul mortel n'était comme lui privé de joie et de sommeil; car près de lui était son tombeau couvert de la neige de la vieillesse, la verdure du jeune âge avait disparu. De ses richesses et de sa vie entière, il ne lui restait plus que des erreurs, des fautes, des maladies, un corps usé, une âme flétrie, un cœur abreuvé d'amertume, une vieillesse succombant sous le poids du remords. Dans ses tristes moments, les jours heureux de sa jeunesse venaient s'offrir à lui comme de vains fantômes, et lui rappelaient cette délicieuse matinée dans laquelle son père, le conduisant sur le chemin de la vie, le laissa à l'entrée de deux sentiers. A droite est celui de la lumière, de la vertu : il conduit vers une région lointaine et paisible où règne une éternelle et brillante clarté; région couverte de riantes moissons et habitée par des anges. A gauche s'ouvre le chemin des ténèbres, le sentier rapide de l'erreur et du vice, qui va se perdre dans une sombre caverne dont la voûte distille le poison : là de hideux serpents font entendre leurs sifflements, là règne constamment une obscurité profonde dont une vapeur étouffante augmente encore les horreurs. La fougue de l'âge et l'irréflexion l'entraînent dans cette funeste voie.

Bientôt les serpents s'enlacent autour de sa poitrine, un poison brûlant tombe goutte à goutte sur sa langue; il reconnaît alors dans quel abîme il s'est laissé emporter. Hors de lui-même, le cœur en proie à une douleur déchirante, il lève les regards vers le ciel, il s'écrie : O mon Dieu! rendez-moi les jours de ma jeunesse! O mon père! reconduis-moi à l'entrée des deux sentiers! je te promets, je te jure de faire un meilleur choix.

Mais depuis long-temps son père et sa jeunesse étaient loin de lui. Il vit des feux follets s'agiter sur la surface des marais et s'éteindre dans le cimetière, et il dit : Ce sont mes jours de folie. Il vit une étoile se détacher du ciel, briller un instant dans sa chute, et s'éteindre sur la terre. C'est l'histoire de ma vie! s'écria-t-il. Et son cœur saignait, et le serpent du repentir dévorait sa poitrine et enfonçait son dard au fond de ses blessures.

Dans le trouble de son imagination, il voit des somnambules voltiger sur les toits; le moulin à vent élève ses bras menaçants, et semble vouloir l'écraser; et au fond d'un cercueil entr'ouvert, il aperçoit un spectre solitaire qui se revêt insensiblement de ses traits : mille pensées affreuses viennent accabler son âme. Tout-à-coup le son des cloches qui saluent l'aurore de la nouvelle année parvient à son oreille comme l'écho d'un cantique lointain. Une émotion plus douce pénètre dans son cœur. Ses regards parcourent l'immense horizon qui s'étend devant lui, et se portent sur la vaste surface de la terre. Il pense aux amis de sa jeunesse, qui, plus fortunés, plus vertueux que lui, pères d'heureux enfants, d'hommes comblés de bénédictions, sont maintenant les modèles et l'amour du genre humain. Il s'écrie : Et moi aussi, vertueux amis, j'aurais pu comme vous, avec un cœur pur et sans remords, passer cette première nuit de l'année dans les bras du sommeil, si je l'avais voulu. Et moi aussi je pourrais être heureux, ô mon père, si j'avais accompli vos vœux de bonne année, si j'avais suivi vos conseils!

Agité par les tristes souvenirs de sa jeunesse, il croit voir le spectre qui s'était revêtu de ses traits se disposer à sortir du cercueil. Bientôt, en effet, ce spectre a repris à ses yeux des formes humaines; il s'anime, c'est un jeune homme : ce spectre, c'est lui-même.

L'infortuné ne peut plus supporter un tel spectacle : il couvre son visage de ses deux mains, des torrents de larmes coulent de ses yeux et vont se perdre dans la neige. Privé de toute consolation, cédant à l'excès de son abattement, il peut à peine pousser quelques faibles soupirs.

Reviens, disait-il d'une voix étouffée, reviens, ô jeunesse! reviens...

Et la jeunesse revint; car sa vieillesse et ses terreurs n'étaient qu'un rêve affreux : il était encore à la fleur de l'âge; ses erreurs seules n'étaient point un songe. Il rendit grâces à Dieu de ce que, jeune encore, il pouvait abandonner le sentier désastreux du vice et suivre la voie de lumière, le chemin de la vertu, qui conduit à ces délicieuses contrées où règnent l'abondance et le bonheur.

Suis son exemple, jeune homme qui, comme lui, te trouves sur le chemin de l'erreur. Ce rêve affreux sera désormais ton juge, et si tu devais un jour t'écrier en gémissant : Reviens, belle jeunesse! reviens... elle ne reviendrait plus.

DIPTYQUES.

(Voyez Triptyques, 1835, p. 164.)

Les tablettes des Romains étaient d'ordinaire composées de deux feuillets en buis ou en bois de citronnier, souvent en ivoire, quelquefois en métal. Leur dimension originaire, qui permettait de les enfermer dans le *poing* fermé, leur fit d'abord donner le nom de *pugillaires*. On les appela aussi *diptyques*, mot qui signifie en grec *plié en deux*. Les faces intérieures étaient enduites de cire, et l'on y écrivait avec un style de métal ou d'ivoire. Ces notes pouvant être effacées très facilement, les diptyques rendaient le même service que les feuilles de peau d'âne dont on garnit les *portefeuilles*.

A l'époque du renouvellement de l'année, les Romains faisaient don de diptyques de préférence à d'autres objets, et ils inscrivaient sur la cire des vœux pour le bonheur du parent ou de l'ami auquel ils les envoyaient. Au commencement les diptyques furent fort simples; le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale en possède qui ne portent aucune inscription, et qui n'ont d'autres ornements que quelques rosaces. Plus tard, on décora l'extérieur. Ce fut alors qu'ils sortirent de la dimension primitive. Comme les consuls entraient en charge au mois de janvier, ils tenaient naturellement la première place parmi ceux qui étaient dans l'obligation de donner des *étrennes*. Pour enchérir sur les simples citoyens, ils agrandirent le format des diptyques, voulurent y être représentés dans toute la pompe du costume consulaire, et y firent retracer les jeux qu'ils donnaient au peuple. Les diptyques devinrent ainsi des monuments d'art, qui sont infiniment précieux aujourd'hui par les renseignements qu'ils nous donnent sur les costumes et les mœurs des anciens. Sous l'empire et à Constantinople, lorsque le consulat ne fut plus en quelque sorte qu'une charge honorifique réservée aux plus riches patriciens, donner et recevoir un diptyque était une distinction dont on se montrait très jaloux. D'autres magistrats que les consuls en distribuèrent pendant quelque temps; nous en avons la preuve par des lettres de Symmaque, consul en 391, qui mentionnent l'envoi qu'il fait au nom de son fils, élu à la *questure*, de diptyques d'ivoire, et même de diptyques montés en or. Mais Valentinien III, Théodose-le-Grand, et Arcade en 384, restreignirent aux seuls consuls la faculté de distribuer des diptyques d'ivoire.

Le plus ancien des diptyques qui soient parvenus jusqu'à nous est celui du consul Félix Flavius, en l'année 428 de notre ère : il a été publié par Gori (*Thes. vet. diptychorum*), et récemment par M. Ch. Lenormant, dans le *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, qui fait partie du *Trésor de numismatique*.

Claudien célèbre avec emphase le nombre et la magnificence des diptyques distribués par Stilicon lors de son deuxième consulat, en 405. Les consuls ne donnaient pas les diptyques à leurs seuls clients de Constantinople; ils en envoyaient au sénat de Rome, aux villes, aux églises, et aux amis qu'ils avaient dans les provinces. Soit que les églises en aient reçu un grand nombre directement, soit que les donataires les aient déposés par dévotion dans les métropoles et dans les abbayes, il est remarquable que presque tous les diptyques connus proviennent de trésors d'églises où ils étaient conservés de temps immémorial. Il faut même ajouter que les diptyques ont servi pendant une longue période d'années dans la célébration des saints mystères. On en plaçait sur les autels, suivant quelques interprétations, uniquement comme objets de luxe et de décoration; suivant d'autres parce qu'on établit un rapport symbolique entre les honneurs du consulat et ceux de l'épiscopat, qui avait emprunté jusqu'au costume de cette dignité civile. On inscrivait dans l'intérieur des tablettes les noms des saints invoqués au moment de la consécration, des formules d'oraison, et la liste des évêques dont on récitait les noms en demandant à Dieu le salut des fidèles trépassés. Les inscriptions se faisaient, soit sur l'ivoire lui-même, soit sur des feuilles de parchemin qu'on adaptait dans l'intérieur. Saint Grégoire, dans son Sacramentaire, rapporte la prière pour l'évêque défunt, qui doit être lue « sur les diptyques » (*super diptycha*). Alcuin, liturgiste du neuvième siècle, mentionne, comme déjà très ancien, l'usage qu'avait conservé l'Eglise romaine de réciter les noms des défunts d'après les diptyques. Dans l'histoire des conciles, on trouve des controverses sur la question de savoir si l'on devait conserver ou effacer sur les diptyques les noms des évêques dont la conduite avait été indigne de leur saint ministère.

On ne connaît aujourd'hui que des diptyques d'ivoire.

Communément, en tête des diptyques, on lit une inscription contenant tous les noms et les titres du consul qui

y est représenté : il est alors facile de donner la date de ceux qui portent des inscriptions ; celui que nous publions ici fait exception à cette règle. Peut-être l'inscription se trouvait-elle sur la seconde feuille que l'on ne connaît pas ; ce diptyque, ou plutôt cette moitié de diptyque, est aujourd'hui à Paris dans le cabinet de M. le baron Brunet-Denon ; il faisait partie du cabinet de M. de Roujoux à Mâcon, lors du passage de Millin dans cette ville. Il le publia dans son *Voyage dans les départements du midi de la France*. Nous reproduisons ici la gravure qu'il en a donnée, pl. XXIV, n° 5. Cette gravure est réduite de moitié.

Ce diptyque est divisé, comme d'ordinaire, en deux parties. La partie supérieure est la loge (*suggestus*) du magistrat qui donne les jeux. Dans cette loge, dont l'appui est formé de compartiments ornés de rosaces, sont assis trois personnages la tête nue ; l'un d'eux est imberbe ; ils sont revêtus de la tunique de dessous sans ornements, *subarmalis profundus*, et d'une tunique de dessus, *tunica palmata*. Mais, contre l'usage des consuls, cette tunique de



(Diptyque du cabinet de M. le baron Brunet-Denon. — Hommes combattant des cerfs.

dessus n'est pas brodée, et ils ne portent pas dessus la riche *trabea*, ancienne robe prétexte. Celui du milieu, sans doute celui qui donne les jeux, tient de la main droite une *patère* ou *sportule*, qui peut-être était destinée à contenir ses largesses. Le personnage imberbe tient un objet qui semble être la *mappa*, étoffe qu'on lançait dans l'arène pour donner le signal des jeux ; cependant elle devrait être dans les mains de celui du milieu. Dans la partie inférieure qui, d'après la perspective de convention des diptyques, représente le cirque, on voit quatre hommes qui combattent des cerfs. Le seul qui n'ait pas eu recours aux portes de sûreté qu'on leur ménageait dans l'arène pour les soustraire à une poursuite trop périlleuse, enfonce un pieu dans le poitrail d'un cerf ; on distingue parfaitement le costume de ce combattant ; il a la tête nue, porte une tunique de dessous, et ces *culottes* ou *bragues* qui donnèrent le nom de *gallia braccata* à la Narbonnaise. Les jambes sont défendues par une chaussure composée de lanières de cuir ; enfin, par dessus sa tunique il porte le sagum, ou *blouse* à manches courtes, serrée par une ceinture. Ce costume se rapporte trop bien aux descriptions que nous ont laissées César et les autres écrivains de l'antiquité du costume de nos pères, pour qu'il soit permis de douter que ce sont des esclaves gaulois qui combattent ici contre les cerfs. Les autres paraissent avoir été moins adroits ou moins heureux que celui-ci ; l'un va être percé par les bois de l'un des cerfs, tandis qu'un autre semble prêt à être saisi par la tête.

Le Cabinet des médailles ne possède que deux diptyques complets : 1° celui de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne ; il porte les noms du consul Philoxenus, qui entra en charge l'an 525 de notre ère ; 2° celui d'Autun, acquis au commencement de ce siècle d'un particulier entre les mains duquel il était tombé. Ce diptyque, qui est assez petit, ne porte que des ornements et est privé d'inscriptions. Le Cabinet des médailles possède en outre quatre moitiés de diptyques.

Le Cabinet des médailles possède encore un beau tableau d'ivoire sculpté qui fut peut-être le milieu d'un triptyque byzantin, et un triptyque complet. Le premier morceau, publié par Du Cange et par Gori, représente le Christ entre l'empereur d'Occident ROMAIN et EUDOXIE sa femme.

Le Cabinet des manuscrits possède aussi un magnifique diptyque ; c'est celui de Bourges. Il a été publié par Gori, par Dom Martene, et récemment par M. Lenormant. La nomenclature la plus complète des diptyques est celle qu'en a donnée Gori en 1759 : mais depuis ce temps bien des événements ont pu changer le lieu où l'on conservait ces diptyques. Les plus curieux étaient ceux de Liége, de Vérone, de Florence, de Milan, de Moutier-en-Der (abbaye de Champagne), de Dijon, de Monza, et enfin de Rome. Toutefois nous ne pouvons terminer cet article sans parler de celui de Sens, qui est encore aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de cette ancienne et importante ville. Ce diptyque est du petit nombre de ceux qui offrent des sujets mythologiques. Sur l'un de ses côtés on a représenté Bacchus, sur l'autre Vénus. Il est d'un fort beau travail, et doublement intéressant en ce qu'il sert de couverture à l'*office des fous*, fête bizarre qui, comme on sait, était célébrée depuis le jour de Noël jusqu'à celui de la Circoncision. Cet office a été composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui mourut en 1222.

Quelques particuliers s'occupent de rassembler des diptyques et des triptyques. Nous pouvons citer parmi eux, à Paris, MM. le baron Denon, comte de Bastard, Sauvageot et Du Sommerard.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

ERRATA.

Page 22, col. 2, ligne 6. — *Au lieu de* 1775, *lisez* 1575.

Page 26, col. 1, ligne 65. — *Au lieu de* 1720, *lisez* vers 420.

Page 35, col. 1, ligne 61. — *Au lieu de* 1637, *lisez* 1537.

Page 94, col. 1, ligne 53. — *Au lieu de* 1321, *lisez* 1521.

Page 119, col. 2, ligne 45. — *Au lieu de* Suginac, *lisez* Inginac.

Page 143. — Dans quelques exemplaires, le dessin de la tête fossile du Dinotherium a été renversé par l'impression.

Page 147, col. 2, ligne 44. — *Au lieu de* 1765, *lisez* 1785.

Page 224, col. 2. — L'ordre des figures de nageurs est interverti. Le troisième mouvement devrait être le premier, et le premier devrait être le quatrième.

Page 231, col. 2, ligne 29. — *Au lieu de* fuit, *lisez* suit.

Page 232, article sur Stuttgard. — La reine du royaume de Wittemberg est une princesse wurtembourgeoise. C'était la belle-mère du roi actuel qui était la sœur aînée de Guillaume IV, roi d'Angleterre.

Page 239, col. 1, ligne 13. — *Au lieu de* 1725 570, *lisez* 2 638 570.

Page 240, numérotée à tort 420.

Page 253, col. 2, ligne 11. — *Au lieu de* 43, *lisez* 15.

Page 268, art. sur Boulogne. — Voyez l'article rectificatif, p. 327.

Page 283, col. 2, ligne 2. — *Au lieu de* 215, *lisez* 243.

Page 306. — Voyez l'article complémentaire sur la promulgation des lois, page 383.

Page 328, col. 2, ligne 25. — Dans un petit nombre d'exemplaires, *au lieu de* dix-neuvième siècle, *lisez* neuvième siècle.

Page 339. — Le mot *romanceros* signifie recueil de romances, et non pas romance.

LE MAGASIN PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SIXIÈME ANNÉE.

1838.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE JACOB, 50, A PARIS.

31 décembre 1838.

Six années d'épreuve semblent nous autoriser à croire que les sympathies nombreuses qui nous ont accueillis et suivis jusqu'à ce jour n'ont pas été uniquement l'effet d'un caprice de mode. Nous osons voir dans la bienveillante persévérance de nos lecteurs une approbation des sentiments qui nous animent, et de nos efforts pour propager des notions générales d'histoire et de science, et contribuer au développement du goût des arts. Nous ne craignons pas d'exprimer ce désir d'être utiles, parce que nous puisons réellement en lui notre motif le plus sérieux d'émulation. La durée de notre succès nous a fait aimer de plus en plus notre travail. Sans cesse occupés de l'amélioration et de l'extension de notre recueil, voués à la recherche continuelle des idées et des connaissances qu'il est de sa nature de répandre, nous avons devant nous, en réserve, beaucoup de projets qui, pour continuer les séries d'articles épuisées et se produire à leur tour, ne demandent que de l'espace. Notre septième volume témoignera, nous l'espérons, de notre zèle; et nous serons assez récompensés si le public trouve en lisant les pages nouvelles que nous lui préparons autant d'intérêt que nous-mêmes en trouverons à les ecrire.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1838.

LA CHARITÉ.



Cette gravure est la copie d'un médaillon en plomb rapporté d'Italie par M. Paul Delaroche, peintre, membre de l'Institut. Voici la traduction littérale de l'inscription latine.

« Les latins m'appellent avec raison *Dilectio;*
» Les Grecs me nomment dans leur langue *Agape.*
» Pourquoi non? Je suis volontiers le dieu très bon,
» Qui m'ordonne de servir mon prochain. »

L'auteur de ce médaillon, dont nous devons la communication à la bienveillance des éditeurs du *Trésor de numismatique*, est inconnu.

L'HIVER.

LA CHARITÉ DANS L'HIVER.

Quelle différence profonde dans la figure de l'hiver selon le point de vue auquel on se place ! Le considère-t-on chez les riches, voilà la saison de la magnificence et de la joie ; le considère-t-on chez les pauvres, c'est la saison de l'affliction et de la misère. Ici la puissance de l'homme éclate dans toute sa force et dompte la nature ; là elle succombe, et la nature exerce en liberté ses rigueurs. D'un côté, l'hiver est le plus beau temps de l'année; de l'autre il est le plus dur. Terrible épreuve qui revient tous les ans partager les hommes en deux troupes, l'une pleine de gaieté, l'autre de souffrance.

L'art avec lequel l'homme a su déranger la nature et métamorphoser l'hiver est une des choses qui doivent le plus nous enorgueillir, en nous révélant, par les traits les plus frappants, la grandeur de notre espèce. Transportons-nous dans une riche demeure ; c'est comme un paradis sur la terre. La plus douce température y règne, et ne varie jamais ; elle n'est à la merci ni du vent ni des nuages ; le froid des matins, ni les ardeurs du soleil à l'heure de midi, ne se font jamais sentir ; c'est à tous les instants l'agréable tiédeur d'un beau printemps. La nuit est pour ainsi dire inconnue dans ce lieu, et si on lui permet d'y prendre place pour présider au temps du repos, c'est à l'heure qu'on veut, et en la modérant comme on veut par de douces clartés : et même le plus souvent l'ordre naturel est interverti, et au temps où la nature fait la nuit l'homme fait le jour. Les flambeaux dont il se sert, moins éblouissants que le soleil, ne fatiguent point la vue comme ce brillant foyer, et produisent une décoration plus variée et plus réjouissante ; ce sont d'étincelantes étoiles associées de toutes sortes de façons, formant des bouquets, des couronnes, des guirlandes, et jetant même, si cela convient, des couleurs différentes artistement combinées. La verdure émaillée des prairies est remplacée par des tapis infiniment plus riches et qui ne se flétrissent point sous le pied qui les foule ; le mouvement et la beauté du feuillage sont compensés par les plis et les ondoyantes courbures des étoffes et des tentures drapées avec grâce. Veut-on des fleurs, elles paraissent ; les plus précieux arbustes, chargés de cette parure dont la nature ne les orne qu'au printemps, forment autour des appartements une délicieuse ceinture ; les bouquets abondent, soit qu'on les ait élégamment disposés çà et là, soit qu'on les ait engagés dans les toilettes en les appliquant à l'enrichissement des robes et des coiffures. Regrette-t-on les points de vue variés et les grands horizons, les peintres sont là qui, avec la magie de leurs pinceaux, parent à volonté les murailles, et permettent aux regards trompés par la perspective de se perdre au-delà dans toutes les profondeurs qu'ils désirent ; tantôt, comme dans les arabesques, c'est d'une nature nouvelle toute de caprice et d'imagination qu'ils nous donnent le spectacle ; tantôt c'est la réalité elle-même qu'ils reproduisent, nous donnant vue sur les plus admirables paysages de la terre, et choisissant dans toutes les parties du monde, ou même dans les scènes des temps passés, pour traduire devant nous ce qui s'y trouve de plus digne de notre attention. A-t-on souvenir des eaux et de leurs doux reflets, les glaces, comme de merveilleux bassins enfermés dans un rivage d'or, nous les restituent, et doublent, par les images qu'elles créent, l'espace et ses splendeurs. Enfin, rien ne manque. S'il fallait parler avec ordre des festins, on ne finirait pas. L'hiver réunit tous les fruits comme il réunit toutes les fleurs; il est la saison de Comus comme l'été est la saison de Cérès, mais sa corne d'abondance est bien plus riche, et tous les biens du monde en découlent. Les anciens avaient l'habitude de représenter l'hiver sous la figure d'un vieillard morose, chargé d'épais et disgracieux vêtements, et chauffant silencieusement, devant un maigre brasier, ses doigts transis : c'était l'hiver de la nature qu'ils voulaient sans doute désigner. Si l'on voulait peindre l'hiver civilisé, ce serait un tout autre symbole qu'il faudrait prendre, et il y aurait de quoi exercer le génie du peintre qui, pour achever dignement cette figure, devrait y concentrer, non seulement tous les attributs des autres saisons avec tout ce qui indique la joie et l'opulence, mais encore toutes les marques du génie et de la puissance de l'homme.

Supposons que nous ne fussions jamais sortis de ce monde artificiel que nous venons de décrire, et que nous n'en connussions point d'autre ; entr'ouvrons maintenant la porte, et faisons un seul pas au-dehors. Quel saisissement ! Ne croirait-on pas être tombé d'une terre de bénédiction sur une terre maudite ? Un suaire funèbre est étendu sur la terre. Tout semble mort. Le froid, la tristesse, le silence règnent en souverains comme si la fin du monde était venue. A peine le sifflement sévère de la bise se fait-il entendre par intervalles pour montrer que la création n'est pas encore tout entière glacée et privée de mouvement. Les eaux sont pétrifiées, et le soleil, noyé dans un brouillard informe et semblable au chaos, remplacé par une lueur terne et livide, semble dissous pour toujours. La nature elle-même semble avoir eu pitié. Elle a pris des précautions infinies pour soustraire à cette crise fatale tout ce qui a vie. Elle envoie sur les plantes une léthargie bienfaisante durant laquelle elles paraissent comme mortes, et ne sont plus susceptibles d'éprouver aucun mal. Chez les unes, le principe vital n'existe plus que dans les racines ; chez les autres, il n'existe plus que dans les graines ou dans les bourgeons ; chez toutes, il est soigneusement enveloppé et garanti contre les pernicieuses influences de l'extérieur. La vigilance de la nature s'étend de la même manière sur les animaux : les plus délicats, avertis à temps, partent de compagnie pour des climats plus doux, et se mettent à l'abri de l'hiver en allant trouver le printemps ; d'autres, trop lents pour s'expatrier ainsi, s'engourdissent et passent l'hiver, comme les plantes, dans le sommeil; d'autres enfin, en petit nombre, auxquels la nature a donné un tempérament assez dur pour qu'ils pussent affronter l'hiver et le traverser sans danger, reçoivent à cette époque les vêtements dont ils ont besoin pour ne pas souffrir des atteintes du froid, et changent leur fourrure légère de l'été pour une chaude fourrure de l'hiver. Ainsi se portent sur tout ce qui respire les soins intelligents de la nature dans cette saison de deuil, de froid et de disette. L'homme seul reste abandonné à ses propres ressources ; il est émancipé de la tutelle de la nature, et il se fait lui-même son sort. Quelques difficultés qu'il ait à vaincre, il ne peut se confier pour soutenir sa vie qu'en lui-même et en ses frères : la nature ne le connaît plus.

Aussi n'est-ce pas trop de la force qui résulte des efforts combinés de tous les hommes ligués en société, pour vaincre l'hiver. Isolez l'homme de ses semblables et laissez-le face à face avec la nature durant l'hiver, le malheureux succombera, ou bien, comme le font les brutes et comme le font aussi les sauvages du nord, il sera réduit à se creuser en terre un trou pareil à un tombeau, et à s'y enfouir avec quelque maigre réserve, dans la saleté, dans la gêne, loin de l'air libre et de la lumière du ciel. Certes, voilà un sort misérable ! Mais faites plus, laissant cet homme au milieu des autres hommes, enlevez-lui durement la meilleure partie du fruit de son travail, ou mettez-le hors d'état de pouvoir travailler utilement, et en même temps privez-le de toute aide et de toute protection, c'est alors qu'un sort digne de toute notre compassion se manifeste. Si l'hiver au milieu d'une campagne glacée, dépouillée de tous ses habitants et de toutes ses splendeurs, devenue semblable au domaine de la mort; si l'hiver, dis-je, au milieu des plus affreux déserts que fasse la neige, inspire à notre es-

prit les plus hautes idées d'anéantissement et de désolation qu'il puisse concevoir, le spectacle de l'hiver dans la demeure du pauvre est encore ce qui frappe le plus à fond notre cœur. Après avoir montré dans la demeure du riche un monde inconnu à la nature et non moins magnifique que celui auquel elle préside durant ses beaux jours, nous pourrions, en entr'ouvrant d'autres portes qui donnent aussi, hélas! dans les rues de nos villes, plonger nos regards dans un monde de misère, d'affliction, de souffrance, bien différent du premier, et dont rien dans la création n'égale la tristesse. Si l'on ne devait estimer les choses que par les apparences matérielles, ne dirait-on pas que, d'un côté, il y a vue sur le paradis, et de l'autre sur l'enfer. Là ce sont des pauvres à demi-couverts de quelques haillons en lambeaux et plongés dans une cruelle atmosphère de froid; ils n'ont aucun abri sous lequel ils puissent fuir, rien dont ils puissent tirer un peu de feu pour y réchauffer leurs membres roidis; de pénétrants frissons passent dans leur sein et font frémir toute leur chair, et cependant les heures de la nuit, de plus en plus glacées, se succèdent lentement une à une, et le temps dépouillé d'espérance se traîne vers la mort. Ou bien encore c'est l'inanition dans ce qu'elle a de plus horrible; des familles entières sans pain, et condamnées, malgré leurs impuissants désirs, à l'inaction et à la détresse qui la suit; des estomacs dans le besoin et n'aspirant que le vide; des enfants frappés par le jeûne dans la fleur de leur âge et se plaignant à leurs pères, comme dans la tour d'Ugolin, d'avoir faim et de ne pouvoir manger; des nourrissons expirant sur les mamelles glacées et séchées de leurs mères; de tous côtés enfin, des corps en tortures et des âmes en peine. Mais pourquoi chercherions-nous à descendre plus avant dans cette contemplation désolante? Est-il quelqu'un si étranger aux infirmités de nos sociétés qui n'ait entrevu, au moins par quelque coin, le monde des pauvres durant l'hiver, et le plus simple aperçu de ces perspectives ne dépasse-t-il pas tous les tableaux que l'écrivain peut faire? Autant nous avons de plaisir à insister sur ce qui fait l'orgueil et la joie du genre humain, autant il nous coûte de supputer ses plaies et de détailler ses misères. C'est un compte que chacun fait aisément dans son cœur, et qui est trop sacré pour que nous en voulions jamais faire une déclamation.

Mais quelle main ouvrira, non d'imagination, mais en réalité, les portes des lieux de délices pour en faire sortir une partie des biens qui y sont accumulés avec tant d'abondance, et les transporter jusque dans les lieux de pauvreté? Quelle main ira dans la salle des festins, ramasser au moins les miettes négligées et tombées de la table pour les offrir au malheureux Lazare afin d'apaiser la faim qui le dévore et de l'empêcher de souffrir? Quelle main enlèvera au foyer resplendissant quelques tisons pour donner à l'indigent un peu de feu dans son triste logis et lui permettre de dégourdir un instant sur la flamme ses mains glacées? Quelle main divisera en deux le manteau, et en détachera les plis fastueux et inutiles pour en couvrir les épaules transies de celui qui a besoin de vêtement et qui gémit dans l'abandon? Quelle main étendant sur l'être isolé la protection que la nature lui refuse, le préservera du mal, et le tirera de ses angoisses? Par quelle vertu, en un mot, la puissance humaine faisant irruption au-delà de ces régions d'élite où nous la voyons si magnifique, étendra-t-elle son empire partout où il y a un homme dans la détresse, et bannira-t-elle la figure hideuse de l'hiver, même des réduits les plus secrets et les plus obscurs? Ce n'est rien que d'être parvenu à faire régner çà et là dans le monde un éternel printemps, il faut parvenir à ce que l'hiver n'y fasse plus sentir nulle part ses impitoyables rigueurs. Il y a injure de la nature contre le corps entier du genre humain partout où elle ose frapper un homme ferme et valide. Laissons-nous donc pénétrer du sentiment de solidarité qui nous unit tous ensemble, et que notre but ne soit pas seulement d'être heureux, mais encore de nous opposer à ce que les moins fortunés de nos frères soient jamais victimes des odieuses brutalités de la nature physique. C'est l'esprit humain qui en créant les merveilles des arts et de l'industrie commence la victoire de l'homme sur les influences matérielles qui le gênent et lui nuisent; mais c'est la charité qui complète cette victoire en appelant tous ceux qui souffrent à participer au bienfait; c'est l'esprit qui enseigne à mettre en réserve pour l'hiver toutes les provisions qui sont nécessaires pour ce temps de disette, mais c'est la charité qui enseigne à dresser des tables assez grandes pour que tous ceux qui ont faim puissent se rassasier; c'est l'esprit qui enseigne à faire régner dans l'air, même au sein de l'hiver, une douce tiédeur; mais c'est la charité qui dirigeant la circulation de cette chaleur la conduit jusque dans la demeure des pauvres et allume, en l'absence du soleil, d'assez vastes foyers pour que tout le monde y ait place; c'est l'esprit qui enseigne à élever des troupeaux et à faire avec leurs toisons de bons lits et de bons vêtements, mais c'est la charité qui, remédiant au dénûment où nous a laissés la nature, étend le manteau jusque sur les épaules de l'indigent, et permet à chacun de goûter en paix le sommeil sans être poursuivi jusque dans cette heure de repos par les atteintes de la froide saison; c'est la charité qui achève la destruction de l'hiver et met la couronne sur le front de l'homme devenu le vainqueur du mal physique. Et voila pourquoi ayant voulu aborder dans l'année qui commence par un article sur l'hiver, nous avons cru pouvoir avec quelque sagesse le placer sous les auspices de la sainte vertu que le christianisme a nommée charité.

ILES MADRÉPORIQUES.

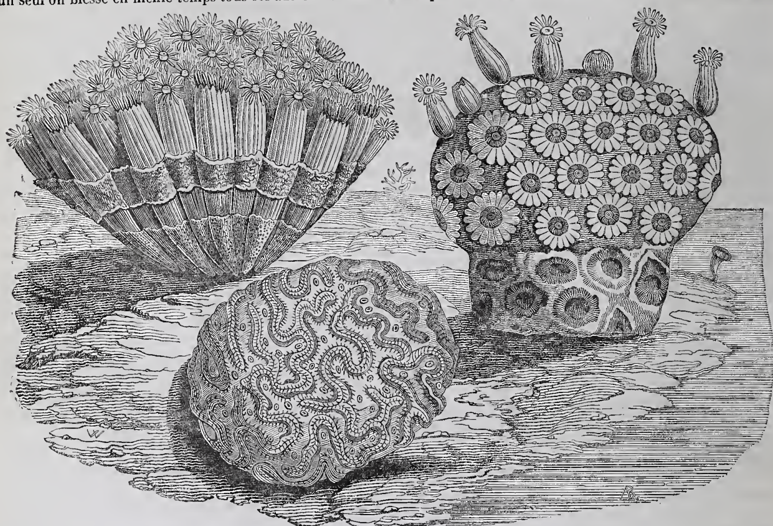
Les journaux ayant vaguement parlé, il y a quelques mois, de continents nouveaux qui étaient en train de se former dans la mer du Sud, mais sans entrer dans aucun détail sur ce sujet, nous croyons être agréables à nos lecteurs en éclairant ici par quelques renseignements précis et certains cette intéressante question. Les circonstances ne lui auraient pas donné le mérite de l'à-propos qu'il lui resterait celui de l'importance, et c'est celui-là surtout qui est valable, parce qu'il dure.

Il faut savoir, en effet, que dans ce grand océan du Sud, qui à lui seul couvre presque toute une moitié du globe, et qui n'est parsemé dans cette immense étendue que de quelques îles peu considérables, les madrépores travaillent en silence à élever des bancs immenses de rochers dont quelques uns ont jusqu'à deux et trois cents lieues de longueur. Ces rochers s'élèvent graduellement du fond de l'eau, et avec le secours des siècles ils s'élèvent à sa surface où ils donnent naissance à des îles nouvelles. Le nombre de ces îles s'accroît donc sans cesse à mesure que le travail des madrépores s'avance, et on prévoit que dans un temps plus ou moins long de vastes terres prendront place dans cet océan, qui en est presque privé maintenant.

Faisons d'abord connaître les animaux singuliers qui sont les auteurs de ces constructions gigantesques, et qui, malgré leur petitesse, produisent des maçonneries dont le genre humain tout entier, travaillât-il cent mille ans, n'achèverait, à coup sûr, qu'une bien faible partie. Ces animaux, qui sont des polypiers d'un genre particulier, se nomment madrépores. La plupart de nos lecteurs n'en ont sans doute jamais vu. Pour les faire comprendre d'un coup, nous demandons que l'on se représente un gâteau de cire sortant de la ruche et garni de ces larves d'abeilles que l'on nomme le *couvain*. On sait que chacune de ces larves est placée dans une petite cellule, la tête tournée vers l'ouverture. Au premier aspect, voilà à peu près la figure d'une

espèce de madrépore que l'on nomme astrée. Le gâteau solide, au lieu d'être en cire, est en pierre calcaire ; et au lieu d'être construit, pièce à pièce, par d'autres animaux que ceux qui y sont logés, il est suinté par ceux-là mêmes qui habitent les petites cellules, comme les escargots suintent les matières qui forment leur coquille. La bouche de chacun de ces petits animaux vient s'ouvrir au dehors au-dessus du trou qu'il habite, et prend elle-même sa nourriture dans l'eau de la mer, à l'aide de barbillons mobiles dont elle est garnie, et que l'on nomme tentacules. Ces animaux sont fixés dans l'intérieur de leur cellule par la partie inférieure de leur corps, et ils n'en peuvent pas sortir. Ils vivent donc tous en communauté sur le même gâteau, qui forme comme une sorte de république. La communauté est même si intime, que c'est bien plus qu'un peuple de frères; c'est pour ainsi dire un seul individu en plusieurs personnes. A la surface du gâteau, s'étend une membrane qui est commune à tous les animaux, et qui les fait communiquer ensemble de telle manière, que ce que l'un mange profite à tous les autres, et que si l'on en blesse un seul on blesse en même temps tous les autres. Non seulement la demeure leur est commune, non seulement ils éprouvent en commun les mêmes coups de la tempête et les mêmes rayons du soleil, mais la vie tout entière leur est parfaitement commune, et leurs jouissances, ainsi que leurs peines, quelque bornées et quelque confuses qu'elles soient, sont toujours partagées. Certes cela est bien merveilleux.

Il est vrai que l'existence est si peu développée chez ces êtres singuliers, que l'on a été long-temps dans le doute de savoir s'ils étaient réellement des animaux, ou s'ils n'étaient pas simplement des végétaux. Dans ce cas, l'ensemble de l'être aurait été la plante, et les individus particuliers dont la bouche, à cause des tentacules colorés dont elle est entourée, ressemble un peu à une corolle, auraient été les fleurs de cette plante. Dès-lors ces êtres n'auraient rien eu de plus étonnant que la sensitive qui se contracte tout entière dès que l'on touche une seule de ses fleurs. L'analogie des polypes avec les plantes est même d'autant plus séduisante qu'ils se propagent comme les plantes, soit par de petits germes qui sont des œufs, mais que l'on peut comparer à des graines, soit par des morceaux séparés de



CARYOPHYLLIE. MÉANDRINE. ASTRÉE.

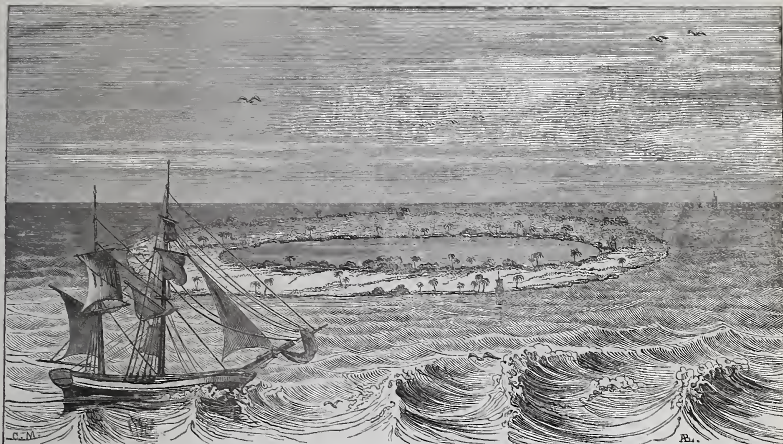
(Madrépores laissés à sec sur une grève.)

leurs corps, et que l'on peut comparer à des bourgeons. Ils se développent aussi à la manière des plantes qui s'accroissent en poussant de nouveaux rameaux ; ils bourgeonnent comme elles et s'accroissent indéfiniment. Mais malgré tous ces rapports avec les végétaux, il est parfaitement constaté aujourd'hui que les madrépores sont de véritables animaux.

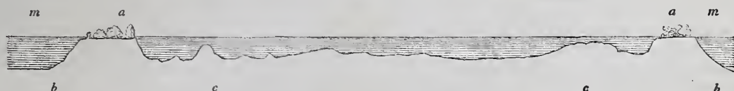
On en distingue une multitude d'espèces, et si nous devions entrer ici dans le détail de leur histoire, nous aurions encore bien des choses à ajouter à la description sommaire que nous venons de faire. Mais n'oublions pas que c'est moins d'eux-mêmes que nous devons parler que des travaux qu'ils exécutent. Nous avons fait représenter dans la gravure ci-dessus les trois espèces les plus communes dans les mers du Sud, et la vue de ces figures complètera l'idée que nous avons cherché à faire naître. On nomme *astrées*, des madrépores à surface large et ordinairement bombée, creusée de trous en forme d'étoiles, rapprochés les uns des autres et contenant chacune un polype armé de bras nombreux. Il y en a un très grand nombre d'espèces différentes, mais elles ne sont pas encore toutes bien connues. Les *méandrines* se distinguent des astrées en ce que leur surface, au lieu d'être uniformément bombée, est creusée de lignes allongées séparées par des collines sillonnées en travers. Les cellules sont placées régulièrement dans les vallons, et les tentacules, au lieu de former des rosettes autour de la bouche des individus, forment une rangée le long des côtés des vallons. Enfin les *caryophyllies*, au lieu d'être en masse, sont branchues : chaque branche est occupée par un animal dont la bouche, garnie de tentacules, vient s'ouvrir à l'extrémité. C'est principalement à ces trois genres d'animaux qu'il faudra rapporter ce qu'il

nous reste à dire des îles madréporiques, car ce sont eux qui en font presque tout le travail.

Ces animaux sont réunis dans le sein de la mer par masses innombrables. On ne peut mieux s'en faire idée qu'en songeant aux herbes qui couvrent les prairies. Portons donc notre imagination dans les régions qui s'étendent dans les profondeurs de l'océan, et figurons-nous des pays de plusieurs centaines de lieues de longueur entièrement occupés par des prairies de madrépores. Tous ces animaux travaillent : ils absorbent les sels calcaires contenus dans l'eau de la mer, les solidifient et les ajoutent à la masse de leurs cellules. Mais bientôt leurs œufs éclosent ; il se forme de nouveaux essaims et de nouveaux gâteaux, qui, ne trouvant de place libre nulle part, se fixent au-dessus de ceux qui existaient avant eux. Ceux-ci sont bientôt étouffés et disparaissent, laissant toutefois après eux leurs cellules de pierre qui servent de fondement aux habitations des générations nouvelles qui leur ont succédé. Celles-ci finissent par avoir le même sort que leurs aînées, et, de génération en génération, de nouvelles masses de cellules solides s'ajoutent les unes aux autres, se superposant régulièrement comme les assises d'une maçonnerie. A la longue ces masses énormes dont la base s'appuie sur le fond de la mer, s'élèvent jusqu'à sa surface. Parvenues à ce niveau, elles cessent de croître : l'eau qui est nécessaire aux polypiers leur fait défaut, et les derniers meurent sans laisser après eux une place favorable à des héritiers. Mais les vagues de la mer labourent ces rochers, elles en enlèvent des quartiers, elles en mettent une partie en sable, puis elles amoncèlent ces débris, qui, dominant alors le reste de la base, y



(Vue de l'une des îles madréporiques à bassin intérieur visitées par le capitaine Beechey.)



(Coupe d'une île madreporique. — *aa* Couronne saillante de l'île. *bb* Pente abrupte descendant dans les profondeurs de la mer. *cc* Fond du bassin intérieur. *mm* La mer.)



(Vue de l'île *Henderson*, soulevée au-dessus du niveau de la mer dans un tremblement de terre.)

forment çà et là des îles saillantes. De plus, en quelques endroits, des tremblements de terre, en élevant le fond de la mer, élèvent en même temps cette croûte épaisse dont il est chargé, et la transportent en un instant à une hauteur plus ou moins considérable au-dessus de la surface de l'eau. C'est ainsi que la nature, par le ministère des plus chétifs animaux, élabore les matériaux des îles nouvelles, et qu'après les avoir préparées pendant des siècles, et les avoir solidement assises sur le fond de l'océan, elle les porte soudain à la lumière.

Le grand océan, depuis la côte occidentale d'Amérique jusqu'à la côte orientale d'Afrique, sur une zone qui s'étend de part et d'autre de l'équateur jusqu'à cinq cents lieues environ, est excessivement abondant en madrépores. Ces animaux ne couvrent pas sans exception tout cet espace; mais dans tous les lieux où il leur est possible de pulluler, on les trouve par myriades innombrables, tous occupés à leur silencieux travail. Le continent de la Nouvelle-Hollande est entouré d'un gigantesque rempart de madrépores. Sur la côte orientale, il y a un de ces récifs qui s'étend sans interruption, sans laisser aucune ouverture pour le passage des navires, sur une longueur de près de cent cin-

quante lieues. Entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée, il y en a un autre de deux cent cinquante lieues, qui n'est divisé que par quelques rares intervalles. Mais cela n'est rien, pour ainsi dire, à côté de l'immense formation qui commence dans la mer des Indes, vers le milieu de la côte du Malabar, et descend vers le Sud en se suivant régulièrement jusqu'à la hauteur de Madagascar sur une étendue totale de plus de six cents lieues; c'est à ce massif qu'appartiennent les archipels des îles Maldives, des îles Laccadives et des îles Chagos. Dans l'océan Pacifique, les madrépores sont encore plus nombreux: les archipels si célèbres par les récits des navigateurs, et qui s'y trouvent répandus avec tant de profusion, sont presque tous le produit des madrépores, et c'est sur les débris de leurs cellules que croissent les beaux bois de cocotiers, au milieu desquels vivaient les heureuses populations visitées par Cook et Bougainville.

Bien que nulle part, dans ces mers, il n'y ait de terre un peu considérable, et que toute la partie habitable se réduise à ces myriades de petites îles que tout le monde a vues, au moins sur les cartes géographiques, cependant par le travail des madrépores le fond de l'océan est tellement exhaussé qu'il y a des populations qui communiquent à gué, et sans avoir besoin de pirogues, à plus de deux cent cinquante lieues de distance. Ce dut être un singulier spectacle pour le premier navigateur qui signala ce fait curieux, que de découvrir tout-à-coup au milieu de l'océan, et sans qu'il y eût en vue aucune terre, une caravane d'hommes à pied, cheminant tranquillement au-dessus des eaux. Ne dut-on pas croire au premier abord, comme le remarque Malte-Brun, que ces hommes marchaient sur l'eau?

Un fait très important, et qui a été particulièrement constaté par MM. Quoy et Gaimard, durant l'expédition autour du monde du capitaine Freycinet, c'est que les madrépores ne peuvent pas vivre à une très grande profondeur. Ils ne pullulent donc et n'élèvent leurs maçonneries que dans les lieux où le fond primitif de l'océan n'est pas très éloigné de la surface. En un mot, en considérant les régions inconnues couvertes par l'océan, et non l'océan lui-même, ces animaux se fixent de préférence sur les plateaux élevés ainsi que sur les sommets des montagnes, et n'habitent ni les vallées ni les plaines. Les récifs madréporiques correspondent donc aux parties montueuses du fond de l'océan, et nous donnent une idée générale de la configuration de ces profondeurs. Les îles ne sont en réalité que des encroûtements que les madrépores ont déposés sur le haut des montagnes sous-marines, et dans tous les pays suffisamment élevés; les premières qui ont paru à la surface de l'océan étaient celles qui avaient pris pied sur les sommités les plus culminantes; celles qui sont en travail d'exécution encore aujourd'hui sont celles qui, ayant pris pied sur les sommités inférieures, ont eu plus de chemin à faire pour gagner la surface que les autres.

Cette explication, fondée tout entière sur l'expérience, rend parfaitement raison de la plupart des particularités curieuses que l'on observe dans la disposition des îles madréporiques.

Ainsi, qu'est-ce que ce long chapelet des îles Maldives et Laccadives, qui se suivent régulièrement presqu'en ligne droite, et à la file l'une de l'autre, sur une longueur de près de six cents lieues? Comment les madrépores peuvent-ils s'entendre à de si grandes distances pour observer un tel ensemble, et ne s'étendre ni à droite ni à gauche hors de l'alignement? Cela tient simplement à ce qu'il existe dans cette partie de l'océan une longue chaîne de montagnes, comme celle des Andes, par exemple, et que les madrépores sont venus se fixer et bâtir leurs récifs sur toutes les crêtes qu'ils ont ainsi élevées peu à peu au-dessus de l'eau.

Un très grand nombre de massifs madréporiques présentent dans leur milieu un bassin circulaire profond de cinquante à soixante mètres; autour de ce bassin, une langue de terre en forme de couronne qui est l'île; puis, au-delà de ce point, une pente très roide qui descend promptement à mille ou quinze cents pieds de profondeur et davantage. Cette disposition singulière s'explique également avec la plus grande facilité, en admettant qu'il y ait là dans le fond de la mer une montagne volcanique à cratère, sur le sommet de laquelle les madrépores sont venus s'installer. Il est évident que ceux qui travaillent au-dessus des bords du cratère ont dû parvenir à la surface bien plus promptement que ceux qui travaillent au-dessus du fond du cratère, puisque, dans la première direction, il y avait bien moins de chemin à faire que dans la seconde. Sur quarante-deux îles de cette espèce, visitées par le capitaine Beechey, dans son voyage autour du monde, vingt-neuf possédaient dans leur intérieur des bassins circulaires. Quelques unes de ces îles avaient jusqu'à vingt-cinq lieues de diamètre, d'autres n'avaient pas plus d'une demi-lieue. On conçoit qu'en laissant faire les madrépores qui habitent dans les bassins intérieurs, ces bassins finiront par se combler, et donner lieu à une île plate entièrement rase.

Ces îles sont généralement très peu élevées au-dessus du niveau de la mer, et en effet, une fois le massif monté à ce niveau, les madrépores ont fait tout ce qu'ils pouvaient. Mais c'est alors que la nature souterraine vient parfois donner un coup de main à cet ouvrage de la nature vivante, et soulever le massif de manière à former des escarpements et des collines. Dans presque toutes les îles de cet océan, je nomme seulement Otahiti, Timor, Sumatra, l'île de France, on trouve des bancs de madrépores formant le sol de la campagne jusqu'à une assez grande hauteur au-dessus de la mer. Il est incontestable que ce n'est point le niveau de la mer qui a baissé, mais bien au contraire le niveau du massif qui s'est élevé. Un des exemples les plus curieux de ces soulèvements est celui que fournit l'île de Henderson, visitée par l'expédition du capitaine Beechey. Elle a exactement tous les caractères des îles circulaires à fleur d'eau qui l'avoisinent; mais elle se trouve soulevée en masse à environ quatre-vingts pieds au-dessus de la mer. Ses escarpements, exposés à la fureur des vagues, sont profondément sapés dans la partie inférieure, et il est probable qu'avec le temps l'île se coupera entièrement: ses débris dispersés sur le fond de la mer contribueront à exhausser même les vallées trop creuses, pour que les madrépores puissent les habiter.

Le massif une fois monté au niveau de la mer se couvre bientôt de végétation et de population. D'abord on n'aperçoit à la surface qu'un sable blanchâtre parsemé de quelques blocs de pierre roulés par la mer. Mais bientôt les vagues jettent sur ce sable quelques graines d'arbres et de plantes. Ces graines se développent; les végétaux prennent pied dans le sable, et l'île est bientôt couverte de verdure. Des troncs d'arbres arrachés par la mer sur les côtes voisines, et poussés par les courants, viennent échouer sur la plage; des lézards et des insectes, d'autres petits animaux qui avaient été emportés avec ces troncs, se hâtent de gagner la terre, et, pullulant, ils en forment la première population. Les oiseaux, attirés de loin dans leurs voyages aériens par la verdure, viennent également s'y reposer et y construire leurs nids. Enfin, les habitants des îles voisines, chassés par un coup de vent, ou séduits par la beauté des arbres et l'abondance des fruits ou des poissons, s'y rendent avec leurs pirogues, y bâtissent des cabanes, y fondent une tribu, et l'œuvre des madrépores se trouve complétée par celle de l'homme, à laquelle, dans les plans de la Providence, elle était vraisemblablement destinée.

Il est probable qu'une bonne partie des continents que nous habitons aujourd'hui provient d'une origine analogue

à celle de ces îles. Il y a dans leur intérieur des bancs épais de pierre calcaire qui ne sont autre chose que le produit du travail des madrépores du monde primitif. Que de temps il a fallu pour achever ces immenses travaux ! que de temps il faudra pour mener à leur terme ceux qui sont encore cachés dans la profondeur des eaux ! On ne peut guère estimer qu'à un demi-pied l'accroissement que prennent ces bancs en un siècle. Il faudra donc encore dix mille ans à ceux qui sont maintenant à cinquante pieds de profondeur pour arriver à leur tour à la surface. Mais qu'est-ce que le temps pour la nature ? Elle ne se lasse pas ; elle ne meurt pas.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

§ 1.

Pierre Rouvière avait à peine cinq ans lorsqu'il perdit, dans l'espace de quelques jours, son père d'abord, puis sa mère, tous deux emportés par le typhus qui ravageait alors Toulon. Le pauvre enfant restait sans ressource, car ses parents avaient peu auparavant perdu dans une faillite tout ce qu'ils possédaient.

On ne savait qu'en faire lorsqu'on se rappela heureusement un oncle qu'il avait à Paris, fort riche, disait-on, comme tous les oncles qui vivent loin de leurs neveux, et, du reste, parrain de Pierre. On pensa de suite à lui écrire pour savoir s'il consentirait à se charger de son filleul ; mais quelqu'un ayant judicieusement observé qu'il pourrait refuser ou ne point répondre, on embarqua tout simplement le petit Pierre dans la diligence avec l'extrait mortuaire de son père et de sa mère, l'adresse de son oncle, quincaillier dans la rue Sainte-Avoie, et une douzaine de baisers accompagnés d'autant de souhaits de bonheur, triste bagage d'orphelin, dont il ne comprenait pas heureusement toute l'indigence.

Cependant, grâce à la protection du conducteur auquel il avait été particulièrement recommandé, le petit garçon arriva sans accident chez le quincaillier.

François Godard était un homme d'environ cinquante ans, qui ne s'était point marié pour éviter les dépenses d'une femme et les embarras d'un enfant. Toutes ses facultés s'étaient jusqu'alors concentrées sur le commerce du fer, de la brosserie et des pointes de Paris. On peut juger quel fut son désespoir à la réception de ce neveu qu'on lui expédiait comme un ballot de marchandises ; cependant la mort de sa sœur et de son beau-frère l'attendrit un peu, et la gentillesse de l'enfant fit le reste.

Il n'y avait d'ailleurs nul moyen de repousser un pareil héritage. Qu'aurait dit le monde si François Godard eût refusé de recevoir chez lui un enfant qui était à la fois son neveu et son filleul ? Le quincaillier se décida donc, par respect humain, à remplir son devoir. Pierre fut accueilli, sinon avec plaisir, du moins sans trop de mauvaise grâce, et Godard se résigna silencieusement à cette nouvelle charge, comme il se fût résigné à un tour de garde ou à un accroissement de contributions.

Mais ce qu'il était loin de prévoir, c'est qu'au bout d'un peu de temps la présence de son neveu lui devint aussi nécessaire qu'elle lui avait été désagréable d'abord. Cet enfant apporta dans son intérieur un mouvement et une gaieté qu'il ne connaissait pas. Le quincaillier s'était tellement exagéré la gêne que Pierre lui aurait causée, qu'il se trouva tout heureux de sa bonne humeur et de sa docilité. Il y a d'ailleurs dans les grâces de l'enfance une puissance à laquelle personne n'échappe, et Godard, si désolé le premier jour de l'envoi de l'orphelin, arriva insensiblement à ne pouvoir s'en passer.

L'enfant ne tarda point à s'apercevoir de ces dispositions bienveillantes, et il usa de son crédit, comme tous les êtres faibles, avec plus d'adresse que de raison. Entouré de soins minutieux, favorisé dans tous ses caprices, il devint le véritable maître chez le quincaillier de la rue Sainte-Avoie. Celui-ci avait du reste plusieurs causes pour être orgueilleux de l'enfant ; d'abord c'était la preuve d'une bonne action ! Chaque fois qu'il sortait avec son neveu, les voisins qui le voyaient passer ne manquaient pas de dire quelque chose sur la générosité de *cet excellent M. Godard !...* — Puis Pierre était charmant et frêle comme un enfant du faubourg Saint-Germain, et le quincaillier semblait se trouver beau de sa beauté. Aussi, quand il répondait aux acheteurs émerveillés de l'élégance aristocratique de l'enfant : — C'est mon neveu ; on eût dit qu'il venait de constater la noblesse de son origine et la distinction de sa propre personne.

Cette facilité à *passer à son ordre* les avantages naturels de Pierre, lui donna pour celui-ci une sorte de coquetterie. Il lui acheta de beaux habits, l'habitua à éviter tout ce qui aurait pu noircir ses mains ou hâler son visage, et lui défendit de jouer dans la rue avec les fils des voisins.

Pierre se prêta à cette fatuité précoce. Ainsi privé des jeux actifs qui sont le travail des enfants et qui exercent leurs facultés, il s'accoutuma à une oisiveté parée que l'on trouva gentille tant qu'il eut la grâce du premier âge, mais qui parut plus tard une afféterie ridicule. Sa beauté disparut d'ailleurs insensiblement pour faire place à cet étiolement qui atteint vers dix ans la plupart des enfants de Paris, et l'on cessa de le remarquer.

Dès que le quincaillier s'aperçut de ce changement, il sentit son affection se refroidir subitement. Il avait aimé son neveu tant qu'il avait flatté sa vanité, mais lorsqu'on ne parla plus qu'en riant de la toilette recherchée de *M. Pierre*, l'honnête boutiquier changea de point de vue et ne fut frappé que des dépenses que lui occasionnait cette toilette. Il s'aperçut alors aussi pour la première fois que Pierre avait douze ans et qu'il était temps de lui donner un état. En conséquence, un jour que le paiement d'un mémoire l'avait aigri, il déclara à Rouvière qu'il ne pouvait l'entretenir plus long-temps à ne rien faire, et que le lendemain il entrerait en apprentissage chez un menuisier de ses amis.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Pierre. Il éprouvait cette mauvaise honte du travail que donne si fréquemment l'existence oisive ; il ne savait pas que tout ce qui est utile est honorable, et que la plus belle couronne pour le front d'un homme est la pâleur de l'étude ou la sueur de la fatigue.

Aussi, lorsque, le jour suivant, on le conduisit au milieu d'apprentis en vestes et en tabliers, éprouva-t-il une sorte d'indignation hautaine. Il jeta loin de lui les outils qui lui avaient été donnés, et se mit à se promener dans les rognures de sapin, comme un roi détrôné.

Les railleries de ses compagnons et les ordres du maître l'obligèrent cependant à revenir à son établi. Malheureusement son éducation l'avait rendu faible et maladroit ; aucun de ses essais ne réussit, et sa mauvaise humeur s'en accrut.

Mais ce fut bien autre chose lorsqu'on lui ordonna d'aider un de ses camarades à transporter dans un quartier éloigné des pièces de menuiserie qui venaient d'être achevées. Il fallut aider à les charger sur une charrette, puis on lui passa la courroie au cou.

— *Enlevez!* cria son compagnon, qui s'était placé en arrière et qui poussait de toute sa vigueur.

Pierre fit un effort, et la charrette roula. Mais ils avaient à traverser la rue Sainte-Avoie où Rouvière était connu.

— Tiens, tiens, dit le fils de l'épicier qui l'aperçut le premier, M. Pierre qui est devenu cheval de timon.

Pierre baissa la tête en rougissant, mais son compagnon prit la parole pour lui.

— Cela ne t'arrivera point à toi, marchand de sardines salées, répondit-il.

— Pourquoi?

— Parce que tu ne pourras jamais devenir qu'un âne.

Un éclat de rire s'éleva de toutes les portes et l'épicier se hâta de rentrer.

Mais un peu plus loin, la fille de la mercière s'écria à son tour :

— Ah! mon Dieu! monsieur Pierre, vous allez gâter votre belle blouse de mérinos : voulez-vous que je vous prête un tablier?

—Commencez par raccommoder le vôtre, bavarde, répondit encore Antoine.

La petite fille regarda son tablier qui avait effectivement un accroc, et se retira confuse.

Dans ce moment les deux apprentis quittèrent la rue Sainte-Avoie, et Pierre se réjouissait d'échapper à de nouvelles moqueries, lorsqu'il alla heurter un gamin qui s'amusait à dessiner sur le mur. Le gamin se détourna, et voyant à l'habit et à la tournure de Rivière, qu'il avait affaire à un *monsieur*, il le repoussa rudement et leva la main pour le frapper.

— Doucement, doucement, moutard, dit Antoine en se plaçant entre eux; il paraît que tu aimes à épousseter les draps fins... mais nous sommes là.

Le gamin, jugeant à la tournure et à l'assurance de l'apprenti qu'il n'y aurait pour lui que des coups à gagner, s'éloigna en murmurant quelques injures. Pierre s'arrêta pour se reposer.

— Vous êtes bien heureux, dit-il à son compagnon, de pouvoir ainsi répondre à propos à tout le monde.

— Faut-il pas se laisser manger la laine sur le dos? comme dit ma grand'mère. Dieu n'a pas mis pour rien une langue et des poings à notre disposition. Je travaille de mon mieux, je fais ce que je dois; mais je ne me laisse malmener par personne, et voilà!... *Enlevez*, monsieur Pierre, car le bourgeois nous a dit de nous presser.

Malgré les bons conseils et l'exemple d'Antoine, Rouvière prit peu de goût aux travaux de l'atelier, et son oncle reçut fréquemment des plaintes sur sa négligence ou son incapacité. Le quincaillier finit par s'irriter : il maltraita l'enfant, qui en ressentit plus de haine contre l'état qu'on voulait le forcer à apprendre. L'oncle renouvela ses corrections, et le neveu redoubla de négligence.

Tous deux usaient ainsi infructueusement leurs forces. Pierre, persuadé que l'on violentait ses inclinations, mettait à résister plus de volonté qu'il n'en eût fallu pour réussir dans ce qui lui était demandé. Il croyait peut-être sincèrement n'avoir de répugnance que pour la profession qu'on lui avait choisie, tandis que c'était le travail même qui le repoussait. L'inutilité de sa première enfance avait préparé l'inutilité de toute sa vie. Ce devait être toujours *monsieur Pierre*, c'est-à-dire l'homme amoureux de l'habit et du chapeau rond, qu'il regardait comme la livrée des oisifs; car, n'apercevant que les apparences, Pierre prenait pour de l'oisiveté le travail caché des classes plus élevées, et il croyait inoccupées les mains qu'il voyait blanches ou gantées.

Ainsi, le dégoût de sa condition l'avait pris, non parce qu'il s'était senti apte à en essayer une autre, mais parce que sa paresse attendait quelque bénéfice de ce changement. S'il haïssait le travail du corps, ce n'était point par préférence pour celui de la pensée qu'il ne connaissait point. Ce qu'il eût voulu, c'était une profession sans fatigue, sans étude, sans esclavage, une profession, en un mot, qui n'en fût point une.

Cette nature qui participe à la fois de la vanité et de la nonchalance, et qui est malheureusement trop commune, devait naturellement empêcher tous les progrès de Rouvière dans le métier qu'on lui avait imposé. Aussi demeura-t-il deux années chez son patron sans tirer aucun fruit de son apprentissage. Il supporta d'abord avec embarras les reproches qui lui étaient adressés, puis il n'y prit plus garde; il finit même par se glorifier de sa mauvaise volonté comme d'une honorable résistance; imitant en cela tous les hommes, il chercha un manteau honnête pour couvrir son vice, et présenta son inaptitude pour la menuiserie comme la preuve d'une capacité plus élevée; il déclara que ses goûts étaient violentés, et se posa noblement en martyr.

Mais son embarras fut extrême le jour où son oncle, lassé de combattre, lui demanda de choisir lui-même l'état qu'il désirait. Pierre ne pouvait décemment répondre qu'il n'en désirait aucun, et à tout hasard il répondit qu'il voulait être orfèvre. Peut-être fut-il déterminé dans ce choix par l'apparence d'un travail moins rude et par l'espérance d'une vie moins *ouvrière*. Devenir de menuisier orfèvre, c'était en effet monter un échelon et se rapprocher davantage de cette aristocratie sociale vers laquelle *monsieur Pierre* tendait de tout son pouvoir.

La suite à la prochaine livraison.

LE TOMBEAU DE RACHEL.

Le tombeau de Rachel est situé à une lieue de Bethléem, et à peine à une plus grande distance de Jérusalem. C'est un petit bâtiment carré surmonté d'un dôme. Il est écrit dans la Genèse, que « Rachel fut ensevelie dans le chemin d'Euphrata, et que Jacob dressa un monument de pierre sur son sépulcre. » Peut-être le tombeau qu'on voit actuellement a-t-il été élevé au lieu même où fut inhumée la femme de Jacob; mais il est douteux qu'il remonte jusqu'à ce patriarche. A sa forme, on croirait qu'il a été construit en mémoire de quelque santon. Les Musulmans et les Juifs le vénèrent autant que les chrétiens. Sur ses pierres, on lit des inscriptions arabes et hébraïques. A l'entour existe un cimetière musulman.



(Le tombeau de Rachel, sur la route de Bethléem à Jérusalem.)

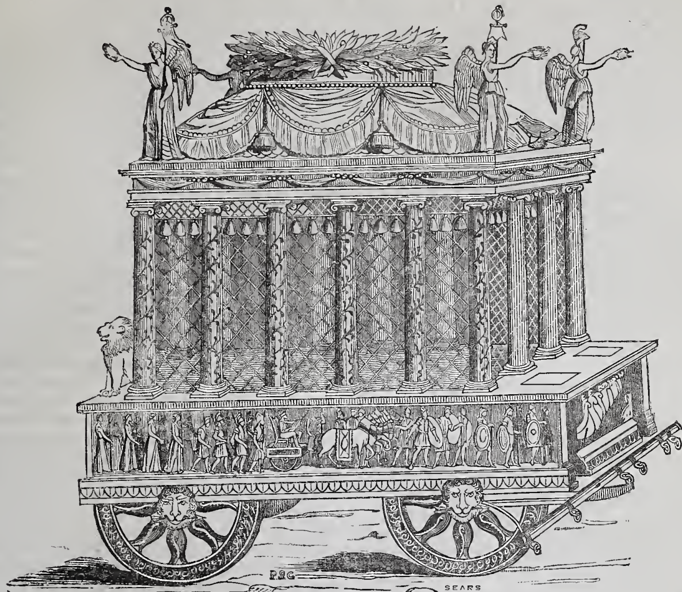
La liberté. — Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. — La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers; et elle est pourtant utile aux humains.

MONTESQUIEU, *dialogue de Sylla et d'Eucrate.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

CHAR FUNÈBRE D'ALEXANDRE.



(Char funèbre d'Alexandre-le-Grand, figuré d'après la description de Diodore de Sicile.)

Les cérémonies funèbres chez les Grecs et les Romains étaient célébrées avec une grande magnificence. Parmi les voitures qui accompagnaient les convois, et dont la forme variait à l'infini, le char funèbre se distinguait surtout par sa construction particulière et ses décorations. Dès ce temps la couleur noire était la couleur du deuil, et l'argent était employé pour les broderies, les garnitures des tentures noires et les autres ornements, soit des voitures, soit des chevaux.

Diodore de Sicile, dans le livre XVIII de son Histoire universelle, donne la description détaillée du magnifique char funèbre d'Alexandre-le-Grand, le plus beau et le plus riche dont parle l'histoire, et dont Athénée, dans son livre des *Diphnosophistes*, a dit : « Hiéronymus s'est acquis une » juste célébrité par la construction de son *harmamaxa*, » qui a porté le corps d'Alexandre. » *Harmamaxa* est le nom que les Grecs donnaient à un char de cérémonie à quatre roues : le traducteur latin a rendu ce mot par celui de *pilentum*, qui était un char avec un toit voûté et reposant sur des piliers.

C'est en l'année 324 avant l'ère chrétienne qu'Aridée, chargé de transporter le corps d'Alexandre de Babylone au temple de Jupiter Ammon, accomplit ce triste et pieux devoir.

On avait fait sur la mesure du corps un cercueil d'or pur, qui fut rempli d'aromates précieux. Au-dessus du cercueil était posé un dais d'or, auquel étaient attachés des rideaux de pourpre tressés d'or, assez amples pour envelopper le cercueil, et le long desquels pendaient les armes dont Alexandre s'était servi dans ses dernières batailles. Ce catafalque reposait sur un char fait en forme de temple, qui, large de huit coudées sur douze de hauteur, était entièrement garni de pierres précieuses. Sous la voûte même de ce petit temple s'élevait un trône d'or, orné de têtes d'animaux fantastiques qui tenaient du cerf et du bouc, portant dans leur gueule des anneaux d'or auxquels appendaient des trophées d'armes. Tout autour régnait un cordon de grosses sonnettes, destinées à annoncer de loin l'arrivée du convoi. A chacun des quatre angles, une figure de la victoire en or tenait un trophée à la main. Le péristyle d'or, avec ses colonnes d'ordre ionique, était décoré à l'intérieur d'une étoffe d'or d'un doigt d'épaisseur. Au-dessus de la voûte du temple était posé un tapis, immense tissu d'or, et qui portait une couronne d'olivier également en or.

Le train du char avait deux timons et quatre roues tournées à la façon des Perses, dont les moyeux et les rayons étaient dorés. L'extrémité des essieux des roues était d'or, et représentait une tête de lion portant à sa gueule un fer de lance. Le char était traîné par soixante-quatre mulets, égaux en taille et en force. Chacun d'eux avait sur la tête une couronne dorée, à la mâchoire une sonnette d'or, et au cou un collier chargé de différentes pierres précieuses.

Ce char magnifique attira un nombre prodigieux de spectateurs à son départ et tout le long de la route. Il était précédé et suivi, outre les gens de guerre, d'un grand nombre d'ouvriers, soit pour réparer les accidents qui pourraient lui arriver, soit pour aplanir les chemins.

Aridée, qui avait employé près de deux ans aux préparatifs de cette pompe funèbre, la conduisit depuis Babylone jusqu'en Egypte. Ptolémée vint à sa rencontre en Syrie, et s'étant chargé de son escorte, il jugea à propos de transporter le corps d'Alexandre, non au temple de Jupiter Ammon, sa destination première, mais dans la ville d'Alexandrie, bâtie par le feu roi lui-même, et dont il avait fait, dès sa fondation, une des plus belles villes du monde. Ptolémée y fit élever un temple qui, par sa grandeur et sa structure, fut trouvé digne du nom d'Alexandre : il y dé-

posa le corps, et accompagna ce dernier devoir de sacrifices et de jeux funèbres.

Le char dont nous donnons la gravure a été recomposé d'après la description de Diodore de Sicile, par Jean-Chrétien Ginzzot, inspecteur royal de la construction des voitures en Bavière. Il se trouve dans son ouvrage publié à Munich en 1817, sur les Chariots et Voitures de transport en usage chez les Grecs, les Romains et autres peuples de l'antiquité, 2 vol. in-4°.

D'UN ARGUMENT CONTRE
L'INSTRUCTION DU PEUPLE.

Au milieu du concert formé par les vœux de tous les bons citoyens en faveur de l'éducation populaire, on entend souvent dissoner un argument trop spécieux et en apparence trop charitable pour ne pas avoir séduit plus d'un sincère ami des classes pauvres, trop erroné et trop dangereux pour que nous n'ayons pas à cœur d'en effacer l'impression, nous dont la publication s'adresse particulièrement aux personnes qui font de l'enseignement public la pensée de leur vie.

Voici cet argument dans ses termes les plus habituels :

« L'instruction est souvent un présent funeste dans les classes inférieures. A peine le fils d'un paysan ou d'un ouvrier sait-il lire, écrire et compter, qu'il dédaigne la profession de son père ; ses parents eux-mêmes s'efforcent de le pousser hors de leur sphère ; ils veulent en faire un avocat ou un médecin. De là l'encombrement de certaines professions, de là le nombre infini des jeunes gens qui végètent dans nos grandes villes, avec des prétentions exagérées que punissent les plus cruels désappointements, tandis qu'on peut craindre de voir délaisser les métiers mécaniques et l'agriculture. »

Il n'est pas, nous oserions l'affirmer, un seul de nos lecteurs devant qui pareil raisonnement n'ait été fait ; et plus d'un, peut-être, a pensé qu'il était difficile d'y répondre.

Cette réponse cependant est bien simple.

Pourquoi le fils d'un paysan ou d'un ouvrier, dès qu'il a reçu un peu d'instruction, se croit-il appelé à s'élever au-dessus de son père ?

C'est que malheureusement, chez nous, *un peu d'instruction* est encore une exception ; c'est qu'il suffit d'un peu d'instruction pour sortir de la ligne commune. Si le paysan et l'ouvrier savaient eux-mêmes ce qu'ils font apprendre à leurs enfants, ceux-ci ne se regarderaient point comme leurs supérieurs. Ces prétentions dont on se plaint, ces ambitions trompées ne sont donc pas le fruit d'un excès d'instruction ; il faut les attribuer au contraire à ce qu'elle n'est pas assez universellement répandue. Grâce à l'éducation publique, le peuple est sorti de l'égalité d'ignorance ; un progrès de plus, et il atteindra l'égalité d'instruction.

Il est un autre sujet d'inquiétude que nous devons aussi nous efforcer de dissiper.

Serait-il vrai que la culture de l'esprit inspirât du dédain ou de la répugnance pour les travaux mécaniques ? Serait-il vrai que si tous les citoyens étaient parvenus à un certain degré de lumière, ils ne s'en trouveraient plus qui voulussent exercer les états de maçon, de cordonnier, de laboureur, etc. ? Serait-il vrai enfin que, pour que certaines professions ne soient pas abandonnées, une classe nombreuse de la société doit être à tout jamais condamnée à l'ignorance et à l'abrutissement ?

Oh ! comme une erreur peut conduire jusqu'à l'inhumanité !

Du dédain pour les travaux mécaniques ! Vous avez donc bien grande foi dans la perpétuité des préjugés, bien peu de confiance dans l'éducation morale destinée à les combattre ? Cette éducation doit faire sentir à tous que tout citoyen qui travaille pour son pays acquiert un égal mérite à ses yeux. D'ailleurs, les professions mécaniques, quand elles seront exercées par des hommes dignement placés sur l'échelle de la culture intellectuelle, s'élèveront bientôt dans l'opinion à la hauteur de ceux qui les pratiqueront.

De la répugnance pour les travaux mécaniques ! Tout au contraire. Ce n'est pas seulement parce que ces travaux, conduits avec plus d'intelligence, le seront aussi avec plus de profit, qu'on s'y attachera davantage : c'est parce qu'ils offrent en eux-mêmes, dans leur perfectionnement, un champ fécond où l'intelligence peut s'évertuer. — Mais ici les exemples parlent. — Dans aucune contrée les labeurs agricoles ne sont poursuivis avec autant d'habileté et de fruit qu'en Suisse et en Ecosse, deux pays qui se distinguent entre tous par l'instruction populaire. — On sait combien sont éclairés, nous dirons même *lettrés*, les ouvriers horlogers des cantons de Genève et de Neufchâtel. — Les Etats de l'Europe où règne l'ignorance ne sont-ils pas les plus arriérés dans les arts et métiers ? Et ne faisons-nous pas la même observation à l'égard de ceux de nos départements qui sont les plus *ombrés* sur la carte de M. Charles Dupin ?

Dire que les professions mécaniques offrent peu d'attraits aux esprits éclairés, ce serait nier l'évidence. Ne voyons-nous pas la plupart des hommes que leur profession confine dans les études du cabinet, se créer eux-mêmes des occupations et des talents au dehors, et souvent les exercer avec passion ? L'un tourne, l'autre cultive des plantes, heureux de pouvoir appliquer simultanément à ces travaux les forces de leur corps et celles de leur intelligence.

Mais sans doute les professions dont on veut parler sont celles que leurs désagréments ou leurs dangers rendent répugnantes pour tout le monde. Nous ne nous bornerons pas à dire que ces professions n'étant embrassées que par nécessité, ou parce que, moins sujettes à la concurrence, elles offrent plus d'avantages, tant que subsisteront ces avantages et ces nécessités, les professions les plus déplaisantes trouveront qui voudra les remplir. Une telle réponse nous satisferait peu ; car nous pensons que ces nécessités fatales iront en diminuant pour cesser tout-à-fait. — Nous aimerions mieux puiser nos raisons dans un ordre moral plus élevé, et dire que l'éducation de l'ouvrier doit surtout lui apprendre à supporter avec courage les inconvénients de son état, et lui assurer en même temps des jouissances intellectuelles qui entrent en compensation. Nous aimerions mieux le comparer au soldat, dont le métier n'est certes exempt ni de dangers ni de privations, mais qui les subit sans se plaindre, parce qu'il est soutenu par le sentiment de ses devoirs, par l'estime dont jouit sa profession. Il existe une religion du soldat : comptez aussi sur la religion de l'ouvrier quand vous aurez témoigné que son travail pacifique est en honneur auprès de vous autant que le métier des armes.

Mais ce n'est point le seul argument qu'il nous soit permis de faire valoir.

L'avantage le plus direct dont l'humanité soit redevable au perfectionnement des machines, c'est d'épargner à l'homme une partie (un jour peut-être la totalité) des peines et des périls auxquels l'exposent un certain nombre d'arts industriels. Le philanthrope Monthyon comprenait ce saint emploi de la science lorsqu'il fondait un prix pour celui qui parviendrait à rendre un métier quelconque moins insalubre ou moins dangereux. Espérons que la vie et la santé de l'ouvrier cesseront d'être compromises, et que son travail physique étant suppléé par celui des mécaniques, il ne sera plus bientôt qu'une intelligence habile dominant et dirigeant la force aveugle.

Mais outre que les machines tendent à diminuer pour l'homme les labeurs les plus pénibles, elles ont aussi ce résultat de donner la même somme de production avec un moindre emploi de bras. Elles assurent à l'ouvrier des loi-

sirs inconnus jusqu'ici et dont l'éducation lui apprendra à faire bon usage. Il est dans l'ordre des imperfections humaines que les travaux physiques et moraux soient répartis selon la différence des aptitudes; mais il est dans l'ordre de la nature, qui tend à développer l'homme dans toutes ses facultés, que nul ne soit condamné à l'application exclusive de l'une d'elles. Que le savant, l'artiste, le littérateur entremêle ses méditations d'un exercice mécanique nécessaire à la santé de son corps; mais que l'artisan et le cultivateur puissent aussi, pour la santé de leur intelligence, entremêler leurs travaux de lectures nobles et instructives, qu'ils puissent jouir des progrès de la science, apprécier les chefs-d'œuvre des arts; que le livre, le crayon ou la flûte figurent sur l'établi ou près de la charrue comme le tour et le ciseau dans la maison de l'homme d'études, l'arrosoir et la bèche dans son jardin.

Voici une société telle que la demandent nature et justice, une société où chacun acceptera sa position parce qu'il ne sera point deshérité des jouissances que réclame toute une moitié de lui-même, une société unie par un langage commun, par des habitudes communes de cœur et d'esprit.

PARTICULARITÉS SUR LES GLACES
DANS LES MERS DU NORD.

Lorsque l'eau de la mer gèle, la plus grande partie du sel qu'elle contient se dépose; de sorte que la glace fondue donne une eau moins salée que celle de la mer, et qui, quoique ayant un arrière-goût saumâtre, est généralement potable dans des circonstances pressantes. Il faut distinguer, sous le rapport de la potabilité de l'eau, la glace provenant de l'eau de mer de celle que forment la pluie ou la neige. — La première, blanche, poreuse, presque opaque, flotte avec plus de légèreté que l'autre; dissoute, elle donne quelquefois de l'eau parfaitement douce et généralement de l'eau saumâtre. — La seconde a généralement une apparence noire quand elle flotte sur la mer, et une teinte verte jointe à une assez belle transparence quand elle est hors de l'eau; elle donne de l'eau douce. On en trouve quelquefois des morceaux aussi diaphanes que du cristal; elle est fragile et fort dure, qualités qui ne s'excluent pas, comme chacun sait, témoin l'acier fortement trempé. Elle peut servir pour fabriquer des lentilles d'un pouvoir amplifiant très considérable. Le capitaine Scoresby, ce célèbre et habile baleinier qui des navigations polaires a passé dans le clergé anglican dont il est un des membres les plus distingués, s'est souvent amusé à plonger ses matelots dans la stupéfaction en allumant sa pipe avec un glaçon taillé; il dégrossissait le morceau à la hache, le raclait avec un couteau, et le polissait ensuite à la chaleur de la main en le soutenant avec un gant de laine. Un jour, il se procura de la sorte une lentille merveilleusement transparante de 15 pouces de diamètre; mais il ne put s'en servir; le soleil s'obscurcit avant qu'elle fût terminée, et ne reparut que quinze jours après, lorsque le temps plus doux avait gâté la superficie de la lentille.

Les masses d'eau glacée ont reçu des baleiniers, selon leur grandeur, leurs formes et leurs formations, divers noms qu'il est assez important de connaître pour lire avec fruit les relations des voyages circumpolaires. Tous ces noms sont anglais : notre marine fréquentant bien moins ces parages, n'a pas eu besoin d'une nomenclature systématique. Nous possédons, à la rigueur, des équivalents pour la plupart des mots anglais; il en est cependant quelques uns que nous ne saurions rendre sans périphrases; tel est, par exemple, celui de *ice-blink*, pour désigner une *blancheur* que l'on distingue de loin dans la partie de l'atmosphère située au-dessus d'une grande étendue de glace ou de neige. Cet aspect de l'atmosphère est important à reconnaître, puisqu'il avertit le navigateur de la présence d'un champ de glace. La teinte du ciel paraît jaunâtre au-dessus d'une terre recouverte de neige, et se distingue par le nom de *land-blink*. Lorsqu'on navigue, on est fort désolé d'apercevoir un *ice-blink*, car c'est la preuve que de ce côté la mer est fermée par les glaces; au contraire, si, étant pris par les glaces, on distingue à l'horizon un nuage sombre, une *noirceur*, c'est signe qu'il y a de l'eau libre de ce côté, et les Anglais appellent cela un *sky-water*. Peut-être pourrait-on adopter, pour désigner ces différents aspects de l'atmosphère ou du ciel, les dénominations de *ciel de glace*, *ciel de neige*, *ciel d'eau*, etc.

Les *champs de glace* sont quelquefois parfaitement unis, sans fissure, ni creux, ni monticules; Scoresby en a vu un flottant où une voiture aurait pu rouler sur une longueur de trente-cinq lieues en ligne droite sans le moindre empêchement. Lorsque ces masses immenses viennent à se rencontrer, elles produisent des chocs épouvantables dont le fracas est semblable à celui du tonnerre; le champ le plus faible et souvent même les deux champs, sont entièrement brisés. Le spectacle de cette rencontre est un des plus beaux dont on puisse être témoin, tant à cause de l'amplitude des effets et de la majestueuse gravité du mouvement des glaces, que de leur irrésistible puissance : un navire placé entre les deux masses ne saurait résister au choc, pas plus qu'une feuille de papier ne résiste à la balle d'un fusil.

Les *montagnes de glace* paraissent provenir, pour la plupart, des débris des glaciers de la côte, dont les fragments se détachent et glissent dans les baies d'où ils sont emportés en certaines années et prennent le large. Elles sont bien moindres dans les mers du Groënland oriental que dans la baie de Baffin, et aux approches du pôle antarctique. La plus grosse que Scoresby ait vue au Groëland n'avait pas trois mille pieds de circonférence, et ne s'élevait pas à plus de 20 pieds de haut, avec une profondeur de 100 à 120 dans la partie submergée, tandis qu'au détroit de Davis il en a rencontré de plus de deux tiers de lieue de longueur dont les sommets s'élevaient en aiguilles à plus de 100 pieds et la base descendait à 430 pieds dans la mer. Les montagnes de glace, une fois détachées de la terre, peuvent prendre de l'accroissement en mer par l'humidité qui s'y dépose ainsi que par la pluie et la neige : causes séculaires capables de produire d'énormes résultats. On a rencontré des montagnes de glace, en dissolution il est vrai, par 40° de latitude nord, à huit cents lieues au moins du lieu de leur formation.

Les pêcheurs de baleines trouvent parfois moyen de s'aider des montagnes de glace; ils se mettent derrière elles à l'abri des bourrasques qui font courir les glaçons sur la surface des eaux et qui n'impriment aux montagnes que de faibles mouvements. Le navire est amarré ainsi dans certaines opérations de pêche qui demandent le repos; mais cela n'est pas exempt de grands dangers. Quelquefois les montagnes se fondant à leur base, finissent par avoir le sommet plus lourd que le pied, l'équilibre est rompu, elles chavirent, et en se relevant crèvent les flancs du navire (voyez 1834, p. 235); d'autres fois la marée entraîne la glace vers un bas-fond où elle accroche son pied, et tombe à la renverse sur les malheureux qui lui ont accroché leur ancre; l'opération même d'y placer une ancre est fort périlleuse à la fin de la saison, car l'air tempéré les rend sujettes à éclater comme une larme batavique au premier coup de hache des matelots qui la creusent. Il est facile de se figurer l'épouvantable détonation qui en résulte; les fragments s'abîment de tous côtés, et hommes et bateaux sont engloutis. Lorsque la glace n'éclate pas, on entend souvent au premier coup de hache un craquement très fort qui annonce une force d'expansion intérieure. Les navires ont bien soin de se tenir à 300 ou 400 pieds de la montagne de glace à laquelle ils sont amarrés, et néanmoins il leur arrive souvent des

accidents. — Pour remplir des barriques d'eau douce on profite des flaques d'eau que le soleil produit dans l'été au sommet des montagnes de glaces; on débarque des barriques sur les glaçons inférieurs, et à l'aide d'un tuyau en cuir on y fait arriver l'eau des petits lacs de la partie supérieure.

(Voyez la description d'une banquise, 1837, p. 229.)

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1838.

38. — Caligula est empereur; il fera regretter Tibère à qui il a succédé depuis un an. On a dit de ce monstre que la nature semblait l'avoir choisi pour montrer au monde jusqu'où elle pouvait étendre ses forces du côté du mal; mais une étude attentive des documens relatifs à son règne démontre qu'il était fou.

A part l'excuse de cette folie, Caligula pourrait assez justement être considéré comme un type de la tyrannie. Rousseau dit dans le Contrat social : « Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula; concluant assez bien de cette analogie que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes. »

138. — Mort de l'empereur Adrien (voyez Mémorial séculaire de 1836, p. 22). Il avait distingué dans la foule de ses sujets un sénateur âgé de cinquante ans environ, dont toute la vie avait été irréprochable, et un jeune homme de dix-sept ans qui annonçait déjà de grandes vertus. Dans l'année même de sa mort, il avait adopté le premier à la condition qu'il adopterait lui-même le plus jeune; l'un fut Antonin-le-Pieux, le second fut Marc-Aurèle. Adrien, par cette double adoption, avait légué le repos et le bonheur au monde romain pour près d'un demi-siècle.

238. — Balbin et Maxime, aussi nommé Pupien, associés à l'empire, sont assassinés par les gardes prétoriennes. Gordien III, ou le jeune, qui leur succède, mourra aussi sous le fer de ses soldats.

338. — Sapor II, roi de Perse, met le siége devant Nisibe; il est obligé de le lever au bout de deux mois. Cette cité de la Mésopotamie était regardée comme le boulevard de l'Orient.

438. — Théodose II, ou le Jeune, ratifie et publie le recueil de lois connu sous le nom de *Code Théodosien*. « Le pays qu'on appelle aujourd'hui la France fut gouverné, dans la première race, par le Code Théodosien et par les diverses lois des Barbares qui y habitaient. Dans le pays du domaine des Francs, la loi salique était établie pour les Francs, et le Code Théodosien pour les Romains; dans celui du domaine des Visigoths, une compilation du Code Théodosien, faite par ordre d'Alaric, régla les différends des Romains; les coutumes de la nation qu'Euric fit rédiger par écrit décidèrent ceux des Goths. » (Montesquieu.)

538. — Théodebert Ier, roi d'Austrasie, passe les Alpes à la tête de dix mille Bourguignons, et vient au secours des Goths dont la domination en Italie était déjà presque détruite par les victoires de Bélisaire, général de l'empereur Justinien; les Bourguignons réduisent et saccagent la ville de Milan, massacrent le clergé et enlèvent les trésors de cette opulente cité.

638. — Mort de Dagobert Ier. Ses dissolutions et ses cruautés pouvaient faire douter de son salut; mais un moine dont l'ermitage est voisin d'une des bouches de l'enfer, au volcan de Stromboli, a vu passer l'âme du feu roi dans une nacelle, son âme nue, chargée de fers, entre les griffes des diables; puis il a vu Denys, Maurice et Martin, les trois saints auxquels Dagobert avait montré le plus de dévotion, voler à sa délivrance et l'arracher aux étreintes sataniques.

Dagobert avait réuni entre ses mains tout le royaume des Franks, qui après lui est partagé entre Clovis (Chlodowig) II, et Sighebert II, ses fils; le premier a la Neustrie, et le second l'Austrasie. Par eux commence la série des rois dits *fainéants;* la puissance des maires, ou majeurs du palais, devient souveraine.

738. — Karle Martel est occupé au nord par la guerre contre les Saxons. Au midi, les Sarrasins relèvent la tête, mais, dans un an, Karle les chassera de la Provence où ils se sont maintenus, et complètera ainsi sa grande victoire de Poitiers.

838. — L'empereur Louis (Lodewig) Ier, dit le Débonnaire, revêt solennellement son fils Karle-le-Chauve, alors âgé de quinze ans, de ses armes viriles. C'est la cérémonie qui, plus tard, sera regardée comme l'armement d'un chevalier.

— Marseille est surprise par les Sarrasins qui enlèvent ses trésors, et emmènent captifs ses prêtres, ses moines et ses religieuses.

938. — Louis (Lodewig) IV, surnommé d'Outre-Mer, se rend maître de Montigny qu'un seigneur, nommé Serlo, avait fortifié pour s'y réfugier après ses expéditions. Alors tout gentilhomme regardait son château comme le centre d'une souveraineté à laquelle le droit de guerre était attaché; ses ennemis étaient les passants; ses trophées, leur argent et leur bagage. Pour nous délivrer complétement de la tyrannie des manoirs féodaux, il ne faudra rien moins que les croisades, l'affranchissement des communes, les désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, Louis XI, les guerres de religion, Richelieu, enfin la révolution de 1789.

1038. — Sur la demande des Etats de Bourgogne, assemblés à Soleure, l'empereur Conrad II, surnommé le Salique, associe à sa couronne son fils Henri III, dit le Noir.

On procède en outre dans cette assemblée à la réforme des lois. « C'est à Conrad le Salique, dit l'auteur de l'histoire des Français, que le système féodal dut sa régularité : il assura l'indépendance des vavasseurs, dans les arrière-fiefs, à l'égal de celle des vassaux; il régla les devoirs réciproques des seigneurs comme de leurs feudataires, et sanctionna l'hérédité de tous. »

— Mort de saint Etienne, premier roi de Hongrie. Le titre de roi lui est conféré par ses sujets en l'an 1000. Etienne Ier fut l'apôtre et le législateur de la Hongrie; il avait reçu le baptême avec Geisa Ier, son père, Wayvode (prince) de cette contrée, à qui il avait succédé en 997.

La suite à une prochaine livraison.

LA HOLLANDE,

HABITATIONS ET COSTUMES.

L'occupation assez longue des Pays-Bas par les Espagnols, les relations fréquentes des Hollandais avec la Chine et le Japon ont exercé une grande influence sur l'aspect extérieur de la Hollande; à proprement dire, elle n'a pas une physionomie qui lui soit propre. A ne voir que ses habitations, c'est tour à tour l'Espagne et la Chine. Dans les villes les maisons ont été construites dans le goût de l'architecture espagnole. Elles sont en briques, fort étroites et toutes surmontées d'un toit ou pignon simplement triangulaire dans les moins élégantes, arrondi au sommet et orné de corniches et de sculptures dans les autres. Les nouveaux quais d'Amsterdam ont seuls abandonné ce style pour adopter la forme carrée des maisons italiennes: ces quais sont un des plus beaux ornements de la ville. L'eau n'y est pas, comme dans la capitale de la France, enfermée dans de hauts parapets; elle est à fleur du pavé. Des ormes séculaires et d'une grandeur prodigieuse l'ombragent de

leur feuillage et se reflètent dans les grandes vitres de glace des maisons dont ils cachent le faîte. Ces maisons sont d'un luxe remarquable; le bois des portes et des fenêtres est recouvert d'un vernis, aussi uni, aussi brillant que la laque, et lorsque le soir le réverbère aux flammes de gaz qui surmonte chaque porte jette sur la glace des panneaux et des fenêtres et sur les marteaux de cuivre si luisants et si dorés sa vive lumière on se croirait tout à la fois à Londres dans Bond-Street, sur les canaux de Venise, et à Paris sur nos élégants boulevards.

Mais si l'on sort des villes pour aller aux villages, on sort d'Europe pour entrer dans la Chine; les maisons sont de petits kiosques à la toiture chinoise, aux volets semés d'oiseaux ou de fleurs du dessin le plus singulier. Les façades sont élégamment peintes de plusieurs couleurs, et quelquefois il n'est pas jusqu'aux arbres dont on n'ait couvert le



(Costumes hollandais.)

tronc de rouge et de blanc. Les jardins, que l'on peut presque toujours voir de la rue, n'étant généralement clos que par une haie basse, offrent l'aspect le plus curieux. Chaque coin est occupé par un berger ou une bergère en plâtre soigneusement colorié, ou par un chien de faïence aux yeux d'émail. Puis çà et là, dans les allées toujours artistement ratissées, au milieu de dessins formés par un sable rouge et noir, on aperçoit des roches artificielles, composées d'une innombrable quantité d'énormes coquillages et surmontées souvent de pavillons chinois, qui, ornés de mille clochettes, protégent soit un magot de porcelaine, soit un beau vase japonais aux fleurs éclatantes et bizarres.

Rien ne saurait exprimer le soin qu'apportent les Hollandais à l'entretien de ces habitations; le village de Broeck, situé à deux lieues d'Amsterdam, est surtout célèbre pour sa scrupuleuse propreté. On n'entre dans aucune de ses maisons qu'après s'être enseveli les pieds dans d'énormes chaussons soigneusement rembourrés afin d'empêcher de salir le parquet et d'écorner ce que par hasard on pourrait heurter en marchant. On ne souffre dans l'intérieur de Broeck, ni marchands, ni voitures. Si le souffle du vent vient à joncher la rue de quelques feuilles détachées des arbres des jardins, un domestique sort aussitôt pour les enlever une à une. Un voyageur rapporte avoir vu un habitant de ce singulier village qui, fumant à sa fenêtre, avait fait placer un crachoir au-dessous de lui, dans la rue.

On s'attendrait volontiers, lorsqu'on est au milieu de toutes ces imitations chinoises de Hollande, à rencontrer sur son chemin quelque grave mandarin à la robe d'or et de

soie, ou la litière de quelque pauvre jeune femme frêle et aux pieds déformés ; mais l'illusion est bientôt détruite. Le costume des paysannes de Hinloopen est le seul dont la physionomie quelque peu orientale ne jure pas trop avec toutes ces clochettes, ces pavillons et ces magots. L'habillement français est généralement porté à Amsterdam, et son uniformité fait ressortir d'une manière piquante les costumes des habitants des environs. Ceux des paysans frisons, des dames d'Alkmaar, de Saardam, et des laitières sont les plus remarquables, et nous les reproduisons dans notre gravure.

Les Hollandais n'ont du reste que dans leurs maisons cet aspect frivole qui excite l'étonnement des étrangers. Aucun peuple n'est plus grave et plus composé. Leur physionomie calme et digne respire la bonhomie et la probité, et en général cette apparence n'est point trompeuse.

Cérémonies anciennement en usage pour déclarer la guerre et appeler aux armes. — On sait que pour déclarer la guerre, le fécial romain lançait sur le territoire ennemi un javelot ensanglanté.

Lorsque, en 1284, les Persans vinrent jusqu'à Gênes provoquer les Génois au combat, ils lancèrent dans le port des flèches d'argent. (Villani.)

Lorsque le Vieux de la Montagne, le chef des Assassins, fit demander à saint Louis de l'exempter du tribut qu'il payait aux Hospitaliers et aux Templiers, son envoyé devait présenter au roi, en cas de refus, trois poignards et un linceul. (Joinville.)

En Transylvanie, on brandissait, en signe de défi, une épée sanglante. — Quelquefois le signe de défi consistait à mordre le doigt.

Dans le Lévitique, on voit que le lévite d'Ephraim, pour appeler la Judée aux armes contre les meurtriers de sa femme, coupe le cadavre en morceaux, qu'il envoie aux tribus.

En Ecosse, le chef des Montagnards faisait une croix de bois léger, dont il passait les bouts au feu, puis il l'éteignait dans le sang d'un animal (d'une chèvre ordinairement); il donnait cette croix à un messager. Celui-ci courait au bourg le plus proche, et remettait la croix au premier frère de Clan, lui indiquant le rendez-vous. Le second courait au prochain village ; la croix voyageait ainsi avec une incroyable rapidité. La mort frappait ceux qui ne se conformaient pas à la sommation. En 1745, le *crann-tair* ou *croister*, comme on l'appelait, traversa le vaste district de Breadalbane, plus de trente milles, en trois heures. (*Gaëlic dictionay*, 1825.)

En Suisse, quand le danger était imminent, on enfonçait l'enseigne dans un puits, et l'on jurait de ne pas revenir à ses foyers que l'ennemi ne fût battu, ou que le puits se tarissant, l'enseigne n'eût séché à l'air.

ONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 7.)

§ 2.

Rouvière fut bientôt désenchanté en voyant que la nouvelle profession qu'il avait choisie demandait autant d'efforts et plus d'attention que celle qu'il quittait. Il s'aperçut alors pour la première fois que la fatigue d'un état n'est point en raison du bruit et du mouvement, et que là où elle se cache, elle est souvent plus réelle qu'ailleurs. Mais cette remarque forcée ne le rendit point plus sage. L'expérience ne profite qu'à ceux qui veulent la consulter, et l'on peut dire, en modifiant un proverbe connu, que *les plus aveugles sont ceux qui ne veulent point voi* Rouvière réussit à se persuader que si le métier d'orfèvre lui plaisait aussi peu que celui de menuisier, ce n'était point de sa faute, mais parce qu'il s'était trompé dans son choix.

Un jour qu'il revenait d'une course assez longue faite pour le magasin, il rencontra Antoine, qui, quoiqu'à peine sorti de l'enfance, était déjà un ouvrier adroit et intelligent. Tous deux s'étaient perdus de vue depuis long-temps ; ils s'arrêtèrent pour causer, et les questions ne furent point épargnées.

— Eh bien ! demanda Antoine, es-tu content de l'orfévrerie ?

— Pas trop, le métier est difficile ; il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre ; puis il faut rester des journées entières assis devant son étau.

— Tu te plaignais, chez notre bourgeois, d'être obligé de rester debout.

— C'est vrai.

— Mais quel diable d'état veux-tu donc qu'on t'invente, si tu ne veux rester ni debout ni assis ?

— Oh ! il y a des gens qui sont bien heureux ; ils n'ont pas besoin de limer ou de raboter ; ils gagnent plus à griffonner des chiffres que le meilleur ouvrier... Ça n'est pas fatigant de calculer.

— Pourquoi alors n'as-tu pas voulu apprendre l'arithmétique à l'école du soir où nous allions ensemble ?

— Parce que ça me brouillait la tête ; mais si je la savais, je ne serais pas embarrassé.

— Apprends-la !

— C'est trop difficile.

Le jeune menuisier se mit à rire

— Je comprends ton affaire, dit-il, tu voudrais un état où il n'y aurait qu'à changer d'habits trois fois par jour. J'en connais un à ta convenance.

— Lequel ?

— L'état de millionnaire.

Pierre, désappointé, haussa les épaules, et les deux jeunes garçons se séparèrent.

Ce qu'avait dit Antoine en plaisantant était la vérité ; mais Rouvière ne se l'avoua point : il continua à se plaindre de son apprentissage en orfévrerie et à mécontenter ses chefs par une sorte d'apathie dédaigneuse aussi ridicule que funeste. Toujours en guerre contre ceux qui voulaient obtenir de lui quelque travail, il devint hargneux avec ses compagnons, qui, pour se venger, ne lui épargnèrent aucune humiliation.

Chaque matin, lorsqu'il arrivait le dernier à l'atelier, toujours vêtu avec une certaine recherche, les ouvriers se levaient d'un air de politesse moqueuse :

— Que désire monsieur ? demandait-on en lui présentant respectueusement un siége. Monsieur voudrait sans doute un service de vermeil pour sa table ? Monsieur n'est-il pas l'ambassadeur de Portugal ou le directeur du Mont-de-Piété ?

Et quand Pierre, sans répondre, s'asseyait devant son établi :

— Ah ! grand Dieu ! reprenaient les mystificateurs ; que fait là monsieur le marquis ?... La limaille va lui noircir les mains... monsieur le marquis a oublié ses gants. Veut-il accepter en place ma paire de chaussons ?

Ces railleries, répétées avec la persistance cruelle que mettent les gens grossiers dans leurs vengeances, finirent par exaspérer Rouvière, qui résolut de quitter définitivement l'orfévrerie.

Mais encore fallait-il trouver un autre état à proposer à son oncle, et M. Pierre n'en trouvait aucun qui eût le don de lui plaire. Il avait bien pensé à l'imprimerie ; mais il eût fallu apprendre l'orthographe, toucher à des caractères noirs, et se tenir debout, trois conditions qui lui semblaient impossibles à subir ; le commerce eût aussi été de son

goût, sans la nécessité de porter des paquets et de savoir calculer ; quant aux métiers de force, il n'y voulait même plus songer depuis l'essai qu'il en avait fait chez le maître menuisier : enfin le hasard vint à son secours.

Il y avait un professeur de musique dans la maison même de l'orfèvre chez lequel Rouvière travaillait. C'était un de ces talents universels, fort communs dans les rues de Paris, qui posent sur leurs portes des affiches à la main, ornées de guitares à l'encre de la Chine, et apprennent à jouer de tous les instruments pour vingt-quatre francs par mois. M. Pierre l'entendait sortir chaque soir en fredonnant; il jugea qu'un homme qui chantait toujours devait être un homme heureux, et commença à penser que ce qu'il y avait de préférable après l'état de millionnaire était celui de musicien.

Là, en effet, le travail était nul; car ce n'était point travailler que de souffler dans une flûte ou de racler des cordes à violon. Les enfants n'en faisaient-il pas autant pour s'amuser? Puis, on portait l'habit noir, le pantalon à sous-pieds, la chemise à boutons de nacre; un musicien n'était point un ouvrier!...

Toutes ces considérations déterminèrent l'apprenti. Il s'encouragea lui-même à déclarer sa résolution à son oncle, et profita pour le faire d'un moment où celui-ci lui adressait de nouveaux reproches. Le quincailler le laissa parler tant qu'il voulut; puis, le prenant rudement par le bras :

— Ecoute, vaurien, dit-il; je suis las de ta fainéantise et de tes irrésolutions; cependant, il ne sera point dit que François Godard aura abandonné le fils de sa sœur sans y être forcé. Tu veux être musicien maintenant; c'est bien : demain tu auras un maître; mais rappelle-toi ce que je vais te dire : si ce nouvel état te déplaît encore, je t'abandonne; le jour où il ne te conviendra plus d'être musicien, tu pourras aller chercher un autre gîte et une autre table.

C'était la première fois que François Godard parlait avec calme; aussi Pierre comprit-il que ce qu'il disait était sérieux : cette pensée lui causa quelque épouvante; il se fit donc violence, et prit ses premières leçons de musique avec plus d'attention; mais l'effort fut de courte durée. A peine eut-il reconnu la difficulté de l'étude qu'il avait entreprise que toute sa lâcheté lui revint. L'idée que cet essai était le dernier, et qu'il serait abandonné par son oncle s'il ne réussissait pas, acheva de l'abattre; la nécessité qui aiguise les intelligences actives et redouble les véritables courages, écrase au contraire les âmes faibles et paresseuses. Rouvière se dit qu'il lutterait en vain contre les difficultés, et renonça à les vaincre.

Cependant il avait revu Antoine, qui, grâce à ses études patientes et suivies, n'était déjà plus un ouvrier ordinaire. Bien qu'il n'eût que dix-huit ans comme Rouvière, il se suffisait depuis long-temps, et aidait même sa vieille mère qui demeurait avec lui dans un faubourg. Pierre alla souvent leur rendre visite autant par désœuvrement que par amitié, et rencontra chez eux un M. Alexandre qui demeurait sur le même carré que le jeune menuisier. Ce M. Alexandre était en tout point l'opposé de Pierre. Acteur inconnu d'un théâtre secondaire, il remplissait ses fonctions avec un zèle, un contentement qui ne se démentaient en nulle occasion. Pauvre et fort occupé, il n'en vantait pas moins sa profession, qui lui semblait aussi facile que douce. C'était un de ces rares caractères qui s'adaptent aux circonstances comme à un moule dont ils prennent la forme, et qui trouvent dans tout ce qui arrive l'occasion d'une action de grâce; véritables philosophes auxquels une joyeuse patience tient lieu de tout, et qui remplacent le bonheur par la bonne volonté.

Rouvière pensa, en voyant M. Alexandre, que les acteurs devaient être les gens les mieux partagés qui fussent ici-bas.

— Vous êtes donc bien content de votre sort? demanda-t-il un jour au voisin d'Antoine.

— Pardieu! il faudrait être difficile pour s'en plaindre.

— Vous n'avez point beaucoup de travail ?

— Qui, moi?... Mais je n'ai rien à faire, cher ami, absolument rien... C'est là l'agrément d'être artiste dramatique; on fait son état... en s'amusant.

Voilà un métier excellent, pensa Pierre.

— Est-ce difficile de devenir acteur?

— La chose du monde la plus simple... Il suffit de savoir lire et écrire, d'avoir un peu de mémoire, un peu de physique, un peu d'intelligence, un peu de bonne volonté; enfin ce que tout le monde a.

Cela me conviendrait tout-à-fait, murmura l'apprenti.

— Et gagne-t-on beaucoup?

— Comment, si l'on gagne!... des millions, cher ami... Voyez Le Kain, Talma, mademoiselle Mars.

— Décidément je suis né pour être comédien, dit tout haut Rouvière.

M. Alexandre recula de trois pas.

— Parlez-vous sérieusement, monsieur Pierre?

— Très sérieusement.

— C'est une inspiration du génie, jeune homme! Vous êtes instruit, joli garçon; vous ferez votre chemin, c'est moi qui vous en réponds.

Puis, prenant une pose noble, et croisant les bras sur sa poitrine :

— Ah! vous voulez être comédien... Mais vous ne vous doutez pas encore des jouissances que procure notre profession!... Songez, monsieur Pierre... paraître en public sous de magnifiques vêtements, faire pleurer les femmes; entendre des bravos s'élever de toutes parts à votre seule apparition en scène... Quelle joie et quelle gloire!...

En parlant ainsi, M. Alexandre avait l'air de s'attendrir sur lui-même; il croyait avoir joui quelquefois d'un pareil triomphe.

— Mais comment faire pour débuter? demanda Rouvière.

— Ne vous inquiétez de rien; je me charge de cela.

La suite à la prochaine livraison.

Bain de vapeur naturelle à Saddad, village tributaire du gouvernement de Tripoli. — Un jour, ayant appris qu'il existait, à quatre lieues du village, une ruine considérable et fort ancienne dans laquelle se trouvait un bain de vapeur naturelle, cette merveille excita notre curiosité; et M. Lascaris, voulant la visiter, pria le scheik de nous donner une escorte. Après avoir marché quatre heures vers le sud-est, nous arrivâmes au milieu d'une grande ruine où il n'existe plus qu'une simple chambre habitable. L'architecture en est simple; mais les pierres sont d'une grosseur prodigieuse. En entrant dans cette chambre, nous aperçûmes une ouverture de deux pieds carrés, d'où sortait une épaisse vapeur. Nous y jetâmes un mouchoir, et dans une minute et demie, montre en main, il ressortit et vint tomber à nos pieds. Nous recommençâmes cette expérience avec une chemise qui, au bout de dix minutes, remonta comme le mouchoir. Nos guides nous assurèrent qu'un machlas, manteau qui pèse dix livres, serait rejeté de même.

Nous étant déshabillés et placés autour de l'ouverture, nous fûmes en peu de temps couverts d'une sueur abondante qui ruisselait de nos corps; mais l'odeur de cette vapeur était tellement insupportable que nous ne pûmes y rester long-temps exposés. Au bout d'une demi-heure, nous remîmes nos habits, éprouvant un bien-être inexprimable. On nous dit que cette vapeur était effectivement très salutaire, et guérissait un grand nombre de malades.

De retour au village, nous soupâmes avec grand appétit, et jamais peut-être je n'ai joui d'un sommeil plus délicieux.

Récit de Fatalla Sayeghir, publié
par M. de LAMARTINE.

SYMBOLES PARLANTS.

La science régulière du blason est d'invention moderne : on ne peut en trouver de traces positives avant le onzième siècle ; mais les peuples et les individus, dès la plus haute antiquité, avaient adopté des symboles plus ou moins ingénieux, signes muets de reconnaissance, qui leur servaient à se distinguer entre eux et les nommaient tout d'abord au regard. La tribu de Juda avait un lion sur ses enseignes. Les Perses ont, depuis un temps immémorial, un lion regardant le soleil. Dans l'Iliade, les chefs grecs et troyens se reconnaissent par des emblèmes peints sur leurs boucliers, ou sculptés sur le cimier de leurs casques.

Les symboles qui s'offrirent le plus naturellement à l'esprit furent ceux qui faisaient allusion aux noms mêmes des nations, des villes, ou des individus. Ce sont ces symboles *parlants* ou *rebus* de l'antiquité qui ont donné naissance aux *armes parlantes* des temps modernes. Plusieurs villes de l'antiquité, et un certain nombre de familles consulaires de Rome avaient adopté des symboles parlants, que la Numismatique a conservés. Les types parlants des villes grecques étaient tellement expressifs, que très souvent ils remplaçaient l'inscription du nom de peuple sur les monnaies.



La ville d'Agrigente en Sicile, dont le nom grec est *acragas*, crabe, plaçait un crabe au revers de ses monnaies. Agrigente est aujourd'hui Girgenti dans le Val di Mezzara.



Ancône, ville des Etats du Pape, qui a conservé jusqu'à nos jours son nom antique sans altération, gravait sur ses monnaies un coude ; *ancon*, en grec et en latin, signifie *coude, pli du coude.*

Cardia, ville de la Chersonèse de Thrace, aujourd'hui Karidia dans l'*Eialet-Djezayr* (pays des côtes et des îles), sandjak de Galiboli, plaçait un cœur sur ses monnaies. *Cardia* signifie cœur en grec.

L'île de Clide, près celle de Chypre, aujourd'hui Klidi, dans le monsselinkik de Chypre, avait une clef pour symbole. Clef se dit en grec *kleis*, génitif *kleidos.*

L'île de Melos, l'une des Cyclades, où l'on a trouvé de nos jours une des plus belles statues antiques connues, la Vénus de Milo, avait pour symbole une pomme. *Mélon*, signifie pomme en grec. Cette île, appelée par les Turcs Deyrmen-Adassi, faisait partie du sandjak de Naxée, dans le gouvernement du capitan-bacha, et aujourd'hui fait partie du *Nome des Cyclades* dans le royaume de Grèce. Elle est plus connue sous le nom de Milo (voyez l'Amphithéâtre de Milo, 1835, p. 55).

L'île de Rhodes, en grec *rodos* (*rodon* signifie rose) plaçait sur ses monnaies la rose du Balaustium, sorte de rosier qui croît dans cette île. L'île de Rhodes, célèbre dans l'antiquité par sa statue colossale d'Apollon, et, dans les temps modernes, par le siége qu'y soutinrent les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem contre les Turcs, appartient encore aujourd'hui à la Turquie. Elle fait partie du pachalik d'Anadhouly (Anatolie).

La ville de *Rosas* en Catalogne, que nous appelons en français Roses, colonie des Rhodiens, plaçait aussi comme sa métropole, dont elle avait gardé le nom, une rose sur ses monnaies.

L'île de Sélinonte, colonie grecque de la Sicile, célèbre de nos jours par les précieuses sculptures qu'on admire au milieu des ruines de ses temples (voyez les Métopes de Sélinonte, 1837, p. 11), plaçait sur ses monnaies une feuille d'ache, sorte de persil qu'on trouve en abondance dans les environs de cette ville. *Selinon* est le nom grec de ce persil ; celui de la ville dans la même langue était *Selinous.*



Side, ville de la Phamphilie, qui, selon les uns, est Candeloro, dans le pachalik d'Anadhouly, selon d'autres Alaniah, dans le pays d'Itchil, plaçait une grenade au revers de ses monnaies. *Sidè*, nom grec de cette ville, signifie grenade.

Thurium, aujourdhui Torre Brodognato, ville de la grande Grèce, construite sur les ruines de Sybaris, si célèbre par la mollesse passée en proverbe de ses habitants, avait pour type de ses monnaies un taureau *impétueux* et prêt à frapper de ses cornes. Or, *thourios* signifie en grec *impétueux*, mot qui se rapproche bien évidemment de Thouria, nom grec de cette cité. De plus, le nom de taureau, en grec *tauros*, quoique orthographié différemment, a une consonnance tellement analogue, qu'il est permis de croire à l'intent on de faire une double allusion au nom de la ville.

Nous trouvons d'ailleurs le même type, un *taureau impétueux* (tauros thourios), sur les deniers romains d'argent, frappés par le triumvir monétaire L. Thorius Balbus, de la famille plébéienne Thoria. Les triumvirs monétaires plaçaient leur nom sur les monnaies frappées sous leur direction; comme ils avaient aussi le droit d'en désigner le type, ils choisissaient, soit les divinités auxquelles ils avaient une dévotion particulière, soit l'effigie de ceux de leurs ancêtres qui s'étaient rendus célèbres, et enfin souvent des symboles analogues à ceux des villes grecques, c'est-à-dire faisant allusion à leur nom.

Sur les monnaies frappées au nom de C. Publicius *Malleolus*, on voit un *maillet* qui fait une allusion évidente au surnom de ce personnage; sur celles de L. Valerius *Acisculus*, un *marteau* de l'espèce appelée par les Latins *acisculus ;* sur celles de Manlius Aquilius Florus, une *fleur ;* sur celles de P. Furius Crassipes, un *pied* humain, *pes.* Quintus Cornufucius plaça une tête de Jupiter *cornu* (Ammon) sur ses monnaies. P. Accoleius Lariscolus, trois jeunes filles (les sœurs de Phaëton) changées en espèce d'arbres que les Romains nommaient *larices*, et que nous appelons de ce nom, mais plus souvent *mélèzes.* L. Furius Purpureo, le *murex* ou *purpura*, poisson dont les anciens tiraient la belle teinture pourpre. Cn. Lucretius Trio, les sept étoiles de la grande ourse (*septem Triones*, dont nous avons fait notre mot *septentrion*). Saturne se trouve sur les monnaies de Sextius Saturninus, et enfin une Muse sur celles de Pomponius Musa.

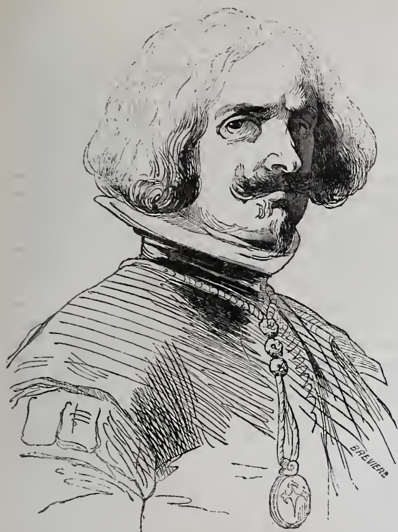
Nous citerons encore l'exemple de Cicéron : *Cicer* signifie *pois chiche ;* or, Plutarque raconte que cet illustre orateur, étant questeur en Sicile, fit graver sur un *ex-voto* d'argent, qu'il consacra aux dieux, son prénom et son nom, Marcus Tullius, mais que, pour son surnom, il fit sculpter un pois chiche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30

LA GALERIE ESPAGNOLE AU LOUVRE.

JUAN DE JOANÈS. — VELASQUEZ DE SILVA. — ESTEBAN MURILLO



(Velasquez de Silva.)



(Esteban Murillo.)

La galerie espagnole, ouverte au Louvre depuis le 7 janvier, se compose d'environ quatre cents tableaux, attribués à plus de quatre-vingts peintres différents. Parmi ces peintres, ceux dont les œuvres concourent en plus grand nombre à l'exposition, sont : Vicente Joanes dit Juan de Joanes, Juan de Castillo, Alonzo Sanchez Coello, Theotocopuli dit le Greco, Orrente, Luis de Tristan, Herrera dit il Viejo, Ribera dit l'Espagnolet, Zurbaran, Velasquez de Sylva, Esteban Murillo, Alonzo Cano, Spinosa, Valdes Leal. Plusieurs autres maîtres, que moins de tableaux représentent, méritent cependant d'être cités, en raison surtout de la célébrité qu'ils ont acquise dans leur patrie ; tels sont : Caxes, Cespedes, Le clerc Roelas, Morales, surnommé il Divino, Navarretto, surnommé il Mudo, Ribalta, Moya, Pacheco, beau-père de Velasquez, Pareja, esclave de Velasquez, Mazo Martinez, gendre de Velasquez, Tobar, Villadomat.

A peine quelques uns de ces noms sont-ils connus en France. Il y a trente ans on ne soupçonnait pas même qu'il eût existé en Espagne une suite de peintres d'une originalité assez remarquable pour qu'il fût nécessaire de les classer sous un titre d'école. Millin, par exemple, ne fait aucune mention de la peinture de ce pays dans son dictionnaire des *Beaux-Arts*, et il partage toute la grande famille des peintres modernes entre les seules écoles d'Italie, de France, d'Allemagne, de Hollande, de Flandre et d'Angleterre. Quelques chefs-d'œuvre confondus dans l'école italienne au Louvre, les salons du maréchal Soult, des gravures assez rares, les assertions de deux ou trois voyageurs, voilà tout ce qui avait pu faire pressentir à nos artistes qu'il y eût pour eux des sources d'inspiration et des modèles au-delà des Pyrénées. La nouvelle galerie, bien qu'elle soit loin de n'offrir que des œuvres capitales et d'origine certaine, contribuera puissamment, nous l'espérons, à détruire d'anciens préjugés et à répandre de vives lumières sur l'art espagnol.

Un livret, rédigé sans doute sous la direction de M. le baron Taylor, sert de guide au public dans la galerie. On y lit avec intérêt quelques extraits biographiques sur les peintres, mais on regrette de ne pas y trouver un précis sur l'histoire des beaux-arts en Espagne : il eût suffi de peu de pages, et assurément il ne pouvait se présenter aucune occasion plus favorable de populariser rapidement les notions actuelles sur les commencements, les progrès et la décadence de la peinture dans cette contrée. On conjecture seulement, d'après quelques parenthèses du livret, que, suivant le rédacteur, l'école espagnole se subdiviserait en écoles de Séville, de Castille, de Cordoue, de Grenade, de Valence, etc. Jusqu'ici les artistes n'avaient pas admis autant de subdivisions, et, sous la restauration, l'auteur d'un dictionnaire biographique des peintres espagnols n'avait proposé de distinguer que trois groupes, l'école de Valence, l'école de Madrid, et l'école de Séville ; il avait en même temps désigné comme chef de la première de ces écoles, Vicente Joanes ; comme chef de la seconde, Velasquez de Silva ; comme chef de la troisième, Esteban Murillo. Sans attacher beaucoup d'importance à ce système que plus d'études et des notions plus récentes ont peut-être le droit de modifier, nous l'admettons dans ce premier article, à cause de sa simplicité, et nous entretiendrons d'abord nos lecteurs des trois grands maîtres que nous venons de nommer.

Vicente Joanes, qu'on appelle communément Juan de Joanes, est né à Fuente de la Higuera en 1523 : c'était un peintre sévère, énergique et pur. Il avait beaucoup étudié les chefs-d'œuvre italiens et il opéra une sorte de révolution dans le goût espagnol. Cependant il n'avait pas rompu entièrement avec la tradition de l'art des quatorzième et quinzième siècles, qui, en Espagne plus encore que dans le reste de l'Europe, s'interdisait rigoureusement toute inspiration venant d'ailleurs que de la Foi. Jamais Vicente Joanes ne consentit à traiter des sujets choisis en dehors de l'histoire du christianisme ; jamais il ne commença un tableau sans s'y être préparé par la communion. Il eût considéré comme un sacrilége de se proposer un modèle

humain pour figurer le fils de Marie; il ne lui donnait que les traits qu'il avait entrevus dans les ferveurs de la prière; aussi ses têtes de Christ sont-elles renommées pour leur caractère d'ineffable douceur. Ce fut à Valence que Joanes vécut et fonda son école. Il mourut le 21 décembre 1579, alors qu'il achevait le tableau du maître-autel de la cathédrale de Bocairente. Il laissa trois enfants qui furent peintres, un fils et deux filles. On admire au palais de Madrid sa Vie de saint Etienne, en six tableaux. Notre galerie espagnole possède cinq de ses tableaux, et un tableau exécuté par son fils.

Sous le rapport des beaux-arts, l'Italie s'honore du pontificat de Léon X, la France du règne de Louis XIV, et l'Espagne du règne de Philippe IV. Les plus grands artistes espagnols semblent s'être réunis autour du trône de ce prince : entre les peintres que sa protection encouragea, on distingue : Velasquez, Alonzo Cano, Zurbaran, Espinosa, Moya, Murillo ; entre les sculpteurs, Gaspard Delgado, le Montagnès, Alonzo Cano, Hernandez, Pereira.

Don Diego Velasquez de Silva est né à Séville en 1599. Il reçut une éducation libérale. Des études solides en histoire servirent de base à son génie. Il commença à apprendre la peinture dans l'atelier de Herrera, qui était un homme âpre et inflexible. Son second maître fut Pacheco, artiste d'un caractère tout-à-fait opposé. La maison de Pacheco était le rendez-vous de tous les lettrés de Séville : on y lisait toutes les productions nouvelles de cette époque féconde : on y commentait poésie, prose, peinture, sculpture, on y dissertait sur toutes les questions de l'art : Velasquez faisait son profit de ce qu'il entendait, et bien que jeune encore, il brillait quelquefois au milieu de ces esprits distingués. Mais ce n'étaient là pour lui que des distractions. Appliqué avec ardeur à son art, il se créait lui-même des méthodes d'étude. L'opulence extraordinaire de la noblesse et surtout du clergé espagnol attirait d'Italie et de Flandre des tableaux du plus haut prix : Velasquez les copiait, sans négliger la nature. Il avait quelque fortune, et l'on raconte qu'il avait attaché à son service un jeune paysan dont la physionomie, le ton de chair et la désinvolture l'avaient frappé : c'était un modèle qu'il transformait et multipliait d'une manière infinie. Il lui faisait prendre une foule d'attitudes et de costumes divers : il le faisait rire, il le faisait pleurer ; il lui commandait des grimaces de toute sorte : dans beaucoup de ses compositions on reconnaît ce type. Velasquez avait en outre un jeune esclave, Pareja, qui plus tard devint peintre lui-même, sans cesser de servir son maître, quoiqu'en honneur de son talent il eût été affranchi. Quant au modèle des femmes de ses tableaux, il n'y aurait pas de témérité à croire que notre peintre eut beaucoup de penchant pour reproduire souvent les traits de la fille de Pacheco. Il l'épousa. Ensuite l'âge et l'ambition le sollicitant, il partit pour Madrid, en 1623. Sa réputation l'avait précédé à la cour de Philippe IV. Un seigneur de Forseca le reçut dans son hôtel et se déclara son patron. Le premier grand tableau par lequel Velasquez débuta fut un portrait du roi ; il le représenta armé en chevalier, sur un cheval superbe. Le roi fut tellement ravi de cette peinture qu'il la fit exposer un jour de fête devant l'église de Saint-Philippe-le-Royal. Le peuple applaudit, et le soir on reconduisit le tableau en triomphe au palais.

Depuis ce jour Velasquez n'eut à parcourir qu'une carrière de fortune, d'honneurs et de gloire. Le roi ayant mis au concours pour sujet de peinture, l'Expulsion des Maures par Philippe III, il remporta le prix. Il fut nommé à la fonction de fourrier du palais, et à deux charges d'huissier de la chambre. On lui fit une dotation annuelle de quatre-vingt dix ducats d'or pour un habit de gala, et la munificence royale s'étendant sur sa famille, son beau-père Pacheco obtint pour lui seul trois charges d'écrivain de Séville, dont chacune rapportait mille ducats d'or.

Vers ce temps Rubens vint à Madrid : il s'empressa de se lier d'amitié avec Velasquez. On les voyait toujours ensemble : ils visitaient les palais du roi, riches en tableaux, et ils causaient longuement sur l'art. Mais si Velasquez en parlait avec sentiment et avec passion, Rubens en parlait à la fois avec fougue, avec réflexion et avec science : il n'y avait pas un seul tableau de grand maître qui ne lui fournît l'occasion de déployer les plus vastes connaissances : il analysait toutes les beautés, toutes les difficultés, toutes les intentions, et son inépuisable savoir pénétrait son confrère de surprise et d'admiration. Le résultat de ces conversations fut de faire naître dans le cœur de Velasquez le plus grand désir de voyager et surtout de parcourir l'Italie. Il sollicita un congé du roi, qui, après l'avoir long-temps refusé, l'accorda à regret, et voulut toutefois que son peintre ne menât pas le train d'un voyageur ordinaire. Velasquez partit chargé d'or, d'insignes honorifiques et de lettres de recommandation. A Venise, il eut pour hôtel le palais de l'ambassadeur d'Espagne ; à Rome, Urbain VIII le logea dans le Vatican : tous les artistes lui firent fête. Mais Philippe IV, impatient de le posséder, jaloux de savoir que d'autres que lui jouissaient de son génie, le rappela à Madrid. A son retour, il trouva que le roi lui avait fait préparer un atelier dans la galerie del Cierzo, et s'était réservé une seconde clef afin de pouvoir venir l'y trouver à toute heure. Il se livra au travail avec une ardeur nouvelle, excité et jusqu'à un certain point modifié par suite de ce qu'il avait vu en Italie. Dix-sept ans s'écoulèrent. Philippe, persévérant dans son amour des beaux-arts, résolut de fonder une académie publique qui serait à la fois un centre d'études et un musée. Velasquez lui conseilla d'enrichir cette académie de modèles empruntés à l'ancienne et à la nouvelle Italie, et il se chargea de faire le choix convenable. Il partit donc de nouveau pour rendre hommage à la patrie de Raphaël. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs par Innocent X, et on l'admit dans l'académie de Saint-Luc. Déjà les écoles italiennes dégénéraient. Il restait cependant de dignes élèves des vieux maîtres. Velasquez commanda douze tableaux qu'il divisa entre les douze peintres les plus célèbres de l'époque : Guido Reni, Joseph d'Arpinas, Lanfranc, Dominiquin, Guerchin, Pietre de Cortone, Valentin Colombo, Andrea Sacchi, Poussin, le chevalier Maxime, Horace Gentileschi et Joachin Sandrart. Il acheta en outre un très grand nombre de statues, de bustes et de tableaux. Il rentra en Espagne, suivi de ses conquêtes, comme un triomphateur. Le roi le récompensa, lui donna des lettres de noblesse, et le fit monter en grade dans le service de son palais : on a vu qu'il y avait été nommé fourrier, il devint maréchal-des-logis, et ce fut à ce dernier titre qu'en 1660 il prépara la maison de l'île des Faisans pour l'entrevue de Philippe IV et de Louis XIV qui devait épouser l'infante dona Marie-Thérèse. Il parut dans les cérémonies qu'il ordonna avec toute la pompe vaniteuse de la noblesse espagnole. On rapporte qu'il était presque entièrement couvert de diamants et d'or. Peu de temps après, dans la même année, il tomba malade de fatigue, et mourut. Ses obsèques, pour lesquelles le roi voulut qu'on n'épargnât aucun honneur et aucune magnificence, furent suivies par toute la cour et par tous les artistes. Sa veuve, la fille de Pacheco, mourut de douleur, sept jours après lui.

Telle ne fut pas la vie de Bartolomeo Esteban Murillo. Elle ne fut ni si heureuse ni si glorieuse, comme on a pu le voir dans les détails que nous avons donnés sur lui en 1834 (p. 209). Pour ne pas mourir de faim, Murillo fit pendant plusieurs années des images et de la peinture de pacotille. Comme Velasquez, il quitta Séville pour aller à Madrid, et là, Velasquez le reçut généreusement, l'encouragea, lui donna tous les moyens de faire sa réputation, ce qu'il fit

en peu de temps. Mais il n'y avait point place à Madrid pour deux Velasquez. Au reste Murillo, doux et modeste, n'ambitionnait que du travail, et la considération de ses concitoyens. Il retourna à Séville, où il prospéra lentement. Plus tard, il y établit une école, et, de son vivant il fut estimé comme le plus grand coloriste de toute l'Espagne. Son portrait, que nous plaçons à côté de celui de Velasquez, a une physionomie plus sévère qu'on ne se le figure ordinairement. Dans la galerie espagnole, on voit deux portraits de ce grand peintre : l'un exécuté par lui-même, et où sont bien exprimées la puissance et la douceur de son génie : l'autre qui le représente dans un âge avancé.

Les tableaux attribués par le livret à Velasquez sont au nombre de dix-neuf. Ceux qui portent le nom de Murillo sont au nombre de trente-huit. Il ne faudrait pas mesurer leur génie sur ces œuvres. Zurbaran et Ribera sont plus heureux : leurs tableaux attirent davantage l'attention du public. Nous consacrerons à ces deux maîtres un article.

DES VOIES DE COMMUNICATION EN FRANCE.

(Premier article.)

Depuis quelques années, l'attention publique s'est portée avec ardeur sur tout ce qui est relatif à la création et au perfectionnement des voies de communication. Les voies de communication donnent en effet un nouveau prix aux produits du sol et au travail de l'homme, en ouvrant des débouchés aux localités qui en sont dépourvues, et en mettant toutes choses, en tous pays et en tout temps, à la portée du consommateur.

En France, où le territoire est étendu, où chaque contrée enfante des produits si distincts, les voies de communication importent essentiellement à l'efflorescence du commerce et de l'industrie, et à la prospérité publique. On calcule que les produits annuels dus à l'agriculture, aux manufactures et au commerce, s'élèvent à 175 millions de tonnes environ. — Chaque tonne représente une quantité de 1000 kilogrammes. — Sur ces 175 millions de tonnes, 126 millions sont consommées sur place ; 5 millions sont transportées par les rivières et les canaux ; 10 millions par le grand roulage, et 52 millions par le petit roulage.

Ces masses à transporter s'augmentent de jour en jour avec le nombre des voies de communication ; ce qui veut dire que la facilité donnée aux travailleurs de communiquer entre eux des divers points du territoire, multiplie la consommation, donne les moyens de satisfaire plus largement aux besoins, et accroît ainsi la richesse individuelle et publique.

Les transports s'effectuent au moyen des fleuves et rivières navigables, des canaux, des routes de terre et des chemins de fer.

Les cours d'eau et les canaux servent principalement au transport des objets d'un volume considérable et qui produisent de l'encombrement.

Par les routes de terre s'effectuent les transports des autres produits et marchandises, et des voyageurs.

Les chemins de fer, par lesquels on obtient à la fois une grande force et une grande vitesse, sont destinés à soulager les autres voies de circulation, et principalement les routes de terre, des poids excessifs qui les fatiguent aujourd'hui. Mais ils transportent surtout les voyageurs et les objets de peu de volume qui demandent célérité.

Nous ferons connaître les richesses de notre pays en voies de communications. Aujourd'hui, nous nous occuperons des chemins de fer.

CHEMINS DE FER CONSTRUITS OU ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION.

La France possède actuellement quelques chemins de fer construits ou en construction. Mais parmi ces chemins, il n'en est aucun de grande circulation. La plupart ont été créés pour donner des débouchés à des exploitations considérables auxquelles ils aboutissent.

Dans la direction du midi, on remarque les trois petits chemins de fer d'Epinac au canal de Bourgogne, d'Epinac au canal du Centre, et du Creusot au même canal. Les produits houillers des mines d'Epinac et du Creusot trouvent par ces chemins un facile accès à deux voies de navigation, par lesquelles ils se répandent au loin.

Le réseau le plus considérable que nous ayons en chemins de fer appartient également au midi ; il s'étend entre la Loire et le Rhône, et il est formé des chemins de la Loire à Saint-Etienne, de Saint-Etienne à Lyon, d'Andrezieux à Roanne, et de Montbrison à Montrond. Les houilles du bassin de Rive-de-Gier donnent la majeure partie des transports qui s'opèrent par ces chemins de fer.

Plus loin, en descendant le cours du Rhône, on remarque les chemins de la Grand'Combe à Alais, et d'Alais à Beaucaire ; ces ouvrages assurent l'avenir des mines de la Grand'Combe, dont les produits arrivent maintenant dans le bassin du Rhône, et jusqu'à la Méditerranée. Les bateaux à vapeur qui sillonnent cette mer entre la France et l'Afrique consomment une partie de ces houilles.

Enfin, en remontant des Bouches-du-Rhône vers la Gironde, on rencontre le chemin de Montpellier à Cette, maintenant en cours d'exécution. Montpellier, ville importante par son commerce, siége d'une célèbre faculté, va toucher ainsi, sur la Méditerranée, à un port dont la prospérité s'accroîtra en peu de temps. — Bordeaux, bloqué pour ainsi dire du côté des terres, à cause des difficultés de la navigation de la Garonne, mais en revanche si favorisé du côté de la mer, va jouir également, par le chemin de cette ville à la Teste, d'un débouché de plus vers l'Océan. Il avait été question de rattacher par un chemin de fer le Tarn à la tête du canal du Midi ; mais ce projet paraît abandonné, et aujourd'hui la déchéance est encourue par le concessionnaire.

Au nord, l'exploitation des mines d'Anzin est favorisée par les petits chemins d'Abscon à Denain, de Denain à Saint-Waast-la-Haut, et d'Abscon à Marchiennes, dont la concession a été faite à la compagnie propriétaire de ces mines.

Dans la direction de l'est, le chemin du Port-aux-Perches, à Villers-Coterets, amène les bois de cette forêt vers l'Ourcq. On vient de soumettre aux enquêtes le projet d'un prolongement de ce chemin de fer jusqu'à la rivière d'Aisne. Dans la même direction et à l'extrémité du territoire, le commerce jouira bientôt du chemin de Mulhouse à Thann, dont la construction a été autorisée dans la dernière session des Chambres. Cette voie de fer mettra en communication rapide le centre industriel le plus important de la contrée avec les nombreux établissements semés entre Mulhouse et les Vosges.

A l'ouest, nous possédons le chemin de fer de Paris à Saint-Germain, servant au transport des promeneurs parisiens et des voyageurs qui se rendent de Paris à Rouen et au Havre par la Seine (v. 1837, p. 387). Le chemin de Saint-Germain sera sans doute prolongé vers Poissy, et peut-être formera-t-il la tête du grand chemin de Paris à la mer.

Enfin les deux chemins de fer de Paris à Versailles, qui seront livrés au public dans le courant de l'année 1838, doivent activer encore le mouvement immense qu'on remarque entre ces deux villes.

Tous ces chemins de fer déjà construits ou maintenant en cours d'exécution, forment un développement de plus de 120 lieues ; mais quelque utiles qu'ils soient, ils ne sont pas destinés à la grande circulation, et ils doivent être considérés comme d'un ordre secondaire.

Les grands chemins de fer qui doivent, par des lignes

non interrompues, mettre la capitale en communication avec les frontières, avec nos ports de mer et les centres les plus actifs du commerce et de l'industrie, n'existent encore qu'en projets; mais il y a lieu de penser que leur exécution sera prochaine, et leur influence sur la prospérité publique doit être telle, que nos lecteurs nous sauront gré de les leur faire connaître.

Cinq lignes principales ont été étudiées avec de nombreux embranchements, et l'ensemble de ces études forme le système complet des voies à grande vitesse dont le réseau doit couvrir la France.

Au premier rang de ces principales lignes se place celle de Paris en Belgique et en Angleterre. Le tracé part de Paris, un peu à l'ouest de la barrière de la Villette; il passe, en se dirigeant sur le canal Saint-Denis, par Creil, Clermont, Saint-Just, Amiens, Achie-le-Grand, Vutry, et il arrive à Lille d'où il est dirigé vers Gand. D'après une variante proposée par l'ingénieur, mais sans préférence sur l'autre ligne, le tracé serait dirigé par Compiègne et Saint-Quentin. Des embranchements seront exécutés sur Valenciennes, Calais, Boulogne et Dunkerque.

La ligne de l'ouest, bien que déjà favorisée par un fleuve d'une navigation facile, est presque égale pour son importance à celle du nord. Le chemin de l'ouest partirait de Paris aux terrains Saint-Lazare, et se dirigerait par le plateau de Gisors sur Rouen et le Havre, et toucherait dans sa course Pontoise, Charleval, Bosc-le-Hard, Yvetot et Harfleur. Beauvais, Elbeuf, Louviers et Dieppe seraient desservies par des embranchements. Le chemin de fer a été également étudié en se dirigeant par la vallée de la Seine.

Le chemin de fer de Paris à Orléans, Tours et Bordeaux, forme la ligne du sud-ouest. Ce chemin de fer part à Paris du boulevard de la Gare, passe par Choisy-le-Roi, Laferté-Aleps, Rouvres; au-delà d'Orléans, il suit la rive droite de la Loire, et il arrive à Tours par Mont-Louis, et de Tours il se dirige sur Bordeaux par Niort. Des embranchements seront poussés vers Corbeil, Poitiers et Nantes.

Le chemin de fer du Midi part également du boulevard de la Gare, s'élève sur le plateau de la Brie, passe près de Troyes, arrive à Dijon, Châlons, Tournus, Mâcon, Lyon, Vienne, Saint-Rambert, Valence, Tarascon, Arles, et il atteint la mer à Marseille, dans l'anse de la Joliette. Melun et Gray seraient mis en communication par des embranchements avec la ligne principale; au-delà de Lyon, quatre autres petits embranchements seraient construits.

Enfin, l'est sera desservi par le chemin de Paris à Strasbourg, qui, partant du même point que les deux précédents, passe par Vitry-le-Français, Toul, Nancy, Saverne, et atteint la frontière à Strasbourg. Des embranchements seront dirigés sur Metz, et vers la vallée de la Saône sur Gray.

L'exécution de ces cinq grandes lignes soulève de notables difficultés à raison de la dépense énorme qu'elles doivent nécessiter; mais si ces ouvrages imposent des sacrifices au pays, ils doivent aussi favoriser les relations commerciales, aider l'industrie par une diminution dans le prix des matières premières, doubler le temps dont l'homme peut disposer, et conséquemment élever le prix de son travail, resserrer nos rapports politiques et commerciaux avec les peuples voisins, donner un nouvel élan aux idées et aux transactions, et, en un mot, produire la prospérité publique.

L'ensemble des cinq grandes lignes de chemins de fer forme un développement de plus de 600 lieues. — Le prix moyen des frais d'exécution est de 600 000 fr. par lieue de 4000 mètres.

HISTOIRE DU GROS DIAMANT
DE LA COURONNE IMPÉRIALE EN RUSSIE.

La *Lune de montagne*, tel est le nom de ce diamant, avait orné le trône du schah Nadir; ce prince ayant été assassiné, les soldats pillèrent les joyaux de sa couronne, qui furent dispersés et vendus clandestinement. La *Lune de montagne* tomba au pouvoir d'un général Awganien; celui-ci, se trouvant à Bassora, se présenta chez un riche négociant, nommé Schafrass, qui habitait cette ville avec ses deux frères, demanda à lui parler en secret et dans un lieu sûr, et après lui avoir montré avec les plus grandes précautions son diamant, ainsi que d'autres pierreries d'une moindre valeur, il les lui proposa pour un prix très modéré. Schafrass, ravi de rencontrer une si belle occasion, mais n'ayant pas sur le moment les fonds nécessaires, demanda un délai, sous prétexte de consulter ses frères; mais l'Awganien, qui avait d'abord consenti, craignant à la réflexion que ce ne fût un piége, se hâta de quitter la ville où Schafrass, cruellement désappointé, se mit à le chercher inutilement.

A quelque temps de là, le hasard réunit une seconde fois le négociant de Bassora et le général Awganien; le marché fut promptement renoué et conclu; Schafrass compta cinquante mille piastres, et demeura possesseur de la *Lune de montagne* et des joyaux qui l'accompagnaient.

Si l'acquisition de ce trésor avait été facile, il n'en était pas de même de la vente pour qu'elle fût profitable et sans danger. Les trois frères gardèrent pendant douze ans le plus profond silence sur le marché qu'ils avaient fait, et continuèrent leur commerce comme s'il ne leur fût rien survenu de nouveau.

L'un d'eux enfin, nommé Grégory, se chargea de l'opération. Après avoir passé par Scham et Constantinople, il traversa la Hongrie et la Silésie, parvint en Hollande et s'arrêta à Amsterdam. Des négociations furent entamées avec le ministère anglais et la cour de Russie; elles ne se poursuivirent sérieusement qu'avec cette dernière puissance. On offrit à Schafrass des lettres de noblesse héréditaire, une pension viagère de six mille roubles, enfin une somme de cinq cent mille roubles, dont cent mille devaient être payés comptant, et le reste à termes égaux dans l'espace de dix années. La négociation ne réussit point, parce que Schafrass exigea obstinément l'anoblissement de ses frères et quelques autres prérogatives qu'on ne jugea pas pouvoir lui accorder.

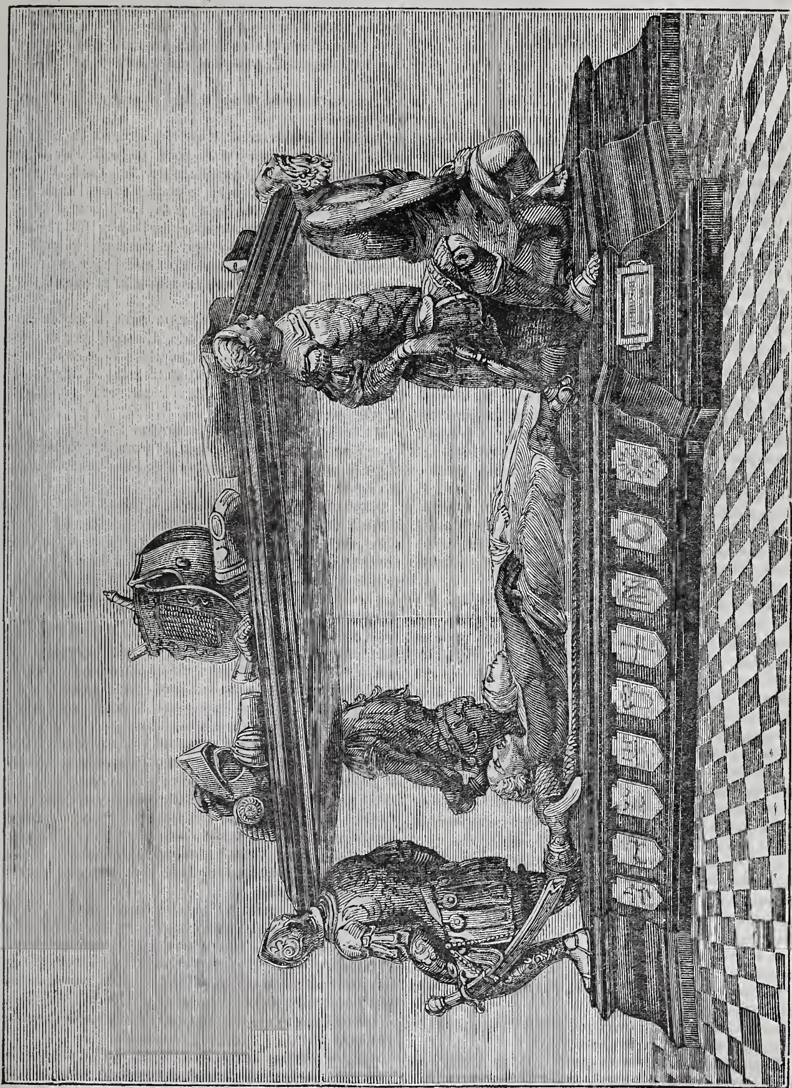
Mais Schafrass avait emprunté des sommes considérables; il se trouva bientôt dans la plus grande détresse, et se réfugia à Astrakhan pour se soustraire à ses créanciers. Force lui fut alors de rabattre de ses prétentions, et le ministre russe faisant à son tour des difficultés, parvint à obtenir la *Lune de montagne* pour la somme de quatre cent cinquante mille roubles; on accorda en outre à Schafrass des lettres de noblesse pour lui et le droit de s'établir dans la ville d'Astrakhan.

LE TOMBEAU D'ENGELBERT DE NASSAU.

Engelbert, comte de Nassau, gouverneur du Brabant, chevalier de la Toison-d'Or, se rendit célèbre pendant la dernière partie du quinzième siècle, par sa vaillance, par ses talents militaires, par son dévouement à ses maîtres, Charles-le-Téméraire d'abord, et ensuite Maximilien. Mais si ses maîtres eurent de puissants motifs pour l'honorer, il paraît qu'il n'en fut pas tout-à-fait de même du côté des sujets. Les Gantois et les habitants de plusieurs autres villes éprouvèrent qu'Engelbert était violent, impitoyable et prompt à mettre à nu les rebelles pour se revêtir de leurs dépouilles. Il ne valait pas moins, du reste, que beau-

coup de grands capitaines encore plus renommés que lui. Les historiens notent qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, où Charles-le-Téméraire trouva la mort, et qu'en 1493 il signa le traité de Senlis, par lequel Maximilien renonça au titre de duc de Bretagne pour être investi de la totalité du duché de Bourgogne. Il mourut sans postérité en 1507.

Le tombeau élevé à Engelbert et à sa femme, princesse de Bade, est le monument le plus remarquable que renferme la grande église protestante de Breda. Les deux



(Le tombeau d'Engelbert, comte de Nassau, à Bréda.)

statues couchées et enveloppées d'un linceul sont en albâtre. Les quatre figures agenouillées, qui portent la table de marbre sur lesquelles sont déposées les armes du comte, représentent, dit-on, des personnages historiques, Jules César, Régulus, etc. Si l'on en croit la tradition, deux de ces personnages, ainsi que le comte et son épouse, auraient été sculptés par Michel-Ange : le doute même dont le voyageur ne se défend pas toujours lorsqu'il entend cette

assertion, est déjà un éloge. Il est certain que toute cette œuvre de sculpture est conçue et exécutée dans un grand style.

On se souvient que Breda, ville fortifiée du Brabant septentrional, a appartenu à la France depuis 1795 jusqu'à 1813.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 7 et 14.)

§ 3.

Le lendemain, en effet, M. Alexandre conduisit Pierre au directeur de son théâtre. Celui-ci fut assez content de la tournure du jeune homme et consentit à l'essayer.

On allait monter une pièce nouvelle; un rôle de quelque importance fut confié à Rouvière, qui eut ordre de se rendre exactement aux répétitions. Ce fut pour lui un premier désenchantement. Il n'avait jamais réfléchi au travail qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre; il fut effrayé de la multiplicité des précautions qu'il fallait prendre, des détails qu'on devait surveiller. Il avait cru jusqu'alors, comme la foule, qu'il suffisait à l'acteur de savoir par cœur un rôle, et le déclamer selon l'inspiration du moment; mais lorsqu'il vit que chaque geste, chaque inflexion de voix, chaque mouvement était longuement étudié, son enthousiasme pour la profession de M. Alexandre se refroidit singulièrement. Les répétitions lui prenaient d'ailleurs la meilleure part de ses journées, et il acquit la certitude que ces prétendus oisifs qui *faisaient leur état en s'amusant* travaillaient quinze heures sur vingt-quatre. Cette découverte l'eût probablement décidé à se retirer sur-le-champ s'il n'eût été retenu par la vanité. L'espoir de paraître en public sous des habits de prince le séduisait. Puis, l'engagement qu'il avait pris avec le directeur était formel, et laissait son renvoi ou sa conservation à la volonté de celui-ci.

Pierre avait appris son rôle mot pour mot, mais sa paresse habituelle l'avait empêché d'en étudier les effets. Le directeur qui avait été frappé de la langueur monotone de son débit, en dit quelques mots; mais M. Alexandre avait répondu que tout cela s'échaufferait à la lumière des quinquets, et que les acteurs d'un vrai talent ne *se sentaient* que devant le public.

Cependant Pierre avait abandonné son maître de musique depuis les premières répétitions. Il ne pouvait en effet se destiner en même temps à deux professions, et nous avons dit combien celle du théâtre lui avait plu après sa conversation avec M. Alexandre. Le quincaillier ignorait ce nouveau changement, car le jeune homme, craignant sa colère, ne comptait lui en parler qu'après son succès.

Enfin le jour de la première représentation arriva; Rouvière, qui avait passé une partie du jour au théâtre, se présenta chez son oncle pour dîner, mais il trouva le marchand occupé à lire une lettre qui semblait l'irriter beaucoup.

— D'où viens-tu? dit-il brusquement dès qu'il aperçut son neveu.

Le besoin d'échapper aux réprimandes avait rendu Pierre habile aux mensonges.

— Je viens de prendre ma leçon de musique, répondit-il.

— C'est faux! s'écria le quincaillier.

Et le saisissant au collet d'une main, tandis que de l'autre il lui montrait la lettre qu'il venait de recevoir :

— Regarde, dit-il, drôle, ce qu'on m'apprend sur ton compte; depuis un mois ton maître ne t'a point vu, et l'on m'écrit que tu veux te faire comédien.

Rouvière fut forcé d'avouer que cela était vrai.

— Pierre, reprit alors le marchand, j'ai été indulgent avec toi autant que je l'ai pu, mais je t'avais averti que cet essai était le dernier. Tu veux te faire baladin par paresse, soit, mais rappelle-toi bien que tu n'as plus d'oncle ici; te voilà arrivé tout à l'heure à l'âge d'homme sans avoir d'état... tu subiras les conséquences de ta lâcheté... Sois maudit! et va-t'en.

En parlant ainsi, François Godard, furieux, poussa rudement son neveu dans la rue, et referma la porte sur lui.

Le premier mouvement de Rouvière fut la colère.

— Eh bien, dit-il, puisqu'on me chasse, je ne reviendrai plus.

Et il prit sa course vers le théâtre comme s'il eût craint d'être rappelé.

L'heure de l'ouverture était arrivée, il courut s'habiller; puis, après une attente qui lui parut éternelle, les trois coups furent frappés, et la toile se leva lentement. Pierre était en scène et devait parler le premier; mais l'éclat des lumières, la vue de cette foule agitée, lui ôtèrent subitement la mémoire : il ne fut retiré de l'espèce d'étourdissement qui l'avait saisi que par le murmure du public étonné... Le souffleur lui ayant alors envoyé les premiers mots de la scène, il retrouva ses souvenirs et put débiter son rôle.

Cependant sa première hésitation avait indisposé les spectateurs; sa voix mal affermie, l'inexpérience de ses mouvements, furent remarqués; on prit en plaisanterie toutes les phrases de son rôle, et au moment où il quitta la scène une légère risée s'éleva dans la salle et le poursuivit dans les coulisses.

Il y rencontra en arrivant l'auteur furieux.

— Vous serez cause de la chute de ma pièce, monsieur! s'écria-t-il; on ne se charge pas d'un rôle quand on n'en sait même pas le premier mot.

Pierre allait répondre, lorsque le régisseur l'avertit que c'était à lui de reparaître. La précipitation avec laquelle il s'élança sur le théâtre pour ne point manquer son entrée, excita un frémissement moqueur dans le public; Pierre se troubla davantage; de nouvelles gaucheries amenèrent de nouveaux rires, puis des applaudissements ironiques mêlés de sifflets.

Le débutant rentra au foyer tout égaré, et les scènes suivantes furent jouées au milieu des huées. Cependant un acte dans lequel Rouvière ne se montrait point fut applaudi, et la pièce semblait devoir se relever, lorsque son tour de reparaître arriva. A son aspect les éclats de rire recommencèrent. Pierre perdit complétement la tête : il jouait le rôle d'un jeune prince qui retrouvait son père depuis longtemps perdu. Il avait été convenu qu'il se jetterait au cou de l'acteur qui représentait ce personnage; mais au moment où celui-ci, feignant d'être vaincu par l'émotion, tomba à genoux, Pierre, au lieu de le suivre dans ce mouvement, resta debout, embrassant avec amour le chapeau et la perruque du vieillard restés entre ses bras.

Un rire inextinguible s'éleva de toutes parts, et la pièce n'alla pas plus loin.

Rouvière, poursuivi par les lazzis du public et les malédictions de l'auteur, s'enfuit dans les coulisses d'abord, puis dans la rue, encore revêtu de son costume de prince. Il fut arrêté par deux garçons de théâtre qui le sommèrent de laisser ces habits qui ne lui appartenaient point; on lui jeta ses vêtements ordinaires, et il se hâta de s'échapper, entendant encore dans la salle les cris et les sifflements de la foule.

Dans le premier instant il ne songea qu'à s'éloigner le plus vite possible du lieu où il venait de subir une si cruelle humiliation; mais lorsqu'il eut perdu de vue la salle de spectacle, il s'arrêta subitement. Il se rappela alors que son oncle l'avait chassé le matin, et qu'il était sans asile. Ce souvenir acheva de le décourager, et s'appuyant sur une borne, il se mit à pleurer amèrement

Il y avait déjà quelque temps qu'il était là, lorsqu'un bras vint s'appuyer sur le sien, et une voix connue lui dit :

— Eh bien, monsieur Pierre!

Il se détourna : c'était M. Alexandre.

— Laissez-moi! s'écria Rouvière en se dégageant; c'est vous qui êtes la cause de tout ceci.

— Est-il enfant! reprit Alexandre. Quoi! parce que le public digérait mal aujourd'hui, et qu'il s'est amusé de l'acteur au lieu de s'amuser de la pièce?... Mais, cher ami, cela m'arrive tous les jours; le public, voyez-vous, c'est l'ami du comédien : est-ce qu'on se fâche parce qu'un ami vous plaisante?... Allons, ne prenez pas la chose au sérieux à ce point! Au total, vous avez été excellent pour un débutant... un peu gêné, un peu décousu, un peu froid, mais du reste très bien... une autre fois tout ira mieux, et vous serez plus heureux.

— Une autre fois! s'écria Rouvière; je veux être lapidé si je remonte jamais sur votre infernal théâtre.

— Au fait, je commence à croire que vous n'êtes point assez philosophe pour devenir acteur. Si j'avais pris les choses autant à cœur que vous, il y a long-temps que je serais mort.

M. Alexandre tâcha encore de consoler Pierre à sa manière; puis voyant qu'il n'y pouvait réussir, il lui proposa de le reconduire jusque chez lui. Rouvière fut alors obligé d'avouer la vérité, et de déclarer qu'il n'avait pas où passer la nuit.

— Eh! que ne parliez-vous! s'écria le comédien; j'ai un excellent lit où il y a place pour deux, venez; cela se trouve d'autant mieux qu'il me reste du pain et du fromage de mon dîner; nous souperons en vrais artistes, sans luxe, mais gaiement.

Pierre n'avait point à choisir; il accepta donc l'hospitalité de M. Alexandre; mais le lendemain tous les embarras de sa situation lui apparurent. Il était sans ressources, et son oncle l'avait chassé dans des termes qui ne permettaient point un retour au moins immédiat. M. Alexandre, à qui il fit part de sa triste position, réfléchit un instant, puis lui prenant la main :

— Ecoutez, dit-il, cher ami; vous ne voulez point vous exposer à de nouveaux caprices du public; je respecte cette susceptibilité; mais il faut pourtant que vous trouviez où manger et où dormir. Vous ne savez rien faire (ce qui, soit dit en passant, est une preuve nouvelle que vous êtes né pour être artiste); vous n'avez aucune inclination à vous mettre goujat ni scieur de bois; il faut donc que vous trouviez une industrie qui vous fasse vivre sans trop de fatigue: j'ai votre affaire. Je vais vous présenter à notre chef de claqueurs, qui vous enrôlera comme membre de l'entreprise de succès dramatiques et comme marchand de billets.

Pierre eût préféré tout autre chose; mais la faim commençait à se faire sentir, et l'appétit fait capituler facilement les scrupules d'orgueil; il se résigna à voir l'homme dont M. Alexandre lui avait parlé, et à accepter la place qui lui était offerte.

Son arrivée fit sensation parmi les revendeurs de contremarques; on le montra au doigt en le désignant pour l'acteur qui avait été si cruellement sifflé la veille, et peu s'en fallut que ses débuts à la porte du théâtre ne fussent aussi mortifiants que ceux qu'il avait faits au dedans.

Cependant au bout de quelques jours on s'habitua à le voir, et lui-même se fit à sa nouvelle position. Il eut bien quelque pudeur à surmonter, quelques remords à vaincre; mais là où la paresse domine, la fierté s'use vite; il était payé en oisiveté de ce qu'il sacrifiait en dignité, et il s'accommoda de ce marché.

Il y avait d'ailleurs dans cette condition incertaine, tenant le milieu entre l'ouvrier et le bourgeois, quelque chose qui convenait à ses goûts. On pouvait l'appeler maintenant sans ironie *monsieur Pierre*. A la vérité son industrie le mêlait à des escrocs; mais ces escrocs ne faisaient rien et ne portaient point de veste!

Les deux mois que Rouvière passa dans cette société lui furent plus funestes que tout le reste. Il acheva de s'accoutumer à la flânerie, et perdit ce qu'il pouvait avoir encore de délicatesse ou d'énergie. Les industries clandestines ont cela de dangereux qu'elles habituent aux détours et à la fraude; ce sont des apprentissages de fourberie dans lesquels l'esprit s'aiguise, mais où la moralité se perd tôt ou tard.

Un matin que Pierre s'apprêtait à sortir pour aller chercher les billets qu'il devait vendre le soir, on vint l'avertir que son oncle voulait le voir. Surpris de cette demande, il se hâta pourtant de se rendre à la rue Sainte-Avoye où il trouva François Godard mourant. Le quincaillier lui tendit la main en signe de pardon et voulut parler, mais il ne put y parvenir; peu à peu le râle de l'agonie s'empara de lui, et il mourut.

Rouvière fut ému de cette fin subite; mais lorsqu'il apprit que son oncle en mourant le laissait héritier de tout ce qu'il possédait, la douleur fit bien vite place à l'enchantement. Il allait donc enfin pouvoir vivre à sa guise; il ne serait plus tourmenté pour le choix d'un état; il était riche sans peine par droit de naissance!... il en jetait des cris de joie et pleurait d'attendrissement sur son bonheur.

Cependant il fallait avant tout liquider la succession du quincaillier, qui, comme toutes les successions de marchand, était fort compliquée d'intérêts divers, sinon fort embrouillée. Pressé de jouir, et d'ailleurs incapable de s'occuper d'aucune affaire sérieuse, Pierre prit possession du tout sans remplir les formalités exigées. Il en résulta des procès de tout genre qui lui enlevèrent une partie de son héritage; il vendit à perte tout ce que contenait la boutique de son oncle, et ayant enfin réussi, après beaucoup d'ennuis et de débats, à réaliser quarante mille francs, il résolut de vivre bourgeoisement avec les intérêts de cette somme.

Il choisit un faubourg élégant, y meubla un logement de garçon, et prit toutes les habitudes d'un rentier.

Ses anciens camarades, qui apprirent son changement de position, admirèrent son bonheur; car la réussite nous relève toujours aux yeux du vulgaire, même lorsque nous n'avons rien fait pour la mériter; ce ne fut plus *monsieur Pierre* pour rire, et quelques uns de ceux qui l'avaient le plus raillé sur sa vaniteuse paresse devinrent ses flatteurs habituels.

Quant à Antoine, il se contenta de lui dire :

— Tu as trouvé l'état qu'il te faut, restes-y et sois sage.

M. Alexandre aussi se montra sincèrement heureux de l'aisance inattendue de son ancien protégé; mais il ajouta qu'il ne s'en étonnait point, et que de toute manière il était destiné à faire fortune, et que s'il eût persévéré au théâtre, il fût immanquablement devenu sociétaire des Français et pensionnaire du gouvernement.

Rouvière trouva d'abord de grandes jouissances dans sa position nouvelle; il ne pouvait se constater assez de fois à lui-même qu'il était son maître, et qu'il pouvait vivre à ne rien faire. Cependant à la longue il se lassa de ce bonheur; ses journées étaient vides, ses soirées inoccupées; il n'aimait ni la conversation ni la lecture, et la promenade n'était pas toujours possible. Quand il eut épuisé tous les moyens innocents de perdre son temps, qu'il eut reconnu que l'ennui était au bout de tout, il voulut en essayer d'autres; et dans le désespoir de se créer une occupation, il résolut de se créer des vices.

Il y avait près de chez lui un estaminet assez mal hanté, d'où il entendait sortir chaque soir des chants et des cris de joie; il y entra pour voir s'il pourrait y trouver quelque distraction. Un ancien claqueur qu'il y trouva le présenta aux habitués, et au bout de quelques heures Pierre fut

tout-à-fait à l'aise avec ses nouvelles connaissances. Il revint à l'estaminet le lendemain et les jours suivants. Il ne s'y présentait d'abord que le soir ; mais insensiblement il y arriva plus tôt et en sortit plus tard ; enfin il y passa bientôt ses journées entières. Il devint joueur, ivrogne, querelleur ; ses affaires se dérangèrent, et il fallut toucher à son capital.

La suite à la prochaine livraison.

Les plus hautes conceptions des sages, qui, pour y parvenir, ont eu besoin de vivre de longs jours, sont devenues le lait des enfants. BALLANCHE.

Description des moyens employés pour rompre un pont jeté sur l'Escaut par l'armée du duc de Parme, en 1585.

(Extrait.)

Du temps du siége d'Anvers, en 1585, il y avait un homme fort ingénieux, nommé Frédérick Genibelly, lequel fut chargé par les magistrats de faire divers feux artificiels pour rompre et faire ouverture au pont qui était sur l'Escaut.

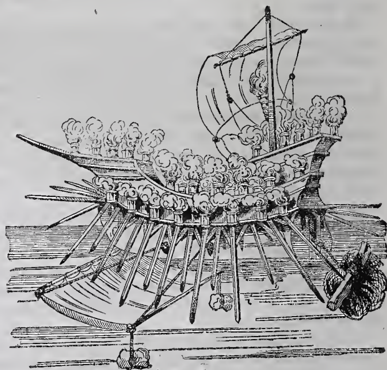
Premièrement, il apprêta sept grands tonneaux à vin, bien liés les uns aux autres avec de longs bâtons et perches ; par-dessus étoient dressés des bâtons, et tout à l'entour furent pendus et attachés une quantité de cordages goudronnés, et des pots de terre remplis de poudre, avec une baguette de jonc enfermée dedans. On en fit deux de cette façon. Ces radeaux furent mis au courant de l'eau, depuis le fort des Paysans vers le pont. Ils firent trop tôt leur effet, et ne causèrent aucun dommage.

Le deuxième feu artificiel étoit composé de deux bateaux avec lesquels on pêchoit les cancres, construits en forme de soulier, et inventés pour cette pêche par un bourgeois d'Anvers. Au milieu de ce bateau il y avoit un puits large de deux pieds, lequel étoit rempli de poudre et bien bouché de tous côtés, et le bateau lui-même étoit plein de pierres, tellement qu'il enfonçoit bien avant dans l'eau ; il ne restoit au-dessus du niveau qu'un trou par lequel sortoit une mèche pour jouer en son temps, ce qui fut admiré de tous ; et cependant il ne réussit pas mieux que l'autre moyen.

Ginebelly fit encore un troisième ouvrage de vingt radeaux attachés ensemble avec des chaînes, quatre à quatre, deux à deux. Il les laissa flotter en brûlant ; mais plusieurs étant venus trop au bord de l'eau se consumèrent sans avoir servi. Ces radeaux avoient été couverts de pierres et de poudre au milieu, et ainsi préparés et achevés, ils avoient été posés sur des fâgots d'osier et de paille ; puis, sur le tout, on avoit ajouté un enduit de poix liquide, semée de soufre ou d'antimoine, et de plusieurs autres compositions, afin de chasser l'ennemi par la puanteur.

Tous ces essais infructueux poussèrent la rage de la destruction à son comble, et Ginebelly s'associa Pierre Timmermans, ingénieur d'Anvers. Ils construisirent une véritable machine infernale ; le diable en personne, dit un chroniqueur, en avoit sans doute conçu le dessin. Figurez-vous un bâtiment renfermant une caisse de bois triangulaire, longue de vingt-deux pieds sur quatre de large, et garnie au-dessus et au-dessous d'une forte maçonnerie. Dans cette caisse, on entassa 18 000 livres de poudre ; au fond étoit un tube de fer-blanc ayant de petits trous au milieu ; quatre autres tubes également de fer-blanc, dépendant du plus grand, venoient se montrer à la surface du bâteau : de cette façon, le feu devoit se communiquer partout en un seul instant. Le tout était enseveli sous quatre cents chariots de pierres, sans compter le mortier, le sable et la poix, qui servirent à joindre tout cet ouvrage. Des perches de différentes longueurs sortoient de tous côtés du bateau pour empêcher qu'il prît une mauvaise direction.

Quand l'instant d'agir fut venu, Timmermans prit avec lui un capitaine nommé Lanckhayr, et cinq matelots : ils mirent d'abord sous le bâtiment, par derrière, une queue pesante, composée de filets et de cordages, ainsi que d'une charpente très lourde, le tout retenu au navire par une forte chaîne de fer. Cet appareil servit à retenir le bâtiment au milieu de l'eau. Puis Timmermans et quatre matelots dans une barque conduisirent cette espèce de gouvernail. Arrivés près du pont, malgré le feu des Espagnols, qui tiroient des deux côtés de la rivière, Timmermans sortit de sa barque, mit le feu à tous les tonneaux goudronnés, retourna aussitôt dans sa barque, et s'enfuit à force de rames. Ce fut en vain que les Espagnols tirèrent des coups de canon sur cet ouvrage, il parvint jusqu'au pont ; et de mémoire d'homme, s'écrie un contemporain, pareille chose ne s'étoit vue ! « Je certifie, dit-il, qu'il sembloit que le ciel » et la terre finissoient quand le feu vinst en la poudre ; il » donna un si grand coup dans l'eau, que l'eau sauta de » l'austre costé de la digue, et remplist le fort de Calla et » les champs d'alentour ; tellement qu'on estoit jusques au » milieu dans l'eau, tout le feu, mesches et tout ce qui



(Navire infernal de 1585.)

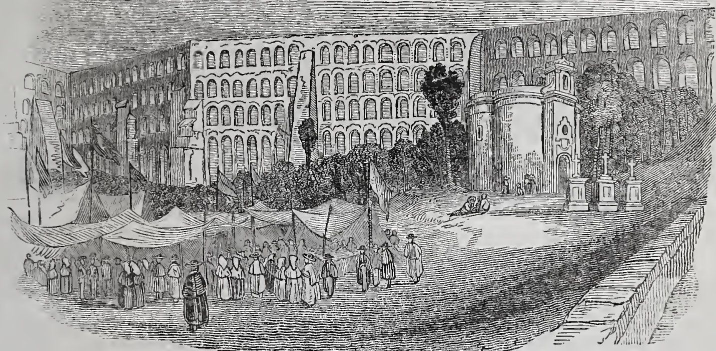
» s'ensuit estaint, le susdit fort en partie renversé, le canon » perdu ; on voyoit de grandes pesantes pierres voler en » l'air, d'aucunes poussées une demi-lieue dans le pays ; il » emporta six navires du pont, dont les trois arches estoient » tellement foudroyées qu'on n'en trouvoit pièce ny busche ; » les autres iectées et culbutées le fond en haut, rompa » ainsi le pont ; il avoit bien huict cens personnes fou- » droyées, voire des gens de qualitez. » En effet, cette explosion tua le marquis de Rysborch, général de cavalerie, le seigneur de Belly, gouverneur de la Frise ; celui de Torcy, vingt-trois capitaines et quelques personnes de la cour du duc de Parme, qui fut lui-même renversé de cheval par la commotion, quoiqu'il fût environ à un quart de lieue de la rivière.

Donner, c'est aimer ; recevoir, c'est apprendre à aimer ; dans les âmes délicates, c'est aimer déjà et beaucoup. — Le bonheur de donner et de recevoir est le secret et la vie du monde moral. DE GÉRANDO.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ELVAS.



(L'Aqueduc mauresque d'Elvas, en Portugal.)

Un vaste réservoir, construit dans l'intérieur de la ville d'Elvas, est constamment rempli d'une quantité d'eau suffisante pour fournir aux besoins de tous les habitants pendant six mois; cette eau y est apportée de plus de cinq lieues par un aqueduc formé de quatre étages d'arches solidement construites. Cet aqueduc est l'un des édifices qui témoignent le plus splendidement du génie industriel des Maures, pendant leur domination dans la Péninsule. Les arches du rang inférieur sont hautes de près de cent pieds, et les arches des rangs supérieurs de près de quarante, en sorte que la hauteur totale de la muraille en comprenant les intervalles est d'environ 250 pieds. C'est surtout à son passage dans la vallée, dite Campo de Feira, que cet immense monument est imposant au regard : c'est aussi de cette vallée que notre esquisse est prise. Au lieu de suivre une ligne droite, la muraille avance en zigzags qui, vus de loin, le soir, d'une certaine hauteur et se détachant en blanc sur le fond plus obscur de la campagne, figurent assez les traces lumineuses d'un long trait de foudre. On allègue plusieurs raisons de cette forme de construction. « Les Romains, dit M. Quatremère de Quincy, donnaient beaucoup de pente au canal de leurs aqueducs, et par suite, formaient leur direction par des lignes brisées en zigzags, afin de rompre la rapidité du courant de l'eau. On pourrait employer ce procédé par un autre motif : lorsqu'il s'agit, par exemple, de construire des aqueducs fort élevés dans une grande vallée, ou dans une plaine, et lorsque, par des motifs d'économie, on ne veut pas leur donner une trop grande épaisseur. Par ce moyen, on augmente leur solidité de la même manière qu'on augmente celle d'un paravent, qui, ne pouvant se soutenir en ligne droite, se soutient solidement lorsqu'on lui fait des lignes brisées. »

Nous avons déjà représenté et décrit dans l'année 1835, p. 385, l'aqueduc d'Evora, capitale de la province d'Alemtejo en Portugal.

Elvas est, après Evora, la ville la plus importante de cette même province; le plan de ses fortifications, considéré comme un chef-d'œuvre, a été tracé par le comte la Lippe Schomberg : l'un de ses forts est appelé la Lippe, l'autre Sainte-Lucie. Trois portes fortifiées donnent accès dans la ville, la porta d'Esquina, au nord; la porta de San-Vincente, au midi; et entre les deux la porta d'Olivença, qui est la seule que l'on ouvre aux étrangers. La rue centrale de la ville est la rua de la Cadea : on voit à l'une de ses extrémités la Cadea ou prison; et à l'autre l'hôpital qui est parfaitement servi et entretenu, comme la plupart des établissements de ce genre dans le Portugal. Cette rue est d'architecture ancienne et a un caractère d'originalité très marqué qu'elle doit à ce qui existe encore de maisons et de tours mauresques. Les habitations portugaises sont d'un triste aspect auprès de ces vieilles demeures des Maures aux portes et aux fenêtres sculptées, aux toits plats, aux terrasses ornées d'arbustes et de fleurs. Vers le soir, les dames ont coutume de respirer l'air à leurs balcons, et la rua de la Cadea offre alors un spectacle animé et poétique, dont nos villes ne sauraient guère donner aucune idée. Un chemin couvert qui conduit de la porta d'Esquina à la porta d'Olivença est planté d'arbres. Chaque place d'armes a une fontaine entourée de plates-bandes fleuries.

Près de l'entrée de l'aqueduc, des arbres taillés d'une manière grotesque, représentent divers personnages, entre autres quatre guerriers à cheval qui semblent menacer quiconque arrive de la campagne : tout leur corps est de feuillage, mais sur leurs vertes épaules, au sommet des branches, on a fixé des têtes blanches gigantesques beaucoup plus propres à effrayer l'imagination qu'à la charmer. Nous avons déjà cité d'autres exemples de ce détestable goût des Portugais dans notre article sur Lisbonne. (Voy. 1837, p. 348.)

Les Palomières. — Les montagnes dites Palomières s'élèvent à une lieue de Bagnères-Bigorre. C'est sur leur

sommet que sont placés les filets qui attendent à leur passage les palombes (ramiers), quand, à la fin de l'été, fuyant nos climats, elles franchissent les Pyrénées, et se dirigent vers l'intérieur de l'Afrique.

Ces vastes filets, disposés entre les arbres de manière à ne laisser aucune ouverture, s'étendent sur plus d'une liene de terrain. Les personnes chargées de leur chute sont cachées dans de petites cabanes au pied des arbres.

De proche en proche, à quelque distance et au-devant du vol de l'oiseau, s'élèvent des troncs d'arbre dépouillés d'une immense hauteur, et garnis de bâtons en forme d'échelle de charpentier. A leur extrémité, se trouve une petite cahute; un chasseur s'y place. L'élévation de son poste est calculée de manière à ce qu'il domine le vol des palombes. Aussitôt qu'elles passent au-dessous de lui, il leur jette un morceau de bois façonné en épieu. Les palombes, effrayées, s'abattent, rasent la terre et tombent dans les filets où elles sont prises par centaines. Les chasseurs les tuent avec une rapidité étonnante en leur brisant le derrière de la tête d'un coup de dent. L'auteur de cet article en vit prendre nne seule fois près de quatre cents. Et si l'on considère que ces oiseaux sont vendus, prix moyen, six à sept sous pièce dans le pays, on comprendra combien cette chasse doit être lucrative.

DE L'EXISTENCE TERRESTRE.

Il ne manque pas de gens toujonrs disposés par la tournure de leurs idées à déclamer sur les misères de l'existence terrestre. A les entendre, Dieu aurait fait de la terre un lieu approchant véritablement du purgatoire. S'il s'agit des hommes, on ne trouve en eux, selon ces pessimistes, que vices, que mauvaises passions, qu'ignorance. S'il s'agit de nos organes, il n'y a en eux que faiblesses, qu'infirmités, que pourriture. S'il s'agit de la terre, il n'y a à sa surface que ronces et cailloux, et ce n'est qu'à force de l'arroser de sueur que nous parvenons à en tirer de quoi nous garantir contre le froid et la pluie, et sustenter misérablement notre corps. Certes, si l'on veut considérer l'existence terrestre par le côté des exceptions, il y a en effet de quoi gémir grandement, et l'on se voit porté par le spectacle qui se découvre à renouveler sur l'humanité les lamentations du prophète sur Jérusalem. Mais il est injuste, contraire à la vérité comme à la saine piété, de n'envisager la création divine que par les points qui nous semblent mauvais, et qui peut-être ne nous semblent tels que parce que nous ne sommes pas en état de nous élever à la sublime contemplation dont Dieu seul jouit. Il est un sentiment bien plus digne de la divine Providence; c'est celui qui dirige notre esprit vers l'admiration de ses œuvres, de ses bienfaits, de sa magnificence. S'il y a de quoi se désoler en considérant les hommes par le côté de leurs imperfections, il y a de quoi s'enorgueillir en les considérant par celui de leurs vertus, de leurs travaux, de leurs inventions. S'il y a de quoi s'humilier en passant en revue les infirmités qui nous affligent, les impuissances qui nous arrêtent dans nos entreprises, les difficultés d'expression qui nous gênent dans nos communications mutuelles, il y a en revanche de quoi se réjouir en apercevant toutes les belles choses dont les organes que nous possédons nous rendent capables. S'il y a de quoi se désespérer en voyant combien la terre dans son état naturel est avare de richesses, combien elle nous offre peu de ressources pour notre logement, pour notre habillement, pour notre nourriture; il y a, par compensation, de quoi soulever dans nos cœurs bien du contentement et bien des louanges à Dieu dans le compte de toutes les richesses que, par son industrie, le genre humain est parvenu à tirer soit de l'exploitation des entrailles du globe, soit de la culture des champs, soit de la chasse et de l'éducation des animaux. A embrasser les choses d'un point de vue pieux et élevé, on peut comme le prophète qui, dans son enthousiasme, lisait dans les cieux la gloire du créateur, s'écrier avec un profond accent de reconnaissance pour Dieu et de satisfaction pour l'homme : « La terre raconte la gloire de » son auteur. »

Cette pensée qui a été celle de tous ceux qui ont su concilier le respect de l'homme avec le respect de Dieu, de l'amour de l'œuvre avec l'amour du créateur, ne nous semble exprimée nulle part avec plus d'éloquence et de beauté d'expression que dans un admirable morceau de saint Augustin, au livre de la Cité de Dieu. Que nos lecteurs nous permettent d'essayer de leur faire connaître par une traduction fidèle l'opinion de cet illustre Père de l'Eglise, si digne par l'éminence de son génie de faire la leçon sur ce sujet aux philosophes aussi bien qu'aux purs croyants.

« Outre l'art de bien vivre et de parvenir à la félicité éternelle, qui est la vertu, et que nous ne pouvons obtenir que par la grâce de Dieu, l'esprit humain n'a-t-il pas inventé et mis en exercice une multitude d'arts, les uns nécessaires, les autres de pure fantaisie, qui montrent assez combien sa nature est excellente? A quelles œuvres admirables ne s'est pas élevée l'industrie dans l'art des vêtements et des édifices? Jusqu'où est-elle allée dans les merveilles de la navigation et de l'agriculture? Que n'ont point imaginé les artistes en fait d'ornements, de sculptures et de peintures? Et sur les théâtres, que de choses merveilleuses et presque incroyables, soit pour les oreilles, soit pour la vue! Que d'inventions pour tuer, pour prendre, pour réduire à l'état de domesticité les animaux sauvages! Que d'armes et de machines pour la guerre! Que de médicaments et de secours de toute espèce pour la conservation et le rétablissement de la santé! Que de mets et d'assaisonnements variés pour augmenter le charme et la délicatesse des repas! Quelle variété de signes, dont l'écriture et la parole ne sont même qu'une partie, l'homme n'a-t-il pas inventés pour manifester sa pensée et la faire partager par les autres! Quelle richesse de forme et d'harmonie n'a-t-il pas introduite dans la construction de la phrase pour enchanter les esprits par ses discours! Que d'instruments de musique, et quelle perfection développée dans la voix pour les délices de l'ouïe? Jusqu'à quel point ne nous sommes-nous pas avancés dans la géométrie et dans la science des nombres! Avec quelle sagacité n'avons-nous pas démêlé les orbites que parcourent les astres et deviné les lois du ciel! Qui pourrait dire à quel point nous nous sommes remplis de la connaissance des choses qui appartiennent à ce monde, surtout si l'on devait en parler avec ordre, et en insistant sur chaque point en particulier!

» Dans notre corps lui-même, malgré sa faiblesse et sa condition mortelle, combien la bonté et la providence de Dieu n'éclatent-elles point? Les organes des sens et les autres membres ne sont-ils pas tellement disposés, la taille et toute l'apparence extérieure si bien calculées, qu'il est évident que ce corps a été fait pour le service d'une âme raisonnable? En effet, il n'est point incliné comme celui des animaux vers la terre, mais il est dressé vers le ciel et son maintien lui enseigne que c'est au-dessus de lui que sont les choses qu'il a besoin de savoir. Et d'ailleurs cette merveilleuse mobilité donnée à la langue et aux mains pour parler et pour écrire, et pour exécuter tant de choses, montre assez clairement quelle est la grandeur de l'âme qui a reçu pour son service un tel ouvrage. Lors même que le corps n'aurait pas besoin d'agir, ses proportions sont observées avec tant de justesse que l'on ne saurait décider si dans sa structure on a eu plus d'égard à l'utilité qu'à la beauté. Ce qu'il y a de certain c'est que nous n'y voyons rien d'utile qui ne soit beau en même temps; et cela nous paraîtrait encore bien mieux si nous possédions la loi

des rapports qui lient et enchaînent toutes les parties, et que la sagacité humaine pourrait peut-être déduire de ce qui se montre au dehors. Car pour ce qui est caché et soustrait à nos regards, comme le système des veines, celui des nerfs, et celui des intestins, personne ne saurait le découvrir; et cependant, si cela pouvait être connu, la beauté rationnelle de toutes ces parties intérieures qui n'ont par elles-mêmes aucun charme, procurerait une telle satisfaction à notre esprit qu'elle nous paraîtrait bien préférable à toute cette beauté extérieure qui ne flatte que les yeux.

» Quelle magnifique description ne ferait-on pas encore de tant d'autres choses également belles et utiles dont la divine largesse a donné à l'homme, au milieu de ses travaux et de ses misères, le spectacle et l'usage; de ces apparences continuellement changeantes du ciel, de la terre et de l'océan; de cette abondance et de cette variété des effets de la lumière dans le soleil, dans les étoiles et dans la lune; de la ténébreuse profondeur des bois; de la coloration et du parfum des fleurs; de cette multitude d'oiseaux différents par leurs chants et par leurs plumages; de cette innombrable réunion d'animaux dont les plus petits sont les plus admirables? Quelle magnificence dans cette mer qui seule nous fournit de si admirables spectacles, lorsque se couvrant de ses diverses couleurs comme d'autant de vêtements, elle nous paraît tantôt verte, et avec mille nuances différentes, tantôt pourpre, tantôt de l'azur du ciel! Quelle jouissance de la contempler même dans ses agitations, lorsque l'on s'abandonne tranquillement à la satisfaction d'être sur le rivage à l'abri de la tempête! Quelle agréable alternance du jour et de la nuit! Quelle douceur dans les souffles légers qui viennent modérer les ardeurs de l'été! Quelle richesse d'habillement dans la dépouille des animaux et des plantes! Enfin, qui pourrait tout dire, puisque si l'on voulait seulement développer un peu ce que nous nous sommes contenté de ramasser confusément, il faudrait, pour mettre en lumière ce que renferme un seul de ces sujets, un temps considérable. »

Un commerce fréquent et des liaisons intimes entre deux personnes les assimilent tellement, que non seulement leurs humeurs se moulent l'une sur l'autre, mais que leur physionomie même et leur son de voix contractent une certaine analogie. LAVATER.

Les médecins en 1650. — ... Un gentilhomme nommé Rampalé a fait ici des discours académiques, dans lesquels il s'étend fort contre l'inutilité du très grand nombre de gens de lettres dans un État, où il n'épargne ni les médecins ni les autres. J'avoue véritablement qu'en France il est trop de prêtres et de moines, et trop de ministres de chicane; j'entends procureurs et sergents de toutes façons. Je ne doute pas que dans la campagne et dans les petites villes il n'y ait trop de médecins, et iceux même fort ignorants. Dans Amiens, qui est une ville désolée de guerres et de passages d'armées, il y a aujourd'hui vingt médecins. Mais ce dont il y a trop infailliblement en France, sont des moines et des apothicaires, et qui coupent misérablement la bourse et la gorge à beaucoup de pauvres peuples. En récompense, il est fort peu de bons et sages médecins qui aient été bien instruits et bien conduits; j'en vois même ici qui *malunt errare quam docere*, combien qu'ils aient de beaux moyens de s'amender. Pour la campagne, elle fourmille de chétifs médecins *qui de se nihil nisi magnificè sciunt*... La principale cause de ce malheur est la trop grande facilité des petites universités à faire des docteurs. On baille trop aisément du parchemin pour de l'argent à Angers, à Caen, à Valence, à Aix, à Toulouse, à Avignon; c'est un abus qui mériterait châtiment, puisqu'il redonde au détriment du public; mais de malheur nous ne sommes point en état d'amendement... Peut-être que Dieu enfin aura pitié de nous et qu'il les changera.

Lettre de Guy Patin, professeur en médecine au Collége royal de Paris (1642 à 1658).

ARMOIRIES PARLANTES.

(Voyez Symboles parlants, p. 16.)

Les croisades, en agglomérant dans une même contrée des milliers de chevaliers de diverses nations, bardés de fer de la tête aux pieds ainsi que leurs chevaux, nécessitèrent et firent adopter l'usage de signes de reconnaissance faciles à retenir, et qui permirent aux soldats de retrouver aisément leurs chefs au milieu de la mêlée. Ces signes, devenus héréditaires par les souvenirs glorieux qu'ils rappelaient, sont ce que nous appelons *armes* ou *armoiries*. Peu après leur invention, les hérauts d'armes, chargés d'en tenir registre, leur donnèrent une langue et des lois; cette langue et ces lois sont le *blason* (voyez 1834, page 194). Chaque noble choisit son emblème, et chercha surtout des symboles de piété ou de vaillance: on voit souvent la croix, le lion et d'autres animaux belliqueux dans le blason. La diversité des couleurs, des formes et des attitudes distinguaient entre elles les maisons diverses qui avaient adopté le même emblème. Beaucoup y placèrent la tour de leur seigneurie, leur châtel, leur épée; enfin ceux, en très grand nombre, dont les noms patronymiques ou de seigneurie prêtaient au rébus firent peindre sur leur écu la représentation figurée de leur nom. C'était en effet le meilleur moyen d'être facilement reconnu, et le symbole parlant était certes celui qui devait frapper plus sûrement la mémoire.

Aussi tous les nobiliaires renferment-ils un grand nombre d'exemples de ces armoiries, qu'on appelle *armes parlantes*, et quelquefois *armes qui chantent*.

Nous avons choisi pour exemples les maisons les plus connues, ou les blasons les plus remarquables par leur bizarrerie ou par les faits singuliers qui s'y rattachent.

Une des plus antiques familles de Rome, la maison *Colonna*, porte de gueules à la colonne couronnée d'argent. (Voyez, pour les expressions techniques, les articles *Blason*, 1834.)

La maison *Orsini*, qui ne le cède pas à la maison Colonna, ne porte pas, à la vérité, d'ours dans ses armes, quoique l'aient cru quelques vieux blasonneurs français; mais ces animaux ont souvent servi de support à son écusson ou de cimier à son casque. L'antique maison Orseolo de Venise, éteinte dans le dernier siècle, portait d'azur à deux ours affrontés d'or. Une autre maison italienne, nommée Orso dans l'origine, portait aussi un ours dans ses armoiries. Cette maison s'étant illustrée sous le nom de Cesarini, le cardinal Julien Cesarini, favori du pape Martin V (Othon Colonna), enchaîna l'ours de son blason à la colonne de celui de ce pape, son bienfaiteur. Depuis, Charles-Quint ayant accordé à cette famille l'aigle impérial, ses armoiries devinrent fort compliquées. Elle porta alors: d'or à l'ours de sable, attaché par une chaîne d'argent à une colonne d'azur couronnée de gueules, à l'aigle impérial mis en chef.


(Cesarini, autrefois Orso. — Une ourse.)

La brillante et rapide fortune de cette maison ayant ex-

cité la jalousie, on fit contre son blason le distique suivant :

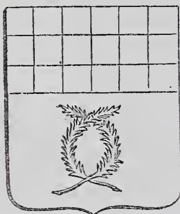
Redde aquilam Imperio, Colomnis redde columnam,
Ursam Ursis, remanet sola catena tibi.

Rends l'aigle à l'Empire, aux Colonna la colonne,
L'ourse aux Orsini, il ne te restera que la chaîne.

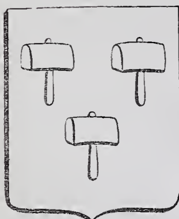
Nous ne savons si ce distique fait allusion aux ours des Orseolo, ou à ceux que les Orsini plaçaient en cimier sans l'avoir dans leurs armes.

Ailly, Mailly, Créquy, trois grandes maisons de Picardie, portaient des armes parlantes, et avaient donné lieu au dicton proverbial :

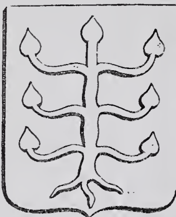
Ailly, Mailly, Créquy,
Tels noms, telles armes, tels crys.



(Ailly. Des branches d'allier.)



(Mailly. — Des maillets.)



(Créquy. — Un créquier.)

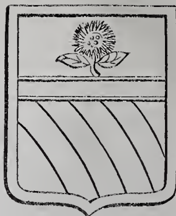
On sait que le *cry* de guerre était une sorte de devise brève, et quelquefois simplement le nom du fief.

Ailly, maison qui posséda le vidamé d'Amiens, portait : de gueules à deux branches d'allier passées en double sautoir de pourpre, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires. La ville d'Amiens a conservé jusqu'à nos jours les armes de ses anciens vidames.

Mailly portait d'or à trois maillets de sinople. Ces armes rappellent le symbole de Publicius Malleolus, triumvir monétaire de Rome, dont nous avons parlé p. 16.

Créquy portait d'or au créquier de gueules. Le créquier, selon les uns, est une sorte de prunier sauvage; selon d'autres, c'est le nom donné par les blasonneurs au chandelier à sept branches de la Bible; et en effet le créquier ressemble beaucoup à un chandelier à sept branches. Enfin on a dit que c'est le nom d'un arbre découvert en Orient par un seigneur de la maison de Créquy qui en aurait pris le nom. Nous ne choisirons pas dans ces incertitudes.

Sixte V, se sentant près de mourir et voyant que le cardinal Castagna était celui des membres du sacré collége qui paraissait avoir le plus de chances de lui succéder, disait en plaisantant : Les *poires* sont pourries, elles vont bientôt tomber; voici venir le temps des *châtaignes*. Cette prédiction fut accomplie; le cardinal Castagna fut élu pape et prit le nom d'Urbain VII. Pour comprendre ce jeu de mots, il suffit de savoir que dans les armes que Sixte V avait adoptées figuraient trois poires qui faisaient allusion à son nom de famille *Peretti*, et que celles du cardinal Castagna étaient également parlantes. Les armes adoptées par Sixte V, pour lui et sa famille, furent portées par ses collatéraux jusqu'en 1655, date de l'extinction de cette famille; elles étaient d'azur au lion d'or, tenant une branche de poirier chargée de trois poires au naturel, à la bande pliée, de gueules, chargée d'une comète et de trois montagnes d'argent brochant sur le tout. Les armes des Castagna sont : bandé d'or et de gueules de six pièces, au chef du second, chargé d'une châtaigne (*castagna*) dans son hérisson, feuillée d'or, soutenue d'argent.



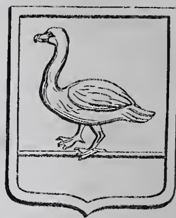
(Castagna. — Une châtaigne.)

Le célèbre Jean-Baptiste Santeul (prononcez *Santeuil*), chanoine de Saint-Victor, si connu par ses poésies latines, était d'une famille de bourgeois de Paris anoblie par l'échevinage, qui portait : d'azur à une tête d'Argus d'or, les yeux au naturel. Il est inutile de rappeler qu'Argus avait cent yeux, et de faire remarquer que le rébus des armoiries fait violence à la langue.



(Santeul. — Cent *œils*.)

La famille de Racine, assez ancienne à La Ferté-Milon, et anoblie par ses charges dans les finances et dans le grenier à sel, avait pour armes parlantes un rat et un cygne. Nous ne connaissons pas les émaux de ces armoiries; et cette ignorance nous sera pardonnée lorsque nous dirons que Racine les ignorait lui-même. En effet, dans une lettre du 16 janvier 1697, il prie sa sœur madame Rivière de lui indiquer les émaux des armes de leur famille, qu'il voulait faire graver sur sa vaisselle d'argent. « Je sais, dit-il, que celles de » notre famille sont un *rat* et » un *cygne*, dont j'avois seu» lement gardé le cygne, » parce que le rat me cho» quoit; mais je ne sais point » les couleurs du chevron sur » lequel grimpe le rat, ni les » couleurs aussi de tout le » fond de l'écusson, et vous » me ferez un grand plaisir de » m'en instruire. . . . . . . » J'ai aussi quelque souvenir » d'avoir ouï dire que feu » notre grand-père avoit fait » un procès au peintre qui avoit peint les vitres de sa mai» son, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avoit mis » un sanglier. Je voudrois que ce fût en effet un sanglier » ou la hure d'un sanglier qui fût à la place de ce vilain rat. »



(Racine. — Un *cygne*.)

On ne connaît pas la réponse de madame Rivière; mais on sait positivement que Racine abandonna tout-à-fait le rat pour ne garder que le cygne, qui lui paraissait sans doute faire une flatteuse allusion à l'illustration qui lui venait de ses *chants*. Au bas de plusieurs portraits de Racine faits de son temps, et sur sa pierre tumulaire, à Saint-Etienne-du-Mont, on voit le cygne seul sur un écusson. Du reste, dans l'Armorial général de France, manuscrit conservé à

la Bibliothèque royale, on trouve l'article suivant, qui doit faire foi :

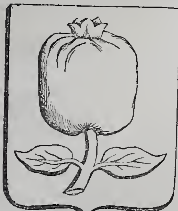
« Jean Racine, escuyer, gentilhomme ordinaire du roi » et conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de » France et de ses finances, porte : d'azur au cygne d'ar- » gent, becqué et membré de sable. » (Voy. Arm. gén. de Fr., ms.; Généralité de Paris, t. II, f. 795, n°s 592, 593).

La maison de La Tour-d'Auvergne, qui était celle de Turenne, portait : semé de France, à la tour d'argent.

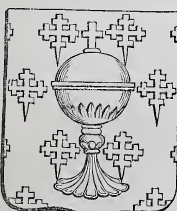
(La Tour-d'Auvergne. — Une tour.)

Le canton de Berne porte : de gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable. L'écusson a pour tenant un ours portant l'épée au côté suspendue à un baudrier. *Ber* signifie ours en allemand. On disait proverbialement en Suisse : « Il est sous la patte » de l'ours », pour dire : Il dépend de la seigneurie de Berne.

Les royaumes de Grenade, de Galice, de Léon et de Castille ont tous quatre des armes parlantes.



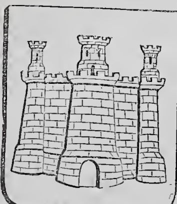
(Grenade. — Une grenade.)



(Galice. — Un calice.)



(Léon. — Un lion.)



(Castille. — *Castellum*, un château.)

Le premier porte : d'argent à la grenade de gueules, soutenue et feuillée de sinople. — Le deuxième, d'azur semé de croix recroisetées au pied fiché d'argent, à un calice couvert d'or. — Le troisième, d'argent au lion de gueules. — Le quatrième, de gueules au château (*castellum*) sommé de trois tours.

La suite à une prochaine livraison.

MONSIEUR PIERRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voyez p. 7, 14 et 22.)

§ 4.

Une fois entamé, le capital de Pierre sembla fondre entre ses mains. L'espoir de couvrir ses dépenses par des gains de jeu l'entraîna chaque jour dans des pertes nouvelles ; il s'irrita de voir que la chance lui fût ainsi constamment contraire, et il essaya de la changer par de petites déloyautés cachées; mais tout tourna contre lui. Enfin Durand, l'ancien marchand de billets qui l'avait accueilli dans l'estaminet, lui avoua pendant un accès d'ivresse qu'il avait affaire à des escrocs qui le trichaient au jeu.

Cette confession rendit d'abord Rouvière furieux ; mais après quelques instants de réflexion il pensa que ce qu'il y avait de mieux pour lui c'était de rattraper son argent par le même moyen que l'on avait employé pour le lui soustraire. En conséquence, il pria Durand de lui donner quelques leçons, et apprit de lui à faire sauter la coupe, à prendre au talon et à doubler les points marqués. Il ne sentit pas que duper des fripons par de tels escamotages c'était descendre à leur niveau, et que l'homme qui s'exempte de probité avec certaines gens ne tarde pas à s'en exempter avec tout le monde. Sa nouvelle science lui réussit d'abord. Mais ses partners ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était aussi habile qu'eux ; ils se tinrent sur la défensive, et les chances furent balancées.

Cependant Pierre continuait à mener une existence désordonnée. Sa fortune diminuait chaque jour; elle s'épuisa enfin complétement. Il vécut encore quelque temps sur son crédit, mais cette ressource elle-même lui échappa bientôt.

Alors la nécessité acheva de le perdre. Il était plus incapable que jamais de travailler, et il avait contracté de dispendieuses habitudes. Lorsqu'il se vit sans moyen d'y satisfaire, de coupables tentations lui vinrent ; il n'y résista point long-temps. L'adresse qu'il avait acquise autrefois pour dépouiller ceux qui l'avaient volé au jeu, il l'employa contre tout le monde. Pour se justifier à ses propres yeux (car quel est le fripon qui ne plaide point sa cause devant sa conscience !), il se dit qu'il ne faisait en cela qu'user d'un droit de représailles et rattraper aux autres ce qu'on lui avait pris à lui-même. Peu à peu il agrandit son raisonnement en même temps qu'il agrandissait le cercle de ses fourberies. Durand et ses amis d'estaminet l'associèrent à leurs opérations, et insensiblement, sans qu'il se le fût avoué à lui-même, sans qu'il le sût au juste peut-être, il se trouva ainsi associé à une bande de filous.

Depuis le dérangement de ses affaires et le commencement de ses escroqueries, Pierre avait cessé de voir Antoine et monsieur Alexandre : lorsqu'on en est encore à l'apprentissage du crime, la présence des honnêtes gens embarrasse.

Mais avant d'aller plus loin jetons un coup d'œil sur Rouvière, et voyons quels changements les années avaient apportés en lui. Il était alors âgé de vingt-huit ans : c'était toujours un de ces fashionables de bas étage à la toilette desquels il ne manque jamais que deux choses, le bon goût et la propreté. Cependant il passait pour avoir *bon genre* parmi ses compagnons d'estaminet, peu connaisseurs en véritable élégance, et on continuait à l'appeler *monsieur Pierre*. Du reste, même dans sa nouvelle profession, sa capacité passait pour médiocre ; il y avait apporté l'indolence qui avait été le fléau de toute sa vie, et il ne se montrait ni plus actif ni plus résolu comme escroc qu'il ne l'avait été comme ouvrier; aussi ne l'employait-on qu'en guise d'appât pour amorcer les dupes. Son physique soigné servait à l'association, qui lui donnait ses instructions et agissait ensuite sans le consulter ; seulement à l'heure du partage il recevait son lot comme les autres : Pierre s'accommodait on ne peut mieux de ces arrangements. Il n'était ainsi qu'un instrument que l'on faisait agir ; n'ayant point connaissance des projets convenus, il croyait n'en point avoir la responsabilité ; l'aide silencieuse qu'il donnait à ses compagnons n'était pour lui qu'un acte sans valeur morale ; comme Pilate il se lavait les mains de leurs crimes.

Cependant ceux-ci se multipliaient avec plus d'audace. La bande de Durand, qui avait commencé par l'escamotage, en était venue aux faux, puis aux vols les plus audacieux; Rouvière continuait à prendre à toutes ces expéditions une part indirecte quoique assez importante.

Mais une chute qu'il fit vers cette époque et dans laquelle il se blessa grièvement vint lui ôter ces dernières ressources. Forcé de ne plus quitter la mansarde qu'il habitait, il y fut bientôt en proie à toutes les souffrances de la maladie et de la misère. Monsieur Pierre n'était point un associé assez indispensable pour que son absence se fît long-temps sentir; aussi ses compagnons s'inquiétèrent peu de ses besoins. Rouvière écrivit à Durand, mais sa lettre resta sans réponse.

Le désespoir commençait à s'emparer de lui lorsque l'ancien claqueur se présenta enfin.

— Je serais venu plus tôt, dit-il, si j'avais été à Paris; mais je travaillais dans la banlieue, et je n'ai reçu ta lettre que ce matin.

— M'apportes-tu ce que je t'ai demandé? interrompit brusquement Pierre.

— De l'argent? je n'en connais même plus la couleur.

— Alors que viens-tu faire ici?

— Je viens te proposer d'en gagner.

Rouvière haussa les épaules.

— Je puis à peine marcher, répondit-il.

— Aussi n'auras-tu point besoin de marcher: il s'agit tout simplement d'écrire une lettre.

— Un faux?

— Non. Tu connais un entrepreneur de menuiserie nommé Antoine, n'est-ce pas?

— J'ai été apprenti avec lui.

— Ecris-lui de venir te voir ce soir même, et tâche de le garder une partie de la nuit...

Pierre regarda Durand avec surprise.

— Qu'est-ce que tu veux donc faire? demanda-t-il.

— Ça ne te regarde pas; retiens seulement ici ce soir l'entrepreneur.

— Vous ne lui ferez point de mal?

— Non.

— Et que me donnerez-vous?

— Ton cinquième dans une somme de soixante mille francs!...

Pierre allait accepter... Tout-à-coup un scrupule l'arrêta.

— C'est-à-dire, ajouta-t-il, que vous voulez prendre soixante mille francs à Antoine.

— Ils ne sont point à lui.

— Bien sûr?

— Bien sûr.

Rouvière hésita encore un instant.

— Allons! dépêche-toi, dit Durand; si tu ne veux pas nous aider, on cherchera un autre moyen.

— Mais j'aurai beau lui écrire, s'il ne veut pas venir.

— Il viendra, je m'en charge.

Au fait, pensa Rouvière, puisqu'on ne lui fera point de mal, et puisque cet argent n'est point à lui!... D'ailleurs, je ne serai pour rien dans tout ce qui arrivera, moi; je ne m'expose point.

— Hé bien? demanda l'ex-marchand de billets.

— Je vais faire la lettre.

Durand la lui dicta. Rouvière y confessait tous ses torts, comme l'enfant prodigue, peignait son dénuement, et finissait par conjurer Antoine de venir le voir sur-le-champ.

— Je la porterai moi-même, dit le claqueur lorsque la lettre fut achevée. Maintenant, mon garçon, attends avec patience, et joue bien ton rôle ce soir; demain nous serons ici avec l'argent.

Rouvière passa une journée fort agitée. Il était partagé entre la crainte et l'espérance. Enfin, à la nuit close, on frappa à sa porte, et Antoine entra vivement. A sa vue, Pierre devint tremblant et pâle; il se leva, voulut parler; mais le jeune menuisier ne lui en laissa pas le temps.

— Ne dis rien, s'écria-t-il, ta lettre m'a tout fait connaître, et ce sont des aveux qu'on n'aime point à recommencer. Je ne suis pas venu pour te faire un sermon, mais pour causer avec toi.

Et voyant que l'embarras de Rouvière ne se dissipait point:

— Allons! reprit-il en lui tendant la main, du courage! tu n'as plus rien; hé bien! tu travailleras. J'ai à te proposer quelque chose qui, je l'espère, te conviendra. — Dînons en attendant.

Dans ce moment, un garçon entra portant tout ce qu'il fallait pour un repas, et les deux anciens apprentis se mirent à table.

Antoine parla d'abord de choses indifférentes; puis il se hasarda à adresser quelques questions à Rouvière sur ses projets; mais celui-ci, qui éprouvait beaucoup de gêne, évita de répondre, et tâcha de tourner l'entretien sur les affaires d'Antoine.

— Tu es donc devenu entrepreneur depuis peu? lui demanda-t-il.

— Depuis un an, notre ancien m'a cédé son chantier à de bonnes conditions.

— Ah! le père Fournier est retiré!... Est-il riche?

— Il l'était encore il y a quelques mois, dit tristement Antoine.

— Comment! il s'est ruiné?

— C'est-à-dire qu'il avait confié ses fonds à un scélérat de banquier qui a fait faillite.

— Et il ne lui reste rien?

— Rien que soixante mille francs que j'ai touchés hier des syndics.

Pierre sentit son cœur battre plus fort.

— Et tu as chez toi cet argent? demanda-t-il.

— Certainement! et je me fais une fameuse fête d'aller le porter demain à Versailles au père Fournier. Pauvre cher homme! il a cru dans le premier moment qu'il perdrait tout, et sans moi il en serait mort. C'est qu'aussi tout perdre d'un coup, quand on a travaillé cinquante ans, c'est dur, vois-tu! avec ça qu'il soutient ses deux filles qui sont veuves et six petits-enfants! si bien que sa ruine eût envoyé à l'hôpital huit personnes. Enfin, il leur restera de quoi vivre tout juste, et ça n'est pas sans peine, je puis le dire. Depuis deux mois j'ai passé mon temps à voir des notaires qui me disaient de transiger, et des avocats qui m'engageaient à plaider. Enfin tout est fini; j'ai les soixante mille francs du bonhomme, et j'ai eu plus de plaisir à les recevoir que si c'eût été pour moi: c'est le bonheur de toute une famille que j'ai là entre les mains; aussi, vois-tu, les voleurs seraient mal venus chez moi; ils me tueraient plutôt que de m'emporter cet argent.

Rouvière sentit un frémissement qui lui parcourait tous les membres.

— Mais à propos, reprit Antoine, que le dîner avait mis en gaieté, tu ne sais pas, j'ai un commis maintenant; et devine qui?... M. Alexandre... oui, M. Alexandre, l'artiste enthousiaste; M. Alexandre, qui a consenti à devenir mon teneur de livres et mon caissier. A la vérité, il n'avait point à choisir; son directeur a fait des réformes, il a renvoyé tous les acteurs qu'il ne regardait pas comme indispensables, et notre pauvre ami a été de ce nombre. Ma foi! je lui ai proposé de faire mes écritures, et il a accepté. Aujourd'hui, tu le trouveras aussi enchanté de sa nouvelle profession qu'il l'était de l'ancienne, et toujours aussi plein de probité, de zèle et d'obligeance que par le passé.

—Je vois, fit observer Pierre, que tu as beaucoup de travail, puisqu'il te faut un commis.

— Oui, j'ai étendu la clientelle que m'avait laissée le

papa Fournier. Du reste, il n'y a que les paresseux, vois-tu, qui ne réussissent à rien ; c'est pas pour toi que je dis ça, au contraire ; car je pense que tu es maintenant bien disposé à réparer le temps perdu.

— Certainement !

— Hé bien, comme je te le disais tout à l'heure, je crois avoir trouvé ce qu'il te faut. J'ai des entreprises dans différents quartiers de Paris ; je ne puis veiller à tout, et j'aurais besoin d'un homme qui, en se promenant, allât d'un endroit à un autre pour savoir ce que font les ouvriers. Tu as toujours été un peu flâneur ; il me semble que cet emploi t'irait ; qu'en penses-tu ?

— Sans doute.

— Alors, dès aujourd'hui il est à toi. Je ne retarde jamais, moi, ce qui peut se faire sur-le-champ ; tu vas me suivre, j'ai une chambre à ta disposition ; tu mangeras avec moi, ainsi que M. Alexandre, et nous vivrons comme trois frères... Allons! c'est convenu, partons sur-le-champ.

En parlant ainsi, Antoine s'était levé ; mais Rouvière éleva mille objections. Il parla de la nécessité de régler quelques affaires, de recevoir des amis, d'arrêter ses comptes.

— Soit, lui dit le menuisier ; tu feras tout cela à la maison aussi bien qu'ici. Cette mansarde est froide, triste ; tu seras mieux chez moi, et je veux t'emmener.

— Je puis à peine marcher, tu le vois.

— Alors nous prendrons une voiture.

— Il est trop tard pour y aller ce soir.

— J'ai fait préparer ta chambre ; M. Alexandre nous attend.

Pierre lutta encore quelque temps, mais en vain ; Antoine tenait à son idée, et le vin lui avait donné une expansion, une activité auxquelles il était impossible de résister. Rouvière, au contraire, qui avait beaucoup bu pour s'étourdir et se donner une contenance pendant le repas, était hébété par une demi-ivresse. Il se laissa donc traîner, en refusant toujours, jusque dans la rue où son compagnon chercha vainement un fiacre...

— Allons plus loin, dit Antoine, nous en trouverons.

Mais l'heure était trop avancée, et les cochers avaient depuis long-temps abandonné leur station...

— Marchons toujours, répétait le menuisier, nous rencontrerons quelque voiture de retour que nous arrêterons. Appuie-toi sur moi, et n'aie pas peur.

Rouvière fut traîné ainsi jusqu'au quartier du Temple, où demeurait l'entrepreneur : arrivé là, il comprit qu'il ne pouvait plus reculer, et ses objections cessèrent. Ils atteignirent la rue des Quatre-Fils, et enfin le chantier d'Antoine... Rouvière se soutenait à peine ; il avait froid dans les cheveux et sa respiration était haletante. Cependant le menuisier ouvrit la porte de la cour, et fit entrer son compagnon ; mais à peine eurent-ils avancé de quelques pas, qu'un cri affreux se fit entendre. Pierre fut obligé de s'appuyer au mur pour ne point tomber..

— Qu'est-ce que cela ? demanda l'entrepreneur effrayé...

Le même cri retentit une seconde fois.

— Dieu ! on assassine quelqu'un chez moi !

Antoine s'était élancé vers la maison dont la porte se trouvait ouverte, mais deux hommes qui sortaient en courant le heurtèrent avec tant de violence, qu'il fut renversé du choc.

— A moi ! Pierre ! cria-t-il ; au voleur ! à l'assassin !

Pierre, égaré, se dirigea à tâtons vers la maison, et y arriva au moment où le menuisier se relevait. Des gémissements plaintifs vinrent alors frapper leurs oreilles. Antoine courut à sa chambre, alluma une lanterne, et monta à l'étage supérieur d'où partaient les plaintes. Ils trouvèrent M. Alexandre baigné dans son sang, et tenant encore entre ses doigts crispés des fragments du portefeuille dans lequel les soixante mille francs du père Fournier avaient été renfermés.

— Les misérables l'ont assassiné ! s'écria Antoine... Rouvière !... du secours ! va chercher du secours !

Mais Rouvière n'était déjà plus là : à l'aspect du cadavre, il avait jeté un grand cri, et avait pris la fuite. Comme il ouvrait la porte du chantier, il se trouva face à face avec Durand.

— Malheureux ! dit celui-ci en le saisissant par le bras, tu as failli nous faire prendre ; pourquoi es-tu revenu avec Antoine ?

— Laissez-moi ! dit Pierre éperdu... Vos mains sont encore pleines de sang.

Durand le lâcha, et il disparut dans la rue du *Chaume*.

§ 5.

Pierre avait complétement perdu la tête : cependant une sorte d'instinct le ramena chez lui. Il monta à sa mansarde comme un insensé et se jeta sur son lit. Jusqu'alors il avait marché dans la vie sans regarder en arrière ; et même, il faut le dire, sans ressentir de véritables remords ; mais la vue du sang l'avait terrifié. Cette fois, il avait pour ainsi dire palpé le crime ! Il ne s'agissait plus ici de la violation de conventions sociales plus ou moins contestables. Un homme avait été tué ! ce n'était point la conscience qui se révoltait, mais l'être tout entier ; ce n'était point de l'argent que l'on avait volé, mais une vie ! Pierre n'avait point habitué sa pensée à cette face du crime ; ses instincts étaient lâches, mais doux : il eut horreur de ce meurtre auquel il venait de prendre une part indirecte. Puis après l'horreur vint l'épouvante ! N'allait-on pas lui demander compte de la mort d'Alexandre ? Ses refus de suivre Antoine ; sa fuite à la découverte du crime ; tout avait dû faire naître des soupçons. Durand ou quelqu'un de ses compagnons pouvaitd'ailleurs être pris, déclarer la vérité, et le conduire à l'échafaud !

Rouvière devint fou à cette pensée, il se dit que le seul moyen d'échapper c'était de prévenir toute accusation en dénonçant lui-même le coupable ; en déclarant qu'il n'avait été entre leurs mains qu'un instrument aveugle et innocent ; il se mettrait ainsi d'avance à l'abri des aveux de Durand et de ses complices.

Une fois que cette idée lui fut venue, il se hâta de l'exécuter sans réfléchir davantage, et écrivit à Antoine une lettre ainsi conçue :

« Je suis bien malheureux ! je connais les misérables qui » se sont introduits chez toi, et je les ai servis sans le vouloir. » C'est d'après le conseil de l'un d'eux que je t'ai écrit de » venir me voir ; j'étais loin de me douter que l'on profi- » terait de ton absence pour consommer le crime qui a été » commis. — Viens me voir, et je te ferai tout connaître ; » seulement ne me perds pas. PIERRE. »

Rouvière remit cette lettre à son portier, avec ordre de la porter sur-le-champ à son adresse. Son accablement était si profond qu'il n'avait pu se décider à se rendre lui-même chez le jeune entrepreneur ; il ne pouvait penser d'ailleurs à paraître dans les rues le jour ; la foule lui faisait peur ; il lui semblait que l'on allait voir sur ses habits des traces de meurtre, et crier à l'assassin.

Une partie du jour s'écoula sans qu'Antoine parût : heureusement que Pierre, auquel sa blessure et les émotions de la veille avaient donné une forte fièvre, ne compta point exactement les heures ; mais vers le soir, la crise étant passée, il put rassembler ses idées, et il commença à s'étonner de ce long retard. Il allait essayer à se lever pour s'informer au portier, lorsque l'on frappa à sa porte. Un inconnu entra.

— Je viens vous chercher de la part de M. Antoine, dit-il à Rouvière.

— Pourquoi ne vient-il pas lui-même?

— Il arrive de Versailles, accablé de fatigue et désespéré. Il n'a point eu le courage de venir jusqu'ici, et il vous prie de le rejoindre. Une voiture nous attend en bas.

Quoique surpris, Rouvière, qui ne voyait pas le moyen de refuser, se leva lentement et suivit l'inconnu. Tous deux montèrent en fiacre. Il faisait déjà nuit, et la faiblesse, jointe au mouvement de la voiture, jetèrent bientôt Pierre dans une sorte de somnolence. Enfin la voiture s'arrêta. Rouvière, éveillé en sursaut, descendit appuyé sur son compagnon. Il s'aperçut presque aussitôt qu'il n'était point dans la rue des Quatre-Fils, mais dans une venelle obscure, et devant une maison de mauvaise apparence.

— Où me menez-vous? dit-il en s'arrêtant.

Ses yeux tombèrent alors sur le cocher qui se trouvait à côté de lui.

— Durand! s'écria-t-il épouvanté.

Il n'eut point le temps d'en dire davantage : des bras vigoureux le saisirent; la maison s'ouvrit, et il y fut entraîné.

Le lendemain, Antoine se présenta au logement de Rouvière, et le demanda.

— Ah! c'est monsieur à qui notre locataire avait écrit hier, dit le portier.

— Je n'ai point reçu de lettre.

— C'est étonnant! Voici la chose : hier je descendais avec cette lettre, quand j'ai rencontré dans l'escalier M. Durand, un ami de M. Pierre; je lui ai dit comme ça : Votre ami me donne une fameuse commission; porter ça au Marais. Qu'est-ce que c'est? qu'y m'a répondu. Je lui ai montré l'adresse; alors il a pris la lettre en disant : Donnez, je vais justement de ce côté; je la remettrai au particulier... Du reste, monsieur n'a pas besoin de se donner la peine de monter, car M. Rouvière n'est point rentré.

Antoine reprit le chemin de son chantier, fort triste et fort pensif. En traversant les quais, il vit la foule rassemblée.

— Le pauvre malheureux! disait une femme : on mourrait à moins.

Antoine s'approcha.

— Qu'est-ce donc? demanda-t-il à un batelier.

— Un cadavre que nous avons pêché dans la Seine, notre bourgeois.

Dans ce moment, une voix se fit entendre au milieu de la foule.

— Tiens! je connais ce particulier-là; c'est un grand fainéant qui était notre voisin, et dont son oncle n'a jamais pu rien faire... C'est lui qu'on appelait *monsieur Pierre!*

SAUTE, JAN DE KRAMER.

Tu as froid, tu es pauvre, tu es vieux; saute, Jan de Kramer.

Dans ton enfance tu as aidé ton père, dans ta jeunesse tu as nourri ta mère, dans ton âge mûr tu as été la providence de ta femme et de tes enfants; toute ta vie tu as travaillé. Quel homme a la conscience plus légère que toi? saute, Jan de Kramer.

Ton vêtement est léger et quelque peu délabré comme ta chaumière. La bise glacée qui gémit en passant s'engouffre dans plus d'un accroc de ton habit, dans plus d'un trou de ton toit. Tandis que les riches lui ferment soigneusement leur porte, tu lui donnes asile chez toi et sur toi, pauvre homme; saute avec la bise, saute, Jan de Kramer.

Ta femme est parfois grondeuse, tes enfants crient et se battent; tu rentres, et avec quelques mots de bonne humeur tu apaises ta bonne femme, avec quelques gambades tu réjouis tes enfants. La gaieté entre avec toi; saute, saute, bon Jan de Kramer.

Il y a des gens qui en te voyant prennent un air de compassion et semblent penser : Vivre comme cela est-ce vivre? Ton vieil œil malin les comprend et tu te dis : Béni soit Dieu! J'ai eu mes plaisirs et mes peines ainsi que toute créature sous le ciel. En hiver, la glace frémit agréablement sous le patin, et un brasier de tourbe a bien son mérite. En été, le soleil est chaud, les campagnes sont vertes, les oiseaux chantent. L'hiver sera bientôt passé. Le printemps n'est pas loin; saute, Jan de Kramer.



(Jan de Kramer, grotesque, par P. Quast.)

Il n'y a personne au monde qui ait la moindre haine contre toi, et tu aimes tout l'univers. Il est vrai que ton univers n'est pas grand et qu'il est peuplé de bonnes gens qui, du plus loin qu'ils t'aperçoivent, se prennent à sourire et à se dire entre eux : Voici Jan de Kramer. Tu te hâtes vers eux en préparant un joyeux bonjour qu'ils attendent, car tu n'es pas le moins spirituel du village. Double le pas; saute, honnête Jan de Kramer.

Tu es un modèle de bonté et de patience, tu as conservé la candeur de l'enfance dans le vieil âge. Il y a bien des jeunes gens tristes et de riches vieillards goutteux qui voudraient sauter comme toi, ô mon bon, mon cher Jan de Kramer.

Luther disait : Le péché est comme la barbe, qui repousse toujours et qu'il faut toujours couper.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.



(Vue intérieure de l'église des Soldats, à l'hôtel royal des Invalides.)

Henri IV fut le premier roi de France qui s'occupa de former un établissement dans lequel les soldats estropiés, ou vieillis au service, pussent passer le reste de leurs jours honorablement et avec aisance. Il affecta à cette destination deux maisons contiguës, dans le faubourg Saint-Marceau, l'une dite de la *Charité chrétienne*, et l'autre de l'*Oursine*.

Louis XIII plaça, en 1634, des invalides au château de Bicêtre, qu'il érigea en Commanderie de Saint-Louis, mais dont Louis XIV disposa, en 1656, en faveur de l'Hôpital général.

Vers la même époque, une maison assez spacieuse, rue de la Lune, fut consacrée par M. et madame Berthelot à recevoir cinquante soldats estropiés. Il y avait aussi dans la rue de Sèvres un hôpital destiné au même usage, mais seulement pour un très petit nombre d'individus.

Par une ordonnance du 24 février 1670, Louis XIV annonça l'intention de faire construire un hôtel où seraient entretenus les soldats invalides, et il assigna les fonds nécessaires aux frais de construction et à la dotation de cet établissement. Le 30 novembre 1670, les premiers fondements en furent jetés, et jusqu'à son achèvement les officiers et les soldats vétérans ou estropiés furent placés dans une vaste maison, rue du Cherche-Midi, près la Croix-Rouge. Dès 1674, le nouvel édifice était en état de recevoir des soldats. Au mois d'avril de cette année, le

roi, par un édit, lui donna des règlements, le qualifia d'*Hôtel royal des Invalides*, et établit pour directeur et administrateur général, le secrétaire d'État au département de la guerre.

L'église, commencée en 1675, ne fut achevée que trente ans après. Deux architectes unirent leurs talents dans cet immense travail : Libéral Bruant construisit les bâtiments d'habitation et la première église, et Jules Hardouin Mansard éleva la seconde église, ou le dôme.

Le vaste emplacement de l'Hôtel des Invalides occupe un terrain de dix-huit mille sept cent quarante-quatre toises de surface, à l'extrémité occidentale du faubourg Saint-Germain, près du Gros-Caillou.

Le corps de bâtiment, du côté de la rivière, est précédé d'une avant-cour fermée d'une grille et entourée de fossés. C'est là que sont placées les pièces d'artillerie destinées à annoncer les fêtes et les réjouissances publiques, ainsi que les événements qui intéressent l'Etat, tels que victoires remportées, etc. (Voyez, sur ceux de ces canons pris à Alger, 1835, p. 256.)

La première cour, dite Cour royale, est entourée, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, de portiques ouverts en arcades, et formant des avant-corps au milieu de chacune des quatre faces et dans les angles. L'avant-corps du fond qui conduit à l'église est décoré de deux ordres de colonnes, l'un sur l'autre; au centre est le portail de l'église surmonté de la statue en pied de Napoléon.

L'église se divise en deux parties, qui forment véritablement deux églises, celle *des soldats*, où l'on célèbre habituellement le service divin, et celle que l'on nomme l'*Eglise royale*, ou l'*Eglise du dôme*. La première a son entrée du côté du nord, au fond de la cour royale; celle du dôme a la sienne du côté du midi. C'est par le portail de celle-ci que le roi entre à l'église; ce qui lui a fait donner le nom de *Portail du roi* ou de *Porte royale*.

L'église des soldats a trente-deux toises de long sur douze de large, y compris les bas-côtés. La nef est étroite pour sa longueur; elle est décorée en arcades, entre lesquelles sont des pilastres d'ordre corinthien, couronnés d'un entablement du même ordre. Au-dessus de l'entablement sont suspendus les drapeaux conquis à différentes époques sur les ennemis de la France. Les derniers apportés ont été pris, en 1835, dans l'expédition de Mascara dirigée contre Abd-el-Kader. En 1814, on en comptait neuf cent soixante; mais à cette époque les invalides aimèrent mieux brûler ceux que nous avaient donnés les victoires de la Révolution et de l'Empire, que de les voir tomber au pouvoir des alliés.

Des deux rangs d'arcades de cette église, le premier communique aux bas-côtés, le second sert aux tribunes. Dans la nef, on voit à droite, contre un des piliers, une chaire d'un bon dessin et d'une assez belle exécution.

Au tiers environ du milieu de la nef, dans la longueur de trois arcades, est pratiqué un caveau spécialement destiné à la sépulture des gouverneurs de l'Hôtel, et par exception, à quelques célébrités militaires. Là, près des cercueils de François Le Maçon, seigneur d'Ormoy, premier gouverneur, mort le 10 novembre 1678; du marquis d'Espagnac et du comte de Guibert, morts en 1783 et 1786 (ce sont les seuls anciens que l'on connaisse, et il reste à découvrir ceux des gouverneurs qui se sont succédé pendant cent cinq ans), reposent La Riboissière, Bessières, Berruyer, Duroc, Jourdan! Là aussi sont déposés les cœurs de d'Hautpoul, Eblé, Bisson, Baraguey-d'Hilliers, Kléber!

Cette première église se distingue encore par son autel placé sous une arcade qui communique à l'église du dôme. Cet autel est orné de six colonnes torses, groupées trois à trois, dorées, garnies d'épis de blé, de pampre, de feuillages, portant des faisceaux de palmes qui, se réunissant, soutiennent un superbe baldaquin, surmonté d'un globe et d'une croix.

Au-delà, sur la même ligne, est l'église du dôme. Les peintures et les sculptures qui la décorent sont l'ouvrage des plus habiles artistes du temps, Jouvenet, Coypel, Lafosse, Boullongne, Girardon, Coustou, Vanclèves, Coysevox, etc.

Le sol du dôme, pavé en marbre de diverses couleurs, est plus bas que celui des chapelles qui l'entourent. Le dôme a cinquante pieds de diamètre. A travers une ouverture circulaire, pratiquée au milieu de la première coupole, on voit la seconde coupole éclairée par des jours que l'on ne peut apercevoir. La troisième coupole forme la toiture extérieure.

Six chapelles sont placées autour de ce dôme. Dans l'une d'elles, le mausolée du maréchal de Turenne, transféré du Musée des monuments français, fut placé en grande cérémonie, le 23 septembre 1800; il en a été retiré en 1815 pour être reporté dans l'église de Saint-Denis.

La coupole, divisée en côtes, est chargée, dans leurs intervalles, de trophées militaires, chacun couronné par un casque dont l'ouverture sert de lucarne. Ces trophées et ces côtes en plomb, comme toute la couverture, ont été entièrement redorés en 1815. (Voyez, sur le prix de cette dorure, 1837, p. 287.) Au-dessus de la coupole est une lanterne, surmontée par une flèche très élevée et terminée par un globe et une croix.

Un caveau, placé sous le dôme, et dans lequel ont été enterrées toutes les victimes de l'attentat Fieschi, renfermait, en 1789, un dépôt d'armes considérable. Les Parisiens qui, dans les premiers jours de la révolution, cherchaient partout des armes, instruits de l'existence de ce dépôt, vinrent en foule s'en emparer : ils y enlevèrent trente mille fusils et vingt pièces de canon, et ce secours contribua efficacement à la prise de la Bastille.

En 1793, l'Hôtel des Invalides reçut le nom de *Temple de l'humanité*, et plus tard celui de *Temple de Mars*. Le 1er vendémiaire an VI (22 septembre 1797), anniversaire de la fondation de la république, le Directoire s'y rendit en grande pompe, escorté par sa garde, et précédé des ministres, et son président, La Reveillère-Lépaux, y prononça un discours analogue à la fête.

Dans la campagne de Prusse, en 1806, Napoléon, après la prise de Berlin, se rendit à Potsdam, visita le palais de Sans-Souci, et la chambre qu'y avait occupée le grand Frédéric, chambre meublée encore comme elle l'était à la mort de ce roi. Il y prit son épée, son cordon de l'Aigle-Noir, sa ceinture, et en fit présent aux Invalides. En 1815, il emporta avec lui ces trophées à Sainte-Hélène.

On compte à l'Hôtel des Invalides de trois mille à trois mille cinq cents soldats et officiers, tous nourris et entretenus convenablement suivant leurs grades et leurs infirmités. On calcule que la dépense moyenne pour chaque homme est de sept cents francs, tous frais compris d'administration, de nourriture et d'entretien. Il existe une succursale de l'Hôtel à Avignon, où six cents militaires peuvent être reçus.

Pour être admis aux Invalides, il faut avant tout jouir d'une pension militaire de retraite, et réunir en outre l'une ou l'autre des conditions suivantes : être amputé ou aveugle; avoir trente ans de services effectifs et soixante ans d'âge. Une dernière classe d'invalides est celle des militaires ayant des blessures qui équivalent à la perte d'un membre. Dans cette catégorie, qui est la plus rare et tout exceptionnelle, la préférence entre plusieurs candidats est accordée au plus âgé.

Dans l'intérieur des bâtiments de l'Hôtel des Invalides, les curiosités que l'on visite sont la cuisine et sa fameuse marmite, les quatre réfectoires, la pharmacie, la bibliothèque, la salle du conseil.

Là se trouve aussi la galerie des plans-reliefs des principales places fortes de France. L'origine de cette galerie,

unique dans son genre, tant pour la parfaite exécution que pour le nombre des plans-reliefs, remonte à l'année 1660. Cet établissement, dont l'utilité a été reconnue par l'Assemblée constituante (loi du 10 juillet 1791), renferme la collection des divers systèmes de fortifications anciens et modernes, et indique comment l'application en est faite aux diverses forteresses du royaume.

CRÉTINISME.

CAGOTHS DE L'OUEST ET DU MIDI DE LA FRANCE.

Les yeux petits et clignotants, la bouche grande, la lèvre pendante, le front bas, des joues flasques, s'élargissant sur un énorme goître qui cache la totalité du cou, un teint livide et basané, un air de stupidité qu'augmente encore une prononciation lente et peu distincte, la taille courte, ramassée, une complexion faible, et une attitude nonchalante : tel est le crétin du Valais ; tels sont ceux de l'ouest et du midi de la France. Qui pourrait reconnaître dans ces derniers les descendants des Goths, de ce peuple si fier, si belliqueux ? C'est cependant une origine dont témoigne l'histoire.

A la bataille de Vouglé, près Poitiers, donnée en l'an 507, les Visigoths furent défaits par les Francs. Ils y perdirent Alaric leur roi, qui, dit-on, fut tué par Clovis lui-même. Les plus éminents, les plus vaillants d'entre eux se retirèrent en Espagne : ceux qui restèrent en France se soumirent aux vainqueurs ; mais ils étaient de la secte d'Arius. Mêlés aux descendants des Alains, des Suèves, des Hérules et des Huns, et persécutés comme eux, ils se réfugièrent dans les lieux les plus inhabitables, et conséquemment les plus malsains de la France.

Confondus, ne formant plus qu'une caste abhorrée et maudite, ils y furent en proie à la plus affreuse misère, à toutes les maladies qu'elle engendre. Dans les solitudes de la petite Bretagne, et dans un âge un peu plus civilisé, à peine leur permit-on de vaquer aux professions de cordier et de tonnelier qu'ils avaient embrassées. Le parlement de Rennes fut obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. On les trouve alors désignés par les noms de *cacous* et de *caqueux* ; et les ducs de Bretagne avaient ordonné qu'ils ne parussent point sans une marque distinctive. Vers l'Aunis, on retrouvait leurs pareils cachés dans l'île de Maillezais. La Rochelle était peuplée par ces *coliberts* ou esclaves. Ils reparaissent sous le nom de *cahets* en Guienne et en Gascogne. Dans les deux Navarres, ils s'appellent quelquefois *caffos*. On les découvre enfin dans les montagnes du Béarn, de la Bigorre, des quatre Vallées et du comté de Comminges. Là ce sont ces *cagots* ou *capots* (de *caas goth*, chien de Goth) : il ne leur est permis que d'être bûcherons ou charpentiers, et ils doivent, en cas d'incendie, marcher les premiers au feu. On les donne, lègue et vend comme esclaves. Ils sont réputés ladres et infects, n'entrent à l'église que par une petite porte séparée, et y trouvent leur bénitier particulier et leur siége à part. En plusieurs lieux, les prêtres ne veulent pas les recevoir à la confession. On croit même leur faire honneur en prenant sept témoins d'entre eux pour valoir un témoignage.

Enfin, ils furent en 1460 l'objet d'une réclamation des Etats de Béarn, voulant qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues de peur d'infection, et qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque distinctive, le *pied* d'oie ou de canard.

De nos jours, les maladies cutanées dont ils étaient couverts ont disparu, et ils ne sont plus qu'un objet de compassion. Cependant, dans la Basse-Bretagne et dans les pays Basques avoisinant l'Espagne, le bas peuple les regarde encore comme une race réprouvée, et leur attribue souvent une partie des malheurs qui lui arrivent.

S'il n'y avait pas de fer, l'aimant ne se tournerait pas vers lui;

De même, s'il n'y avait pas une autre vie, nos désirs ne l'invoqueraient pas. ED. RICHER.

LES BOURRIQUIERS D'ÉGYPTE.

Tandis que l'Occident est sillonné de voitures, et que le chiffre de ces ingénieux moyens de transport augmente rapidement dans toutes les grandes villes d'Europe, l'Orient en est encore réduit au chameau, au cheval et au baudet. Au Caire, dans la capitale de l'Egypte, on compte à peine deux ou trois carrosses appartenant au grand-pacha, et les cabriolets de Clot-bey, Gaetani et Soliman-pacha. A Alexandrie, ville à moitié européenne, on ne voit guère qu'une trentaine d'équipages ; il est vrai qu'il n'y a pas de routes dans la campagne, et que dans les villes la plupart des rues sont trop étroites pour permettre le passage d'une voiture. Le moyen de transport le plus général, ce sont les baudets. Ceux du Caire sont renommés surtout pour leur beauté, leur force et leur patience. Dans tous les carrefours stationnent des baudets de louage sellés, sanglés, bridés ; ils sont conduits par de jeunes garçons arabes qu'on appelle *bourriquiers*.

Le bourriquier est ordinairement âgé de douze à quatorze ans ; il y en a pourtant qui ont à peine sept à huit ans : quelques uns sont des hommes faits. Ils forment une corporation qui a son rang parmi les cent soixante-quatre corporations du Caire. Les chefs de la corporation sont ordinairement propriétaires des baudets, et ceux à qui ils les donnent à conduire doivent chaque jour leur en rapporter le revenu. Les bourriquiers conducteurs reçoivent une paie proportionnelle au produit qu'ils rapportent. En les associant ainsi, on a trouvé un moyen infaillible pour les rendre exigeants, et les pousser à se bien faire payer ; aussi sont-ils d'une avidité insatiable ; ils crient, pleurent, se roulent à terre, pour obtenir quelques paras de plus ; ils vous poursuivent, vous jettent la monnaie que vous leur avez donnée, et vous tourmentent tellement, que vous êtes obligé quelquefois d'avoir recours au *kourbatch* : c'est pour eux un argument irrésistible ; ils mettent leur pièce de monnaie et leur langue dans leur poche, essuient leurs larmes, et s'en vont. L'Arabe, même enfant, ne semble croire à la justice que lorsqu'elle est accompagnée de la force.

Si l'on peut reprocher au bourriquier le défaut d'être intéressé, il a en revanche des qualités incontestables. Il est actif, intelligent, fidèle, vif, enjoué, obligeant. Si vous confiez à un bourriquier quelque objet, il le place dans la poche de sa chemise, et vous êtes assuré qu'il vous le rendra fidèlement. Il y a, dans la corporation, une police très sévère à cet égard, et si l'on porte plainte contre un bourriquier, il est de suite mis sous le bâton. Cette crainte salutaire les retient ; car, pauvres qu'ils sont, et désirant jouir, ils seraient naturellement portés à dérober. Mais l'Arabe est comme le Spartiate, il ne dérobe pas ce qu'on lui confie ; il soustrait ce que l'on néglige, ce qu'il trouve, ce qu'on ne surveille pas. Au reste, le long de la route, le bourriquier causera avec vous, vous fera des contes, chantera, passera son bras sur la croupe du baudet pour vous retenir dans les pas scabreux, et aura pour vous toutes sortes d'égards et de prévenances.

Le bourriquier est vêtu d'une chemise de toile bleue, qu'il relève jusqu'au genou au moyen d'une ceinture en

laine rouge ; il porte ordinairement à la tête un *tarbouch* usé, et quelquefois un simple *taki* de toile. Ses jambes sont nues, et ses pieds, qui trottent autant que ceux de son baudet, n'ont aucune chaussure ; aussi, les bourriquiers acquièrent-ils une agilité et une force surprenantes. J'en ai vu un, à peine âgé de 6 à 7 ans, qui nous conduisit du Kaire à Zakkara (il y a environ 5 lieues), et qui le lendemain fit de nouveau cette course au retour. Les bourriquiers d'Alexandrie font le trajet de cette ville à Rosette (15 lieues environ) sans se reposer. Le bourriquier, comme le fellah,



(Bourriquier égyptien.)

ne mange presque rien ; quelque peu de *dourah* grillé au four, quelques fèves cuites à l'eau, quelques pastèques, quelques légumes verts, voilà sa nourriture. Il prend souvent son repas en trottant derrière son baudet. Quand il n'est pas en course, il stationne appuyé sur sa bête, joue, dort ou fume ; à l'heure de la chaleur, après avoir dessanglé son baudet, qui se roule librement dans le sable, il fait sa méridienne à l'ombre.

Dans les courses à baudet, le principal office du bourriquier est de courir derrière l'animal, de le stimuler quand il ralentit son trot, et de crier dans les rues populeuses : *A droite! à gauche! prenez garde!* Aussi, le bourriquier porte-t-il toujours à la main une baguette de palmier, signe et instrument de sa fonction. Quand le baudet est rétif, le bourriquier frappe à coups redoublés; il crie, il se fâche ; mais en s'adressant à son quadrupède, jamais il ne prononce le nom de Dieu. Au reste, le bourriquier a le plus grand soin de son baudet ; l'habitude de trotter avec lui et de partager ses fatigues lui inspire une sorte d'attachement ; après une longue course, il dessangle son quadrupède, le mène boire, lui donne à manger avant de songer à allumer son *chybouk* et à faire *kirf*. Et puis, le maître des baudets a l'œil ouvert, et s'il savait que l'on n'a pas eu soin de ses bêtes, il pourrait bien à son tour battre le bourriquier négligent. Ces bonnes gens tiennent naturellement à ce que leurs baudets leur rapportent beaucoup et durent le plus long-temps possible. Aussi trouve-t-on au Kaire de ces baudets de louage tellement vieux et usés, qu'ils ne cheminent qu'à force de coups, et qu'il leur arrive souvent de faire des chutes. Heureusement la ville n'est pas pavée, et une chute sur une terre humide et sablonneuse offre peu de danger. Quand les bourriquiers conduisent des femmes, et surtout des dames européennes, ils ont pour elles les attentions les plus délicates : l'Arabe tient cette galanterie des beaux temps de la civilisation musulmane, et elle se montre chez ces jeunes garçons comme un instinct naturel. Le bourriquier est d'ailleurs plus sérieux par caractère et moins porté à faire des espiégleries que le gamin de Paris.

On compte, dans la ville du Kaire. . .	6 000	bourriquiers.
à Boulak	500	
au Vieux-Kaire.	400	
à Alexandrie	600	
à Rosette.	200	
à Damiette	300	
Total.	8 000	

On voit peu de bourriquiers exercer cette industrie pendant toute leur vie : c'est ordinairement le lot des jeunes garçons, qui, par cet exercice, se développent, se fortifient, et deviennent capables des travaux les plus pénibles. Bien qu'attaché à sa corporation, le bourriquier n'est pas tellement à demeure, qu'il ne vous transporte sur son baudet d'une ville à une autre, par exemple d'Alexandrie au Kaire, si vous le payez bien. En général, les corporations de bourriquiers, chameliers, mariniers, saïs, coureurs, n'obligent pas les individus qui en font partie à séjourner dans le même lieu. Ainsi, un bourriquier de Damiette peut très bien aller se faire bourriquier à Alexandrie, au Kaire ; seulement, en passant d'une ville à l'autre, il n'aura pas affaire à la même corporation, aux mêmes propriétaires de baudets. Comme cette profession n'exige pas un long apprentis-

sage, et qu'il suffit d'avoir de bonnes jambes, de savoir prendre soin d'un baudet, et de connaître la ville et ses environs, les corporations de bourriquiers se recrutent ordinairement d'enfants de fellahs, qui viennent dans les villes chercher à gagner quelque argent. C'est quelquefois pour eux un moyen de parvenir à une haute position sociale. En effet, si un bourriquier plaît à quelque bey, à quelque pacha, il le prend dans sa maison, en fait son domestique, son homme d'affaires. Sous ce rapport, les musulmans n'ont aucune espèce de préjugé. Quand Mohamet-Ali voulut peupler ses écoles, c'est parmi les bourriquiers qu'il fit la presse; on les prit à leurs baudets, au milieu des rues et des carrefours, pour les placer d'abord dans des écoles élémentaires, puis dans des écoles de mathématiques ou de médecine; plusieurs deviendront peut-être des hommes distingués.

Chant du Bourriquier égyptien

De la colonne de Pompée [1]
A l'aiguille de Cléopâtre,
Du village de Rass-el-Tinn [2]
Au jardin de Moharrim-Bey [3],
J'ai couru tout le jour
Sous un soleil brûlant;
Et maintenant voici l'asr [4],
Le soleil descend,
L'ombre des palmiers et des minarets s'allonge,
La mer bleuit et le vent fraîchit.
Hé, hé, hé! trotte, mon baudet;
Tu as quatre jambes,
Je n'en ai que deux,
Et je trotte mieux que toi.

Nous aurons encore à porter
De sveltes Européennes,
Au visage rose comme le maghreb [5],
Aux yeux bleus comme la mer d'Alexandrie;
Et de blanches Cophtes [6],
Enveloppées du habbara de soie noire,
Se gonflant au vent
Comme les voiles des frégates.
Tu seras caressé par ces belles houris,
Leur main s'appuiera sur mon épaule.
Hé, hé, hé, etc.

Où vas-tu, gentil bourriquier?
J'aime tes jambes nues,
Qui te portent si légèrement;
J'aime quand tu les croises,
Debout, incliné sur ta baguette.
J'aime la chemise bleue,
Descendant jusqu'au genou,
Et ta ceinture rouge,
Serrant ton corps souple,
Et le flot de ton tarbouch,
Suivant les gracieux mouvements de ta tête.
Hé, hé, hé, etc.

Viens, je monterai sur ton baudet;
Nous irons sur les bords du canal,
Dans les canniers frais et touffus,
Dont les feuilles frémissent
Aux brises de l'après-midi.
Nous nous reposerons près du ruisselet
Qu'alimente la sakie au cri aigu,
Non loin des citronniers en fleurs,
Et des dattiers balancés par le vent.
Hé hé, hé, etc.

De la colonne de Pompée
A l'aiguille de Cléopâtre, etc., etc.

[1] Voyez 1834, p. 337.
[2] Le cap du Figuier, où est situé le palais habité par le pacha pendant l'été.
[3] Moharrim-Bey, le gendre du pacha.
[4] La partie du jour qui correspond à trois heures.
[5] Le couchant.
[6] Les Cophtes descendent des anciens Egyptiens. Ils sont chrétiens, et généralement employés dans les administrations. Leurs femmes sortent plus librement que les autres femmes turques; elles ne sortent qu'enveloppées du *habbara*, large pièce de soie sans forme.

HIVERS RIGOUREUX.*

AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

396. — L'an de Rome 358 (396 avant J.-C.), l'Italie et surtout le Latium souffrirent d'un hiver très long et très rigoureux. Tite-Live raconte que la neige fut très abondante, et que le froid fut si vif que les communications des routes et la navigation du Tibre furent interceptées.

270. — L'an 484 de Rome, la neige resta quarante jours sur la terre, à une prodigieuse hauteur, dans la place de Rome, et le Tibre fut glacé à une grande profondeur.

177. — Tacite rapporte que l'an de Rome 577 toute l'armée resta campée du côté de l'Arménie. Plusieurs soldats eurent des membres gelés, et l'on trouva des sentinelles mortes de froid. On remarqua surtout un soldat qui portait des fascines, et dont les mains se crispèrent si violemment qu'elles restèrent collées au bois, s'étant détachées des bras qu'elles laissèrent mutilés. Le général Corbulon, vêtu légèrement, la tête nue, se trouvait de toutes les marches et de tous les travaux. Il donnait des éloges aux braves, des consolations aux faibles, l'exemple à tous.

66. — A l'embouchure des Palus-Méotides (mer de Zabache), un des généraux de Mithridate défit sur la glace la cavalerie des Barbares précisément à l'endroit où, en été, ils furent vaincus dans un combat naval.

DEPUIS L'ÈRE VULGAIRE.

400. — La mer Noire fut entièrement gelée.

462. — Le Danube gela, et Théodonel le traversa sur la glace pour aller venger la mort de son frère en Souabe.

717. — L'hiver fut violent dans la Thrace et du côté de Constantinople; les chevaux et les chameaux de l'armée des Sarrasins périrent pour la plupart.

763. — La mer Noire et les Dardanelles furent gelées. Il y avait sur quelques points plus de cinquante pieds de neige.

821. — Des chariots pesamment chargés purent traverser le Danube, l'Elbe et la Seine sur la glace pendant plus d'un mois.

859. — La mer Adriatique gela de telle sorte qu'on pouvait aller à pied de la terre ferme à Venise.

874. — Depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de mars, il tomba de la neige : les forêts devinrent inaccessibles et le peuple ne put se procurer du bois.

1133. — Le Pô fut gelé depuis Crémone jusqu'à la mer; le vin gela dans les caves, et l'action du froid fit éclater les arbres avec grand bruit.

1234. — Des voitures chargées traversèrent l'Adriatique sur la glace en face de Venise.

1281. — En Autriche, beaucoup de maisons furent totalement ensevelies sous la neige. A Paris, il y eut une inondation très forte.

1316. — Le froid fit périr toutes les semences dans la terre : la famine fit mourir beaucoup de monde.

1323. — Les voyageurs à pied ou à cheval allaient sur la glace du Danemarck à Lubeck et à Dantzick.

* Ces notes sont en partie extraites d'un livre curieux publié en 1821 sous ce titre : *Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux*, depuis 396 ans av. J.-C. jusqu'en 1820 inclusivement, par G. P.

1325. — A Paris, les glaces au dégel firent écrouler tous les ponts.

1334. — Toutes les rivières d'Italie furent gelées.

1408. — L'hiver de cette année fut surnommé le *grand hiver*. Le greffier du parlement de Paris a rapporté sur ses registres que la saison était si rigoureuse qu'il ne lui fut pas possible d'enregistrer les arrêts, et que l'encre gelait dans sa plume de trois mots en trois mots, malgré le grand feu qu'on entretenait continuellement dans les chambres. Tous les moulins qui étaient sur les rivières furent arrêtés : il fallut obliger les habitants des campagnes voisines à voiturer sur des chariots du bois et des farines. Le temps commença à devenir plus doux le 27 janvier ; mais le dégel causa des ravages affreux par le débordement des rivières. A Paris, lorsque la glace se rompit, on vit se mettre en mouvement et flotter un seul glaçon de trois cents pieds de long. Il y avait alors beaucoup de maisons construites sur les ponts, et les ponts furent tous violemment attaqués. Il y logeait quantité de marchands et d'ouvriers, comme teinturiers, écrivains, barbiers, couturiers, éperonniers, fourbisseurs, fripiers, tapissiers, brodeurs, luthiers, libraires, chaussetiers, etc. Le petit pont de bois joignant le Châtelet, et le pont Saint-Michel, appelé alors le Pont-Neuf, furent renversés. Heureusement il ne périt personne, parce que la chute des ponts et des maisons qu'on redoutait eut lieu pendant le jour.

1420. — Les pauvres pendant cet hiver furent réduits à dévorer les plus vils aliments. Les voix plaintives, dit un historien, répétaient dans l'horreur des ténèbres, ces effrayantes exclamations : « Hélas ! je meurs de froid ! j'expire de faim ! » Dans plusieurs quartiers de Paris, on ne voyait qu'édifices déserts ou tombant en ruine.

1422. — Cet hiver fut très rigoureux. Voici la description qu'en a donnée un ancien auteur :

« MCCCCXXII, janvier, douziesme jour, fist le plus aspre froit que homme eust vu faire ; car il gela si terriblement qu'en moins de trois jours le vinaigre, le vergus geloient dedans les celliers, et pendoient les glaçons ès voultes des caves... Il faisoit si tres froit que personne ne faisoit quelque labour que soulter, crocer (sauter, crosser), jouer à la pelote ou aultres jeux pour soy eschauffer ; et vray est qu'elle fust si forte qu'elle dura en glaçons, en cours, en rues, près des fontaines, jusque la Nostre-Dame en mars. Et vray est que les coqs et gelines avoient les crestes gelées jusques à la teste. »

1435. — Cet hiver, dit Félibien, fut précédé par un vent terrible qui s'éleva le 7 octobre et dura près de neuf heures. Des maisons sans nombre furent renversées dans Paris, et à la campagne une infinité d'arbres furent déracinés. On en compta plus de trois cents renversés dans le seul bois de Vincennes. La gelée commença le 31 décembre et continua pendant deux mois et vingt-un jours. Il neiga près de quarante jours consécutifs. Il fut ordonné d'enlever la neige des rues et de la porter à la place de Grève ; mais on n'y pouvait suffire. On a remarqué comme une chose singulière que, dans le tronc d'un seul arbre, il se trouva plus de cent quarante oiseaux morts de froid.

1458. — Æneas Sylvius et Marcel rapportent que le Danube s'étant glacé de l'un à l'autre bord, une armée de quarante mille hommes y campa sur la glace.

1468. — Philippe de Comines dit que, pendant cet hiver, les gens du duc de Bourgogne se rendant au-delà de Liége, « il vit des choses incroyables de froid. Par trois fois fut desparty (distribué) le vin qu'on donnoit chez le duc, pour les gens qui en demandoient, à coups de cognée ; car il étoit gelé dedans les pipes, et falloit rompre le glaçon qui étoit entier, et en faire des pièces que les gens mettoient en un chapeau ou en un panier, ainsi qu'ils vouloient. »

1608. — Cette année fut aussi long-temps appelée l'*année du grand hiver*. Mézeray, le journal de Henri IV, rapportent qu'il périt un grand nombre de personnes par le froid. Le 23 janvier, le pain qu'on servit à Henri IV fut gelé, et il ne voulut pas qu'on le dégelât.

1638. — Dans cet hiver, l'eau du port de Marseille gela autour des galères ; et l'année suivante, vers la fin de juin, la gelée détruisit toutes les récoltes de la Bourgogne.

1657 à 1658. — Sur la mer Baltique, dans un trajet de cinq à six lieues, Charles X, roi de Suède, fit passer de Fionie en Zélande, sur la glace, toute son armée, la cavalerie, l'artillerie, les caissons, les bagages, etc. A Paris, le pont Marie fut détruit ainsi que vingt-deux maisons construites dessus.

1709. — Duhamel et Buffon assurent que cet hiver eut des suites tellement désastreuses, qu'on en apercevait encore les effets vingt-cinq ans après. On trouva, tant à la ville qu'à la campagne, plusieurs personnes mortes de froid. Tous les blés périrent, et on fut contraint de labourer de nouveau les terres au printemps. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant plusieurs mois. Plusieurs nobles familles, à Versailles même, se nourrirent d'avoine : madame de Maintenon en donna l'exemple. Que l'on se figure la misère du peuple, quand les grands, à la cour, étaient réduits à cette extrémité ! Ce fut cette année que Louis XIV vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or (ce qui fait environ huit cent mille francs de notre monnaie actuelle) ; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie.

Jamerai-Duval raconte l'état déplorable où il s'est trouvé pendant cet affreux hiver. Il avait alors quinze ans. Pauvre mendiant, sans ressource, sans feu, attaqué de la petite-vérole, il ne trouva d'abri que dans une étable où l'haleine des moutons et la chaleur du fumier lui sauvèrent la vie. « Pendant que j'étais comme inhumé dans l'infection et la pourriture, dit Duval, l'hiver continuait à désoler la campagne par les plus terribles dévastations. Derrière la bergerie, il y avait plusieurs touffes de noyers et de chênes fort élevés, qui étendaient leurs branches sur le toit qui me couvrait. Je passais peu de nuits sans être éveillé par des bruits subits et impétueux pareils à ceux du tonnerre ou de l'artillerie ; et quand, au matin, je m'informais de la cause d'un tel fracas, on m'apprenait que l'âpreté de la gelée avait été si véhémente, que des pierres d'une grosseur énorme en avaient été brisées en pièces, et que plusieurs chênes, noyers et autres arbres, s'étaient éclatés et fendus jusqu'aux racines. Enfin, tout ce que la terre produit pour l'aliment de l'homme, sans même en excepter les arbres fruitiers de la plus solide consistance, avait été détruits par la force et la pénétrante activité de la gelée. »

1716. — On vit à Londres beaucoup de boutiques établies sur la Tamise.

1740. — La Tamise fut totalement prise. Le peuple de Londres construisit, dit-on, sur la glace une cuisine spacieuse, dans laquelle on fit rôtir un bœuf entier.

A Saint-Pétersbourg, on construisit un palais de glace au-dessus duquel étaient six canons également de glace, chargés chacun d'un quarteron de poudre et d'un boulet. On les tira sans faire éclater la glace.

1776. — Louis XVI fit supprimer les sentinelles du château de Versailles : il en fit ouvrir toutes les cuisines aux pauvres. A Paris, on alluma de grands feux dans les rues. Plusieurs cloches se cassèrent en sonnant : les pendules s'arrêtèrent dans les appartements ; le vin gela dans les caves. On vit des volées de perdrix s'abattre aux Tuileries. Au mois de mai, on trouva dans l'emplacement clos où l'on construisait la Comédie-Française, un lièvre qui s'y était réfugié pendant l'hiver.

1783 à 1784. — A Paris, on alluma encore cette année des feux publics dans les différents quartiers pour chauffer

les pauvres. A la barrière des Sergents, on éleva une statue de neige représentant Louis XVI, en reconnaissance des secours qu'il avait fait distribuer.

1788 à 1789. — Cet hiver fut très rigoureux à la fois par la durée et par l'intensité du froid. Le 31 décembre, le thermomètre de l'Observatoire de Paris marqua 18 degrés et demi. La classe indigente succombait à l'excès du froid et à l'excès de la misère. Il y eut famine. La détresse populaire ne fut pas sans influence sur les premiers soulèvements de la révolution.

1794 à 1795. — A la faveur des glaces, les Français s'emparèrent de la Hollande sous le commandement de Pichegru. Un détachement de cavalerie traversa le Texel, et fit la flotte hollandaise prisonnière.

1812. — La désastreuse retraite de Moscou rend cet hiver tristement célèbre.

1820. — Beaucoup de personnes furent trouvées mortes de froid sur les routes.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, une débâcle violente commença sur la Seine à Paris, et elle ne finit que le 20 au soir. Des milliers de spectateurs étaient rassemblés sur les quais de Paris. Le lendemain, on vit passer à cinq heures du matin, sous les ponts de Paris, un moulin de Melun que la force des eaux avait entraîné.

1829. — Les souffrances des classes pauvres, pendant cet hiver, sont encore présentes au souvenir de nos lecteurs. A Paris, le thermomètre a marqué 16 degrés.

L'hiver de 1838 sera compté parmi les hivers rigoureux.

Sur le nom Guillaume. — En 1300, un chevalier nommé Guillaume Le Breton, se trouvant à Rouen le jour de la saint Guillaume, invita à un banquet tous les chevaliers de son nom; ce nom était alors si commun, qu'il se trouva trois cents convives.

Suivant M. Roquefort, les noms *Guillemin*, *Guillemot*, *Guilleminot*, *Guillot*, *Guyot*, *Quillot*, *Quillet*, *Willaume*, *Willemin*, sont des transformations du nom *Guillaume*.

Éclaireurs du genre humain. — Il ne faut pas prendre légèrement l'alarme dans cette vie. Nous envoyons des hommes reconnaître ce qui se passe, mais nous choisissons mal nos espions; nous envoyons des lâches qui, sur le moindre bruit qu'ils ont entendu, et ayant eu peur de leur ombre, reviennent à nous tout effrayés : Voilà, disent-ils, voilà la mort, l'exil, la calomnie, la pauvreté qui s'avancent. — Mes amis, parlez pour vous. Nous sommes des sots d'avoir si mal choisi pour être bien informés. Diogène, qui a été reconnaître avant vous, nous a fait un rapport bien différent; il nous a dit que la mort n'est point un mal, quand elle n'est point honteuse; que la calomnie n'est qu'un bruit de gens insensés. Mais qu'a-t-il dit du travail, de la douleur, de la pauvreté ? Il a dit que « c'était un exercice préférable à la robe bordée de pourpre. » En un mot, nous a-t-il dit, « Je n'ai point trouvé d'ennemi, tout est tranquille, et vous n'avez qu'à me regarder. Ai-je été battu? Suis-je blessé? Ai-je pris la fuite? » Voilà les espions qu'il faut envoyer. Ils nous rapporteront tous que nous n'avons à craindre que nous-mêmes. Épictète.

Un caprice de Charlemagne. — Une chronique (Chronicon novaliciense, lib. III, cap. 14) raconte que « Charlemagne avait donné à un musicien qui l'avait guidé dans sa marche en Italie contre les Lombards un droit singulier : il devait monter sur une haute montagne, y donner fortement du cor, et aussi loin que porterait le son, aussi loin, terre et gens, tout serait à lui. Le donneur de cor sonne en effet; puis il descend de la montagne, parcourt terres et villages, et à chaque homme qu'il rencontre il demande : As-tu entendu le cor? Si l'autre répondait : Oui, il lui appliquait un soufflet, en disant : Tu es mon homme. De là le nom de *Transcornati* que portèrent long-temps les descendants de ces gens-là. »

BATEAUX A VAPEUR.

HISTOIRE DES BATEAUX A VAPEUR. — LEUR MOUVEMENT ACTUEL EN EUROPE. — STATISTIQUE.

Un simple ouvrier serrurier anglais, appelé Newcommen, a fait subir à l'industrie une révolution complète, en inventant, vers la fin du XVIIe siècle, le procédé au moyen duquel la vapeur d'eau est employée comme force motrice. Les machines qu'il fit construire, d'abord imparfaites comme toute invention au début, reçurent vers 1764 un perfectionnement considérable du célèbre Watt, qui était alors simple constructeur d'instruments de mathématiques à Glasgow, et qui devint bientôt riche à millions. La machine de Watt est très employée aujourd'hui en Europe ; on la connaît aussi sous le nom de machine à basse pression, parce que le ressort de la vapeur que l'on développe dans ses chaudières ne surpasse guère la pression atmosphérique. Nous n'insisterons pas sur ce sujet, attendu que notre but n'est pas ici de parler d'une manière spéciale de la machine à vapeur. Il suffira d'ajouter que la machine de Watt a été modifiée elle-même. On connaît maintenant d'autres machines qui lui ressemblent beaucoup d'ailleurs, et dans lesquelles la vapeur est à *haute pression*, c'est-à-dire surpasse plusieurs fois la pression atmosphérique. Telles sont les machines employées sur les chemins de fer, dans lesquelles la vapeur qui s'exhale, après avoir produit son action, fait entendre un bruit semblable à des rugissements.

Nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs de l'application des machines à vapeur à la navigation, des bateaux à vapeur en un mot.

C'est à l'américain Robert Fulton que les hommes sont redevables de cette invention.

Le bateau à vapeur est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le chemin de fer de la mer ; malgré vents et tempêtes, il continue sa marche dans le sens que veut suivre le pilote. Il profite du vent à l'aide des voiles, quand le vent est favorable; si le vent est contraire, sa marche est moins rapide, mais elle n'est pas arrêtée, car les roues du bateau tournent sans relâche.

Fulton, né en 1767 dans l'état de Pensylvanie, en Amérique, fut d'abord destiné à la peinture ; mais il se dégoûta bien vite d'une profession pour laquelle il avait peu de vocation, et il se livra aux applications de la mécanique. Après quelques essais heureux, qui l'encouragèrent, il conçut l'idée de faire marcher un bateau par le moyen de roues faisant fonction de rames continues et mises en mouvement par une machine à vapeur ; ce fut sur la Seine qu'il exécuta ses premiers essais. On était alors au commencement de l'empire ; Paris célébrait presque chaque jour de nouvelles victoires ; la guerre et la gloire enivraient tous les esprits ; on remarquait à peine, en passant les ponts, un petit bateau, sans rames, et sans voiles visibles courant seul sur l'eau, faisant toutes sortes d'évolutions rapides. Or, ce petit bateau était le *steam-boat* (prononcez *stim-bot*), ou bateau à vapeur. Fulton, absorbé dans la contemplation des effets de sa découverte, tenait le gouvernail, et cherchait, par ses manœuvres, à fixer l'attention publique et à convaincre les incrédules. Mais d'autres intérêts préoccupaient alors les Français et leur gouvernement; on n'écouta pas les propositions de Fulton, on le traita de visionnaire. Il y avait trois siècles que Christophe Colomb avait subi à Lisbonne un jugement du même genre. Fulton se rendit en Angleterre; mais le gouvernement britannique n'était préoccupé lui-même alors que

d'une seule pensée : celle de résister d'abord à une ancienne rivale devenue menaçante, et de l'écraser ensuite. Fulton, le cœur navré, mais non abattu, alla proposer à ses compatriotes les avantages que d'autres avaient aveuglément méconnus. Il eut la satisfaction de voir ses offres accueillies, et bientôt les magnifiques fleuves de l'Amérique du Nord furent sillonnés de steam-boats. Lorsque la guerre eut cessé de désoler l'Europe, l'industrie préoccupa vivement les esprits ; le bateau à vapeur, dont l'expérience était depuis plusieurs années faite en grand aux États-Unis, fut regardé non plus comme un rêve de cerveau malade, mais comme un admirable auxiliaire pour faciliter les communications, pour effectuer les transports de voyageurs, de lettres ou de marchandises. Et en effet, le bateau à vapeur, sur les eaux à peu près dormantes, peut parcourir sans relâche jusqu'à six lieues par heure : sur mer, il fait de 3 à 4 lieues par heure moyennement. Les grandes dimensions dont il est susceptible permettent de réduire considérablement les frais de voyage. Ainsi, l'on peut aller aujourd'hui de Boulogne à Londres pour 5 francs. Le bateau à vapeur, d'abord employé sur les fleuves, le fut bientôt au service de la navigation le long des côtes. On ne saurait trop le recommander pour le cabotage ou transport des marchandises entre les villes d'un même littoral : utilisé de cette manière, il est destiné à faciliter singulièrement les relations commerciales. Par les bateaux à voiles, en effet, si les vents sont contraires, un trajet que les paquebots à vapeur parcourraient en vingt-quatre ou trente heures, exigera jusqu'à vingt ou trente jours.

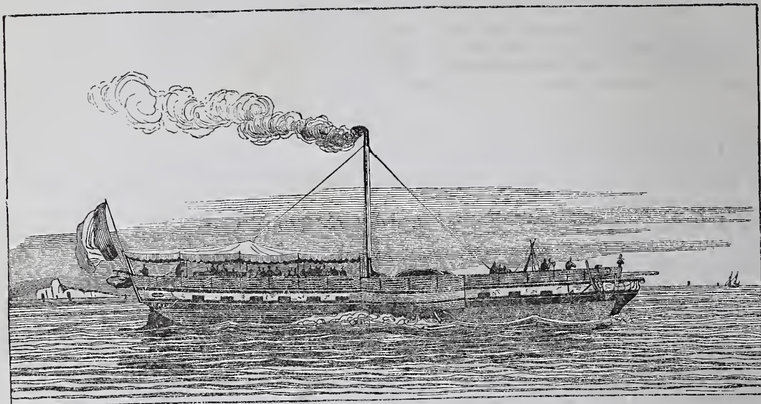
De vastes expériences se poursuivent depuis quelques années pour appliquer les bateaux à vapeur à la création de nouvelles relations commerciales et politiques entre les peuples.

L'Angleterre a une ligne de bateaux à vapeur destinée à transporter les lettres et les voyageurs de Falmouth à Lisbonne ; une autre de Falmouth à Cadix, Gibraltar, Malte, Corfou, Alexandrie.

L'Autriche a celle de Trieste à Constantinople et à Smyrne.

La mer du Nord et la Baltique sont sillonnées de bateaux à vapeur, qui vont de Londres, du Havre, de Rotterdam, à Hambourg et à Saint-Pétersbourg, et qui de Saint-Pétersbourg se dirigent sur Stockholm et Riga.

La France a une ligne de bateaux-postes qui lient Marseille à Alexandrie, à Smyrne, à Athènes et à Constantinople ; une autre de Toulon à Alger, à Bone et à Oran.



(Bateau à vapeur.)

Les côtes de France sont sillonnées de bateaux à vapeur qui lient entre eux les principaux ports. Les relations entre l'Angleterre et la France par les bateaux à vapeur sont très multipliées ; nous commençons à nous lier de même à l'Italie et à l'Espagne.

Le nombre de bateaux à vapeur actuellement en exercice en France est d'environ cent quarante, y compris ceux de la marine royale. L'Angleterre en possède, tout compris, environ cinq cents ; l'Amérique du Nord, quatre cents.

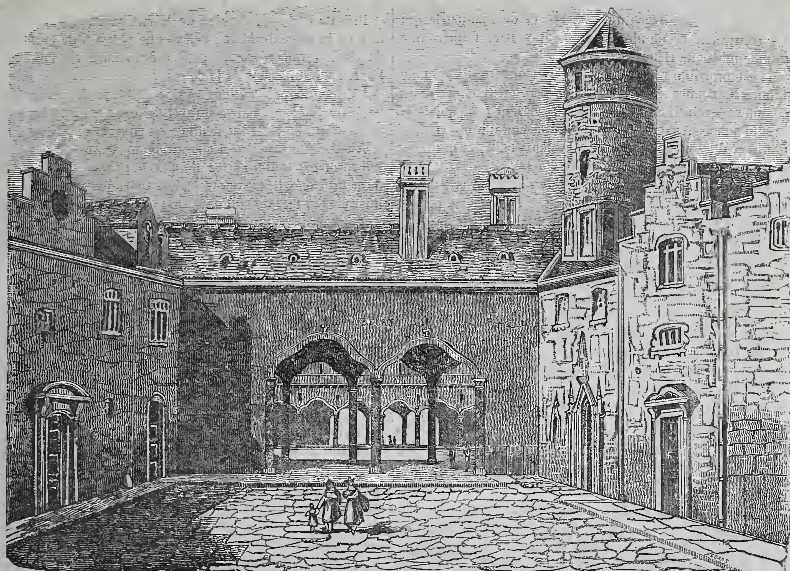
Jusqu'ici les bateaux à vapeur n'ont pas servi à des voyages à travers l'Océan, parce que la quantité de combustible nécessaire à entretenir l'activité de la chaudière qui fournit la vapeur est très considérable, et les trajets se sont effectués jusqu'à présent de manière que le bateau restait au plus 2 ou 3 jours sans atteindre une station où il emplissait de nouveau ses magasins de charbon de terre. Mais on se prépare à tenter avec le steam-boat des voyages de long cours, et dans ce but, on construit des bateaux d'un taille gigantesque, vu l'approvisionnement énorme de charbon qu'il est indispensable de faire, puisqu'on ne s'arrêtera plus en route.

Dans quelques mois on verra s'inaugurer un service direct entre l'Europe et l'Amérique. Trois immenses bateaux sont en construction, l'un à Liverpool, l'autre à Londres, le troisième à Bristol, pour commencer des voyages réguliers entre ces trois ports anglais et New-York. Le plus petit de ces steam-boat atteint les dimensions d'un vaisseau de ligne de 120 canons ; son nom est le *Grand-Occidental*. Déjà il est presque disposé au service. Il doit se mettre en route au mois de mars. On assure qu'il accomplira la traversée en 12 ou 14 jours, ce qui suppose une vitesse moyenne de 4 lieues à l'heure. Si les prévisions sont vérifiées, et tout fait penser qu'elles le seront, le commerce va redoubler d'activité et multiplier ses bienfaits. Les stagnations qui viennent l'assaillir, les perturbations qui résultent souvent de pertes ou de spéculations devenues malheureuses par l'incertitude d'un élément jusqu'ici indomptable, toutes ces causes de ruines et de souffrances seront de beaucoup réduites. Les classes pauvres ne peuvent manquer d'en recevoir un sensible soulagement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

ANVERS.



(Vue de la bourse d'Anvers*.)

Dans le récit d'une excursion en Belgique, au mois de novembre 1835, nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs la ville d'Anvers (voyez 1836, p. 175). Nous avons aussi publié un article spécial sur la cathédrale de cette ville, et nous avons donné la gravure de son admirable clocher (voyez 1833, p. 65). Aujourd'hui nous considérerons principalement Anvers comme place de commerce.

L'origine d'Anvers est obscure et incertaine. Selon une tradition populaire, elle remonterait à un géant nommé Druon ou Antigone, qui existait du temps de Jules-César. Ce géant exigeait, dit-on, de tous les navigateurs qui montaient ou descendaient l'Escaut, la moitié de la valeur de leurs marchandises ; si on le trompait dans l'évaluation, il ne se contentait pas de confisquer la totalité de la cargaison, mais il coupait la main droite aux fraudeurs, et la jetait dans le fleuve. Or, en langue flamande, *hond* signifiant *main*, et *werpen*, *jeter*, les peuples voisins donnèrent au château du brigand le nom de *Hantwerpen*. D'après une opinion plus sûre, et adoptée par des auteurs éclairés, le nom d'Anvers, *Antwerpen*, vient des mots flamands *an* et *werpen*, qui répondent aux mots latins *ad* et *jacere*, et qui signifient *accrue*, *alluvion*. On a la preuve, en effet, que le château ou la première forteresse et une grande partie de la ville ont été bâties sur des terrains d'alluvion que le fleuve a insensiblement réunis au rivage.

Quoi qu'il en soit, la fondation d'Anvers date au moins du sixième siècle. On montre encore aux curieux deux diplômes de Rohingues, prince d'Anvers, contenant une donation par lui faite à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, bâtie par saint Amand en 641.

Au nom d'Anvers se rattache l'idée d'un ancien et vaste commerce ; il est toutefois assez difficile de déterminer quelles étaient la nature et l'étendue du commerce de cette ville dans le temps de sa splendeur.

S'il était possible d'ajouter foi aux récits traditionnels des habitants, jadis les vaisseaux auraient été pressés sur l'Escaut, depuis l'extrémité de la ville jusqu'au-delà de la bruyère d'Hoboken, ce qui comprend l'espace d'environ une lieue et demie. De semblables exagérations n'ont pas besoin d'être discutées. Mais il est certain qu'Anvers a fait un commerce considérable dans le temps où elle était presque la seule place commerçante du Nord. Dans une harangue prononcée au parlement de Paris, en 1560, le chancelier de L'Hospital en parle comme de la ville la plus riche de l'Europe.

Cependant l'esprit demeure encore en suspens, lorsque l'on considère combien il reste peu de vestiges de cette ancienne opulence. La bourse et la maison des Osserlings sont les seuls édifices de nature à faire admettre qu'autrefois il se soit fait un grand commerce à Anvers, et les maisons dont la construction semble remonter à cette époque éloignent toute idée de richesse et de négoce. On peut croire, dit M. d'Herbouville (préfet sous l'empire du département des Deux-Nèthes, dont Anvers était le chef-lieu), que les habitants d'Anvers, dans le temps de la prospérité de leur ville, étaient plutôt manufacturiers qu'armateurs, plutôt banquiers et commissionnaires que négociants. Les républiques d'Italie qui faisaient le commerce de l'Inde par l'Egypte et la mer Rouge, avant que Vasco de Gama eût doublé le cap de Bonne-Espérance, transportaient sans doute dans Anvers les productions de l'Asie. Ces marchandises étaient consignées aux Anversois, ou bien les facteurs des villes Anséatiques établis dans la maison des Osserlings qui leur servait de comptoir, les échangeaient contre celles que le Nord fournissait en abondance. Les Flamands y joignaient des toiles, des tapisseries et des draps qu'ils fabriquaient exclusivement avant qu'Elisabeth d'Angleterre, profitant avec habileté des troubles

* Voyez la bourse de Paris, 1835, p. 285 ; et la bourse de Londres, qui a été incendiée le mois dernier, 1837, p. 373.

des Pays-Bas, eût attiré dans son pays ces hommes industrieux. Anvers était ainsi l'entrepôt du Nord et du Midi, et toutes les ressources du commerce et de l'industrie qui s'y trouvaient accumulées, devaient y faire refluer une grande masse de richesses.

Il est probable aussi qu'après la découverte du cap de Bonne-Espérance, les Portugais qui s'étaient emparés du commerce exclusif de l'Inde, en apportèrent également les produits dans Anvers. C'est du moins ce qu'il est permis d'inférer d'un comptoir qu'ils y avaient établi, et qui conserve encore le nom de *maison de Portugal*.

Les Anglais paraissent avoir fait de même un commerce considérable avec les Anversois; on est porté à le penser d'après la dénomination de l'un des quais, appelé le *quai des Anglais*, et d'après celle de *Bourse anglaise*, conservée à l'emplacement où les négociants de cette nation opéraient probablement leurs échanges.

Cette opinion sur l'ancien rôle commercial d'Anvers nous paraît la plus vraisemblable, parce qu'en rendant compte de l'ancienne opulence de cette ville, elle éloigne le merveilleux d'un commerce immense dont il ne reste presque aucune trace. Elle explique encore pourquoi les Anversois étaient si peu versés dans la marine que, lors du siége de leur ville par le duc de Parme, en 1585, ils ne surent point conduire un brûlot jusqu'au pont que ce prince avait fait jeter sur l'Escaut, et pourquoi ils furent amenés à prendre un ingénieur italien (Ginebelly) pour construire les vaisseaux destinés à détruire cet ouvrage (voyez ci-dessus, p. 24).

Conquise par nos armées et réunie à la France au commencement de la révolution, Anvers a eu beaucoup à souffrir pour son commerce des guerres de la république et de l'empire; depuis 1830 elle souffre également de l'état d'hostilité qui existe entre la Belgique et la Hollande.

Pendant la domination française, Napoléon fit construire à Anvers deux bassins, communiquant avec l'Escaut par de larges portes, et destinés à recevoir les navires qui, sans cet abri, resteraient exposés sur le fleuve aux tempêtes et aux glaces. Les plus gros vaisseaux entrent chargés dans ces bassins, dont un seul a coûté, dit-on, plus de quinze millions à construire. Deux autres bassins avaient été commencés à la même époque, pour y mettre à sec les bâtiments de guerre à réparer; mais le gouvernement belge ne s'occupe point de les terminer, et en effet, ils sont peu nécessaires à sa marine.

En général, les Anversois sont de bonne foi dans les affaires, simples dans leurs manières, unis dans leurs ménages; lents à donner leur confiance, lorsqu'on a réussi à l'obtenir, on peut compter sur la durée de leur attachement. Les ouvriers d'Anvers passent pour laborieux, patients et industrieux.

Nous avons dit que la bourse d'Anvers était le principal monument qui témoignât de l'ancienne prospérité de son commerce.

La Bourse d'Anvers est un ancien bâtiment que les magistrats de cette ville firent bâtir, en 1591. Elle se compose principalement d'une cour découverte, entourée de galeries dans le genre des cloîtres des couvents. Ces galeries sont soutenues par des piliers en pierre bleue, ornés de lignes sculptées qui serpentent autour de chaque pilier, et d'enjolivements variés. Le dessous des voûtes des galeries est également orné d'arêtes saillantes, dans le genre de celles qu'on voit aux voûtes des églises. Les ouvertures des galeries sont en ogives découpées. Les murs intérieurs sont presque tout autour tapissés d'affiches que l'on peut ainsi lire à couvert; ce qui est plus commode que beau.

La cour n'est pas carrée, mais rectangulaire. De chaque côté, la galerie est percée au milieu par des portes également en ogives, qui servent d'issues. Vis-à-vis chacune de ces portes se prolonge perpendiculairement une rue; et comme l'édifice est entouré de rues qui suivent la direction de ses murs, l'abord en est extrêmement facile.

Près de l'entrée, du côté de la rue principale, c'est-à-dire de la place de Mair, s'élève une petite tour en forme de clocher qui porte un petit cadran doré où l'on voit l'heure de l'intérieur de la cour.

La longueur du bâtiment est de 180 pieds, et sa largeur de 140; les piliers qui soutiennent les galeries sont au nombre de 43. Tout l'édifice est couvert en ardoises.

Au-dessous des galeries se trouvent de vastes magasins qui reçoivent toutes sortes de marchandises. L'Académie de peinture était autrefois établie dans les salles du premier étage; maintenant elles sont occupées par le tribunal de commerce.

Les négociants de la ville et les étrangers se réunissent à la Bourse tous les jours, vers l'heure de midi.

Balles de mercure. — Le mercure, ou vif argent, est, comme on sait, à l'état liquide; quand on le veut, il coule ainsi que l'eau d'un vase dans un autre; ainsi que l'eau aussi il se gèle par le froid, et alors il ressemble à de l'argent un peu bruni. Mais il faut remarquer que la température nécessaire pour faire passer le mercure à l'état dur ou solide est beaucoup plus abaissée que celle à laquelle l'eau commence à se transformer en glace. Le mercure ne se prend qu'à 40° au-dessous du zéro des thermomètres centigrades, aussi ne le voit-on guère se geler qu'en Sibérie où la température descend fréquemment à plus de 40° degrés au-dessous de zéro. Cependant, en 1836, le thermomètre étant descendu à Moscou à 43° 3/4 au-dessous de zéro, le mercure y gela. On s'amusa à tirer un fusil à balles de mercure, et ces balles percèrent des planches d'un pouce d'épaisseur. — S'il existe du mercure près des pôles il doit y être constamment à l'état solide, comme sont chez nous le plomb, le zinc, l'étain, et autres métaux facilement fusibles.

MODIFICATIONS

DANS LES ORGANES DE LA LOCOMOTION CHEZ LES MAMMIFÈRES ET CHEZ LES OISEAUX.

Nous avons trouvé dans la Lyre * une queue si différente de celle que nous offrent la plupart des autres oiseaux, que nous avons dû nous demander si elle pouvait servir aux mêmes usages. Cette question, avons-nous dit, se lie à une question plus générale, celle des modifications qui surviennent dans les fonctions par suite d'un changement dans la forme des organes. Nous nous proposons aujourd'hui de la traiter, mais d'abord dans le cas des mammifères : nous parlerons plus tard des oiseaux.

Il s'en faut de beaucoup que nous connaissions les usages de toutes les parties dont se compose le corps d'un animal; et quoiqu'à cet égard une observation attentive, des expériences variées ingénieusement aient fini par dévoiler ce qui semblait le plus caché, il est des points qui resteront toujours enveloppés pour nous d'un profond mystère, et qui ne pourront être tout au plus qu'un objet de vagues conjectures. D'un autre côté, il est des appareils dont les fonctions sont tellement manifestes qu'elles frappent l'enfant lui-même dès qu'il est en état de réunir des idées. Bientôt voyant que, chez les animaux qui l'entourent, les parties semblables rendent des services de même nature, cet enfant généralise les rapports qu'il aperçoit entre les organes et les usages, et il s'établit dans son esprit que c'est le propre de tous les mammifères, par exemple d'être pourvus de pattes et de marcher, que c'est le propre de tous les oiseaux d'avoir des ailes et de voler. Plus tard, cependant, s'il étend le cercle de ses observations, il

* Voyez 1837, p. 321.

reconnaîtra, non sans quelque surprise, que certains mammifères sont tout-à-fait privés de la faculté de marcher, certains oiseaux absolument incapables de voler.

Il suffit en effet que chez un animal une partie s'écarte notablement, soit en plus, soit en moins, des proportions qu'elle a avec le reste du corps chez le commun des animaux de la même classe, pour qu'elle devienne impropre aux usages qu'elle remplissait chez ceux-ci. C'est ce que nous allons prouver au moyen de quelques exemples, pris des organes du mouvement dans les deux classes d'êtres dont nous avons parlé.

Chez les mammifères, il n'est pas besoin de dire quel sera le résultat d'un allongement excessif ou d'un grand raccourcissement des quatre membres à la fois; on voit tout d'abord que l'animal haut monté, faisant de grandes enjambées, pourra, sans se donner beaucoup de peine, parcourir en peu de temps un long espace de terrain, tandis que celui qui a les pattes courtes devra, s'il veut aller également vite, multiplier ses pas et déployer toute l'énergie musculaire dont il est capable.

Le changement dans les proportions de grandeur qu'ont entre eux les membres de devant et ceux de derrière, modifie peut-être encore plus la marche, et il peut même exiger un genre de mouvemens tout différent.

Examinons d'abord le cas où la disproportion est à l'avantage des membres postérieurs. Les animaux qui présentent cette disposition au plus haut degré appartiennent tous à un groupe assez peu naturel que Linné avait formé sous le nom d'*anthropomorphes* (êtres à forme humaine), groupe dans lequel on sera peut-être étonné d'apprendre que les chauves-souris se trouvaient comprises. Ce sont justement ces chauves-souris qui nous offrent le plus grand développement des membres antérieurs; leurs doigts surtout sont démesurément longs; mais les intervalles qui les séparent sont remplis par un prolongement de la peau, et cette peau unit aussi le bras et l'avant-bras aux flancs. Les membres antérieurs deviennent ainsi deux ailes constituées tout autrement que chez l'oiseau, mais cependant propres aux mêmes usages.

Après les chauves-souris, qui mènent en quelque sorte une vie toute aérienne, car le vol est presque leur unique mode de locomotion, viennent (toujours dans le groupe des anthropomorphes) d'autres mammifères qui font habituellement leurs demeures sur les arbres: certains grands singes, tels que les orangs, les gibbons; puis les deux espèces de paresseux. Tous ces animaux placés sur le sol, n'y marchent qu'avec peine et maladroitement. Le jeune orang que nous avons vu à la ménagerie du Muséum se roulait vers le lieu où il voulait aller, plutôt que de cheminer sur deux ou quatre pattes; quelquefois aussi il s'avançait à l'aide de ses deux longs bras qui lui servaient comme de béquilles. L'allure du paresseux à terre est encore plus misérable; il allonge ses bras l'un après l'autre, se cramponne au sol par ses ongles, puis attire lentement tout le reste du corps qu'on supposerait paralysé; un limaçon semble léger auprès de lui. Hé bien, placez ces animaux sur les arbres de leurs forêts natales, les orangs, les gibbons se montreront pleins d'agilité, et les paresseux vous paraîtront ne point mériter le nom qu'on leur a donné. J'en parle ainsi pour les avoir vus.

L'allongement des membres antérieurs n'est jamais très prononcé dans les mammifères qui se meuvent habituellement sur le sol. Chez les espèces qui nous le présentent, telles que la girafe, le bubale, l'éléphant, la hyène (je cite ces animaux de préférence, parce qu'on peut les voir vivants à la ménagerie du Muséum), la démarche a toujours quelque chose de gêné; quand l'animal veut presser le pas, ce n'est pas le trot qu'il prend, mais l'amble, c'est-à-dire qu'il meut en même temps les deux jambes d'un même côté, et dans les premiers moments on le croirait boiteux.

Si c'est le train de derrière qui s'allonge, pourvu que ce ne soit pas avec excès, cette disposition rend l'animal beaucoup plus propre à courir et à sauter qu'il ne le serait en ayant les quatre jambes sensiblement égales. C'est ce dont on peut se convaincre en comparant entre eux deux animaux d'ailleurs très semblables, le lièvre et le lapin. Quand un même danger les presse, le lièvre arpente la plaine, franchit les fossés, laisse bien loin derrière lui ses ennemis et leur échapperait presque toujours s'ils n'avaient recours à la ruse; l'autre fuit d'abord assez rapidement, mais c'est en pressant tellement ses pas que l'œil peut à peine les suivre; or, un effort aussi grand ne saurait être durable, et le pauvre animal serait bientôt atteint si la nature ne lui avait donné l'instinct de se faire une demeure souterraine, asile dont il a grand soin, pour l'ordinaire, de ne pas s'écarter beaucoup.

La disproportion qui existe, chez le lièvre, entre le train de derrière et celui de devant, se retrouve aussi chez les ruminants les plus légers à la course, chez certains cerfs, certaines gazelles. Dans d'autres cas, elle est poussée beaucoup plus loin; alors les pieds de devant deviennent presque inutiles pour la progression qui ne s'exécute plus guère, du moins lorsqu'elle doit être rapide, que par une suite de bonds; mais ces bonds, il est vrai, sont énormes, eu égard à la taille de l'animal. Cette allure singulière est favorisée par le développement que prend une autre partie; la queue, qui était en général très petite dans les espèces dont nous parlions précédemment (le lièvre, le cerf, etc.), devient chez eux fort longue et remplit en quelque sorte l'office d'un balancier. C'est ce que nous voyons chez les gerboises et les genres voisins, et chez les kangourous. Pour ces derniers même, la queue a un double usage; car, dans le saut, elle fait contre-poids aux parties antérieures, et dans la station elle sert comme d'un troisième pied sur lequel l'animal repose.

Les modifications dans la forme des membres, et celles qui en résultent dans les usages, sont encore plus profondes quand on les considère chez les mammifères qui vivent au sein des eaux. Chez les phoques, par exemple, les pattes antérieures servent tour à tour à nager et à marcher, ou plutôt elles aident l'animal à ramper pendant quelques instants sur les rochers, jusqu'à ce qu'il ait atteint une place où il puisse se reposer; ses membres postérieurs ne peuvent guère que remplacer l'office de gouvernail quand il vogue dans la mer. Chez les cétacés, les membres postérieurs manquent tout-à-fait; les antérieurs, devenus des ailerons informes, servent seulement à équilibrer le corps, comme le font les nageoires pectorales chez les poissons; et en effet le mode de progression est à peu près le même chez ces mammifères et chez les poissons dont ils reproduisent la forme générale, c'est-à-dire la forme en navette. Cependant pour ces derniers les mouvements alternatifs du corps sont en général latéraux ou de droite à gauche, tandis que pour les autres ils ont lieu de haut en bas, et cela tient à la position différente de la nageoire de la queue, les cétacés ayant cette nageoire dirigée horizontalement, tandis que les poissons l'ont dans une direction verticale.

Après avoir indiqué les modifications en vertu desquelles les membres, dans une même classe d'animaux, deviennent propres aux différents modes de progression qui s'exécutent dans l'air, sur les arbres, à la surface de la terre et au sein des eaux, il faudrait, pour en finir avec la locomotion des mammifères, voir quelle est la disposition de ces membres chez les espèces qui vivent habituellement sous le sol, et qui savent s'y frayer un chemin; mais c'est un sujet qui a besoin d'être développé. Pour le présent, voyons ce que nous offriront les oiseaux quand nous les considérerons sous les mêmes rapports.

La suite à une prochaine livraison.

ARMOIRIES PARLANTES.

(Suite et fin. —Voyez page 27.)

Le fils aîné des rois de France, depuis la cession du Dauphiné, écartelait les armes de France de celles du Dauphiné de Viennois, dont il portait le titre : d'or au dauphin vif d'azur. Ce dauphin figure encore aujourd'hui dans les armoiries de la maison de la Tour-du-Pin, issue de la même souche que les anciens dauphins de Viennois.

L'ancienne maison de Pellevé, en Normandie, portait : de gueules à une tête humaine d'argent, le *poil levé* d'or, qu'on prononçait *peil* en Normandie. De cette maison était le cardinal de Pellevé, ligueur qui disait en plein conseil, en parlant des politiques ou partisans de Henri III, qu'il fallait chasser les plus gros, pendre ou noyer le moyen, et pardonner au petit peuple.

(Pellevé. — Poil levé.)

La famille Miron, qui a fourni un évêque d'Angers et deux prévôts des marchands de Paris, dont l'un, François Miron, a terminé l'Hôtel-de-Ville, en partie à ses frais, portait : de gueules au *miroir* rond, cerclé et pommetté d'or.

(Miron. — Un miroir rond.)

(Colbert. — *Coluber*, une couleuvre.)

La maison Colbert, originaire de Champagne, dont était le grand Colbert, porte : d'azur à la couleuvre d'argent. Couleuvre, en latin *coluber*.

(Le Porc. — Un porc sauvage.)

L'ancienne maison *le Porc*, en Bretagne, d'or au porc sauvage de sable. Nous donnons pour exemple le sceau de Pierre-le-Porc, chevalier, seigneur de l'Archaz, capitaine de la ville de Fougères en 1430.

L'ancienne maison de Ferrers, en Angleterre, éteinte, portait : d'argent à cinq fers-à-cheval de sable. Le titre de lord-comte Ferrers est porté aujourd'hui par la maison Shirley. Les armes que nous donnons pour exemple sont celles de Henri Ferrers, l'un des ambassadeurs envoyés en Bretagne par Robert de Vère, comte d'Oxford, duc d'Irlande, pour traiter de la rançon du comte de Penthièvre en 1429. Les mâcles qui figurent aux premier et quatrième quartiers peuvent venir d'une alliance avec la maison de Rohan.

(Ferrers. — Des fers de cheval.)

La maison de Fougères, en Bretagne, porte : d'or à une plante de fougères de sinople.

La maison Aux Cousteaux porte : d'azur à trois couteaux d'or.

Le célèbre Charles du Fresne, sieur du Cange, auteur du Glossaire de la moyenne et basse Latinité, portait : d'or au fresne de sinople.

La maison de Quelen, en Bretagne, éteinte dernièrement en la personne de M. le duc de La Vanguyon, portait : d'argent à trois feuilles de houx de sinople. *Quelen* ou *qelenn*, dans la langue parlée de nos jours par les paysans de la Basse-Bretagne, signifie *houx*. Il y a en Bretagne une autre maison de Quelen, dont descend l'archevêque de Paris ; mais cette maison ne porte pas de houx dans ses armes, bien qu'elle paraisse avoir la même origine que celle des Quelen-La-Vauguyon.

(Quelen. — *Quelen*, houx en breton.)

(Brulart. — Des barils de poudre à canon.)

La maison *Brulart*, connue sous les noms de marquis de Sillery et du comte de Genlis, porte : de gueules à une bande d'or chargée d'une traînée de sable, accompagnée de cinq barillets ou caques de poudre de même.

(Tranchelion.)

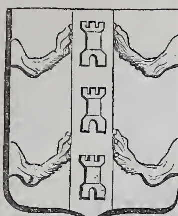
(Tranchemer.)

La maison de Tranchelion, porte : d'azur à un lion d'argent percé d'une épée de même en bande ; la garde et la poignée d'or.

La maison Tranchemer, en Bretagne, porte : de gueules, coupé d'une mer ondoyée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.



(Cardona. — Des chardons.)



(Brancas. — *Branca*, serre.)

La maison de Cardona, en Espagne, porte : de gueules à trois *chardons* soutenus et feuillés d'or.

Les comtes de Figueroa, aussi en Espagne, portent : d'or à cinq feuilles de figuier posées en sautoir de sinople.

Le duc de Brancas, le célèbre distrait de La Bruyère, portait : de gueules au pal d'argent, chargé de trois tours d'azur, accosté de *quatre serres de griffons* affrontés d'or. Les ducs de Brancas, en France, sont issus de la maison de Brancaccio à Naples. *Branca*, en italien, signifie *serre, griffe*.



(Scaliger. — Porte-échelle.)



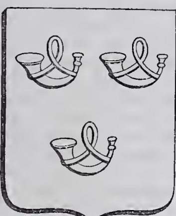
(Nogaret. — Un noyer.)

Les princes de Vérone, de la maison de la Scala, dont prétendait descendre le célèbre Scaliger (*porte échelle*), portait : d'or à l'aigle éployée de sable, tenant dans ses serres une *échelle* (*scala*) à trois échelons élargis par le bas de gueules.

Le célèbre duc d'Epernon, favori de Henri III, issu de la famille de *Nogaret*, portait : d'argent au *noyer* de sinople. En 1588, lors de l'entrée de ce seigneur dans Rouen, la ville lui fit un présent qui faisait allusion au nom de son duché d'Epernon ; c'était *une Fortune de vermeil doré, qui tenait un homme étroitement embrassé, avec ces mots italiens* : E PER NON LASCIARTI. *C'est pour ne te quitter jamais.*



(Horn. — *Horn*, cor.)



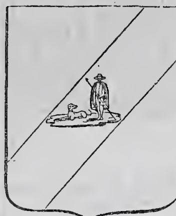
(Cornet. — Des cornets)

Les seigneurs de Horn, en Flandres, terre qui passa dans une branche de la maison de Montmorency, dont était le célèbre comte de Horn, décapité à Bruxelles avec le comte d'Egmont, par les ordres du duc d'Albe, portait : d'or à trois *cors* de gueules, virollés et enquichés d'argent. *Horn*, en allemand, signifie *cor*, *cornet*.

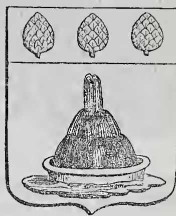
M. le comte de Cornet, pair de France, porte : d'azur à trois cors de chasse d'or.

La ville de Reims porte pour armoiries des *rinceaux*, que l'on nommait autrefois *rains*. Lyon, un lion. Arras, des rats, qui font une allusion un peu forcée au nom de la ville.

La maison de *Pastoret* porte : d'or à la bande de gueules chargée d'un *pasteur* d'argent, adextré d'un chien couché du même, la tête contournée. La devise : *Bonus semper et fidelis* (toujours bon et fidèle).



(Pastoret. — Un pasteur.)



(Fontanes. — Une fontaine.)

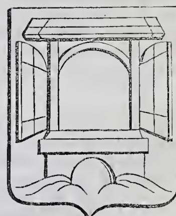
M. le marquis de Fontanes, pair de France, porte : de sable à la *fontaine* d'argent, au chef d'or, chargé de trois pommes de pin d'azur.

M. le maréchal Maison porte : d'azur à la maison d'argent, ouverte et maçonnée de sable, essorée et girouettée d'or de deux girouettes, et surmontée de trois étoiles d'argent.

Le célèbre peintre Albert Durer avait dans ses armes une porte à deux battants ouverte, posée sur trois montagnes. Thur, en allemand, signifie *porte à deux battants*. Les mots allemands changent le T en D, selon les provinces ; et d'ailleurs il y a une différence à peine sensible entre la prononciation du T et celle du D ; enfin, beaucoup de mots allemands qui s'écrivaient, il y a un siècle par un T, ne s'écrivent plus que par D. *Dürer* a signifié *portier* dans l'origine. On a écrit dans plusieurs recueils et notamment dans la *Biographie universelle* (article Albert Durer), que l'empereur Maximilien avait donné à ce grand artiste des armoiries qui étaient d'azur à trois écussons d'argent. C'est une erreur ; c'est à la peinture en général, c'est aux corporations de peintres que cet empereur donna ces armes ; et elles ont été en effet adoptées par toutes les communautés de peintres de l'Europe. L'Académie de peinture de Paris avait adopté elle-même ces trois écussons ; seulement elle y avait ajouté une fleur-de-lis d'or pour indiquer sa fondation royale. L'Académie de Valenciennes portait aussi ces trois écussons, mais avec l'addition d'un lion. On multiplierait aisément ces exemples. Pour Albert Durer, on peut affirmer



(Maison.)



(Albert Durer.— *Thur*, porte.)

qu'il n'eut pas d'autres armoiries que la *porte à deux battants*, symbole parlant de son nom. Elle se trouve au revers de son portrait, exécuté de son temps en médaille, et peut-être par lui-même ; elle est figurée aussi sur deux de ses portraits dans son œuvre sur bois ; enfin, Bartsch décrit dans le Catalogue de ce maître une pièce n° 166, qui représente, dit-il, les armoiries d'Albert Durer ; c'est encore la *porte à deux battants*.

La faculté de Sorbonne avait pour armoiries : une roue de fortune par allusion à *sors bona*, sort heureux ou bonne fortune ; les rais de cette roue étaient fleurdelisés ; ces armes étaient accompagnées de cette devise tirée d'un psaume : *Vox tonitrui tui in rota* (dans une roue la voix de ton tonnerre) ! Ces armoiries se retrouvent encore sur le timbre des livres de la bibliothèque de cette Faculté.

Geoffroi V, comte d'Anjou, ayant l'habitude de porter sur son casque une *plante de genêt*, en prit le surnom de Plantagenet, qui passa à sa postérité sur le trône d'Angleterre. Ce signe et ce surnom furent toujours révérés par les Anglais.

Nous avons déjà parlé ailleurs des armes parlantes de Jacques-Cœur (1835, p. 198) et de la maison de Chabot (même année, p. 344).

Ceux qui se moquent des penchants sérieux aiment sérieusement les bagatelles. VAUVENARGUES.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez l'Utopie de Thomas Morus, 1833, p. 395; et celle de Jean de Leyde, 1837, p. 152.)

CAMPANELLA.

Thomas Campanella fut un des hommes les plus éminents du seizième siècle. Elève de l'école Cozentine, fondée par Telesio, Campanella suscita d'abord contre lui toutes les colères scolastiques en écrivant contre Aristote et ses commentateurs : panthéiste mystique, il adora Platon. Après avoir renouvelé l'utopie des Alexandrins sur l'âme universelle, il ne défendit pas avec moins d'ardeur l'unité dans le gouvernement des Etats. A qui la société catholique avait-elle dû jusqu'alors cette unité conservatrice? au pontife de Rome. Campanella, dans ses premiers ouvrages sur la politique, dans sa *Monarchie du Messie*, dans son discours *della felice suggestione allo Stato Ecclesiastico*, trouva des arguments nouveaux pour justifier la réunion des deux glaives dans la main du vicaire spirituel et temporel. Plus tard, il comprit bien que la souveraineté papale avait abdiqué devant l'Europe : il l'abandonna pour réclamer d'abord en faveur des princes, puis en faveur des peuples. Tout à la fois homme d'Etat, philosophe et théologien, il ne pouvait s'entendre avec Machiavel, et il le combattit. Le plus important de tous ses ouvrages politiques n'est pas la *Cité du Soleil*, mais c'est le plus original : on peut le considérer comme étant en quelque sorte la dernière conclusion de son esprit essentiellement méditatif. Platon avait écrit sa *République* en n'écoutant que sa conscience : il en avait, dans les *Lois*, accommodé les principes trop absolus aux nécessités de son époque. Campanella n'a pas fait autre chose que Platon : positif dans sa polémique contre ses contemporains, il s'abandonna entièrement à lui-même dans ses rêveries, et le gouvernement qu'il imagine dans la *Cité du Soleil* est pour lui l'idéal du beau sous les formes constitutionnelles. Nous donnons l'analyse de cet ouvrage.

LA CITÉ DU SOLEIL.

Un pilote de Gênes et son aubergiste (*magnus hospitalarius*) causent ensemble. Le pilote vient directement de la Cité du Soleil, et, sur l'invitation de l'hôte, il veut bien commencer le récit de son voyage.

La Cité du Soleil est une ville magnifique, toute pleine de temples et de grands monuments, splendide, étincelante de merveilles, une Jérusalem solaire non moins fastueuse que la Jérusalem terrestre de Salomon. Après en avoir fait la description topographique, le pilote en commence la description morale (*moralis*). Cette partie de son récit est la plus sérieuse; le reste en est l'ornement poétique. — Les Solaires reconnaissent l'autorité d'un roi, d'un prince suprême, qui est aussi le chef du sacerdoce : ils l'appellent dans leur langue *Hoh*. Le Génois traduit ce mot barbare : dans l'idiome terrestre, il faut traduire *Hoh* par *métaphysicien*. Ainsi le gouvernement du Soleil appartient aux philosophes. Pourquoi ? parce que la science de l'homme, du *moi*, est la première de toutes les sciences; les savants, les sages sont les magistrats supérieurs. Dans le royaume du Soleil, le *métaphysicien* a la puissance absolue ; on n'y connaît pas les distinctions imaginées sur la terre entre le spirituel et le temporel. *Hoh* dirige toute l'administration dont l'unité se résume en lui : tous les procès qui surviennent parmi les citoyens sont arbitrairement jugés par sa conscience souveraine (*hic est omnium caput, in temporalibus ac spiritualibus, omniaque judicia ac causæ in ipsius judicio terminantur*). — Trois magistrats gouvernent l'Etat au-dessous de lui : ce sont trois princes qui portent les noms des trois facultés de l'âme. L'un s'appelle *Pon*, l'autre *Sin*, le troisième *Mor*, c'est-à-dire Puissance, Sagesse, Amour (*Potestas, Sapientia, Amor*). — *Potestas* ou *Pon* s'occupe des choses qui concernent la paix et la guerre ; il est le premier dans le combat après *Hoh*. Du reste, il n'a que le pouvoir exécutif, et sa principale affaire est le soin des soldats et des machines : il administre et ne commande pas. *Sapientia* ou *Sin* a, dans son département, tous les arts libéraux et mécaniques : il doit s'occuper avant tout de surveiller les écoles : c'est à la fois le ministre du commerce, de la justice et de l'instruction publique. Il a sous ses ordres autant de magistrats qu'il y a de spécialités dans la science ; car toute science est, dans la *Cité du Soleil*, une magistrature. Le pilote fait d'ailleurs observer à son patient auditeur (qui ne paraît pas un aubergiste vulgaire) que les savants de la *Cité* reconnaissent l'unité des sciences, leur commune origine, et en ont résumé tous les principes dans un seul livre, qui est le catéchisme universel des érudits solaires. *Sin* a fait peindre sur les murs intérieurs et extérieurs de la ville les images, les tableaux nécessaires à l'enseignement de toutes les spécialités scientifiques, des sphères pour l'astrologie, des cartes pour la cosmographie, des figures de mathématique, des planches d'anatomie, de physique, d'alchimie. On voit encore sur les murailles de grandes peintures représentant les illustres génies qui, dans tous les temps, ont fait le plus pour l'affranchissement de l'esprit : le premier de tous est Jésus-Christ suivi de ses douze apôtres : les portraits servent à l'étude de l'histoire. *Amor* ou *Mor* s'occupe aussi de l'éducation physique des enfants, et en général, satisfait tous les besoins matériels de la république. Telle est, dans la *Cité du Soleil*, la division des pouvoirs ; cette division est, comme on le voit clairement, philosophique avant tout. Le disciple de l'école Cozentine a lu, dans Platon, que le gouvernement des sages doit être l'âge d'or du monde.

Ce que le pilote raconte ensuite sur les mœurs de la région solaire est trop souvent un souvenir de la *république* platonicienne. Dans la cité qu'il imagine, comme dans celle qu'a rêvée le philosophe dont il préfère la trace, la communauté de tous les biens est absolue. Tous les citoyens s'appellent *frères* et vivent en frères. Les magistrats secondaires ont pour fonction de faire respecter l'ordre et la paix, source du bonheur public. Les punitions ordinaires pour les coupables qui ont outragé la loi, sont l'exclusion de la table commune, et en général la privation de toutes les

jouissances auxquelles, d'après le code social, tous ont droits égaux. Les maisons sont communes : tous les six mois les magistrats donnent aux citoyens des billets de logement. Les hommes travaillent la terre, cultivent les arts, les sciences, les lettres : les femmes, occupées à de moins pénibles ouvrages, doivent toutes savoir la musique ; elles peuvent d'ailleurs, si le désir leur en vient, apprendre aussi la médecine. Les enfants servent leurs familles jusqu'à vingt et un ans. Leurs aptitudes dépendent de la constellation sous laquelle ils ont été conçus. Des noms leur sont donnés d'après leurs qualités extérieures : ils doivent ensuite à leurs qualités morales les surnoms honorifiques par lesquels on les distingue.

L'aubergiste, à qui le pilote génois adresse son véridique récit, trouve cette constitution admirable de tout point. Cependant il ne s'explique pas encore très bien la mise en action d'une si merveilleuse machine : il lui faut plus de détails pour tout comprendre. Il demande donc au Génois si la jalousie ne vient pas quelquefois troubler l'ordre de sa belle république.

Le pilote répond : — « Jamais. Chacun a tout ce qui lui » est nécessaire pour ses besoins, et non pour ses plaisirs. « D'ailleurs, il faut toujours obéir aux magistrats ; et quand » nous disons qu'il est naturel à l'homme, pour qu'il veuille » bien élever des enfants, qu'il ait une épouse à lui, des » enfants à lui, une maison à lui, les magistrats combattent » cette conséquence, et répondent avec saint Thomas, que » la naissance successive des générations a pour but la con- » servation de l'espèce, non de l'individu. » Platon pense que le seul moyen d'empêcher la révolte, dans le cas où tel et tel citoyen ne serait pas satisfait de son lot, est de tirer au sort. Ce danger n'est pas à craindre dans la *Cité du Soleil*, où tous les êtres sont parfaits, sans que cette perfection soit uniforme, et poussent l'abnégation jusqu'à l'indifférence absolue. D'ailleurs, chez eux, rien n'est vil, et toute chose est égale : ils appellent tout indifféremment *métier* ou *ministère* : le travail étant l'obligation universelle, tous les fruits du travail ont une pareille valeur devant la société qui les emploie tous. En terminant sa dissertation sur la parité des œuvres dont le but est commun, le Génois adresse quelques mots très durs aux oisifs de notre monde.

En entendant toutes ces belles choses, l'aubergiste est de plus en plus stupéfait. Cependant il lui semble toujours difficile de concilier la communauté des biens avec ses préjugés. Nous comprenons ses scrupules, et n'avons pas besoin de lui fournir des arguments contre certains pères de l'Eglise, admirateurs trop passionnés de la république platonicienne.

Après avoir longuement disputé sur tous ces points, et convaincu son interlocuteur, qui n'est pas, à vrai dire, de mauvaise composition, le pilote continue son récit. *Pon*, a-t-il dit, a tous les soins de la guerre : il ajoute qu'il n'a pas besoin de donner du courage à ses soldats qui ne craignent pas la mort : la raison de leur bravoure indomptable est qu'ils croient sincèrement à l'immortalité de leur âme. *Pon* a sur ces milices toute l'autorité d'un dictateur romain ; il peut, quand il lui plaît, les décimer en coupe réglée. Dans la pratique ordinaire, il ne consulte que sa propre volonté ; dans les cas importants, il appelle en délibération *Hoh*, *Sin* et *Mor*. *Sin* a la direction des travaux publics. Le plus noble des citoyens placés sous sa gouverne est celui qui fait le plus de métiers. L'agriculture et la marine sont leur principale occupation : il y a peu de négoce dans un état où chacun suffit à ses besoins : pourtant on y rencontre quelques marchands qui exportent le superflu de la Cité.

Nous connaissons la forme du gouvernement, nous allons en connaître l'origine. A chaque nouvelle lune (dans le soleil !), on assemble le conseil des citoyens, après le sacrifice divin. Tous les citoyens ayant vingt ans accomplis sont membres actifs de cette assemblée primaire, ou plutôt de ce comité d'enquête universel et permanent. Chacun vient y dire librement les vices qu'il a reconnus dans la constitution, ou dans l'application des lois, remercier les bons magistrats ou dénoncer les mauvais. Il y a aussi, tous les huit jours, réunion des magistrats de l'empire, qui viennent discuter en commun sur toutes les réformes praticables dans chacun de leurs ministères. Les résolutions de ce congrès sont portées au conseil suprême de *Hoh*, car *Hoh* peut seul décider : l'attribut des magistrats est, dans ce cas, le droit de remontrance. Ce droit ne s'étend pas sur tout : il leur est défendu de provoquer une controverse sur une question de métaphysique : *Hoh* punirait justement cet excès d'insolence, cet empiétement sur sa souveraineté.

Hoh étant à la fois chef spirituel et temporel, tous les magistrats placés au-dessous de lui sont, comme lui, revêtus de ce double caractère. S'ils gouvernent la ville politiquement, leur politique est une conséquence obligée de la philosophie qu'ils professent, et leur philosophie comprend tout : la métaphysique, le droit, la religion. Tous les citoyens se confessent à leurs magistrats, chacun au magistrat de sa profession. Ces magistrats vont ensuite s'accuser de leurs péchés devant les trois principaux chefs, *Pon*, *Sin* et *Mor* ; ils déclarent en même temps les péchés dont on leur a fait confidence. Les trois chefs se rendent ensuite par-devers *Hoh*, et lui révèlent tous les péchés de la nation, et ceux dont eux-mêmes ils s'avouent coupables. C'est ainsi que tous les épanchements du repentir et de la douleur parviennent à celui qui peut seul consoler, éclairer et guérir.

Le récit du voyageur se termine par la description des cérémonies religieuses usitées dans la cité sainte. On y fait sur les autels des sacrifices humains volontaires ; on chante, on danse dans les temples. Le pilote génois nous redirait quelques uns de ces chants, si les poëtes de ce beau pays n'avaient pas une voix trop harmonieuse pour nos oreilles terrestres, si notre grossière intelligence pouvait être initiée aux divins mystères qu'ils célèbrent. Campanella trouve ici le moyen de se venger et de faire valoir Platon contre Aristote. Les opinions astrologiques et métaphysiques qu'il attribue charitablement aux solaires sont les siennes, ou plutôt celles du philosophe d'Athènes, développées à la manière des néo-platoniciens du moyen âge, ornées d'hypothèses aventureuses.

L'aubergiste est, nous le croyons sans peine, très satisfait de ce qu'il vient d'entendre, et témoigne son contentement au pilote quand il a fini de parler. Nous nous taisons avec lui, notre analyse est terminée, et la critique de la *Cité du soleil* ne serait pas à sa place dans notre recueil.

Nos aïeux ont traversé l'âge de fer, l'âge d'or est devant nous. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

CHOIX DES TSARINES

AUX SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES.

Parmi les usages que les Russes empruntèrent aux peuples d'Asie, après avoir fait la conquête de Kazan et d'Astrakan, un des plus remarquables, et qui dura jusqu'au dix-huitième siècle, fut celui qui enjoignait aux czars de choisir leurs épouses exclusivement parmi leurs sujettes.

Après avoir demandé au patriarche un consentement qui, on le pense bien, n'était jamais refusé, le souverain faisait assembler le sénat pour lui annoncer la résolution qu'il avait prise de se marier. Un ukase avertissait ensuite les princes et les boïars qu'ils eussent à laisser voir leurs filles à des magistrats chargés de parcourir toutes les provinces,

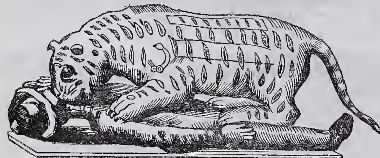
Ceux-ci visitaient toutes les jeunes filles nobles, choisissaient les plus belles et les amenaient à Moskow. Elles y étaient reçues et logées dans un magnifique palais divisé en un grand nombre de dortoirs dont chacun renfermait douze lits destinés à autant de prétendantes. Une surintendante était chargée du soin de gouverner ce joli collége, et ces fonctions délicates n'étaient pas toujours sans danger pour elle de la liberté ou même de la vie.

Après un délai déterminé, arrivait le jour où le tsar devait faire son choix; accompagné d'un vieux boïar, le monarque s'asseyait sur un trône dans une grande salle réservée pour cette cérémonie, et les jeunes filles richement parées commençaient à défiler devant lui l'une après l'autre; à mesure que chacune d'elles, arrivée en face du trône, se prosternait aux pieds du tsar, celui-ci lui jetait sur le sein un mouchoir brodé d'or, dont la bordure était faite de perles et de diamants. C'était par avance un dédommagement pour les concurrentes malheureuses; cependant, celle que les regards du souverain avaient distinguée, recevait le même présent que ses compagnes; rien ne pouvait lui faire pressentir sa victoire jusqu'au jour où, dans une nouvelle cérémonie, on lui apportait la parure nuptiale, en présence des grands, des sénateurs et du clergé.

Ce singulier usage éleva sur le trône quelques tsarines dont le nom est demeuré cher en Russie; telles furent Eudoxie, épouse de Michel Romanow, et la belle Anastasie dont les vertus adoucirent le caractère d'Ivan-le-Terrible, le plus sanguinaire des tyrans moskovites.

Le tsar Alexis ne trouva point dans cette coutume un obstacle à la passion qui s'était emparée de son cœur. Epris des charmes de Nathalie, pauvre fille que son favori Matvéef avait recueillie chez lui en qualité de parente, il voulut d'abord se soustraire à l'obligation que lui imposait l'exemple de ses prédécesseurs; mais Matvéef ne fut pas plus tôt instruit de ce projet que, malgré la joie qu'il en ressentit, comprenant tout ce qu'un pareil événement amasserait de haine et d'envie sur sa tête, il se jeta aux genoux de son prince et le supplia de ne point s'écarter, en cette circonstance, d'un usage qui avait force de loi. Alexis céda aux instances de son ministre; mais la cérémonie n'eut lieu que pour la forme, et le triomphe de Nathalie n'en fut que plus solennel, en même temps qu'il flatta davantage son amour-propre.

LE TIGRE MUSICIEN DE SERINGAPATAM.



Après la défaite et la mort de Tipou-Saïb, en 1799 *, on trouva, dans une salle du palais de Seringapatam, divers instruments de musique. Le groupe dont nous donnons l'exacte représentation était au nombre de ces instruments; les soldats anglais s'en emparèrent, et l'offrirent en présent à la Compagnie des Indes-Orientales.

Ainsi qu'on peut aisément l'imaginer d'après notre gravure, cet instrument est d'un art grossier. A l'extérieur ce n'est qu'une informe sculpture en bois représentant un tigre qui a renversé un homme, s'est jeté sur lui et commence à le dévorer. Le costume de l'homme est à peu près l'ancien uniforme des soldats hollandais. Il est probable que ce jouet était en la possession des princes indiens depuis un ou deux siècles; et peut-être faut-il l'attribuer à l'industrie de quelque pauvre voyageur européen plutôt qu'à l'invention d'un artiste indien.

Le soldat hollandais, dont le bras droit, démesurément long, est roidement collé contre le corps, n'est rien de mieux qu'une mauvaise poupée. Ses souliers sont cirés, ses bas sont jaunes, ses culottes vertes, et son habit est d'un rouge écarlate; toute son attitude est ridicule. Le tigre est un peu mieux figuré. En somme, ce serait un travail indigne de la moindre attention, si l'on n'avait égard à son mécanisme intérieur.

Au-dessus de l'une des pattes de l'animal, on voit une poignée ornée d'un bouton. Dès que l'on tourne cette poignée, le tigre et l'homme commencent une pantomime animée et une sorte de dialogue. La main placée sur la bouche du soldat se lève comme pour supplier le tigre acharné sur sa proie. La victime pousse successivement douze cris plaintifs: un rauque rugissement de l'animal féroce l'interrompt: après quoi les douze cris reviennent, et ainsi de suite.

Mais outre ce mécanisme, on en remarque un autre, plus ingénieux, dans le corps du tigre: une porte s'ouvre à l'un de ses flancs, et laisse voir dix-huit boutons en ivoire qui correspondent à des tuyaux de cuivre et à des soufflets. On se sert de ces boutons à peu près comme des touches de nos pianos. Il est difficile, si babile musicien que l'on soit, de tirer de cet instrument rien de très harmonieux. En considérant néanmoins le temps et le lieu où il a été construit, on ne peut refuser à l'ouvrier un certain mérite. Le corps du tigre est une très mince planchette percée de trous pour laisser échapper les sons. On remplit d'air les soufflets à l'aide d'une petite corde qui sort près de la poignée.

Au reste, les deux mécanismes sont entièrement distincts et séparés. Lorsque le tigre fait l'office d'orgue, il cesse de pousser ses rugissements. On suppose qu'il était un emblème de la puissance indienne contre les envahissements européens, et que la machine, après avoir figuré la victoire, la célébrait par des fanfares.

* Voyez le portrait et la vie de Tipou-Saïb, 1834, p. 387.

Les Copains — Les dictionnaires n'auraient-ils pas dû admettre ce mot, qui est vieux comme la langue et qui n'est pas tout-à-fait tombé en désuétude? Demandez-en la définition à un collégien: il vous dira que son copain est le camarade inséparable avec lequel il partage ses petites provisions, ses *semaines* (les sous distribués le samedi et le dimanche), avec lequel il vit en communauté de biens. — C'est surtout parmi les *petits* qu'il y a des copains, au collége comme ailleurs. Dans quelques colléges, *faisant* est synonyme de copain

Ouvrez ensuite un glossaire de l'ancien français, vous trouverez: *Compain*, compagnon, associé, copartageant, commensal.

He, caitis glous, enfruns compains,
(Hé! malheureux gloutons, effrénés compains)
De peu mangier est on (on est) plus sains;
Et si en fait on bons amis
(Et on se fait de bons amis)
Souvent de chou qu'on despend mains.
(En dépensant moins pour soi-même.)

Miserere du reclus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LES MOUFFETTES.

(Voyez 1836, p. 234.)



Mouffette de l'Amérique du Nord, *skunk* des Anglo-Américains.

Un très habile observateur, M. Audubon, qui a bien mérité de la zoologie, faisait route un jour dans l'Amérique du Nord, avec un compagnon très ignorant en histoire naturelle; en traversant un bois, celui-ci vit une mouffette qu'il prit pour un écureuil, et sautant sur-le-champ à terre, il s'empara sans difficulté de cet habitant de la forêt. Mais à peine l'eut-il pressé entre ses mains que l'animal fit une copieuse éjaculation d'une liqueur si fétide que l'imprudent voyageur fut presque suffoqué, et lança le plus loin qu'il put l'objet de sa fatale méprise. Il n'était plus temps; ses habits étaient infectés ainsi que l'air, et les chevaux refusaient de traverser cette région pestiférée; pour passer outre, il fallut faire un détour. Cependant, comme on était alors en hiver, l'odeur de la mouffette fut moins exaltée; mais on peut voir combien elle est tenace : les étoffes qui en étaient imprégnées la reproduisaient dès qu'on les exposait, soit au feu, soit au soleil. Le propriétaire ayant fait un voyage en Europe, il y porta cet échantillon de ce que son pays pouvait offrir à la curiosité des étrangers; mais toute sa garderobe se ressentant quelque peu du voisinage de ces étoffes, il finit par les abandonner à un ermite italien.

Kalm rapporte qu'une mouffette s'était introduite dans la cave d'une maison de campagne; tandis qu'une femme y plaçait divers objets, les yeux de l'animal, brillant dans les ténèbres comme ceux du chat, le décelèrent pour le malheur de l'un et de l'autre, car la femme tua l'animal maraudeur; mais cette mort fut vengée, les funestes glandes avaient été frappées, la liqueur se répandit : la femme, suffoquée, ne put fuir assez promptement, et contracta une maladie qui dura plusieurs jours. Des provisions de toute espèce étaient renfermées dans cette cave; il fallut les jeter. Tous ces dommages ne sont causés que par les matières volatiles contenues dans la liqueur des mouffettes : on prétend que cette liqueur même est très corrosive et capable de détruire l'organe de la vue si elle l'atteignait : aucun fait ne constate cette mauvaise qualité de plus.

Tout semble confiner dans le nouveau continent ces espèces douées de la singulière faculté d'empester l'air à volonté, sur-le-champ, à une grande distance. Les mouffettes transportées en Europe y perdent peu à peu le pouvoir de se défendre par ce moyen lorsqu'elles sont attaquées ou frappées ; leur odeur s'affaiblit et devient supportable. En consultant quelques analogies, les mouffettes peuvent être rapprochées des blaireaux par ces glandes placées sous la queue, et remplies d'une matière odorante; des rapports non moins remarquables les feront comparer aux putois, aux fouines, et aux autres carnassiers du même ordre; Cuvier les intercalle entre les belettes et les loutres. Quelques naturalistes ont cru pouvoir étendre ce genre et y comprendre des espèces des deux continents; mais l'extrême fétidité de celles d'Amérique, lorsqu'elles lancent leur infernale liqueur, est un caractère qui les sépare de toutes les autres.

Le genre mouffettes, ainsi réduit, contient encore des espèces qu'il faut peut-être réunir; plusieurs sont de même taille, de forme très peu différente, vivent de la même manière, et ne dissemblent que par de légères variétés dans le pelage. Toutes ont plus ou moins de raies blanches longitudinales sur un fond noir, et l'on a constaté que dans une même espèce le nombre de ces raies n'est pas constant, et que par conséquent on ne doit point le regarder comme un caractère spécifique. Le *chinche* du Brésil, le *concpate* du

Mexique, et le *putois* ou *skunk* des Etats-Unis, dont on voit page 49 la figure, et qui est réellement une *mouffette*, n'appartiennent-ils pas à une seule espèce? Et si l'on admet l'affirmative, sera-ce dans l'Amérique du sud ou dans celle du nord qu'il faudra chercher le type spécifique? Il est certain que ces animaux diffèrent beaucoup moins les uns des autres que les variétés que l'on obtient et perpétue parmi les animaux domestiques: tous se creusent un terrier ou se logent dans un arbre creux; cachés durant le jour, ils se mettent en quête durant la nuit, et vivent surtout aux dépens des oiseaux, de leurs œufs, et des nids qu'ils dévastent. Quoique moins redoutables que les fouines, ils causent cependant de notables dommages dans les poulaillers qu'ils trouvent à leur portée. Heureusement leur structure interdit les courses rapides, les sauts à une grande hauteur. Ils sont à cet égard fort au-dessous des carnassiers de l'ancien continent.

Après avoir fait aux mouffettes les reproches qu'elles méritent, au moins par rapport à nous, disons un mot de leurs bonnes qualités. Inoffensives lorsqu'on ne les attaque point, elles vivent en pleine sécurité dans leurs forêts natales; elles ne craignent ni la vue ni l'approche de l'homme, s'apprivoisent aisément, et rendent aux maîtres qui les nourrissent, et à moindres frais, tous les services que l'on peut attendre d'un chat. Ajoutons que leur fourrure est belle, solide, recherchée. Il paraît que l'on a fait avec succès quelques tentatives pour détruire, dans de jeunes animaux de ce genre, les organes sécréteurs du liquide empesté, et qu'après cette sorte de mutilation, qui serait un perfectionnement, ces animaux devenaient préférables à tous égards aux chats les plus habiles. Ainsi l'étude des mouffettes n'a pas encore fait assez de progrès: les chimistes américains se chargeront d'analyser la terrible liqueur de ces animaux, si toutefois cette analyse n'est pas impraticable, et les autres recherches peuvent être faites dans l'un et l'autre continent. Les Etats-Unis et le Brésil fourniront à l'Europe les individus sur lesquels on fera les observations et les essais.

BUDGET DE L'ÉTAT.

On donne le nom de budget à un état divisé en deux parties, et qui indique, d'une part, les dépenses que le gouvernement est autorisé à faire, dans le cours de l'année, pour assurer les services publics; d'autre part, les ressources mises à sa disposition pour pourvoir à ces dépenses. Ces deux parties du budget sont l'objet de deux lois distinctes qu'on appelle la *loi des recettes* et la *loi des dépenses*, laquelle détermine les diverses natures d'impôts et en fixe la quotité.

En France, comme en Angleterre, le budget de chaque année, autrement dit de chaque *exercice*, pour parler le langage financier, est nécessairement soumis, tous les ans, aux délibérations des deux Chambres, et il est voté par elles dans la session qui précède l'année pendant laquelle il doit être mis à exécution. Il doit être présenté d'abord à la Chambre des députés.

Le budget des dépenses comprend cinq grands chapitres:

1° Le service de la dette publique, qui embrasse les rentes que le gouvernement paie à ses créanciers, les pensions diverses, etc. — Le total de ce service coûte 331 millions et demi.

2° Les dotations qui embrassent la liste civile ou les dépenses de la maison du roi, les dépenses de la Chambre des pairs, celles de la Chambre des députés; les pensions ou frais divers qui ressortissent de la grande Chancellerie de la Légion-d'Honneur. — Le total de ces dotations s'élève à 16 millions et demi.

3° Les services généraux des ministères. — Le ministère de la justice et des cultes coûte en tout 54 millions 900 mille francs; savoir, 19 millions pour la justice, 35 millions pour les cultes.— Le ministère des affaires étrangères coûte un peu plus de 7 millions. — Le ministère de l'instruction publique dépense 13 millions en tout. — Le ministère de l'intérieur en absorbe 64 pour les frais d'administration centrale, pour les services généraux, tels que la police du royaume, les lignes télégraphiques, les gardes nationales, pour les bâtiments civils et les monuments publics, pour les beaux-arts, pour les établissements de bienfaisance et les secours aux misères de nature diverse; enfin pour les dépenses départementales, telles que les traitements des préfets et sous-préfets, les dépenses des maisons de détention, etc., etc. — Le ministère du commerce et des travaux publics a des dépenses très variables en raison des travaux dont il est ou sera appelé à diriger l'exécution; son budget particulier peut être doublé, triplé, et suivant qu'il commande à un plus grand nombre de vastes entreprises de chemins de fer, de canaux, etc. En 1837, ce ministère a dépensé environ 51 millions; les ponts-et-chaussées et les mines qui en dépendent avaient exigé à eux seuls 41 millions. — Le ministère de la guerre est celui de tous les ministères qui absorbe la plus considérable portion du budget total. Ses dépenses ordinaires s'élèvent en nombre rond à 250 millions. Il faut compter 208 millions pour les dépenses militaires à l'intérieur du royaume, 800 mille francs pour l'occupation d'Ancône, et 25 millions pour les dépenses des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. — Le ministère de la marine et des colonies dépense 62 millions à peu près. Enfin le ministère des finances, qui comprend la Cour des comptes, l'administration centrale et départementale des finances, le cadastre, les monnaies et médailles, coûte 22 millions.

Pour nous résumer, le troisième chapitre du budget, qui embrasse, comme nous l'avons dit, tous les services généraux des ministères, dépense plus de 500 millions.

4° Le quatrième chapitre des dépenses comprend les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus ainsi classés: contributions directes, enregistrement, timbre et domaines, forêts, douanes, contributions indirectes, tabacs, postes, salines, mines de sel. Tous ces frais s'élèvent à plus de 117 millions.

5° Enfin, le dernier chapitre des dépenses est relatif aux remboursements, aux restitutions que le trésor est obligé de faire, aux primes qu'il concède pour favoriser l'exportation des marchandises françaises, etc. Ce chapitre dépasse 45 millions.

Le budget ordinaire des dépenses forme ainsi une somme d'un milliard, plus quelques millions.

Le budget des recettes, qu'on appelle encore budget des voies et moyens, se grossit par différentes sources, par différents impôts que nous allons énumérer rapidement.

1° Les contributions directes comprenant les quatre impôts foncier, personnel et mobilier, portes et fenêtres, les patentes. Ces quatre impôts produisent à eux seuls 366 millions à peu près.

2° Les droits d'enregistrement et de timbre, qui produisent 203 millions.

3° Les coupes de bois, qui, en 1837, ont produit 23 millions.

4° Les douanes, qui, en prélevant des droits sur les marchandises qui entrent en France, sur les navires, sur la consommation du sel, donnent environ 164 millions.

5° Les contributions indirectes, qui, en prélevant des droits sur les boissons, les tabacs, les poudres à feu, procurent au trésor 193 millions.

6° Les postes, dont le revenu est de près de 40 millions.

7° Enfin quelques autres branches de revenus modiques relativement aux précédents, qui produisent environ 20 ou 25 millions en tout.

Le budget des recettes s'élève ainsi au niveau du budget

des dépenses et le dépasse même de quelques millions dans les circonstances ordinaires.

La Cour des comptes vérifie toutes les dépenses et recettes qui ont été faites, en exécution du budget, sous la responsabilité des divers ministres. Cette vérification, une fois faite, est, en dernière analyse, portée à la connaissance des Chambres dont le vote est indispensable pour arrêter le règlement définitif d'un budget qui n'avait pu être établi que sur des prévisions plus ou moins exactes. — Ce dernier règlement s'appelle la Loi des comptes.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1838.

(Fin. — Voyez p. 12.)

1138. — Avénement de la maison impériale de Souabe : Conrad III, duc de Franconie, est élu empereur par la majorité de la diète.

— Les habitants de Cambrai, poussés à bout par les exactions de leur évêque et par les brigandages des gentilshommes, se soulèvent et vont assiéger Crève-Cœur : des châteaux voisins c'était celui dont les commerçants et les voyageurs avaient le plus à souffrir. Mais leur camp est surpris ; quatre-vingt-dix de ces bourgeois hommes de cœur sont tués, et trois cents sont faits prisonniers. L'évêque victorieux rentre dans la ville, prononce la dissolution de la commune, et supprime tous les priviléges qu'il avait été contraint de concéder aux habitants.

1238. — Iaroslaw II succède à Iouri II, grand-duc de Russie. Iouri vient de périr en combattant contre les Tartares-Mongols qui ont envahi ses Etats ; Moscou, à peine naissant, a été livré aux flammes ; les princes, les princesses et une partie des habitants de Vladimir ont été brûlés avec les églises où ils s'étaient réfugiés. Batu-Khan, le chef de ces hordes terribles, parvenu à quelques marches de Novogorod, rétrograde, et remet à l'année suivante l'accomplissement de sa conquête. Alors il subjuguera la Russie, et obligera le grand-duc à faire entre ses mains acte de vasselage. Ces hordes étaient un détachement de celles de Gengiskan (Tchanghis-khan); ce conquérant de l'empire chinois était mort depuis deux ans.

— Jacques (Jaime) Ier, roi d'Aragon, surnommé le Conquérant, contemporain de Ferdinand III de Castille, s'agrandit, comme ce prince, de la dépouille des Maures ; il conquiert sur eux le royaume de Valence (voyez 1834, p. 548), et acquiert par là sur le continent une puissance égale à la puissance maritime que lui assurait la possession de Marseille et de Barcelone.

1338. — Edouard III, roi d'Angleterre, et se prétendant roi de France, a récemment déclaré la guerre à Philippe VI de Valois; il débarque à Anvers pour pénétrer en France par la Flandre qui est pour lui; mais ses alliés n'étant pas encore prêts, il remet son expédition à une autre année. Suivant M. Sismondi, cette guerre, qui durera plus d'un siècle, est la cause première de la trop longue haine des deux nations l'une envers l'autre.

— Grande assemblée des princes de l'empire à Rentz, sur le Rhin. On y déclare que celui qui a été élu empereur par le plus grand nombre est véritable empereur; que la confirmation du Pape est absolument inutile ; que le Pape n'a pas le droit de déposer l'empereur, et que l'opinion contraire est un crime de lèse-majesté.

1438. — Avénement de la maison impériale de Habsbourg-Autriche : Albert II est élu empereur d'Allemagne. Comme duc d'Autriche, il se nommait Albert V.

— Alphonse V, dit l'Africain, monte sur le trône de Portugal. Sous son règne, en 1471, les Portugais découvriront la côte de Guinée et y feront leurs premiers établissements.

— Charles VII publie à Bourges la Pragmatique-Sanction. Cet acte législatif, dont il est souvent question dans l'histoire, rendit l'Eglise de France indépendante, à plusieurs égards, de l'autorité du Saint-Siége.

— Horrible famine. A Paris, 45 000 habitants meurent des maladies pestilentielles produites par l'excès de la misère. Les loups viennent dévorer les enfants jusque dans les rues restées presque désertes, car une partie de la population a quitté la ville.

1538. — Trève de dix ans signée à Nice entre François Ier et Charles-Quint. Les deux monarques ont une entrevue à Aigues-Mortes, et le roi de France dit à son rival, en mettant le pied sur sa galère : « Mon frère, me voici derechef votre prisonnier. » Les deux cours se confondent et prennent part à des fêtes où l'on se livre joyeusement à l'espoir d'une longue paix. Dans trois ans, la trève de dix ans sera rompue.

— John Lambert, maître d'école à Londres, sommé de rétracter ses doctrines contre la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie, en appelle à Henri VIII. Ce roi, jaloux de toutes les occasions de montrer son érudition théologique, ne se récuse pas. Lambert est appelé à soutenir solennellement sa thèse dans Westminster-Hall, devant Henri VIII, assis sur son trône et paré de tous les insignes de sa majesté, en présence des évêques et des pairs du royaumes. Cinq heures durant, le pauvre maître d'école, sans se déconcerter, soutient la discussion contre le roi lui-même et les évêques. Ne pouvant parvenir à lui faire reconnaître son hérésie, Henri VIII a recours à la logique du bourreau : Lambert est brûlé vif, à petit feu.

— François Pizarre et Almagro ensanglantent par la guerre civile le Pérou qu'ils avaient conquis ensemble en 1531, et vengent sur eux-mêmes les pauvres Américains. Almagro, vainqueur d'abord, est défait dans la plaine de Cuzco; traduit devant des juges nommés par son rival, il est condamné à mort et exécuté. Dans trois ans, le fils d'Almagro et ses amis entreront en plein jour dans le palais de Pizarre, et le tueront à coups d'épée. Les assassins de Pizarre auront leur tour.

1638. — Après vingt-deux ans de stérilité, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, met au jour l'enfant qui sera Louis XIV.

— Grande joie dans Paris! Jean de Werth, attendu d'un jour à l'autre, il y a deux ans, avec une nuée d'Allemands, de Polonais, de Hongrois; de Croates, qui s'était abattue sur la Picardie, surprise sans défense, Jean de Werth arrive prisonnier. C'est à qui verra l'homme dont l'approche avait fait fuir une partie de la population; c'est à qui le fêtera. Le cardinal de Richelieu donne l'exemple et le reçoit magnifiquement dans le château de Conflans. Pendant long-temps, le nom de ce célèbre chef de partisans restera populaire en France, et se retrouvera dans le refrain des chansons.

. . . .
Ses yeux si doux et si brillants
Ont déjà tué plus de gens
Que Jean de Vert. Madame Deshoulières.

Cet engouement singulier fut sans doute le contre-coup de la peur de 1636.

1738. — Conclusion du traité de Vienne dont les préliminaires ont été signés en 1735. Stanislas Leksinski, beau-père de Louis XV, renonce à ses droits sur le royaume de Pologne, et reçoit en échange le duché de Lorraine qui, à son décès, sera réuni à la France; le grand duché de Toscane est cédé, comme indemnité, à François, duc de Lorraine; les Deux-Siciles et les ports de Toscane sont assurés à l'infant don Carlos (Charles III); l'empereur recouvre le Milanais, le Mantouan, Parme et Plaisance; Novarre et Tortone restent au roi de Sardaigne.

Ce traité mit fin à la guerre dite de la Succession de Pologne.

THORVALDSEN.

Pendant une longue suite d'années, la sculpture moderne s'est enorgueillie de deux talents émules, de deux grands noms rivaux : Thorvaldsen et Canova, que le siècle n'hésitait pas à opposer aux gloires de l'antiquité, et entre lesquels il partageait son admiration partiale. La génération actuelle a rendu justice à ces deux puissants artistes en cessant de les opposer l'un à l'autre. Tous les écrivains de l'empire qui ont parlé de l'Italie se sont crus appelés à prononcer entre Thorvaldsen et Canova ; madame de Staël donne sa préférence au premier, et le comte Cicognara au second. L'ardeur de cette polémique s'est un peu ralentie de nos jours, et le sexagénaire Thorvaldsen, qui survit encore à son émule, assiste aujourd'hui au jugement de la postérité, qui aime à inscrire de si grands noms sur la même ligne.

Bertel Thorvaldsen est né à Copenhague, le 19 novembre 1770, d'un père islandais ; il doit à cette origine le caractere septentrional dont sa belle tête offre le type, et qui, au dire d'un écrivain moderne, fait de toute sa personne le modèle parfait d'un Jupiter scandinave.

Nous empruntons à un récent article de notre collaborateur M. X. Marmier quelques détails intéressants sur les débuts de Thorvaldsen. « Son père vint dans sa jeunesse à Copenhague, et s'y maria avec la fille d'un prêtre. Il y gagnait assez péniblement sa vie en ciselant des couronnes de fleurs, des arabesques, et au besoin des figures de nymphes pour les vaisseaux. La première chose qui frappa les regards de Bertel, quand il commença à réfléchir, ce fut un ciseau d'artiste, et quelques ouvrages qui ressemblaient à de la sculpture. Il alla fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien. A l'âge de onze ans il commença à fréquenter les cours gratuits de dessin, et il ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il passa successivement par l'école linéaire, par l'école de la bosse et de dessin. En



(La Nuit, médaillon par Thorvaldsen.)

1787, il concourut et gagna une médaille d'argent. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son père. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur ou de modeler une figure. En 1789 il gagna un second prix, et plus tard une médaille d'or. En 1793 il remporta le grand prix, auquel était attaché le titre de pensionnaire de Rome, et une rente de douze cents francs pendant trois ans. Il se crut alors si riche, qu'il alla trouver un de ses amis qui aspirait aussi à devenir artiste, et lui offrit de l'emmener à Rome et de partager avec lui sa pension ; mais son ami savait mieux que lui ce que valaient quatre cents écus, et il refusa. Thorvaldsen partit, le 20 mai 1796, sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée, et qui s'arrêta plusieurs fois dans la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte ; à la fin Thorvaldsen n'eut pas le courage de continuer plus long-temps cette expédition maritime. Il s'embarqua sur un bateau qui allait à Naples, et arriva à Rome le 8 mars 1797.

» Les premières années qu'il passa dans cette ville furent plus d'une fois traversées par d'amères inquiétudes. Toute l'Europe était alors dans un état d'agitation qui devait se faire sentir jusque dans la retraite du savant et de l'artiste. Les grandes questions politiques étouffaient le sentiment poétique. Thorvaldsen travailla avec dévouement, avec enthousiasme, mais sans être encouragé comme il avait le droit de s'y attendre. Le terme de sa pension était expiré, et il n'avait pas encore appris à compter sur la puissance de son génie. En 1803, il venait de modeler une statue de Jason pour payer sa dette au Danemarck ; il avait épuisé toutes ses ressources et il se préparait à retourner dans son pays, quand le banquier Hope entra par hasard dans son

atelier et lui commanda la statue de Jason en marbre, qu'il lui paya huit cents écus. » Ici s'arrêtent les détails de M. Marmier sur la jeunesse et les débuts de Thorvaldsen. Suivons maintenant ce grand homme au milieu des triomphes qu'il remporta dans une époque plus heureuse.

Les troubles étaient apaisés. L'Italie, dépouillée par la conquête d'une partie de ses chefs-d'œuvre, travaillait à s'en repeupler; tous les ateliers résonnaient du saint bruit des marteaux; les Borghèse, les Sommariva, une foule de partisans que la guerre avait faits princes et millionnaires, demandaient l'immortalité au marbre et à l'airain.

Thorvaldsen, en des circonstances si favorables pour un début, ne s'amusa point à caresser et à polir le marbre qui devait éterniser des grandeurs si mobiles; la fécondité fut le premier caractère de son talent encore empreint d'une sorte de rudesse native. Une foule de bustes sortirent de son atelier où ils laissèrent des épreuves en plâtre dont la précieuse collection évoque aujourd'hui encore tout l'empire aux yeux des visiteurs. L'atelier ou plutôt le musée où on les admire est un immense palais dont Thorvaldsen fait les honneurs aux plus pauvres artistes comme aux noms les plus honorables. Outre quelques originaux en marbre, il a conservé les modèles en terre ou en plâtre de toutes ses compositions, dont le nombre est prodigieux, et dont nous nous bornerons ici à indiquer les principales.

Parmi les bas-reliefs, genre de prédilection de l'artiste, et où il excelle, il suffira de rappeler le *Triomphe d'Alexandre* commandé par le marquis de Sommariva, œuvre immense et qui suffirait à consacrer l'immortalité de l'auteur, *Priam redemandant le corps de son fils Hector*, et *les Fonds de baptême*.

Thorvaldsen, que son âge avancé n'a point refroidi dans son ardeur pour le travail, s'est adonné presque exclusivement pendant long-temps à l'exécution délicate d'un grand nombre de bas-reliefs représentant des allégories, parmi lesquelles on remarque surtout la Force, la Sagesse, la Santé, la Justice, et enfin le Jour et la Nuit. Nous avons choisi cette dernière pour donner, par un simple trait, une idée de



(Projet de tombeau pour un officier, par Thorvaldsen.)

la souplesse de ce talent dont les inspirations les plus spontanées se distinguent plutôt par l'énergie que par la suavité. L'achèvement de la plupart des travaux que nous avons indiqués remonte à l'an 1825 ou environ. A cette époque, que nous donnons seulement comme approximative, se rattache également l'exécution du fameux *Lion suisse*, que Thorvaldsen a taillé près de Berne dans un roc de 60 à 80 pieds.

Le monument de Poniatowski, où la statue équestre du héros surmonte une fontaine devant laquelle le cheval recule épouvanté comme à l'aspect de l'Elster, est, quant à l'exécution, une des productions les plus intéressantes de Thorvaldsen. Cette statue devait être inaugurée sur la grande place de Varsovie.

Les Grâces, l'Hébé, l'Adonis, sont des statues fort remarquables de ce grand homme qui semble s'être surpassé lui-même dans celles de l'Espérance et de Vénus.

Le monument de Pie VII, qu'écrase la hauteur des voûtes de Saint-Pierre, est conçu trop mesquinement pour qu'on en puisse accuser l'artiste dont le génie aura sans doute été contenu dans les bornes d'un programme économe; cependant la statue du pontife peut soutenir la comparaison avec les plus belles statues modernes.

Mais l'œuvre colossale de Thorvaldsen, celle dont la conception appartient à la maturité de son talent, et dont l'exécution occupe encore sa vieillesse active et laborieuse, c'est la décoration sculpturale de la cathédrale de Copenhague.

Le fronton représente saint Jean prêchant dans le désert sous le vestibule sont les quatre grands prophètes, et sur la frise, le Christ porte la croix. A l'intérieur paraissent les douze Apôtres rangés autour de l'autel d'où s'élève le Rédempteur lui-même, représenté dans des proportions colossales. C'est là que Thorvaldsen a déployé son immense talent et sa science profonde dans les trois branches de son art : le bas-relief, le haut-relief et la ronde-bosse.

Aujourd'hui encore, Thorvaldsen met la dernière main à quelques unes des parties de ce grand ensemble qui ne sera

malheureusement exécuté qu'en stuc. Mais les travaux de sa spécialité n'absorbent pas seuls les loisirs de son honorable vieillesse. Thorvaldsen trouve encore le temps et la force de gravir les cinq étages de l'artiste ignoré qu'il croit digne d'encouragement, et l'auteur de cet article a eu l'honneur de le voir pour la première fois dans une mansarde de la place d'Espagne, où un peintre moins connu alors qu'aujourd'hui exécutait pour le grand maître un tableau qui lui fut payé généreusement.

En 1819, Thorvaldsen fit un voyage à Copenhague, où il fut accueilli par des honneurs mérités. Depuis 1820 il est resté à Rome; mais ses compatriotes veulent le revoir. Une souscription a été ouverte en Danemarck pour élever un musée où seraient placées toutes ses œuvres. Encore quelque temps, et ce monument national sera bâti. On espère que Thorvaldsen viendra l'inaugurer.

Les avoués au temps féodal. — Sous le régime féodal, tous les possesseurs de fiefs étaient tenus au service militaire, sans aucune distinction de laïc ou d'ecclésiastique. Aussi vit-on alors des abbés et des évêques conduire en personne leurs vassaux à la guerre. Lorsque cependant les uns ou les autres se dispensaient du service personnel, ils désignaient un commandant pour marcher en leur place à la tête des troupes. On appelait *avoués*, *patrons*, ou *défenseurs*, ceux qui étaient chargés de cette fonction.

Ces *avoués* étaient des seigneurs séculiers qui prenaient soin de la défense des églises et des monastères. Ils étaient nommés ou par les possesseurs des bénéfices, ou par les princes, ou par les fondateurs. Les personnes les plus qualifiées se faisaient honneur du titre d'*avoué*. L'histoire nous apprend que Godefroy de Bouillon, nommé roi de Jérusalem en 1099, n'avait voulu prendre, dans le temps de la première croisade, que la simple qualité d'*avoué* ou de *défenseur du Saint-Sépulcre*.

Dans la suite, ces *avoués* abusèrent du pouvoir que leur place leur donnait, et devinrent les usurpateurs des biens ecclésiastiques et monastiques. Ce fut l'origine des *abbés-laïcs*, autrement appelés *chevaliers*.

VOYAGE EN ABYSSINIE,

ENTREPRIS EN 1835 ET TERMINÉ EN 1837, PAR MM. COMBES ET TAMISIER.

Extrait d'une lettre adressée par MM. Combes et Tamisier au rédacteur du Magasin pittoresque.

. . . . . . Nous partîmes de Marseille au mois d'août 1833 : après avoir salué la Corse, admiré la richesse du sol de la Sicile, après avoir donné un souvenir aux nobles chevaliers de Malte et à la vieille mythologie païenne à la vue du mont Ida en Crète, nous débarquâmes à Alexandrie vingt jours après notre départ de France.

Alexandrie est marquée par de grands souvenirs : vue de loin, elle apparaît avec tout le prestige de ses vieilles traditions ; elle se présente à l'imagination revêtue d'une splendeur inouïe, parce que les traditions ne conservent du passé que son éclat et sa gloire, et laissent dans l'oubli sa grossièreté et sa barbarie. Ce qu'on sait surtout d'Alexandrie, c'est qu'elle fut bâtie par un puissant conquérant, que les Ptolémées y régnèrent, qu'elle vit César et Cléopâtre, que son école de philosophie fut célèbre, que le christianisme y compta de nombreux évêques,... et c'est à peu près tout ce qu'on veut en savoir, parce qu'on ne se passionne que pour le beau. Aujourd'hui Alexandrie, plongée dans une ignorance profonde, n'est qu'une ville bâtarde comme la plupart des ports; on y chercherait en vain les traces de son antique gloire. Alexandrie n'est guère plus intéressante que pour les commerçants en coton ; il ne lui reste de son passé que quelques débris de monuments, les aiguilles de Cléopâtre, la colonne de Pompée encore debout au milieu d'une plaine de sable, et des catacombes battues par les flots de la mer.

Après un séjour d'environ deux mois et demi, nous partîmes pour le Caire. Nous parcourûmes dans toute sa longueur le canal *Mahmoudié* creusé par Mohammed-Ali, nous sillonnâmes le Nil, le fleuve éternel, et nous arrivâmes au Caire, cité orientale par excellence, dominée par les Pyramides.

Nous visitâmes séparément les provinces inconnues de l'Arabie-Déserte, la Haute-Egypte, la Nubie et le Sennâr: après avoir payé un tribut d'admiration aux ruines encore imposantes de la Thèbes aux cent portes et aux tombeaux de ses rois, chefs-d'œuvre respectés par le temps; après avoir vécu au milieu des populations noires qui s'étendent dans les déserts qui séparent la mer Rouge du Nil, après nous être reposés quelque temps à Taïfa justement surnommé le Jardin de l'Arabie, nous nous réunîmes à Djedda le 5 janvier 1835, et nous résolûmes d'aller ensemble en Abyssinie, après avoir parcouru l'Iémèn jusqu'à Moka.

Nos préparatifs de voyage terminés, nous nous embarquâmes, et après avoir visité les divers ports de la côte orientale de la mer Rouge, Ghonfouda, Djézan, l'île de Kaméran et Loheïa, nous arrivâmes à Hodeïda. Là, nous quittâmes la mer, pour pénétrer dans l'intérieur de l'Iémèn. Au sortir de l'Hedjar dont le terrain est sablonneux et pauvre, frappés de la fécondité des campagnes, nous pensâmes que nous nous trouvions dans l'Arabie-Heureuse où l'imagination de nos pères avait placé le paradis terrestre. Nous nous arrêtâmes à Beit-el-Fakih qui sert d'entrepôt à une partie des cafés de l'Iémèn, à Zébid qui fut fondée par l'un des fils d'Aroun-al-Raschid et dans le sein de laquelle se réunissaient autrefois les docteurs mahométans : ayant visité leur chef, on nous fit assister à un conciliabule de ces savants arabes ; nous les éblouîmes par le simple récit des merveilles enfantées par notre industrie; nous leur parlâmes des progrès accomplis par la science qu'ils croyaient partout stationnaire comme parmi eux ; et quand vint le moment de nous lever pour nous retirer, ils nous baisèrent les pieds et les mains, et nous accompagnèrent hors de leur demeure en s'écriant : Dieu est grand, *Allah acbar!* Ces docteurs possèdent une bibliothèque considérable composée de manuscrits arabes tous d'une grande valeur. Cinq jours après notre départ de Hodeïda, nous étions arrivés à Moka, remarquable par l'élégante architecture de ses mosquées et de ses maisons.

Notre premier soin fut de noliser la chambre d'une barque qui devait partir pour *Massaouah*, et le 1er avril nous mîmes à la voile. Le gouvernail de notre petit navire sans pont fut brisé par un violent coup de vent; néanmoins nous débarquâmes heureusement dans l'île de Massaouah, l'unique port de l'Abyssinie. Mohammed-Ali, qui tient sous sa domination toutes les côtes de la mer Rouge à l'orient et à l'occident, depuis Souez jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, était représenté à Massaouah par un mamelouk appelé Hassan, qui avait le titre de caïmacan ou lieutenant-colonel. Grâce à un firman du pacha d'Egypte, dont nous étions porteurs, ce gouverneur nous reçut avec les plus grands égards.

Par prudence nous laissâmes dans l'île un dépôt de nos effets ; on nous débarqua dans le village d'Arkéko bâti sur le rivage africain, et nous pénétrâmes dans l'intérieur des terres par la vallée de Chilloki, n'emportant avec nous que nos armes, une montre, une boussole et quelques joyaux d'Europe destinés aux rois d'Abyssinie.

Peu soucieux de suivre les traces des rares voyageurs qui nous avaient précédés dans cette contrée, et désirant d'ailleurs reculer les bornes de la science géographique, nous suivîmes à dessein les routes les moins fréquentées,

et nous présentant à des populations à demi-sauvages qui n'avaient jamais vu d'homme blanc, nous fûmes accueillis avec de vives démonstrations de surprise, d'admiration et de joie. « Nous sommes noirs, nous disaient les Abyssiniens, que votre peau blanche est belle! notre couleur est celle des esclaves, nous sommes pétris de boue; mais vous autres blancs vous avez été formés d'une matière particulière, car où trouver un limon assez pur pour faire une aussi belle chair. » Les chefs du pays partageaient l'enthousiasme de leurs sujets, et comme eux, ils se disent d'une race inférieure à la nôtre : ils croient descendre de Cham qui fut maudit par son père.

Nous séjournâmes pendant quelque temps dans la province du Tigré, l'une des plus importantes de l'Abyssinie, et nous fîmes une campagne avec un prince du pays qui nous témoigna une grande affection. La plupart des soldats, armés de lances et de boucliers, allaient à la débandade; ils pillaient et incendiaient les villes et les villages qu'ils rencontraient sur leur passage et massacraient impitoyablement les malheureux habitants. Après chaque victoire, le prince donnait un festin où les pièces de bœuf cru étaient généreusement distribuées aux convives, et ceux d'entre les officiers qui s'étaient le plus distingués par leur courage, avaient le droit de s'enivrer en public d'hydromel et de vin.

Les Abyssiniens se disent chrétiens et font partie de la communion grecque : la direction spirituelle du clergé est confiée à un évêque cophte envoyé par le patriarche d'Alexandrie. Les naturels du pays, superstitieux comme tous les peuples sauvages et ignorants, attribuent à leurs prêtres une puissance surhumaine; ils croient à la vertu des amulettes et redoutent les maléfices des sorciers : lorsqu'un homme est épileptique, ils supposent qu'il est victime de la haine d'un magicien et d'autres le disent possédé du démon. On fait alors exorciser le malade, on emploie des remèdes violents et on va même jusqu'à le faire assommer de coups de bâtons; ils prétendent que ce dernier mode de traitement est d'une efficacité reconnue. On trouve en Abyssinie des couvents de moines et de nonnes. Les prêtres peuvent se marier, mais les moines sont condamnés au célibat. Dans tous le pays la licence des mœurs est effrayante ; il n'y a pas de liens sacrés, et la famille y est à peine constituée. Les Abyssiniens sont gouvernés par des rois absolus; l'ancienne race aujourd'hui déchue, a la prétention de descendre de Salomon par la reine de Saba appelée Makéda. Les juges possèdent une traduction du Code Justinien qu'ils consultent dans les cas difficiles : la justice du pays est terrible, néanmoins les meurtriers peuvent se racheter moyennant une somme d'argent fixée. Il est encore en Abyssinie des asiles sacrés où les voleurs et les assassins sont à couvert de la rigueur des lois. Cette malheureuse contrée est continuellement agitée par des guerres civiles; elle manque d'unité, et malgré l'étonnante fécondité de ses terres, ses habitants sont souvent exposés à souffrir de la faim.

Lorsque les troupes se furent dispersées pour rentrer dans leurs foyers où elles devaient passer l'hiver, nous traversâmes le Tacazé qui est le cours d'eau le plus considérable de cette contrée après le Nil-Bleu, et nous parcourûmes successivement la province montagneuse et froide du Sémén, celle d'Ouagara qui est si riche en pâturages et en bestiaux, et le pays de Béghemder qui nourrit de magnifiques chevaux. Au-delà du Sémén, un bœuf se vendait cinq francs, et on achetait cent cinquante poules pour le même prix.

Sur les confins du Béghemder nous passâmes la rivière de *Bachilo* dont nul voyageur ne s'était encore approché, et nous nous présentâmes hardiment chez les tribus féroces qui s'étendent depuis cette rivière jusqu'à celle de Ouahet qui les sépare du royaume d'Ifat. Quoique prévenus à l'avance des dangers qui nous menaçaient, nous n'avions pas hésité à les affronter : depuis Massaouah jusqu'au Bachilo, on nous avait partout répété que si nous tentions de pénétrer chez ces peuplades Galla nous serions dépouillés, assassinés, mutilés; mais, confiants en la Providence qui nous avait si souvent traités en enfants gâtés, nous nous aventurâmes seuls au milieu de ces hordes redoutables.

Cette fois, notre confiance fut sur le point de nous coûter la vie. Hassan-Doullô, le chef barbare de l'une de ces tribus, après avoir ordonné qu'on nous dépouillât de nos habits, fit jeter sur nos corps un misérable lambeau de toile et nous frappa d'une sentence de mort. Nous suivîmes ses gardes qui nous conduisirent dans une chaumière renfermée dans une enceinte de murailles; on préposa un geôlier à notre porte, et trois soldats furent chargés de nous surveiller. Nous passâmes six jours sous le poids de cette condamnation horrible!

Au bout de ce terme, l'épouse de Hassan, Zaliah, avait obtenu notre grâce : on vint nous annoncer que nous étions libres; nous fûmes remercier notre libératrice qui nous rendit elle-même nos manuscrits. C'était tout ce qu'elle avait pu obtenir de son mari.

Loin d'être découragés, nous poursuivîmes notre route, certains désormais, sous les haillons qui nous couvraient, de ne plus tenter la cupidité de personne.

Nous atteignîmes bientôt la rivière d'Ouahet, et arrivés au sommet de la chaîne de montagnes qui la domine, nous nous trouvâmes chez un prince hospitalier qui plaignit notre malheur et nous le fit oublier. Les tribus Galla que nous venions de dépasser professaient la religion de Mahomet, et nous étions maintenant au milieu d'une population chrétienne dans le royaume d'Ifat.

Nous visitâmes les provinces de ce pays, *Anna-Mariam*, *Tégoulet*, etc. Nous séjournâmes à *Angolala* auprès d'un roi appelé Sahlé-Sellassi, et nous nous rendîmes avec lui à Ankober, sa capitale, située entre le 9ᵉ et le 8ᵉ degré de latitude nord. Nous nous trouvions alors dans le royaume de Choa. Depuis quelque temps, nous demandions à Sahlé-Sellassi de nous laisser partir; mais nous avions eu le malheur de lui plaire, et il ne pouvait se résoudre à nous voir nous éloigner. Que ne fit-il pas alors pour nous faire oublier la France! Mais ses efforts furent inutiles, car vue d'Ankober, la France nous paraissait plus belle et plus attrayante que jamais.

Sahlé-Sellassi est un homme d'environ quarante ans; il est vigoureusement constitué, et néanmoins la peau de ses pieds et de ses mains est d'une finesse peu commune en Abyssinie. Persuadé comme la plupart des orientaux que les Européens sont doués de connaissances universelles, lorsque nous lui répétions que nous ne lui serions jamais d'aucune utilité, il doutait de notre sincérité.

L'activité de ce roi que l'on croirait absorbé par les soins de la guerre, trouve le temps de se diriger vers les arts industriels qu'il aime avec passion; il veut qu'on exécute sous ses yeux tous les travaux de main, et l'intérieur de son palais est rempli par des tisserands, des menuisiers, des maçons et d'autres ouvriers qui s'occupent à faire de la poudre, à réparer les fusils ou à tourner et travailler l'or, l'argent et l'ivoire. Il sort de ses ateliers des toiles magnifiques, des bracelets, des sabres, des boucliers et des brassarts. Les principaux personnages de sa suite sont tous des ouvriers qu'il entoure de la plus grande considération.

Sahlé-Sellassi ne pouvait abandonner qu'avec peine l'hypothèse de notre valeur industrielle, et voulant s'assurer de la vérité, il nous pria un jour de le suivre; il nous conduisit lui-même dans la plupart des ateliers qui se trouvaient dans le palais. Lorsque nous entrions, tous les ouvriers qui, dans ces contrées travaillent assis, se levaient par respect, et le roi nous faisait admirer leurs ouvrages. Aussi rusé qu'Ulysse, ce prince avait pensé que si nous avions quel-

que spécialité, nous nous laisserions aller à la vue des instruments de travail; mais quoique garantis par notre ignorance, nous étions plus prudents qu'Achille, et Sahlé-Sellassi n'eut pas lieu d'être satisfait de sa tentative.

Le roi voyant qu'il ne pouvait vaincre la résistance que nous opposions à ses désirs, consentit enfin à nous laisser libres, car il était essentiellement bon et il n'avait jamais prétendu nous retenir par la contrainte.

Nous quittâmes Choa, et nous dirigeant vers le nord-ouest, nous laissâmes derrière nous les Galla-Boréna, aux mœurs douces, séparés de Gojam par le Nil; nous traversâmes à la nage ce fleuve peuplé de crocodiles et d'hippopotames, et nous parcourûmes lentement la province de Gajam, remarquable par sa fécondité et par la beauté de ses femmes. Nous passâmes le Nil une seconde fois pour rentrer dans la province de Béghemder. Après avoir longé le lac Tana ou de Dembéa, nous arrivâmes à Gondar où il nous fut enfin possible de reposer. De là nous nous rendîmes dans la capitale du Tigré: les missionnaires protestants et leurs dames que nous avions déjà vus dans cette province s'y trouvaient encore: accueillis chez eux avec cette bonté qui caractérise l'Allemagne, nous oubliâmes nos longues fatigues et nos douleurs. Quand nous arrivâmes à Massaouah, nous avions quitté cette île depuis onze mois.



(Une danseuse abyssinienne.

Cette gravure, exécutée d'après un croquis de MM. Combes et Tamisier, retrace une scène des mœurs abyssiniennes qu'ils ont observées pendant leur voyage en 1836. — La danseuse n'est vêtue que d'une simple chemise en coton, brodée en soie aux extrémités des manches; elle est serrée à la ceinture par un pagne en joncs très larges qui suit les mouvements de son corps. La bayadère éthiopienne ne fait que se poser, et ses pieds ne changent jamais de place. Elle a au cou un collier en verroterie rouge ou bleue; ses boucles d'oreille allongées, ses bracelets et les filets qui retombent en franges sur ses pieds sont en argent.

Jusque-là, nous avions marché brillants de santé: endurcis à la fatigue et aux privations, nous avions défié le mal qui n'avait encore pu nous atteindre. Nous entrâmes à Massaouah à l'époque d'une épidémie terrible: au sortir d'un climat délicieux, tombés dans une atmosphère impure, nous fûmes frappés presque en même temps, et pendant plusieurs mois, on douta de notre rétablissement.

Obsédés par le mal, nous revîmes sans joie Djedda, le Caire, Alexandrie. Quand nous montâmes sur le navire qui devait nous transporter en France, nous crûmes que nos souffrances allaient finir; mais battus par la tempête sur les côtes de la Candie, nous fûmes obligés de nous réfugier dans le port de Rhodes, car le bâtiment avait une voie d'eau et commençait de sombrer.

Après trois mois d'attente nous nous remîmes en route; la traversée fut longue et malheureuse, nous fûmes encore contraints de relâcher en Sardaigne, et nous abordâmes enfin à Marseille en mars 1837, cinq mois environ après notre départ d'Alexandrie.

Le château de Bénac. — On lisait autrefois sur la cheminée de ce château les vers suivants:

Ayant resté sept ans captif en Terre-Sainte,
Le Demon à Benac en trois jours m'a porté;
Mais, déclarant mon nom, on me taxe de feinte
Pour courir à l'hymen: quelle déloyauté!
Je fais voir mon anneau, mon lévrier j'appelle,
Et c'est le seul témoin que je trouve fidèle.
Demon, ce plat de noix payera ton transport,
  Et je vais, dans la solitude,
  Me guérir, songeant à la mort,
De ce que ton emploi me fait d'inquiétude.

Voici comment une tradition populaire explique cette singulière inscription.

Sous le règne de Philippe-le-Bel, Bos, seigneur de Bénac, dans les Hautes-Pyrénées, se croisa et partit pour la Terre-Sainte. Pris par les Sarrasins, il resta sept ans en leur pouvoir. Soit impossibilité, soit insouciance, il passa tout ce temps sans donner de ses nouvelles à sa femme. Celle-ci, fort jeune encore, croyant que son mari n'existait plus, accepta la main d'un chevalier du voisinage. Le mariage allait se conclure, quand un soir, et par un temps effroyable, Bos se présenta tout-à-coup. Le diable en personne lui avait appris le mariage de la dame de Bénac. Bos désespéré avait offert à Satan la moitié de son souper, lors de son arrivée au château, s'il voulait l'y transporter sur-le-champ. Le diable avait accepté. Plaçant Bos sur son dos, en trois jours il l'avait rendu à Bénac. Mais la captivité, l'ardeur du climat où il avait si long-temps langui, avaient tellement changé le châtelain, son compagnon avait si mauvaise mine, que la dame ne put ou ne voulut pas reconnaître son époux. En vain Bos lui présenta une moitié d'anneau dont elle avait l'autre; en vain un vieux lévrier reconnut, comme le fidèle Argus, ce nouvel Ulysse, et l'accabla de caresses, tout fut inutile. Bos, impatienté d'une telle réception, et honteux de son pacte avec le diable, se tourna vers celui-ci, et lui jetant un plat de noix qui se trouvait sur la table, il lui dit que c'était là le seul paiement qu'il dût attendre du service qu'il lui avait rendu. Le démon furieux s'enfuit par la cheminée à laquelle il fit un trou énorme, et qu'on n'a jamais pu boucher, dit-on, quoiqu'on y ait employé les plus habiles maçons et les ciments de toute espèce.

Un habitant de Tarbes possède l'armet de ce guerrier, et la préfecture des Hautes-Pyrénées sa cuirasse. Ces deux objets ont été retirés, à la première révolution, de l'ancienne église des Cordeliers de Tarbes, à laquelle Bos avait fait don de ses armes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

L'ACROPOLIS D'ATHÈNES.



(Vue de l'Acropolis * d'Athènes.)

Si par ses charmes incomparables l'Attique l'emportait sur les autres provinces de l'ancienne Grèce, elle n'en devait pas rendre grâce à la nature : toute sa beauté était l'œuvre de l'homme. Ses montagnes calcaires offraient moins d'ombre et de fraîcheur aux poëtes qu'ils n'en ont chanté. Ses plaines arides, ingrates aux moissonneurs, ne se fécondaient que sous le sang des guerriers : leur moisson la plus riche était la liberté. Mais le génie des hommes sut tirer le marbre des flancs du Pentéli et de l'Hymette pour décorer les plaines ; l'art revêtit de temples et de statues la pauvreté de la terre; et les champs d'oliviers, de vignes et de figuiers, les eaux trop promptes à se tarir du Céphise ou de l'Ilissus, devinrent de précieuses décorations de ce pays enchanteur vers lequel l'âme revole toujours avec émotion à travers les siècles, et dont les premières nations d'aujourd'hui tiennent à honneur de fouiller et dévaster les ruines.

Athènes était située dans une des parties les plus tristes et les plus misérables de l'Attique. Ses habitants foulaient un sol poudreux; ils manquaient d'eau; le ruisseau qu'ils appelaient fleuve était presque toujours à sec, et le pain qu'ils mangeaient était fabriqué avec le blé des rivages de la mer Noire. Ne semble-t-il pas qu'il y ait eu une sorte de généreuse audace dans l'application persévérante que mirent les hommes à faire d'un tel emplacement le centre du goût, de la sagesse, de la civilisation antiques?

* *Acros*, élevé, *polis*, ville.

Le rocher sur lequel avait été bâtie la vieille Athènes présentait, dans les derniers temps de la prospérité grecque, la plus merveilleuse réunion de monuments qu'il fût possible de rêver. C'était, pour ainsi dire, une île toute couverte d'architecture. Aujourd'hui même, on ne peut y faire un pas sans une respectueuse surprise.

Après avoir gravi le sentier qui conduit à l'Acropolis, le voyageur admire d'abord les restes des Propylées, vastes et riches vestibules de la citadelle, exécutés, sous le gouvernement de Périclès, d'après les dessins de Mnesiclès. Cet édifice avait été commencé l'an 437 avant notre ère; il fut achevé cinq ans après, et coûta, dit-on, 2012 talents, somme qui ne serait représentée que par 10 864 800 livres. A droite des Propylées, on trouve les ruines du temple de la Victoire : un autre monument à gauche était orné de peintures tirées des poésies d'Homère. En sortant des Propylées, on découvre au milieu de la citadelle, sur le plateau le plus élevé du rocher, le temple de Minerve, qu'on nomme le Parthénon. Ce célèbre monument et ses sculptures inimitables ont déjà été le sujet de plusieurs articles dans notre recueil (1833, p. 27; 1834, p. 189; 1835, p. 235). Près du Parthénon on trouve les restes des temples d'Erechtée, de Minerve Poliade, et de Pandrose. Erechtée est considéré comme le restaurateur du culte de Neptune; dans son temple, on montrait sur la pierre d'un puits d'eau salée la marque du trident du dieu. Le temple de Minerve Poliade était surtout sacré aux Athéniens; on y conservait

l'olivier que cette déesse avait fait sortir de terre, et aussi une vieille statue vénérée de Mercure, et un siége de bronze attribué à Dédale. Le temple de Pandrose, fille pieuse déifiée, est contigu à celui de Minerve. Les restes du grand théâtre de Bacchus sont au bas de la citadelle; plus loin on croit reconnaître l'Odéon de Périclès, et ailleurs les monuments de Lysicrate et de Trasillus. Beaucoup d'autres traces de constructions antiques, éparses çà et là, ont jusqu'ici défié les investigations savantes, et n'ont point reçu de noms.

L'effet de ces ruines sur un esprit éclairé ne peut se décrire : mais si, tandis qu'on les contemple, on s'interrompt pour regarder autour de soi la campagne; si l'on s'abandonne à comparer les impressions de la puissance qui est en nous, et de celle qui est en dehors de nous, le respect et l'admiration pour les grands maîtres d'Athènes s'accroissent encore. En aucun autre endroit de notre univers, l'artiste ne s'est élevé aussi haut, avec moins de secours naturels.

Une contrée naturellement belle et féconde peut se passer de l'art et de l'industrie des hommes. Quelle nécessité d'y prodiguer les monuments ? Quel avantage trouverait-on à détruire pour créer ? Que faut-il à un paysage d'Arcadie ? la paix, le silence, et la pierre d'un tombeau, seulement pour témoigner que l'homme y a vécu, et a joui avec reconnaissance des dons et du spectacle de la nature.

C'est sur un sol infertile qu'il est beau de voir l'homme développer sa puissance, et l'art humain rivaliser avec l'art divin, ou plutôt s'ajouter à lui, afin qu'il ne reste aucun lieu de la terre où il n'y ait trace d'activité et de grandeur; afin que le travail sublime partout commencé s'achève partout; afin que, conformément à la loi mystérieuse de la vie universelle, la création s'accomplisse.

INSECTES DES MAISONS.

Cet article est extrait du livre qui ouvre la série des ouvrages élémentaires publiés par l'administration du *Magasin pittoresque**. L'auteur, M. F. Dujardin, suppose que, chaque mois, ses lecteurs l'accompagnent dans une promenade, et se proposent d'étudier avec lui les insectes les plus curieux sous le rapport de leur forme, de leurs métamorphoses, ou de leurs mœurs. En février, la nature est encore froide et léthargique. Les insectes, comme les autres animaux libres, en cherchant un abri contre les rigueurs de la saison, échappent aux regards. C'est à l'intérieur même des maisons, dans une température plus supportable, qu'il est le plus facile de les trouver et de les observer; c'est aussi dans une maison que, pendant ce mois, les lecteurs sont transportés. Nous ne reproduisons ici qu'une partie de la promenade.

La forbicine. — Cet insecte si agile qu'on voit courir derrière les vieux meubles et les tapisseries, et qui, comme un petit poisson d'argent, glisse entre les doigts et s'échappe à l'instant où on croit le saisir, c'est la forbicine ou le lépisme (*lepisma saccharina*); on croit qu'elle a été apportée d'Amérique avec le sucre des colonies. Elle doit son brillant métallique à une couche de petites écailles arrangées comme les tuiles d'un toit; elle a six pattes, deux antennes fort longues et trois longs filets à la queue; elle ne porte jamais d'ailes, c'est pourquoi on appelle ces insectes des aptères, ce qui signifie *sans ailes*; ils n'ont point de métamorphoses, et portent des deux côtés du ventre de petits prolongements mobiles, comme de fausses pattes, qui les rattachent aux myriapodes.

La bruche. — La bruche des pois, qu'on appelle vulgairement aussi le cosson, est long de deux lignes, brun avec des ondes grises; ses ailes sont couvertes par des étuis coriaces, ainsi que tout le reste de son armure.

* BIBLIOTHÈQUE DU MAGASIN PITTORESQUE. — *Promenades d'un naturaliste; Insectes.* Entretiens familiers sur l'histoire naturelle des insectes : ouvrage destiné à servir de guide pour l'étude des mœurs, de l'industrie et de l'organisation de ces animaux, avec une planche explicative; par M. Félix Dujardin, membre de la Société philomatique. — Paris, au bureau du Magasin pittoresque, rue Jacob, 30. — Prix : 1 franc.

Ces bruches proviennent d'un œuf qui avait été déposé dans la cosse encore tendre du pois; l'œuf est devenu une larve blanche sans pieds, vivant aux dépens du pois qui lui sert de prison, puis se transformant en nymphe, et à la fin en cet insecte ailé qui sort de sa loge en soulevant avec la tête la petite porte ronde habilement ménagée par la larve. Celle-ci, comme vous voyez, en a rongé le contour de manière qu'elle cède facilement si elle est poussée de l'intérieur; vous pouvez d'ailleurs retrouver dans ces pois encore fermés des nymphes ou même des larves. Ces bruches eussent dû rester engourdies jusqu'au printemps et sortir alors pour se répandre sur les champs de pois : c'est la température plus douce dans la maison qui les a fait éclore.

La vrillette. — Vous avez trouvé ce petit insecte dans les vieux pains à cacheter que sa larve a gâtés; il n'a guère qu'une ligne de long, il est oblong, et quand il fait le mort pour échapper aux recherches de ses ennemis, on le prendrait pour un petit brin de balai; il cache sa tête sous sa cuirasse et rapproche ses pieds sous son ventre : mais, qu'on le laisse tranquille, il va reprendre la vie, et vous pourrez voir ses antennes qui sont terminées par trois pièces ou articles plus gros formant presque une massue; il est d'un brun rougeâtre et provient d'une petite larve en forme de ver-blanc avec la tête brune, écailleuse, et six petits pieds. On le nomme la vrillette de la farine (*anobium paniceum*).

Ce nom de vrillette a été donné d'abord à une espèce très commune, la vrillette des tables (*anobium pertinax*), parce que sa larve perce d'une infinité de trous, ronds comme ceux d'une vrille, le bois sec des vieux meubles et la partie plus tendre ou l'aubier des charpentes; c'est elle qui fait tomber ces petits tas de poussière au-dessous des planches qu'elle attaque et que l'on dit alors vermoulues : l'insecte parfait est de même forme que notre vrillette de la farine, mais deux fois plus grand et d'une couleur plus terne : il a donné lieu à bien des fables autrefois; car, pour appeler les animaux de son espèce, il frappe à coups redoublés sur le vieux bois de manière à former un bruit tout-à-fait semblable à celui d'une montre; ce bruit, dont on ignorait la cause, était un objet d'effroi, on l'appelait l'horloge de la mort. Mais il a suffi qu'un naturaliste cherchât à pénétrer ce mystère pour arriver à reconnaître cette vrillette occupée à faire son petit manége.

Cet autre insecte aussi petit qui vit aussi dans la farine vieille et dans les débris de pain à cacheter, c'est un ptinus (*ptinus fur*); il se distingue par ses antennes beaucoup plus longues et plus minces; il a aussi l'habitude de faire le mort quand on veut le prendre.

Le charançon du blé. — Vous avez vu également le petit charançon (*calandra granaria*), qui fait de si grands dégâts dans les magasins de blé : c'est encore un coléoptère long d'une ligne et demie, mais il est remarquable par sa tête prolongée en une trompe, à l'extrémité de laquelle sont ses mâchoires. C'est à l'aide de cette sorte de trompe qu'il perce les grains de blé pour s'en nourrir ou pour y déposer ses œufs.

Il est encore à moitié engourdi par le froid : ce n'est même que dans un ou deux mois qu'il se montre en abondance et recommence ses ravages : il se tient caché pendant l'hiver entre les fentes des planchers. Quand vient le temps de sa ponte, il insère séparément dans un petit trou pratiqué à la surface du grain de blé chacun de ses œufs que nous verrions déjà s'ils n'étaient pas si petits; ils écloront seulement quand la température sera au-dessus de douze degrés. La larve qui provient de cet œuf est un petit ver blanc sans pieds, à tête jaunâtre écailleuse; elle s'enfonce dans l'intérieur du grain, qui lui fournit à la fois le vivre et le couvert; et agrandissant sans cesse son habitation, elle ne laisse plus qu'une pellicule légère de son; aussi peut-on tout d'abord reconnaître à leur légèreté les grains ainsi

attaqués. Vous n'avez qu'à jeter dans l'eau une poignée de ce blé, tous les grains qui surnagent sont nécessairement attaqués. Ouvrons-en quelques uns : voici des larves engourdies par le froid, elles ont acquis presque toute leur grosseur, et devront se transformer promptement en nymphes quand il fera plus chaud; voici même dans cet autre grain une nymphe transformée avant l'hiver : elle est blanche comme toutes celles des coléoptères, et montre déjà la trompe et les antennes de l'insecte.

Le charançon est malheureusement trop connu des agriculteurs et des boulangers, qui dans certains cantons le nomment calandre. Ce nom désigne plusieurs espèces analogues, et notamment, malgré la différence de taille, le charançon (*calandra palmarum*) dont la larve, comme nous avons dit, est appelée aux Antilles le ver palmiste. Quand le petit charançon du blé s'est introduit dans un grenier, il s'y multiplie avec une si effrayante rapidité, qu'on avait cru jadis qu'il se produisait spontanément dans les tas de blé échauffé. Mais aujourd'hui on sait que cet insecte, comme tous les autres, ne se produit pas autrement que par des œufs d'où sortent les larves : on a donc relégué au nombre des fables les récits suivant lesquels les mouches naîtraient de la pourriture, les chenilles ou les pucerons des brouillards, et les abeilles du corps d'un taureau mort, quoique ce dernier prodige ait été célébré dans les *Géorgiques* de Virgile. On s'explique d'ailleurs aisément la rapide multiplication des charançons, en considérant qu'il ne s'écoule pas plus de quarante ou quarante-cinq jours entre la ponte d'un œuf et le terme de la vie du charançon qui en est sorti; de sorte qu'il se fait dans le cours d'une année plusieurs générations de cet insecte. On a calculé que depuis le 15 avril jusqu'au 15 septembre, la ponte d'un seul charançon a pu produire six mille quarante-cinq insectes. Aussi les magasins où ils ont pénétré sont promptement ruinés, si l'on ne prend la précaution de s'opposer à la multiplication de ces insectes. Le meilleur moyen à cet effet consiste à remuer souvent le grain; les charançons alors prennent la fuite et vont se cacher dans les murs et dans les planchers, où ils mourraient affamés si le mouvement continuait toujours ; mais aussitôt que le calme est rétabli, ils reviennent attirés par la faim, et recommencent leurs ravages. On a donc proposé de laisser, sans le remuer, un petit tas de blé où viennent se réfugier tous ceux qui, par l'agitation, sont chassés des autres tas. Il suffit alors, pour les tuer tous à la fois, d'arroser d'eau bouillante ce petit tas, que l'on fait sécher ensuite, et que l'on passe au crible pour séparer les charançons morts. Comme on a remarqué aussi que la chaleur favorise leur développement, on a employé avec succès un refroidissement artificiel au moyen d'un ventilateur, pour retarder leurs ravages *.

Les teignes du blé. — D'autres insectes aussi attaquent le blé dans les greniers; ce sont surtout deux espèces de teignes analogues à celles qui rongent les étoffes de laine, et qui sont revêtues d'un tuyau fabriqué avec les poils de l'étoffe. Des deux teignes du blé, l'une, la teigne des grains (*tinea granella*), quand elle est à l'état de chenille, lie plusieurs grains de blé avec des fils, et se forme au milieu un petit tuyau de soie d'où elle sort en partie pour les ronger; elle est ainsi à l'abri des secousses et de l'agitation qui font fuir les charançons. L'autre, qui est la teigne des blés (*œcophora cereatella*), s'introduit dans un grain et le ronge à l'intérieur à la manière de la larve du charançon. Vous n'aurez qu'à mettre dans de petits bocaux de verre un peu de ce blé attaqué par les teignes pour voir éclore au printemps leurs petits papillons. Le premier, d'une couleur cendrée avec des taches brunes, est long de cinq à six lignes, avec les ailes très rapprochées et enveloppant presque le corps. La teigne des blés est plus petite et toute de couleur de café au lait; ses ailes, quoique très rapprochées, sont presque horizontales.

La farine est aussi attaquée par divers insectes. On y trouve la chenille d'une teigne particulière (*aglossa farinalis*), qui a les ailes jaunâtres au milieu avec une tache rougeâtre à sa base et une autre près du bord, accompagnées l'une et l'autre d'une ligne blanche, et qui n'a pas de trompe. On y voit toujours aussi le ver de la farine, qui sert à nourrir les rossignols et qui se transforme en un insecte coléoptère noir, allongé, le ténébrion meunier (*tenebrio molitor*), ainsi nommé à cause de son séjour habituel chez les boulangers et les meuniers; vous ne devez donc pas être surpris de trouver quelquefois cet insecte dans le pain. Le petit insecte à antennes allongées (*ptinus fur*), que vous avez trouvé dans les vieux pains à cacheter, fait souvent beaucoup de dégâts dans les magasins de farine, lorsqu'il est encore à l'état de larve. C'est alors un petit ver blanc qui creuse dans la farine des canaux ou des galeries tapissées de soie.

Les mites. — Enfin, dans la vieille farine que vous avez rapportée, nous allons voir avec la loupe des mites (*acarus farinæ*), petits animaux presque imperceptibles, et qu'on a regardés long-temps comme le dernier terme de la grosseur parmi les êtres vivants. Cette autre mite (*acarus siro*), qui vit en abondance sur la croûte des vieux fromages secs, tels que ceux de Gruyère et de Hollande, était nommée autrefois le ciron, et servait de terme de comparaison pour exprimer ce qu'il y a de plus petit dans le monde. Notre loupe la plus forte nous fait voir que ces mites ont le corps arrondi, blanc, mou et muni de huit pattes; quelques unes pourtant n'en ont que six, ce sont les plus jeunes.

* On vient d'inventer une machine destinée à produire en grand les effets de l'agitation des blés à la main. C'est une espèce de grenier cylindrique divisé en compartiments percés de trous pour permettre aussi une bonne ventilation nécessaire à la conservation du blé; ce cylindre tourne autour d'un axe; les charançons ne résistent pas à une rotation de plusieurs heures. On a mis, par exemple, dans un des compartiments du cylindre, des grains de blé où vivaient plus de trente mille charançons; à peine la machine eut-elle commencé à tourner que l'on vit les insectes fuir de toutes parts et tomber sur les dalles de la salle. — Il serait mieux encore d'empêcher les charançons de naître.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez 1837, p. 214, 226, 243, 282, 318, 339.)

POÉSIES SUISSES.

Enguerrand, sire de Coucy, ballade.
1376.

Enguerrand de Coucy, comte de Soissons, et gendre du roi d'Angleterre, Edouard III, était fils de Catherine d'Autriche, fille du duc Léopold, qui fut battu par les Suisses à Morgarthen. Catherine avait reçu en dot l'Argovie; mais cette dot ne lui avait jamais été remise, et son fils Enguerrand menaçait depuis long-temps l'Autriche d'appuyer ses prétentions par les armes.

L'Autriche alarmée demanda du secours aux Suisses; mais Lucerne et les cantons forestiers avaient un trop profond ressentiment contre cette puissance pour accéder à sa demande. Berne et Zurich, au contraire, proches voisins de l'Argovie, comprirent que leur position leur faisait un devoir de mettre leurs frontières à couvert, et armèrent sans perdre de temps.

Le sire de Coucy entra en effet en Argovie, en 1357, à la tête d'une armée nombreuse, composée d'Anglais, de Flamands et de Bourguignons. On a prétendu qu'elle était de quarante mille hommes.

Cette invasion répandit l'alarme chez les Suisses, même à Lucerne et dans le canton d'Underwald. Ce qu'il y avait

de plus brave parmi les sujets autrichiens de l'Helvétie courut aux armes. Les hommes de l'Entlibouch, vallée du canton de Lucerne, furent ceux qui montrèrent le plus d'ardeur. Leur exemple entraîna une partie de la jeunesse de Lucerne et d'Underwald à se joindre à eux. Trois mille Anglais s'étaient postés dans un bois nommé Buttisholtz, près de Willisau. Une brillante noblesse figurait dans les rangs ennemis. Cet aspect n'intimida point les hommes de l'Entlibouch ni leurs frères d'armes. Ils n'étaient en tout que six cents, et n'hésitèrent pas à attaquer un ennemi si supérieur en forces. Ils le défirent : le carnage fut affreux. Les vainqueurs retournèrent chez eux en triomphe, montés sur les chevaux des vaincus, et revêtus de leurs riches armures. Le champ de bataille a gardé le nom de *Engellander Hubel*, colline des Anglais.

Les Bernois, secondés par les habitants de Laupen et d'Arberg, remportèrent deux victoires non moins éclatantes sur les bandes d'Enguerrand, l'une à Anet, entre les lacs de Neufchâtel et de Bienne, l'autre près du couvent de Fraubrunnen, au nord de la ville de Berne. Découragé par ces revers, le comte de Soissons prit le parti de la retraite, repassa le Jura en 1376 pour retourner en Alsace, où il faisait sa résidence. Il ne garda de ses conquêtes en Helvétie que les seigneuries de Burn et de Nidau, qui lui furent cédées en propriété par l'Autriche, et qui tombèrent dans la suite au pouvoir des Bernois.

Cette expédition redoutable laissa un long souvenir parmi les Suisses ; et un soldat bernois composa, après la victoire de Fraubrunnen, une espèce de chanson ou ballade, qui se chanta long-temps dans les cantons victorieux, et que l'historien Tschudi nous a conservée. Nous en donnons ici la traduction littérale.

« La redoutable bannière de Berne est formée de trois bandes de diverses couleurs : deux sont rouges ; celle du milieu est jaune : sur ces bandes paraît un ours qui n'a jamais pâli, noir comme du charbon, armé de griffes rouges, et prêt à gagner honneur et renom. Berne est l'une des capitales de la Bourgogne ; c'est la couronne des villes libres ; chacun la loue à juste titre ; quiconque en a entendu parler sait qu'elle est un séjour de héros, et un miroir où brille une image sans tâche. Jeunes et vieux font retentir ses éloges par toute l'Allemagne.

» Il s'était formé en France une nombreuse et puissante ligue ; à la honte de la chrétienté, personne n'eut le courage de lui résister ; quand on apprit ses forces, tous les princes en eurent une grande terreur ; le pape et l'empereur n'osèrent pas plus lui résister que les seigneurs et le peuple.

» Les Guglers, Anglais, Bretons, gens ramassés de tous les pays, prenaient de force tous les biens des barons et des villes, et disaient arrogamment : « Nous irons au pays des » belles filles ; nous resterons en Alsace, et nous sommes » bien sûrs que ni hommes ni femmes ne nous en chasse- » ront. »

» Le comte Ingram de Guise prétendait s'emparer des villes et des châteaux, imaginant que tout le pays est à lui ; son beau-frère d'Angleterre l'avait secouru de corps et de biens, ainsi que le duc Ivon de Galles au casque d'or, le comte Salver de Bretagne, et plusieurs autres guerriers de grand renom.

» Le seigneur de Vienne lui dit : « J'ai à me plaindre avec » juste indignation ; aidez-moi à recouvrer ce qui est à moi, » je veux être votre serviteur, et je marcherai avec vous très » volontiers contre la ville de Berne. »

» Cependant la plupart des villes et des seigneurs de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg et de la Souabe, ne se crurent pas assez forts contre tant d'ennemis, et n'osèrent les approcher ; mais ils restèrent en sûreté au-delà du Rhin, comme dans un sûr asile, et laissèrent tellement ruiner leurs gens et leurs terres, que les pauvres et les riches ne s'en ressentirent que trop.

» Toutes les bandes anglaises passèrent le Hauenstein ; quand elles entrèrent dans notre pays, l'ours leur demanda ce qu'elles venaient faire sur ses terres, et appela promptement à son secours les troupes de ses alliés, qui n'accoururent pas sans être bien armés du côté de Buren, où le comte de Nidau fut tué lors de l'assaut par un méchant coup de flèche.

» Seigneur Motzli, voici le moment de se défendre ; le vieux et prudent ours tient conseil du matin au soir. « J'ai, » dit-il, été à la chasse de la gloire et de l'honneur ; j'ai » exposé bravement ma tête au combat de Wanguen où il y » a eu beaucoup de prisonniers ; j'ai combattu héroïque- » ment à Laupen, où j'ai dissipé l'armée des grands sei- » gneurs ; j'ai détruit plusieurs villes et châteaux, et je » ressens si vivement les injures et les méchantes actions des » Guglers, que j'y perdrais plutôt la vie, ne fût-ce que pour » en détruire quelques uns. »

» L'ours alors entre en fureur ; il défend son peuple et son pays à coups de piques et d'arbalètes, et les Guglers commencèrent à trouver ce jeu déplaisant. L'ours ayant rencontré son ennemi à Aneth, le mit en pièces avec des haches et des hallebardes, et lui porta un coup mortel. Les prisonniers racontèrent à Berne que depuis trente ans ils ne s'étaient trouvés à une affaire si chaude.

» Le comte Ivon de Galles vint ensuite à Esaubrounnen ; l'ours lui dit : « Tu n'es pas assez fin pour m'échapper ; je » veux vous battre, vous mettre en déroute, vous exter- » miner par le fer et par le feu ; tellement qu'en Angleterre » et en France, toutes les veuves crieront de concert : O » comble du malheur ! que personne n'aille plus provoquer » Berne ! »

» Quatorze mille gendarmes au casque d'acier dirent tristement à leurs amis et à leurs neveux : Cet ours sait donner de furieux coups de pattes ; nous lui avons laissé trois mille des nôtres ; il est hardi et ne connaît pas la peur. Quant à nous, nous avons été contraints de renoncer à notre entreprise, et nous voilà réduits à crier : « Sauve qui peut ! »

CANUT ET SES COURTISANS.

Canut était arrivé à l'un des plus hauts degrés de puissance qu'il eût jamais entrevus dans ses rêves d'ambition. A la couronne de Danemarck, que le hasard de la naissance avait placée sur son front, il avait ajouté les couronnes d'Angleterre, de Suède et de Norwége. Tous ses ennemis étaient vaincus, découragés, ou gagnés à sa cause : on lui avait décerné le surnom de *Grand*.

Un soir, il était assis sur le bord de la mer, distrait, promenant au loin ses regards, songeant peut-être au prix de quels crimes il avait conquis ses trônes, et demandant à cette paix sublime de l'océan et du ciel d'entrer jusque dans son âme et d'y apaiser la guerre terrible que lui livraient ses souvenirs. Tandis qu'il semblait ainsi abîmé dans une méditation douloureuse, quelques uns de ses courtisans, respectueusement debout à côté de lui, épuisaient leur imagination en formes nouvelles de flatteries. Ils feignaient de comparer tous les rois de la terre à leur roi, et n'en trouvaient aucun qui fût digne de cet honneur. Le silence de leur maître paraissant encourager l'exagération de leurs panégyriques, ils se hasardèrent bientôt jusqu'à mettre en question si, Canut étant évidemment le plus grand des hommes et l'intelligence suprême qui gouvernait la terre, il était possible qu'il y eût dans le monde aucune souveraineté au-dessus de la sienne. Ils en doutèrent un instant ; mais bientôt ils franchirent le doute, et bref ils se résolurent à nier l'existence de Dieu, afin de donner à leur maître le trône de l'univers. Canut les regarda en souriant, et les laissa rivaliser de folie : c'était à qui serait le plus

audacieux dans ses blasphèmes, à qui serait le plus inepte et le plus lâche dans ses adulations.

Cependant le jour baissait, un vent froid et violent s'était levé et tourmentait la mer; les vagues s'amoncelaient, et, pressées par la marée qui commençait à monter, elles arrivaient déjà de loin rapides et mugissantes. Les courtisans regardaient avec inquiétude; mais leur roi restait assis, et les écoutait avec complaisance : il paraissait si satisfait de se voir revêtir tour à tour par eux de tous les attributs de la divinité, que personne n'eût osé troubler son auguste ravissement. Et d'ailleurs, après s'être écrié avec enthousasme : Oui, Canut est un dieu! comment lui dire, en vulgaire et froid langage : Sire, prenez garde, voici la mer qui mouille vos pieds.



(Canut et ses courtisans.)

Cette scène dura quelques minutes. Canut prenait plaisir à voir la crainte pâlir ses flatteurs et glacer leur voix. Enfin un flot vint se briser sur le siége du roi et lancer son écume sur le noble groupe qui recula d'un pas. Mais Canut, se tournant vers eux, leur dit : « Que faites-vous, et quelle vaine frayeur s'empare de vos esprits? N'êtes-vous pas en la compagnie de Dieu? » Ensuite, étendant la main sur la mer, il s'écria solennellement : « Vagues, je vous défends d'avancer plus loin sur cette terre qui m'appartient. Eloignez-vous de mon royaume! obéissez à votre maître! » A peine avait-il cessé de parler, qu'une seconde lame, plus furieuse que la première, se rua sur lui et le couvrit presque entièrement. Alors il se leva avec calme, et abandonnant à la mer son siége, il dit à ses courtisans confondus : « Oserez-vous encore comparer la puissance d'un roi de la terre à celle du Grand Etre qui gouverne les éléments? Oserez-vous encore comparer un mortel, faible comme vous, à Celui qui seul peut dire à l'océan : Tu iras jusque là, et pas plus loin? »

On rapporte que depuis ce jour Canut laissa voir en lui un caractère plus religieux. On ajoute qu'il ne voulut plus jamais, même dans les cérémonies de premier ordre, porter les symboles de la royauté. Il couvrit le sol anglais d'églises et de monastères, dit un de ses biographes; il fonda des prières publiques pour les âmes de tous ceux qui étaient morts en combattant pour lui, et couronna tous ces actes de dévotion par un pèlerinage à Rome.

En 561, plus de quatre siècles avant le règne de Canut, le roi Clotaire avait dit avant d'expirer : « Quelle est donc la puissance de ce roi du ciel, qui fait ainsi mourir les plus grands rois de la terre? »

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

(Voyez 1837, p. 78, 102, 133, 145, 166, 173, 209, 234, 247, 350.)

L'HUILE.

Nous n'avons sans doute pas besoin d'excuse auprès de nos lecteurs pour oser les entretenir d'un objet aussi vulgaire que l'huile : cette vulgarité est précisément ce qui lui fait honneur; elle est un des objets essentiels de la consommation des peuples civilisés, et mérite à bon droit d'être comptée parmi les plus précieuses richesses de notre territoire.

On doit la regarder comme un des plus beaux dons que l'agriculture fasse à l'industrie, car elle sert à plusieurs usages, qui tous sont d'une haute importance, soit dans l'économie domestique, soit dans les manufactures. Le service qu'elle nous rend pour l'éclairage est celui qui se montre en première ligne, car il est certainement le plus éminent. Quelle subite diminution dans la quantité de lumières qui brillent toutes les nuits à la surface de la terre,

si les matières d'où l'on tire l'huile venaient tout-à-coup à disparaître ! L'invention de la lampe est une des plus ingénieuses et certainement aussi une des plus utiles dont les hommes puissent se glorifier. En second lieu l'huile est une des matières alimentaires dont l'emploi est le plus commun. Pour les populations du Midi, elle remplace le beurre que la nature réserve aux pays plus tempérés, et elle est tellement nécessaire à leur nourriture qu'elle y occupe pour ainsi dire le même rang que les céréales. L'histoire nous a conservé le souvenir de la piété des Grecs envers Minerve, déesse de l'olivier : c'était, sous un emblème mythologique, l'expression de leur reconnaissance envers l'inventeur de la culture de l'olivier et de la fabrication de l'huile. Tout le monde sait que l'huile est le fondement de la cuisine méridionale. L'huile enlevée, tout l'art culinaire s'en va, du moins pour les pays du Midi, cette patrie classique de certains mets que tout le reste du monde a adoptés. Enfin les modernes ont donné à l'huile une destination que les peuples anciens n'ont point connue, et qui lui fait jouer un rôle immense non seulement dans l'économie domestique, mais dans l'industrie : nous voulons parler de la fabrication des savons. Nos lecteurs savent sans doute que le savon est un composé d'huile et de soude ou de potasse dans lequel l'huile a place en proportion considérable. Nommer le savon n'est-ce pas rappeler l'énorme consommation qui s'en fait chaque jour pour la toilette, le blanchissage, pour la préparation des draps et de toutes les étoffes de laine ? D'autres services de l'huile dont il faut encore faire mention sont ceux qu'elle rend à l'art du chamoiseur et à celui du corroyeur pour la préparation des peaux. Enfin, il reste, pour compléter son éloge, à dire un mot du rôle capital à certains égards qu'elle joue dans l'industrie pour empêcher le frottement des machines et faciliter ainsi leur travail. Elle représente dans l'art de la mécanique ces liqueurs bienfaisantes que la nature verse avec une attention admirable sur les articulations des animaux, pour adoucir leur contact et les empêcher de se détériorer dans leur jeu continuel.

L'huile est un composé d'hydrogène, d'oxygène et de charbon ; mais jusqu'à présent la chimie n'a pas trouvé le secret d'opérer directement la combinaison de ces éléments dans les proportions convenables pour faire de l'huile. L'industrie est donc obligée de tirer, des productions naturelles qui en renferment, l'huile dont nous avons besoin. La nature nous offre en effet de l'huile toute faite et que nous n'avons plus que la peine d'extraire par la pression dans trois classes distinctes de substances : dans la chair de certains fruits, dans celle de l'olive, particulièrement; dans les cotylédons de certaines graines, celles de colza, de pavot, de chanvre ; dans la graisse de divers animaux, celle de baleines, de certaines parties du bœuf, de plusieurs espèces de poissons.

On voit que l'huile appartient exclusivement à la nature organique, et que la nature minérale n'en renferme pas.

L'huile n'est pas comme l'eau une substance qui soit toujours exactement de même nature de quelque origine qu'elle provienne. Elle varie au contraire de qualité suivant la nature des substances dont on l'extrait, et il y a autant d'espèces d'huiles que de substances qui en produisent. Il y a même de très grandes différences dans les mêmes espèces, suivant les localités et suivant le procédé dont on s'est servi pour l'extraction. Il est donc nécessaire, pour donner une idée complète de l'huile, de passer en revue, au moins sommairement, les diverses espèces d'huile, en indiquant la manière de les obtenir ainsi que la propriété dont elles jouissent.

Les huiles dont le goût est le plus agréable et qui sont par conséquent spécialement recherchées pour le service de la table sont les *huiles d'olives.* On les emploie également pour la fabrication des savons.

Les huiles le plus employées pour l'éclairage sont les *huiles de graines*, et particulièrement celles de *colza* et de *navette.* On s'en sert aussi en cuisine, mais elles sont de beaucoup inférieures à l'huile d'olives ; celles d'*œillette*, de *faine* et de *pavot*, sont les meilleures pour cet objet. Elles sont aussi les meilleures pour la fabrication des savons durs.

Les *huiles animales* sont employées à l'éclairage comme les précédentes, mais leur emploi spécial est dans la chamoiserie et dans la corroyerie. L'huile de *pied de bœuf*, qui est très fluide, sert en particulier pour adoucir les frottements dans les machines délicates.

Huiles d'olives. — La patrie primitive de l'olivier paraît être l'Asie-Mineure. Il s'est répandu peu à peu et a fini par être cultivé sur tout le littoral de la Méditerranée. Il forme autour de cette mer comme une immense guirlande qui s'étend depuis le Levant jusqu'en Espagne, bordant l'Europe d'un côté et l'Afrique de l'autre. On croit que le voisinage de la mer est utile à sa végétation, car on ne le voit guère dans l'intérieur des terres à plus de vingt ou vingt-cinq lieues de la côte. Il est, dans nos provinces du Midi, un des objets importants de l'agriculture. La Provence est le pays où il donne les produits les plus fins, mais malheureusement il y est parfois exposé à des hivers assez rudes pour le faire périr. Il en résulte des pertes considérables, et l'on remarque même que beaucoup de propriétaires commencent à l'abandonner et à le remplacer par l'amandier, dont la culture se développe à mesure que celle de l'olivier déchoit. Néanmoins les parties les plus méridionales de la Provence sont toujours occupées par les oliviers dont elles sont une partie de la patrie par excellence, comme l'était l'Attique dans les temps anciens. L'huile d'olives qui se récolte en France, loin de suffire à la consommation générale, ne suffit même pas à celle de notre pays. Nous en importons tous les ans de l'étranger pour plus de vingt-cinq millions. Nice et la Rivière de Gênes nous en fournissent la plus grande partie. Mais nous en tirons également de tous les points du littoral de la Méditerranée où l'on cultive l'olivier, de l'Espagne, des Etats Romains, de Naples, de Sicile, des îles Ioniennes, de la Grèce, de la Turquie, de l'Egypte, des Etats Barbaresques. C'est surtout de ce côté, ainsi que du côté de la Corse, que l'attention de la France doit se porter : il est certain qu'en donnant quelque encouragement à la culture de l'olivier dans ces deux pays, nous pourrions aisément en tirer toute l'huile d'olives qui est nécessaire à notre consommation; nous ne serions donc plus forcés d'aller l'acheter à l'étranger, et notre richesse intérieure augmenterait d'autant. Alger nous en fournit déjà pour près d'un million; et la culture de l'olivier n'est peut-être pas un des moindres motifs qui doivent intéresser la France à la conservation de ces belles et fertiles contrées.

La bonté des huiles dépend non seulement du pays dont elles proviennent, mais de la manière dont elles sont fabriquées.

Lorsque l'on veut avoir des huiles de première qualité, on a soin de cueillir les olives, non pas, selon l'opinion la plus commune, lorsqu'elles sont bien mûres, mais au contraire avant qu'elles n'aient atteint leur maturité. On récolte donc à la main, ce qui est un peu plus coûteux que de ramasser sous l'arbre les olives quand la maturité les a fait tomber; on sépare avec soin les fruits trop mûrs ou gâtés; puis on porte la récolte au moulin. Là on commence par écraser les fruits sous des meules, enfin on les soumet au pressoir. La première huile qui s'échappe est la plus fine; elle est d'une couleur verdâtre, et dans les premiers temps elle a un peu d'âcreté : mais ce défaut se corrige bientôt, et il lui reste une très grande douceur. On distingue dans le commerce l'*huile surfine à goût de fruit* qui provient d'une espèce d'olive particulière et qui est très recherchée dans le Midi à cause de son goût prononcé, et l'*huile surfine sans*

goût de fruit qui est très recherchée dans le nord et l'intérieur de la France, précisément à cause de cette absence de goût décidé. La première se vend toujours un peu plus cher que la seconde. Condoux est le quartier le plus renommé pour l'huile à goût de fruit, et Vitrolles pour celle sans goût de fruit.

Les huiles jaunes ou incolores proviennent de fruits mûrs, mais cueillis comme les précédents sur l'arbre, et avant qu'ils n'aient eu le temps de fermenter. C'est ainsi que sont fabriquées les huiles de la Rivière de Gênes, qui, sous le nom d'huiles d'Aix, nous arrivent chaque année en si grande quantité par Marseille. On estime que, sur cent soixante mille barils d'huile que produit annuellement ce pays, il en arrive cent mille en France, dont cinquante mille à Paris.

Les huiles provenant de la première action du pressoir sur les olives portent le nom d'*huiles vierges*. Elles sont naturellement plus douces que celles que l'on parvient encore à tirer du résidu par un nouveau travail. Quand le marc a fourni toute l'huile que l'on peut en extraire par la simple pression, on le traite par l'eau bouillante qui, rendant l'huile plus fluide, la dispose à sortir par une seconde pression. On en retire donc ainsi une nouvelle quantité qui souvent est assez douce pour le service de la table. Enfin quand l'eau bouillante ne dégage plus rien, on repasse le marc au moulin, et en le soumettant à une très violente pression, on en exprime une dernière huile, qui est de qualité tout-à-fait inférieure, et ne sert ordinairement que dans les fabriques.

Il y a une autre manière de faire l'huile d'olives; c'est celle qui est en usage dans les pays où la culture est peu développée. Au lieu de se donner la peine de cueillir les fruits à la main comme dans la Provence et dans la Rivière de Gênes, on attend que les fruits soient tombés d'eux-mêmes. Alors on les ramasse, on les met en tas, et on les porte dans des moulins et des pressoirs grossiers. Les fruits ayant eu le temps de fermenter, de s'altérer, de se corrompre, l'huile qui en sort est âcre et d'une saveur extrêmement forte; nous ne voudrions pas la souffrir sur nos tables : mais ce haut goût est justement ce qui plaît à quelques populations du Midi. L'odeur de l'huile avec laquelle leurs mets sont assaisonnés donne effectivement à leur cuisine un caractère très décidé, mais auquel ceux qui n'y sont point habitués ont bien de la peine à se faire. C'est ici le cas de dire qu'il ne faut point disputer des goûts. Quoi qu'il en soit, bien qu'il arrive tous les ans en France une assez grande quantité de ces huiles fortes, on ne les y emploie que dans les fabriques. La ville de Marseille consomme à elle seule tous les ans dans ses savonneries environ vingt millions de kilogrammes d'huile d'olives. C'est une somme considérable. En attendant qu'il y ait assez de bras à Alger et en Corse pour qu'il y ait avantage à cueillir les olives à la main et à fabriquer des huiles fines, on pourrait, en s'occupant activement de la plantation des oliviers, fournir avant peu aux fabriques de Marseille et des autres parties de la France une partie des huiles qu'il leur faut.

Les huiles d'olives sont les meilleures huiles comestibles que nous ayons, mais il y a aussi quelques autres espèces d'huiles qui peuvent figurer avantageusement en cuisine, surtout lorsqu'elles ne doivent point braver l'épreuve du goût dans leur état de simplicité primitive, et avant d'avoir passé sur le feu.

Huiles de graisses. — Parmi ces huiles comestibles de second ordre, l'huile d'*œillette* ou de *pavot* est la première que nous devions mentionner. Elle commence à acquérir une certaine importance, surtout depuis que l'on a perfectionné les qualités de la graine et les procédés de fabrication. Son prix étant de beaucoup inférieur à celui de l'huile d'olives, elle acquiert par là le privilége d'alimenter les ménages pauvres, et mérite d'autant plus d'attirer l'attention des économistes. Comme l'huile d'olives est le produit de l'agriculture des provinces du Midi, celle-ci est le produit de l'agriculture des provinces du Nord. Son goût est doué d'une grande douceur, dont le défaut est d'être accompagnée d'une légère fadeur. Elle est beaucoup plus fluide que l'huile d'olive, puisqu'au lieu de se solidifier comme celle-ci un peu au-dessus de la température à la glace fondante, elle ne se solidifie qu'à 15 degrés au-dessous. En outre, elle mousse beaucoup par l'agitation, tandis que l'huile d'olives bien pure ne donne jamais de mousse, quelle que soit l'agitation qu'on lui fasse subir. Mais il n'y a pas besoin de toutes ces expériences, et le goût seul, sans qu'il y ait besoin d'invoquer pour cela celui d'un expert gourmet, suffit pour la distinguer parfaitement de l'huile d'olives.

Mais il n'en est plus de même lorsqu'elle est mélangée avec de l'huile d'olives, et c'est une falsification qui est tellement commune, qu'il est devenu difficile de se procurer dans le commerce de détail des huiles d'olives qui en soient parfaitement exemptes. La plus grande consommation de l'huile d'œillette se fait probablement à l'état de mélange, sous le nom d'huile d'olives. On conçoit aisément que ces deux huiles jouissant à peu près des mêmes propriétés apparentes, forment, lorsqu'elles sont mêlées, un composé dont il est difficile de discerner les éléments, surtout si l'huile d'œillette y est en petite proportion, parce qu'alors son goût se perd entièrement, dominé comme il l'est par celui de l'huile d'olives qui est plus prononcé. Il est certain qu'un palais très délicat et très exercé, comme celui des personnes versées dans le commerce des huiles, peut, avec quelque attention, s'apercevoir de la fraude, et même estimer, à peu de chose près, les proportions du mélange. On sait en effet que les sens de quelques individus parviennent par l'exercice à un degré de finesse et de précision qui tient presque du prodige. Mais la plupart des acheteurs, et même des commerçants, ne possèdent point cette ressource, et s'ils veulent connaître exactement la valeur réelle d'une huile, c'est-à-dire sa composition en huile d'olives et en huile d'œillette, ils n'ont d'autre moyen que de recourir à divers procédés que la chimie a inventés. Ils sont trop compliqués pour que le public puisse jamais en faire usage; de sorte que la falsification de l'huile d'olives est une fraude que l'on ne réussira vraisemblablement pas à empêcher. Mais au fond le mal est-il bien grand? si le mélange est fait de telle manière que notre goût s'y méprenne, ne vaut-il pas pour nous autant que l'huile pure? il y a même un avantage; c'est que, moyennant cette méthode, le commerce se voit en état de fournir des huiles d'olives d'une saveur assez agréable, à des prix sensiblement moindres que si elles étaient pures. La seule chose à laquelle il faille prendre garde, c'est que la proportion strictement convenable d'huile d'œillette ne soit point dépassée. Chacun, au reste, a dans son propre goût un guide suffisamment sûr pour cet objet. Terminons simplement cette digression par une courte observation à l'usage des personnes qui ne demandent que le moyen de s'assurer si elles sont trompées, sans demander celui de savoir précisément jusqu'à quel point elles le sont. Il suffit de leur rappeler ce que nous avons dit plus haut touchant la propriété de l'huile d'olives de ne point mousser par l'agitation. Si elle contient une petite proportion d'huile d'œillette, elle donne, après avoir été agitée, un léger chapelet de bulles d'air; si elle en contient une plus forte proportion, elle mousse davantage; enfin toutes conditions de température et d'agitation étant les mêmes, elle mousse d'autant plus que l'huile d'œillette s'y trouve en plus grande quantité. Nous pensons que les maîtresses de maisons sous la main desquelles cet article pourra tomber, nous sauront quelque gré de ce petit enseignement. Rien n'est si aisé en effet que de se rendre très habile sur cette méthode; il suffit de faire

quelques essais sur une huile pure et non mousseuse, à laquelle on ajoute successivement soi-même diverses proportions de l'autre huile.

Plusieurs fruits, tels que les noix, les noisettes, les faînes, les amandes, donnent aussi des huiles douces d'un goût assez agréable pour la cuisine; mais on en fait bien moins d'usage que de la précédente. Il faut remarquer qu'elles ne sont pas susceptibles de devenir l'objet d'une culture aussi étendue. Les *huiles d'amandes et de noisettes* sont généralement consommées sur place. Elles ont sur les autres huiles un avantage notable; c'est que le marc, après que l'on en a tiré toute l'huile, conserve une certaine valeur: il constitue cette matière si employée dans la toilette sous le nom de *pâte d'amandes* ou *de noisettes*. L'*huile de noix* est un peu âcre, mais cela ne l'empêche pas d'être d'un grand usage dans la campagne où l'on n'y regarde pas de si près. La faîne est, comme on sait, le fruit du hêtre; l'huile qu'on en tire possède d'excellentes qualités, et jouerait certainement un très grand rôle dans le commerce, si elle y était plus abondante. Il y a encore en France bien des forêts où l'on laisse les faînes se perdre sans se donner la peine de les ramasser. Il est vrai que cette peine est assez grande; et dans les pays où il n'y a pas beaucoup de bras, les faînes, quoique ne demandant aucun soin de culture, et ne valant que le prix de la main-d'œuvre nécessaire à la récolte, deviendraient une matière trop coûteuse pour une huile commune.

On fait grand usage en Orient d'une huile que l'on tire de la graine d'une certaine plante que les agriculteurs y cultivent en concurrence de l'olivier. Cette huile est connue sous le nom de *sésame* ou de *jugoline*. Elle est douce, inodore et d'une saveur très agréable. Les Arabes la préfèrent même à l'huile d'olives. On a essayé dans ces dernières années d'importer en France des graines de sésame pour en tirer l'huile par nos procédés industriels qui sont plus parfaits que ceux des Orientaux. Il serait possible que cette industrie prît par la suite du développement. L'huile de sésame serait très propre à être mélangée avec l'huile d'olives. Mais il y aurait toujours le désavantage d'être obligé de tirer de l'Egypte ou de la Perse la matière première.

Il existe dans l'Inde une autre plante à graine oléagineuse dont notre agriculture, surtout dans les provinces du Midi, pourrait vraisemblablement faire la conquête aussi bien que notre industrie. Cette huile, qui est connue dans l'Inde sous le nom d'*huile de bill*, n'a aucun goût prononcé, et peut parfaitement servir aux usages de la table comme huile de second ordre. C'est à l'agriculture de nos départements méridionaux à décider si nous en ferons l'acquisition comme huile nationale: ce n'est guère qu'à cette condition que le commerce usuel pourrait l'adopter. L'avenir en décidera.

Si ces courtes notions sur des choses que nous rencontrons tous les jours sous nos yeux, qui sont une partie importante de la richesse de notre territoire, et qui par leur vulgarité même acquièrent un certain relief, ne paraissent pas inutiles à nos lecteurs, dans un prochain article nous passerons en revue, de la même manière, les huiles employées dans l'éclairage.

Proverbes orientaux.

C'est le labeur qui fait connaître la veritable valeur de l'homme, comme le feu développe les parfums de l'encens.

Les grands fleuves, les gros arbres, les plantes salutaires, et les gens de bien, ne naissent pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service aux autres.

Jouis des bienfaits de la Providence, voilà la sagesse; fais-en jouir les autres, voilà la vertu.

Tous les grains de riz que vous mangez ont été arrosés de la sueur du laboureur.

Quand tu es seul, songe à tes défauts; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.

Gouverne ta maison, et tu sauras combien coûtent le bois et le riz; élève tes enfants, tu sauras combien tu dois à ton père et à ta mère.

La raillerie est l'éclair de la calomnie.

Si tu ne veux pas qu'on le sache, ne le fais pas.

Les oiseaux qui traversent l'air ne laissent qu'un son; l'homme passe et sa renommée survit.

Protestants français à Cantorbéry. — Dans le grand nombre de huguenots que la révocation de l'édit de Nantes chassa de leur patrie et contraignit à porter leur industrie dans les pays étrangers, nous remarquons un groupe de familles, composées surtout d'ouvriers en soie, qui passa en Angleterre, et se fixa à Cantorbéry. Là se trouvaient déjà d'autres familles réfugiées: c'étaient des descendants des calvinistes que les persécutions du duc d'Albe avaient exilés des Pays-Bas presqu'un siècle auparavant. Le malheur autant que la fraternité religieuse établit des liens étroits d'affection entre ces deux colonies sur le sol anglais. Elles demandèrent qu'il leur fût permis de se livrer en paix aux pratiques de leur culte, dans une partie des cryptes qui s'étendent sous le chœur de la cathédrale de Cantorbéry. Cette autorisation leur fut accordée.

Ces cryptes, qu'on appelle l'undercroft, sont des restes de l'architecture saxonne. Leurs murailles sombres et nues convenaient parfaitement à la sévérité du culte de nos malheureux compatriotes. Cependant on voit quelques sculptures aux chapiteaux des colonnes qui, hautes à peines de six pieds et demi, tandis que leur circonférence est de près de quatre pieds, supportent une voûte lourde et ténébreuse. Plusieurs de ces colonnes sont torses: chacune d'elles diffère des autres par quelque bizarrerie particulière dans ses ornements. Les figures grimaçantes ou rieuses que l'on entrevoit çà et là, à demi éclairées par les lampes, dans l'obscurité de ces souterrains humides, produisent une impression singulière sur l'esprit. Nous donnons ici un exemple de ces œuvres étranges des vieux sculpteurs.



(Chapiteau d'une colonne des cryptes de la cathédrale de Cantorbéry. — Voyez, sur cette cathédrale, 1835, p. 280.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LA GALERIE ESPAGNOLE AU LOUVRE.

(Voyez p. 17.)

FRANÇOIS ZURBARAN.



(La Sainte à la Flèche, par Zurbaran.)

La vie de François Zurbaran est peu connue en France; on ne trouve pas même son nom dans la Biographie universelle des frères Michaud, et M. Alexandre de Laborde lui consacre moins de deux lignes dans son Itinéraire descriptif d'Espagne. Le petit dictionnaire des peintres espagnols, par F. Guilliet, en un volume in-8°, n'offre lui-même que des détails très incomplets sur ce grand peintre.

Ce fut à Fuente de Cantos, en Estramadure, le 7 novembre 1598, que Zurbaran vint au jour. Ses parents étaient de pauvres gens, vivant de leur travail, et n'ayant ni les moyens, ni peut-être la pensée de lui donner aucune éducation. Pendant toute son enfance et les premières années de sa jeunesse, il vécut dans les champs, partageant les labeurs de sa famille, ses peines et ses plaisirs. Comment sa vocation pour la peinture fut-elle reconnue? A quel patronage dut-il les encouragements qui, du sillon du laboureur, le transportèrent dans un atelier de peinture? Nous l'ignorons; mais il est certain que, jeune encore, il s'achemina vers Séville, et y devint en peu de temps l'un des élèves les plus distingués du célèbre clerc Roelas.

Jean de las Roelas appartenait à une famille noble et

aisée. Son père, dit-on, avait été chef d'escadre. Elevé dans les circonstances les plus favorables pour s'appliquer à l'étude de l'art, il s'était fait de bonne heure un nom célèbre. Un voyage en Italie avait ennobli son goût et agrandi son style. De tous les grands maîtres des écoles italiennes, celui qu'il préférait était le Titien, et il le proposait comme le meilleur modèle à ses élèves. Zurbaran n'eut pas à vaincre ses instincts pour suivre cette direction; il était né coloriste, et toutes ses inclinations le portaient naturellement dans la ligne de l'école vénitienne. Cependant il ne se dévoua pas entièrement à la manière du Titien. Des tableaux du Caravage ayant été envoyés à Séville, ils produisirent une impression singulière sur son imagination. Il entreprit de les copier, et ses copies furent estimées si belles et si parfaites que sa réputation commença dès lors à se répandre : on lui donna même le surnom de Caravage. Ce n'était peut-être point là un progrès incontestable dans son goût; mais assurément ce fut pour lui l'occasion d'un beau et hardi développement dans l'exécution. Le Titien a plus de noblesse que le Caravage; celui-ci a la prétention d'être plus naturel, et il arrive en général à un effet plus saisissant, mais souvent aussi moins élevé et moins durable. Son école abuse surtout du contraste facile des ombres fortes avec la vive lumière. L'opposition tranchée du clair à l'obscur n'est pas une loi générale dans la nature : il s'y en fait le plus ordinairement une admirable confusion qu'il est beaucoup plus difficile aux peintres d'imiter et au public d'apprécier. Quoi qu'il en soit, on commanda bientôt à Zurbaran des tableaux en grand nombre. Un marquis de Malagon le chargea notamment des peintures de l'autel Saint-Pierre dans la cathédrale de Séville.

De disciple devenu maître, Zurbaran vint à Madrid, où il fut nommé dans la suite peintre du roi Philippe III : il exécuta pour le Retiro les travaux d'Hercule. Il orna la Chartreuse de Xérès de peintures d'un style si suave qu'on les attribuerait volontiers à notre Le Sueur; on voit que Zurbaran ne s'était pas laissé séduire uniquement par un maître, et qu'il était resté libre et varié. A Guadeloupe, il exécuta onze tableaux de la vie de saint Jérôme. On fait aussi un grand éloge des compositions qui lui furent commandées pour Sainte-Marie de las Cuevas, pour les mercenaires déchaussés, pour les mercenaires chaussés, pour l'église de Saint-Bonaventure, et pour l'oratoire du couvent de Saint-Paul. Mais la liste de ses ouvrages serait longue et fastidieuse. Nous citerons cependant encore l'un de ses plus remarquables tableaux, composé pour le grand hôtel de l'église de Saint-Thomas. Il faisait partie de notre Musée sous l'empire. On y voyait Jésus et la Vierge ayant à leur côté saint Paul et saint Dominique, au-dessous saint Thomas-d'Aquin entouré des quatre docteurs de l'Eglise; au premier plan, à droite, Charles-Quint armé et en prière, accompagné de chevaliers et de religieux; à gauche, enfin, l'archevêque Deza, fondateur du collége, avec toute sa suite.

Zurbaran mourut à Madrid en 1662. Né un an avant Velasquez, il est mort deux ans après lui, et vingt ans avant Murillo qui était né vingt ans après lui. Il fut donc tout-à-fait leur contemporain et leur émule. S'ils étaient tous les trois classés d'après la valeur relative de ceux de leurs tableaux qui sont exposés dans la galerie du Louvre, Zurbaran pourrait obtenir le premier rang. Mais il n'est point prudent d'établir de semblables comparaisons d'après l'étude d'un seul Musée. C'est dans son œuvre entière qu'un artiste doit être jugé. Le renom, et, il faut le dire, le talent de Zurbaran, ne sont pas du premier ordre comme ceux de Velasquez et de Murillo. L'opinion de ses contemporains a été sur ce point d'accord avec celle de la postérité, qui est presque toujours équitable.

Le nombre des tableaux de la galerie du Louvre, attribués à Zurbaran, est de quatre-vingts. Il en est surtout deux qui attirent plus particulièrement l'attention. L'un, dans la manière du Caravage, représente un moine à genoux, vêtu d'une toile très grossière : l'ombre du capuchon couvre en partie le visage. L'autre représente Judith. Ce second tableau est parfaitement composé, d'un grand style et d'une belle couleur. On aime ensuite à s'arrêter devant un grand nombre de Saintes, presque toutes charmantes, mais d'une expression peu religieuse. Sans les attributs de martyre qui servent à les désigner, on serait plus disposé à voir en elles de nobles Dames espagnoles. Au reste, comme plusieurs d'entre elles sont des saintes nées en Espagne, l'originalité de leurs costumes et de leurs attitudes a un attrait de nouveauté pour nos regards habitués aux types un peu monotones de l'école italienne. Sainte Justine et sainte Rufine, qui faisaient de la poterie à Séville, sont représentées tenant à la main les petites cruches qu'on nomme *alcarrazas*. Sainte Lucie, célèbre dans l'histoire de Sicile, porte dans un plat d'argent ses yeux arrachés par le bourreau; mais, comme elle est supposée dans le séjour des bienheureux, elle a retrouvé deux autres yeux qui sont à leur place, et qui sont les plus beaux du monde. Il ne faut pas oublier une autre jeune bienheureuse qui tient une Bible et un poignard, arme qu'on ne voit jamais aux mains de nos saintes du Nord. La sainte que nous avons choisie pour essayer de donner une idée du style de Zurbaran, a un caractère d'élégante affectation qui n'est pas moins remarquable.

Parmi les autres compositions de Zurbaran dont les sujets peuvent intéresser comme se rapportant aux mœurs espagnoles, on distingue encore les deux tableaux de la Légende de la Cloche. Le livret, assez laconique d'ordinaire, entre à cette occasion dans quelques détails. « Du pied des Pyrénées au port de Cadix, dit l'auteur, une vieille tradition raconte qu'au temps de l'invasion des Arabes, les chrétiens cachèrent les images peintes ou sculptées de la Vierge et les cloches des églises, afin de les préserver de la profanation des infidèles. Elle ajoute qu'après l'expulsion des Maures on retrouva partout, en labourant la terre, l'image et la cloche de l'église de la contrée. Le premier des deux tableaux inspirés à Zurbaran par cette légende représente le moment où des paysans indiquent à un jeune seigneur le lieu où l'on croit qu'ont été cachées une image de la Sainte-Vierge et une cloche. Dans le second, les mêmes paysans montrent à ce jeune seigneur, qui est accompagné de deux moines, un relief figurant l'image de la Sainte-Vierge et une cloche, qu'ils ont en effet retrouvées dans le lieu qu'ils avaient indiqué. Le jeune seigneur ordonne l'édification d'une église sur cet emplacement, afin de consacrer le souvenir de cette pieuse découverte. De ce côté des Pyrénées, en France, au village de Planès, on retrouve cette même tradition, et l'on montre une église qui a la même origine. »

L'ABBÉ VERTOT.

L'abbé Vertot, chargé de composer l'histoire de l'*ordre de Malte*, écrivit à un chevalier pour lui demander des renseignements précis sur le fameux siége de Rhodes. Les indications qu'il avait demandées s'étant fait long-temps attendre, il n'en continua pas moins son travail, qui était fini lorsqu'elles arrivèrent. Sa conscience ne se trouva point gênée par les points de désaccord qui se trouvaient entre le récit qu'il avait fait et la vérité; et il se contenta de répondre à son correspondant : Mon siége est fait! Ce mot est resté; mais c'est à peu près la seule chose qu'on connaisse aujourd'hui de l'abbé Vertot, qui mérite cependant de ne pas être oublié, et de trouver place parmi nos écrivains de

second ordre. C'est assurément une des plus originales figures de cette galerie.

Il s'appelait René-Auber de Vertot, et était né, le 25 novembre 1655, au château de Benetot, dans le pays de Caux, d'un assez pauvre gentilhomme, allié à la haute noblesse de Normandie. Le frère aîné de Vertot entra au service de Monsieur, frère de Louis XIV, devint son chambellan, et mourut jeune. Notre auteur, qui était le cadet, n'eut d'autre ressource que d'embrasser l'état ecclésiastique. Cependant il n'est point douteux que la vocation n'ait eu plus de part encore que la nécessité dans sa détermination. Au collége des Jésuites de Rouen, où il avait étudié, il s'était fait remarquer par une piété ardente; et, après avoir achevé ses études, il entra au séminaire. Mais bientôt les exercices de cette maison ne furent plus assez fervents au gré de ses passions. Au bout de deux ans, il disparut du séminaire pour s'ensevelir dans une retraite encore plus profonde, sans en donner aucun avertissement à sa famille et au monde, dont il voulait se séparer complétement dans son accès d'enthousiasme. Ce ne fut qu'après six mois d'inquiétudes et de recherches que ses parents découvrirent qu'il s'était enfermé dans un couvent de capucins à Argentan. Il fut impossible de l'empêcher de faire profession; mais, non content d'avoir rompu avec la société, il poussa encore à l'excès l'austérité de sa règle, si bien qu'il tomba très dangereusement malade. Il avait eu, quelques années avant, un abcès à la jambe qui n'était pas parfaitement guéri; ses macérations, le frottement de la bure sur sa jambe nue, envenimèrent son mal, au point qu'il fut indispensable de le renvoyer dans sa famille pour rétablir sa santé, dont on avait désespéré.

Ses parents firent tout ce qu'ils purent pour qu'il renonçât au dessein de rentrer dans le cloître; ils réussirent. Sa ferveur religieuse avait jeté tout son feu. Le temps avait calmé cette passion, et déjà modifié cette nature ardente et mobile. Le pape donna un bref pour l'autoriser à entrer dans un ordre moins sévère que celui de Saint-François, et, rendu à la santé, Vertot, alors âgé de vingt-deux ans, entra dans l'abbaye des Prémontrés à Valséry.

Michel Colbert, parent du grand ministre de ce nom, était depuis quelques années général des Prémontrés; ayant eu occasion d'apprécier les connaissances de l'abbé Vertot, il le nomma son secrétaire, et, peu après, lui donna le prieuré de Joyenval. Cette dernière faveur, quoique autorisée par un bref du pape, était contre les règles du droit, qui défendait à un religieux qui avait passé d'un ordre dans un autre, d'y accepter jamais ni charges ni bénéfices. Les murmures qui éclatèrent à cette occasion dans la Société des Prémontrés déterminèrent Vertot à se défaire de son bénéfice. Il est à croire que son zèle religieux, qui, une fois le premier accès passé, a toujours été en se refroidissant, ne lui paraissait pas désormais assez fort pour lui faire trouver au couvent le bonheur qu'il y avait trouvé d'abord. Désireux de conquérir son indépendance, autant qu'il avait mis autrefois d'empressement à y renoncer, il sollicita la petite cure de Croissy-la-Garenne, près de Marly, et alla y chercher dans l'étude des lettres un nouvel aliment à cette fougue d'esprit qui l'avait fait se précipiter dans la vie monastique.

Il avait pour amis deux de ses compatriotes, qui, quoique nés vers le milieu du grand siècle, appartiennent entièrement au siècle suivant par la trempe de leur esprit, et par l'application qu'ils firent des talents qu'ils avaient reçus de la nature: c'étaient Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre. Fontenelle, petit-neveu de Corneille, devait s'illustrer en mettant sa plume au service des sciences; quant à l'abbé Saint-Pierre, que le cardinal Dubois appela plus tard un honnête rêveur, il ouvrit, par une utopie pleine d'humanité, la série des penseurs politiques du dix-huitième siècle. Ces deux hommes conseillaient à leur ami de faire quelque chose d'inusité, et tournaient son esprit vers l'innovation dont ils devaient être les précurseurs. A leur exemple, l'abbé Vertot fut un de ces hommes qui marquent le passage du dix-septième siècle au dix-huitième, du siècle de Louis XIV au siècle de la philosophie.

Figurez-vous que c'était en 1689, au point le plus haut du despotisme de la monarchie française. Le grand roi, qui avait définitivement fixé sa cour à Versailles depuis quelques années, y recevait les députés de toutes les puissances de l'Europe, et des ambassades de tous les princes de l'Orient qui venaient saluer sa majesté au sein du plus grand éclat dont aucun monarque des temps modernes se fût encore entouré. Au milieu de toutes ces magnificences royales, l'abbé Vertot publia son *Histoire de la conjuration de Portugal*. On s'étonna de voir paraître l'histoire d'une conjuration; rien que ce titre était une chose hardie dans ce temps-là! Puis on prêta à l'auteur plus d'intentions qu'il n'en avait, et on chercha dans son livre des allusions aux intrigues de la cour, aux menées de madame de Maintenon et à celles de Louvois. Tout le monde fut frappé du mouvement du style, et de la façon dramatique dont l'historien avait présenté son récit. Bossuet dit au cardinal de Bouillon, en parlant de l'abbé Vertot: C'est une plume à écrire l'histoire de Turenne.

Ce feu que l'abbé Vertot portait en lui était tout intérieur, et n'éclatait au dehors par aucune envie de se montrer et de s'agrandir. Au lieu de profiter des succès de son livre pour se faire valoir, se trouvant trop près de la cour, il demanda une cure dans le pays de Caux, sa patrie. Peu après il en obtint une plus considérable aux portes de Rouen, et qui l'affranchissait complétement de la dépendance des Prémontrés. Ainsi peu à peu il se défaisait de ses chaînes. Là, après sept ans de repos, il fit paraître l'*Histoire des révolutions de Suède*. C'était encore un titre bien hardi que celui-là, si l'on songe à l'époque à laquelle il était adressé. Ce n'est pas qu'on attachât encore à ce mot révolution le sens de renversement politique et de destruction sanglante qu'on y a attaché depuis lors. Mais révolution voulait dire changement, et c'était déjà dire beaucoup sous un prince qui pensait imprimer à toutes choses un repos que rien ne troublerait, une fixité éternelle. Les Révolutions de Suède eurent encore un plus grand succès que la Conjuration de Portugal. On en fit cinq éditions la même année, et on les traduisit dans toutes les langues. On assure que les Suédois, flattés de voir un Français se faire l'historien de Gustave Vasa, le fondateur de la puissance de leur pays, chargèrent leur envoyé de lier connaissance avec l'auteur, et de l'engager à écrire l'histoire générale de Suède. L'ambassadeur suédois ne put découvrir au fond de sa province l'abbé Vertot qu'il pensait trouver à la cour.

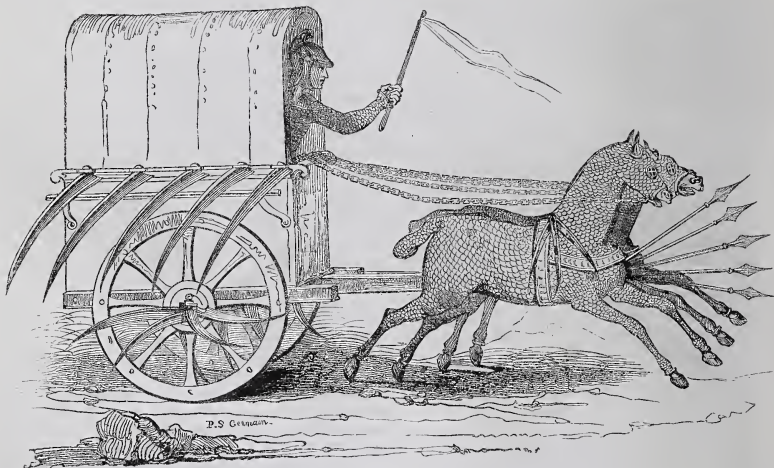
D'ailleurs ce n'eût pas été le compte de l'abbé Vertot de s'arrêter à un plan aussi régulier que celui qu'on voulait lui proposer. Son esprit remuant et passionné ne pouvait s'arrêter qu'aux catastrophes de l'histoire, et il en cherchait partout, laissant les époques calmes des annales humaines, comme des époques maudites, ne se plaisant qu'à celles où il y avait des désordres à raconter et des harangues à faire sur des corps ensanglantés. Du reste, comme pour montrer qu'il n'allait pas au fond des catastrophes historiques qu'il décrivait, et pour prouver que dans les insurrections il ne voyait qu'un moyen de narrer, et non de philosopher, il écrivit, en 1710, un *Traité de la mouvance de Bretagne*, où il prend hautement la défense de la monarchie, et assure que la Bretagne a été de tout temps dépendante et vassale de la couronne, ce qui souleva de grandes indignations dans cette province, dont les écrivains conservaient encore le sentiment de la vieille liberté.

Dans cet intervalle, il avait été nommé membre pensionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et était venu se fixer à Paris. Il y publia, en 1719, son *His-*

toire des révolutions de la république romaine. Le grand roi était mort, et déjà des idées plus modérées s'étaient répandues en France au milieu des saturnales de la régence. Ce n'était pas par un zèle républicain qu'il écrivait sur la république romaine cet ouvrage qu'il considérait comme son plus important; ce n'était pas la vertu des Romains, ni l'apparition de l'élément populaire sur la scène du monde, mais le nombre des émeutes, la continuité des guerres, les renversements successifs d'ordres et de constitutions, qui l'avaient décidé à choisir ce sujet, le plus dramatique de tous à ses yeux. Il en lisait lui-même des morceaux à l'Académie, comme des fragments de quelque œuvre d'imagination, et, comme un poëte tragique ému par les passions qu'il développe, il pleurait en récitant le discours de Véturie à Coriolan.

Le succès toujours croissant de ses ouvrages détermina l'ordre de Malte à lui demander de coordonner et d'écrire ses glorieuses annales. Une histoire qui représente une poignée de héros luttant, pendant deux siècles, sur des rochers, contre le colosse de la puissance ottomane, était bien propre à exciter l'imagination de l'abbé Vertot. Aussi accepta-t-il de grand cœur l'offre qui lui était faite; il publia ce nouvel ouvrage en 1726. Ce fut son dernier, mais non pas celui où il déploya le moins de vivacité et d'invention. Dans ce temps-là, le duc d'Orléans, fils du régent, l'avait nommé secrétaire des commandements de la princesse de Bade qu'il venait d'épouser, et lui avait donné, avec des appointements considérables, un logement au Palais-Royal. Il ne jouit pas de cette aisance tardive. Sa santé déclina, et son esprit, qui avait tant dépensé de passion, s'éteignit peu à peu; il tomba dans une apathie, qui n'était interrompue que par quelques moments de force où il parlait encore d'écrire les révolutions de Pologne et les révolutions de Carthage. On voulait le détourner de ces projets qu'il prenait au sérieux, et on lui représentait qu'il était trop faible pour les exécuter; il répondait bravement qu'il n'avait aucunes recherches à faire, et que tout était dans sa tête. Il n'avait guère jamais fait autrement. Il mourut le 15 juin 1735, au Palais-Royal, âgé de près de quatre-vingts ans. Il donna l'exemple d'une réputation facilement acquise. Il passa pour un grand historien, en méprisant la vérité de l'histoire; et en traitant les catastrophes politiques des peuples, il eut l'art de ne pas dire un mot de politique ni de philosophie. Toute sa nouveauté consista dans une certaine chaleur de style, et dans un secret instinct qui le portait à raconter des faits qui avaient plus d'audace que lui. S'il avait vécu trente ans plus tard, la fougue de son esprit en aurait tiré des conclusions pour l'avancement du peuple; venu sous le grand roi, il fut hardi en les racontant sans les comprendre. Et tel était l'état des études historiques qu'il fut illustre pour les avoir racontés sans les savoir. Il eut tout l'éclat, et il a le sort d'un esprit de transition; il fut une protestation vivante contre les écrivains qui faisaient de l'histoire une chose ennuyeuse; il la rendit aussi pathétique qu'une tragédie. Les efforts qu'il a faits pour réhabiliter le drame de l'histoire méritent qu'on se souvienne de lui.

LES CHARS A FAUX.



(Char à faux.

L'origine des *chars à faux* remonte à la plus haute antiquité. Un grand nombre d'écrivains anciens en ont donné des descriptions diverses; Hérodote, Xénophon, Tite-Live, Quinte-Curce, Diodore de Sicile, Végèce, Appien, etc., s'accordent tous à en représenter l'effet comme des plus formidables. D'après quelques auteurs, Cyrus passe pour l'inventeur de ces chars, et Xénophon dit positivement dans sa *Cyropédie* (livre VI), que Cyrus fut le premier qui, au lieu de chariots de combat, fit usage de chars à faux.

Variés de forme et d'attelage, traînés tantôt par quatre chevaux, plus souvent par deux, ces chars ne pouvaient guère servir qu'en plaine et sur des routes unies et faciles; aussi n'étaient-ils qu'à deux roues pour que leur transport fût moins embarrassant.

Quinte-Curce décrit de la manière suivante les chars qui, au nombre de deux cents, suivaient l'armée de Darius: « L'extrémité du timon était armée de piques: de chaque côté du collier sortaient trois lances; entre les rayons se dressaient des pointes en fer, et au centre des roues étaient clouées des faux; en sorte que ces chars taillaient en pièces tout ce qui se trouvait sur leur passage. »

Pendant les marches, les faux étaient retirées afin que

les chars pussent passer partout sans embarras, et le moyen de les replacer était aussi simple que possible.

Notre première gravure, qui a été composée et publiée par M. Ginzzot, dans son ouvrage sur les voitures des Grecs et des Romains (voyez pag. 9), ne représente pas exactement un char tel que le décrit Quinte-Curce, mais plutôt un chariot de combat gaulois, nommé *covinus*, qui était couvert et garni tout autour de faux. Le manche du fouet que portait le guide était en fer, et lui tenait lieu de lance.

Les chars à faux les plus simples étaient sans contredit ceux de Cyrus, tels que Xénophon les décrit dans le livre VI, chap. 1er de la *Cyropédie*. « Cyrus se procura des chars qui pour la plupart avaient servi aux peuples conquis, et remplaça par ceux-ci les vieux chariots de combat, jadis en usage au siége de Troie. Il trouvait que ces derniers, bien que montés par les guerriers les plus vaillants de son armée, n'étaient guère bons que pour des escarmouches, et ne contribuaient que fort peu à la victoire. Un autre inconvénient à ses yeux, c'est que trois cents chariots ne contenaient que trois cents combattants, tandis qu'ils exigeaient douze cents chevaux; car chaque combattant choisissait son compagnon qui ne prenait aucune part au combat et était seulement chargé de conduire et de diriger le chariot. Les nouveaux chars que Cyrus fit construire étaient plus propres à la guerre; les roues furent plus fortes et plus solides afin de durer plus long-temps, et les essieux plus longs. Plus en effet la voie est large, moins le char est exposé à verser. La caisse était composée de pièces de bois rapportées que liaient les unes aux autres des cercles en fer; sa forme était ronde comme celle d'une tour, et elle était peu élevée pour laisser le conducteur libre de diriger les chevaux. Les soldats qui les guidaient étaient, de la tête aux pieds, couverts d'une cotte de mailles. A l'extrémité des essieux, en dehors des roues, Cyrus fit sceller des faux de deux aunes de long, droites et le tranchant tourné en avant. D'autres faux, placées au-dessous, étaient dirigées vers la terre, de manière à faucher les ennemis. »

C'est d'après cette description que l'on a en partie composé notre seconde gravure: nous l'avons empruntée au même ouvrage que la précédente.

Le char d'un simple soldat n'était monté que par ce soldat seul; celui des chefs portait parfois aussi, outre ce chef, un conducteur et même un deuxième combattant. Les uns et les autres ne différaient d'ailleurs entre eux que par la richesse du harnachement des chevaux.

Cyrus et sa suite avaient les mêmes armes, des cuirasses et des casques d'airain, des glaives, des plumets blancs, une lance de bois de cornouiller, et une tunique de pourpre; les chevaux avaient le front, la poitrine et les flancs protégés par des boucliers d'airain.

Autant l'effet des chars était redoutable dans le tumulte



(Autre char à faux.)

de la bataille, autant il devenait facile d'en éviter les atteintes quand le soldat, revenu de sa première frayeur, s'était familiarisé à leurs mouvements. Tite-Live raconte, à propos des chars à faux dont Archelaüs fit usage contre l'armée de Sylla, que les soldats de celle-ci les évitaient facilement en se jetant sur les côtés à leur approche, et en leur ouvrant ainsi un libre passage. Ils devinrent à la fin si habiles à cette manœuvre que, chaque fois qu'un de ces chars était lancé sur eux, ils partaient d'un bruyant éclat de rire, et s'écriaient : *A un autre!*

Au commencement d'une bataille, les chars à faux étaient placés à une certaine distance en avant de l'armée, parce qu'il aurait été trop dangereux de les faire avancer au milieu des bataillons serrés des fantassins; il arriva souvent que les chevaux, venant à s'effrayer, reculèrent sur leur propre armée, et y causèrent de grands ravages.

LA REINE CORNARO.

La république de Venise déploya pendant le moyen âge une puissance dont on ne se fait pas ordinairement une juste idée. Elle avait commencé à s'enrichir par le commerce;

elle était l'entrepôt naturel de toutes les denrées que l'Orient faisait passer en Europe. Gênes, qui dominait la mer Tyrrhénienne, comme Venise dominait l'Adriatique, lui disputa seule avec quelque efficacité le monopole du commerce oriental; mais, par l'étendue de ses possessions, Venise se donna une importance que Gênes, privée des mêmes ressources, ne put jamais atteindre. A Gênes, c'étaient les bourgeois et les patriciens qui s'enrichissaient par leurs relations commerciales; mais l'Etat ne parvint jamais à un haut degré de splendeur. Venise, au contraire, employait ses revenus, son autorité, et les ressorts de sa politique, à protéger et à accroître le négoce, qui n'était pas seulement l'affaire des particuliers, mais encore celle de la république. Elle avait noué des alliances avec les empereurs grecs de Constantinople et avec les Mamelouks d'Egypte, et se procurait par ces deux voies les productions de l'Asie qui fournissait au luxe de l'Europe.

La prise de Constantinople par les Turcs, qui arriva au milieu du quinzième siècle, fut un coup terrible pour la république, qu'ils dépouillèrent, dès l'origine, d'une partie de ses possessions, et à laquelle ils ne cessèrent de faire une guerre acharnée. Cependant Venise était alors si puissante, qu'elle fut considérée comme le boulevard de la chrétienté, et qu'elle ne se montra point inégale dans la lutte qu'elle entreprit contre le colosse de la puissance ottomane, qui fondait sur l'Europe avec toutes les forces de l'Orient. Dans le temps même où cette lutte était plus terrible et plus incertaine, la reine Cornaro ajouta à la puissance de Venise en lui donnant un royaume.

Catherine Cornaro descendait de Marco Cornaro, qui avait été doge de la république au quatorzième siècle, et qui lui avait soumis l'île de Crète. Mais son père avait été proscrit par un de ces arrêts qui intervinrent souvent dans les dissensions des patriciens. Quoique fille d'un banni, elle était devenue la femme de Jacques de Lusignan, roi de Chypre, et le dernier qui ait porté ce nom. Ce mariage fut célébré cinq ans après la prise de Constantinople par les Turcs. Le sénat de Venise, espérant trouver une compensation dans cette alliance, révoqua la sentence d'exil qu'il avait portée contre la famille de Catherine; et pour lui mieux témoigner son amitié, il voulut lui tenir lieu de père, l'adopta, et la déclara fille de saint Marc, patron de la république. Faisant agir l'intrigue en même temps, il gagna à prix d'or Georges Cornaro, frère de Catherine, qui le servit auprès d'elle. Catherine gouverna l'île de Chypre, sous le nom de son mari, au milieu des orages que le voisinage des Turcs ne pouvait manquer d'attirer sur cette île. L'intérêt de Venise fut sa seule règle pendant tout ce temps. Après quinze ans de mariage, en 1473, elle devint veuve; alors, d'après les conseils de son frère, elle céda son royaume à la république, et se retira à Venise, où elle vécut au milieu d'une petite cour. Mais, plus fière de son origine que de l'alliance qui l'avait mise sur le trône, elle mit son nom vénitien à la place de celui que son mari lui avait laissé; par un singulier contraste, elle accoupla le nom d'un républicain avec le titre de reine qu'elle conserva jusqu'à sa mort, qui arriva en 1510.

Ce temps où Venise, à l'exemple de l'ancienne Rome, voyait des princes se faire ses tributaires, et descendre de leur trône pour venir vivre dans ses murs, fut le plus beau temps de la république; mais il ne fut pas de longue durée. Dans les dernières années du quinzième siècle, les Portugais découvrirent la route maritime des Indes, qui donna une nouvelle direction au commerce de l'Orient, et qui en établit l'entrepôt à Lisbonne. Venise continuait à régner sur le bassin de la Méditerranée; mais ce bassin avait perdu l'importance qu'il avait eue dans les temps anciens et dans le moyen âge; après avoir servi de passage à tout le commerce du monde, il n'était plus qu'un théâtre sanglant où les flottes des Turcs et celles des Chrétiens se livraient des combats continuels, et où les pirates exerçaient impunément leurs brigandages. La politique des papes se joignit à tous ces événements pour achever de ruiner Venise, et pour l'empêcher de prendre en Italie le dédommagement de la puissance qu'elle perdait sur la mer. Jules II, rêvant l'unité de la péninsule, et voulant imposer à l'Italie la suprématie de Rome, résolut d'abattre pour toujours l'orgueil de Venise; il y parvint, en 1508, par la ligue de Cambrai, qui réunit contre cette république tous les souverains de l'Europe. Dès ce moment Venise ne fit plus que décroître; ne trouvant plus ni dans le commerce, ni dans ses Etats, qu'on avait restreints, une force suffisante pour résister aux Turcs, elle ne put leur disputer l'île de Chypre, qui tomba en leur pouvoir cent ans après qu'elle l'avait reçue de la reine Cornaro.

Il suffit d'avoir un cœur simple pour éviter la dureté du siècle, pour ne pas fuir les infortunés; mais c'est avoir quelque intelligence de la loi impérissable, que de les chercher dans l'oubli contre lequel ils n'osent protester, de les préférer dans leur ruine, de les admirer dans leurs combats.

SÉNANCOUR.

VARIÉTÉS SUR LES NOMS D'HOMMES.

(Voyez — 1833 : Marie, p. 74. — 1834 : De l'origine des noms propres en France, 3. — 1836 : les Guise, 45, 64 : les d'Aumale, 45; les de Thou, 187; les Condé, les Soissons, les Conti, 267; De quelques auteurs qui ont changé leur nom : Arouet, Carton, Jolyot, Carlet, Fusée, Niveile et Poulain, 355; Peintres français homonymes, 394; Origine du nom des Mignard, 395. — 1837 : Leroi et Leprince, 22; Adam et Eve, 110; Hervé Primoguet, 188. — 1838 : Guillaume, Guillemin, Guillemot, Guilleminot, Guillot, Guyot, Quillot, Quillet, Williaume et Willemin, 39.)

RECUEIL DE NOMS PROPRES DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

Les personnes dont le nom est resté dans la langue à l'état de nom commun, les Boucher, les Leblond, les Petit, par exemple, savent qu'un de leurs aïeux tenait un étal, avait les cheveux blonds, était de petite taille; les Lelièvre, les Rossignol, etc., peuvent supposer que leur nom fut d'abord symbolique : mais les noms de famille formés de mots tombés en désuétude sont moins accessibles à la curiosité. Nous avons fait sur les noms de cette nature un travail de recherches qui aura, nous le croyons, quelque utilité en dehors de son objet spécial. En effet, les noms propres que nous avons recueillis étant aussi noms communs ou adjectifs, cette corrélation aidera nos lecteurs à retenir un certain nombre d'expressions de la langue romane, langue dont l'étude, trop long-temps négligée, se généralisera de jour en jour; car on ne peut guère supposer que notre littérature abondante et variée du moyen âge sera éternellement le patrimoine privilégié d'un petit nombre d'érudits.

Nous avons fait un choix des noms les plus répandus et de ceux qui nous ont semblé les plus curieux à raison du sens de leurs homographes, sans toutefois prétendre que le sens indiqué dans notre nomenclature en ait, dans tous les cas, déterminé l'adoption : plusieurs acceptions ont pu nous échapper par suite de l'insuffisance des glossaires ou de nos études; en outre, beaucoup de mots sont à la fois noms d'hommes, noms communs ou adjectifs, et noms de lieux, et il se peut alors que la famille tienne son nom du lieu dont elle est originaire. — Lorsqu'un nom d'homme est aussi nom de lieu, nous ne le disons pas; à cet égard on pourrait consulter le Dictionnaire de nos 37 252 communes.

Une grande ville, avec ses mille noms de marchands écrits sur la façade des maisons, est, pour ainsi dire, un

vaste glossaire dont les feuillets se déroulent à chaque pas : aussi, plus d'une fois, dans l'ennui d'une longue course, nous est-il arrivé de rechercher l'origine des noms divers qui nous passaient sous les yeux. C'est un petit moyen d'étude et de mnémotechnie que nous indiquons familièrement à nos lecteurs.

Terminons ce court préambule en faisant observer que si la connaissance du vieux langage eût été plus répandue, certaines familles auraient sans doute évité le non-sens grammatical d'accoler la particule *de*, le signe du génitif, à des noms de métiers, à des épithètes, ou même à des noms d'animaux.

— Lorsqu'un mot devenu nom propre est tantôt précédé d'un article, tantôt sans article, nous prenons le nom simple pour le classement par ordre alphabétique ; par exemple, *Dumoustier* se trouvera à *Moustier*.

Agasse, Agace, pie. Le mot *agace*, encore usité dans quelques provinces, a été maintenu par l'Académie française dans la nouvelle édition de son Dictionnaire.

Allan, Allant, dogue, mâtin, chien courant.

Amar, amer, triste, rude ; — aimer.

> Mais er conosc (maintenant reconnais) que l'amars (l'aimer)
> D'aguest segle (de ce siècle) es amars.
> Giraud de Borneil (langue romane du midi).

Ancelle, esclave, servante ; — femme, épouse.

> Rose vernans, de Dieu mère et ancelle.
> Clément Marot (seizième siècle).

Appert, leste, expéditif ; — évident, franc, intelligent.

> S'encontrèrent (y rencontrèrent) un chapelain,
> Seur (sur) un bai palefroi amblant (allant l'amble),
> Apert, et de haitié samblant (de robuste apparence).
> *Fabliau du Prestre et des deux Ribaus.*

Arnaud, débauché, mauvais sujet.

Astié, rôtisseur, cuisinier. Voyez *Lequeux*.

Aubé, fait abbé ; revêtu de l'aube.

> Véquit caste (chaste) clerc, bon moine, meilleu abbé,
> Et d'Agapit ly Romain fut aubé.
> *Epitaphe de l'annaliste Flodoard, mort à Reims en 966.*

Auber, Aubert, grand seigneur, haut baron ; — homme courageux, homme de haute taille. (Ce mot s'écrivait aussi avec un *h* initial). — Le possesseur d'un fief de *haubert* revêtait à vingt-un ans la cotte de mailles, le *haubert*, espèce d'armure réservée aux chevaliers.

> Partonopeus r'est bien armés,
> Cauces (chausses) de fer a bien tailliés,
> Et bien de soie apparelliés,
> A blanc aubere, menue-maillée,
> Elme (heaume) et escu, et fort espié (épieu) ;
> Mais il n'a c'une seule espée.
> *Partonopeus de Blois* (du douzième siècle, suivant M. Crapelet, éditeur de ce poëme).

Babau, sot, niais, nigaud, du latin *babulus* (Raynouard) ; — espèce de *Croquemitaine* languedocien.

Bacon, porc ; — plus fréquemment, lard, porc salé ; ce vieux mot, comme beaucoup d'autres, est passé dans la langue anglaise (voyez 1837, p. 371).

> Un grant bacon avoit tué.
> *Fabliau du segretain moine.*

> Li païs si a non Coquaigne (Ce pays a nom Cocagne),
> Qui plus i dort, plus i gaaigne (y gagne) ;
> De bars, de saumous et d'aloses
> Sont toutes les mesons encloses ;
> Li chevron i sont d'esturgons,
> Les couvertures de bacons,
> Et les lates sont de saussices.
> *Fabliau de Coquaigne.*

Bailleul, administrateur, agent chargé de percevoir les droits d'une seigneurie et de l'administrer.

Bar, baron (voyez ce mot) ; — homme, mari.

> Lo bar no ës criat per la femna, mas la femna per lo baro.
> (L'homme n'est pas créé pour la femme, mais la femme pour l'homme.)
> Roman du midi. — *Citation de l'abbé* des Sauvages.

— Puissance ; barrière, forteresse ; de là, suivant M. Ch. Nodier, les noms de villes : Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, etc. Les anciens chroniqueurs, dit cet écrivain dans une lettre à M. Raynouard, rapportent que Louis I, comte et puis duc de la Haute-Lorraine, appelée Mosellane, fit bâtir Bar-le Duc, en 951, pour arrêter les courses que faisaient les Champenois dans son pays ; « c'est pour cela, suivant eux, » qu'il lui donna le nom de Bar, qui signifie barrière. »

Barbé, barbu.

> Se (si) li barbé le sens sèussent (avaient),
> Bous (boucs) et chièvres molt (beaucoup) en éussent.
> *Fabliau de Coquaigne.*

Bardou, badin, homme qui fait l'agréable ; — lent, lourdaud.

Baron ; ce mot n'était pas seulement un titre de noblesse : il signifiait homme, et époux. (Voyez *Bar*.)

> Mielz valt (mieux vaut), ce dist Salemons, li patiens (la patience) del fort baron et cil ki at signorie sur son cuer, ke cil ne facet (fait) ki les citez prent.
> *Sermon de* saint Bernard (douzième siècle).

> Ces veulz, sa prophecions
> N'est pas à toute sa vie :
> Sest an (cette année), pleure, et cest an prie,
> Et cest an paur a baron (prend a mari).
> Rutebeuf, *les Béguines* (treizième siècle).

Barré, bigarré, bariolé de différentes couleurs. Les Parisiens appelèrent *barrés*, à cause de la bigarrure de leur vêtement, les carmes que Louis IX amena de la Palestine.

> Et li frère barré
> Resont cras et quarré (sont gras et carrés),
> Ne sont pas enserré (cloîtrés) :
> Je les vi mercredi.
> Rutebeuf, *Chanson des Ordres de Paris.*

Barte (Labarte), bocage, hallier, broussailles.

> Une tasse (assemblage) de bois ou buisson appelé barte...
> *Titre de 1316 cité par* Raynouard.

Baude, hautain, fier ; — joyeux, enjoué ; on dit encore *s'ébaudir*.

> . . . . . Ont les cuers (les cœurs) si baudes,
> Portant sacs de charbon en grève,
> Que la peine point ne les greve.
> Jehan de Meung et Guillaume de Lorris, *Roman de la Rose* (treizième et quatorzième siècles).

Bedel, bedeau.

Béguin, espèce de moines qui se mariaient ; — dévot ; hypocrite.

Belin, sorcier, enchanteur (Roquefort) ; — surnom des moutons dans le roman du Renard. — Dans Rabelais, beliner signifie tondre, et aussi tirer la laine, filouter. — On trouve Belin, dans Ronsard, comme version familière du nom de Remy Belleau, son ami.

Belloi (Debelloi, Dubelloi), loi ou fait contraire à l'équité ; loi renversée. (Voyez *Debellois*.)

> . . . . . Vont li clerc à Boloigne (Bologne) ;
> Là deviennent fort baléor (ruses),
> Fort avocat, fort plaidéor (plaideurs) ;
> Luès (dès) qu'a bouche ont decré et loi,

Tot le mont (tout le monde) meinent à belloi.
GAUTIER DE COINSI, *Sainte Leocade* (treizième siècle).

BERNIER, valet de chiens; — homme soumis au *brenage* (redevance en son pour les chiens du seigneur).

Talent (envie) le prit d'aler chacier;
La nuit somunt (appelle) ses cevaliers,
Ses venéors (veneurs) et ses berniers.
MARIE DE FRANCE, *Lai de Gugemer* (treizième siècle).

BERTE, méchant, vaurien.

Arras! Arras! ville de plait (procès),
Et de haine*, et de detrait (médisance)!
On i aime trop crois et pile;
Chaseuns fu berte en ceste vile.
ADAM DE LA HALLE, *dit* LE BOSSU D'ARRAS, *li Congiés* (treizième siècle).

BESSON, jumeau, double, du latin *bis*.

Ils sont bien éveillez, peu farouches, et semblent
Estre frères bessons, tant fort ils se ressemblent.
PIERRE RONSARD (seizième siècle).

BICHAT, faon, le petit d'une biche.

BIGNON, truble, filet de pêcheur.

BILLARD, boiteux; homme qui est obligé, en marchant, de s'appuyer sur un bâton.

BISSON, synonyme de besson. (Voyez ce mot.)

BLACHE (LABLACHE), terrain planté de jeunes chênes et de châtaigniers assez espacés pour que l'on puisse labourer.

BLOIS, doré, lustré, blond; — bègue.

Cevels et (cheveux eut) si beaus et si blois.
Partonopeus de Blois.

BOCHERON, bûcheron. (Voyez *Bosquillon.*)

BODIN, trou très profond.

BOIN, bon, doux, clément.

BOISSIÈRE (LABOISSIÈRE), lieu planté de buis; — bois fourré, taillis.

BOQUET, bosquet; — tortu, boiteux, bancal.

BOREL, bourreau; — bourrelet.

Batut per lo borel (Battu par le bourreau).
Arbre de Batalhas (roman du midi).

BOS (DUBOS), bois, forêt, du latin *boscus*. (Voyez *Bosc.*)

France ot (eut) nom Galles à cel jor (à cette époque);
. . . N'i avoit casteaus ne tor (ni tour),
Ne nobles cités, ne beaus bor (bourgs);
Ains manoient tote la gent (mais habitait toute la nation),
Çà deux, çà trois, esparsement.
Li plus de France estoit gastine (solitude),
De bos plaine et de sauvegine (d'animaux sauvages);
Ni avoit rois, ne dus, ne contes (ni ducs, ni comtes),
Provos, ne maiors (maires), ne viscontes;
Cascuns ert (chacun *erat*, était) del sien dus et rois,
Ensi vivoient dont (alors) François.
Partonopeus de Blois.

La suite à une autre livraison.

JARDINS RIDICULES.

Dans nos articles sur le Portugal, nous avons signalé, comme une preuve de mauvais goût dans certaines villes de ce royaume, l'usage de tailler les arbres de manière à figurer des êtres animés. Cet usage a aussi existé dans d'autres parties de l'Europe. Il était même encore très répandu, il y a un siècle, en Angleterre; Pope le tourne en dérision dans une lettre écrite en 1713.

Il semble, dit-il, que nous prenions à tâche de nous éloigner de la nature, non seulement en donnant à nos *semper-verds* les figures les plus bizarres, mais par l'entreprise extravagante de porter l'art à un point auquel il ne lui est pas possible d'atteindre; nous prouvons que nous avons du talent pour la sculpture et nous sommes charmés quand nos arbres ressemblent à des hommes ou à des animaux.

J'ai eu plus d'une fois occasion d'observer, que ceux qui ont le plus de génie, et qui sont le plus en état de tirer parti de l'art, sont toujours amoureux de la nature; l'art le plus parfait n'étant qu'une imitation de la nature, qui est l'unique modèle de toute beauté. Au contraire, les esprits médiocres, et les sots, sont principalement charmés des babioles de l'art et s'imaginent qu'une chose est plus admirable à proportion qu'elle est moins naturelle. Un bourgeois n'est pas plus tôt devenu propriétaire de deux ifs, qu'il forme le projet de les ériger en géants, comme ceux de Guldhall. Je connais un cuisinier de la première volée qui a embelli son parc de l'imitation d'un dîner tel qu'on en sert à la cérémonie d'un couronnement, le tout en *semper-verds*. Par amitié pour tous mes compatriotes qui sont curieux de cette sorte de merveilles, j'ajouterai ici un catalogue de *semper-verds* qui doivent être vendus dans peu par un jardinier de la ville. Cet homme s'est adressé à moi pour se faire connaître, et m'a représenté que pour distinguer nos jardins autour de Londres de ceux qu'on voit dans les contrées barbares de la grossière nature, on aurait besoin d'un jardinier qui fût en même temps sculpteur. C'est une idée heureuse que les anciens n'ont probablement jamais eue. Quoi qu'il en soit, voici son catalogue.

Adam et Eve en ifs. Adam un peu endommagé par la chute de l'arbre du bien et du mal, abattu par une grande tempête. Eve et le serpent sont on ne peut mieux.

L'arche de Noé en houx: les côtes en assez mauvais état faute d'eau.

La tour de Babel, pas finie encore.

Saint Georges en bouïs: son bras n'est pas tout-à-fait assez long, mais il pourra tuer le dragon au mois d'avril prochain.

Un dragon vert aussi en bouïs, avec une queue de lierre rampant pour le présent.

N. B. Ces deux articles ne doivent point être vendus séparément.

Le prince Edouard-le-Noir en cyprès.

Un ours de laurier sauvage en fleurs, avec un chasseur de génevrier en bayes.

Une paire de géants, rabougris, à bon marché.

Une reine Elisabeth en tilleul tirant un peu sur les pâles couleurs; à cela près, croissant à merveille.

Une vieille fille d'honneur en bois vermoulu.

Un magnifique Ben-Johnson (vieux poëte anglais) en laurier.

Un cochon de haie vive, devenu porc-épic pour avoir été laissé à la pluie pendant une semaine.

Un verrat de lavande, avec de la sauge croissant dans son ventre.

Il taille aussi des pièces de famille, hommes, femmes ou enfants, si bien que tout mari peut avoir l'effigie de sa femme en myrthe, etc.

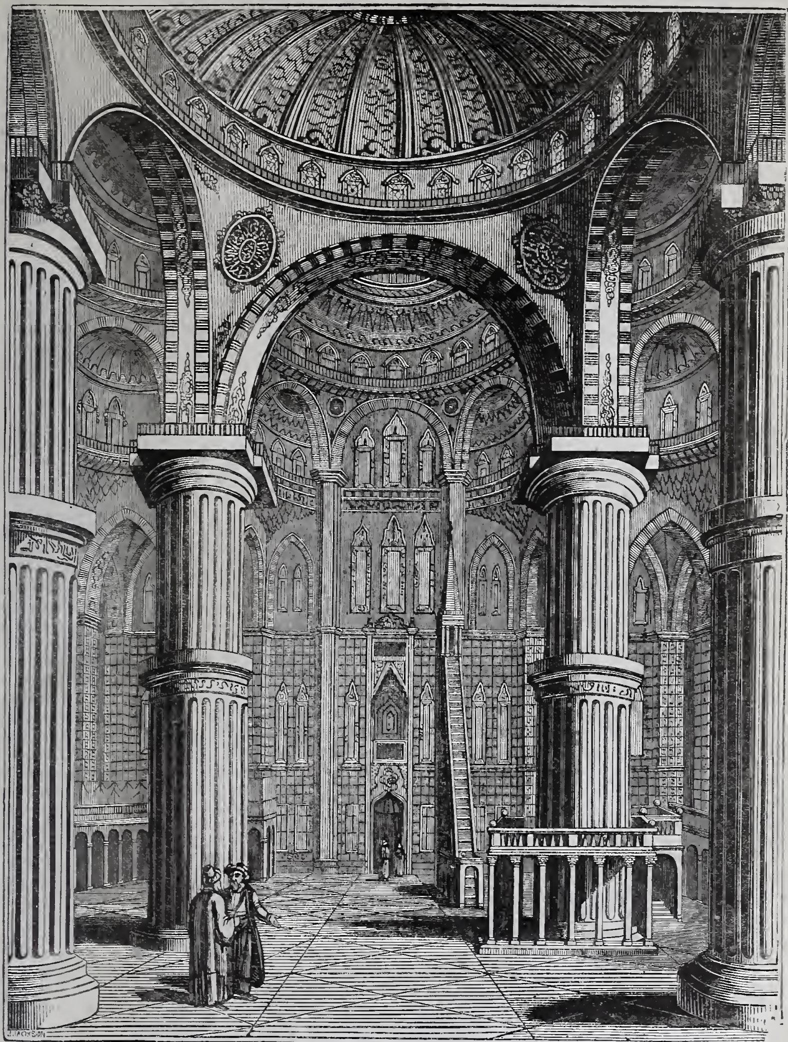
« Ta femme sera comme une vigne féconde, et tes enfants comme des branches d'olivier autour de ta table. »

* Il ne faut pas oublier que, dans l'ancienne versification, la lettre *e* non accentuée est muette et s'élide, ou se prononce fortement, suivant les exigences de la mesure. Ces quatre vers du Bossu d'Arras peuvent servir d'exemple.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES MUSULMANS.



(Vue intérieure de la mosquée d'Achmet, à Constantinople.)

Dans la première livraison de notre première année, nous avons donné la vue extérieure de cette magnifique mosquée, la plus remarquable de celles qui sont à Constantinople. Aujourd'hui nous en représentons l'intérieur : c'est une occasion favorable pour ajouter quelques détails sur ce monument, et surtout pour décrire les cérémonies religieuses des musulmans.

Le troisième quartier de l'ancienne Constantinople s'étendait du sommet de la deuxième colline jusqu'à la Propontide. Sur une surface plane, qui interrompait l'inclinaison de ce quartier, on avait construit le fameux cirque appelé Hippodrome. Le sultan Achmet Ier voulut, dit-on, élever en cet endroit une mosquée qui effaçât la magnificence de Sainte-Sophie, pour prouver que l'islamisme pouvait, aussi bien que la foi de Jésus, inspirer les artistes. Rien n'y fut négligé, et même on éleva six minarets, quoique l'usage défendît d'en mettre plus de quatre aux grandes mosquées, parce que celle de la Mecque, dans l'intérieur de laquelle est construite la caaba, n'en a pas davantage. C'est réellement un des édifices les plus originaux de Stam

boul, et l'art turc s'y reconnaît parfaitement. Là, les minarets sont des tours droites et unies, coiffées d'un cône pointu comme le bonnet des derviches, tandis que les minarets du Kaire se terminent par des courbes où l'on remarque la richesse et la variété des dessins arabes. Les mosquées arabes n'ont pas non plus ce nombre prodigieux de coupoles que les Turcs aiment à accumuler dans leurs édifices; on compte quatre-vingt cinq dômes de toutes dimensions dans la mosquée d'Achmet; et des cyprès et des platanes plantés irrégulièrement achèvent de montrer qu'elle est l'œuvre des disciples d'Omar: les fatmites, les sectateurs d'Ali, sont plus gracieux et moins sévères.

Dans les temps modernes cette mosquée a acquis une célébrité historique en devenant le centre des opérations de Mahmoud contre les janissaires qu'il est enfin parvenu à détruire; mais chaque année, pour les musulmans, elle est un rendez-vous religieux, car c'est à cette mosquée que, le jour du *courban-bairam* (grand-bairam), le sultan va faire sa prière de midi, au moment où les pèlerins de la Mecque se dirigent vers le mont Araphat, but de leur pieux voyage. Dès que les muezzins ont fait entendre la prière de l'*ézan* (voyez 1835, p. 340), le Grand-Seigneur entre à la mosquée et la prière commence. Tous les musulmans ont eu soin de faire leurs ablutions; il est expressément défendu de se prosterner sans avoir accompli cette cérémonie préparatoire. Dans le désert, où l'eau est plus précieuse que le pain, ils se servent de sable pour se frotter les pieds et les jambes, les mains et les avant-bras. Cependant ceux qui ont fait avant la prière une grande toilette peuvent s'en dispenser; aussi l'empereur prie sans s'arrêter vers le réservoir de la mosquée. On se tourne du côté de la Mecque, et à la Mecque on se tourne vers les quatre points cardinaux; car, dans leur ignorance astronomique, les Arabes pensent que la caaba occupe le seul point central du monde. L'iman commence à réciter la prière, composée de versets du Coran que l'on nomme Ricat. Tous doivent marmotter: une prière mentale est de nulle valeur. La première partie de l'oraison se dit debout, c'est la formule qui précède tous les chapitres du Coran: *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. Toutes les fois que les fidèles prononcent: *Allah acbar* (Dieu est le plus grand), ils se prosternent, ayant soin d'appuyer le front contre terre, et cette phrase revient plusieurs fois durant la prière. Mais la cérémonie n'est pas tellement régulière qu'on soit obligé de commencer et de finir avec l'iman. Les pratiques de dévotion sont au même degré méritoires, qu'elles soient individuelles ou générales; il suffit de prier dans l'intervalle qui sépare les heures où les muezzins appellent à la mosquée; et même faite chez soi, au désert ou dans la rue, la prière est également agréable à Dieu. Ce dogme marque bien la différence du christianisme qui tend à associer les fidèles en prescrivant les prières générales, et de l'islamisme qui ne tient presque aucun compte des masses, et ne s'occupe que des individus.

Quand la prière est finie, les plus fervents se rassemblent pour exécuter, après s'être rangés en cercle, la danse des derviches. Cette danse consiste à se balancer tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, en faisant suivre ce mouvement à la tête et à tout le corps. D'abord ils se meuvent lentement, et peu à peu ils précipitent ce balancement jusqu'à ce qu'il devienne si rapide, que plusieurs tombent étourdis par le sang qui s'est porté au cerveau. Ils répètent pendant ce violent exercice la profession de foi; *La allah illa Allah! Mohammed rasoul Allah!* Ceux qui tombent évanouis sont, assurent-ils, des saints en rapport immédiat avec la divinité; on les entoure avec respect, on leur baise les pieds et les mains.

D'autres se rapprochent de l'iman pour écouter la lecture du Coran et de ses commentaires, ou bien, accroupis dans un coin, ils disent leur chapelet en prononçant à chaque grain un des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu; mais les jours qui ne sont pas marqués par le souvenir d'une grande commémoration, tous se bornent ordinairement à la prière. On voit que rien n'est plus simple que la liturgie musulmane; c'est que le Prophète, qui avait brisé les fétiches qui encombraient la caaba, a proscrit tout culte extérieur dans la crainte que les Arabes ne retournassent trop facilement à leur première idolâtrie. Et, malgré cette précaution, les wahabis, protestants de l'islamisme, ont prétendu que les musulmans n'avaient pas suivi les volontés du Prophète et qu'ils étaient retombés dans le culte grossier des idoles.

Après ce que nous venons de dire, il ne sera sans doute pas sans intérêt de faire connaître les principaux dogmes musulmans.

DOGMES PRINCIPAUX DE LA RELIGION MUSULMANE.

Le Coran. — Un ange apporta à Mohammed le Coran, écrit par Dieu, afin qu'il l'enseignât et le fit pratiquer aux hommes.

De Mohammed et des vrais croyants. — Dieu fut toujours avec Mohammed; il a combattu pour lui en toutes circonstances. Il prête de même son appui à ceux qui suivent la loi de son dernier Prophète. Les musulmans sont les premiers de la terre: eux seuls auront part aux délices du paradis; et les autres peuples sont au-dessous d'eux, comme les chiens sont au-dessous des hommes.

Voyage du Prophète au septième ciel. — Mohammed reçut de Dieu un *bourag*. Le bourag est une monture céleste qui tient le milieu entre l'âne et le mulet. D'un seul pas il franchit l'intervalle à parcourir et n'est jamais arrêté par les montagnes: ses jambes de derrière s'allongent pour les gravir, et ses jambes de devant s'allongent à leur tour pour les descendre. Le Prophète monta donc un bourag pour aller de la Mecque à Jérusalem. Dieu avait ordonné à un ange d'y attendre Mohammed et de lui présenter un *méarag* (cheval céleste), avec lequel il escalada le premier ciel. Au premier ciel l'attendait un autre ange et un autre méarag, et il monta ainsi au second ciel. Toujours un ange et un méarag l'attendaient pour le transporter au ciel supérieur. Cependant tout le trajet de la Mecque au septième ciel se fit plus rapidement qu'un homme ne change de pensée.

Des anges. — Un musulman porte un ange invisible sur chacune de ses épaules. Celui de la droite écrit les bonnes actions en les décuplant; celui de la gauche écrit les mauvaises, en attendant toutefois l'ordre du premier qui est son supérieur et qui fait attention si le musulman s'est repenti, car quelque temps est accordé pour effacer les fautes par le repentir. En commençant sa prière, un vrai croyant doit incliner la tête à droite et à gauche pour saluer ses deux anges.

Du destin. — La destinée des hommes est écrite de toute éternité; mais, à force de prière, on peut obtenir grâce et faire changer ce qui est écrit. C'est la nuit du 15 du mois de chaban que la destinée de chaque individu est écrite par un ange; si l'on passe cette nuit en priant, l'ange n'écrit que des événements heureux. Dieu permet quelquefois aux bons musulmans de lire dans le livre des destins.

La tache du cœur. — Tous les hommes ont en naissant une petite tache noire sur le cœur; cette tache grandit ou diminue à mesure que l'on devient mauvais ou bon musulman. Les méchants finissent par avoir un cœur noir et dur comme de la pierre; les bons ont le cœur blanc et sans tache. Lorsque le Prophète fut élu, Dieu lui fit ouvrir la poitrine et enlever la tache dont son cœur était souillé, comme celui des autres hommes.

Devoirs des bons musulmans. — Un musulman a cinq devoirs à remplir, après quoi il n'est plus nécessaire qu'il s'inquiète des actions de sa vie: tout ce qu'il fait est racheté par la prière.

1° Il ne faut reconnaître qu'un seul Dieu.

2° Il faut faire la prière cinq fois par jour. Au *fégre*, le matin, descend un ange qui reste jusqu'au *dour*, à midi. Il inscrit les noms de ceux qui ont prié; à midi sa liste est close; malheur à ceux qui n'ont pas fait la prière. Cependant ils peuvent, en priant et jeûnant plus qu'il ne l'est ordonné, effacer cette faute. Un autre ange demeure de midi à l'*asr* (trois heures et demie), un autre de l'asr au *magreb* (coucher du soleil), et enfin le dernier du magreb à l'*eche* (deux heures après le coucher du soleil).

3° Un musulman doit chaque année donner la dixième partie de ses biens aux pauvres, qui, comme lui, appartiennent à Dieu.

4° Au mois de ramadan, il faut jeûner tous les jours. Il n'est pas permis même de boire et de fumer tant que le soleil est sur l'horizon. Ceux qui jeûneront pendant d'autres mois en seront récompensés.

5° Il faut aller en pèlerinage à la Mecque au moins une fois durant sa vie.

Paradis. — Celui qui fait toutes les choses prescrites est placé, au jour du jugement, dans des palais tapissés d'or, d'argent et de pierres précieuses, meublés avec des divans de soie couverts de perles et de franges d'argent. Des femmes, plus blanches que le lait, le bercent sur des lits de satin, parfumés d'ambre gris, et lui procurent un sommeil plus suave que *le miel et l'eau de rose.* Les mets dont il se rassasie tous les jours sont plus succulents que tout ce qu'on peut imaginer sur la terre. Les élus ne vieillissent jamais; en un mot, l'on peut désirer sans rien craindre, les moindres souhaits sont accomplis.

Enfer. — Les méchants, qui ne rachètent pas leurs méfaits par l'aumône et la prière, souffrent dix fois tout ce qu'ils ont fait souffrir aux autres. Par exemple, quand un homme tue son semblable, il fait souffrir et pleurer le père, la mère, les sœurs, les frères, tous les parents et tous les amis de celui qu'il a tué : or, dans l'autre vie, il éprouvera lui seul les peines qu'il a faites à tant de monde, et chacune de ces peines sera décuplée avant qu'il ait expié son crime.

Dieu est clément et miséricordieux. — Mais Dieu est clément et miséricordieux. S'il punit le mal, il récompense le bien avec usure : il est dans le ciel un ruisseau, qui s'appelle Régueb, d'où s'élèvent, « semblables à de majestueuses montagnes, des flammes douces comme le sucre le plus beau et blanches comme le lait des chamelles ; » si un vrai croyant jeûne quelquefois durant le mois de régueb, il aura le bonheur de se purifier et de boire à cette source.

HISTOIRE
DE TROIS FILS D'UN MENDIANT QUI SONT DEVENUS RICHES.

Nouvelle, par Henri Zschokke.

Il y a bien des métiers que le plus pauvre homme peut entreprendre pour gagner son pain et nourrir sa femme et ses enfants. Quand on est attentif, laborieux et économe, on fait toujours son chemin dans le monde; c'est ce que prouve l'histoire de Jean Schmid.

Jean Schmid était un vieux soldat qui avait une jambe de bois; il était si pauvre, il y a quelques années, qu'on le voyait aller de porte en porte demandant l'aumône dans les villages voisins de celui qu'il habitait près du lac de Constance. Maintenant le vieux Jean Schmid se repose dans un grand fauteuil; il est à son aise, et l'on ne sait pas comment cela lui est venu. L'un dit qu'il a découvert un trésor; non, dit l'autre, c'est qu'il a fait un pacte avec le diable. — Et moi je réponds que ceux qui parlent ainsi sont des imbéciles; je sais mieux ce qui en est, et je vais vous le raconter.

Jean Schmid avait trois fils qu'il avait bien élevés malgré sa pauvreté, car il ne leur donnait que de bons conseils et de bons exemples, et il avait soin de les envoyer à l'école.

Un jour d'été que Jean Schmid partageait le pain du déjeuner entre ses trois fils, il leur dit :

— Mes enfants, vous voilà maintenant assez grands pour gagner vous-mêmes votre vie; mais il ne faut pas mendier quand on peut faire autrement, c'est voler le pain de ceux qui sont plus malheureux encore. Toi, Pierre, tu as quatorze ans et de bons yeux, cherche du travail. Toi, Gabriel, tu as treize ans et de bons bras, mets-les à l'ouvrage. Toi, Georges, tu as onze ans et de bonnes jambes, profites-en.

Mais les trois enfants s'écrièrent : — Que voulez-vous que nous fassions ?

Jean Schmid leur répondit : — Je sais bien que nous n'avons ni champs à cultiver, ni bois à abattre, ni troupeau à conduire; mais il y a bien des choses qui se perdent sans que personne les utilise, et dont on peut tirer parti avec un peu d'industrie. Je vais vous montrer cela, et si vous gagnez un peu d'argent, ne dépensez que selon vos besoins, et économisez pour l'avenir. Si vous pouvez arriver au point de vous nourrir, et de mettre de côté un batz par jour, chacun de vous, au bout de l'année, aura amassé déjà 24 florins; dans dix ans, cela fera 240 florins qui lui appartiendront.

Alors Jean Schmid se mit en route avec ses trois enfants. Il leur fit ramasser tous les os que l'on jetait comme inutiles, afin de vendre les plus gros à des tourneurs qui en font toutes sortes d'ouvrages de leur métier, et les autres à des cultivateurs pour fumer leurs terres. Il leur fit recueillir tous les morceaux de verre, qui sont achetés dans les verreries pour les fondre avec d'autres et en faire du neuf. L'été, ils rapportèrent de gros paquets de feuilles de roses, de fleurs de sureau, etc., qui leur furent bien payés par les apothicaires; ceux-ci même leur en demandèrent de nouvelles, et leur indiquèrent beaucoup d'autres plantes et racines dont on fait usage dans leur état. Ils ramassèrent aussi de la bourre de vache, des crins de cheval et des cheveux, lorsqu'ils pouvaient s'en procurer d'un peu longs. Les tapissiers achetaient la bourre de vache; les selliers, les carrossiers et les fabricants de chaises, achetaient les crins de cheval, et les perruquiers achetaient les cheveux. Tout cela rapportait de l'argent, sans exiger autre chose que de l'attention et du soin; ils cherchaient aussi des soies de porc pour les brossiers, et les intestins d'animaux tués, qu'ils nettoyaient et séchaient pour les fabricants de cordes à boyaux. Quand on leur donnait des cendres, ils allaient les porter à des savonniers, à des blanchisseuses, pour leurs lessives, etc. — Tous les chiffons de laine ou de toile qu'ils trouvaient étaient vendus par eux aux papetiers; enfin, ils n'auraient pas laissé perdre une plume qui pût servir à écrire, ou qui pût entrer dans le duvet d'un coussin. — De cette manière, leurs petits profits s'augmentaient chaque jour.

Quand vint l'automne, le travail ne manqua pas aux trois enfants. Partout où ils en obtenaient la permission, ils recueillaient les fruits sauvages dont on peut faire du vinaigre, du moût et d'autres choses utiles. Dans les bois, ils ramassaient une grande quantité de glands, de faînes, de graines d'orme, de charme, de bouleau, d'aulne, dont ils obtenaient bon prix, soit des forestiers, soit des grainetiers.

Ils remplissaient des sacs de châtaignes sauvages et les portaient au moulin, où le meunier se moquait d'eux, croyant qu'ils voulaient manger cette farine amère dont personne ne saurait goûter; mais les fils de Jean Schmid le laissaient rire, et vendaient leur farine de châtaignes à des relieurs, cartonniers, et autres ouvriers qui font usage de colle.

Enfin, quand l'ouvrage manquait, on trouvait toujours, après une pluie chaude, des champignons pour les gourmands de la ville. — En hiver, ils s'occupaient à faire des

balais, à tresser des chaises, des corbeilles et des paillassons; le vieux Jean Schmid était leur maître dans ce genre de travail.

En un mot, la maison qu'habitait Jean Schmid avec ses enfants devint un magasin qui pouvait à peine contenir tous les objets que chaque jour ils y apportaient, comme les petits oiseaux lorsqu'ils veulent construire leur nid. Peu à peu ils se firent connaître des personnes qui leur achetaient; ils apprirent à distinguer la qualité de leurs marchandises, et devinrent de plus en plus habiles à les trouver.

A la fin de l'année, le père Jean Schmid compta tous les produits, et reconnut que ses trois enfants avaient gagné plus d'un batz par jour; car il y avait dans la caisse 104 florins et 25 kreutzers.

Jean Schmid porta aussitôt cette somme chez un gros marchand de la ville, et la plaça à intérêts. Tout cela fit grand plaisir aux enfants, qui n'avaient jamais vu tant d'argent à la fois.

L'année suivante, le travail alla mieux encore. Jean Schmid ne mendiait plus; il soignait le ménage, allait chez les savonniers, les grainetiers, etc., pour placer la marchandise amassée par ses enfants. —Au bout de quatre ans bien employés, ils se virent possesseurs de 614 florins.

Cependant les trois garçons étaient devenus grands, et ils se disputaient souvent. Tantôt l'un était accusé par ses frères de n'avoir pas assez travaillé, tantôt l'autre d'avoir vendu trop bon marché, ou le troisième d'avoir bu une chopine de vin.

Le père Jean Schmid, qui ne pouvait supporter les querelles, leur dit : — Prenez chacun 100 florins, lancez-vous dans le monde; avec de l'industrie et de l'économie on réussit toujours. Le reste de l'argent demeurera chez le marchand où nous l'avons placé, et, en attendant que nous en ayons besoin, les intérêts seront chaque année ajoutés au capital.

Alors les trois frères se serrèrent la main, et dirent adieu à Jean Schmid. Pierre se dirigea vers l'est, Gabriel vers l'ouest, et Georges vers le sud.

Et Jean Schmid ne reçut plus aucune nouvelle de ses fils. Il regretta beaucoup de s'être séparé d'eux, car il devenait vieux et faible; mais il ne voulait pas toucher à l'argent de ses enfants. Cependant il tomba malade; quelques familles compatissantes lui envoyèrent des secours; mais il y avait aussi des gens durs dans le village qui disaient que la commune avait assez de ses pauvres, et qui voulaient le renvoyer comme étranger, quoiqu'il y demeurât depuis vingt-quatre ans.

Jean Schmid écrivit alors au marchand de la ville : Envoyez-moi 500 florins de mon capital; car je suis vieux et faible, et depuis quatorze ans je n'ai point eu des nouvelles de mes enfants. Ils sont morts sans doute, et je ne tarderai pas à les suivre dans l'éternité.

Je vous envoie ce que vous me demandez, répondit le marchand; vous êtes riche, car votre capital s'est augmenté peu à peu, jusqu'à dépasser 2 000 florins.

Lorsque l'argent arriva, les paysans ouvrirent de grands yeux, et firent de nouveau des amitiés à Jean Schmid, et ils se disaient : Cet homme est sorcier.

Mais Jean Schmid, malgré son argent, n'était point joyeux; il désirait de mourir pour aller rejoindre ses enfants qu'il croyait morts. Il était souvent très abattu.

Je mourrai seul, disait-il, et la main d'un fils chéri ne me fermera pas les yeux. Oh! que n'ai-je du moins conservé mon petit Georges auprès de moi!

Mais Jean Schmid ne mourut pas abandonné. Par une belle soirée de dimanche, il était assis sous un tilleul avec d'autres paysans, lorsqu'arriva un domestique à cheval, qui s'arrêta devant eux, et demanda : — N'est-ce pas dans ce village que demeure M. Jean Schmid?

Les paysans s'étonnèrent, et répondirent : Sans doute; le voici lui-même. Et comme ils se regardaient les uns les autres avec étonnement en cherchant à deviner ce que cela signifiait, voilà que deux beaux carrosses entrèrent dans le village, et s'arrêtèrent devant la maison de Jean Schmid. Trois jeunes messieurs et deux belles dames en descendirent, tous habillés magnifiquement, et tous se jetèrent dans les bras du vieux paysan, qui ne savait que penser de ce qu'il voyait.

— Mon père, est-ce que vous ne nous connaissez plus? dit le plus âgé; je suis Pierre votre fils; je suis devenu marchand épicier en gros à Varsovie en Pologne, et cette dame est ma femme.

Et le second dit à son tour : —Je suis votre fils Gabriel, et voilà ma femme. Moi aussi j'ai fait le commerce de blé à Varsovie.

Alors le troisième dit aussi : — Je suis votre Georges ; je viens des Indes où j'ai fait de grandes affaires; j'ai appris par les gazettes le séjour de mes frères à Varsovie, et j'ai été les retrouver. A présent nous venons pour avoir soin de votre vieillesse.

Le pauvre Jean Schmid se mit à pleurer au cou de ses enfants : il les bénit ainsi que leurs femmes.

— C'est à vous que nous devons notre bonheur, s'écrièrent les trois jeunes gens. Si vous ne nous aviez pas appris à ramasser et à utiliser des herbes, des graines, des plumes et des chiffons, nous serions aujourd'hui des mendiants.

C'est ainsi qu'ils parlèrent, et ils remplirent de joie les derniers jours de leur vieux père. Ils employèrent l'argent qui se trouvait placé, et qui avait rapporté de si beaux intérêts, à fonder une école dans le village.

Voilà ce qui est arrivé tout naturellement, et les paysans, qui ne savent pas comment cela s'est passé, ouvrent de grandes bouches, et répètent que Jean Schmid avait fait un pacte avec le diable.

LES RELIQUAIRES
EN BRETAGNE.

Les reliquaires, comme l'indique suffisamment l'étymologie latine *reliquiæ*, étaient des lieux où l'on renfermait les *restes* des morts. Ce nom, que l'on finit par donner seulement aux châsses dans lesquelles se conservaient les ossements des saints (qui, par suite, furent appelés *reliques*), s'appliquait primitivement à tous les ossuaires élevés pendant le moyen âge dans les cimetières catholiques. Lorsque ces derniers furent détruits, et que l'on transporta les lieux d'inhumation hors des villes, la plupart des reliquaires disparurent, là même où les vieilles églises furent respectées. Cependant on en trouve encore un certain nombre dans nos provinces, et particulièrement en Bretagne. Celui dont nous donnons le dessin appartient, par son architecture, au quinzième siècle; il est fort bien conservé, mais inférieur, pour les détails et les ornements, au reliquaire de Pleyben, que l'on a défiguré dans ces derniers temps en le transformant en école primaire.

Les petites niches à toits pointus que l'on voit entassées entre les arcades du reliquaire sont destinées à renfermer des têtes de mort, et portent habituellement en inscription : *Ci-gît le chef de* N... N..., etc.

Cet usage paraît être fort ancien; car le premier tableau de la danse macabre de Bâle (voyez 1837, p. 521), représente la mort battant du tambour à la manière des baladins, et appelant les hommes à venir prendre place dans un reliquaire rempli de niches pareilles.

Comme nous l'avons dit, la Bretagne possède plusieurs autres ossuaires que celui de Plestin. On en voit un fort riche à La Roche, près de Landernau; mais il est moderne, et son architecture appartient à l'ordre corinthien.

C'est près de ces reliquaires que viennent prier encore,

le dimanche, les veuves, les orphelines, les sœurs et les mères. Agenouillées sur la terre, et les yeux fixés sur les restes blanchis de ceux qu'elles ont aimés, elles n'ont pas besoin, pour se rappeler la fragilité humaine, de savoir lire l'inscription gravée au fronton du reliquaire : *Memento homo quia pulvis est;* — Rappelle-toi que l'homme n'est que poussière.

Dans certaines paroisses, les enfants viennent, le jour des Morts, chanter des cantiques bretons devant les reliquaires. Tête nue et à genoux sur les tombes ou sur les marches d'un calvaire de granit, ils répètent à l'unisson le sombre *Chant des Trépassés:*

Chrétiens, venez voir les os de vos parents blanchir dans le reliquaire isole; venez voir les os de ceux qui vous ont tant de fois souhaité la bienveune laves par la pluie et fouettes par le vent de la nuit!. . Ceci est un grand enseignement.



(Le Reliquaire de Plestin, en Bretagne.)

Regarde, pauvre mineur; voilà le crâne de ta mère, de ta mère qui te promenait de porte en porte dans ses bras, qui peignait tes cheveux avec un peigne d'ivoire, et qui te parait le dimanche d'un bonnet de velours garni de dentelles d'argent...

Jeune homme, ceci était ta plus aimée, celle à qui tu avais donné une bague d'alliance. Maintenant, au lieu de tes douces causeries, elle entend le bruit du vent dans les ifs du cimetière, et les cris de la fresaie mortuaire.

O chrétiens! nous irons tous là, dans le reliquaire humide, et nous y tomberons en poudre à notre tour. Chaque année apporte une couche de poussière sur la couche d'avant; voilà la vie de la terre et les destins des hommes.

Mais il viendra un jour où toute cette fange huma ne se remuera et reprendra ses formes d'autrefois. Alors, malheur aux méchants et bonheur aux justes! car Dieu pèsera chacun dans sa balance.

Les bons seront placés dans le plateau d'or, les mauvais dans le plateau de fer, et le premier montera vers le ciel, et l'autre descendra vers la fournaise éternelle.

Vivez donc dans la crainte du jugement, chrétiens! pensez au ciel et imitez le Christ. Etendez vos bras sur la croix sans murmurer, et vous irez vous reposer dans la gloire de Dieu!

NUREMBERG.

(Premier article.)

Nuremberg est l'ancienne capitale de la Franconie, un des neuf cercles de l'empire germanique. Elle est agréablement assise au milieu d'un bouquet de vertes forêts, sur les bords de la Pegnitz, petite rivière qui roule lentement ses eaux bourbeuses à travers la plaine, pour disparaître dans le Mein. L'aspect extérieur de Nuremberg est d'un effet imposant. Les flèches élancées de ses nombreuses églises, l'ancien château impérial, sur le haut d'une colline escarpée, des murs épais tout autour de la ville, les quatre tours de 50 pieds de diamètre et de 145 pieds d'élévation, qui se dressent à l'entrée des portes, tout cela remplit l'imagination des souvenirs de la féodalité. Nuremberg a conservé sa belle robe du moyen âge : le temps n'a pas encore pu la déchirer : à l'intérieur elle est toute peuplée d'antiques histoires, écrites sur la pierre et sur le bois de ses églises, de ses palais, de ses maisons.

L'architecture des maisons, avec leurs fresques et leurs fenêtres en saillie, les vieilles églises gothiques, avec leurs vitraux peints et leurs blasons patriciens, les larges fossés de 50 pieds de profondeur qui environnent la ville dans une étendue d'une lieue et demie ; la simplicité des mœurs et tant d'autres choses, nous rappellent cette époque du moyen âge où Nuremberg comptait 100 000 habitants, qui vivaient mieux que les rois d'Ecosse, si l'on en doit croire Æneas Sylvius. Depuis long-temps Nuremberg a cessé d'être une république florissante, et le centre du commerce allemand et italien; mais c'est toujours une des villes les plus curieuses et les plus attrayantes de l'Allemagne; elle offre à elle seule plus d'intérêt que les trente-six résidences des grands et petits souverains d'au-delà du Rhin.

La ville est située sur douze collines : sur la plus haute est assis un château, appelé *Bourg*. L'origine de Nuremberg est peu connue ; on sait seulement qu'elle était déjà considérable au milieu du onzième siècle, lorsque l'empereur Henri III lui accorda le droit de battre monnaie et d'établir des péages et des marchés. Il est incertain, si le château a précédé la fondation de la ville ou si la ville existait auparavant. Depuis le douzième siècle, le nom de Nuremberg se retrouve souvent dans l'histoire d'Allemagne : tous les documents de cette époque en parlent comme d'une *ville impériale*, richement dotée de priviléges et de franchises. C'était une des villes favorites des empereurs de la maison de Hohenstaufen. Charles IV y tint la fameuse diète de 1355, où fut décrétée la constitution de l'empire germanique, connue sous le nom de *Bulle d'or* (voyez 1835, p. 138.)

Les environs sont sablonneux et peu fertiles : « C'est pour » cela, dit le vieux chroniqueur Sébastien Munster, que » les habitants de Nuremberg ont dirigé leur esprit aiguisé » avec d'autant plus de persévérance vers les arts et les » ouvrages subtils, et que les paysans ont labouré avec » d'autant plus de soin la nature de cette terre ingrate. » Comme ville impériale, Nuremberg avait un territoire de trente lieues carrées, possédait six villes, une forteresse, une université et une vingtaine de villages. Ses revenus se montaient à six millions de florins. Malgré cela elle avait contracté vers la fin du dernier siècle une dette nationale de douze millions. La découverte de l'Amérique, la guerre de trente ans, les procès éternels que les bourgeois plaidaient contre eux-mêmes et contre les seigneurs du voisinage, l'aigle prussien avec sa devise *suum cuique*, le changement du goût, qui préférait, par exemple, l'argenterie, la porcelaine et le verre aux ouvrages en métal, tout cela devait contribuer à la ruine de Nuremberg. La cause principale de sa perte fut son patriciat. On comptait à peu près trente familles qui gouvernaient arbitrairement. Cependant nous ne connaissons qu'une seule révolution populaire, celle de 1348, où le magistrat fut obligé de quitter la ville. L'ordre fut rétabli par un commissaire de l'empereur, qui fit pendre plusieurs citoyens du gouvernement provisoire. La bourgeoisie se mit alors dans une colère épouvantable et porta plainte contre le commissaire, mais sans résultat ; « car l'empereur approuvait hautement la conduite de son » serviteur, » comme dit une vieille chronique.

C'est une preuve éclatante de la bonté et de la générosité des bourgeois de Nuremberg, qui, même au moyen âge où on ne reconnaissait que le droit du plus fort, ne chassèrent qu'une seule fois ces familles insolentes et usurpatrices. La majorité de la population languissait sans murmure sous leur domination ; les *fuligineux*, comme on appelait les ouvriers en métal, étaient alors les seuls libéraux ; les patriciens les craignaient, comme les empereurs romains avaient peur des prétoriens. En 1486 ils arrêtèrent sa majesté l'empereur Maximilien Ier, qui, pendant la diète, avait daigné faire 8 000 florins de dettes et voulait quitter la ville sans payer ses créanciers. Les autres bourgeois se tenaient tranquilles ; ils se contentaient de dire à leurs enfants : « Si » vous passez devant l'église, dites un *Pater noster;* si vous » passez devant l'hôtel-de-ville, dites-en deux. » Les bourgeois avaient un sort vraiment malheureux ; ils se plaignaient souvent : mais à quoi pouvaient servir les plaintes dans un Etat, dont le chef, à son élection, devait promettre qu'il *n'écouterait pas volontairement les griefs des sujets contre son autorité?* Les cérémonies ridicules à l'occasion des baptêmes, mariages, etc., etc., enlevaient au pauvre bourgeois ce que les patriciens lui avaient laissé ; en outre, il se rendait lui-même la vie pénible de mille façons. On n'assistait à un repas que quand on avait été invité trois fois ; on vivait à bon marché, mais nulle part on ne payait pour mourir aussi cher qu'à Nuremberg.

Il faut donc moins s'étonner si les anciens habitants de Nuremberg, pour oublier leurs chagrins, s'étaient faits de francs buveurs. En 1540, le magistrat fit circuler dans la ville une voiture spéciale, chargée de recevoir et de ramener chez eux tous les individus ivres, restés dans les rues.

Les couleurs de la ville étaient *rouge et blanc;* dans les armes on voit une harpie ou un aigle avec une tête de femme. Si les Nurembergeois n'avaient pas été aussi bons de tout temps, je serais tenté de prendre cette harpie pour une allusion malicieuse à leurs patriciens ; quelquefois cependant l'honorable magistrat de Nuremberg ne se jugea pas lui-même avec indulgence. En 1738, une troupe de comédiens ambulants représentait les *Plaideurs* de Racine : le magistrat se crut insulté, et le directeur ne parvint qu'avec une peine infinie à tranquilliser le sénat, en lui assurant sur l'honneur que cette pièce avait été traduite du français, et regardait exclusivement les magistrats français. On cite bien d'autres traits mémorables de la naïveté des magistrats nurembergeois.

Tandis que les patriciens s'occupaient de choses frivoles, l'industrie si vantée de Nuremberg dépérissait de plus en plus. Ses fabriques étaient autrefois les premières de l'Europe, et ses artisans se distinguaient surtout par le goût et l'intelligence qu'ils apportaient à l'exécution de leurs travaux. Toutes les branches de l'industrie étaient en activité ; le commerce des instruments de mathématiques, de physique et d'astronomie doit avoir été très considérable ; car en 1510, le seul corps des fabricants de compas avait vingt-cinq maîtres ; la librairie et le commerce des tableaux, des gravures et autres objets d'art, n'étaient pas moins importants. Au seizième siècle, Antoine Koberger, à Nuremberg, avait vingt-quatre presses et occupait plus de cent imprimeurs, compositeurs, correcteurs, enlumineurs et relieurs. Il avait une imprimerie à Lyon, des dépôts de livres dans les seizes principales villes de l'Allemagne, et des facteurs dans presque tous les pays de l'Europe.

Les Nurembergeois se sont immortalisés dans l'histoire des inventions. C'est à eux que nous devons les montres, autrefois appelées des *œufs de Nuremberg* à cause de leur forme ovale. Ce sont les Nurembergeois qui ont inventé les arquebuses à vent, les batteries de nos fusils, l'art de graver sur bois, la tréfilerie, et une foule d'instruments de musique et de mathématiques.

Pendant les quinzième et seizième siècles, Nuremberg n'était pas seulement une ville industrielle; c'était aussi une ville de progrès et de lumières, qui a embrassé avec ardeur la cause de la Réforme. Ce fut une ville savante et artiste que celle où naquirent Willibald Pirkheimer, aussi grand philosophe que grand guerrier et diplomate ; Martin Behaim, l'inventeur de l'astrolabe et compagnon de voyage de l'amiral portugais Diego Cam, qui a fait la découverte du cap de Bonne-Espérance ; Albert Durer et Adam Kraft, ces rivaux et ces contemporains de Raphaël et de Michel-Ange ; Hans Sachs, et bien d'autres, tous célèbres.

Hans Sachs (né en 1494, mort en 1576), est le poëte le plus fécond que l'Allemagne ait produit. Ses chansons, au nombre de 6 840, formaient trente-quatre volumes *in-folio*, écrits de sa propre main. Malgré son goût pour la poésie il ne négligeait point son métier ; c'était un cordonnier très habile et très occupé. Ses poésies eurent un succès immense et lui survécurent pendant long-temps dans le souvenir populaire. Le dix-huitième siècle fut assez injuste pour insulter à sa mémoire, jusqu'à ce que Wieland et Goëthe eussent sauvé l'honneur du poëte cordonnier. Hans Sachs s'est essayé dans tous les genres de poésie : son langage est plein de force, sa versification est facile et agréable : quant à l'esprit et à la naïveté, je ne connais aucun des anciens chansonniers qui l'ait supassé. Il est plus ingénieux que

Chaucer, plus délicat que Marot, et plus poétique que tous les deux.

Nuremberg avait aussi le premier théâtre allemand, où fut représenté le premier opéra allemand, intitulé *Arminius*. Le théâtre d'alors était une grange; celui d'aujourd'hui ne vaut pas mieux, quoiqu'il porte à sa façade l'inscription prétentieuse : *Templum*.

Parmi les édifices publics on remarque l'Hôtel-de-Ville, construit en 1616 par l'architecte Eucharius Holzschuher, dans le style des grands palais italiens. La salle principale est décorée de fresques d'Albert Durer, qui ont beaucoup souffert. Le corridor du premier étage offre un aspect curieux. Le plafond représente un tournoi; les figures sont de grandeur naturelle en stuc : c'est un chef-d'œuvre. En le voyant, on croit assister à toute la pompe, à tous les jeux de ce combat. Les chevaux courent, les hommes s'agitent, les enseignes flottent dans ces bas-reliefs animés. Cet ouvrage remarquable, dont l'auteur est inconnu, est malheureusement exposé à toutes les intempéries des saisons; si l'on ne prend garde, il arrivera peut-être quelque jour qu'un amateur du dix-neuvième siècle, absorbé dans l'admiration de ce chef-d'œuvre, sera enseveli sous ses ruines, côte à côte avec les combattants de 1434.

Sous l'Hôtel-de-Ville sont creusés des souterrains immenses, dont quelques uns servaient de prisons : d'autres s'étendaient jusque hors des murs; ces derniers sont aujourd'hui obstrués pour la plupart; autrefois ils étaient tenus secrets. Les magistrats n'avaient jamais grande confiance dans la bourgeoisie, et avec raison.

Saint Sebald et saint Laurent étaient et sont encore les patrons de Nuremberg. Les uns disent que saint Sebald est le frère Ewald, qui vint en Allemagne, avec saint Boniface, prêcher le christianisme aux païens; suivant d'autres, saint Sebald serait un ermite allemand, nommé Sewald, et saint Laurent un marchand de légumes des environs de Nuremberg. La tradition raconte que saint Sebald, rencontrant un soir un paysan qui ne pouvait pas trouver ses bœufs égarés dans les champs, et qui l'appelait à son secours, lui fit luire les dix doigts de sa main comme des chandelles.

Les deux églises, sous l'invocation de saint Sebald et de saint Laurent, sont magnifiques. Presque nulle part les deux tours de nos cathédrales gothiques ne sont achevées; ici, elles s'élancent dans les airs avec une majestueuse perfection. La façade de saint Sebald, quoique bâtie à diverses reprises, n'en offre pas moins un ensemble imposant et une grande richesse de détails. L'intérieur du temple présente un bel aspect : il reçoit le jour par quatre-vingt quinze fenêtres, garnies pour la plupart de vitraux de couleur. La chapelle de Loeffelholz est ornée de trois fort beaux tableaux peints sur or, de plusieurs bas-reliefs d'Adam Kraft et d'un fonts de baptême en cuivre blanc, admirablement sculpté. La plus grande magnificence que renferme cette cathédrale est le tombeau de saint Sebald, chef-d'œuvre de Pierre Vischer. Le maître y travailla avec ses cinq fils pendant treize ans; il y employa 120 quintaux de métal, et ses dépenses se montèrent à 2042 florins, 6 heller et 21 pfennige (4 100 francs), que le magistrat ne voulut pas rembourser; si bien que le maître se vit forcé de faire un appel aux dons volontaires. Ce monument en fonte, de 15 pieds de hauteur, est du style gothique le plus riche et le plus élégant : il est orné des douze Apôtres, des douze Pères de l'Eglise et de soixante-douze figures, plus ou moins grandes. La pureté du dessin, la variété des poses, l'expression des têtes, la largeur des draperies, mettent cet ouvrage sur le même rang que les bronzes les plus célèbres des maîtres italiens.

Numéraire des Etats de l'Europe. — D'après plusieurs économistes, les richesses monétaires des différents pays d'Europe étaient réparties ainsi vers la fin du dix-huitième siècle :

France	2 200 000 000 francs.
Grande-Bretagne	1 100 000 000
Espagne	450 000 000
Hollande et Belgique	300 000 000
Autriche	275 000 000
Italie	250 000 000
Prusse	220 000 000
Allemagne et Suisse	210 000 000
Portugal	150 000 000
Total	5 155 000 000

Avant l'affranchissement de l'Amérique et les révolutions qui en ont été la suite, c'est-à-dire avant 1810, les colonies espagnoles exploitaient leurs mines avec une très grande activité, et augmentaient ainsi le numéraire de l'Europe; elles produisaient annuellement plus de 200 000 000 francs. Aujourd'hui cette source féconde de richesses est considérablement réduite. En effet, les vieux Espagnols, auxquels appartenaient la plupart des mines, émigrèrent, emportant avec eux toutes les richesses qu'ils purent rassembler. Indépendamment du préjudice fait aux mines par le retrait de ces capitaux, plusieurs d'entre elles souffrirent encore un plus grand dommage : les ouvrages établis pour l'exploitation des mines de Guanannato, de Valenciana, etc., furent détruits; d'autres mines, riches aussi, furent abandonnées par leurs ouvriers, puis inondées, et cessèrent d'être exploitées. La disette d'or qui se fit sentir par suite devint telle, que le nouveau gouvernement de ces contrées en emprunta à l'Europe. L'Angleterre leur a fait passer plus de 600 millions de numéraire; elle en a exporté en Russie plus de 500.

On estime qu'aujourd'hui le numéraire de l'Europe s'élève tout au plus à quatre milliards. D'un autre côté, l'on évalue à 57 milliards environ la masse des emprunts contractés par les grands Etats de l'Europe; en ajoutant à cette somme au moins 20 milliards d'actions et de billets de banque, d'actions de canaux, de chemins de fer, etc., on aura un total de 57 milliards de papier en présence de 4 milliards de monnaie palpable. Mais cela n'a rien d'effrayant, pourvu que les titres ou papiers représentent des travaux faits, ou commencés, ou possibles; ce sont des valeurs réelles dont on a la propriété. En même temps on voit combien la paix (autant qu'elle est compatible avec la dignité et les libertés des nations) est désirable; car les travaux ne peuvent s'effectuer, et par conséquent les titres ne peuvent être valables, qu'autant que l'industrie, dont la nature est d'être fort timide, peut se mettre à l'œuvre sans craindre de prochaines commotions.

Une loi de Solon. — S'il y avoit aucun qui eust esté blécé, battu, forcé ou autrement endommagé, il estoit loisible à quiconque vouloit d'appeler l'oultrageant en justice et le poursuivre. Ce qui fut sagement ordonné pour accoustumer les citoyens à se ressentir et se douloir du mal les uns des autres, comme d'un membre de leur corps qui auroit esté offensé. PLUTARQUE, *traduction d'Amyot*.

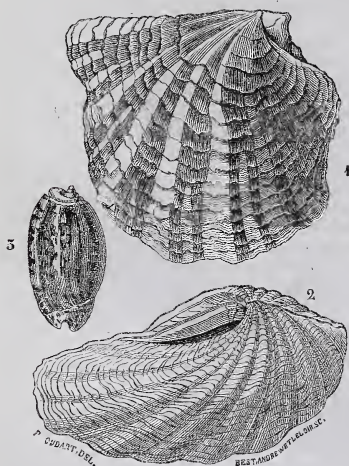
COQUILLES.

(Voyez 1834, p. 173; 1837, p. 251.)

Les trois coquilles dont nous donnons les figures sont trois types remarquables dans l'étude des mollusques. La première est la Pintadine mère-perle (*Meleagrina margaratifera*), appelée vulgairement l'huître perlière; la deuxième est la Tridacne allongée (*Tridacna elongata*), plus connue sous le nom de bénitier; l'une et l'autre sont des coquilles bivalves, dont l'animal ne possède qu'un seul muscle d'attache; elles font donc partie de la section des mono-

myaires. La troisième est une coquille univalve, dont la surface, naturellement polie, est ornée de taches brunes, ondulées, fort élégantes; on la nomme, à cause de sa forme, l'Olive ondée. Sa longueur dépasse rarement un pouce et demi; elle se trouve dans les mers de l'Inde avec beaucoup d'autres espèces diversement coloriées, les unes plus petites, quelques autres plus grandes. Toutes les olives ont à peu près la même forme ovale, allongée, avec une spire très courte, et une ouverture longue et étroite, garnie de stries ou dentelures fines sur le bord gauche. L'animal qui les habite est un mollusque gastéropode, pourvu d'un manteau charnu très ample, susceptible de se replier sur le dos de la coquille. C'est à cette circonstance que doit être attribué le poli brillant de la surface.

La pintadine n'a guère d'autres caractères communs avec les huîtres que d'être comme elles une coquille bivalve monomyaire, car elle n'est point attachée aux rochers par sa propre substance; mais, comme les moules et les jambonneaux, elle est seulement amarrée au fond de la mer par une touffe de filaments bruns, très forts, qu'on nomme son byssus. Ce byssus est produit par un pied charnu en forme de langue, et sort par une échancrure que présente chaque valque près du sommet ou point d'attache. Il en résulte une irrégularité bien prononcée dans le contour de la coquille. La pintadine, dans sa jeunesse, est légèrement feuilletée en dehors, et marquée de bandes blanchâtres et verdâtres qui partent en rayonnant du sommet; mais quand elle est vieille, telle qu'on la pêche pour avoir les perles et la nacre, elle est rude et noirâtre.



(1 Pintadine mere-perle. — 2 Tridacne allongée. — 3 Olive ondée)

Quoiqu'un grand nombre de coquilles puissent fournir de la nacre, c'est la pintadine surtout qui est pêchée pour cet objet. Tout l'intérieur des valves est une couche épaisse de nacre sécrétée par le manteau, et formée d'une infinité de feuillets d'une minceur extrême. La substance n'est autre chose que du carbonate de chaux, de la matière calcaire avec un peu de substance animale; et l'on a vu dernièrement en Angleterre une production artificielle tout-à-fait semblable à la nacre, formée par une sorte d'incrustation de matière calcaire mêlée de colle, sur la roue d'une machine à laver le coton. On peut d'ailleurs se convaincre par une expérience bien simple que les reflets de la nacre proviennent des plis ou des stries fines de la surface. En effet, on n'a qu'à appliquer sur une plaque de nacre, soit de la cire à cacheter noire très fine, soit de la gomme-laque fondue, pour voir reproduites sur la substance résineuse, détachée après le refroidissement, les mêmes nuances chatoyantes.

C'est la substance même de la nacre qui, par suite de sa surabondance, par l'effet d'une petite blessure, ou par l'introduction accidentelle d'un petit grain de sable dans le manteau de la pintadine, sert à former les perles à l'intérieur de la coquille vivante. Nous renvoyons à notre premier volume (1835, p. 56) pour les détails de la pêche et de l'extraction des perles.

La tridacne est d'une autre famille de bivalves que la pintadine; elle s'en distingue par la forme et par l'épaisseur de la coquille qui est tout-à-fait dépourvue de nacre à l'intérieur. Le ligament corné qui, par son élasticité, fait écarter les valves quand le muscle d'attache se relâche, est allongé et situé en dehors, au lieu d'être, comme dans les pintadines, renfermé dans une fossette de la charnière. La tridacne est une coquille inégalement allongée ou inéquilatérale, couverte de grosses côtes rayonnantes, renflées et relevées d'espace en espace, de manière à figurer assez bien un toit de tuiles courbes; aussi nommait-on autrefois cette coquille la tuilée. Ses valves sont fortement échancrées près du point d'attache au-dessous du crochet; il en résulte une large ouverture bordée d'une épaisse callosité, et par laquelle sort une touffe de byssus. Ce byssus est si fort dans certaines grandes espèces, qu'on est obligé de le couper à coups de hache.

De toutes les tridacnes, et même de toutes les espèces de coquilles vivantes, la plus grande est sans contredit la tridacne géante (*Tridacna gigas*), nommée aussi le bénitier ou la grande tuilée. Elle acquiert une longueur de quatre à cinq pieds, et un poids de cinq cents livres. Quelques voyageurs ont rencontré, sur le rivage de la mer des Indes, des valves séparées de tridacne que quatre hommes ne pouvaient soulever. On dit que la chair d'un de ces gigantesques mollusques suffirait au repas de cent hommes; on peut supposer pourtant qu'ils n'ont atteint ces énormes dimensions qu'après un temps fort long, et qu'ils doivent être alors passablement coriaces.

Les valves de tridacne géante, qui servent de bénitiers dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, sont déjà d'une belle taille; cependant elles ne sont pas des plus grandes. Elles avaient été données à François I[er] par la république de Venise, et le curé Languet se les fit donner par le roi Louis XV pour son église. Le Muséum d'histoire naturelle en possède deux autres plus petites provenant de la collection du Stathouder; chacune d'elles pèse environ cent cinquante livres.

On trouve cette gigantesque coquille dans la mer des Indes et dans la mer du Sud. Les naturels de plusieurs îles s'en servent pour faire des haches d'une forme à peu près semblable à celle de l'herminette des charpentiers. Ils choisissent une branche d'arbre en fourche, dont un des bras plus long et un peu recourbé doit servir de manche, et dont l'autre, plus court, sert à fixer un morceau de tridacne pris dans le sens des côtes, et usé obliquement près du bord pour former le tranchant. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus de l'industrie avec laquelle ces sauvages ont pu suppléer ainsi à l'emploi des métaux, ou des ouvrages délicats qu'ils font avec de tels instruments.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

SALON DE 1838.—PEINTURE.

ANTOINE ET CLÉOPATRE,

PAR M. GIGOUX.



(Antoine et Cléopâtre essayant des poisons sur des esclaves, par M. Gigoux.)

Le sujet de ce tableau est tiré des Vies illustres de Plutarque. C'est dans Alexandrie que la scène se passe. Marc Antoine, le triumvir, oublie près de Cléopâtre son armée et l'ambition d'Octave. Cet aveugle entraînement, que rien ne peut excuser, ne serait pas même explicable, si Cléopâtre avait été uniquement la femme éhontée et dissolue que beaucoup d'écrivains modernes se sont complus à nous dépeindre. Mais ce n'était point par les seules séductions du vice qu'elle avait acquis autant d'empire sur Antoine. A quelque degré d'infériorité morale qu'elle fût descendue, c'était malheureusement une femme d'une intelligence supérieure, très habile en sophismes, et toute rayonnante d'une philosophie sensuelle et captieuse.

« Sa beauté, considérée en elle-même, dit Plutarque, n'était pas si incomparable qu'elle ravît d'étonnement et d'admiration; mais il y avait dans toute sa personne un attrait auquel il était impossible de résister; les agréments de sa figure, soutenus des charmes de sa conversation et de toutes les grâces que peut relever un heureux naturel, laissaient dans l'âme un aiguillon qui pénétrait jusqu'au vif. Sa voix était pleine de douceur, et sa langue, telle qu'un instrument à plusieurs cordes qu'elle maniait avec la plus grande facilité, prononçait également bien plusieurs langages différents. Il y avait peu de nations barbares avec qui elle eût besoin d'interprète, et elle parlait dans leur propre langue aux Ethiopiens, aux Troglodytes, aux Hébreux, aux Arabes, aux Syriens, aux Mèdes et aux Parthes. Elle savait plusieurs autres langues, tandis que des rois d'Egypte, ses prédécesseurs, avaient eu bien de la peine à apprendre l'égyptien, et quelques uns même d'entre eux avaient oublié le macédonien, leur langue naturelle. Aussi elle s'empara tellement de l'esprit d'Antoine, qu'oubliant et sa femme Fulvie qui, pour les intérêts de son mari, combattait à Rome contre César, et l'armée des Parthes, dont les généraux du roi avaient donné le commandement à Labiénus, qui avait embrassé le parti de ce prince, et qui déjà dans la Mésopotamie, à la tête de cette armée, n'attendait que le moment d'entrer en Syrie; oubliant, dis-je, toutes ces considérations, il se laissa entraîner par cette femme à Alexandrie, où il sacrifia dans l'oisiveté, dans les amusements, et dans les voluptés indignes de son âge, la dépense la plus précieuse qu'on puisse faire au jugement d'Antiphon, celle du temps. Ils avaient formé une association sous le titre d'*Amimétobies*, où ils se traitaient mutuellement tous les jours avec une profusion qui ne connaissait aucune borne. »

Après la bataille d'Actium, Antoine ne témoigna aucune douleur, aucun découragement. Canidius lui apprit la perte entière de son armée; on lui annonça en même temps que le roi des Juifs avait embrassé le parti d'Octave, que tous ses alliés l'avaient abandonné : aucune de ces nouvelles ne parut le troubler. Il s'était habitué à un système de vie lâche et insensible aux sentiments élevés.

« Il semblait même, rapporte Plutarque, qu'il fût charmé de renoncer à ses espérances. Pour être délivré de toute espèce de soins, il quitta sa retraite maritime, qu'il appelait la maison de Timon. Cléopâtre l'ayant reçu dans son palais, il remplit bientôt Alexandrie de festins, et recommença ses prodigalités. Il inscrivit dans le rôle des jeunes gens le fils de Cléopâtre et de César, et donna à Antyllus, l'aîné des fils qu'il avait eus de Fulvie, la robe virile, qui était une longue robe sans bordure de pourpre. Pendant les jours que dura cette cérémonie, ce ne fut dans toute la ville que jeux, que banquets, que divertissements. Ils supprimèrent leur société des *Amimétobies*, et en formèrent une autre sous le nom des *Synapothanuménès*, qui ne le cédait à la première ni en mollesse, ni en luxe, ni en magnificence. Leurs amis entrèrent dans cette association, dont la première loi était de mourir ensemble, et ils passaient toutes les journées à faire bonne chère, et à se traiter réciproquement les uns les autres.

» Cependant Cléopâtre ramassait toutes sortes de poisons mortels, dont elle faisait l'essai sur des prisonniers condamnés à mort. Ayant reconnu par ces expériences que ceux dont l'effet était prompt faisaient mourir dans des douleurs cruelles, et que les poisons doux ne donnaient la mort que très lentement, elle essaya des bêtes venimeuses, et en fit appliquer en sa présence, de plusieurs espèces, sur diverses personnes. Après avoir fait chaque jour de ces essais, elle reconnut que la morsure de l'aspic était la seule qui, sans causer ni convulsions, ni déchirements, jetait dans une pesanteur et un assoupissement accompagnés d'une légère moiteur au visage, et, par un affaiblissement successif de tous les sens, conduisait à une mort si douce, que ceux qui en étaient piqués, semblables à des personnes profondément endormies, étaient fâchés qu'on les réveillât ou qu'on les fît lever. »

On ne saurait méconnaître dans le tableau de M. Gigoux de louables efforts pour reproduire fidèlement les paroles de l'historien. Il y a peu de temps encore, il semblait qu'il n'était plus possible de se transporter dans l'histoire grecque ou romaine sans se draper d'un magnifique ennui; espérons que l'on retrouvera le secret d'être intéressant et digne en animant les hommes et les faits de l'antiquité.

On voit réunis dans le palais de Cléopâtre des hommes de différentes nations, tous marqués du caractère énervé d'une civilisation qui dégénère. Ils sont témoins impassibles des atroces divertissements de Cléopâtre. Rien ne peut plus étonner ces âmes usées et serviles. Un Gaulois seul, à la droite du bourreau, se retire en silence avec indignation : ses mains, convulsives de colère, mettent en morceaux sa couronne de fête.

LA RUDE TACHE.

Parmi toutes les personnes que j'ai connues, aucune n'allia aussi heureusement que mon oncle James la gaieté à la raison. C'était déjà un homme fait quand je n'étais encore qu'un petit garçon, et cependant, lorsque je songe à mes amis d'enfance, c'est toujours vers lui que mon souvenir se reporte avec le plus de charme. Mon oncle James était en même temps pour moi un conseiller et un protecteur, un maître et un compagnon de plaisirs, et quoiqu'il eût assez étudié la vie pour pouvoir faire sa partie avec les autres hommes, il consentait à partager nos jeux d'enfants. Ah! combien de courses joyeuses nous fîmes ensemble! que d'herborisations dans les bois! que de visites aux chaumières! que d'intimes entretiens dans lesquels je recueillais de l'instruction et de l'amusement à la fois!... Mais ces heureuses années durèrent trop peu! mon oncle partit pour l'Amérique, et j'étais devenu un homme lorsque je pus saluer son retour. Hélas! les travaux et l'âge l'avaient complétement changé! son corps s'était courbé; son esprit s'était affaibli, et une seconde enfance recommençait pour lui!

Oh! combien de fois me suis-je alors penché sur le front de notre vieux James, essayant en vain de rappeler à sa mémoire les jeux que nous avions partagés! combien de fois ai-je senti avec un cœur navré son regard terne et déjà mort se fixer sur moi, tandis qu'il s'amusait à claquer des mains et à chanter d'une voix faussée un verset des psaumes!... — Mais il est mort, mon oncle James! mes mains ont fermé ses yeux, tandis que sa fille et sa petite-fille pleuraient à genoux auprès de son lit, et j'ai vu placer son cercueil sous la voûte silencieuse.

Mon intention n'était point d'être triste, mais comment regarder en arrière sans que l'œil rencontre quelque souvenir navrant!... le passé n'est-il point jonché de nos affections trahies, de nos joies perdues, feuilles flétries qui

marquent partout autre passage? — J'avais une larme sur le cœur; elle avait besoin de tomber; maintenant mon âme sera plus légère et je pourrai être gai.

Dans le bon temps où mon oncle partageait les récréations de mes frères et les miennes, il entreprit un jour de nous lier tous deux par les mains. C'était un projet plus facile à former qu'à exécuter; car nous étions vifs comme des alouettes, et rapides à la course comme les lièvres des bruyères; aussi ne craignîmes-nous pas de le défier en le raillant. Il se mit en devoir de nous attraper; mais nous le menâmes un tel train dans la maison et dans les jardins, qu'il ne tarda point à se repentir d'avoir entrepris une tâche aussi difficile. Cependant, comme il tenait à nous prouver qu'avec la persévérance on pouvait tout accomplir, il continua à nous poursuivre, et parvint même à force d'adresse à me saisir.

Cette victoire ne fit qu'augmenter les difficultés de sa position; car, outre qu'il lui restait toujours à s'emparer de mon frère, dont l'ardeur ne s'était point ralentie, il fallait qu'il me traînât à sa suite, et vous devinez que je ne négligeais rien pour lui rendre ma garde incommode. Je me cramponnais aux portes; je me retenais aux meubles; je me suspendais à son cou de tout mon poids, et je me laissais traîner ainsi.

Malgré tous ces obstacles, mon oncle parvint à prendre mon frère; mais au moment où il s'occupait uniquement de s'assurer sa nouvelle capture, je me baissai, et lui abandonnant l'habit par lequel il me retenait, je m'élançai vers le jardin avec de longs éclats de rire, ne lui laissant ainsi d'autre avantage qne d'avoir changé de prisonnier.

La poursuite recommença: les chaises furent renversées, les tables repoussées, les portes fermées et ouvertes à tour de bras; mais au milieu de tout ce bouleversement, je restai libre et victorieux. Cependant mon cœur battait à me briser la poitrine; mes jambes pliaient de lassitude; la respiration me manquait; il était évident que je ne pourrais désormais résister long-temps. Tout-à-coup, je vins à me rappeler que le petit escalier qui était là sous mes pieds, conduisait à un caveau ayant une sortie dans la cour. En entrant par une porte et en sortant par l'autre, je pouvais donner le change sur une direction, et forcer mon oncle à un long détour. Je me précipitai donc vers le caveau, sûr d'échapper ainsi à sa poursuite; mais si j'étais supérieur à James pour la légèreté, James l'emportait en prévoyance, et dans la vie une tête prudente vaut bien une douzaine de talons légers. Quand je voulus sortir du caveau dans la cour, je m'aperçus que mon oncle avait eu soin d'en fermer la porte; je revins sur mes pas; mais au bout de l'escalier, je trouvai James traînant toujours son captif, et qui me força à en redescendre. Je me trouvais alors dans une pièce sans issue où toute fuite était impossible. Je fus bientôt pris, lié à mon frère aîné, et traîné en triomphe avec lui dans toute la maison.

Notre vainqueur, qui était épuisé de fatigue et couvert de sueur, reprit haleine un instant; il nous détacha ensuite, et asseyant l'un de nous sur chacun de ses genoux:

— Mes enfants, dit-il en nous embrassant, tout a un sens dans le monde, et il n'est point d'action dont on ne puisse tirer quelque enseignement. Il y a dans notre jeu de tout à l'heure deux utiles leçons que vous devez retenir: la première, c'est qu'il ne faut point entreprendre une tâche sans consulter ses forces, comme je l'ai fait il y a un instant; la seconde, c'est que la prudence décide seule de nos succès, et qu'on ne doit *point compter sur une porte fermée.*

Depuis ce jour, je me suis trouvé mêlé à de nombreux dangers; bien des fois j'ai dû prendre des résolutions desquelles dépendait le bonheur ou le repos de ma vie, et toujours je me suis rappelé le conseil de mon oncle James; et quand la première inspiration m'entraînait, quand la prudence allait m'abandonner, il me semblait entendre tout-à-coup une voix grave et douce qui murmurait à mon oreille: — *Ne compte point sur une porte fermée.*

LES VICTIMES DU TROU NOIR
A CALCUTTA.

En 1756, Surajah Sowlah ayant succédé à son grand-père Aliverdy Cawn, nabab du Bengale, résolut de chasser de ses États les Anglais dont la domination commençait à s'étendre dans l'Inde. Il vint donc à Calcutta, s'empara du fort, chassa de la ville ceux qu'il y trouva, et fit enfermer les cent quarante-six prisonniers faits par ses soldats dans une prison appelée depuis le *Black-hole* (trou noir). Il était près de huit heures lorsque ces cent quarante-six infortunés, épuisés par la fatigue du combat, furent entassés dans ce donjon de dix-huit pieds carrés, par une étouffante nuit du Bengale. Ils ne respiraient qu'à travers deux fenêtres garnies de barres de fer si serrées qu'elles laissaient à peine entrer l'air frais. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées depuis leur entrée dans ce cachot, lorsqu'ils éprouvèrent tous une transpiration qui amena une soif brûlante. Ils cherchèrent divers expédients pour laisser plus de place et d'air dans la chambre; tous se déshabillèrent; chacun mit son chapeau en mouvement; de temps en temps ils s'asseyaient sur leurs jarrets, mais à chaque fois quelqu'un de ces malheureux tombait et succombait immédiatement à la suffocation. Avant neuf heures, la soif devint intolérable et la respiration difficile. Ils s'efforcèrent de briser la porte, mais ce fut en vain. Enfin, la soif leur donna à presque tous une exaltation et un délire tels qu'ils insultèrent leurs gardes pour les exciter à faire feu sur eux. De l'eau! de l'eau! fut le cri général. On leur apporta de l'eau, mais en très petite quantité, et ce rafraîchissement était tellement insuffisant, qu'il n'eut d'autre effet que d'augmenter et d'irriter leur soif, comme quelques gouttes d'eau jetées sur le feu excitent et nourrissent la flamme. Les cris: de l'eau! devinrent horribles de désespoir; quelques hommes furent foulés aux pieds dans cette effrayante confusion. Cette scène de douleur amusait leurs gardes, qui ne leur donnaient de l'eau de temps en temps que pour avoir le plaisir de les voir se battre entre eux pour s'en emparer; les gardes poussèrent la cruauté jusqu'à apporter des lumières aux barreaux pour ne rien perdre de cet affreux spectacle.

Avant onze heures, un tiers de ces malheureux était mort. La soif était devenue telle, que c'était une sorte de rage délirante; M. Holwell, celui qui, échappé aux dangers de cette nuit horrible, a transmis ces détails, conserva sa bouche humide en suçant la transpiration qui inondait les manches de sa chemise, et en recueillant les gouttes de sueur qui ruisselaient de son front sur son visage. Vers minuit et demi, presque tous ceux qui vivaient encore eurent un nouvel accès de rage et de délire. Ils s'aperçurent que l'eau augmentait leur douleur. De l'air! de l'air! fut le nouveau cri qu'ils hurlèrent avec désespoir. Toutes les injures qu'ils purent imaginer, tous les noms outrageants dont ils purent charger le soubab et ses officiers, furent répétés à l'envi pour forcer la garde à tirer sur enx. Chacun se disputait le bonheur de recevoir la première balle. A ce moment ils firent une prière générale au ciel pour qu'il leur accordât la mort, qu'ils préféraient tous à l'excès de leurs souffrances. Quelques uns moururent à cet instant-là; on ne les plaignit pas, ils n'avaient plus soif ni besoin d'air. Une odeur infecte commençait alors à s'exhaler des vivants comme des morts!

Vers deux heures du matin, ils entouraient les fenêtres de si près, que quelques uns moururent debout, et que leurs cadavres restèrent maintenus dans cette position.

Lorsque le jour commença à paraître, l'odeur des cadavres était devenue insupportable. A ce moment le soubab, qui venait d'apprendre ces désastres, envoya un de ses officiers pour demander si le chef vivait encore. On lui montra M. Holwell, et à six heures l'ordre vint de les mettre en liberté.

Sur cent quarante-six qui étaient entrés la veille au soir, vingt-trois sortirent vivants de cette horrible prison, et presque tous en sortirent avec une fièvre putride. Les corps morts furent tirés du *Black-hole* par les soldats et jetés pêle-mêle dans le fossé d'un ravelin inachevé, qu'on recouvrit ensuite de terre.

C'est à la mémoire de ses infortunés compagnons que M. Holwell fit élever, quelques années après, l'obélisque qu'on voit à Calcutta près de la grande fontaine.

L'impudence est une médaille dont le revers est la bassesse. *Vieil adage.*

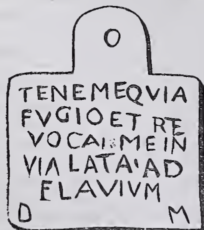
PLAQUES D'ESCLAVES.

(Voyez, sur les esclaves grecs et romains, 1835, p. 116.)

A Rome, les esclaves enchaînés (*vincti*) et ceux qui avaient tenté une fois de prendre la fuite, portaient au cou un collier de fer et une plaque en bronze, sur laquelle on gravait, comme sur les colliers des chiens de race, le nom et l'adresse du propriétaire. Les Saxons faisaient encore porter des colliers semblables à leurs serfs en Angleterre, au onzième siècle de notre ère.

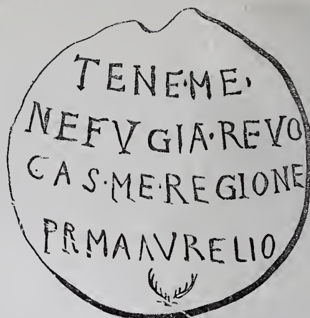
On conserve au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale trois de ces plaques : nous en donnons des *fac simile* sous les numéros 1, 2 et 3. La plaque numéro 4 est prise dans le traité des Esclaves de L. Pignori.

Un Papyrus grec, publié par M. Letronne dans le *Journal des Savants* en 1833, fait mention de ces sortes de colliers. On y lit une annonce qui promet une *récompense honnête* à celui qui ramènera deux esclaves échappés de la maison d'un certain Aristogène, député de la ville d'Alabanda à Alexandrie. Le signalement des deux esclaves est donné avec précision, et les sommes promises sont énoncées. Ces avis, sous le nom de *proclamatio* ou *prædicatio*, étaient criés, par le héraut public, à son de trompe, ou affichés sur une colonne destinée à cet usage dans l'Agora (*place publique*).

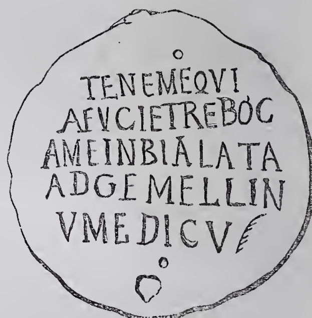


(*Première inscription.* — Tene me qvia fvgio et revoca me in via Lata ad Flavivm d. m. (*dominum meum*). — Retiens-moi, parce que je m'enfuis, et ramène-moi dans la Grande-Rue, chez Flavius mon maître.)

La *via Lata*, littéralement *la rue Large*, nom d'une des rues de Rome antique, encore en usage aujourd'hui, donnait son nom à la septième des quatorze régions ou quartiers de la division de Rome par l'empereur Auguste. Benoît XIV divisa cette ville en quatorze *regioni*. On voit que le mot *regio* de l'antiquité a été conservé presque sans altération dans la Rome moderne.



(*Deuxième inscription.* — Tene me ne fvgia (*fugiam*). Revocas me in regione prma (*prima*) Avrelio. — Retiens-moi, de peur que je ne me sauve. Ramène-moi dans le premier quartier, chez Aurelius.)



(*Troisième inscription.* — Tene me qvia fvgi et reboca me in bia Lata ad Gemellinv(m) medicv(m). — Retiens-moi, parce que je me suis enfui, et ramène-moi dans la Grande-Rue, chez le médecin Gemellinus.)

On remarquera dans cette inscription l'emploi du B au lieu du V : *reboca bia*. Cette forme indique que cette inscription date du quatrième ou cinquième siècle de l'ère chrétienne.



(*Quatrième inscription.* — Fvgi Evplogio o (*operibus*) prf (*præfecti*) vrb (*urbis*). — Je me suis enfui de chez Euplogius, employé aux travaux du préfet de la ville.)

On voit au bas, dans une couronne (d'épines peut-être), le chiffre du Christ, le x et le p grecs (Chr), à côté une

palme, et à gauche le chiffre P E. Ce chiffre et cette palme, qui se trouvent sur un grand nombre de monuments antiques, ont été le sujet de beaucoup de discussions parmi les antiquaires. On a supposé que c'était la marque d'une des *factions* des jeux de Rome.

Si l'on ne savait que beaucoup de chrétiens opulents eurent des esclaves comme les païens, cette dernière inscription suffirait pour le prouver. Euplogius, maître de l'esclave qui portait cette plaque, était certainement chrétien. Sur d'autres plaques, publiées par L. Pignori, il est question d'un des esclaves d'un acolyte de la Basilique clémentine.

NUREMBERG.

(Second article. — Voyez p. 77.)



(L'Homme aux Oies, statue, par Pierre Vischer, à Nuremberg.

En sortant de Saint-Sebald, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, on admire, entre deux piliers de l'église, quatre bas-reliefs d'Adam Kraft, parfaitement exécutés et conservés : ils représentent les derniers événements de la vie de Jésus-Christ. Adam Kraft, le maître, dont l'histoire ne sait pas même l'année de naissance, et que les patriciens de sa ville natale laissèrent mourir dans la misère à l'hôpital de Schwabach, est sans contredit le plus grand sculpteur que l'Allemagne ait eu : Nuremberg est plein des merveilles de son ciseau. Un dessin correct, une expression vraie, la vie et le mouvement qu'il prête à toutes ses figures, la grande hauteur de ses bas-reliefs, où les personnages représentés sont souvent de grandeur naturelle et détachés du fond, la perfection jusque dans les plus petits détails : tels sont les signes caractéristiques des travaux du *tailleur de pierre et maçon* Adam Kraft. Les têtes et les mains sont toujours d'une rare perfection; les draperies seules apparaissent quelquefois cassées et maigres, comme chez les premiers maîtres gothiques. Son œuvre principale est le *tabernacle* de Saint-Laurent, dont nous parlerons tout à l'heure : parmi ses autres travaux nous signalerons encore les bas-reliefs des stations du cimetière Saint-Jean, dégradés malheureusement comme si toutes les charrettes y fussent venues heurter leur moyeu.

A côté de Saint-Sebald est une construction fort curieuse, appelée *pfarrlaf* (presbytère); c'est l'ancienne demeure des prévôts de l'église : l'architecture de ce bâtiment est du quatorzième siècle. Le grand chœur à l'extérieur est un ouvrage remarquable par ses proportions gracieuses. Les vitraux ont été peints par Veit Hirrchrogel et sont de la plus grande beauté.

La perle des églises de Nuremberg est Saint-Laurent, dont le portail magnifique arrête involontairement le passant. Si l'on peut reprocher à Saint-Sebald certaine profusion d'atours, certaine surcharge de toilette qui rappelle un peu la marchande endimanchée, Saint-Laurent est pur, simple, tranquille, sublime, comme une vierge de Raphaël. Saint-Sebald est toute luisante de marbre, d'or et de bronze; il porte colliers sur colliers, diadèmes sur diadèmes : Saint-Laurent n'a que de la pierre et du fer; il ne porte au front qu'une tour et qu'une couronne : mais, quelle tour! quelle couronne! Entrez à Saint-Laurent quand il n'y a personne : car c'est ainsi, dans la solitude et le silence, qu'il faut aller voir ces églises : montez les deux ou trois marches qui exhaussent le pavé du chœur, et là, tournant le dos au maître-autel, regardez cette nef inimitable, dont les piliers semblent être sortis de terre tout seuls, et avoir poussé comme des arbres. Regardez cette voûte vaporeuse que l'on dirait flottante dans les airs, tant il est incompréhensible que le bras de l'homme ait pu s'étendre si haut : séparez les détails irréprochables de cet irréprochable ensemble, la croisée, les portes, les piliers, l'orgue, les voûtes, les trèfles, les ogives; étudiez une à une toutes ces choses : qu'y a-t-il qui ne soit admirable là dedans? Contemplez aussi les deux rosaces de la croisée, ouvrage mémorable du vitrier Volckamer, et n'oubliez pas le *tabernacle* d'Adam Kraft, incroyable bijouterie de pierre, toute ruisselante de religion et de poésie. Ce monument, dont aucune gravure ne peut rendre l'élégance, pourrait vraiment nous faire croire ce que dit la chronique : « Adam Kraft avait le secret d'amollir la pierre de taille, » de la fondre et de la durcir de nouveau. » Voici des arbres et des fleurs qui ont poussé et fleuri dans la pierre : voici des fruits qui vous invitent à les cueillir; vous assistez à toute l'histoire de la *Passion*; vous entendez les femmes qui pleurent : ces hideux soldats, qui battent le Sauveur de leurs verges, rient et grincent des dents à faire peur. Les figures agenouillées du maître et de deux de ses compagnons supportent ce tabernacle qui finit dans une fleur délicieusement sculptée.

Certes, il n'est plus donné aux hommes de produire ces œuvres gigantesques. Le portail de Saint-Laurent est dans les choses à jamais passées, comme le chœur de Saint-Sebald et son tombeau, comme le vestibule de Sainte-Marie avec ses petites figures sculptées dans les cannelures du portail, comme l'enthousiasme religieux qui mettait le ciseau à la main d'Adam Kraft, le sculpteur de Saint-Laurent. La foi catholique bâtissait ses cathédrales; mais aussi elle élevait ses potences, elle allumait ses bûchers. Plus de potences aujourd'hui, plus de bûchers, plus de fanatisme théologique; mais aussi plus de cathédrales.

Les plus beaux monuments de Nuremberg, après ses églises, sont les fontaines qui décorent les places publiques. La *Belle Fontaine*, sur la place du marché, mérite en effet l'admiration qu'elle a trouvée de tout temps. Les frères Georges et Fritz Rupprecht, tailleurs en pierre, et Sebald Schonhafer, sculpteur, ont construit cette fontaine de forme pyramidale, qui s'élève à une hauteur de 62 pieds. Le dessin en est pur et irréprochable; le plan est simple et ingénieux. La base de sa pyramide est octogone, mais la pyramide n'est pas juxtaposée sur les angles de l'octogone qui lui sert de base : ses angles s'appuient sur les côtés des angles inférieurs; une seconde pyramide est placée de la

même façon sur la première : le monument se termine par une flèche élancée. Contre les huit piliers de la partie inférieure, sont seize figures de 4 pieds de hauteur, qui représentent les sept princes électeurs de l'empire Germanique, les trois rois chrétiens, Godefroi de Bouillon, Clovis et Charlemagne; les trois héros juifs, Machabée, Josué et David; et les trois coryphées païens, Jules-César, Alexandre et Hector. La partie du milieu renferme des statues de Moïse et des sept Prophètes. Autrefois cette fontaine était ornée de peintures et dorures ; elle a été restaurée en 1822, avec beaucoup de goût : la grille élégante qui l'entoure est de Paul Koen, et date de 1586.

La *fontaine des Vierges*, construite en 1589, par Bénédict Wurzelbauer, occupe le centre de la place, devant l'église de Saint-Laurent. Du milieu d'un bassin en pierre s'élève une colonne, autour de laquelle sont groupées en deux séries douze figures de fonte, six enfants nus supportant les armes de la ville, et six vierges qui sont des emblèmes de vertus. Au sommet du trône est la *Justice* avec sa balance, très endommagée ; auprès d'elle se tient une grue, symbole de la vigilance.

Non loin de cette place est situé le marché aux oies, dont le milieu est orné d'une fontaine, surmontée d'un bronze délicieux de Pierre Vischer, appelé *Gansemann* (l'homme aux oies). Elle représente un paysan, portant sous chaque bras une oie qui jette de l'eau par son bec (voyez p. 85).

L'ancien arsenal de la ville, qui renfermait une grande richesse d'armes de toute espèce, a été pillé en 1796 par les Autrichiens; il sert maintenant de halle. Sous la halle au blé, se trouve la *cave du magistrat* (rathskeller), galerie souterraine de 447 pieds de long sur 57 de large, voûtée en plein cintre, et soutenue, de distance en distance, par des colonnes en pierre.

Les bâtiments attenant à l'ancienne abbaye des Dominicains renferment la bibliothèque de la ville, qui s'est beaucoup enrichie des livres de Philippe Melanchton, dont la statue décore aujourd'hui la place, devant le collége principal qu'il dirigeait autrefois. La bibliothèque possède un très beau *Graduel*, provenant d'une certaine nonne, appelée Marguerite Cartnauserin : il servait jadis aux offices de l'abbaye. Cet ouvrage, à la perfection duquel Marguerite consacra quinze années, renferme deux cents vignettes peintes, avec un nombre infini de lettres variées. Cette bibliothèque conserve aussi le bonnet de velours noir que Luther portait pendant son séjour dans le château d'Ehrenburg en 1530, et le bocal de cristal dont ce grand réformateur a fait cadeau au docteur Jonas.

Le vieux château, qui domine la ville, est un monument aussi remarquable par l'ancienneté de son origine que par sa structure imposante. Il est entièrement bâti sur des rochers : ses murs et ses tours offrent des traces de la plus haute antiquité. Tous les samedis on rencontre une société nombreuse dans la promenade qu'on a établie à grands frais sur le rocher autrefois nu et aride. Le second étage renferme maintenant le *Musée*. Le nombre des tableaux est à peu près de six cents, parmi lesquels se distingue la *Vénus* de Cranach, une *Descente de la Croix* de Wahlgemuth, maître d'Albert Durer, plus célèbre par son élève que par ses ouvrages; plusieurs tableaux d'Albert Durer, des paysages de Schonberger, etc. Les meilleures productions d'Albert Durer ont été transportées à Munich, pour figurer dans la *Pinacothèque* (voy. 1836, p. 508). Au rez-de-chaussée, on trouve plusieurs bronzes de Pierre Vischer, et des bas-reliefs en bois très curieux.

La Pegnitz divise la ville en deux quartiers, celui de Saint-Sebald et celui de Saint-Laurent. La communication est facilitée par sept ponts, parmi lesquels le *Pont-aux-Bouchers* est le plus beau. Comme le *Ponte Rialto* à Venise, il n'a qu'une seule arche : il est décoré d'un bœuf en pierre de grandeur naturelle. L'inscription du piédestal *Hic bos nunquam fuit vitulus* a compromis la réputation des Nurembergeois, qui veulent passer pour des gens d'esprit. Ce bœuf était un des emblèmes de la ville : un autre de ces emblèmes est un anneau de la *Belle Fontaine*, qui, parmi tous les autres, est le seul qu'on puisse tourner.

La ville est très mal bâtie, comme toutes les cités du moyen âge. Ses rues sont étroites, mal percées et montueuses. La plupart des maisons, construites en pierre de taille, sont très hautes, et plus profondes que larges ; elles ont ordinairement des murs à pignons avec des saillies et de petits toits. Dans l'intérieur on trouve de vastes appartements mal éclairés, de lourds plafonds, d'antiques lambris, parfaitement bien sculptés, des vestibules plus grands que les chambres, des escaliers avec des balustrades en pierre, travaillées à jour; et tout autour de la cour, de longs corridors.

Il existe à Nuremberg un grand nombre de maisons remarquables soit par leur structure, soit par les bas-reliefs qui les décorent, soit par les souvenirs qui s'y rattachent. Nous nous bornerons à en indiquer quelques unes : celle de Willibad Pirkeimer, vis-à-vis de l'église de Saint-Eloi, celle de Grundherr, dite maison *au bouclier d'or*, située dans la *Schildgasse*, où Charles IV rédigea la *bulle d'or*. La maison de Jérôme Paumgaertner, célèbre sénateur et grand savant, se recommande surtout par un bas-relief précieux représentant saint Georges terrassant le dragon. En face de l'église de Saint-Laurent se trouve l'hôtel du comte de Nassau, flanqué de quatre tourelles, dont les sculptures ravissantes semblent faites d'hier. Tournons à droite et nous sommes devant l'hôtel Tucher, dont l'architecture est moitié gothique, moitié orientale. Tout près de l'hôpital du Saint-Esprit, dans la rue à laquelle elle a donné le nom, est située une maison bien chétive et bien noire : c'est celle où Hans Sachs a vu le jour. La chambre où le joyeux poëte tirait l'alène et battait bravement le cuir, est aujourd'hui un estaminet. Une autre maison, que doit à jamais préserver de l'oubli la gloire d'avoir vu naître un homme dont s'honore l'Allemagne, se trouve près de la porte Thiergaertner; je veux parler de la maison d'Albert Durer, que l'administration municipale vient d'acheter pour la restaurer.

Quant à la propreté de ses rues et à la conservation de ses monuments, Nuremberg a beaucoup gagné sous la domination bavaroise. Les échoppes noires qui masquaient les églises ont disparu, et sur le sol qu'elles couvraient sont aujourd'hui des places publiques, dont les vertes et fraîches allées procurent aux habitants de charmantes promenades. La démolition des vieilles boutiques qui empêchaient la circulation, et la construction de nombreux égouts, ont contribué puissamment à la salubrité et à l'élargissement de la ville. Le marché principal est une place qui ferait honneur à une riche capitale. Au centre de ce marché se trouve la *Belle Fontaine* que nous avons décrite plus haut; du côté de l'occident se dresse le portail de l'église de Sainte-Marie avec une horloge fort curieuse. C'était là que jadis, tous les jours, à midi, les sept princes électeurs défilaient devant l'empereur : ce marché, du reste, est intéressant par ses légumes et ses soi-disant *femmes vertes*, les poissardes de Nuremberg. Les étudiants d'Erlangen ne manquent jamais de prendre leur chemin par le marché et de renverser en passant quelques paniers de légumes, pour entendre quelques expressions vigoureuses qui ne se trouvent que dans le vocabulaire des poissardes nurembergeoises. Le chou-fleur, les asperges et les autres espèces de légumes méritent l'attention du voyageur ; les racines de persil sont assurément aussi grandes que les carottes, et si douces, qu'elles sont devenues le mets favori des bourgeois, qui aiment également beaucoup le pain d'épices.

Nuremberg se distingue toujours par son industrie et l'activité de ses habitants. Quel tableau animé doit avoir

présenté cette ville, lorsqu'elle était l'entrepôt de toute l'Europe; lorsque les richesses des Indes arrivaient, par l'isthme de Suez, dans les ports de la Méditerranée pour être transportées avec les produits de l'industrie grecque et italienne dans les magasins de Nuremberg, qui fournissaient tout le Nord et l'Ouest de l'Europe! Le grand nombre de décrets municipaux contre le luxe dans les habillements, les équipages, les repas de corps, etc., prouve l'antique prospérité de Nuremberg. Elle possède encore beaucoup de fabriques, et sa quincaillerie se vend sur tous les marchés de l'Europe. C'est un spectacle curieux de voir les plus petits enfants travailler dans les ateliers. Des soldats de plomb, des poupées, des boîtes à couleurs, des moulins à café, des guimbardes et toutes sortes de joujoux forment les principales branches du commerce. Le magasin de Bertelmeier, près du Musée, renferme tout ce que l'industrie de Nuremberg produit de plus beau et de plus élégant. Les travaux en fil de laiton et les instruments de mathématiques fabriqués à Nuremberg sont très recherchés. L'industrie moderne s'étend même aux oiseaux. Dans toutes les rues on entend chanter des oiseaux, et les artisans s'occupent de leur éducation. Les marchands d'oiseaux du Tyrol et de la Souabe viennent à Nuremberg acheter des oiseaux, et il n'est pas rare qu'on en exporte dix mille dans une année.

Depuis deux ans Nuremberg a aussi son chemin de fer : il conduit à Furth, petite ville très commerçante, à deux lieues de Nuremberg. Furth doit son état florissant à l'esprit stationnaire de l'ancienne ville impériale.

Parmi les nombreuses fautes qui ont été commises au congrès de Vienne, il faut compter celle d'avoir déclaré Francfort-sur-le-Mein capitale de la confédération germanique : on aurait dû accorder cet honneur à Nuremberg. Francfort était déjà assez riche : en outre, sa situation près de la frontière n'offre pas assez de sûreté aux ambassadeurs. Nuremberg, au centre de l'Allemagne, a tout ce qu'il faut pour devenir la capitale d'un grand empire; siége de la diète germanique, cette ville se serait relevée de ses désastres, et aurait recouvré son ancienne splendeur.

Qui se souvient des bienfaits de ses parents est trop occupé de sa reconnaissance pour se souvenir de leurs torts.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, et on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré.

Sur cette expression : LE PEUPLE FRANÇAIS. — Le 15 juin 1789, les députés du tiers-état, réunis dans la salle des Menus, à Versailles, résolurent de se constituer en assemblée active, puisque les députés de la noblesse et du clergé refusaient de se joindre à eux pour vérifier les pouvoirs en commun. Il s'éleva une discussion sur le titre qu'il convenait de donner à cette assemblée, pour remplacer l'antique dénomination d'Etats-Généraux. Ce fut un député nommé Legrand qui proposa celui d'Assemblée Nationale, qu'on adopta. Plusieurs députés avaient proposé d'autres titres. Mirabeau avait soumis à l'assemblée celui de *représentants du peuple français.* A ces mots de *peuple français*, il y eut une sorte de soulèvement dans la salle, qui n'était cependant remplie que de partisans de la liberté et de défenseurs des droits de la nation. Mais l'expression de *peuple* avait été de tout temps ravalée par les classes supérieures. Mirabeau prit la parole pour justifier cette expression : « Je suis peu inquiet, dit-il, de la signification des mots dans la langue absurde du préjugé : je parlais ici la langue de la liberté, et je m'appuyais sur l'exemple des Anglais, sur celui des Américains, qui ont toujours honoré le nom de *peuple*; qui l'ont toujours consacré dans leurs déclarations, dans leurs lois, dans leur politique. Quand Chatam renferma dans un seul mot la charte des nations, et dit : *la majesté du peuple*; quand les Américains ont opposé les droits naturels du peuple à tout le fatras des publicistes sur les conventions qu'on leur oppose, ils ont reconnu toute la signification, toute l'énergie de cette expression, à qui la liberté donne tant de valeur! — Il est infiniment heureux que notre langue, dans sa stérilité, nous ait fourni un mot qui, dans ce moment où il s'agit de nous constituer, sans hasarder le bien public, nous qualifie sans nous avilir, nous désigne sans nous rendre terribles; un mot qui ne puisse nous être contesté, et qui, dans son exquise simplicité, nous rende chers à nos commettants, sans effrayer ceux dont nous avons à combattre la hauteur et les prétentions; un mot qui se prête à tout; qui, modeste aujourd'hui, puisse agrandir notre existence à mesure que, par leur obstination, par leurs fautes, les classes privilégiées nous forceront à prendre en main la défense des droits nationaux, de la liberté du peuple. — Je persévère dans ma motion, et dans la seule expression qu'on ait attaqué, je veux dire la qualification de *peuple français*. Je l'adopte, je la défends, je la proclame, par la raison qui la fait combattre. Oui, c'est parce que le nom de peuple n'est pas assez respecté en France; parce qu'il est obscurci, couvert de la rouille du préjugé; parce qu'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte; parce qu'il est prononcé avec mépris dans les chambres des aristocrates; c'est pour cela même, messieurs, que nous devons nous imposer, non seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres et cher à tous les cœurs. Si ce nom n'était pas le nôtre, il faudrait le choisir entre tous, l'envisager comme la plus précieuse occasion de servir ce peuple qui existe, ce peuple qui est tout, ce peuple que nous représentons, dont nous défendons les droits, de qui nous tenons les nôtres, et auquel on semble rougir que nous empruntions notre dénomination et nos titres. »

SIEGE DE RHODES.

Le fameux siége de Rhodes, que l'abbé Vertot a composé selon la fantaisie de son imagination ardente*, était par lui-même assez dramatique pour qu'on pût en raconter les détails sans ornements. C'est un des faits d'armes les plus extraordinaires que l'histoire présente.

Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, maîtres de l'île de Rhodes depuis la fin des croisades, opposèrent une résistance héroïque aux Turcs, qui, après s'être emparés de Constantinople, menaçaient l'Europe, et cherchaient à y pénétrer, par la Hongrie, dans le nord, et au midi par la Méditerranée. Soliman-le-Grand, qui monta sur le trône des sultans l'année même où Charles-Quint fut sacré empereur, voulut ouvrir son règne par la prise de Rhodes où Mahomet II avait échoué, et d'où les galères chrétiennes sortaient incessamment pour désoler la marine et le commerce de la Turquie. Sachant quelle résistance il allait trouver, il mit en mouvement pour cette expédition des forces immenses, comme les despotes de l'Asie pouvaient seuls en posséder alors. Il donna à Mustapha, son beau-frère, et à Piri-pacha, le commandement d'une armée de deux cent mille hommes, et d'une flotte de quatre cents voiles.

Les chevaliers de Rhodes n'étaient qu'au nombre de six cents, et ils n'avaient pour défendre la capitale de leur île que cinq mille soldats. L'élection venait d'élever au commandement de ces braves un Français, Villiers de l'Ile-Adam, qui l'avait emporté sur André d'Amaral, chancelier de l'ordre, et grand-prieur de Castille. L'Ile-Adam sollicita le secours des princes de l'Europe contre l'ennemi

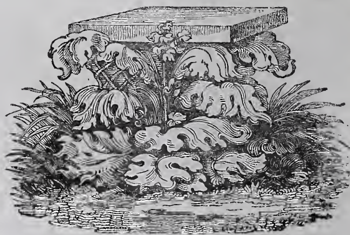
* Voyez, sur l'abbé Vertot, p. 66.

commun du nom chrétien. Adrien VI, qui de précepteur de Charles-Quint était devenu souverain pontife, joignit sa voix à la sienne. Mais les rois de l'Occident étaient engagés dans des querelles qui les absorbaient tout entiers. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint était alors dans tout le feu de sa nouveauté, et occupait vivement l'Europe, qui avait intérêt à savoir lequel de ces deux princes lui imposerait sa suprématie. Les chevaliers restèrent donc livrés à leurs seules forces. L'île de Candie leur envoya seule un secours de cinq cents hommes, et avec eux un ingénieur originaire d'Italie, Martinengue, qui dirigea avec habileté les travaux nécessaires à la défense de la place.

Les chevaliers de Saint-Jean eurent à combattre non seulement les forces gigantesques de la Turquie, mais encore la trahison qui s'était glissée dans leurs rangs. La fierté d'André d'Amaral n'avait pu se résigner, et blessé par la préférence que son ordre avait accordée à Villiers de L'Ile-Adam, il avait résolu de se venger. En conséquence il s'était ménagé des communications avec Soliman, et lui livrait les secrets de la place. Malgré ce désavantage, les chevaliers montrèrent tant de constance et tant de courage, que les janissaires avaient perdu l'espérance de réduire la place que les Turcs avaient déjà attaquée dans d'autres circonstances, et que son héroïque défense avait fait passer pour imprenable. Il fallut que Soliman vînt relever le courage de son armée par sa présence et par la terreur. Il menaça de la faire décimer, et lui annonça qu'elle n'obtiendrait son pardon que sur les ruines de la ville. L'attaque recommença donc avec une fureur nouvelle. Pendant six mois, la défense ne laissa aucun espoir aux assaillants, et le siége allait être levé pour la seconde fois, lorsque d'Amaral, par de nouveaux avis, rendit le courage aux Musulmans. Le traître fut découvert, et mis en jugement; il se défendit avec fermeté, et protesta jusqu'au dernier moment de son innocence; mais les preuves étaient convaincantes; il fut condamné et décapité. Soliman, qu'il avait assuré d'un succès prochain, redoubla d'ardeur. Plus de quarante mille Turcs avaient péri sous les coups des chevaliers; les fatigues et les maladies en avaient emporté un nombre à peu près égal. La place avait été battue de plus de cent vingt mille coups de canon; elle n'était plus qu'un monceau de ruines; presque tous les chevaliers étaient morts ou mourants, ou hors de combat; ceux qui restaient n'avaient plus ni poudre ni vivres. Dans cette extrémité, l'Ile-Adam voulait se défendre encore, et s'ensevelir sous les débris du dernier retranchement avec le dernier de ses compagnons. Soliman, qu'une si héroïque résistance pénétrait d'admiration, fit lui-même les avances de la paix, et proposa au grand-maître une capitulation honorable. Les prières du clergé et des habitants de la ville purent seules déterminer L'Ile-Adam à accepter les propositions du sultan. Le jour de Noël 1522, il se rendit aux conditions qu'il pourrait se retirer avec tous les vaisseaux qui étaient dans le port de Rhodes, que les églises ne seraient point profanées, que l'exercice de la religion chrétienne serait libre, que le peuple serait exempt d'impôts pendant cinq ans. Soliman voulut voir L'Ile-Adam; il le loua de sa valeur, le consola de sa disgrâce; et lorsqu'après être entré dans la ville il eut pris possession du palais du grand-maître, il dit à un de ses généraux : « Ce n'est pas sans » quelque peine que j'oblige ce chrétien à sortir, à son » âge, de sa maison. »

Après ce revers, plus héroïque qu'une victoire, L'Ile-Adam s'embarqua dans la dernière nuit du mois de décembre, et alla passer le reste de l'hiver dans l'île de Crète. Quatre mille Rhodiens le suivirent pour se dérober à la domination ottomane. Les chevaliers transportèrent les débris de leur ordre en Italie : le pape leur donna la ville de Viterbe, où ils résidèrent jusqu'à ce qu'en 1530, Charles-Quint, voulant protéger les côtes de la Sicile et du royaume de Naples contre la marine turque, donna l'île de Malte à ces éternels ennemis des infidèles.

Origine du chapiteau corinthien. — Une jeune fille de Corinthe étant morte au moment où elle allait se marier, sa nourrice recueillit dans une corbeille plusieurs petits objets auxquels elle avait été attachée pendant sa vie. Pour les mettre à l'abri des injures du temps et les conserver, cette femme couvrit la corbeille d'une tuile, et la posa ainsi sur le tombeau. Dans ce lieu se trouvait par hasard la racine d'une plante d'acanthe. Au printemps, elle poussa des feuilles et des tiges qui entourèrent la corbeille. La rencontre des coins de la tuile força leurs extrémités de se recourber, ce qui forma le commencement des volutes. Le



sculpteur Callimaque, que les Athéniens appelaient Catatechnos, à cause de ses talents et de l'adresse avec laquelle il taillait le marbre, passant près de ce tombeau, vit le panier, et remarqua la manière gracieuse avec laquelle ces feuilles naissantes le couronnaient. Cette forme nouvelle lui plut; il l'imita dans les colonnes qu'il fit par la suite à Corinthe, et il établit, d'après ce modèle, les proportions et les règles de l'ordre corinthien. VITRUVE.

Le fief de grès à Péronne. — Il y avait sur la place de Péronne (en Picardie) un grès long de quatre pieds, large de deux, haut de quatre ou cinq pouces au-dessus du pavé. Ce grès à lui seul était un fief. Quand le roi entrait à Péronne, le tenancier de ce fief devait ferrer d'argent sur ce grès le cheval du roi, puis le présenter au roi. Mais en retour il avait d'importants priviléges : 1° la desserte et la vaisselle du roi après le repas d'entrée; 2° une redevance sur la bière qui se buvait à Péronne; 3° un droit sur les baraques qui s'établissaient à la foire. Il choisissait dans les boutiques d'instruments tranchants une pièce qu'on nomme le premier taillant, c'est-à-dire le meilleur couteau ou rasoir chez les couteliers, la meilleure hache chez les taillandiers; il recevait des autres marchands une redevance en argent. Enfin, son fief était un asile; un homme décrété de prise de corps ne pouvait être enlevé de la pierre s'il s'y réfugiait.

Aimer, aimer, c'est être utile à soi,
Se faire aimer, c'est être utile aux autres.
BÉRANGER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GUTENBERG, A MAYENCE.

(Voyez, 1834, les articles sur l'Histoire et sur les Procédés de l'imprimerie, p 224, 279, 311, 343, 383; — et 1838, p. 52, la Notice sur Thorvaldsen)

Jean Gutenberg est l'un des inventeurs de l'imprimerie. C'est à Strasbourg suivant quelques écrivains, à Mayence suivant plusieurs autres, que, de 1438 à 1450, il découvrit les caractères *mobiles*. L'influence presque miraculeuse de cette découverte inspire au monde civilisé, depuis quatre siècles, une reconnaissance et une admiration croissantes. Sans l'invention des caractères mobiles, l'imprimerie n'eût jamais été qu'un des procédés de la gravure, et la plus utile des révolutions dont témoigne l'histoire ne se fût pas accomplie.

On a long-temps écrit et discuté sur la part plus ou moins importante que l'on devait aussi attribuer dans l'invention à Fust, à Schœffer de Mayence, et à Coster de Harlem. On a même mis en doute si ces émules de Gutenberg n'avaient pas autant de droits que lui à la gratitude publique. Ces sortes de questions, toujours obscures, demeurent d'ordinaire la source d'interminables controverses. Cependant les incertitudes paraissent s'être enfin fixées, et l'on s'est accordé à laisser à Gutenberg la première place. C'est pourquoi, dans ces dernières années, la pensée généreuse s'étant manifestée d'honorer la mémoire de ces bienfaiteurs de l'humanité en la personne de l'un d'entre eux, les regards se sont portés de préférence vers cet homme célèbre, et d'un vœu unanime on a résolu de lui élever un monument dans Mayence, la ville où il est né et d'où sont sorties les premières impressions sur lettres mobiles.



(Statue de Gutenberg, à Mayence.)

Pour donner à cette résolution un caractère vraiment universel, une souscription fut ouverte dans tous les pays que l'imprimerie a contribué à civiliser, et l'exécution d'une statue de Gutenberg fut confiée à l'un des plus illustres artistes de notre temps, à Thorvaldsen.

L'inauguration de cette statue a eu lieu le 14 août 1837, en présence d'une multitude innombrable. Les habitants de toutes les villes et de toutes les campagnes voisines étaient accourus, et l'on estime à plus de quinze mille le nombre des étrangers que cette cérémonie avait attirés.

Dès six heures et demie du matin, toutes les rues de Mayence étaient encombrées de groupes. A huit heures on se forma en procession pour se rendre à la vieille cathédrale, qui fut remplie en quelques instants, et ne put recevoir qu'une bien faible partie du cortége. L'évêque de Mayence célébra la messe, et la première Bible imprimée par Gutenberg, la *Biblia latina*, dite aux 42 lignes, fut ouverte sur l'autel. Après la messe, on s'assembla sur la place adjacente, où devait être découverte la statue. Là un vaste amphithéâtre avait été dressé : il était orné des bannières des députations envoyées par les principales cités de l'Europe. A un signal donné par plusieurs salves d'artillerie, le voile fut enlevé, et un hymne fut chanté par plus de mille voix. Après quelques minutes d'un silence solennel, quand les chants eurent cessé, les canons tonnèrent de nouveau, et des battements de mains éclatèrent en même temps de toutes parts à une grande distance. Un enthousiasme dont on ne saurait donner aucune idée souleva pendant une heure entière cet immense concours d'hommes. Jamais aucun roi n'excita de transports pareils à ceux qui remontèrent en ce moment vers le pauvre imprimeur de Mayence. Mais aussi quel puissant de la terre a jamais eu de semblables titres à la vénération et à l'amour des hommes? quel conquérant a jamais eu à s'enorgueillir d'un égal triomphe de l'intelligence, et a laissé après lui les souvenirs d'un si grand bienfait? Les sentiments qui à cette heure-là élevaient les âmes sur ce point du globe étaient les plus purs et les plus dignes qu'il soit donné à l'humanité d'éprouver : c'était la fête de la civilisation; et la pensée de Dieu, qui a permis cette conquête de l'esprit sur les ténèbres pour notre plus rapide perfectionnement, était réellement au milieu de ceux qui la célébraient.

Plusieurs discours furent prononcés au pied de la statue; ensuite la foule se dispersa. Il y eut pendant le reste du jour des joûtes sur l'eau, des banquets, des toasts, et le soir des bals, des concerts, des promenades de chanteurs aux torches. Les cris de *Vive Gutenberg!* se répétèrent toute la nuit, et l'allégresse se prolongea à Mayence pendant quatre jours entiers.

Il n'a encore paru jusqu'à présent en France aucune gravure de la statue de Gutenberg. Celle que nous pu-

blions les premiers, exécutée avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse fidélité, donnera, nous l'espérons, une juste idée de la noble simplicité de cette nouvelle œuvre de Thorvaldsen. L'attitude respire la force; l'expression de la figure est religieuse; le costume est ennobli, bien que fidèle. La main qui tient les caractères mobiles tombe naturellement; la main gauche, qui presse le premier livre contre le cœur de l'inventeur, produit sans aucune affectation un effet d'un parfait accord avec l'intention de la physionomie. La base est ornée de bas-reliefs représentant Gutenberg examinant des *caractères*, et comparant une épreuve avec un manuscrit.

On sait que notre sculpteur David est chargé d'exécuter une autre statue de Gutenberg pour la ville de Strasbourg. Cette circonstance offrira l'occasion d'un intéressant parallèle entre deux des talents les plus distingués de notre époque.

DISPUTES DE PRÉSÉANCE
ENTRE LES AMBASSADEURS.

Les questions de préséance ont pendant long-temps joué un rôle des plus importants dans la diplomatie. Comme le cérémonial n'était point fixé, on prétendait déduire la supériorité ou l'infériorité relative des monarchies du rang que leurs ambassadeurs respectifs observaient entre eux. Il y avait là des sujets interminables de dispute. Personne ne voulait être le dernier, ni même le second : comment contenter tout le monde? Il y eut des négociations que ceux qui en étaient chargés ne purent achever faute d'avoir pu trouver moyen de sortir de ce singulier embarras. En effet, devait-on se réunir en congrès, quel est celui des ambassadeurs qui entrera le premier dans la salle? quel est celui qui consentira à y entrer le dernier? En supposant même tous les ambassadeurs réunis, quel est celui qui occupera autour de la table, même en la supposant circulaire, la place d'honneur, c'est-à-dire la place située vis-à-vis l'entrée? Si l'on est en ligne, quel est celui qui sera au centre? quels sont ceux qui occuperont les extrémités? Enfin, si les ambassadeurs, pour éviter ces difficultés, renoncent à conférer entre eux, les conditions de paix une fois fixées, dans quel ordre disposera-t-on les signatures? La difficulté se représente toujours.

Il est douloureux de penser que de pareilles vétilles ont pu entraver, dans les circonstances les plus graves, les délibérations desquelles dépendaient le bonheur et le salut des peuples. Dans plus d'une occasion, des questions d'étiquette ont fait couler le sang, et plongé des nations dans le deuil. Certes, cela est triste; mais du moment que les monarchies avaient attaché leur dignité à ces distinctions, il fallait bien y avoir égard, puisque les mépriser eût été mépriser l'honneur national.

Aucun souverain n'a porté plus loin que Louis XIV cette exigence des témoignages de respect dus aux ambassadeurs. C'était faire un premier pas vers la souveraineté universelle que d'établir par toute l'Europe la suprématie des représentants de la monarchie française. Aussi l'histoire de la diplomatie sous ce règne est-elle féconde en événements graves relatifs aux débats de préséance entre les ambassadeurs. Tout le monde connaît la réparation faite par le pape à Louis XIV à l'occasion de l'insulte faite par les soldats de la garde pontificale au représentant du grand roi; la réparation faite par le roi d'Espagne, à l'occasion de l'insulte faite par son ambassadeur à l'ambassadeur français à Londres, est moins généralement connue; elle est cependant plus caractéristique encore de cette vaste ambition qui marchait constamment à son but, soit par les armes, soit par les négociations, soit par l'éclat des fêtes et des constructions, soit même par les victoires en matière de préséance et d'étiquette.

En 1661, lors de la cérémonie de l'entrée de l'ambassadeur de Suède à Londres, l'ambassadeur d'Espagne entreprit secrètement de disputer le pas à l'ambassadeur de France. Dans ce dessein, ayant fait ramasser par ses gens beaucoup de peuple, et ayant donné à tout ce monde le mot d'ordre, il se rendit tranquillement en carrosse au lieu du départ. L'ambassadeur de France, qui ne s'attendait guère à cette nouvelle manière de disputer la préséance, était cependant bien accompagné aussi. Mais l'armée espagnole, car c'en était vraiment une, bien préparée à ce qu'elle devait faire, et munie des armes nécessaires, montait au moins à deux mille hommes : il n'y avait guère moyen de lui résister. A peine commence-t-on à s'ébranler pour se mettre en marche, que tout ce monde se jette d'un commun accord sur le carrosse de l'ambassadeur français. Les Français résistent; on se bat; plusieurs sont tués, beaucoup sont blessés; le fils de l'ambassadeur l'est lui-même gravement; les cochers sont renversés de leurs siéges et mis à mort; et enfin les traits et les jarrets des chevaux sont coupés. Le carrosse de l'ambassadeur de France se trouve ainsi mis hors d'état de disputer le pas, et le carrosse de celui d'Espagne passe tranquillement en avant.

Un courrier apporta en toute hâte cette nouvelle à Louis XIV. Il soupait en grand apparat chez la reine-mère. Le comte de Brienne, après l'avoir prié de ne point paraître étonné à cause du grand nombre de spectateurs qu'il y avait là, lui raconta ce qui venait de se passer à Londres, et comment l'ambassadeur d'Espagne, après avoir fait couper les jarrets des chevaux, avait pris le pas. A ce récit, le roi se leva de table avec tant de vivacité, dit un auteur contemporain, qu'il pensa la renverser, et prenant le comte par le bras, il l'entraîna dans la chambre de la reine pour entendre la lecture de la dépêche. La cour, ignorant ce qui se passait, était consternée et dans la plus profonde inquiétude. La reine-mère se leva aussi pour aller savoir l'événement. — « Qu'y a-t-il donc? dit-elle au roi en entrant. — C'est, répondit le roi, que l'on veut nous brouiller, le roi d'Espagne et moi; j'aurai raison de cette affaire, ajouta-t-il en haussant la voix, ou je déclarerai la guerre au roi d'Espagne, et l'obligerai à céder à mes ambassadeurs la préséance dans toutes les cours d'Europe. — Ah! mon fils, reprit la reine, ne rompez pas une paix qui m'a coûté tant de larmes, et songez que le roi d'Espagne est mon frère. » Là-dessus, le roi ayant prié sa mère de retourner à table, et s'étant fait lire la dépêche, donna incontinent ses ordres : ordre au comte de Fuenteldague, ambassadeur d'Espagne, de sortir de France à l'instant même; ordre aux commissaires, qui étaient sur la frontière d'Espagne pour régler les limites, de revenir; ordre à l'archevêque d'Embrun, ambassadeur en Espagne, de quitter Madrid, en demandant au roi d'Espagne que son ambassadeur à Londres fût puni personnellement, et que dorénavant les ambassadeurs d'Espagne cédassent partout le pas aux ambassadeurs de France; en cas de refus, ordre à l'ambassadeur de déclarer la guerre à l'Espagne au nom de Louis XIV.

Le roi d'Espagne se conduisit fort sagement. « N'irritons pas, dit-il, le roi très chrétien : c'est un prince jeune et belliqueux qu'il faut ménager. Il agit selon son âge et son tempérament. » Laissant donc de côté les avis orgueilleux de ceux de son conseil qui prétendaient que l'ambassadeur avait bien fait, il se déclara prêt à faire à Louis XIV la réparation qu'il demandait. L'ambassadeur à Londres fut destitué de son poste, et les ambassadeurs d'Espagne reçurent l'ordre de céder partout la préséance aux ambassadeurs de France. Le marquis de la Fuente vint en ambassade extraordinaire à Versailles de la part du roi d'Espagne, et dans une audience solennelle, en présence des princes du sang et des ambassadeurs de tous les princes de l'Europe, il déclara : « Que le roi d'Espagne, son maître, était fort fâché de ce » qui s'était passé à Londres au sujet de la compétence du

» rang; qu'en conséquence il avait destitué le baron de » Vateville de son emploi d'ambassadeur; qu'en outre, il » avait défendu à tous ses ambassadeurs dans toutes les » cours de concourir avec les ambassadeurs de Sa Majesté » très chrétienne. » Louis XIV répondit qu'il était bien aise de la déclaration qu'il venait d'entendre, et en fit sur-le-champ dresser acte par quatre secrétaires d'Etat, pour que cela pût servir de règle à l'avenir entre les couronnes de France et d'Espagne.

La conduite violente de l'ambassadeur d'Espagne n'était certes pas excusable; mais elle montre à quelle extrémité ces débats sur la préséance pouvaient conduire. Dès qu'une querelle s'élève entre deux hommes qui veulent passer l'un devant l'autre, et qu'il n'existe absolument aucun droit qui puisse les mettre d'accord, il est évident qu'il n'y a plus que la force qui puisse prononcer entre eux. La force se trouve donc de nouveau appelée dans la lice à l'instant même où on veut l'éloigner, et terminer par de paisibles conférences d'ambassadeurs les dures contestations de la guerre.

Dans une autre occasion, un ambassadeur de France avait tenu à peu près la même conduite, mais sans en venir aux mêmes actes que l'ambassadeur d'Espagne dans celle-ci. C'était en Danemarck, à la cour de Christiern IV, à l'occasion du mariage du prince héréditaire. Les ministres danois étaient fort embarrassés pour concilier les prétentions rivales des ambassadeurs de France et d'Espagne, qui tous deux exigeaient les mêmes honneurs de rang. La difficulté était grande, puisqu'il fallait bien que l'un fût à droite et l'autre à gauche, ou que se trouvant tous deux du même côté, l'un fût devant et l'autre derrière, ou l'un plus voisin que l'autre de la personne royale. De mille expédients proposés aucun n'était jugé convenable. L'ambassadeur de France mit fin aux conférences : « Que l'ambassadeur d'Espagne, dit-il, choisisse la place qu'il jugera la plus honorable ; quand il l'aura choisie, je l'en expulserai moi-même pour la prendre. » L'ambassadeur d'Espagne ayant appris la résolution de celui de France, et le sachant capable de la mettre à exécution, ne voulut pas se commettre : il fit courir le bruit que, se trouvant rappelé pour affaires urgentes par le roi son maître, il lui était impossible d'attendre les cérémonies du mariage, et sans témoigner d'humeur, avec les apparences les plus tranquilles, comme s'il ne se fût agi de rien, il alla prendre congé du roi et de l'ambassadeur de France lui-même. Tout le mal fut que le prince de Danemarck n'eut pas la satisfaction de voir l'Espagne représentée à ses noces ; ce mal n'était pas grand.

La conduite de l'ambassadeur d'Espagne dans cette occasion fut d'autant plus prudente qu'il existait un précédent qui pouvait lui apprendre avec quelle vivacité les ambassadeurs de France savaient revendiquer la supériorité de la couronne qu'ils représentaient. Je veux parler de Bellièvre qui, étant ambassadeur chez les Grisons, fit exactement ce dont l'ambassadeur à la cour de Danemarck s'était contenté de menacer son concurrent. Le comte d'Angurola, ambassadeur d'Espagne en Suisse, ayant voulu, dans une procession du Saint-Sacrement à Coire, prendre la droite sur l'ambassadeur de France, celui-ci le repoussa si rudement qu'il le rejeta fort loin. L'ambassadeur d'Espagne tira alors son épée, celui de France en fit autant. Le combat était commencé quand on parvint à séparer les deux adversaires. La cérémonie religieuse, après avoir manqué être souillée de sang, fut suspendue et remise à un autre jour. Les ambassadeurs se retirèrent chez eux. Celui de France, sans se déconcerter, donna le jour même un grand dîner aux notables de la république. Celui d'Espagne, se tenant pour battu, partit dans la nuit même. Il est certain que les torts étaient de son côté, puisqu'il avait commencé l'agression par l'insolence de son procédé. Bellièvre, qui n'avait fait que soutenir l'honneur de sa nation, fut fort loué de tout le monde.

La résolution prise de concert par les huit puissances signataires du traité de Paris de 1815, semble avoir mis fin pour toujours à ces ridicules et insolubles questions de préséance. Voici un extrait du protocole relatif à cette convention.

« Pour prévenir les embarras qui se sont souvent présentés, et qui pourraient naître encore des prétentions de préséance entre les différents agents diplomatiques, les plénipotentiaires des puissances signataires du traité de Paris sont convenus des articles qui suivent; et ils croient devoir inviter ceux des autres têtes couronnées à adopter le même règlement :

« Les employés diplomatiques sont partagés en trois classes : celle des ambassadeurs, légats ou nonces; celle des envoyés, ministres, ou autres accrédités auprès des souverains; celle des chargés d'affaires accrédités auprès des ministres et des affaires étrangères.

» Les ambassadeurs, légats ou nonces ont seuls le caractère représentatif (de la personne des souverains).

» Les employés diplomatiques prendront rang entre eux, dans chaque classe, d'après la date de la notification officielle de leur arrivée.

» Il sera déterminé dans chaque Etat un mode uniforme pour la réception des employés diplomatiques de chaque classe. »

Pourquoi un règlement si simple n'a-t-il pas été adopté plus tôt par les puissances? il aurait épargné bien des difficultés aux négociateurs qui, aux diverses époques, ont été chargés d'établir par leurs délibérations la paix de l'Europe.

Souvent des peines trop long-temps retenues grossissent jusqu'à crever le cœur. Si elles pouvaient s'exhaler, on verrait qu'elles ne méritent point toute l'amertume qu'elles ont causée. FÉNELON.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE.

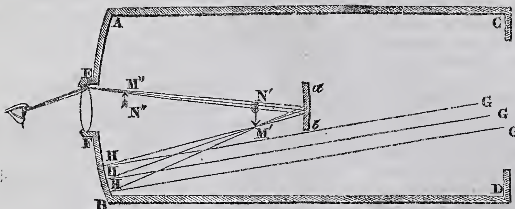
(Premier article.)

Le télescope. — Il est arrivé souvent que de grandes découvertes ont été faites à l'occasion de circonstances peu importantes par elles-mêmes : de là, beaucoup de personnes concluent assez habituellement que ces découvertes sont dues au hasard. On répète, par exemple, que si Newton, se reposant sous un arbre, n'en avait pas vu tomber un fruit, jamais il n'aurait découvert le système du monde. Cela peut être vrai : mais avant et depuis ce grand homme, combien de gens ont vu tomber des pommes? Pour que Newton pût, de l'observation de la chute d'un corps à la surface de la terre, remonter aux lois de la pesanteur universelle, il fallait que ses recherches eussent été déjà tournées de ce côté; il lui fallait la connaissance approfondie des principales formules de la géométrie et de la mécanique : sans ces préliminaires indispensables, l'immortel Newton n'aurait peut-être jamais trouvé de ressemblance entre ces deux phénomènes d'ordres si différents : une pomme qui tombe vers la terre, et la terre qui *tombe* vers le soleil! L'homme de génie est celui qui, partant d'un phénomène observé, sait rattacher ce phénomène à une foule d'autres qui ne paraissent avoir aucune liaison nécessaire avec le premier; l'homme de génie est celui qui, de la connaissance d'un fait, remonte à la cause de ce fait, et de celle-ci, déduit d'autres conséquences, que l'observation vient confirmer.

Ces réflexions sont applicables à l'invention du télescope. On raconte que l'enfant d'un ouvrier de Middelbourg en

Zélande *, s'étant amusé à mettre l'un au-devant de l'autre deux verres grossissants, s'aperçut avec étonnement que les objets qu'il regardait étaient *rapprochés* et *renversés* ; qu'il fit part de sa découverte à son père, lequel ne trouva rien de mieux à faire que d'ajuster deux *lentilles* de verre, au moyen d'un tube. La découverte fit du bruit. Galiléo Galiléi, mathématicien et physicien de Florence, entend parler d'un appareil au moyen duquel on voit les objets éloignés, comme s'ils étaient proches ; il devine que cet effet peut être obtenu par la combinaison d'une lentille biconvexe et d'une lentille biconcave ; il construit un télescope bien supérieur à ceux que l'on faisait en Hollande. Non content de cela, il dirige son instrument vers les cieux : alors, une foule de découvertes presque merveilleuses changent le jouet d'un enfant en un trésor pour l'astronomie ; Galilée observe pour la première fois, avec une admiration profonde, les taches du soleil, la rotation de cet astre sur lui-même, les phases de Vénus, les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, etc. ; il voit tourner toutes les planètes ; et, toujours guidé par son génie, il conclut hardiment que la terre n'est pas ce qu'elle paraît être ; que c'est un globe tournant autour d'un axe, lequel est lui-même transporté autour du soleil. Découverte sublime ! qui a préparé les travaux de Képler, et ceux de Newton.

Le télescope, tel qu'on l'entend aujourd'hui, n'est pas celui de Galilée : il se compose toujours de miroirs et de lentilles. Perfectionné successivement par Huigens, Newton, Grégori, Halley, Cassegrain, Herschell père, il servit à ce dernier à faire une grande quantité de brillantes découvertes, entre autres celle de la planète qui porta d'abord le nom de ce grand astronome, et qui est maintenant appelée Uranus. L'un des télescopes les plus simples est celui de Grégori. Nous allons essayer de donner une idée de cet instrument.



C D est l'extrémité ouverte du télescope, laquelle est tournée vers le ciel ; A B est un grand miroir concave, percé en son centre d'une ouverture circulaire qui permet d'adapter une loupe E F. C'est au moyen de cette loupe que l'observateur examine l'intérieur de l'instrument. L'*axe* du miroir, ou celui du télescope, est incliné par rapport à la direction de l'objet éloigné M N que l'on veut observer ; en sorte que cet objet n'envoie de *rayons lumineux* que vers les bords du miroir : on va voir que cette précaution est indispensable.

L'extrémité M de l'objet envoie des rayons G H qui tombent dans l'intérieur du télescope : à raison de la grande distance du point M, ces rayons ont *sensiblement* la même direction. Arrivés à la surface du miroir F B, ils s'y réfléchissent, et l'on démontre qu'ils viennent se réunir en un point M', qu'on appelle leur *foyer*. Il en est de même des différents points de l'objet M N ; on conclut de là qu'il existe en M' N' une *image* de cet objet ; mais, ainsi qu'on peut le voir facilement, soit par le raisonnement, soit par une expérience directe, cette image est *renversée*.

A une petite distance du foyer du miroir A B, se trouve un autre miroir concave *a b*, beaucoup plus petit, et qui regarde le premier. Voici quel est l'effet de ce second miroir.

L'image M' N', placée au-devant de ce miroir, se comporte comme le ferait un objet réel (du moins, on le suppose pour rendre l'explication plus simple) ; elle envoie donc à son tour des rayons lumineux sur le petit miroir ; ces rayons, étant réfléchis, viennent former une seconde image M'' N'', *renversée* par rapport à la première, et par conséquent *droite* par rapport à l'objet M N. Il ne reste plus alors qu'à observer cette seconde image en la grossissant : c'est à cela que la loupe E F est destinée.

Ce n'est que par des calculs assez compliqués que l'on parvient à déterminer quelles doivent être les dimensions relatives de cet instrument, afin d'obtenir un *grossissement* plus ou moins considérable : le lecteur devra, pour ce sujet, consulter les livres spéciaux.

* Jean Lippersheim.

LE CHATEAU DE MONTARGIS.

La hauteur autour de laquelle la petite ville de Montargis s'est agglomérée peu à peu, avait dû, dès les premiers âges, se hérisser de tours fortifiées et de travaux de défense. C'était de beaucoup la position la plus élevée du pays : les chercheurs d'origines disaient qu'on l'appelait Mont-Argus, parce que nul point d'un vaste horizon n'échappait à l'œil du spectateur placé au sommet ; et, lors d'une entrée de Louis XIII à Montargis, la porte du château fut ornée, entre autres décorations, d'un grand tableau où était figuré le berger Argus, à genoux sur la crête d'une montagne, étendant les mains vers le monarque, comme pour lui présenter les vœux et les hommages de ses habitants.

Montargis était d'ailleurs une place importante, une clef de pays. Les chroniqueurs parlent d'un certain roi nommé Moritas qui aurait fait bâtir ce château pour résister à Jules-César. Don Morin, moine érudit de l'abbaye de Ferrières, en attribue, sur la foi d'un manuscrit fort ancien, la fondation à Clovis, qui éleva en cet endroit une haute tour, dans le but d'opposer une barrière aux Huns, aux Visigoths et aux Ostrogoths, sous les ordres d'Alaric.

Nos rois tinrent souvent leur cour au château de Montargis. Charles V y fit placer la seconde horloge qui ait existé en France. La première avait été construite pour le palais de Paris, en 1370, par les soins de Henri Vic, qu'on avait fait venir exprès d'Allemagne. Jean Jouvence fit celle de Montargis en 1380. Elle orna la plus haute tour du principal corps de bâtiment, et cette tour fut dès lors appelée Tour de l'Horloge.

Sur la cloche on lisait cette inscription :

Charles le quinct, roi de France,
Pour Montargis,

Aux heures pour remembrance
Et pour advis,
Faire me fit par Jean Jouvente,
L'an mil trois cent cinquante et trente.

Elle ne quitta la place où l'avaient mise les ouvriers de Jean Jouvence, que le 20 mars 1810, lorsqu'on s'occupa de démolir ce qui restait du château.

Montargis devint l'apanage de la maison d'Orléans; mais le duc d'Orléans ayant été assassiné à Paris, le 24 novembre 1419, il fut de nouveau réuni à la couronne.

En 1427, Montargis eut à soutenir contre les Anglais un siége long et désastreux, qui se termina à la gloire de la ville. Les bourgeois, manants et habitants, comme disent les vieilles chartes, se conduisirent bravement à ce qu'il paraît ; car le roi Charles VII leur accorda des franchises et des priviléges extraordinaires ; les exempta de tous impôts, sauf de la gabelle ; leur octroya des foires ; leur permit de prendre du bois de chauffage et de construction dans sa forêt de Paucourt ; donna à la ville des armoiries et l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Franc;* enfin, permit à tous ceux qui l'habitaient de porter sur leurs habits un M brodé en or, et de saisir-arrêter les effets de leurs débiteurs fonciers, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu paiement de leurs créances.

Les cinq chartes de Charles VII ne furent pas le seul monument que les habitants de Montargis purent garder de leur victoire. Le guidon de Warwick était resté entre leurs mains. On le promenait tous les ans, le 5 septembre, à la procession qui avait lieu en mémoire de la levée du siége, et les femmes elles-mêmes le saluaient par des arquebusades. On avait aussi élevé sur le champ de bataille une croix qui s'appela long-temps la Croix aux Anglais. Cet étendard et cette croix furent conservés avec un soin spécial jusqu'à l'époque de la révolution. Mais au mois de mars 1792, sur la proposition de la garde nationale, il fut décidé que ces reliques insultaient à la nation anglaise, qui avait montré la première le chemin de l'affranchissement et de la liberté : en conséquence, le drapeau de Warwick fut brûlé dans le champ de la Fédération; la Croix aux Anglais fut abattue ; ses débris servirent à la construction d'un autel de la Patrie, et un procès-verbal de cette double opération fut adressé à la chambre des communes d'Angleterre.

Le château de Montargis pouvait contenir une garnison de six mille hommes. Il était bâti sur un roc, à l'ouest de la ville ; son architecture était variée de différents styles, en raison des constructions successives qui l'avaient sans cesse agrandi ; mais le style improprement appelé gothique dominait. Les murailles étaient crénelées, flanquées de fortes tours, et garanties par des fossés profonds.

Quatre tours en défendaient la porte. L'église du château, bâtie au douzième siècle, servait d'église paroissiale avant que la ville basse eût la sienne. On voyait dans cette église « la forme et représentation du Saint - Sépulchre faite en plâtre, avec les mêmes proportions que celui de Jérusalem. » Le pèlerin auquel on devait cette copie était enterré au pied.

La plus haute construction du château était le donjon, de forme ronde, qui fut démoli sous Louis XIV; il contenait un four, une citerne et un moulin. Sous le sol, on avait creusé des souterrains immenses, dans lesquels toute la ville pouvait se réfugier en cas de siége.

La grande salle du château était flanquée de six tours, dont la plus remarquable était la Tour de l'Horloge. Deux escaliers conduisaient à cette salle, placée au-dessus de la salle des gardes. Le plus grand avait trois faces et trois rangs de degrés ; il était en bois revêtu de plomb, et Charles VIII y avait fait peindre ses armes. C'était sur son perron que le grand-prévôt de l'hôtel venait rendre la justice. Au-dessus de la porte du petit escalier, on avait sculpté un cheval appartenant à M. le duc de Nevers. en mémoire de ce que ce cheval avait monté cet escalier.

La grande salle était la plus spacieuse et la plus magnifique qu'on eût jamais vue. Sa longueur dépassait vingt-huit toises. Elle était voûtée, pavée de mosaïque, et entièrement peinte de devises et d'armoiries. Ses dix-sept fenêtres,



(Dernières ruines du château de Montargis, département du Loiret.)

en ogives, enrichies de triples armures et de vitraux coloriés, avaient dix-sept pieds de haut. Six cheminées, de douze pieds de largeur, échauffaient cette salle immense. Au-dessus de celle du midi, Charles VIII avait fait placer un tableau représentant l'histoire du chien d'Aubry de Mondidier, admis au duel judiciaire avec un archer de la garde du prince. Ce tableau a depuis long-temps disparu. (Voyez sur cette anecdote 1834, p. 89).

Sur la droite était un corps de bâtiments considérable où résidait le gouverneur ; puis, à l'entour, des jardins et un parc, auxquels on arrivait par plusieurs pont-levis.

Le parlement qui devait juger le duc d'Alençon, accusé de favoriser la rébellion du Dauphin (depuis Louis XI), siégea dans la grande salle du château de Montargis en 1459 ; mais la peste l'en chassa au bout de trois mois, et le roi fut obligé de le transférer à Vendôme. Ce fut aussi dans cette salle qu'en 1531 les coutumes de Montargis furent rédigées en présence des trois états assemblés.

Dès 1528, François Ier avait donné la ville, le château et la forêt de Montargis à Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Cette femme, digne d'attention, qui eût pu devenir l'épouse de Charles-Quint et de Henri VIII, se maria à Hercule d'Este, duc de Ferrare. Elle était savante et spirituelle. Elle avait fait une longue étude des langues, de l'histoire, des mathématiques, de la théologie et même de l'astrologie. Calvin et Marot la convertirent aux idées de la réforme et lorsqu'elle se retira à Montargis

après la mort d'Hercule d'Est, elle y prit les protestants sous sa sauve-garde. Six cents hérétiques trouvaient chez elle asile et secours.

Le 26 janvier 1562, Jean de Sourche de Malicorne, envoyé par le duc de Guise, vint à la tête de quatre compagnies de cavaliers, sommer la duchesse de lui remettre les principaux factieux réfugiés dans le château, avec menace d'y faire mener du canon. « Avisez bien à ce que vous ferez, lui répondit Renée de Ferrare; sachez que personne n'a le droit de commander ici, que le roi même; que si vous en venez là, je me mettrai la première à la brèche, où j'essaierai si vous avez l'audace de tuer la fille d'un roi, dont le ciel et la terre seraient obligés de venger la mort sur vous et sur toute votre lignée jusqu'aux enfants au berceau. »

Le sire de Malicorne hésita; Guise mourut, et les proscrits respirèrent; mais plus tard il fallut céder à une sommation nouvelle : près de cinq cents religionnaires quittèrent le château, à l'aide des charrettes, coches et charriots que leur fournit leur bienfaitrice. En les voyant partir, la duchesse fondit en larmes : « Si je n'étais femme, disait-elle à Malicorne, je vous ferais mourir de ma main comme un messager de mort. » Il y avait dans ces larmes et dans ces paroles un sombre pressentiment de la Saint-Barthélemy.

Renée de Ferrare mourut le 12 juin 1575, et fut enterrée au château.

Dix ans après, le duc de Bourbon s'en empara par surprise, et y établit le quartier-général de la révolte. Mais le roi envoya quelques régiments, et les gens du duc furent obligés de se rendre à composition.

Henri IV et Marie de Médicis vinrent en 1608 passer trois semaines à Montargis, et présider aux travaux du canal de Briare, qui se faisait alors. Plus de douze mille ouvriers y furent employés.

Le 28 mars 1608, pendant le séjour du roi, le prieur et curé de Montargis trouva sur le maître-autel une lettre sans signature, par lequel on le conjurait d'avertir Henri IV qu'un homme, dont on donnait le signalement précis, lui plongerait un couteau dans le cœur. Cet avis trouva Henri IV impassible, et il continua à jouer nonchalamment à la paume dans la grande salle du château.

Le 30 mars 1652, le prince de Condé tenta un coup de main sur Montargis : on parlementa ; la ville céda le château ; le château refusa de se rendre. Trois sommations furent faites, la première par M. de Nemours, la seconde par M. de Beaufort, la troisième par M. le Prince. Les assiégés faisaient bonne contenance. Tout-à-coup une des tours du château vint à se fendre en deux, et une moitié tomba sur la ville : le château se rendit.

A mesure que les vieilles haines et les vieilles idées s'effacent, l'histoire des châteaux devient plus terne et plus uniforme. Le château de Montargis avait fêté trop d'avénements et de royales naissances. Ce fut dans la grande salle que s'organisa, le 26 juillet 1789, la garde civique de Montargis. Après cette date, toute l'action et tout l'intérêt descendirent sur la place publique. Une ville qui avait accueilli avec enthousiasme l'ère révolutionnaire, et dont les magistrats prirent le deuil pendant huit jours à l'occasion de la mort de Mirabeau, ne pouvait voir sans ombrage les masses féodales qui la dominaient. Le château fut voué à la destruction ; on rasa les tours jusqu'au niveau de l'esplanade ; on établit une filature dans une de ses dépendances, et le mont mythologique prit le nom vulgaire de mont Cotonnier.

Toutefois, la démolition marcha lentement; les Cosaques et les hussards russes qui campèrent en 1814 autour du mont, virent les murs de la grande salle encore debout; et le vieux canon de fer qui, le 20 prairial an II, avait annoncé la fête de l'Etre-Suprême, salua, le 22 décembre 1822, l'arrivée de la duchesse de Berry qui venait visiter le château.

Et puis, la grande salle et cinq de ses tours tombèrent sous le marteau de la bande noire. La tour de l'Horloge demeura seule, survivant à la destruction générale. On la découvrait de loin, flanquée d'un reste d'ogive, et dominant ces grandes plaines sans collines et cette petite ville sans clocher et sans monuments. De nombreux oiseaux de nuit sifflaient et battaient des ailes chaque soir dans l'embrasure de ses meurtrières, et tant de générations l'avaient vue debout, qu'on la considérait parmi le peuple comme quelque chose d'inattaquable et d'éternel. Mais la pioche des maçons qui avait commencé par lui ôter son couronnement de pierre, l'avait ensuite minée à sa base, et elle a succombé le 24 octobre 1837, couvrant de ses débris un terrain d'une étendue considérable.

MODIFICATIONS

DANS LES ORGANES DE LA LOCOMOTION CHEZ LES OISEAUX.

(Voyez page 42).

Les pieds. — Quoique la classe des oiseaux soit bien plus nombreuse en espèces que celle des mammifères, elle ne nous offre pas des écarts du type commun aussi marqués, à beaucoup près, que ceux que nous avons eu occasion de signaler. On ne trouvera point, par exemple, deux espèces qui contrastent autant entre elles que le singe et la baleine; on ne trouvera aucune famille qui présente, comme celle des cétacés, l'absence complète d'une paire de membres. On a cru autrefois, il est vrai, que les oiseaux de paradis étaient dépourvus de pieds, et obligés, en conséquence, de voler perpétuellement; mais c'est une erreur sur laquelle on n'a pas tardé à revenir. (Voyez 1833, p. 225.)

Le développement excessif d'une paire de membres par rapport à l'autre ne produit pas non plus chez les oiseaux les mêmes effets que chez les mammifères, parce qu'en général les deux paires ne concourent pas à un même mode de mouvement, chacune ayant son office propre qu'elle peut remplir sans le secours de l'autre. Ce qui arrive quand la disproportion est très grande, c'est que l'une des deux fonctions est presque réduite à rien, tandis que l'autre, celle qui appartient à l'organe très développé, semble avoir gagné tout ce que la première a perdu. On en a un exemple familier dans l'hirondelle appelée martinet dont les pieds, excessivement courts, sont tout-à-fait impropres à la marche, tandis que les ailes sont si bien disposées pour le vol, que l'oiseau passe réellement toute sa vie en l'air et ne s'arrête guère que pour dormir.

Les colibris sont à peu près dans le même cas; les autruches, les nandous, dans le cas contraire.

On ne trouve guère d'oiseaux qui soient à la fois très rapides à la course et au vol ; mais il en est beaucoup qui ont en même temps de grandes ailes et de très grandes jambes; tel est le héron, qui semble monté sur deux échasses, et qui se trouve aussi compris dans le groupe que les naturalistes désignent sous le nom d'échassiers. Le héron ne court guère, et nous le voyons pendant des heures entières debout à la même place ; mais c'est justement pour cet état d'immobilité que ses longues jambes lui sont le plus nécessaires.

Le héron est destiné à vivre de poissons, et cependant il n'a pas reçu la faculté de nager ; mais ses longs pieds lui permettent d'entrer très avant dans l'eau et d'y rester sans inconvénient, attendant que la proie passe à la portée de son bec. Les petits pêcheurs d'ablettes que nous voyons dans l'été, près des ponts de Paris, faire un métier qui semble n'exiger guère moins de patience que celui du héron, ont grand soin, avant d'entrer dans la rivière, de retrous-

ser leurs pantalons aussi haut que possible ; la nature a pris pour le héron une précaution semblable : cette partie de la jambe qu'on désigne dans les oiseaux servis sur nos tables sous le nom de pilon, au lieu d'être chez lui garnie entièrement de plumes, comme elle l'est chez les espèces qui ne hantent point les rivages, est revêtue d'écailles dans toute sa moitié inférieure.

D'autres échassiers, tels que les jacanas, ne se nourrissent pas de poissons, mais d'insectes et de petits mollusques qui vivent parmi les plantes dont est couverte la surface de certains marais. L'eau de ces marais couvre une vase épaisse, trop peu consistante pour offrir aux pieds une assiette solide, et on ne pourrait rester un instant immobile sans s'y enfoncer ; y marcher ne serait guère plus sûr, outre qu'à chaque pas les jambes s'embarrasseraient dans les longues herbes qui naissent du fond : aussi n'est-ce point sur ce fond que marchent les oiseaux dont nous parlons, mais sur les plantes mêmes, qui forment à la superficie du marais une sorte de tapis de verdure. C'est un plancher bien peu résistant, sans doute, mais peu résistante aussi est l'épaisse couche de neige tombée dans l'espace d'une nuit aux environs de la baie d'Hudson, et cependant le *coureur de bois*, qui va acheter aux sauvages leurs pelleteries, n'en poursuit pas moins son chemin ; seulement, il chausse des sandales dont la semelle, sorte de filet de cordes, couvre un espace large d'un pied et demi, et long de plus de deux ; ainsi, pressée dans une grande étendue, la neige fournit à son pied un point d'appui suffisant. C'est quelque chose de très semblable que nous trouvons chez les jaconas ; leurs doigts et leurs ongles sont excessivement longs, de sorte que le poids de leur corps, qui est d'ailleurs très peu considérable, se trouve réparti sur un large espace, et ce qu'en porte chaque feuille flottante est insuffisant pour la faire submerger.

Il est un autre oiseau que les matelots ont nommé l'oiseau de Saint-Pierre, par allusion à la marche de l'apôtre sur les eaux du lac de Génézareth. Cet oiseau court avec une extrême rapidité dans le vallon qui sépare deux vagues. Là ses doigts ne trouvant pas d'herbes sur lesquelles ils puissent reposer, mais comme leurs intervalles sont remplis par une membrane qui s'étend jusqu'à la naissance des ongles, le pied presse l'eau par une surface encore assez large, et comme il la pousse plus vite qu'elle ne peut fuir, elle lui offre pour un instant un point d'appui suffisant. C'est par le même principe que rebondit la pierre plate avec laquelle un enfant au bord de la rivière s'amuse à faire des ricochets : que la course de l'oiseau ou le trajet de la pierre soient moins rapides, ils enfonceront l'un dès le premier pas, l'autre dès le premier bond. Au reste, l'oiseau de Saint-Pierre ne se fie pas tellement à l'agilité de ses pieds qu'il n'ait toujours les ailes à demi étendues et prêtes à le soulever au besoin.

Beaucoup d'oiseaux ont, comme celui dont nous venons de parler, les doigts palmés, c'est-à-dire pourvus de membranes qui garnissent tout l'intervalle des doigts, et cette disposition les rend propres à un mode de locomotion qui n'a rien de commun avec la marche. Les espèces chez lesquelles nous l'observons ont le corps en nacelle, et posés sur les eaux, ils y flottent sans avoir besoin de se donner aucun mouvement ; mais s'ils veulent avancer, leurs pieds agissent comme des rames, et ces rames sont d'autant plus avantageuses qu'il n'est pas besoin, comme pour les nôtres, de les sortir de l'eau à chaque coup. Il suffit en effet que les doigts se rapprochent pour que la patte puisse, presque sans efforts, être ramenée en avant ; là ils s'ouvrent de nouveau, la membrane s'étend, et tant que dure son mouvement en arrière, le pied presse l'eau par une large surface.

Nous ne pouvons parler ici de toutes les modifications que présentent les pieds des oiseaux, modifications qui les rendent propres à des usages différents, et nous terminerons en disant un mot des pieds des *grimpeurs*. Tous ceux qui, dans la campagne, ont pu observer les allures d'un pic-vert, ont dû remarquer que, lorsqu'il passe d'un arbre à l'autre, il ne va point se poser sur une branche, mais se coller au tronc. Là, s'il n'est point inquiété, on le voit monter, descendre, circuler autour de l'arbre, le frapper de son bec afin de faire sortir les insectes cachés dans les fentes ou sous les écailles de l'écorce ; sur ce plan vertical, il se meut avec autant de facilité et beaucoup plus de vitesse que nos oiseaux de basse-cour sur un plan horizontal. Cet étrange mode de mouvements vous peut faire soupçonner une configuration particulière des pieds, et c'est en effet ce que vous trouverez. D'abord les ongles du pic-vert sont très aigus et peuvent s'accrocher aux plus petites aspérités de l'écorce ; puis les doigts qui, chez la plupart des oiseaux, sont dirigés trois en avant et un arrière, chez lui le sont différemment ; il n'a plus que deux doigts en avant, mais il en a deux en arrière, et il n'est pas douteux que cela ne lui donne une grande facilité pour se cramponner solidement.

Il faut avouer d'ailleurs que la même distribution de doigts se voit chez beaucoup d'oiseaux dont les habitudes ne ressemblent en rien à celle du pic-vert. Nous la trouvons, par exemple, chez les perroquets, et là encore nous en pouvons apercevoir l'utilité, puisque les perroquets se servant d'un de leurs pieds pour porter la nourriture à la bouche, il faut que l'autre fasse l'office d'une main, qu'il puisse, par exemple, embrasser un fruit arrondi, tenir solidement une noix pendant que le bec en attaque la coque dure, etc. Mais chez beaucoup d'autres espèces, et pour en citer une que tout le monde connaît, chez le coucou, nous ne voyons guère quelle peut être l'utilité d'une telle disposition du pied. *La suite à la prochaine livraison.*

LE VENTRILOQUE.

NOUVELLE.

Le village de Hopfield est par excellence le séjour du commérage et de la médisance ; là chaque bouche est une trompette, chaque habitant est un écho ; chuchotez le matin un secret à un bout de la paroisse, et le soir vous l'entendrez répéter partout ; l'amitié même est indiscrète, et les amis ressemblent à des verres fêlés qui ne peuvent rien retenir.

Si vous voulez obtenir quelque complaisance de votre voisin, n'allez pas non plus demeurer à Hopfield, car là personne n'a un instant à perdre pour les autres ; mais que par hasard une voiture ou un cheval traverse la place, qu'une voix crie *balais à vendre*, et vous verrez chacun abandonner son travail et courir à sa porte ; car l'on est aussi curieux que médisant à Hopfield, et l'on y est aussi économe de son temps, que lorsqu'il s'agit de rendre service.

Par une chaude soirée d'automne, Peggy Mulliers, qui raccommodait, sur le seuil de sa cabane, une paire de bas, les jeta tout-à-coup de côté et s'avança vers le milieu de la rue pour voir où son voisin, Zoé Willis, courait si vite. Or, elle aperçut bientôt une grande foule d'hommes, de femmes, d'enfants, qui vinrent de l'autre bout du village, et au milieu un ours noir qui marchait nonchalamment conduit par un bateleur. Celui-ci portait une grande redingote blanche dans laquelle il eût pu se renfermer deux fois ; un gilet trop court, en divorce avec son pantalon, et qui laissait passer une chemise vieille en lambeaux ; des bottes à revers auxquelles il ne manquait que la semelle, et un chapeau gris depuis long-temps veuf de sa bordure. Un jeune garçon en blanc et à l'air affamé marchait à sa tête, soufflant dans un grand flageolet, et battant si vigoureusement sur un tambourin, que, seulement à l'entendre, tous les pieds battaient la mesure.

Arrivé devant le *Lion-Rouge*, seule auberge du village, le bateleur s'arrêta; il fit faire le cercle autour de lui, ordonna à Bruin, son ours, de se mettre debout; puis, brandissant son bâton sur la tête de l'animal, il commença à danser avec lui, faisant des passes et prenant des poses que *Bruin* imitait de la manière la plus pittoresque. On pense si les habitants de Hopfield étaient heureux, et si la foule riait de bon cœur.

Un ventriloque de joyeuse humeur, qui se trouvait alors au *Lion-Rouge*, regardait par une fenêtre ce spectacle bouffon. Arrivé depuis le matin, il avait déjà été à même de reconnaître la crédulité et l'ignorance des habitants de Hopfield; l'idée lui vint en conséquence de se servir de son adresse pour s'amuser à leurs dépens.



(L'ours ventriloque, caricature anglaise.)

Il descendit parmi les spectateurs, et profitant d'un moment où le flageolet et le tambourin se taisaient, il s'approcha du bateleur.

— Votre ours parle sans doute? lui dit-il sérieusement.

Le bateleur le regarda finement, haussa les épaules, et répondit avec brusquerie :

— Ma foi, interrogez-le et vous le saurez.

C'est ce que le ventriloque attendait. Il fit un pas vers Bruin, mit ses deux mains dans ses goussets, comme un homme qui se prépare à faire le plaisant, et dit à l'ours d'une voix goguenarde :

— Tu danses comme un sujet de l'Opéra, et je t'en fais mon compliment. De quel pays es-tu, mon gentleman?

Une voix qui semblait sortir de la gueule de l'ours, répondit :

— Des Alpes, en Suisse.

Nous n'essaierons point de dépeindre le saisissement de la foule; chacun resta frappé d'étonnement et d'effroi; mais la stupeur du bateleur était à peindre au milieu de toutes ces figures consternées. Il ouvrit ses grands yeux hébétés, ouvrit sa grande bouche vide de dents, et demeura aussi immobile que si ses pieds eussent pris racine.

Le ventriloque se détourna vers lui :

— Votre ours parle fort bien l'anglais, dit-il, et c'est à peine s'il lui reste un peu d'accent helvétique.

Puis s'adressant de nouveau à Bruin :

— Tu as l'air triste? observa-t-il avec intérêt.

— Les brouillards de l'Angleterre m'ont donné le spleen, répliqua l'animal.

Ici la foule commença à s'éloigner de quelques pas.

Le ventriloque continua :

— Y a-t-il long-temps que tu appartiens à ton maître?

— Assez long-temps pour que j'en sois ennuyé.

— Est-ce qu'il n'est point bon avec toi, Bruin?

— Oui! bon comme un forgeron avec son enclume.

— Et que veux-tu faire pour te venger?

— Un de ces matins je le mangerai comme une rave à mon déjeuner.

A ces mots, la foule effrayée laissa un large espace entre elle et l'ours. Le bateleur éperdu voulut tirer à lui la chaîne de Bruin; mais l'animal ennuyé fit entendre un sourd grognement. Le ventriloque n'en attendit pas davantage; il enfonça son chapeau, tourna sur lui-même, et prit sa course vers l'auberge; la foule épouvantée l'imita, et se dispersa de tous côtés en courant comme si elle eût eu l'ours à ses trousses.

Le ventriloque, arrivé au *Lion-Rouge*, regarda en riant les fuyards se perdre dans les différentes rues du village, tandis que la cause de tout ce désordre, Bruin, tranquillement assis sur son derrière, semblait jeter un regard insouciant et philosophique sur toutes ses terreurs qui s'agitaient autour de lui.

Le soir même, le ventriloque, se trouvant à la porte de l'auberge, où beaucoup d'habitants s'étaient réunis, entendit causer de l'aventure du matin avec force amplifications et commentaires; il pensa que la plaisanterie avait été poussée assez loin, et expliqua en riant comment la chose s'était passée. On l'écouta d'abord avec curiosité; mais lorsqu'il eut fini, les anciens secouèrent la tête d'un air incrédule.

— Ceci est bon à faire croire à des enfants, murmura la vieille grand'mère Griffy, mais non à ceux qui ont de l'expérience. Ce n'est point la première fois que des animaux parlent, comme on peut le voir dans la Bible à propos de l'âne de Baal. Du reste, l'almanach avait prédit cet événement en annonçant que vers la mi-août, trois jours avant, ou trois jours après celui-ci, il se passerait dans le monde quelque chose de merveilleux.

Le ventriloque insista, et voulut donner la preuve de ce qu'il avançait; mais la foule s'éloigna avec défiance, persuadée qu'il voulait la tromper.

L'aubergiste, qui avait tout observé d'un œil rusé et avec un sourire narquois, s'approcha alors du mystificateur déconcerté, et lui dit :

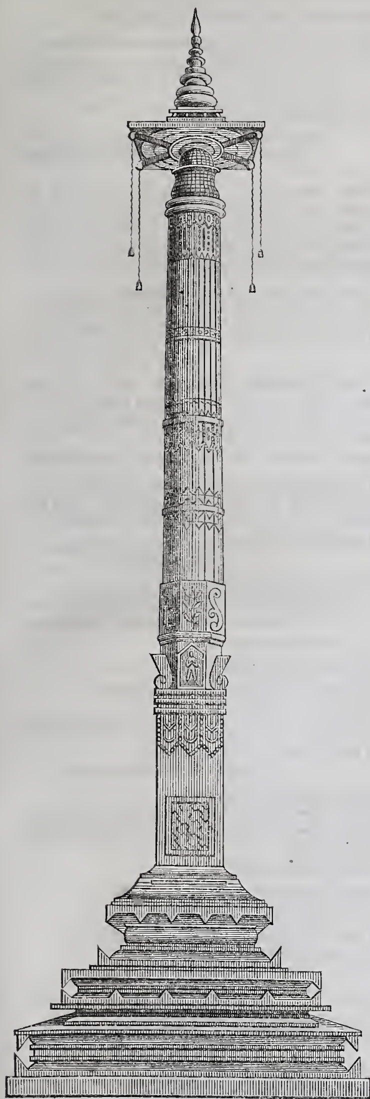
— Milord ne devrait point s'étonner de ce qui arrive; les contes sont toujours mieux accueillis de la foule que les réalités. Sa seigneurie a voulu plaisanter des rustres, et ceux-ci ont pris la plaisanterie au sérieux; toutes les paroles ne pourront maintenant persuader les habitants de Hopfield que l'ours Bruin n'a point parlé. Si milord voulait me permettre une réflexion, je lui dirais que ceci prouve une chose : c'est que le plus souvent il ne dépend plus de celui qui a répandu dans le public une opinion absurde ou dangereuse de la détruire, même en faisant connaître la vérité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

TEMPLE DE LA SECTE DE JINA,

DANS LE KANARA, A MUDUBIDRY.



(Obélisque de granit du temple de Mudubidry.)

La secte bouddhiste de Jina possède un grand nombre de temples. Celui de la ville de Mudubidry, à trente milles de Mangalor, est le plus élégant de tous ceux de la province de Kânara ; il a trois étages, et on assure qu'il est soutenu par mille colonnes, parmi lesquelles on n'en trouverait pas deux qui fussent pareilles. Les sculptures sont d'un dessin et d'une exécution très remarquables. Au rez-de-chaussée, en entrant, on voit une grande table de marbre, couverte d'inscriptions en caractères du Kânara ; elles n'ont jamais été ni traduites ni copiées. Dans cette partie de l'édifice, toutes les statues de dieux sont en cuivre ; elles sont ciselées avec la plus grande finesse. Au deuxième étage, elles sont en marbre. Au troisième étage, qui est le plus beau et le plus digne d'attention, quelques unes sont de cuivre, d'autres de cristal, de marbre et de diverses pierres : l'une des plus belles et des plus grandes est d'une pierre rougeâtre, que les gardiens prétendent avoir été apportée d'Europe. Les toits du corps de l'édifice ont un aspect fort singulier à l'extérieur; ils s'élèvent l'un sur l'autre à trois ou quatre étages; quelques uns sont couverts en bois et d'autres en lames de cuivre, disposées comme des briques; le toit de l'étage inférieur est composé de dalles massives de granit de trois ou quatre pouces d'épaisseur, de deux ou trois pieds de largeur, et de quatre à huit pieds de longueur. La plupart des colonnes de l'intérieur sont ornées d'inscriptions et de sculptures; aux quatre principaux coins on remarque un éléphant, un singe, un oiseau et une figure conique; sur un grand nombre se trouve le *cobra capello*, sorte de vipère. Les colonnes extérieures ont des formes élégantes et légères; le dôme est grand et riche; il est composé de larges pierres plates, reposant angulairement l'une sur l'autre, et se rétrécissant depuis la base; le sommet est formé d'un morceau de granit presque circulaire et poli avec le plus grand soin; à la porte principale sont quelques éléphants.

L'obélisque dont nous donnons le dessin est élevé en face de l'entrée du temple ; il a cinquante-deux pieds de haut; le fût est d'un seul morceau de granit brun, et ne porte pas d'inscriptions; sa partie inférieure est carrée, et de chaque côté les ornements sont à peu près semblables ; au-dessus de cette base carrée il est sexagone, et à cette hauteur on voit une figure assise dans l'attitude ordinaire de Bouddha, coiffée d'un chapeau en forme de cloche; elle est placée au milieu d'une bordure de fleurs et de feuilles. En s'élevant, le fût est façonné à un plus grand nombre d'angles, et, en approchant du chapiteau, il finit par devenir presque rond. L'architrave est supportée aux quatre coins par des animaux qui semblent être des lions, tenant avec leurs griffes des chaînes auxquelles sont suspendues des cloches; dans les angles les plus élevés de l'entablement, on voit d'autres animaux à tête humaine. D'après le dessin de M. Dickenson, publié dans le *Hindu Pantheon* de Moor, le tout est terminé par une aiguille; d'après un dessin du capitaine Brutton, par une flamme à trois pointes. Il est possible que ces différences proviennent du moment où chacun de ces voyageurs a vu l'obélisque ; peut-être, dans certaines occasions, l'aiguille est-elle remplacée par la flamme. Il y a d'autres colonnes de ce genre dans le Kânara ; quelques unes, au lieu de l'aiguille ou de la flamme, ont à leur sommet la figure d'une vache. Celle que nous donnons est regardée comme la plus élégante.

La ville de Mudubidry renfermait anciennement une population très considérable, mais elle est fort déchue ; dans ses environs on trouve beaucoup de tombes d'une haute antiquité. Les naturels, qui sont presque tous de la secte de Jina, vénèrent particulièrement le feu; ils sont d'ailleurs généralement très réservés avec les Européens sur les matières de religion.

Les Hirondelles. — Lorsque le temps est venu pour elles d'aller chercher en d'autres climats la pâture que le Père céleste leur y a préparée, les hirondelles s'assemblent; puis, sans se séparer jamais, elles voguent, nauto-

niers aériens, vers les rivages où elles se reposeront dans la paix et dans l'abondance. Seule, que deviendrait chacune d'elles? pas une n'échapperait aux périls de la route; réunies, elles résistent aux vents, l'aile débile ou fatiguée s'appuie sur une aile moins frêle. Pauvres douces petites créatures que le dernier printemps vit éclore, les plus jeunes, abritées par leurs aînées, atteignent sous leur garde le terme du voyage, et, sur la terre lointaine où la Providence les a conduites par-dessus les mers, rêvent le nid natal et ces premières joies, ces joies mystérieuses, ineffables, que Dieu a mises pour tous les êtres à l'entrée de la vie. LAMENNAIS.

RECUEIL DE NOMS PROPRES
DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 70.)

BOSQUILLON, bûcheron.

Et boquillons de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre;
Le roi des dieux ne sait auquel entendre.
LA FONTAINE, *le Bûcheron et Mercure.*

BOTEREL, crapaud.

. . . . Ce mesel (ce misérable),
Comme il ressemble au boterel.
Fabliau du Jongleur d'Ely (quatorzième siècle).

BOUCHET, buisson, broussailles; — espèce de poire.

BOURDON, pèlerin qui porte le *bourdon* (bâton au bout duquel il y a une petite pomme de bois).

BOURGOIN, Bourguignon. Auberi le Bourgoing est le héros d'un poëme que M. P. Paris a promis de publier.

BOURON, cabane, maison.

BOUTAR, futaille, tonneau à vin.

BOUVARD, BOUVELET, BOUVET, jeune bœuf.

BOYER, bouvier; se dit encore dans le midi.

BRAI (DEBRAI, DUBRAI), fange, boue, terre grasse; — sorte de piége pour les oiseaux; — cris, pleurs.

BREUIL (DUBREUIL), jeune bois, bruyères; — corde pour carguer les voiles (terme de marine).

El val de Josaphat y est un breuil foillu (touffu).
Roman d'Alixandre.

BRICARD, bègue.

BRICON, vaurien, coquin, malotru.

Beax (beau) filz de ce te vueil garnir (préserver)
Que tu n'aprenges (n'apprennes) à mentir;
Quar plus plaist mençonge à bricon
Qu'à fameilleus char de paon (qu'à affamé chair de paon).
Conte d'un vilein tigneus et boçu.

BRIFAUT, gros mangeur, glouton; — surnom donné à un chien de chasse; — en outre, suivant quelques uns, enfant mal élevé. — Dans un fabliau, une femme reproche à son mari d'avoir mangé le prix de la toile qu'il a vendue:

Qu'est donc la toile devenue?
— Certes, fait-il, je l'ai perdue.
— Brifaut! vous l'avez brifaudée.
Fabliau de Brifaut.

CANDEILLE, chandelle.

44 s. pour l'akat (l'achat) de deux rasières d'oliete (olivete), pour le battage de 80 livres d'olle (d'huile)... pour l'akat de 20 livres de candeilles de buef, etc.
Compte de l'hospital de Saint-Jean des Trouvés (1332).

CANU (LECANU), qui a les cheveux blancs, chauve; — surnom des ouvriers en soie de la ville de Lyon.

CARLIER (LECARLIER), charpentier.

28 s. pour les estrines des maisnies (compagnies) doudit hospital... au carlier...
Compte de l'hospital de Wez (1360).

CARNOT, créneau. — L'homme qui a immortalisé le nom de Carnot était ingénieur. Déjà nos lecteurs ont pu remarquer plus d'un rapport du même genre, et aussi quelques contrastes d'une malignité injuste comme le hasard.

CARPENTIER (LE CARPENTIER), charpentier.

Mult out (il eut beaucoup) archiers, mult out serjanz,
Homes hardiz è combatans;
Carpentiers et engigneors (ingénieurs, hommes qui faisaient jouer les engins),
Boens fèvres, è boeus ferreors
(Bons maréchaux et bons forgerons).
ROBERT WACE, chanoine de Bayeux, *Roman de Rou* (Rollon) *et des ducs de Normandie* (douzième siècle).

CARREL, flèche dont le fer est triangulaire, gros trait d'arbalète; plus tard on a dit *carreau*. (Voyez *Garat, Garreau, Garot*). — Autres acceptions: pierre ou tout autre projectile qu'on lançait avec les balistes (Méon); — place publique; espèce de lampe (Roquefort).

Curies, targes prenent è lors ars maniers,
Saetes è carrels sagement lor despendent.
(Carquois, flèches prennent, et leurs arcs à main,
Flèches et carrels adroitement leur lancent.)
Roman de Rou.

CARRON (LECARRON), charron. (V. *Charlier, Carlier.*)

CARTON, charretier, voiturier. (Voyez *Charton*).

CASEAU, hameau, village; ferme, maison (*casa*).

CASSIN, synonyme de Castel.

CASTEL (DUCASTEL), château, village, ville non murée.

La servela es castels e bailieus que tot a en garda.
(La cervelle est le château et le gouverneur qui tout a en garde) *Livre de Sydrac* (roman du midi).

Un castel c'on claime Pantoise (qu'on nomme Pontoise).
Partonopeus de Blois.

CATOIRE, ruche d'abeilles.

CELLARIER, CELLERIER, religieux chargé des provisions, des distributions, du temporel de la communauté.

As (aux) abbés et as celeriers
Lessent l'avoir et les deniers,
Et la char (chair) et les gros poissons.
Ha, quiex (quels) frères! quiex compeignons!
Cil (ceux-là) ont enfermeriés dobles,
Les clers vins (les vins clairs) boivent; et les trobles (troubles)
En envoient en refroitor (au réfectoire),
A ceaus (à ceux) qui font le grant labor.
La Bible de GUIOT DE PROVINS.

CENSIER, censitaire, fermier.

CHABOT, poisson à tête plate appelé aussi meunier; ce poisson figure dans les armes parlantes de la famille Chabot (1835, p. 343).

CHANEL, canal, bassin.

Li jors (le jour) fu biaus et chaus fu li estés;
Les eves douces repairent es chanels;
(Les eaux douces reviennent dans les bassins);
A grant merveille reverdoient les prés;
Cil oiselet chantent ès bois ramés.
Garin le Loherain (douzième siècle).

CHANU, chauve; qui a les cheveux blancs. (V. *Canu.*)

Véiez (voyez) mon chief blanc è chanu;
Empeirié sui de ma vertu (empiré suis quant à ma force).
Roman de Rou.

CHAPTAL, capitaine, chef.

CHAPUIS, charpentier, menuisier.

Et puis la rue du Bon Puis
La maint (*manet*, demeure) la femme a i (à un) chapuis.
GUILLOT DE PARIS, *le Dict des rues de Paris.*

CHARLIER, charron. (Voyez *Carlier, Carron.*)

CHARTON, charretier, voiturier. (Voyez *Carton.*)

Une chèvre, un mouton avec un cochon gras,

Montés sur même char s'en alloient à la foire.

. . . .

Le charton n'avoit pas dessein
De les mener voir Tabarin.
La Fontaine, *le Cochon, la Chèvre et le Mouton.*

Chastel (Duchastel), château, — bourg, village, ville non murée; — gain, profit; effets mobiliers, et même la totalité des biens.

J'ay vescu de l'autrui chatei (du bien d'autrui).
Rutebeuf, *le Dict de la Poureté.*

Rends le chastel! . . . .
. . . . — Por néant l'avez dit!
Se (si) je tenoie l'ung pié en paradis,
Et l'autre avois au chastel de Naisil,
Je retrairoie celui de paradis,
Et le mettroie arrier dedans Naisil.
Garin le Loherain.

Choron, chœur, chants en chœur.

De viéle sot et de rote
(Il sut joner du violon et de la vielle),
De lire et de saterion (sorte d'instrument à cordes);
De harpe sot et de choron;
Plain fu de débonnaireté,
Et Dex de tos les chantéors (dieu de tous les chanteurs).
Robert Wace, *Roman de Brut.*

Clair (Leclair), *clarus*, illustre, recommandable; un vieux livre a pour titre : *les Femmes claires.*

Clavier, garde-clefs, trésorier.

A quels dos consols que seran claviers tengon II de las dichas claus.
(Que ces deux consuls, qui seront claviers, tiennent deux desdites clefs.) *Cartulaire de Montpellier* (roman du midi).

Cochereau, Cocherel, revendeur.

Coignet, petit coin, encoignure.

Des autres fu un poi loignet (un peu éloigné);
Cum (comme) chien honteux en un coignet,
Se cropoit (s'accroupissait) et s'atapissoit.
Roman de la Rose.

Combe (Lacombe), vallée, plaine entre deux montagnes.

Li os (l'armée) chevauche par tertres et par combes.
Garin le Loherain.

Compain, Compan, compagnon. (V. *Copains*, p. 48.)

Condamine, champ, pré seigneurial.

Corbin, corbeau; *corbiner*, dérober, voler.

Après avoir, dedans leurs escriptoires et cabinetz, discouru, propensé (médité), et résolu de qui et de quelz celluy jour ilz pourront tirer denares (deniers), et qui, par leur astuce, sera beliné, corbiné, trompé et affiné...
Rabelais (seizième siècle).

Cotelle, veste, petit manteau, espèce de camisole.

Robins m'acata cotelle (m'acheta cotelle),
D'escarlate bonne et bele,
Souskanie et chainturelle (jupe et ceinture).
Adam de la Halle, *li Gieus (le Jeu) de Robin et de Marion.*

Cotin, chaumière, cabane.

Cottier, dépendance d'un fonds de terre.

Coulon, Coulomb, Colon, pigeon, colombe.

Les Sarrazins envoièrent au soudanc par coulons messagiers, par trois foiz, que le roi estoit arrivé.
Joinville (treizième siècle).

De nos jours, les Sarrasins de la finance ont usé quelquefois du même moyen pour tricher au jeu de bourse.

Coustillier, valet qui se tenait près de l'homme d'armes, et portait la coustille (épée ou long poignard).

Il mesprint lourdement à Artibius, ... d'estre monté sur un cheval façonné à cette eschole. . . . . le coustillier d'Onésilus l'ayant accueilli d'une faulx entre les deux espaules, comme il s'estoit cabré sur son maistre.
Michel Montaigne, *Essais* (seizième siècle).

Croy, lâche, vil, honteux, mauvais.

Qui croy sert, croy gazardon aten.
(Qui mauvais sert, mauvaise récompense attend.)
Durand de Carpentras (langue d'oc).

La suite à une autre livraison.

GRAVURE SUR COQUILLES.

LES BRACELETS DE DIANE DE POITIERS. MATHIEU DEL NASSARO.

Nous donnons le dessin de l'un des bracelets que l'on suppose avoir appartenu à Diane de Poitiers, et qui sont conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Paris. La monture de ces charmants bijoux est en or; chaque bracelet est composé de sept camées sur coquilles, enchaînés l'un à l'autre par des ornements en émail de la plus grande délicatesse et du meilleur goût. Le camée du milieu est plus grand que les autres. Sur une plaque d'or, au revers de chacun des fermoirs, sont gravés en creux deux croissants enlacés, placés au milieu d'une couronne formée par une palme et une branche de laurier; on sait que les croissants sont les emblêmes de Diane de Poitiers; on les voit répétés partout au château d'Anet, bâti pour elle par Philibert de Lorme. Aux quatre coins de la couronne, on remarque une S de forme gothique, dont on ignore la signification.

Le camée du milieu du bracelet que nous avons choisi représente trois chevaux sauvages; le premier camée à droite, un cerf; le deuxième, un chien; le troisième, un lion. Le premier à gauche, un taureau frappant la terre de ses cornes, et dans l'attitude du combat. C'est une imitation d'une calcédoine antique, du Cabinet des médailles. On sait qu'à l'époque de la renaissance les artistes imitaient souvent les chefs-d'œuvre que nous ont légués les anciens; et cette calcédoine, signée du graveur Hyllus, est une des plus belles et des plus célèbres qui existent. Le deuxième camée à gauche représente un taureau dans la même attitude que le premier, contre lequel il semble prêt à combattre; sur le troisième, du même côté, est un loup.

Sur l'autre bracelet, le camée du milieu représente deux chevaux sauvages; le premier à droite, un sphinx; le deuxième, un sanglier; le troisième, un ours. Le premier à gauche, une chimère; le deuxième, un cheval ruant; le troisième, un cheval galopant.

Ces camées sont exécutés sur coquilles, comme les douze Césars qui formaient les boutons du pourpoint de Henri IV, et comme ceux qui ornaient la garde de son épée. La délicatesse de la monture, la finesse et l'élégance avec lesquelles sont traités les jolis sujets de ces camées, permettent d'assurer qu'ils sont bien de l'époque qu'on leur assigne.

Les deux bracelets sont classés dans les plus anciens catalogues, avec une magnifique boîte en sardoine, portant un buste, en onix, d'une femme ayant sur la tête un croissant en diamants, sur l'épaule un carquois également en diamants, et la poitrine ornée d'un autre diamant. Le portrait se détache sur un fond d'or dans un encadrement de brillants; la boîte, qui est très peu profonde, est creusée dans la sardoine; elle est doublée en or, et fermée par un couvercle en émail bleu, à fleurons noirs d'un goût exquis. On assure que cette boîte a long-temps été portée par Henri II; elle pourrait servir à confirmer la tradition qui attribue les bracelets à Diane de Poitiers, tradition qu'appuient encore, comme nous l'avons fait observer, les croissants du fermoir.

Les camées sur coquilles sont fort rares ; on n'en connaît pas d'antiques ; c'est en Italie, à l'époque de la renaissance, que quelques graveurs ont employé la nacre de perles et les coquilles ; les grands artistes ont peu employé cette matière, parce qu'elle est friable, qu'elle s'émousse facilement, et qu'elle garde moins long-temps que les *gemmes* le travail qu'on fait dessus. Le travail d'ailleurs n'est pas le même que celui de la gravure en pierres fines ; il est matériellement moins difficile et moins long ; on n'y fait pas usage du *touret* (machine qu'on fait mouvoir avec le pied) ; on n'y emploie que le burin, l'échoppe, des onglettes et des grattoirs, avec lesquels on enlève peu à peu de la matière ; on parvient ainsi à former un bas-relief, comme le sculpteur agit en plus grand sur le marbre avec le ciseau et la râpe.

Le burgau qu'emploient les graveurs sur coquilles est une espèce de limaçon verdâtre qui, lorsqu'on en a abattu la première enveloppe, présente le plus bel *orient*, plus vif et plus perlé que celui de la nacre même. On ne peut former avec la nacre et le burgau que de petits bas-reliefs assez plats, qui ne se distinguent que par la richesse et l'éclat du bel argentin dont ils brillent ; mais lorsqu'on veut imiter le travail des camées, on emploie de petites coquilles de mer, appelées *porcelaines* ou *chames*. Ces dernières sont du genre des bivalves ; ce sont celles qui ont servi au graveur de ces bracelets. Lorsqu'on en enlève la première couche on trouve ordinairement dessous une seconde couche couleur de chair, jaune, bleuâtre, etc. ; ces deux couches permettent d'imiter les camées sur agates. L'artiste réserve la



(Bracelet de Diane de Poitiers, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.)

première couche pour y former sa composition, et la seconde lui sert de fond ; on fait ainsi ces bas-reliefs de deux couleurs.

On ne connaît pas le nom de l'auteur de ces bracelets ; mais, à l'époque où ils furent faits, les Italiens seuls travaillaient les pierres fines et les coquilles, et l'on peut presque affirmer qu'ils sont l'ouvrage du célèbre Mathieu del Nassaro, alors attaché à la cour de France. Cet artiste, dont Benvenuto Cellini fait l'éloge dans ses Mémoires, fut un des premiers graveurs sur pierres de cette belle époque. Il naquit à Vérone, et fut élève de Nicolo Avanzi et de Galeas Mondella. Un de ses premiers ouvrages, celui qui commença sa réputation, fut une Descente de croix gravée sur un très beau *jaspe sanguin*. Il eut l'adresse de disposer ses figures de telle façon, que les taches rouges qui donnent le nom à cette pierre exprimaient le sang qui coulait des blessures du Christ. Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, fut si charmée de cette gravure, qu'elle la fit acheter à grand prix. François I[er] fit venir Mathieu del Nassaro en France, à la même époque que Cellini, dont il était l'ami. Outre ses talents comme graveur, Nassaro était musicien. Il joua du luth devant le roi, qui, charmé de la variété de ses talents, lui assigna une pension pour le fixer auprès de lui.

Nassaro était très fier de son talent. On rapporte qu'il aimait mieux donner ses ouvrages que les vendre à un prix modique, et qu'un jour il brisa un camée magnifique, parce qu'un seigneur qui lui en avait fait une offre trop mesquine ne voulut pas l'accepter en présent. Après la bataille de Pavie, Nassaro retourna à Vérone ; mais lorsque le roi fut sorti de sa prison de Madrid, il fit revenir Nassaro, qu'il nomma graveur de ses monnaies. Nassaro mourut en France, quelques années après le roi son bienfaiteur. Depuis cet artiste jusqu'au règne de Henri IV, on ne trouve pas de graveurs de coquilles en France ; mais sous ce prince vécut Julien de Fontenay, dit Coldoré, dont on conserve plusieurs beaux camées et de charmantes coquilles

MODIFICATIONS DANS LES ORGANES
DE LA LOCOMOTION CHEZ LES OISEAUX.

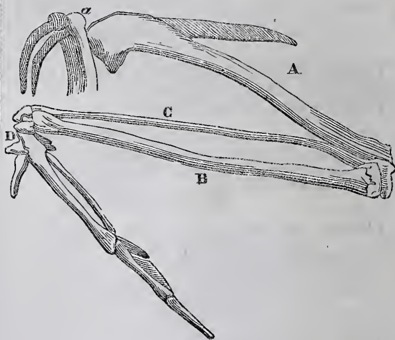
(Voyez p. 94.)

Les ailes. — Nous avons, dans notre précédent article, considéré les différences les plus saillantes que présente l'organisation des oiseaux en ce qui a rapport aux membres postérieurs ; nous avons maintenant à nous occuper des membres antérieurs.

Si nous voulions suivre l'aile dans toutes les modifications principales qu'elle peut présenter, sans cesser d'être propre au vol, nous trouverions matière à une foule de remarques très curieuses sans doute, mais qui nous mèneraient beaucoup trop loin, et nous devons nous borner à quelques indications générales.

Qu'un vol puissant suppose une aile dont les os soient très longs, proportion gardée au corps de l'oiseau, et les plumes également très longues, c'est ce qu'on peut aisément prévoir ; mais ce qu'on ne voit pas ainsi tout d'abord, c'est combien il importe que l'ensemble de ces plumes, quand l'aile est déployée, affecte telle forme plutôt que telle autre ; que la plume la plus longue soit placée tout à l'extrémité, ou qu'elle soit seulement la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième en rang.

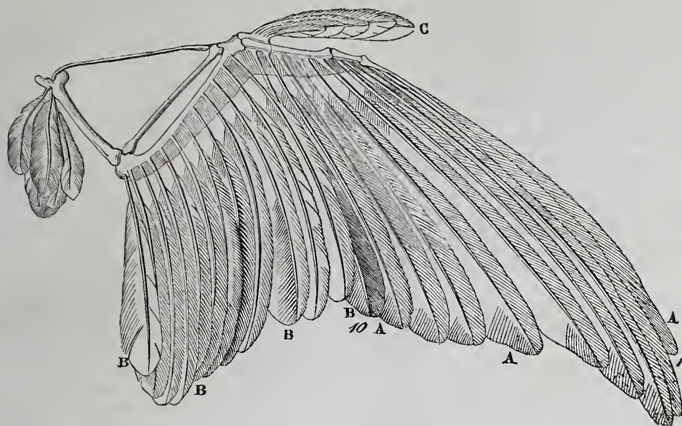
Pour bien faire comprendre ceci, il est nécessaire que nous donnions en peu de mots une idée de la structure de l'aile.



(Planche 1.)

Ce bras des oiseaux est, quant aux os qui en forment la charpente (voyez pl. 1), composé comme celui de l'homme, et ces os ont été en conséquence désignés par les mêmes noms ; celui qui tient à l'épaule, en ce point *a* où l'on porte le couteau quand on détache l'aile d'un poulet, est l'*humerus* A. Puis viennent deux os disposés parallèlement B et C, et qui correspondent à ceux de notre avant-bras ; le plus fort B est l'analogue de celui qui, chez nous, forme par son extrémité la pointe du coude, et qui, pour cette raison, porte le nom de *cubitus*. On trouve ensuite les osselets

du poignet D d'où se détache un os allongé qui est le vestige d'un pouce, et deux os, aussi unis entre eux à leurs extrémités, représentant ceux qui forment la paume de la main ; enfin les doigts dont l'un a deux phalanges, tandis que l'autre est réduit à un petit stilet très court et très mince.



(Planche 2.)

Les plumes longues et élastiques, qui servent essentiellement au vol, se fixent seulement au cubitus et à la main (voyez pl. 2) ; le pouce, il est vrai, porte bien trois, quatre ou cinq plumes de même nature, quoique beaucoup plus petites, lesquelles constituent ce qu'on nomme *aile bâtarde*, *aileron* ou *fouet de l'aile* C ; mais les usages de cette partie ne sont pas assez importants pour que nous ayons besoin d'en parler ici. Quant aux pennes vraies, les dix que porte la main AAA, sont communément beaucoup plus longues que celles qui s'attachent au cubitus, et pour cela elles sont dites pennes ou remiges *primaires*, par opposition aux autres BBBB qu'on appelle remiges *secondaires*.

Le mot *remige* rappelle, il est à peine besoin de le dire, que ces plumes servent comme de *rames* pour cette navigation aérienne que l'on nomme le vol.

Sans entrer ici dans la théorie de ce surprenant mode de locomotion, et en consultant seulement les résultats de l'observation, nous trouvons que chez tous les oiseaux les plus remarquables par leur vol, la remige, qui se fixe tout à l'extrémité de la main, égale, si elle ne le dépasse en longueur, les pennes qui la suivent.

Parmi les oiseaux qui ont un vol excessivement rapide, les uns peuvent soutenir sans fatigue ce mouvement pendant un temps très long. D'autres ont besoin de se reposer plus fréquemment ; mais, pendant qu'ils sont en l'air, ils sont encore plus maîtres de leurs mouvements ; ils en altèrent la direction avec la plus grande facilité et avec une telle vitesse, que souvent l'œil ne peut les suivre. Hé bien, sans avoir vu l'oiseau voler, on peut dire à laquelle des deux classes il appartient, seulement en observant quelle est la forme générale de son aile. Dans un cas comme dans l'autre, la forme sera allongée ; mais dans le premier, l'aile finira en une pointe très aiguë ; dans l'autre, elle se terminera à peu près comme la lame d'un sabre. Cette dernière conformation est très évidente, par exemple dans les *colibris*, et la courbure tient à ce que les tiges des premières remiges sont elles-mêmes arquées ; l'autre se voit à son plus haut degré dans la *frégate*, oiseau si connu des navigateurs qui s'avancent dans les mers tropicales.

Cette dernière disposition se retrouve (quoiqu'avec un développement bien moindre de l'aile, par rapport au volume du corps) dans les *hirondelles*, oiseaux qui sont trop familiers à tous nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici combien est grand l'espace qu'ils peuvent en un instant parcourir, et combien de temps ils peuvent continuer un pareil exercice qui semble ne leur coûter aucun effort.

Quant aux colibris, si on veut se faire une idée de leurs capricieuses allures, de la pétulance et de la rapidité surprenantes de leurs mouvements, de la facilité avec laquelle ils peuvent en un clin d'œil, et sans changer la direction de leur corps, monter, descendre, avancer, reculer, il suffira d'observer des insectes très communs dans nos jardins, les *bombyles*.

Les colibris et les bombyles pompent le nectar des fleurs ; en se transportant successivement devant chaque calice, ils y plongent, les uns le bec, les autres la trompe, tandis que leur corps reste soutenu en l'air par un trémoussement rapide des ailes, d'où résulte un assez fort bourdonnement. L'oiseau comme l'insecte a d'ailleurs assez fréquemment besoin de se reposer.

Revenons maintenant aux proportions des remiges. Quand, au lieu de la première, c'est la seconde qui est la plus longue, l'aile est encore très aiguë et le vol très puissant ; telle est en effet l'aile des *faucons* proprement dite. Chez d'autres oiseaux qui ne volent guère moins bien, comme chez les *gypaëtes*, dont on peut voir à la ménagerie deux beaux individus vivants, la pointe de l'aile est formée par le bout de la troisième penne. A un degré plus bas se trouvent les espèces chez lesquelles cette troisième plume égale seulement en longueur la quatrième, mais excède toutes les autres. Enfin dans les ***aigles***, dans les oiseaux de proie qu'on a appelés ignobles, parce qu'on ne leur trouvait pas les qualités nécessaires pour servir à la *noble chasse du héron* (voyez pour cette chasse le Magasin pittoresque de 1835, p. 175) et dans beaucoup d'espèces qui ne sont point carnassières, la quatrième plume de l'aile dépasse celles qui la précèdent et celles qui la suivent.

C'est toujours l'une ou l'autre des cinq combinaisons de remiges que nous venons d'indiquer, que l'on rencontre chez les oiseaux qu'un genre de vie particulier oblige à

rester long-temps en l'air, soit parce que c'est en planant de fort haut qu'ils cherchent de l'œil les animaux dont ils font leur proie (c'est le cas des rapaces), soit parce qu'ils ont à se transporter fréquemment à de grandes distances, comme c'est le cas pour les hérons et pour beaucoup d'oiseaux de rivage qui passent d'un étang à l'autre, et n'ont point à s'arrêter en route, puisqu'ils ne trouveraient point de poissons dans les lieux où ils pourraient faire halte.

Il faut pourtant remarquer qu'il n'est ici question que des allures ordinaires des oiseaux, et non pas de certains tours de force, comme ceux que font deux fois l'an les espèces qui changent de climat avec les saisons. Dans ce cas, celles-là même qui sont le plus mal organisées pour le vol trouvent au moment du départ des forces extraordinaires; et une caille, par exemple, qui semblait épuisée après un vol de cinquante pas, pourra quelques semaines plus tard franchir, d'un seul trajet, un espace de cinquante lieues.

Laissant de côté ces exceptions, et considérant les espèces très nombreuses qui ne sont comprises dans aucune des divisions précédentes, et chez lesquelles la plus longue plume de l'aile est la cinquième, comme c'est le cas pour le *menure-lyre*, ou la sixième comme dans les *taccos*, nous y voyons, à côté d'oiseaux qui volent encore assez bien, d'autres qui ne peuvent presque compter pour fuir que sur le secours de leurs pieds : et, pour ceux-là même on peut encore trouver, dans la forme générale de l'aile, des signes qui indiquent l'aptitude plus ou moins grande au vol. Les oiseaux les plus favorisés sont ceux dont les pennes primaires, c'est-à-dire celles qui s'attachent à la main, sont le plus développées par rapport aux pennes secondaires, aux pennes portées par le bras.

On conçoit très bien que le raccourcissement des remiges primaires, qui entraîne nécessairement celui de l'aile, soit une circonstance défavorable; mais s'il survient un allongement des remiges secondaires, comme cela se voit dans un petit nombre de cas, on pourrait supposer qu'il en résulte une sorte de compensation; c'est pourtant tout le contraire ; cet allongement des plumes du bras agit justement dans le même sens que le raccourcissement des plumes de la main, c'est-à-dire qu'il est un obstacle au vol. C'est ce qu'on peut reconnaître chez un bel oiseau qui offre au plus haut degré cette disposition, et qui a reçu le nom d'*argus*, à cause des *yeux* qui se voient sur chacune de ces grandes remiges du bras. Des ailes ainsi configurées ne fournissent plus un moyen de s'élever dans les airs, mais forment un excellent parachute. Rappelons à cette occasion que quelques mammifères sont pourvus d'un appareil semblable ; tels sont les galéopithèques ou renards volants, les polatouches ou écureuils volants, et quelques espèces de phalangers. Chez tous ces animaux la peau des flancs s'étend, comme chez les chauves-souris, du bras jusqu'à la jambe ; mais ils n'ont pas comme celles-ci une longue main, et si l'on veut donner le nom d'aile à l'expansion membraneuse qu'ils nous présentent, il faudra dire que c'est une aile dépourvue de primaires, et par conséquent impropre au vol.

Revenons maintenant à l'aile des oiseaux. Nous l'avons vue changeant de figure avec la longueur des remiges ; d'abord aiguë comme la lame d'une dague, puis devenant de plus en plus obtuse jusqu'à s'arrondir entièrement, et finissant même, comme chez l'argus, par être plus large que longue. Mais tous ces changements n'avaient rapport qu'au contour; or il en est encore d'autres que l'on doit considérer, si l'on veut se faire une idée des variétés de formes que peut offrir l'aile, et se rendre compte de certaines différences qui s'observent dans le vol.

Une aile aiguë, comme celle de tous les oiseaux dont le vol est très rapide, nous offre, lorsqu'elle est développée, une surface presque entièrement plate ou du moins très légèrement concave à sa face inférieure; l'aile à pointe mousse est le plus souvent concave dans la partie la plus voisine du corps, et un peu convexe vers l'extrémité; l'aile arrondie est presque toujours uniformément concave.

Chacune de ces dispositions a ses avantages et ses inconvénients : la première forme est extrêmement favorable à la rapidité du vol, tant que ce vol se fait en ligne droite et dans une direction à peu près horizontale; mais elle se prête mal à un mouvement ascensionnel; ainsi le *faucon* qui nous la présente ne peut s'élever qu'en décrivant des cercles ou en volant contre le vent. Le *condor*, au contraire, qui nous offre un exemple de la seconde forme, peut monter verticalement jusqu'à ce que son corps, qui est gros comme celui d'un mouton, ne nous apparaisse plus que comme un petit point noir. Dans ces hautes régions où l'on croirait que l'air moins dense ne pourrait le soutenir qu'à l'aide des plus grands efforts, il plane tranquillement pendant des heures entières. A la vérité, lorqu'il veut revenir vers la terre ses ailes ne le servent plus aussi bien, et au lieu de descendre directement, il décrit une spirale dont les tours se resserrent à mesure qu'il approche du sol.

Si l'on compare les allures du faucon à celles du condor, on peut dire que l'un court dans l'air et que l'autre s'y promène; mais ces deux modes de mouvements sont en rapport avec des genres de vie bien différents: le faucon poursuit des animaux qui volent comme lui; le condor trouve sa proie sur la terre, et s'il s'élève dans l'air, ce n'est que pour voir au loin dans la campagne. Les *aigles*, qui ne chassent guère qu'aux mammifères, les *vautours*, qui se nourrissent de cadavres, et les *corbeaux*, que l'odeur de la chair corrompue attire, dit-on, de si loin, ont dans leur vol quelque chose qui rappelle celui du condor.

Il nous reste à parler de la troisième forme d'ailes, et pour celle-ci encore nous prendrons, de même que nous l'avons fait pour les deux premières, nos exemples parmi les oiseaux de proie.

Des ailes arrondies et uniformément concaves peuvent, si elles ont d'ailleurs assez d'ampleur, comme c'est le cas des chouettes, des hibous, etc., permettre un vol soutenu, quoique toujours peu rapide. Ces chasseurs nocturnes ne peuvent en effet, à cause de l'obscurité qui règne à l'heure où ils se mettent en campagne, apercevoir au loin leur proie, et ainsi il faut qu'ils fassent beaucoup de chemin pour la découvrir ; d'ailleurs leurs mouvements n'ont pas besoin d'être rapides, car les animaux qu'ils poursuivent fuient avec peu d'agilité, ou à cette heure ne songent pas à fuir. Sur la terre, c'est une grenouille, un mulot, une souris; sous la feuillée, ce sont des oiseaux endormis; mais ceux-là, il faut les approcher sans bruit, car une fois éveillés ils échapperaient infailliblement. Or, les ailes de la chouette frappent l'air sans produire le moindre bruit, et cette propriété, elles la doivent un peu à leur forme sans doute, mais surtout à la structure des plumes dont elles sont composées.

Si on examine de près une de ces plumes dont on se sert habituellement pour écrire (ce sont des remiges d'oie), on voit que toutes les barbes d'un même côté se tiennent entre elles et ne peuvent être séparées sans un certain effort. Les a-t-on désunies en poussant du bout de la tige vers le tuyau, il suffit de passer la plume entre les doigts, en allant en sens opposé, pour que toutes les barbes adhèrent de nouveau. Cela tient à ce que chacune d'elles est garnie de deux rangs de crochets, à l'aide desquels elle se fixe à ses deux voisines, crochets qui, grâce à leur disposition et à leur élasticité, se reprennent d'eux-mêmes dès que les barbes, accidentellement écartées, ont repris leur position naturelle.

Chez le plus grand nombre des oiseaux, ces barbes, vers l'extrémité, s'amincissent, deviennent molles, et dans cette partie portent, au lieu de crochets, de petites barbules soyeuses. Ce n'est pas le cas cependant chez les es-

pèces dont le vol brusque et impétueux s'exécute au moyen d'une succession rapide de coups. Là chaque plume est comme une lame de baleine, résistante et élastique jusque sur le bord; les barbes, étroitement serrées, sont presque aussi fermes à la pointe qu'à la base, et accrochées entre elles dans toute leur longueur; enfin toutes les pennes se recouvrent si exactement qu'elles ne laissent à l'air aucun intervalle pour s'échapper. Telle est la disposition que nous offre l'aile des colibris, ailes dont les mouvements, comme nous l'avons dit, sont accompagnés d'un bruit qui ressemble au roulement assourdi du tambour. L'aile des chouettes, qui doit être silencieuse, nous offre presque l'inverse. Là nous avons des remiges larges, mais dont la tige est déliée et souple, dont les barbes sont lâches et molles. Les premières pennes même présentent cette particularité que, du côté extérieur, les barbes, au lieu d'être couchées à plat les unes sur les autres, se séparent vers le milieu de leur longueur et se frisent à leur extrémité. Ces ailes qui frappent l'air très lentement n'y causent absolument aucun bruit, et les pauvres oisillons que la chouette a aperçus endormis sur les branches ne se réveillent qu'entre les serres de leur cauteleux ennemi. Cette structure des remiges se retrouve, mais avec une forme d'ailes différentes, chez les engoulevents ou tettes-chèvres, oiseaux qui ne commencent aussi leur chasse qu'après le coucher du soleil, et qui représentent, parmi les espèces nocturnes, les hirondelles, comme les chouettes y représentent les faucons.

Une modification beaucoup plus profonde encore que celle dont nous venons de parler, est celle que présentent certains échassiers désignés collectivement par les ornithologistes sous le nom de *brévipennes*. Ce n'est pas cependant, comme on pourrait le supposer d'après le nom, par la brièveté que leurs pennes sont surtout remarquables, mais par la structure. Dans ces pennes, en effet, les barbes sont non seulement très clair-semées, très molles, mais encore elles sont complètement indépendantes les unes des autres, les barbules n'ayant ni la forme ni la consistance nécessaires pour les unir entre elles. Il s'ensuit que la tige offre de chaque côté, non plus un ruban, mais une frange incapable d'opposer de la résistance à l'air. C'est ce que chacun a pu observer dans les pennes de l'*autruche*, pennes dont la tige d'ailleurs n'a pas la fermeté qu'on trouve dans celle des ailes qui servent au vol; aussi l'autruche ne vole-t-elle pas. Des plumes comme celles qui garnissent ses ailes, ne pourraient même guère servir à modérer la chute de l'oiseau, s'il avait à s'élancer de quelque point un peu élevé, comme du sommet d'un arbre. Mais l'autruche ne se perche point; ses deux gros doigts ne pourraient saisir une branche.

Un oiseau américain, très voisin de l'autruche, le *nandou*, est dans le même cas, quoiqu'il ait trois doigts.

Le capitaine Basile Hall raconte dans ses fragments de Voyages (3e série, tom. II, chap. 9), qu'il a vu près des côtes de Bornéo, une barque de pêcheurs dans laquelle on avait, en guise de voile, disposé une sorte de grand éventail fait de branches de palmier; moi-même, j'ai vu en Amérique les Indiens des bords de la Madelaine avoir recours à un semblable moyen pour remonter le long des rives dans leurs petits canots, quand le vent était favorable et que le courant n'était pas trop contraire; or, rien ne ressemble plus aux branches d'un palmier que les pennes de l'autruche avec leurs barbes isolées, et qui partent presque à angles droits de la tige; ne pourraient-elles pas rendre le même office, car ce n'est pas sur les eaux seulement qu'on peut profiter du secours des voiles; et, sans parler du fameux chariot du Hollandais Stevinus, nous savons qu'en Chine le colporteur arme souvent d'une petite voile la brouette sur laquelle il transporte ses marchandises. Or, ces touffes de plumes frangées qui ne sauraient servir à l'autruche pour s'élever en l'air, et ainsi ne méritent guère le nom d'ailes, qui ne l'empêcheraient pas même de tomber lourdement et ne peuvent par conséquent être assimilées à un parachute, font pour elle l'office de deux voiles qu'il lui suffit d'ouvrir lorsque le vent est favorable, et dont elle frappe l'air lorsque l'air est en repos.

Les nandous ou autruches américaines, dont les pennes alaires sont encore plus molles peut-être, et à barbes plus courtes, n'en font guère usage pendant qu'elles courent en ligne droite; mais faut-il altérer brusquement la direction de ce mouvement, elles ouvrent, suivant le besoin, soit une aile, soit l'autre, et peuvent ainsi se détourner brusquement, ce qui, sans le secours de cette espèce de gouvernail, serait tout-à-fait impraticable au milieu d'une course aussi rapide.

Chez le *casoar à casque* ou casoar de l'Inde, les ailes sont encore plus courtes que chez les deux oiseaux dont nous venons de parler, et quant aux pennes dont le nombre est réduit à cinq seulement, elles ne se composent que du tuyau qui est terminé en pointe presque comme les piquants du porc-épic, et qui forme ainsi pour l'oiseau une arme offensive assez redoutable; le piquant du milieu, le plus grand de tous, a environ un pied de longueur.

Le *casoar de la Nouvelle-Hollande* a les bras plus petits même que le précédent, et les pennes s'y réduisent à un seul piquant long de moins d'un pouce. On ne voit pas à quoi peuvent servir des ailes ainsi constituées, et les observations des voyageurs ne nous apprennent rien à ce sujet.

Ces quatre oiseaux qui ne peuvent que marcher, et un cinquième, l'*apteryx* de la Nouvelle-Zélande, animal étrange dont nous parlerons plus loin, appartiennent à la famille des échassiers, où, comme nous le verrons bientôt, se trouvent beaucoup d'espèces dont le vol est soutenu; dans une autre famille, qui nous présente aussi de très bons voiliers, les meilleurs même que l'on connaisse, puisque la frégate s'y trouve comprise, nous trouvons des espèces qui volent peu ou point, et qui de plus marchent fort mal; telle est la famille des plongeurs ou *brachyptères* (ailes courtes), dans laquelle nous distinguerons les deux tribus des *pingoins* et des *manchots*.

Dans la première tribu, les espèces qu'on désigne sous le nom de *macareux*, quoique ayant les ailes fort courtes, peuvent encore se soutenir quelques instants en l'air; mais les *pingoins* proprement dits ne volent point du tout, et chez la grande espèce, surtout, les pennes sont si courtes qu'elles se confondent avec les autres plumes.

C'est encore bien pis dans les *manchots* dont l'aile n'offre plus que des vestiges de plumes qu'on prendrait au premier coup d'œil pour des écailles, et nous présente, dans son ensemble, bien plutôt la conformation de la nageoire brachiale d'un cétacée que celle du membre antérieur d'un oiseau. Les membres postérieurs sont aussi étrangement déformés, et à tel point que l'oiseau ne s'appuie pas seulement sur les doigts, mais sur le tarse, c'est-à-dire sur cette partie qu'on nomme communément la patte. Ainsi bâti, il ne peut que se trouver fort mal à terre, et il n'y vient en effet que pour la ponte, encore est-il obligé de se traîner sur le ventre jusqu'à son nid. Cependant cet oiseau qui marche avec tant de peine et qui ne peut voler, n'est pas un être si maltraité de la nature; dans l'eau, son séjour ordinaire, il a des moyens aussi parfaits, qu'aucun autre animal, de fuir ses ennemis ou de poursuivre sa proie. S'il ne faut que se mouvoir à la surface, il a quatre rames dont les deux antérieures sont longues et tranchantes comme celles qu'emploient nos marins, et les postérieures courtes, mais larges comme les pagayes dont les sauvages font presque partout usage pour manœuvrer leurs canots. Faut-il cependant se soustraire au redoutable albatros ou suivre un poisson qui gagne les profondeurs des eaux, notre manchot plonge avec une merveilleuse vitesse; son corps, qui va en diminuant progressivement jusqu'à la pointe du bec, oppose à l'eau le moins de résistance possible, et

ses larges pieds, placés tout à la base du cône, le font enfoncer avec la plus grande rapidité.

Le pingoin ne rame peut-être pas avec autant d'avantages que le manchot; mais en récompense il peut, s'aidant à la fois des pieds et des ailes, courir avec une grande vitesse à la surface de l'eau. En somme, ils n'ont ni l'un ni l'autre sujet de se plaindre du lot qui leur est échu.

Un être qui semble beaucoup plus mal partagé, c'est cet *apteryx* de la Nouvelle-Zélande, que nous nommions tout à l'heure à côté des autruches et des casoars. Ses ailes sont encore moins développées, moins propres au vol, s'il est possible que les leurs, et ses jambes, qui sont à peu près aussi courtes et placées presque aussi en arrière que celles du manchot, ne semblent guère mieux disposées pour courir. Quand nous aurons ajouté qu'il ne nage ni ne plonge, on concevra très bien comment les naturalistes qui nous ont les premiers fait connaître cette singulière espèce l'ont représentée comme vouée à une prochaine destruction. Cependant les observations toutes récentes d'un voyageur portent à croire que pour cet animal, comme pour le paresseux, les naturalistes se sont trop hâtés en accusant la nature d'injustice; c'est ce que nous tâcherons de mettre en évidence dans un article consacré spécialement à l'apterix, et où l'on trouvera sur l'organisation et sur les mœurs de cet oiseau, non pas tout ce qu'il est nécessaire de connaître, mais tout ce qu'on connaît jusqu'à ce jour.

Tribunal des facéties. — Les anciens Grecs craignaient le ridicule plus que tout au monde; et Chesterfield, s'il eût vécu de leur temps, eût pu dire à son fils : Redoutez le ridicule à Athènes, comme il lui dit plus tard : Craignez surtout le ridicule à Paris!

Les citoyens se voyaient souvent condamnés pour injures, et non seulement pour des injures grossières, mais encore pour de simples railleries; mais dans ce dernier cas la pénalité était bien proportionnée à l'offense, et c'était encore une variété de la loi du talion.

On avait établi un tribunal dit *des facéties*, et lorsqu'un Athénien se trouvait blessé par quelque raillerie, il citait son adversaire à comparaître à ce tribunal. Les juges s'assemblaient, les deux parties se présentaient devant eux, et les magistrats discutaient gravement, non l'étendue de l'offense, mais bien si la plaisanterie était bonne ou mauvaise. Etre déclaré *mauvais plaisant* était une sorte de note d'infamie, et celui qui s'en voyait frappé était couvert d'un ridicule indélébile, auquel il eût préféré de beaucoup la plus grosse amende.

SALON DE 1838. — SCULPTURE.

Les œuvres de sculpture exposées cette année au salon sont au nombre de 121. L'opinion publique accuse cette exposition de faiblesse; on remarque cependant, parmi les statues historiques, celles de saint Augustin par M. Etex, de Juvénal des Ursins par M. Dantan aîné, de Léonard de Vinci par M. Delarue, de Montaigne par M. Lanno, etc. Parmi les groupes, le Martyre de sainte Marguerite, par M. Maindron; un Hallali, par M. Debay; le Génie de la Sculpture, par M. Maggesi. Parmi les bustes, un portrait de M. Dupin, d'un fini précieux, par M. Rude; et le duc Decrès, par M. Lescorné.

Entre toutes les statues de genre ou d'imagination, la Jeune Napolitaine, que nous reproduisons, est l'une des plus agréables : on en connaissait déjà le projet en plâtre. Une autre jeune fille, que l'artiste, M. Etex, désigne sous le nom de Damalis, nom consacré dans les poésies d'André Chénier, attire beaucoup l'attention.

Plusieurs sculpteurs d'une célébrité justement acquise n'ont rien exposé. Ainsi M. David n'est représenté au salon par aucune œuvre. Il s'en faut toutefois que cet artiste habile soit inactif. Sans rappeler son fronton du Panthéon et sa statue de Philopemen aux Tuileries, on pourrait citer un grand nombre de travaux presque achevés que renferme son



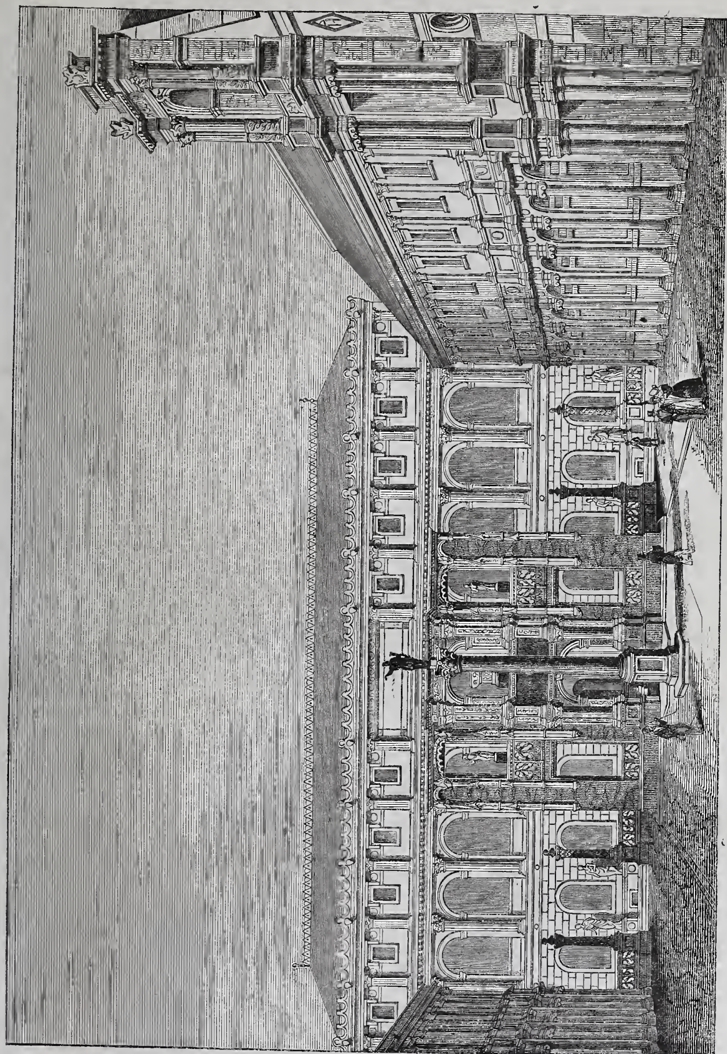
(Salon de 1838. — Jeune fille napolitaine jouant du *tambourello*, statue en bronze, par M. Dantan aîné.)

atelier, et qui pourraient à eux seuls former une exposition. Il en est de même de quelques autres de ses émules. On doit donc se garder de juger de l'état de la sculpture en France seulement d'après le Musée du Louvre. Les véritables musées des sculpteurs sont les édifices, les places, les jardins publics, et les enceintes funéraires.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ECOLE ROYALE DES BEAUX-ARTS.



(Ecole royale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, à Paris.)

A l'occasion d'une vue de l'arc de Gaillon *, nous avons déjà parlé du nouveau monument destiné à l'*Ecole royale des Beaux-Arts*. Il était à peine commencé en 1834; il touche aujourd'hui à son entier achèvement. Ainsi, l'espace de quatre années aura suffi pour élever cet édifice, d'une exquise élégance, que l'on peut compter parmi les plus remarquables productions de l'architecture de notre époque, et qui établit si brillamment la réputation de M. Duban, au talent duquel il avait été judicieusement confié.

Dans notre premier article, nous avons indiqué la disposition de l'Ecole royale des Beaux-Arts, des divers bâtiments dont elle se compose, et de leurs différentes destinations : encore quelques mois, et le public pourra apprécier lui-même le goût qui a présidé à tous les travaux nécessaires pour réaliser la création si utile d'un musée uniquement consacré aux études des jeunes artistes.

Déjà l'ancienne église du couvent des Petits-Augustins,

* 1834, p. 254.

entièrement restaurée et assainie, a reçu, comme principale décoration, la copie du Jugement dernier de Michel-Ange, dernière œuvre de Sigallon, qui a été enlevé il y a six mois aux arts et à ses amis, au moment où il se disposait à compléter la tâche immense à laquelle il s'était voué en reproduisant les Sybilles et les Prophètes qui décorent la voûte de la chapelle Sixtine à Rome. Cette copie est exposée de la manière la plus convenable et dans des conditions de localité tout-à-fait analogues à celles qui existent à Rome. Bientôt des plâtres moulés sur les chefs-d'œuvre de la sculpture, des copies faites d'après différents maîtres, les modèles des fameuses portes du Baptistère de Florence, et ceux des tombeaux des Médicis qu'on admire dans l'église de Saint-Laurent, viendront occuper les différentes parties de cette salle et accompagner dignement le chef-d'œuvre de Michel-Ange, l'une des productions les plus gigantesques de l'esprit humain.

Le portail qui décore la façade de cette salle et lui sert d'entrée, faisait partie du charmant château d'Anet, élevé pour Dianes de Poitiers, par les ordres de Henri II, sur les dessins de Philibert Delorme, habile architecte du seizième siècle.

L'arc de Gaillon, production antérieure au portail d'Anet, sert d'entrée à la deuxième cour et de frontispice au palais.

Ces deux débris de notre architecture nationale qui avaient été transportés dans ce lieu à une autre époque et pour une autre destination, loin d'être un embarras pour M. Duban, ont été pour lui la base d'une disposition des plus heureuses. Dans le caractère de leur architecture, il a trouvé le point de départ d'un style qui, tout en s'harmonisant parfaitement avec celui qu'il avait sous les yeux, ne laisse pas d'être empreint d'une originalité et d'une correction qui lui sont propres.

La salle qui occupe l'emplacement de l'ancienne église ne formera qu'une petite partie du Musée. On exposera, dans tout le rez-de-chaussée du grand palais, des plâtres moulés sur les monuments grecs et romains de différentes époques, et l'on y classera par ordre chronologique les modèles en relief des principaux monuments de tous les âges et de tous les pays. Une salle en hémicycle, placée dans l'axe de l'édifice, sera décorée dans son pourtour d'une immense composition confiée au talent de M. Paul Delaroche. Le premier étage est occupé par de grandes salles destinées aux expositions annuelles de l'Ecole et aux assemblées des professeurs. L'étage en attique recevra une bibliothèque de livres d'art.

On voit que ce palais dont la façade est décorée des images de Poussin, de Lesueur, de Philibert Delorme et de Jean Goujon, dont la cour possède celles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François Ier, dont chaque pierre porte gravé le nom d'un grand artiste, est vraiment un monument élevé à la gloire de l'intelligence humaine, et en quelque sorte un sanctuaire des beaux-arts.

Mais ce n'est pas seulement un musée, c'est une école: et il ne sera pas hors de propos de faire ici un exposé des études dont se compose l'enseignement.

Les nationaux et étrangers âgés de moins de trente ans sont admissibles comme élèves à l'Ecole royale des Beaux-Arts. L'école est divisée en deux sections, l'une qui comprend la peinture et la sculpture, et l'autre l'architecture.

Dans la section de peinture et de sculpture, les études ont pour objet le dessin ou le modèle d'après nature et d'après l'antique, pendant deux heures, tous les jours, sous la direction d'un professeur qui change chaque mois (le nombre des professeurs, peintres et sculpteurs, étant de douze). Les élèves suivent en outre des cours d'anatomie, de perspective et d'histoire, faits par des professeurs spéciaux.

Pour la section d'architecture, les enseignements de l'Ecole consistent en leçons données dans des cours sur la théorie et l'histoire de l'art, sur les principes de la construction et sur les mathématiques appliquées à l'architecture. La section d'architecture est subdivisée en deux classes, et c'est par les degrés obtenus dans les concours et exercices de la deuxième classe qu'on parvient à être élève de première classe.

Il y a, de plus, pour la section de peinture et de sculpture, comme pour la section d'architecture, des concours d'émulation relatifs aux diverses branches de l'art. Les récompenses de ces concours sont des médailles d'argent de trois natures, savoir: première, deuxième ou troisième médaille pour les élèves de la section de peinture et sculpture, et pour les élèves de la première classe de la section d'architecture; ceux de la deuxième classe n'ont droit qu'à des mentions en architecture, et ne peuvent obtenir de médailles que dans les concours spéciaux. Les élèves des deux sections prennent part à de grands concours annuels donnant droit, à ceux qui en remportent les prix, d'être entretenus pendant cinq ans aux frais de l'Etat à l'Académie de France à Rome.

FONDATION DE LA MÉNAGERIE
DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

La Ménagerie du Jardin des Plantes est peut-être une des institutions scientifiques les plus populaires et les mieux appréciées par le public, qu'il y ait à Paris. On ne met point le pied à Paris qu'on ne la visite; et ce qui suffirait pour montrer combien est à la fois profond et universel l'intérêt qu'elle inspire, c'est que les étrangers les plus savants y accourent avec le même empressement que les plus obscurs. Quoi de plus digne en effet de l'attention de tout le monde que le spectacle de ces sauvages habitants des contrées les plus lointaines, célèbres de tous temps par les descriptions des naturalistes et des voyageurs, connus seulement à demi par les récits ou les peintures qu'on en fait, et réunis ici, au nom de l'Etat, dans un riche jardin, où ils prennent leurs ébats, au sein des fleurs et de la verdure! Ne sont-ce point là, dans le fond, les mêmes fêtes que les Romains donnaient dans leurs cirques où l'on rassemblait, pour les y mettre à mort sous les yeux du peuple, les animaux les plus rares, les mêmes fêtes, dis-je, mais transformées et mises en harmonie avec l'humanité et le sage désir de connaître des temps modernes? Le sentiment qui amène chaque dimanche, dans les allées de la Ménagerie, les flots paisibles de la population est, dans son essence, tout-à-fait analogue à celui qui poussait les Romains sur les gradins du cirque. C'est toujours la même curiosité à l'égard des animaux qui habitent avec nous la terre. Les Romains, placés à l'origine des conquêtes de la civilisation sur la nature, prenaient plaisir à voir détruire ces êtres farouches, symbole de la vie sauvage; placés pour ainsi dire au terme de ces conquêtes, au lieu de prendre plaisir à ce qui nous rappelle l'anéantissement de la nature primitive, nous nous plaisons au contraire à ce qui nous en offre et nous en conserve les dernières traces.

La fondation de la Ménagerie, bien que les détails en soient généralement ignorés, n'est pas un des épisodes les moins singuliers de la révolution française. Antérieurement à cette époque, sauf quelques collections fort imparfaites commencées par Buffon et Daubenton, il n'y avait au Jardin des Plantes, conformément au but primitif de son institution, que des plantes. On n'y connaissait pas un seul animal vivant. Ce fut un coup de main du procureur-général de la commune qui devint l'origine de la Ménagerie. Ce magistrat, considérant que les exhibitions publiques d'animaux vivants ne devaient point être abandonnées à l'industrie particulière, attendu que ces ménageries foraines causaient non seulement encombrement sur les places publiques,

mais pouvaient même, par suite de la négligence des gardiens à l'égard des bêtes féroces, devenir une cause de danger pour les citoyens, prit de lui-même et sans s'être entendu à ce sujet avec personne, un arrêté portant que les animaux stationnés sur les places de Paris seraient saisis sans délai par le ministère des officiers de police, et conduits au Jardin des Plantes, où, après estimation de leur valeur et indemnité donnée aux propriétaires, on les établirait à demeure. Cependant les professeurs du Jardin des Plantes n'avaient reçu aucun avis. L'arrêté avait été exécuté aussitôt que signé, et la première nouvelle en fut portée au Jardin par les animaux eux-mêmes qui, avec leurs gardiens, y affluaient de toutes parts sous la conduite des commissaires de police et de la force armée. M. Geoffroy Saint-Hilaire, alors fort jeune, et chargé au Jardin des Plantes de la zoologie et de l'administration des matériaux zoologiques, était tranquillement occupé dans son cabinet, quand on vint le prévenir de l'arrivée des étranges visiteurs qui assiégaient sa porte. La circonstance n'était pas seulement singulière, elle était réellement difficile. Il était évident que le procureur-général de la commune avait dépassé ses pouvoirs en ordonnant que ces animaux seraient conduits et nourris au Jardin des Plantes; car le Jardin des Plantes relevait de l'Etat et non de la commune. Ce n'était pas le tout que de recevoir ces nouveaux hôtes, il fallait les payer et les nourrir, et sur quels fonds cette dépense se ferait-elle? Les animaux auraient fort bien pu demeurer long-temps dans la rue, s'il avait fallu attendre, pour leur ouvrir les portes du Jardin, que cette question eût été convenablement discutée et finalement résolue par les pouvoirs compétents. Mais M. Geoffroy, en homme vif et actif, eut bientôt pris son parti. Il donna ordre d'ouvrir les portes à l'attroupement, d'installer les voitures avec les cages qu'elles renfermaient dans la cour intérieure, et prenant provisoirement sur lui toute responsabilité, il se chargea, jusqu'à décision légale, de fournir à ses frais à l'entretien des animaux et de leurs gardiens. Il avait compris tout l'intérêt que devait avoir pour la science et pour le pays un pareil établissement, et combien, le premier pas une fois fait, il serait difficile au gouvernement de revenir en arrière.

C'est ainsi que fut institué révolutionnairement, en date du 15 brumaire an II, le premier noyau de la Ménagerie. Parmi les animaux ainsi recrutés, se trouvèrent deux ours blancs, un léopard, un chat tigre, une civette, un raton, un vautour, deux aigles, plusieurs singes, des agoutis. Ils furent évalués en somme à 35 000 fr.

La classe des carnassiers était désormais représentée par quelques uns de ses membres les plus notables; mais pour compléter l'idée d'une Ménagerie, il restait à leur adjoindre des représentants des classes pacifiques. Ce fut encore par arrêté révolutionnaire qu'il y fut pourvu. Après la mort du duc d'Orléans, le Rainci avait été confisqué comme propriété nationale, et la chasse du parc avait été adjugée aux enchères à Merlin de Thionville et au marquis de Livry. Mais Crassous, qui exerçait les fonctions proconsulaires dans le département de Seine-et-Oise, cassant le marché, décida que le district de Gonesse ferait saisir dans le parc les bêtes fauves qui s'y trouvaient pour les mettre à la disposition des administrateurs du Jardin des Plantes. En même temps, donnant avis à ceux-ci de son arrêté, il les invita à déléguer quelqu'un au Rainci pour recevoir ce tribut. Ce fut encore M. Geoffroy Saint-Hilaire qui, à raison de ses fonctions, fut chargé de ce soin. Nous avons un jour entendu raconter à l'illustre vieillard la visite qu'il fit à cette occasion au Rainci avec Lamarck, cette autre gloire, alors naissante aussi, de la zoologie française. Merlin de Thionville, qui n'avait point encore connaissance de l'arrêté proconsulaire, était en pleine chasse quand on vint l'avertir que deux jeunes gens arrivés au château demandaient qu'on leur remît les précieux habitants de la forêt. Que l'on se fasse une idée de la surprise et de la colère du terrible conventionnel ainsi menacé dans ses plaisirs. M. Geoffroy n'était point du tout rassuré, et ce fut bien timidement que, pour toute réponse, il présenta au furieux chasseur l'arrêté dont il était porteur, et qui faisait connaître, avec sa qualité, au nom de quel pouvoir il venait. L'effet de ce nom, de cette décision prise dans l'intérêt du peuple, fut comme un coup magique. Les chasseurs s'arrêtèrent; l'emportement contre les importuns visiteurs fit place au désir empressé de les servir; on se remit en chasse non plus pour le divertissement de tuer des animaux, mais pour une poursuite toute philosophique destinée à les mettre dans les filets, et par suite à la disposition des deux délégués de la Ménagerie nationale. Merlin de Thionville conduisit lui-même le convoi; et aux animaux confisqués au Rainci, il ajouta même plus tard, en échange d'animaux empaillés, divers animaux précieux dont il était possesseur. Ainsi prirent place au Jardin des Plantes, à côté des tigres et des ours, des cerfs et des biches, des daims fauves et blancs, des chevreuils, un chameau. Deux dromadaires, confisqués au château de Bel-Air, appartenant au prince de Ligne, furent joints à cette troupe paisible; et la seconde section de la Ménagerie, entretenue de fourrage comme la première de débris de boucherie, fut installée, en attendant décision, sous les grands arbres qui existaient alors près de la rue de Buffon.

L'établissement ne reposait encore que sur l'incertain. Le comité d'instruction publique avait vu avec déplaisir les empiétements de la commune, et ne se pressait pas de les ratifier. Cependant, stimulé par M. Geoffroy, dont ces nouvelles acquisitions n'avaient fait qu'augmenter le zèle, il consentit à décréter en principe l'établissement d'une ménagerie au Jardin des Plantes, et autorisa M. Geoffroy à continuer ses avances. Les premières difficultés s'aplanirent peu à peu. L'affluence du peuple, qui avait immédiatement saisi toute l'importance de cette institution nouvelle, en fit sentir la valeur. Des mesures furent prises pour faire traquer et saisir dans les forêts de l'Etat des représentants de tous les animaux qui les habitent. M. Geoffroy ayant appris qu'il y avait, à la foire de Rouen, un éléphant, s'y rendit sans éclat, et en fit, à assez bon prix, l'acquisition. Un superbe lion fut acquis de la même manière. Bref, la Ménagerie prit figure, et un an ne s'était pas écoulé depuis le premier acte d'hospitalité accordé, dans l'enceinte du Jardin des Plantes, aux ménageries foraines, que la Convention nationale, sur le rapport du député Thibaudeau, sanctionnait par un décret l'établissement d'une ménagerie nationale. Nous pensons qu'on nous saura gré de citer ici quelques extraits de ce rapport, qui montreront mieux que nous ne pourrions le faire, tous les genres d'intérêts qu'une telle institution présente.

« La botanique, disait le rapporteur, est sans doute une des branches les plus étendues de l'histoire naturelle; mais il y en a plusieurs autres dont l'étude est très utile. On peut en prendre les premières notions dans les cabinets, mais on n'y acquerra jamais des connaissances complètes, parce que l'on n'y voit pas la nature vivante et agissante. Quelque apprêt que l'on donne aux cadavres des animaux ou à leurs dépouilles, ils ne sont plus qu'une faible représentation des animaux vivants. La peinture n'en retrace même qu'imparfaitement l'image. Quand on compare les lions qui sont dans la plupart des tableaux au magnifique individu qui existe au Muséum, on voit que la plus grande partie des artistes, se copiant les uns les autres, n'ont pas rendu la nature, et que leurs imitations sont beaucoup au-dessous du modèle.

» Le Muséum a recueilli des animaux envoyés par la municipalité de Paris, ceux de Versailles, du Rainci; ils sont très mal logés : le comité de salut public avait en conséquence ordonné à la commission des travaux publics d'examiner avec les professeurs l'emplacement le plus commode

pour y construire provisoirement une ménagerie propre à les recevoir. Elle est presque terminée. Vous sentirez la nécessité de cet établissement au Muséum, qui doit renfermer tout ce qui tient à l'histoire naturelle. Jusqu'à présent les plus belles ménageries n'étaient que des prisons où les animaux resserrés avaient la physionomie de la tristesse, perdaient une partie de leur robe, et restaient presque toujours dans une attitude qui attestait leur langueur. Pour les rendre utiles à l'instruction publique, les ménageries doivent être construites de manière que les animaux, de quelque espèce qu'ils soient, jouissent de toute la liberté qui s'accorde avec la sûreté des spectateurs, afin qu'on puisse étudier leurs mœurs, leurs habitudes, leur intelligence, et jouir de leur fierté naturelle dans tout son développement. Les animaux qui servaient pour les grands spectacles des anciens conservaient toute la beauté des formes. On atteindra ce but en pratiquant des parcs un peu étendus, environnés de terrasses. Les spectateurs suivront sans danger tous les mouvements des animaux ; le peintre et le sculpteur feront alors facilement passer dans leurs ouvrages le caractère qui les distingue.

» En rapprochant de nous toutes les productions de la nature, ne la rendons pas prisonnière. Un auteur a dit que nos cabinets en étaient le tombeau. Eh bien ! que tout y reprenne une nouvelle vie par vos soins, et que les animaux destinés aux jouissances et à l'instruction du peuple ne portent pas sur leur front, comme dans les ménageries construites par le faste des rois, la flétrissure de l'esclavage ; que l'on puisse admirer la force majestueuse du lion, l'agilité de la panthère, et les élans de colère ou de plaisir dans tous les animaux. Quant à ceux d'un caractère plus doux, ils pourront être placés dans des parcs un peu étendus, en partie ombragés par des arbres, et tapissés de verdure propre à les nourrir. »

N'est-il pas remarquable de voir le programme de cette ménagerie que tant de personnes admirent aujourd'hui sans en connaître l'origine, prendre naissance au milieu des débats de cette Convention que d'ordinaire on se représente comme toujours terrible ? Dans cette même séance, 21 frimaire an III, malgré la pénurie du trésor, la Convention vota, en faveur du Muséum d'histoire naturelle, une somme de 257 255 francs. C'était alors une somme considérable, et qui témoignait assez de l'intérêt que portait la république à l'étude des sciences naturelles. M. Geoffroy fut officiellement nommé, par règlement approuvé par la Convention, directeur de la ménagerie : cette direction se trouvait être le complément normal de la chaire de zoologie dont il était chargé. C'est sous ses auspices, et principalement depuis le retour de la campagne d'Egypte, où il avait eu l'avantage de faire la connaissance personnelle de Napoléon, que ce bel établissement, de plus en plus favorisé par l'Etat, a pris peu à peu le beau développement qu'il offre aujourd'hui. En regard de la magnifique collection anatomique formée par les soins du professeur d'anatomie comparée, Georges Cuvier, on peut placer avec orgueil la ménagerie et la collection des animaux empaillés formées par ceux du savant professeur de zoologie. Quelles que soient les traverses par lesquelles la fortune, si souvent injuste pour le génie, semble vouloir troubler sa vieillesse, la reconnaissance de ses concitoyens et de la postérité ne lui manquera pas. Son nom, pur de toute autre ambition que de celle des sciences, restera inviolablement attaché à la gloire de la fondation de notre ménagerie nationale.

MONTYON.

Comme bienfaiteur des classes pauvres, comme modèle d'intégrité et de droiture de cœur, Auget de Montyon appartient naturellement à la galerie des personnages que le Magasin pittoresque a ouverte dans ses colonnes.

Montyon était fils d'un maître des comptes; il naquit en 1733. Agé seulement de 22 ans, il fut reçu avocat au Châtelet. Son austère probité, son éloignement pour l'intrigue et les sollicitations, lui valurent le surnom du *grenadier de la robe*. Elevé au rang de conseiller au grand conseil, — maître des requêtes, — intendant d'Auvergne, — de Provence, — de La Rochelle, — conseiller d'Etat, — et chancelier de *Monsieur*, il conserva toujours dans ces postes éminents cette probité pure et indépendante qu'il montra toute sa vie. Membre du conseil royal à une époque où la violence et la corruption entouraient la royauté, il eut le courage de s'opposer, seul, à l'érection illégale du tribunal qui devait juger La Chalotais. Il était intendant d'Auvergne lorsque le célèbre chancelier Maupou tenta de remplacer les tribunaux existants par de nouvelles cours composées de ses créatures. Montyon s'éleva de tout son pouvoir contre cette mesure qu'il regardait comme une innovation coupable. Victime de la sagesse et du dévouement qui dictaient ses représentations, il encourut la haine des ministres et la facile disgrâce du monarque. Son intendance lui fut retirée.

Relégué dans des emplois moins éminents, le magistrat intègre passa dans une sorte de déchéance honorable les dernières années du règne de Louis XV. Ce n'est qu'à l'avénement du successeur de ce dernier qu'il se rapprocha de la fortune et du pouvoir. En 1780, Montyon ayant obtenu une audience du roi, se présenta au milieu d'une cour jeune, élégante et frivole, vêtu d'un costume que les récentes variations de la mode et ses tout-puissants caprices accusaient d'antiquité et condamnaient au ridicule. Les courtisans, renouvelant à son égard l'accueil que, plus d'un siècle auparavant, le grave Sully recevait à la cour de Louis XIII, n'épargnèrent pas dans leurs plaisanteries le vieillard à l'ample perruque et à l'habit d'une coupe surannée. Le jeune comte d'Artois, qui fut depuis Charles X, modéra lui-même assez peu son hilarité moqueuse pour la laisser parvenir jusqu'aux oreilles de l'austère solliciteur. Il en fut sévèrement réprimandé par Louis XVI. Le lendemain le jeune prince prit à son tour audience du roi, et lui dit que, pour réparer le tort qu'il avait eu envers M. de Montyon, il venait demander pour lui la place encore vacante de chancelier de sa maison. Le roi ne manqua pas d'accorder cette charge, et Montyon l'accepta, mais à condition qu'elle serait gratuite. C'est ainsi qu'il fut investi de cette fonction, qu'il exerça jusqu'à l'époque de la révolution.

Dévoué à la monarchie et à ses principes, Montyon crut devoir suivre dans leur exil spontané les princes auxquels il était attaché. Il émigra donc en 1791, et se retira en Suisse, puis en Angleterre. Il employa le temps qu'il passait ainsi hors de sa patrie à des études et à des travaux intellectuels auxquels il ne cessa jamais de s'adonner.

Mais la qualité la plus saillante du caractère de Montyon, celle qui, toute la vie, fut à la fois pour lui une occupation et une vertu, ce fut la bienfaisance. Héritier d'une fortune considérable, il en consacra de bonne heure une grande partie à encourager les lettres et à améliorer le sort de ceux qui les cultivaient. La charité de Montyon n'était pas seulement libérale. A la modestie qui fait accepter l'aumône sans rougir, il unissait l'intelligence qui la rend efficace et féconde. Un jeune littérateur doué de talents éminents voyait, dans son peu de fortune, une entrave à l'avenir brillant qui lui paraissait destiné. Montyon, en l'apprenant, lui fit offrir une pension, à la condition que le donateur garderait l'anonyme ; mais l'homme de lettres, luttant avec lui de délicatesse, refusa d'accepter le don sans connaître, et partant sans pouvoir bénir le nom de son bienfaiteur. Souvent, sous le voile de l'anonyme, il venait au secours des académies qui déclaraient leurs ressources pécuniaires inégales à leurs désirs de rémunération,

A un certain concours, l'Académie française publia que quatre ouvrages lui avaient paru mériter le prix, mais que l'insuffisance des fonds la forçait à laisser trois lauréats sans couronne. Bientôt les sommes nécessaires arrivèrent dans trois messages différents, dont chacun laissait ignorer son auteur : il n'est pas besoin d'ajouter que l'ingénieuse modestie de Montyon possédait seule le mot de cette triple énigme. Lors de son intendance en Auvergne, la misère et la famine désolèrent la province. Non content de remédier, à l'aide de ses libéralités, à la détresse d'une population considérable, il essaya de pénétrer jusqu'à la source du mal, et, substituant le salaire à l'aumône, il dota plusieurs villes,



(Montyon et Franklin, d'après une médaille.)

notamment Mauriac, d'utiles embellissements qui portent encore son nom.

Pendant son émigration, il consacrait tous les ans une somme de 5 000 francs à ceux de ses compagnons d'exil qui se trouvaient dans le besoin, et une pareille somme de 5 000 francs aux soldats républicains prisonniers en Angleterre. Un secours annuel de 10 000 francs était en outre envoyé régulièrement par lui aux pauvres de l'Auvergne.

La générosité de cet homme de bien, et l'inventive perspicacité avec laquelle il la dirigeait, éclatent surtout dans la longue liste de ses fondations charitables, dont le capital, avant la révolution, dépassait déjà le chiffre de 60 000 francs.

En 1780, il fonde un prix, au jugement de l'Académie des sciences, pour des expériences utiles aux arts.

En 1782, deux prix : l'un, pour l'ouvrage de littérature jugé par l'Académie française le plus utile aux mœurs ; l'autre, pour un mémoire ou une expérience qui, au jugement de l'Académie des sciences, tendrait à rendre moins malsain pour les ouvriers l'exercice de certaines professions. C'est à cette occasion que Louis XVI écrivit une lettre flatteuse dans laquelle, accordant les plus grands éloges à cette fondation, il exprimait le regret de ne l'avoir pas conçue le premier.

En 1783, prix pour un mémoire, accompagné d'une expérience, ayant pour objet de diminuer l'insalubrité de certaines opérations mécaniques.

En 1787, prix pour un mémoire sur une question de médecine, au jugement de l'Ecole de médecine.

En 1788, prix pour un acte de vertu accompli par un Français pauvre.

Rentré en France dans l'année 1814, Montyon consacra annuellement une somme de 15 000 francs à retirer du Mont-de-piété des effets obligés pour moins de 5 francs, et appartenant à des mères indigentes.

En 1817, il fonda le prix de statistique.

Dans les dernières années de sa vie, il créa au moyen d'une large dotation, dans les douze mairies de la capitale, une institution ayant pour but de soulager les pauvres convalescents à leur sortie des hôpitaux. Grâces à cette prévoyante libéralité, les malades, près de recouvrer la santé, sont entretenus de toutes choses nécessaires, jusqu'à ce que le retour des forces leur permette de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Montyon mourut à Paris le 29 décembre 1820, âgé de 87 ans. Il s'éteignit dans cette paix et cette sérénité que procure la conscience d'une vie toute remplie de belles actions. Par son testament, il légua aux hospices une somme de 3 millions de francs.

Parmi les fondations de Montyon, les deux plus célèbres sont sans contredit *le prix pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs* et *le prix de vertu*. Tous deux sont annuels et décernés par l'Académie française. Le sujet du premier est « un ouvrage de littérature, de morale ou de civilisation, imprimé et publié par un Français dans le cours des deux années précédentes, et jugé par l'Académie comme étant le plus utile aux mœurs. » Le second a pour but de récompenser les actes d'un mérite éclatant accomplis dans l'année

par un Français. Tous les ans un concours est ouvert pour cet objet dans toute la France. Les demandes d'admission doivent être faites par les autorités locales. L'Académie, après avoir jugé les titres, décerne en séance publique les prix et les accessits, qui consistent en médailles dont les moindres ont ordinairement une valeur d'un millier de francs. De petits livrets rédigés exprès, et contenant des notices détaillées sur la vie et les actes de vertu accomplis par les lauréats, sont en outre publiés à grand nombre d'exemplaires et distribués aux préfets, aux sous-préfets, puis aux maires ; ces derniers sont chargés de les répandre gratuitement parmi le peuple ; ils en gratifient notamment, comme d'un titre glorieux et héréditaire, ceux qui ont mérité d'y voir leurs noms inscrits au milieu d'actions exemplaires

Il y a peu de temps encore qu'une pierre sans ornements ni inscription, placée au cimetière de Vaugirard, indiquait le lieu de repos du vertueux Montyon. Les bureaux de charité de la ville de Paris ont voulu élever un monument moins humble à celui qui fut leur patron et leur modèle. Un cénotaphe érigé par leurs soins et une inscription commémorative rappelleront désormais à la postérité quel est l'homme de bien dont ils couvrent les cendres.

DES SIGNES USITÉS DANS LES ABBAYES OU LE SILENCE ÉTAIT PRESCRIT.

On sait que la parole était interdite dans la plupart des anciens monastères; mais on avait été obligé d'y adopter certains signes pour correspondre dans les relations indispensables de la vie intime, et pour exécuter avec ordre et ensemble certains exercices. Ces signes n'avaient rien d'arbitraire; ils étaient les mêmes partout, et se trouvaient écrits à la suite des règles du monastère. Nous ne croyons pas qu'ils aient jamais été publiés en français. Ducange, dans son Glossaire, au mot *Significare*, en a dressé une longue et curieuse liste dont nous donnons ici un extrait.

Des signes qui regardent principalement l'office divin.

1. Pour demander un livre en général, étendez la main gauche, et agitez dessus deux doigts de la main droite comme pour feuilleter.

2. Pour demander le *Missel*, après le signe mentionné ci-dessus, faites de plus le signe de la croix.

3. Pour le texte de l'Evangile, après le signe général d'un livre, faites le signe de la croix sur le front.

4. Pour le texte de l'Epître, outre le signe général, faites encore le signe de la croix sur votre poitrine.

5. Pour l'*Alleluia*, levez la main, et après avoir replié l'extrémité des doigts, agitez-les comme pour voler, en souvenir des anges, parce que l'*Alleluia* est le chant des anges.

6. Pour la règle, après avoir fait le signe général pour demander un livre, saisissez avec deux doigts un cheveu pendant au-dessus de l'oreille.

Des signes qui regardent la nourriture, le coucher, la toilette, les supérieurs, etc.

7. Pour le signe du pain, faites un rond avec le pouce et les deux doigts voisins, ce qui imite la forme du pain.

8. Pour le pain que l'on appelle communément *tourte*, faites de plus une croix sur le milieu de la paume de la main; car ordinairement on partage ainsi le pain.

9. Pour un demi-pain, repliez le pouce d'une main avec le doigt voisin, et faites comme un demi-cercle.

10. Pour les fèves, appliquez sur la première jointure du pouce l'extrémité du doigt voisin, et faites ainsi dominer le pouce.

11. Pour le millet, faites un rond avec le doigt, parce qu'on le remue ainsi avec la cuiller lorsqu'il est dans le pot.

12. Pour le potage fait avec des légumes, mettez un doigt sur l'autre, et tirez celui qui est dessus, comme pour couper les herbes qu'on veut cuire.

13. Pour les poissons en général, imitez avec la main le mouvement d'une queue de poisson dans l'eau.

14. Pour l'anguille, serrez les deux mains comme pour retenir une anguille qui s'échappe.

15. Pour la lamproie, représentez avec le doigt sur la mâchoire les points que la lamproie a sur les yeux.

16. Pour le saumon, outre le signe général (v. n° 13), faites encore un cercle avec le pouce et l'index, et portez-les autour de votre œil gauche, ce qui imite le grand œil du saumon.

17. Pour le brochet, aplanissez avec la main la superficie du nez; ce poisson a en effet un long groin.

18. Pour la truite, faites glisser le doigt d'un sourcil à l'autre.

19. Pour le fromage, joignez en les croisant les deux mains comme pour presser un fromage.

20. Pour les gateaux, après avoir employé les signes du pain et du fromage (n°s 7, 19), courbez tous les doigts d'une main, et posez cette main ainsi concave sur la surface de l'autre, ce qui imite la forme élevée des gateaux.

21. Pour le lait, mettez votre petit doigt entre vos lèvres, comme pour désigner l'enfant qui tète.

22. Pour le miel, faites sortir un peu de langue, et portez-y le doigt comme si vous vouliez le lécher.

23. Pour le vin, courbez le doigt, ce qui imite la forme d'une coupe, et portez-le aux lèvres.

24. Pour l'eau, joignez tous les doigts, et mouvez-les de côté et d'autre.

25. Pour le vinaigre, frottez le gosier avec le doigt, parce que c'est dans le gosier que le goût se manifeste.

26. Pour les fruits, surtout pour la poire et la pomme, renfermez le pouce avec les autres doigts que vous pliez.

27. Pour les cerises, portez de plus le doigt sous un œil, ce qui imite une cerise pendant à l'arbre par la queue.

28. Pour le porreau cru, étendez le pouce et le doigt voisin joints ensemble.

29. Pour l'ail ou le raifort, étendez la main contre votre bouche tant soit peu ouverte, comme l'on fait souvent à côté de ceux qui mangent de ces légumes, à cause de l'odeur qui s'en émane.

30. Pour la moutarde, posez le pouce sur la jointure antérieure du petit doigt, car la graine de moutarde est extrêmement petite.

31. Pour une tasse, étendez trois doigts quelque peu, et tenez-les en haut un peu courbés.

32. Pour une écuelle, faites le même signe avec toute la main.

33. Pour désigner chape, prenez le bout de ce vêtement avec trois doigts, c'est-à-dire avec le petit doigt et les deux suivants.

34. Pour la couverture, étendez tous les doigts d'une main, et, dans cette position, portez-les sur votre poitrine comme pour presser la laine; de plus, retirez par en bas la main sur le bras comme pour s'en couvrir au lit.

35. Pour l'oreiller, levez la main, courbez l'extrémité des doigts, agitez-les comme pour voler (signe de volatile pour indiquer la plume), placez-les ensuite auprès de la mâchoire comme fait quelqu'un qui dort.

36. Pour le cordon, passez un doigt autour de l'autre, et portez de côté et d'autre les doigts de l'une et de l'autre main, comme pour se le mettre.

37. Pour désigner un métal quelconque, frappez un poing avec l'autre.

38. Pour le couteau, tirez la main par le milieu de la paume.

39. Pour l'étui du couteau, passez l'extrémité d'une main dans l'autre main, comme pour mettre un couteau dans son étui.

40. Pour le stylet, ayant employé le signe du métal, le pouce étendu, imitez le mouvement de quelqu'un qui écrit.

41. Pour les tablettes, croisez les deux mains, et ouvrez-les ensuite comme pour ouvrir des tablettes.

42. Pour désigner le peigne, passez trois doigts par les cheveux comme pour vous peigner.

43. Pour désigner un ange, faites le même signe que pour l'*Alleluia* (v. n° 5).

44. Pour une vierge sainte, faites glisser une main d'un sourcil à l'autre.

45. Pour un abbé, prenez avec deux doigts un des cheveux.

46. Pour un moine, saisissez les cheveux avec la main.

47. Pour le prieur, feignez avec le pouce et l'index de sonner une petite cloche (scilla).

48. Pour le gardien d'église (le sacristain), faites comme si vous agitiez une cloche.

49. Pour le maître des novices, passez la main gauche sur les cheveux en glissant sur le front, ce qui indique un novice, et posez sous les yeux le doigt voisin du pouce, ce qui signifie la vue, l'inspection, le maître.

50. Pour le cellerier ou économe, feignez d'avoir une clef dans la main et de la tourner comme si elle était dans la serrure

51. Pour le jardinier, courbez le doigt comme pour gratter la terre.

52. Pour l'aumônier, tirez la main de l'épaule gauche au côté droit, car c'est ainsi que les pauvres dont il a soin portent ordinairement leur besace.

53. Pour l'infirmier, posez la main contre la poitrine, puis ajoutez le signe de la vue (v. n° 49).

54. Pour un vieillard, passez dans les cheveux la main droite en frottant l'oreille.

55. Pour un enfant, approchez le petit doigt des lèvres.

56. Pour un compatriote ou un parent, tenez la main contre la figure, et mettez le doigt du milieu sur le nez à cause du sang qui coule par là.

57. Pour le signe de parler, tenez la main contre la bouche, et remuez-la ainsi.

58. Pour le signe de silence, posez un doigt contre la bouche fermée.

59. Pour celui d'écouter, tenez un doigt contre l'oreille.

60. Pour dire qu'on ignore, essuyez les lèvres avec le doigt.

61. Pour consentir, levez un peu la main, et mouvez-la de telle sorte que la surface extérieure soit en haut.

62. Pour le signe du bien, posez le pouce sur une mâchoire et les autres doigts sur l'autre, et faites-les venir avec grâce sur le menton.

63. Pour refuser, mettez sous le pouce l'extrémité du doigt du milieu, et faites-le rebondir.

64. Pour voir, posez sous les yeux le doigt voisin du pouce.

65. Pour le signe du mal, posez çà et là les doigts sur votre visage, et imitez un oiseau qui attire quelque chose avec son ongle en le déchirant.

LES ILES SAINT-MARCOUF.

(Manche.)

Les îles Saint-Marcouf, qui semblent la digue de la rade de la Hougue, sont situées à l'entrée de la baie d'Isigny, en face de la commune de Saint-Marcouf, et à cinq quarts de lieue de la côte de la Manche. Elles sont au nombre de deux : l'île d'Aval ou de terre, et l'île d'Amont ou du large, éloignées l'une de l'autre de cinq à six cents mètres. C'est à tort, dit M. Vérusmor qui a décrit ces îles, c'est à tort que la plupart des géographes y en ajoutent une troisième, sous le nom d'île Bastin ; le rocher Bastin n'est point une île, puisqu'il est privé de terre et recouvert par les flots à toutes les grandes marées. Ces îles sont peu productives ; l'île d'Amont, qui est la plus étendue, a moins de 700 mètres de circonférence, au moment de la pleine mer.

Le nom de Saint-Marcouf, donné à ces îlots, leur vient de l'abbé Marcouf, évêque de Bayeux, qui fonda au sixième siècle un prieuré sur le rivage voisin, en un lieu appelé alors *Nant*, nom gaulois qui signifie rivière (encore de nos jours, dans le dialecte savoyard, *nant* désigne les torrents des Alpes). Tous les ans l'abbé passait le temps du carême à l'île d'Amont.

Pendant la domination romaine, ces îlots étaient connus sous le nom de *Duolimonis*. Jadis ils étaient déserts ; les habitants de la côte y transportaient des chevaux, des bœufs et des moutons qui y paissaient durant toute la belle saison, moyennant un léger tribut que payaient leurs propriétaires. Cet état de choses existait encore en 1792. Aujourd'hui, elles n'ont d'habitants que la garnison et les employés du service ; il serait difficile qu'elles en eussent davantage, puisque les fortifications qui les défendent couvrent presque entièrement le sol.

La position de ces îles, que le gouvernement français dédaignait d'occuper, fixa l'attention des Anglais, qui, en juillet 1795, vinrent s'y établir et s'y fortifier. Bientôt, les rochers de Saint-Marcouf furent un poste formidable contre la France. Les communications par mer entre le Havre et Cherbourg devinrent impossibles, et les approvisionnements de ce dernier port durent se faire par terre, ce qui entraîna des frais de transport considérables. L'occupation de ces rochers porta de grands préjudices à la France ; on résolut de les reprendre. Une expédition partit à cet effet du port de la Hougue, le 6 mai 1798 ; elle était composée de quinze chaloupes canonnières, quatre bombardes et trente-trois bateaux plats aux ordres d'un officier supérieur de la marine, et de trois mille hommes de débarquement, commandés par un général.

Tout promettait un succès complet à cette expédition, mais, au lieu d'une réussite qui paraissait certaine, le manque d'ensemble dans les opérations fit éprouver un déplorable échec. L'action dura trois heures. Le commandant de l'expédition ordonna la retraite et revint à la Hougue, au moment où les Anglais cessaient leur feu, et où leur commodore se jetait dans son canot pour abandonner l'île.

Cette malheureuse expédition qui dut son revers à la mésintelligence des chefs, au défaut de concert dans l'attaque, et à la confusion des bâtiments de la division du centre, ne servit qu'à mettre les Anglais sur leurs gardes ; ils augmentèrent les fortifications des îles Saint-Marcouf et s'y maintinrent jusqu'en 1802, époque à laquelle ils les rendirent à la France en vertu d'une stipulation du traité de paix d'Amiens.

Les Anglais avaient leurs établissements dans l'île d'Aval. Ils y avaient formé une rue de 100 mètres de longueur, bordée d'une double rangée de baraques servant de magasins et de casernes aux troupes de la garnison. On voit encore aujourd'hui plusieurs de ces baraques, qui sont en bois et qu'on construisait en Angleterre. Le pavé de la rue, formé de galets, existe aussi dans presque toute sa longueur.

Dès que le gouvernement français fut en possession de ces îles, le premier consul donna ordre d'y élever des ouvrages de défense. Un fort fut bâti, en 1810, dans l'île d'Amont, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Marcouf. Il consiste en une forte tour de plus de 50 pieds de circonférence, qui est à deux batteries, dont la première est casematée. Pour compléter le système de défense de ces îlots, il faudrait, dit M. Vérusmor, qui a été bien à même d'examiner les lieux, il faudrait élever quelque redoute sur l'île d'Aval, et même sur le rocher Bastin. Il serait encore à désirer, dans l'intérêt du commerce, qu'on rétablît le petit port qui existe au couchant de l'île d'Amont, dégradé

par les flots, il n'offre plus de garantie aux navires que la tempête force à y chercher un refuge.

S'il faut en croire la tradition, les îles Saint-Marcouf tenaient anciennement au continent, non seulement vers Saint-Vaast, mais aussi du côté de la pointe de Grand-Camp, qui en est aujourd'hui distante de quatre lieues. Il pourrait se faire, en effet, que ces îles eussent fait autrefois partie des côtes de la Manche, mais ce dut être à une époque fort reculée : l'histoire de Saint-Marcouf apprend qu'au sixième siècle ces îlots existaient déjà, et tout porte à croire qu'il en était de même au temps de la conquête de la Gaule par les armées romaines.

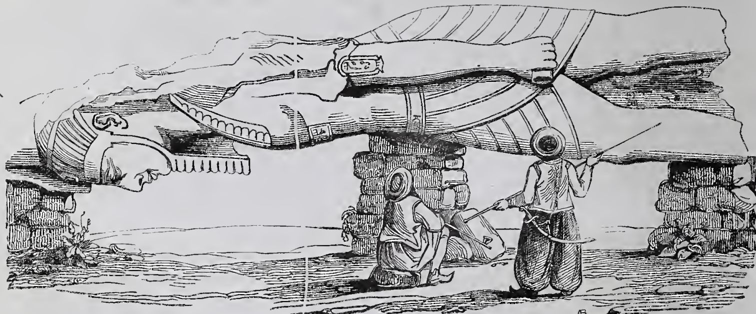
COLOSSE DE SÉSOSTRIS.

Lorsqu'on traverse le Nil en face du vieux Caire, on rase la pointe sud de l'île de Rhoda. Les Français, pendant leur domination en Egypte, avaient jeté un pont qui réunissait Rhoda au vieux Caire. Ce pont a disparu, et il n'a laissé d'autres vestiges que la place où reposait sa première arche, adossée aux anciennes maçonneries du Nilomètre. Sur l'autre rive est bâtie la ville de Gizeh, située à deux lieues environ des pyramides. Elle formait l'enceinte nord de l'ancienne Memphis, dont la nécropole et la limite sud étaient Sakara. En suivant par terre la chaussée qui longe le fleuve et qui traverse plusieurs petits hameaux entourés de palmiers, on arrive à Bédréchein. Au-delà de ce village, on s'aperçoit bientôt qu'on foule le sol antique d'une grande cité aux blocs de granit et aux tronçons de colonnes dispersés dans la plaine. A chaque pas le pied heurte contre ces fragments qui déchirent le sol et se font encore jour au travers des sables qui ont déjà recouvert les principaux monuments de cette immense cité, et qui ne tarderont pas à faire disparaître entièrement les seuls vestiges qui la font reconnaître.

Entre Bédréchein et le village de Mit-Rahineh s'élèvent deux longues collines parallèles, formées probablement des ruines d'une vaste enceinte en briques crues semblables à celles que l'on retrouve dans beaucoup d'autres ruines. Ces briques ont 0,35 centimètres de longueur sur 0,18 de large et 0,10 d'épaisseur ; elles portent pour la plupart l'empreinte d'un cartouche hiéroglyphique. C'est dans l'intérieur de cette enceinte que l'on voit le magnifique colosse exhumé par M. Caviglia, auquel on est déjà redevable de plusieurs autres découvertes non moins importantes.

Cette statue gigantesque est un des plus beaux morceaux de l'art égyptien ; il est d'un calcaire très fin, et, quoique mêlé d'incrustations, il conserve encore ce poli que l'on trouve seulement dans les sculptures de cette époque.

La partie inférieure des jambes a été brisée ; cependant le colosse n'a pas moins, dans son état actuel, de 1[illegible] il est remarquable par ses proportions



(Colosse découvert par le capitaine Caviglia, entre le village de Bédréchein et celui de Mit-Rahineh, au sud de l'ancienne Memphis.)

à la fois élégantes et sévères. Le visage, préservé dans sa chute par le haut de la coiffure, est intact et d'un travail précieux. C'est la représentation souvent répétée dans les principaux temples d'Egypte du roi Sésostris, qui régnait, suivant la table chronologique d'Abydos ou ses traducteurs, 1565 ans avant l'ère chrétienne. C'est aussi, mais en grand, la ressemblance la plus fidèle du Sésostris que possède le musée de Turin. Il porte au bras, sur le devant de la poitrine et de la ceinture, un cartouche indiquant son nom.

M. Caviglia a eu la précaution de le faire retourner la face contre terre, et dans la position indiquée par la gravure, pour le préserver des mutilations que les Arabes font subir généralement à toutes les représentations de figures humaines. Il a eu soin aussi de l'étayer par une maçonnerie au milieu et aux deux extrémités.

Ce colosse, près duquel sont de grandes substructions calcaires, était, selon toute apparence, placé devant une grande porte, et devait avoir son pendant.

A peu de distance entre les palmiers, on aperçoit une cabane entourée d'une haie vive ; c'était la demeure de M. Caviglia pendant les années qu'il a employées à l'exploration de ces ruines. Elle est habitée maintenant par un Arabe qui s'est constitué le gardien et le cicerone du monolyte ; sa présence est toujours agréable, car il se fait précéder d'une jatte de lait ou d'eau fraîche, que la chaleur du jour et la course un peu longue du trajet font trouver délicieuse. A chaque renseignement qu'on lui demande sur le compte de son ancien hôte, il répond par ces mots : « El capitan effendy kebir *chéïjtâne.* » (Le capitaine est un grand savant, un *sorcier.*)

A quelque distance de ce colosse, et sur le même axe, existent encore de petites colonnes du même Pharaon ; elles sont en granit rose, mais en fort mauvais état.

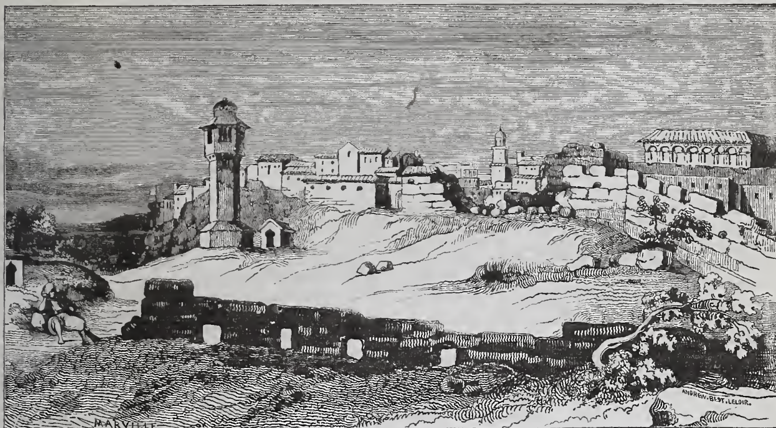
Au nord du colosse était un temple, en calcaire blanc, dédié à Vénus-Athor, par Rhamsès-le-Grand ; et hors de la grande enceinte, du côté de l'orient, sont les vestiges d'un autre temple orné de colonnes-pilastres accouplées et en granit rose, dédié à Phta et Athor (Vulcain et Vénus), les deux grandes divinités de Memphis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LES DEUX EXPÉDITIONS DE CONSTANTINE.

NOVEMBRE 1836. — OCTOBRE 1837.



(Vue de la brèche de Constantine. — Siége de 1837.)

Extrait du Journal d'un sous-officier du Génie.

Notre corps, depuis la conquête d'Alger, avait eu à exécuter les plus rudes travaux à supporter les fatigues les plus pénibles. Sur l'Atlas, à Médéah, à la Tafna, pendant les expéditions de Mascara et de Tlemsen, ouvrir les routes, jeter des ponts, établir des retranchements, telle fut partout notre mission, et partout l'intrépide persévérance de nos efforts nous valut l'estime et la reconnaissance de l'armée. Le génie, sous les ordres du brave colonel Lemercier, a rivalisé, avec les autres armes, d'énergie et d'habileté en Algérie; il a surmonté des obstacles presque invincibles et frappé le moral de la population arabe par la promptitude et la vigueur de ses opérations.

Quand la première expédition contre Constantine fut résolue, notre place était marquée à l'avant-garde. Nous devions éclairer et ouvrir la route, et nous ne restâmes pas au-dessous de cette tâche difficile, qui, suspendue quelques jours, sous les murs de Constantine, par des travaux d'une autre nature, continua encore au retour.

Le 13 novembre 1836, l'armée expéditionnaire quitte Bône, et va camper le même jour à Bouharfa sur les bords d'un petit torrent et à peu de distance du marabout de Sidi Ahmar. Sur la route, nous rencontrons des restes de voie romaine, même quelques traces des postes militaires que les Romains avaient en ce pays, et où l'on trouve des moulins à huile, des auges, des mortiers et de la poterie grossière. Le 14, nous bivouaquons à Mouhelfa. Le 15, nous traversons le col de Mouara, d'où l'on aperçoit toute la plaine de Bône, le lac Fezzara et la Calle, et nous arrivons de bonne heure près des ruines de Ghelma, dont l'enceinte forme un quadrangle considérable, avec des tours carrées saillantes de distance en distance. Un camp a depuis été formé sur cet emplacement. La plupart des pierres qu'on y a trouvées portent des inscriptions latines.

Le 16, nous allons de Ghelma à Medjez-el-Ahmar, poste qui plus tard a été fortifié et qui a servi de point de départ pour la seconde expédition; nous suivons les rives de la Seybouse entre des oliviers et des tamarins qui couvrent ses bords. Le passage de cette rivière ne peut être effectué le même jour à cause de son escarpement extraordinaire, où il nous faut pratiquer une rampe. Le 17, nous nous trouvons au pied de la montagne que les Arabes appellent *Djebel-el-Sada* (montagne du bonheur) et *Akbet el-Achari* (montée de la dixième), et que nous nommons *Raz-el-Akba* (tête de la montée). Le 18, nous traversons l'oued (rivière) Zenati, dont le cours sinueux se trouve à peine indiqué en quelques endroits par de chétifs lauriers-roses. Sur la rive droite, nous rencontrons le marabout de Sidi Tamtam, couvert de tuiles à l'italienne. Des Arabes y tiennent une espèce de marché, où les amateurs de tabac et de beurre peuvent s'approvisionner. Le 19, nous marchons pendant toute la journée dans la vallée de l'oued Zenati, à l'origine de laquelle nous allons bivouaquer. Dans la nuit, la pluie commence à tomber avec abondance, et le manque de bois nous est d'autant plus pénible que nous sommes exposés à une humidité glaciale. Le 20, nous quittons le bivouac, avec l'espérance d'atteindre Constantine dans la même journée. Nous passons devant plusieurs douars assez considérables dont la population ne s'était pas éloignée; plusieurs scheikhs viennent même recevoir l'investiture des mains du bey Yousouf. Pendant tout le trajet depuis Bône, les laboureurs étaient souvent accourus au-devant de l'armée et nous montraient leur manière de joindre les bœufs au joug et de labourer. Ces dispositions pacifiques des Arabes paraissaient d'un bon augure pour l'issue de la campagne et nous faisaient supporter avec courage les intempéries de la saison. La grêle et la pluie qui n'avaient cessé de tomber pendant cette journée défoncèrent tellement les chemins, que l'armée ne put aller au-delà du monument dit de Constantin. Notre bivouac s'établit sur un mamelon appelé *Soma*. Pendant la nuit, le mauvais temps redouble; pas un feu n'est allumé; partout un silence morne; et la neige vient se joindre aux autres intempéries.

Le 21, nous marchons sur Constantine que nous apercevons alors distinctement. Au bas du mamelon de Soma, nous entrons dans une vallée arrosée par le Bou-Merzoug, torrent grossi par les pluies et à peine guéable, qu'il nous faut traverser ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

C'est au milieu de ces circonstances désastreuses que l'armée arrive devant Constantine sur les deux heures

de l'après-midi. La brigade d'avant-garde passe aussitôt le Rummel et va prendre position sur le mamelon de Coudiat-Ati, qui domine l'espèce de promontoire à l'extrémité duquel la ville se trouve assise sur un roc escarpé, impénétrable au boulet et à la mine. Le général en chef, à la tête d'une brigade, va occuper le plateau de Mansourah qui domine aussi Constantine. Ce plateau est séparé de la ville par le Rummel sur lequel est un pont romain qui aboutit à une des portes de la ville.

Nous étions à portée de fusil de Constantine, sans que le moindre acte d'hostilité pût nous faire supposer que les habitants eussent l'intention de résister. Les portes étaient ouvertes; des hommes sans armes se promenaient sur le pont : la population paraissait donc disposée à nous recevoir. Mais, au bout de quelques minutes, un coup de canon part de la batterie de la porte du pont (Bab-el-Kantara), et le drapeau rouge est hissé sur une autre batterie située au-dessous de la Kasbah. L'artillerie du bey Yousouf répond à ces premières hostilités commencées par des Kabaïles, partisans d'Ahmed, qui forcent la population à la résistance.

A partir du 22, le temps devient affreux. La neige tombe avec violence; le froid est excessif; nous trouvons en Afrique les frimas de la Russie et les boues de la Pologne. Dans une telle extrémité, le seul parti qui nous reste est d'enlever la place de vive force, et tous nous demandons à monter à l'assaut. L'artillerie parvient à enfoncer la porte du pont. Notre corps est chargé de faire sauter la seconde, mais, exténués que nous sommes de fatigues, et privés par le mauvais temps d'une partie de notre matériel, nous sommes obligés d'ajourner l'opération au lendemain.

Le 23, l'artillerie continue à battre la ville, pendant que les Arabes viennent attaquer nos deux positions de Coudiat-Ati et de Mansourah. La nuit venue, nous prenons nos dispositions pour forcer l'entrée de la ville. Deux attaques simultanées sont ordonnées dans le but de diviser l'attention des habitants. Notre colonel Lemercier dirige lui-même celle sur Bab-el-Kantara. Mais la garnison s'aperçoit de notre mouvement, commence aussitôt un feu bien nourri et nous met en peu de temps beaucoup de monde hors de combat. Moi-même, atteint de deux balles, je fus laissé pour mort sur la place, et quand je revins à moi, j'étais dans Constantine, non en vainqueur, mais captif et esclave, avec quelques uns de mes camarades.

Ce ne fut que bien des jours après que les récits de quelques Arabes m'apprirent l'issue de notre expédition. Je sus par eux que, dans la journée du 24, au moment même où il était plus que jamais question dans Constantine de la reddition de la ville, la retraite de notre armée avait commencé, qu'elle s'était effectuée en bon ordre, et que nos troupes, arrivées à Ghelma le 28, étaient rentrées à Bône le 1er décembre. Les rivières débordées, la pluie, la neige, enfin des causes supérieures à la volonté humaine, ont seules rendu inutiles les efforts de nos soldats aussi admirables par leur résignation que par leur courage.

Ahmed fait courir le bruit que notre perte s'est élevée à 4 000 hommes (j'ai su depuis que nous avions eu 453 morts, tués ou égarés, et 304 blessés).

Notre retraite, telle qu'elle s'opéra, était d'ailleurs pour les indigènes un phénomène qu'ils contemplaient pour la première fois. Parmi eux, le parti qui est vaincu ou qui échoue dans son entreprise se disperse immédiatement, et chacun se tire d'affaire comme il l'entend. Il n'y a dans leurs mœurs nulle honte à se retirer en désordre et avec précipitation. Ignorant les ressources de notre organisation militaire et la puissance du point d'honneur qui attache nos soldats à leurs drapeaux, ils s'imaginaient que les choses allaient se passer comme elles ont lieu en pareil cas dans leurs combats nationaux. Aussi, la bonne contenance de nos troupes et l'excellent ordre qu'elles conservaient en présence d'un ennemi acharné, furent pour eux un inépuisable sujet de surprise et d'admiration.

. . . .

Mes camarades et moi, nous n'avions pas dû notre salut à un sentiment d'humanité, ni, comme nous le pensions d'abord, à un adoucissement dans les mœurs féroces des Kabaïles, qui comptent leurs victoires par les têtes d'ennemis tombées sous les coups de leurs yatagans. Mais des Européens, qui habitaient Constantine avant l'expédition, ayant reconnu à nos uniformes que nous appartenions les uns à l'artillerie, les autres au génie, les lieutenants d'Ahmed-Bey pensèrent qu'ils pourraient tirer parti de nous. Dans cet espoir, ils nous laissèrent la vie et adoucirent même les rigueurs de notre captivité.

Avant notre approche, Ahmed avait eu soin de faire sortir de la ville ses trésors et ses femmes; il s'en était éloigné lui-même, de peur d'y être assiégé, et avait confié la défense de la place à son premier lieutenant, Ben-Aïssa, célèbre par ses attaques infructueuses, en 1832, contre la Kasbah de Bône, et par la dévastation de cette ville.

Le retour d'Ahmed dans Constantine est signalé par de sanglantes exécutions. Dans une réunion tenue pendant le siége chez le *Scheikh el Belad* (gouverneur civil de la ville), des habitants ont eu l'imprudence de conseiller de rendre la ville, et leur avis a été sur le point de prévaloir. De ce nombre était le bouffon du bey, homme qui jouissait d'une grande influence auprès de son maître, et dont le crédit avait plus d'une fois porté ombrage au puissant Ben-Aïssa. L'occasion de se débarrasser d'un rival était trop belle pour que celui-ci la laissât échapper. Ben-Aïssa exige, comme récompense de son dévouement, la perte du malheureux bouffon, et Mir Tabet el Harles, sacrifié à la jalouse vengeance de son ennemi, est décapité par l'ordre d'Ahmed, avec deux autres habitants riches qui avaient également proposé de capituler.

Rentré dans sa capitale, Ahmed emploie tous ses soins à la mettre sur un pied respectable de défense. Il fait réparer la porte du pont, exécuter d'importantes démolitions dans l'intérieur de la ville et à la porte Bab-el-Oued, creuser des fossés devant le rempart du côté de cette porte, monter des canons, armer des batteries, fortifier les quatre portes Bab-el-Ghabia, Bab-el-Oued, Bab-el-Djedid, et Bab-el-Kantara. Son infatigable activité préside à tous les travaux, et dirige tous les préparatifs de défense.

Quant à nous, nous sommes exclusivement employés à la fabrication des armes et des munitions de guerre. Grâce à notre travail et à la régularité de notre conduite, nous jouissons de quelque liberté dans la ville, et cette liberté, que j'ai mise à profit pour étudier et bien connaître notre prison, me permet d'en donner ici une description fidèle.

. . . .

La ville de Constantine (*Cirta* des anciens, *Cossentina* des Arabes), capitale du Beylick de ce nom, est située au-delà du Petit-Atlas, sur l'oued Rummel. Placée entre Tunis et Bône, à 40 lieues de distance de cette dernière, et à 22 lieues du port de Stora, elle est bâtie dans une presqu'île contournée par la rivière et dominée par les hauteurs de Mansourah et de Sidi-Mécid. Au sud-est de la ville s'étend le plateau de Mansourah qui domine la ville à 300 et à 400 mètres. Au nord-est s'élève le mont Mécid, lieu de sépulture des Israélites, dominant la ville à une distance de 350 mètres. Au sud-ouest, les hauteurs découvertes de Coudiat-Ati, précédées par un mamelon de santons et couvert de tombeaux musulmans, commandent également les approches de la ville. Constantine, bâtie sur un plateau presque entièrement entouré de rochers, et qui a la forme d'un trapèze, domine des plaines étendues et d'une grande fertilité. L'oued Rummel se

rapproche de la ville à Sidi-Rachet, où il forme une cascade et coule dans un grand ravin qui règne le long des côtés sud-est et nord-est : arrivé à l'extrémité septentrionale où est bâtie la Kasbah, le Rummel forme une nouvelle cascade dite des Tortues, et quitte la ville en continuant son cours vers le nord ; ses eaux, à la pointe el-Kantara, s'engouffrent pendant quelques instants sous terre, et reparaissent ensuite pour disparaître de nouveau. On compte ainsi jusqu'à quatre pertes successives du même fleuve et elles forment des ponts naturels de 50 à 100 mètres de large.

La ville de Constantine a quatre portes : *Bab-el-Djedid* (la porte neuve), le chemin d'Alger y aboutit ; *Bab-el-Oued* (la porte de l'eau) ou *Bab-el-Rachbah* (porte du marché) conduisant vers le sud ; *Bab-el-Ghabia* (porte des arrivages) communiquant avec le Rummel ; *Bab-el-Kantara* (porte du pont) à l'angle en face du vallon compris entre le mont Mansourah et le mont Mécid. Les trois premières portes sont unies par une muraille antique, haute de trente pieds, souvent sans fossés. En avant de Bab-el-Djedid et de Bab-el-Oued, il y a, sur le sommet du contrefort qui se lie au Coudiat-Ati, un faubourg peu étendu, habité par des artisans. On y tient les marchés de certaines productions ; les autres denrées se vendent en ville. Diverses habitations, une mosquée, des fondoucks, et plus loin les vastes écuries du bey, pouvant loger de 700 à 800 chevaux, dépendent de ce faubourg. Le reste de l'enceinte est formé par des murailles peu solides et sans terrassements. Vis-à-vis de la porte el-Kantara se trouve le pont d'où elle tire son nom : large, fort élevé sur trois étages d'arches, de construction antique dans sa partie inférieure, il est jeté sur la rivière et sur cette grande coupure qui sépare la ville de la montagne.

Sur le point le plus élevé de la ville se trouve la Kasbah, édifice antique qui sert de caserne : c'est une petite citadelle défendue par quelques pièces de canon. Au-dessous sont des moulins à blé mis en mouvement par les eaux détournées du Rummel. Des jardins et des vergers occupent les deux rives du fleuve, au nord de la ville, dans le quartier appelé el-Gemma.

Constantine qui, selon les Arabes, a la forme d'un bournous déployé, dont la Kasbah représente le capuchon, a trois places publiques de peu d'étendue ; les rues sont pavées, mais étroites et tortueuses ; elles sont en pente rapide de la Kasbah au pont. Les maisons pour la plupart ont deux étages au-dessus du rez-de-chaussée ; généralement bâties en briques crues ou en pisé, les plus belles seulement sont en briques cuites et en pierres tirées des constructions romaines ; toutes ont des toitures en tuiles creuses posées sur des roseaux. Il existe dans la ville quelques monuments et le palais du bey. Ce dernier édifice a été construit par le bey Ahmed depuis la prise d'Alger par les Français. Pour le décorer, il a fait prendre dans les plus belles maisons de la ville un grand nombre de colonnes de marbre, que les propriétaires avaient fait apporter à dos de mulets de Bône ou de Tunis.

Constantine possède treize mosquées principales et un grand nombre de petites chapelles. L'eau de source y manque ; mais le Rummel, auquel on parvient par un chemin couvert, fournit l'eau aux habitants. On n'y trouve pas de boulangerie ; car dans cette ville, comme dans toute la régence, les habitants, suivant un usage immémorial qui remonte aux temps bibliques, préparent le pain comme les autres aliments, dans la maison et au moment du repas. Il existe cependant dans la ville dix-huit fours banaux ; c'est dans ces fours, dont chacun peut recevoir cent pains de deux rations, que se fait le biscuit nécessaire aux troupes du bey ; ils sont chauffés avec le bois que quelques tribus de la montagne sont tenues d'apporter comme contribution.

Les habitants de Constantine sont en général industrieux ; aussi l'on compte parmi eux un grand nombre de marchands et d'artisans. L'une de leurs principales industries est la fabrication des selles, des bottes, des souliers et des guêtres à la mode arabe. Quelques forgerons fabriquent, avec le fer acheté à Tunis, des instruments aratoires, des mors de brides, des étriers, et des fers pour les chevaux et les mulets. Les armes viennent de la montagne des Beni-Aber, où on les fabrique. La poudre se fait à Constantine, près de la Kasbah ; une vingtaine d'hommes y sont employés. Ce qui fait surtout la richesse des habitants, c'est la culture de leurs terres et leur commerce avec l'intérieur de l'Afrique.

Les femmes, outre les travaux domestiques auxquels elles se livrent dans leur intérieur, filent la laine, qu'elles vendent, au marché dit *Souck-el-Azel*, aux fabricants de haïks ; elles tissent aussi des bournous, même les plus estimés.

La population de Constantine se compose de Maures, de Turcs et Coulouglis, de Kabaïles, et enfin de Juifs. Les indigènes en portent le chiffre à 40 000 âmes, dont les Kabaïles forment à peu près la moitié, les Maures le quart ; le reste se compose de Turcs, de Coulouglis et de Juifs.

. . . .

Mai 1837. — Les préparatifs de guerre, dirigés par le bey Ahmed lui-même, continuent sans relâche. Il annonce l'intention de ne pas attendre les Français, mais de prendre l'offensive, de recommencer lui-même les hostilités, de s'emparer de Bône, et de délivrer la province tout entière de la présence des Chrétiens. Les intelligences qu'il entretient avec Constantinople paraissent l'encourager dans ces dispositions.

Juillet 1837. — Un envoyé de la Porte Ottomane vient d'arriver, apportant au bey Ahmed un firman qui lui donne l'investiture du beylick de Constantine. En même temps le bruit se répand qu'un corps considérable de troupes turques, envoyées par le grand-seigneur au secours de son vassal, et transportées par une flotte sous les ordres du capitan-pacha, doit incessamment débarquer dans le voisinage de Tunis. Des Kabaïles des environs de Bougie, appelés à la guerre sainte (*djihad*) contre les infidèles, accourent en grand nombre sous la conduite de leurs scheikhs.

Un Juif d'Alger arrive à Constantine, chargé, dit-on par le gouverneur général, de traiter de la paix avec Ahmed. Le bey feint d'être disposé à accueillir ces ouvertures. Des négociations commencent et se continuent pendant plusieurs semaines. Ahmed les fait traîner à dessein en longueur, dans le double but d'attendre les renforts qui lui ont été promis, et de laisser arriver la saison qui, une première fois déjà, a été si fatale aux armes françaises. Toute la ville sait quelles sont ses intentions, et il ne laisse ignorer à personne qu'il ne traitera jamais avec les Français qu'après qu'ils auront évacué Bône.

Le 16, avant l'ouverture des négociations, les troupes d'Ahmed ont eu, dans les environs de Ghelma, un engagement sérieux avec la garnison de ce camp. On assure que leurs pertes se sont élevées à cinq cents hommes, tant tués que blessés.

Août 1837. — On annonce que le gouverneur général est arrivé d'Alger à Bône et qu'un nouveau corps expéditionnaire se rassemble.

Septembre 1837. — Les négociations ont été successivement rompues, renouées, puis définitivement rompues encore. Le négociateur juif a fait, durant ce mois, de fréquents voyages de l'un à l'autre camp. Le bey s'est mis en campagne à la tête d'un corps d'environ dix mille hommes, moitié cavalerie et moitié infanterie. Il a avec lui son lieutenant Ben-Aïssa et l'envoyé de la Porte Ottomane. Le but d'Ahmed est de déloger nos troupes de la position de Medjez-el-Ahmar. En effet, nous apprenons que, pendant

trois jours de suite, les 21, 22 et 23, Ahmed a attaqué ce camp avec vigueur, dirigeant lui-même les efforts de ses soldats, sa garde en avant et musique en tête. Dans ces diverses actions, les Arabes ont montré une rare valeur, bravant le feu de la mousqueterie et de l'artillerie. On se battait a une demi-portée de fusil, et des Kabaïles ont été tués jusque sur les retranchements français. Cette attaque audacieuse a échoué et a coûté aux Arabes des pertes considérables. Ahmed rentre à Constantine et paraît fort démoralisé de cet échec.

30 septembre. — Le bey fait publier que le général des Chrétiens est retourné à Bône, que le choléra fait de grands ravages dans l'armée des infidèles, et qu'ils renoncent à une nouvelle expédition contre Constantine.

5 octobre. — Le bey sort de la ville avec quelques milliers de combattants, en prenant une direction opposée à celle de Bône. Il va établir son camp à trois lieues en arrière de Constantine. Son khalifa, Ben-Aïssa, prend le commandement de la place. Le bruit circule que l'armée française s'est mise en marche de Medjez-el-Ahmar le 1er octobre.

6 octobre. — Ce matin, à huit heures, les têtes de colonne de l'armée expéditionnaire ont paru sous les murs de la ville. Ben-Aïssa se multiplie avec une infatigable activité pour compléter les préparatifs de guerre et opposer une résistance opiniâtre aux Chrétiens. Femmes, enfants, vieillards, tout le monde sans exception est obligé de concourir à la défense de la place. Des corps de Kabaïles en protègent l'approche. Une exaltation sauvage s'est emparée de la population. On nous tient enfermés, mes malheureux compagnons et moi, dans un étroit réduit où nous sommes obligés de travailler jour et nuit à la confection des projectiles.

Du 7 au 10. — Privés de toute communication avec le dehors, le canon seul nous apprend la continuation des hostilités. Un temps affreux de pluies et de tempêtes dure sans interruption pendant ces trois jours. Que nos camarades doivent souffrir dans leurs bivouacs changés en mares boueuses et où ils ne peuvent prendre aucun repos!

Du 11. — Le feu contre la place a commencé le 9 et a duré une partie du 10. Les défenses de la ville sont détruites en partie. La canonnade se rapproche; la batterie de brèche ouvre son feu sur le front de Coudiat-Ati. Les Arabes opposent partout une vive résistance; leurs batteries tirent tant qu'elles peuvent et avec acharnement. Des fantassins embusqués sur le rempart ou dans les maisons attenantes à la muraille entretiennent un feu continuel à bonne portée. En même temps, des attaques journalières ont lieu contre les deux positions de Mansourah et de Coudiat-Ati.

Du 12. — Un parlementaire est venu hier porter aux habitants de Constantine une proclamation par laquelle le gouverneur général les engage à se soumettre. Il est parti ce matin sans avoir été maltraité, mais rapportant une réponse verbale qui annonce de la part des habitants l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la place. La vérité est qu'ils la regardent comme imprenable. Leur confiance et leur sécurité augmentent encore au moment où ils apprennent que ce matin, vers huit heures et demie, le général Damrémont, se rendant à la tranchée pour examiner les travaux de la nuit, a été emporté par un boulet.

A cinq heures, un parlementaire est envoyé par le bey pour proposer de suspendre les opérations du siége et de renouer les négociations. Cette démarche de sa part a pour but de gagner du temps, dans l'espoir que la faim et le manque de munitions obligeront bientôt les Français à se retirer. La proposition est repoussée.

13 octobre 1837. — Le feu qui a duré toute la journée d'hier, continue encore toute la nuit à intervalles inégaux, de manière à empêcher l'ennemi de déblayer la brèche et d'y construire un retranchement intérieur. A sept heures du matin, la cononnade cesse un instant. La première colonne d'assaut, dirigée par le lieutenant-colonel Lamoricière, franchit rapidement l'espace qui la sépare de la ville, et gravit la brèche qu'elle enlève sans difficulté. Mais bientôt engagée dans un labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés et de barricades, elle éprouve la résistance la plus acharnée. La seconde colonne suit de près la première, et malgré l'explosion d'une mine qui engloutit un grand nombre d'assaillants, la marche de nos troupes dans la ville devient plus rapide. La fusillade se rapproche de nous, et nous entendons les cris : *En avant!* Nous réunissons nos efforts pour sortir de notre prison ; nous parvenons à briser une première porte, puis une seconde; nous nous élançons dans la rue au cri de *Vive la France!* Les Arabes fuient en désordre ; un grand nombre périt en cherchant à se précipiter du rempart dans la plaine.

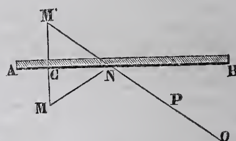
A huit heures, le drapeau tricolore flotte sur les principaux édifices de Constantine!

INSTRUMENTS D'OPTIQUE.

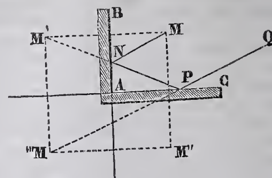
(Deuxième article, voyez p. 91.)

Le kaléïdoscope. — Tout le monde sait qu'un kaleïdoscope se compose d'un tuyau cylindrique, en carton ou en fer-blanc. A l'une des extrémités, fermée par un verre transparent, s'ajuste un autre cylindre de même diamètre, mais beaucoup plus court : celui-ci est terminé par un verre dépoli; de façon que, les deux cylindres étant bout à bout, l'espace qui reste entre ces deux verres forme une espèce de boîte. Le second bout du grand tuyau est percé d'une ouverture assez petite, par laquelle on peut voir dans l'intérieur. La boîte dont nous avons parlé contient beaucoup de petits objets, tels que des morceaux de fleurs artificielles, de la chenille de différentes couleurs, des perles, etc. Enfin, l'intérieur du grand cylindre est traversé par deux plaques de verres, noircies de manière à faire fonction de miroirs ; ces deux plaques sont disposées comme un livre entr'ouvert, et occupent toute la longueur du tuyau.

Voici la théorie de cet ingénieux instrument, inventé, il y a quelques années, par un célèbre physicien anglais, le docteur Brewster.



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

On sait que si *un point lumineux*, le centre de la flamme d'une bougie par exemple, est placé en M, au-devant d'un miroir A B, ce point envoie des *rayons lumineux* dans toutes les directions. (Voyez fig. 1.)

Parmi ces rayons lumineux, ceux qui, comme M N, tombent sur la surface du miroir, sont *réfléchis*, de manière que l'angle B N P est égal à l'angle A N M. Il suit de là que si un observateur est placé en O, et si un obstacle

l'empêche de voir *directement* le point lumineux M, il lui semblera que ce point est placé en M', à une distance C M' du miroir, précisément égale à la distance C M. Voilà pourquoi, lorsqu'on se regarde dans une glace, on se voit comme si l'on était placé de l'autre côté.

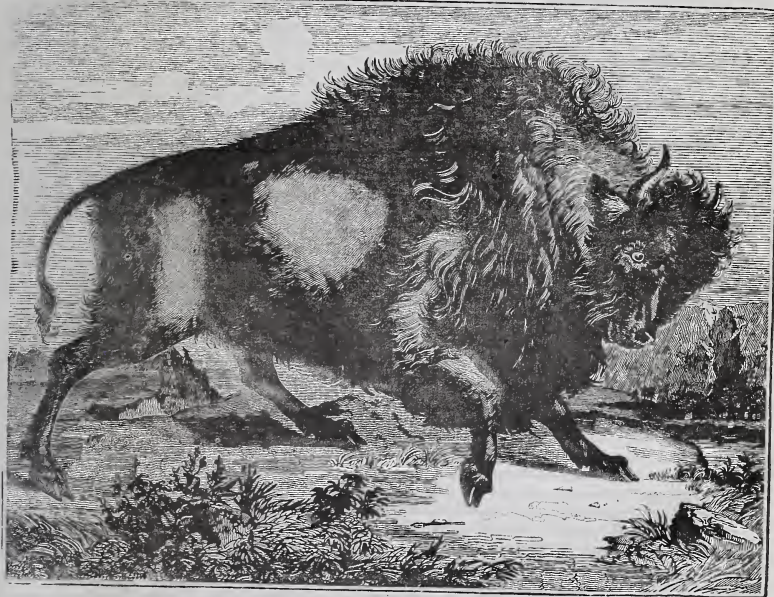
Supposez actuellement deux miroirs A B, A C, *perpendiculaires*. Voy. fig. 2. N'est-il pas évident que le miroir A B donnera une *image* en M', et le miroir A C, une *image* en M''? Mais il y a plus, c'est que l'on verra encore une image en M'''.

Effectivement, considérez un rayon tel que M N : il se réfléchit en N, en suivant la direction N P, comme s'il venait de M'. Mais ensuite ce rayon tombe sur le miroir A C; il se réfléchit une seconde fois; en sorte qu'il paraît provenir d'un point situé en M'''.

Si donc on regarde par l'ouverture du kaleïdoscope un objet placé dans l'intérieur de la boîte, et si les deux miroirs sont perpendiculaires, on apercevra cet objet directement, et en outre les trois images : on croira donc voir quatre objets semblables, et placés d'une manière symétrique. Il est facile de comprendre qu'en donnant une autre inclinaison convenable aux miroirs, on pourra, au lieu de quatre impressions du même objet, en avoir cinq, six, et même autant que l'on voudra. Il est facile aussi de comprendre quelle immense variété de dessins peut offrir un kaleïdoscope : pour peu que l'on donne un petit mouvement à l'instrument, on obtient, comme par enchantement, les changements à vue les plus curieux. C'est ainsi qu'un petit appareil, qui semble n'être qu'un jouet d'enfant, est utilement employé par les dessinateurs sur cachemires et autres étoffes.

LE BISON.

En 1837, dans notre 43e livraison, nous avons indiqué les animaux les plus curieux que possède en ce moment la Ménagerie du Jardin des Plantes; et à cette occasion nous avons annoncé la perte que cet établissement a faite d'un bison né dans la Ménagerie, d'individus mâle et femelle envoyés vivants du nord de l'Amérique septentrionale par M. Milbert, voyageur naturaliste du gouvernement. Ce zélé compatriote, qui a rendu tant de services à la science, avait le plus grand désir de faire propager en France cette race utile : ses regrets sont inexprimables.



(Le Bison, *Bos americanus.*)

Le bison (*bos americanus*) ou buffalo des Américains, lorsqu'il est parvenu à toute sa croissance, est plus grand que le bœuf d'Europe, et sa force est plus considérable : alors il a près de dix pieds de la tête à la queue, qui se termine par un bouquet de poils; il pèse de 16 000 à 20 000 livres; la graisse d'un de ces animaux fournit 100 livres de suif; sa chair est bonne à manger. Sous le rapport de l'économie rurale, domestique et manufacturière, le bison mériterait d'être acclimaté dans notre pays. La position horizontale de sa tête facilite son attelage à la charrue; il acquiert aisément les qualités d'un animal domestique, et par suite de bons traitements il oublie sa force prodigieuse; son éducation n'exige point les mêmes soins que ceux qu'on donne au bœuf d'Europe; tous les herbages sont également bons pour sa nourriture. La tête du bison est enveloppée d'une énorme crinière, qui donne à cet animal un aspect féroce; elle ne laisse à nu que le museau, et, du garot descendant sur les jambes de devant, elle forme des espèces de manchettes jusqu'au sabot. Le reste du corps jusqu'à la croupe n'est garni que d'une espèce de pelage plus fourni en hiver qu'en été. Sous la crinière on trouve une espèce de duvet que l'on file et tisse en étoffes à l'usage des habitants de l'intérieur des terres; les Anglais l'ont mis en œuvre, et en ont fabriqué des bas et des gants très chauds. La fourrure de ces animaux est l'objet d'un grand com-

merce; légèrement chamoisée, elle est employée comme couverture par les voyageurs, qui en garnissent leurs traîneaux.

Lorsque M. Milbert possédait encore un bison en Amérique, il le faisait baigner chaque matin dans les eaux de l'Hudson. Cet animal, attaché par une longue corde passée dans un anneau qui traversait la cloison du nez, ne pouvait s'éloigner qu'à la volonté de son conducteur; une légère secousse suffisait pour le rappeler à terre, où il prenait ses ébats en se roulant dans le sable afin de se garantir de la piqûre des insectes. Rentré dans son étable, il se nourrissait de pommes de terre, et s'enfonçait ensuite dans une épaisse litière pour y ruminer à son aise. Jamais ceux qui l'approchèrent n'eurent à subir de sa part aucun acte brutal.

On trouve, dans l'estimable ouvrage de M. Milbert qui a pour titre *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson*, des renseignements très curieux sur les mœurs et les habitudes des animaux grands et petits qu'il était parvenu à domestiquer.

La mission de M. Milbert, qui avait pour but de récolter et d'expédier au Muséum des produits des trois règnes, a duré sept ans. La résidence habituelle de ce naturaliste était à New-York. De là, il faisait un très grand nombre de voyages qui s'étendaient jusqu'au Canada, aux lacs supérieurs, l'Ohio et le Mississipi. Le chiffre des objets dont M. Milbert a enrichi le Muséum pendant les sept années de sa mission s'est élevé à 7869. Dans ce nombre on a compté 145 animaux vivants, mammifères, oiseaux ou reptiles.

Qui sait tout souffrir peut tout oser

VAUVENARGUES.

DES VOIES DE COMMUNICATION EN FRANCE.

(Deuxième article, voyez p. 19.)

DES ROUTES DE TERRE.

Il y a plusieurs sortes de voies de communication par terre : les routes royales, les routes départementales, les routes stratégiques et les chemins vicinaux.

Les routes royales servent à la circulation générale sur tout le territoire, et elles sont formées et entretenues aux frais du trésor public. — Ces routes se divisent en trois classes : la première classe comprend celles qui traversent la totalité du royaume ou qui conduisent de la capitale aux principales villes, ports ou entrepôts de commerce. Les routes de la seconde classe sont celles qui établissent une communication entre diverses parties de la France et les principales villes, ou qui conduisent de Paris à des villes considérables. Enfin, dans la troisième classe sont rangées les routes qui ont pour objet la communication entre les villes principales d'une même contrée ou de contrées voisines.

Les routes royales que la France possède sont au nombre de 203; mais en les comptant par chaque département qu'elles traversent, on en trouve 630. — L'ensemble de ces voies publiques présente un développement total de 8 628 lieues, qui se répartissent entre les départements d'une manière inégale.

Le département de Seine-et-Oise doit à sa position géographique d'avoir le plus grand nombre de routes royales; il en compte 26 dont la longueur totale est de 179 lieues et demie.

Le département de la Seine, d'où partent les principales routes, en possède 16; mais comme ce département est peu étendu, ces routes n'offrent qu'un développement de 52 lieues environ.

Le département du Pas-de-Calais est traversé par 15 routes d'une longueur totale de 170 lieues;

Celui de la Côte-d'Or a 8 routes qui ont une longueur de 162 lieues et demie;

Celui d'Ille-et-Vilaine est parcouru par 11 routes ayant un développement de 158 lieues et demie;

Celui de l'Aisne a 12 routes qui offrent ensemble une longueur de 155 lieues.

Les autres départements se divisent ensuite de la manière suivante, sous le rapport de la longueur de leurs routes royales :

12	en ont de	125 à 150 lieues;
22	de	100 à 125
32	de	75 à 100
12	de	50 à 75
2	de	25 à 50

Ces derniers sont les départements de la Seine et des Basses-Alpes; mais nous avons déjà dit que le département de la Seine se trouve dans une position particulière, à cause de son peu de superficie. Enfin, le département de Vaucluse est le seul qui compte moins de 25 lieues de route; il n'en a que 22 lieues et demie environ.

Mais les 8 628 lieues de nos routes royales ne sont pas en bon état de viabilité sur tous leurs développements, et il reste de nombreuses lacunes qui ne s'élèvent pas à moins de 986 lieues, se répartissant entre 75 départements et 155 routes. Ainsi, nous n'avons que 11 départements sur 86, et 78 routes sur 203, où la circulation ne rencontre aucune difficulté.

Les 11 départements qui n'ont pas de lacunes, sont ceux de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Meurthe, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Sarthe, de la Seine, de Seine-et-Marne, de la Vendée et des Vosges.

Les départements qui en ont le plus sont ceux de la Corse et de la Lozère.

Neuf départements ont plus de vingt-cinq lacunes et moins de quarante; ce sont les départements de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cher, du Doubs, du Finistère, des Landes, du Morbihan, du Puy-de-Dôme et des Pyrénées-Orientales.

Vingt-huit en ont moins de 25 et plus de 10.

Quinze en ont moins de 10 et plus de 5.

Treize en ont moins de 2 à 5.

Quatre n'en ont qu'une : ce sont les départements des Côtes-du-Nord, de la Manche, du Nord et de la Seine-Inférieure.

Le perfectionnement des routes royales doit donner lieu à une dépense de 132 millions, sur lesquels les Chambres ont déjà voté 84 millions à employer en sept ou huit années.

Les routes départementales servent à la communication de chaque département ou des départements entre eux; elles présentent ensemble un développement de 9 707 lieues; mais, comme les routes royales, elles ne sont pas toutes à l'état de viabilité parfaite. Les parties à réparer ou en lacunes n'ont pas moins de 5 719 lieues de longueur, et leur perfectionnement devra entraîner une dépense de 116 millions.

Les routes stratégiques ont été construites récemment dans nos départements de l'ouest, afin de s'opposer à la guerre civile qui désolait ces contrées; elles sont au nombre de 58. Bien que ces voies publiques soient de création militaire, elles ne servent pas moins à tous les usages généraux, et le développement industriel et commercial qu'elles doivent nécessairement amener ne sera pas le moindre avantage dont elles auront doté ce pays.

Les chemins vicinaux, qui sont des voies publiques à l'usage de chaque commune ou des communes entre elles, sont au nombre de 468 527, qui forment ensemble environ 192 750 lieues de développement. Les départements qui ont le plus de chemins vicinaux sont ceux de la Charente, de la Charente-Inférieure, de l'Eure, de la Gironde, du

Loiret, de la Manche, de l'Orne, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, des Deux-Sèvres et de l'Yonne. Chacun de ces départements en compte plus de 10 000; la Seine-Inférieure en a plus de 20 000, et l'Eure plus de 30 000.

Il a fallu bien des années et bien des révolutions pour parvenir à créer cet ensemble imposant de voies de communication; il faudra une grande persévérance pour les amener à l'état de perfectionnement que les relations industrielles et commerciales réclament aujourd'hui.

Mort de Charondas. — Charondas, législateur de Thurium, de Catane et des pays voisins, avait défendu d'entrer en armes dans les assemblées publiques. Il revenait un jour de la campagne, et il trouva le peuple assemblé. L'agitation semblait au comble, et sans savoir ce qui la causait, Charondas s'élance au milieu de l'assemblée qu'il essaie de calmer par sa voix.

Or, Charondas avait oublié qu'armé de son épée, il ne l'avait pas quittée en se mêlant à l'assemblée. Un citoyen qui était son ennemi le remarque, il l'accuse de violer lui-même les lois qu'il a faites. Alors Charondas tire son épée, il s'en perce le sein, et par le sacrifice de sa vie sanctionne une loi qu'il a crue bonne et utile.

HISTORIENS CÉLÈBRES.

FROISSART.

Jehan Froissart était, dit-on, fils d'un peintre d'armoiries. Il naquit vers l'an 1337. Le titre suivant qui se lit au commencement de ses poésies manuscrites *, achevées en 1394, nous apprend à la fois ses qualités et le lieu de sa naissance. « A savoir est que dedans ce livre sont contenus pluisours trettiés lesquels ont été faits, dittés et ordenés par vénérable et discrète personne, sire Jehan Froissart, en ce temps threzorier et channone de Cymai et de Lille *en herbe* (chanoine en exercice de Chymay et de Lille *en herbe*, c'est-à-dire en expectative), et est de nation de la conté de Haynau et de la ville de Valenciennes. »

Froissard, bien qu'il devînt prêtre et qu'il fût de bonne heure destiné à la cléricature, annonça dès son jeune âge et manifesta toute sa vie les goûts les plus prononcés pour toutes les pompes et toutes les joies mondaines. Il serait trop long d'exposer ici comment se conciliaient au moyen âge des habitudes et des principes qui nous semblent aujourd'hui aussi incompatibles. Qu'il nous suffise d'établir ce fait que Froissart nous apprend de sa propre bouche. Je n'avais encore que douze ans, dit-il, que j'étais déjà très avide

De veoir danses et carolles,
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'appartiennent à deduit (à la gaîté),
Et de ma nature introduit (enclin à)
D'amer par amour tous ceaulx
Qui aiment et chiens et oiseaulx (c'est-à-dire la chasse),
Et si destoupe mes oreilles
Quand j'oi (j'entends) vin verser des bouteilles,
Car au boire prens graut plaisir;
Aussi fais en beaus draps vestir.
En viande fresche et nouvelle
Violettes en leur saison
Et roses blanches et vermeilles
Et chambres pleines de candeilles
Jus (jeux) et danses et longues veilles
Et beaus lis pour li rafreschir
Et au couchier pour mieux dormir.
Espèces (épices), claret et rocelles (boissons de luxe).
En toutes ces choses véir (voir)
Mon esperit se renouvelle.

* Bibl. roy., n° 7214.

Froissart n'avait que vingt ans et était à peine sorti de l'école, lorsqu'il se mit à « rimer ses poésies et à dicter les honorables emprises et nobles aventures et fais d'armes lesquelles sont advenues par les guerres de France, d'Angleterre, etc., et ce à la requeste d'un sien chier seigneur et maistre, M. Robert de Namur, seigneur de Beaufort, etc. »

Ces chroniques commencent à l'année 1326. Mais la première partie du premier livre n'est guère qu'une compilation des « vraies chroniques jadis faites par Jean-le-Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége. » Froissart ne parle comme témoin oculaire ou d'après ses propres informations qu'à partir de la bataille de Poitiers, qui eut lieu en 1356: « Car, dit-il, devant ce j'étois moult jeune de sens et d'âge. »

Un jour, Froissart, encore adolescent, vit dans un manoir où il était admis une jeune damoiselle de haute condition qui lisait un roman de chevalerie intitulé *Cléomadès*. Ces sortes de livres, et notamment celui-ci, étaient alors en grande vogue et composaient avec quelques traités ascétiques la littérature la plus recherchée de l'époque. La jeune fille l'invita à lire avec lui ce roman. Froissart, qui lui-même possédait déjà une certaine érudition dans la littérature chevaleresque, accepta cette offre gracieuse mais imprudente: car il ne tarda pas à s'éprendre d'une ardente et malheureuse passion pour la belle lectrice. Bientôt la jeune damoiselle se maria. Froissart en ressentit une douleur profonde. Pour distraire sa mélancolie il résolut de s'éloigner de son pays natal. Il passa donc en Angleterre et se rendit à la cour d'Edouard, qui avait pour femme Philippe de Haynaut. Cette princesse était sœur de la comtesse de Namur, épouse de ce Robert que Froissart appelle son seigneur. Elle était grande amie des lettres qu'elle-même cultivait; c'est elle qui fonda le collége d'Oxford, qui fut long-temps désigné sous le nom de collége de la reine. Madame Philippe, pour nous servir des termes de Froissart, lui fit le plus gracieux accueil. Les grands seigneurs, sur l'exemple de leur souveraine, s'empressèrent également d'offrir au chroniqueur français une généreuse hospitalité. Mais c'était en vain que, pour faire diversion à sa peine, il était venu chercher au-delà de la mer des émotions nouvelles, c'est en vain qu'au sein d'une cour étrangère, au milieu des plus hauts seigneurs, et des plus nobles dames et damoiselles, il se voyait l'objet des honneurs les plus flatteurs, des attentions les plus délicates. Le souvenir de sa dame le préoccupait toujours, et pendant long-temps rien ne put dissiper sa tristesse.

Ce fut à la reine Philippe que Froissart offrit le premier livre de ses Chroniques. La reine agréa l'hommage du livre. Elle nomma l'auteur son clerc ou chapelain et l'admit dans son hôtel. Froissart mit à profit pour l'histoire ce nouveau pèlerinage. Il fit de nombreuses excursions aux frais de la reine et des divers seigneurs de sa cour, et se rendit notamment en Ecosse où il fut très bien accueilli du roi, qui le combla d'honneurs et de présents, et le défraya libéralement pendant tout le séjour qu'il fit dans ses Etats. Dans plusieurs pièces de ses poésies il raconte lui-même d'une manière naïve et intéressante les voyages qu'il fit ainsi dans les diverses parties de la Grande-Bretagne. Il nous l'apprend particulièrement dans deux pièces singulières intitulées: le *Buisson de Jonece* (jeunesse), et *le Dit dou Lévrier*. Cette dernière n'est autre chose qu'un dialogue entre les deux animaux qui lui servaient de compagnons de route, dans le voyage qu'il fit pour visiter le roi d'Ecosse.

En 1361, il assista au départ du prince de Galles et de sa femme qui se rendaient en Aquitaine pour prendre possession de ce duché que le roi leur avait récemment abandonné. Il était encore en Angleterre en 1363, lorsque le roi Jean, fidèle à sa parole donnée, retournait en captivité dans ce royaume. En 1366, nous le revoyons à Melun-sur-

Seine, et la même année à Bordeaux, à l'époque où naquit Richard, fils du prince Noir, lequel devint roi d'Angleterre sous le nom de Richard II. Bientôt le prince de Galles partit pour la guerre d'Espagne. Avant de passer les Pyrénées il se rendit à Auch. Froissart l'accompagna dans cette ville et se disposait à le suivre dans son expédition. Mais le prince ne lui accorda pas cette faveur et le renvoya auprès de la reine sa mère. Froissart, à ce qu'il paraît, ne resta pas long-temps en Angleterre. Car, en 1368, nous le retrouvons dans les diverses cours de l'Italie, allant de seigneurie en seigneurie et de fête en fête, toujours environné de richesses et d'honneurs. C'est ainsi qu'il prit part comme témoin et comme poëte aux événements importants qui se passèrent alors à Bologne, à Ferrare, à Rome et à Milan. Il assista dans cette dernière ville au mariage d'Yolande, fille de Galéas, duc de Milan, avec Lyonel de Clarence, fils du roi d'Angleterre.



(Buste de Froissart, par Louis Auvray.)

Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à cette époque, la fortune de notre chroniqueur et le train qu'il menait n'avaient pas été en dégénérant. Car il ne voyageait plus, comme lors de son excursion en Ecosse, menant en lesse un lévrier et sa malle fixée à la croupière de son cheval, mais il montait une superbe *haquenée* ou coursier de grand seigneur, suivie d'un *roncin* pour porter ses bagages. En 1369, la reine d'Angleterre qui avait toujours accordé à Froissart une protection si bienveillante, mourut à Windsor. Froissart célébra dans un lai ce triste événement. Il le raconte encore d'une manière pleine de grâce naïve et de sensibilité dans la deuxième partie du premier livre de ses Chroniques. Voici la fin de ce chapitre que nous regrettons de ne pouvoir rapporter en entier.... « En après, la bonne dame fit le signe de la vraie croix sur lui (elle) et commanda le roi à Dieu, et son fils monseigneur Thomas, le moins-né (cadet) qui étoit de lez lui (à ses côtés), et puis assez tôt elle rendit son esprit, lequel je crois fermement que les saints angels du paradis ravirent et emportèrent à grand'joie dans la gloire des cieux; car oncques en sa vie ne fit ni ne pensa chose par quoi elle le dût (perdre. »

En apprenant la mort de sa bienfaitrice, Froissart, au lieu de retourner en Angleterre, vint se fixer pour quelque temps dans son pays où il fut nommé curé de l'église collégiale de Lestines. Mais le gai chapelain ne nous apprend qu'une chose au sujet de la vie qu'il passa dans cet état; c'est que, pendant le temps assez restreint qu'il exerça son ministère, *les taverniers de Lestines eurent bien cinq cents francs de son argent.*

Bientôt Froissart, impatient de la vie sédentaire qu'il menait dans sa cure, s'attacha à Vinceslas de Luxembourg, duc de Brabant. C'était un prince libéral, preux, courtois, et grand amateur de la poésie à laquelle il s'adonnait lui-même. Il le chargea de réunir ses rondeaux, ballades, chansons et virelais. Froissart y ajouta ses propres compositions, et forma du tout un seul recueil qu'il intitula: *Méliador*. Mais Vinceslas mourut en 1384, avant que cet ouvrage ne fût achevé.

Froissart, obligé encore une fois d'aller chercher fortune, fut accueilli par Guy, comte de Blois, qui le fit clerc de sa chapelle. De 1385 à 1388, il accompagna son nouveau maître tant en Flandre, France, Picardie, que dans son comté de Blaisois, et en Touraine. Mais les exploits antérieurs du comte de Blois et les événements qui eurent lieu dans les pays qu'il parcourait à la suite de ce prince ne suffisaient pas à l'avide curiosité du chroniqueur et à la passion ardente que lui inspiraient les guerres et les prouesses chevaleresques. « Considéray en moi-mesme, nous dit-il, que nulle espérance n'estoit que aucuns faits d'armes se fissent ès parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y estoit et grandement m'ennuyoit d'estre oiseux. Et entre mentes que (or comme) j'avois, Dieu merci, sens, mémoire, engin (esprit) clair et aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrois estre informé touchants à ma principale matière; âge, corps et membres pour souffrir peine; me avisai que je ne voulois me séjourner de non poursuivre ma matière: et pour savoir la vérité des lointaines besognes sans que j'envoyasse aucune autre personne au lieu de moy, pris voie et achoison (occasion) raisonnable d'aller devers haut prince et redouté seigneur messire Gaston, comte de Foix et de Berne (Béarn). Et bien savoie que se je pouvois avoir la grâce de venir en son hostel, je ne pourrois mieux au monde écheoir pour estre informé justement de toutes nouvelles. Et tant travaillai (voyageai) et chevauchai en quérant de tous côtés nouvelles, que par la grâce de Dieu, sans péril et sans dommage je vins en son châtel à Ortais, en l'an de grâce 1388. »

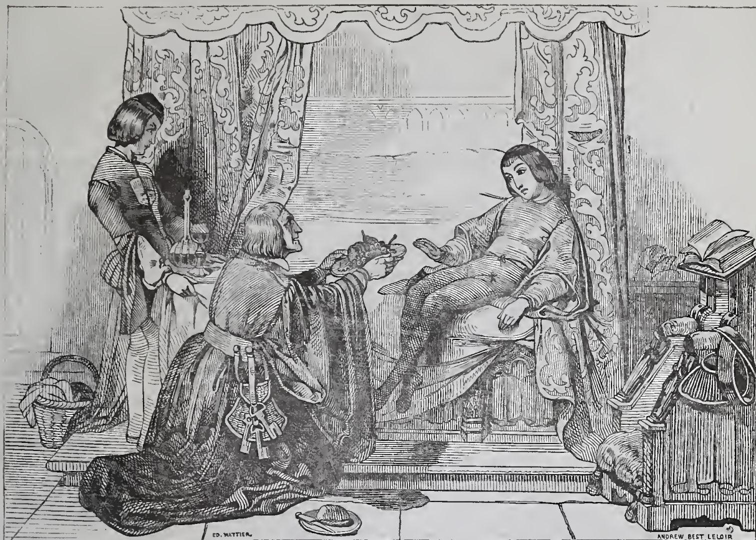
Froissart ne pouvait en effet *mieux écheoir* qu'à la cour de Gaston. Ce prince s'était fait surnommer Phébus, tant à cause de sa beauté que de ses connaissances littéraires. Froissart nous le peint comme un seigneur accompli. « Oncques ne vey nul, dit-il, qui fust de si beaux membres, de si belles formes ne de si belle taille et de visage, bel, sanguin et riant; les yeux vers et amoureux (c'est-à-dire brillants et animés) là où lui plaisoit son regard jetter... Brièvement tout considéré et avisé, avant que je vinsse à sa court, j'avoye esté en moult de courts de roys, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames, mais je ne fu onc en nulle qui mieulx me pleust ne qui fussent sur le fait d'armes rejouis plus que celuy comte de Foix estoit. Tout honneur estoit à dedans trouvé. Toute nouvelle de quelque pays ne de quelque royaume que ce fust là dedans on y apprenoit. Car de tout pays pour la vaillance du seigneur, elles y venoient. »

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1838.—PEINTURE.



(Salon de 1838. — Mort de Gaston, fils du comte de Foix, par M. Jacquand.)

SUITE DE LA VIE DE FROISSART.

SON RÉCIT DE LA MORT DE GASTON DE FOIX.

Froissart recueillit donc à la cour de Gaston-Phébus une ample moisson de renseignements dont il enrichit ses Chroniques. C'est là qu'il apprit, entre autres histoires merveilleuses ou intéressantes, la mort de Gaston l'Ange, fils de Gaston-Phébus. Dans le huitième chapitre de son troisième volume, Froissart raconte cet épisode dramatique dont la péripétie a fourni à l'un de nos peintres les plus gracieux, M. Jacquand, le sujet d'un tableau exposé au Salon de 1838, et que nous reproduisons aujourd'hui. Il nous a semblé doublement opportun de rapprocher de cette peinture le récit pittoresque de notre vieux conteur.

Le comte de Foix, dit Froissart, avait épousé la sœur de Charles de Navarre. Une dissension funeste ne tarda pas à s'élever entre les deux époux au sujet d'une somme de 50 000 francs, dont le roi de Navarre s'était porté caution pour le sire d'Albret que le comte Phébus tenait en captivité. Gaston, se méfiant de son beau-frère, ne voulait pas laisser partir son prisonnier avant que la somme ne lui fût payée. Toutefois, cédant à la fin aux instances de sa femme, il le délivra sur la parole de Charles. La comtesse qui se faisait fort d'obtenir elle-même le paiement de la somme promise, se rendit à cet effet à la cour de son frère. Mais ce dernier refusa de satisfaire à ses engagements. Alors la comtesse redoutant la violence de son mari, resta auprès du roi de Navarre.

Mais la félonie de ce prince déloyal ne se borna pas à ce déni de sa parole.

Sur ces entrefaites le jeune Gaston, fils du comte de Foix, prit fantaisie d'aller en Navarre, voir sa mère et son oncle, ce que son père lui accorda... « Quand il fut venu à Navarre, on lui fit très bonne chère et se tint avec sa mère un peu d'espace, puis print congé. Et le roy lui donna de beaux dons et à ses gens aussi; le dernier don qu'il luy donna ce fut la mort, et vous diray comment. Quand ce vint sur le point que l'enfant dut partir, le roy le tira à part dans sa chambre et luy donna une boursette pleine de poudre, telle qu'il n'était créature vivante qui se de la poudre attouchoit ou mangeoit, tantost ne lui fallust mourir sans nul remède. « *Gaston*, dit le roy, beau neveu, vous voyez » comme le comte de Foix a, à son tort, en grand'haine » vostre mère, ma sœur, dont il me desplait fort et aussi » doit-il faire à vous. Toutefois pour ces choses reformer » et que vostre mère soit bien de vostre père, quand il » viendra à point, vous prendrez un petit de ceste poudre » et en mettrez sur la viande de vostre père, — et gardez » bien que nul ne vous voye! — Et si tost comme il en aura » mangé il n'entendra jamais à autre chose fors qu'à revoir » sa femme et s'entr'aimeroient à tousjours mais si fort que » jamais ne vouldront départir l'un d'avec l'autre. »

« L'enfant qui tenoit à vérité tout ce que son oncle luy disoit respondit et dit : Volontiers. Sur ce point il se partit de Pampelune et revint à Ortais. Le comte de Foix lui fit bonne chère et luy demanda des nouvelles de Navarre, et quels dons ne quels joyaux on lui avoit donné. Et il dit : De beaux; et tous les montra, exceptée la boursette où estoit la poudre. Or, estoit-il d'ordonnance, en l'hostel de Foix, que moult souvent Gaston et Yvain son frère bastard, gisoient (couchoient) ensemble en une chambre, et se vestoient de cottes et d'habits ensemble, car ils estoient presque d'une taille et d'un aage. Et alla la cotte de Gaston sur le lit; et Yvain sentit la poudre en sa bourse, et demanda à Gaston : Quelle chose est cecy? De ceste parolle Gaston n'eut point de joie et lui dit: Rendez-moi ma cotte, Yvain, vous n'en avez que faire. Yvain luy getta sa cotte. Gaston la vestit et fut plus pensif tout ce jour que jamais.

» Si avint dedans trois jours après (comme Dieu voulut sauver et garder le comte) que Gaston se courrouça à son frère pour le jeu de paume, et luy donna une jouée (souf-

flet). L'enfant s'en courrouça et s'enfelonna et entra tout plorant en la chambre de son père. Quand le comte le veit plorer si dit à Yvain : Que vous faut-il? En nom Dieu, dit-il, monseigneur, Gaston m'a battu, mais il y a autant ou plus à battre en luy qu'en moi; et il lui raconta le fait de la boursette. — Ho! dit le comte, tay-toi et garde toi bien que tu ne te découvres à homme du monde de ce que tu m'as dit. Le comte de Foix entra lors en imagination et se couvrit jusques à l'heure du dîner, et se leva et assit, comme de coutume, à table en la salle. Gaston, son fils, avoit d'usage qu'il le servoit de tous ses mets et faisoit essay de toutes ses viandes. Si tost qu'il eut assis devant le comte son premier mets et fait ce qu'il devait faire, le comte gette ses yeux et voit les pendants de la boursette au gippon * de son fils. Le sang luy mua et dit : Gaston, vien avant; je veuil parler à toy en l'oreille! L'enfant s'avança sur la table. Lors le comte ouvrit son sein et développa son gippon et prit son coutel et coupa sa boursette. L'enfant qui fut tout surpris et ébahy ne sonna mot mais devint tout blanc de peur, car il se sentoit forfait (trahi). Le comte de Foix ouvrit la bourse et prit la poudre et en mit sur un taillouer (boucon) de pain et appela un chien et luy en donna à manger. Si tost que le chien eut mangé le premier morceau, il tourna les yeux en sa teste et mourut. Quand le comte eu veit la manière, si fut bien courroucé; et se leva de table et prit son coutel et le voulut lancer après son fils; mais les chevaliers saillirent au devant de luy et l'en empeschèrent... Si pourpensa le comte, et dit qu'il tiendroit son fils en prison deux ou trois mois et puis l'envoyeroit en quelque voïage deux ou trois ans, tant qu'il auroit oublié son maltalent (irritation) et que l'enfant seroit en meilleure et plus vive cognoissance. Adonc demoura Gaston prisonnier à Ortais... Si vous dirai comment il mourut. Le comte faisoit tenir son fils en une chambre sans nulle garde avec luy qui le conseillast ne confortast. Et fust toujours l'enfant en ses draps ainsi comme il y entra, et ce le mélancolia et argua (assombrit) grandement... Le jour de son trespas, ceux qui le servoient de manger, luy apportèrent de la viande et luy dirent : Gaston, vecy de la viande pour vous. Gaston n'en fit compte et dit : Mettez-la là. Celuy qui servoit de ce que je vous di regarde et voit dans la prison toutes les viandes que les jours passez il avoit apportées. Adonc referma-il la chambre et vint au comte et luy dit : Monseigneur, pour Dieu, prenez garde dessus votre fils, car il s'affame là en la prison et croy qu'il ne mangea oncques puis qu'il y entra; car j'ai vu tout tant que je luy ay apporté tourné d'un costé. De ceste parolle le comte s'enfelonna, et sans mot dire il se départit de sa chambre et s'en vint vers la prison de son fils, et tenoit à la male heure un petit coutelet dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint à son dit fils et tenoit la lumelle (lame) de son coutel par la pointe et si près de la pointe qu'il n'en avoit pas hors de ses doigts l'espesseur d'un gros tournois. Par mal talent en boutant ce tant de pointe en la gorge de son fils, il l'asséna en je ne sais quelle veine et luy dit : Ah! traistre, pourquoy ne manges-tu? Et tantost s'en partit le comte; et, sans plus rien dire ne faire, il rentra en sa chambre. L'enfant fut sang-mué et effraié de la venue de son père avec ce qu'il estoit foible de jeusner et qu'il veit et sentit la pointe du coustel qui l'atoucha à la gorge, car (tant petit que ce fust) ce fut une veine. Si se tourna d'autre part et là mourut. Et à peine estoit rentré le comte en sa chambre quand nouvelles luy vindrent de celuy qui administroit l'enfant qui luy dit : Monseigneur, Gaston est mort! » Cela ressemble fort à un assassinat.

Après un long séjour à Orthez, Froissart songea à retourner dans son pays natal. Mais Gaston le retint en lui promettant de le faire voyager bientôt « en bonne compaignie. » En effet, la comtesse de Boulogne, parente du comte, ayant été accordée en mariage au duc de Berry, la fiancée fut conduite en grande pompe d'Orthez à Morlas, où l'attendait la suite de son futur mari Froissart prit congé de son hôte qui lui fit présent de 80 florins. Il accompagna la comtesse jusqu'à Riom où elle se maria, composa une pastourelle pour le lendemain des noces; puis, *retournant en France*, il se rendit à Paris.

En moins de deux ans nous le voyons ensuite parcourir successivement le Cambraisis, le Hainault, la Hollande, la Picardie. Nous le retrouvons tour à tour au fond du Languedoc, à Paris, à Valenciennes, à Bruges, à l'Ecluse, toujours *travaillant et chevauchant* pour recueillir des documents et augmenter ses Chroniques, et toujours fêté des seigneurs qu'il visitait. En 1388, il reçoit du comte de Blois et du sire de Coucy des communications précieuses sur les négociations du roi de France et sur les relations avec le roi d'Angleterre. Il assiste à Paris à l'entrée d'Isabeau de Bavière, dont il nous retrace dans ses Chroniques un tableau détaillé et amusant. Il décrit comme un témoin oculaire l'entrevue de Charles VI et du Pape à Avignon, qui eut lieu en 1389. La même année, il nous montre le roi de France recevant à Toulouse l'hommage du comte de Foix. Comme on le voit, la vie aventureuse et vagabonde de l'historien, continuellement épris d'expéditions lointaines, sans cesse avide de beaux faits d'armes et de prouesses guerrières, en faisait pour ainsi dire une espèce à part de chevalier errant. Compagnon inséparable de la chevalerie militante, ce chevalier pacifique en partageait jusqu'à un certain degré les sentiments, les émotions et les fatigues, mais sans pouvoir aspirer à sa gloire ni à son indépendance. Car bien loin de là, il n'était jamais, ainsi que nous l'avons vu, qu'un domestique de tel ou tel seigneur, racontant, comme un scribe à la tâche, les exploits de son maître, moyennant salaire. Aussi, ne demandez pas à l'historien de cette époque un jugement élevé, ni même impartial des événements qu'il raconte. C'est ainsi que Froissart nous décrit successivement avec un enthousiasme égal et intarissable, les exploits du roi d'Angleterre à l'encontre de la France, puis ceux des seigneurs de France à l'encontre de l'Angleterre, sans s'inquiéter un seul instant de la justice de leur cause. Ce qui lui importe dans les faits ce n'est pas leur moralité, mais leurs détails et surtout leur éclat. Quant à la vérité, Froissart l'a vivement à cœur toutes les fois qu'il peut la divulguer... sans se compromettre. Le fait suivant nous en fournit la preuve. De retour à Valenciennes, notre historiographe voulut reprendre le cours de ses récits et continuer d'écrire ses Chroniques. Mais, au moment de se mettre à l'œuvre, il réfléchit qu'il n'avait appris ce qui s'était passé dans les guerres entre les rois de Castille et de Portugal, que par les révélations de certains seigneurs castillans qu'il avait rencontrés à la cour de Gaston-Phébus. Froissart se fit scrupule d'écrire l'histoire de ces guerres mémorables sans avoir entendu des témoins des deux nations. Espérant donc trouver à Bruges un chevalier portugais qui se fût illustré dans ces guerres, il n'hésita pas à se rendre dans cette ville. Arrivé à Bruges, il apprend qu'un chevalier portugais, nommé Jean Portelet, fameux par ses exploits récents, était en ce moment à Middelbourg en Zélande. Aussitôt Froissart s'embarque à l'Ecluse et vient descendre à Middelbourg. Là, il rencontre en effet le chevalier, qui le reçoit libéralement, et lui raconte tous les événements importants qui s'étaient passés en Portugal et en Espagne, depuis la mort du roi Ferrand jusqu'à son propre départ. Entièrement satisfait, il revient à Valenciennes, et compose alors le troisième volume de sa Chronique.

Froissart qui avait été nommé chanoine de Chimay par l'entremise de l'un de ses protecteurs, avait également

* Le gippon était une espèce de gilet qui se liait par des aiguillettes avec les chausses.

obtenu du pape Clément VII l'expectative d'un canonicat au chapitre de Lille. Telle est l'explication de cette singulière expression qu'il emploie dans le titre de ses poésies (voyez ci-dessus, p. 119), où il se qualifie de chanoine de Lille *en herbe*. Clément VII étant mort en 1394, il dut renoncer à cette espérance et se contenter désormais de son autre canonicat.

En 1395, il retourne en Angleterre muni de lettres de recommandation pour le roi et ses oncles. Richard II, qui occupait alors le trône, l'accueillit de la manière la plus affable, et lui dit que, « puisqu'il avoit esté de l'hostel de » monsieur son ayeul le roi Edouard, et de madame son » ayeule la roine Philippe, il estoit de l'hostel d'Angle» terre. »

Le roi Richard venait d'assembler à Elten les prélats et les barons d'Angleterre, pour délibérer sur son mariage avec Isabelle de France et sur le refus qu'opposaient les habitants de la Guyenne à la donation de ce duché que le roi venait de faire au duc d'York. Froissart s'y rendit aussi. Un conseiller du roi, nommé Richard de Servy, « qui estoit de son estroit conseil, » lui transmit les délibérations les plus secrètes au fur et à mesure qu'elles étaient arrêtées dans l'assemblée. Enfin, après un séjour de trois mois, pendant lequel il amassa de nouveaux matériaux, Froissart quitta la cour. Avant son départ, le roi lui fit don d'un hanap d'argent doré contenant cent nobles, somme qui équivalait à peu près, selon M. de la Curne Sainte-Palaye, à 1 600 francs de notre monnaie actuelle.

De retour à Valenciennes, il écrivit le quatrième volume de ses Chroniques. Les derniers événements qu'il raconte se rapportent à l'année 1400, et tout porte à croire que Froissart ne survécut pas long-temps à cette époque. Il fut enseveli dans son église de Chimay, au diocèse de Liége, où il vint vraisemblablement terminer sa carrière.

Fête de la capture des hommes, en Perse. — Les femmes des anciens Perses vivaient, comme toutes celles de l'Orient, dans un état assez voisin de l'esclavage, et dans une dépendance absolue de leurs pères ou de leurs époux. Mais si les Romains avaient les saturnales, pendant lesquelles les esclaves jouissaient d'une liberté poussée jusqu'à la licence, les femmes persanes étaient aussi maîtresses absolues une fois l'an, pendant un espace de vingt-quatre heures.

La nation célébrait une fête solennelle appelée *Merdguiran*, (c'est-à-dire la capture des hommes); c'était le grand jour des femmes. Il leur était permis de demander ce qu'elles voulaient à leurs maris, qui étaient tenus de leur complaire. En ce jour les filles avaient aussi la liberté d'exposer leur inclination sur le choix d'un époux; faculté qui leur était refusée le reste de l'année.

DES ARBRES

CONSIDÉRÉS COMME MONUMENTS HISTORIQUES.

Un grand nombre de pierres celtiques désignaient particulièrement dans le moyen âge des lieux propres à rendre la justice. Les arbres eurent aussi cette honorable destination; plus d'une fois l'histoire l'atteste. Chacun a présent à la mémoire ce que Joinville dit en parlant de saint Louis à Vincennes: « Après qu'il avoit oui la messe en été, il » alloit s'esbattre au pied d'un chêne, et nous faisoit asseoir » tout emprès lui, et tous ceux qui avoient affaire à lui ve» noient à lui parler sans que aucun huissier ne autre leur » donnast empêchement. »

Au rapport du même historien, on voyait dans le jardin du roi au Palais de Justice à Paris, entre deux grandes *cérisées*, un grand gazon où maintes fois le roi saint Louis siégea sur des tapis, et avec lui Joinville, Pierre Desfontaines, Etienne Boislève, et autres prud'hommes des vieux temps.

Joinville rapporte encore que Louis IX alla s'asseoir sous une grande cérisée dans son jardin du Palais de Justice à Paris, pour entendre les différends du roi de Navarre et du duc de Bretagne.

M. Michelet, dans ses *Origines du droit français*, confirme ces faits et cite des exemples: « Le jugement, dit-il, a souvent lieu sous les arbres: — aux trois chênes, aux cinq chênes. — Ce sont, plus souvent encore, des tilleuls; Ainsi: le lieu des sept tilleuls, — en France, la seigneurie des sept chênes; — aujourd'hui encore on voit dans la Hesse un tilleul planté sur une colline où se rassemblent les paysans; la colline est entourée parfois d'une muraille, et des degrés y conduisent. »

« Jugement du sapin sur la grande route impériale (année 1524); — sous le bouleau (année 1189); — sous le noyer; sous le sureau; — devant l'aubépine; sous le ciel bleu; — tribunal de l'aubépine; — le siége des libres, sous le poirier (année 1445); — sur la hauteur, au lieu appelé le hêtre de fer, où un franc-juge doit siéger (année 1490). — *Grim.* »

« Il y avait des jugements sous l'orme, par exemple, dans un village du bailliage de Remiremont. »

Les arbres servaient aussi à fixer le lieu des rassemblements, et devenaient le point de départ pour de grandes entreprises militaires: tel était le fameux ormeau de Gisors. Pendant long-temps ceux qui avaient à traiter d'affaires importantes ou de transactions, se donnèrent rendez-vous auprès de ce tronc revêtu de fer. Cet emplacement est encore connu aujourd'hui sous le nom de l'*ormeteau ferré*; on lui a donné aussi le nom de Champ sacré. La Philippide de Le Breton contient une description de cet arbre fameux, et de la bataille dont il fut le prétexte.

On jurait au pied de ces arbres foi et hommage; on y faisait des traités ou autres transactions; on y prêtait des serments de fraternité et d'assistance que la mort seule pouvait rompre. Il y avait dans les Vosges un chêne magnifique, qui, dans les quatre siècles derniers, retint le nom de *chêne des partisans*, parce que les Vosgiens qui, à Neufchâteau, voulaient défendre leur pays, s'y donnèrent rendez-vous en 1437. Ce chêne existait encore en 1820; il avait dix-sept pieds de diamètre, et cet arbre si touffu était si démesurément gros que cinquante grenadiers pouvaient à peine l'embrasser.

Ordinairement les fameux pas d'armes et les joûtes de la féodalité n'avaient pas d'autre théâtre; aussi ornait-on de trophées ces vieux rameaux, et les décorait-on de chaînes, de colliers, de bracelets d'or et autres objets précieux, sans que personne osât y porter une main profane ou infidèle. Quelquefois ces arbres étaient l'organe du destin; car le moyen âge eut aussi des oracles de Dodone.

« Il y avait, dit Richer, sur les bords de la Loire un grand chêne où les plaideurs allaient s'asseoir par un grand vent et en présence de témoins; celui au côté duquel tombait la première feuille aux oracles gagnait tout bonnement son procès. Dans la saison où l'arbre était dépouillé, les plaideurs apportaient sur une éminence, près de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément, puis s'éloignaient à certaine distance: celui dont les corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause, au dire des témoins. (Voyage de Nantes à Paimbœuf, p. 38.) »

C'était encore au pied de ces chênes, ou d'autres arbres renommés, tel que l'Orme Saint-Gervais à Paris, que l'on venait payer de certaines rentes, des redevances et tenances.

De tout temps, et chez presque tous les peuples de la terre, les arbres ont été l'objet d'une sorte de culte. L'idolâtrie les avait adorés comme des divinités. Une religion plus éclairée leur a confié seulement de saintes images. Des pontifes, en mettant leurs soins à faire perdre à ces arbres

une vénération superstitieuse, ont vu avec satisfaction s'élever sous ces paisibles ombrages les signes de la foi ; témoin ce *chêne-chapelle* qui se trouve dans le cimetière du village d'Allouville, à une lieue d'Yvetot, dont la description a été faite, en 1822, par M. Marquis, correspondant de la Société des antiquaires de France, et qu'a fait connaître le *Magasin pittoresque*, 1833, p. 272.

César osa beaucoup en frappant de sa hache profane les arbres de la forêt sacrée; le premier il avait sapé les fondements de la religion des druides, et montré qu'on pouvait impunément braver la puissance de Thor et d'Esus.

L'influence des druides sur les Gaulois était en effet redoutable aux Romains. Ces peuples les croyaient les représentants et les oracles des dieux ; leurs ordres étaient



(Le chêne d'Owen Glendower, à Shelton.)

regardés comme la manifestation de la volonté d'intelligences supérieures. A leurs voix les Gaulois prenaient les armes pour défendre leur pays. Aussi voit-on les premiers empereurs proscrire avant tout le culte druidique, poursuivre et faire livrer au feu les druides.

Les Romains commencèrent donc la destruction des belles forêts de nos ancêtres. Les progrès de la civilisation, de l'agriculture, resserrèrent leurs limites ; mais pourtant long-temps encore une grande partie fut religieusement conservée. Sous leur ombrage se célébrait la fête du village, se tenait la foire où arrivaient les marchands des pays d'alentour.

A chaque arbre, surtout dans les forêts de l'Etat, se rattachait un souvenir. Les conserver, les respecter, était une sorte de devoir. Mais à ce culte presque religieux dont ils étaient l'objet a succédé une grande indifférence. L'Angleterre a plus de respect pour ces vieux témoins qui marquent les grands évènements historiques, ou rappellent le passage d'hommes illustres. Nous avons déjà donné la gravure de l'arbre de Pope (1833, liv. 40). Le chêne d'Owen Glendower n'est pas moins révéré. Une tradition rapporte que ce descendant des anciens souverains du pays de Galles, monta sur cet arbre pendant la bataille qu'il livra avec Henry Percy, le 20 juillet 1403, à Henri IV d'Angleterre.

Un des arbres historiques les plus célèbres en Espagne est celui de Guernica, dans la Biscaye. L'assemblée générale du gouvernement de cette province se réunissait tous les deux ans sous ce chêne pour voter. C'est aussi là que se faisait la vérification de l'élection et que se tenait la première séance. C'est encore là que siégeaient les juges qui avaient à poursuivre pour cause de félonie. En 1476, Ferdinand et Isabelle jurèrent sous son feuillage le maintien des lois biscayennes ; *los fueros*.

VASES CÉLÈBRES.

(Voyez 1835, p. 372.)

LA COUPE DE PTOLÉMÉE.

Le vase nommé *coupe de Ptolémée*, *vase de Mithridate*, *vase de Saint Denis*, est un canthare * fait entièrement d'un seul morceau de sardonyx orientale (pierre de la même pâte que l'agate, mais composée de plusieurs couches). C'est certainement le plus remarquable monument de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous. La beauté de la matière, la rareté d'aussi admirables morceaux d'agate orientale, l'intérêt des sujets qui sont sculptés alentour, recommandent à l'attention ce vase comme l'un des plus précieux ornements du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, où il est conservé aujourd'hui.

Ce vase fut donné à l'abbaye de Saint-Denis par Charles III, dit le Simple, du moins c'est ce qu'apprenait l'inscription du pied qu'on y avait adapté pour lui donner la forme d'un calice. Ce pied en or était chargé de grosses perles, de saphirs, d'émeraudes et de rubis, disposés selon le style de l'époque carlovingienne. L'inscription suivante était gravée profondément sur l'or; chaque lettre était remplie d'émail, de couleur d'acier bruni :

HOC VAS CHRISTE TIBI MENTE DICAVIT
TERTIVS IN FRANCOS REGMINE KARLVS.

O Christ, Karl, troisième de ce nom sur le trône des Francs, t'a consacré ce vase.

Bien que Charles-le-Chauve et Charles-le-Gros soient quelquefois appelés Charles III, il est plus probable que c'est Charles-le-Simple, troisième roi de France de ce nom, qui fit ce présent à l'abbaye de Saint-Denis. Ce vase resta dans le riche trésor de l'abbaye de Saint-Denis jusqu'à la révolution. Comme l'indique l'inscription, on ne lui



(Canthare de sardonyx orientale, appelé *la coupe de Ptolémée*.— Moitié de la grandeur réelle.)

croyait pas une origine profane; aussi lui avait-on donné une destination solennelle. Les reines de France y buvaient l'ablution, après la communion, lors de leur couronnement, cérémonie qui se faisait toujours dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis.

En 1790, il fut déposé au Cabinet des médailles. Le 16 février 1804, il fut volé ainsi que d'autres objets précieux, tels que le grand camée de la Sainte-Chapelle, le calice de l'abbé Suger, etc. Les voleurs ayant été arrêtés en Hollande, le *grand camée* et la *coupe de Ptolémée* furent restitués au Cabinet des médailles; mais la monture du camée et le pied du vase avaient disparu. On peut cependant se faire une idée de ce pied en consultant les anciens ouvrages où il a été reproduit avant sa destruction. Dom Felibien dans son Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, dom Montfaucon dans son Antiquité expliquée, enfin Jean Tristan, écuyer, sieur de Saint-Amant et du Puy-d'Amour, dans ses Commentaires historiques, donnent la figure du vase de la grandeur réelle. Ce dernier consacre quarante-cinq pages in-folio à la description et à l'explication de cette rareté.

Les sujets en relief qui ornent les deux faces du canthare sont empruntés au culte de Bacchus; c'est pour cela qu'il fut attribué anciennement à Ptolémée, surnommé *Dionysios* (en grec *Bacchus*); quant à son nom de vase de Mithridate, il le doit à la célébrité qu'avait chez les anciens la superbe collection de vases précieux et de camées de ce roi, collection que le grand Pompée consacra dans le Capitole.

Sur la face dont nous donnons le dessin, on remarque au milieu un trapézophore (sorte de crédences, de buffets, à quatre pieds, sur lesquels les anciens plaçaient des vases). On ne voit que deux des pieds; ils sont formés par des sphinx; sur le trapézophore sont placés deux *pyxis*, boîtes à couvercles, dont l'une est ornée d'une guirlande de fleurs; puis deux canthares de la forme même de celui que nous décrivons; l'un deux est renversé; un autre vase, et un vase de forme haute, appelé par les Romains *præfericulum*, et enfin une statuette ou gaîne. A droite, au pied du trapézophore, une grande ciste entr'ouverte d'où sort le serpent bachique. La ciste d'où sort un serpent est une allégorie des mystères de Bacchus et de Cérès, fort répandue dans l'antiquité. On la trouve sur un grand nombre de monuments. Une sorte particulière de monnaies des villes de Pergame, de Sardes, d'Ephèse, etc., a reçu le nom de monnaies cistophores, à cause de cette allégorie qu'elles portent au revers. Près de la ciste est une panthère, animal consacré à Bacchus, qui boit le vin resté au fond d'une coupe renversée. Les anciens prétendaient que cet animal aimait passionnément cette liqueur, et que les chasseurs, pour les prendre, plaçaient à leur portée un vase rempli de vin, dont elles ne manquaient pas de venir s'enivrer. Bacchus, qui avait été nourri par

* Nom donné à une forme particulière des coupes à deux anses.

des panthères, n'excitait pas celles qui traînaient son char au moyen du fouet; il leur versait du vin sur le corps. A gauche est un chevreau accroupi; au milieu, sur le sol, un vase qui a la forme d'une tête humaine, fermé par un couvercle; à gauche, au fond, deux masques sur une *gaîne*; sur le sol, près de la gaîne, une tête de Pan, reconnaissable à ses cornes, et une tête laurée, qui peut être un bacchant, ou Bacchus lui-même; c'est peut-être aussi un vase à forme humaine: on connaît des vases de formes analogues (voy. 1835, p. 375). Le trapézophore est abrité par un grand voile attaché à deux arbres placés à chaque extrémité, et autour desquels s'enlacent une vigne et une plante dont la fleur est campanulée. Sur les branches de ces arbres sont des oiseaux et des masques expiatoires, appelés par les anciens *oscilla*, à cause du mouvement d'oscillation que le vent leur donnait. A l'arbre de gauche sont suspendus de plus une syrinx (flûte de Pan) et un sac (*pera*).

L'autre face a une telle analogie avec celle que nous donnons, qu'il suffira de la décrire pour donner une idée complète de ce beau monument. Des arbres servent, comme de l'autre côté, à soutenir le voile au-dessus d'un trapézophore, dont on voit trois pieds; ces pieds sont cannelés et terminés par des griffes. Dessus sont placés une figure laurée, vêtue d'une longue robe, et tenant deux flambeaux, sans doute un prêtre de Bacchus, et cinq vases, dont l'un est un rhyton qui représente un centaure marin. Sur une tablette adaptée sous la principale table du trapézophore sont placés deux vases sans anses, dont l'un est entre deux griffons. Une guirlande de fleurs descend de l'arbre sur le trapézophore; auprès est un masque de Silène; à côté, un vase en forme de masque, avec un couvercle. A l'arbre de gauche est suspendu un masque (*oscilla*). A l'arbre de droite, contre lequel se dresse un chevreau, sont suspendus un *tympanum* (tambour presque semblable à ceux appelés tambours basques), des *tintinnabula* (clochettes), et un masque de Pan. Sur le sol, un sac noué à un *pedum*, bâton pastoral d'une forme comparable à celle de la crosse de nos évêques. Au voile sont suspendus deux *oscilla*. On trouve un sujet très analogue à ceux de ce vase sur un vase d'argent du Cabinet des médailles, provenant de la belle découverte faite à Berthouville.

Ce travail précieux paraît avoir été exécuté dans l'Orient pendant le siècle d'Auguste. Sa perfection est d'autant plus remarquable que la dureté de la matière a dû le rendre fort long et fort difficile. D'après une tradition que nous ne pouvons garantir, il aurait été mis en gage chez les Juifs de Metz, par Henri III, pour la somme d'un million.

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez la table de 1837; et 1838, p. 59.)

CHANTS POPULAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'ÉCOSSE.

Les Anglo-Saxons apportèrent leurs poésies germaniques en Angleterre; plus tard les Danois y joignirent quelques légendes du Nord, enfin vinrent les Normands qui y mêlèrent leurs lais chevaleresques. Ces trois sources de traditions, en se confondant, formèrent une poésie populaire pleine de pittoresque et d'originalité.

Les ménestrels qui composèrent ces chants se servirent des traditions répandues dans le peuple; ils ne firent à vrai dire que mettre en vers les chroniques du foyer. Ce fut là sans doute une des causes du succès prodigieux qu'obtinrent leurs compositions, succès qui s'est continué jusqu'à nos jours. Johnson avait coutume de dire qu'il donnerait tous ses ouvrages pour avoir fait la vieille ballade de *la Chasse dans les bois* (chevy-chase), et l'on trouve dans les *Dialogues sur la poésie*, de sir Philippe Sydney, les lignes suivantes: « Je n'ai jamais entendu les ballades de Percy et » Douglas sans m'animer comme au son de la trompette » guerrière; et cependant, c'est un aveugle qui les chante » d'une voix cassée, en s'accompagnant d'un violon dis- » cord! »

Les chants populaires de la Grande-Bretagne s'occupent rarement des événements politiques. La plupart racontent des querelles de famille, des histoires de guerre ou d'amour, mais surtout les aventures des braconniers. Sous Guillaume-le-Conquérant le droit de chasse fut concédé aux seuls barons normands, et le Saxon qui osait s'arroger ce droit était mis hors la loi. Il se forma ainsi un peuple de braconniers proscrits, vivant dans les forêts de chênes, d'ifs et de houx, loin des entraves féodales. Cette existence libre et périlleuse séduisit les hommes les plus braves; et le peuple qui aime tout ce qui est hardi, mystérieux, romantique, s'éprit d'une vive admiration pour ces joyeux brigands, toujours en guerre avec les barons. Le type de ces héros braconniers est Robin Hood (*Robin des bois*), qui habitait avec sa bande les bois de Sherwood, et sur lequel furent composées un grand nombre de ballades encore chantées dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les ballades écossaises, qui diffèrent peu pour les sujets des ballades de l'Angleterre, s'en éloignent essentiellement pour la forme et la couleur. La teinte poétique y est plus sombre, le récit plus vif, plus sauvage, le dialogue plus dramatique. Ces ballades sont généralement fort courtes, et tiennent beaucoup plus de la chanson que les poésies populaires de la Grande-Bretagne.

Walter Scott, Thomas Moore, Campbel et d'autres poëtes antérieurs ont rajeuni un assez grand nombre de vieux chants anglais ou écossais; mais quelque soin qu'ils aient pris de conserver la forme et la pensée, il était difficile qu'ils n'en altérassent point la naïveté primitive; aussi citerons-nous de préférence les ballades qui nous sont parvenues sans corrections et telles que le peuple les chante encore.

Nous avons parlé plus haut des ballades composées sur le braconnier Robin Hood. On en a fait un volume. Ce Robin Hood naquit à Locksley; ayant été proscrit pour dettes à la suite d'une vie fort dérangée, il se retira dans les forêts, réunit une troupe de cent archers, et soutint la guerre contre le roi d'Angleterre et les barons. Il vivait de chasse et de dépouilles enlevées aux nobles ou aux prêtres, pour lesquels il montra toujours une grande aversion. Du reste, bon et charitable pour les pauvres, il parvint à un âge très avancé, et mourut en 1247, sous le règne de Henri III. La ballade suivante raconte son genre de mort.

La mort de Robin Hood.

« Robin Hood et le petit John arrivèrent sur un coteau tapissé de bruyère. — Nous avons lancé plus d'une charge de traits, dit Robin Hood;

» Mais je ne suis plus capable d'en lancer un seul; mes flèches ne voleront plus. — J'ai une cousine qui habite au pied du coteau, Dieu veuille qu'elle consente à me saigner.

» Robin Hood descendit au moutier de Kirkley aussi vite qu'il le put; mais avant d'arriver il fut pris, dit-on, d'une vive souffrance.

» Lorsqu'il eut atteint le riche moutier, il souleva l'anneau de la porte et le fit retentir avec force; nul ne mettait plus d'empressement que la cousine à faire entrer le fier Robin Hood.

» — Voulez-vous vous asseoir, cousin Hood, dit-elle, et boire avec moi de notre bière? — Non, je ne mangerai ni ne boirai qu'après avoir été saigné par toi.

» — Buvez, dit-elle; j'ai une chambre que vous ne connaissez pas, venez-y et je vous saignerai.

» Elle le conduisit de sa blanche main, le fit entrer dans une chambre écartée, et là elle saigna le brave Robin Hood tant que le sang put couler.

» Elle lui ouvrit la veine du bras, puis ferma la porte à

le sang coula tout le jour, jusqu'au lendemain midi.

» Robin vit alors une fenêtre par laquelle il crut qu'il pourrait s'échapper, mais il était trop faible pour sauter ou pour descendre.

» Alors il songea à son cor qui s'était détaché et qui tombait sur ses genoux; il le porta à ses lèvres pâles et souffla trois fois faiblement.

» Le petit John qui était assis sous un arbre l'entendit. — J'ai peur, dit-il, que mon maître ne soit près de mourir, car il sonne avec bien de la langueur.

» Il courut aussitôt au moutier de Kirkey le plus vite possible, et en arrivant il brisa deux ou trois serrures.

» Il enfonça la porte et parvint auprès de Robin Hood; alors il tomba à genoux. — O mon maître! s'écria-t-il, je te demande une grâce.

» — Et quelle grâce demandes-tu, petit John? répondit Robin Hood. — C'est, dit-il, de brûler le moutier de Kirkley avec toutes ses nonnes.

» — Non, non, répliqua le courageux Robin; je ne t'accorderai point cette grâce; pendant que j'ai vécu, je n'ai jamais attaqué une femme ni même l'homme qui l'accompagnait.

» Je n'offensai jamais une jeune fille, et Robin Hood mourra comme il a vécu; mais donne-moi mon arc tendu, je veux lancer une flèche.

» Là où cette flèche tombera, je veux que l'on creuse ma fosse; qu'une touffe de vert gazon soit placée sous ma tête et une autre à mes pieds.

» Déposez à mes côtés mon arc tendu, car son sifflement fut pour moi l'harmonie la plus douce; faites mon tombeau de terre et de verdure afin que ce monument soit simple ainsi que ma vie;

» Et qu'il soit assez grand pour que le voyageur puisse s'y asseoir et dire: *Ici repose l'audacieux Robin Hood.*

» Ils lui promirent d'accomplir son vœu, et Robin Hood mourut satisfait. Ils enterrèrent le héros au lieu qu'il avait choisi, près le charmant moutier de Kirkley. »

Le chant suivant se fait assez connaître pour écossais, par son énergie et sa brièveté.

Maxwell.

« — Où vas-tu, vieux paysan infirme, et que portes-tu là? — Vaillant soldat, je vais sur la colline pour faire changer mon troupeau de pâturage.

» Le vieux paysan infirme fit deux ou trois pas de toute la longueur d'un jarret vigoureux. — Je vois que tu es un vieillard robuste; veux-tu me montrer le chemin?

» Il s'en alla avec le vieux paysan infirme jusqu'à la lisière de la forêt. — Descendez et marchez maintenant, vaillant soldat, car vous ne pouvez chevaucher plus loin.

» Le soldat tira les rênes de son coursier grisâtre, et s'élança légèrement à terre. Ses vêtements étaient rouges et ornés de glands d'or.

» Alors le vieux paysan infirme se débarrassa de son plaid, il jeta son bonnet de dessus son front... Et ce n'était point un autre que le jeune Maxwell, qui fit briller aussitôt sa redoutable épée.

» — Tu as massacré mon père, infâme Southron, tu as massacré mes trois frères, tu as brisé le cœur de ma sœur unique, de ma sœur que j'aimais comme la lumière de mes yeux.

» Tire ton épée teinte encore du sang de ma famille: cette épée a coupé la plus belle fleur qui ait jamais regardé le soleil.

. . . .

» Il y a là un coup mortel pour mon vieux père chéri, il y en a deux pour mes frères, il y en a un au cœur pour ma sœur unique, pour ma sœur que j'aimais comme la lumière de mes yeux. »

Nous avons dit que le droit de chasse réservé aux nobles était devenu l'occasion de fréquents combats célébrés dans les chants populaires; la ballade écossaise qui suit traite un sujet de ce genre.

Johnie de Breadisle.

« Un matin du mois de mai, Johnie se leva et demanda un vase pour y laver ses mains: — Déliez, dit-il ensuite, les chaînes de fer qui retiennent mes chiens fidèles.

» En entendant cet ordre, la mère de Johnie se tordit les mains de désespoir. — Oh! si vous voulez être béni par votre mère, Johnie, n'entrez point dans la forêt.

» Nous ne manquons ni de pain de froment, ni de bon vin; n'allez point vous exposer pour de misérable gibier; Johnie, je vous en supplie, ne passez point le seuil.

» Mais Johnie disposa son arc, il choisit ses flèches l'une après l'autre; puis il gagna le Durrisdeer pour chasser le daim fauve.

» En descendant au Merriemass, il aperçut un daim couché sous une touffe de bruyère.

» Johnie fit voler une flèche et le daim fauve prit la fuite; il l'avait atteint au flanc. Entre le coteau et la rivière les chiens s'emparèrent de la proie.

» Johnie dépeça le daim. Il en retira les poumons et le foie, et ses chiens sanglants s'en régalèrent comme des fils de comte.

» Ils burent tant de sang et mangèrent tant de chair qu'ils s'endormirent avec Johnie sur la verdure.

» Mais un vieux paysan passa dans la forêt (qu'il meure d'une mort funeste!). Il courut vers Hislinton où demeuraient les sept gardes.

» — Que viens-tu nous apprendre, paysan aux cheveux gris? — Je ne viens vous apprendre que ce que j'ai vu de mes yeux.

» Comme je descendais au Merriemass, j'ai vu sous des églantiers un jeune homme fort beau qui dormait entouré de ses chiens.

» Sa chemise était de fine toile de Hollande, et son habit de l'étoffe la plus riche.

» Les boutons de sa manche étaient d'or étincelant, et ses chiens fidèles avaient la queue ensanglantée.

» Le premier garde alors parla ainsi, c'était le chef: — Si c'est Johnie de Breadisle, nous ne verrons jamais personne de plus près.

» Le sixième garde dit à son tour (il était fils de sa sœur): — Si c'est Johnie de Breadisle, nous le tuerons bientôt.

» A la première volée de traits que les gardes envoyèrent, ils blessèrent Johnie au genou. Alors le septième garde s'écria: — Une seule flèche encore le fera mourir.

» Johnie appuya son dos sur un chêne, son pied sur une pierre et il tua les sept gardes de la forêt, hors un seul.

» Mais il lui brisa trois côtes et la clavicule, puis il le mit en double sur un coursier, et lui dit de porter de ses nouvelles à la maison.

» — Oh! n'est-il pas ici quelque doux oiseau qui veuille chanter mes paroles, voler vers ma mère et lui dire de secourir Johnie.

» Un sansonnet vola vers la fenêtre de sa mère: il commença à chanter et à siffler, et toujours le refrain de son chant était: — Johnie tarde long-temps.

» Ils prirent une branche de noisetier, une branche de prunier sauvage et vinrent en grand nombre pour emporter Johnie.

» Alors sa vieille mère fut inondée de larmes. — Ah! je vous avais conjuré, mon fils Johnie, de point aller à la chasse.

» J'ai souvent apporté à Breadisle de grandes richesses, mais je n'y revins jamais si triste en apportant un tel trésor.

» Puisse le vieux paysan mourir d'une mort fatale ! Un jour il recevra la récompense au haut de l'arbre le plus élevé des bords du Merriemass.

» L'arc de Johnie est brisé maintenant, ses chiens fidèles sont tués ; son corps repose dans Durrisdeer, et sa chasse est finie. »

LES ALBANAIS.



Un Albanais.)

L'Albanie, située dans le nord-ouest de la Turquie d'Europe, comprend l'Epire ancienne et l'Illyrie de la Grèce. Les voyageurs décrivent avec enthousiasme les beautés de la nature dans cette contrée, que plusieurs comparent à la Suisse. L'Epire, dit M. Pouqueville, est une miniature des régions alpines, et un abrégé de tous les climats.

La population de l'Albanie s'élève à 780 000 âmes ; mais dans ce nombre on compte beaucoup de Turcs, de Grecs, de Serviens et de Juifs. Le pays se divise en pachaliks, dont les trois principaux sont ceux de Janina, d'Albessan et de Scutari. Lord Byron a consacré à l'Albanie plusieurs belles strophes du poëme de *Child Harold*. Dans sa correspondance, il parle avec éloge de la beauté de femmes albanaises et de la bravoure des hommes. « Les Albanais, dit-il, (je veux parler ici des montagnards, et non de ceux qui cultivent la terre dans les provinces) ont en général très bonne mine. Nous avons trouvé, entre Delvinachi et Libochabo, les plus belles femmes que j'aie jamais vues pour la taille ou pour la figure. Elles étaient occupées à réparer un chemin qui avait été dégradé par les torrents. La démarche des Albanais est tout-à-fait théâtrale. Leur longue chevelure fait penser aux Spartiates, et l'on ne peut se faire une idée du courage qu'ils déploient dans les guerres de partisans. » Il écrivait encore, le 13 octobre 1809, à sa mère : « J'aime beaucoup les Albanais; ils ne sont pas tous Turcs ; il y a même quelques tribus chrétiennes; mais leur religion ne fait pas grande différence dans leurs mœurs et leur façon de vivre ; ce sont les meilleures troupes de l'armée turque. Dans mon voyage, j'ai passé une fois deux jours, et ensuite trois, dans une caserne, à Salone, et n'ai jamais trouvé de soldats aussi supportables, quoique j'aie été dans les garnisons de Malte et de Gibraltar, et bien que j'aie vu bon nombre de troupes françaises, espagnoles, siciliennes et anglaises. On ne m'a rien volé, et j'ai toujours été bien venu à partager leurs provisions et leur lait. Il n'y a pas une semaine qu'un chef albanais (chaque village a son chef appelé primat) après nous avoir tirés de la galère turque en détresse, nous nourrit et logea, moi et ma suite, sans vouloir accepter d'autre indemnité qu'un écrit constatant que j'avais été bien reçu ; et comme je le pressais de prendre au moins quelques sequins : — Non, me dit-il, je désire que vous m'aimiez, non que vous me payiez. »

Vers le milieu de novembre, Byron traversa l'Acarnanie et l'Etolie avec une escorte de cinquante Albanais. A Utraikey, petit village situé au fond d'une des baies du golfe de l'Arta, il fit une halte de nuit qu'il a décrite en ces termes :

« Le soir, les portes du village ayant été fermées, on s'occupa des préparatifs du souper de nos Albanais. Une chèvre fut tuée et rôtie tout entière ; quatre feux furent allumés, autour desquels les soldats s'assirent par groupes. Après avoir long-temps bu et mangé, la plupart s'assemblèrent autour du feu le plus considérable, et tandis que nous et les plus âgés restions assis à terre, ils se donnèrent la main, et dansèrent autour de la flamme au bruit de leurs propres chansons, et avec une étonnante énergie. Le sujet de ces chants était toujours les exploits des Klephtes (guerriers réfugiés dans les montagnes pour échapper à la domination des Turcs). Il y en eut un qui dura plus d'une heure ; il commençait ainsi : « Quand nous partîmes de Parga, nous étions soixante ! » puis venait le refrain :

Tous Klephtes à Parga !
Tous Klephtes à Parga !

» Et lorsqu'ils entonnaient cette strophe de toute la force de leurs poumons, ils tournaient rapidement autour du feu, tombaient sur leurs genoux, se relevaient, et recommençaient à tourner en répétant en chœur le refrain. Le bruissement des vagues sur les cailloux du rivage où nous étions assis remplissait les intervalles du chant d'une musique plus douce et non moins monotone. La nuit était très sombre ; mais aux éclats que jetait la flamme, nous apercevions les bois, les rochers, le lac ; et l'aspect sauvage des danseurs prêtait au site, à demi voilé dans l'ombre, quelque chose d'étrange et de mystérieux. » (Trad. de madame Louise Sw.-Belloc.)

Au reste, la bonne opinion que lord Byron conçut tout d'abord pour les Albanais, quoique les voyageurs les accusent presque tous de brigandage et de perfidie, venait peut-être de la ressemblance qu'il remarqua entre eux et les Highlanders de l'Ecosse ; leurs vêtements, leur manière de vivre, sont à peu près les mêmes. Ils portent comme eux un jupon, le *kilt*, mais il est blanc. Les montagnes de l'Albanie ne diffèrent pas sensiblement de celles de la Calédonie : seulement le climat est beaucoup plus doux.

Les Coutres. — Les coutres de l'église de Saint-Quentin avaient droit de porter, à leur première entrée solennelle dans cette église, la mitre sur la tête comme les évêques ; ce qui a été pratiqué par plusieurs, dit Piganiol de la Force, ainsi qu'en font foi les registres de cette église. Cette dignité fut supprimée et unie au corps du chapitre l'an 1485.

Ces coutres de Saint-Quentin avaient une bien plus grande autorité et dignité que les coutres ordinaires des églises, qui n'étaient autres que des marguilliers. Leur nom vient de *custodire*, garder, d'où l'on a fait *custre*, *coustre*, *coutre*. Dans quelques villes, on les appelle encore *custodes*. Ces coutres succédèrent aux abbés dans l'administration de l'église collégiale de Saint-Quentin. Sous Philippe VI, Guillaume de Sainte-Maure, coutre de l'église de Saint-Quentin, était chancelier de France.

Quand orgueil et présomption cheminent devant, honte et dommage suivent de bien près. LOUIS XI.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE COLLÉGE D'ETON.



(Vue de l'un des quadrangles du collége d'Eton.)

Les trois grandes écoles publiques de l'Angleterre sont Eton, Westminster et Winchester. Celle d'Eton est placée par l'opinion générale au premier rang, et on lui donne le plus ordinairement le titre de collége. Elle fut fondée par Henri VI. La charte de fondation est datée de Windsor, 12 septembre 1440. On commença à élever les bâtiments au mois de juillet 1441, et les pierres qui servirent avec la brique à leur construction, furent extraites des carrières de notre ville de Caen. Le plan de l'édifice comprend deux quadrangles ; dans l'un sont la chapelle, l'école et les logements des étudiants ; on remarque au milieu une statue en bronze de Henri VI ; dans l'autre sont la bibliothèque, la maison du directeur et les appartements des professeurs. Les citoyens de toutes les classes peuvent parvenir à faire admettre leurs enfants à l'école d'Eton : c'est le vœu de la fondation ; mais en réalité les frais accidentels de l'éducation y sont au-dessus des fortunes médiocres. Quand les étoniens ont achevé leurs études, ils passent des examens, et quelques uns de ceux qui obtiennent le plus de succès sont inscrits sur les rôles du collége du roi à Cambridge (voyez 1837, p. 115). Ils y entrent successivement pour occuper les places gratuites qui deviennent vacantes. — Eton et Windsor ne sont en fait qu'une seule et même ville. La Tamise les sépare : un pont les unit; mais elles sont situées dans des comtés différents.

MÉMOIRES DE JAMERAI DUVAL.

(Premier article.)

L'histoire de Jamerai Duval semble un roman écrit par un ami du peuple. Si vous connaissez un jeune homme pauvre, isolé, tourmenté par l'amour de l'instruction, mais défiant et découragé, racontez-lui cette histoire, et il devra sentir renaître dans son cœur la confiance et le courage. Jamais être humain n'eut plus à souffrir que Duval de la misère et de l'abandon ; jamais destinée ne s'ouvrit sous de plus tristes auspices que la sienne ; cependant son honnêteté, sa patience laborieuse, triomphèrent à la fin de tous les obstacles. Il est vrai qu'un jour la Providence, que plusieurs appellent le hasard, vint à son secours : elle l'éleva rapidement, parce qu'elle le trouva confiant, dispos, digne d'une meilleure fortune : si elle l'eût trouvé amer, envieux, faible, mal préparé, elle se fût détournée de lui, ou elle l'eût délaissé après quelques pas. J'ai entendu un vieillard dire à son fils : « Si pauvre que l'on soit, il s'offre toujours dans le cours de la vie une occasion honnête de faire fortune ;

c'est pourquoi il faut faire continuellement bonne garde, regarder attentivement autour de soi, et être toujours armé de vertu et de courage. »

Valentin Jamerai Duval était né, en 1695, dans le petit village d'Artonai en Champagne. A dix ans, son père, pauvre laboureur, mourut et le laissa dans une détresse extrême. Un paysan, qui eut pitié de lui, le prit pour garder ses dindons. Valentin se soumit aisément à son sort: il n'en connaissait guère aucun qui fût meilleur; mais il devait bientôt en connaître un qui était pire encore. Une espièglerie lui fit perdre sa place. On lui avait dit que la couleur rouge effarouchait les dindons. Il céda à la tentation d'en faire l'épreuve, et il attacha un morceau de drap rouge au cou d'un de ceux de son troupeau. L'animal commença par entrer en colère, se débattit pendant quelque temps, et prit enfin son vol qu'il continua jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tomba mort sur la place. Le paysan furieux ne se contenta point de fustiger Valentin, il le chassa. Les autres habitants du village approuvèrent fort cette sévérité; ils eurent peur pour leurs troupeaux, et quand le pauvre dindonnier vint implorer leur compassion, ils fermèrent leur porte. Valentin fut obligé de s'exiler du village paternel.

On était au commencement du terrible hiver de 1709. L'enfant se mit à marcher dans le premier chemin qui s'offrit à lui: ce chemin le conduisit du côté de la Lorraine. Mais après quelques jours de marche, un froid excessif le saisit, et ensuite un mal affreux, la petite-vérole. Voici comment Jamerai lui-même raconte ce qu'il souffrit alors:

« Pendant que la gelée exerçait ses ravages, et que les plus robustes voyageurs succombaient à ses atteintes, je parcourais en vain les villages et les hameaux pour y offrir mes services, et y trouver quelque asile contre le froid et la faim qui me poursuivaient. Comme j'allais de Provins à Brie, à une ferme éloignée de cette ville d'environ une lieue et demie, je fus attaqué d'un si violent mal de tête qu'il me semblait à chaque instant qu'elle allait s'ouvrir et mes yeux s'élancer hors de leurs orbites. Arrivé à la porte de la ferme, je suppliai la personne qui vint me l'ouvrir de me mettre au plus tôt dans quelque endroit propre à me réchauffer et où je pusse me coucher, pour supporter plus facilement la douleur intolérable qui m'accablait. Elle me conduisit sur-le-champ dans l'étable des brebis où l'haleine de ces paisibles animaux ne tarda pas à dissiper l'engourdissement dont j'étais saisi; mais à l'égard de la douleur qui me tourmentait, sa violence alla jusqu'au délire. Le lendemain au matin, le fermier étant venu pour savoir ce que je faisais, il fut effrayé en me voyant les yeux étincelants et enflammés, le visage bouffi, le corps rouge comme de l'écarlate et tout couvert de pustules. Il n'hésita pas à me déclarer que c'était la petite-vérole, et qu'infailliblement elle allait causer ma perte, parce que, n'ayant pas lui-même de quoi subsister, il lui serait impossible de me soulager pendant une maladie de longue durée; qu'outre que l'intempérie de la saison la rendait mortelle, il me voyait hors d'état d'être conduit à portée des secours qui m'étaient nécessaires. S'apercevant que je n'avais pas la force de répondre à ses complaintes, il fut touché de compassion, et m'ayant quitté, il revint un moment après, muni d'un paquet de vieux linge dont il m'enveloppa comme une momie, après m'avoir dépouillé de mes habits. Comme le fumier de bergerie se divise par couches, le fermier se mit à en lever quelques unes; il remplit la place qu'elles occupaient de cette menue paille d'avoine qui tombe lorsqu'on la vanne, me fit coucher au milieu, en guise de duvet, et roula sur moi, en forme de couverture, les divers lits de fumier qu'il avait levés; et après m'avoir enterré de cette sorte, il fit le signe de la croix sur moi, me recommanda à Dieu et à ses saints, et m'assura en me quittant que si j'échappais au péril où il me voyait, ce serait un miracle des plus évidents. Je restai donc, comme un autre Job, non pas dessus, mais enseveli dans le fumier jusqu'au cou, en attendant que la mort vînt me faire changer de tombeau. Mon abattement était si extrême que je me croyais déjà aux portes du trépas, mais je n'en étais plus si effrayé que je l'avais été autrefois, parce que je prévoyais que ma vie s'allait éteindre d'une manière presque insensible, et sans aucune de ces douleurs vives et aiguës qui forcent l'âme à abandonner le corps. Mais je fus infiniment plus heureux que je n'avais lieu de l'espérer. La chaleur du fumier et l'haleine du troupeau qui me tenait compagnie, me procurèrent des sueurs qui servirent de véhicule au poison dont j'étais imprégné, de sorte que l'éruption s'étant faite en très peu de temps, il se fixa à l'extérieur, sans me causer d'autre accident qu'un assez bon nombre de ces érosions que les beautés du siècle redoutent avec justice, comme le fatal écueil de leurs attraits. L'horrible difformité, qui m'avait presque privé de la figure humaine, n'empêchait pas les moutons de me rendre de fréquentes visites. Comme je n'avais pas la force de les écarter, ils prenaient souvent la liberté de me lécher le visage; mais la rudesse de leurs langues renouvelait en moi le supplice de Marsyas. Je faisais de mon mieux pour éviter ces cruelles caresses, moins par rapport à moi, que par la crainte que le venin dont j'étais hérissé ne fût préjudiciable aux pauvres moutons, ne sachant pas encore que ce poison fût un apanage réservé aux animaux de mon espèce. »

(Ici Jamerai donne sur la rigueur de l'hiver de 1709 quelques détails que nous avons déjà publiés, p. 58.)

« J'ai dit, continue-t-il, que le charitable fermier m'avait assuré que son indigence ne lui permettait pas de m'assister selon son désir; et en effet, les tailles et les impôts l'avaient tellement ruiné, que les exacteurs s'étaient emparés de ses meubles, et avaient vendu jusqu'au bétail destiné à la culture des terres. La bergerie n'aurait pas manqué de faire le même naufrage, si elle n'eût appartenu au propriétaire de la ferme. Ainsi mon hôte avait eu raison de me prévenir sur le traitement que j'éprouverais de sa part. Il est vrai que, dans les commencements de ma maladie, je ne lui fus pas fort à charge, puisque, pendant plusieurs jours, il me fut impossible de prendre la moindre nourriture. Il y a même apparence que j'aurais péri d'inanition, si, au lieu de bouillons nourrissants dont j'étais privé, le bon fermier ne se fût avisé de me donner une sorte de bouillie à l'eau, assaisonnée seulement d'autant de sel qu'il en fallait pour la rendre moins insipide. Il m'en envoyait, deux fois le jour, dans un vase fait en forme de grosse carafe, munie d'un bouchon, afin que je pusse l'enfoncer dans le fumier pour la préserver de la gelée. Ce fut là l'unique aliment dont je vécus pendant plus de quinze jours, et à l'égard de la boisson, il fallut me contenter d'eau toute pure que l'on apportait fort souvent à demi glacée. Quand mon appétit parut exiger des aliments plus solides, les seuls que l'on fut en état de me fournir, consistèrent en un peu de soupe maigre et quelques morceaux de pain bis que la gelée avait tellement durci qu'on avait été obligé de le couper à coups de hache, de façon que, nonobstant la faim qui me pressait, j'étais réduit à le sucer, ou à attendre qu'il fût dégelé, par la méthode dont je me servais à l'égard de la bouillie. Malgré un régime de vie dont l'austérité aurait suffi pour sanctifier un pénitent, le pauvre fermier m'avoua qu'il ne pouvait plus en soutenir la dépense, et qu'il allait chercher les moyens de s'en débarrasser sur d'autres, plus en état que lui de la supporter. Il en parla au curé de la paroisse située à trois quarts de lieue de la ferme où j'étais, lequel consentit qu'on me transportât dans une maison contiguë à la sienne. On me tira donc de mon tombeau du mieux que l'on put, et après m'avoir emballé dans quelques vieilles nippes, et environné de deux ou trois bottes de foin, pour me remparer contre la gelée, on

me lia assis sur un âne, et une personne s'étant chargée de marcher à côté de moi pour m'empêcher de tomber, on me conduisit de la sorte jusqu'au village. On trouva en arrivant que j'étais plus qu'à demi-mort par la gelée que j'avais essuyée, et on crut que, si j'en réchappais, je resterais au moins perclus de quelques membres. Ce désastre me serait sans doute arrivé si on m'eût d'abord approché du feu, mais l'on eut la sage précaution de me frotter le visage, les bras et les jambes avec de la neige, jusqu'à ce qu'ils eussent repris le sentiment. Pour ranimer le reste, on me remit dans un gîte pareil à celui dont on m'avait tiré, et, huit jours après, le froid s'étant ralenti, on me donna une chambre et un lit où, par la générosité et les bons soins du charitable curé, je ne tardai pas à recouvrer mes forces et ma santé. Par malheur on m'avertit que je devais bientôt les employer à chercher condition, et c'est à quoi il fallut me résoudre. »

Duval continua donc sa route, vivant en partie de la charité publique, en partie du prix de petits services qu'il rendait aux gens de la campagne. Mais le peuple était partout si accablé par la misère, par les milices, les tailles, les gabelles et les impôts de tout genre, que personne ne se souciait d'augmenter ses charges. Les désastres de la guerre s'ajoutaient à tous ses fléaux. On disputait en Europe sur la dynastie que l'on mettrait en possession du trône d'Espagne où la branche de la maison d'Autriche s'était éteinte depuis neuf ans. Les puissances rivales de la France ne pouvaient se résoudre à y souffrir Philippe V, le petit-fils de Louis XIV; et le pauvre Jamerai, dans sa misérable condition, subissait, sans s'en douter, l'influence de ces grandes querelles. Il dit à ce sujet dans ses Mémoires, avec une bonhomie fine et spirituelle : « Tandis que l'on travaillait avec ardeur à donner un maître à tant de nations de l'un et de l'autre hémisphère, je ne pus jamais parvenir à en trouver un pour moi-même. — La faim me persécuta de la manière la plus cruelle. Voyant qu'il m'était impossible de subsister dans la province où je me trouvais, je m'avisai un jour de m'informer si la famine était universelle, et s'il n'y aurait pas quelque coin de la terre où les blés n'eussent pas été gelés. On m'apprit que, vers le midi et l'orient, il pouvait y avoir des contrées que leur exposition, ou leur proximité du soleil, aurait peut-être préservées des ravages du grand hiver. Cette nouvelle me causa une joie des plus vives et fut pour moi une source de réflexions. Jusqu'alors le grand spectacle de l'univers ne m'avait pas plus affecté que le reste du peuple. Le soleil m'avait échauffé et éclairé de ses rayons, mes yeux avaient vu cet astre animer toute la nature, former les saisons et produire l'admirable alternative du jour et de la nuit, sans que mon esprit s'en fût aperçu, et sans penser à autre chose, sinon que les années, les jours et les saisons avaient un commencement et une fin, et qu'il faisait chaud en été et froid en hiver. »

L'imagination du pauvre Jamerai était active, mais, emprisonnée dans l'ignorance, elle se sentait de toutes parts arrêtée. Voici l'idée qu'il se faisait de l'arrangement et de la structure de l'univers. Aujourd'hui, grâce à ce qu'il s'est déjà répandu d'éléments d'instruction dans toutes les classes, bien des enfants pourront sourire de la simplicité du bon Duval.

« Je mesurais l'étendue de ce que j'appelais le monde par celle que je pouvais apercevoir à la faveur d'un jour clair et serein. Je me représentais la terre sous l'idée simple d'une superficie plane, semblable à celle d'une vaste prairie circulaire, dont le contour servait de base et d'appui à cette partie du ciel que ma vue découvrait. Sans jamais avoir ouï parler d'Aristote ni de Ptolomée, je m'imaginais comme eux que les cieux étaient solides et transparents comme du cristal, et que les astres dont ils sont parsemés y étaient attachés comme autant de flambeaux qui s'éteignaient pendant le jour et se rallumaient aux approches de la nuit. Lorsque j'entendais dire que le soleil se levait, se couchait et parvenait à son midi, je le prenais pour un être animé et intelligent, et ce qui augmentait mon erreur, c'était de le voir toujours représenté sous la figure d'une tête humaine environnée de rayons. Comme il ne me paraissait, tant à son lever qu'à son coucher, que fort peu éloigné de la terre, et persuadé d'ailleurs qu'il était le principe de la chaleur, je crus que si je pouvais l'approcher, je trouverais un asile contre le redoutable fléau que le grand hiver avait produit. L'esprit préoccupé de ce beau projet, je me mis en marche directement vers l'orient. Ce point seul me servait de guide, et dirigeait mes pas comme l'étoile polaire règle le cours d'un vaisseau. Cette progression machinale me conduisit dans les plaines arides de la Champagne. »

Le spectacle de misère qui s'offrit aux yeux de Duval, tandis qu'il parcourut cette province, est affreux : toutefois il est intéressant d'y arrêter un instant notre attention, ne fût-ce que pour témoigner des améliorations réelles survenues dans le sort du peuple des campagnes depuis un siècle.

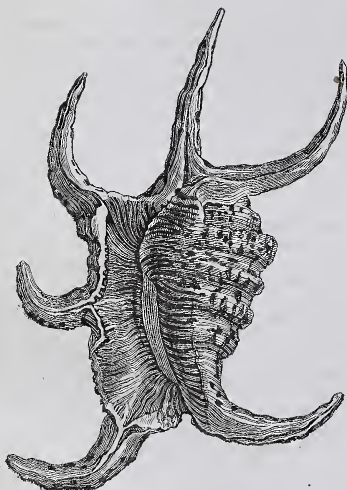
« L'indigence et la faim, dit notre voyageur, avaient établi leur séjour dans ces tristes lieux. Les maisons couvertes de chaume et de roseaux s'abaissaient jusqu'à terre, et ressemblaient à des glacières. Un enduit d'argile broyée avec un peu de paille, était le seul obstacle qui en défendît l'entrée. Quant aux habitants, leur figure cadrait à merveille avec la pauvreté de leurs cabanes. Les haillons dont ils étaient couverts, la pâleur de leur visage, leurs yeux livides et abattus, leur maintien languissant, morne et engourdi, la nudité et la maigreur de quantité d'enfants que la faim desséchait, et que je voyais dispersés parmi les haies et les buissons pour y chercher certaines racines qu'ils dévoraient avec avidité; tous ces affreux symptômes d'une calamité publique m'épouvantèrent, et me causèrent une extrême aversion pour cette sinistre contrée. Je la traversai le plus rapidement qu'il me fut possible, n'ayant pour tout aliment que des herbes et un peu de pain de chènevis que j'achetais, et que j'avais même beaucoup de peine à trouver. Cette nourriture brûlante et corrosive, destinée seulement à repaître les plus vils animaux, émoussa mes forces, altéra la bonté de mon tempérament, et me causa des infirmités dont j'ai longtemps ressenti les tristes effets. »

En poursuivant son chemin vers l'orient, Duval arriva sur les confins de la Lorraine. Il s'arrêta dans le village de Clézantaine. Là, un berger accepta ses services, et lui confia la garde d'une partie de son troupeau. Voilà Duval berger en second. Il resta dans cette condition pendant deux années. Mais à la fin l'ennui le prit. Il avait seize ans, et son voyage avait éveillé en lui des désirs de curiosité qui le poussèrent à recommencer sa vie vagabonde. Il prit donc congé de son maître, et, à l'aide de quelques épargnes, par un beau mois d'été, il se mit en route. Le hasard le conduisit à l'ermitage de la Rochette, près de Deneuvre, aux pieds des montagnes des Vosges. La fraîcheur de la grotte, la faim et la soif l'invitèrent à y entrer. Il y trouva l'ermite, qu'on appelait le frère Palémon. C'était un homme ignorant, mais doux et charitable. La singularité de son genre de vie étonna et séduisit Duval. « Vous êtes vieux, dit-il au frère Palémon, vous avez des quêtes à faire à la ville, dans les villages, vous avez un jardin à cultiver : gardez-moi avec vous, je vous servirai fidèlement. » L'ermite consentit, et Duval fut bientôt installé. Le temps qu'il passa dans cet ermitage ne fut pas celui de sa jeunesse qu'il eut, dans la suite, le moins de plaisir à se rappeler. La belle situation de la grotte ouvrit son esprit à l'admiration de la nature. Il montait souvent sur le rocher qui dominait sa modeste demeure, et il restait des heures entières à contempler la vaste étendue de paysage

qui se déployait devant lui, les prairies, la rivière chargée de radeaux, les collines et les vallons parsemés de villages, et au-delà, dans les vapeurs de l'horizon, les cimes des Vosges qui lui cachaient le reste du monde. Tandis que l'ermite cherchait à faire de lui un dévot, les beautés de la nature en faisaient un philosophe. Mais son séjour à la Rochette ne fut pas de longue durée; il se vit contraint de céder sa place à un ermite que ses supérieurs envoyèrent au frère Palémon. Celui-ci voulant le consoler, lui donna une lettre de recommandation pour les ermites de Sainte-Anne, à quelque distance de la Rochette et à une demi-lieue de Lunéville. Notre jeune aventurier, forcé d'abandonner sa retraite et les sites qui l'avaient charmé, ne put sans étonnement traverser Lunéville, qui était la première ville qu'il eût vue de sa vie; il entra à l'ermitage de Sainte-Anne en 1715. *La suite à une prochaine livraison.*

CONCHYLIOLOGIE.

(Voyez page 79.)



(Ptérocère araignée.)

Les ptérocères sont de très belles coquilles marines, non moins remarquables par la singularité de leur forme, que par les changements qu'elles subissent avec l'âge. En effet, ces coquilles, encore jeunes, ont la forme d'un fuseau, c'est-à-dire qu'elles sont terminées régulièrement en pointe aux deux extrémités; leur ouverture est tout unie avec un bord mince; mais quand le mollusque, habitant de ces coquilles, a acquis tout son développement, il cesse d'agrandir sa maison par l'addition de nouvelles circonstances; alors un changement extraordinaire se produit: l'enveloppe charnue, qu'on nomme son manteau, et qui sécrète la coquille à sa surface, se prolonge et se contourne en formant plusieurs tuyaux, et conséquemment le bord de la coquille, toujours épaissi par de nouvelles couches que produit sans cesse le manteau, s'élargit en aile plissée, et se prolonge en cinq, six, sept, et jusqu'à dix cornes creuses et recourbées.

Cette forme bizarre avait fait donner jadis à ces coquilles, par les amateurs, les noms de grand scorpion, de scorpion orangé, etc. Celle que nous avons représentée est le ptérocère araignée, qui se pêche dans la mer des Indes; elle n'est pas rare dans les collections dont elle fait un des plus beaux ornements; elle a jusqu'à six pouces de longueur sans les cornes ou digitations. Ses digitations sont seulement au nombre de six, et se recourbent des deux côtés, ce qui la distingue de toutes les autres espèces; son ouverture ou sa gorge, comme on dit, est d'une belle couleur rose avec des raies blanches; son dos est blanchâtre, bosselé et tacheté de roux. Cette coquille, comme les autres ptérocères, est tout-à-fait méconnaissable dans le jeune âge.

DES SORCIERS

CHEZ LES PEUPLES SOUMIS A LA DOMINATION RUSSE.

Les sorciers en Russie ont un caractère commun qui consiste dans la singularité de leur costume et dans les fatigues qu'ils se donnent pour en imposer à la multitude.

Lorsqu'ils sont appelés à exercer leur ministère, ils revêtent une longue robe de cuir, parsemée d'idoles de tôle, de chaînes, d'anneaux, de sonnettes, de morceaux de fer, de queues d'oiseaux de proie et de bandes de fourrure; leur bonnet, couvert des mêmes ornements, est en outre surmonté de plumes de hibou.

Presque tous portent un instrument qui joue le principal rôle dans leurs prestiges: c'est un tambour ovale, long de trois pieds, recouvert d'un côté seulement par une peau sur laquelle sont dessinées des images d'idoles, d'astres et d'animaux; sous cette peau sont attachées de petites clochettes dont le bruit aigu se mêle au son grave et lugubre que rend le tambour sous les coups réitérés d'une baguette enveloppée de peau.

Le lieu que choisit ordinairement un sorcier pour se livrer à la pratique de son art mystérieux, est une hutte souterraine éclairée par la flamme d'un monceau de bois qui brûle au milieu. Là, il commence par aspirer avec force de la fumée de tabac; puis, lorsqu'il s'est ainsi procuré une ivresse qui le fait paraître aux yeux des assistants comme animé d'une sainte inspiration, il se livre à d'effrayantes contorsions, grimaçant d'une manière horrible, et bondissant autour du brasier; sa bouche se tord, ses yeux sortent de leur orbite; il frappe ses mains l'une contre l'autre, et, poussant de grands cris, appelle tous les dieux par leur nom; bientôt un tremblement général s'empare de ses membres, et il paraît enfin tomber dans un profond évanouissement. Frappés alors de terreur et d'anxiété, les assistants attendent, dans un silence recueilli, le moment où reviendra l'âme du devin qu'ils croient s'être séparée de son corps pour aller converser avec les dieux malfaisants et obtenir d'eux la connaissance de l'avenir. En effet, après avoir plus ou moins prolongé cet état de prostration simulée, le sorcier se lève, répond aux demandes qui lui ont été adressées, et rend ses oracles.

Il arrive souvent que les mouvements imprimés à leurs yeux, dans les convulsions auxquelles ils se livrent, ont pour résultat de produire chez ces devins une cécité prématurée; mais cette infirmité est regardée comme une faveur céleste par le peuple qui, pour cette raison, les entoure encore de plus de soins et de respects.

Dans le Kamtchatka, c'est aux femmes qu'est réservé le don de lire dans l'avenir; remplissant à la fois les fonctions de prêtresse et de magicienne, elles n'ont ni le tambour ni le costume que nous avons décrits, et pour leurs sortiléges elles emploient des procédés plus simples et moins fatigants; c'est seulement à l'inspection des lignes de la main, et en prononçant à voix basse quelques paroles sur des ouïes ou des nageoires de poisson, qu'elles prétendent expliquer les songes et guérir les maladies.

Les sorciers Koriaks se contentent d'immoler un chien ou un renne, et de frapper sur un tambour pendant le sacrifice.

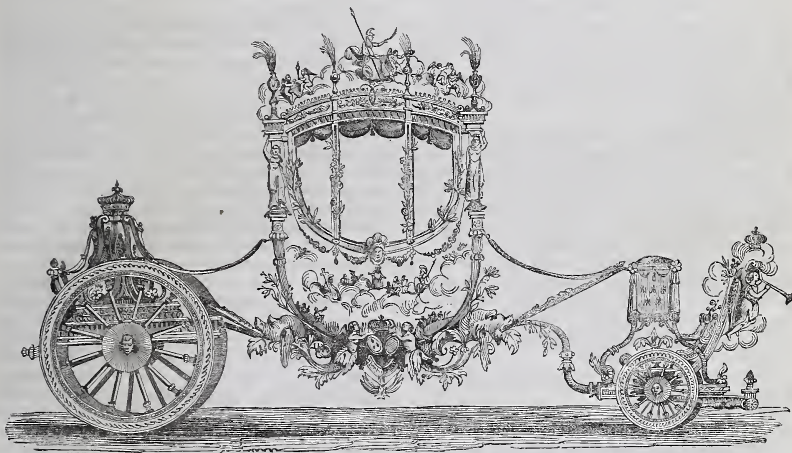
Les Tungouses regardent comme appelés au sacerdoce, par une vocation divine, ceux de leurs enfants qui sont sujets aux convulsions et aux saignements de nez.

Les Lapons idolâtres attribuent à leurs magiciens le pouvoir d'évoquer les esprits, d'appeler ou de chasser les insectes, de vendre le vent et la pluie, de disposer enfin de toute la nature.

Les sorciers Kirguis jettent dans le feu l'os d'une épaule de mouton, et pour eux l'avenir se dévoile dans les fentes qui s'y sont formées; ils observent aussi, pour les guider dans leurs prédictions, les vibrations de la corde d'un arc qui se détend.

Chez les Bachkirs, il y a de ces imposteurs qui font métier de conjurer les malins esprits; ils prétendent les voir, les poursuivre, les combattre et les blesser. Une femme bachkir, raconte un voyageur, ayant été atteinte de tranchées spasmodiques vers la fin de sa grossesse, on fit venir un sorcier pour chasser le démon malfaisant dont la présence avait causé cette maladie. Une foule de jeunes gens des deux sexes fut réunie dans la hutte de la malade afin d'en imposer à l'esprit malin; après un léger repas, ils se mirent tous à danser en jetant des cris perçants; au milieu d'eux, le sorcier, armé d'un sabre et d'un mousquet, se faisait remarquer par une danse plus animée, par des cris plus aigus et par d'horribles contorsions; quand cette première cérémonie eut duré quelque temps, il ordonna aux trois hommes les plus vigoureux de l'assemblée de saisir les pans de son habit et leur recommanda bien de ne les pas lâcher pendant qu'il combattrait l'esprit. Ces préliminaires terminés et le tumulte ayant fait place à un profond silence, on vit les traits du sorcier s'altérer et la fureur se peindre sur son visage; tout-à-coup il s'approcha de la fenêtre, mit en joue l'esprit qu'il feignit d'apercevoir, tira, s'élança hors de la chambre, se mit à courir, à pousser des hurlements affreux, à frapper l'air de son sabre, et revint assurant qu'il avait blessé l'esprit malfaisant. La malade mourut quelques instants après: le bruit et la frayeur l'avaient tuée.

CÉRÉMONIAL DU SACRE DES ROIS DE FRANCE.



(Char du sacre de Louis XVI.)

Il est d'anciens usages qui, considérés comme symboles, peuvent exciter de vives inquiétudes dans l'esprit des peuples, lorsqu'on manifeste l'intention de les remettre en honneur et de leur rendre une signification dangereuse; mais lorsqu'ils semblent ne plus servir que d'ornements poétiques à l'histoire, une curiosité calme est le seul sentiment qu'ils doivent inspirer aux saines intelligences: une des premières devises de tout homme éclairé est que, pour être juste, il faut ne rien ignorer et tout comprendre.

Les rois de France étaient sacrés à Reims. Les cérémonies que l'on observait au sacre de chacun d'eux étaient toujours à peu près exactement les mêmes. Quoiqu'elles ne soient pas encore éloignées de nous; quoique sous le dernier règne plusieurs personnes les aient même vues de leurs propres yeux, il est assez rare qu'on ait occasion d'entendre en faire une relation exacte; c'est pourquoi nous avons voulu résumer ici le programme de cette solennité suivi sous l'ancien régime, et, dans cette intention, nous avons choisi le sacre de Louis XVI.

Le jour du sacre, vers sept heures et demie du matin, l'évêque de Laon et l'évêque de Beauvais sortirent de la cathédrale de Reims; ils étaient revêtus de leurs habits pontificaux, et avaient des reliques de saints pendues à leur cou. Le grand-maître des cérémonies, le chantre, le sous-chantre, les chanoines, et une troupe de musiciens les précédaient. Cette procession s'avança dans une galerie construite depuis le portail de l'église jusqu'à la grande salle de l'archevêché. Lorsqu'elle fut arrivée devant la chambre du roi, elle s'arrêta. Le chantre frappa à la porte de son bâton. De l'intérieur de la chambre, on entendit une voix qui disait: *Que demandez-vous?* L'évêque de Laon répondit: *Le roi.* La même voix, qui était celle du grand-chambellan, repartit: *Le roi dort.* Deux fois le chantre frappa, deux fois l'évêque fit la même demande et reçut la même réponse. Mais la troisième fois l'évêque ayant dit: *Nous demandons Louis XVI que Dieu nous a donné pour roi*, la porte s'ouvrit aussitôt. Le roi était couché sur un lit magnifique; il était vêtu d'une longue camisole cra-

moisie, garnie de galons d'or, et ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits où Sa Majesté devait recevoir les onctions. Par-dessus cette camisole, le roi avait une longue robe de toile d'argent, et sur sa tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de diamants, d'un bouquet de plumes, et d'une double aigrette blanche.

Après quelques oraisons, les deux évêques soulevèrent le roi de dessus son lit, et le conduisirent processionnellement à l'église, où on le fit asseoir dans un fauteuil, sous un dais, au milieu du chœur.

On chanta le *Veni Creator*, ensuite tierce. L'archevêque de Reims fut alors averti par le maître des cérémonies que la sainte-ampoule était arrivée à la porte de l'église; il s'y rendit, et trouva le grand-prieur de l'abbaye de Saint-Remi, en chappe d'étoffe d'or, et monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, couvert d'une housse d'argent richement brodée. « Monseigneur, dit le grand-prieur à l'archevêque, je mets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du ciel au grand saint Remi pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs; mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me le remettre entre les mains après que le sacre de notre roi Louis XVI sera fini. » L'archevêque fit cette promesse, reçut la sainte ampoule, et, revenant au chœur, la posa sur l'autel.

La sainte ampoule était une fiole d'huile parfumée qui avait environ deux pouces de hauteur, et était enchâssée dans un reliquaire de forme ronde de neuf pouces, enrichi de pierres précieuses. Elle a été brisée pendant la révolution sur le piédestal de la statue de Louis XV, à la place royale de Reims.

Diverses cérémonies de peu d'intérêt suivirent: puis l'archevêque reçut les promesses et les serments du roi. Il lui demanda d'abord de conserver aux évêques et aux églises leurs priviléges canoniques, leurs droits et leur juridiction. Le roi répondit sans se lever de son siége et la tête couverte. Quand il eut fait la promesse, les évêques de Laon et de Beauvais le soulevèrent de son fauteuil, et étant debout, ils demandèrent, selon l'ancienne formalité, si les seigneurs assistants et si le peuple acceptaient Louis XVI pour leur roi. « Leur consentement ayant été reçu par un respectueux silence, » disent les historiens, l'archevêque de Reims présenta au roi le serment du royaume, conçu en ces termes:

« Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple qui m'est soumis:

» Premièrement, de faire conserver en tout temps à l'Eglise de Dieu la paix, par le peuple chrétien;

» D'empêcher toutes rapines et iniquités, de quelque nature qu'elles soient;

» De faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi;

» D'exterminer entièrement de mes États tous les hérétiques condamnés nommément par l'Eglise; toutes lesquelles choses ci-dessus dites je confirme par serment: qu'ainsi Dieu et ses saints Evangiles me soient en aide. »

Après ce serment, le roi prononça ceux de chef et souverain grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit et de l'ordre militaire de Saint-Louis, et enfin celui de l'observation de l'édit contre les duels. Voici le texte de ce dernier serment:

« Nous, en conséquence des édits des rois nos prédécesseurs, registrés en notre cour de parlement, contre les duels, voulant suivre surtout l'exemple de Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui jura solennellement, au jour de son sacre et couronnement, l'exécution de la déclaration donnée dans le lit de justice qu'il tint le septième jour de septembre 1651: à cette fin, nous jurons et promettons, en foi de parole de roi, de n'exempter à l'avenir aucune personne, pour quelque cause et considération que ce soit, de la rigueur des édits rendus par Louis XIV, en 1651, 1669 et 1679; qu'il ne sera par nous accordé aucune grâce ou abolition à ceux qui se trouveront prévenus desdits crimes de duels ou rencontres préméditées; que nous n'aurons aucun égard aux sollicitations de quelque prince ou seigneur qui intercédera pour les coupables desdits crimes; protestant que, ni en faveur d'aucun mariage de prince ou de princesse de notre sang, ni pour les naissances de dauphin et princes qui pourront arriver pendant notre règne, ni pour quelque autre considération générale et particulière que ce puisse être, nous ne permettrons sciemment être expédiées aucunes lettres contraires aux susdites déclarations ou édits, afin de garder inviolablement une foi si chrétienne, si juste et si nécessaire: ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles. »

Pendant ce temps-là, les habits et les ornements royaux avaient été déposés sur l'autel.

Ces habits, dont le roi fut successivement revêtu avec cérémonie, étaient: une camisole de satin rouge, garnie d'or; une tunique et une dalmatique qui représentaient les ordres de diacre et de sous-diacre; des bottines et un grand manteau royal de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, doublé d'hermine.

Les ornements, qui sont aujourd'hui conservés, dit-on, à l'intendance des Menus-Plaisirs, consistaient en sept différentes pièces: la grande couronne impériale, l'épée, le sceptre, la main de justice, les éperons, l'agrafe servant à tenir le manteau royal, et le livre de prières. Presque tous ces ornements, et certainement du moins la couronne et l'épée, venaient de Léon III; c'est le présent que ce pape fit à Charlemagne le jour qu'il le sacra empereur d'Occident. L'épée s'appelait épée de saint Pierre, ou épée Joyeuse; la poignée, la garde et le haut du fourreau sont d'or massif, enrichi de pierreries, et le fourreau de velours violet garni de perles. La couronne est aussi d'or pur et chargée de gros rubis, de saphirs et d'émeraudes: comme son poids et sa grandeur ne permettaient pas au roi de la porter, on la soutint sur la tête pendant la cérémonie du couronnement. Le sceptre a six pieds de haut; Charlemagne y est représenté en relief, le globe en main, assis sur une chaire ornée de deux lions et de deux aigles; le tout d'or massif, émaillé et enrichi de pierres orientales. La main de justice est un bâton d'or d'une coudée de long, surmonté d'une main d'ivoire, ayant au quatrième doigt un anneau d'or où est enchâssé un très beau saphir. Il y a de distance en distance des cercles à feuillages tout brillants de perles, de grenats et autres pierres précieuses. Les éperons sont d'or, émaillés d'azur, semés de fleurs de lis d'or, et ornés de grenats avec les deux boucles à tête de lion. L'agrafe est une losange d'or d'un prix inestimable à cause des pierreries qui la relèvent. Le livre de prières est couvert d'argent doré, et les accompagnements en sont aussi extrêmement riches.

Lorsque le roi eut reçu l'épée des mains de l'archevêque, il la tint quelque temps la pointe levée vers le ciel, la baisa, et l'offrit à Dieu en la posant sur l'autel.

L'archevêque mit ensuite sur le milieu de l'autel la patène d'or du calice de saint Remi; il tira de la sainte ampoule, avec une aiguille d'or, une goutte d'huile de la grosseur d'un grain de froment, la mit sur la patène, et la mêla avec le saint chrême pour former l'onction sacrée. Ensuite il s'assit, mouilla dans la patène son pouce droit, et commença d'oindre le roi qui était à genoux, sur différentes parties du corps, que les ouvertures pratiquées aux vêtements laissaient à nu: sur le sommet de la tête, sur l'estomac, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, aux plis et jointures du bras droit, aux plis et jointures du bras gauche.

L'onction achevée, l'archevêque bénit les gants du roi

l'anneau royal qu'il lui mit au quatrième doigt de la main droite, et le sceptre qu'il lui mit dans la même main. Enfin il prit sur l'autel la couronne de Charlemagne, et la soutint d'abord seul à deux mains sur la tête du roi, sans le toucher. Aussitôt les pairs laïques et ecclésiastiques y portèrent la main comme pour la soutenir. Un instant après l'archevêque posa seul la couronne sur la tête du roi, le bénit, et, le prenant par le bras droit, le conduisit au trône élevé sur le jubé. Là, il ôta sa mitre, fit une profonde révérence, baisa le roi, et dit trois fois : *Vivat rex in æternum !*

A ces paroles, les portes de la cathédrale s'ouvrirent, le peuple entra en foule, et de toutes parts on cria : *Vive le roi !* Les trompettes et les autres instruments de musique jouèrent des fanfares; en même temps des oiseleurs lâchèrent une grande quantité d'oiseaux qui se mirent à voltiger vers la voûte. Les hérauts d'armes distribuèrent dans le chœur et dans la nef une grande quantité de médailles d'or et d'argent, frappées pour cette cérémonie, et représentant d'un côté le buste du roi, avec cette inscription : *Ludovicus XVI, rex christianissimus*, et au revers, l'instant de son sacre avec cette légende : *Rex cœlesti oleo unctus*. On entonna le *Te Deum*. Au dehors, les cloches de la ville se firent entendre, et sur la place on tira des salves d'artillerie.

Après le *Te Deum*, la messe, et après la messe une nouvelle procession qui reconduisit le roi à son appartement, où il fut déshabillé. Ses gants et sa chemise, qui avaient touché l'onction, furent remis au grand-aumônier de France pour être brûlés.

Le lendemain, le roi, vêtu d'un manteau de drap d'or, alla toucher à l'abbaye de Saint-Remi les malades attaqués des écrouelles (v. 1835, p. 218). Suivant la formule, il glissa un doigt sur leur visage, du front au menton, et d'une joue à l'autre, en disant : « Dieu te guérisse, le roi te touche. » Toutes ces cérémonies furent terminées par celle de la délivrance des prisonniers. Le roi accorda un pardon général à un grand nombre de criminels.

L'homme perfectionné par la société est le meilleur des animaux; il est le plus terrible de tous lorsqu'il vit sans justice et sans lois.

S'il se trouvait un individu qui ne pût vivre en société, ou qui prétendît n'avoir besoin que de ses propres ressources, ne le considérez point comme faisant partie de l'humanité : il est une bête sauvage ou un dieu. ARISTOTE.

NOS OISEAUX DE PROIE.

Le nombre des oiseaux de proie diminue tous les jours en France en même temps que le gibier. Il en reste cependant encore un très grand nombre, et l'on ne se promène guère, durant une belle journée d'été, qu'on n'en aperçoive quelques uns planant dans le ciel, ou voltigeant avec des cris aigus autour des rochers et des vieilles tours. Ils ont tous une certaine ressemblance; mais leurs espèces, quand on les considère avec attention, sont cependant très variées, quoique faisant toutes partie d'une même division, désignée par les naturalistes sous le nom général de *faucons*, qui est celui de l'espèce la plus remarquable. On peut, à première vue, les répartir en deux sections : ceux de la première ont les ailes longues et pointues, et leur bec, extrêmement fort, est armé, près de sa pointe, de deux échancrures qui font l'office de dents; ceux de la seconde ont les ailes arrondies à l'extrémité, et leur bec, moins acéré, est seulement ondulé dans sa longueur par un léger feston. On conçoit que les mœurs des premiers doivent être plus cruelles que celles des seconds.

Les oiseaux qui appartiennent à la première section sont les plus rapides dans le vol, les plus acharnés après leur proie, les plus courageux. On leur donnait, dans la fauconnerie, le nom d'*oiseaux nobles*, et les naturalistes le leur ont conservé. On en connaît en France cinq ou six espèces différentes, qui toutes offrent, dans leur bec et dans leurs ailes, le caractère distinctif que nous avons déjà indiqué. Le *faucon ordinaire* est de tous ces oiseaux le plus remarquable. Il niche dans les rochers les plus escarpés, et son vol est si rapide, qu'il est presque toujours obligé de chasser en l'air, car il se briserait s'il venait à frapper la terre quand il se précipite sur sa proie. Il est gros comme une poule, et se nourrit de gros oiseaux, comme oies, perdrix, canards, pigeons; il chasse même les lièvres. Nous en avons déjà parlé en traitant de l'art de la fauconnerie (1835, p. 175). Outre ce faucon, nous mentionnerons encore le *hobereau*, qui est moitié plus petit; l'*émerillon*, le plus petit de nos oiseaux de proie, gros à peu près comme une grive; la *cresserelle*, connue aussi sous le nom d'*émouchet*, qui est un peu plus grande que le hobereau, et fixe de préférence sa demeure dans les tours et les vieux clochers; la *petite cresserelle* et la *cresserelle grise*, espèces très voisines de celle-ci, sont fort rares en France, de même que le *gerfaut*, qui ne se trouve guère que dans le nord et l'orient de l'Europe.

On désigne, dans la fauconnerie, sous le nom d'*ignobles*, tous les oiseaux de proie qu'il est difficile de dresser pour la chasse. Cette division est fort naturelle; car ce défaut d'habileté à la chasse tient à l'absence de certaines qualités qui ne se trouvent à un haut degré que dans les faucons, ceux-ci étant, comme nous l'avons dit, de tous les oiseaux de proie, les plus courageux, les plus ardents, les mieux armés, les plus rapides dans le vol.

La division des oiseaux de proie ignobles renferme un bien plus grand nombre d'espèces différentes que celle des oiseaux nobles, et comme ces oiseaux sont aussi beaucoup plus répandus dans nos campagnes, ils méritent peut-être encore plus d'attention. Ils se distinguent par leurs ailes, qui, au lieu de se terminer en pointe aiguë comme celles des faucons, se terminent par une pointe mousse, comme si l'on avait arraché les pennes de l'extrémité.

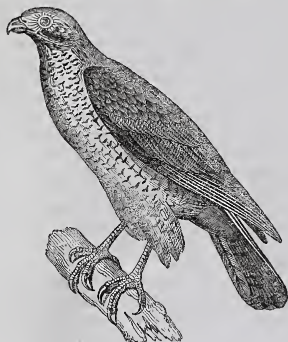
Les naturalistes divisent ces oiseaux de proie en plusieurs tribus, suivant que leurs qualités guerrières sont plus ou moins développées.

La première tribu est celle des *aigles*. Les poëtes, qui ont fait de l'aigle le symbole du courage et de la grandeur, qui l'ont même placé dans l'Olympe à côté de Jupiter, pourront bien s'indigner contre les naturalistes, qui ont placé à la tête des oiseaux ignobles ce messager divin; mais il faut convenir cependant que, depuis qu'il est bien reconnu que l'aigle se plaît à déroger, et à aller, dans la compagnie des corbeaux et des vautours, prendre ses augustes repas sur de viles charognes, on ne peut plus guère oser défendre sa cause contre la science au nom de la poésie. On range parmi les aigles dix-huit à vingt espèces d'oiseaux qui tous se ressemblent par un bec très fort, droit à sa base, et courbé seulement vers son extrémité, circonstance qui lui donne beaucoup de force.

La seconde tribu est celle des *autours*. Ils se distinguent des aigles par le bec, qui s'arrondit vers la base. Leurs ailes sont plus courtes que leur queue, circonstance qui ne s'observe que chez quelques espèces d'aigles qui forment un passage des véritables aigles aux autours, et que pour cette raison l'on nomme aigles-autours.

L'autour ordinaire est assez commun en France. On ne le trouve point dans les montagnes; il se tient de préférence dans les pays de collines boisées et peu élevées. C'est un fort bel oiseau. La femelle a environ deux pieds de longueur, et le mâle un tiers de moins. Son plumage, qui est brun en dessus et blanc en dessous, est moucheté longitu-

dinalement, et au contraire rayé transversalement dans l'état adulte. Son vol est rapide, mais peu élevé. En général, au lieu de poursuivre sa proie à tire d'aile, il préfère la guetter en se tenant à l'affût sur un arbre, et se jeter brusquement sur elle quand elle arrive à leur portée. Les levrauts, les jeunes pigeons, les petits oiseaux, les souris, sont ses victimes ordinaires. On voit, d'après cela, que ces oiseaux sont plus nuisibles qu'utiles; car le nombre de souris qu'ils détruisent ne suffit pas pour compenser le dommage dont ils sont cause sous le rapport du gibier.



(Autour d'Europe.)

L'*épervier* ressemble beaucoup à l'autour, ou, pour mieux dire, ce n'est qu'une espèce d'autour de taille inférieure. Son plumage est à peu près le même; mais on le distingue parce qu'il est bien moins grand, et aussi parce qu'il est proportionnellement plus élevé sur ses jambes. Sa petitesse est cause qu'il est beaucoup plus utile dans nos campagnes que l'autour proprement dit. N'osant guère s'attaquer qu'à de très faibles animaux, il fait la chasse aux souris, aux lézards, aux limaçons; il poursuit aussi les petits oiseaux, mais cette poursuite ne lui réussit pas toujours, et il consent volontiers à rabattre son ambition sur un gibier plus facile à atteindre.

La troisième tribu est celle des *milans*. On les reconnaît aisément, même lorsqu'ils sont à une grande hauteur dans l'air, à cause de leurs ailes excessivement longues, de leur queue fourchue à la manière de celle des hirondelles. Les puissantes facultés qu'ils possèdent sous le rapport du vol ne sont pas soutenues par des qualités correspondantes sous le rapport du combat : leur bec est beaucoup plus faible que celui des autours, et leurs serres sont sans force. De tous nos oiseaux de proie, ce sont ceux qui se soutiennent le plus long-temps en l'air et qui s'y meuvent avec le plus d'élégance; ils semblent y nager. Malgré ces avantages, ils poursuivent rarement leur proie, ils préfèrent tomber dessus par surprise. Leur nourriture ordinaire consiste en mulots, en taupes, en grenouilles, et en gros insectes qu'ils sont loin de dédaigner quand ils en font la rencontre; c'est même là leur pâture la plus ordinaire. Ils osent quelquefois, pressés par la faim, attaquer les petits poulets; mais il suffit, pour les mettre en fuite, que la poule leur coure sus en battant des ailes. Le milan est, en résumé, un oiseau fort élégant, d'un agréable plumage nuancé de fauve et de noir; mais il est aussi lâche qu'il est beau, et sa lâcheté, remarquée de tout temps, est devenue proverbiale.

Les *bondrées*, les *buses* et les *busards* ont de l'analogie avec les milans par leur bec, qui est proportionnellement assez faible, comme celui de ces oiseaux; mais ils s'en distinguent par leur queue qui n'est point fourchue, et aussi par leurs ailes qui sont moins longues.

Les bondrées ont un caractère qui les différencie de tous les autres oiseaux de proie : c'est que l'intervalle entre le nez et les yeux, qui est nu chez tous les oiseaux de ce genre, est chez ceux-ci couvert de plumes très serrées. On en connaît plusieurs espèces; mais il n'y en a en France qu'une seule espèce, qui est assez singulière en ce qu'elle ne fait guère la chasse qu'aux frelons et aux abeilles. C'est un mauvais voisinage pour les ruches; car les pauvres mouches ne peuvent guère éviter un tel ennemi, et il en enlève un grand nombre avant de rassasier à leurs dépens l'appétit qui l'anime.

Les buses sont les oiseaux de proie les plus communs dans nos climats. Leurs pieds sont très forts, quoique le bec ne le soit pas, et portent quelquefois des plumes jusqu'aux doigts. Quelques espèces ont une huppe, mais ces espèces ne se trouvent point en France. On ne connaît dans nos campagnes que la buse pattue et la buse commune. Cette dernière est la plus répandue; elle cause beaucoup de dommage au gibier, et les chasseurs font bien de la détruire quand ils le peuvent; elle habite les bois, et braconne toute l'année à leurs dépens. Elle se nourrit de levrauts, de lapins, de toutes sortes de petits oiseaux qu'elle surprend dans leurs nids. Au printemps les buses causent une véritable dévastation dans les bois. Leur taille est d'environ deux pieds de longueur. Leur plumage est brun, plus ou moins ondé de blanc. Leur air lourd et stupide est proverbial.

Les *busards* sont beaucoup plus hauts sur jambes que les buses. Leur corps est svelte, leur queue longue et arrondie, leur air plus dégagé, et leur agilité plus grande; ils se distinguent aussi par une espèce de collier relevé qui entoure leurs oreilles. Ces oiseaux nichent à terre, et se plaisent en général dans le voisinage des marais. Ils volent dans les joncs, et font leur nourriture principale de grenouilles; ils poursuivent aussi les oiseaux aquatiques, mais seulement dans le jeune âge. On en connaît en France trois espèces, qui diffèrent principalement l'une de l'autre par la coloration de leur plumage : la soubuse, appelée aussi *oiseau Saint-Martin*, qui est brune dessus, fauve avec des taches allongées en dessous, des pennes noires; le busard cendré, qui ne prend cette couleur que quand il est vieux, les jeunes mâles et les femelles étant bruns dessus et blancs dessous; la harpaye et le busard des marais, qui paraissent être la même espèce à des âges différents, et se distinguent de la soubuse par l'absence des raies transversales sous les ailes et à la queue. Toutes ces différences sont de peu d'importance.

Il nous a semblé utile d'éclairer, par quelques renseignements sur le genre de dégât qu'ils causent, la chasse qui, dans nos campagnes, se fait avec tant d'ardeur contre toutes les espèces d'oiseaux de proie. Ils n'ont pas tous des droits égaux à notre haine, et les destructeurs de lièvres et de perdrix méritent bien plus la colère des chasseurs que les modestes ennemis des grenouilles et des insectes. Nous avons pensé aussi qu'il arriverait à plus d'un de nos lecteurs d'appliquer les connaissances que nous venons d'exposer à la détermination des espèces que les chasseurs, après les avoir crucifiées à la porte des granges, exposent si souvent en plein vent à la curiosité du public en façon de trophées patibulaires. Quels sont ces cadavres à demi détruits par les injures de l'air? sont-ce des faucons, des aigles, des autours, des milans, des buses, ou des busards?

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TOMBEAU DE LA REINE LOUISE DE PRUSSE,

PAR RAUCH, SCULPTEUR ALLEMAND.



(Tombeau de la reine Louise, à Charlottenbourg, pres de Berlin.)

Ce beau monument a été consacré, par le prince actuellement régnant en Prusse, à la mémoire de sa femme Louise de Prusse, morte en 1810.

La statue est un peu plus grande que nature; sa longueur, avec la couche sur laquelle elle repose, est de 6 pieds 10 pouces. Le piédestal est long de 7 pieds 10 pouces, sur 3 pieds 3 pouces de large.

En 1811, après avoir achevé le modèle de ce tombeau, au lieu même où il devait être érigé, M. Rauch se rendit à Carrare, pour s'assurer de la perfection du bloc de marbre qui devait être employé. Ce bloc fut ensuite transporté à Rome où l'artiste acheva son travail. Embarqué, dans le mois de septembre 1814, sur le brigantin *l'Alexandre*, premier bâtiment qui fit voile, après le traité de Paris, de Livourne pour Hambourg, ce mausolée devait éprouver de singulières vicissitudes. *L'Alexandre* portait le pavillon anglais; il fut capturé par un corsaire des Etats-Unis, qui se trouvaient alors en guerre avec la Grande-Bretagne. Le monument eût été transporté en Amérique, si ce bâtiment n'eût été heureusement repris par un corsaire anglais qui le dirigea sur Jersey. Là, le gouvernement britannique fit sans délai charger le tombeau pour Hambourg sur un cutter de la marine royale, de sorte que l'érection put avoir lieu, le 30 mai 1815, à Charlottenbourg, résidence royale située à peu de distance de Berlin.

Ce n'est pas seulement par la perfection des formes, par le fini des détails, par l'harmonie de l'ensemble, que se recommande cette belle œuvre. Il y a une pensée élevée dans la pose de la statue, dans l'expression de ses traits. L'image de la mort n'avait rien que de sombre et de terrible dans l'antiquité, alors même qu'on croyait à une existence immortelle. Dans le onzième chant de l'Odyssée, on voit aux enfers Achille dévoré d'ennuis et de tristesse. « J'aimerais mieux, dit-il, être l'esclave du plus » indigent des laboureurs, qui vit à la sueur de son front, » que de régner sur le peuple entier des ombres. » Le christianisme, en peignant la mort comme l'attente d'une résurrection universelle, avait inspiré à l'art du moyen âge de coucher les images des morts sur leurs tombes, dans l'attitude de la prière. Mais trop souvent la pierre reproduisait avec une effrayante vérité l'image de la mort, dans ce qu'elle a de plus révoltant pour notre nature; c'est un défaut que nos grands sculpteurs de la renaissance eux-mêmes n'ont pas toujours évité, et qui, par exemple, affecte péniblement l'esprit dans les monuments, admirables du reste, élevés à la mémoire des rois Louis XII et François Ier. On doit donc savoir gré à M. Rauch d'avoir épuré, en se l'appropriant, cette idée du moyen âge, d'avoir peint la mort comme un paisible sommeil, et d'avoir donné à sa figure une expression touchante de sérénité, que notre gravure, malheureusement trop réduite, ne pouvait reproduire exactement.

Né, le 2 janvier 1777, à Arolsen, principauté de Waldeck, Chrétien Rauch est l'un des plus grands sculpteurs de notre époque. Son talent ayant attiré l'attention du gouvernement prussien, il fut, en 1804, envoyé à Rome où il se livra entièrement à l'étude de son art, et où son génie se développa sous l'influence des antiques et de Thorwaldsen. — Arrivé dès l'âge de trente-quatre ans à la célébrité et aux honneurs les plus mérités par suite de l'exécution du mausolée de Charlottenbourg, il s'est constamment maintenu au rang où l'a placé cette œuvre admirable. — Les statues des généraux Bulow Scharnhorst, Blücher à Berlin, du roi Maximilien Joseph à Munich, du docteur Herman Frank à Halle, prouvent avec quelle flexibilité l'artiste a su se plier à tous les genres et varier avec con-

venance et habileté la pose et l'expression de ses personnages. — Maintenant encore, M. Rauch travaille avec ardeur, à un âge où tant d'autres cherchent le repos. — Guidé par lui-même dans ses vastes ateliers, à Berlin, j'ai été assez heureux pour y voir, au mois d'octobre dernier, des œuvres encore inconnues au public, entre autres celles qui sont destinées au Walallah de Ratisbonne (voy. 1836, p. 335), et à la Glyptothèque de Munich (voy. 1836, p. 260). J'y ai admiré le modèle presque achevé d'un groupe destiné à la cathédrale de Posen et qui représente Miecesłas et Boleslas, les deux illustres fondateurs de la royauté polonaise.

VISION DE HER L'ARMÉNIEN.

Le besoin de l'immortalité est certainement un des plus puissants qui soient au cœur de l'homme, et l'universalité de ce désir et les formules différentes, mais toutes affirmatives, qu'on trouve touchant cette espérance dans chaque religion, suffisent sans doute pour prouver que l'homme, ou du moins ce qui le constitue en le distinguant des autres êtres créés, est éternel et participe de la Divinité.

Moins les peuples sont avancés en civilisation, plus leur paradis est grossier, plus il se rapproche de leur vie actuelle; témoin le ciel des fils d'Odin et celui des Calédoniens. Le sensualisme des Turcs s'est fait un paradis de voluptés, tandis que les chrétiens ont à peine donné place aux désirs de la créature dans leur ciel où le bonheur des élus consiste dans une msytique contemplation de Dieu, et où l'homme s'abîme dans l'infini.

La riante mythologie des Grecs, et leur sens philosophique et métaphysique créèrent l'Elysée où le corps subsistait, bien que ses passions et ses appétits eussent disparu. Mais les véritables philosophes, et spécialement Socrate et son disciple Platon, eurent une idée plus élevée de l'autre vie, idée qui, du reste, était probablement cachée sous le symbole livré à la multitude. Le dogme de la métempsycose, que Pythagore avait emprunté à l'Inde, fut adopté par Platon, et il en place la formule dans la bouche même de Socrate, dans plusieurs de ses dialogues, et notamment au dixième livre de la République.

Après avoir démontré que de ce que souvent les méchants triomphent sur cette terre, il ne faut pas conclure que les dieux récompensent l'injustice, puisque la vie de l'homme étant éternelle, les coupables sont sans doute punis dans une autre vie, Socrate raconte à ses disciples la prétendue vision d'un certain Her, natif de Pamphylie, qui, selon lui, revint à la lumière après douze jours de mort.

Platon a supposé que cet homme avait été tué dans une bataille, et que lorsqu'on vint, au bout de dix jours, relever les cadavres déjà putréfiés, le sien, ayant été trouvé sain et entier, fut porté à son ancienne demeure où on le garda encore deux jours. Mis sur le bûcher au bout de douze jours, on allait le brûler lorsqu'il ressuscita, et se mit à raconter aux assistants ce qu'il avait vu dans l'autre monde. « Aussitôt, dit-il, que mon âme fut sortie de mon corps, je m'avançai, en compagnie de plusieurs autres, vers un lieu merveilleux, où nous vîmes dans la terre deux ouvertures voisines l'une de l'autre, et au ciel deux autres ouvertures correspondant à celles de la terre. Des juges étaient assis entre les ouvertures. Dès qu'ils avaient prononcé leur sentence, les justes entraient au ciel par l'ouverture de droite, et les méchants s'enfonçaient en terre par l'ouverture de gauche. Les uns et les autres portaient un écriteau contenant leur sentence; les justes sur la poitrine et les méchants sur les épaules. Lorsque je me présentai, les juges dirent qu'il fallait que je portasse aux hommes la nouvelle de ce qui se passait aux enfers, et ils m'ordonnèrent d'écouter et de remarquer toutes les choses dont j'allais être témoin.

» D'abord, je vis donc les âmes monter au ciel ou descendre sous terre comme je l'ai dit précédemment; puis, par les ouvertures opposées à celles par lesquelles elles étaient entrées, je vis sortir de la terre des âmes souillées de boue et de poussière, et du ciel des âmes pures et sans tache. Toutes paraissaient revenir d'un long voyage, et elles s'assirent dans la prairie comme dans un lieu d'assemblée. Celles qui se connaissaient s'embrassèrent, et elles se demandaient les unes aux autres ce qui se passait aux lieux d'où elles venaient. Celles qui venaient de dessous terre racontaient avec larmes ce qu'elles avaient souffert ou vu souffrir durant leur voyage qui avait duré mille ans; et celles qui venaient du ciel faisaient le récit des plaisirs délicieux qu'elles avaient goûtés, et des merveilles qu'elles avaient vues. »

Interrompant ici le discours de l'Arménien, Socrate dit que, d'après son récit, les âmes coupables étaient punies dix fois pour chacune des injustices qu'elles avaient commises, et que la durée de chaque punition était de cent ans; c'est à peu près la durée de la vie humaine.

Ceux qui ont rendu aux hommes des services signalés, ou qui ont été saints ou vertueux, reçoivent dans la même proportion la récompense de leurs bonnes actions. Des récompenses plus grandes sont destinées à ceux qui honorent plus spécialement les dieux et leurs parents, tandis que les plus horribles supplices sont réservés aux impies et aux parricides.

« J'étais présent, continue l'Arménien, lorsqu'une âme demanda à une autre où était Aridée, qui avait été tyran d'une ville de Pamphylie, mille ans auparavant. Or cet Aridée avait tué son vieux frère, assassiné son frère, et commis plusieurs autres crimes. Il ne vient pas, répondit l'âme, et il ne viendra jamais ici. Nous avons tous été témoins, à son occasion, du spectacle le plus effrayant. Lorsque nous étions sur le point de sortir de l'abîme, après avoir accompli les peines qui nous avaient été imposées, nous vîmes arriver Aridée; mais au moment où il s'attendait à sortir, l'ouverture a poussé un horrible gémissement. A ce bruit, des hommes terribles, et qui semblaient tout de feu, s'avancèrent et se saisirent d'Aridée. Ils lui lièrent les pieds, les mains et le cou, et après l'avoir jeté à terre et écorché, ils le traînèrent tout sanglant sur les épines qui bordaient le chemin, d'où ils ne le retirèrent que pour le précipiter dans le Tartare.

» Lorsque les âmes eurent passé sept jours dans la prairie, elles en partirent, et après quatre jours de marche elles arrivèrent dans un lieu marqué, d'où l'on voyait une lumière étendue sur tout le ciel et sur toute la terre, droite comme une colonne, assez semblable à l'arc-en-ciel par sa couleur, mais plus éclatante et plus pure. Aux extrémités de cette lumière qui n'est autre chose que le lien qui serre le ciel, est suspendu le fuseau de la Nécessité qui donne le branle à toutes les révolutions célestes. Le corps et le crochet de ce fuseau sont en diamant, et le peson lui-même est de diamant et d'autres pierres précieuses.

» Le fuseau tourne sur les genoux de la Nécessité, et à l'entour du fuseau et à des distances égales sont assises sur des trônes les trois Parques, filles de la Nécessité : Lachésis, Clothon et Atropos, vêtues de blanc et ayant sur la tête une couronne. Toutes trois chantent; Lachésis chante le passé, Clothon le présent, Atropos l'avenir.

» Aussitôt que les âmes furent arrivées, elles durent se présenter devant Lachésis. Et d'abord un prophète leur assigna à chacune leur rang. Prenant ensuite sur les genoux de Lachésis les sorts et les différentes conditions humaines, il monta sur une haute tribune, et s'adressant aux âmes, il leur parla ainsi d'une voix élevée : « Voici ce que » dit la vierge Lachésis, fille de la Nécessité : Ames voyageuses, vous allez commencer une nouvelle carrière, et » rentrer dans un corps mortel; vous choisirez chacune le

» vôtre. La première à qui le sort tombera choisira la pre- » mière, et son choix sera irrévocable. La vertu n'a point » de maître : elle s'attache à celui qui l'honore, elle fuit » celui qui la méprise. La faute du choix tombera sur vous, » Dieu n'en est pas responsable. »

» A ces mots, le prophète jeta les sorts, et chacune des âmes ramassa celui qui était tombé devant elle ; à l'ouverture du billet toutes connurent le rang dans lequel elles devaient choisir.

» On mit à terre devant elles des genres de vie de toute espèce, et le nombre en était beaucoup plus grand que celui des âmes qui devaient choisir. Toutes les conditions, tant des hommes que des animaux, s'y trouvaient rassemblées. Il y avait des tyrannies dont les unes devaient durer jusqu'à la mort, et les autres être interrompues et finir par la pauvreté, l'exil ou la mendicité. On y voyait aussi des conditions d'hommes célèbres, par leur beauté, par leur force, par leur valeur, par leur noblesse, et par le renom de leurs pères dont la gloire rejaillissait sur eux. Il y avait également des conditions de femmes, et les âmes, n'ayant pas de sexe, pouvaient choisir indifféremment. Du reste, les richesses, la pauvreté, la santé, les maladies, se rencontraient dans toutes les conditions; ici sans aucun mélange, là dans un juste tempérament de biens et de maux.

» Celui auquel le sort était échu le premier s'avança d'abord, et il prit sans examen la plus considérable tyrannie. Mais quand il vit que sa destinée était de manger ses propres enfants et de commettre d'autres crimes énormes, il se lamenta, et oubliant ce qu'avait dit le prophète, il maudit le choix qu'il venait de faire en accusant de son infortune le sort, les démons, tout enfin excepté lui-même. Cette âme était une de celles qui étaient venues du ciel, et celles-ci étaient aussi sujettes que les autres à se tromper dans leur choix.

» Il y avait quelque chose de frappant dans la manière dont chaque âme faisait son choix, et la plupart d'entre elles étaient guidées dans ce choix par les habitudes de leur vie précédente. Par exemple, une âme qui avait été celle d'Orphée choisit la condition de cygne, en haine des femmes qui jadis lui avaient donné la mort, et parce qu'elle ne voulait tenir la vie d'aucune d'elles; Thamyris choisit la condition de rossignol, tandis que des cygnes et d'autres oiseaux chanteurs passèrent à la condition humaine : car les âmes passaient indifféremment des corps des animaux dans ceux des hommes, et réciproquement. Ainsi une âme choisit d'animer le corps d'un lion : c'était celle d'Ajax, fils de Télamon, qui, se rappelant l'affront qu'il avait reçu au sujet des armes d'Achille, refusa de reprend e un corps humain. Après Ajax, on vit venir Agamemnon, qui, dédaignant également la nature humaine à cause de ses malheurs passés, choisit le corps d'un aigle ; Atalante devint athlète, ébloui par les honneurs qu'on leur rendait; Epée, fils de Panoppe, se fixa à la condition d'une femme habile aux ouvrages d'aiguille, tandis que le bouffon Thersite revêtit le corps d'un singe. Le sage Ulysse arriva le dernier, et se rappelant ses travaux passés, il était désormais guéri de l'ambition, son âme chercha long-temps un sort qui lui convînt; enfin elle le trouva dans un coin à l'écart où tous les autres l'avaient laissé. C'était celui d'un particulier libre de soins et d'inquiétudes. En le voyant, Ulysse s'écria qu'il était content, et que si son âme eût dû choisir la première, son choix n'eût pas été différent.

» Après que toutes les âmes eurent ainsi choisi leur genre de vie, elles s'approchèrent de Lachésis qui donna à chacune d'elles le *démon* qu'elle avait destiné à lui servir de gardien durant le cours de sa vie mortelle, et à l'aider à remplir sa destinée : ce démon la conduisit d'abord à Clothon pour confirmer le sort qui lui était échu, et de là vers la trame d'Atropos pour rendre irrévocable ce qui avait déjà été filé de cette vie mortelle. Ensuite, et sans qu'il leur fût désormais possible de retourner en arrière, les âmes s'avancèrent vers le trône de la Nécessité sous lequel chacune d'elles passa avec son démon. Aussitôt que toutes eurent passé, elles se rendirent dans la plaine d'oubli, où elles s'abreuvèrent des eaux du fleuve Amélès. Lorsque les âmes eurent bu de ces eaux, elles s'endormirent, et vers le milieu de la nuit elles furent réveillées par un violent coup de tonnerre, accompagné d'un tremblement de terre. Alors elles se dispersèrent, et se rendirent avec la rapidité des étoiles auprès des corps qu'elles devaient animer. »

Ainsi se termina la vision d'Her l'Arménien que les bornes de ce recueil nous ont obligé de beaucoup abréger ; nous épargnerons au lecteur des remarques qu'il fera facilement lui-même, et un moment de réflexion lui indiquera ce qu'il y a d'éternellement vrai dans cette vision imaginaire inventée par l'un des plus grands philosophes et des plus beaux génies de l'antiquité.

ABBAS-LE-GRAND.

On pourrait dire qu'Abbas a été, au point de vue politique, le Louis XIV de la Perse, tandis qu'au point de vue moral, il en aurait été le Néron. Il était fils de Mohammed-Khoda-Bendeh, sixième schah de la dynastie des Sofis, et naquit vers le milieu du seizième siècle. Il avait deux aînés, qui, selon la loi, succédèrent à leur père après sa mort, mais dont l'assassinat le délivra : ces deux infortunés princes ne firent pour ainsi dire que paraître sur le trône, et le lui laissèrent bientôt. Il s'était même déjà mis en révolte du vivant de son père, et s'était fait proclamer souverain dans la ville de Herat avant que la mort de ses frères ne lui en eût donné le droit. Tout cela n'était qu'un prélude : c'est en 1589 que son règne commença régulièrement.

Un de ses premiers soins fut l'établissement d'une splendide et puissante capitale, pensant, comme la plupart des grands rois, donner par là une base solide à son empire. Il abandonna la ville de Kazwin, qui avait été jusqu'alors la résidence des Sofis, et transporta dans la ville d'Ispahan, devenue célèbre par les embellissements dont il l'a enrichie, le siége du gouvernement. Aujourd'hui encore Ispahan est rempli des marques de sa magnificence, comme Paris ou Versailles de celle de Louis XIV. La population de cette capitale s'éleva sous son règne à 500 000 âmes. Il est vrai qu'il l'avait agrandie, non par le simple effet de la prospérité, mais par un procédé que l'on peut bien nommer artificiel, et qui serait assurément peu goûté en Europe : les habitants de la riche et populeuse ville de Djulfah, enlevés à leurs foyers, furent transportés en masse à Ispahan, et reçurent l'ordre de s'y établir. Ils y fondèrent sur la rive gauche de la rivière un nouveau quartier auquel il leur fut permis pour toute consolation de donner le nom de leur ville natale. La célèbre place d'Ispahan, nommée le *Meydan*, sur laquelle s'élève la grande mosquée, et qui est environnée sur tout son pourtour d'un élégant portique, forme un des plus beaux monuments d'architecture du règne d'Abbas. Le bazar d'Ispahan, que tous les voyageurs vont encore admirer, est également dû à Abbas. Le beau pont qui traverse le Zendeh-Roud fut bâti par Allah-Veyrdy-Khan, généralissime des armées de Schah, et porte encore aujourd'hui le nom de son fondateur. Enfin de nombreux aqueducs, proportionnés aux besoins de la population, qui, dans les villes mahométanes, sont très considérables à cause des ablutions; des colléges, des mosquées, des hôpitaux, de nouvelles routes se rendant d'Ispahan sur les points importants de la Perse et des contrées environnantes, contribuèrent encore à donner au territoire de l'Etat un point central dans lequel, aux yeux des peuples et de l'étranger, le pays se trouvait en quelque sorte résumé.

Les premières guerres entreprises par Abbas eurent pour but d'assurer la Perse sur ses frontières orientales contre les entreprises des Tartares Ouzbeks, maîtres de la province du Khorassan. Après huit ans de combats acharnés, il parvint enfin à les défaire dans une bataille décisive et à les repousser dans l'intérieur de l'Asie. Pour être plus tranquille et plus libre de ses forces durant ses démêlés avec les Ouzbeks, il avait fait la paix avec les Ottomans, ces éternels ennemis de la Perse; mais ce n'était qu'une paix de convenance momentanée, et à peine se jugea-t-il assez fort pour la rompre avec avantage qu'il le fit. C'est en 1602 seulement qu'il commença ses campagnes contre les Turcs. Tauris, Erivan, Nakhdjevan, villes fortifiées et importantes pour la politique comme pour la stratégie, furent bientôt entre ses mains. Il enleva également l'Arménie, et afin de mettre un désert entre les possessions de la Perse et celles de la Turquie, il força les habitants de cette province à la quitter pour venir se fixer dans l'intérieur de la Perse, du côté de Tauris et dans le Láristan. Après avoir conquis l'Arménie, il conquit également le Chirvan et le Kourdistan, et sut si bien se faire craindre de la Turquie, qu'il la contraignit à la paix. Il agrandit également la Perse aux dépens du Grand-Mogol sur lequel il s'empara de l'importante province du Kandahar. Redouté dans toute l'Asie, et particulièrement des Turcs, il sut intéresser l'Europe à sa politique. Il aurait voulu se liguer avec elle pour renverser la puissance ottomane. Il envoya plusieurs fois des agents diplomatiques dans les cours d'Europe, et en reçut lui-même de la part de l'Angleterre, de la Russie, du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande. Il se ligua avec l'Angleterre pour expulser les Portugais de l'île d'Ormouz, au moyen de laquelle ils monopolisaient à leur profit le commerce du golfe Persique. Les Anglais, qui avaient prêté des vaisseaux pour cette expédition, avaient vraisemblablement espéré succéder aux Portugais dans ce beau poste de commerce; mais Abbas, après leur avoir abandonné une part dans le butin et quelques autres avantages tout-à-fait secondaires, sut fort bien garder pour lui-même la conquête que ses avides alliés avaient faite sur leurs frères d'Occident.



(Abbas-le-Grand.)

Abbas mourut en 1628, peu de temps après s'être emparé sur les Turcs de la ville de Bagdad, l'ancienne et célèbre capitale des khalifes. Il était âgé de soixante-dix ans.

Nous avons montré le beau côté de la vie d'Abbas, il nous reste à en indiquer l'horrible. C'est une chose bien étrange que cette distinction entre l'homme et le prince que l'histoire nous oblige si souvent à faire. Regarde-t-on l'extérieur, ce n'est que grandeur, éclat et majesté; pénètre-t-on plus avant, on ne trouve plus que vice, bassesse, atrocité. Nous avons déjà parlé de la révolte d'Abbas contre son vieux père, de l'assassinat de ses deux frères : ce serait sans doute bien assez pour déshonorer et condamner à une éternelle infamie un homme ordinaire; mais en Perse, au milieu des horreurs dont abonde l'histoire des Sofis, ce ne serait encore, si j'ose dire une telle parole, que peu de chose. On nous excusera de nous borner sur ce sujet à quelques mots. Deux ou trois traits nous suffiront. — Ayant conçu quelques soupçons contre son fils aîné Ssefy-Myrzâ, Abbas, sans les approfondir davantage, donne ordre à un de ses courtisans de le délivrer sans tarder de cette source d'inquiétude : ce vœu était à peine exprimé, que l'infortuné prince n'existait déjà plus; doublement fratricide, presque parricide, Abbas venait de se faire froidement infanticide. A quelque temps de là, toujours emporté par la suite de ses soupçons, promenant sur plusieurs provinces ses terribles regards, il commande à leurs gouverneurs de se rendre à sa cour, et là, dans un magnifique banquet, il les fait tous empoisonner, et ne quitte la salle du festin qu'après s'être assuré par lui-même que tous ses convives étaient bien devenus des cadavres. Cependant le remords ne tarda point à saisir sa victime. L'innocence du malheureux Ssefy devient évidente aux yeux de son père; le sanguinaire cherche alors un moyen d'expiation : sa punition est de ne le trouver que dans un crime nouveau. Afin d'assurer la couronne à un jeune orphelin qu'avait laissé Ssefy, il fait crever les yeux à ses deux autres fils pour les mettre hors d'état de disputer jamais la couronne à leur neveu. Quant au courtisan qui avait eu le malheur de lui obéir en le délivrant de son fils, bien que sa fidélité ne fût point douteuse, et que la récompense promise pour ce service eût été ponctuellement acquittée, Abbas ne tarda point à le prendre en haine. Un jour que ce courtisan se trouvait devant lui : « Va, dit-il à cet infâme serviteur, coupe toi-même la tête de ton fils, et apporte-la-moi. » Oserait-on dire, si on ne savait par tant d'exemples combien l'habitude de ramper dénature l'homme et le met, en quelque sorte, hors de l'humanité; oserait-on dire, je le répète, tant cela est horrible, que le courtisan, pour ne point perdre la faveur de son épouvantable maître, trouva dans sa perversité la force d'obéir à cet infernal commandement. « Bien, lui dit Abbas; ton fils comme le mien n'existe plus : notre malheur est égal. » Ces deux monstres étaient bien faits pour continuer à vivre ensemble; l'un digne d'être l'esclave, l'autre le despote.

LES MONUMENTS DE LA PLACE LOUIS XV.

PRÉCIS HISTORIQUE.

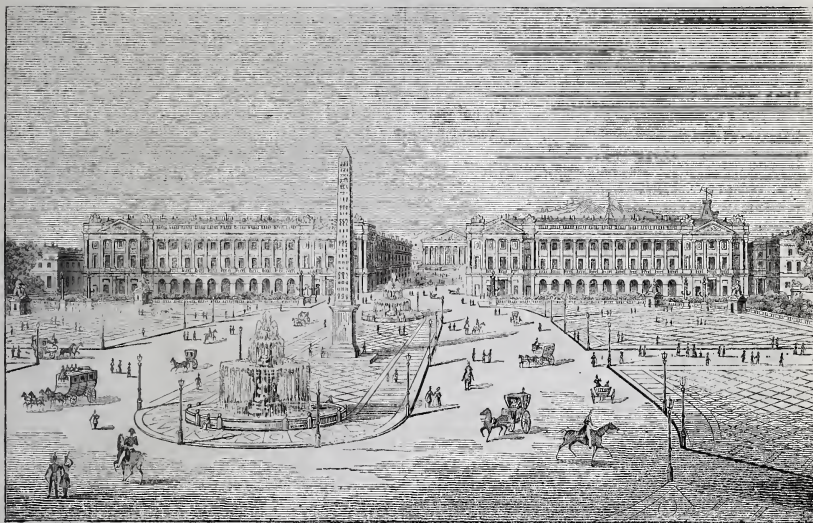
En 1748, Louis XV accorda au prevôt des marchands et aux échevins de Paris la permission de lui élever une statue équestre en bronze. Tous les architectes furent invités à présenter des projets pour la place de Paris sur

laquelle devrait être érigée cette statue dont l'exécution fut confiée à Bouchardon, statuaire.

Soixante projets, dont plusieurs étaient en relief, furent exposés au public et présentés au roi; mais Louis XV ayant remarqué que l'exécution de presque tous ces projets exigeait la démolition d'un grand nombre de maisons dans les quartiers les plus habités de la ville, décida que la nouvelle place serait ouverte entre les Tuileries et les Champs-Élysées, et il fit à cet effet présent à la ville de Paris de ce terrain qui lui appartenait, et qui n'était alors qu'un vaste champ inculte servant de pâturage aux bestiaux.

M. de Marigny, directeur des bâtiments du roi, distribua à tous les architectes un plan gravé de cet emplacement, avec invitation de dresser et de présenter d'autres projets, sans indiquer le maximum de la dépense, et sous la seule condition de placer la statue dans l'axe du palais et de la grande allée des Tuileries.

Vingt-huit architectes prirent part à cette espèce de concours; le roi, quoique très satisfait des vingt-huit projets, trouva néanmoins divisés dans plusieurs, les avantages qu'il aurait désiré voir réunis en un seul. En conséquence, il ordonna à son premier architecte, M. Gabriel, d'opérer cette réunion, et de composer un tout qui pût servir à l'exécution. Ce dernier plan fut approuvé et signé à Compiègne par le roi, le 20 juillet 1753. Une copie en fut envoyée à la ville, qui se soumit à la volonté royale.



(Embellissements de la place Louis XV. — Projet en exécution.)

1753. — Le projet de M. Gabriel, qui reçut son exécution, consistait à déterminer la forme de la place par des fossés entourés de balustrades, en réservant des percés dans les deux axes et quatre autres dans les angles à l'aide de pans coupés. Cette disposition se trouvait motivée quant aux fossés par le pont tournant des Tuileries, et quant au percé des angles, par la direction du Cours-la-Reine le long de la rivière, et la nécessité de multiplier les débouchés dans une place d'une aussi vaste étendue. Il projeta et réalisa de plus l'érection des deux bâtiments élevés au nord de cette place de chaque côté de la rue Royale, qui faisait aussi partie de ce nouvel ensemble; le milieu devait être occupé par la statue de Louis XV. Enfin deux fontaines devaient être élevées dans l'axe des pans coupés et compléter cette décoration; mais elles ne furent jamais exécutées.

Les dimensions de la place sont : 125 toises de longueur sur 87 de largeur, entre les balustrades des fossés. — Les fossés ont 12 toises de large.

1754. — 1758. — 1763. — En 1754, la première pierre du piédestal fut posée par les magistrats de la ville avec grande pompe; la statue fut fondue en leur présence le 6 mai 1758, dans les ateliers du Roule, où elle resta jusqu'à la publication de la paix en 1763. Son transport dura trois jours et demi; elle arriva sur la place sans accident le 27 février de la même année. On s'occupa alors de la pose de cette statue et de l'achèvement de son piédestal, mais elle resta couverte jusqu'au jour de l'inauguration qui eut lieu solennellement avec la publication de la paix au milieu des réjouissances publiques, le 20 juin 1763. La statue avait 14 pieds de haut : elle était élevée sur un piédestal de marbre aux angles duquel étaient placées quatre figures allégoriques en bronze, la Force, la Prudence, la Justice et l'Amour de la paix. Sur les côtés étaient encastrés deux bas-reliefs également en bronze : dans l'un Louis XV était représenté donnant la paix à l'Europe, et dans l'autre il était couronné par la Victoire. Bouchardon étant mort aussitôt qu'il eut terminé la statue, ce fut Pigale qui exécuta les quatre figures allégoriques du piédestal.

M. Vien, peintre du roi, fut chargé de faire un tableau de la cérémonie d'inauguration qui dut être placé à l'Hôtel-de-Ville.

1771 - 1777. — En 1771, la fameuse foire d'Ovide qui se tenait sur la place Vendôme fut transférée sur la place Louis XV. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1777, les barraques et les boutiques de cette foire furent détruites par un incendie.

1792. — Le 11 août 1792 l'assemblée législative rendit le décret d'après lequel toutes les statues des rois devaient être détruites; celle de Louis XV tomba la première; et

les piédestaux, dépouillés de leurs ornements, restèrent long-temps sans usage.

1794. — Le 15 janvier 1794, la Convention décrète que le drapeau de la république sera tricolore à trois bandes égales bleu, rouge et blanc. Aussitôt on établit et on scelle sur le noyau du piédestal de la statue de Louis XV un faisceau de quatre-vingt-trois baguettes, par allusion aux quatre-vingt-trois départements : un grand mât s'élevait du centre de ce faisceau, et un vaste drapeau tricolore flottait dans l'air.

1795. — Le 25 fructidor an 3 (11 septembre 1795), les chevaux sculptés par Coustou, pour l'abreuvoir du château de Marly, furent transportés à Paris en cinq heures et demie et placés à l'entrée des Champs-Elysées.

1799. — Le 5 juin 1799, M. Peyre, architecte, reçoit l'ordre de rétablir le piédestal de l'ancienne statue de Louis XV.

Sur ce nouveau piédestal en plâtre, on élève une statue colossale de la Liberté également en plâtre, exécutée par Lemot.

Cette statue, découverte et inaugurée le 14 juillet 1799, était assise : elle appuyait sa main gauche sur un faisceau et elle tenait dans sa main droite un globe représentant le monde, sur lequel la république devait étendre les bienfaits de la liberté. La boule qui figurait le globe était creuse et on y avait laissé une ouverture ; un couple de ces tourterelles qui vivent dans les arbres des Tuileries s'y réfugièrent et y firent leur nid. Cet incident parut d'un bon augure et confirma le nouveau nom de *Place de la Concorde*, substitué depuis peu à celui de *Place de la Révolution*, qu'avait pris en 1791 et conservé jusqu'alors l'ancienne *place Louis XV*.

1800. — En janvier 1800, un concours est ouvert pour ériger une colonne départementale dans chaque département, et une colonne nationale à Paris au centre de la place de la Concorde.

Sans attendre le jugement de ce concours, on démolit le 1er juillet 1800 le piédestal et la statue de la Liberté, et l'on fait de nouvelles fouilles pour établir la colonne nationale. Dans ces fouilles on retrouva la première pierre et les médailles de la statue de Louis XV, portant la date de 1754 et de 1763.

Le 14 juillet 1800, jour férié et commémoratif de la révolution du 14 juillet 1789, Bonaparte, premier Consul, Cambacérès et Lebrun, deuxième et troisième Consuls, Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, posent solennellement la première pierre de la colonne.

Un arrêté du 18 septembre 1800 ordonne l'érection de la colonne nationale au centre de la place de la Concorde. Quatre cents projets pour le concours des colonnes furent exposés dans la salle de l'Institut au Louvre ; le jury en désigna trente, et le ministre choisit parmi ces trente celui de M. Moreau pour la colonne de Paris. Plusieurs concurrents et tous les journaux réclament sur ce mode de jugement, et manifestent le désir de voir avant l'exécution définitive un modèle du projet préféré. Déjà, à cette occasion, l'idée d'un obélisque fut mise en avant par quelques artistes.

1801. — Le 12 février 1801, le citoyen Moreau reçoit du ministre l'ordre de faire ériger sur la place de la Concorde le modèle de grandeur d'exécution de la colonne nationale, sur le dessin de laquelle le prix lui a été décerné.

Cette colonne, élevée en charpente couverte de toile peinte, portait sur un soubassement circulaire décoré de quatre-vingt-trois figures allégoriques se tenant par la main et représentant les quatre-vingt-trois départements de la France. La colonne élevée sur ce soubassement était unie sans ornements, peinte en granit, avait 147 pieds de haut, et était couronnée de la statue de la République figurée en bronze et exécutée par Espercieux.

L'effet de ce modèle servit à faire voir que son énorme soubassement masquait entièrement la vue de la grande allée des Champs-Elysées et des Tuileries, et son existence ne fut pas de longue durée. Il fut démoli en 1802.

Depuis cette époque, et pendant la durée de l'empire, aucun nouveau monument ne fut projeté pour décorer la place Louis XV. Napoléon, qui fixa son attention sur tous les embellissements de la capitale, et qui prenait à tâche de terminer ce qui avait été laissé inachevé avant lui, sembla vouloir laisser dans l'oubli tout ce qui pouvait ramener l'attention sur la place Louis XV, et éveiller le souvenir des événements dont elle avait été témoin. Cette place n'eut donc aucune part dans les nombreux et immenses travaux qui furent exécutés pendant son règne. Elle servit dans plusieurs circonstances à des fêtes et réjouissances publiques.

En 1814, elle fut choisie par les Russes pour célébrer un *Te Deum* et remercier la Providence de la protection qu'elle avait accordée à leurs armes.

1816. — Le 14 février 1816, Louis XVIII arrête, par une ordonnance, que les statues des rois ses prédécesseurs, détruites pendant la révolution, seront rétablies dans les lieux mêmes où elles étaient précédemment.

En exécution de cette ordonnance, de nouveaux travaux sont entrepris pour élever un nouveau monument à Louis XV, sur cette même place qui venait de reprendre son ancien nom.

1826. — Ces travaux étaient très avancés, lorsque, sur la demande de la duchesse d'Angoulême, Charles X rendit une ordonnance, en date du 26 avril 1826, pour que la statue de Louis XV, en partie exécutée par M. Cartellier, fût placée au rond-point des Champs-Elysées, et qu'un monument expiatoire, dont la sculpture serait confiée à M. Cortot, fût élevé au milieu de la place Louis XV. Cette place devait désormais s'appeler *Place Louis XVI*. M. Grillon, chargé des travaux d'architecture, commença toutes les dispositions nécessaires pour la pose de la première pierre. Ayant entrepris les fouilles nécessaires à l'établissement des nouvelles fondations, il retrouva et fit enlever la première pierre et la boîte des médailles de la colonne nationale.

La pose de la première pierre du monument expiatoire se fit avec grande pompe le 3 mai 1826, à l'occasion du jubilé. Le roi, accompagné de sa famille, de ses ministres, des grands dignitaires de l'Etat, des députations de tous les corps constitués, de sa garde, des troupes de la garnison, et d'un nombreux clergé, sortit de son palais, fit trois stations, l'une à Saint-Germain-l'Auxerrois, l'autre à Saint-Roch, et la troisième à l'Assomption, et se rendit processionnellement à pied sur la place Louis XVI, où il posa la première pierre, qu'il fit bénir par l'archevêque de Paris.

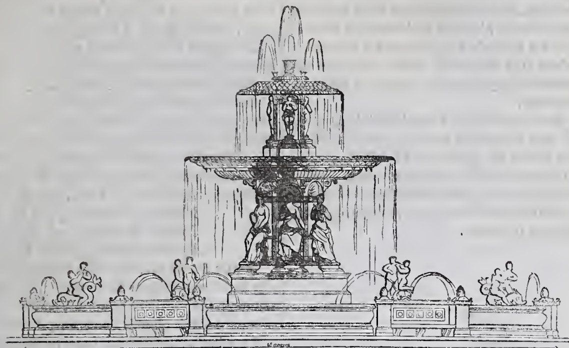
1828-1829. — Le 20 août 1828, une loi concède à la ville de Paris la place Louis XVI et la promenade des Champs-Elysées à la charge d'y faire, dans un délai de cinq ans, des travaux d'embellissements jusqu'à la concurrence d'une somme de deux millions cent trente mille francs au moins. Par suite de cette loi, M. de Chabrol, alors préfet de la Seine, ouvre un concours, et désigne les architectes appelés à y prendre part.

Deux projets sont choisis : celui de M. Destouches pour l'arrangement général de la place, et celui de M. Lussou pour les quatre fontaines qui doivent la décorer. Mais ces deux architectes ne peuvent s'accorder ; ils s'accusent réciproquement de plagiat ; ils font imprimer des mémoires, font exécuter des modèles : le conseil des bâtiments civils est invité à juger la contestation ; leurs réclamations occupent tous les organes de la presse, et vont jusqu'au roi.

1830. — Les choses en étaient à ce point quand

survint la révolution de juillet 1830. Le monument en partie exécuté au centre de la place était composé d'un grand piédestal élevé sur un soubassement, le tout en marbre blanc et richement décoré de sculptures. Le groupe sculptural auquel il était destiné n'était pas encore placé, et l'on y attacha de nouveau le drapeau tricolore.

Les graves intérêts politiques qui absorbèrent l'attention pendant les quatre ou cinq années qui suivirent la révolution de 1830 ne permirent pas de songer à terminer la place de la Concorde. Une voix cependant se fit entendre, et



(Une des fontaines de la place Louis XV.)

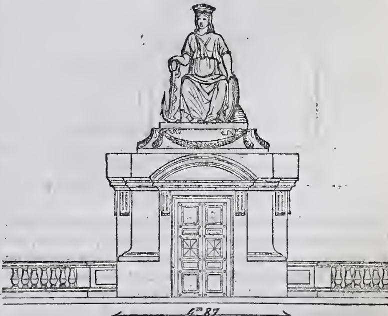
elle est trop célèbre pour que l'on puisse omettre de la citer: ce fut celle de M. de Chateaubriand. Dans un projet qui embrassait depuis l'Etoile jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois, il proposa, entre autres choses, que le milieu de la place de la Concorde fût orné d'une fontaine dont les eaux jailliraient constamment dans un bassin de marbre noir.

1833 *-1836. — Mais le roi actuel ayant envoyé un bâtiment pour prendre possession de l'obélisque égyptien dont le pacha d'Egypte lui faisait présent, on chercha à déterminer quel serait le point le plus convenable pour élever ce monolithe précieux, et les idées se portèrent de nouveau sur le centre de la place de la Concorde. On sait quelle fut alors la variété des opinions exprimées, non seulement par les artistes, mais par le public lui-même, qui semblait prendre un vif intérêt à la solution de cette question.

Enfin, en 1833, l'obélisque de Louqsor étant arrivé à Paris, M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, ordonna, à l'occasion de l'anniversaire des fêtes de juillet, qu'un modèle en charpente et en toile de l'obélisque égyptien serait élevé au centre de la place de la Concorde. Ce fut alors que les piédestaux en marbre destinés au monument expiatoire furent déposés, et que les constructions commencées pour la statue de Louis XV au rond-point des Champs-Elysées furent détruites.

M. Hittorf, nommé architecte de la place, fut chargé d'élever ce modèle, qui rencontra quelque opposition dans le public; mais du moins on fut à même de reconnaître combien étaient peu fondées les craintes de ceux qui prétendaient que l'obélisque masquerait l'arc de l'Etoile, les Tuileries, la Madeleine et la Chambre des députés. Cet emplacement fut définitivement arrêté par l'administration comme celui qui convenait le mieux à l'obélisque de Louqsor, et l'élévation du monolithe eut lieu en présence d'un grand concours de monde, par des moyens simples et ingénieux, le 25 octobre 1836 (voir 1837, p. 4). C'est un fait assez curieux que ce débris précieux de la vieille civilisation égyptienne, dont la masse indestructible a déjà défié tant de siècles, soit venu prendre la place de tous les monuments qui s'étaient succédé les uns aux autres pendant l'espace de si peu d'années. Aucune première pierre ne fut posée à cette occasion; mais une plaque de métal avec une inscription et quelques médailles ont été placées entre la base de l'obélisque et le piédestal.

1837. — M. Hittorf ayant enfin à s'occuper de l'achèvement définitif de la place, eut le bon esprit de s'en tenir au projet primitif de Gabriel, dont la principale disposition est commandée par les abords et les différents accès qu'on est obligé de conserver; il a complété cette disposition, en ouvrant les débouchés des angles, du côté des Tuileries, mais par une ligne brisée, à cause des terrasses qui ont été construites sans égard à la direction indiquée. Quant aux deux fontaines placées dans les axes de ces percés, nous avons eu occasion de voir qu'elles faisaient également partie du projet de M. Gabriel, mais aussi qu'elles étaient restées sans exécution. Les travaux d'architecture qui appartiennent à M. Hittorf, et qui méritent des éloges, sont: 1° l'idée des grands dallages en asphalte; 2° le dallage qui doit réunir sur une même surface l'obélisque et les deux fontaines, diviser la place en deux voies pour les voitures, et former un refuge pour les piétons au milieu; 3° le



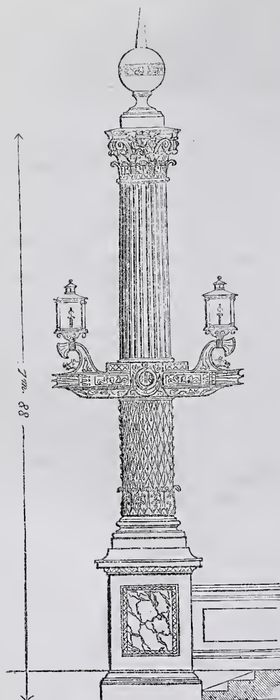
(Un des pavillons de la place Louis XV.)

piédestal de l'obélisque; 4° la composition et l'ajustement des deux grandes fontaines, et enfin celle des colonnes rostrales et des candelabres destinés à l'éclairage de la place.

* En 1834, on éleva sur la place de la Concorde quatre bâtiments en charpente et en toile peinte pour l'exposition des produits de l'industrie.

Les colonnes rostrales, dont nous donnons un dessin, sont au nombre de vingt, placées sur la balustrade intérieure; elles sont en fonte de fer, couvertes d'ornements dont la plus grande partie sera dorée : elles porteront chacune deux becs de gaz. Les candelabres destinés à éclairer le milieu de la place sont au nombre de trente-deux, disposés le long des dallages, de chaque côté des voies réservées à la circulation des voitures ; ils sont également en fonte et en partie dorés. — La fonte de fer, dont on est parvenu à faire des applications très heureuses depuis quelques années, a été également employée pour les vasques et les sculptures des deux fontaines.

Ces fontaines, dont l'ensemble est représenté dans un de nos dessins, sont très richement conçues : elles se composent d'un grand bassin en pierre de 15 mètres de diamètre, au milieu duquel s'élève une vasque dont le pied est entouré de six figures de grande proportion. Cette première vasque est surmontée d'une autre plus petite, supportée par trois figures d'enfants.



(Une des colonnes rostrales de la place Louis XV.)

L'une des deux fontaines est dédiée aux fleuves. Parmi les six statues, deux représentent le Rhône, le Rhin, par M. Gechter, et les quatre autres les différentes récoltes du sol de la France, par MM. Husson et Lanno. Les trois génies supérieurs, qui expriment l'Agriculture, la Navigation fluviale et l'Industrie, sont confiés à M. Feuchères.

La deuxième fontaine est dédiée aux mers. Parmi les six figures, deux représentent l'Océan et la Méditerranée, par M. Debay père; les quatre autres, les différents genres de pêches, par MM. Vallois et Desbœuf. Les trois génies, qui figurent la Navigation maritime, le Commerce et l'Astronomie, sont confiés à M. Brion. Les Tritons et Néréides, qui doivent être placés dans les grands bassins, seront exécutés par MM. Antonin Moine, Elchoët et Merlieux ; toute la sculpture ornementale est exécutée par M. Hoëgler. Ces sculptures seront en grande partie enrichies de dorure.

La fonte des fontaines, des colonnes et des candelabres a été faite, avec un grand succès et à des prix très avantageux, par M. Muel, à Tusey, dans les Vosges.

Le volume d'eau affecté à chaque fontaine sera de 350 pouces. Les célèbres fontaines de Saint-Pierre à Rome n'ont chacune qu'un volume de 200 pouces.

Les huit pavillons placés aux angles de la place, et qui, dans le projet de M. Gabriel, devaient recevoir des groupes de figures, ont été restaurés et terminés ; ils seront incrustés par parties de marbres de couleur, et porteront les statues allégoriques des principales villes de France ;

Savoir : Strasbourg et Lille, par M. Pradier.
Nantes et Bordeaux, par M. Callouet.
Lyon et Marseille, par M. Petitot.
Rouen et Brest, par M. Cortot.

Quatre de ces pavillons sont destinés aux employés chargés de la surveillance de la place ; les quatre autres contiennent des escaliers pour descendre dans les fossés qui viennent d'être plantés de gazons, d'arbustes et de fleurs.

La dépense totale des travaux d'embellissement de la place de la Concorde s'élève à 1 500 000 fr., non compris ceux relatifs à l'obélisque, qui ont été à la charge de l'Etat. Chaque fontaine coûtera 150 000 fr.

On n'est pas encore fixé sur le mode d'éclairage. Quelques essais ont été faits avec du gaz comprimé et ont parfaitement réussi ; il résulterait de l'adoption de ce système une grande économie, en évitant les travaux immenses que nécessiterait l'établissement des conduits pour le gaz ordinaire.

1838. — Cette année, tous les travaux seront terminés à l'exception des deux fontaines ; et dans le cours de l'année prochaine il nous sera donné de jouir entièrement de cette place qui, par sa situation dans la plus belle partie de la ville, entourée comme elle l'est de monuments et de jardins, décorée au centre par l'obélisque, rafraîchie par les eaux jaillissantes de ses deux fontaines, embellie de plus par huit figures monumentales, animée par la végétation de ses fossés, et éclairée, le soir, par une quantité considérable de jets lumineux, formera, on ne peut en douter, un effet d'ensemble qu'on chercherait vainement dans aucune autre capitale de l'Europe.

Trait de la vie de Thalès. — On reprochait à Thalès de Milet, l'un des sept sages de la Grèce, la pauvreté dans laquelle il vivait, et on en tirait la conclusion que la science et la philosophie n'étaient bonnes à rien, puisqu'elles ne servaient pas à enrichir celui qui les possédait. Thalès résolut de faire taire cette voix du vulgaire, et de lui prouver qu'avec la science on pouvait faire fortune, et qu'il ne fallait que vouloir l'appliquer à cet usage. Ayant prévu, par ses rares connaissances, qu'il y aurait une grande abondance d'olives l'année suivante, il se procura quelque argent et loua tous les pressoirs de Milet et de Chio. Or, comme on était dans l'hiver, il ne se trouva pas d'enchérisseurs, et il afferma à un prix très modéré. Au moment de la récolte, il y eut concurrence, et Thalès mit ses pressoirs à haut prix. Par ce moyen, le philosophe fit de gros bénéfices, et il prouva à ses ennemis qu'il est facile aux savants de gagner de l'argent, et que s'ils ne le font pas, c'est souvent parce que les spéculations industrielles ne sont ni l'objet ni le but de leurs études.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

FABRICATION DE LA POUDRE.



(Vue de la poudrerie royale du Bouchet, departement de Seine-et-Oise.)

La poudre est un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon ; elle est d'autant meilleure que le mélange de ces matières est plus intime, que leur choix est mieux fait, et qu'elles sont employées dans les proportions qui donnent le plus de gaz. Il est important que le salpêtre et le soufre soient parfaitement purs, et que le charbon brûle sans résidu; qu'il soit sec, sonore, léger et facile à pulvériser. Ces qualités se trouvent principalement dans les charbons de bourdaine, de peuplier, de tilleul, de marronnier, de fusain, et en général de tous les bois tendres et légers. En France, on emploie principalement le bois de bourdaine que l'on fait brûler dans des fosses ou des fours. Pour la confection de la poudre superfine de chasse, dite poudre des princes, la carbonisation du bois s'exécute par distillation dans des cylindres en fonte.

La qualité de la poudre ne dépend pas seulement de celle des matières premières qui la composent; la forme du grain, le lustre qu'il peut recevoir et la densité de la pâte ne sont pas moins nécessaires.

Il y a quatre espèces de poudre : la poudre de guerre, la poudre de chasse, et celles de mine et de traite. Ces poudres diffèrent entre elles par le dosage des matières premières et par les soins qu'on apporte à leur confection. La poudre de chasse est celle qui exige le plus de manipulations; puis viennent la poudre de guerre et celle de mine ; la poudre de traite est la dernière.

Ces différentes espèces de poudre se font par trois procédés différents : *le procédé des pilons*, *celui de la poudre ronde, et celui des meules.* Le premier est le plus ancien; malgré les inconvénients qu'il présente, il est encore fort employé dans nos poudreries et sert à la confection de toutes les poudres, à l'exception de la poudre superfine de chasse. Voici en quoi il consiste.

On pulvérise séparément avec le plus grand soin le salpêtre et le soufre, on les tamise, ensuite on pèse des quantités convenables de ces deux matières ainsi que de charbon, et l'on procède au mélange ; il s'opère dans des mortiers creusés dans de fortes pièces de chêne, à l'aide de pilons mis en mouvement par un courant d'eau. On met dans chacun de ces mortiers dix kilogrammes de matière, en commençant par le charbon, que l'on humecte avec soin et sur lequel on fait agir les pilons pendant une demi-heure, puis on verse dans les mortiers le salpêtre et le soufre, on remue le tout avec la main, puis on ajoute une nouvelle quantité d'eau, on remue de nouveau et l'on recommence le battage pendant le même temps. Alors on fait l'opération que l'on nomme *rechange.* Elle consiste à transvaser la matière d'un mortier dans un autre. On fait ainsi une douzaine de rechanges pour la poudre de guerre et de chasse en mettant une heure d'intervalle entre deux et en arrosant de temps en temps le mélange. Pour la poudre de mine et la poudre de traite qui sont de qualité inférieure, le battage ne dure guère que cinq ou six heures.

La poudre est alors sous forme de pâte. On la retire des mortiers et on la porte au grenoir où on la laisse pendant deux jours. Lorsqu'elle a perdu ainsi une partie de son humidité, on la met par partie dans des tamis de peaux appelés guillaumes, sur lesquels se trouve un plateau appelé tourteau qui force la poudre à se tamiser. La poudre est reprise ensuite et passée dans un tamis nommé grenoir dont les trous ont le diamètre de la poudre que l'on veut avoir, ensuite on emploie d'autres tamis pour séparer la poudre du poussier et des grains trop gros.

Les poudres de guerre, de mine ou de traite, se sèchent après avoir été grenées. Quant à la poudre de chasse, on lui fait subir auparavant l'opération du lissage qui a pour but de rompre les aspérités du grain et de l'empêcher de salir les mains. A cet effet on l'expose d'abord au soleil, puis on l'époussette et on la met dans des tonnes qui tournent horizontalement et qui sont garnies de barres de bois pour augmenter le frottement. On ne cesse l'opération que lorsque le grain a reçu un lustre mat.

Autrefois on séchait la poudre en plein air, maintenant on la sèche en faisant arriver un courant d'air chaud à travers des toiles couvertes d'une demi-couche de poudre. Néanmoins, dans la plupart des poudreries, on profite souvent du beau temps pour sécher la poudre par l'ancien procédé.

La poudre, une fois confectionnée, est mise dans des barils si c'est de la poudre de guerre, de mine ou de traite, ou bien dans des feuilles de plomb recouvertes de papier si c'est de la poudre de chasse; puis on la conserve dans des magasins bien secs et isolés.

Pendant la révolution l'on dut chercher à trouver des moyens plus expéditifs pour la confection de la poudre, et l'on y parvint en faisant le mélange des matières dans un

tambour contenant aussi de la grenaille de plomb, que l'on faisait tourner pendant environ cinq quarts d'heure. Par ce procédé on obtint d'immenses quantités de poudre, mais d'une qualité médiocre.

Depuis cette époque on s'est beaucoup occupé d'améliorer la fabrication de la poudre. De nombreux essais faits avec le plus grand soin à Essonne et dans d'autres poudreries ont donné les résultats les plus satisfaisants, et il y a lieu de croire que bientôt le procédé des pilons, qui n'est pas sans danger, sera entièrement abandonné.

Nous ne décrirons pas le procédé dit *de la poudre ronde*, qui n'est guère employé que pour la confection de la poudre de mine, nous nous bornerons à dire qu'il a quelque analogie avec le procédé révolutionnaire.

Le *procédé des meules* est employé actuellement au Bouchet, et il donne de la poudre superfine de chasse qui ne le cède en rien à la meilleure poudre anglaise. Ce qui le distingue, c'est qu'il donne à la poudre une grande densité. Le charbon que l'on emploie est aussi pour quelque chose dans la supériorité de cette poudre sur toutes les autres; on l'obtient par la distillation du bois dans des cylindres en fonte à la température la moins élevée possible. Voici en peu de mots en quoi consiste le procédé des meules.

On pulvérise le soufre et le charbon ensemble dans des tonneaux avec des balles en bronze et en étain, puis on les mêle au salpêtre de la même manière; lorsque le mélange est fait, on comprime la matière sous des meules verticales d'un poids très considérable, puis on la passe dans des laminoirs d'une grande puissance. Le grenage se fait ensuite dans des tamis d'une disposition particulière; quant au lissage et aux autres opérations, elles se font comme à l'ordinaire.

En même temps que l'on cherchait à rendre la fabrication de la poudre plus parfaite, on fit de grands changements dans l'organisation de cette branche importante des services publics. En 1816, des officiers d'artillerie furent introduits dans les poudreries sous le titre d'inspecteurs; la direction générale du service des poudres fut confiée à un lieutenant-général d'artillerie; et la vente, qui jusqu'alors avait été confiée aux directeurs des poudreries, leur fut retirée pour être remise à l'administration des droits réunis.

Malgré les précautions les plus actives, des explosions assez fréquentes ont détruit à diverses reprises un grand nombre de poudreries; ces accidents qui coûtaient la vie à beaucoup d'ouvriers et qui jetaient l'effroi dans le voisinage de ces établissements, firent sentir la nécessité d'en créer de nouveaux d'après un meilleur dispositif. On conçoit, en effet, que les moulins et autres ateliers étant trop rapprochés et contenant des quantités très considérables de poudre, le moindre accident avait les suites les plus désastreuses. Les dispositions nouvelles adoptées lors de la construction de la poudrerie du Bouchet, il y a une quinzaine d'années, ont été pleinement justifiées par l'expérience. On y a divisé la fabrication en un grand nombre de petites usines dont chacune ne peut renfermer qu'une petite quantité de matières explosives. Ces usines se développent sur une ligne dont la longueur est telle que l'explosion de l'une d'elles ne saurait compromettre celles qui l'avoisinent; elles sont en outre garanties les unes contre les autres par des massifs de terre plantés d'arbres. Quelques explosions ont eu lieu dans le commencement par suite d'essais de machines nouvelles; mais depuis que les perfectionnements apportés dans la fabrication de la poudre, ont été bien arrêtés l'on n'a pas d'accident à déplorer.

On dispose pour faire aller toutes ces usines d'une chute d'eau de 3m,25 partagée en deux chutes partielles, l'une de 1m,50, l'autre de 1m,75, dont chacune met en mouvement douze de ces usines disposées sur une même ligne. Les canaux dans lesquels se réunissent les eaux ont exigé de grands terrassements; il en est résulté des accidents de terrain qui donnent à l'ensemble de cet établissement un aspect pittoresque.

Ce fut pendant la durée des constructions que des officiers d'artillerie s'occupèrent des essais et des recherches qui ont permis de donner à la fabrication de la poudre superfine de chasse la perfection qui la distingue. Une commission composée de membres de l'Institut et d'officiers d'artillerie a constaté que la poudre superfine fabriquée au Bouchet était en état de lutter avantageusement contre la poudre anglaise de première qualité.

Une poudrerie semblable a été construite à Angoulême; elle fournit aussi d'excellentes poudres.

Le Bouchet est situé entre les routes d'Orléans et de Fontainebleau, à huit lieues de Paris.

LES GNOUS.

Lorsque les anciens parlaient de l'Afrique comme d'une terre particulièrement féconde en monstres, ils donnaient à ce mot de *monstre* le même sens que nous lui donnons encore généralement, c'est-à-dire qu'ils voulaient désigner par là des êtres que la nature ne produit qu'accidentellement, et en quelque sorte par un oubli de ses propres lois. Comme nous, ils distinguaient des monstres de plusieurs espèces : chez les uns, la monstruosité consistait dans un excès de développement auquel toutes les parties du corps de l'animal avaient également participé; chez d'autres, elle résultait du développement d'une seule partie ou bien de son déplacement; chez le plus grand nombre, enfin, elle était produite par la réunion dans un même individu de traits appartenant à plusieurs espèces différentes.

Dans la première classe se trouvaient rangés, par exemple, les crocodiles de l'Égypte et les énormes pythons, tels que celui qu'eut à combattre entre Bone et Tunis l'armée de Regulus; car il était suffisamment prouvé, pour les habitants de la Grèce ou de l'Italie, que si la nature faisait naître quelque part des lézards ou des serpents beaucoup plus grands que ceux de leur propre pays, ce ne pouvait être que par une sorte de distraction.

Comme exemple de monstres par déplacement de partie, on pouvait citer le rhinocéros qui avait une corne sur le nez au lieu d'en avoir deux au front à la manière des bœufs, des boucs et des béliers. L'éléphant était monstre à double titre, parce que ses cornes lui sortaient de la bouche l'extrême longueur des défenses ayant empêché beaucoup de gens de les reconnaître pour des dents, et parce qu'il avait le nez allongé outre mesure.

Les monstres appartenant à la troisième classe, c'est-à-dire ceux chez lesquels on trouvait la réunion de traits appartenant à des espèces fort différentes, étaient les plus nombreux de tous. On avait imaginé une théorie qui rendait raison de leur origine, et prouvait que c'était en Afrique, plutôt qu'en tout autre pays, qu'ils devaient prendre naissance.

Comme on savait que chez l'homme certaines monstruosités peuvent se transmettre de père en fils; qu'on avait vu par exemple des familles chez lesquelles pendant plusieurs générations de suite tous les enfants naissaient avec six doigts à chaque main, on supposait avec raison qu'il en pouvait être de même pour les animaux; aussi ne suffisait-il pas de prouver que telle bête à formes étranges provenait de parents semblables à elle, pour qu'on fût autorisé à la faire sortir du rang des monstres si elle y avait été d'abord placée.

A cet égard, l'habitude pouvait plus que les raisonnements; les relations de la Grèce et de l'Italie avec l'Afrique étant devenues plus intimes, les animaux propres à ce dernier pays n'excitèrent plus la même surprise, et l'on

vint à concevoir qu'ils pouvaient ne pas ressembler à ceux de l'autre rive de la Méditerranée, sans être pour cela des *erreurs de la nature*.

Mais quand on eut cessé de croire que la Girafe, par exemple, était alliée de parenté à la fois à la Panthère et au chameau, comme l'avaient fait supposer d'abord, d'une part sa taille et son encolure, de l'autre la couleur et la disposition des taches de sa peau, on ne lui en conserva pas moins le nom de Chameau-panthère (*camelo pardalis*). De même le nom de Léopard (lion-panthère), donné au plus grand de nos carnassiers à peau mouchetée, lorsqu'on le considérait comme un *métis* qui tenait de sa mère la belle robe bigarrée, et de son père la taille et la puissance, le nom de léopard, dis-je, resta à l'animal même après qu'on eut reconnu qu'il constituait une espèce bien distincte.

Si le ruminant dont on voit la figure à la page suivante eût été connu des anciens, il aurait de même reçu d'eux, sans doute, un nom composé exprimant ses ressemblances avec divers animaux de notre pays. Le *Gnou*, en effet, par sa croupe, par sa crinière et sa queue flottantes, nous rappelle le cheval; il nous rappelle le cerf par ses jambes légères, le buffle par ses cornes élargies à la base, par ses yeux couverts et son museau épais, le bouc enfin par la barbe dont son menton est garni. C'est, en effet, l'impression qu'il produisit sur le public parisien lorsqu'il parut à notre ménagerie au retour de l'expédition du capitaine Baudin.

Cuvier pense que l'histoire fabuleuse d'un animal dont Pline et Élien parlent sous le nom de *catoblepas* pourrait bien reposer sur quelques notions relatives au gnou; cette opinion même paraît être assez généralement adoptée, puisque le mot de catoblepas est employé aujourd'hui par la plupart des naturalistes comme nom latin du genre auquel appartient le gnou. Le mot, pour le dire en passant, est purement grec, et indique un animal qui regarde en bas; le passage suivant de Pline fera comprendre pourquoi il avait été donné à l'être dont il s'agit.

« Dans le pays des Éthiopiens occidentaux se trouve la source du Niger, fleuve qui, ainsi que nous l'avons dit, pourrait bien n'être qu'une branche supérieure du Nil. Aux environs de cette source se trouve une bête sauvage qu'on nomme *catoblepas*. Sa taille est assez petite, et ses membres sont faibles; sa tête, au contraire, est très grande et si pesante, que l'animal, qui a peine à la soutenir, la tient toujours inclinée vers la terre. C'est un bonheur qu'il en soit ainsi; car ses yeux portent la mort, et tout homme qui les a vus expire à l'instant même. »

Si nous n'avions que ce passage pour établir les rapports entre le gnou et le catoblepas, il faut avouer qu'ils ne le seraient pas d'une manière bien satisfaisante; mais Élien, comme on va le voir, donne une description plus détaillée, et dans laquelle sont indiqués plusieurs traits assez caractéristiques. Voici à peu près comment il s'exprime :

« La Lybie, qui produit tant d'animaux de formes diverses, passe aussi pour être la patrie de celui qu'on a nommé catoblepas. Cette bête ressemble au taureau, mais elle a le regard plus sauvage et plus terrible; des sourcils épais ombragent ses yeux qui sont plus petits que ceux du bœuf, comme teints de sang, et dirigés non en avant, mais vers la terre (ce qui est l'origine du nom qu'on lui a donné); une crinière semblable à celle du cheval s'avance jusque sur son front, et couvrant une partie de sa face, lui donne un aspect encore plus redoutable. Il se nourrit d'herbes vénéneuses; et lorsqu'il vient à apercevoir quelque objet nouveau, son poil se hérisse, sa crinière se dresse, ses lèvres s'ouvrent, et de son gosier sort avec un son rauque un souffle empesté. L'air, empoisonné par cette haleine, devient funeste aux animaux qui le respirent; ils perdent l'usage de la voix, et bientôt tombent dans des convulsions mortelles. »

Je n'ai pas besoin de dire que cette influence fatale, attribuée au regard du catoblepas par Pline, et à son souffle par Élien, n'a point été reconnue dans notre gnou. Ce n'est pas que celui-ci puisse être approché sans précautions, et il est même d'humeur assez farouche; mais peu importe qu'il dirige contre vous ses yeux ou ses naseaux, ce que vous avez uniquement à éviter ce sont ses cornes.

Pour en revenir une dernière fois au catoblepas, remarquons que la patrie qui lui est assignée par les anciens n'est point celle des gnous, ces animaux n'ayant été trouvés jusqu'à présent que vers l'extrémité méridionale du continent africain, tandis que l'animal de Pline et d'Élien devrait toujours être cherché au nord de l'équateur. Il est vrai qu'on ne connaît pas assez bien les productions de l'intérieur de l'Afrique pour assurer qu'il n'en est pas des gnous comme des girafes qui se trouvent dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance, et dans plusieurs parties de cette contrée sablonneuse, située à l'ouest de la vallée du Nil, c'est-à-dire dans des pays que les anciens désignaient vaguement sous le nom de Lybie. Ajoutons que pendant près d'un demi-siècle on n'a admis qu'une seule espèce de gnou, et que cependant il en existe au moins trois dans les mêmes cantons, ou plutôt dans des cantons contigus.

Les gnous font partie d'une tribu nombreuse (celle des Antilopes), dont la plupart des espèces appartiennent au continent africain. Cette tribu, dans laquelle les naturalistes ne sont pas encore parvenus à établir des divisions bien tranchées, comprend cependant des animaux qui, à l'extérieur, ne se ressemblent guère. Quelques uns, en effet, ont la taille, les formes lourdes et l'air stupide de nos bœufs; d'autres ont les membres plus sveltes que ceux de nos cerfs, un port plus élégant, et des yeux dont la douceur est devenue proverbiale; d'autres enfin sont à peine gros comme un lièvre, et ont les jambes presque aussi minces que le tuyau d'une plume à écrire.

Les gnous, qui tiennent le milieu pour la taille entre les espèces les plus pesantes, et celles qui sont le plus agiles, participent des caractères des unes et des autres, c'est-à-dire que ces animaux sont armés comme s'ils ne pouvaient se soustraire au danger qu'en y faisant face, et jambés comme s'ils n'avaient contre leurs ennemis d'autres moyens de défense que la fuite.

Des trois espèces de gnous qu'admettent aujourd'hui les naturalistes qui se sont occupés le plus spécialement des animaux de l'Afrique australe, nous n'avons jamais vu en France qu'une seule, celle qui a été décrite par Allaman dans l'édition qu'il donna en Hollande de l'histoire naturelle de Buffon. C'est à cette espèce que se rapportera tout ce que nous allons dire.

Nous avons parlé des points de ressemblance qu'on trouve au premier aspect entre l'animal qui nous occupe et plusieurs autres, tels que le cheval, le cerf, le bouc, etc.; mais le gnou a aussi des caractères qui lui appartiennent exclusivement. Ses cornes, qui naissent comme celles du bufle par une base élargie *, descendent sur le front jusqu'au-devant des yeux, et arrivées là, se relèvent presque verticalement pour se terminer en une pointe aiguë; d'une grosseur moyenne chez les femelles, ces cornes sont chez les mâles des armes terribles.

Les yeux, fort écartés l'un de l'autre, sont placés sur les côtés, et entourés de longs poils blancs couchés sur la peau où ils forment comme les rayons d'une étoile, disposition qui contribue à donner au regard quelque chose d'étrange. Au-dessous des yeux, la tête se rétrécit, c'est-à-dire se comprime sur les côtés, de sorte que, vue de face, elle semble très étroite; le chanfrein porte une sorte de crinière formée de poils dirigés de bas en haut, et divergeant à droite

* Ce caractère qui ne se manifeste qu'avec l'âge n'est pas bien exprimé dans notre vignette, le dessinateur n'ayant eu sous les yeux que de jeunes individus.

et à gauche. Le museau est assez large ; les ouvertures des narines y sont placées sur les côtés, et recouvertes d'une espèce d'aile cartilagineuse de forme triangulaire, qui s'ouvre et se ferme à la volonté de l'animal, de manière à pouvoir faire l'office de soupapes ; la bouche est grande, les lèvres sont très mobiles ; la mâchoire inférieure porte une épaisse barbe noire ; des poils de même couleur, mais moins longs et moins épais, descendent au-devant du cou jusqu'au poitrail, où ils deviennent de nouveau plus touffus en s'avançant entre les jambes.



(Troupe de gnous, dans les plaines du cap de Bonne-Espérance.)

Une crinière naît à l'occiput, garnit toute l'encolure, et se termine aux épaules : elle est blanche, bordée de noir ; les poils du centre, dont on ne voit que l'extrémité, étant de cette couleur, tandis que ceux des côtés sont dans toute leur longueur d'un gris blanchâtre.

La queue, semblable à celle de l'âne, a peu de crins à sa base, et n'en est que médiocrement garnie dans le reste de sa longueur ; mais ces crins s'écartent à droite et à gauche, de sorte que la queue a l'air d'être aplatie d'avant en arrière ; sa couleur est blanchâtre, et c'est à tort que dans notre vignette on l'a représentée noire chez l'animal placé le plus en avant ; la même faute a été commise pour la crinière. La couleur générale du corps est une sorte d'alezan brûlé.

La tête du gnou est très forte, et son encolure très épaisse relativement aux dimensions de l'animal ; le corps est au contraire assez peu volumineux par rapport à la longueur des jambes : il est rond, et il se termine par une croupe relevée presque comme celle du cheval ; les membres ont toute la légèreté de ceux du cerf, mais ils annoncent plus de vigueur.

Le gnou est originaire des plaines de l'Afrique australe, et des régions montueuses qui se trouvent sur leur lisière ; il y vit en troupes nombreuses qui changent de canton suivant la saison, ainsi que cela s'observe pour plusieurs autres espèces d'antilopes qui vivent de même en société. Comme la chair des gnous est très estimée, les colons leur font une rude guerre, mais ce n'est pas sans peine qu'ils parviennent à les atteindre. Ces animaux, en effet, sont très défiants, et à la première alarme toute la troupe décampe non en une masse confuse, mais en une seule file à la tête de laquelle se trouve un vieux mâle. C'est aussi cette disposition que prennent en fuyant les couaggas, animaux du genre du cheval, très communs dans les environs du cap, et dont notre ménagerie possède encore aujourd'hui plusieurs individus vivants. Comme la taille des deux espèces est à peu près la même, lorsqu'on voit de loin une troupe galoper dans la plaine, on ne sait si ce sont des gnous ou des couaggas, surtout si la clarté n'est pas assez vive pour qu'on les puisse distinguer par leur couleur.

On rencontre quelquefois des individus isolés, et ceux-là, comme on a eu l'occasion de le remarquer pour toutes les espèces qui vivent en troupes, sont constamment les plus méchants. On croit, en général, que ce sont des chefs de bandes dépossédés qui, ne pouvant se venger de leur vainqueur, sont prêts à faire sentir à tout ce qui les entoure les effets de leur colère.

Sparmann se trouvant, en 1775, sur les bords du *Groot-Vish-Rivier*, rencontra un de ces bannis, et le poursuivit inutilement.

« Comme l'animal que nous cherchions, dit-il, était en plaine, et que nous ne pouvions l'approcher en nous glissant entre les buissons, j'entrepris de le poursuivre à cheval. Je le joignis d'abord, et le tenais presqu'à portée ; mais alors il me montra ses dispositions malfaisantes par divers

bonds et plongeons qu'il se mit à faire avec des ruades tantôt d'un des pieds de derrière seulement, tantôt des deux à la fois, et heurtant de sa tête les taupinières qui se trouvaient devant lui. Ce jeu d'ailleurs ne dura pas longtemps, et tout-à-coup il s'enfuit avec une rapidité telle, que je l'eus bientôt perdu de vue. Les autres gnous que j'ai chassés depuis, ajoute notre voyageur, s'arrêtaient ordinairement, et se retournaient pour nous regarder lorsqu'ils se trouvaient à une distance propre à les rassurer. »

A cette dernière circonstance près, les gnous en troupes se conduisent exactement comme celui dont parle Sparmann, c'est-à-dire qu'avant de prendre la fuite ils bondissent en baissant la tête et lançant des ruades, ce qui contribue à les faire prendre de loin pour des couaggas, la crinière et la queue flottantes ajoutant encore à l'illusion.

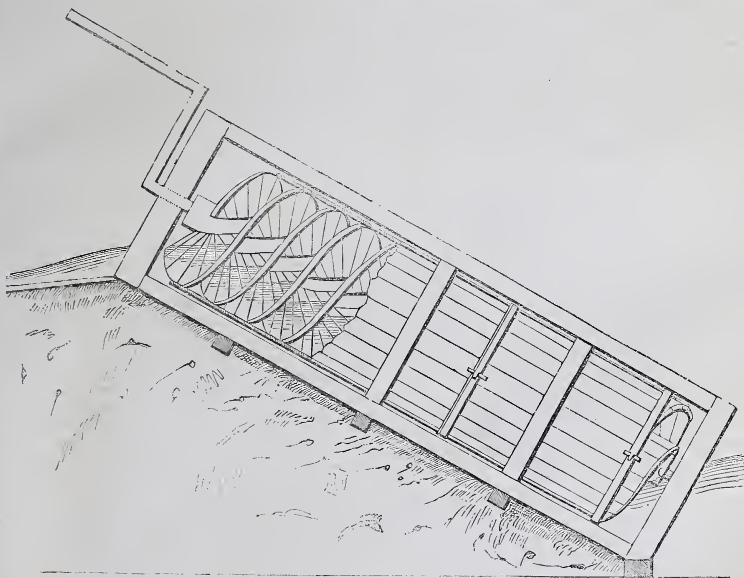
Des deux autres espèces de gnous, nous sommes forcé, faute de renseignements suffisants, de ne dire presque rien. Celle que l'on a appelée *gnou à queue noire* paraît ne se distinguer de la première que par la particularité qui lui a valu son nom, et par une taille plus haute. Quant à la troisième, que les Cafres bochuanas nomment *Gorgon*, elle paraît encore plus forte et plus farouche; d'ailleurs elle offre, dit-on, des caractères qui l'éloignent assez des deux autres pour qu'on en doive faire au moins un sous-genre à part.

DE LA VIE ET DES OUVRAGES D'ARCHIMÈDE.

Archimède est le plus habile géomètre de l'antiquité, et celui dont le nom jouit parmi nous de la plus grande célébrité. Nous allons donner sur la vie et les inventions de ce grand homme quelques détails, qui pourront avoir d'autant plus d'intérêt, qu'ils se rapportent à des applications journalières des sciences mathématiques.

Archimède naquit à Syracuse 287 ans avant l'ère vulgaire. Platon, qui vivait dans le siècle précédent, et plusieurs de ses disciples, avaient cultivé avec succès la géométrie pure, et découvert plusieurs des propriétés remarquables des trois courbes fameuses, connues sous le nom de sections coniques; Euclide avait écrit le livre célèbre des *Éléments* lorsque Archimède parut. Ce fut après avoir étudié les ouvrages de ces maîtres qu'il alla en Egypte; et là, en échange des connaissances précieuses dont les prêtres n'étaient plus les uniques dépositaires, il dota le pays d'une des machines les plus ingénieuses que nous possédions. Cette machine, connue sous le nom de *vis d'Archimède*, est composée d'un noyau cylindrique, autour duquel sont implantés en hélice des ailerons de bois mince d'une longueur uniforme, maintenue extérieurement par une enveloppe cylindrique concentrique au noyau. En lui donnant une inclinaison d'environ 30 à 35 degrés à l'horizon, après avoir plongé dans l'eau une partie de la base inférieure, si on lui imprime un mouvement de rotation autour de son axe, l'eau qui y entre tend toujours à descendre au point le plus bas de chacune des spires creuses comprises entre le noyau, les ailerons et l'enveloppe; à chaque tour complet le liquide avance d'une spire de bas en haut, et finit par s'écouler à la partie supérieure.

Les figures ci-dessous feront comprendre facilement le mode d'élévation de l'eau. La première est la vis telle qu'on l'emploie ordinairement. Nous avons supposé que les

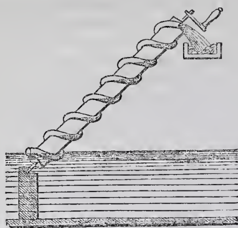


(Fig. 1. — La vis d'Archimède.)

douves, qui forment le cylindre extérieur, avaient été enlevées en partie, afin de faire voir la forme des surfaces hélicoïdales suivant lesquelles les ailerons sont disposés à l'intérieur, et la position du liquide dans chacune des spires. La seconde représente une *pompe spirale* exécutée en 1746 par un ferblantier de Zurich *. Cette machine se compose d'un tube creux enroulé en hélice autour d'un arbre cylindrique; l'ascension de l'eau y a lieu de la même manière

* Un savant ingénieur, M. d'Aubuisson de Voisins, pense qu'elle

que dans la vis. Comme la forme de cette pompe est plus simple que celle de la vis, la première figure sera mieux comprise quand on aura examiné attentivement la seconde.



(Fig. 2. — Pompe spirale.)

La vis d'Archimède est employée avec avantage pour les épuisements qui n'exigent pas que l'eau soit élevée à une très grande hauteur. Lorsqu'elle est bien construite, et que l'on s'en sert avec intelligence, il y a très peu de ces pertes d'action qui rendent si désavantageux l'emploi de la plupart des pompes; on retrouve dans l'effet produit presque toute la force motrice. Les Egyptiens s'en servaient, soit pour assécher les lieux bas où les eaux avaient séjourné longtemps après le débordement du Nil, soit pour diriger des irrigations dans les parties que l'inondation n'avait pas atteintes. On l'employait aussi à bord des navires pour étancher les voies d'eau.

Les Belges et les Hollandais en ont fait un usage fréquent pour la conquête de terrains précieux qui étaient ensevelis sous les eaux. « Près de Furnes, dit Peyrard, il y avait un » étang de près de deux lieues carrées, dont le fond, dans » une très grande partie, était à deux mètres au-dessous » du niveau de la basse mer. Des sommes immenses avaient » été employées, mais inutilement, pour le dessécher. Des » terres couvertes de riches moissons et des habitations nombreuses ont remplacé cet étang : une vis d'Archimède et » deux moulins à palette, mus par le vent, ont opéré ces » merveilles. »

Les anciens attribuaient à Archimède quarante inventions mécaniques, dont la plus grande partie nous est inconnue aujourd'hui, même de nom. Un automate planétaire représentant le système du mouvement des corps célestes, était la seule de ces inventions dont il eût laissé une description, qui, malheureusement, ne nous est pas parvenue. — Mais tout le monde connaît les poulies multiples et mobiles ou *moufles* qui servent à élever de lourds fardeaux avec un effort médiocre ; la *vis sans fin* qui augmente aussi la puissance en diminuant la vitesse, et à l'aide de laquelle on peut transformer un mouvement de rotation en un autre perpendiculaire au premier.

C'est probablement à l'aide d'un système de moufles qu'Archimède put seul traîner sur le rivage une galère lourdement chargée en présence de Hiéron frappé d'étonnement. « Donnez-moi un point d'appui, disait le savant » géomètre, et je soulèverai le monde. »

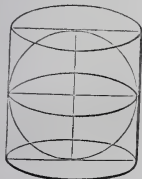
On avait peine à comprendre alors cette vérité fondamentale de la mécanique, qui est devenue vulgaire de nos jours, qu'avec une petite force on peut mouvoir une masse quelconque. Cependant, pour prémunir nos lecteurs contre toute idée fausse à ce sujet, nous devons ajouter d'abord, que cette augmentation apparente de force, qui permet de mouvoir un lourd fardeau avec un léger effort, n'a jamais lieu qu'avec une diminution proportionnelle de vitesse dans le mouvement de l'obstacle soulevé; ensuite, que la nature des corps qui nous servent d'agents mécaniques pour la transmission et la modification des forces, impose des bornes restreintes à la réalisation pratique de ces vérités incontestables. Il nous a paru curieux de soumettre au calcul le résultat théorique annoncé par Archimède, et nous sommes arrivé aux nombres suivants. La terre est à peu de chose près une sphère de 40 000 kilomètres de circuit : son volume est de plus de 1 080 *milliards* de milliards de mètres cubes, et en supposant d'après l'astronome anglais Maskelyne, qu'elle pèse quatre fois et demie autant que l'eau, sous le même volume, ce qui est au-dessous de la vérité, son poids total serait d'au moins 4 860 millions de milliards de tonneaux de mille kilogrammes chacun. En imaginant un levier sans pesanteur, susceptible d'une résistance indéfinie, mobile autour d'un point d'appui placé entre les deux bouts, de manière que le plus petit bras soulevant la terre suspendue à son extrémité eût seulement 1 mètre de longueur, et que le plus grand bras, à l'extrémité duquel un homme exercerait un effort de 50 kilogrammes, fût égal à environ 3200 fois la distance des étoiles les plus rapprochées de nous; en imaginant de plus cet homme agissant avec une vitesse d'un mètre par seconde, il faudrait *trois mille ans pour mouvoir la terre de la millionième partie d'un millimètre.* Il ne faudrait plus que les six dix millièmes de la longueur du grand bras de levier et du temps que nous venons d'évaluer, si l'on n'avait à vaincre que la force d'attraction qui tend à réunir la terre au soleil, abstraction faite du mouvement de translation de notre planète dans l'espace. Toutefois, quand on se rappelle que la lumière met environ sept minutes à parcourir la distance de 34 millions de lieues entre le soleil et la terre, et que cependant elle ne franchit pas en moins de trois ans l'intervalle qui nous sépare des étoiles fixes les plus rapprochées de nous, on peut apprécier à sa juste valeur l'assertion du grand géomètre.

Il y a dans l'histoire de l'esprit humain des faits trop peu connus qui fournissent des arguments invincibles à la doctrine consolante du progrès. Un siècle nous sépare à peine du grand Newton, et déjà l'enseignement de nos écoles savantes s'est enrichi de vérités nouvelles que plusieurs centaines de jeunes gens comprennent et appliquent chaque jour, et qui eussent été un sujet d'admiration pour l'immortel auteur des *Principes*. En voyant les enfants de nos écoles primaires crayonner avec assurance, et sans se tromper, les nombres d'une effrayante longueur que leur dicte le maître, pourrait-on croire que du temps d'Archimède on ne savait pas écrire les nombres au-delà d'une certaine limite, et que le grand géomètre composa un traité où il ne sut pas parvenir au principe simple que les Arabes nous ont transmis pour la numération écrite, quoiqu'il y ait fait faire à la science un progrès remarquable. Dans ce livre, intitulé l'*Arénaire*, il donne le moyen d'écrire le nombre des grains de sable qui auraient rempli l'univers alors connu, du centre de la terre à la sphère des étoiles. Il place cette sphère à dix mille millions de stades (distance fort au-dessous de la vérité) ; il donne au stade la longueur de dix mille doigts; au doigt une longueur égale à 40 fois le diamètre d'une graine de pavot; enfin il suppose dans cette graine dix mille grains de sable. Il réfutait ainsi d'une manière éclatante l'opinion qui avait été émise par plusieurs personnes, qu'aucun nombre, quelque grand qu'il fût, ne pouvait exprimer la quantité des grains de sable répandus au bord de la mer. Dans notre système de numération, le nombre calculé par Archimède serait 64 suivi de 61 zéros.

C'est encore à lui qu'est dû le rapport approché le plus simple de la circonférence au diamètre. Il démontra que ce rapport est un plus petit que $\frac{22}{7}$. Ce nombre, qui ne surpasse le véritable que d'environ $\frac{1}{1000}$, est très commode dans la pratique, lorsque l'on n'a pas besoin d'une très grande précision.

fut inventée pour la première fois à cette époque. Mais on trouve dans un *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de physique*, par Grollier-Serviere (Lyon, 1716), plusieurs dessins fort exacts et une description détaillée de la pompe spirale.

Parmi ses autres œuvres mathématiques pures, nous n'en citerons qu'une seule à laquelle se rattache un souvenir intéressant. Après avoir démontré que, si l'on inscrit une sphère dans un cylindre, le rapport entre les surfaces totales et les volumes de ces deux corps est le même et égal à $\frac{2}{3}$, il fut si enchanté de sa découverte qu'il désira la voir gravée sur son tombeau : ses vœux furent accomplis. Deux siècles environ après sa mort, la Sicile, devenue province romaine, avait oublié l'illustre géomètre, et les Syracusains eux-mêmes affirmaient a Cicéron, alors questeur, que le tombeau n'existait plus. Cependant l'orateur romain parvint à découvrir sous les ronces qui la cachaient une petite colonne portant la figure que nous reproduisons ci-dessous, de la sphère inscrite au cylindre, et à déchiffrer l'inscription à moitié rongée par le temps. « Ainsi, » s'écrie Cicéron en terminant le récit simple et touchant qu'il nous a laissé de cet hommage rendu à la mémoire d'un grand homme, « cette cité si noble » et jadis si docte entre toutes » celles de la Grèce, ignore- » rait encore où est le tombeau » du plus grand de ses citoyens, » si un homme d'Arpinum ne » le lui eût appris. »



(Figure gravée sur le tombeau d'Archimède.)

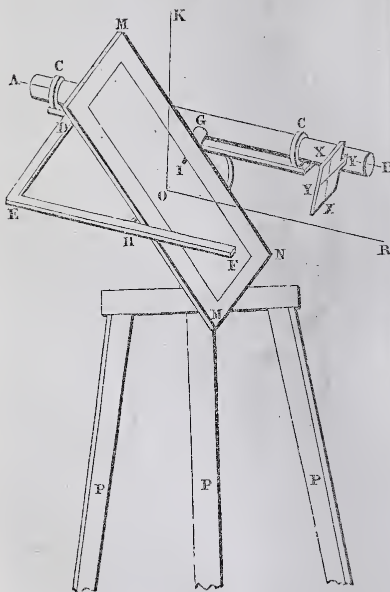
Archimède a établi le premier les vérités fondamentales de l'hydrostatique. Il faut compter au nombre de ses plus brillantes découvertes dans ce genre celle de ce principe, qu'*un solide plongé dans un fluide y perd une partie de son poids égale au poids du fluide qu'il déplace*. Elle lui servit à résoudre un problème que le roi Hiéron lui avait proposé. Ce prince avait remis de l'or à un orfèvre pour la confection d'une couronne, et soupçonnant la fraude de l'artiste qui avait soustrait une partie de l'or et l'avait remplacé par un poids égal d'argent, il demandait à Archimède un moyen certain de la reconnaître et de déterminer les proportions de l'alliage. La *densité*, ou le rapport du poids d'un corps au poids d'un même volume d'eau étant un caractère spécifique très propre à distinguer deux métaux tels que l'or et l'argent, le principe précédent donnait un procédé facile pour trouver les densités de l'or, de l'argent et de la couronne. Un calcul très simple déterminait immédiatement les quantités d'or et d'argent contenues dans l'alliage. Le rapport de la différence entre les densités de la couronne et de l'argent, à la différence entre les densités de l'or et de l'argent, est la fraction du poids total de la couronne qui exprime le poids de l'or employé. Pour fixer les idées, admettons que la densité de l'or soit 19, celle de l'argent $10\frac{1}{3}$, celle de la couronne 17. La différence entre 17 et $10\frac{1}{3}$ est $\frac{20}{3}$, dont le rapport à $\frac{26}{3}$, différence entre 19 et $10\frac{1}{3}$ est égal à $\frac{10}{13}$. Donc, sur 13 parties, d'après ces hypothèses, la couronne d'Hiéron en aurait contenu 10 d'or et 5 d'argent. On raconte qu'Archimède était aux bains publics lorsque la solution de ce problème se présenta à lui, et que, saisi d'un transport d'enthousiasme, il oublia qu'il était nu, et s'élança dans les rues de Syracuse en criant : *Euréka! euréka! (j'ai trouvé! j'ai trouvé!)* De graves historiens ont cherché, à tort ce me semble, à le justifier d'une distraction bien pardonnable et qui se rapporte parfaitement à ce que nous savons de ses habitudes. Retenu sans cesse par les charmes de l'étude, il oubliait de boire et de manger ; entraîné souvent par force aux bains publics, il traçait des figures de géométrie sur les cendres et sur son corps enduit d'essence. Enfin, lors de la prise de Syracuse, il était plongé dans une méditation si profonde, qu'il ne s'aperçut pas que la ville était tombée au pouvoir de l'ennemi. Il périt sous les coups d'un soldat qui ne le connaissait pas, malgré l'ordre formel de l'épargner que Marcellus avait donné.

La vie d'Archimède est dignement couronnée par la glorieuse défense de Syracuse contre les Romains. La ville était assiégée par une armée et par une flotte formidables, dont tous les efforts vinrent échouer pendant huit mois entiers contre le génie d'un seul homme. Des balistes et des catapultes d'une force insitée lançaient à une distance prodigieuse une grêle de traits; de puissantes machines, faciles à manœuvrer, écrasaient sous d'énormes quartiers de rochers les assiégeants qui s'avançaient couverts de leurs boucliers, et les tours en bois qu'ils dirigeaient vers les murailles. Une main de fer saisissait les vaisseaux qui osaient s'approcher de la place, et les dressant sur la poupe, elle les lâchait subitement et les submergeait. Polybe, Tite-Live et Plutarque s'accordent à rapporter des détails circonstanciés sur les faits que nous venons d'indiquer. Mais ces trois historiens se taisent complétement sur l'emploi qu'Archimède aurait fait de miroirs ardents pour incendier la flotte romaine. Cette particularité curieuse nous a été transmise par Zonaras et Tzetzès, historiens du Bas-Empire, qui font allusion à des passages malheureusement perdus de Dion et de Diodore de Sicile; elle a été, dans les temps modernes, le sujet de longues controverses. Il est bien certain que les miroirs à courbure sphérique ou parabolique concentrent les rayons solaires à une distance trop faible pour qu'un miroir de cette espèce ait pu incendier des corps placés dans un certain éloignement. Mais Descartes n'avait pas raison d'en conclure l'impossibilité absolue du fait. L'examen attentif du passage de Tzetzès, confirmé par un fragment curieux d'Anthémius de Tralles, l'architecte qui a construit le temple de Sainte-Sophie au commencement du sixième siècle, prouve que les anciens avaient considéré le miroir employé par Archimède comme composé de plusieurs pièces. Le P. Kircher fut le premier qui essaya la construction d'un miroir ardent par l'assemblage de glaces planes. Avec cinq glaces, il produisit une très forte chaleur à 100 pieds de distance. Après lui, Buffon, opérant avec un miroir composé de 40 glaces planes de six pouces de hauteur sur huit de largeur, mit le feu à une planche de hêtre goudronnée, placée à 66 pieds de distance; avec 128 glaces, il enflamma subitement, à 150 pieds, une planche de sapin goudronnée ; à 40 pieds, avec 224 glaces, il fondit et volatilisa en partie une assiette d'argent. Le dernier miroir qu'il ait imaginé était composé de 168 glaces planes, montées sur châssis de fer, et mobiles dans tous les sens, de manière qu'il fût possible de diriger vers un objet unique l'image réfléchie par chacune d'elles.

Les expériences de notre grand naturaliste ont donc mis hors de doute la possibilité de l'incendie de la flotte romaine, et ce fait si controversé semble désormais acquis à l'histoire. Malheureusement il faut une demi-heure pour ajuster son appareil; et à cause du mouvement du soleil, il faudrait changer l'ajustage à chaque instant, pour que les rayons lumineux pussent être constamment concentrés sur un même point. Il paraît difficile de donner aux miroirs élémentaires le mouvement convenable aux moyens d'une machine, à cause des inégalités de mouvement qui résulteraient de la dilatation des verges métalliques et du frottement des engrenages. Telle est du moins l'opinion de Monge, qui ajoute que le seul moyen raisonnable de composer un miroir ardent de plusieurs miroirs plans, consiste à confier chacun de ces derniers à une personne chargée de le ramener sans cesse à la position qu'il doit avoir. Cela est facile pour trois ou quatre miroirs; mais quand on veut former un foyer ardent avec un grand nombre de ces miroirs, comme aucun des individus employés à la manœuvre ne peut distinguer l'image qu'il envoie de celle qu'envoient les autres, il y a certainement dans les essais une agitation et une incertitude qui empêchent le foyer de se former.

C'est pour parer à cet inconvénient que Peyrard, habile traducteur de la meilleure édition d'Archimède, a garni chacun de ses miroirs d'un équipage peu compliqué. Son ingénieuse invention a reçu, en 1807, l'approbation de la première classe de l'Institut.

Une lunette AB est mobile entre deux collets CC contre lesquels on peut la fixer à volonté, et le système de ces deux collets est porté sur la tige d'un pied à trois branches PPP, à l'aide d'un genou ou d'une douille à vis qui permet de diriger la lunette vers un objet déterminé. Au corps extérieur de cette lunette est fixé, dans le plan de l'axe, un cadre DEF dans le plan duquel est situé l'axe HG du miroir MNM qui peut tourner autour de cet axe. Pour amener les rayons solaires sur un objet déterminé, on commencera par le viser avec la lunette; on la fera tourner sur elle-même entre les collets jusqu'à ce que l'ombre produite par le bord MN du miroir aille se projeter exactement le long de la ligne XX, tracée d'avance sur une petite plaque fixée à la lunette; puis on fera mouvoir le miroir autour de son axe GH, jusqu'à ce que l'ombre produite par un petit trait I, enlevé sur le tain de la glace au bord du miroir, aille coïncider avec la ligne YY tracée sur la même plaque. Alors le rayon incident KO se réfléchira suivant la direction OR parallèle à l'axe de la lunette, de sorte que les rayons solaires seront répercutés sur le point que l'on vise, ou du moins à une très petite distance de la ligne de visée.



(Nouveau miroir ardent de Peyrard.)

On voit donc que des coopérateurs, en quelque nombre qu'ils soient, peuvent diriger avec précision vers un point déterminé l'image que chacun d'eux produit. Il faut observer d'ailleurs que le mouvement du soleil n'est pas assez rapide pour qu'une seule personne ne puisse soigner et entretenir la direction de dix miroirs voisins les uns des autres, ce qui diminue beaucoup l'embarras et les frais qu'entraînerait cette opération. Peyrard a calculé qu'avec 590 glaces de 50 centimètres de côté, on pourrait embraser et réduire en cendre une flotte, à un quart de lieue de distance.

Sur la fidélité dans les petites choses.— Saint François de Sales dit qu'il en est des grandes vertus et des petites fidélités comme du sel et du sucre. Le sucre a un goût plus exquis; mais il n'est pas d'un si fréquent usage; au contraire, le sel entre dans tous les aliments nécessaires à la vie. Les grandes vertus sont rares. L'occasion n'en vient guère. Quand elle se présente, on y est préparé par tout ce qui précède, on s'y excite par la grandeur du sacrifice, on y est soutenu, ou par l'éclat de l'action que l'on fait aux yeux des autres, ou par la complaisance qu'on a en soi-même dans un effort qu'on trouve extraordinaire. Les petites occasions sont imprévues; elles reviennent à tout moment, elles nous mettent sans cesse aux prises avec notre orgueil, notre paresse, notre hauteur, notre promptitude et notre chagrin : elles vont à rompre notre volonté en tout, et à ne nous laisser aucune réserve. Si on veut y être fidèle, la nature n'a jamais le temps de respirer, et il faut qu'elle meure à toutes ses inclinations. On aimerait cent fois mieux faire à Dieu certains grands sacrifices, quoique violents et douloureux, à condition de se dédommager par la liberté de suivre ses goûts et ses habitudes dans ses petits détails. — Toutes les choses qui sont grandes, ne le sont que par l'assemblage des petites, qu'on recueille soigneusement. Qui ne laisse rien perdre, s'enrichira bientôt. FÉNELON.

Veux-tu manger du pain, ne reste pas couché sur le son.

Un homme peut passer pour sage lorsqu'il cherche la sagesse; mais, s'il croit l'avoir trouvée, c'est un sot.

L'ignorance est une rosse qui fait broncher celui qui la monte, et qui fait rire de celui qui la mène.

O toi qui peux jouir d'un doux sommeil, pense à ceux que la douleur empêche de dormir ! O toi qui marches lestement, aie pitié de ton compagnon qui ne peut te suivre! O toi qui es opulent, songe à celui que la misère accable !

La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruit le calme et la paix.

Que ta bouche soit la prison de ta langue.

La libéralité du pauvre est la meilleure.

Il ne faut pas avoir honte de demander ce que l'on ne sait pas.

Le paresseux dit : Je n'ai pas la force.

On guérit de coups de couteau, on ne guérit pas de coups de langue.

C'est à force de se tromper que l'homme devient habile.

La mort est un chameau noir qui s'agenouille à toutes les portes.

Trois, s'aidant l'un l'autre, portent le fardeau de six.

D'heure en heure, Dieu améliore.

Pour avoir vie heureuse, il faut art, ordre et mesure.

Quand tu pourras travailler, fais-le toujours, lors même qu'on ne te donnerait pas ce que tu mérites.

Laisse le bon pour le meilleur, mais ne lâche point la proie pour l'ombre.

Dieu est bon ouvrier, cependant il veut qu'on l'aide.

Le paresseux voudrait bien manger l'amande, mais il craint jusqu'à la peine de casser le noyau.

A navire brisé tout vent est contraire.

La main fermée ne prend jamais de mouches.

Veux-tu bien te venger de ton ennemi, gouverne-toi bien.

Les robes des avocats sont doublées de l'entêtement des plaideurs. *Le Brahme voyageur*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA CATHÉDRALE DE SAINT-PATRICK,
A DUBLIN.



(Chœur de la cathédrale de Saint-Patrick, à Dublin.)

Saint Patrick est le patron de la malheureuse Irlande. L'une des deux églises de Dublin est consacrée sous le vocable de ce saint; elle paraît avoir été construite pendant le quatorzième siècle sur une place qui était déjà célèbre par les guérisons miraculeuses attribuées à une source. Ce monument est moins remarquable par le style de son architecture que par les tombes et les inscriptions qu'il renferme. Le mausolée vers lequel les regards sont d'abord attirés est celui qui fut érigé, en 1631, en l'honneur de Richard, premier comte de Cork. On y voit des effigies du comte, de sa femme, et de quatorze personnes de sa famille. L'ensemble de la décoration est en partie de bois doré, en partie de pierre. A

l'un des piliers de la nef est scellée une table de marbre qui indique la sépulture du célèbre Swift, l'auteur des voyages de Gulliver, du conte du Tonneau, et de beaucoup d'autres ouvrages qui témoignent tous d'une force d'intelligence supérieure. Swift était doyen de la cathédrale de Saint-Patrick; c'est à ce titre qu'il a été enseveli dans son enceinte. Il mourut à 78 ans, en 1745. L'inscription latine du marbre fut composée par lui-même. En voici la traduction :

« Ici est déposé le corps de Jonatham Swift, doyen de cette cathédrale, où de cruels ressentiments ne pourront plus déchirer son cœur. Poursuis, voyageur, et, si tu peux, imite son courage invincible pour la défense de la liberté. »

Au-dessus de la table de marbre on voit son buste, que la tradition assure être d'une parfaite ressemblance. Sur l'un des piliers voisins, on lit une autre inscription à la mémoire de mistriss Hester Johnson, plus connue sous le nom de Stella. Cette femme, d'un esprit très distingué et d'un caractère honorable, était estimée par tous les grands écrivains amis et contemporains de Swift. Son surnom est souvent cité dans leurs correspondances.

Au-dessus des stalles du chœur sont suspendues les bannières des chevaliers de Saint-Patrick. C'est dans cette cathédrale que se fait la réception des chevaliers : c'est là que l'on dépose leurs épées, leurs cimiers et leurs bannières. — L'orgue est l'un des plus beaux instruments de ce genre que l'on puisse citer dans les Iles Britanniques. Il a été construit par Smith l'aîné à Rotterdam, et donné à l'église par le second duc d'Ormond.

Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit; mais ils sont prêts à la suivre si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître.

CONDORCET, *Vie de Voltaire.*

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 70 et 98.)

DACIER, receveur des *daces* (impôt sur le transport des marchandises d'un pays dans un autre).

> Messieurs de la noblesse, qui tenez les villes et chasteaux au nom de la saincte Union, estes-vous bien aises de lever toutes les tailles, . . . impôts et daces de toutes denrées. . . . . sans estre tenus d'en rendre compte à personne?
>
> *Satyre Ménippée* (seizième siècle).

DANZEL, jeune homme de qualité.

> Li rois esgarde (regarde) le danzel;
> Le cors avoit gentill et bel.
>
> *Roman de Blanchandin.*

DEBELLOIS, dompté, vaincu, *debellatus.*
DECAISNE, *caisne*, chêne.
DELCAMBRE, *del*, de la, *cambre*, chambre.

> Cierges estingnent (éteignent) et candelles,
> La cambre devient moult oscure (fort obscure).
>
> *Partonopeus de Blois*

DESESSARTS, DELESSART, DESART, *essart*, *sart*, terrain défriché pour être mis en culture; — champ couvert de broussailles; — destruction, massacre.

> . . . . Lombart
> Des Borgignons font grand essart.
>
> *Roman de Brut.*

> Charnaige (Carnage) regarda arrière,
> Et voit les mès (mets) de lait venir
> Le fons d'un val, por grant aïr (avec grande précipitation);
> Li burres vint trestot devant (tous les beurres vinrent devant),
> Et li lais surs le vait sivant (les laits aigris vont les suivant);
> Chaudes tartes et chauz flaons (flans)
> Viennent en granz plateaux roons (ronds);
> La craime vint, lance levée,
> Parmi le fons d'une valée;
> Li frès fromage, d'autre part,
> Vinrent poignant par un essart (débouchant d'un essart).
>
> *Bataille de Karesmê et de Charnage.*

DESPRÉAUX, *préau*, petit pré; — cour d'une prison; — espace découvert au milieu d'un cloître; — lieu du duel.
DUCANGE, *cange*, change, banque; — changement.
DUPONCHEL, formé de *ponchel*, petit pont, — bac, bateau.
DUQUESNE, *quesne*, chêne.

ESQUIROL, écureuil.

FABRE, ouvrier, maréchal ferrant.
FARGE (LAFARGE), forge, atelier.
FAUQUET, FAUCHET, crapaud, — faucheux, espèce d'araignée à longues pattes; — faucille, faux, couteau, toute espèce d'arme tranchante.
FAURE, FAVRE, synonyme de *Fabre* (voyez ce mot).
FAY (DUFAY), hêtre, — étable, écurie, — fardeau.
FEBVRE, FEBURE, FÈVRE, FEIVRE (LEFEBVRE, LEFEBURE, etc.), ouvrier, forgeron, serrurier, coutelier.

> Aucun dient que li orfèvre
> Ont meillor mestier que li fèvre
> Porce qu'il (parce qu'ils font) croiz et calices;
> Mès moult est ore fous et nices
> (Mais est présentement fort sot et novice)
> Qui n'entent bien, et set, et voit
> Que jà (jamais) orfèvres ne feroit
> Hanaps (ciboires) d'argent. croiz ne anels (ni anneaux),
> Saus les ostiex (outils) et le martel (marteau)
> Que li fèvres lor fet (leur font) avant;
> Por ce (pour ce) seurement je me vant (je me vante)
> Que li fevre out sur els le pris (sur eux le prix).
>
> *Le Dict des Fèvres.*

FERRON, marchand de fer, forgeron, maréchal, ouvrier en fer.
FERTÉ, fermeté, force, courage; — forteresse, place fortifiée; de là les noms de ville : La Ferté-Aleps, La Ferté-Milon, etc.
FÉTIS, beau, agréable; fait avec art, avec goût.

> . . . . Franchise,
> Qui ne fu ne (ni) brune, ne bise,
> Ains (mais) fu come la neige blanche;
> Courtoise estoit, joieuse et franche;
> Le nez avoit long et tretis (bien fait),
> Iex vers (yeux bleus) rians, sorcils fétis.
>
> *Roman de la Rose.*

FEUTRIER, drapier, chapelier, faiseur de feutres.
FIÉVÉ, feudataire.
FLOCQUET, beau-fils, petit-maître.

> A leur requeste ne feurent aulcunement enclinez, mais les oultragèrent grandement, les appelants gentils flocquets, goguelus (goguenards), et aultres épithètes diffamatoires.
>
> RABELAIS.

FORTIER, forestier, garde ou inspecteur des forêts.
FOUBERT, nom propre employé proverbialement dans le sens de chevalier déloyal.

> Moult ot (beaucoup eut) li rois mes pères fol conseil et foubert.
>
> ADENÈS, *Berte aus grans piés* (treizième siècle). —

Voy. 1837, p. 378, 394.

Fournier, boulanger qui tient le four banal.
Foy, homme de foi, vassal.

Gallois, Gaulois; — du pays de Galles; — gaillard, joyeux; *galer*, se divertir, prendre ses ébats, se régaler.

> Despen à raison, chest savoir
> (Dépenser raisonnablement, c'est savoir vivre);
> Car chil qui gastent lor avoirs
> (Ceux qui gaspillent leur avoir),
> Quant ils n'ont mais (jamais) que galer,
> Embler (voler) les fait besoin aler.
>
> Adam de Guiency, *Distique de Caton.*

Garat, carreau. (Voyez *Garot*, *Carrel.*)
Gardin (Desgardins, Dugardin), jardin, verger.

> Dedens a molins (moulins) et viviers,
> Et grans gardins, et beaus erbiers (prés).
>
> *Partonopeus de Blois.*

Garot, carreau. (Voyez *Carrel.*)

> Je suis comme la biche à qui l'on a percé
> Le flanc mortellement d'un garot traversé,
> Qui fuit dans les forests, et tousjours avecq' elle
> Porte, sans nul espoir, la blessure mortelle.
>
> Régnier.

Gastel, gâteau.

> Gastel a fève orroiz crier
> (J'entendrais crier le gâteau à fève, le gâteau des rois).
>
> Guillaume de Villeneuve, *les Crieries de Paris* (treizième siècle).

Gastelier, pâtissier.
Gastine (Desgatines), terre aride, inculte; — solitude, désert. (Voyez la citation au mot *Bos.*)
Gauguier, noyer.
Gaultier, Gautier, habitant d'une forêt, bûcheron; de *gault* ou *gaut*, bois, forêt; d'où les noms de lieux: Saint-Cyr en Gault, Marcilly en Gault, etc. — On nommait gaultiers des brigands qui se réfugiaient dans les bois. — Bon gautier, franc gautier, signifiait homme joyeux et insouciant.

> De tous estatz le plus entier,
> C'est la vie de franc gautier:
> Au chant des oyseaulx, soubs les feuilles,
> Ayant pain bis et gros fromage,
> Glic de jambon et de boteilles,
> Tels geus ont bon temps et font rage.
>
> *Dialogue du Mondain.*

Gobin, bossu.
Godin, beau, mignon, joli. — Jeune taureau. — On appelait *godins* des bandits qui ravagèrent le Nivernais vers 1365.
Goupil, renard.

> Le goupil, c'est ainsi qu'on nommait un renard,
> Au bon vieux temps de Charlemagne.
>
> Piron.

Grieu, Grec.

> . . . Et bien sachiez que plus pardirent cil de l'ost (ceux de l'armée) cel jour que li Grieu, et furent li Grieu resbaudi (réjouis). Ville-Hardouin (treizième siècle).

Grignon, croûte de pain.
Guernon, moustache. (Voy. citation à *Varlet.*)
Guichard, fin, rusé.
Guillon, rusé, escroc.

Hamel (Duhamel), village, hameau.
Hollier, débauché, libertin.

> Si la femme dit qu'elle a manqué à ses devoirs parce que « son mari est hollier, tex aquis n'est pas receus (telle excuse n'est pas admise). »
>
> *Manuscrit de la Bibliothèque royale.*

Huard, criard, braillard.
Huraut, bourru, brutal.

Janin.

> Quand voirrons-nous, sur le haut d'une scène,
> Quelque janin, ayant la bouche pleine
> Ou de farine ou d'encre, qui dira
> Quelque bon mot qui nous réjouira.
>
> Ronsard, *Bocage royal.*

Jaquet, menteur, impudent.
Jarry, bâton.

> Governal est venu au cri,
> En sa main tint un vert jarri,
> Et fiert (frappe) Ivain qui Yseut tient.
>
> *Roman de Tristan.*

La suite à une autre livraison.

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voyez p. 126.)

CHANTS POPULAIRES DE LA PETITE RUSSIE.

(Voyez Poésies russes, 1837, p. 242; — et Poésies lithuaniennes, p. 282.)

Parmi les nations modernes, il en est bien peu chez qui le sentiment musical soit plus développé que chez les Russes. Le répertoire de leur musique nationale est riche de ces chants caractéristiques, où le peuple exprime ses pensées de joie, d'espérance, de tristesse ou de douleur, et qu'il se plaît à répéter souvent. C'est dans la petite Russie, principalement dans l'Oukraine, qu'ont pris naissance la plupart de ces mélodies qui se sont ensuite répandues dans le reste de l'empire, et où le peuple a trouvé partout des accents pour sa voix. L'une des *Doumkas* les plus belles de l'Oukraine, qui a fourni à Weber le thème de charmantes variations, est devenue un chant d'adieu pour le Kosak que la guerre entraîne loin de sa fiancée; et sur les bords du Don, campé dans une des *Stanitzas* de ces peuplades encore à demi-sauvages, j'ai souvent entendu des airs dont la teinte originale et l'expression habituellement mélancolique m'avaient déjà frappé, lorsque je traversais les village clair-semés dans les vastes plaines de la Podolie et de la Volhynie. Pendant les belles soirées d'été, le cultivateur, assis au milieu de sa famille, sur le banc qui est fixé le long de sa maison, se repose des fatigues de la journée par ces chants qu'il prolonge quelquefois fort avant dans la nuit. C'est encore là le délassement favori des femmes et surtout des jeunes filles, les dimanches et les jours de fête, pendant le temps qui n'est pas consacré aux exercices religieux.

Parmi tous ces chants, il en est un plus remarquable que les autres par sa douceur et par le sentiment de tristesse dont il semble profondément empreint. Nous le donnons ici, et nous joignons à la musique une traduction littérale des paroles dans laquelle nous n'avons cherché à dissimuler ni l'incorrection, ni l'obscurité de certains passages. Cette composition doit remonter à l'époque déjà éloignée où l'Oukraine, placée entre de puissants voisins qui la convoitaient et en faisaient un champ de bataille permanent, finit par tomber sous la domination de la Russie. Le peuple vaincu, épuisé par des guerres sanglantes où il avait vu périr l'élite de sa jeunesse, se compare au *tchaïka*, gracieux oiseau dont le cri plaintif vient souvent attrister l'âme du voyageur au milieu des steppes immenses de la Russie méridionale. Le taureau puissant que fatiguent les cris de la malheureuse mère privée de ses petits, c'est probablement le Moscovite vainqueur. Mais comment justifier

l'invraisemblance de la métaphore, lorsque le taureau menace l'oiseau de le pendre à la branche d'arbre qu'il courbe, ou comment expliquer l'allégorie de la bécasse entraînant le tchaïka par l'aigrette qui surmonte la tête de cet oiseau ? Le sens voilé m'échappe, et je laisse ouvert pour d'autres le champ des conjectures.

Le Tchaïka.

O malheureux tchaïkas! tchaïkas infortunés! vous avez fait votre couvée près du chemin.
Kiihii! kiihii! prenant mon vol vers le ciel, je n'ai plus qu'à me précipiter dans l'abîme des mers.

Et tous ceux qui passent vous tourmentent. Garde à toi, tchaïka! cesse de pousser des cris plaintifs.
Kiihii! kiihii! etc.

Déjà le blé est devenu jaune, il est mûr; et les moissonneurs qui arrivent vont prendre tes petits.
Kiihii! kiihii! etc.

Mais la bécasse entraîne par son aigrette le tchaïka, qui appelle ses petits... kiiguiitch!
Kiihii! kiihii! etc.

Alors le taureau de la prairie, courbant en arc une branche flexible: « Cesse de crier, tchaïka, sinon je te pendrai dans cette prairie. »
Kiihii! kiihii! etc.

Eh quoi! je ne puis ni me plaindre ni verser des larmes, moi, la mère de ces pauvres petits!
Kiihii! kiihii! prenant mon vol vers le ciel, je n'ai plus qu'à me précipiter dans l'abîme des mers.

Andante moderato.

CHANT.

PIANO.

Près du sen - - tier pourquoi pau - vre mè - re Bâ - - - - - tir un nid que tout pas-sant dé - truit, En in - - sul - - - tant à ta dou-leur a - - mè - - re. Kî - - - - i, kî - - - - i, Monte au plus haut des airs; Kî - - - - - i, kî - - - i, monte au plus haut des airs, Et plon - - ge - - - - - - toi dans l'a - - - - bî - - - me des mers.

Fine.

Procédés de E. Duverger.

Nous donnons une traduction, ou plutôt une sorte d'imitation en vers français de deux stances de la poésie originale, afin qu'il soit possible de se faire une idée plus complète de l'effet du chant. Ceux de nos lecteurs qui trou-

veraient quelque intérêt à chanter la traduction entière pourront aisément continuer notre travail, qui n'avait aucune prétention au-delà du but que nous venons d'indiquer.

Près du sentier, oh! pourquoi, pauvre mère,
Bâtir un nid
Que tout passant détruit,
En insultant à ta douleur amère?

Kihi! kihi! monte au plus haut des airs,
Et plonge-toi dans l'abîme des mers.

Les blés sont mûrs. Le faucheur qui s'avance
A ton amour va ravir tes petits.
Hélas! tes cris
Vont te trahir. Silence!

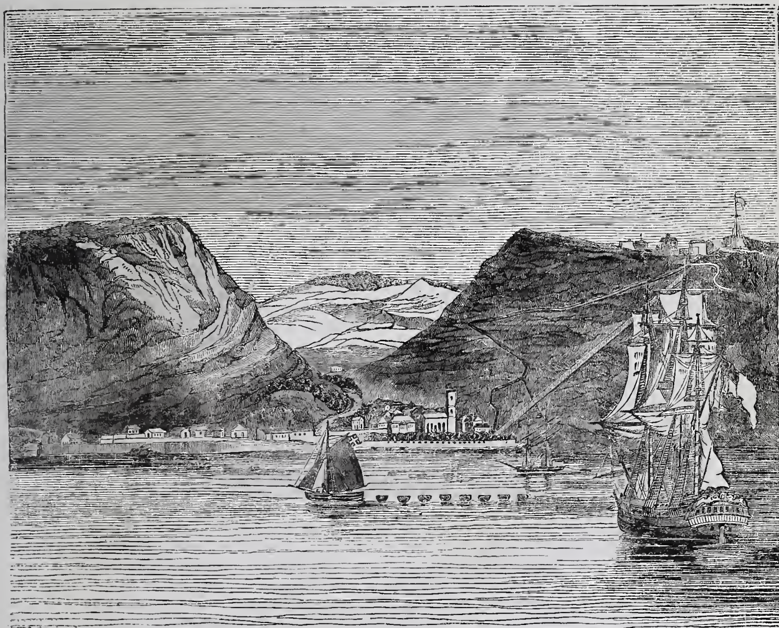
Kihi! kihi! monte au plus haut des airs,
Et plonge-toi dans l'abîme des mers.

. . . .

ILE SAINTE-HÉLÈNE.

Sainte-Hélène, île de l'océan Atlantique équinoxial, est à 450 lieues ouest du cap Negro, partie la plus voisine de l'Afrique, et à 750 lieues est sud-est du cap Saint-Augustin, pointe la plus orientale du Brésil. Elle a trois lieues trois quarts de l'est à l'ouest, deux lieues et demie du nord au sud, dix lieues de circuit, et environ neuf lieues de superficie : sa forme est à peu près ovale. De quelques lieues en mer, Sainte-Hélène paraît un immense rocher battu de tous côtés par les flots, et présente trois sommets dont la forme conique ressemble à celle d'un volcan. Les rochers qui l'entourent forment un mur dont la hauteur varie de cent cinquante à deux cents toises, et qui ne laisse qu'un seul endroit accessible, mais bien fortifié. Sainte-Hélène renferme peu de plaines; la plus considérable est celle de Longwood, devenue si célèbre par le séjour qu'y fit Napoléon.

Cette île fut découverte, le 21 mai 1502, par don Juan de Noya; ce navigateur portugais en prit possession au nom de son souverain, et lui donna le nom de *Santa-Helena*, parce qu'il la vit le jour de la fête de cette sainte. Il n'y trouva qu'une excellente aiguade, des tortues et des oiseaux de mer. Les Portugais sentirent combien cette île leur serait utile pour leurs voyages dans ces parages; cependant ils n'y formèrent pas d'établissement; ils bâtirent seulement une petite chapelle dans une belle vallée qui en a retenu son nom. Cette construction fut détruite par les Hollandais, pour se venger de l'enlèvement des dépêches qu'ils y déposaient, et relevée en 1610 par les Portugais. Ce fut quelque temps



(L'île Sainte-Hélène.)

après que les Hollandais s'emparèrent de Sainte-Hélène jusque-là inhabitée; mais, au bout de quelques années, ils la négligèrent pour leur colonie du cap de Bonne-Espérance. Les Anglais l'occupèrent pour la première fois en 1650, la perdirent quelques instants en 1673, et s'y établirent définitivement la même année. Le 16 décembre 1673, elle fut cédée par Charles II à la Compagnie anglaise des Indes Orientales, qui la remit au gouvernement, en 1815, pour y recevoir Napoléon, et qui, depuis sa mort, en est rentrée en possession.

Sainte-Hélène offre un lieu de relâche très sûr et en tous points favorable aux vaisseaux qui reviennent des Indes Orientales; il n'en est pas de même pour les navires arrivant d'Europe; opiniâtrement repoussés par les vents et les courants contraires, ils ne peuvent aborder qu'avec difficulté.

La Compagnie anglaise des Indes Orientales, à laquelle appartient Sainte-Hélène, y entretient un gouverneur réunissant l'autorité civile et militaire, un député gouverneur qui la surveille, et un garde-magasin qui vend à des prix raisonnables tous les objets dont peuvent avoir besoin les habitants. Depuis que l'Angleterre possède le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Hélène est devenue beaucoup moins importante. En 1811, on en estimait les revenus à 3 000 500 francs, et les dépenses à 2 117 175 francs. La population se compose d'Anglais, de Français réfugiés, de Hollandais, de mulâtres libres et d'esclaves; on l'évaluait, à la même époque, à 4 522 individus, dont 3 000 esclaves. Il n'y a pas de fortune considérable dans ce pays, et il est difficile qu'il s'en fasse, le commerce étant entièrement entre les mains de la Compagnie. Depuis 1823, elle y a établi une école d'artillerie pour les officiers qui se destinent à son service.

Ce fut le lundi 16 octobre 1815, cent onze jours après avoir quitté Paris, que Napoléon débarqua, à sept heures et demie du soir, à Sainte-Hélène, où le déportait la haine du gouvernement anglais et d'où il ne devait plus sortir vivant. Dès le 14 au soir, l'escadre était arrivée en vue de l'île, et le 15, elle avait jeté l'ancre à midi. Une espèce de village encaissé parmi d'énormes rochers arides et pelés qui s'élevaient jusqu'aux nues; chaque plate-forme, chaque ouverture, toutes les crêtes hérissées de canons; tel fut le premier spectacle qu'offrit aux regards de l'illustre captif, ce séjour destiné à devenir sa prison perpétuelle et son tombeau.

L'histoire a recueilli le détail des graves événements qui mirent Napoléon aux mains de ses plus implacables ennemis. Après l'abdication qu'il avait signée en faveur de son fils, au palais de l'Elysée, le 22 juin 1815, le duc d'Otrante (Fouché), président du gouvernement provisoire, traître et parjure envers son ancien bienfaiteur et souverain, mit tout en œuvre pour rendre impossible son passage en Amérique, et le livrer à la coalition. Le 25 juin, Napoléon avait demandé deux frégates pour le transporter hors de France, et était allé attendre à la Malmaison la réponse à cette demande. Si les deux frégates qu'il réclamait eussent été mises immédiatement à sa disposition, la mer était libre, et il n'eût pas eu à subir la plus cruelle des captivités. Mais les négociations entamées avec les puissances alliées pour obtenir d'elles des passeports, et les ordres presque publics de faire armer deux frégates à Rochefort, à la destination des Etats-Unis, entraînèrent des lenteurs perfidement calculées, donnèrent l'éveil aux Anglais sur le point de l'embarquement et remirent à leur discrétion le sort de leur redoutable rival.

Parti de la Malmaison le 29 juin à cinq heures du matin, le 3 juillet Napoléon atteint Rochefort où l'ennemi prévenu a établi sa croisière. Pendant son séjour soit dans cette ville, soit à l'île, Napoléon reçoit de tous côtés des marques de dévouement et des offres de service. Il peut tenter de forcer la croisière, ou s'échapper sous un déguisement à sa surveillance. Mais il lui répugne de sacrifier ceux qui sont prêts à donner leur vie pour lui, et il juge indigne de son caractère et de son rang de devoir à la faveur d'un déguisement la conservation de sa liberté. Confiant dans l'assurance que lui a fait donner le capitaine du *Bellérophon*, qu'il est autorisé à le conduire en Angleterre, il écrit, le 13, au prince régent cette lettre célèbre dans laquelle il annonce « qu'il a terminé sa carrière politique; qu'il vient, » comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britan» nique et se mettre sous la protection de ses lois. » Le 15, il se rend à bord du vaisseau amiral de la station. En mettant le pied sur *le Bellérophon*, il dit au capitaine Maitland : « Je viens à votre bord me mettre sous la protection » des lois de l'Angleterre. » Noble confiance à laquelle le gouvernement anglais répondit par la plus insigne déloyauté! Après avoir été retenu neuf jours par les calmes et les vents contraires, *le Bellérophon* jeta, le 24, l'ancre dans la baie de Torbay, et deux jours après appareilla pour Plymouth. Là, une affluence considérable accourut pour contempler le grand homme du siècle. Les routes étaient couvertes de voitures; la mer disparaissait sous les barques innombrables qui encombraient la rade. A l'heure où Napoléon paraissait sur le pont, toute cette foule le saluait, restait la tête découverte, et agitant ses chapeaux, remplissait l'air d'acclamations. Cet accueil devait être pour lui le présage assuré d'une généreuse hospitalité, quand le 30 juillet, il reçoit une pièce ministérielle qui lui apprend « que l'île de Sainte-Hélène a été choisie pour sa future résidence; que son climat est sain, et que sa situation permettra de le traiter avec plus d'indulgence qu'on ne le pourrait faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on serait obligé d'employer pour s'assurer de sa personne. » A cette nouvelle, Napoléon oppose les plus énergiques réclamations. « L'idée seule de Sainte-Hélène, dit-il, me fait » horreur! Etre relégué pour toute sa vie dans une île entre » les tropiques, à une distance immense du continent, » privé de toute communication avec le monde, et de tout » ce qu'il renferme de cher à mon cœur! C'est pis que la » cage de Tamerlan! Autant aurait valu signer tout de » suite mon arrêt de mort! » Ces plaintes ne furent pas écoutées, et alors il adressa au ministère anglais une protestation, où l'on remarque les passages suivants : « Je » proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hom» mes, contre la violence qui m'est faite, contre la viola» tion de mes droits les plus sacrés, en disposant par la » force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu li» brement à bord du *Bellérophon*, je ne suis pas prison» nier, je suis l'hôte de l'Angleterre.... J'en appelle à » l'histoire : elle dira qu'un ennemi qui fit vingt ans la » guerre au peuple anglais, vint librement dans son infor» tune chercher un abri sous ses lois. Quelle plus éclatante » preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa con» fiance? Mais comment répondit-on en Angleterre à une » telle magnanimité? On feignit de tendre une main hos» pitalière à cet ennemi; et quand il se fut livré de bonne » foi, on l'immola! »

Le 7 août, à deux heures après midi, Napoléon passa du *Bellérophon* sur *le Northumberland*. Les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud et le comte de Las-Cases avaient seuls obtenu la permission de l'accompagner. Le 10, l'escadre fit voile pour Madère. Le 17, *le Northumberland* passa en vue du cap la Hogue. C'est là que Napoléon salua pour la dernière fois la France : « Adieu, adieu, terre » des braves! Adieu, chère France! Quelques traîtres de » moins, et tu serais encore la grande nation et la maîtresse » du monde! » Le 24, on s'arrêta à Madère. Le lendemain on fit voile pour Sainte-Hélène, en vue de laquelle on arriva le 14 octobre.

Le 17, accompagné de l'amiral Cockburn et du général Bertrand, Napoléon alla voir, à trois lieues de la ville, la maison de Longwood, qui lui était destinée. Au retour, il s'arrêta à une maison de campagne, nommée les *Briars* (les ronces), et il s'établit aussitôt dans un petit pavillon dépendant de la maison de M. Balcombe, et ne formant qu'une pièce au rez-de-chaussée, surmontée d'un grenier.

Dès le premier jour de son arrivée à Sainte-Hélène, Napoléon, qui disposa de tant de couronnes, se trouve réduit à une méchante petite cahute de quelques pieds en carré, perchée sur un roc stérile, sans rideaux, ni volets, ni meubles. Là il se couche, s'habille, mange, travaille, demeure. Pour sa nourriture on lui apporte quelques mauvais plats : les aliments de première nécessité y sont rares ou à peine supportables; il ne peut ni monter à cheval, ni même prendre un bain : et ses compagnons, ses serviteurs, sont à une lieue de lui! Quinze jours s'étaient à peine

écoulés depuis le débarquement, que le climat avait déjà attaqué sa santé. Le 10 décembre, après un séjour d'environ deux mois dans le pavillon de Briars, Napoléon alla prendre possession de son dernier asile. Au lieu de lui choisir une des habitations les mieux situées de l'île, comme *Plantation House*, on lui assigna *Longwood*, simple ferme de la Compagnie des Indes et assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Des vents impétueux en balayent constamment la surface; des nuages le couvrent presque toujours; le soleil, qui y paraît rarement, n'en a pourtant pas moins d'influence sur l'atmosphère; il attaque le foie, si on ne s'en préserve avec soin. Des pluies abondantes et soudaines; aucune régularité dans l'ordre des saisons; une incessante succession de vent, de nuages, d'humidité; le brusque passage de la zone glaciale à la zone torride, voilà le fatal climat assigné pour retraite au dominateur de l'Europe, voilà le cimetière où il doit laisser sa cendre!

Le lendemain même de son débarquement, Napoléon s'occupa d'accomplir la promesse qu'il avait faite à ses compagnons d'armes en partant pour l'île d'Elbe : « J'écrirai les grandes choses que nous avons faites ; » et il commença le travail important de ses mémoires, qu'il a depuis continué sans interruption. Ce fut la seule consolation de son long exil, ou plutôt de sa lente agonie.

Le 17 avril 1816, le nouveau gouverneur, sir Hudson Lowe, qui avait succédé à l'amiral Cockburn, fit sa première visite à Longwood. « Il est hideux, dit Napoléon; » c'est une face patibulaire. » La conduite du geôlier ne justifia que trop cette première impression du captif. Cet officier, chargé long-temps de martyriser sur les fameux pontons les soldats français, était le même qui, avec deux mille hommes et une bonne artillerie, s'était laissé forcer dans l'île inexpugnable de Caprée par le général Lamarque à la tête seulement de douze cents baïonnettes. Rien ne fut oublié par ce bourreau pour torturer sa victime; et il n'est sorte de raffinements de barbarie qu'il n'ait inventés pour accroître son supplice et hâter le terme de son existence : surveillance inquisitoriale; entourage d'espions et de sentinelles; entraves continuelles à ses promenades; privations de toute nature; manque absolu du strict nécessaire; interdiction de toute communication avec la garnison et les habitants de l'île; saisie de sa correspondance; refus de nouvelles de sa famille et de son fils; éloignement arbitraire de ses médecins; enlèvement de ses compagnons d'exil; telle fut la lente et douloureuse agonie à laquelle l'infâme Hudson Lowe condamna pendant plus de cinq années Napoléon!

Au commencement de 1821, son dépérissement visible ne fit qu'augmenter. Dans le mois de février, une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène; Napoléon songea d'abord à celle de Jules-César et sembla prévoir que sa propre mort était prochaine. Le 17 mars commença la crise qui ne devait pas tarder à l'emporter. Le 15 avril, il fait son testament où il laisse de nombreux témoignages de bienveillance pour les services anciens et nouveaux qu'il a reçus, et où il exprime le vœu « que ses cendres reposent » sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français » qu'il a tant aimé. » Le 19, il renouvelle contre la conduite du gouvernement britannique ses protestations qu'il termine ainsi : « *Je lègue* l'opprobre de ma mort à la maison » régnante d'*Angleterre*. » Le 21, il reçoit les secours de la religion. Le 24, il ajoute plusieurs codiciles à son testament. Le 2 mai, dans un accès de délire, il se croit à la tête de l'armée d'Italie. Le 5, à cinq heures et demie du soir, à l'instant même ou le canon annonçait le coucher du soleil, Napoléon n'interrompt le silence léthargique où il était plongé que pour laisser échapper ces deux mots : « Tête d'armée. » Ces paroles furent les dernières qu'il prononça, et son dernier regard s'était arrêté sur le buste de son fils, placé depuis un mois en face de son lit. Exposé le 6 et le 7 mai, le corps fut embaumé le 8, revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval de la garde impériale et renfermé dans un quadruple cercueil. Le 9, eut lieu la pompe funèbre. Les dépouilles mortelles du héros reposent au fond d'une petite vallée, nommée vallée du Géranium, et près de laquelle coule un filet d'eau limpide. Une garde veille sur sa sépulture.

— Tu as obtenu le consulat, et tu es gouverneur de province! Par quelle protection? par celle de Félicion? Et moi je ne voudrais pas vivre, s'il me fallait vivre par le crédit de Félicion, et supporter son orgueil et son insolence d'esclave. Car je sais ce que c'est qu'un esclave qui se croit heureux, et que sa fortune aveugle. — Mais toi, es-tu donc si libre? me diras-tu. — Non, j'y travaille; je n'y suis pas encore parvenu; je ne puis encore regarder mes maîtres d'un œil ferme; je suis encore attaché à mon corps, et, tout estropié qu'il est, je veux le conserver; je t'avoue mon faible. Mais veux-tu que je te montre un homme véritablement libre? c'est Diogène. — D'où vient qu'il était si libre? — C'est qu'il avait coupé toutes les prises que la servitude pouvait avoir sur lui, il était dégagé de tout, isolé de tous côtés, et rien ne tenait à lui. Vous lui demandiez son bien, il le donnait; son pied, il le donnait; tout son corps, il le donnait; mais il était fortement attaché à Dieu, et ne cédait à personne en obéissance, en respect, en soumission pour ce souverain maître. Voilà d'ou venait sa liberté. — Mais, dis-tu, voilà l'exemple d'un homme seul qui n'avait rien qui l'attachât au monde. — Veux-tu donc l'exemple d'un homme qui ne fût pas seul? Socrate avait femme et enfants, et il n'était pas moins libre que Diogène, parce que, comme Diogène, il avait tout soumis à la loi et à l'obéissance qui est due à la loi. ÉPICTÈTE.

— Les livres sacrés des anciens Perses disaient : « Si vous voulez être saint, instruisez vos enfants, parce que toutes les bonnes actions qu'ils feront vous seront imputées. »

LE BERNIN.

(Voyez 1835, p. 289.)

A l'âge de huit ans, le Bernin exécuta en marbre une tête d'ange qui fut regardée comme une merveille, et attira sur lui l'attention du pape. — Dessine-moi une tête à la plume, lui dit Paul V à qui il venait d'être présenté. — Laquelle? repartit l'enfant avec une fierté charmante. — Un saint Paul.... Le saint Paul fut terminé en moins d'une demi-heure à la grande satisfaction du pape, qui ne put en le voyant retenir un cri de surprise. Vers le même temps, le Bernin se trouva dans l'église Saint-Pierre avec Annibal Carrache et quelques autres peintres célèbres. — Il serait à désirer, dit Carrache, qu'il se rencontrât un homme capable de concevoir et d'ériger au milieu de ce temple deux objets qui répondissent à son étendue. — Que ne suis-je cet homme! s'écria le jeune enthousiaste, ne pensant sans doute pas alors qu'il serait appelé un jour à réaliser le vœu qu'il venait d'entendre exprimer. Son génie, fécondé par un travail opiniâtre et soutenu par des études habilement conduites, acquit en peu de temps une telle maturité, qu'il avait dix-huit ans à peine, lorsqu'à la vue de ses groupes d'*Anchise et de Vénus*, de *Daphné et d'Apollon*, Paul V, ce même pape que son talent naissant avait émerveillé, lui prédit qu'il deviendrait l'un des hommes célèbres de son

siècle. Il serait trop long d'énumérer ici tous les ouvrages dont il enrichit, durant sa longue carrière, la capitale du monde chrétien. Nous avons déjà mentionné, en 1837, p. 290, ceux d'entre eux qui, par leur mérite, lui assignèrent une place distinguée parmi les artistes de son temps.



(Le Bernin.)

La réputation que firent au Bernin dans toute l'Europe ces divers travaux, inspira à Louis XIV le désir de l'attirer à sa cour. Aussi s'empressa-t-il, en donnant son approbation aux dessins que l'illustre architecte avait adressés à Colbert pour la restauration du Louvre, de saisir l'occasion toute naturelle qui se présentait de l'appeler à Paris, bien décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour le retenir auprès de lui. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet est assez curieuse et assez peu connue pour que nous croyions devoir la rapporter textuellement :

« Seigneur cavalier Bernin, je fais une estime si particu- » lière de votre mérite, que j'ai un grand désir de voir et » de connaître une personne aussi illustre, pourvu que ce » que je souhaite se puisse accorder avec le service que » vous devez à notre saint père le pape et avec votre com- » modité particulière. Je vous envoie en conséquence ce » courrier exprès, par lequel je vous prie de me donner » cette satisfaction, et de vouloir entreprendre le voyage » de France, prenant l'occasion favorable qui se présente » du retour de mon cousin le duc de Créqui, ambassadeur » extraordinaire, qui vous fera savoir plus particulièrement » le sujet qui me fait désirer de vous voir et de vous entre- » tenir des beaux dessins que vous m'avez envoyés pour » le bâtiment du Louvre; et du reste me rapportant à ce » que mondit cousin vous fera entendre de mes bonnes in- » tentions.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte » garde, seigneur cavalier Bernin.

» Ce 11 avril 1665. Signé LOUIS. »

Cette lettre et une gratification de trente mille francs qui y fut jointe décidèrent le Bernin. Les honneurs qu'on lui rendit par ordre de Louis XIV sont incroyables. Nous les avons décrits ailleurs. Il partit de Rome pour Paris, où l'accompagnaient son fils, deux de ses élèves, et une suite nombreuse, avec M. de Créqui, qui, après avoir pris congé du pape avec le cérémonial accoutumé en pareille circonstance, était venu chercher le Bernin chez lui. A son passage, Lyon lui offrit les vins d'honneur, témoignage de déférence et de respect qu'elle ne devait qu'aux seuls princes du sang. Il fut servi sur sa route par des officiers envoyés de la cour; et, aux approches de Paris, par M. de Chantelou lui-même, maître d'hôtel de Sa Majesté, qui eut commission de le recevoir et de l'accompagner partout.

Un hôtel meublé des meubles de la couronne lui avait été préparé à Paris. Il y fut installé le 30 mai 1665, et Colbert vint l'y visiter de la part du roi qui l'attendait à Saint-Germain.

Il lui fut présenté le 4 juin. Louis XIV lui fit l'accueil le plus distingué, et s'entretint long-temps avec lui.

Dans la première audience qu'il eut du roi, le Bernin, après avoir dit un mot sur la restauration du Louvre, lui proposa en habile courtisan de faire son buste; et cette proposition, comme on peut le croire, fut acceptée avec empressement. Louis XIV lui accorda de longues séances. — Miracle! s'écria un jour l'artiste, un grand roi, jeune et français, a pu rester une heure tranquille! — Votre Majesté peut montrer son front à toute la terre, dit-il un autre jour, comme pour se faire pardonner la liberté qu'il avait prise d'écarter de dessus le front de son modèle une boucle de cheveux qui le recouvrait. Ce mot fit fortune, et la mode créa *la coiffure à la Bernin*.

Voltaire prétend qu'en voyant le plan de la colonnade du Louvre par Perrault, le Bernin s'écria que lorsqu'on possédait chez soi de pareils artistes, il était inutile d'en faire venir de l'Italie. D'autres assurent qu'il n'a jamais eu connaissance de ce plan qui, disent-ils, ne fut présenté à Louis XIV qu'après le retour de l'artiste à Rome. Ces deux assertions nous semblent l'une et l'autre dénuées de fondement. Nous pensons, avec M. Gabriel Peignot, que ce travail, qui existait, cela ne fait point de doute, avant l'arrivée du Bernin à Paris, fut mis sous ses yeux par Colbert, ainsi que celui de Levan et de plusieurs autres; mais qu'aveuglé par son amour-propre qui était excessif, le Bernin écarta tous ces dessins, et en fit un à sa manière.

Son plan fut adopté. On commença sur-le-champ à jeter les fondations, et Louis XIV posa lui-même la première pierre de la façade, le 17 octobre 1665; mais cette cérémonie, qui se fit avec beaucoup d'éclat, à peine terminée, le Bernin annonça que le mauvais état de sa santé exigeait son retour immédiat à Rome. Il partit sans que l'offre magnifique qui lui fut faite par le roi d'une pension annuelle de trois mille louis pût le déterminer à revenir sur sa résolution. Son départ eut lieu vers la fin d'octobre. Son retour à Rome se fit aux frais du roi, qui, pour immortaliser ce voyage, fit frapper une médaille.

Le Bernin s'était engagé, pour reconnaître le magnifique accueil qu'il avait reçu à la cour de Louis XIV, à exécuter, aussitôt son retour à Rome, la statue équestre de ce prince. Cette statue colossale, que son peu de ressemblance et son attitude forcée firent métamorphoser en *Marcus Curtius se dévouant pour sa patrie*, décore aujourd'hui la pièce des Suisses à Versailles.

Le Bernin mourut à Rome le 29 novembre 1680, laissant une fortune de 3 300 000 francs.

Ses deux élèves les plus distingués furent, François Duquesnoy, dit le Flamand, que ses figures d'enfants rendirent célèbre, et le Borromini, qui, tourmenté comme son maître de la passion de l'originalité, se livra en architecture aux écarts de l'imagination la plus bizarre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LE CHATEAU DE CHILLON.

(Voyez 1835, p. 73.)



(Vue du château de Chillon, sur le lac de Genève.)

Le paysage qui entoure Chillon réunit toutes les beautés de la nature : des eaux vastes et paisibles, des montagnes imposantes, de verts ombrages, le calme, un air tempéré, un ciel riant. L'âme s'émeut à cet aspect ; un doux enivrement la pénètre et l'exalte, et l'on ne se sent d'abord saisi que d'un grand désir de recueillement. Quelles paroles, quels cris du cœur seraient aussi éloquents devant un pareil spectacle que le silence de l'admiration, l'hymne le plus religieux que la reconnaissance de la créature puisse élever vers le Créateur! Mais la poésie de la nature ne règne pas seule en ces lieux. Si l'esprit, fatigué d'émotions, vient à lui échapper, il tombe aussitôt sous l'empire non moins puissant des souvenirs que l'histoire et l'art ont attachés au nom de Chillon.

Aux premiers temps de la réforme, quelques apôtres zélés des nouvelles idées religieuses furent enfermés dans le château de Chillon ; ses portes s'ouvrirent aussi pour recevoir des prisonniers politiques. Un poëme de lord Byron a beaucoup ajouté à la célébrité de l'un d'entre eux, François de Bonnivard (voy. 1835, p. 73). En découvrant de loin les tourelles de l'antique forteresse, plus d'un voyageur les salue en répétant les vers du poëte anglais :

« Le Léman baigne les murs de Chillon. Ses ondes coulent à mille pieds de profondeur ; autant du moins en a mesuré la sonde du haut des blanches murailles du château, autour duquel les vagues forment un rempart. C'est une double prison... et une espèce de tombeau vivant...
» . . . .

» Il y a sept piliers de structure gothique dans les cachots antiques et profonds de Chillon, sept piliers noirs et massifs, et qu'éclaire de sa sombre lueur un rayon captif, un rayon égaré, qui est venu tomber et se perdre à travers les crevasses de ces épaisses voûtes, rampant sur l'humide pavé comme la flamme météorique d'un marécage. Il est un anneau dans chaque pilier, et à cet anneau est attachée une chaîne. . . . . . . »

On montre encore dans les murs d'une voûte une poutre noircie par le temps, et sur laquelle les prisonniers étaient exécutés. Le pavé des souterrains offre des traces de pas creusés pendant de longues captivités.

Quelques pages admirables de Rousseau reviennent aussi à la mémoire dans cet endroit du lac. Il l'a choisi pour le théâtre de l'une des scènes les plus attendrissantes qu'il ait écrites. C'est au pied du château qu'il représente une mère se précipitant après son enfant prêt à se noyer. La lettre de la domestique qui raconte cet événement est tout agitée d'un trouble et un désespoir qu'on n'a mieux exprimés dans aucun livre de notre langue :

« Ah ! monsieur ! ah ! mon bienfaiteur ! que me charge-t-on de vous apprendre ?... Madame !... ma pauvre maîtresse.... O Dieu ! je vois déjà votre frayeur... mais vous ne voyez pas notre désolation... Je n'ai pas un moment à perdre ; il faut vous dire... il faut courir... je voudrais déjà vous avoir tout dit... Ah ! que deviendrez-vous quand vous saurez notre malheur ?

» Toute la famille alla dîner hier à Chillon. M. le baron, qui allait en Savoie passer quelques jours au château de Blonay, partit après le dîner. On l'accompagna quelques pas ; puis on se promena le long de la digue. Madame d'Orbe et madame la baillive marchaient devant avec monsieur. Madame suivait, tenant d'une main Henriette et de l'autre Marcellin. J'étais derrière avec l'aîné. Monseigneur le baillif, qui s'était arrêté pour parler à quelqu'un, vint rejoindre la compagnie et offrit le bras à madame. Pour le prendre, elle me renvoie Marcellin ; il

» court à moi, j'accours à lui; en courant l'enfant fait un » faux pas, le pied lui manque, il tombe dans l'eau. Je » pousse un cri perçant; madame se retourne, voit tomber » son fils, part comme un trait et s'élance après lui...

» Ah ! misérable! que n'en fis-je autant! que n'y suis-je » restée !... Hélas! je retenais l'aîné qui voulait sauter après » sa mère... elle se débattait en serrant l'autre entre ses » bras... On n'avait là ni gens ni bateau, il fallut du temps » pour les retirer... L'enfant est remis, mais la mère... le » saisissement, la chute... elle resta très long-temps sans » connaissance. A peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda » son fils... Avec quels transports de joie elle l'embrassa ! » je la crus sauvée; mais sa vivacité ne dura qu'un mo- » ment; elle voulut être ramenée ici; durant la route elle » s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres » qu'elle m'a donnés je vois qu'elle ne croit pas en revenir. » Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas....... »

Le pressentiment est cruellement justifié : elle meurt. Ce n'est là qu'une fiction, et cependant le malheur de cette mère touche aussi profondément que celui de Bonnivard. Qui peut séparer dans son âme les émotions dont les causes sont dans la réalité physique ou historique, de celles que font naître les inspirations du génie ? L'art, quand il est digne de ce nom, n'est ni moins vrai, ni moins puissant que la nature et l'histoire ; ses créations sont également vivantes et éternelles : sans elles on n'a qu'une vue incomplète des choses, et on n'est capable que d'une imparfaite admiration.

DEFI DE CHARLES-QUINT A FRANÇOIS Ier.

On sait combien la rivalité de Charles-Quint et de François Ier a fait verser de sang au seizième siècle. Sous cette rivalité de deux souverains se cachait la lutte de deux grandes puissances politiques, la France et la maison d'Espagne et d'Autriche, se disputant la prépondérance en Europe. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'une contestation si capitale pour l'avenir du monde ait causé tant de bruit et de mouvement. Aucune partie de l'histoire moderne n'est plus riche en événements de toute espèce. On y voit éclater en plusieurs endroits un caractère chevaleresque dont les siècles suivants n'offrent plus guère d'exemples, et qui se marque en traits souvent brillants jusque dans la personne des deux souverains.

En 1536, lors des contestations relatives à l'héritage du duc de Milan, mort sans enfants, Charles-Quint se trouvant à Rome, jugea convenable de faire ouvertement devant la chrétienté un exposé des motifs de sa conduite. Pour cela s'étant rendu à un consistoire public tenu par le pape, et auquel assistaient aussi les ambassadeurs de François Ier, il dit qu'il avait voulu rendre compte de ses actes devant cette auguste assemblée, afin que l'on pût prononcer en connaissance de cause lequel, le roi de France ou lui, devait être considéré comme l'auteur des malheurs qui avaient désolé et qui menaçaient de désoler encore la chrétienté. Abordant alors l'histoire de ses rapports avec François Ier depuis leur origine, et l'expliquant à sa manière, il s'efforça de faire voir que les torts n'avaient jamais été de son côté, et que, sans aucun prétexte raisonnable, on avait constamment cherché à soulever l'Europe contre lui en l'accusant de viser à la monarchie universelle et en effrayant les populations par ce vain fantôme. Enfin se résumant, il dit qu'il lui restait trois partis, et que, quel que fût celui que François Ier voudrait accepter, il était tout disposé à y accéder. Le premier était la paix, et il en exposait avec détail toutes les conditions; le second un combat singulier entre le roi de France et lui; le troisième la guerre à outrance.

« Si ce premier parti ne convient pas au roi de France, dit l'empereur après avoir proposé ses conditions de paix, je vais lui en proposer un second qui va droit au but, et je lui donne vingt jours pour y répondre. Cessons d'inonder l'Europe de sang : elle n'a déjà que trop gémi de nos discordes. Pourquoi faut-il que des millions d'innocents soient égorgés pour la querelle de deux individus? Car, de quelques titres que la flatterie nous décore, rois, empereurs, potentats, nous ne sommes que des hommes, un peu plus polis peut-être, plus richement vêtus, mais souvent plus avides et plus injustes que le commun des hommes. Puisque la querelle nous regarde et que c'est notre faute, si nous ne pouvons nous accorder, vidons-la corps à corps et à armes égales. Si l'on m'oppose que ce projet, tout séduisant qu'il est dans la spéculation, doit être regardé comme impossible dans la pratique, à cause des difficultés sans nombre qui se présenteraient sur le choix du lieu et des armes, je réponds qu'il est peut-être moins difficile de convenir du lieu d'un pareil combat que de celui d'un congrès : mille endroits y sont propres, un pont, une île, un bateau ancré au milieu d'une rivière. Quant aux armes, je lui en laisse le choix, à l'épée, au poignard, en chemise. J'exige seulement qu'il dépose en main tierce pour prix du combat le duché de Bourgogne, comme je déposerai celui de Milan, et qu'il jure entre les mains de sa Sainteté, comme j'en fais aujourd'hui le serment solennel, que s'il est victorieux dans le combat, il tournera toutes ses forces contre les hérétiques et les infidèles.

» Enfin s'il faut en venir à une guerre, et je proteste de nouveau que c'est avec une extrême répugnance que je propose ce troisième parti, il convient du moins que ce soit la dernière, et que l'issue en soit telle que l'un de nous deux se trouve réduit à n'être désormais que le plus pauvre gentilhomme de l'Europe.

» Si je ne laisse pas d'offrir la paix, dit-il en terminant, ce n'est point l'issue de l'événement qui me retient; c'est le cri de l'humanité qui se fait entendre au fond de mon cœur; c'est la désolation des campagnes, le sac des villes, le massacre des vieillards, des femmes et des enfants, victimes déplorables de nos fureurs. »

Les ambassadeurs français se trouvèrent fort embarrassés pour répondre. Un discours aussi extraordinaire de la part de l'empereur sortait de toutes les prévisions de la diplomatie. En outre, comme l'empereur avait parlé en espagnol, tous les ambassadeurs ne l'avaient pas compris. Enfin il était fort difficile d'improviser une réponse sur une matière qui demandait tant de réflexion. Cependant Velli, qui était l'un des ambassadeurs français, ne voulant pas rester court, commença à répliquer; mais l'empereur l'interrompant, lui dit qu'il lui ferait remettre une copie de son discours afin qu'il pût y réfléchir avec maturité et préparer une réponse en conséquence. C'est ainsi que ce singulier discours nous a été conservé. Il est assurément bien digne d'attention, plein de bien hautes pensées et au premier abord bien séduisant. Les querelles politiques étant le plus souvent l'affaire particulière des princes, il semblerait juste et naturel qu'ils fussent personnellement chargés du soin de les vider. Mais comme de l'issue de ces querelles dépend le sort des populations soumises à ces princes, on ne peut guère s'attendre que les populations acceptent la décision du combat sans s'en être elles-mêmes mêlées. Il aurait été bien insensé de la part de Charles-Quint de penser que la France, dans le cas où son roi serait tombé frappé d'un coup d'épée, aurait consenti, sans essayer de se défendre par la guerre, à abdiquer sa nationalité, et à se ranger comme une simple province sous le joug de la maison d'Autriche. Aussi est-il permis de croire que le défi de cet empereur était plutôt un moyen de se rehausser en donnant à son caractère souvent calomnié une teinte chevaleresque, qu'une combinaison politique sérieuse.

Au reste, la suite de l'événement montre bien que l'empereur n'avait pas attaché une grande importance à ce parti. Le lendemain l'empereur étant venu de nouveau à l'au-

dience du pape, les ambassadeurs de France lui demandèrent de s'expliquer précisément, et de déclarer si, dans son discours de la veille, il avait entendu faire défi à leur souverain. L'empereur leur répondit à haute voix, et en italien pour que tout le monde l'entendît, qu'il était bien aise de cette question puisqu'elle lui fournissait l'occasion d'expliquer sa pensée que beaucoup de personnes paraissaient avoir mal comprise. « S'il m'est échappé, dit-il, quelques plaintes sur le compte du roi de France, mon frère, elles prouvent seulement combien j'ai de regret de ne pas tenir dans son cœur le rang que je me flatte d'y avoir mérité, et elles ne renferment d'ailleurs aucun reproche dont il puisse s'offenser. Personne ne rend plus de justice que moi à ses éminentes qualités; je le regarde non seulement comme un prince magnanime, mais comme un chevalier valeureux. Si j'ai proposé de me battre contre lui, ce n'était de ma part qu'une simple ouverture pour éviter l'effusion du sang chrétien. — Sacrée Majesté, lui répondit alors Velli, il ne m'appartient pas de décider quel parti prendra mon maître sur la proposition du duel, il me suffit de pouvoir lui mander qu'il n'est point défié, et qu'il peut à son choix l'accepter ou le rejeter, sans que son honneur soit compromis. »

François Ier accepta la proposition avec autant de chaleur que Charles-Quint en avait mis à la faire, mais probablement sans plus de désir de la mettre à exécution. « Nos épées, disait-il dans la réponse qu'il fit publier, sont trop courtes pour que nous puissions nous atteindre de si loin; mais si nous parvenons à nous joindre comme il y a toute apparence, je ne demande à l'empereur que de me faire savoir qu'il n'a point changé de résolution; et je consens, si je lui refuse une pleine satisfaction, d'être regardé comme un lâche et un homme déshonoré, chose que je redouterai toujours beaucoup plus que l'issue du combat. » Ce langage n'était pas beaucoup plus précis que celui de l'empereur. Chacun se bornait à dire qu'il était prêt au combat, si ce combat convenait à son adversaire, mais aucun ne s'aventurait jusqu'à se charger de l'initiative d'un défi.

Les choses en restèrent là quant au duel, et ce furent de nouveau les armées qui se trouvèrent appelées à décider de la querelle. L'empereur entra en Provence avec ses troupes; François Ier fit ruiner le pays pour empêcher l'ennemi d'y pouvoir vivre, et après des tentatives infructueuses pour avancer, Charles-Quint ayant perdu par les maladies et la famine une partie de son armée, repassa les Alpes et rentra en Piémont. Il n'y eut rien de changé en Europe, sinon que la Provence n'était plus qu'un désert parsemé de récoltes dévastées et de villes ruinées.

TIMBRE.

Les pièces qui sont de nature à faire titre, ou qui doivent être produites en justice, sont généralement soumises à la taxe du timbre. Cette taxe a pour base, — tantôt la *dimension* du papier, abstraction faite de l'importance de l'acte, — tantôt la *proportion* entre le droit à payer et l'importance de l'acte, quelle que soit la dimension du papier; de là cette distinction : 1° *timbre de dimension* ou *timbre fixe*; — 2° *timbre proportionnel*.

Timbre fixe ou de dimension. — Les actes authentiques et les actes sous signatures privées (s'ils ne sont pas de ceux que la loi soumet au timbre proportionnel) doivent être écrits sur papier marqué au timbre fixe. — Deux actes ne doivent pas être faits sur une même feuille; règle qui souffre des exceptions : ainsi la ratification d'une convention peut être faite sur la même feuille que la convention; on peut écrire sur la même feuille plusieurs quittances de paiements à-compte ou pour solde d'une seule et même créance, d'un seul et même terme de loyers, etc., etc. — Une feuille sur laquelle un premier acte est resté imparfait ne peut plus servir, lors même que l'écriture est raturée. — On ne doit pas écrire sur l'empreinte du timbre.

Les officiers publics ne doivent employer que le papier fourni par l'administration; mais les particuliers ont la faculté de faire timbrer celui dont ils désirent faire usage, et même de présenter à la formalité une feuille déjà écrite, pourvu qu'elle ne soit pas encore signée; ce qui leur permet de recommencer plusieurs fois un projet d'acte sans perdre des feuilles timbrées.

Le papier vendu par l'administration est de cinq dimensions, et par suite de cinq prix différents : la demi-feuille de petit papier coûte 35 centimes; la feuille du même papier, 70 cent.; la feuille de papier moyen, 1 fr. 25 cent.; la feuille de grand papier, 1 fr. 50 cent.; enfin la feuille de dimension dite supérieure, 2 fr.

L'acte sous seing privé, qui est écrit sur papier libre (c'est-à-dire non timbré), tandis qu'il aurait dû l'être sur timbre de dimension, est passible d'une amende de 5 fr. 50 cent., quel que soit le nombre des pages; l'amende est de 22 fr. s'il s'agit d'un acte authentique; le droit de timbre doit être acquitté en sus.

Timbre proportionnel. — Le timbre proportionnel s'applique aux effets négociables ou de commerce, tels que billets à ordre, lettres de change, etc.; il s'applique aussi aux actions des sociétés industrielles, aux billets et mandats non commerciaux, aux reconnaissances de dettes et obligations non négociables. Cependant, si le titre porte plus d'une signature et qu'il contienne en outre des conventions réciproques (ce que l'on appelle en droit des conventions synallagmatiques), c'est le timbre de dimension qui est applicable.

Le droit proportionnel est de 15 centimes pour les effets de 300 francs et au-dessous; de 25 cent. pour ceux qui dépassent 300 fr., mais qui n'excèdent pas 500 fr.; de 50 cent. pour ceux qui excèdent 500 fr., mais ne sont pas supérieurs à 1000 fr.; — au-dessus de 1000 fr., le droit est de 5 1/2 cent. par chaque somme de 1000 fr. *inclusivement et sans fraction*, c'est-à-dire que pour 1002 fr. par exemple, il faut se servir du même papier que pour 2000 fr., et payer 1 fr.

Les titres soumis au droit proportionnel sont frappés d'une pénalité tellement rigoureuse, lorsqu'ils ont été faits sur papier libre, qu'il y a bien de l'imprudence à ne pas se conformer à la loi. L'amende, qui est perçue indépendamment du droit ordinaire, est de 6 pour cent de la somme exprimée au titre; elle s'élève à 12 pour cent s'il y a acceptation, endossement ou cession, quel que soit d'ailleurs le nombre des accepteurs et des endosseurs ou cessionnaires. — Si l'on s'est servi d'un timbre inférieur au timbre prescrit, l'amende de 6 ou de 12 pour cent ne porte que sur l'excédant de la somme qui aurait pu être exprimée sans contravention.

Les titres venant soit des colonies françaises où le timbre ne serait pas établi, soit des pays étrangers, doivent être présentés en France aux préposés de l'administration, qui perçoivent le droit.

A ces deux branches principales de la contribution du timbre se joignent quelques branches accessoires tarifées particulièrement; ainsi les cartes à jouer, le papier-musique, les affiches à placarder, celles à distribuer à la main, les journaux, etc., sont soumis, comme chacun sait, à l'empreinte fiscale. (Voyez, sur le timbre des journaux et des publications périodiques, 1837, p. 110.)

LA MAISON DU POETE TRAGIQUE A POMPEI.

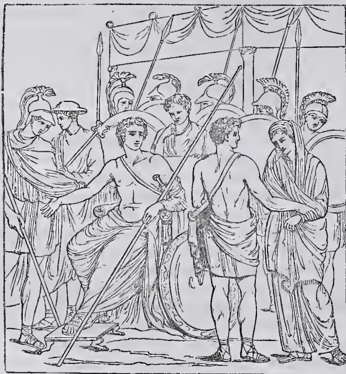
L'excavation de cette maison fut terminée vers la fin de l'année 1824. La beauté et le grand nombre des ornements et des peintures que l'on y découvrit excitèrent une vive admi-

ration. Une de ces peintures représente un poëte lisant, et dans le tablinum une mosaïque figurait une répétition scénique (voy. 1835, p. 269). Ce fut assez pour que l'on se crût autorisé à donner à la maison le nom sous lequel on la désigne encore aujourd'hui. Rien ne prouve cependant qu'elle ait été la demeure d'un poëte. Il y aurait même plus de motifs pour supposer qu'elle appartenait à un joaillier ou à un orfèvre. Deux grandes pièces, qui règnent de chaque côté du vestibule, et que, d'après leur position et la grandeur de leurs ouvertures, on croit avoir été des bou-





(Petites peintures dans la maison du poëte tragique.)



(La Séparation d'Achille et de Briséis, peinture romaine.)



(Le Sacrifice d'Iphigénie, peinture romaine.)

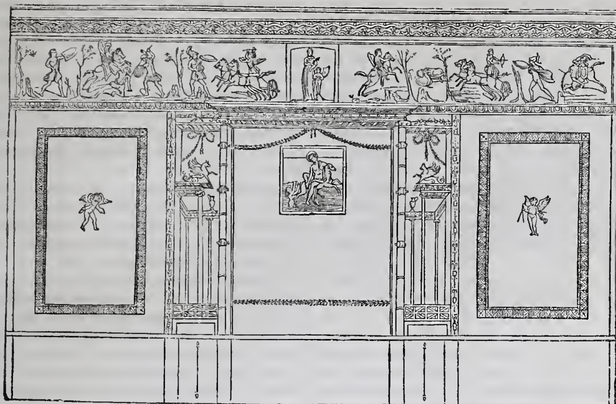
tiques, communiquent avec le corridor. Or, cette communication n'était d'usage que lorsque les boutiques étaient occupées par le propriétaire de la maison. Il est remarquable ensuite que l'on a recueilli dans les fouilles une grande variété de bijoux et joailleries, entre autres deux colliers d'or, une corde d'or tressé, quatre bracelets imitant les replis d'un serpent, et dont l'un pèse sept onces; quatre boucles d'oreilles, à chacune desquelles deux perles étaient suspendues (voyez 1833, p. 405); une bague d'onyx gravée, représentant une tête de jeune fille, etc. On a trouvé en outre un grand nombre de coins et d'instruments en bronze et en fer.

C'est à l'entrée du Prothyrum que fut découverte la belle mosaïque du *chien*, publié dans notre 37e livraison de l'année 1836. Au-dessous de l'inscription : *cave canem* (prenez garde au chien), un trou était pratiqué pour recevoir l'eau de la pluie. Presque toutes les chambres ont à peine douze pieds de hauteur : elles étaient fermées par des portes à double battant qui tournaient sur pivots. L'impluvium (cour ou chambre découverte) était décoré de peintures remarquables qui paraissent représenter les sujets suivants : 1° le Mariage de Pélée et de Thétis; 2° la Séparation d'Achille et de Briséis; 3° le Départ de Chryséis; 4° la Bataille des Amazones; 5° la Chute d'Icare; 6° Vénus Anadyomène; 7° le Sacrifice d'Iphigénie; 8° Léda et Tyndare (voyez 1836, p. 100), 9° Thésée et Ariane; 10° Cupidon.

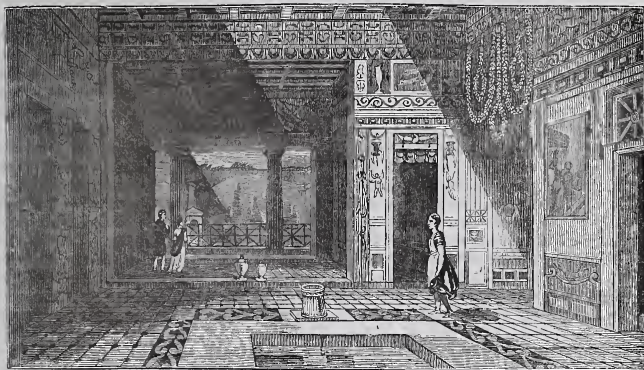
La décoration de l'une des chambres situées au centre mérite une attention particulière. Nous avons tenté d'en reproduire l'effet dans une gravure. Trois lignes perpendiculaires et trois lignes horizontales la divisent en compartiments rectangulaires. Deux colonnes ioniques supportent un entablement : de chaque côté est représentée une colonnade surmontée d'un griffon, et ornée de festons et de vases. A la base des deux premières colonnes se trouvent des balustrades qui les unissent à des pilastres ornés d'arabesques. Au centre de la muraille, au-dessus d'un feston, une peinture représente Phrixus et Helle. Dans les compartiments latéraux, des Amours portent différents objets de toilette de femmes. Les sujets de la frise qui couronne cet ensemble sont le combat des Grecs et des Amazones. Les figures se détachent sur un fond noir. Quelques Amazones sont sur des chariots, d'autres à cheval. Leurs armes

sont des arcs, des haches d'armes et des boucliers; leurs vêtements sont de couleur bleue, verte et pourpre; leurs têtes sont découvertes. Les Grecs portent des casques. On admire surtout l'attitude d'une Amazone blessée et renversée sur la croupe de son cheval qui tombe.

Dans un petit jardin entouré d'un péristyle composé de



(Une muraille d'un des petits appartements de la maison du poëte tragique.)



(Une vue intérieure de la maison du poëte tragique, restaurée par Gell.)

sept colonnes d'ordre dorique, on a trouvé la coquille d'une tortue. On suppose que l'animal était un des hôtes de cette retraite, dont les murs sont ornés de paysages.

A gauche du péristyle sont deux petites chambres; dans l'une d'elles, une peinture représente Vénus et l'Amour pêchant à la ligne. A l'extrémité droite de la colonnade, une autre peinture représente un sujet déjà signalé dans l'impluvium, le sacrifice d'Iphigénie. Calchas va frapper le coup fatal : Iphigénie est entraînée vers l'autel par deux hommes. Agamemnon s'éloigne la tête voilée. Dans le fond est une statue dorée de Diane, qui porte dans chaque main une torche : deux chiens sont à ses pieds. Au-dessus, dans les nuages, on voit la déesse qui se prépare à sauver Iphigénie du trépas.

L'auteur des *Pompeiana*, M. Gell, a donné une restauration de la maison du poëte tragique. Nous reproduisons son dessin qui peut faire juger de la richesse de ces charmantes habitations des anciens Romains. L'état de conservation extraordinaire dans lequel furent trouvées presque toutes les parties de la maison laissent peu a faire a l imagination, et la fidélité de ce travail ne saurait être suspecte. La vue comprend l'atrium, le tablinum et le péristyle, borné par la muraille peinte du jardin. On ne saurait trop rappeler que ce n'est point par la grandeur du style que se distingue l'architecture de Pompéi; c'est beaucoup plus par le goût et par le choix exquis des ornements.

MEMOIRES DE JAMERAI DUVAL.

(Dernier article. —Voyez les livraisons 17 et 18.)

Un jour d'automne, le pauvre valet d'ermites se promenait dans la forêt, et faisait voltiger devant lui les feuilles mortes; il aperçoit quelque chose de brillant, il y porte la main : c'était un cachet d'or, à triple face, artistement travaillé. L'amour de l'instruction qui le possédait aurait pu lui conseiller de s'approprier le bijou et d'en faire sur-le-champ échange avec les livres du libraire Truain, mais sa conscience scrupuleuse ne balança pas un instant. Il alla le dimanche suivant à Lunéville, raconta son aventure au curé et le pria de publier sa découverte au prône, afin que celui qui avait perdu le cachet s'adressât à lui pour se le faire rendre. Quelques semaines après, un homme à cheval frappe à

la porte de l'ermitage et demande à parler au garçon de Sainte-Anne. Duval paraît. « Tu as trouvé un cachet? » lui dit cet inconnu. — Oui, monsieur. — Eh bien, tu n'as » qu'à me le rendre, il m'appartient. — A la bonne heure; » mais avant que de m'en rapporter à ce que vous dites, je » vous prie de me blasonner votre cachet. — Tu te moques » de moi, jeune homme; le blason assurément n'est pas » de ton ressort. — Hé bien! soit, répond Jamerai; mais, » je vous déclare, qu'à moins que vous ne me blasonniez » votre cachet, vous ne l'aurez pas. » — Ce cavalier, surpris du ton ferme et décidé de Duval, lui fit plusieurs questions sur différents objets, et, le trouvant également instruit, il finit par blasonner son cachet et lui donna deux louis de récompense. Il chercha ensuite à lier avec ce jeune garçon une connaissance plus particulière; il lui fit promettre de venir, tous les jours de fête, déjeuner avec lui à Lunéville. Duval tint parole, et reçut à chaque visite un écu de six livres.

La générosité de M. Forster (c'était le nom du propriétaire du cachet) se soutint pendant tout le temps de son séjour en Lorraine; il y ajouta encore ses bons conseils sur le meilleur choix que son jeune protégé pût faire de livres et de cartes. L'application de Duval, secondée par un pareil guide, devait être suivie de progrès; aussi acquit-il en peu de temps diverses connaissances. Le nombre de ses livres s'était successivement accru à quatre cents volumes; mais sa garde-robe restait la même : elle se composait d'un habit de grosse toile pour l'été, et d'un autre d'une laine grossière pour l'hiver avec des sabots. Ses visites fréquentes à Lunéville, l'opulence et le luxe qu'il y voyait régner, et l'aisance même dont il commençait à jouir, ne l'engagèrent pas à quitter sa première simplicité; il se serait regardé comme coupable de larcin, s'il avait employé une obole de ce qu'on lui donnait, ou de ce qu'il gagnait, à tout autre usage qu'à satisfaire sa passion pour l'étude et les livres. Econome à l'excès pour tous ses besoins physiques, et prodigue pour tout ce qui pouvait contribuer à son instruction et à étendre ses lumières, ses privations ne lui coûtaient rien. A mesure cependant que son esprit prenait l'essor, et que la sphère de ses idées devenait plus vaste, il commença à réfléchir sur son état d'abjection : il se sentit déplacé et atteint d'un ardent désir de changer de situation. Depuis cet instant une secrète inquiétude le poursuivit dans sa retraite, l'accompagna dans la forêt, et ne cessa de le distraire au milieu de ses études.

Etant un matin au pied d'un arbre, enfoncé dans ces réflexions et entouré de cartes géographiques sur lesquelles il promenait ses regards, il se vit tout-à-coup abordé par un homme de bonne mine, qui lui demanda avec un air de surprise ce qu'il faisait là. « J'étudie la géographie. — » Est-ce que vous y entendez quelque chose? — Mais, » vraiment oui; je ne m'occupe que de choses que j'en» tends. — Et où en êtes-vous? — Je cherchais la route » la plus directe pour Quebec. — Dans quel but? — Pour » y aller moi-même, et pour continuer mes études à l'uni» versité de cette ville. — Qu'avez-vous besoin pour cela » d'aller au bout du monde? il y a des universités à portée » de vous qui valent bien celle de Quebec, et si cela vous » faisait plaisir je pourrais vous en indiquer une. » Un instant après il fut entouré d'un grand cortége; c'était celui des jeunes princes de Lorraine, Léopold-Clément et François, depuis empereur, qui, se trouvant à la chasse avec le comte de Vidampierre et le baron de Pfutschner, leurs gouverneurs, traversaient par hasard cette partie de la forêt de Sainte-Anne. Le comte Vidampierre, s'étant un peu écarté du chemin, avait fait la rencontre imprévue du jeune paysan lettré, et tandis qu'il était occupé à converser avec lui, toute cette petite cour, curieuse de savoir à qui parlait le comte, était venue le joindre. Sur ce qu'ils en apprirent, on fit à Duval force questions, auxquelles il répondit avec autant de précision que de bon sens, et sans perdre contenance. MM. de Pfutschner et de Vidampierre finirent par lui proposer de continuer ses études en forme au collége des Jésuites de Pont-à-Mousson. Duval, sentant toute l'importance de cette proposition, demanda du temps pour y réfléchir, et déclara qu'il ne renoncerait jamais à sa liberté, et qu'il ne quitterait pas même sa retraite, sans être assuré de conserver ce précieux don de la nature. On dissipa ses inquiétudes sur cet article, et le baron de Pfutschner lui promit de venir le trouver dans peu. Duval fit cette heureuse rencontre dans sa vingt-deuxième année, et il y en avait quatre qu'il était auprès des ermites de Sainte-Anne.

Le baron tint parole, et revint quelques jours après dire à Duval que le duc Léopold de Lorraine lui accordait sa protection et lui fournissait les moyens de poursuivre et d'achever ses études. Il l'invita ensuite à se rendre avec lui à la cour de Lunéville.

On comprend que depuis ce jour la vie de Jamerai suivit un cours plus heureux, et que par conséquent son histoire n'offre plus le même genre d'intérêt.

Vers la fin de mai, les ermites virent s'arrêter devant leur porte un carrosse à six chevaux. Le baron de Pfutschner en descendit et leur enleva leur valet avec sa bibliothèque. On fut bientôt rendu à Lunéville. Le duc, entouré d'une cour nombreuse, accueillit avec bonté Duval, qui répondit avec précision et avec une assurance modeste à ses questions. Le lendemain il le fit conduire au collége de Pont-à-Mousson et lui assigna une pension annuelle.

Duval resta deux ans dans cette maison, et il y fit de si grands progrès, que le duc son protecteur, pour l'en récompenser et lui faciliter les moyens de se former davantage, lui permit de faire un voyage à Paris et à Versailles en sa société, vers la fin de 1718. Notre jeune savant a écrit des pages fort curieuses sur les impressions dont fut saisi son esprit naïf lorsqu'il se trouva au milieu d'un luxe et d'un éclat dont il n'avait eu auparavant aucune idée. Il a dépeint très vivement l'agitation que lui causa la représentation de l'opéra d'*Isis*, et son étonnement à la vue des statues et des jets d'eau de Versailles. Cependant sa raison imposa à ses admirations plus d'une réserve assez remarquable dans un homme dont la jeunesse s'était écoulée en compagnie de bergers grossiers et d'ermites plus dévots que philosophes. Il dit, par exemple, à propos de Versailles : « Si jamais l'éclat des richesses avait pu m'inspirer du respect, j'aurais dû en être saisi à l'aspect de toutes celles qui brillaient de toutes parts dans ce temple de Plutus. Mais j'avoue très sincèrement que les tribulations de mon enfance m'avaient extrêmement aigri contre ce somptueux séjour. Je ne pus m'empêcher de le considérer comme l'arsenal où avaient été forgés tous les foudres qui, sous le nom d'édits bursaux, avaient désolé ma patrie, et m'avaient réduit plus d'une fois à implorer la mort pour être délivré de la nudité, de la faim, et de toutes les misères qui en résultent; de sorte que je quittai ce palais avec autant de plaisir que d'autres ont de peine à s'en éloigner. »

De Paris, le duc emmena Duval dans les Pays-Bas et la Hollande. A son retour en Lorraine, en 1719, il le nomma son bibliothécaire et lui confia la charge de professeur d'histoire à l'Académie de Lunéville. Quoique logé et nourri à la cour, Duval conservait une entière liberté qu'il consacrait uniquement à l'étude. Il ouvrit des leçons publiques d'histoire et d'antiquités qui eurent le plus grand succès. Parmi les auditeurs distingués que sa science attirait, il compta le célèbre lord Chatham (voyez 1835, p. 257). Les bienfaits du prince, les présents des nobles et riches élèves de Duval, lui assurèrent en peu de temps une honnête fortune. Le premier emploi qu'il fit de ses économies fut de faire rebâtir à neuf l'ermitage de Sainte-Anne. Un joli bâtiment carré, construit en briques et couvert de tuiles;

une chapelle qui en formait le corps de logis; alentour des vignes, des terres labourables, un jardin potager et un verger accompagné d'une pépinière d'arbres fruitiers des meilleures espèces, telle fut la nouvelle solitude créée par le pieux souvenir du digne parvenu. Mais en améliorant le sort de ses anciens maîtres, Duval voulut rendre leur institution utile au public. Il chargea expressément les ermites de Sainte-Anne de fournir gratuitement, et à trois lieues à la ronde, toutes les espèces d'arbres qui leur seraient demandées, et indistinctement à tous ceux qui en auraient besoin. Il les obligea de plus de les aller planter eux-mêmes toutes les fois qu'ils en seraient requis, sans exiger aucune rétribution, ni même à manger, à moins qu'ils ne se trouvassent à une trop grande distance de l'ermitage pour pouvoir y revenir dîner.

Partagé entre ses travaux littéraires et l'inspection de l'ermitage, Duval avait passé beaucoup d'années dans un contentement parfait, lorsqu'en 1738 le duc Léopold mourut. Son fils, le prince François, échangea le duché de Lorraine contre le grand-duché de Toscane. Par suite la bibliothèque ducale et le bibliothécaire furent transportés à Florence. En Italie, Duval se livra avec la plus grande ardeur aux études de la numismatique jusqu'en 1748. A cette époque il fut appelé à Vienne par l'ex-duc François que son mariage avec Marie-Thérèse avait élevé au trône d'Allemagne. La direction d'un cabinet de médailles anciennes et nouvelles et d'une collection des monnaies courantes dans toutes les parties du globe lui fut confiée. Il eut un logement au palais près de l'empereur, qui travaillait souvent avec lui. En 1751, on lui offrit la charge de sous-précepteur du jeune archiduc Joseph, depuis empereur, mais il la refusa, en alléguant pour excuse une prononciation embarrassée qui lui paraissait incompatible avec le devoir d'entretenir oralement un tel élève. L'année suivante il fit un voyage à Paris et il y fut accueilli avec estime par les savants et les philosophes. En revenant, il passa à Artonay, racheta la chaumière de son père, et sur ses ruines fit construire une maison commode, qu'il donna à la commune pour servir de logement à l'instituteur.

Au milieu de la cour, Duval, absorbé par le travail, vivait encore plus isolé peut-être qu'autrefois dans son ermitage. Il ne connaissait pas même toutes les personnes dont se composait la famille impériale. On cite qu'un jour les archiduchesses aînées étant une fois passées devant lui sans qu'il parût les remarquer, le roi des Romains lui demanda « s'il ne connaissait pas ces dames? — Non, sire, répondit Duval. — Ah! je n'en suis pas étonné, répliqua ce prince, c'est que mes sœurs ne sont pas des antiques. »

Duval mourut le 3 novembre 1775, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait une physionomie animée et sérieuse plutôt que distinguée. Sa démarche ressembla toujours beaucoup à celle de l'homme de campagne. Son costume, même à la cour, fut toujours de la plus rigoureuse simplicité, ainsi que son ameublement. Il avait un vieux domestique; mais le plus souvent Duval préparait lui-même ses repas à l'aide d'un feu à l'esprit-de-vin et de trépieds. Il était très bienfaisant; dans son testament, il fit plusieurs dotations charitables. Il a laissé plusieurs ouvrages de numismatique.

Grégoire avait annoncé dans ses *Mémoires* qu'il espérait livrer à l'impression un ouvrage inédit de Jamerai Duval où se trouvaient des détails du plus puissant intérêt sur les maux inouïs soufferts par la Lorraine sous Louis XIV; mais cet ouvrage n'a point paru, et M. Hippolyte Carnot, qui a publié l'an dernier les Mémoires de l'ancien évêque de Blois, nous informe que l'on ignore entre quelles mains ce manuscrit peut être tombé.

Une loi de Zaleucus. — Locres était, on le sait, située dans la partie de l'Italie qu'on appelait la grande Grèce. Elle était à peu de distance de Rhége, et elle eut pour législateur un disciple de Pythagore, Zaleucus, qui naquit 570 ans avant l'ère chrétienne.

Or, voici ce qu'on trouve dans le préambule des lois de Zaleucus, conservé par Stobée :

« Tout citoyen qui demandera l'abrogation d'une loi, » ou qui en proposera une nouvelle, parlera sur l'admis- » sion ou sur l'abrogation, la corde au cou. Si le peuple, » à la pluralité des suffrages, adopte le changement, ou » admet la loi nouvelle, que le citoyen qui a fait la pro- » position soit sous la sauve-garde publique! Si l'ancienne » loi est maintenue ou si la nouvelle paraît injuste, que la » corde soit serrée, et l'orateur étranglé. »

Une telle loi ne devait pas laisser une grande place au désir d'innover; et il fallait que le citoyen qui se décidait à proposer quelque amélioration à la constitution de l'Etat fût fortement persuadé de son utilité, et en même temps bien dévoué à son idée.

LES CAMPAGNOLS.

Les *campagnols* sont de petits animaux que l'on ne doit point confondre avec les rats et les souris, bien qu'on les désigne quelquefois sous le nom de *rats des champs*. Ils diffèrent des rats et des souris non seulement par quelques traits peu importants de leur extérieur, mais par la constitution de leur système dentaire qui les sépare des rongeurs omnivores pour les rapprocher des rongeurs essentiellement herbivores, tels que les lièvres et les lapins. Leur tête est grosse proportionnellement au reste du corps, la forme générale de leurs membres plutôt lourde qu'effilée, leur queue longue à peu près comme leur corps et couverte de poils, leurs doigts armés d'ongles crochus et propres à fouir. Leur pelage est jaune-brun, blanchâtre sous le ventre. Au reste il n'est peut-être personne qui n'en ait vu en se promenant dans les champs, tant ils y sont communs. Ce ne sont certainement point de jolis animaux, mais ils sont intéressants, tant par l'étendue de l'espace qu'ils occupent en Europe et en Asie que par les rapports soit nuisibles, soit avantageux, qui s'établissent entre eux et les habitants des contrées où ils vivent.

Le *campagnol ordinaire*, connu aussi dans quelques provinces sous le nom de *mulot*, est commun dans toute l'Europe et s'étend dans le nord de la Russie jusqu'à l'Obi. Il demeure dans les champs, et n'entre jamais dans les maisons, même lorsque l'hiver vient le chasser du logis qu'il s'était fait pendant l'été en rase campagne. Quand les froids arrivent, il se retire dans les bois et y reste jusqu'au retour de la belle saison. Les eaux provenant de la fonte des neiges et les pluies du printemps en détruisent ordinairement beaucoup, et c'est un grand bien; car lorsque la sécheresse les favorise, ils se multiplient si prodigieusement qu'ils deviennent un des plus redoutables fléaux de l'agriculture. Les femelles mettent bas jusqu'à douze petits, de telle façon qu'à l'automne, si les circonstances ne leur ont point été contraires, le nombre de ces dévastateurs est réellement effrayant. Quand ils sont une fois installés dans un champ de blé, ils en sont bien plus les maîtres que le véritable propriétaire. Rien ne peut les en faire déloger, et il faudrait dévaster le champ pour les empêcher de le dévaster eux-mêmes. Ils coupent la tige de blé à la racine dès que le grain commence à mûrir, dévorent sur place une partie de l'épi et emportent le reste dans leurs trous. Bref ils moissonnent, mais à leur profit. On a vu dans certaines provinces des années où les campagnols avaient tellement pullulé que leurs dégâts avaient nui aux récoltes jusqu'au point de causer une sorte de disette. Après les pluies, qui doivent être regardées comme leurs ennemis les plus puissants, il faut placer les belettes, les fouines, les chats, les oiseaux de proie, et enfin les

laboureurs qui, lorsqu'ils sont soigneux, ne manquent pas au moment du labour d'automne, de faire tuer par leurs enfants tous ceux que le soc de la charrue fait sortir de terre. Il serait peut-être convenable que, pour encourager cette destruction, le gouvernement fît distribuer dans les campagnes une légère prime par chaque millier de campagnols tués; en quelques années nos champs se trouveraient débarrassés de ce fléau.



(Le Campagnol ordinaire.)

Une autre espèce, le *campagnol des prés*, bien plus active encore à la destruction que celle qui habite nos champs, jouit d'un sort bien différent. Elle est assez rare en France et même en Europe; mais elle a pullulé avec excès dans tout le nord de l'Asie jusqu'au Kamtchatka. Vivant dans des contrées où l'agriculture est peu développée, au lieu de se nourrir de grains, ces animaux se nourrissent de racines. Ils ont soin de choisir les plus succulentes, les découpent très proprement et les transportent ensuite dans leurs magasins où, après les avoir fait sécher, ils les empilent avec un ordre parfait. Ces magasins sont de véritables caves très bien voûtées avec de la mousse et d'environ un pied de diamètre. Chaque couple en creuse trois ou quatre qui se trouvent mis en communication par des boyaux souterrains avec la chambre centrale, très bien tapissée aussi, dans laquelle les propriétaires font leur résidence. Quelquefois à l'automne plusieurs campagnols se réunissent pour faire demeure commune, et l'on trouve alors autour de leur chambre jusqu'à dix ou douze magasins très bien remplis. La provision de chaque individu est d'environ quinze livres de racines. On conçoit aisément que les tribus nomades de la Sibérie ne se font point faute de faire main-basse sur ces magasins souterrains quand elles en rencontrent: c'est pour ces pauvres gens une vraie fortune. Aussi les habitants du Kamtchatka sont-ils pleins de reconnaissance pour les campagnols. Ils agissent à leur égard avec une discrétion vraiment louable, et je dirais même avec une loyale honnêteté, bien qu'il ne s'agisse que d'animaux. Ils ne les dépouillent jamais entièrement; non contents de laisser dans les magasins une partie des provisions comme nous laissons dans nos ruches une partie du miel, ils ont toujours soin de remplacer le vide qu'ils ont fait par quelques morceaux de *caviar* dont ces animaux sont très friands, et dont il n'y a, à coup sûr, que l'homme qui puisse les gratifier. C'est un prêté rendu. Il est vrai que les Kamtchadales en agissant ainsi veillent à leur intérêt qui est de veiller à ce que leur pays ne se dépeuple point de ces précieux animaux. Chez eux, en effet, les choses sont tout-à-fait l'inverse de ce qu'elles sont chez nous. Ici les campagnols nous pillent nos récoltes, et nos récoltes ne sont point nées de nos sueurs pour cela: là ils pillent la nature, et la nature se prête à ce pillage qui lui est utile et qui maintient l'équilibre entre les végétaux de ses prairies. En Europe, en un mot, les campagnols vivent aux dépens de l'homme; en Asie, c'est l'homme qui vit aux dépens des campagnols. Aussi cet animal est-il aussi aimé au Kamtchatka qu'il est détesté dans nos campagnes: il y est bienfaiteur au lieu d'y être ennemi.

Les excursions des campagnols sont célèbres. Elles se font à des époques indéterminées, et l'on ne sait pas au juste quelles en sont les causes immédiates. L'émigration quand elle doit avoir lieu, commence au printemps. Les voyageurs se réunissent par troupes innombrables et s'ébranlent vers le couchant; rien ne les arrête, ni lacs, ni rivières, ni bras de mer, ni montagnes; ils marchent droit devant eux, s'arrêtent au lever du soleil pour se reposer tout le jour, et reprennent leur voyage dès que le soir arrive. Au milieu de juillet, ils arrivent dans les plaines qui bordent le cours de l'Ochotsk. Leur long pèlerinage est alors terminé. En trois mois de marche ils ont fait une route d'environ huit cents lieues; c'est beaucoup pour d'aussi faibles animaux. On en rencontre quelquefois des colonnes si nombreuses qu'il leur faut deux heures pour défiler. Les bons Kamtchadales les aident autant qu'ils le peuvent. Ils ramassent ceux qui sont trop fatigués, réchauffent ceux que le passage des lacs et des rivières a exténués, les soignent en un mot comme des amis. Après quelque temps de repos ces singuliers voyageurs se préparent à retourner dans leur pays; ils reviennent au Kamtchatka dans le même ordre qu'ils en étaient partis. Leur arrivée, qui a toujours lieu dans le mois d'octobre, est une fête pour le pays. Ils ne sont plus aussi nombreux qu'à leur départ, car la faim, la fatigue, les animaux destructeurs, surtout les poissons, en ont fait périr un grand nombre; mais ils présagent une année abondante, et les martes, les renards, et autres animaux à fourrures, qu'ils ont en quelque sorte ramassés dans tout le pays qu'ils ont traversé et qu'ils amènent à leur suite au Kamtchatka pour les y faire tuer, sont un ample dédommagement pour la diminution qui a lieu dans la récolte annuelle des racines.

Ces migrations extraordinaires ne paraissent point être dans la nature de nos campagnols d'Europe. Il serait possible cependant que dans certaines circonstances, ils se transportassent en masse d'une province à l'autre, mais cela ne se fait point avec autant d'éclat ni d'ensemble qu'en Asie.

Peut-être la culture des pommes de terre finira-t-elle, si l'on n'y prend garde, par favoriser chez nous le développement de l'espèce asiatique. Ces tubercules lui conviennent parfaitement, et dans nos départements du midi comme en Suisse, on commence à rencontrer assez fréquemment de ces campagnols dans les champs de pommes de terre. Comme nous n'avons point du tout le même intérêt que les Kamtchadales à faire société avec eux, il est probable qu'ils se trouveront beaucoup trop mal de nos rapports avec nous pour insister à vouloir demeurer chez nous malgré nous. Espérons qu'ils seront toujours, comme ils le sont aujourd'hui, une rareté sur le sol de la France.

Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la fortune;
On a toujours raison, le destin toujours tort.

La Fontaine, *Injustice des hommes envers la Fortune.*

Les hommes ont fait une déesse toute-puissante de la fortune, afin de pouvoir lui attribuer leurs sottises.

Madame Necker.

La fortune ne change pas les hommes, elle les démasque.

Madame Riccoboni.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

ASTRONOMIE.

LA TERRE VUE DE LA LUNE.

(Voyez la Lune, 1833, p. 49; 1835, p. 10; 1836, p. 82.)



(La terre vue de la lune.)

Du jour et de la nuit à la surface de la lune.

On sait que les nuits sont dans la lune d'environ quatorze jours : quatorze jours de nuit, quatorze jours de lumière, ou plutôt, pour ne pas appliquer à la lune une unité de temps qui s'y trouve fort déplacée, trois cent trente-six heures de nuit, trois cent trente-six heures de lumière. De telles nuits sont bien longues, et d'autant plus que, par suite de l'absence d'atmosphère, la chaleur solaire varie à la surface de la lune dans la même proportion que la lumière. Fait-il jour, la chaleur y est aussi ardente, plus ardente peut-être que celle de midi sous notre équateur; fait-il nuit, toute chaleur disparaît, et le froid devient plus intense que sous notre pôle. C'est un régime qui doit nous sembler bien dur, et auquel probablement ni les hommes, ni aucun des animaux qui habitent la terre ne pourraient s'habituer.

On ne connaît à la surface de la lune ni l'aurore ni le crépuscule, ces deux transitions si douces, dont l'une nous annonce le soleil avant qu'il n'ait commencé à se lever sur nos têtes, et dont l'autre nous le rappelle encore lorsqu'il a déjà disparu derrière l'horizon. On n'aperçoit la lumière qu'à l'instant même où le soleil se montre, et l'on cesse d'en jouir à l'instant même où le soleil se cache. Qui n'a vu, dans nos montagnes, les cimes les plus hautes dorées encore par les derniers rayons du soleil, alors que le soleil était déjà couché pour les gens de la plaine? Mais tant que les rayons du soleil sont sur la montagne, les lueurs du crépuscule sont dans la plaine, et si on ne voit plus l'astre lui-même, on voit du moins à sa place le brillant cortége de nuées lumineuses qui accompagnent son coucher. Dans la lune, ce magnifique spectacle ne se produit jamais. Si le sommet de la montagne, ainsi que nous le voyons d'ici avec nos lunettes, resplendit des feux du jour, le bas de la montagne est encore dans la nuit, tant le passage est sévèrement tranché. Un homme qui, debout dans les plaines lunaires, regarderait lever le soleil, aurait ses mains dans le jour et ses pieds dans la nuit. C'est le même phénomène que celui que nous éprouvons chaque soir lorsqu'on apporte un flambeau allumé dans un appartement obscur : les points d'où l'on peut apercevoir le flambeau sont éclairés; ceux pour lesquels le flambeau est éclipsé restent dans l'ombre.

Le jour ne se répand pas non plus aussi vite à la surface de la lune qu'à la surface de la terre. On sait que, lorsqu'on voit, dans nos latitudes, le soleil se lever, on peut être sûr

qu'après un quart d'heure, les pays situés à cinquante lieues plus loin dans l'ouest le verront se lever à leur tour. Dans les latitudes correspondantes de la lune, l'espace que la lumière parcourt dans ce même intervalle n'est guère que d'un quart de lieue. De sorte que, s'il y a dans la lune des êtres vivants, et que ces êtres, comme cela est vraisemblable, aient à souffrir quelque inconvénient par suite du froid de la nuit, rien ne leur est plus facile que de l'éviter en marchant constamment de l'orient vers le couchant. Il leur suffirait, pour ne jamais tomber dans la nuit, de marcher sous les latitudes moyennes avec une vitesse d'environ une lieue à l'heure, sauf à se rattraper en prenant momentanément une vitesse plus grande, quand il leur aurait plu de séjourner un peu dans quelque endroit. Aussi nous semble-t-il qu'on est peu fondé à faire de la grande différence qu'il y a sur la lune, entre le jour et la nuit, une objection radicale contre la possibilité de l'existence des êtres organisés sur cette planète.

Du clair de terre dans la lune.

Au surplus, la nuit n'est pas la même pour toutes les parties de la lune. Il y en a où elle est beaucoup plus dure que dans d'autres. La planète se divise à cet égard en deux hémisphères fort inégalement partagés. Dans l'un la nuit est toujours noire; les faibles rayons de ces étoiles lointaines qui scintillent dans notre ciel sont les seules lueurs qui l'éclairent. Dans l'autre, au contraire, la nuit est toujours illuminée par une lune superbe. Bien différente de la nôtre que nous voyons se lever à l'orient, faire le tour du ciel, puis se coucher à l'occident, cette lune reste toujours sensiblement immobile à la même hauteur dans le ciel. Les étoiles se lèvent une à une, passent lentement à ses côtés ou derrière elle, s'enfoncent sous l'horizon; elle seule, dans ce mouvement universel du firmament, ne bouge pas. C'est comme une lampe fixée par des tenons solides à la voûte du ciel. Nous la trouverions gigantesque. Sa surface est environ treize fois plus grande que celle de notre lune et toute resplendissante. Comme notre lune, celle-ci est sujette à des phases qui se répètent périodiquement et avec les mêmes intervalles. Etant dans son plein, elle commence à se ronger du côté de l'occident; l'entaille augmente, s'avance vers le centre, bientôt l'astre ne paraît plus qu'un croissant, et, chaque heure, ce croissant diminue; enfin, à l'instant où il se réduit à un simple filet, et où la nuit par conséquent deviendrait complète, le soleil se trouve partout sur l'horizon, et remplace la lune par les flots de lumière dont il inonde les campagnes. La durée qui s'écoule entre une pleine lune et une nouvelle lune, est comme chez nous d'environ quatorze de nos jours. Les habitants qui occupent les points que nous apercevons d'ici dans le milieu de la lune voient le soleil se lever quand leur lune est dans son dernier quartier, atteindre l'heure de midi quand elle devient nouvelle, et se coucher enfin quand elle arrive à son premier quartier. Cela est parfaitement disposé pour eux. Leur pleine lune marque précisément le milieu de la nuit, et lorsque son disque diminue, c'est que le jour approche. Les habitants des régions que nous apercevons sur les bords de la lune ne sont point dans des conditions aussi convenables. La lune est pour eux un simple filet, d'un côté lorsqu'ils entrent dans la nuit, de l'autre lorsqu'ils en sortent; et de même elle est dans son plein, d'un côté lorsqu'ils sont à la fin de leur nuit, de l'autre lorsqu'ils en sont au commencement. De plus, elle demeure perpétuellement pour eux au contact de l'horizon, pour les uns comme si elle se levait, pour les autres comme si elle se couchait.

On conçoit que s'il y a dans la lune des habitants raisonnables, leur lune doit être pour eux un puissant objet d'intérêt et de curiosité. S'ils sont organisés de manière à pouvoir supporter les variations du jour et de la nuit, les diverses manières d'être de la lune doivent causer entre les divers pays des différences considérables. Chez nous nous ne connaissons guère dans les climats que les différences relatives au soleil; mais dans cette autre planète on doit certainement distinguer aussi dans les climats les différences relatives à la lune. On a souvent dit que les habitants de l'hémisphère tourné vers les étoiles, et dans lequel on ne voit jamais la lune, ont sans doute l'habitude de venir en pèlerinage dans l'autre hémisphère pour y contempler cet astre magnifique, dont on doit raconter chez eux tant de merveilles. Le voyage à faire dans ce but est bien moindre que celui que font la plupart des dévots musulmans pour aller visiter la sainte Kaabah de la Mecque, car il n'est au plus que de cinq cents lieues.

Or, ce magnifique luminaire des habitants de la lune, nous le connaissons tous, et nul ne me démentira quand je dirai que nous le connaissons même mieux, quoique à un autre point de vue, que les habitants de la lune. Tout le monde sait, en effet, que la lune et la terre ont été disposées par le Créateur dans les relations de réciprocité convenables pour remplir, l'une à l'égard de l'autre, le rôle de lune, c'est-à-dire de réflecteur de la lumière solaire. Si la lune dont nous jouissons est treize fois plus petite que celle dont nous servons à faire jouir la lune, d'une autre part le service de la nôtre est bien plus commode, et au lieu d'être le privilége d'un seul hémisphère, elle contribue également, et sans faire de grandes distinctions, à l'éclairage de toutes les parties de notre planète. Mais, quoi qu'il en soit de cette question de supériorité, il est certain que nous sommes lune, et que si les habitants de notre lune aiment à s'occuper comme nous de ce qui se passe hors de chez eux, ils se font sans doute à notre sujet cette même question que nous avons faite et entendu faire au leur tant de fois: « Y a-t-il des habitants dans la lune? » Sont-ils plus savants que nous, doués d'une meilleure vue, de meilleurs instruments, et plus en état que nous ne le sommes de satisfaire leur curiosité sur ce point? qui le sait, puisque nous ne savons pas même s'ils existent? Mais sans aller si loin, nous pouvons nous demander, et ce n'est peut-être pas une question indigne d'un instant d'attention, ce que nous saurions de la terre, si, étant ce que nous sommes, nous nous trouvions transportés à leur place.

Transportons-nous donc d'imagination, puisque cela, du moins, nous est permis, à la surface de cette planète; choisissons une belle nuit, l'heure à laquelle la lune de nouvelle espèce que nous allons avoir à contempler sera dans son plein, un pays où elle soit bien dégagée et dans le milieu du ciel, et entrons en observation. Cette lune, un peu moins éblouissante que la nôtre, mais d'un éclat vif toutefois, et d'une pure lumière blanc-bleuâtre, se présente au premier regard sous l'apparence d'un disque circulaire et également resplendissant sur tous ses points. Cependant si l'on observe avec plus d'attention, en s'aidant de quelque instrument de précision, on ne tarde point à reconnaître que le disque, au lieu d'être tout-à-fait circulaire, est légèrement aplati sur les côtés, c'est-à-dire à peu près dans le sens de l'horizon. C'est autour de la ligne joignant les deux sommets aplatis que l'astre, comme une roue dont l'axe est immobile, se meut continuellement sur lui-même. C'est une admirable horloge: en six heures on voit les points qui étaient sur le bord du disque arriver sur la ligne du milieu, et en six autres heures venir se perdre sous l'autre bord. Pour savoir lire sur ce cadran, il suffit d'avoir appris l'heure à laquelle font tour à tour apparition les diverses taches; en voyant quelle est la tache qui est en train de se lever, on reconnaît par cette seule indication quelle est l'heure. Il faut remarquer cependant que les mêmes taches revenant au même point après un intervalle de vingt-quatre heures, et la durée de la nuit étant de trois cent trente-six heures, il est nécessaire de savoir aussi combien l'astre a déjà tourné de fois sur lui-même depuis le commencement de

la nuit. On peut le conclure aussi en observant la figure du disque qui, dans l'intervalle d'environ quatorze révolutions, passe de l'état de nouvelle lune à l'état de pleine lune. Cette belle horloge est donc comme une pendule qui a en même temps une aiguille pour les minutes et une aiguille pour les heures.

Mais ce n'est pas tant le mouvement de l'astre que ses taches qui méritent d'attirer en ce moment notre attention. Après les avoir considérées convenablement et à plusieurs reprises, nous devrons nous apercevoir qu'il y en a de plusieurs natures essentiellement différentes : les unes sont constantes; les autres varient, mais après un an reprennent la même figure; les dernières enfin, quoique affectant une certaine uniformité dans leur direction générale, sont perpétuellement changeantes.

Des taches constantes du disque terrestre.

Ces taches occupent une étendue considérable; elles sont d'un blanc laiteux légèrement bleuâtre, un peu moins lumineuses que les parties les plus claires, et couvrent environ les trois quarts de la surface du disque. Il n'y a même à proprement parler qu'une seule tache de cette espèce, irrégulièrement ramifiée, et concentrée particulièrement sur la partie méridionale. La figure de la page 169 est celle de l'astre à l'instant où la plus grande partie de cette tache est cachée, et où, par conséquent, le disque est le plus lumineux. Dans la position exactement inverse, la tache occuperait presque toute la surface, et à part quelques points brillants et à peine sensibles, disséminés dans le milieu, on apercevrait seulement sur les bords du disque les frontières allongées de deux zones brillantes, l'une commençant à se montrer, l'autre achevant de disparaître. Cette zone étroite et longue, coupée en deux dans son milieu par un étranglement, occupant le disque presque d'un bout à l'autre, et qui achève de disparaître, c'est ce que nous nommons, sur la terre, l'Amérique. Cette autre zone plus large, entaillée de même dans son milieu, terminée aussi de la même manière par une pointe vers le midi, et qui commence à se montrer, c'est ce que nous nommons l'ancien monde. Cette autre partie claire, plus petite que les deux précédentes et flottant entre elles deux, c'est le continent de la Nouvelle-Hollande. Quant à la grande tache de lueur bleuâtre qui occupe presque tout le corps de l'astre, tout le monde a reconnu en elle notre vaste Océan.

Pourquoi les continents se détachent-ils en clair sur le fond plus obscur de la mer? C'est que les rayons solaires, en frappant sur la surface des continents, s'y réfléchissent en se dispersant dans toutes les directions, comme lorsque nous les voyons dans leur course à travers l'atmosphère, à la rencontre d'un nuage, se briser sur ce nuage et le faire resplendir à nos yeux; tandis que lorsqu'ils frappent sur l'Océan, ils descendent presque tous à travers sa masse diaphane jusque dans ses profondeurs et s'y ensevelissent. Tout le monde a vu les rivières se détacher en bleu foncé sur les teintes brillantes de la plaine : il suffit pour cela de se trouver hors de la direction spéciale suivant laquelle les eaux répercutent les rayons du soleil. C'est ce même contraste entre l'éclat de l'eau et l'éclat de la terre qui se produit aux yeux d'un observateur placé sur la lune, et considérant les jeux de la lumière sur l'Océan et sur les continents. Ce contraste serait bien plus grand sans la présence de notre atmosphère qui augmente, par la lumière qu'elle jette sur la lune, celle que l'Océan y envoie pour sa part, et maintient ainsi une certaine uniformité dans l'éclat général du disque terrestre. Il n'est guère douteux que les habitants de la lune, s'ils pouvaient savoir quelle est la cause de cette différence dans la lumière qu'ils reçoivent des diverses parties de notre planète, ne jugeassent que la même cause produit les différences analogues que l'on observe dans la planète Mars, et que nous-mêmes, de notre résidence, nous pouvons sans peine constater à l'aide de nos grandes lunettes. En considérant en effet cette planète, dont nous avons fait représenter, p. 173, la figure d'après la carte dressée par M. Herschell, on y aperçoit comme un grand océan de lueur verdâtre qui en couvre presque toute l'étendue, et dans le milieu de cet océan, entre les deux pôles, comme sur la terre, deux continents principaux d'une teinte plus brillante, l'un arrondi à peu près comme la Nouvelle-Hollande, et l'autre chargé de longues presqu'îles, semblables à celles de l'Inde et se dirigeant latéralement vers le nord et vers le midi.

Les parties sombres du disque terrestre sont partout douées du même éclat et de la même nuance. Mais il n'en est pas de même des régions brillantes. Ici, à peu de distance de l'équateur, voici une longue zone blanche et resplendissante : c'est le sable ardent du Sahara et la longue traînée des déserts qui viennent à sa suite et partagent l'ancien monde par le travers, presque d'un bout à l'autre. A droite et à gauche, vers les pôles, ces autres zones brillantes, ce sont les zones de la neige. Dans le milieu des continents, ces légers rubans de lumière, à peine visibles à cause de leur ténuité, ce sont les sommets neigeux des montagnes, se détachant en clair sur les forêts dont les pentes des vallées sont d'ordinaire chargées. Ces mêmes teintes sombres que nous retrouvons encore dans le centre des continents par plaques irrégulières, tantôt considérables et tantôt divisées jusqu'à se perdre, ce sont les forêts qui, tantôt vierges, tantôt aux trois quarts abattues par la hache de l'homme, couvrent encore une si grande partie de la superficie de la terre. Enfin ces légères différences dans les nuances de la lumière qui s'observent d'un endroit à un autre, ce sont les différences correspondantes aux couleurs variables du sol. La Champagne est blanche comme le désert mais moins éclatante; les Vosges, d'un blanc roussâtre; l'Auvergne et le Limousin d'un blanc tirant sur le violet; les steppes et les savanes d'un blanc verdâtre. Enfin selon que l'automne dégarnit la surface du sol ou que le printemps la recouvre de verdure, ces diverses nuances paraissent plus nettes ou se fondent dans un verdâtre presque uniforme. Ainsi à la surface de Mars apercevons-nous d'immenses contrées d'une teinte rougeâtre, et M. Herschell les compare à ces provinces dont le sol est entièrement formé par une terre ocreuse.

Des taches périodiques.

Parmi les taches variables, il y en a, comme nous l'avons dit plus haut, dont la variation est périodique. On n'en connaît que deux de cette espèce. Elles sont parfaitement distinctes, et situées symétriquement l'une en face de l'autre. Elles ne varient ni par la force ni par la nuance de la lumière qu'elles émettent, et n'éprouvent jamais de changement que dans l'étendue de l'espace qu'elles occupent. Un des pôles de l'astre sort-il de la longue nuit dans laquelle il est demeuré enseveli pendant l'hiver, la tache brillante s'avance jusqu'à une assez grande distance et rejoint même, si c'est dans l'hémisphère du nord, les deux grandes taches fixes. Mais on voit bientôt cette tache se ronger peu à peu sur les bords, et trois mois écoulés, elle ne forme plus autour du pôle qu'un cercle médiocre. Pendant ce temps, à la tache opposée, le phénomène inverse se produit; cette tache augmente à mesure que l'autre diminue, et se détachant sur le fond bleuâtre, aux dépens duquel, de jour en jour, elle s'accroît, elle finit par s'étendre sur un rayon considérable. Ce jeu singulier des deux taches lumineuses se balançant l'une l'autre, tient à ce que d'un côté la chaleur augmente sur la terre, parce que c'est l'époque où, dans cet hémisphère, règne l'été, et que les neiges accumulées autour du pôle commencent à y fondre; tandis que de l'autre, la chaleur diminuant graduellement à cause de l'hiver qui s'approche, l'Océan recommence à s'en-

croûter de plus en plus autour du pôle, et les neiges à retomber sur cette couche de glace en y formant un puissant réflecteur de la lumière solaire. Il faut remarquer qu'une des taches, celle du pôle austral, à cause de la différence qu'il y a dans la température moyenne des deux hémisphères, devient toujours, pendant l'hiver, plus grande que l'autre et ne devient jamais, pendant l'été, aussi petite. C'est vers cette dernière tache, si peu explorée jusqu'à présent par nos navigateurs, et dans laquelle l'intrépide Cook essaya vainement à diverses reprises de pénétrer, que se dirige aujourd'hui, avec l'intention d'entrer aussi avant que possible dans son intérieur, notre illustre navigateur Dumont d'Urville. Puisse-t-il réussir! Il verra de froides contrées que jusqu'à nos jours des yeux terrestres n'ont jamais vues, mais que d'indifférents spectateurs placés dans la lune ou dans quelque planète lointaine contemplent peut-être le soir avec le regard d'une nonchalante rêverie, sans se douter des fatigues et des dangers auxquels courent volontairement les habitants de la terre pour se procurer la même vue.

Mars offre à nos yeux ce même phénomène des taches polaires, que la terre doit offrir à ses observateurs célestes, mais sur une échelle bien plus grande encore. Il est probable que les hivers sont dans cette planète plus rigoureux que chez nous, ou qu'il y existe une neige qui se forme dans l'atmosphère à la plus petite variation de température, et couvre, presque sur la moitté de leur hauteur, chacun des deux hémisphères, chaque fois que le terme de l'équinoxe d'automne y est passé, et que par conséquent la saison froide y recommence. Ces deux taches inégales, situées toutes deux sur les bords du disque l'une en face de l'autre et se détachant avec le même degré de lumière sur le fond obscur de l'Océan, sont un des traits les plus distinctifs et les plus dignes d'attention de cette belle planète.

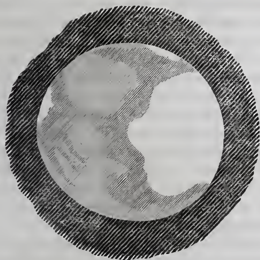
Des taches irrégulières.

Il nous reste à dire un mot des taches variables, sans périodicité. Elles sont assurément les plus singulières. Portons nos yeux sur la partie bleuâtre du disque dans une partie ou elle nous paraisse bien dégagée : voici une tache de forme irrégulière, d'une nuance sensiblement plus blanche et plus claire que celle du fond, qui commence à s'y former; elle s'agrandit, s'étale, couvre une partie plus ou moins considérable; puis, après avoir persisté quelque temps, soit durant deux ou trois révolutions du disque sur lui-même, soit durant quelques heures seulement, elle se réduit, s'efface, finit par se dissiper entièrement, après avoir varié constamment dans sa forme depuis le commencement jusqu'à la fin. En observant avec attention, nous aurions vu que non seulement sa forme et sa grandeur, mais sa position même étaient dans un état continuel de variation. Elle était comme flottante à la surface du disque. Son mouvement propre, quoique bien moins rapide que celui qui, en douze heures, emporte les taches fixes d'un bord du disque à l'autre, est cependant sensible : qu'elle se soit formée, par exemple, dans les zones moyennes, tout en se laissant entraîner par la rotation générale du disque elle aura pu, dans l'espace de trois à quatre révolutions, se mouvoir depuis la ligne médiane jusqu'au bord du disque. A l'instant où elle a commencé à paraître, elle correspondait à un point situé sur le fond bleuâtre, elle correspond maintenant à quelque point situé au milieu des taches fixes. Qui n'a reconnu dans cette tache mobile, un amas de nuages qui, né au-dessus de l'Océan, agrandi peu à peu et poussé par quelque bon vent d'ouest, est arrivé en trois jours jusqu'au-dessus de nos continents, et qui, alors, s'y résolvant en pluie ou plutôt encore s'y évanouissant dans l'air par évaporation, finit par s'y dissiper entièrement. Il suffit d'avoir jamais remarqué comment resplendissent les rayons du soleil quand ils frappent directement sur un nuage, pour comprendre comment ces taches nuageuses doivent se détacher en brillant sur le fond général du disque. Il y en a, comme on le conçoit, de toute forme et de toute grandeur. Tantôt toute une moitié du disque en est pour ainsi dire couverte; tantôt il n'y en a plus que çà et là. Sommes-nous, par exemple, dans une saison de pluie qui fasse régner sur toutes les contrées de l'Europe un ciel gris? cette petite tache ramifiée et bizarrement découpée, que l'on voit s'avancer à l'ouest comme un panache sur le fond blanc laiteux, et à laquelle les observateurs lunaires ont peut-être donné quelque nom cette petite tache disparaît pour un temps à leurs yeux sous un voile brillant. Le beau temps s'établit-il accidentellement sur quelque province? le voile se déchire en un point, et, de la lune, on aperçoit alors, à travers l'ouverture, le corps de l'astre directement frappé par les rayons du soleil. Que le vent d'est, enfin, se levant sur l'Europe, vienne à dissoudre ces nuages ou à les repousser au-dessus de l'Océan, la tache primitive reparaît aux yeux des observateurs dans son intégrité et sans avoir souffert aucun changement : l'Europe est de nouveau en vue.

Bien que ces taches soient extrêmement variables et irrégulières, on peut cependant, en les observant attentivement, remarquer dans leur ensemble plusieurs faits généraux. D'abord, il y a une moitié du disque où elles sont beaucoup plus grandes et plus fréquentes que sur l'autre : c'est la moitié méridionale, celle où l'Océan est le plus développé. Pendant six mois, ou si l'on veut six jours lunaires, cette partie du disque en est tellement chargée, qu'on doit à peine distinguer ce qui se trouve au-dessous. Pendant ce temps même, l'autre moitié du disque en est au contraire presque entièrement dépourvue. Après cela les choses recommencent en sens inverse. Mais, à moins de cas exceptionnels, l'hémisphère boréal ne se trouve jamais aussi complétement couvert, ni surtout à une aussi grande distance du pôle, que l'autre l'a été. Près des pôles et dans la zone qui les entoure, les taches prennent toutes sortes de directions, et l'irrégularité la plus grande semble régner entre elles à ce sujet. Au-dessous de cette zone, se montre dans chaque hémisphère une zone moyenne, où une régularité un peu plus grande commence à se faire sentir. Le plus souvent les taches prennent leur mouvement dans le même sens que l'astre lui-même, c'est-à-dire d'ouest en est. La conséquence à tirer de ce phénomène est si claire, qu'on pourrait, pour ainsi dire, la deviner sans avoir jamais vu la terre autrement que de la lune. Il est évident que dans ces zones moyennes, les vents d'ouest sont des vents pluvieux puisqu'ils accompagnent ordinairement les nuages, et il est évident aussi qu'ils sont les plus habituels. Enfin, dans la zone immédiatement inférieure à celle-ci, la régularité du mouvement est très sensible. Les taches se meuvent suivant une direction presque exactement contraire à la précédente. Dans les zones moyennes, elles se dirigeaient habituellement vers l'est : ici, sauf des variations peu considérables, elles se meuvent vers l'ouest sud-ouest dans un hémisphère, et vers l'ouest nord-ouest dans l'hémisphère opposé. Ce mouvement de convergence si remarquable, qui porte constamment vers l'équateur, où elles s'évanouissent, les taches qui se sont formées sur ses côtés, est le résultat immédiat des vents que nous nommons sur la terre les vents alisés, et qui, lorsque nous voulons passer d'Europe en Amérique, ou d'Amérique en Asie, conduisent nos navires comme ils conduisent les nuages.

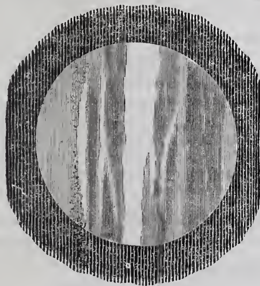
Le disque de la terre ne se présente donc pas, aux regards de ceux qui le considèrent de quelque point éloigné des espaces célestes, avec la même netteté que nous voyons au disque de la lune. De nouvelles taches s'y développent continuellement, comme si quelque matière effervescente et plus lumineuse que le reste, s'élevant de l'intérieur de la masse

liquide, venait nager de temps à autre à la surface. Mais ces taches, qui, aux yeux d'un observateur ignorant et abusé par l'apparence au point de prendre la terre pour un astre brillant de sa propre lumière, paraîtraient sans doute des scories ardentes venant flotter, dans un effroyable bouillonnement, au-dessus d'un océan de feu, ne sont que des masses de vapeurs qui, soulevées par l'effet du soleil, montent sans effort dans l'atmosphère, y demeurent suspendues quelques heures, puis en retombent sans bouleversement pour y remonter de nouveau avec le même calme. Ces efforts prodigieux que, dans les théories astronomiques de quelque planète étrangère, l'on imagine peut-être pour expliquer la bizarre apparition de ces taches sur le disque terrestre, et que peut-être aussi l'on ne manque pas de supposer inconciliables avec l'existence d'êtres organisés, nous vivons sans nous en apercevoir autrement qu'aux nuages bienfaisants qui arrosent nos campagnes et ombragent nos têtes. Les plus désastreuses fumées qui s'élèvent jamais au-dessus de la terre, celles de nos batailles, de si loin ne se distinguent même pas, et n'occupent que nous.



(Mars vu de la terre à l'aide du télescope.)

Nous observons souvent sur Mars, à l'aide de nos lunettes, des nuages qui ont vraisemblablement la plus grande analogie avec ceux de la terre. Les astronomes s'accordent aussi à penser que Mercure et Vénus, les deux planètes les plus voisines du soleil, en sont entièrement enveloppées; ce voile, qui ne se déchire que fort rarement, sert à préserver la surface de ces deux astres de la trop grande chaleur



(Jupiter vu de la terre à l'aide du télescope.)

du soleil, et, par une harmonie bien digne de l'auguste sagesse de la nature, l'épaisseur de cette bienfaisante enveloppe varie sans doute à mesure que le soleil, devenant plus ardent, fait aussi monter dans l'atmosphère plus de vapeurs.

Mais c'est sur Jupiter que le phénomène des nuages joue le plus grand rôle. Ils y sont dans un perpétuel mouvement, et chassés par un vent si violent, que nos plus terribles ouragans ne sont en comparaison que de faibles zéphyrs. Le phénomène des vents alisés s'y fait sentir comme sur la terre, par la même cause, mais avec une intensité bien plus considérable. Si l'on évalue à dix ou douze lieues à l'heure la vitesse moyenne de nos vents alisés, il faut évaluer à trois cents lieues environ celle des vents alisés de Jupiter. Les nuages forment, perpendiculairement à la ligne qui joint les deux pôles de cette planète, de larges zones, plus ou moins divisées, qui l'enveloppent presqu'en entier, et à travers les déchirures desquelles on aperçoit de temps à autre le corps plus obscur de l'astre.

On conçoit que Jupiter doit être sensiblement plus brillant pour nous quand il est complétement chargé de nuages que lorsqu'il y a entre ces nuages de larges interstices, et c'est en effet ce qui a lieu. Il n'est pas douteux non plus qu'il n'en soit de même de la terre à l'égard de la lune. Lorsqu'il y a sur la terre beaucoup de nuages, la lune doit nécessairement recevoir de sa part une plus grande quantité de lumière que lorsque le ciel est proportionnellement très serein sur toute la terre. Le clair de terre, si l'on veut me permettre d'employer cette expression, est, ces jours-là, dans les campagnes lunaires, plus éclatant. Par conséquent, si l'on pouvait dresser un tableau des diverses variations de ce clair de terre, on aurait par cela même le tableau des diverses variations de l'état nuageux de notre atmosphère; tableau fort précieux, assurément, pour le perfectionnement de la météorologie. Or, c'est justement ce que les astronomes comptent faire dès que la science se sera assurée des moyens exacts pour mesurer l'intensité de la lumière. Il n'est nullement nécessaire, en effet, de se transporter sur la lune pour y mesurer le degré de clarté que nous y faisons régner. Quand la lune est nouvelle pour la terre, et que par conséquent, à son égard, la terre est dans son plein, nous voyons la portion du disque lunaire qui est à l'abri des rayons solaires, et qui devrait par conséquent demeurer complétement ensevelie dans la nuit, briller d'une légère lueur qu'on nomme la lueur cendrée, et qui n'est autre chose que le reflet des rayons de lumière que la terre envoie sur les campagnes de la lune. Ainsi, pour mesurer les variations qu'éprouve la quantité de nuages qui flottent ces jours-là dans notre atmosphère, il suffirait de mesurer les variations correspondantes de cette lueur. Ne pouvant se transporter dans la lune pour contempler de là, comme je viens de le faire en imagination d'une manière générale, les phénomènes de la terre, les hommes se serviraient donc de la lune en guise de miroir, et y verraient, aussi distinctement que s'il leur avait été permis de s'élever assez haut pour embrasser la figure de la terre dans son entier, de quelle manière, suivant les jours, le front de leur planète se voile de nuages.

THEODORE LEBRETON.

Il y a quelques années, un poëte anglais, Ebenezer Elliot, ouvrier dans une des manufactures de Manchester, publia un recueil de vers qui fit quelque bruit en Angleterre, et même en France, parmi les personnes qui s'occupent de littérature. Peu de temps après, un de nos écrivains les plus distingués, visitant Manchester, voulut, pour premier acte de courtoisie envers cette ville célèbre, rendre hommage au poëte prolétaire : il s'informa vainement de lui dans la ville; on n'y connaissait point cet ouvrier, et force fut à notre savant compatriote de quitter Manchester sans y avoir pu saluer autre chose que des machines. L'histoire d'Ebenezer Elliot est à peu près celle de Lebreton, simple ouvrier comme lui dans une manufacture. Lebreton est un des poëtes dont la France peut justement s'honorer au-

jourd'hui, et Lebreton, travailleur à vingt sous par jour, languit ignoré depuis près de trente ans dans l'atmosphère épaisse d'un atelier d'impression sur indiennes, de Rouen. N'est-ce pas une chose dont on s'étonne involontairement au premier abord, que de voir la Providence jeter ainsi, au milieu de la population la plus humble et la plus obscure, un génie de poëte, l'y retenir jusqu'au bout, le vêtir de la veste de l'ouvrier, le nourrir du même pain, lui faire verser les mêmes sueurs et endurer la même vie? Voyons-y une des plus grandes leçons que nous fasse sa suprême sagesse; et apprenons, par ces exemples envoyés de temps à autre pour nous éclairer, que toutes ces classes dont nous faisons distinction dans nos sociétés sont égales devant elle, même pour le génie, et que sa main ne varie point selon les conditions la substance dont elle pétrit les hommes.

Théodore Lebreton est fils d'un journalier et d'une blanchisseuse. Son père, qui savait un peu lire, lui enseigna le peu dont il était capable, c'est-à-dire à déchiffrer l'alphabet; ce fut là toute l'éducation de Lebreton. A sept ans, l'âge d'entrer à l'école, il entra, comme tant d'enfants pauvres, pour lesquels il n'y a point d'autre école, dans une manufacture. Cependant l'esprit commençait à fermenter en lui. Ayant dû, comme les autres apprentis, faire sa première communion, il acheva tout seul de s'apprendre à lire, et ayant eu le bonheur de remporter le prix de catéchisme, qui était une Bible, il posséda désormais un trésor. Pendant bien long-temps il ne connut point d'autre livre, et ce fut en lisant celui-ci et en le méditant qu'il s'instruisit dans les mystères du langage poétique. L'instinct, ce maître souverain du génie poétique, le guida dans la versification, et il fut poëte avant, pour ainsi dire, de soupçonner qu'il existât d'autres poëtes que David, Jérémie et le reste des prophètes. Inspiré par la Bible, et pour satisfaire aux secrets mouvements qu'il se sentait dans le cœur, il s'était mis en train de composer une tragédie sur Esther et une autre sur Athalie, lorsqu'un vieux volume intitulé *Chefs-d'œuvre d'éloquence*, dont il avait fait emplette chez un bouquiniste pour quelques sous, vint lui révéler Racine et les plus belles tirades des deux tragédies composées par ce grand poëte sur les deux sujets auxquels le pauvre ouvrier avait osé s'attaquer. Il n'est pas besoin de dire que ce fut assez de la lecture de Racine pour dégoûter Lebreton de sa téméraire entreprise. Cette lecture lui ouvrit un monde nouveau, et dans lequel, apprenant à calculer ses forces, il ne tarda pas à savoir marcher. Notons seulement en passant ce fait singulier que Lebreton, malgré la valeur de son talent poétique, n'a jamais pu réussir à retenir l'orthographe. Il sent admirablement la grammaire, connaît parfaitement la mesure des mots et leurs accords; mais, arrêtée par une sorte de défaut radical de première éducation, sa mémoire échoue complétement devant la composition littérale du vocabulaire. C'est un inconvénient bien secondaire pour lui, et qui ne fait que mieux marquer le naturel et la spontanéité de son génie. Il suffit de l'entendre réciter lui-même ses vers, ou de les écrire sous sa dictée, pour perdre aussitôt de vue tout indice de cette imperfection. L'ouvrier rouennais est un poëte auquel la nature a bien appris à chanter, mais auquel la société n'a point appris à écrire.

Ce qui caractérise Lebreton parmi les nombreux artisans qui ont comme lui parlé en vers, c'est d'être vraiment ouvrier, ouvrier à la tâche, ouvrier enrégimenté, ouvrier sans lendemain. Sa vie s'est usée dans l'atelier, au milieu des joies grossières et bruyantes et des amères souffrances de ses compagnons de travail. Pour eux le poëte est simplement Théodore, un ami, et voilà tout. Pour ses maîtres, c'est un ouvrier qui se mêle d'écrire et de faire des vers. Mais à ce génie qui s'agite et qui brûle sous l'enveloppe vulgaire qui le recouvre, nul de ceux qui l'entourent ne rend hommage. Ce n'est pas au milieu du vacarme et des fumées des manufactures que les muses se plaisent d'ordinaire à exercer leur bienfaisante influence. Il est juste de dire aussi que si Lebreton n'est pas mieux compris de ses camarades, il y a peut-être un peu de sa faute. Au lieu de chanter ce qu'il avait sous les yeux, la vie du prolétaire, il a mieux aimé se tenir dans une sphère poétique plus générale, et a perdu par là une grande partie de l'éclat et de l'originalité dont il aurait pu jouir. Il a laissé à quelque autre, à moins que lui-même ne change, la gloire d'initier le monde à la connaissance intime de l'existence si intéressante du travailleur moderne. N'y avait-il pas cependant une manière religieuse de chanter les misères du pauvre, qui ne fût ni une voix de révolte ni une voix de désespoir, mais une voix de consolation et d'espérance, et un saint appel à la commisération et à la justice du genre humain tout entier? Au-dessus des accents impuissants de la haine et de la colère, n'y a-t-il pas la plainte, plus efficace et plus pénétrante dans sa douce onction, de l'esprit abandonné et de la chair souffrante? Ne serait-ce pas faire injure à l'humanité que de la croire insensible à ces tristes et pieuses confidences qui s'élèvent du sein des âmes affligées, et incapable de rien faire pour mettre un terme à des douleurs dont elle se sent solidaire? Mais Lebreton a craint, en publiant les souffrances du pauvre, de les irriter et de les rendre plus vives et plus fécondes en impatiences, sans réussir à leur apporter aucun soulagement. « Il ne se plaint pas devant eux, dit l'auteur d'une notice publiée en tête d'un » petit volume de ses poésies, et à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails biographiques qui précèdent; » il ne se plaint pas devant eux, de peur qu'ils ne s'aperçoivent qu'ils souffrent aussi. Et il sait bien que leur » souffrance, au lieu de monter vers le ciel en prières et en » espérance, comme la sienne, se tordrait sur la terre en » horribles convulsions. » Il craint aussi, pauvre ouvrier qu'il est, de déplaire à ses maîtres et de se voir chassé de l'atelier où chaque jour, à la sueur de son front, il gagne péniblement le pain de sa famille. Il est facile à ceux qui sont libres, de prendre à leur gré leur essor; mais le pauvre est enchaîné par des liens que lui seul a le droit de juger parce que seul il en souffre, et que tout cœur honnête doit respecter.

Il y a dans le recueil de Lebreton une pièce allégorique touchante : sous l'image d'un oiseau que Dieu fait naître libre, mais qui, à peine éclos, se voit saisi par la main sévère de l'homme et privé pour toujours de la liberté, le poëte y fait allusion à son sort :

Que je plains son destin ! il est captif... sa cage
Est pour lui l'univers : il ne verra jamais
Tout l'éclat d'un ciel bleu, ni l'ombre du bocage,
Les fleurs que le printemps jette sur son passage,
Ni l'arbre immense des forêts.

Il ne s'unira point à la troupe joyeuse
Des siens, que nous voyons s'élever dans les airs,
Et lorsqu'ils chanteront la nature amoureuse,
Il ne mêlera pas sa voix mélodieuse
A leur délicieux concert.

Il connaîtra bientôt sa funeste disgrâce :
Son aile faible encor commence à s'agiter;
Il rêve ses accords, et chaque jour qui passe
Lui révèle que Dieu le jeta dans l'espace
Pour être libre et pour chanter.

L'infortuné prend alors son essor: il pense s'élever dans les airs; mais il brise son aile aux barreaux de sa cage,

Et retombe moins libre encor...

O mon triste destin ! je crois te reconnaître
Au destin de l'oiseau que j'aime à révéler.
Esclave comme lui, comme lui, dans mon être,
Je sens que la nature et soupire, et fait naître
Des chants qui voudraient s'envoler.

Mais lorsque chaque jour ma poitrine est pressée
Par l'air impur et lourd qui pèse sur mes sens;

Quand mon âme languit, sous son aile glacée,
Et qu'un tourment secret écrase ma pensée,
Ma faible voix n'a plus d'accens...

Parfois, cependant, la fierté du génie dédaigné dans sa pauvreté se réveille, et éclate contre le sot dans l'opulence en nerveuses et amères paroles. C'est au sujet de la mort d'Elisa Mercœur, cette jeune âme de poëte sitôt éteinte dans une demi-obscurité et dans l'abandon :

Ils ont dit, ces cœurs durs que l'égoïsme presse :
« Qu'est-ce qu'un poëte ici-bas?
» Un rêveur orgueilleux qui chante la mollesse,
» Un esclave que la paresse
» Enchaîne et retient dans ses bras. »

O nains au cerveau creux, fiers de votre ignorance,
Non, vous u'avez jamais compris
Ce qu'il faut éprouver de sublime souffrance
Pour n'obtenir que vos mépris.
Non, vous n'avez point vu, dans ses veilles ardues,
Le poëte agiter ses ailes étendues;
Vous ne l'avez point vu, quand son âme rêvait,
Dans le calme des nuits, plein d'une fièvre ardente,
Pour méditer les chants que son délire enfante,
Repousser le sommeil de son humble chevet.
Attachés sur le sol où rampe votre vie,
Vous u'avez point connu le rapide sentier
Que dans son noble élan doit franchir le génie
Pour ne point mourir tout entier...

Mais ce qui étonne surtout, c'est de voir avec quelle grâce et quelle finesse, malgré la rudesse habituelle de sa vie, Lebreton manie souvent le rhythme et la langue, comme dans ces vers sur une feuille :

Point de jours arides
Pour ton beau destin;
Sur ton vert satin,
Une brise humide
Verse en eau limpide
Les pleurs du matin.

Mais le printemps passe;
L'été qui le suit,
Pour mûrir le fruit,
Réchauffe l'espace :
Ta couleur s'efface
Et ton éclat fuit.

Puis l'automne achève
Sa jaune moisson;
De son aquilon
Qui, bruyant, s'élève,
Le souffle t'enlève
Dans son tourbillon.

Ainsi notre vie,
Jouet du destin,
Forte en son matin,
Le soir affaiblie,
Par le temps flétrie,
Doit trouver sa fin.

N'y a-t-il pas dans le peu que nous venons de citer des passages dignes d'être conservés parmi les monuments de la poésie française? Lebreton n'eût pas fait autre chose que la tirade que nous avons citée en second lieu, qu'il mériterait incontestablement le grand nom de poëte. Un léger recueil de ses œuvres a été publié à Rouen, l'année dernière, sous le titre de *Heures de repos d'un ouvrier*, et sa lecture confirme parfaitement l'idée que nous avons cherché à donner dans cet article. Nous croyons savoir que depuis cette publication le sort du pauvre ouvrier s'est un peu amélioré, grâce surtout aux bons offices de deux grands artistes, madame Desbordes-Valmore et M. David, bien faits par leur génie pour le comprendre, et par leur cœur pour compâtir à son sort.

Pluie de sang; pluie d'insectes. — Sur les pierres, sous les ormes et les peupliers, vous voyez des taches rouges que vous prendriez pour du sang si vous n'aviez vu des papillons nouvellement éclos former des taches semblables en rejetant une liqueur rougeâtre, résidu de leur nutrition pendant leur sommeil de chrysalides. C'est là ce qu'on a pris souvent pour des pluies de sang, lorsque des papillons éclos en grand nombre pendant la nuit avaient laissé sur les murs, sur la terre et sur le pavé des taches que le matin on voyait avec effroi. Vous savez que les prétendues pluies de soufre sont produites par la poussière des fleurs de sapin que le vent transporte au loin. On a parlé aussi de pluies d'insectes; il paraît qu'elles sont formées surtout de ces insectes coléoptères, pentamères, allongés, à corselet plat, bordé de jaune rougeâtre, et à élytres molles ardoisées, qui sont si communs sur toutes les herbes. Le vent, dit-on, transporte quelquefois au loin des nuées de cet insecte et même de sa larve; c'est pour cela qu'on lui donne le nom de *téléphore*, formé des mots grecs *télé* loin, et *phoros* qui porte. Il a les antennes en fil, et fait partie de la section des malacodermes dans la famille des serricornes.

(Extrait des *Promenades d'un naturaliste; Insectes.*)

Le Grand-Queux de France. — Anciennement, dit Ménage, on appelait ainsi celui qui avait la surintendance sur tous les officiers de cuisine de la maison du roi.

Le personnel des cuisines comprenait en sous-ordre quatre maîtres-queux, quatre hâteurs, quatre potagers, quatre pâtissiers-bouche, quatre porteurs, deux avertisseurs qui s'informaient de l'heure à laquelle Sa Majesté voulait manger, quatre porte-fauteuils et tables-bouche, trois galopins chargés de piquer les viandes, etc.

La charge de grand-queux, l'une des plus éminentes de la monarchie, avait été créée par Louis IX. Joinville nous apprend que ce roi employait ses queux à de saintes œuvres. « Souvent avenoit, dit l'historien, quant li benoiez rois » (le saint roi) estoit à Vernon, que il descendoit en la » Mèson-Dieu à heure de mengier, et il servoit les povres, » de ses propres mains, des viandes que il avoit fet appa- » reiller (apprêter) par ses queuz. »

Le vieux mot français *queux*, cuisinier, vient du latin *coquus; coq*, cuisinier à bord d'un navire, a la même étymologie.

CIRCASSIENS.

En Circassie, les princes ont seuls le droit de porter des souliers rouges. Long-temps en France, les talons rouges furent un insigne de noblesse. C'était par une bande rouge que la robe prétexte se distinguait dans la république romaine. Les manteaux d'empereur, et de quelques grands dignitaires de l'église, beaucoup de décorations, de drapeaux, de parties ornées du costume militaire, de livrées de gens nobles, sont teints de rouge. Cette couleur semble avoir été toujours et partout plus aristocratique que les autres. Est-ce seulement à cause de son éclat? Ou serait-ce parce que le premier titre à l'admiration des hommes a été d'abord la valeur guerrière, c'est-à-dire le courage qui verse le sang. L'ancien héros n'était-il pas celui qui, au retour du combat, rentrait les pieds et les bras ensanglantés*? Le rouge ne sera pas sans doute la couleur de la paix.

Les princes forment en Circassie une caste aussi nombreuse que celle des barons féodaux en Europe au moyen âge. Ces seigneurs du Caucase ne se marient qu'entre eux;

* Voyez, sur l'origine de la livrée de Bremgarten, 1837, p. 294.

ils méprisent l'étude et regardent la lecture et l'écriture comme des exercices indignes de leur noblesse. C'était encore ainsi chez nos barons. Ils ont des vassaux qu'ils peuvent vendre à titre de châtiment, et qu'ils appellent aux armes suivant leur bon plaisir, quelquefois pour venger des injures privées. Leurs priviléges consistent à se faire la part du lion dans le butin pris à l'ennemi, et à prélever des impôts sur les marchandises. Il ne répugne pas aux usages qu'un père vende ses enfants, ou même qu'un frère vende sa sœur, si ses parents sont morts. On aime cependant la liberté en Circassie. Les mœurs offrent un mélange de vie patriarchale et de la vie démocratique des anciens. Un jeune prince qui a éprouvé sa valeur dans les combats n'oserait pas, même un jour de triomphe, rester assis devant un vieillard, de quelque basse extraction qu'il fût. En temps de paix, il y a peu de différence entre la manière de vivre des castes supérieure et inférieure.

Les seigneurs se livrent aux travaux les plus rudes. Ce sont leurs femmes qui fabriquent les burkas (manteau de poil blanc), le linge, une sorte de flanelle, les souliers, les brides, les selles, etc. Comme les princesses d'Homère, elles se font honneur de ces travaux qui les distinguent de leurs vassales. Les maris sont à la fois charpentiers, corroyeurs et armuriers. Ils fabriquent eux-mêmes presque entièrement leurs armes. Les deux seuls états distincts sont ceux de forgerons et de joailliers. Les flèches et les beaux poignards circassiens sont travaillés par les Kumucks, tribu éloignée. Les joailliers ornent d'argent les armes, les poudrières et les ceinturons. Toutefois les Circassiens tirent d'Europe une grande partie de



(Costume militaire des Circassiens.)

leurs armes. Leurs sabres viennent de Gêne et de Venise. Leurs casques, leurs cottes de mailles, viennent de la Perse ou de Constantinople. En général, les armes ne se vendent jamais et se transmettent religieusement du père au fils.

Malgré leur vie rude et laborieuse, les nobles Circassiennes trouvent des heures pour se parer et pour faire ressortir par la toilette leur beauté si renommée. Elles laissent flotter leurs cheveux sur leurs épaules : sous leurs voiles, elles portent une sorte de coiffure rouge attachée sur le front par une bande de maroquin ornée de boutons d'argent. Leurs robes étroites au corsage ne couvrent qu'à demi leurs larges pantalons blancs. Ce sont, au témoignage des voyageurs, les plus belles femmes du monde. Mais faut-il être indiscret, et d'un mot désenchanter nos lecteurs ? Ces ravissantes personnes. princesses ou plébéiennes, sont toutes sujettes à l'une des maladies qui blessent le plus l'imagination, la gale. Il est vrai que c'est en Circassie un mal d'une influence beaucoup moins maligne que dans nos contrées. Sous le rapport des qualités intellectuelles, les Circassiennes sont heureusement partagées. Leur imagination est vive et poétique : elles ont une grande admiration pour le courage, et sont fières de la gloire de leurs époux.

Le deuxième article sur JAMERAI DUVAL, *qui devait être inséré dans la 18e livraison, sera publié, à titre d'épisode, dans la deuxième livraison du mois de juillet.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VUES DU TYROL.

(Voyez 1835, p. 297; — 1836, p. 25; — 1837, p. 161.)



(Le Castel-Val, dans le Tyrol.)

Le Castel-val, ou château de la vallée, est situé à l'une des extrémités de la belle vallée de Meran que traversent les rapides courants de l'Adige. Son aspect sauvage le signale de loin à l'attention du voyageur. Quant à son histoire, elle ne paraît se recommander par aucune circonstance particulière. C'était d'abord l'inexpugnable retraite d'un baron féodal. Les beaux jours de la féodalité passèrent : une garnison occupa le vieux donjon au nom du pouvoir royal. Puis les progrès de l'art de la guerre réduisirent presqu'à rien les avantages de la position : les bombes et les boulets défiaient la hauteur des murailles et les difficultés de l'escarpement. On désarma la forteresse désormais inutile; incommode d'accès et solitaire, on cessa même de la trouver habitable. Le luxe attira dans les villes, et ce ne fut plus qu'un triste honneur d'être le propriétaire d'un si haut manoir. Enfin on l'abandonna aux oiseaux de proie, à la pluie, à la neige, aux vents qui l'ébranlent et le ruinent. Adieu sa vieille gloire ! De loin seulement l'étranger, le poëte ou l'artiste, lui donnent un coup d'œil en traversant la vallée, un coup d'œil mélancolique comme à une tombe. C'est l'histoire de presque tous les vieux châteaux tyroliens. Il en est un cependant, moins délaissé et plus digne de mémoire, à une lieue de la jolie ville de Meran, dans une situation à peu près semblable : c'est celui qui a donné son nom à tout le pays, le château du Tyrol (Teriolis); il est presque aussi révéré par les habitants que la chapelle de Guillaume Tell par les Suisses; les paysans ne le visitent que la tête découverte; ils le regardent, dit un voyageur, M. Mercey, comme un palladium auquel sont attachées la durée de la liberté et l'indépendance du pays. En 1808, les Bavarois l'avaient en partie rasé, et avaient vendu ses ruines à un paysan pour le prix de 2 000 florins; mais, en 1814, la ville de Meran les racheta, et les fit réparer, ou du moins recouvrir de larges toits. C'est aujourd'hui un assemblage assez rustique de bâtisses nouvelles et de vieux murs écroulés. Des cerisiers croissent à l'entour. Au-dessous le roc est nu et à pic. De tous côtés on découvre des ravins, des cataractes, et des montagnes couvertes de taillis sombres. — Dans la vallée la scène est au contraire fraîche et riante. A chaque pas on rencontre des sources ou des ruisseaux. Au bord des routes, les habitants élèvent et courbent en berceaux les treilles de leurs vignes, de manière à former un abri pour les passants. Rien n'est plus charmant à la vue et plus agréable, pendant les chaleurs du jour, que ces galeries de fruits et de verdures qui s'étendent quelquefois très loin.

Près des villages, elles sont entretenues avec soin et avec goût. Le soir, les habitants viennent s'y promener ou s'y délasser de leurs travaux. C'est à la partie supérieure de la vallée de Meran que l'Adige tombe pendant un quart de lieue, de rochers en rochers, en cataractes que l'on prétend plus remarquables encore que celles de Schaffhausen et de toute la Suisse.

SENSATIONS D'UN AMÉRICAIN PENDU.

(Un Américain condamné à mort se trouva ne pas être entièrement privé de la vie lorsqu'on le détacha de la potence. On lui donna des soins : il revint à la santé, et, sur la sollicitation de plusieurs personnes, il essaya de décrire tout ce qu'il avait pensé et souffert dans l'attente de son exécution. Son récit fut traduit et publié en France, sous la restauration, par un journal littéraire : il fit une vive impression sur les esprits, et bientôt il donna lieu à des imitations remarquables qui l'effacèrent peu à peu dans les souvenirs. Nous le reproduisons aujourd'hui, persuadés que cette simple et fidèle peinture des maux affreux qui précèdent une exécution, est un titre certain, non pas à la curiosité seule, mais à une pitié réfléchie qui ne sera peut-être pas toujours stérile.)

... Il était quatre heures de l'après-midi lorsque Elisabeth me quitta, et quand elle fut partie il me sembla que j'avais fini tout ce que j'avais à faire dans ce monde. J'aurais pu souhaiter alors de mourir là et à l'heure même ; j'avais fait la dernière action de ma vie et la plus amère de toutes. Mais à mesure qu'arrivait le crépuscule ma prison devenait plus froide et plus humide ; la soirée était sombre et brumeuse, et je n'avais ni feu ni chandelle, quoique ce fût au mois de janvier, ni assez de couvertures pour me réchauffer. Mes esprits s'affaiblirent par degrés, mon cœur s'affaissa sous la misère et la désolation de tout ce qui m'entourait; et peu à peu (car ce que j'écris maintenant ne doit être que la vérité) la pensée d'Elisabeth, de ce qu'elle deviendrait, commença à céder devant le sentiment de ma propre situation. Ce fut la première fois, je n'en puis dire la cause, où mon esprit comprit pleinement l'arrêt que je devais subir dans quelques heures; et en y réfléchissant une terreur horrible me gagna, comme si ma sentence venait de m'être prononcée, et comme si jusque là je n'eusse pas su réellement et sérieusement que je devais mourir.

Je n'avais rien mangé depuis vingt-quatre heures. Il y avait là de la nourriture qu'un homme pieux, qui m'avait visité, m'avait envoyée de sa propre table; mais je ne pouvais y goûter, et quand je la regardais, d'étranges idées s'emparaient de moi. C'était une nourriture choisie, non telle qu'on la donne aux prisonniers, et elle m'avait été envoyée, parce que je devais mourir le lendemain ! et je pensais aux animaux des champs, aux oiseaux de l'air qu'on engraisse pour la tuerie. Je sentis que mes pensées n'étaient pas ce qu'elles auraient dû être à un pareil moment, et je crois que ma tête s'égara. Une sorte de bourdonnement sourd, semblable à celui des abeilles, résonnait à mes oreilles sans que je pusse m'en débarrasser, et quoiqu'il fît nuit close, des étincelles lumineuses allaient et venaient devant mes yeux, et je ne pouvais me rien rappeler. J'essayai de dire mes prières, mais je ne pus me souvenir que d'un mot çà et là, et il me semblait que ces mots étaient autant de blasphèmes que je proférais. Je ne sais pas ce qu'ils étaient; je ne puis pas me rendre compte de ce que je dis alors. Mais tout-à-coup il me sembla que toute cette terreur était vaine et inutile, et que je ne restais pas là pour y attendre la mort ; je me levai d'un seul bond; je m'élançai aux grilles de la fenêtre du cachot, et m'y attachai avec une telle force que je les courbai, car je me sentais la puissance d'un lion. Je promenai mes mains sur chaque partie de la serrure de ma porte, et j'appliquai mon épaule contre la porte même, quoique je susse qu'elle était garnie en fer et plus pesante que celle d'une église; je tâtonnai le long des murs et jusque dans les recoins de mon cachot, quoique je susse très bien, si j'avais eu mes sens, que tout était en pierres massives de trois pieds d'épaisseur, et que, lors même que j'aurais pu passer à travers une crevasse plus petite que le trou d'une aiguille, je n'avais pas la moindre chance de salut. Au milieu de tous ces efforts, je fus saisi d'une faiblesse comme si j'eusse avalé du poison, et je n'eus que la force de gagner, en chancelant, la place qu'occupait mon lit. J'y tombai, et je crois que je m'évanouis. Mais cela ne dura pas; car ma tête tournait, et la chambre me paraissait tourner aussi. Et je rêvai, entre la veille et le sommeil, qu'il était minuit, et que Elisabeth était revenue comme elle me l'avait promis, et qu'on refusait de la laisser entrer. Il me semblait qu'il tombait une neige épaisse, que les rues en étaient toutes couvertes comme d'un drap blanc, et que je la voyais morte, couchée dans la neige au milieu des ténèbres, à la porte même de ma prison. Quand je revins à moi, je me débattais sans pouvoir respirer. Au bout d'une ou deux minutes, j'entendis l'horloge du Saint-Sépulcre sonner dix heures, et je connus que j'avais fait un rêve.

L'aumônier de la prison entra sans que je l'eusse envoyé chercher. Il m'exhorta solennellement à ne plus songer aux soins et aux peines du monde, à tourner mes pensées vers le monde à venir, et à tâcher de réconcilier mon âme avec le ciel, dans l'espérance que mes péchés, quoique grands, me seraient pardonnés si je me repentais. Lorsqu'il fut parti, je me trouvai pendant un moment un peu plus recueilli. Je m'assis de nouveau sur le lit, et je m'efforçai sérieusement de m'entretenir avec moi-même, et de me préparer à mon sort. Je repassai dans mon esprit que, dans tous les cas, je n'avais plus que peu d'heures à vivre, qu'il n'y avait point d'espérance pour moi en cette vie, qu'au moins fallait-il mourir dignement et en homme. J'essayai alors de me rappeler tout ce que j'avais entendu dire sur la mort par pendaison; que ce n'était que l'angoisse d'un moment; qu'elle causait peu ou point de douleur; qu'elle éteignait la vie sur-le-champ ; et de là, je passai à vingt autres étranges idées. Peu à peu ma tête commença à divaguer et à s'égarer encore une fois. Je portai mes mains à ma gorge, et je la serrai fortement comme pour essayer de la sensation d'étrangler; ensuite je tâtai mes bras aux endroits où la corde devait être attachée; je la sentais passer et repasser jusqu'à ce qu'elle fût nouée solidement; je me sentais lier les mains ensemble. Mais la chose qui me faisait le plus d'horreur était l'idée de sentir le bonnet blanc abaissé sur mes yeux et sur mon visage. Si j'avais pu éviter cela, le reste ne m'eût pas été si horrible ! Au milieu de ces imaginations, un engourdissement général gagna petit à petit mes membres. L'étourdissement que j'avais éprouvé fut suivi d'une pesante stupeur qui diminuait la souffrance causée par mes idées, quoique je continuasse encore à penser. L'horloge de l'église sonna minuit; j'avais le sentiment du son, mais il m'arrivait indistinctement comme à travers plusieurs portes fermées, ou d'une grande distance. Peu à peu je vis les objets qui erraient dans ma mémoire de moins en moins distincts, puis partiellement, puis ils disparurent tout-à-fait. Je m'endormis.

Je dormis jusqu'à l'heure qui devait précéder l'exécution. Il était sept heures du matin lorsqu'un coup frappé à la porte de mon cachot m'éveilla. J'entendis le bruit comme un rêve quelques secondes avant d'être complétement réveillé, et ma première sensation ne fut que l'humeur d'un homme fatigué qu'on réveille en sursaut. J'étais las, et je voulais dormir encore. Une minute après, les verrous, à l'extérieur de mon cachot, furent tirés : un guichetier entra portant une petite lampe, et suivi du gardien de la prison

et de l'aumônier. Je levai la tête; un frisson, semblable à un choc électrique, à un plongeon dans un bain de glace, me parcourut tout le corps. Un coup d'œil avait suffi. Le sommeil s'était dissipé comme si je n'eusse jamais dormi. J'avais le sentiment de ma situation. « R... me dit le gardien d'une voix basse, mais ferme, il est temps de vous lever. » L'aumônier me demanda comment j'avais passé la nuit, et proposa que je me joignisse à lui pour prier. Je me ramassai sur moi-même, et je restai assis sur le bord du lit. Mes dents claquaient, et mes genoux s'entrechoquaient en dépit de moi. Il ne faisait pas encore grand jour, et comme la porte du cachot restait ouverte, je pouvais voir au-delà la petite cour pavée : l'air était épais et sombre, et il tombait une pluie lente, mais continue. « Il est sept heures et demie passées, R...., » dit le gardien de la prison. Je rassemblai mes forces pour demander qu'on me laissât seul jusqu'au dernier moment. J'avais trente minutes à vivre.

J'essayai de faire une autre observation quand le gardien fut prêt à quitter le cachot; mais, cette fois, je ne pus pas faire sortir les mots; ma langue s'attacha à mon palais; j'avais perdu la faculté de parler; je fis de violents efforts, ils n'aboutirent à rien : je ne pouvais pas prononcer. Lorsqu'ils furent partis, je restai à la même place sur le lit. J'étais engourdi par le froid, probablement par le sommeil et par le grand air inaccoutumé qui avait pénétré dans ma prison, et je demeurai roulé pour ainsi dire sur moi-même, afin de me tenir plus chaud, les bras croisés sur ma poitrine, la tête pendante, et tremblant de tous mes membres. Mon corps me semblait un poids insupportable que j'étais hors d'état de soulever ou de remuer. Le jour éclairait de plus en plus, quoique jaunâtre et terne, et la lumière se glissait par degrés dans mon cachot, me montrant les murs humides et le pavé noir; et (tout étrange que cela est) je ne pouvais m'empêcher de remarquer ces choses puériles, quoique la mort m'attendît l'instant après. Je remarquai ma lampe, que le guichetier avait déposée à terre, et qui brûlait obscurément avec une longue mèche pressée et comme étouffée par l'air froid et malsain; et je pensai (à ce moment même) qu'elle n'avait pas été ravivée depuis la veille au soir. Et je regardai le châssis du lit en fer nu et glacé, sur lequel j'étais assis, et les énormes têtes de clous qui garnissaient la porte du cachot, et les mots écrits sur les murs par d'autres prisonniers. Je tâtai mon pouls; il était si faible qu'à peine pouvais-je le compter. Il m'était impossible de m'amener à sentir, en dépit de tous mes efforts, que j'allais mourir. Pendant cette anxiété, j'entendis la cloche de la chapelle commencer à sonner l'heure, et je pensais : Seigneur, ayez pitié de moi, malheureux !

Ce ne pouvait être encore les trois quarts après sept heures!... L'horloge sonna les trois quarts; elle tinta le quatrième quart, puis huit heures.

Ils étaient dans ma prison avant que je les eusse aperçus. Ils me retrouvèrent à la même place, dans la même posture où ils m'avaient laissé.

Ce qui me reste à dire occupera peu d'espace : mes souvenirs sont très précis jusque là, mais pas à beaucoup près aussi distincts sur ce qui suivit. Je me rappelle cependant très bien comment je sortis de mon cachot pour passer dans la grande salle. Deux hommes, petits et ridés, vêtus de noir, me soutenaient. Je sais que j'essayai de me lever quand je vis entrer le gardien de la prison avec ces hommes, mais je ne pus pas.

Dans la grande salle étaient déjà les deux malheureux qui devaient subir leur sentence avec moi. Ils avaient les bras et les mains liés derrière le dos, et ils étaient couchés sur un banc en attendant que je fusse prêt. Un vieillard maigre, à cheveux blancs et rares, lisait haut à l'un d'eux; il vint à moi, et me dit quelque chose... « que nous devrions nous embrasser, » à ce que je crois; je ne l'entendis pas distinctement.

La chose la plus difficile alors pour moi était de me retenir de tomber. J'avais cru que ces moments seraient pleins de rage et d'horreur, et je n'éprouvais rien de semblable; mais seulement une faiblesse, comme si le cœur me manquait, et comme si la planche même sur laquelle j'étais se dérobait sous moi. Je ne pus que faire signe au vieillard à cheveux blancs de me laisser : quelqu'un intervint, et le renvoya. On acheva de m'attacher les bras et les mains. J'entendis un officier dire à demi-voix à l'aumônier que tout était prêt ! Comme nous sortions, un des hommes en noir porta un verre d'eau à mes lèvres; mais je ne pus avaler.

Nous commençâmes à nous mettre en marche à travers les longs passages voûtés qui conduisaient de la grande salle à l'échafaud. Je vis les lampes qui brûlaient encore, car la lumière du jour n'y pénètre jamais; j'entendis les coups pressés de la cloche, et la voix grave de l'aumônier lisant comme il marchait devant nous : « Je suis la résurrection et la vie, a dit le Seigneur; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra; et quoique les vers rongent mon corps, dans ma chair je verrai Dieu. »

C'était le service funèbre, les prières pour ceux qui sont couchés dans le cercueil, immobiles, morts, récitées sur nous, qui étions debout et vivants. Je sentis encore une fois, je vis, et ce fut le dernier moment de complète perception que j'eus. Je sentis la transition brusque de ces passages souterrains, chauds, étouffés, éclairés par des lampes, à la plate-forme découverte et aux marches qui montaient à l'échafaud; et je vis l'immense foule qui noircissait toute l'étendue de la rue au-dessous de moi; les fenêtres des maisons et des boutiques vis-à-vis garnies de spectateurs jusqu'au quatrième étage. Je vis l'église du Saint-Sépulcre dans l'éloignement, à travers le brouillard jaune, et j'entendis le tintement de sa cloche. Je me rappelle le ciel nuageux, la matinée brumeuse, l'humidité qui couvrait l'échafaud, l'immense masse noire d'édifices, la prison même, qui semblait projeter son ombre sur nous, la brise fraîche et froide qui, lorsque j'en sortis, vint frapper mon visage. Je vois tout encore aujourd'hui; l'horrible perspective est tout entière devant moi : l'échafaud, la pluie, les figures de la multitude, le peuple grimpant sur les toits, la fumée qui se rabattait pesamment le long des cheminées, les charrettes remplies de femmes regardant de la cour de l'auberge en face, le murmure bas et rauque qui circula dans la foule assemblée lorsque nous parûmes. Jamais je ne vis tant d'objets à la fois, si clairement et si distinctement, qu'à ce seul coup d'œil; mais il fut court.

A dater de ce coup d'œil, de ce moment, tout ce qui suivit fut nul pour moi. Les prières de l'aumônier, l'attache du nœud fatal, le bonnet dont l'idée m'inspirait tant d'horreur; enfin mon exécution et ma mort ne m'ont laissé aucun souvenir; et si je n'étais certain que toutes ces choses ont eu lieu, je n'en aurais pas le moindre sentiment. J'ai lu depuis dans les gazettes les détails de ma conduite sur l'échafaud. Il était dit que je m'étais comporté dignement, avec fermeté; que j'avais paru mourir sans beaucoup d'angoisses; que je ne m'étais pas débattu. Quelques efforts que j'aie faits pour me rappeler une seule de ces circonstances, je n'ai pu y parvenir. Tous mes souvenirs cessent à la vue de l'échafaud et de la rue. Ce qui, pour moi, semble suivre immédiatement, est mon réveil d'un sommeil profond. Je me trouvai dans une chambre sur un lit, près duquel était un homme qui, lorsque j'ouvris les yeux, me regardait attentivement. J'avais repris toutes mes facultés, quoique je ne pusse parler de suite. Je pensai que j'avais obtenu ma grâce, qu'on m'avait enlevé de dessus l'échafaud, et que je m'étais évanoui. Lorsque je sus la vérité, je crus démêler un souvenir confus, comme d'un rêve, de m'être trouvé en un lieu étrange, étendu nu, avec une quantité de figures flottantes autour de moi; mais cette idée ne se présenta bien certai-

nement à mon esprit qu'après qu'on m'eût appris ce qui s'était passé.

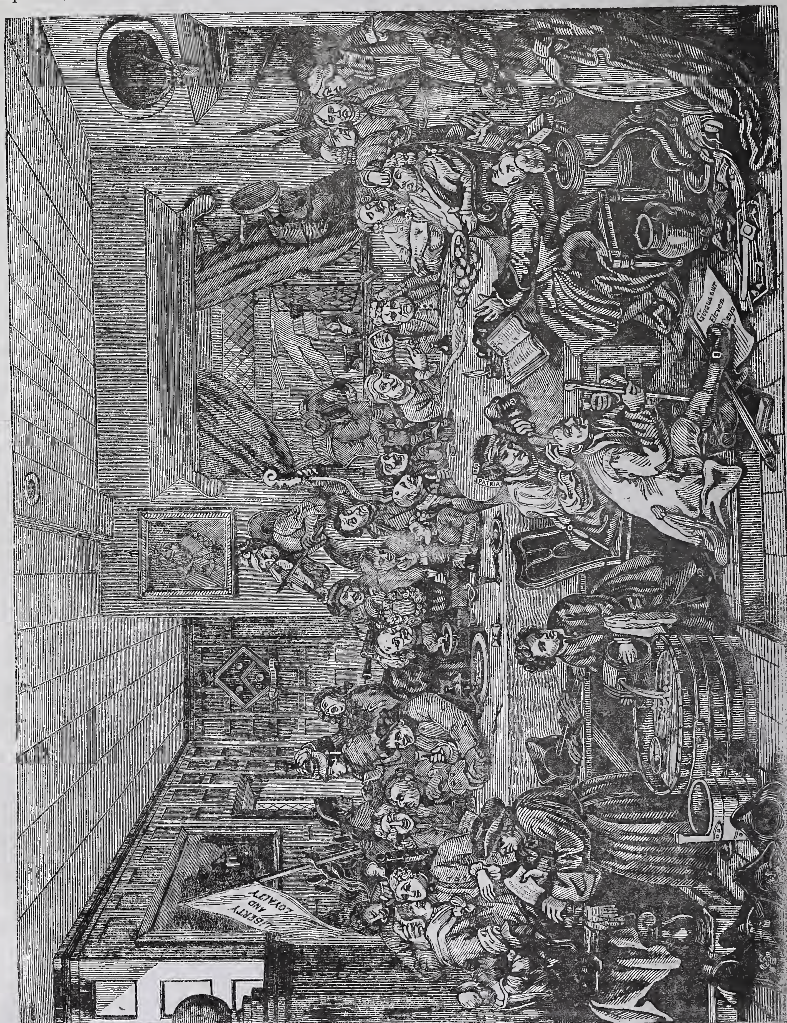
REPAS D'UNE ÉLECTION EN ANGLELERRE, VERS 1750.

(Voyez la Brigue des votes, 1837, p. 297.)

Hogarth a choisi pour lieu de cette scène une auberge de village. Le repas est fini, et l'on en voit toutes les conséquences, les unes ridicules, les autres hideuses ou atroces. Si nos repas d'élection peuvent prêter quelquefois d'excellentes scènes à la verve comique, du moins nous ne savons pas qu'elles aient jamais offert le spectacle de désordre et de barbarie qu'a reproduit l'artiste anglais.

On peut croire que cette planche représente ce qui se passe à l'intérieur de l'hôtel que l'on assiège dans la première planche intitulée *la Brigue des votes* (voyez 1837, p. 297).

A la gauche du lecteur, sous le drapeau, le candidat qui a si bien repu et enivré les électeurs cause avec une vieille dame d'un embonpoint très remarquable. Un convive, debout sur un siége, fait usage de la familiarité que les circonstances autorisent, et frappe l'une contre l'autre la tête de la dame et celle du héros de la fête; en même temps i répand les cendres de sa pipe sur les cheveux poudrés de ce dernier, qu'une petite fille cherche aussi à dépouiller de ses bagues.



(Un Repas d'électeurs, par Hogarth.)

Le groupe suivant se compose d'un homme de bonne foi

que tourmentent un savetier ricaneur et un barbier. Le premier lui saisit la main avec une énergie capable de lui déboîter toutes les articulations des doigts, tandis que le second, passant son bras autour du cou, lui jette dans l'œil la fumée de sa pipe.

Derrière ces personnages, on voit un conseiller ivre qui brandit un verre plein de vin au-dessus du chapeau d'une jeune dame qui cause avec un officier. A peu près au milieu de la table carrée, un théologien tient sa perruque d'une main et essuie sa tête chenue. Au fond, un joueur de cornemuse écossais souffle dans son instrument et se gratte; une femme racle du violon; un autre musicien les accompagne très sérieusement sur un violoncelle, et un quatrième au-dessous rit et boit avec un convive. Près de là deux campagnards paraissent singulièrement réjouis en voyant un personnage qui, avec une serviette nouée autour du poing, a formé une espèce de tête d'homme qu'il fait mouvoir en chantant. A gauche est un vieux goutteux qui paraît peu satisfait. Derrière eux, on jette par la fenêtre l'eau d'un chaudron et un tabouret aux fauteurs du parti opposé qui assiége l'auberge et jette des pierres. — Le haut de la table ronde est occupé par un personnage évanoui, coiffé d'une immense perruque à nœuds : c'est probablement le très honorable maire. Sa gloutonnerie l'étouffe; il essaie encore d'avaler une huître. Un barbier-chirurgien lui a mis à nu le bras et veut le saigner. Immédiatement derrière lui, un agent de l'élection offre un présent à un tailleur puritain pour le corrompre; mais celui-ci refuse l'argent en joignant les mains, malgré les remontrances de sa femme; elle se plaint sans doute de la misère, et elle pose sa main gauche sur la tête de son enfant, qui montre son pied nu.

Sur le premier plan, un malheureux homme de loi vient de recevoir au front une pierre lancée de la rue par les assaillants; un de ses voisins, également blessé, est assis à terre entre les mains d'un boucher qui verse du gin dans sa plaie. Un petit garçon remplit de punch une cuve à lessive; un marchand quaker est auprès; il lit un billet à ordre dont l'argent est vraisemblablement destiné à acheter des gants, des rubans, etc., que le candidat veut offrir aux femmes et aux filles de ses électeurs.

En jetant les yeux vers la porte, on entrevoit une troupe d'assaillants armés de bâtons; un seul agite un sabre. A la muraille, au-dessus de la femme qui joue du violon, est suspendu le portrait lacéré de Guillaume III. Le drapeau déployé porte pour devise : *Liberté et Loyauté.* Sur un autre drapeau tombé à terre sous le pied de l'un des blessés, on lit : Rendez-nous nos onze jours (give us our eleven days); c'est une allusion à l'altération du style faite en 1752. Cette année on ne compta pas les onze jours depuis le 2 jusqu'au 14 septembre. On remarque aussi la devise : *Pro patria*, sur la tête du boucher.

LE NANDOU.

Le nandou est un des beaux oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve au Brésil, au Pérou, au Chili, et jusque sous des latitudes d'un climat fort tempéré. Il ressemble beaucoup aux autruches, et a souvent même été désigné sous le nom d'autruche d'Amérique. Cependant sa taille est presque moitié moindre, et son plumage très sensiblement différent de celui de l'autruche. Il y a aussi des différences notables d'organisation; car, tandis que l'autruche n'offre à chaque pied que deux doigts, dont l'un est même dépourvu d'ongle et très court, le nandou a trois doigts, tous trois munis d'ongles. Mais dans ses mœurs, comme dans la forme et l'attitude ordinaire de son corps, il a d'incontestables rapports avec l'autruche. Aussi M. Cuvier réunit-il ces deux espèces dans un même genre, en observant toutefois que l'on pourrait peut-être les considérer comme constituant des genres distincts.

La taille du nandou varie de quatre pieds huit pouces à cinq pieds. Son allure est ordinairement grave et majestueuse; il marche la tête haute et en relevant le pied son agilité est extrême, et quand on le poursuit il prend sa course avec une telle vitesse qu'un cheval a de la peine à le suivre. Ses ailes sont trop courtes pour lui permettre de s'enlever de terre, mais il les étend latéralement lorsqu'il court, et en tire ainsi partie pour augmenter la rapidité de son galop. Les couleurs de son plumage sont fort agréables à l'œil. Les parties supérieures du corps sont couvertes de belles plumes d'un gris bleuâtre; le sommet et le derrière de la tête sont noirs, et une bande mince, qui part de la nuque, descend jusqu'aux épaules qu'elle entoure en s'élargissant. Le dessous du corps est blanc. Il a aux ailes de grandes plumes qui, bien qu'inférieures en beauté à celles de l'autruche, sont cependant d'une assez grande magnificence; les plus grandes sont blanches à l'origine, noires au milieu, gris de cendre à l'extrémité. Le bec et les pieds sont rougeâtres.



(Le Nandou.)

Le nandou, comme on en peut juger d'après cette description, est un fort bel oiseau, et qui répandrait beaucoup de charme dans nos parcs et nos jardins si on l'y établissait. Il ne serait pas seulement un sujet d'embellissement pour la campagne, ainsi que l'a fait remarquer, le premier, un de nos jeunes savants les plus distingués, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, il enrichirait véritablement nos basses-cours. Ses plumes sont un fort bel ornement, et si la mode les trouvait trop vulgaires pour en faire des panaches de luxe, on saurait bien leur trouver d'autres emplois, soit dans le costume militaire, soit dans les divers objets de l'ameublement intérieur. Leur chair, sans être d'une grande finesse, est cependant de bon goût, surtout quand l'animal est jeune et que l'âge ne l'a point encore rendu coriace. On pourrait d'ailleurs l'améliorer par la suite des générations, et en engraissant l'animal avec une nourriture convenable; c'est ce que l'on fait journellement dans les basses-cours pour toutes les espèces d'oiseaux que l'on y élève. Il faut convenir qu'un oiseau de cette taille ferait un fort bel effet dans un dîner d'apparat. Ses œufs sont excellents et d'un goût beaucoup plus délicat que ceux de poule, ainsi que peut l'affirmer, d'après sa propre expérience, l'auteur de cet article. La ponte, il est vrai, n'est

pas très considérable, puisqu'elle n'est guère que de seize à dix-huit œufs; mais il est juste de considérer qu'un seul œuf fournit une omelette très suffisante pour un déjeuner de six à huit couverts, ce qui est, aucune ménagère ne nous le contestera, un grand avantage sur les œufs dont nous faisons ordinairement usage. Une poule-nandou ne pondrait-elle par an que deux douzaines d'œufs, que cette quantité aurait bien son prix. Enfin il faut dire que les poules ordinaires dans l'état sauvage, et avant d'avoir été perfectionnées par la domestication, ne pondent qu'une vingtaine d'œufs, justement ce qui leur est nécessaire pour une seule couvée. On pourrait donc peut-être parvenir à faire produire par les poules-nandous, comme par les autres, un œuf tous les deux ou trois jours. Ces œufs sont très recherchés par les tribus d'Indiens qui habitent l'intérieur de l'Amérique, et ce n'est pas sur ce point qu'on accusera ces sauvages de mauvais goût. La nourriture des nandous est très facile; ils se nourrissent de graines et d'herbe; on pourrait donc les conduire à la pâture dans les champs par grands troupeaux comme les dindons.

Du reste, ces oiseaux s'apprivoisent avec une extrême facilité. Le seul reproche qu'on puisse leur faire est d'abuser souvent de leurs ailes et de leur force pour se faire les tyrans, et les tyrans souvent fort brutaux, des basses-cours dans lesquelles on les met. Mais cet inconvénient est bien léger et le remède à y apporter est facile. Il serait certainement d'un grand intérêt pour le bien général de l'Europe de faire quelques essais pour acclimater parmi nous le nandou, comme nous avons acclimaté le dindon. On peut compter qu'une série d'expériences continuée avec soin pendant un siècle, suffirait pour enrichir par l'adjonction du nandou la troupe ordinaire de nos oiseaux domestiques. Nous avons donné à l'Amérique un assez grand nombre de nos animaux pour que nous soyons en droit de lui en prendre quelques uns par compensation. Cette dispersion des animaux utiles, hors de leur patrie originaire, sur tous les points où ils peuvent prospérer, a le mérite d'enrichir toutes les contrées de la terre sans en appauvrir aucune. Le sang des races utiles est comme le feu, qui se communique autant que l'on veut, et sans aucun dommage pour le foyer auquel on l'emprunte.

LA FEMME FELLAH.

Le mot *fellah*, en arabe, signifie cultivateur. Ainsi, la femme fellah est proprement la paysanne égyptienne; mais on étend aujourd'hui cette appellation à toutes les femmes du peuple d'origine arabe, soit qu'elles s'adonnent aux travaux de la campagne, soit qu'elles se livrent dans les villes à d'autres occupations.

Dans tous les pays du monde, la femme la plus libre est celle qui travaille. Ainsi, tandis qu'en Egypte, les femmes des hautes classes de la société, et même de la bourgeoisie, sont cloîtrées dans le harem, où le père, le mari, les domestiques et les esclaves exercent sur elles la surveillance la plus rigoureuse, la femme du peuple, la fellah poursuit librement ses travaux, maîtresse de sa personne et de ses actions.

La fellah est un des types de femme les plus intéressants à étudier, soit comme beauté physique, soit comme caractère et dispositions morales. Il n'est pas de femme sur la terre chez laquelle on trouve moins de préjugés, plus de tact et d'habileté dans les choses de la vie. La nature a tout fait pour la fellah, la société presque rien. Pas une ne sait lire ni écrire; car, en Egypte, il n'y a pas d'écoles pour les jeunes filles. Mais, quoiqu'elles soient ignorantes et illettrées, elles improvisent des vers qu'elles chantent avec âme, elles font des contes longs et compliqués comme des poëmes, et toujours leurs manières, leur esprit et leur langage sont pleins d'une poésie et d'un charme indéfinissables.

La fellah a une noble et majestueuse désinvolture; elle se drape harmonieusement d'une tunique et d'un voile de toile bleue, d'où s'échappent ses bras nus; son teint est brun comme la terre qui la porte; sa démarche est balancée comme le palmier auprès duquel elle passe : la fellah est belle de sa force et de ses labeurs. Sans doute, il y a quelque chose en elle d'un peu mâle; cependant, par ses habitudes d'industrie et d'activité, en contractant quelque chose de l'énergie de l'homme, la fellah a su conserver toute la grâce de son sexe. Elle possède à un très haut degré le sentiment de la forme et de l'élégance.

Robustes et infatigables, les fellahs sont aussi bonnes et dociles; elles s'appellent entre elles du doux nom de sœur. Elles sont habituellement sérieuses, sans être mélancoliques. Le mariage est pour elles un lien facile à former. Pourvu que le mari puisse donner à la femme trente piastres de dot (7 francs 85 centimes), et une demi-piastre par jour (13 centimes), le cheyk n'en demande pas davantage pour les unir. Puis, la femme va à son travail, le mari au sien; et ils se voient à peine le soir.

Le mari peut demander le divorce pour quelque motif que ce soit, et sans avoir besoin de le spécifier. Quand le mari ne veut plus de sa femme, il prend solennellement la parole, et lui dit : « Couvre-toi la face. » C'est la formule du divorce. Alors, le mari est obligé de compter à la femme une somme égale à celle qu'il lui a donnée à titre de dot au moment du mariage.

Selon la loi de Mahomet, ou plutôt selon les usages qui servent d'interprétation à cette loi, les femmes ne vont point dans les mosquées, si ce n'est à certaines époques de l'année; elles ne sont pas, non plus, rigoureusement soumises aux prières et aux ablutions. On dirait que la religion n'a pas été faite pour elles; aussi, les femmes fellahs sont-elles très peu attachées au musulmanisme. Elles montrent une assez grande indifférence pour les pratiques du culte; et j'en ai entendu, lorsque le mouezzin chantait du haut des minarets, le contrefaire par dérision. On ne les voit jamais en prières, tandis qu'à chaque instant on y rencontre des hommes. Quant aux ablutions, on les voit à toutes les heures de la journée, et dans toutes les saisons, au bord du fleuve, des canaux, ou des mares de l'inondation, se laver les pieds, les mains, le visage, et constamment puiser et emporter de l'eau dans de vastes amphores, qu'elles posent sur leur tête avec grâce. (Voyez une femme fellah dans le tableau de *Bonaparte en Egypte*, par Cogniet, 1836, p. 333.)

La vie des femmes fellahs s'écoule tranquille comme l'eau de leur Nil. La plupart ne perdent jamais de vue le minaret de leur village, et partagent leur temps entre les travaux de la terre, les soins du ménage et de la maternité.

Un certain nombre se transporte dans les villes, pour se livrer aux travaux de la domesticité, au menu trafic des bazars et des rues. Elles se font marchandes de doura, de dattes, de volailles, d'herbages. Quelques unes s'emploient comme nourrices dans les harems, chez les Levantins ou les Européens. Les plus jolies deviennent almées, danseuses. Celles-là ont une existence plus romanesque.

Dans les villes, les femmes fellahs se marient ordinairement à des portefaix, à des porteurs d'eau, à des portiers, aux ouvriers des fabriques ou des chantiers du gouvernement, à quelques petits marchands ou revendeurs des bazars, à des soldats. A Alexandrie, il y en a plus de quinze mille mariées aux ouvriers de l'arsenal, et à tous les travailleurs que fait vivre le commerce. Au Kaire, on en compte environ soixante-dix mille. Ces femmes jouissent de la plus grande liberté; occupé toute la journée, le mari exerce peu de surveillance sur elles. Aujourd'hui, un tiers au moins des femmes fellahs porte le visage découvert.

Elles perdent aussi l'habitude de se tatouer le menton et les bras, et de se teindre les ongles avec du *henuch.*

LE TRAITÉ DE LA PAIX PERPÉTUELLE
ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE.

Les Suisses, après la bataille de Marignan, ayant compris que leur intérêt n'était nullement d'aider l'Autriche dans ses contestations avec la France, mais bien plutôt de demeurer constamment associés autant que possible à la France dans ses entreprises contre l'agrandissement de cette ambitieuse couronne, prirent le parti de se lier avec la France par une paix forte et durable. Cette résolution si importante pour nous, fut décidée en grande partie par les efforts des diplomates que François Ier employait dans le maniement de ses affaires avec les cantons. La bataille de Marignan avait été livrée le 13 septembre 1515; le 7 novembre 1515, un premier traité de paix entre la France et la Suisse fut signé à Genève. Ce traité n'était que le prélude d'un traité plus important et plus complet, qui est la base de tous les traités qui ont eu lieu depuis cette époque entre la Suisse et la France, et que l'on doit considérer comme la base des relations diplomatiques de ces deux puissances : connu sous le nom de *paix perpétuelle*, parce qu'il avait pour but de garantir une paix perpétuelle entre les deux parties contractantes, il fut conclu à Fribourg le 29 novembre de l'année suivante.

« Afin, était-il dit dans ce traité, que cette paix et amiable voisinage ne se puisse rompre par l'instigation du mauvais esprit, il est avisé et conclu que celle-ci doit *perpétuellement* durer, et être inviolablement observée en tous ses points et articles entre les rois et couronne de France et généralement toutes les lignes (cantons). »

Il était convenu (stipulation faite principalement dans l'intérêt de la France à l'égard des Suisses) que les parties contractantes ne souffriraient pas que leurs ennemis respectifs vinssent s'établir sur leurs territoires, et que leurs sujets prissent du service chez une puissance ennemie.

Les contestations entre les habitants des cantons et les Français devaient être jugées par l'arbitrage de « quatre hommes de bien, amateurs de justice, » dont deux choisis par chaque partie. En cas de partage, le demandeur pouvait choisir dans les pays voisins « un prud'homme déclaré non suspect. »

Les contestations entre un habitant des cantons et le roi de France en personne, après avoir été examinées par les cantons, devaient être appuyées par eux, en cas que cela leur parût juste, près du roi; et le roi, n'y satisfaisant pas, pouvait être appelé par le plaignant par-devant des arbitres choisis parmi les juges des Ligues Grises et du Valais : « et » ce qui alors sera fait et conclu par lesdits juges par sen- » tence de justice ou amiablement, devra avoir lieu et être » inviolablement observé sans aucune révocation. »

Enfin, le roi, comme marque de libéralité et de satisfaction, faisait don d'une somme de deux mille francs à chaque canton.

L'Angleterre essaya vainement d'empêcher les conclusions de ce traité si important pour la tranquillité de la France en proposant aux cantons de se lier particulièrement avec elle. Les cantons refusèrent, malgré l'offre d'un subside annuel considérable que leur faisait cette puissance; ils aimèrent mieux demeurer unis avec la France « en paix et amiable voisinage. »

A quelques années de là, le 5 mai 1521, il fut conclu entre la France et les cantons un nouveau traité qui forme le complément du précédent; il est presque aussi important puisqu'il est le principe des levées de troupes que la France a faites pendant long-temps chez les Suisses, et qui lui ont été dans plusieurs de ses guerres un si utile renfort. D'après ce traité, le roi, toutes les fois qu'il était attaqué, avait le droit de lever dans les cantons un corps de troupes qui ne pouvait être moindre de six mille hommes ni supérieur à seize mille. Dans le cas où les cantons étaient attaqués, le roi de France devait leur fournir deux cents lances, douze pièces d'artillerie, et en outre un subside annuel de vingt-cinq mille écus d'or.

Ce sont là les origines de l'alliance qui existe entre la France et la Suisse, et qui leur est si naturelle, tant ces deux puissances sont intéressées à se garantir mutuellement leur intégrité et leur indépendance.

Maître de soi-même, Esclave de soi-même. — La tempérance n'est autre chose qu'un certain ordre, un frein qu'on met à ses plaisirs et à ses passions. De là vient l'expression : *Maître de soi-même.* Prise à la lettre, cette expression serait peut-être ridicule; car le même homme serait à la fois maître et esclave de lui-même, puisque ces expressions peuvent tour à tour se rapporter à la même personne. Voici donc en quel sens on doit la prendre. Il y a dans l'âme de l'homme deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure. Quand la partie supérieure commande à l'autre, on dit d'un homme qu'il est *maître de soi-même*, et c'est un éloge. Mais quand, par le défaut d'éducation, ou par quelque mauvaise habitude, la partie inférieure prend l'empire sur la partie supérieure, on dit de cet homme qu'il est déréglé dans ses désirs, qu'il est *esclave de lui-même*, ce qui est un terme de blâme et de mépris. PLATON.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
DE GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE.

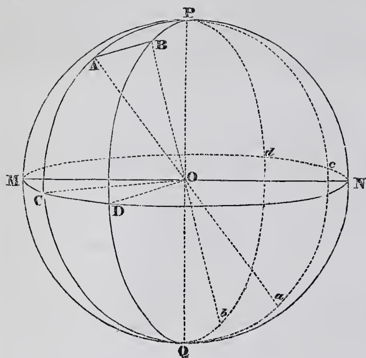
Moyen facile de mesurer la distance la plus courte de deux villes dont on connaît les latitudes et les longitudes.

Il n'y a pas de livre de géographie, de narration de voyage, où l'on ne rencontre à chaque instant les mots de *longitude* et de *latitude.* Cependant, parmi les personnes qui n'ont pas fait des études spéciales, il en est peu qui aient une idée bien précise de la signification de ces mots. Nous allons donner à ce sujet quelques notions élémentaires de géographie mathématique, pour faciliter l'explication d'un problème intéressant dont la solution est trop peu répandue.

La terre est un globe de forme à peu près sphérique. On donne le nom de *sphère* à un solide que l'on peut considérer comme engendré par un demi-cercle PMQ, qui a tourné autour de son diamètre PQ, de manière à accomplir une révolution entière. Il résulte de cette génération que tous les points de la surface de la sphère sont également distants du *centre* O; que tous les *diamètres*, c'est-à-dire toutes les lignes décrites telles que PQ, A*a*, B*b* passant par le centre et terminées de part et d'autre à la surface, sont égales et doubles des rayons OP, OA, OB. Tout plan qui rencontre la sphère la coupe suivant un cercle; et quand ce plan passe par le centre, le cercle est le plus grand possible et égal au cercle générateur PMQN. Aussi donne-t-on le nom de *grands cercles* à tous ceux dont les plans passent par le centre, et le nom de *petits cercles* à tous ceux dont les plans n'y passent pas. (Voir la fig. 1.)

Le diamètre PQ, autour duquel la terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, a reçu le nom d'*axe;* les extrémités P et Q sont les pôles; le grand cercle MCDNO, dont le plan est perpendiculaire à l'axe, s'appelle *équateur*, du latin *equare* (égaler), parce que sur tous les points de la circonférence de ce cercle, le jour est égal à la nuit.

Tous les grands cercles PMQN, PCQc, PDQd, qui ont pour diamètre commun l'axe PQ, sont les *méridiens*, du mot latin *meridies* (midi), parce qu'en chaque lieu, le soleil est toujours à midi dans le plan du méridien. Ces préliminaires posés, il sera facile de comprendre ce qui va suivre.



(Fig. 1.)

La *latitude* d'un point A est la distance AC de ce point à l'équateur, distance mesurée sur le méridien PACQ du lieu. La *longitude* du même point est l'arc CM de l'équateur compris entre le méridien du lieu et un autre méridien fixe PMQN, pris arbitrairement pour point de départ. La latitude est *boréale* ou *australe*, suivant qu'elle est mesurée au nord ou au sud de l'équateur; la longitude est *orientale* ou *occidentale*, suivant qu'elle est comptée à l'est ou à l'ouest du méridien fixe. Les nations civilisées n'ont point encore pu s'entendre sur la détermination du point de départ des longitudes; pendant long-temps on a pris le méridien de l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries, et plusieurs peuples le conservent encore. On avait proposé le méridien du Pic de Ténériffe, comme passant par un des points les plus remarquables du globe. Les Français comptent les longitudes à partir de l'Observatoire de Paris; les Anglais à partir de l'Observatoire de Greenwich.

Il est clair que la position d'un point, sur la surface de la terre, sera parfaitement déterminée lorsque l'on donnera sa latitude et sa longitude, en ayant soin d'indiquer dans quel sens elles doivent être comptées. — Or, si l'on suppose que toute circonférence soit divisée en 360 parties égales, appelées *degrés;* qu'un degré contienne 60 *minutes*, une minute 60 *secondes*, on conçoit facilement qu'au lieu de donner les longueurs absolues des longitudes et des latitudes, il suffit de les donner en degrés, minutes et secondes. Ainsi la position du point A sera tout aussi bien déterminée par les nombres de degrés et de parties de degré contenues dans les arcs MC, AC, que par les longueurs mêmes de ces arcs. Il faut même dire que cette manière de désigner la longitude et la latitude est exclusivement employée dans tous les calculs de géographie et de navigation. On dira donc que l'Observatoire impérial de Pékin est à 39 degrés 54 minutes 13 secondes de latitude boréale, et à 114 degrés 8 minutes 30 secondes de longitude orientale, ce que l'on écrit ainsi en abrégé :

39°	54′	13″	lat.	bor.
114°	8′	30″	long.	or.

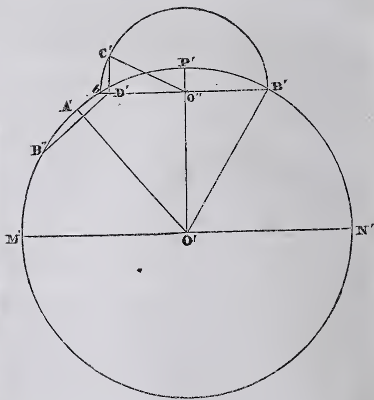
Puisque la position d'un point est parfaitement connue à la surface de la terre lorsque l'on a sa latitude et sa longitude, il est clair que la distance de deux points déterminés par ces deux éléments doit pouvoir s'en déduire. Aussi possède-t-on pour cela des procédés de calcul rigoureux fondés sur les formules de la trigonométrie sphérique. Mais, sans entrer dans des détails qui paraîtraient peut-être arides, nous donnerons ici une solution graphique très simple de ce problème, solution que tout le monde pourra comprendre et répéter.

Choisissons pour fixer les idées Paris, dont la latitude est boréale et de 48° 50′, et Saint-Pétersbourg dont la latitude est aussi boréale et de 59° 57′, et qui est situé à 27° 59′ de de longitude orientale. (Voir la fig. 2.)

On décrira d'abord une circonférence avec un rayon O′P′, qui représente le rayon de la terre. En se rappelant que notre globe a 40 000 kilomètres de circuit, et que, d'après Archimède, le rapport de la circonférence au diamètre est d'environ $\frac{22}{7}$, on trouve que le rayon terrestre a une longueur de 6 366 kilomètres; de sorte que si on adopte l'échelle d'un demi-millimètre pour 100 kilomètres, le rayon O′P′, aura 32 millimètres à peu près. Après avoir mené le diamètre M′N′ perpendiculaire au rayon O′P′, on trouve les arcs M′A′, N′B′ respectivement égaux aux latitudes de Paris et de Pétersbourg; on tire la corde B′ b perpendiculaire à O′P′, et sur cette corde comme diamètre on décrit la demi-circonférence B′C′b, sur laquelle on prend l'arc bC′ de 27° 59′, différence des longitudes des deux localités. C′D′ étant abaissé perpendiculairement à bB′, et D′B″ perpendiculairement à O′A′, l'arc A′B″ représente la distance la plus courte de Paris à Saint-Pétersbourg, sur la surface de la terre. En mesurant la longueur de cet arc, on trouve qu'elle est d'environ 10 millimètres; donc la distance la plus courte des deux villes est à peu près de 2 000 kilomètres ou 500 lieues de poste ordinaires.

Le problème n'offrirait pas plus de difficulté si, au lieu de latitudes boréales, on donnait des latitudes australes; on compterait alors les arcs M′A′, N′B′ au-dessous de M′N′ au lieu de les compter au-dessus.

Quant à la construction des arcs d'un nombre de degrés déterminé, elle s'opère très simplement à l'aide d'un demi-cercle gradué sur cuivre ou sur corne, et que l'on connaît sous le nom de *rapporteur*.



(Fig. 2.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES APSARASAS ET LES BAYADERES.



(Une Apsarasa montée sur un chameau fantastique, d'après la miniature originale conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

L'olympe des Hindous est peuplé de divinités bizarres : mais on voit s'y mouvoir aussi des figures gracieuses. Nous pouvons citer comme exemple les *apsarasas*, charmantes jeunes filles qui furent long-temps ensevelies dans les abîmes de l'océan, et que Vischnou a délivrées et rendues au ciel.

Le dieu Vischnou s'est incarné neuf fois. Selon les livres saints, le but de sa seconde incarnation fut de rendre au monde, qui venait d'être délivré des méchants par le déluge, quelques uns des biens précieux qui étaient devenus la proie des eaux; pour faire cette recherche il prit la figure d'une tortue. Il est représenté sous cette forme et dans cette action sur une peinture indienne, publiée par E. Moor (Panthéon indien). Voici la description de cette peinture. La tortue sert de base à la montagne *Mandara*, dont le sommet est formé par la figure de Vischnou debout. Un énorme serpent à plusieurs têtes, nommé le *Vasoky*, est noué à la montagne. Des démons et des dieux en ont saisi les extrémités, et ils s'en servent comme de câbles vigoureux pour faire pivoter ce monstrueux pilon, le soulever et battre les flots de l'Océan; vaincu par leurs efforts, agité jusque dans ses abîmes par les flagellations de la montagne, l'océan est réduit à restituer les trésors qu'il recélait dans son sein. Ces trésors sont au nombre de quatorze; aussi appelle-t-on cette incarnation, l'*Incarnation des quatorze joyaux*.

Le premier trésor est la Lune, Chandra; — le deuxième, Sri ou Lakshmi, déesse de la fortune et de la beauté; — le troisième, Suradevi, la déesse du vin; — le quatrième, Oochisrara, cheval à huit têtes; — le cinquième, Kustubha, diamant d'une valeur inestimable; — le sixième, le

Parijata, arbre qui produit spontanément tout ce que l'on désire; — le septième, Surabbi, vache également bienfaisante; — le huitième, Dhanwantara, médecin; — le neuvième, Iravat, l'éléphant à trois trompes du dieu Indra; — le dixième, Shouk, conque qui donne la victoire à celui qui peut la faire résonner; — le onzième, Danusba, arc dont tous les traits sont sûrs; — le douzième, Sikh, le poison et les médicaments; — le treizième, *Rhemba*, belle et jeune femme, l'*apsarasa*, par excellence, avec un cortége de 600 millions d'*apsarasas*; — enfin le quatorzième est l'Amrîta, ambroisie ou elixir d'immortalité.

Rhemba et les apsarasas ses compagnes sont toutes resplendissantes d'une beauté céleste; elles sont parées de joyaux précieux et douées d'une jeunesse éternelle, d'une grâce et d'une douceur infinies, en un mot de toutes les perfections; mais comme elles n'ont pas été soumises à la purification sacrée, aucun des dieux n'a voulu les prendre pour femmes, et elles sont toutes restées sans maris. Cette fable des Apsarasas offre des rapports remarquables avec la fable grecque de Vénus. C'est de l'écume des eaux que naquit Vénus, comme l'indique son nom grec *aphrodité;* et le mot sanskrit, apsarasa, est formé de *apsu*, l'une des formes du mot *ap*, l'eau, et de *rasa*, goût; littéralement, qui sent l'eau, qui a le goût de l'eau.

Les apsarasas habitent les cieux de Siva de Vischnou et d'Indra; leurs fonctions sont de distraire les dieux par leurs danses et par le son des instruments. Elles ressemblent aux fées des Persans, et aux *hhuruluyun* du Koran. Hhuruluyun, dont nous faisons en français *houri*, signifie, qui a des yeux de gazelle: on sait que ce gracieux animal passe pour avoir les yeux les plus doux et les plus beaux du monde. Les brahmanes qui imitent les dieux qu'ils adorent, ont aussi dans leurs temples, des troupes de jeunes filles; elles remplissent sur la terre les mêmes fonctions que les *apsarasas* dans le ciel. On les appelle en sanskrit *devadâsi*, et en tamoul *tevadial*. Elles ne sont guère connues en Europe que sous le nom de *bayadères*, qui vient du mot portugais, *balhadeira*, danseuses. Ce sont des filles hindoues que leurs parents consacrent au service des pagodes. Les Hindous de toutes les castes ont le droit de consacrer une de leurs filles; la caste des *kaikkolen*, *tisserands*, est la seule à qui la loi en impose le devoir. Dès l'âge le plus tendre ces filles sont offertes au Dieu, après des cérémonies particulières, symboles de l'union qu'elles contractent avec lui. Elles sont ensuite élevées dans des édifices appartenant au temple, sous les yeux d'une bayadère âgée, qui leur fait apprendre à lire, à danser et à chanter. Leurs fonctions consistent à balayer la pagode, à danser devant l'idole aux heures du poûdjâ ou sacrifice, dans les processions et dans les grandes cérémonies religieuses et civiles. Leurs vêtements et leurs bijoux appartiennent au temple qu'elles desservent. Le mariage leur est interdit. Les bayadères ou devadâsi dansent au son des instruments en s'accompagnant de chansons. Leurs instruments sont le *mahâtalem*, petit tambour oblong, le *tâlam*, cymbales, le thumboûsah, espèce de mandoline, etc.

Il ne faut pas confondre les devadâsi, avec les *râmdjeny*, autres danseuses qui dansent l'ancienne danse hindoue, la *natche;* celles-là parcourent les villes en dansant et s'accompagnant avec le *byn* et le *sitâr*, instruments à cordes. Le sitâr est une sorte de guitare; comme le nom est presque le même que celui que nous lui donnons, on a supposé que cet instrument n'est pas d'origine hindoue et qu'il a été apporté dans ces contrées par les Européens. Les nababs et les rajahs ont des troupes de *râm djeny*, qu'ils font danser dans toutes les cérémonies, et qui les accompagnent dans leurs voyages et dans leurs expéditions.

Le dessin bizarre qui est en tête de cet article représente une apsarasa, peut-être Rhemba elle-même, portée par un chameau fantastique. L'apsarasa est ailée, et à demi agenouillée dans un *palky*, palanquin; elle joue d'une sorte de *sitâr;* le chameau est composé de figures d'apsarasas, de kinnâras (danseurs célestes) et d'animaux. C'est une fantaisie de quelque artiste indien, dont plus d'un modèle existe dans les livres sacrés de ce pays.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGASIN PITTORESQUE *.

HISTOIRE DES SIÈCLES.

HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE,

Par M. Hippolyte Fortoul.

Ce livre est un résumé de l'histoire de tous les peuples pendant le seizième siècle, un tableau où l'on peut embrasser d'un seul regard le mouvement général des croyances, des actes, des découvertes, des guerres et de la politique pendant ce grand siècle, qui est à proprement parler l'âge héroïque des nations modernes.

On avait écrit déjà souvent l'histoire universelle de cette grande époque; et sans parler des sources et des mémoires qui sont innombrables, on peut citer les ouvrages suivants dont nous pensons que l'indication ne sera pas sans utilité pour nos lecteurs.

Il existe un ouvrage du dernier siècle, qui porte pour titre: *Histoire du seizième siècle*. Il a été écrit par M. Durand, ministre de Saint-Martin et membre de la Société royale de Londres, d'après les leçons de M. Péritonius, fameux professeur hollandais. Il a été imprimé à La Haye, en 1734, en 4 vol. in-16, et ne va que jusqu'à la mort de Charles-Quint. Il a dû être fort utile à Roberston qui n'en a point parlé. On y trouve beaucoup de faits, de grandes connaissances, et l'esprit républicain du calvinisme hollandais.

L'*Histoire de l'empereur Charles-Quint*, par Roberston, est un admirable livre dont nous recommandons la lecture comme un devoir et comme un véritable plaisir. Les caractères, les idées, les faits, y sont étudiés et mêlés de façon à ne rien laisser désirer à personne. Notre temps, tout fier de ses systèmes historiques, n'a pas un livre à opposer à celui-là.

Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs des nations*, a traité l'histoire du seizième siècle avec un style brillant et une intelligence élevée; on y trouve plus d'esprit philosophique que de véritable philosophie, des détails pittoresques, çà et là des conséquences parfaitement saisies; en résumé, un grand éclat, une grande volonté, peu d'ordre et peu de profondeur.

L'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, de Condorcet, présente un tableau sommaire de la civilisation générale du seizième siècle; les idées qui ont présidé au développement intellectuel de cette époque y sont dépouillés de l'enveloppe des faits et du cortége des dates.

M. Ancillon, ministre de Prusse, a donné en quatre volumes un *Tableau des révolutions* ou *Système politique de l'Europe*, qui montre tout le progrès que les idées ont fait depuis Voltaire. Le travail politique du seizième siècle y est bien apprécié. Mais M. Ancillon, au lieu d'embrasser les différentes périodes du progrès général, a fait, suivant l'ancienne coutume, des divisions séparées pour l'histoire de chaque peuple.

Dans *le Tableau des révolutions de l'Europe*, par Koch, le seizième siècle est traité avec concision, mais sans vue d'ensemble.

Le *Précis de l'histoire moderne*, de M. Michelet, est un ouvrage court, animé, plein de vues ingénieuses et de détails nouveaux; l'histoire du seizième siècle y est renfermée dans des bornes étroites.

* Histoire du seizième siècle, 1 vol. in-18; prix, 1 fr. — Aux bureaux du *Magasin pittoresque*, rue Jacob, 30.

Dans son *Abrégé de l'histoire générale des temps modernes*, M. Ragon a dispersé beaucoup de faits dans un si grand désordre, qu'il est impossible de prendre une idée nette de leur ensemble.

MM. Saint-Marc Girardin et Philarète Chasles ont publié un tableau curieux de la littérature française au seizième siècle.

M. Paul Lacroix a commencé, il y a quelques années, de publier une histoire du seizième siècle, à laquelle il voulait donner l'étendue et le peu de profondeur d'une chronique : il n'a pu continuer sa publication au-delà du second volume.

Au moment où nous faisions paraître l'Histoire du seizième siècle que nous annonçons aujourd'hui, M. Filon en publiait une d'une plus grande étendue. En traitant ce sujet déjà si souvent étudié, M. H. Fortoul s'est distingué des écrivains qui l'ont abordé avant lui ; il a conçu son travail sur un plan nouveau. Au lieu de présenter successivement l'histoire de chaque peuple, il a composé l'histoire de tous les peuples ensemble, et pour ainsi dire un panorama complet et vivant de l'Europe au seizième siècle.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(1572-1584.)

L'amiral Coligny avait vu en France Guillaume de Nassau ; il lui avait donné le conseil de ne pas attaquer plus long-temps les Espagnols par terre, et de transporter le théâtre de la guerre sur mer, où on défierait plus aisément leur puissance. L'année même où l'amiral fut assassiné, les *gueux marins*, excités par Guillaume, s'emparèrent du port et de la ville de Brielle, qui leur livrait d'un même coup l'entrée de la Zélande au midi, et celle de la Hollande au nord. Ces deux provinces, coupées par de grands fleuves et par des canaux, étaient un lieu où des hommes de cœnr pouvaient se défendre aisément contre des forces supérieures. Leurs villes s'ouvrirent bientôt aux libérateurs. Les états s'assemblèrent à Dordrecht ; ils nommèrent le prince d'Orange stathouder de Hollande, Zélande, Frise et Utrecht, et proclamèrent la religion réformée de Genève. Dès ce moment la cause de la liberté générale de l'Europe ne fit plus que des progrès ; Philippe II, dont la puissance s'accrut encore, et qui forma des desseins plus hardis que tous ceux auxquels il avait déjà donné suite, la menaça en vain. Sa tyrannie colossale se brisa contre des ennemis qu'il méprisait ; et l'Europe ayant, grâce à la réforme, constitué plusieurs grands centres de résistance, cessa de redouter ce fantôme de domination universelle, qui pesait sur elle depuis le commencement du siècle.

Le rappel du duc d'Albe fut favorable à la liberté des Pays-Bas. Don Louis de Requesens, qui lui succéda, ne montra aucun plan arrêté. En 1574, il essaya vainement de secourir Middelbourg, la seule ville de Zélande qui eût résisté aux gueux marins, et dont le prince d'Orange s'empara malgré lui. Don Sanche d'Avila, l'un de ses lieutenants, fut plus heureux ; il défit et tua à la journée de Mooker les deux frères de Guillaume. Cependant les Hollandais faisaient éclater leur patriotisme ; pour préserver Deyde assiégée, ils rompirent les digues qui contenaient l'Yssel et la Meuse, et inondèrent leur province. Requesens étant mort dans ces conjonctures (1576), les troupes espagnoles se livrèrent à tous les excès de l'indiscipline, et les catholiques de la Flandre firent faire au prince d'Orange des propositions qui amenèrent une union générale entre les provinces du nord et celles du midi. Par le traité de confédération qui fut signé à Gand, on s'engagea à se défendre réciproquement et à chasser les Espagnols de toute l'étendue des Pays-Bas.

Alors arriva en Flandre don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, que Philippe II, ennemi naturel de toute supériorité, haïssait profondément, mais dont la valeur lui parut indispensable à la pacification des Pays-Bas. Don Juan se plaça d'abord sous la protection des états-généraux, prêta les mains au traité de Gand qu'ils avaient fait conclure, et éloigna les troupes espagnoles. Mais bientot il quitta Bruxelles, s'empara de Namur, et rappela ses soldats. Le prince d'Orange vint à Bruxelles ; dès le commencement, l'aristocratie catholique du Brabant lui fut hostile ; elle appela au commandement de ses forces l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, qui avait succédé, en 1576, à son père Maximilien II. Ce jeune prince, de la maison d'Autriche, vint faire la guerre dans les Pays-Bas contre les descendants directs du chef de sa maison ; mais il n'eut que le titre de gouverneur-général. Soumis en apparence à son pouvoir, Guillaume continua à diriger les opérations. Don Juan, qui tenait toujours la campagne au nom de Philippe II, vainqueur d'abord à Gemblours, fut défait ensuite sur les bords du Diémar, et mourut bientôt à la fleur de l'âge (1578). On soupçonna Philippe II de l'avoir fait empoisonner ; la faiblesse que le héros de Lépante montra dans les Pays-Bas put faire penser en effet qu'il aspirait à en usurper la souveraineté.

Un autre descendant de Charles-Quint, Alexandre Farnèse, prince de Parme, vint prendre la place qu'il laissait vacante ; il sut profiter du désaccord que la jalousie et la diversité de religion avait semé entre les provinces du nord et celles du midi. Le prince d'Orange, sentant lui-même combien l'unité de la confédération de Gand serait difficile à maintenir, travaillait dejà à former un Etat indépendant dans les provinces du nord, que les mœurs, la religion et les intérêts liaient d'une manière plus intime. Il ne tarda point à réaliser ce plan, qui servait à la fois son ambition et la liberté. En 1579, les sept provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre, de Groningue, de Frise et d'Ower-Issel se réunirent par un pacte fédéral, proclamèrent l'abolition de l'autorité royale qu'elles avaient reconnue jusqu'alors, et choisirent Guillaume pour stathouder de leur république, en lui donfiant le commandement suprême des troupes de terre et de mer.

C'était pour la France une belle occasion d'acquérir la Flandre, qui a été de tous temps l'envie de ses grands politiques, et qui, après avoir renvoyé l'archiduc Mathias, cherchait un maître par toute l'Europe. Mais de cruelles dissensions, fomentées par Philippe II, n'avaient cessé d'épuiser notre nation, que le grand crime de la Saint-Barthélemy n'avait pas dégoûtée de la guerre civile. Le duc d'Anjou, qui voulut arracher aux protestants La Rochelle, leur dernier asile, livra à cette place neuf assauts inutiles où il perdit plus de vingt mille hommes. Il se trouva que dans le même temps la Pologne, nation Slave qui avait défendu les frontières orientales de l'Europe, avant que les Russes ne se fussent chargés de cette mission, ayant vu s'éteindre la dynastie des Jagellons, sous laquelle elle imposait des lois aux princes du Nord depuis près de deux siècles, usa des formes électives de sa monarchie, et appela le duc d'Anjou à monter sur le trône de ses rois. Le départ de ce prince pour ses nouveaux Etats faillit changer en France la face des choses.

Le duc d'Alençon, dernier fils de Catherine de Médicis, se mit à la tête d'un parti nouveau, qui prenait place entre les protestants et les catholiques, et qui avait eu son plus bel exemple dans le chancelier L'Hospital, lequel, retiré des affaires depuis 1568, avait désespéré de terminer les guerres civiles, et avait eu avant de mourir la douleur d'assister à la Saint-Barthélemy. Ce parti, qu'on appelait les politiques, se grossissait de tous les seigneurs mécontents et des cavinistes, comme le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé, qui n'osaient pàs encore reprendre le culte qu'on leur avait fait abjurer. Catherine de

Médicis, prévenue par le soulèvement des provinces, ne leur laissa pas le temps d'agir, et fit arrêter les principaux chefs. Au bruit de cette nouvelle conjuration, Charles IX, qui avait toujours été souffrant depuis la Saint-Barthélemy, mourut dans des convulsions affreuses, le 30 mai 1574.

Catherine de Médicis, à qui il avait laissé la régence, se hâta de rappeler le roi de Pologne. Ce prince, s'enfuyant à la hâte de chez son nouveau peuple, vint mettre le comble à l'irritation des partis par sa mollesse digne des princes de l'Asie dont il imitait les mœurs et la coiffure. Les politiques n'avaient pas attendu l'arrivée de Henri III pour s'allier aux protestants dont ils pensaient diriger les forces au gré de leur ambition et de leurs idées. Ne pouvant contrebalancer leurs forces, et désirant avoir le loisir de se livrer à ses turpitudes, Henri III conclut la paix avec eux (1575), aux conditions que l'exercice de la religion réformée serait libre dans tout le royaume, qu'on accorderait six places de sûreté aux protestants, et qu'on réhabiliterait la mémoire de toutes les victimes. Les chefs du parti reçurent des indemnités; le prince de Condé le gouvernement de la Picardie, et le duc d'Alençon, qui prit désormais le titre de duc d'Anjou, un supplément d'apanage.

Le duc de Guise voulut donner un appui à la religion que le trône semblait abandonner; il créa la sainte-ligue, qui, sous le prétexte de maintenir le catholicisme, mettait à ses ordres la moitié de la nation. La pensée de cette association, qui avait des racines dans le midi de la France, et qui avait germé déjà dans la tête des chefs de faction, lui fut suggérée par l'ambassadeur de Philippe II, qui poursuivait son projet de démembrement de la France. La question était de savoir à qui obéirait la ligue. Henri III déclara aux Etats de Blois (1576) qu'il en voulait être le chef. Cet éclat fut le signal d'une nouvelle guerre, dans laquelle le duc d'Anjou, imitant la politique de son frère, prit le commandement de l'armée catholique pour l'enlever au duc de Guise, à qui il voulait barrer le chemin du trône. La paix de Poitiers termina (1577) une campagne sans résultat.

Il semblait que le nouveau duc d'Anjou eût un véritable sentiment des intérêts politiques de la France; il avait cherché à combattre l'influence de Philippe II, d'abord en s'alliant avec les protestants contre le duc de Guise, ensuite en imposant sa supériorité au duc de Guise lui-même; pour fortifier contre l'Espagne le trône de France, sur lequel tout faisait prévoir qu'il monterait, il avait demandé la main d'Elisabeth, la puissante ennemie de Philippe II. Aussi ce fut à lui que s'adressèrent les Etats de Flandre, qui cherchaient à opposer un prince puissant aux généraux que le roi d'Espagne envoyait contre eux. Pour répondre à leur appel, il apaisa par sa conciliation une nouvelle guerre qui s'était déclarée en France entre les protestants et les catholiques, et emmenant avec lui les calvinistes les plus remuants, il alla disputer aux Espagnols ses nouveaux Etats (1582). Il interrompit ses succès pour passer en Angleterre, où la politique d'Elisabeth le berça d'inutiles espérances. Revenu à Anvers, n'étant pas assez secouru par la France, et ne trouvant pas dans les Flamands assez de sûreté, il conspira lui-même contre son peuple, et résolut de se rendre maître de sept places des plus importantes; mais s'étant fait détester sans pouvoir réussir, et poursuivi par Alexandre Farnèse, il fut obligé de repasser en France, où il mourut bientôt (1584), accablé de chagrin et de dettes, et déçu dans tous ses vœux.

Comme si le ciel voulait donner à Philippe II les moyens de triompher plus facilement de l'insurrection des Pays-Bas, et des faibles efforts que la France faisait pour se soustraire à son influence, il venait d'ajouter un royaume de plus à tous ceux que Charles-Quint lui avait transmis. Le Portugal, dont les richesses et la puissance n'avaient cessé de s'accroître, depuis que la découverte de la route maritime des Indes avait fait de Lisbonne l'entrepôt de toutes les denrées orientales, et, en quelque sorte, la métropole de l'Inde, subissait une crise fatale. Le roi Sébastien n'avait que trois ans lorsqu'il succéda à son grand-père Juan III (1557); élevés dans des sentiments qui n'étaient plus ceux de son siècle, il mit sa gloire à faire des croisades sur les côtes de l'Afrique. En 1578, appelé dans le royaume de Maroc par le roi Muley-Mohammed, que son oncle Muley-Muluc avait détrôné, il saisit avec avidité cette occasion de signaler son zèle. Mais dans la bataille qu'il livra à Al-Kassar-Kébir au royaume de Feez, il fut tué, tandis que Muley-Moluc mourait en donnant les derniers ordres à ses soldats, et que Muley-Mohammed se noyait en fuyant. Ce combat, où périrent trois rois, ruina le Portugal; Sébastien, n'ayant point laissé d'enfant, fut remplacé par le cardinal dom Henri, son grand-oncle paternel. Ce prêtre-roi étant mort bientôt après (1580), sans désigner son successeur, Philippe II n'attendit pas que la nation eût fait son choix entre les nombreux prétendants qui aspiraient à son magnifique héritage; il fit entrer en Portugal trente mille hommes, sous la conduite du duc d'Albe, qui sortit de son château d'Uzéda où il était exilé, pour faire cette dernière conquête à son maître; l'armée espagnole battit à Alcantara le prieur de Crato, neveu du cardinal Henri, et que le peuple venait de proclamer souverain. L'or écarta les autres concurrents; et en 1581, Philippe II, ayant reçu à Tomar le serment de ses nouveaux sujets, fit son entrée solennelle à Lisbonne. Il y rencontra un peuple moins docile au despotisme que n'était l'Espagne, et menacé deux fois par des assassins, il revint en Castille, bien résolu à traiter le Portugal comme une province conquise.

Depuis la mort du grand Albuquerque, les Portugais avaient considérablement étendu leur domination dans les Indes. Lopès Soares, son successeur, avait commencé, en 1518, la conquête de l'île de Ceylan, et il avait envoyé le premier un ambassadeur à l'empereur de la Chine, empire civilisé, immense et éternel qu'on venait de découvrir dans un lieu où on ne supposait que des déserts et des barbares. En 1524, Vasco de Gama était venu mourir avec le titre de vice-roi sur cette terre où il avait conduit ses compatriotes. Ses successeurs avaient accru la richesse des Portugais, mais ils avaient rendu leur nom exécrable par leurs tyrannies. Tant de puissance avait fini par éveiller la jalousie des Turcs, qui se regardaient comme les protecteurs de l'Orient, et qui, sous la conduite de Soliman, aspiraient à établir dans cette partie du monde la même unité que, dans le même temps, Charles-Quint essayait de réaliser en Europe.

Les Portugais vainquirent les Turcs et se jetèrent avec plus d'ardeur vers les extrémités de l'Asie; en 1542, ils découvrirent les îles du Japon, qui renfermaient les mines les plus riches du monde, et qui ouvrirent une nouvelle carrière au zèle de leurs missionnaires et à l'industrie de leurs négociants. Mais pendant qu'ils reculaient si fort les limites de leur puissance, ils perdaient, par la mollesse et par la cupidité, la force morale qui avait agrandi leur étroite patrie de toute l'immensité de l'océan Indien. Sur les rivages de l'Asie, et dans le continent du Nouveau-Monde où ils avaient fondé le vaste empire du Brésil (1549), ils donnèrent le spectacle d'une prompte décadence. Enervés par leur opulence, ils firent naître dans l'âme des Indiens l'espérance de s'affranchir; l'Orient tout entier avait formé une coalition pour les expulser, lorsque don Louis d'Ataïde fut envoyé (1568) dans l'Inde, et, par une habileté pleine d'énergie, sauva les conquêtes de sa nation en triomphant de ses ennemis et de la corruption. Tel était le peuple dont Philippe II venait d'ajouter les ressources à celles que lui donnaient déjà la domination du Nouveau-Monde, et la possession des principaux Etats qui composaient le midi de

l'Europe. Depuis les commencements de l'histoire, jamais souverain n'avait régné sur une aussi grande étendue de pays; la Providence fit voir, par la suite des luttes que ce colosse engagea avec les autres royaumes de l'Occident, que la puissance des empires ne se mesure pas à la longueur des terres qu'ils enferment, mais à la vitalité des idées qui les animent.

Le prince d'Orange était le seul homme qui luttât alors ouvertement avec ce redoutable maître de la terre. En 1580, Philippe II lança un arrêt de proscription contre lui, et mit sa tête à prix; des assassins conspirèrent avec le roi catholique la mort de ce grand rebelle. Blessé en 1582, dans une première tentative, Guillaume fut assassiné à Delft en 1584. Grand politique et grand capitaine, il avait montré que l'ambition conduit quelquefois à la vertu. Profitant de la consternation que sa mort jetait dans toutes les âmes, Alexandre Farnèse s'empara d'Ypres, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Malines et d'Anvers, où il mit le sceau à sa haute réputation; mais il ne put entamer les sept provinces du nord, dont la république, ferme après la mort de son chef, et opposant à l'ennemi Maurice son second fils, se donna le temps de négocier de puissantes alliances.

PIERS GAVESTON.

Le manoir de Guy's Cliff ne se recommande pas à l'attention seulement par le charme de sa situation, par les beautés du paysage qu'il domine, par le caractère si national de son architecture. De même que Chillon (voy. p. 161), il marque la place de graves événements historiques; et l'on est emporté malgré soi à de sombres retours vers le passé, quand on se repose à l'ombre de ses murailles élégantes, élancées, ouvertes de toutes parts comme pour respirer toutes les brises d'air qui s'élèvent du lac, comme pour entendre tous les doux bruissements qui sortent du feuillage. Il est surtout une scène sanglante qui se passa au quatorzième siècle dans



(Le Château de Guy's Cliff, dans le Warwickshire.)

son voisinage, et dont le souvenir vient se mêler d'une manière saisissante avec les heureuses impressions que fait naître au premier abord la vue de ce gracieux séjour.

Non loin du parc, au sommet de Blacklow-Hill, que l'on nomme aussi Gaveston-Hill, une croix de pierre massive a été sculptée sur un rocher sauvage. Cette croix porte une inscription dont voici à peu près la traduction littérale : -

Le 1er juin 1312,
Dans le creux de ce rocher,
Piers Gaveston, comte de Cornouaille
Favori d'un roi odieux,
Eut la tête tranchée
Par des barons sans foi comme lui.
Sa vie et sa mort sont de mémorables exemples
Des funestes effets du désordre.

Piers Gaveston était Gascon de naissance. C'était un beau jeune homme, entreprenant, actif, courageux. Il aimait et il cherchait les aventures; il était ambitieux, et il n'imposait aucune borne à ses espérances. Sous le règne d'Edouard I, on le voit à Londres s'introduire à la cour, flatter la corruption de l'héritier présomptif du trône, le prince Edouard, et se faire le complice de ses débauches. Le roi l'exila d'Angleterre. Mais Edouard II n'eut pas plus tôt succédé à son père, qu'il rappela près de lui Gaveston et le combla d'honneurs. Il l'investit de toutes les possessions et de tous les titres du vaste duché de Cornouaille; il lui ouvrit les trésors de l'Etat, et le laissa y puiser à pleines mains. Pour lui complaire, il destitua de leurs charges tous les principaux officiers de la cour, et les remplaça par ses protégés. Il le nomma grand-chambellan du royaume, lui donna sa nièce en mariage; et enfin, pendant un voyage qu'il fit en France, il l'institua gouverneur et gardien du royaume. Piers Gaveston était ainsi devenu plus roi d'Angleterre que le roi lui-même. A cet extrême degré de puissance, il aurait pu parvenir à fixer sa fortune, s'il eût été doué des talents qui distinguent les grands politiques; mais son or-

gueil, son insolence, son insatiable soif de richesses, révoltèrent à la fin les barons. Ils demandèrent au roi le bannissement de Gaveston; le roi temporisa : ils insistèrent, et reproduisirent leur demande devant le parlement. En même temps le clergé déclara Gaveston excommunié s'il restait dans l'île. Le roi le nomma alors à la place de lord-lieutenant d'Irlande, lui assigna pour appointements tous les revenus de ce royaume, et le conduisit en personne jusqu'à l'endroit où il s'embarqua.

Cet exil triomphant ne fut pas de longue durée. Edouard II supportait avec impatience l'éloignement de son favori. Il obtint du pape la suspension de l'anathème prononcé contre lui; il réussit de plus à le faire rappeler par un autre parlement. Mais Gaveston n'avait pas été corrigé par l'absence. Les barons vinrent en armes au parlement, et, se prévalant de certains mécontentements populaires, ils contraignirent le roi à laisser nommer une commission spéciale ayant mission de régler les affaires du royaume. Cette commission imposa des restrictions au pouvoir royal, et, dans un des articles de ses règlements, elle arrêta avec fermeté le bannissement de Gaveston. Le roi, dont la puissance était affaiblie par l'abus qu'il en avait fait, et par le peu de succès d'une guerre qu'il venait de soutenir avec Gaveston contre Robert Bruce, ne put échapper à la nécessité de se soumettre. Gaveston quitta l'Angleterre, et alla étaler à Bruges les magnificences de sa royale disgrâce. L'année suivante, en 1312, il eut l'audace de revenir à York. Les barons indignés s'armèrent sous prétexte de joûtes et de tournois, et sans plus de délais ils marchèrent contre le roi à Newcastle. Le malheureux monarque, qui du reste méritait bien son sort, prit la fuite. Gaveston se jeta dans la forteresse de Scarboroug; on l'y assiégea vigoureusement; il se défendit avec courage : mais à la fin il consentit à capituler, proposant de se constituer le prisonnier du comte de Pembroke pendant le temps nécessaire aux barons pour délibérer sur son sort, mais se réservant de rentrer dans la forteresse et d'y continuer la résistance, si les conditions des barons ne lui paraissaient pas acceptables. On feignit de souscrire à sa proposition. Le comte de Pembroke annonça l'intention de le prendre sous sa garde dans son château de Wallingford, mais il le laissa pendant une nuit au château de Deddington, près de Banbury. Guy, comte de Warwick, l'ennemi le plus implacable de Gaveston, se saisit immédiatement de sa personne, et l'emmena en triomphe au château de Warwick, où les comtes de Lancastre, Hereford et Arundel, s'instituèrent les juges de l'ex-favori. La sentence fut bientôt prononcée. On traîna Gaveston sur la colline de Blacklow, à environ une demi-lieue du château de Warwick; et là, après lui avoir fait subir toutes les insultes et tous les outrages, les barons firent rouler sa tête sur le rocher.

ASTRONOMIE.

SUR UNE LOI REMARQUABLE QUI PRÉSIDE A LA DISTRIBUTION DES PLANÈTES DANS L'ESPACE.

Nous avons donné précédemment dans le Magasin (voir 1834, page 266) une comparaison familière du système solaire avec des objets parfaitement connus; nous allons développer ici un moyen mnémonique très simple pour se rappeler les distances des planètes au soleil.

On sait que les planètes proprement dites sont au nombre de *onze*, sans compter la lune qui est le *satellite* de la terre. Comme les quatre petites planètes désignées sous le nom de *Vesta, Junon, Cérès et Pallas*, se meuvent autour du soleil dans des orbites * presque égales, on peut les considérer comme sensiblement à la même distance de cet astre. Cela posé, si on écrit, au-dessous des noms des huit autres planètes,

Mercure,	Vénus,	la Terre,	Mars,	Cérès,	Jupiter,	Saturne,	Uranus,
les nombres							
0	3	6	12	24	48	96	192

qui sont très faciles a retenir, puisqu'à partir du 3e chacun d'eux est double du précédent : si de plus on ajoute 4 à chacun de ces nombres, on obtient la série :

4 7 10 16 28 52 100 196.

Or, chacun de ces derniers nombres représente précisément la distance moyenne entre la planète qui lui correspond et le soleil.

Cette progression remarquable, connue généralement sous le nom de *loi de Bode*, quoique Bode lui-même ait avoué que d'autres l'avaient remarquée avant lui, avait fait pressentir une des découvertes les plus importantes de l'astronomie moderne. Lorsqu'elle fut signalée, on ne connaissait pas encore les quatre planètes télescopiques, de sorte que dans l'intervalle entre Mars et Jupiter il semblait exister une lacune; aussi le savant professeur de Berlin, Bode, avait-il conjecturé qu'il pourrait bien exister une planète entre Mars et Jupiter. On peut juger de la surprise des astronomes, lorsque, dans la première nuit de notre siècle, Piazzi découvrit Cérès à Palerme; cette découverte fut bientôt suivie de celles de Pallas en 1802, par le docteur Olbers, de Junon, par le professeur Harding, à Gœttingue, en 1805, et de celle de Vesta, par Olbers, en 1807, à Brême. — Les rayons des orbites de ces quatre planètes diffèrent très peu, de sorte qu'on peut les considérer comme occupant ensemble la place vide qui avait été assignée par avance au nouvel astre à découvrir. Les dimensions de ces quatre corps sont aussi très petites; d'après quelques mesures, Cérès aurait 67 lieues de diamètre; Pallas 33 seulement. Enfin, un caractère qui leur est encore commun, c'est la grandeur des inclinaisons de leurs orbites au plan de l'écliptique, inclinaison qui s'élève jusqu'à 34 degrés ½ pour Pallas, tandis que pour les six autres planètes, Mercure étant mis à part, elle ne s'élève pas à 3 degrés ½. Quoique ces orbites soient contenues d'ailleurs dans des plans très différents, elles sont pour ainsi dire entrelacées et paraissent avoir eu originairement des parties communes. Tout porte donc à supposer, dit M. Arago dans une des notices si remarquables dont il a enrichi l'Annuaire du bureau des longitudes, que les quatre petites planètes, à chacune de leurs révolutions, passaient autrefois par un même point de l'espace. Ces rapprochements ont suggéré à Olbers l'idée qu'elles sont des fragments d'une grande planète qui, circulant primitivement dans l'intervalle qu'elles occupent, fut brisée dans un cataclysme dont la cause est inconnue; et qu'il existe encore d'autres fragments semblables que l'on pourra découvrir plus tard. — Quoi qu'il en soit de la réalité de cette hypothèse, toujours est-il qu'elle expliquerait d'une manière plausible comment on a rencontré quatre corps, là où, d'après sa loi, Bode avait cru pouvoir prédire qu'on en découvrirait un.

On sait que plusieurs des planètes de notre système ont des satellites, c'est-à-dire d'autres planètes plus petites qui tournent autour d'elles, pendant qu'elles-mêmes accomplissent leurs révolutions autour du soleil. La lune est le satellite de la terre; Jupiter a quatre lunes semblables à la nôtre, Saturne en a sept, Uranus en a six. — Il est très intéressant de chercher si les distances d'une planète à ses satellites suivent une loi analogue à celle des distances du soleil aux planètes. En considérant d'abord Jupiter, le plus rapproché et le mieux connu de ces astres, nous trouvons que ses distances respectives à ses quatre satellites peuvent être exprimées à peu près par les nombres

4, 7, 10, 16,

* On appelle *orbite* la courbe que décrit une planète autour du soleil : celle de la terre porte le nom d'*écliptique*.

qui sont précisément les quatre premiers de la série de Bode. — Pour Saturne, l'analogie est encore frappante ; car on a vu que la loi de Bode pourrait s'énoncer en disant, qu'en retranchant de la distance de chaque planète au soleil la distance de Mercure qui est le plus rapproché de cet astre, on obtient une série de nombres dont chacun est double du précédent, à mesure que l'on s'éloigne du soleil, et que la même chose a encore lieu pour Jupiter. — Or, si on fait une opération semblable sur les nombres qui expriment les distances de Saturne à ses satellites, on trouve à très peu près les différences suivantes :

1, 2, 4, 8, 16, ... 64,

qui satisfont à l'énoncé que nous venons de donner pour la loi de Bode, sauf une lacune qui semble exister entre le 6e et le 7e satellite ; de sorte qu'il ne semble pas impossible qu'on vienne un jour à en découvrir un à la place que lui assigne la loi.

Quant à Uranus, son éloignement rend très difficiles les observations de ses satellites. Le célèbre Herschell, qui a découvert cette planète extrême du système solaire, est le seul qui ait vu tous ses satellites ; les astronomes n'ont jamais pu observer que le 2e et le 4e, de sorte que l'existence des quatre autres a été mise en doute. Cependant, si nous regardons le 3e et le 4e de ces petits astres comme identiques, et que nous prenions une moyenne entre les rayons de leurs orbites, tels qu'ils paraissent être donnés par l'observation, réduisant ainsi le nombre des satellites à cinq, et retranchant de chacun des nombres qui expriment leurs distances à Saturne, la distance du plus rapproché de la planète, nous aurons la série

1, 2, ... 8, 16,

encore tout-à-fait semblable aux précédentes, sauf une lacune entre les nombres 2 et 8 ; ce qui semble indiquer un nouveau satellite à chercher entre ceux auxquels on assigne aujourd'hui le 4e et le 5e rang.

Cette loi de Bode n'est pas d'une exactitude rigoureuse et mathématique, comme celles qui sont connues sous le nom de *lois de Kepler ;* elle est néanmoins très remarquable par sa généralité, et nous sommes fortement portés à croire qu'il faut y voir autre chose qu'un rapprochement purement fortuit, et qu'on doit la regarder comme tenant essentiellement à la structure du système. — Malgré toute la perfection de nos moyens d'observation, il ne nous est pas encore permis d'avoir autre chose qu'une *limite* inférieure de la distance qui nous sépare des étoiles ; il ne paraît pas possible, à plus forte raison, que nous puissions connaître un jour d'autre système planétaire que le nôtre, ni vérifier, en dehors de celui-ci, la loi de cette répartition régulière des globes célestes par rapport au centre autour duquel ils tournent. Cependant pourquoi désespérer de la puissance et du génie de l'homme ? Lorsque l'on croyait avoir épuisé tous les moyens d'observation qui peuvent servir à évaluer la distance des étoiles à la terre, un de nos astronomes les plus distingués, M. Savary, n'a-t-il pas indiqué la connaissance des mouvements des étoiles doubles comme propre à faire connaître un jour cette distance, quand les observations auront été suffisamment multipliées ? L'étude de ces mouvements remarquables n'a-t-elle pas déjà étendu, au-delà des confins de notre système solaire, le principe newtonien de l'attraction universelle, manifestée par l'existence des lois de Kepler ? Quoi qu'il en soit de la généralité ou de la restriction qu'il convient de donner à la loi de Bode, la cause en est encore aujourd'hui complétement inconnue. Quel sujet intéressant de recherches et d'études, jusqu'à ce qu'un autre Newton vienne rattacher à un principe général cette disposition mystérieuse des astres qui tournent autour du soleil !

LES INSECTES COMESTIBLES.

En considérant le nombre prodigieux des insectes qui pour la plupart se nourrissent de végétaux servant à la nourriture de l'homme ou de ses troupeaux, on ne peut s'empêcher d'être surpris de ce que chez nous, même dans les temps de disette, personne ne songe à s'en nourrir. Ils sont généralement un objet de dégoût chez les occidentaux, qui mangent au contraire volontiers les écrevisses et les crustacés marins, tandis que les Arabes et d'autres peuples de l'Asie et de l'Afrique regardent certains insectes comme des mets exquis et s'étonnent de notre goût pour les crustacés. On est tellement éloigné chez nous de vouloir manger des insectes, que beaucoup de personnes ont douté si réellement saint Jean-Baptiste, dans le désert, avait pu se nourrir seulement de vraies sauterelles et de miel sauvage, comme le rapporte l'évangile de saint Marc. Le fait est pourtant que, dans l'Orient et dans les régions tropicales, beaucoup de peuples mangent des sauterelles ; et c'est fort heureux, car lorsque ces insectes dévastateurs, formant un nuage volant, viennent dévorer toute la verdure d'un pays, ils mettent souvent les habitants dans l'alternative de les manger eux-mêmes ou de mourir de faim. A la Mecque, dans les temps de disette, on recueille les sauterelles, on les fait sécher, et on les réduit en poudre dans les moulins ou dans des mortiers de pierre pour les substituer à la farine de blé ; le savant naturaliste Hasselquist, qui rapporte ce fait, ajoute que, même dans les temps ordinaires, les Arabes mangent aussi les sauterelles bouillies dans l'eau et apprêtées en fricassée. Au Sénégal et dans l'Amérique méridionale les peuplades sauvages se nourrissent de sauterelles. Les Hottentots, dit le voyageur Sparmann, sont dans l'allégresse à l'arrivée des sauterelles dans leur pays quoiqu'elles doivent bientôt y détruire toute la verdure ; mais ils en mangent une telle quantité qu'ils deviennent promptement plus gras. Ils croient que ces insectes sont un présent d'un puissant génie habitant fort loin vers le nord, lequel ayant soulevé la pierre qui couvrait un certain puits très profond, laissa sortir les nuages de sauterelles destinées à les nourrir. Dans la plus haute antiquité, des peuples d'Ethiopie se nourrissaient de sauterelles, et les historiens grecs qui nous ont transmis ce fait les nommèrent pour cette raison les *acrydophages*.

Les Juifs, bien avant le temps de saint Jean-Baptiste, avaient dû se nourrir de sauterelles et de plusieurs sortes d'insectes analogues, car Moïse, dans le Lévitique (ch. II, verset 21-22), en faisant l'énumération des animaux que les Hébreux pouvaient manger sans crime, désigne quatre insectes auxquels son traducteur, saint Jérôme, a donné les noms latins de *locusta*, *bruchus*, *ophiomachus* et *attacus*. Nous ne pouvons savoir aujourd'hui quels insectes les anciens nommaient ainsi ; la *locusta* paraît bien être la sauterelle, mais les autres noms ayant été appliqués par les naturalistes modernes à des insectes tout-à-fait différents, nous sommes obligés de procéder par induction pour nous former une idée de ces insectes. Or, l'écrivain sacré les décrit tous quatre comme des animaux marchant sur quatre pieds et ayant en arrière des cuisses plus longues pour sauter sur la terre ; ce sont donc bien des orthoptères sauteurs comme les sauterelles, les criquets, les grillons, les éphippigers, etc.* Il est bien probable que les Hébreux ont pu confondre sous le même nom plusieurs espèces voisines ; ainsi sous le nom de locusta il faut sans doute comprendre les diverses espèces de criquet, comme les criquets voyageurs (*acrydium mygratorium*) qui forment ce qu'on nomme les nuages de sauterelles. Le *bruchus* paraît être l'*éphippiger*, sorte de grosse sauterelle sans ailes, portant sur le dos deux étuis écailleux en forme de selle ainsi que l'indique son nom actuel (en latin porte-selle), avec lesquels il produit un cri aigu prolongé. L'*ophiomachus* est la grande

* Voyez *Promenades d'un naturaliste ; Insectes*, p. 217 et suiv.

sauterelle verte ordinaire. Sa longue tarière en forme de sabre lui avait fait donner un nom qui veut dire en grec : combattant les serpents; enfin l'*attacus* doit être le même insecte à l'état de larve ou avant que ses ailes ne fussent développées.

Plusieurs autres insectes servent de nourriture à des peuples sauvages, tels sont les termites ou fourmis blanches ; chez les Grecs, jadis, les cigales et surtout leurs larves étaient recherchées comme un mets exquis; enfin dans l'antiquité, comme encore aujourd'hui en Amérique, on a mangé des larves de gros coléoptères vivant dans le bois, telles que les larves de cerf-volant et de capricorne appelées *cossus* chez les Romains, et celle qu'on nomme ver palmiste aux Antilles.

LES CAFRES.

La Cafrerie est l'une des grandes divisions de l'Afrique méridionale. Au sud, elle est bornée par le pays des Hottentots, et à l'est par le Monomotapa et l'Océan indien. Le mot *Cafre* ou *Cafir* signifie infidèle. C'est le nom que les Africains mahométans du nord donnent aux Africains du midi qui ne partagent pas leur croyance.

Les Cafres sont doués de plus d'énergie que les Hottentots ; ils sont aussi plus habiles pasteurs et cultivateurs plus prévoyants. Ils se nourrissent des produits de leur chasse, des bestiaux qu'ils engraissent, et des récoltes de leurs champs, qui consistent surtout en blé de Turquie, en millet et en melons d'eau. Ils savent conserver le grain dans des silos pour prévenir les disettes qu'entraîneraient les années stériles. Dix ou vingt familles nombreuses se réunissent et vivent en commun sous la direction d'un chef; plusieurs groupes choisissent, sans se confondre, un chef commun, auquel sont soumis les chefs particuliers. Certains priviléges sont accordés à ces petits souverains : ils ont droit à une part dans les premiers fruits cueillis et dans les bestiaux tués. Les guerres sont assez fréquentes : elles ont le plus ordinairement pour origine quelque contestation relative aux délimitations des pâturages. Les armes des Cafres sont la javeline, une courte massue, et un large bouclier de cuir. Ce peuple croit à l'existence d'un Etre suprême, mais il n'a point de dogme. Ses idées sur la vie future sont vagues et obscures : cependant il redoute les esprits, les apparitions, et fait des sacrifices pour les écarter ou les rendre favorables. Les devins ou *amakira* exercent une haute influence, et s'ils condamnent un de leurs ennemis à mort, leur sentence est exécutée. Par un étrange rapport avec la religion judaïque, en Cafrerie on a une sainte horreur pour la chair du porc; on se prive aussi de poisson, mais non de coquillages.

Les Cafres ne sont pas navigateurs; ils ne possèdent point de canots. Leurs cabanes ont la forme de ruches : elles sont ordinairement élevées d'environ six à sept pieds au-dessus du sol, et ont de 18 à 20 pieds de diamètre; couvertes de paille et d'un enduit de terre grasse, elles n'ont aucune autre ouverture qu'une porte. Quelques nattes, des pots d'argile pétris avec la fine poussière des fourmilières abandonnées,



(Un homme cafre.)



(Une femme cafre.)

des paniers et des corbeilles de jonc, des écuelles de bois, voilà tout l'ameublement de ces simples demeures. Le lait est conservé avec soin dans des outres; on le laisse durcir et aigrir pour le manger. Les vêtements des deux sexes sont faits de peaux de mouton adoucies par le corroyage. Les chefs revêtent des peaux de léopard. Les voyageurs tracent des portraits assez agréables des manières et de la forme des Cafres : ils les représentent grands, vigoureux, élégants dans leurs attitudes, plutôt brun-clair que noirs, et offrant plus d'une ressemblance avec les types européen et asiatique. Ils sont en général francs, gais et courageux. Les femmes ont une moins belle apparence que celle des hommes, ce que l'on doit attribuer à la nature grossière de leurs travaux. Elles labourent, elles bâtissent les cabanes, tandis que les hommes chassent, traient les vaches, et construisent les clôtures. Elles prennent leurs repas entre elles. La polygamie paraît s'être introduite dans les mœurs à la suite de guerres désastreuses qui laissèrent sans protecteurs un grand nombre de femmes et de jeunes filles; mais elle n'est guère en usage que chez les riches. Quoique prudents et économes, les Cafres sont très hospitaliers : l'accueil qu'ils font aux étrangers est plein d'empressement et de douceur.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CANADA.



(Mort du général Wolf, d'après le tableau de Benjamin West.)

Le voyageur qui remonte le Saint-Laurent sur un des nombreux bateaux à vapeur qui sillonnent aujourd'hui ce grand fleuve voit les majestueuses forêts du Canada se dérouler devant lui, et leurs cimes verdoyantes se réfléchir dans l'azur de ses lacs, qui forment les plus vastes amas d'eau douce qu'il y ait au monde. A chaque pas cette contrée offre au Français qui la parcourt un intérêt nouveau : découverte et peuplée par la France, elle en a conservé la langue, les mœurs, les habitudes, et ses villes ainsi que ses campagnes ont des noms qui rappellent les plus glorieux événements de notre histoire.

Le Canada fut découvert en 1504, par des pêcheurs français qui allaient à l'île de Terre-Neuve. Jacques Cartier, né à Saint-Malo, est le premier navigateur qui nous ait fait connaître ce pays et ceux qui l'avoisinent. François Ier, ayant reconnu ses talents, lui confia deux vaisseaux. Cartier partit de sa ville natale le 15 avril 1534. Dans sa première campagne il explora les côtes du golfe Saint-Laurent, qui sont au sud du détroit de Belle-Isle. Dans celle qu'il tenta deux années après avec quatre navires, il pénétra presque en ligne droite dans l'intérieur du fleuve, le visita avec soin, et s'avança à sept ou huit lieues au-delà de l'endroit où depuis la ville de Québec a été bâtie. Là il monta sur son plus petit bâtiment, et arriva jusqu'à l'extrémité du lac Saint-Pierre, où il fut arrêté par les barres qui traversent le grand canal par où il devait passer. S'embarquant alors sur ses canots, il continua sa route jusqu'à un village que les indigènes nommaient *Hochelaga*, et sur les ruines duquel s'élève maintenant la ville de Montréal, à plus de 150 lieues marines de l'embouchure du fleuve. Après avoir exploré avec attention ces contrées éloignées, et s'être ouvert des relations avec leurs sauvages habitants, dont il sut gagner l'amitié, Cartier rentra dans sa patrie, où il paraît qu'il mourut sans récompense et dans l'oubli.

Le nom de Champlain ouvre avec éclat la liste des gouverneurs-généraux auxquels fut confiée l'administration de la Nouvelle-France. Il était né à Brouage, dans la Saintonge, et de bonne heure il s'était fait un nom parmi ces intrépides marins qui, sortis de nos ports, allaient à cette époque sur toutes les mers chercher les aventures et la gloire. Le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, ayant obtenu de Henri IV la commission de faire de nouveaux établissements dans l'Amérique septentrionale, associa Champlain à cette grande entreprise : celui-ci reçut même du roi la mission de lui rendre un compte détaillé du voyage qu'il allait exécuter. Champlain s'embarqua à Honfleur, sur le vaisseau de Pontgravé, marin très expérimenté de Saint-Malo, avec lequel il fit dans la suite beaucoup d'autres voyages. Entre gens de cœur vivant sur le même bord l'amitié vient vite : Champlain et Pontgravé étaient intimement unis lorsqu'ils mouillèrent, le 24 mai 1603, dans le fleuve Saint-Laurent. Le privilége accordé à de Chaste étant expiré, ce fut de Mons, gouverneur de Pons, à qui il fut donné : Champlain partit avec lui et Pontgravé, en 1608, dans l'intention de former un établissement permanent dans le Canada. Ils choisirent un lieu situé à 150 lieues environ de l'embouchure du Saint-Laurent, là où les rivages du fleuve se resserrent tout-à-coup. Ils y fondèrent la ville de Québec, dont le nom veut dire, dans la langue des sauvages, *détroit* ou *rétrécissement de la rivière*, et qui depuis lors est devenue le chef-lieu du Canada.

En 1627, l'Angleterre, voulant secourir La Rochelle assiégée par le cardinal de Richelieu, déclara la guerre à la France. David Kerk, Français, natif de Dieppe, et réfugié en Angleterre, vint sommer la ville de Québec de se rendre. Champlain lui fit une réponse si fière, que Kerk effrayé recula. Mais la disette se mit dans la place, et au mois

d'avril suivant elle avait fait de si horribles progrès, que les assiégés étaient réduits à vivre des racines cueillies dans les bois. Kerk étant venu sommer la place une seconde fois, elle se rendit par capitulation, et Champlain revint en Europe. Immédiatement après la conclusion du traité de paix de 1629, le Canada fut restitué à la France; et c'est à compter de cette époque que ce pays a reçu ses plus considérables accroissements. C'est au courage de Champlain, à son administration éclairée, à sa persévérance qui surmontait tous les obstacles, que la France dut la fixité de ses établissements dans la nouvelle colonie. Champlain maîtrisait les Indiens, dont il avait su conquérir l'affection. Pendant la courte domination des Anglais, les naturels s'étaient retirés, fuyant toute communication avec eux : lorsque la paix y ramena nos compatriotes, on vit les Indiens accourir à eux et renouer avec empressement leurs relations interrompues.

En 1758, les Anglais, avides d'étendre leurs possessions dans l'Amérique septentrionale, et de s'emparer du commerce que nous y faisions, nous déclarèrent la guerre. Le marquis de Montcalm commandait les troupes françaises; Wolf se trouvait à la tête des Anglais. Dans cette lutte, où la fortune trahit notre armée, les deux généraux s'immortalisèrent par une rare bravoure, de grands talents militaires, et une mort glorieuse.

La plaine d'Abraham, qui s'étend en vue de Québec, fut le champ de bataille où se décida le sort du Canada. Un peu à gauche de la route de Montréal, vers l'ouest, s'élève un grand rocher de granit blanchâtre auprès duquel tomba le général Wolf. Montcalm fut aussi blessé mortellement sur le théâtre de l'action. Lorsqu'on lui annonça qu'il n'avait que peu d'heures à vivre : « Tant mieux, répondit-il, je ne verrai pas Québec au pouvoir des ennemis. »

James Wolf était né, le 15 janvier 1726, à Wasterham, dans le comté de Kent en Angleterre. Il passa en Amérique en 1758 sous les ordres du général Abercromby. Employé dans la même année à l'expédition du cap Breton, il concourut très efficacement à la prise de Louisbourg. Nommé ensuite major-général, il fut chargé, en 1759, de l'expédition contre le Canada. Les Français avaient élevé des retranchements sur la petite rivière de Montmorency; Wolf essaya d'abord de s'en emparer; mais il fut repoussé. Dans la seconde attaque qu'il dirigea, le 18 septembre, contre Québec, après avoir escaladé des rochers et des murs escarpés, il fut blessé trois fois sans avoir voulu quitter le champ de bataille. Déjà ses troupes victorieuses allaient s'emparer de la ville, lorsqu'il rendit le dernier soupir.

Montcalm, issu d'une ancienne famille française, était maréchal-de-camp en 1756, lorsqu'il partit pour commander les troupes chargées de la défense de nos colonies dans l'Amérique du Nord. Malgré l'abandon où le laissa la métropole, malgré la rigueur du climat, un dénûment presque absolu et la supériorité numérique de l'ennemi, il obtint de grands avantages sur lord London pendant la première campagne, et, dans le cours de la seconde, il remporta une victoire complète sur le général Abercromby. Mais forcé plus tard à un combat inégal sous les murs de Québec, il reçut dès le commencement de l'action une blessure mortelle, et deux jours après il termina sa carrière, le 14 septembre 1759.

Après leur mort, le sort de Wolf et de Montcalm a été bien différent; et il nous en coûte de le retracer, parce que celui du général français accuse l'ingratitude ou du moins l'indifférence de ses contemporains. Le corps de Wolf, transporté en Angleterre, fut enseveli à Greenwich, dans le même tombeau que son père, et le gouvernement lui fit ériger un cénotaphe à Westminster, ainsi qu'au lieu de sa naissance. Dans la ville de Québec, à un des angles de la Saint-Jean, ses compatriotes lui ont élevé une statue qui le représente en habit brodé, et dans l'attitude du commandement. Le peintre américain West a retracé ses derniers moments dans un tableau très estimé, que le graveur Woollett a reproduit avec beaucoup de talent. Quant à Montcalm, ses restes furent déposés dans un trou creusé par une bombe sur le champ de bataille.

Bougainville écrivit une lettre touchante sur la mort de ce brave militaire. Dans un mémoire rédigé pour l'Institut, il indiqua les véritables causes de nos défaites, et rendit hommage au courage de notre armée.

« Les troupes françaises, dit-il, commandées par le marquis de Montcalm, et, après sa mort, par le chevalier de Lévis, constamment inférieures en nombre, firent pendant cinq campagnes des prodiges de valeur, et lorsqu'à la fin de 1760, la colonie, attaquée par trois armées, fut rendue aux Anglais, les troupes venues de France étaient réduites à deux mille hommes, presque tous honorés par des blessures, et tous exténués par des fatigues et des privations continuelles. Chaque campagne qui précéda la catastrophe fut signalée par des succès dont l'éclat avait attiré dans notre alliance les nations sauvages les plus éloignées du théâtre de la guerre. »

Depuis 1829, le Bas-Canada a été réparti en cinq districts qui se subdivisent en quarante comtés, dont quinze sont au nord du fleuve Saint-Laurent, et vingt-cinq au sud. Le Haut-Canada a été partagé en quatre districts et vingt-cinq comtés; mais ces subdivisions varient selon l'accroissement de la population. Dans le Haut-Canada, les dix-sept vingtièmes de la population sont d'origine anglaise, un vingtième se compose de Français, et deux vingtièmes d'Anglo-Américains. Dans le Bas-Canada, les huit neuvièmes sont d'origine française et professent la religion catholique. Parmi ces derniers les plaisirs ont le caractère simple et un peu grossier qu'ils avaient en France avant le raffinement introduit sous Louis XIV. Les parents et les amis s'assemblent tous les jours autour d'une table chargée de mets solides. Immédiatement après un dîner qu'anime une gaieté franche et bruyante, les refrains de quelques vieilles chansons normandes se font entendre, et chacun s'animant au son joyeux du violon, les menuets et les gigues se succèdent sans interruption. — Les établissements industriels ont pris aujourd'hui dans le Canada, grâces à l'activité et aux capitaux des compagnies anglaises, un développement prodigieux. Sur le lac Ontorio et le Saint-Laurent voguent des bateaux à vapeur chargés de passagers ou de marchandises. La compagnie anglaise, dite du nord-ouest, compte seule un millier de Canadiens à son service. Quelques uns d'entre eux passent toute l'année dans les établissements des lacs, à 900 milles de Montréal. Leur nourriture, pendant qu'ils sont en voyage, ne se compose que de graisse d'ours et de farine de maïs dont ils font de la bouillie. Dans leurs longues excursions, ils charment les ennuis de l'isolement en chantant des hymnes à la Vierge, dont le rhythme grave et solennel produit sur l'âme, pendant le calme de la nuit et au milieu de l'immensité du désert, une impression qu'aucune parole humaine ne saurait rendre.

CONSOMMATION MOYENNE
D'UN HABITANT DE PARIS.

(Voyez Consommation de Paris, 1837, p. 330.)

Le tableau suivant, dressé d'après des documents officiels recueillis à la préfecture de la Seine, présente la valeur approximative et moyenne des différents articles de la consommation annuelle d'un habitant de Paris.

Des recherches analogues avaient été faites en 1789 par Lavoisier, mais elles n'offraient que des résultats beaucoup moins exacts. Les chiffres que nous donnons ont été extraits de travaux considérables publiés par M. L. Millot sur la statistique du département de la Seine.

Articles de consommation annuelle.

Pain	58 f.	64 c.
Farine pour différents usages, pâtisserie, etc.	4	19
Macaroni, fécule, gruau	2	09
Viande de boucherie	78	31
Volaille et gibier	10	50
Poisson de rivière	»	70
Huîtres et coquillages	1	05
Poisson de mer frais	5	09
Poisson de mer salé	2	55
Beurre frais et fondu	10	92
OEufs	5	44
Lait, crème, petit-lait, fromage frais	9	80
Légumes et fruits frais et secs	15	66
Sel	2	08
Fromage salé	1	97
Huile d'olives	2	05
Vinaigre	1	68
Eau-de-vie et liqueurs	12	28
Vin	77	70
Cidre et poiré	»	32
Bière	6	17
Sucre	25	»
Café	10	»
Thé, cacao	1	»
Epices, miel, etc.	2	50
Eau (6 litres par jour, dont 3 litres seulement sont achetés)	4	74
	352 f.	43 c.

A ce tableau il faut joindre les dépenses suivantes.

Impôts, taxes, etc., communs à tous les habitants	136 f.	05 c.
Loyer	91	20
Réparations aux maisons	22	84
Habillement	70	48
Chauffage	48	34
Eclairage	19	84
Blanchissage	36	»
Réparation ou renouvellement du mobilier	68	02
Education des enfants	35	75
Gages de domestiques et salaires divers	46	»
Chevaux	29	42
Voitures et harnais	3	46
Frais de transport	11	54
Tabac	6	51
Bains	3	20
Actes charitables	11	42
Cadeaux	1	72
Théâtres	7	09
Frais d'accouchement	1	»
Frais des enfants en nourrice	3	77
Frais de maladies, de médecins, médicaments, etc.	11	56
Souscriptions aux feuilles publiques	3	45
TOTAL	668 f.	66 c.
	352 f.	43 c.
TOTAL GÉNÉRAL	1021 f.	09 c.

La dépense du Parisien a été établie non seulement en argent, valeur variable, mais en compte matière fixe.

Ainsi la consommation par habitant ressort en

Pain, à	176 kilogrammes.
Boissons, vin, eau-de-vie, cidre et bière	136 litres.
Huile et vinaigre	11
Viande, y compris la charcuterie	62 kilogrammes.
Combustibles	1 stère 61 cent.
Fourrages : par cheval	7738 kilogrammes.
par habitant	202
Matériaux en œuvres	80 centistères.
Bois de construction	40
(ou 346 736 mètres cubes pour les bâtisses de l'année.)	
Suif	736 décagramm.
Beurre	472 décagramm.
OEufs	116

Les chiffres qui précèdent, résultats de calculs d'une extrême longueur, se rapportent à l'année 1826, qui a été choisie comme année de bonne consommation.

Depuis cette époque, d'assez fortes diminutions ont eu lieu sur la plupart des objets de consommation.

Ainsi, en 1836, le Parisien ne consomme plus,

En vin et boissons, au lieu de 136 litres, que 123 litres.
En viande, y compris la charcuterie, au lieu de 62 kil., que 57.
En œufs, au lieu de 116, que 115.

La consommation des fourrages par cheval est restée nécessairement la même ; mais on compte de moins dans Paris 4 000 chevaux, qui ont été chercher dans la banlieue une nourriture meilleure et à meilleur marché.

Pour les matériaux en œuvres et les bois de construction, objets essentiellement variables, la consommation en a également infiniment diminué.

Toutefois, malgré ces diminutions dans la consommation, la somme de la dépense est, en 1836, à peu près la même pour le compte en argent (voyez le premier tableau), parce qu'en même temps que la consommation a diminué les prix ont augmenté.

Mais il est impossible de ne pas reconnaître que tout se modifie dans les habitudes de Paris contrairement aux intérêts du commerce et de la santé publique. L'agriculture notamment souffre du défaut de bestiaux, dont la consommation fléchit partout dans les grandes villes.

L'habitant de Paris consommait en viande :

En 1789	77 kilogr.
En 1825	63
En 1836	57

Et dans ce dernier chiffre sont compris 7 kilogrammes de porc mauvais.

Cet état de choses, cette progression appelle l'attention des économistes et des administrateurs.

SAINTE GUDULE,

A BRUXELLES.

(Voyez 1836, p. 171.)

Sainte Gudule, morte au commencement du huitième siècle, est la patronne de la ville de Bruxelles. En 1047, son corps fut transféré de la chapelle Saint-Géry dans une nouvelle église que l'on était occupé à construire depuis plusieurs années sur le Molenberg ; elle prit le nom de la sainte. Cette église fut rebâtie de nouveau en 1226, et elle ne fut achevée, telle qu'elle existe aujourd'hui, qu'en 1273 ; c'est la première paroisse, l'église collégiale et principale de Bruxelles. Elle est située sur une hauteur ; pour y arriver du côté du grand portail, il faut monter trente-neuf marches d'un large et magnifique escalier à plusieurs rampes avant d'arriver à la grande plateforme du frontispice. La place sur laquelle elle est bâtie est enceinte d'une belle balustrade et d'une corniche de pierres : les colonnes sont séparées par des piédestaux surmontés de grosses boules.

L'église est gothique, d'une architecture régulière et imposante ; elle a été construite en forme de croix avec deux beaux portails collatéraux. Le frontispice est vaste, chargé de sculptures et de bas-reliefs, flanqué de deux grosses tours carrées et très élevées, qui ne sont pas achevées. L'intérieur consiste en une nef et deux bas côtés. Le chœur, séparé de la nef par un jubé, est entièrement fermé, et l'on peut tourner tout autour au dehors.

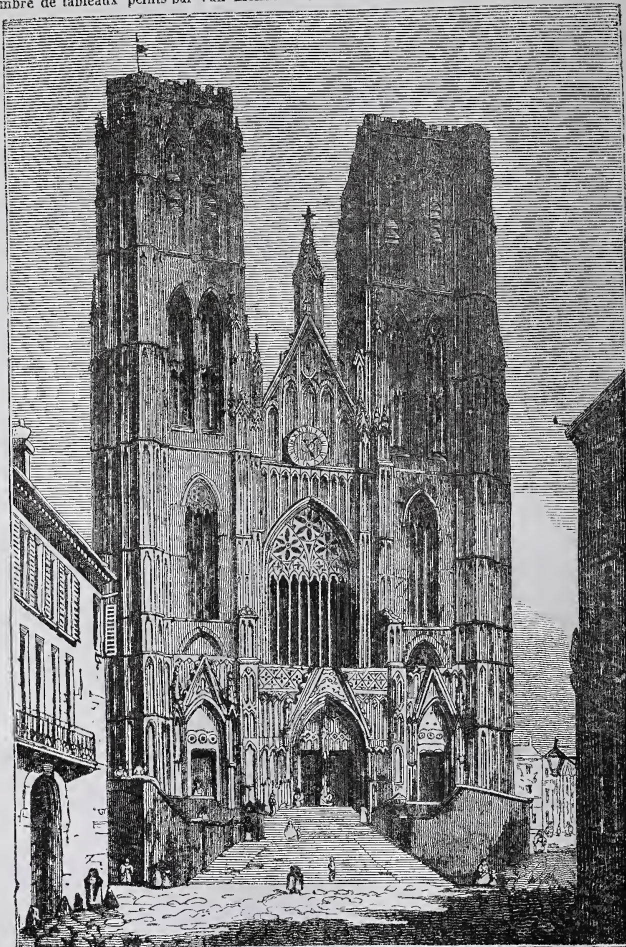
La nef est séparée des deux bas côtés par de grands piliers qui soutiennent la voûte ; à chacun de ces piliers est une statue de dix pieds de haut. La chaire est vers le milieu de la nef ; c'est un morceau d'une bizarre et hardie sculpture de Henri Verbruggen d'Anvers, qui la fit, en 1699, pour les jésuites de Louvain. Après l'extinction des jésuites, l'impératrice Marie-Thérèse la donna à l'église Sainte-Gudule, où elle fut posée en 1776. Nous l'avons figu-

rée et décrite dans notre quatrième volume, p. 169 et 171.

Le grand portail par lequel on entre dans la nef est orné de différentes figures en grisailles, dont les principales sont celles des saintes Regnilde et Charailde, sœurs de sainte Gudule. Le jugement dernier a été peint sur le vitrage placé au-dessus du grand cadran.

Dans les deux bas côtés sont seize chapelles; en dehors de ces chapelles et sur les murs qui les séparent, on voit un grand nombre de tableaux peints par Van Helmont Van der Heyden, Kerriex, Sykens, Van Osley : elles sont toutes ornées, dans l'intérieur, des ouvrages des peintres de l'école flamande, et quelques unes possèdent les tombeaux de plusieurs archiducs d'Autriche, d'infantes et de princes de Bavière.

Pour entrer de la nef dans le chœur, on passe sous le jubé, construit partie en marbre, partie en bois. Au milieu du chœur est un mausolée de marbre noir sur lequel est couché un lion d'airain doré, appuyé sur l'écu de Brabant.



(Sainte-Gudule, à Bruxelles.)

Ce lion pèse six mille livres. Ce fut l'archiduc Albert qui fit ériger ce monument sous lequel reposent les cendres de Jean II, duc de Brabant, mort en 1312; de sa femme Marguerite, fille d'Edouard, roi d'Angleterre, mort en 1318; de Philippe Ier, mort en 1430. Du côté de l'épître est le mausolée de l'archiduc Ernest, mort en 1595 : ce prince, revêtu de sa cuirasse, est couché la tête appuyée sur un carreau, son épée auprès de lui, et son casque à ses pieds. Le chœur est éclairé par neuf fenêtres dont les vitres sont peintes comme toutes les autres fenêtres de cette église : les peintures de la chapelle du Saint-Sacrement, par Rogiers, sont surtout très estimées. Au pied du maître-autel est une pierre sépulcrale de marbre blanc qui bouche l'entrée d'un caveau où furent ensevelis plusieurs archiducs et archiduchesses.

Les deux portes qui sont dans les croisillons de Sainte-

Gudule sont surmontées d'une grande fenêtre dont les vitres ont été peintes par Jean Ack d'Anvers. Contre la muraille de la chapelle de Notre-Dame de Délivrance, placée dans la partie méridionale de l'église, on voit un tableau de Crayer, plein de chaleur et de vérité, qui représente saint Pierre pleurant ses péchés. Vis-à-vis de cette chapelle, contre le pilier qui sépare la nef du bas côté, est le tombeau d'une dame au-dessous duquel on voit son portrait ovale, peint par Van-Dick; ce morceau est cité comme l'un des plus remarquables de ce peintre.

MODIFICATION DES ORGANES
CHEZ LES OISEAUX.

(Dernier article. — Voyez p. 100.)

Les queues. — Nous avons fait voir comment les membres antérieurs des oiseaux pouvaient, par de simples changements dans les proportions et la texture des plumes qui les garnissent, passer d'une fonction à une autre très différente. Cependant, en comptant toutes les espèces chez lesquelles les ailes se trouvent réduites à faire l'office de parachûte, de voiles, de balancier, de rames, ou même restent en apparence sans usages, nous trouverons qu'elles forment à peine le millième du nombre total. Il est donc permis, même après qu'on a bien constaté ces exceptions, de dire, d'une manière générale, que les ailes chez les oiseaux sont les organes du vol. Mais n'y a-t-il pas d'autres parties qui concourent avec elles à ce mode de locomotion? Oui, sans doute; et tandis que ce sont elles qui donnent l'impulsion, c'est à un autre appareil, c'est à la queue qu'est dévolu l'emploi de régulariser le mouvement, de remplir, dans cette sorte de navigation aérienne, les fonctions de gouvernail.

La queue, dans ses formes générales, dans ses dimensions relativement à celles de l'oiseau, dans l'arrangement des plumes qui la composent, dans leur longueur relative, leur configuration et leur structure, nous offre des modifications tout aussi nombreuses au moins que celles que nous ont offertes les ailes, et qui doivent aussi nécessairement exercer sur le vol uue certaine influence; mais comme les effets de cette influence ne sont pas à beaucoup près aussi marqués, nous pourrons nous borner à indiquer les principales variétés de l'organe.

La queue se compose essentiellement de plumes à tige ferme et élastique, disposées symétriquement des deux côtés du croupion, et qui peuvent, à la volonté de l'oiseau, s'écarter et se rapprocber comme les lames d'un éventail. Ces pennes caudales sont au nombre de douze chez les oiseaux percheurs en général; le nombre de dix est plus commun chez les grimpeurs, et celui de quatorze chez les oiseaux marcheurs, tels que les gallinacées; nous avons dit qu'il était de seize chez la lyre.

Les mouvements par lesquels la queue s'épanouit et se resserre, se porte à droite ou à gauche, en haut ou en bas, ont pour résultat de modifier la direction du vol, et de là vient que les pennes qui la composent ont reçu la dénomination de *rectrices* par laquelle on les distingue des pennes de l'aile qui ont eu celle de *remiges*, par allusion à leurs fonctions de rames.

Il ne faut pas confondre avec les rectrices, dont l'ensemble forme la partie utile de la queue de l'oiseau, les plumes situées, soit en dessous, soit en dessus, et qu'on nomme ses couvertures. Quoique la longueur de celles-ci soit en général moindre, il est des cas où les trois ordres de plumes sont à peu près égaux; il en est d'autres enfin où les couvertures supérieures dépassent de beaucoup les rectrices; dans le paon, par exemple, ces belles pennes œillées, dont quelques unes ont près de trois pieds de longueur, appartiennent aux couvertures et cachent entièrement la queue, que l'on ne peut apercevoir, lorsque l'oiseau fait la roue, qu'en le regardant par derrière: ces longues plumes en faucille qui dans le coq flottent aux deux côtés de la queue, appartiennent aussi aux couvertures supérieures.

Une queue très grande proportionnellement au corps de l'oiseau est un obstacle au vol, comme le serait à la navigation d'une petite chaloupe le gouvernail d'un gros vaisseau, si l'on s'avisait de l'y adapter. Peu importe que la grandeur de la queue résulte du développement excessif des couvertures, comme dans le paon, ou de celui des pennes vraies, comme chez la lyre ou l'argus, c'est toujours un attirail fort incommode quand il faut traverser les airs, et la résistance qu'il oppose est d'autant plus grande que le vol est plus rapide; aussi ne voyons-nous jamais ces queues gigantesques que chez les oiseaux à qui la brièveté de leurs ailes serait déjà un obstacle pour bien voler.

D'un autre côté, une queue démesurément courte est loin d'être favorable au vol; aussi est-ce encore en général chez des oiseaux à ailes courtes et arrondies que nous la trouvons telle; les uns, comme les tinamous d'Amérique et nos perdrix, sont presque toujours à terre; d'autres, comme les roitelets, ne font guère que sautiller de branche en branche; d'autres enfin, comme nos poules d'eau, comptent, lorsqu'il faut fuir quelque danger, bien moins sur la faculté de s'élever dans l'air que sur celle de s'enfoncer dans les eaux.

Ce n'est pas qu'on ne trouve quelquefois une queue courte avec des ailes très amples; mais les oiseaux qui nous présentent cette combinaison, et le héron peut être pris pour exemple, ont tous des pieds très longs qu'ils portent étendus en volant, au lieu de les tenir repliés sous le ventre, comme c'est le cas ordinaire; or ces grands pieds font justement l'office de la baguette que l'on attache à la fusée volante; ils servent à régulariser le mouvement; ils donnent de l'aplomb au vol de l'oiseau.

Si l'on se demandait pourquoi le héron n'a pas reçu de la nature une queue proportionnée à la grandeur de ses ailes, il faudrait se rappeler quelles sont les habitudes de l'oiseau. Nous avons déjà dit qu'il passe une grande partie de la journée plongé dans l'eau jusqu'à moitié cuisse. Or, s'il avait eu une longue queue, il aurait été forcé de la tenir constamment relevée afin de ne la pas mouiller; ce qui eût été une véritable fatigue. D'autres espèces qui fréquentent aussi les eaux, mais qui, au lieu de les traverser à gué, voguent à la surface, ont dû pour la même raison avoir la queue courte; cependant, comme pour bien nager ces oiseaux devaient avoir aussi les pieds assez courts, ils ont beau les étendre pendant le vol, cela ne suffirait pas pour donner à leur mouvement dans l'air la fermeté nécessaire, si en même temps ils n'allongeaient le cou. Cette posture est plus gênante que celle du héron qui, en volant, porte le cou replié; mais c'est la plus favorable qu'ils puissent prendre.

L'effet de cet allongement du cou et des pattes, ou des pattes seulement, peut être comparé à celui de la quille d'un vaisseau, c'est-à-dire qu'il maintient la direction; mais, dès qu'il s'agit d'altérer le mouvement, c'est sur le gouvernail que doit surtout compter le navire; c'est sur la queue que doit compter l'oiseau. Or, d'après ce que nous venons de dire, on voit que cette queue, pour bien faire ses fonctions, ne doit être ni trop grande ni trop petite. C'est ainsi que l'ont en général tous les oiseaux qui poursuivent une proie ailée. Les chouettes l'ont d'ordinaire plus courte que les faucons; mais pour atteindre des oisillons endormis elles n'ont pas besoin de faire des évolutions bien rapides. Avec d'autres habitudes, elles auraient une autre organisation; et en effet, certaines espèces, qui chassent aussi bien le jour que la nuit, nous offrent une queue plus longue : ce sont celles que l'on désigne sous le nom de chouettes-éperviers.

Nous avons d'abord parlé des différences que présente la queue sous le rapport des dimensions, parce que ce sont les plus importantes ; les différences de forme d'ailleurs frappent davantage les yeux, et nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelque chose.

Lorsqu'on parle de la forme de la queue, c'est toujours dans l'état de repos qu'on la considère ; ainsi on dit que la queue du condor est *carrée*, parce que les pennes étant rapprochées, leur extrémité se trouve sur une même ligne droite ; quand ces pennes sont écartées, comme cela a lieu lorsque l'oiseau plane, le contour de la queue forme une portion de cercle.

La *queue arrondie* est celle dont les rectrices vont en diminuant insensiblement depuis le milieu jusqu'aux deux bords, de manière à ce que dans leur ensemble elles représentent la lame d'un couteau à couper le papier ; telle est la queue du dindon.

Lorsque la diminution dans la longueur des plumes du milieu vers les bords, au lieu d'être peu sensible, se fait assez rapidement pour que la remige la plus externe soit de moitié, ou même de deux tiers plus courte que celle du milieu, la queue est ce qu'on nomme *étagée* : celle de la pie nous offre un exemple de cette forme, seulement la gradation n'est pas régulière, les deux rectrices du milieu étant un peu plus longues qu'il ne faudrait pour cela.

Dans le cas où les rectrices vont non seulement en diminuant de longueur du milieu vers les bords, mais où chacune d'elles se rétrécit depuis la base jusqu'au sommet, il en résulte une *queue pointue*, comme celle des aras et de beaucoup de perruches.

Une singulière forme qui tient un peu de celle que nous avons signalée chez la pie, nous est présentée par certains oiseaux de l'Amérique du Sud, les momots ; chez eux les deux rectrices médianes qui dépassent de beaucoup leurs voisines, sont privées de barbes dans presque toute cette portion et n'en reprennent que vers l'extrémité. Certains gobe-mouches de l'Inde, les drongos, plusieurs colibris, un perroquet de Mindanao, appelé à cause de cela perroquet à palettes, et quelques autres encore, nous offrent cette disposition dont il est fort difficile d'apercevoir le but. Il n'est guère plus aisé, au reste, de se rendre compte de l'utilité que peut avoir, pour l'oiseau connu sous le nom de *paille en queue*, l'allongement excessif des deux rectrices moyennes. Ces deux plumes, qui sont presque réduites à la tige, ou du moins ne présentent de chaque côté que des barbes très courtes, atteignent presque deux pieds de long, tandis que toutes les autres n'ont que quelques pouces. Chez l'argus les deux rectrices moyennes, longues de près de quatre pieds, sont aussi très disproportionnées par rapport aux autres ; mais au lieu d'être grêles comme celles de l'oiseau du Tropique, elles sont larges comme la main.

Lorsque l'argus relève la queue et l'étend, toutes les rectrices ne forment qu'un seul plan ; mais dans la position de repos, les pennes retombent à droite et à gauche en manière de toit. C'est ainsi que la portent constamment presque tous les faisans ; c'est ce que nous voyons par exemple chez le coq et la poule qui appartiennent à cette famille. Dans la queue du coq, toutes les rectrices sont droites, sauf les deux médianes qui dépassent de beaucoup les autres, et retombent en faisant le demi-cercle.

Chez certains tetras, par exemple chez celui qu'on nomme coq de bouleau, nous trouvons aussi à la queue des plumes recourbées, mais qui affectent d'ailleurs une tout autre disposition que chez les faisans. D'abord elles sont toutes sur un seul plan ; puis ce sont celles du milieu qui sont les plus courtes, les autres augmentant progressivement de longueur et se recourbant de plus en plus vers la pointe à mesure qu'elles s'approchent des bords. Il résulte de là que, dans leur ensemble, les rectrices représentent deux crochets adossés. Quelques ornithologistes ont voulu désigner cette forme sous le nom de *queue-en-lyre* ; mais comme le menure-lyre a la queue faite tout différemment (voyez 1837, p. 321), il semble qu'on doit rejeter cette dénomination ; celle de *queue fourchue* a été plus fréquemment employée ; mais il vaut mieux la réserver pour les cas où les pennes, croissant aussi du milieu vers les bords, restent droites dans toute leur longueur.

Il est d'autant plus nécessaire de distinguer par des noms particuliers ces deux formes, que la première est propre à des espèces qui volent toutes très mal, et que l'autre, au contraire, se trouve chez les oiseaux dont le vol est le plus soutenu, le plus rapide et le plus aisé.

Ainsi nous trouvons la queue fourchue chez le plus grand nombre des hirondelles et chez les engoulevents les plus agiles ; nous la trouvons chez les sternes ou hirondelles de mer, chez la frégate, chez les milans, et surtout chez le milan de la Caroline qui passe presque tout le jour en l'air, etc. Mais il faut reconnaître d'ailleurs que quelques espèces d'hirondelles étrangères, même parmi celles qui volent le mieux ; que les petrels, les albatros, et beaucoup d'autres oiseaux de haute-mer, qui semblent se jouer au milieu des tempêtes, ont une forme de queue tout-à-fait différente de celle dont nous parlons.

D'Azara, dans son Histoire des oiseaux du Paraguay, décrit, sous le nom de *queue en ciseaux*, un milan très voisin du milan de la Caroline, et que j'ai eu souvent occasion d'observer dans la Nouvelle-Grenade, où on le trouve six mois de l'année. Ce bel oiseau, en planant, a l'habitude d'ouvrir et de fermer sa queue comme des ciseaux, et c'est ce qui lui a valu le nom qu'on lui donne au Paraguay. Ce nom, et pour une raison semblable, se donne dans la Nouvelle-Grenade à un oiseau de la famille des gobe-mouches, et du genre désigné par les naturalistes sous le nom de tyrans, sans doute à cause de l'humeur querelleuse des espèces qui la composent. C'est le *tyran savana* qu'on ferait mieux d'appeler tyran des savanes, pour rappeler son séjour habituel. En effet, c'est dans ces prairies naturelles qu'on le rencontre toujours, voltigeant à la poursuite des insectes, et se reposant à chaque instant sur les longues tiges des graminées qui se balancent sous lui, mais qui suffisent pour le porter, car il n'est guère plus gros qu'un pinson. Au moment où il se pose, et pendant qu'il cherche à prendre son équilibre, il ouvre et ferme plusieurs fois sa queue, dont les deux pennes extérieures ont près de trois fois la longueur de son corps.

Une queue disproportionnée, avons-nous dit, n'est jamais favorable au vol ; aussi notre tyran ne vole-t-il pas bien, et quoique ses mouvements soient d'abord assez rapides quand il s'élance sur un insecte qui passe à sa portée ; lorsqu'il veut se transporter d'un point à l'autre de la prairie, on dirait un oiseau échappé à la captivité, et dont la fuite est retardée par deux longs rubans qu'il traînerait encore après lui.

Cette grande queue n'est-elle pour notre tyran qu'un attirail incommode ? Je ne le pense pas ; j'ai même déjà en quelque sorte donné à entendre quel me paraît être son usage. Suivant moi, elle fait l'effet d'un contrepoids, et empêche l'oiseau de tomber en avant au moment où s'incline le frêle support sur lequel il vient de se poser. La tige de la plante est le plus souvent trop mince et trop lisse pour qu'il puisse la serrer de ses doigts assez fortement pour ne pas culbuter.

La queue fait donc l'office d'un balancier, et c'est aussi la fonction qu'elle remplit chez beaucoup d'oiseaux, où son développement est très grand par rapport à celui des ailes.

Voilà le premier usage que nous indiquons pour la queue, outre l'usage principal, celui de concourir à l'acte du vol. Il en est un autre qui, en raison de son importance, aurait

peut-être dû nous occuper plus tôt, mais dont nous sommes amenés tout naturellement à parler, maintenant que nous passons à examiner pour la queue, ainsi que nous l'avons fait pour les ailes, les différences qui se montrent dans la structure même des plumes.

Les pennes de la queue n'ont pas, dans le vol, à supporter d'aussi grands efforts que celles des ailes, aussi leurs tiges sont-elles en général moins grosses, leurs barbes moins étroitement serrées; cependant quand on les observe chez des oiseaux qui manœuvrent en l'air avec un grande aisance, on leur trouve toujours beaucoup de fermeté et d'élasticité : c'est même à la structure de ces plumes, bien plus qu'à leurs dimensions et qu'à la forme qu'elles présentent dans leur ensemble, que l'on peut reconnaître, chez une espèce que l'on voit pour la première fois, si la queue fera un bon gouvernail; car elle peut être encore très propre à cette fonction, quoique sa grandeur soit au-dessous de la moyenne.

Nous trouvons d'ailleurs chez des oiseaux, dont les ailes courtes et arrondies indiquent un vol imparfait, une queue très forte et très résistante, mais qui se distiugue au premier coup d'œil de celles dont nous venons de parler. Les rectrices, en effet, y ont une forme toute particulière; leur tige conserve une certaine roideur jusqu'à son extrémité qui est piquante, et porte de chaque côté des barbes très fermes mais usées par le bout. Telle est la queue des *pics*, et pour peu qu'on ait observé une fois les allures de ces oiseaux, on ne demandera pas quelle est l'utilité d'une pareille disposition; cette queue, en effet, agit comme arc-boutant, et aide à soutenir l'animal tandis qu'il grimpe le long des arbres. C'est encore la même forme et les mêmes usages que nous observons dans les *grimpereaux*, dont les mœurs ont beaucoup d'analogie avec celle du pic vert. Il est vrai cependant que chez certaines hirondelles, dont les habitudes sont toutes différentes, nous trouvons les pennes de la queue usées, tandis que chez des oiseaux qui ressemblent d'ailleurs à bien des égards aux grimpereaux et montent comme eux le long des arbres et des murailles, chez le torchepot, chez les échelettes, les pennes de la queue n'ont rien de particulier dans leur structure.

Une queue plus ferme encore que celle des pics se montre chez des oiseaux qui ne sauraient grimper tous leurs doigts jusqu'au pouce étant réunis par une membrane, et à qui d'ailleurs cette faculté serait inutile, puisque au lieu d'insectes ce sont des poissons qu'ils chassent. Le cormoran, l'anhinga, poursuivent leur proie jusque dans les profondeurs des eaux, comme le fait le manchot, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire pour ce dernier en parlant des modifications des ailes. Mais dans cette navigation sous-marine le manchot, qui a deux paires de rames, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière de l'esquif semblerait avoir, quand il s'agit de changer brusquement la direction du mouvement, une grande supériorité sur les deux autres oiseaux, dont les ailes propres au vol deviennent inutiles pour la nage. Ils auraient certainement sous ce rapport un grand désavantage s'ils n'avaient dans leur queue un puissant gouvernail. On conçoit très bien, au reste, que la résistance du liquide étant plus grande que celle de l'air, il faudra que la queue soit chez eux plus ferme que chez toutes les espèces où elle ne sert qu'à la navigation aérienne; aussi leurs rectrices ont-elles non seulement des tiges très fortes et remarquables par la roideur, mais cette roideur s'étend jusqu'aux barbes qui semblent autant de lames de baleine. Quelques naturalistes assurent que les cormorans, lorsqu'ils reposent sur les rochers qui bordent la mer, s'appuient sur leur queue comme sur un troisième pied; il se pourrait en effet, comme ils ont tous les doigts dirigés en avant, qu'un support en arrière leur devînt fort utile. Je n'ai pas eu occasion de m'assurer de la vérité de cette assertion, quoique j'aie souvent observé les allures des cormorans; mais c'était loin de la mer, le long des rivières de l'Amérique méridionale, et là où les voit lorsqu'ils sont en repos perchés, de même que les anhingas, sur les branches des arbres qui croissent auprès de l'eau. Ils y sont le plus souvent solitaires; le soir ils se réunissent pour se rendre aux lieux où ils doivent passer la nuit, et on les voit à l'horizon défiler sur un seul rang en formant de longues lignes.

Autant les plumes de la queue sont fortes chez les cormorans, autant chez l'autruche elles sont frêles et incapables de résistance; elles ont, comme celles des ailes, une tige mince, des barbes lâches et frisées, et sont groupées en bouquet. Une pareille queue peut-elle être de quelque usage pour l'oiseau dans sa course? c'est ce qui n'est pas bien prouvé. L'autruche américaine, en effet, manque de queue, et il ne semble pas qu'elle en coure plus mal.

Des plumes caudales, qui semblent encore plus inutiles que celles de l'autruche, ce sont les petits pinceaux qui occupent chez les grèbes la place que devaient avoir les rectrices.

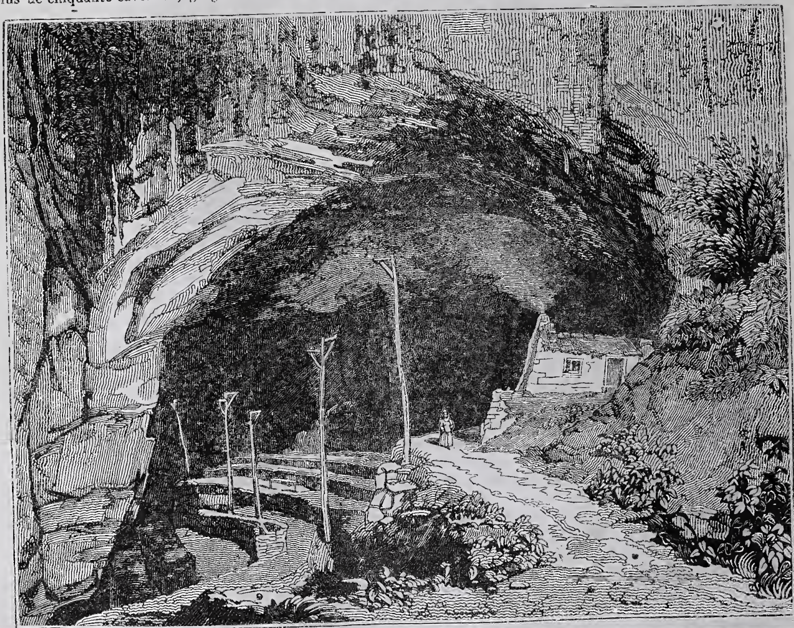
Nous avons dit qu'une queue, dont les dimensions sont au-dessous de la moyenne, c'est-à-dire dont la longueur n'égale pas celle du corps, peut, si ses pennes ont de la fermeté, servir encore très utilement dans le vol. Mais en est-il de même dans le cas contraire? Non. Une queue très grande, c'est-à-dire à la fois large et longue, sera à elle seule un obstacle à un vol un peu parfait, aussi ne la trouvons-nous jamais que chez des oiseaux à ailes courtes et arrondies; par la même raison il serait fort inutile que les pennes eussent de la force; aussi voyons-nous que leurs tiges sont déliées, leurs barbes menues, et souvent très lâchement unies entre elles. Il y a pourtant une exception pour les espèces dans lesquelles les couvertures de la queue sont très longues chez le mâle, et disposées de manière à pouvoir se relever pour faire la roue; c'est ce que nous voyons, par exemple, chez le paon ordinaire, chez l'éperonnier de la Chine, chez le dindon. Dans ce cas, les rectrices ont nécessairement reçu une force proportionnée à la résistance qu'elles ont à vaincre pour soulever l'éclatant tapis que forment les couvertures; je dis éclatant, et cela est exact, même pour le dindon, quoique on ne puisse guère le soupçonner quand on le voit dans nos basses-cours; mais dans les forêts natives de l'Amérique septentrionale il étale une queue brillante de couleurs métalliques, et comme glacée, sinon d'or, du moins de cuivre. Au reste, on a découvert depuis peu de temps, aux environs de la baie de Honduras, une seconde espèce presqu'aussi magnifiquement ornée que le paon, et dont la queue, qui d'ailleurs est toujours celle d'un dindon, déploie de nombreux miroirs couleur de saphir, entourés de cercles d'or et de rubis.

Chez toutes les espèces que nous venons de nommer, de même que chez la lyre, chez l'argus, le faisan doré de la Chine, et chez beaucoup d'autres, les plumes de la queue, pennes et couvertures, semblent n'avoir pas d'autre destination que celle de certains groupes de plumes qui, chez d'autres oiseaux, tels que les paradisiers, se montrent sur diverses parties du corps, de la tête ou du cou, avec un développement tout-à-fait extraordinaire. Ainsi, chez l'*oiseau de paradis émeraude*, il part de chaque côté des flancs un énorme faisceau de plumes à barbes longues et soyeuses; il en part à la fois des flancs et du cou chez le *magnifique*; chez le *sifilet* ce sont trois longues tiges nues, terminées par un petit disque vert-doré, qui prennent naissance près de chaque oreille; dans le superbe, enfin, c'est un large mantelet coupé carrément, et un plastron couleur d'acier bruni qui pend devant la poitrine. Tous ces panaches, toutes ces plaques à reflets métalliques, les aigrettes mobiles qui surmontent la tête d'une foule d'autres oiseaux, semblent, de même que les queues remarquables par l'élégance

comme celle du menure, ou par la richesse comme celle du paon, n'avoir d'autre objet que la parure de l'animal.

LA CAVE DU DIABLE.

De tous les comtés d'Angleterre, le Derbyshire est celui où le paysage offre les scènes les plus variées et les contrastes les plus étranges. Au midi, ce ne sont que champs fertiles et riantes vallées, mais au nord tous les caractères d'une nature triste, sauvage, sublime, semblent réunis pour étonner le voyageur. Le terrain s'élève graduellement, et se couvre peu à peu de collines dont les ondulations sont à peine perceptibles. Puis ces collines deviennent des montagnes; ces montagnes grandissent, se déroulent en une chaîne imposante qui envahit bientôt tout l'espace et va serpenter au loin sur les frontières de l'Ecosse. Il y a un endroit où les sommets réunis de ces montagnes forment une sorte de plateau qu'on appelle la région du Pic. Là, on ne saurait faire un seul pas sans surprise, et l'on y compte, dans un espace peu étendu, plus de sept cents éminences et plus de cinquante cavernes, gorges ou ravins. L'une des plus célèbres cavernes est celle *du Diable*. De chaque côté, de gigantesques rochers au ton gris plutôt que noir, s'élèvent presque perpendiculairement à une hauteur d'environ trois cents pieds. Un ruisseau sort de la caverne, et se perd en écumant à travers les fentes de la pierre et les couches crayeuses. La voûte qui forme la bouche du souterrain décrit une courbe de cent vingt pieds. Au commencement, le regard perce difficilement l'obscurité de cet effrayant séjour. Après quelques instants, on découvre de pauvres chaumières, habitées par de pauvres gens qui gagnent leur vie en faisant le double métier de cordiers et de guides. Les longues et maigres potences qui se dressent à l'entrée comme de funestes augures leur servent à tresser les cordes. A soixante pieds de l'ouverture, la voûte touche et embrasse presque le sol; la lumière du jour disparaît; on ne peut plus avancer qu'avec des torches. Pendant quelque temps, on ne peut marcher qu'en se courbant. Le premier espace ouvert où l'on pénètre contient un petit lac large d'environ cinquante pieds. On monte sur un petit bateau jonché de paille, et il faut avoir grand soin de se tenir couché, car la voûte descend vers le



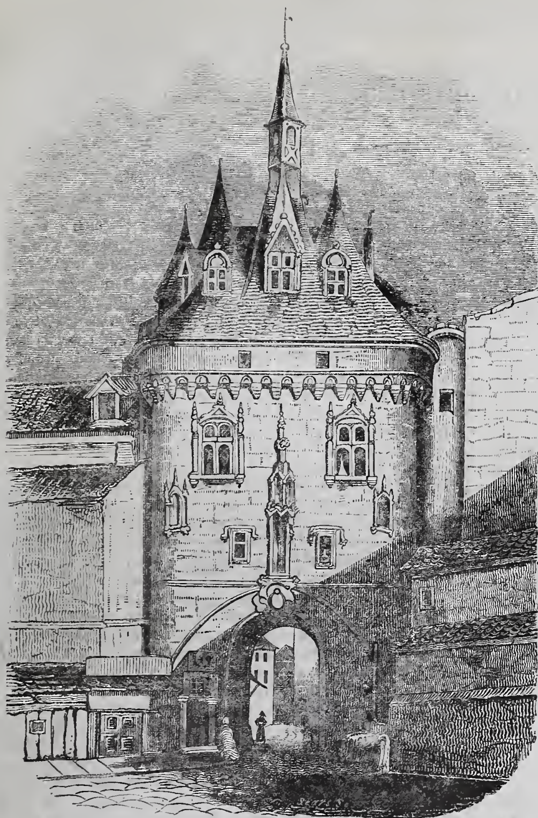
(La Cave du Diable ou la Caverne du Pic, dans le Derbyshire.)

milieu à dix-huit ou vingt pouces du niveau de l'eau. On arrive à une salle immense; mais les flambeaux ne peuvent percer l'obscurité, et il est impossible de mesurer l'élévation et la profondeur de cette partie du souterrain. Des marches conduisent à un second lac plus étendu que le premier : on le traverse sur le dos des guides. En quelques endroits, l'eau suinte et tombe en pluie fine comme un brouillard. Un peu plus loin on pénètre dans un souterrain où la nuit semble encore plus affreuse ; on l'appelle *le chancel* (sanctuaire). En cet endroit, le silence mortel qui oppresse depuis long-temps le cœur est tout-à-coup interrompu par un éclat de sons qui descendent en grossissant des parties supérieures de la caverne : c'est un chœur de femmes et d'enfants rangés dans un creux de rochers au-dessus du chancel, mais à peu de distance. Les guides secouent leurs torches et montrent ces pauvres êtres pâles et à peine vêtus, jetant leurs lugubres accords dans ces sombres abîmes. Ce sont leurs compagnes, ce sont leurs fils et leurs filles qui ont ainsi appris à jouer un rôle fantasmagorique dans ce spectacle de terreur. Quand on revoit le jour, on se sent soulagé d'un poids énorme. On croit avoir porté le rocher entier pendant tout un jour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

LA PORTE DU PALAIS, A BORDEAUX.



(La Porte du Palais, à Bordeaux.)

La porte du Palais est située à peu près au milieu de la belle façade qui borde la Garonne. Elle rompt d'une manière agréable la ligne des maisons uniformes qui s'étendent le long du fleuve, de l'église Saint-Michel à la Bourse. En voyant d'un certain point de vue cette partie de la ville, on reconnaît qu'elle n'a éprouvé aucun changement depuis le temps où elle exerça le pinceau de Joseph Vernet. La face de la porte opposée à celle que représente notre gravure regarde la place du Palais; elle offre, à peu de chose près, les mêmes détails.

Ce monument, dont le nom consacré par l'usage semblerait indiquer qu'il ne fut pas toujours isolé, n'a jamais été cependant affecté, comme on est tenté de le supposer, au palais de l'Ombrière. Il n'existe plus de vestiges de ce palais, qui servait jadis aux séances du parlement et à celles des tribunaux. La place qui s'étendait au-devant de ses tours grillées voyait alors se dresser les mêmes appareils que la Grève. La porte, par suite des années, tira son nom de ce voisinage; mais son origine en est indépendante, et date de la fin du quinzième siècle.

Les guerres d'Italie tenaient alors la France en émoi. Charles VIII, après s'être emparé du royaume de Naples avec une rapidité qui avait frappé l'Europe de surprise, avait bientôt reconnu l'impossibilité de se maintenir longtemps dans sa conquête. Il s'était déterminé à revenir en France; mais déjà le retour était devenu difficile. L'audace de ses ennemis s'était réveillée dès qu'ils avaient compris sa crainte. Les principaux Etats d'Italie se soulevaient sur son passage, et, à la tête de sa petite armée, il traversait à grand' peine ces contrées, dont les populations se liguaient pour l'exterminer. La glorieuse journée de Fornovo, dans laquelle huit mille Français l'emportèrent sur quarante mille Italiens, conjura enfin ces dangers; aussitôt un cri d'allégresse se fit entendre d'une extrémité de la France à l'autre. Dans toutes les provinces on éleva des monuments en l'honneur des succès inespérés de l'armée d'Italie. La population bordelaise fut jalouse de manifester par un témoignage durable sa sympathie patriotique. En vertu d'une ordonnance de messire Jean Blanchefort et de MM. les jurats, il fut décidé qu'on érigerait sur le port de la ville un arc de triomphe pour perpétuer le souvenir de ce mémorable événement, et qu'on y placerait la statue de

Charles VIII. On voyait autrefois cette statue dans la niche au-dessus de la porte; elle a été renversée pendant la révolution. Le monument n'a pas eu à subir d'autre dommage, et il est encore aujourd'hui dans un état de conservation satisfaisant.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voyez p. 61.)

LES MARBRES, LES GRANITES, ET LES PORPHYRES.

(Premier article.)

Dût-on nous accuser de faire ici de l'aride chimie, nous dirons de quoi se compose le marbre : c'est un résultat assez curieux des investigations modernes de la science pour mériter d'être connu de tout le monde. Le marbre est la combinaison d'un métal gris, assez brillant, infusible, de l'aspect duquel le fer peut donner quelque idée, avec une certaine quantité de charbon et de ce gaz nommé oxygène qui est si abondamment répandu dans l'air. L'association de tous ces éléments dans certaines proportions donne une pierre qui est le marbre. Ainsi, dans une cheminée de marbre, un dixième environ est en charbon, trois dixièmes en métal, le reste en gaz pareil à celui de l'air, mais retenu et fixé par le métal. En soumettant le marbre à certaines manipulations qui le défont, on peut en retirer ces trois natures de corps, et en unissant de nouveau les unes avec les autres ces trois natures de corps, on peut les remettre en un seul tout et refaire le marbre. Certes ce fait est digne d'exciter l'étonnement, et il a fallu à la chimie des yeux bien subtils pour le deviner et le mettre en évidence. La couleur propre du marbre est le blanc, et quand il présente quelque nuance, c'est qu'il est mêlé de quelque substance étrangère qui le colore.

Aucune pierre d'ornement n'est aussi répandue dans nos maisons que le marbre. Elle est, pour ainsi dire, la seule à qui l'on permette de se montrer dans nos appartements; tandis que toutes les autres sont soigneusement recouvertes, soit par des lambris, soit par des papiers peints; elle seule est à nu. Nos cheminées en sont faites; elle recouvre nos tables et nos consoles; elle forme le fût de nos pendules; elle est un des éléments essentiels de notre mobilier. Il faut avouer qu'elle mérite bien cette faveur par la beauté et la variété de ses couleurs, la finesse de son grain, son poli, sa demi-transparence, son éclat, et ce qui ajoute à toutes ces qualités, par son peu de cherté. Les Grecs et surtout les Romains avaient mis une partie de leur luxe dans la possession des plus beaux marbres. La plupart des carrières d'où ils les faisaient venir à grands frais, et dont quelques unes étaient situées jusque dans les contrées lointaines de l'Afrique et de l'Asie, sont aujourd'hui perdues, et leurs marbres ne nous sont connus que par les échantillons qui en restent dans les ruines des anciens monuments. Il est cependant probable que, si l'on voulait poursuivre un peu activement les recherches, l'on retrouverait aisément ces précieux gisements. Déjà plusieurs, et des plus importants, ont été retrouvés dans le midi de la France, et tout porte à croire qu'il en existe un plus grand nombre encore dans les montagnes de l'Algérie. Mais sans viser à l'inconnu, et en nous bornant à ce que nous avons dès à présent sous la main, même en nous restreignant au sol français, nous possédons bien assez pour satisfaire abondamment à tous nos besoins de luxe et de bien-être.

Nous allons réunir ici quelques notions sur les marbres que l'on est le plus exposé à rencontrer.

Le marbre blanc est principalement employé pour la sculpture; il ne figure que très rarement dans les ameublements où sa teinte ne fait quelque effet que lorsqu'elle se trouve richement rehaussée par celle de l'or. Ce marbre vient généralement des carrières de Carrare, et se vend à Paris environ 80 francs le pied cube; c'est un prix fort élevé et qui est dû en grande partie aux dépenses causées par le transport. Il existe dans les Alpes et dans les Pyrénées certaines variétés de marbre blanc qui paraissent susceptibles de se prêter aussi bien que le marbre de Carrare aux travaux de la statuaire. Mais la renommée des chefs-d'œuvre exécutés avec leurs blocs et la voix toute-puissante de l'usage ne les ont point encore consacrés. Il est toutefois présumable que les marbres blancs récemment découverts dans les montagnes qui avoisinent Grenoble ne tarderont pas à jouir de la réputation qu'ils méritent.

Le marbre rouge est un des plus précieux. Le plus beau se rencontre dans les monuments de Rome, mais on ne connaît pas le lieu d'où il a été tiré. Il est d'un rouge cerise assez pur et ne présente aucune tache ni aucune veine. Le Languedoc fournit un marbre rayé de rouge de feu, de blanc et de gris : ce marbre, très estimé pour la variété de ses couleurs, est assez commun à Paris et peu coûteux. Il a servi pour la construction des colonnes qui décorent l'arc de triomphe du Carrousel. Le marbre Campan, qui vient des Pyrénées, est un marbre rouge qui est fort beau aussi. Enfin il faut citer le marbre griote venant du département de l'Hérault : c'est un marbre brun avec des taches rouge cerise.

Les marbres jaunes présentent à peu près les mêmes variétés que les marbres rouges; plus leur teinte est pure et uniforme, plus ils sont estimés. Nous ne possédons pas les carrières de marbre jaune des anciens, carrières situées, selon toute apparence, dans l'Atlas; mais nous remplaçons ce marbre sans trop de désavantage par celui que nous tirons des environs de Sienne. Celui-ci présente de grandes taches d'un jaune d'ocre séparées par des filets plus rouges et quelques veines blanches. Aux environs de Narbonne on exploite un marbre qui présente des taches d'un jaune éclatant disséminées sur un fond violet presque noir : l'effet en est fort beau. On trouve aussi des marbres jaunes dans le département des Bouches-du-Rhône, dans celui du Var et dans plusieurs autres.

Le marbre vert est coloré par une substance que l'on nomme talc, et qui s'y trouve répandue par lits qui rendent le marbre très fissile et très peu résistant. Néanmoins ce marbre est très recherché à cause de la beauté et de la rareté de sa nuance. Il est connu sous le nom de Cipolin, et vaut environ 130 francs le pied cube à Paris. On en voit au Musée de fort belles colonnes qui proviennent de l'ancien baldaquin de Saint-Germain-des-Prés. Le marbre vert antique est composé de fragments d'un noir verdâtre disséminés sur un fond nuancé de blanc et de vert. Les anciens tiraient le leur de la Grèce; il en existe à Paris dans une des salles du Musée huit magnifiques colonnes. On ignore l'emplacement des carrières antiques, mais on en exploite aux environs de Gênes une variété qui est fort belle aussi. Il en vient également d'Ecosse et de quelques autres pays.

Le marbre bleu et le marbre violet ont quelques rapports avec le marbre vert; ils sont colorés par une substance analogue, mais leur nuance n'est jamais bien décidée, et cela nuit beaucoup à leur effet.

Le marbre noir est une très belle pierre, surtout lorsque sa couleur est bien foncée et ne présente aucune nuance de gris. On est resté pendant fort long-temps sans savoir d'où les Romains avaient tiré celui que l'on retrouve dans leurs monuments : on croyait qu'ils le faisaient venir de Grèce; mais le célèbre minéralogiste Faujas a retrouvé à une lieue de Spa, près d'Aix-la-Chapelle, des carrières qui offrent les traces d'une exploitation fort ancienne, et dont le marbre est d'un noir admirable. Il y a aussi dans le dépar-

tement de l'Ariège plusieurs carrières de marbre noir antique. Les marbres noirs communs, c'est-à-dire dont la nuance est légèrement grisâtre, sont fort abondants et n'ont pas grande valeur; on en exploite dans les Alpes, dans les Ardennes, en Bretagne et dans une multitude d'autres endroits.

Un marbre noir des plus beaux est celui qui est connu dans le commerce sous le nom de Portor. Il est noir foncé et sillonné de veines nombreuses très fines et d'un jaune d'or. Rien n'est plus somptueux. Louis XIV en fit un grand usage dans son splendide palais de Versailles. Le plus estimé vient de Porto-Venere en Italie, et c'est de là que dérive son nom. Il en existe aussi à Saint-Maximin, dans le département du Var, que Louis XIV a fait exploiter également. C'est au règne de ce grand et fastueux monarque que remonte la découverte et la mise en exploitation de presque toutes nos carrières de marbre.

Les marbres veinés de noir et de blanc, ou de noir, de blanc et de gris, forment une classe assez commune et assez universellement employée dans les ameublements ordinaires. Quelques variétés rayées de noir et de blanc bien purs ont une assez grande valeur; mais, en général, en fait de marbres blancs et noirs, on préfère les marbres Lumachelles qui sont d'un prix peu élevé et d'un effet assez varié et assez agréable à l'œil. Nous en parlerons dans un autre article.

Chien pendu. — Guschtasb, un des schahs de l'ancienne Perse, auquel les annales fabuleuses attribuent un règne de cent dix ans, était un monarque faible et complétement sous le joug de ses ministres et de ses favoris qui, chacun à leur tour, opprimaient le peuple. Un jour qu'il se promenait dans sa capitale, il vit un gros chien pendu au milieu d'une place publique. La foule entourait ce chien, et Guschtasb s'approcha pour savoir le motif de cette rumeur. Un berger s'avança; c'était le maître du chien : « Je viens de faire justice, dit-il au monarque; ce chien » destiné à garder le troupeau le traitait en ennemi; il » s'entendait avec les loups pour piller la bergerie; je l'ai » puni de ses trahisons : il est déjà remplacé par un meil» leur gardien » Le schah fut frappé de cet apologue en action : il fit examiner la conduite de ses ministres, et ceux qui s'écartaient de leur devoir furent chassés et sévèrement punis.

LE DROIT DES GENS.

Rien n'est plus compliqué que les relations des peuples les uns avec les autres. Le code qui leur sert de règle n'est ni aussi clair, ni aussi détaillé que celui sur lequel se fondent les individus dans leurs rapports privés : il y a des principes sur lesquels on n'est pas même entièrement d'accord, et des conséquences sur lesquelles on ne l'est pas du tout. Quant à l'interprétation, c'est encore bien pis, et il arrive souvent que chacun la fait à sa manière. De là la guerre, puisque les peuples n'ont pas de tribunaux devant lesquels ils puissent porter leurs contestations lorsqu'il s'en élève entre eux, et que leur seule manière de vider les procès est d'en appeler à la force. Les plaideurs ne s'entendent que quand l'un des deux est tellement battu qu'il ne peut plus élever la voix et qu'il est obligé de consentir à tout ce que le victorieux lui impose. La convention qui se fait alors entre eux est ce qu'on nomme un traité de paix. Aussi cette paix ne dure le plus ordinairement que le temps nécessaire pour que le vaincu puisse réparer ses forces et recommencer à faire valoir ce qu'il considère comme son droit. Quel horrible tableau de complots, de luttes, de défaites, d'hostilités continuelles présente l'histoire ! Ce désordre ne pourra cesser que si les peuples, s'accordant une bonne fois, parviennent à convenir d'un corps de lois sagement conçu et d'après lequel se règleront toutes leurs affaires.

Il y a à cela de grandes difficultés, parce qu'il existe sur le terrain de la politique bien des intérêts qui préfèrent un provisoire dont ils espèrent toujours tirer parti, qu'un règlement définitif où ils auraient peut-être à perdre. Mais il suffit que l'intérêt général du genre humain commande une telle amélioration pour que l'on puisse compter qu'elle se réalisera tôt ou tard.

Pendant la révolution française où tant de choses ont été remuées, il n'était guère possible qu'un sujet aussi instant que celui des relations légales des nations, ou, autrement dit, du droit des gens, ne le fût pas aussi. Il y a été touché en effet, mais d'une manière tout-à-fait secondaire, et pour ainsi dire épisodique. Une pareille matière intéressant toutes les nations en commun, et non point une seule en particulier, la nation française ne pouvait, en effet, se trouver fondée à la soulever et à la traiter en dernier ressort.

Grégoire, guidé par ses sentiments généreux d'humanité, paraît être le seul représentant qui ait eu constamment à cœur cette question; soit qu'il ne se rendît pas exactement compte du genre d'autorité qu'il aurait fallu pour la résoudre; soit qu'il pensât que de saines et équitables idées, exprimées, comme une simple opinion sur ce sujet, par le peuple français, ne pouvaient manquer d'être profitables à l'universalité du monde en éveillant sur ce point décisif l'attention de tous les peuples. Dès 1793, il proposa à la Convention nationale de voter et de publier une déclaration formelle à cet égard; mais sa proposition fut repoussée par l'assemblée comme intempestive et dangereuse; car c'eût été évidemment une grande marque d'ambition de la part de la France que de prétendre dicter ainsi par ses votes des lois à l'Europe et au monde, et cette mesure n'aurait pas manqué de soulever contre elle, sans aucun profit, des récriminations unanimes. En 1795, le courageux représentant revint encore sur cette question, et après un fort beau discours dans lequel il démontrait clairement tous les maux qui résultent pour les peuples de cet état de désordre dans lequel ils vivent, et tout l'avantage qu'ils auraient au contraire à convenir de certains principes fondamentaux, et à s'unir les uns avec les autres par des liens analogues à ceux qui unissent tous les membres d'une même société, il donna lecture à la Convention d'un projet qu'il lui soumettait. Ce projet, quelque imparfait qu'il fût, et quelles que soient les critiques qu'il est aisé d'en faire sur plus d'un point, demeurera cependant dans les annales de la diplomatie comme le monument du premier effort qui ait jamais été tenté pour introduire entre les peuples les sentiments de fraternité et les règlements d'ordre qui, d'individu à individu, existent depuis si long-temps. Au reste, ce projet est tout empreint d'une morale évangélique et d'un simple et calme bon sens, qui font qu'en le lisant l'on oublie et l'on pardonne volontiers les défectuosités politiques qu'il renferme. Voici les articles les plus intéressants de ce morceau :

Les peuples sont entre eux dans l'état de nature; ils ont pour lien la morale universelle.

Les peuples sont respectivement indépendants et souverains, quels que soient le nombre d'individus qui les composent et l'étendue du territoire qu'ils occupent.

Un peuple doit agir à l'égard des autres comme il désire qu'on agisse à son égard : ce qu'un homme doit à un homme, un peuple le doit à un autre.

Les peuples doivent en paix se faire le plus de bien, et en guerre le moins de mal possible.

L'intérêt particulier d'un peuple est subordonné à l'intérêt général de la famille humaine.

Chaque peuple a le droit d'organiser et de changer les formes de son gouvernement.

Un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres.

Il n'y a de gouvernements conformes aux droits des peuples que ceux qui sont fondés sur la liberté et l'égalité.

Chaque peuple est maître de son territoire.

Les étrangers sont soumis aux lois du pays et punissables par elles.

Les entreprises contre la liberté d'un peuple sont un attentat contre tous les autres peuples.

Les ligues qui ont pour objet une guerre offensive, les traités ou alliances qui peuvent nuire à l'intérêt d'un peuple, sont un attentat contre la famille humaine.

Un peuple peut entreprendre la guerre pour défendre sa souveraineté, sa liberté, sa propriété.

Les peuples qui sont en guerre doivent laisser un libre cours aux négociations propres à amener la paix.

Les traités entre les peuples sont sacrés et inviolables.

Il est aisé de pressentir par la réflexion toutes les difficultés qui se présenteraient s'il fallait tirer de ces principes généraux des articles de loi applicables à tous les cas particuliers qui se présentent dans la politique. Non seulement on y trouve des lacunes et même des contradictions, mais il y a des généralités purement spéculatives et desquelles on ne saurait réellement déduire rien de formel. En somme, l'absence d'un pouvoir supérieur à celui de chaque peuple en particulier, compétent pour juger entre eux et constitué par leurs délégations communes, se fait partout sentir. L'état de nature ne peut pas plus servir de fondement à la société des peuples qu'à celle des individus. Merlin de Douai, qui présidait alors la Convention, fit la meilleure critique de ce projet en disant « que c'était une proposition qu'il fallait adresser non à la Convention du peuple français, mais au Congrès général de tous les peuples de l'Europe. » Cette critique est aussi profonde qu'elle est simple. Il est évident, en effet, que ce n'est point l'affaire d'un peuple isolé de déclarer d'une manière absolue quels sont les gouvernements conformes aux droits des peuples, et rien sans doute n'aurait été plus choquant que d'entendre la France déclarer qu'un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres, et en même temps frapper d'une condamnation politique les gouvernements des autres peuples comme n'étant pas fondés sur le même principe que le sien.

La Convention nationale, qui avait d'abord voté l'impression du discours et du projet de Grégoire, revint sagement sur une décision trop rapide et conseillée par des sympathies générales d'humanité plus que par cette raison froide que la législation demande. Le projet de Grégoire est rentré dans le silence; mais le congrès général auquel le président de la Convention faisait appel n'a point encore paru.

ÉPISODE DE LA VIE DES JUIFS AU MOYEN AGE.

Lorsque Richard Cœur-de-Lion monta sur le trône d'Angleterre, il fit défendre à son de trompe à tous les Juifs qui se trouvaient à Londres d'assister à son couronnement qui devait avoir lieu à Westminster, le 3 septembre de l'année 1157. La crainte de quelque sortilége lui avait sans doute conseillé cette mesure.

Cependant l'usage des Orientaux est d'offrir des présents à chaque nouveau roi, le jour même de son couronnement, et quelques Juifs qui, peut-être, ignoraient la proclamation, se rendirent au lieu de la cérémonie, et obtinrent du roi la permission de déposer leurs dons à ses pieds, en le requérant de consentir à ce qu'ils demeurassent dans sa terre comme ils l'avaient fait sous les rois ses prédécesseurs. Les misérables suppliants étaient reconnaissables à leur habit particulier, et surtout au bonnet jaune qu'on les forçait de porter. L'un d'eux fut frappé par un chrétien, et bientôt les courtisans tombant tous à la fois sur les Israélites, les entraînèrent hors du palais où ils leur firent subir toutes sortes d'outrages.

L'exemple fut contagieux. La populace de Londres et beaucoup de gens qui étaient accourus de loin pour voir le couronnement, crurent que le roi avait ordonné l'extermination des Juifs, et ces malheureux, hommes, femmes, vieillards et enfants, se virent assaillis avec fureur. Quelques familles crurent se sauver en se barricadant dans leurs maisons; mais la populace y mit le feu, et elles périrent dans les flammes.

Les principales villes du royaume imitèrent les excès de la capitale, et le sang des Juifs coula à flots sur presque tous les points du royaume. A York, quelques proscrits se réfugièrent dans le château, après avoir vu massacrer ceux de leurs frères qui refusaient de recevoir le baptême. Ils y firent une résistance désespérée; mais on allait leur donner l'assaut, et la nuit même qui devait le précéder, un de leurs *rabbins* (prêtres) leur parla en ces termes : « Hommes » d'Israel, Dieu nous commande de mourir pour sa loi, » comme l'ont fait jadis nos ancêtres. Si nous tombons entre » les mains de nos ennemis, ils nous feront cruellement » souffrir. Rendons pieusement et volontairement à notre » créateur cette vie qu'il nous a donnée. » Presque tous applaudirent. Alors les Juifs mirent le feu au château ; ils jetèrent dans les flammes leurs riches vêtements, leurs pierreries et leurs vases précieux, et Jocen, le plus riche d'entre eux, coupa le premier la gorge à sa femme. On suivit son exemple; et, lorsque toutes les femmes eurent été ainsi sacrifiées, le même Jocen se tua le premier en signe d'honneur, et les autres l'imitèrent à l'exception de quelques malheureux auxquels le courage manqua, et qui, pris le lendemain par les assaillants, périrent dans d'affreux supplices.

Les billets que les chrétiens avaient consentis aux Juifs furent tirés des lieux où ceux-ci les avaient déposés, ils furent réduits en flammes; et ce fait semble attester que le fanatisme n'avait pas seul guidé les persécuteurs, ou du moins que l'on sut trop bien associer les intérêts personnels à ceux de la religion.

Richard essaya vainement de faire poursuivre les coupables. La haine et le mépris qu'on portait aux victimes empêchèrent les effets de l'enquête. Trois chrétiens seulement furent condamnés, et encore ce ne fut pas à cause des cruautés qu'ils avaient exercées contre les Juifs, mais bien pour le dommage qu'en avaient souffert quelques Anglais.

L'horrible massacre dont nous venons de faire le récit n'est qu'un événement assez vulgaire de la vie des Juifs au moyen âge. Mis hors la loi et retranché pour ainsi dire de l'humanité, ce malheureux peuple allait errant par toute la terre, sans trouver une place où il pût reposer sa tête avec sécurité. Détesté des chrétiens, il leur rendit haine pour haine, et réservant pour le foyer domestique ce qui lui restait de vertus, ses ennemis ne connurent guère de lui que sa cupidité.

De la conversation. — Un grand philosophe, Aristote, n'a pas craint de dire que le repos et le divertissement n'étaient pas moins nécessaires à la vie que les repas et la nourriture... mais il ne veut pas que les sages passent le temps comme le vulgaire. Le commerce des paroles doit être leur plus douce occupation. Il a recherché les habitudes vertueuses qui doivent régler ce commerce, et s'étendre à tous

les entretiens que les hommes ont les uns avec les autres. Il a découvert entre la mauvaise humeur et la bouffonnerie un milieu approuvé par la raison, dans lequel l'âme se dilate par un mouvement modéré, sans s'énerver par la dissolution. C'est la première condition qu'il estime nécessaire. Il veut aussi pour ce commerce une certaine douceur et facilité de mœurs, qui sait être accommodante sans être servile, qui n'approuve pas tout sans choix, qui ne rejette pas tout par dégoût.

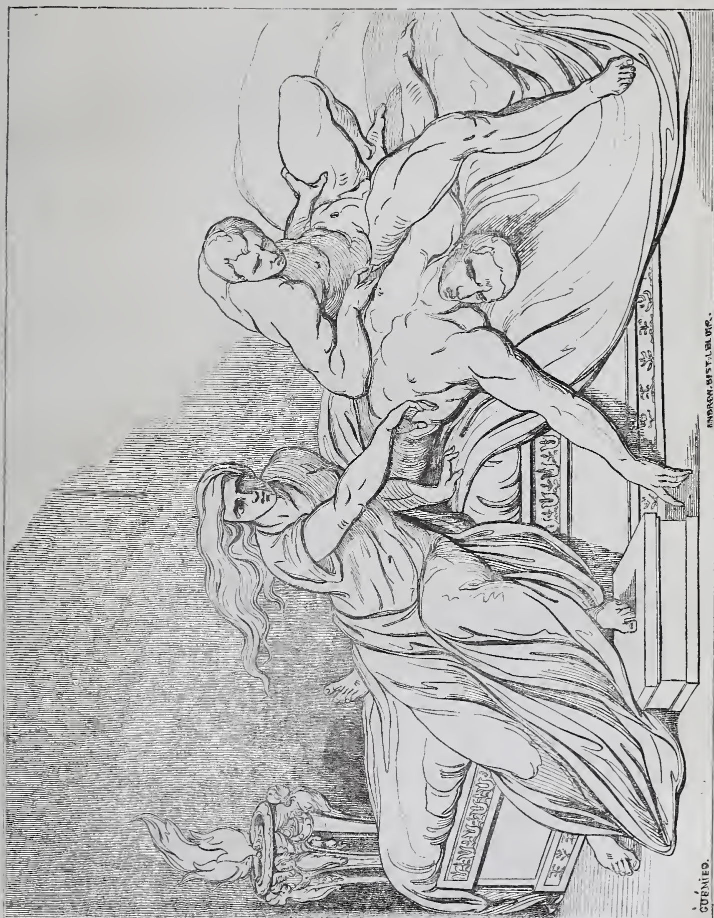
Il exige encore une franchise naïve et une coutume de dire vrai, aux choses mêmes indifférentes, sans vaine ostentation, sans retenue affectée.

Sans douceur, les assemblées des hommes ne seraient que des troupes d'ennemis, ou des cercles d'admirateurs réciproques.

Sans la franchise, elles seraient ou des écoles de dissimulés qui ne veulent pas dire quelle heure est-il, ou des théâtres de capitans qui disent plus qu'ils ne savent et plus qu'ils ne font et peuvent faire.

Lettre de Balzac sur la conversation des Romains.

SIGALON.



(La dernière esquisse de Sigalon. — On suppose que le sujet de ce dessin est la Mort de l'empereur Claude.)

Xavier Sigalon naquit à Uzès, département du Gard, vers la fin de 1788. Son père était un pauvre maître d'école qui apprenait à lire aux petits enfants de l'endroit. Mais alors, plus encore qu'aujourd'hui, le peuple ne savait pas combien il s'élève, combien il ajoute à son bonheur et à sa dignité, seulement par les connaissances les plus élémentaires. Le père de Sigalon fut obligé de venir à Nîmes, espérant sur ce terrain plus vaste utiliser mieux sa petite industrie. Xavier avait dix ans à l'époque de cette émigration : il grandit au milieu des ruines somptueuses de la cité romaine. Encore à l'âge où tout est impression, il s'accoutuma aux vastes proportions des antiques monuments qu'elle

renferme; apprentissage des yeux plus important qu'on ne le croit. Le père de Xavier, assez embarrassé de ses huit enfants, l'envoya, lui, à l'école centrale de dessin, que le gouvernement venait d'ouvrir dans les principales villes de France. Bien en prit au digne homme : dès la fin de l'année, Xavier remportait le prix de sa classe avec tant d'éclat que l'administrateur du département, qui faisait la distribution, le saisit dans ses bras au moment où il venait recevoir la couronne, et le montrant à l'assemblée : « Voilà, messieurs, un enfant qui sera un jour un grand artiste. » Sigalon a tenu parole.

C'est une observation à faire, et sur laquelle nous devons appuyer, comme étant d'une grande importance dans l'éducation, que presque tous les hommes distingués en fait d'art, soit parmi les modernes, soit parmi les anciens, ont montré dès leur enfance des aptitudes particulières. Ceux qui s'annoncent ainsi n'arrivent pas tous, il est vrai, à avoir du talent; le manque d'assiduité au travail, des distractions, une organisation incomplète, peuvent faire avorter de belles vocations; mais il n'est pas moins vrai que tous ceux qui ont acquis une gloire durable, Le Titien, Andrea del Sarto, Le Dominiquin, Michel-Ange, Annibal Carrache, Ribera, le Giotto et cent autres, tous furent peintres pour ainsi dire en naissant. Cela nous doit être un motif de ne pas pousser inconsidérément nos fils dans la culture des arts; les arts ont des mystères auxquels on n'est point initié sans une intelligence spéciale. Celui dont la nature n'est pas le premier maître ne sera, croyons-en l'histoire, qu'un artiste inférieur.

Quand notre jeune homme eut parcouru toutes les classes de l'école centrale, il employa son temps à lire du matin jusqu'au soir, et à feuilleter les cartons de gravures que possédait la bibliothèque de Nîmes. Sa famille lui reprochait de ne pas s'adjoindre à elle pour le bénéfice général, de ne pas rendre la pension de son père plus intéressante en y donnant des leçons de dessin, de s'abandonner au goût qu'il avait pour la lecture et pour les *images*, sans être utile à la communauté. Il comprenait bien que dans l'état des choses on avait raison; il s'astreignait quelque temps à faire faire des nez et des bouches aux marmots de l'école; mais la passion l'emportait et il ne tardait pas à retourner aux gravures, aux livres d'histoire et d'art de la bibliothèque. On sait combien les études faites dans la jeunesse portent de fruits solides; ce qu'on apprend avant l'âge de vingt ans ne s'oublie jamais. Ces lectures de Sigalon avaient abondamment meublé sa tête; et comme, d'un autre côté, il n'avait reçu aucune éducation première, elles donnaient à son esprit un caractère singulièrement original.

Xavier était décidé à devenir artiste. Il concevait quelque chose au-delà de ce qu'il voyait, de ce qu'il savait, mais sans pouvoir le réaliser. Aucune peinture, aucun modèle, aucun maître qui pût lui servir de guide, même éloigné. Il avait dessiné et recomposé sous toutes les faces les personnages des gravures de la bibliothèque; il ne pouvait aller au-delà, et il n'était pas de ces hommes aventureux qui prennent un bâton à la main, un sac sur le dos, et s'en vont par les grandes routes demander avec une belle audace les secrets de la civilisation. C'était une nature forte, mais calme et contenue; de celles auxquelles un certain instinct de prévoyance donne toujours un peu de timidité; il n'aurait jamais pu se résoudre à quitter sa famille pour chercher fortune. Il résolut donc d'attendre, avec persévérance, que son jour fût venu, et déposant ses projets dans le sein de l'avenir, il se mit à donner des leçons et à faire des portaits à l'estompe pour vivre. Alors vint s'établir à Nîmes un élève de l'école de David, Monrose, le frère du comédien. C'était quelque chose comme cela qu'espérait Xavier. Il se rapprocha vite de Monrose; l'élève de David lui enseigna avec beaucoup de bienveillance les procédés matériels de l'art de peindre, et Xavier s'élança dans la carrière. Il peignait, enfin! quelle joie! Il avait tant étudié les gravures de Lesueur, du Poussin et de Raphaël, qu'il savait déjà composer, arranger, remplir une toile. En peu d'années, quatre ou cinq églises des environs accrochèrent en triomphe sur leurs murailles des tableaux de douze et quinze personnages, grands comme nature, exécutés par l'artiste nîmois. Bientôt cependant cette gloire même ne suffit plus au jeune peintre; il lui fallait voir les grands modèles. Notre ambition augmente avec le succès; c'est un voyage à Paris qu'il rêve maintenant. Il ne pense plus qu'à cela; son repos en est troublé, et l'un de ses frères, qui dort à côté de lui, plus d'une fois est réveillé par ses cris au milieu du sommeil, et le voit se lever et se promener par la chambre en disant : « Quand donc viendra le jour où je pourrai contempler les chefs-d'œuvre de Paris et de Rome? » Ce projet ne le quitte plus : pour entreprendre l'immense voyage, il amasse tout ce qu'il peut gagner, et il parvient à la fin à rassembler une somme de 1 500 fr.! Mais comment quitter sa famille? Marcelin, le frère aîné, après avoir payé son tribut personnel à la patrie, vient de repartir généreusement à sa place pour le laisser cultiver des talents qui peuvent devenir la fortune et la gloire de leur nom. S'il s'en va, lui, à Paris, le père et la mère déjà vieux, les quatre sœurs resteront sans appui; car la conscription ne tardera pas à appeler aussi le frère cadet. Que résoudre? « Je veux devenir un grand peintre, dit-il à celui-ci; marie-toi : une fois marié on ne pourra t'arracher de ces lieux, et moi j'irai, l'âme en repos, étudier dans la capitale. » Le frère se maria, et Sigalon, âgé de vingt-neuf ans, vint à Paris avec 1 500 fr. destinés à le soutenir pendant deux années de travail et de séjour!

Nous avons insisté sur la première époque de la vie de Sigalon. Outre qu'il est là tout entier, ces souvenirs de vertu populaire exhalent un parfum fortifiant que l'on aime à respirer. L'intérieur de cette famille pauvre, mais grave et pure, est superbe à voir. — L'homme s'explique presque toujours par l'enfant. Elevé dans la pauvreté, mais n'ayant jamais eu que de nobles exemples sous les yeux, Sigalon poursuit sa route avec un infatigable courage. Rien ne l'arrête, pas même l'impossible en quelque sorte. Il attend pour ainsi dire Monrose, afin d'en apprendre les procédés mécaniques de l'art; jeune avec toutes les ardentes passions de son âge, lui l'homme du peuple, il parvient à économiser la somme énorme de 1 500 fr., et il arrive à Paris, ce lointain pays, pour voir les ouvrages des maîtres, les éternels chefs-d'œuvre dont la vue doit développer ses qualités, comme la chaleur fait jaillir la feuille du bourgeon. Tout le talent de Sigalon, nerveux, persévérant, inflexible, est dans les habitudes de son enfance, dans les privations qu'il s'était accoutumé à supporter. C'est le privilége de quelques rares et heureux génies, comme Raphaël, Paul Véronèse, Rubens, d'avoir des mérites si forts et si séduisants à la fois, qu'ils ne sont niés par personne, que le public, avec les artistes ensemble, les comprennent, les admirent du premier coup. Sigalon ne fut pas de ceux-là; l'énergie, le grandiose, le haut style qu'il cherchait ne vont pas à tout le monde; il eut à lutter contre l'oubli, contre l'indifférence, contre la misère, et, dans son âge mûr, celui que les hommes d'un goût plus perçant citaient déjà comme l'auteur des tableaux de *Locuste*, d'*Athalie* et de *saint Jérôme*, dînait encore à quatorze sous avec des fourchettes de fer. C'est l'éducation de la pauvreté, cette éducation sérieuse qui donne tant d'austérité aux cœurs honnêtes, qui le mit en état de vaincre sans faiblir un instant les mille déceptions que le mérite non protégé rencontre sur son chemin. Que serait-il devenu s'il avait pris des habitudes de luxe? Ce que sont devenus tant d'autres, qui n'ont vraiment plus d'artiste que le nom.

Arrivé à Paris, Xavier, malgré ses vingt-neuf ans et ses quatre ou cinq grands tableaux nîmois, entra fort modes-

tement chez Pierre Guérin, dont l'école était la plus célèbre en ce temps-là, ce qui ne veut pas dire qu'elle fût bonne. Les insignifiantes études de modèles qu'on se bornait, alors comme aujourd'hui, à faire faire aux élèves, et le bruit d'un atelier, ne pouvaient convenir à un homme des goûts et de l'âge de Sigalon; joint encore à ce que la somme de 20 fr. qu'il fallait donner mensuellement faisait une trop grosse brèche au pécule, il quitta Pierre Guérin six mois après, et s'en fut à la première, à la meilleure des écoles, au Musée. Là, il passait des journées entières à regarder les tableaux de Paul Véronèse, de Caravage, du Titien, de Van Dyck, de tous les grands coloristes, pour lesquels il avait une affection particulière; il tâchait de pénétrer leurs secrets, de deviner leurs procédés en analysant leurs ouvrages. Chose remarquable, et qui prouve bien que les hommes de quelque supériorité n'écoutent que leurs instincts! Sigalon n'a jamais fait une copie peinte; il n'étudiait qu'avec les yeux. Au bout de deux ans de ces laborieuses visites au Louvre, il voulut tenter un tableau, et fit *la Courtisane*. Cette toile, sur laquelle il ne comptait point et qui n'était à ses yeux qu'un essai, fut bien accueillie pour ses qualités tout originales. Le ministère l'acheta, et du premier coup Sigalon obtint l'honneur d'une place au Luxembourg. Avec le prix de la *Courtisane*, il commença la *Locuste*, dont les artistes se rappellent l'extraordinaire succès. Dès le second jour de l'exposition, ce tableau, qui a passé depuis dans le Musée de Nîmes, fut acheté 6 000 fr. par M. Laffitte.

Jusque là, Sigalon n'avait jamais eu de quoi louer un atelier; il avait peint au jour d'une croisée, dans une petite chambre de la rue Saint-Denis, où le châssis de la *Locuste* tenait tout l'espace en hauteur et en largeur. Après la vente de ce tableau, il se mit dans une grande salle, et commença l'*Athalie ordonnant le massacre des enfants de la race royale*. Cette composition, dans laquelle il y avait plus de trente figures capitales, ne réussit pas malgré d'incontestables mérites. Le ton gris généralement répandu sur cette page immense la tua, et elle rentra dans l'atelier où elle fut roulée et abandonnée dans un coin. — Sigalon ne peignait pas pour le public tel qu'il est encore, il ne s'était pas attendu à le captiver avec une toile de cette nature; mais il y avait dépensé 7 000 fr. de modèles et deux années de travail : un revers aussi complet le déconcerta, et lui fut d'autant plus douloureux qu'il avait faim. Par bonheur, arriva de Nîmes la commande d'un tableau d'église; il fit *le Baptême du Christ*. Puis le gouvernement lui demanda deux nouveaux ouvrages : tous deux, l'un *le Christ en croix*, l'autre *la Vision de saint Jérôme*, parurent au salon de 1831, et bien qu'on y trouvât de l'exagération anatomique, défaut habituel du peintre, on eut lieu d'admirer ce qu'il y avait d'énergie et de grandeur dans sa manière.

Ce fut à peu près vers cette époque que Sigalon reçut la croix. Malgré cette distinction un peu banale, le sort ne lui resta pas moins ennemi; et quand il eut achevé le tableau anacréontique présenté au salon de 1834, il se trouva tout-à-fait sans ouvrage et plus misérable que jamais. La grande peinture qu'il faisait ne pouvait convenir à des boudoirs de jolies femmes; sa haute conscience et son profond respect pour l'art lui défendaient de céder à la mode. Désespérant à la fin de vaincre la mauvaise fortune, il résolut d'aller à Nîmes gagner de quoi subsister au moins, de quoi boire et manger, en se livrant aux portraits. Là, effectivement, les portraits ne lui manquèrent pas; et dans sa colère il jurait haine à la grande peinture, lorsqu'on lui écrivit pour lui proposer d'aller copier à Rome le Jugement dernier de Michel-Ange. Aussitôt il revint à Paris, et autant le désir de conserver une belle chose à l'admiration du monde que l'espoir de mettre son existence à l'abri de la mendicité le déterminèrent à accepter. Nous avons déjà dit que cette copie est aujourd'hui à l'Ecole des Beaux-Arts (p. 105). Elle est magnifique : le plus bel éloge que nous sachions en faire, c'est que tous les artistes de Rome jugaient impossible de copier Michel-Ange.

A ce propos, nous ne pouvons résister au désir de consigner ici une anecdote qui fait infiniment d'honneur à M. Ingres. Quand il vint à Rome pour remplacer M. Horace Vernet en qualité de directeur de l'Académie, Sigalon, avec sa *sauvagerie* habituelle, se garda bien d'aller le voir; il redoutait d'ailleurs un peu la sévérité extraordinaire, ou plutôt, pour dire mieux, les passions exclusives que M. Ingres apporte dans la pratique de l'art. L'un et l'autre suivaient une route si opposée, qu'il ne doutait point que le nouveau chef de l'école de Rome ne trouvât toute sa peinture fort mauvaise. Cependant on avait tant représenté la copie du Jugement dernier comme au-dessus des forces d'un peintre moderne, que l'on était un peu inquiet au ministère de l'ouvrage de Sigalon. On écrivit donc au directeur de l'Académie de le voir et d'en rendre compte.

M. Ingres répondit que M. Sigalon n'était pas un élève que l'on pût aller inspecter; que c'était au contraire un artiste d'assez de fonds pour que lui, M. Ingres, ne voulût pas lui faire visite, puisque M. Sigalon avait cru ne devoir lui rendre aucun honneur lors de son arrivée à Rome comme chef de l'école française. On rapporta la chose à l'auteur du saint Jérôme, en l'engageant à faire les avances dues à l'âge et à la position officielle de M. Ingres. Une visite était pour Sigalon une des corvées les plus rudes qu'on puisse imaginer; il mit en grondant un habit noir, s'en fut chez le directeur de l'Académie, et le pria de lui accorder la grâce de venir voir un jour son travail. Dès le lendemain, M. Ingres, avec un empressement et une courtoisie remplis de bon goût, était à la porte de la chapelle Sixtine; l'autre alla le recevoir au bas de l'échelle, et une fois sur l'échafaudage, l'auteur du plafond d'Homère se mit à regarder tour à tour le terrible original et la copie; peu à peu son visage s'anima, les larmes lui jaillirent abondamment des yeux, et se jetant au cou de Sigalon, il le tint long-temps embrassé sans proférer une parole! Qu'une telle émotion nous semble touchante! Ne serait-ce point un beau tableau à faire que celui-là? un noble exemple à consacrer? Depuis ce moment, M. Ingres et Sigalon furent liés d'une généreuse amitié. Ces deux hommes si différents se retrouvaient toujours sur le terrain de leur amour passionné pour l'art. Nous aimons entre artistes ces rapports graves et d'une susceptibilité que nous appellerions volontiers chevaleresque. C'est une chose rare et belle de voir deux peintres s'embrasser et dompter vaillamment les sentiments d'envie que la rivalité nous met au cœur.

Le ministère, pour récompenser Sigalon de la copie du Jugement dernier, lui accorda une pension viagère de 3 000 fr. C'était la récompense la mieux entendue que l'on pût donner à un homme dont le naturel était si généreux, qu'à Rome, où il eut un peu d'argent à lui, son élève, M. Numa Boucoiron, fut forcé de prendre la direction de la caisse; il lui octroyait tant par jour, ayant soin encore de diviser la somme en gros sous, parce qu'il s'aperçut que le maître donnait la pièce blanche au premier pauvre qu'il rencontrait.

Il ne faut pas s'étonner de voir le maître traité de la sorte par l'élève. Sigalon était d'une naïveté d'enfant et d'une simplicité d'âme véritablement d'un autre âge. Il appartenait à la peinture avant tout; le reste de la vie n'était pour lui qu'un accessoire. Si nous écrivions une biographie, nous aurions à citer plus d'un trait fort comique de son complet détachement de toutes les choses de ce monde. Ainsi, pour en donner une idée, il ne lui entrait pas dans la tête, quand son unique paire de bottes était usée, de se faire prendre mesure pour en avoir une autre; il priait sa sœur, avec laquelle il vivait, de lui en acheter. La première fois la sœur objecta que c'était impossible. « Si, si, répondit très naturellement Sigalon; prenez les anciennes, le bottier saura

bien trouver quelque chose de pareil dans sa boutique. »

Sigalon ne devait pas jouir long-temps du bien-être qu'il avait acquis par de cruelles épreuves. Après être venu surveiller ici l'exhibition de la copie du Jugement dernier, il retourna en Italie pour finir les pendentifs de la chapelle Sixtine, dont il s'était également chargé. On disait bien que le choléra était dans la ville sainte; mais il s'agissait de tenir des engagements : il partit sans différer, se mit à la besogne, et travailla deux jours de suite en ressentant les premières atteintes du mal; le troisième il fallut se rendre; le choléra est un de ces ennemis implacables que l'on ne



(Xavier Sigalon, mort le 18 août 1837.)

brave jamais en vain. Sigalon se mit au lit le 17 août vers le soir, et le lendemain 18 août 1837 il n'était plus. Mort cruelle pour l'art, cruelle aussi pour la société, qui perdait un homme dont toute la vie fut une belle leçon de constance, de bonté simple, et d'honneur.

Le dessin que reproduit notre gravure, p. 205, est un projet de tableau exécuté à Rome en 1835, après deux années de contact avec le redoutable Michel-Ange. Le sujet est donné pour *la Mort de Claude* : ce qu'on ne s'explique pas facilement; car, d'un côté, Claude mourut empoisonné; et, de l'autre, Sigalon était un homme fort réservé, et peu capable de faire en histoire de la fantaisie à ce point. Est-ce bien la mort de Claude qu'il a voulu représenter? Ne trouverait-on pas dans l'histoire quelque autre assassinat dont les circonstances se rapporteraient à celles de l'esquisse? Nous ne pouvons le dire; mais toujours est-il que le dessin est superbe. On peut juger en le voyant que Sigalon n'avait rien perdu de son individualité, et que c'est un artiste encore plein de force et d'avenir que la mort est venue enlever au monde.

Nouvelle église paroissiale du faubourg d'Au à Munich. — Nous avons déjà dit ailleurs (voyez 1836, p. 260 et 308), que Munich est une des villes d'Europe où l'on exécute aujourd'hui le plus de travaux d'embellissement. Les anciennes rues s'élargissent; les vieux bâtiments disparaissent pour faire place à des édifices mieux appropriés aux besoins de l'époque; de belles maisons particulières, de grands et magnifiques monuments publics s'élèvent rapidement, et l'ensemble de ces immenses travaux a changé complétement, depuis la paix, la face de la capitale de la Bavière.

S'il est vrai que de toutes les formes que l'art peut employer, celles de l'architecture sont les plus caractéristiques et les mieux harmonisées avec les siècles, les pays et les peuples qui les enfantent, il est aussi curieux que philosophique d'étudier l'esprit qui préside à ce grand mouvement matériel. On ne tarde pas à reconnaître qu'à Munich, comme dans presque tout le reste du monde européen, l'époque singulière où nous vivons se peint tout entière avec son incertitude de l'avenir, avec son caractère purement négatif, par l'absence de tout monument d'une architecture vraiment originale. Les artistes bavarois se sont réduits au rôle d'imitateurs; mais il faut dire à leur louange qu'ils ont presque toujours rempli ce rôle avec autant de convenance que d'habileté.

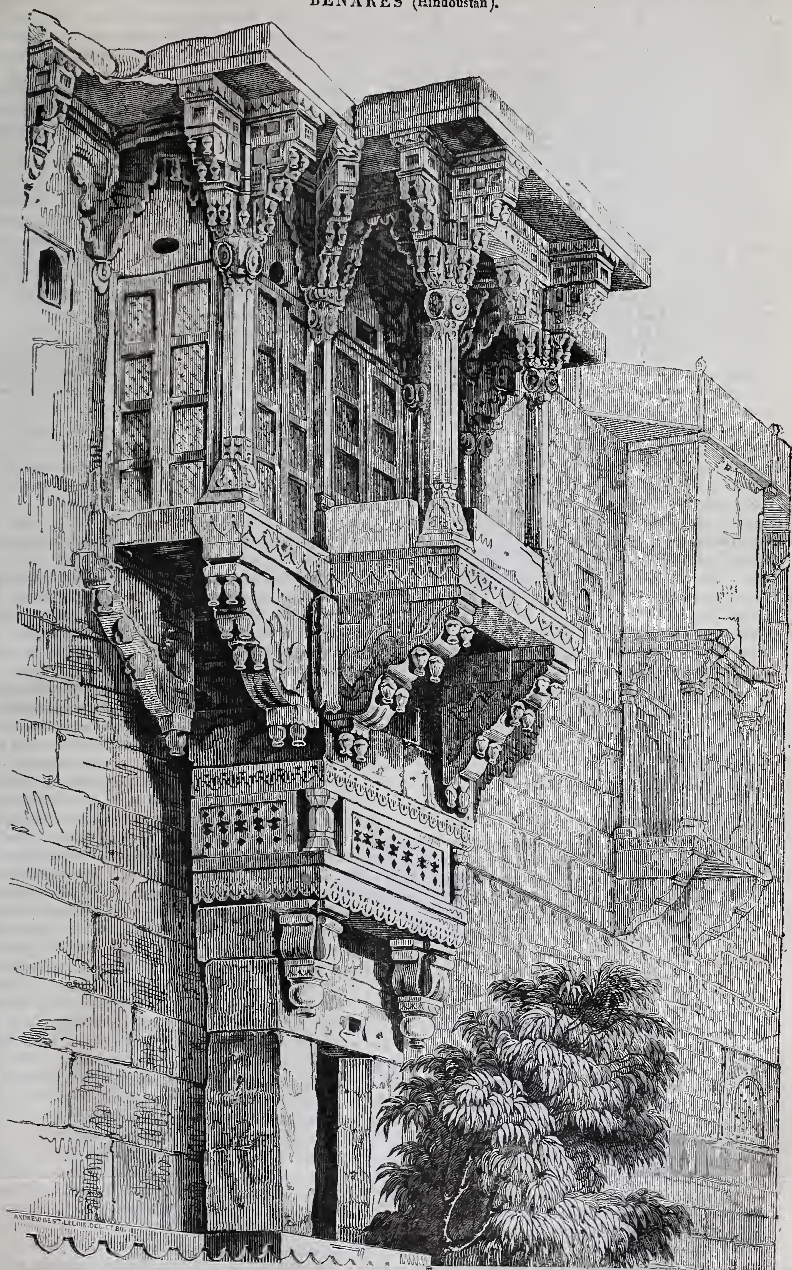
Nous avons déjà parlé de la Glyptothèque et de la Pinacothèque, magnifiques musées dont les formes sont imitées de celles de l'architecture grecque et romaine. — Nous annonçons aujourd'hui le prochain achèvement d'une église paroissiale élevée au milieu du faubourg d'Au, dans le style le plus pur de l'architecture ogivale. La longueur du monument est d'environ 76 mètres, la largeur de 24 mèt. Deux rangées de huit colonnes chacune divisent en trois parties l'intérieur de l'édifice dont la voûte centrale a une hauteur de 25 mètres. Le portail est surmonté d'une tour carrée terminée par une flèche dentelée et festonnée, dont la pointe aura 71 mètres de hauteur au-dessus du pavé. Les fenêtres seront ornées de vitraux peints et d'émaux dont l'exécution surpasse, dit-on, tout ce que le moyen âge nous a laissé de plus achevé dans un genre que l'on commence à faire revivre chez nous avec succès, mais dans lequel les artistes bavarois ont acquis depuis longtemps une juste célébrité.

Dans le courant du mois de mai 1837, l'église n'était pas encore débarrassée des échafaudages qui servaient à la construction, et cependant on pouvait déjà distinguer les découpures de ses rosaces et de ses fenêtres, les festons des pyramides qui terminent les contreforts, la forme élégante et hardie de la flèche, l'harmonie de l'ensemble. Au moment où je m'arrêtai devant cet édifice, le soleil couchant frappait obliquement de ses rayons sa façade, et sur l'horizon lointain se détachait la chaîne des Alpes tyroliennes, couverte de neige du pied jusqu'à la cime, et colorée d'un rouge éclatant par un de ces magnifiques effets de lumière qui donnent tant de grandeur aux paysages des pays de montagnes. Je m'arrachai à regret à ma contemplation muette, pénétré d'admiration pour cet art du moyen âge si plein d'idéal, de science et de beauté, aussi bien que pour le majestueux spectacle que la nature déroulait à mes yeux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

BÉNARÈS (Hindoustan).



(Un Balcon du Man Mundil, observatoire de Bénarès, dans l'Hindoustan.)

Bénarès est la ville sainte des Hindous. Des pèlerins viennent de toutes les parties de l'Hindoustan prier dans ses temples, comme les chrétiens du moyen âge allaient à Rome ou à Jérusalem, comme les Mahométans vont à la Mecque. Les eaux du Gange qui coule au pied de Bénarès sont sacrées : en y baignant son corps, on lave son âme de tous ses péchés. Le territoire de Bénarès, dans une assez vaste étendue, a une vertu plus grande encore : il suffit d'y mourir, d'y recevoir la sépulture pour entrer sans obstacle dans le ciel de Shiva. Tous les rajahs de l'Inde et beaucoup de riches seigneurs qui vivent loin de Bénarès se font bâtir une maison dans cette ville, et ils y logent des brahmanes, chargés de prier pour eux : ils ont aussi des agents qui les représentent et font en leur nom des offrandes et des distributions charitables d'argent et de grain aux pauvres; par une pieuse fiction, ils croient acquérir ainsi les mêmes indulgences, les mêmes priviléges religieux que s'ils étaient en réalité au nombre des habitants. Aucun fidèle, jouissant d'un peu de fortune ou de crédit, ne veut être entièrement étranger à Bénarès. Celui qui ne peut s'y bâtir une demeure, contribue du moins à l'ornement et à l'entretien des temples, ou envoie des présents aux brahmanes. A de certaines époques solennelles, aux éclipses de lune ou de soleil et aux conjonctions favorables de planètes, une immense multitude afflue à Bénarès et se baigne au même instant avec les habitants dans le fleuve. La plus grande partie de cette foule se dissipe et s'éloigne aussitôt la cérémonie achevée, mais ceux qui ont résolu de ne se retirer qu'après un pèlerinage complet, sont obligés de séjourner long-temps : car si les temples épars dans la ville sont nombreux, les prières et les stations qu'il faut faire dans chacun de ces temples sont innombrables; on a calculé que les marches rituelles auxquelles se croit obligé un croyant scrupuleux, ajoutées les unes aux autres, égaleraient en longueur le chemin qu'un vigoureux piéton pourrait à peine faire en huit jours. Un proverbe du pays fait allusion à cette pratique fatigante.

Kashi bundé,
Pryag mundé,
Gya dundé.

C'est-à-dire, à peu près littéralement :

A Kashi, marche et prie;
A Pryag, rase-toi ;
A Gya, paie.

Kashi, en hindoustani, signifie « splendide ; » c'est l'ancien nom de Bénarès ou Bunarus. A Pryag, les dévots se font raser, parce que, suivant un article de foi, chaque cheveu ou chaque poil de barbe jeté au confluent du Jumna et du Gange vaut à celui qui s'en est dégarni la tête ou le menton une vie entière de béatitude. Enfin, les prêtres de Gya, qu'on nomme gyalis, ont la réputation d'extorquer aux pèlerins jusqu'à leur dernière roupie. Les brahmanes, à Bénarès, ne sont pas aussi exigeants : la piété va au-devant de leurs besoins : près de vingt mille individus de leur caste y vivent de charités publiques.

Une singulière coutume religieuse des Hindous est de donner la liberté à des taureaux, de les consacrer aux dieux, et de les laisser errer dans la ville. Les rues de Bénarès et ses temples mêmes sont encombrés de ces animaux mendiants, qui sont au reste beaux, gras, bien nourris, et d'une douceur extrême *.

Autant le culte des Musulmans dans leurs mosquées est silencieux, autant celui des Hindous est bruyant. Le contraste est frappant à Bénarès, où l'on compte environ 30 000 Mahométans. « Autour des temples hindous, dit Victor Jacquemont, la foule se presse tout le jour, et au bruit de cette cohue s'ajoute l'infernal tintamarre de quelques diables *, toujours cachés dans quelques niches qui renforcent la prière des fidèles, des sons discordants de leurs sifflets et de leurs cornemuses, et du tapage épouvantable de leurs tam-tams. »

Jacquemont ne parle guère, dans son journal, des temples de Bénarès et de leur architecture. Toutes les fois qu'il s'agit des religions indiennes, il prend un ton moqueur.

« Etranger que je suis à la théogonie des Hindous, je n'ai vu, dit-il, leurs temples qu'en passant. Ils varient beaucoup en sainteté, suivant la divinité (ou, comme disent quelques coquins de Brahmanes, suivant l'attribut emblématique de la divinité) que l'on y adore... Le sommet d'une de ces pagodes est magnifiquement doré. La multitude de mitres accolées dont ce petit édifice est formé, sont filées d'une infinité de lignes qui se raccordent les unes aux autres avec une étonnante régularité. C'est un ouvrage de symétrie plutôt que de goût : nous fûmes réduits à n'en voir que l'extérieur; il n'y a que les Brahmanes et les animaux de l'espèce *bos domesticus* qui y puissent entrer, tant ce lieu est saint ! Les Hindous de toutes les castes restent à la porte. Près de ce temple est une masure, le rectoral de la paroisse, où une cinquantaine d'Hindous, accroupis comme des singes, écoutent bénévolement, du matin au soir, les contes des Brahmanes desservants. Ces histoires fabuleuses se débitent en vers, et semblent ne fatiguer que ceux qui les débitent. Ailleurs, la foule se rassemblait autour d'un faquir de renom qui chantait des paraphrases poétiques à la louange des susdits Brahma, Vischnou, et compagnie.... »

Ce n'est point sur ce ton un peu leste, dont usait peut-être trop souvent notre savant et dévoué compatriote, surtout en matière d'art et de religion, qu'il faudrait se faire une idée des monuments religieux de Bénarès. La belle collection de dessins et de plans exécutés par M. James Prinsep, et publiés à Londres en 1830, les présente sous un aspect de nouveauté et de magnificence, qui frappe au contraire singulièrement l'esprit. Les restes du temple de *Vishveshwur* (maître de l'univers, surnom de Shiva), attestent surtout une splendeur, une originalité et une puissance d'art qu'il est impossible de ne pas admirer. L'architecture civile n'est pas moins remarquable. Ce qui existe encore du *Man mundil* (la maison de Mân) suffirait pour témoigner de l'excellence du goût de l'ancien art hindoustan.

On attribue la fondation de cet édifice à *Mân Singh*, qui était raja de Jypour, sous le règne d'Akber (1560); mais M. James Prinsep exprime l'opinion que quelques unes de ses parties au moins doivent avoir existé long-temps avant ce prince : la pierre est en plusieurs endroits rongée par les siècles. Ce fut Jy Singh qui, en 1680, c'est-à-dire plus d'un siècle après Akber, transforma en collége et en observatoire le Mân mundil. Tavernier, notre illustre voyageur, en a laissé la description suivante : « Joignant » cette grande pagode du côté qui regarde le couchant » d'été, on voit un logis qui sert de collége, que le raja » Jesseing, le plus puissant des princes idolâtres qui » fût alors dans l'empire du Grand Mogol, a fait bâtir » pour l'éducation de la jeunesse de bonnes maisons. J'y » vis deux enfants de ce prince qui y étaient élevés, et qui » avaient pour précepteurs plusieurs Bramins qui leur en» seignaient à lire et à écrire dans un langage qui est par» ticulier à ces prêtres et idolâtres, et fort différent de celui » du peuple **. Etant entré dans la cour de ce collége que » j'eus la curiosité de voir, et jetant les yeux en haut, je » découvris une double galerie qui règne à l'entour, et

* Voyez un Bœuf brahmine, 1833, p. 188.

* Ce sont des Brahmanes.

** Le sanscrit.

» c'était dans la plus basse qu'étaient assis ces deux jeunes » princes accompagnés de plusieurs petits seigneurs et de » quantité de Bramins, qui faisaient en terre avec de la » craie diverses figures comme de mathématiques. Sitôt que » je fus entré, ces princes envoyèrent savoir qui j'étais, » et ayant appris que j'étais Français, ils me firent monter » en haut, où ils me demandèrent plusieurs choses touchant » notre Europe, et particulièrement la France. L'un de » ces Bramins avait deux globes que les Hollandais lui » avaient donnés, et je leur fis voir dessus ce que c'était » que la France. Après quelques discours de la sorte, ils » me firent présenter le Betlé. » Dans une autre partie de sa relation, écrite avant qu'il eût visité Bénarès, Tavernier avait déjà fait allusion à *la maison de Mân* : « La pre- » mière caste est celle des Bramins, qui sont les successeurs » des anciens Brahmanes, ou philosophes des Indes, qui » s'étudiaient particulièrement à l'astrologie. Il se trouve » encore de leurs anciens livres dans la lecture desquels » les Bramins s'occupent ordinairement, et ils sont si ver- » sés dans leurs observations qu'ils ne manquent pas d'une » minute à marquer les éclipses du soleil et de la lune. Et » afin que cette science se conserve parmi eux, ils ont une » manière d'université dans une ville appelée Bénarès, où » ils font principalement des exercices dans l'astrologie. »

L'observatoire, dit Jacquemont, n'est plus qu'une ruine. A l'époque où les Anglais s'emparèrent de Bénarès, la mince valeur du métal des instruments qui s'y trouvaient, le fit piller par les natifs; et, depuis ce temps, sans usage, le bâtiment a cessé d'être entretenu. Il reste un grand cercle horizontal et gradué pour l'observation du passage des astres au méridien; mais c'est un ouvrage de maçonnerie; on dirait le bord d'un bassin circulaire. On voit dans la muraille la place où étaient scellés des instruments de fer et de bronze qui ont été enlevés. Ils étaient tous de très grandes dimensions, circonstance nécessaire pour compenser la grossièreté de leur graduation.

On ne trouverait peut-être pas aujourd'hui un seul astronome à Bénarès. Une vieille femme qui introduit les étrangers dans l'observatoire abandonné et leur sert de cicerone, confesse naïvement que, « en fait d'astronomie, » elle ne connaît que le *sooruj* (le soleil). »

Nous empruntons à l'ouvrage de M. James Prinsep le dessin de l'un des balcons du Mân mundil, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne se plaisent à reconnaître dans cette construction si élégante et si gracieuse, dans ces ciselures si légères et si variées, un sentiment exquis du beau. Assurément ce détail d'architecture peut soutenir la comparaison avec ce que l'art européen a produit de plus parfait. Rien de commun, rien de bizarre, rien dont ne puisse se satisfaire le goût le plus exercé et le plus délicat. Le regard, en quelque endroit qu'il tombe, se repose avec charme, et il trouve en ce peu d'espace un mystère infini.

La façade de l'observatoire s'étend au-dessus du Gange. Plusieurs étages de larges degrés en pierre descendent au bord du fleuve, jusque sous les eaux les plus basses. C'est ce qu'on appelle les ghauts. Ces escaliers règnent, presque sans interruption, tout le long de la ville, et sont sans cesse couverts d'hommes et de femmes qui viennent se baigner par dévotion. Le nombre des baigneurs, aux jours de fête, dépasse quelquefois cent mille. Au reste, la piété seule n'attire pas sur les ghauts qui sont pour le peuple hindou ce que les places et les quais de Venise sont pour les lazzaroni et les gondoliers, ce que nos boulevards de Paris sont le dimanche pour la classe laborieuse. C'est là que l'Hindou passe les heures les plus agréables de la journée : c'est là que, fuyant la fatigue du travail, le bruit de la ville, la boue, les embarras des rues, il vient respirer la fraîcheur, repaître ses yeux de la vue du ciel et de l'eau, se baigner, prier, prêcher, caqueter, flaner et dormir.

Dans l'intérieur de Bénarès on ne voit ni place, ni jardin. La plupart des rues sont étroites; quelques unes seulement sont assez larges pour le passage d'une voiture. Les dimensions de la ville sont en longueur de trois quarts de lieue, et d'un quart de lieue en largeur. Dans ce peu d'espace, M. Prinsep a compté 181 000 hab. La population est d'une couleur noire très claire; elle est en général grave. La vivacité des Européens, leurs gestes, leurs éclats de rire en parlant, les étonnent beaucoup et provoquent leur dédain. Le costume du peuple, lorsque Jacquemont séjourna dans la ville, consistait en une sorte de robe de chambre qui descend à peine au-dessous du genou, à longues manches, et serrée autour des reins, le plus souvent par une ceinture blanche. Cette tunique est faite d'étoffe du pays, bleue, rose ou verte, à fond de diverses couleurs couvert de palmettes, dans le goût des schalls de Cachemire, quoique ce ne soit qu'une impression sur une toile grossière de coton; elle est doublée d'une étoffe de couleur claire, unie et chaudement ouatée. La plupart des Musulmans portent dessous des pantalons; les turbans sont de toutes couleurs. Par-dessus cet habit, chacun s'enveloppe d'une pièce d'étoffe peinte, beaucoup d'un schall de Cachemire.

L'aspect des maisons est extrêmement varié. Le bois et la pierre de leur façade sont couverts d'ornements ciselés et de peintures religieuses. Elles ont presque toutes de cinq à six étages. Le rez-de-chaussée de celles que n'habitent pas les gens riches, est une boutique devant un magasin. Les terrasses des maisons riches sont couvertes de fleurs; les balustres semblent plutôt brodées que sculptées. L'art de la sculpture en pierre et en bois est encore aujourd'hui en grand honneur à Bénarès, et le travail des artistes n'est pas médiocrement rétribué.

Le collége sanscrit de Bénarès est le foyer où l'antique science des Brahmanes semble vouloir lutter avec le plus de persévérance contre la décadence de l'Hindoustan. Il renferme deux cents élèves, qui, dans les classes élevées, sont des hommes de trente ans. Les maîtres de ces hautes classes sont les plus célèbres *Pundits* de l'Inde; ils sont tous, ainsi que les élèves, de haute caste. On les considère, dans l'étendue entière de l'Inde, comme les docteurs et les interprètes de la loi religieuse. Voués sincèrement à l'étude, ils sont peu jaloux de s'enrichir; leurs appointements sont plus que modestes. Le mieux rétribué d'entre eux a 200 fr. par mois : c'est un vieillard de quatre-vingts ans, qui a écrit plusieurs livres de poésie et de théologie. Jacquemont lui-même, malgré son peu d'estime pour la littérature sanscrite, parle de ce Pundit avec une sorte de vénération : « Sa mémoire est prodigieuse, dit-il; il sait par cœur une centaine de volumes, et il y a plus de trente ans qu'il ne porte plus de livres à l'école. On dit sa dialectique étonnante. Je l'ai vu et entendu; il ressemble à Charyxène, peint par le Poussin, dans le testament d'Eudamidas. »

On peut encore à Bénarès reconnaître dans les monuments, dans les hommes, quelques vestiges de l'ancienne civilisation du grand peuple qui adore Brahma. Mais à la fin de ce siècle, tout sera effacé. L'intelligence européenne, chaque jour plus envahissante, renouvelle les peuples de l'Inde. Le raja de Bénarès n'a plus aujourd'hui qu'un vain titre; il n'a plus que l'ombre du pouvoir : en fait, l'autorité est exercée par la compagnie des Indes. Les Anglais gouvernent Bénarès. Ils abaissent les hautes castes. Dans leur propre intérêt, ils émancipent insensiblement la masse de la population en éveillant son activité par l'appât du gain, et en lui enseignant l'industrie. Quels que soient les motifs de ces Nababs conquérants, en même temps que l'esprit de commerce, le sentiment de l'égalité européenne traverse les mers, pénètre et transforme l'Orient. La civilisation est descendue jadis des régions du soleil vers l'Occident, et voici qu'elle y remonte aujourd'hui. Il se fait

sur la terre comme un flux et un reflux de la pensée humaine : à chaque balancement nouveau, elle grandit en puissance. Nous rendrons plus à l'Asie que nous n'avions reçu d'elle. Peut-être un jour viendra où nous tomberons assoupis à notre tour, et où elle nous renverra des flots plus abondants de lumière et de vie. Le travail ne s'arrête pas ; il se déplace : rien ne se perd. Tout s'accroît et se hâte vers la fin, qui, elle-même, ne sera qu'un commencement.

NOS OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Voyez p. 135).

On nous a fait remarquer avec raison que nous n'avions rempli que la moitié de notre tâche en donnant l'énumération des oiseaux de proie que l'on rencontre dans nos campagnes pendant le jour. Le soleil à peine couché, aux chasseurs de la journée succède une troupe non moins intéressante de chasseurs de nuit. Si les premiers nous frappent par le spectacle de leur vol rapide et des tours superbes qu'ils décrivent dans les hanteurs de l'air, les seconds nous frappent peut-être plus vivement encore par les cris lugubres avec lesquels ils animent le silence majestueux de la nuit, et de préférence dans les lieux où l'imagination est le plus disposée à s'exalter, soit dans les forêts et les rochers, soit dans les ruines, ou au voisinage des grands monuments. Enfin, puisque nous avons parlé des exhibitions publiques qui se font dans nos villages, sur la porte des granges, nous devons avouer qu'il est encore plus ordinaire de trouver dans cet état de crucifiement, assez commode pour l'observateur, des chouettes et des chats-huants que des autours et des faucons.

De tous les oiseaux nocturnes, le *grand-duc* est le plus beau et le plus grand, mais aussi le plus rare. Au premier regard, il paraît l'égal de l'aigle ; il est cependant plus petit : sa longueur n'est guère que de deux pieds, et son envergure de cinq. Il est fauve, avec une mèche et des pointillures latérales brunes sur chaque plume. Sa tête est ornée de deux grandes aigrettes noires de près de trois pouces de hauteur. Ses pieds sont emplumés jusqu'aux ongles. On le distingue des autres espèces non seulement par sa taille, mais aussi parce qu'ayant la conque de l'oreille aussi peu développée que les chats-huants, il a des aigrettes, ce que n'ont pas ces derniers. Le grand-duc n'est pas rare dans les grandes forêts des parties orientales de l'Europe ; il se plaît particulièrement dans les rochers ou les vieilles tours situées sur les éminences, et descend rarement dans les plaines. On trouve le grand-duc en France, mais il n'y est jamais commun. Il chasse d'ordinaire les lièvres et les lapins ; mais il se rabat aussi sur les taupes, les mulots, les chauves-souris, les lézards, les serpents. Il commence volontiers sa chasse bien avant le coucher du soleil, et la poursuit qu'il fait déjà grand jour. Il ose attaquer les buses quand il leur voit une proie dans les serres, et les oblige à la lui abandonner. On le voit quelquefois, le matin, poursuivi par de grandes troupes de corneilles, qui s'acharnent après lui avec d'étourdissantes criailleries : il ne s'en effraie pas trop et riposte à ses ennemis par de vaillants coups de bec. Il lui arrive même, lorsqu'il est serré de trop près, de se venger en faisant quelque victime. Son cri est effrayant : *huihou, houhou! bouhou, pouhou!!* C'est un admirable bruit ; il est si vif et si fort qu'aucun sommeil n'y peut tenir. Les animaux que cherche le grand-duc dans sa chasse nocturne s'éveillent, se troublent, s'agitent, cherchent à fuir ; mais l'oiseau rapace, tombant sur eux de toute la vitesse de ses ailes silencieuses, les tient déjà et les déchire.

Les *hibous* diffèrent principalement des ducs en ce que la conque de l'oreille est chez eux beaucoup plus grande ; elle s'étend depuis le bec jusqu'au sommet de la tête. Il en résulte que leur faculté de l'ouïe est d'une délicatesse extrême. Comme leurs yeux sont beaucoup plus sensibles à la lumière que ceux des ducs, et qu'ils ne peuvent pas prolonger comme eux leur chasse jusque dans le jour, ils ont dans la perfection de leurs oreilles une compensation qui leur permet de pousser leur chasse plus avant dans la nuit. Le moindre bruit que font en se remuant les oiseaux que leurs cris ont réveillés suffit pour les guider jusqu'à eux malgré l'obscurité. Il ne faut pas croire, en effet, que les oiseaux de nuit soient en état de rien distinguer dans la nuit ; jamais les yeux ne sauraient voir qu'à l'aide de la lumière. Seulement, comme la vue des oiseaux de nuit est très faible, le jour les éblouit, et ils ne peuvent discerner les objets que lorsque la lumière est très douce, comme au crépuscule et à l'aurore, ainsi qu'au clair de lune. « Les yeux de ces animaux, dit Buffon, sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil : il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant ; c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser ou plutôt pour chercher leur proie ; et ils font cette quête avec grand avantage, car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions. Les nuits où la lune leur fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance. »

Le *hibou commun*, appelé aussi *moyen-duc*, est assez commun en France. Sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, est de treize à quatorze pouces, et son envergure de trois pieds. Ses aigrettes sont fort belles, et longues comme la moitié de sa tête. Il a le dessus du corps rayé de gris, de roux et de brun ; la poitrine et le cou roux avec des bandes brunes. Les pieds sont emplumés jusqu'aux ongles. Le cercle de plumes effilées qui entoure les yeux est parfaitement marqué, et soutenu par un second cercle de plumes écailleuses. On trouve cet oiseau dans les bâtiments ruinés, les rochers, les creux des vieux arbres. Sa voix est une espèce de cri plaintif, grave et allongé, qu'il répète sans cesse : *Clow... cloud!* Les oiseleurs remarquent qu'à la pipée les gros oiseaux viennent volontiers à la voix du hibou, tandis que les petits viennent plutôt à celle du chat-huant.

Les *chouettes* ressemblent beaucoup aux hibous, et M. Cuvier les comprend sous le même nom avec beaucoup de raison. Elles sont cependant plus noires, surtout sur le dos, ce qui leur avait fait donner par les Grecs le nom de *nycticorax* (corbeau de la nuit). Les aigrettes sont loin d'être aussi développées ; elles n'existent que chez le mâle, et comme il ne les tient relevées que très rarement, il semble au premier abord qu'il n'y en ait pas du tout. Le cri de la chouette est très caractéristique, et bien différent de celui du hibou proprement dit : *Hou, ou, ou, ou, ou, ou, ou!* Il n'est personne qui, en traversant les bois durant les soirs d'été, n'ait entendu ce cri éclatant et retentissant. Les Latins donnaient à cet oiseau le nom significatif de *ulula*, que les Italiens lui ont conservé ; les Allemands le nomment *houhou*.

Les *effraies*, que nous avons choisies pour servir d'illustration à cet article, comme étant les oiseaux de nuit par excellence, ont les oreilles encore mieux développées que les hibous, mais elles n'ont aucune trace d'aigrettes. Elles ont aussi les jambes emplumées, mais il n'y a que des poils à leurs doigts. Le masque de plumes qui entoure leurs yeux, et qui est destiné à y ramasser la lumière, a encore plus d'étendue que dans les espèces précédentes, et leur donne une physionomie encore plus extraordinaire. Ces diverses circonstances les mettent en état d'affronter des nuits encore plus sombres que celles dont s'accommodent les

hibous. Un dernier détail, qui achève de les caractériser, c'est que leur bec, au lieu d'être courbé vers sa base, est allongé et coudé seulement vers le bout. Ces oiseaux sont très communs dans les villes, et on les trouve par toute la terre. De tous les oiseaux de nuit, ce sont ceux qui jouissent du privilége d'exciter le plus vivement l'imagination des hommes, comme le nom qu'ils portent en français le montre assez. « L'effraie, dit Buffon, effraie en effet par ses soufflements, *che*, *chei*, *cheu*, *chiou*, ses cris âcres et lugubres, *grei*, *gre*, *crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées; les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différents sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés, et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux augures: ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière. »



(Un Nid d'Effraies.)

Les *chats-huants*, pour l'apparence extérieure, ont de l'analogie avec les effraies, mais ils n'ont pas la conque de l'oreille aussi développée. Le mâle a le fonds du plumage grisâtre, tandis que la femelle l'a roussâtre, ce qui les avait fait long-temps considérer comme des espèces différentes. Ces oiseaux sont un peu plus grands que les hibous. On ne les trouve guère que dans les bois, où, sur quelques points de nos départements, ils sont fort communs. On leur donne quelquefois le nom de *chouettes des bois*. Leur cri ressemble à celui de la chouette plus qu'à tout autre : *Hoho*, *hoho, hohohoho!* Nous en avons tiré le mot de *huer* ou de *hôler*, appeler à haute voix, et aussi le nom de l'oiseau, *chat-huant*. Son plumage couvert partout de taches longitudinales, brunes, déchirées sur les côtés en dentelures; ses taches blanches aux scapulaires et vers le bord antérieur des ailes, l'absence totale d'aigrettes, mais surtout le caractère du peu de développement des conques auditives, le font facilement distinguer des vraies chouettes et des hibous.

Les *chevêches* et les *scops*, dont il nous reste à dire un mot, ont l'oreille encore moins développée que les précédents, et le disque de plumes qui entoure leurs yeux est aussi moins grand et moins complet. Cela marque que ces oiseaux commencent à s'écarter des vrais nocturnes pour rentrer dans les conditions ordinaires. Aussi ont-ils la vue assez forte pour chasser en plein jour. M. Cuvier les rapproche des grands-ducs qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, jouissent en partie du même avantage.

Les *chevêches* n'ont point d'aigrettes. Quelques espèces, qui se trouvent dans le nord et qui viennent quelquefois jusqu'en Allemagne, ont une longue queue étagée, et ressemblent tellement à des oiseaux diurnes qu'on leur donne le nom de *chouettes-éperviers*. Il y en a une qui n'est pas plus grosse qu'un moineau; c'est un des plus petits oiseaux de proie que l'on connaisse. Une autre, le *harfang*, qui est presque de la même taille que le grand-duc, est blanche avec quelques taches brunes. On ne la trouve que dans les parties septentrionales des deux continents. Les chevêches que nous voyons en France sont beaucoup moins remarquables. Elles n'ont point d'aigrettes. Leur dos est comme

semé de gouttes blanches, leur ventre pâle avec des taches blanches, leur queue rayée en travers par quatre lignes blanches. Il y en a deux espèces, l'une qui recherche les bois, l'autre qui habite de préférence les vieux édifices. Elles sont toutes deux de très petite taille, à peine plus grosses que des merles. Le cri ordinaire de la chevêche, et elle le répète tout en volant, est *poupou*, *poupou*; mais quand elle se pose, elle en fait entendre un très accentué, et que l'on prendrait tout-à-fait pour une voix d'homme: *aime*, *hem*, *edme!* répète-t-elle très nettement et plusieurs fois de suite, comme si elle appelait. Buffon raconte à ce sujet une aventure assez plaisante et qui montre jusqu'à quel point peut aller l'illusion causée par ce cri singulier. « Etant couché, dit-il, dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre et m'éveilla par son cri: « hem! edme! » Comme je prêtais l'oreille à cette voix qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle était tout près de moi, j'entendis un de mes gens qui était couché au-dessus de moi, ouvrir sa fenêtre, et trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme*, répondre à l'oiseau: « Qui es-tu là-bas? Je ne m'appelle pas Edme; je m'appelle Pierre! » Ce domestique croyait en effet que c'était un homme qui en appelait un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine et articule distinctement ce mot. »

Le *scops*, qu'on appelle aussi quelquefois *petit-duc*, est encore plus petit que la chevêche: il est tout au plus grand comme un merle. On le distingue aisément de la chevêche parce qu'il a sur la tête deux aigrettes, qui à la vérité ne sont guère hautes que d'un demi-pouce, et sont composées chacune de six à huit plumes seulement. Son plumage est cendré, plus ou moins nué de fauve. C'est un fort joli petit oiseau, grand ennemi comme tous les autres oiseaux de nuit, des mulots et des souris, et plutôt digne par conséquent de la faveur des agriculteurs que de leur courroux. On a souvent vu, quand les mulots arrivent en troupes considérables, les petits-ducs suivant aussi par troupes ces armées de dévastateurs, s'établir en même temps qu'elles dans les campagnes menacées, et en débarrasser les laboureurs en assez peu de temps.

Un Chevalier du guet en 1418. — La charge de chevalier du guet était anciennement établie pour empêcher dans Paris les désordres de la nuit. En 1418, un chevalier du guet, nommé Gaulthier Taillart, avait adopté la coutume singulière, lorsqu'il parcourait les rues de Paris, de faire marcher devant lui « quatre ou cinq ménestriers jouant de haulx instruments. » Le peuple murmura de cette étrange manière de faire le guet dans la ville; il disait que le bruit des instruments avertissait les malfaiteurs, et que le chevalier du guet semblait leur dire: « Fuyez-vous-en, car je viens. »

LE CHIEN ENRAGÉ.

NOUVELLE.

Le soleil brillait au ciel, les troupeaux cachaient leurs têtes sous l'ombre des arbres, et l'étang bordé de vieux hêtres était presque à sec. De temps en temps les hennissements d'un cheval tourmenté par les mouches, le beuglement d'un bœuf dérangé de son paisible sommeil, se mêlaient au bourdonnement des insectes ou au bruit des fléaux que les batteurs faisaient retentir sur toutes les aires du village. C'était un des plus chauds étés que l'on eût ressentis depuis long-temps.

Des femmes assises sur leurs seuils jouaient avec leurs enfants ou travaillaient à l'aiguille, tandis que quelques hommes, attablés dans le cabaret de la mère Catherine, buvaient en fumant. Mais bien que l'on remarquât parmi eux le chantre Grégoire et le maître d'école, Jean Millot, celui-ci le plus causeur, celui-là le plus bavard de la paroisse, tous gardaient le silence depuis quelque temps, comme si la chaleur du jour leur eût ôté jusqu'à la force de penser et jusqu'au désir de parler. A la vérité, les sujets de conversation manquaient depuis quelque temps à Saint-Adrien. Rien de mémorable ne s'y était passé depuis deux mois; pas une mort, pas un mariage, pas un baptême, pas même un mari qui eût battu sa femme à la connaissance des voisins. Il y avait disette absolue d'événements, et il fallait se résigner à vivre sur des faits usés que la curiosité avait déjà retournés dans tous les sens.

On se taisait donc depuis quelque temps, lorsque Richard le perruquier entra. Richard était la gazette vivante de l'endroit. Grâce à lui, les nouvelles se transmettaient en un instant d'un bout de la paroisse à l'autre, et Dieu sait quelles transformations elles subissaient pendant ce voyage! L'arrivée de Richard fut une bonne fortune pour les buveurs.

— Eh bien, lui demanda le chantre, quoi de neuf aujourd'hui?

Mais la chaleur avait ôté au perruquier lui-même sa loquacité. Il répondit qu'il ne savait rien, et se fit servir un pot de cidre près de la porte.

Jacques le charron, petit bossu malin et taquin, haussa les épaules et secoua la tête.

— Je ne m'étonne plus, dit-il, que la canicule ait desséché mon puits; elle a fait bien plus si elle a tari la parole dans le gosier de Richard.

— Veux-tu que je raconte l'histoire d'un bossu que sa femme a fait coucher sans souper le mardi-gras? répliqua celui-ci.

— Raconte plutôt celle d'un perruquier que l'adjoint du maire a mis à la porte en lui laissant la mesure de sa semelle quelque part.

— Allons, allons, s'écria le maître d'école en s'entremettant, allez-vous vous dire des injures à propos de la canicule?... N'avons-nous pas tous nos défauts et nos infirmités?...

— C'est vrai, reprit le perruquier; mais nous les portons entre les deux épaules... comme certain ornement d'une de mes connaissances... ce qui fait que nous ne les remarquons jamais.

— Ce que vous exprimez là, Richard, est très philosophique. Esope a écrit quelque chose de semblable. Il a dit, je crois, que tout le mal de la terre était renfermé dans les deux poches d'une besace; la poche de devant qui frappe nos yeux renferme les vices des autres; celle de derrière nos propres vices.

— D'où il faut conclure, ajouta le malin perruquier, que plus la poche de derrière est grosse, plus nous sommes vicieux. Que pensez-vous de cela, maître Jacques?

Jacques, qui feignait de causer avec un autre buveur, ne répondit rien, mais il lança à Richard et au maître d'école un regard haineux; il était surtout irrité contre ce dernier, qui, en voulant arrêter la querelle, avait fourni à son adversaire un thème de plaisanterie facile sur sa difformité.

Après un instant de silence, il se leva et alla se placer à la porte du cabaret; Richard venait de demander un second pot de cidre.

— Vous n'êtes pas enragé au moins, dit le maître d'école en riant, car vous buvez de bon cœur!

— Ça pourrait bien lui arriver un de ces jours, observa aigrement le bossu; car M. le maire et ceux qui le conseillent ne s'inquiètent guère d'empêcher un malheur: les chiens courent partout dans la commune comme si nous étions au mois de décembre.

— Au fait, reprit le perruquier, qui saisissait toujours avec empressement l'occasion d'appuyer une critique, ça n'est pas prudent; et vous, monsieur Millot, qui êtes secrétaire de la mairie, vous auriez dû en parler à ces messieurs.

— Nous y avons bien pensé; mais que faire?

— Ordonner que les chiens ne sortent que muselés.

— Empoisonner ceux que l'on rencontre par les chemins.

— Recommander au garde-champêtre de tuer ceux qui ne sont point à l'attache.

Tous ces moyens avaient été proposés en même temps par le forgeron, le chantre et le perruquier.

— Eh! messieurs, reprit le maître d'école, vous oubliez que les chiens de la paroisse sont utiles; si on les musèle, si on les empêche de se montrer dans les chemins, et si on les tient à l'attache, qui aidera à reconduire les troupeaux?

— Parbleu, que les bergers se passent de chiens!

— Vous êtes forgeron, Jacques, répondit M. Millot en souriant.

— Et bien, à la bonne heure; il vaut mieux que nous soyons exposés à être mordus et à enrager!... Merci!... C'est bien la peine de nommer au maire des adjoints et un conseil municipal pour protéger les chiens de berger...

— Eh tenez, ajouta Jacques en montrant à une assez grande distance un chien qui descendait vers le village en courant; une supposition que ce roquet fût enragé, sait-on tout ce qu'il pourrait arriver de malheurs à Saint-Adrien?

Un enfant qui s'était approché de la porte de l'auberge pour écouter la discussion, entendit ces dernières paroles, et courut, quelques maisons plus loin, vers sa mère qui causait avec d'autres femmes.

— Voyez-vous, s'écria-t-il, le chien qui vient là-bas au bout du village, le forgeron a dit que peut-être il était enragé.

— Seigneur Dieu! est-il possible?

Toutes les femmes se séparèrent, et regagnèrent en courant leurs maisons.

— Qu'y a-t-il? demandèrent les voisins.

— Un chien enragé!

Ce cri, *un chien enragé!* répété de proche en proche, arriva en un instant au bout du village; les mères firent rentrer leurs enfants, toutes les portes se fermèrent, quelques hommes qui travaillaient à une carrière voisine furent appelés, et arrivèrent armés de pioches, de leviers et de pierres. Ils rencontrèrent le chien qui avait déjà traversé le village et était sur le point d'en ressortir; mais effrayé en les voyant, il rebroussa chemin. Il allait passer devant l'auberge de Catherine, lorsqu'avertis par les clameurs, le chantre, le perruquier et le forgeron sortirent:

— Au chien enragé!... Tuez, tuez! hurlèrent ceux qui le poursuivaient.

— Q'avais-je dit? s'écria Jacques en saisissant un caillou; l'administration veut notre mort à tous... Frappez, frappez! s'il en réchappe nous sommes perdus!

Dans ce moment le chien arrivait à la porte du cabaret; une grêle de pierres lui barra le passage; il voulut se retourner, mais les carriers le reçurent sous leurs pioches et l'achevèrent.

Tout cela s'était fait en quelques secondes, si bien que lorsque le maître d'école arriva au milieu de la mêlée, le pauvre animal venait de rendre le dernier soupir.

— Mon Dieu! dit-il en l'apercevant, c'est *Finot*, le chien de la veuve Cormon; êtes-vous bien sûrs, mes amis, qu'il fût enragé?...

— En voilà de l'incrédulité à la saint Thomas, dit le bossu; est-ce que vous n'avez pas entendu tout le village crier après lui tout à l'heure?

— Avec ça qu'il fait une chaleur à enrager tout le monde, fit observer un carrier. Holà! hé! la mère Catherine, donnez ici un pot de cidre.

— Et puis voyez comme l'écume lui sort de la gueule.

— Et la langue donc!... Bien sûr que si on ne l'eût pas tué, il eût ravagé le pays.

— Heureusement qu'on veille un peu plus au grain que l'administration, dit Jacques en avalant un verre de cidre; pour ma part je puis me vanter d'avoir donné son compte au roquet.

— Laissez donc, dit le chantre; j'ai vu ma pierre l'attraper à la tête; c'est alors qu'il a tourné sur lui-même comme un sabot.

— Sont-ils encore bons enfants ceux-là avec leurs pierres! s'écria un carrier en riant; ça l'aurait peut-être empêché de filer son nœud, si nous n'avions pas été là? Regardez ma pioche plutôt; elle est pleine de sang.

La discussion allait s'animer sur la question de savoir qui avait pris le plus de part à cette triste exécution, lorsqu'une vieille femme arriva en écartant tout le monde:

— Finot! dit-elle; qu'avez-vous fait de Finot?...

Et apercevant le chien immobile et sanglant, elle jeta un cri:

— Vous l'avez tué... est-ce possible?... Vous l'avez tué.. Mais depuis quand a-t-on le droit de tuer le chien de quelqu'un?... Qui a fait cela?

Tout le monde gardait le silence.

— Hé bien... vous ne voulez pas répondre, s'écria la vieille femme, qui flottait entre la douleur et la colère... C'est bien brave d'avoir massacré le chien d'une pauvre veuve!... Vous n'auriez pas fait cela quand j'avais mon fils, lâches que vous êtes... il vous aurait tous mangés jusqu'au dernier... Ah! les méchants, de tuer un pauvre chien qui ne leur faisait aucun mal!

La vieille femme se mit à pleurer.

— Pardon, mère Cormon, lui dit le maître d'école doucement, mais on a dit que Finot était enragé.

— Enragé!... Il y a un quart d'heure à peine qu'il dormait tranquille à ma porte. De méchants enfants sont venus le tourmenter; je n'ai pu les empêcher... Je suis seule, moi, et on peut me faire ce que l'on veut... Finot s'est enfin échappé; je venais pour le chercher, et ce n'est qu'en voyant de loin beaucoup de monde rassemblé ici que j'ai deviné quelque malheur...

Il y eut, après cette explication, un moment de silence, pendant lequel tous les spectateurs se regardèrent avec embarras.

— Aussi, c'est la faute des carriers, dit le bossu; ils sont arrivés en poursuivant Finot et criant au *chien enragé!*

— C'est bien à toi de parler; tu lui as porté le premier coup.

— Ce n'est pas vrai; c'est le chantre.

— Du tout; c'est celui-là avec sa pioche

La même querelle qui avait eu lieu quelques instants auparavant allait recommencer, mais cette fois pour savoir qui n'avait pas tué le chien de la veuve; celle-ci l'interrompit brusquement;

— Vous avez tous fait le coup, dit-elle, et je vous déteste tous; je ne puis me venger, car je suis une pauvre femme sans parents et sans amis; mais je prierai Dieu qu'il vous punisse.

Quand la veuve fut partie, il y eut quelques instants de confusion; tout le monde parlait ensemble, et chacun cherchait à se justifier de la part qu'il avait eue dans la mort de Finot. On remonta à la cause de l'accident, et l'on finit par savoir comment la supposition exprimée par le forgeron avait été transformée en passant de bouche en bouche, et était devenue une réalité. Quand tout eut été éclairci, le maître d'école secoua la tête:

— Ceci est une grande leçon, mes amis, dit-il; vous n'avez tué qu'un chien aujourd'hui; mais êtes-vous sûrs de n'avoir jamais tué un de vos semblables de la même manière? Cette pauvre femme qui était là tout à l'heure

avait autrefois un fils qui la rendait heureuse, et qui s'était mis en service pour pouvoir la mieux secourir. Un vol fut commis chez son maître, et quelqu'un eut l'imprudence de dire : — Si l'on allait soupçonner Pierre! Un autre, qui avait mal entendu, répéta qu'on soupçonnait Pierre; puis un troisième, que c'était Pierre le voleur; si bien qu'il fut chassé honteusement de chez son maître. Chacun alors s'éloigna de lui; on refusa de l'employer, et le pauvre garçon, dégoûté d'une probité qui ne lui avait servi à rien, et ne pouvant plus vivre, n'eut d'autre ressource que de faire réellement ce dont on l'avait d'abord accusé sans raison. Il y a quelques mois qu'il est mort en prison. Ces exemples devraient nous rendre prudents et moins prompts dans nos jugements. La vérité, en passant par plusieurs bouches, finit par devenir mensonge. Ne croyons point le mal sans preuve, de peur de nous associer à une injustice. *Il ne suffit pas pour tuer un chien d'avoir entendu crier qu'il était enragé!*

Particularités bizarres sur les nombres 7 et 14. — Les anciens comptaient 7 planètes, 7 couleurs primitives, 7 saveurs et 7 odeurs; puis 7 merveilles du monde, 7 sages de la Grèce, et 7 solennités des jeux du cirque; 7 généraux avaient été destinés à la conquête de Thèbes. Presque tous les peuples ont partagé le temps en périodes de 7 jours; certains géologues ont substitué aux 7 jours de la création 7 créations successives. Il y a 7 notes dans la musique, et pendant long-temps on n'a compté que 7 métaux. — Par rapport au culte, le nombre 7 était un nombre supérieur dans le paganisme : les Grecs immolaient souvent 7 victimes. Dans la Bible, on trouve souvent le nombre 7, témoin 7 églises, 7 chandeliers, 7 branches au chandelier d'or, 7 lampes, 7 étoiles, 7 sceaux, 7 anges, 7 trompettes, 7 plaies d'Egypte, 7 têtes de dragons, 7 diadèmes qu'elles portent, etc. Dans le catholicisme, on compte les 7 psaumes de la pénitence, les 7 allégresses et les 7 douleurs de la Vierge, les 7 dons du Saint-Esprit, les 7 sacrements, les 7 péchés mortels, les 7 parties de l'office, ou heures canoniales; suivant un dicton populaire, le sage pèche 7 fois le jour.

Le nombre 14 a joué un grand rôle dans l'histoire de Henri IV. Ce prince est né le 14 décembre, 14 siècles, 14 décades et 14 ans après Jésus-Christ; il est mort le 14 mai; son nom était composé de 14 lettres (Henri de Bourbon); il a vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours, et 14 semaines; il a été roi de France et de Navarre trois fois 14 ans; il a été blessé par Châtel 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594; entre ce jour et celui de sa mort il y a 14 ans, 14 mois et cinq fois 14 jours; il a gagné la bataille d'Ivry le 14 mars. Le Dauphin était né 14 jours après le 14 septembre. Il a été baptisé le 14 août; enfin il a été tué le 14 mai, 14 siècles et 14 olympiades après l'Incarnation; l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après l'entrée de la reine à Saint-Denis; Ravaillac a été exécuté 14 jours après la mort du roi, et dans l'année 1610, qui est divisible par 14.

LA DANSE CANDIOTE.

Dans plusieurs de nos départements du Midi, une danse, encore en usage les jours de fêtes publiques et surtout le mardi-gras, représente la *danse candiote* des Grecs, que grava Vulcain sur le fameux bouclier d'Achille, suivant la description de l'Iliade (1835, p. 17). On pourrait croire que c'est une imitation du fameux labyrinthe de Grèce et de l'heureuse délivrance de Thésée, vainqueur du Minotaure.

Un voyageur qui en vit exécuter une nous communique le plan qu'il essaya de tracer des divers détours que firent les danseurs. C'est effectivement un véritable labyrinthe qui peut exercer la patience de notre lecteur, s'il veut suivre avec une pointe une des routes tracées, à partir de l'entrée, et chercher à parvenir au centre.



Un jeune homme, précédé d'un fifre ou d'un tambour, mène la danse, en tenant de la main gauche le bout d'un mouchoir ou d'un ruban dont une jeune fille tient l'autre bout. Tous les autres se tiennent aussi par un ruban ou par un mouchoir. Le conducteur en tient un de la main droite, qu'il agite en tous sens, en lui faisant suivre les différents mouvements qu'il imprime à la chaîne. Plus la file est longue, plus il y a de plaisir à la voir suivre tous les tours et détours auxquels la soumet celui qui la dirige. Tantôt le conducteur court droit devant lui, tantôt, se tournant tout-à-coup et successivement à droite et à gauche, il fait faire à la chaîne des tours et des détours qui représentent et imitent parfaitement les contours d'un labyrinthe. Ensuite, et ceci est le plus frappant, tous les danseurs élevant leurs bras sans rompre la chaîne, le conducteur, qu'on peut appeler *Thésée*, passe et repasse en silence, et comme avec une sorte de crainte, suivi de la personne qu'il tient par le mouchoir, et, après bien des essais, sort enfin tout joyeux et en sautant d'entre les bras des deux derniers de la file, en agitant son mouchoir libre, comme le fil qui lui a servi de conducteur à travers ce dédale.

La dernière figure imite parfaitement le peloton dont Thésée se servit pour sortir du labyrinthe : la personne qui forme le dernier anneau de la chaîne s'arrête et ne remue plus; le chef de la file tourne autour avec le restant de la farandole, et chacun successivement s'arrête à mesure qu'il parvient à ce noyau. Bientôt, de cette manière, la chaîne ne forme plus qu'un gros peloton qui tourne quelque temps en rond et comme sur lui-même. Après cela, le conducteur tire vers lui en courant le premier qu'il tient par la main, celui-ci son voisin, et ainsi des autres; on croit voir alors Thésée dévidant le peloton que lui a donné Ariane, à mesure qu'il s'enfonce dans les détours du labyrinthe ou qu'il parvient à en sortir.

Il y a des livres que l'homme qui a le plus d'esprit ne saurait faire sans un carrosse de remise, c'est-à-dire sans aller consulter les hommes, les choses, les bibliothèques, les manuscrits. CHAMPFORT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

PORT-AU-PRINCE.

(Voyez, sur Haïti, 1837, p. 117.)



(Monument élevé dans l'île d'Haïti par les Nègres, en mémoire de leur émancipation.)

Un voyageur qui a séjourné à Haïti pendant les années 1830 et 1831, M. Richard Hill, a écrit des lettres d'un haut intérêt sur la situation de cette république. Il a décrit l'aspect des villes et des campagnes, les mœurs des nègres, leurs travaux, leurs délassements, et le progrès lent, mais incontestable, de leur intelligence et de leur moralité depuis qu'une révolution les a rendus libres. C'est de cette correspondance de M. Hill, publiée par M. Macaulay, que nous avons extrait l'article suivant.

« Je suis arrivé au Port-au-Prince, le 16 juin 1830. Je savais les dommages considérables que l'incendie avait naguère occasionnés à cette ville, et je m'attendais à n'y voir qu'une triste ruine et un vaste amas de décombres; mais on a rebâti un grand nombre d'édifices à la fois élégants et solides, et supérieurs à tout ce qu'on peut voir à Kingston (voyez sur Kinsgton, 1836, p. 77). Ce sont les premiers fruits de cette sécurité dont la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti y a fait jouir la propriété. Les édifices ont été construits dans un style tout nouveau, au lieu d'être des copies de ceux de l'ancienne ville qui ne consistaient qu'en assez vilaines maisons de bois. On en voit plusieurs qui ont des galeries, des colonnades surmontées de lourdes corniches, et des balustrades régnant autour des toits; les planchers sont pavés de marbres et de tuiles de diverses couleurs, non seulement au premier étage, mais même aux étages supérieurs. Les toits sont couverts en tuile ou en ardoise, et les magasins sont en terrasses à l'épreuve du feu avec des fenêtres et des portes en fer. Rien de plus délicieux que les terrasses en marbre des étages supérieurs; outre la fraîcheur qu'on y respire, elles forment le coup d'œil le plus agréable. La décoration des maisons n'est pas d'un plus mauvais goût que leur construction. L'acajou, si riche de nuances et d'accidents que produit l'île, est travaillé sur les lieux mêmes par des artistes haïtiens qui le transforment en meubles élégants. Les glaces renfermées dans des cadres dorés, à la mode de France; les pendules à ornements dorés d'or moulu; les vases de porcelaine garnis de fleurs artificielles, donnent à l'habitation du simple particulier d'Haïti un air de luxe que l'Europe ne dédaignerait pas. La toiture pyramidale de ces habitations se termine par un belvédère ou espèce de tourelle, destinée à servir tout à la fois de ventilateur et d'observatoire.

» La ville du Port-au-Prince est bâtie sur le penchant d'une montagne. Les hauteurs qui la dominent sont fortifiées par une ligne de batteries. Les rues sont larges et se coupent à angles droits. Plusieurs grandes fontaines, élevées sur les places, distribuent dans les différents quartiers l'eau que fournit un ancien aqueduc; un bassin octogone orne le marché de la ville : il est surmonté d'un vase d'une forme assez élégante. De chaque côté des rues sont des rigoles ouvertes et dallées avec soin.

» Le palais du gouvernement est spacieux et convenable mais n'a rien de beau. Il est d'un seul étage, et fait face à la place destinée aux revues, au sud-est de la ville. On

monte, pour y entrer, un assez bel escalier, et on arrive à la salle d'audience en traversant une vaste galerie. Toutes les pièces où le public est reçu sont pavées en marbre noir et blanc. Situé dans une belle plaine, aux pieds des montagnes, cet édifice n'est obstrué d'aucun côté par le voisinage d'autres bâtiments. Les vastes jardins qui l'environnent y laissent arriver en tout temps, le matin et le soir, l'agréable influence des brises de terre et de mer.

» En face de la principale entrée du palais, près d'une des fontaines de la ville, qu'ombrage de ses rameaux une seule tige de palma-nobilis, est la tombe en marbre du président Pétion. A quelque distance, sous un hangard, sont placés provisoirement des marbres sculptés qu'on a fait venir d'Europe dernièrement. Ce sont les pièces d'un magnifique mausolée qui doit, dit-on, remplacer le premier; mais il faut espérer que l'on conservera, pieusement, quelle que soit sa simplicité, celui que le peuple a bâti, en donnant librement tout ce qu'il possédait au milieu de sa pénurie et de sa détresse.

» Au nord-est de la ville, en face de l'endroit où était autrefois la résidence de l'intendant-général de la colonie, sur la ligne des terrasses et des fontaines, se trouve l'église, d'une construction très simple, élevée de quelques marches à son entrée occidentale, et entourée d'une galerie en bois. L'intérieur, proprement décoré, est en arceaux soutenus par des colonnes carrées, mais sans aucune prétention à une régularité architecturale.

» La salle du sénat est un des nouveaux édifices qui viennent d'être achevés; elle est construite dans de belles proportions, et la façade en est d'un effet agréable, quoique sans aucun ordre d'architecture. Sous un fronton avancé est un bas-relief représentant un palma-nobilis, qui est l'arbre de la liberté haïtienne, entouré de trophées militaires. L'intérieur forme une suite d'arceaux supportés par des colonnes; c'est la salle du sénat, autour de laquelle règne un rang de galeries pour le public. Un étage supérieur est destiné aux bureaux. Mais cette salle, que décore un portrait en pied de l'abbé Grégoire, n'a pas encore été ouverte aux séances du sénat.

» Au nombre des autres édifices nouvellement construits est aussi le lycée, ou collége public de la ville. C'est un grand bâtiment, très simple, appuyé sur un rang d'arceaux, avec un jardin attenant; il est vaste, frais et bien aéré.

» La Monnaie et les bureaux du secrétaire d'Etat sont d'assez jolis bâtiments, quoique peu spacieux. Ils font partie des anciennes constructions. La prison est en très bon état, bien aérée, et arrosée par deux fontaines, avec un jardin renfermé dans son enceinte. Les hôpitaux militaires n'ont rien qui mérite une attention particulière. Il y a des bains publics excellents, chauds et froids.

» Les habitants du Port-au-Prince sont au nombre de vingt à vingt-cinq mille; ils sont vêtus, non seulement avec propreté, mais avec une sorte de recherche. La couleur dominante des vêtements des femmes est généralement de quelque nuance éclatante : tantôt c'est une étoffe à larges carreaux, tantôt ce sont de grandes fleurs sur un fond jaune, bleu ou rouge. Leur coiffure consiste en un mouchoir de Madras, à laquelle elles donnent la forme d'un turban. Quand elles vont au soleil, elles remontent les plis du fichu qui couvre leurs épaules, et s'en voilent la moitié du visage : c'est une espèce d'écran qui ne laisse voir que leurs yeux. Elles font usage du parasol pour s'abriter la tête; mais elles ne portent pas de chapeaux. Les hommes portent des chemises de couleur à carreaux, des caleçons, et une courte jaquette serrée autour des reins avec un mouchoir de couleur. Les souliers fabriqués avec le cuir du pays sont généralement en usage, et forment une branche très considérable et très lucrative de l'industrie locale. Ceux des fabriques de Haïti se vendent de six à huit francs pour les hommes, et à un prix un peu moins élevé pour les femmes. »

Après ces détails, M. Hill jette un regard sur les mœurs et sur l'ordre qui règne dans les relations des citoyens. Il communique sous ce rapport des observations qui doivent faire naître de grandes espérances dans le cœur de tous ceux qui aspirent à voir s'unir partout les progrès de la moralité et de la liberté. Il dit dans une de ses lettres : « Que le voyageur observe un matin les rues du Port-au-Prince, quand chaque famille, à son lever, se montre aux portes ou aux fenêtres, pour y savourer le premier souffle d'un air pur et salutaire; il remarquera d'abord qu'ici on se lève de bonne heure, et que même pour cette première sortie, consacrée ordinairement aux affaires de ménage, il y a dans le négligé des habitants une très grande propreté. En les voyant aller le matin à l'église, vêtus avec soin, et les jours de fête se rendre en foule au culte public, il ne pourra s'empêcher de leur accorder des sentiments religieux.

» Dans la soirée surtout, lorsqu'ils viennent s'asseoir dans les rues, et former à la porte de leurs demeures des groupes d'hommes et de femmes qui se délassent, par de gais entretiens, des travaux de la journée, tandis que des essaims d'enfants, bien portants, bien nourris, se jouent autour d'eux, que l'Européen qui passe et reçoit d'eux le bonsoir d'usage, contemple l'ordre et la sérénité qui règnent dans les habitations, et il sentira bientôt que la liberté a commencé à marquer ce peuple de sa noble et généreuse empreinte, et qu'il n'est plus tout-à-fait étranger ni à ses inspirations, ni à ses bienfaits. »

Nous terminerons ces citations par le récit suivant d'une scène de mœurs, dont la simplicité extrême ne paraîtra pas dépourvue d'intérêt aux lecteurs qui ne recherchent point partout des faits romanesques.

« Il y a deux ou trois jours, dit M. Hill, étant assis le soir sous la galerie du magasin de M. Wood, négociant au Port-au-Prince, je vis un pauvre nègre aveugle, de moyen âge, très proprement vêtu, qui arrivait avec un âne chargé de sacs à café : c'était à coudre ces sacs qu'il gagnait sa vie. Il était accompagné de ses deux jeunes fils, garçons bien constitués, vigoureux, et si semblables de taille et de force qu'on les eût pris pour des jumeaux; ils pouvaient avoir environ de six à sept ans. Un d'eux, tenant l'animal par le licou, le tirait vers la porte du magasin, tandis que l'autre tendait l'épaule à son père qui s'y appuyait du bras droit pour marcher, ayant le bras gauche levé pour retenir sur sa tête un paquet de sacs comme ceux dont son âne était chargé. Les deux mains du père étant ainsi occupées, l'autre petit garçon portait son bâton, le fidèle macaque de cocotier du paysan haïtien, arme non moins redoutable qu'un sabre entre les mains d'un homme fort qui sait la manier. Il s'en allait brandissant de temps à autre son bâton, de l'air d'un tambour-major, et répondant, tout en marchant, aux paroles que lui adressait son père, mais avec l'insouciance de son âge, et comme écoutant à peine ce qu'on lui disait. L'autre, qui marchait près de l'âne, trouvait aussi en lui à qui parler; il le faisait avec toute la familiarité d'un compagnon, quand il voulait le faire tourner à droite ou à gauche, et l'on s'entendait si bien de part et d'autre, que les paroles suffisaient et dispensaient toujours d'en venir aux coups. Ils s'arrêtèrent bientôt sur la place. Une longue habitude avait appris à chacun d'eux les fonctions qu'il avait à remplir : le père jeta par terre le paquet de sacs qu'il portait sur la tête; celui des garçons qui le conduisait le délia et le donna à compter. Celui qui menait l'âne se mit à le décharger, et le père porta les sacs dans le magasin. L'âne se tint fort tranquille pendant cette opération, puis étendit les jambes, se gratta les genoux et se secoua les flancs, quand il se sentit débarrassé de son fardeau. En un instant la petite caravane s'était remise en route dans le même ordre qu'à son arrivée, si ce n'est que le père prit son bâton et

s'avança d'un pas ferme, ayant toujours une de ses mains sur l'épaule de celui de ses garçons qui le conduisait. Le bon aveugle est renommé pour son activité et son intelligence; il reconnaît tout le monde, les choses et les lieux. Comme on lui disait qu'il était heureux dans son malheur d'avoir ces deux aimables enfants pour l'aider, il répondit qu'il s'en félicitait lui-même, et qu'ils lui étaient en effet d'un grand secours. Mais son bonheur ne se bornait pas là : il était heureux aussi d'habiter un pays où nul homme ne pouvait le réclamer comme sa propriété, et aggraver encore sa pauvreté en le forçant à des travaux sans salaire. Quelle différence pour lui si, avec son infirmité, il s'était trouvé dans une colonie à esclaves! Aucun motif ne l'aurait poussé à faire le moindre effort pour chercher les moyens de surmonter le malheur et les désavantages de son état, et de pourvoir à ses besoins par une honnête industrie; mais ses maîtres n'auraient pas manqué de raisons pour le contraindre à travailler pour eux, et pour le faire mourir de fatigue et de faim par-dessus le marché. Il n'aurait tiré de ses enfants ni consolation, ni assistance; ils auraient été battus, et obligés de travailler pour un autre que pour leur père aveugle. Les liens de l'affection filiale eussent été rompus : il eût été un père sans enfants, et ils eussent été des enfants sans père. Cet homme avait perdu la vue au service; mais devenu par là inutile à son pays comme soldat, il était encore utile comme citoyen. Il gagnait son pain par son industrie, et il élevait honnêtement ses enfants, qui travailleront un jour pour eux-mêmes et pour la république. Je ne prétends pas donner cet exemple d'industrie comme une exception à la règle générale, ni comme une chose extraordinaire. Dans mon voyage à Haïti, j'ai rencontré à chaque pas des preuves de l'heureuse influence et des bienfaits de la liberté. Au rapport de M. Wood, cet aveugle pouvait par lui-même, et sans l'aide de qui que ce soit, gagner huit gourdes par semaine à coudre des sacs (40 fr.). »

LES TABLETTES DE PIERRE MATHIEU.

Lisez-moi comme il faut, au lieu de ces sornettes,
Les quatrains de Pybrac, ou les doctes tablettes
Du conseiller *Mathieu*. L'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

MOLIÈRE.

Les Tablettes de Mathieu ont rarement été citées ailleurs que dans ces vers du premier de nos poëtes comiques. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'elles méritent l'oubli où elles sont tombées, et même nous oserions presque les préférer aux quatrains de Pybrac qui sont restés plus célèbres. Le véritable titre du recueil de Mathieu est : *Quatrains de la vanité du monde*, ou *Tablettes de la vie et de la mort*. Il se compose de 274 quatrains, divisés en trois centuries. Long-temps ils ont servi à la première instruction de l'enfance. On les a traduits dans la plupart des langues de l'Europe. Nous en citerons quelques uns, où l'on pourra remarquer certains vers d'une vigueur peu commune. Les fautes de versification que l'on rencontre en plus d'un endroit ne doivent pas être jugées d'après la rigueur des règles du temps de Louis XIV. Les meilleurs poëtes contemporains de Mathieu n'étaient pas plus sévères que lui.

La Mort enfante la Vie.

D'un éternel repos ta fatigue est suivie;
Ta servitude aura une ample liberté :
Où se couche la Mort, là se lève la Vie;
Et où le Temps n'est plus, là est l'Éternité.

Ces deux derniers vers sont assurément très beaux. Il est très fâcheux qu'on ne puisse, sans détruire la concision, corriger les *hiatus* qui blessent aujourd'hui les oreilles les moins familiarisées avec la langue poétique.

La Mort est comme un Tisserand.

La Vie est une toile; aux uns elle est d'étoupe,
Aux autres de fin lin, et dure plus ou moins.
La Mort, quand il lui plaît, sur le métier la coupe;
Et l'Heur et le Malheur comme les fils sont joints.

La Vie est une tragi-comédie.

La vie que tu vois n'est qu'une comédie
Où l'un fait le César, et l'autre l'Arlequin :
Mais la Mort la finit toujours en tragédie,
Et ne distingue point l'empereur du faquin.

Avant Corneille, la distinction de la tragédie et de la comédie n'était pas encore définitivement établie. Dans des pièces où les plus illustres héros du paganisme ou du christianisme jouent un rôle, on voit des personnages ridicules empruntés aux farces italiennes venir suspendre l'intérêt et égayer le public par leurs lazzis. Dans la tragédie de *Samson*, par Romagnesi, jouée après les perfectionnements de notre scène, en 1717, Arlequin est valet de Samson. Il se bat contre un coq d'Inde tandis que son maître enlève les portes de Gaza.

La Navigation de la vie.

Le monde est une mer; la galère est la vie;
Le Temps est le nocher; l'Espérance, le nort;
La Fortune, le vent; les orages, l'Envie;
Et l'homme, le forçat qui n'a port que la mort.

Le *nort* pour le *nord*, le point que l'aiguille aimantée indique.

Le Monde comparé au Parlement.

Volontiers je compare au parlement le monde,
Où souvent l'équité succombe sous le tort,
Où sur un pied de mouche un incident on fonde,
Et où l'on ne peut rien contre un arrêt de mort.

Portrait de la Chicane.

La Chicane aujourd'hui met le peuple en chemise;
La ruse est son bouclier; son idole, l'argent :
Le taon perce la toile, et la mouche y est prise;
Le coupable on absout, pour punir l'innocent.

Bouclier doit être ici prononcé en deux syllabes, ce qui sans doute était plus facile à nos pères qu'à nous. — La moralité de ce quatrain a bien vieilli, grâce à la supériorité actuelle de la législation.

Portrait de la fausse Amitié.

L'Amitié aujourd'hui au son du gain s'éveille.
Comme l'on voit aller au froment les fourmis,
Les vautours à la proie, aux fleurettes l'abeille,
On voit vite courir au profit les amis.

Juger l'Homme par lui-même.

Par les honneurs que l'or ou la fortune donne,
Ni par les dignités qui vont de main en main,
Il ne faut estimer le prix d'une personne :
Au plus haut d'une tour le nain est toujours nain.

Il faudra répéter encore long-temps cette vérité avant qu'elle devienne inutile. Autrefois on estimait les hommes surtout d'après leur généalogie et leurs titres, aujourd'hui c'est surtout d'après leurs richesses. Il y a plus d'égoïsme que de faux jugement dans cette coutume vicieuse : on témoigne de l'estime aux gens en proportion de l'utilité qu'on espère pouvoir tirer d'eux. Le préjugé n'est plus que sur les lèvres, il ne va pas au fond du cœur.

Comparaison de la Vie à un Cabaret.

Ainsi qu'au cabaret l'homme demeure au monde.
Le plaisir et le vin se laissent avaler.
Le temps y dure peu, tant que la joie abonde;
Et puis il faut compter, payer et s'en aller.

Les cabarets étaient fréquentés par les nobles et les poëtes

du temps de Mathieu ; c'est dans le dernier siècle seulement que la mode des cafés a enlevé aux marchands de vin la pratique des hommes d'une éducation cultivée.

Pierre Mathieu ou Matthieu était né, en 1563, à Pesme, en Franche-Comté. Avant d'être entièrement sorti de l'enfance, il avait fait des études très fortes en hébreu, en grec et en latin. Il fut d'abord principal du collége de Vercel ; ensuite il embrassa la profession d'avocat. Ses poésies et son éloquence le rendirent bientôt célèbre. Après avoir quelque temps embrassé le parti des Guise, il se soumit à l'autorité royale, et il devint tour à tour l'historiographe de Henri IV et de Louis XIII. Outre ses Mémoires historiques et ses Quatrains, Mathieu a composé plusieurs tragédies, entre autres « *la Guisiade*, tragédie nouvelle, en laquelle, au » vrai et sans passion, est représenté le massacre du duc » de Guise. » Lyon, 1589 ; in-8°.

LES PALANQUINS.

Les voitures hindoues ne sont pas suspendues, aussi leur usage est-il réservé aux classes inférieures de la société ; tous les gens d'une condition aisée préfèrent voyager en *palky* (palanquin). Comme on le sait, le palanquin est une sorte de litière portée par des hommes, et dont l'usage est peut-être aussi ancien que la civilisation hindoue elle-même.

Il y a diverses formes de palanquins ; la plus ancienne est le *tchaupal* : c'est le type d'après lequel ont été faits tous les autres palanquins, avec diverses modifications ; aussi les Hindous l'emploient-ils, préférablement à tous les autres, dans toutes les cérémonies, dans les mariages, dans les processions, etc. C'est simplement un lit ou sofa très léger, suspendu à un gros bambou qui pose sur les épaules des porteurs. Comme dans cette sorte de palanquin on est exposé à toute l'ardeur du soleil, on les fait escorter d'un domestique qui tient au-dessus un *chata* (parasol) ; d'autres tiennent des chasse-mouches et le *houka*, longue pipe.

Le d'jehalledar est une variété du t'chaûpal ; il n'en diffère qu'en ce qu'il est recouvert d'étoffes précieuses, brodées d'or ou de soie. C'est le palanquin des rajahs et des seigneurs. Le bambou est revêtu de belles étoffes ; les deux extrémités en sont sculptées, et représentent la tête et la queue d'un tigre ou de quelque autre animal du pays, tandis que les pieds du lit en représentent les griffes.



(Le D'jehalledar, palanquin des rajas.)

Le *mohhafa* est le palanquin des femmes riches et de haute caste ; il est fait selon le même système que les deux premiers, mais il est entièrement fermé par une tenture rouge. Les femmes sont assises dans ces palanquins comme dans leur chambre ; elles ont le dos appuyé contre un grand coussin rond, et les genoux, les pieds et les coudes sur de petits coussins plats. Le mohhafa est porté par quatre domestiques, et suivi de plusieurs autres, qui sont plus ou moins nombreux, selon le rang de la femme. Cependant, celles qui se conforment strictement aux préceptes de leur religion n'ont auprès d'elles que quatre porteurs, quelle que soit leur fortune.

Le *d'houly* s'éloigne des principes des précédents ; c'est un brancard de bambous entre lesquels sont disposées des sangles. Deux hommes suffisent pour le porter ; mais d'ordinaire il y en a trois, dont l'un marche derrière pour relever celui qui est fatigué. Pour éviter les faux-pas, ils s'appuient sur un long bâton. Ils marchent avec une vitesse extraordinaire, et cependant avec de telles précautions, qu'ils ne font éprouver aucun mouvement à celui qui est dans le palanquin ; aussi se sert-on du d'houly pour transporter les malades sur les bords du Gange.

Le *mejanah*, dont notre second dessin offre une variété, est fait de pièces de bois charpenté, liées par du fer et recouvertes de cuir. Il n'est pas regardé comme un palanquin de luxe ; souvent même on ne le peint pas : cependant il y en a dont les formes sont très élégantes. Dans l'intérieur il y a un lit et des coussins en coton blanc. Quoique d'invention indigène, le *mejanah* n'est plus guère usité que par ceux des Hindous qui sont le plus attachés aux anciens usages, comme les *banians* ou banquiers et les *sercârs* ou commissionnaires.

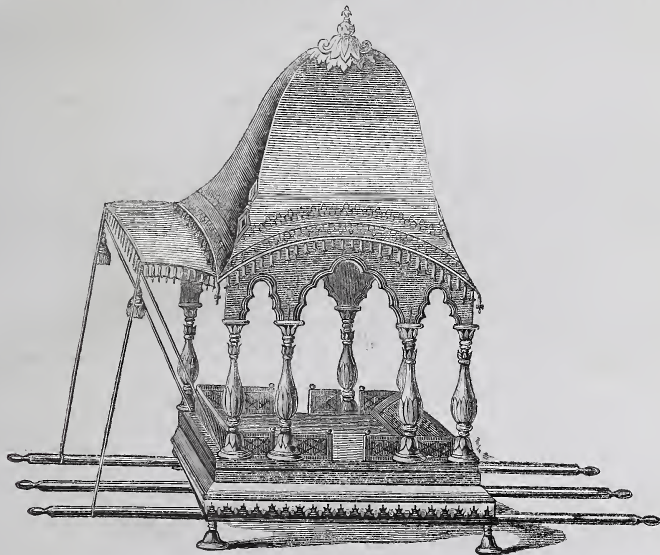
Le *boutcha* est aussi un palanquin d'invention hindoue ; mais il est d'une forme très différente de ceux dont nous venons de parler. Il ressemble à nos chaises à porteurs ; seulement il n'y a qu'un seul bambou, tandis que nos chaises à porteurs ont toujours deux brancards. Le boutcha est particulièrement usité par les Portugais. Ces Portugais, qui

descendent de ceux qui s'établirent dans l'Inde au seizième siècle, sont devenus presque aussi noirs que les Cafres. Ils sont très répandus dans l'Inde, mais ils y sont peu considérés.

Les Européens établis dans l'Inde ne se sont pas contentés des palanquins hindous : à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Pondichéry, on ne rencontre que les *longs-palanquins :* ce sont des palanquins qui ont exactement la forme d'une grande berline non arrondie par le bas; ils ont des fenêtres à glaces et à jalousies; les portières sont remplacées par des rideaux; au-dessous des fenêtres, les nobles font peindre leurs armoiries comme sur les carrosses; enfin ils sont garnis de quatre lanternes; mais, comme dans les palanquins hindous, il n'y a qu'un seul bambou pour les porteurs, qui sont d'ordinaire au nombre de quatre.

Les dames européennes se servent aussi d'une sorte de chaise-palanquin qui ressemble assez au boutcha, mais qui est à la fois moins légère pour le porteur et plus commode pour le voyageur. On en fabrique beaucoup à Calcutta. Il y a des Européens qui ont gagné des sommes énormes à fabriquer des longs-palanquins; le luxe de ces derniers, entre autres, a été porté à un tel point par les Anglais, qu'on en cite qui ont coûté jusqu'à 50 000 fr., tandis que le prix ordinaire n'est que de quelques centaines de francs.

On trouve des porteurs de palanquins dans plusieurs des castes de l'Inde; il y en a beaucoup même qui appartiennent à la caste des *Ouriahs*, l'une des branches de la plus noble de toutes celles des Brahmanes. Les porteurs ouriahs sont plus proprement vêtus que les autres, et ils préfèrent le service des Européens à celui des Hindous; mais ils sont beaucoup moins commodes que les autres porteurs, à cause des mille pratiques de dévotion qu'ils opposent aux ordres qu'on leur donne, soit par caprice, soit par crainte de perdre leur caste. C'est ainsi qu'ils nettoient volontiers les vêtements, et même les chaussures; mais pour rien au monde ils ne consentiraient à servir un verre d'eau. Ils donnent de la lumière, pourvu que ce soit avec de l'huile ou de la cire; car ils n'allumeraient pas une chandelle. Ils n'éteignent jamais un flambeau qu'en agitant l'air avec la main ou avec leur vêtement; ils seraient bannis de leur caste, s'il leur arrivait de se servir pour cela de leur souffle.



(Le Mejanah, palanquin des banquiers Hindous).

On trouve aussi des porteurs parmi les bergers, les Soudrahs et même les Pariahs. Les pêcheurs de la caste Tellaiahs se font porteurs de palanquins, lorsque les basses eaux les empêchent de pêcher. A la différence des autres Hindous, ceux-là sont d'une activité extrême : en sortant avec le palanquin, ils emportent de l'ouvrage, et partout où ils s'arrêtent ils tordent du fil et font des filets qui se trouvent tout prêts lorsque revient la saison de la pêche.

Les *Douliahs*, porteurs de la caste des Bengalis, sont employés principalement par les *Babous* (gens riches), les Banyans et les Sercârs. Ils sont moins chers que les autres; mais comme ils se nourrissent mal, ils sont généralement plus faibles. C'est la dernière classe des porteurs; on les met dans la caste méprisée des Pariahs s'il leur arrive de boire du vin ou des liqueurs fortes.

Les Telinguas, autre peuple du nord, forment la classe des porteurs la plus honnête, la plus agile et la plus fidèle. Ils font de 30 à 40 milles (10 ou 13 lieues) de 6 heures du matin à six heures du soir.

Un palanquin plein de provisions de bouche et des effets des voyageurs pèse de trois à quatre cents livres. Pour un long voyage on prend ordinairement douze porteurs, et un treizième qui porte des vases de terre pour la cuisson des vivres et des torches de résine pour éclairer la marche. Les porteurs ne sont jamais que six à la fois, les six autres suivent le palanquin; ils se relaient d'heure en heure ; de plus, ils changent de côté avec une promptitude étonnante, et tout en courant ils ne cessent de parler et de chanter : le premier porteur fait entendre des sons cadencés qui règlent le pas des autres. On peut voyager ainsi avec les mêmes porteurs pendant des mois entiers; cependant, comme on l'a dit plus haut, on trouve des relais de porteurs dans tous les villages. Pour les longs voyages, on donne à chaque porteur 10 roupies (25 fr.) par mois. Ce métier est très pénible,

comme on peut facilement le croire, aussi les hommes sont-ils bientôt épuisés : les Telinguas ne le font que pendant quelques années, pour amasser de quoi se marier chez eux, comme font en Europe les Auvergnats et les Savoyards. Dans les villes, les particuliers aisés en ont de six à huit à l'année pour se promener et aller à leurs affaires. On donne à ceux-là environ 5 roupies (12 fr.) par mois.

SÉJOUR DE JAMERAI DUVAL
A L'ERMITAGE SAINTE-ANNE.

(Voyez les livraisons 17 et 21.)

L'ermitage Sainte-Anne, situé au sommet d'un fertile coteau, exposé au midi, et bordé dans toute sa longueur par la forêt de Vitrimau, n'était qu'à une demi-lieue de Lunéville. Il était habité par quatre solitaires et leur directeur. Douze arpents de terre, un petit verger et six vaches, fournissaient abondamment à leurs besoins. Jamerai Duval n'avait pas encore servi de maîtres aussi riches. Il se trouva très satisfait de sa nouvelle condition, et de leur côté les ermites n'eurent qu'à se louer de son activité et de son zèle. Comme le travail était, ainsi que l'humilité, une des lois rigoureuses de la petite congrégation, Jamerai était plutôt le compagnon que le valet de ces bonnes gens. Quand il avait achevé sa part de la tâche commune, il lui restait ordinairement quelque loisir dont il profitait pour questionner les frères sur une foule de petits problèmes que sa curiosité amassait en silence. Il témoigna le désir de s'instruire, et au lieu de le combattre, on l'encouragea. Laissons-le parler lui-même :

« Je commençai ma nouvelle carrière par apprendre à écrire. Un de nos vieillards me traça les éléments de cet art ingénieux d'une main décrépite et tremblante. Un modèle si défectueux ne pouvait produire que de mauvaises copies. Pour ne pas incommoder le bon vieillard et me passer de ses leçons, voici ce que j'imaginai : je détachai de ma vitre un carreau de verre, et le posant sur mon exemple j'écrivais sur la surface les mêmes lettres que je voyais à travers, et ce fut par la répétition de cet exercice qu'en peu de temps j'acquis une assez grande facilité de mal écrire.

» Un abrégé d'arithmétique, que je trouvai dans un bouquin de la Bibliothèque bleue, m'en apprit les quatre règles. Cette admirable science qui, par l'audace de ses calculs, porte le flambeau de la discussion jusque dans les plus ténébreuses régions de l'infini numéral, fut pour moi une source d'amusements et de plaisirs. Je choisis dans mes bois quelques réduits propres à y étudier, et il m'arrivait assez souvent d'y méditer pendant une partie des belles nuits de l'été. S'il est vrai que les anciens peuples de la Germanie aient adoré la profondeur du silence qui régnait dans l'épaisseur de leurs forêts, il y a apparence que je me serais dévoué au même culte si j'eusse eu le malheur d'être leur contemporain. Toutes les fois que je me suis trouvé seul dans des forêts épaisses, dans des vallons écartés, et parmi des rochers et des ruines de bâtiments antiques, j'ai toujours éprouvé une sorte d'horreur et je ne sais quelle espèce de frémissement qui me semblait moins l'effet de la crainte que d'un sentiment confus de vénération. Je me figurais que le calme et la profonde tranquillité que la nuit répandait dans des lieux où le silence n'était interrompu que par le cri des hiboux et des orfraies, avait je ne sais quoi de grand et de majestueux qui excitait l'âme à des retours sur elle-même, et étendait la sphère de ses pensées. Cette force de mélancolie active me plaisait infiniment, et, pour me la procurer, je me retirais sur un tertre de la forêt où était une excavation en guise de grotte qui restait des débris d'une ancienne carrière.

» Un soir, étant assis à l'ouverture de cet antre, par un temps clair et serein, je me mis à considérer ces amas de lumières répandues dans l'immensité de l'espace qui nous environne. Je me souvins à cet aspect que les almanachs annonçaient qu'à certains jours de l'année le soleil entrait dans des signes que l'on distinguait par des noms d'animaux, tels que le Bélier, le Taureau, etc. Je me mis en tête de savoir ce que c'étaient que ces signes; et présumant qu'il y avait peut-être dans le ciel des assemblages d'étoiles qui représentaient des figures d'animaux, j'en fis l'objet de mes spéculations. Je choisis pour cet effet un chêne des plus élevés de la forêt, au sommet duquel je formai un tissu composé de plusieurs branches de viorne et d'osier entrelacées, qui de loin ressemblait assez à un nid de cigogne. Chaque soir je me rendais à cet observatoire, où, assis sur une vieille ruche ou corbeille, je me tournais vers les diverses plages du firmament pour y découvrir la figure d'un taureau ou de quelque bélier céleste. Comme les miracles de l'optique m'étaient encore inconnus, je n'avais que mes yeux pour télescope. Après les avoir long-temps fatigués en vain, j'allais quitter prise, lorsque le hasard me fournit des notions plus justes et ranima mes tentatives. Ayant été envoyé à Lunéville un jour de foire, j'aperçus quantité d'images exposées en vente et suspendues le long d'un mur. Il s'y trouva un planisphère où les étoiles étaient marquées avec leurs noms et leur différente grandeur. Ce planisphère, une carte du globe terrestre, et celles de ses quatre parties, épuisèrent toutes mes finances, qui montaient alors à cinq ou six livres. Les avares et les ambitieux seraient presque excusables si la passion qui les domine leur causait un plaisir aussi réel et aussi vif que le fut celui que me procura la possession de ces six feuilles de papier. Peu de jours me suffirent pour apprendre sur la carte la disposition respective de la plupart des constellations. Mais pour faire une juste application de cette connaissance, il me fallait un point fixe dans le ciel propre à servir de base à mes observations. J'avais ouï dire que l'étoile polaire était la seule de notre hémisphère qui fût immobile, et que sa situation déterminait celle du pôle arctique. Mais le moyen de trouver cette étoile, et de distinguer oculairement son immobilité ! Après plusieurs perquisitions, on me parla d'une aiguille d'acier qui avait la vertu de se tourner vers les pôles du monde; prodige que j'eus peine à croire, même en le voyant ! Heureusement pour moi le plus âgé de nos druides avait un cadran à boussole qu'il eut la complaisance de me prêter. Par le secours de la merveilleuse aiguille, les quatre parties opposées de l'horizon, que l'on appelle points cardinaux, me furent bientôt connus, de même que le rhombe des vents qui était gravé sur une plaque de cette boussole; mais comme j'ignorais l'élévation de l'étoile polaire, et qu'il s'agissait de la connaître, voici le moyen que j'employai pour y parvenir. J'en choisis une qui me parut de la troisième grandeur, située vers le septentrion; puis, avec une tarière, je perçai une branche d'arbre de moyenne grosseur vis-à-vis de cet astre. Cela fait, en sectateur de Ptolémée, je raisonnai ainsi: cette étoile est fixe ou mobile. Si elle est fixe, mon point d'observation étant fixe aussi, je la verrai continuellement par le trou que j'ai percé, et, en ce cas, j'aurai ce que je désire. Si elle est mobile, je cesserai bientôt de l'apercevoir, et alors je réitérerai mon opération; et c'est ce que je fis en effet, sans autre succès que de casser ma tarière. Cet accident me fit recourir à un autre expédient. Je pris un beau jet de sureau que je fendis selon sa longueur, et en ayant ôté la moelle, je rejoignis les deux parties avec une ficelle, et je suspendis cette sarbacane à la plus haute branche du grand chêne qui me servait d'observatoire. Par ce moyen, et avec la facilité que j'avais à diriger et à fixer ce tube vers les différentes étoiles que je voulais observer, j'arrivai enfin à la connaissance de celle que je cherchais. Il me fut aisé après cela de trouver la situation des principales constellations, en tirant des lignes imaginaires d'une étoile à l'au-

tre suivant la projection de mon planisphère, et alors je sus ce que je devais penser de cette quantité d'animaux dont les poëtes ont peuplé le firmament, peut-être faute de la même quantité d'hommes qui méritât cet honneur. Je me souviens qu'en observant les étoiles je pensais souvent aux espaces qui les contiennent. Pour m'en former quelque idée, du sommet de l'arbre où j'étais assis, je tirai vers un point du firmament une ligne fictive, que je prolongeai jusqu'à ce que mon imagination s'épuisât. Ensuite, me supposant au point où cette ligne se terminait, il me semblait qu'on pourrait réitérer cette opération, peut-être plus de fois qu'il n'y a de gouttes d'eau dans l'Océan, sans qu'aucune de ces lignes atteignît aux dernières limites de l'étendue. Effrayé par la seule existence de cette espèce d'immensité, je ne tardai pas à me rappeler à moi-même, et à rentrer tout doucement dans ma coquille, de crainte que des excursions aussi téméraires ne devinssent l'écueil de ma raison, et ne la fissent tomber en défaillance.

» Après m'être mis au fait de la carte du ciel, je crus qu'il convenait que je prisse aussi connaissance de celle de la terre, d'autant plus que la Vie des hommes illustres de Plutarque, et l'Histoire de Quinte-Curce que le hasard m'offrit, me rappelèrent les hauts faits d'armes des paladins que j'avais lus dans les merveilleuses histoires de la Bibliothèque bleue. Voulant donc connaître les villes, les royaumes et les empires où ces illustres fous s'étaient signalés, je résolus de les suivre à la piste; mais je risquai bientôt de devenir encore plus fou qu'eux. Je n'avais pour toute introduction à la géographie que les cinq cartes achetées, avec le planisphère dont j'ai parlé. Je manquai de succomber aux efforts que je fis pour comprendre quel pouvait être l'usage des cercles tracés sur la mappemonde, tels que les méridiens, les tropiques, le zodiaque, etc. Il faut que l'ignorance soit bien naturelle à l'homme, puisqu'il a tant de peine à s'en affranchir. Je fis mille conjectures pour deviner ce que signifiaient ces 360 petites aires blanches et noires qui partagent l'équateur. A la fin je les pris pour des lieues, et, sans hésiter, je conclus que le globe terrestre avait 360 lieues de circonférence. Ayant fait part de cette belle découverte à un de nos solitaires, qui avait été à Saint-Nicolas de Barry, en Calabre, il m'assura que, pour y aller, il avait parcouru plus de 360 lieues, sans s'apercevoir qu'il eût fait le tour de la terre. Je vis par là combien je m'étais trompé. J'en fus outré de dépit, et peut-être serais-je tombé dans le découragement sans la rencontre que voici. Comme chaque dimanche j'avais coutume d'aller ouïr la messe à l'église des Carmes, à Lunéville, m'étant avisé d'entrer dans le jardin du couvent, j'aperçus maître Remy, qui en avait la direction, assis au bout d'une allée avec un livre à la main : c'était la Méthode pour étudier la géographie, par le sieur Delaunai. Je suppliai maître Remy de me le prêter, et y ayant consenti, je me proposai de le copier; mais l'impatience de savoir ce qu'il contenait me le fit parcourir en m'en retournant dans le désert, et, avant que d'y arriver, j'appris la réduction des degrés de l'équateur aux mesures itinéraires des différentes nations. Ce fut alors que je connus la vraie petitesse de notre globe par la comparaison que j'en faisais avec les vastes abîmes de l'étendue qui m'avaient épouvanté peu de mois auparavant. C'est depuis ce temps-là que les termes inventés pour caractériser la grandeur m'ont paru la plupart assez risibles, faute de comprendre que les hommes pussent opérer de fort grandes choses sur une boule aussi petite. Pour la mieux connaître, je fis une sphère avec des baguettes de coudre pliées en cercles, sur lesquels je marquai les degrés de longitude et de latitude avec mon couteau; une boule d'argile occupa le centre; un cercle plus large, soutenu par trois petits bâtons de grandeur égale, servit d'horizon et d'appui à toute la machine. Si la sphère d'Archimède eût ressemblé à celle-ci, elle n'eût point excité la jalousie de Jupiter, et ce fougueux marmouset se serait sans doute dispensé de la foudroyer. Je ne fis plus un pas dans la forêt sans mes cinq cartes. Je les étendais par terre, et après les avoir orientées avec la boussole, je me supposais successivement dans les diverses régions qu'elles représentaient, où j'observais avec plaisir leur situation et le rapport mutuel des unes aux autres.

» Lorsque de la connaissance de la terre je passai à celle de la mer, je fus très surpris de voir que l'habitation des poissons était beaucoup plus spacieuse que celle des hommes. J'aurais fort souhaité de savoir quel rang ils tenaient dans les vues de la Providence; mais j'avoue sincèrement que, malgré la haute opinion que le pieux frère Palémon m'avait donnée des animaux de mon espèce, j'eus peine à me figurer que la prodigieuse quantité de poissons que les mers recèlent ne fût faite que pour rassasier un très petit nombre d'hommes. L'hydrographie m'apprit à connaître tous les pays maritimes, et j'y réussis de telle sorte, qu'en très peu de temps je pouvais nommer de suite, et selon l'ordre de leur position, toutes les provinces des deux continents baignées par les différentes mers. En suivant la même méthode par rapport aux pays et aux principales villes situées sur les grands fleuves, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, la connaissance du globe me devint presque aussi familière que celle de la forêt de Sainte-Anne.

» Jusqu'ici, mes désirs et mes besoins avaient été assez proportionnés aux moyens de les satisfaire; mais ceux-là étant devenus plus étendus que ceux-ci, la rupture de cet équilibre fut l'écueil de mon bonheur. C'était l'amour de la science qui l'avait attiré; il m'était fort aisé de le rétablir. Je n'avais qu'un pas à faire pour me replonger dans ma première ignorance; mais après y avoir un peu réfléchi, je jugeai qu'il valait encore mieux être un peu moins heureux que d'être tout-à-fait ignorant.

» Passionné pour la géographie jusqu'à ne rêver d'autre chose pendant mon sommeil, et manquant de tout pour m'y perfectionner, je résolus de trouver des ressources contre mon indigence. Pour y parvenir, je m'avisai de m'ériger en nouvel Actéon. Je déclarai la guerre aux animaux de la forêt, dans le seul dessein de profiter de leurs dépouilles pour acheter des cartes et des livres. Je contraignis les renards, les fouines et les putois à me céder leurs fourrures, dont j'allais recevoir le prix chez un pelletier de Lunéville. Plusieurs lièvres furent assez étourdis pour donner dans mes piéges, et quoique la capture en fût réservée pour les plaisirs du prince, et que même on en eût fait une loi pénale, je jugeai à propos de corriger cette loi sur celle de la nature. L'appât du gain, rectifié par l'emploi que j'en voulais faire, me rendit audacieux. Je portai la témérité jusqu'à dresser des embûches aux cerfs et aux chevreuils, et si aucun n'y tomba, c'est, qu'outre qu'ils n'étaient pas des plus communs, le hasard les dirigea par d'autres routes.

» Plusieurs oiseaux contribuèrent aussi à mon instruction par la perte de leur liberté; de sorte qu'en peu de mois mon industrie me valut environ trente à quarante écus. Je me rendis, ou plutôt je courus à Nanci avec cette somme pour y acheter des livres. Il s'en fallait beaucoup que je fusse instruit de leur valeur et de la façon de les marchander. Quel que fût leur prix, je ne le trouvais excessif que par rapport à mon indigence. Ces parjures, ces contestations, et toutes les autres rubriques litigieuses que l'avidité et la fraude ont introduites dans le commerce, m'étaient encore inconnus; et comme je croyais les marchands libraires incapables de surfaire, je me faisais scrupule de les contredire sur le paiement. En conséquence de cette erreur, je déposais mon argent sur leur comptoir, puis, dans les termes les plus touchants, je les conjurais de ne pas se prévaloir sur mon ignorance, et de ne prendre pour prix de leurs livres que ce qu'une conscience équitable et timorée leur dicterait. Suppliques frivoles! J'ai toujours

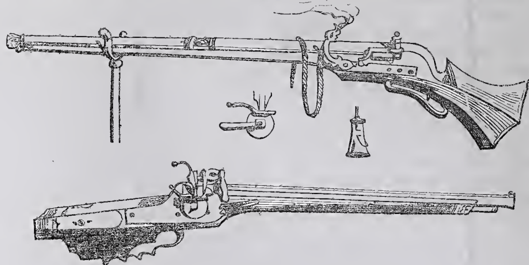
eu le malheur de ne rencontrer que des consciences sourdes et muettes, excepté celle du sieur Truain, libraire breton, établi à Nanci, lequel, voyant que j'agissais de bonne foi, se piqua de réciprocité à mon égard. En cela il se rendit à lui-même un service très important; car lorsqu'on me donna la direction de la bibliothèque royale de Lorraine, cet honnête homme en fut le libraire en vertu de l'hommage que je devais à sa probité. Une traduction de l'Histoire naturelle de Pline, par du Pinet; Tite-Live, commenté par Vigenère; l'Histoire des Incas, celle des cruautés exercées en Amérique par les Espagnols, de Barthélemy de Las-Casas; les Lettres de Bussi-Rabutin; les Caractères de Théophraste; le Testament politique de Louvois; les Fables de l'ingénieux La Fontaine; quelques autres ouvrages et plusieurs cartes géographiques, épuisèrent mes finances et mon crédit. Je dis mon crédit; car, n'ayant pas assez pour payer tout ce que je viens de spécifier, le bonhomme Truain, sans m'avoir jamais vu ni connu, m'admit malgré moi au nombre de ses créanciers pour la somme de 20 ou 50 francs. Lui ayant demandé sur quoi sa confiance en moi était fondée : — Sur votre physionomie, me dit-il, et sur votre ardeur pour l'étude; je lis dans vos traits que vous ne me tromperez pas. Quoique sa bonne opinion ne portât que sur des fondements très équivoques, je ne laissai pas de lui en savoir gré, et de l'assurer que je ferais mon possible pour justifier l'horoscope dont il m'honorait. Courbé sous le poids du ballot scientifique que je venais de former, je fis cinq lieues à pied pour regagner ma solitude, ce qui suppose de la fatigue et plus d'une station avant que d'y arriver. Dès lors ma cellule devint un monde en abrégé. Les murs furent tapissés de royaumes et de provinces en peinture; et comme elle était fort petite, j'attachai le planisphère céleste au-dessus de mon grabat, de sorte que je ne pouvais m'éveiller sans jeter la vue sur des nuages d'étoiles qui n'avaient de lumière que pour l'esprit.»

On a déjà vu que cet amour de l'étude fut bientôt récompensé. (Voyez p. 165.)

ARQUEBUSES A ROUET ET A MÈCHE.

(Voyez un arc à rouet, 1833, p. 261.)

L'arquebuse ne paraît pas avoir été en usage en France avant le règne de Louis XII. Quand on lui conserva son nom composé de deux mots italiens, *arco*, arc, *busio*, trou, on voulut ainsi désigner une arme chassant un projectile comme l'*arc*, mais par un *trou* pratiqué dans l'arme elle-même. Il y avait deux espèces d'arquebuses : l'arquebuse à rouet et l'arquebuse à mèche.



(Arquebuses à rouet et à mèche.)

L'arquebuse à rouet est plus ancienne que l'arquebuse à mèche; elle était montée sur un fût de bois. Suivant Hanzelet, cette arme devait avoir quarante calibres de longueur, et porter une balle d'une once et sept huitièmes et autant de poudre. On voit la grande différence qui existe entre cette charge et celle admise aujourd'hui pour les fusils de munition, qui n'est que de cent vingt grammes pour la poudre, et d'à peu près une once de plomb pour la balle.

Le rouet qui faisait marcher tous les ressorts de l'arquebuse était formé d'une petite roue d'acier qu'on appliquait contre la platine; il était traversé par un essieu autour duquel s'entortillait une chaîne, à mesure qu'on le faisait tourner au moyen d'une clef appliquée à son extrémité. Par le mouvement imprimé à cette clef on faisait mouvoir aussi une coulisse en cuivre qui couvrait le bassinet. Lorsque la poudre de l'amorce était à découvert, on pressait la détente, le chien s'abattait, et la pierre dont il était armé, venant frapper l'acier du rouet, dégageait des étincelles et enflammait la poudre du bassinet. On voit que tout ce mécanisme était assez compliqué.

L'arquebuse à mèche était d'une construction beaucoup plus simple. Cette arme ajustée, comme l'arquebuse à rouet, sur un fût de bois, portait à l'extrémité inférieure du canon un chien nommé en général serpentin à cause de sa forme. La mâchoire du chien était armée d'une mèche allumée, et en pressant avec le doigt une détente, on faisait jouer une bascule intérieure; la mèche s'abaissait par ce mouvement vers la poudre du bassinet, et l'enflammait par son contact. Cette arme était tellement pesante, que le soldat portait avec lui un bâton ferré, terminé par une fourchette, qu'il plantait en terre, et sur lequel il appuyait l'arquebuse pour faire feu.

Ces deux espèces d'arquebuses furent remplacées par le fusil à pierre au commencement du dix-septième siècle. Ce fut un perfectionnement remarquable : depuis cette innovation, toutes les parties de la platine, exposées autrefois aux influences de l'air extérieur, furent renfermées dans l'intérieur du fusil. Cependant on voit au Musée d'artillerie des mousquets d'infanterie à mèche, sur lesquels se trouve gravée la prise de Bouchain, qui n'eut lieu qu'en 1672, ce qui prouve qu'à la fin du dix-septième siècle la platine à silex n'avait pas complétement remplacé la mèche.

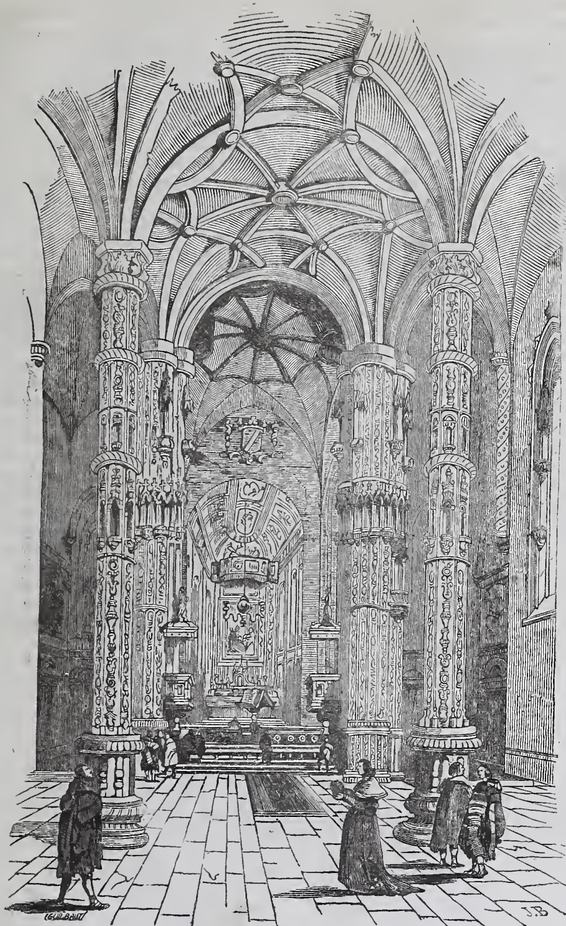
La substitution de la poudre fulminante au silex comme moyen d'inflammation, a changé de nouveau la construction des armes à feu, et a créé le fusil à piston. Enfin nous devions voir encore s'accomplir un dernier perfectionnement dans l'arquebuserie moderne, celui des fusils se chargeant par la culasse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30,

ÉGLISE DE BELEM.

(Voyez sur le Portugal, 1837, p. 348.)



(Salon de 1838. — L'Eglise de Belem, en Portugal, par M. Dauzats.)

L'église de Belen, Belem (primitivement Bethléem), est dédiée à Notre-Dame de Bethléem; elle est bâtie sur la rive droite du Tage, à une lieue et demie de son embouchure. Elle fut construite sur les ruines d'une petite chapelle que les Portugais avaient eue long-temps en grande vénération, parce que, suivant la tradition, Vasco de Gama y avait fait sa dernière prière d'adieu à son pays avant de partir pour son immense voyage, dont le résultat fut si merveilleux. Tandis qu'il était agenouillé devant l'autel, les bâtiments qu'il devait commander étaient rangés en face de cette chapelle. Malgré sa magnificence, l'église nouvelle n'a jamais fait sur l'âme une si vive impression que ce modeste oratoire. Un vieux marin s'écria en la voyant sortir de terre comme par enchantement : « Cela est beau; mais cela m'afflige autant que si l'on bâtissait un château sur la cabane de mon père. »

Les vastes couvents de Belem étaient autrefois peuplés de moines voués à des travaux scientifiques. Il y a quelques années l'empereur don Pedro en changea la destination : les fils des soldats morts pour la cause de la liberté ont remplacé les religieux; ils reçoivent une éducation libérale, et sont ensuite envoyés dans les différents corps de l'armée.

Ce fut dans le dix-septième siècle que des architectes et des sculpteurs italiens élevèrent l'église de Belem. Ces habiles artistes ont surtout déployé, dans l'invention et dans la sculpture des six piliers qui supportent la voûte, tout le luxe et toute la fécondité d'une imagination méridionale. Le cloî-

tre principal est aussi richement orné. La grande porte extérieure est éblouissante : la richesse des détails y est encore rehaussée par les nuances dorées dont l'ardente et brillante lumière du ciel portugais colore les marbres ; aux derniers rayons du soleil couchant, cette porte étincelle comme un écrin ouvert.

La vue intérieure de l'église de Belem que nous publions est empruntée à un tableau de M. Dauzats, tableau d'un grand effet, exposé cette année au Louvre, et fort admiré.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES MARBRES, LES GRANITES ET LES PORPHYRES.

(Second article. — Voyez p. 202.)

Si le *marbre lumachelle* était plus rare, il serait certainement une des plus extraordinaires curiosités qu'il y ait au monde. Qu'on se figure une pâte de marbre pétrie avec des coquilles brisées et toutes sortes de débris d'animaux marins, habitants de l'ancien monde : le fonds de la pâte est noir, rougeâtre ou de couleur foncée ; et, sur ce fonds, se détachent en blanc les innombrables fragments de ces êtres primitifs, tranchés dans tous les sens par la scie, et se montrant bizarrement sous toutes leurs faces. Dans les marbres que nous avons passés en revue dans notre précédent article, le contraste des diverses nuances était causé par le mélange de marbres originairement distincts et de couleurs différentes, qui, refondus plus tard et pétris les uns avec les autres dans les grandes et mystérieuses opérations de la nature souterraine, ont fini par ne plus former qu'une seule masse composée de filets variés et enlacés de mille façons, de fentes plus ou moins vives s'entrecroisant et se coupant l'une l'autre, et remplies d'un marbre en général blanc et se détachant en clair sur le fonds : ce sont là les marbres veinés. Mais dans les marbres lumachelles toute tache qui se dessine sur le fonds est, sauf quelques fentes accidentelles faciles à reconnaître, une coquille ou un débris quelconque d'animal. De là le nom de lumachelle, venant du nom italien *lumaca*, qui signifie limaçon. Les animaux dont on voit là les restes ne sont cependant pas des limaçons, mais des animaux marins d'espèces très variées, qui ne se retrouvent plus vivants dans le monde actuel, et dont nous ne possédons plus que les analogues. Une cheminée de marbre, pour qui veut l'étudier en détail, offre souvent une des plus curieuses études d'histoire naturelle que l'on puisse faire.

Il existe un grand nombre de variétés de marbre lumachelle, différant les unes des autres soit par la teinte, soit par le nombre et l'entassement des coquilles, soit par leur forme.

Le marbre lumachelle antique, dont les carrières sont malheureusement perdues, est le plus beau. Il est connu sous le nom de *drap mortuaire*. Sa pâte est d'un noir foncé, et il est semé sur toute son étendue de coquilles triangulaires, blanches, assez grandes et assez régulièrement disposées.

Le marbre lumachelle le plus employé à Paris est connu sous le nom de *petit granite;* il est à fonds gris ou gris noirâtre, et semé d'une quantité innombrable d'anneaux de polypiers, offrant, suivant leur position, tantôt une tranche carrée, tantôt une tranche circulaire ; on y trouve aussi quelquefois des coquilles. Ce marbre, qui n'a en sa faveur ni le poli, ni la dureté, ni la couleur, est cependant, à cause de son prix peu élevé, très abondamment répandu dans le commerce ; il n'est peut-être aucun de nos lecteurs qui n'en ait vu. Il vient principalement de Mons, et les canaux rendent son transport facile. Il ne vaut à Paris que 24 fr. le pied cube.

Narbonne offre un marbre qui est beaucoup plus beau et qui se rapproche à certains égards de la lumachelle antique. Son fonds est noir et semé de bélemnites, qui sont des coquilles de la grosseur du petit doigt, en forme de pain de sucre ; elles donnent lieu à des taches blanches triangulaires, circulaires ou ovales.

Un marbre lumachelle fort commun à Paris, et tout aussi répandu peut-être que le petit granite, est fourni par divers départements de la Bourgogne et par celui du Calvados : le fonds est d'un rouge sale mêlé et maculé, et il est semé de grandes taches irrégulières d'une nuance blanche ou grise. Ces grandes taches, lorsqu'on les considère de près, montrent un tissu organisé, et ne sont autre chose que des débris de polypiers, d'astrées et de diverses espèces de madrépores.

Les marbres lumachelles sont en général à assez bas prix, mais il en existe cependant certaines variétés extrêmement délicates et précieuses, et qui ne sont employées que pour des objets de petites dimensions et de grand luxe : telle est, par exemple, la lumachelle d'Astracan, dont les coquilles sont d'un jaune orangé de toute beauté.

Les *marbres brèches* sont des marbres composés de fragments anguleux ou arrondis, de diverses formes et de diverses grosseurs, agglutinés dans un ciment de marbre de couleur différente. Pour expliquer leur formation, il faut se représenter un marbre brisé en fragments solides dans quelque révolution souterraine, et enveloppé par un marbre à l'état pâteux qui fait irruption sur lui ou qui se dépose peu à peu comme un encroûtement au milieu des brisures qu'il cimente. Il existe une fort belle brèche qui est employée dans plusieurs soubassements au Musée des Antiques, à Paris : le fonds en est blanc, et les fragments sont noirs. On dirait que ceux-ci, empâtés par le marbre blanc fondu par une haute chaleur, ont éclaté en petites esquilles qui forment une sorte de projection autour de chacun d'eux.

On imite fort bien les marbres brèches en réunissant, dans une pâte de stuc, des morceaux de marbre convenablement brisés. C'est une imitation qui est fort souvent employée dans les ameublements.

On a donné, d'après les Italiens, le nom de *brocatelle* aux brèches qui ne contiennent que des fragments de très petites dimensions.

Il nous reste à dire quelque chose des granites et des porphyres. On confond souvent ces deux substances avec les marbres, parce qu'elles servent à peu près aux mêmes usages ; mais elles en sont cependant essentiellement différentes.

Le granite, au lieu d'être formé, comme le marbre, d'une seule substance, résulte de l'agrégation intime de trois substances différentes. On nomme *feldspath* celle qui s'y trouve en plus grande proportion : elle est si dure, qu'il est impossible de la rayer avec un instrument d'acier. Il y a un détail qui peut donner une idée de sa dureté : c'est elle qui forme ce vernis solide et brillant dont on recouvre les porcelaines. La seconde substance est le *quarz*; c'est la pierre à feu : chacun sait combien elle est dure et résistante. La troisième est moins dure, et se divise par lames, mais elle ne forme, pour ainsi dire, dans le granite que de petits points épars de couleur sombre ; on lui donne le nom de *mica*. Aussi, en regardant attentivement du granite, s'aperçoit-on bientôt qu'il est composé de petits cristaux confusément groupés et de trois espèces différentes. On dirait à première vue de gros grains de gravier agglutinés les uns avec les autres.

Il y a plusieurs variétés de granite : le plus beau est le granite rouge d'Egypte, dont est fait l'obélisque de Louqsor. Il y en a dans les Vosges une qualité analogue, dont on s'est servi pour la décoration du Panthéon. Les granites les plus ordinaires sont gris : on en trouve dans une multitude d'endroits.

La grande valeur des granites vient de leur grande dureté, qui rend leur polissage très difficile, et par conséquent très coûteux. On leur préfère, pour le service domestique,

les marbres, qui sont d'un prix bien moins élevé et d'un aspect généralement plus riche et plus flatteur.

Mais si la dureté des granites est ce qui fait leur prix, c'est aussi ce qui fait leur avantage. Tandis que le marbre se détériore sous toutes sortes d'influences, le granite résiste victorieusement à toutes les injures du temps. Il mérite d'être considéré comme la pierre monumentale par excellence. Le marbre, quand il demeure long-temps à l'air, se corrode; le bronze et les autres métaux tentent la cupidité des ravisseurs dans les temps de conquête, et se transforment pour servir à d'autres usages; les pierres précieuses se brisent ou s'égarent; les tableaux se rongent ou s'obscurcissent; les manuscrits et les livres tombent en poussière: seuls entre tous, les monuments de granite restent intacts, et semblent défier la main du temps qui efface toutes choses. Il n'y a pas de substance à l'aide de laquelle les hommes puissent plus sûrement communiquer, en dépit de tous les obstacles, avec les générations les plus éloignées d'eux dans la série des âges. L'Egypte a taillé dans le granite ses dieux ainsi que ses obélisques, et ses dieux ainsi que ses obélisques sont immortels. Ce n'est ni sur la pierre commune, ni sur l'airain, ni même sur le marbre, que les peuples doivent écrire leurs noms s'ils veulent le faire en caractères ineffaçables: c'est sur le granite, qui ne prend les empreintes que lentement et à force de peine, mais qui les garde.

Le porphyre est composé des mêmes éléments que le granite; seulement, les diverses substances qui le composent sont fondues en une seule pâte, et on y aperçoit, non plus comme dans le granite une masse confuse de cristaux, mais seulement çà et là quelques cristaux isolés. Il y a des porphyres rouges, verts, noirs, gris, et bruns de diverses nuances. Les rouges sont les plus estimés, et ont été employés par les Egyptiens, comme le granite, à la confection de leurs monuments. L'obélisque de Sixte-Quint, à Rome, est de porphyre rouge.

Le porphyre étant encore plus difficile à travailler que le granite, il est encore bien plus rare dans les ameublements. Il n'y a guère que les gouvernements qui puissent faire usage de ces belles pierres. Une cheminée en granite rouge d'Egypte, faite dans le dernier siècle pour madame de Pompadour, avait coûté 10 000 livres; une cheminée en porphyre aurait coûté encore bien davantage. D'après cela il est aisé de calculer quelle est, indépendamment de la valeur historique, qui est inappréciable, la valeur matérielle des monuments égyptiens. D'après le taux courant de cette pierre, le prix marchand (s'il est permis d'employer une telle expression en parlant d'un si admirable monument) de notre obélisque de Louqsor, même en le supposant brut et débité en morceaux, serait encore de plus de 600 000 francs.

CHATEAU IMPÉRIAL DE PÉTERSHOFF.

Situé sur la baie de Kromstadt, à six lieues et demie de Pétersbourg, le château de Pétershoff fut commencé, vers 1720, sous la direction de François Leblond, architecte français. Pierre-le-Grand, pour toute récompense, donna à Leblond des coups de canne. Les excuses vinrent plus tard, mais l'offense faite à l'artiste était irréparable; Leblond ne fit plus que languir et mourut l'année suivante.

La façade principale de Pétershoff regarde les jardins; elle se compose d'un frontispice à trois étages, dominant un terrassement à gradins, d'une aile à un étage située de chaque côté et un peu en arrière de l'alignement, et, à chaque extrémité, d'un grand pavillon en forme de dôme. Devant le château, règne une vaste terrasse soutenue par des voûtes d'où s'échappent deux masses d'eaux considérables; celles-ci forment plusieurs cascades et vont se réunir dans un bassin de marbre orné de Tritons, de Nymphes, de Dauphins, de rochers d'or et d'azur, et n'en sortent, pour aller rejoindre la mer, qu'après avoir alimenté mille jets d'eau dont le plus remarquable est la grande gerbe de Neptune. Parmi tous ces ornements que distingue le luxe plutôt que l'art, on remarque un morceau qui frappe par sa bizarrerie et son mauvais goût: c'est un bassin surmonté de deux gladiateurs qui ont pour armes des pistolets d'où jaillit avec impétuosité une eau bouillonnante.

En avançant vers le bord de la mer, on découvre une maison simple et de peu d'apparence, qu'on dédaignerait de regarder si les souvenirs les plus intéressants ne venaient s'y rattacher; c'est *Monplaisir*, la retraite favorite de Pierre, qui l'appelait aussi quelquefois sa *Maison hollandaise*. A l'exception des chênes qu'il planta de sa main, et dont les branchages touffus couvrent aujourd'hui la terre de leur ombre, comme pour lui faire porter le deuil du maître qui n'est plus, rien, dans cette délicieuse solitude, ne semble avoir vieilli d'un siècle; tout y est plein encore du souvenir et pour ainsi dire de la présence de l'homme le plus étonnant qui ait régné pendant le dix-huitième siècle. On y voit les meubles mêmes qu'il a laissés, et jusqu'au même linge; on voit sur la cheminée les vases de porcelaine que Pierre aimait tant et qu'on lui apporta de la Chine lorsque fut ouverte la première communication entre cet empire et la Russie. Son lit de camp sans rideaux, la toile à voile de couleur qu'il préférait aux plus riches tapis, sont encore à leur place. Aux murs des galeries et des chambres pendent aussi des tableaux de l'école hollandaise et flamande devant lesquels il s'arrêtait souvent, et les portraits qui le représentent sous le costume de charpentier de Saardam. Il n'est pas jusqu'aux plats d'étain, qui composaient toute sa vaisselle, qu'on ne retrouve proprement rangés dans sa cuisine, petite et basse, véritable cuisine de matelot et d'ouvrier. En parcourant cette modeste demeure, on voudrait oublier les indignités dont fut souillé ce grand règne qui pouvait être si beau.

Parmi les appartements du château, d'une magnificence qui contraste singulièrement avec la simplicité de la petite maison de Pierre, on cite particulièrement la chapelle et la salle d'audience longue de 78 pieds sur 44 de largeur; cette dernière est ornée des portraits de Pierre Ier, de Catherine Ire, d'Anne, d'Elisabeth et de la grande Catherine qui est représentée vêtue de l'habit de l'uniforme des gardes, telle qu'on la vit entrer triomphante dans Pétersbourg, la veille de la révolution qui la plaça sur le trône.

De l'éminence sur laquelle s'élève le château de Pétershoff, l'œil peut embrasser l'un des plus beaux points de vue qui soient au monde; d'abord les bosquets du parc, puis Kromstadt, Pétersbourg, le golfe où se croisent, dans toutes les directions, des bâtiments de guerre et de commerce; enfin la côte opposée et jusqu'aux premières hauteurs de la Finlande.

OLIVIER CROMWELL.

Olivier Cromwell naquit à Huntingdon, en 1599. Ses biographes rapportent qu'étant enfant il joua le rôle du *Toucher* dans une comédie intitulée le *Combat de la langue et des cinq sens:* il s'y trouvait une scène où le *Mensonge* lui apportait une couronne. Le caractère de Cromwell présenta toute sa vie plus d'un singulier contraste. Dans sa jeunesse, il fut à la fois rêveur, mélancolique, et plein de pétulance. Sa famille, qui appartenait à la noblesse, prit grand soin de son éducation. Mais le jeune Cromwell montra d'abord plus de dispositions pour les exercices corporels que pour les travaux de l'esprit. Toutefois il annonça de bonne heure un penchant marqué pour la controverse et les méditations religieuses. Quand il eut

achevé ses premières études, sa mère l'envoya à Londres pour s'y instruire dans la jurisprudence. Il fit preuve de peu d'aptitude ou de peu de goût pour cette science. Revenu à Huntingdon, son impétuosité naturelle se fit jour dans le désordre et le dérèglement. Puis, à peine âgé de vingt ans, une conversion subite qui coïncidait avec un retour prononcé vers les études mystiques, s'opéra dans sa manière de vivre. En 1620, il épousa l'héritière d'une famille assez considérable dans le comté. Il se retira bientôt à la campagne, où il vécut d'une manière simple et



(Le Long-Parlement dissous par Cromwell, d'après le tableau de West.)

religieuse. Une multitude de sectes divisait alors les esprits en Angleterre. La religion catholique était depuis longtemps proscrite. Le roi Charles Ier, époux d'une princesse française et catholique, professait la religion anglicane. Le reste de la nation se partageait en une foule de communions dissidentes. Cromwell appartenait à celle des puritains. Le zèle et la ferveur avec laquelle il professait les doctrines de cette hérésie ne tardèrent pas à lui acquérir une certaine influence dans la contrée qu'il habitait. En 1628, il fut élu membre du troisième parlement que le roi venait d'assembler. Membre d'un comité de religion, il s'y distingua par la vigueur de ses attaques con-

tre le *papisme* (c'est ainsi qu'on désignait le catholicisme).

Bientôt le parlement, qui n'avait montré que des vues hostiles au roi, fut dissous. Cromwell, de retour dans sa province, y vécut pendant douze ans au sein d'une obscure médiocrité.

Armé d'un pouvoir sans contrôle, Charles Ier ouvrit la porte aux abus. Les sectes dissidentes de la religion anglicane furent victimes de tyranniques persécutions. Un grand nombre de sectaires puritains, préférant un exil volontaire aux mauvais traitements qui les frappaient dans leur patrie, résolurent de s'embarquer en masse pour aller former quelque colonie lointaine. Olivier Cromwell devait faire partie de cette émigration. Or, une bizarre fatalité voulut que Charles Ier lui-même retînt pour ainsi dire à ses côtés l'homme qui devait un jour contribuer puissamment à sa fin tragique, et s'asseoir après lui sur son trône sanglant. En effet, le roi, informé de ces projets d'émigration, empêcha qu'ils ne fussent exécutés.

Cromwell, retenu captif sur le sol de l'Angleterre en proie à la guerre civile, obéit à la sourde ambition qui déjà fermentait en lui.

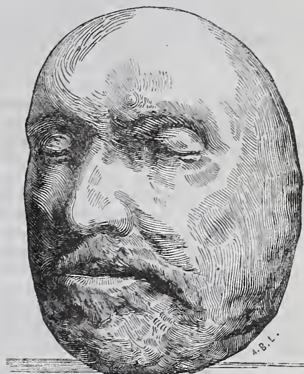
Après avoir vainement tenté de s'ouvrir une carrière de fortune à la suite de l'évêque de Lincoln, il se retira dans l'île d'Ely, où il vécut encore dans le silence et le calme de la vie de famille. En 1640, le malheureux Charles Ier se vit contraint d'assembler un cinquième parlement pour l'aider à faire face aux terribles difficultés dont il se voyait entouré. A cette époque nous trouvons Cromwell partageant son temps entre la culture de ses terres et la controverse religieuse, et jouissant déjà, grâce à ce dernier motif, d'une puissante popularité. Il fut élu pour faire partie de ce parlement.

C'est seulement ici que commence, à proprement parler, la carrière politique de Cromwell et son éclatante fortune. Un de ses contemporains a laissé de lui le portrait suivant peint au moment de son entrée en scène. « La » première fois que j'eus occasion de le connaître, dit » cet écrivain, c'était au commencement du parlement, » en novembre 1640. Je vins un matin dans la salle, et » j'aperçus un gentilhomme qui parlait. L'orateur avait » une tenue qui me donna la conviction qu'il était peu » habitué à ces sortes d'assemblées; car il portait un » vilain habillement qui semblait avoir été fait par un » mauvais tailleur de campagne. Son linge était grossier » et n'était pas très propre. Il y avait, je me rappelle, » une tache ou deux de sang sur son rabat, qui n'était pas » plus long que son tour de rabat lui-même. Son cha- » peau n'avait pas de cordon. Il était de moyenne taille; » son épée était fixée à son côté; il avait l'air opiniâtre » et animé. Sa voix était aigre et discordante, et sa parole » pleine de ferveur.* »

Le roi ne trouva, dans ce parlement, ni plus de sympathie, ni plus de docilité que dans les précédents. Dès que les débats entre Charles et les Communes tournèrent en accusations personnelles, Cromwell se fit remarquer par le fiel et l'âpre animosité de ses discours. Bientôt la guerre éclata entre le roi et le parlement. Cromwell, promu au grade de capitaine, puis de colonel, ne tarda pas à déployer une grande capacité militaire. Son escadron, et son régiment ensuite, devinrent en peu de temps le modèle et l'admiration de tout le reste de l'armée. Les premiers succès qu'il remporta ne tardèrent pas à lui valoir le grade de lieutenant-général. De 1643 à 1649, il fut successivement vainqueur à Lincoln, à York, à Marston-Moor, à Newbury, et enfin à Preston en Lancashire. Ces diverses rencontres, et particulièrement la dernière, décidèrent du duel qui s'agitait entre le roi et ses sujets insurgés. Charles fut traduit à la barre du parlement, et condamné à mort (voyez 1837, p. 81). Cromwell, dans le cours du procès, déploya, dit un auteur moderne, une affreuse activité, et signa l'un des premiers l'arrêt d'exécution.

Le roi mort, l'autorité restait aux mains du parlement. Un conseil d'Etat, composé d'un grand nombre de membres, fut nommé. Mais Cromwell, qui en faisait partie, résolut de régner sans partage, et de secouer ce joug odieux du parlement, qui n'était au reste qu'un ramas de médiocrités sans force et sans courage, déja voués au néant par la déconsidération générale. La véritable puissance pouvait se faire jour alors dans la force militaire, et dans l'ascendant d'un homme devenu l'idole des masses vivement animées de préoccupations religieuses. Cromwell remplissait merveilleusement cette double condition. Ses récentes victoires d'Irlande, dont l'héroïsme barbare rappelle les guerres du peuple de Dieu, avaient mis le comble à sa réputation de capitaine et à l'enthousiasme religieux dont il était l'objet. Peu de temps lui suffit pour obtenir du parlement tout ce qu'il pouvait en espérer de puissance. Puis, lorsque quelques uns de ses membres voulurent tenter quelque résistance à ses envahissements, par un brusque coup de main il l'anéantit de sa propre autorité, en fermant la salle des séances, après l'avoir fait évacuer de vive force.

Bientôt il assembla lui-même, par lettres individuelles, un nouveau parlement, composé de ses créatures, et se fit donner les pouvoirs d'un roi avec le titre de *Protecteur* et d'altesse.



(Masque en plâtre moulé sur la figure de Cromwell.)

Par l'usage qu'il fit de son pouvoir, Cromwell expia, si l'on peut s'exprimer ainsi, les moyens odieux qu'il avait employés pour l'obtenir. Partout il rétablit la justice à la place de l'abus, la régularité à la place du désordre, la force et la dignité à la place du mépris public. La solde de l'armée fut constamment assurée pour un mois à l'avance. Les tribunaux furent composés des jurisconsultes les plus intègres. En matière politique et religieuse, il fit preuve d'une intelligente et sage tolérance. Cette disposition était d'autant plus remarquable que, malgré son hypocrisie, Cromwell était sincèrement attaché à certaines doctrines. Il fit statuer par la loi constitutionnelle que le protestantisme serait la religion publique, mais que chacun était libre de suivre en particulier le culte qu'il adopterait dans sa conscience. Sous sa domination, la puissance maritime et la prospérité commerciale de l'Angleterre s'élevèrent à un degré jusqu'alors inoui. Il combattit avec avantage la marine des Hollandais qui alors avaient Tromp et Ruyter.

* Sir Philipp Warwick's Memoirs on the reign of Charles I th, London, 1701, 8°; p. 247.

Les puissances étrangères, grandes et petites, républiques et monarchies, recherchèrent avec empressement son alliance. L'Espagne abaissa l'une des premières à ses pieds sa morgue hautaine et sa jalouse orthodoxie. La tortueuse diplomatie de Mazarin lui-même ne craignit pas d'humilier ses principes et l'honneur de la France devant l'usurpation triomphante.

Dans le cercle privé, la vie de Cromwell, généralement simple et retirée, tour à tour mélancolique et triviale, mélange du *spleen* et de l'*humour* des Anglais, présente un caractère des plus dramatiques et à la fois des plus bizarres. Entouré d'une belle et nombreuse famille, il se plaisait à vivre au milieu de ses enfants. Dans ces témoins perpétuels de sa conduite la plus intime, dans ces témoins inoffensifs et adorés, Cromwell trouva une contradiction douloureuse, et des censeurs d'autant plus sévères qu'ils étaient à son égard sans malice et sans haine. Lady Bridget, sa fille aînée, épouse d'un républicain austère et stoïque, partageait avec passion les principes de son mari. Lady Cleypole, son enfant bien aimée, était très attachée à la cause des Stuarts. Au bout de quelques années de règne, de sombres pressentiments, des craintes secrètes et superstitieuses, vinrent l'assaillir. « Il portait sous ses vêtements, dit un de ses historiens, une cuirasse, des pistolets, des poignards; n'habitait pas deux jours de suite la même chambre, craignait ses propres gardes, s'alarmait de la solitude, sortait rarement, et par brusques apparitions, au milieu d'une escorte nombreuse; il changeait et mêlait sa route; et, dans la précipitation de ses voyages, il portait quelque chose d'inquiet, d'irrégulier, d'inattendu, comme s'il avait toujours eu à déconcerter un plan de conspiration, ou à détourner le bras d'un assassin *. » Il était déjà malade, lorsque la perte de sa fille qu'il aimait le plus vint l'entraîner lui-même au tombeau. Lady Cleypole mourut en reprochant à son père la mort du docteur Hewlet, naguères condamné à mort comme chef d'une conspiration en faveur de Charles II, et dont elle avait vainement sollicité la grâce. Cromwell ne lui survécut que peu de jours, et mourut le 3 septembre 1658, âgé de cinquante-neuf ans. On lui fit de magnifiques funérailles. Son fils fut élu protecteur à sa place. Mais quelques années s'étaient à peine écoulées que Charles II fut rétabli sur le trône. Dans l'effervescence des passions qui accompagne toujours les réactions de cette nature, les restes de Cromwell furent arrachés du tombeau de Westminster où ils étaient déposés, traînés sur une claie, pendus au gibet de Tyburn **, et dispersés ignominieusement.

* Villemain, *Hist. de Cromwell.*

** Place des exécutions publiques à Londres.

PLAN IMAGINÉ PAR BENJAMIN FRANKLIN

POUR RÉGLER SA VIE ET HATER SON AMÉLIORATION MORALE.

(Premier article.)

. . . . . Ce fut vers cette époque que je conçus le difficile et hardi projet d'arriver à une perfection morale. Je désirais vivre sans commettre aucune faute dans aucun temps, et vaincre toutes celles dans lesquelles un penchant naturel, l'habitude ou la société pouvaient m'entraîner. Comme je savais ou croyais savoir ce qui était bien et ce qui était mal, je ne voyais pas pourquoi je ne pourrais pas toujours faire l'un et éviter l'autre. Mais je trouvai bientôt cette tâche plus difficile que je ne l'avais imaginé. Tandis que mon attention et mes soins étaient employés à me mettre en garde contre une faute, j'étais souvent surpris par quelque autre; l'habitude mettait à profit cette distraction, et le penchant se trouvait quelquefois plus fort que la raison. Je conclus à la fin que la conviction purement spéculative de notre intérêt à être complétement vertueux est insuffisante pour nous préserver des faux pas, et qu'il faut rompre les habitudes contraires, en acquérir de bonnes et s'y affermir, avant de pouvoir compter sur une rectitude de conduite uniforme et inébranlable. Ce fut dans ce dessein que j'essayai la méthode suivante.

Dans les divers dénombrements de vertus morales que j'avais trouvés dans mes lectures, la liste en était plus ou moins longue, suivant que chaque écrivain renfermait plus ou moins d'idées sous une même dénomination. Par exemple, les uns n'appliquaient le mot *tempérance* qu'au boire et au manger, tandis que d'autres l'étendaient à la modération dans toute espèce de plaisir, appétit, inclination, passion du corps et de l'âme, même dans l'avarice et dans l'ambition. Je pris le parti, par amour pour la clarté, d'employer plus de noms en y attachant moins d'idées, plutôt que de ranger un plus grand nombre d'idées sous moins de noms; et je réunis sous treize noms de vertus tout ce qui se présenta alors à moi comme nécessaire ou désirable : j'attachai à chacun un court précepte, pour exprimer l'étendue que je donnais à leur signification.

Voici les noms des vertus avec leurs préceptes.

1. Tempérance. — Ne mangez pas jusqu'à être appesanti; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.
2. Silence. — Ne dites que ce qui peut servir aux autres ou à vous-même. Evitez les conversations oiseuses.
3. Ordre. — Que chaque chose chez vous ait sa place, et chaque affaire son temps.
4. Résolution. — Prenez la résolution de faire ce que vous devez; et faites, sans y manquer, ce que vous avez résolu.
5. Economie. — Ne faites de dépenses que pour le bien des autres ou pour le vôtre, c'est-à-dire ne dissipez rien.
6. Travail. — Ne perdez pas de temps. Occupez-vous toujours à quelque chose d'utile. Abstenez-vous de toute action qui n'est pas nécessaire.
7. Sincérité. — N'usez d'aucun méchant détour. Pensez avec innocence et justice; parlez comme vous pensez.
8. Justice. — Ne nuisez à personne, soit en lui faisant du tort, soit en négligeant de lui faire le bien auquel votre devoir vous oblige.
9. Modération. — Evitez les extrêmes. Gardez-vous de ressentir les torts aussi vivement qu'ils vous semblent le mériter.
10. Propreté. — Ne souffrez aucune malpropreté ni sur votre corps, ni sur vos vêtements, ni dans votre maison.
11. Tranquillité. — Ne vous laissez pas troubler par des bagatelles, ni par des accidents ordinaires ou inévitables.
12. Chasteté. — Ne compromettez jamais sous ce rapport la conscience, la paix, la réputation de vous ni des autres.
13. Humilité. — Imitez Jésus et Socrate.

Mon dessein étant d'acquérir l'habitude de toutes ces vertus, je jugeai qu'il serait bon de ne pas diviser mon attention en la portant vers toutes à la fois; mais qu'il fallait la fixer, pendant un certain temps, sur une seule, dont je me rendrais maître avant de passer à une autre, procédant ainsi séparément jusqu'à ce que je les eusse parcourues toutes les treize.

L'acquisition préalable de quelques unes pouvant faciliter celle de certaines autres, je les disposai, dans cette vue, suivant l'ordre qui précède. Je plaçai la tempérance la première, parce qu'elle tend à maintenir la tête froide et les idées nettes, ce qui est nécessaire quand il faut toujours veiller, toujours être en garde pour combattre l'attrait des anciennes habitudes et la force des tentations qui se succèdent sans cesse. Cette vertu une fois obtenue et affermie, le silence devenait plus facile ; et mon désir étant d'acquérir des connaissances en même temps que je m'avancerais dans la pratique de la vertu, considérant que dans la conversation l'on s'instruit davantage par le secours de l'oreille que par celui de la langue, souhaitant rompre l'habitude que j'avais contractée de babiller, de faire des pointes et des plaisanteries, ce qui rendait ma compagnie agréable seulement aux gens superficiels je donnai la seconde place au

silence. J'espérai que, joint à l'ordre, qui vient après, il me laisserait plus de temps pour suivre mon plan et mes études. La résolution, devenant habituelle en moi, me donnerait la persévérance nécessaire pour acquérir les autres vertus. L'économie et le travail, en me libérant de ce qui me restait de dettes et en me procurant l'aisance et l'indépendance, me rendraient plus facile la pratique de la sincérité, de la justice, etc. Concevant alors que, suivant l'avis donné par Pythagore dans ses Vers dorés, un examen journalier me serait nécessaire, j'imaginai la méthode suivante pour y procéder.

Je fis un petit livre de treize pages, portant chacune en tête le nom d'une des vertus. Je réglai chaque page en encre rouge, de manière à y établir sept colonnes, une pour chaque jour de la semaine, mettant en haut de chacune des colonnes les premières lettres du nom d'un des sept jours. Je traçai ensuite treize lignes transversales, au commencement de chacune desquelles j'écrivis les premières lettres du nom d'une des treize vertus. Sur cette ligne, et à la colonne du jour, je faisais une petite marque d'encre pour noter les fautes que, d'après mon examen, je reconnaissais avoir commises contre telle ou telle vertu.

Forme des pages.

Tempérance.

Ne mangez pas jusqu'à être appesanti; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.

.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeud.	Ven.	Sam.
Temp.							
Sil.	*	*		*			
Ord.	*	*			*	*	*
Rés.		*				*	
Ecou.		*				*	
Trav.			*				
Sinc.							
Just.							
Mod.							
Propr.							
Tranq.							
Chast.							
Hum.							

Je résolus de donner une semaine d'attention sérieuse à chacune de ces vertus successivement. Ainsi, pendant la première semaine, mon grand soin fut d'éviter la plus légère faute contre la tempérance, laissant les autres vertus courir leur chance ordinaire, mais marquant chaque soir les fautes de la journée. Si, dans la première semaine, je pouvais maintenir ma première ligne sans aucune marque, je me croyais assez fortifié dans la pratique de ma première vertu, et assez dégagé de l'influence du défaut opposé, pour me hasarder à étendre mon attention sur la seconde, et tâcher de maintenir deux lignes exemptes de toute marque. Procédant ainsi jusqu'à la dernière, je pouvais faire un cours complet en treize semaines, et le recommencer quatre fois par an. De même qu'un homme qui veut nettoyer un jardin ne cherche pas à en arracher toutes les mauvaises herbes en même temps, ce qui excéderait ses moyens et ses forces, mais commence d'abord par une plate-bande, pour ne passer à une autre que quand il a fini le travail de la première; ainsi j'espérais goûter le plaisir encourageant de voir dans mes pages les progrès que j'aurais faits dans la vertu, par la diminution successive du nombre de marques, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir recommencé plusieurs fois, j'eusse le bonheur de trouver mon livret tout blanc après un examen journalier pendant treize semaines.

Mon petit livre avait pour épigraphe ces vers, tirés du *Caton* d'Addison :

. . . . Oui, je persisterai.
Au-dessus des mortels s'il est quelque puissance
(Et tout dans l'univers prouve son existence),
La vertu doit en elle avoir un protecteur,
Et nous ouvrir aussi le chemin du bonheur.

J'ajoutai une autre épigraphe, tirée de Cicéron :

O philosophie, guide de la vie! ô toi, source des vertus et fléau des vices! un seul jour bien passé et conforme à tes préceptes est préférable à l'immortalité dans le vice. *Tusc.*, l. V, ch. II.

Enfin cette autre, prise dans le livre des Proverbes, et où Salomon parle de la sagesse ou de la vertu :

Elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire. — Ses voies sont belles, et tous ses sentiers sont pleins de paix. *Prov.*, ch. III, v. 16 et 17.

Regardant Dieu comme la source de la sagesse, je pensai qu'il était juste et nécessaire de solliciter son secours pour l'acquérir. Dans ce dessein, je composai la petite prière suivante, que j'avais écrite en tête de mes tables d'examen, pour m'en servir tous les jours.

O bonté toute-puissante! père indulgent! guide miséricordieux! augmente en moi cette sagesse qui peut découvrir mes véritables intérêts. Affermis-moi dans la résolution d'en suivre les conseils. Reçois les services que je puis rendre à tes autres enfants comme la seule marque de reconnaissance qu'il me soit possible de te donner pour les faveurs que tu m'accordes sans cesse.

Je me servais aussi quelquefois d'une petite prière que j'avais prise dans les poëmes de Thomson.

Dieu puissant, créateur du jour et de la vie,
Ecarte de mes pas le vice et la folie;
Daigne faire à mes yeux briller ta majesté,
La bassesse du mal, et du bien la beauté;
Accorde-moi la paix, la vertu, la science :
D'un bonheur éternel c'est orner l'existence.

Le précepte de l'ordre exigeant que chaque heure de la journée eût son emploi déterminé, une page de mon petit livre contenait la répartition suivante des vingt-quatre heures de chaque jour.

	Heures.	
	5 6 7	Me lever, m'adresser à la bonté divine; régler les affaires du jour, en tracer le plan; m'occuper de mes affaires présentes; déjeuner.
	8 9 10 11	Travail.
Midi.	12 1	Lire; examiner mes comptes; dîner.
Après-midi.	2 3 4 5	Travail.
Soir. *Question.* Quel bien ai-je fait aujourd'hui?	6 7 8 9	Mettre toutes choses en place et souper; musique, amusement, conversation; examen de la journée.

	10	
	11	
	12	
NUIT.	1	Dormir.
	2	
	3	
	4	

Je me mis à exécuter ce plan d'examen journalier, et je le suivis, sauf quelques interruptions de temps à autre.

La suite à la prochaine livraison.

TAUROBOLES.



(Taurobole de Tain, département de la Drôme.)

La ville de Tain est située entre Valence et Saint-Vallier, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Tournon, dont elle n'est séparée que par le fleuve. C'est là que se voit le premier pont en fil de fer construit en France. Au nord de la ville et à peu de distance est la montagne qui donne l'excellent vin de l'*Ermitage;* elle fournit aussi le granite gris le plus beau et le plus dur qui existe en France. Le nom qu'elle porte vient d'un ermitage fondé en 1226, qui a duré jusqu'en 1790.

On trouva dans le seizième siècle, au sommet même de la montagne, un autel antique. Il fut placé, comme simple bloc, à la porte de l'ermitage, et, en 1724, des voyageurs anglais, qui allèrent visiter l'ermite, et à qui l'intérêt que présente ce monument n'échappa point, le lui achetèrent. Ils s'étaient déjà mis en devoir de le faire conduire jusqu'au Rhône pour le transporter en Angleterre, lorsque M. Deloche, lieutenant du maire, accourut avec quelques officiers de ville, et le retira des mains de ces étrangers. On voit aujourd'hui ce monument au milieu de la petite place ou promenade qui longe la route. Il est carré et d'une seule pierre calcaire ; il a environ 4 pieds de hauteur, y compris la base et la corniche, et 2 pieds seulement hors-d'œuvre. Sa largeur, prise à la corniche et à la base, est de 2 pieds 3 à 4 pouces ; son épaisseur est à peu près égale à sa largeur. Du milieu de la plate-forme partent deux canaux qui en embrassent une partie considérable, en décrivant, l'un et l'autre, une espèce de ligne circulaire. Distants d'abord de près de 18 pouces, ils s'éloignent encore un peu, se rapprochent ensuite, et finissent presque par se réunir sur le dessus de l'autel, où ils sont ouverts et arrondis. A leur naissance, ils effleurent légèrement la surface : leur largeur et leur profondeur vont toujours en augmentant ; leurs ouvertures sont larges de 9 pouces et profondes de 3. Dans le milieu de la face principale est une tête de taureau; au-dessus et au-dessous est gravée une inscription latine; sur la face droite est sculptée une tête de bélier, et sur la face gauche le couteau victimaire. C'est l'autel d'un sacrifice offert à Cybèle, en l'année 184, pour la conservation de l'empereur Commode et de sa famille, et pour la prospérité de la colonie de Lyon. Il commença le 19 avril et ne se termina que le 23 ; il donna lieu à de grandes solennités et attira un nombreux concours Ce qui ajoute singulièrement à l'intérêt qu'offre ce taurobole, c'est que le nom et les titres de Commode ont été effacés de l'inscription, sans doute lorsqu'à la mort de cet empereur un décret du sénat prescrivit de faire disparaître des monuments publics tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de cet autre Néron.

L'abbé Chalieu a savamment disserté sur ce taurobole, peut-être unique dans son genre ; il a rétabli l'inscription, et voici comment il l'a traduite :

« A la mère des Dieux, la grande déesse du mont Ida, pour la conservation de Marcus Aurelius Lucius Commodus Antoninus, empereur, césar, auguste, pieux, pour celle de sa maison divine, et pour celle de la colonie Copia Claudia Augusta de Lyon, Quintus Aquilius Antonianus, pontife perpétuel, a fait un taurobole, d'après la prédiction de Pusonius Julianus, Archigalle : il a été commencé le 12 des calendes de mai et achevé le 9 des mêmes calendes, sous le consulat de Lucius Eggius Marcellus et de Cneius Papirius Ælianus, Ælius étant le dendrophore (*dendron*, arbre ; *phéro*, je porte), Cneius Panirius, le sacrificateur, Albinus Verinus, le joueur de flûte. »

On trouve aussi dans la ville de Die, située sur la route de Valence à Gap, cinq autels tauroboliques bien conservés. Sur chacun de ces cinq monuments sont gravées deux têtes, l'une de bœuf, l'autre de bélier. Des festons sont enlacés aux cornes de la première, et des bandelettes aux cornes



(Taurobole de Die, département de la Drôme.)

de l'autre. Des instruments de sacrifice sont en outre gravés sur celui que nous reproduisons, ainsi qu'une inscription qu'on a traduite dans les termes suivants :

« Au dieu suprême, pour l'empereur Valérien, Titus Livius Marcelinus et Valens Decumilla firent faire ce taurobole, dont Lucius Volus fut consécrateur, et Lucius Vattius, fils de Vattianus, dendrophore. »

(Extrait de la *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

GENTILE ET GIOVANNI BELLINI.



(Gentile et Giovanni Bellini, d'après un tableau du Musée du Louvre, par Giovanni Bellini.)

Parmi les hommes qui ont illustré l'école vénitienne, Giacopo Bellini prend une place, moins pour avoir eu de son temps une petite renommée et avoir fait le portrait de Pétrarque, que pour être le père de Gentile et de Giovanni Bellini, tous les deux les premiers qui attirèrent l'attention de l'Italie sur les peintres de la belle reine de l'Adriatique.

Gentile était venu au monde à Venise, en 1421, Giovanni en 1426. Giacopo leur enseigna avec beaucoup de zèle ce qu'il savait; il les excita à la culture de l'art qu'il professait, et ils furent de bonne heure en état de l'aider dans ses travaux. Lorsqu'il les jugea capables de marcher seuls et sans guide, il eut la sagesse, on peut dire aussi le courage, de se séparer d'eux; et les trois Bellini eurent à Venise des ateliers différents où ils cherchaient la perfection chacun selon la nature particulière de son génie. — Jacques, on le voit, était un homme d'un bon esprit et d'un cœur bien placé. Assurément nous ne pensons pas mal des artistes, mais nous croyons néanmoins qu'il faut à un peintre beaucoup de générosité et beaucoup de tendresse envers ses enfants pour les faire libres quand leurs pinceaux peuvent lui être utiles et surtout augmenter sa gloire. L'amour de l'art est une passion si ardemment jalouse!

Le père mort, les deux frères restèrent séparés suivant le judicieux conseil de Jacques, qui entendait cela comme un moyen de ne pas copier, de ne pas se fondre dans une unité fatale à l'un comme à l'autre et de puiser au contraire des forces plus vives dans une amicale rivalité. Gentile et Giovanni continuèrent donc leurs études à part; toutefois ils ne cessèrent jamais de se voir, de s'aimer, de s'entre-louer en bons frères et de se proclamer réciproquement l'un inférieur à l'autre. Etrangers à la violence de sentiments qui dévore l'âme de presque tous les artistes, et qui fit commettre, à leurs contemporains surtout, tant de crimes ou de mauvaises actions, la peinture par un fortuné hasard de leur humeur ne fut toujours pour eux qu'un motif d'émulation, jamais d'envie; un lien de plus, une fraternité intellectuelle que venaient relever et embellir leurs affections de famille. Leurs premiers ouvrages eurent du succès et bientôt l'on pensa qu'il serait bon d'employer à décorer le palais ducal des hommes qui se distinguaient de la sorte. L'art venait de naître, il grandissait, on recherchait partout et avidement ses magnifiques productions; alors encore il suffisait de montrer du talent pour être vite en évidence. La république voulant donc perpétuer sur les vieilles murailles de la salle du grand conseil quelques unes des actions les plus glorieuses pour les Vénitiens, demanda aux Bellini l'histoire d'Alexandre III, de ce pape que Venise, sortie victorieuse de sa lutte avec l'empereur Frédéric Barberousse, replaça sur le trône pontifical. On leur adjoignit pour une tâche aussi vaste un nommé Vivareno qui s'était acquis de la réputation, mais sa mort arrivée peu après les laissa seuls maîtres du travail. Ils firent là une suite de tableaux perdus plus tard dans un incendie, mais dont il a été heureusement conservé des gravures. C'étaient d'immenses compositions, nombreuses, aérées, avec du mouvement, de la perspective et de la profondeur; elles sortaient un peu de l'immobilité des époques précédentes et la science de l'art y prenait déjà de beaux développements.

Un de ces cadres montrait l'empereur Frédéric au moment où, obligé enfin de s'humilier devant le pape, il vint lui faire hommage dans la cathédrale de Saint-Marc. Il se passa, dans cette rencontre solennelle, une étrange scène d'aparté; les passions humaines y jaillissent curieusement sous le masque de la représentation. Alexandre sur le trône, en voyant à ses genoux celui qui l'avait exposé à tant de misères et de souffrances, ne put vaincre son ressentiment ni dompter sa joie; l'homme prit la place du pape triomphateur, et, au moment où Frédéric prosterné lui baisa les pieds, il lui fit entendre à voix basse ce verset d'un psaume de David: *Super aspidem et basilicum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* « Tu marcheras sur le serpent et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » A quoi l'empereur, le front toujours courbé, répondit adroitement: *Non tibi sed Petro;* mais Alexandre en colère reprit aussitôt: *Et mihi et Petro:* ce qu'entendant Frédéric il leva la tête avec lenteur et le regarda aux yeux d'un air grave et à moitié souriant. — Et durant ce colloque la foule admirait l'aspect auguste des deux comédiens suprêmes, le caractère imposant du grand acte qui s'accomplissait. Oh! combien ce peu de mots qui touchent l'esprit au vif ont plus d'intérêt pour nous que toute la majesté de la cérémonie!

Mahomet II ayant vu quelques ouvrages de peinture demeura si émerveillé qu'une main humaine pût exécuter de semblables choses, qu'il voulut les voir faire par ses yeux;

il écrivit à la république pour la prier de lui envoyer un peintre. Venise, fière de cet hommage rendu en elle à la civilisation et qui n'avait garde d'ailleurs de rien refuser au terrible conquérant, désigna Gentile, et sans doute pour honorer davantage l'Italie entière qu'elle représentait ; en cette occurrence elle fit solennellement transporter l'heureux artiste à Constantinople sur une galère de l'Etat. — Comme on sait que ce fut à Constantinople que résida Gentile, nous pouvons penser que son voyage eut lieu de 1453 à 1454, à l'époque où Mahomet venant de prendre cette ville y séjournait pour mieux assurer sa nouvelle puissance.

C'était un rôle enviable que celui dont Gentile se trouvait chargé; missionnaire de la renaissance des arts, il allait initier tout un peuple à leur beauté. Il fut reçu avec de grands témoignages d'estime et commença par faire le portrait du sultan, lequel s'inquiétait assez peu, selon cequi paraît, de la loi du Prophète qui défend les images. Mahomet lui commanda beaucoup de tableaux; il ne se lassait pas de le voir travailler, et il l'avait pris en extrême affection, lorsqu'arriva une aventure qui dégoûta le Vénitien pour toujours de la vie turque. Voici le fait, déjà indiqué dans notre recueil (v. 1834, p. 291). Gentile montrait à Mahomet une *Décollation de saint Jean* qu'il venait d'achever. Le grand-seigneur, tout en admirant, fit observer qu'il avait mal représenté la rétractibilité du col lorsqu'on vient d'en séparer la tête; et pour prouver la justesse de sa critique ordonna d'amener un esclave et de le décapiter. Plusieurs auteurs révoquent en doute cette abominable histoire, mais le caractère connu de Mahomet II ne la rend que trop probable. Dans tous les cas, soit que Gentile ait eu réellement à craindre qu'un homme capable d'une aussi froide cruauté ne fît un jour servir son artiste favori à quelque démonstration, soit que le grand-seigneur, importuné des murmures que soutenait son mépris pour la loi, l'ait renvoyé, le peintre revint dans sa patrie avec de riches présents; une chaîne d'or, un titre de chevalier, chevalier de la façon du Grand-Turc apparemment, et des lettres où le sultan le recommandait à la sérénissime république ; ces lettres lui valurent au retour une pension de 200 écus.

Gentile copia à Constantinople les bas-reliefs de ce qui restait de la colonne triomphale élevée à Arcadius par Théodose. Ce travail forme une suite de vingt-trois planches très curieuses, non pas à cause de la sculpture en elle-même, qui ne semble pas d'un grand mérite, mais à cause de la diversité des édifices qui ornent les fonds, et aussi des particularités de costumes et d'usages de l'époque, que l'on ne trouvera guère autre part que dans ces bas-reliefs.

Il paraîtrait que Gentile s'occupa également de médailles; on connaît de lui en ce genre un portrait du grand-seigneur, ayant au revers trois couronnes par allusion aux trois principales souverainetés de Mahomet II, Constantinople, Trébizonde et Iconium. Cette pièce, devenue excessivement rare, a été publiée dans le *Trésor de numismatique et de glyptique;* elle est d'une exécution assez médiocre comparée aux admirables ouvrages du Pisanelli, et porte au revers cette exergue curieuse : *Gentilus Bellinus, venitus, eques auratus, comesque palatinus, fecit.* « Gentile Bellini, Vénitien, chevalier décoré d'une chaîne d'or et *comte palatin*, a fait. » On ne sait en vérité où les artistes de la renaissance vont chercher tous les titres dont ils s'affublent, et l'on ne peut s'empêcher de sourire à ces faiblesses puériles mises auprès de leurs beaux talents. Michel-Ange lui-même, le grand Michel-Ange, se vantait d'avoir du sang impérial dans les veines, et ne voulait, à ce qu'ont prétendu plusieurs auteurs, recevoir que des gentilshommes comme élèves dans son atelier.

Pour en revenir à Gentile, nous devons ajouter qu'à son retour, après avoir obtenu encore de grands travaux, il mourut en 1501, fort aimé, fort honoré de tout le monde et très regretté de son frère.

Giovanni avait de son côté travaillé avec ardeur et fait des progrès considérables; il fut des premiers à abandonner l'eau d'œuf et la détrempe pour la peinture à l'huile, découverte à Gand, en 1420, par Hubert Van Eyck. Tout le monde sait la charmante fable où il conquiert la recette du prétendu secret; nous en parlerons dans un article sur la peinture à l'huile où, nous aidant avec soin de recherches faites il y a peu d'années en Belgique, nous rectifierons de vieilles erreurs accréditées sur ce sujet. Pour le moment nous avons seulement à dire qu'il est à peu près impossible de fixer d'une manière précise l'époque qui sépare en Italie les derniers ouvrages faits à la détrempe des premiers faits à l'huile; on ne peut que l'établir d'une manière approximative vers 1478. Jean Bellini tira du nouveau procédé un parti excellent et se mit à exécuter surtout beaucoup de portraits. La mode de se faire peindre avait alors au moins autant d'extension qu'elle en a de nos jours; il n'y avait pas de prince, de gentilhomme, de magistrat, de guerrier, de riche, d'homme enfin capable de payer un barbouilleur, qui ne demandât sa *pourtraiture* Nous avons toujours été les mêmes; et après tout la chose n'est pas bien blâmable.

Jean était de beaucoup supérieur à son frère aîné; toute l'illustration de leur nom lui doit revenir. Son style garde bien de la sécheresse passée, il termine encore petitement, il serre la nature de trop près, il ne cherche point assez le grand caractère, mais il se recommande par de la vivacité et par une certaine souplesse; et M. de Pelu est plus que sévère lorsqu'il dit en langage du grand siècle : « qu'il dessine de méchant goût ; » ses derniers ouvrages portent des intentions de couleur remarquables. Notre musée nous offre les moyens d'apprécier ses progrès, en comparant le tableau ou il s'est représenté lui et son frère, avec celui ou la Vierge tient l'enfant Dieu sur ses genoux. Dans les portraits dont nous mettons la copie sous les yeux de nos lecteurs, on trouve encore une recherche puérile de détails, ou un art qui n'a pas de science, qui ne connaît point toutes ses ressources, qui est faux précisément parce qu'il est trop littéral, trop vrai, parce qu'il ne sait point encore les moyens de *paraître* vrai. Dans le second tableau, au contraire, il y a déjà une belle entente de l'effet. Jean Bellini, qui a l'honneur d'avoir eu pour disciple Giorgion et le Titien, sut profiter avec un beau dégagement d'esprit, sans étroite vanité, du pas immense que le Giorgion fit faire à la peinture; en s'inspirant des œuvres de son élève, lui, alors le chef de l'école vénitienne, il entraîna beaucoup de convictions et facilita la réforme. Il a un pied dans la seconde époque de l'art et ferme dignement la première. Ces hommes de transition sont utiles.

En 1514, Jean Bellini fut appelé à Ferrare, chez le duc Alphonse I[er], au service duquel il commença la fameuse Bacchanale qui est maintenant à Rome, terminée par le Titien. La composition et les figures qui sont de Jean ont une grâce tout-à-fait giorgionesque, et cela étonne d'autant plus qu'il comptait alors quatre-vingt-huit ans. Malheureusement il avait commencé trop tard; il se trouva trop fatigué pour achever, et se croyant près de sa fin, il s'en retourna vite à Venise où il désirait mourir. Il y vécut cependant encore dix-huit mois au milieu de la considération due à son caractère et à son talent. En 1516, l'année même de sa mort, lorsque Albert Durer passait à Venise pour aller à Rome se plaindre de Marc-Antoine qui copiait ses planches et contrefaisait jusqu'à sa signature, il rendit visite à Jean Bellini comme à un des hommes les plus éminents de la république. « Tout le monde, disait Albert, s'est accordé à me le donner pour un galant homme, » et cela n'était pas peu au milieu d'une population d'artistes aussi inquiètement jaloux de tout mé-

rite. Jusqu'à la fin son âme pleine de douceur avait gardé souvenir de Gentile. On exauça leurs derniers vœux en l'ensevelissant à côté de ce frère chéri avec de grandes marques d'honneur.

Les Lectisternes. — Les lectisternes étaient, chez les anciens Romains, des festins auxquels on invitait les dieux mêmes, dont on mettait les statues sur des lits, autour d'une table. Ce festin était préparé par ceux qu'on nommait *septemviri epulorum* ou *epulones.* Les lits sur lesquels étaient les statues des dieux se nommaient *pulvinaria.* On donnait aux déesses de simples siéges appelés *sellæ*, pour faire allusion à leur ancienne frugalité; c'est pourquoi l'on nommait aussi les festins des déesses *sellisternia.*

AUTEUIL AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Auteuil est un charmant village, à une lieue de Paris, sur les bords de la Seine, un endroit de plaisance historiquement fameux. Boileau, Molière, Chapelle, d'Aguesseau, l'habitèrent; la plupart des écrivains du grand siècle y passèrent un grand nombre de « printemps embaumés et » d'automnes fécondes. » Dans un temps plus rapproché du nôtre, Destutt-Tracy réunissait dans une maison qu'il habitait près de l'église communale l'assemblée proscrite des *Idéologues.* Mais on ne connaît guère que l'histoire moderne d'Auteuil : nous allons dire ce que nous avons appris de son histoire ancienne.

La seigneurie d'Auteuil devint, en 1109, la propriété de l'abbaye de Sainte-Geneviève, en vertu d'un échange qui fut fait, entre les chanoines séculiers de Sainte-Geneviève de Paris et les religieux de l'abbaye du Bec, en Normandie. Par le contrat de cet échange, les moines du Bec cédèrent aux Génovéfains tout ce qu'ils avaient et possédaient à Auteuil et dans Paris, en censives, fiefs, vignes, terres, justice, coutumes et autres droits : ceux-ci leur abandonnèrent des domaines près de Vernon, et entre autres le bourg de Gamilly.

Lorsque les chanoines réguliers s'établirent à Sainte-Geneviève, en 1148, un des chanoines séculiers jouissait de la terre d'Auteuil en prébende; il la posséda jusqu'en 1162 : près de mourir, il en fit don aux chanoines réguliers, leur cédant tous ses biens, et particulièrement un pré qu'il avait acheté, sur le versant de la côte qui descend vers la rivière.

On lit, dans un titre de 1233, que le territoire d'Auteuil s'étendait jusqu'auprès de Saint-Cloud, puisqu'il y est fait mention de quatre arpents de vignes appartenant à l'abbaye. On remarque, dans ce titre, que la même abbaye jouissait de cinquante sous de cens *in terrâ figulorum*, dans la terre des potiers ou tuiliers. Cette terre des potiers est actuellement le beau jardin d'une propriété possédée par un maire de Paris : il y a dix ans environ qu'on n'y fabrique plus de briques. Quant aux tuileries actuelles d'Auteuil, elles sont modernes : les nombreuses inégalités de terrain qui se trouvent dans toute la partie du territoire d'Auteuil appelée les *fortes terres*, et dont la cause ne peut être qu'un travail humain, nous font croire que presque tout le plateau voisin du bois de Boulogne fut autrefois remué par la pelle des tuiliers : mais les preuves nous manquent pour garantir le fait.

Il y avait, à Auteuil, un four banal qui fut donné, en 1226, au maire du village, à la charge d'en rendre, tous les ans, six setiers de seigle à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Plus tard, les moines trouvèrent marché meilleur : ils affermèrent leur four banal à un particulier, qui leur fournit sept setiers d'orge, outre les sept setiers de seigle. L'abbaye avait d'autres propriétés à Auteuil : elle avait aussi d'autres droits. Il en est un très singulier, désigné dans les chartes par les mots : *capitalia virorum et mulierum.* Voici en quoi il consistait. Quand deux époux s'éloignaient de l'autel après y avoir reçu des mains des chanoines la bénédiction nuptiale, ils s'acquittaient envers l'église en lui laissant les chaperons, voiles et autres ajustements qui couvraient leurs têtes. Que faisait l'abbaye de ces bonnets et de ces béguins? On l'ignore : il est probable qu'elle en tirait profit, et que ce droit était pour elle ce que, dans la langue féodale, on appelait un *droit utile.* On retrouve des coutumes semblables dans la chronique de toutes les églises. L'abbaye de Sainte-Geneviève prélevait d'ailleurs sur les habitants d'Auteuil des impôts plus onéreux : elle avait établi dans son domaine des coutumes grandes et petites. Les grandes étaient un setier d'avoine, un minot de froment, deux chapons et deux pains, valant chacun quatre deniers. Plus tard, ces coutumes furent évaluées et rachetées au taux de douze deniers parisis, ce qui fut stipulé au préjudice de l'abbaye, car on trouve qu'en 1245, le revenu de ces coutumes, dans toutes les terres appartenant aux Génovéfains, montait à vingt et un muids cinq setiers d'avoine, vingt et un setiers neuf boisseaux de froment, six cent vingt-trois chapons, et quatre livres dix-sept sous, en argent, ce qui pouvait bien équivaloir à deux mille livres de rentes, suivant un historiographe de l'abbaye : ces richesses furent perdues pour les moines quand ils eurent passé contrat, et le même historiographe dit, qu'au dix-septième siècle, ils ne touchaient plus annuellement une pistole de leurs créanciers. Nous ne pouvons oublier de mentionner encore un usage très bizarre. Les propriétaires de certains héritages étaient obligés de fournir de la paille pour mettre sous les pieds des femmes, à l'église, dans la nuit de Noël.

Les propriétés particulières de l'abbaye, sur le territoire d'Auteuil, étaient la seigneurie, et en dehors de son enclos, vingt-deux arpents de vigne situés du côté de Saint-Cloud. Les habitants du village lui devaient des corvées pour la façon des vignes. L'abbaye possédait anciennement des *hommes de corps*, des serfs attachés à son domaine : ils se rachetèrent et furent mis en liberté du temps de saint Louis, en 1247. Elle exerçait sur toute la seigneurie justice haute et basse, et, l'an 1295, elle fit enfouir solennellement une larronnesse sous les fourches patibulaires.

Il y avait, dans l'étendue de la seigneurie d'Auteuil, un ancien château nommé l'hôtel de Nigeon, qui appartint plus tard, en 1496, à Jean de Cerisy, bailly de Montfort-l'Amaury, consistant en un parc clos de murailles qui contenait environ sept arpents de bois; au milieu de ce parc se trouvait une vieille tour carrée, appelé Nigeon, entourée d'un vivier. Jean de Cerisy vendit ce domaine à la reine Anne de Bretagne, qui y fonda un couvent de minimes. Ces religieux sont désignés, dans le titre de fondation, sous le nom de *les frères moindres*, et dans un autre titre, de l'année 1493, sous celui de *les religieux du moindre des moindres ordres.*

La maison seigneuriale d'Auteuil, dont il ne reste pas plus de titre que de la tour carrée de Nigeon, avait été bâtie par les abbés de Sainte-Geneviève, dont elle était le séjour privilégié. Philippe Cousin, Guillaume Le Duc, et le cardinal de Larochefoucauld en augmentèrent les bâtiments. Il y avait, dans le château, une chapelle dédiée à sainte Madeleine; on célébrait l'office le jour de la fête de la sainte pécheresse. A l'étage inférieur du bâtiment abbatial, il y avait une chambre qui s'appelait la *chambre des écuyers de l'abbé;* car c'était un usage que l'abbé n'allât pas se promener aux champs, sans avoir en sa compagnie deux écuyers, ou valets de chambre, ainsi qu'il était rapporté dans les anciennes constitutions de la maison d'Auteuil, au chapitre *De abbate.*

Telles sont les anecdotes historiques que le hasard nous a fait lire dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nous transcrivons cette chronique dans sa

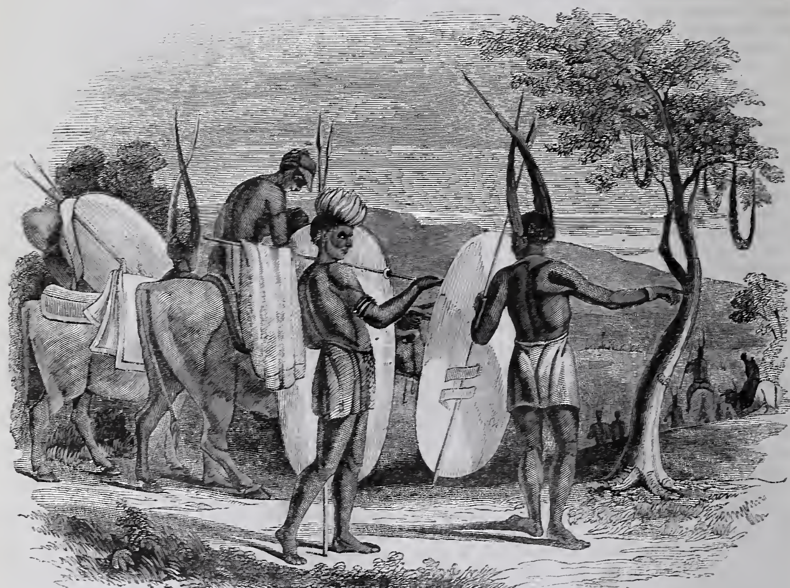
simplicité originelle : la tradition des choses qu'elle renferme s'est depuis long-temps perdue, et nous ne savons pas qu'on l'ait avant nous exhumée du manuscrit génovéfain.

Platon défendait la lecture d'un bon livre, si l'auteur était un malhonnête homme ou un mauvais citoyen.

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

LE CAP. — LES HOTTENTOTS. — LES KORANNAS.

Le cap d'Espérance a été découvert en 1487, par le portugais Barthélemi Diaz. En 1650, deux cents Hollandais, hommes et femmes, vinrent y fonder une colonie. Depuis la découverte, jusqu'à cette époque, on avait vainement tenté de former sur cette terre nouvelle un établissement Européen. On s'était accoutumé, vers ces temps-là, à l'idée que tout colon devait faire fortune en quelques années : c'était un préjugé que les relations des voyages en Amérique avaient propagé. Mais il n'y avait pas au cap de mines d'or et d'argent. Les prairies sauvages étaient semées d'herbes malsaines. Les indigènes étaient pauvres et guerriers. Il fallait prendre beaucoup de peine pour récolter assez peu, assainir les prairies, fertiliser le sol. Cependant il était d'un grand avantage pour le commerce des Grandes-Indes qu'il y eût au cap un port, une ville, un commencement de civilisation. Les Hollandais partout y avaient intérêt. Ils ne reculèrent point devant les difficultés qui avaient découragé les Portugais, et leur patience en vint à bout. La révocation de l'Edit de Nantes amena du renfort aux premiers colons. On s'occupa d'améliorer la position : on éleva des bestiaux : on planta de la vigne ; toutefois, pendant bien des années, la colonie ne fit que des progrès très lents. Son territoire d'abord ne s'étendait pas hors de



(Emigration d'une famille cafre. — Voyez, sur les Cafres, p. 192.)

la péninsule. Ensuite elle se développa sur une surface d'environ douze lieues carrées. Aujourd'hui elle couvre de ses troupeaux une surface de près de sept cents lieues carrées ; on y compte cent vingt-un mille Européens ; le reste de la population se compose d'indigènes à l'état de servage. Presque toute la fortune des habitants consiste en troupeaux. Un homme qui possède un troupeau de sept ou huit mille têtes est dans l'aisance. Quelques uns des plus riches propriétaires ont jusqu'à treize mille bêtes à laine, et deux ou trois mille bêtes à cornes ; ce n'est, au reste, que par le plus ou moins grand nombre des domestiques et des animaux, que la richesse se distingue de la pauvreté. En 1834, le nombre total des bêtes à cornes s'élevait à 312 569, et celui des bêtes à laine à deux millions.

Lorsque les Hollandais s'établirent au cap, tout le territoire était couvert des troupeaux des indigènes. Les Hottentots occupaient cette partie du sol qui est entre la ville du cap et l'intérieur : ils séparaient les Hollandais des autres tribus africaines. A l'époque de la découverte, le nom que se donnait la race hottentote ou du moins l'ensemble de ses tribus était Quaiquæ. Les voyageurs Sparreman, Levaillant et le docteur Philipp, témoignent de la douceur et de la sincérité des Hottentots. Les colons avides d'augmenter leur richesse et d'étendre leur territoire refoulèrent bientôt leurs voisins, les chassèrent violemment, et les réduisirent pour la plupart en servitude sinon en esclavage. Ils se montrèrent envers eux injustes et cruels. John Barrow a tracé un tableau affligeant des excès de tout genre commis sur ces malheureux, dont le seul tort avait été de chercher à conserver une partie de la terre où étaient morts leurs ancêtres et de ne pas avoir consenti aisément à mourir de faim. Dans les derniers temps, l'oppression que subissaient les Hottentots était encore tellement insupportable qu'un plus grand nombre d'entre eux se soulevèrent, et fuyant

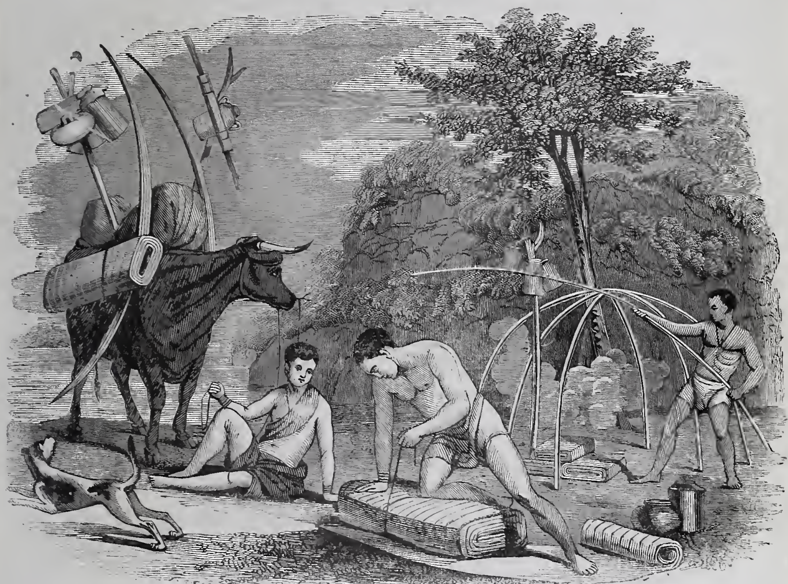
en Cafrerie, prirent les armes contre leurs maîtres. Il s'ensuivit de terribles représailles.

En 1806, les Anglais devinrent entièrement les maîtres des possessions du cap. Le sort de la population hottentote s'est amélioré sous cette nouvelle domination par diverses causes. L'accroissement de la population européenne a élevé le prix du salaire. Les missionnaires ont répandu des idées d'humanité. Des actes du gouvernement local ont réprimé les abus les plus intolérables. Enfin on a aboli l'esclavage. La plupart des Hottentots sont employés au labourage ou à garder les troupeaux : un assez grand nombre d'entre eux sont habiles dans les professions de serruriers, de maçons et de charpentiers.

Il y a différentes branches de la grande famille hottentote dans la colonie. On distingue entre autres les Korannas, qui appartiennent à une tribu nomade, et tiennent un rang intermédiaire entre les anciens Hottentots du cap et les Cafres, qui ont été le sujet d'un article dans une des précédentes livraisons (voyez p. 192).

« Les Hottentots, dit Maltebrun, sont divisés en plusieurs tribus. Les Dammaras demeurent le plus au nord : leur pays commence au-delà des monts de cuivre et s'étend jusqu'à la contrée des Makosses. Les grands Namaquas ont remonté les bords du fleuve d'Orange en se dirigeant au nord-est. Les petits Namaquas demeurent au sud du même fleuve, dont les bords, ombragés de mimoses, nourrissent des éléphants, des lions, des giraffes en grand nombre. Les Kaboliquas et les Geissiquas paraissent des branches des Namaquas. Les Korannas ou Kora-Hottentots occupent une contrée centrale, très étendue. »

John Barrow a consacré quelques pages à la description des mœurs de cette tribu. Les Korannas, dit-il, sont répandus sur la rive gauche du fleuve d'Orange, à l'est du Roggeveld; et, quoiqu'ils possèdent quelques troupeaux, ils vivent surtout de déprédations. Les hordes voisines ont beaucoup à souffrir de leurs mœurs inquiètes et de leurs



(Korannas pliant leurs tentes et se préparant au départ.)

violences. Non seulement les Korannas, dans leurs excursions, enlèvent le bétail, mais ils volent les enfants et les vendent aux colons du cap. Leurs boucliers sont aussi longs et aussi larges que ceux des Cafres; quelques uns sont faits de peau d'élans, et ont près de six pieds de haut sur quatre de large. Leurs armes les plus ordinaires sont les flèches empoisonnées. Ils se réunissent au nombre de quatre ou cinq cents et attaquent leurs ennemis avec une sorte de méthode stratégique. Au reste, l'accord ne règne guère dans leurs rangs que pour piller et dévaster ; lorsqu'il s'agit de partager le butin, ils se divisent et se battent entre eux avec une telle fureur que souvent il reste à peine quelques hommes vivants sur ces champs de carnage. Le pays des Korannas est nu, aride, triste au regard. Les seuls oiseaux qu'on y rencontre sont des vautours d'une grandeur extraordinaire, des corneilles et des milans.

PLAN IMAGINÉ PAR BENJAMIN FRANKLIN

POUR RÉGLER SA VIE ET HATER SON AMÉLIORATION MORALE.

(Second article. — Voyez p. 230.)

Je fus surpris de me trouver beaucoup plus rempli de défauts que je ne l'avais imaginé; mais j'eus la satisfaction de les voir diminuer. Pour éviter l'embarras de recommencer mon livret, qui, à force de gratter les marques des anciennes fautes pour faire place aux nouvelles, était criblé de trous, je transcrivis mes tables et leurs préceptes sur les feuilles d'ivoire d'un souvenir. J'y traçai des lignes rouges d'une manière durable, et, y marquant mes fautes avec un crayon de mine de plomb, il m'était facile d'en enlever les marques avec une éponge humide. Après un certain temps, je ne fis plus qu'un cours dans l'année, et ensuite un seul cours dans plusieurs années. Enfin j'y renonçai entièrement,

lorsque des voyages et des affaires multipliées eurent pris tout mon temps; mais je portai toujours mon livret avec moi.

L'article de l'ordre fut celui qui me donna le plus d'embarras. Je trouvai que mon plan de distribution de la journée, quoique pouvant être praticable pour un homme dont les affaires sont de nature à lui laisser la libre disposition de son temps, comme pour un ouvrier imprimeur, par exemple, présentait beaucoup de difficultés d'exécution pour un maître obligé d'avoir des relations dans le monde, et de recevoir souvent les personnes auxquelles il a affaire aux heures qui leur conviennent. Je trouvai même très difficile d'observer l'ordre en ce qui regardait la place que devait occuper chaque chose, chaque papier, etc. Je n'avais pas été habitué de bonne heure à la méthode, et, ayant une excellente mémoire, je ne sentais pas l'inconvénient du défaut d'ordre. Cet article me coûtait donc une attention si pénible, et j'avais tant de dépit de me surprendre si souvent en faute, d'avoir des rechutes si fréquentes, et de faire si peu de progrès, que je me décidai presque à y renoncer et à prendre mon parti sur ce défaut. Je ressemblais à un homme qui était venu acheter une hache chez un marchand mon voisin, et qui voulait que toute la surface du fer fût aussi brillante que le tranchant. Le marchand consentit à donner le poli au fer de sa hache, à condition que l'acheteur tournerait la roue de la meule. Celui-ci donc se mit à tourner, tandis que le marchand appuyait fortement le fer sur la pierre. Notre homme, qui trouvait la besogne fatigante, quittait la roue de temps en temps pour aller voir où en était l'opération; et à la fin il voulut reprendre sa hache telle qu'elle était. — Eh non! dit le marchand; tournez, tournez toujours! la hache deviendra brillante dans un instant; elle ne l'est encore que par places. — N'importe, répondit l'acheteur, je crois que je l'aime mieux tachetée.

Ce cas a été, je pense, celui de bien des gens qui, par le défaut de quelques moyens semblables à ceux que j'employais, ayant trouvé trop de difficulté à prendre certaines bonnes habitudes ou à en quitter de mauvaises, renoncent à leurs efforts, et finissent par dire que la hache vaut mieux tachetée. Quelque chose, qui prétendait être la raison, me suggérait aussi quelquefois que cette extrême exactitude, telle que je l'exigeais de moi, pouvait bien être une sorte de niaiserie en morale, qui aurait fait rire à mes dépens si elle eût été connue; qu'un caractère parfait pouvait éprouver l'inconvénient de devenir un objet d'envie et de haine; et qu'un homme qui veut le bien doit se souffrir à lui-même quelques légers défauts, afin de mettre ses amis à leur aise. Dans le vrai, je me trouvai incorrigible sur l'article de l'ordre, et aujourd'hui que je suis vieux et que ma mémoire est mauvaise, j'éprouve d'une manière sensible que cette qualité me manque. Mais au total, quoique je ne sois jamais arrivé à la perfection que j'étais si ambitieux d'atteindre, et que j'en sois resté bien loin, mes efforts m'ont cependant rendu meilleur et plus heureux que je ne l'aurais été si je ne les avais pas entrepris. C'est ainsi que celui qui veut se former une belle main par l'imitation des modèles d'écriture gravés, tout en ne parvenant jamais à les copier avec la même perfection, arrive du moins, par ses efforts, à se donner une meilleure main et une écriture nette et lisible.

Il peut être utile que mes descendants sachent que c'est à ce petit expédient qu'un de leurs ancêtres, aidé de la grâce de Dieu, a dû le bonheur constant de toute sa vie, jusqu'à sa soixante-dix-neuvième année, dans laquelle il écrit ces pages. Les revers qui peuvent accompagner le reste de ses jours sont dans la main de la Providence; mais s'ils arrivent, la réflexion sur le passé devra lui donner la force de les supporter avec plus de résignation. Il attribue à la tempérance sa longue santé et ce qui lui reste encore d'une bonne constitution; au travail et à l'économie, l'aisance qu'il a acquise de bonne heure, la fortune dont elle a été suivie, et toutes les connaissances qui l'ont mis en état d'être un citoyen utile, et qui lui ont obtenu un certain degré de réputation parmi les savants; à la sincérité et à la justice, la confiance de son pays et les emplois honorables dont on l'a revêtu; enfin à l'influence réunie de toutes ces vertus, même dans l'état d'imperfection où il a pu les acquérir, cette égalité d'humeur et cette gaieté dans la conversation qui font encore rechercher sa compagnie et qui la rendent agréable même aux jeunes gens. J'espère donc que quelques uns de mes descendants voudront imiter cet exemple, et qu'ils s'en trouveront bien.

On remarquera que, quoique mon plan de conduite ne fût pas tout-à-fait dépourvu de religion, il n'y entrait cependant aucun dogme qui appartînt à une secte particulière. J'avais évité ce point à dessein; car, étant bien convaincu de l'utilité et de l'excellence de ma méthode, et persuadé qu'elle pourrait servir aux hommes de toutes les religions; me proposant, d'ailleurs, de la publier un jour ou l'autre, je n'y voulais rien qui pût exciter les préventions d'aucun individu ni d'aucune secte. J'avais dessein d'écrire un petit commentaire sur chaque vertu; j'y aurais montré l'avantage de la posséder, et les maux attachés au vice qui y est opposé. J'aurais intitulé mon livre *l'Art de la vertu*, parce qu'il aurait montré les moyens et la manière de l'acquérir, ce qui l'aurait distingué des simples exhortations au bien, qui ne donnent pas la connaissance et l'indication des voies pour y parvenir : elles sont semblables à l'homme dont parle l'apôtre, dont la charité était toute en paroles, et qui, sans montrer à celui qui était nu et avait faim où et comment il trouverait des aliments et des habits, se contentait de l'exhorter à se nourrir et à se vêtir. (S. Jacques, *Ep.*, ch. III, v. 15 et 16.)

Les choses ont tourné de manière que mon intention d'écrire et de publier ce commentaire n'a jamais été remplie. J'avais bien, de temps à autre, jeté par écrit quelques notes des idées et des raisonnements que je comptais y employer, afin de m'en servir par la suite; mais les soins continuels qu'ont exigés mes affaires particulières dans la première partie de ma vie, et ensuite les affaires publiques dont j'ai été chargé, m'ont toujours obligé de différer ce projet. Etant lié, d'ailleurs, dans mon esprit, à un autre grand et vaste projet dont l'exécution demandait un homme tout entier, et dont j'ai été détourné par une suite imprévue d'occupations il est resté imparfait jusqu'à ce moment.

Mon dessein, dans cet ouvrage, était d'expliquer et de prouver cet axiôme, « que les mauvaises actions ne sont pas mauvaises parce qu'elles sont défendues, mais qu'elles sont défendues parce qu'elles sont mauvaises. » En ne considérant que la nature de l'homme, j'aurais établi que quiconque désire être heureux, même dans ce monde, a intérêt à être vertueux; puis, de ce qu'il se trouve toujours dans le monde un grand nombre de riches négociants, de grands, d'Etats, de princes qui ont besoin d'hommes honnêtes pour la conduite de leurs affaires, et de ce que de tels hommes sont toujours rares, j'aurais cherché à tirer, pour l'instruction des jeunes gens, la démonstration de cette vérité, que, de toutes les qualités qui peuvent conduire un homme pauvre à la fortune, celles qui ont les meilleures chances de succès sont la probité et l'intégrité.

Ma liste de vertus n'en contenait d'abord que douze; mais un quaker de mes amis ayant eu l'obligeance de m'avertir qu'on me regardait généralement comme fier, que l'orgueil se montrait fréquemment dans ma conversation, que je ne me contentais pas d'avoir raison dans une discussion, mais que je devenais arrogant et même insolent, ce dont il me convainquit en me citant plusieurs exemples, je résolus de chercher à me guérir de ce vice ou de cette folie ainsi que du reste, et j'ajoutai l'humilité à ma liste, donnant à ce mot un sens étendu. Je ne puis me

vanter d'avoir réussi à acquérir réellement cette vertu, mais j'ai du moins beaucoup gagné quant à son apparence. Je me suis fait une loi de m'interdire toute contradiction directe des opinions d'autrui, ou toute assertion positive en faveur des miennes. Je me suis même prescrit, conformément aux anciens réglements de notre junte, de m'abstenir de toute expression dénotant une façon de parler fixe et arrêtée, comme : Certainement, Sans aucun doute, etc.; et j'ai adopté à la place : Je présume, J'imagine, Il me semble que telle chose est ainsi; ou bien : Cela me paraît ainsi quant à présent. Quand un autre avançait une proposition qui me semblait une erreur, je me refusais le plaisir de le contredire brusquement et de démontrer sur-le-champ l'absurdité de ses paroles, et, dans ma réponse, je commençais par observer qu'en certains cas, en certaines circonstances, son opinion pourrait être juste, mais que, dans l'occasion présente, il me paraissait, me semblait que la chose était différente, etc. Je reconnus bientôt l'avantage de ce changement dans mes manières : les conversations dans lesquelles je m'engageai en devinrent plus agréables; le ton modeste avec lequel je proposais mes opinions leur procurait un plus prompt accueil et moins de contradictions; j'éprouvais moins de mortification lorsque je me trouvais dans mon tort; et j'amenais plus facilement les autres à abandonner leurs erreurs, et à se joindre à moi lorsqu'il m'arrivait d'avoir raison. Cette méthode, à laquelle je ne m'assujettis d'abord qu'en faisant quelque violence à mon penchant naturel, finit par me devenir si facile, si habituelle, que personne peut-être, depuis cinquante ans, n'a entendu s'échapper de ma bouche une parole dogmatique. C'est à cette habitude, après mon caractère d'intégrité, que je me crois principalement redevable du crédit que j'ai obtenu auprès de mes concitoyens lorsque j'ai proposé de nouvelles institutions ou des modifications aux anciennes, ainsi que de ma grande influence dans les assemblées publiques lorsque j'en suis devenu membre; car je n'étais qu'un mauvais orateur, jamais éloquent, sujet à beaucoup d'hésitation dans le choix des mots, à peine correct, et cependant j'ai, en général, fait prévaloir mes avis.

Au fait, de toutes nos passions naturelles, il n'en est peut-être pas d'aussi difficile à dompter que l'orgueil. Qu'on le déguise, qu'on le mortifie autant qu'on voudra, il reste toujours vivant, et de temps en temps perce et se montre. Peut-être le reconnaîtrez-vous fréquemment dans ces Mémoires; car, même quand je penserais l'avoir complétement subjugué, je serais probablement orgueilleux de mon humilité.

LES DEMOISELLES.

Vous voyez voler de tous côtés ces beaux insectes à quatre ailes de gaze, si connus sous le nom de Demoiselles. Leur appétit carnassier contraste singulièrement avec la forme élégante et gracieuse qui leur a mérité ce nom. Avec quelle ardeur elles poursuivent dans les airs la proie ailée qui rarement peut leur échapper; portées sur leurs ailes rapides, elles parcourent en un clin d'œil un espace considérable, et saisissent au vol la mouche qu'elles dévorent sans s'arrêter. Tout en elles est approprié à cette vie de rapine; leurs ailes sont d'une grandeur démesurée, et leurs pieds sont courts et robustes, leurs mandibules sont très fortes, et leurs yeux, plus grands que ceux d'aucun autre insecte, leur permettent de voir dans toutes les directions. Elles font partie de l'ordre des névroptères, dont elles sont le type; leurs antennes sont en forme d'alène, composées de sept articles au plus, dont le dernier plus effilé dépasse à peine la tête; leurs mandibules et leurs mâchoires sont entièrement couvertes par le labre et la lèvre; elles ont trois petits yeux lisses entre les deux gros yeux à réseau, et leurs tarses ont trois articles. On les partage en trois genres : les libellules, les æshnes et les agrions. Les libellules et les æshnes ne diffèrent guère que par la forme de l'abdomen, qui est court et aplati chez les premières, et, au contraire, cylindrique, grêle et allongé chez celles-ci. On remarque aussi une certaine différence dans les nervures des ailes, dont les antérieures présentent, près de leur base, chez les libellules seulement, une cellule triangulaire bien remarquable avec la pointe dirigée en arrière. Leurs larves ne diffèrent que par leur forme plus ou moins allongée; elles ont toutes l'abdomen terminé par cinq lames dures et pointues.

Les agrions, au contraire, se distinguent bien par l'écartement des yeux, par leurs ailes plus étroites, plus faibles, qui sont rapprochées et appliquées les unes contre les autres au lieu d'être étalées. Leurs larves diffèrent aussi beaucoup; ce sont celles que vous voyez plus effilées et plus délicates; elles sont vertes et leur corps est toujours terminé par trois lames en nageoire, ce qui leur permet de nager dans l'eau et de se mouvoir avec un peu plus d'agilité. En donnant quelques coups de filet dans les marais, nous allons avoir toutes ces larves en quantité. Elles sont vraiment bien remarquables par la forme singulière de la pièce qui remplace la lèvre inférieure; cette pièce, que Réaumur nommait *la Mentonnière*, recouvre, comme un masque, tout le dessous de la tête; elle est allongée, un peu plus large en avant où elle porte deux crochets mobiles, et s'articule en arrière sur un pédicule presque aussi long et mobile qui leur permet de s'avancer beaucoup. La larve, dont les mouvements sont trop lents pour lui permettre de poursuivre sa proie, se sert de cette pièce pour atteindre le petit insecte qui passe à sa portée. Cette longue palette se déploie subitement comme un ressort qui se détend; elle saisit la proie avec ses tenailles ou crochets, et la rapporte contre les mâchoires.

Une autre singularité de ces larves, c'est leur manière de respirer. Elles font entrer une grande quantité d'eau dans leur intestin, qui est garni à l'intérieur de douze rangées de petites taches noires, symétriques, composées de petits tubes respiratoires; puis quand cette eau est épuisée de l'air qu'elle contient, elles la lancent avec force, et se procurent ainsi un moyen de changer de lieu, à la manière des pièces d'artifice ou d'artillerie, qui reculent par l'effet de l'inflammation de la poudre.

Promenades d'un naturaliste; Insectes.

ESCALADE DU ROCHER FORTIFIÉ DE FÉCAMP.

Si vous voyagez en Normandie, dans cette province si riche en monuments et en souvenirs historiques, n'oubliez pas de visiter la petite ville de Fécamp, avec son unique, laide et longue rue. Entrez surtout dans sa belle église abbatiale, dont l'abside comprend dans son ensemble deux belles arcades, précieux spécimen de l'antique basilique érigée par la petite-fille de Rollon. Cherchez aussi la jolie chapelle que le temps mine lentement, sur le vaste plateau où s'élevait jadis le fort dit du *Bourg-Baudoin*. En gravissant la pente escarpée qui conduit à ce saint édifice, ne manquez pas de remarquer des croix grossièrement gravées à la pointe du couteau sur les degrés disposés de place en place sur le flanc de la montagne. Ces croix sont fréquemment arrosées de larmes par des matelots échappés aux fureurs de l'Océan. Vous trouverez dans les *ex-voto* qui décorent l'intérieur de la chapelle le témoignage des périls qu'ont courus ces enfants de la mer; modestes peintures où vous lirez des inscriptions touchantes, presque toutes en l'honneur de la Vierge. A trois cents pas de cet édifice, du côté de l'ouest, gardez-vous, voyageur, de continuer votre marche par une brume épaisse, ou à l'approche de la nuit, car plus d'un imprudent a trouvé la mort au pied du rocher perpendiculaire qui s'élève en ce lieu; mais

si le soleil brille à l'horizon, approchez du bord du précipice dont les flots mugissants battent continuellement la base; sondez-en de l'œil la profondeur, et donnez un souvenir à l'intrépide Bois-Rosé.



(Rocher de Fécamp, en Normandie.)

Jadis une forteresse s'élevait, comme nous venons de le dire, sur la cime de cette blanche falaise. Lorsque les ligueurs, maîtres de ce poste important, s'en virent chassés par Biron, un des guerriers de la garnison expulsée, De Goustiminil, sieur de Bois-Rosé, emporta dans son âme, en sortant de cette place, le plus violent désir de la reprendre. Cependant les royalistes, établis et fortifiés dans leur nouvelle conquête, dormaient tranquilles et rassurés sur sa conservation. Il est vrai que du côté de la mer nulle puissance humaine ne semblait capable de troubler leur sécurité, et que du côté des terres ils s'étaient entourés des plus redoutables moyens de défense; en les attaquant par là même, toute la tactique obsidionale eût certainement échoué. Pour les aborder à la longueur de l'épée, il ne restait donc qu'une seule route, celle que les aigles de mer et les vautours avaient seuls franchie jusqu'alors; Bois-Rosé osa concevoir le projet de la prendre, et ce projet, qui rappelle celui de Dunbarton (voyez 1834, p. 11), fut couronné par le succès.

En 1593, cet audacieux capitaine, après s'être ménagé des intelligences avec deux soldats de la garnison royaliste du fort du Bourg-Baudoin, s'assura de cinquante aventuriers d'un courage à toute épreuve, et tous hommes de guerre, quoique pris pour la plupart parmi les matelots; puis, par une nuit extrêmement noire, il aborda, avec ses compagnons embarqués dans deux chaloupes, au pied du rocher couronné par le fort, falaise de près de 400 pieds d'élévation, et à laquelle on en a prêté jusqu'à 600, probablement pour ajouter au merveilleux de l'aventure. Au signal convenu, les agents de Bois-Rosé laissèrent descendre du haut de la forteresse un cordeau, au bout duquel les hommes des chaloupes attachèrent un vigoureux cable garni de nœuds traversés par de courts bâtons pour s'y accrocher avec les pieds et les mains. L'extrémité de cette périlleuse échelle, une fois élevée sur la cime du roc au moyen du cordeau, fut solidement assujettie à un puissant levier armé d'une agrafe de fer, et maintenu lui-même dans une embrasure des murs. Les téméraires assiégeants commencèrent alors leur terrible ascension, un sergent d'une bravoure éprouvée le premier en tête, et Bois-Rosé grimpant à la queue de tous les autres, pour ôter aux moins résolus toute espérance de retraite; c'est à quoi d'ailleurs il devint bientôt impossible de songer, car la marée, montant rapidement de plus de six pieds, avait emporté les chaloupes et mouillait le bout du câble. Qu'on se représente au naturel, dit un éditeur moderne des Mémoires de Sully qui relatent ce fait d'armes, ces cinquante hommes suspendus entre le ciel et la terre au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur, pouvait les précipiter dans la mer, ou les écraser sur les rochers: qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude et l'épuisement: il y avait dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus hardi de la troupe: c'est ce qui précisément arriva à celui-là même qui la conduisait, et qui dit à ceux qui le suivaient que, le cœur lui défaillant, il ne pouvait plus monter. Bois-Rosé, jusqu'à l'oreille duquel ce dangereux aveu était descendu de bouche en bouche, et qui d'ailleurs s'apercevait que l'on n'avançait plus, avertit ses compagnons de se tenir fermes, puis passant sur le corps de tous ceux qui le précédaient, il parvint jusqu'au premier, dont il essaya vainement d'abord de ranimer le courage; tirant alors de sa dague une exhortation plus pressante, il en glissa la pointe au défaut du corselet du sergent, terrible argument qui fit comprendre à ce malheureux qu'il ne lui restait que le choix de trois choses, de se laisser tomber dans la mer, d'être poignardé, ou de tenter un dernier effort pour gagner la cime du rocher. Il prit le dernier parti.

Le jour allait commencer à poindre quand Bois-Rosé, à la tête des siens, fut introduit dans le château par les deux soldats qui s'étaient entendus avec lui. Les sentinelles et le corps-de-garde furent les premiers massacrés sans miséricorde, et la garnison, surprise dans les bras du sommeil, fut promptement contrainte à crier merci, après avoir vu passer au fil de l'épée ceux qui s'étaient mis en défense.

Par ce coup de main presque incroyable et si favorable aux intérêts de son parti, Bois-Rosé croyait s'être trop légitimement acquis le gouvernement de cette citadelle, pour qu'on pût songer à l'en dépouiller. Cependant se voyant menacé de cette injustice par Villars, ou plutôt par le commandeur de Crillon, frère du brave du même nom, dans son ressentiment, il livra sa prise à Henri IV, dont il venait d'apprendre la conversion.

Montyon. — Dans une livraison d'avril, p. 110, à la fin d'un article biographique sur Montyon, nous disions que les bureaux de charité se proposaient d'ouvrir aux cendres de cet homme bienfaisant une sépulture moins humble que sa tombe de Vaugirard. Nous ne pouvions, à l'époque où nous écrivions ces lignes, qu'exprimer dans son incertitude un projet vague encore et inarrêté. Nous trouvons dans les papiers publics la note suivante, qui complète ce que nous avions à dire à ce sujet:

« Les restes de M. de Montyon, exhumés du cimetière de l'Ouest, ont été déposés dans un caveau sous le péristyle de l'Hôtel-Dieu. Quatre-vingt-seize pauvres et les membres de tous les bureaux de bienfaisance ont assisté à cette cérémonie, où l'Académie française et celle des sciences avaient aussi leurs représentants; l'enceinte dans laquelle la solennité a eu lieu était décorée de divers emblèmes qui rappelaient les bienfaits de ce vertueux citoyen. Des discours ont été prononcés par MM. de Barante, Becquerel, et le préfet de la Seine. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LE TOMBEAU DES CARMES

A NANTES.



(La Force, l'une des figures du tombeau du duc François II, à Nantes.)

Le tombeau du dernier des ducs de Bretagne, François II, est l'une des œuvres d'art les plus remarquables qui aient été produites en France, au commencement du seizième siècle. On l'appelle à Nantes le tombeau *des Carmes*, parce qu'il était dans l'église des Carmes avant d'être transporté dans la cathédrale. Ce fut un pauvre artiste breton, nommé michel Columb, qui l'exécuta d'après les ordres de la reine Anne.

M. Guépin, dans son *Introduction à l'histoire de Nantes*, a consacré plusieurs pages à ce beau monument. Nous ne saurions faire mieux que de les reproduire. On y trouvera la description de notre gravure, copie d'une jolie eau-forte de M. Hawke, auteur des illustrations de l'ouvrage que nous venons de citer.

Nous avons long-temps cherché, mais en vain, dit l'historien nantais, quelques détails sur l'artiste auquel nous devons le tombeau de François II : nos chroniques sont muettes à cet égard. Le père Lobineau se contente de nous dire qu'en 1505, un habile ouvrier travaillait à ce monument funéraire.

Plus loin il ajoute : A côté de ce tombeau, l'on peut librement évoquer les souvenirs du temps : il ne faut pas longue séance pour se reporter dans un autre âge, et pour recevoir de l'artiste lui-même l'explication de sa pensée avec une illusion aussi complète que celle que produisent les dioramas.

« Je n'étais qu'un pauvre enfant, sans appui, courant » sur les routes, à la merci de Dieu et des Saints patrons » de nos villages, oubliant souvent boire et manger, pour » voir travailler à toutes les belles croix en pierre qui or-

» nent les lieux saints du diocèse de Léon, et faisant moi-» même de petites imaiges en bois avec un mauvais couteau, » lorsque de vénérables prêtres me prirent en pitié et se » chargèrent de me nourrir, en me disant : travaille, petit, » regarde tout ton saoul, et le clocher à jour de Saint-Pol, » et les belles œuvres des compaignons ; regarde, aime le » bon Dieu, le doux Sauveur, la bénoiste vierge Marie, » et tu auras la grâce des grandes choses ; tu seras en re-» nom dans le Léon et la belle duché de Bretaigne. Ainsi » je faisais depuis long-temps pour devenir habile ouvrier, » lorsque notre duchesse Anne m'a commandé le tombeau » de notre gracieux duc François II et de la duchesse » Marguerite. »

Voilà l'histoire de Columb, telle que son marbre la donne; mais on y trouve aussi bien d'autres choses, pour peu toutefois que l'on veuille étudier avec conscience et non superficiellement comme la plupart des visiteurs.

Le tombeau était terminé en 1506 ; ce fut dans le cours de cette année qu'eut lieu la translation du corps de Marguerite de Foix, mère de la reine, auprès de celui du duc François II, son époux.

Le duc et la duchesse, couchés sur une table de marbre noir, sont recouverts des insignes de leur rang ; trois anges soutiennent leurs têtes sur des oreillers ; à leurs pieds, un lion et une levrette attestent qu'ils ont possédé les qualités de leurs sexes et les vertus qu'exigeait leur fonction dans le monde; la force magnanime et la fidélité. Aux quatre coins du tombeau se trouvent les quatre vertus cardinales : la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force, vertus dont l'ensemble forme la sagesse. Les deux extrémités et les deux côtés sont ornés, en signe de regrets, par des pleureuses que surmontent les douze Apôtres, et saint François, sainte Marguerite, Charlemagne et saint Louis.

Les figures du duc et de la duchesse sont belles d'expression. Le calme, la sérénité de cette dernière surtout, font penser de suite à l'éternité du bonheur dans une autre vie. Pour faire ressortir cette expression, Columb n'a point sacrifié les détails, persuadé, sans doute, qu'une harmonie complète est préférable à l'effet obtenu par le sacrifice de quelques beautés.

Les trois anges ne sont pas imités des amours de la sculpture grecque, comme il arrive si souvent aujourd'hui. Columb s'est inspiré, pour les créer, des plus jolies figures d'enfants de son pays natal qu'il a embellies par une religieuse poésie. Deux anges suffisaient à la rigueur : mais trois anges se groupaient mieux. Le troisième, dont la tête est élevée au ciel, sert d'ailleurs à varier les poses, à unir le souvenir de la vie terrestre à celui de la vie éternelle, à rappeler l'idée de la Trinité, dont il convenait au moyen âge que chaque monument religieux renfermât quelque emblème, et peut-être aussi les trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Les quatre figures qui ornent les quatre coins du tombeau entraînent invinciblement à une douce méditation.

La Justice passe pour être le portrait de la duchesse Anne. De la main gauche, elle tient le livre des lois : de la droite, un glaive pour les faire respecter ; ses beaux yeux en amande, son front pur et large au-dessus des tempes sont des traits caractéristiques qui la rattachent comme type à la Bretagne. De quelque côté que l'on regarde cette statue, l'on trouve toujours en elle le calme et la dignité qui conviennent à la justice. Il n'est pas jusqu'à la pose et aux draperies qui ne contribuent à exprimer cette vie de l'âme, ces pensées intimes et réfléchies, qui sont dans la nature du sujet.

Columb a donné deux visages à la Prudence. Par derrière, une coiffe toute bretonne entoure la tête d'un vieillard, dont les traits rappellent aussi la Basse-Bretagne : on dirait un de ces conteurs à longue mémoire, qui n'ont rien oublié des traditions de leurs pères et des souvenirs de leur enfance ; la figure opposée est encore bretonne et rappelle les jolies femmes de l'évêché de Saint-Pol ; d'une main, elle tient un compas, de l'autre un miroir, et l'on voit un serpent à ses pieds : ces attributs sont ceux de la Prudence. Ses vêtements sont un peu négligés, mais cette négligence est pleine d'art.

La Tempérance tient un mors de bride dans une main, et, dans l'autre, une horloge ; ses habits rappellent les ordres monastiques ; sa figure est grave, sa pose pleine de noblesse et de dignité.

La Force tient une tour de la main gauche, et, de la droite, elle écrase un monstre sous la figure duquel le moyen âge personnifiait le mal. Cette statue a dû coûter à l'artiste plus de travail et surtout plus de méditations intimes que toutes les autres; nous signalerons la pose et le mouvement de la main droite comme l'expression d'une volonté qui agit sans effort, parce qu'elle est extrêmement puissante. Le mouvement de la tête a été étudié dans le même sentiment. La Force, telle que Columb l'a comprise, est une femme qui doit avoir vécu long-temps sans vieillir. Elle a traversé les moments les plus difficiles avec calme et sans faiblesse, parce qu'elle possédait au plus haut degré le courage qui n'hésite pas dans les périls, et la volonté nécessaire pour le soutenir.

Le lion placé aux pieds du duc, est un lion de convention, un lion de blason. Jamais peut-être Columb n'en avait vu d'autres. L'expression est du reste remarquable. La levrette qui faisait partie des armes de Bretagne a été traitée avec le plus grand soin par l'artiste.

Les pleureuses sont détruites en grande partie. Les arabesques sont gracieuses. Quant aux seize statuettes qui ornent le tombeau, à part quelques incorrections, elles sont toutes remarquables par la pose, par le caractère de la figure, par la forme de la tête, par l'élégance et le bon goût des draperies.

UNE FÊTE DE MAHOMET.

(Extrait d'une lettre du Caire.)

Aujourd'hui j'ai assisté à la fête de Mohammed-el-Rossoul *. C'est sous les impressions du moment, l'imagination encore remplie d'un spectacle où j'étais moi-même acteur, que j'entreprends de vous faire partager mes sensations.

Une salve d'artillerie nous avait annoncé cet anniversaire solennel que tout vrai croyant voit arriver avec des transports de joie religieuse ; sur les minarets pavoisés retentissaient les voix sonores des mouezzins appelant les fidèles à la prière. Je devais faire partie du cortége de Bélal-Bey **, auquel étaient venus se joindre les ulémas, les cheiks-islams et les principaux cadis. Confondu dans la foule, je croyais échapper aux regards et contempler à loisir le tableau qui allait se dérouler à mes yeux. Il n'en fut pas ainsi : un maudit Persan se plaça près de moi pendant notre marche vers la mosquée du sultan Hassein : quelques efforts que je fisse pour l'éviter, il parvint à me demander à quelle secte j'appartenais. A la mort du Prophète, les Musulmans divisèrent leurs suffrages pour nommer son successeur. Les uns reconnurent Abou-Bèkre, les autres proclamèrent, comme chef de la nouvelle religion, Ali, cousin de Mohammed et époux de sa fille Fatma. De là les différentes sectes qui divisent l'Islamisme. Pour me débarrasser au plus tôt de cet importun, je lui répondis que j'étais un wahabi, espèce de protestants qui furent long-temps maîtres des saints lieux et dont les dogmes sont les plus tolérants. Il fallut, à mon grand déplaisir, écouter alors les arguments

* Mohammed envoyé de Dieu.

** Colonel commandant l'école d'artillerie.

nombreux dont il m'accabla pour combattre mes principes. Il s'éloigna enfin, mais la satisfaction que me causa sa retraite fut de courte durée.

Arrivés à la mosquée, notre toilette nous dispensant des ablutions préparatoires, nous nous disposâmes aussitôt sur plusieurs lignes, laissant cheiks, cadis et ulémas occuper le premier rang; les plus empressés se placèrent derrière eux; je me cachai bien loin avec les moins fervents. La prière commença mes tortures : rien n'est plus fatigant que de s'agenouiller, se prosterner le front contre terre, se relever pour se prosterner encore, puis encore, et cela tant qu'il plaît à celui qui dirige la prière. J'étais tellement harassé que je songeais à me soustraire à un exercice aussi pénible, malgré mon désir de tout voir et de tout observer; mais la mosquée était encombrée de fidèles qui formaient des flux et reflux où il me fut impossible de me faire jour; force fut donc d'attendre jusqu'à la fin.

Tout-à-coup mon attention fut captivée par les accords bruyants de la musique qui entrait dans le temple. Elle était suivie des psylles, troupe d'hommes coiffés de longs feutres pointus où pendaient des queues de renards; à leurs barbes naturelles était ajoutée une barbe de filasse; ils tenaient à chaque main une énorme couleuvre; ces reptiles s'accrochaient, en se tordant, à tous ceux qui se trouvaient à leur portée. De temps à autre, les psylles saisissaient un de ces reptiles entre leurs dents et le mordaient avec tant de violence que l'animal, devenu furieux, sifflait de douleur et faisait des contorsions affreuses. Quelquefois, se roulant autour du bras qui l'étreignait, il rendait morsures pour morsures. Oh! que ces hommes étaient hideux à voir! Tout le monde épouvanté se reculait avec effroi et l'on semblait les craindre plus encore que les serpents qui se débattaient entre leurs mains. Ils s'approchèrent si près de moi, qu'un sentiment de frayeur me fit serrer le manche de mon poignard. Fort heureusement ils ne firent que passer.

La musique était composée de gros tambours montés sur des caisses de cuivre, de hautbois criards et de petits tambourins sur lesquels on frappait avec une bande de cuir. Venaient ensuite les bannières des différentes congrégations que l'on avait été chercher sur les tombeaux des cheiks. Les femmes et les enfants, admis seulement ce jour-là dans le temple, témoignaient leur joie par les hurlements dont ils faisaient résonner les voûtes.

Parvenus près du lieu d'adoration, les psylles décrivirent un grand cercle au milieu duquel la musique vint se placer avec ceux qui portaient les étendards. Ces sons discordants et pourtant cadencés, cette foule contemplative, ces ogives ébranlées par les mille cris qui s'y répercutaient, tout, jusqu'à ces pavillons de soie bariolés de vives couleurs, emplissaient l'âme d'un sentiment de terreur et de recueillement.

Le signal est donné, jeunes et vieux dévots se précipitent dans le cercle. Rangés les uns derrière les autres, les deux mains appuyées sur les épaules de leurs voisins, ils forment ainsi la chaîne et commencent la danse religieuse. Ils se balancent tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, en faisant suivre à leurs têtes les mouvements imprimés à leurs corps. Ce mouvement, lent d'abord, comme la musique, acquiert bientôt une vitesse incroyable; ces cercles se meuvent avec une rapidité telle que l'on éprouve des vertiges rien qu'à les regarder. Le chef entonne la profession de foi : *La Allah illa Allah* *! Chaque individu la répète d'un ton d'abord clair, puis rauque, puis enfin de plus en plus étouffé. Ce n'est plus qu'un râle sourd et convulsif. Les traits bouleversés, la bouche contournée et baveuse, les yeux flamboyants, la gorge gonflée, la poitrine haletante, ils continuent à s'agiter jusqu'à ce qu'ils tombent évanouis.

* Il n'y a de Dieu que Dieu.

Peu à peu le cercle se rétrécit, quelques jeunes gens vigoureux résistent seuls, mais leur chute n'en sera que plus terrible : aussi en voit-on qui tombent comme foudroyés et rougissent les dalles de leur sang.

Il m'est impossible de peindre les sensations tumultueuses qui me faisaient souffrir horriblement; j'entendais des cris d'anathème, je voyais mille doigts désigner à la vengeance le chrétien, l'infidèle, abusant de ses connaissances arabes pour s'introduire dans les saintes mosquées.

Maintes fois j'avais aperçu les regards du Persan fixés sur moi; il me semblait qu'il devinât mon trouble, et je croyais remarquer en lui une préoccupation qui redoublait mes alarmes, surtout quand je reconnus, à leur coiffure, que les derviches nombreux qui l'entouraient étaient ceux qui m'avaient appris à prier en arabe. J'ai peine à comprendre que ma frayeur ne m'ait pas trahi, lorsqu'ils s'approchèrent de moi et me proposèrent de me joindre à eux pour un *zikre* qu'ils venaient d'organiser.

Ce mot, peu connu, désigne une cérémonie religieuse expiatoire que l'on ne peut comparer qu'aux pénitences publiques des premiers chrétiens. Je ne pouvais, sans péril, m'y refuser. Nous nous assîmes donc sur des tapis; chacun récita à son tour la prière du fata, et je m'en acquittai avec un sérieux d'autant plus vrai que mes pensées n'étaient pas égayantes. Le chef commença ensuite un hymne religieux dont la mesure d'abord lente était marquée par le mouvement de nos têtes; peu à peu elle devint plus précipitée, ses paroles se pressèrent, et nos têtes d'aller, d'aller. Un cercle immense s'était formé autour de nous, j'éprouvais des vertiges et je ralentissais, malgré moi, le balancement de ma tête. Mais je remarquai les murmures des spectateurs et les regards courroucés qui me reprochaient mon peu d'exaltation; je me voyais déjà en butte à la fureur de ces énergumènes, je fis un dernier effort pour précipiter comme eux le balancement de ma tête. Bientôt mes idées se confondirent, je ne distinguais plus les objets qu'au travers d'un nuage, il m'eût été impossible de m'arrêter, j'étais une machine mise en mouvement par une volonté supérieure.

Le bruit du tambourin avait remplacé la voix éteinte de notre chef et son battement ne résonnait à mes oreilles que vague et confus; je ne tardai pas à perdre connaissance et à rouler sur la pierre. Lorsque je revins à moi j'étais environné de gens inconnus; mes mains, mes pieds étaient devenus l'objet de mille baisements, on se ruait sur moi pour avoir le bonheur de me contempler. J'étais un saint, et bien m'en prit de revenir à la vie, car mes habits, convoités par les dévots, allaient être découpés pour devenir des reliques. Je me relevai à grand' peine et je me traînai de colonne en colonne jusqu'à l'entrée de la mosquée, où le grand air me rendit mes forces. On croira peut-être, qu'une fois libre, ma pensée première fut de rentrer chez moi; point, j'avais payé assez cher le droit de tout voir, je voulus en profiter. Je me mêlai de nouveau aux groupes des curieux, vers une tente ouverte où se faisait entendre une mélodie moins sauvage que celle du temple.

Sur des caffas en dattier* étaient assis plusieurs musiciens chatouillant avec une plume les cordes d'une guitare, ou promenant sur un violon, posé verticalement sur leur cuisse, un archet qu'ils tiennent la main renversée; des tambours de basque, et la nationale *Tarabouka* complétaient l'orchestre des danseuses. Partout les contrastes les plus bizarres : aux chants religieux se mariaient les chants de nos almés **; là un escamoteur adroit s'était placé à côté d'une troupe d'aveugles qui psalmodiaient les versets du Coran; ici l'escarpolette faisait résonner ses grelots et crier son axe mal graissé; enfin une bande de derviches exécutaient en plein air le rude exercice auquel j'avais été

* Siéges longs, en forme de cage, faits avec des branches de dattier.

** Chanteuses improvisatrices.

soumis. C'est une confusion étrange, animée, pittoresque, dont il est difficile de se faire une idée. La nuit entière est consacrée à la répétition des mêmes scènes; seulement l'illumination des lampions coloriés répand sur ces faces, brunies par le soleil égyptien, un reflet rouge, bleu ou vert, qui les fait ressembler à ces personnages diaboliques si bien décrits par Goëthe, si bien représentés par Rembrandt.

LE GLOUTON.

Un dessin qui représente des bêtes sauvages en pleine liberté et au milieu de toutes leurs habitudes naturelles, nous fournit ordinairement plusieurs sortes d'indications au moyen desquelles nous pouvons arriver à connaître les lieux où la scène se passe; et il se peut, par exemple, que le pays soit tout aussi bien caractérisé par les végétaux figurés que par les animaux.

Si l'une de ces deux indications est obscure, l'autre suffira presque toujours pour nous mettre sur la voie. Ainsi, que la forme des plantes ne soit pas assez exprimée pour nous permettre d'y reconnaître autre chose, si ce n'est qu'elles appartiennent à une végétation tropicale, la présence d'un tigre signalera l'Asie; celle d'une girafe, l'Afrique; un kangourou annoncera la Nouvelle-Hollande, un paresseux l'Amérique. Supposons, au contraire, que les animaux soient vus dans le lointain, de manière à ce qu'on ne puisse apercevoir les petites différences qui distinguent des espèces très voisines, mais originaires de pays très distants l'un de l'autre, c'est à la géographie botanique que nous demanderons des renseignements. Nous pourrions prendre pour une panthère ce grand chat à robe mouchetée qui se cache dans un fourré, et pour un jeune sanglier l'animal qui s'approche sans défiance de l'embuscade; mais nous distinguons parmi les plantes un cierge épineux, un figuier à raquettes: dès lors il n'y a plus de place pour le doute; c'est un site d'Amérique que nous avons sous les yeux; les deux bêtes figurées sont un jaguar et un pécari.

Puisque la chose semble si facile, tâchons d'interpréter, au moyen de renseignements de cette nature, la vignette qui accompagne notre article, et voyons d'abord dans laquelle des zones terrestres le peintre a voulu nous transporter.

Aux sapins qui forment le caractère dominant du paysage, nous apercevons tout de suite que nous sommes dans l'hémisphère nord, et beaucoup plus voisins du cercle polaire que de l'équateur. Mais rien ne nous dit jusqu'à présent si nous nous trouvons en Sibérie, au pays des Lapons ou dans le Labrador, c'est-à-dire en Asie, en Europe ou en Amérique.

Les deux animaux que nous voyons fourniront sans doute des indications plus précises; ils nous apprendront du moins si la scène se passe dans l'ancien ou dans le nouveau monde, puisque l'on sait qu'en général les mammifères n'y sont pas les mêmes. Hélas! cette ressource nous manque encore, et Buffon, qui a le premier découvert, ou, pour mieux dire, deviné cette loi de géographie zoologique, a vu qu'elle offrait une exception pour plusieurs espèces des régions boréales; or parmi ces espèces se trouvent justement comprises celles que représente notre vignette, le Renne et le Glouton.

C'est du dernier animal que nous nous occuperons plus spécialement aujourd'hui. Pour le renne, quoique nous en ayons parlé plus d'une fois dans le Magasin pittoresque (voy. 1833, p. 244; 1834, p. 100), nous aurons encore beaucoup de traits à ajouter à son histoire si nous voulons la rendre complète. Il ne suffit pas, en effet, de l'avoir fait connaître comme animal domestique (quoique ce point de vue soit à beaucoup près le plus important quand on le considère dans l'ancien continent), il faut encore le suivre à l'état sauvage; et cela est surtout indispensable quand on l'envisage comme espèce américaine, car c'est l'observation de ses habitudes naturelles qui a conduit les tribus errantes dans le nord du nouveau continent à inventer des procédés ingénieux au moyen desquels ils le chassent avec succès. La description de ces procédés trouvera place ailleurs; pour le moment, nous ne considérerons l'animal que comme exposé aux embûches du glouton.

L'espèce du glouton se trouve confinée dans les pays les plus froids, et pour cette raison n'a été connue que fort tard des habitants de l'Europe tempérée. On ne trouve rien qui s'y rapporte dans les écrits des Grecs et des Latins, et parmi les ouvrages modernes, le premier où il en soit fait mention date seulement du commencement du seizième siècle: c'est le Traité de la Sarmatie asiatique et européenne publié en 1518 par un médecin polonais, Mathias de Miechov. Mais le livre auquel le glouton a dû d'abord sa célébrité dans nos pays est celui qu'Olaüs Magnus, réfugié suédois, fit paraître à Rome en 1555, sous le titre d'*Histoire des nations septentrionales*. Dans ce livre, où l'histoire naturelle des régions boréales est défigurée de la plus étrange manière, voici ce que l'on dit du glouton:

« Parmi les espèces dont la voracité est telle qu'on peut les regarder comme véritablement insatiables, il faut citer en première ligne le glouton, animal qui se trouve dans quelques provinces septentrionales de la Suède: le nom de *jerff* qu'il porte dans ce pays, comme ceux de *rossomack* et de *vielfrass* qu'on lui a donné dans les langues slave et allemande, exprime sa gloutonnerie, laquelle dépasse toute croyance..... Vient-il à rencontrer dans la campagne une bête morte, il commence aussitôt à la dévorer, ne se donnant point de relâche jusqu'au moment où son corps, tendu comme un tambour, est près de crever; alors, s'il reste encore quelque chose de la proie, il cherche dans la campagne un lieu où des arbres aient poussé très près l'un de l'autre, il se pousse dans l'étroit intervalle qui sépare deux troncs voisins, et expulsant par cette rude pression une partie des aliments qu'il avait engloutis, il retourne vers le cadavre pour se gorger de nouveau. »

Tout ridicule que soit un pareil conte, il paraît avoir été reçu sans difficulté. Conrad Gesner, naturaliste d'ailleurs très judicieux, non seulement le reproduit sans commentaires, mais il le surcharge d'autres circonstances tout aussi peu vraisemblables. Ainsi, après avoir dit que le glouton, quoique plus petit qu'un loup, est si vigoureux, qu'il peut soutenir le combat contre un ours, il ajoute: « La force de ses bras est surtout prodigieuse, et telle qu'elle lui permet de fendre en deux un arbre assez gros; c'est ce qui lui arrive quelquefois de faire lorsqu'il a besoin de se presser le ventre pour recommencer à manger. »

L'histoire du glouton, telle que nous la trouvons dans la plupart des livres d'histoire naturelle, nous offre une foule de traits qui ne sont pas moins faux que celui dont nous venons de parler, quoiqu'ils ne soient pas aussi évidemment absurdes. Tels sont en particulier les détails que l'on donne sur sa manière de chasser.

Le glouton manque d'agilité; c'est un point sur lequel tous les observateurs sont d'accord. Comment se fait-il cependant qu'il parvienne à se rendre maître d'animaux légers à la course, de cerfs, d'élans, de rennes? C'est, a-t-on dit, grâce au stratagème suivant:

Il choisit, dans un lieu fréquenté par ces ruminants, quelque arbre touffu; il se couche sur une des branches, et là, caché entre les feuilles, il attend patiemment sa proie. D'ailleurs, il ne se repose pas sur le seul hasard du soin de l'amener à la place où il la veut; il sait l'obliger à y venir au moyen d'un appât. A cet effet, il détache de l'écorce de l'arbre et fait tomber à terre une sorte de mousse dont les rennes sont très avides, surtout pendant l'hiver où le sol est souvent couvert de plusieurs pieds de neige. Quand, attirée par l'espoir de faire à peu de frais un bon repas, une pauvre bête est accourue vers cette mousse qu'elle peut apercevoir de très loin sur le blanc tapis, le

glouton ne la voit pas plus tôt à portée qu'il s'élance sur elle et se cramponne à son dos avec les griffes et les dents. En vain précipite-t-elle sa course, en vain se frotte-t-elle contre les arbres, tous ses efforts pour se délivrer sont impuissants; l'ennemi, assis sur sa croupe ou sur son cou, continue à lui sucer le sang, à creuser sa plaie, à la dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il l'ait mise à mort.

Qu'y a-t-il de vrai dans ce tableau? Heureusement, fort peu de chose.

D'abord le dernier trait est complétement faux. Aucun carnassier, nous avons eu déjà l'occasion d'insister sur ce point (voyez 1837, p. 289), aucun carnassier ne commence à dévorer sa proie qu'il ne l'ait complétement privée de sensibilité.

Quant à l'habitude de se placer sur les arbres en embuscade, elle n'a été vraisemblablement attribuée au glouton que parce qu'on l'a confondu avec d'autres animaux qui habitent comme lui, dans les deux continents, les régions voisines du cercle polaire. Il a dû arriver souvent,



(Glouton terrassant un Renne.)

par exemple, qu'on lui appliquât ce qui avait été observé relativement au loup-cervier, puisqu'une description superficielle de l'un ou de l'autre peut être conçue presque exactement dans les mêmes termes.

L'animal, pourrait-on dire, est de la taille d'un chien terrier, et presque aussi bas sur jambes; il a tout le corps couvert d'un poil doux et long, mais peu touffu; la tête arrondie, les oreilles petites et la queue courte.

Jusque là rien n'indique quel est celui des deux animaux dont on a voulu parler. Il est vrai qu'en ajoutant un trait de plus, l'indication de la couleur (et ce trait n'est pas de ceux qu'on a coutume d'omettre), l'incertitude semble disparaître. Le glouton en effet est ordinairement d'un brun passant au noir, tandis que le lynx est d'un fauve tirant sur l'isabelle, et marqueté de petites taches de couleur foncée. Mais d'une part il existe, au moins pour le glouton de l'ancien monde, une variété dont la couleur est très pâle, approchant de celle du loup, suivant Gesner, jaunâtre, suivant Krascheninnikof, qui nous apprend que la fourrure de ce dernier est beaucoup plus estimée que l'autre au Kamtschatka, bien qu'en Russie elle soit regardée comme fort inférieure; d'une autre part, dans le lynx du Canada, les mouchetures de la robe sont toujours assez peu apparentes, et cela s'observe aussi, quoique moins fréquemment, chez le grand lynx du nord de l'Europe et de l'Asie. La possibilité de confondre les deux animaux, quand on n'a pas occasion de les observer de près, subsiste donc toujours.

Le lynx, qui appartient à la famille des chats, a, comme tous les animaux de cette famille, des mouvements très rapides, très précis, et une souplesse de corps qui lui permet de franchir en un seul bond un grand espace, mais le rend peu propre à soutenir une course prolongée; aussi, au lieu de chercher à forcer le renne à la manière du loup, il se contente de l'attendre au passage, et souvent c'est sur un arbre qu'il se met en embuscade, car il a, comme tous les carnassiers à ongles rétractiles, le lion seul excepté, une grande facilité à grimper.

Une pareille manœuvre ne réussirait guère au glouton qui saute encore plus mal qu'il ne court. Il n'est pas besoin, d'ailleurs, de chercher par quels moyens il se rend maître des grands ruminants; car les observations les plus récentes tendent à prouver que ces animaux ne deviennent sa proie que lorsqu'ils sont malades ou blessés. Il peut cependant parfois les surprendre pendant leur sommeil; car c'est un rôdeur de nuit, et il est surtout en mouvement aux heures où les autres bêtes reposent.

Il se met en quête vers le coucher du soleil, saisissant ici une marmotte, là un écureuil de terre, plus loin un mulot, et quoique sa marche soit assez lente, comme elle est continue, il a parcouru avant l'aube un espace considérable.

Dans l'hiver, cette ronde de nuit ne peut manquer d'être très fatigante, et toutes les fois qu'il y a de la neige fraîchement tombée, le glouton, avec ses petites jambes, doit à chaque pas enfoncer jusqu'au ventre; aussi, lorsqu'il vient à rencontrer le sentier frayé par quelque chasseur qui va tendre des trappes pour les martes, il ne manque pas de le suivre. Il y trouve un double intérêt; car en même temps que sa marche est rendue plus facile, il se trouve conduit vers tous les piéges qui viennent d'être tendus, et où le chasseur a placé pour amorce, soit un petit morceau de viande, soit une tête de perdrix ou de gélinotte. Notre animal est trop prudent pour se précipiter tout d'abord vers l'appât; il se défie de cet échafaudage qu'il voit suspendu; il en ébranle les parties les plus extérieures, fait choir la machine, puis il en disperse les pièces, et arrive ainsi sans danger jusqu'au morceau convoité. Si par hasard le piége a été déjà visité par quelque marte qui s'y est laissé prendre, le glouton l'étrangle et la met en pièces; mais il ne la mange pas, car il paraît que l'odeur de la bête lui répugne, et il l'enfouit dans un trou qu'il creuse dans la neige. Les renards pour l'ordinaire ne tardent guère à visiter la cachette; ils suivent le glouton à la piste, et se régalent de ce qu'il a dédaigné. Comme on voit souvent les traces des pieds de ces deux animaux sur un même sentier, on a cru que le renard marchait le premier, et on a dit qu'il était le pourvoyeur du glouton. C'est précisément la même méprise que l'on a faite relativement aux lions et aux chacals. Ces derniers suivent de loin la trace du tyran du désert pour recueillir les miettes tombées de sa table; on a supposé qu'ils le précédaient, et qu'ils allaient pour lui en quête du gibier.

Les trappeurs de la Sibérie et ceux du Nord de l'Amérique se plaignent également des dommages que leur cause le glouton en détruisant leurs piéges; mais ce sont les derniers auxquels il fait réellement le plus de tort, puisqu'il les expose parfois à mourir de faim. Les cantons fréquentés par les animaux à fourrure n'offrant point durant l'hiver de ressource assurée pour la nourriture de l'homme, chaque chasseur est obligé de se pourvoir en partant d'une quantité de vivres suffisante pour toute l'expédition; mais, afin de ne pas porter sans nécessité un fardeau assez lourd, il dépose chemin faisant, dans les lieux qui lui semblent le plus favorables, quelques parties de ses provisions, afin de les retrouver au retour. Chaque *cache* est faite avec assez de soin et d'habileté pour échapper presqu'à coup sûr à la vue des hommes, mais non à l'odorat du glouton, si le hasard le conduit dans le voisinage. En vain la pièce de venaison a-t-elle été enfouie a plusieurs pieds sous la neige, notre fureteur l'a sentie; en vain avait on eu le soin de la recouvrir de lourdes pierres, cet obstacle, devant lequel échouerait toute l'habileté du renard, cède à la force du glouton et à sa persévérance.

Sans avoir toute la voracité que lui attribuaient Olaüs Magnus et quelques autres vieux écrivains, le glouton est certainement un animal de grand appétit; mais comme il ne connaît point la paresse, il trouve moyen de satisfaire suffisamment à tous ses besoins, et il est habituellement fort gras, même dans la saison où l'on voit beaucoup de loups mourant presque d'inanition. Lorsque sa chasse n'a pas été heureuse, il lui arrive quelquefois, à cette époque, d'attaquer une hutte de castors, et il parvient à y ouvrir brèche malgré la résistance des murailles que le froid rend doublement difficiles à entamer; mais si les issues inférieures ne sont pas complétement obstruées par la glace, les habitants parviennent presque toujours à se sauver. Ils ne lui échappent pas aussi facilement dans l'été, et ceux qu'il trouve au bois prenant leur repas, ou préparant des provisions pour l'hiver, deviennent presque infailliblement sa proie; car, sur terre, ils sont encore moins alertes que lui. Dans l'eau, au contraire, ce serait fort inutilement qu'il entreprendrait de les poursuivre; aussi ne s'en avise-t-il point.

Il ne faut pas croire cependant que le glouton ait peur de l'eau, et si plusieurs écrivains l'ont dit, c'est encore sans doute par quelque confusion du genre de celles que nous avons déjà signalées. A la vérité, on a cru observer pareille aversion chez un de ces animaux qui a vécu dans la maison de Buffon; mais évidemment on ne peut rien conclure, relativement aux habitudes naturelles d'une espèce, de ce qu'on remarque chez un individu qui n'a jamais joui de la liberté, et l'on sait, par exemple, qu'on a vu de jeunes loutres, élevées dans un appartement, donner des signes de la plus vive frayeur la première fois qu'on a voulu leur faire prendre un bain.

Dans l'état de nature, le glouton n'a pas sans doute des habitudes aussi décidément aquatiques que la loutre, ni même qu'un carnassier auquel il est encore allié de plus près, et qui habite comme lui le nord des deux continents, le *putois des rivières*; mais il est si loin de redouter l'eau, qu'en Laponie, ainsi que nous l'apprend Scheffer, on le voit souvent y entrer pour saisir un poisson. Il paraît même qu'il conserve en nageant une grande liberté de mouvements; c'est du moins ce qu'on peut conclure du fait suivant rapporté par l'ambassadeur Isbrand Ides dans la relation de son voyage de Moscou à la Chine.

« Un voivode du gouvernement de Tobolk, qui gardait chez lui pour son plaisir un *vielfrass*, le fit un jour jeter à l'eau, et lâcha après lui une couple de chiens; mais le vielfrass en ayant d'abord saisi un par la tête, l'entraîna dans l'eau et l'y tint ferme jusqu'à ce qu'il l'eut étouffé; il courut ensuite à l'autre auquel il aurait sans doute fait subir le même sort, si un des spectateurs n'eût jeté dans le bassin une pièce de bois qui lui servit d'obstacle, et donna au chien le temps de se sauver à la nage. »

Sur terre, le glouton ne se défend pas moins bien. « Il faut au moins, dit un voyageur qui l'a vu chasser en Russie, trois des plus forts levriers pour attaquer cette bête, encore leur donne-t-elle bien de la peine. »

Nous disions tout à l'heure que le glouton est allié au putois, et en effet, quoiqu'il diffère beaucoup par l'aspect des animaux de ce genre, il s'en rapproche par presque tous les caractères auxquels les naturalistes attachent de l'importance, et notamment par le système dentaire. A la vérité, il est plantigrade, c'est-à-dire qu'en marchant il pose tout le pied à terre comme l'ours, au lieu d'y appuyer seulement l'extrémité des doigts comme le font les diverses espèces de martes qu'on trouve dans l'Ancien-Monde et dans le nord du nouveau; mais certaines espèces des parties chaudes de l'Amérique, qui ont tous les caractères essentiels des furets et des putois, comme elles en ont les habitudes (les taïras et les grisons), présentent la même disposition des pieds que le glouton, et établissent ainsi le passage d'une famille à l'autre.

La fourrure du glouton ne le cède guère en finesse et en éclat à celle des plus belles martes, et comme elle est à la fois très chaude et très légère, elle est toujours très recherchée dans les pays du nord. Dans le nôtre, où l'usage des pelleteries n'a pas la même utilité, le prix de cette fourrure varie beaucoup suivant les caprices de la mode. Dans le commerce, les peaux qu'on estime le plus sont celles où le poil est, sur le dos, d'un brun presque noir, et sur les flancs d'un roux vif. Au Kamtschatka, au contraire, comme nous l'avons dit, on faisait beaucoup plus de cas des peaux d'un fauve très pâle, et les habitants croyaient ne pouvoir donner une plus haute idée de la magnificence de la cour céleste qu'en représentant Dieu comme vêtu

d'une longue robe toute de cette fourrure. Cette teinte pâle paraît dépendre d'une espèce d'albinisme.

En général, le glouton ou *goulu* de Sibérie, comme l'appellent nos fourreurs, a les couleurs plus foncées que le glouton américain ; il paraît être aussi de plus grande taille.

Crédit public. — Un gouvernement puissant par la faculté d'emprunter achète tout ce qui peut s'acheter, jusqu'au sang et à la conscience des hommes ; et les capitaux, fruits de l'industrie et de la bonne conduite, sont alors remis aux mains de l'ambition, de l'orgueil, de la perversité. Si la nation qui a du crédit est politiquement faible, elle est mise à contribution par les grandes puissances ; elle les paie pour soutenir la guerre, elle les paie pour avoir la paix, elle les paie pour conserver son indépendance, et finit par la perdre. SAY.

PROFONDEUR DE LA MER.

Bien que les profondeurs de l'Océan soient énormes relativement aux profondeurs d'eau avec lesquelles notre séjour sur les continents nous rend familiers, il ne faut cependant pas se figurer que ce soient d'incommensurables abîmes. Il y a sans doute beaucoup à faire avant que la géographie des contrées dans lesquelles l'Océan forme un déluge permanent, soit aussi avancée que celle des contrées qui sont à sec ; mais quand on considère les progrès que les connaissances humaines ont accomplis depuis l'antiquité, en ce qui touche la figure de la terre, il n'est guère permis, en se réglant sur l'analogie, de désespérer de l'avenir au point de penser que la surface terrestre demeurera éternellement inconnue au genre humain dans tous les points où la masse des mers la recouvre. Déjà, malgré l'imperfection de nos moyens d'investigation, l'hydrographie est assez avancée pour nous donner des notions, sinon complètes, du moins fort satisfaisantes, sur les mers peu profondes qui nous entourent. L'Océan n'est plus pour nous une masse d'eau aussi mystérieuse que pour nos pères. Son exploration est commencée dans tous les sens, et il ne reste plus qu'à la continuer. Les navigateurs, après avoir par leurs observations géodésiques posé les bornes de son étendue, n'ont plus qu'à poser, par leurs sondages, celles de sa profondeur.

Occupons-nous ici en particulier de ces mers du Nord, si importantes pour les relations commerciales de l'Europe, ainsi que des portions de l'océan Atlantique qui les avoisinent et complètent l'entourage des îles britanniques et des côtes de France. Pour en étudier le fond plus clairement, et en faire une description plus facile, supposons pour un instant qu'on mette ces mers à sec. Cet effort d'imagination, si gigantesque quand on consulte les forces humaines, l'est bien peu si l'on veut consulter celles du globe. Il suffit en effet que cette masse vienne à se gonfler en ces lieux d'une quantité presque inappréciable par rapport à sa grandeur, pour y faire paraître sa surface au-dessus du niveau de la mer, et rejeter de côté, dans le canal de l'Atlantique, toute cette eau qui s'étendait tout à l'heure jusqu'aux limites de l'Angleterre et de la France. Contentons-nous, par exemple, d'un gonflement de cent brasses : un calcul rigoureux me fait voir que, relativement à la masse du globe, ce léger gonflement est l'équivalent du jeu qui, dans les murs de façade d'une maison ordinaire, produirait, sur une étendue égale à celle de deux mains, un dérangement de l'épaisseur d'une feuille de papier. Certes, une telle révolution ainsi présentée n'a pas de quoi effrayer l'imagination, même la plus timide.

Ce gonflement, que l'on peut même adoucir encore par la pensée, en donnant, si l'on veut, à la terre une centaine de siècles pour l'achever, suffit pour changer excessivement la figure de l'Europe dans cette direction. Et en effet, comme la profondeur de la mer, ainsi que l'ont fait reconnaître les nombreux sondages exécutés par la marine française et la marine britannique, n'y excède cent brasses qu'à d'assez grandes distances dans l'Océan septentrional et dans l'Atlantique, le continent, par suite de ce soulèvement, gagne nécessairement sur tous ces points, et se les adjoint comme une ceinture.

La carte ci-jointe dont la courbe extrême représente dans l'état actuel la suite des points où la profondeur atteint cent brasses, représentera, dans l'hypothèse de ce soulèvement, la ligne des nouvelles côtes de l'Europe. On y voit d'un seul coup d'œil toute l'étendue du changement. La France et l'Angleterre se trouvent désormais réunies par une belle province intermédiaire, due au dessèchement du canal de la Manche, et arrosée par le prolongement de la Seine allant se jeter dans l'Atlantique, après avoir peut-être confondu ses eaux dans un seul lit avec celles du Rhin et de la Tamise. La mer Baltique étant entièrement supprimée aussi bien que la mer du Nord, la presqu'île Scandinave se trouve jointe, d'une part, au Danemark et à l'Allemagne du Nord, et de l'autre, à l'Angleterre et aux Pays-Bas. Les grands fleuves d'Allemagne, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, après avoir formé vraisemblablement de grands lacs et de grands marécages, viennent, ainsi que les rivières d'Ecosse, prendre leur cours vers le nord à travers ces terres nouvelles. L'Angleterre, confondue avec l'Irlande, avec les Hébrides, les Orcades et les îles Shetland, et gagnant au loin vers le nord par une longue pointe, fait encore à l'ouest, de même que la France, de nouvelles conquêtes en s'y élargissant sur les domaines de l'Atlantique. Voilà en quelques mots quel serait le résultat final d'un abaissement général des eaux de la mer, ou, ce qui est plus simple, d'un soulèvement local de l'écorce terrestre dans les proportions que nous avons indiquées.

En résumé, il n'y a donc aucun endroit assez profond, dans toutes les mers sur lesquelles nous venons de promener nos regards, pour qu'une tour une fois et demie aussi élevée que la flèche de Strasbourg étant bâtie sur le fond, on ne vît son sommet paraître à découvert au-dessus des eaux. En d'autres termes, un vaisseau de ligne enseveli au plus profond n'a au-dessus de sa mâture qu'une fois et demie autant d'eau qu'il y en a entre la quille et le haut de la mâture. C'est assurément une profondeur d'eau considérable ; mais ce n'est cependant pas, tout le monde en conviendra, une de ces grandeurs qui étonnent.

Il est sans doute inutile d'ajouter que dans les vastes régions mises ainsi à découvert, il n'existe aucune chaîne de montagnes ; car s'il en existait quelqu'une, elle se verrait nécessairement au-dessus du niveau actuel de l'eau. Les crêtes dentelées des îles Orcades et des îles Shetland s'élevant en quelques points jusqu'à une hauteur de huit à neuf cents mètres au-dessus du fond de la mer, seraient les saillies de ce genre les plus remarquables. Ce grand pays aurait donc quelque analogie avec les Pays-Bas et l'Allemagne septentrionale dans lesquels il n'y a pas non plus de chaînes de montagnes. On n'y verrait que d'immenses plaines venant quelquefois s'arrêter brusquement à de longues lignes de rochers qui sont les falaises actuelles de nos continents : c'est ce qui aurait lieu à l'endroit des côtes de l'Angleterre et de la Normandie, et au pied de la Norwége ; d'autres fois se continuant en pente douce avec les plaines déjà émergées, et c'est ce que l'on verrait en passant du fond de la mer du Nord sur la Hollande, ou du fond de la Baltique sur la Prusse et le Danemark.

Ces vastes plaines sous-marines ne sont cependant pas entièrement plates. Comme dans la plupart de nos pays de plaines, des ondulations plus ou moins prononcées s'y témoignent. On a observé plusieurs lignes de collines se suivant dans une même direction à une certaine hauteur au-

dessus du niveau de la plaine, et formant aujourd'hui des bancs de sable. En supposant le pays à sec, ces bancs deviendraient des collines de sable, pareilles à celles que l'on voit dans tant de localités de nos continents. Les sondes font également reconnaître dans ces fonds de mer plusieurs dépressions remarquables en forme de vallées. De part et d'autre de ces dépressions, le niveau de la plaine s'élève légèrement, puis tout-à-coup il s'abaisse par des pentes escarpées jusqu'à une profondeur de deux cents à deux cent cinquante pieds. Il paraîtrait que ces dépressions, nommées *silver pits* par les pêcheurs, ne seraient autre chose que des fractures du sol occasionnées par d'anciens tremblements de terre. Leur direction la plus ordinaire est le nord-ouest. Bien qu'il y ait une certaine analogie entre ces dépressions et les vallées dans lesquelles coulent les rivières à travers nos plaines, cependant on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces contrées sous-marines ne présentent à proprement parler aucune vallée véritable. Pour apercevoir des vallées, il faut nous représenter ce qui se produirait si ces contrées venaient à s'élever au-dessus du niveau de la mer. Voici les eaux provenant des grands fleuves qui ont arrosé nos continents, et celles versées directement sur ces terrains par la pluie, qui commencent à s'y accumuler; elles y forment çà et là de grans lacs, jusqu'à ce qu'une issue se présente pour continuer plus loin leur écoulement, et cherchent, à force de sinuosités, à se frayer leur chemin vers la mer; tout en suivant ce chemin, elles le corrodent, le creusent, le changent en un large canal, et c'est par là que les vallées de la plaine, avec les nombreuses ramifications qui s'y rattachent, prennent naissance.

La nature minérale du sol, comme on doit s'y attendre par analogie avec ce qui a lieu sur nos continents, n'est point la même dans toute cette étendue. Les régions placées devant l'embouchure des grandes rivières, devant celle du Rhin particulièrement, offrent, dans un rayon considérable, des fonds de vase; de sorte que, si elles étaient émergées et séchées, elles constitueraient de vastes plaines d'un sol entièrement argileux. D'autres régions, celles dans lesquelles la mer bat constamment les rochers et les réduit en sable et en cailloux, sont d'une nature sablonneuse. Enfin, il y en a dont le sol est entièrement constitué par des débris de coquilles entassées les unes sur les autres : ces régions offrent ainsi beaucoup de ressemblance avec quelques unes de nos provinces, comme la Touraine, par exemple, dont le fonds est également formé par une sorte de sable calcaire entièrement composé de débris de coquilles.

On peut se demander maintenant quel changement éprouverait la figure de l'Europe dans la supposition d'un nouveau soulèvement égal au précédent, et si, par exemple, elle continuerait à s'avancer sensiblement vers l'Amérique. Or, cette fois, malgré un tel changement de niveau, le continent s'agrandirait à peine. Cela tient à ce qu'à partir de la ligne que nous avons tracée sur la carte ci-jointe, le fond de la mer s'abaisse brusquement, de manière à atteindre partout à une très petite distance de cette ligne la profondeur de deux cents brasses. Un nouveau soulèvement de cent brasses ne servirait donc qu'à former autour du continent préexistant une ceinture de plages inclinées et médiocrement étendues. Soit que l'Europe se soulevât de cent brasses au-dessus de son niveau actuel, soit qu'elle soulevât de deux cents brasses, sa figure serait donc à très peu près celle que nous avons esquissée.

Bien que l'on ne connaisse pas exactement les profondeurs de l'Océan dans les parties centrales de son bassin, on en sait cependant assez pour être assurés qu'elles sont beaucoup plus considérables que celles dont il vient d'être question. Le célèbre astronome Laplace, par une de ces correspondances dont il y a tant d'exemples dans les calculs astronomiques, a démontré qu'en raison de la grandeur des marées causées par l'action de la lune sur l'Océan, la profondeur moyenne de l'Océan devait être d'environ mille mètres. Quelques savants ont même porté à quatre mille mètres la profondeur de l'océan Pacifique en certains points. Bien qu'il y ait à la surface des continents plusieurs endroits dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est de plusieurs milliers de mètres, notamment les sommités des grandes chaînes de montagnes, il s'en faut toutefois de beaucoup que l'élévation moyenne des continents soit aussi forte. Les parties submergées du globe terrestre sont donc plus creuses que les parties sèches que nous nommons îles et continents ne sont saillantes. Il est vraisemblable qu'il faudrait enlever à notre planète une bonne moitié de l'océan qui s'y trouve, pour que l'équilibre s'établît sur ce point, c'est-à-dire que le niveau de la mer fût exactement intermédiaire entre les parties les plus élevées et les parties les plus basses du sphéroïde terrestre.



(Figure de l'extrémité nord-ouest de l'Europe dans le cas où le niveau de l'océan baisserait de cent brasses.)

On peut prendre une idée de la profondeur de la mer du Nord en songeant qu'il suffirait d'y jeter une des pyramides d'Egypte pour y former un écueil. On peut de même prendre une idée de la profondeur de l'océan Pacifique en songeant qu'en y jetant le Mont-Blanc, le sommet du Mont-Blanc y formerait un îlot. Tandis que sur nos continents des hauteurs égales à celle du Mont-Blanc sont des exceptions; dans cette mer, des profondeurs de cette mesure sont au contraire la règle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ABYSSINIE.

(Voyez, sur le Voyage de MM. Combes et Tamisier, p. 54.)



(Dans cette gravure, on voit le roi d'Abyssinie renversé sur un lit et le coude appuyé sur un coussin couvert de velours. Il laisse tomber ses pieds sur les genoux de son premier ministre, qui est assis sur le sol et qui lui présente un narguilé grossier. Il est entouré des principaux personnages de sa cour. On remarque autour du lit quelques ustensiles de cuisine et une bouteille au long cou et au ventre arrondi dans laquelle le prince boit ordinairement son hydromel. Les deux individus qu'on remarque dans des postures suppliantes viennent pour lui demander justice, et avant d'exposer leurs plaintes ils saluent le roi en se prosternant jusqu'à terre. — Ce dessin a été exécuté d'après les croquis et les souvenirs de MM. Combes et Tamisier.)

Il est souvent fait mention de l'Ethiopie ou Abyssinie dans les Ecritures saintes. Isaïe nous représente les habitants de cette contrée comme industrieux et grands ; et Jérémie, comme vaillants dans les combats. Parmi les historiens profanes, Hérodote vante leur taille, leur beauté et leur longévité ; Diodore, Strabon, Agatharchèdes et Pline se sont occupés de la géographie de leur pays, et nous ont dépeint leurs mœurs et leurs usages. Les poëtes les ont chantés à leur tour ; Homère en parle dans son Odyssée ; la mythologie ne les a pas oubliés dans ses brillantes fictions ; et tout le monde connaît le voyage d'Astolfe aux *montagnes de la lune*, création de l'imagination féconde de l'Arioste, qui prouve à elle seule l'ignorance générale relativement à ces contrées sauvages et lointaines.

Dans l'antiquité, les possessions des souverains abyssiniens formaient un vaste empire qui est aujourd'hui démembré : l'Abyssinie, autrefois si florissante, est livrée depuis long-temps à l'anarchie la plus déplorable ; ses campagnes si fertiles demeurent incultes ; le commerce languit ; l'industrie recule au lieu de faire des progrès, et au milieu d'une terre fertile, les Abyssiniens, désolés par la guerre civile, sont quelquefois en proie à toutes les horreurs de la famine.

Comme on le sait, les Abyssiniens professent un christianisme bâtard : plusieurs auteurs attribuent leur conversion à l'apôtre Philippe ; d'autres à saint Matthieu ou à saint Barthelémy, et quelques uns à l'eunuque de la reine Candance, baptisé par saint Philippe. Baronius et Scaliger prétendent que ces peuples ne furent initiés à la religion de Jésus que dans la quinzième année du règne de Justinien. La tradition et les chroniques éthiopiennes assurent que la foi chrétienne fut apportée en Abyssinie par Frumentius, sous l'épiscopat de saint Athanase. Socrate, dans son *Histoire ecclésiastique*, et Théodore, dans un ouvrage qui porte le même titre, viennent confirmer la vérité de ces annales du pays.

La conversion des Abyssiniens se rattache à des circonstances si extraordinaires qu'il ne sera pas inutile de les faire connaître. Au quatrième siècle, un philosophe nommé Métrodore avait entrepris divers voyages dans la Perse et l'Inde ultérieure pour explorer ces contrées alors peu connues. A son retour, il avait offert à Constantin-le-Grand des pierres précieuses et plusieurs objets de curiosité qu'il avait rapportés de ses courses. Enhardi par le succès de Métrodore, Mérope de Tyr, qui s'occupait de philosophie, résolut de marcher sur ses traces, et il partit accompagné de ses deux neveux Frumentius et Edésius, dont il avait entrepris l'éducation; mais arrivés dans un port de la mer Rouge, les Bédouins de la côte se précipitèrent sur leur navire et massacrèrent impitoyablement tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Frumentius et Edésius furent découverts par ces barbares qui heureusement se laissèrent toucher par leur jeunesse et leur beauté.

Néanmoins ces deux jeunes enfants furent faits prisonniers et conduits chez le roi d'Abyssinie qui résidait alors à Azoum. Le prince noir conçut pour eux le plus vif attachement : Edésius fut nommé grand-échanson, et Frumentius reçut le titre de trésorier. Le roi les honora toujours de sa protection, et en mourant il leur donna la liberté. Son fils Abréha était mineur, et la régente chargea les deux blancs de l'éducation du jeune prince. Frumentius, qui jouissait d'une grande considération, voulut profiter de son influence pour convertir l'Abyssinie au christianisme. Il instruisit son élève dans sa croyance, et conçut l'espoir magnifique de devenir l'apôtre de ces contrées à demi sauvages; mais un obstacle s'opposait à l'exécution de son dessein; il n'était pas prêtre, et ne possédait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires pour s'élever à la hauteur du rôle qu'il ambitionnait.

Frumentius ne crut pas devoir cependant renoncer a son entreprise; il quitta l'Abyssinie et se rendit auprès de saint Athanase qui occupait à Alexandrie le siége épiscopal. Il fit part à ce prélat du but de son voyage, et celui-ci le sacra évêque d'Azoum après avoir assemblé un synode qui déclara que personne n'était plus capable que lui d'achever l'œuvre si heureusement commencée. L'évêque d'Azoum, surnommé *Abba Salama* (le père du salut), revint en Abyssinie et baptisa Abréha avec les principaux personnages de sa cour. Une grande partie du peuple ne tarda pas à suivre l'exemple des chefs; mais fétichistes, sabéens, polythéistes, juifs, tous ceux enfin qui par indifférence ou par antipathie refusèrent d'embrasser la foi nouvelle, restèrent libres de garder leurs anciennes croyances; et cette régénération sociale s'opéra sans déchirements et sans faire verser une seule goutte de sang. Lorsqu'on vient à songer aux longues querelles occasionnées en Europe par les dissensions religieuses, un pareil fait doit paraître incroyable; et cependant il n'est pas permis de douter de son authenticité.

Les Abyssiniens ont une grande vénération pour la vierge Marie; plusieurs d'entre eux croient que le monde a été créé par elle et pour elle : ils honorent les saints et les invoquent dans le malheur, afin qu'ils intercèdent en leur faveur auprès de Dieu. Ils ont une grande confiance en saint Michel et en saint George. D'après eux, le premier homme serait mort quand même il n'aurait pas mangé du fruit défendu; ils attendent la résurrection générale et un jugement dernier. Ils croient que toutes les religions viennent de Dieu, et que chacun peut opérer son salut dans la foi que lui ont transmise ses parents. Cette croyance est la raison de la tolérance dont ces peuples ont si souvent fait preuve; elle explique leur peu d'empressement à attirer dans le giron de leur église les juifs ou les païens qui les entourent. Néanmoins, si les Abyssiniens croient que toutes les religions sont bonnes, ils sont persuadés que les chrétiens doivent occuper au ciel une place réservée.

Le clergé séculier d'Abyssinie est dirigé par un évêque venu du Caire, auquel on donne le nom d'*Aboussa.* Les rois traitent ce métropolitain avec la plus grande considération.

Les Abyssiniens communient sous les deux espèces; lorsqu'ils n'ont pas de vin, ils emploient une liqueur faite avec de l'eau et des raisins secs. Le pain doit toujours être préparé par un homme et non par une femme : sa grosseur varie selon l'importance des communiants.

Les prêtres donnent l'eucharistie aux enfants dès l'âge le plus tendre jusqu'à leur puberté; mais à cette époque, ils les éloignent de la sainte table à cause de leurs dérèglements. Les hommes et les femmes qui ont contracté plus de trois mariages en sont exclus, et ils ne peuvent y être admis qu'en se faisant moines; sacrifice que bien peu d'Abyssiniens sont disposés à s'imposer.

On ne donne pas la communion aux polygames : aux époques d'abstinence les prêtres administrent l'eucharistie après trois heures du soir, et dans les temps ordinaires, au point du jour. Les Tigréens admettent la présence réelle; mais les habitants d'Amhara ne partagent pas leur foi. Un prêtre qui donne la communion doit être assisté de quatre diacres; et d'après les rites grecs sept officiants sont réunis pour administrer l'extrême-onction.

L'église d'Abyssinie abdique complétement sa mission religieuse pour la célébration du mariage. Lorsque deux personnes ont résolu de se marier légalement, et qu'elles ont convoqué à un repas les parents et les amis, elles invitent le pasteur du lieu qui, pour la forme, adresse une courte allocution aux futurs; mais il est fort rare qu'on ait recours au ministère des prêtres qui, du reste, sont les premiers à conseiller aux fidèles de se marier sans eux.

Lorsqu'un homme meurt, les prêtres, plus ou moins nombreux, selon l'importance du défunt, le portent à l'église, où ils récitent l'office des morts, et l'inhument dans le cimetière qui est toujours dans l'enceinte sacrée du temple. Après la cérémonie, les prêtres vont à la maison du défunt et prennent part au repas funèbre.

Les Abyssiniens n'admettent pas le purgatoire des catholiques; ils croient que les pécheurs seront précipités dans l'enfer; mais ils ne pensent pas que leur châtiment soit éternel; ils sont persuadés qu'après un certain temps nécessaire à l'expiation de leurs fautes, les damnés sont introduits dans le séjour des bienheureux. On voit aussi généralement que les bonnes œuvres des vivants peuvent hâter le moment de la délivrance des morts.

La plupart des églises d'Abyssinie ont été fondées par des hommes puissants qui espéraient par ce moyen se racheter des crimes de leur vie passée; les rois ont aussi fait construire plusieurs de ces asiles sacrés en mémoire de quelque grande victoire : il en est peu qui doivent leur origine à une piété vraie et désintéressée.

Les murs extérieurs de ces églises sont ordinairement couverts de fresques; les peintres ont représenté des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament : saint Georges, saint Michel, la Vierge et le Christ, figurent presque partout. Saint Georges est monté sur un cheval harnaché à l'abyssinienne et comme les soldats du pays; il est armé d'une lance, d'un bouclier, et porte un sabre au côté droit. Les teintes des couleurs sont brusquement tranchées et sans nuance transitoire; l'œil des personnages est toujours d'une dimension démesurée.

Comme le bois des constructions est rare en Abyssinie, les charpentes des temples n'ont aucune hardiesse, et les pièces dont on se sert, ajustées les unes aux autres, sont appuyées contre les murs du sanctuaire et du péristyle. Quoique la toiture soit en chaume, la pluie pénètre difficilement dans l'intérieur : en général, le plafond est orné de roseaux peints. Ce travail est exécuté avec goût par les Juifs, qui jouissent d'une juste réputation d'habileté. Au

faîte des églises, on remarque une croix en fer dont les nombreuses branches sont ordinairement surmontées d'œufs d'autruche, surtout dans les provinces du Sud. Toutes ces églises sont précédées d'une cour ombragée ou plutôt d'un cimetière entouré d'une muraille: on ne voit sur les tombes ni monuments, ni inscriptions. Les personnes renommées par leur piété sont inhumées sous le parquet du temple.

Les rois d'Abyssinie ont la prétention de descendre de Salomon par Makéda, reine du Saba, qui eut de ce prince un fils nommé Ménilek, après son retour de Jérusalem. Ménilek ou David Ier monta sur le trône en l'an 986 avant Jésus-Christ, et certes, si la tradition du pays est vraie, il n'est pas de dynastie européenne qui puisse se vanter d'une origine plus ancienne que celle des rois d'Abyssinie. La loi fondamentale de l'Etat, établie par Makéda, est conforme à la loi salique: elle exclut les femmes du trône.

Dans la famille de Salomon, le trône n'était pas héréditaire par droit de primogéniture : avant de mourir, le père désignait celui de ses enfants qui devait lui succéder; mais ses dernières volontés étaient rarement respectées, et les courtisans, dont l'influence était immense, choisissaient ordinairement un prince très jeune, afin de pouvoir gouverner librement pendant tout le temps de sa minorité. Les rois d'Abyssinie qui voulaient donner à leurs parentes le droit d'être nommées régentes après leur mort, dans le cas où un prince mineur serait appelé à leur succéder, les faisaient couronner de leur vivant.

Cette coutume a induit en erreur plusieurs écrivains qui ont prétendu que Makéda n'avait pas exclu les femmes du trône, puisqu'il était démontré, disaient-ils, qu'après Ménilek l'Ethiopie avait eu des reines célèbres. Les missionnaires qui ont soutenu cette opinion avaient pour but de prouver que Candance régnait sur l'Abyssinie lorsque son eunuque fut baptisé par saint Philippe, et que ce fut à cette époque que le christianisme fut introduit dans cette contrée; mais Candance n'a jamais gouverné que la Nubie, et il est aujourd'hui bien démontré que Frumentius fut l'apôtre de l'Ethiopie. On peut affirmer que ces prétendues reines, dont il est fait mention dans certaines histoires, n'étaient que des régentes dont le pouvoir s'évanouissait à la majorité de l'héritier présomptif.

En Abyssinie, un prince mutilé était considéré comme indigne de régner, et à une certaine époque on faisait couper un pied ou une main à ceux dont on redoutait l'influence, afin de les exclure ainsi du trône.

Les cérémonies en usage au couronnement des anciens souverains étaient assez remarquables : au jour fixé pour le sacre, le roi, monté sur un cheval blanc magnifiquement harnaché, se dirigeait vers l'église d'Azoum; il était immédiatement suivi du grand-prêtre, gardien du livre de la loi; après lui venaient les juges suprêmes, l'évêque et le chef des moines à la tête du clergé; on voyait ensuite s'avancer les courtisans, les gouverneurs et les officiers en sous-ordre. Les soldats, qui encombraient la place qui précède l'église, se livraient à des jeux bruyants; on entendait résonner une musique sauvage, interrompue souvent par le bourdonnement des tymbales.

Après avoir brisé d'un coup de sabre un cordon de soie tendu par de jeunes filles des premières familles qui semblaient vouloir s'opposer à son passage, le roi descendait de cheval et recevait sur sa tête l'huile sacrée dont on imbibait ses cheveux crépus. Un casque d'or et d'argent, surmonté d'une sphère en verre, lui servait de couronne; lorsqu'on l'avait posé sur son front, il allait s'asseoir sur le trône, et un instant après il montait les gradins qui conduisaient à l'église, afin d'assister à la célébration du service divin. La messe terminée, le nouveau roi se tournait vers le peuple, la couronne en tête, et tous se prosternaient la face contre terre; la majesté royale avait été relevée, aux yeux des spectateurs, par la cérémonie qui venait de s'accomplir.

Dès que le roi sortait de l'église, il ôtait sa couronne et ceignait son front d'un diadème de mousseline blanche dont les deux bouts flottaient en arrière. Les environs d'Azoum étaient couverts de tentes; les bœufs étaient immolés par milliers, et l'hydromel ruisselait pendant les quinze jours que duraient les fêtes publiques. Le roi recevait et distribuait des présents magnifiques. Les frais du couronnement s'élevaient à plus d'un million. Les souverains d'Abyssinie étaient alors plus magnifiques et plus puissants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le cérémonial a été usité jusqu'au dixième siècle; depuis lors la plupart des souverains se sont fait sacrer sans pompe dans leur palais par un prêtre attaché à leur personne.

Au commencement de leur règne, les rois convoquaient la noblesse et ordonnaient des chasses solennelles, tantôt contre les rhinocéros et les éléphants, et tantôt contre les Nègres; elles devenaient alors de véritables expéditions militaires. Le roi devait lancer le premier trait, et si quelqu'un le prévenait, il était déclaré coupable de haute trahison. Tous les courtisans brûlaient de se distinguer sous les yeux de leur maître, qui revêtait de fonctions importantes ceux qui avaient fait preuve d'un grand courage.

En Europe, on a cru pendant long-temps que les rois d'Abyssinie n'avaient pas de demeure fixe. La capitale de leur empire était, disait-on, une ville ou plutôt un camp composé de quarante à cinquante mille soldats, et d'environ cent mille domestiques. Tout le monde habitait sous des tentes, et les temples et les palais étaient en toile de coton. Les auteurs qui ont accrédité cette erreur n'ont pas songé que, dans un pays inondé par des pluies périodiques, il était impossible de s'établir définitivement sous des tentes.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les rois d'Abyssinie ont souvent changé de résidence. Dans les premiers temps, la cour était réunie à Azoum, et plus tard elle se transporta dans différentes villes; car les princes superstitieux s'imaginaient que les demeures de leurs prédécesseurs devaient leur être fatales.

Les rois d'Abyssinie jouissent d'une autorité absolue en matière civile et religieuse. Ils modifient les lois à leur volonté, abrogent les anciennes ou en promulgent de nouvelles sans être soumis à aucun contrôle. Ils sont les maîtres de la vie et de la fortune de leurs sujets; ils nomment à tous les emplois et distribuent les fonctionnaires selon leur bon plaisir.

Les tombeaux des rois sont disséminés dans le royaume; mais ils sont presque tous dans des églises : dès que le prince régnant était mort, on entendait résonner les tymbales, et un héraut s'avançant jusque sur la porte du palais, criait : « Le roi vient de succomber; » et après avoir désigné son successeur, il ajoutait : « Pleurez le roi qui » vient de mourir; mais réjouissez-vous à cause de celui » qui est vivant. »

MECANIQUE APPLIQUÉE.

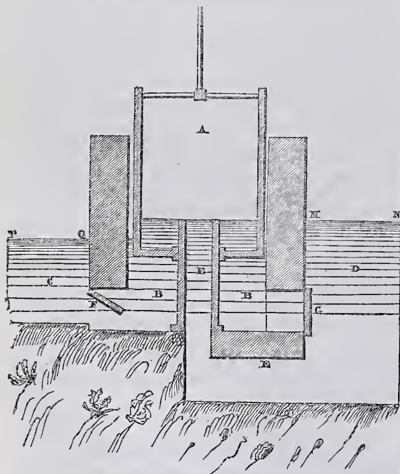
DES MACHINES QUI SERVENT A L'ÉLÉVATION DE L'EAU.

Machine de Jappelli pour le dessèchement des marais. — Le nombre des moyens mécaniques employés à l'élévation de l'eau est très considérable, et l'on est étonné d'abord du peu d'uniformité qui règne dans des procédés susceptibles, en apparence, d'être soumis à des règles invariables. Cependant, si l'on vient à examiner la question de plus près, on reconnaîtra que les circonstances relatives à chaque cas particulier, telles que le volume de l'eau, la hauteur à laquelle on doit l'élever, le produit que l'on doit

fournir en un temps déterminé, les formes du réservoir où l'on puise, et de celui que l'on remplit, etc., sont sujettes à de si grandes variations, qu'il faut nécessairement adapter à chacun de ces cas un procédé qui soit en rapport avec lui. L'invention des pompes les plus parfaites, mises en mouvement par la force de la vapeur, ne doit donc pas faire mépriser complétement le modeste manége du maraîcher des environs de Paris; le *bélier hydraulique* et la *machine à colonne d'eau* ne nous feront pas oublier la simple *corde de Véra*, montant goutte à goutte, à un réservoir supérieur, le liquide dans lequel elle plonge au point le plus bas de sa course.

Nous avons déjà donné le dessin et la description de deux machines hydrauliques remarquables, la *vis d'Archimède* et la *pompe spirale* (1838, pages 149 et 150). Celle dont nous parlons ici a été inventée récemment par M. Jappelli, ingénieur vénitien; elle a été, devant l'Académie des sciences, l'objet d'un rapport très favorable, dont nous avons extrait la description suivante:

La machine de M. Jappelli se compose d'une cuve verticale mobile A, de forme cylindrique, dont le fond inférieur est horizontal, et qui est ouverte à la partie supérieure. Cette cuve forme un flotteur qui peut être alternativement abaissé et élevé verticalement dans une capacité également cylindrique, et dont les dimensions horizontales surpassent très peu celles du flotteur, en sorte qu'il ne reste qu'un fort petit intervalle entre la paroi extérieure et latérale du flotteur, et la paroi intérieure de cette capacité qui est remplie d'eau. Quant au mouvement vertical alternatif du flotteur dans la capacité pleine d'eau où il est placé, il est opéré par l'action du moteur qui peut être emprunté à la force de l'homme ou des animaux, à celle de la vapeur, à une chute d'eau, etc.



(Machine de Jappelli pour le dessèchement des marais.)

Le niveau de l'eau dans le réservoir inférieur C où il s'agit de puiser, est PQ; le niveau auquel il faut la faire monter dans le réservoir supérieur D, est MN. L'intérieur du flotteur est maintenu constamment en communication avec le réservoir supérieur au moyen d'un tuyau coudé EE prenant naissance dans ce réservoir, et se terminant par une branche verticale qui traverse le fond du flotteur dans une ouverture garnie d'une boîte à graisse; d'où il résulte que le flotteur, dans toutes les positions qu'on lui fait prendre successivement, lors du mouvement alternatif d'ascension ou d'abaissement, contient de l'eau dont la surface est toujours au niveau du réservoir supérieur, comme le montre la figure. La boîte à graisse empêche cette eau de se mêler avec celle qui est contenue dans la capacité où le flotteur se meut.

Enfin, il faut remarquer que cette capacité BB peut communiquer d'un côté avec le réservoir inférieur C, au moyen de l'ouverture F garnie d'un clapet qui s'ouvre en dedans vers la capacité; de l'autre côté, avec le réservoir supérieur D, au moyen de l'ouverture G, garnie d'un clapet qui s'ouvre en dehors vers ce réservoir.

Pour concevoir le jeu de la machine, considérons le flotteur au plus bas de sa course, lorsqu'il a déjà fonctionné pendant quelque temps. L'eau est alors dans la capacité BB, au niveau du réservoir inférieur; le premier clapet F est vertical et également pressé sur ses deux faces, et le second clapet G est tenu fermé par la pression plus grande de l'eau du réservoir supérieur D. Le flotteur est rempli d'eau au niveau de ce réservoir supérieur avec lequel il communique constamment.

Lorsque l'on soulèvera le flotteur, le réservoir inférieur enverra dans la capacité BB l'eau nécessaire pour remplir l'espace que le soulèvement du flotteur laisserait vide; le clapet F s'ouvrira, et le clapet G restera fermé; et l'eau contenue dans le flotteur retourne dans le réservoir supérieur à mesure que ce soulèvement s'opère, au moyen du tuyau fixe EE qui traverse le fond de ce flotteur. Lorsque le flotteur est parvenu au haut de sa course, le niveau de l'eau dans la capacité B est encore le même que dans le réservoir inférieur; le clapet F est également pressé sur ses deux faces, et le clapet G est toujours fermé. Le flotteur est vide ou ne contient qu'un peu d'eau qui est encore au niveau du réservoir supérieur. Si maintenant on abaisse le flotteur, ce mouvement obligera l'eau contenue dans la capacité BB à s'élever dans le petit intervalle compris entre la paroi intérieure de cette capacité et la paroi extérieure du flotteur. Par suite de la pression plus grande qui s'établit ainsi dans la capacité, d'une part le premier clapet F sera fermé, en sorte que l'eau de cette capacité ne pourra retourner dans le réservoir inférieur C, et d'autre part le second clapet G s'ouvrira, en sorte que l'eau que le flotteur déplace par son abaissement passera dans le réservoir supérieur D. Mais à mesure que le flotteur s'abaisse, il est rempli par de l'eau provenant du réservoir supérieur, de sorte que cette seconde opération ne donne pas au réservoir supérieur plus d'eau qu'elle ne lui en ôte; mais elle s'effectue presque sans effort de la part du moteur, qui n'a à vaincre que la résistance des frottements.

En considérant l'appareil dont il s'agit sous le point de vue théorique, on reconnaît qu'il n'y existe presque aucune perte de force inhérente à cet appareil, qui se trouve ainsi rentrer dans la classe de ceux où l'effet utile produit se rapproche le plus de la force motrice employée. Il a l'avantage de porter l'eau seulement au niveau du réservoir supérieur, tandis que la plupart des machines hydrauliques présentent l'inconvénient d'élever l'eau à un niveau plus haut que celui de ce réservoir; circonstance qui diminue notablement l'effet utile de ces machines, surtout dans le cas où la hauteur à laquelle on veut élever l'eau est peu considérable.

Les circonstances dans lesquelles se trouvait M. Jappelli donnent un intérêt spécial à son invention, parce qu'il s'agissait d'assainir des marais d'une grande étendue; opération qui pouvait être effectuée en élevant les eaux à une hauteur qui se réduisait souvent à un petit nombre de décimètres. La machine essayée en grand a obtenu un succès complet. Nous souhaitons qu'elle soit appliquée chez nous au desséchement des contrées marécageuses qui couvrent encore une trop grande étendue de pays.

S'il est vrai, comme on l'a prétendu, qu'elle ait été inventée à Marseille il y a une trentaine d'années, que la Société d'émulation de cette ville l'ait fait exécuter et établir à ses frais près de la plaine Saint-Michel (ce qui n'ôterait rien à M. Jappelli du mérite d'une conception qu'il peut avoir eue sans connaître rien de semblable), ce ne serait pas la première fois qu'une invention née sur notre sol n'obtiendrait le droit de bourgeoisie chez nous qu'après avoir été mise à l'épreuve et accueillie avec reconnaissance par l'étranger.

LUDWIG TIECK.



(Ludwig Tieck, statuette par David d'Angers.)

Ce fut vers la fin du siècle passé que Gœthe provoqua dans la littérature allemande la plus importante révolution qu'elle ait subie jusqu'ici. Grâce aux efforts de ce puissant génie, secondé par plusieurs écrivains de premier ordre, la poésie allemande prit tout-à-coup un nouvel essor, et regagna bientôt son influence morale et son ancienne popularité. Le mouvement littéraire commencé par Gœthe fut continué par Ludwig Tieck.

Ludwig Tieck naquit à Berlin en 1773. Il débuta en 1791 par *William Lovell*, roman où se révèle l'impétuosité d'une âme ardente. Ses études, qu'il acheva dans l'université de Gœttingue, furent spécialement consacrées à la littérature du moyen âge, qui devait le préoccuper pendant toute sa vie.

Après que Gœthe eut attiré l'attention de l'Allemagne sur le moyen âge, par son drame intitulé *Gœtz de Berlichingen*, Tieck fut le premier qui exhuma les vieilles poésies nationales qu'il revêtit de formes nouvelles, mais en leur conservant toutefois leur esprit et leur physionomie, cette foi et cette naïveté qui n'appartiennent qu'à l'enfance des hommes et des peuples. Ces contes populaires parurent en 1797 sous le titre : *Peter Lebrecht's Volkemaehrchen*.

En même temps Tieck exerçait comme critique son talent et son influence pour répandre les doctrines de cette vieille poésie, qui fut alors, pour la première fois, désignée sous le nom de *poésie romantique*. Le zèle et l'activité de Tieck eurent les plus heureux résultats. Par de longs et constants efforts, il chercha à faire apprécier et à populariser en Allemagne les grands génies romantiques des littératures étrangères : c'est ainsi qu'il appropria à la poésie allemande Shakspeare, Cervantes, Calderon, Dante. Il fut le traducteur de *Don Quichotte*, en partie celui de Shakspeare, mais surtout son commentateur enthousiaste. Les poésies de cet admirable génie de la Grande-Bretagne fournirent aux imaginations allemandes un élément tout nouveau, dont on ne tarda pas à apercevoir la prodigieuse influence. Gœthe, dont la verve audacieuse s'était ralentie, protesta en vain contre ces innovations dans son *Shakspeare und kein ende* (Shakspeare et toujours Shakspeare).

Après avoir étudié long-temps les ouvrages de Shakspeare, Tieck donna à la langue poétique des Allemands de nouvelles lois et de nouveaux sujets ignorés de Gœthe; car tandis que Tieck professait ses théories sur l'art poétique, il les accompagnait de ses propres productions. Un second recueil de contes populaires fut intercalé dans un ouvrage intitulé *Phantasus*, qui renferme des dialogues dans lesquels plusieurs amis échangent leurs opinions sur la véritable nature de la poésie. Plus tard il entreprit une polémique plus directe, en se servant de la poésie elle-même pour combattre ses adversaires. Plusieurs drames, *Blaubart* (Barbe-Bleue), *der Gestiefelte Kater* (le Chat botté) et *le Prince Zerbino*, rappellent la hardiesse d'Aristophane. Tieck s'était placé par ces productions au premier rang de ces poëtes que les Allemands appellent *humouristes*, et il avait puisé dans ses modèles Shakspeare, Cervantes, Sterne, Swift, de nouvelles formes de style.

Bientôt Tieck trouva des collaborateurs dans les deux frères Auguste-Guillaume et Frédérick Schlegel, qui lui apportèrent l'appui de leur talent critique et de leurs connaissances profondes. Ce triumvirat de poëtes créa une nouvelle école qui, sous le nom d'*école romantique*, essaya d'imposer ses lois à toute l'Allemagne; et si elle ne put y parvenir dans un pays où l'état intellectuel a toujours eu une constitution démocratique, elle y exerça du moins pendant dix ans une influence immense. Plusieurs circonstances secondèrent les efforts de ces écrivains. S'appuyant sur l'ancienne poésie allemande, ils semblaient être les auteurs les plus nationaux, et ils devinrent très populaires. Leur influence produisit les plus salutaires résultats : tandis qu'ils enrichissaient leur patrie des trésors littéraires de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, et même des Hindous, ils contribuaient aussi à réveiller l'esprit national et le désir de voir renaître l'unité et la grandeur de l'Allemagne. Il faut dire que l'école romantique contribua à son insu à ce résultat, et qu'elle n'y songeait nullement. Elle avait pour principe que la poésie n'avait point à chercher d'autre but qu'elle-même; que l'art, la beauté de l'œuvre, et le plaisir qu'elle fait éprouver, décident seuls de la valeur du poëme, quelle que soit d'ailleurs la nature du sujet traité par le poëte; et qu'ainsi tous les sujets étaient également bons. C'est également la profession de foi des romantiques en France, et on l'a formulée par ces mots : *L'art pour l'art.*

Les productions de l'école nouvelle, portant l'empreinte de la rudesse des temps passés, avaient toujours quelque chose de choquant pour les mœurs et les idées de l'époque moderne. D'ailleurs ces hommes à la fois poëtes et critiques, deux qualités qui s'excluent presque toujours, n'étaient pas exempts de partialité dans l'exposition de leurs doctrines, et la polémique les poussait sans cesse à des exagérations et à des injustices envers ceux qui refusaient de reconnaître leurs principes. Le bel ouvrage de madame de Staël a été écrit sous leur influence immédiate, presque sous leur dictée.

Les travaux de Tieck furent interrompus par une grave maladie, qui pendant dix années le força de vivre dans une

complète inaction. Il séjournait chez un de ses amis, dans un village de la Marche de Brandebourg, rêvant une foule de plans et de projets poétiques. Plus tard il se rendit en Italie et y resta quelques années. Vers 1817 Tieck retourna en Allemagne, choisit la ville de Dresde pour résidence, et y reprit ses travaux de critique, dont il fit cette fois insérer les résultats dans quelques journaux.

Mais l'Allemagne n'était plus la même : les guerres contre Napoléon lui avaient donné une impulsion diamétralement opposée aux théories et aux productions de Tieck. La poésie révolutionnaire avait été un auxiliaire puissant dans cette lutte ; les chansons patriotiques et guerrières de Theodor Kœrner, de Max von Schenkendorf et d'Arndt avaient tellement exalté la nation, qu'elle ne voulait plus d'une poésie qui ne cherchait qu'à exciter des sensations douces et tendres. L'ancien enthousiasme pour la poésie toute morale, vertueuse, philosophique et patriotique de Schiller, toujours combattue par l'école romantique, s'était réveillé avec une nouvelle ardeur; et Tieck trouva une opposition qui troubla même le repos de sa vie intérieure.

Tieck se retira bientôt du journalisme, après une critique du *Wallenstein* de Schiller qui blessa vivement les esprits. Depuis lors il se contenta de faire une édition de ses poésies en trois volumes, et d'exposer de temps en temps ses théories dans une série de Nouvelles qu'il fit insérer dans ces nombreux almanachs appelés *Taschenbücher*, qui, en Allemagne, paraissent vers la fin de chaque année. Tantôt il divinisait la vie de Shakspeare, tantôt il racontait la fin malheureuse de Camoens, tantôt il exposait des théories de peinture et même de musique. Ces Nouvelles, à la façon des *Novelas exemplares* de Cervantes, appartiennent à un genre de poésie didactique très répandu en Allemagne. Un recueil de Nouvelles de Tieck a paru en 1835 sous le titre de *Novellenkranz*.

Pendant les dernières années de la restauration, Tieck prit une part active à la lutte du catholicisme et du protestantisme, que la politique rusée des cabinets de Berlin et de Vienne réussit à réveiller en Allemagne pour détourner l'attention des promesses libérales faites à la nation au moment du danger. Dans ce sens Tieck publia, en 1826, le premier volume de son roman intitulé *l'Insurrection dans les Cévennes*, dont les héros sont les malheureux Camisards, décimés par les dragonnades de Louis XIV. C'est l'ouvrage le plus remarquable de Tieck en fait de peintures vives et de tableaux animés ; mais il offre une nuance de la manière de Walter Scott, et surtout une partialité poétique pour le culte catholique. Les Camisards y sont dépeints comme des insensés, et l'auteur leur a attribué un extérieur presque révoltant. On s'étonne de voir le poëte, à l'âge de près de soixante ans, écrire encore avec une verve et une imagination si juvéniles.

La révolution de juillet paralysa complétement l'influence de Tieck et de ses partisans. On conçoit facilement que le mouvement politique qui suivit en Allemagne les trois premières années depuis 1830 ait été peu favorable aux poëtes. Dans ces moments si pleins d'agitation et de passions, personne ne songeait à écouter des théories d'art, et à encourager cette vanité des auteurs, qui s'étaient habitués à voir sans cesse les regards de la nation tournés vers eux, à entendre célébrer chacun de leur nouveanx vers comme un grand et glorieux événement pour la patrie. Les critiques et les savants du bon vieux temps furent, pendant ces trois années, expulsés des journaux par de jeunes écrivains qui considéraient les arts, les sciences, d'un point de vue politique et libéral. Aujourd'hui que toute cette jeunesse est ou en exil, ou en prison, ou forcée par la diète de Francfort de garder un silence absolu, l'arrière-ban littéraire a reparu à son ancien poste, et l'on se figure avec quelle ardeur il cherche à se venger de l'usurpation des jeunes littérateurs.

Tieck, qui avait souffert plus qu'aucun autre de l'oubli de cette époque révolutionnaire, n'est pas resté en arrière. Depuis 1833 il a recommencé la série de ses Nouvelles, et son ancienne polémique, plus vive et plus forte que jamais. Il tonne actuellement contre le matérialisme de l'époque.

Une de ses dernières productions est un roman intime qui a paru en 1836 sous ce titre : *le Jeune maître menuisier;* ouvrage remarquable par la vérité et la fidélité avec lesquelles il peint les mœurs et la nature des classes bourgeoises en Allemagne.

Tieck est aujourd'hui le seul survivant des poëtes vétérans de l'époque glorieuse de Gœthe, Schiller et Jean-Paul. Il vit à Dresde, où il prend une part très active à la direction du théâtre de la ville. On parle beaucoup de ses soirées artistiques : une fois par semaine, le poëte sexagénaire a l'habitude de rassembler dans sa maison une brillante société, où le monde dramatique et littéraire se trouve mêlé aux notabilités de la cour et de la bourgeoisie. Tieck lit ordinairement une pièce de théâtre, et met à faire les honneurs de sa maison l'esprit et la grâce qui brillent dans ses livres.

Tieck comptera parmi les grands génies poétiques de l'Allemagne, et ses ouvrages iront à la postérité avec ceux des plus célèbres écrivains de l'époque.

DES AUXILIAIRES A LA NATATION.

(Voyez, sur la Natation, 1837, p. 221; et l'Erratum, p. 412.)

La première idée de profiter des corps flottants pour se maintenir et se diriger sur l'eau, doit dater de l'origine même de l'art de la natation ; la botte de jonc, une planche de bois, le liége et la vessie pleine d'air sont les premiers moyens qu'on ait dû employer. Aujourd'hui encore on voit, surtout aux rivages de la mer, beaucoup de personnes faire usage de vessies et de liége pour apprendre à nager.

On se sert à la fois de deux vessies attachées à distance par une corde ou sangle sur laquelle la poitrine se repose, de sorte que la personne ainsi couchée est soutenue par ces deux vessies, qu'on voit sortir plus ou moins hors de l'eau derrière les épaules.

On a imaginé ensuite des ceintures et des cuirasses ou gilets en liége dont le résultat est de maintenir l'homme debout et assez élevé au-dessus de la surface de l'eau pour qu'il puisse respirer à l'aise et avoir les bras libres.

Ce qui a été fait de mieux sous ce rapport est le *scaphandre* de l'abbé de La Chapelle, dont la description se trouve avec les plus grands détails dans un petit volume que l'inventeur a publié au dernier siècle. Ce volume renferme tout ce qu'on peut dire d'intéressant à ce sujet, mais depuis que l'on est parvenu à confectionner avec une grande solidité des tissus imperméables en caoutchouc, le scaphandre, dont le poids va jusqu'à huit à dix livres, peut être remplacé avec avantage par un gilet rempli d'air. Il est bien entendu qu'il ne faudrait pas que des militaires préférassent ce système au scaphandre, en présence de l'ennemi, car la moindre déchirure mettrait l'homme hors de combat.

Tous ces instruments sont fort bons pour faire flotter un homme sur l'eau ; mais comme ils augmentent le volume du corps, ils apportent un obstacle de plus pour diviser l'eau après l'impulsion donnée, ce qui nuit beaucoup à la natation. Aussi les nageurs n'aiment point à s'affubler de ces sortes d'auxiliaires, qu'ils laissent aux apprentis nageurs.

L'abbé de La Chapelle, voulant aider la faible action des jambes quand on est muni du scaphandre, qui force de se tenir dans la position verticale, a imaginé des gants dont les doigts sont réunis par des membranes afin d'avoir les mains palmées pour agir comme avec des avirons sur une plus grande surface. Mais il avait oublié que le service

qu'il exigeait ainsi des bras était au-dessus de nos forces musculaires dans cette partie du corps. Déjà les mains nues présentent assez de surface pour offrir une résistance qu'on ne peut vaincre sans une grande fatigue.

Nous ne devons pas espérer de voir un jour suspendre les lois de la nature en faveur du nageur; mais il est donné à l'homme de pouvoir se servir de ces lois pour atteindre un but utile ou agréable. Or, ce n'est pas se soutenir comme un liége sur l'eau que se propose le nageur. La plupart peuvent s'y maintenir sans mouvement, et ceux qui ne jouissent pas entièrement de cet avantage n'ont que fort peu de chose à faire pour y parvenir. Ce que cherche le nageur, c'est principalement d'augmenter sa puissance; c'est de se porter plus facilement et avec plus de rapidité d'un lieu à un autre, de séjourner long-temps dans l'eau et d'y plonger sans crainte.

Suivre les lois de l'équilibre qui régissent tous les corps flottants, s'assurer un point d'appui en opposant à l'eau des mouvements vifs produisant leur effet sur de plus grandes surfaces; puis l'impulsion étant donnée, dissimuler autant que possible ces surfaces en ramenant les membres sans efforts pour recommencer l'action, tels sont les principes dont on ne peut s'écarter. Si l'homme, à l'égal des animaux, pouvait marcher dans l'eau comme sur terre avec ses mêmes mouvements habituels, il serait dans les conditions les plus favorables pour agir avec puissance et durée; mais la petite surface présentée par la plante des pieds ne suffisant pas à son gré pour répondre avantageusement à ses forces musculaires, il a recours à des mouvements obliques moins naturels et par conséquent plus fatigants. Il donne un coup de pied bien écarté afin de rapprocher vivement les jambes; il obvie ainsi à un inconvénient en tombant forcément dans un autre moins grave : il imite pour ainsi dire les mouvements de la grenouille. Or, l'imitation que l'on peut faire d'un animal ne peut jamais égaler ce qui ressort naturellement de nos propres facultés. Les nageurs qui ont raisonné leur art ne forcent leurs mouvements que dans des occasions absolument nécessaires, et la fatigue qu'ils éprouvent promptement leur fait désirer un point d'appui plus direct et plus résistant, c'est-à-dire qu'ils voudraient échanger la surface interne des cuisses et des jambes contre une large surface sous les pieds disposés de manière à pouvoir agir directement avec aplomb et sans craindre de vaciller.

Assujettir une planchette sous les pieds aurait bien produit ce résultat, mais le retour des jambes, en présentant la même surface, détruirait chaque fois le mouvement d'impulsion. Il fallait, pour la solution de ce problème, trouver un instrument à double effet offrant une surface convenable qu'on pût dissimuler à volonté.

L'idée d'un mécanisme imitant la patte d'oie, ayant la propriété de s'ouvrir et de se fermer, a été le but de bien des recherches qui ont produit des instruments ingénieux, mais qui ne pouvaient atteindre le résultat cherché.

Beaucoup de tentatives, plus ou moins infructueuses, se sont annoncées, l'on peut dire périodiquement; l'année dernière, on a offert au public un instrument sous le nom de patins-nageoires qui, à titre de dernier venu, nous paraît mériter une mention particulière, ne fût-ce que pour indiquer à ceux qui s'occuperaient de semblables recherches, le plus haut degré de perfectionnement atteint jusqu'à ce jour.

Le patin-nageoire est formé d'une semelle de bois sous laquelle se trouvent, dans le sens de la longueur, deux règles ou montants parallèles qui sont traversés en dessous par une suite de lames toutes maintenues par des charnières qui leur permettent de se laisser ballotter au gré de l'eau et de se coucher les unes sur les autres comme les écailles d'un poisson. Cet appareil ressemble assez à une petite jalousie d'une forme elliptique.

Le bout du pied pénètre sous une bride qui se trouve en avant de la semelle, et une autre bride passe par-dessus le cou-de-pied pour agrafer du côté opposé. De sorte que l'instrument, semblable à un soque de femme, se chausse et se déchausse avec la plus grande facilité.

En abaissant le pied, toutes les lames obéissent à la pression de l'eau, s'appliquant d'elles-mêmes sur les montants et présentant une surface qui résiste d'autant plus que le mouvement du pied est vif; en relevant le pied elles quittent les montants pour couper l'eau comme des lames de couteau en ne présentant que fort peu de résistance.

Avec cet instrument on nage à l'aide du mouvement alternatif des deux jambes, comme dans la marche et dans la course ordinaires, en augmentant ou diminuant la vivacité et la vigueur suivant l'effet plus ou moins grand qu'on veut produire.

Les mains, avec cette manière de nager, deviennent inutiles. On peut les réserver à tout autre usage qu'à celui d'aider les jambes à la locomotion.

Le nageur restera à son gré sans mouvement sur l'eau. Pour gagner le fond il donne de grands coups de pied afin de s'élever verticalement le plus possible hors de l'eau, et alors baissant la pointe des pieds, il enfonce jusqu'à ce que la résistance de l'eau ait détruit complétement la vitesse acquise par la chute du corps.

Sans emprunter le secours de ses bras, il tourne en tout sens, progressivement en avant, en arrière, à droite, à gauche, prend diverses positions, s'y maintient, soutient une partie du corps hors de l'eau, et marche ainsi à découvert quelquefois jusqu'à la ceinture. Il peut nager presque aussi long-temps qu'il peut marcher.

Voici comment nous avons vu faire les premières expériences de ce patin par des personnes entièrement étrangères à l'art de nager. On pousse un bateau au large et on laisse traîner une corde à nœuds que saisit la personne munie de ces patins. Après quelques petites difficultés occasionnées par l'inquiétude qu'il est fort naturel d'éprouver quand, pour la première fois, on se sent soulever sur une masse d'eau, cette personne ne tarde pas à marcher tenant en main la corde dont la tension diminuant à son gré, ne lui sert bientôt plus de soutien. Elle marche d'un pas qu'on pourrait comparer au pas gymnastique ou à celui d'une personne qui monte un escalier; elle porte la tête et le corps en avant pour avancer, les penche à droite ou à gauche pour tourner du même côté, et en arrière pour reculer ou se mettre sur le dos. Pour se reposer, elle s'abandonne sans faire aucun mouvement.

LE NEPENTHÈS.

Le nepenthès est une des merveilles du règne végétal dans l'Inde, non point à cause de l'éclat de ses feuilles ou de la beauté de son port et de son feuillage, car c'est simplement une plante herbacée à tiges flexibles, hautes de trois à quatre pieds, et à fleurs peu apparentes, vertes, en grappes allongées, mais bien à cause des singulières urnes, toujours remplies d'une liqueur sucrée, qui terminent ses feuilles.

Les feuilles, larges d'un à deux pouces, sont oblongues, enveloppant ou engaînant la tige à leur base, et traversées par des nervures toutes longitudinales, dont la principale, celle du milieu, se prolonge extraordinairement en un filet analogue aux vrilles de la vigne et supportant l'urne. Celle-ci, longue de trois à quatre pouces, et large d'un pouce, est assez consistante, charnue à l'intérieur surtout, et surmontée par une petite foliole qui se redresse ou s'abaisse sur l'ouverture pour la fermer comme un couvercle de cafetière. On a remarqué que ce petit couvercle se soulève pendant les heures les plus chaudes de la journée, et s'a

baisse pendant la nuit ou quand l'air est humide. On avait cru d'abord que l'urne était remplie par la pluie ou par la rosée; mais une observation plus attentive a démontré que tout le liquide contenu provient de l'exhalation de la couche charnue et glanduleuse de l'intérieur des urnes.



(Le Nepenthès.)

Le nom de nepenthès, formé de deux mots grecs *né* (particule privative) et *pénthos* (deuil, tristesse), était donné par les anciens à une plante que nous ne connaissons pas, et qui ne pouvait être celle-ci; car on ne connaissait pas encore, ou l'on connaissait à peine les contrées qui la produisent. Homère dans l'Odyssée parle des nepenthès, plante originaire d'Egypte, dont Hélène se servit pour dissiper la tristesse de ses hôtes, et de Télémaque en particulier, en leur faisant boire du vin où cette plante avait infusé. On a pensé que ce nepenthès des Grecs est la buglosse à laquelle Pline attribue aussi la propriété d'exciter la gaieté quand on la fait infuser de la même manière dans le vin. Cependant des auteurs anciens, tels que Plutarque et Athénée, n'ayant pu reconnaître le véritable nepenthès, ont prétendu qu'Homère avait ainsi désigné allégoriquement les récits charmants que la reine de Sparte faisait à ses hôtes pour leur faire oublier le sujet de leurs peines.

Le nepenthès des modernes a été l'objet de beaucoup de récits merveilleux de la part des voyageurs, et des croyances les plus singulières chez les Indiens. Cette plante, a-t-on dit, présente constamment dans ses urnes une liqueur douce, fraîche et limpide, propre à désaltérer le voyageur dans ces climats brûlants; mais le fait est que cette liqueur mielleuse est rarement potable en raison de l'immense quantité de petits insectes qui, attirés par l'odeur, viennent s'y noyer, et de ceux qui viennent y déposer leurs œufs. D'ailleurs le nepenthès croît toujours dans les lieux humides, au bord des ruisseaux et des rivières, dont les eaux sont bien plus propres à calmer la soif du voyageur.

Les habitants des montagnes de l'Inde croient que, si l'on coupe les urnes d'un nepenthès, et qu'on en renverse l'eau, il ne manquera pas de pleuvoir dans la journée; aussi, quand ils craignent la pluie, se gardent-ils bien de toucher à cette plante; quand au contraire ils veulent faire cesser une sécheresse trop prolongée, ils vont couper et vider toutes les urnes des nepenthès. Ils leur attribuent encore bien d'autres propriétés médicinales; mais en réalité, tout le merveilleux de ces urnes se réduit à former des piéges naturels où vont s'engloutir une foule d'insectes.

La structure des urnes des nepenthès avait paru d'abord tout-à-fait inexplicable aux botanistes; car chez les autres végétaux on ne voit point les véritables vrilles se développer d'une manière aussi singulière; mais en examinant de plus près, on a reconnu que la véritable feuille est simplement le petit couvercle de l'urne, et que l'urne elle-même, le filet contourné qui la supporte, et la partie élargie qu'on prenait pour la feuille, ne sont que des dépendances et des modifications du pétiole ou du support de la feuille. Or, on connaît dans une foule de végétaux des modifications du pétiole qui peuvent donner idée de celle du nepenthès. Ainsi, dans la macre ou châtaigne d'eau, qui, poussant ses racines dans la vase, vient étaler avec grâce ses rosaces de feuilles à la surface des étangs, on voit les pétioles renflés au milieu en une sorte de vessie creuse pleine d'air, qui sert à soutenir la plante; les pétioles de l'oranger sont élargis en feuille; ceux des mimosas prennent souvent la place des vraies feuilles qui toutes ont avorté; ceux des abricotiers, des cerisiers, etc., portent plusieurs glandes qui donnent une idée de celles qui tapissent l'intérieur des urnes.

Les botanistes ont été long-temps fort embarrassés pour assigner à cette plante une place dans leurs classifications. Linnée la plaçait dans sa vingt-deuxième classe, dans sa diœcie, ce qui indiquait seulement qu'elle a des fleurs mâles ou à étamines, et des fleurs femelles ou à pistils, sur des pieds séparés, comme le chanvre, le dattier, etc.

Le célèbre Jussieu ne put mieux faire que de la reléguer parmi les plantes *incertæ sedis*, c'est-à-dire d'une position douteuse, et ne pouvant rentrer dans aucune des familles naturelles. Les botanistes qui le suivirent n'essayèrent pas de la placer ailleurs; cependant Lamarck songea à la rapprocher des orchidées; plus récemment Ad. Brongniart voulut la placer, avec le rafflesier et le cytinus, dans un groupe qu'il nomma les cytinées. Enfin, un botaniste anglais s'est décidé à en faire le type d'une famille, celle des nepenthées qu'elle constitue seule, et qui est intermédiaire entre les aristoloches et les euphorbes. A la vérité on connaît plusieurs espèces de nepenthès, celui de l'Inde (*Nepenthes distillatoria* ou *indica*), qui se trouve aussi à Ceylan; celui de Madagascar (*N. madagascariensis*); un autre de Madagascar, caractérisé par les crêtes foliacées de ses urnes (*N. cristata*); celui de la Cochinchine (*N. phyllamphora*), et celui de Java (*N. gymnamphora*); mais toutes ces espèces ont des caractères communs, et appartiennent au seul genre nepenthès.

Les fleurs sont petites et de deux sortes, sur des pieds séparés; toutes ont un calice et une corolle, formés chacun de deux divisions; mais les unes ont seulement des étamines soudées par leur filament en une colonne droite portant seize anthères, et les autres ont un ovaire supérieur, c'est-à-dire placé au-dessus du calice, d'une forme quadrangulaire, surmonté par un stigmate en bouclier, et s'ouvrant à la maturité en quatre pièces, pour laisser sortir une immense quantité de graines, qui sont très longues et effilées.

Les diverses espèces diffèrent par la forme des urnes et des feuilles, et par la disposition des fleurs en grappe simple ou en panicule.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

RAPHAEL.



(Raphael, d'après l'original de la galerie de Florence.)

Raphaël Sanzio naquit, en 1483, dans la petite ville d'Urbin, chef-lieu d'un duché qui fait partie des domaines de l'Eglise. Jean Sanzio son père était peintre; il fit travailler son fils avec lui dès l'enfance; mais voyant les progrès rapides du jeune Raphaël, il voulut lui donner le meilleur maître qu'il y eût alors, et le conduisit à Pérouse où il le fit entrer à l'école de Pierre Vanucci, dit *le Pérugin*.

Pérugin est le dernier grand peintre du quinzième siècle; il conservait encore les traditions de cette sorte de simplicité primitive et de naïveté religieuse qui fit place chez ses successeurs à des qualités d'exécution plus brillantes, mais à une manière de penser et de sentir moins pure et en quelque façon plus profane. La couleur de ce maître était claire, sans aucun abus et même sans aucune science de mélange; ses compositions étaient d'une régularité que l'œil saisissait facilement; son dessin était sans recherche, mais fin et harmonieux; ses expressions étaient contemplatives et tranquilles. Raphaël se modela promptement sur ces exemples par une espèce de sympathie instinctive qui le poussait à rendre de préférence toutes les formes dont la grâce, la vérité et la douceur faisaient la principale beauté. Etant à Pérouse, et avant d'avoir atteint l'âge de dix-sept ans, il composa plusieurs tableaux, où, tout en conservant la manière de Pérugin, il donnait déjà à ses compositions plus de mouvement et de vie. Vers le même temps, il concourut avec Pinturrichio, autre élève de Pérugin, à orner de fresques la bibliothèque qui sert aujourd'hui de sacristie à la cathédrale de Sienne.

Cependant, dans les premières années du seizième siècle, Florence était devenue le foyer d'une révolution qui changea la face des arts. Léonard de Vinci, qui était né longtemps avant dans cette ville, était alors au comble de sa réputation; il portait dans ses œuvres un travail à la fois plus étudié et plus gracieux que celui de tous les artistes antérieurs, et il semblait frayer une voie nouvelle. Michel-Ange, qui avait toute la verdeur de la jeunesse, et qui ne s'était encore illustré que par son ciseau, surpassa tout-à-coup Léonard de Vinci dans la peinture, par l'exécution de son carton de *la Guerre de Pise*, où l'habitude de l'anatomie et la direction particulière de son génie lui permirent de faire briller tout ce que la science du dessin a de plus merveilleux, de plus difficile et de plus profond. C'était donc à Florence que se déterminait ce mouvement scientifique qui allait élever l'art au-dessus de ce qu'il avait été dans le siècle précédent, tout en lui faisant perdre quelques unes de ses qualités les plus précieuses.

Raphaël s'était trempé à Pérouse dans la source de l'art naïf et religieux du moyen âge; il sentit le besoin de s'approprier les progrès nouveaux que la science faisait faire à la peinture; il vint donc à Florence; il y fit une apparition en 1503; il y séjourna en 1504. Rappelé à Urbin par la mort de son père et de sa mère, il revint, en 1505, dans la ville des Médicis, et y demeura jusqu'en 1508. Il y eut deux maîtres, l'un Fra Bartolomeo, son contemporain, qui joignait à un bon style de dessin un coloris plus riche et plus harmonieux que celui de ses rivaux; l'autre, Masaccio, qui, mort au siècle précédent, avait laissé dans la chapelle *del Carmine* des modèles où Raphaël pouvait trouver tout ensemble la gracieuse simplicité du moyen âge qu'il aimait tant, et le commencement de cette manière savante vers

laquelle tout l'art nouveau de son siècle était tourné.

Quelque envie qu'il eût dès lors de se mettre en harmonie avec les progrès que la peinture faisait chaque jour, les tableaux qu'il exécuta à Florence, et qui sont en grand nombre, portent encore l'empreinte fidèle des leçons et des exemples de Pérugin. La sobriété presque nue de la composition, la clarté des tons, l'exactitude un peu sèche du dessin, la douceur des expressions, en font encore le plus grand charme. C'est ce qu'on appelle la première manière de Raphaël; il se trouve des gens qui la préfèrent à celles qu'il eut ensuite. Le tableau de la Vierge, connu sous le nom de *la Jardinière*, que possède le Musée de Paris, est un des chefs-d'œuvre de cette manière.

Fortifié par toutes les études qu'il avait faites, Raphaël songeait à lutter avec Léonard de Vinci et Michel-Ange dans le lieu même de leur triomphe, et il allait solliciter à Florence de grands travaux dignes de soutenir la comparaison avec ceux de ces deux maîtres, lorsqu'il fut appelé à Rome. Le pape Jules II, après avoir ouvert la carrière à son génie, voulut couronner par la gloire des arts la suprématie qu'il avait donnée au Saint-Siége par l'habileté de ses négociations et par la force de ses armes. Il confia à Bramante, son architecte, le soin d'élever des temples et des palais qui fussent à la hauteur de ses grandes vues politiques. Bramante fit venir à Rome Raphaël qui était son parent. Jules II accueillit avec bienveillance le jeune artiste qui n'était âgé que de vingt-cinq ans. Il le chargea de décorer les salles du Vatican, et lui ordonna de commencer sans délai celle que l'on appelle *della Segnatura*.

Les tableaux que Raphaël avait déjà composés auraient suffi pour l'immortaliser. En peignant la salle della Segnatura, il se mit hors de toute comparaison. Comme cette salle servait d'introduction, et pour ainsi dire de préface à toutes les autres, il voulut y formuler avec son pinceau les pensées qui, selon lui, présidaient au développement de l'histoire humaine dont il devait reproduire les principaux événements dans les salles suivantes. Il choisit donc pour sujets des quatre fresques qu'il joignit dans la première, quatre sujets abstraits: la Théologie, la Philosophie, la Poésie et la Justice. Il représenta la Théologie par *la Dispute des docteurs sur le Saint-Sacrement*, la Philosophie par *l'Ecole d'Athènes*, la Poésie par *le Parnasse*, la Justice par *la Jurisprudence*. C'est ainsi qu'on nomme les quatre grandes pages de cette salle.

Raphaël commença par peindre *la Dispute du Saint-Sacrement*. On y retrouve le plus bel effort de sa première manière, cette limpidité de tons, ce ravissement calme d'expressions et d'effet qui sont le propre des peintures religieuses du moyen âge et le cachet particulier de l'école de Pérugin : on ne saurait assurément trouver une forme plus appropriée au sujet. *L'Ecole d'Athènes*, que Raphaël peignit ensuite, offre, au contraire, le commencement de sa seconde manière; ici tout est plus savant, plus vivant, plus raisonné; les lumières sont plus contrastées par l'ombre; les groupes sont jetés avec une habileté plus calculée; le caractère des figures est moins divin, mais il a une sorte de profondeur humaine et réfléchie qui tient d'une civilisation plus douteuse et plus philosophique.

Pendant que Raphaël travaillait à cette composition, Michel-Ange, que Jules II avait aussi fait venir de Florence pour rassembler à Rome tout ce qu'il y avait de plus grand au monde, décorait le plafond de la chapelle Sixtine. On dit que Bramante, qui, en sa qualité d'architecte, avait les clefs de la chapelle, l'ouvrit à Raphaël en l'absence de Michel-Ange pour lui faire voir les travaux de son rival; on ajoute que c'est à l'effet que cette vue produisit sur le peintre d'Urbin, qu'il faut attribuer la différence qu'on trouve entre la manière de *la Dispute du Saint-Sacrement* et celle de *l'Ecole d'Athènes*. Cette anecdote a été démentie; elle n'est point nécessaire pour expliquer la transformation qui se fit dans le génie de Raphaël; depuis long-temps il cherchait à rivaliser avec la vigueur et la science de Michel-Ange; et comme nous l'avons dit, il avait étudié à Florence son carton de *la Guerre de Pise*.

Une autre cause eut sans doute une influence plus grande sur la nouvelle direction du grand artiste. En ce temps-là l'antiquité sortait de son tombeau. Rome l'ancienne revivait dans la nouvelle Rome; la littérature latine était restaurée en Italie; les chefs-d'œuvre de la statuaire et de l'architecture antiques sortaient peu à peu de ce sol qui les avait recouvertes pendant les siècles de la barbarie. Le caractère idéal qui respire dans les ouvrages des anciens frappa vivement Raphaël qui avait une prédisposition naturelle pour sentir et rendre le beau comme eux. Dès cette époque, il se servit, pour représenter les principaux personnages de *l'Ecole d'Athènes*, des bustes des philosophes que l'on venait de découvrir récemment; il s'efforça d'harmoniser le reste avec l'élégance austère de ces morceaux, et mit encore leur esprit dans l'ensemble de sa composition.

Nous insistons si long-temps sur ces deux pages, parce qu'en elles se trouve toute l'histoire du talent de Raphaël. Son génie fut un de ces rares présents que la nature ne fait qu'à de longues distances à quelques êtres privilégiés; il nous est cependant permis d'en interroger les secrets et d'en expliquer les effets. C'est pour avoir représenté simultanément les deux tendances de son siècle que Raphaël a acquis une gloire qui l'a mis au-dessus de ses contemporains. Michel-Ange a peut-être plus d'originalité que Raphaël: il ne relève que de lui-même, tandis que Raphaël fit consister sa gloire à élever au suprême degré de perfection toutes les qualités de ses rivaux. Michel-Ange est un colosse de force et de majesté, et jamais homme ne mérita plus que lui le nom de créateur. Mais Raphaël est l'expression la plus sublime et la plus complète de son temps. Comme son siècle, il participe à toutes les saintetés naïves du moyen âge; comme lui aussi il en sort par l'étude et la culture de l'antiquité; comme son siècle enfin il est à la fois chrétien et païen, religieux et philosophe. Voilà sa gloire ineffaçable et suprême.

Après avoir peint cette première salle du Vatican, Raphaël entreprit une innombrable multitude d'ouvrages qui occupèrent les douze dernières années de sa vie, et que les bornes de notre biographie nous interdisent d'énumérer et d'examiner en détail. Pour tant de travaux, il se fit aider par les élèves qui se rassemblèrent autour de lui et qui lui formèrent bientôt une cour au milieu de laquelle il vécut avec tout le luxe et toute l'autorité d'un prince. Le pinceau de Jules Romain, celui de Francesco Penni, celui de Jean d'Udine et d'une foule d'autres, ont exécuté, sous sa direction, les travaux dont il donnait les dessins et ordinairement le modèle. Ce fut lui aussi qui répandit en Italie l'usage de la gravure. Cet art, inventé à Florence au siècle précédent par Thomasio Finiguerra, était encore d'une exécution bornée et difficile. Cependant Albert Durer l'avait perfectionné en Allemagne. La correspondance que Raphaël établit avec ce grand artiste le mit à même de connaître ses procédés, et de les faire appliquer, sous ses propres yeux, par Marco-Antonio Raimondi, qui répandit dès lors par toute l'Europe, non pas, comme on le croit vulgairement, les tableaux de son maître, mais des dessins que celui-ci faisait exprès pour le graveur.

Léon X, qui succéda à Jules II sur la chaire de saint Pierre, ne traita pas Raphaël moins bien que son prédécesseur n'avait fait. Chargé de poursuivre son travail dans les salles du Vatican, le peintre y représenta, sous des voiles empruntés à l'histoire du moyen âge, les résultats principaux que la politique de Jules II et de Léon X avait eus pour l'élévation de la papauté. *La Messe de Bolsène*, *la Punition d'Héliodore*, *la Délivrance de saint*

Pierre, *l'Invasion d'Attila*, *l'Incendie de Borgo*, sont les plus admirées de toutes ces pages, et celles auxquelles le maître a évidemment le plus travaillé.

Raphaël avait succédé à Bramante dans sa charge d'architecte du Saint-Siége. En cette qualité, il fit construire la cour du Vatican, qu'on appelle la *Cour des loges;* après en avoir garni le pourtour de galeries ou loges, il entreprit de les décorer. On venait de découvrir les Thermes de Titus; on y avait admiré une foule d'ornemens en arabesques. Raphaël, qui était pris d'une passion chaque jour croissante pour tous les arts retrouvés des anciens, voulut employer dans les loges du Vatican ce genre de décoration; il le perfectionna et l'enrichit par l'usage d'une méthode qu'il emprunta aussi au paganisme, l'allégorie. V. 1836, p. 28.

Il réunit bientôt à sa charge d'architecte celle de surintendant des antiquités; Léon X lui ordonna de présider aux fouilles qu'on faisait dans Rome, et de rétablir dans la ville éternelle les monuments du passé dont on pourrait retrouver les vestiges. Raphaël s'occupa de ces travaux pendant les dernières années de sa vie; et, au rapport d'un contemporain, personne n'avait étudié la vieille Rome et ne la connaissait mieux que lui. Mais sentant bien que l'art romain n'était qu'une imitation de l'art grec, il voulut remonter aux sources de celui-ci, et envoya dans l'Italie méridionale, et jusque dans la Grèce, des dessinateurs qui exploraient pour lui tous les monuments et tous les ouvrages d'un goût plus pur qui subsistaient encore dans ces contrées. On devine aisément le profit qu'il dut faire de leurs découvertes dans la suite de ses travaux. Mais c'est dans le palais qu'Augustin Chigi, le plus riche négociant de ce temps, avait fait bâtir dans le Transtévéré, que Raphaël montra par ses tableaux de Galathée et de la fable de Psyché tout ce qu'il devait à l'antiquité, et combien il s'était approprié, non seulement son goût, mais encore son esprit.

Ainsi à mesure qu'on avance dans la carrière de Raphaël, on voit comment il marche lui-même de plus en plus vers l'étude et l'imitation des anciens. Son génie a en quelque sorte deux pôles : le christianisme forme l'un, le paganisme l'autre. Il arriva que, dans cette âme admirablement douée, la chasteté chrétienne et la volupté païenne se mêlèrent; et de cette fusion, faite au sein de la nature la plus délicate des temps modernes, sortit le type idéal de la Vierge, que Raphaël a reproduit si souvent, au milieu de tous ses autres travaux, et avec une grâce toujours plus saisissante et plus pure. La tête de la Madone est donc pour ainsi dire le point d'intersection où se rencontrèrent les deux inspirations qui ont présidé à la vie de Raphaël; elle est le résumé de son existence et de son génie; elle est aussi l'expression la plus élevée de la manière de sentir du peuple italien, et le produit le plus poétique de la civilisation du seizième siècle.

Le pinceau de Raphaël gagnait chaque jour autant que sa pensée. Il avait encore acquis de la force, de la vigueur et du mouvement dans le dessin. De plus, l'école naissante de Venise ayant commencé à pousser les qualités de la couleur au-delà de tout ce qu'on avait pu produire ou espérer de plus vif et de plus ardent, Raphaël, qui ne voulait en rien rester inférieur aux écoles rivales de la sienne, donna son attention à ces progrès nouveaux, et voulut en prendre sa part. Il avait perfectionné son dessin par l'étude de Michel-Ange, des Florentins et de l'antique; il voulut perfectionner sa couleur à l'imitation des Vénitiens. Cet effort constant que son génie fit pour arriver à une expression plus animée et plus élevée tout ensemble détermina en lui une nouvelle transformation, et donna lieu à ce qu'on appelle sa troisième manière. Nous avons au Musée de Paris plusieurs exemples de cette manière-là : le portrait de *Jeanne d'Aragon*, celui de *Castiglione*, et l'admirable *Sainte Famille*, peinte pour François Ier.

On regarde comme étant de la dernière manière de Raphaël la Bataille de Constantin que Jules Romain peignit après la mort de son maître, sur ses dessins, et les célèbres cartons, qui sont aujourd'hui en Angleterre dans le palais de Hampton-Cort, et qui avaient été composés pour servir de modèles aux tapisseries que Léon X fit tisser dans les riches fabriques de la Flandre. C'est dans ces admirables cartons qu'on remarque : *Saint Paul prêchant dans Athènes*, *la Pêche miraculeuse*, *saint Pierre et saint Jean guérissant des boiteux*, *l'Adoration des Rois*, *les Disciples d'Emmaüs*, *le Massacre des Innocents*, et *l'Ascension de Jésus-Christ*. (Voy. 1833, p. 99, 203, 379.)

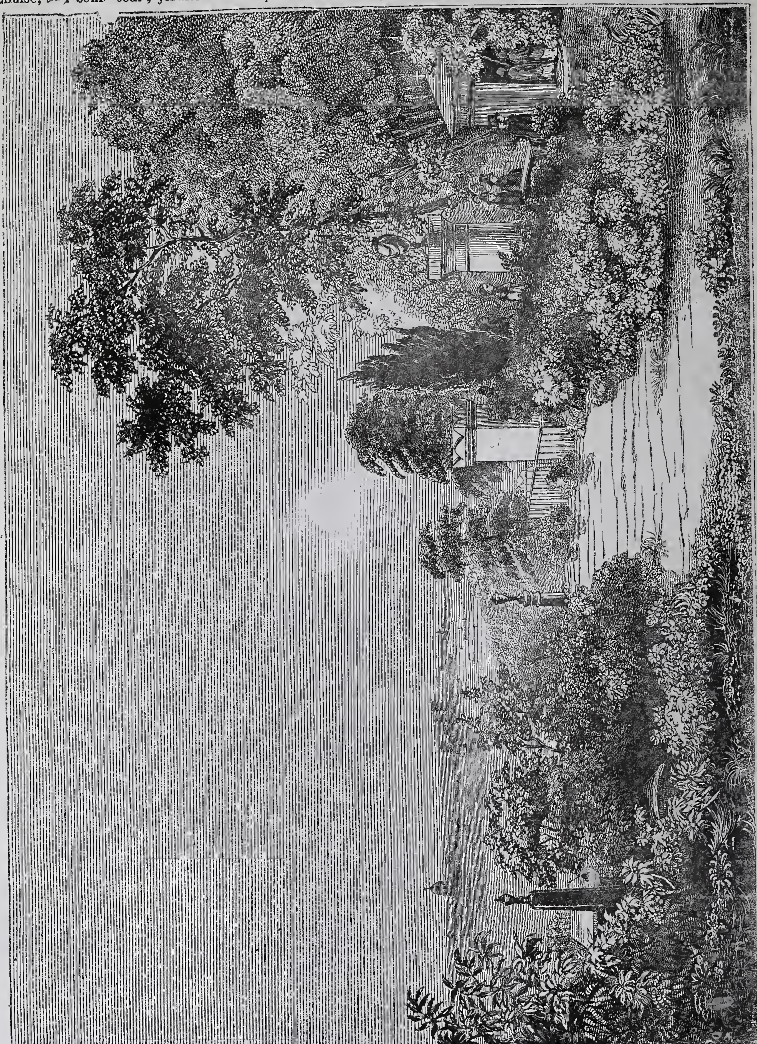
Le chef-d'œuvre de la troisième manière de Raphaël est le tableau de la Transfiguration, le plus renommé et le dernier de ses ouvrages. Cette magnifique conception, qui a été le sujet de tant de commentaires, a inspiré à Vasari, l'élève de Michel-Ange, les paroles suivantes : « Ce dernier terme de la peinture marqua aussi le dernier terme de la vie du peintre. » Raphaël mourut à l'âge de trente-sept ans, le 7 avril 1520. Il semble difficile qu'il eût pu désormais se surpasser. Il est certain que, s'il avait vécu quelques jours de plus, il aurait reçu le chapeau de cardinal. Son ambition qui, peut-être, aspirait à réunir à la puissance du génie celle de l'autorité la plus élevée qu'il y eût alors dans le monde, lui avait conseillé de se tenir toujours disposé à entrer dans l'Eglise. Si Raphaël, soutenu par sa puissante clientèle, était jamais devenu pape, peut-on prévoir quel eût été l'avenir du catholicisme et celui de l'art? Raphaël fut exposé dans son palais à côté du tableau inachevé de la *Transfiguration*. Sa mort fut l'occasion d'un deuil universel. Son convoi réunit tout ce qu'il y avait de plus grand dans Rome, qui était encore alors la capitale du monde. Son corps fut placé dans le Panthéon romain, où le cardinal Bembo écrivit son épitaphe. Son nom est presque le synonyme de la perfection de l'art. Son génie est une des plus belles gloires de l'humanité

LE CIMETIÈRE DU PÈRE LA CHAISE.

Au moyen âge, les notions d'ordre et de prévoyance en matière de police ou d'administration publique étaient inconnues ou excessivement grossières; et les cimetières, placés pour la plupart dans l'intérieur des villes, auprès des églises, au lieu d'être un asile respecté, étaient chaque jour le théâtre de désordres et de profanations scandaleuses. Nulle mesure, nulle précaution n'étaient prises pour prévenir les funestes effets que devaient produire les émanations pestilentielles de tant de corps en putréfaction, agglomérés par suite des temps dans un étroit espace. Ces dépôts repoussants, ces dégoûtants *charniers*, situés fort souvent dans des quartiers populeux et déjà malsains, finirent par former d'insupportables foyers de maladies de toute espèce. Dans la notice sur le marché des Innocents (1833, p. 2), nous en avons fait connaître à nos lecteurs un remarquable exemple. La révolution française vint mettre un terme à cet ordre de choses aussi contraire à la salubrité publique qu'à la vénération que l'on doit aux morts. En 1790, l'Assemblée nationale ordonna qu'à l'avenir on cesserait d'enterrer les morts dans les églises, et que des cimetières seraient disposés hors des villes pour les recevoir. C'est par suite de cette décision que le cimetière du Père La Chaise fut ouvert le 21 mai 1804.

Ce terrain, situé sur une hauteur d'où l'on découvre Paris dans presque toute son étendue, a changé bien des fois de nom, de propriétaire et de destination. Une partie du sol que renferme aujourd'hui le cimetière porta d'abord le nom de *Champ-l'Evêque*. A une époque plus rapprochée de nous, un riche épicier nommé Regnaud y fit construire une maison de plaisance qu'on appella *la Folie Regnaud*. Les jésuites en devinrent ensuite possesseurs. On rapporte qu'en 1652 Louis XIV, encore jeune, fut témoin, du haut de cette

colline, de la célèbre bataille livrée dans le faubourg Saint-Antoine, entre le prince de Condé et le maréchal de Turenne. C'est à cette occasion qu'elle reçut, dit-on, la désignation de *Mont-Louis*, sous laquelle elle fut long-temps connue. Plus tard, en 1675, le roi en fit don au Père de La Chaise, son confesseur, jésuite fameux qui lui laissa le nom qu'elle conserve encore aujourd'hui. Ce prêtre y fit construire une somptueuse villa entourée d'un jardin des plus élégants. Ce lieu de délices, qui, deux siècles plus tard, devait être un cimetière, était alors un sorte de petite cour où les plus hauts personnages allaient visiter celui qui dirigeait la conscience du roi. Après la mort du confesseur, la


(Une vue du cimetière du Père La Chaise.)

propriété rentra dans les mains des jésuites. Puis, lorsqu'en 1763, cette société fut dissoute et que ses biens furent vendus pour payer ses nombreux créanciers, elle échut à un particulier. Enfin, en 1804, le Conseil municipal du département de la Seine en fit l'acquisition pour l'affecter à la destination qu'elle remplit de nos jours. Les jardins furent donc convertis en cimetière, et la maison de plaisance fut remplacée, en 1820, par une chapelle.

Depuis cette époque, le cimetière du Père La Chaise, ou *cimetière de l'Est*, a déjà reçu un grand nombre de sépultures. Soit que la vogue, cette frivole passion qui nous sert de mobile même dans les déterminations les plus graves et

les plus sérieuses, montre encore ici sa puissance; soit vanité secrète qui fait ambitionner de partager la couche où reposent tant de personnages illustres; soit enfin à cause de la majesté naturelle de cette colline, d'où l'on peut comparer et parcourir successivement des regards la ville des morts et celle des vivants, et qui semble vous disposer elle-même à de douloureuses méditations, on a remarqué que le cimetière du Père La Chaise est l'objet d'une préférence sensible de la part des Parisiens. Aussi, pour éviter les inconvénients d'un encombrement inévitable, l'administration se montre-t-elle de plus en plus sévère pour le maintien de la répartition établie pour les inhumations entre les divers cimetières de la capitale.

Ce cimetière renferme, comme nous l'avons dit, les cendres d'une foule de personnages éminents, qui reposent maintenant sous des monuments plus ou moins somptueux. Nous citerons, parmi les hommes politiques, Casimir Périer, le duc Decrès, Tallien, Camille Jordan, Manuel, Benjamin Constant, le général Foy; les généraux Massena, Lefèvre, Serrurier, Kellermann; le maréchal Ney, le colonel Labédoyère; parmi les philosophes, Saint-Simon, Volney; parmi les savants, artistes et hommes célèbres, Monge, Fourcroy, Louis David, Grétry, Méhul, mesdames Raucourt, Duchesnois, Barilli, Cottin; Delille, Parny, Joseph Chénier, Elisa Mercœur; le poëte Manoel Nascimento, Portugais, mort indigent sur la terre étrangère; l'abbé Sicard; Chappe, inventeur des télégraphes. On y remarque aussi les sépultures de La Fontaine et de Molière, exhumées dans le commencement de ce siècle, et enfin le gracieux tombeau gothique qui contient les restes d'Héloïse et d'Abailard. Ce monument a été conservé aux arts et à la postérité par M. Alexandre Lenoir, et placé par ses soins dans le cimetière du Père La Chaise.

RICHESSES TERRITORIALES DE LA FRANCE.

Cet article est extrait d'un ouvrage que nous avons récemment publié sous le titre de *Géographie industrielle et commerciale de la France* (Bibliot. du Magasin pittoresque.) L'auteur, M. Armand Husson, s'est proposé de tracer le tableau des richesses territoriales et industrielles de la France, de la proportion dans laquelle elles sont réparties entre les diverses parties du sol, et de la manière dont elles se produisent et s'écoulent. Le cadre est entièrement nouveau. Les recherches de M. Husson ont été longues et consciencieuses. Le passage suivant permettra aux lecteurs d'en apprécier toute l'utilité.

Etat actuel de la population en France. — Etendue du sol sur lequel elle est répartie. — Nombre des communes. — Division de la superficie territoriale entre les propriétés de diverses natures. — Propriétés imposables. — Propriétés non imposables. — Revenus fonciers des communes. — Nombre des bâtiments d'habitation. — Statistique du morcellement de la propriété. — Nombre de cotes de la contribution foncière. — Nombre de parcelles de propriétés et des propriétaires.

Terres labourables. — Superficie affectée annuellement à la culture des céréales. — Jachères. — Récolte moyenne; totale; par hectare. — Quantité employée aux semences. — Besoins annuels de la France. — Récolte de 1835 en grains, en pommes de terre, en châtaignes, en betteraves. — Produit de l'hectare. — Consommation détaillée de cette récolte. — Rapport des récoltes ordinaires, mauvaises ou abondantes, à la consommation. — Consommation moyenne de chaque individu. — Fermes modèles. — Nombre des chevaux, bœufs et vaches employés aux travaux de l'agriculture.

La population de la France s'élève, d'après le recensement de 1836, à 33 540 910 individus sur lesquels plus de 12 000 000 vivent en état de mariage, et 80 000 sont appelés annuellement sous les drapeaux. Cette population est répartie entre 37 137 communes ou agglomérations, sur un territoire ayant plus de 52 768 600 hectares de surface, ou de 26 713 lieues carrées.

Il est utile d'observer comment se divise cette surface entre les propriétés de diverses natures, qui servent à la production ou à des usages publics. Nous en donnons ci-dessous le tableau.

Division des propriétés.

	hect.	ar.	cent.		l. carr. mill.
Terres labourables	25 559 151	75	24	ou	12 939,378
Prés	4 834 621	01	42		2 447,538
Vignes.	2 134 822	37	08		1 080,759
Bois	7 422 314	28	25		3 757,564
Vergers, pépinières et jardins	643 699	13	31		325,875
Oseraies, aulnaies, saussaies.	64 490	13	12		32,649
Etangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation. .	209 431	61	16		106.026
Landes, pâtis, bruyères, etc.	7 799 672	49	00		3 948,602
Canaux de navigation. . .	1 631	41	00		0,826
Cultures diverses.	951 934	25	64		481,911
Superficie des propriétés bâties	241 841	92	29		122,434
Totaux.	49 863 610	37	51		25 243,563

Ces chiffres ne comprennent que les propriétés imposables; il faut ajouter la superficie des propriétés non imposables, et qui se composent surtout des emplacements affectés à l'usage public. Ces propriétés se divisent ainsi :

	hect.	ar.	cent.		l. carr. mill.
Routes, chemins, places publiques, rues.	1 225 014	91	47	ou	620,166
Rivières, lacs, ruisseaux.	458 165	51	84		231,947
Forêts, domaines non productifs.	1 203 980	32	51		609,518
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics.	17 847	75	39		9,036
Totaux.	2 905 008	51	21		1 470,667

Ainsi la totalité des propriétés de toutes natures qui composent le territoire forme une superficie de 52 768 618 hect. 88 ares 72 centiares, ou plus de 26 714 lieues carrées, et ces propriétés représentent dans leur ensemble un capital de 48 milliards.

Les propriétés appartenant à l'Etat ont une valeur de 1 277 295 629 francs. Les revenus immobiliers des propriétés des communes sont évalués à 25 828 817 francs.

Les maisons et bâtiments qui servent à l'habitation sont au nombre de 6 649 551.

Un fait qui ressort avec toute évidence de l'étude des objets qui se rattachent à la propriété en France, c'est son extrême et progressive division. Sur 10 893 528 cotes * comprises au rôle de la contribution foncière en 1835, on en comptait,

Au-dessous de 5 francs.	5 205 411
De 5 à 10	1 751 994
De 10 à 20.	1 514 251
De 20 à 30.	739 206
De 30 à 50.	684 165
De 50 à 100.	533 230
De 100 à 300	341 159
De 300 à 500.	57 555
De 500 à 1000	33 196
Enfin de 1000 fr. et au-dessus.	13 361

On peut voir par la décroissance de ces chiffres la pro-

* On appelle *cote* l'extrait du rôle général des contributions, en ce qui concerne chaque contribuable. Les rôles sont dressés par communes.

portion du morcellement auquel est parvenue la propriété en France. Quel que soit ce morcellement, il n'est pas un obstacle absolu aux grandes exploitations. Car bien que la propriété soit divisée en 125 560 558 parcelles, le nombre des propriétaires n'excède pas quatre millions; ce qui donne pour chaque propriétaire une moyenne de 31 parcelles formant plus de 8 hectares, ou environ 25 arpents, et 2 cotes et demie d'impôt foncier. Il en résulte qu'au moyen des échanges et des locations, il est possible de former des exploitations considérables.

Nous avons vu que l'étendue des terres dites labourables est de 25 559 152 hectares; mais ces terres ne produisent pas toutes régulièrement une récolte de céréales; une partie reste en jachères ou est consacrée à la culture des plantes légumineuses, dont la végétation ne peut fatiguer le sol. Il faut évaluer à 10 000 000 d'hectares les terres labourables laissées en jachères.

Sur les 15 559 152 hectares qui restent affectés chaque année à la culture des céréales, la récolte moyenne est d'environ 154 000 000 d'hectolitres; ce qui donne un peu moins de dix hectolitres par hectare. Mais cette quantité même n'est pas destinée tout entière à l'alimentation; la semence en emploie environ un sixième. Néanmoins, la récolte annuelle suffit ordinairement à la consommation de la France.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le chiffre de la consommation de plusieurs années en grains de toute espèce; ce chiffre peut être considéré comme la moyenne des besoins annuels de la France.

TABLEAU DE LA CONSOMMATION EN GRAINS.

ANNÉES	FROMENT.	MÉTEIL.	SEIGLE.	ORGE.	SARRASIN.	MAÏS ET MILLET.	AVOINE.	LÉGUMES SECS.	AUTRES MENUS GRAINS.	TOTAUX.
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
1815	52,529,304	13,361 798	26,045,784	13,340,200	5,946,680	5,660,031	30,934,836	2,538,256	2,123,708	152,480,597
1816	50,670,113	13,342,965	26,161,321	13,176,345	6,133,706	5,488,028	31,718,103	2,813,809	1,533,931	151,038,321
1826	7,867,536	11,837,385	29,646,572	16,746,564	6,652,121	6,698,039	38,118,404	3,177,949	3,443,368	173,887,938
1830	57,388,776	11,188,024	30,083,766	17,535,740	6,995,139	6,667,411	39,933,566	3,385,2 0	3,104,072	176,281,774
1832	60,456,218	14,216,738	30,985,447	17,1 2,594	6,249,082	6,482,004	39,654,537	3,172,169	4,614,172	179,362,931
1833	60,943,713	10,549,063	31,040,612	16,825,316	6 157,128	6,961,417	38,899,061	3,665,661	3,142,171	178,464,442
1835	62,220,730	10,776,247	30,063,815	17,354,449	6,610,773	6,532,049	41,175,906	3,832,614	3,564,169	182,080,752

Il faut observer que les années 1815 et 1816 sont deux mauvaises récoltes consécutives; 1826 est une bonne récolte, 1830 une récolte médiocre; 1832 et 1833 représentent deux bonnes récoltes consécutives, et 1835 une récolte abondante. Cette dernière a même excédé de beaucoup les besoins; on en jugera en comparant les résultats suivants aux derniers chiffres du tableau ci-dessus.

Récolte de 1835.

Froment	71 697 484 hectol.
Méteil	12 281 020
Seigle	32 996 950
Orge	18 184 316
Sarrasin	5 175 933
Maïs et millet	6 951 179
Avoine	49 460 057
Légumes secs	3 318 691
Autres menus grains	4 099 564
Total	204 165 194 hectol.

Il faut ajouter une récolte subsidiaire, fort abondante, en pommes de terre et en châtaignes, et qui a donné :

Pour les pommes de terre	71 982 811 hectol.
Pour les châtaignes	1 848 540

Nous n'omettrons pas non plus les produits d'une culture dont les immenses développements sont récents dans notre pays; nous voulons parler de la culture de la betterave. La récolte en 1836 a produit plus d'un milliard de kilogrammes de cette racine, et cette quantité, déjà énorme, doit s'accroître encore dans un prochain avenir.

Nous avons dit plus haut quelle était la moyenne du produit de l'hectare en grains de toute espèce. En établissant ce calcul sur la récolte de 1835, nous arrivons aux résultats suivants :

Produit de l'hectare.

	hect.	lit.	c.	
Froment	13	43	14	par hectare.
Méteil	14	04	70	
Seigle	12	50	40	
Orge	13	98	59	
Sarrasin	7	38	48	
Maïs et millet	11	71	76	
Avoine	17	41	33	
Légumes secs	10	46	63	
Autres menus grains	14	36	82	
Pommes de terre	89	54	71	

Ces quantités dépassent de beaucoup la moyenne du produit ordinaire; mais il faut considérer que la récolte que nous avons choisie est l'une des plus abondantes de ces dernières années.

La consommation s'est partagée comme il suit entre les divers besoins :

La nourriture des habitants a absorbé, en grains de toute espèce	107 277 801 hectol.
Celle des animaux domestiques	42 185 005
Les semences	29 734 371
Enfin, il a été employé pour les brasseries, les distilleries et autres usages	2 883 575
Total	182 080 752

La récolte de 1835 s'étant élevée à plus de 204 millions d'hectolitres, il y a eu un excédant assez considérable sur les besoins. Il est à remarquer que la bonne récolte présente sur la récolte ordinaire, et conséquemment sur la consommation, une augmentation de 20 millions d'hectolitres. Le déficit qu'offre la mauvaise récolte est d'au moins 5 millions. D'après une autre appréciation, qui s'éloigne peu de la nôtre, la récolte produirait, au-delà des besoins de la consommation des habitants, une quantité suffisante pour quinze jours dans les années ordinaires, pour vingt-sept jours dans les bonnes années, et pour cinquante-deux jours dans les années abondantes. D'un autre côté, l'accroissement des cultures produit une augmentation notable de céréales. M. Dupin a calculé que de 1814 à 18 5 cet accroissement avait donné une quantité de grains suffisante pour la nourriture de 7 626 541 habitants, et que d'ailleurs la population ne s'était accrue que de 3 508 575 individus

pendant la même période. Il en conclut que les produits s'accroissent une fois plus vite que la population. Pour que le calcul fût vrai, il faudrait que la superficie cultivée s'augmentât constamment comme la population; mais on doit signaler une autre cause à l'accroissement des produits : c'est le perfectionnement des procédés de culture.

D'après le chiffre exprimé plus haut, la consommation moyenne de chaque individu, en grains de toute espèce, est d'environ 3 hectolitres et demi, ou 525 livres par an; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a pas égalité dans les quantités consommées par les habitants des villes et des campagnes : ceux-ci absorbent près de moitié de plus en céréales.

L'agriculture en France occupe plus de vingt millions d'individus, et elle emploie dans ses travaux les quatre cinquièmes des chevaux existants sur le sol, ou près de deux millions, sans compter autant de bœufs, et près de quatre millions de vaches.

La richesse produite annuellement par l'agriculture est évaluée à cinq milliards.

SIGNES DE TRANSACTIONS

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

L'investiture et, en termes de palais, l'envoi en possession (*missio in possessionem*) se constatait dans l'antiquité et au moyen âge par mille pratiques symboliques dont la régularité froide de nos *contrats de vente* actuels a fait disparaître les traces, et dont les mœurs populaires elles-mêmes n'ont gardé que de bien rares souvenirs.

Chez les Romains, auxquels nous avons emprunté notre code presque entier, le terme qui signifiait *faire une convention*, terme qui a été conservé dans notre langue (*stipulare*, en français *stipuler*), avait pour racine le mot *stipula*, paille, fétu.

La *stipulation* est ainsi expliquée dans la loi romaine : « Arracher de terre une paille, puis la rejeter sur le sol » en prononçant ces paroles sacramentelles : Par cette paille » j'abandonne tout droit. L'acquéreur prendra la paille et » la conservera. Lorsqu'il aura été fait ainsi, si quelqu'un » veut contester le droit, la même paille sera présentée en » justice devant témoins. »

Chez les anciens, la paille jouait aussi un rôle dans des obligations moins importantes que la transmission d'une propriété; elle servait à garantir l'exécution d'une promesse : on rompait une paille; chacun des deux contractants en gardait la moitié, et en marque de l'accomplissement de la promesse, on réunissait les deux fragments. Un brin de paille indiquait la renonciation, la vente d'une propriété; bien plus, elle pouvait devenir le signe de la déchéance du prince.

Les grands de la France réunis ont jeté le fêtu et rejeté le roi (Charles-le-Simple) *pour qu'il ne fût plus leur seigneur.* Ce fait curieux est rapporté par M. Michelet dans ses *Origines du Droit français.*

Un usage aussi ancien, aussi universel, ne pouvait disparaître sans laisser quelques vestiges. Aussi, de nos jours, reconnaissons-nous encore qu'un cheval est à vendre au bouchon de paille attaché à sa queue; ne voit-on pas aussi fréquemment de vieux meubles mis en vente *par la paille* comme dans les temps primitifs. L'usage de sceller une promesse par la rupture d'une paille existe encore au fond de quelques unes de nos provinces, et il n'y a guère plus de deux siècles qu'il était encore assez généralement répandu dans toute la France parmi le peuple, pour que Molière, ce peintre fidèle des mœurs de son temps, ait pu faire dire à Marinette par Gros-René :

Pour couper tout chemin à nous rapatrier,
Il faut rompre la paille. Une paille rompue
Rend entre gens d'honneur une affaire conclue.

Et deux vers plus bas, il ajoute :

Romps; voilà le moyen de ne s'en plus dédire.
Le Dépit amoureux, acte IV, scène IV.

Chez plusieurs peuples, l'épanchement d'un peu d'eau sur la terre a été considéré comme un signe de vente, de don ou de cession volontaire ou forcée d'une terre ou d'un pays entier. Xerxès déclara la guerre aux Athéniens en leur faisant demander la terre et l'eau. Les lois religieuses indiennes ordonnent à celui qui donne ou vend un héritage de verser un peu d'eau sur la terre cédée; l'acquéreur la ramasse dans la main, la boit, et aussitôt la transaction est consommée : il est devenu propriétaire.

Dans ces actes primitifs, on choisissait ordinairement pour symboles les choses qui avaient le plus d'affinité avec celles données, transmises ou cédées. Ainsi chez les Romains, lorsqu'un champ était en litige, les parties se rendaient sur le champ même, et y prenaient une motte de terre (*gleba*) qu'ils portaient devant le prêteur; et sur cette glèbe la *revendication* avait lieu comme si l'on eût été sur le champ tout entier. On trouve beaucoup d'exemples de faits semblables dans les vieux poëmes allemands ou scandinaves. Un usage analogue exista aussi en France : pour transmettre un champ, celui qui faisait l'*investiture* donnait à l'*investi* un gazon, une motte de terre ou glèbe. De là l'expression *serfs de la glèbe*; on comprend facilement que dans un temps où l'on aimait le langage des figures et les allusions symboliques, on ait supposé que le serf né sur le sol dont avait été arrachée la glèbe, relevait de cette glèbe. Si c'était un pré que l'on transmettait, la glèbe était revêtue de gazon, ou bien l'on y plantait un seul brin d'herbe. Souvent on fichait dedans un rameau qui indiquait la possession des arbres, des vignes, enfin de tout ce qui s'élèverait sur la terre cédée. On y plantait aussi un fétu de paille, soit comme symbole des moissons, soit en souvenir de la stipulation romaine; peut-être même les deux idées se confondaient-elles ensemble comme il arrive fréquemment. On connaît mille formes diverses d'investiture, comme l'investiture par l'anneau, la pièce de monnaie, les cloches, la corde, le chapeau. Le chapeau que Gessler voulut faire saluer par Guillaume Tell était le signe de la puissance de l'Autriche sur la Suisse : considérée sous ce point de vue, l'action reste tyrannique; mais le rapprochement qu'on en peut faire avec des usages analogues la rend moins ridicule. La main, le pied, la bouche, intervenaient non comme signes à conserver, mais comme témoins dans les transactions. Les mains mises dans celles du seigneur étaient le signe de l'hommage; familièrement on s'engage encore aujourd'hui en frappant dans la main pour un pari, etc. Une épée était quelquefois le signe de l'investiture d'un royaume; une bannière, celui de l'investiture d'une province.

Le symbole de l'investiture d'une seigneurie était souvent un bâton, image du sceptre des rois, marque de pouvoir et de juridiction.

On conservait à Tours un bâton envoyé par le pape Luce II, en 1144, à l'archevêque Hugues d'Etampes, comme signe de la suprématie qu'il donnait à la métropole de Tours sur trois évêchés de Bretagne.

Les signes symboliques d'une transaction pouvaient être produits en justice; aussi les conservait-on avec soin dans les archives comme aujourd'hui les notaires gardent les titres de propriétés. Lorsque l'usage de l'écriture se fut plus répandu, on continua cependant d'employer ces symboles que l'on réunissait aux chartes. On voyait dans les chartriers des églises des glèbes avec leur fétu, les unes carrées, d'autres en formes de tuiles, etc. Le savant et illustre Du Cange

en a vu à Nesle et ailleurs. Il nous apprend même que dom Mabillon lui fit voir, dans le trésor des chartes de Saint-Denis, des chartes dans lesquelles on avait inséré en bas des fétus ou des morceaux de bois.

Il cite de plus une curieuse charte de Robert, évêque de Langres, terminée par ces mots que nous traduisons textuellement : « Et parce que le seigneur Hugues, comte » de Troyes, était présent quand je fis cette donation, ledit » comte me donna en témoignage de cette donation cette » pièce de monnaie qui est fixée ici, afin que par cette pièce » de monnaie je fisse cette donation et cette transmission » à l'église de Dijon. » Et plus bas, on lit : « Et en témoi- » gnage de cette donation, cette pièce de monnaie est fixée » à cette charte pour prouver que c'est par elle qu'a été » faite cette donation. »

A l'imitation des Romains qui, en contractant, brisaient la paille, on brisait souvent le symbole d'une donation en le remettant au donataire. Cependant cet usage n'était pas universellement adopté, car on verra cité plus bas un symbole d'investiture qui avait été donné dans son intégralité. Peut-être voulait-on indiquer que, de même que les fragments du symbole une fois brisés ne pouvaient plus servir, de même une fois la chose donnée ou transmise, elle ne pouvait être remise dans son premier état. Dans le cartulaire de saint Serge, on trouve la mention d'une charte où il est dit en termes très exprès que le donataire donna un couteau en signe de la donation; qu'il le porta sur l'autel, et qu'il le brisa en témoignage. Le couteau que l'on trouve cité fréquemment dans les chartes d'investiture indiquait, soit la puissance, comme le bâton, soit, ce qui paraît plus rationnel, le droit qu'avait l'investi de changer, de morceler, de vendre, de dépecer le champ, la terre, enfin l'héritage dont il était mis en possession.

On voit aujourd'hui dans le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque Royale, un couteau et un morceau de bois, symboles d'investiture ou de transaction : ils y furent sans doute déposés en 1791, c'est-à-dire la même année que les objets provenant des trésors de l'abbaye de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle de Paris. Ces objets furent conservés dans les *armoires de l'argenterie* de l'église de Notre-Dame de Paris, qu'on appelait aussi le *trésor des châsses*, jusqu'en l'année 1734. A cette époque, M. Colin, qui en avait la garde, les transporta, pour plus de sûreté, dans les archives du Chapitre, sur les observations de l'abbé Lebœuf qui les voyait pour la première fois, et qui lui en fit comprendre toute l'importance historique. M. Michelet a parlé de ce couteau, d'après Dulaure, dans l'ouvrage déjà cité, p. 182; mais il n'en mentionne pas l'existence actuelle.

La lame du couteau est pointue et assez large; sa forme, qui est celle des couteaux en usage dans le douzième siècle, ne s'éloigne pas sensiblement de celle des nôtres. Le manche est en ivoire jauni et fracturé dans un coin; sur le manche est placée une inscription gravée en creux et en caractères majuscules, qui sont incontestablement du commencement du douzième siècle. En voici le sens littéral :

« Ce couteau fut à Foucher de Bueil, par lequel Guy » donna les places de Drogon, archidiacre de l'église de » Sainte-Marie, situées devant ladite église, pour l'anni- » versaire de sa mère. »

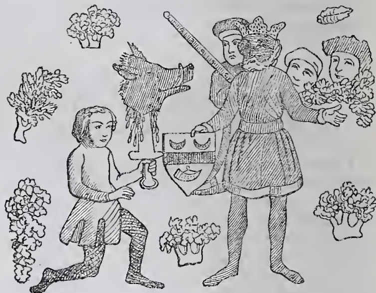
Il ressort de cette inscription que Guy, dont le nom de famille n'est pas indiqué dans l'inscription, peut-être tout simplement parce qu'il était le même que celui de Foucher ou Foulques de Bueil, dont il paraît être le parent et l'héritier, fit don à l'église de Notre-Dame des places situées devant le portail, à condition qu'il serait célébré un anniversaire pour le repos de l'âme de sa mère. Ces places, avant de passer dans la famille de Bueil, avaient appartenu à Drogon ou Dreux, l'un des trois archidiacres de la cathédrale de Paris, sous le règne de Philippe Ier, qui mourut en 1108.

Le second de ces objets, le morceau de bois, est taillé à quatre faces, et ressemble à ces règles que les écoliers appellent carrelet. L'inscription n'est pas taillée en creux sur le bois; elle y est écrite à l'encre, et les caractères sont minuscules et cursifs; cependant, ils sont de la même période que ceux du couteau, c'est-à-dire qu'ils datent de la fin du règne de Philippe Ier ou du commencement de celui de Louis-le-Gros, son fils.

Comme pour la précédente, nous en donnerons la traduction littérale :

« Evrard et Hubert d'Epone (*Spedona Villa*), qui sont » serfs de Sainte-Marie de Paris, par ce bois firent droit à » Foulques, doyen dans le chapitre de Sainte-Marie, des » acquêts de leurs père et mère, qui avaient tenu des biens » sans la permission des chanoines. »

La date de cette inscription est fixée aussi positivement que celle du couteau, au commencement du douzième siècle, par la date de l'élection au siége épicopal de Paris du doyen Foulques qui y est nommé.



(Investiture de Nigel, d'après les titres de propriété.)

La corne ou cornet qui figurait dans les armoiries de la maison de Nigel, en Angleterre, rappelait encore, au quinzième siècle, le souvenir de la donation faite par Edouard-le-Confesseur à un Nigel, du château de Borstall; donation dont le seul titre fut, pendant quatre siècles, un cor que le roi avait donné à l'investi. Sous le règne de Henri VI, les descendants du donataire firent rédiger un titre de propriété qui rappelait les motifs du don et la manière dont il avait été fait. Nigel ayant tué un sanglier qui infestait la forêt de Bernwood, en avait présenté la hure au roi, qui en récompense lui avait donné des terres labourables, le bois de Halewood, et la garde héréditaire de la forêt de Bernwood, avec une corne, seul et unique titre de ces donations. Nigel bâtit dans la forêt un château qu'il nomma *Boar-Stall*, loge du Sanglier. En tête des titres de propriétés se trouve un plan représentant le château et les dépendances. Dans la partie inférieure du dessin, Nigel est représenté à genoux, offrant au saint roi une hure de sanglier qu'il tient au bout de son épée; le roi lui donne en échange un écu aux armes des Nigel. Pour être parfaitement exact, le naïf dessinateur de cette scène n'aurait dû mettre dans la main du roi que la corne d'investiture; mais il a sacrifié au désir de représenter en entier le blason de la famille. Nous avons emprunté ce dessin à la reproduction du plan tout entier, que l'on peut voir dans l'histoire d'Angleterre, publiée par feu M. le baron de Roujoux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

SAINT AUGUSTIN.



(Statue de saint Augustin, par M. Etex, destinée à l'eglise de la Madeleine.)

M. Etex ayant eu à faire la statue de saint Augustin pour l'église de la Madeleine a représenté ce grand personnage dans une attitude presque fière, et avec un air de philosophe qu'on n'a pas l'habitude de donner aux saints. Nous ne pensons pas qu'on doive le blâmer d'avoir ainsi dérogé aux règles ordinaires. Saint Augustin était en effet un grand philosophe dans le sein du catholicisme; il a été sans contredit la plus haute intelligence de son siècle; et, avant que de devenir chrétien, il avait déployé dans une vie orageuse les passions d'un cœur ardent. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé dans l'ouvrage de M. Etex ces deux côtés, et pour ainsi dire ces deux visages de l'homme qu'il avait à représenter. Comme l'a fort bien montré M. de Chateaubriand dans son beau poëme des Martyrs, saint Augustin nous offre à la fois l'image du paganisme qui finit et celle du christianisme qui se fonde, et qui commence à s'élever au-dessus des ruines du monde. M. Etex a reproduit avec assez de bonheur cette double signification du saint personnage.

Saint Augustin naquit, le 13 novembre 354, à Taguste, petite ville d'Afrique, sous le règne de l'empereur Constance, d'un père païen nommé Patrice, et d'une mère chrétienne que l'Eglise a canonisée sous le nom de sainte Monique. Quoique ses parents ne fussent pas riches, ils firent des sacrifices pour lui donner une bonne éducation; ils lui firent commencer ses études à Madaure, dans une ville voisine; de là ils l'envoyèrent continuer ses études à Carthage. Patrice destinait son fils au barreau, et voulut qu'il tournât son esprit vers l'étude de la rhétorique et de l'éloquence. Il mourut (371) avant que d'avoir vu le fruit qu'Augustin avait tiré des sacrifices qu'on avait faits pour lui.

Monique continua les projets de son mari; elle aurait désiré que son fils devînt chrétien comme elle, et elle l'y engageait. Elle l'avait même fait entrer, dès son enfance, dans le rang des catéchumènes, c'est-à-dire dans le nombre des personnes qui attendaient le baptême. Mais, pendant qu'il vivait à Carthage, Augustin fut détourné des voies dans lesquelles sa mère aurait voulu le voir entrer, par

l'effervescence d'une nature passionnée, et par la contagion des exemples de ses camarades.

A dix-neuf ans, il lut un traité de Cicéron, *l'Hortensius*, qui est aujourd'hui perdu, et dans lequel il puisa les premières connaissances de la philosophie à laquelle il se livra ensuite avec tout l'enthousiasme qu'il avait apporté dans ses passions. Cherchant parmi toutes les opinions nombreuses qui agitaient alors le monde celle qui pouvait le mieux satisfaire son intelligence et rendre compte de tous les phénomènes de l'univers, il se lia avec les manichéens, dont la doctrine était alors fort répandue dans l'Orient et en Afrique; il adopta leurs principes, et, à leur exemple, expliqua le monde par la lutte du bien et du mal. Les chefs du manichéisme voyant en lui un de leurs plus zélés soutiens, l'envoyèrent à Rome en 383, et le recommandèrent à Symmaque qui était alors gouverneur de la ville. Symmaque lui fit obtenir une chaire d'éloquence à Rome, et l'année suivante, l'envoya à Milan où une place du même genre l'attendait.

Augustin avait alors trente ans; il avait passé par toutes les phases d'une vie passionnée et d'une intelligence tourmentée. A Milan, il lia connaissance avec saint Ambroise, évêque de la ville, l'un des esprits les plus ardents de cette époque. Cédant à son influence et à celle de sa mère Monique qui était venue le rejoindre, il se convertit enfin au christianisme, et reçut le baptême l'an 387.

C'était dans une douce solitude, au milieu de quelques amis de choix, que saint Augustin avait été touché par la voix intérieure de son cœur, et par l'efficacité de la doctrine nouvelle qui devait régénérer le monde. Mais il sentit le besoin d'une retraite plus profonde, et voulut repartir pour l'Afrique. Il en avait repris le chemin; mais sa mère ne le suivit pas jusqu'au bout de son voyage. Elle mourut à Ostie avant qu'il ne pût mettre à la voile. L'année suivante (388), étant en Afrique, il perdit un fils qu'il avait et qui était le dernier lien qui l'attachât à la terre. Dès lors sa pensée se tourna tout entière vers la méditation religieuse. Il ne songeait cependant pas encore à entrer dans les ordres, lorsque la population le pria de se faire sacrer prêtre pour assister l'évêque d'Hippone qui vieillissait.

Saint Augustin devint par ses prédications et par ses écrits un des plus fermes appuis du christianisme. Il employa les grands talents qu'il avait cultivés par les études les plus solides et les plus élevées à défendre l'orthodoxie catholique. Evêque, il ne nia point la philosophie, et s'en fit au contraire un instrument pour démontrer la vérité et l'excellence de la religion; il s'efforça de mettre d'accord ces deux rivales qui se sont si souvent renvoyé l'anathème. Il peut être regardé comme un des fondateurs du dogme chrétien; et l'Eglise elle-même l'honore, sinon comme l'auteur de la plupart de ses croyances, au moins comme le rédacteur de quelques unes de ses formules.

On peut estimer que c'est lui qui a développé les principales opinions sur le péché originel, sur le mal et sur la grâce, qui ont encore cours aujourd'hui dans le sein de l'orthodoxie, et dans lesquelles on a cru retrouver la trace de ses anciennes doctrines manichéennes. Des causes plus puissantes que celles-là ont pu influer aussi sur les croyances de saint Augustin. Les premières années du cinquième siècle, pendant lesquelles saint Augustin devint l'oracle de l'Eglise d'Occident, virent fondre sur l'Europe le déluge des Barbares qui, inondant tout-à-coup les nations civilisées, apparurent au milieu d'elles comme des vengeurs et des instruments de la colère du ciel. Les païens disaient que c'étaient les chrétiens qui attiraient tant de désastres sur le vieux monde, et ceux-ci ne savaient comment interpréter ces grands événements imprévus, qui donnaient un triste baptême à la religion naissante. L'effroi régnait d'un bout du monde à l'autre. Le sac de Rome par Alaric, en 410, y mit le comble. En voyant le centre de la civilisation dévasté par les Vandales, les peuples s'éveillèrent dans une attente pleine de terreur. Témoin de ces crises universelles, saint Augustin chercha des consolations pour les âmes qu'elles accablaient. En face d'une si violente démonstration, ne pouvant nier le mal, il s'efforça de montrer qu'il était inévitablement et éternellement maître de la terre où Satan avait mission de nous tenter et de nous éprouver; et il donna aux hommes le conseil de se réfugier dans le monde de leurs rêves et de leurs spirituelles espérances où sont les seules réalités véritables.

On retrouve cette pensée au fond de toutes les opinions de saint Augustin. Ainsi son intelligence reçut le contre-coup des grandes calamités du cinquième siècle, et elle nous en a laissé l'impression. C'est dans l'intention d'en réparer l'amertume, autant qu'il était en lui, qu'il composa son livre principal, *la Cité de Dieu*, dans lequel il veut prouver que la véritable habitation des hommes et leur seul refuge se trouve hors des apparences matérielles de ce bas monde, dans la possession qu'une vie future doit nous donner de la Divinité.

Parmi les autres ouvrages de saint Augustin, qui sont restés comme un monument supérieur de la pensée et de la langue de cette époque, il faut que nous parlions un peu de ses *Confessions*, un des livres les plus originaux et les meilleurs que l'antiquité nous ait laissés. De toutes les confidences que les grands écrivains nous ont faites, c'est assurément celle qui réunit au plus haut degré la sincérité et cette élévation de sentiments et de vues qui rendent la connaissance de la vie d'un homme utile à tous ses semblables. Les Confessions de saint Augustin ont ceci de particulier, qu'elles ne satisfont pas seulement la curiosité, mais qu'elles sont fécondes en méditations salutaires. Quelles que soient les dispositions et les croyances de chacun, on peut conseiller la lecture de ce livre sans craindre que personne l'achève sans profit ou sans plaisir. On y trouve en effet des beautés de tous genres, dans lesquelles il est difficile que chacun ne puisse respirer un agréable parfum. Nous en voulons donner la preuve par quelques citations qui montreront, plus que nous ne pourrions faire, la diversité et la profondeur du génie de ce grand homme.

Quelle est, par exemple, l'âme délicate qui ne serait pas touchée par ce retour que saint Augustin fait sur les larmes amères que lui a arrachées la mort d'un de ses amis?

« Maintenant, Seigneur, que ces mouvements de mon affliction sont passés, et que la douleur de ma plaie s'est adoucie par le temps, puis-je apprendre de vous, qui êtes la vérité même, pourquoi les larmes sont si douces aux misérables? Mais n'ai-je point tort de vous faire cette demande, et ne dois-je point considérer qu'encore que vous soyez présent, vous êtes infiniment éloigné de nos misères? car vous demeurez toujours en vous-même par une immuable stabilité, au lieu que nous sommes agités et troublés par les accidents qui nous arrivent dans la révolution des choses du monde. Mais quelle espérance nous resterait-il dans nos maux si nous ne pleurions devant vos yeux? (Livre IV, ch. 5.) »

N'y a-t-il pas dans ces paroles comme un souffle rafraîchissant qui gémit avec la douleur et qui la console sans lui faire violence.

Veut-on trouver une belle page de cette philosophie morale des stoïciens qu'Epictète et Marc-Aurèle professèrent avant les chrétiens? qu'on lise au chapitre 10 du même livre :

« De quelque côté que se tourne l'âme de l'homme, et quoi qu'elle recherche pour y trouver son repos, elle n'y trouve que des douleurs jusqu'à ce qu'elle se repose en vous, quoique les choses qu'elle recherche hors d'elle et hors de vous soient toutes belles, parce qu'elles sont vos créatures, qui ne seraient rien du tout si elles n'avaient reçu de vous tout ce qu'elles sont. Elles naissent et elles

meurent; en naissant, elles commencent d'être; elles croissent ensuite pour venir à la perfection de leur nature, à laquelle elles ne sont pas plus tôt arrivées qu'elles vieillissent et qu'elles meurent. Car tout dépérit en ce monde; tout est sujet à la défaillance et à la mort. Ainsi elles ne sont pas plus tôt nées qu'elles tendent en croissant à un être plus parfait; et plus elles se hâtent d'être plus parfaitement tout ce qu'elles sauraient être, plus elles se hâtent de n'être plus. Telle est leur nature; c'est tout ce qu'elles ont reçu de vous, et tout ce qu'elles en devaient recevoir, puisqu'elles font partie des choses qui ne peuvent subsister toutes en même temps, mais qui, en s'écoulant et en succédant les unes aux autres, composent ce grand corps de l'univers dont elles sont des parties. »

Veut-on un morceau pittoresque qui est d'une couleur tout historique, et qui peint admirablement le mélange qui se faisait, au commencement, des cérémonies païennes et de celles du christianisme? qu'on ouvre le chap. 2 du liv. VI :

« Ma mère, selon la coutume de l'Afrique, ayant apporté du pain, du vin et quelques viandes aux chapelles des martyrs, et le portier de l'église lui ayant dit qu'il ne pouvait lui permettre de présenter cette offrande à cause que l'évêque l'avait défendu, elle reçut cet ordre avec tant de respect et d'obéissance, que je ne pus voir sans admiration qu'elle fût si facilement résolue à condamner plutôt la coutume qu'elle suivait auparavant, qu'à examiner pourquoi on ne lui permettait pas de la suivre : aussi l'intempérance ne pouvait rien sur son esprit, et l'amour du vin ne la portait pas à la haine de la vérité, comme il arrive à beaucoup d'autres de l'un et de l'autre sexe, qui, étant ivrognes, n'ont pas moins de dégoûts des exhortations qu'on leur fait touchant la sobriété, que du vin qui est mêlé avec beaucoup d'eau. Lorsqu'elle apportait à l'église son petit panier plein des viandes qu'elle devait offrir à l'honneur des saints martyrs pour en goûter et donner le reste aux pauvres, elle ne réservait pour elle que fort peu de vin bien trempé, afin d'en user très sobrement; et s'il arrivait qu'elle voulût honorer de cette sorte plusieurs martyrs, elle ne portait partout que la même chose. Et ainsi, le vin qu'elle buvait n'était pas seulement fort trempé, mais aussi fort chaud; et elle en donnait à goûter à ceux qui l'accompagnaient en cette dévotion, parce qu'en ces exercices religieux elle ne cherchait qu'à satisfaire à sa piété et non à son plaisir. Ainsi lorsqu'elle eut appris que, selon l'ordre de l'évêque, cette coutume ne se devait plus pratiquer par les personnes mêmes qui l'observaient avec le plus de sobriété, afin de ne point donner sujet d'en abuser à ceux qui étaient plongés dans l'intempérance, et parce qu'elle avait trop de rapport à la superstition des païens dans les funérailles de leurs parents et de leurs amis, elle s'en départit volontiers. »

Je veux citer un autre morceau dans le goût des poëtes philosophiques de l'antiquité, et qui rappelle assez la manière et les pensées d'Horace :

« Je me préparais à prononcer un panégyrique en la louange de l'empereur, où je devais dire beaucoup de mensonges qui n'auraient pas laissé d'être favorablement écoutés de ceux mêmes qui sauraient que je mentais. Il me souvient que, mon esprit étaut tourmenté d'inquiétudes sur ce sujet, et comme agité d'une fièvre ardente pour les pensées qui troublent ces hommes en ces rencontres, lorsque je passais par une rue de Milan j'aperçus un pauvre qui, à mon avis, avait un peu bu, et qui se réjouissait et jouait. Le voyant, je soupirai, et me tournant vers quelques uns de mes amis qui m'accompagnaient, je leur parlai avec sentiment de tant de maux que notre folie nous faisait souffrir, et leur représentai que par tous nos efforts pareils à ceux qui me donnaient alors tant de peines, et qui, par les aiguillons d'une ardente ambition, me contraignaient de traîner la charge si pesante de ma misère, et de l'augmenter en la traînant, nous ne prétendions autre chose que de posséder une joie aussi tranquille que celle dont ce pauvre jouissait déjà devant nous, et à laquelle nous n'arriverions peut-être jamais, puisque, avec le peu d'argent qu'il avait ramassé de ses aumônes, il avait acquis ce que je m'efforçais d'acquérir par tant de travaux, tant de tours et de retours, savoir, la joie d'un plaisir temporel. »

Ces citations, que nous ne pouvons multiplier, ne donnent qu'une faible idée de ce beau livre, dans lequel une des plus nobles créatures qui soient sorties des mains de Dieu rend compte à son créateur des épreuves qu'elle a rencontrées dans la vie en marchant vers lui. Saint Augustin mourut à Hippone, dont il était évêque, le 28 août 430, le troisième mois du siége que les Vandales faisaient autour de cette ville. Il avait soixante-seize ans.

Le laboureur et l'archevêque de Cologne. (Extrait.) — Il n'est si petit office qui n'occupe tout l'homme, s'il y veult travailler et faire son devoir; mais la nature de nous tous est tant gloute (gloutonne), est tant ambitieuse et avare aux plaisirs mondains, que chacun tend d'estre et lay (laïc) et ecclésiastique, diable et ange tout ensemble, comme l'archevesque de Colongne, lequel un bon vieillard le voyant armé se print à rire à gorge déployée. Sur quoy étant interrogé, respondit qu'il avoit ry s'esbahissant que saint Pierre, vicaire de Dieu, avoit laissé ses successeurs si riches, menans plus de gens d'armes que de gens d'église. — L'archevesque, le voulant mieux informer, se déclara estre et Duc et Archevesque, et que, comme Duc, il alloit lors en armes, et que, quand il estoit en l'église, il se maintenoit comme Archevesque. — « Monsieur, dit le » laboureur, je voudrois que vous me disiez, quand M. le » Duc sera à tous les diables, que deviendra l'Arche- » vesque. »

(Commentaire sur l'article XXXI de l'ordonnance d'Orléans ainsi conçu : « A l'advenir, nul, de quelque qualité » qu'il soit, ne pourra estre prouveu ne tenir qu'un seul » office. »)

LA TOUR DE LONDRES.

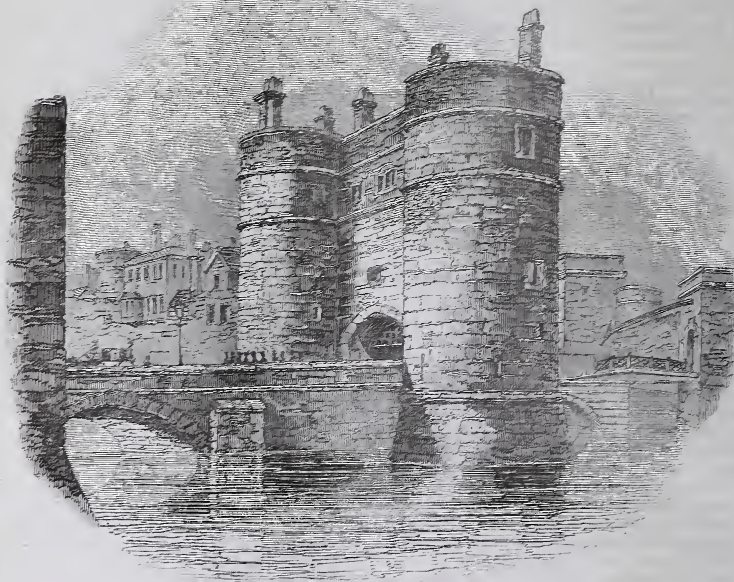
(Voyez, sur le Trésor de la Tour de Londres, 1833, p. 339; et sur les Arsenaux, 1837, p. 287.)

Au moyen âge, la Tour de Londres était à la fois un château fort et une prison d'Etat; c'était la citadelle, la bastille de la capitale de l'Angleterre. Quelques auteurs en font remonter l'origine jusqu'au temps de Constantin et même de Jules César. Elle ne date, selon d'autres, que de la conquête de Guillaume. Une multitude d'événements importants, qui résument l'histoire politique de Londres, eurent ce monument pour théâtre. Or, comme l'a dit Dulaure, à l'égard de Paris, l'histoire d'une capitale est l'abrégé de celle d'un royaume. C'est là qu'aux quatorzième et quinzième siècles les vicissitudes de la guerre amenèrent prisonniers le roi Jean et sa suite, puis le duc Charles d'Orléans, l'un des plus grands poëtes du moyen âge, et d'autres seigneurs français. C'est là qu'eut lieu, selon toute apparence, le meurtre des enfants d'Edouard IV, que MM. Casimir Delavigne et Paul Delaroche ont tous deux raconté d'une manière si touchante, l'un dans un gracieux tableau, l'autre dans une de ses plus belles tragédies.

Les insignes de la royauté ont été long-temps conservés à la Tour de Londres, ainsi que nous l'avons déjà dit. (Voy. 1833, p. 339.) Nous avons également fait connaître à nos lecteurs le vol audacieux qui fut tenté sous Charles II, pour s'approprier le sceptre, le globe et la couronne royale. Cet édifice était encore destiné à servir d'arsenal. Il existe un catalogue complet des armures qui s'y trouvaient déjà, lorsqu'en 1660, sir John Robinson, lieutenant de la Tour, de concert avec d'autres chevaliers et conseillers du roi, en

firent dresser un inventaire, à la requête de sir W. Legg, *maître de l'arsenal* ou *des armures* *. Cette collection d'armes se composait principalement alors de brassards, de cuissards, de targes, de pectoraux, de dorsaux, de chanfreins, de piques, de lances, d'arquebuses, de boucliers de bois, etc., etc., en un mot de toutes les pièces qui constituaient l'équipement si compliqué des hommes et des chevaux au moyen âge. Il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire éplologique de l'art militaire chez nos ancêtres de comparer entre eux ce musée d'artillerie avec celui que la France possède.

On trouve aussi dans le recueil que nous venons d'indiquer les descriptions exactes de plusieurs monuments intéressants dont furent revêtus à diverses époques les murs intérieurs de la Tour, en commémoration de souvenirs tragiques ou d'événements remarquables. En 1608, on érigea dans l'un des appartements appelés la chambre du conseil, une table de marbre, destinée à perpétuer la notoriété de la fameuse conspiration dite de la poudre, qui éclata quelques années auparavant et dont le but était de faire sauter le parlement tout entier, à l'aide d'une mine pratiquée sous les fondations de la salle d'assemblée *. On sait que l'un des conjurés voulant sauver la vie à un membre de ce corps, lui écrivit pour l'informer vaguement du danger qu'il courait, s'il se rendait le lendemain au parlement; ce qui fit découvrir et échouer le complot. Vers 1796, une autre salle de la Tour qui avait autrefois servi de séjour aux prisonniers d'Etat fut convertie en salle à manger pour les officiers de la garnison à laquelle est confiée la garde du monument. Les travaux que nécessita ce changement firent découvrir une grande quantité de figures et d'inscriptions touchantes ou bizarres tracées par les personnages qui habitèrent cette triste demeure **. Parmi ces précieux autographes où tant de victimes illustres inscrivirent le dernier cri de leur âme, ou le témoignage suprême de leurs ambitions, nous nous contenterons d'indiquer l'inscription que laissa sur ces murs l'infortunée Jane Gray, qui dut expier par une mort si cruelle l'ambition de sa famille, et celle que traça John Dudley, duc de Suffolk, son beau-père, qui, dans le court espace de sa captivité, n'eut pas le temps de confier à la pierre de son cachot la dernière lettre de son nom.



(La Tour Byward et le Pont de pierre. — Entrée de la Tour de Londres.)

* Voyez *Archæologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*. London 1794, in-4°, t. XI, p. 29.

** Ibid., t. XIII, p. 68.

On a répété, mais à tort, que la Tour de Londres renfermait une collection de livres. Cette assertion est inexacte. Il n'existe pas dans ce monument de bibliothèque; mais on y trouve des pièces manuscrites et curieuses relatives à l'histoire internationale de la France et de l'Angleterre. Ces documents ont été visités et examinés par M. de Bréquigny, à la fin du dernier siècle, et plus récemment encore par MM. Berbruggeri ** et Francisque Michel, déjà connus par de nombreuses publications sur la philologie du moyen âge.

UN CONSCRIT SOUS LA RÉPUBLIQUE.

(Voyez Une Bataille du temps de la République, par le général Foy, 1833, p. 197.)

Une gravure de Denon représente un jeune conscrit de la république, couvert encore de la livrée du travail et

* Ibid., t. XII, p. 193.

** Actuellement bibliothécaire à Alger.

n'ayant pour arme que son fusil, qui emmène sept soldats des armées coalisées contre la France, tous des colosses auprès de lui. Notre Iliade guerrière, qui commença en 92 et se termina en 1815, dans les plaines de Waterloo, offre en foule des prodiges du même genre. La plupart des historiens qui les rapportent en font uniquement honneur à la bravoure des héroïques volontaires accourus de chaque point du territoire menacé à la défense de la patrie et de l'indépendance nationale. Cette bravoure, qui la nierait? Mais ne croyons pas qu'elle soit l'apanage exclusif de notre pays; ne croyons pas que, dans cette lutte immortelle qui a transformé l'Europe, le mépris de la vie eût suffi pour opérer si souvent de si étonnantes merveilles. Non; ce qui donnait à nos pères cette force invincible, et à leurs ennemis, cette faiblesse qui a fait douter de leur valeur, c'était la légitimité de la cause pour laquelle la France demandait alors à ses enfants le sacrifice de leur vie; c'était chez les compagnons de Hoche, de Jourdan, de Marceau, de Kléber, de Bonaparte, le sentiment instinctif pour les uns et réfléchi pour les autres que le droit était de leur côté; c'était chez les soldats de Brunswick et des despotes européens la conscience plus ou moins claire qu'ils combattaient contre la justice, contre l'esprit même de Dieu. Soyons-en convaincus non seulement pour ces cinquante dernières années, mais pour la suite entière de l'histoire: la vraie cause de toutes les victoires est bien moins le courage, bien moins l'habileté de la tactique, que la force morale et l'enthousiasme qui naît de l'idée qu'on défend les intérêts mêmes de la civilisation. Voilà pourquoi les Grecs écrasèrent Xercès; voilà pourquoi à leur tour les Macédoniens écrasèrent les Grecs; voilà pourquoi Alexandre dompta les Perses; voilà pourquoi Rome engloutit le monde; voilà pourquoi la république française et l'empire triomphèrent sur tous les champs de bataille, et comment il advint que de pauvres paysans, transformés tout-à-coup en héros au sortir de la charrue, chassaient devant eux ainsi que des troupeaux les vaillantes armées que leur opposaient les ennemis de la révolution.



(Un Conscrit conduisant sept prisonniers, d'après une eau-forte de Denon.)

PUISSANCES DES NOMBRES.

RÉSULTATS CURIEUX AUXQUELS CONDUIT LEUR ÉVALUATION. — DE L'AMORTISSEMENT.

Dans le vocabulaire de l'arithmétique, il y a peu de mots plus expressifs que celui de *puissance d'un nombre*. C'est ainsi que l'on appelle le résultat obtenu quand on a multiplié le nombre plusieurs fois par lui-même. Ainsi 9 est la seconde puissance de 3, 27 la troisième, 81 la quatrième, et 243 la cinquième. Le rapide accroissement de ces quantités conduit à des résultats qui, pour être parfaitement rigoureux, n'en paraissent pas moins surprenants aux personnes peu familiarisées avec les calculs.

L'Echiquier.— Nous avons déjà dit (1834, p. 15) qu'en demandant un grain de blé pour la première case de l'échiquier, 2 pour la seconde, 4 pour la troisième, et ainsi de suite en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième, l'inventeur du jeu d'échecs aurait épuisé pour long-temps les récoltes du globe entier; car il aurait fallu huit fois la superficie de la terre supposée entièrement ensemencée de blé pour donner en une année de quoi satisfaire au désir du modeste Brahmine. Le grain produit par la récolte couvrirait au moins toute la superficie de la France à la hauteur d'un mètre.

Les Fers du cheval. — Une aventure analogue à la précédente est citée quelquefois. Un homme marchande un très beau cheval; on lui propose de donner seulement le prix du vingt-quatrième clou des fers du cheval, en supposant que le premier clou vaille un centime, le second deux, le troisième quatre, et ainsi de suite toujours en doublant. On trouve que le prix du cheval, à cette condition, monterait à la somme exorbitante de 83 886 fr. 8 cent.

Les Œufs de hareng. — Il est facile de concevoir que si des causes incessantes de destruction ne s'opposaient pas à la multiplication de certaines espèces d'animaux ou de plantes, le globe serait envahi en très peu d'années, et ne suffirait pas à les contenir. En supposant que sur la prodigieuse quantité d'œufs que porte un hareng femelle, 2000 seulement donnent naissance à autant de poissons moitié mâles, moitié femelles, dans la seconde année il en naîtrait 2 millions, dans la troisième année 2 milliards, et le nombre des naissances dans la huitième année serait exprimé par 2 suivi de 24 zéros. Or le volume de la terre contient à peine autant de pouces cubes. Ainsi l'Océan, quand même il occuperait toute la surface et toute la profondeur du globe, ne pourrait contenir tous ces poissons.

Grains de jusquiame. — L'expérience a démontré qu'une tige de jusquiame donne quelquefois plus de 50 000 grains. Prenons pour nombre moyen seulement 10 000: à la quatrième génération, la quantité de tiges serait exprimée

par 1 suivi de 16 zéros. Or la surface de la terre est de 509 296 000 000 000 mètres carrés. Donc, en supposant qu'un mètre carré pût contenir 20 tiges, la surface entière du globe suffirait à peine à contenir toutes les plantes produites par un seul pied de jusquiame à la fin de la quatrième année.

Le Centime de Charlemagne. — Les placements à intérêt composé donnent lieu à des questions et à des résultats analogues au précédent. Il est vrai que ces résultats exigent, pour se manifester d'une manière sensible, un laps de temps beaucoup plus considérable que la durée de la vie humaine; mais en prenant des périodes proportionnées à l'existence d'une nation, on arrive à des paradoxes très singuliers d'économie sociale.

Ainsi, un capital placé à raison de 5 pour 100, *à intérêts composés*, est doublé au bout de 14 ans et quelques mois : il est donc quadruplé en moins de 30 ans, octuplé en moins de 45, et ainsi de suite. En partant de là, on trouvera qu'un centime placé à intérêt composé depuis l'an 800 de notre ère, lorsque Charlemagne fut couronné empereur d'Occident, jusqu'à l'époque de la révolution de 1830, aurait fait jouir les 30 millions de Français qui habitent notre pays d'un revenu annuel de plus de *cent milliards de francs*. Combien n'est-il pas regrettable que le grand empereur n'ait pas eu l'heureuse idée de procurer à si peu de frais une aussi honnête aisance à ses arrière-petits-neveux!

Hâtons-nous d'avertir nos lecteurs que cette proposition, qui paraît incroyable, est en effet complétement absurde, économiquement parlant; et cependant, comme on y est parvenu par des calculs d'une exactitude rigoureuse, il faut bien que le principe sur lequel on s'est appuyé soit erroné. En effet, il est complétement faux qu'un capital puisse être placé indéfiniment à intérêt composé de 5 pour 100. S'il arrive, dans quelques cas assez rares, que des entreprises particulières, ou des maisons de banque qui réalisent d'immenses bénéfices, offrent des placements à cette condition, elles ne peuvent recevoir que des capitaux limités pour un temps assez court. Pour que l'accroissement d'un capital pût dans tous les cas être aussi rapide, il faudrait que la richesse sociale se développât d'une manière continue dans la même proportion. Or, sans admettre la doctrine désolante et victorieusement réfutée aujourd'hui de l'économiste Malthus, qui prétendait que les moyens de subsistance croissaient d'une manière beaucoup moins rapide que la population, nous regardons comme évident que l'accroissement des richesses n'a pas suivi, dans sa marche depuis les temps historiques, une progression comparable à celle du *centime de Charlemagne*. Toute théorie financière fondée sur l'idée de cet accroissement fabuleux est donc à rejeter.

L'Amortissement. — On aura peine à comprendre, d'après cela, l'engouement avec lequel fut accueillie, d'abord en Angleterre, et plus tard en France, la chimère connue sous le nom d'*amortissement*. Quand le docteur Price exposa le plan d'extinction de la dette fondé sur cette conception fort ingénieuse en théorie, on n'ouvrit pas les yeux sur les conséquences monstrueuses qui n'avaient pas échappé à l'inventeur lui-même, et dont il nous suffira de citer une seule : au bout d'un certain nombre d'années, le capital consacré à l'amortissement devait, par l'accumulation des intérêts, représenter une masse d'or du volume de la terre. On se lança donc inconsidérément dans la voie du rachat des rentes : en 1790, la dette de l'Angleterre était de 20 449 810 francs de rente, et en 1827, lorsque l'amortissement a été aboli, cette rente montait à 705 996 175 francs; en 1816, lors du vote de la caisse d'amortissement, la rente de la dette s'élevait chez nous à 115 400 000, et à 187 000 000 en 1835. Il faut avouer que ces résultats sont peu propres à justifier une institution qui, sous le rapport moral, peut avoir exercé une influence utile en augmentant la confiance des prêteurs envers l'État, mais qui, sous le rapport purement financier, doit être regardée comme une désastreuse spéculation.

DES CHANGEMENTS DANS L'ART MILITAIRE.

La manière de faire la guerre change avec la civilisation, et se trouve nécessairement en rapport avec les mœurs et tout l'état social d'une époque et d'un peuple. Aussi rien ne peut moins nous donner l'idée de la manière dont la guerre se faisait chez les populations du moyen âge que le système moderne. L'histoire des républiques italiennes, de M. Sismondi, nous fournit sur ce sujet des détails intéressants, qui s'appliquent dans leur ensemble à tous les peuples de l'Europe.

La différence essentielle entre notre manière de faire la guerre et celle du moyen âge, c'est que la grosse cavalerie formait alors le nerf des armées, tandis qu'aujourd'hui, comme chez les Romains, c'est l'infanterie. Cette dernière avait été long-temps composée de paysans ou de bourgeois mal disciplinés, qui combattaient sans art et sans courage, et qui lâchaient presque toujours pied dès la première charge de cavalerie. Dès lors on méprisa trop les fantassins pour songer à perfectionner leur *ordonnance*, tandis qu'on dirigea tous les efforts du génie militaire vers l'amélioration de la *gendarmerie*. On regardait, en effet, comme constant que la meilleure infanterie ne pouvait pas tenir devant elle.

Cependant ces cavaliers, qui combattaient avec de longues lances et de lourdes épées, ne pouvaient facilement se mesurer les uns avec les autres; la moindre fortification les arrêtait; une petite rivière, un fossé rompait toute leur ordonnance; dans les montagnes, on ne pouvait livrer aucun combat; et même dans les plaines, lorsqu'un général s'était retranché dans son camp, il était bien rare qu'on pût, sans une haute imprudence, entreprendre de l'y forcer. Ordinairement, pour engager une bataille, il fallait que les deux généraux fussent d'accord, et qu'après avoir envoyé et accepté le gage du combat, ils eussent fait aplanir, chacun de leur côté, le terrain où ils voulaient se battre.

Le plus souvent il n'y avait point de bataille rangée dans tout le cours d'une guerre; quelquefois il n'y avait pas même de combats : alors toutes les hostilités se bornaient à une ou plusieurs *cavalcades*; c'est le nom qu'on donnait aux expéditions en pays ennemi. Un général entrait dans une province avec l'intention de brûler les maisons, de détruire les récoltes et d'enlever le bétail; tous les habitants s'enfuyaient devant lui, et s'enfermaient dans des lieux forts. Comme il ne pouvait s'arrêter pour en former le siége, il poussait en avant, dévastait tout ce qui était à sa portée. Pendant ce temps, le général ennemi garnissait les châteaux de troupes, suivait l'armée à distance, veillait l'occasion de la surprendre, tombait sur les maraudeurs, les forçait à ne pas s'écarter du camp; et en peu de jours il contraignait presque toujours l'agresseur à repasser les frontières, et à retourner chez lui faute de vivres.

La guerre se faisait au peuple et non à l'armée. Tout le corps de la nation était regardé comme ennemi. Les soldats considéraient toutes les propriétés des peuples chez qui ils portaient la guerre comme un butin légitime; ils faisaient captifs les propriétaires et les paysans, et ils ne les relâchaient que pour une rançon. Aussi personne ne pouvait demeurer indifférent à la querelle de son pays, personne ne servait l'ennemi, personne ne lui fournissait des munitions ou des vivres, mais chacun se mettait en défense, et cherchait à soustraire sa propriété aux soldats, pour qu'elle ne fût pas pillée.

Il n'y avait presque aucune maison éparse dans les champs : tous les campagnards habitaient des bourgades ou des villages, pour la construction desquels on avait presque toujours choisi des monticules susceptibles de défense.

On entourait ces villages de murs, et on les fermait de portes. En tout temps, les propriétés mobilières les plus précieuses des paysans étaient déposées dans ces châteaux, comme on appelait ces villages fortifiés; et au moment où la guerre était déclarée, le gouvernement donnait l'ordre d'y transporter aussi toutes les récoltes qu'on avait laissées en plein champ, et d'y enfermer tout le bétail. Il accordait presque toujours l'exemption des gabelles à ceux dont les châteaux ne paraissaient pas susceptibles d'une longue défense, et qui mettaient dans cette occasion leurs propriétés en sûreté dans la ville. De cette manière, la campagne était complétement dépeuplée en peu de jours; et l'ennemi qui se proposait de vivre de pillage, ne trouvait pas de quoi subsister.

Les femmes, les enfants, les vieillards, concouraient à repousser les assaillants en jetant sur eux, du haut des murs, des pierres ou des matières enflammées. Les défenseurs étaient difficilement atteints par les traits ou les armes de l'ennemi, et le danger ne commençait pour eux qu'au moment où cessait la résistance; alors les propriétés étaient pillées, et eux-mêmes étaient réduits en captivité.

Lorsque l'on commença à faire usage de l'artillerie, vers le milieu du quatorzième siècle, cette innovation ne changea rien d'abord aux difficultés que l'on avait à vaincre. L'art des siéges fut long-temps à se perfectionner. Les bombardes et les espingoles étaient employées contre les combattants, non contre les murailles, et l'on n'avait point encore inventé l'art de battre régulièrement une fortification en brêche, et de la démolir par une suite de coups que l'on ne peut parer. Les balles ne faisaient pas beaucoup plus de ravage que les flèches; souvent elles ne perçaient point une pesante armure. Il fallait alors beaucoup de temps pour charger les armes à feu, et l'on croyait que leur principal avantage était d'effrayer les chevaux par leur explosion et leur flamme. On ne connaissait point l'art de pointer les canons, dont les affûts étaient à peine mobiles, et quand on les avait une fois établis en batterie, ils tiraient tout droit devant eux; en sorte que Machiavelli propose de laisser une trouée à la ligne de bataille, en face des batteries ennemies, et cette large ouverture, offerte à l'effort de l'artillerie, lui paraît suffire seule pour la rendre inutile; d'autant plus qu'il ne compte pas que, dans le cours d'une bataille, les canons puissent jamais être tirés deux fois. Ce ne fut que deux cents ans après l'invention de l'artillerie que la révolution qu'elle devait faire dans l'art de la guerre fut accomplie.

MUSÉE DE LA MARINE,
AU LOUVRE.

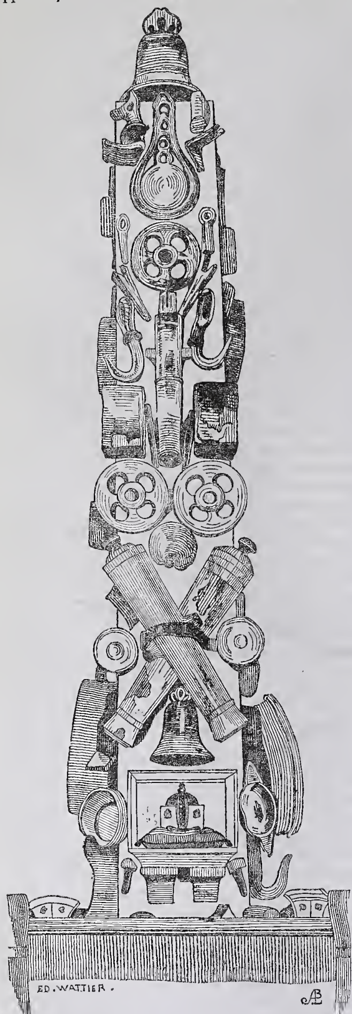
C'est en 1827 que, conformément à une décision royale, on arrêta le plan d'un musée destiné à recevoir tous les modèles des navires français anciens et nouveaux, ainsi que divers instruments et armes de toute espèce dépendants de ces bâtiments. On résolut aussi de rassembler dans cette collection toutes les curiosités que les navigateurs rapporteraient des contrées lointaines. Ce musée devait faire partie du domaine de la couronne. Cependant il fut convenu entre la liste civile et le ministère de la marine que ce dernier se chargerait de faire exécuter tous les modèles et objets d'art naval dont le musée serait composé, tandis que la maison du roi fournirait seulement le local et pourvoirait aux frais d'installation intérieure d'aménagement et de décoration. On ne s'occupa guère qu'en 1829 de l'exécution des modèles destinés à occuper la place la plus importante du musée. Les événements de 1830 suspendirent encore long-temps les travaux, mais enfin au mois de septembre 1837, ce musée, quoique imparfait, fut livré à la curiosité publique.

Une des choses qui contribuèrent le plus peut-être à la formation du musée, ce fut la découverte des débris provenant du naufrage de La Pérouse, débris qui, disposés sur une pyramide à l'entrée du musée, forment un monument destiné à perpétuer le souvenir de sa gloire et de son malheur. Nous avons dans un de nos premiers numéros (1833 p. 398) raconté son voyage, et dit l'époque où l'on cessa de recevoir de ses nouvelles. Pendant plus de trente ans on ne put rien découvrir qui mît sur ses traces, et l'on désespérait d'avoir jamais aucune certitude de son sort, lorsqu'en 1826, le capitaine Dillon, dans un voyage qu'il fit à l'île de Tucopia, voisine des îles Fidji, acheta d'un naturel de cette île la poignée d'épée qui figure aujourd'hui au pied de la pyramide. Le capitaine Dillon crut y reconnaître des chiffres qui avaient pu appartenir à La Pérouse; il fit des questions aux naturels, et, grâce à la connaissance qu'il avait du langage de ces insulaires, il apprit que cette poignée d'épée et un grand nombre de chevilles en fer, haches, couteaux et autres objets qui se trouvaient entre leurs mains, venaient d'une île assez éloignée, qu'ils appelaient Malicolo, près de laquelle deux grands vaisseaux avaient fait naufrage, lorsque les vieillards existants alors à Tucopia étaient de jeunes garçons; il se trouvait encore, disaient-ils, quantité de débris à Malicolo. Ces renseignements et les objets qu'il avait entre les mains, firent penser au capitaine Dillon que les deux bâtiments naufragés devaient être ceux de l'infortuné La Pérouse, puisqu'à l'époque indiquée par les naturels on n'avait pas entendu parler de la perte de deux grands bâtiments autres que ceux-ci. Il poursuivit dès lors ses informations avec plus d'activité, et apprit enfin d'un Tucopien qui revenait de Malicolo, que les naturels de cette île racontaient: comment bien des années auparavant deux gros vaisseaux étaient venus devant leur île, et comment tout-à-coup une tempête s'éleva, de manière qu'un des deux vaisseaux échona sur les récifs. Les naturels lancèrent quelques flèches, et on riposta par des coups de canon. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant à heurter contre les rochers, fut bientôt en pièces; quelques hommes se jetèrent dans des embarcations et furent poussés à la côte, mais les sauvages les tuèrent tous jusqu'au dernier. L'autre vaisseau, plus heureux, avait échoné sur une plage de sable, et au lieu de répondre hostilement aux agressions des sauvages, les gens de l'équipage offrirent quelques haches et de la verroterie en signe d'amitié. La confiance s'établit, et les naufragés, obligés d'abandonner leur vaisseau, purent descendre dans l'île. Ils y restèrent quelque temps et bâtirent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt qu'il fut prêt, il partit avec autant d'hommes qu'il en pouvait porter. Le commandant promit à ceux qu'il laissait dans l'île de revenir les chercher, mais on n'en entendit plus parler. Ces hommes restés dans l'île se partagèrent entre les différents chefs, auxquels leurs fusils rendirent de grands services.

Par suite de tous ces renseignements, le capitaine Dillon, de retour au Bengale, entra en correspondance avec le gouvernement de la Compagnie, et s'appuyant sur le décret de l'Assemblée nationale qui prescrivait « à tous les ambassadeurs, consuls et autres agents français dans les pays étrangers d'inviter, au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les souverains de ces pays à ordonner à tous les navigateurs et agents quelconques de s'enquérir de toutes les manières possibles du sort de *la Boussole* et de *l'Astrolabe* que commandait M. de La Pérouse, » il s'offrit à aller chercher ceux des Français qui pourraient encore exister, et, en tout cas, à vérifier si l'île Malicolo avait réellement vu périr les deux vaisseaux, et si l'on pouvait encore retrouver des traces certaines du séjour des naufragés dans l'île.

Tous ces renseignements concernant un homme qui avait servi les sciences avec tant de zèle et qui était devenu victime de ses efforts pour en étendre les progrès, ne pouvaient qu'être favorablement accueillis. Aussi la poignée d'épée que M. Dillon avait rapportée fut soumise à l'examen

d'officiers au service de la France, et tous la reconnurent exactement de la forme et de l'espèce de celles que portaient les officiers de la marine française à l'époque où l'on supposait que le comte de La Pérouse avait fait naufrage;



(Musée de la Marine, au Louvre. — Pyramide La Pérouse.)

et même d'après le chiffre gravé sur cette poignée, ils conclurent qu'elle avait dû appartenir au commandant lui-même. Un vaisseau de la Compagnie du Bengale, *the Research*, fut confié au capitaine Dillon, avec la mission d'aller à l'île de Malicolo et de faire toutes les recherches nécessaires pour arriver à la certitude du naufrage de La Pérouse sur ces côtes. M. Chaigneau, agent français, fut embarqué pour présider aux recherches. Le 23 juin 1827, le capitaine Dillon partit du Bengale, et le 8 septembre de la même année arriva en vue de Malicolo; il reconnut que cette île était de tous côtés entourée de récifs à une distance d'environ deux milles des côtes. Il communiqua avec les naturels qui lui racontèrent de nouveau ce qu'il avait déjà appris à Tucopia, ajoutant que ceux qui avaient fait naufrage étaient des esprits qui avaient de longs nez s'avançant à deux palmes en avant de leur visage (c'étaient leurs chapeaux à cornes qui avaient donné cette idée aux sauvages); que le chef était sans cesse occupé à regarder le soleil avec un certain outil qu'ils ne pouvaient dépeindre et à lui faire des signes; qu'ils étaient partis cinq lunes après avoir fait naufrage; qu'après leur départ il n'était resté que deux hommes blancs, dont l'un était chef, l'autre le servait; que le premier était mort il y avait trois ans, et que l'autre avait quitté l'île avec un chef sauvage auquel il s'était attaché. Poursuivant ses recherches avec une infatigable persévérance, le capitaine Dillon se fit conduire sur le lieu du naufrage où il recueillit quelques morceaux de fer; il chercha vainement sur les rochers et sur les arbres des inscriptions qu'auraient pu laisser les naufragés; il remonta une petite rivière jusqu'à un bois où ils avaient abattu des arbres, et ne put y trouver la trace d'aucun renseignement laissé par eux. Ce qui, plus que toute autre chose, lui apporta la certitude que La Pérouse avait fait naufrage dans cette île, fut la découverte sur les récifs mêmes de plusieurs objets déposés aujourd'hui sur la pyramide et l'acquisition qu'il fit des naturels, de quatre petits canons qui servent de pilastre à cette pyramide, d'un fragment de cuillère en argent, de plusieurs pierriers et de deux cloches dont la plus grosse au haut de la pyramide porte ces mots : *Basin m'a fait;* l'autre qu'on voit au bas est ornée de trois fleurs de lis.

Le capitaine Dillon rendit compte de son voyage à la Compagnie du Bengale, et il fut décidé qu'il se rendrait en Angleterre où il lui serait permis de transporter en France ceux des objets qu'on jugerait convenable d'y envoyer. Bientôt après M. Dillon vint à Paris. Charles X, alors roi de France, lui promit que tous les objets qu'il avait recueillis seraient placés dans un cénotaphe qu'on érigerait à cet effet dans une des salles du musée de marine qui allait se former sous le nom de Musée Dauphin. En outre, il nomma M. Dillon chevalier de la Légion-d'Honneur et lui accorda une somme suffisante pour l'indemniser des frais de son voyage, ainsi qu'une pension de 4,000 fr. Pendant son voyage ce malheureux officier avait été ruiné par la banqueroute d'un homme chargé de toutes ses affaires.

M. Dumont d'Urville, qui en 1826 avait été envoyé de France à la recherche de La Pérouse, apprit à Hobart-Town, dans la terre de Van-Diemen, que le capitaine Dillon avait trouvé sur l'île Malicolo des traces de l'infortuné navigateur. Il se dirigea donc vers cette île, et y arriva le 21 février 1828 : il fit explorer les récifs, et une ancre de 1 800 livres, un canon court en fonte, du calibre de 8, tout corrodé par la rouille, ainsi que deux pierriers en cuivre assez bien conservés, confirmèrent que les débris qu'on avait sous les yeux étaient bien réellement ceux de l'expédition de La Pérouse.

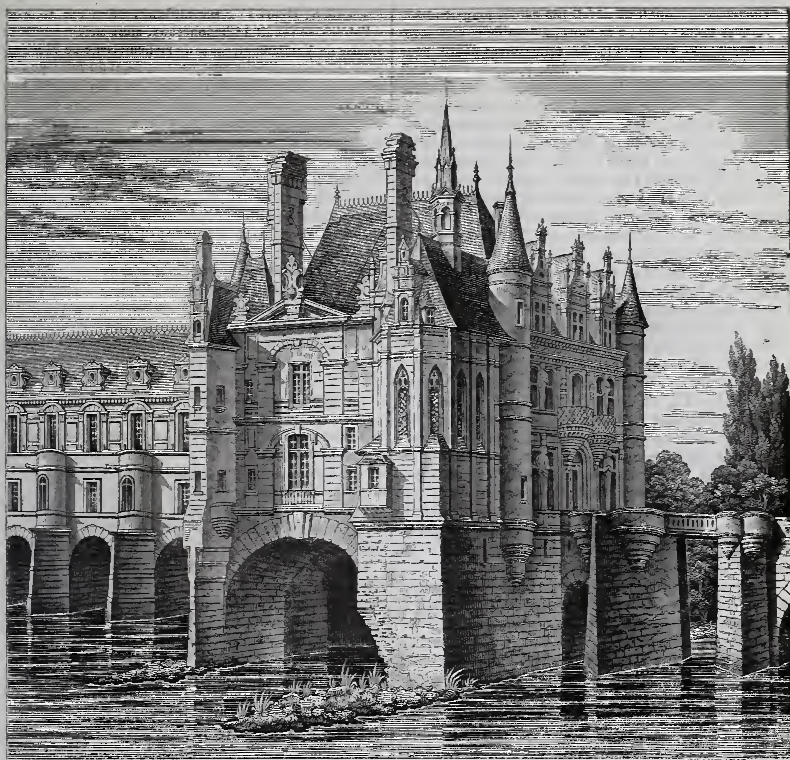
Ayant acquis cette conviction, M. Dumont d'Urville fit ériger, en l'honneur de La Pérouse et de ses infortunés compatriotes, un monument modeste. L'inauguration eut lieu en présence de la majeure partie de l'équipage, qui était descendu à terre, au bruit de la mousqueterie des troupes qui environnaient le monument et de l'artillerie de *l'Astrolabe*, avec le recueillement et la tristesse qu'inspire une cérémonie funèbre.

La suite à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHATEAU DE CHENONCEAUX.



(Vue du château de Chenonceaux, en Touraine.)

La Touraine est un pays privilégié ; la nature semble y avoir prodigué tous ses dons, et en aucune autre partie de la France on ne saurait trouver de plus délicieux séjours ; aussi pendant plusieurs siècles, et particulièrement au seizième, cette province a-t-elle été choisie de préférence pour les habitations de plaisance des princes et des souverains.

Parmi les nombreux vestiges de manoirs et de châteaux élevés à l'époque si brillante de la renaissance, dans la Touraine, il n'en est point qui ait été mieux conservé jusqu'à nos jours que le château de Chenonceaux. Ce charmant château nous offre l'exemple le plus précieux des élégantes habitations du seizième siècle ; il est situé sur le Cher, à sept lieues de Tours et à deux lieues d'Amboise. Son fondateur fut Thomas Bohier, chambellan et conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Les alliances de sa famille avec celle du cardinal Duprat, chancelier de France, préparèrent la grande fortune qu'il fit sous le règne de François Ier. Il fut successivement pourvu des charges de général des finances en Normandie, de maire de Tours sa ville natale, et de lieutenant-général des armées du roi. C'est sans doute en Italie, où il fut représentant du vice-roi de Naples, que Thomas Bohier acquit le goût des beaux-arts, auxquels il consacra une partie des immenses richesses qu'il possédait.

En 1515, le roi Louis XII lui ayant accordé le droit d'élever en chatellenie le domaine de Chenonceaux, il résolut d'y faire construire un château, et il en jeta les fondements au commencement de 1515, l'année même de l'avénement au trône de François Ier. L'emplacement choisi par lui fut celui d'un moulin bâti dans le lit même du Cher, circonstance qui n'a pas peu contribué à donner au noble édifice l'aspect pittoresque qui le distingue.

Tandis que Bohier, baron de Saint-Cyergue, était tout occupé de ses constructions, un ordre de François Ier l'envoya en Italie pour partager avec le maréchal de Lautrec Odet de Foix, le commandement de l'armée destinée par le roi à faire la conquête du Milanais. A la mort de Lautrec Odet, le 15 août 1528, la noblesse, en attendant les ordres du roi, nomma Thomas Bohier lieutenant-général pour sa majesté en Italie. François Ier ayant confirmé ce choix, la femme de Bohier, Catherine Briconnet, continua l'œuvre à laquelle son mari attachait une telle importance, qu'il avait pris cette devise qu'on lit encore dans plusieurs parties du château :

S'IL VIENT A POINT ME SOVVIENDRA.

En 1517, François Ier accorda au seigneur de Chenonceaux la permission de jeter un pont sur le Cher. Mais Bohier ne put profiter de cette faveur, car il mourut le 24 mars 1534, au camp de Vigelli, dans le Milanais. Il

laissa cinq fils et une fille. Antoine, l'aîné, hérita des titres et des terres de son père, et entre autres de la seigneurie de Chenonceaux, qu'il ne devait pas garder long-temps.

Thomas Bohier était, à sa mort, redevable envers le roi de 190,000 liv. On profita de cette circonstance pour forcer son fils à céder ce château dont François Ier désirait faire une maison royale. La cession ayant été ainsi arrachée à Antoine Bohier, le maréchal Anne de Montmorency, depuis connétable, vint, en 1535, prendre possession de Chenonceaux au nom du roi. En 1547, la mort de François Ier mit son fils Henri II sur le trône ; celui-ci s'empressa de faire don de Chenonceaux à Diane de Poitiers.

En 1555, la duchesse de Valentinois, pour faire cesser les réclamations des héritiers d'Antoine Bohier, leur acheta leurs droits réels ou prétendus sur Chenonceaux, et en devint paisible propriétaire.

Ce fut alors qu'elle se livra à son goût pour la magnificence et les constructions; elle fit élever le beau pont de cinq arches projeté par Thomas Bohier, qui conduit du corps de logis principal sur la rive gauche du Cher. Mais Chenonceaux était destiné à changer souvent de propriétaire. Henri II mourut en 1559, et Catherine de Médicis, sa veuve, déclarée régente pendant la minorité de son fils François II, devint reine absolue. Elle put alors faire éclater la haine qu'elle nourrissait contre sa rivale. Cependant, grâce au crédit du duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, et à celui du connétable de Montmorency, la reine se contenta de lui faire redemander toutes les pierreries qui lui avaient été données par le feu roi, et de la forcer à lui céder Chenonceaux. La duchesse, trop heureuse d'échapper ainsi au ressentiment de Catherine, lui abandonna cette belle terre, et obtint en échange le château de Chaumont-sur-Loire.

Chaterine, devenue maîtresse de Chenonceaux, s'occupa de l'agrandir, et fit même dresser des plans vastes et magnifiques que les malheurs de ce temps empêchèrent d'exécuter entièrement. Son projet était de construire de l'autre côté du Cher un autre bâtiment faisant pendant à l'ancien, et communiquant avec lui par une galerie régnant sur le pont élevé par Diane de Poitiers. La galerie fut seule terminée, ainsi que le grand bâtiment qui est au levant de l'avant-cour, les *douves* et les terrasses. Ce fut elle aussi qui agrandit les jardins alors voisins d'une forêt qui s'étendait jusques auprès d'Amboise.

Catherine donna à Chenonceaux quelques unes de ces fêtes brillantes dont les mémoires du seizième siècle nous ont laissé de si curieuses descriptions. En 1559, elle amena à Chenonceaux le roi son fils, qui y passa plusieurs jours avec Marie Stuart, au milieu des plaisirs de tous genres.

Charles IX, sa femme Elisabeth d'Autriche, Marguerite de Valois et Henri de Navarre son mari, vinrent souvent à Chenonceaux.

Après la mort de Catherine, arrivée en 1589, Louise de Lorraine Vaudemont, femme de Henri III, prit possession du château que lui avait légué sa belle-mère. Elle en confia la garde à Gilles de Faverolles, gentilhomme de Touraine. Six mois après, le roi ayant été assassiné, Louise de Vaudemont se retira à Chenonceaux, où elle passa ses jours à prier. Elle porta le deuil de son mari jusqu'à son dernier jour.

Un inventaire dressé après sa mort, et qui est encore aujourd'hui conservé au château, nous apprend quelques particularités sur les appartements de cette princesse ; ils étaient situés au rez-de-chaussée ; sa chambre était entièrement tendue de drap noir ; le lit était couvert de velours noir à franges et broderies blanches et noires, le prie-dieu était de même tendu en drap noir ; à côté de cette pièce était un cabinet dont la cheminée était surmontée d'un grand portrait de Henri III, au-dessous duquel était gravé ce demi-vers emprunté à Virgile : *Sævi monumenta doloris*. Ce portrait a disparu à l'époque de la révolution : l'inscription seule est restée.

En 1598, Henri IV, accompagné, dit-on, de Gabrielle d'Estrées, se rendit à Chenonceaux, alors encore habité par Louise de Vaudemont, tante de mademoiselle de Mercœur, pour lui demander son agrément au sujet du mariage de sa nièce avec César, duc de Vendôme, son fils naturel. Cette princesse donna son assentiment à ce mariage; et c'est en cette considération qu'elle céda Chenonceaux à sa nièce, par acte du 15 octobre 1598. Quelque temps après avoir fait cette donation, elle se retira à Moulins, où elle mourut le 29 janvier 1601.

En 1602, le duc de Mercœur étant mort, sa veuve, Marie de Luxembourg, vint habiter le château de la duchesse de Vendôme sa belle-fille, où elle mourut en 1623. Conformément aux dernières volontés de Louise de Vaudemont, la duchesse de Mercœur fit pratiquer dans les combles du château des cellules que l'on voit encore, et y plaça des religieuses capucines, qui étaient séparées du logement des pages par un pont-levis.

Ce ne fut que dix ans après sa mort que ces religieuses obtinrent l'établissement à Tours qui leur avait été promis par Charles VIII.

En 1657, mademoiselle de Montpensier passa à Chenonceaux en allant rejoindre à Blois son père Gaston, duc d'Orléans, nouvellement rentré en France. Quelques jours après elle y revint avec lui, et ils furent reçus par le duc de Beaufort (second fils de César de Vendôme), qui, dit-elle dans ses Mémoires, leur donna « un souper de huit » services de douze bassins, et si bien servis que, quand » ç'aurait été à Paris, l'on n'aurait pu rien faire de mieux » ni de plus magnifique. »

Louis de Vendôme, fils de César, étant mort en 1669, laissa ce domaine à son fils aîné Louis-Joseph, duc de Vendôme, si célèbre par son expédition d'Espagne. Dans son contrat de mariage, le duc de Vendôme fit présent de Chenonceaux à sa femme, Marie-Anne de Bourbon, petite-fille du grand Condé. La duchesse de Vendôme étant morte sans enfants, en 1718, la princesse douairière de Condé, sa mère, hérita de Chenonceaux, qu'elle vendit, en 1720, à son petit-fils, le duc de Bourbon, chef du conseil de régence et premier ministre après la mort du régent. Le duc de Bourbon ne vint qu'une seule fois à Chenonceaux qu'il revendit en 1733 à M. Dupin, fermier général.

Le goût et l'esprit de M. et de madame Dupin, leurs relations avec l'élite de la cour et de la ville, firent de Chenonceaux le rendez-vous de toutes les illustrations du dix-huitième siècle. Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre, Buffon, Voltaire, le comte de Tressan, l'abbé de Mably, son frère l'abbé de Condillac, MM. de Sainte-Palaye et de Mairan, lord Bolingbroke; mesdames de Boufflers, de Rohan, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin, etc., formaient la société intime de madame Dupin, qui avait alors pour secrétaire Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Jacques fut aussi pendant quelque temps le gouverneur de M. de Chenonceaux, fils de madame Dupin. C'est à la prière de cette dame qu'il entreprit l'abrégé des œuvres de l'abbé de Saint-Pierre.

Nous empruntons à l'illustre écrivain le récit d'un séjour qu'il fit à Chenonceaux :

« En 1747, nous allâmes passer l'automne en Touraine, » au château de Chenonceaux, maison royale sur le Cher, » bâtie par Henri II pour Diane de Poitiers, dont on y voit » encore les chiffres, et maintenant possédée par M. Dupin, » fermier général. On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu; » on y faisait très bonne chère; j'y devins gras comme un » moine. On y fit beaucoup de musique; j'y composai plusieurs trios à chanter, pleins d'une assez forte harmonie, » et dont je reparlerai peut-être dans mon supplément. On » y joua la comédie; j'y en fis en quinze jours une en trois

» actes, intitulée : *l'Engagement téméraire*, qu'on trou-
» vera parmi mes papiers, et qui n'a d'autre mérite que
» beaucoup de gaieté. J'y composai d'autres petits ouvrages,
» entre autres une pièce en vers, intitulée : *l'Allée de Sylvie*,
» du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher, et tout
» cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie et
» celui que je faisais auprès de madame Dupin. »

En 1782, madame Dupin se retira à Chenonceaux, où elle mourut en 1800, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. M. le comte et madame la comtesse René de Villeneuve, ses petits-neveux, héritèrent d'elle Chenonceaux, qu'ils ont restauré en se conformant religieusement au style de son architecture.

On ignore malheureusement le nom de l'architecte chargé par Thomas Bohier de donner les plans du château de Chenonceaux. On lit sur la porte d'entrée ces quatre mots placés régulièrement et sculptés sur un fond d'azur :

DEVS SPES MEA SALVS.

Le vestibule divise le château en deux corps de logis. C'est du côté gauche que sont situés les principaux appartements ; là se trouvent des chambres lambrissées et ornées de plafonds, véritables chefs-d'œuvre de sculpture en bois ; on y voit les chiffres de Charles IX et de Catherine de Médicis, rehaussés d'or.

Dans la salle dite de Catherine de Médicis, il existe une cheminée très remarquable qui a dû être faite pendant le séjour de Diane de Poitiers.

A côté de cette salle est celle que Louise de Vaudemont fit tendre en noir après la mort de Henri III et le petit cabinet où elle couchait; cette salle donne entrée à la chapelle achevée entièrement par Thomas Bohier, comme l'indique la date de 1521 sculptée sur la jolie tribune qui la décore, et sur ses armes peintes dans les clefs pendantes de la voûte.

La bibliothèque occupe le pavillon qui fait pendant à la chapelle. Le plafond, richement décoré, est le plus remarquable de tous ceux du château.

De l'autre côté du vestibule sont situés un autre grand appartement et l'escalier qui conduit au second étage.

Les cuisines, la boulangerie, la prison et les bains de Catherine de Médicis, sont situés dans les piles construites par Bohier, qui soutiennent le principal corps de logis.

La galerie élevée sur le pont de Diane de Poitiers est de chaque côté percée de cinq grandes croisées, répondant chacune au milieu des cinq arcades ; sur les piles s'élèvent en avant-corps de petites tourelles ouvertes en arcades. Le second étage de cette galerie est de plein-pied avec les appartements ; ses fenêtres servent de portes pour entrer sur de petites terrasses d'où l'on découvre le cours du Cher, bordé de prés, de bois et de collines, qui forment le point de vue le plus pittoresque.

Catherine de Médicis avait fait placer dans cette galerie une très belle collection de portraits et de statues, qui ont été dispersés à l'époque de la révolution. M. le comte de Villeneuve a déjà en partie réparé cette perte en la faisant orner de portraits des personnages illustres du seizième siècle, et en y plaçant des empreintes en plâtre des plus curieux monuments de l'ancien Musée des Petits-Augustins, fondé par M. Alexandre Lenoir.

(Les documents historiques de cet article sont empruntés à une notice de M. Anatole Chabouillet, jointe aux dessins du château de Chenonceaux, exécutés par M. Massé, architecte de Tours.)

JEUX OLYMPIQUES.

Parmi les institutions qui contribuèrent d'une façon notable à maintenir un lien de nationalité entre les populations grecques, si diverses d'origines, de caractères, et en quelque sorte de tempérament politique, et si étrangères à l'unité théocratique de l'Egypte et de la Judée, il faut compter au premier rang les fêtes solennelles à l'occasion desquelles se réunissaient à certaines époques déterminées tous les habitants du territoire hellénique. Depuis les temps les plus reculés, chaque ville grecque célébrait des jeux dont elle faisait d'ordinaire remonter l'établissement à la divinité elle-même. Quelques uns de ces jeux, à des époques qu'il est difficile de fixer avec précision et pour des causes qu'on ne peut que conjecturer, devinrent de véritables solennités nationales, communes à toutes les cités ; tels furent les jeux pythiques à Delphes, les jeux néméens à Argos, les jeux isthmiques à Corinthe ; tels furent encore les jeux olympiques, les plus célèbres de tous.

Ces derniers tiraient leur nom, selon le lyrique Pindare et le satirique Lucien, du surnom d'Olympien donné à Jupiter ; selon le géographe Strabon et l'historien Xénophon, d'une ville qui appartenait aux Piséens, ou de Pise même où ils se célébraient et qui est quelquefois appelée Olympie. On attribuait leur institution à Jupiter, à la suite de sa victoire sur les géants, à Pélops, à Hercule en l'honneur de Pélops ou en mémoire des dépouilles conquises sur Augias. Ce qu'il y a de sûr, c'est que leur origine se perdait dans la nuit des temps ; et ce qui n'est pas moins certain, c'est que vers 880, environ quatre cents ans après la guerre de Troie, ils étaient entièrement oubliés. Alors Iphitus, contemporain du législateur Lycurgue, inspiré peut-être par le sentiment de la salutaire influence qu'ils pouvaient exercer sur les rapports politiques des différentes races, les renouvela et les fit revivre. Cent huit ans après, le nom des vainqueurs fut pour la première fois inscrit sur un registre public, et bientôt il servit en outre à désigner tout le temps qui s'écoulait jusqu'à une nouvelle célébration, en d'autres termes une olympiade. Ce double usage se perpétua jusqu'à la fin de la Grèce elle-même.

Les jeux olympiques revenaient tous les cinq ans ; ils duraient cinq jours. Dirigés d'abord par une seule personne, ils eurent ensuite successivement deux, douze, huit, neuf, et enfin dix présidents, autant qu'il y avait de tribus éléennes, celles-ci ayant chacune le droit d'en nommer un. Aidés de quelques officiers élus comme eux, ils surveillaient, dix mois avant l'ouverture des luttes, les exercices préparatoires des concurrents, et, pendant la solennité, les règlements qui devaient être observés. Assis, dépouillés de leurs vêtements, et un sceptre en main, ils jugeaient le combat et décernaient les prix. Si leurs décisions étaient contestées, on pouvait dans certains cas en appeler au sénat olympien.

Tous les citoyens grecs, ceux des colonies comme ceux des métropoles, les plus obscurs comme les plus illustres, les plus pauvres comme les plus riches, étaient admis à ces tournois de l'antiquité, bien différents en ce point de ceux du moyen âge auxquels prenait part un seul ordre de la société. Etaient exclus seulement, selon Xénophon, les condamnés pour crime notoire et leurs parents. Les femmes aussi en furent long-temps écartées, comme le prouvent divers passages des anciens, et surtout une loi éléenne rapportée par Pausanias, laquelle condamnait à être jetée du haut d'un rocher toute femme qui eût passé le fleuve Alphée pendant la durée des fêtes. Plus tard, au témoignage du même voyageur, elles obtinrent d'assister, et ensuite de concourir. Les étrangers venaient de toutes les parties du monde se donner le spectacle de ces solennités ; mais tant que la Grèce fut libre, ils ne purent entrer dans la lice. Quand Alexandre Ier, roi de Macédoine, voulut y figurer, il fut obligé de prouver qu'il descendait d'Hercule, l'ancêtre commun des Doriens. Dans la suite même, lorsque la patrie de Thémistocle et de Léonidas fut devenue province romaine, les empereurs, Néron entre autres, qui vinrent rendre quelque éclat par leur présence à ces pompes déchues, se forgèrent toujours une descendance hellénique pour le justifier aux yeux des Eléens.

Une fois terminés les exercices préparatoires dans le gymnase public d'Elis, lesquels duraient dix mois; une fois le serment prêté par les prétendants et leurs parents de n'employer, pour s'assurer la victoire, aucun moyen frauduleux, et les sacrifices aux dieux présentés selon les rites consacrés, on tirait au sort l'ordre dans lequel les concurrents seraient appelés à se produire, et les luttes commençaient.

Elles étaient de deux sortes, les unes qui se rapportaient aux perfections du corps et que les Grecs nommaient combats gymniques; les autres qu'ils appelaient combats des muses et qui se rapportaient aux perfections du génie. Les



(Scène des jeux olympiques, d'après une peinture de Barry.)

premières, au commencement surtout, étaient l'objet essentiel des jeux olympiques, comme des jeux néméens et isthmiques; et les secondes appartenaient plus spécialement aux jeux pythiques. Cependant, principalement à Olympie, elles étaient toutes permises et récompensées.

L'adresse du corps se déployait dans le pentathle, qui se composait du saut, de la course, du disque, du pugilat et de la lutte; il faut y joindre encore le jet du javelot et la course des chevaux. Dans l'exercice du disque, on lançait en l'air le plus loin possible en élevant le bras à hauteur de poitrine et le ramenant en arrière par un mouvement circulaire, une sorte de palet rond, plat, et très pesant. Le pugilat était un combat à coups de poings dirigés sur le visage : les mains des adversaires étaient souvent armées de pierres ou de masses de métal qu'on renfermait dans une peau de bœuf appelée ceste et qu'on liait à l'entour du bras. La lutte avait lieu entre deux hommes nus qui, le corps couvert d'huile et de sable fin, s'enlaçaient de leurs bras, et essayaient soit de se rouler à terre, soit de se faire demander grâce, par la simple pression du corps maintenu debout. Les courses de chevaux s'exécutaient ou avec un cheval seul ou avec deux chevaux dont l'un menait le cavalier au but, et l'autre le ramenait au point de départ, ou enfin et le plus souvent avec des chars attelés de deux, trois, quatre chevaux. Dans ce dernier cas les concurrents ne rivalisaient pas seulement de rapidité mais de luxe et de magnificence; aussi étaient-ce les citoyens riches qui se présentaient ainsi dans la lice. C'est cette circonstance trop peu remarquée qui explique pourquoi les hymnes de victoire qui nous restent de Pindare ne roulent guère que sur des conducteurs de chars. Ce grand poëte, dont l'avidité devint proverbiale en Grèce, ne chantait que ceux qui le payaient libéralement. Il ne faut pas conclure autre chose de cette uniformité de ses sujets qui a fait exagérer quelquefois l'importance attribuée par les Grecs à l'art de conduire les chevaux et les chars.

Après ces exercices physiques, qui, pour la plupart du moins, n'ont pas besoin d'être justifiés à une époque où la gymnastique s'est fait sa place dans l'éducation, les musiciens, les poëtes, les artistes, les orateurs, les historiens, etc., avaient leur tour et venaient disputer aussi les prix. C'est aux jeux olympiques qu'Hérodote fit la lecture de l'admirable chronique qu'il nous a laissée, et éveilla le génie encore endormi dans l'âme du jeune Thucydide qui prêtait l'oreille avec la Grèce entière à ces merveilleux récits.

Quelquefois enfin les traités de paix y étaient conclus entre les diverses cités qui s'étaient fait la guerre, et avaient, selon l'usage, suspendu momentanément les hostilités pour ces cérémonies sacrées. On élevait alors des colonnes sur lesquelles on gravait les actes officiels de ces réconciliations publiques.

Quant à ceux qui remportaient un prix dans les jeux, les plus glorieuses distinctions leur étaient réservées, quoique la récompense immédiate fût bien peu de chose, une simple couronne de pin ou d'olivier. A leur retour dans leur pa-

trie, on les conduisait dans un char de triomphe, et l'on faisait une brèche aux remparts pour rendre leur entrée plus imposante. Dans la plupart des villes, ils recevaient des présents considérables, cinq cents drachmes par exemple; à Athènes, ils avaient droit aux premières places dans toutes les réunions publiques, et étaient entretenus aux dépens de l'Etat; les honneurs ne s'arrêtaient pas aux vainqueurs, ils s'étendaient à sa famille tout entière, à laquelle ce succès d'un de ses membres créait un véritable titre de noblesse et une sorte d'inviolabilité.

Un jour au milieu de ces jeux un consul romain vint annoncer à la Grèce assemblée que ses armes l'avaient rendue libre. Un enthousiasme universel répondit à cette parole. Hélas! l'occasion était mal choisie. C'était l'esclavage, et l'esclavage pour toujours qu'apportait Flaminius en proclamant la liberté. Toutefois, en perdant l'indépendance les Grecs conservèrent et maintinrent long-temps encore leurs fêtes olympiques, comme des images de leur prospérité passée, comme des consolations de leurs épreuves présentes. Puis tout s'effaça peu à peu, et les ruines elles-mêmes disparurent.

Tamtam. — Il existe un instrument d'origine chinoise nommé *tamtam :* c'est un disque rond de peu d'épaisseur, et dont les bords sont relevés en arrière. Si on le frappe avec un tampon de grosse caisse, il rend un son grave, frémissant, lugubre, qui va grossissant, et dont on ne peut se faire une idée exacte qu'après l'avoir entendu; on s'en sert, en Chine, pour appeler les peuples des villes à la prière; il y est aussi employé dans les orchestres. Le personnage assis dans la figure ci-dessous frappe sur un tamtam.

Il y a quelques années, Paris n'en possédait que trois qui venaient de Chine; on savait bien leur composition chimique, mais on avait beau faire l'alliage de quatre-vingts parties de cuivre et de vingt parties d'étain, il se brisait sous le marteau lorsqu'on voulait le travailler, il n'était pas malléable; et cependant, en examinant ceux qui venaient de Chine, on reconnaissait qu'ils avaient été faits avec le marteau ! Enfin M. Darcet découvrit le secret de la fabrication du tamtam. Le *tour de main* consiste en ce que l'alliage dont cet instrument est formé a besoin d'être *trempé* pour se prêter au travail. Lorsque le tamtam a été fabriqué, on le détrempe, ce qui se fait en l'exposant à une forte chaleur, et le laissant ensuite refroidir par degrés insensibles; c'est, comme on voit, l'inverse de ce qui arrive pour l'acier, que l'on ne peut travailler trempé.



(Extrait des ÉLÉMENTS DE CHIMIE; *Bibliothèque du Magasin pittoresque.*)

LE RIRE.

Un astrologue italien, nommé l'abbé Damascène, publia, en 1662, une brochure de six feuilles, imprimée à Orléans. Il y distinguait les tempéraments des hommes par leurs manières de rire. Le *hi*, *hi*, *hi*, selon ce traité bizarre, serait particulier aux mélancoliques; les *hé*, *hé*, *hé*, aux bilieux; les *ha*, *ha*, *ha*, aux phlegmatiques; et les *ho*, *ho*, *ho*, aux sanguins.

Une autre petite brochure assez rare, imprimée en 1768, a pour titre : *Traité des causes physiques et morales du rire relativement à l'art de l'exciter.* On l'attribue à Poinsinet de Sivry. L'auteur raconte qu'il fut invité un jour à dîner chez Titon du Tillet, connu dans la république des lettres pour avoir fait élever le monument de bronze représentant le Parnasse français, que l'on voit à la Bibliothèque du roi. Au nombre des convives se trouvaient plusieurs hommes célèbres, entre autres Destouches, Fontenelle et Montesquieu. A propos d'un grand éclat de rire, que rien de plaisant dans la conversation ne paraissait avoir provoqué, on se prit à deviser sur les causes du rire, et il s'établit bientôt une controverse dans toutes les règles entre les trois écrivains que nous venons de citer.

Destouches parla le premier. Il réfuta la définition du ridicule qu'Aristote a donnée en ces termes « une difformité sans douleur, » et il s'efforça de démontrer que le rire a sa source dans *une joie raisonnée.*

Fontenelle prit ensuite la parole, et d'abord combattit l'opinion de Destouches. « Si le rire, dit-il, était une conséquence *nécessaire* de la joie, il naîtrait avec elle; ce qui n'arrive pas toujours; — elle exciterait le rire toutes les fois et tout le temps qu'elle a lieu; ce qu'on sait n'être point; — elle ne pourrait être portée à l'excès, sans produire le même excès dans le rire; ce que l'expérience dément; — elle serait la seule cause du rire; ce que Destouches lui-même n'admettait pas. » Après cette argumentation, l'auteur des *Mondes* fait remarquer qu'il est un très grand nombre d'occasions où la raison n'a aucune part au rire, que nous rions le plus souvent en dépit d'elle. Il cite l'habitude où nous sommes de rire de choses qui ne sont qu'affligeantes au témoignage de la raison; telles que l'ivrognerie, la surdité, les imperfections, les difformités, les bévues, les accidents, les chutes, les balourdises, etc. Après avoir ainsi critiqué le système de son adversaire, il se hasarde à en proposer un autre. Suivant lui, le rire, loin de naître d'un principe raisonnable, n'est autre chose qu'un accès passager de *folie* plus ou moins caractérisée. « Vous prétendez, dit-il, que ce mouvement naît de la joie; jugez vous-même s'il lui ressemble ! » et il trace un tableau physique de l'homme qui rit, d'après les observations réunies de plusieurs médecins. Cette description, ou plutôt cette dissection du rire, est assez singulière pour mériter d'être reproduite : « Si vous considérez le visage, le front » s'étend, les sourcils s'abaissent, les paupières se resserrent au coin des yeux, et toute la peau qui les environne » se couvre de rides. L'œil mis à la gêne, et fermé à demi, ne » doit plus son éclat qu'à l'humidité qui l'offusque; ceux » même de qui la douleur n'a pu tirer des larmes, sont alors » contraints de pleurer. Le nez se fronce, et se termine plus » ou moins en pointe; les lèvres se retirent, et s'allongent; » les dents se découvrent; les joues s'élèvent et s'étendent » avec contrainte sur leurs muscles, dont les intervalles » ou la rétraction forment ces différents creux agréables » chez les uns, difformes chez les autres. La bouche, for- » cée de s'ouvrir, laisse voir la langue suspendue, et sans » relâche agitée de violentes secousses. La voix n'est plus » qu'un son entrecoupé, tantôt vif et perçant, tantôt faible » et plaintif. Cependant le cou s'enfle et se raccourcit; » toutes les veines sont gonflées et tendues, et le sang qui » se porte en tumulte vers les vaisseaux les plus déliés de

» l'épiderme, imprime sur le visage un rouge violet, symbole voisin de la suffocation. — Mais tout ceci n'est rien » en comparaison de ce qui se passe dans les autres parties. » La poitrine s'agite si impétueusement qu'il n'est plus » possible de respirer, ni de dire une parole. Une douleur » pressante s'élève dans les flancs; il semble que les entrailles se déchirent, et que les côtes se séparent. Dans » cette crise, on voit tout le corps se plier, se tordre, se » ramasser. Les mains se jettent sur les côtés et les pressent vivement. La sueur monte au visage, la voix se » perd en sanglots, et l'haleine en soupirs étouffés. Quelquefois l'excès de cette agitation produit les mêmes effets » qu'un breuvage mortel, chasse les os des jointures, » cause des syncopes, et donne la mort. Tout le temps que » dure cette sorte de supplice, la tête et les bras souffrent » les mêmes secousses que la poitrine et les flancs. Vous les » voyez d'abord s'agiter avec précipitation et désordre; » puis tout-à-coup retomber sans nerf et sans vigueur. » Les mains deviennent lâches, les jambes débiles; et » toute la machine languit dans un état de défaillance. » — « L'homme rit rarement, continue Fontenelle, lorsqu'il se trouve seul, et que, plus recueilli, il s'applique » à consulter l'oracle de la raison : mais un objet imprévu, » ou quelque idée dépareillée vient-elle à le distraire : le » nerf de l'attention se détend, la raison s'écarte, le rire » échappe; et cette commotion sensible des organes n'est » qu'une suite extérieure du désordre intime, et de la déroute secrète du principe intelligent. C'est d'ailleurs un » principe reconnu, même par les esprits vulgaires, au moins » d'une manière obscure. On dit communément : J'ai ri » comme un fou; plus on est de fous, plus on rit; il m'a » pris un fou rire, etc. Le comte Oxenstiern a dit : Le rire » est la trompette de la folie. »

Quand Fontenelle eut épuisé toutes les ressources de son esprit pour soutenir ce paradoxe, Montesquieu discourut à son tour fort longuement et plus sérieusement. Son premier soin fut aussi de renverser les doctrines émises avant lui. Le rire, dit-il, n'est assurément point un effet de la joie; c'est tout un autre phénomène. Il est ou plus tardif ou plus passager, souvent même il la devance et ne l'attend point. Il se montre indifféremment après, avant, ou en même temps qu'elle. D'un autre côté, la folie, même passagère, ne saurait être considérée comme une cause constante du rire. Dans le rire d'un homme raisonnable il y a toujours une empreinte de jugement qui le distingue totalement de celui des insensés. La proposition serait plus soutenable, si on se contentait de dire que le rire prend sa source dans une certaine folie qui lui est propre; mais alors il serait nécessaire de spécifier ce genre de folie, d'en exposer l'analyse, et de la distinguer de toute autre sorte de déraison. C'est ce que fait Montesquieu, et il arrive à conclure que le principe mystérieux du rire est l'*orgueil*, non pas toute sorte d'orgueil, mais presque toujours l'*orgueil qui s'applaudit*. Les actions où les hommes excitent notre rire ne sont *ridicules* qu'à la condition de paraître à notre égard dans une certaine infériorité. Cette comparaison présomptueuse est quelquefois trop rapide ou trop vague pour être facilement analysée; elle n'en est pas moins au fond de notre pensée. Si nous rions de propos spirituels, c'est qu'ils déversent le ridicule sur d'autres que nous, ou qu'une vanité secrète nous fait trouver notre avantage à les approuver, à les saisir. On cesse de rire d'une comédie du moment où l'on croit s'y reconnaître ou y voir ses amis offensés, etc., etc.

Montesquieu énumère ensuite les différentes espèces de rire; ce sont : — le rire à gorge déployée, ou rire indécent; — le rire gracieux, ou le sourire; — le rire de dignité, ou de protection; — le rire niais, qu'il faut distinguer du rire ingénu; —le rire avantageux ou de pure vanité; —le rire de civilité, de convention ou d'usage; — le rire peiné ou dédaigneux; — le rire franc, sincère ou serein, qui se répand sur toute la physionomie; — le rire hypocrite ou simulé, qu'on appelle aussi rire en dessous, rire sous cape, rire malin, ou rire sournois; encore que ce dernier doive être distingué du rire malin; — le rire contraint, ou celui qu'on retient en se faisant violence; — le rire forcé ou machinal, occasionné par le chatouillement excessif, par les blessures du diaphragme, par certains breuvages, etc.; — le rire amer excité par le dépit, la vengeance, l'indignation, et mêlé d'un certain plaisir, le tout combiné d'orgueil. Ce rire et le rire forcé sont compris sous le nom commun de sardonien ou sardanien. — Enfin, le rire inextinguible dont parle Homère, ou celui qu'on ne peut arrêter, et qui suscite dans les flancs, dans la gorge et dans toute la personne, une convulsion dont nous ne sommes plus les maîtres.

Les passions qui s'ajoutent comme causes secondaires à l'orgueil, dans l'opération du rire, sont nombreuses. L'un des ressorts les plus actifs est la surprise. L'auteur du traité cite, sous le nom de Montesquieu, beaucoup de manières d'exciter le rire par le concours de la surprise : — par improviste; — par contradiction dans les termes; — par contradiction sous-entendue; — par surabondance; — par contre-sens; —par effronterie; —par disparate; —par récidive; — par contradiction dans les usages; — par contradiction conséquente; — par l'emploi des mêmes termes; — par exagération; — par interprétation détournée; — par abus des termes; — par l'assemblage incohérent de deux expressions; — par contre-attente. — Il cite, à l'appui de ces règles, un grand nombre d'exemples tirés des poëtes comiques anciens et modernes.

Si cette brochure dont nous venons de donner l'analyse ne satisfait pas complétement la raison, du moins elle flatte l'imagination, excite la curiosité, et invite à méditer sur l'un des phénomènes les plus singuliers de notre nature.

— *Matius*, qui vivait sous Auguste, paraît avoir été à peu près à Rome ce que Le Nostre était à Paris sous Louis XIV (voy. 1836, p. 215). Il était célèbre pour l'art encore nouveau de donner aux arbres et aux cabinets de verdure une forme régulière. Il inventa, dit-on, le premier la manière de greffer et d'enter les fruits. Son nom ne se trouve point dans la *Biographie universelle* des frères Michaud.

COMPOSITION DE L'ÉCORCE DE LA TERRE.

(Premier article.)

La surface de la terre, à l'époque où elle a commencé à se consolider, semble avoir été occupée uniquement par des roches de nature cristalline. Les montagnes, aussi bien que les vallées, ne présentaient qu'un sol de cette espèce, assez semblable à celui qui se forme sur la pente des volcans quand la lave commence à s'y refroidir. Analogues dans leur essence aux laves des volcans, ces roches cristallines paraissent, en effet, avoir été primitivement, par l'effet de la chaleur, dans un état complet de fluidité, et ne s'être consolidées que par un refroidissement graduel. On n'apercevait nulle part de ces couches de grès, de sable, d'argile, de calcaire, dont on voit aujourd'hui la terre couverte presque partout. Lorsque l'Océan commença à se déposer sur le globe devenu assez froid pour le recevoir, les bassins dans lesquels ses eaux se réunirent, de même que les continents et les îles à la superficie desquels se mirent à ruisseler les eaux courantes, étaient donc entièrement

formés de roches schistoïdes et granitoïdes. C'est là le fond qui supporte l'écorce stratifiée de la terre, écorce sur la composition de laquelle nous devons, dans cet article, jeter un regard rapide.

Considérons donc un immense bassin dont le fond, pour fixer les idées, sera supposé de granite (voyez 1838, p. 220), et dans lequel repose une masse d'eau constamment entretenue au même niveau, malgré l'évaporation, par divers canaux qui s'y versent. Comme l'eau apportée par ces canaux, qui sont les fleuves et les rivières, est plus ou moins trouble, chargée de limon, de sable, de cailloux, de sels calcaires, et que l'évaporation n'enlève que de l'eau pure, il est clair que, de jour en jour, les matières étrangères charriées dans l'Océan doivent augmenter, et former sur le fond du bassin des dépôts de plus en plus considérables. Laissez le phénomène se continuer pendant un assez grand nombre de siècles, et le fond se trouvera partout revêtu d'une série de couches superposées comme des feuillets les unes sur les autres. Si, à une certaine époque, les fleuves ont charrié particulièrement du sable les couches formées à cette époque seront sableuses. Si, à l'époque suivante, ils ont charrié du limon ou des sels calcaires, les couches correspondantes seront argileuses ou calcaires. Enfin, si les animaux qui ont habité l'Océan aux diverses époques ont varié; comme, après leur mort, leurs débris tombent naturellement sur le fond et s'y ensevelissent dans les dépôts qui sont en train de s'y former, ces débris varieront d'une couche à l'autre comme les animaux eux-mêmes ont varié d'un temps à l'autre. Par conséquent, il y aura, sur tous les points, dans la suite des couches dont la masse totale du dépôt se composera, un certain ordre précis et constant. On pourra distinguer les couches les unes des autres, soit par leur nature, soit par la nature des débris organiques qu'elles renfermeront; et cette distinction une fois faite, étant donnée une couche quelconque, on pourra, du seul fait de son rang dans la série, déduire quelles sont les couches qui doivent se trouver au-dessous d'elle, et celles qui doivent se trouver au-dessus. Il suffira pour cela d'avoir constaté certains caractères propres à chaque couche, et assez précis pour la faire reconnaître sans faute.

Il y a toutefois sur ce point une remarque importante à faire. Si l'on suppose que le bassin n'a éprouvé dans sa position aucun changement pendant tout le temps que les dépôts se sont formés, il est évident que les diverses couches devront se trouver, suivant leur ordre naturel, dans toutes les parties qui ont été sous l'eau, et ne faire lacune nulle part. Mais si le bassin a été incliné tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, de manière que quelques unes de ses parties fussent tantôt hors de l'eau et tantôt dans l'eau, il est évident que la partie qui sera demeurée pendant un temps hors de l'eau n'aura pu recevoir les couches de dépôt qui se seront formées dans le temps qu'elle était à sec. On y trouvera donc, immédiatement l'une sur l'autre, deux couches qui ailleurs sont séparées par plusieurs couches intermédiaires; et ces deux couches, ainsi rapprochées dans cet endroit, seront précisément celles qui se formaient, l'une à l'instant où cette partie du bassin est sortie de l'eau, et l'autre à celui où elle y est rentrée.

Ce fait s'observe assez fréquemment parmi les couches qui se sont déposées dans le bassin de l'Océan depuis l'origine des choses; car ce bassin n'étant point absolument fixe, mais s'élevant tantôt au-dessus du niveau des eaux pour donner naissance à quelque île ou à quelque lambeau de continent, et tantôt s'abaissant de manière à immerger quelque étendue de terre sèche plus ou moins considérable, il en résulte que dans certains lieux certaines couches de dépôt manquent quelquefois entièrement. Cela prouve que ces lieux étaient hors de l'Océan à l'époque où ces couches se formaient. Mais la règle générale n'en subsiste pas moins; savoir: que l'on ne saurait jamais trouver au-dessous d'une couche déterminée une couche qui ailleurs se trouverait au-dessus, ou au-dessus une couche qui ailleurs serait au-dessous.

Enfin, comme les matières étrangères qui tombent dans le bassin où se forment les dépôts n'y sont point répandues uniformément, il est clair que les dépôts devront avoir plus d'épaisseur dans les endroits où ces matières sont le plus abondantes, que dans ceux ou elles sont plus rares. On ne doit donc pas s'attendre, en suivant les couches sur une grande étendue, à leur trouver une épaisseur constante. Telle couche qui, dans une province, possède une grande puissance, dans une autre province peut se trouver réduite à un simple lit de médiocre importance. L'ordre de succession des couches, je ne saurais trop le répéter, est la seule chose inaltérable, car elle correspond à l'ordre de succession des temps.

Une dernière remarque, c'est que, bien que les couches se soient originairement déposées dans une situation horizontale, comme tous les sédiments qui se font dans une eau tranquille, cependant, par suite des tremblements de terre et des dislocations qu'ils occasionnent, il arrive fréquemment que les couches se trouvent dérangées de leur position primitive et redressées plus ou moins. Il est évident que ce dérangement de l'horizontalité ne peut porter que sur les couches qui étaient déjà formées à l'instant où la dislocation a eu lieu, et que celles qui continuent à se former au même endroit, après cette dislocation, reprennent la situation horizontale. On doit donc trouver, à l'endroit où un tel phénomène a eu lieu, des couches horizontales reposant sur des couches inclinées, et ce changement de stratification est la preuve que dans l'intervalle des deux époques où les deux couches immédiatement discordantes se sont formées, une dislocation dans l'écorce de la terre a eu lieu dans cet endroit. De même que l'on peut marquer l'ordre de succession des couches d'après l'examen des caractères particuliers qui les distinguent, de même par conséquent on peut marquer, par l'examen de ces mêmes caractères, l'ordre de succession des différentes dislocations qui se sont faites à la surface de la terre.

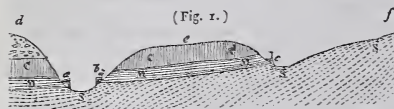
Pour concevoir toute l'importance des principes assez simples que nous venons d'exposer, il faut savoir que presque toute la masse des terres que nous habitons se compose des diverses couches de dépôt, anciennement formées dans le bassin de l'Océan, et que les chaînes de montagnes sont, pour la plupart, le produit des dislocations qui à diverses époques ont relevé ces couches au-dessus de leur niveau originaire.

Il est donc parfaitement naturel que les bancs de roche que l'on observe dans une contrée y soient en général régulièrement étendus en forme de couches, soit que ces bancs de roche soient formés par une pierre solide de grès ou de calcaire, soit qu'ils se composent de sable, ou de marne, ou d'argile. Il est naturel également que tantôt ces bancs soient horizontaux de manière à se trouver à peu près au même niveau dans tout le pays, et que tantôt ils soient inclinés de manière à s'enfoncer rapidement dans la profondeur de la terre après avoir simplement montré leur tranche à la surface. Enfin si l'on a observé avec attention l'ordre des couches dans quelque point où elles soient bien à découvert, on peut être certain que ce même ordre existe encore dans tous les points où les couches demeurent cachées dans l'intérieur de la terre.

On sent aisément toute la valeur de cette remarque. S'il existe dans un pays une couche précieuse, soit par la pierre, soit par le sable ou l'argile qu'elle fournit, on pourra aller chercher cette couche par des puits partout où l'on apercevra à la surface une couche que l'on a vue ailleurs reposer au-dessus d'elle; tandis qu'il serait tout-à-fait illusoire de la chercher dans des lieux où l'on voit au

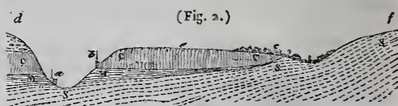
contraire à la surface une couche que l'on sait être inférieure à la couche en question.

Supposons qu'il s'agisse (fig. 1) d'un banc de marne M M, exploité dans un certain canton en trois points *a*, *b*, *c*, où il vient se montrer an jour sur la pente des collines; si l'on a observé que ce banc de marne se trouve compris entre un banc de pierre calcaire CC et un banc de sable SS, on pourra, en creusant à travers le banc de pierre calcaire sur toute l'étendue du plateau *e* où le banc de marne est souterrain, retrouver, par des puits, ce banc précieux; tandis que sur le plateau *f* qui est occupé, non par le banc calcaire, mais par le banc de sable, ce serait tout-à-fait perdre sa



(Fig. 1.)

peine que de faire cette recherche. Sur le plateau *d*, où il y a encore un autre banc au-dessus du banc calcaire, on pourra encore retrouver par des puits le banc de marne, mais au lieu de n'avoir à traverser qu'un seul banc, il en faudra traverser deux.

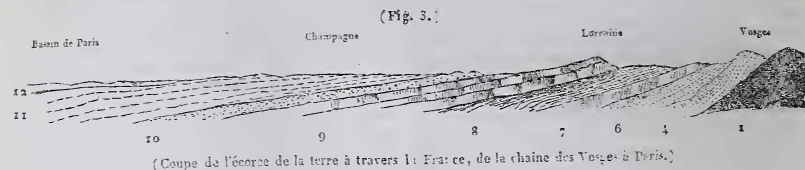


(Fig. 2.)

Cependant ces considérations, si précieuses dans tous les travaux d'exploitation, sont quelquefois sujettes à tromper. Toute règle a ses exceptions. Il pourrait arriver (fig. 2) que le banc de marne se réduisît à un simple lit ou même s'évanouît entièrement, de telle façon qu'en perçant le banc calcaire sur la partie antérieure du plateau on retrouvât le banc de marne; mais qu'en le perçant de la même manière dans la partie postérieure du plateau, au point *c*, on tombât directement dn calcaire sur le sable sans rencontrer la marne dans l'intervalle.

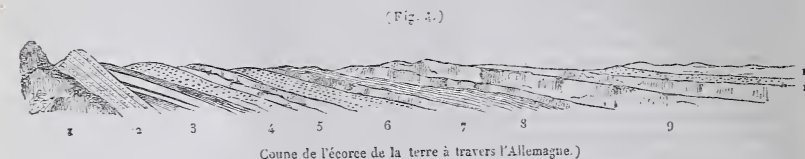
Ces considérations, que nous venons d'appliquer à l'examen géologique d'un canton, s'appliquent également à l'examen de la composition de toute une province.

(Fig. 3.)



(Coupe de l'écorce de la terre à travers la France, de la chaîne des Vosges à Paris.)

(Fig. 4.)



(Coupe de l'écorce de la terre à travers l'Allemagne.)

NOMS DES TERRAINS.

1 Terrain ancien. — 2 Grauwacke. — 3 Terrain houiller. — 4 Grès rouge. — 5 Zechstein. — 6 Grès bigarré. — 7 Muschelkalk. — 8 Marnes irisées. — 9 Calcaire oolitique. — 10 Grès vert. — 11 Craie. — 12 Terrain tertiaire.

Je suppose que l'on descende des Vosges vers Paris, en observant constamment la nature des terrains et la direction suivant laquelle ils plongent les uns sous les autres (fig. 5). On trouvera au centre des Vosges le rebord du bassin primitif (1), bassin dans lequel se sont déposées toutes les couches de sédiment; sur les pentes de ce rebord, diverses couches de grès (4) et (6) s'étendant jusqu'en Lorraine ; alors des couches de calcaire et de marne (7, 8, 9); du grès (10) à l'entrée de la Champagne; puis la craie (11), jusqu'à l'entrée du bassin de Paris; en dernier lieu, les diverses couches de calcaire, de grès, de marne (12) qui composent ce bassin. Voilà l'ordre dans lequel ces terrains se sont succédé, car il est facile de constater qu'ils reposent les uns sur les autres. Cet ordre est invariable; car si l'on se transporte en Allemagne, et que l'on parte également d'une chaîne primitive pour marcher vers les terrains les plus récents, on retrouvera les mêmes terrains que l'on aura déjà observés en France, et dans le même ordre de succession (fig. 4). Mais il arrivera que de nouvelles couches que l'on n'aura point aperçues en se dirigeant des Vosges vers Paris se manifesteront. En quittant le rebord du bassin primitif, et avant de rencontrer les couches de grès observées sur la pente des Vosges, on rencontrera des couches appartenant à un grès fort différent, nommé par les géologues le terrain de grauwacke. Au-dessus de ce terrain on trouvera un grès grisâtre renfermant des conches de houille, qui est le terrain houiller. Seulement alors se rencontrera notre grès n° 4. Au-dessus de lui on trouvera des couches de pierre calcaire (5) que l'on n'aura pas davantage observées en France, et qui sépareront le grès n° 4 dn grès n° 6. Mais, malgré ces intercalations, l'ordre général ne sera point troublé, et se continuera en offrant à nos regards la même suite de conches jusqu'à la craie (11). En se transportant en Angleterre ou dans tout autre pays, on retrouverait encore avec clarté les mêmes lois dans la superposition des terrains les uns sur les autres.

La succession des formations est, comme nous l'avons déjà dit, aussi invariable que celle du temps. Il y a donc dans la constitution de l'écorce de la terre une certaine régularité qui permet de donner des noms particuliers aux divers feuillets dont elle se compose et que l'on rencontre formant la surface des divers pays. Le détail de cette composition sera le sujet d'un autre article.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

WISBADEN.



(Salons publics à Wisbaden, capitale du duché de Nassau.)

Wisbaden ou Visbaden est la capitale du duché de Nassau, petite monarchie constitutionnelle enfermée entre le grand-duché prussien du Bas-Rhin et le grand-duché de Hesse-d'Armstadt. De tous les bains de l'Allemagne, c'est le plus fréquenté. La partie centrale des bâtiments ici représentés est la salle de danse. L'aile gauche est entièrement occupée par des tables de jeux, parmi lesquelles les plus recherchées sont celles qui sont destinées à la roulette; et les profits y sont si grands pour le fermier, qu'il paie annuellement au duc de Nassau trente mille florins pour le seul privilége de tenir la banque. L'aile droite est une espèce de café-restaurant. Quoique l'extérieur de l'édifice soit fort simple, l'intérieur des ailes est élégant et distingué, et la salle de danse est belle et même splendide. Le parquet est formé de divers bois symétriquement arrangés en mosaïque; un rang de colonnes de marbre de l'ordre corinthien règne de chaque côté de la salle, et supporte une légère et spacieuse galerie; un nombre considérable de bustes et de statues de marbre est rangé sous cette double colonnade; le plafond est en voûte, et, quoique d'une couleur assez sombre, décoré avec goût; tous les appartements sont d'une large dimension.

Ces trois édifices et le parc qui leur est attaché servent ordinairement de lieu de réunion aux étrangers qui viennent visiter Wisbaden pendant la belle saison, et dont le nombre s'élève toujours à plusieurs milliers. Les thermes, les eaux minérales et les bains sont dans la ville même, à fort peu de distance des lieux publics représentés par notre gravure; mais comme il n'y a peut-être pas une seule personne sur cinquante qui vienne à Wisbaden pour autre chose que pour s'amuser, cette circonstance est de très petite conséquence. C'est d'ailleurs la mode pour les malades qui se baignent ou prennent les eaux de le faire de très bon matin, rarement plus tard que sept ou huit heures; car les Allemands sont très matineux, et tous les étrangers sont obligés dans la même mesure de se conformer à leurs habitudes : il en résulte que les moyens de rétablir sa santé ne viennent pas se mêler importunément aux amusements du jour.

Wisbaden est plein de grands et magnifiques hôtels, à chacun desquels est attachée une table d'hôte où dînent les étrangers; car à Wisbaden ce n'est pas la coutume de prendre des repas en particulier. Les tables d'hôtes les plus fréquentées ont rarement moins de deux à trois cents convives dans la belle saison; on dîne généralement à une heure. Le repas est accompagné de morceaux de musique qu'exécute une troupe placée au-dessus dans une galerie, et qui descend ensuite parcourir les tables pour demander sa récompense à chacun des assistants. Cette musique est assez bonne; le dîner est excellent, à bon marché et copieux (un potage, six plats, un dessert, une chopine de vin de table, pour trois francs); la compagnie est agréable, et, à cause de la diversité des natures, extrêmement amusante. A trois heures, on se sépare, les messieurs pour fumer leurs pipes, les dames pour reprendre leurs ouvrages d'aiguille. Certains jours de la semaine, une troupe d'artistes très habiles vient se placer sous la tente qu'on voit à droite de notre gravure, et y exécute des symphonies devant la société qui est assise ou se promène dans les jardins publics. Deux fois la semaine il y a un bal qui commence et finit de bonne heure. Rarement on s'y livre à une autre danse qu'à la walse, et c'est l'habitude des messieurs et des dames d'aller faire un tour et risquer quelque argent dans la salle de jeu, pendant les intervalles de la danse. Dès qu'il se fait tard chacun se retire, pour recommencer le lendemain matin le même train de vie.

Wisbaden possède aussi une très jolie salle de spectacle, et une troupe fort convenable, que viennent fortifier dans l'occasion les plus illustres acteurs des grandes villes d'Allemagne. Ce n'est guère que là que viennent se montrer de temps en temps le duc et la duchesse de Nassau. Leur résidence habituelle n'est pas à Wisbaden, quoiqu'ils y aient un château, mais à Biberick, joli bourg, situé sur le Rhin aussi, à quelque distance. Ce n'est pas que Wisbaden soit un séjour incommode, loin de là : des terrains exhaussés entre la ville et le fleuve suffisent pour protéger la ville des brouillards qui s'élèvent dans les soirées d'été et d'automne, et sa position dans une vallée, au pied du Tannus, jointe à la modérée mais constante chaleur qu'envoient ses eaux thermales, adoucit sensiblement pour elle l'âpreté de l'hiver germanique; mais les environs sont encore plus agréables, et puis le palais de Biberick est infiniment supérieur à celui de Wisbaden. On remarque surtout dans le superbe et vaste jardin qui en dépend, un petit château appelé Platz, lequel est situé sur une belle colline et spécialement consacré à la chasse; tout, dans l'ameublement de cette demeure, rappelle sa destination. Les chaises, les sofas, les tables de jeux, les chandeliers, les horloges, y sont faits d'andouillers et de bois de daim. La grande entrée du salon est flanquée de chaque côté d'une statue de daim en bronze, et le salon est décoré de tableaux dus au pinceau d'un habile artiste de Vienne où sont encore représentés des daims dans différentes situations. La construction du bâtiment imite exactement les demeures seigneuriales du moyen âge.

Du reste, les débris réels de cette époque ne manquent pas dans tous les environs de Wisbaden. Ce pays, remarquable à un très haut degré par ses sites pittoresques, ses curiosités, ses eaux minérales et thermales, ses sources salées, et qui jaillissent des chaînes des montagnes dont il est pour ainsi dire enveloppé, l'est plus encore peut-être par les antiquités historiques qu'il renferme en très grand nombre. Tous les âges de l'humanité, toutes les civilisations, tous les peuples presque ont passé par là et y ont laissé des vestiges qu'une société spéciale, appelée *Société nassovienne*, s'occupe à rechercher et à expliquer. A côté des châteaux modernes on y rencontre les ruines des anciens châteaux, plus ou moins célèbres dans l'histoire d'Allemagne et dans les traditions locales, de Friedberg, Kramsberg, Homburg, Falkenstein, Konigstein, Reifenberg, Haststein, Epstein, Sonnemberg, etc., et à côté de ces débris féodaux, il y a en foule aussi des débris de l'antiquité asiatique, grecque et romaine. On a trouvé un très grand nombre de tombeaux, surtout près d'un couvent nommé Klarenthal, et dans ces tombeaux, en même temps que des cendres et des ossements, des flèches, des urnes, des lampes, etc., dont les formes révèlent des origines asiatiques et grecques. On a découvert aussi un temple de Mithra d'une construction toute particulière : il a quarante pieds du Rhin de long sur vingt-cinq de large, un autel pour les sacrifices, une alava votive avec inscription, des statues et des bas-reliefs représentant les mystères de Mithra.

Un mur qui fait aujourd'hui, sous le nom de mur des Païens, la clôture d'un cimetière de Wisbaden, offre les restes du fort que Drusus fit bâtir dans sa lutte contre les Germains : il est haut de vingt pieds, et il a dix pieds d'épaisseur. Des fouilles récentes ont prouvé aussi qu'il avait existé tout près de là un camp romain; on a trouvé les vestiges mal effacés d'un fossé profond revêtu d'un parapet et garni de palissades qui était anciennement une ligne de défense. Cet ouvrage gigantesque commençait près de Pfœrring sur le Danube, se prolongeait par le pays de Hohenlohe, l'Odenwal jusqu'au Mein, par dessus le Tannus, et de là vers Edstein, Schwalbach, Kemel, Marienfels, Ems, et passant derrière Neuwied et à travers le pays de Berg, vers le Rhin inférieur, allait finir près de Wick, de Durstéde en Hollande. Tout cela est jeté, comme nous l'avons déjà dit, dans la plus délicieuse campagne. Les plus beaux paysages sont ceux des gros bourgs d'Etville et de Rudesheim. Ils sont à très peu de distance de Wisbaden, et on y arrive par des chemins superbes. De belles routes conduisent aussi de Wisbaden dans plusieurs jolies villes qui sont si rapprochées, qu'on peut les considérer comme comprises dans ses environs, quoiqu'elles appartiennent à d'autres Etats : ainsi Francfort, Hanau dans la Hesse électorale, Darmstad et Mayence dans le grand-duché de Hesse, Hombourg dans le landgraviat de Hesse, etc.

MŒURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LES CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE, PAMPHLET DE 1623.

Une des raretés bibliographiques les plus recherchées des amateurs est le *Recueil des caquets de l'Accouchée*, petit volume de 200 pages publié en 1623. Mais, pour avoir toute leur valeur, les Caquets doivent être accompagnés de différentes pièces qui en sont regardées comme le complément. L'an dernier, un exemplaire, comprenant dix-huit pièces, s'est vendu 296 francs à la vente La Bédoyère.

Souvent les livres rares ne sont que de pauvres bouquins dont tout le mérite est leur rareté même. Celui-ci n'est pas sans valeur réelle; il peut être lu avec fruit pour l'étude de la société sous Louis XIII.

L'auteur, qui ne s'est pas nommé, et que M. Barbier, le célèbre révélateur des anonymes et des pseudonymes, n'a pu découvrir, suppose qu'un convalescent a reçu de ses médecins le singulier conseil, pour se remettre en gaieté et santé, d'assister aux visites que recevrait une accouchée. Une sienne cousine, bourgeoise de la rue Quincampoix, « autrement dite de Mauvaises-Paroles, » se trouvant dans la condition voulue, il va la prier de lui permettre de se cacher derrière une tapisserie pour entendre, sans être vu, la conversation des dames qui lui feront visite. La bonne cousine y consent, « pourvu qu'il ne soit pas antiché de la maladie de la toux, parce que, pour rien, elle ne voudroit cela estre descouvert. »

Dès que le convalescent fut dans sa cachette, « arrivèrent toutes sortes de belles dames, jeunes, vieilles, riches et médiocres, qui, après le salut ordinaire, prendrent place, chacune selon son rang et dignité, puis commencèrent à caqueter. »

Le prochain ne fut pas ménagé; on jasa longuement des aventures scandaleuses du jour, sans taire les noms propres, pas plus les grands noms que les autres; on n'épargna ni monsieur le Prince (le père du grand Condé), « qui ne donnoit que trois sols à l'église pour se faire chanter un *Salve;* » ni M. de Bassompierre, « qui venoit d'être créé maréchal de France pour avoir remporté une victoire sur une centaine de Huguenots. » Notre écouteur enregistra les caquets de ces dames, et les livra à la publicité. Nous choisissons dans son procès-verbal quelques traits satiriques sur les mœurs générales de l'époque.

Une dame de la compagnie demande à la mère de l'accouchée combien sa fille a d'enfants : « Vramay, répond-elle, c'est le septiesme. Maintenant qu'on a tant de peine à marier les filles et pourvoir les garçons, il faudra à la fin, bon gré mal gré, qu'ils y en ayent qui soyent moynes ou religieuses, car les offices et les mariages sont trop chers.

» — C'est la vérité ce que madame dit, ce fit une damoiselle de haut parage. Maintenant que l'un de nos confrères a marié sa fille à un comte, avec un douaire de 500 000 l. comptant et 20 000 écus d'or pour les bagues, toute la noblesse en veut avoir autant, et cela nous recule fort.

» — Je vous asseure, madamoiselle, que je ne m'estonne nullement de vos discours. Ce qui est cause en partie de ce désordre, ce sont les bonbances d'aucuns; car moy qui

suys marchande, je le cognois à la vente. Il est aujourd'hui venu à nostre boutique un nombre de bourgeoises conduisant une fiancée pour achepter des étoffes; le fiancé estoit présent qui menoit la fiancée par dessous les bras; et comme je leur ay demaudé quelles étoffes ils vouloient, ils se regardoient l'un l'autre et se disoient : Parlez, madame. Moy, je demande quel état a le fiancé. Une bonne vieille répond qu'il est trésorier et receveur-payeur des gages. Trésorier! ce dis-je; il faut donc les plus belles étoffes. Incontinent je déploie un velours à la turque, un satin à fleurs, un velours à ramages, un damas mêlé, et autres grandes étoffes; puis je demande au fiancé si ces étoffes lui plaisoient. Il n'osoit répondre. La fiancée dit que c'étoit bien son cas. Luy, se hazarde de parler, et dit que ces étoffes estoient de trop grand prix pour sa qualité; mais la mère dit qu'elle veut que sa fille soit brave (bien parée), et partant que l'on couppe. Si bien que j'en ay livré pour 1 200 livres à monsieur le trésorier.

» — Nous serions bien sottes, dit la femme d'un petit avocat, de porter de moindres étoffes que celles-là. Ce que nous en faisons donne davantage de courage à nos maris de travailler et plumer la fauvette sur le manant.

» —....... Comment serait-il possible d'entretenir les garçons de ce temps si on ne déroboit? Il n'y a fils ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat qui ne veuille faire comparaison, en toutes choses, avec les enfants des conseillers, maîtres des comptes, maîtres des requêtes, présidents et autres grands officiers; on ne peut les distinguer ni à l'habit, ni en dépenses superflues; ils hantent les banquets à deux pistoles par teste; ils sont plus aspres à chasser un lièvre que de servir le roy et la république, et, si vous les faites entrer pour votre argent à la cour de parlement, ils ne savent par quel bout commencer la justice; et ainsi les cours souveraines sont remplies de beaux-fils et bien peignez, logés à l'enseigne de l'âne.

» — Mesdames, dit l'accouchée, vous me faites appréhender le temps à venir, car je n'ai que vingt-quatre ans et demi et sept enfants. » Elle parle de la nécessité de faire des économies: « Je vois bien, ajoute-t-elle, que madamoiselle, qui n'est pas de ceste ville, se rit de nostre petitesse.

» — N'estoit qu'en nostre chambre des comptes de Normandie les officiers s'allient avec les comptables et meslent leurs gains ensemble, répond la damoiselle, nous ne pourrions, non plus que vous à Paris, entretenir nostre grandeur; mais, Dieu mercy, ils s'entendent bien ensemble.

» — Eh! madamoiselle, je pensois que la chambre des comptes fussent les juges des comptables.

» — Madame, autrefois la linotte et le chardonneret estoyent à part en diverses cages; mais à présent tout est en mesme vollière. »

Les concussions, surtout celles causées par la vénalité des charges, tiennent une grande place dans le pamphlet : « Voyez comme chacun fait sa main dans son office. Voyez messieurs les juges criminels refuser de poursuivre les voleurs si la partie ne donne pas de l'argent! Voyez messieurs les eschevins et prévôts des marchands employer à festoyer et bancquetter l'impôt de cinq sols par écu sur le vin des bourgeois, au lieu d'en réparer, ainsi qu'il estoit dit, les quais rompus et les fossés de la ville! »

La femme d'un commissaire des guerres et celle d'un trésorier racontent naïvement le secret de la fortune de leurs maris. L'un, en mettant dans sa poche deux livres de poudre par coup de canon, et l'autre, en trafiquant de la solde avec les parties prenantes, se sont mis à l'abri de la misère. Quelque jour on les pourra rechercher, mais tout est assuré : la bourse des rechercheurs est déjà faite. Il faut bien faire le tour du bâton pour gagner l'intérêt du prix des charges.

Une des commères accuse les médecins et les apothicaires de vendre, comme productions des Indes, les herbes de leurs jardins.

La conversation ayant pris un tour philosophique excite la colère d'une vieille chapperonière à l'antique. « Holà, madame! s'écrie-t-elle, ne passez pas outre, car nous n'entendons pas la moitié de vos discours; il n'y a personne dans la compagnie qui puisse comprendre des choses si hautes et si relevées, sinon madame qui est à ce bout, car elle a lu Calvin, de Bèze, Clément Marot, et une infinité de grands philosophes.

» — Oui, je les ai lus, vieille sans-dents! »

Au nom de Calvin, un petit chien avait relevé la tête, croyant qu'on l'appelait; mais sa maîtresse l'avait vivement renfoncé sous sa cotte.

Après bien des coups de langue, bien des disputes qui se renouvelèrent durant huit « après-dînées, » on s'attabla et l'on fit une collation pour fêter les relevailles de l'accouchée.

Il y avait eu un moment critique pour l'indiscret secrétaire de ces dames: elles l'avaient entendu remuer, et s'étaient vivement émues à l'idée qu'un étranger les écoutait; mais, pleinement rassurées par la bourgeoise de la rue Quincampoix, elles avaient continué leurs caquets avec le laisser-aller d'une sécurité parfaite.

LA FÊTE DES LABOUREURS

A MONTÉLIMAR.

(Drôme.)

Une des places de Montélimar porte le nom de *Mai* ou des *Bouviers*. C'est là que, le 30 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le *mai*. C'est une sorte de prélude à la fête des laboureurs, qui a lieu le jour de la Pentecôte.

La fête durait autrefois trois jours, comme la Pentecôte elle-même. Le premier était principalement consacré à des cérémonies religieuses. Les laboureurs et les bayles assistaient à la messe avec des bouquets d'épis; ils étaient précédés par leurs syndics portant des houlettes ornées de rubans. Après la messe, on allait sur la *place des Bouviers* danser autour du mai. Des banquets champêtres, des farandoles et des danses remplissaient la journée.

La fête du lendemain était encore plus gaie. Les laboureurs, avec leurs syndics, montés sur des mules bien harnachées et ornées de rubans, portant chacun en croupe une femme ou une fille de laboureur, parcouraient, avec la musique, les fermes des environs. Ils distribuaient le pain bénit dans chacune, donnaient des sérénades, et faisaient danser les habitants de la ferme. Une table bien servie les attendait dans toutes.

Le troisième jour était le plus solennel et avait un but utile : c'était celui où l'on tirait la raie ou le sillon. Les laboureurs, les propriétaires et la population presque entière, se réunissaient dans un champ. Ceux qui s'étaient fait inscrire pour le concours amenaient leurs charrues ornées de rubans : c'était à celui qui tirerait la raie la plus profonde, la plus longue et la plus droite. Il y avait beaucoup de difficultés à vaincre : on les multipliait pour mieux éprouver l'habileté du laboureur. Les raies finies, elles étaient parcourues par des prud'hommes, qui adjugeaient le prix au plus digne. Des laboureurs s'exerçaient dans le cours de l'année à mériter cette distinction, et l'on attribue à cet antique usage la bonté des charrues dont on s'est toujours servi à Montélimar.

En faisant revivre cette ancienne fête en 1818, l'administration municipale l'a réduite à un jour.

Elle est aussi célébrée dans les campagnes des environs de Valence, et notamment à Beaumont, Montéléger, Mont-

meyran et Upie. Le roi de la fête, choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis; tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis. La première journée se passe en festins et en danses. Le lendemain, on se rassemble dans les champs: chacun fait amener sa charrue, et l'on figure les travaux du laboureur. (*Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix.)

VICTORIA REGINA.

Les Anglais, ingénieux à trouver de nouveaux moyens d'exprimer leur enthousiasme pour leur jeune souveraine, ont donné son nom à une fleur nouvellement découverte dans la Guyane anglaise par le voyageur Schomburgh. Cette fleur, à la fois une des plus grandes, des plus brillantes et des plus élégantes du règne végétal, s'épanouit à la surface des eaux tranquilles comme notre beau nymphea ou lys des étangs, qui peut bien en donner une idée; mais c'est dans des proportions tellement gigantesques que nous avons peine à le concevoir, nous, accoutumés au spectacle d'une végétation restreinte, et en quelque sorte tempérée comme notre climat. Les fleurs de la Victoria, en effet, n'ont pas moins d'un pied de large, et les feuilles, proportionnellement plus grandes encore, flottent sur l'eau en forme de larges disques de cinq à six pieds de diamètre. Ces feuilles sont bien singulières aussi par leur structure : elles sont de celles que les botanistes nomment *peltées*, c'est-à-dire que leur pétiole est fixé inférieurement au centre. Elles sont lisses et vertes en dessus, avec un bord relevé de deux pouces tout autour comme celui d'un tamis ou d'un large plateau. En dessous, elles sont rougeâtres, gauffrées ou divisées en une foule de compartiments par les nervures qui sont très saillantes, et laissent entre elles des espaces



(Fleur gigantesque, nommée par les Anglais *Victoria regina.*)

triangulaires ou quadrangulaires, dans lesquels il peut rester de l'air qui contribue à maintenir les feuilles sur l'eau. Aussi voit-on souvent des oiseaux et d'autres petits animaux se promener et poursuivre leur proie sur ces larges feuilles comme sur un plancher solide. Le pétiole qui part du fond des eaux est tout hérissé d'épines longues de neuf à dix lignes, ainsi que les plus fortes nervures du dessous des feuilles, le pédoncule et le calice de la fleur.

Le calice est formé de quatre feuilles d'un rouge brunâtre en dehors et blanches en dedans, longues de six à sept pouces et larges de trois. Sur ces feuilles s'étale circulairement et avec symétrie un nombre considérable de pétales, blancs d'abord, puis devenant de plus en plus rouges à mesure que la fleur est plus avancée. La fleur, qui présente ainsi une certaine analogie avec celle du nymphéa, est toujours d'une couleur plus foncée au centre, où elle finit par prendre la couleur de l'œillet. Les pétales, dont on compte plus de cent, passent insensiblement à la forme d'étamines en se rapprochant du réceptacle central qui est charnu et contient des graines grosses et farineuses à sa surface.

M. Schomburgh s'arrête avec plaisir à décrire cette admirable plante, qu'il nomme une merveille végétale; mais nous devons dire qu'il n'est sans doute pas le premier qui l'ait admirée et décrite.

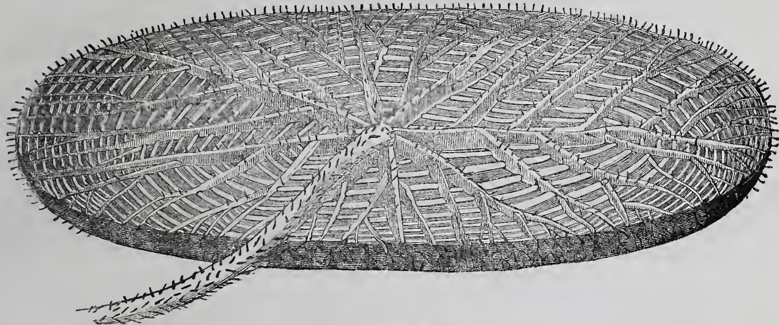
M. Tendonnet, en 1835, avait observé près de Corrientés, dans la république de Bolivia, une belle plante dont il envoya à Paris des graines, sous le nom de maïs d'eau. Le réceptacle mûr a, suivant ce voyageur, six pouces de diamètre, et contient un grand nombre de ces graines vertes en dehors, blanches et farineuses en dedans, grosses comme des pois, et servant d'aliment aux habitants de la contrée.

Avant lui encore, et peut-être le premier, M. Alcide

d'Orbigny, en 1828, avait recueilli, dans ce même lieu de Corrientés, au milieu des nombreux canaux de la province de Moxos, des fleurs, des feuilles et des fruits de ce colosse végétal, qu'il envoya au Jardin des Plantes à Paris. A la page 289 de son *Voyage dans l'Amérique du Sud*, ce voyageur raconte ainsi comment il fit la connaissance de cette belle plante :

« En descendant toujours rapidement le Garana, j'arrivai à l'embouchure du petit ruisseau de San-Jose, qui forme un immense marais avant de se réunir au fleuve ; là je trouvai une plante qui est peut-être l'une des plus belles de l'Amérique. Cette plante, qui paraît appartenir à la famille des nymphéacées, voisine du *nénuphar* de France, mais dans des dimensions gigantesques, est connue des Guaranis sous le nom de *yrupé*, qu'elle doit à son séjour habituel et à l'analogie de la forme de ses feuilles avec celle de certains grands plats, ou avec la couverture de certains paniers ronds fabriqués dans le pays. Qu'on se figure sur une étendue de près d'un quart de lieue des feuilles arrondies flottant à la surface des eaux, toutes larges d'un à deux mètres.... Au milieu de cette vaste plaine brillent des fleurs larges de plus d'un pied, de couleur tantôt violacée, tantôt rosée, tantôt blanches, toujours doubles et exhalant un parfum délicieux. Ces fleurs produisent un fruit sphérique qui, dans sa maturité, est gros comme la moitié de la tête, et plein de graines arrondies très farineuses, ce qui a fait donner à cette plante le nom de *maïs del agua* (maïs d'eau) par les Espagnols du pays, qui, à ce qu'il paraît, recueillent ces graines et les font rôtir pour les manger. Je ne pouvais me lasser d'admirer ce colosse des végétaux. »

Si l'on considère combien sont voisines les contrées où ont été trouvées ces belles plantes par les voyageurs français ou anglais, et combien sont analogues tous les caractères donnés par les uns et les autres, on ne peut s'empêcher de penser que c'est bien la plante déjà connue sous le nom de maïs d'eau qui vient d'être dédiée à la reine d'Angleterre.



(Une feuille de la Victoria regina, vue en dessous.

Guillaume III. — Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, est sans contredit un des princes qui ont su supporter avec le plus de grandeur d'âme le malheur et la prospérité ; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans sa vie, c'est le courage, je dirai presque l'héroïsme qu'il montra dans les revers qu'il subit lorsqu'il n'était encore que stathouder de Hollande. C'est un noble exemple qui peut servir à montrer que l'ère moderne n'est pas, quoi qu'on en dise, inférieure de ce côté aux temps antiques.

Louis XIV détestait Guillaume comme calviniste, comme chef d'une république, et comme ami de la liberté. De bonne heure il lui déclara une guerre à mort qui ne s'éteignit même pas avec la vie du plus faible des adversaires, et qui désola long-temps la France, l'Angleterre et les Pays-Bas qu'elle épuisait d'hommes et d'argent.

Plusieurs fois, pendant cette lutte acharnée, la Hollande tomba presque entièrement entre les mains du monarque français ; et celui-ci, craignant les tentatives désespérées du prince d'Orange, lui fit offrir la souveraineté des restes de sa patrie sous le patronage de la France et de l'Angleterre. — Je ne trahirai jamais ma foi, répondit le prince, et je ne vendrai jamais non plus les libertés de mon pays, que mes ancêtres ont si long-temps défendues.

Tout le monde désespérait autour de lui, et un de ses amis lui demandant un jour, après lui avoir reproché son obstination, comment il vivrait lorsqu'il aurait perdu la Hollande : — J'y ai pensé, répondit Guillaume, et je suis résolu à me retirer dans mes terres d'Allemagne ; car j'aime mieux passer ma vie à chasser, comme un pauvre gentilhomme campagnard, que de rester souverain en vendant à la France, à quelque prix que ce soit, mon pays et ma liberté.

Plus tard, ce fut le roi d'Angleterre qui envoya vers lui. Il espérait que, presque sans espoir, le prince se laisserait enfin séduire par la proposition tant de fois faite et rejetée d'une souveraineté sous le patronage de la France et de la Grande-Bretagne. Guillaume résista comme il avait résisté tant de fois. — Mais vous ne voyez donc pas que le pays est perdu? lui dit un des envoyés. — Je vois qu'il est en grand danger, répondit Guillaume ; mais je sais aussi qu'il y a un moyen de n'être pas témoin de sa perte, c'est de mourir en le défendant dans le dernier fossé.

La noble simplicité de ces paroles n'a pas besoin de commentaire. Celui qui les prononça est digne du respect et de l'admiration de l'humanité.

La Table de marbre du Palais. — On parle souvent de la table de marbre du Palais, à Paris. C'était une grande table ronde placée à une extrémité de la grand'salle. Elle fut détruite dans l'incendie de 1618. Elle occupait presque toute la largeur de la salle ; on n'avait jamais vu une tranche de marbre d'une telle dimension. Aux jours de solennités extraordinaires, les rois donnaient des festins publics à cette table. Lorsque Henri VI d'Angleterre eut

été sacré à Notre-Dame par le cardinal de Wincester, il vint dîner dans la grand'salle. Les seigneurs de sa cour eurent beaucoup de peine à assister au repas : le peuple avait envahi le Palais ; des moutardiers et des savetiers avaient pris d'avance les places autour de la Table de marbre.

COMPOSITION DE L'ÉCORCE DE LA TERRE.

(Deuxième article, voyez p. 279.)

Nous avons, dans un précédent article, donné l'idée de la manière dont se sont formées dans le sein de l'Océan les couches minérales qui constituent aujourd'hui la majeure partie du territoire des continents. Nous avons montré comment ces diverses couches, bien que sujettes à manquer quelquefois dans certaines localités, reposent néanmoins les unes sur les autres dans un ordre de succession invariable. Il nous reste à les examiner plus particulièrement, et à faire connaître, en commençant par les plus anciennes, toutes les couches, ou pour mieux dire, tous les systèmes de couches que l'étude attentive de l'écorce de la terre a fait découvrir aux géologues. Nous prendrons, dans cette étude, pour guide principal le Tableau des terrains publié en anglais par M. de la Bèche, ainsi que le Manuel géologique du même auteur, ouvrages généralement acceptés comme classiques, même en France.

I. *Groupe de la grauwacke.* — On désigne sous ce nom, tiré de l'allemand et qui signifie *roche grise*, les plus anciennes couches qui se soient formées dans le lit de l'Océan. Ces couches sont entassées les unes sur les autres sur une épaisseur qui atteint souvent deux ou trois mille pieds et souvent bien davantage. Elles semblent attester que notre planète était soumise, à l'époque où elles se sont formées, à de terribles ravages occasionnés par le mouvement et peut-être par l'ébullition de l'Océan, car elles se composent presque entièrement de débris arrachés par les eaux aux terrains qui existaient alors. Tantôt ce sont des couches de cailloux, tantôt des couches de sable à gros grains, solidement agglutinés les uns contre les autres, tantôt des couches feuilletées d'argile plus ou moins fine, dont l'ardoise, qui est une des couches de ce groupe, nous donne un bon exemple. Ces diverses couches, toutes d'origine mécanique, alternant les unes avec les autres sans aucun ordre et souvent entremêlées de quelques lits de pierre calcaire, reposent sans aucun intermédiaire sur le fond de l'Océan primitif. Il est aisé de se faire idée de l'énorme durée qu'il a nécessairement fallu pour que les eaux en frappant les rochers qui s'élevaient au-dessus de leur niveau, aient pu en tirer une masse aussi considérable de limon, de sable et de cailloux.

Les seuls animaux dont on rencontre les débris parmi ces anciens dépôts de l'Océan sont des polypiers et des madrépores, des mollusques, des crustacés d'une organisation extrêmement simple. On croit y avoir trouvé quelques débris de poisson. Les végétaux sont également d'une nature élémentaire : ce sont des algues, des équisetacés, des fougères, des lycopodiacées.

Les couches appartenant à ce groupe se montrent à découvert en un grand nombre de points, et constituent, en Europe, d'assez vastes pays. Les Ardennes, les contrées à travers lesquelles coule le Rhin, de Mayence jusqu'à Cologne, une partie de la Bretagne et de la Normandie, l'ouest de l'Angleterre et le sud de l'Ecosse sont formés par les couches de la grauwacke. On les voit encore en Allemagne, en Suède, en Norwége, en Russie, et dans l'Amérique du Nord où elles occupent une surface très étendue. Dans les autres pays, elles sont recouvertes par les couches plus modernes, et ne se trouvent qu'à de grandes profondeurs.

II. *Groupe carbonifère.* — Les terrains qui composent ce groupe sont d'un immense intérêt, car ce sont eux qui contiennent la houille. On ne trouve point de la houille partout où il existe une couche appartenant à ce groupe, mais partout où l'on trouve de la houille, on la voit comprise entre des couches de ce groupe. Il est donc bien essentiel de les reconnaître partout où elles existent, car non seulement il y a chance d'y rencontrer de la houille, mais il y a certitude qu'il serait inutile de chercher ce précieux combustible partout où elles n'existent pas. Sans pouvoir assigner la portion de la houille, dans la suite des couches appartenant à ce groupe, on peut cependant poser en règle générale, que la houille ne se rencontre guère que parmi les couches les plus élevées.

La partie inférieure du groupe carbonifère se compose d'une série de couches de grès de couleur rougeâtre, mêlées de couches de cailloux et d'argile schisteuse, et offrant les plus grands rapports avec les couches de la grauwacke. Elles sont sans doute le produit de la continuation des mêmes causes de bouleversement. En moyenne, on estime à quinze cents pieds environ l'épaisseur totale de toutes ces couches. Elles sont principalement développées en Angleterre ; mais on les observe aussi en France et particulièrement en Normandie.

A ces couches arénacées succède un amas considérable de couches calcaires. Ces couches sont ordinairement d'une couleur gris bleuâtre plus ou moins foncée, passant quelquefois au noir. Elles sont en général d'une pierre assez dure et assez fine pour se laisser polir et fournir à l'industrie des marbres grossiers. Les débris des poissons, des crustacés, des mollusques et des zoophytes qui habitaient l'Océan dans ces anciens temps sont ensevelis dans l'intérieur de la pierre avec une grande profusion, et l'on rencontre même des couches qui paraissent presque entièrement composées de débris de coquilles. Ces couches calcaires se montrent en France dans le département du Nord, et on en tire nos marbres coquilliers les plus communs ; en Angleterre, et surtout en Irlande, où elles atteignent un très grand développement, on y rencontre quelques mines de houille. On évalue à huit ou neuf cents pieds l'épaisseur moyenne de ces couches calcaires.

Après ces calcaires, on observe une série de couches de grès grisâtre ou gris jaunâtre et d'argile schisteuse, contenant très fréquemment des empreintes de feuilles de fougères et d'autres plantes caractéristiques du terrain houiller. Quelquefois, mais accidentellement, on y rencontre de petits lits de houille. L'épaisseur moyenne de ce système est d'environ sept cents pieds. Ces couches de grès se lient par une transition insensible avec celles qui constituent le terrain houiller proprement dit.

On nomme *terrain houiller* un ensemble très remarquable, formé par une série de couches de grès, d'argile schisteuse et de houille, alternant à diverses reprises les unes avec les autres. Les couches de grès et d'argile sont les plus épaisses et les plus nombreuses, mais quelquefois les couches de houille sont tellement répétées qu'elles forment de leur côté une masse imposante. Dans le bassin de Valenciennes on a reconnu un total de cinquante couches de houille échelonnées à des profondeurs diverses les unes au-dessus des autres : les dix-huit couches exploitées à Anzin, à elles seules ont en somme une épaisseur d'environ quarante-trois pieds. Au Creuzot on n'exploite qu'une seule couche, mais elle atteint sur quelques points une épaisseur de cent trente pieds. A Saint-Etienne, il y a sur plusieurs points dix-huit couches de houille formant une épaisseur totale de plus de cent pieds. En voilà assez pour donner une idée de l'énorme quantité de combustible qui se trouve enclavée dans les couches de grès ; et nous ne pourrions, sans être entraînés beaucoup trop loin, nous livrer ici à l'énumération de tous les points du territoire français où ces couches précieuses se rencontrent. Quant à la houille, elle provient,

selon toute apparence, du charriage des végétaux arrachés par les inondations aux forêts de l'ancien monde et de l'ensevelissement de ces débris dans les sables. L'épaisseur moyenne du système, y compris les grès, les argiles et les houilles, est d'environ mille pieds.

En moyenne, l'épaisseur totale du groupe désigné par les géologues sous le nom de groupe carbonifère, et entièrement composé, à l'exception du système calcaire, de matériaux arrachés par les eaux, s'élève donc à plus de quatre mille pieds.

III. *Groupe du grès rouge.* — Immédiatement au-dessus du terrain houiller se trouve une série remarquable de couches de grès, fréquemment mêlées de gros cailloux, et en général d'une couleur rouge très prononcée. Leur épaisseur moyenne est évaluée à cinq cents pieds. C'est le grès rouge proprement dit.

A la suite de ces couches de grès, on trouve en Allemagne et en Angleterre une série à peu près de même épaisseur de couches calcaires auxquelles les Allemands ont donné le nom de *zechsein*. Ce calcaire contient en Angleterre du gypse et du sel gemme; en Allemagne, il contient des lits de marnes très chargées de cuivre, et que l'on exploite pour en extraire ce métal. En France, cette formation ne s'est pas développée; et, comme nous l'avons insinué dans notre précédent article, il est possible que cela tienne à ce que cette partie du territoire européen se trouvait alors momentanément élevée au-dessus du niveau de l'Océan.

En France, les couches appartenant à ce groupe qui ont pris le plus de développement sont, 1° les couches de grès, dites de *grès bigarré* à cause de leur couleur qui est tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaunâtre, bleuâtre ou violacée; ces couches forment une partie considérable de la chaîne des Vosges, et ont une épaisseur moyenne d'environ trois cents pieds; 2° les couches de *muschelkalk*, nom donné par les Allemands à un calcaire grisâtre très chargé de coquilles, et ayant également une épaisseur d'environ trois cents pieds; 3° les *marnes irisées*, couches formées d'argile marneuse très feuilletée et de couleurs aussi variées que les grès bigarrés, et atteignant une épaisseur moyenne de cinq cents pieds. Ces couches de marnes, qui sont très développées dans nos départements de l'Est, y sont très précieuses à cause de la quantité de sel gemme et de pierre à plâtre qu'elles contiennent. Cette formation se trouve également au-dessus du grès rouge dans quelques uns de nos départements du Midi.

IV. *Groupe oolitique ou jurassique.* — Ce groupe, qui est très important par l'étendue considérable qu'il occupe en France et en Angleterre, présente une épaisseur moyenne d'environ deux mille quatre cents pieds; on comprend qu'il doit renfermer une grande quantité de couches différentes. On le partage en trois systèmes composés chacun d'une série considérable de couches de marne ou d'argile surmontées par des couches calcaires; ces trois divisions s'observent dans les terrains oolitiques de l'Angleterre comme dans ceux de la Normandie, de la Bourgogne, de la [illegible] et de la Franche-Comté. Ce sont ces couches qui forment par leur redressement la chaîne du Jura et une partie de celle des Alpes.

On donne, d'après les Anglais, le nom de *lias* aux marnes, accompagnées quelquefois de lits de grès et de calcaire, qui occupent la partie inférieure du premier système : ces marnes sont en général d'une couleur gris bleuâtre, et sont caractérisées par diverses coquilles et notamment par la *gryphée arquée*. Au-dessus viennent des couches de sable calcaire et siliceux, et enfin une série de couches calcaires séparées par des lits de marne et d'argile, et nommées *oolitiques* à cause qu'elles sont formées d'une multitude de petits grains ronds collés les uns contre les autres. Les Anglais donnent à ce calcaire le nom de *marbre de Forest*, d'*oolite de Bath*, et d'*oolite inférieur*.

Le système moyen commence de même par une série de couches d'argile bleuâtre d'une épaisseur d'environ six cents pieds; il se continue par des couches de sable calcaire et de calcaire, presque uniquement composé de coraux et très friables, et se termine par des couches calcaires très solides et fournissant de très bonnes pierres de taille.

Le système supérieur offre, comme les deux précédents, une série de couches d'argile bleuâtre d'environ cinq cents pieds d'épaisseur, puis des lits de pierre calcaire de cent à cent vingt pieds d'épaisseur.

Il est impossible de ne pas être frappé de la régularité avec laquelle ces diverses formations se répètent. Il faut croire que les causes qui donnaient naissance, et pendant des siècles, tantôt à l'argile, tantôt au sable, tantôt au calcaire, se répétaient périodiquement.

Ce qui donne à ces couches un intérêt tout particulier pour la France, c'est que ce sont elles qui contiennent la plus grande partie du minerai qui alimente nos forges et par suite nos nombreuses manufactures.

V. *Groupe crétacé.* — Les terrains de craie si connus de tout le monde, au moins par quelques échantillons, forment la masse principale de ce groupe et lui ont valu le nom qu'il porte. La partie inférieure se compose de couches alternatives de sable, de grès, de marne et de calcaire contenant fort souvent du minerai de fer, et des couches peu épaisses de lignite : cette dernière circonstance est cause que l'on désigne souvent cette partie inférieure sous le nom de *terrain à lignites*. Au-dessus vient une série de couches de sable et d'argile, de nuance souvent verdâtre, et atteignant une épaisseur d'environ cinq cents pieds. On trouve encore dans cette partie une assez grande quantité de minerai de fer. Enfin, commencent les couches de craie proprement dites. Les premières sont ordinairement dures et peuvent servir dans les constructions; mais les couches supérieures sont en général trop tendres pour fournir de bonnes pierres de taille, et sont en outre pénétrées d'une quantité de rognons de silex que l'on emploie comme pierre à feu.

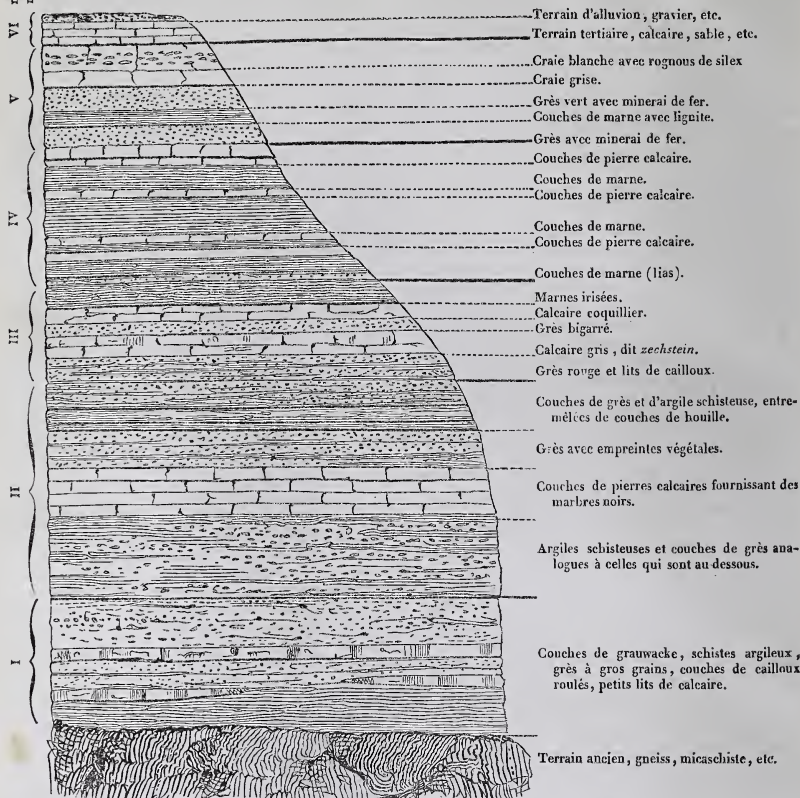
Le groupe de la craie s'étend sur une très grande partie de l'Europe. On le trouve, occupant des espaces considérables, en Irlande, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Pologne, en Gallicie, en Moldavie, en Allemagne, dans nos départements du Nord, de l'Est, et de la Normandie, sur les versants des Pyrénées et des Alpes, en Italie et en Sicile. Dans cette immense étendue, où on le voit à découvert, il varie beaucoup dans les caractères extérieurs qu'il présente, et ce n'est que par la ressemblance des débris fossiles qu'il contient que l'on parvient à constater son identité.

L'épaisseur totale du groupe est évaluée à environ deux mille pieds.

VI. *Groupe supra-crétacé.* — On donne ce nom à des couches extrêmement variables selon les localités, composées soit de calcaire, soit de grès ou de sable, soit d'argile, et dont la seule analogie est d'avoir été déposées postérieurement à la craie. Les couches de ce système ne paraissent pas jouir d'autant de continuité que les précédentes. Elles se sont fréquemment déposées soit dans les lacs, soit dans des bassins fermés. On peut les partager en trois systèmes principaux, différents surtout par l'époque de leur formation, et en conséquence par la nature des débris fossiles qu'ils renferment.

Le système inférieur comprend les terrains des environs de Paris et de Londres, ceux de l'Auvergne et du Cantal. On commence à y trouver des ossements de mammifères en assez grande abondance, mais tous ces ossements appartiennent à des espèces qui n'existent plus dans le monde actuel.

Le système moyen comprend les terrains de la Touraine, ceux des environs de Bordeaux, ceux des environs de Vienne et de Turin.



Le système supérieur, les terrains situés à Nice, à Sienne, à Perpignan, et en Sicile.

Il est difficile de rien dire de général sur leur épaisseur moyenne tant elle est variable. Celle du bassin de Paris peut être portée à cinq cents pieds; celle des terrains de Sicile va peut-être à deux mille. Dans quelques localités elle se réduit à très peu de chose. En un mot, ces terrains étant totalement séparés les uns des autres, sont très différents d'une localité à une autre.

Enfin, les couches les plus modernes de l'écorce terrestre se composent de graviers, de sables, d'argiles déposés dans les vallées, à l'embouchure des rivières ou sur le fond des mers, par des causes analogues à celles qui agissent encore sous nos yeux. Les débris d'animaux que l'on y rencontre sont analogues à ceux des animaux qui vivent dans le monde actuel.

Voilà la description succincte des enveloppes successives dont le noyau de la terre est entouré, et qui, suivant les localités, s'enfoncent les unes au-dessous des autres, ou se montrent à la surface sur une étendue plus ou moins grande. Leur ensemble paraît au premier coup d'œil assez complexe; mais si l'on réfléchit que dans quelque contrée que l'on soit, les roches qui constituent le fond du sol, et se montrent à découvert soit dans les rochers, soit dans les carrières, se rapportent nécessairement à quelqu'une des couches désignées ci-dessus, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans la distribution générale des masses minérales une simplicité admirable et que l'on n'aurait certainement point soupçonnée. Bien que l'épaisseur totale de cette enveloppe soit d'environ douze mille pieds, cette enveloppe, si considérable par rapport à nous et susceptible d'étonner notre imagination par sa puissance, n'est en définitive qu'une assez mince pellicule par rapport au globe terrestre. On peut en prendre une idée assez exacte en se figurant simplement une grosse boule sur laquelle on aurait successivement passé plusieurs couches de couleur. Les couches de couleur, ce sont les diverses couches minérales que l'Océan a successivement déposées l'une par-dessus l'autre sur le noyau primitif de la terre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA CORNOUAILLE.



(La Baie du Mont, en Cornouaille.)

La Cornouaille, dont nous donnons ici un des principaux points de vue, est un des comtés les plus remarquables de l'Angleterre. Toutefois on peut juger par notre gravure combien la nature y est peu riche et peu prodigue, du moins à l'extérieur. Pour les amis des beaux sites et des beaux paysages, c'est une des contrées les plus tristes de la Grande-Bretagne, qui n'est pas aussi dépourvue qu'on le pense généralement en France d'aspects pittoresques et de tableaux naturels gracieux ou sublimes. Dans le comté de Kent, par exemple, dans ceux de Middlesex, de Surrey, de Durham, etc., la campagne est digne de toute admiration, et peut supporter le parallèle avec beaucoup de lieux vantés de l'Europe. Les abords et les environs de Londres présentent des spectacles champêtres vraiment ravissants, et la ville même renferme dans son enceinte des parcs pleins de majesté et des jardins pleins d'élégance. Le Cumberland et le Westmoreland sont semés de solitudes délicieuses, de forêts d'un caractère sauvage qui enchante, de lacs mélancoliques qui font rêver : c'est une véritable Suisse anglaise. De nos jours, plusieurs poëtes, et parmi eux un surtout dont le génie est incontestable, Wordsworth, y ont trouvé des inspirations qui suffiraient pour en faire l'éloge et en donner aux étrangers la plus haute idée. De tout temps, du reste, il y a eu en Angleterre une poésie descriptive sincère, indigène, s'inspirant de la nature locale. La nôtre, celle que personnifia Delille, et dont on fit autrefois tant de bruit, n'en était en grande partie que l'imitation, ou plutôt la parodie. Thompson, Cooper, etc., ces modèles de Saint-Lambert et autres, ont parlé des champs de telle façon qu'on ne devrait pas s'imaginer qu'il n'y ait chez nos voisins que des manufactures, de l'industrie et des clubs. L'Angleterre a aussi une belle école de paysagistes, dont les tableaux, les gravures, les lithographies invitent à faire le voyage d'outre-mer, rien que pour aller admirer sur place les lieux qui en ont fourni le sujet. Mais la Cornouaille a peu d'endroits de nature à attirer sous ce rapport. Ses merveilles, ses curiosités et ses mérites ne sont pas sur son sol; ils sont dessous : ce sont les mines.

L'Angleterre est, presque d'un bout à l'autre de son territoire, une immense couche minérale. Sa plus belle richesse à cet égard est une veine prodigieuse de houille et de fer mêlés, qui part du nord du pays de Galles et s'étend jusqu'à Nottingham et Leeds. Mais en même temps elle a deux autres veines où chacun de ces deux éléments, le combustible et le minerai, est distinct : l'une de houille, dont les meilleures qualités se trouvent sur la côte nord-ouest, et particulièrement dans le comté de Durham; l'autre de plomb, d'étain, de cuivre, à l'extrémité opposée, au sud-ouest, dans la Cornouaille. On voit que, par la nature même du pays sur lequel ils vivent, nos voisins étaient prédestinés à être des manufacturiers et des industriels.

Les mines de Cornouaille sont encore les plus productives et les plus riches de l'Europe, quoiqu'elles aient été déjà bien exploitées, et qu'elles soient loin d'offrir aujourd'hui les mêmes ressources qu'autrefois. Elles ont fait de ce petit comté un véritable Pérou pour l'Angleterre. Les points les plus renommés pour l'exploitation sont : Saint-Austle; Helston; Redruth; Penzance, où se trouve une collection précieuse des minéraux de l'archipel Britannique; Botallock. Les galeries des mines de cuivre qui portent ce dernier nom s'étendent à plusieurs centaines de pieds au-dessous de la mer. Vous trouvez, dans ces souterrains extraordinaires, des

rues régulières comme celles de Londres, et des populations à remplir plusieurs villes. C'est là qu'on peut contempler, avec admiration et étonnement, les miracles de l'art et de l'industrie : des canaux, des écluses, des chemins de fer merveilleux ; chaque jour des inventions nouvelles viennent y doubler, quadrupler, centupler la force des moteurs et la vitesse des moyens de transport et des communications. Tout cela est grand et beau, et portera de plus en plus ses fruits pour l'amélioration du sort des hommes. A ces titres il faut y applaudir, et aimer ces développements de la puissance et de la virtualité humaines, qui tendent à amener des développements plus nécessaires encore, en présence de tant de misères et de douleurs. Mais, parmi toutes ces découvertes glorieuses et bienfaisantes à la longue, rappelons-en une qui a eu pour effet immédiat de rendre un important service à la classe des mineurs, si nombreuse, si intéressante, si utile, hélas! et si misérable, si exposée. Nous voulons parler de la lampe de Davy, que nous avons représentée dans notre premier volume (1833, p. 88). Davy, grand chimiste, qui est mort à Genève il y a huit ou neuf ans, après s'être acquis une haute fortune et une haute renommée, était le fils d'un fermier de Cornouaille. Il avait été élevé à Penzance pour être apothicaire. Pendant son enfance, il avait souvent visité les mines de son pays, et avait été frappé des dangers qu'y couraient les ouvriers, et des catastrophes qui y survenaient fréquemment par suite de l'inflammabilité de l'air, qu'à ces profondeurs l'approche d'une lanterne suffit pour embraser, en entraînant des explosions et des malheurs épouvantables. Cette impression lui resta au milieu de sa carrière scientifique et de ses prospérités. Il résolut d'appliquer ses connaissances et son génie à remédier à ces horribles désastres; il chercha long-temps, et enfin il trouva.

La Cornouaille, outre ses mines qui enrichissent l'Angleterre, possède encore une baie très étendue et excellente à *Falmouth*. C'est de là que partent régulièrement les paquebots qui vont porter les marchandises de la Grande-Bretagne dans l'Espagne et dans le Portugal, dans les Antilles et dans l'Amérique méridionale.

On comprend que l'exploitation des mines et l'importance de la baie de Falmouth attirent dans le pays des ouvriers, des marins, des négociants de toutes les contrées de l'Angleterre. La douceur de l'air en fait aussi un séjour assez fréquenté par les personnes qui ont besoin de rétablir leur santé. La mère de l'illustre Davy y gagnait de quoi vivre et élever ses quatre enfants en louant des chambres garnies aux malades. Quant à la population permanente et indigène, elle est kimrique comme celle du pays de Galles et de notre Bretagne. On sait ce que c'est que cette race (voy. 1835, p. 209). L'élément primitif de toutes les nations de l'Europe occidentale, ce sont les Gaëls. A ces anciens habitants vinrent se superposer des tribus nouvelles qui descendaient du nord et apportaient un culte et des usages inconnus, le druidisme et le régime des castes : ce sont les Kimri. D'après leurs vieilles traditions, ils se seraient établis en Angleterre pacifiquement par des traités d'alliance et non pas par de sanglantes victoires. Cela est difficile à admettre. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne tardèrent pas à être attaqués eux-mêmes par d'autres invasions et des conquérants inattendus, les Danois d'abord, puis les Saxons. Ils opposèrent une courageuse résistance, et eurent de puissants héros pour les défendre ; un surtout, Arthur, dont le nom retentit encore dans les chants des montagnards, et qui aurait, à en croire les antiques récits, défait les Saxons dans douze batailles consécutives. Blessé à mort dans un combat livré à Badonehill, il disparut sans qu'on sût rien sur son sort. Les Kim.i continuèrent après lui, mais en l'attendant toujours même de nombreuses années après sa fin, leur lutte désespérée pour l'indépendance. Arthur ne revint pas, et la victoire n'accompagna plus les drapeaux de leurs soldats. Il fallut se soumettre ou du moins laisser le champ libre aux ennemis. Les Kimri se retirèrent les uns dans notre Bretagne, les autres à l'ouest de l'île, dans le pays de Galles et la Cornouaille. Là ils conservèrent pendant long-temps encore l'espoir qu'une grande révolution enlèverait l'empire aux Saxons, et le leur rendrait à eux-mêmes. La révolution arriva ; les Saxons furent dépouillés par les Normands; mais les Kimri restèrent dans leur abaissement en continuant d'avoir confiance dans l'avenir et dans les prophéties de leurs bardes. En même temps que cette vieille espérance, subsistèrent pendant des siècles encore les vieilles croyances druidiques, en dépit des prédications chrétiennes ; mais cet héritage religieux des ancêtres disparut enfin, et alors il ne demeura plus que quelques traditions, quelques usages, et la langue, qui est à peu près la même que celle des Irlandais, des Écossais et des Bretons de France. Mais ce dernier reste s'efface de jour en jour davantage. En 1776 un vieillard de Cornouaille disait : « Nous ne sommes plus que quatre » ou cinq qui parlons la langue du pays, et ce sont de » vieilles gens comme moi de soixante à quatre-vingts ans; » tout ce qui est jeune n'en sait plus un mot. » Cette parole était exagérée au moment où elle fut prononcée. Aujourd'hui elle serait parfaitement vraie. Le gouvernement lui-même d'ailleurs a fait des efforts pour qu'elle devînt l'expression de la réalité. Dans les principales écoles, en Cornouaille comme dans le pays de Galles, l'idiome celtique est défendu sous des peines sévères. Cet idiome, qu'on cesse en tout lieu de parler, est maintenant étudié avec attention et profit par les savants. Chose remarquable, on a reconnu qu'il avait les plus frappantes analogies avec les langues grecque et latine.

SINGULIER PARI AU SIÈCLE DERNIER.

DES DISTANCES MOYENNES.

Le savant historien des mathématiques, Montucla, raconte que vers la fin du siècle dernier, un pari fut fait entre deux individus de la manière suivante. Cent cailloux furent rangés en ligne droite à des intervalles égaux d'une toise chacun, et un panier fut placé dans le prolongement de la même ligne à une toise du premier caillou. L'une des deux personnes paria qu'elle mettrait, à aller du château du Luxembourg à la grille du château de Meudon et à revenir, moins de temps que l'autre à ramasser tous les cailloux et à les porter un à un dans le panier. Cette dernière, ne pouvant se persuader que la chose fût possible, risqua une somme assez forte, qu'elle perdit. Avec un peu de réflexion, pourtant, elle aurait pu prévoir ce résultat, et acquérir quelques idées nouvelles, mais très simples, sans qu'il lui en coûtât rien. N'est-il pas clair, en effet, que pour aller du panier au premier caillou, et porter ce caillou dans le panier, il faut parcourir 2 toises; qu'il faudra successivement en parcourir 4, 6, 8, 10... pour le second, le troisième, le quatrième, le cinquième caillou, et ainsi de suite. En ajoutant toutes ces distances, ou plutôt en se servant, pour en faire la somme, des procédés expéditifs que fournit l'arithmétique, on trouve, tout calcul fait, que le perdant aurait dû parcourir une longueur totale de 10 100 toises, dans ses allées et venues alternatives. Or, il y a tout au plus 5 050 toises du Luxembourg à Meudon, ce qui fait à peine 10 100 pour aller et revenir. Celui qui ramassait les pierres n'avait donc pas l'avantage d'une distance moins longue à parcourir, et il était obligé de se baisser et de se relever cent fois de suite, ce qui devait ralentir beaucoup son opération et augmenter sa fatigue. Aussi lorsque la partie adverse revint de Meudon, il n'en était seulement qu'à la quatre-vingt-cinquième pierre, c'est-à-dire qu'il n'avait parcouru que 7 310 toises.

La *moyenne* entre plusieurs quantités étant la *somme de ces quantités divisée par leur nombre*, il est clair que

la distance moyenne à franchir pour réunir les cent cailloux dans le panier est de 101 toises, dont moitié en allant et moitié en revenant. Il est facile maintenant de saisir l'analogie qui existe entre cette question et la détermination des moyennes distances qu'il faut parcourir pour approvisionner une route des matériaux destinés à son entretien.

Ce que peu de personnes soupçonnent, c'est qu'il n'y a pas un seul tas de ces pierres ou de ces pavés destinés à l'entretien de nos chaussées, dont le prix n'ait été déterminé *à priori* par un calcul de distance moyenne; c'est que l'évaluation des dépenses qui résultent des mouvements de terres nécessités par la confection d'une route, d'un chemin de fer et d'un canal, exige toujours de longs calculs, et présente souvent des problèmes intéressants susceptibles de solutions fondées sur des principes assez relevés de mathématiques. On aurait donc tort de croire que toutes les questions faciles en apparence ne méritent pas un examen sérieux, et que les détails les plus simples d'une profession puissent être surveillés par des hommes dépourvus d'une instruction supérieure à celle qui semble suffire à ces détails. — Mille faits, dans l'histoire des arts et des sciences, prouveraient au besoin que des découvertes inattendues sur des sujets vulgaires ont été faites par des hommes habiles amenés par les circonstances à étudier des phénomènes que tout le monde voyait sans les analyser.

JOUVENEL DES URSINS.

La gravure qui accompagne cet article est la reproduction de l'une des nouvelles statues qui décorent l'Hôtel-de-Ville de Paris; elle représente *Jean Juvenel* ou *Jouvenel*, surnommé *des Ursins*, *seigneur et baron de Trainel* en Champagne.

Juvenal des Ursins, ou mieux *Jean Jouvenel*, ainsi qu'on l'apprendra bientôt, naquit à Troyes vers 1360. Sa famille, d'origine anglaise, fut une de celles qui, à la suite des guerres de rivalité entre la France et l'Angleterre, vinrent se fixer sur notre territoire. Son fils, Jouvenel, plus souvent désigné sous le nom de Juvenal des Ursins, et qu'il ne faut pas confondre avec celui qui fait le sujet de cet article, fut conseiller du roi Charles VII, puis évêque de Laon, et enfin archevêque duc de Reims et premier pair ecclésiastique de France. Ce fils est surtout célèbre par une histoire de Charles VI, dans laquelle son père joue un rôle assez important, et qui fut vraisemblablement composée d'après les communications de ce dernier. Jean Jouvenel le père étant devenu prévôt des marchands, la ville de Paris lui donna pour habitation une maison appelée l'*Hôtel des Ursins*. Telle fut l'origine du surnom qu'il porta. Son fils, l'historien, eut la faiblesse, remarquable chez un évêque du moyen âge, de changer son nom de famille en celui de Juvénal, et de falsifier sa généalogie, dans le but de prouver qu'il descendait des Ursins ou *Orsini* d'Italie. Mais cette fraude fut ensuite relevée et réfutée par les généalogistes qui vinrent après lui. Quoi qu'il en soit de cette question tout-à-fait secondaire, sa chronique, bien qu'elle soit écrite dans un style de beaucoup inférieur à celui de Froissart, et souvent empreinte d'une crédulité puérile, abonde toutefois en renseignements précieux, et constitue l'un des documents historiques les plus importants de cette époque. Nous y avons puisé les principaux traits de la notice qu'on va lire. Ce portrait du père, tracé pour ainsi dire de la main de son fils, aura donc l'avantage de faire connaître à la fois le magistrat et l'historiographe.

Jean Jouvenel était fort jeune lorsqu'il vint à Paris. Il fut investi, en 1380, des fonctions de conseiller au Châtelet. En 1388, lorsque Charles VI voulut rétablir la prévôté des marchands, supprimée lors des troubles des *Maillotins*, ce prince voulut choisir un « notable clerc et prud'homme » pour lui confier cette magistrature importante. Jean Jouvenel fut désigné pour la remplir. Le nouveau *prévost des marchands pour le roi* débuta par une mesure aussi honorable qu'utile. Différents seigneurs possédaient des moulins construits sur la Seine et la Marne, qui obstruaient ces deux rivières, et opposaient un obstacle dangereux aux approvisionnements de la ville, en gênant la navigation. Jouvenel obtint du parlement et se fit adresser à lui-même une requête tendant à ce que ces moulins fussent démolis, moyennant une indemnité de dix deniers par an de revenu, allouée aux propriétaires. Le mandement une fois délivré, il envoya immédiatement trois cents ouvriers qu'il distribua sur tous les points.

En une seule nuit, tous les moulins se trouvèrent abattus, et la libre circulation fut établie sur les deux rivières.

Les seigneurs commencèrent par se plaindre hautement; puis ils ne tardèrent pas à accepter l'indemnité qui leur était proposée, ainsi que la permission qui leur fut accordée de reconstruire leurs moulins dans des lieux où ils ne portassent aucun dommage à la chose publique.

Cet acte de justice et d'autorité, qui ne fut, on va le voir, que l'annonce d'une conduite toujours aussi louable et aussi courageuse, donne déjà la mesure du mérite et de la capacité que Jouvenel ne cessa de montrer dans l'exercice de sa difficile fonction. Dans ces temps de troubles et de calamités, au sein d'une société toute féodale et bouleversée comme elle l'était alors, il fallait un homme vraiment supérieur pour accomplir dignement la mission délicate attachée à la haute magistrature dont il était investi. Jean Jouvenel montra qu'il était à la hauteur d'une tâche aussi rude et aussi élevée. Doué d'une fermeté rare et d'une probité incorruptible, animé d'un sentiment profond de l'équité et d'un amour religieux pour le bien de ses semblables qui lui faisaient dédaigner des considérations vulgaires, il sut la remplir jusqu'au bout sans faillir. Le caractère qu'il nous offre contient un enseignement assez grave et assez intéressant pour qu'on nous pardonne aisément de multiplier jusqu'à un certain point les traits d'une aussi belle peinture. Nous les empruntons, comme nous l'avons annoncé, aux pages naïves du prélat historien. Voici le témoignage qu'il rend en sa faveur dans un de ses opuscules...

«..... Nous avons eu un père, dont Dieu ait l'âme, qui estoit un très mauvais dissimulateur; et si (ainsi) ne avoit comme point de attrempance ou patience quand il voyoit une chose qui estoit contre le roy et contre le bien public. Et quand on l'advertissoit en disant qu'il y avoit grand dommage pour luy et ses enfants, et qu'il valloit mieux qu'il laissât passer le temps tel comme il estoit, il respondoit qu'il le faudroit refondre, et que sa complexion estoit telle, et qu'il n'avoit point de doute que luy et ses enfants n'eussent assez, en alléguant ce vers du psaume: *Junior fui et enim senui, et non vidi justum derelictum nec semen ejus quærens panem.* » (J'ai été jeune et je suis devenu vieux, et cependant je n'ai pas vu le juste abandonné, ni son fils cherchant son pain.)

Toutefois Jouvenel déployait autant de sollicitude à faire le bien et à mériter l'affection de tous, que d'énergie à combattre les abus et les entreprises des grands. « Ledit Juvénal, dit encore son fils, se gouvernoit tellement en son office qu'il avoit l'amour et la grâce du roy et de tout le peuple, tant de gens d'église, de nobles, que de commun... Plusieurs divisions avoit en la cour du roy, mais tousiours Juvénal mettoit tout à point. » Nos lecteurs connaissent ces divisions dont parle l'historien. Ils savent que Charles VI ayant été atteint d'une maladie qui lui laissait à peine quelques intervalles de raison, les ducs de Bourgogne et d'Orléans, ses proches parents, profitèrent de cette déplorable anarchie pour se disputer le pouvoir et pour susciter les dissensions les plus fâcheuses. Juvénal qui

possédait l'affection du roi au point d'en être reconnu au plus fort de sa maladie, usait de son influence pour s'opposer aux excès qui se commettaient de part et d'autre, et pour maintenir, autant qu'il était en son pouvoir, la paix et la concorde. « Et quand telles divisions venoient à la cognoissance dudit maistre Juvénal, il alloit parler aux ducs et à autres qui pouvoient aider à réprimer leur ire (violence) et tellement qu'ils s'apaisoient ou au moins dissimuloient. »

Cependant le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, qui était le plus ambitieux et le plus violent des agitateurs, ne pardonnait pas au prévôt la résistance qu'il opposait à ses tentatives tyranniques. Les sires de la Rivière et de Noviant, parents de Jouvenel et argentiers du roi, ayant refusé de prêter leur concours aux déprédations du duc Philippe, ce dernier les fit jeter en prison. Jean Jouvenel parvint à les faire délivrer. Mais le duc de Bourgogne en conçut contre le prévôt un profond ressentiment, et résolut de s'en venger à son tour. En effet, à quelque temps de là deux commissaires furent délégués pour instruire une *information* contre Jean Jouvenel. Trente malheureux furent subornés pour l'appuyer et pour servir de faux témoins. Cette accusation devait être portée devant le roi et soutenue par un avocat du parlement. Or il arriva que les deux commissaires, un soir qu'ils sortaient de chez le duc de Bourgogne, fauteur de toute cette intrigue, allèrent souper dans une taverne de la Cité. Les deux convives ayant « beu outre mesure, car leurs peines et démarches estoient largement récompensées, laissèrent cheoir à terre ladite information. » Lorsqu'ils furent partis, le tavernier trouva le parchemin. Ayant reconnu qu'il s'agissait d'une poursuite à exercer contre le prévôt des marchands, il courut, malgré l'heure avancée de la nuit, à l'hôtel du prévôt, le réveilla et lui communiqua la pièce que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Le lendemain, à son lever, le prévôt vit arriver chez lui un huissier d'armes qui l'ajourna à comparaître à court délai devant le roi et son conseil, qui se tenaient alors à Vincennes. « A ladite heure et ledit jour, ledit prévost s'y trouva, mais non pas seul, car il fut accompagné de bien trois à quatre cents des plus notables de la ville. » Lorsque l'avocat, Me Audriguet, pour appuyer les dires de son réquisitoire, voulut produire l'information où se trouvaient énumérés les griefs que l'on avait imaginés, son embarras fut grand, comme l'on pense. « Et alors ledit Audriguet demanda aux commissaires qui estoient derrière luy qu'ils la luy baillassent. Et demandoient l'un à l'aultre : Ne l'avez-vous pas? et, pour abréger, ne sçavoient ce qu'elle estoit devenue. » Jean Jouvenel n'eut pas de peine à se disculper et à confondre ses accusateurs de la manière la plus éclatante. Finalement, « le roy, quand il veid la manière, luy-mesme dit : Je vous dis par sentence que mon prévost est preud-homme, et que ceux qui ont fait proposer ces choses (qui ont fait avancer ces accusations) sont mauvaises gens. Et dit audit Juvénal : Allez-vous-en, mon amy, et vous mes bons bourgeois. »

On était alors à une époque voisine du carême. Lorsque ce temps fut arrivé, les faux témoins, poursuivis par le remords d'avoir trahi leur conscience pour accuser un homme aussi digne que le prévôt des marchands, allèrent trouver leur confesseur à qui ils confièrent leur faute. Mais celui-ci, vu la gravité du cas, les renvoya au pénitencier de Notre-Dame. Le pénitencier les renvoya à l'évêque, et l'évêque lui-même les renvoya au légat du pape qui se trouvait à Paris. Ce dernier entendit la confession, et n'accorda l'absolution aux coupables qu'à la condition que ces derniers iraient tout nus, et seulement la tête recouverte d'un grand voile qui cachât leur figure, faire amende honorable à la porte du prévôt. En effet, le dimanche des Rameaux, au moment où Jean Jouvenel sortait pour se rendre à l'église, il rencontra à sa porte ces pénitents, « dont il fut bien ébahi. Si leur demanda ce qu'ils vouloient. Des quels l'un dit leur faute et péché; et tous d'une voix en pleurant luy requirent pardon. Et adonc ledit Juvénal et ses serviteurs commencèrent à pleurer. Aussi n'y pensoit-il plus; et leur demanda qui ils estoient qui luy demandoient pardon. Les quels dirent que par leur pénitence ils ne se devoient point nommer. Mais parce qu'il avoit vu l'information dont dessus est faite mention, il les nomma chacun par leur nom, tellement qu'il n'en oublia nul et leur dit : Vous estes tel et tel; puis bien doucement leur pardonna, dont ils le remercièrent humblement en baisant la terre et pleurant effondément (abondamment); et puis, par le moyen d'aucun des dessus dits, à qui il parla, il sçeut toute la mauvaistié (méchanceté) et d'où elle estoit venue, et pourquoy. »



(Statue de Jouvenel des Ursins, à la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, par M. Dantan aîné.)

En 1400, Juvénal fut nommé avocat du roi auprès du parlement. Six ans plus tard, lors de la grande assemblée au sujet du schisme pontifical et des démêlés avec la cour de Rome, ce fut lui qui porta la parole au nom du roi. Il soutint avec fermeté les droits de l'Eglise gallicane.

En 1408, il contribua puissamment à faire passer la régence entre les mains de la reine, ce qui était, comme le dit son fils, le moindre mal qui pût advenir.

Bientôt la droiture et le dévouement de Juvénal éclatèrent dans une nouvelle occasion. Le duc de Lorraine, au mépris des lois féodales, avait emprisonné un officier royal qui exerçait son ministère à Neufchâtel, petite ville qui relevait de la couronne; il avait en outre arraché et fait traîner à la queue de son cheval les armes de France fixées à l'une des places de la ville. Le duc, cité à raison de ces actes qui constituaient le crime de félonie et de lèse-majesté, fut condamné par le parlement, comme contumace, mis au ban, et ses biens confisqués. Mais l'accusé, enhardi par le duc de Bourgogne, vint à Paris à la suite de ce prince afin de se faire remettre son crime et sa condamnation. En apprenant cette nouvelle violation de l'autorité royale et du respect dû à la loi, le parlement envoya de son côté les avocats et les procureurs pour demander au roi, « qu'il fît justice du duc de Lorraine. » Ils arrivèrent au moment où ce dernier, introduit par le duc de Bourgogne, prenait audience de Charles VI. Lorsque Jean Jouvenel prit la parole pour annoncer au nom de la députation le but de leur démarche commune, le duc de Bourgogne, qui ne s'attendait pas à le rencontrer, l'interrompit avec colère. Mais le prévôt, sans se laisser intimider, acheva d'exposer sa requête, puis il ajouta : « Que ceux qui sont bons et loyaux » viennent avec nous, et que ceux qui sont au contraire se » tirent à monseigneur de Lorraine.... » Lors, ledit duc de Bourgogne laissa aller ledit duc de Lorraine *qu'il tenoit par la manche.* L'issue fut que le duc de Lorraine pria au roy bien humblement qu'il lui voulust pardonner et qu'il le serviroit loyalement. — Lors le roy luy pardonna tout et pardonna les bannissements et confiscation, et eut le duc sa rémission. »

En 1413, les *Cabochiens* suscitèrent de nouveaux troubles fomentés par le duc de Bourgogne. Jean Jouvenel atteint lui-même par leurs exactions et rançonné de 2 000 écus, n'en montra pas moins d'intrépidité à résister au désordre. De concert avec le duc de Berry, il organise la répression de tous les excès, supplée à la pusillanimité des ministres et à l'impuissance du pouvoir, et rétablit l'autorité dans les mains de ses légitimes détenteurs.

Cependant le duc de Bourgogne, voulant, par un dernier coup de main, assurer la réussite de ses projets ambitieux, résolut d'enlever le roi pour le transporter à Meaux « et plus loin encore. » A cet effet, il alla trouver Charles VI, alors convalescent, à son château royal de Vincennes, et, sous prétexte de chasser au vol dans la forêt, il l'engagea à sortir de sa demeure. Mais Jean Jouvenel, informé de ces manœuvres, fait monter à cheval de quatre à cinq cents cavaliers et arrive à temps pour déjouer le complot. Le duc de Bourgogne, confondu et désappointé, s'éloigna en toute hâte de la capitale.

Lorsqu'en 1414 la guerre fut déclarée à Philippe-le-Hardi, Jean Jouvenel accompagna le Dauphin au siége d'Arras, en qualité de chancelier de sa maison. Il venait d'être promu à ce poste éminent. Sur son avis, les propositions de paix, faites par le duc de Brabant et la duchesse de Hainaut, parents de Philippe, furent acceptées dans le conseil. Aux termes de la capitulation, la ville ouvrit ses portes aux vainqueurs. Jean Jouvenel y entra au milieu des maréchaux, nomma au nom du roy les officiers civils et militaires, en remplacement des anciens qui furent destitués, et reçut leurs serments d'*être bons et loyaux au roy.*

Mais cet homme intègre était réservé aux douleurs les plus sensibles, à celles que cause l'ingratitude. En voulant s'opposer par la persuasion aux prodigalités inconsidérées du Dauphin, et surtout aux déprédations qui s'exerçaient en son nom, il encourut l'envie et l'animosité d'un certain « maistre Martin de Gouge, evesque de Chartres. » Celui-ci, appuyé du duc de Berry lui-même, dont il avait capté la protection, parvint, à force d'intrigues, à le faire destituer et à se faire conférer les sceaux à sa place. « Et ainsi, rapporte le chroniqueur, pour avoir loyaument servy le roy et son maistre, il fut désappointé (destitué). »

Bientôt la faction de Bourgogne reprit le dessus dans la capitale. Les troubles, les exactions, les proscriptions se renouvelèrent avec plus d'animosité que jamais. L'historien trace un pénible tableau des violences que les Bourguignons exercèrent alors contre leurs adversaires. Les *Armagnacs*, c'est-à-dire ceux qui tenaient le parti du roi, étaient égorgés les uns après les autres. Heureux ceux qui échappaient à une mort certaine, en fuyant subitement et en abandonnant leurs femmes et leurs enfants, qui venaient ensuite les rejoindre. Jean Jouvenel fut un des hommes qui durent, comme on le devine, expier les premiers leur fidélité et leur dévouement au bon ordre. Une maison de plaisance qu'il possédait à Rueil, près Paris, fut brûlée; lui-même ne dut son salut qu'à la fuite. Mais laissons le fils raconter lui-même à sa manière les malheurs qui vinrent alors désoler sa famille.

« ... Quelle pitié entr'autres estoit-ce, dit-il, de messire Jean Juvénal des Ursins, baron de Traignel, qui possédoit bien 2 000 livres de rente et de revenu, et avoit belles places, maisons en France, Brie et Champagne, et son hostel garny de meubles qui pouvoient valoir 15 à 16 000 escus en toutes choses ; ayant une dame de bien et d'honneur à femme, sept fils et quatre filles, et trois gendres ; d'avoir tout perdu, et, sadite femme avec treize enfants, mis nuds pieds, revestus de pauvres robbes. Et toutes fois, ajoute-t-il, vesquirent bien et honorablement. » — En effet, tous ses enfants obtinrent par la suite des emplois éminents. Ses biens, confisqués pendant les troubles, furent rendus à sa famille; et lui-même devint président du parlement de Paris, qui fut transféré à Poitiers. Il mourut dans cette ville en 1431.

A l'époque de la révolution, on voyait encore à Notre-Dame de Paris, dans la chapelle de Saint-Remy, un de ces tableaux votifs que l'on rencontre dans les anciennes églises et qui sont à la fois une page d'histoire, un monument de piété, d'humilité chrétienne, et un chapitre de généalogie. Il représentait Jean Jouvenel à genoux devant son prie-dieu et accompagné de ses onze enfants. Ce tableau se trouve aujourd'hui au Musée de Versailles ; il est placé dans la galerie de l'étage supérieur. C'est la peinture la plus ancienne de toute cette collection.

La vaillance fondée sur l'espoir des récompenses, sur la crainte de punition, sur l'expérience du succès, sur l'ire (la colère), sur l'ignorance des périls, est la vaillance commune et ne mérite pas ce nom. La vraie vaillance se propose une fin juste, mesure le danger, et, à nécessité, l'affronte de sang-froid.

François La Noue, dit *Bras-de-Fer.*

MULTIPLICATION DES ANIMAUX EUROPÉENS EN AMÉRIQUE.

Les changements que l'homme produit dans la population animale du globe ne consistent pas seulement dans la destruction des espèces sauvages ; la domestication des espèces qui, dans leur asservissement, peuvent devenir favorables au bien de la société, et la prépondérance extraordinaire donnée à ces espèces sur toutes les autres, sont un autre ordre de changement qui mérite de marcher de pair avec l'extermination des espèces nuisibles ou inutiles. L'homme tend à confisquer la terre à son profit, et à n'y laisser subsister que les animaux qui peuvent le payer complétement, par leurs dépouilles ou leur travail, de la place qu'il con-

sent à leur accorder dans son domaine. Les continents et les îles si long-temps occupés par une multitude d'espèces différentes, rattachées uniquement par la guerre les unes aux autres, perdent peu à peu leurs habitants sauvages, et deviennent le séjour exclusif de l'homme et des espèces qu'il lui a plu de choisir dans l'ensemble de la création pour en faire les serviteurs de sa haute puissance.

Cette influence de l'homme ne se manifeste en nul autre lieu par des traits plus éclatants que dans l'Amérique du Sud. Quand on compare l'état dans lequel ce continent se trouvait, il y a trois siècles, sous le rapport des animaux qu'il nourrit, avec son état actuel, on est tellement frappé de la différence que l'on aperçoit, qu'il semble qu'aucune autre révolution faite de la main de l'homme dans la nature ne soit aussi considérable. Les grands quadrupèdes venus d'Europe ont tellement pullulé sur cette terre étrangère, que les races indigènes n'y forment plus qu'une imperceptible minorité; et à voir les choses d'un peu haut, il semble que les Européens aient reçu de la main de Christophe Colomb un continent désert, et, pour ainsi dire, vacant, et qu'ils se soient chargés de le peupler à leur guise. Il en est des jaguars et des autres animaux sauvages descendus en droite ligne des races américaines comme de rares tribus d'indiens qui errent encore dans l'épaisseur de ces vastes forêts où ont vécu leurs pères, et qui en disparaissent chaque jour, écrasées par l'ascendant de la civilisation qui s'avance en faisant tomber les forêts sous la hache de ses hardis défricheurs. En Amérique, sauf bien peu d'exceptions, tout est devenu Européen, et la rapidité de la multiplication des espèces animales s'y est montrée peut-être encore plus extraordinaire que celle de la multiplication des colons, qui, arrivés en petit nombre, constituent maintenant des nations florissantes. Il y a des étendues considérables de pays qui, n'étant pas suffisamment fournies d'habitants, présentent pour population principale à nos voyageurs surpris d'un si nouveau spectacle, d'immenses troupeaux escortés seulement par quelques pasteurs devenus à demi-sauvages comme les animaux qu'ils gardent. Dans ces plaines, que les villages et la culture occuperont sans doute un jour, on ne trouve aujourd'hui que des milliers de bêtes à cornes, et formant en quelque sorte, en ces lieux, la représentation vivante de l'ancien monde : en attendant que la civilisation vienne y constituer son empire, ces animaux, fils de la civilisation européenne, y tiennent sa place, et marquent le passage de l'état passé à l'état à venir.

Donnons une idée de ce que quelques paires d'animaux domestiques, transportées d'Europe par les Espagnols et par les Portugais, ont produit en quelques siècles sur cette terre féconde.

M. de Humboldt, dans son Voyage en Amérique, rapporte que l'on estime à douze millions le nombre des bêtes à cornes qui paissent dans les plaines de Buenos-Ayres, et dans ce nombre ne sont pas compris les animaux qui, s'étant échappés, ont pullulé dans les lieux où ils se tiennent en liberté. Le nombre des chevaux, dans ces mêmes plaines, connues sous le nom de *Pampas*, est d'environ trois millions. Dans les plaines de Caraccas, les propriétaires de bétail ne s'inquiètent pas de compter le détail de leurs troupeaux : les têtes de bétail sont pour eux ce que sont les épis pour nos laboureurs; ils se contentent de jouir du revenu et ne supputent point autre chose. Quand les animaux sont encore en bas âge, on les marque du chiffre de leur maître, et cela suffit pour les faire retrouver quand on en a besoin; on garde seulement mémoire du nombre de bêtes marquées, comme le fermier garde mémoire de la graine qu'il a jetée dans son champ. Il y a de riches propriétaires qui font ainsi marquer tous les ans jusqu'à quarante mille bêtes. Les seules plaines situées entre l'Orénoque et le lac de Maracaibo sont peuplées, au rapport d'un voyageur anglais, de 1 200 000 bœufs, de 180 000 chevaux, et de 90 000 mulets. Enfin toute l'Amérique est couverte des animaux que nous y avons mis.

Les premières têtes de bétail furent apportées en Amérique par Christophe Colomb, lors de son second voyage à Saint-Domingue. Ces animaux s'y multiplièrent rapidement, et formèrent un noyau duquel on tira successivement tous les animaux nécessaires aux établissements de la terre ferme. Malgré ces nombreux emprunts, ving-sept ans après la découverte de Saint-Domingue, on rencontrait fréquemment dans l'île, au rapport d'Oviedo, des troupeaux de quatre mille bêtes, et quelquefois même de huit mille. En 1587, soixante-cinq ans seulement après la prise de Mexico, et l'on sait que jusqu'à la prise de cette ville les Espagnols s'étaient bien plus occupés de combats que d'agriculture, on exporta de Saint-Domingue en Europe, suivant d'Acosta, trente-cinq mille peaux, et dans cette même année on en exporta soixante-quatre mille des ports de la Nouvelle-Espagne. Pour pouvoir ajouter foi à une aussi prodigieuse multiplication, il faut absolument prendre une plume et calculer soi-même le nombre des descendants d'un seul couple d'animaux après une dizaine de générations. En supposant que chaque couple, durant sa vie, en produise cinq autres, et commence à engendrer à l'âge de trois ans, tout compte fait, il se trouve que le nombre des individus produits directement par ceux de la dixième génération est de 48 828 000, et que trente-sept ans ont suffi pour la production de cette énorme famille. Le nombre total des individus, y compris ceux des générations précédentes, existant après ce laps de temps, se monte à 61 300 000. Ce calcul suppose évidemment toutes les conditions les plus favorables, et néglige toutes les causes accidentelles qui entravent naturellement le cours des générations. Aussi est-il bien certain que ce résultat théorique dépasse de beaucoup la réalité; mais il sert du moins à montrer, par des preuves irrécusables, jusqu'où la réalité peut s'étendre. Il est clair que les animaux placés sous la conduite de l'homme, étant garantis par lui contre les principaux dangers qui les menacent, constamment pourvus de nourriture et entourés de toute la tranquillité qu'il leur faut, pullulent beaucoup plus rapidement que dans l'état de nature, où ils ont beaucoup à souffrir. Il est donc tout simple que les races domestiques aient pris rapidement la prépondérance sur les races sauvages, et cette prépondérance sert à attester bien clairement toute l'étendue de l'autorité que l'homme possède.

Les ânes sont également devenus très nombreux dans le Nouveau-Monde. Uloa rapporte que dans les montagnes de Quita ils ont repris leur liberté, et sont maintenant réunis par troupeaux si considérables, que leur nombre commence à devenir incommode. Quand on les attaque, ils se défendent très vaillamment à coups de dents, et quand un cheval ose s'aventurer dans les pâturages dont ils ont pris possession, ils se jettent sur lui avec fureur et l'accablent de coups jusqu'à ce qu'il reste sur la place.

Les premiers cochons apportés par Christophe Colomb, avec les bêtes à cornes, à Saint-Domingue, en 1493, et disséminés peu à peu dans tous les établissements formés en terre ferme par les Espagnols, se trouvèrent installés, en moins d'un demi-siècle, dans une étendue d'environ seize cents lieues en longitude, sur toute la largeur du continent américain. Les moutons et les chèvres eurent la même fortune; et les chats, appelés par les rats et les souris qu'on avait involontairement apportés d'Europe au milieu des cargaisons, ont augmenté le nombre des carnassiers d'Amérique comme les précédents avaient augmenté le nombre des herbivores. Les chiens de diverses races amenés également d'Europe à diverses reprises sont aussi en assez grand nombre retournés à l'état sauvage, et réunis en

grandes troupes comme les loups et les chacals, ils se nourrissent de proie vivante; de gardiens de troupeaux que l'homme les avait faits ils en sont devenus les ennemis, et ils se jettent avec avidité sur les agneaux et sur les poulains.

Outre la population de quadrupèdes que nous venons d'énumérer, nous avons jeté en Amérique une population d'oiseaux non moins nouvelle, nos poules, nos oies, nos canards, nos paons, nos pintades, nos pigeons.

Il y a d'autres animaux, véritables parasites, qui marchent partout avec nous sans que nous ayons besoin de nous occuper du soin de leur transport, vivant de nous malgré nous, et nous exploitant, en quelque sorte, comme nous exploitons nous-mêmes les autres animaux. C'est comme une écume que la civilisation porte avec elle, et dont elle ne songe point encore sérieusement à se débarrasser. Parlons seulement ici du moineau, qui est le plus supportable de tous ces parasites puisqu'il ne s'attaque qu'à notre pain : il est compagnon si fidèle de la civilisation, qu'on pourrait le prendre comme indicateur pour marquer ses progrès. Avant Pierre-le-Grand cet oiseau n'existait ni dans le nord ni dans l'est de la Russie : il parut sur l'Irtisch en même temps que la charrue; en 1735 on le vit à Beresow; en 1740, à Haryn, à 15° de longitude plus avant dans l'est; aujourd'hui on le trouve au Kamtschatka dans tous les endroits cultivés. Ce qui est arrivé au moineau est arrivé à une foule d'insectes, dont nous avons maladroitement enrichi la Faune américaine qui ne les demandait pas. Ils y représentent l'Europe, heureusement représentée aussi par d'autres espèces plus nobles et plus utiles, et devant lesquelles celles-ci s'effacent.

Concluons que l'homme possède la souveraineté sur la population animale de la terre; qu'il dissémine, qu'il multiplie, qu'il interrompt, comme il lui plaît, sur le globe, les races d'animaux que la nature y a mises, acceptant les unes parce qu'il les juge utiles aux sociétés qu'il fonde, repoussant les autres parce qu'il les juge nuisibles ou incommodes. Tout ce qui demeure sur la terre doit se soumettre à sa loi; et ce qui refuse, malgré tous ses efforts, de marcher avec lui est contre lui, et appelle la condamnation que Dieu lui a donné le droit de prononcer et la puissance de mettre à exécution.

LE CAPITAINE MARGERET.

Henri Ier, roi de France, avait, en 1051, épousé Anne de Russie, fille du grand-duc Jaroslaf, et ce rapprochement assez singulier entre les souverains de deux pays si éloignés, et jusqu'alors étrangers l'un à l'autre, n'avait pu empêcher les deux peuples de s'oublier complétement pendant plus de cinq siècles, lorsqu'en 1607 parut un livre intitulé : « Etat présent de l'empire de Russie et grand-» duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mé-» morable depuis l'an 1590 jusqu'en 1607. » L'auteur était un capitaine français nommé Margeret, qui, après avoir combattu la ligue sous Henri IV, quand la guerre civile fut terminée, alla promener au loin son humeur guerrière et aventureuse. Successivement au service de l'empereur d'Allemagne, du prince de Transylvanie et du roi de Pologne, il passa enfin en Russie, où le czar Boris Erodounef lui confia le commandement d'une compagnie de cavalerie. Le successeur de Boris, Dmitri V, le nomina capitaine de ses gardes-du-corps, et l'admit probablement à une grande intimité; car, d'après les récits du compagnon d'armes du Béarnais, le czar avait conçu le projet de s'embarquer à Archangel, sur des bâtiments anglais, pour aller visiter le roi de France. Mais la révolution sanglante qui termina à la fois le règne et la vie de Dmitri fit avorter ce projet, dont les conséquences politiques auraient été peut-être d'une haute importance pour les deux nations. Après cette catastrophe, dégoûté d'un pays déchiré par tant de dissensions, Margeret s'embarqua à Archangel et revint en France en 1606. L'année suivante, à la prière d'Henri IV, qui avait pris le plus grand plaisir au récit de ses voyages, et auquel il dédia son livre, il publia sa relation. Rien ne peut mieux que la dédicace de son livre nous donner une idée de l'ignorance complète où l'on était alors en France sur tout ce qui touchait à la Russie. On y trouve que « ce » petit discours est représenté avec naïveté, pour lever » l'erreur à plusieurs qui croient que la Chrétienté n'a de » bornes que la Hongrie. » La première moitié de la relation renferme la description du pays et des mœurs des habitants; la seconde, le récit des événements dont la Russie fut le théâtre depuis 1590 jusqu'en 1607. Dans ce récit simple, sans prétention, et où il fait à peine mention de lui-même une ou deux fois, Margeret est d'accord avec les écrivains nationaux sur tous les faits qu'il raconte, et il emploie les dernières pages de son livre à défendre chaleureusement Dmitri V contre ceux qui l'ont accusé d'être un imposteur. Il parle sans étonnement, comme un homme qui a beaucoup voyagé, des usages des pays qu'il a parcourus; une seule chose paraît l'avoir un peu choqué, c'est l'ignorance complète du duel où il trouva les Russes. Il devait en effet paraître assez singulier à un capitaine français d'entendre, suivant ses propres expressions, maître ou valet, se dire entre eux : Tu en as menti, sans s'en émouvoir le moins du monde. Margeret est probablement le premier Français qui ait su la langue russe; aussi son orthographe géographique est-elle très remarquable, surtout si on la compare à celle de ses contemporains où les noms de géographie étrangère sont si souvent estropiés.

Le succès de la relation du capitaine Margeret fut prodigieux, et rien n'est plus curieux à cet égard que le privilége et la préface de la seconde édition, publiée en 1669, plus de soixante ans après la première. On y voit que, voulant réimprimer ce livre à l'occasion de l'arrivée en France d'une ambassade de Moscovites, le libraire qui l'entreprit ne put en trouver qu'un seul exemplaire appartenant au petit-neveu du capitaine Margeret. Cet exemplaire ne lui fut confié que sous la condition expresse de ne rien changer au style de l'auteur; car c'était alors la manie du siècle de mettre « en beau langage » les écrivains des temps antérieurs, manie qui nous a défiguré tant d'ouvrages originaux. Aussi l'éditeur se croit-il obligé de faire amende honorable au public, en le priant de considérer « que l'auteur faisait profession de porter les armes, et qu'on » ne parlait pas mieux de son temps. »

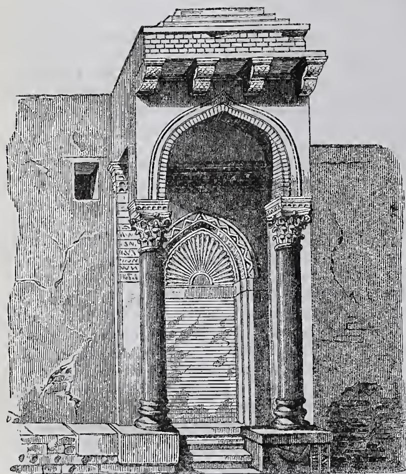
Les Aruspices. — Les aruspices étaient beaucoup moins distingués que les augures. Romulus en avait d'abord établi trois, mais le nombre en avait été fort augmenté dans la suite. Il y en avait qui se louaient à très vil prix au premier venu. Enfin il avait été défendu, pendant quelque temps, de les admettre au sénat. Leur fonction était de prédire l'avenir, en considérant les mouvements des victimes, avant le sacrifice; et, après l'immolation, par l'inspection des entrailles, en examinant la flamme, la fumée et tout ce qui arrivait pendant le sacrifice.

DE L'ARCHITECTURE ARABE.

De l'architecture greco-romaine sont sortis, comme deux branches d'un même tronc, deux grands systèmes d'architecture : pour l'Occident et le Nord, l'architecture gothique; pour l'Orient et le Sud, l'architecture arabe. Tous deux reposent sur un même système de construction, sur l'emploi de colonnes réunies par des voûtes.

Tant que l'empire romain avait été florissant, le prin-

cipe de l'architecture grecque avait été respecté. Les colonnes étaient reliées entre elles par de longues pierres partant de l'une à l'autre. La colonne était inséparable de l'entablement; et si les voûtes s'étaient introduites dans quelques édifices, si quelques portiques en étaient formés, elles reposaient toujours sur des supports de formes rectangulaires. Lors du démembrement de l'empire, à cette époque de décadence générale, on vit surgir un nouveau système de construction. L'art n'existait plus; il ne s'agissait plus de satisfaire à ses prescriptions, mais il fallait satisfaire à des besoins matériels, il fallait encore construire, et, en présence de la misère publique, il fallait le faire aux moindres prix possibles. Des immenses constructions ruinées ou inutiles on enlevait des colonnes de tous ordres et de toutes dimensions, et ces supports, alignés suivant les nouvelles exigences, étaient réunis par de légères arcades exécutées en briques ou en petites pierres. Le procédé n'était pas seulement économique, il permettait encore d'espacer



(Une porte arabe, à Alexandrie.)

davantage les colonnes; il y avait progrès sous le rapport de la construction, mais à ce progrès correspondait une décadence bien réelle. Quelles devaient être alors les doléances des hommes qui avaient conservé dans leur âme le sentiment de l'art! Que de plaintes ne devaient point leur suggérer ces bâtisses si éloignées du goût antique, où tous les principes de l'architecture semblaient méconnus, où l'art était si complétement négligé, où tant d'objets disparates étaient réunis, où la grossièreté des ornements se joignait à l'inélégance de la forme! Profondément touchés du spectacle présent, ne devaient-ils point désespérer de l'avenir, et l'architecture n'était-elle pas à leurs yeux un art irrévocablement perdu pour l'humanité? Mais notre horizon est borné, et le terme n'est pas où nous le voyons.

C'est cet élément de l'architecture du Bas-Empire qui, modifié dans ses formes et ses proportions, suivant le génie des temps et des lieux, a formé la base des architectures romane, gothique et arabe. Dans le roman, les proportions ont un caractère assez uniforme de vigueur et de solidité; l'arcade qui réunit les colonnes est demi-circulaire. Dans le gothique, l'arcade est en ogive, les proportions sont plus hardies et plus élancées. L'arcade est plus variée dans l'architecture arabe: tantôt elle a la forme des arcades romane ou gothique, sa naissance étant placée au niveau ou à une assez grande hauteur au-dessus du chapiteau de la colonne; tantôt les extrémités de la demi-circonférence sont prolongées jusqu'à ce qu'elles viennent se raccorder avec les saillies du chapiteau ou de la corniche qui le surmonte; quelquefois, enfin, les extrémités supérieures des arcs de l'ogive sont infléchies en sens inverse, de manière à présenter l'image d'une carène de navire.

L'exemple de l'architecture arabe que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs réunit quelques unes de ces formes; il montre combien les Arabes apportaient d'indépendance et de variété dans leurs constructions. Les colonnes qui supportent la première arcade sont d'origine grecque, et de pareils emprunts se retrouvent même dans les édifices les plus importants de cette architecture; on peut les considérer comme des témoignages de l'esprit de conquête qui forme une des bases de l'islamisme.

Mais les Arabes ne se bornèrent point à ces premières modifications; les combinaisons et les proportions de leurs arcades présentent les plus grandes variétés, et à leurs contours ils ajoutèrent souvent d'autres arcs plus petits formant une légère bordure à jour autour de l'arc principal. Les chapiteaux des colonnes n'ont ni formes, ni proportions précises; ils sont peints, sculptés ou couverts de mosaïques. Les ornements sont très multipliés, et sont riches, bizarres et gracieux à la fois. La décoration n'est point, comme dans l'architecture greco-romaine, une conséquence pour ainsi dire naturelle de la construction, elle en est complétement indépendante; elle n'est point appelée à rendre plus évidentes les raisons de la stabilité de l'édifice, elle s'attache au contraire à les dissimuler; elle cache, sous sa légèreté apparente, la pesanteur réelle des murs qu'elle recouvre. Ce n'est point à l'intelligence du spectateur qu'elle s'adresse, c'est sa fantaisie, son imagination qu'elle met en jeu; elle ne rassure plus, elle étonne et éblouit.

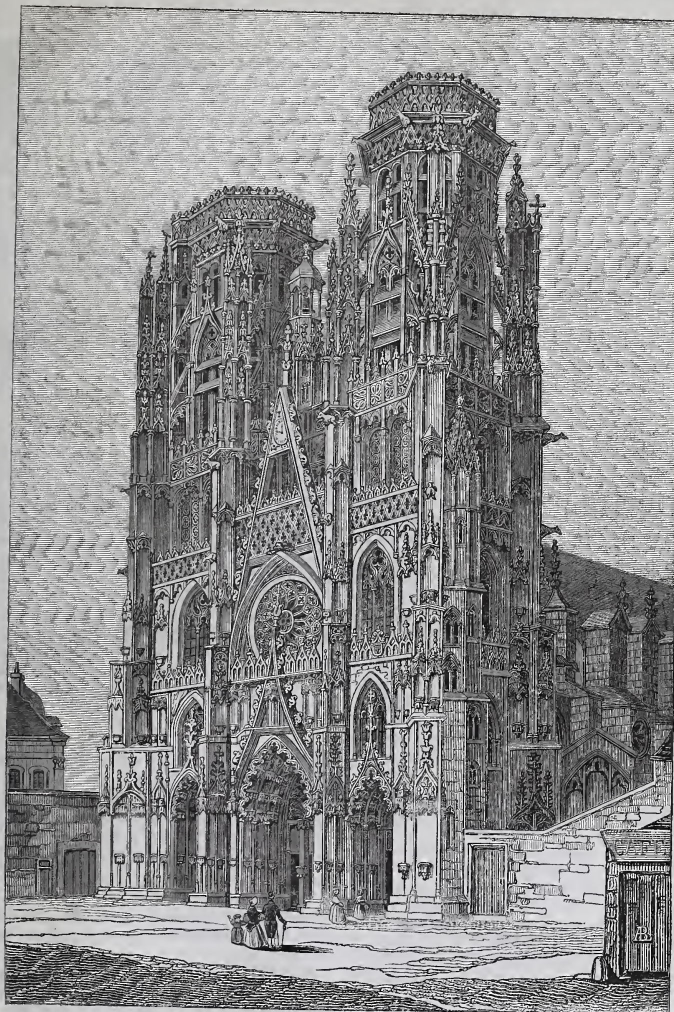
Tels sont les éléments de l'architecture arabe. Le même esprit se trouve avec plus de netteté encore dans les édifices qui en sont formés; mais ce n'est point à l'extérieur qu'il faut le chercher. La position de conquérants des Arabes, et le mystère dont ils aiment à entourer leur existence de famille, les ont portés à enceindre leurs monuments publics, comme leurs habitations particulières, d'épaisses murailles qui ne sont percées que de rares et petites ouvertures, et de là une triste uniformité sur la voie publique. Mais en revanche que de variété en dedans, que d'élégance et de légèreté dans l'intérieur des mosquées et des principaux palais! Quelle richesse de décoration! La peinture, la sculpture, les métaux précieux, les verres colorés, la végétation et les eaux, y sont employés avec profusion. La lumière est habilement ménagée; elle varie de couleur et d'intensité; elle se joue, tantôt faible, tantôt éclatante, au milieu de ces formes bizarres et de ces nombreux ornements, de manière à en faire ressortir davantage l'étonnante variété, et à produire les effets les plus singuliers.

Cette architecture riche, sensuelle, fantastique, porte bien l'empreinte du génie de l'Orient; et quand même nous ne posséderions aucun monument de la littérature arabe, elle nous enseignerait à quelle hauteur devaient s'élever les compositions de l'imagination chez un peuple qui inventait de telles choses, et qui pouvait s'appuyer sur de pareilles réalités.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LA CATHEDRALE DE TOUL.



(Vue de la Cathédrale de Toul, département de la Meurthe.)

L'église cathédrale de Toul est un des plus beaux édifices religieux qui restent à la France. Elle a été commencée par l'évêque Saint-Gérard, mort en 994, et achevée seulement en 1496. Le portail fut bâti à cette dernière époque d'après les dessins de Jacquemin de Commercy, l'un des plus habiles architectes du royaume. Sa longueur est de 53 mètres. Le pourtour des trois portes, orné de cordons brodés, est garni de niches nombreuses, à bases et à dômes élégamment sculptés à jour. Au-dessus de la porte principale, est une rosace, à vitraux de couleurs, encadrée dans un vaste triangle ogival; au-dessus et au-dessous, trois galeries à balustres en fleurs de trèfle règnent sur toute la largeur du portail.

La forme intérieure de la cathédrale de Toul est celle de toutes les anciennes basiliques. La nef principale, soutenue par dix-huit piliers, se développe sur une longueur de 80 mètres, et sur une hauteur sous voûte de 36 mètres: elle a deux bas-côtés, et à sa gauche est un cloître, promenoir carré, destiné originairement aux processions intérieures.

La hauteur de chacune des deux tours, y compris celle des fleurons ou couronnements, est de 76 mètres environ.

M. Grille de Beuzalin en a donné une description sommaire dans son rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, imprimé en 1837.

Les deux tours sont chargées de clochetons accrochés, de niches, de gargouilles et de pinacles; au milieu est le pignon fleuronné avec un balcon découpé.

On cite, parmi les richesses de la capitale, plusieurs reliquaires; un missel de Toul du quatorzième siècle avec enluminures; une chaise curule en pierre sculptée, qu'on appelle chaire de Saint-Gérard (c'est sur cette chaise que les évêques avaient coutume de s'asseoir pour la cérémonie de leur prise de possession); enfin l'orgue, dont l'architecture est remarquable : il est composé de quarante-deux jeux, et il renferme 2857 tuyaux. Il a coûté 45 576 livres.

VIEUX USAGES FRANÇAIS.

TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES.

(Voyez Recherches sur une salle à manger au moyen âge, 1833, p. 315; et Contenances de table, 1836, p. 290.)

Vœu du Paon. — Le paon, considéré dans le moyen âge comme un oiseau noble et comme un mets relevé et délicat, était servi sur la table des hauts barons avec un raffinement de luxe et des cérémonies qui attestaient tout le prix qu'on y attachait. Non seulement il y figurait tantôt enseveli sous les fleurs, tantôt lançant par le bec une flamme brillante, mais encore le soin de le servir, retiré aux écuyers servants ordinaires, était réservé à la dame châtelaine, qui apportait l'oiseau et le plaçait soit devant le seigneur du logis, soit devant une personne élevée en dignité ou renommée par sa valeur.

Le convive honoré de ce choix devait dépecer l'animal avec assez d'adresse pour que tous les assistants en reçussent une part. Cette opération ne s'accomplissait qu'au milieu de louanges et d'applaudissements décernés au chevalier tranchant, et relatifs à ses anciens exploits. Celui-ci, enthousiasmé, se levait alors, et faisait le serment, la main sur le plat, de mériter de plus grands éloges, soit en plantant le premier son étendard sur telle ville qu'on allait assiéger, soit en portant à l'ennemi le premier coup de lance, etc. Il se servait de cette formule sacramentelle : *Je voue à Dieu, à la Sainte Vierge, aux dames et au paon* de faire telle ou telle chose.

Puis chacun à son tour, en recevant son morceau, faisait son vœu du paon, dont l'inexécution aurait entraîné une tache sur son écusson.

Manger à la même écuelle. — Quand un seigneur avait fait des invitations pour un festin d'apparat, il devait s'arranger de façon que chaque homme se trouvât placé à côté d'une dame. Un seul couvert était destiné à chaque couple de convives; verre et assiette, tout était commun. Cela s'appelait, dans le langage naïf du temps, *manger à la même écuelle*. Un roman du treizième siècle, décrivant un repas où assistaient plusieurs centaines de chevaliers, ajoute : « Et si n'y eust cesluy qui n'eust dame à son escuelle. »

Trancher la nappe. — Nous avons déjà dit dans notre premier volume (p. 315) que couper un morceau de la nappe devant quelqu'un pendant un festin, c'était lui faire un affront équivalent à un défi pour un combat à outrance.

Charles VI, le jour de l'Epiphanie, donnait un festin à plusieurs de ses grands vassaux, lorsque tout-à-coup un héraut s'approche de l'endroit où était assis Guillaume de Hainaut, comte d'Ostrevant, et tranche la nappe devant lui. — Un prince, ajoute-t-il, qui ne porte pas d'armes ne doit point manger avec le roi. — Quoi! dit le comte indigné, n'ai-je pas le heaume, la lance et l'écu? — Si cela étoit, réplique le héraut qui s'était chargé de ce rôle délicat, la mort de votre oncle assassiné par les Frisons ne resterait pas impunie.

La chronique ajoute que cette forte leçon eut son plein effet.

Corner l'eau. — Le cor, annonçant droit de chasse, était un des insignes de la noblesse; un noble en voyage le portait suspendu à son cou : c'était avec cet instrument qu'il annonçait sa présence. On l'employait aussi, comme nos cloches, pour avertir les conviés d'un festin qu'il était temps de se laver les mains pour le repas, ce que les dames et les élégants faisaient avec de l'eau-rose, d'où venait le dicton : *Corner l'eau.*

Pains-assiettes, ou tranchoirs. — On fit long-temps usage en France de pains sans levain, et comme ces pains se trouvaient d'une pâte épaisse et solide, on conçut l'idée d'en faire des assiettes appelées tranchoirs. On en servait une à chaque convive, qui y découpait ses morceaux, et la mangeait quand elle se trouvait imprégnée de sauce et du jus des viandes.

Pots à aumosnes. — C'étaient de grands vases d'un métal plus ou moins précieux, selon la fortune du propriétaire, placés à l'un des bouts de la table; on y jetait de temps à autre des pièces de viande ou d'autres aliments destinés à la foule de pauvres qui, attirée par l'odeur du festin, assiégeait l'abord du château.

Aliments particuliers. — Certains goûts et certaines idées de nos ancêtres différaient fort des nôtres. Ils se faisaient un régal de la chair de baleine, qui répugne à nos matelots; car on pêchait alors ce cétacé sur nos côtes. La langue de l'animal était même offerte en pompe aux églises et monastères. Il est parlé dans Champier non seulement de salade de houblons, mais encore de salade d'orties. Les fruits, réputés aliments froids, étaient mangés avant le repas, qui se terminait par une consommation d'épices, d'anis et des compositions les plus échauffantes. — La volaille était regardée comme aliment maigre, et la simplicité de nos pères se fondait sur ce qu'il est dit dans la Genèse : « Dieu commanda aux eaux le cinquième jour de produire les poissons qui nagent dans la mer et les oiseaux qui volent dans l'air. » Ils étaient donc, disaient-ils, d'une nature identique.

Pense que la destinée n'envoie pas la plus grande portion de malheurs aux gens de bien.

La race des hommes est divine, ainsi prends courage.

Laisse-toi guider par l'entendement qui vient d'en haut.

Extrait des Vers dorés, *attribués à* Lysis, *disciple de Pythagore et maître d'Epaminondas.*

La parfaite amitié nous met dans la nécessité d'être vertueux. Comme elle ne se peut conserver qu'entre personnes estimables, elle vous force à leur ressembler. Vous trouvez dans l'amitié la sûreté du bon conseil, l'émulation du bon exemple, le partage dans vos douleurs, le secours dans vos besoins. Madame de Lambert.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez p. 46.)

JAMES HARRINGTON. — L'OCÉANA.

James Harrington, né en 1611, était parvenu à l'âge viril lorsqu'éclata la révolution d'Angleterre. L'étude constante des anciens, de longs voyages en Europe, enfin ses propres réflexions, avaient donné à Harrington l'amour du gouvernement républicain, mais d'une république parfaite et idéale, telle que l'ont rêvée Platon et Thomas Morus (1835,

p. 395). Harrington ne reconnut pas, dans les révolutionnaires de 1640, ceux qu'il eût appelés ses frères; il ne les trouva ni dans les presbytériens parlementaires, ni dans les soldats de Cromwell; et peut-être parce qu'il était né gentilhomme, peut-être plutôt par suite de la sympathie que le malheur éveille dans les âmes généreuses, il se rangea du côté de Charles I, et fit agréer au parlement son séjour près du monarque captif.

Cependant Harrington avait de fréquentes disputes avec le royal prisonnier; il le quitta même pendant quelque temps; puis Charles le retrouva sur l'échafaud où si peu d'amis l'accompagnaient.

La mort du roi sembla plonger Harrington dans une sombre mélancolie : long-temps il vécut seul retiré dans sa bibliothèque; mais lorsqu'il en sortit, il rapportait le fruit de ses longues veilles : son *Océana*, plan d'une république idéale, fruit d'une riche imagination et d'un noble cœur.

L'Angleterre était alors sous le protectorat de Cromwell, et le dictateur militaire exerçait, sous le nom de gouvernement républicain, la plus dure tyrannie. L'Océana pouvait paraître une satire de son gouvernement; l'auteur lui devint suspect. En même temps Harrington se voyait accusé de déloyauté et de trahison par les cavaliers, anciens amis de Charles I, et partisans de la royauté.

Le livre était sous presse, lorsque le manuscrit fut saisi par ordre du Protecteur. Après avoir fait de longues et vaines démarches pour le recouvrer, Harrington songea à s'adresser à lady Claypole, fille chérie de Cromwell, qui, au dire de chacun, aimait à s'interposer entre son père et ceux qu'il opprimait. Notre philosophe se rendit donc chez elle. Tandis qu'assis dans le salon il attendait cette dame, une enfant de trois ans environ, la fille de lady Claypole, y entra suivie de quelques femmes. Harrington se mit à causer et à jouer avec la petite, qui bientôt, devenue tout-à-fait familière, grimpa sur ses genoux.

La mère entra alors, et le solliciteur, posant l'enfant à terre, s'avança au devant d'elle en lui disant : — Vous arrivez à temps, madame, car j'allais enlever cette belle enfant. — L'enlever! dit la mère; eh! qu'en feriez-vous? Elle est trop jeune pour devenir votre femme. — Quelque charmante qu'elle soit, répliqua le philosophe, je dois avouer que la vengeance et non l'amour me portait à commettre cette action. — Hélas! milord, que vous ai-je fait? — Rien, madame; mais votre père m'a fait enlever mon enfant, et j'espérais, en ravissant le vôtre, vous porter à employer votre influence pour me faire rendre le mien. Lady Claypole répondit que l'accusation portée contre le Protecteur était incroyable, et qu'il avait assez d'enfants pour ne pas convoiter ceux des autres. Alors Harrington, s'expliquant, lui dit qu'il s'agissait de l'enfant de son intelligence, de son livre; que des ennemis l'avaient calomnié auprès de Cromwel, et que l'ouvrage avait été saisi chez l'imprimeur.

Lady Claypole demanda si le livre ne contenait rien contre le gouvernement de son père. Harrington répondit que non; puis il ajouta que c'était une sorte de roman politique, et qu'il la priait d'obtenir du Protecteur la permission de le lui dédier.

Le livre fut bientôt rendu à son auteur; Cromwell accepta la dédicace; puis il dit, après avoir lu l'Océana : « L'auteur voudrait bien me renverser, ce me semble; » mais je ne crains pas qu'une plume, quelque bien taillée » qu'elle soit, vienne m'enlever ce que l'épée m'a donné. »

Harrington ne s'en tira pas aussi bien avec la restauration; son livre était la critique de tous les gouvernements, car aucun ne pouvait offrir assez de liberté et de bonheur pour entrer en parallèle avec la fabuleuse Océana. Il vivait retiré à la campagne, visité par quelques amis avec lesquels il raisonnait souvent sur son sujet favori, le gouvernement. A la prière d'un royaliste de ses amis, il rédigea quelques conseils au roi, après quoi il s'occupa de donner à son livre une forme et des dimensions populaires. Au milieu de ces occupations, il fut arrêté et mis à la Tour comme coupable de haute trahison.

Harrington a laissé lui-même une relation de l'interrogatoire qu'il subit; cet interrogatoire le montre noble et courageux vis-à-vis de commissaires stupides. C'est une sorte de comédie où le personnage ridicule par excellence est le ministre d'Etat, sir Georges Carteret, qui ne prononce jamais que l'exclamation : *C'est étrange !* exclamation qu'il place à tort et à travers, là où il n'y a rien d'étrange.

Harrington n'avait trempé dans aucun complot, on en était certain; mais il fallait se venger de ses écrits : il resta prisonnier. Vainement sollicita-t-il qu'on instruisît publiquement son procès; il ne put l'obtenir. Il invoqua aussi vainement l'*habeas corpus*, si cher aux Anglais. Ses réclamations amenèrent de nouvelles rigueurs, et il se vit enlevé de la Tour au milieu de la nuit, mis à bord d'un vaisseau, et conduit dans une autre prison, où de nouvelles souffrances l'attendaient.

Jeté prisonnier sur une roche étroite et désolée, dans un château fort, la santé d'Harrington ne tarda pas à s'altérer, et ses amis obtinrent du gouvernement l'ordre de le faire transférer à Plymouth.

La santé d'Harrington donnait de sérieuses inquiétudes; on lui accorda un peu plus de liberté; il lui fut permis de voir quelques personnes, et parmi elles se trouva un ignorant docteur qui, par une prescription de gayac pris dans du café, acheva de détruire la santé de notre philosophe. Harrington abusa de cette boisson; elle porta le dérangement dans ses facultés mentales, et il se vit menacé de folie. Le gouverneur de Plymouth intercéda près du roi en faveur du prisonnier, et il obtint pour lui la permission d'aller à Londres.

Les sœurs d'Harrington vinrent alors le chercher; elles le trouvèrent presque réduit à l'état de squelette, incapable de marcher seul, privé de sommeil, enfin à peu près fou. Il ne se rétablit jamais complétement, et beaucoup de personnes pensèrent qu'on lui avait fait administrer quelque breuvage pour l'empêcher de composer d'autres Océana. Ceci ne nous semble guère probable; et d'ailleurs la dure captivité qu'il essuya est une cause suffisante du dérangement de son esprit et de sa santé.

La goutte vint se joindre aux autres infirmités du philosophe, qui enfin, frappé de paralysie, mourut à Westminster dans la soixante-septième année de son âge.

Le livre d'Harrington a conservé une grande réputation parmi les penseurs, aussi bien que parmi les amis de la liberté. L'auteur disait que le gouvernement le plus parfait est celui où la liberté existe dans une telle mesure qu'aucun homme ne puisse espérer en obtenir une plus grande somme par suite d'une révolution, et où cependant, s'il se trouvait par hasard un tel homme, les lois fussent assez puissantes pour s'opposer à la réalisation de ses projets. Une telle république ne devait pas périr, disait-il, puisque la dissension ne pouvait jamais éclater dans son sein, et que l'histoire n'offre aucun exemple d'une république conquise par les armes, sans que des factions intestines soient venues aider l'ennemi, comme il arriva pour Rome et pour Athènes. Il prétendait que son Océana n'avait aucun des défauts qui avaient amené la chute de ces antiques républiques, et il concluait qu'elle devait être éternelle.

L'expérience seule pouvait démontrer la justice d'une telle prétention; mais il arriva pour l'Océana ce qui était arrivé pour la République de Platon, l'Utopie de Thomas Morus, et tant d'autres plans de gouvernement; nul n'a songé à les réaliser, elles sont restées tranquillement rangées sur des rayons de bibliothèque, admirées par les philosophes, mais peu consultées par les hommes d'action

qui, tout en les regardant comme d'irréalisables rêveries, les craignent comme capables de porter le trouble dans l'Etat par la peinture idéale qu'elles renferment.

Sur l'amour de l'argent. — Lorsque l'argent représente tant de choses, ne l'aimer pas ce serait presque ne rien aimer. L'oubli des vrais besoins ne peut être qu'une fausse modération ; mais connaître la valeur de l'argent et le sacrifier toujours, soit au devoir, soit même à la délicatesse, c'est une vertu réelle. DE SÉNANCOUR.

MOYEN MÉCANIQUE TRES SINGULIER

POUR OBTENIR UNE APPROXIMATION DE LA QUADRATURE DU CERCLE.

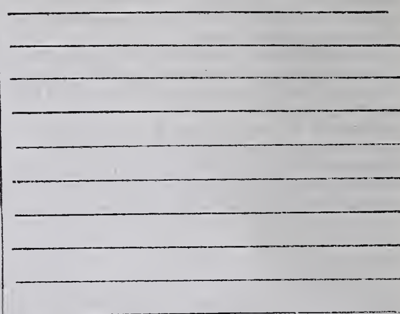
Nous avons déjà donné (1833, p. 114), sur la quadrature du cercle, quelques détails qui doivent éloigner de l'esprit de tous nos lecteurs l'idée d'une solution géométrique ou numérique exacte de ce fameux problème. Le procédé mecanique dont nous allons parler est même fort imparfait, et, grâce à des travaux qui remontent à la plus haute antiquité, jamais il n'y aura lieu de s'en servir pour obtenir une solution plus rapprochée que celles qui sont connues. Mais il est si facile à comprendre et à répéter, et d'une originalité si remarquable, que nous croyons devoir l'expliquer en peu de mots.

On trace sur une surface plane une suite de lignes droites parallèles et espacées de la même manière. On prend une aiguille parfaitement cylindrique, d'une longueur moindre que l'intervalle constant qui sépare les parallèles, et on la projette au hasard un grand nombre de fois sur la partie de la surface qui est couverte par ces lignes. Il arrivera souvent que l'aiguille ne rencontrera aucune des divisions, puisqu'elle est moins longue que leur distance, et que d'ailleurs elle peut tomber dans toutes les directions possibles sur le plan. Si on compte le nombre total de fois où l'aiguille a été projetée, et que l'on note le nombre de ses rencontres avec l'une quelconque des parallèles, le rapport de ces deux nombres multiplié par le double du rapport de la longueur de l'aiguille à l'intervalle des droites équidistantes, exprimera, à peu de chose près, le rapport de la circonférence au diamètre, ou la surface du cercle qui a pour rayon l'unité de longueur.

Pour fixer les idées et donner une application numérique facile à répéter, supposons que l'on prenne une aiguille de 50 millimètres de longueur, et qu'en la projetant 10000 fois sur une suite de parallèles dont la distance serait de 63 millimètres $\frac{6}{10}$, on trouve que le nombre de fois où l'aiguille a rencontré une de ces parallèles est de 5009, on prendra le rapport $\frac{10000}{5009}$, on le multipliera par $\frac{1000}{636}$, et le produit étant 3,1421, tandis que la véritable valeur du rapport de la circonférence au diamètre est de 3,1415, on aura obtenu, à $\frac{6}{10000}$ près l'expression de ce rapport.

Plus le nombre total de coups sera considérable, plus l'approximation sera parfaite, de sorte que si l'on prolongeait indéfiniment l'opération, on approcherait aussi toujours de plus en plus du nombre cherché.

La figure que nous donnons ici représente, au dixième de grandeur naturelle, l'aiguille cylindrique et la série des parallèles équidistantes. On pourrait, à la rigueur, prendre d'autres dimensions d'une manière tout-à-fait arbitraire, pourvu que l'aiguille fût moins longue que la distance des parallèles, et le résultat serait encore vrai pour un très grand nombre de coups. Mais celles que nous avons choisies ont entre elles des rapports tels, que sur un nombre de coups déterminé on a le plus de chances d'obtenir la plus grande approximation possible. Nous conseillons donc à ceux de nos lecteurs qui voudront répéter l'expérience de prendre une aiguille et une distance de parallèles qui soient proportionnées comme celles que nous avons représentées.



(Parallèles équidistantes de 63 mill., 6.)

C'est un fait remarquable, et qui n'est pas limité à l'exemple précédent, que cette tendance à une régularité parfaite qui se manifeste dans la succession des faits placés en apparence sous l'empire du hasard. La partie des mathématiques où l'on détermine les lois de cette succession et les chances diverses des événements possibles porte le nom de *calcul des probabilités.* Nous reviendrons, dans un article spécial, sur cette importante théorie, dont beaucoup de résultats peuvent être énoncés d'une manière simple et mis à la portée de tout le monde, et parmi lesquels celui que nous avons expliqué n'est pas le moins piquant.

LES *VOYAGEURS*

AU CANADA.

Les hommes que l'on appelle *voyageurs* au Canada, font un métier qui participe à la fois de celui de marin et de celui de portefaix. Ils s'engagent au service des expéditions qui s'avancent vers les extrémités septentrionales de l'Amérique, soit pour y chercher des fourrures, soit pour servir la science et ajouter aux découvertes géographiques. Ce sont, pour la plupart, les descendants d'anciens colons français ; aussi, bien que l'Angleterre possède aujourd'hui le Canada, non seulement ils ont conservé leur vieux nom de *voyageurs*, mais leur langage est tout mélangé de mots qui appartiennent à la mère-patrie. Ils ont de plus conservé les principaux traits de notre caractère national, ce qui pourrait nous embarrasser pour faire leur éloge, si les étrangers ne s'accordaient pas eux-mêmes à reconnaître leurs excellentes qualités.

Sir John Franklin, le capitaine Basil Hall, le docteur Richardson, le capitaine Back qui en 1833 fut envoyé à la recherche du capitaine Ross, parlent souvent des *voyageurs* dans leurs relations. Ils les citent comme des hommes laborieux, fidèles, adroits, intrépides, d'une humeur joyeuse, et plus sensibles à la louange qu'au profit. Il faut ajouter, à la vérité, qu'ils sont très ignorants et très superstitieux.

Leur vie est fréquemment exposée pendant les voyages, et ils ont à supporter d'incroyables fatigues. Dans ces immenses contrées, placées au nord des grands lacs du Canada, et où la civilisation a encore tant de peine à se frayer une route, il n'y a que deux manières d'avancer, à pied et en

canot. Les lacs, les fleuves, les courants, sont séparés par des espaces souvent considérables; les uns couverts de glaces, les autres sablonneux, ou marécageux, ou montueux, Les courants cachent une multitude d'écueils, et ils sont interrompus par des chutes d'eau. Les patrons des canots sont des *voyageurs* dont la finesse du coup d'œil, la présence d'esprit et le courage étonnent les marins les plus exercés. Nous transcrivons en témoignage quelques passages du *Voyage du capitaine Back*, dont notre collaborateur Cazeaux a publié une traduction en 1836.

« En descendant le cours étroit du Savannah, dit le capitaine, l'un de mes volontaires de l'artillerie cherchant à ouvrir au milieu des arbres flottants un passage à nos canots, glissa hors de l'embarcation, et peu s'en fallut qu'il ne se noyât; mais il supporta cet accident avec tant de calme et de bonne humeur, que le guide Paul, dans un mouvement d'admiration, lui prédit qu'il ferait un excellent *voyageur.* »

Et ailleurs : « Du Charloit, notre patron, était l'un des hommes les plus habiles du pays. Au milieu des plus grands dangers dont nous menaçaient les *rapides* ou les chutes, il demeurait calme, intrépide et réfléchi; et souvent, lorsque la perche et l'aviron ne pouvaient plus être d'aucune utilité, il se jetait dans l'eau bouillonnante, et assurant sa position d'un pied ferme, il résistait là où les autres auraient été renversés et balayés en un instant.... On ne saurait imaginer combien cet homme était maître de lui-même, avec quelle précision il guidait sa frêle embarcation



Les *Voyageurs* au Canada. — Fac simile d'un croquis du capitaine Basil Hall.

sur la ligne étroite qui séparait les hautes vagues du torrent et le clapotis du remous. Un pied de plus à droite ou à gauche, et c'était fait de nous. Mais Du Charloit, les yeux fixés sur le fil du courant, en suivait tous les détours avec une aisance parfaite, je dirais même avec grâce et élégance. »

Tandis que quelques *voyageurs* dirigent les canots, leurs compagnons marchent le plus ordinairement sur la rive, portant les marchandises, les provisions, etc., pour alléger les embarcations. C'est ce qu'on appelle les *décharges*. Mais dès que les canots sont arrêtés par un obstacle, un rocher, une cascade, ou naturellement par la rencontre de la terre, ce ne sont plus alors seulement les ballots et les caisses que les *voyageurs* doivent porter, ce sont les canots eux-mêmes jusqu'à ce que l'on retrouve l'eau. C'est ce qu'on appelle les *portages*.

« Le *voyageur* canadien, dit encore le capitaine Back, est fort original; mais il est surtout susceptible, je dirais même chatouilleux, sur un point : c'est sur l'équitable distribution des ballots entre les canots qui font partie d'une même expédition. Leur susceptibilité est fondée sur d'excellentes raisons; car, en supposant les embarcations tout-à-fait semblables d'ailleurs, la plus légère différence dans les charges en produira une grande dans les vitesses relatives, et occasionnera de plus longs retards aux *portages* Pour éviter toutes contestations, le guide est dans l'usage de distribuer la charge entière en différents lots que les hommes des équipages tirent à la courte-paille. Les arrêts

du sort sont sans appel, et chacun obéit, non sans se réjouir ou murmurer, selon sa bonne ou sa mauvaise fortune. »

Que l'on imagine, s'il est possible, ce que doit être la fatigue de ces hommes, naviguant ou marchant, travaillant sans relâche pendant des années entières, tantôt glacés par les froids les plus rigoureux du nord, tantôt dans les rapides étés, accablés de chaleur, assaillis par les moustiques et les maringouins qui s'acharnent sur leur corps, sur leur visage, et les baignent d'une sueur de leur sang. La famine se mêle quelquefois à tous ces maux; souvent aussi, il leur faut lutter avec les bêtes féroces et avec les indigènes. Tous ne reviennent pas de ces expéditions dont on ne saurait comprendre toutes les misères et les souffrances dans notre Europe.

Donnons donc de temps à autre une pensée à cette pauvre race qui se souvient de la France, et qui mène là-bas, au loin, une si dure vie pour apporter des déserts du nord ces belles fourrures que nous consommons au milieu du luxe et de l'abondance.

PFEFFEL.

C'est peut-être à tort que l'Allemagne compte parmi ses poëtes Théophile-Conrad Pfeffel, né à Colmar en 1736. Son père, employé du gouvernement français, après la réunion de l'Alsace, avait composé quelques ouvrages tous en latin ou en français; et son frère, Christian-Frédéric, qui passa toute sa vie au service de la France ou de ses alliés, ne se servit que de la langue française pour écrire ses nombreux et excellents ouvrages sur le droit public. Il est donc bien remarquable que, seul de sa famille, Théophile-Conrad se soit servi de la langue de ses pères et n'ait écrit qu'en allemand. Du reste, il subit malgré lui notre influence; car presque toutes ses pièces de théâtre sont imitées ou traduites du français. Devenu aveugle à vingt-un ans, il n'en épousa pas moins, en 1759, celle qui dans ses poésies est désignée sous le nom de Doris. En 1771, il fonda à Colmar, pour les protestants, une école militaire qui produisit un grand nombre d'hommes distingués, et après avoir traversé heureusement les orages politiques qui agitèrent la fin du dix-huitième siècle, il mourut à Colmar en 1809. Pfeffel, outre ses pièces de théâtre, composa des fables et des contes, et c'est à ces dernières poésies qu'il doit sa réputation. Si elles ne brillent pas par un grand fonds d'imagination, on y trouve du moins une charmante simplicité de style, que viennent malheureusement déparer quelquefois des expressions triviales et de mauvais goût. Nous donnons ici, comme échantillon de son talent, la traduction d'un de ses meilleurs contes. Cette pièce jouit d'une très grande popularité chez les Allemands, grands fumeurs comme chacun sait.

LA PIPE,

CONTE, PAR PFEFFEL.

—Dieu vous garde, mon vieux! La pipe est-elle bonne? voyons... Ah! un pot de fleurs en terre rouge, avec un cercle d'or. Combien en voudriez-vous?

—Oh! monsieur, je ne puis me défaire de cette pipe. Elle vient d'un brave homme qui, Dieu le sait, l'a gagnée sur un bassa à Belgrade.

Là, monsieur, il y eut un riche butin; là, Vive le prince Eugène! on vit nos gens faucher comme de l'herbe les troupes des Turcs.

— A une autre fois vos prouesses... Allons, mon vieux, soyez raisonnable, et prenez ces doubles ducats pour votre pipe.

—Je ne suis qu'un pauvre diable, monsieur, et je n'ai que ma pension pour vivre; mais cette pipe, je ne la donnerais pas pour tout l'or du monde.

Ecoutez seulement. Nous autres hussards, nous chassions un jour l'ennemi de grand cœur, quand notre capitaine reçut dans la poitrine une balle d'un chien de janissaire.

Je le pris alors rapidement sur mon cheval, il aurait fait de même pour moi; et après l'avoir tiré de la mêlée, je le conduisis doucement chez un gentilhomme.

Je le soignai bien. Avant de mourir il me donna tout son argent et cette pipe, puis me serra la main, et fut encore un héros à son dernier soupir.

L'argent, pensai-je, doit appartenir à l'hôte, qui a été pillé deux fois. Et je ne gardai que la pipe, comme souvenir.

Je l'ai emportée comme une relique dans toutes mes campagnes, et, vainqueur ou vaincu, je l'avais toujours dans ma botte.

Devant Prague, dans une escarmouche, une balle me fracassa la jambe. Je tâtai d'abord ma pipe; ma jambe vint après.

— Vous m'avez ému jusqu'aux larmes, mon vieux. Oh! dites-moi le nom de cet homme, afin que mon cœur puisse aussi le vénérer et lui porter envie.

— On ne l'appelait que le brave Walter, et son bien est là-bas sur le Rhin. — O mon cher vieux! ce Walter était mon aïeul, et ce bien est à moi.

Venez, ami, venez vivre avec moi. Oubliez votre souffrance. Venez boire avec moi du vin de Walter et manger de son pain.

— Vrai?... oh! monsieur, vous êtes son digne héritier. Je serai chez vous dès demain, et après ma mort vous aurez pour récompense la pipe turque.

RICHESSES TERRITORIALES DE LA FRANCE *.

FORCES INDUSTRIELLES.

Population ouvrière.— Chevaux employés aux travaux industriels. — Moulins à vent. — Forces hydrauliques. — Appareils à vapeur : machines, chaudières. — Origine de leur fabrication.

La classe *industrielle* en France compte près de 11 000 000 d'individus des deux sexes; mais le nombre des personnes réellement occupées aux travaux de l'industrie ne peut pas être évalué à plus de 4 500 000.

L'industrie emploie en outre 500 000 chevaux environ pour ses divers travaux, et pour le roulage, le manége et le halage.

Plus de 12 000 moulins à vent fournissent à la mouture des grains et des graines une force assez considérable.

Les chutes d'eau tant naturelles qu'artificielles font tourner plus de 70 000 moulins, et les fleuves, rivières et ruisseaux sont si multipliés en France, que les ressources qu'on en tire peuvent s'augmenter encore dans une proportion énorme. L'invention récente et si ingénieuse des turbines favorisera ce mouvement de progrès.

Les appareils à vapeur ajoutent à la force des bras une puissance qui la dépasse et qui va toujours croissant. Il ne sera pas sans intérêt de voir quel est le nombre de ces appareils, et comment ils se répartissent entre les départements et les industries.

A la fin de 1835, on comptait en France 1 448 machines à vapeur et 937 chaudières.

Occupons-nous d'abord des machines.

Dans une période de sept ans, à partir de 1829, le nombre des machines s'est accru dans une proportion remarquable, excepté toutefois en 1831, où l'industrie a dû subir le contre-coup de la révolution de l'année précédente.

D'après un document officiel, les machines mises en fonction dans cette période de sept années ont été établies comme il suit :

56 en 1829.
74 en 1830.
47 en 1831.
86 en 1832.

* Extrait de la *Géographie industrielle et commerciale de la France* (Bibliothèque du Magasin pittoresque).

164 en 1833.
177 en 1834.
293 en 1835.

Les 1 448 machines existant à la fin de cette dernière année étaient possédées par soixante-cinq départements, et conséquemment vingt-un départements en manquaient encore. Dix départements, sur ces soixante-cinq, se faisaient remarquer par le nombre de leurs machines; ils en avaient 1 105 à eux seuls.

Ces départements sont :

Le Nord, qui en comptait	297
La Seine	197
La Loire	175
La Seine-Inférieure	160
Le Rhône	65
L'Aisne	49
Le Haut-Rhin	48
Saône-et-Loire	45
Le Gard	25
La Marne	34

Ces machines se trouvaient réparties entre quelques industries principales.

Les filatures en employaient	404
L'exploitation des mines	266
Les fabriques et raffineries de sucre	112
Les fonderies, forges et laminoirs	83
L'élévation de l'eau pour divers services	76
Le tissage des draps	72
Les moulins à blé	52
Les ateliers de construction de machines	51
Les scieries	36
Les apprêts d'étoffes	34
Les moulins à huiles	29

Sur ces 1 448 machines, 486 étaient à basse pression, 962 à haute pression; leur force variait depuis ½ de cheval jusqu'à 105 chevaux *; elles avaient ensemble une force totale de 19 126 chevaux. La plus forte machine à vapeur existant en France est celle des forges d'Imphy (Nièvre); elle sert au martelage et au laminage du fer et du cuivre.

L'emploi des chaudières à vapeur a suivi une progression analogue à celle des machines.

Sur 957 chaudières fonctionnant en France à la fin de 1835, on en avait établi 555 depuis 1829, savoir :

78 en 1829.
69 en 1830.
43 en 1831.
54 en 1832.
95 en 1833.
94 en 1834.
122 en 1835.

Cinquante-quatre départements possédaient ces chaudières, et conséquemment trente-deux en manquaient. Sur 957, chiffre total, 754 se trouvaient réparties entre douze départements dans la proportion suivante :

Le Gard	195
La Seine	139
L'Hérault	78
La Drôme	62
Le Nord	43
L'Ardèche	41
Le Rhône	34
La Seine-Inférieure	32
L'Aisne	32
La Somme	31
Vaucluse	29
L'Oise	18

Le plus grand nombre des chaudières à vapeur étaient employées par les industries suivantes, savoir :

Filatures de soie (chauffage des bassines	338
Fabriques et raffineries de sucre	196
Apprêts d'étoffes	70
Décatissage des draps	47
Fabriques de papiers	44
Impressions sur étoffes	43
Teintureries	32
Produits chimiques	32
Chauffage	26
Bains	21

En résumé, il y avait en France, à la fin de 1835, 2 585 appareils à vapeur. La construction de ces appareils forme elle-même l'une des branches d'une industrie chaque jour plus importante; car, il n'y a pas long-temps encore, les appareils à vapeur mis en mouvement chez nous étaient pour la plupart tirés de l'Angleterre. Nous voyons aujourd'hui que cette construction prend en France de grands développements : sur nos 2 585 appareils 1 936 sont d'origine française, et 237 seulement d'origine étrangère. L'origine des 212 autres restant n'a pas été constatée.

ANIMALCULES INFUSOIRES.

BEAUX TRAVAUX DE M. EHRENBERG.

(Voyez 1833, p. 145 et 284.)

Tripolis et autres roches presque uniquement composés de débris d'animalcules infusoires fossiles. — Les recherches des géologues et des naturalistes modernes, qui nous ont révélé des détails si curieux de forme et d'organisation dans les débris recélés par l'écorce du globe, n'ont pas été couronnées d'un égal succès dans toutes les branches du règne organique. La fragilité du corps des insectes, par exemple, fait concevoir qu'on n'en ait pu trouver qu'un fort petit nombre à l'état fossile, la conservation de ces échantillons précieux de l'entomologie antédiluvienne ayant exigé un concours de circonstances qui ont dû se reproduire très rarement. A plus forte raison serait-on tenté de croire qu'il ne peut se trouver dans les formations géologiques aucune trace des animalcules connus sous le nom d'*infusoires*, qu'une goutte d'eau renferme par millions, et dont les espèces gigantesques n'atteignent pas un millimètre de longueur. Aussi ne soupçonnait-on pas la possibilité de retrouver jamais les traces des êtres microscopiques qui avaient vécu dans l'ancien monde, lorsqu'une découverte aussi curieuse qu'inattendue vint fixer l'opinion des savants à ce sujet.

Dans le courant de l'année 1836, un observateur zélé, M. Chrétien Fischer, en examinant au microscope un dépôt siliceux renfermé dans les tourbières de Franzensbad en Bohême, remarqua qu'il est presque entièrement composé de carapaces de plusieurs espèces d'infusoires du genre *navicule*. Le savant professeur Ehrenberg, de Berlin, confirma l'observation de M. Fischer; il signala de plus, dans le même dépôt siliceux, plusieurs autres genres d'infusoires, et parmi les navicules, il en reconnut une espèce qui est très commune dans les eaux douces des environs de Berlin.

Les masses siliceuses de Santa-Fiore en Toscane et de l'île de France, les tripolis schisteux de Bilin en Bohême, jadis si communs dans le commerce, et très probablement le fer limoneux terreux sont presque entièrement composés de carapaces d'infusoires, dont M. Ehrenberg a reconnu plus de quarante espèces dans les substances minérales soumises à l'analyse microscopique. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que la majeure partie des *infusoires fossiles* se trouvent à l'état vivant, soit dans les eaux douces près de Berlin, soit dans les eaux salées de la Baltique près de Weimar. Beaucoup d'espèces sont si bien conservées que l'on peut en distinguer l'organisation avec la plus grande certitude. Il faut noter aussi que dans les eaux stagnantes que l'on examine, on trouve réunies et mêlées un grand nombre d'espèces vivantes diverses, entourant des végétaux

* La force d'un cheval est égale à celle qui élèverait un poids de 75 kilogr. à un mètre de hauteur par seconde.

dont elles tirent leur nourriture, tandis que parmi les infusoires fossiles, il y a prédominance absolue de certaines espèces, qui caractérisent chaque dépôt.

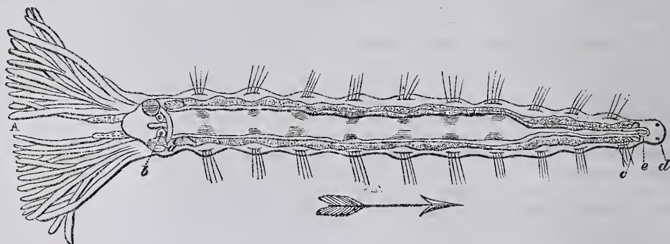
Ces importantes découvertes communiquées à l'Académie de Berlin, en juin 1836, furent annoncées à l'Académie des sciences de Paris, par M. Alexandre Brongniart, dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant : « J'ai » vu toutes ces merveilles de mes propres yeux ; j'ai pu les » comparer avec les beaux dessins des espèces vivantes que » M. Ehrenberg a faits, et je ne puis conserver le moindre » doute que ces roches siliceuses, si abondantes qu'il y en » a une rosâtre qui est employée pour peindre les murs des » maisons, ne soient composées de squelettes siliceux d'in- » fusoires; au reste, il suffit de prendre un échantillon d'un » de ces tripolis, de celui de Bilin particulièrement, d'en » gratter un peu sur une lame de verre, de délayer cette » poussière dans une goutte d'eau pour voir, au moyen d'un » bon microscope, des milliers ou plutôt des milliards de » débris d'animalcules. »

En effet, on découvre à peine une trace de ciment terreux pour réunir les carapaces. Les individus n'ont pas plus de $\frac{1}{100}$ de millimètre de longueur, et l'on peut admettre d'après des évaluations micrométriques comparatives, qu'un pouce cube de tripoli schisteux de Bilin en renferme environ 41 milliards.

La structure intime des espèces vivantes explique parfaitement ce que cette conservation parfaite peut présenter d'incroyable au premier coup d'œil. Dès 1834, MM. Ehrenberg et plusieurs autres savants allemands avaient constaté que la carapace qui cache la partie molle du corps des infusoires, est de la silice pure, ou du moins que plusieurs espèces vivantes renferment de la silice, quelquefois même du fer. On conçoit donc que ces squelettes pierreux, agglomérés en masses d'une certaine étendue, aient résisté aux causes de destruction, dans beaucoup de points du globe.

Farine fossile composée d'infusoires et mangée par les Lapons. — Il y a même un exemple singulier de la conservation partielle de la substance gélatineuse. Les Lapons, dans les grandes famines, mêlent une substance minérale connue sous le nom de *bergmehl* (farine des montagnes) à leur farine de céréales et d'écorce, pour en faire du pain, et ils la regardent comme un don du *grand Esprit des forêts.* « On a *mangé* de ce pain en 1833, dans la petite com- » mune de Degerfors, sur les frontières de Laponie, mais » je ne dis pas qu'on s'en est *nourri*, » écrivait M. de Humboldt en 1837. Cette *farine fossile*, analysée et décrite par Berzélius, renferme de la silice, *une matière animale*, et un acide particulier découvert par ce célèbre chimiste. En examinant au microscope la farine des montagnes, on y a découvert dix-neuf espèces différentes d'infusoires à carapaces siliceuses, dont plusieurs vivent encore près de Berlin.

Ver marin qui marche à reculons et dont les organes sont doubles. — Les espèces vivantes ont été pour M. Ehrenberg le sujet de découvertes non moins remarquables que les espèces fossiles. Ce savant professeur, qui n'apporte pas moins de dextérité dans les préparations microscopiques



(*Amphicora sabella*, ver marin qui marche à reculons, et dont les organes sont doubles.)

A Tête avec les branchies.
a Cœur antérieur gauche.
b Œil antérieur.
c Cœur postérieur.
d Œil postérieur.
e Orifice postérieur.

dont il a enrichi les collections de l'Europe entière, que d'habileté dans les esquisses tracées par lui-même, des structures organiques qu'il a fait connaître, est parvenu à conserver vivants des infusoires phosphoriques de l'Océan, des méduses, etc., et il a pu faire mouvoir, sous les yeux des savants de Berlin, le singulier animal dont nous donnons ici la figure d'après lui. Ce ver marin, qu'il a nommé *amphicora sabella*, est remarquable par la duplicité des organes ; il a quatre yeux, deux à la tête, deux à la queue, et il se meut à reculons dans le sens indiqué par la flèche. Nous ignorons quelle est sa grandeur réelle.

Les beaux travaux de M. Ehrenberg sont consignés dans un grand ouvrage qui est actuellement publié à Leipsig, et qui offre les dessins de 492 infusoires *polygastriques* et de 163 *rotifères.*

Formule de la sanction des lois en France et en Angleterre. — Un règlement du 10 août 1814 donne les formules de la sanction ou du refus de sanction. Le roi refuse sa sanction par cette formule : « Le roi s'avisera. »

C'est littéralement la formule par laquelle le roi d'Angleterre refuse de sanctionner un bill; car, aujourd'hui encore, c'est en français que le roi d'Angleterre, dans toute sa majesté et à la tête de son parlement, prononce solennellement l'acceptation d'une loi ou son refus de l'accepter : « Le roi le veut. — Soit fait comme il est désiré. — Le roi » s'avisera. »

Le parlement s'exprime également en français, en prononçant, par l'organe de son greffier, la formule du remerciement : « Les prélats, seigneurs et commons, en ce pré- » sent parliament assemblés, au nom de tous vos autres » sujets, remercient très humblement Votre Majesté, et » prient Dieu de lui donner en santé bonne vie et longue. » Signe permanent, il faut l'avouer, s'écrie Blackstone, signe permanent de la conquête qu'on désirerait voir tomber dans un total oubli.

TOULLIER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30.

MARINE.

UN VAISSEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Le *Henri Grâce à Dieu.*)

En 1512 ou en 1513, lorsque notre brave marin Primoguet, capitaine de *la Cordelière*, près de mourir sur son vaisseau en proie aux flammes, eut entraîné son ennemie *la Régente* dans le même désastre*, l'amiral de la flotte anglaise, sir Edward Howard, tomba dans un désespoir furieux, et jura de ne plus reparaître devant le roi avant d'avoir réparé cette perte. *La Régente* était le plus beau et le plus grand navire qu'eût encore possédé l'Angleterre. Henri VIII le regretta beaucoup, et en attendant que son amiral eût accompli son serment, il ordonna le plan d'un nouveau navire, supérieur, s'il était possible, à *la Régente*. Ce fut à cette occasion que l'on construisit le *Henri Grâce à Dieu.*

Il y avait alors en architecture navale deux systèmes de construction. L'un, conforme à la tradition et aux coutumes du Nord, produisait des navires assez disgracieux, mais simples et solides; l'autre, qui prétendait à l'art et qui imitait les Vénitiens, inspirait des espèces d'édifices élégants, mais fantastiques, dépassant d'une hauteur extraordinaire la surface des eaux, couverts de dorures, de moulures, et ornés de voiles faites de tissus précieux.

Le *Henri Grâce à Dieu* paraît avoir été l'un des chefs-d'œuvre du second système. Une vieille peinture que l'on conserve au château de Windsor, et dont une copie existe dans la galerie navale de l'hôpital de Greenwich, représente ce célèbre vaisseau. L'artiste (on suppose que c'est Holbein**) a figuré au centre du pont le roi Henri et les seigneurs de sa cour. Les voiles et les banderolles sont de drap d'or; l'étendard royal flotte aux quatre coins du château de proue.

Le *Henri Grâce à Dieu* traverse en ce moment la Manche. On est en 1520, et le roi d'Angleterre va au rendez-vous où l'attend François Ier. Les auteurs rapportent que ce navire somptueux était de mille tonneaux, et qu'il était armé de cent vingt-deux bouches à feu: mais trente-quatre pièces seulement méritaient d'être nommées des canons; les autres n'étaient guère rien de plus que des pierriers. Quoique ce fût la merveille de ce temps, ce n'était après tout qu'un vaisseau de parade, sur lequel il n'eût pas été sage de se hasarder par un gros temps. Il eût fait une triste figure dans un combat naval. « Sans doute, dit un écrivain anglais, les marins de la vieille école secouaient la tête de pitié en voyant élever un bâtiment à une telle hauteur au-dessus du niveau de la mer; et lorsqu'ils passaient près du grand *Henri*, ils devaient pousser rapidement en avant leurs chaloupes, de peur que la monstrueuse machine, perdant tout-à-coup l'équilibre, ne vînt à tomber sur eux. » Au reste le *Henri Grâce à Dieu* ne rendit pas de longs services: il ne dura que trente-huit ans; un incendie le consuma à Woolwich en 1553.

* Voyez, sur cet événement et sur Primoguet, 1838, p. 188.
** Voyez, sur Holbein, 1836, p. 343.

Sois colimaçon dans le conseil, oiseau dans l'action.

Chacun veut s'essuyer les pieds sur la pauvreté.

La nécessité est la mère des arts, mais la pauvreté est leur marâtre.

Fais le bien, et jette-le dans la mer; si les poissons l'avalent, et que les hommes l'oublient, Dieu s'en souviendra.

Anciens proverbes.

SUR LES CLOCHES.

(Voyez 1837, p. 16.)

Si l'on veut regarder les sonnettes comme ayant, par un accroissement successif de volume, donné naissance aux cloches, on peut croire que l'invention de celles-ci remonte à une très haute antiquité; car, d'après le chapitre 28 de l'Exode, il était ordonné au grand-prêtre d'avoir des sonnettes au bas de sa robe, pour que le peuple fût averti par elles du moment de son entrée dans le sanctuaire. Juvénal, Martial, Pline et d'autres auteurs font mention de cloches annonçant l'heure de l'ouverture des marchés et des bains publics, et ils se servent, en général, du mot assez imitatif *tintinnabulum*, d'où viennent nos mots *tinter*, *tintouin* et leurs dérivés. Vers la fin du quatrième siècle on commença à appeler les cloches *nolæ* et *campanæ*. Ces deux noms leur venaient de la ville de *Nole* en *Campanie*, soit à cause d'un perfectionnement introduit par cette ville dans leur fabrication ou leur usage, soit à cause de l'airain de Campanie dont on se servait pour les faire, airain qui, au dire de Pline, était très renommé. Les Italiens disent encore *campana*, et nous *campanille*. Quant à notre mot français *cloche*, son origine est toute germanique; il vient de l'allemand *glocke*, qui a la même signification. Ce mot, latinisé dans les Capitulaires de Charlemagne, se retrouve en bas-breton et en anglo-saxon avec la seule variation du *g* en *c*. Les Bourguignons, dans leur patois, appellent encore *cloquemann* un sonneur de cloches.

Persécutés pendant trois siècles, les chrétiens, même après le triomphe de leur religion, furent long-temps sans se servir de cloches. Ils employaient, comme moyen de rassemblement, soit un instrument assez semblable à nos crécelles, soit d'immenses tables de bois, appelées bois sacrés (*ligna sacra*), sur lesquelles on frappait avec des baguettes. Vers l'an 480, les cloches commencèrent à s'introduire dans les églises d'Occident; mais ce ne fut qu'au milieu du neuvième siècle que leur usage s'établit en Orient.

Les cloches ont joué un grand rôle dans l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Quand une ville, sous le régime féodal, entrait en rébellion contre son suzerain, un des premiers châtiments qu'on lui infligeait était d'enlever ses cloches, qui servaient alors à célébrer toutes les réjouissances civiles et religieuses. Ainsi la cloche de l'hôtel-de-ville, à Paris, sonnait pendant trois jours et trois nuits pour annoncer la naissance d'un Dauphin ou d'un héritier présomptif du trône. Mais bien souvent aussi les cloches ont sonné le glas de mort dans les grandes agitations politiques; et pour ne citer que deux faits se rattachant à notre histoire, ce fut au premier coup de vêpres des cloches de Palerme que, le lundi de Pâques 1282, commença le massacre des Français, massacre connu sous le nom de *vêpres siciliennes*, et ce fut la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois qui, dans la nuit du 24 août 1572, donna le signal de la Saint-Barthélemi.

Considérées sous le point de vue poétique et religieux, les cloches ont fourni à Schiller une de ses plus belles ballades, et à Chateaubriand un des meilleurs chapitres de son *Génie du Christianisme*. On peut citer aussi un distique latin sur les attributs des cloches, qui ne manque pas d'harmonie imitative :

« Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
» Defunctos ploro, fugo fulmina, festa decoro. »

Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé,
Je pleure les morts, je chasse la foudre, j'orne les fêtes.

Quant à la prétendue propriété de chasser la foudre, on sait depuis long-temps à quoi s'en tenir sur ce dangereux préjugé. D'après les calculs d'un savant allemand, le tonnerre, dans un espace de trente-trois ans, est tombé sur trois cent quatre-vingt-six clochers où l'on sonnait, et a tué cent vingt-un sonneurs.

ASTRONOMIE.

(Premier article.)

(Voyez 1833 : la Lune, p. 49; Planètes, Comètes, Aerolithes, Etoiles filantes, Etoiles fixes, 234; Nébuleuses, 290. — 1834: Idée familière du système solaire, 267; Systèmes de Ptolémée, Copernic et Ticho-Brahé, 306, 338, 362, 393; Loi de Kepler 227. — 1835 : Etude du ciel et Carte des constellations, 188; Constitution physique de la lune, 10; Eclipses de soleil, 103. — 1836 : Animaux dans la lune 82. — 1838 : la Terre vue de la lune, 169.)

La science des astres a été cultivée dès la plus haute antiquité, et de toutes les sciences humaines, c'est celle qui approche le plus de la perfection. — Magnifique dans son objet comme dans ses résultats, nulle autre science ne saurait nous donner une plus juste idée des richesses de la création. L'aspect du ciel, de cette multitude d'étoiles qui poursuivent, dans un majestueux silence, leur course régulière; ces deux astres, si brillants entre tous dont l'un préside au repos de la nuit par sa molle clarté, l'autre au tumulte des jours par sa lumière éblouissante; la variété des climats, le retour des saisons, tous ces beaux phénomènes ont partout rempli l'homme d'une admiration profonde. Mais combien ce spectacle, si grand par lui-même, cède-t-il en grandeur au spectacle inattendu que la science nous découvre ! La terre immobile était pour les premiers hommes la partie la plus considérable de ce merveilleux ensemble; le ciel, un riche pavillon étendu sur leurs têtes; la voie lactée, une sorte de jointure mal faite laissant échapper les clartés d'une région supérieure *; les étoiles, quelques points lumineux pour guider leurs pas; la lune et le soleil, deux médiocres flambeaux, incessamment éteints et rallumés... Mais la science a dessillé nos yeux; elle arrondit la terre en une masse de trois mille lieues de diamètre, la fait tourner sur elle-même en vingt-quatre heures, et la lance dans l'espace avec une vitesse de sept lieues par seconde **; la lune est comme une autre terre qui tantôt nous précède, tantôt nous suit, toujours nous accompagne; satellite fidèle qui se tient à la distance respectueuse de quatre-vingt-six mille lieues! Imaginez que la terre se grossisse jusqu'à atteindre l'orbite que la lune décrit autour de nous, ce sera alors un globe énorme de cent soixante-douze mille lieues; ce ne sera rien auprès du soleil qui a trois cent vingt mille lieues de diamètre. Ne nous étonnons pas ensuite qu'une pareille masse soit séparée de nous de trente-cinq millions de lieues; il n'en fallait pas moins pour la réduire à une si petite apparence. Mais que pensez-vous qu'il faille de temps à la lumière du soleil pour franchir cette distance? que dit le prince des poëtes?

Autant qu'un homme, assis au rivage des mers,
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs;
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut!

Eh bien! la science confond ici la poésie! le réel dépasse l'idéal! la lumière parcourt soixante-dix mille lieues par seconde!... Votre imagination a-t-elle perdu haleine? Hâtez-vous de reprendre des forces; car ces nombres qu'on vient de dire, pour grands qu'ils soient, ne seront rien, rigoureusement rien, dès qu'il s'agira des étoiles. Autour du soleil, qui a trois cent vingt mille lieues de diamètre, la terre décrit chaque année un orbite dont le diamètre est de soixante-dix millions de lieues. Or, la plus voisine des étoiles est à une distance qui efface comme un point les trois

* Bailly, Astronomie ancienne; lib. IX, § 12.

** Nous supposerons toujours les lieues de 25 au degré moyen, ou de 4 444 mètres.

cent vingt mille lieues du soleil, et les soixante-dix millions de lieues de l'orbite terrestre. Vus de l'étoile la plus proche, soleil, terre, orbe annuel, tout disparaîtrait ou du moins se réduirait jusqu'à être éclipsé par un imperceptible fil d'araignée. Pour mesurer de tels éloignements, la science n'a plus de mesure; seulement elle sait que la lumière dont nous avons dit l'énorme vitesse, la lumière qui parcourt soixante-dix mille lieues par seconde, ne saurait, en tablant au plus bas, employer moins de trois années pour venir de l'étoile la plus voisine jusqu'à nous. En présence de ces grandeurs infinies l'esprit se trouble comme la vue du voyageur au-dessus des abîmes. Mais la science ne se trouble pas! Jusque-là elle porte son empire. Là où notre œil ne saisit plus qu'une lueur blanchâtre, elle compte encore des myriades de mondes; là où nous ne savons voir qu'une étoile, faible point lumineux que le moindre nuage efface, l'astronome distingue deux, trois soleils, séparés par la distance, mais réunis par une influence mutuelle, l'un autour de l'autre accomplissant des révolutions dont il sait apprécier la forme et la durée.

La science vous réserve de bien autres merveilles! Car ce n'était rien pour l'homme que d'avoir surmonté l'illusion des sens, avoir mesuré la vitesse de la terre, appliqué son compas à l'étendue des cieux, en avoir sondé les profondeurs infinies; il lui fallait encore, il lui fallait surtout pénétrer la cause de tous ces mouvements. Il fallait découvrir et mesurer les forces mystérieuses qui retiennent les planètes autour du soleil, qui enchaînent les satellites à leurs planètes; découvrir et mesurer les forces qui, dans l'origine des choses, ont aplati la terre au pôle et l'ont enflée à l'équateur; celles qui, chaque jour, soulèvent la masse des mers au-dessus de son niveau, et la font ensuite retomber dans son lit... Ces grands problèmes, d'autres encore que l'esprit humain à son point de départ ne pouvait pas seulement imaginer, ont été résolus avec un succès inespéré. Désormais la science, par ses sublimes théories, devance l'observation et la supplée; entrant en partage des plus beaux attributs de la divinité, elle saisit dans ses formules tous les états du ciel, passé, présent, futur. De ses propres forces, elle reconstruit l'histoire des mouvements célestes, et reçoit du témoignage des anciens hommes la confirmation de ses calculs; elle s'élance dans l'avenir désignant à chacun des astres sa place de chaque jour, et nul ne manque au rendez-vous qu'elle a fixé d'avance. Elle compte dans sa balance ce que pèsent la Lune, Mars, Jupiter, Saturne ou le Soleil. Que dirai-je de plus? elle a tâté l'univers jusqu'en ses fondements, et elle a reconnu que tout y était disposé pour une harmonie perpétuelle! C'est alors qu'il faut s'écrier avec le poëte :

> Que ces objets sont beaux! que notre âme épurée
> Vole à ces vérités dont elle est éclairée!
> Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
> L'esprit semble écouter la voix de l'Éternel.

Ainsi l'étude de l'astronomie sait nous initier aux lois les plus sublimes de la nature; de plus, elle nous enseigne par quelles routes l'esprit humain peut s'élever à la connaissance de ces lois. Second avantage non moins précieux; car cette curiosité avide, que l'aspect du ciel avait fait naître en nous, étant comme satisfaite par des révélations si merveilleuses et si inattendues, se tourne aussitôt à démêler quels efforts de patience et de génie ont pu procurer de telles découvertes. On demande compte à la science de ses propres mystères; on veut apprendre d'elle comment elle a pu pénétrer de si impénétrables secrets, comment il faudra déormais interroger la nature, comment traduire son langage! Et, quoiqu'il soit très vrai que chacune des sciences naturelles reçoive de son objet spécial des lois qui lui sont propres, cependant l'astronomie, par la perfection relative de ses méthodes, demeure le modèle de toutes ces sciences, et par cela même elle mérite entre toutes d'être connue et pratiquée.

Elle le mérite aussi par l'utilité de ses applications. Premièrement, c'est à elle que les sociétés humaines doivent de posséder une mesure exacte du temps. L'uniformité des mesures de grandeur, de capacité, etc., est réputée à juste titre un des plus grands bienfaits de la science moderne, cette uniformité étant une garantie essentielle dans toute relation commerciale. Mais qu'on cherche à se figurer l'incertitude et la confusion de toutes les relations humaines, si les hommes n'avaient pas adopté une institution uniforme pour la mesure du temps. Tel est l'objet du CALENDRIER dont l'astronomie a pu seule poser les bases. C'est elle seule aussi qui a pu, dans l'incertitude des traditions historiques, nous offrir des méthodes certaines pour fixer la date des événements. D'ailleurs elle porte avec elle les moyens de connaître la position des *lieux* dans l'espace, comme celle des *époques* dans le temps; de sorte que la GÉOGRAPHIE comme la CHRONOLOGIE lui doivent toute l'exactitude de leurs déterminations : l'histoire des hommes et la description de la terre se trouvent ainsi coordonnées à la description et à l'histoire du ciel. Enfin les progrès de la NAVIGATION, de cet art d'une si haute importance, sont intimement liés au progrès de l'astronomie. La permanente régularité des phénomènes célestes défend le navigateur contre l'inconstance des éléments. Quand le marin, éloigné de tout rivage, est seul au milieu des flots, il tourne ses yeux vers les astres, ces autres voyageurs dont la course a été calculée d'avance, et il trouve en eux des guides fidèles pour le conduire au port. — Tels sont sous le point de vue d'une utilité immédiate, les inestimables bienfaits de l'astronomie.

UPSAL*.

La route qui va de Stockholm à Upsal passe par une forêt de sapins mystérieuse et imposante. A l'extrémité de la forêt on aperçoit le château d'Upsal, jadis résidence des rois, aujourd'hui habité par le gouverneur de la province. Le château est bâti au-dessus d'une colline. La ville est au bas dans une large plaine : elle est construite en bois comme la plupart des villes de Suède, alignée au cordeau, et traversée par une rivière. Les maisons de cette ville ne sont pas anciennes; l'incendie les a détruites l'une après l'autre plus d'une fois, et les bourgeois les ont reconstruites sur un nouveau modèle. Mais à une demi-lieue on trouve encore les restes d'un lieu célèbre dans les annales du Nord : c'est le vieil Upsal. Odin y habita, dit-on; il y fit élever un palais, et le donna à Freyr, qui à son tour y fit ériger un temple. C'était un édifice de 120 pieds de longueur sur 20 de largeur. Il était entouré d'une muraille épaisse construite en forme de croix, et l'on y entrait par vingt-quatre portes. Au dehors et au dedans, les murailles étaient dorées, et dans l'enceinte du temple on apercevait l'image des trois grands dieux, Thor, Odin et Freyr. Le peuple offrait à ces terribles divinités des sacrifices de sang.

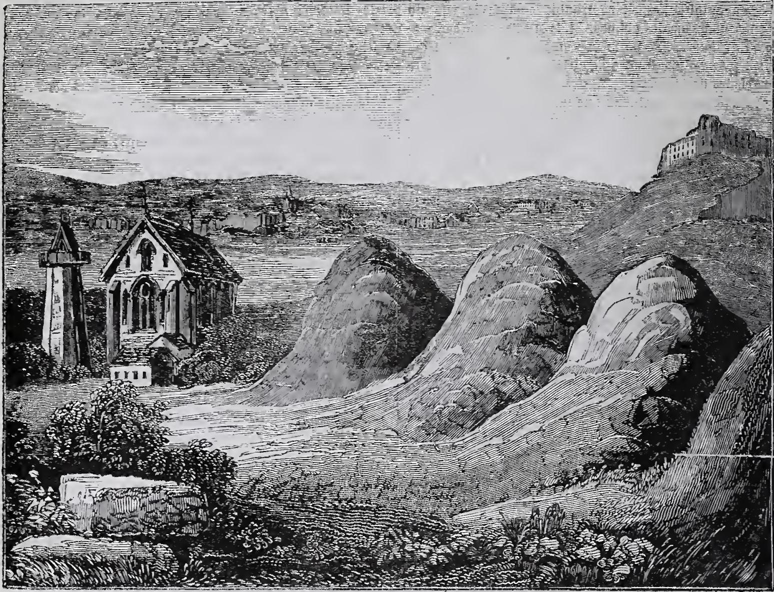
Près du temple était la colline où l'on enterrait les guerriers avec leurs armures. Mais les grands de la nation et les riches se faisaient construire des tombeaux particuliers où l'on ensevelissait avec eux tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Niordsson, un des rois d'Upsal, éleva une colline plus haute que toutes celles qui avaient servi à la sépulture de ses prédécesseurs. Il y fit percer trois fenêtres, et quand il mourut, on ferma l'une de ces fenêtres avec de l'or, la suivante avec de l'argent, la troisième avec du cuivre. C'est dans ces collines sépulcrales, dispersées à travers l'Upland, la Scanie, le Seeland, le Jutland et le Holstein, que l'on a

* Article extrait d'une lettre de notre collaborateur X. Marmier, adressée à M. le ministre de l'instruction publique.

trouvé tous les instruments de guerre, les bracelets de cuivre et les colliers qui ont enrichi les musées de Kiel, de Lund, de Stockholm, et celui de Copenhague, le plus beau de tous.

En 1075, le temple d'Upsal fut détruit par un incendie; il n'en resta que les murs. Aujourd'hui, quand on cherche la vieille ville de Freyr, on aperçoit les trois collines où l'on dit que les dieux scandinaves ont été enterrés; quelques tertres de gazon moins élevés, et rangés à la suite des tombes divines comme des soldats à la suite de leurs généraux; puis, en face, un cimetière et une église de village. (Voyez la gravure.)

L'université d'Upsal est célèbre. On y compte vingt-six professeurs ordinaires, douze professeurs adjoints, vingt-cinq *privat-docent*, et environ huit cent cinquante étudiants, tous Suédois. L'élève qui désire être admis à l'université passe un examen devant la faculté de philosophie et cinq professeurs adjoints. On l'interroge sur les principes élémentaires de la théologie, sur l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie, la logique, les mathématiques, l'hébreu, le grec, le latin, le français, l'allemand. Les principaux priviléges des étudiants sont d'être exempts de la milice, exempts d'impôts, et de ne reconnaître que la juridiction universitaire à six milles autour d'Upsal.



(Environs de la ville d'Upsal, en Suède. — Collines sépulcrales des dieux scandinaves.)

Les autres établissements remarquables de la ville sont un Cabinet de monnaies et de médailles fort curieux, un Musée d'histoire naturelle, un vaste Jardin botanique, un Observatoire, et une Bibliothèque qui renferme cent mille volumes et près de six mille manuscrits. Tous les éditeurs de journaux de la Suède sont obligés d'envoyer à cette Bibliothèque un exemplaire de la feuille qu'ils publient, et tous les imprimeurs un exemplaire de leurs livres.

La cathédrale d'Upsal, remarquable par l'élégance et la simplicité de son style gothique, a été bâtie par un Français, Etienne de Bommeil. On le fit venir de Paris en 1287, et il amena avec lui dix compagnons et dix maîtres. Dans ce temps-là, les architectes les plus renommés n'avaient pas encore appris, avec l'art de construire des édifices, l'art de s'enrichir. Le pauvre Bommeil, appelé en Suède par un clergé métropolitain, n'avait pas assez d'argent pour faire son voyage et emmener ses compagnons. Deux étudiants suédois, qui se trouvaient alors à Paris, lui prêtèrent quarante livres, qu'il s'engagea à leur rendre sur sa foi de Bommeil, *taillieur de pierres, maître de faire l'église de Upsal, en Suèce*. Un grand nombre de rois et de reines de Suède ont été couronnés et enterrés à Upsal. C'est dans une des salles du château que Christine abdiqua la royauté.

HIPPOGRIFFE EN BRONZE

AU CAMPO-SANTO.

Cet hippogriffe est placé sur un piédestal en marbre de diverses couleurs, à l'extrémité de l'une des galeries du Campo-Santo à Pise. Il a une brasse et un tiers de hauteur sur deux brasses de longueur (une brasse toscane équivaut à 58 centimètres). Ses ailes ressemblent à celles d'un aigle; sa tête rappelle à la fois l'aigle et le coq; sa partie inférieure a des formes qui se rapprochent de celles du chien mâtin; ses pieds sont armés d'ergots. On croit qu'il avait autrefois pour queue un serpent. La partie supérieure du corps est couverte de figures bizarres et d'écailles de poisson. On remarque sur les cuisses des représentations d'animaux et divers ornements. Sur les flancs et sur la poitrine, trois inscriptions en caractères kufiques, d'un travail admirable, sont gravées en relief.

D'après la tradition la plus ancienne et la plus vraisemblable, les Pisans transportèrent cet emblème religieux dans leur cité, au retour de la conquête des îles Baléares. On construisait alors le superbe dôme de la cathédrale, et l'hippogriffe fut placé sur le clocher de l'est, en guise

d'ornement. Il y a seulement peu d'années (en 1828) qu'il fut enlevé de cette place, d'après les instances que fit près du Magistrat de Pise le conservateur Lasinio, et déposé au Campo-Santo, où il est du moins à l'abri des orages.



(Hippogriffe en bronze, dans le Campo-Santo, à Pise.)

Suivant une autre tradition, ce bronze aurait été découvert dans les fouilles qui précédèrent la fondation de la cathédrale. On supposa que c'était une de ces idoles qui servaient jadis à rendre des oracles, et l'on crut même reconnaître qu'elle avait dû vomir des flammes. Le bec est entr'ouvert, et des matières combustibles pouvaient être introduites dans son ventre.

Il est très probable que cet animal fantastique était en effet une idole ou un talisman, ouvrage des Arabes. On est fondé à soutenir cette assertion par l'examen des inscriptions kufiques qui courent sur sa poitrine et sur ses flancs, et dont voici la tradition littérale :

Bénédiction parfaite et grâce complète,
Béatitude parfaite et paix éternelle,
Santé parfaite, félicité et fermeté à qui en est possesseur.

Ce curieux monument est cité par plusieurs auteurs italiens, notamment par Ranieri Grassi, dans sa *Description historique et artistique de Pise et de ses environs*.

DE LA RIME. — DES BOUTS-RIMÉS.

L'origine de la rime est un sujet qui, pendant bien longtemps, a été une grande cause de controverse entre les savants, et qui, comme toutes les questions un peu incertaines, a parfois donné lieu aux hypothèses les plus singulières et les plus bizarres. C'est ainsi qu'un écrivain du seizième siècle, qui raconte que les anges et Adam faisaient des vers dans le paradis terrestre, nous donne pour inventeur de la rime Samothée, fils de Japhet. Jean Lemaire, dans ses Illustrations des Gaules, ne va pas tout-à-fait aussi loin : il ne fait remonter la rime qu'à environ sept cents ans avant la prise de Troie. Pour passer à des opinions plus raisonnables, nous dirons que plusieurs érudits, entre autres Huet, le savant évêque d'Avranches, ont prétendu que la rime, auparavant inconnue en Europe, y avait été importée par les Arabes, lorsqu'ils firent la conquête de l'Espagne, au commencement du huitième siècle. Mais cette opinion devint insoutenable après la publication de documents curieux et authentiques, par exemple, de la pièce

de vers latins citée par Muratori dans ses Dissertations sur les antiquités italiennes. Cette pièce est du sixième siècle, et se compose de distiques rimés.

Notre but n'étant pas d'entrer ici dans un examen approfondi de la question, nous nous bornerons à dire que l'on trouve chez les poëtes latins des exemples trop fréquents de la rime pour qu'ils soient dus au simple hasard. On peut s'en convaincre aisément en lisant, entre autres choses, les vers d'Ennius cités par Cicéron, les odes I et II d'Horace, et l'épilogue du livre II des Fables de Phèdre. Il est donc très probable que la rime, connue des bons poëtes latins et négligée par eux comme un ornement inutile, fut mise en honneur par les poëtes des siècles de décadence, qui en firent alors un jeu d'esprit, et crurent trouver dans une difficulté vaincue le moyen de sauver leur médiocrité. Il fallait, du reste, que ce mode de versification fût déjà assez répandu au septième siècle, puisqu'il nous reste une chanson latine rimée en l'honneur de Chlotaire II, mort en 628. Cette chanson fut composée au retour d'une sanglante expédition contre le pays saxon, où le roi franc, dit la chronique, ne laissa vivant aucun des hommes dont la taille dépassait la longueur de son épée.

Nous citons ici les deux premiers couplets de cette chanson, curieux monument de la barbarie dans laquelle était tombée la langue de Virgile.

« De Chlotario canere est rege Francorum,
» Qui ivit pugnare cum gente Saxonum,
» Quam graviter provenisset missis Saxonum
» Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

» Quando veniunt in terram Francorum
» Faro ubi erat princeps, missi Saxonum,
» Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum
» Ne interficiantur à rege Francorum. »

Chantons Chlotaire le roi des Francs,
Qui alla combattre la nation saxonne.
Il serait bien arrivé malheur aux envoyés saxons,
Sans l'illustre Faron * de race bourguignonne.

Quand vinrent sur la terre des Francs,
Où Faron était prince, les envoyés saxons,
Par une inspiration de Dieu, ils passèrent par la ville de
Meaux,
De peur d'être mis à mort par le roi des Francs.

Dans une poésie aussi barbare, où toutes les règles de la prosodie latine étaient violées, la rime avait du moins cet avantage, qu'elle rendait plus facile à retenir cette chanson, destinée à devenir populaire.

Quelques siècles plus tard, quand le latin eut disparu comme langue vulgaire, il légua aux diverses langues qui prirent sa place la rime, qui, de jeu d'esprit et de mauvais goût qu'elle était d'abord, devint alors un ornement poétique. Elle fut, du reste, bientôt perfectionnée; car dans les poëtes du treizième siècle on trouve déjà des rimes croisées, redoublées, et le mélange des rimes masculines et féminines, comme dans notre versification actuelle.

Quelques efforts rares et infructueux ont été faits pour introduire les vers blancs, c'est-à-dire non rimés, dans notre poésie. On a prétendu même que Molière avait eu l'intention de composer en vers blancs sa comédie intitulée *le Sicilien*, ou *l'Amour peintre*. et on a cru retrouver quelques traces de ce projet dans la scène II de cette pièce. Voici quelques uns de ces vers, qui seraient à la fois blancs et libres:

Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en Scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez. Etc.

* Il est très probable que le mot *Faron*, comme *Pharaon*, était un titre et non pas un nom propre. Grégoire de Tours parle aussi d'un Faron, conseiller d'un prince franc sous Chlodowig (Clovis). *Faron*, en tudesque, signifiait chef de famille.

Peut-être n'est-ce là qu'un pur effet du hasard ou du sentiment de la mesure, trop ingénieusement expliqué par les commentateurs.

Quoi qu'il en soit, la rime est restée et restera probablement toujours à notre langue, qui, n'ayant pas de quantité, en a plus besoin qu'aucune autre.

La rime nous amène naturellement à parler ici des bouts-rimés : on appelle ainsi des mots rimant ensemble, sur lesquels on doit composer des vers qu'ils doivent terminer. La difficulté de ce jeu d'esprit consiste à lier des rimes qui n'offrent entre elles aucun rapprochement d'idées. Les bouts-rimés, dont l'origine remonte au milieu du dix-septième siècle, furent en grand honneur parmi les beaux-esprits du siècle de Louis XIV. Madame Deshoulières en a fait une grande quantité, dont quelques uns sont assez heureux. En 1806, un particulier fit insérer dans les journaux une pièce de trente-quatre vers ayant tous des rimes plus bizarres les unes que les autres, comme *busc*, *musc*, *éphod*, *Nemrod*, *paradigme*, *énigme*, et il proposa deux prix destinés aux deux poëtes qui feraient la meilleure pièce de vers sur les mêmes rimes que les siennes, mais sans employer les mêmes mots, et avec défense d'en forger. — Les deux prix furent gagnés, et la pièce de celui qui gagna le second prix était en outre un logogriphe.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Suite. — Voyez p. 154.)

LABROSSE, LABROUSSE; *brosse*, *brousse*, broussailles, buisson.

LANIER, oiseau de proie; — avare, mesquin; — poltron; paresseux; homme sans cœur.

Il afiert bien (Il convient bien) que l'on présente
De fruit novel un bel présent
En toailles (serviettes) ou en paniers,
De ce ne soyez ja (jamais) laniers.
Roman de la Rose.

Ce nom peut aussi dériver d'*ânier*.

LANOUE (DELANOUE); *noue*, terrain propre au pâturage; — terre nouvellement mise en culture; — la fête de Noël; — navire; — cercueil.

LAPERRIÈRE; *perrière*, carrière à pierres; — machine de guerre à lancer des pierres. (Voyez *Perrier*.)

Esraument (aussitôt) commanda li rois
Les mangoneaux (projectiles) appareiller (apprêter),
Et les perrières adrecier.
Roman de Perceval.

LAUGIER, dérive peut-être d'*aquarius*, porteur d'eau.

LEBIGRE; *bigre*, garde forestier chargé de récolter les essaims d'abeilles et de les élever dans les ruches. La bigrerie était l'endroit où l'on mettait les ruches.

LEMIRE; *mire*, médecin, chirurgien. Molière doit l'idée principale de son *Médecin malgré lui* au fabliau du *Vilain mire* (Médecin campagnard).

... mon mari est, je vous di,
Bon mire, je vous le afi (assure);
Certes il scet plus de mecine (médecine),
Et de vrais jugemens d'orine (d'origine, de causes),
Que onques ne sot Ypocras (ne sut Hippocrate);
. . . .
Mès il est de tele nature
Qu'il ne feroit por nului rien (rien pour personne)
S'ainçois (si auparavant) ne le batoit-on bien.

LEQUEUX; *queux*, cuisinier, rôtisseur. (Voyez p. 175.)

LESUEUR; *süeur*, cordonnier.

LOINTIER, éloigné.

Emprez (proche) rue Jehan Lointier,
Là ne fu je pas trop lointier
De la rue Bertin Porée.
Le Dict des Rues de Paris.

MADIER, madrier; grosse pièce de bois; table de boulanger, de cuisinier; étal de boucher, de charcutier.

MAGNAN, MAGNIN, MAIGNAN, chaudronnier.

MALARD, canard.

MALFILATRE; *mal*, mauvais, *filâtre*, beau-fils, fils du mari ou de la femme d'un autre lit. (Voyez *Marâtre*, *Parâtre*, 1837, p. 220.)

MARLIER, clerc chargé de sonner les cloches et de servir la messe; — marguillier.

MAROIS (LEMAROIS), marais.

MAS (DUMAS), héritage de main-morte; — héritage divisé en plusieurs locations; — maison; — village, bourg; — triste, chagrin; — mets, ragoût.

MASSART, trésorier des deniers d'une ville; — massier.

MASURIER, fermier, cultivateur; homme soumis au droit de *masurage* (redevance foncière).

MAUDUIT, mal mené (*malè ductus*).

MAUPERTUIS, mauvais trou. (Voyez *Pertuis*.) Le gîte du renard est ainsi nommé dans le roman du même nom.

MAZEL, boucherie.

MAZELIER, MAZILIER, boucher.

MERLIEUX, querelleur, chicaneur.

MESCHIN, jeune homme; serviteur.

Li dux s'abaisse, entre ses bras la prist,
Et l'emporta au mostier Saint-Drozin;
Encore i est, onques puis n'en parti;
Très bien le sevent (savent) et viellart et meschin.
Garin le Loherain.

MESLIER, néflier.

Un meslier nouailleux (noueux) ombrage le portail.
RONSARD, *Eglogues.*

MESNIER, sergent, huissier; — intendant d'une maison.

MESSIER, garde champêtre, du latin *messis.*

MÉTIVIER, moissonneur, fermier.

Si j'ay trouvé aucun espy
Après la main as (des) mestiviers,
Je l'ay glané molt volontiers.
HUON DE MÉRY (treizième siècle)

MIGNOT, mignon, délicat, joli. Le roman de la Rose dépeint ainsi la courtoisie :

Elle eust la bouche très doucette,
Plaisante, mignote et bien fete;
Le chief ot (eut) blond et reluisant.

MOLARD (DUMOLARD), hauteur, éminence, tertre; — meule de moulin.

MOLÉ, moulé, fait au moule.

Aubris fu biaus, eschevis (grand) et molés,
Gros par espaules, graisles par le baudré (la ceinture);
N'eut plus bel homme en soissante cités.
Garin le Loherain.

MOLIÈRE, moulin.

MOLIN, moulin. (Voyez la citation à *Gardin.*) La ville de Moulins, en Bourbonnais, s'appelait Molins.

MONESTIER, monastère.

Mantenant venc al monestier,
Non atent cofres ne saumier.
(Vint tout de suite au monastère,
N'attend coffres ni bêtes de somme.)
Vie de saint Honorat.

MONGE, moine.

MONIER (LEMONNIER), meûnier.

MOREAU, MOREL, Nègre, Maure, noir, noirâtre.

Et de s'amie li souvint,
Acheta li roube de pers (bleu foncé).
. . . .
Si la ploia en un troussel;
Dessus son palefroi morel
La trousse et lie darrière soi,
Ne vuet qu'en le sache que soi
Quant la baillera à sa drue.
Fabliau de la Bourse pleine de sens.

MOTE (LAMOTE), manoir bâti sur une éminence.

MOUSTIER, MOSTIER (DUMOUSTIER), église, monastère.

Li nobles dames de la terre
Sunt alées lor maris querre;
Li unes vient quérant lor pères,
U (ou) lor espos, u filz, u frères;
A lor villes les emportèrent,
Et as mostiers les enterrèrent.
Roman de Rou, Narration de la bataille d'Hastings.

MUSNIER, MOULNIER, MOUNIER, MOLINIER, MUGNIER, MAGNIER, meûnier.

NAQUET, laquais.

Les autres poëtes latins ne sont que les naquets de ce brave Virgile. RONSARD, *Préface de la Franciade.*

NAU, vaisseau, navire; bière, cercueil.

NOROIS, homme du Nord, — orgueilleux.

OLLIER, fabricant ou marchand d'huile.

PAILLET, paille, paillasse.

PARMENTIER, tailleur d'habits.

PASQUIER, espèce d'oiseau de proie.

Ayez l'esparvier ramaget (sauvage)
Que aucuns appellent pasquiers,
Bien l'aurez si bien le querez,
Duquel prendrez les perdriaux
Et de may les gros aloeaux (alouettes).
GACE DE LA BIGNE, *des Déduits de la Chasse.*

Les fêtes de l'Eglise ont servi d'appellation : Noël, Pâques, Toussaint; c'est là plutôt, ce nous semble, qu'il faut chercher l'origine du nom propre Pasquier.

PAULMIER, pèlerin qui est revenu de la Terre-Sainte; agrégé à une confrérie de pèlerins de Jérusalem qui portaient des palmes à la main.

PAUTONIER, infâme, misérable, maraud; — batelier.

De lez le trône, sous le dais,
As forts chastels, es riches palais
Truffleur (imposteur) on trouve et pautonier.
Fabliau du Jongleur d'Ely et de monseigneur le Roi d'Angleterre (quatorzième siècle).

PELISSON, surtout garni de fourrure, pelisse.

Et lors me print une froideur
Dont je, dessoubz chault pelisson,
Senty au cueur maint frisson.
Roman de la Rose.

PERNET, petit baron, baronnet.

PERRIER (DESPERRIERS, DUPERRIER), joaillier; — machine de guerre qui servait à lancer des pierres; homme qui faisait jouer ces machines; — poirier.

Périer mal gardez
Est souvent crollez (secoué).
Fabliau de Marco et de Salemons.

PERTUIS, trou, ouverture.

Monseigneur Dragonas appela un sien escuyer, et li dit : « Va estouper ce pertuis, car le solleil me fiert ou visaige (me frappe au visage). »
JOINVILLE, *Histoire de saint Louis.*

PEYRE (LAPEYRE), pierre; poire.

PIAU, PIAUT, peau.

En la rue des Blans Mantiaus
Entrai, où je vi mainte piaus
Mettre en conroi (corroyer). . . . .
Le Dict des Rues de Paris.

PICAUD, piqûre; — jeune dindon.

PILET, pilon; — dard, javelot (*pilum*).

Volent pilet plus que pluies en pré.
Garin le Loherain.

PINART, nom d'une petite monnaie, et, par suite, surnom des receveurs des impôts qui la maniaient souvent.

..... T'adviendroit ce qui naguères advint à Jean Dodin, receveur du Couldray, au gué de Vède, quand les gens d'armes rompirent les planches. Le pinart rencontrant sur la rive frère Adam Couscoil, cordelier observantin de Mirebeau, luy promist ung habit, en condition qu'il le passast oultre l'eaue sus ses espaules..... Couscoil charge à son dos, comme ung beau petit sainct Christophle, le dict suppliant Dodin...: . Quand ilz feurent au plus profund du gué, il luy demanda s'il avoit point d'argent sus luy. Dodin respondit qu'il en avoit pleine gibbessière, et qu'il ne se desfiast de la promesse qu'il avoit faicte d'un habit neuf. Comment! dist frere Couscoil; tu sçays bien que, par chapitre exprez de nostre reigle, il nous est deffendu porter argent sus nous..... Soubdain se descharge, et vous jecte Dodin en pleine eaue, la teste au fond.
RABELAIS, livre III, ch. XXIII.

PIOT, vin; *pier*, boire.

Noé le saint homme, auquel tant sommes obligez et tenus de ce qu'il nous planta la vigne dont nous vient ceste nectaricque, délitieuse, prétieuse, céleste, joyeuse, déificque liqueur qu'on nomme le piot. RABELAIS.

PLESSIS (DUPLESSIS), parc; maison de plaisance.

POURCEL, porc; — individu trop libre en paroles.

PRAT (DUPRAT), prairie.

PROVOST, préposé.

PRUDHOMME, PRUDHON, homme sage et prudent; — le gouverneur ou le maître d'une maison.

De preudome est, en toz endrois
Bons li envers et li endroit.
Preudome pas ne sont tot cil
Qui baissent l'uel et le sorcil.
GAUTIER DE COINSI, *Sainte Leocade* (treizième siècle).

La fin à une autre livraison.

Tombeau d'Héloïse et d'Abeilard. — Il a été dit, p. 261 de ce volume, que ce tombeau avait été placé dans le cimetière du Père La Chaise par les soins de M. Lenoir : c'est dans le jardin du Musée des Petits-Augustins que M. Lenoir l'avait fait élever, et il resta étranger à son déplacement, aussi bien qu'au déplacement et à la dispersion de toutes les richesses qu'il avait rassemblées dans ce musée national.

Le gracieux édifice qui surmonte le tombeau proprement dit fut composé, sous sa direction, avec différents débris d'architecture gothique. Aux deux statues couchées, qui n'étaient pas celles des personnages, on adapta des bustes sculptés par M. Desenne, d'après les empreintes que M. Lenoir avait prises sur les têtes mêmes, lorsqu'il transporta à Paris les ossements de l'abbesse du Paraclet et ceux d'Abeilard.

Le procès-verbal administratif de la remise de ce précieux dépôt entre les mains du conservateur du Musée des monuments français fut dressé le 25 avril 1800 : il constate que la tête d'Abeilard ne fut pas trouvée entière, mais que celle d'Héloïse était complète. « La tête d'Héloïse, dit M. Lenoir, est de belle proportion; son front est d'une forme coulante, bien arrondie, et en harmonie avec les autres parties de la tête. » On remarqua aussi que les deux corps avaient été de grande stature et de belles proportions.

Quant au monument que l'on voit aujourd'hui au Père La Chaise, la seule partie qui ait en sa faveur quelques présomptions d'authenticité est le tombeau lui-même. On présume que ce tombeau est celui où l'illustre théologien du douzième siècle fut enseveli, et dont il fut enlevé furtivement, quelques mois après, par Pierre-le-Vénérable, son ami, pour être transporté au Paraclet. Héloïse avait été mise dans la même tombe qu'Abeilard, mais elle en avait été retirée en 1497; plus tard, à une époque indécise, mais qui remonte certainement au-delà de 1779, leurs restes avaient été réunis de nouveau, et pour toujours.

(Voyez *Description du Musée des monuments français*, par M. Alexandre Lenoir; et la Notice spéciale sur le tombeau, rédigée par le même.)

Presse monétaire (voyez, sur la fabrication des monnaies, 1836, p. 104). — Un mécanicien français, ayant entendu parler d'une machine dont on avait fait usage en pays étranger, et dont l'idée fondamentale était la substitution de la pression exercée par un levier à la percussion produite par la vis maîtresse du balancier, a exécuté, sur un plan nouveau et perfectionné, une machine du même genre, à laquelle il a donné le nom de *presse monétaire*.

Voici les principaux avantages qu'offre cette presse monétaire :

Elle peut se placer partout où l'on veut, sans exiger, comme le balancier, aucune espèce de fondations.

La pression y est plus forte que la percussion dans le balancier; l'expression du maximum de son effet est celle de l'infini.

La même machine peut servir à frapper les pièces de tout métal et de tout diamètre, au moyen du simple changement des coins, de la virole brisée et de son porte-virole.

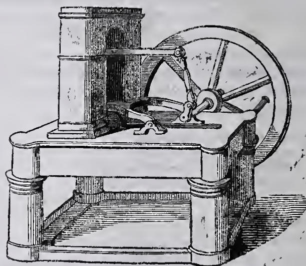
Une fois la pression réglée, elle est la même pour toutes les pièces, tandis qu'elle varie, dans le balancier, suivant le plus ou moins de vigueur, d'activité ou d'ensemble des ouvriers qui le font mouvoir.

Les coins ne peuvent jamais se frapper à vide; on n'a plus besoin, par conséquent, de faire usage du *pare-à-faux*.

Chaque partie du mécanisme est plus simple et moins susceptible de se déranger que dans le balancier. Le poseur et le moyen employé pour le dévirolage de la pièce frappée y sont d'une simplicité extrême.

Elle est mue au moyen d'une manivelle que font tourner deux ouvriers, au lieu de douze hommes qu'exige le service du balancier.

Enfin rien n'est plus aisé que d'appliquer pour moteur, aux manivelles de plusieurs presses monétaires à la fois, une seule machine à vapeur, ce qui donnerait la facilité d'augmenter à volonté la vitesse et l'économie du monnayage. L'application de la machine à vapeur aux balanciers présente, au contraire, beaucoup de difficultés, et ne peut augmenter sensiblement la vitesse de leur action.



(Nouvelle presse monétaire.—Voyez le Balancier, 1836, p. 104.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES BAYADERES.



(La Bayadère Ammany, d'après une statuette de M. Auguste Barre. — Dessin de M. Auguste Barre.)

Signature d'Ammany : అంమని

Les dieux indiens ont dans les cieux des troupes d'apsarasas (voyez 1838, p. 186). Les brahmanes, à leur exemple, sont servis dans leurs pagodes par des troupes de jeunes filles dont le nom religieux en sanskrit est *devadâsi*, et en tamoul *tevadiâl*. Le mot devadâsi signifie esclave des dieux ; il est composé de *deva* dieu, et de *dâsi* esclave. Le nom vulgaire des devadâsi est *natch*, qui signifie *danseuse*, et est formé du sanskrit *natya*. Quant au mot *bayadère*, il n'est en usage que parmi les Européens. Il a été emprunté à l'idiome des Portugais qui ont fondé les premiers établissements importants dans l'Inde (*balhadeira*, danseuse.)

Un Hindou, quel qu'il soit, peut consacrer sa fille ou ses filles aux pagodes; mais la loi en impose l'obligation expresse aux membres de la caste des *kaikkolen*, tisserands. Tout homme de cette profession est tenu de donner aux brahmanes sa cinquième fille, ou la plus jeune de ses filles, s'il en a moins de cinq. C'est un triste et cruel honneur qui paraîtrait avec raison révoltant dans l'état actuel des mœurs de l'Occident. Rappelons-nous cependant qu'il fut un temps où, dans nos contrées, les familles riches et nobles destinaient aussi, presque toujours, une de leurs filles à la vie religieuse, sans s'inquiéter beaucoup de leur consentement ou du moins de leur vocation.

Les jeunes Hindoues ainsi dévouées sont préparées dès leur enfance aux fonctions de devadâsi. On les exerce continuellement à la danse, au chant, et aux jeux mimiques ; on leur apprend en outre à lire dans les livres sacrés et à écrire. A peine une jeune bayadère est-elle âgée de neuf ou dix ans, que le père convie les membres des castes du voisinage à assister à la consécration de sa fille. On conduit solennellement la *néophyte* à la pagode; avant d'y entrer, elle donne des preuves publiques de son habileté dans les arts de la danse, du chant et du jeu mimique; on lui fait des présents, puis elle est introduite dans le temple, où elle se prosterne; les brahmanes la font relever; le père alors offre sa fille aux dieux en prononçant la formule consacrée : « Seigneurs, voici ma fille que je vous offre; » daignez la recevoir à votre service ! » Si la cérémonie a lieu dans une pagode consacrée à Siva (voy. 1837, p. 216), le brahmane officiant met dans la main de la novice un peu de *tirounirou* * et quelques gouttes de l'eau qui a servi à laver l'idole; elle délaie le tout ensemble et s'en frotte le front pour exprimer qu'elle se consacre d'elle-même et avec joie au service des dieux. Si c'est dans une pagode consacrée à Wichnou, la jeune fille se frotte de *tirounâmam* ** au lieu de tirounirou, et boit un peu d'eau dans laquelle on a trempé quelques feuilles d'une espèce de basilic nommée *toulachi*. Dans l'une et l'autre pagode, la cérémonie continue ainsi : le brahmane officiant délaie dans un bassin de cuivre un peu de sandal avec de l'eau qui a servi à laver l'idole, et en jette quelques gouttes sur le visage de la jeune fille; il lui passe ensuite au cou une guirlande qui a été portée par l'idole, et enfin il prononce les paroles sacramentelles qui en font une devadâsi. Elle se prosterne de nouveau ; le brahmane la relève, et ordonne à ses parents de la conduire dans une maison voisine de la pagode; là, le père présente du bétel aux conviés, et donne un repas à toutes les devadâsi de la pagode.

Les devadâsi ne peuvent se marier; il leur est défendu de rentrer dans le sein de leurs familles, ou même de les fréquenter. Dès le moment où elles sont vouées à cette profession, elles portent en collier le signe du mariage comme toutes les femmes mariées. En effet, elles sont supposées mariées au dieu de la pagode.

* *Cendres saintes*. Onguent composé de cendres de bouse de vache.

** *Terre sainte*. Terre crayeuse que l'on extrait, dans le Tiroupadi, au pied d'une montagne où s'élève une célèbre pagode consacrée à Wischnou.

Ce signe du mariage, que l'on appelle le *tâly* ou le *tiroumangilyam*, est un bijou en or traversé par un cordon de cent huit fils, en l'honneur des cent huit visages du dieu Roudra. Ce cordon est oint de safran, en l'honneur de Ditta ou Lackmy, déesse de la joie. Il y a des *tâlys* de diverses formes ; le plus ordinairement ils représentent le dieu Pillayar. Selon la mythologie indienne, comme ce dieu met le trouble partout, Siva en a fait le lien du mariage, pour l'engager, par cette marque de déférence, à rendre tous les mariages heureux. On donne une autre raison du choix de la figure de Pillayar : c'est que ce dieu, n'ayant pas de femme, aurait par là même un droit à la vénération de toutes celles qui se marient; aussi le tâly exprime-t-il qu'une femme mariée est liée à son mari et au dieu Pillayar. On voit des tâlys faits d'une dent de tigre; d'autres sont de simples pièces d'or plates en l'honneur du soleil; enfin ceux que portent les Hindoues à la pointe de la presqu'île représentent le coquillage sacré.

Les fonctions des bayadères consistent à balayer la pagode, à danser trois fois par jour aux heures du *poudjâ*, sacrifice, et dans les processions. Elles jouent un rôle dans les mariages hindous; elles y représentent l'intervention de Lackmy, en répandant sur les épaules le safran consacré à cette déesse. La pagode les nourrit; leurs vêtements et les bijoux précieux dont elles sont couvertes appartiennent à la pagode: mais elles peuvent cependant amasser une fortune particulière en allant danser chez les riches particuliers du voisinage. Les enfants mâles des bayadères sont musiciens nés de la pagode ; les filles succèdent à la profession de leurs mères.

Le costume des bayadères est le même presque dans toutes les provinces. Il se compose d'un large pantalon retenu par une sorte de ceinture, d'une sorte de brassière qui voile les épaules et la poitrine, et laisse seulement à découvert en partie le dos et le côté, puis d'une longue écharpe de mousseline blanche ou bariolée qu'on nomme habituellement *pagne*; la manière de se parer de cette écharpe constitue la plus grande variété du costume des bayadères. Les pieds sont toujours nus; il est bien entendu qu'elles ne connaissent pas plus l'usage des chemises que celui des bas. D'ailleurs, cet habillement est à peu près celui de toutes les femmes hindoues. Pour coiffure, elles ont une calotte dorée, sur laquelle est sculpté le *cobra di capello*, d'où s'échappent les longues tresses de leurs cheveux noirs ; elles ont de larges anneaux aux oreilles, un dans la cloison du nez et un autre à la narine droite, plusieurs bracelets, et des bagues aux pieds, qu'elles ont fort mignons comme les mains.

Les devadâsi de l'Inde méridionale se frottent de safran pour s'éclaircir la peau ; elles sont beaucoup plus bronzées que celles du nord, qui sont d'ailleurs renommées comme étant les plus belles de l'Inde.

Telles sont à peu près toutes les notions exactes que l'on possède sur cette classe curieuse de femmes, dont le nom réveille depuis si long-temps en Europe des idées fort exagérées de beauté et de grâce. Une circonstance assez extraordinaire vient enfin de réduire pour nous aux proportions rigoureuses de la réalité ces figures qui nous paraissaient si fantastiques dans les récits des voyageurs, ou dans le petit nombre de poésies sanskrites dont nous devons la traduction à nos indianistes modernes.

Les cinq bayadères accompagnées de trois musiciens hindous que l'on a vues à Paris depuis quelque temps, viennent de la côte de Coromandel, et par conséquent du midi de l'Inde. On n'a pas à craindre une mystification semblable à celle de la fameuse ambassade du roi de Siam. Ce sont bien de véritables devadâsi. Les feuilles quotidiennes ont déjà presque toutes décrit leur danse singulière, leurs gestes énigmatiques, et surtout leurs étranges regards, que nul mot français ne saurait exprimer. Plus heureux, nous pouvons donner mieux que des descriptions : nous figurons

l'une des poses les plus remarquables de la plus belle de ces femmes.

La danse des bayadères est certainement une danse religieuse : il est impossible de s'y méprendre ; elles célèbrent les mystères de leur religion en dansant. Un passage du *Bhâgavata Purâna* indique parfaitement le sens mystique de ces pantomimes orientales ; il est question de Bhagavat, l'une des personnifications de Vischnou.

« Les bergères, dit le poëte, dont la marche gracieuse, » les caresses, les agréables sourires, l'affection et les égards » témoignaient de leur adoration profonde, et qui devinrent » éperdues d'amour en représentant ses hauts faits, n'ont- » elles pas participé à sa nature *. »

On croit en effet deviner, en voyant danser les bayadères, que c'est au dieu dont elles sont les épouses que s'adressent leurs regards, leurs gestes passionnés ; ce sont ses exploits que rappellent les pas de poignards ou de sabres ; leurs extases figurent leur participation à la nature divine, suivant l'idée qui domine la religion hindoue, le panthéisme, ou l'anéantissement des âmes individuelles dans la grande âme de Dieu.

Cette danse est d'ailleurs fort ancienne ; sans parler des livres sacrés de l'Inde qui la mentionnent, Arrien, historien grec du deuxième siècle de notre ère, paraît y faire allusion dans son *Indica*, chap. VII, où il parle d'une danse que Bacchus, au rapport des Grecs, avait enseignée aux peuples de l'Inde.

La troupe actuellement à Paris se compose de cinq femmes et de trois musiciens. Les femmes sont : Tillé, âgée de 30 ans ; Ammany, de 18 ; Soundirom et Rangom, de 14, et Veydon, de 6. Les trois musiciens sont : Rammaligom, Sarouvanim et Divinayagom. C'est au profit de leur pagode endettée qu'elles sont venues danser en France. On sait que les bayadères reçoivent une instruction plus avancée que les autres femmes de leur pays. Il en est de même des almé de l'Egypte. Les devadâsi qui sont en France justifient ce que nous venons d'avancer. Chose rare parmi les peuples orientaux, elles savent lire et écrire ; elles parlent le *tamoul*, langue usuelle du pays qu'elles habitent ; elles lisent et écrivent très correctement le *telinga*, qu'on appelle aussi le *telougou*.

C'est dans ce dialecte, qui est la langue du centre de la presqu'île, que sont écrits les poëmes que chante le chef de la danse, le vieux Rammaligom, et qu'elles répètent elles-mêmes en dansant.

Leur danse a beaucoup étonné, et, il faut le dire, a peu charmé ceux qui s'étaient habitués à juger des bayadères par les peintures de fantaisie qu'en ont faites les artistes européens. Cependant leurs mouvements pleins de grâce et d'abandon, la vigueur et l'élasticité de leurs membres, le bruit singulier de leurs pieds nus sur le sol, les paroles inconnues qu'elles murmurent, tout cela forme un spectacle digne de curiosité, et donne une notion nouvelle des mœurs et des rites de l'Orient. L'étrangeté des instruments de leurs musiciens est également remarquable. Rammaligom, le chef de la danse, chante le poëme sacré, et s'accompagne avec le *talâm*, sortes de cymbales qui ne sont guère plus grandes que les castagnettes. A voir l'animation avec laquelle il bat son talâm, dont le bruit s'accroît avec la passion des danseuses, on comprend que c'est ce qu'il dit qu'elles expriment, et qu'elles mettent plus ou moins d'entraînement, selon que le poëme l'exige. Les autres musiciens conservent une attitude assez froide. Divinayagom bat monotonement son tambour (*mahâtalam*) avec les doigts et non avec des baguettes, ce tambour ne résonne guère plus qu'une planche de bois ; quant à la flûte de Sarouvanim (le *titti*), elle ne nous a pas paru donner plus

* Nous devons la communication de ce passage à la bienveillance de M. E. Burnouf, professeur de sanskrit au collége de France. Sa traduction du *Bhâgavata Purâna* est sous presse.

d'une note. La musique n'est certes pas encore perfectionnée dans l'Inde. Cependant les Hindous possèdent une infinité d'instruments divers ; mais le talâm et le mahâtalam sont les instruments traditionnels dans la côte de Coromandel pour les danses des Bayadères. Le costume des musiciens est fort simple ; il se compose d'un pantalon ; les bras et le corps sont nus ; deux d'entre eux portent une sorte de turban ; quelquefois ils s'enveloppent d'une pagne.

L'auteur de cet article a entendu les bayadères converser avec un ancien officier supérieur français qui a commandé dans notre colonie de l'Inde ; il a vu un de nos orientalistes écrire quelques lignes en *tamoul* que le vieux Rammaligom a aussitôt lues et comprises. Ici, qu'il nous soit permis d'exprimer notre opinion sur une critique injuste plusieurs fois répétée à l'occasion des bayadères. « Aucun de nos professeurs de langues orientales, a-t-on » dit, ne peut se faire comprendre des bayadères ! » La réponse est simple : les bayadères parlent la langue vivante du pays qu'elles habitent, le tamoul ; or, il n'y a pas une seule chaire de tamoul à Paris, il n'y a qu'une chaire de sanskrit (langue morte) et d'hindoustani. On compte au moins huit dialectes dans l'étendue de l'Inde. Faudrait-il s'étonner si un savant indien qui prétendrait avec raison connaître la langue française ne pouvait comprendre le patois d'un de nos bas-bretons ? Est-il consciencieux de reprocher à nos savants d'ignorer ce qu'ils n'ont jamais prétendu savoir !

Nous donnons le fac-simile de la signature, en *telougou*, de chacune des bayadères, et de celles des trois musiciens ; tous ces caractères ont été tracés pour nous et en notre

(Tille.)

(Soundirom.)

(Rangom.)

(Rammaligom.)

(Sarouvanim.)

(Divinayagom.)

présence. La jeune Veydon seule ne sait pas encore écrire mais, bien qu'elle soit sur un sol étranger, ses leçons ne sont pas interrompues, et tous les jours Rammaligom son grand-père lui donne des leçons de lecture et d'écriture. Les doigts du chef de la danse commencent déjà à trembler ; sa signature n'est pas régulièrement écrite. Le calligraphe de la troupe nous a paru être Divinayagom, le joueur de tambour : nous possédons une page entière de son écriture ; elle est droite, pure et ferme. Sarouvanim, le joueur de flûte, est le seul qui n'écrive pas le *telougou* sa signature est en tamoul.

Le tâly suspendu au cou des cinq bayadères, sans en excepter la petite Veydon, est un petit bijou d'or concave

Rammaligom, le chef d'orchestre, et sa petite-fille Veydon, sont de la caste des tisserands, ainsi que Tillé, la plus âgée des cinq bayadères. La caste des trois autres ne nous est pas connue. Les deux musiciens sont de la caste Agamoudiar. Les trois bayadères Ammany, Ranom et Soundirom sont toutes trois filles de Vengadassopulé, suivant leur acte d'engagement.

Ammany, dont nous donnons le portrait en pied, d'après une jolie statuette exécutée d'après nature par M. Auguste Barre, a des traits plus réguliers que ses compagnes. Le gracieux talent de cet artiste a parfaitement reproduit l'expression originale de la physionomie de cette belle Hindoue.

Rammaligom, avec sa barbe blanche sur la peau très foncée de son visage, a une tête fort expressive; on dit qu'il n'a que quarante ans, il paraît en avoir près de soixante. Il en est de même de Tillé; elle avoue trente ans, on lui en donnerait près de cinquante. Le soleil de l'Inde brûle vite les devadâsi; Veydon, qui est encore une enfant, sera presque une femme à son retour dans l'Inde, et après quelques années elle sera sur le déclin de l'âge.

Pour que nos lecteurs aient une idée aussi complète qu'il est possible des devadâsi, nous ajoutons à cet article le fac-simile d'un dessin composé dans l'Inde même par un artiste hindou; cette esquisse où se trahit l'inexpérience du dessinateur, et où l'on remarque comme dans les œuvres de toutes les nations encore barbares l'œil de face sur un visage de profil, représente une bayadère assise ou plutôt accroupie sur un sofa et jouant du *sitâr* (voyez 1838, p. 186). L'original est colorié; le pantalon est rouge avec des fleurs brodées en or; la brassière est d'une étoffe rayée rouge et blanc.



(Bayadère jouant du sitâr, d'après une peinture indienne.)

Redevances et coutumes singulières. — Il y avait à Roubaix, près de Lille (Flandre), une seigneurie où les vassaux étaient obligés de venir, à certain jour de l'année, *faire la moue*, le visage tourné vers les fenêtres du château, et battre les fossés pour empêcher le bruit des grenouilles. (Michelet, *Origines*, p. 255.)

— Lorsque l'abbé de Luxeuil (Franche-Comté) séjournait dans sa seigneurie, les paysans battaient l'étang en chantant :

Pâ, pâ, renotte, pâ (Paix, grenouille, paix).
Veci M. l'abbé que Dieu gâ (garde)!
(*Ibid.*)

— Lorsque nos rois passaient, à leur entrée à Paris, sur le Pont-au-Change, les oiseliers devaient lâcher deux cents douzaines d'oiseaux, à cause de la permission qu'ils avaient, les fêtes et dimanches, d'étaler là leurs cages. (Sauval, *Antiq. de Paris*, liv. VIII, ch. *Redevances.*)

— Un des vassaux du château de Montalent, en Touraine, devait l'hommage d'une patte de lièvre. (Monteil, quatorzième siècle; lettre *les Six Couleurs.*)

TRAITÉ DE LA PATIENCE.

MANUSCRIT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Les auteurs du *Musée de la caricature* citent un manuscrit très curieux du seizième siècle, qui appartient au cabinet de M. Constant Leber. Il est orné de vingt-cinq dessins au crayon, représentant les circonstances les plus remarquables de la vie, où la patience de l'homme peut être mise à l'épreuve. Une racine de patience, dessinée sur la couverture et formant divers caractères, sert à composer le titre : *Traité de la patience*, écrit et dessiné par Georges Hœfnaghel, et dédié à Jean Radermaker.

Georges Hœfnaghel, né à Anvers, était un riche négociant; il avait voyagé par tout le monde connu, et s'était appliqué à copier toutes sortes de curiosités, telles que plantes, insectes, animaux, sites remarquables, enfin tout ce qui l'avait frappé dans ses voyages. Ses nombreux talents, qu'il devait à une inclination naturelle, excitèrent l'admiration du célèbre peintre Hansbol, qui s'empressa de lui donner des leçons. Ces conseils lui furent par la suite d'une grande utilité, car, dans les troubles des Pays-Bas, toutes ses richesses lui furent enlevées, Anvers fut mis au pillage, et le riche amateur devint un pauvre artiste. Il se dirigea vers Munich, n'ayant pour tout bagage que trois petites gouaches sur parchemins. Or, en 1560, les artistes étaient plus rares qu'aujourd'hui; puis notre voyageur avait pour lui l'intérêt qui s'attache au malheur : l'électeur de Munich lui donna deux cents couronnes d'or pour l'attacher à son service. Outre les gages qu'il eut du duc de Bavière, le duc Ferdinand d'Inspruck lui accorda une pension annuelle de 400 florins, pendant huit années, pour enluminer, dans cet intervalle, un missel en manuscrit. « Les ornements, dit la chronique, étaient si beaux, qu'à peine était-il croyable qu'un homme eût pu les inventer. » Le travail fut si renommé, que l'empereur Rodolphe fit venir l'auteur près de sa personne. Fixé à Vienne, il y mourut en 1600, âgé de cinquante-cinq ans, laissant un fils nommé Jacques Hœfnaghel, qui devint, comme son père, un excellent artiste. On connaît de lui une suite de cinquante-deux estampes très bien gravées, d'après les dessins de son père.

A la première page du manuscrit, on voit un portrait de la Patience, assise sur la terre, les pieds enfermés dans une espèce d'instrument de torture, scellé par un cadenas; une femme, l'Espérance, la tient dans ses bras et lui montre le ciel. Au bas on lit cette sentence en flamand : « Je suis la Patience, l'Espérance me console dans toutes mes peines, et me réjouit dans la tristesse; elle élève mon cœur vers les cieux. Je conviens aux personnes de tout âge, aux riches comme aux pauvres; pensez donc à moi, et placez toute votre espérance en Dieu; heureux celui qui n'espère qu'en lui! »

Hœfnaghel avait composé cet ouvrage après qu'il eut perdu toute sa fortune. Certes, il avait le droit de prêcher la patience, lui qui devait tant en user; aussi, personne n'est

oublié dans son ouvrage. Il s'adresse au proscrit qu'il console; au noble, au héros méconnu loin de son pays : « Les hautes montagnes s'écroulent, la gloire de ce monde n'est que fumée. » Pour chaque infortune, un dessin; pour chaque infortune, un poëme. Ici, les marchands sont rançonnés, dépouillés : « Nous, pauvres marchands, qui faisons » fleurir les princes et leurs pays, sur le moindre motif de » querelle ou de guerre, on confisque nos marchandises, » on retient jusqu'à nos personnes... Ce que Dieu donne, » il peut le reprendre. » Là les moissons viennent d'être ravagées, les troupeaux enlevés : « Quand il plaît aux princes » de se combattre, ils saccagent notre patrimoine et ne » nous laissent que les impôts..... Patience! peuple, pa- » tience !..... »

La mer est en furie, des bâtiments périssent, de pauvres malheureux gagnent à grand'peine le rivage. Ici, l'auteur écrit en vers français :

Patient en adversité.

Fortune perverse, trompeuse et faulseresse,
Abusé m'as par tes flatteries,
Et fayct tomber en griefve détresse;
Plourer doibt-on lorsque tu te ries.
Fier au monde, hélas! tant soyt il beau,
Ou en ses biens, c'est grandt abus et vice,
C'est s'appuyer sur ung menu roseau;
Fortune n'est pas, à touts, toujours propice.

Vient ensuite l'esclave chez le barbare. « Patience! J'avais » tout ce que j'ai perdu, biens, amis, parents; et je dois » finir ici ma vie... Combien l'homme est peu instruit de » sa destinée! »

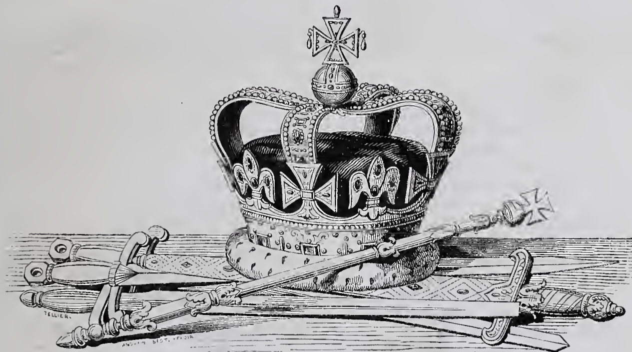
Un pauvre diable se tâte l'estomac et secoue sa bourse vide : « Patient en digeste, faute d'argent, c'est douleur » non pareille. »

Sur la place d'un palais de justice, un procureur prouve à un plaideur la bonté de sa cause; à chaque phrase convaincante il lui demande un écu. Il y a long-temps qu'il parle : le rustre a presque vidé son escarcelle, et l'effort comique qu'il fait pour en tirer de nouveaux florins est très spirituellement rendu par le dessinateur. Comme il désire gagner sa cause, il veut paraître s'exécuter de bonne grâce. Il sourit en grimaçant d'une façon tout-à-fait plaisante. « Je dois rire, dit-il; car, en effet, il est risible de voir que » j'ai déjà donné plus d'argent pour gagner qu'il ne m'en » eût coûté pour perdre. Un mauvais accommodement vaut » mieux qu'un bon procès. »

Après la robe vient l'épée. Deux soldats estropiés se traînent tant bien que mal : « Patience! camarade. Au lieu » d'or et de gloire que nous venions chercher ici, nous voilà » dans un triste état. Le mieux de tout, c'est d'aller à l'hô- » pital. Qui cherche guerre en pays étranger, cherche » malheur. »

Beaucoup d'autres sujets développent la pensée de l'auteur; nous avons cité les principaux. Les sentences ont toutes une portée morale. L'esprit ou le piquant, dit M. Jaime, auquel nous empruntons cette notice, peuvent en paraître faibles; mais il faut songer que le mérite de ce temps-là, c'est que le fond l'emportait sur la forme.

LA COURONNE DE SAINT ÉDOUARD. — LA COURONNE DE FER.



(La Couronne de saint Edouard. — Le Bâton. — Les Épées.)

La curiosité publique a été vivement excitée, depuis quelque temps, par les couronnements de deux des principaux souverains de l'Europe. La nouvelle reine d'Angleterre a ceint à Londres, le 28 juin dernier, l'antique couronne du saint roi Edouard-le-Confesseur; et à Milan, le 6 septembre, la couronne de fer de Monza a été posée sur le front du chef actuel de cette antique maison de Lorraine dont une branche, sous le nom de Guise, a joué un si grand rôle dans l'histoire de nos troubles politiques et religieux. Nous nous proposons de donner ici des détails historiques sur les ornements symboliques qui sont consacrés traditionnellement à ces cérémonies.

Le nom de *regalia*, donné par les Anglais aux objets précieux servant au couronnement de leurs monarques, est un mot latin britannisé qui signifie littéralement *les choses royales*. Ceux qui sont aujourd'hui conservés dans la tour de Londres ne remontent qu'au couronnement de Charles II en 1661. Les ornements anciens, qui, selon toutes les probabilités historiques, étaient d'une haute antiquité, furent détruits en 1649, par ordre du parlement, lors de la proclamation de la république d'Angleterre. Ils étaient alors conservés dans l'abbaye de Westminster, d'où ils ne sortaient jamais que pour servir dans les cérémonies de couronnement. On a même quelques raisons de croire que la couronne dite de saint Edouard était d'une date encore plus ancienne que l'avénement de ce roi, et l'on assure que c'était celle

qui avait servi au couronnement d'Alfred-le-Grand, l'an 871. On lui donna le nom de saint Edouard peut-être parce que ce fut lui qui confia sa couronne à la garde de l'abbé de Westminster, et peut-être aussi à cause de la grande vénération qui s'attache à sa mémoire.

En 1661, on refit les *regalia* pour le couronnement de Charles II, mais on ne crut pas nécessaire de s'astreindre rigoureusement à l'exactitude historique; aussi peut-on dire que la couronne de saint Edouard fut refaite plutôt en commémoration qu'en imitation de l'ancienne. Voici l'énumération détaillée des *regalia*.

1° Les couronnes. La couronne impériale, ou couronne de saint Edouard, est formée de quatre croix et d'autant de fleurs-de-lys d'or, s'élevant d'un cercle de même métal, d'où partent quatre arcs enrichis de perles se traversant l'un l'autre. Au sommet est un globe surmonté d'une croix. Le chapeau intérieur est de velours cramoisi fourré d'hermine; l'ancien chapeau était de couleur pourpre. C'est cette couronne que l'on pose sur la tête des rois ou reines d'Angleterre lors de leur cérémonie; mais ils portent processionnellement à cette cérémonie la couronne d'Etat, qui est arrangée exprès pour leur tête; on en a fait une nouvelle pour la reine Victoria : cette couronne est enrichie de toutes les pierres précieuses de la dernière couronne, et d'un grand nombre de nouvelles. Nos lecteurs connaissent l'audacieuse entreprise du colonel Thomas Blood, qui fut arrêté au moment où il venait d'enlever la couronne d'État à la tour de Londres (1835, p. 339) : dans la lutte qui s'engagea entre le ravisseur et le capitaine Beckmann, la grande perle et un beau diamant se détachèrent, ainsi que quelques autres pierres. La perle fut trouvée par une pauvre balayeuse nommée Catherine Maddox, et le diamant par l'apprenti d'un barbier : ces braves gens rendirent fidèlement ces trésors; mais d'autres personnes, moins honnêtes, gardèrent les petites pierreries, qui ne reparurent plus. On assure que l'un des rubis qui ornent la couronne d'Etat fut porté par le prince Noir à la bataille de Crespy, et par Henri V à celle d'Azincourt.

2° Le globe, en anglais *the orb*. Le globe du monde surmonté de la croix, et nommé pour cela crucigère, adopté comme signe de la souveraineté par les empereurs romains, qui commandaient en effet à la presque totalité du monde connu, devint, après les invasions des Barbares, l'apanage de tous les rois qui démembrèrent l'Empire. Selon l'inventaire du parlement, le globe d'or de saint Edouard valait, au poids, 57 livr. 10 s. sterling, ou environ 1450 livres tournois. Le globe actuel est d'or aussi, et, de plus, enrichi de pierres précieuses et de diamants.

3° Les sceptres. Dans les anciens *regalia* figuraient quatre sceptres, les uns terminés par une fleur-de-lys, d'autres par une colombe. En effet, les sceptres des anciens rois d'Angleterre étaient de formes très variées. Sur le grand sceau d'Edouard-le-Confesseur, ce roi est représenté tenant un sceptre terminé par une colombe, tandis que sur la tapisserie de Bayeux il porte un sceptre terminé par un globe crucigère. C'est aussi en mémoire du Confesseur que les deux sceptres actuels sont l'un crucigère, l'autre terminé par une colombe.

5° Les bracelets. On ne trouva pas ces anciens symboles de la royauté en Angleterre à Westminster, lors de la destruction de 1649; mais il y en avait à la Tour une paire en or, ornée de trois rubis et de douze perles. Les bracelets actuels sont également d'or et ornés de perles; de plus, ils sont émaillés aux armes des trois royaumes.

4° Le bâton, en anglais *the staff*. On sait que les anciens sceptres étaient simplement un bâton, signe fort expressif! telles étaient les verges de Moïse et d'Aaron. Ce qu'on appelle le bâton de saint Edouard, qui figure dans les *regalia*, est donc une sorte de pléonasme, puisqu'il y a déjà le sceptre de ce roi.

6° Les éperons.

7° Les épées. — L'épée d'Etat dans son fourreau. — L'épée de *merci*, qu'on nomme *the curtana;* cette épée, emblème de la clémence royale, est sans pointe. — L'épée de la justice spirituelle, dont la pointe est courte et peu effilée. — L'épée de la justice temporelle, dont la pointe est longue et acérée.

8° L'anneau. L'ancien anneau de couronnement, ou, comme l'appellent quelques écrivains anglais, l'anneau de mariage d'Angleterre, passait anciennement pour avoir été donné miraculeusement au Confesseur par saint Jean l'Evangéliste. Cette légende est peinte sur une des verrières de l'aile méridionale de l'abbaye de Westminster.

9° Le peigne. Dans un ancien formulaire anglais, appelé *Liber regalis* (le Livre royal), on lit le passage suivant, qui fait allusion au singulier usage de l'emploi du peigne dans les couronnements : « Les prières étant dites, une calotte est mise sur la tête du roi, de peur qu'il ne soit incommodé par le froid; et si la chevelure de Sa Majesté n'est pas unie et lisse, on se sert du peigne d'ivoire du roi Edouard. » Dans l'inventaire dressé par ordre du parlement, les commissaires ne mentionnèrent ni un peigne d'or ni un peigne d'ivoire, mais *un vieux peigne de corne qui ne vaut rien du tout.*

10° L'ampoule et la cuillère. L'ampoule sacrée, contenue dans un aigle d'or, donnée, suivant la tradition, par la Vierge à saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, n'est pas mentionnée dans l'inventaire du parlement; on y cite seulement une cuillère d'or de la valeur de 16 shellings, encore est-elle dans les objets endommagés. Cependant on conserve encore un aigle d'or et une cuillère d'or ou d'argent doré, qui paraissent d'un travail fort ancien, et qui pourraient être ceux qui servirent au couronnement de Henri IV.

11° Le calice et la patène.

12° Les robes royales. Les commissaires du parlement trouvèrent dans un coffre de fer, à Westminster, toute la garde-robe d'Edouard-le-Confesseur; ils l'estimèrent 30 shellings 6 pences!

Pour compléter l'énumération des *regalia*, il convient de citer la célèbre *pierre de Jacob* et la *chaise du couronnement*. La première partie de l'histoire de cette pierre est fabuleuse : c'est, dit-on, celle sur laquelle Jacob reposa sa tête dans les plaines de Luz. Apportée par les Scythes en Espagne, elle fut de là transportée en Irlande par Simon Brek, fils de Milo, aux temps de la fondation de Rome, c'est-à-dire 752 ans av. J.-C. On la déposa sur la colline de Tara, et elle servait de trône aux rois d'Irlande qui se faisaient couronner. On lui attribuait le pouvoir miraculeux de prouver la légitimité de la race royale, en faisant un *bruit prodigieux* et d'*étranges mouvements* tontes les fois qu'un prince de la race scythique, un descendant de Milo, roi d'Espagne, siégeait dessus. La pierre fatale d'Irlande fut transportée en Ecosse 330 ans av. J.-C., par Fergus, fils de Farquhard. 850 ans av. J.-C., et elle fut placée dans l'abbaye de Scone, au comté de Perth, par le roi Kenneth. Ce roi fit graver dessus cette ancienne prophétie en langue gaélique : « Si les destins ne trompent pas, partout où sera cette » pierre les rois écossais seront couronnés. »

Le palladium de l'Ecosse resta à Scone jusqu'en 1296, année où commence son histoire authentique.

Edouard I ayant détrôné Baliol, le vainqueur envoya la célèbre pierre à Londres avec les *regalia* des monarques écossais, et la présenta l'année suivante au trône du Confesseur. Il paraît que dès ce temps la pierre était renfermée dans une chaise de bois, puisqu'on trouve dans les comptes d'Edouard I, l'an 1300 : « A maître Walter le peintre, » pour avoir fait un degré à la nouvelle chaise dans laquelle » est la pierre d'Ecosse, devant la châsse de saint Edouard, » dans l'église abbatiale de Westminster, et pour l'or et les

» couleurs employés pour peindre ledit degré, 1 liv. 19 s. » 7 den. sterl. » Cette *nouvelle* chaise, qui paraît être celle qui existe encore, peut faire supposer qu'il y en avait une antérieure. Ce compte, fort curieux, donne la date approximative de la fabrication de la chaise. Sans adopter tout ce que la légende rapporte sur l'origine de la pierre, on peut cependant conjecturer qu'elle a pu venir réellement de l'Orient. En effet, l'analyse de cette pierre a prouvé qu'elle était composée de substances très analogues à la colonne de Pompée, ou plutôt de Dioclétien, à Alexandrie (voy. cette colonne, 1834, p. 337). Quant à la prophétie, non seulement on ne peut la lire sur la pierre, mais encore on ne peut même en découvrir de traces. Peut-être était-elle gravée sur l'ancienne chaise. En tous cas, il faut qu'elle ait existé; car on y avait une telle foi en Ecosse, qu'on lui doit l'adhésion d'une nombreuse portion de la nation écossaise à l'union entre les deux royaumes. Cette chaise, qui a échappé on ne sait comment à la destruction en 1649, est en bois de chêne, et paraît encore fort solide, bien qu'elle ait souffert de nombreuses mutilations. La pierre est placée sous le plat du siége; elle repose sur une sorte de frise qui elle-même est supportée par quatre lions posés sur une plinthe. Sa hauteur totale est de 6 pieds 9 pouces, mesure anglaise. Elle est dans le style de ces grandes chaises, ou plutôt *chaires*, dont il existe un curieux modèle au Musée du Louvre, dans la salle du célèbre retable de Poissy. On distingue encore quelques vestiges des peintures et des dorures dont elle était ornée : aussi des écrivains anglais ont-ils exprimé le vœu qu'au lieu de la couvrir de drap d'or lors des couronnements, on la restaurât en suivant les indications données par les traces encore visibles; de cette manière, on pourrait s'en servir sans lui ôter son caractère d'antiquité en l'ensevelissant sous un drap d'or. On assure qu'elle a servi au couronnement de tous les rois d'Angleterre depuis Edouard II; Marie Tudor la Catholique paraît être la seule qui ait dérogé à cet usage, ayant préféré une chaise qui lui fut envoyée par le pape.

LA COURONNE DE FER.

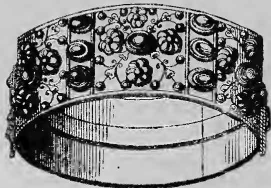
Les empereurs d'Allemagne, en leur qualité de successeurs de Charlemagne, qui releva l'empire d'Occident en l'an 800, prenaient le nom d'empereurs des Romains; ils ajoutaient à ce titre ceux de *Pieux*, *Heureux*, *toujours Auguste*, usités par les Césars. On sait que cette formule *toujours Auguste* signifie *qui augmente toujours.* En effet, les empereurs romains ne devaient cesser de travailler à accroître l'empire que lorsqu'ils auraient réuni le monde entier sous leur domination. L'empereur, ou plutôt *César*, car le mot allemand qui signifie empereur (*Kaiser*) n'est que la corruption du latin *Cæsar*, avait l'honneur de précéder tous les souverains de l'Europe; il ne reconnaissait qu'un supérieur, le pape. Louis XIV lui-même, si jaloux de la préséance de la couronne de France sur toutes celles de l'Europe, était forcé de reconnaître la préséance de l'empereur. Jusqu'à la destruction de l'empire par Napoléon, on désignait le chef du corps germanique par le simple mot *l'Empereur.* Il y avait cependant d'autres princes qui portaient le titre d'empereurs : l'empereur de Russie, l'empereur des Turcs, l'empereur de Maroc, l'empereur de la Chine; mais il était reçu que l'empire par excellence était le *saint Empire romain.* En effet, le titre d'empereur d'Allemagne n'a pas été employé une seule fois officiellement.

Comme Charlemagne, les empereurs romains devaient être couronnés par le pape, à Rome, capitale de leur empire; mais ils ne recevaient cette couronne qu'après avoir pris à Aix-la-Chapelle celle de roi de Germanie ou d'Allemagne, et à Milan celle de roi d'Italie. On donnait à la couronne d'Aix-la-Chapelle le nom de *couronne d'argent*, bien qu'elle fût d'or; à celle de Milan, celui de *couronne de fer;* enfin on nommait celle de Rome la *couronne d'or.* Les empereurs ne manquèrent jamais de se faire couronner à Rome, tant que les circonstances le leur permirent; et leur politique constante fut toujours de reprendre en Italie le royaume Lombard qu'avaient possédé Charlemagne et ses successeurs jusqu'à Henri VI. Cette ambitieuse pensée fut la cause des longues guerres de la maison d'Autriche avec celle de Bourbon, qui, tout en accordant la préséance au prestige du titre impérial, ne voulut jamais laisser prendre aux empereurs une extension de nature à compromettre l'indépendance et la nationalité françaises. Le 26 mars 1805, Napoléon releva le royaume Lombard, sous le nom de royaume d'Italie, et se fit couronner solennellement en cette qualité, à Milan, avec la couronne de fer traditionnelle. A la chute du nouveau Charlemagne, la maison de Lorraine-Autriche obtint, en compensation de la perte de la dignité impériale, ces Etats quelle désirait depuis si long-temps; le royaume d'Italie fut donné par le congrès de Vienne à l'empereur d'Autriche, sous le nom de royaume Lombard-Vénitien. L'empereur François I (ci-devant François I, comme empereur des Romains) fut donc couronné aussi à Milan avec la couronne de fer, et son fils, l'empereur Ferdinand, a été également couronné roi des Lombards en septembre 1838. C'est donc parce que c'est un signe de la dignité impériale abolie, que les empereurs d'Autriche attachent une si grande importance à leur couronnement de Milan; ils ne veulent pas interrompre la chaîne des traditions.

La couronne de fer, qui est réellement d'or massif et est ornée de pierreries, doit le nom sous lequel elle est si célèbre à un cercle de fer dont elle est garnie intérieurement. Cette couronne, conservée dans la basilique de Saint-Jean-Baptiste, à Monza, petite ville voisine de Milan, passe pour être celle que Théodelinde, reine des Lombards, plaça sur la tête d'Agilulfe, duc de Turin, qu'elle épousa en 591. Le cercle de fer est fait, dit-on, de l'un des clous qui servirent à attacher Jésus-Christ sur la croix. Des volumes ont été écrits pour ou contre l'authenticité, l'antiquité et la sainteté de la couronne de fer. Il paraît même que les docteurs de la bibliothèque de Saint-Ambroise de Milan, jaloux de l'importance que donnait au chapitre de Monza la possession de la couronne de fer, la tournèrent en ridicule et lui donnèrent le nom de *couronne de paille.* Juste Fontanini, archevêque d'Ancyre, a écrit une longue dissertation où il reproche cette partialité aux Ambrosiens, et s'efforce de prouver la sainteté et l'authenticité de la couronne de fer; mais tous ses arguments semblent tomber devant les textes cités par Muratori, docteur ambrosien, à la vérité, et partant suspect de partialité. La dissertation de ce dernier, faite avec une saine critique, établit que la couronne de fer actuelle est fort moderne. D'ailleurs Fontanini lui-même déclare qu'elle fut enlevée, en 1273, par les Torriani de Milan; il ajoute, à la vérité, qu'elle fut reintégrée quarante-six ans après dans le trésor de Monza, par Matthieu Visconti, qui la racheta en 1373, et la rendit généreusement à ses légitimes gardiens. Nous avons vu cette couronne de fer, et nous pouvons affirmer que le travail ne nous a pas paru pouvoir être plus ancien que le commencement du dix-septième siècle. On peut, du reste, en juger par notre dessin, qui est la reproduction exacte de celui qui accompagne la dissertation de Fontanini, sur l'exactitude duquel on peut se fier, puisqu'il fut le plus zélé défenseur de l'authenticité de ce monument.

La couronne de fer a six pouces de diamètre et deux pouces un quart de haut; le cercle d'or est divisé en sept compartiments, ornés de dix-huit pierres précieuses et de soixante-douze perles. Le cercle de fer intérieur a six lignes de haut; il pèse trois onces. Christophe-Théophile de Murr, qui a écrit une dissertation sur la couronne de fer au moment du couronnement de Napoléon, a donné une explication de l'exiguïté extraordinaire de cette couronne, qui, à la vérité, ne pourrait ceindre tout au plus que la tête

d'un enfant. Il suppose que la couronne de fer fut faite, en 605, pour le couronnement d'Aldovald, fils de Théodelinde et d'Agilulfe, alors âgé de onze ans, et que son père fit couronner de son vivant pour lui assurer le trône après sa mort. Tout ce que nous pouvons conclure de cela, c'est que peut-être la couronne actuelle est, comme la couronne de saint Édouard des Anglais, une commémoration de l'ancienne couronne de fer. On aura conservé les dimensions



(La Couronne de fer de Monza.)

de l'ancienne; mais en l'absence de dessins qui pussent les guider, les chanoines auront suivi le goût du temps où ils la firent refaire. La supposition de Murr était appuyée sur la présence dans le trésor de Monza de deux autres couronnes d'or, appelées, l'une couronne d'Agilulfe, l'autre couronne de Théodelinde. Mais la couronne de Théodelinde n'a que six lignes de diamètre de plus que celle qu'il attribue à son jeune fils, et celle d'Agilulfe seulement deux de plus. Ces trois couronnes furent enlevées, en 1797, par nos armées victorieuses, et envoyées à Paris par les commissaires des arts; elles furent toutes trois déposées au cabinet des médailles de la Bibliothèque. Dans la nuit du 16 au 17 février 1804, des voleurs pénétrèrent dans le cabinet des médailles, et y volèrent, entre autres objets, la couronne d'Agilulfe; les malfaiteurs furent saisis en Hollande, et on recouvra la plus grande partie des objets volés; mais la couronne d'Agilulfe avait été fondue. Nous en donnons le dessin d'après celui qui accompagne la dissertation de Murr. Cette couronne, qui, d'après l'inscription, et surtout à cause de la croix d'or qui y est appendue, doit avoir été plutôt une couronne votive que la couronne réelle d'un souverain, nous paraît beaucoup plus ancienne que la couronne de fer : elle est divisée en douze niches formées par des colonnes torses, et dont l'arc est formé par des guirlandes de laurier. Dans chacune de ces niches était la figure d'un des douze apôtres; sur le cercle inférieur était l'inscription suivante :

✠ AGILULF . GRAT . DI . VIR . GLOR . REX . TOTIVS . ITAL . OFFERET . SCO . IOHANNI . BAPTISTE . IN . ECLA . MODICIA .

Agilulfe, par la grâce de Dieu, homme très glorieux, roi de toute l'Italie, offre (cette couronne) à saint Jean-Baptiste dans l'église de Monza.

La couronne de Théodelinde est ornée, comme l'était celle d'Agilulfe, d'une croix d'or enrichie de pierreries, suspendue par une chaîne d'or; ces sortes d'*ex-voto* étaient très ordinaires; Mabillon en a cité un grand nombre d'exemples. La couronne de fer fut rapportée à Monza par ordre de l'empereur, et réintégrée dans l'église de Saint-Jean-Baptiste le 22 mai 1805; le 26 du même mois, elle servit à son couronnement solennel à Milan : on sait qu'en la prenant des mains du prélat pour la mettre lui-même sur sa tête, le successeur des rois lombards prononça les paroles suivantes : *Dio me la diede ; guai a chi la tocca!* « Dieu me la donne, gare qui la touche! » Ces paroles furent la devise de l'ordre de la Couronne-de-Fer institué par Napoléon pour le royaume d'Italie. La décoration de cet ordre était la représentation de la couronne lombarde; autour était inscrite la devise; le ruban était orange à liserés verts. Pour les chevaliers, la couronne était en argent; elle était d'or pour les dignitaires de l'ordre. Nous ne savons pourquoi Napoléon fit armer de pointes la couronne lombarde qu'il donna pour armoiries au nouveau royaume; la décoration elle-même avait ces pointes, que l'on peut voir encore sur les monnaies italiennes de cette époque. Cependant, sur une médaille frappée à Milan en commémoration du couronnement de l'empereur, la couronne qu'il porte sur la tête est bien sans pointes, et est exactement semblable à celle dont nous donnons le dessin. L'empereur d'Autriche a confirmé, le 12 février 1816, l'ordre de la Couronne-de-Fer, mais il en a retranché la devise et a changé la forme de la décoration. Le ruban est resté orange et vert. Depuis 1815, la couronne de Théodelinde, reprise par les alliés, a été réintégrée à Monza.



(La Couronne d'Agilulfe.)

AVIS. — On nous adresse souvent des pièces de vers. Dans le nombre, il s'en trouve quelquefois de fort remarquables : cependant nous ne les insérons pas, et nous prions les auteurs de n'en concevoir aucune surprise. D'après une mesure générale, prise depuis le commencement de l'année dernière, la rédaction a renoncé, au moins provisoirement, à publier aucune production de poëtes contemporains. Que nos correspondants pseudonymes ou anonymes accueillent donc nos regrets. Nous en exprimons de particuliers au jeune inconnu dont la pièce se termine par cette strophe d'un beau mouvement :

Ah! depuis si long-temps je prolonge mon rêve!
La route est avancée, il faut que je l'achève;
Il est trop tard pour m'arrêter.
Que la gloire m'oublie ou qu'elle me couronne!
Quel que soit mon destin, à lui je m'abandonne.
J'ai besoin de chanter!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

CARCASSONNE



(Vue du château de Carcassonne, département de l'Aude.)

Ce château paraît avoir été construit pendant le sixième siècle. C'est un vaste bâtiment carré, couronné de créneaux, flanqué de quatre fortes tourelles rondes, et entouré de fossés larges et profonds du côté de la Cité. L'autre côté, celui de la nouvelle ville, est suffisamment défendu par les escarpements.

La ville de Carcassonne que les auteurs anciens ont appelée *Carcasso*, *Carcasio*, *Carcassum* et enfin *Carcassonna*, doit son origine aux premiers peuples qui s'établirent sur le fleuve Atax (Aude). De là le nom d'Atacins que leur donne Eusèbe, et celui d'Atax attribué par saint Jérôme à la ville dont ils furent les fondateurs. Cette ville devint bientôt une place importante. Les Volces Tectosages en firent leur principal boulevard et l'entrepôt de leurs armes et machines de guerre. Alors elle échangea son nom d'Atax contre celui de *Carcasso*, qui en langue celtique signifie carquois ou bouclier.

Pendant la conquête des Gaules, Carcassonne subjuguée fournit son contingent d'auxiliaires aux Romains qui les firent servir contre les Vascons ou Gascons; en échange.

Rome lui apporta sa civilisation et les premières notions du christianisme qui y pénétra vers le troisième siècle. A cette époque commencèrent les grandes invasions des hommes du Nord. Par sa position topographique, Carcassonne devait souffrir plus que les autres villes de ces dévastations périodiques. Pendant la première moitié du cinquième siècle, tour-à-tour dévastée par les Vandales et par les Goths d'Ataulphe, prise et reprise par les Romains et par les Visigoths, elle demeura enfin en partage à ces derniers en 440. Théodoric profita de la paix qui suivit ces luttes désastreuses pour entourer Carcassonne de cette ligne de fortifications surmontée de hautes tours gothiques que l'on admire encore de nos jours. De cette époque date aussi l'introduction de l'hérésie d'Arius, dans la province de Carcassonne, que l'on appela Gothie du nom de ses possesseurs.

En 506, les Visigoths qui avaient vécu tranquilles jusque là furent attaqués par Clovis et vaincus à Vouillé; Toulouse tomba entre les mains des Francs. Expulsés de leur capitale, les Goths se réfugièrent à Carcassonne dont ils augmentèrent les fortifications. Ces travaux, du sixième siècle, se distinguent aisément des précédents par la différence notable de leur architecture; Clovis les poursuivit sous ces murs; Carcassonne résista bravement, et le roi de France se vit forcé de lever le siége et de regagner ses provinces du Nord, où il mourut en 511. Cet événement amena pour les Visigoths une trève de près d'un siècle, durant lequel ils construisirent les faubourgs de la cité et jetèrent les fondements de l'église de Saint-Nazaire, qui ne fut achevée que long-temps après par les libéralités de Charlemagne.

A part quelques légers troubles intérieurs et particuliers à la famille des rois Visigoths, la Septimanie ou Gothie aurait joui long-temps des douceurs de la paix, si le fanatisme arien n'avait poussé Liuva à une persécution atroce dans laquelle ne fut pas exempté le fils du roi lui-même. Liuva ne pouvant le faire abjurer ses convictions catholiques l'envoya en exil à Valence et lui fit trancher la tête. Cette mort de Saint-Hermengilde qui avait épousé Ingonde, sœur de Gontran, irrita si fort ce dernier, qu'il leva des troupes nombreuses dans le Berri, la Saintonge, le Périgord, et les envoya avec Terenticole leur général, guerroyer en Languedoc contre le roi Liuva.Carcassonne fut assiégée en 585; elle ne résista pas et ouvrit ses portes aux Francs, indignée qu'elle était des persécutions de son tyran. Mais Terenticole la traita comme un pays conquis et exerça de telles rapines que les habitants coururent aux armes et chassèrent leurs nouveaux oppresseurs. Irrité de cet affront, Terenticole revint en 589, et loin cette fois de prendre la place, il fut tué sur les glacis et son armée taillée en pièces.

Gontran chargea Bozon de venger la mort de son favori; ce général assiégea Carcassonne avec 60 000 hommes. La ville fut prise et obligée de prêter serment de vasselage. Ce ne fut pas pour long-temps, car les Francs ne s'étaient pas encore affermis dans leur conquête, que Claude, duc de Lusitanie, parut sous les murs à la tête de l'armée visigothe. Bozon lui livra bataille sur les bords de l'Aude. Elle fut longue et meurtrière. Enfin, quoique bien inférieurs en nombre, les Visigoths triomphèrent; l'armée franque demeura presqu'en entier sur le champ de bataille.

Après leur victoire, les Visigoths n'eurent plus d'invasion française à repousser, mais en 719, ils se virent obligés de faire face à une attaque bien autrement terrible. Nous voulons parler de celle des Sarrasins qui s'emparèrent de Carcassonne, la perdirent, s'en rendirent maîtres de nouveau, et enfin la gardèrent jusqu'en 759, époque où Pepin les refoula vers les Pyrénées et les obligea à abandonner successivement Beziers, Carcassonne et toute la province narbonnaise. Les Sarrasins avaient clos la domination visigothe en s'emparant de la cité de Carcassonne; en soumettant cette même ville, les Francs détruisirent la domination sarrasine et acquirent la Septimanie qu'aucune invasion étrangère n'est plus venue leur enlever.

Nous voici au moyen âge. Lorsqu'il fractionna son vaste empire pour donner à chacun de ses leudes une portion de territoire en apanage viager, Charlemagne investit son fidèle Dellon du comté de Carcassonne. Un siècle plus tard, le descendant de Dellon, Arnaud, se rendit indépendant du bon vouloir impérial (940) et constitua la souche des comtes héréditaires de Carcassonne.

En 1070, les héritiers mâles venant à manquer dans la maison de Carcassonne, Raymond Beranger, comte de Barcelonne, acquit par achat ou par cession le Carcassés et le Razics dont il investit son fils Tête-d'Etoupes. Le règne de ce jeune comte fut doux et paternel aux Carcassonnais, qui malheureusement n'en jouirent pas bien long-temps. Tête-d'Etoupes mourut assassiné par son frère et ne laissa qu'un fils en bas âge. Sa minorité donna lieu à des troubles sans fin dans la Catalogne et le Carcassés.

Bernard-Aton, vicomte de Beziers, mit à profit les événements, et, par la diplomatie plus que par la force, il se fit ouvrir les portes de Carcassonne.

Cependant le fils de Tête-d'Etoupes avait grandi au sein des dissensions: avec l'âge le désir lui était venu de recouvrer les possessions de son père. Il arma ses Catalans et s'avança dans la Septimanie prêt à livrer bataille au sire Bernard-Aton, qui de son côté ne déclina pas le combat. Les prélats intervinrent et un arrangement arrêta les hostilités, arrangement tout avantageux pour Bernard-Aton, puisque le fils de Tête-d'Etoupes consentit à lui inféoder le Carcassés à perpétuité, pourvu que sa lignée reconnût la suzeraineté de la maison de Barcelonne. C'est là l'origine de la domination des Trincavel sur Carcassonne, domination brillante mais destinée à s'éteindre un siècle après, jour pour jour, par suite des guerres de religion. Car ce fut alors que commença l'albigéisme, qui a laissé des souvenirs si terribles dans le Midi de la France.

Durant cette période de fanatiques dévastations, Carcassonne eut sa part du martyre général. En 1209, les cent mille croisés l'investirent et en formèrent le siége.

Carcassonne s'était augmentée de deux grands faubourgs et de deux autres appelés *Barbacanes*. Le premier de ces faubourgs était situé au septentrion de la ville, le second au midi; l'un et l'autre étaient fortifiés par des murs et des fossés. Les deux plus petits étaient au couchant, entre la ville et la rivière d'Aude. Le vicomte Roger, qui régnait à Carcassonne en ce temps, s'était jeté dans sa capitale et l'avait munie d'armes et de vivres nécessaires à un siége prolongé. Les croisés vinrent l'attaquer le 1er août 1209. Ils sommèrent d'abord le vicomte de se rendre. Son refus fut suivi d'un assaut donné au grand faubourg dont les croisés parvinrent à s'emparer.

Ce succès, quoique chèrement acquis, les encouragea à attaquer l'autre faubourg. Mais Roger le défendait en personne. Les croisés furent repoussés toutes les fois qu'ils tentèrent l'assaut. Au dernier, qui fut le plus meurtrier, Simon de Montfort lui-même, réputé le meilleur chevalier de la chrétienté, fut jeté à terre par Roger.

Le siége dégénéra en blocus. Cependant Pierre, roi d'Aragon, se rendit auprès du légat qui commandait la croisade et tacha de ménager un accommodement entre lui et le vicomte, son parent. Le légat proposa des conditions inadmissibles. Pierre se retira, et Roger ne compta plus que sur le secours de ses armes. Sortis de leur première stupeur, les croisés tentèrent de nouveaux assauts contre le faubourg. Ils furent partout repoussés; alors ils essayèrent de faire brèche. Les pionniers sapèrent les fondements des murailles, les machines battirent nuit et jour les fortes tours de la ville assiégée; tous les efforts des croisés furent inutiles. Ne pouvant triompher par la force ouverte, le légat eut recours à la ruse. Sous prétexte de traiter de la

paix, le vicomte Roger fut attiré au camp des assiégeants, et au mépris du droit des gens et de l'honneur le légat le fit arrêter et charger de chaînes.

En même temps que cet acte de déloyauté s'accomplissait au camp, les croisés donnaient un assaut général à la ville qui, dépourvue de son brave vicomte et terrifiée par son arrestation, ne sut point résister. Les habitants se sauvèrent durant la nuit par un souterrain qui donnait dans la plaine de Narbonne. Quand les croisés entrèrent dans la place, ils n'eurent pas de peine à s'y établir, elle était déserte.

Roger fut enfermé dans une des tours de son château vicomtal, où il mourut huit jours après d'une dysenterie, disent quelques historiens, ou du poison suivant l'opinion du plus grand nombre. Avec lui finit le règne des Trincavel.

Le lendemain de la conquête, les croisés tinrent conseil pour savoir si on brûlerait la ville envahie ou si on la conserverait pour servir de boulevard à la croisade. Ce dernier avis prévalut. Simon de Montfort investi ce jour-là du généralat fut encore investi de toutes les possessions de la famille de Trincavel. Il prit le titre de comte de Carcassonne qu'il conserva jusqu'à sa mort (1218), et dont son fils hérita et jouit jusqu'en 1223, époque où les conquérants furent chassés vers le Nord par Raymond VII dit le Jeune, comte de Toulouse. Ne pouvant se maintenir dans le Languedoc, Amaury de Montfort fit cession du Carcassés au roi de France, qui en retour le fit connétable. Le dernier des Trincavel, le fils de Roger, ratifia cette cession en 1240. Dès lors Carcassonne fut définitivement comprise dans les domaines de la couronne de France, dont elle ne s'est jamais depuis séparée.

NOUVELLES DÉCOUVERTES.

BATEAUX RAPIDES SUR LES RIVIÈRES ET LES CANAUX.

Dans le courant du mois de juin 1830, M. William Houston, l'un des propriétaires du petit canal de Glasgow et d'Ardrossan, parcourait ce canal dans un bateau traîné par un bon cheval, qui, effrayé accidentellement, se mit tout-à-coup au galop en entraînant toujours après lui le bateau. M. Houston observa, à son grand étonnement, que la vague écumante, qui se produisait ordinairement à l'arrière et qui dégradait les bords, avait disparu, que le bateau était porté sur une eau presque unie, et que l'effort de tirage, ou la résistance du liquide au mouvement du bateau, semblait avoir beaucoup diminué. M. Houston, dit un de ses compatriotes, eut la sagacité de juger quelle pouvait être la portée *commerciale* de ce fait, et il s'appliqua tout entier à introduire sur ce même canal de Glasgow des bateaux marchant avec cette haute vitesse.

L'application qu'il en fit en grand réussit parfaitement. Aujourd'hui les voyageurs et les bagages sont transportés dans de légers bateaux de tôle, d'environ 18 mètres de long sur deux mètres de large, traînés par deux chevaux. Le bateau se met en marche assez lentement; à un signal donné, un mouvement subit des chevaux l'entraîne brusquement, et le tirage s'opère d'un galop continu, *avec un moindre effort de tirage*, sous des vitesses de trois lieues, et même de plus de trois lieues et demie à l'heure.

Le succès que venait d'obtenir ce mode de transport, l'augmentation qu'il produisait dans le revenu du canal, le firent essayer immédiatement sur d'autres canaux. On fit, en conséquence, de nombreuses expériences, qui donnèrent des résultats tantôt en harmonie, tantôt en opposition avec les premières observations sur le canal de Glasgow; car il se présenta des cas où, avec certaines formes de canal et de bateau, la résistance n'éprouva aucune diminution, et où l'expérience manqua même totalement. La cause de ces variations n'était pas alors connue. Des praticiens, même fort éclairés, crurent devoir nier des faits aussi opposés à tout ce qu'ils avaient observé, tandis que les témoins oculaires du fait ne pouvaient lui assigner une cause satisfaisante.

Cependant le *halage au galop* s'introduisait peu à peu dans la Grande-Bretagne. En 1831, les expériences réussirent parfaitement sur le canal de Forth et Clyde, comme il résulte d'un rapport du comité de la Compagnie des propriétaires; en 1833, même succès sur le canal de grande jonction. Un service régulier était établi à cette époque sur le canal de Lancastre (*Galignani's Messenger*, 1er mai 1833), et un peu après sur le canal de grande jonction lui-même. Plusieurs ingénieurs français voyagèrent sur les bateaux rapides, et les observations de quelques uns d'entre eux, ainsi que le résumé de plusieurs expériences faites en Angleterre, furent publiés en France.

Notre pays entra enfin dans la carrière des essais; et des expériences furent faites les 25 et 26 juillet 1837, sur le canal de l'Ourcq, par les soins de M. Hainguerlot, directeur de la Compagnie du canal, dans le but de constater le degré de vitesse qu'on pourrait donner à un bateau-poste qui ferait un service journalier entre Paris et Meaux. Ces expériences, quoiqu'à leur début et encore imparfaites, confirmèrent pleinement les observations importantes faites en Angleterre, relativement aux avantages très grands que l'on obtient en rendant très rapide la marche des bateaux. On employa un bateau à coque de fer mince, de 20 mètres environ de longueur sur un peu moins de 2 mètres de largeur, que l'on avait fait construire en Angleterre sur le modèle de celui qui marche le mieux au canal de Paisley et d'Ardrossan, les dimensions de ce canal étant à peu près les mêmes que celles du canal de l'Ourcq, qui a 12 mètres de largeur à sa ligne d'eau, et environ 1m,50 de profondeur. Tout ce qui tenait à la manœuvre et au halage avec deux chevaux était disposé comme pour le modèle.

Le 25 juillet, le bateau, chargé de 2 110 kilogrammes, après avoir exigé un effort maximum de traction de 250 kil., n'exigea plus, lorsqu'il eut atteint la vitesse d'environ 6 mètres par seconde, qu'une force moyenne de 100 à 50 kil., à peine double de celle qu'indiquait le dynamomètre quand les chevaux n'allaient qu'au pas.

Dans les expériences du 26 juillet, le bateau portait une charge d'environ 4 500 kil., qui représente à peu près celle de 75 personnes : après avoir exigé une puissance qui s'éleva jusqu'à 400 kil., il n'eut plus besoin, quand il eut pris une vitesse d'environ 16 000 mètres par heure, que d'une force moyenne à peu près double de celle qu'il employait au pas.

Le paradoxe suivant d'hydrodynamique* est donc maintenant bien constaté, dans un trop grand nombre de cas pour

* L'*hydrodynamique*, ou la connaissance des lois des mouvements des liquides, bien qu'enrichie des travaux des Newton, des Bernouilli, des Euler, des d'Alembert, et de beaucoup de savants du premier ordre, n'a pas suivi les mathématiques pures dans le rapide essor qu'elles ont pris depuis la fin du dix-septième siècle. Elle ne présente qu'un petit nombre de lois certaines, et encore l'expérience a-t-elle dû modifier ou compléter souvent les résultats de la théorie; la plupart des autres ne sont vraies qu'entre certaines limites, et dans des conditions spéciales qui se rencontrent rarement lorsqu'on en vient à la pratique. Au nombre de ces dernières lois, il faut ranger celle de la résistance qu'éprouve un corps qui se meut dans un liquide. Newton avait établi le premier que si la vitesse du corps immergé devient double, triple, quadruple, l'effort nécessaire pour produire cette vitesse devient quatre fois, neuf fois, seize fois plus fort; ou, autrement, que la résistance au mouvement est proportionnelle au carré de la vitesse. L'expérience avait fait reconnaître des anomalies dans l'application, sans que l'on pût en expliquer les causes d'une manière précise; et ce principe fondamental n'avait pas cessé d'être admis comme régissant les mouvements d'un corps solide immergé, lorsque l'ordre de faits complétement nouveaux que nous annonçons à nos lecteurs vint se présenter aux praticiens et aux savants.

qu'on ne puisse pas le regarder comme général : *Il faut moins d'effort à un cheval pour traîner un bateau en prenant le galop qu'en marchant un trot moyen.*

Mais si tout le monde reconnaît aujourd'hui le fait lui-même, on est loin d'être d'accord sur les causes qui le produisent ou même sur les circonstances qui l'accompagnent. L'Académie des Sciences, comprenant toute l'utilité que la théorie et la pratique peuvent tirer de l'étude approfondie de cet ordre nouveau de phénomènes, avait proposé sans succès, pour sujet du grand prix de mathématiques de 1837, la question de la résistance des fluides ; elle a remis la même question au concours pour 1838, et nous ne savons pas si elle jugera qu'il y ait lieu de décerner le prix. Toujours est-il qu'il n'existe maintenant en France aucun corps



Nouvelle découverte. — (Bateau rapide. — Halage au galop sur les canaux.)

de doctrine complet sur ce sujet. Nous sommes donc obligés d'emprunter à une brochure anglaise de M. John Russel, traduite dans les *Annales des ponts et chaussées*, le résumé du travail le plus complet que l'on ait fait sur la marche des bateaux depuis la découverte de M. Houston. Les résultats théoriques énoncés par M. J. Russel peuvent n'être pas admis par tout le monde ; mais les nombreux tableaux d'expériences qu'il a présentés ne peuvent laisser aucun doute sur la réalité des phénomènes principaux qu'il a décrits.

Le plus remarquable de tous est assurément celui de l'*onde solitaire*, dont la formation explique en grande partie les lois du mouvement des bateaux rapides. Le récit de la manière dont M. J. Russel en fit la découverte nous a semblé très beau dans sa simplicité, et nous croyons devoir l'extraire textuellement. « En dirigeant mon attention » sur les mouvements communiqués à un fluide par un » corps flottant, j'observai bientôt un phénomène aussi » nouveau que singulier, et si important, que je décrirai » minutieusement l'aspect sous lequel il se présenta d'abord. » J'étais occupé à expérimenter le mouvement d'un bateau » sous une grande vitesse, lorsque ce bateau s'arrêta tout-» à-coup, et qu'une violente et tumultueuse agitation, » parmi les petites ondulations qu'il avait formées, attira » mon attention. Je vis ces diverses ondulations se réunir » en une seule masse d'une forme bien déterminée vers le » point milieu de la longueur du bateau. Cette masse accu-» mulée, élevant enfin une crête aiguë, se précipita avec » une vitesse considérable vers l'avant du bateau, le dépassa » complétement, et, conservant sa forme, cette onde, » grande, solitaire et rapide, roula seule sur la surface du » fluide tranquille. Je quittai immédiatement le bateau, et » cherchai à suivre à pied cette onde, mais son mouvement » était trop rapide ; je montai sur-le-champ à cheval, je » l'atteignis en quelques minutes, et la retrouvai poursui-» vant sa course le long de la surface du fluide avec une » vitesse uniforme. Après l'avoir suivie plus d'un mille, je » la vis s'abaisser graduellement jusqu'au moment où elle » se perdit dans les sinuosités du cours d'eau. J'observai » encore à plusieurs reprises ce phénomène, qui se repro-» duisait toutes les fois que le bateau, ayant reçu un mou-» vement rapide, était tout-à-coup arrêté. Les circonstan-» ces qui l'accompagnaient étaient tellement identiques, et » quelques unes des conséquences de son existence si frap-» pantes et si importantes, que je désirai faire de *cette onde* » l'objet de nombreuses expériences. »

Le fait fondamental établi par M. Russel, c'est que la vitesse du corps flottant n'exerce aucune influence sur la vitesse de l'onde qu'il produit. Une onde animée d'une vitesse de 13 kil. à l'heure était également produite par des corps mus avec une vitesse de 5, de 8, de 10 et de 19 kil. Il remarqua bientôt que la vitesse dans la propagation de l'onde était due principalement à la profondeur du fluide. Après avoir produit une onde qui avait une vitesse de 13 kil. à l'heure, il la suivit jusqu'à un point où l'eau devenait plus profonde, et où la vitesse fut tout d'un coup accélérée ; elle reprit la vitesse primitive lorsqu'elle se trouva de nouveau sur une profondeur d'eau égale à la première. L'augmentation de largeur du lit ne produisait pas d'effet sensible lorsque la profondeur de l'eau ne variait pas.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



(Différentes formes de la grande onde antérieure dans le canal de l'Union.)

La vitesse de l'onde, pour une forme déterminée de canal, peut être calculée *à priori* : elle ne diffère pas sensiblement de celle qu'un corps pesant acquiert en tombant librement, en vertu de la pesanteur, d'une hauteur égale à la moitié de la profondeur de l'eau.

Cela posé, supposons que l'on vienne à mouvoir un corps flottant sur un liquide. Tant que la vitesse du corps flottant reste faible, il ne rencontre pas la grande *onde antérieure de déplacement* à laquelle son mouvement a donné naissance ; de la poupe à la proue ou près de là il se produit une série d'oscillations paisibles, dont l'ensemble constitue l'*onde postérieure de replacement*. La résistance du fluide croît à peu près proportionnellement au carré de la vitesse. Mais, si la vitesse du bateau vient à s'accroître en restant moindre que la vitesse de l'onde antérieure, la crête de la vague

d'arrière se dresse en lame aiguë, élevée à une grande hauteur au-dessus du fluide environnant, puis forme, à quelque distance derrière la poupe, une haute lame qui écume, se brise en mugissant, et va déchirer les rives. La proue du bateau presse sur l'onde antérieure, la poupe est enfoncée dans le creux de l'onde, la quille s'élève dans la direction du mouvement; et comme la surface immergée augmente dans cette direction, la résistance augmente rapidement elle-même. Elle atteint même bientôt une limite qu'il est quelquefois impossible de dépasser, lorsque le canal est peu profond, et que l'avant du bateau est très renflé. Dans un de ces cas extraordinaires où la profondeur de l'eau était d'environ 1m, 50, on a vu le lit mis à découvert derrière l'onde, dans le vide produit par la poupe; de sorte que l'arrière du bateau n'était plus à flot, tandis que l'avant était élevé et enseveli dans une grande onde antérieure, qui avait une hauteur de plus de 0m, 60 au-dessus du niveau de l'eau, et inondait les bords du bateau. L'onde postérieure s'élançait alors avec fureur, mugissante et couverte d'écume, rongeant les rives, et menaçant le bateau d'une destruction qui était surtout imminente lorsque celui-ci s'arrêtait. Il arriva même une fois que les personnes qui se trouvaient dans le bateau n'étaient plus visibles du rivage, ensevelies qu'elles étaient dans le vide formé entre la grande onde antérieure et l'onde postérieure.

Enfin, si l'on suppose que le bateau ait atteint le sommet de l'onde antérieure, et qu'il y soit maintenu en équilibre, avec la vitesse de cette onde, il reprendra la position horizontale, la section transversale de résistance sera beaucoup moindre que dans le cas précédent, les déplacements à l'avant et à l'arrière seront considérablement diminués, et les intumescences du liquide forment une suite continue de grandes ondes centrales sur le sommet desquelles est porté le bateau.

Formes du liquide pour différentes positions du bateau.

Fig. 4. — En repos.

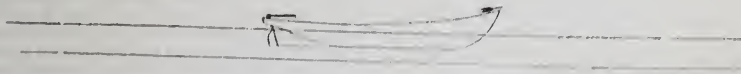


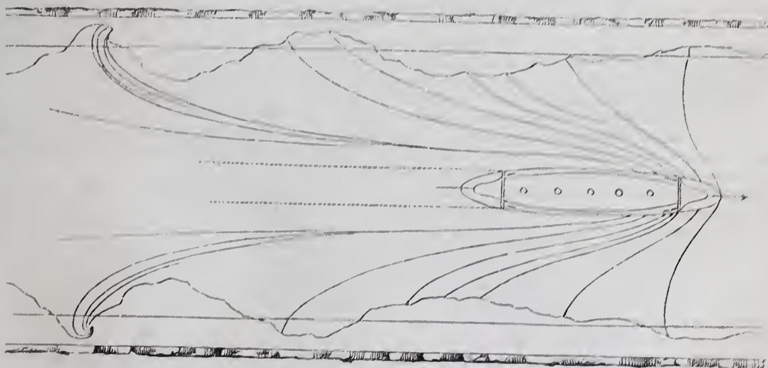
Fig. 5. — Derrière l'onde.



Fig. 6. — Sur l'onde.



Fig. 7



(Mouvements du fluide sur les berges du canal de Clyde, par suite de la marche d'un bateau.)

Les figures 5 et 6 représentent les circonstances qui accompagnent le mouvement du bateau lorsque sa vitesse est moindre ou plus grande que celle de l'onde; la figure 4 sert à établir le point de comparaison entre les différentes positions du bateau par rapport à la position qu'il occupe en repos. Le plan de la figure 7 fait concevoir quelle doit être l'action destructive exercée sur les berges d'un canal par les vagues qui se forment à l'arrière du bateau, lorsqu'il n'a pas encore atteint la vitesse de l'onde antérieure.

Mais, demandera-t-on, comment la résistance excessive de l'onde antérieure peut-elle être vaincue, et le bateau placé sur le sommet de cette onde? Ce problème, souvent

d'une extrême difficulté, et quelquefois même impossible à résoudre, comme nous l'avons déjà dit, est pourtant résolu tous les jours, par la pratique même, sur les canaux où la navigation est établie d'après le système écossais. Des bateaux ayant une grande longueur et des formes étroites, construits avec des matériaux légers, traînés par des chevaux forts, bien dressés, et conduits par des hommes expérimentés, s'élèvent par un saut soudain et puissant au haut de l'onde, sous une vitesse de 10 à 13 kilomètres par heure, et sont traînés sur le sommet de cette onde avec moins d'effort, à une vitesse de 16 et de 19 kilomètres, que sous une vitesse de 10 et de 11 kilomètres par heure.

Il est facile de voir comment l'onde influe sur la résistance dans le cas où le bateau flotte sur elle avec une vitesse précisément égale à celle de cette onde; mais on ne distingue peut-être pas aussi clairement, au premier coup d'œil, ce qui arrive lorsqu'il est animé d'une vitesse plus grande que celle de l'onde, parce que, dans ce cas, il la laisse derrière lui. La difficulté disparaîtra si l'on considère que la nouvelle onde, formée à chaque instant par le choc du bateau, se meut avec une vitesse moindre que celle du bateau, et retombe en arrière de la proue, pour remplir le vide que laisse le passage de la poupe.

Le bateau ne peut donc plus rencontrer au devant de lui de nouvelle onde antérieure qui soit permanente, comme lorsqu'il marche avec une vitesse moindre que celle de la grande onde primitive de déplacement.

A cette théorie aussi simple que plausible, viennent se rattacher une foule de phénomènes observés sur les rivières et les canaux, et dont on n'avait pas compris la portée faute de s'en être suffisamment rendu compte. Un fait bien connu des bateliers, c'est que tout bateau qui se meut avec une grande vitesse est précédé à une distance considérable, souvent de plusieurs milles, par une agitation dans le liquide qui annonce au loin l'arrivée du bateau. M. Russel a observé, sur la Clyde, l'approche d'un grand bateau à vapeur qui était encore à une lieue; le mouvement de l'eau se manifestait par files successives d'ondes devant les bateaux à l'ancre; il était surtout rendu parfaitement sensible par les oscillations qu'il imprimait aux mâts élevés. Dans l'Océan, un orage éloigné s'annonce fréquemment d'une manière analogue: les vagues se mouvant avec une vitesse de 20 à 24 lieues à l'heure, vont se briser en sourdes lames sur une côte éloignée.

Tout le monde sait qu'il est extrêmement difficile de bien naviguer à la rame ou à la voile dans une eau basse, et c'est la conséquence de la faible vitesse de l'onde antérieure, que le bateau atteint promptement, et qui est très difficile à surmonter. Si, par une forte impulsion, le bateau se place sur l'onde, il devient, à vitesses égales des moteurs, plus facile à conduire que dans une eau profonde. On sait aussi que dans les basses eaux l'arrière du bateau touche fond, tandis que l'avant reste libre, quoique tirant au moins autant d'eau. Aussi, a-t-on observé depuis long-temps qu'un bateau en marche touche là où la profondeur serait plus que suffisante pour le maintenir à flot s'il était en repos. M. Russel a vu, dans une eau profonde de 1 mètre 55 cent., un bateau qui ne tirait que 60 centimètres, prendre fond dans le creux d'une onde à une vitesse d'environ 13 kil. à l'heure; tandis qu'à 14 kilomètres et demi par heure, sa quille était à plus de 1 mètre 20 centimètres du fond.

Il est constaté maintenant qu'il y a des circonstances où un bateau en marche franchit, sans toucher, certains hauts fonds où il ne pourrait flotter à l'état de repos. C'est ce qui a lieu souvent sur les canaux hollandais, pour des bateaux chargés de passagers. On a vu le bateau à vapeur *Trenton*, en passant avec une grande vitesse sur les parties basses de la Delaware, dans les Etats-Unis, entraîner avec lui un volume d'eau suffisant pour le soutenir dans des endroits où il n'eût pu se maintenir à flot s'il eût été à l'ancre. Ce volume d'eau n'était autre chose que l'onde, la vitesse du bateau étant au-dessus de 21 kilomètres à l'heure.

Il y a quelques années, la sécheresse fit fermer au commerce, en Angleterre, un grand canal dont la profondeur d'eau avait été réduite de 3 mètres 10 cent., à 1 mètre 52 cent. On remarqua alors que le mouvement des bateaux légers était devenu plus facile qu'auparavant. M. Smith de Philadelphie, voyageant en 1833 sur le canal de Pensylvanie, à une époque où les ouvrages venaient d'être exécutés et n'étaient pas encore terminés, observa avec étonnement qu'en entrant dans une partie du canal qui n'avait que 60 centimètres de profondeur, au lieu de 1 mètre 52 centimètres qu'elle devrait avoir, le bateau cessait de prendre fond à l'arrière, et paraissait être traîné avec beaucoup plus de facilité que sur les parties les plus profondes du canal.

Comme la vitesse du cheval au galop ne peut surpasser une certaine limite, et qu'en approchant de cette limite le cheval ne peut exercer que de très faibles efforts, on conçoit que sur les lignes navigables où la vitesse de l'onde surpassera 5 lieues ou 5 lieues et demie à l'heure, on ne pourra, sans des dépenses excessives, atteindre ou surpasser cette vitesse d'une manière continue. Sur le canal de Forth et Clyde ce cas s'est présenté, et l'on a résolu le problème de la manière suivante. On fait 1 kilomètre et demi à raison de 13 kilomètres par heure, et alors l'onde est assez éloigné pour produire très peu d'accumulation à la proue; au bout de ce trajet, le bateau est amené au bord, où le canal est peu profond; on fait galoper les chevaux pendant une autre distance égale à la première, à raison de 21 ou 22 kilomètres par heure, et on se trouve ainsi en avant de l'onde. En continuant alternativement ce manége, on obtient une vitesse moyenne d'environ 17 kilom. à l'heure, avec un effort moyen de traction moins considérable que celui qu'exigeait cette vitesse si on la maintenait uniformément.

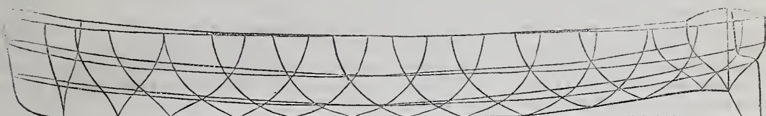
La vitesse du courant doit retarder la vitesse de l'onde produite quand on remonte un cours d'eau. Aussi a-t-on observé que dans des rivières peu profondes, il faut, à vitesses égales, et dans certaines circonstances, moins de force pour produire l'onde dans la direction opposée au courant, que dans la direction même du courant. Ce fait aussi remarquable qu'important avait été prévu par l'un des ingénieurs français qui ont visité les bateaux rapides de nos voisins d'outre-mer, et il avait parlé de la possibilité de dépenser pour de grandes vitesses moins de force à la remonte qu'à la descente du Rhône et du Rhin, qui ont 2 à 3 mètres de vitesse par seconde. Cette prévision nous paraît réalisable dès aujourd'hui pour les parties de ces fleuves où la profondeur moyenne n'excède pas 2 mètres à 2 mètres 50 centimètres.

Quand on compare les résultats déjà obtenus d'une manière permanente en Angleterre, aux retards vraiment incroyables de la circulation, sur la plupart des canaux français; quand on sait que des bateaux chargés de houille ont mis en 1837 plus de vingt jours pour venir des mines d'Anzin à la manufacture de glaces de Saint-Gobain, c'est-à-dire pour faire un voyage qu'un piéton accomplirait sans effort en deux journées, et qu'on se rappelle que cette incroyable lenteur n'est rien en comparaison de celle avec laquelle le charbon de Mons parcourait, il y a peu d'années, une distance de 85 lieues pour se rendre à Paris; on a peine à concevoir la torpeur dans laquelle peut s'engourdir parfois le génie d'un peuple. Les faits que nous avons précédemment exposés montrent la possibilité d'obtenir, dans presque tous les cas, et sans dépenses excessives, une vitesse de 4 à 5 lieues à l'heure, sur nos lignes navigables. Tant que nous n'aurons pas réalisé cette réforme sur toute l'étendue de notre territoire, nous ferons mentir la belle

pensée de Pascal que nous avons déjà citée : « Les rivières » sont des chemins qui marchent, et qui portent partout où » l'on veut aller. »

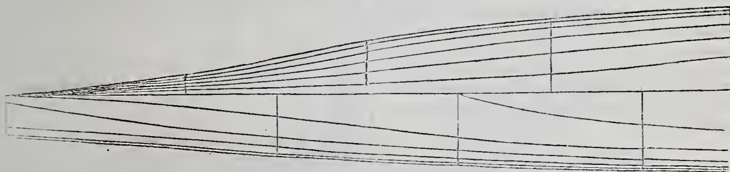
Nous devons dire que depuis le 15 août la circulation des bateaux-postes est établie sur le canal de l'Ourcq, entre Paris et Meaux, à raison de 4 lieues à l'heure, y compris le temps de relais; les départs ont lieu une fois par jour de chacune des deux villes, et l'on assure qu'ils seront bientôt doublés. Nous faisons des vœux pour que ce mode de transport, aussi sûr que prompt et économique, soit adopté sur les nombreuses lignes navigables qui s'y prêtent, et nous terminons en donnant les formes exactes du *bateau-onde*, construit par M. Russel, et dont la supériorité sur tous les autres modèles a été constatée.

Fig. 8.



(Elévation biaise du bateau-onde.)

Fig. 9.



(Plans pris de 15 centimètres en 15 centimètres.)

ILES SANDWICH.

Le brick russe le *Rurik* quitta l'Europe, le 18 octobre 1815, pour commencer un voyage autour du monde, qui fut terminé le 9 juillet 1818. Les personnes qui composaient cette expédition étaient M. Otto de Kotzebue, commandant du navire; M. Aldebert de Chamisso, naturaliste; M. Eschscholtz, médecin; M. Wormskiold, voyageur et naturaliste; enfin M. Louis Choris, peintre. Cet artiste, mort assassiné, a publié une relation intéressante et un grand nombre de dessins fort curieux, d'après des notes et des esquisses prises à bord du *Rurik*. C'est à son ouvrage que nous empruntons les détails suivants sur les mœurs des îles Sandwich, ainsi que la vignette qui les accompagne.

Le *Rurik* mouilla le 12 novembre 1816, au lever du soleil, dans une baie de l'île Ovaïky, que l'on appelle la baie Tiritatéa ou Kiekakéa. On conduisit les voyageurs au roi de l'Archipel. Il était assis près de la plage sur une belle natte étendue à terre et fabriquée dans ces îles; une grande pièce d'étoffe noire, de manufacture indigène, lui servait de manteau; les principaux chefs, tous armés, se tenaient autour de lui; plus loin était le peuple. Un homme qui était assis derrière le roi, avait à la main un mouchoir et un crachoir fait d'un très beau bois brun et orné de dents humaines.

Ce roi, nommé Tamméaméa, invita les voyageurs à déjeuner dans sa maison des sacrifices près du temple. Les mets furent présentés sur des assiettes de porcelaine de Chine. Un cochon de lait rôti, ainsi que les ignames, les patates et autres légumes furent servis sur des feuilles fraîches de bananier; le bon vin ne manqua pas au repas. Le roi y assista, mais ne voulut rien prendre. Il déjeuna ensuite seul dans sa maison : on lui servit du poisson grillé, des bananes, des patates, et du paya, bouillie faite de racines de Tarro écrasées dans l'eau; le roi ne fit usage ni de couteau ni de fourchette. Les domestiques et même les chefs avaient les épaules découvertes en présence du roi.

La baie de Tiritatéa est petite et peu commode pour les bâtiments qui veulent y mouiller, parce que le fond est de rochers de corail aigus qui coupent les câbles. Le village, situé sur le bord de la mer, est assez grand : il est ombragé de beaux cocotiers. On y voit trois maisons en pierre qui servent de magasins au roi. Les insulaires ont construit le long du rivage de grands hangars sous lesquels ils conservent leurs pirogues de guerre au nombre de plusieurs centaines; quelques unes ont quarante et jusqu'à soixante pieds de longueur; toutes sont creusées dans un seul tronc d'arbre. Les plus longues sont ordinairement doubles.

Le temple du roi n'est pas d'une magnificence qui puisse imposer beaucoup de respect aux étrangers (v. p. 328). Plusieurs idoles sont rangées au dehors : elles ont depuis trois pieds jusqu'à plus de huit pieds de hauteur. Le dieu qui porte un oiseau sur sa tête est celui de la guerre. Le dieu supérieur est adoré sous le nom de Atoua ou Atoua Noui Noui (grand dieu). On offre en sacrifice des cochons, des bananes, des cocos et même des hommes, mais il paraît que ce sont toujours des criminels. Les prières se font dans une langue qui n'est plus comprise de personne : les nobles les savent par cœur. Quant aux gens du commun et aux femmes, ils sont exclus des mystères de la religion. Au commencement de chaque mois, il y a plusieurs jours de fêtes pendant lesquels les chefs s'enferment dans les temples pour prier. Ils y mangent et ils y dorment; car ils ne peuvent, tant que la fête dure, entrer dans une autre maison; s'ils y mettaient le pied, elle serait brûlée à l'instant. S'ils touchent une femme elle est mise à mort sur-le-champ; s'ils touchent un homme, il faut que celui-ci reste dans le temple à se purifier pendant toute la durée de la fête.

Chaque chef a sous sa dépendance un certain nombre d'hommes qui lui obéissent, qui sont tenus de cultiver ses champs et de lui remettre une quantité déterminée du pro-

duit. Quand le roi veut faire travailler, les chefs sont obligés de lui fournir des hommes.

Les grands se distinguent aisément du peuple; ils sont de haute taille et gras; leur teint est brun foncé; ils ont les cheveux moins longs que les gens du commun, souvent crépus et courts; les lèvres généralement assez grosses; tandis que le peuple est petit et maigre, a le teint plus jaune, les cheveux plus lisses.

La condition des femmes n'est pas améliorée depuis que le capitaine Cook a fait connaître cet archipel. Il leur est défendu de manger du cochon, des bananes et des cocos; de faire usage du feu allumé par des hommes; d'entrer dans l'endroit où ils mangent. Quand une femme enfreint ces défenses on la tue sans pitié. Etant mouillés dans le port, les voyageurs virent flotter sur l'eau le corps d'une jeune femme. Elle avait eu le malheur, étant ivre, d'entrer dans la maison où les hommes mangeaient; les habitants l'étranglèrent sur-le-champ et la jetèrent à la mer. Chaque famille a, par ce motif, plusieurs maisons; l'homme en a trois: il dort dans l'une, mange dans la seconde, et fait du feu dans la troisième.

Les femmes aiment beaucoup à se parer; elles se coupent les cheveux très courts; elles relèvent ceux du front, et les enduisent de chaux plusieurs fois dans la journée, ce qui les fait devenir blonds, et même entièrement blancs; on en voit même qui sont teints en rose. La déesse Hazeopapa, sculptée depuis plus d'un siècle, a également la chevelure peinte.



(Iles Sandwich.— Temple du Roi dans la baie de Tiritatéa.)

La danse des insulaires, surtout celle des hommes, est extrêmement gracieuse; ils ne remuent pas beaucoup les pieds, mais la tête, les bras et le corps sont dans un mouvement perpétuel. Les hommes ne dansent ordinairement ensemble qu'au nombre de trois devant un cercle de spectateurs. Les femmes se réunissent souvent au nombre de cinquante pour danser: c'est un divertissement qu'elles prennent; les hommes sont au contraire des danseurs de profession qui se font payer. Quand ils dansent bien, les femmes leur jettent pour récompense des pièces entières d'étoffes. Ils ont pour danser des costumes particuliers: ils portent des boucliers légers, couverts de plumes de coq et d'autres oiseaux, et à la poignée desquels est attachée une petite callebasse qui renferme des cailloux. Les musiciens qui jouent pour accompagner les danseurs, ont à la main gauche une grande callebasse vide; ils l'élèvent doucement en l'air, et la laissent tomber à terre; il en résulte un son sourd mais non dépourvu d'agrément; de la main droite, ils en frappent un petit tambour, fait d'écailles de cocos et recouvert de requin. En même temps, les femmes frappent en mesure des morceaux de bois les uns contre les autres.

On jouit dans ces îles de la même sécurité que dans les pays civilisés de l'Europe. Les habitants sont probes et hospitaliers. Plus de deux cents étrangers, Anglais et Américains, vivent dans cet archipel, et le peuple leur témoigne beaucoup de considération.

Les maisons sont commodes et propres: elles sont construites en claies, recouvertes en haut et sur les côtés d'herbe sèche, enduite de terre. Toutes sont dirigées du nord-est au sud-est.

Le roi Tamméaméa est mort en 1819. La fortune qu'il a laissée et qu'il avait acquise par son commerce avec les Européens consistait en 300 000 piastres, quelques bâtiments marchands bien armés, et une grande quantité de marchandises.

Le nombre 14 et les Bourbon. — Nous avons rapporté (page 216) les curieux rapports que l'on a trouvés entre le nombre 14 et la destinée de Henri IV; 14 fut aussi un nombre presque fatal dans l'histoire de ses descendants. Louis XIII mourut, comme son père, un 14 mai. — Il était dans sa 14e année lorsqu'il tint les Etats-Généraux de 1614. — La monarchie absolue (si on ne la regarde comme définitivement fondée que de l'époque où l'on cessa de convoquer les Etats-Généraux) dura 174 ans; car il y a ce nombre d'années entre 1788, date de la convocation des Etats-Généraux de 89, et 1614, date de ceux qui les avaient précédés immédiatement. — Le plus grand roi de la race de Henri IV fut le 14e roi de France, du nom de Louis. — Louis XIV monta sur le trône en 1643, mourut en 1715, vécut 77 ans: or, en additionnant les chiffres dont se compose chacun de ces trois derniers nombres, on trouve 14. — Louis XV mourut en 1774. — Louis XVI régnait depuis 14 ans lorsqu'il convoqua les Etats-Généraux qui devaient faire la révolution. — Entre l'année où Henri IV fut assassiné (1610), et celle où Louis XVI fut détrôné (1792), il s'écoula un nombre d'années qui est divisible par 14. — Louis XVII mourut, dit-on, en 1794. — Enfin la restauration des Bourbon eut lieu en 1814, et en additionnant les quatre chiffres de 1814, on trouve 14.

A défaut d'autre mérite, ces rapprochements singuliers facilitent la mémoire de quelques dates historiques.

Vespasien et le sénateur Helvidius Priscus. — Vespasien ayant défendu à Helvidius d'aller au sénat, Helvidius répondit: Il est en votre pouvoir de m'ôter ma place de sénateur.

VESPASIEN. Hé bien, soit, allez-y, mais n'y dites mot.

HELVIDIUS. Ne me demandez pas mon avis, et je me tairai.

VESPASIEN. Mais il faut que je vous le demande.

HELVIDIUS. Et moi, il faut que je dise ce qui me paraîtra juste et raisonnable.

VESPASIEN. Si vous le dites, je vous ferai mourir.

HELVIDIUS. Quand vous ai-je dit que j'étais immortel? Vous ferez ce qui est en vous, et je ferai ce qui est en moi.

ARRIEN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CAMÉE DE VIENNE.



(Sardonyx du Cabinet impérial de Vienne. — Tiers de la grandeur.)

Le premier des princes de la maison d'Autriche qui ait possédé le sardonyx représenté par notre gravure est, dit-on, Rodolphe II. Cette pierre, d'une dimension très rare et d'une qualité merveilleuse comme pureté de matière, est gravée sur les deux faces. D'un côté l'aigle impérial repose sur un lit d'onyx d'une blancheur parfaite ; de l'autre côté, on voit un buste de l'empereur Auguste.

Eckhel, dans le *Choix des pierres gravées du cabinet impérial*, et les éditeurs du Trésor de numismatique et de glyptique, dans l'*Iconographie des empereurs romains et de leurs familles*, ont déjà publié cet aigle. Nous trouvons dans le second de ces ouvrages les détails suivants :

« L'aigle du camée de Vienne tient d'une serre une palme, et de l'autre une couronne de chêne, récompense que le sénat décernait à ceux qui avaient sauvé des citoyens. La palme qu'on retrouve si souvent ainsi entre les serres de l'aigle, sur les médailles des Ptolémées, est une allusion aux victoires d'Auguste, peut-être à celle qui l'avait rendu maître de l'Egypte.

» C'est probablement avec le titre d'*imperator* que l'oiseau de Jupiter passa aux Césars comme symbole de la puissance suprême. Auparavant, il figurait déjà sur le sceptre des triomphateurs, et ceux-ci, suivant la tradition commune, l'avaient hérité des premiers rois. L'origine en remontait aux Etrusques, et Denys d'Halicarnasse raconte que ces peuples offrirent à Tarquin l'Ancien, entre autres signes royaux usités parmi eux, un sceptre surmonté d'un aigle. Suivant Aristophane, l'aigle se voyait au sommet du sceptre d'Agamemnon et de Ménélas. On retrouve le même attribut aux mains des rois sur les vases de la grande Grèce qui retracent les scènes des tragédies grecques les plus célèbres. Enfin Xénophon, décrivant le sceptre des rois de Perse comme une longue haste surmontée d'un aigle déployé, semble désigner l'Orient comme étant le berceau du symbole de la toute-puissance chez les Romains. »

La sardonyx est une pierre siliceuse, demi-transparente, à plusieurs couches. Ordinairement, dit Millin, on y remarque trois couches, une noire, une blanche et une brune. Lorsque ces couleurs ne se fondent pas l'une dans l'autre, lorsqu'elles tranchent bien l'une sur l'autre, on emploie la pierre pour faire des camées ; le graveur attaque alors successivement les deux premières couches pour faire les figures et la draperie, et la troisième sert de fond au tableau. Chez les anciens, lorsque les différentes couleurs étaient mêlées ou brouillées, on s'en servait pour faire des vases. Pour faire des vases de sardonyx, les artistes estimaient surtout celles dans lesquelles il y avait des cercles colorés réniformes. Selon Pline, le mot sardonyx vient de ce que la couche blanchâtre, placée sur celle de la sarde, paraît comme l'ongle de l'homme sur la chair.

L'anneau des chevaliers et des sénateurs romains était quelquefois orné de sardonyx. On assure que Scipion l'Africain, le père, fut le premier qui porta un morceau de sardonyx enchâssé dans l'or à la place d'une gemme, parce que cette pierre n'emporte pas la cire.

Le Cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque royale possède plusieurs beaux vases de sardonyx, entre autres celui de Saint-Denis (voyez la Coupe des Ptolémées, p. 25), et un nombre considérable de camées parmi lesquels est le plus grand que l'on connaisse, celui

de la Sainte-Chapelle, qui représente l'apothéose d'Auguste.

SUEZ.

Suez est aujourd'hui une ville déchue; mais le rétablissement du commerce de l'Inde par la mer Rouge peut lui rendre plus d'importance que jamais. Déjà, les lettres et les passagers prennent cette voie. L'ouverture du canal des Deux Mers, qui, comme œuvre d'art, serait plus facile pour nous que pour les anciens, serait le signal de la restauration de Suez.

Dans l'antiquité, les villes situées sur ce bras de la mer Rouge, étaient Arsinoé et Clysma, dont on trouve encore les restes dans un monticule de sables, de briques et de pierres. Suez est la ville mahométane; elle a été fondée pour les relations des Musulmans entre l'Egypte et la Mecque. Pendant le moyen âge, elle servait d'entrepôt aux Vénitiens et aux Génois, qui faisaient le commerce de l'Inde par la mer Rouge. Aussi, on y voit encore quelques ruines de constructions vénitiennes.

Suez est une ville d'environ trois cents maisons, située à l'extrémité d'une vaste plaine sablonneuse, sur une petite presqu'île au nord-ouest. Ses pieds sont baignés par les flots de la mer. Un chenal ouvert au milieu des bancs de sable, et qui semblerait être un reste de l'ancien canal des Kalifes, permet aux *kayasses* qui servent à la navigation de la mer Rouge, d'arriver jusqu'auprès des maisons de la ville. A la marée montante, ce chenal a environ 10 pieds d'eau; à la marée basse, il n'a plus que 5 à 6 pieds de profondeur; c'est pourquoi, les forts navires, les frégates du pacha, et les paquebots à vapeur anglais qui font le service de Bombay à Suez, ne peuvent arriver jusque devant la ville, et sont obligés de mouiller à trois quarts de lieue, dans un fond qui a environ 25 pieds d'eau pendant la marée haute, et 25 pieds à la marée basse. Ce mouillage est assez bon; et, bien qu'on y éprouve quelquefois une grosse mer, les navires sont peu exposés à chasser sur leurs ancres. C'est cet endroit qu'on nomme le port, et qu'il ne faut pas confondre avec le chenal qui vient baigner les pieds de la ville.

Les maisons de Suez sont construites en pierres; elles ont pour toitures des terrasses plates; le premier étage, saillant sur la voie publique, est entouré de fenêtres grillées qu'on nomme *moucharabichs*. A l'exception de la mosquée, du bâtiment de la douane, et de la maison du gouverneur, ces constructions sont assez chétives. Quelques unes pourtant ont le premier étage en pierres de taille, et l'on y voit des colonnes et des débris d'antiquité. Autour de la ville s'élève une muraille avec quelques tours et des portes que l'on garde; mais ces fortifications qui ont été construites par les Turcs lors de la conquête de Sélim, sont aujourd'hui extrêmement délabrées. Il y a dans la ville un petit bazar qui s'approvisionne des denrées du Caire et de quelques produits du mont Sinaï.

La population fixe de Suez est d'environ 500 Arabes, 40 Grecs, et 5 à 6 Turcs qui sont les employés du gouvernement égyptien. Il y a ensuite une population flottante qui se compose des équipages des kayasses, et qui est plus considérable lors du départ des navires de l'Inde. Ce sont des nègres, des Abyssins, des Mecquois, et quelques Indiens. A l'époque du passage des pèlerins commerçants de la Mecque, la population flottante de Suez devient très nombreuse. Ils y séjournent ordinairement quelque temps, pour attendre le départ des navires; ils s'installent dans les maisons de la ville, la plupart inhabitées; d'autres logent sous leurs tentes, au milieu des ballots et des marchandises. Suez présente alors un coup d'œil très animé et très pittoresque; on y voit des hommes de tous les pays et de toutes les couleurs, revêtus de costumes divers, parés d'armes brillantes, escortés de tout leur attirail de ménage, et vivant en plein air dans une sainte fraternité.

Parmi la population fixe, il n'y a pas de Francs. Lors de l'arrivée ou du départ des paquebots de Bombay, on y voit quelques Anglais, Français ou Italiens, qui logent ordinairement dans la maison d'un négociant grec, agent de la Compagnie des Indes. C'est le seul hôtelier pour les voyageurs européens, et il ne manque jamais de les avertir qu'il les fait coucher dans la chambre de Napoléon. Mais, depuis que M. Waghorn a établi un service régulier de voitures entre le Caire et Suez, on peut arriver à heure fixe pour le départ des paquebots.

Le nombre des navires de toutes grandeurs qui font les voyages des côtes de la mer Rouge et de l'Inde, est d'environ quatre cents. Les départs pour l'Inde ont lieu dans les mois d'avril, mai, juin, juillet et août, et les arrivées pendant les six autres mois. Le cabotage de la mer Rouge a lieu toute l'année. Quarante navires seulement passent le détroit de Bab-el-Mandeb, le reste est employé au cabotage de la mer Rouge.

Tout le pays environnant, compris entre les montagnes d'*El-Tôr* à l'est, et les monts *Hildka* à l'ouest, est un sol sablonneux, parsemé de cailloux roulés; les silex s'y trouvent en grande abondance, comme dans toute la route du Caire à Suez; il y a aussi quelques marbres blancs ou rouges, et quelques morceaux de substances volcaniques. La couche de sable n'est pas partout d'une égale épaisseur; elle est en général d'un pied à un pied et demi; au-dessus, il y a de l'argile et de la craie; le terrain ne serait pas difficile à creuser. A l'ouest, dans la plaine qui conduit à Suez, et au nord, dans l'isthme, les sables sont peu mouvants; ils le sont davantage au sud-est, du côté des montagnes d'El-Tôr et des sources de Moïse. Les eaux qui y séjournent pendant l'hiver forment une croûte solide qui soustrait les sables à l'action des vents. Cette solidification est surtout remarquable dans les traces de l'ancien canal de Suez. Ces traces, dans certains endroits, sont vagues et indécises; sur d'autres points, elles sont très reconnaissables.

On n'aperçoit aux alentours de Suez aucune feuille d'arbre; il n'y a que quelques herbes qui croissent çà et là dans les sables; il faut aller jusqu'aux sources de Moïse pour voir quelques palmiers et quelque végétation. Le pays ne produit donc aucune denrée. Tout ce qui sert à la nourriture et à la vie de l'homme est porté à dos de chameau du Caire, de Jaffa et de Jérusalem. Il y a aussi, dans les montagnes d'El-Tôr et du Sinaï, un ou deux points d'où l'on transporte par mer quelques menues denrées. Lors du passage des caravanes, les vivres y sont quelquefois rares. Le poisson pourrait y être abondant; mais on pêche peu et mal. Les rougets de la mer Rouge sont d'une excellente qualité.

L'eau potable est également transportée par mer dans des bateaux; elle vient du *Rioum-Moussè* (sources de Moïse), et d'un autre endroit dans la montagne, d'où les Bédouins la portent, à dos de chameau, jusqu'au rivage; de là, elle est voiturée par les bateaux à Suez. Il y a au Rioum-Moussé cinq sources principales, dont l'une fournit de l'eau très potable; elle est légèrement saumâtre, mais on corrige facilement ce défaut avec quelques gouttes de limon ou d'eau-de-vie. On y trouve quelques touffes de palmiers, quelques roseaux, quelques graminées; on pourrait y établir quelques jardins. Ce lieu sert de campement aux caravanes qui vont au mont Sinaï; elles s'y reposent, et y font leurs provisions d'eau.

Le Rioum-Moussé étant situé sur une plage sablonneuse, l'abord en est difficile; les barques sont obligées de s'arrêter à une portée de fusil du rivage; il faut ensuite marcher dans l'eau jusqu'au genou pour arriver aux sources. Plusieurs sont situées à trois quarts d'heure dans l'intérieur des terres. Elles sont placées sur des tertres assez élevés; l'eau se trouve au-dessus, au mi

lieu des roseaux, des palmiers, et d'autres herbes. Nous avons vu sept ou huit de ces mamelons couronnés de verdure; dans quelques uns, le bassin est assez considérable, et le fourré qui l'environne et le recouvre, tellement épais, que les animaux ont de la peine à se frayer un passage au travers pour se désaltérer, et que l'on aperçoit les traces de leurs efforts. Au reste, on distingue très bien la direction des veines d'eau, à la couleur et à l'humidité du sable, qui est plus jaune qu'ailleurs, et qui nourrit quelques plantes éparpillées çà et là. A l'aspect du sol, on sent que la nappe d'eau ne doit pas être située très profondément, et qu'en forant le terrain avec nos moyens actuels, on pourrait facilement obtenir sur plusieurs points des jets abondants.

On trouve aussi, une heure environ avant d'arriver à Suez, un puits situé dans une mauvaise forteresse, gardée par quelques Bédouins campés dans la plaine. L'eau est située assez profondément, et on la fait monter par une roue à chapelet de pots en terre mue par des bêtes de somme. Cette eau est saumâtre et salée; elle a un goût fort désagréable; elle sert pourtant à laver et à abreuver les animaux; les pauvres gens en boivent même, et on en apporte une assez grande quantité à Suez. On voit ordinairement à cette source des porteurs d'eau qui viennent y remplir leurs outres, pour les transporter à la ville sur leurs ânes. Il paraît qu'elle n'est pas propre à fertiliser la terre, car il n'y a pas un seul végétal autour de la forteresse. A *Adjeroud*, il y a aussi trois sources d'eau saumâtre et salée, situées dans une forteresse; mais on n'en apporte pas une goutte à Suez.

Si Suez manque d'eau, en revanche l'air y est très pur et très sain; la population y jouit d'une santé excellente, et d'une plus grande longévité qu'ailleurs; on y voit beaucoup de vieillards; il n'y règne jamais d'épidémies; les mares d'eau salée que forment les hautes marées d'hiver ne renfermant pas de végétaux, il n'y a pas d'exhalaisons malfaisantes.

Pour rendre à la ville de Suez l'importance qu'elle est appelée à avoir par sa position géographique, il faudrait d'abord y amener l'eau du Nil, en rouvrant l'ancien canal qui existait sous Sésostris, sous les Ptolémées, sous Trajan et sous les kalifes; on pourrait alors planter des jardins aux environs de Suez, car tout ce terrain ne demande que de l'eau pour être fertile. Si le canal était un travail au-dessus des forces du gouvernement égyptien, le forage de puits artésiens pourrait y suppléer pour le moment. La culture serait un moyen puissant pour consolider les sables du désert, qui se solidifient déjà naturellement. Le premier besoin de Suez, c'est d'avoir de l'eau et de la végétation.

Mais l'œuvre qui doit lui donner le plus d'éclat et de splendeur, c'est le canal de jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge. Alors, le plus grand commerce du monde se ferait par Suez, qui deviendrait la clef de l'Inde. Autant la richesse du monde est aujourd'hui au-dessus de ce qu'elle était dans l'antiquité, autant Suez serait au-dessus de Clysma et d'Arsinoé, les deux villes qui autrefois servaient d'entrepôt au commerce. On ne peut pas évaluer à moins de 800 millions de francs les marchandises d'Europe et d'Asie qui passent aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance; une grande partie de ce mouvement se ferait par Suez. Les nolis, commissions, agios, assurances maritimes, etc., dans l'état actuel du commerce par le cap de Bonne-Epérance, sont au moins de 20 p. 100; ce qui donne 160 millions. Les temps et les risques étant réduits à un tiers par le passage à Suez, il resterait donc encore les deux tiers de ces 160 millions, c'est-à-dire 107 millions de bénéfices. Or, d'après le devis des ingénieurs français en Egypte, le canal de jonction des Deux Mers, par une dérivation des lacs amers à Péluse, ne coûterait que 9 millions; portons cette somme à 12 millions, en supposant que la main-d'œuvre soit augmentée depuis quarante ans; ajoutons-y encore 3 millions, pour les frais de creusement du chenal et de la rade de Suez; nous aurons un total de 15 millions de francs. Le canal serait donc payé plus de sept fois en une seule année. Si l'on peut se fier à ces calculs qu'on nous donne pour certains, et espérer un résultat si merveilleux, il faut que les combinaisons politiques soient le seul obstacle à l'exécution de cette œuvre qui régénérerait Suez.

Puits de naphte en Amérique. — Il y a onze ans, pendant qu'on faisait un sondage pour chercher des sources salées près de Burksville, lorsqu'on eut traversé 200 pieds de roche solide, il jaillit une fontaine d'huile pure à plus de 12 pieds au-dessus du sol. Après quelques minutes, pendant lesquelles on évalue qu'elle avait fourni 75 gallons par minute, elle diminua beaucoup; mais elle continua pourtant de couler durant plusieurs jours. — Ce puits se trouvant près de la rivière Cumberland, l'huile qui s'était écoulée couvrit la surface de cette rivière à une grande distance. Quelques personnes, curieuses de vérifier si cette huile prendrait feu, en approchèrent une torche: aussitôt, avec la rapidité de l'éclair, se produisit l'étonnant spectacle d'une rivière en feu, couverte de flammes brillantes comme celle du gaz, surpassant en un instant le sommet des rochers les plus élevés et des plus grands arbres, non sans causer de notables dommages aux propriétés riveraines. Cette huile, qu'on peut difficilement conserver dans des vaisseaux de bois, est verte, mais prend bientôt une teinte brune par son exposition à l'air. Elle est extrêmement volatile, et possède une odeur particulière, forte et pénétrante. Quelque temps après, une petite quantité de cette huile fut ramenée par les pompes avec l'eau salée, ce qui fit penser qu'on pourrait toujours en avoir ainsi; mais cette attente fut trompée, et l'on ne revit plus d'huile, sinon dans les écoulements spontanés qui eurent lieu deux fois dans les six dernières années. Le plus récent commença le 4 juillet 1835, et continua environ six semaines, durant lesquelles on obtint vingt barils d'huile.

L'huile et l'eau salée avec laquelle elle est toujours mêlée dans ces écoulements, paraissent être poussées, par la force d'expansion d'un gaz, de la profondeur de 200 pieds et plus. Un bruit analogue à celui du tonnerre dans le lointain accompagne toujours l'apparition de l'huile, pendant que le gaz lui-même se dégage au-dessus de la pompe. Aussitôt après la découverte de cette huile, on lui attribua une foule de propriétés médicales, et durant plusieurs années elle a joui d'une grande réputation dans les États de Kentucky et de l'Ohio.

LE PUY.

Le Puy est l'ancienne capitale du Velay, en Languedoc. Sa fondation remonte à l'époque celtique. Lors de leurs invasions dans les Gaules, les Romains y fondèrent une colonie. Le nom tectosage de la cité fut alors échangé contre celui de *Podium*, que le temps et la contraction ont traduit par le nom actuel.

A la suite de la conquête romaine, le paganisme régna dans le Velay jusque vers le commencement du quatrième siècle. A cette époque le christianisme fut apporté dans le midi des Gaules par des hommes qui scellèrent de leur sang les vérités nouvelles. Le Puy embrassa leur culte avec ardeur : un siége épiscopal y fut établi.

Ainsi que les autres villes de nos provinces méridionales, le Puy eut à souffrir de nombreuses dévastations des Vandales, des Burgundes, des Hérules, des Suèves et des Germains, qui allaient saccageant tout devant eux, et ne laissant debout sur tout le territoire des Gaules que deux villes déjà puissantes, Troyes et Paris. Attila la livra au pillage de ses Huns farouches. Les Visigoths furent plus hu

mains, ou du moins plus intelligents ; ils avaient à fonder une nouvelle domination et à se former un noyau d'empire dont le Puy devait être un des boulevards. Après la victoire de Vouillé, remportée par Clovis, les Francs en dépossédèrent les Visigoths, et la conservèrent jusqu'aux temps des irruptions sarrasines, où le Puy courba momentanément le front sous le croissant. Une fois les Sarrasins refoulés vers les Pyrénées par Charles-Martel, cette ville revint sous la puissance des Francs.

Charlemagne érigea le Puy en vicomté, où dominèrent



(Cathédrale du Puy en Velay, département de la Haute-Loire.)

des seigneurs et des évêques relevant de la suzeraineté des comtes de Toulouse. Dans tous les morcellements qui suivirent la mort du grand empereur, le Puy fut toujours annexé au royaume d'Aquitaine dont la ville de Toulouse fut toujours la capitale.

Durant le chevaleresque moyen âge, l'histoire de cette ville ressemble à celle de toutes les villes du Midi. Elle se mêla aux guerres de religion. Lors des croisades contre les Albigeois, son évêque conduisit la première expédition des croisés du Velay, et assista au sac de la ville de Bé-

ziers; elle eut ses siéges et ses invasions féodales, ses victoires et ses défaites seigneuriales, jusqu'à ce qu'en 1240, le Languedoc étant incorporé à la couronne, le Puy subit la destinée commune en se rangeant sous la bannière de nos rois. A cette époque, ses annales particulières se décolorent, et ne reflètent plus que l'histoire générale de la nation française.

Il est peu de villes qui puissent rivaliser avec l'ancienne capitale du Languedoc pour le pittoresque de la position topographique. Assise sur la crête méridionale du mont Anis, elle domine trois gracieuses vallées, au fond de chacune desquelles serpente une rivière qui les traverse dans toute leur étendue et fertilise leur territoire. Un volcan éteint domine la ville, c'est celui de Corneil. Un volcan étouffé se découvre, avec ses anfractuosités et ses gouffres, à deux pas de ses murs; c'est celui de Polignac, qui porte pour couronne le château des seigneurs de ce nom. Enfin, au milieu même de ses maisons, si gracieusement bâties, au sein de ses rues tortueuses et pavées de laves, s'élève le rocher granitique au sommet duquel est construite la vieille église de Saint-Michel, où l'on arrive par 260 marches taillées dans le roc. Cette cathédrale est un des plus vastes et des plus majestueux monuments gothiques qui existent en Europe. Tout voyageur archéologue qui passe par le Puy ne peut manquer de visiter cette basilique. Si l'ascension est roide et pénible, l'édifice est rempli de beautés qui font bientôt oublier la fatigue.

On remarque encore dans cette ville un musée de tableaux, une bibliothèque composée de 5 000 volumes, le tombeau de Bertrand Duguesclin, la promenade du Breuil, et la salle de spectacle, vieux bâtiment que le temps a religieusement respecté.

L'IRLANDE ET O'CONNEL.

C'est au milieu du douzième siècle, sous le règne de Henri II, que l'Angleterre s'empara de l'Irlande, cette île admirable, la *perle des mers*, la patrie féconde d'une race vive, brave, spirituelle, poétique par excellence. Des torrents de sang coulèrent; la population fut asservie, en punition de quelques pirateries isolées, et mise hors la loi. On lui envoya des maîtres Anglo-Normands qui la dépouillèrent et la torturèrent. Le pape sanctionna cette usurpation. Dès ce moment la chaîne rivée par le Plantagenet fut chaque jour resserrée à l'occasion des résistances naturelles que rencontra la domination étrangère, et auxquelles s'associèrent les nouveaux colons opprimés bientôt et exaspérés comme les indigènes. Un instant indépendante après un effort héroïque, sous la royauté d'Edouard Bruce appelé d'Ecosse, l'Irlande Celtique, Saxonne et Normande retomba, en 1317, sous la tyrannie anglaise accrue de toutes les colères de la défaite. Lors de la réforme de Henri VIII qu'elle n'accepta pas, elle tenta de nouveaux combats, encouragée cette fois par la cour de Rome et par les princes catholiques. Mais ceux-ci l'abandonnèrent et elle ne réussit qu'à attirer sur elle des cruautés nouvelles dirigées depuis ce moment par le fanatisme autant que par la vengeance et l'orgueil. Henri VIII, Elisabeth, Jacques I[er] y jetèrent des presbytériens qui lui firent expier le tort de sa fidélité religieuse et de son amour de la liberté, en la décimant et en la spoliant, en déclarant la guerre à tout ce qui lui restait de consolations dans ses usages et ses mœurs. Un ressentiment inexprimable se répandit dans les cœurs de ces multitudes si indignement foulées au pied, et amena d'effroyables représailles : les protestants furent massacrés. Quelque temps après Cromwell, qui venait de faire juger et décapiter Charles I[er], arriva à la tête d'une armée exaltée par une piété furieuse et insensée. Ce fut une boucherie atroce : « Nous sommes maîtres » de Tredagh, écrivait le prédicateur Hugh Peters; on y » a tué trois mille cent cinquante-deux ennemis. On n'é» pargne personne. Je sors de la grande église, où je viens » de rendre grâces à Dieu. (*Mémoires* de Whitloke.) » On fit pourtant quelques prisonniers; mais ils furent vendus comme esclaves, pour aller servir dans les Barbades. Cromwell envoya même en présent à ses amis des Irlandais ainsi que des chevaux. Puis le sol de l'île fut divisé : une partie fut donnée en paiement aux fournisseurs qui avaient fait les frais de la guerre; une autre fut distribuée aux soldats et aux membres du parlement. Ordre fut adressé à tous les Irlandais catholiques de se retirer dans les terres stériles de la province de Connaught qu'on leur partagea, avec défense d'en sortir sous peine de mort. Le parlement applaudit à toutes ces mesures, et se vanta de sa magnanimité. Qui ne frémirait à ce récit? Les malheureuses populations à qui Dieu laissait faire de pareilles destinées ne désespérèrent cependant pas de l'appui de sa providence. Elles offrirent leurs bras à Jacques II chassé d'Angleterre, dans l'espoir qu'une fois rétabli il se montrerait reconnaissant, et avec lui elles livrèrent à Guillaume la fameuse bataille de la Boyne qui tourna contre elles, comme chacun sait, par la faute du Stuart. Le vainqueur suivit les traces de Cromwell. Nouveaux massacres; nouvelles confiscations; nouveaux partages, sans égard cependant la plupart du temps pour ce qui avait été précédemment fait au nom des mêmes principes. Tous les habitants, quelle que fût leur origine, furent enveloppés dans une commune réprobation, et soumis à une impitoyable tyrannie. L'Irlande entière devint la proie d'une dernière colonie de ministres des fureurs britanniques, espèce d'arrière-ban de l'immense armée de ses oppresseurs, lequel sous le nom d'Orangistes se superposa sur la base originaire des Celtes et des Saxons, aux couches successives des chevaliers de Henri II, des aventuriers de Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques I[er], et de ceux de Cromwell, unis désormais, du moins en général, entre eux et avec les naturels du pays par une même haine et une même soif de réparations. Des lois furent portées d'après lesquelles les catholiques ne purent entrer au parlement, ni occuper des fonctions publiques, ni même (peut-on le croire) acquérir des biens fonds. On les surchargea d'impôts; ils durent entretenir leurs prêtres et en même temps payer des dîmes énormes au clergé anglican, répandu dans des proportions démesurément plus considérables que ne le comportait le nombre des protestants. Il fut défendu à l'Irlande d'exporter ni blé, ni bétail, ni lainages. On trouvait même très mauvais que les vaincus pêchassent des harengs dans la mer; et, en 1638, le parlement reçut une plainte sérieuse sur ce sujet. La ressource laissée aux Irlandais, fut de louer pour vivre en les cultivant, les domaines dont les avaient dépouillés leurs ennemis. Mais ceux-ci mirent ces fermages à des prix si exorbitants qu'il ne restait pas au tenancier de quoi manger et se couvrir. Nul frein légal pour empêcher ces odieuses exploitations ou toute autre barbarie : nul moyen de faire réussir une réclamation contre les propriétaires à des tribunaux composés de propriétaires. Liberté entière à cette horde cruelle d'ajouter aux violences inouïes de l'établissement officiel tous les caprices iniques, tous les outrages, tous les forfaits individuels. Tel est l'ordre de choses qui fut institué en Irlande par la détestable politique des Anglais, et qui s'est perpétué jusqu'à nous, en portant tous les fruits de misère, de corruption et de désastres qu'on en devait attendre. On peut voir dans les œuvres de Swift ce qu'était de 1715 à 1730 l'Irlande sa patrie : « Traversez le pays, dit-il; regardez ces figures hâves, ces bouges misérables, ces champs à peine défrichés, ces femmes nues, ces hommes qui ressemblent à des bêtes fauves : dites, si le jugement de Dieu n'est pas descendu sur nos têtes. Est-ce l'Irlande ou la Laponie, et reconnaîtrez-vous notre pays où la terre est fertile, le ciel doux, le climat modéré, les hommes doués de qualités souples, variées, heureuses? De

misérables vêtements, une détestable nourriture, la désolation de presque tout le royaume ; les habitants sans bas, sans souliers, sons abris, vivant de pommes de terre; en aucun pays on ne vit jamais autant de mendiants, etc. » Le duc de Grafton, l'évêque Berkley, lord Chesterfield, tous les écrivains sont d'accord avec Swift et tracent le même tableau. Le docteur Campbell s'exprime ainsi : « En Irlande on ne rencontre que des haillons, des malades et des gueux. La malpropreté est universelle comme la misère. A peine l'artisan de Dublin se rase-t-il une fois par mois ; et le rasoir, lorsqu'il s'en sert, ne fait que découvrir les traces hideuses du scorbut et des maladies dégoûtantes qu'engendrent la faim, la détresse, et même le vice. Entrer dans une boutique et même dans une église, c'est s'exposer à la contagion prurique ou à l'infection des ulcères gangréneux qui couvrent les misérables qui s'y trouvent... La vie de ce peuple est celle des brutes : les hommes s'entassant pêle-mêle avec le bœuf, la vache et le cochon, sous un toit commun qui est un véritable chenil. » Arthur Young donne de semblables détails et en ajoute d'épouvantables sur les traitements que se permettent les gentilshommes, comme ils s'appellent, vis-à-vis des manants, en l'absence de toute justice sérieuse, sur l'odieuse façon dont ils rompent des marchés, dès qu'ils y trouvent leur compte, et sur les infâmes abus qu'ils font de leur puissance irresponsable sur leurs vassaux. (Voyez *Voyage en Irlande.*) Et sur cette terre les hommes poussent comme l'herbe; la population augmente dans d'effrayantes proportions, à mesure que s'étend la détresse. En 1733 il y avait deux millions de catholiques, c'est-à-dire de pauvres sans secours, sans protection, sans espoir : en 1835 il y en avait sept millions. En vain les Anglais voyaient arriver d'Irlande une cargaison perpétuelle de misérables exténués qui venaient demander l'aumône et révéler l'infortune de leur patrie; en vain à diverses reprises des voix s'élevèrent pour appeler la commisération publique; en vain Swift, par exemple, lança des pamphlets dans le public où il proposait tout simplement de faire bouillir et rôtir le surplus de la population au-dessus de dix ans, et de consacrer cet aliment nouveau à sustenter les pères et les mères, et où il s'écriait : Prenez garde, vous attirerez sur vous la vengeance impitoyable du ciel ! L'Angleterre n'y prit garde. Alors la prédiction de Swift se vérifia. Il y avait toujours eu des luttes partielles entre les propriétaires et les prolétaires qu'ils taillaient à merci : les révoltes devinrent générales et permanentes. La vieille insurrection irlandaise recommença, plus cruelle que jamais, plus redoutable pour l'île usurpatrice. Depuis 1761 surtout, les opprimés sous les noms divers de *Withe-Boys*, de *Right-Boys*, d'*Oak-Boys*, de *Ribbonmen*, etc., se levèrent dans toutes les provinces et firent une guerre infernale aux monopoleurs, aux riches et aux agents du gouvernement, incendiant les maisons, dévastant les champs, soumettant à des supplices inouïs les hommes, les femmes et les enfants; mutilant et égorgeant les bestiaux eux-mêmes. Les rois et les parlements, comme on pense bien, rendirent à l'Irlande vengeance pour vengeance, meurtres pour meurtres, crimes pour crimes, et ne demeurèrent pas en reste. Des têtes innocentes tombèrent par milliers avec des têtes coupables; les cachots et l'Australie se peuplèrent de condamnés. Inutiles efforts. Les flammes qu'on avait cru éteintes par les exécutions se réveillèrent, avec une force nouvelle, à chaque occasion qui s'offrait. En 1798, sous l'influence de la révolution française, une explosion eut lieu, la plus formidable qui eût depuis bien long-temps attaqué la domination anglaise. L'île entière s'organisa pour l'indépendance, comptant sur la France qui l'avait inspirée peut-être, qui brisait alors les fers des nations, et dans les armées de laquelle avaient combattu en moins de deux siècles quatre cent mille Irlandais. Mais cet espoir fut déçu. La paix d'Amiens ne stipula rien pour les malheureux insurgés. L'état de siége, la mitraille et les bourreaux punirent encore leur tentative. En 1810 l'union fut proclamée; c'est-à-dire que le parlement irlandais fut supprimé, et que, sous couleur d'association et de fraternité, la petite île fut enchaînée à la grande par des attaches plus solides et plus tyranniques encore. Le peuple montra qu'il ne se faisait plus illusion. Il reprit les armes, et continua à appeler et à braver les châtiments, comme par le passé. Toujours entre l'administration et les sujets, entre les riches et les pauvres, un échange de vengeances réciproques.

Parmi les avocats qui se chargèrent de la tâche périlleuse de défendre leurs concitoyens devant les magistrats anglais, il y en eut un qui, après quelques plaidoyers, fut bientôt le plus célèbre et le plus aimé de tous. Il était né à Dublin, d'une famille ancienne qui descendait, disait-on, des rois de Kerry. Ses parents l'avaient envoyé faire ses études en France aux colléges des Jésuites de Douai et de Saint-Omer; et, une fois ses cours terminés, il était revenu dans sa patrie, pénétré des grands principes de tolérance et de liberté que la philosophie française répandait partout, et en même temps, ce semble, de la doctrine loyoliste que la fin justifie les moyens. Les succès prodigieux qu'il obtint au barreau, la popularité inouïe qu'il ne tarda pas à s'attirer fortifièrent en lui la généreuse ambition de prendre en main la cause sacrée de l'Irlande et de relever ce noble pays au rang qui lui appartient. Il comprit tout ce qu'il pouvait faire de ce peuple enthousiaste que sa parole émouvait si profondément, et qui, lorsqu'il sortait du tribunal, se pressait sur son passage à genoux les mains jointes, en le couvrant de bénédictions. Convaincu par les enseignements du passé de la stérilité pour le bien de la révolte, telle qu'elle était entendue et pratiquée, il résolut d'employer son influence extraordinaire à rallier les forces insurrectionnelles éparpillées, à les discipliner et à les organiser dans des vues précises d'affranchissement, et non plus pour la destruction et la vengeance. Cet homme n'était autre que O'Connel. Il créa l'*Association catholique*. Ce corps immense, sans cesse accru, fut à la fois pour l'Irlande un vrai parlement, un gouvernement national qui entra dans une lutte systématique avec le parlement et le gouvernement de Londres. O'Connel sut avec habileté coordonner cette société principalement appuyée sur les passions religieuses avec les autres sociétés fondées par la misère et les colères prolétaires; il réunit, ainsi qu'on l'a très bien dit, l'insurrection de la faim avec l'insurrection de la foi dans une seule insurrection permanente dont il parvint à concentrer dans ses mains les fils directeurs. L'empire qu'il obtint sur ces masses récalcitrantes fut inouï : les orangistes l'appelaient le roi d'Irlande; mais son pouvoir surpassait celui d'un roi : quel monarque eût pu empêcher ses fidèles sujets de boire autre chose que de l'eau, comme il le fit à plusieurs reprises et pendant plusieurs jours, notamment dans les fameuses élections du comté de Clare? Les habitudes d'ivresse ne furent pas les seules choses qu'il effaça. Il s'efforça de rendre la fermentation irlandaise plus pure d'excès et plus humaine, en même temps que plus régulière et plus imposante, et en général il réussit jusqu'au prodige à cette œuvre dont on ne lui a pas assez tenu compte. Ce qu'il avait pensé arriva : tous les préjugés de la métropole, toutes ses haines et tout son orgueil furent obligés de céder devant le système nouveau de conjuration populaire que leur opposa le grand agitateur. L'émancipation des catholiques fut proclamée et consentie par les torys eux-mêmes. O'Connel entra à la Chambre des communes, avec une phalange de patriotes irlandais. Son rôle s'agrandit dès lors prodigieusement, et la cause qu'il défend marcha par lui de victoires en victoires.

Il y a deux ans, dans un banquet qui lui fut donné à Liverpool, il faisait allusion en ces termes à une caricature qui le représentait comme le mendiant de Gil Blas armé d'une

escopette : « C'est en imitant ce mendiant que j'ai obtenu » l'émancipation. Le mendiant de Gil Blas demandait la » charité au nom du ciel et couchait en joue les voyageurs. » Je crois sincèrement que c'est la meilleure manière de » demander la charité publique; et je persévérerai. » En effet une fois au parlement il a continué à exiger concessions sur concessions, en remuant sans cesse l'élément révolutionnaire dont il dispose et en proférant les plus audacieuses menaces contre le gouvernement. Depuis l'émancipation il a conquis de cette manière plusieurs garanties importantes; et il revient souvent encore sur cette méthode. Il y a deux mois à peine qu'il disait aux électeurs de Dublin : « Je » vous présenterai un plan de société préparatoire qui devra » s'agiter jusqu'à ce que les droits réclamés par l'Irlande » aient été obtenus. Je demanderai au mois de novembre » que deux cents députés soient envoyés d'Irlande avec des » pétitions pour obtenir les droits qu'on nous refuse. Ces » députés traverseront l'Angleterre ; ils s'efforceront d'é» mouvoir le peuple anglais par la peinture des griefs de » l'Irlande, et si cette députation ne réussit pas, la société » se formera en association nationale pour la révocation de » l'union et le rétablissement de la législature irlandaise. »

Il veut pour l'Irlande toutes les franchises parlementaires et tous les droits de vote accordés au peuple anglais; une proportion convenable de membres admis à siéger dans le parlement; une réforme complète des corporations modelée en tous points sur le bill de réforme des corporations anglaises; la complète extinction des dîmes, soit sous le nom de loyer, soit sous toute autre dénomination, et l'application à des objets d'utilité publique, surtout d'exécution universelle, de l'allocation générale ainsi réduite d'au moins quarante pour cent. Il n'admettra aucune transaction sur ces questions, ni aucune réduction. Mais on peut être sûr aussi que, dans les manœuvres qu'il jugera nécessaires pour obtenir ces grands résultats, il se donnera toute liberté sans scrupule. L'intérêt de l'Irlande justifie à ses yeux beaucoup de choses : intrigues, ruses, trafics, flatteries, désertions de principes. Il s'est fait l'adulateur de la reine et des ministres; il a abandonné la cause des Canadiens si semblable à celle des Irlandais; il a paru dans les fêtes du couronnement en habit de cour, sans s'inquiéter s'il ne démentait pas ses harangues tribunitiennes. Il a cru recommander ainsi à la faveur l'Irlande qu'il personnifie, et cela lui suffit. A chaque élection nouvelle se reproduisent sous son inspiration des scènes dont nous ne nous faisons pas idée. Ce sont des prêtres qui prononcent du haut de l'autel des diatribes furibondes et calomnieuses contre les concurrents des candidats catholiques; qui les appellent *ignobles mécréants*, *hypocrites infâmes*, *trafiquant de leur âme*, etc.; qui refusent aux électeurs qui ne leur obéiront pas la confession et le baptême de leurs enfants, les frappent d'excommunication religieuse et d'excommunication morale, etc.; ou bien, ce sont des marchés, des achats d'électeurs, tout un commerce de siéges étrange au moins pour nous, comme dans la fameuse affaire de l'ex-sheriff Raphael, dont on parla tant en 1836. O'Connel se joue de tout, brave tout sans remords et sans hésitation. Peu lui importe ce qu'on lui reprochera ; il a pour mission de sauver son pays: le reste n'est rien à côté de cette grande tâche.

Les seuls d'ailleurs qui l'accusent dans toutes ces circonstances, ce sont les ennemis de l'Irlande et de la liberté. Les autres l'applaudissent et le secondent. L'Irlande si appauvrie lui fournit exactement chaque année un revenu d'un demi-million, que les prêtres se chargent de percevoir eux-mêmes à la porte des églises, afin qu'il puisse continuer à la servir, même par la corruption. Les tories ont beau l'appeler *grand mendiant*, il tend toujours la main pour recevoir sa rente. Ses amis provoquent quelquefois eux-mêmes, de son consentement, des souscriptions additionnelles, sans cacher les dépenses qui les rendent nécessaires. Dans un meeting où il se trouvait, un réformiste évalua qu'il en avait coûté au héros 750 000 fr. pour s'asseoir au parlement avec ses fils, son gendre, son neveu, et tous ses satellites; il en conclut qu'il fallait venir à son aide, et immédiatement des fonds considérables furent votés à l'unanimité.

Le patriotisme qui anime O'Connel est si ardent qu'il a dévoré dans son cœur toutes les autres passions. Il ne saurait pas détourner à d'autres usages les sommes qu'on lui livre pour la défense des peuples; il en a la conscience et en même temps il a le sentiment que personne ne l'ignore, pas même ceux qui disent le contraire : voilà pourquoi il reçoit et demande tranquillement, fièrement, comme on réclame une dette. Sa vie privée est modeste, simple, étrangère à tout luxe et à tout besoin désordonné. Quoi qu'aient affirmé les tories, quoiqu'un jour ils aient amené dans une assemblée à laquelle assistait O'Connel un jeune homme qui se prétendit le fils naturel de l'agitateur, et offrit de prouver sa filiation, il est avéré que ses mœurs sont pures. Ce gros revenu, il le lui faut, non seulement pour acheter des voix à sa patrie, mais encore pour subvenir aux nombreux voyages qu'il entreprend chaque année dans un but semblable. Il ne va pas seulement en Irlande, il parcourt les trois royaumes pour y semer partout les sacrés principes qu'il représente, et conquérir des amis à ses infortunés compatriotes parmi toute la population anglaise. Après la session parlementaire, une autre session non moins importante commence pour lui : celle des clubs et des meetings. Après avoir électrisé et ébranlé les chambres et les ministres, il court électriser et ébranler les électeurs et les masses, et toujours au profit de sa pauvre Irlande, et du progrès divin du monde. Aucun homme n'a jamais eu une activité plus étonnante que cet homme; aucun non plus n'a jamais obtenu de plus grandes et plus étranges ovations. En 1835 et 1836 surtout, sa parole remuait et dominait tout l'archipel britannique; l'Angleterre entière était suspendue à sa bouche, et l'Irlande prenait en sa personne une inattendue et magnifique revanche.

Celui qui obtient ces triomphes sans pareils est un grand vieillard, encore vert, à la figure ronde, aimable, sereine, aux joues roses et fraîches. « En Allemagne, dit l'historien Raumer, qui alla le voir en 1835, on le prendrait pour un bon Allemand, bien simple, bien franc, bien sensé, ou pour un intendant de bonne maison. » Les Anglais disent qu'il ressemble à un capitaine de vaisseau. Le prince Pukler Muskau, qu'il reçut, en 1829, dans son domaine sauvage et solitaire de Derrinane, lui trouva aussi une tournure martiale, et tout l'air d'un général français de l'empire. Sa voix est forte et retentissante; dans le calme, sa prononciation est monotone, pénible, désagréable, et ses propos sont vulgaires et très médiocres. Dès qu'il s'échauffe, il se transforme et devient incomparable de discours, d'accent, de gestes, de pose et de regard; il trouve d'instinct, pour le besoin de chaque moment, toutes les ressources, toutes les variétés, non seulement de l'éloquence, de l'expression et de la pensée, mais de cette autre éloquence décisive aussi, l'éloquence du corps. Passé maître, ce qu'on sait de reste, dans les combats d'invectives en usage chez nos voisins, et inimitable dans l'art de créer à propos des reparties bouffonnes ou cruelles pour répondre à celles qu'on lui prodigue, surtout depuis qu'ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses adversaires, il a juré qu'il ne se battrait plus; il est aussi, dès qu'il le faut, ce qu'on ne veut pas assez voir, logicien, gracieux, tendre, pathétique, sublime au plus haut degré. Loin de le déconcerter, les interruptions et les attaques l'excitent et l'inspirent, comme tout véritable orateur. Pour donner une idée de cette aptitude il faudrait citer des séances entières de la Chambre des communes, et l'espace nous manque. Nous allons seulement

mettre sous les yeux de nos lecteurs deux courts morceaux qui les mettront à même de juger si nous avons eu tort d'attribuer à O'Connel d'autres mérites que celui de la violence sauvage et du burlesque. Nous les engageons aussi à lire un long discours parlementaire improvisé par l'illustre patriote le 5 février 1833, et dont M. Michelet, un homme qui s'entend en choses éloquentes, a écrit dans son *Histoire de France* : « Je ne crois pas que depuis Mirabeau, aucune assemblée politique ait entendu rien de supérieur. » Voici nos extraits empruntés à deux allocutions prononcées dans des meetings, pendant ses tournées triomphales de 1836 :



(Daniel O'Connel.)

« Je demande la liberté générale, la liberté de la communauté chrétienne tout entière. Liberté civile et religieuse : telle est la devise fondamentale du parti irlandais, et pour moi toute ma vie a été consacrée à la défense de ce principe. Puis-je voir sans émotion l'Ecosse avoir sa réforme des corporations, comme l'Angleterre a eu la sienne; puis quand il s'agit de l'Irlande, la Chambre des lords ne pas craindre de proclamer que les Irlandais ne sont pas dignes du bienfait légal? Au plus fort de la mêlée, le duc de Wellington, dans les plaines de Waterloo, se tourna-t-il vers les Irlandais tout couverts de sang pour leur crier qu'ils n'étaient pas dignes de figurer au premier rang des braves? Lord Nelson, à Trafalgar, lorsqu'il disait à sa marine : L'Angleterre compte que chacun ici fera son devoir, ordonna-t-il de jeter à fond de cale les Irlandais comme indignes de participer à la victoire? Non. Eh bien, partout vous retrouvez le sang irlandais mêlé au sang anglais, et la gloire des deux peuples rendue commune par le partage des mêmes dangers. Aujourd'hui encore c'est un Irlandais, le lieutenant-général Evans, qui conduit au feu comme à l'honneur la légion anglaise en Espagne; et cependant l'Irlande est en proie à la détresse. »

« Ecossais, avec vous je pense tout haut, et c'est un plaisir pour moi. On apprendra en Irlande l'accueil que m'ont fait les Anglais et les Ecossais; on l'apprendra avec ravissement. La reconnaissance irlandaise poussera un cri de joie; on saura comment l'Ecosse a reçu l'humble enfant d'Erin, et les âmes ardentes de mon pays seront émues; les mères irlandaises, tenant sur leur sein leur nouveau-né, et le berçant avec des airs nationaux, s'arrêteront à ce touchant récit; elles mêleront les vieux chants écossais, l'hymne de Wallace, aux vieux chants de l'Irlande; puis, pendant le sommeil de leur enfant, elles prieront Dieu de bénir le généreux et noble peuple qui, dans les jours de malheur, a tendu à l'Irlande opprimée une main secourable. »

Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain avec ordre, mais sans miracle, sans extravagance. MONTAIGNE.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES
AU MOYEN AGE.

(Voyez 1837, p. 19, le rappel des articles publiés dans cette série; la Mort de Tristan; — p. 189, sur les Origines de la langue française; — p. 256, l'Homme de cour et l'Homme de guerre; — p. 339; la Bonne Femme; — p. 378 et 394, Berte aux grans piés; — 1838, p. 70, etc.; Recueil de noms propres dérivés du vieux français.)

« L'empire de la langue française, dit Joseph de Maistre, ne tient pas à ses formes actuelles; il est aussi ancien que la langue même. »

A ce témoignage de l'écrivain piémontais ajoutons celui d'un autre étranger; Eichorn, écrivain distingué de l'Allemagne moderne, s'exprime ainsi dans son Histoire générale de la civilisation et de la littérature :

« La France du moyen âge servit la première d'exemple aux peuples modernes. De la Méditerranée à la Baltique, on imita sa chevalerie et ses tournois; sur une moitié du globe on parla sa langue, non seulement dans l'Europe chrétienne, mais à Constantinople même, dans la Morée, en Syrie, en Palestine et dans l'île de Chypre. Ses ménestrels, courant d'un pays à l'autre, y portèrent leurs romans, leurs fabliaux, leurs contes; ils les chantèrent dans les cours, dans les cloîtres, dans les villes et les hameaux. Partout leurs poésies furent traduites et servirent de modèles. L'Italie et l'Espagne imitèrent les poëtes français du sud; l'Allemagne et les peuples du Nord imitèrent ceux des provinces septentrionales; enfin l'Angleterre même, pendant plusieurs siècles, et l'Italie, pendant quelque temps, rimèrent dans l'idiome du nord de la France. »

Voici, quant à l'Italie, plusieurs faits à l'appui de ce qui précède.

Brunetto Latini, célèbre Florentin qui vint en France vers l'an 1260, y composa une sorte d'Encyclopédie intitulée : *li Thrésors qui parole de la naissance de toutes choses.* Ce livre est écrit en français (idiome du nord); « et se aucuns demandois pour coi chins livre est écrit en romanche, selonc le patois de Franche, puis ke nous sommes Italyens, dit Brunetto Latini, je diroie que chest pour deus raisons : l'une que nous sommes en Franche; l'autre pour chou que la parleure est plus délitable et plus kemune à tous langages. »

Martin da Canale publia vers la même époque, en 1275, une Chronique de Venise, sa patrie, qu'il écrivit en français « par ce que, dit-il, la langue françoise cort parmi le monde, et est plus délitable à lire et à ouïr que nule autre. »

Nous citerons encore les Guerres d'Italie, par Guillaume de La Pérène (1378); la Guerre d'Attila, par Nicolo de Casola, contemporain de Boccace; le Chevalier errant, roman en prose mêlée de vers, par Thomas marquis de Saluces (1395).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HOMÈRE.

(Voyez sur l'Odyssée et sur l'Iliade, 1833, p. 322, et 1837, p. 363.)



(Homère, d'après un buste antique.)

Cette belle tête est gravée d'après un buste antique d'un admirable travail qui se trouve parmi les marbres Townley au Musée britannique. Comme on le pense bien, ce n'est pas un portrait; c'est une figure idéale. On ne peut lui assigner une date précise; mais il est permis de croire que c'est ainsi qu'à toutes les époques les Grecs représentèrent Homère. Tout porte à penser qu'il y avait pour ce poëte, auquel ils rendirent des honneurs divins, une forme et des traits consacrés dont les artistes ne s'écartaient pas, comme on sait positivement qu'il en existait pour les dieux.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'existence d'Homère et la création par un seul homme des poëmes mis sous son nom sont depuis plusieurs siècles fort contestées; elles ne furent jamais niées dans l'antiquité, et ce fait suffit peut-être pour réduire à néant toutes les objections modernes contre lesquelles s'élèvent du reste beaucoup d'autres raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Notre opinion à nous est celle qui commence à prévaloir dans un grand nombre d'esprits, à savoir qu'il y a eu en effet un Homère, qu'il a composé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais qu'il aborda ces sujets après beaucoup de poëtes dont les noms disparurent dans la gloire du sien; qu'il ne fut pas simplement un arrangeur de morceaux épars, comme le *Vyasa* des Indiens, quoiqu'on ait voulu l'induire de son nom même, mais qu'il fondit au creuset de son génie une foule de chants primitifs et se les appropria en les combinant ensemble, en y mêlant ses propres inspirations en même temps que sa puissance organisatrice, et en les élevant à une forme supérieure, définitive, impérissable. C'est ce qu'ont fait les deux grands poëtes épiques du monde moderne. La *Divine comédie* et le *Paradis perdu* sont de magnifiques redites sur des sujets très populaires au treizième et au seizième siècle, et des constructions merveilleusement originales édifiées avec de nombreux essais antérieurs qu'ont retrouvés les érudits et dont ils ont eu quelquefois le tort de se servir pour abaisser la renommée de Dante et de Milton. Les épopées comiques de l'Arioste et de Rabelais sont encore d'admirables combinaisons nouvelles d'élements préexistants. L'œuvre de Shakspeare, épique aussi à bien des égards, peut être caractérisée de même.

Nous croyons qu'Homère a existé; mais cela ne veut pas dire que nous admettions les fables répandues sur son compte et cette biographie que tout le monde connaît, et qui a été faussement attribuée à Hérodote. Il peut y avoir un fond de vérité dans ce récit traditionnel; mais peut-être

aussi, en l'absence de documents sur la vie du poëte, a-t-on créé de toutes pièces la légende accréditée, comme en l'absence d'une représentation exacte de ses traits, on a imaginé le type dont nous donnons ici un exemplaire. Qu'Homère ait été aveugle, qu'il ait erré de ville en ville, en mendiant son pain ; qu'il fût de Smyrne, de Colophon, de Salamine, de Chio, d'Argos ou d'Athènes, etc., etc., l'incertitude est complète sur ce point ; en cet état les conjectures modernes n'ont pas manqué, et il y en a eu d'étranges. Récemment, par exemple, on a affirmé qu'Homère n'était autre qu'Ulysse, et que son histoire authentique se trouvait par conséquent, seulement embellie, dans ses deux poëmes.

Nous croyons qu'Homère est l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* mais nous ne lui rapportons pas toutes les œuvres qu'on lui a attribuées, et celles même qui courent encore sous son nom. La *Batrachomyomachie* et les *Hymnes* sont évidemment des productions d'une date ultérieure. Quant aux poëmes perdus qui sont mentionnés par les anciens comme venant d'Homère, tels que la satire du *Margitès*, qu'Aristote dans sa *Poétique* n'hésite pas à lui rapporter, et qu'il considère comme la source primitive de la comédie en Grèce, les critiques alexandrins avaient montré que leurs devanciers s'étaient abusés à cet égard. De même que sur Hercule et sur Thésée, on avait accumulé tout un ensemble de travaux accomplis par une foule de héros, on avait fait honneur à Homère de toutes les créations poétiques de son époque. Il lui reste après examen l'Iliade et l'Odyssée; c'est assez pour une gloire sans rivale.

En Grèce, surtout, l'importance de ces deux chefs-d'œuvre fut souveraine et incomparable. Tout en relève, tout s'y rattache, tout s'explique plus ou moins par eux, la religion, la politique, comme la littérature et les arts. Si entre les populations helléniques il resta toujours, malgré les diversités d'origine, de mœurs et de gouvernements, malgré les luttes intestines, un lien de famille et une sorte de fraternité, ils durent ce bonheur à ces poëmes universellement chantés et adorés sur leur territoire plus encore qu'aux institutions de leurs législateurs, aux jeux d'Olympie et de Némée par exemple, et au conseil amphyctionique ; ils leur tinrent lieu des livres sacerdotaux, qui, chez les Juifs et les autres nations, servirent à fonder et à maintenir l'unité. Ce fut, comme on l'a très bien dit, leur *Genèse* et leur *Deutéronome.* La chose est vraie, même au sens religieux. Hérodote, au deuxième livre de son histoire, affirme qu'Homère fut avec Hésiode le créateur de la théologie qui régnait de son temps. Il faut se garder sans doute de prendre à la lettre cette assertion, et d'admettre que les dieux du paganisme sortirent spontanément tout armés du cerveau de l'immortel rapsode, comme à l'en croire sortit Minerve du cerveau de Jupiter. Avant lui Orphée et beaucoup d'autres hiérophantes, que ce nom seul représente dans cette ténébreuse histoire, avaient commencé et avancé lentement la transformation progressive des vieux dogmes apportés de l'Orient. Infailliblement ils avaient été secondés dans cette tâche par les chantres antérieurs de la guerre de Troie dont nous avons parlé et qui d'ailleurs figurent quelquefois, sous le nom d'*aèdes*, dans l'Iliade et dans l'Odyssée. A cet égard donc, il est encore juste de dire qu'il y a eu dans l'œuvre d'Homère le résumé d'un long et multiple travail. Mais les développements suprêmes qu'il y ajouta par sa virtualité propre, inspirée pourtant et fécondée, ainsi que cela arrive toujours pour les génies individuels, par les émanations de l'esprit général de son siècle; mais la façon éclatante, impérieuse, décisive, dont il l'exprima en s'en emparant, en un mot la grandeur et la splendeur de sa part, ont fait personnifier en lui et marquer de son effigie la révolution totale qu'il n'avait que complétée, couronnée, rendue rayonnante. Cette révolution consista principalement à introduire dans l'immobile Olympe des temps passés l'activité et toute la vie morale des hommes. Ce fut un incontestable et immense progrès. Mais l'intelligence humaine, représentée par une foule de poëtes, de philosophes et d'artistes, s'éleva graduellement vers une notion supérieure de la divinité, et alors on ne vit plus que les imperfections de la doctrine dépassée. Platon, Cicéron, ces organes de ce qu'on peut nommer le christianisme païen, s'en prirent encore à Homère seul quand ils attaquèrent l'anthropomorphisme. Le philosophe romain écrivit : « Homère a transporté aux dieux les habitudes des hommes ; j'aurais mieux aimé qu'il eût transporté aux hommes les habitudes des dieux. » Sans doute cela eût été infiniment préférable. Mais toute époque a sa pensée et ses principes dont il faut comprendre l'opportunité, la légitimité relative. On ne peut demander au printemps les fruits de l'automne.

Toutefois, en s'élançant plus loin qu'eux et en critiquant la théodicée dont ils étaient la meilleure expression, l'antiquité ne cessa pas de s'incliner devant les poëmes homériques, et de les considérer non seulement comme des merveilles de l'art, mais comme de prodigieux monuments philosophiques. A côté de symboles qui avaient fait leur temps, les penseurs y trouvèrent toujours de profondes révélations sur les mystères qu'ils cherchaient à éclaircir. Thalès et ses contemporains, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Cicéron, etc., citaient continuellement les vers d'Homère comme des autorités. Platon a dit de lui, dans son traité des *Lois*, que c'était le plus sage des poëtes et des philosophes. C'était l'opinion générale chez les anciens; et elle avait été développée particulièrement dans un grand nombre de livres grecs et latins dont le titre seul : *Homère philosophe*, a survécu. Longin, le plus admirable critique de l'antiquité, avait fait un de ces ouvrages. Horace a consacré une de ses inimitables épîtres au même sujet ; c'est la deuxième du premier livre. Elle commence ainsi : « Lollius, pendant que tu plaides au Forum, j'ai relu à Préneste » le chantre de la guerre de Troie. C'est un maître de sagesse meilleur que Chrysippe et Crantor, on apprend » mieux à son école qu'à toute autre ce qui est beau, ce » qui est honteux, ce qui est utile, ce qui est nuisible; si » tu n'as rien de mieux à faire, écoute les raisons sur lesquelles je me fonde. Le poëme où est raconté le long duel » de la Grèce avec les Barbares amené par l'amour de Pâris, » contient les égarements des rois et des peuples. Anténor » est d'avis de couper les racines mêmes de la guerre. Que répond Pâris ? Il se refuse à être obligé de régner tranquille » et de vivre heureux. Nestor s'efforce de ramener la paix » entre le fils de Pélée et le fils d'Atrée. L'amour enflamme » l'un, la colère enflamme l'autre. Tous les excès des rois » retombent sur les peuples. La sédition, les perfidies, les crimes, les désordres, la fureur se déploient également dans les » murs de Troie et dans le camp des Grecs. Dans l'Odyssée, » Ulysse est un utile exemple que nous présente le poëte de » tout ce que peuvent la vertu et la sagesse : Ulysse qui, vainqueur d'Ilion, a vu avec profit les villes et les mœurs de » beaucoup de peuples, et a supporté pendant un long trajet sur les mers, d'innombrables épreuves, sans se laisser » jamais submerger par les flots de la mauvaise fortune. » Tu connais les chants des sirènes et les breuvages de Circé, » qui, si les compagnons du héros eussent eu la folle curiosité d'y goûter, les eussent fait ramper sous la domination » de cette terrible courtisane, et transformés en chiens immondes et en ignobles porcs. Nous, nous sommes la » multitude qui ne sait que manger, prétendants de Pénélope, débauchés, Alcinoüs, tous voués au culte de notre » corps, trouvant beau de dormir au milieu du jour et d'oublier les ennuis au son de la cithare, etc. » Les savants ne trouvaient pas dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* moins de motifs d'admiration que les philosophes et les moralistes, et, comme ces derniers, ils plaçaient tous Homère à leur tête. Strabon particulièrement ne tarit pas d'étonnements et d'éloges pour l'exactitude géographique du poëte. Les guerriers et les

hommes d'Etat l'étudiaient aussi pour s'en inspirer, le regardant comme le plus grand tacticien et le plus grand politique; les législateurs et les orateurs ne manquaient jamais de consacrer par un vers d'Homère leurs règlements ou leurs propositions.

A coup sûr l'immortel rhapsode ne visait guère à tout cela. Son unique poursuite, si toutefois il poursuivait quelque chose, et s'il ne chantait pas seulement pour chanter, par instinct, comme le rossignol; son unique poursuite, disons-nous, était celle du beau. On ne sent dans sa calme et harmonieuse poésie aucun effort, aucune inquiétude, d'où l'on puisse conclure autre chose. C'est ce qu'a fort heureusement exprimé un poëte éminent de notre temps, qui a abordé l'épopée après de profondes études sur l'art et sur l'histoire littéraire. « La sérénité, dit M. Edgard Quinet, dans un » article de la *Revue des Deux Mondes*, la sérénité était la » plus grande science d'Homère. Considérez seulement la » simplicité de son mécanisme. Son hexamètre, formé pres- » que tout entier de dactyles, s'avance comme Achille aux » pieds légers, puis se repose un moment à la fin de sa » course sur un lent spondée; puis, comme un voyageur » qui a repris haleine, ou comme un laboureur qui s'est assis » au bout de son sillon, le vers se relève et part plus agile » pour sa nouvelle carrière. A cette simplicité des moyens » répond la simplicité du but. Si c'est Homère qui a changé » la figure des dieux, assurément il l'a fait sans se mêler » de doctrine. Que l'on étende autant que l'on voudra la » science des symboles, pour lui il s'en est peu mêlé. Oh! » l'heureux poëte, qui n'avait besoin que de rechercher dans » son œuvre la beauté la plus pure pour être en même temps » le plus savant, le plus politique, le plus religieux de tout » son peuple. »

Le même écrivain ajoute : « La différence qu'il y a entre » les anciens et les modernes, se fait bien voir dans la pré- » férence qu'ils ont donnée à l'un ou à l'autre des poëmes » homériques. L'antiquité, éprise des vertus héroïques, » mettait l'Iliade fort au-dessus de sa rivale l'Odyssée. Au » contraire, les modernes élevés dans la vie de famille ont » choisi l'Odyssée. En effet, l'Iliade est le poëme de la jeu- » nesse du monde; l'Odyssée est le poëme des vieillards. » Dans l'Iliade, le matin de la vie grecque commence à » éclater; tout est espérance et désirs, chacun a sa passion » qu'il n'a point assouvie. L'incertitude de la victoire laisse » à chacun son avenir intact. Dans l'Odyssée, le but est » rempli : c'est le retour. Les vaisseaux chargés de butin » sont dispersés. Ils brisent leurs pesantes carènes sur le » sable comme autant d'espérances naufragées. Les hommes » ont atteint leur chimère; muets, ils retournent dans leur » foyer. La Troie fumante comme un désir abandonné, reste » seule en ruines et déshabitée sur la côte d'Asie. C'en est » fait, le poëme de la vie est fini. La jeunesse et la vieil- » lesse, l'avenir et le passé, le désir et le regret, tout déjà » a été raconté. On pourrait s'en tenir à ces deux livres. »

La perfection de ces monuments est si grande, que dès l'origine ils se confondirent avec ceux de la nature dans l'imagination des peuples, et que reproduire les merveilles de cette création de main d'homme aussi bien que celles de la création divine, a été dans toute l'antiquité, et le plus souvent chez les modernes, l'idéal et l'effort constant de l'art. Les Grecs disaient homérique, plus homérique, très homérique; comme on dit beau, plus beau, très beau. L'Iliade et l'Odyssée, c'était pour eux la règle, le *canon* universel; et tous leurs écrivains, tous leurs artistes se mesuraient sur la statue colossale du vieil aveugle. Tous d'ailleurs l'imitaient et cherchaient hautement à s'en rapprocher le plus possible. Eschyle, Sophocle, Euripide, les rois de la tragédie; Aristophane et Ménandre, les maîtres de la comédie; Alcée, Pindare, Simonide, les princes de la poésie lyrique; Archiloque, le premier des iambographes; Hérodote, Platon, etc., les prosateurs par excellence; Phidias, Apelle, etc., les représentants les plus illustres de la sculpture et de la peinture; tous sont, de leur propre aveu, les disciples, les enfants du chantre d'Achille et d'Ulysse, son école et sa postérité intellectuelle, non moins que les poëtes *cycliques* et *Homérides*, Créophyle, Stasmius, Arctinus, qui étendirent sous son nom le cercle de l'épopée. Aussi Denys d'Halicarnasse, dans son traité de la Composition des mots (p. 187, édit. Reiske), compare-t-il Homère à une montagne élevée d'où sortent tous les fleuves, toutes les mers, toutes les sources. Aussi Quintilien répète-t-il cette comparaison dans le chapitre premier de son dixième livre, et commence-t-il par Homère sa revue générale des écrivains, en disant qu'il suit l'exemple des poëtes qui commencent toujours par Jupiter, le père de toutes les choses. Lui, il songeait de plus à la littérature romaine où l'imitation d'Homère est partout aussi en effet et même, du moins dans l'épopée plus absolue encore. Depuis, le monde moral et le monde matériel se sont à plusieurs reprises transformés radicalement du sommet à la base; une foi nouvelle, sévère autant que l'autre était gaie, s'est levée dans le ciel religieux de l'humanité; des peuples nouveaux, des langages nouveaux, des systèmes nouveaux de gouvernement, des théories nouvelles d'art et des génies nouveaux ont surgi sur les ruines accumulées du passé. Non seulement Homère est resté debout, mais son culte et son influence se sont perpétués en dépit de toutes les variations. Non seulement la muse chrétienne a continué à l'imiter et à lui emprunter des idées et des symboles, tant qu'elle a parlé grec et latin; mais quelque idiome qu'elle ait adopté, elle s'est presque toujours inspirée de lui. Il a sa part à revendiquer dans la gloire de Dante et de Milton qui l'ont reconnu pour leur maître. On retrouve sa trace dans l'Arioste, dans Cervantès, dans Shakspeare, etc.; il a fourni des sujets et des inspirations aux plus grands peintres et aux plus grands sculpteurs; il a contribué à former chez nous le génie de Racine, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénelon, etc. Il n'y a plus de rhapsodes qui parcourent les cités en chantant ses vers; mais il n'est pas une nation civilisée chez laquelle, comme chez les Grecs, l'Iliade et l'Odyssée ne président, dans les universités, à l'éducation morale et littéraire des générations nouvelles; et entre les livres qu'on met aux mains des enfants, ce sont les seuls peut-être qui aient le privilége de charmer le jeune âge aussi bien que l'âge mûr. Dans ces dernières années, quand la poésie a voulu se retremper, elle s'est plongée dans cette source toujours vivifiante avec Goëthe et M. de Chateaubriand. A trois mille ans de distance, Homère a été l'un des principaux promoteurs d'une révolution dans l'art. Les romantiques qui ont exagéré encore l'innovation sont restés fidèles à l'exemple de leurs devanciers. Leur chef a crié : Plus d'imitation; mais il a formellement excepté Homère ainsi que la Bible de sa paradoxale interdiction. (Voy. la Préface de Cromwell.)

Après tant d'efforts et de génie dépensés pour arriver jusqu'à lui, Homère à bien des égards est resté sans rival. Surtout on n'a jamais retrouvé « cette aimable simplicité du monde naissant » dont parle Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*. « Rien n'a plus souri sur la terre, dit encore » M. Quinet, rien n'a plus souri sur la terre du sourire de » la poésie d'Homère, ni la fleur, ni la vierge, ni le vieil- » lard, ni le poëte. »

UNE PROCESSION AU MEXIQUE.

C'est un fait assez singulier, que dans toutes les sociétés, à quelque degré qu'on les prenne, policées ou sauvages, la danse parut toujours aux hommes un moyen convenable de manifester leurs sentiments d'amour et de respect envers un Etre suprême. Dès la plus haute antiquité on a dansé pour honorer les dieux. Aux Indes, les danses que l'on

pratique encore dans toutes les processions ne sont qu'une tradition du vieux culte. En Egypte, lors de la grande pompe isiaque, les filles des prêtres exécutaient des danses graves pendant le sacrifice que l'on offrait à Isis. Le peuple d'Israel qui dansait devant l'arche, imitait en cela, comme en bien d'autres points, les danses des Egyptiens devant le tabernacle d'Isis. Chez les Grecs, les corybantes de Cybèle et les bacchantes de Bacchus se livraient à des danses furieuses; on dansait pareillement, en certaines occasions, pour Neptune; et les Saliens, prêtres de Mars, dansaient aussi en frappant leurs boucliers. A Rome, on dansait encore durant les fêtes de purification appelées Lupercales.



(Un Cavalier mexicain, sa Femme, et leur Domestique.)

Les temps modernes offrent de même partout l'usage de la danse mêlé au culte. Les voyageurs montrent les nègres en Afrique dansant devant leurs fétiches; aux Etats-Unis, les quakers trembleurs, gens très civilisés, prient encore tous les jours la divinité en dansant; et au Mexique nous avons vu les catholiques danser religieusement pour le Christ.

C'est à San-Angel, à deux lieues de Mexico, que nous avons été témoin de ce spectacle, le jour de la fête dite de Jésus Nazaréen, patron du village; car au Mexique on adore le Sauveur sous plusieurs noms, ou plutôt dans les différents actes de sa vie, comme les Païens adoraient leurs dieux Jupiter ou Apollon, Minerve ou Diane sous diverses formes selon leurs diverses attributions.

Les Mexicains ne mettent guère moins d'ardeur que nous à courir les fêtes de village. Il y avait à San-Angel grande foule en voiture, à pied, et surtout à cheval; les cavaliers joyeux d'étaler sur leurs petits chevaux fins, nerveux, pleins d'ardeur, le magnifique costume du pays, tout brodé d'or, d'argent et de soie, tel qu'on peut s'en faire une idée par le dessin que nous donnons, copié d'après nature.

Du reste, là-bas comme ici, beaucoup de peuple qui crie et remue, des marchands de joujoux, des faiseurs de tours, du bruit, de la poussière, des auberges où l'on vous *écorche;* seulement, de plus, jointes à nos poires, à nos pêches, à nos pommes, mille espèces différentes des beaux fruits savoureux d'Amérique, dont on fait en ces solennités une consommation prodigieuse; et pour vous rappeler que vous êtes dans une ancienne colonie espagnole, au lieu des petites roulettes où vous exposez un sou contre la chance de gagner une douzaine de macarons, à chaque pas des tables de jeu tenues par des banques particulières qui ne reculent point devant des mises de 1 000 et 2 000 piastres (5 000 et 10 000 francs). Car les Mexicains ont pris des Espagnols la passion du jeu, et sont aujourd'hui le peuple le plus joueur de la terre : chez eux toute fête, à peu près comme en Angleterre toute course de chevaux, est une occasion de jouer à ciel ouvert.

Mais revenons à la procession d'usage qui est le signal de la fête. Elle s'ouvre par une douzaine d'Indiens * en

* Les Indiens sont, à proprement parler, les véritables Mexicains, les descendants des anciens possesseurs du Mexique; ils ne

guenilles, coiffés de petits chevaux en carton tout remplis d'artifices allumés, avec lesquels ils dansent en avant et en arrière, faisant mille contorsions, se ruant sur la foule, et jetant des cris de joie quand leur feu a éborgné un homme ou brûlé la robe d'une femme. Ces éclaireurs précèdent de détestables musiciens armés de guitares, de violons de bois blanc, et d'un instrument du pays à peu près semblable à un flageolet, dont le son nazal tient de la musette et du hautbois. Arrive ensuite la Sainte-Vierge soulevée par huit ou dix hommes de bonne volonté, tout haletants sous le fardeau : c'est une grande statue en bois peint comme il y en a beaucoup au Mexique, vêtue d'une robe à queue de velours violet, et chargée de pierreries, ainsi que l'Enfant Jésus qu'elle tient dans ses bras; c'est la patrone du couvent de moines carmélites de San-Angel. Viennent derrière elle les moines en grand costume, ceints de leur belle corde blanche à nœuds, la figure ouverte, franche, heureuse; puis une trentaine des notables de l'endroit, un cierge à la main comme les moines; et enfin au moins pareil nombre d'Indiens jeunes et vieux, presque tous ivres, qui, la tête entourée d'un mouchoir, la figure chargée d'un masque grotesque, et brandissant de petits sabres de bois, sautent, dansent et poussent des cris inarticulés devant un autre groupe, aussi en bois peint, composé de Jésus portant sa croix et de l'apôtre qui l'aida dans le douloureux trajet. Le Christ, malgré l'énorme croix qu'il traîne péniblement à genoux, malgré le sang qui ruisselle de la couronne d'épines et inonde son noble visage, est enveloppé d'une robe de velours pourpre, brochée d'or, toute neuve; quant à l'apôtre, il est habillé du costume indien. Quinze ou vingt personnes briguent toujours l'honneur de porter ces deux statues, de grandeur un peu au-dessus de nature, et si remarquables par une extrême vérité d'action, une grande justesse de mouvement, que l'on souffre de voir ainsi livrées à de telles profanations ces images du sublime sacrifice auxquelles les bons Indiens dans leur innocente et barbare crédulité viennent faire des mines et envoyer des baisers.

Enfin la procession est fermée par le clergé et le Saint-Sacrement.

Sans compter nombre de fusées volantes tirées durant la marche, on a placé de distance en distance, sur le chemin parcouru, d'immenses soleils qui sont allumés les uns après les autres au passage du Saint-Sacrement. Le curé a soin de faire une pose jusqu'à ce que tout soit consumé, et pendant ce temps-là les cris et les danses redoublent de fureur. C'est une véritable bacchanale. Tous ces feux d'artifice assez grossiers ne produisent en plein jour, comme on peut bien le supposer, qu'un grand fracas, mais cela suffit à ravir le peuple mexicain passionnément amoureux de bruit et de tapage. Quant aux pétards qut viennent éclater au milieu de la foule insouciante, tant pis pour ceux qui en sont blessés. Chacun pour soi, les plaisirs sont à tout le monde.

Entrons dans l'église à la suite de la procession : sous la porte vous verrez les moines faire un commerce énorme de petites croix, de chapelets, de portraits de Jésus le nazaréen; ils vendent aussi de courtes prières qu'ils disent à l'instant en y intercalant le nom de celui qui paye, cela coûte un medio (six sous et demi); puis, si vous pénétrez dans le sanctuaire, vous retrouverez les danseurs avec leurs petits sabres de bois, leurs masques, leurs violons et leurs guitares, qui s'en vont faire des stations à chaque chapelle où ils gambadent de la manière la plus extravagante, toujours en chantant et en criant.

Tel est le spectacle d'une fête patronale à deux lieues de Mexico!

Fernand Cortez, lorsqu'il porta le fer et la flamme sur les terres de l'antique Anahuac, n'en trouva certainement pas les habitants plus barbares qu'ils ne le sont encore aujourd'hui dans les campagnes du Mexique.

s'allient point à la race blanche qui forme essentiellement aujourd'hui le peuple mexicain, race d'Espagnols créoles ou mêlée de sang espagnol et indien. Les Indiens sont pauvres, privés de toute illustration, et voués en général aux travaux de la terre. Ils représentent assez exactement la classe des paysans en France. Il faut penser que le nom d'Indiens laissé aux vieux habitants des îles et de l'Amérique doit venir du premier nom que leur donna Christophe Colomb, qui prenait toutes leurs terres, à mesure qu'il y abordait, pour le continent indien qu'il cherchait.

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES.

(Premier article.)

« On regarde généralement les testaments comme la peinture des mœurs. » Cette pensée de Pline sert d'épigraphe à un ouvrage très curieux publié, il y a quelques années, sous le titre suivant : « Choix de testaments anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie. » L'auteur est l'un de nos bibliographes les plus actifs et les plus ingénieux, M. G. Peignot. Il nous a paru que quelques extraits de ce recueil peu répandu seraient dignes de l'intérêt de nos lecteurs. « L'histoire, dit M. Peignot, ne se compose pas seulement des détails sur la constitution des empires, sur les relations des peuples entre eux, sur la succession des règnes, sur les guerres nationales, sur les actions publiques des grands hommes; souvent elle embrasse aussi des particularités qui, appartenant à la vie privée, deviennent des monuments historiques, qui attestent les mœurs du temps et reposent l'esprit fatigué du tableau des grandes secousses politiques. Or, nous pensons que, parmi ces particularités, il en est peu qui puissent mieux tenir leur rang que les testaments. Un testament, pris indistinctement dans les différents siècles, peut par sa forme, par son style, par ses dispositions, être considéré comme un coup de pinceau produisant un heureux effet de lumière dans le tableau de la civilisation, des mœurs, des usages, et n'est pas moins utile pour juger de l'état de la langue au moment où il est rédigé. Les testaments sont donc un objet essentiel et fait pour piquer la curiosité, surtout si l'on s'en tient aux plus remarquables, à ceux qui peuvent prétendre au titre de monuments historiques ou de pièces singulières et vraiment originales. »

Testament de saint Jean, dit l'Aumônier.

(En 619.)

Saint Jean, surnommé l'Aumônier à cause de sa grande charité, était né à Himisso, qu'on appelait alors Amathonte, vers 555. Sa famille était noble et riche. Sa vie était heureuse, lorsque la mort lui enleva sa femme et ses enfants : alors il embrassa l'état ecclésiastique, et ses vertus le firent nommer patriarche d'Alexandrie, en 608. Son premier soin à Alexandrie fut de faire dresser une liste de tous les indigents : il s'en trouva 7 500. Il les prit tous sous sa protection et se chargea de pourvoir à leurs besoins. Dans une autre occasion, c'était lors de son sacre, il distribua aux monastères et hôpitaux huit mille pièces d'or qui étaient dans le trésor de l'église. Sa tendresse compatissante pour les malheureux éclata surtout dans la famine qui désola le peuple en 615. Enfin, retiré dans sa ville natale et sentant sa fin approcher, il fit le testament suivant :

« Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que vous avez exaucé ma prière, et de ce qu'il ne me reste qu'un tiers de sou, quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé, dans la maison épiscopale d'Alexandrie, environ quatre mille livres d'or, outre les sommes innombrables que j'ai reçues des amis de Jésus-Christ. C'est pourquoi j'ordonne que ce peu soit donné à vos serviteurs. »

Saint Jean l'aumônier est mort à Himisso, le 11 novembre 619, à soixante-quatre ans.

Testaments de Richard-sans-Peur et de Richard II.
(En 996.)

Richard-sans-Peur, duc de Normandie, avait fait préparer son tombeau dans l'abbaye de Fécamp (voy. p. 240). Il mourut le 20 novembre 996. Son testament respire la plus grande humilité. Il dit : « Je veux être enseveli devant l'huys (la porte) de l'église, afin d'être conculqué (foulé aux pieds) de tous les entrants dans l'église. »

Son fils, Richard II, imita l'humilité de son père. Par son testament il demanda à être enterré dans le cimetière et « sous une gouttière de l'église. »

Testament d'un seigneur de la maison du Châtelet.
(Vers 1280.)

Un Seigneur de la maison du Châtelet fut inspiré, dans la rédaction de son testament, par un sentiment tout opposé à ceux des deux ducs de Normandie, que nous venons de citer. Il fit creuser son tombeau dans un des piliers de l'église de Neufchâteau, et ordonna que son corps y fût placé debout, « afin, disait-il, que les vilains (les roturiers) ne lui » marchassent point sur le ventre. »

Testament d'Édouard Ier, roi d'Écosse.
(En 1307.)

« Le bon roy Edouard, dit notre historien Froissard, trespassa en la cité de Warvich. Et quand il mourut, il fit appeler son aisné fils (Edouard II, qui après lui fut roy) pardeuant ses barons et lui fit iurer, par les saincts, qu'aussitost qu'il serait trespassé, il le ferait bouillir en une chaudière, tant que la chair se départiroit des os ; et après feroit mettre la chair en terre et garderoit les os : et tous les fois que les Escoçois se rebelleraient contre luy, il semondroit ses gens et porteroit avec luy les os de son père. Car il tenoit fermement que tant qu'il anroit ses os avec lui, les Escoçois n'auroient point de victoire contre luy. Lequel n'accomplit mie ce qu'il auoit iuré : ains fit rapporter son père à Londres, et là enseuelir ; dont lui mescheut. »

Testament de Geoffroy-Tête-Noire.
(Vers 1380.)

Geoffroy-Tête-Noire était l'un de ces chefs de compagnies anglaises qui, pendant les guerres du quatorzième siècle, infestaient les provinces éloignées, s'y emparaient des châteaux pour leur propre compte, et les gardaient jusqu'à ce qu'on les en délogeât par la force. Le capitaine, surnommé Tête-Noire, occupait avec trente de ses soldats le château de Ventadour, dans le Limousin, qui lui avait été livré en 1378, moyennant six mille livres, par la trahison d'un valet du vieux comte de Ventadour. Comme ce château fort était bien approvisionné, le capitaine Tête-Noire s'y maintint et repoussa toujours courageusement les troupes qui venaient l'attaquer. C'était un homme vaillant et même ayant une certaine loyauté ; car le perfide valet qui livra le château, ayant mis pour condition additionnelle qu'on sauverait la vie à son vieux maître, le capitaine le promit et tint parole. Il entendait parfaitement le métier de la guerre. Cependant un jour il s'avança un peu trop en repoussant une attaque, et « du trait d'une arbaleste (dit Froissard), tout outre le bacinet et la coeffe furent percez : et fut navré d'un cartel en la teste tant qu'il luy en convint et gesir au lict... il en mourut ; mais avant que la mort le prensist, il en eut bien de la coignoissance : et lui fut dit qu'il estoit et gesoit en grand peril (car sa tête estoit aposiumée), et qu'il voulsist penser à ses besongnes et à ses ordonnances... » C'est alors qu'il fit venir ses compagnons d'armes, et « s'estant assis emmy son lict » il les pérora, les engagea à prendre pour capitaine un de ses parents, nommé Alain Roux, qui était de la troupe, ainsi que Pierre son frère, pour capitaine en second ; ce qu'ils firent tous avec plaisir, parce qu'ils lui étaient affectionnés et dévoués. Ensuite le moribond fit son testament. Voici comment Froissard le rapporte dans son style naïf :

« .... Quand toutes ces choses furent faites et passées, Geoffroy-Tête-Noire parla encores et dit : Or bien, seigneurs, vous avez obéi à mon plaisir ; si vous en say gré et pour ce ie veuille que vous partissez (que vous ayiez part) à ce que vous avez aidé à conquerir. Je vous dy qu'en cest arche (coffre-fort) que vous veez-là (et lors la monstra à son doy, et dit :) il y a jusqu'à la somme de trente mille francs. Si en vueil ordonner, donner et laisser à ma conscience ; et vous accomplirez loyaument mon testament. Dites ouy, et il respondirent tous : sire, ouy. »

Testament : « Tout premierement (dit Geoffroy) ie laisse à la chapelle Saint-Georges (qui sied au clos de céans) pour les réparations et reedifications, mille et cinq cens francs.

» En après, à m'amie qui loyaument m'a serui, deux mille cinq cens francs.

» En après, à Alain Roux, vostre capitaine, quatre mille francs.

» Item, à mes varlets de chambre, cinq cens francs.

» Item, à mes officiers, mille et cinq cens francs.

» Item, le surplus ie laisse et donne ainsi comme ie vous diray. Vous estes (comme il me semble) enuiron trente compagnons d'un fait et d'une emprise : et deuez estre frères, et d'une alliance, sans débat et riotte (rixe, querelle), n'estrif (ni bataille) entre vous. Tout ce que ie vons ay dit, vous trouuerez en l'arche : si departez entre vous trente le surplus bellement, et si vous ne pouuez estre d'accord et que le diable se mette entre vous, véez la une hache, bonne et forte, et bien trenchant, rompez l'arche : et puis en ayt qui auoir en pourra.

» A ces mots, ils respondirent tous et dirent : Sire et maistre, nous serons bien d'accord. Nous vous auons tant douté (redouté) et aimé, que nous ne romprons mie l'arche : ny ne briserons ja chose que vous ayez ordonnée et commandée. »

« Ainsi que je vous compte, continue Froissart, fut du testament de Geoffroy-Tête-Noire : et ne vesquit depuis que deux jours, et fust enseuely en la chapelle de Sainct-Georges de Ventadour. Tout son laiz fut accomply, et les trente mille francs départis à chacun, aiusi que dit et ordonné l'auait ; et demourèrent capitaines de Ventadour Alain Roux et Pierre Roux, frères. »

Testament de L. Cortusio, jurisconsulte à Padoue.
(En 1418.)

Le testament de Cortusio est cité par plusienrs auteurs, notamment par Paul de Castro, Scardéon, Jérémie Drexelius, Garasse, et Dreux du Radier.

Lodovico Cortusio défend, par acte de dernière volonté, à tous parents et amis, de pleurer à son convoi. Celui d'entre eux qui pleurera sera exhérédé, et au contraire celui qui y rira de meilleur cœur, sera son principal héritier ou son légataire universel. Il défend de tendre en noir la maison où il mourra ainsi que l'église où il sera enterré, voulant au contraire qu'on les jonche de fleurs et de rameaux verts le jour de ses funérailles. Lorsqu'on portera son corps à l'église, il veut que la musique remplace le son des cloches. Tous les ménétriers de la ville seront invités à son enterrement ; cependant il en fixe le nombre à cinquante, qui marcheront avec le clergé, les uns devant le corps, les autres derrière, et qui feront retentir l'air du bruit des instruments, tels que luths, violes, hautbois, trompettes, tambourins, etc. ; et ils chanteront *Alleluia* comme le jour de Pâques. Chacun d'enx recevra pour sa laire un demi-écu. Son corps, enfermé dans une bière couverte d'un drap de diverses couleurs joviales et éclatantes, sera porté par douze filles à marier, vêtues de vert et qui chanteront des airs gais et récréatifs. Le testateur leur

assigne une certaine somme d'argent pour leur dot. Les jeunes garçons et les jeunes filles qui accompagneront le convoi porteront, au lieu de flambeaux, des rameaux ou des palmes, et auront des couronnes de fleurs sur la tête, faisant chorus avec les douze porteuses. Tout le clergé, accompagné de cent flambeaux, marchera devant le convoi, avec tous les religieux, excepté ceux dont le costume est en noir, la volonté expresse du testateur étant, ou qu'ils ne paraissent pas à son enterrement, ou qu'ils changent de costume, pour ne point troubler la fête et la réjouissance publique par leur capuchon noir dont la couleur est une marque de tristesse. L'exécuteur testamentaire sera chargé de faire exécuter toutes ces dispositions dans leur plus grand détail, sous peine de nullité, etc.

Cortusio mourut l'an 1418, le 17 juillet. Ses funérailles furent exécutées comme il l'avait prescrit. Il fut enterré à l'église de Sainte-Sophie à Padoue, avec un appareil qui ressemblait plutôt à une noce qu'à un convoi funèbre.

Une disposition testamentaire conçue à peu près dans le même esprit est attribuée à un peintre hollandais, nommé Martin Heimskerk. Il laissa une somme destinée à marier tous les ans une fille de son village natal, à condition que, le jour des noces, le marié et la mariée viendraient danser avec les conviés sur sa fosse. Cette clause fut exécutée aussi long-temps que dura la fondation. C'est Gui Patin qui raconte cette anecdote.

Quittance d'un bourreau au quinzième siècle.

« A tous ceux qui ces lettres verront ou orront, Guillaume Lemonier, garde des sceaulx des obligations de la viconté de Dampfront (Domfront) en Pass, salut. Savoir faisons que pardevant Mainffray Pitart, tabellion juré et establi en ladite viconté, fut présent Robert Tailleboys, maistre exécuteur de la haulte justice audit Dampfront, lequel confessa avoir eu et receu de honnorable homme Nicolas Normant, vicomte et receveur illec (à Domfront), la somme de soixante soubz tournois, pour sa paine et sallaire d'avoir exécuté Guillaume Gougeul comme traistre, larron, brigant. De laquelle somme ledit Tailleboys se tient pour content et à plain paié, et en quitta (et en reconnut quitte) le roy, messire ledit viconte et receveur, et tous autres qu'il appartient. En tesmoings de ce, nous avons scellé ces lettres, à la relacion dudit tabellion, du contre-scel ausdites obligations, le 7e jour de mars de l'an mil quatre cents trente-sept. *Signé* PITART. »

Ce document curieux, entièrement inédit, est extrait des archives de feu le baron de Joursanvault, généalogiste et diplomatiste distingué.

Quand vos yeux, en naissant, s'ouvraient à la lumière,
Chacun vous souriait, mon fils, et vous pleuriez.
Faites si bien qu'un jour, à votre heure dernière,
Chacun verse des pleurs, et que vous souriiez.

Ancien quatrain.

Bibliothèques publiques. — Que le jeune homme, oubliant les frivolités de son âge, fréquente ces asiles où les lumières éparses se rassemblent dans un foyer commun, où sans cesse il pourra converser avec les grands génies de tous les pays, de tous les âges! Près d'eux, l'art trouve toujours des modèles; le goût, des leçons; la vertu, des exemples : car périssent les talents qui n'ont pas la vertu pour appui!... La patrie repousse ces hommes qui étudient uniquement pour briller et satisfaire leur orgueil; elle n'avoue pour ses enfants que ceux qui s'occupent sans cesse à devenir meilleurs pour la mieux servir

Extrait d'un rapport de GRÉGOIRE.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE *.

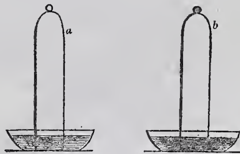
L'AIR.

L'air, que les anciens regardaient comme un élément indécomposable, peut se séparer en deux autres espèces d'*airs invisibles*, qui diffèrent essentiellement par leurs propriétés; ce sont l'*oxigène* et l'*azote*.

On peut reconnaître les différents airs ou gaz invisibles par des qualités qui leur sont propres, par l'odeur, par la saveur, et par une foule de phénomènes particuliers qui se développent lorsqu'on met d'autres corps visibles en contact avec eux.

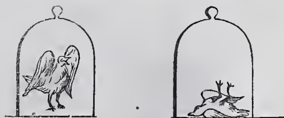
Le mot *gaz*, dont l'origine est allemande, signifie *esprit*, *âme;* et il a été donné comme nom générique à toutes les espèces d'air découvertes et classées par la chimie moderne. Ainsi, outre le *gaz oxigène* et le *gaz azote*, on a le *gaz hydrogène*, avec lequel on remplit les ballons; le *gaz acide carbonique*, qui mousse dans la bière ou dans le vin de Champagne; le *gaz acide sulfureux*, qui se dégage des allumettes soufrées; etc., etc. Ce nom de *gaz*, employé d'abord pour désigner toutes les espèces d'airs, à l'époque où les connaissances chimiques commençaient à se coordonner, a été adopté par les savants de tous les pays; on n'a conservé le mot *air* que pour l'air atmosphérique.

Différence de l'oxigène et de l'azote. — Supposons que nous ayons deux éprouvettes ou cloches, l'une remplie d'oxigène et l'autre d'azote : à l'œil, elles ne présentent entre elles aucune différence; mais si nous les retournons brusquement, et que nous y plongions aussitôt une allumette enflammée, nous verrons celle-ci s'éteindre sur-le-champ dans la cloche *b*, tandis qu'elle se rallumera sur-le-champ dans la cloche *a* et jettera une lumière éclatante, lors même qu'elle serait presque éteinte.



a Eprouvette remplie d'oxigène. — *b* Eprouvette remplie d'azote. — Leurs extrémités *cc* sont plongées dans de l'eau ou du vif-argent qui intercepte la communication avec l'air atmosphérique.

Si au lieu d'une allumette on fait passer sous chacune de ces cloches un petit animal, un moineau, par exemple, on verra dans la cloche d'oxigène l'oiseau s'agiter, sauter, vivre comme dans l'air; tandis que le malheureux moineau plongé dans l'azote tombe sans mouvement et meurt asphyxié si l'on ne vient vite à son secours.



Ainsi l'air atmosphérique présente ce fait singulier, qu'il est composé de deux gaz de propriétés tout-à-fait contraires : l'un destiné à la respiration des animaux et à la combustion, l'autre qui donne la mort et éteint les corps enflammés.

Découverte de la composition de l'air. — La composition

* Extrait de la *Bibliothèque du Magasin pittoresque.*

de l'air resta inconnue jusque vers 1775; on le considérait encore à cette époque comme une substance simple. Cependant on savait qu'il existait d'autres gaz; mais on les connaissait mal, on les regardait comme de l'air plus ou moins vicié.

La découverte de l'oxigène est due à Priestley, chimiste anglais (1774); mais c'est à Lavoisier que nous devons la détermination des merveilleuses propriétés de ce gaz. Avant lui, on admettait, d'après les théories de Beccher et surtout d'Ernest Stahl son disciple, né à Anspach en 1660, l'un des plus remarquables chimistes qui aient existé, on admettait, disons-nous, qu'un corps étant calciné perdait un fluide inflammable appelé *phlogistique*, de telle sorte que ce corps ainsi dépouillé ne pouvait plus brûler de nouveau. Par exemple, le vif-argent (mercure), calciné à l'air, se transforme en une poudre rouge; hé bien! on disait que la poudre rouge était du mercure privé de phlogistique, et que le mercure *pur* était cette même poudre rouge combinée avec le phlogistique.

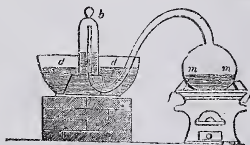
Des doutes s'étaient élevés contre cette théorie : pour qu'elle fût vraie, il faudrait que le mercure, privé du phlogistique par la calcination, devînt plus léger, et il devient au contraire plus lourd; c'est qu'en effet, au lieu de perdre quelque chose, il *absorbe* une portion de l'air.

Bayen, savant distingué, qui fit partie de l'Institut à la création de 1795 et mourut trois ans après, mit hors de doute, par une expérience décisive, cette union de l'air au métal que l'on calcine. En chauffant dans un vase fermé la poudre rouge du mercure, il obtint une grande quantité de gaz, et le mercure reparut avec son brillant ordinaire. — Il en conclut avec raison que l'on expliquait mal la combustion et la revivification des métaux par les allées et venues du phlogistique. Mais il s'arrêta à ce point, et ne donna pas assez d'attention au gaz qui s'était dégagé du mercure, le regardant comme de l'air ordinaire.

Priestley se trouvait alors à Paris : il refit l'expérience, recueillit ce gaz et l'étudia. Il y plongea une allumette enflammée pour voir si elle y brûlerait bien; en effet la flamme devint des plus vives. — Il venait de reconnaître l'oxigène, qui éveilla alors à un haut degré l'attention des chimistes. A peu près à la même époque, Scheele, en Allemagne, faisait la même découverte.

Ici nous arrivons à Lavoisier, qui préparait depuis long-temps, dans le secret de ses réflexions, la doctrine qu'il devait produire plus tard. Les premiers germes en avaient été déposés par lui, en 1772, dans un paquet cacheté confié à l'Académie, lorsqu'il eut connaissance des résultats mis au jour par Bayen et surtout par Priestley. Soupçonnant aussitôt que l'air était un composé de plusieurs gaz, et que c'était une portion seulement de l'air qui était absorbée par les corps soumis à la calcination ou à la combustion, il se mit à vérifier ses soupçons par l'expérience, en procédant à la calcination du mercure.

Grande expérience de Lavoisier. — Il chauffa un poids déterminé de mercure avec un volume d'air bien mesuré,



mm Mercure dans un matras à tube recourbé; l'éprouvette *b*, l'intérieur du matras et le tube contiennent de l'air. — *fff* Fourneau pour chauffer le matras. — *dd* Mercure pour intercepter la communication avec l'air extérieur.

et le tint pendant douze jours à une température voisine de 560°. Une portion de l'air fut absorbée peu à peu par le métal, qui se couvrit de la poudre rouge dont nous avons déjà parlé.

Lorsque cette absorption eut cessé, Lavoisier mesura et examina ce qui restait dans l'appareil; il vit que cette sorte de gaz-résidu éteignait les corps enflammés, était irrespirable. C'était le gaz *azote*, déjà reconnu par Priestley, et, à ce qu'il paraît, par le docteur Rutherford d'Edimbourg, en 1772.

Lavoisier fit alors la contre-épreuve, en recueillant avec soin la pellicule rouge qui recouvrait le mercure; la chauffant à 400° dans un vase clos, il vit reparaître le métal et se dégager un gaz qui rendait très vive la flamme d'une allumette : c'était l'oxigène, que nous connaissons déjà. Après en avoir mesuré avec soin le volume, cet illustre chimiste conclut de son expérience que l'air était formé par un mélange de 27 parties d'oxigène et de 73 parties d'azote mais il commit sans doute une erreur, car des expériences précises et répétées à des époques diverses ont donné constamment 21 parties d'oxigène et 79 d'azote pour la composition de 100 parties d'air.

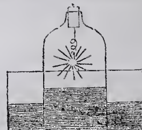
Ainsi l'air renferme un cinquième de son volume d'oxigène, et quatre cinquièmes d'azote.

L'analyse de l'air a été faite en France par Berthollet, par MM. de Humboldt et Gay-Lussac; sur le Mont-Blanc par M. de Saussure; sur la côte de Guinée par Humphry Davy; sur le pic de Ténériffe et le sommet des Andes par M. de Humboldt; en Angleterre par Cavendish et Davy; en Egypte par Berthollet; en Espagne par M. de Marty; en Russie (Casan) par M. Kupfer, etc. : l'azote et l'oxigène ont toujours été trouvés dans le rapport de 79 à 21. M. Gay-Lussac, dans son ascension aérostatique, prit, à une lieue de hauteur au-dessus de la terre, plusieurs flacons d'air, dont l'analyse a fourni des résultats semblables aux précédents.

L'air contient aussi de la vapeur d'eau et du gaz acide carbonique; mais ce dernier n'y existe qu'en petite quantité, car on en trouve à peine un litre sur deux mille litres d'air.

Rôle important de l'oxigène dans la combustion. — Lavoisier reconnut dans ses travaux subséquents, et démontra par une suite d'expériences claires et rigoureuses, que non seulement le mercure et les métaux, mais encore le soufre, le phosphore, en un mot tous les corps combustibles, absorbent en brûlant l'oxigène qui entre dans l'air, et l'absorbent en quantité précisément égale à leur augmentation de poids.

L'expérience suivante est une de celles qu'il fit pour montrer cette absorption de l'oxigène.



Après avoir fixé une spirale de fer à un bouchon, il attacha un morceau d'amadou à l'extrémité, y mit le feu, et enfonça la spirale dans un flacon rempli d'oxigène; ce flacon, ouvert par le bas, reposait dans un vase contenant de l'eau, de manière que l'oxigène ne pouvait s'échapper : la combustion se présenta avec un éclat éblouissant; le métal se fondit en gouttelettes qui étaient du fer brûlé, ou de l'*oxide de fer*, suivant le langage chimique. Lavoisier remarqua aussi que l'eau était remontée dans le vase pour remplacer l'oxigène absorbé par le fer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.

LE COLPORTEUR ET SES SINGES.



(Le Colporteur et ses Singes; imité de Breughel par P. Saint-Germain.)

C'est une histoire bien connue que celle de ce colporteur dont notre gravure reproduit la mésaventure. Essayons cependant de voir s'il n'y aurait rien de nouveau à en dire. Il n'est pas de vieux conte qu'on ne puisse rajeunir. Les plus populaires sont ceux-là même qui offrent ordinairement plus de prise à l'imagination; car s'ils se sont si fort répandus, c'est que l'auteur y avait caché à son insu quelque vérité utile ou quelque sentiment élevé.

C'était un jeune Breton; il portait de longs cheveux et une large veste, à la manière des campagnards de son pays. Il s'appelait Robert. Il s'ennuya de vivre dans la chaumière où son père avait vécu heureux. Chaque fois qu'il s'avançait sur les bords de la mer, son regard curieux semblait chercher, au-delà de l'immense horizon qu'elle lui présentait, je ne sais quel bien qu'il enviait sans le connaître. Tout petit il avait pris l'habitude de s'asseoir sur la grève; et il y demeurait plongé, pendant de grandes heures, dans des contemplations mystérieuses dont son esprit ne gardait plus la trace aussitôt qu'il en était sorti. Il lui en restait cependant toujours de vagues désirs, que son pays natal ne pouvait plus satisfaire. Souvent il marchait des jours entiers sur le rivage, se trouvant malheureux d'y être attaché, et regardant d'un œil jaloux les vaisseaux qui ouvraient leurs voiles comme des ailes pour s'envoler vers d'autres régions. Lorsque ses parents, à qui ses longues absences avaient plusieurs fois donné de l'inquiétude, le retrouvaient après bien des recherches et le ramenaient chez eux, l'enfant, revenu dans leur habitation, ne pouvait s'y souffrir; la terre lui paraissait monotone en comparaison de cette vaste plaine de l'Océan, toujours agitée par son propre mouvement, et teinte, sous les différents rayons du jour, de mille couleurs diverses. La forêt à l'ombre de laquelle la cabane de ses parents était cachée ne lui semblait guère moins triste; son oreille, accoutumée aux bruits de l'Océan, trouvait que les grands chênes étaient sans voix, et que les oiseaux et les vents n'y faisaient que des concerts indignes de lui.

Ces dispositions grandirent avec lui; l'envie de gagner de l'argent et de devenir riche s'y joignit encore. Les dimanches, lorsqu'il allait à la messe au village voisin, il écoutait

avec passion les récits que les vieux marins faisaient de leurs expéditions; et il voulait voyager comme eux, et visiter les pays merveilleux situés au-delà de cette mer sur les bords de laquelle il avait tant rêvé.

Ses parents finirent par croire à sa vocation; lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, ils le conduisirent à Brest. Son père avait fait quelques économies; il en redemanda une bonne partie au notaire chez qui il les avait placées. Voulant adoucir autant qu'il était en lui les difficiles commencements de la carrière dans laquelle son fils voulait entrer, il remit cette somme au capitaine de vaisseau à qui il le confia : la moitié devait subvenir aux frais de la traversée; le reste devait être remis à Robert lorsque le navire, qui allait à la Nouvelle-Orléans, serait arrivé à sa destination. Puis le père et la mère donnèrent à leur fils l'adresse d'un de leurs parents qui avait fait fortune en Amérique, embrassèrent leur fils, et le vaisseau partit.

Durant la traversée, le capitaine eut l'occasion de remarquer la bonne volonté du jeune homme qu'on avait remis à sa garde, et cette sorte d'ardeur aventureuse qui le possédait. Il le prit en amitié, et lorsque le vaisseau aborda au Fort-Saint-Louis, il lui proposa de le recommander à un de ses amis qui était fort riche, et qui pouvait l'employer dans ses fabriques. Robert accepta l'offre du capitaine. Celui-ci devait voir son ami le jour même du débarquement; et il fut convenu que le lendemain notre jeune Breton se présenterait dans la maison qui lui fut indiquée; puis le capitaine lui compta la somme qu'il avait reçue, et sur laquelle il ne voulut rien prélever.

Cependant la vue de ce pays inconnu, qu'il avait tant désiré voir, agissait fortement sur l'esprit de Robert; la nature lui en parut plus grande que tout ce qu'il avait rêvé. Son imagination, exaltée par la traversée, trouva dans les côtes fertiles, dans le grand fleuve qui descendait à l'océan comme une mer dans une autre, dans les hautes montagnes couvertes de forêts jaunissantes qui couronnaient la perspective, une majesté à laquelle il ne s'était pas attendu. Mais lorsqu'il eut mis pied à terre, il fut étonné de ne trouver dans la ville que des colons qui, avec leurs pantalons blancs et leurs chapeaux de paille, ressemblaient à des matelots endimanchés. La première chose à laquelle il songea fut de demander où étaient les sauvages; il était tout étonné de ne rencontrer que des Européens au milieu de cette nature extraordinaire. Les personnes à qui il s'adressa lui montrèrent du doigt les montagnes qui dominaient la baie, et lui dirent que depuis long-temps les blancs avaient chassé les indigènes au-delà de ces grands remparts. Notre jeune homme resta tout le soir en contemplation devant ces montagnes, comme autrefois il avait fait devant la mer. Les bornes de l'inconnu étaient reculées pour lui, mais elles n'avaient pas disparu.

Le lendemain, il alla, comme il en était convenu, chez le fabricant que le capitaine lui avait indiqué; mais cet honnête homme venait de faire des pertes considérables par suite de la confiance qu'il avait maladroitement accordée à un armateur. Il venait d'apprendre le coup qui le frappait au moment même où Robert se présenta chez lui : il le reçut néanmoins avec bonté; mais, peu capable de songer à autre chose qu'à son infortune, il le pria de repasser dans quelques jours, promettant de lui être utile.

Livré à lui-même, notre jeune homme parcourut la ville en quelques heures, et se hasarda bientôt à en sortir. Ses pas le portaient naturellement du côté des montagnes, où il apercevait tous les signes d'une végétation plus riche et plus puissante que tout ce qu'il avait jamais vu. Un matin, comme il suivait une grande allée de bananiers qui menait de ce côté-là, il se prit à songer que ces montagnes, dont il désirait si fort d'atteindre la cime et de voir de plus près les merveilles, recelaient sans doute aussi la source de sa fortune. Il se figura que les indigènes qui habitaient au-delà de leurs sommets devaient avoir conservé quelques parcelles de cet or qui avait tenté les navigateurs et les aventuriers du seizième siècle. En même temps sa main, qui tomba comme par hasard sur le gousset de sa veste, y fit résonner une douzaine de louis de France; le bruit fin et précieux qu'ils jetèrent à travers l'enveloppe de papier dont ils étaient recouverts, fut pour lui comme une révélation. Il rentra précipitamment dans la ville, se présenta chez un marchand de pacotilles, fit une provision de toutes sortes d'instruments, de meubles et de vêtements à l'usage des Européens, paya le tout comptant, acheta une valise dans laquelle il plaça ses marchandises, mit sa valise sur ses épaules, prit un bâton à la main, et, sifflant un noël de son pays, s'achemina au hasard vers l'intérieur des terres.

Tout en s'avançant dans ce pays inconnu, il se faisait de beaux raisonnements pour s'encourager dans son entreprise et justifier sa témérité. « Les gens qui ont fait jusqu'à présent fortune en Amérique, se disait-il, sont demeurés sur le rivage, dont la fertilité a suffi pendant deux siècles à leur cupidité. Voici le temps venu où la terre des côtes sera moins fertile; c'est en pénétrant dans ces contrées plus avant que ceux qui les ont occupées jusqu'à ce jour, que nous pourrons devenir aussi riches qu'eux. » Puis il énumérait le profit qu'il pourrait faire de toutes les nippes qu'il avait achetées; il supputait la valeur de tous les bonnets de coton, de tous les bas, des miroirs, des lunettes, des colliers, des trompettes qu'il allait vendre aux sauvages. « C'est un service à leur rendre, pensait-il, que de leur porter les bienfaits de la civilisation; et tout en faisant ma fortune, il sera agréable de servir les progrès des lumières. » Puis il comptait encore tout l'argent qu'il retirerait de son expédition; il songeait déjà à le placer; il en laissait accumuler les revenus, il en triplait toutes les années le capital; comme la Perrette de la fable, il se voyait devenir riche, grâce à la quincaillerie qui remplissait sa valise; enfin il retournait en imagination dans sa Bretagne, et il faisait bâtir un château à la place de la chaumière de son père.

Cependant le soleil montait au zénith, et devenait d'une ardeur accablante; notre colporteur, qui traversait en cet instant de grandes plaines découvertes dans lesquelles on cultivait le café, suait de tous ses membres. Son chapeau noir de matelot, qu'il avait conservé, et qui absorbait tous les rayons du soleil, concentrait sur sa tête un foyer de chaleur qui devint bientôt insupportable. Robert fut obligé d'ôter son chapeau et de l'attacher derrière sa valise; mais ne pouvant laisser sa tête exposée aux rayons brûlants du soleil, il prit dans sa valise un bonnet de coton, et s'en couvrit. Cependant l'atmosphère était tellement embrasée, qu'à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut forcé de s'arrêter. Aucune habitation ne se faisait voir autour de lui, et il avait encore plus d'une heure de marche pour atteindre les premiers arbres de la forêt. Vaincu par la fatigue, il se coucha dans un fossé creusé au bord d'un champ de maïs. A peine y était-il étendu, qu'il sentit autour de sa jambe les froides étreintes d'un serpent. Il contint son effroi de son mieux, et, après s'être levé peu à peu sur son séant, et avoir mesuré, non sans peur, la dimension de son ennemi, il mit la main dans sa pacotille pour y chercher une arme défensive. Le serpent, qu'il ne cessait d'observer, comme s'il eût été attiré par son regard, tendit le cou au-devant de la main du jeune homme, qui fut assez habile pour le lui trancher avec une énorme paire de ciseaux qu'il venait de tirer de sa valise.

Débarrassé de ce danger, Robert se remit en route, malgré la chaleur qui semblait augmenter encore; il n'avait d'autre ressource pour se rafraîchir que de mâcher de temps en temps les plantes qui se rencontraient sur son passage, et qu'il ne connaissait pas assez pour n'avoir pas à redouter de trouver la mort dans leurs sucs. Haletant et défait, il parvint enfin à la limite de cette grande forêt qu'il aperce-

vait depuis si long-temps, et qui garnissait le pied des montagnes. En sentant tomber sur sa figure la fraîcheur des premiers ombrages, il crut entrer en paradis. Il ôta son bonnet de coton, le mit dans sa poche, essuya tout son corps qui ruisselait de sueur, et chercha un abri favorable sous l'un des arbres séculaires qui le couvraient. Il en aperçut un dont le pied était garni d'un banc naturel de mousse, et dont l'immense tronc lui offrait un vaste dossier. A peine se fut-il assis en cet endroit qu'il se sentit gagné par un sommeil irrésistible: il fit la chasse tout autour de lui pour voir s'il ne découvrirait pas quelque nouveau serpent; et quoiqu'il n'en eût pas vu de trace, il voulut se tenir en garde, et laissa par précaution sa valise ouverte, de manière à pouvoir, au besoin, y retrouver des instruments de défense. Il avait essuyé une fatigue si grande, qu'il ne tarda pas à s'endormir profondément.

Aussitôt qu'il eut fermé les yeux, une troupe de singes qui était nichée sur les arbres voisins s'abattit autour de lui. L'un de ces animaux, plus hardi que les autres, vint en sautillant jusque sous le nez du colporteur, dont la tête s'était affaissée sur elle-même. Quand il eut vu qu'il était bien endormi, il sauta sur la valise et en tira tous les effets qui y étaient renfermés. A la vue de ces dépouilles de toutes les formes et de toutes les couleurs qu'il étalait par terre, les autres singes accoururent, et chacun en saisit un morceau. Celui-ci avait pris une paire de bas qu'il essayait d'ajuster sur sa jambe grêle et velue; celui-là se mirait dans une petite glace; un troisième mettait des lunettes sur son nez camard; un autre s'était emparé d'une trompette, et, prenant sans doute cet instrument pour une lunette, il l'approchait de ses yeux. Celui qui avait fouillé la valise l'avait laissée à moitié dévastée, et d'une patte subtile il cherchait à s'insinuer doucement dans la poche de Robert, qui n'entendait et ne sentait rien. Cependant un autre singe avait pris sa place auprès de la valise, et, après en avoir tiré une foule d'ustensiles dont il ne comprenait pas l'utilité, il trouva un gros paquet de bonnets de coton, qui composaient la plus grande partie de la pacotille du colporteur. Il en mit un sur sa tête, et fit avec ce couvre-chef une contenance si singulière, que tous ses compagnons voulurent l'imiter sur-le-champ: ils coururent aux bonnets et s'en affublèrent, à l'exception d'un seul, qui, toujours perché sur sa branche, avait fini par approcher de sa bouche la trompette qu'il tenait dans sa main; il en tira un son aigu et étrange, qui réveilla le colporteur en sursaut.

Au bruit de la trompette et au mouvement que fit Robert, les singes furent pris d'une frayeur soudaine, et grimpèrent aux arbres, du haut desquels ils secouaient, comme par dérision, leurs têtes grimaçantes, couvertes des bonnets du pauvre colporteur. Celui-ci, se voyant dévalisé, resta confondu quelque temps; puis il se mit à vociférer des menaces contre les singes, qui, s'apercevant de sa fureur, commencèrent à gambader d'un arbre à l'autre et à faire mille espiègleries. Sa colère redoubla d'abord; et bientôt il tomba dans un violent désespoir, en songeant qu'il était dans un pays inconnu, et qu'il venait de perdre les seules ressources qui lui restassent, sans avoir l'espoir de les recouvrer. Morne et désolé, il se rassit pour penser à ce qu'il lui fallait faire. Le jour tirait à sa fin avant qu'il eût pu prendre un parti; les singes n'en continuaient pas moins leurs grimaces, et ils sautaient d'une branche à l'autre en poussant de petits cris moqueurs.

L'idée vint enfin à Robert que ces singes ne s'étaient affublés de ses marchandises, que parce que les hommes des villes voisines qui venaient travailler dans la forêt leur en avaient appris l'usage. Pensant que tout était imitation chez ces animaux, il voulut les contraindre par elle à lui rendre ce qu'ils lui avaient pris. Il chercha donc un bonnet de coton dans sa valise, mais il n'y en trouva plus; la bande des singes, qui était nombreuse, les avait tous enlevés. Il allait retomber dans son désespoir, lorsqu'il se souvint du bonnet dont il avait fait usage pendant la journée, et qu'il avait ensuite mis dans sa poche; s'il l'y retrouva, ce ne fut pas la faute du singe qui avait essayé de la vider pendant son sommeil. Il le mit sur sa tête, l'enfonça bien avant, et le releva ensuite par-devant: il observa avec une joie extrême que les singes faisaient comme lui. Comptant alors sur la réussite de son projet, il resta quelque temps immobile; puis, au moment où tous les singes avaient les yeux attachés sur lui, il tira son bonnet d'une main résolue et le jeta par terre avec violence. Dans le même instant tous les singes l'imitèrent, et il vit tous ses bonnets retomber en pluie du haut des arbres. Il s'empressa de les ramasser et de les mettre dans sa valise. Comme s'ils se sentaient mystifiés, les singes allèrent prendre plus loin leurs ébats.

Cependant le jour s'était écoulé dans ces embarras, et la nuit approchait. Robert fut obligé de la passer dans la forêt: il grimpa avec sa valise, du mieux qu'il put, au tronc de l'arbre sous lequel il s'était assis, et s'attacha au milieu des branches. Ce fut là qu'il passa la nuit. Il dormit peu et réfléchit beaucoup: frappé de terreur en songeant à l'isolement dans lequel il se trouvait, au milieu d'un pays entièrement inconnu, il vit tomber en quelques instants tous les désirs sur la foi desquels il s'y était aventuré. Avant le jour il avait repris le chemin de la ville; il se représenta chez le négociant à qui le capitaine de vaisseau l'avait recommandé, et qui, remis de son infortune par une faveur inespérée du sort, le reçut avec bonté et le plaça dans ses fabriques. Il y vécut long-temps, modeste, médiocre et content, comme il aurait pu faire dans un magasin de la ville la plus voisine de sa cabane.

L'homme a été doué par la nature de l'intelligence qui le met au-dessus du reste de la création; mais ce don qu'il a reçu pour assurer son bonheur, il l'emploie trop souvent en recherches inutiles et en aventures dangereuses. Notre but est plus près de nous que nous ne pensons.

La Mante Prie-Dieu. — Un insecte qui, comme la cigale, ne dépasse guère, vers le Nord, les rives de la Loire, est la *Mante*, singulier orthoptère vert ou grisâtre; son abdomen et ses élytres molles sont élargis; son corselet étroit et allongé ressemble à un long corsage de femme; il porte deux grands pieds dont les hanches et les cuisses sont très fortes, très larges et bordées d'épines; la jambe élargie, terminée en croc et susceptible de se replier sur la cuisse, sert à la mante pour saisir et tuer sa proie. Cet insecte, déployant sa longue jambe, la lance brusquement sur les mouches qui passent à sa portée. La mante, dont les antennes sont amincies, et dont la tête ressemble à celle des sauterelles, tient son corselet redressé et ses bras rapprochés comme une personne agenouillée pour prier Dieu; c'est pourquoi les paysans du Midi l'ont nommée *Prega-Diou*; ils croient qu'elle a quelque chose de surnaturel, et qu'elle montre obligeamment le chemin à ceux qui sont égarés, en tournant ses mains d'un côté ou de l'autre.

Promenades d'un naturaliste.

MŒURS ET OCCUPATIONS

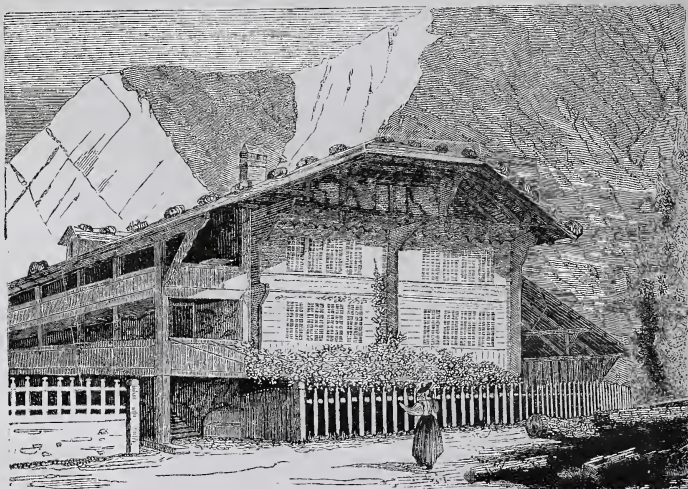
DES HABITANTS DES CHALETS.

Il existe dans les pays de montagnes une race d'hommes que leur position laisse en dehors des investigations des voyageurs. N'ayant presque pas de contact avec la société, ils n'en ont ni les habitudes, ni les mœurs. Lorsqu'on vit quelque temps parmi eux, on est tout surpris de les trouver si différents des gens qui vivent dans leur voisinage.

si étrangers à toutes les préoccupations ordinaires des villes.

En parcourant en Suisse les riches vallées de l'Oberland et de l'Emmenthal bernois, on est saisi d'admiration en voyant la variété des récoltes, le luxe de végétation que des mains infatigables et intelligentes ont su répandre sur des terres d'une nature souvent ingrate, sous l'influence d'un climat rigoureux. L'œil étonné mesure avec effroi ces rochers suspendus de tous côtés qui semblent vouloir se détacher des montagnes où les retiennent captifs quelques bouquets de sapins, espèce de boulevards qu'ils essaient en vain de franchir. C'est parmi ces rochers que se retirent pendant cinq mois de l'année les hommes dont nous allons essayer de faire connaître les mœurs et les habitudes.

Ordinairement c'est dans le courant de juin que les populations, dites alpestres, regagnent leurs chalets. Ces habitations d'été se trouvent assises sur le haut plateau des montagnes ou disséminées sur les versants. Lorsqu'on les abandonne à la fin d'octobre, on a soin d'emporter tous les ustensiles qui les meublent ; ils consistent en vases de bois pour traire et conserver le lait, en chaudières pour faire cuire les fromages, et en quelque menue vaisselle qui sert à faire la cuisine des habitants des chalets. Munis de tout ce mobilier, qu'ils placent dans des hottes avec quelques provisions de bouche, comme jambons, sel, drogues pharmaceutiques, les vachers, au jour fixé pour le départ, s'acheminent vers le plateau le plus élevé de la montagne. Des chiens intelligents chassent devant eux les bêtes, qui ont bientôt retrouvé la trace des chemins que les pluies et les neiges ont souvent dégradés. Dès leur arrivée, les vachers s'occupent de l'arrangement de leurs habitations. Un cadre de bois placé dans un coin du chalet, et recouvert de paille, leur sert de lit; des planches fixées autour de la pièce servent à supporter les diverses parties du mobilier ; c'est sur ces tablettes qu'ils rangent les vases, les provisions. Les bêtes restent constamment exposées nuit et jour à l'air ; en cas de maladie, elles trouvent un abri sous un hangar qui précède l'entrée du chalet. Les chiens vivant parmi elles les défendent contre l'approche des animaux, qui, du reste, à l'exception de l'ours, sont peu dangereux.



(Une Maison suisse, aux environs de Berne.)

Dès le matin, on voit les vachers quitter leurs chalets, ayant en sautoir autour du cou une corde à laquelle se trouve attachée une poche en cuir remplie de sel ; ils portent autour du corps une ceinture à laquelle se trouve fixé par derrière un banc de bois qui leur sert de siége pour traire. Dès qu'ils agitent la poche en cuir, on voit accourir les vaches, et, après leur avoir distribué à chacune leur ration de sel, l'opération commence. Elle a lieu deux fois par jour, matin et soir ; on met le lait dans des vases en bois ; ce lait est converti en fromage ; une faible partie sert à faire du beurre, lorsqu'il se trouve dans le voisinage un débouché. Les fromages qu'on fait ordinairement dans les chalets sont les façons gruyères. Voici comment on procède : on jette le lait dans la chaudière, on le chauffe à l'état tiède ; on agite avec une spatule ou branche de sapin dépouillée de ses feuilles ; on met la présure ou estomac de veau. Dès que le caillé est formé, on saisit un linge clair par les deux bouts antérieurs, en tenant les deux autres avec les dents ; on écume la surface du liquide en promenant le linge de manière à enlever la partie solide. Dès que l'opération est faite, on suspend le linge en réunissant les quatre bouts afin de laisser égoutter ; ce qui s'écoule forme le céré : on donne dans les montagnes ce nom à une espèce de fromage blanc, mou ; ne pouvant pas être conservé, il sert à nourrir les habitants des chalets.

Quant au fromage, quand il s'en est égoutté toutes les parties liquides, on le met dans une forme, on le charge de manière à le presser. Dès le lendemain, le fromage a acquis assez de consistance ; on enlève la forme, on l'essuie, on le saupoudre de sel, et cette opération se continue pendant plusieurs jours, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Quant à ce qui est resté dans la chaudière, c'est pour les porcs ; on y ajoute l'eau dans laquelle on a lavé les vases, linges, formes, en un mot tout ce qui a servi à la confection du fromage.

Chaque troupeau de vaches a un certain nombre de chèvres dont le lait est converti en fromage, ou sert à nourrir les habitants du chalet, quelquefois aussi à fortifier les jeunes veaux.

Ainsi s'écoule la vie des populations alpestres ; ils passent quatre à cinq mois de l'année sans sortir de leurs monta

gnes; le village le plus voisin les approvisionne de pain, qu'ils ne mangent d'ailleurs qu'en faible quantité. Leur nourriture consiste principalement en une espèce de soupe dans laquelle ils mettent une grande quantité de pommes de terre et quelques tranches de lard. Ils mangent avec cela du fromage et des farines délayées dans du lait.

Sous cette atmosphère rigoureuse, au milieu de cet isolement, ces braves gens sont bons, affables, hospitaliers, toujours disposés à satisfaire la curiosité des voyageurs, livrant avec désintéressement les secrets de leur économie rurale, faisant volontiers le sacrifice de leurs ressources alimentaires, d'autant plus précieuses pour eux qu'ils ont plus de peine à se les procurer; recevant toujours avec politesse et sans observation le salaire qu'on leur offre. Ils vivent au milieu de leurs animaux, objet de tous leurs soins, attendant patiemment l'apparition des neiges qui doit les ramener dans la vallée près de leurs femmes et de leurs enfants.



(Un Chalet.)

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES

(Suite, voyez p. 341.)

Testament de J. Conaxa d'Anvers.
(En 1530.)

Jean Conaxa était un riche bourgeois d'Anvers, qui, n'ayant que deux filles, les maria aux deux plus riches seigneurs de cette ville. Malgré la dot considérable portée aux contrats de mariage, et soldée, les deux gendres ne voyaient pas sans un œil d'envie le beau-père jouir du reste de sa fortune, qui était encore fort belle. En conséquence, ils s'entendirent avec leurs épouses pour amener insensiblement le bon vieillard à leur faire abandon du reste de ses biens; accueils, prévenances, caresses, invitations quotidiennes, rien ne fut épargné pour parvenir au but; en effet, le cher beau-père pensant que le reste de sa vie se passerait aussi agréablement, et que ses filles et ses gendres le traiteraient toujours de même, fit la cession de bien tant désirée. Dans les premiers jours tout allait à merveille, mêmes soins, mêmes égards; mais imperceptiblement la tendresse filiale se refroidit, les prévenances se ralentirent, les invitations devinrent plus rares, les caresses disparurent, et enfin on regarda le bon Conaxa comme un être importun, à charge aux deux maisons, et on cessa de le voir. C'est ici le chapitre des regrets; mais il n'était plus temps de réparer la faute. Cependant le vieillard, qui n'était pas un sot, imagine, tout en dévorant son chagrin, un moyen de recouvrer, sinon la tendresse de ses enfants, du moins l'apparence, et de les ramener aux anciennes prévenances, aux petits soins et aux caresses qu'ils lui prodiguaient jadis. Voici comment il s'y prend.

Il va trouver un banquier de ses amis, et lui dit: « Faites moi le plaisir, mon cher, de me prêter cinq cents écus, pour trois heures seulement. Vous me les enverrez demain; et pendant que je serai à dîner avec ma famille, un de vos commis viendra de votre part me demander l'argent en question et insistera pour que je le lui remette. Mais je vous demande le secret sur ce prêt. » Le banquier consent. Tout aussitôt Conaxa se rend chez ses gendres, et les invite à dîner pour le lendemain; ils acceptent quoique avec un peu de répugnance. Les deux filles et leurs maris se trouvent donc au rendez-vous. On se met à table; le dîner était assez bien servi. A peine est-on au milieu du repas, que l'on frappe à la porte. Le domestique va ouvrir, et revient dire à son maître que c'est pour ces mille écus qu'il a promis de prêter à M. un tel, banquier; et il dit cela de manière à être entendu par les gendres. Conaxa répond qu'il est en compagnie et à dîner, qu'il ne veut pas se déranger, et qu'on repassera. Le messager insiste, et dit que le banquier son maître a besoin de cette somme sur-le-champ. Alors Conaxa demande la permission à ses gendres de passer dans son cabinet , une minute seulement, pour expédier cette affaire. Les gendres, tout surpris de ce que leur beau-père a encore de telles sommes à sa disposition, s'empressent de lui dire de ne point se gêner, et d'aller sur-le-champ compter la somme. Conaxa passe au cabinet qui était tout voisin, en faisant tomber avec fracas sur la table les écus qu'on lui avait prêtés, les compte, les recompte, et les fait sonner très haut, comme s'il en eût eu un million, puis les remet au messager, et vient reprendre sa place à table. Quel changement dans la mine, le ton et les manières des gendres! Auparavant ils étaient sérieux, froids et réservés: maintenant leur figure s'épanouit, ils sourient au cher beau-père, l'accablent d'amitiés, le prient à dîner pour le lendemain. Conaxa, sans aucune affectation, et n'ayant pas l'air de s'être aperçu du refroidissement ni de ce retour de ses gendres, accepte l'invitation qui fut suivie de beaucoup d'autres; enfin, pendant plusieurs années encore, les gendres et les filles, persuadés que leur père spéculait sur des monts d'or qu'il s'était réservés secrètement, le traitèrent avec plus d'égards et de prévenance qu'avant la cession de biens.

Cependant Conaxa tombe malade. Aussitôt les gendres accourent au chevet de son lit et ses filles au pied: jamais vieillard ne fut mieux servi. Il leur donna à entendre que celui qui aurait le plus de soins de lui, serait le mieux partagé dans son testament. C'était à qui redoublerait d'attentions. Enfin on le prie, à quelques jours de là, de déclarer sa dernière volonté et de faire un codicile. Il répond que cela est déjà fait; et il ordonne que l'on apporte son coffre-fort à trois serrures, qui était dans son cabinet. C'était un coffre de fer très pesant, comme s'il eût été plein d'or et d'argent. Ensuite il appelle le prieur des jacobins d'Anvers, et l'instituant son exécuteur testamentaire, lui donne une clef de ce coffre, et une autre à chacun de ses gendres. Mais il ordonne que ledit coffre ne sera ouvert que quarante jours après ses obsèques; puis, adressant la parole à ses gendres: « Mes enfants, leur dit-il, je désire, pour le salut de mon âme, faire quelques bonnes œuvres avant ma mort. C'est pourquoi je vous prie de payer une fois et présentement cent livres à chacune des églises d'Anvers, et deux cents livres à l'église des Jacobins, où je choisis ma sépulture, et faites en sorte que mes obsèques soient honorables et qu'elles répondent à votre rang et au mien; je vous assure que vous n'y perdrez rien. » Les gendres promettent que tout sera exécuté selon ses intentions: même

ils acquittent à l'instant par moitié les legs faits aux églises; et fondant en larmes, ils demandent au moribond sa bénédiction. Il la leur accorde; puis quelque temps après il meurt, et ses gendres lui font faire de superbes funérailles.

Il est inutile de dire avec quelle impatience on attendait que les quarante jours fussent expirés pour procéder à l'ouverture du coffre-fort. Enfin l'heureux instant arrive. Le prieur des Jacobins est sommé de se rendre au cabinet du testateur pour ouvrir le coffre en présence de témoins. On met solennellement les trois clefs dans les trois serrures; on les tourne, on lève le couvercle. O surprise! ô désappointement épouvantable! Le coffre est plein de vieilles ferrailles, de morceaux de plomb, de cailloux, et le tout surmonté d'un énorme bâton.

Que l'on juge de la honte, de l'indignation et de la fureur des deux gendres et de leurs épouses. Le bruit de cette aventure plaisante se répandit de tous côtés, et il n'y eut pas une ville des Pays-Bas où l'on n'applaudit à l'ingénieux moyen du vieillard rusé qui avait si bien réparé la faute qu'il avait faite, de se dépouiller de tout son bien en faveur de deux filles ingrates et de deux gendres avides et dénaturés.

Le Père Garasse, en citant ce testament, avait remarqué qu'il suffirait « pour donner subject à une très belle comédie. » En effet, un jésuite de Rennes en a composé une pièce, qui, sous le titre de *Conaxa ou les Gendres dupés*, a été jouée dans le collége de la compagnie de Jésus, pour la distribution des prix fondés par Messieurs les nobles bourgeois de la ville de Rennes, le 12 août 17[illegible]. M. Etienne a écrit, sur la même donnée, une comédie en cinq actes, jouée en 1810, sous le titre de *les Deux Gendres*. Une des plus belles pièces de Shakspeare, *Le Roi Léar*, imitée par Ducis, a été tirée d'une ancienne histoire qui a aussi beaucoup d'analogie avec celle de Conaxa.

Testament de Rustem-Pacha, grand visir.

(Vers 1562.)

Rustem-Pacha fut grand visir, sous Soliman II, d'abord de 1544 à 1552, puis de 1554 à 1562. L'inventaire de sa succession a été publié par Aly-Effendi, dans sa *Somme des notices*. En voici le détail.

I. Dix-sept cents esclaves attachés. — II. Deux mille neuf cents chevaux de bataille. — III. Onze cent six chameaux bridés. — IV. Huit mille turbans. — V. Sept cent quatre-vingt mille monnaies d'or. — VI. Cinq mille cafetans et habits tout faits. — VII. Onze cents bonnets garnis d'or. — VIII. Deux mille neuf cents cottes de mailles. — IX. Deux mille armures complètes. — X. Six cents selles garnies en argent. — XI. Cinq cents selles garnies en or et en pierreries. — XII. Quinze cents casques d'argent. — XIII. Cent vingt étriers d'or. — XIV. Sept cent soixante sabres garnis de pierreries. — XV. Mille sabres garnis en argent. — XVI. Argent comptant, soit en or et en argent, soit en barre et en argent fondu, mille lasts akdsché, évalués à la somme de cent millions. — XVII. Huit cent quinze terres cultivées dans la Romanie et la Natolie. — XVIII. Quatre cent soixante-seize moulins à eau. — XIX. Huit mille corans manuscrits, de la plus belle écriture, dont cent trente garnis de pierreries. Le pacha les estimait beaucoup. — XX. Cinq mille volumes de livres de tout genre. — XXI. Trente-deux pierres précieuses de la première grandeur, dont la valeur a été estimée cent douze lasts akdsché. — XXII. Un grand nombre de tapis et d'autres objets précieux et rares qui n'ont pu être estimés. — Aly-Effendi ajoute que, parmi les ustensiles de cuisine, on a trouvé quarante mille chaudrons de cuivre.

Testament fictif de J. Cleberg.

(1591.)

Tout voyageur qui arrive à Lyon par la route de Mâcon doit apercevoir sur sa droite, en passant dans la rue de Bourgneuf, une statue sise sur un rocher assez élevé, dit le rocher de Tunes. Cette statue, qu'on appelle l'Homme de la Roche, représente un guerrier armé d'une pique et tenant une bourse de la main droite. Elle a été exposée de tout temps à l'espièglerie des enfants, qui en passant lui jettent des pierres; mais on a toujours eu soin de la réparer, et même de la renouveler quand elle avait succombé à tant d'assauts.

On prétend que la reconnaissance publique éleva cette statue à la mémoire d'un nommé Jean Cleberg (appelé mal à propos Fleberghe par plusieurs auteurs), Allemand, né à Nuremberg vers 1485, établi à Lyon en 1532, conseiller de ville en 1544, et mort le 6 septembre 1546; homme qui a laissé une grande réputation de charité et de tendre sollicitude pour les malheureux. Outre des dons considérables faits à la ville, il consacrait chaque année une somme assez forte à marier les pauvres filles du quartier de Bourgneuf. En effet, la bourse que tient cette figure semble désigner la générosité de celui qu'elle représente. Ce sont les habitants de Bourgneuf qui font ordinairement les frais de la restauration de cette statue; et avant de la placer sur la roche qui lui sert de piédestal, on la promène en pompe dans toute la ville au son des instruments.

Or, dans un petit livre rare et assez curieux intitulé : « Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, » testaments, codicilles, etc., » on trouve un testament facétieux attribué à Jean Cleberg, ou l'Homme de la Roche. Cet acte fictif fait voir quelle était la formule des testaments et des donations au seizième siècle.

« Pardevant, etc., fut présent noble Fierabras le furieux, Seigneur de la Roche sous Tunes, lequel sage et bien advisé, considérant que le peu ou point d'espérance, tant s'en faut, qu'il se puisse asseurer d'une longue vie en la charge volontaire qu'il a prise pour la conservation de sa patrie, d'être sur pied jour et nuit, et en tout temps en sentinelle, la hallebarde au poing, exposé à tous vents, et à toute autre injure de temps, craignant d'être prévenu de la mort, et pour autres bonnes considérations à ce le mouvant, de son bon gré et libre volonté, a donné, cédé, cède, et remet par donation faicte à cause de mort et après son decez, et non plustôt valable, à l'honorable homme Guillot-le-Songeur, son voisin et bon amy, présent et acceptant, toutes les pierres qui sont ruées audit donateur par les petits enfans, tant et si longuement qu'il se trouvera en sentinelle, et qui se trouveront à ses pieds ou près de luy lors de sondit decez, pour en jouir et en user par ledit le Songeur, les siens et ayans cause, en toute propriété, incontinent après la mort du dit donateur;... lequel outre ce, a donné, remis, cède et remet par la même donation que dessus faite à cause de mort audit le Songeur, sa hallebarde et toute sa dépouille, dont aussi il se pourra saisir et prendre par ses mains, etc., etc. »

La fin à une prochaine livraison.

Dans tous les genres, les buts bien définis sont le secret des succès durables. COUSIN.

LE VÉSUVE.

Le Vésuve est cultivé et habité jusqu'au deux tiers de sa hauteur. En le montant, on traverse d'abord les vignes qui produisent le lacryma christi, le greco, et d'autres vins célèbres; on avance par des sentiers escarpés, soit à pied, soit sur des mulets ou sur des ânes. Mais l'ascension ne commence à devenir réellement difficile et pénible que lorsqu'on a passé le petit ermitage isolé de San-Salvadore. Arrivé à cet endroit, on a encore au-dessus de soi un quart de la hauteur totale de la montagne. On ne marche plus que parmi des cendres et

des matières volcaniques. Le pied toujours trompé enfonce à d'inégales profondeurs, et l'on trébuche presque à chaque pas; il faut s'arrêter et se reposer souvent avant d'atteindre le sommet. Mais, une fois les difficultés vaincues, on est magnifiquement récompensé de sa fatigue par le sublime spectacle qui se déroule de tous côtés sous les regards. Que l'on imagine, en effet, un panorama où entrent à différents plans Naples, Portici, Resina, la torre del Greco, la torre dell' Anunziata, la vaste baie semée d'iles charmantes, la mer, les riches plaines de la campagna Felice, avec ses villes, ses villas, ses hameaux innombrables, ses ombrages, ses champs fertiles, et au loin la longue chaîne des Apennins qui serpente à l'horizon.

Quant à l'intérieur du cratère, il n'offre pas ordinairement toutes les satisfactions de curiosité que se promettent les voyageurs doués d'une vive imagination. Dans les temps où le volcan repose, ce n'est qu'un immense entonnoir aux bords duquel on peut se promener sans crainte. Si l'on descend à l'aide de cordes, on ne voit rien de plus que d'étroites ouvertures d'où s'échappent des filets de fumée et des odeurs sulfureuses, et l'on est bientôt obligé de faire une prompte retraite pour respirer un air plus pur. Au reste, la forme de ce cratère se modifie considérablement à la plupart des éruptions, quoique ce ne soit pas toujours de ce gouffre que s'échappe la lave. A la partie supérieure de la montagne, les flancs se lézardent, et d'effroyables soupiraux se forment tout-à-coup, vomissent des torrents de feu, tandis que souvent de l'extrémité du cône s'élance seulement un jet de fumée.

Une des plus belles et des plus fidèles descriptions du Vésuve et de ses éruptions est celle qu'a donnée madame de Staël.

« Le feu du torrent, dit-elle, est d'une couleur funèbre; néanmoins, quand il brûle les vignes ou les arbres, on en voit sortir une flamme claire et brillante; mais la lave même est sombre, tel qu'on se représente un fleuve de l'enfer; elle roule lentement comme un sable noir de jour, et ronge la nuit. On entend, quand elle approche, un petit bruit d'étincelle qui fait d'autant plus de peur qu'il est léger, et que la ruse semble se joindre à la force: le tigre royal arrive ainsi secrètement, à pas comptés. Cette lave avance sans jamais se hâter, et sans perdre jamais un instant; si elle rencontre un mur élevé, un édifice quelconque qui s'oppose à son passage, elle s'arrête, elle amoncelle devant l'obstacle ses torrents noirs et bitumineux, et l'ensevelit enfin sous ses vagues brûlantes. Sa marche n'est point assez rapide pour que les hommes ne puissent pas fuir devant elle; mais elle atteint, comme le temps, les imprudents et les vieillards qui, la voyant venir lourdement et silencieusement, s'imaginent qu'il est aisé de lui échapper. Son éclat est si ardent, que la terre se réfléchit dans le ciel, et lui donne l'apparence d'un éclair continuel; ce ciel, à son tour, se répète dans la mer, et la nature est embrasée dans cette triple image de feu.

» Le vent se fait entendre et se fait voir par des tourbillons de flamme, dans le gouffre d'où sort la lave. On a peur de ce qui se passe au sein de la terre, et l'on sent que d'étranges fureurs la font trembler sous nos pas. Les rochers qui entourent la source de la lave sont couverts de soufre, de bitume, dont les couleurs ont quelque chose d'infernal. Un vert livide, un jaune brun, un rouge sombre, forment comme une dissonnance pour les yeux, et tourmentent la vue, comme l'ouïe serait déchirée par ces sons aigus que faisaient entendre les sorcières, quand elles appelaient, de nuit, la lune sur la terre.

» Tout ce qui entoure le volcan rappelle l'enfer, et les descriptions des poëtes sont sans doute empruntées de ces lieux. C'est là que l'on conçoit comment les hommes ont cru à l'existence d'un génie malfaisant qui contrariait les desseins de la Providence. On a dû se demander, en contemplant un tel séjour, si la bonté seule présidait aux phénomènes de la nature, ou si quelque principe caché forçait la nature, comme l'homme, à la férocité. »

SCEAU DE SAINT BERNARD.

Ce sceau appartient à M. Deville, directeur du Musée d'antiquités de Rouen : il est en cuivre jaune et de forme ovale; il a 40 millimètres de long (17 lignes) sur 30 dans sa plus grande largeur (13 lignes); son épaisseur est de 5 millimètres, et pèse 30 décagrammes (1 once environ).

On y voit représenté, gravé en creux, saint Bernard en costume monacal, le menton ras, assis sur un pliant dont les bras se terminent en tête de serpent, et *la tête tonsurée et nue*. Saint Bernard, par humilité, comme on le sait, ne voulut jamais se servir de la mitre que les abbés commençaient à porter de son temps, et avec laquelle ils se faisaient représenter sur leurs sceaux. Il s'éleva avec force contre cette innovation. Le saint tient de la main droite, qui devient la gauche à l'impression, une crosse fort simple et à enroulement, et de la main gauche, qui est étendue ainsi que la droite, un objet que la grossièreté et la petitesse du travail ne permettent d'apprécier que difficilement; quelques antiquaires l'ont pris pour un sablier; Mabillon, d'après les empreintes, la considère comme un livre; M. Deville croit y reconnaître une porte d'église divisée en deux ventaux par une colonnette qui est surmontée de son chapiteau.

L'inscription suivante est tracée sur la frange du sceau autour de la figure; une petite croix, placée au-dessus de la tête de saint Bernard, indique son point de départ; la voici :

✠ SIGILLUM : BERNARDI : ABBATIS CLAREVALL.
Sceau de Bernard, abbé de Clairvaux.

A l'exception du G du mot *sigillum*, du D de *Bernardi*, et de l'E de *Clarevall* (abréviation de *Clarevallensis*), qui sont dans la forme gothique, les caractères de l'inscription rappellent l'onciale romaine, et ne s'écartent en rien, du reste, des caractères en usage dans le douzième siècle.

L'absence du mot *sancti*, à côté de celui de *Bernardi*, achèverait de prouver, s'il était nécessaire, que ce sceau est contemporain du personnage dont il porte le nom, et lui a bien appartenu, puisqu'on sait que saint Bernard, qui décéda en 1153, a été canonisé un assez petit nombre d'années après sa mort (en 1174) par Alexandre III. Si ce sceau (dont on ne s'expliquerait pas trop, du reste, l'usage dans ce cas) était postérieur à la canonisation, on n'eût pas manqué d'ajouter le mot sacramentel de *sanctus* à côté de celui de *Bernardus*; il n'eût guère même été possible de s'affranchir de cette addition.

Une personne exercée dans la sigillographie pourrait élever une objection contre l'authenticité de ce sceau : c'est que le caractère du dessin, le costume et les accessoires, ainsi que la forme elle-même du sceau, semblent le reporter à la seconde moitié du douzième siècle. Or, saint Bernard ayant pris la crosse en 1115, pourquoi son sceau abbatial, qu'il dut faire exécuter à cette époque, n'a-t-il pas les caractères du temps? car il y a une différence tranchée entre les sceaux du commencement et de la fin du douzième siècle.

Mais une lettre de saint Bernard lui-même fournit la solution. Bernard écrivant au pape Eugène III en l'année 1151, lui apprend qu'il s'est vu forcé de changer son sceau par suite d'un abus de confiance, et qu'il s'en est fait graver un second, sur lequel sont tracés son image et son nom.

Le second sceau est celui que possède M. Deville; il a été trouvé chez un revendeur d'Issoudun, qui s'était rendu acquéreur, en 1790, des vieux cuivres de la collégiale Saint-Cyr d'Issoudun, affiliée à Clairvaux, et où était parvenu,

on ne sait trop comment, le sceau de l'ancien abbé de ce monastère. L'image et le nom de saint Bernard y sont retracés; sa forme, son exécution, correspondent parfaitement au style de l'époque où saint Bernard nous apprend qu'il l'a fait faire : il a, sous tous les rapports, tous les caractères d'authenticité désirables.

Les dernières paroles de saint Bernard, dans lesquelles il décrit au pape son second sceau, donneraient à croire que le premier ne portait point son effigie ; mais ceci n'est qu'une conjecture.

Le revers du sceau retrouvé est plat et uni, et sans aucune apparence de manche ou d'appendice. Il était sans doute enchâssé dans un manche de bois, ou bien on se servait de cet instrument en le pressant contre la cire avec le doigt.



(Sceau de saint Bernard, récemment découvert.)

PIERRE GODARD, GRAVEUR SUR BOIS.

Un artiste qui a conservé, ou plutôt retrouvé et perfectionné les traditions de la gravure sur bois en France, vient de mourir; c'est pour nous un devoir de consacrer à sa mémoire quelques lignes. Notre sort est trop intimement lié à cet art si long-temps négligé dans notre pays, pour que nous n'exprimions pas nos sincères regrets à de semblables pertes.

Pierre-François Godard naquit à Alençon (Orne), le 21 janvier 1768, de parents peu fortunés. Son père, ouvrier imprimeur et relieur, en voyant à l'imprimerie où il travaillait de mauvaises planches gravées sur bois, conçut le projet de les imiter. Le défaut d'outils ne l'arrêta pas, et à force de laborieux essais il parvint à son but. Quelques unes des gravures de l'histoire d'Alençon, par Odolent-Desnos, sont de lui; mais les notions du dessin lui manquaient complétement. Alençon n'avait pas alors de maîtres de dessin, et le jeune Godard dut chercher en lui-même les principes et les règles dont il fit depuis une heureuse application. Ses parents ne purent lui donner qu'une éducation bornée, les seules ressources de la maison paternelle étant consacrées à celle du frère aîné, qui se destinait à l'état ecclésiastique. Obligé de travailler à la reliûre pendant tout le jour pour soutenir la maison, Godard consacrait les nuits entières à l'étude du dessin, de la gravure et de toutes les branches qui s'y rattachent; afin de subvenir aux frais que nécessitaient ses études, il faisait de petites images et des reliques pour les couvents de la ville. La révolution ne tarda pas à éclater; on renouvela tous les signes, tous les emblèmes du pouvoir et des administrations publiques, et ces circonstances ouvrirent au jeune graveur une carrière plus fructueuse; mais la guerre vint à son tour l'arracher à ses paisibles travaux. Il partit volontaire avec son frère en 1792, et le bataillon de l'Orne dont il faisait partie fut envoyé dans la Vendée.

A l'affaire de Machecoul, Godard fut fait prisonnier et envoyé à Nantes; par un hasard inouï, lui seul ne fut pas dépouillé de son sac, qui renfermait ce qu'il avait de plus précieux, ses outils et ses livres d'étude; il put encore se livrer au travail, et de son produit il pouvait satisfaire à ses besoins et à ceux de son frère.

Le prisonnier artiste fut bientôt connu des imprimeurs de la ville; les maladies qu'engendrent les misères de la guerre vinrent l'assaillir dans la prison malsaine où il se trouvait, sans ralentir ses travaux. Sur le point d'être sacrifié, ces malheureux prisonniers ne dûrent leur salut qu'à l'intervention des dames de Nantes : Godard recouvra sa liberté. Il entra dans la maison Mellinet, qui, par son alliance avec celle des Malassis d'Alençon, avait connu ses essais: on l'y reçut avec bonté, et on lui fit oublier une partie de ses souffrances. Le besoin de revoir ses parents le fit revenir à Alençon, où il se maria; quelques années après, il prit un établissement de librairie et de reliûre. Au milieu de ses occupations industrielles, Godard trouva le temps de graver une quantité prodigieuse de sujets de tout genre; ce nombre ne s'élève pas à moins de huit mille motifs, qui sont tous dessinés et presque tous composés par lui; ils se trouvent réunis dans deux gros volumes in-folio. Ceux qui l'ont connu ne seront pas surpris d'une telle fécondité, car on le voyait toujours au travail; il ne perdait jamais une minute. Si ses dessins manquent parfois de pureté et de couleur, ses compositions sont toujours variées et ne manquent pas d'originalité. Il avait réussi à se former dans Alençon une collection très étendue de gravures anciennes et modernes, et c'est dans cet immense recueil qu'il puisait sans cesse sans se copier. Il laisse plusieurs volumes d'étude de dessins à la plume, genre qu'il affectionnait, et trois volumes manuscrits de leçons de perspective avec des figures fort bien faites.

Ses principaux ouvrages en gravure sont: toutes les figures des Fables de La Fontaine, édition publiée à Alençon en l'an IX; une autre édition publiée à Cambrai; deux éditions des Fables d'Esope; une série d'Animaux pour les œuvres de Buffon, plusieurs fois reproduites; une Collection de planches pour un cours d'accouchement, publié à Paris, sous la direction de Chaussier; tous les jeux de Cartes historiques de M. de Jouy, publiés à Paris; un Télémaque, publié à Cambrai; plusieurs suites de la Passion et de l'Histoire sainte; beaucoup de Cartes géographiques qui se font remarquer par la pureté de la lettre; plusieurs suites de Portraits des rois de France, dessinés d'après les portraits les plus authentiques; enfin, têtes de pages, lettres ornées, encadrements, illustrations d'almanachs, d'abécédaires et de livres de piété, il essaya tout et presque tout avec succès. Dans ses plus médiocres compositions, son burin se distingue par une fermeté et une netteté peu communes.

Dans ses derniers temps, il s'était occupé de lithographie. Parmi ses essais en ce genre, on remarque plusieurs vues de monuments d'Alençon détruits, et surtout une vue du portail Notre-Dame de cette ville, véritable chef-d'œuvre de patience et d'exactitude. Il a fourni les dessins de l'ancien château du duc d'Alençon, publiés dans l'Atlas de la Société des Antiquaires de Normandie, année 1835.

Depuis quelques années, l'âge et les infirmités l'avaient forcé de renoncer à la gravure et à son commerce; après avoir amassé une modeste fortune, il s'était retiré à Saint-Denis-sur-Sarthon, à trois lieues d'Alençon, où il est mort le 22 juillet 1838.

Son fils Godard est l'un des graveurs sur bois qui font aujourd'hui le plus d'honneur à la France. Son burin est savant; sa manière est large et sévère. Aussi modeste que son père, il ne s'est pas laissé entraîner hors de sa ville natale par le mouvement extraordinaire que les publications pittoresques de Paris ont déterminé dans l'art de la gravure, pendant ces dernières années. Mais sa réputation ne perd rien à ce soin qu'il prend de perfectionner, loin des séductions de la mode, son talent sérieux et recueilli.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30

PRUDHON.



(Musée du Louvre. — La Justice céleste poursuivant le Crime, par Prudhon.)

P.-P. Prudhon, né à Cluny en Bourgogne, le 6 avril 1760, mort à Paris le 16 février 1823, est un des peintres qui, dans ces cinquante dernières années, ont fait le plus d'honneur à l'école française.

Il était le treizième enfant d'un maçon. Ayant perdu son père de bonne heure, il reçut de sa mère, femme distinguée comme beaucoup de mères d'hommes d'élite, cette première éducation qui est si décisive pour le reste de la vie. Il entra ensuite, grâce à la protection de quelques amis de sa famille, au collége de Cluny, dirigé par les moines de l'abbaye de cette ville. Là son goût pour le dessin ne tarda pas à se manifester et à lui faire négliger l'étude du grec et du latin. Ses maîtres le persécutèrent d'abord ; mais ensuite, frappés du mérite qui se révélait déjà dans les esquisses de cet enfant, ils le laissèrent se livrer à peu près exclusivement à sa passion. Dans une visite que l'évêque de Mâcon vint faire au collége, ils présentèrent les essais de leur élève au prélat, qui s'intéressa aussitôt à Prudhon, le fit venir, l'interrogea, et, sur ses réponses, le plaça à Dijon dans l'atelier du peintre Devosges. Prudhon fit des progrès rapides. L'enseignement de Devosges lui parut bientôt insuffisant, et il courut à Paris, vers 1780, en chercher de supérieurs ; mais le concours pour le prix de peinture établi par les états de Bourgogne, sous la présidence du prince de Condé, le rappela à Dijon très peu de temps après son départ. Il y fut vainqueur d'une manière trop honorable pour n'être pas dite. Voisin d'un de ses concurrents, dont il n'était séparé que par une cloison, il l'entendit se désespérer et déclarer en gémissant qu'il allait se retirer ; immédiatement, il quitta son propre ouvrage, détacha des planches de sa loge, et termina le travail de son rival. Celui-ci eut le prix. Prudhon avait été moins heureux pour son propre compte que pour le compte d'autrui, et le dévouement l'avait mieux inspiré que l'ambition. Mais le lauréat ne voulut pas profiter de l'ignorance des juges ; il fit connaître sur-le-champ ce qui s'était passé. L'erreur fut réparée ; Prudhon fut nommé pensionnaire de Rome, et spontanément tous les assistants le portèrent en triomphe jusqu'à sa demeure.

Prudhon partit aussitôt pour l'Italie, d'où vers la même époque David revenait avec une inspiration nouvelle. Comme le peintre futur de la Convention, il partit tout imprégné du goût à la mode, et du style mignard, maniéré, pompadour, qui régnait encore sans partage, surtout en province, mais comme lui aussi, rêvant quelque chose de meilleur, et prédestiné à raviver, à relever l'art en France par un talent nouveau fortifié de l'étude des grands modèles. Toutefois le rôle auquel la nature l'avait préparé était bien différent de celui qui allait illustrer David. Tandis que l'énergique auteur du *Serment des Horaces* devait restaurer dans notre peinture la force, l'austérité, la noblesse ; lui, âme douce et d'une sensibilité exquise, il devait particu-

lièrement (quoique son pinceau se prêtât à tout, et qu'il ait eu des inspirations pleines de vigueur) développer et régénérer le côté de la grâce tant cherché par les artistes du dix-huitième siècle; il devait faire sur la toile une œuvre semblable à celle qu'a accomplie Canova sur le marbre. Aussi, dès qu'il se fut rencontré à Rome avec ce grand sculpteur, la conformité de génie et d'instinct les lia d'une amitié que la mort seule put rompre. Aussi encore les maîtres qui le séduisirent, et auxquels il s'attacha de préférence, furent-ils Raphaël, Léonard de Vinci, André del Sarte, le Corrége surtout.

Après plusieurs années passées à contempler les merveilles de ces génies du seizième siècle, et celles qui s'élevaient à côté sous le magique ciseau de Canova, il revint à Paris en 1789, plein de ces ravissantes images, et brûlant du désir de doter la France de richesses semblables, impatient d'épandre les trésors qu'il sentait en lui. Hélas! le moment était mal propice. La révolution marchait à grands pas, et il n'y avait plus de place que pour des tableaux comme le *Brutus* commandé à David par Louis XVI, et exposé cette même année. La France et le monde n'ont pas à s'en plaindre, certes. Prudhon qui, pour son honneur, ne fut pas aussi désintéressé que son ami Canova dans le mouvement politique de son temps, s'en réjouit sans doute dans son cœur de citoyen, mais il s'en réjouit en pleurant; car celui qu'on a surnommé *le Corrège français* était indigent comme l'immortel Lombard. La misère le pressait non moins que le génie, et il avait une femme, et il avait des enfants. Ardent et honnête jeune homme, à dix-neuf ans, je crois, il avait épousé, comme Diderot, avec une candide imprévoyance du lendemain, la première femme qui l'avait ému, une jeune fille aussi pauvre que lui, et, il le reconnut plus tard, indigne de lui. Déchu de ses hautes espérances, il fut réduit, pour vivre, à faire, aux plus modiques prix, des portraits en miniature. Peu à peu toutefois il s'acquit par ces humbles travaux une certaine réputation. Quand la librairie reprit avec les autres branches du commerce, on s'adressa à lui pour *illustrer* des éditions nouvelles de Racine, de Gentil Bernard, etc. L'attention du gouvernement impérial se fixa enfin sur lui. N'ayant appartenu ni à l'Académie, ni à aucune école, et étranger ainsi, comme l'a fait remarquer un de ses biographes, à ces liaisons d'élèves contemporains qui établissent dans la suite, pour ceux qui parviennent, une sorte de devoir d'aider les autres à parvenir; timide du reste de caractère, et peu propre au rôle de solliciteur, il n'avait pour lui que son mérite. On le reconnut. Il lui vint un jour une commande officielle. Il fut chargé d'un plafond pour le château de Saint-Cloud. Il fit un groupe allégorique : *Minerve élevant le Génie vers l'empirée.* Cette peinture, qui excita une vive sensation lorsqu'elle fut découverte au public, a été malheureusement détruite, avec la salle des gardes où elle se trouvait, dans l'horrible incendie qui marqua d'un présage funeste le mariage de l'empereur. Prudhon commença à avoir une place distinguée parmi les artistes.

L'administration s'adressa à lui pour la composition d'un tableau destiné au tribunal criminel et approprié à ce lieu. Cela sortait tout-à-fait du genre qui lui était particulier. N'importe, il se mit à l'œuvre, et produisit au Salon de 1808 son admirable page du *Crime poursuivi par la justice céleste.*

Un meurtrier a surpris sa victime durant la nuit dans un endroit sauvage qui semble inaccessible. Il la laisse étendue à terre, dépouillée, percée de plusieurs coups, et il s'éloigne en cachant son poignard dans les plis de sa robe. Mais la Justice arrive au-dessus de lui, représentée par deux figures allégoriques, l'une le bras étendu pour saisir, et un flambeau à la main, l'autre tenant des balances et un glaive pour frapper. Le sujet est parfaitement conçu; le groupe aérien est supérieurement jeté. La main qui s'avance pour saisir le coupable est d'une indéfinissable expression; toutes les mains du reste, ainsi que les pieds, et particulièrement les têtes, sont très belles. Toutefois il faut dire que celle du meurtrier, où l'on remarque une merveilleuse empreinte de férocité et d'inquiétude, est imitée d'un buste antique de Caracalla, et que celles du groupe allégorique n'ont pas été peintes non plus sans réminiscences. Prudhon n'eût pas trouvé de lui-même des choses si en dehors de ses habitudes. Mais le morceau précieux du tableau, celui où triomphent les vraies qualités de l'auteur, c'est le cadavre du malheureux assassiné. Que ce corps est beau! qu'il intéresse! comme il sert bien l'intention générale! Les effets et les accidents de la lune et du flambeau sont ménagés avec une rare habileté. Peut-être cependant le passage des ombres à la lumière est-il trop heurté; peut-être encore les couleurs des draperies, si bien ajustées d'ailleurs, sont-elles trop éclatantes, les objets ne se voyant pas si distinctement au clair de lune et au flambeau. Ces critiques et d'autres furent faites dans le temps, et semblent fondées. Mais l'impression fut grande et terrible, si terrible, que lorsqu'on eut transporté le tableau au Palais de Justice, on fut obligé de le retirer à cause de l'effroi qu'il inspirait. On le plaça au musée du Luxembourg, puis à celui du Louvre, où il est aujourd'hui. L'empereur en fut aussi frappé que le public, et il décora Prudhon.

Au même Salon de 1808, Prudhon avait produit une des plus charmantes choses qui existent : l'*Enlèvement de Psyché par le Zéphyr.* Psyché, dans les songes d'un léger sommeil, se sent emporter par un essaim d'enfants ailés. Elle est on ne peut mieux endormie et céleste ainsi que les figures d'enfants. L'attitude du Zéphyr est un peu gênée, ce semble; mais que de tendresse dans tous ses traits! que de sollicitude pour l'objet aimé, et de crainte qu'il soit réveillé! Le dessin est parfois anguleux et désordonné; la couleur, en certains endroits pourrait être moins violette. Mais ces défauts, qui ne sont guère sensibles que pour les praticiens, se dérobent presque pour tout le monde sous la grâce suave et touchante qui les enveloppe. Il en est de même de tous les tableaux, quel qu'en soit le sujet, que Prudhon composa depuis : *Vénus et Adonis*, et *le Balancement du Zéphyr sur les eaux*, qui parurent au Salon de 1812; le plafond de la salle de Diane, au musée du Louvre, où il représenta *la fille de Latone implorant Jupiter; l'Assomption de la Vierge*, dont il orna, en 1819, la chapelle des Tuileries; *Andromaque embrassant Astyanax, et cherchant dans ses traits l'image d'Hector*, et le *Christ en croix*, qui furent exposés après sa mort, en 1824; *l'Amour séduisant l'Innocence que le Plaisir entraîne, et que suit le Repentir; l'Ame dégagée des liens terrestres s'élançant vers l'éternité*, etc., etc.

Ce sont là d'admirables créations. Aujourd'hui elles sont en général appréciées comme elles doivent l'être, quoique à notre sens le nom de Prudhon n'ait pas été assez souvent mêlé avec celui de Géricault aux plaidoyers en faveur de notre nouvelle école de peinture. De son vivant, il eut pour lui la foule et quelques partisans enthousiastes parmi les connaisseurs et les artistes; mais la plupart de ceux-ci le jugèrent mal. On était d'accord pour lui reconnaître un incontestable talent; mais on le regardait comme un retardataire qui continuait sous Napoléon, dans une époque de force et de sagesse, les traditions de peinture de l'époque efféminée et folle de Louis XV. On le comparait à Boucher, contre lequel on poursuivait alors dans la critique et la pratique la réaction commencée par Diderot et Joseph Vien. Le parallèle, qu'on peut voir exprimé dans un article fort bien fait du reste, du *Journal de l'Empire* (25 novembre 1812), était injuste et fautif à bien des égards. Si Prudhon cultivait surtout, comme Boucher, l'art aimable et gracieux, abandonné autour de lui pour l'art sévère, il le renouvelait, il le métamorphosait, il l'enrichissait d'é-

léments que Boucher n'y avait pas mis à coup sûr. Cherchez dans l'œuvre de ce dernier ce je ne sais quoi d'affectueux, de touchant, de saisissant pour le cœur, qui est répandu dans tout ce qu'a fait notre peintre.

Oh ! si Diderot, qu'on invoquait contre lui, eût vécu, comme il eût aimé ses tableaux, comme il l'eût proclamé et vanté à tout venant, lui qui sut tant de gré à Greuze de ses bonnes intentions! Il n'eût pas appelé Prudhon un hypocrite, comme l'appelait Rabbe dans le *Courrier français* de 1824, et comme il appelait, lui, Boucher, en faisant allusion à sa fausse couleur. Non, il eût admiré vivement son coloris, tout en lui faisant des objections sur les nuances en certains cas; il se fût agenouillé les larmes aux yeux devant ses belles carnations, et ses expressions enchanteresses, et ses ravissants airs de tête à la Corrège, et ses délicieux demi-sourires qu'on n'oublie plus dès qu'on les a vus. Il eût retrouvé sans doute dans quelques détails trop « de flou, de ragoût, de fouilli, » pour nous servir des termes qui couraient de son temps, et il eût dit à son ami Prudhon de s'observer à cet égard; mais après tout, il eût préféré son dessin, avec ses incorrections, avec son vague fantastique de formes et de contours, à la ligne froide et sèche qui triomphait alors, et s'il y eût reconnu des restes de l'ancienne manière, il y eût découvert aussi les germes d'une nouvelle. Devant le tableau qui représente *Une Famille au désespoir entourant un père dans l'indigence*, Diderot ne se fût pas tenu d'aise, et il eût dit : « Voilà du Greuze, comme Greuze n'en eût jamais fait ! » L'esquisse de cette belle composition avait été faite en effet par un des meilleurs élèves de Greuze, mademoiselle Mayer, et Prudhon avait achevé le travail après la mort de cette artiste, en 1821. Cette mort fut suivie quelques mois après de celle de Prudhon. Le *Christ en croix* lui avait été commandé vers cette époque pour la ville de Metz, et on lui avait imposé une dimension très bornée, qui ne semblait se prêter qu'à peine à deux personnages. Malgré les sérieuses difficultés de l'espace, il mit autour de la croix la Vierge, saint Jean et Madeleine. D'ordinaire, il procédait à la composition de ses ouvrages comme André Chénier nous raconte qu'il faisait ses poëmes, lentement, à loisir, et par accès, s'inquiétant peu, malgré les salons annuels, d'avoir fini à un moment plutôt qu'à un autre, et n'éprouvant du reste le besoin de produire qu'à intervalles. Cette fois, plein de l'idée de sa fin prochaine, et inspiré par un sentiment qui n'avait pas d'intermittences, il travailla sans discontinuité. Son tableau était achevé depuis trois jours quand il succomba. Il rendit l'âme entre les bras de M. Boisfremont, en disant avec le calme d'une conscience pure : « Mon Dieu, » je te remercie; la main d'un ami fidèle me ferme les » yeux ! » Depuis 1816, il était membre de l'Académie. Le 1er octobre 1824, M. Quatremère de Quincy prononça son éloge à l'Institut.

DÉTAILS PEU CONNUS

SUR LES MONNAIES FRANÇAISES.*

(Voyez 1833, p. 322, 360; — 1834, p. 242; — 1835, p. 107, 245, 301 ; — 1836, p. 103; — p. 254.)

Si la routine a lutté pendant long-temps contre l'établissement des nouvelles mesures métriques françaises, elle n'a point apporté beaucoup d'obstacles à la prompte diffusion de notre système monétaire actuel, qui est employé aujourd'hui, presque sans exception, sur toute l'étendue de notre pays. Ce fait tient moins peut-être à la supériorité reconnue de la nouvelle monnaie, qu'aux rapports très simples qui existent entre elle et l'ancienne, et qui permettent de considérer, sans erreur notable, le *franc* comme l'équivalent de la *livre tournois*, et le *sou* comme composé de *cinq* centimes.

La France n'est pas le seul État de l'Europe où l'on ait adopté, pour l'unité monétaire, une subdivision en rapport avec le système de la numération décimale. Les Russes divisent en cent parties égales, appelées *kopeks*, le *rouble*, qui est à peu près égal au franc (sa valeur varie de 1 fr. 10 c. à 1 fr. 15 c.) ; de sorte que la valeur du kopek surpasse très peu celle du centime. Mais cette simplicité apparente est tristement compensée par la variation continuelle de la valeur du rouble, qui est une monnaie de papier, et dont le rapport aux pièces d'argent les mieux déterminées de poids et de titre, change suivant les lieux et les temps. Le *zelkor* ou *rouble d'argent*, dont le cours légal devrait être de 3 roubles 60 kopeks, vaut 3 roubles 70 kopeks à Odessa, et à mesure qu'on s'avance vers l'est, sa valeur augmente jusqu'aux bords du Don, chez les Kosaks, qui le prennent pour 4 roubles 20 kopeks. Il est vrai que les marchandises éprouvent une hausse proportionnelle; mais il n'en est pas moins évident que la variation de l'unité principale doit donner lieu à une foule de mécomptes, de fraudes et d'erreurs dans les transactions journalières.

Du reste, nos monnaies sont les seules qui aient des rapports logiques parfaitement définis avec les autres unités du système des mesures. Comme le franc pèse cinq *grammes*, les pièces d'argent peuvent remplacer les poids. (Voyez 1837, p. 254.) Les pièces de cuivre et même de billon peuvent aussi servir de poids usuels ; ainsi une pièce de billon de 10 centimes pèse 2 grammes, une pièce de cuivre de 5 centimes pèse 10 grammes, une pièce de cuivre de 10 centimes pèse 20 grammes. L'or valant quinze fois et demi autant que l'argent, il n'a pas été possible de donner aux pièces d'or de 40 fr. et de 20 fr. un poids en nombres ronds; mais 155 pièces de 20 fr. pèsent 1 kilogr. (1000 gr.)

Il est vrai que les pièces de monnaie n'ont pas toujours exactement le poids qu'elles devraient avoir; mais la tolérance que l'on accorde, soit au-dessus, soit au-dessous de ce poids, est très faible, et sur un certain nombre de pièces les erreurs en plus et en moins se compensent. Il suffit donc d'en peser une assez grande quantité pour être sûr qu'un même poids donnera le même nombre de pièces.

Le diamètre ou module des pièces étant fixé en nombres décimaux entiers, elles peuvent offrir des mesures usuelles de longueur ; ainsi la longueur du mètre s'obtiendra en mettant bout à bout, de manière que les centres soient bien en ligne droite, 32 pièces de 40 fr. et 8 pièces de 20 fr., ou 11 pièces de 40 fr. et 34 pièces de 20 fr., ou 19 pièces de 5 fr. et 11 pièces de 2 fr., ou 20 pièces, soit de 2 fr., soit de 5 cent. (un sou), et 20 pièces de 1 fr. ; ou 7 pièces en cuivre de 10 centimes (deux sous), et 29 pièces de 5 centimes.

Depuis 1830, au lieu de marquer en creux les lettres de la légende sur tranche, on a adopté pour les monnaies d'or et la pièce de 5 fr. la marque sur tranche en relief, et pour les pièces de 2 fr. et de 1 fr. la cannelure sur tranche. La légère saillie des lettres ou de la cannelure rendrait inexactes les mesures de longueur que nous avons indiquées ci-dessus; mais comme les diamètres des surfaces sont restés les mêmes, il suffira, pour reproduire le mètre en toute rigueur, d'établir ce contact par les points de la tranche qui ne portent pas de lettres, ou sur lesquels on aurait fait disparaître la cannelure saillante.

On remarquera d'ailleurs, qu'à l'exception de la pièce d'argent de 2 fr. et de la pièce de cuivre de 5 centimes, distinguées suffisamment par la différence du métal et des types, les monnaies différentes n'ont jamais le même diamètre, afin qu'on ne puisse pas les confondre dans les piles ou rouleaux, et qu'on puisse les distinguer à la première vue et au tact. Comme, au contraire, les pièces de même métal et de même valeur ont toutes rigoureusement le même diamètre

* Quelques uns de ces détails sont empruntés à l'Annuaire du Bureau des longitudes.

et la même épaisseur, elles forment, étant réunies, un cylindre parfait; ce qui donne une grande facilité pour en former des piles qui contiendront toujours le même nombre de pièces du même genre pour la même hauteur.

Nos monnaies, soit d'or, soit d'argent, contiennent $\frac{1}{10}$ d'alliage et $\frac{9}{10}$ de métal pur. L'expérience a prouvé que ces proportions sont celles qui donnent au métal le plus de dureté. La monnaie de billon contient seulement $\frac{2}{10}$ d'argent. La quantité de métal fin que contient une pièce est ce que l'on appelle son *titre*. Celui qui est adopté chez nous est donc en harmonie avec notre système décimal, et simplifie par conséquent beaucoup tous les calculs d'alliage et d'équivalence de valeurs.

Le budget annuel de notre pays s'élève actuellement à plus d'un milliard, et peu de personnes se font une idée de ce que peut être une somme aussi considérable. On a calculé qu'en commençant le 1er janvier 1838, en travaillant huit heures par jour, et en comptant 500 fr. par minute en pièces de cinq francs, on n'aurait fini de compter un milliard que le 29 avril 1849. On aurait employé à cette opération 11 années (dont 3 bissextiles) 4 mois 28 jours 3 heures 20 minutes, en comptant 30 000 fr. par heure, 240 000 fr. par jour, et 87 600 000 fr. par année commune.

Si toutes ces pièces de 5 francs étaient mises bout à bout en ligne droite, elles occuperaient une longueur de 1850 lieues de poste de 4 kilomètres.

Le poids total de la somme s'élève à 5 millions de kilogrammes : il faudrait pour la porter en mer dix forts bâtiments jaugeant plus de 500 tonneaux chacun.

COSTUMES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

LE PAREMENT DES DAMES

Sous le titre de *Parement des Dames*, Olivier de La Marche, gentilhomme de la cour de Bourgogne, qui fut à la fois poëte et chroniqueur, nous a laissé un monument curieux de la littérature française au quinzième siècle. Cet ouvrage, publié seulement lors des premiers âges de l'imprimerie, est aujourd'hui fort rare. La Bibliothèque royale en possède deux exemplaires manuscrits qui contiennent une précieuse version de l'œuvre originale*.

Suivant une forme littéraire alors fort en usage dans les romans et autres compositions de longue haleine, l'auteur en débutant raconte que *l'aultrier* (l'autre hier), pendant qu'il sommeillait, il vint à rêver

> Des grand's vertus qui ne sont à comprendre
> D'une dame de son choix et eslite.

L'affection qu'inspire au chevalier sa dame est noble et discrète. Son imagination ni son cœur ne lui suggèrent aucun moyen plus propre à honorer ses incomparables mérites que de lui offrir une toilette complète,

> Pour la parer *devant Dieu et le monde.*

En effet, chacune des pièces qui composent cet ajustement, outre ses qualités et son utilité usuelles, est encore douée de certaines vertus que lui attribue l'auteur. Ainsi, les *chaussures* sont le symbole de l'*humilité*. Des deux *souliers* qu'il donne à sa dame,

> L'ung sera *soing*, et l'aultre *diligence*.

Et de même pour le reste. Dans l'énumération de ces parties diverses, Olivier trouve occasion de placer de longs préceptes de morale et de dévotion, qui formaient alors le fonds commun des œuvres littéraires les plus goûtées, et qui constituaient le mérite individuel de sa composition. Mais ce n'est pas sous ce point de vue que nous voulons l'examiner. Nous nous bornerons à reproduire ici la description que l'auteur y fait successivement de toutes les pièces qui, de son temps, composaient l'habillement d'une dame de qualité. Comme on le verra, ce tableau ne nous offrira pas seulement une piquante comparaison entre la toilette des dames de ce temps et celle de nos contemporaines. Le poëte nous y fournit encore des renseignements curieux sur la matière des différents objets d'habillement, sur leurs variétés, leur fabrication, les lieux d'où on les tirait, etc.

Dans l'exemplaire que nous avons indiqué ci-dessus, chaque chapitre est accompagné d'une vignette qui se reproduit jusqu'à la fin avec des dispositions à peu près constantes. La scène représente une femme de distinction accompagnée de sa dame d'atours; un marchand ou tout autre personnage lui apporte successivement les pièces d'un habillement qu'elle revêt au fur et à mesure. Les premières vignettes nous montrent la dame couchée; puis elle apparaît debout dans les suivantes. Pour nous, nous avons préféré ne la représenter que deux fois. L'une de nos deux gravures correspond à la première partie de la toilette, ou *toilette de dessous.* Dans la seconde, on voit la dame d'Olivier complétement vêtue et parée de tous ses ornements. Au bas de ces deux figures, nous avons reproduit séparément quelques uns des présents que lui fait le poëte-gentilhomme.

Les Pantoufles.

> Pour commencer des pantouffles nous fault.
> . . . .

Au sujet des pantoufles, Olivier s'abandonne à une longue dissertation de poëte et de moraliste sur les *vertus* qu'il y attache; mais il ne nous apprend aucune particularité intéressante à l'égard de cette chaussure.

Les Souliers.

Les pantoufles, réservées pour l'intérieur des habitations, ne suffisent pas. Il faut encore des souliers, dit l'auteur car

> S'il convient cheminer bonne allure;
> Sur le soulier se fait cette adventure,
> Dont la pantouffle s'abandonne en maint lieu.

Les souliers paraissent être de cuir noir.

Les Chausses.

> . . . .
> Faites venir un maistre chaussetier,
> Pour faire chausses bien expert et habille,
> Qui soient du drap le plus fin de la ville...

La Jarretière.

> . . . .
> Or avons nous pieds et jambes parées.
> Mais il convient avoir œil et regart
> Que ces chausses, qui sont si bien tirées
> Soient tenues gentement et gardées
> De jarretiers par façon et par art.
> . . . .
> La jarretière se fait communément
> Du propre drap dont la chausse est taillée.

La Chemise.

> D'une lingière nous convient la maistrise
> Qui nous fasse faire couldre et tailler
> Pour ma maistresse une bonne chemise
> De riche étoffe. . . . .
> De fine toile la chemise doit estre,
> Necte et blanche, et doulces les coultures

La Cotte.

C'est un vêtement demi-ample, élégant et riche quoique simple. Il doit être, dit l'auteur,

> De blanc damas, de blancheur nette et pure.

* Le plus beau de ces exemplaires porte cette cote : *Fonds de Cangé*, 37.

La Pièce de l'estomac.

Une piece fault à ma dame avoir,
De cramoisy le plus ardent qu'on fasse.

Le Lacet.

Le lacet. . . . .

dit Olivier,

Lye le corps. . . . .
Et cotte et pièce entre-tient fermement.

L'Espinglier.

Cest espinglier doit avoir couverture
D'ung fin drap d'or. . . . .

De drap de laine doit estre la bordure,
Pour des espingles recevoir la pointure.

L'Aumosnière.

Une bource qu'on dit une aumosnière
Nous convient pendre à cette sainturette,
D'or et de perles bordée. . . . .
La bource doit, pour estre plus parfaite,
Avoir fermant pour seûrement garder
Ce que dame veult tenir ou donner.

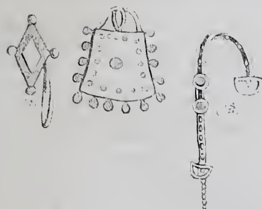
Les Cousteaulx.

Il faut, dit Olivier,

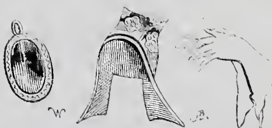
Un coustelet en villes et cités,
Pour servir femmes en leurs nécessités.







L'Espinglier. — L'Aumosnière. — La Saincture.



Le Mirouer. — La Coueffe. — Les Gants.

(Dessiné et gravé d'après les vignettes du manuscrit d'Olivier de La Marche intitulé *le Parement des Dames.*)

Nos lectrices s'étonneront sans doute de voir figurer dans le détail d'une toilette cette singulière pièce d'ajustement. Laissons le poëte se justifier lui-même :

Je sçay tres bien que princesse a cousteaulx
Pour la servir honnestement à table,
Garnis, dorés, richement fais et beaulx,
Manches armoyés et en devis nouveaulx.
(Les manches armoriés et ornés de devises nouvelles.)

Toutefois, ajoute-t-il,

C'est (le couteau portatif) un service très honneste
et notable,
Aussi (également) je treuve le coulteau prouffitable
Que dame porte, afin de s'en servir
A tout besoin qui lui peult survenir.

Le cousteau pend à un ruban de soye,
Le manche doulx, la lumelle assérée (la lame acérée),
La gayne gente, combien (bien) que peu se voye.
. . . .
Le cousteau sert bien souvent et agrée.
Dame ne porte ne dague ne espée,
Et n'a glayve pour faire quelque offence,
Qu'ung coustelet de petite deffence.

La Gorgerette.

C'est la *chemisette* de nos dames.

. . . .
A ma dame faut une gorgerette;
La toile doit estre fine et clairette,
De doux fillet aussi fort que la soye.

Le Pigne.

Le peigne du quinzième siècle, que l'on retrouve assez fréquemment dans les cabinets d'antiquités, servait, non pas comme ornement, mais comme instrument de toilette. Ce ne fut que plus tard, lorsque les dames parurent dans les grandes cérémonies la tête découverte, qu'il eut pour objet de décorer et de soutenir à la fois l'édifice de la coiffure.

Ces beaulx cheveux, qui est un cas exquis,
Convient pigner,

dit naïvement le chevalier,

(car à tout fault pourvoir);
C'est ung des soings que femme doit avoir.
. . . .
Un pigne fault d'yvoire blanche et pure.

Le Ruben.

Les beaulx cheveulx pignés honuestement,
D'un blanc ruben les conviendra lier,
Et les coucher sur le chef tellement
Que les cheveulx n'apparent (ne paraissent) nullement.
. . . .
Ce ruben soit de fil moyen tyssu
Pour mieux tenir des cheveux la liure.

La Couffe.

Elle est d'or et de soie tressés.

La Templette.

Cet ornement prenait son nom des tempes, qu'il recouvrait en accompagnant la coiffe d'une ligne onduleuse.

Le Diamant.

Continuons les pompes que je forge.
Parons ma dame d'une bague* très digne,
Valant dix mil des ducats que l'on forge.

Nos lecteurs savent qu'à cette époque la monnaie ne se frappait point, mais qu'elle se forgeait. (V. 1836, p. 105.)

La Robe.

Pour mieux parer ce corps de tout, encor
Robe nous fault, qui sera de drap d'or,
Tout le meilleur de Lucque ou de Venise.
. . . .
. . . Richement soit d'hermine fourrée.

Arras et Tours en France, l'Italie, et principalement les deux villes que nomme Olivier de La Marche, étaient en possession de fournir alors aux différentes cours les plus belles étoffes.

La Sainclure et les Patenostres.

La ceinture sera

Du plus fin or que l'on pourra trouver,
Esmaillé de blanc, noir et rouge cler,
Pour à ma dame faire sainclure chère.
Des patenostres pour faire la manière,
Pendront devant, de fin blanc cassydoine (chalcédoine);
Le temps présent le dit à ce ydoine.

De nos jours, une rédactrice de modes traduirait ainsi ce dernier vers : « On juge de bon goût aujourd'hui le chal- » cédoine en patenôtres. »

Les Gants.

Un gantier fault qui nous face des gants. . .
Pour cuyr avoir yrai-je en Alemanie (Allemagne rhénane)?
Ou si mieulx sert cuyr venant de Behaigne (Bohême)?
Tout ce ne vault : nous irons en Espaigne.
Là nous pourrons assouyr (assortir) nostre affaire;
Le cuyr est doulx, la violette flaire.
Ainsi, ma dame et ma très redoubtée (honorée),
De cuyr d'Espaigne vous en serez gantée.

* Ce mot signifiait originairement un meuble ou un bijou quelconque, de là *bagage*. Il veut dire ici *pierre précieuse*.

Le Chaperon.

Sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, époque à laquelle vivait Olivier, les coiffures étaient d'une richesse dont la grâce souvent bizarre et la variété étaient excessives. Les hemrins, introduits en France par la somptueuse Isabeau de Bavière, les hauts-bonnets de toute configuration, les couvre-chefs à bannières, ainsi nommés à cause des barbes de gaze souvent semées de paillettes qui les ornaient, succédèrent aux *poulaines*, pour servir de texte à la réprobation et aux remontrances publiques des prédicateurs. C'est peut-être à cause de cette raison qu'Olivier choisit, ainsi qu'on va le voir, pour sa vertueuse dame, la plus simple de ces coiffures; de même qu'il s'est bien gardé de lui offrir des poulaines. Telles sont à ce sujet ses paroles :

J'ai veu atours de diverses manières
Porter aux dames, pour mieulx les aorner
L'atour devant et celui de derrière,
Les haults bonnets, queuvre-chiefs à bannières,
Les haultes cornes, pour dames triumpher. . . . .
Plusieurs habits long-temps j'ay veu porter. —
Qui bien me plaisent, ce sont les chaperons!
C'est temps présent (c'est de l'actualité), et nous en parlerons.
Les chapperons dont dames sont parées
Sont de veloux, de damas ou satin,
En différence de bourgeoises louées (femmes de journée),
Qui ont leurs testes d'escarlate atournées.
(Chascun estat n'est pas pareil enfin!)
Ce chapperon, pour embellir ses gestes,
Nous fault parer, selon le temps qui court,
D'afficquets d'or, de chaynes, de paillettes,
Pour embellir et estre joliettes.
C'est la manière maintenant de la court;
Après les grands chascun y va et court.
A qui mieulx mieulx, à renfort sur renforts. .

Comme dernier présent, Olivier offre à sa dame un *mirouer* qui consiste en un disque de métal poli entouré d'un cadre d'or.

Ainsi, résumons l'ensemble des documents que nous venons d'analyser. La parure d'une dame noble, dans la première moitié du quinzième siècle, se composait de la sorte :

Toilette de dessous. — Ses cheveux, cachés à leur naissance sous la *templette*, étaient relevés vers le sommet de la tête, et couverts d'une résille de soie et d'or. Un diamant ornait son cou. Par-dessus la chemise de fine toile, elle portait une pièce d'estomac de couleur vive, bordée d'une *gorgerette*, et que laissait voir une *cotte* de damas blanc largement échancrée sur la poitrine. A sa ceinture étaient suspendus un *épinglier*, une *aumônière* et un couteau. Des bas en drap lui servaient de chaussure.

Toilette de dessus. — Un chaperon, dont la forme et les ornements multiples variaient à l'infini; une robe d'étoffe plus ou moins riche, et presque toujours à grands dessins; des souliers de cuir noir, des gants d'Espagne parfumés à la violette, complétaient le détail de cette toilette. Enfin dans un *miroir* elle harmoniait l'ensemble, et sans doute se plaisait à le contempler.

Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants; ils font plus de mal que l'armée même : ils infestent et ils ravagent. CHAMPFORT.

LES HIATUS.

Les hiatus qui donnent lieu à quelques difficultés sont ceux qui sont produits par la rencontre des terminaisons *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, avec une voyelle placée au commen-

cement du mot qui la suit. Les grammairiens ayant décidé que ces sons doivent être considérés comme aussi indécomposables que de simples voyelles, celui qui les prononce n'est en effet nullement autorisé à dissimuler l'hiatus en faisant jouer, même légèrement, la consonne terminale. Ainsi dans ce vers, par exemple,

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est loin encore,

il y a rigoureusement hiatus, puisque la stricte prosodie française ne permet point de dire *loin-n-encore*. Un acteur, comme le remarque Dangeau, qui veut chanter ce vers, pour éviter le bâillement dans l'intervalle des deux mots, est forcément conduit à pêcher contre la prosodie, et à tempérer la rudesse de la prononciation en imitant les Normands, qui ne font aucun scrupule de marquer la lettre finale, dans les terminaisons dont il s'agit, toutes les fois qu'elle heurte une voyelle, comme dans ces phrases toutes naturelles chez eux : *Votre cousin-n-est venu* ; *ce rin-n-est excellent*, etc.

« En sortant de l'Académie, dit à ce propos Dangeau dans son *Discours à MM. de l'Académie sur les voyelles*, je pensai en moi-même que si ce que je vous avais dit était vrai, un poëte normand s'apercevrait moins qu'un autre de ces sortes de bâillements; et pour voir si j'avais bien rencontré, je lus le Cinna de Corneille, et le Mithridate de Racine; je marquai soigneusement tous les endroits où le choc de mes voyelles *sourdes*, avec d'autres voyelles, faisaient des bâillements ; j'en trouvai *vingt-six* dans Cinna, et je n'en trouvai qu'*onze* dans Mithridate; et même la plupart de ceux de Mithridate sont dans des occasions où la prononciation sépare de nécessité le mot qui finit par une voyelle sourde, d'avec celui qui commence par une voyelle. Je fus assez content de voir mon raisonnement confirmé par cette expérience, et je voulus pousser plus loin. Je jugeai qu'en prenant une pièce d'un homme qui fût en même temps acteur et auteur, j'y trouverais encore moins de ces bâillements : je lus le Misanthrope de Molière, et je n'y en trouvai que huit. Continuant toujours à raisonner de la même manière, je crus que je trouverais encore moins de ces rencontres de voyelles si je lisais des pièces faites pour être chantées, et faites par un homme qui connût ce qui est propre à être chanté. Dans cette vue, je lus un volume des opéras de Quinault, qui contenait quatre pièces; et de ces quatre pièces, il y en avait une tout entière où je ne trouvai pas un seul de ces bâillements : il y en avait fort peu dans les trois autres pièces ; encore étaient-ils presque tous dans des endroits où le chant suspend de nécessité la prononciation, et sépare si fort les voyelles sourdes d'avec les autres, que leur concours ne peut faire aucune peine à l'oreille. »

S'il est impardonnable en vers de prononcer les sons en question autrement que comme des voyelles simples, cela l'est bien davantage dans le langage vulgaire. La prose s'accommode fort bien des hiatus, et il n'est pas besoin de faire injure à la prosodie pour les lui éviter. « La prose, dit l'abbé d'Olivet, souffre les hiatus, pourvu qu'ils ne soient pas trop rudes ni trop fréquents. Ils contribuent même à donner au discours un certain air naturel ; et nous voyons en effet que la conversation des honnêtes gens est pleine d'hiatus volontaires, qui sont tellement autorisés par l'usage, que si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant et d'un provincial. » Ainsi, par exemple, lorsqu'un acteur récite ces vers,

Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée, etc.,

il ne manque pas, pour donner plus de pompe à son discours, de prononcer *célèbre-r-avec vous*, et les usages de la scène l'y autorisent. Mais dans la simple conversation la loi que la bonne compagnie a instituée, et dont il n'est point permis de s'affranchir, obligerait à prononcer avec l'hiatus *célébré avec vous*.

Il y a cependant à cette règle générale de prononciation une exception qu'il faut faire connaître. L'usage et l'Académie exigent que la terminaison nasale soit prononcée, malgré ce qu'elle a de peu harmonieux, toutes les fois que le mot où elle se trouve et le mot qui la suit sont immédiatement et inséparablement unis. Tel est *on* avant son verbe ; ainsi dans cette phrase : *on arriva hier*, la lettre *n* est sonore; tandis que celle-ci : *arriva-t-on hier*, elle est muette : tel est *en*, soit en préposition, soit en pronom : *en-n-Italie*, *je n'en-n-ai point*, etc. ; tels sont les adjectifs qui précèdent leurs substantifs : *bon ange*, *certain auteur*; *bien* et *rien*, employés comme adverbes ; *ils n'ont rien-n-oublié*, *ni rien-n-appris*. D'Olivet raconte à ce propos une fort jolie anecdote, que l'on nous permettra de citer pour corriger ce que les observations précédentes, nonobstant leur importance pour la bonne prononciation de la langue, pourraient avoir de trop aride aux yeux de quelques uns de nos lecteurs.

« Je me souviens à ce sujet, dit ce savant abbé, d'un conte que j'ai entendu faire au savant évêque d'Avranches, M. Huet, dont ma plume n'écrit point le nom sans que la reconnaissance me parle au fond du cœur. François Ier, le père des lettres en France, disons plus, l'ami des gens de lettres, avait permis à Melin de Saint-Gelais, son bibliothécaire et son aumônier, de parier que toutes les fois qu'il plairait au roi d'ouvrir le discours en vers, lui, Saint-Gelais achèverait la phrase sur les mêmes rimes. Un jour donc, le roi mettant le pied à l'étrier, et ayant regardé Saint-Gelais apostropha ainsi le cheval :

Joli, gentil, petit cheval
Bon à monter, bon à descendre,

et à l'instant Saint-Gelais ajouta :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Venons à M. Huet. Son illustre compatriote, M. de Segrais, lui écrivit au nom de l'Académie de Caen pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire *bon-n-à monter*, *bon-n-à descendre*, ou ne point faire tinter la consonne finale de *bon*. Sur quoi l'Académie française répondit que, puisqu'on ne pouvait introduire un adverbe entre *bon* et la particule *à*, comme si, par exemple, on voulait dire *bon* rarement *à monter*, *bon* cependant, *bon* quelquefois *à descendre*, de là il s'ensuivait que *bon* doit être prononcé sans liaison avec la particule *à*. Mézerai, en qualité de Normand, fut seul d'un avis contraire; mais, comme secrétaire de la compagnie, il fut contraint de rédiger la décision, à laquelle il ajouta en riant : *Et sera ainsi prononcé nonobstant clameur de haro.* »

Ajoutons, pour en finir, ce que Voltaire, répondant à d'Olivet, dit là-dessus :

« Je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse. »

LA CATHÉDRALE DU MANS.

Sur une éminence fortifiée par des travaux romains, au pied de laquelle s'écoulent les eaux lentes de la Sarthe, à l'une des extrémités de la vieille ville, on voit de loin se dresser la tour de la cathédrale et la voûte du chœur gothique, qu'une double rangée d'arcs-boutants enlace dans un vaste réseau de pierre.

La place presque déserte au milieu de laquelle cet édifice est assis a pour ceinture de hauts bâtiments dans le style de la renaissance. Si vous restez quelques minutes sur cette place, bientôt vous ne vous croyez plus dans une cité moderne : vos yeux ne se reposent que sur des murs sévères, sur des tourelles, sur des gargouilles menaçantes; la solitude du lieu vient ajouter encore à la tristesse monotone des objets qui vous entourent, et vous vous transportez en esprit dans un autre âge.

Libre d'un côté, de l'autre chargée de bâtiments fort laids qui la déparent, la cathédrale mérite d'être analysée dans tous ses détails. Ce n'est pas un édifice régulier, comme Notre-Dame de Paris ou Saint-Ouen de Rouen; la diversité des ordres y nuit à l'harmonie de l'ensemble : c'est toutefois une belle relique. Elle occupe une superficie d'environ 5 000 mètres, et se compose de deux parties bien distinctes: la nef, qui est d'architecture romane ou byzantine; le chœur, qui est d'architecture gothique. Par l'antiquité de son origine, la nef réclame la priorité de l'examen.

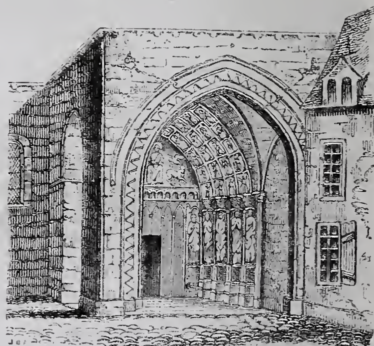
Rien n'est plus simple que le grand portail de la nef. Un immense pignon en maçonnerie maillée; trois portes à plein cintre surmontées de zigzags, de billettes, et de ces ornements capricieux dans lesquels se complaît le style byzantin; au-dessus, une grande croisée et deux petites croisées latérales, également à plein-cintre; deux contreforts sur lesquels sont fixées deux énormes bêtes dont la race est incertaine, placées en sentinelles à la porte du saint lieu : voilà toute la décoration du portail. Cependant il ne laisse pas regretter les trois portes ogives et la rosace étincelante de la cathédrale gothique : les constructions primitives de l'art chrétien ont une majesté sans apprêt que n'atteint pas la richesse un peu mondaine des constructions postérieures. Il faut pénétrer dans l'intérieur de la nef pour mieux se placer sous le charme de l'architecture byzantine. Quand on a maudit à son aise le barbare qui a fait recouvrir les parois antiques d'une épaisse couche de badigeon, on s'arrête au milieu de la voûte, en tournant le dos au chœur pour n'être pas distrait par le spectacle de merveilles moins austères, et l'on procède méthodiquement, suivant les préceptes de Condillac, à la contemplation analytique et synthétique de l'édifice. L'analyse nous fait faire de très précieuses découvertes. Rien n'est plus singulier que les figures mystérieuses qui servent de chapiteaux aux colonnes, et qui, dit-on, représentent le démon luttant sous toutes les formes contre le catholicisme; rien n'est plus intéressant pour les antiquaires que les fragments de briques romaines que l'on aperçoit de part en part dans les fausses niches des murs latéraux. Cependant, comme ce n'est pas surtout dans ses détails qu'il faut admirer l'architecture byzantine, la contemplation de l'ensemble est de beaucoup préférable.

Le chœur de la cathédrale n'est pas un morceau moins bien conservé que la nef; mais il ne date pas de la même époque. Cette partie de l'édifice est d'un dessin gothique très hardi. Les fondements en furent jetés, en 1059, par Vulgrin; mais la mort l'interrompit au milieu de son ouvrage. Il fut continué par Hoël, qui acheva les ailes et la tour, et fit paver et voûter le cancel. Les successeurs de ces deux évêques eurent moins de zèle pour le monument imparfait, qui se termina très lentement. On admire avec raison l'ogive du chœur; elle est d'un beau caractère.

La cathédrale n'a qu'un portail latéral, mais il faut le remarquer; l'ogive en est indécise et conserve encore un peu la forme du plein-cintre. Nous empruntons la description de ce portail à l'ouvrage de M. Richelet publié en 1830 sous ce titre : *Le Mans ancien et moderne.*

« Sur le linteau, dit M. Richelet, figurent les apôtres. Au-dessus paraît le Père éternel accompagné des quatre évangélistes, représentés par l'Homme, l'Aigle, le Bœuf et le Lion. Dans le premier rayon de la voussure sont des anges au nombre de dix; dans les trois autres on reconnaît différents sujets tirés de l'Apocalypse et de l'Histoire sainte. La forme ogive de ce portail et les décorations dont il est orné ne permettent pas de le faire remonter avant le onzième siècle. . . . . Quant aux statues qui ornent ce portail de chaque côté, regardées par la plupart des historiens qui s'en sont occupés comme des monuments du sixième siècle, tout porte à croire qu'elles doivent appartenir à l'époque où le portail fut construit. »

Nous sommes sur ce point de l'avis de M. Richelet : les grandes figures de ce portail sont d'un dessin et d'une exécution gothiques, et nous supposons même qu'elles sont plutôt postérieures qu'antérieures aux figurines de la voussure; mais ce n'est qu'une hypothèse.



(Portail latéral de la cathédrale du Mans.)

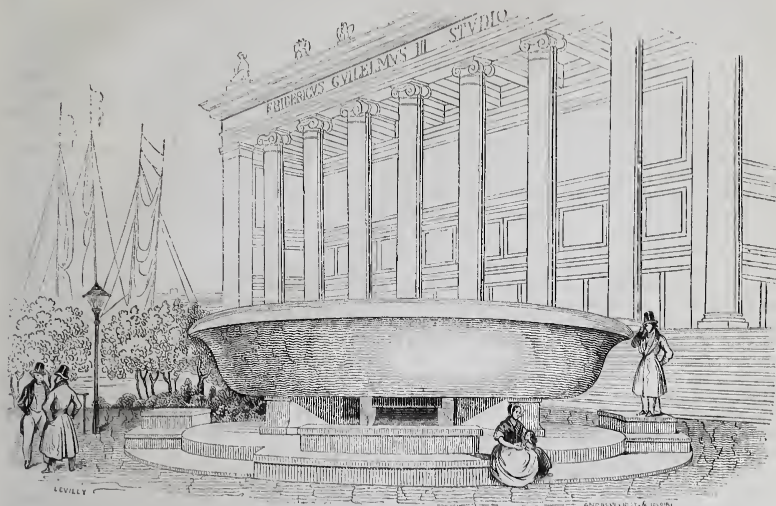
L'intérieur de la cathédrale, ayant été plusieurs fois ravagé durant les guerres civiles qui de tout temps ont désolé la province du Maine, n'est pas très riche en sculptures et en monuments. La statue et le tombeau de Bérangère furent transportés dans l'une des ailes en 1821 : cette figure, qui était auparavant dans l'abbaye de l'Epau, n'a précisément rien de remarquable; mais elle vaut les statues des reines de France conservées à Saint-Denis. Dans une chapelle est un sépulcre de Labarre, dont certaines parties sont dignes d'estime. La relique incontestablement la plus précieuse est le bas-relief du mausolée de Langey du Bellay, qui se trouve dans la chapelle des fonts baptismaux. Nous ne savons s'il est permis de l'attribuer soit à Jean Goujon, soit à Germain Pilou; mais nous pouvons affirmer que, parmi tous les bas-reliefs de la renaissance que nous avons rencontrés jusqu'à ce jour, il en est peu d'un mérite égal : on en a moulé plusieurs qui certes ne le valaient pas. Le sujet est une bataille de tritons, dont la disposition rappelle beaucoup ces toiles italiennes que le Vasari se plaît tant à décrire. On y retrouve la grâce du Corrège et la sévérité de Jules Romain.

Dans ses *Essais historiques sur le Maine*, Renouard nous apprend qu'en 1798 une société d'acquéreurs de biens nationaux se présenta pour acheter et détruire la cathédrale de Saint-Julien, mais que l'administration départementale refusa de faire un si grand sacrifice. Il ajoute que si l'on a eu le bonheur de sauver un si précieux monument, il faut en prendre soin et réparer les parties endommagées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

COUPE DE GRANIT, A BERLIN.



(Coupe colossale de granit rose, devant le Musée royal, à Berlin.)

Cette coupe qui orne maintenant à Berlin la belle place du Musée, a été tirée de la plus grosse des deux pierres nommées *pierre du Margrave*, placées au sommet d'une colline de sable, à Furstenwald, à douze lieues environ de la capitale. La marche de Brandebourg et les pays qui s'étendent au sud de la mer Baltique sont recouverts ainsi d'un nombre prodigieux de ces blocs nommés *erratiques*, qui par leur composition minéralogique se rattachent évidemment aux alpes Scandinaves, et dont la présence dans des lieux si éloignés de leur origine, est la preuve certaine d'un cataclysme sur la cause et les circonstances duquel les géologues ne sont pas d'accord.

Les travaux nécessaires à la confection et au transport de la coupe eurent quelque chose de gigantesque qui rappelle les entreprises analogues de l'antiquité. Cent hommes suffirent à peine à retourner le bloc, qui avant d'être coupé était le plus grand de toute la contrée; il s'élevait au-dessus du sol à la hauteur d'un second étage, et pesait de 14 à 15 000 quintaux. Pour amener la coupe à la rivière qui devait la transporter à Berlin, il fallut couper des collines de 15 pieds de hauteur perpendiculaire, et pratiquer tout exprès un chemin à travers une forêt. Elle était portée sur des rouleaux énormes, faits de troncs entiers de sapins, qui, malgré leur force, étaient souvent écrasés par un tel fardeau : les rouleaux posaient sur un grillage solide en madriers. Cinquante-quatre hommes munis de cabestans et de moulles furent employés au transport par terre. Dans le transport par eau, on fut obligé de couper un pont dont les travées se trouvaient trop étroites. Enfin la coupe entra comme en triomphe à Berlin, le 6 novembre 1828, portant les ouvriers et l'architecte qui avait dirigé les travaux depuis le mois de mai 1827, époque à laquelle ils avaient été commencés.

Mais elle n'était encore que taillée. L'opération du polissage fut faite au moyen d'une machine à vapeur de la force de dix chevaux, et dura deux ans et demi. Enfin, cette opération pénible terminée, la coupe fut posée sur la place située au devant du grand escalier du Musée. Elle est là maintenant, dégagée de tous côtés et placée de telle sorte qu'en montant sur les gradins de granit qui sont sur les côtés, on puisse voir l'intérieur. Le soubassement qui la supporte est aussi en granit.

La grande coupe en porphyre du Musée du Vatican, à Rome, n'a que 44 pieds et demi romains (13 mètres 256 millimètres) de circonférence; celle de Berlin a 69 pieds du Rhin et $\frac{4}{7}$ (21 mètres 700 millimètres) de circonférence, et 22 pieds de diamètre. Un jour quarante-quatre hommes se sont facilement assis au bord pour y déjeuner.

Mais ce n'est pas seulement par la grandeur de ses dimensions que la coupe de Berlin attire l'attention : la beauté de son galbe, et le magnifique aspect du granit rose poli, en font un des objets d'arts les plus remarquables de l'Europe.

LES NATURELS DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Il y a peu de races sauvages plus grossières et plus misérables que celles de la Nouvelle-Hollande. Elles sont assurément au plus bas point de l'échelle des sociétés humaines; on dirait qu'une partie de leur vie est abandonnée à l'instinct, comme celle des animaux. Leur langage est très simple, et composé d'un très petit nombre de mots; il est si peu fixé, qu'il n'est pas rare d'entendre des individus de la même tribu prononcer tout différemment les mêmes mots. Chaque tribu a pour ainsi dire les siens. Il y a vraiment de quoi s'étonner en entendant, à vingt lieues de distance, des noms tout nouveaux pour désigner la lune et le soleil. On pourrait croire que la fabrication du langage est, chez ces sauvages, une chose de caprice et qui n'a rien de général ni de durable.

Ces hommes sont généralement fort laids; leurs traits sont durs, et rendus encore plus repoussants par un morceau d'os ou de roseau qu'ils font passer à travers la cloison de leur nez, percée pour cet objet. Si ce n'est pas là une

beauté, c'est du moins un premier effort pour sortir du simple état de nature. Leur nez est d'ailleurs presque complétement aplati, et prend en largeur ce qui lui manque en saillie; leur bouche est énorme, et leurs lèvres, d'une grosseur démesurée, leur font une espèce de museau fort disgracieux; il y en a même quelques uns qui ont les mâchoires tout-à-fait proéminentes. Certes, en mettant en regard la figure d'un de ces naturels, celle de quelque grande espèce de singe, et celle de l'Apollon du Belvédère, on pourrait se trouver fort embarrassé pour décider quelles sont les deux qui offrent le plus de ressemblance : peut-être même serait-on tenté de mettre hors de toute comparaison celle de l'Apollon. Il est inutile de dire que nous ne parlons ici que d'une question de physionomie. Quelque laids et grossiers que soient ces malheureux sauvages, il y a déjà en eux de l'âme humaine; et s'il fallait commettre quelque excès, nous aimerions encore mieux rapprocher des hommes les animaux les plus intelligents, que de repousser les derniers des hommes vers le rang des animaux. Au surplus, ces pauvres gens, malgré la rigueur de leur climat durant l'hiver, vivent habituellement dans un état complet de nudité. Leur coquetterie est de se tresser les cheveux sur le sommet de la tête en les enduisant avec de la gomme, ce qui ne contribue guère à leur propreté : ils ornent leurs cheveux de la même manière que leur nez, avec des os, des dents de kanguroo, des morceaux de bois, quelquefois avec des queues de chiens qu'ils laissent pendre par derrière. Ils aiment beaucoup aussi à se barbouiller le corps avec de la terre : quand ils doivent se battre, ils emploient de la terre rouge; quand ils doivent danser, de la terre blanche. Voilà toute leur parure.

Leurs habitations sont tout ce que l'on peut concevoir de plus simple. Ceux qui habitent les bois se contentent de prendre une écorce d'arbre qu'ils recourbent de manière à enfoncer ses deux extrémités dans la terre; ils se couchent ensuite sous cet abri, et y dorment malgré la pluie et le froid. On sent qu'ils ne doivent guère tenir à leur maison : aussi abandonnent-ils chaque matin celle qu'ils se sont faite la veille. Ils s'en bâtissent une autre le soir dans le lieu où la nuit les surprend. Ceux qui sont à demeure fixe sur les bords de la mer se construisent des huttes un peu plus soignées avec quelques morceaux d'écorce, dont ils plantent une extrémité en terre et dont ils ramènent l'autre vers un sommet commun, de manière à former une sorte de four circulaire dans lequel on ne peut se tenir qu'accroupi, mais qui suffit cependant pour abriter six à huit personnes : ils s'y étendent pêle-mêle, se réchauffant les uns les autres, car le feu est en général allumé à l'entrée de la hutte. Ces toits grossiers leur suffisent, et ils voient les maisons vastes et commodes que les Anglais ont élevées autour d'eux sans les envier et sans en sentir le prix. On demandait un jour à l'un d'eux ce qu'il pensait des maisons : « C'est bien, dit-il, quand il pleut fort. » Un gouverneur de la colonie de Botany-Bay avait généreusement fait construire de petites maisons pour les naturels des environs : ils ne les habitèrent même pas, et les laissèrent se ruiner, aimant mieux rester sous leurs écorces.

Quand un enfant vient au monde, après l'avoir rudement lavé dans l'eau froide, on le pose sur un morceau d'écorce qui lui sert de berceau : ni langes pour le vêtir, ni couvertures pour le préserver du froid. Dès qu'il a acquis assez de force, la mère le place sur ses épaules : il apprend à s'y tenir en se cramponnant aux cheveux ébouriffés qui l'entourent, apprentissage payé sans doute par plus d'une chute; et la mère, sans s'en inquiéter davantage, le transporte partout avec elle et reprend ses occupations ordinaires.

A l'âge de douze ou quinze ans, les enfants subissent une cérémonie nommée par eux *gna-noung*, et que l'on pourrait comparer pour son effet à la prise de la robe virile. On leur perce la cloison du nez, afin d'y passer un morceau d'os ou de roseau, et cette marque les sort de l'enfance pour les mettre parmi les hommes. C'est vers le même âge que les jeunes garçons, dans certaines tribus du moins, sont soumis à une seconde opération, complément de la première et plus singulière encore : elle consiste à leur faire perdre une des dents de devant. Elle est accompagnée de rites d'une sauvagerie extraordinaire, dans lesquels on voit des espèces de prêtres ou plutôt d'initiateurs, travestis en chiens et en kanguroos, conférer aux jeunes gens, mais sans aucune invocation spéciale à la divinité, les droits virils, c'est-à-dire ceux de la chasse et de la guerre.

Les naturels qui vivent près de la côte se nourrissent uniquement de poisson. Les hommes, armés d'une canne de quinze à vingt pieds de longueur munie d'un os barbelé à son extrémité, guettent patiemment leur proie, le visage presque collé contre la surface de l'eau quand elle est assez tranquille. Les femmes pêchent à la ligne, avec une ficelle d'écorce et un hameçon de coquille. Ceux qui habitent l'intérieur des terres ont beaucoup moins de facilité pour se procurer de la nourriture, attendu que les bois renferment peu de gibier et peu de fruits, et que l'industrie des habitants n'est pas grande. On n'a pas idée de la patience qu'il leur faut pour atteindre le sommet des grands arbres, où ils parviennent à découvrir des nids d'abeilles : armés d'une petite hache de pierre, ils font sur le tronc des entailles, à l'aide desquelles ils s'élèvent peu à peu, en y appuyant leur orteil et se retenant de la main gauche, tandis que de la droite ils poursuivent la construction de leur escalier; ils montent quelquefois ainsi à plus de cent pieds. Leur aliment le plus habituel paraît être la racine de fougère. Quand ils trouvent des fourmis, ils les écrasent avec leurs racines, et s'en font une pâtée qu'ils mangent avec délices. Au reste, tout ce qui appartient au règne animal, chenilles, escargots, vers, limaces, est pour eux un régal. Quelquefois ils parviennent à surprendre un kanguroo et à le percer avec leurs lances; un si prodigieux exploit est une fête pour toute la tribu. On comprend que ces pauvres gens doivent être fort maigres, et en effet l'extrême ténuité de leurs membres est ce qui a toujours le plus frappé les voyageurs. Il n'y a pas grande exagération à dire d'eux ce qu'il nous arrive souvent de dire en plaisantant de quelqu'un de fort grêle : Il n'a que la peau et les os. Leurs muscles, mal nourris, se réduisent, pour ainsi dire, à des cordons; le nerf, toutefois, n'y manque pas. Ils supportent, dans leurs expéditions et dans leurs combats, de longues et de dures fatigues, et le courage paraît être leur vertu naturelle.

Leur religion est la plus indécise du monde. Ils ont bien quelques vagues lueurs d'une bonne puissance à laquelle ils rapportent les événements heureux qui leur arrivent, ainsi que d'une mauvaise qui est pour eux le principe des accidents funestes; mais cette idée demeure pour eux sans forme précise : c'est un nuage dans lequel est Dieu, mais dont il ne sort pas encore. Il est parfaitement certain qu'ils ne sont point idolâtres, ce qui serait certainement un progrès, puisque cela donnerait à leur croyance, quelque grossière qu'elle fût, une base qui la rendrait plus solide et la recommanderait davantage à leur attention. Une chose que l'on ne peut manquer d'admirer, c'est que l'idée d'une vie future ne leur soit pas totalement étrangère. Cette croyance, si profondément religieuse, est un instinct que Dieu a soufflé dans le cœur de tous les hommes que les sophismes n'ont point corrompus. Quand on questionne ces sauvages sur leur origine, en leur demandant de désigner le lieu d'où ils sont venus, ils montrent les nuages; et quand on les interroge sur le lieu où ils doivent aller après leur mort, ils montrent encore les nuages, disant qu'ils y retourneront. Ce qu'il y a de fort touchant, c'est qu'ils prétendent qu'ils remonteront dans les nuages sous la forme de petits enfants, pour redescendre de nouveau et renaître sous cette forme. Ces pauvres

gens ne sont en effet que des enfants ; et leur vie n'est qu'une longue enfance, qui se poursuit jusqu'au tombeau sans que les lumières de l'âge mûr l'éclairent jamais.

Tous les efforts des Anglais pour changer ces tribus, dont la résidence est déjà presque complétement envahie par les colonies de la Grande-Bretagne, ont été inutiles. La hache a fait tomber leurs forêts ; la charrue a labouré leurs campagnes ; des routes couvertes de chevaux, de voitures, d'hôtelleries, les traversent ; des villes et des maisons de campagne s'y sont élevées; la population européenne s'y est étendue, et gagne chaque jour sur le désert : les naturels voient tout cela, et ne changent pas. Ils ne changent pas plus que les alouettes qui prenaient leurs ébats dans les vallées encore vierges de la Gaule, n'ont changé depuis que la culture est venue leur y offrir des sillons, et qu'il faut aux chasseurs une permission légale pour les y poursuivre. Ils continuent leur vie, aussi indifférents à la vie nouvelle qui s'agite autour d'eux que s'ils n'avaient ni des oreilles pour entendre son bruit, ni des yeux pour admirer son éclat. L'homme, quoique essentiellement perfectible, est cependant sous l'influence dominante de ses qualités de naissance, et ne peut pas, en général du moins, s'élever d'un seul coup à une vie toute nouvelle. Il faudrait, non pas quelques efforts pour faire monter dans la civilisation ces populations sauvages, mais des efforts soutenus avec persévérance de génération en génération, et pendant des siècles peut-être. C'est ce que les colons n'auront sans doute pas la patience de faire, et les indigènes de la Nouvelle-Hollande disparaîtront peu à peu devant eux comme les tribus de l'Ohio et du Mississipi ont disparu devant les Américains du Nord. Au surplus, il est vraiment surprenant de voir avec quelle ténacité l'amour de la vie sauvage tient au fond du cœur de tous ces hommes. On a beau les enlever à cette vie dès leur plus tendre enfance, leur donner les mêmes soins et la même éducation que nous donnons à nos enfants, les dépayser ; à peine libres, ils retournent dans leurs bois, et vont y mourir comme y sont morts leurs pères. Ils préfèrent leur indépendance et leur misère à nos mœurs, avec lesquelles il leur est impossible de s'identifier, et qui ne sont pour eux qu'un esclavage.

En 1788, peu après la fondation de la colonie, le gouverneur, s'étant attaché un jeune naturel, nommé Beniloug, qui paraissait jouir d'une intelligence assez ouverte, le fit venir dans sa maison, le décida à s'y fixer, et, pour essayer de le polir, l'admit familièrement à sa table. Beniloug avait pris toutes les habitudes anglaises : il parlait très convenablement l'anglais, était parvenu à s'accommoder du costume européen ; bref, malgré son visage noirâtre et disgracieux, à le voir dans les salons on eût dit un homme civilisé. Quand le gouverneur retourna en Angleterre, Beniloug l'y accompagna, et la curiosité le fit rechercher avec empressement à Londres par le monde le plus élégant. Mais, au milieu de ce tourbillon auquel il semblait définitivement formé, il se sentit enfin saisi d'un invincible désir de revoir son pays. Un nouveau gouverneur qui partait l'y ramena avec lui, et lui continua la même hospitalité dont il avait précédemment joui. Mais ce n'était pas encore assez pour Beniloug de respirer l'air du pays natal, d'en voir le ciel et les campagnes ; il lui fallait la vie, la pleine vie de ses pères. Peu à peu la société des Anglais lui devint pénible ; il s'en éloigna pour errer seul dans les bois ; enfin, jetant ses habits pour reprendre la nudité de ses pères, et se replongeant avant de mourir dans l'existence sauvage, il alla rejoindre son ancienne tribu. Un autre naturel, nommé Daniel, élevé par les Anglais dès son enfance, partit de bonne heure pour l'Angleterre avec un botaniste, M. Caley, qui se l'était attaché, et il demeura fort long-temps dans ce pays. Recommandé à sir Joseph Banks, il fut introduit dans les meilleures maisons de Londres. Il revint plus tard à la Nouvelle-Hollande. La vue de son pays parut faire sur lui une impression prodigieuse. Après quelques jours, il disparut : on ne savait ce qu'il était devenu ; enfin un habitant de la colonie, qui était allé courir dans les bois, l'y rencontra. Daniel était tout nu, accroupi sur un tronc d'arbre tombé de vétusté, et dans une rêverie profonde. En s'entendant appeler, il leva la tête : le colon, qui avait plusieurs fois dîné avec lui à la table du gouverneur, lui exprimant alors l'étonnement qu'il éprouvait de le voir dans cet état et dans cette situation, Daniel lui répondit d'un ton triste et sérieux que les bois étaient ce qu'il aimait le mieux au monde. Il s'y enfonça, et l'on n'entendit plus de ses nouvelles. Nous pourrions citer encore d'autres exemples aussi frappants que ceux-ci, mais nous aimons mieux conclure simplement cet article par un passage tiré d'une lettre de M. Marsden, chef des missionnaires protestants de ces contrées, à M. le capitaine Dumont d'Urville.

« Je pourrais mentionner, dit ce missionnaire, plusieurs circonstances où il m'a été facile d'observer des indigènes qui avaient joui de tous les avantages propres à améliorer leurs dispositions naturelles, et qui semblaient n'avoir profité en aucune manière du commerce des Européens. Ces exemples prouveraient tous dans quel état de dégradation sont ces hommes, et combien il y a peu d'espoir de les en faire sortir. Ces sauvages n'ont point de besoins ; ils n'ont ni réflexion, ni prévoyance : pour eux point de lendemain. Le jour, ils rôdent à l'aventure dans les bois, comme les oiseaux dans l'air et les animaux sauvages sur la terre ; la nuit, ils se couchent dans les broussailles, sous un rocher, sous un arbre ou un morceau d'écorce si le temps est pluvieux ou orageux. Depuis que les Européens habitent parmi eux, je n'ai pas eu connaissance qu'un seul naturel ait adopté les coutumes ou les manières de la vie civilisée, se soit occupé de l'agriculture ou livré au plus simple des métiers. Mon opinion est que les indigènes disparaîtront à mesure que les établissements européens feront des progrès dans ce pays. Avant un certain nombre d'années, il n'y existera qu'un petit nombre de sauvages, si même il en reste. Ces malheureux contractent tous nos maux et tous nos vices, mais aucune des coutumes et des manières qui pourraient leur être avantageuses. »

LA COMPAGNIE DE LA MÈRE-FOLLE

A DIJON.

« La ville de Dijon, qui est un pays de vendanges et de vignerons, dit le père Ménestrier, a vu long-temps des spectacles qu'on nommait la *Mère-Folle*. Ces spectacles se faisaient tous les ans au temps du carnaval, et les personnes de qualité, déguisées en vignerons, chantaient sur des chariots des chansons et des satires, qui étaient comme la censure publique des mœurs de ce temps-là. C'est de ces chariots à chansons et à satires que vient le proverbe latin des chariots d'injures : *Plaustra injuriarum.* »

Cette compagnie subsistait dans les Etats du duc Philippe-le-Bon avant 1454. On en voit la confirmation accordée cette même année par ce prince dans un mandement en vers, dont voici un extrait :

Phelippes, par la grâce de Dieu,
Duc de Bourgoigne, ce bon lieu,
De Lothier, Brabant et Lambourg,
Tenant à bon droit Luxembourg,
Comte de Flandres, et d'Artois,
Et de Bourgoigne, qui sont trois,
Palatin de Hainault, Hollande,
Et de Namur, et de Zélande,
Marquis du saint impérial,
Seigneur de Frise, ce fort val,
De Salins, et puis de Malines,
Et d'autres terres, près voisines,
. . . .

Voullons, consentons, accordons,
Pour nous et pour nos successeurs,
Des lieux ci-dessus dits seigneurs
Que cette fête célébrée *
Soit à jamais un jour l'annee,
Le premier du mois de janvier,
Et que joyeux fous sans dangier,
De l'habit de notre chapelle,
Fassent la fête bonne et belle,
Sans outrage ou dérision;
Et n'y soit contradiction
Mise par aucun des plus saiges;
Mais la feront les foux volaiges,
Doucement tant qu'argent leur dure,
Un jour ou deux. . . . .

Cette pièce est scellée du sceau du duc, en cire verte, aux lacs de soie rouge, verte et clinquant.

Il existe une autre confirmation en vers de la même fête, datée de 1482, et signée par Jean d'Amboise, évêque, lieutenant en Bourgogne, et par le seigneur de Baudricourt, gouverneur.

La compagnie dijonnaise était composée de plus de cinq cents personnes de toute qualité, officiers du Parlement, de la Chambre des comptes, avocats, procureurs, bourgeois, marchands, etc. Les assemblées se tenaient ordinairement dans la salle du jeu de paume, et les associés portaient des habillements étranges et bigarrés de couleur verte, rouge et jaune, un bonnet de même couleur à deux pointes, ou deux cornes avec des sonnettes, et ils tenaient en main des marottes ornées d'une tête de fou.

Les charges et les postes étaient distingués par la différence des habits. Le chef, élu à la majorité des voix, s'appelait la *Mère-Folle*. Il avait toute une cour comme un souverain, une garde suisse et des gardes à cheval, des officiers de justice et de sa maison, un chancelier, un grand écuyer, et toutes les autres dignités de la royauté.



(La Mère-Folle de Dijon, d'après une sculpture en bois du cabinet de l'abbé Boisot.)

L'organisation de la compagnie était militaire. L'infanterie, qui était de plus de deux cents hommes, portait un guidon ou étendard, sur lequel étaient peintes des têtes de fous en grand nombre, avec leurs chaperons, et plusieurs bandes d'or.

Ils portaient un drapeau à deux flammes de trois couleurs, rouge, verte et jaune, de la même figure et grandeur que celui des ducs de Bourgogne : au milieu de ce drapeau était peinte une femme assise, vêtue pareillement de trois couleurs, ayant en sa main une marotte à tête de fou, et un chaperon en tête à deux cornes, avec une infinité de petits fous, coiffés de même, qui sortaient par les fentes de sa jupe, avec d'autres bandes d'or.

Quand on se réunissait pour manger, chacun portait son plat. Les cinquante suisses de la Mère-Folle étaient des artisans de la ville qui se prêtaient volontairement à ces jeux.

Dans les occasions solennelles, lorsque la compagnie parcourait la ville, c'était avec de grands chariots peints, traînés par des chevaux caparaçonnés. Les chariots défilaient par les plus belles rues de la ville, et des pièces de vers étaient récitées devant le logis du gouverneur, ensuite devant la maison du premier président du Parlement, et enfin devant celle du maire; tous marchaient en bon ordre, masqués, et avec leurs habits de trois couleurs, suivant leurs offices.

La Mère-Folle montait quelquefois sur un chariot qui lui était particulièrement destiné, et que tiraient deux chevaux seulement. Toute la compagnie précédait et suivait alors ce char en bel ordre.

Quatre hérauts s'avançaient en tête devant le capitaine des gardes; après eux venaient les chariots, et ensuite la Mère-Folle précédée de deux autres hérauts. Elle était suivie de ses dames d'atours, de six pages et de douze laquais, de l'enseigne, de soixante officiers, des écuyers, fauconniers, grands veneurs et autres. La marche était fermée par le guidon, cinquante cavaliers, le fiscal vert et ses deux conseils, et enfin par les suisses.

S'il arrivait dans la ville quelque événement singulier, tel que mariage bizarre, querelle, larcin, mystification, etc., aussitôt les chariots sortaient, et l'infanterie était sur pied. Quelques personnes de la compagnie se déguisaient de manière à figurer la scène qui avait causé du scandale dans la ville; et c'est ce qu'on appelait faire marcher la Mère-Folle ou l'infanterie dijonnaise.

Quand quelqu'un se présentait pour être admis dans la compagnie, le fiscal lui faisait des questions en rimes. Le récipiendaire était debout en présence de la Mère-Folle et des principaux officiers de l'infanterie; il devait répondre également en rimes et avec ingénuité, sinon sa réception était différée.

Les formes de la réception consistaient à mettre sur la tête du nouveau confrère le chaperon de trois couleurs, et à lui assigner des gages sur des droits imaginaires. On lui délivrait aussi un acte ou diplôme. On connaît quelques uns de ces diplômes qui étaient tous rédigés dans des termes burlesques. En voici un exemple :

Acte de réception de M. de La Rivière, évêque et duc de Langres, pair de France.

« Les superlatifs et mirelifiques lopinans de l'infanterie » dijonnoise, nourrissons d'Apollo et des Muses, enfans » légitimes du vénérable père Bontems : A tous foux, ar- » chifoux, lunatiques, éventez, poëtes par nature, par » beccarre et par bémol, almanachs vieux et nouveaux, » présens, absens et à venir; *salut:* Pistolles, ducats, por- » tugaises, jacobus, écus et autres triquedondaines : Sça- » voir faisons, que haut et puissant seigneur *de La Rivière*, » évêque, duc et pair de Langres, ayant eu désir de se » trouver en l'assemblée de nos goguelus et aimables en- » fans de l'infanterie dijonnoise, et le reconnoissant capa- » ble de porter le chaperon de trois couleurs et la marotte » de sage folie, pour avoir en eux toutes les allegresses de » machoires, finesses, galantises, hardiesse, suffisance et » expérience des dents qui pourroient être requises à un » mignon de cabaret, auroit aussi reçu et couvert sa cabo- » che dudit chaperon, pris en main la célèbre marotte, et

* La fête est ainsi caractérisée dans un vers précédent de la pièce originale :

Des foux joyeux la noble fête.

protesté d'observer et soutenir ladite folie à toute fin, » voulant à ce sujet être empaqueté et inscrit au nombre » des enfans de notre très-redoutable dame et mère, at- » tendu la qualité d'homme que porte ledit seigneur, la- » quelle est toujours accompagnée de folie. A ces causes, » nous avons pris l'avis de notredite dame et mère, et » avons par ces présentes *hurelu*, *berelu*, reçu et impatro- » nisé recevons et impatronisons ledit seigneur de La Ri- » vière en ladite infanterie, de sorte qu'il y demeure, et » soit incorporé au cabinet de l'inteste, tant que folie du- » rera, pour y exercer telle charge qu'il jugera être méri- » tée par son instinct naturel aux honneurs, priviléges, » prérogatives, prééminences, autorité, puissance et nais- » sance, que le ciel lui a donnés, avec pouvoir de courir » par tout le monde, y vouloir exercer les actions de folie » et à y ajouter ou diminuer, si besoin est; le tout aux



Vers écrits sous la gravure originale : Le monde est plein de fous; et qui n'en veut pas voir,
Doit se tenir tout seul, et casser son miroir.

(Chariot de la Mère-Folle, d'après un dessin du cabinet Du Tilliot.)

» gages dus à sa grandeur, assignés sur la défaite et ruine » des ennemis de la France, desquels lui permettons se » payer par ses mains aux espèces qu'il trouvera de mise; » car ainsi il est désiré et souhaité. Donné à Dijon. »

Si quelqu'un, étranger à la compagnie, avait médit d'elle ou fait tort à l'un de ses membres, il était cité par-devant la Mère-Folle, qui le condamnait pour sa punition à boire plusieurs verres d'eau, à d'autres peines semblables, ou à payer une amende. Il aurait en vain voulu échapper à l'exécution de la sentence. Jusqu'à ce qu'il se fût soumis, des gardes de la Mère-Folle s'établissaient chez lui, et se faisaient régaler à ses frais par le plus prochain traiteur.

On voit que cette association étendait assez loin son action pour qu'il en pût résulter des abus. Il était difficile qu'elle n'allât pas, en de certaines circonstances, au-delà de ce que permet la raillerie. Et il paraît en effet qu'elle dégénéra, que des impertinences se mêlèrent à ses jeux, et qu'une partie des citoyens de Dijon, fatigués d'être molestés par elle, demandèrent son abolition. Leur pétition fut écoutée sous Louis XIII, comme le prouve la pièce suivante :

Edit qui abolit et abroge, sous de grosses peines, la compagnie de la Mère-Folle de Dijon.

Par édit donné à Lyon, le 21 juin 1630, vérifié et enregistré à la cour, le 5 juillet suivant, il est dit : « Considé- » rant les plaintes qui nous ont été faites de la coutume » scandaleuse observée en la ville de Dijon, d'une assem- » blée d'infanterie et Mère-Folle, qui est vraiment une » mère et pure folie; des désordres et débauches qu'elle a » produits et produit encore contre les bonnes mœurs, re- » pos et tranquillité de la ville, avec mauvais exemples. » Voulant déraciner ce mal et empêcher qu'il ne renaisse » si vite à l'avenir, nous avons de notre pleine puissance » et autorité royale, abrogé, révoqué et aboli, et par ces » présentes signées de notre main, abrogeons, révoquons » et abolissons ladite compagnie d'infanterie et Mère-Folle; » défendons à tous nos sujets de ladite ville et autres de » s'assembler ci-après, s'enrôler et s'associer sous le nom » d'infanterie ou Mère-Folie, ni faire ensemble festins pour » ce sujet, à peine d'être déclarés indignes de toutes char- » ges de ville dont dès à présent nous les avons déclarés indi- » gnes et incapables d'y être jamais appelés; et outre ce, » à peine d'être punis comme perturbateurs du repos » public *.

* Cet article est extrait d'un livre curieux du dernier siècle, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*, etc., par M. Du Tilliot; 1751.

UNE AMBASSADE MOSCOVITE EN 1662.

(Extrait des Mémoires du chevalier Pasck. — Voyez 1837, p. 369.)

En 1662, les Russes occupaient la Lithuanie, mais le woïewode Czarniecki les harcelait sans relâche et les battait dans presque toutes les rencontres; le czar prit enfin la résolution d'envoyer une ambassade au roi Jean Casimir pour s'entendre sur les conditions d'un traité de paix. Comme le pays était tout agité et que l'armée peu disciplinée de la république inondait la Lithuanie, le woïewode dépêcha Pasck avec une centaine de cavaliers au-devant de l'ambassadeur russe jusqu'à Smolensk, afin de lui servir d'escorte et en même temps de garde d'honneur à son entrée à Varsovie. Voici la relation de Pasck.

« J'attendis quatre jours à Smolensk. L'ambassade arriva enfin en bel et bon train : elle était passablement nombreuse. Le principal personnage, c'est-à-dire l'ambassadeur lui-même, était Nestoroff, grand chambellan du czar et descendant d'une famille moscovite fort ancienne; immédiatement après lui, venaient Diak son secrétaire, et le jeune Michel

son fils; on comptait ensuite une vingtaine de boyards : le cortége entier, sans les domestiques, s'élevait à quarante personnes environ.

» Le soir même de l'arrivée de l'ambassade, je reçus la visite du jeune Michel, accompagné d'un boyard qui me débita un long discours dont la partie essentielle était une invitation à me rendre le lendemain au *kolano*. — J'étais bien confus, car je ne savais ce que cela voulait dire. — Quelle singulière mode! pensais-je; inviter quelqu'un au *kolano*. J'étais tenté de dire au petit Michel : « Mangez-le sans moi, et pour mon compte, grand merci. » Cependant je me contraignis pour répondre que j'étais très reconnaissant d'une si bonne invitation, que de plus je m'y rendrais, mais qu'en qualité de simple chevalier je laisserais ce morceau de gourmet à MM. les ambassadeurs, et que je viendrais dans l'espoir d'y trouver quelque autre mets pour moi. — L'interprète s'aperçut de ma méprise, et me dit en souriant : « Ne craignez rien ; c'est un usage de notre pays : de même que chez vous on invite pour manger *un morceau de viande*, encore que le dîner abonde en gélinottes, coqs de bruyères, poissons, etc., etc., de même chez nous on a l'habitude de ne nommer que *le cygne* ou *le kolano*. — Qu'est-ce donc que cette friandise? demandai-je. — C'est un énorme poisson du Wolga, reprit-il, qui a près des nageoires le morceau le plus délicieux et le plus exquis du monde. » — J'assistai donc à ce banquet, après avoir subi le matin un discours aussi long que celui de la veille. — On m'apporta de prime abord les titres du czar écrits sur une feuille de papier, afin que je les apprisse par cœur pour les répéter exactement en buvant à la santé de ce grand monarque. Dieu préserve, en pareil cas, de se tromper et d'omettre un seul de ces titres : la moindre erreur serait regardée comme un crime de lèse-majesté, et adieu la gaîeté du banquet. — On servait les plats par dizaine, mais mal apprêtés et sans goût; je sus cependant me rattraper sur la volaille et les rôtis. — Quand on porta le toast du czar, au lieu de me fier à ma mémoire, j'aimai mieux lire la longue nomenclature. Le toast de notre roi vint après : l'ambassadeur russe fut seul en état de débiter ses titres par cœur, les autres furent comme moi; il arriva à l'un d'eux de se tromper vers la fin, on le força à recommencer *da capo*. — On porta plusieurs toasts à la santé de nos généraux, et surtout à celle du woïewode Czanirecki, car les Russes étaient alors bien humbles et bien coulants. — Pour payer cette civilité par une civilité de même nature, je proposai la santé de Dolgorouki et de Chowanski : ils s'en trouvèrent fort offensés. Ils ne me dirent rien sur le moment; mais quand nous devînmes ensemble plus familiers, ils me rappelèrent ce toast avec des reproches. « Vous avez porté ces santés pour nous faire affront. — Pas le moins du monde, repris-je; ce sont vos généraux, et je ne devais pas plus les oublier que vous n'aviez oublié les nôtres. — Mais, dirent-ils, ils ont perdu une si belle armée dans la dernière campagne contre vous, qu'ils ne sont pas dignes qu'un chien boive à leur santé avec la lavure de la vaisselle. »

» Après une halte de quelques jours à Smolensky, nous continuâmes notre route sans nous arrêter ailleurs qu'à Kaïdanowo en Lithuanie; c'était là que le woïewode Czarniecki avait établi son quartier-général; l'ambassadeur voulut absolument lui rendre une visite. — Le woïewode y consentit, et nos Russes allèrent le voir tous en traîneau, couchés comme dans des lits ; car d'après l'habitude du pays, les traîneaux sont arrangés comme les lits les plus commodes, et ils s'y enfoncent tant qu'on ne voit que leurs barbes. — Après une courte audience, le woïewode les invita à un dîner de camp ; chacun d'eux y mangea, ma foi, pour quatre, en vantant beaucoup la cuisine et le vin de la Pologne. — « Notre woïewode, leur dis-je, ne vous a pas invités au *kolano*, et vous n'en êtes pas moins contents. »

» Chez les Moscovites, plus l'eau-de-vie exhale une forte odeur, plus on l'aime. Près de leur capitale, il existe une jolie petite ville habitée exclusivement par les Anglais. — En hommes politiques et habiles, ces insulaires fabriquent toutes sortes d'excellentes liqueurs. — Les Moscovites avant de partir en ambassade se fournissent d'eau-de-vie chez eux; mais ils n'en boivent jamais eux-mêmes, et ils la gardent pour les étrangers. — Le grand chambellan faisait de même, et il me versait toujours d'une autre bouteille que celle qui était à son usage. — Je crus d'abord qu'il buvait quelque chose de meilleur que moi, et sans paraître y faire attention : « Quelle brute, me disais-je souvent en moi-même! » — Mais un jour, lorsque nous fûmes devenus bons camarades, je me saisis brusquement de sa bouteille au moment où il remplissait mon verre. — Il voulut me l'arracher, mais j'eus le temps d'en goûter et de me convaincre que c'était la plus mauvaise eau-de-vie du monde. — Je lui avouai alors mes soupçons. Il rougit beaucoup; mais depuis ce jour, il ne se cachait plus devant moi, et il criait souvent à son domestique : « Michka ! donne moi du vin de czar. » (Il existe en Russie un monopole pour l'eau-de-vie.) Et il en avalait deux ou trois verres, se caressant la poitrine avec la main en signe de contentement. Or, cette délicieuse liqueur aurait fait crier une chèvre comme une sorcière, si on lui en eût versé par force dans le gosier. »

Gouffre d'Argostoli ; Moulins de marée.— Il y a environ quatre ans, on a découvert à Céphalonie, l'une des sept îles Ioniennes, en Grèce, près de la ville d'Argostoli, vers le Nord, au fond du port, un gouffre qui absorbe toute l'eau qu'on peut y faire tomber. L'existence de ce phénomène a donné lieu à la construction d'un moulin qu'on a placé sur les bords de la mer, près de ce gouffre. Le moulin est mis en mouvement par une pièce d'eau alimentée par l'eau de la mer; cette eau, après avoir agi sur le moulin, se jette dans le gouffre et disparaît aussitôt; le moulin continue son mouvement sans interruption.

Cette curieuse communication, faite à l'Académie des Sciences par M. Condoguris, natif de Céphalonie, rappelle le système des moulins dits *de marée*, que l'on rencontre quelquefois sur notre littoral. On établit, pendant le *flot*, une communication entre l'océan et un étang placé à peu de distance du rivage. Au *jusant*, on ferme le pertuis; et lorsque la mer s'est retirée, on donne écoulement à l'eau retenue, le long d'un coursier qui la dirige sur une roue de moulin : le mouvement de la roue a lieu tant que la marée montante ne vient pas l'arrêter. Malheureusement, la configuration de nos côtes ne se prête pas très souvent à l'établissement des moulins de marée, et le nombre des usines de ce genre est assez restreint. Si l'on vient à calculer l'énorme quantité de force motrice que la nature semble ainsi nous offrir deux fois par jour, surtout aux époques des nouvelles et des pleines lunes, où les marées s'élèvent jusqu'à 15 mètres sur certains points de notre littoral (à Saint-Malo et à Granville), on ne pourra s'empêcher de regretter l'impossibilité où l'on s'est trouvé jusqu'à présent d'utiliser une portion appréciable de cette force. Les plus belles machines que le génie de l'homme ait créées jusqu'à ce jour ne peuvent l'emporter en puissance sur les moteurs naturels; et ce qui précède suffit pour faire voir combien peu nous sommes avancés dans les questions relatives à leur emploi.

PÊCHE DES SARDINES.

Dans les temps modernes, la pêche a toujours été, pour les populations répandues sur les rivages de l'Océan, une ressource d'abondance analogue à l'agriculture pour les habitants de l'intérieur. Elle est aussi l'une des principales

causes de force et de prospérité des puissances maritimes; car les pêcheurs sont d'intrépides matelots dont le courage n'a jamais failli dans les armées navales, et leur pacifique industrie active et alimente incessamment le commerce, qui est la vie des nations.

La pêche des sardines est une des branches les plus fécondes et les plus productives de la navigation qui se pratique sur les côtes, de même qu'elle est un bienfait pour les pauvres familles employées et nourries par elle. C'est surtout en France, dans les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée, que ce petit poisson, nommé *clupea spratus* * par les naturalistes, vient chaque année, par myriades innombrables, verser l'abondance dans les filets des pêcheurs; puis, l'industrie riveraine le soumet à des préparations conservatrices, et l'expédie sur tous les points de nos provinces, dans toute l'Europe, et même en Asie.

Telle qu'elle est livrée aux consommateurs, la sardine présente les plus grands rapports de formes et de qualités avec le hareng. Elle a la tête pointue, assez grosse, souvent dorée; le front noirâtre, les yeux gros, les opercules ciselés et argentés, la ligne latérale droite, mais à peine visible; les écailles tendres, larges et faciles à détacher; le ventre terminé par une carène longitudinale, aiguë, tranchante et recourbée; cinq à six pouces de longueur; les nageoires petites et grises; les côtes argentines et moirées de vert ou violet tendre; le dos arrondi et bleu diapré de sombre; quarante-huit vertèbres; quinze côtes à droite et à gauche. C'est ainsi que l'ichtyologie décrit la sardine, et qu'on peut la voir hors de son élément et privée de la vie.

Mais si l'on observe ce joli petit poisson s'ébattant librement par un beau soleil de juillet, dans la transparence d'une mer calme et limpide à fond sablonneux ou granitique, on est émerveillé de la grâce et de la perfection de ses formes, de la souplesse et de l'agilité de ses mouvements, de l'éclat et de la variété de ses riches couleurs, des reflets éblouissants de son corsage d'argent, d'azur et d'émeraudes, de l'or et de l'opale de sa brillante carène.

La sensualité n'est pas moins satisfaite de la chair délicate de ce clupé. Toutefois, on n'apprécie le goût exquis de la sardine qu'en la mangeant fraîche, au moment où elle vient d'être pêchée. Salée, fumée ou confite, elle sert d'assaisonnement et excite l'appétit; mais les estomacs débiles s'en accommodent difficilement. Les petites sardines de Provence et celles de Royan passent pour être les meilleures.

La sardine se trouve dans l'océan Atlantique boréal, dans la Baltique, dans la Méditerranée; elle s'y tient dans la profondeur des baies, à l'abri des rivages, et se plaît dans les remous des courants, aux endroits où la mer paraît peu agitée. Elle se montre aussi dans les mers de l'Italie, à Venise, à Raguse, dans l'Epire, en Espagne, en Portugal, en France, et principalement sur les côtes de Bretagne. On en pêche peu en Flandres, en Picardie et en Normandie; mais elle abonde dans le nord de l'Europe, en Islande, en Norwége, même en Asie. Kœmpfer dit qu'il y en a beaucoup au Japon, et Lopez assure qu'à Loagano, pendant l'hiver, les sardines sautent sur le rivage, tant elles sont abondantes et serrées: les nègres s'en nourrissent en les faisant bouillir avec des herbes et du poivre. Suivant Marc-Paul, les habitants de certains cantons de l'Arabie font une espèce de gâteaux avec des sardines séchées au soleil et réduites en poudre. Enfin, il y en a au Brésil, à Constantinople, et dans beaucoup d'autres endroits.

Les sardines se nourrissent de petits mollusques, de petits crustacés, de petits poissons et de frai. En automne, elles viennent frayer sur les côtes, et la ponte s'y fait probablement suivant l'âge des individus. Leur propagation est énorme, et on se ferait difficilement une idée de la quantité de sardines pêchées annuellement sur les côtes des mers de l'Europe, et principalement sur celles de France et d'Angleterre; on en prend quelquefois jusqu'à quarante tonneaux d'un seul coup de filet. Il est vrai aussi que les sardines ne se montrent pas constamment en aussi épaisses légions dans les mêmes parages.

Pour pêcher les sardines, on se sert, dans certaines provinces, de seines qu'on tire à terre, ou qu'on relève à la mer dans les bateaux, afin de prendre les poissons. On emploie aussi des dragues et autres filets traînants, dont les règlements interdisent l'usage destructeur à proximité des côtes. En Bretagne, la pêche se fait avec des filets flottants. Ces filets sont confectionnés ou réparés pendant l'hiver par les femmes et les enfants. Les barques des pêcheurs de sardines, connues sous le nom breton de *pesqueresses*, et en usage sur les côtes depuis l'île de Sein jusqu'à Belle-Ile, sont du port de huit à dix barriques. Elles sont hardiment construites et voilées; légères de charpente, aiguës de carène, et glissant sur le fluide qu'elles sillonnent avec la vitesse de sept à huit milles par heure, orientées presque bout au vent. Elles n'ont qu'un mât incliné sur l'arrière et une voile très grande. Il y a plaisir à voir ces légères embarcations bondir sous la brise de lame en lame, disparaissant dans le creux des houles, puis s'élevant sur leurs crêtes comme des mouettes qui rasent dans leur vol rapide la surface de la mer.

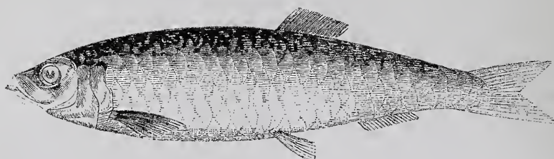
Le long des côtes de Bretagne, pendant la saison des sardines, il y a ordinairement mille à douze cents embarcations occupées à en faire la pêche. L'armement d'une pesqueresse se compose de cinq hommes, presque tous parents entre eux: le patron, trois matelots et un mousse. Souvent l'équipage est en partie formé d'ouvriers et de laboureurs qui abandonnent momentanément leur profession ordinaire pour faire la pêche. Il y a à bord cinq ou six filets dont l'ouverture des mailles est proportionnelle à la grosseur des sardines du moment; des panniers, du sel et de la *rogue*, sorte d'appât fait avec des œufs de morues, salés dans des barils et vendus aux pêcheurs par les Norwégiens. Depuis quelques années seulement on se sert de rogue française.

Dès le mois d'avril, les chaloupes bretonnes qui vont au large épient le retour des sardines; on s'en aperçoit aux bouillonnements et aux teintes changeantes de la mer, occasionnés par ces épaisses légions qui présentent alternativement au soleil et d'un mouvement spontané leurs dos azurés ou leurs ventres argentés. Un autre indice tout aussi certain, ce sont les volées de mauves et de goëlans qui planent au-dessus des bancs de sardines, pour saisir celles qui viennent frôler la surface de la mer. Dès que la nouvelle de leur présence est donnée, elle se propage avec rapidité de village en village et fait naître la joie et l'espérance. Le dimanche qui précède l'ouverture de la pêche, les marins et leurs familles se rendent processionnellement, après l'office du matin, sur un promontoire, au bord de la mer. Là, un prêtre appelle par ses prières la bénédiction du ciel sur la moisson que vont recueillir les pêcheurs. Cette cérémonie religieuse, d'autant plus touchante que les assistants y apportent un pieux recueillement, a lieu sur une barque, à l'île de Groix.

Les chaloupes gréées et équipées comme nous l'avons dit plus haut, partent de grand matin, lorsque le temps le permet, pour se rendre à l'aube du jour à l'endroit où l'on croit trouver les bancs de sardines. Rien de plus pittoresque à voir que cette flottille s'éparpillant à trois lieues de la côte, par des manœuvres qui ont chacune un but particulier, sans cependant se nuire ni s'embarrasser par leurs évolutions que l'on croirait concertées. A l'approche des bancs de sardines, les bateaux s'orientent de manière à se tenir pres-

* *Clupea spratus* L., poisson du genre *clupe*, que dans quelques provinces du nord-ouest de la France on nomme *cradeau* et *harenguet*; à Bordeaux, *royan*; en Espagne, *sardina*; en Angleterre, *small-pilchard*, *sardin* ou *sprat*; en Prusse, *breitling*; en Livonie, *küllosiklud*; et en Ecosse, *garvock*.

que bout au vent. Le patron jette le filet à l'eau sur l'arrière et l'amarre à l'embarcation par le bout de la ralingue qui porte des liéges; les bagues de plomb fixées aux angles de la ralingue du pied du filet lui font prendre dans l'eau la position verticale. On rame toujours ou on fait voile pour le faire étendre dans la direction de la chaloupe. Pendant ces opérations, le patron répand de la rogue du côté du filet opposé à l'endroit où le poisson est aperçu. Les sardines qui sont très avides de cet appât, nagent de toute leur folle vitesse pour en attraper, et se maillent au filet en voulant le traverser. On s'aperçoit qu'il est chargé de poisson quand les liéges entrent dans l'eau et paraissent agités; alors on voit des écailles flotter à la surface de la mer, et l'on répand abondamment de la rogue pour engager encore les sardines à donner dans le filet. Dès qu'il est bien chargé de poisson, on lui ajoute un second filet, et celui-ci se remplit comme le premier. Lorsque les sardines sont en grande quantité, le patron met jusqu'à six pièces de filet les unes au bout des autres, en jetant toujours de la rogue. Pendant cette manœuvre, la chaloupe continue à se tenir debout



Sardine. — *Clupea spratus.*)

au vent pour que les filets soient en ligne droite et ne s'embarrassent point les uns dans les autres. Lorsque le patron juge les filets suffisamment chargés de poisson, il détache la dernière pièce mise à l'eau et fixe une bouée à la ralingue qui porte les liéges; puis l'embarcation va chercher la bouée mise au bout opposé du filet jeté à l'eau le premier, et on le hale à bord. A mesure que ce filet entre dans la chaloupe, le mousse le secoue et fait ainsi sortir le poisson des mailles. Cette opération se répète successivement pour chacun des autres filets, jusqu'au dernier.

Aussitôt que les sardines sont démaillées, elles sont soigneusement arrangées par couches dans les paniers et saupoudrées de sel blanc.

Une bonne pêche doit fournir de 25 à 50 milliers de sardines. On a vu même des chaloupes qui, étant revenues chargées de 50 milliers de ces poissons, retournaient faire une seconde pêche; mais quelquefois les embarcations sont dehors des journées entières infructueusement; et, après une grande consommation de rogue, elles rentrent sans avoir presque rien pris.

Quand la pêche a été abondante, il faut voir avec quel empressement les chaloupes manœuvrent pour gagner le port! Les sardines fraîches se vendent aussitôt, et sont transportées dans les villages le long des côtes, ou dans les presses où elles sont préparées. Il y a toujours une part réservée pour les pauvres.

Dans les presses, les sardines reçoivent diverses préparations : seulement saupoudrées de sel, elles sont dites préparées *en vert;* elles sont *salées en grenier*, lorsqu'on en forme des tas, en mettant du sel entre chaque lit; elles sont préparées *en malestran*, quand on les a lavées dans l'eau de mer, ensuite mises en baril par couches saupoudrées de sel, puis lavées de nouveau dans la saumure, et parquées soigneusement dans de nouvelles barriques où elles sont pressées, jusqu'à ce que leur huile et la saumure se soient écoulées; elles sont *anchoisées*, lorsqu'on les a mises en baril dans de la saumure mêlée d'ocre rouge pulvérisée; on les *saurit*, en les suspendant, après les avoir salées, dans un lieu où l'on allume pendant sept ou huit jours un feu de copeaux de chêne; enfin, les *sardines en daube* sont celles que l'on conserve dans le beurre fondu. Depuis quelques années il s'est élevé au Port-Louis un établissement dans lequel on confit les sardines dans l'huile; puis elles sont expédiées au loin dans des boîtes de fer-blanc. En 1837, cette presse a fait pour plus de 50 000 francs de frais d'installation. La ville de Nantes fait aussi un commerce fort étendu de sardines confites.

En Angleterre, on pêche les sardines au moyen d'un grand filet ou d'une seine manœuvrée à contre courant par trois ou quatre chaloupes, montées de six marins. Ces embarcations évoluent d'après les signaux qui leur sont faits par des hommes placés à terre de manière à voir aux ondulations de la mer les bancs de poissons.

Les Basques se servent pour la pêche de la sardine d'un filet qu'ils ferment comme un sac, au moyen d'anneaux de corne. Leurs chaloupes sont montées de douze rameurs.

Dans la Méditerranée, la pêche de la sardine se pratique à peu près comme sur les côtes de Bretagne. Le poisson est *alité* dans de grandes bailles et saupoudré de sel. Quand la baille est pleine, on y répand une forte saumure composée de salpêtre et d'ocre rouge en poudre fine. On en fait ensuite de petits barils de vingt à vingt-cinq livres, qui sont transportés par toute l'Europe, dans le Levant, et à la foire de Beaucaire, d'où ils passent dans le Vivarais et les provinces voisines. En Norwége, les sardines reçoivent une préparation qui leur conserve toute la saveur qu'elles ont en sortant des filets.

Cette pêche, qui dure en Bretagne cinq à six mois, procure aux individus qui l'exercent, sur 600 millions de sardines un bénéfice net de 5 millions de francs environ, ce qui donne moyennement 50 centimes par homme et par journée de travail. Dans la Méditerranée, cette pêche n'est pas moins productive.

Cette industrie n'a été régulièrement organisée en Bretagne que depuis l'année 1658. Fouquet, qui venait d'acheter Belle-Île du sir de Gondy de Retz, fit les frais des premiers établissements. Une charte de 1524 fait mention de la pêche des sardines en Provence. Enfin, cette pêche se faisait en Sicile au moyen âge, car on sait que les assises de Naples maintinrent en 1176 les droits que la sardine acquittait.

Quant au nom de ce poisson, on ne sait s'il doit son origine à celui de la Sardaigne. Cette étymologie, selon Sonini, ne serait pas exacte, attendu que les sardines se trouvaient fort rarement dans les mers de la Sardaigne. L'écu de M. de Sartines, auquel la charge de conseiller d'État avait conféré des titres de noblesse, porte un lambel et trois sardines, par analogie avec l'orthographe de son nom.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ARRAS.

(Département du Pas-de-Calais.)



(Prise d'Arras. — Caricature française du dix-septième siècle.)

Vers inscrits sur la gravure originale : Quand les François prendront Arras, Les souris mangeront les chats.

Les François ont pris Arras, Et les souris n'ont pas mangé les chats.

Arras, chef-lieu du département du Pas-de-Calais, est l'ancienne capitale du comté de Flandre et du comté d'Artois. Son origine remonte aux temps les plus reculés. Elle existait du temps de Ptolémée et de saint Jérôme, qui la désignent comme une des villes les plus considérables des Gaules. De tout temps elle a passé pour une place forte, presque imprenable. Elle a soutenu divers siéges, un entre autres sous Louis XI, qui profita de la mort du duc de Bourgogne pour s'en emparer en 1495, et pour en changer les habitants et le nom. En 1596, des intelligences entretenues avec cette place par Maximilien, la livrèrent à cet empereur : ses successeurs la conservèrent jusqu'en 1640, époque où Louis XIII parvint à s'en rendre maître. Depuis le traité de paix des Pyrénées, elle est demeurée à la France.

Une anecdote assez singulière se rattache au siége de 1640. Nos soldats, sous la conduite des maréchaux de Chatillon et de la Meilleraye, étaient en vue d'Arras le 13 juin; l'armée du cardinal-infant les avait suivis pied à pied, et les bloquait dans leurs lignes, tandis que la nombreuse garnison de la ville les harcelait du côté des murailles. Cette position était critique; les Espagnols, pour railler les Français, gravèrent sur la porte qui regardait notre camp cette inscription :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

Un fait d'armes fit bientôt justice de cette bravade. Les deux maréchaux, redoutant la privation des vivres qui commençaient à leur manquer, et les renforts qui tous les jours arrivaient au camp espagnol, pressaient la cour de leur envoyer un convoi. Après les temporisations trop ordinaires en pareil cas, le cardinal de Richelieu accueillit leur demande, et se concerta avec eux pour la sûreté de l'exécution. Le convoi prêt, le cardinal donna ordre à Du Hallier de l'escorter, et le maréchal de La Meilleraye sortit du camp pour aller au devant de lui, avec trois mille fantassins et trois mille cavaliers. Les Espagnols, qui en eurent vent, profitèrent de ce moment pour attaquer les lignes des Français, et la première fut forcée malgré la résistance opiniâtre du maréchal de Chatillon. Pour comble d'embarras, la garnison fit au même instant une vigoureuse sortie. Prise entre deux feux, notre armée devait périr : le courage la sauva. Sortant tout-à-coup de leur seconde ligne, les Français attaquèrent avec résolution, et par le flanc, les Espagnols, qu'ils mirent en désordre et repoussèrent énergiquement. Au fort du combat arriva le maréchal de la Meilleraye, et bientôt après Du Hallier suivi du convoi. A cette vue, les Espagnols, déjà ébranlés, prirent la fuite. La déroute fut complète. Ils laissèrent douze cents morts dans nos lignes. Cette défaite entraîna la chute de la place qui, se démentant elle-même, se rendit le 10 août 1640. Alors les Français se contentèrent d'effacer une seule lettre de l'inscription précédente, et rétorquèrent ainsi spirituellement la prophétie espagnole :

Quand les Français rendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

L'auteur de la caricature que nous reproduisons a ignoré ce détail curieux de la lettre retranchée ou n'en a pas voulu tenir compte : au lieu du mot *rendront*, il a écrit *ont pris*.

Arras est divisé en deux villes : l'une, nommée la Cité, est l'ancienne ville gauloise; l'autre, appelée la Ville, est de fondation moderne. La seigneurie de la première appartenait, durant le moyen âge, aux évêques d'Arras; le gouvernement de la seconde revenait aux rois de France ou aux ducs de Bourgogne qui l'ont possédée pendant long-temps.

On ignore le nom de ceux qui christianisèrent cette cité. Ce qu'on sait de certain, c'est que saint Vaast, l'un des catéchistes du roi Clovis, en fut créé évêque par saint Rémy, métropolitain du diocèse de Reims. Cet évêque mourut à Arras et fut enterré hors de la ville, dans un lieu où le roi Thierry fonda, sur la fin du septième siècle, la célèbre

abbaye de Saint-Vaast. Ce fut là le noyau de la nouvelle ville. On bâtit peu à peu autour du monastère, un grand nombre de maisons qui formèrent la ville neuve d'Arras. Cette dernière fut à son tour ceinte de murailles et entourée de fossés. Du temps de Louis XI, elle était déjà plus grande et plus peuplée que la cité.

Après la mort de saint Vaast, ses successeurs transférèrent leur résidence à Cambrai, et Arras n'eut plus d'évêque jusqu'à la fin du onzième siècle. Ce fut alors qu'Urbain II sacra évêque d'Arras Lambert, archidiacre de Térouanne. Depuis ce temps l'évêché d'Arras a eu constamment son évêque.

Plusieurs monuments recommandent Arras à la curiosité sous le rapport architectural. Sa cathédrale, l'église de Notre-Dame, est grande, bien bâtie, et d'un style plein de hardiesse. Ses croisées, ses piliers, et ses fonts baptismaux, sont surtout à distinguer. On conserve dans cette église une châsse remplie de laine, en mémoire d'une pluie miraculeuse, si l'on en croit la tradition.

« En 371, disent les habitants d'Arras, une grande stérilité pesait sur le territoire de l'Artois. La famine était imminente, quand, par un miracle du ciel, il tomba tout-à-coup une pluie si grasse que les campagnes furent fécondées, et produisirent une récolte plus grande que dans les années ordinaires. »

L'église de Saint-Vaast est un monument très étendu et d'une superbe construction. Sa hauteur est prodigieuse; son pavé et son jubé sont gracieux et élégants. Les stalles du chœur se font remarquer par une sculpture finie dans ses détails et admirable dans son ensemble. Un tel travail ne peut être créé que dans un siècle où la foi est bien vive, où le sentiment religieux fait produire des chefs-d'œuvre. Le pupitre des chantres est un objet précieux : c'est un arbre d'airain soutenu par deux ours de même matière; ils se tiennent debout sur leurs pattes de derrière, et plusieurs autres petits ours, ayant tous leur allure différente, semblent grimper autour de cet arbre et jouer avec la difficulté de leur ascension. Ce pupitre est tout un tableau animé où la nature a été prise sur le fait par l'habile artiste dont l'histoire n'a point transmis le nom.

L'ancienne bibliothèque de la fameuse abbaye de Saint-Vaast est soigneusement conservée dans cette ville. Cette bibliothèque est nombreuse en volumes, et riche surtout en manuscrits rares que les moines de Saint-Vaast ont recueillis ou écrits dans leurs heures d'étude ou de retraite.

Plusieurs tombeaux d'une belle exécution décorent aussi l'intérieur du bâtiment; le plus somptueux est celui du roi Thierry III, fondateur de l'abbaye.

Le grand marché d'Arras est encore une des curiosités de cette ville; il est remarquable par sa vaste étendue et les beaux édifices qui l'entourent. Le palais du gouverneur y domine les autres.

La place du petit marché n'en est guère éloignée. L'hôtel-de-ville, plusieurs riches maisons, et la chapelle dite de la Sainte-Chandelle qui couronne le centre du petit marché, font de cette place un des ronds-points les plus pittoresques du monde.

La ville et la cité sont entourées chacune d'une vieille muraille où l'on voit encore çà et là quelques tours rondes, qui lui conservent sa physionomie antique. La porte sur laquelle fut inscrite l'épigramme espagnole n'a souffert presque aucune injure du temps.

Quand Arras, après la paix des Pyrénées, fut définitivement acquis à la couronne, les Français firent de grandes réparations à ses murailles. Peu de temps après le génie de Vauban vint régulariser les travaux en les traçant et les dirigeant lui-même. Il ajouta plusieurs bastions au mur d'enceinte, et beaucoup de nouveaux ouvrages au fossé de circonvallation. Ce fossé est large, d'une immense profondeur et très bien revêtu dans toute sa ligne. On y remarque, entre autres moyens de défense, des lunettes appelées à la Vauban, parce que cet ingénieur les a inventées; elles consistent en une demi-lune triangulaire, couverte de deux demi-contre-gardes, séparées l'une de l'autre par un fossé. Il y a encore un grand ouvrage à cornes construit par Vauban. Cet ouvrage couvre un des bastions, et est retranché non seulement sur ses ailes par des demi-lunes, mais sa gorge est aussi couverte d'un rempart de cet ordre. Le fossé de la place est accompagné d'un chemin couvert communiquant avec les glacis; au-delà de ces derniers s'élèvent plusieurs redoutes d'une figure pentagonale, placées dans les angles rentrants; chacune d'elles a son fossé, son chemin couvert et ses glacis particuliers.

La citadelle est un peu plus élevée du côté de la campagne que du côté de la ville; quoiqu'elle soit d'une moyenne grandeur, elle n'en est pas moins une des plus fortes du royaume. Sa forme est un pentagone allongé dont l'enceinte a été considérablement réparée par Vauban. Elle est composée de cinq bastions, d'autant de demi-lunes, de quatre tenaillons placés dans les courtines, et d'une fausse-braye qui couvre le front du côté de la cité. Tous ces ouvrages sont enveloppés d'un bon et large fossé qu'un bras de la Scarpe remplit vers la ville seulement, car il demeure sec du côté de la campagne.

Toute la citadelle a son chemin couvert, ses glacis et ses places d'armes. On comprend que ces diverses fortifications doivent faire d'Arras un boulevard redoutable au nord de notre France.

Pour compléter le tableau, disons que la circonférence de cette place est de deux mille cinq cents toises en dedans des remparts. La cité est moins grande que la ville, et ressemble assez à un carré long; la ville neuve représente une espèce d'ovale raccourci.

Les rues d'Arras sont belles, bien aérées, bien pavées, et d'un aspect qui flatte la vue. Toutes ses maisons possèdent une cave voûtée en pierre et solidement établie. Ce sont là des retraites en réserve pour les habitants, à qui leur position topographique fait redouter la canonnade et le bombardement. Arras a produit plusieurs hommes illustres, entre autres le savant jurisconsulte Baudouin et le célèbre Lecluse. Elle est le siége d'une académie qui passe pour une des plus érudites de nos provinces françaises, et qui fut établie dans le dernier siècle par lettres-patentes du monarque.

CHOIX DE TESTAMENTS REMARQUABLES.

(Fin.—Voyez p. 341, 349.)

Testament de Pierre Pithou.

(1596.)

Pierre Pithou, jurisconsulte et littérateur, l'un des rédacteurs de la célèbre *satire Ménippée*, qui servit si puissamment la cause de Henri IV, est mort à Nogent-sur-Seine, le 1er novembre 1596. Sa vie fut celle d'un citoyen dévoué. Le testament qu'il a laissé est une profession de foi morale, d'un noble caractère. On pourrait y reprendre seulement quelque vanité, mais du moins cette vanité est celle d'un honnête homme qui a conscience du bien qu'il a fait, et qui souhaite que son exemple soit utile à d'autres. Ce testament est écrit en latin ; on en a donné plusieurs traductions : nous donnons un extrait de celle de M. Peignot.

« Au nom de Dieu. Ainsi soit-il.

» Dans le plus malheureux des siècles, au milieu de la corruption et de la dépravation des mœurs, j'ai, autant que je l'ai pu, conservé mon intégrité.

» J'ai chéri et cultivé mes amis dans toute l'effusion de mon cœur. Quant à mes ennemis, j'ai toujours préféré l'espérance de les vaincre par de bons procédés, ou par le mépris des injures, au désir de m'en venger.

» J'ai regardé ma femme comme un autre moi-même; j'ai eu peu de faiblesse pour mes enfants; j'ai respecté l'humanité dans mes domestiques.

» J'ai autant abhorré le vice dans ceux qui me sont le plus chers, que j'ai aimé la vertu dans les étrangers et même dans mes ennemis.

» Je me suis plus occupé de conserver mon bien que de l'augmenter.

» Je n'ai jamais fait ni souffert que l'on fît à autrui ce que je n'aurais pas voulu que l'on me fît à moi-même.

» J'ai méprisé comme vénale toute faveur qui eût été le prix de l'injustice et de l'importunité.

» Ennemi de l'avarice ou des bassesses, je les ai toujours eues en horreur, surtout dans les ministres de la religion et de la justice.

» A toutes les époques de ma vie, dans l'enfance, dans la jeunesse, dans l'âge mûr, j'ai toujours eu le plus profond respect pour la vieillesse.

» La patrie a concentré toutes mes affections.

» J'ai préféré par goût le travail aux honneurs et aux charges. J'ai mieux aimé me rendre utile que dominer.

» Dans ma vie privée, le bien public a été ma plus chère occupation. Je l'ai mis avant tout, convaincu que le parti le meilleur et le plus sûr est de tout rapporter au bien général.

» N'ayant jamais désiré ni révolution, ni changements, ni innovations, ni troubles, je voudrais que l'on guérît les plaies de l'Etat, que l'on opérât son rétablissement, mais le tout avec prudence.

» La paix, ne fût-elle obtenue qu'à des conditions déraisonnables, j'en demande pardon aux gens de bien, m'a toujours paru préférable à la guerre et aux discordes civiles.

» J'ai vu avec la plus vive douleur les noms sacrés de la religion et de la piété servir de masque à l'ambition, à l'avarice et à la scélératesse.

» J'ai reconnu par ma propre expérience que l'on arrivait plus facilement et plus heureusement à son but par la droiture et par la franchise, sans cependant négliger la prudence, que par l'astuce, la fourberie et l'intrigue.

» Je me suis plus appliqué à l'art de bien penser qu'à l'art de bien dire. Sans ambition, sans avarice, à l'abri de l'envie, lié d'amitié avec les hommes les plus distingués par leur mérite et par leurs vertus, jouissant d'une fortune honnête, j'ai quelquefois mené une vie moins tranquille qu'il ne convenait à ma condition privée; mais il faut dire aussi que je m'occupais plus des affaires publiques et de celles de mes amis que des miennes propres.

» J'ai regardé comme les plus beaux jours de ma vie, ceux où j'ai eu le bonheur d'être utile à l'Etat, ou de rendre service à mes amis.

» J'ai supporté avec plus de courage les maux au moment où ils étaient présents, que je n'ai eu peur de ceux qui nous menaçaient, et j'ai préféré une situation fâcheuse, aux tourments de l'incertitude sur une situation future.

» J'ai éprouvé et j'ai toujours vu que la justice, rendue à tout le monde indistinctement, avec franchise et impartialité, était le moyen le plus sûr de contenir les plus audacieux, même les plus scélérats, et de leur fermer la bouche.

» Je m'en suis rapporté et je m'en rapporte plus à la sagesse des lois qu'à mon propre jugement, pour la disposition et le partage de mon patrimoine et de mes biens, quels qu'ils soient à ma mort.

» Je désire et j'espère une seule chose, c'est que toute la tendresse que m'a constamment témoignée ma très chère et très vertueuse épouse, passe sans partage à nos enfants, et que cette tendresse la dirige dans leur éducation et dans les soins qu'exigeront leurs personnes et la conservation de leurs biens.

» Je consacre à mes descendants cette fidèle peinture de mon âme et de mon cœur : puissent-ils la recevoir avec la même candeur et la même franchise que je l'ai tracée et que je la leur adresse.

» Venez, Seigneur, et répandez sur moi les trésors de vos miséricordes. Moi, Pierre Pithou, ai écrit ce testament le 1er novembre, jour anniversaire de ma naissance, l'an de J.-C. 1587. »

Testament de Juste Lipse.
(1606.)

Né à Isch près Bruxelles, le 18 octobre 1547, catholique à Rome, luthérien à Iéna, calviniste à Leyde, et enfin catholique à Louvain, Juste Lipse fut d'une dévotion très fervente à la Sainte-Vierge de Halle, en l'honneur de laquelle il composa deux ouvrages en 1564. Il fit plus : par son testament, il lui consacra sa plume d'argent, et lui légua sa robe fourrée.

Dans le testament de Zacharie Werner, auteur du 24 *février*, mort le 17 janvier 1823, on remarque aussi un article contenant le legs de sa plume d'argent à une image de la Vierge, très vénérée en Autriche.

Testament de Vaugelas.
(1650.)

Claude Favre de Vaugelas, né à Bourg-en-Bresse en 1585, est mort à Paris, en 1650, dans un état de misère qui est assez surprenant d'après les pensions dont il jouissait, et l'estime que lui avait acquise sa profonde connaissance de la langue française. Fréron, dans son Année littéraire, rapporte qu'on l'avait surnommé le *hibou*, parce qu'il était obligé de garder la chambre tout le jour, et qu'il n'osait sortir que de nuit, de peur de tomber entre les mains de ses créanciers.

Son testament fut remarquable, dit ensuite Fréron; après avoir disposé de tous ses effets pour acquitter ses dettes, il ajouta : « Mais comme il pourrait se trouver quelques créanciers qui ne seraient pas payés quand même on aurait réparti le tout, dans ce cas ma dernière volonté est qu'on vende mon corps aux chirurgiens le plus avantageusement qu'il sera possible, et que le produit en soit appliqué à la liquidation des dettes dont je suis comptable à la société; de sorte que si je n'ai pu me rendre utile pendant ma vie, je le sois au moins après ma mort. »

Testament de J. Certain.
(1740.)

Le curé d'une petite commune de Bourgogne (Maligny près d'Arnay-le-Duc, Côte-d'Or) nommé Jean Certain, fit, en 1740, son testament, dans lequel il inséra la clause suivante :

« N'ayant apporté que ma soutane et mon bréviaire en prenant possession de ma cure, je les laisse à mes héritiers; pour le reste, j'en dispose en faveur des pauvres de la paroisse. »

Testament de Pinto, juif portugais.
(Vers 1750.)

Le juif Pinto ou Pinedo, établi à Amsterdam, où il est mort vers le milieu du dix-huitième siècle, s'est fait un nom par la multiplicité de ses entreprises et par l'immensité de ses richesses. Son testament est remarquable par la quotité et la destination généreuse des legs qu'il renferme.

« Je lègue à la ville d'Amsterdam, après ma mort, la somme de cinq tonnes d'or (la tonne d'or vaut 100 000 florins). — Je prête à la même ville pour dix ans, et sans intérêts, la somme d'un million et demi. — Je donne à chaque église chrétienne, à Amsterdam et à la Haye, la somme de 10 000 florins, et à l'église du Sud, à Amsterdam, celle de 20 000 florins. — Je donne à chaque maison chrétienne des orphelins, dans les deux villes, la somme de 10 000 écus.

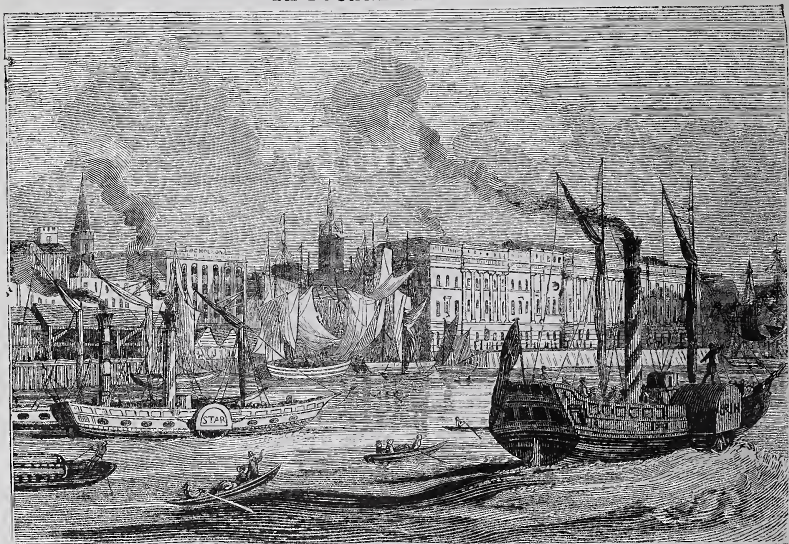
— Je donne aux pauvres quarante vaisseaux chargés de tourbe. — Je donne à l'orphelin qui quittera le premier la maison des orphelins, 1 000 florins, et à celui qui la quittera immédiatement après, 600 florins. — Je donne à la synagogue d'Amsterdam, deux tonnes d'or et demie. — Je donne à la maison des Orphelins portugais, 30 000 écus. — Je prête au gouvernement, à trois pour cent d'intérêts, dix tonnes d'or, à condition que ces intérêts seront payés aux juifs domiciliés à Jérusalem. Les fonds appartiendront toujours au gouvernement. — Je donne à la synagogue allemande, 5 000 florins. — Je donne à mon neveu Ovis, trente et une tonnes d'or, avec toutes mes maisons et appartenances. — Je donne à ma veuve, dix tonnes d'or. — Je donne à mes autres parents, 10 000 écus. — Je donne à chacun de mes voisins qui assistera à mon enterrement, 100 ducats. — Je donne à toute personne non mariée, des deux sexes, qui assistera à mon enterrement, 100 florins, et à chaque prêtre chrétien à Amsterdam et la Haye, 100 écus, et à chaque sacristain 50 écus. »

Testament de Michel Mamin.

(1779.)

Michel Mamin mourut en 1779, à l'âge de soixante-quatre ans. Il avait passé sa vie à poursuivre les chamois sur les Alpes et à chercher des métaux dans les cavernes profondes de Naye. Il laissa, par testament, son bien, qui pouvait valoir deux ou trois mille francs, à tous les pauvres de l'univers, qu'il nomma ses héritiers ; et, par le même acte, il confia la régie de cette somme à la commune des Planches. Cette commune, pour remplir autant qu'il était possible les intentions de Michel Mamin, employa la rente provenant de la succession au soulagement des passants pauvres ou malades.

LA DOUANE DE LONDRES.



(La Douane de Londres.)

Le grand incendie de 1666, dont nous avons fait mention en donnant une gravure du *monument* (1837, p. 253), dévora les vastes bâtiments de la douane de Londres, construits sous le règne d'Elisabeth. On ne tarda pas à en élever d'autres, d'après les plans et sous la direction de Christophe Wren ; mais ils furent aussi incendiés en 1718, et ceux qui leur succédèrent eurent encore le même sort en 1814. La douane actuelle est neuve : c'est en 1817 seulement qu'on a commencé à y admettre les marchandises. Une salle appelée la *Long room*, longue de 90 pieds (mesure anglaise), large de 64, haute de 55, s'étant écroulée en 1825, et ayant, par suite, nécessité d'immenses travaux de réparation dans tout l'édifice, on évalue la totalité des frais de construction à la somme énorme de 440 000 livres sterling. La façade sur la Tamise a 448 pieds de longueur. Les droits de Douane perçus à Londres pour l'exercice 1834-1835 se sont élevés à 18 408 212 l. st., et pour l'exercice suivant à 20 166 917 l. st. C'est environ la moitié des droits perçus dans toute l'étendue des Iles Britanniques.

La Tamise, devant la Douane, offre un des spectacles les plus animés qui soient au monde. Les bateaux à vapeur, les bâtiments à voile, les bateaux chargés de marchandises, les canots qui transportent les habitants d'une rive à l'autre, se croisent dans tous les sens. Le fleuve est dans une agitation continuelle. Le seul quai du port de Londres accessible au public est celui qui sépare la douane de la Tamise, si l'on excepte un autre petit quai sous la Tour : une foule de gens affairés s'y remuent sans cesse, et leur activité ajoute à l'effet du mouvement général, dont aucune autre ville d'Europe ne peut donner exactement l'idée.

HAYDN.

Dans la première partie du siècle dernier, vivait à Rohrau, bourg situé à quinze lieues de Vienne, au milieu des campagnes riantes de l'Autriche, un pauvre charron qui réu-

nissait à son métier la charge de sacristain de la paroisse. Il avait une belle voix de ténor, aimait l'orgue de son église, et, comme la plupart des Allemands, était naturellement passionné pour la musique. Dans un de ces voyages que les artisans entreprennent ordinairement, et qui leur donnent la seule espèce d'éducation qu'ils reçoivent, il avait appris à Francfort-sur-le-Mein à jouer de la harpe. De retour dans son pays natal, il avait épousé la cuisinière du comte de Harrach, seigneur du village. Cette joyeuse commère aimait aussi à chanter; et le dimanche, après l'office, son mari prenait sa harpe et l'accompagnait; ainsi à eux deux ils composaient tous les huit jours un concert, auquel prit bientôt part un troisième exécutant; c'était un petit enfant qui, debout devant ses parents, avec deux minces morceaux de bois, dont l'un lui servait de violon et l'autre d'archet, accompagnait attentivement la voix de sa mère. Cet enfant s'appelait François-Joseph Haydn; il était né le dernier jour de mars 1732.

Un cousin du charron, qui était maître d'école dans un bourg voisin, assista un jour à ce concert; il remarqua que l'enfant, qui avait à peine six ans, battait la mesure avec une sûreté et une exactitude étonnantes. Cet homme savait fort bien la musique; il offrit à son cousin de prendre le petit Joseph chez lui, et de la lui enseigner. Les parents y consentirent dans l'intérêt de son avenir.

Chez le maître d'école, Haydn découvrit, au bout de quelques semaines, deux tympanons, sorte de tambours; à force d'essais et de patience, il parvint à faire sur cet instrument, qui n'a que deux tons, une espèce de chant qui étonnait tous les habitués de la maison; il y apprit à jouer d'instruments plus mélodieux, et, en outre, à comprendre le latin, et à chanter au lutrin de façon à se faire une réputation dans tout le canton.

Un hasard conduisit chez le pédagogue le maître de chapelle de Saint-Etienne, cathédrale de Vienne, lequel recrutait des enfants de chœur. Sur la proposition que le maître d'école lui fit de prendre son élève, il voulut l'entendre chanter. La pureté sonore et délicate de la voix du petit chanteur charment le maître; mais il remarque que dans le chant il omettait un trait qu'on appelle *trille*; il lui en demande la cause. L'enfant répond avec vivacité : « Comment voulez-vous que je sache triller, si mon cousin lui-même l'ignore ? » Le maître le prend entre ses jambes, et lui montre quel mouvement il faut imprimer à la bouche. L'enfant *trille* sur-le-champ avec facilité. Le Viennois, ravi, prend une assiette de cerises que le pédagogue avait fait apporter pour son illustre confrère, et les verse toutes dans la poche de l'enfant. Haydn disait qu'il ne pouvait triller sans avoir le goût de ces belles cerises

Voilà donc Haydn enfant de chœur à Saint-Etienne. Il n'avait encore que huit ans. Le travail obligé de ses camarades n'était que de deux heures; mais dès lors, sans autre maître que lui-même, il étudie seize heures par jour; lorsqu'il s'amuse sur la place avec les autres enfants de chœur, et qu'il entend l'orgue, il quitte le jeu, et entre aussitôt dans l'église.

A l'âge de treize ans, il composa une messe que le maître de chapelle trouva mauvaise. Il n'en pouvait être autrement : le génie lui-même ne peut se passer du secours de l'éducation. Haydn n'avait pas d'argent pour payer des leçons; ses parents étaient si pauvres que Joseph ayant été volé de ses habits, et ayant écrit ce malheur à sa famille, son père ne lui envoya qu'à grand'peine 6 florins pour remonter sa garde-robe. Il parvint cependant à acheter chez un bouquiniste quelques livres de théorie, et se mit à les étudier avec une ardeur que rien ne put rebuter. Pauvre, grelottant de froid dans son grenier, sans feu, travaillant fort avant dans la nuit, accablé de sommeil, à côté d'un clavecin détraqué et tombant en ruines de toutes parts, il se trouvait si heureux, que dans les jours de sa plus brillante prospérité il assurait n'avoir jamais goûté un bonheur comparable à celui-là.

Il y avait en ce temps-là à Vienne un ambassadeur de Venise, nommé Cosnes, dans la maison duquel on faisait beaucoup de musique. Dans l'hôtel de l'ambassade logeait le vieux compositeur Porpora, l'un des plus célèbres représentants de cette fameuse école de Naples, qui eut tant d'éclat au commencement du dix-huitième siècle. Haydn sut se rendre utile dans les concerts de cette maison, si bien que l'excellence ayant été aux bains de Manendorf l'y amena avec Porpora. Notre jeune homme fit tout au monde pour gagner les bonnes grâces de Porpora, et pour le décider à lui donner quelques leçons. Tous les jours il se levait de bonne heure, battait l'habit, nettoyait les souliers, arrangeait de son mieux la perruque antique du vieillard, qui néanmoins avait de la peine à se laisser gagner; il apprit ainsi à chanter dans le goût italien, et à accompagner au piano. L'ambassadeur fut si étonné de ses progrès, qu'à son retour en ville il lui fit une pension de 6 sequins par mois (72 francs), et l'admit à la table de ses secrétaires.



(Haydn.)

Il put alors acheter un habit noir, et, plus convenablement vêtu, se présenter en plus d'endroits. Il jouait du violon dans une église, touchait l'orgue dans une autre, revenait chanter à Saint-Etienne, passait les nuits à son clavecin, se composant une manière à lui, avec le souvenir de toute la musique qu'il entendait, n'ayant toujours pour maître que la nature.

Il était d'un caractère naturellement gai qui ne l'abandonna jamais. A dix-neuf ans, il s'avisa un jour de couper la queue de la robe d'un de ses camarades. Pour cette faute, il fut renvoyé de Saint-Etienne, où il avait chanté onze ans. Il se trouva alors sans autre ressource que son talent naissant et inconnu. Il avait pourtant un admirateur, c'était un perruquier nommé Keller, qui avait souvent écouté sa belle voix avec ravissement à la cathédrale, et qui lui offrit un asile. Le perruquier avait deux filles, et songea à en faire épouser une au musicien, qui, tout absorbé par son art, promit tout ce qu'on voulut, sans se douter des chagrins qui devaient être la conséquence de cet engagement.

Haydn commença à donner quelques leçons et à composer de petites sonates, des menuets et des walses. Il écrivit

une sérénade à trois instruments que, dans les nuits d'été, il exécutait avec deux amis en divers endroits de Vienne. Il s'arrêta une nuit sous les fenêtres du directeur du théâtre de Carinthie, le plus fréquenté des trois théâtres de Vienne. Le directeur fut si frappé de l'originalité de cette musique, qu'il descendit dans la rue pour demander qui l'avait composée. — C'est moi, répond Haydn. — Comment toi? à ton âge? — Il faut bien commencer une fois. — Pardieu! c'est plaisant... monte. Haydn redescendit avec le poëme d'un opéra intitulé le *Diable boiteux*.

Dans cet opéra il avait à peindre une tempête; mais n'en ayant jamais ouïe de sa vie, il ne savait comment s'y prendre. Le directeur n'avait pas plus vu la mer que lui; il s'efforçait pourtant de lui faire comprendre quel spectacle elle pouvait présenter pendant un orage. Haydn promenait ses doigts sur le clavier sans pouvoir rendre ce que le directeur lui demandait. A la fin, impatienté, il étend les mains aux deux bouts du clavecin, et, les rapprochant rapidement, s'écrie : — Que le diable emporte la tempête! — La voilà! la voilà! s'écrie le directeur en lui sautant au cou. Cette musique, composée en quelques jours, lui fut payée 24 sequins, et fut goûtée; mais un grand seigneur, qui se crut mystifié dans cette pièce, la fit défendre.

Vers ce temps, Haydn composa son premier trio, et entra ainsi dans sa véritable voie, qui était de faire une révolution dans la musique instrumentale, ou plutôt d'en être le créateur. Ses débuts dans ce genre eurent un succès éclatant, mais ne le tirèrent pas de la misère. Un M. Martinez lui offrit la table et le logement à condition qu'il donnerait des leçons de piano et de chant à ses deux filles. Chez ce nouvel hôte, Haydn se lia avec le poëte Métastase, qui lui apprit l'italien et les règles des beaux-arts.

Obligé de chercher une domesticité qui assurât son existence, il entra, en 1758, à l'âge de vingt-six ans, au service du comte de Mortzin qui donnait des soirées de musique, et qui avait un orchestre à lui. A ces concerts vint un jour le vieux prince Antoine Esterhazy, le plus noble seigneur autrichien; il entendit une symphonie de Haydn, et en fut si ravi, qu'il pria le comte de Mortzin de lui céder l'auteur, dont il voulait faire le directeur en second de son propre orchestre; mais Haydn, qui était indisposé, ne se trouvait pas là; et n'ayant pas été présenté au prince sur-le-champ, il en fut vite oublié.

Par bonheur il plaisait beaucoup à Friedberg, compositeur attaché au prince, et qui, voulant lui rappeler sa promesse, pria notre jeune homme d'écrire une symphonie pour un anniversaire de la maison dans laquelle il voulait le faire entrer. C'était à Eisentaed, dans sa résidence, que le prince Antoine, entouré de sa cour, et assis sur son trône, assistait au concert accoutumé, en grande cérémonie. On commence la symphonie d'Haydn. A peine était-on au milieu du premier *allegro*, que le prince interrompt ses musiciens, et demande de qui est une si belle chose. « D'Haydn », répond Friedberg; et il fait avancer le pauvre jeune homme tremblant. Le prince en le voyant s'écrie : « Quoi! la musique est de ce Maure? (Le teint de Haydn » prêtait singulièrement à cette apostrophe.) Hé bien, » Maure, continua le prince, dorénavant tu seras à mon » service. Comment t'appelles-tu? — Joseph Haydn. — » Mais je me rappelle ce nom; tu es déjà à mon service; » pourquoi ne t'ai-je pas encore vu? » Haydn, troublé par le cortége imposant qui entourait le prince, ne répond pas; celui-ci ajoute : « Va, et habille-toi en maître de chapelle; » je ne veux plus te voir ainsi; tu es trop petit; tu as une » figure mesquine; prends un habit neuf, une perruque à » boucles, le collet et les talons rouges; mais je veux qu'ils » soient hauts, afin que ta stature réponde à ton savoir. » Tu m'entends, va, et tout te sera donné. »

Haydn baisa la main du prince, et alla se remettre dans un coin de l'orchestre, peu satisfait d'être obligé de renoncer à ses cheveux et à son costume de jeune homme. Le lendemain matin il parut au lever du prince, emprisonné dans ses vêtements de cérémonie. Il avait le titre de second maître de musique. Dès lors la position de Haydn fut assurée; c'est à Eisentaed qu'il composa la plupart des morceaux qui font sa gloire. Dans cette résidence retirée, il devint un homme glorieux sans le savoir; son nom et sa musique se répandirent dans toute l'Europe; mais il l'ignora et n'y fut pas troublé par les fumées de l'orgueil. Au contraire, dès qu'il se vit dans l'aisance, il se souvint de la promesse qu'il avait faite au perruquier Keller, et épousa l'une des filles de ce brave homme. Cette union ne fut pas heureuse; Haydn fut obligé de se séparer de sa femme; mais, tout entier à son art, il n'en éprouva pas de grand chagrin.

Ainsi Haydn, grâce à une suite non interrompue de hasards et de peines, est parvenu à pouvoir se livrer, sans crainte et sans soucis de l'avenir, à ses inspirations. En sacrifiant la liberté de sa vie, il a conquis l'indépendance de son talent; et s'étant fait domestique, il lui est permis d'être un homme de génie. Telle était la condition des artistes au dix-huitième siècle. Haydn employa tous les loisirs qu'il eut désormais à composer dans trois genres, dans lesquels il s'illustra à différents degrés. D'après l'opinion de gens de goût, il est encore le premier dans la symphonie, dont il fut le créateur; dans la musique sacrée, il ouvrit une route nouvelle; dans la musique dramatique, il ne fut qu'imitateur, et si sa réputation ne perdit rien aux essais qu'il fit dans ce genre, elle n'y gagna pas.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de la musique instrumentale, dans laquelle notre auteur fit révolution.

Long-temps l'orchestre ne fut considéré que comme un accessoire et un accompagnateur de la voix humaine. Lulli passe pour être le premier qui composa de la musique dans laquelle le chant ne jouait aucun rôle, et où les instruments prenaient la place de l'homme; il fit jouer des morceaux semblables avant ses opéras, pour préparer l'auditoire aux impressions qu'il voulait lui donner. Ainsi nous eûmes ce que nous appelons aujourd'hui des ouvertures, qui furent les premières symphonies. Les ouvertures devinrent à la mode; mais les maîtres italiens, qui ont toujours sacrifié l'harmonie à la mélodie, c'est-à-dire l'orchestre au chant, ne voulurent pas s'y soumettre; et long-temps, devant leurs opéras, les directeurs de spectacle furent obligés de faire jouer les ouvertures des opéras français. Mais dans ces ouvertures, et dans celles que les maîtres napolitains se décidèrent enfin à écrire au commencement du dix-huitième siècle, le violon tenait la place de la voix, et n'était accompagné que d'une partie de basse, et plus rarement d'une troisième partie.

On peut donc regarder Haydn comme le véritable créateur de la symphonie. Faire parler l'un après l'autre et tous ensemble une foule d'instruments divers, dont chacun chante sa partie, comme un acteur joue son personnage dans un opéra ou dans une comédie; faire sortir de tous ces instruments, non plus de simples accompagnements comme autrefois, mais de véritables cantilènes exprimant des idées originales et distinctes, voilà ce qu'Haydn a fait le premier; voilà ce qu'il a fait avec une telle puissance, que même aujourd'hui, aux concerts du Conservatoire, on peut balancer entre lui et Beethoven.

Si on cherchait à se donner, par une comparaison empruntée aux autres arts, une idée plus nette de ce que c'est que la symphonie, on pourrait se figurer, avec assez de justesse, qu'elle est dans la musique ce que le paysage est dans la peinture. Sans doute l'expression des passions n'en est point exclue, mais elle n'y peut, ce semble, dominer, sans qu'il y ait confusion de genres. Ainsi, dans les plus beaux paysages, on aime à retrouver non seulement la figure humaine, mais encore des analogies avec les sentiments de l'homme;

cependant ce qui domine c'est la nature, et tout y prend sa forme. Il est difficile de concevoir qu'il en soit autrement pour la symphonie. Toutes les fois qu'on veut arriver par la musique à l'expression directe des passions, on ne peut se passer du secours de la voix et du chant. Dans la symphonie comme dans le paysage, l'homme ne retrouve ses sentiments qu'à travers le voile et les bruits de la nature.

La vie entière de Haydn est une démonstration de cette vérité. Ce génie, qui savait si admirablement faire chanter les instruments, ne savait faire chanter les hommes que médiocrement. Du reste, il n'avait pas lui-même cette vivacité de passions qui a toujours été nécessaire aux compositeurs pour trouver des mélodies heureuses et saisissantes. Il avait dans l'esprit et dans le caractère cette sorte de sérénité habituelle aux hommes qui sont tournés particulièrement vers la contemplation de la nature. Enfin, le chef-d'œuvre par lequel il a couronné toutes ses symphonies, et qui a été justement appelé le poëme épique de la musique, l'oratorio de la Création, n'est autre chose qu'une magnifique peinture de tous les grands paysages de l'univers naissant, au milieu duquel l'homme ne fait entendre que les premiers bégaiements de sa langue et de son cœur.

Cette vaste composition, digne d'être comparée aux vastes monuments que les autres arts nous ont laissés pendant le moyen âge, fut entreprise par Haydn à l'âge de soixante-trois ans. Il y travailla deux années entières. C'est à Londres, où il avait été appelé par le directeur du théâtre de *Haymarcket*, qu'il en conçut l'idée; la musique du Saxon Hœndel qu'il y entendit fut pour lui la révélation d'un monde supérieur à celui qu'il avait parcouru jusqu'alors, et lui apprit à pousser la majesté de l'art à son comble. Ainsi il rapporta en Allemagne les traditions de ce grand maître dont l'Angleterre l'avait privée dans les commencements du siècle, et que Mozart regardait aussi comme le génie le plus élevé de la musique. A l'imitation des Italiens, Hœndel avait composé de grands morceaux sur des sujets sacrés, où l'orchestre, les chœurs et les scènes alternaient. Haydn avait entendu ces oratorios à Londres; il y avait pris aussi les paroles de celui qu'il voulait faire.

Ce fut dans le carême de 1798, dans le palais de Schwartzemberg, que l'oratorio de la Création fut exécuté pour la première fois devant une société immense, qui éprouva pendant deux heures les impressions les plus puissantes, et qui vit se dérouler des merveilles qu'il semblait que la grande poésie descriptive de Milton pouvait seule exprimer. Le chaos, la lumière, la chute des anges, Eden, les tempêtes qui viennent assaillir l'univers naissant, les plantes et les fleurs, les chœurs des anges, le lever du soleil, celui de la lune, les oiseaux et les animaux de la terre, la formation du premier homme, la peinture d'Eve, les amours naissants à l'ombre des premiers feuillages, l'hymne de l'univers créé à son créateur, passèrent successivement devant les auditeurs. Haydn lui-même dirigeait l'orchestre.

Haydn finit sa carrière musicale par un autre oratorio, où il montra d'une manière moins sublime, mais peut-être plus évidente encore, sa vocation pour le genre descriptif; je veux parler de l'oratorio des *Quatre Saisons*. Quoiqu'il eût immensément travaillé, il ne jouissait pas d'une fortune considérable. Il avait acheté à Vienne, dans le faubourg près de Schœnbrun, une petite maison dans laquelle il passa ses derniers jours, plein, jusqu'au dernier jour, de modestie et de simplicité.

Cependant, lorsqu'il travaillait, il avait besoin, comme Buffon, d'être en tenue. Il se faisait coiffer comme s'il devait sortir, et s'habillait avec une sorte de magnificence. Frédéric II lui avait envoyé un anneau de diamants ; Haydn disait quelquefois que si, en se mettant au piano, il oubliait de prendre cette bague, il ne trouvait pas une idée. Le papier sur lequel il composait devait être le plus fin possible et le plus blanc. Il écrivait ses notes avec une propreté que le meilleur copiste ne pouvait surpasser.

Il ne se mettait jamais au travail sans y être prédisposé par quelque sentiment; il écrivait donc d'abord le *thème* ou sujet principal de chant qui lui était venu; puis, s'il voulait faire une symphonie, il composait pour lui-même un petit roman dont sa musique n'était que la traduction. Toutes ses symphonies ont été composées ainsi; quelques unes portent encore le titre du roman que Haydn avait imaginé avant d'écrire chacune d'elles; il est fâcheux qu'on n'ait pas conservé tous ces titres. Dans celles de ces inventions dont on nous a conservé l'analyse, la nature joue toujours un grand rôle.

Quant à la partie purement musicale de ses compositions, ce qui fait leur mérite c'est l'originalité des idées, l'indépendance qu'il avait acquise en l'absence de toute espèce de maître, l'habitude qu'il avait d'écrire, sous toutes les inspirations de sa vie, des morceaux décousus qu'il rajustait ensuite avec un grand art; le soin qu'il avait pris de rassembler tous les airs nationaux des différents climats, par lesquels il s'aidait si puissamment pour approcher de la nature et de la vérité. On a pensé aussi qu'en travaillant seul il avait trouvé des secrets mécaniques qu'il a emportés avec lui.

Dans ses derniers jours, Haydn reçut de toutes les nations de l'Europe les hommages dus au génie. Les Viennois voulurent se distinguer entre tous. Cent soixante musiciens se rassemblèrent pour lui faire entendre une dernière fois l'œuvre de la *Création*, dans une salle qui contenait plus de quinze cents personnes. Haydn était faible et presque en enfance; on l'apporta dans un fauteuil au milieu de cette salle pleine de cœurs émus. Les fanfares de l'orchestre annoncèrent son arrivée. La princesse Esterhazy alla au-devant de lui; on le plaça au milieu de trois rangs de siéges destinés à ses amis et à tout ce qu'il y avait d'illustre à Vienne. Saliéri, qui dirigeait l'orchestre, vint prendre ses ordres avant de commencer. Haydn l'embrassa les larmes aux yeux L'immense orchestre part, et fait entendre les louanges de Dieu à ce génie qui les avait écrites, et qui est sur le bord du tombeau. Un médecin s'aperçoit que Haydn tremble de froid et qu'il n'est pas assez couvert. Aussitôt les femmes les plus élégantes jettent leurs riches cachemires pour entourer les jambes de ce vieillard admiré. Haydn ne peut résister à tant d'émotion; à la fin de la première partie, inondé de larmes, il se sent près de s'évanouir. On l'emporte dans son fauteuil; au moment de sortir de la salle, il fait arrêter ses porteurs, remercie le public par un salut; ensuite il se tourne vers l'orchestre, et, par une idée tout-à-fait allemande, comme l'observe M. Bayle, à qui nous avons emprunté la plupart de ces détails, il lève les mains et les yeux au ciel, et bénit les anciens compagnons de ses travaux.

Peu de temps après, l'armée française entra à Vienne par le faubourg qu'Haydn habitait. Avant que la ville ne fût prise, Haydn mourut le 31 mai 1809. Les officiers français assistèrent au *Requiem* qui fut chanté pour lui quelques semaines après; on y vit le costume de l'Institut de France dont Haydn était associé étranger. Haydn avait partagé avec Mozart l'admiration de son temps; ils avaient élevé à la plus haute puissance, l'un l'expression de la nature, l'autre celle des passions de l'homme. Après eux, Beethoven et Weber se partagèrent encore ces deux empires.

CONJECTURES
SUR LA REINE PÉDAUQUE.

On voyait encore en France, au milieu du dernier siècle, sur les portails du prieuré de Saint-Pourçain en Auvergne de l'abbaye de Sainte-Bénigne de Dijon, de Sainte-Marie

de Nesle, diocèse de Troyes, et de Saint-Pierre de Nevers, la statue d'une reine avec un pied d'oie. C'était la *reine Pédauque*, dont il était question dans plusieurs dictons populaires. Ce mot Pédauque est formé des deux mots latins pes, aucæ, qui signifient *pied d'oie*. Mais quelle était la reine à laquelle s'appliquait cet étrange surnom? Voici les conjectures principales des antiquaires.

Mabillon et Montfaucon, qui les premiers parlèrent de cette singularité, crurent qu'on avait voulu représenter la femme de Clovis, sainte Clotilde, et que c'était pour marque de sa prudence qu'on l'avait ainsi gratifiée d'un pied d'oie. Mais comment admettre, d'après cette hypothèse, que dans des provinces, comme l'Auvergne et la Bourgogne, où la domination étrangère fut si longtemps vue avec haine, la mémoire de Clotilde eût été dans une telle vénération que son image eût trouvé place sur les portails d'églises construites cinq siècles plus tard.



(Statue de la reine Pédauque, au portail de Sainte-Marie de Nesle, diocèse de Troyes, tirée des *Monuments des rois de France* de Montfaucon.)

D'autres érudits prétendirent qu'il s'agissait, les uns de Berthe au grand pied, femme de Pepin-le-Bref, les autres d'une reine de Toulouse, femme d'Euric, roi des Wisigoths, qui aurait été surnommée ainsi à cause de son grand amour pour les bains.

Rejetant et avec raison ces diverses opinions, l'abbé Lebeuf en émet une autre tout aussi invraisemblable, malgré l'érudition qu'il emploie pour la soutenir. Selon lui, la reine Pédauque ne serait autre chose que la reine de Saba, et pour arriver à cette conclusion il a recours à une tradition judaïque rapportée dans le paraphraste chaldéen. Voici cette tradition que nous croyons assez curieuse pour être citée ici. Lorsque la reine de Saba fit le voyage de Jérusalem pour voir Salomon, ce prince attendit sa visite dans un appartement de cristal qu'il avait fait construire dans son palais. Etant entrée dans la salle où était le monarque, la reine crut le voir dans l'eau, et leva sa robe pour s'approcher de lui. Alors Salomon voyant ses pieds qui étaient hideux, lui dit: Votre visage a la beauté des plus belles femmes, mais vos pieds n'y répondent guère. Cette tradition, jointe à l'habitude que la reine de Saba avait de se baigner tous les jours, aurait suffi, dit l'abbé Lebeuf, pour lui faire donner par les chrétiens le nom de Pédauque. Une fois cette donnée admise, s'appuyant sur l'opinion de quelques saints pères qui, dans Salomon et la reine de Saba, ont voulu voir une figure de Jésus-Christ et de son église, il motive assez bien la présence de cette princesse sur les portails de nos cathédrales.

Bullet, le dernier auteur qui ait écrit sur cette matière, réfute complétement toutes ces conjectures, et donne à son tour une explication qui nous paraît la plus vraisemblable et la plus satisfaisante. Robert Ier, roi de France, avait épousé en 995 Berthe de Bourgogne, dont il était le cousin au quatrième degré. Excommunié par le pape Grégoire V pour cette union contraire aux canons de l'Eglise, il ne fallut rien moins que l'interdit jeté sur son royaume, et l'abandon où le laissèrent tous ses serviteurs, pour qu'il pût se résoudre à répudier Berthe qu'il chérissait tendrement. Le cardinal Pierre Damien, qui écrivait soixante ans après cet événement et fut vraisemblablement l'écho de traditions populaires, raconte que Berthe accoucha pendant l'interdit, et *par l'effet de la colère divine, mit au monde un fils dont la tête et le cou étaient d'une oie et non d'un homme*. Il est donc très probable que l'on voulut éterniser le souvenir de cette vengeance céleste pour épouvanter par la vue perpétuelle de ce châtiment ceux qui oseraient braver les censures ecclésiastiques. Et Berthe, portant avec elle le signe de réprobation dont Dieu l'avait frappée dans son fils, devint un symbole menaçant pour les adversaires du pouvoir temporel de l'Eglise, et dut être alors mise en évidence sur nos monuments religieux.

Observons ici en passant que Robert fut le bienfaiteur de l'abbaye de Sainte-Benigne, à Dijon, et que sa statue et celle de la reine Pédauque s'y trouvent placées l'une en regard de l'autre, de manière à confirmer pleinement ce que nous venons de dire. Si l'on adopte cette opinion sur la reine Pédauque, on s'expliquera alors peut-être aussi pourquoi on obligeait autrefois les hérétiques à porter une patte d'oie sur leurs habits, coutume qui donne lieu à Rabelais d'appeler *canards ou caignards de Savoie*, les Vaudois, sujets de ce pays.

Annonce d'un marchand. — « Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce; il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert : et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully; il l'appelle l'ami de Henri IV; et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve, au moins, que le goût des belles lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable. Mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère. »

Corresp. de VOLTAIRE. — 5 janvier 1767.

Qu'aurait dit ce grand écrivain, si les annonces qui ont cours aujourd'hui avaient pu lui tomber entre les mains?

Walpole et le membre du Parlement. — Le fameux ministre Walpole, que les Anglais ont appelé le Père de la corruption, parce qu'il se vantait de connaître le tarif de chaque conscience, vint un jour chez un membre du Parlement pour lui exprimer le déplaisir que le roi ressentait de n'avoir rien fait encore pour un homme de son mérite. Le député montre alors à Walpole son souper qui était dressé, et qui se composait d'un hachis de mouton : « Mylord, lui dit-il, pensez-vous qu'un homme qui se contente d'un pareil repas soit un homme que la cour puisse aisément gagner? Dites à Sa Majesté ce que vous avez vu; c'est la seule réponse que j'aie à lui faire. »

Qui veut faire fortune en un an se fait pendre en moins de six mois. *Proverbe italien.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA CASCADE PÉTRIFIÉE DE PAMBOUK-KALESI,

DANS L'ASIE MINEURE.



(La Cascade pétrifiée de Pambouk-Kalesi, dans l'Asie Mineure, d'après un dessin du Voyage en Orient de M. Léon Delaborde.)

Pambouk-Kalesi est le nom que les Turcs ont donné aux ruines célèbres d'Hiérapolis. Cette ville antique, l'une des plus importantes de la Phrygie, était située à deux lieues de Laodicée. Les auteurs grecs, entre autres Strabon, ont fait mention de ses sources d'eaux chaudes minérales. Les courants d'eau sont chargés de substances calcaires qui se déposent, et insensiblement forment des bancs épais d'une pierre blanche et poreuse. Le merveilleux spectacle que reproduit notre gravure est l'œuvre gigantesque de cette action de l'eau pendant une longue suite de siècles. En approchant d'Hiérapolis, on croit voir devant soi d'immenses cascades de glace : on dirait des masses d'eau qui ont été tout-à-coup gelées ou pétrifiées au moment où elles allaient se ruer sur la plaine. Les proportions extraordinaires de cette incrustation sont ce qui justifie surtout l'étonnement des voyageurs; car ce genre de phénomènes naturels est d'ailleurs assez commun. On peut même dire qu'il se voit en petit dans toutes les sources qui déposent de la pierre calcaire, et ces sources sont beaucoup moins rares qu'on ne le croit. Il suffit d'un filet d'eau très peu considérable pour produire des effets qui le sont beaucoup. Et cela se conçoit; car, quelque petite que soit la quantité de pierre calcaire déposée chaque jour, comme le travail est continuel, comme les jours succèdent aux jours, les années aux années, les siècles aux siècles, sans qu'il y ait jamais un seul instant d'interruption, l'accumulation de tous ces dépôts les uns sur les autres produit en dernier résultat d'énormes masses. Les eaux se déplaçant, le monument qu'elles érigent se déplace aussi, et vient s'étaler à côté de celui qu'elles avaient précédemment construit : c'est ainsi qu'il faut comprendre la production de la gigantesque pétrification que notre gravure représente. On dit communément qu'avec le temps la goutte d'eau creuse le rocher; un minéralogiste pourrait dire aussi qu'avec le temps la goutte d'eau élève le rocher. Du reste, ce phénomène est exactement le même que celui des stalactites, dont nous avons déjà amplement parlé. (Voyez l'article sur les Cavernes, 1837, p. 254.)

LE PORTEFEUILLE.

NOUVELLE.

C'était en 1825. Il faisait une de ces soirées si rudes au pauvre, qui, sans feu, sans pain souvent, n'a contre le froid et la faim, qui lui soufflent au cœur de mauvaises pensées, d'autre refuge que le sommeil. Une pluie de givre, fine et mordante, coupait l'air en sifflant; les rues, couvertes de neige, étaient enveloppées d'une brume épaisse que ne perçaient qu'avec peine les lueurs rouillées des réverbères; et si, de loin en loin, au milieu de cette nuit triste et sans voix, un piéton apparaissait comme une ombre le long d'un trottoir désert, il était facile de juger, à la rapidité de sa marche, combien il avait à cœur de gagner promptement un abri.

Dix heures sonnaient à l'église Saint-Eustache, lorsqu'un jeune homme qui semblait en proie à une vive émotion monta précipitamment les quatre étages conduisant à une petite chambre de la rue Montmartre, et vint s'asseoir ou

plutôt tomber tout haletant sur un fauteuil. Sa figure était pâle, son regard fixe; son cœur battait avec violence. D'où venait, qu'avait vu, qu'avait fait ce jeune homme? quelle était la cause de son trouble? Avait-il, comme témoin ou comme acteur, joué quelque rôle dans un crime? Non : il avait seulement heurté du pied la fortune sur sa route, il s'était baissé pour la ramasser, et maintenant il se demandait ce qu'il devait en faire. Le portefeuille qu'il tenait à la main, il venait de le trouver sur la neige il y avait à peine quelques instants, et en l'entr'ouvrant il l'avait vu plein de billets de banque. Le jeune homme était pauvre; il pouvait devenir riche en gardant ce que le hasard lui avait fait rencontrer. Telle était la cause de son agitation. Il s'agissait pour lui de savoir s'il resterait honnête homme en cherchant le propriétaire du portefeuille pour le lui rendre, ou s'il s'enrichirait par un vol dont l'impunité et le secret lui étaient assurés.

— Que faire? se disait-il dans une affreuse anxiété. Cette question, qu'il se posait sans cesse sans jamais la résoudre, le blessait comme un glaive à double tranchant : de quelque côté qu'il l'abordât, son cœur saiguait; les mots *oui* et *non* se pressaient tour à tour sur ses lèvres, obéissant aux fluctuations de sa pensée. Cette lutte de sa raison qui lui disait : Reste pauvre pour rester honnête; contre la passion qui criait : Deviens riche pour être heureux! était du reste trop douloureuse pour qu'elle pût se prolonger. Un hasard sembla près de le sauver.

Au moment où un sophisme allait prévaloir sur les dernières objections de sa conscience, un cri lui échappa : son regard venait de s'arrêter sur un portrait dont les yeux lui parurent exprimer un reproche. Ce portrait était celui de son père. Il se prit à songer à ce noble vieillard, qu'il avait vu deux ans auparavant mourir dans cette même chambre, pauvre, mais fier de sa pauvreté parce qu'elle était sans tache; il se rappela ses conseils trop vite oubliés.

A ce souvenir, l'attendrissement le gagna, et quelques larmes saintes coulèrent le long de ses joues.

Mais cette émotion fut courte; les tentations revinrent bientôt, et le jeune homme éperdu se jeta tout habillé sur son lit, appelant le sommeil à son aide.

Le sommeil ne vint pas; mais les mauvaises passions continuèrent à lui parler tout bas, de leur accent le plus doux et le plus pénétrant.

Aussi, quand il se releva une heure après, il était calme; le sang avait remonté de son cœur à ses joues; il respirait librement. A la décision qui brillait dans ses yeux, on pouvait deviner qu'il avait enfin résolu le fatal problème.

— Ce n'est point le hasard, s'était-il dit, qui a placé cette fortune sur ma route; je ne crois pas au hasard! c'est Dieu qui a pris mon désespoir en pitié.

— Que la volonté de Dieu soit donc faite! ajouta-t-il en s'efforçant de sourire.

Alors il s'approcha de son secrétaire, ouvrit le portefeuille en détournant les yeux, de peur d'y lire un nom qu'il ne voulait point connaître, et, après en avoir versé tout le contenu dans un tiroir, le jeta au feu.

Soixante-quinze billets de mille francs en étaient tombés.

Le lendemain, il partait pour l'Italie.

II.

Un mois s'était écoulé. — Dans une chambre à coucher placée sous les combles d'une maison de la rue du Mail, deux jeunes gens veillaient. L'intérieur de cette chambre était triste, pauvre, mais brillait de cette propreté qui est le luxe des malheureux. A la lumière douteuse d'une lampe, on pouvait apercevoir une jeune fille travaillant à un ouvrage de tapisserie, et un jeune homme copiant des expéditions. La jeune fille paraissait souffrante et abattue; mais ses yeux n'en demeuraient pas moins fixés sur sa tapisserie, ses doigts légers n'en mariaient pas moins les fils coloriés sur une toile où était crayonnée une scène de Watteau. Le jeune homme travaillait avec ardeur; de temps à autre, pourtant, sa plume devenait plus lente, jusqu'à ce qu'un regard jeté sur la jeune brodeuse lui fît reprendre sa tâche avec une sorte de vivacité fiévreuse. Ce jeune homme était pâle; le travail, la réflexion, l'insomnie, avaient plissé son front, creusé ses yeux, et répandu une teinte maladive sur sa figure naturellement grêle. Quant à la jeune fille, elle avait quelques années de moins que lui; — seize ans environ; blonde, avec de grands yeux bruns, doux et mélancoliques sous leurs longs cils; — une tête de Greuze.

Elle dirigeait fréquemment ses regards vers une alcôve dont les rideaux étaient fermés. Tout-à-coup un de ces rideaux se souleva, et laissa voir un vieillard malade et amaigri.

— A boire, ma fille, murmura-t-il d'une voix plaintive.

La jeune fille se leva, donna à boire au malade, le baisa au front, releva doucement son oreiller, et vint reprendre son travail.

Minuit sonna.

— C'est assez veiller, Marie, dit le jeune homme; vous achèverez une autre fois cette tapisserie.

— Il faut que je la rende demain, dit la jeune fille.

— Pourquoi cela?

Elle baissa les yeux sans répondre.

— Vous savez que je touche demain mes appointements du mois, reprit Eugène; nous aurons quelques jours de répit.

Elle lui tendit la main.

— Que vous êtes bon! mon ami. Quand mon père a perdu la place qui nous faisait vivre, et que le chagrin lui a causé cette terrible maladie dont il sort à peine, que serions-nous devenus sans vous, mon Dieu?

— N'étais-je pas son neveu, Marie, son fils d'adoption? N'était-ce point à moi de le secourir? Ah! pourquoi ne puis-je davantage!... Mais allez prendre un peu de repos, Marie, je vous en prie.

La jeune fille cherchait évidemment à éluder la prière de son cousin; elle reprit :

— Avez-vous vu James, l'ami de votre frère?

— Oui.

— Et il ne sait rien sur le compte de Victor?

— Rien.

— Qu'est-il devenu? Ah! cet hiver nous a été fatal. Le malheur qui a réduit mon père à l'état où il se trouve et la disparition de Victor datent presque du même jour. Votre frère était bien triste la dernière fois que nous l'avons vu.

— Oui; l'ambition du siècle l'avait saisi. Il avait soif des joies dispendieuses de la vie folle de notre jeunesse dorée; il aimait mieux le plaisir que le devoir.

— Le malheureux! s'il avait cédé à son désespoir?

— Je ne le crois pas. Beaucoup disent : Je me tuerai; peu le font. Il aura plutôt cherché fortune hors de la France... pris le sac du soldat, peut-être.

— Puissiez-vous deviner juste!

— Mais, au nom du ciel! ma cousine, retirez-vous. Il est tard; c'est à moi de veiller ce soir.

La jeune fille ramassa sa tapisserie, alla près de l'alcôve de son père qui sommeillait, revint à Eugène, lui tendit la main, puis sortit.

La suite à la prochaine livraison.

DU DISCOURS LÉGER.

Il n'y a peut-être pas de langue qui se prête mieux que la langue française à ces tours légers et gracieux qui constituent, au gré de quelques personnes, l'esprit de conversation par excellence, et qui, pourvu qu'ils ne soient point trop recherchés, possèdent réellement un grand charme.

Le nom de légers leur convient d'autant mieux, que nul chemin n'est plus glissant, dans la conversation, que celui sur lequel ils se rencontrent, et qu'il faut beaucoup de souplesse et d'aisance pour y marcher sans faillir. La lourdeur s'y trouve à côté de l'élégance, la platitude à côté de la finesse, et il suffit du moindre faux pas pour manquer le trait spirituel et tomber sur celui de sottise, pis encore, de sottise prétentieuse. Voiture et Hamilton, formés tous deux dans les meilleures compagnies que la France ait jamais produites, sont peut-être les deux auteurs qui ont le plus contribué à développer sous ce rapport la langue française. Balzac y a sans doute eu part aussi; mais son tour, en général moins prompt et plus solennel, semble le porter de préférence vers d'autres voies. Dans Voiture l'affectation se trahit souvent, tandis que dans Hamilton, le bon goût veillant toujours, la vivacité se fait admirer sans que l'on puisse jamais y soupçonner l'étude. Mais Voiture a une gloire qu'il ne faut point taire, celle d'initiateur. Nous voudrions citer ici en entier, pour donner un exemple de ce genre de style, sa lettre au prince de Condé après la bataille de Rocroi :

« J'avois bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un » diable, et qu'il ne faisoit pas bon vous rien disputer. Mais » j'avoue que je n'eusse point cru que vous fussiez emporté » à ce point-là; et si vous continuez, vous vous rendrez » insupportable à toute l'Europe : l'empereur ni le roi » d'Espagne ne pourront durer avec vous. »

Voilà une manière de dire qui assurément ne paraîtrait point rare aujourd'hui : elle était nouvelle alors, et certes ce tour si léger est en même temps d'une amabilité charmante.

Il y a cependant un défaut dans ce langage, même lorsqu'il est le plus spirituel, c'est de fatiguer extrêmement dès qu'il est soutenu quelque temps. L'esprit, obligé de suivre avec attention chaque mot pour en goûter toute l'expression et ne point laisser échapper la trame légère du discours, finit par se lasser et trouver hors de propos ce qui lui avait d'abord paru si bienséant. Il est évident, toutefois, que ce défaut n'est point absolu, mais proportionné à la nature des oreilles qui écoutent. Tel langage parfaitement à sa place dans un salon brillant, perd toute raison dans une compagnie plus humble ou plus sérieuse. Nous rapporterons une anecdote qui justifie cette remarque, qu'il serait sans doute trop long et trop fastidieux de développer. Lorsque l'on représenta pour la première fois sur le théâtre de Berlin *le Méchant* de Gresset, l'une des comédies les plus spirituellement écrites qu'il y ait dans notre langue, Frédéric, qui savait cependant parfaitement le français, laissa passer, malgré ses efforts, un grand nombre de traits sans les entendre, et se vit réduit à se les faire expliquer par les Parisiens qui se trouvaient dans sa loge. Il en avait pris naturellement quelque humeur contre Gresset. — Si Votre Majesté, lui dit-on, avait seulement passé un hiver dans la bonne société de Paris, elle trouverait la pièce délicieuse. — Pour prendre du plaisir au *Tartufe* et au *Misanthrope*, repartit le roi, je n'ai pas besoin de faire un voyage à Paris. — L'observation des courtisans était juste; la réponse du roi l'était aussi. Le langage de Molière est de tout le monde, parce qu'il est naturel et sans recherche; celui du *Méchant* est l'apanage particulier de la société élégante, parce qu'il est plein de tours étudiés et de finesses cachées. D'Alembert, en parlant, dans l'Eloge de Gresset, de cette charmante comédie, observe avec raison qu'elle semble spécialement écrite pour un théâtre de capitale, et que partout ailleurs elle perdrait nécessairement de ses charmes. Souvent, en effet, le mérite du style consiste moins dans le mérite des choses qu'il exprime que dans la manière pleine d'art dont il les exprime. Mais c'est un point, comme on peut en juger par l'exemple du grand Frédéric, que tout le monde n'est pas en état de sentir.

LE JAPON.

L'empire du Japon est séparé de la Chine par un bras de mer de trente lieues. Il se compose d'un groupe considérable d'îles dont les principales sont : 1° celle de Nipon ou Niphon; 2° celle de Kiousou ou de Bongo; 3° celle de Sikok. Ces trois îles ont à peu près la même étendue que les Iles Britanniques, et renferment une population presque égale à la leur. Des calculs approximatifs portent à plus de vingt-cinq millions le nombre des Japonais : le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande compte aujourd'hui environ vingt-six millions d'habitants.

Le nom de Japon n'est pas celui sous lequel les indigènes désignent leur pays : ils l'appellent Nipon ou Niphon, comme l'île où réside l'empereur, et, plus ordinairement encore, ils le désignent uniquement par des périphrases pompeuses.

Les côtes de l'archipel japonais sont hérissées de roches, et la mer y est continuellement houleuse. La plus grande partie des ports est inconnue aux Européens : ceux dont ils ont quelques notions sont parsemés de récifs et d'écueils, et difficilement abordables. La nature vient ainsi en aide à la loi qui interdit formellement l'accès de l'empire à tous les étrangers. Cette loi a été rendue il y a deux siècles. En vigueur depuis ce temps, elle est encore aujourd'hui observée avec une rigueur inflexible. Deux peuples cependant sont exceptés de l'exclusion générale : les Chinois et les Hollandais; encore ne jouissent-ils de cette faveur qu'à des conditions à peine tolérables. Un seul port leur est ouvert, ils ne peuvent pénétrer dans l'intérieur des terres, et ils sont soumis à une législation spéciale qui menace incessamment leur fortune et leur vie.

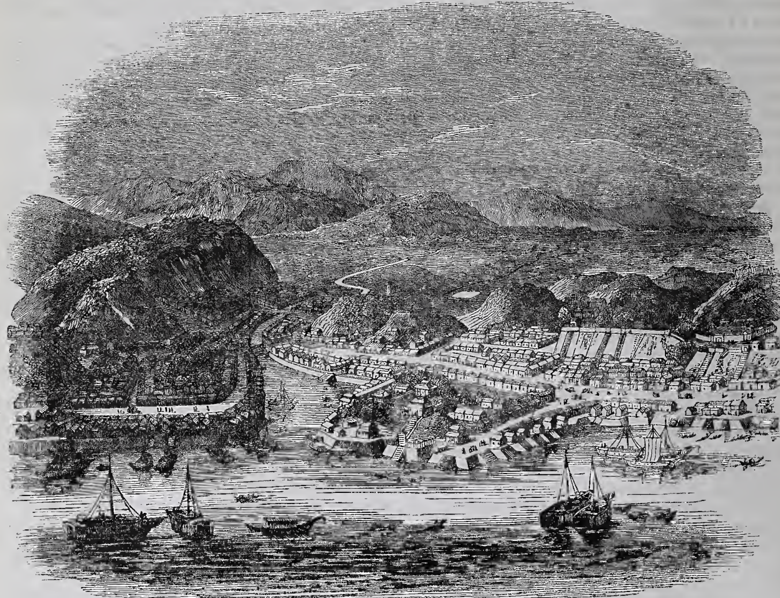
Dès le treizième siècle, les voyageurs Rubrequis et Marco-Polo avaient rapporté en Europe quelques informations sur le Japon. Au seizième siècle, les jésuites portugais parvinrent, avec leur adresse ordinaire, à s'introduire dans ce pays. Ils y fondèrent, vers 1549, un collége, et convertirent beaucoup de Japonais au christianisme. Des marchands portugais s'allièrent par des mariages à quelques familles du pays : l'Occident devenait peu à peu envahissant; mais tous ces progrès furent interrompus par l'imprudence de quelques missionnaires franciscains, qui, avec un courageux enthousiasme, vinrent provoquer le peuple japonais à la destruction de leurs idoles et à l'incendie de leurs temples. La grande majorité de l'empire se souleva contre les chrétiens. Pendant la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième, les Japonais convertis et les Portugais souffrirent les persécutions les plus cruelles. Beaucoup d'entre eux périrent dans les supplices; les enfants en bas âge étaient eux-mêmes exécutés avec leurs mères. Une des gravures du livre sur le Japon écrit par le jésuite Charlevoix représente un prêtre crucifié donnant sa bénédiction à un enfant de quatre ans auquel on va trancher la tête.

En 1637 ou 1639, l'empereur régnant rendit la loi que nous avons citée. Il fut ordonné spécialement que « les Portugais, leurs mères et leurs nourrices, et tous ceux qui leur étaient alliés, seraient bannis à Macao, en Chine. » A la suite de cette mesure, les chrétiens désespérés se jetèrent dans une forteresse; mais l'empereur, avec le secours des Hollandais, étouffa cette insurrection, dans laquelle les annales du pays rapportent que quarante mille Japonais furent massacrés. A des époques postérieures, les Portugais tentèrent de revenir, mais toujours en vain.

Les Hollandais s'étaient établis au Japon en 1615. Ils avaient été appelés de Batavia par un pilote anglais nommé Adams, qu'une tempête avait jeté dans une des îles japonaises, et que l'empereur avait pris en grande affection et n'avait pas voulu laisser partir. Par son influence, ils obtinrent l'autorisation d'établir un comptoir à Firando. Après

1637, ils furent relégués au port de Nagasaki; et, comme nous l'avons dit plus haut, ils se sont toujours maintenus dans des rapports de commerce avec l'empire, grâces à une extrême tolérance religieuse, à leurs intrigues contre les autres Européens, et aussi à l'incroyable patience qu'ils ont toujours montrée, quels que fussent les mauvais traitements et les humiliations qu'il plût aux Japonais de leur faire subir. Il paraît, en outre, que le gouvernement japonais apprécie l'utilité de se tenir, par leur intermédiaire, au courant de la situation politique du reste de l'Europe.

En 1665, Colbert avait projeté l'envoi de quatre grandes ambassades en Perse, en Chine, à la cour du Grand-Mogol et au Japon. François Carron avait été chargé d'aller représenter la France dans ce dernier pays. Il avait reçu des instructions prudentes dont voici quelques passages : « Vous direz, sur l'article de la religion, que celle des François est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols ; l'autre, la même que celle des Hollandois ; que Sa Majesté



(Simonoseki, l'un des ports de mer de l'île de Niphon, île principale du Japon.)

ayant appris que la religion des Espagnols était désagréable au Japon, elle a ordonné qu'on y envoyât de ses sujets qui professent la religion des Hollandois. On fera une objection, savoir, si le roi de France dépend du pape, comme le roi d'Espagne et d'autres ; vous répondrez qu'il n'en dépend point, le roi de France ne reconnoissant personne au-dessus de lui, et qu'il est facile de voir la nature de la dépendance de Sa Majesté à l'égard du pape, par ce qui arriva, il y a deux ans, pour un outrage fait à Rome en la personne de l'ambassadeur de Sa Majesté (le duc de Créqui); car le pape ne l'ayant pas fait réparer assez tôt, Sa Majesté envoya une armée en Italie, dont tous les princes et le pape même ayant été effrayés, le pape lui envoya un légat *à latere* (le cardinal Chigi), chargé de supplications très humbles et très instantes, auxquelles Sa Majesté ayant eu égard, rappela ses troupes déjà campées sur les terres du pape. » Ces précautions politiques furent sans utilité : le mauvais succès de l'ambassade en Perse fit renoncer à celle du Japon. La France n'est depuis revenue à aucun projet de ce genre.

Les Anglais ont tenté à plusieurs reprises, et à l'aide de différentes ruses, de nouer avec le Japon des relations lucratives, mais toujours sans succès. Les Américains n'ont pas été plus heureux. Le gouvernement russe, qui a envoyé en 1803 une ambassade à l'empereur, a également complétement échoué.

Parmi les relations les plus curieuses et les plus dignes de foi qui aient été publiées sur le Japon, on distingue celles de trois médecins de la factorerie hollandaise : Engelbert Kœmpfer, qui visita Yedo en 1690 et 1691 ; Thunbert, en 1775 et 1776; M. de Siebold, qui a séjourné dans le pays de 1825 à 1830. Il faut ajouter à ces documents : l'Histoire du Japon, par Charlevoix; les Relations des ambassades hollandaise et russe; l'Histoire intéressante de la captivité du capitaine Golownin en 1811 ; et le Journal d'une expédition récente de Singapour au Japon, par le docteur Parker. C'est d'après l'autorité de ces ouvrages que nous avons réuni les détails suivants sur les mœurs des Japonais et sur l'aspect de leur pays.

La capitale de l'empire est Yeddo ou Eddo : elle est située dans l'île de Niphon. Le nombre de ses habitants est, suivant les Européens, d'un million et demi; suivant les Japonais, il serait de plus de dix millions. Ils assurent que les principales rues ont 280 000 maisons, et que chaque maison sert de demeure à trente ou quarante personnes. Ces rues sont vastes et bien entretenues. La plupart des habitations sont construites en bois : la charpente est entremêlée de bambous et de briques. On préfère le bois aux pierres par crainte des tremblements de terre, qui ne sont pas rares au Japon. Les façades sont en général très ornées. Le capitaine Saris écrivait au seizième siècle, qu'il avait vu

à Yeddo les tuiles elles-mêmes toutes dorées. Les portes sont couvertes d'un vernis brillant. Les fenêtres, au lieu de vitres, ont des feuilles de papier transparentes et délicatement peintes. A l'intérieur, le plancher est couvert de nattes, et les murs sont revêtus de tapisseries : quant à l'ameublement, il est peu considérable. On s'assied sur des tapis; pour les repas on dresse de petites tables qui n'ont que quatre pouces de hauteur. L'usage des cuillères et des fourchettes est inconnu : on se sert de petits bâtons d'ivoire.

La ville la plus importante après Yeddo est Meaco. C'est la résidence du daïri, ou empereur ecclésiastique, tandis que Yeddo est la résidence du koubo, ou empereur politique. L'autorité spirituelle et l'autorité temporelle se confondaient autrefois dans une seule personne : elles ont été séparées au commencement du dix-septième siècle. L'empereur de Yeddo a en réalité tout le pouvoir; il reste au grand-prêtre les honneurs. On prétend qu'il y a dans l'empire trois religions principales : l'ancienne religion du pays, nommée sinto; le budscho, ou culte des idoles étrangères, apporté de la Chine, dont le Japon paraît être une ancienne colonie; et une espèce de religion naturelle qui a beaucoup d'analogie avec celle de Confucius. D'après Kæmpfer, Meaco renfermait au dix-septième siècle six mille temples ou pagodes. Le temple de Diaboud est le plus remarquable : il est soutenu par quatre-vingt-seize colonnes; on y pénètre par des portiques étroits, mais d'une hauteur majestueuse. L'intérieur se divise en deux étages qui ont chacun leur voûte. La voûte supérieure est ornée d'immenses colonnes peintes, d'environ 18 pieds de circonférence. L'image de l'idole Diaboud est d'une dimension tellement colossale, que six hommes pourraient s'asseoir dans la paume de sa main. La divinité est représentée assise; elle a les cheveux courts et frisés, et les épaules nues. Le corps est couvert d'une pièce d'étoffe. Le bras droit est élevé, et le gauche est posé sur le ventre.

Trois autres villes ont le titre de cités impériales. Simonoseki, dont nous donnons une vue générale, n'est qu'une ville de troisième ou quatrième ordre. Elle est resserrée entre la mer et une chaîne de montagnes. Ses maisons n'ont qu'un seul étage ; elles sont presque toutes bâties en bois.

Un voyageur a écrit que « les villes du Japon étaient des espèces de couvents politiques assujettis à mille gênes, dont il semble que la vivacité européenne ne pourrait jamais s'accommoder. » On ne saurait imaginer, en effet, une administration plus minutieuse, plus sévère, plus uniforme que celle de l'empire japonais. La loi règle les moindres détails de la vie, et en aucun autre lieu de la terre on n'a fait plus le sacrifice de la liberté individuelle à l'ordre public. Dans une ville, par exemple, chaque rue a son administrateur particulier, son maire, son juge de paix, son commissaire de police, ses agents, sa garde nationale, ses veilleurs de nuit. Le magistrat en chef de la rue, élu par ses concitoyens, sauf approbation de l'autorité supérieure, sait jusqu'aux plus insignifiantes actions de ses administrés. Les costumes sont réglés par ordonnances : chaque citoyen s'habille suivant sa religion, son rang, sa profession, et porte de petites armoiries indiquant son nom, le lieu où il demeure et sa famille. Un changement de costume est une preuve certaine d'un changement de religion; aussi les Japonais ne peuvent-ils comprendre la mobilité de nos modes. Du reste, sous beaucoup de rapports, la civilisation paraît presque aussi avancée qu'en Europe. La police générale au Japon est certainement supérieure à ce qu'elle est dans une grande partie de l'Occident. Les routes sont divisées en milles, dont le point de départ est Yeddo. Les milles, qui portent des chiffres comme nos bornes, sont marqués par de petits tertres plantés d'arbres. On doit toujours suivre le côté gauche des routes, soit en allant, soit en venant, pour éviter les embarras et les disputes. A tous les embranchements de chemins, des inscriptions très détaillées s'offrent au voyageur. Des postes aux chevaux sont situées de distance en distance sur les grandes lignes de communication, et sont distinctes des auberges. Les voitures des riches ressemblent à celles des nobles de France aux derniers siècles; elles ont été introduites par les Hollandais. Un Japonais de haut rang qui se promène à cheval fait toujours tenir la bride par un domestique. On voit aussi des chaises à porteurs.

L'agriculture est très honorée. Les campagnes offrent partout l'apparence d'une heureuse fertilité. Les engrais sont l'objet d'une grande industrie : on ne perd aucune parcelle des matières qui les peuvent améliorer. Cependant les paysans n'ont ni moutons, ni porcs, et ils engraissent fort peu de



(Portrait d'un Japonais.)

bœufs ou de vaches. Le nord du Japon abonde en forêts, et le midi en risières. La diversité des produits est telle qu'elle suffit à tous les besoins de l'empire, ce qui lui permet de se passer du commerce extérieur. Le gouvernement publie des journaux de commerce, où sont indiqués les prix des céréales et des autres marchandises dans les différentes parties de l'empire, ainsi que leur variation. Les principaux articles de l'exportation japonaise en Chine et à Batavia sont : le riz, le coton, le sel, le thé, le tabac, la soie, le cuivre et l'acier qui sont très beaux, la laque, le camphre, la porcelaine enfin, qui est supérieure à celle de la Chine.

Les sciences et les arts ne sont pas négligés. Quelques uns de nos meilleurs ouvrages de géographie, de mathématiques et d'astronomie sont traduits et étudiés. Les arts du dessin et de la gravure sont cultivés. Le goût de la musique est général. L'art dramatique n'est pas moins aimé qu'en France. Les théâtres japonais ne sont point, comme les nôtres, divisés par des coulisses; néanmoins on y fait successivement paraître diverses décorations sur toiles peintes d'un très bon effet. On voit tour à tour des maisons, des jardins, des fontaines, des ponts, des montagnes, des forêts, et quelquefois l'illusion est complète. On change la scène en un clin d'œil, avec une dextérité digne du Grand-Opéra. Le préjugé contre la profession de comédien n'existe qu'à l'égard des femmes. Un des fils du célèbre Kotzebuë, qui fit partie d'une ambassade russe fort mal accueillie au commencement de ce siècle, fut admis par faveur à une représentation et caché dans un coin par les prêtres; il ne

put rien comprendre aux paroles, mais il devina à peu près la pantomime. Il s'agissait de deux princes qui se disputaient à la fois un trône et une amante : au dénouement, la princesse était assassinée par ordre de la mère des deux rivaux. Il paraît que les sujets des pièces sérieuses japonaises doivent toujours être pris dans l'histoire ancienne du pays. Le spectacle a lieu avant midi; les prêtres ont des places réservées.

L'instruction populaire est certainement moins négligée au Japon que dans la plupart des royaumes d'Europe. Les éléments des connaissances sont répandus par de nombreuses écoles dans les classes pauvres. Les femmes aisées sont presque toutes lettrées; elles passent une partie de leur journée à lire et à écrire.

Les Japonais sont en général justes et bienveillants : ils sont supérieurs aux Chinois, du moins à ceux qui font le commerce maritime. Tous les voyageurs les représentent comme animés d'une utile curiosité. On est fondé à croire qu'ils ne seraient pas éloignés de fraterniser avec les autres peuples, sans les ressentiments traditionnels qu'ils ont conservés contre les missionnaires, et si l'égoïsme politique de leurs gouvernants n'exaltait à dessein leur orgueil patriotique et leur défiance contre toutes les idées contraires aux préjugés de l'empire. Sans doute une révolution brisera tôt ou tard les barrières qui les isolent du reste du monde : il est impossible qu'ils vivent éternellement en étrangers et en reclus au milieu de la grande famille. La Chine et le Japon sont de trop monstrueuses exceptions à la loi de l'association universelle, pour qu'elles aient encore un long avenir.

Les places éminentes sont comme les cimes des rochers; les aigles et les reptiles seuls peuvent y atteindre.

MADAME NECKER.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

HUILE.

(Deuxième article. — Voyez p. 61.)

Il nous reste à parler des huiles employées pour l'éclairage et pour les manufactures.

L'*huile de colza* est la plus importante de toutes. Elle occupe parmi les huiles d'éclairage la même place que l'huile d'olives parmi les huiles comestibles. Tout le monde la connaît. Elle est ordinairement jaune, et possède une odeur assez peu agréable qui la caractérise. Sa saveur, qui est analogue à son odeur, empêche qu'elle ne soit employée pour le service de la table, même en mélange avec des huiles plus douces. La facilité avec laquelle elle brûle, en donnant une flamme brillante, sans charbonner la mèche, et sans répandre aucune mauvaise odeur, pourvu, du moins, qu'elle soit placée dans une lampe convenable, est ce qui constitue sa supériorité sur les autres huiles d'éclairage. Elle a l'inconvénient de s'altérer très sensiblement lorsqu'elle demeure exposée à l'air : elle s'épaissit, coule avec difficulté, et par conséquent devient impropre à faire son service dans la plupart des lampes. Le même effet se produit lorsqu'elle vieillit. Aussi y a-t-il une grande différence à l'usage entre l'huile nouvelle et l'huile déjà ancienne. Elle présente un autre inconvénient qui est cause que l'on ne saurait l'employer pendant l'hiver pour l'éclairage des réverbères, à moins de la mélanger avec une huile plus fluide : elle se solidifie à 2 ou 3° au-dessous de la température de la glace fondante, et cesse par conséquent d'être liquide dans la plupart des nuits d'hiver. Sa densité est de 0,91, c'est-à-dire que cent litres d'huile pèsent 91 kilogrammes : cette densité est caractéristique, car les autres huiles d'éclairage, même les huiles de poisson, pèsent 93 kilogrammes les cent litres.

L'huile de colza a été pendant long-temps un des produits spéciaux de l'agriculture de nos départements du Nord; mais on en fait maintenant dans un grand nombre d'autres endroits, et elle forme une des richesses principales de notre territoire. Néanmoins les départements du Nord sont toujours les centres les plus importants de cette fabrication. C'est des marchés de Lille, d'Arras, de Douai, de Valenciennes qu'elle se répand dans toute la France, jusque dans le Midi.

Les procédés de culture, mais surtout ceux de fabrication, ont fait depuis une vingtaine d'années de grands progrès. Cependant les anciens pressoirs, à cause de leur simplicité, sont encore en faveur, et ne disparaîtront que peu à peu devant l'envahissement des grandes usines. Nous en dirons deux mots, et ils le méritent puisque ce sont eux en définitive qui expriment encore la majeure partie de l'huile que nous consommons.

Pour extraire l'huile, on commence par déposer le colza, qui est, comme chacun le sait, une graine menue et noirâtre, dans des auges où elle se broye par l'action de pilons pesants qui s'y abattent à tour de rôle. Ces pilons sont ordinairement mus par des ailes de moulin à vent, et c'est ce qui donne un aspect si curieux à la ville de Lille, qui se trouve entourée de centaines de moulins à vent. Quand la graine a été suffisamment triturée par les pilons, on la retire des auges pour l'étendre sur une plaque de fonte bien chauffée; elle s'y torréfie, et l'huile devenant plus fluide, se trouve plus disposée à se séparer du tissu de la graine. Alors on renferme la pâte dans des sacs de laine, et on la soumet à l'action d'une presse à coins que l'on serre autant que possible; l'huile suinte à travers les sacs, et se rend dans le réservoir qu'on lui a préparé. Le résidu, retenant encore de l'huile, est de nouveau passé aux pilons, à la chaleur et à la presse, et on en retire une nouvelle quantité d'huile qui est de moins bonne qualité que la première : on lui donne le nom d'*huile de rebat*. La première se nomme *huile de froissage*.

La nouvelle méthode est bien supérieure : au lieu de pilons mus par le vent, ouvrier souvent fort capricieux, on emploie des meules mises en mouvement par des machines à vapeur; au lieu de chauffe à feu nu sur des plaques de fonte, on emploie le chauffage à la vapeur, qu'il est plus facile de bien régler; au lieu de presses à coins, on emploie les presses hydrauliques qui ont infiniment plus de puissance. Malgré tous ces avantages, comme les nouveaux ateliers sont beaucoup plus coûteux que les anciens, ils ne les dépossèdent que lentement. En dépit des perfectionnements de la mécanique, on continue à faire de l'huile au moulin à vent, comme on continue à y faire de la farine.

L'épuration de l'huile est une opération fort simple, et qui se fait souvent hors des fabriques, dans le magasin même des débitants. On met dans l'huile une petite quantité d'acide sulfurique que l'on bat vivement pendant une heure ou deux. Après ce temps, on y verse une certaine quantité d'eau pour modérer l'action de l'acide sulfurique, et débarrasser l'huile de ce qui en reste. On continue à battre, puis on laisse déposer : l'eau se sépare en entraînant l'acide et une partie des impuretés; comme il en reste encore une partie dans l'huile, on filtre l'huile, et on achève ainsi de l'épurer. Les impuretés consistent en matières végétales fort ténues qui flottent dans l'huile, et que l'acide sulfurique, après quelque temps de contact, charbonne et dégage. L'huile de rebat a beaucoup plus besoin d'épuration que l'huile de froissage.

L'industrie des falsifications, qui fait chaque jour, au grand détriment des consommateurs, de si notables progrès, n'a pas manqué de s'exercer sur une matière d'un emploi aussi général que l'huile de colza. Les huiles d'œillette (voyez le précédent article) et de cameline, dont le prix

est fort souvent inférieur à celui de l'huile de colza, sont employées à cet usage toutes les fois que le marchand y trouve son avantage. Elles ont un grand inconvénient; car, n'ayant nullement les mêmes qualités pour l'éclairage que l'huile de colza, elles la détériorent sensiblement. Nous avons déjà dit que l'huile de colza est plus légère que ces autres huiles, de sorte que la densité du mélange le trahit. Néanmoins, comme la différence de densité entre toutes ces huiles n'est pas fort grande, ce moyen de découvrir la falsification n'est pas commode. Il y en a un autre beaucoup plus facile à employer, surtout pendant l'hiver. L'huile de colza, avons-nous dit, se solidifie à 2 ou 3° au-dessous de 0; l'huile d'œillette, de même que l'huile de cameline, ne se solidifient qu'à 15° au-dessous de ce même terme; de sorte qu'en soumettant le mélange au froid, les diverses espèces d'huile se séparent, l'huile de colza se figeant, tandis que l huile qu'on y a mélangée demeure fluide.

On falsifie quelquefois l'huile de colza avec de l'huile de chènevis : ce mélange a moins d'inconvénient que le précédent, parce que l'huile de chènevis est assez bonne pour l'éclairage. Du reste il se reconnaît de la même manière; car l'huile de chènevis ne se solidifie que par un froid de 22° au-dessous de 0. La couleur verte de l'huile de chènevis peut aussi servir.

Enfin, les falsificateurs sont encore dans l'habitude de mêler à l'huile de colza de l'huile de morue ou de baleine. Il est très fréquent de trouver dans le commerce de prétendues huiles de colza qui renferment moitié de leur poids en huile animale. Comme l'huile de baleine se solidifie à peu près à la même température que l'huile de colza, il n'est pas possible de constater la fraude par l'expérience du froid; mais on peut la constater par l'odeur qui est très reconnaissable. On pourrait aussi, si l'on voulait déterminer d'une manière exacte les proportions du mélange, le traiter par l'alcool bouillant; cet alcool dissoudrait entièrement l'huile animale, et laisserait l'huile de colza sans altération.

L'*huile de cameline* est une huile d'éclairage comme l'huile de colza, mais d'une moindre valeur. Elle a cependant un avantage que l'on utilise souvent pour l'éclairage d'hiver, c'est de ne se solidifier que par les froids les plus rigoureux. Elle en a encore un autre pour l'agriculteur; c'est que la végétation de la cameline est beaucoup plus rapide que celle du colza. On sème en mai et même juin, et l'on récolte la même année : de sorte que les plantations de colza venant à éprouver quelque accident, on a la ressource, jusqu'au printemps, de les remplacer par de la cameline partout où elles ont manqué. C'est une substitution qui n'est point rare dans les départements septentrionaux.

Les *huiles de navette et de rabette* ont beaucoup d'analogie avec l'huile de colza. On pourrait dire que ce sont des huiles de colza de second ordre. Elles proviennent de plantes presque semblables, se fabriquent de même, ont à peu près la même valeur, les mêmes propriétés, les mêmes usages. La Normandie est la patrie par excellence des huiles de navette, comme la Flandre l'est des huiles de colza. Nos départements de l'est fournissent aussi de ces huiles en assez grande quantité.

L'*huile de chènevis* n'a pas autant d'importance commerciale que les précédentes. Elle sert aussi à l'éclairage; mais généralement elle est consommée sur place dans les pays où la culture du chanvre est développée. Elle est verdâtre, et ne se solidifie qu'à 22° au-dessous de 0. Sa couleur, dans les mélanges où elle est associée à des huiles plus fines, se trahit aisément.

L'*huile de lin* est surtout employée pour la peinture. Elle est de toutes les huiles celle qui se solidifie le moins aisément par le froid : elle reste liquide jusqu'à 27° au-dessous de 0. Elle est visqueuse à la température ordinaire, et quand elle demeure quelque temps à l'air, elle s'altère et devient très épaisse. C'est à cette propriété, qui serait si incommode dans le service de l'éclairage, que l'huile de lin doit son prix; c'est là ce qui la rend précieuse pour la peinture. Cette qualité siccative augmente beaucoup quand l'huile a bouilli pendant quelque temps avec de la litharge; et ce n'est qu'après lui avoir fait subir cette modification qu'on la mélange avec les couleurs. La litharge lui communique toujours une teinte rouge très prononcée, tandis que dans l'état naturel elle est jaunâtre.

On désigne dans le commerce sous le nom d'*huile de baleine* des huiles provenant non seulement de la baleine, mais du cachalot, du dauphin, du phoque, du marsouin, etc. Toutes ces huiles ont en effet les plus grands rapports, et peuvent sans inconvénient demeurer confondues comme denrées. On ne les distingue que sous le rapport de leurs qualités, en huile blanche, en huile jaune et huile noire. Les progrès de la pêche maritime font que l'on commence à en consommer en France une assez grande quantité. Elles sont employées, en concurrence avec celles qui naissent de l'agriculture, au service de l'éclairage.

Les *huiles de morue* sont différentes des huiles de baleine. Elles sont moins altérables par l'action de l'air et plus onctueuses, ce qui les fait rechercher dans certaines manufactures; elles ont aussi l'avantage de ne point se solidifier comme les huiles de baleine à la température de la glace fondante. Comme leur valeur est supérieure à celle de ces dernières huiles, il arrive quelquefois qu'on les mélange, mais le froid fournit un moyen de constater la fraude. L'alcool, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, en fournirait un autre pour constater le mélange des huiles de graine.

Nous terminerons par un mot sur les huiles dont on se sert pour le graissage des machines. Comme l'huile appliquée à cet emploi se trouve, proportionnellement à la petitesse de son volume, exposée à l'air sur une très grande surface, les phénomènes d'altération que l'air produit à des degrés divers sur toutes les huiles s'y manifestent très promptement. Le liquide s'épaissit, finit même par se sécher, et loin de faciliter le mouvement de la machine en y affaiblissant les frottements, il l'entrave en produisant l'effet d'une glu. Dans les machines volumineuses des manufactures, il suffit d'avoir l'attention de verser de l'huile de temps en temps en quantité suffisante : l'huile nouvelle lave l'ancienne, et pourvu que l'on veille à ce qu'il ne se fasse pas de crasse, c'est tout ce qu'il faut. Mais dans les machines délicates, telles que les montres et les pendules, il faut bien plus de soin, parce que la force motrice étant très faible, et les parties en contact très multipliées, il suffit de la moindre gêne pour arrêter le mouvement ou tout au moins pour le retarder considérablement. Les huiles très onctueuses et qui ne s'épaississent que difficilement par l'exposition à l'air sont donc d'un très grand prix pour les horlogers : il leur en faut si peu, qu'il ne leur coûterait guère de les payer fort cher à condition qu'elles fussent tout-à-fait à leur convenance : malheureusement il n'y en a d'aucune espèce qui soit parfaite. L'*huile de pied de bœuf* est celle que l'on emploie le plus communément. Elle est d'une couleur jaune clair, sans goût, sans odeur, très fluide et très onctueuse. Sa préparation est extrêmement simple : il suffit de faire cuire les abattis de boucherie, particulièrement ceux dont elle a pris le nom; elle s'en dégage, et vient surnager à la surface de l'eau, où on la recueille. Ce procédé est si simple que les horlogers qui croient avoir quelque raison de se méfier de l'huile qui leur vient par la voie du commerce, peuvent fort bien en préparer eux-mêmes pour leur usage. Les horlogers font aussi quelquefois usage de l'*huile de ben*. C'est une huile qui se fabrique dans l'Inde, et qui jouit des mêmes propriétés que l'huile de pied de bœuf : elle est très fluide, ne se solidifie point par le froid, et ne rancit que très peu par l'exposition de l'air. C'est surtout pour ces huiles délicates qu'il importerait d'être bien sûr de n'avoir

point affaire à des mélanges; malheureusement ce n'est d'ordinaire qu'après en avoir usé qu'on arrive à les connaître.

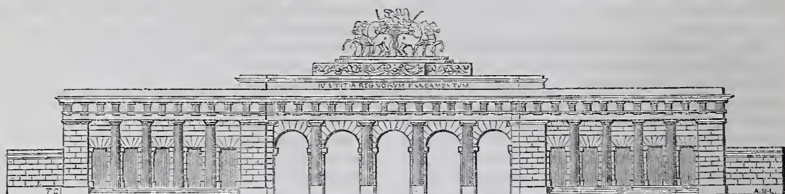
PORTES MONUMENTALES.

PROPYLÉES DE VIENNE.

Le nom de *propylées* est composé des deux mots grecs *pro* (en avant), *pylaïa* (portes). Quelle que soit sa signification première, qu'il ait servi d'abord à désigner un édifice construit en avant des portes d'une ville, ou une porte monumentale pratiquée dans une enceinte murée, il n'en présente pas moins un sens parfaitement clair d'après cette composition étymologique : c'est un vestibule somptueux qui sert d'entrée à une ville.

Dans les fortifications primitives, les portes étant une des parties les plus vulnérables de l'enceinte, on dut s'attacher à les protéger par un certain nombre d'ouvrages destinés à en défendre les abords. Bientôt l'art présida à la disposition de ces masses d'abord informes, et les transforma peu à peu en œuvres plus propres à la décoration qu'à la défense. Aussi voyons-nous que le nombre des portes et leur agencement étaient un signe distinctif pour certaines villes, et qu'elles servaient de point de réunion pour de grandes solennités. La coutume des juges d'Israël de rendre la justice devant les portes; les portes d'airain de Babylone, symétriquement placées dans son enceinte immense; les cent portes de Thèbes d'Egypte, par chacune desquelles défilaient des troupes innombrables de combattants; beaucoup d'autres faits encore prouveraient l'importance que ces monuments avaient dans les temps les plus reculés.

Les propylées les plus célèbres de l'antiquité sont ceux de l'Acropolis ou citadelle d'Athènes (voyez page 57). Six colonnes d'ordre dorique, dont la base est posée sur le pallier intermédiaire, soutiennent le fronton, et forment le milieu de la façade. L'entre-colonnement du milieu est sensiblement plus large que ceux des côtés. Les cinq portes pratiquées dans ces entre-colonnements vont en diminuant de hauteur de chaque côté de la porte du milieu, de sorte qu'elles sont de trois grandeurs différentes. Les plafonds formés de marbre blanc étaient divisés en caissons portant les plus riches sculptures. Ce vestibule, si magnifique autrefois, est aujourd'hui dans un état déplorable de dégradation. Les Turcs ont muré les entre-colonnements de la façade, et ils ont masqué l'ancienne entrée



(Les Propylées de Vienne, en Autriche.)

par des batteries. Cependant les fragments qui subsistent encore peuvent donner une idée de ce qu'étaient les propylées aux beaux jours d'Athènes, et font concevoir l'admiration avec laquelle Pausanias les a décrits. L'Attique possédait encore un monument de ce genre à Eleusis, si connu par la célébration des fameux mystères, et l'on y remarquait, dans la disposition des cinq portes de la façade, la même inégalité que dans ceux d'Athènes: disposition singulière qui se rattachait peut-être à un emblème religieux.

Strabon désigne sous le nom de *propylon* une des grandes portes que l'on devait franchir avant d'arriver au lieu le plus retiré des temples égyptiens d'Héliopolis. Mais le propylon n'était pas complétement séparé de l'édifice auquel il servait d'entrée, la jonction était opérée au moyen d'une galerie simple, ou au moyen d'une galerie double entourant des cours.

En Egypte comme en Grèce, ces constructions étaient recouvertes par des plates-bandes non voûtées, et jamais les ouvertures du passage n'étaient terminées par des lignes courbes. Mais lorsque Rome conquérante voulut perpétuer le souvenir de sa gloire par l'érection de portes monumentales sous lesquelles commençaient les fêtes réservées à ses généraux vainqueurs, elle employa la voûte inventée par les Etrusques, et des arcs de triomphe furent élevés en beaucoup de points de l'empire. Les nations modernes, que tant de souvenirs rattachent à l'antiquité classique, et qui ne trouvaient pas d'ailleurs des modèles de ce genre dans les restes magnifiques du moyen âge, préoccupé avant tout d'idées religieuses, ont imité, tantôt les magnifiques pleins-cintres des Romains, tantôt les sévères plates-bandes des Grecs. Si nous avons l'immense arc de triomphe de l'Etoile, Berlin et Vienne peuvent citer leurs propylées. Le dernier de ces édifices, dont nous donnons ici la façade du côté de la ville, est [illegible] magnifique ouvrage dû à M. Nobile, habile architecte, qui servait en Dalmatie comme ingénieur du gouvernement français, lorsque nos armées occupaient ce pays. La largeur de la façade est de 38 toises de Vienne (72 mètres 7 cent.), et excède d'un tiers environ celle des propylées d'Athènes. Douze colonnes cannelées d'ordre dorique supportent une frise, une architrave, et une attique, dont les lignes simples et sévères sont du plus bel effet. Dans les cinq ouvertures cintrées qui servent de passage au milieu, il n'y a pas d'inégalité, que rien ici n'aurait pu motiver comme à Athènes. Au-dessus de ce passage on lit la belle inscription :

JUSTITIA REGNORUM FUNDAMENTUM.

La justice est la base des empires.

Oui, sans doute, il n'y a pas de stabilité ni d'avenir pour les Etats qui ne sont pas fondés sur la base éternelle de la justice. L'histoire de tous les temps en fournit les preuves les plus éclatantes, et le petit nombre d'exceptions que l'on pourrait citer se rattachent à des vues providentielles qu'on peut reconnaître à leurs effets sur la marche générale de l'humanité. Mais ce b au principe dans lequel se résume le droit des nations, cet appel à la justice contre la force est-il bien placé dans la bouche de l'Autriche? Le partage de la Pologne, l'oppression de l'Italie, la réunion forcée de tant de peuples différents d'origine, de langage, de mœurs, d'intérêts et de religion; les cachots du Spielberg, enfin, ne semblent-ils pas donner un affreux démenti à cette justice éternelle qu'elle devrait craindre et non pas invoquer?

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LILLE.

Département du Nord.



(Statue de Lille, par M. Pradier, sur la place de la Révolution ou de la Concorde, à Paris. — Voyez, sur les embellissements de cette place, p. 141.)

On a bien peu de données précises sur les commencements de Lille. On présume généralement que, dans les guerres des Gaules, Jules-César y établit un camp retranché qui devint bientôt un château fort, autour duquel les populations se groupèrent peu à peu. Comme le sol était très marécageux et sujet aux inondations, les habitants l'élevèrent et en firent une espèce d'île appelée en latin *Insula*, en basse latinité *Isla*, et enfin en français Lille. On parle pour la première fois, d'une manière positive, de ce château dans une chronique qui rapporte que le comte de Flandre, Baudouin Ier, dit *Bras-de-Fer*, fit pendre en 865 plusieurs de ses ennemis à ses murailles. Quant à Lille même, les nombreuses incursions des Normands aux neuvième et dixième siècles durent empêcher son accroissement, et ce ne fut que Baudouin IV qui lui donna l'aspect d'une ville. Saccagée en 1054 par l'empereur d'Allemagne Henri III, qui venait de ravager la Flandre, elle rentra sous la puissance de Baudouin V, qui sentit l'avantage de sa position, et la fit environner de murailles, d'où il fut surnommé *Illensis*, de Lille, par quelques historiens.

C'était déjà une ville de grande importance à la fin du douzième siècle, à en juger par le passage suivant de la Philippide de Guillaume Le Breton, poëte latin de cette époque : « Lille, agréable séjour, dont la population est » habile à s'enrichir ; Lille, qui, fière de ses marchands » opulents, répand ses étoffes peintes au loin à l'étranger. »

L'année 1213 fut une année désastreuse pour Lille : prise d'abord par Philippe-Auguste, après un siége de trois jours, elle se révolta en faveur de son ancien seigneur Ferrand, comte de Flandre. Mais peu de temps après, le roi de France la reprit et la réduisit en cendres. Les mêmes faits se passèrent en 1297; car, assiégée par Philippe-le-Bel, et obligée de capituler après un siége de trois mois, elle rappela dans ses murs le comte Jean de Namur, qui venait de gagner sur les Français la bataille de Courtrai. Un traité, en 1305, la fit rentrer sous la domination de Philippe; depuis, par les femmes, elle passa successivement dans les maisons de Bourgogne et d'Autriche, et, pendant ce temps, donna un immense développement à son commerce et à son industrie. Comme les autres cités de la Flandre, elle dut jouir des plus grandes libertés municipales; à leur exemple elle avait des fêtes brillantes, et entre autres celle qui, connue sous le nom de *fête de l'Epinette*, était ainsi appelée parce que son chef ou roi portait une petite épine

comme insigne de sa royauté. Cette cérémonie, qui donnait lieu à de brillants tournois, ne fut abolie que vers 1500.

Dans sa rapide conquête de la Flandre, en 1667, Louis XIV investit Lille, qui, après neuf jours de siége, obtint de ce prince une capitulation par laquelle il lui assurait pour toujours la conservation de ses droits, usages, franchises et libertés. Chargé alors de tous les travaux de fortifications de ce pays, Vauban en fut nommé gouverneur, et reconstruisit complétement la citadelle, qui passe pour son chef-d'œuvre. Il en fit faire le plan en relief et l'envoya au roi, qui le plaça dans la galerie du Louvre. Autour de ce relief on vit bientôt se grouper ceux des autres places fortes du royaume ; telle est l'origine de cette belle galerie de plans en relief qu'on voit actuellement aux Invalides.

En 1708, Lille, dont les approches venaient d'être rendues libres par la perte du combat d'Oudenarde, fut assiégée, le 12 août, par le prince Eugène, qui ouvrit la tranchée le 22. Le maréchal de Boufflers, alors gouverneur de la Flandre, se jeta dans la place ; mais malgré sa vigoureuse résistance, courageusement secondée par les habitants, il capitula pour la ville le 25 octobre, et se retira à la citadelle, où il se maintint encore sept semaines. « Après » quatre mois de tranchée ouverte, dit le prince Eugène » dans ses Mémoires, Boufflers m'envoya, le 8 décembre, » tous les articles qu'il voulait que je signasse ; ce que je » fis sans restriction. » Cette brillante défense, qui coûta aux alliés environ 25 000 hommes et 32 millions de notre monnaie actuelle, valut au maréchal la dignité de pair. Cinq ans après, Lille fut rendue à la France par le traité d'Utrecht, et s'incorpora vite de cœur à la nationalité française. Elle en donna des témoignages, lorsqu'en 1745, après la bataille de Fontenoi, 600 officiers blessés furent pensés et soignés dans ses hôpitaux. Le zèle du peuple pour leur apporter tout ce qui pouvait leur servir était si grand, que les magistrats furent obligés de prendre un arrêté par lequel il était défendu de porter aux blessés d'autres aliments que « des bouillons, des tisanes, du thé à l'eau, et » autres choses légères. »

Lille, qui avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution, devait voir bientôt son patriotisme mis à une rude épreuve. En effet, pendant que Dumouriez dégarnissait la frontière du Nord pour aller s'opposer aux Prussiens, une armée autrichienne, d'environ 25 000 hommes d'infanterie et 8000 de cavalerie, s'avança et bloqua Lille le 25 septembre 1792. La garnison ne se composait que de 7 à 8 000 hommes, dont 3 000 seulement de troupes régulières. A l'approche des ennemis, les Lillois brûlèrent le faubourg de Fives qui pouvait gêner la défense. Plusieurs sorties qu'ils exécutèrent successivement jusqu'au 28 septembre n'eurent guère d'autre résultat que d'aguerrir la garnison. Enfin, malgré le canon des forts, le 29 septembre, les Autrichiens ayant établi leurs batteries, le duc de Saxe-Teschen, leur général, envoya un parlementaire chargé de faire aux soldats et aux habitants les plus brillantes promesses s'ils voulaient lui livrer la ville, tandis qu'en cas de résistance il les menaçait de toutes les horreurs d'un bombardement. Au nom de la garnison, le général Ruault dit qu'il était prêt à s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre, et le maire André, au nom de ses concitoyens, fit la réponse suivante : « Nous venons » de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation, de » maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre » poste ; nous ne sommes pas des parjures. » Puis l'envoyé autrichien fut reconduit aux cris mille fois répétés de *Vive la Nation! Vive la Liberté!* Quelques heures après, les bombes et les boulets rouges commencèrent à pleuvoir sur la ville, et le feu se déclara en plusieurs endroits ; mais à l'effroi et à l'abattement qui s'étaient emparé des esprits pendant les premiers moments, succédèrent bientôt un enthousiasme et une énergie qui grandirent avec le danger Pendant que l'artillerie de la place répondait vigoureusement à celle des Autrichiens, un service actif et bien dirigé était organisé, dans l'intérieur, pour diminuer autant que possible les ravages des projectiles. Sitôt qu'un boulet rouge venait de tomber sur une maison, on s'y précipitait, et quand on l'avait trouvé, avec des tenailles ou de grandes cuillers de fer faites exprès, on le saisissait et on le jetait dans les ruisseaux. Quand une maison était devenue inhabitable, on s'empressait d'offrir un asile à ceux qui en étaient chassés ; et tout était alors en commun : « Buvez et mangez, leur » disait-on, tant que notre provision durera ; la Providence » pourvoira à l'avenir. »

Cependant des renforts d'hommes et de matériel arrivaient dans Lille par la porte d'Armentières, qui n'avait pu être bloquée. Une armée se formait à Lens, et menaçait de couper les positions des assiégeants, lorsque ceux-ci, après cent quarante-quatre heures de canonnade et de bombardement sans aucune interruption, ralentirent leur feu, qui cessa enfin tout-à-fait le 6 octobre dans l'après-midi ; pendant la nuit du 7 au 8 ils se retirèrent. Les Lillois sortirent alors en masse, et détruisirent complétement les ouvrages des Autrichiens.

« Ainsi, dit l'auteur des *Victoires et Conquêtes*, Lille » par le courage de ses habitants, échappa à l'ambition de la » maison d'Autriche, qui paraissait vouloir en faire une » place frontière des Pays-Bas. » Mais l'avantage de rester à la France fut chèrement acheté ; car deux mille hommes succombèrent, le faubourg de Fives et le quartier Saint-Sauveur n'étaient plus que des monceaux de ruines. Mais cette glorieuse défense fut d'un grand exemple, et contribua puissamment à augmenter l'enthousiasme qui se manifestait alors par toute la France contre l'étranger.

RECUEIL DE NOMS PROPRES

DÉRIVÉS DE LA LANGUE ROMANE.

(Fin. — Voyez p. 310.)

RANDON, force, courage, vitesse.

> Votre Enée avec ma Didon
> S'enfuirent de grande randon.
>
> SCARRON, *Virgile travesti.*

RENDU, moine, religieux, ermite.

ROBIN, bouffon, sot, ignorant.

> Oh! les plaisants robins, qui pensent me surprendre.
>
> MOLIÈRE, *l'Etourdi*, act. III, sc. XI.

— Surnom de mouton ; — homme de robe.

ROBINET, espèce de suisse d'église.

> A Mrs, pour vin de résidence, au nombre de vingt-six, y compris secrétaire, bâtonnier et robinet, à chacun trois patars. *Compte du chapitre de Saint-Amé.* 1768.

RODIER, charron.

ROMIEU, pèlerin qui a été à Rome, ou en est revenu.

ROYER, voisin qui n'est séparé que par une *roye*, un chemin ; — charron.

SAULNIER, marchand de sel, ouvrier dans les salines, officier de grenier à sel.

SAVART. « *Savarts*, ce sont, dans le département des Ardennes, des terres incultes qui servent au pâturage. » (MM. Thouïn, *Nouveau cours d'agriculture.*)

SELVE, bois, forêt (*silva*).

SENÉ, sage, sensé ; — sain, bien portant.

> Cil qui ot molt le cuer sené
> Fu molt joiauz...
>
> *Le Vair Palefroy.*

SEURE (LESEURE), tuteur, gardien

SOLIER, terre-plain et galerie supérieure des murailles; — étage d'une maison; chambre haute; grenier.

Nus clers (nul clerc) d'aprendre n'est mès chalz (jamais ardent),
Quar li prélat tot à enchauz (aux enchères)
Vendent les biens que départir
Doivent à ceus qui sont martir;
Vrai martir sont, vrai escolier
Qui sovent (souvent) dine en lor solier;
A lor vie puet bien savoir
Que chier achatent lor savoir.
Ils n'ont ne poivre ne mostarde;
Espoir bien lor vient, mais molt tarde.
GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade.*

Le jeu de mots qui termine cette citation nous rappelle une opinion qui a été émise sur l'étymologie de *moutarde:* ce mot serait formé de *moult arde*, brûle, pique beaucoup.

TABAR, manteau court à l'usage des gens de guerre.

Et quand mes lettres furent faictes, il me mena prendre congié du roy qui me fit très bonne chière, et pour l'amour de nostre sire le roy, aussi de vous, me fist donner ung tabarl de velour figuré, noir, fourré de martres sebelines, et cent florins d'Arragon. *Le Petit Jehan de Saintré.*

— Appui, soutien; bouclier.

Perdu aveiz vostre tabar,
C'est à dire vostre secours.
RUTEBEUF, *Complainte du Roy de Navarre.*

TALEBOT, pillard, voleur.

TAUPIN, poltron; — basané, couleur de taupe; — espèce d'insecte. — *Francs-taupins*, corps de milices françaises sous Charles VII.

TERRIEN, TERRIER, seigneur qui possède beaucoup de terres; — juge d'une circonscription territoriale; — religieux chargé du recouvrement des contributions sur les terres; — terrestre.

Le roi d'Espagne est le plus grand terrien de tous les princes chrestiens. *Satyre ménippée.*

TESTAR, têtu, opiniâtre.

TISSIER, TIXIER, tisserand.

TOUZÉ, tondu, rasé, sans barbe.

TRIBERT, TRUBERT, débauché, perturbateur.

VARLET, VALET, VALTON. Pendant long-temps, le mot *varlet* ou *vallet*, dont *valeton* ou *valton* est le diminutif, n'entraîna pas l'idée d'une infériorité humiliante : il signifiait fils.

Trois valez out (trois fils eut) de son seignur.
Roman de Rou.

— Jeune homme encore sans état, quelle que soit sa naissance, — aspirant à la chevalerie; — D. Carpentier indique l'acception d'apprenti, compagnon de métier.

N'ert mie (n'était pas) chevalier, encore ert valeton,
N'aveit encore en vis (visage) ne barbe, ne guernon (moustache)
Roman de Rou.

VASSAL, chevalier, — homme courageux. Ce mot prit plus tard sa signification actuelle.

Seignors vassaux, dist-il, porkei (pourquoi) n'atendiez
Ke jo fusse venu, ki mandé m'aviez?
Roman de Rou.

VERDIER, forestier, garde des forêts.

VERGIER (DUVERGIER), verger.

Li oisiax ou vergier revint (L'oiseau au verger revint),
Et quant il s'assist sor le pint,
Tout maintenant fu pris ou las (au lacs).
. . . .
— Mal avez fait qui m'avez pris :
En moi a povre raençon.
Li Lais de l'Oiselet.

VERGNE (LAVERGNE), l'arbre appelé aulne.

VIAL, VIEL, vieux, caduc. *Viel*, instrument de musique.

VIARD, garde d'une ville, d'un château.

VIGIER, substitut; lieutenant des prévôts et des baillis.

VIGNAU (DUVIGNAU), VIGNON, vignoble.

VILLAR, vieillard.

VILLON, rusé, escroc. On sait que le poëte de ce nom était un *villon*. (Voyez *Guillon.*)

Deus vos gart de vilonie
Partonopeus de Blois.

ASTRONOMIE.

(Voyez p. 306.)

DU MOUVEMENT DIURNE.

Le soleil apparaît le matin vers l'orient. Il s'élève pendant plusieurs heures, atteint au milieu du jour sa plus grande hauteur et son plus grand éclat, puis décline vers l'occident et disparaît. Son apparition est précédée de l'aurore, clarté croissante qui fait transition de la nuit au jour; sa disparition est suivie du crépuscule, pendant lequel les ténèbres prennent possession de la terre. Le soir, on voit les étoiles s'allumer au firmament. Ces flambeaux de la nuit n'ont pas tous le même éclat; les plus brillants se font distinguer les premiers parmi les clartés douteuses du crépuscule, et s'effacent les derniers dans les feux de l'aurore. La plupart ne se peuvent voir que quand la nuit est bien close et l'air parfaitement serein. D'ailleurs ces astres, aussi bien que la lune, parcourent une route assez semblable à celle du soleil; au moins, voit-on la lune s'élever de l'orient comme le soleil, monter comme lui sur l'horizon jusqu'à une certaine hauteur, pour décliner ensuite à l'occident et disparaître. Quant aux étoiles, elles conservent toujours entre elles une même configuration, une même situation relative; mais si au commencement de la nuit on a cherché à rapporter les positions des plus brillantes à quelques objets terrestres, on reconnaîtra bientôt qu'elles sont entraînées d'un mouvement commun de l'est à l'ouest. Celles qui brillaient à l'orient aux limites de l'horizon se seront élevées, et à leur suite on en pourra voir de nouvelles; au contraire, celles qui étaient situées d'abord vers l'occident auront complétement disparu. D'ailleurs, chaque étoile semble décrire un arc de cercle; mais les arcs décrits sont très différents selon la position diverse que les étoiles occupent dans le ciel, et, par suite, les temps pendant lesquels chacune d'elles demeure visible sont aussi fort inégaux. Ainsi voit-on vers le sud quelques étoiles qui ne font en quelque sorte que paraître et disparaître. Les étoiles qui se lèvent plus à l'est parcourent au dessus de l'horizon un arc d'autant plus grand, et la durée de leur apparition est aussi d'autant plus longue. Celles qui surgissent précisément à l'est paraissent décrire un demi-cercle, et la durée de leur apparition partage en deux également la durée totale de la révolution céleste; au-delà de cette région, il y a des étoiles dont le cours embrasse au-dessus de l'horizon un arc plus grand que le demi-cercle, et qui restent visibles plus long-temps que les précédentes; enfin, vers le nord, on en distingue qui dans la partie inférieure de leur cours viennent raser les limites de l'horizon, mais se relèvent aussitôt sans cesser un instant d'être visibles. Dans l'intérieur du cercle qu'elles décrivent d'un jour à l'autre, on voit d'autres étoiles encore qui décrivent des cercles de plus en plus petits, et cela jusqu'à une étoile remarquable que, dans un premier aperçu, on peut considérer comme immobile; c'est l'étoile POLAIRE, qu'il est

très facile de distinguer par sa position à l'égard de la constellation très connue sous le nom de *grande ourse*.

Les apparences générales qu'on vient de décrire, et qui constituent le *mouvement diurne*, donnent lieu aux réflexions suivantes :

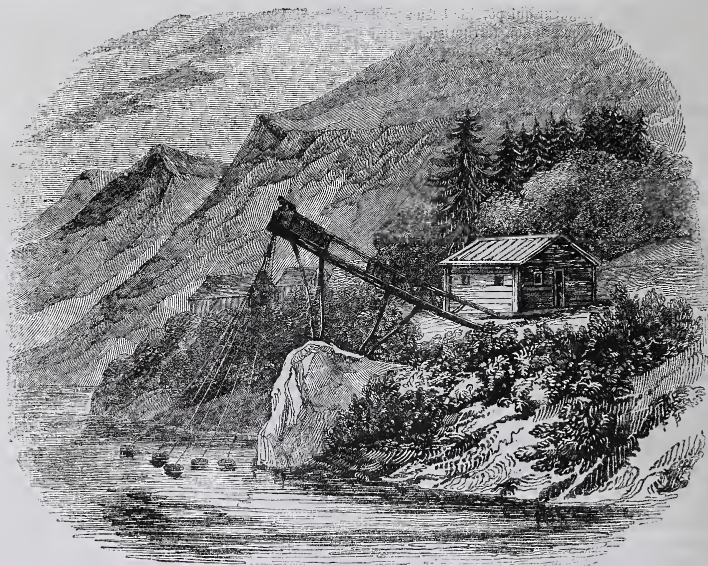
Premièrement, l'apparition progressive des étoiles à l'heure du crépuscule, leur disparition également progressive le matin au commencement du jour, permettent de croire que si nous ne les apercevons pas dans le cours de la journée, c'est uniquement parce que leur éclat se trouve alors effacé par le plus grand éclat du soleil. Déjà nous voyons dans la nuit que la pleine lune suffit pour produire en partie le même résultat, quoique sa lumière ne soit pas comparable à celle du soleil. Mais un fait plus décisif confirme cette explication ; c'est qu'il est réellement possible d'apercevoir les principales étoiles en plein jour. Il suffit de les observer du fond d'un puits ou du pied d'une haute cheminée, ou encore mieux, à l'aide du télescope. Dans ces circonstances, on peut suivre toutes celles qui ne sont pas à une trop grande proximité du soleil.

En second lieu, la réapparition continuelle des mêmes astres qui se sont couchés à l'occident et qu'on voit se relever à l'orient, prouve qu'une partie de leur cours nous est cachée par la terre ; qu'il y a réellement une autre partie de la terre éclairée du soleil, alors que de notre côté nous sommes dans la nuit, et réciproquement ; enfin, que la terre est enveloppée de tous côtés par la voûte céleste et complètement isolée dans l'espace. Notre propre expérience ou bien les récits des voyageurs viendront à l'appui de ce jugement ; déjà il suffit d'avancer de quelques lieues vers le nord pour que certaines étoiles de cette région qui disparaissaient sous l'horizon dans une partie de leur cours demeurent désormais toujours visibles, tandis que l'observateur ne verra plus du tout, de sa nouvelle station, certaines étoiles qu'il avait pu remarquer dans la région du sud. Au contraire, s'il a marché vers le sud, il en verra de ce côté qui lui étaient complétement inconnues, mais en même temps certaines étoiles du nord qui ne descendaient jamais au-dessous de l'horizon, auront désormais leur lever et leur coucher.

Par là on reconnaît aussi que la terre n'est pas une surface plane, mais qu'elle a une courbure, qu'elle est arrondie.

Enfin, toutes ces notions se résument en disant que, par le mouvement diurne, la voûte céleste paraît tourner en vingt-quatre heures autour de la terre isolée elle-même au milieu de l'espace, ce mouvement s'accomplissant de l'orient à l'occident et autour d'une ligne idéale dont les deux extrémités sont marquées dans le ciel par deux points immobiles appelés *pôles*. — Mais ces simples aperçus n'ont pas encore de précision ; il faut vérifier la nature des courbes que les étoiles décrivent ; il faut définir nettement les régions que nous avons appelées sud et nord, est et ouest ; apprendre à fixer avec rigueur la position du pôle ; enfin, déterminer avec soin la situation relative de toutes les étoiles.

PÊCHE DU SAUMON, EN NORWEGE.



(La Pêche du Saumon, sur le lac Sostrand, en Norwége.)

Il était nuit, mais la lune jetait une vive clarté sur le lac : à quelque distance de notre barque, j'aperçus plusieurs petits barils flottants à la surface de l'eau ; ils étaient attachés à des cordes qui s'élevaient et aboutissaient à une sorte de longue échelle en bois, dont une extrémité était fixée sur le rivage, près d'une petite cabane. En approchant et en regardant plus attentivement, il me sembla entrevoir quelque mouvement à l'extrémité de l'échelle qui était suspendue au-dessus du lac et couverte de planches. En effet, un homme y était perché. Nos bateliers me dirent que c'était

un pêcheur de saumon, et ils m'expliquèrent cette manière de pêcher, qui paraît être très répandue en Norwége. Un filet est étendu horizontalement au fond de l'eau ; il est attaché aux barils. La transparence de l'eau est telle que le pêcheur voit facilement briller et se jouer les poissons. Lorsque, par bonheur, une bande de saumons vient à passer, il tire à lui rapidement les cordes; les barils se rapprochent les uns des autres, le filet est fermé et les saumons sont pris. Cette pêche a lieu le plus ordinairement dans le jour. Un coup de filet heureux récompense largement l'ennui de plusieurs heures d'attente. Une grande partie des saumons est salée et exportée : dans le pays même, une livre de saumon frais ne se vend pas plus de deux sous de notre monnaie.

Extrait d'un Voyage en Norwége.

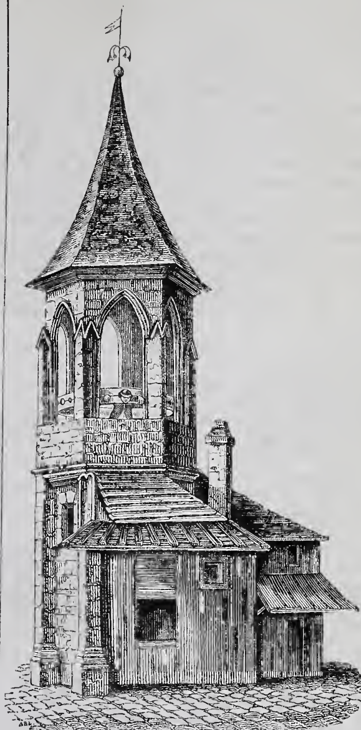
PEINES DES BANQUEROUTIERS.

A Rome, la loi des Douze-Tables était sans pitié pour le débiteur insolvable ; elle le livrait à la merci de ses créanciers, qui avaient le droit de le mettre aux fers, de s'en servir comme d'un esclave, et même de déchirer et de se partager son corps. De là vint un proverbe : *Solvere aut in œre aut in cute* (payer ou de sa bourse ou de sa peau). Les banquiers se tenaient au Forum, dans des boutiques appelées *tabernœ argentariœ*. Lorsque l'un d'eux faisait de mauvaises affaires, on lui appliquait l'expression *cedere Foro* (s'éloigner du Forum), parce qu'il était obligé de quitter la place qu'il occupait parmi les notables commerçants. Notre mot banqueroutier tire son origine d'une coutume analogue. En Italie, les commerçants avaient chacun leur banc dans leur lieu de réunion. Quand l'un d'eux ne faisait pas honneur à ses engagements, on disait que son banc était rompu, *banco rotto*.

Pour tempérer l'excessive rigueur de la loi des Douze-Tables, diverses modifications y furent successivement apportées. Ainsi, grâce à la loi *Julia*, le débiteur qui faisait à ses créanciers la cession complète de ses biens était libéré de toute dette, et n'avait plus à subir aucune poursuite. Mais comme il était très facile de frauder la loi en cachant une partie de ce que l'on possédait, la cession des biens était toujours accompagnée d'une cérémonie ignominieuse. Celui qui était admis à faire cession, ou qui obtenait seulement un délai de cinq ans, devait porter en public une sorte de coiffure appelée *berretum* : c'était un bonnet noir, ordinairement en lin, de forme pyramidale, et embrassant exactement la tête. Dans des temps plus modernes, des usages semblables s'observèrent à l'égard des cessionnaires et des banqueroutiers. Ainsi, en Espagne, ils portaient un collier de fer; à Lucques, un bonnet de couleur orange, et partout où leurs créanciers les rencontraient sans ce bonnet ils avaient le droit de les faire immédiatement emprisonner. Dans d'autres villes, comme à Padoue, il y avait, sur la place publique, une pierre appelée *pierre de honte*, sur laquelle le cessionnaire, entièrement nu, devait se tenir assis devant les juges, se soulever et se laisser tomber trois fois sur la pierre, et répéter par trois fois à haute voix : « Je cède mes biens. »

Dans la plupart des villes de France, et entre autres à Paris, les banqueroutiers étaient exposés au pilori. Nous donnons le dessin du pilori qui existait autrefois à Paris près des halles.

Au milieu de la tour se trouvait un cercle en fer, mobile, et percé de trous où l'on faisait passer la tête et les bras des banqueroutiers, qui y étaient exposés trois jours de marché consécutifs. De demi-heure en demi-heure, on leur faisait faire le tour du pilori, pour les mieux montrer au peuple. A peu de distance s'élevait une croix de pierre très haute. C'était au pied de cette croix que les cessionnaires devaient venir déclarer qu'ils faisaient cession de leurs biens, et recevoir le bonnet vert de la main du bourreau. Cet usage du bonnet vert, qui s'était introduit chez nous à la suite des guerres d'Italie, n'était autorisé par aucune loi. Il ne cessa pourtant qu'au milieu du dernier siècle.



(Le Pilori des Halles, à Paris, d'après Saint-Victor.)

On ne sait pas au juste à quoi s'en tenir sur le choix de cette couleur verte donnée aux bonnets. Suivant Pasquier, elle voulait dire que celui qui le portait n'avait pas le cerveau *mûr*, et était devenu pauvre par sa folie. Suivant d'autres, comme la couleur verte est le symbole de l'espérance et de la liberté, elle indiquait que le cessionnaire était libéré de toute dette et pour ainsi dire *prêt à reverdir*. Le dictionnaire de Trévoux, qui émet cette opinion, s'appuie sur l'usage où l'on était de sceller en cire verte et en lacs de soie de la même couleur les lettres de grâce et de légitimation

LE PORTEFEUILLE.

(Suite et fin. — V. p. 377.)

III.

Le pilote avait crié : Terre ! et Victor débarquait à Marseille après un an d'excursions en Italie. Le soir même il roulait en diligence sur la route de Paris. Depuis son départ de Gênes, son esprit était plongé dans une lourde somnolence qui avait succédé à la lutte active de sa conscience contre ses tentations. Ce ne fut qu'au moment de

rentrer dans la grande ville qu'il parut se réveiller. Il occupait seul le coupé; la tête à la portière, il aspirait l'air vif de janvier, et regardait passer les paysages monotones d'une grande route, sans aider les réflexions indécises qui, pour ainsi dire, bourdonnaient autour de lui.

— A quelle distance sommes-nous de Paris? dit une voix qui partait de l'intérieur.

— A trois lieues, répondit-on.

Victor tressaillit, se rejeta brusquement dans le fond de la voiture, et passa la main sur son front.

— Paris! déjà Paris! se dit-il. Déjà cette ville que j'ai fuie, croyant échapper au remords. Est-ce un rêve? Ai-je bien vu l'Italie? Ai-je bien respiré l'air de son beau ciel? Eh quoi, mon Dieu! ni la beauté de la création, ni l'art, son fils sacré, comme l'a dit Dante, n'ont pu me guérir. Le cœur est-il donc le seul miroir qui puisse les refléter? Oui; et chez moi le miroir est terni... Oh! il faut laver cette tache, il faut réparer, il faut expier. Mais où? comment?... Le problème terrible, je ne l'avais pas résolu... Que faire?... que faire?...

Ainsi, dans le cœur de Victor, le repentir se mêlait au désespoir. Mais tout-à-coup la voiture s'arrêta : on était arrivé à Paris.

Il allait se diriger vers un hôtel, quand il s'entendit appeler; il se retourna.

— Bonjour, James! s'écria-t-il en reconnaissant un ami de ses plaisirs passés.

— Il y a mille ans que je ne t'ai vu!... On se perd si facilement dans ce Paris.

— J'arrive de voyage.

— Comme moi.

— Tu viens...?

— D'Orléans; et toi?

— De Rome.

— En vérité! dit James avec surprise; c'est plus poétique... l'Italie... Et pourquoi? et comment? Je veux savoir tout cela... Je suis fou de l'Italie : je veux que tu m'en parles; ainsi je ne te quitte pas, je t'entraîne même.

— Où?

— A table. Un déjeuner d'amis.

— Mais j'arrive, je suis brisé de fatigue.

— N'importe, tu viendras... J'ai fait... je ne sais quoi... comme une élégie, une ode... sur le *Campo-Vaccino*. Je veux ton avis, tes remarques. N'aie pas peur; il y a tout au plus cent vers, et nous déjeunerons auparavant... Tu es à moi; je t'en prie, je l'exige.

Victor cède; cette bonne franchise d'ami déride son front, et le voilà marchant avec James, qui fait à lui seul une litanie de demandes en face desquelles il se hâte de mettre les répons.

Au milieu de leur marche précipitée, Victor s'arrêta tout-à-coup au détour d'une rue, et sembla chanceler.

— Eh bien, qu'as-tu? lui dit James

— Quelle est cette rue?

— Mais... la rue Traversière Saint-Honoré.

— Prenons un autre chemin.

— Quelle idée!... Nous arrives-tu d'Italie avec l'esprit superstitieux? C'est la mode là-bas, dit-on; mais ne crains rien : aujourd'hui c'est mardi, demain seulement sera le treize, et je ne vois ni corneille sur les toits, ni char funèbre à notre gauche... Mais tu es vraiment pâle... je ne ris plus... Qu'as-tu?

— Rien, répondit rapidement Victor. Et il continua à marcher.

Après quelques pas, il s'arrêta de nouveau, comme s'il eût reconnu un endroit.

— Au diable! s'écria James en l'entraînant; tu n'auras pas grands éclaircissements à me donner sur mon *Campo-Vaccino*; car tu me fais l'effet d'arriver tout droit de Rome par l'omnibus de Charenton.

Victor ne répondit pas, et, se remettant en marche, laissa le soin de la conversation à son ami. Quelques instants après il était assis devant une table bien servie et entourée d'une dizaine de fous, qui trouvèrent la gaieté au bord de leur verre, au milieu la saillie, au fond la dispute. Bien des questions avaient déjà été agitées, questions graves ou légères; le déjeuner touchait à sa fin; l'aï pétillait dans les verres, l'ivresse gagnait, lorsque James, renouant la conversation interrompue depuis quelques minutes, dit tout-à-coup :

— Ce matin, en traversant le carrefour Bussy, j'ai lu une affiche ainsi conçue :

« Un portefeuille contenant cent mille francs en billets de » banque a été perdu hier au soir dans le trajet de la place » de l'Odéon à la rue Dauphine. Cinq mille francs de ré» compense seront donnés à celui qui le rapportera. » Suivait l'adresse.

Victor tressaillit.

— Cinq mille francs de récompense! continua James; ne trouvez-vous pas la plaisanterie bonne?

— La plaisanterie! dit un des convives; pourquoi cela?

— Pourquoi? parce que le portefeuille est tombé ou entre les mains d'un honnête homme qui le rendra sans récompense, ou entre les mains d'un fripon qui saura assez les mathématiques pour comprendre que le tout est plus grand que la partie.

— C'est juste, dirent en même temps quatre ou cinq voix. Buvons!... A ta santé, James!

Les verres se choquèrent, se vidèrent, et se remplirent de nouveau.

Victor seul n'avait pas vidé le sien.

— Un fripon, un fripon! vous êtes bien tranchants, mes maîtres! reprit le jeune homme qui faisait face à Victor Eh bien! moi, je ne crains pas de l'avouer, dussé-je encourir votre anathème, si Dieu ou le hasard (ce dont ils se garderont bien l'un et l'autre) m'instituait par droit d'aubaine possesseur d'une pareille fortune, je la tiendrais pour bien acquise et j'en userais.

— Et ce serait un grand malheur! murmura Victor comme se parlant à lui-même. Oui, un grand malheur; car la vie, que vous portez si légèrement aujourd'hui, vous deviendrait pesante; car toutes les joies que vous espéreriez vous procurer avec cet or seraient empoisonnées.

Le jeune homme le regarda.

— Pardieu! s'écria-t-il, à vous entendre on dirait un naufragé parlant de la tempête. Auriez-vous passé par cette épreuve?... Pauvre martyr! voyez comme il a souffert,... comme son front est pâle...

— Monsieur!... cria Victor hors de lui.

Le jeune homme éclata de rire.

— Vous êtes un insolent!..

— Qu'est-ce à dire?

— Un misérable!...

Un soufflet l'empêcha d'en dire davantage. Un moment il sembla terrassé; un grand silence avait succédé au tumulte.

Il se leva lentement, fit un effort pour parler, et dit d'une voix sourde :

— L'un de nous mourra, monsieur.

Nul ne s'interposa; les témoins furent choisis, et deux heures ne s'étaient pas écoulées que les deux champions se trouvaient, l'épée nue, vis-à-vis l'un de l'autre.

Le combat fut court. Victor tomba presque aussitôt. Des médecins furent appelés, firent un premier pansement, et déclarèrent la blessure mortelle. Le blessé sourit amèrement, demanda ce qu'il fallait pour écrire, et d'une main défaillante il traça ces deux lignes :

A monsieur Eugène Gérard.

« Viens vite, si tu veux embrasser ton frère.

» VICTOR. »

Le médecin sortait de la chambre du malade après un second pansement, quand Eugène entra. Sa figure amaigrie trahissait une souffrance profonde mais courageusement supportée, et ses vêtements, polis par un long usage, révélaient les soins que leur avait prodigués une honte fière.

— Mon frère ! s'écria Eugène en s'élançant vers Victor et l'embrassant avec effusion... Mais qu'as-tu? mon Dieu! que tu es pâle!...

— Ah ! du sang! dit-il d'une voix effrayée en étendant ses mains frémissantes vers la poitrine du blessé.

— Oui, une blessure...

— Mais pas dangereuse?...

— Peut-être... du courage, frère!... Cette blessure en guérira une autre plus douloureuse...

— Laquelle?

— Celle qui saigne depuis bien long-temps, toujours fraîche, là ! répondit Victor en posant la main sur son cœur.

— Que veux-tu dire?... parle, parle donc!

— Oui, je vais parler. Mais auparavant regarde-moi, frère... Ces habits...

— Annoncent la misère, n'est-ce pas? Oui, la misère qui ride le front, mais ne le ternit pas, Dieu merci.

— Et je l'ignorais! quand j'aurais pu... Il s'arrêta.

— Mon malheur a commencé, Victor, le jour de ton départ précipité, et depuis il n'a point cessé... Pourquoi n'ai-je pas été seul à le supporter? D'autres en ont eu leur part, et ceux-là étaient toute ma vie avec toi! Un vieillard que j'aimais comme un père, et qui me nommait son fils; une fille faible et pure qui m'appelait son frère, et qui devait me donner un jour un nom plus doux.

— Mon oncle et Marie!

— Oui, les épreuves ont été cruelles; mais elles ont été mêlées des joies saintes que donnent le contentement du cœur, la résignation et l'espérance. Aucun de nous n'a été seul quand il a pleuré.

— Mais mon oncle était caissier de la maison Lefort; sa place lui assurait de l'aisance.

— Il l'a perdue.

— Pourquoi cela?

— Je vais tout te raconter... Mais j'ai peur de te fatiguer. Tu ne souffres pas, au moins, dis? Ce ne sera rien, n'est-ce pas?

— Rien, répondit Victor d'une voix remplie d'une tristesse et d'une ironie si délicates, qu'Eugène ne les saisit pas.

— Eh bien, dit-il après s'être assis plus près de son frère, donne-moi ta main; je parlerai mieux ainsi.

Un soir, il y a de ça treize mois, — j'ai assez souffert pour ne pas oublier cette date, — c'était l'hiver... il y avait un demi-pied de neige dans les rues; — j'étais assis au coin du foyer, près de Marie qui brodait, et je lui faisais la lecture, lorsque mon oncle rentra. Il alla droit à son secrétaire, l'ouvrit, fouilla dans sa poche, pâlit et jeta un cri.

— Que lui était-il donc arrivé, mon Dieu?

— Chargé, par la maison de commerce où il était employé, de toucher une somme considérable chez un riche seigneur italien, il avait...

— Eté volé...?

— Non; il avait perdu le portefeuille contenant cette somme.

— Perdu?...

— Oui, frère; mais calme-toi...

— Et ce portefeuille contenait soixante-quinze mille francs?

— En effet! s'écria Eugène d'une voix effrayée et en reculant.

— Ce portefeuille... fut perdu... dans la rue Traversière Saint-Honoré?

— Oui, dit encore Eugène; mais d'où sais-tu?...

— C'est moi qui l'ai trouvé...

— Toi?

— Oui, moi, Victor Gérard, qui l'ai trouvé...

— Et qu'en as-tu fait?

— Je l'ai gardé.

— Ah! malheureux!...

— Oui, malheureux, bien malheureux; car cette fortune que j'avais volée pour que ma vie fût douce, je n'ai pu en jouir, et elle cause ma mort. Oh! insensé qui cherchas le bonheur dans les folies achetées à prix d'or, au prix d'un or honteusement acquis, honteusement semé sur la route du plaisir!... Que n'ai-je plutôt subi, comme toi, mon frère, un de ces nobles martyres qui sont suivis d'une vie nouvelle pleine de jeunesse et de force! — Ecoute, Eugène, il me reste une partie de cet or... quarante mille francs... Qu'ils soient à toi qui as tant souffert... à mon oncle...

— Oublies-tu qu'ils ne t'appartiennent pas?...

— Ah! tu as raison, tu as raison... Je veux écrire alors. Donne-moi ce papier, cette plume.

Eugène les lui donna, et il écrivit.

A monsieur Lefort.

« Sur mon lit de mort, je vous demande votre pardon.
» Ce portefeuille perdu, il y a un an, par un noble et mal-
» heureux vieillard, ce portefeuille, c'est moi qui l'ai trouvé.
» — Des soixante-quinze mille francs qu'il renfermait, qua-
» rante seulement n'ont point été dissipés; ils seront remis
» en vos mains par M. Eugène Gérard. Grâce, grâce, mon-
» sieur!... VICTOR. »

Victor, ayant plié la lettre, prit sous son oreiller un portefeuille qu'il remit à son frère. Celui-ci se jeta dans ses bras.

En ce moment le médecin entrait.

— Monsieur, dit Eugène en s'avançant vers lui, le blessé est mon frère. Sauvez-le... je vous en conjure!

— Je le sauverai, répondit le médecin, obéissant autant à la voix de sa pitié qu'à un signe furtif de Victor.

Eugène revint vers le blessé.

— Tu le vois, dit-il, nous guérirons les deux blessures... A bientôt.

Il sortit précipitamment.

Le lendemain, vers dix heures du matin, il entrait plein de joie dans la chambre du malade.

— Guéris-toi vite, s'écria-t-il, et notre bonheur sera complet!... Ah! mon Dieu! que tu es pâle!... tes yeux se ferment...

— C'est le sommeil, dit Victor avec un sourire plein de calme... Mais parle-moi de ton bonheur.

— M. Lefort a lu ta lettre et t'a pardonné. Mais ce n'est pas tout : il est allé voir mon oncle, il a été touché de sa position... Mon oncle reprend demain sa place dans ses bureaux.

— Béni soit Dieu! murmura Victor, dont les yeux étaient fermés... Parle encore, frère...

— Et moi, — conçois-tu mon bonheur quand tu seras rétabli? — Je n'ai plus rien à désirer. M. Lefort a su que ma position dans la maison où je travaille dépendait d'une certaine somme, et ces quarante mille francs...

— Il te les a donnés... prêtés?...

— Oui, et je puis maintenant épouser Marie... Oh! si tu savais quelle est ma joie!... Reviens vite à la santé! Tu as eu le repentir; c'est le frère du repos, le précurseur de tous les sentiments doux et généreux.

Victor serra fortement la main d'Eugène, se souleva douloureusement, poussa un long soupir, et retomba sur son lit en murmurant :

— Adieu, frère. Dieu est juste.

Il n'était plus.

Salines de Halle; Sauniers esclavons; Hallores. — Les salines de Halle étaient déjà découvertes dans le courant du

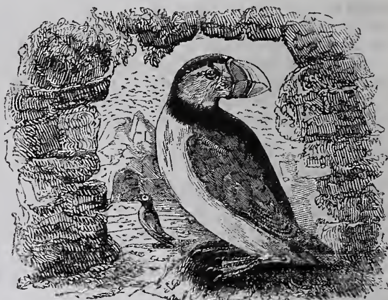
premier siècle de notre ère. Tacite les désigne positivement dans ses Annales (liv. XIII, ch. 57), où il dit que les Hermundures et les Cattes eurent, au sujet du droit de propriété des sources d'eau salée qui bornaient leurs territoires, une grande bataille qui tourna au désavantage des Cattes. Or, en comparant les demeures de ces peuples avec les contrées actuelles, on trouve que cette bataille a dû avoir lieu dans celle de Halle. Après les Hermundures, les Thuringiens s'établirent dans ce pays; ils furent eux-mêmes expulsés peu après par les Sorbes, peuplade des Esclavons. Comme la Thuringe était soumise à la domination des Francs, ceux-ci eurent souvent des démêlés avec les Esclavons, qui ne laissèrent pas de se maintenir jusqu'à l'époque où Charlemagne parvint à s'assujétir tout le pays. Ce prince envoya, en 806, son fils Charles, avec une nombreuse armée, pour combattre les Esclavons. Ils furent battus, et, en leur nom, leurs princes prêtèrent à l'empereur Charles serment d'obéissance à ses lois. Pour gage de leur fidélité, ils lui livrèrent des ôtages, et construisirent par ses ordres deux châteaux forts, l'un vis-à-vis Magdebourg, et l'autre à l'orient de la Saale, dans un lieu qui portait déjà à cette époque le nom de Halla. Il fut mis dans ces forts garnison française, et, suivant toutes les apparences, les sources salées furent, conformément à l'usage de ce temps, conférées, à titre de fief, à quelques grands français. Ceux-ci conservèrent à leur service les sauniers esclavons, ancêtres des *Hallores* ou sauniers actuels, qui ont par conséquent une origine commune avec les Russes, les Polonais, les Bohémiens, etc. Lorsque ces fiefs passèrent, par suite des temps, à des possesseurs allemands, ceux-ci continuèrent à se servir de sauniers esclavons. Ces serfs se distinguaient de leurs maîtres par leur langage, leurs mœurs, leurs usages et leur costume. Ils ne se mariaient pas hors de leur caste. Ils ont encore conservé en grande partie ces usages, ces mœurs et ce costume; mais ils ne parlent plus la langue esclavonne. Il est impossible d'indiquer à quelle époque ils ont cessé de la parler; mais on sait, par tradition bien certaine, qu'il y a deux cents ans ils faisaient encore leurs prières dans cette langue près des puits d'eau salée. Il n'y a pas long-temps qu'ils s'allient à des familles d'une autre origine. Leur nombre s'est tellement augmenté, qu'il n'est plus possible de les occuper tous comme sauniers : une partie a dû suivre alors d'autres professions, et même se livrer aux arts, ce qui les a confondus avec les autres habitants. Ils ne laissent pas cependant, dans les fêtes publiques, de se réunir à leurs familles et de reprendre leur ancien costume.

Le vice et la vertu travaillent sourdement en nous. Ils n'y sont pas oisifs un moment; chacun mine de son côté. Mais le méchant ne s'occupe pas à se rendre méchant comme l'homme de bien à se rendre bon. Celui-là est lâche dans le parti qu'il a pris; il n'ose se perfectionner. Faites-vous un but qui puisse être celui de toute votre vie.

DIDEROT.

LE MACAREUX.

Parmi les oiseaux que l'hiver fait remonter jusqu'à nos latitudes, et que les vents violents de cette saison forcent souvent à quitter la haute mer pour venir chercher un abri jusque sur nos côtes, l'un des plus curieux est le macareux moine; son bec est très comprimé, plus court que la tête, plus haut que long à sa base, et sillonné en travers; ses petites ailes peuvent à peine le soutenir un instant au-dessus de l'eau, dont il va effleurant avec les pieds la surface. Cette espèce de palmipèdes plongeurs est fort répandue dans les contrées boréales des deux continents. Malgré la faiblesse de ses moyens de voyager, elle passe deux fois l'année sous nos latitudes. A son retour, c'est-à-dire au mois de mars, beaucoup s'arrêtent sur les îles qui avoisinent le continent, et sur celles dont la côte de l'Angleterre est entourée. Les îlots déserts des côtes de notre Bretagne elle-même en attirent des couples assez nombreux, qui s'y établissent vers le 15 mai, deux mois environ après leur arrivée. Là, ils s'emparent des terriers de lapins, on se creusent eux-mêmes avec le bec et les ongles des trous de plusieurs pieds dans un terrain sablonneux et léger. Ils aiment à vivre en société, à nicher les uns près des autres, et souvent le local qu'ils ont choisi est tellement miné, qu'en passant dessus on peut y enfoncer jusqu'aux genoux. Les oiseaux de mer, qui trouvent dans l'élément qui leur est propre de quoi fournir abondamment à leur voracité, n'ont pas besoin, comme les oiseaux de rapine qui habitent la terre, de repousser loin d'eux les autres êtres de leur espèce, sous peine de se voir exposés à la famine. Aussi les voyons-nous vivre et voyager par bandes. Ils aiment la vie commune, parce que leurs sources d'alimentation et de jouissances forment une masse tellement vaste que chacun peut y puiser toujours sans la diminuer jamais.



(Le Macareux *Buffon*. Alea arctica *Linné*.)

Il paraît toutefois que chez les macareux, non plus que chez aucun palmipède, l'instinct de la sociabilité ne va pas jusqu'à la vie commune dans un même foyer domestique, ainsi que cela a lieu chez deux ou trois espèces appartenant à d'autres ordres. Chaque femelle, en effet, a son terrier où elle dépose un seul œuf blanc; cet œuf, qu'elle pose sur la terre sans aucune préparation, elle le couve néanmoins avec soin, le défend en le couvrant de son corps lorsqu'elle voit qu'on veut le lui ravir, et le pousse derrière elle en reculant jusque dans le recoin de son trou le plus profond; tant qu'elle est terrée, elle ménage ses armes; mais lorsqu'elle est forcée dans son trou, elle use de toutes les ressources qui lui restent, et pince jusqu'au sang. Au 15 juillet, parents et petits quittent la terre pour retourner à la haute mer.

Le nom de *moine* que porte ce macareux lui vient de la calotte et du manteau noir qui recouvrent tout le dessus du corps, tandis que le dessous est blanc.

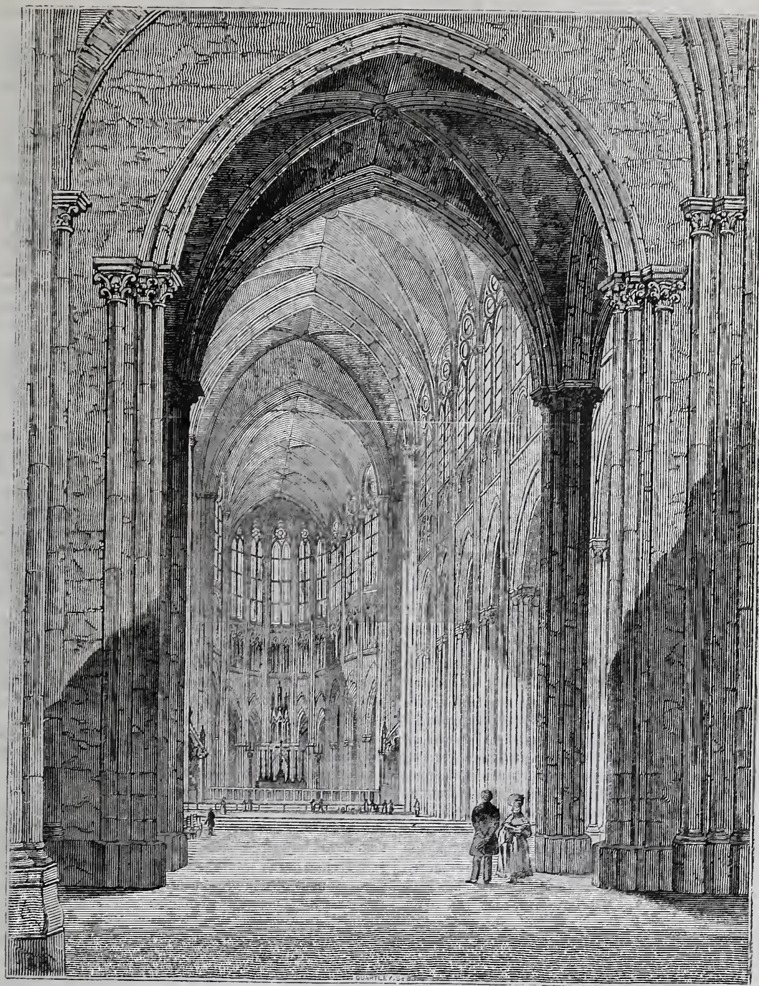
Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable.

MADAME DE MAINTENON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ABBAYE DE SAINT-DENIS.



(Intérieur de l'Abbaye de Saint-Denis.)

« Saint-Denis, n'étoit au commencement, dit André » Duchesne dans ses *Antiquités*, qu'une ferme appelée Ca- » tulliacus, du nom de la bonne dame Catulle, qui y en- » terra et honora d'une petite chapelle les glorieux corps de » saint Denis, et de ses compagnons Eleuthère et Rustic, » après que, pour ne vouloir rendre de faux honneurs à » l'idole de Mercure, on leur eut abattu la teste sur la pente » de Mont-Martre. — Depuis elle creut en hameau, et de » hameau en village que saincte Geneuiefue, du temps de » Childeric, quatriesme de nos roys, enrichit du restablisse- » ment de la chapelle susdite, qui tomboit sous ses propres » ruines, et lequel demeura sans grande célébrité jusques » au regne de Dagobert, premier fils de Clotaire second, » l'espace de cent quarante années. — Saint Denys a bien » tousiours esté grandement révéré en France. Nous l'ap- » pellons nostre apostre, et nos roys l'ont tousiours aduoüé » pour patron et protecteur de leur couronne. »

Ainsi, le tombeau de trois martyrs, voilà la pierre sur laquelle s'est fondée la basilique de Saint-Denis, tombeau des rois de France.

Un oratoire fut d'abord élevé à cette place pour recevoir les fidèles qui venaient révérer les martyrs. Vers 496, sainte Geneviève et le prêtre Genès, à l'aide des aumônes des Parisiens, étendirent cet oratoire.

En même temps qu'il avait donné naissance à des constructions considérables, le tombeau s'était enrichi. Il était

orné de plusieurs petites tours ou pyramides. Un grand voile de soie, brodé en or et enrichi de pierres précieuses, en couvrait la surface : le tout était surmonté d'une colombe en or, qui servait sans doute, suivant l'ancien usage, à contenir l'Eucharistie. Plus tard il fut encore transformé et plus magnifiquement orné.

Après sainte Geneviève et Genès, l'histoire cite, parmi les principaux fondateurs et bienfaiteurs de l'abbaye et de l'église Saint-Denis : saint Eloi et Dagobert, vers 629; Pepin-le-Bref, puis Charlemagne et le religieux Airard, vers 775; l'abbé Suger et Louis-le-Gros, vers 1231. Des changements importants dans la construction et des réparations considérables eurent aussi lieu vers 1281 et vers 1327, et l'on retrouve dans l'édifice actuel les traces distinctes de plusieurs époques différentes de l'architecture du moyen âge. Il reste de l'église du huitième siècle les cryptes ou chapelles souterraines. Le portail et les deux tours que l'on voit aujourd'hui, ainsi que les deux premières arcades, avec leurs voûtes en ogive, qui servent en quelque sorte de vestibule à l'église, sont du douzième. Le chevet et presque tout le chœur furent reconstruits au siècle suivant. Ces restaurations successives ont entraîné à un défaut dans l'alignement, que l'on peut remarquer dans la nef : le point du centre du fond du chevet correspond directement à l'un des piliers du péristyle, à droite en entrant.

La hauteur du grand clocher est de 277 pieds; la tour opposée s'élève seulement à 180 pieds. La pyramide du grand clocher est entourée de sept clochetons percés de plusieurs arcs en ogive, et soutenus par des colonnes d'une grande légèreté. Le pignon de l'église, entre les deux tours, est orné d'une rose délicatement découpée.

La largeur de la façade, en y comprenant les contreforts des deux faces latérales, est de 104 pieds. Cette façade est percée de trois grandes portes. Sur le cintre ou tympan de celle du milieu, un grand bas-relief représente Jésus-Christ au milieu des anges et des saints. Au-dessous de Jésus-Christ on voit Dieu le Père et l'Agneau pascal. Le chambranle de la porte est orné de sculptures où l'on remarque les vierges sages et les vierges folles. Il existait autrefois au centre un pilier en pierre sur lequel était une statue représentant saint Denis; il fut démoli en 1771. Cette année fut fatale à l'église : par suite du mauvais goût de l'époque on dépouilla l'édifice d'œuvres d'art fort curieuses, et l'on détruisit quelques uns des traits les plus caractéristiques de son style en croyant sans doute bien faire. On enleva, par exemple, la statue du roi Dagobert, revêtue de la chlamyde, exécutée peu de temps après la mort de ce roi, et placée sous le grand clocher : ce serait aujourd'hui l'un des plus anciens monuments de la sculpture dans le moyen âge. Ce fut encore en 1771 que l'on fit blanchir tout l'intérieur de l'église, où l'on voyait auparavant les traces d'or, de bleu, de rouge et de violet qui indiquaient comment étaient peintes les murailles et les colonnes avant l'époque où l'on avait commencé à les couvrir et à les décorer de riches tapisseries représentant des sujets religieux. On voit par ces souvenirs que toutes les dévastations de l'église Saint-Denis ne datent pas de la révolution française.

Les sculptures du portail latéral de la façade, au-dessous de la tour méridionale, représentent Jésus-Christ apparaissant à saint Denis et à ses deux compagnons dans leur cachot. Plus bas, sur les deux jambages de la porte, une suite de petits bas-reliefs, encadrés dans des ornements circulaires liés par des têtes de lion, figurent les travaux de la campagne pendant les douze mois de l'année. Ils s'offrent dans l'ordre suivant, en commençant par la droite du portail :

1° Un paysan occupé à faire la moisson.

2° Un autre homme qui bat en grange.

3° Deux hommes : l'un, vêtu d'un manteau, est à cheval sur une grande tonne; il aide son compagnon à la remplir avec un vase à deux anses, ce qui exprime la vendange.

4° Un paysan, armé d'un bâton, qui abat le gland que des pourceaux mangent au pied de l'arbre.

5° Un boucher dépeçant des pourceaux, dont un tout entier est suspendu à un arbre.

6° Un vieillard assis devant une table à trois pieds couverte d'une nappe, ayant les mains jointes au-dessus d'un vase. Un serviteur, debout derrière lui, paraît lui apporter un plat d'aliments. On voit sur la table trois petits pains carrés. Dans l'angle de la chambre est une cheminée terminée en cône.

7° Un homme occupé à faucher un pré.

8° Un voyageur avec un cheval, tenant une espèce de bourdon à la main.

9° Un homme plantant des ceps de vigne

10° Deux hommes occupés à tailler des arbres : l'un est coiff d'un capuchon semblable à celui d'un moine.

11° Un homme et une femme assis sur des siéges à dossier : la femme tient un livre et fait la lecture, pendant que l'homme, avec de grosses pinces, paraît retourner les charbons placés sur un foyer entre l'homme et la femme.

12° Janus tenant du gibier qu'il paraît mettre en réserve dans deux maisons, dont la construction, en forme de tour ronde, est parfaitement semblable à celle des premières habitations des Gaulois.

Le bas-relief du portail qui est au-dessous du grand clocher représente les trois saints sortant de prison. Dans des compartiments qui correspondent à ceux que nous venons de décrire, on voit neuf figures du zodiaque ; la Vierge, le Lion et le Cancer ont été omis.

L'édifice entier a 335 pieds de longueur dans œuvre sur 125 pieds de largeur dans sa plus grande étendue; il a 88 pieds de hauteur sous clef de voûte.

La longueur de la nef est de 191 pieds, depuis la porte principale jusqu'au dernier pilier; sa largeur est de 55 pieds 7 pouces, non comprise l'épaisseur des piliers, dont le diamètre est de 5 pieds 6 pouces. A droite règnent deux bas-côtés, à gauche un seul bas-côté et un rang de chapelles : les bas-côtés ont 37 pieds de hauteur sous la clef de voûte, et 14 pieds 9 pouces de largeur.

La croisée de l'église, c'est-à-dire l'intervalle qui sépare la nef du chœur, est éclairée à chaque extrémité par deux grandes roses d'une sculpture délicate, et qui ont chacune 37 pieds de diamètre. Les anciens vitraux ont été remplacés par du verre blanc avec des bordures à compartiments en verre de couleur.

Pour passer de la nef dans le chœur, on monte dix marches en marbre blanc. Le chœur a 80 pieds sur 55 pieds 6 pouces dans sa plus grande largeur. C'est sous le chœur que se trouvent les chapelles souterraines.

On entre dans les cryptes par une porte située à la gauche du chœur. Les caveaux sont tous remplis de statues et de pierres tumulaires; mais les dépouilles mortelles des rois et des reines qui s'y trouvaient jadis ont été mêlées et anéanties, au mois d'août 1793, en exécution d'un décret de la Convention nationale. Les monuments ont été également enlevés à cette époque, et en partie brisés ou dispersés. Un grand nombre d'entre eux cependant furent conservés au musée des Petits-Augustins (voy, 1834, p. 285). En 1806, Napoléon donna ordre de réparer l'église et de fonder dans les souterrains une chapelle expiatoire. Il voulut aussi que des statues y fussent élevées à la mémoire des six rois de France qui ont porté le titre d'*empereurs* : Charlemagne, Louis I, Charles II, Louis II, Charles III, et Charles IV. On voit dans les caveaux ces six statues, dont une seule a été exécutée en marbre. En 1814, un des premiers soins de Louis XVIII fut de faire compléter les réparations commencées sous le régime impérial. Les cercueils de pierre ainsi que les pierres tumulaires des rois de France de la première, de la seconde et de la troisième race, ont été replacés dans les chapelles. Plusieurs cénotaphes, et une suite assez nombreuse de statues en marbre blanc, offrent des sujets intéressants d'étude. Mais il est ordinairement difficile de s'arrêter assez long-temps pour les examiner attentivement et d'une manière profitable. Le cicérone dé-

bite à la hâte des explications de peu de valeur, et presse également le pas devant ce qui est digne d'attention et devant ce qui est insignifiant. On remarque, parmi ces vestiges funéraires de l'église souterraine, un bas-relief trouvé dans le caveau des Bourbons en 1806, et un fragment de mosaïque gallo-romane.

Quelques monuments ornent aussi l'église supérieure. Entre le chœur et la nef, au-dessous de la rose du côté droit, on voit deux colonnes érigées, l'une à la mémoire de Henri IV, l'autre au cardinal de Bourbon.

Au-dessous de l'autre rose s'élèvent deux colonnes funéraires: l'une, en mémoire de François II, est de Germain Pilon; sa base est ornée de petits génies en marbre blanc; l'autre, en l'honneur de Henri III, a été décorée par Prieur (Barthélemy).

Les trois plus belles œuvres de sculpture que possède aujourd'hui l'église sont placées à l'extrémité des bas-côtés près du chœur; ce sont, à gauche, les mausolées à deux étages de Louis XII et de Henri II; à droite, le mausolée de François Ier. Ces monuments, tous trois en marbre et d'un art exquis, avaient été transportés pendant la révolution au musée des Petits-Augustins.

Le tombeau de Louis XII a été élevé d'après les ordres de François Ier, son gendre. Nous lisons dans l'ouvrage de Dom Germain Millet, qu'il fut exécuté à Venise, par Ponce Trebati, et apporté à Saint-Denis l'an 1527. Mais, d'après des recherches modernes, la partie d'architecture a été exécutée à Tours, en 1517, par Jean Juste et François Gentil, sculpteurs français, et les figures ont été exécutées à Paris, en 1518, par Ponce Trebati. Le soubassement représente, en petit relief, les victoires de Louis XII en Italie, dans le duché de Milan, et le siége de Gênes. Au milieu du mausolée, les figures nues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sa femme, sont étendues sur un sarcophage de marbre. Entre les arcades, sont assises les statues des douze apôtres, de moyenne proportion: elles sont d'un style peu agréable; quelques unes sont endommagées. Les arcades sont d'une rare élégance, et leurs arabesques sont d'une délicatesse et d'un goût à défier les travaux les plus précieux de ce genre pendant la renaissance. L'entablement est surmonté d'un socle, au-dessus duquel le roi et la reine, sculptés en marbre, comme le monument entier, sont agenouillés devant deux prie-dieu. Aux angles du soubassement étaient assises quatre statues plus grandes que nature, et représentant les quatre vertus cardinales. On a enlevé ces statues pour les placer sur quatre dés, disposés sur une même ligne, à l'entrée du chœur: elles sont tournées du côté de la nef.

Le tombeau de François Ier a été décrit et représenté dans notre trente-quatrième livraison de l'année 1834. Nous avons indiqué les noms de la plupart des artistes qui ont concouru à l'exécution de cet admirable monument, dont Philibert Delorme avait tracé le dessin. Pour la sculpture des arabesques et des ornements, nous avons nommé Ambroise Perret, Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne, et Jean de Bourges. Nous avons attribué à Pierre Bontemps les deux statues couchées sur le sarcophage, et à Germain Pilon une partie des bas-reliefs. Mais nous devons ici, pour réparer une omission, adjoindre à ces deux artistes Ponce Jacquio, Ambroise Perret, déjà cités, et Pierre Roussel, qui ont pris part avec eux à l'exécution sans égale des bas-reliefs du soubassement, représentant les batailles de Marignan et de Cerisolles. Nous reproduisons (p. 396) une des scènes de mœurs les plus curieuses de ces bas-reliefs. Des vivandières chargées de batteries de cuisine, de vivres, ou portant des enfants, suivent à grands pas l'armée. Les œuvres d'art conçues sous l'inspiration des rois, et où le peuple occupe une place, sont trop rares pour qu'il n'y ait pas intérêt à les signaler dès que, par fortune, on les rencontre.

Le tombeau de Henri II, fils de François Ier, fut également exécuté d'après les dessins de Philibert Delorme. Sur la plate-forme qui le surmonte, Henri II et Catherine de Médicis, son épouse, figurés en bronze, sont agenouillés. Au-dessous, entre douze colonnes d'ordre composite, les corps du roi et de la reine sont couchés sur un sarcophage: ces deux statues sont estimées comme les plus belles qu'ait jamais sculptées Germain Pilon. Le soubassement est orné de bas-reliefs. Aux angles, on admire quatre figures de bronze, colossales, d'un style à la fois noble et gracieux, représentant les quatre vertus cardinales avec leurs attributs. Dans l'origine, ce mausolée était déposé dans un petit édifice circulaire, construit exprès en dehors de l'église, et divisé en six petites chapelles en trèfle, qui devaient renfermer des statues de bronze ou de marbre.

Le poëte Joachim Du Bellay avait composé une fort longue épitaphe de Henri II, et on l'avait gravée sur un grand tableau exposé à la clôture du chœur, près du tombeau de François Ier. Cette épitaphe se terminait ainsi:

Vous qui sur tous avez la gloire du pinceau,
L'artifice du cuivre et l'honneur du ciseau,
Animez de Henri la vive portraiture,
Et en bronze et en marbre élevez sa figure;
D'or faites-la plutôt, puisque le siècle d'or
En France le premier il a fait naître encor.
Vous surtout, de Phébus la plus soigneuse cure,
Qui du lait de la France avez pris nourriture,
Célébrez à l'envi ce royal monument,
Et vous soit ce sujet un commun argument.
Mais vous, princes du sang, et toi qui de la France
Es le seul ornement et la seule espérance,
Fils d'invincible père, invincible François,
Qui as au sceptre tien joint le sceptre écossois,
Bâtissez à Henry des tombes cariennes,
Erigez à Henry des pointes phariennes,
Et, comme au bon Titus les bons pères romains
Donnèrent ce surnom: Délices des humains,
Mettez sur son tombeau, en gravure profonde:
Cy-gît le roy Henri, qui fut l'amour du monde.

Un monument d'un tout autre style attire le premier les regards lorsqu'on entre dans la nef: c'est la « chapelle sépulchrale de Dagobert. » Elle est placée à gauche sous les quatre piliers qui soutiennent une des tours. On croit que cette sculpture date du règne de saint Louis. Trois bas-reliefs étranges y figurent une légende qui a été rapportée par Montfaucon dans les termes suivants: «Un nommé Ausoalde, » revenant de son ambassade de Sicile, aborda à une petite » île où il y avoit un vieux anachorète, nommé Jean, dont la » sainteté attiroit bien des gens dans cette île, qui venoient » se recommander à ses prières. Ausoalde entra en con- » versation avec ce saint homme; et étant tombés sur les » Gaules et sur le roi Dagobert, Jean lui dit qu'ayant été » averti de prier Dieu pour l'âme de ce prince, il avoit vu » sur la mer des diables qui tenoient le roi Dagobert lié » sur un esquif, et le menoient, en le battant, *aux ma-* » *noirs de Vulcain*; que Dagobert crioit, appelant à son » secours saint Denis, saint Maurice et saint Martin, les » priant de le délivrer et de le conduire dans le sein d'A- » braham. Les saints coururent après les diables, et leur » arrachèrent cette âme, et l'emmenèrent au ciel en chan- » tant des versets et des psaumes. »

Une visite dans l'église de Saint-Denis ne saurait laisser froids et indifférents ceux que les créations de l'art et les souvenirs du passé ont la puissance d'émouvoir. Il n'est plus donné cependant qu'à un petit nombre de personnes de ressentir, sous ces voûtes antiques, toutes les impressions que devaient éprouver nos aïeux dans la sincérité inaltérée de leur piété religieuse et de leur soumission à la monarchie. Les architectes chargés par l'empire et la restauration de réparer les ravages de la révolution, semblent avoir subi eux-mêmes l'influence du temps. Sous leur

inspiration, le caractère de l'édifice est devenu moins celui d'un temple ou d'un asile funéraire que celui d'un musée. On avait proposé de régénérer en quelque sorte la destination primitive assignée à l'abbaye de Saint-Denis, en ouvrant ses portes, sans contrôle trop rigoureux, aux restes des hommes célèbres dans tous les genres, sauf à choisir ensuite parmi eux les gloires du Panthéon. Ce serait, disait-on, comme un champ d'attente où, à des époques déterminées, le jugement des représentants du pays distinguerait, dans ce concours de rois nouveaux, les génies le plus véritablement utiles et le plus dignes des couronnes civiques. Cette pensée pourrait-elle être exécutée? Nous



(Les Vivandières, fragment des bas-reliefs du tombeau de François Ier, dans l'abbaye Saint-Denis.)

l'ignorons. Elle est de nature à soulever beaucoup de critiques. Quoi qu'il en soit, elle a été inspirée par un louable sentiment, si elle est née du regret de voir ajourner si souvent, et sous tant de vains prétextes, les témoignages de la reconnaissance publique pour ceux qui ont servi et honoré la France. Nous aurions au moins notre abbaye de Westminster, puisqu'il paraît incertain que nous puissions avoir jamais un Panthéon.

REYKIAVIK.

(Voyez, sur l'Islande, 1836, p. 67.)

A Reykiavik, capitale de l'Islande, on ne compte pas plus de sept cents habitants. Une ligne de maisons danoises au bord de la mer, et des cabanes islandaises sur les côtés, c'est là toute la ville. « Il y a soixante ans, dit M. Marmier, ce n'était guère qu'un village de pêcheurs. Mais sa situation est bonne; sa rade, protégée par plusieurs petites îles, passe pour l'une des rades les plus commodes et les plus sûres qui existent, et non loin de là se trouvent des bancs de pêche justement renommés. Peu à peu les négociants danois y établirent leurs factoreries, et la ville acquit chaque année plus d'importance. Aujourd'hui c'est la résidence du gouverneur, de l'évêque, du médecin général du pays, du président du tribunal. On y trouve une bonne école et une bibliothèque de huit mille volumes.

A voir de loin les maisons en bois de Reykiavik, abritées entre deux collines, posées l'une à la suite de l'autre le long de la rade, on dirait autant de bateaux pêcheurs ancrés sur la grève et attendant le retour de la marée pour se remettre à flot. Grâce pourtant à ces habitations danoises, l'impression que l'on éprouve en entrant à Reykiavik est moins triste qu'on pourrait se l'imaginer.

Tous les ans, il y a une grande foire au mois de juin. Les paysans islandais y viennent de quarante et cinquante lieues, portant avec eux leurs tentes pour se reposer, le poisson pendu à l'arçon des selles, et les autres denrées enfermées dans des sacs de laine. Il n'est pas rare alors de

voir arriver, à la file l'une de l'autre, des caravanes de cent chevaux, tous chargés de provisions. Près de Reykiavik est une grande plaine où chaque paysan dresse sa tente avant d'entrer en ville. Il laisse là ses chevaux, ses denrées, ses domestiques; puis, après avoir fait dévotement sa prière, comme lorsqu'on va tenter un périlleux voyage, il prend le chemin de la cité et visite l'un après l'autre tous les marchands. Chacun d'eux lui fait ses offres, et lui présente un verre d'eau-de-vie. Le paysan boit l'eau-de-vie et note soigneusement les diverses propositions qu'on lui adresse. Sa tournée faite, il va rejoindre sa caravane. Il passe une soirée entière et une nuit à consulter sa mémoire et son carnet. Si sa femme est avec lui, il lui demande son avis; et le lendemain il s'en va, suivi de toutes ses richesses, chez le marchand en qui il a le plus de confiance. Mais souvent le résultat de ces transactions avec les Danois, c'est qu'une fois l'échange fait, le pauvre pêcheur islandais, qui tout l'hiver a supporté la faim le froid, la fatigue, se pâme d'aise à la



(Habitants de l'intérieur de l'Islande venant à une foire de Reykiavik.)

vue d'un baril d'eau-de-vie. Alors sous la tente où ils sont installés, les malheureux Islandais boivent pour oublier ce qu'ils ont souffert, puis ils boivent de nouveau pour oublier sans doute ce qu'ils sont encore destinés à souffrir. Quand ils en sont là, au lieu de faire du bruit et de se battre, ils se prennent la main et s'embrassent avec effusion de cœur; puis ils montent à cheval et se mettent en route. Mais dans leur état d'ivresse, ou ils oublient de prendre ce qui leur appartient, ou ils nouent mal leurs sacs. C'est ainsi que se terminent souvent ces voyages de commerce, et le pêcheur rentre chez lui pour vivre d'un peu de beurre rance et de têtes de poisson séchées au soleil. »

HISTOIRE DE CASTRUCCIO-CASTRACANI.

Au quatorzième siècle, il y avait à Lucques un pauvre chanoine, messer Antonio Castracani, qui vivait dans son canonicat avec sa sœur, madonna Dianora. Ils avaient derrière leur maison une petite vigne entourée d'autres jardins et d'un accès facile. Un matin, madonna Dianora cueillait des raisins, quand sous les feuilles d'un cep elle voit remuer quelque chose. Elle s'approche: c'était un nouveau né. Tout émue, elle le porte à son frère, et comme elle était veuve et sans enfants, ils l'adoptèrent, et lui donnèrent le nom de leur père, Castruccio.

Madonna Dianora l'éleva pour la piété et le calme, messer Antonio pour la théologie; mais Dieu et la nature l'élevaient pour autre chose. A quinze ans, il commença à jeter là les livres d'église, et toute sa journée se passait à faire de l'escrime, à monter à cheval, ou sur la place publique à lutter et à se battre avec les jeunes gens de son âge. Il y avait à Lucques un riche et puissant condottieri, le chef du parti gibelin, Francesco Guinigi; en passant sur la place Saint-Michel, il remarque plusieurs fois le jeune Castruccio, par l'ascendant qu'il exerçait sur ses camarades; dès qu'il y avait discorde, il était toujours chef; dès qu'il y avait combat, il était toujours vainqueur. Guinigi lui proposa de l'emmener avec lui, et de lui apprendre le métier des armes. Le jeune homme tressaillit de joie; mais pensant aux bienfaits de messer Antonio, il comprit qu'il ne s'appartenait pas, et répondit: « Oh! si messer Antonio le voulait! » Guinigi fut charmé de cette déférence reconnaissante et réfléchie pour son bienfaiteur, et de cette résistance à sa passion dans un enfant qui semblait si passionné. Il va trouver le bon religieux et sa sœur, qui consentent avec empressement : ils commençaient à s'effrayer un peu en voyant que le petit oiseau qu'ils avaient

recueilli dans leur paisible nid était un faucon. Castruccio grandit, dans la maison de son protecteur, en toutes vertus militaires : il est brave, il est adroit; on le mène à la guerre, il devient célèbre; ses mœurs sont régulières; son nom se répète dans Lucques comme celui d'un honnête jeune homme et d'un grand capitaine futur. Il avait vingt-deux ans environ quand son protecteur, Francesco Guinigi, mourut; et en mourant, à qui lègue-t-il la tutelle de son fils et la grandeur de sa maison? à l'orphelin Castruccio. « Je t'ai élevé, élève mon fils, » lui dit-il. Voilà donc l'enfant du peuple devenu un chef de Lucques; voilà l'adolescent devenu protecteur. Est-il rien de plus beau pour Castruccio? le premier citoyen d'une ville, lié par l'amitié et le sang aux plus nobles et aux plus illustres, et confiant son fils à un enfant trouvé, qui est presque encore un enfant! Comme il faut que ce jeune homme ait été bon, probe, sévère dans sa vie pour obtenir une si honorable charge! Le hasard l'avait bien servi en lui faisant rencontrer Francesco; mais comme il s'était noblement servi de ce hasard! Toute la ville de Lucques tourna les yeux sur lui. Cette marque éclatante de confiance racontait pour ainsi dire à tous les vertus de ce jeune homme. Bientôt il devient éminent parmi les chefs gibelins de Lucques, et remporte une victoire signalée contre les guelfes florentins. Cependant Uguccione, seigneur de Pise, et tout-puissant à Lucques, ayant conçu de la jalousie contre lui, le fait arrêter, jeter en prison, et part de Pise avec des troupes pour le mettre à mort. Mais pour les hommes que le destin veut élever, tout devient instrument de fortune, même le malheur. Le peuple, qui sentait que Castruccio était une partie de sa gloire, se révolte, brise la prison, chasse Uguccione, et celui qui était captif il y a une heure est le premier citoyen de la ville.

Le hasard voulut qu'en même temps qu'Uguccione marchait contre Lucques, Pise, profitant de son absence, se révoltât contre lui, et choisît un autre gouverneur. Il en était toujours ainsi dans ces petites principautés italiennes. Chaque ville était partagée entre deux ou trois familles. Un homme puissant d'une de ces familles voulait-il régner? eh bien! une nuit il armait ses amis, sonnait le tocsin, massacrait tout ce qu'il pouvait des familles rivales, chassait le reste, et voilà un souverain. Mais quinze jours après, un matin, allait-il hors des murs à sa villa, la famille chassée entrait par un autre côté, massacrait à son tour, et lorsque le souverain revenait, il trouvait les portes fermées et sa place prise. Uguccione perdit donc Pise, et nous verrons bientôt que ce fut encore un coup de fortune pour Castruccio.

Premier citoyen de sa ville, comme nous l'avons dit, il est nommé commandant des troupes. Pour signaler son généralat, il marche contre quelques villes qui s'étaient révoltées contre Lucques, et amène avec lui Paolo Guinigi, son pupille, comme autrefois le père de Paolo l'avait emmené lui-même. Masse, Carra, Lavenza sont prises, et il revient à Lucques chargé de gloire. Le titre de commandant n'est plus digne de lui; il est nommé prince : prince de Lucques! Qu'il y avait loin de ce trône au cep de vigne où madonna Dianora l'avait ramassé tout nu!

Lucques ne lui suffit plus, ou plutôt sa fortune étend comme malgré lui sa puissance. L'empereur vient en Italie, l'accueille comme un des plus fermes soutiens du parti gibelin, et lui donne la souveraineté de Pise; bientôt il y joint presque toute la Lunigiane, toujours accompagné du jeune Paolo Guinigi, à qui il réserve la première part dans sa gloire, la première part dans les dépouilles. Il ne se passait pas de jour qu'il n'acquittât un peu de cette dette de reconnaissance, et il ne la croyait jamais éteinte.

Jusqu'ici tout est noble dans la vie de Castruccio, et nous n'avons eu qu'à raconter sans réflexion; le beau se commente lui-même. Mais voici que l'ambition et la cruauté saisissent le cœur de ce grand homme, et qu'il retombe au niveau de son exécrable siècle de perfidie et de violence. Pendant une de ses absences militaires, la famille de Poggio veut faire révolter Lucques contre lui; Stéphano Poggio, vieillard pacifique, arrête la révolte, fait mettre bas les armes, et s'offre à servir de médiateur entre la coupable famille et Castruccio. Castruccio arrive; le vieillard va au devant de lui, lui dit ce qu'il a fait, et la promesse de clémence qu'il a donnée en son nom. Castruccio le remercie, le rassure, et arrivé à Lucques il fait tuer tous les coupables, *et le vieillard avec eux!* C'est digne de Borgia. Quelque temps après, il apprend que la ville de Pistoia est partagée entre les Bastiano di Possente et les Jacopo di Gia; il forme des liaisons secrètes avec chacun des deux chefs, les pousse à prendre les armes et à l'introduire dans la ville; ils font entrer ses troupes, chacun par une porte différente... et, quand il y est, il tue ses deux alliés, et prend Pistoia. Quelle trahison! Et pas un seul mot de blâme dans les historiens contemporains! Cette action leur paraît presque naturelle, tant la perfidie faisait le fond du droit des gens! Et Castruccio est cité comme un modèle de loyauté, lui qui, ayant fait égorger un de ses plus fidèles partisans pour un soupçon d'infidélité, disait pour excuse : « Ce n'est pas un ancien ami que je frappe, c'est un nouvel ennemi. »

Cependant les Florentins commencèrent à s'effrayer sérieusement de l'accroissement de cette puissance : Castruccio devenait le roi du parti gibelin en Italie. Rome s'étant révoltée contre l'empereur, ce fut Castruccio qui y rétablit la paix. On le nomma sénateur romain, et dans la cérémonie, il revêtit une robe de brocard, qui sur le devant portait cette devise : *Il est ce qu'il plaît à Dieu*, et sur le derrière : *Il sera ce qu'il plaira à Dieu.* Les Florentins appellent dans leur ligue tous les Guelfes d'Italie, et marchent contre Castruccio avec une armée de quarante mille hommes; Castruccio n'en avait que vingt. Ce jour-là était le jour décisif de sa vie : la grande ville de Florence contre la petite ville de Lucques; la république puissante contre l'enfant trouvé!... Ce jour-là marqua aussi toute la force du génie militaire de cet homme du peuple. Par une disposition merveilleuse, il anéantit l'armée florentine, et ne perdit que douze cents hommes. Après le combat, baigné de sueur, épuisé de lassitude, il alla se placer à la porte de la ville où il était établi, pour attendre le retour de ses troupes, les féliciter et les faire rentrer; car il était toujours à cheval le premier et le dernier. Le froid le saisit, puis la fièvre, et en quelques heures il était mourant. Alors cette vie devint pure à son déclin comme elle l'avait été à son commencement. Castruccio manda son pupille Paolo, et lui dit : « Je meurs trop tôt pour toi et pour le devoir que je m'étais imposé; une pensée m'a toujours animé dans mes conquêtes, c'est de les laisser comme héritage à toi, le fils de Francesco. Je voulais payer par un royaume ma dette à ton père; voilà pourquoi je ne me suis pas marié. Ma mort rompt tous mes desseins; ma puissance est grande, mais mal affermie encore; seul je pouvais l'affermir. Les hommes ont tous un génie différent; j'étais né pour les conquêtes et la lutte, toi tu es né pour la possession paisible. Renonce à Pise, à Pistoia, et ne garde que Lucques; recherche des alliés et non des ennemis; profite de ma victoire pour faire un traité avec Florence... Maintenant, adieu; j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu. »

Il mourut. Paolo ne conserva pas même Lucques, et le nom de Castruccio brilla ainsi tout seul, sans aïeux, sans descendants.

Tirer la quintaine. — « Je vis, avant de quitter Nantes, tirer la quintaine de l'évêque. C'est vieille coutume et droit seigneurial, dans tout le comté, que le tir de cette quintaine. Les jeunes mariés de l'année sont tenus, à certaine époque, de venir briser une lance en bois contre un poteau

à leur seigneur; et, s'ils manquent, les assistants ne se font faute d'en faire des gorges chaudes et de rire tout leur saoul. En général, la quintaine se tire à cheval, en trois courses, dans chacune desquelles on frappe de la lance contre le poteau du seigneur. Quant à celle de l'évêque, elle se tire en bateau, et c'est par ma foi un divertissement fort agréable que les vassaux procurent ainsi, non seulement à monseigneur, mais encore à eux-mêmes et aux étrangers. »

Un Voyage au commencement du dix-huitième siecle.

PERLES CÉLÈBRES.

(Voyez, sur les Diamants, 1833, p. 263; 1838, p. 20. Et sur la Pêche des Perles, 1833, p. 89.)

On cite, dans l'antiquité, les deux perles de Cléopâtre : l'une que cette reine eut le singulier caprice de faire dissoudre dans du vinaigre et de boire; l'autre qui, échappant à un semblable destin, fut partagée en deux parties et suspendue aux oreilles de la statue de Vénus dans le Capitole.

Jules-César offrit à Servilia une perle évaluée à un million de sesterces (environ 1 200 000 francs).

Une perle de Panama, en forme de poire, et grosse comme un œuf de pigeon, fut offerte à Philippe II d'Espagne en 1579; on l'estima 100 000 francs.

La perle du shah de Perse, que Tavernier vit en 1633, était estimée 32 000 tomans (un million et demi). On croit que cette perle est celle que possédait le dernier roi de Perse, Fateh Ali-Shah.

Une perle offerte par la république de Venise à Soliman, l'empereur des Turcs, fut estimée 400 000 francs.

La perle de la couronne de l'empereur Rodolphe II pesait, dit-on, 30 carats, et était grosse comme une poire; mais le fait est douteux.

Le pape Léon X acheta une perle à un joaillier vénitien pour la somme de 350 000 francs.

Une dame de Madrid possédait, en 1605, une perle américaine du prix de 31 000 ducats.

On montrait à Madras, il y a peu d'années, une grosse perle javanaise, ovale et d'une blancheur de lait admirablement pure. Elle formait le corps d'une sirène, dont la tête et les bras étaient d'émail blanc, et la partie inférieure ou la queue de poisson était d'émail vert. Ce bijou était d'un travail précieux; sur la ceinture étaient gravés ces mots : *Fallunt aspectus cantusque syrenis;* La beauté et le chant des syrènes sont trompeurs.

La plus belle perle connue est dans le Musée de Zozima, à Moscou. Elle pèse près de 28 carats. Sa forme est entièrement sphérique, et elle est d'un si parfait éclat qu'au premier moment on la croit transparente. Zozima l'acheta à Leghorn d'un capitaine de navire indien. Cette magnifique perle, qu'on appelle *la Pellegrina*, est l'une des curiosités que les habitants de Moscou signalent aux voyageurs.

La délicatesse est aux affections ce que la grâce est à la beauté.

De Gérando

MUSEE DE LA MARINE
AU LOUVRE.

(Deuxième article. — V. p. 273.)

Le Musée de la Marine se compose de douze salles assez petites : le défaut d'espace a imposé un arrangement malheureux qui dérobe beaucoup de choses à l'examen.

La première salle contient, outre la Pyramide de La Pérouse que nous avons représentée, un grand nombre d'objets qui viennent des îles de la mer du Sud, de l'Amérique, et généralement de tous les pays éloignés et nouveaux. Ceux qui ont lu les voyages des navigateurs dans les pays sauvages retrouveront avec plaisir les armes des peuples qui les habitent : leurs flèches dont le poison rend mortelle la blessure même la plus légère, leurs terribles casse-têtes qui rappellent la hache d'armes de nos anciens chevaliers; des modèles de leurs pirogues, leurs instruments de musique, et même leurs vêtements. M. Dillon, et M. Dumont-d'Urville qui a visité après lui l'île de Malciola, où nous avons dit que s'était perdu La Pérouse, ont enrichi le Musée de curiosités provenant de cette île.

Dans la première salle se trouve aussi une collection de petites statuettes mexicaines, représentant des hommes et des femmes de différentes professions, collection très pittoresque et d'une variété piquante.

Au milieu de la deuxième salle est exposé le mécanisme intérieur d'un bâtiment à vapeur; autour de la salle sont rangés des modèles de canons, de caronades avec tout leur train; on voit de plus, disposés contre les murailles, des pierriers, des sabres d'abordage de différentes époques, des pistolets de marine, des demi-piques, des haches; en un mot, tout ce qui constitue la défense d'un navire de guerre.

La troisième salle offre la représentation d'une flotte française de 1792 à 1814. On peut remarquer les différences qui existent entre ces bâtiments et ceux d'aujourd'hui. Une des plus considérables est la suppression de l'énorme ouverture qui existait autrefois au milieu du pont, et rendait plus difficile le service et la défense de l'abordage. Dans cette même salle, sur le côté, se trouve le modèle du bassin de Toulon et de son mécanisme ingénieux. Quand un bâtiment a besoin de réparations, il est introduit dans ce bassin; l'écluse est fermée, et en moins d'une demi-heure les condamnés, placés aux pompes qui sont à l'une des extrémités, mettent ce bassin entièrement à sec, de manière à permettre aux ouvriers de travailler tranquillement sur tout l'extérieur de la coque, depuis la quille jusqu'en haut.

Dans les autres salles se trouvent, outre un grand nombre de dessins et de sculptures d'après Puget, la représentation en relief des ports de Brest, Lorient, Rochefort, et des modèles de bâtiments français et étrangers de différentes époques et de toutes grandeurs, depuis le vaisseau jusqu'à la barque du pêcheur.

Entre les plus intéressants de ces modèles, nous citerons un bâtiment dont la forme gracieuse et les riches ornements, attirent les regards; c'est une galère du règne de Louis XIV : c'était la Reine des galères, la galère *Réale*. Parée comme aux jours de fêtes, elle étale ses pavillons brillants d'or et d'écarlate. Tous ses ornements qui ont été conservés et disposés autour du plafond, sont aussi l'œuvre du Puget.

Les galères ont joué un grand rôle dans l'histoire de la marine, puisque ce furent long-temps les seuls bâtiments dont on se servit pour les combats sur mer. Aujourd'hui l'usage de ces bâtiments est tout-à-fait perdu.

La France n'eut pour ainsi dire pas de galères à elle avant le règne de Louis XI. Le premier général des galères que nomment les annales maritimes est Prégent de Bidoux, gentilhomme gascon, qui eut cette charge en 1497, vers la fin du règne de Charles VIII. Ce fut Louis XIV qui donna le plus d'extension à cette marine; et, comme nous l'avons dit, c'est à cette époque qu'appartient celle dont le modèle est au Musée.

Les galères étaient des vaisseaux à bas-bord, qui allaient à la voile et à la rame. Elles étaient composées de deux parties, l'une qui comprenait tout ce qui était en dessous du pont, et s'appelait l'œuvre morte; l'autre, l'œuvre vive embrassait tout ce qui se trouvait au-dessus du pont. C'était sur le pont qu'étaient placés les bancs des rameurs, et entre ces bancs était un chemin qui allait de la poupe à la proue de la galère dans toute sa longueur, et se nommait *coursie;* entre les bancs et le bord se trouvait un autre

chemin qui s'appelait le *couroir*. Les galères n'avaient que deux mâts avec des voiles triangulaires; celle du grand mât ou mât de maistre, s'appelait maraboutin, et l'autre, voile de misaine. Les officiers logeaient à la poupe comme dans les vaisseaux, et c'était là que se disaient la messe et les vêpres.

Il y avait cinq rameurs sur chaque rame, et les galères ordinaires avaient vingt-six rames de chaque côté; les galères extraordinaires, telles que *la Patronne* et *la Réale*, avaient vingt-huit, trente et trente-deux rames. C'était à bord de *la Réale* que montait le général des galères. Elle portait pour signe distinctif trois fanaux à l'arrière, et l'étendard de damas rouge aux armes de France, et semé de fleurs de lis. Quant à l'autre pavillon qui porte une Vierge en assomption, c'était le pavillon de combat qu'on arborait au moment de l'action pour se mettre sous la protection de la Vierge.

Les galères étaient montées par des soldats pour le combat, par des matelots pour la manœuvre, et par la chiourme pour ramer. Une galère armée pouvait contenir 500 hommes, et des munitions et provisions pour deux mois.

L'artillerie se composait de cinq canons placés à l'avant, et de douze pierriers. Le plus gros de ces canons était du calibre de 36; on l'appelait le coursier, parce qu'il se trouve placé à l'extrémité de la coursie. A la place des quatre autres, on en mettait quelquefois deux de 18, ainsi



(La galère *Réale*, d'après le modèle du Musée de la Marine, au Louvre.)

qu'on le voit dans *la Réale*. Les pierriers placés sur le flanc de la galère faisaient avec elle un angle très aigu, de manière à pouvoir tirer presque dans la direction de la proue. En effet, toute la grosse artillerie étant à la proue, les galères étaient par cela même obligées de se présenter toujours de tête dans le combat.

Pendant le combat, le capitaine avait son poste sur la poupe avec un certain nombre de soldats choisis. On y faisait une espèce de parapet que l'on couvrait de matelas et d'autres choses capables d'arrêter les balles des mousquets. On y braquait aussi deux pierriers qui, enfilant la galère de la poupe à la proue, servait non seulement à contenir la chiourme si elle voulait se révolter durant le combat, mais aussi à se défendre si l'ennemi venait à s'emparer de la proue. Les soldats étaient distribués sur l'avant, et tout le long du couroir, de chaque côté de la galère.

L'usage des galères se perdit peu à peu à cause de l'inégalité de leur lutte contre les vaisseaux, obligées qu'elles étaient de présenter constamment la proue à leur artillerie. Aussi, dans les derniers temps surtout, les galères ne s'attaquaient qu'à des galères. Cependant on a conservé dans les fastes de l'histoire de la marine cette lettre écrite, le 2 juillet 1702, par M. de La Pailleterie à M. de Pontchartrain, alors ministre de la marine.

« Monsieur,

» Les six galères du roi sortirent hier de ce port, et dé» couvrirent à cinq lieues environ une voile : nous la chas» sâmes. A mesure que nous l'approchâmes on en découvrit » douze l'une après l'autre; c'était l'escadre de Zélande, » composée de douze navires de guerre de 40 à 80 canons, » commandée par le vice-amiral Euressen.

» Comme j'aperçus de l'arrière de cette escadre un gros » vaisseau qui en était environ à un bon demi-quart de » lieue, je fis signal à M. le chevalier de Langeron de sui» vre avec trois galères celui que nous avions commencé à » chasser dès le matin, et de le canonner toujours.

» En même temps, je revirais avec les trois autres sur celui » qui était seul, et qui commença à nous tirer beaucoup de » canon de loin. Dès qu'il fut à portée de celui des galères, » nous lui fîmes grand feu, et en l'approchant à la mous» queterie.

» Nous lui jetâmes tant de monde l'épée à la main, et » son équipage en fut si épouvanté, comme des cris de » *vive le roi* répétés par tous nos gens, qu'il se défendit » assez mal.

» C'est un vaisseau de 60 canons que nous avons ramené » ce soir à Ostende, en vue des ennemis qui nous ont tou» jours suivis d'assez près. »

M. de La Pailleterie fut fait sur-le-champ chef d'escadre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ROBIN DES BOIS.

(ROBIN HOOD.)



(Combat de Robin des Bois et du Tanneur. — Robin des Bois est le personnage vêtu de noir.)

Les bardes populaires de la Grande-Bretagne ont personnifié, sous le nom de Robin des Bois, toutes les antipathies des derniers siècles du moyen âge contre l'oppression de l'aristocratie normande et du haut clergé. Robin des Bois n'est pas cependant un personnage imaginaire. Voici quelques détails qui compléteront ceux que nous avons déjà donnés sur sa vie en traduisant la ballade composée sur sa mort (p. 126). D'après la tradition il naquit en 1160, sous le règne de Henri II. Il était comte de Huntingdon. Déréglé et prodigue pendant sa jeunesse, il eut bientôt dévoré une partie de son patrimoine; le reste devint la proie d'un shériff et d'un abbé. De là, dit-on, sa haine contre l'autorité civile et religieuse. Réduit à la pauvreté, il se réfugia dans les bois, vécut d'abord de chasse, recruta quelques compagnons, forma une bande d'aventuriers, et se donna la mission de redresser les torts et de venger la servitude populaire. Son habileté à tirer de l'arc est proverbiale. Les corporations d'archers en Angleterre avaient institué des jeux et des fêtes en son honneur, et juraient par son arc. Tous les endroits où l'on raconte que se sont passées quelques actions de sa vie, les pierres où il s'est assis, les citernes où il a bu, sont encore aujourd'hui un objet de curiosité et presque de vénération. Son cor de chasse n'est pas moins célèbre que celui de Roland en France. Son arc et une de ses flèches ont été religieusement conservés à *Fountains abbey* jusqu'à la fin du dernier siècle. Sa tombe enfin est un but de pèlerinage : on la montre aux étrangers dans le cimetière de Hathersage. Les noms de ses lieutenants vivent aussi dans la mémoire du peuple. L'un d'eux, le favori du maître, s'appelait Petit-Jean (*Little-John*). On envoya plusieurs fois des troupes armées pour s'emparer de Robin, ou du moins pour mettre un terme à ses déprédations et à ses violences : mais dans toutes les rencontres il fut vainqueur. On ne parvint à le faire mourir que par trahison : comme le rapporte la ballade, ce fut une de ses parentes, à laquelle il avait été demander asile, qui en délivra ses ennemis en le saignant jusqu'à ce qu'il rendît le dernier soupir.

Au nombre des plus audacieux compagnons de Robin se trouvait un tanneur de Nottingham, nommé Arthur. Une ballade raconte comment le roi des archers le trouva un jour dans un bois, et éprouva incognito son courage et sa force en daignant échanger avec lui quelques coups de bâton. Le tanneur s'ennuyait de ne trouver ni daim ni homme à attaquer. Tout-à-coup Robin sort d'un taillis. « Que fais-tu là comme un voleur? lui dit brusquement le tanneur de Nottingham. Je suis le garde de la forêt et mon devoir est de t'arrêter. — Combien as-tu de camarades avec toi? répond le brave Robin. Pour m'arrêter, ce n'est pas assez d'un homme. — Vraiment, l'ami, reprend le tanneur;

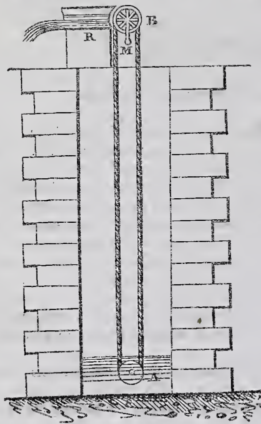
je n'ai pas d'autre camarade que ce bon rotin de chêne, et c'est tout ce qu'il me faut. » Tout en guoguenardant, on se met en garde. Du premier geste, Robin assène un tel coup à son adversaire que le sang jaillit. Mais le tanneur ne se laisse pas étourdir, et à son tour il frappe si rudement la tête du héros que de chaque cheveu, dit la ballade, suinte une goutte de sang. Le combat devient plus furieux. Les rochers retentissent du cliquetis des bâtons qui tombent et se relèvent comme des marteaux sur une enclume. A la fin, Robin satisfait interrompt la lutte, et demande au tanneur son nom, que celui-ci ne dit pas sans orgueil; mais il n'est pas le moins surpris des deux, quand Robin, en retour de politesse, se nomme. « Ah! s'écrie le tanneur; puisque tu es Robin, tu me diras où est mon bon parent Petit-Jean; si je le découvre une fois, il est probable que nous ne nous quitterons plus de long-temps. » A ces mots, Robin souffle dans sa corne, aussitôt Petit-Jean accourt. Robin prend sa main et celle d'Arthur, et ils se mettent tous trois à danser autour d'un vieil arbre en chantant: « Car » nous sommes trois joyeux compagnons, trois joyeux com- » pagnons nous sommes. »

MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

DES MACHINES QUI SERVENT A L'ÉLÉVATION DE L'EAU.

(Voyez p. 251.)

Corde de Véra. — Véra était facteur de la poste à Paris, lorsqu'en 1781, voyant tirer une corde de la Seine, et remarquant la grande quantité d'eau qu'elle entraînait avec elle, il conçut l'idée d'une machine qui est assurément la plus simple de toutes celles qui ont jamais été employées à élever l'eau d'une manière continue. Elle se réduit à une corde sans fin enroulée sur deux poulies A et B, l'une dans l'eau, l'autre au niveau du réservoir R que l'on veut remplir. Pendant un mouvement de rotation rapide, imprimé à la poulie supérieure au moyen de la manivelle M, la corde entraîne une certaine quantité d'eau qui reste adhérente entre les aspérités jusqu'à la hauteur du réservoir.



(Corde de Véra.)

Cette invention neuve, ingénieuse, et si facilement applicable à peu de frais, valut à son auteur une gratification de 2 400 francs, l'approbation de l'Académie des sciences, et des éloges universels. La machine fut exécutée aux casernes de Courbevoie, et deux hommes élevaient, en six minutes, 274 litres environ à 27 mètres de hauteur. Au bout de la rue de l'Arcade Saint-Honoré, à la voirie de la Petite-Pologne, seize chaînes en fer suffisaient à deux hommes pour élever à 6 mètres de hauteur environ 7 mètres cubes d'eau par heure: on avait pu supprimer la poulie inférieure qui ne sert qu'à maintenir la tension d'une corde ordinaire.

Le célèbre physicien Deluc fit établir en Angleterre une machine de Véra, au-dessus d'un puits de plus de 55 mètres de profondeur. La corde s'enroulait, à sa partie supérieure, sur une poulie en fer d'un mètre de diamètre, placée sur l'axe de la manivelle avec une roue plombée servant de volant: la poulie d'en bas était supprimée, parce qu'on avait reconnu qu'elle devenait inutile pour une certaine vitesse de rotation. Ce puits, qui était abandonné depuis près d'un siècle à cause de la difficulté d'y puiser de l'eau, en fournit alors abondamment au château de Windsor. Deluc, qui communiquait ce résultat à l'astronome Lalande en 1785, ne doutait pas que l'invention de Véra ne prospérât en Angleterre plus encore que dans notre pays. Mais, malgré tout l'enthousiasme qu'elle avait excité, on ne continua pas long-temps à s'en servir. Il est certain que l'*effet utile* de la machine est peu considérable; cependant, si on fait entrer en ligne de compte la simplicité de cet appareil, la facilité avec laquelle on peut l'adapter partout en fort peu de temps, et le peu de frais d'installation première, on reconnaîtra que dans plus d'une occasion il peut être employé avec avantage réel, et que, trop vanté d'abord, trop oublié maintenant, il est destiné à figurer ailleurs que dans les cabinets de physique.

EXEMPLES REMARQUABLES
DE FINESSE D'ÉCRITURE.

Les anciens auteurs grecs et latins rapportent de merveilleux exemples du degré de prodigieuse finesse que certains hommes parvenaient à donner à leur écriture. Ainsi Ælien parle d'un homme qui, après avoir écrit un distique en lettres d'or, pouvait le renfermer dans l'écorce d'un grain de blé. Un autre traçait des vers d'Homère sur un grain de millet. Pline raconte que Cicéron avait vu l'Iliade tout entière renfermée dans une coquille de noix. Les modernes ont imité ces prodiges. Ainsi l'on montre probablement encore aujourd'hui, au collége de Saint-Jean, à Oxford, un croquis de la tête de Charles Ier composé de caractères d'écriture qui, vus à une très petite distance, ressemblent à des effets de burin; les traits de la figure et de la fraise contiennent les Psaumes, le Credo et le Pater. Au Muséum de Londres, il y a un dessin de la largeur de la main représentant le portrait de la reine Anne: des lignes d'écriture sont tracées sur ce dessin, et chaque fois qu'on le montre on a soin de faire voir en même temps un volume in-folio dont il renferme exactement le contenu. Quant au fait de l'Iliade renfermée dans une coquille de noix, il a été traité de fable par bien des gens. Le savant Huet passa un jour une demi-heure devant la Dauphine à écrire avec une plume de corbeau sur une feuille de parchemin, pour lui en démontrer la possibilité. Voici l'expérience que nous avons faite nous-mêmes à ce sujet, et qui, nous le croyons, ne laissera aucun doute, car chacun peut la répéter. Il suffit d'admettre, ce qui ne souffre aucune difficulté, que l'écriture puisse atteindre le même degré de finesse que les caractères d'imprimerie. Si donc nous prenons le chef-d'œuvre de notre typographie microscopique, les *Maximes de La Rochefoucauld* (Paris, Didot le Jeune, 1829), nous verrons que dans ce petit volume un pouce carré renferme 26 lignes de 44 lettres chaque. Or l'Iliade se compose de 15 210 vers, et chaque vers environ de 55 lettres. Sur une feuille de papier formant un carré de 15 pouces, d'après un calcul très simple, on trouvera que l'un des côtés de cette feuille peut contenir 20 colonnes de 590 vers, ou

7 800 vers; le verso en contiendra autant : de sorte que la surface totale renfermera 15 600 vers, c'est-à-dire 390 vers de plus que l'Iliade; et l'on peut facilement trouver une noix dans laquelle on puisse faire tenir une feuille de papier de moyenne épaisseur et de la dimension dite plus haut. — Il est bien entendu ici que l'on ne se sert d'aucune de ces abréviations en usage chez les anciens; car alors l'espace occupé deviendrait infiniment moindre.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE 1809.

ASSAUT DE RATISBONNE.

Le 8 avril 1809, les Autrichiens commencèrent les hostilités sans aucune des formalités en usage parmi les nations civilisées. Dans la nuit du 16 au 17, Napoléon arrive à l'armée et annonce sa présence aux troupes par une proclamation. En cinq jours il remporte cinq victoires : le 19 à Thann, le 20 à Abensberg, le 21 à Landshut, le 22 à Eckmühl, le 23 à Ratisbonne. Cent pièces de canon, quarante drapeaux, cinquante mille prisonniers, trois mille voitures attelées portant les bagages, toutes les caisses des régiments; tels sont les trophées qui ouvrent cette mémorable campagne, où l'armée française a suppléé au nombre par la bravoure. Le 13 avril, Napoléon était sorti de Paris par la porte Saint-Martin : un mois après, le 13 mai, ses troupes victorieuses faisaient leur entrée à Vienne par la porte de Carinthie.

Après la bataille d'Eckmühl, l'armée autrichienne s'était repliée sur Ratisbonne. L'artillerie française essaya d'en ouvrir les murailles et d'en enfoncer les portes : ses coups furent sans effet. Pour s'emparer de la ville, il fallait descendre avec des échelles dans le fossé profond et revêtu d'une bonne contrescarpe, le passer, escalader la muraille; il fallait enfin faire une attaque de vive force. Celle-ci était difficile à cause de la hauteur de l'enceinte et de ses divers angles qui se flanquaient réciproquement. Pendant que l'artillerie continuait à battre et qu'on se préparait à l'assaut, le maréchal Lannes fit avancer les troupes à couvert, et apporter des échelles des villages voisins. Ayant remarqué une grande maison adossée aux remparts, assez près de la porte de Straubing, il ordonna de diriger contre elle le feu de l'artillerie. Elle est bientôt abattue; ses débris, tombant dans le fossé, forment une sorte de rampe assez accessible, devant laquelle le fossé était escarpé et profond. Le maréchal se rapproche des bataillons placés à couvert dans les maisons voisines. De là, pour arriver en face de cette rampe, il fallait parcourir un peu plus de deux cents pas sur la promenade extérieure qui entoure la ville. Lannes envoie des hommes porter des échelles sur le bord du fossé : ils tombent tous sous la mitraille de l'ennemi. Il demande encore des hommes de bonne volonté; d'autres viennent, mais ils succombent également. Sur une nouvelle demande, on hésite. Le maréchal détache la croix de sa poitrine, la montre aux Français : cent se précipitent, et parmi eux beaucoup d'officiers. Aucune échelle cependant ne peut parvenir jusqu'à la funeste place qui a été désignée. Le maréchal fait encore un appel; personne ne répond : les plus braves sont étonnés. Alors l'impétueux Lannes s'écrie : *Vous allez voir que votre maréchal est encore grenadier.* Il saisit une échelle et va pour la placer lui-même : ses aides-de-camp l'arrêtent et luttent contre lui. A l'aspect de ce noble débat, la foule se précipite, enlève les échelles et franchit l'espace. Les coups meurtriers se perdent au milieu d'elle, les aides-de-camp la précèdent. En un clin d'œil les échelles sont passées, le fossé est franchi, la brèche enlevée. Sur le sommet, on voit paraître les premiers, se tenant par la main, Labédoyère et Marbot; des grenadiers les suivent. A leur aspect, l'ennemi fuit épouvanté. Quelques grenadiers hongrois osent seuls les attendre; ils sont culbutés du haut des remparts. Le groupe audacieux marche aussitôt à la porte voisine de Straubing. Il arrive devant une masse d'ennemis qui se tenaient pressés contre cette porte, sous une longue voûte. Effrayés de se voir ainsi tournés, sommés de mettre bas les armes, les Autrichiens obéissent; on traverse leur masse épaisse pour aller ouvrir cette porte. Lannes, qui s'en était rapproché, se précipite le premier à la tête des bataillons. Il envoie au pont du Danube pour s'en emparer. La troupe part; on ne savait pas le chemin. Une Française se trouve là et sert de guide au milieu du feu le plus vif. Dans une des rues principales, entre les maisons embrasées était un parc de caissons ennemis. Lannes s'avançait à la tête de ses soldats; le commandant autrichien éperdu lui crie : *C'est de la poudre; nous allons tous sauter!* Le maréchal frémit lui-même. Dans ce terrible danger, commun à tous, Français et Autrichiens suspendent le combat, sautent aux caissons et les enlèvent du milieu des flammes. A sept heures du soir l'empereur était maître de Ratisbonne.

MACHINES ET BATEAUX A VAPEUR.

On peut dire que l'inventeur de ces machines compliquées, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, est un être collectif; mais si l'on voulait faire honneur de ces inventions à un seul, c'est un Français qu'il faudrait nommer.

Cependant l'on pourrait induire de notre article sur les bateaux à vapeur (1838, p. 59), que les Anglais Newcomen et Watt sont les seuls inventeurs de la machine à vapeur, et que l'Américain Fulton est le seul inventeur de l'application de cette machine à la navigation. Avant les travaux de ces illustres étrangers, il le faut reconnaître, la vapeur rendait peu de services; c'est à eux que l'on doit tout le développement de sa puissance. Ils sont donc les véritables inventeurs *pratiquement parlant*; mais c'est notre compatriote Denys Papin, natif de Blois, qui a conçu les idées capitales de la machine; c'est Papin qui a inventé, entre autres appareils, la soupape de sûreté, si importante comme préservatif des explosions; c'est encore Papin qui le premier a proposé d'appliquer aux bateaux la force motrice de la vapeur. Ces faits ont été établis incontestablement par M. Arago, et, grâce aux savantes recherches de l'illustre académicien, qui place les travaux successifs de Papin entre les années 1682 et 1710, la France a reconquis la part de gloire dont elle s'était laissée exhéréder dans la question de cette merveilleuse invention, la plus utile de toutes les créations du génie de l'homme depuis la découverte de l'imprimerie. Au surplus, nous engageons nos abonnés à lire, s'ils ne la connaissent déjà, la belle notice de M. Arago, dans l'Annuaire du bureau des longitudes (année 1837).

Influence d'un séjour prolongé dans les mines sur le pelage des chevaux. — Dans la vallée de la Meuse, à trois lieues au-dessous de Liége, il existe d'immenses houillères qui alimentent les belles usines de Seraing, et dans lesquelles des chevaux sont employés au transport des wagons chargés de combustibles. Ces animaux, qui ont vécu pendant treize années consécutives à plus de trois cents mètres de profondeur, sans jamais sortir de la mine, ont éprouvé dans leur pelage une modification singulière. Le poil est devenu très touffu, moelleux, produisant au toucher une sensation analogue à celle des peaux de taupe, et a pris une teinte noire uniforme.

Notre illustre naturaliste, M. Geoffroy Saint-Hilaire, a recueilli, dans un récent voyage en Belgique, cette observation singulière qui confirme si bien sa théorie de l'influence des agents extérieurs pour modifier les caractères physiques des races animales. Il n'a pas vu lui-même les chevaux de Seraing, mais il a pu constater dans les houillères de van Benoist que des modifications sensibles sont produites sur les chevaux par un séjour de deux à trois années seulement dans les mines de houille. On pouvait

d'autant moins s'attendre à un effet aussi prompt de modifications épidermiques, que les chevaux ont été introduits *adultes* dans les mines, et qu'à raison de cette circonstance ils devaient être moins sensibles à l'action des agents extérieurs. Il est intéressant de remarquer que, vivant sous certains rapports à la manière de la taupe, ces chevaux aient pris quelques uns des caractères physiques de ce petit animal.

Confiance exagérée des Musulmans en Dieu.—Un célèbre saint musulman, Shah el-Karmani, avait une très belle fille que le sultan lui demanda en mariage. Le saint homme demanda trois jours pour méditer sa réponse, et il employa ce temps à visiter les mosquées, dans l'une desquelles il vit un jeune homme priant avec une modeste ferveur. Ayant attendu qu'il eût fini, il l'aborda en lui disant : « Mon fils, as-tu une femme? » Et comme il lui fut répondu que non, il ajouta : « Je connais une fille qui a de la vertu, de la piété, qui sait par cœur tout le Coran, et qui, de plus, est renommée pour sa beauté : veux-tu qu'on te la donne? — Hélas! dit le jeune homme, qui consentira jamais à me donner pour épouse une femme telle que celle dont vous venez de parler, à moi qui ne possède pas plus de trois dirhems? — Je te la ferai épouser, répondit le saint. C'est ma fille, et je suis Shah, fils de Shujaa el-Karmani. Donne-moi tes trois dirhems; j'achèterai pour un dirhem de pain, pour un dirhem de mets choisis, et pour un dirhem de parfum. » Les formalités qui précèdent le mariage furent remplies. Mais lorsque la fiancée vint dans la pauvre demeure du jeune homme, elle vit un morceau de pain sur un petit pot de terre; sur quoi elle reprit son voile et se prépara à sortir. Son mari s'écria : « Je vois bien que la fille de Shah el-Karmani méprise ma pauvreté. — Ce n'est point par crainte de la pauvreté que je me retire, dit-elle, mais parce que ta foi est si faible que tu gardes en réserve un morceau de pain pour le lendemain. »

Note d'une nouvelle traduction des Mille et une Nuits.

LE JARDIN BOTANIQUE DE BRUXELLES



(Jardin Botanique, à Bruxelles.)

Le Jardin Botanique de Bruxelles est l'un des établissements de ce genre les plus remarquables que l'on puisse citer en Europe. Sa galerie de serres chaudes a 400 pieds de long. Au centre est une rotonde qui sert à des expositions de fleurs; aux deux extrémités sont des portiques; les toits sont faits de barres de fer curvilignes; l'intérieur est chauffé par la vapeur. Les plantes portent des inscriptions indiquant leurs noms scientifiques et vulgaires, et quelquefois les noms des pays d'où elles sont tirées. Le jardin circulaire qui est vis-à-vis la rotonde est divisé en petits compartiments où l'on observe la classification linnéenne. Des étangs et des citernes sont aussi consacrés à l'étude de la végétation aquatique; une petite pépinière offre un ensemble intéressant d'arbres et d'arbustes. L'ordre le plus parfait et une prévoyance scientifique scrupuleuse président à l'arrangement et à l'entretien de cette précieuse collection. Le jardin est la propriété d'une société qui l'a fondé : il est ouvert tous les jours aux étudiants et aux étrangers, et au public les mardis, jeudis et samedis, de dix heures jusqu'à trois. De la façade des serres on a une belle vue générale de Bruxelles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, r. Jacob, n° 30.

CARDONA.



(Montagne de Sel, à Cardona, en Catalogne.)

Le voyageur qui se rend de France à Barcelonne, par la route d'Urgel, après avoir traversé entre Solsona et Mauresa une belle forêt de noisetiers et de chênes, découvre tout-à-coup devant lui, sur une hauteur, la jolie petite ville de Cardona. Une mine de sel gemme pur est située à une lieue des maisons ; le droit de l exploiter a été concédé au duc de Medina Celi, moyennant une taxe très forte qu'il paie au trésor royal. Deux cents uovriers sont continuellement occupés à extraire le sel; ils le taillent en blocs qu'ils élèvent ensuite les uns sur les autres en forme de pyramides. Le gîte est composé de huit couches ayant ensemble une épaisseur de quinze mètres, et séparées les unes des autres par des bancs de marne. Un ruisseau limpide, large de vingt pieds, coule à travers la mine ; pendant plusieurs lieues il dépose une écume de sel sur ses rivages, et jusqu'à sa jonction avec le Llobregat, les habitants de la campagne se servent de ses eaux pour assaisonner leurs aliments. De riches et nombreux troupeaux paissent les fertiles prairies qu'il arrose.

Mais ce qui est surtout digne de curiosité, c'est une montagne de sel qui décore un paysage charmant à peu de distance de la mine et du ruisseau. « Cette masse de sel, dit un ingénieur français, s'élève à près de cent mètres de hauteur au-dessus du fond du vallon ; elle est nuancée de zones de couleurs très variées, parmi lesquelles dominent le rouge et le vert. De toutes parts elle est limitée par des escarpements verticaux ; ces formes brusques et l'absence de toute végétation la distinguent de loin d'une manière très nette des montagnes environnantes. Toute sa surface est couverte de nombreuses saillies, et hérissée de ces pointes aiguës et de ces arêtes vives et tranchantes qui caractérisent ordinairement les glaciers de la Suisse : la montagne de Cardonne rappelle d'ailleurs ces curieux accidents de la nature par son éclat et par sa couleur verdâtre. Sa disposition en aiguilles est due sans doute à l'action dissolvante exercée sur la masse par les eaux pluviales; ces eaux chargées de sel déposent souvent, dans les fissures de l'amas, des stalactites qui contribuent à donner à l'ensemble de ce gîte singulier un aspect très pittoresque. Il semblerait, au premier aperçu, que les agents atmosphériques à l'action desquels la montagne de Cardonne se trouve exposée sans défense, doivent dissoudre la masse de sel d'une manière très rapide; il n'en est rien cependant. On peut calculer aisément que cette cause ne peut lui enlever, par siècle, beaucoup plus d'un mètre d'épaisseur; aussi la diminution est-elle tout-à-fait insensible. » Le sel dont cet amas est formé est plus pur que celui de la plupart des salines d'Europe, et cependant on n'en tire aucun parti. Seulement on

distribue tous les ans, à chaque famille de Cardona, un aroba de sel (26 livres), et les pauvres gens taillent dans la montagne de petites sculptures qu'ils vendent aux voyageurs : des rosaires, des saints, des scènes grotesques ou des animaux; le tout en sel blanc. Le pays, du reste, abonde en vin, en gibier, en poissons, en fruits délicieux, surtout en citrons, en mûres, en noisettes et en amandes. Cardona serait opulente, et le nombre de ses habitants, qui n'est aujourd'hui que de trois mille, se serait accru depuis long-temps dans une proportion considérable, sans l'incurie du gouvernement espagnol. Cette ville n'a pas une seule route; on n'y arrive et on n'en sort que par un sentier de traversé si montueux et si peu praticable, qu'il faut au moins six jours pour transporter le sel avec des mulets au port de Barcelonne, éloigné de moins de vingt lieues.

ÉTABLISSEMENT DES NORWÉGIENS

EN AMÉRIQUE, AU MOYEN AGE.

On sait généralement que les Norwégiens furent les plus hardis navigateurs du neuvième et du dixième siècle. L'Islande, inhabitée jusqu'à cette époque, fut la première découverte importante qu'ils firent dans les mers du Nord. De l'Islande ils passèrent sur la côte orientale du Groenland et y formèrent également des établissements. Enfin ils peuplèrent les Orcades, les îles Feroë, les Hébrides, le Shetland, prirent pied dans le nord de l'Ecosse, et se rendirent par leurs vaisseaux et par leurs colonies les maîtres de l'océan du Nord. Le Groenland étant beaucoup plus voisin du continent américain que de l'Europe, si bien qu'il est unanimement considéré par les géographes comme une des dépendances de l'Amérique, il était assez naturel de penser que des navigateurs qui avaient osé s'avancer si loin de leur terre natale n'avaient pas dû reculer devant quelques derniers pas qui suffisaient pour les conduire jusque sur les côtes d'Amérique. Ils avaient plus fait en découvrant le Groenland après être sortis des ports de Norwége, qu'il ne leur restait à faire pour découvrir l'Amérique après être sortis des ports du Groenland. Aussi est-il certain que ces anciens peuples ont connu l'Amérique. Seulement, à la différence des Espagnols du quinzième siècle, ils n'ont su tirer de leur découverte aucun parti, et cette découverte est peu à peu tombée dans l'oubli jusqu'à s'effacer entièrement. Mais elle était écrite dans les chroniques d'Islande, et c'est dans ces monuments authentiques que l'on en a retrouvé la trace.

Les écrits islandais qui font mention de cette ancienne colonie américaine sont en assez grand nombre : nous citerons seulement ici, comme étant les plus importants, ceux qui sont connus dans la littérature scandinave sous les noms de Codex Flateiensis, Heimskringla, Landnama Saga, et les extraits de manuscrits originaux cités dans le recueil de Biorn de Skardza. Le premier livre imprimé dans lequel l'attention ait été appelée sur la colonie en question est l'histoire du Groenland d'Arngrimus, publiée, si je ne me trompe, au commencement du seizième siècle, ou peut-être à la fin du quinzième. En 1705, parut un autre livre publié par le savant Torfœus, et spécialement destiné à remettre en mémoire ces anciens événements; il portait pour titre : *Historia Vinlandiæ antiquæ, seu pars Americæ septentrionalis*, etc. (Histoire de l'ancienne Vinlande, ou partie de l'Amérique septentrionale, etc.), et offrait le résumé de toutes les traditions conservées en Islande à ce sujet. Enfin, dans ces dernières années, ce même sujet a encore fourni matière à la presse danoise. Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter un court résumé de ces anciennes chroniques, si intéressantes par le fait auquel elles se rapportent et généralement si peu connues.

Les Norwégiens s'étaient établis en 982 dans le Groenland qu'ils venaient de découvrir. Quelques années après un missionnaire chrétien s'étant rendu dans cette colonie, où l'on ne connaissait encore qu'Odin, cette divinité sanguinaire du Nord, y convertit une grande partie de la population, et l'on ne tarda pas à y voir des églises. On y faisait un grand commerce avec la Norwége; cette habitude de passer fréquemment du Groenland en Europe avait rendu les marins très familiers avec la navigation de haute mer. Or voici le fait particulier de navigation dont il s'agit ici. Il n'y avait pas encore long-temps que la colonie du Groenland était fondée, lorsqu'un marin islandais nommé Biarn, qui avait coutume d'aller trafiquer en toutes sortes de pays avec son père, s'en étant trouvé séparé, voulut aller le rejoindre. Il partit pour la Norwége : mais ayant appris en arrivant que son père venait de se mettre en route pour le Groenland, il résolut de l'y suivre, et bien qu'il n'eût pas encore fait cette traversée, il ne douta pas, après s'être fait expliquer la direction qu'il fallait suivre, de parvenir sans peine à son but. Il marcha d'abord à l'ouest, mais le vent du nord s'étant levé, il fut porté malgré lui dans le sud; enfin, ce vent ayant cessé, Biarn et ses gens découvrirent de loin une côte qu'ils prirent d'abord pour celle de Groenland; mais s'en étant approchés, et ayant vu qu'elle était plate et couverte de bois, tandis qu'on leur avait représenté le Groenland comme remarquable par ses montagnes de neige, ils remontèrent vers le nord, et atteignirent après quelques jours de navigation la côte du Groenland et les établissements de leurs compatriotes.

Biarn étant retourné l'année suivante, en 1002, en Norwége, eut l'occasion d'y parler de sa découverte : on lui en fit sentir l'importance, et on l'exhorta fortement à s'y attacher et à la pousser plus loin. Il revint donc en Groenland, et ayant communiqué tout ce qu'il savait à un seigneur nommé Leif, fils d'Eric-Rauda, chef et fondateur de la colonie, celui-ci, pour s'illustrer, se décida à tenter lui-même cette navigation : ayant équipé un navire monté par trente-cinq hommes d'équipage, il s'embarqua et fit voile pour le sud. Il retrouva sans peine le pays que Biarn avait vu. C'était un pays fort bas, avec des grèves de sable et quelques forêts. Il l'appela *Mark-land*, ou pays de plaines. Il ne s'y arrêta point; et poursuivant sa route, il arriva enfin, après quelques jours de navigation, à l'embouchure d'un fort beau fleuve où il pénétra, et en suivant le cours il se trouva porté par la marée jusque dans un lac duquel ce fleuve sortait. Enchantés du pays qu'ils venaient de découvrir, nos navigateurs y établirent des cabanes et y passèrent l'hiver. Le fleuve qui était rempli de saumons fournissait abondamment à leur nourriture. Ils remarquèrent que l'air était beaucoup plus tempéré et les jours d'hiver plus longs qu'au Groenland. Il y avait même moins de neige qu'en Islande. Mais il y eut surtout une chose qui causa une joie extraordinaire à nos Groenlandais : ce fut le raisin, fruit qu'ils ne connaissaient encore que par sa célébrité, et qui s'offrit à eux dans ce pays. Il y avait avec eux un Allemand nommé Tyrker, auquel Leif était fort attaché. Cet Allemand ayant un jour disparu, Leif, fort inquiet, envoya de tous côtés à sa recherche. On le trouva enfin. Il était dans une agitation extraordinaire, sautant, dansant, faisant mille contorsions par lesquelles il cherchait à exprimer sa joie. On sut de lui, lorsqu'il put se faire entendre, qu'il avait trouvé des raisins. On en porta à Leif, qui ne put d'abord croire à une si merveilleuse découverte. Mais Tyrker ayant assuré être né dans un pays où croissait la vigne, et connaître parfaitement les raisins, il fallut bien se rendre à ses raisons. En conséquence on donna à ce pays le nom de *Vinland*, pays du vin.

Au printemps suivant, Leif étant retourné au Groenland, un de ses frères, nommé Thorwald, voulut aller visiter à son tour le Vinland. Après y avoir passé l'hiver, en vivant, comme Leif, de la pêche, il partit au printemps avec une

partie de son monde, et alla reconnaître le pays en s'avançant à l'ouest. Il le trouva rempli de forêts et de pâturages, et tout-à-fait propre à des colonies. L'été s'étant écoulé dans ce voyage de reconnaissance, Thorwald revint prendre ses quartiers d'hiver sur les bords du fleuve, dans les cabanes où il avait déjà demeuré l'année précédente. Après y avoir heureusement passé l'hiver, il se remit de nouveau en route au printemps, et explora la côte où il reconnut des caps et des baies auxquels il donna soigneusement des noms. Ce fut cette année-là que les Norwégiens rencontrèrent pour la première fois des sauvages. D'après la description qu'en font les chroniques, il est évident que ces sauvages étaient des Esquimaux. Les Norwégiens ayant eu l'imprudence de les attaquer, ceux-ci se réunirent en grand nombre, les accablèrent de flèches, et blessèrent gravement Thorwald qui en mourut. On l'enterra à la pointe du cap où il avait projeté de s'établir, et comme il avait ordonné que l'on mît une croix sur son tombeau, ses compagnons donnèrent à ce cap le nom de *Krassa-Næss*. L'hiver étant trop avancé pour que l'on pût reprendre la mer, l'équipage passa encore cet hiver en Vinland, et ne revint au Groenland qu'au printemps suivant. Il y avait quatre ans que le vaisseau était parti. Son retour fut une fête. On l'avait décoré de ceps de vigne tout chargés de pampres; on y avait mis tous les raisins qu'on avait réussi à conserver; c'était comme au retour de la Terre Promise.

Un troisième fils d'Eric-Rauda, nommé Thorstein, s'embarqua la même année pour aller chercher les restes de son frère et leur donner la sépulture dans une terre plus agréable à ses mânes. Mais ayant rencontré de fort gros temps, et ayant été obligé de passer l'hiver loin du Vinland sur une côte inhospitalière, il y mourut, ainsi qu'une partie de ses compagnons. Sa femme, nommée Gudride, qui l'accompagnait, lui survécut, et après son retour au Groenland, y épousa en secondes noces un riche Islandais, nommé Thorfin, auquel elle apporta en dot les droits de son premier mari sur les établissements de Vinland.

C'est à Thorfin que l'on doit rapporter l'établissement de la colonie. Il partit pour s'en mettre en possession avec soixante hommes, cinq femmes, du bétail, des outils, des provisions. La belle saison fut employée à s'affermir dans le pays, et à s'y procurer toutes les commodités possibles. En arrivant, on s'était emparé d'une grosse baleine qui avait été d'une grande ressource pour la petite colonie. Les pâturages s'étaient trouvés si bons que les vaches y avaient réussi à merveille. Les Esquimaux s'étaient mis en relation avec les nouveaux-venus, et séduits par les fromages que les femmes groenlandaises leur donnaient en échange de pelleteries qu'ils apportaient, ils avaient commencé avec les nouveaux-venus un cours régulier de commerce. Thorfin acquit ainsi de grandes richesses. La renommée de la colonie du Vinland s'était répandue dans tout le Nord, et des navires d'Islande et de Norwége y allaient trafiquer. Thorfin retourna en Islande avec sa femme, et y finit ses jours, laissant la colonie à son fils Skoreco qui y était né.

L'auteur de la chronique de laquelle sont tirés ces détails rapporte qu'il a beaucoup connu Thorfin, et que c'est d'après ses narrations qu'il a écrit. Il parle, au surplus, de ces faits comme de choses connues de tout le monde, et en historien. Malheureusement les chroniques islandaises ne nous enseignent rien des événements qui suivirent ceux que nous venons d'indiquer. On sait seulement que la colonie de Vinland subsista encore long-temps. Il paraît que le christianisme ne réussit jamais à s'y établir comme il l'avait fait en Islande et au Groenland. Une des chroniques irlandaises fait mention d'un prêtre saxon, nommé Jean, qui s'y rendit dans le dessein de convertir les infidèles, mais qui, loin d'y parvenir, y fut mis à mort. On a aussi des témoignages certains qu'en 1121 un évêque du Groenland, nommé Eric, se rendit au Vinland dans le même but; mais on ignore avec quel succès. Il paraît que le Vinland a commencé depuis ce temps-là à tomber en oubli dans le Nord. Les communications avec le Groenland s'étaient peu à peu ralenties; l'Islande avait perdu sa première splendeur; la Norwége était devenue moins entreprenante; enfin les habitants du Vinland avaient eux-mêmes paru oublier l'Europe. Quoi qu'il en soit, à partir du treizième siècle, il n'est plus une seule fois question en Europe des établissements du Vinland. L'Europe avait perdu de vue cette route, et ce fut le célèbre Cabot qui, à la fin du quinzième siècle, près de quatre siècles après l'évêque Eric, excité par l'exemple de Christophe Colomb, remit le premier la navigation sur cette ancienne voie. (Voyez, sur Jean et Sébastien Cabot, 1835, p. 299.)

Ajoutons pour terminer que la colonie du Vinland, quoiqu'il soit impossible, dans l'absence de monuments, de fixer sa position avec exactitude, devait se trouver soit dans l'île de Terre-Neuve, soit sur la côte de Labrador. Torfœus estime, d'après l'ensemble des indications contenues dans les chroniques, qu'elle ne devait pas être fort éloignée du 49e degré de latitude.

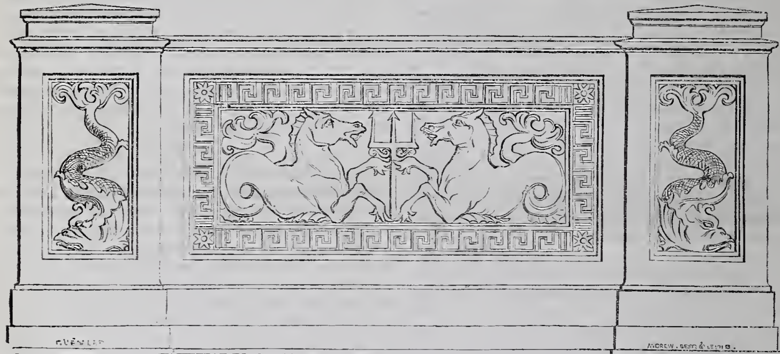
Sagacité d'un éléphant. — Un Européen qui avait résidé à Ceylan visitait les jardins zoologiques de Londres. On lui montra un éléphant qui avait passé à Ceylan une partie de son enfance. Il alla près de l'animal, et par forme de plaisanterie lui adressa quelques mots de salutation en langue cingalaise; mais aussitôt l'éléphant donna les marques les moins équivoques de surprise et de plaisir. Il approcha du visiteur autant qu'il lui fut possible, tendit vers lui doucement sa trompe et le caressa avec amitié. On eût dit deux compatriotes se rencontrant sur une terre étrangère.

NOUVEAU PONT DU CHATEAU A BERLIN.

Ce pont est composé de trois arches en pierre de taille, dont la forme en arc de cercle rappelle celle des arches du pont d'Iéna à Paris. Les proportions en sont belles, la structure hardie, et les lignes simples qui en terminent les contours se détachent parfaitement au-dessus des eaux noirâtres que roule la Sprée. Mais ce que l'on doit surtout remarquer dans ce monument, c'est l'emploi simultané de matériaux d'une nature entièrement différente, qui, jusqu'à présent, ne se sont trouvés associés que très rarement dans des ouvrages d'art de ce genre. Les piles sont surmontées de socles à peu près cubiques en granite rose poli, arrasés à la hauteur du parapet, qui lui-même est composé d'une série de panneaux en fonte, où les mêmes sujets se reproduisent alternativement. Nous donnons le dessin de l'un de ces sujets, ainsi que des contreforts qui séparent deux panneaux consécutifs; l'autre sujet offre une disposition tout-à-fait analogue, et les deux espèces de tritons qui y figurent sont groupés d'une manière aussi gracieuse que les deux chevaux marins. On conçoit que ces silhouettes d'un goût si pur, dans le magnifique encadrement d'une roche d'un poli éclatant et inaltérable, produisent un effet des plus remarquables, même au milieu des beaux monuments qui ornent la capitale de la Prusse.

Mais, n'eût-on pas égard à la perfection des détails, au fini de l'œuvre, le nouveau pont de Berlin n'en resterait pas moins une production digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'avenir de l'architecture. Cette simple substitution d'un panneau mince et découpé en mille endroits, aux parapets massifs ou aux lourds et disgracieux balustres qui ont bordé jusqu'à ce jour les plus beaux ponts en pierre, révèle un progrès immense dans l'emploi des matériaux que la nature a mis à la disposition de l'homme. La manifestation la plus évidente des progrès de l'architecture comme science, consiste dans la loi remarquable, si

bien établie dans l'article ARCHITECTURE de l'*Encyclopédie nouvelle*, que le rapport du vide au plein dans la construction monumentale a toujours été en augmentant de l'origine des sociétés jusque vers la fin du moyen âge. Depuis cette dernière époque, une réaction faite d'abord au nom de l'antiquité, et poussée ensuite jusqu'à ses conséquences extrêmes par d'imprudents imitateurs que ne soutenait plus l'inspiration de la *renaissance*, avait fini par nous ramener exclusivement aux formes que la Grèce et l'Italie employaient autrefois, sous un ciel différent, avec des mœurs, des idées, une religion et des connaissances entièrement différentes des nôtres. Mais une étude plus approfondie de la nature, de la fabrication et de la résistance des matériaux, a conduit les nations modernes, comme à leur insu, à un nouveau genre de constructions, où le mélange du bois, de la pierre et des métaux, a produit des effets neufs et inattendus. Les combles hardis en fonte et en fer, qui, soutenant de légères feuilles métalliques, recouvraient d'abord de grands édifices, ont donné le modèle d'arches immenses en fer, dont quelques uns s'élèvent au-dessus des plus forts bâtiments à la voile. Les cordages, à la force desquels l'Indien se confie pour traverser des torrents à bords escarpés, ont donné l'idée de ces ponts suspendus qui franchissent aujourd'hui des bras de mer et des précipices profonds. Une combinaison de fer, de fonte et de verre, a servi dans plusieurs capitales à établir de vastes serres chaudes, ou plutôt de magnifiques galeries de plantes exotiques. Les portes cochères massives de nos maisons sont remplacées par



(Panneau en fonte et contreforts du pont du Château, à Berlin.)

d'élégants panneaux de fonte à jour. Aux lourds piliers sous lesquels étaient établis autrefois les marchands, ont succédé ces brillants magasins que des cages transparentes de glaces, maintenues par de légères baguettes métalliques, ne dérobent jamais à l'influence du jour, ni aux regards des curieux. En un mot, tous les détails de construction jusqu'aux machines les plus puissantes, jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires, ont subi, depuis le commencement de ce siècle, une transformation où l'on ne saurait méconnaître la vérification de la grande loi que nous avons citée plus haut. Le sentiment populaire, plus juste bien souvent que l'appréciation systématique des artistes, a accueilli avec enthousiasme quelques unes de ces formes nouvelles de constructions que l'on a trop accusées d'être incompatibles avec l'art. L'exemple donné par M. Schinkel, l'habile architecte qui a construit le pont de Berlin, trouvera des imitateurs; et la critique la plus sévère ne désavouera jamais des innovations dirigées avec la science et le goût exquis dont il a fait preuve dans ce beau monument.

ERRATA.

Page 37, col. 1, ligne 15. — *Au lieu de* 577, *lisez* 177.

Page 39, article sur les Bateaux à vapeur. — Voyez l'article complémentaire, page 403.

Page 93, col. 1, ligne 10. — *Au lieu de* 1419, *lisez* 1407.

Page 117, col. 1, ligne 32. — *Au lieu de* 16 000 à 20 000, *lisez* 1 600 à 2 000.

Page 138, col. 2, ligne 31. — *Au lieu de* son vieux frère, *lisez* son vieux père.

Page 142, col. 1, dernière ligne. — *Au lieu de* Esperieux, *lisez* Espercieux.

Page 157, col. 2, ligne 14. — *Au lieu de* de Noya, *lisez* de Nova.

Page 160, col. 2, ligne 37. — *Au lieu de* Levan, *lisez* Leveau.

Page 168, col. 2, ligne 52. — *Au lieu de* On a toujours raison, *lisez* L'homme a toujours raison.

Page 216. — *Au lieu de* Champfort, *lisez* Chamfort.

Page 259, article sur le Cimetière du Père La Chaise. — Voy., page 312, l'article sur le Tombeau d'Héloïse et d'Abeilard.

Page 274, col. 1, ligne 22. — *Lisez* Catherine de Médicis, sa veuve, put alors faire éclater... *Supprimez les mots intermédiaires.*

Page 293, col. 1, ligne 51. — *Au lieu de* Philippe-le-Hardi, *lisez* Jean-sans-Peur.

Page 298, col. 1, ligne 7. — *Au lieu de* capitale, *lisez* cathédrale.

Page 305, col. 1, avant-dernière ligne. — *Au lieu de* 1838, *lisez* 1837.

Page 310, col. 2, ligne 57. — *Au lieu de* d'origine, de causes, *lisez* d'urine.

Page 318, col. 1, ligne 37. — *Au lieu de* Crespy, *lisez* Crécy.

Page 319, col. 2, ligne 19. — *Au lieu de* ci-devant François Ier, *lisez* ci-devant François II.

Page 322, col. 2, ligne 13. — *Au lieu de* Razies, *lisez* Razès.

Page 330, col. 1, lignes 34 et 35. — *Au lieu de* 25 pieds à la marée basse, *lisez* 15 pieds.

Page 333, col. 1, ligne 9. — *Au lieu de* capitale du Languedoc, *lisez* capitale du Velay.

Page 369, col. 1, ligne 9. — *Au lieu de* 1493, *lisez* 1477.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE; DESSIN.

SCULPTURE; CISELURE; GRAVURE.

ARCHITECTURE.

LITTÉRATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES.

MOEURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES.

